L. lat. f. 109z (1

<36618528290010

<36618528290010

Bayer. Staatsbibliothek

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
PORTATIF
DE LA LANGUE FRANÇOISE.

TOME SECOND.

00

NOUVEAU DICTIONNAIRE PORTATIF DE LA LANGUE FRANÇOISE,

COMPOSÉ sur la dernière édition de l'Abrégé de Richelet par Wailly, entiérement refondue d'après le Dictionnaire de l'Académie, celui de Trévoux, etc. le Dictionnaire Critique de la Langue Françoise par Féraud, le Dictionnaire de Grammaire et de Littérature dans l'Encyclopédie Méthodique, etc.

ON Y A JOINT

1.° Un extrait des Synonymes François par Girard, Beauzée, Roubaud, etc.
2.° Une Méthode de prononciation aussi facile que sûre appliquée à tous les mots de la Langue.
3.° Les mots nouveaux et les autres changemens introduits dans la Langue par la Révolution Françoise.
4.° Un Vocabulaire Géographique, augmenté des noms Latins de chaque lieu.

Par C. M. GATTEL, Professeur de Grammaire générale à l'École centrale du Département de l'Isère.

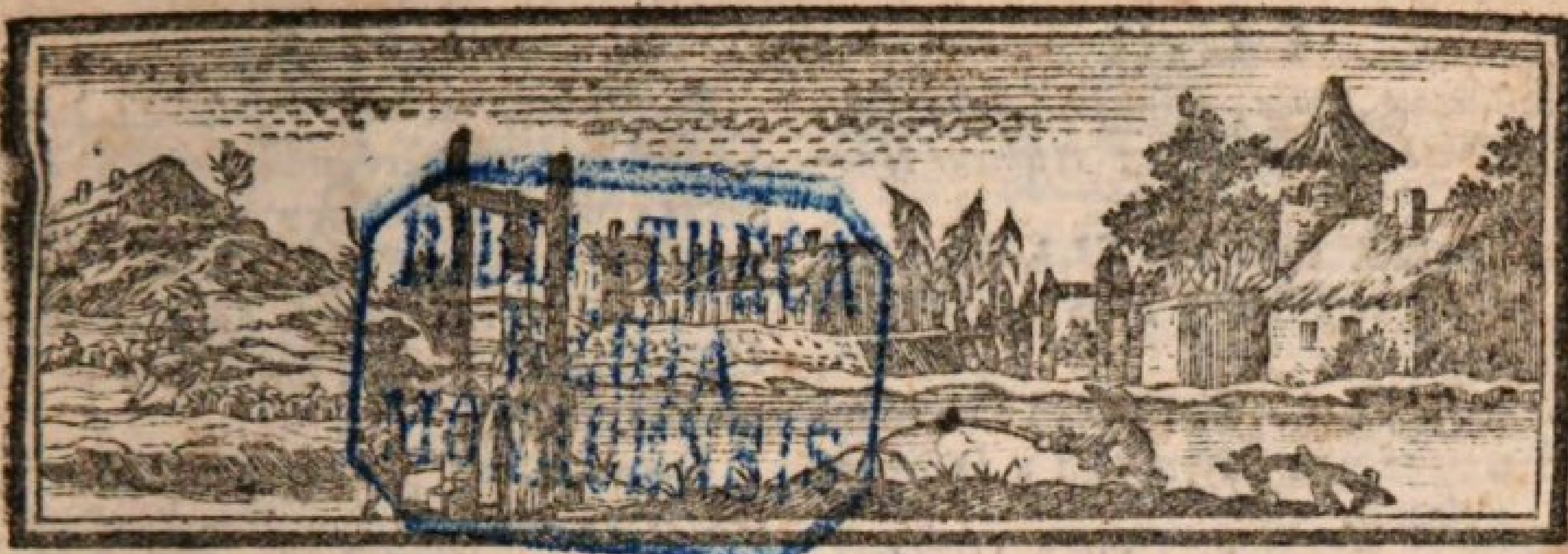
TOME SECOND.

A LYON,
Chez BRUYSET aîné et Comp.e Imprimeurs-Libraires, rue Saint-Dominique, N.° 74.

1797.

G. n. 2883

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS



BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

I

I, Subst. m. La neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles. —C'est une lettre numérale qui vaut un. Placé devant V ou X, il diminue d'une unité le nombre exprimé par l'une ou l'autre de ces deux lettres.

Iacht ou *Yacht*, subst. m. Sorte de bâtiment de mer et de rivière.

Iambe, s. m. (*ï-an-be*) Pied de vers Grec ou Latin, composé d'une brève et d'une longue. —Vers composé d'iambes, sur-tout au second, au quatrième et au sixième pied. En ce sens, on dit aussi adjectiv. *Vers ïambe*.

Iambique, adj. (*ï-an-bi-ke*) Qui concerne le vers ïambe. —*Vers ïambique*, où il y a des ïambes.

Iatraleptique, subst. f. (*I-a-tra-lèp-ti-ke*) Partie de la Médecine qui guérit par les frictions, les fomentations, les emplâtres et autres remèdes appliqués à l'extérieur.

Iatrochimie, s. f. (*I-a-tro-chi-mi-e*) L'art de guérir les maladies avec des remèdes chimiques.

Ibdare, s. m. Poisson du genre du *Cyprin*, qui se trouve dans les lacs de Suède.

Ibibe, s. m. Sorte de petit serpent qui se trouve dans la Caroline, contrée de l'Amérique.

Ibis, subst. m. (*I-bice*) Oiseau qui dévore les serpens. Les Egyptiens en avoient fait une Divinité.

Icelui, *icelle*, pronom adjectif et relatif. Celui dont on a parlé auparavant. Il est vieux et on ne s'en sert plus qu'en style de Pratique.

Ichneumon, s. m. (*Ik-neu-mon*) Quadrupède de la grosseur d'un chat, qu'on appelle aussi *Rat de Pharaon* et *Mangouste*. —Insecte ailé qui a quatre ailes et un aiguillon comme l'abeille.

Ichnographie, s. f. (*Ik-no-gra-fi-e*) Le plan géométral d'un bâtiment.

Ichnographique, adject. (*Ik-no-gra-fi-ke*) Qui appartient à l'ichnographie.

Ichor, s. m. (*I-kor*) t. de Médecine: Sérosité âcre; sanie qui découle des ulcères.

Ichoreux, *euse*, adject. (*I-ko-reû*, *eû-ze*) Séreux et âcre : *Humeur ichoreuse.*

Ichoroïde, subst. f. (*I-ko-ro-i-de*) Humidité semblable à la sanie d'un ulcère.

Ichtyite, s. f. (*Ik-ti-i-te*) Pierre où l'on trouve une cavité qui a la figure d'un poisson.

Ichtyocolle, subst. Nom donné au grand Esturgeon et à la colle que fournit ce poisson.

Ichtyolites, s. m. pl. (*Ik-ti-o-li-te*) Poissons pétrifiés ; pierres chargées d'empreintes de poissons.

Ichtyologie, s. f. (*Ik-ti-o-lo-ji-e*) L'histoire naturelle des poissons.

Ichtyopètre, s. f. Voyez *Ichtyolites.*

Ichtyophage, s. m. et f. (*Ik-ti-o-fa-je*) Celui, celle qui ne mange que du poisson.

Ici, adv. de lieu. En ce lieu-ci ; en cet endroit. Il diffère de *là*, en ce qu'*ici* désigne le lieu où est la personne qui parle, et *là* un lieu différent : *Venez ici*, *allez là.* L'un est plus près, l'autre est plus éloigné. Le premier marque et détermine l'endroit ; le second est plus vague et a besoin, pour être entendu, de quelque signe de l'œil ou de la main. Voyez *Çà.* —Il se joint avec *de*, *par*, *jusque* : *Il est parti d'ici ; il a passé par ici ; il est venu jusqu'ici.*

Ici-bas, adv. Dans ce bas monde. —*Les choses d'ici-bas*, du monde, de la terre.

Icoglan, subst. m. Page du Grand-Seigneur.

Iconoclaste, s. m. Celui qui brise les images.

Iconographie, s. f. (*I-ko-no-gra-fi-e*) Description des images, des tableaux, des bustes, des peintures antiques.

Iconographique, adj. (*I-ko-no-gra-fi-ke*) Qui appartient à l'iconographie.

Iconolâtre, subst. m. Adorateur des images. Nom que les Iconoclastes donnoient aux Catholiques.

Iconologie, subst. f. Explication des images, des monumens antiques.

Iconomaque, subst. m. (*I-ko-nô-ma-ke*) Hérétique qui combat le culte des images.

Icosaèdre, s. m. (*I-ko-za-è-dre*) Corps solide et régulier qui a vingt faces, dont la surface est composée de vingt triangles équilatéraux.

Ictère, s. m. Terme de Médecine : Débordement de bile qui cause la jaunisse.

Ictérique, adj. (*Ik-té-ri-ke*) *Personne ictérique*, qui a la jaunisse. —*Remède ictérique*, propre à guérir la jaunisse.

Ide, subst. m. Poisson du genre du *Cyprin* ; il se trouve dans les eaux douces de l'Europe.

Idéal, *ale*, adject. Qui n'est qu'en idée ; chimérique : *Pouvoir idéal ; richesses idéales. Idéal* est sans pluriel masculin. On ne dit point *Trésors idéaux*, mais *Trésors en idée.*

Idéalisme, s. m. Terme Dogmatique : Système des Philosophes qui voient en Dieu les idées de toutes choses.

Idée, subst. f. Notion que l'esprit se forme de quelque chose : *Idée claire*, *distincte* ou *confuse*, *obscure*, *etc.* ; *se faire* ou *concevoir une idée de...* —Dessein, esquisse d'un ouvrage : *J'en ai jeté l'idée sur le papier.* —Mémoire : *J'en ai quelque idée*, *une idée confuse.* —Vision ; imagination fausse : *Quelle idée avez-vous-là ?* En ce sens il s'emploie plus ordinairement au pluriel : *Ce ne sont que des idées creuses ; se repaître d'idées.*

Idem, terme Latin qui signifie, *le même.* On l'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit.

Identifier, v. act. (*I-dan-ti-fi-é*) Comprendre deux choses sous une même idée ; n'en faire qu'une.

Identique, adj. (*I-dan-ti-ke*) Qui est le même, qui est compris sous une même idée.

Identiquement, adv. (*I-dan-ti-ke-man*) D'une manière identique.

Identité, s. f. (*I-dan-ti-té*) Qualité qui fait que deux ou plusieurs choses n'en font qu'une. (Ce mot et les trois précédens appartiennent proprement à l'école et ne sont point du style ordinaire.)

Ides, s. f. pl. Dans le Calendrier des anciens Romains, le quinzième des mois de Mars, Mai, Juillet et Octobre, et le treizième des autres mois.

Idiocrase, subst. f. (*I-di-o-kra-ze*) ter. de Physique : Disposition ou tempérament propre d'une chose.

Idiome, s. m. Langue propre à une nation. —Par extension, langage d'une partie d'une nation : *L'idiome Provençal, Gascon, etc.*

Idiopathie, s. f. (*I-di-o-pa-ti-e*) ter. de Médecine : Maladie propre à quelque partie du corps. —En Morale, inclination particulière pour une chose.

Idiopathique, adj. (*I-di-o-pa-ti-ke*) Qui appartient à l'idiopathie.

Idiot, ote, adj. et subst. (*I-di-o, o-te*) Stupide ; imbécille. Voyez *Bête*.

Idiotisme, s. m. Manière de parler qui est particulière à une Langue.

Idoine, adj. (*I-doâ-ne*) Propre à... Capable de... Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais.

Idolâtre, adj. et subst. m. et f. Qui adore les idoles. —figur. Qui aime avec excès : *Il est idolâtre de ses pensées*, il y est trop attaché.

Idolâtrer, verb. act. (*I-do-lâ-tré*) Adorer les idoles. —Au figuré, aimer avec trop de passion.

Idolâtrie, s. f. Culte divin qu'on rend à la créature, à une fausse divinité. —figur. Amour excessif : *Aimer jusqu'à l'idolâtrie.*

Idolâtrique, adj. (*I-do-lâ-tri-ke*) Qui appartient à l'idolâtrie.

Idole, s. f. Figure, statue représentant une fausse divinité et exposée à l'adoration. —fig. 1.° Avec la prép. *de*, objet d'une passion extrême : *Il fait son idole de l'argent.* —2.° Sans régime, belle personne qui n'est point animée. En ce sens il est familier.

Idylle, s. f. (*I-di-le*) Petit poëme qui tient de la nature de l'éclogue.

Ieuse, s. f. Sotte de chêne. Voyez *Yeuse*.

If ou *Yf*, s. m. (*ife*) Arbre qui ressemble beaucoup au sapin et à la pesse, et qui croît aux pays chauds, comme en Languedoc, Provence, etc.

Igname, s. m. Espèce de plante de Nigritie qui est rampante, grimpante comme le *houblon*.

Ignare, adj. (*I-gnia-re* ; mouillez *gn*.) Ignorant. Il ne se dit que des personnes. Fam. *Ignare et non lettré.*

Ignée, adj. m. et fém. (Prononcez le *g* dur, comme si on écrivoit *Iguené-e*.) ter. Didactique : Qui est de feu, de la nature du feu.

Ignicole, adj. (*Igue-ni-ko-le*) Qui adore le feu.

Ignition, s. f. (*Igue-ni-cion*) t. de Chimie : Etat d'un métal rougi au feu.

Ignoble, adj. (*I-gnio-ble* ; mouillez *gn*.) Bas ; vil ; qui sent l'homme de basse extraction.

Ignoblement, adv. (*I-gnio-ble-man*) D'une manière ignoble.

Ignominie, s. f. (*I-gnio-mi-ni-e*) Infamie ; grand déshonneur.

Ignominieusement, adv. (*I-gnio-mi-ni-eû-ze-man*) Avec ignominie.

Ignominieux, euse, adj. (*I-gnio-mi-ni-eû, eû-ze*) Plein d'ignominie.

Ignoramment, adv. (*I-gnio-ra-man*) Avec ignorance.

Ignorance, s. f. (*I-gnio-ran-ce*) Défaut de connoissance ; manque de savoir.

Un livre plein d'ignorances grossières, plein de fautes qui marquent une ignorance grossière.

Ignorant, ante, adj. et s. (*I-gnio-ran, an-te*) Celui, celle qui est sans lettres, sans étude, qui n'a point de savoir. —Celui qui n'est pas instruit de certaines choses, qui les ignore.

Ignorer, v. act. (*I-gnio-ré*) Ne savoir pas. —On dit fam. et neutralement ; *Il n'ignore de rien*, il sait tout.

Il, pronom personnel dont le féminin est *Elle*. *Il* se met devant les troisièmes personnes des verbes.

Ile ou *Isle*, s. f. (*i-le*) Espace de terre entouré d'eau de tous côtés.

Iles, s. m. pl. Terme d'Anatomie : *Os des îles*, os larges et plats situés aux parties latérales du bassin.

Iléum ou *Iléon*, s. m. Le dernier et le plus long des intestins grêles.

Iliade, s. f. Poëme épique d'Homère sur la prise de Troye.

Iliaque, adj. (*I-li-a-ke*) *Passion iliaque*, maladie dans laquelle on sent une douleur très-aiguë dans l'intestin iléon : *Muscle iliaque*, celui qui fait mouvoir l'os de la cuisse sur le bassin.

Ilion, s. m. Terme d'Anatomie : Un os des hanches.

Illégal, ale, adj. (Dans ce mot et dans les suivans on prononce les deux *ll* sans les mouiller; *Il-lé-gal.*) Qui est contre la loi.

Illégalité, subst. f. (*Il-lé-ga-li-té*) Caractère de ce qui est illégal. Il est peu usité.

Illégitime, adject. (*Il-lé-ji-ti-me*) Qui n'a pas les conditions requises par la loi.

Illégitimement, adv. (*Il-lé-ji-ti-me-man*) D'une manière illégitime.

Illégitimité, s. f. (*Il-lé-ji-ti-mi-té*) Défaut de légitimité.

Illicite, adj. (*Il-li-ci-te*) Qui n'est pas permis.

Illicitement, adv. (*Il-li-ci-te-man*) D'une manière illicite.

Illimité, ée, adj. (*Il-li-mi-té*) Qui n'a point de limites.

Illuminatif, ive, adj. (*Il-lu-mi-na-tife*) Qui a la vertu d'éclairer.

Illumination, s. f. (*Il-lu-mi-na-cion*) Action d'illuminer dans les fêtes publiques. —Feux et lumières employés à cet effet. —En termes de Dévotion; lumière extraordinaire que Dieu répand dans l'ame.

Illuminé, ée, adj. Eclairé. —Substantivement; un visionnaire, un fanatique: *C'est un illuminé.*

Illuminer, v. act. Eclairer; répandre de la lumière sur... —Faire des illuminations; disposer des lumières avec ordre et symétrie, en signe de réjouissance. —figur. et en ter. de Religion; éclairer l'esprit, l'ame.

Illusion, s. f. (*Il-lu-zion*; en vers, *zi-on.*) Apparence trompeuse présentée à quelqu'un, ou par sa propre imagination, ou par l'artifice d'un autre. —Pensée et imagination chimérique. —Songe, fantôme agréable ou désagréable.

Illusoire, adj. (*Il-lu-zoâ-re*) Qui tend à tromper par une fausse apparence; captieux, etc. *Proposition illusoire.* —Inutile, sans effet: *Demande illusoire.*

Illusoirement, adv. (*Il-lu-zoa-re-man*) D'une façon illusoire.

Illustration, s. f. (*Il-lus-tra-cion*) Explication; discours qui met en son jour ce qu'il y a de beau en un lieu ou sur un sujet. —Dans un sens plus usité, marques d'honneur dont une famille est illustrée. —En termes de Dévotion, *illustration divine*; illumination, lumière particulière qui vient de Dieu.

Illustre, adj. (*Il-lus-tre*) Eclatant, célèbre par le mérite, par les talens, les succès, etc. Il se prend ordinairement en bonne part. —On dit substantivement dans le style badin ou même moqueur; *C'est un illustre.*

Illustrer, v. a. (*Il-lus-tré*) Donner du lustre et de l'éclat; rendre illustre.

Illustrissime, adj. superlatif: Très-illustre.

Ilot ou *Islot*, s. m. (*î-lo*) Petite isle.

Ilote, s. m. A Lacédémone, esclave.

Image, subst. f. Représentation en Sculpture et en Peinture. Il ne se dit en ce sens que des *images* des faux Dieux et de celles des Saints, sur-tout en parlant des iconoclastes. —Estampe. Il ne se dit que des plus grossières. —Ressemblance: *Dieu a fait l'homme à son image.* —Idée; tableau de l'imagination. —En Littérature, 1.° Description; tableau. —2.° Espèce de Métaphore qui, pour rendre un objet plus sensible, le peint sous des traits qui ne sont pas les siens, mais ceux d'un objet analogue.

Imager, ère, subst. (*I-ma-jé, jè-re*) Celui, celle qui vend des images, des estampes.

Imaginable, adj. Qui se peut imaginer.

Imaginaire, adj. (*I-ma-ji-nè-re*) En parlant des personnes; dont l'imagination est blessée ou trompée: *Malade, riche imaginaire.* —En parlant des choses; qui n'est point réel et n'existe que dans l'imagination: *Bonheur imaginaire.* —En termes d'Algèbre, il signifie impossible.

Imaginatif, ive, adj. Qui imagine aisément: *La puissance, la faculté imaginative*, par laquelle on imagine.

Imagination, s. f. (*I-ma-ji-na-cion*) Faculté de l'ame par laquelle elle imagine. —Idée qu'on se forme d'une chose. —Pensée, vision, chimère.

Imaginative, subst. f. La faculté d'imaginer.

Imaginer, verb. act. (*I-ma-ji-né*) Former quelque chose dans son esprit; créer, en quelque sorte, une idée, en être l'inventeur.

S'imaginer, v. réc. Se représenter dans l'esprit. —Croire; se persuader.

Iman, s. m. Ministre de la Religion Mahométane.

Imaret, s. m. (*I-ma-rè*) Hôpital chez les Turcs.

Imbécille, adj. et s. m. f. (*Ein-bé-ci-le*) Foible d'esprit. Voyez *Fou*. —On le disoit autrefois, 1.° pour foible; 2.° pour incapable.

Imbécillité, s. f. (*Ein-bé-ci-li-té*) Foiblesse d'esprit.

Imberbe, subst. m. Poisson du genre de la *Donzelle*. Il se trouve dans la Méditerranée.

Imbiber, verb. act. (*Ein-bi-bé*) Mouiller de quelque liqueur, en sorte que la chose en soit pénétrée.

S'imbiber, v. réc. Devenir imbibé de quelque liqueur. —Pénétrer dans... *L'huile s'imbibe dans la laine.*

Imbibition, s. f. (*Ein-bi-bi-cion*) La faculté de s'imbiber.

Imbriaque, adj. et s. (*Ein-bri-a-ke*) Homme pris de vin. Style familier ou plutôt burlesque.

Imbricée, adj. f. *Une tuile imbricée*; une tuile concave, creuse.

Imbroorbassi, s. m. Chef et Surintendant des écuries du Grand-Seigneur; le Grand-Ecuyer.

Imbu, *ue*, adj. (*Ein-bu*) Il ne se dit qu'au figuré; pénétré de... *Imbu d'une affaire*, *d'une nouvelle*, *d'une mauvaise doctrine.*

Imitable, adject. Qu'on peut imiter. Il ne se dit guères qu'avec la négative.

Imitateur, *trice*, subst. Celui ou celle qui imite.

Imitation, subst. f. (*I-mi-ta-cion*) Action par laquelle on imite.

A l'imitation, adv. A l'exemple de... Sur le modèle de...

Imiter, v. act. (*I-mi-té*) Prendre pour exemple; se conformer à un modèle. —En Littérature; prendre dans ses écrits, l'esprit, le génie, le style d'un autre Auteur. —En Peinture; suivre dans un tableau la manière, le goût, l'ordonnance d'un autre Peintre.

Imm. Dans les mots qui commencent par *imm*, on prononce les deux *mm*.

Imma, subst. Espèce d'ochre rouge, ferrugineuse, dont les Teinturiers et les Peintres se servent en Perse.

Immaculé, *ée*, adj. Qui est sans tache de péché. Il ne se dit sérieusement que de la Conception de la Ste. Vierge.

Immanent, *ente*, adj. (*Im-ma-nan*, *an-te*) ter. Didactique: Qui demeure; continu; constant.

Immanquable, adj. (*Im-man-ka-ble*) Qui ne peut manquer d'arriver, de réussir. Il ne se dit point des personnes.

Immanquablement, adv. (*Im-man-ka-ble-man*) Sans manquer; sans faute.

Immarcessible, adj. Terme Didactique: Qui est incorruptible.

Immatérialiste, subst. m. et fém. Philosophes qui prétendent que tout est esprit, et que le monde n'est composé que d'êtres pensans.

Immatérialité, s. f. Qualité de ce qui n'a point de matière.

Immatériel, *elle*, adj. Qui est sans matière; qui est pur esprit.

Immatériellement, adv. (*Im-ma-té-ri-è-le-man*) D'une manière immatérielle; spirituellement.

Immatriculation, s. f. (*Im-ma-tri-ku-la-cion*) Action d'immatriculer.

Immatricule, subst. f. Enrégistrement du nom de quelqu'un dans un registre public.

Immatriculer, v. a. (*Im-ma-tri-cu-lé*) Ecrire et enrégistrer sur la matricule.

Immédiat, *ate*, adj. (*In-mé-di-a*, *a-te*) Qui agit sans milieu: *Cause immédiate.* —Qui suit ou qui précède sans aucun intervalle: *Successeur*, *prédécesseur immédiat.*

Immédiatement, adv. (*im-mé-di-a-te-man*) D'une manière immédiate.

Immédiatement après, incontinent après; aussi-tôt après.

Immémorial, *ale*, adj. Qui est si ancien qu'il n'en reste aucune mémoire, aucun souvenir.

Immense, adj. (*Im-man-ce*) Qui est d'une grandeur démesurée: *Une somme immense*, une très-grande somme.

Immensement, adver. (*Im-man-ce-man*) D'une manière immense.

Immensité, subst. f. (*Im-man-ci-té*) Grandeur, étendue immense.

Immensurable, adj. m. et fém. (*Im-man-su-ra-ble*) Qu'on ne peut mesurer. Il est peu usité. Voy. *Incommensurable.*

Immersif, *ive*, adj. *Calcination immersive.* En t. de Chimie, épreuve de l'or dans l'eau-forte, lorsqu'on le purifie par l'inquart.

Immersion, subst. f. (*Im-mêr-cion*) Action de plonger dans l'eau. —En ter. d'Astronomie, entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre.

Immeuble, s. m. Bien qui ne se peut transporter; biens fonds, maisons, etc.

Immeuble est aussi adj. *Il obligea ses biens meubles et immeubles.*

Imminent, *ente*, adj. (*Im-mi-nan*, *an-te*) Qui est prêt à tomber sur Qui menace ou dont on est prochainement menacé : *Péril imminent; ruine, disgrace imminente.*

S'immiscer, v. récip. (*Im-mis-cé*) Se mêler de l'administration de quelque affaire. —Il se dit sur-tout, en ter. de Palais, de celui qui, appelé à une succession, en prend les biens comme propriétaire.

Immiséricordieux, *euse*, adj. (*Im-mi-zé-ri-kôr-dieû*) Qui n'a point de miséricorde; qui est sans compassion. Il est peu usité.

Immixtion, s. f. (*In-mikce-tion*; l'e surajouté très-bref.) Addition d'hérédité ou maniement des effets de l'hérédité.

Immobile, adj. Qui ne se meut point. —Dans le moral, qui ne se donne aucun mouvement sur rien.

Immobilier, *ière*, adj. (*im-mo-bi-lié*, *iè-re*) Qui concerne les biens immeubles.

Action immobilière, action intentée pour entrer en possession d'un immeuble.

Immobilité, s. f. Qualité de ce qui est immobile. —fig. Etat d'un homme qui ne se donne sur rien aucun mouvement.

Immodération, s. f. (*Im-mo-dé-ra-cion*) Vice contraire à la modération. Il est peu usité.

Immodéré, *ée*, adj. Excessif, violent: *Chaleur immodérée.*

Immodérément, adv. (*Im-mo-dé-ré-man*) Sans modération, avec excès.

Immodeste, adj. En parlant des personnes; qui manque de modestie et de pudeur. —En parlant des choses; contraire à la modestie.

Immodestement, adv. (*In-mo-dès-te-man*) D'une manière immodeste.

Immodestie, subst. f. Manque de modestie ou de pudeur. —Action immodeste : *Commettre des immodesties.*

Immolateur, s. m. Celui qui immole en sacrifice. Il est peu usité.

Immolation, s. f. (*Im-mo-la-cion*) Action d'immoler.

Immoler, v. act. (*Im-mo-lé*) Offrir en sacrifice.

Figur. *Immoler quelqu'un à sa haine, à son ambition*; le ruiner, le perdre, pour satisfaire sa haine, son ambition.

S'immoler, v. r. Se sacrifier.

Figurém. *S'immoler pour quelqu'un*, s'exposer à perdre sa fortune pour le servir, etc.

Immonde, adj. Impur. Il ne se dit que dans le langage de l'Ecriture : *Animal immonde. L'esprit immonde*, le Démon.

Immondice, s. f. Ordure. En ce sens il se dit toujours au pluriel : *Les rues sont pleines d'immondices.*

Immondice légale; chez les Juifs, pour avoir touché quelque chose d'immonde.

Immortaliser, v. a. (*Im-mor-ta-li-zé*) Rendre immortel dans la mémoire des hommes. —On dit aussi au réciproque *S'immortaliser.*

Immortalité, s. f. Qualité, condition de ce qui ne peut mourir. —Espèce de vie perpétuelle dans la mémoire des hommes.

Immortel, *elle*, adj. Qui n'est point sujet à la mort. —fig. 1.° Ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée. —2.° Ce dont on suppose que la mémoire doit durer toujours.

Immortel, subst. m. Poétiquement; *l'Immortel*, Dieu. On dit plus souvent et mieux *l'Eternel.* —Les Païens appeloient leurs faux Dieux *les Immortels*, et nous disons de même, sur-tout en Poésie.

Immortelle, subst. f. (*Im-mor-tè-le*) Sorte de plante ainsi nommée parce que ses fleurs cueillies à temps se conservent plusieurs années sans se flétrir ni s'altérer.

Immortification, s. f. (*Im-mor-ti-fi-ca-cion*) Vice contraire à la mortification.

Immortifié, *ée*, adj. Qui n'est point mortifié ; sensuel.

Immuable, adj. Qui ne change point : *Dieu seul est immuable par sa nature.*

Immuablement, adv. (*Im-mu-a-ble-man*) D'une manière immuable.

Immunité, s. f. Exemption des impôts, charges, etc. Il diffère d'*exemption* en ce que l'*immunité* est la dispense d'une *charge* onéreuse, et l'*exemption* une exception à une *obligation* commune.

Immutabilité, s. f. Qualité de ce qui est immuable.

Impair, adj. (*Ein-pêr*) Qui ne peut se diviser en parties égales sans reste : *Trois*, *cinq*, *sept*, sont des nombres impairs.

Impalpable, adject. Qui ne se peut toucher avec les mains. —Qui est si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression au toucher.

Impanation, s. f. (*Ein-pa-na-cion*) Subsistance du pain avec le corps de Jesus-Christ après la consécration ; c'est une hérésie des Luthériens que, par cette raison, on peut appeler *Impanateurs.*

Impardonnable, adj. (*Ein-par-do-na-ble*) Qu'on ne peut pardonner.

Imparfait, subst. m. (*Ein-par-fè*) Le second temps de l'indicatif d'un verbe. Il marque le commencement, le cours d'une action sans en désigner la fin, comme *je lisois*, *je jouois*, *quand vous vîntes me voir*. Voy. la Grammaire.

Imparfait, *aite*, adj. (*Ein-par-fè, è-te*) Qui n'est pas achevé. —Qui a des défauts et des imperfections.

Livre imparfait, où il manque quelques feuilles.

Imparfaitement, adv. (*Ein-par-fè-te-man*) D'une manière imparfaite.

Impartable, adj. Terme de Palais : Qui ne peut être partagé. Il vaudroit mieux dire :

Impartageable, adj. (*Ein-par-ta-ja-ble*) Qu'on ne peut partager ni démembrer. Il est peu usité.

Impartial, *ale*, adj. (*Ein-par-ci-al*) Qui ne prend point parti pour l'un plutôt que pour l'autre.

Impartialement, adv. (*Ein-par-ci-a-le-man*) Sans partialité.

Impartialité, s. f. (*Ein-par-ci-a-li-té*) Qualité de celui qui est impartial.

Impartibilité, s. f. Terme de Jurisprudence : Qualité de deux fiefs qui ne peuvent être désunis pour passer sur deux têtes différentes.

Impartible, adj. Qui ne sauroit être partagé.

Impassibilité, subst. f. (*Ein-pa-ci-bi-li-té*) Qualité, caractère de ce qui est impassible.

Impassible, adj. Qui ne peut souffrir de douleur ni de changement.

Impastation, s. f. (*Ein-pas-ta-cion*) ter. de Maçonnerie : Composition faite de substances broyées et mises en pâte.

Impatiemment, adv. (*Ein-pa-cia-man*) Avec impatience, avec inquiétude, avec chagrin.

Impatience, s. f. (*Ein-pa-cian-ce*) Manque de patience ; sentiment d'inquiétude soit dans la souffrance d'un bien, soit dans l'attente d'un mal.

Impatient, *ente*, adj. (*Ein-pa-cian* ; en vers, *ci-an*, *an-te.*) Qui manque de patience.

Impatienter, v. a. (*Ein-pa-cian-té*) Faire perdre patience.

S'impatienter, v. r. Perdre patience ; n'avoir point de patience.

S'impatroniser, v. r. (*Ein-pa-tro-ni-zé*) S'introduire, s'établir dans une maison et y dominer. Il est fam. et se prend en mauvaise part.

Impayable, adj. (*Ein-pé-ia-ble*) Qui ne se peut trop payer. Il est familier.

Impeccabilité, s. f. Etat de celui qui ne peut pas pécher : *L'impeccabilité par nature n'appartient qu'à Dieu seul.*

Impeccable, adj. Incapable de pécher, de faillir.

Impeccance, s. f. Terme Didactique : L'état d'un homme qui ne commet aucun péché : *L'impeccabilité emporte l'impeccance.* Trév.

Impécunieux, *euse*, adj. Qui manque d'argent.

Impécuniosité, s. f. Manque d'argent. Ce mot et le précédent ne sont point établis.

Impénétrabilité, s. f. Qualité qui rend impénétrable.

Impénétrable, adj. Qui ne peut être pénétré.

Impénétrablement, adv. (*Ein-pé-né-tra-ble-man*) D'une manière impénétrable.

Impénitence, s. f. (*Ein-pé-ni-tan-ce*) Etat d'un homme impénitent; endurcissement dans le péché. *Impénitence finale*, celle dans laquelle on meurt.

Impénitent, *ente*, adj. (*Ein-pé-ni-tan*, *an-te*) Qui n'est point pénitent; qui ne se repent point de ses fautes.

Impense, s. f. (*Ein-pan-ce*) ter. de Palais: Dépenses qu'on a faites pour améliorer un bâtiment, un héritage.

Impératif, s. m. Un des modes du verbe; celui dont on se sert lorsque l'on commande. *Voyez* la Grammaire.

Impératif, *ive*, adj. Impérieux: *Voilà un ton bien impératif.* —En termes de Pratique; *disposition impérative*, celle qui ordonne absolument de faire quelque chose.

Impérativement, adv. (*Ein-pé-ra-ti-ve-man*) D'une manière impérative.

Impératoire, s. f. (*Im-pé-ra-toa-re*) Sorte de plante qui se plaît dans les Pyrénées, sur le Mont-d'Or, etc. Sa racine est fameuse en Médecine. On l'appelle aussi *Benjoin François.*

Impératrice, subst. f. La femme d'un Empereur. —Celle qui possède un Empire.

Imperceptible, adj. Qu'on n'apperçoit point, qu'on ne voit point ou qu'on voit très-peu.

Imperceptiblement, adv. (*Ein-pêr-cèp-ti-ble-man*) D'une manière imperceptible; peu à peu; insensiblement.

Imperdable, adject. Qui ne se peut perdre: *Un procès imperdable.*

Imperfection, s. f. (*Ein-pêr-fèk-cion*) Manquement, défaut contraire à la perfection. Voyez *Vice.*

Imperfections d'un livre, feuilles qui manquent pour le rendre complet. —Feuilles qui se trouvent de trop dans un livre.

Impérial, *ale*, adj. Qui est d'Empereur; qui appartient à l'Empereur ou à l'Empire.

Les Impériaux, les Troupes de l'Empereur. —Ses Ministres dans une assemblée.

Impériale, subst. fém. Le dessus d'un carrosse. —Sorte de prune; —de tulipe; —de jeu de cartes.

Couronne impériale, fleur printanière. —*Prune impériale*, grosse prune longue.

Impérieusement, adv. (*Ein-pé-ri-eû-ze-man*) D'une manière impérieuse; avec orgueil.

Impérieux, *euse*, adj. (*Ein-pé-ri-eû*, *eu-ze*) Qui commande avec hauteur; altier, hautain.

Impérissable, adj. Qui ne peut périr. On le dit souvent par hyperbole.

Impéritie, subst. f. (*Ein-pé-ri-ci-e*) Défaut d'habileté dans une profession.

Impersonnel, adj. (*Ein-pêr-so-nel*) Il se dit des verbes qui se conjuguent seulement par la troisième personne du singulier. *Voyez* la Grammaire.

Impersonnellement, adv. (*Ein-pêr-so-nè-le-man*) D'une manière impersonnelle.

Impertinemment, adv. (*Ein-pêr-ti-na-man*) D'une manière impertinente.

Impertinence, s. f. (*Ein-pêr-ti-nan-ce*) Caractère d'une chose ou d'une personne impertinente. —Action, parole impertinente.

Impertinent, *ente*, adj. (*Ein-pêr-ti-nan*, *an-te*) Qui parle, qui agit (et en parlant des choses) qui est contre la raison, la discrétion, la bienséance. Il diffère d'*insolent*, en ce que l'*impertinent* manque avec impudence aux *égards* qu'il convient d'avoir; et que l'*insolent* manque avec arrogance au *respect* qu'il doit porter. Le premier choque, le second insulte. Voyez *Fat.* —On dit substantivement; *C'est un impertinent, une impertinente.*

Imperturbabilité, s. f. Etat de l'ame tranquille, sans trouble.

Imperturbable, adj. Tranquille, qu'on ne peut troubler.

Imperturbablement, adv. (*Ein-pêr-tur-ba-ble-man*) D'une manière imperturbable.

Impétrable, adj. terme de Droit: Qui se peut impétrer, obtenir.

Impétrant, *ante*, adj. (*Ein-pé-tran*) ter. de Droit: Celui qui impètre.

Impétration, s. f. (*Ein-pé-tra-cion*) Action d'impétrer; obtention.

Impétrer, v. a. (*Ein-pé-tré*) Obtenir par ses prières. Son plus grand usage est au Palais : *Impétrer un bénéfice, etc.*

Impétueusement, adv. (*Ein-pé-tu-eû-ze-man*) Avec impétuosité.

Impétueux, euse, adj. (*Ein-pé-tu-eû, eû-ze*) Véhément, violent, rapide. —En parlant des personnes et de ce qui y a rapport ; trop vif, emporté.

Impétuosité, s. f. (*Ein-pé-tu-o-zi-té*) Violence ; effort de ce qui est impétueux. —Extrême vivacité dans l'esprit, dans l'humeur, dans les manières.

Impie, adj. m. et f. Contraire à la Religion : *Sentimens, discours impies.* —En parlant des personnes ; qui a du mépris pour la Religion. En ce sens il est aussi substantif.

Impiété, subst. fém. Mépris pour la Religion. —Au pl. discours ou actions impies.

Impitoyable, adj. (*Ein-pi-toa-ia-ble*) Qui est insensible à la pitié.

Impitoyablement, adv. (*Ein-pi-toa-ia-ble-man*) Sans pitié.

Implacable, adj. Qui ne peut être appaisé.

Implantation, subst. f. (*Ein-plan-ta-cion*) Action de planter une chose dans une autre. *Trév.*

Implanter, v. a. (*Ein-plan-té*) ter. d'Anatomie : Insérer, poser, planter sur ou dans quelque chose.

Implexe, adj. (*Ein-plèk-ce*) Il se dit des Poëmes épiques et des Ouvrages dramatiques, dans lesquels la fortune du héros devient mauvaise de bonne qu'elle étoit, ou de mauvaise devient bonne.

Implication, s. f. (*Ein-pli-ka-cion*) ter. de Palais : Engagement dans une affaire criminelle. —En ter. d'Ecole, contradiction.

Implicite, adj. Qui est contenu dans une proposition, non pas en termes exprès et formels, mais qui s'en tire par une conséquence naturelle.

Implicitement, adv. (*Ein-pli-ci-te-man*) D'une manière implicite.

Impliqué, ée, part. p. et adj. Engagé, compris.

Impliquer, v. act. (*Ein-pli-ké*) En parlant de crime et d'affaire fâcheuse ; envelopper dans... : *On l'a impliqué dans cette accusation.* —En ter. d'Ecole, *impliquer* (renfermer) *contradiction* ; être contradictoire.

Imploration, s. f. (*Ein-plo-ra-cion*) Action par laquelle on implore. Il est peu usité.

Implorer, v. act. (*Ein-plo-ré*) Demander avec ardeur. Voyez *Invoquer.* —*Implorer le bras séculier*, avoir recours au bras séculier.

Impoli, ie, adj. Sans politesse ; qui est opposé à la politesse. Il dit moins que *grossier*, et celui-ci moins que *rustique.* L'*impoli* manque de belles manières, il ne plaît pas ; le *grossier* en a de désagréables, il déplaît ; le *rustique* en a de choquantes, il rebute.

Impolitesse, s. f. Grossiéreté dans les manières, dans le discours. Défaut opposé à la politesse.

Importance, s. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable et de conséquence, soit par elle-même, soit par ses suites. — fam. *Faire l'homme d'importance*, vouloir passer pour un homme de crédit, d'autorité, de mérite.

D'importance, adv. *Quereller d'importance* ; très-fort, extrêmement. Fam.

Important, ante, adj. (*Ein-por-tan*) Qui importe, qui est de grande conséquence. —Dans le st. crit. on l'emploie comme s. m. *C'est un important ; faire l'important*, l'homme d'importance.

Importation, s. f. (*Ein-por-ta-cion*) Action d'importer des marchandises. Son contraire est *exportation.*

Importer, v. a. (*Ein-por-té*) ter. de Commerce : Faire arriver dans son pays les productions, les marchandises étrangères. Il est opposé à *exporter.*

Importer, v. imp. Etre avantageux ; être de conséquence : *Il importe de bien faire.*

N'importe ; qu'importe ? se dit pour marquer qu'on ne se soucie point de la chose dont il s'agit.

Importun, une, adj. (*Ein-por-teun, tu-ne*) Qui cause de l'importunité. —On dit aussi substantiv. *C'est un importun.*

Importunément, adv. (*Ein-por-tu-né-man*) Avec importunité.

Importuner, v. a. (*Ein-por-tu-né*) Incommoder, fatiguer par ses assiduités ou par ses discours.

Importunité, s. f. Action de la personne qui importune.

Imposable, adject. (*Ein-po-ӡa-ble*) Sujet aux impositions.

Imposant, *ante*, adj. (*Ein-po-ӡan*, *an-te*) Qui impose, qui imprime du respect.

Imposer, v. a. (*Ein-po-ӡé*) Mettre dessus. En ce sens il ne se dit que dans cette phrase : *Imposer les mains*, en parlant des sacremens. —En parlant des choses fâcheuses ou difficiles ; charger, soumettre à... *Imposer un joug insupportable, un fardeau trop lourd, une obligation, une peine, etc.* ; *imposer silence à...* Faire taire. —Mettre quelque impôt. —Imputer à tort. —En parlant de respect ; inspirer : *Imposer du respect*, et plus ordinairement sans régime : *Son air, sa présence impose* ; *impose peu*, etc. —Avec la préposition *en* ; mentir, tromper : *Il en impose* ; *vous en imposeӡ à vos Juges.*

Imposer, en termes d'Imprimerie ; placer sur un ais de noyer ou sur un marbre, dans un ordre donné, des pages d'impression, que l'on serre ensuite dans un châssis de fer avec des biseaux et des coins : *Imposer une feuille in-douӡe.*

Imposition, s. f. (*Ein-po-ӡi-cion*) Action d'imposer les mains. —Action de mettre un impôt. —L'impôt lui-même.

Imposition, En t. d'Imprimeur ; action de ranger des pages sur un marbre et de les disposer pour l'impression. —*hétéroclite* ; celle d'un billet, d'une carte, d'un placard.

Impossibilité, s. f. Caractère de ce qui est impossible.

On dit *impossibilité métaphysique*, de ce qui implique contradiction. *Impossibilité physique*, de ce qui est impossible selon l'ordre de la nature ; et *impossibilité morale*, d'une chose qui est vraisemblablement impossible.

Impossible, adj. Qui ne peut être, qui ne se peut faire. —Par extension, très-difficile. —On dit substantiv. *Je ne puis pas faire l'impossible.*

Par impossible, formule qu'on emploie quand on suppose une chose qu'on sait bien être impossible.

Imposte, s. f. Terme d'Architecture : La partie d'un pied droit sur laquelle commence un arc.

Imposteur, s. m. Calomniateur ; qui impute faussement à quelqu'un quelque chose d'odieux et de préjudiciable ; trompeur ; qui en fait accroire, etc. —On le dit adjectivement des choses, dans le sens de trompeur, mensonger : *Un discours, un air imposteur.*

Imposture, s. f. Calomnie ; chose faussement imputée à quelqu'un. Il ne se dit au plur. que dans ce sens. —Illusion : *L'imposture des sens.* —Hypocrisie : *Toute sa vie n'est qu'imposture.*

Impôt, s. m. (*Ein-pô*) Imposition ; taxe ; tribut.

Impotent, *ente*, adj. (*Ein-po-tan*, *an-te*) Privé du mouvement ou de l'usage de quelque membre ; perclus.

Impraticable, adject. En parlant des choses ; qui ne peut se faire, s'exécuter. —En parlant des personnes ; avec qui on ne sauroit vivre, ni traiter.

Chemin impraticable, où l'on ne sauroit passer. —*Maison impraticable*, que l'on ne peut habiter.

Imprécation, s. f. (*Ein-pré-ka-cion*) Souhait qu'on fait qu'il arrive du malheur à quelqu'un ou à soi-même.

Imprécatoire, adjectif. (*Ein-pré-ka-toa-re*) t. Didactique : Qui se fait avec imprécation : *Jurement imprécatoire.*

Imprégnation, s. f. (prononcez le *g* dur, *Ein-pregue-na-cion*) ter. de Chimie : Action par laquelle les sels ou autres particules d'un corps se dissolvent dans un liquide.

Imprégner, v. a. (*Ein-pré-gnié* ; en mouillant *gn.*) Charger une liqueur de quelques particules étrangères.

S'imprégner, v. réc. Tirer le suc ou quelque substance d'un corps par le moyen de l'humidité.

Imprenable, adj. Qui ne peut être pris. Il ne se dit qu'en parlant des villes et places de guerre : *Il n'y a point de place imprenable.*

Imprescriptibilité, subst. f. Terme de Droit : Qualité de ce qui est imprescriptible.

Imprescriptible, adj. Qui ne peut se prescrire, qui n'est pas sujet à prescription.

Impresse, adj. f. Terme Didactique: *Les espèces impresses*, celles qui ont fait impression sur nos sens, sur nos esprits, sur notre mémoire.

Impression, s. f. (*Ein-prè-cion ;* en vers, *ci-on.*) Effet que l'action d'un corps fait sur un autre. —fig. Opinion, sentiment qui s'imprime dans l'esprit, dans le cœur. —Empreinte : *L'impression d'un sceau, d'un cachet sur la cire.* —Effet de l'Imprimerie : *Belle impression ; impression correcte ; ce Livre est de l'impression de Paris*, etc. —Edition. —En termes de Peinture, la couleur telle qu'on la met d'abord sur la toile, pour la préparer à recevoir les vraies couleurs du tableau.

Peinture d'impression, ouvrage de ceux qui peignent des bâtimens.

Imprévu, ue, adject. Qu'on n'a pas prévu; qui surprend; qui arrive sans qu'on y ait pensé.

Imprimé, s. m. Livre imprimé : *Il court un Imprimé.*

Imprimer, v. a. (*Ein-pri-mé*) Faire une empreinte sur... —fig. Il se dit des sentimens, des images qui font impression dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. —En Physique, *imprimer* (communiquer) *du mouvement à un corps.* —Empreindre des lettres sur du papier, du parchemin, etc. avec des caractères de fonte. Dans cette acception il s'emploie aussi neutralement : *Il imprime bien*, correctement, avec goût. *Cet homme n'a pas encore imprimé ;* il n'a encore rien donné au Public. —On dit, dans le même sens, *imprimer une estampe.* —En t. de Peinture, *imprimer une toile.* Voyez *Impression.*

Imprimerie, s. f. L'art d'imprimer des Livres. —Tout ce qui sert à imprimer. —Lieu où l'on imprime. —Commerce d'Imprimeur.

Imprimeur, s. m. Celui qui exerce l'art de l'Imprimerie : *Un Imprimeur exact ; Maître Imprimeur ; Compagnon Imprimeur.*

Imprimure, s. f. Enduit d'une toile pour servir aux Peintres.

Improbable, adject. Qui n'a point de probabilité; invraisemblable.

Improbation, s. f. (*Ein-pro-ba-cion*) L'action d'improuver une chose.

Impromptu, subst. m. emprunté du Latin (*Ein-promp-tu*) Chose faite sur le champ ; sans préparation.

Impropre, adj. Qui n'est pas propre, qui ne convient pas.

Improprement, adv. (*Ein-pro-pre-man*) D'une manière impropre.

Impropriété, s. f. Qualité de ce qui est impropre. Ce mot et les deux précédens ne se disent qu'en parlant du langage.

Improuver, v. a. (*Ein-prou-vé*) Ne pas approuver ; condamner. Voyez *Désapprouver.*

Improvisateur, trice, subst. (*Ein-pro-vi-ẓa-teur*) Celui, celle qui a le talent d'improviser.

Improviser, v. a. et n. (*Ein-pro-vi-ẓé*) Composer et réciter sur le champ une suite de vers sur un sujet donné. C'est un talent commun en Italie et sur-tout à Sienne.

Improviste, adv. *A l'improviste*, subitement ; lorsqu'on y pense le moins.

Imprudemment, adv. (*Ein-pru-da-man*) Avec imprudence ; en homme imprudent.

Imprudence, s. f. (*Ein-pru-dan-ce*) Défaut de prudence. —Action imprudente. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Imprudent, ente, adj. (*Ein-pru-dan, an-te*) Qui manque de prudence ; qui est contraire à la prudence.

Impubère, adject. Qui n'a pas atteint l'âge de puberté ; c'est-à-dire, quatorze ans pour les garçons, et douze ans en parlant des filles.

Impudemment, adv. (*Ein-pu-da-man*) Effrontément.

Impudence, s. f. (*Ein-pu-dan-ce*) Effronterie, manque de pudeur. —Action, parole impudente.

Impudent, ente, adj. (*Ein-pu-dan, an-te*) Insolent, effronté, qui n'a point de pudeur : *C'est un impudent menteur.* —Il est aussi substantif : *C'est un impudent.*

Impudicité, s. f. Vice contraire à la pudicité.

Impudique, adj. m. et f. (*Ein-pu-di-ke*) Qui est contraire à la chasteté. —En parlant des personnes, il s'emploie aussi comme substantif.

Impudiquement, adv. (*Ein-pu-di-ke-man*) D'une manière impudique.

Impugner, v. act. (*In-pu-gnié*; en mouillant *gn.*) Combattre quelque raison, quelque point de doctrine. Il est vieux.

Impuissance, s. f. Manque de force, de pouvoir ou de moyens pour faire une chose. —Il se dit plus particulièrement du défaut naturel ou accidentel qui empêche la génération.

Impuissant, *ante*, adj. Qui a peu ou point de pouvoir. —Plus ordinairement, en parlant des choses; incapable de produire aucun mauvais effet: *Haine*, *colère impuissante*. —Qui a quelque défaut qui empêche d'engendrer. En ce sens il est aussi substantif.

Impulsif, *ive*, adj. Terme de Physique: Qui agit par impulsion: *Force impulsive*.

Impulsion, subst. f. (*Ein-pul-cion*) Mouvement qu'un corps donne à un autre par le choc. — fig. Instigation; action de pousser quelqu'un à faire quelque chose.

Impunément, adv. (*Ein-pu-né-man*) Avec impunité. —Sans inconvénient.

Impuni, *ie*, adj. Qui demeure sans punition.

Impunité, s. f. Manque de punition.

Impur, *ure*, adj. Au physique, qui n'est pas pur; qui est mélangé de quelque chose de mauvais. —Au moral, impudique.

Impurement, adv. (*Ein-pu-re-man*) D'une manière impure. Il est inusité.

Impureté, s. f. Ce qu'il y a d'impur, de grossier dans quelque chose. — fig. Impudicité.

Impureté légale, celle que les Juifs contractoient en faisant une chose défendue par leur loi.

Imputation, subst. f. (*Ein-pu-ta-cion*) Compensation et déduction d'une somme sur une autre. —En matière de Religion; application des mérites de Jesus-Christ. —Accusation faite sans preuve.

Imputer, v. a. (*Ein-pu-té*) Attribuer à quelqu'un quelque chose de digne de blâme. On dit sans article, *imputer à faute*, *à déshonneur*. —En termes de Finance, tenir compte de ce qu'on a reçu sur ce qui étoit dû, ou appliquer un payement à une certaine dette.

In, préposition Latine qui sert à composer plusieurs mots de notre Langue. Ou elle a un sens négatif, comme *inabordable*, *inaction*, *etc.* Ou elle signifie *dedans*: *Incluse*, *incorporer*. Devant *b*, *m*, *p*, elle se change en *im*: *Imbiber*, *immédiat*, *impoli*. Devant *l* et *r*, on la change en *il* et en *ir*: *Illégitime*, *irréligion*, *etc.*

Inabordable, adj. De difficile abord; qu'on ne peut aborder.

Inaccessibilité, s. f. (*I-nak-cè-ci-bi-li-té*) Impossibilité ou grande difficulté d'aborder, d'approcher. Il est peu usité.

Inaccessible, adj. (*I-nak-cè-ci-ble*) Qu'on ne peut approcher: *Il est inaccessible aux sollicitations*; les sollicitations ne peuvent rien sur lui.

Inaccommodable, adj. (*I-na-ko-mo-da-ble*) Qui ne peut être accommodé, en parlant des affaires, des querelles.

Inaccostable, adj. (*I-na-kos-ta-ble*) Qu'on ne peut accoster.

Inaccoutumé, *ée*, adject. (*I-na-kou-tu-mé*) Qu'on n'a pas coutume de faire, d'éprouver. On dit plus souvent et mieux *Inusité*.

Inaction, s. f. (*I-nak-cion*) Cessation de toute action. —Indolence, indifférence sur ses intérêts.

Inadmissible, adj. Qui ne peut ou qui ne doit pas être admis.

Inadvertance, (*Acad.*) *Inadvertence*, (*Trév.*) s. f. Défaut d'attention, d'application.

Inaliénable, adj. Qui ne peut être aliéné, qu'on ne peut engager ni vendre.

Inalliable, adj. (*I-na-li-a-ble*) Qu'on ne peut allier.

Inaltérable, adj. Qui ne peut se changer ni se corrompre.

Inamissibilité, s. f. Qualité de ce qui ne se peut perdre.

Inamissible, adj. (*I-na-mi-ci-ble*) Qui ne peut se perdre. Ce mot et le précédent ne se disent qu'en Théologie en parlant de la Grace.

Inanimé, *ée*, adj. Qui n'est pas animé, qui n'a point de vie: *Créatures inanimées*. — fig. Qui ne marque point

de sentiment : *Personne inanimée, chant inanimé, figure inanimée.*

Inanition, s. f. (*I-na-ni-cion*) Foiblesse causée par défaut de nourriture.

Inapplicable, adj. (*I-na-pli-ka-ble*) Qui ne peut être appliqué. Il se dit des choses.

Inapplication, s. f. (*I-na-pli-ka-cion*) Défaut d'application, d'attention.

Inappliqué, *ée*, adj. (*I-na-pli-ké*) Qui manque d'application, d'attention.

Inappréciable, adj. (*I-na-pré-ci-a-ble*) Qui ne peut être apprécié.

Inaptitude, s. f. Défaut d'aptitude à... de capacité pour....

Inarticulé, *ée*, adj. Qui n'est point articulé : *Des sons inarticulés.*

Inattaquable, adj. (*I-na-ta-ka-ble*) Qu'on n'oseroit attaquer.

Inattendu, *ue*, adj. (*I-na-tan-du*) A quoi on ne s'attendoit pas.

Inattentif, *ive*, adj. (*I-na-tan-tife*) Qui n'a point d'attention.

Inattention, s. f. (*I-na-tan-cion*) Manque d'attention.

Inauguration, subst. f. (*I-nô-gu-ra-cion*, d.) Cérémonie religieuse qui se pratique au sacre ou au couronnement des Empereurs, etc. —On le dit par extension dans les Universités étrangères de l'installation des Professeurs.

Inaugurer, v. act. (*I-n-ô-gu-ré*, d.) Dédier, initier, sacrer. —Chez les Romains, c'étoit prendre les augures, consulter le vol des oiseaux.

Incaguer, v. a. (*Ein-ka-ghé*) Défier quelqu'un ; le braver en témoignant qu'on ne le craint point. Il est familier. —On dit, en style comique ; *Incaguer le destin, la fortune.*

Incamération, s. f. (*Ein-ka-mé-ra-cion*) L'union de quelque terre, droit ou revenu au Domaine du Pape.

Incamérer, v. act. (*Ein-ka-mé-ré*) Unir une terre au Domaine du Pape.

Incantation, s. f. (*Ein-kan-ta-cion*) Enchantement; cérémonies des fourbes qui se donnent pour Magiciens.

Incapable, adj. Qui n'est pas capable : *Il est incapable d'attention, de posséder une charge, etc.* Voy. *Inhabile.* —Qui a trop de cœur, de probité, de vertu, pour faire rien qui y soit contraire : *Il est incapable de lâcheté, de manquer à sa parole.* —Sans régime, il signifie malhabile : *C'est l'homme du monde le plus incapable.*

Incapacité, s. f. Insuffisance; défaut de capacité.

Incarnadin, *ine*, adj. (*Ein-kar-na-dein*, *di-ne*) D'une couleur plus foible que l'incarnat ordinaire. —On dit aussi substantivement ; *Ce ruban est d'un bel incarnadin.*

Incarnat, *ate*, adject. (*Ein-kar-na*) Qui tire sur la couleur de chair. —Il est aussi substantif : *Un bel incarnat.*

Incarnatif, *ive*, adj. *Un bandage, un remède incarnatif*, propre à faire revenir les chairs, à les réunir. —On dit aussi substantivement ; *C'est un bon incarnatif.*

Incarnation, s. f. (*Ein-kar-na-cion*) Union du Fils de Dieu avec la nature humaine.

Incarné, *ée*, adj. Qui a pris un corps de chair : *Le Verbe incarné.* — fig. et fam. *Diable, démon incarné* ; méchant homme. *C'est la vertu, la prudence* ou *la malice incarnée.*

S'incarner, v. réc. Se revêtir d'un corps de chair. Il ne se dit que du mystère par lequel le Verbe s'est fait homme.

Incartade, s. f. Sorte d'insulte faite inconsidérément ; brusquerie; impertinence. Il est familier.

Incartades, pl. extravagances, folies.

Incendiaire, s. m. et f. (*Ein-san-di-è-re*) Celui ou celle qui met à dessein le feu en un lieu. —On dit au figuré adjectivement ; *Propos incendiaires, Discoureur incendiaire.* C'est un néologisme heureux.

Incendie, subst. m. (*Ein-san-di-e*) Grand embrasement. —Au fig. trouble excité dans un Etat par les Factions, etc.

Incendier, v. a. (*Ein-san-dié*) Brûler, consumer par le feu. Son emploi le plus ordinaire est au passif.

Incération, s. f. (*Ein-cé-ra-cion*) Action d'incorporer de la cire avec une autre matiere.

Incertain, *aine*, adj. (*Ein-cêr-tein*, *è-ne*) En parlant des choses ; 1.° douteux, qui n'est pas assuré. En ce sens on dit substantivement ; *Quitter le certain pour l'incertain.* — 2.° Variable :

Temps incertain. —3.° Indéterminé: *Nombre incertain.* —En parlant des personnes; 1.° irrésolu. —2.° Qui ne sait pas, qui doute: *Je suis incertain de ce qui arrivera.*

Incertainement, adv. (*Ein-cêr-tè-ne-man*) Avec doute et incertitude.

Incertitude, subst. f. Etat d'une personne incertaine sur ce qui doit arriver, ou irrésolue sur ce qu'elle doit faire. Voyez *Doute.* —*L'incertitude du temps*, l'inconstance du temps.

Incessamment, adv. (*Ein-cè-sa-man*) Au plutôt, sans délai. —Continuellement. En ce sens il vieillit.

Incessible, adj. (*Ein-cè-ci-ble*) ter. de Palais: Qui ne peut être cédé.

Inceste, s. m. Conjonction illicite entre parens ou alliés au degré prohibé par les lois.

Inceste spirituel, conjonction illicite entre des personnes alliées par une affinité spirituelle, comme entre le parrain et sa filleule, entre le Confesseur et sa pénitente.

Incestueusement, adv. (*Ein-cès-tu-eû-ze-man*) D'une manière incestueuse.

Incestueux, *euse*, adj. (*Ein-cès-tu-eû*, *eû-ze*) Souillé d'inceste; où il y a inceste.

Incestueux, s. m. Qui a commis un inceste.

Incidemment, adv. (*Ein-ci-da-man*) Par occasion, par suite et par connexité.

Incidence, s. f. (*Ein-ci-dan-ce*) ter. de Physique: Chute d'une ligne ou d'un corps sur un autre.

Incident, subst. m. (*Ein-ci-dan*) Evénement qui survient dans le cours d'une affaire. —Dans un Poëme dramatique, événement considérable qui survient dans le cours de l'action principale. —En matière de procès, point à débattre qui naît ou qu'on fait naître dans le cours de l'action. —Dans les disputes, contestation le plus souvent étrangère au sujet.

Incident, *ente*, adj. Terme de Palais: *Demande*, *requête*, *question*, *proposition incidente*, qui survient pendant le cours de l'affaire principale. —En ter. d'Optique, *rayon incident*, celui qui tombe sur une surface réfléchissante ou refringente. —En Grammaire, *proposition incidente*, proposition particulière, liée à un mot dont elle est un supplément explicatif ou déterminatif.

Incidentaire, s. m. (*Ein-ci-dan-tè-re*) Qui forme des incidens; chicaneur.

Incidenter, v. neut. (*Ein-ci-dan-té*) Chicaner, en faisant naître des incidens: *Il incidente à tout moment.*

Incinération, s. f. (*Ein-ci-né-ra-cion*) ter. de Chimie: Réduction des végétaux en cendres.

Incirconcis, *ise*, adj. (*Ein-cir-kon-ci*, *i-ze*) Qui n'est pas circoncis. —figur. et en style de l'Ecriture, immortifié: *Incirconcis des lèvres*, *du cœur*, *des oreilles.*

Incirconcision, s. f. (*Ein-cir-kon-ci-zion*) Il ne se dit guères qu'au fig. *L'incirconcision du cœur.*

Inciser, v. act. (*Ein-ci-zé*) ter. de Chirurgie: Couper en long. —En parlant des arbres; faire des taillades. —En parlant des sucs de l'estomac; diviser.

Incisif, *ive*, adj. (*Ein-ci-zife*, *i-ve*) Il se dit en Médecine, des remèdes propres à diviser, à atténuer les humeurs. —*Dents incisives*, celles de devant qui servent à couper les alimens.

Incision, subst. f. (*Ein-ci-zion*) Coupure; taillade.

Incitation, s. f. (*Ein-ci-ta-cion*) Instigation; action de celui qui incite.

Inciter, v. act. (*Ein-ci-te*) Induire à faire quelque chose; exciter; pousser. Il se dit en bien comme en mal.

Incivil, *ile*, adj. et subst. Qui n'est pas civil; impoli.

Incivilement, adv. (*Ein-ci-vi-le-man*) D'une manière incivile: *Traiter quelqu'un incivilement.*

Incivilité, s. f. Action contraire à la civilité.

Inclémence, s. f. (*Ein-klé-man-ce*) Défaut de clémence. Il n'est point usité en ce sens, excepté en Poésie: *L'inclémence des Dieux.* —En parlant du temps, rigueur: *L'inclémence de l'air*, *de la saison.*

Inclinaison, s. f. (*Ein-kli-nè-zon*) ter. de Géométrie: *L'inclinaison d'un plan*, l'angle qu'un plan fait avec un autre plan. —*L'angle d'inclinaison*,

l'angle qu'une ligne forme avec une autre ligne.

Inclinant ; ante, adj. Qui incline, qui penche de quelque côté.

Inclination, s. f. (*Ein-kli-na-cion*) Etat, situation d'une chose qui penche vers une autre. —Mouvement du corps qui se baisse. —figur. 1.° Disposition et pente naturelle à quelque chose. Il ne se dit que des personnes. —2.° Affection ; amour. —3.° Personne qu'on aime. —4.° Chose pour laquelle on a du penchant.

Incliner, verb. act. (*Ein-kli-né*) Baisser ; pencher ; courber : *Incliner la tête, le corps.*

Incliner, v. n. Avoir du penchant pour quelque chose ; y être porté : *Incliner à la paix, à un avis, etc.* —Pencher d'un côté : *Cette poutre incline plus d'un côté que de l'autre.*

S'incliner, verb. pron. Se pencher. —Pencher la tête par respect, etc.

Inclus, use, adj. (*Ein-klû, û-ze*) Enfermé dans... Ce mot est le part. p. du verbe *Inclure* qui n'est plus d'usage.

L'incluse, s. f. La lettre enfermée dans un paquet : *La lettre ci-incluse.* Style familier.

Inclusive, s. f. *Donner l'inclusive à un Cardinal*, le recevoir dans le conclave après qu'il est fermé.

Inclusivement, adv. (*Ein-klu-zi-ve-man*) En y comprenant ; y compris.

Incoatif, ive, adject. Terme de Grammaire : Qui commence ou qui exprime le commencement d'une action.

Incognito, adv. emprunté de l'Italien. (Mouillez *gn.*) Sans être connu. —On dit substant. *Garder l'incognito*, ne pas se faire connoître.

Incombustibilité, s. f. (*Ein-kon-bus-ti-bi-li-té*) Qualité de ce qui est incombustible. Il est peu usité.

Incombustible, adj. Qui ne se consume point au feu.

Incommensurabilité, s. f. (*Ein-ko-man-su-ra-bi-li-té*) Etat, qualité de ce qui est incommensurable.

Incommensurable, adject. (*Ein-ko-man-su-ra-ble*) Qui ne peut être mesuré. —En Géométrie, il se dit de deux quantités qui n'ont point de commune mesure.

Incommode, adj. (*Ein-ko-mo-de*) En parlant des choses ; fâcheux, qui cause quelque peine. —En parlant des personnes ; importun, qui est à charge.

Incommodé, ée, adj. Malade ; qui a quelque incommodité. —Pauvre ; qui n'est pas à son aise. En ce sens on ne le dit guères qu'avec l'addition *dans ses affaires.* —En ter. de Marine, *vaisseau incommodé*, qui a perdu quelqu'un de ses mats.

Incommodément, adv. (*Ein-ko-mo-dé-man*) D'une manière incommode.

Incommoder, v. act. (*Ein-ko-mo-dé*) Causer quelque sorte d'incommodité.

Incommodité, s. f. (*Ein-ko-mo-di-té*) La peine que cause une chose incommode. —Indisposition ; maladie.

En ter. de Marine, *Donner* ou *faire le signal d'incommodité* ; marquer par un signal qu'on a besoin d'être secouru.

Incommunicable, adj. (*Ein-ko-mu-ni-ka-ble*) Qui ne peut se communiquer ; dont on ne peut faire part.

Incommutabilité, subst. f. Terme de Pratique. Il se dit d'une possession où on ne peut être troublé légitimement.

Incommutable, adject. *Propriétaire, possesseur incommutable*, qui ne peut être légitimement dépossédé.

Incommutablement, adv. (*Ein-ko-mu-ta-ble-man*) De sorte qu'on ne puisse être troublé légitimement.

Incomparable, adj. A qui *ou* à quoi rien ne peut être comparé.

Incomparablement, adv. (*Ein-kon-pa-ra-ble-man*) Sans comparaison. Il s'emploie toujours avec un adverbe de comparaison, comme *plus, mieux : Il est incomparablement mieux qu'il n'étoit.*

Incompatibilité, s. f. Antipathie des humeurs et des esprits. —Impossibilité de posséder à la fois deux charges, etc. Voyez *Incompatible.*

Incompatible, adject. Qui ne peut compatir, s'accorder avec... *Humeurs, esprits incompatibles.* —Il se dit de deux charges, de deux bénéfices, qui ne peuvent, suivant les lois, être réunis dans la même personne.

Incompétemment, adv. (*Ein-kon-pé-ta-man*) Sans compétence ; par un Juge qui n'est pas compétent.

Incompétence, s. f. (*Ein-kon-pé-tan-ce*) Défaut de compétence.

Incompétent, *ente*, adj. (*Ein-kon-pé-tan*, *an-te*) Qui n'est pas compétent : *Juge incompétent*, *partie incompétente.*

Incomplaisance, subst. f. (*Ein-kon-plé-ʒan-ce*) Défaut opposé à la complaisance. Il est peu usité.

Incomplet, *ète*, adj. (*Ein-kon-plè*, *è-te*) Qni n'est pas complet.

Incomplexe, adj. (*Ein-kon-plèk-ce*) Qui n'est pas complexe ou composé. —En Algèbre ; *Une grandeur incomplexe*, une grandeur simple.

Incompréhensibilité, s. f. (*Ein-kon-pré-an-ci-bi-li-té*) Qualité, état de ce qui est incompréhensible.

Incompréhensible, adj. Qui ne peut être compris.

Incompressible, adj. (*Ein-kon-prè-ci-ble*) Qui ne peut être comprimé.

Inconcevable, adj. Qu'on ne peut concevoir.

Inconciliable, adj. Qui ne peut se concilier ou s'accorder avec d'autres choses.

Inconduite, s. f. Défaut de conduite.

Incongru, *ue*, adj. Terme de Grammaire : Qui est contre les règles ordinaires.

Incongruement, adv. (*Ein-kon-gru-man*) D'une manière incongrue.

Incongruité, s. f. Faute contre les règles de la Grammaire. —fig. Faute contre le bon sens ou la bienséance, soit dans le discours, soit dans la conduite.

Inconnu, *ue*, adj. (*Ein-ko-nu*) Qui n'est pas connu : *Homme inconnu*, *terres inconnues.* —Qui est peu connu ou qu'on regarde comme de peu de chose : *Elle s'est entêtée d'un inconnu.* Dans l'un et l'autre sens il s'emploie souvent comme substantif.

Inconséquence, s. f. (*Ein-kon-cé-kan-ce*) Contrariété entre le principe et la conséquence. —Opposition dans les conduites différentes de la vie : *C'est une inconséquence de croire un enfer et de mener une vie déréglée.*

Inconséquent, *ente*, adj. (*Ein-kon-cé-kan*) Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes.

Inconsidération, s. f. (*Ein-kon-ci-dé-ra-cion*) Imprudence légère.

Inconsidéré, *ée*, adj. et s. Imprudent, peu réfléchi.

Inconsidérément, adv. (*Ein-kon-ci-dé-ré-man*) D'une manière inconsidérée.

Inconsolable, adj. Qui ne peut se consoler.

Inconsolablement, adv. (*Ein-kon-so-la-ble-man*) De manière à ne pouvoir être consolé.

Inconstamment, adv. (*Ein-kons-ta-man*) Avec inconstance.

Inconstance, s. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de sentiment, de conduite.

Inconstant, *ante*, adj. (*Ein-kons-tan*, *an-te*) Qui est sujet à changer ; léger. Voyez *Léger.*

Incontestable, adj. Qu'on ne peut contester.

Incontestablement, adv. (*Ein-kon-tes-ta-ble-man*) D'une manière incontestable.

Incontesté, *ée*, adj. Qui n'est point contesté.

Incontinence, subst. f. (*Ein-kon-ti-nan-ce*) Vice opposé à la continence, à la chasteté.

Incontinence d'urine, écoulement involontaire d'urine.

Incontinent, *ente*, adj. (*Ein-kon-ti-nan*, *an-te*) Qui n'est pas chaste.

Incontinent, adv. Aussi-tôt, sur l'heure. —Bientôt. —Tout de suite.

Inconvénient, s. m. (*Ein-kon-vé-ni-an*) Ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire. —Conséquence fâcheuse qui résulte d'un parti qu'on prend.

Inconvertible, adj. Qui ne peut être converti.

Incorporalité, s. f. Terme Dogmatique. Il se dit de Dieu et des Esprits qui n'ont point de corps.

Incorporation, s. f. (*Ein-kor-po-ra-cion*) En Chimie, action d'incorporer, de mêler ensemble diverses matières. —Il se dit fig. 1.° de la réunion d'une terre à une autre. —2.° D'un Régiment dont on supprime le nom et dont on fait entrer les Soldats dans un autre corps.

Incorporel,

Incorporel, elle, adj. Qui n'a point de corps.

Une chose incorporelle, en ter. de Droit, celle qu'on ne peut toucher et qui consiste en droits et en actions : *Les droits de péage sont incorporels.*

Incorporer, v. a. (*Ein-kor-po-ré*) En ter. de Chimie, mêler et unir ensemble quelques matières ; en faire un corps qui ait de la consistance : *La cire et les gommes s'incorporent facilement ensemble.* —fig. Joindre un corps moral à un autre.

S'incorporer, v. réc. Se mêler en ne faisant qu'un corps.

Incorrect, ecte, adj. (*Ein-kô-rèk, èk-te, r* forte.) Qui manque de correction.

Incorrection, s. f. (*Ein-kô-rèk-cion, r* forte.) Défaut de correction.

Incorrigibilité, s. f. (*Ein-kô-ri-ji-bi-li-té, r* forte.) Caractère de celui qui est incorrigible.

Incorrigible, adj. (*Ein-kô-ri-ji-ble, r* forte.) Qui ne veut pas (ou en parlant des choses) qui ne peut pas se corriger.

Incorruptibilité, s. f. (*Ein-kô-rup-ti-bi-li-té, r* forte.) Qualité de ce qui est incorruptible.

Incorruptible, adj. (*Ein-kô-rup-ti-ble, r* forte.) Qui ne peut se corrompre ; qui ne peut être corrompu.

Incorruption, s. f. (*Ein-kô-rup-cion, r* forte.) ter. de Physique : Etat de ce qui ne se corrompt point.

Incrassant, ante, adj. *Un remède incrassant* ; qui épaissit le sang, les humeurs.

Incrasser, v. a. (*Ein-kra-cé*) t. de Médecine : Epaissir le sang.

Incrédibilité, s. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose.

Incrédule, adj. et subst. m. et f. Qui ne croit pas aisément. —Qui ne croit pas aux mystères de la Religion.

Incrédulité, subst. fém. Opposition, répugnance à croire ce qui est croyable. —Manque de foi, en matière de Religion.

Incréé, ée, adject. Qui existe sans avoir été créé : *La Sagesse incréée*, le fils de Dieu.

Incréper, v. a. (*Ein-kré-pé*) Blâmer, gronder. Il est vieux.

Incroyable, adj. (*Ein-kroa-ia-ble*) Qui ne peut être cru ; qui est difficile à croire. Il diffère de *Paradoxal*, en ce que celui-ci regarde les *opinions*, et l'autre les *événemens*. On raconte des choses *incroyables* ; on propose des *paradoxes*. —On dit impersonnellement ; *il est incroyable combien* ou *quel*, etc. —Par exagération, excessif ; extraordinaire.

Incroyablement, adv. (*Ein-kroa-ia-ble-man*) D'une manière incroyable. Il est peu usité.

Incrustation, s. f. (*Ein-krus-ta-cion*) Sorte d'ornement qu'on applique dans des entailles faites exprès dans le corps d'un bâtiment. —Croûte ou enduit pierreux autour d'un corps qui a séjourné dans l'eau.

Incruster, verb. act. (*Ein-krus-té*) Appliquer une piéce de marbre, etc. contre une muraille pour l'orner.

Incubation, s. f. (*Ein-ku-ba-cion*) Se dit de l'action de la femelle des animaux ovipares, lorsqu'elle se pose et demeure sur ses œufs pour les couver et les faire éclore.

Incube, s. m. Sorte de démon qui, suivant une erreur populaire, abuse des femmes.

Inculpation, s. f. (*Ein-kul-pa-cion*) ter. de Palais : Attribution d'une faute à quelqu'un.

Inculper, v. a. (*Ein-kul-pé*) Accuser quelqu'un d'une faute.

Inculquer, v. a. (*Ein-kul-ké*) Mettre une chose dans l'esprit à force de la répéter.

Inculte, adj. Qui n'est pas cultivé. —Au figuré, qui n'est pas poli.

Incurabilité, s. f. Etat de ce qui est incurable.

Incurable, adj. Qu'on ne peut guérir. —Il est aussi substantif : *L'Hôpital des incurables ; c'est un incurable.*

Incurie, subst. f. Défaut de soin ; négligence.

Incursion, subst. f. (*Ein-kur-cion*) Course de gens de guerre, en pays ennemi. Voyez *Irruption.*

Incuse, adject. et s. f. (*Ein-ku-ze*) *Une médaille incuse* ou *une incuse*, est une médaille dont un des côtés ou même tous les deux sont gravés en creux, au lieu de l'être en relief.

Inde, bois d'Inde, s. m. Bois dont la décoction est fort rouge.

Inde, couleur bleue qu'on tire de l'indigo.

Indécemment, adv. (*Ein-dé-sa-man*) Avec indécence.

Indécence, subst. f. (*Ein-dé-san-ce*) Manque de décence. —Action, discours indécent.

Indécent, ente, adj. (*Ein-dé-san*) Contraire à la décence, à l'honnêteté publique, etc.

Indéchiffrable, adj. Qui ne peut être déchiffré, deviné; obscur, embrouillé.

Indécis, ise, adj. (*Ein-dé-ci, i-ze*) En parlant des choses; qui n'est pas décidé. —En parlant des personnes; irrésolu, qui a de la peine à se déterminer. Voyez *Irrésolu*.

Indécision, s. f. (*Ein-dé-ci-zion*) Etat d'un homme indécis; indétermination.

Indéclinable, adj. Terme de Grammaire: Qui ne se peut décliner.

Indécrottable, adj. (*Ein-dé-kro-table*) Qui ne peut se décrotter, se polir. Il ne se dit que dans le style figuré, comique ou satyrique: *Pédant, animal indécrottable*.

Indéfectibilité, s. f. Qualité de ce qui est indéfectible.

Indéfectible, adj. Qui ne peut défaillir, cesser d'être. Ce mot et le précédent ne se disent qu'en parlant de l'Eglise.

Indéfendu, ue, adj. (*Ein-dé-fan-du*) Abandonné; qui est sans défense. Il est peu usité.

Indéfini, ie, adj. Indéterminé; qui n'a point de bornes certaines. —En Logique, on nomme *proposition indéfinie*, celle dont le sujet n'a aucune marque d'universalité, de particularité ou de singularité: comme, *Les François sont affables*.

Indéfiniment, adv. (*Ein-dé-fi-ni-man*) D'une manière indéfinie.

Indéfinissable, adj. Qu'on ne sauroit définir.

Indélébile, adject. Qui ne peut être effacé.

Indélibéré, ée, adj. Ce sur quoi on n'a point délibéré, on n'a point réfléchi: *Acte involontaire et indélibéré*.

Indemniser, v. a. (Pron. comme si on écrivoit *in-dame-ni-zé*; l'*e* surajouté très-bref.) Dédommager.

Indemnité, s. f. (*Ein-dame-ni-té*) Dédommagement.

Indépendamment, adv. (*Ein-dé-pan-da-man*) D'une manière indépendante. —*Indépendamment de*... outre.

Indépendance, s. f. L'état de celui qui ne dépend de personne; liberté de tout engagement.

Indépendant, ante, adj. (*Ein-dé-pan-dan*) Qui ne dépend, qui ne relève de personne. —Ce qui n'a point de connexité avec une autre chose.

Indépendans, s. pl. Sectaires qui ne reconnoissoient point d'autorité ecclésiastique.

Indépendantisme, subst. m. Secte des Indépendans.

Indestructibilité, s. f. Qualité de ce qui est indestructible.

Indestructible, adj. Qui ne peut se détruire.

Indétermination, s. f. (*Ein-dé-têr-mi-na-cion*) Irrésolution.

Indéterminé, ée, adj. En parlant des choses; indéfini, qui n'est pas déterminé. —En parlant des personnes; irrésolu.

Indéterminément, adv. (*Ein-dé-têr-mi-né-man*) D'une manière indéterminée; sans rien déterminer.

Indévot, ote, adject. (*Ein-dé-vo*) Qui n'est pas dévot. —Il est aussi subst. *C'est un indévot*.

Indévotement, adv. (*Ein-dé-vo-te-man*) D'une manière indévote.

Indévotion, s. f. (*Ein-dé-vo-cion*) Défaut de dévotion.

Index, subst. m. (*Ein-dèkce*) Table qu'on met à la fin des livres latins. —Le doigt le plus proche du pouce.

Index expurgatoire ou simplement *Index*, catalogue des livres défendus à Rome par les Inquisiteurs ou par la Congrégation de l'*Index*.

Indicateur, s. m. Terme d'Anatomie: Muscle du doigt qui suit le pouce.

Indicatif, s. m. Le premier mode d'un verbe. *Voyez* la Grammaire.

Indicatif, ive, adj. Qui indique.

Indication, s. f. (*Ein-di-ka-cion*) Action d'indiquer. —Signe qui indique quelque chose.

Indice, s. m. Signe apparent et probable d'une chose. —Quelques-uns le disent pour *index* dans le sens de table de livre et de catalogue imprimé des livres défendus à Rome. —Sorte de Dictionnaire.

Indicible, adj. Qui ne peut être exprimé par des paroles : *Joie, douleur, plaisir indicible.* Il est familier.

Indiction, subst. f. (*Ein-dik-cion*) Convocation d'un Concile, etc. pour un jour determiné. —En ter. de Chronologie, révolution de quinze années : *Indiction première, seconde, etc.* la première, la seconde année de chaque indiction.

Indicule, s. m. Ce qui montre, qui enseigne, qui annonce. Il est peu usité.

Indienne, s. f. (*Ein-diè-ne*) Toile de coton sur laquelle on imprime des figures, des fleurs, etc.

Indifféremment, adv. (*Ein-di-fé-raman*) D'une manière indifférente.

Indifférence, s. f. (*Ein-di-fé-ran-ce*) Disposition d'esprit qui fait qu'on n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre. —Peu d'attachement, froideur, etc.

Indifférent, ente, adj. (*Ein-di-fé-ran, an-te*) En parlant des choses ; 1.° qui peut se faire également bien de différentes manières. En ce sens il s'emploie ordinairement avec le verbe *Etre* impers. *Il est indifférent que vous preniez ce chemin ou l'autre. Il m'est indifférent de sortir ou de rester.* —2.° Qui touche peu, qui n'intéresse guères : *Nous parlions de choses indifférentes.* 3.° Qui n'est en soi ni bon ni mauvais : *Action indifférente.*—En parlant des personnes ; 1.° qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre. —2.° Qui n'a d'attachement à rien ; qui n'est touché de rien. Il s'emploie ordinairement au pluriel.

Indigence, s. f. Grande pauvreté.

Indigène, subst. Il se dit des naturels d'un pays. —Il s'emploie aussi adject. *Plante indigène*, plante naturelle à un pays.

Indigent, ente, adj. (*Ein-di-jan, an-te*) Pauvre, nécessiteux. —On dit substantivement au masc. *un indigent, les indigens*,

Indigeste, adject. Qui est difficile à digérer. —Au figuré, mal conçu, sans ordre et sans netteté.

Indigestion, s. f. (*Ein-di-jès-tion*) Mauvaise digestion, coction imparfaite des alimens.

Indigètes, s. m. Nom que les Anciens donnoient à leurs Héros, aux Demi-Dieux particuliers d'un pays.

Indignation, s. f. (*In-di-gnia-cion* ; mouillez *gn.*) Sorte de colère que donne une chose *indigne*, injuste, contraire à la raison, à la vertu.

Indigne, adject. (mouillez *gn.*) En parlant des personnes ; qui n'est pas digne, qui ne mérite pas : *Indigne d'un bienfait, etc.* On dit substantiv. sans régime (style fam.) *C'est un indigne.* —En parlant des choses ; 1°. qui ne convient pas au rang, au caractère. 2.° Condamnable.

Indignement, adv. (*Ein-di-gne-man*) D'une manière indigne.

Indigné, ée, part. pass. d'*Indigner*, et adj. Qui a de l'indignation.

Indigner, v. a. (*Ein-di-gnié*) Exciter l'indignation.

S'indigner, v. pron. Entrer en indignation, se fâcher.

Indignité, s. f. (mouillez *gn*) Qualité de ce qui est indigne. —Enormité : *L'indignité de cette action.* —Outrage, affront : *C'est une indignité* ; *traiter avec indignité.* Il n'a de pluriel qu'en ce sens : *On lui a fait mille indignités.*

Indigo, s. m. Plante qui croît dans les Indes. —Pâte faite de cette plante. —Couleur bleue qu'on en tire.

Indigoterie, s. f. Lieu où l'on cultive, où l'on prépare l'indigo.

Indiquer, v. a. (*Ein-di-ké*) Montrer comme au doigt. —Donner à connoitre. —Marquer, en parlant d'une assemblée : *Indiquer une séance, une assemblée à un tel jour.*

Indire, s. m. Terme de Fief : Droit des Seigneurs de grands fiefs de doubler en certains cas les rentes dues par les vassaux.

Indirect, ecte, adject. (*Ein-di-rèk, rèk-te*) Qui n'est pas direct. On ne l'emploie point au propre. —Au figuré, 1.° *Louanges indirectes*, données adroitement, sans paroître en avoir eu le

dessein. —*Harangue indirecte*, celle dans laquelle l'Historien ne fait point parler directement celui qui est censé la faire. —3.° *Vues indirectes*, desseins intéressés que l'on cache sous l'apparence de quelque autre dessein. —4.° *Avantage indirect*, que l'on fait adroitement à quelqu'un contre l'usage et les lois. —5.° *Moyens indirects*, *voies indirectes*; mauvais moyens employés pour parvenir à ses fins.

Indirectement, adv. (*Ein-di-rèk-te-man*) D'une manière indirecte.

Indisciplinable, adj. Indocile, qu'on ne peut discipliner.

Indiscipline, s. f. (*Ein-di-ci-pli-ne*) Manque de discipline.

Indiscipliné, *ée*, adj. Qui n'est pas discipliné.

Indiscret, *ète*, adj. et subst. (*Ein-dis-crè*, *è-te*) Qui n'a point de discrétion. —Qui ne garde aucun secret.

Indiscrètement, adv. (*Ein-dis-krè-te-man*) D'une manière indiscrète.

Indiscrétion, s. f. (*Ein-dis-kré-cion*) Manque de discrétion. —Action indiscrète.

Indispensable, adject. (*Ein-dis-pan-sa-ble*) Ce dont on ne peut se dispenser.

Indispensablement, adv. (*Ein-dis-pan-sa-ble-man*) Nécessairement; par une loi, par un devoir indispensable.

Indisponible, adj. *Biens indisponibles*, dont on ne peut disposer par testament.

Indisposé, *ée*, part. p. et adj. Voy. *Indisposer*. —Légérement malade.

Indisposer, v. act. (*Ein-dis-po-zé*) Aliéner; fâcher; mettre dans une disposition peu favorable.

Indisposition, s. f. (*Ein-dis-po-zi-cion*) Maladie, incommodité légère. —Disposition peu favorable à quelqu'un; éloignement, aversion pour...

Indissolubilité, s. f. Qualité de ce qui est indissoluble.

Indissoluble, adject. Qui ne peut se dissoudre: *L'argent est indissoluble dans l'eau régale*; au fig. *union*, *attachement indissoluble*.

Indissolublement, adv. (*Ein-di-so-lu-ble-man*) D'une manière indissoluble.

Indistinct, *incte*, adj. (*Ein-dis-teink*, *teink-te*) Qui n'est pas distinct. Il ne se dit que des sons et des idées.

Indistinctement, adv. (*Ein-dis-teink-te-man*) D'une manière indistincte: *Prononcer indistinctement*. —Confusément: *Voir indistinctement*. —Sans distinction; sans faire aucune différence de l'un à l'autre.

Individu, s. m. Terme Dogmatique: Être particulier de chaque espèce.

Individuel, *elle*, adj. Qui a rapport à l'individu.

Individuellement, adv. (*Ein-di-vi-du-è-le-man*) A ne regarder précisément que l'individu.

Indivis, *ise*, adj. (l'*s* finale se prononce au masculin.) Qui n'est pas divisé.

Par indivis, adv. En commun.

Indivisibilité, s. f. Etat de ce qui ne peut être divisé.

Indivisible, adj. Qui ne se peut diviser; qui ne se divise point.

Indivisiblement, adv. (*Ein-di-vi-zi-ble-man*) D'une manière indivisible.

In-dix-huit, subst. m. Livre dont la feuille se plie en dix-huit feuillets.

Indocile, adj. Qui n'a pas de docilité.

Indocilité, s. f. Manque de docilité; difficulté à être instruit et gouverné.

Indolence, subst. f. (*Ein-do-lan-ce*) Etat d'un homme qui n'est sensible à rien de ce qui touche les autres hommes; nonchalance, avec cette différence que l'*indolence* semble prendre sa source dans une sorte d'apathie, dans l'indifférence; et la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament.

Indolent, *ente*, adject. (*Ein-do-lan*, *an-te*) Qui a de l'indolence; nonchalant; qui n'est touché de rien. Il est aussi subst. *C'est un indolent*, *une indolente*. —En ter. de Médecine, *tumeur indolente*, qui ne cause point de douleur.

Indomptable, adj. (on fait sentir le *p* du moins dans la prononciation soutenue.) Qui ne peut être dompté.

Indompté, *ée*, adj Qui n'a pu encore être dompté: *Un cheval*, *un taureau indompté*, furieux, fougueux, sauvage.

In-douze, s. m. Livre dont la feuille a vingt-quatre pages.

Indu, *ue*, adj. Hors de saison; qui est à contre-temps.

Indubitable, adj. Assuré; dont on ne peut douter.

Indubitablement, adv. (*Ein-du-bi-ta-ble-man*) Assurément ; sans doute.

Induction, subst. f. (*Ein-duk-cion*) Instigation : *Il s'est porté à le faire par l'induction de....* —Conséquence que l'on tire de... —Enumération : *Prouver par induction.*

Induire, v. a. Porter à quelque chose : *Induire à mal faire* ; *induire en erreur* et non pas *à erreur.* —Inférer ; tirer une conséquence de...

Indulgence, s. f. (*Ein-dul-jan-ce*) Bonté, facilité à excuser, à pardonner les fautes.—Grace accordée par l'Eglise à ceux qui sont véritablement pénitens, pour les peines dues aux péchés auxquels ils n'ont pu satisfaire entiérement. Il ne prend de pluriel que dans ce dernier sens.

Indulgent, ente, adj. (*Ein-dul-jan, an-te*) Qui a de l'indulgence.

Indult, s. m. (on prononce un peu le *t.*) Espèce de mandat par lequel le Roi de France nommoit un Clerc capable, sur la présentation d'un Officier du Parlement de Paris, à un Collateur ou Patron ecclésiastique, pour qu'il disposât en sa faveur du premier Bénéfice qui vaqueroit à sa collation ou à sa présentation. —Droit que le Roi d'Espagne lève sur l'argent et sur les marchandises qui arrivent d'Amérique.

Indultaire, subst. m. (*Ein-dul-tè-re*) Celui qui avoit droit à un Bénéfice, en vertu d'un indult.

Indûment, adv. (*Ein-du-man*) ter. de Pratique ; D'une manière indue : *Il a été mal et indûment procédé contre lui* ; *on a indûment procédé.*

Industrie, s. f. Dextérité, adresse à faire quelque chose. —En matière de Finances, et par opposition à *fonds réels* ; le travail, le commerce, le savoir faire : *Taxer l'industrie.*

Vivre, subsister d'industrie ; trouver des moyens de subsister bons ou mauvais.—*Chevalier d'industrie.* Voy. *Chevalier.*

Industrieusement, adv. (*Ein-dus-tri-eû-ze-man*) Avec industrie.

Industrieux, euse, adject. (*Ein-dus-tri-eû, eû-ze*) Qui a de l'industrie.

Induts, subst. m. pl. (*Ein-du*) Ecclésiastiques qui aux Messes hautes sont revêtus d'une aube et d'une tunique pour servir le Diacre et le Sous-Diacre.

Inébranlable, adj. Qui ne peut être ébranlé.

Inébranlablement, adv. (*I-né-bran-la-ble-man*) Fermement ; d'une manière inébranlable.

Ineffabilité, s. f. Terme de Théologie : Impossibilité d'exprimer quelque chose par des paroles.

Ineffable, adj. Qu'on ne peut dire, qu'on ne peut exprimer.

Ineffaçable, adject. (*I-né-fa-sa-ble*) Qui ne peut être effacé.

Inefficace, adj. Qui ne produit point d'effet ; qui n'a nulle efficacité.

Inefficacité, s. f. (*I-né-fi-ca-ci-té*) Qui manque de vertu, d'efficacité.

Inégal, ale, adj. Qui n'est point égal. *Homme, esprit inégal*, d'une humeur bizarre. —*Style inégal*, qui ne se soutient pas. —*Terrain, chemin inégal* ; raboteux.

Inégalement, adv. (*I-né-ga-le-man*) D'une manière inégale.

Inégalité, subst. f. Défaut d'égalité. —Bizarrerie dans l'humeur. En ce sens on dit au plur. *Avoir de grandes inégalités.* —On dit aussi *Inégalité de style.* Voyez *Inégal.*

Inélégant, ante, adj. Qui manque d'élégance. Il est peu usité.

Inéligible, adj. Qui ne peut être élu.

Inénarrable, adj. (*I-né-nâ-ra-ble*, *r* forte.) Qui ne peut être raconté. Il ne se dit que dans certaines phrases de l'Ecriture sainte.

Inepte, adj. Qui n'a nulle aptitude à certaines choses. —Impertinent ; absurde. En ce sens il se dit des choses comme des personnes.

Ineptie, s. f. (*I-nèp-ci-e*) Absurdité ; sottise ; impertinence.

Inépuisable, adj. (*I-né-pui-za-ble*) Qu'on ne peut tarir, épuiser ; au propre et au figuré.

Inertie, s. f. (*I-nêr-ci-e*) Indolence ; inaction. Ce mot a passé de la Physique dans le discours ordinaire.

Inespéré, ée, adj. Imprévu ; à quoi on ne s'attendoit pas. Il ne se dit qu'en bien : *Un succès inespéré.*

Inespérément, adv. (*I-nès-pé-ré-man*) Lorsqu'on s'y attend le moins.

Inestimable, adject. Qu'on ne peut assez estimer.

Inétendu, *ue*, adj. (*I-né-tan-du*) ter. Didactique : Qui n'a point d'étendue.

Inévident, *ente*, adj. (*I-né-vi dan*) ter. Didactique : Qui n'est pas évident.

Inévitable, adject. Que l'on ne peut éviter.

Inévitablement, adv. (*I-né-vi-ta-ble-man*) D'une manière inévitable.

Inexact, *acte*, adj (*I-nèg-ẓak*, *ak-te*) Qui manque d'exactitude.

Inexactitude, subst f. (*I-nèg-ẓak-ti-tu-de*) Manque d'exactitude.

Inexcusable, adject. (*I-nèks-ku ẓa-ble*) Qui ne peut être excusé

Inexécution, s. f. (*I-nèg-ẓé-ku-cion*) Défaut d'exécution. Il ne se dit que des contrats, des traités.

Inexorable, adject. (*I-nèg-ẓo ra-ble*) Qu'on ne peut fléchir.

Inexorablement, adv. (*I-nèg-ẓo-ra-ble-man*) D'une manière inexorable.

Inexpérience, subst. f. (*I-nèks-pé-ri-an-ce*) Défaut d'expérience.

Inexpérimenté, *ée*, adj. (*I-nèks-pé-ri-man-té*) Qui n'a point d'expérience.

Inexpiable, adject. (*I-nèks-pi-a-ble*) Qui ne se peut expier.

Inexplicable, adj. (*I-nèks-pli-ka-ble*) Qu'on ne peut expliquer.

Inexprimable, adj. (*I-nèks-pri-ma-ble*) Qu'on ne peut exprimer.

Inexpugnable, adject. (*I-nèks-pugue-na-ble*; prononcez le g dur.) Qui ne peut être forcé, emporté d'assaut et par violence.

Inextinguibilité, s. f. Qualité de ce qui est inextinguible.

Inextinguible, adj (*I-nèks-tein-ghi-ble*) Qui ne peut être éteint : *Feu*, *lampe inextinguible*.

Inextricable, adj. (*I-nèks-tri-ka-ble*) Qui ne peut être démêlé.

Infaillibilité, subst. f. (*Ein-fâ-gli-bi li-té*; en mouillant les *ll*.) En parlant des choses ; certitude pleine et entière. —En parlant des personnes ; impossibilité d'errer, de se tromper.

Infaillible, adj. m. et f. (*Ein-fâ-gli-ble*) Certain et immanquable. —Qui ne peut faillir ; qui ne peut ni tromper ni errer : *Dieu est infaillible dans ses promesses*.

Infailliblement, adv. (*Ein-fâ-gli-ble-man*) Assurément ; indubitablement.

Infaisable, adj. (*Ein-fé ẓa-ble*) Qui ne peut être fait. Il est familier.

Infamant, *ante*, adj. (*Ein-fa-man*, *an-te*) Qui porte infamie : *Jugement infamant* ; *note infamante*.

Infamation, s. f. (*Ein-fa-ma-cion*) Note d'infamie.

Infame, adj. Diffamé ; noté ; flétri par la loi ou par l'opinion publique. On dit aussi substant. *C'est un infame*, *une infame*. —En parlant des choses ; honteux ; déshonorant : *Action*, *commerce*, *trafic infame*. —*Lieu infame* ; maison de prostitution. —Par exagération ; mal propre, mal séant : *Logement*, *habit infame*.

Infamie, subst. f. Flétrissure notable imprimée à l'honneur, à la réputation ; soit par la loi, soit par l'opinion publique. —Action infame.

Infant, *ante*, subst. (*Ein-fan*, *an-te*) Titre qu'on donne aux enfans puînés des Rois d'Espagne et de Portugal.

Infanterie, s. f. Gens de guerre qui vont et combattent à pied.

Infanticide, subst. m. ter. de Droit : Meurtre ou meurtrier d'un enfant.

Infatigable, adject. Qu'on ne peut fatiguer

Infatigablement, adv. (*Ein-fa-tiga-ble-man*) Sans se lasser.

Infatuation, s. f. (*Ein-fa-tu-a cion*) Entêtement ; prévention ridicule et excessive pour quelqu'un ou pour quelque chose.

Infatuer, v. a. (*Ein-fa-tu-é*) Prévenir tellement quelqu'un en faveur d'une personne ou d'une chose qui ne le mérite pas, qu'on ait beaucoup de peine à l'en désabuser.

S'infatuer, v. réc. Se prévenir ridiculement et excessivement pour..... s'entêter de....

Infécond, *onde*, adj. (*Ein-fé-kon*, *on-de*) Stérile ou qui produit peu.

Infécondité, s. f. Stérilité.

Infect, *ecte*, adj. (*Ein-fèk*, *fèk-te*) Puant ; corrompu.

Infecter, v a. (*Ein fèk-té*) Rendre infect ; empuantir. —fig. Corrompre l'esprit ou les mœurs : *Il a infecté les jeunes gens de ses mauvaises maximes*.

Infection, subst. f. (*Ein-fèk-cion*) Grande puanteur. —Corruption; contagion.

Infélicité, s. f. Malheur; disgrace. Il est peu usité.

Inféodation, s. f. (*Ein-fé-o-da-cion*) Action d'inféoder.

Inféoder, v. a. (*Ein-fé-o-dé*) Donner une terre pour être tenue en fief.

Dixmes inféodées, aliénées par l'Eglise et possédées par des Laïques.

Inférer, v. a. (*Ein-fé-ré*) Conclure; tirer une conséquence de....

Inférieur, *eure*, adj. En parlant des choses; qui est placé au-dessous: *La partie supérieure et la partie inférieure.* —En parlant des personnes; qui est au-dessous d'un autre en rang, en mérite, en dignité, en forces.

La partie inférieure de l'ame, l'appétit sensitif; *la partie supérieure de l'ame*, la raison.

Inférieur est aussi substantif: *Les inférieurs doivent respect aux supérieurs; il en use bien avec ses inférieurs.*

Inférieurement, adv. (*Ein-fé-ri-eu-re-man*) Au-dessous.

Infériorité, s. f. Rang de l'inférieur à l'égard du supérieur. Il se dit sur-tout en parlant du génie, des talens.

Infernal, *ale*, adj. Qui appartient à l'enfer: *Monstre infernal; les Puissances infernales. Le Serpent, le Dragon infernal*, le Démon. —En Chimie; *pierre infernale*, pierre caustique faite avec l'argent et l'esprit de nitre.

Infertile, adj. Stérile; qui n'est pas fertile. —fig. *Esprit infertile*, qui produit peu; *sujet infertile*, qui fournit peu de choses à dire. Ce mot et le suivant sont plus de la poésie que de la prose.

Infertilité, s. f. Stérilité.

Infester, v. act. (*Ein-fès-té*) Piller, ravager, vexer par des incursions. —Incommoder; tourmenter: *Les rats infestent cette maison.*

Infidélité, s. f. Déloyauté; trahison. —Simplement, manque de fidélité: *L'infidélité d'un amant, d'une maîtresse, d'une femme, d'un mari.* —Il se prend aussi pour l'état de ceux qui ne sont pas dans la vraie Religion: *Les Juifs sont obstinés dans leur infidélité.*

Infidélité de la mémoire, défaut de mémoire.

Infidelle, adj. et s. m. et f. Déloyal; qui manque de foi, de fidélité. —En matière de Religion, qui n'a pas la vraie foi.

Mémoire infidelle, qui n'est pas sûre, qui manque au besoin. —*Rapport infidelle*, où l'on déguise la vérité.

Infidellement, adv. (*Ein-fi-dè-le-man*) D'une manière infidelle.

Infiltration, s. f. (*Ein-fil-tra-cion*) Action d'un liquide qui s'insinue dans les pores des parties solides.

S'infiltrer, verb. réc. (*Ein-fil-tré*) Passer dans les pores d'un solide comme par un filtre.

Infini, subst. m. Ce qui n'a point de bornes.

Infini, *ie*, adject. Qui n'a point de bornes. En ce sens il ne peut se dire que de Dieu et de ses attributs. —Innombrable.

A l'infini, adverbe. Sans fin, sans bornes.

Infiniment, adver. (*Ein-fi-ni-man*) Sans bornes, sans mesure: *Dieu est infiniment bon.* —Extrêmement: *Il est infiniment malheureux.*

Les infiniment petits; en Géométrie, quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

Infinitaire, s. m. (*Ein-fi-ni-tè-re*) Partisan de l'arithmétique des infinis.

Infinité, s. f. Qualité de ce qui est infini. —Grand nombre, grande quantité: *Une infinité de personnes; une infinité de choses.*

Infinitésimal, *ale*, adj. (*Ein-fi-ni-té-zi-mal*) *Calcul infinitésimal*, celui des infiniment petits.

Infinitésime, s. f. ou adj. en sous-entendant *partie*, ter. de Géométrie: Partie infiniment petite d'une grandeur quelconque.

Infinitif, s. m. L'un des modes du verbe qui ne marque ni nombre ni personnes. *Voyez* la Grammaire.

Infirmatif, *ive*, adject. Qui infirme; qui rend nul.

Infirme, adj. et s. m. et f. Malade; qui a quelque infirmité. Il se dit du corps, des plantes, de l'esprit. Voyez *Valétudinaire.*

Infirmer, v. act. (*Ein-fir-mé*) Au Palais, invalider; déclarer nul : *Infirmer un acte.* —Dans le style didactique et polémique, affoiblir : *Infirmer une preuve, un témoignage.*

Infirmerie, s. f. Lieu où l'on rassemble les infirmes, les malades d'une Communauté.

Infirmier, ière, subst. (*Ein-fir-mié, iè-re*) Celui ou celle qui a soin d'une infirmerie.

Infirmité, s. f. Indisposition ou maladie habituelle Il se dit ordinairement au plur. —Dans le moral, foiblesse; fragilité pour le bien; défaut, imperfection.

Inflammabilité, s. f. Qualité de ce qui est inflammable; disposition à prendre feu.

Inflammable, adj. (*Ein-fla-ma-ble*) Qui s'enflamme facilement. —Au fig. *Zèle, caractère inflammable.*

Inflammation, s. f. (*Ein-fla-ma-cion*) Action qui enflamme une matière combustible. —fig. âcreté et ardeur qui surviennent aux parties du corps excessivement échauffées.

Inflammatoire, adject. (*Ein-fla-ma-toa-re*) Qui cause des inflammations : *Maladie inflammatoire.*

Inflexibilité, s. f. (*Ein-flèk-ci-bi-li-té*) Qualité, caractère de ce qui est inflexible.

Inflexible, adject. (*Ein-flèk-ci-ble*) Il ne se dit qu'au fig. *Homme inflexible*, qui ne se laisse point mouvoir à compassion. *Vertu inflexible*, qui ne se laisse ébranler par aucune considération.

Inflexiblement, adv. (*Ein-flèk-ci-ble-man*) D'une manière inflexible.

Inflexion, subst. f. (*Ein-flèk-cion*) Changement de la voix lorsqu'elle passe d'un son à l'autre. —Facilité plus ou moins grande à faire ces changemens. —En t. de Grammaire, manière dont les noms se déclinent, dont les verbes se conjuguent.

Inflexion de corps, disposition naturelle à plier, incliner le corps.

Infliction, s. f. (*Ein-flik-cion*) t. de Palais : Condamnation à quelque peine afflictive et corporelle.

Inflictive, adj. fém. Qui est ou doit être infligée : *Peine inflictive.*

Infliger, v. act. (*Ein-fli-jé*) ter. de Palais : Imposer une peine, un châtiment.

Influence, subst. f. (*Ein-flu-an-ce*) Vertu prétendue qui, suivant les Astrologues, découle des astres. —fig. Impressions qui se font sur l'esprit par le commerce, la fréquentation du monde ou d'une personne, etc.

Influer, v. act. (*Ein-flu-é*) En ter. d'Astrologie, communiquer par une vertu secrette : *Les astres influent diverses qualités sur les corps*, etc.

Influer, v. n. Faire impression sur l'esprit. Voyez *Influence.* —Contribuer à faire prendre un parti, etc. *Cette considération a beaucoup influé dans ma résolution.*

In-folio, s. m. Terme de Librairie. Voyez *Folio.*

Information, s. f. (*Ein-for-ma-cion*) Au Palais, action d'informer : *Faire des informations.* —Dans le langage commun, action de s'informer : *Prendre des informations; aller aux informations.*

Informe, adj. Imparfait; qui n'a pas la forme qu'il devroit avoir.

Informé, subst. m. Terme de Palais; Information : *Ordonner un plus ample informé.*

Informé, ée, part. p. d'*Informer*, et adj. Instruit : *Bien* ou *mal informé.*

Informer, verbe act. (*Ein-for-mé*) Avertir; instruire.

Informer, v. neut. Terme de Palais : Faire une information, une enquête contre quelqu'un ou sur un fait.

S'informer, v. réc. S'enquérir.

Infortiat, subst. m. (*Ein-for-ci-a*) Seconde partie ou second volume du Digeste.

Infortune, s. f. Malheur, adversité : *Grande infortune.*

Infortuné, ée, adject. Malheureux : *Prince infortuné.*

Infracteur, s. m. Celui qui viole, qui n'observe pas un traité, une loi, etc.

Infraction, subst. f. (*Ein-frak-cion*) Action de violer, d'enfreindre un traité, une promesse, etc.

Infructueusement, adv. (*Ein-fruk-tu-eû-ze-man*) Sans profit, sans utilité.

Infructueux, euse, adj. (*Ein-fruk-tu-eû, eû-ze*) Qui ne rapporte point de

fruit ou qui en rapporte fort peu. Il est plus usité au figuré qu'au propre : *Travail infructueux.*

Infus, use, adj. Il ne se dit qu'au figuré dans un petit nombre de phrases : *Savoir infus ; science, sagesse infuse*, qu'il a plu à Dieu de répandre dans des hommes privilégiés.

Infuser, v. act. (*Ein-fu-zé*) Mettre durant un certain temps une drogue dans quelque liqueur pour que celle-ci en tire le suc.

Infusible, adjectif. (*Ein-fu-zi-ble*) Qu'on ne peut fondre.

Infusion, s. f. (*Ein-fu-zion*) L'action d'infuser. —Chose infusée. —On dit figur. *Les Apôtres avoient le don des langues par infusion.* Voyez *Infus.*

Ingambe, adj. Léger, dispos, alerte. Style familier.

Ingénérable, adj. Qui ne peut pas être engendré. *Trév.*

Ingénier, s'ingénier, v. réc. (*Ein-jé-ni-é*) Tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir. Il est familier.

Ingénieur, s. m. Mathématicien qui sait l'art de l'architecture militaire, qui va reconnoître la place qu'on veut attaquer, qui trace les tranchées, conduit les travaux, etc. —Il y a aussi des *Ingénieurs des Ponts et Chaussées*, des *Ingénieurs-Géographes*, etc.

Ingénieusement, adv. (*Ein-jé-nieû-ze-man*) Avec esprit.

Ingénieux, euse, adj. (*Ein-jé-nieû ; en vers, ni-eû.*) Qui a du génie, de l'esprit ; et en parlant des choses ; qui en marque, qui en annonce.

Ingénu, ue, adject. Franc ; sincère ; naïf jusqu'à la simplicité.

Ingénuité, s. f. Sincérité ; franchise ; naïveté.

Ingénument, adv. (*Ein-jé-nu-man*) Franchement ; sincérement ; naïvement.

S'ingérer, verb. réc. (*Ein-jé-ré*) Se mêler de quelque chose sans en être requis.

Ingrat, ate, adj. (*Ein-gra, a-te*) Qui ne reconnoît pas une grace, un bienfait reçu : *Ingrat envers Dieu* ; et substantiv. *C'est un ingrat.* —En parlant des choses, stérile, infructueux ; qui ne rapporte pas ce qu'on avoit lieu d'espérer : *Une terre ingrate ; un travail ingrat.*

Ingratement, adv. (*Ein-gra-te-man*) Avec ingratitude. Il est peu usité ou même hors d'usage.

Ingratitude, s. f. Manque de reconnoissance pour un bienfait reçu. Voyez *Méconnoissance.*

Ingrédient, s. m. (*Ein-gré-di-an*) Ce qui entre dans la composition d'un remède, d'un vernis, etc. —On le dit par extension d'une sauce, d'un ragoût.

Inguérissable, adj. (*Ein-ghé-ri-sa-ble*) Qui ne peut être guéri. *Trév.*

Inguinal, ale, adj. (*Ein-gui-nal* et non pas *Ein-ghi-nal*) t. de Chirurgie ; Tout ce qui concerne l'aine : *Bandage inguinal.*

Inhabile, adj. Qui n'est pas habile à... incapable ; avec cette différence que ce dernier mot dénote proprement un défaut de talens et de lumières, et qu'*inhabile* marque seulement le défaut de certaines qualités requises pour certaines fonctions : On peut être *inhabile* à posséder un Bénéfice, sans être *incapable* d'en remplir les obligations.

Inhabilité, subst. f. Qualité qui rend inhabile ; incapacité, avec la même différence qu'entre *inhabile* et *incapable.*

Inhabitable, adject. Qu'on ne peut habiter.

Inhabité, ée, adj. Où personne ne demeure.

Inhérence, s. f. (*I-né-ran-ce*) t. de Philosophie : Jonction des choses inséparables par leur nature ou qui ne peuvent être séparées que mentalement et par abstraction : *L'inhérence de l'accident à la substance.*

Inhérent, ente, adj. (*I-né-ran, an-te*) Qui est joint inséparablement à un sujet.

Inhiber, v. act. (*I-ni-bé*) ter. de Palais : Défendre ; prohiber.

Inhibition, subst. f. (*I-ni-bi-cion*) Défense ; prohibition.

Inhospitalité, s. f. (*I-nos-pi-ta-li-té*) Défaut d'hospitalité.

Inhumain, aine, adj. (*I-nu-mein, mè-ne*) Qui n'a point d'humanité ; cruel ; dur.

Inhumainement, adv. (*I-nu-mè-ne-man*) D'une manière inhumaine.

Inhumanité, s. f. Vice contraire à l'humanité; cruauté.

Inhumation, s. f. (*I-nu-ma-cion*) Action d'inhumer; enterrement.

Inhumer, v. act. (*I-nu-mé*) Donner la sépulture à un corps mort; enterrer.

Inimaginable, adj. Qui ne peut être imaginé.

Inimitable, adj. Qu'on ne peut imiter; qui ne peut être imité.

Inimitié, s. f. Haine, malveillance, aversion qu'on a pour quelqu'un. —Antipathie entre certains animaux ou végétaux.

Inintelligibilité, s. f. (*I-nein-tèl-li-ji-bi-li-té*) Qualité de ce qui est inintelligible.

Inintelligible, adject. (*I-nein-tèl-li-ji-ble*) Qu'on ne peut entendre.

Inique, adj. (*I-ni-ke*) Contraire à l'équité; injuste: *Juge, jugement inique.*

Iniquement, adverb. (*I-ni-ke-man*) D'une manière inique.

Iniquité, subst. f. (*I-ni-ki-té*) Vice contraire à l'équité; injustice. —Dans le langage de la Religion; crime, péché: *Boire l'iniquité comme l'eau; enfant d'iniquité.*

Initial, ale, adj. (*I-ni-ci-al, a-le*) Qui commence: *Lettre initiale*, celle qui commence le mot.

Initiation, subst. f. (*I-ni-ci-a-cion*) Action d'initier ou d'être initié.

Initier, v. act. (*I-ni-ci-é*) C'étoit chez les Païens admettre à la participation des cérémonies secrètes de la Religion. —On le dit, par extension, de quelque Religion que ce soit. —figur. *Etre initié dans une science, dans une société*; y être admis; être reçu au nombre de ceux qui la composent.

Injecter, v. act. (*Ein-jèk-té*) Jeter avec une seringue quelque liqueur dans une plaie, etc.

Injection, s. f. (*Ein-jèk-cion*) Action par laquelle on injecte. —Eau ou autre liqueur qu'on injecte dans une plaie, dans un vaisseau, etc.

Injonction, subst. f. (*Ein-jonk-cion*) Commandement, ordre exprès.

Injure, subst. f. Tort, outrage ou de fait ou de parole. Voyez *Tort.* —Plus ordinairement; parole offensante, outrageuse.

Fig. *L'injure* ou *les injures du temps*; les incommodités du temps, comme le vent, la pluie, le brouillard, etc. *Etre exposé à l'injure du temps, de l'air.* —Calamités inséparables de la durée du temps: *Beaucoup de connoissances, d'ouvrages se sont perdus par l'injure du temps.*

Injurier, v. act. (*Ein-ju-ri-é*) Dire des paroles injurieuses à quelqu'un.

Injurieusement, adv. (*Ein-ju-ri-eû-ze-man*) D'une manière injurieuse.

Injurieux, euse, adj. (*Ein-ju-ri-eû, eû-ze*) Outrageux; offensant.

Injuste, adj. Qui est contraire à la justice.

Injustement, adv. (*Ein-jus-te-man*) Avec injustice.

Injustice, s. f. Vice contraire à la justice. —Effets de l'injustice; action injuste. Il ne prend de plur. qu'en ce sens.

Inné, ée, adj. (*Ine-né*; prononcez les deux *nn*, l'e ajouté très-bref.) Qui est né avec nous: *Idées, qualités innées.* Il ne se dit que dans le style didactique.

Innocemment, adv. (*I-no-sa-man*) Avec innocence; sans mauvais dessein. —Sottement; niaisement.

Innocence, s. f. (*I-no-san-ce*) Etat de celui qui est innocent. —Pureté de mœurs; intégrité de vie. —Trop grande simplicité.

Innocent, ente, adject. (*I-no-san, an-te*) En parlant des personnes; qui n'est point coupable, qui est exempt de crime. Il est souvent employé comme subst. sur-tout au plur. *Persécuter les innocens.* —Homme simple et sans malice; imbécille, etc.: *Vous êtes bien innocent de... C'est un innocent.* On dit au féminin dans un sens moins ridicule; *Une pauvre innocente.* —Pur et candide: *Esprit innocent; ame innocente.* —En parlant des choses, qui ne nuit point: *Remède innocent.*

Les Innocens, les Saints Innocens; les petits enfans qu'Hérode fit égorger. —*Tourte d'innocens*, de pigeons nouveaux nés.

Innocenter, ver. act. (*I-no-san-té*) Absoudre, déclarer innocent.

Innombrable, adj. (*I-non-bra-ble*) Qui ne se peut nombrer. —Par exagération, qui est en très-grand nombre.

Innomé, adj. (Dans ce mot et dans les suivans on prononce les deux *nn*, et comme si on écrivoit *ine-no-mé*, l'*e* ajouté très-bref.) *Un contrat innomé*, qui n'a point de dénomination particulière.

Innominés, adj. m. pl. (*Ine-no-mi né*) Qui n'a point de nom : *Les os innominés* forment le bassin avec l'os sacrum.

Innovateur, s. m. (*Ine-no-va-teur*) Celui qui innove. On dit plus souvent et mieux *Novateur*.

Innovation, s. f. (*Ine-no-va-cion*) Introduction de quelque nouveauté dans une coutume, dans un usage, dans un acte, etc.

Innover, v. act. (*Ine-no-vé*) Introduire des nouveautés.

Ino, s. m. Nom donné à un papillon de jour nouvellement découvert dans les montagnes d'Autriche.

Inobservance, s. f. Voyez *Inobservation*, qui a le même sens et qui est beaucoup plus usité.

Inobservation, s. f. (*I-nob-cêr-va-cion*) Manque d'obéissance envers les lois, d'exécution des promesses qu'on a faites.

In-octavo, s. m. emprunté du Latin. Il se dit, en termes de Librairie, d'un livre dont chaque feuille se plie en huit feuillets.

Inoculateur, trice, subst. Celui, celle qui inocule.

Inoculation, s. f. (*I-no-ku-la-cion*) Opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole, en insérant un peu de virus variolique dans une légère ouverture faite aux bras ou aux jambes.

Inoculer, verbe act. (*I-no-ku-lé*) Communiquer la petite vérole par inoculation.

Inoculiste, s. m. Partisan de l'inoculation. *Anti-inoculiste*, adversaire de l'inoculation.

Inodore, adj. Qui n'a pas d'odeur : *Les tulipes sont inodores.* C'est un mot nouveau et utile, qui mérite d'être conservé.

Inofficieux, euse, adj. (*I-no-fi-ci-eû*) ter. de Pratique : *Un testament inofficieux*, celui où un héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur.

Inofficiosité, s. f. (*I-no-fi-ci-o-zi-té*) ter. de Jurisprudence : *Action d'inofficiosité*, plainte contre une exhérédation qu'on prétend avoir été faite sans cause.

Inondation, s. f. (*I-non-da-cion*) Débordement d'eaux qui inondent un pays. —Les eaux débordées. — figur. 1.° Grande multitude de peuple qui envahit une contrée. —2.° Par dénigrement, grande multitude de choses.

Inonder, v. a. (*I-non-dé*) Submerger, couvrir d'eau un terrain, un pays. —Il se dit au figuré des nations, des grandes armées qui envahissent un pays ; d'une grande quantité de mauvais livres, etc. qui se répandent dans le public.

Inopiné, ée, adj. Imprévu ; à quoi on n'avoit pas songé.

Inopinément, adv. (*I-no-pi-né-man*) D'une manière imprévue.

Inoui, ie, adj. (*I-nou-i*) Qui est tel, qu'on n'a jamais rien ouï dire de semblable ; singulier ; étrange.

In-promptu. Voyez *Impromptu*.

Inquart, subst. m. Terme de Chimie : Espèce de purification de l'or.

In-quarto, s. m. Livre dont chaque feuille se plie en quatre.

Inquiet, ete, adj. (*Ein-kiè, kiè-te* ; en vers, *ki-è*.) Qui a de l'inquiétude ; qui a quelque chose qui le chagrine. —*Esprit inquiet*, remuant.

Inquiéter, v. act. (*Ein-kié-té* ; en vers, *ki-é*) Donner de l'inquiétude ; chagriner. —Troubler quelqu'un dans la possession de quelque bien. —Troubler, en quelque manière que ce soit.

S'inquiéter, v. pron. Se donner à soi-même de l'inquiétude ; se chagriner. Ce verbe n'a pas le même sens qu'*être inquiet* et *être inquiété*. On est *inquiet*, par quelque cause que ce soit ; on est *inquiété* par une cause étrangère ; on *s'inquiète*, lorsque l'ame qui est dans cette situation agit sur elle-même.

Inquiétude, s. f. (*Ein-kié-tu-de* ; en vers, *ki-é*.) Trouble, agitation d'esprit, impatience, etc. causée par quelque passion. —Agitation de corps causée par quelque indisposition. — Petites douleurs, ordinairement aux jambes, qui donnent de l'agitation, de l'impatience.

Inquisiteur, s. m. (*Ein-ki-zi-teur*) Juge de l'inquisition.

Inquisition, s. f. (*Ein-ki-zi-cion*) Recherche ; perquisition. Il est peu usité en ce sens. —Tribunal établi en certains pays pour rechercher et punir ceux qui ont des sentimens contraires à la foi.

Insatiabilité, s. f. (*Ein-sa-ci-a-bi-li-té*) Avidité de manger, qui ne peut se rassasier. —On dit aussi fig. *L'insatiabilité des honneurs, des richesses.*

Insatiable, adj. (*Ein-sa-ci-a-ble*) Qu'on ne peut rassasier. —Il est plus en usage au figuré : *Une avarice insatiable ; il est insatiable de louanges.*

Insatiablement, adv. (*Ein-sa-ci-a-ble-man*) D'une manière insatiable.

Insciemment, adv. (*Ein-ci-a-man*) Sans savoir ; sans connoître. Il est peu usité.

Inscription, s. f. (*Eins-krip-cion*) Titre renfermé en peu de paroles et gravé sur le cuivre, le marbre, etc. Voyez *Ecriteau*. —Ce qu'une Partie écrit sur le registre où elle met son nom et s'engage à quelque chose. —Dans les Universités, action d'écrire son nom sur le registre des Etudians. —En Géométrie, figure qu'on trace dans la partie intérieure d'un cercle.

Inscription en faux, acte par lequel on soutient en Justice qu'une piéce est fausse : *Former une inscription en faux ; inscription de faux.*

Inscrire, v. act. Mettre un nom sur un registre. —En ter. de Géométrie, tracer une figure au-dedans d'une autre.

S'inscrire, v. réc. Donner son nom sur un registre.

S'inscrire en faux contre une piéce, soutenir en Justice qu'elle est fausse.

Inscrutable, adject. Qu'on ne peut sonder, pénétrer.

A l'insçu, adverb. (*Ein-su*) Sans qu'on le sache : *Il s'est marié à l'insçu de ses parens.*

Insecte, s. m. En général on donne ce nom à de petits animaux composés d'anneaux ou de segmens.

In-seize, s. m. Terme de Libraire : Livre dont chaque feuille se plie en seize feuillets.

Insensé, ée, adj. et s. (*Ein-san-cé*) Qui n'a point de sens, qui est fou. Voyez *Fou*.

Insensibilité, s. f. (*Ein-san-ci-bi-li-té*) Défaut de sensibilité, au physique et au moral.

Insensible, adject. (*Ein-san-ci-ble*) Qui ne sent point ; sur qui les objets capables de toucher les sens ou l'ame ne font aucune impression. On dit subst. *C'est un insensible* ; il n'est point sensible à l'amour. —Imperceptible ; qu'on n'apperçoit pas ou qu'on n'apperçoit que difficilement.

Insensiblement, adv. (*Ein-san-ci-ble-man*) Peu à peu ; d'une manière peu sensible.

Inséparable, adject. Qu'on ne peut séparer ; qui ne se sépare point.

Inséparablement, adv. (*Ein-cé-pa-ra-ble-man*) D'une manière inséparable.

Insérer, v. act. (*Ein-cé-ré*) Mettre dans... parmi ; ajouter, faire entrer.

S'insérer, v. réc. Se mettre dans...

Insertion, subst. f. (*Ein-cêr-cion*) Action d'insérer. Le plus grand usage de ce mot est en Anatomie et en Botanique. —On dit aussi en Grammaire, *L'insertion d'une lettre dans un mot, d'un mot dans un discours, etc.* —*Insertion de la petite vérole* ; inoculation.

Insession, subst. f. (*Ein-cè-cion*) ter. de Médecine : Demi-bain.

Insidieusement, adv. (*Ein-ci-di-eû-ze-man*) Avec piége ; d'une manière insidieuse.

Insidieux, euse, adject. Qui tend à surprendre ; qui renferme quelque piége. Il ne se dit que dans le style soutenu et au Palais.

Insigne, adj. (Mouillez *gn*.) Signalé ; remarquable. Voyez *Signalé*.

Insinuant, ante, adj. verbal. (*Ein-ci-nu-an, an-te*) Qui a l'adresse et le don de s'insinuer ou d'insinuer quelque chose.

Insinuatif, s. m. Présent que les Clercs faisoient autrefois à leur Evêque à son installation pour s'insinuer dans ses bonnes graces.

Insinuation, s. f. (*Ein-ci-nu-a-cion*) L'action par laquelle une chose entre

doucement et insensiblement dans une autre. —Discours par lequel un Orateur persuade doucement ses Auditeurs. —Enrégistrement d'un acte dans les Registres publics.

Insinuer, verb. act. (*Ein-ci-nu-é*) Introduire doucement. —Au figuré, faire entrer adroitement dans l'esprit ou dans le cœur. —Enrégistrer au Greffe des Insinuations : *Il faut qu'une donation soit insinuée.*

S'insinuer, v. réc. S'introduire.

Insipide, adj. Fade, qui n'a point de goût. Voyez *Fade.* —fig. Qui n'a rien qui réveille les sens, l'esprit ou le cœur.

Insipidité, s. f. Qualité de ce qui est fade et insipide.

Insister, v. n. (*Ein-cis-té*) Persévérer à demander ; faire instance.

Insociabilité, subst. f. Caractère de celui qui est insociable.

Insociable, adj. Fâcheux, incommode, avec qui on ne peut avoir de société, avec qui l'on ne peut vivre.

Insolation, s. f. (*Ein-so-la-cion*) t. de Chimie : Exposition au soleil des matières contenues dans un vaisseau.

Insolemment, adv. (*Ein-so-la-man*) Avec insolence ; d'une manière insolente.

Insolence, subst. f. (*Ein-so-lan-ce*) Trop grande hardiesse ; manque de respect. —Parole ou action insolente.

Insolent, *ente*, adj. (*Ein-so-lan*, *an-te*) Trop hardi ; qui perd le respect ; effronté. —On dit aussi subst. *C'est un insolent*, *une insolente.* Voy. *Impertinent.* —Orgueilleux : *Insolent dans la prospérité.*

Insoler, v. act. (*Ein-so-lé*) ter. de Chimie : Exposer au soleil.

Insolite, adj. Terme de Pratique : Qui est contre l'usage, contre les règles : *Clause insolite* ; *procédure insolite.*

Insoluble, adject. Qui ne peut se résoudre : *Argument*, *difficulté*, *problème insoluble.* —En Chimie, qui ne peut se dissoudre.

Insolvabilité, s. f. Impuissance de payer.

Insolvable, adj. Qui n'est pas solvable, qui n'a pas de quoi payer.

Insomnie, subst. f. Indisposition qui consiste à ne pouvoir dormir.

Insouciance, s. f. Caractère de celui qui est insouciant.

Insouciant, *ante*, adj. Qui n'a point de souci. Ce mot et le précédent sont nouveaux et commencent à s'établir.

Insoutenable, adject. Qui ne peut se soutenir, se défendre : *Opinion insoutenable.* —Qui ne peut se supporter : *Vanité insoutenable.*

Inspecteur, subst. m. Celui qui a inspection, qui veille sur. . .

Inspection, s. f. (*Eins-pèk-cion*) Action par laquelle on regarde, on examine : *Inspection des Astres* ; *à la première inspection.* —Charge et soin de veiller sur. . .

Inspiration, s. f. (*Eins-pi-ra-cion*) Grace par laquelle Dieu éclaire l'esprit et pousse la volonté à quelque chose. —Conseil ; suggestion. —Chose inspirée ; idée ; pensée. —L'action par laquelle le poumon attire l'air.

Inspirer, v. act. (*Eins-pi-ré*) Faire naître, suggérer quelque pensée, quelque mouvement. —Attirer et recevoir l'air dans les poumons.

Instabilité, s. f. Manque de stabilité. Il ne se dit qu'au figuré : *Instabilité de la fortune*, *des choses humaines*, *du cœur humain.*

Installation, s. f. (*Eins-ta-la-cion*) Action d'installer ; action par laquelle on est mis en possession.

Installer, verb. act. (*Eins-ta-lé*) Mettre en possession d'un office, d'un bénéfice.

Instamment, adv. (*Eins-ta-man*) Avec instance ; d'une manière pressante.

Instance, s. f. Sollicitation pressante. On ne le dit qu'au pluriel : *Faire de grandes*, *de vives instances.* —Demande en Justice : *Former*, *faire vider une instance.* —En ter. d'Ecole, preuve et plus souvent, objection nouvelle qu'on ajoute à celle qu'on a avancée.

Instant, s. m. (*Eins-tan*) Moment, le plus petit espace de temps : *La gloire de ce monde passe en un instant.*

A l'instant, adv. Tout à l'heure, à l'heure même.

Instant, ante, adj. Pressant: *Instante prière.*

Instantanée, adj. m. et fém. Qui ne dure qu'un instant : *Ce mouvement n'a été qu'instantanée.*

A l'Instar, adv. Terme de Pratique emprunté du Latin. A la manière, à l'exemple de...

Instauration, s. f. (*Eins-to-ra-cion*) Etablissement solennel.

Instigateur, trice, subst. Celui, celle qui incite, qui pousse à faire quelque chose : *C'est lui qui a été l'instigateur de...*

Instigation, s. f. (*Eins-ti-ga-cion*) Incitation, suggestion, sollicitation pressante par laquelle on pousse quelqu'un à faire quelque chose de mauvais : *Il a fait cela à l'instigation de...*

Instiguer, verb. act. (*Eins-ti-ghé*) Pousser, inciter à faire quelque chose. Il est peu usité.

Instiller, v. act. (*Eins-ti-lé*) Faire couler, verser goutte à goutte : *Instiller quelques gouttes de... dans une plaie.* —fig. Inspirer insensiblement, en parlant d'erreurs, etc.

Instinct, s. m. (*Eins-tein*; le *Dict. Critique* prononce *Ins-teink.*) Certain sentiment et mouvement naturel qui dirige les animaux. —fig. En parlant de l'homme, premier mouvement sans réflexion ; sentiment indélibéré.

Instituer, verb. act. (*Eins-ti-tu-é*) Etablir quelque chose de nouveau : *Instituer des jeux, une fête.* —Etablir en charge, en fonction : *Instituer un Officier public*, etc. —Nommer, faire un héritier par testament.

Institut, subst. m. Manière de vivre selon une certaine règle. —Cette règle elle-même.

Institutes, au pluriel, subst. f. Les principes et élémens du Droit Romain, rédigés par l'ordre de Justinien.

Instituteur, trice, subst. Celui, celle qui a établi, institué quelque Ordre Religieux, etc. —Précepteur ou Gouverneur d'un jeune homme.

Institution, s. f. (*Eins-ti-tu-cion*) Action par laquelle on institue ; établissement. —La chose instituée : *Pieuse, sainte institution.* —Education d'un enfant. En ce sens il est moins usité.

Institution d'héritier, nomination d'un héritier.

Instructif, ive, adj. Qui instruit. Il ne se dit que des choses.

Instruction, s. f. (*Eins-truk-cion*) Education : *L'instruction de la jeunesse.* —Préceptes qu'on donne pour instruire : *Instructions salutaires.* —Connoissance qu'on donne : *Faire un mémoire pour l'instruction de...* —Au pluriel, ordres donnés à un Envoyé, à un Ambassadeur, etc.

L'instruction d'un procès, tout ce qui est nécessaire pour mettre un procès en état d'être jugé.

Instruire, v. act. Enseigner ; donner des leçons, des préceptes pour les sciences ou pour les mœurs. —On le dit par extension des animaux : *Instruire un chien à danser, etc.* —Informer ; donner connoissance de.... —Au Palais, mettre une affaire en état d'être jugée.

Instruire le procès à quelqu'un ; lui faire son procès en matière criminelle.

Instrument, s. m. (*Eins-tru-man*) Tout ce qui sert à faire quelque chose. —Plus particuliérement, outil qui sert à l'ouvrier, à l'artiste. Voyez *Outil.* —Instrument de Musique. —En ter. de Pratique ; acte public, contrat, etc.

Instrumental, ale, adj. (*Eins-tru-man-tal*) Il ne se dit guères qu'au féminin : *Cause instrumentale*, qui sert d'instrument. *Musique instrumentale*, qui est faite pour les instrumens.

Instrumenter, v. n. (*Eins-tru-man-té*) Faire des contrats, des exploits et autres actes publics.

Insuffisamment, adv. (*Ein-su-fi-ʒa-man*) D'une manière insuffisante.

Insuffisance, subst. f. Manque de suffisance : *L'insuffisance de ses raisons*, etc. —Incapacité.

Insuffisant, ante, adj. (*Ein-su-fi-ʒan, an-te*) Qui ne suffit pas. —Ignorant ; incapable. Il est peu usité en ce sens.

Insulaire, subst. (*Ein-su-lè-re*) Habitant d'une isle. —On dit aussi adjectiv. *Les peuples insulaires*

Insultable, adj. Exposé à l'insulte : *Un poste insultable*, qui peut être insulté. *Trév.*

Insultant, ante, adj. verbal. (*Ein-sul-tan, an-te*) Qui insulte ; qui est propre à insulter.

Insulte, subst. f. Mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessein d'offenser.

Mettre une place hors d'insulte ; la fortifier de façon qu'elle ne puisse être prise d'emblée.

Insulter, v. act. (*Ein-sul-té*) Faire insulte. —On dit neutralement, *insulter à*... prendre avantage du malheur, de la misère de quelqu'un pour l'insulter : *Il ne faut pas insulter aux misérables.* —En termes de Guerre, *Insulter une place* ; l'attaquer hautement et à découvert.

Insupportable, adj. Qui ne peut être souffert ; intolérable.

Insupportablement, adv. (*Ein-su-por-ta-ble-man*) D'une manière insupportable.

Insurgens, s. m. pl. (*Ein-sur-jan*) Il ne s'est dit d'abord que de certains corps de troupes Hongroises, levées extraordinairement pour le service de l'Etat. —On l'a appliqué dans la suite aux Peuples de la Nouvelle Angleterre, lorsqu'ils se sont séparés de la Métropole.

Insurmontable, adj. Qu'on ne peut surmonter.

Intabuler, verb. act. (*In-ta-bu-lé*) Mettre le nom de quelqu'un sur le tableau ou la liste des membres d'un Corps, d'une Communauté.

Intact, acte, adj. Qui est demeuré pur, entier, parce qu'on n'y a pas touché.

Intactile, adj. m. et f. Qui ne peut tomber sous le sens du tact.

Intarissable, adj. Qui ne peut se tarir, s'épuiser.

Intégral, ale, adj. *Calcul intégral*, calcul par lequel on trouve une quantité finie dont on connoît la partie infiniment petite. —On dit substantiv. *L'intégrale d'une partie différentielle*, la quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

Intégralement, adv. (*Ein-té-gra-le-man*) Entiérement. Il est peu usité.

Intégrant, ante, adj. (*Ein-té-gran, an-te*) Il ne se dit que dans cette phrase : *Parties intégrantes*, qui composent l'intégrité d'un tout.

Intégration, s. f. (*Ein-té-gra-cion*) ter. de Mathématiques : Action d'intégrer.

Intègre, adject. Qui a une grande intégrité, une probité incorruptible.

Intégrer, verb. act. (*Ein-té-gré*) ter. de Mathématiques : Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle.

Intégrité, subst. f. Probité, vertu incorruptible. —Etat d'un tout qui a toutes ses parties. —Etat parfait d'une chose bien saine.

Intégument, s. m. (*Ein-té-gu-man*) Peaux ou membranes qui couvrent les parties intérieures du corps.

Intellect, s. m. (*Ein-té-lèk*) terme Didactique : Entendement.

Intellectif, ive, adj. Appartenant à l'intellect : *La puissance intellective.*

Intellection, s. f. (*Ein-té-lèk-cion*) ter. didactique : Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chose. *Trév.*

Intellective, s. f. (*Ein-té-lèk-ti-ve*) ter. didactique : Intelligence ; esprit.

Intellectuel, elle, adj. (*Ein-té-lèk-tu-el, è-le*) Qui est de l'intellect, qui est dans l'entendement, spirituel.

Intelligemment, adv. (*Ein-té-li-ja-man*) Avec connoissance ; avec intelligence.

Intelligence, s. f. (*Ein-té-li-jan-ce*) Faculté, capacité de connoître, de comprendre : *L'homme est doué d'intelligence.* —Connoissance ; compréhension : *L'intelligence des langues, des affaires.* —Amitié réciproque : *Etre en bonne intelligence.* —Accord ; correspondance : *Etre d'intelligence avec...* —Substance purement spirituelle : *Dieu est la souveraine Intelligence. Les Intelligences célestes*, les Anges.

Intelligent, ente, adj. (*Ein-té-li-jan, an-te*) Qui a du bon sens et de la pénétration. —Habile, versé en quelque matière, etc.

Intelligibilité, s. f. (*Ein-té-li-ji-bilité*) Netteté du discours, qui le rend facile à comprendre.

Intelligible, adj. (*Ein-té-li-ji-ble*) Qui peut être ouï facilement et distinctement. —Qui est aisé à comprendre.

Intelligiblement, (*Ein-té-li-ji-ble-man*) adv. D'une manière intelligible.

Intempéramment, adv. (*Ein-tan-pé-ra-man*) Avec intempérance.

Intempérance, subst. f. (*Ein-tan-pé-ran-ce*) Vice opposé à la tempérance.

Intempérant, *an-te*, adj. (*Ein-tan-pé-ran*, *an-te*) Qui a de l'intempérance; qui est sans retenue. —Il est aussi substantif: *L'intempérant ruine sa santé par ses excès.*

Intempéré, *ée*, adj. (*Ein-tan-pé-ré*) Déréglé dans ses passions, dans ses appétits.

Intempérie, subst. f. (*Ein-tan-pé-rie*) Déréglement dans l'air ou dans les humeurs du corps humain.

Intendance, s. f. (*Ein-tan-dan-ce*) Charge, ministère et fonctions d'Intendant. —Le temps que dure l'administration de l'Intendant. —District où s'étend sa charge. —Hôtel de l'Intendant. —Soin et conduite de certaines affaires, de certaines familles, de certains biens, etc. —Direction, administration.

Intendant, subst. m. (*Ein-tan-dan*) Celui qui est préposé pour avoir la direction de certaines affaires: *Intendant des Finances*, *de la Marine*; *intendant de la maison d'un riche particulier*, *etc.*

Intendante, s. f. (*Ein-tan-dan-te*) La femme d'un Intendant.

Intense, adj. (*Ein-tan-ce*) ter. de Physique: Grand, fort, vif, ardent: *Une chaleur intense*; *un amour intense*, *etc.*

Intension, s. f. (*Ein-tan-cion*) ter. de Physique: Le plus haut degré d'une qualité: *La fièvre est dans sa plus grande intension*, dans sa plus grande force.

Intensité, subst. f. (*Ein-tan-ci-té*) Degré de puissance, de force, d'activité d'une chose: *L'intensité du froid*, *du son*, *etc.*

Intensivement, adv. (*Ein-tan-ci-ve-man*) avec intension; avec véhémence.

Intenter, verb. act. (*Ein-tan-té*) Commencer: *Intenter un procès*, *une accusation contre quelqu'un.*

Intention, subst. f. (*Ein-tan-cion*) Dessein par lequel on tend à quelque fin: *Avoir intention* ou *l'intention de*... —En t. de Logique, connoissance d'une chose ou la chose même connue.

Intentionné, *ée*, adj. (*Ein-tan-cio-né*) Qui a quelque intention. Il ne se dit qu'avec *bien*, *mal* ou *mieux*.

Intentionnelles, adj. f. pl. (*Ein-tan-cio-nè-le*) *Les espèces intentionnelles*, selon quelques Anciens, les atomes qui sortent des corps pour frapper les sens.

Interarticulaires, adj. (*In-té-rar-ti-ku-lè-re*) *Cartilages interarticulaires*, qui sont entre les articulations des os.

Intercadence, s. f. (*Ein-têr-ka-dan-ce*) ter. de Médecine: Mouvement déréglé du pouls.

Intercadent, adj. m. (*Ein-têr-ka-dan*) *Pouls intercadent*, celui dont les battemens sont déréglés, tantôt forts, tantôt foibles.

Intercalaire, adj. (*Ein-ter-ka-lè-re*) Qui est inséré dans un autre: *Jour intercalaire*, jour qu'on ajoute au mois de Février dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, la treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans.

Intercalation, s. f. (*Ein-têr-ka-la-cion*) Addition d'un jour de quatre en quatre ans, au mois de Février.

Intercaler, v. act. (*Ein-ter-ka-lé*) Insérer, ajouter un jour aux années bissextiles.

Intercéder, v. neut. (*Ein-têr-cé-dé*) Prier pour quelqu'un.

Intercepter, v. act. (*Ein-têr-cèp-té*) Arrêter, interrompre le cours: *Intercepter la transpiration*, *les rayons de la lumière.* —*Intercepter une lettre*, la surprendre, l'empêcher de parvenir à sa destination.

Interception, s. f. (*Ein-têr-cèp-cion*) Terme didactique, qui se dit en parlant de quelque chose dont le cours est interrompu: *Interception des rayons de la lumière.* —On ne le dit point dans le sens d'*intercepter une lettre*, *etc.*

Intercesseur, s. m. (*Ein-têr-cè-ceur*) Celui qui intercède.

Intercession, s. f. (*Ein-têr-cè-cion*) Action, prière par laquelle on intercède.

Intercostal, *ale*, adj. Terme d'Anatomie: Qui est entre les côtes.

Intercurrent, *ente*, adj. (*Ein-têr-ku-ran*, seconde r forte.) ter. de Médecine: Qui

Qui se mêle avec ; inégal : *Une fièvre intercurrente, un pouls intercurrent.*

Intercutanée, adj. m. et f. Qui est entre la chair et la peau.

Interdiction, s. f. (*Ein-têr-dik-cion*) Suspension des Officiers de Justice ; défense qu'on leur fait d'exercer leurs charges. —On dit aussi *interdiction du commerce ; arrêt d'interdiction contre un prodigue, etc.* Voyez *Interdire.*

Interdire, v. a. (sur *Dire*, excepté qu'à la seconde personne de l'indicatif, il fait *vous interdisez.*) Défendre : *On lui a interdit l'entrée de cette maison.* —Défendre à des Officiers de Justice d'exercer leurs charges. —En termes de Palais ; défendre à un particulier de contracter, de disposer de son bien, pour cause d'incapacité ou de dissipation. —Défendre par sentence aux Ecclésiastiques l'exercice de leurs Ordres, la célébration des Sacremens, etc. —Etonner ; troubler ; déconcerter. En ce sens il ne se dit que dans les temps composés.

Interdit, s. m. (*Ein-têr-di*) Censure Ecclésiastique qui suspend les Prêtres de leurs fonctions et de la célébration des Sacremens dans les lieux soumis à l'interdit.

Interdit, ite, part. pass. d'*Interdire*, et adj. Suspendu de.... —Troublé ; étonné ; déconcerté. —On dit substantivement, *un interdit*, celui à qui on a ôté l'administration de son bien.

Intéressant, ante, adj. (*Ein-té-ré-san, an-te*) Qui intéresse.

Intéressé, ée, adj. Qui est fort attaché à ses intérêts.

Intéressé, ée, subst. Celui, celle qui a intérêt dans les Fermes, dans les affaires de Finances. —Qui a intérêt à quelque chose.

Intéresser, v. a. (*Ein-té-ré-cé*) Faire prendre part à... *Vos procédés m'ont intéressé à votre bonheur.* —Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au profit. —Donner quelque chose à quelqu'un pour le rendre favorable à une affaire, etc. —Emouvoir ; toucher de quelque passion : *Cette tragédie intéresse les Spectateurs* ; et neutralement, *ce roman n'intéresse pas.* —Importer : *En quoi cela vous intéresse-t-il ?* —Engager : *Tout vous intéresse à...* —Attacher : *Le gros jeu intéresse.* —*Intéresser le jeu*, le rendre plus intéressant en jouant gros jeu.

S'intéresser, v. réc. Prendre part à quelque chose.

Intérêt, subst. m. (*Ein-té-rê*) En général, ce qui importe ou à l'honneur ou à l'utilité : *Intérêt public ; c'est l'intérêt qui gouverne tout ; il n'a que ses intérêts en vue.* —En particulier et absolument, ce qui concerne le lucre, le profit : *Il est au-dessus de l'intérêt.* —Profit que l'on retire de l'argent prêté. —En parlant des ouvrages d'esprit ; ce qui attache et intéresse les Lecteurs, les Spectateurs, les Auditeurs, etc.

Prendre, embrasser les intérêts de quelqu'un ; prendre son parti, sa défense. —*Prendre intérêt à une personne*, l'affectionner. —*Prendre intérêt à une affaire*, y donner ses soins ; chercher à la faire réussir, etc. —*Prendre intérêt à la joie, à la douleur, etc. de quelqu'un*, y être sensible, en être touché. —*Un médiateur doit être sans intérêt*, sans passion.

Intérieur, eure, adject. Qui est au-dedans. Il est opposé à *extérieur.* Il diffère d'*interne* et d'*intrinsèque*, en ce que *intérieur* se dit plus particuliérement des choses spirituelles : *Dévotion intérieure* ; *interne* a plus de rapport aux parties du corps : *Maladies internes* ; *intrinsèque* s'applique à la valeur ou à la qualité des choses, indépendamment de l'estimation des hommes : *La valeur intrinsèque des monnoies.*

L'homme intérieur, l'homme spirituel, l'homme recueilli. —*Le for intérieur*, le tribunal de la Confession. *Le for extérieur* est celui des Magistrats.

Intérieur, s. m. Le dedans : *L'intérieur du temple, de la maison.* —Pensées secrètes, mouvemens intimes : *Dieu connoît l'intérieur.*

Intérieurement, adv. (*Ein-té-ri-eu-re-man*) Au-dedans.

Interim, s. m. emprunté du Latin ; (*Ein-té-ri-me*) Il n'est substant. que quand on parle d'un Réglement fait par Charles V, concernant les Catholiques et les Protestans, en attendant les décisions du Concile. —Il s'emploie en

dinairement comme adv. dans l'entre-temps : *Il arriva dans l'interim que ... il gouverna dans l'interim, par interim.* —Fam. *Interim* (en attendant) *tout va de travers.*

Interjection, s. f. (*Ein-têr-jèk-cion*) En Grammaire, mot qui sert à exprimer quelques mouvemens de l'ame, comme la joie, la douleur, la crainte : *Ah! hélas!* etc. —Au Palais ; *interjection d'appel*, action d'interjeter un appel.

Interjeter, v. a. (*Ein-têr-je-té*) t. de Palais : *Interjeter appel* (appeler) *d'un jugement.*

Interligne, subst. m. (mouillez *gn.*) Espace blanc qui reste entre deux lignes d'écriture. Voyez *Entre-ligne.*

Interlinéaire, adj. (*Ein-têr-li-né-è-re*) Qui est écrit dans l'interligne.

Interlobulaire, adj. (*Ein-têr-lo-bu-lè-re*) ter. d'Anatomie : Qui sépare les lobules du poumon.

Interlocuteur, s. m. Personnage qu'on introduit dans un dialogue.

Interlocution, subst. f. (*Ein-têr-lo-ku-cion*) Discours de gens introduits dans un dialogue. Il est peu usité en ce sens. —En termes de Pratique, jugement par lequel on interloque.

Interlocutoire, s. m. (*Ein-têr-lo-ku-toa-re*) Sentence qui interloque. —On dit aussi adject. *Arrêt, sentence interlocutoire.*

Interlope, s. m. Vaisseau marchand qui trafique en fraude afin de ne pas payer les droits.

Interloquer, v. a. et n. (*Ein-têr-lo-ké*) ter. de Pratique : Ordonner une instruction préalable pour parvenir au jugement définitif.

Intermaxillaire, adj. (*Ein-têr-mak-cil-lè-re*) Qui est entre les mâchoires.

Intermède, s. m. Représentation ou Divertissement entre les actes d'une piéce de théâtre. —En Chimie, substance qu'on joint à une autre pour distiller la seconde.

Intermédiaire, adj. (*Ein-têr-mé-di-ère*) Qui est entre deux. —*Pouvoirs intermédiaires*, subordonnés et dépendans. —*Gages intermédiaires*, gages d'un Office depuis la mort d'un titulaire, jusqu'à la prise de possession du successeur.

Intermédiat, *ate*, adj. (*Ein-têr-mé-di-a*, *a-te*) Il ne se dit que d'un intervalle de temps entre deux actions, deux termes : *Congrégations intermédiates*, dans les Sociétés Religieuses, assemblées qui se tiennent entre deux Chapitres.

Intermédiat, s. m. *Lettres d'intermédiat*, Lettres pour jouir des gages d'un Office, depuis la mort du titulaire jusqu'à ce que le successeur ait pris possession.

Interminable, adj. Qui ne peut être terminé, fini.

Intermission, s. f. (*Ein-têr-mi-cion*) Interruption ; discontinuation : *Il travaille sans intermission.*

Intermittence, s. f. (*Ein-têr-mi-tan-ce*) ter. de Médecine : *Intermittence du pouls* ; sa cessation, son interruption. On dit aussi l'*intermittence de la fièvre.*

Intermittent, *ente*, adj. (*Ein-têr-mi-tan*, *an-te*) ter. de Médecine : *Pouls intermittent*, dont les battemens cessent par des intervalles inégaux. *Fièvre intermittente*, qui cesse et qui reprend à des intervalles réglés.

Interne, adject. Qui est au-dedans. Voyez *Intérieur.*

Internonce, s. m. Celui qui fait les affaires de la Cour de Rome lorsqu'il n'y a point de Nonce.

Internonciature, subst. f. Charge ou dignité d'Internonce.

Interosseux, adj. m. (*In-té-ro-ceû*, *r* forte.) *Muscles interosseux*, qui sont entre les os du métacarpe.

Interpellation, s. f. (*Ein-têr-pél-la-cion*) ter. de Palais : Sommation de répondre.

Interpeller, v. act. (*Ein-têr-pél-lé*) ter. de Palais : Sommer de répondre sur la vérité ou la fausseté d'un fait.

Interpolateur, s. m. Celui qui fait une interpolation.

Interpolation. s. f. (*Ein-têr-po-la-cion*) Insertion d'un mot, d'une phrase étrangère. Voyez *Interpoler.*

Interpoler, v. act. (*Ein-têr-po-lé*) Insérer un mot, une phrase dans le texte d'un manuscrit.

Interposer, v. act. (*Ein-têr-po-zé*) Au propre et dans le style didactique, mettre entre deux. —Au fig. *interposer*

(employer) *l'autorité, le crédit, la médiation de....*

Interposition, subst. f. (*Ein-têr-po-zi-cion*) Situation d'un corps entre deux autres. — fig. Intervention d'une autorité supérieure.

Interprétatif, ive, adj. Qui interprète, qui explique.

Interprétation, s. f. (*Ein-têr-pré-ta-cion*) Action d'interpréter; explication.

Interprétativement, adv. (*Ein-têr-pré-ta-ti-ve-man*) D'une manière interprétative.

Interprète, subst. m. (*Ein-têr-prè-te*) Celui qui interprète une Langue en une autre. —Celui qui éclaircit le sens d'un Auteur, d'un discours. —Celui qui est chargé de faire connoître les intentions, les volontés d'un autre. On dit fig. en ce sens que *les yeux sont les interprètes de l'ame*, font connoître les sentimens, les mouvemens de l'ame. —Celui qui explique ou qui présage quelque chose : *Interprète des songes.*

Interpréter, v. act. (*Ein-têr-pré-té*) Traduire d'une Langue en une autre. —Expliquer ce qui est obscur ou caché. —Prendre en bonne ou en mauvaise part.

Interrègne, s. m. (*Ein-têr-règne ; en mouillant gn.*) Intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de Roi dans un Royaume. —On le dit aussi en parlant des Etats gouvernés par d'autres que par des Rois.

Interrex, s. m. emprunté du Latin, (*Ein-têr-rèkce*) Magistrat qui gouverne pendant un interrègne.

Interrogant, adject. (*Ein-té-ro-gan, r forte.*) *Point interrogant*, qui sert à marquer l'interrogation.

Interrogat, subst. m. (*Ein-té-ro-ga, r forte.*) Question, demande qu'on fait en Justice.

Interrogatif, ive, adject. (*Ein-té-ro-ga-tif, r forte.*) Qui sert à interroger.

Interrogation, s. f. (*Ein-té-ro-ga-cion, r forte.*) Demande, question que l'on fait à quelqu'un. —En Rhétorique, Figure par laquelle on interroge.

Interrogatoire, s. m. (*Ein-té-ro-ga-toa-re, r forte.*) Procès-verbal contenant les demandes d'un Juge et les réponses de la Partie.

Interroger, verb. act. (*Ein-té-ro-jé, r forte.*) Faire une question, une demande à.., Voyez *Questionner.*

Interrompre, v. a. sur *Rompre* (*Ein-té-rom-pre ; première r forte.*) Empêcher la continuation d'un discours, d'un travail, d'une négociation, etc. Il régit les personnes et les choses. —Empêcher la continuité d'un chemin, le cours d'une rivière, etc.

Interrupteur, s. m. (*Ein-té-rup-teur ; première r forte.*) Celui qui interrompt, qui coupe la parole à quelqu'un qui parle.

Interruption, s. f. (*Ein-té-rup-cion ; première r forte.*) Action d'interrompre. —Etat de ce qui est interrompu.

Intersection, s. f. (*Ein-têr-cèk-cion*) t. de Géométrie : Point où deux lignes se coupent l'une l'autre : *Le centre d'un cercle est dans l'intersection de deux diamètres.*

Interstice, s. f. Intervalle de temps. Il ne se dit qu'en parlant du temps que l'Eglise fait observer entre la réception de deux Ordres sacrés. —En Physique, petits intervalles que laissent entre elles les particules ou les molécules des corps.

Intervalle, subst. m. (*Ein-têr-va-le*) Distance d'un lieu ou d'un temps à un autre. —On dit adverbialement, *Sans intervalle* au singulier ; et *par intervalles* au pluriel.

Intervenant, ante, adj. (*Ein-têr-ve-nan, an-te*) Qui intervient. On dit aussi *l'intervenant.*

Intervenir, v. act. Entrer dans une affaire ; demander d'être reçu dans une instance. —Se rendre médiateur ; interposer son autorité, son crédit. —Il se dit au Palais des jugemens qui se rendent pendant un procès, etc.

Intervention, s. f. (*Ein-têr-van-cion*) Action par laquelle on intervient dans une affaire.

Interversion, s. f. (*Ein-têr-vêr-cion*) Renversement, dérangement d'ordre.

Intervertir, v. act. Déranger, renverser.

Intestat, adj. et adv. (*Ein-tes-ta*) ter. de Droit : *Mourir intestat*, sans avoir fait de testament : *Héritier ab intestat*, héritier d'une personne morte sans avoir fait de testament.

Intestin, *ine*, adject. (*Ein-tes-tein*, *ti-ne*) Qui est au-dedans : *Guerre intestine* ; guerre civile, parce qu'elle se fait dans l'intérieur de l'État. —Guerre que nous font nos passions.

Intestins, s. m. pl. Grands canaux membraneux qui s'étendent depuis l'estomac jusqu'à l'anus.

Intestinal, *ale*, adj. Qui appartient aux intestins.

Intimation, s. f. (*Ein-ti-ma-cion*) Action par laquelle on intime.

Intime, adj. *Ami*, *amie intime*, qu'on aime du fond du cœur. —*Union*, *liaison intime*, très-étroite. —*Sens intime*, sentiment de ce qui se passe au-dedans de nous.

Intimé, *ée*, subst. Celui, celle qui se défend en cause d'appel.

Intimement, adv. (*Ein-ti-me-man*) Avec une affection très-particulière, avec une liaison très-étroite.

Intimer, v. a. (*Ein-ti-mé*) Signifier avec l'autorité du Magistrat. —Appeler en Justice. —*Intimer un Concile*, assigner le lieu et le temps auquel il doit se tenir.

Intimidation, s. f. (*Ein-ti-mi-da-cion*) Action d'intimider; menace. Il n'est usité qu'au Palais.

Intimider, v. a. (*Ein-ti-mi-dé*) Donner de la crainte à....

Intimité, s. f. Liaison intime.

Intinction, s. fém. (*Ein-teink-cion*) ter. de Liturgie : Mélange d'une petite partie de l'hostie consacrée avec le Sang de J. C.

Intitulation, s. f. (*Ein-ti-tu-la-cion*) L'inscription, le titre qu'on met à un Livre.

Intitulé, s. m. Terme de Pratique : Titre qu'on met à un acte.

Intituler, v. a. (*Ein-ti-tu-lé*) Donner un titre à un Livre, à un acte, etc.

Intolérable, adj. Qu'on ne peut tolérer, souffrir. —Insupportable.

Intolérablement, adv. (*Ein-to-lé-ra-ble-man*) D'une manière intolérable.

Intolérance, s. f. Défaut de tolérance en matière de Religion.

Intolérant, s. et adj. (*Ein-to-lé-ran*) Qui manque de tolérance en matière de Religion.

Intolérantisme, s. m. Doctrine, sentiment de ceux qui ne veulent souffrir d'autre Religion que la leur.

Intonation, s. f. (*Ein-to-na-cion*) Manière d'entonner un chant.

Intrados, s. m. Terme d'Architecture : Partie intérieure et concave d'une voûte.

Intraduisible, adj. (*Ein-tra-dui-zi-ble*) Qu'on ne peut traduire. Il est peu usité.

Intraitable, adject. (*Ein-tré-ta-ble*) Rude ; d'un commerce difficile; qui n'est pas traitable.

Intransitif, *ive*, adj. (*Ein-tran-zi-tif*) ter. de Grammaire. Il se dit des verbes qui expriment des actions qui ne passent pas hors du sujet qui agit, comme *dîner*, *sauter*, *partir*, *etc.*

Intrant, s. m. Dans l'Université de Paris, celui qui étoit choisi par sa nation pour nommer le Recteur.

Intrépide, adj. Qui ne craint point le danger, qui affronte le péril avec hardiesse.

Intrépidement, adv. (*Ein-tré-pi-de-man*) D'une manière intrépide.

Intrépidité, s. f. Fermeté inébranlable dans le péril.

Intrigant, *ante*, adj. (*Ein-tri-gan*, *an-te*) Qui se mêle de beaucoup d'intrigues. —Il est aussi subst. *C'est un intrigant*, *une intrigante.*

Intrigue, s. f. (*Ein-tri-ghe*) Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir une affaire. —Dans la Poésie dramatique, le nœud et les différens incidens qui le forment. —fam. Embarras ; incident fâcheux : *Se tirer d'intrigue.* —Commerce secret de galanterie.

Intriguer, v. act. (*Ein-tri-ghé*) Embarrasser. Il ne régit que les personnes.

Intriguer, v. n. Faire des intrigues.

S'intriguer, v. réc. Se donner beaucoup de peine et de soin pour faire réussir une affaire.

Intrigueur, *euse*, substant. (*Ein-tri-gheur*, *eû-ze*) Qui fait des intrigues. Il se prend en mauvaise part. Il est peu usité ; on dit mieux *intrigant*, *intrigante.*

Intrinsèque, adj. (*Ein-trein-cè-ke*) terme de Philosophie : Intérieur ; qui est au-dedans. —En parlant des monnoies ; *valeur intrinsèque*, valeur des espèces par rapport au poids. Voyez *Intérieur.*

Intrinséquement, adv. (*Ein-trein-cè-ke-man*) D'une manière intrinsèque.

Introducteur, trice, subst. Celui ou celle qui introduit.

Introductif, ive, adj. ter. de Palais : Ce qui introduit ; ce qui commence et sert comme d'entrée : *Requête introductive ; exploit introductif.*

Introduction, s. f. (*Ein-tro-duk-cion*) Action d'introduire : *Introduction de la sonde dans la vessie*, et fig. *introduction d'une coutume, d'un usage* —Au fig. Entrée, acheminement à une Science, etc. —Livre contenant les principes de quelque doctrine. —Exorde d'un sermon, préface d'un Livre, etc. —En t. de Palais, *introduction d'une instance*, commencement d'une procédure.

Introduire, v. a. Faire entrer ; donner entrée à... —fig. Donner cours à... *Introduire une coutume, un usage.*

Introït, s. m. Le commencement de la Messe.

Intromission, s. f. Terme de Physique : Action par laquelle un corps est introduit dans un autre.

Intronisation, s. f. (*Ein-tro-ni-ʒa-cion*) Installation d'un Evêque dans son Siége Episcopal.

Introniser, v. a. (*Ein-tro-ni-ʒé*) Installer un Evêque.

Introuvable, adj. Qu'on ne sauroit trouver. Il est familier.

Intrus, use, adj. et subst. (*Ein-trû, û-ʒe*) Celui ou celle qui s'est mis sans aucun droit en possesion d'une chose.

Intrusion, subst. f. (*Ein-tru-ʒion*) Action par laquelle on s'introduit contre le droit ou la forme dans un Bénéfice, et par extension, dans une charge, un emploi.

Intuitif, ive, adj. Terme de Théologie : *Vision intuitive*, vision de Dieu telle que les Bienheureux l'ont dans le Ciel.

Intuition, s. f. (*Ein-tu-i-cion*) t. de Théologie : Vision claire et certaine des Bienheureux à l'égard de Dieu.

Intuitivement, adv. (*Ein-tu-i-ti-ve-man*) D'une manière intuitive : *Voir Dieu intuitivement.*

Intumescence, s. f. (*Ein-tu-mé-san-ce*) ter. de Physique : Action par laquelle une chose s'enfle.

Intus-susception, s. f. (*Ein-tus-su-cèp-cion*) En termes de Physique, introduction d'un suc ou d'une matière quelconque dans un corps organisé : *Les plantes se nourrissent et croissent par intus-susception.*

Inusité, ée, adject. (*I-nu-ʒi-té*) Qui n'est pas usité.

Inutile, adj. Qui ne sert à rien ; qui n'est pas utile.

Inutilement, adv. (*I-nu-ti-le-man*) Sans utilité ; en vain.

Inutilité, subst. f. Manque d'utilité : *L'inutilité de vos peines.* —Défaut d'emploi *ou* d'occasion d'être utile : *Laisser quelqu'un dans l'inutilité.* —Au pluriel, choses inutiles.

Invaincu, adject. Qui n'a jamais été vaincu. P. Corneille a dit : *Son bras est invaincu, mais non pas invincible.*

Invalide, adj. Estropié ; infirme ; qui ne sauroit travailler ni gagner sa vie : *Soldat, mendiant invalide.* On dit aussi subst. *C'est un invalide.* — fig. Qui n'a pas les conditions requises par les Lois pour produire son effet.

Invalidement, adv. (*Ein-va-li-de-man*) Sans validité.

Invalider, verb. act. (*Ein-va-li-dé*) Rendre ou déclarer invalide, nul : *Invalider un acte, etc.*

Invalidité, subst. f. Défaut qui rend nul un acte, un contrat, etc.

Invariabilité, s. f. Qualité de ce qui est invariable.

Invariable, adj. Qui ne varie point.

Invariablement, adv. (*Ein-va-ri-a-ble-man*) D'une manière invariable.

Invasion, s. f. (*Ein-va-ʒion*) Action de celui qui veut s'emparer.

Invective, subst. f. Parole, expression injurieuse et véhémente.

Invectiver, v. neut. (*Ein-vèk-ti-vé*) Déclamer contre quelqu'un ou quelque chose : *Invectiver contre le vice.*

Inventaire, subst. m. (*Ein-van-tè-re*) Etat, dénombrement par écrit des effets de quelqu'un. —Vente de meubles inventoriés. — Popul. Panier plat, etc. Voyez *Eventaire.*

Inventer, v. a. (*Ein-van-té*) Trouver quelque chose de nouveau par la force de son génie. Voyez *Trouver.* — Supposer ; controuver.

Proverbialem. *Il n'a pas inventé la poudre* ; il a peu d'esprit.

Inventeur, trice, subst. (*Ein-van-teur, tri-ce*) Celui, celle qui a inventé.

Inventif, ive, adject. (*Ein-van-tif*) Qui a le génie, le talent d'inventer.

Invention, subst. f. (*Ein-van-cion*) Faculté de l'esprit qui rend propre à inventer. —Action d'inventer. —Chose inventée. Voyez *Découverte*. —Découverte de reliques long-temps inconnues : *L'invention de la Ste Croix, etc.* —Fête en mémoire de cette découverte.

Inventorier, v. a. (*Ein-van-to-ri-é*) Mettre dans un inventaire.

Inversable, adj. Qui ne peut verser, en parlant d'une voiture.

Inverse, adj. Terme de Logique, de Mathématique et de Physique. Il se dit d'un théorême, d'une proposition, d'un rapport pris dans un ordre renversé : *L'intensité de la lumière est en raison inverse des carrés de la distance des corps lumineux* ; c'est-à-dire, qu'elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent.

Inversion, s. f. (*Ein-vêr-cion*) ter. de Grammaire : Transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés.

Investi, ie, part. p. d'*Investir* et adj. Entouré ; environné, etc.

Investigateur, s. m. Celui qui cherche quelque chose, qui tâche de faire quelque découverte. Il est peu usité.

Investir, v. a. Mettre en possession de quelque fief ; donner l'investiture d'un bénéfice. —Environner une place de guerre ou envelopper des troupes, en sorte que tous les passages pour les secours et la retraite soient fermés. —figurém. Etre tellement assidu auprès de quelqu'un qu'on empêche les autres d'en approcher.

Investissement, s. m. (*Ein-vès-ti-ce-man*) Action d'investir une Place, une Ville, pour l'assiéger.

Investiture, s. f. Mise en possession d'un fief. —Acte qui la constate.

Invétéré, ée, part. pass. et adject. Enraciné ; qui dure depuis long-temps : *Mal invétéré, haine invétérée*, etc.

S'invétérer, v. pron. (*Ein-vé-té-ré*) Devenir vieux et difficile à guérir. Il se dit au propre des maladies, et au figuré des mauvaises habitudes. —Avec le verbe *laisser*, il est neutre : *Il ne faut pas laisser invétérer les maux*, etc.

Invincible, adject. (*Ein-vein-ci-ble*) Qu'on ne sauroit vaincre : *Armée, courage invincible* ; et figurém. *Obstacle, opiniâtreté invincible*.

Argument invincible, auquel il n'y a point de bonne réplique. —*Ignorance invincible* ; ignorance des choses dont il est impossible qu'un homme ait eu connoissance.

Invinciblement, adv. (*Ein-vein-ci-ble-man*) D'une manière invincible.

Inviolable, adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : *Serment, droit, asyle inviolable*. —Qu'on ne viole point : *C'est une loi, une coutume inviolable*. —En parlant des personnes ; qui ne peut être poursuivi en Justice, puni, etc. Voyez *Inviolabilité*. En ce sens c'est un mot nouveau.

Inviolablement, adver. (*Ein-vio-la-ble-man*) D'une manière inviolable.

Invisibilité, s. f. (*Ein-vi-zi-bi-li-té*) Qualité, état de ce qui est invisible.

Invisible, adj. Qu'on ne peut voir. —fam. *Devenir invisible*, disparoître subitement, sans qu'on s'en apperçoive.

Invisiblement, adver. (*Ein-vi-zi-ble-man*) D'une manière invisible.

Invitation, s. f. (*Ein-vi-ta-cion*) Action d'inviter.

Invitatoire, s. m. (*Ein-vi-ta-toa-re*) Antienne qui se chante à Matines et qui invite à louer Dieu.

Inviter, v. a. (*Ein-vi-té*) Prier de... Convier de... Engager, exciter à...

Invocation, s. f. (*Ein-vo-ka-cion*) Action d'invoquer. —Dans un Poëme, vers par lesquels on s'adresse à quelque Divinité vraie ou fausse pour lui demander son secours.

Involontaire, adj. (*Ein-vo-lon-tè-re*) Qui est contre la volonté : *Action involontaire*. —Qui est indépendant de la volonté : *Mouvement involontaire*.

Involontairement, adv. (*Ein-vo-lon-tè-re-man*) Sans le vouloir ; contre sa volonté.

Involution, s. f. (*Ein-vo-lu-cion*) ter. de Palais : Assemblage d'embarras, de difficultés.

Invoquer, v. a. (*Ein-vo-ké*) Appeler à son secours Dieu ou les Saints. —Les Poëtes *invoquent* Apollon, les Muses, etc. —*Invoquer* régit les personnes, et *implorer* les choses; on *invoque* un Saint, on *implore* son intercession.

Invulnérabilité, s. f. Qualité, état de ce qui est invulnérable.

Invulnérable, adj. Qui ne peut être blessé.

Ionique, adj. (*I-o-ni-ke*) Il se dit d'un des ordres d'Architecture, d'une sorte de vers, etc. —On dit aussi *le dialecte ïonique, la secte ïonique, le mode ïonique.*

Io-Pæan, subst. m. C'étoit un cri de joie et une prière que les Anciens répétoient souvent dans les sacrifices, dans les jeux solennels, etc.

Iota, subst. m. Une des lettres de l'alphabet grec. —On dit fam. *Voilà un Ouvrage parfait, il n'y manque pas un ïota, il n'y a pas un ïota à retrancher*, pas la moindre chose, rien.

Ipécacuanha, s. m. (*I-pé-ka-ku-a-na*) Plante de l'Amérique; espèce de *Violier*. On lui attribue de grandes vertus médicinales.

Ipreau, s. m. (*I-prô*) Orme à larges feuilles.

Ipso facto, expression adverbiale prise du Latin, qui se dit particulièrement de l'excommunication encourue par le seul fait: *Celui qui frappe un Prêtre est excommunié ipso facto.*

Irascible, adj. *L'appétit, la faculté, la partie irascible*, qui porte l'ame à vaincre les difficultés qui se rencontrent dans la poursuite du bien ou dans la fuite du mal.

Ire, s. f. Colère. Il est vieux. On l'emploie encore dans la haute Poésie et dans la Marotique.

Iris, s. m. (prononcez l'*s*) Météore qu'on appelle vulgairement l'arc-en-ciel. —Plante de la classe des *Liliacées* dont on distingue plusieurs espèces. —Cercle qui est autour de la prunelle de l'œil. —Quand on parle d'une divinité Païenne ou d'une femme, *Iris* est féminin.

Iris, s. f. ou *Pierre d'iris*, pierre précieuse d'une couleur gris-de-lin.

Ironie, s. f. Figure de discours, par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

Ironique, adject. (*I-ro-ni-ke*) Qui tient de l'ironie; où il y a de l'ironie.

Ironiquement, adv. (*I-ro-ni-ke-man*) D'une manière ironique; par ironie.

Irradiation, s. f. (*Ir-ra-di-a-cion*) Effusion, émission des rayons d'un corps lumineux.

Irraisonnable, adj. (*Ir-ré-zo-na-ble*) Qui n'est pas doué de raison. Il ne s'emploie guères que dans le style didactique.

Irrationnel, elle, adj. (*Ir-ra-cio-nel, è-le*) ter. de Mathématiques. Il se dit des lignes qui n'ont aucun rapport entre elles, des quantités qui n'ont aucune mesure avec l'unité.

Irréconciliable, adj. Qui ne peut se réconcilier.

Irréconciliablement, adv. (*Ir-ré-konci-li-a-ble-man*) D'une manière irréconciliable.

Irréductible, adj. Il se dit d'une chaux métallique qu'on ne peut réduire en métal. —En Algèbre, ce qui ne peut être réduit sous une forme plus simple.

Irréformable, adj. Qui ne peut être réformé.

Irréfragable, adject. Qu'on ne peut contredire: *Docteur, autorité irréfragable.* —Qu'on ne peut récuser: *Témoin irréfragable.*

Irrégularité, s. f. Manque de régularité, au propre et au figuré: *L'irrégularité d'un bâtiment, d'un poëme, des saisons, d'un procédé, etc.* —Etat d'un Clerc, d'un Prêtre irrégulier.

Irrégulier, ière, adj. (*Ir-ré-gu-lié, iè-re*) Qui est contre les règles. —En termes de Droit Canon, Ecclésiastique devenu incapable d'exercer les fonctions de son Ordre, pour avoir encouru les censures.

Vers irréguliers; vers libres, où le Poëte ne s'assujettit point aux règles ordinaires.

Irrégulièrement, adv. (*Ir-ré-gu-liè-re-man*) D'une manière irrégulière.

Irréligieusement, adv. (*Ir-ré-li-jieû-ze-man*) Avec irréligion.

Irréligieux, euse, adj. (*Ir-ré-li-jieû; en vers, ji-eû*) Contraire à la Religion;

ou qui blesse le respect qui lui est dû. Il ne se dit que des choses.

Irréligion, s. f. (*Ir-ré-li-jion*; en vers, *ji-on.*) Manque de Religion; impiété.

Irrémédiable, adj. Se dit des choses auxquelles on ne peut remédier.

Irrémédiablement, adver. (*Ir-ré-mé-di-a-ble-man*) De sorte qu'on ne peut y porter remède.

Irrémissible, adject. Qui ne peut se pardonner; qui ne mérite point de pardon.

Irrémissiblement, adv. (*Ir-ré-mi-ci-ble-man*) Sans rémission, sans miséricorde.

Irréparable, adject. Qu'on ne peut réparer.

Irréparablement, adv. (*Ir-ré-pa-ra-ble-man*) D'une manière irréparable.

Irrépréhensible, adj. Qu'on ne peut reprendre d'aucune faute.

Irrépréhensiblement, adv. (*Ir-ré-pré-an-ci-ble-man*) D'une manière irrépréhensible.

Irréprochable, adject. Qui est sans reproche; à qui on ne peut faire aucun reproche.

Irréprochablement, adv. (*Ir-ré-pro-cha-ble-man*) D'une manière irréprochable.

Irrésistibilité, s. f. Qualité de ce qui est irrésistible.

Irrésistible, adj. A quoi on ne peut résister. Il ne se dit qu'au figuré et en parlant des choses.

Irrésistiblement, adv. (*Ir-ré-ʒis-ti-ble-man*) D'une manière irrésistible.

Irrésolu, *ue*, adj. (*Ir-ré-ʒo-lu*) Qui a peine à se résoudre, à se déterminer; indécis, avec cette différence qu'on est *irrésolu* dans les matières où l'on se détermine par goût, par sentiment, et *indécis* dans celles où l'on se décide par raison et après une discussion. L'*irrésolu* hésite sur ce qu'il fera; l'*indécis* sur ce qu'il doit faire.

Irrésoluble, adject. (*Ir-ré-ʒo-lu-ble*) t. Dogmatique: Qu'on ne peut résoudre.

Irrésolument, adv. (*Ir-ré-ʒo-lu-man*) D'une manière irrésolue, incertaine.

Irrésolution, s. f. (*Ir-ré-ʒo-lu-cion*) Etat d'un esprit irrésolu; incertitude; indécision. Voyez *Doute* et *Irrésolu*.

Irrévéremment, adv. (*Ir-ré-vé-ra-man*) D'une manière irrévérente.

Irrévérence, s. f. (*Ir-ré-vé-ran-ce*) Manque de révérence, de respect. Il ne se dit guères qu'à l'égard de Dieu et de la Religion.

Irrévérent, *ente*, adj. (*Ir-ré-vé-ran*, *an-te*) Qui est contre le respect. Il ne se dit que des choses.

Irrévocabilité, s. f. Qualité de ce qui est irrévocable.

Irrévocable, adj. Qui ne peut être révoqué.

Irrévocablement, adv. (*Ir-ré-vo-ka-ble-man*) D'une manière irrévocable.

Irrision, s. f. (*Ir-ri-ʒion*) Mépris, moquerie. Il est vieux.

Irritant, *ante*, adj. (*Ir-ri-tan*, *an-te*) En ter. de Palais; qui casse, annulle, etc. —En ter. de Médecine; qui rend plus âcre.

Irritation, subst. f. (*Ir-ri-ta-cion*) Action de ce qui irrite les humeurs, etc. —Etat des humeurs irritées.

Irriter, v. act. (*Ir-ri-té*) En parlant des personnes; mettre en colère. —En parlant des choses; augmenter, aigrir: *Irriter la colère*, *la fièvre*, *le mal.* —Exciter, provoquer: *Irriter la soif*, *les désirs.* —On dit figur. au participe; *La mer irritée*, *les flots irrités*, agités par la tempête.

S'irriter, v. réc. Se mettre en colère.

Irroration, subst. f. (*Ir-ro-ra-cion*) ter. de Chimie et de Médecine: Arrosement.

Irruption, s. f. (*Ir-rup-cion*) Entrée soudaine des ennemis dans un pays. Il diffère d'*incursion*, en ce que cette dernière est brusque et passagère, et l'*irruption* est violente et soutenue. On fait une *incursion* pour piller, et une *irruption* pour s'emparer du pays, etc.

Isabelle, s. m. (*I-ʒa-bè-le*) Couleur qui participe du blanc, du jaune et de la couleur de chair: *Voilà un bel isabelle.* Il est aussi adjectif: *Un ruban isabelle.*

Isaga, subst. m. Terme de Relation: Grand-Chambellan du Grand-Seigneur.

Isagone, adj. Terme de Géométrie: *Figure isagone*, qui est à angles égaux.

Isard, s. m. (*I-ʒar*) Chèvre sauvage; chamois.

Isatis, s. m. Espèce d'animal intermédiaire entre le renard et le chien. Il habite les pays du Nord.

Ischion, s. m. (*Is-ki-on*) t. d'Anatomie : Un des trois os innominés.

Ischurétique, adject. (*Is-ku-ré-ti-ke*) Propre à guérir l'ischurie.

Ischurie, s. f. (*Is-ku-ri-e*) Suppression totale d'urine.

Isiaque, adj. (*I-ʒi-a-ke*) *La table isiaque*, monument sur lequel sont représentés les mystères d'Isis.

Islam, s. m. Le Mahométisme.

Islami, s. m. Chez les Turcs, uni et pacifique.

Islamisme, s. m. Mahométisme.

Isocèle, adject. (*I-ʒo-cè-le*) ter. de Géométrie : *Triangle isocèle*, qui a deux côtés égaux.

Isochrone, adj. (*I-ʒo-kro-ne*) t. de Mécanique: Qui se fait en même temps, en temps égaux; qui a une égale durée : *Vibrations isochrones.*

Isolé, ée, part. p. d'*Isoler*, et adj. Qui n'a rien qui le touche de quelque côté que ce soit. —Au figuré ; seul, abandonné.

Isolement, subst. m. (*I-ʒo-le-man*) ter. d'Architecture : Distance d'une colonne à un pilastre ou d'une piéce quelconque qui doit être détachée des autres.

Isoler, v. act. (*I-ʒo-lé*) Faire qu'un bâtiment, une piéce d'Architecture ne tienne à aucune autre.

Isométrie, s. f. Réduction des fractions à un même dénominateur.

Isopérimètre, adj. (*I-ʒo-pé-ri-mè-tre*) ter. de Géométrie. Il se dit des figures dont les circonférences sont égales.

Israélites, s. m. pl. Peuple chéri de Dieu dans l'ancienne Loi. — fig. et fam. *C'est un bon Israélite*, un homme simple et plein de candeur.

Issant, ante, adj. (*I-san*) ter. de Blason. Il se dit des animaux qui se mettent sous le chef de l'écu, et dont il ne paroît que la tête et une petite partie du corps.

Isser, v. act. Voyez *Hisser.*

Issu, ue, part. pass. du verbe inusité *Issir.* Sorti, venu, descendu d'une personne, d'une race : *De son mariage sont issus deux enfans.*

Issue, s. f. Lieu par où l'on peut sortir : *Ce Château a plusieurs issues secrètes.* —Au fig. 1.° Evénement des affaires ; succès bon ou mauvais. —2.° Moyen, expédient pour sortir d'une affaire.

Issues, pl. Les dehors, les environs d'une ville, d'une maison. —Les extrémités et les entrailles de quelques animaux.

A l'issue du sermon, du dîner, du conseil, etc. à la sortie du sermon, du dîner, etc.

Isthme ou *Istme*, s. m. Langue de terre resserrée entre deux mers ou deux golfes : *L'isthme de Corinthe, l'isthme de Panama.*

Ita est, expression empruntée du Latin, qui signifie, *Il est ainsi.* On s'en sert en quelques formules du Palais.

Italique, adj. et subst. (*I-ta-li-ke*) ter. d'Imprimerie : Caractère qui diffère du Romain en ce qu'il est un peu couché : *Cicéro italique.*

Item, adv. pris du Latin, (*I-tème*) De plus. On s'en sert dans les comptes.

Item, s. m. Un article de compte : *C'est un bon item.* —fam. *Voilà l'item*, voilà le point de la difficulté.

Itératif, ive, adj. Terme de Pratique : Fait une seconde, une troisième ou quatrième fois : *Commandemens itératifs.*

Itérativement, adv. (*I-té-ra-ti-ve-man*) Deux ou plusieurs fois de suite : *On l'a sommé itérativement.*

Itérato, s. m. Terme de Palais : *Arrêt* ou *Sentence d'itérato*, jugement pour les contraintes par corps après les quatre mois.

Itinéraire, s. m. (*I-ti-né-rè-re*) Note de tous les lieux où l'on passe pour aller d'un pays à un autre. —Mémoire des choses arrivées à ceux qui ont fait ce chemin. Ce mot n'a guères d'usage qu'en parlant de certains voyages anciens : *Itinéraire d'Antonin.* —Prières qu'on fait avant de se mettre en voyage.

Itinéraire, adject. *Colonne itinéraire*, colonne à pans posée dans le carrefour d'un grand chemin, sur laquelle sont gravées les routes différentes.

Ityphale, s. f. (*I-ti-fa-le*) Sorte d'amulette chez les Anciens.

Iule ou *Jule*, s. m. Sorte d'insecte.

Ive ou *Ivette*, subst. f. Petite plante annuelle dont il y a deux espèces.

Ivoire, s. m. (*I-voa-re*) Dent d'éléphant, quand elle est détachée de la mâchoire de l'animal : *Cet ivoire est bien blanc.* — figurément et poétiquement, *Dents d'ivoire*, extrêmement blanches.

Ivoirier, s. m. (*I-voa-rié*) Ouvrier qui travaille en ivoire. — Marchand qui vend des ouvrages d'ivoire.

Ivre, adj. Qui a perdu la raison par excès de vin. — fig. Troublé par une passion : *Ivre d'ambition, de vanité.*

Ivresse, s. f. (*I-vrè-ce*) Etat d'une personne ivre : *Il n'est pas encore revenu de son ivresse.* Il n'a point de pluriel — On dit au fig. *L'ivresse des passions.* — Poétiq. *La docte ivresse*, l'enthousiasme de la Poésie.

Ivrogne, *esse*, subst. (mouillez *gn.*) Celui, celle qui est sujet à l'ivrognerie. — Le fém. *ivrognesse* est un mot populaire et du bas comique. On dit plutôt *femme ivrogne.*

Ivrogner, v. n. (*I-vro-gnié*; mouillez *gn.*) Boire avec excès.

Ivrognerie, s. f. L'habitude ou l'acte même de s'enivrer.

Ivroie, s. f. (*I-vroâ*; plusieurs écrivent et prononcent *ivraie*, sur-tout au figuré.) Espèce de mauvaise herbe qui croît parmi le froment, et qui produit une graine noire.

Izari ou *Azala*, s. m. C'est la garance du Levant.

J

J, s. m. Dixième lettre de l'alphabet François, et la sixième des consonnes. On l'appeloit anciennement un *i* consonne ; on dit aujourd'hui un *je*, en le prononçant comme la dernière syllabe du mot *Ange*.

Cette lettre n'a de commun avec l'*i* ni la figure, ni le son, ni l'emploi ; on ne peut donc ni la comprendre sous la même dénomination que cette voyelle, ni (comme on l'a fait jusqu'ici dans le plus grand nombre des Dictionnaires) les confondre l'une et l'autre dans l'ordre alphabétique. *Voyez* la Préface.

Jà, adv. Déjà. Il est vieux.

Jaaroba, s. m. Espèce de faséole du Brésil.

Jabatopita, s. m. Arbre du Brésil.

Jable, s. m. Rainure ou entaille qu'on fait dans les douves d'un tonneau.

Jabler, v. act. (*Ja-blé*) Faire le jable des douves.

Jabloire, s. f. (*Ja-bloa-re*) Instrument dont on se sert pour jabler.

Jaborandi, s. m. Plante dont la racine est alexipharmaque.

Jabot, s. m. (*Ja-bo*) Poche membraneuse située près du cou des oiseaux et au bas de leur œsophage, qui leur sert pour garder quelque temps la nourriture qu'ils ont avalée sans mâcher, avant que de la laisser entrer dans le ventricule, ou pour la rendre à leurs petits. — Mousseline, etc. attachée sur la fente de la chemise.

Proverb. *Cet homme a bien rempli son jabot*, a bien mangé.

Jabotière, s. f. En quelques provinces c'est le nom de l'*Oie*.

Jabotter, v. act. (*Ja-bo-té*) Caqueter ; babiller. Il est familier.

Jabuticaba, s. m. Arbre du Brésil.

Jacée, s. f. Sorte de plante.

Jacent, *ente*, adj. (*Ja-san*, *an-te*) ter. de Palais : Abandonné.

Jachère, subst. f. Terre labourable qu'on laisse reposer un an.

Jachérer, v. act. Donner le premier labour à une terre.

Jacinthe, s. f. (*Ja-ccin-te*) Sorte de fleur printannière.

Jacobée ou *Herbe de Saint-Jacques*, subst. f. Sorte de plante, ainsi nommée parce qu'on en trouve fréquemment le long des chemins de Saint-Jacques en Galice, province d'Espagne.

Jacobin, *ine*, subst. (*Ja-ko-bein*, *bi-ne*) Religieux, Religieuse qui suit la règle de St. Dominique. On les appelle aussi *Dominicain*, *aine*. —Sorte d'oiseau des Indes.

Jactance, subst. f. Louange de soi-même faite par vanité. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le style familier ou critique.

Jaculatoire, adj. (*Ja-ku-la-toa-re*) *Oraison jaculatoire*, celle où l'esprit s'élance vers Dieu.

Jade, s. m. Pierre verdâtre et fort dure.

Jadis, adv. Autrefois; au temps passé. Il n'est plus usité qu'en vers et dans la prose poétique.

Jaillir, v. n. (mouillez les *ll*.) En parlant des fluides, sortir impétueusement.

Jaillissant, *ante*, adj. Qui jaillit.

Jaillissement, s. m. (*Ja-gli-ce-man*) Action de jaillir.

Jais, *Jay* ou *Jayet*, subst. m. (*Jé*) Espèce de bitume fossile, opaque, très-noir, solide, compacte, et qui a même une dureté suffisante pour être taillé et bien poli. —Sorte de verre qu'on teint de diverses couleurs.

Jalage, s. m. Droit Seigneurial sur le vin vendu en détail.

Jalap, s. m. Plante médicinale.

Jale, subst. f. Espèce de jatte ou de grand baquet.

Jalet, s. m. (*Ja-lè*) Petit caillou rond. Il est vieux. —*Arbalète à jalet*, celle avec laquelle on lançoit des cailloux et des balles de plomb ou de fer.

Jalon, s. m. Bâton dont on se sert pour aligner.

Jalonner, v. n. (*Ja-lo-né*) Planter des jalons de distance en distance.

Jalousé, *ée*, part. pass. de *Jalouser*, et adj. Envié; qui excite la jalousie. —Garni de l'espèce de treillis appelé *Jalousie*.

Jalouser, v. act. (*Ja-lou-zé*) Avoir de la jalousie contre...

Jalousie, subst. f. Chagrin qu'on a de voir posséder par un autre un bien qu'on désireroit pour soi-même. Il se dit sur-tout de ce qui a rapport à l'amour. —Envie qu'excite la gloire ou la prospérité d'un concurrent. Voy. *Envie*. —Ombrage qu'un Etat donne à d'autres par sa puissance, par ses entreprises. —Treillis de bois ou de fer, au travers duquel on voit sans être vu.

Jaloux, *ouse*, adj. (*Ja-loû*, *oû-ze*) Qui a de la jalousie: *Il est jaloux de sa femme*. —Envieux: *Jaloux de la gloire, des succès d'autrui*. —Empressé, désireux de...

Il est jaloux de son honneur, des droits de sa charge; il est fort délicat sur ce qui regarde son honneur, les droits de sa charge. —*Il est jaloux de ses opinions, de ses pensées*; il souffre avec peine qu'on le contrarie. —*Dieu est jaloux de sa gloire*, Dieu veut qu'on n'adore que lui seul. —En t. de Marine; *vaisseau jaloux*, qui roule beaucoup. —*Voiture jalouse*, sujette à pencher d'un côté. —*Place jalouse*, place exposée, et dont on peut facilement s'emparer; place entre deux Etats, et dont on a envie de s'emparer.

Jaloux, subst. *C'est un vieux jaloux, il ne dort non plus qu'un jaloux*.

Jamacaru, s. m. Sorte de figuier de l'Amérique.

Jamais, adverbe de temps négatif. (*Ja-mê*) En aucun temps. Il s'emploie quelquefois sans être négatif: *C'est ce qu'on peut jamais dire de mieux, de plus fort*.

A jamais, *pour jamais*, adv. Pour toujours.

Jamais, s. m. Un temps sans fin: *Au grand jamais*, *à tout jamais*. Style familier.

Jambage, subst. masc. (*Jan-ba-je*) Pied-droit d'une porte, d'une fenêtre. —Maçonnerie qui soutient quelque partie d'un bâtiment.

Jambe, subst. f. (*Jan-be*) Partie du corps de l'animal depuis le genou jusqu'au pied. —On le dit aussi du cheval. —figur. Chacune des branches d'un compas, et des deux règles mobiles d'un compas de proportion.

Jambe sous poutre; chaîne de pierres de taille mises dans un mur pour porter les poutres. —*Jambes de forces*; piéces de bois qui vont se joindre dans le poinçon pour former le comble.

Etre haut en jambes; avoir les jambes plus hautes qu'on ne les a ordi-

nairement. —On dit, par menaces, qu'*on rompra bras et jambes à quelqu'un*, qu'on le maltraitera fort. —*Avoir de bonnes jambes*; aller bien à pied. —*Courir à toutes jambes*, aussi vite qu'on peut courir. —famil. *Renouveler de jambes*, reprendre de nouvelles forces. —Proverb. 1.° *Jeter le chat aux jambes de quelqu'un*; rejeter sur lui la faute de quelque chose. —2.° *Faire jambe de vin*; boire copieusement pour faire plus gaiement le voyage. —On dit d'un vieillard qui marche bien, *il a encore ses jambes de quinze ans*.

Jambe de-çà, jambe de-là, adverbe. A califourchons.

Jambette, s. f. (*Jan-bè-te*) Sorte de petit couteau sans ressort et dont la lame se replie dans le manche.

Jambettes, s. f. pl. Petits poteaux qui soutiennent les chevrons.

Jambier, s. m. (*Jan-bié*) Muscle du pied. —Morceau de bois où les bouchers attachent les bêtes qu'ils ont tuées.

Jambolon, s. m. Espèce de myrte Indien, dont le fruit ressemble à de grosses olives.

Jambon, s. m. (*Jan-bon*) Cuisse ou épaule de porc assaisonnée de sel.

Jambonneau, s. m. (*Jan-bo-nô*, s. d.) Petit jambon.

Jamme ou *Gemme*, s. f. (*Ja-me*, *Jè-me*) Pierre précieuse.

Jan, s. m. Terme du jeu de trictrac. Ce terme a un grand nombre d'acceptions à ce jeu: *Petit jan, grand jan, jan de retour*.

Janaca, s. m. Animal quadrupède de l'Afrique.

Janaci, s. m. Terme de Relation: Parmi les Turcs, jeunes gens fort courageux.

Jandirobe, subst. Herbe rampante des parties Méridionales de l'Amérique, dont le fruit ressemble à la poire de coin.

Janissaire, subst. m. (*Ja-ni-cè-re*) Soldat de l'Infanterie Turque, qui sert à la garde du Grand-Seigneur.

Jante, s. f. Piéce de bois courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un carrosse, d'un chariot, d'une charrette, etc.

Jantiller, verb. act. (*Jan-ti-glié*; mouillez les *ll*.) Mettre des jantilles autour d'une roue de moulin.

Jantilles, s. f. pl. (mouillez les *ll*.) Gros ais qu'on applique autour des jantes et des aubes d'une roue de moulin pour recevoir la chute d'eau, etc.

Janvier, s. m. (*Jan-vié*) Le premier mois de l'année suivant l'usage actuel. Anciennement l'année commençoit à Pâques.

Japon, s. m. Porcelaine apportée du Japon: *Ces tasses sont d'ancien Japon*.

Japoner, v. act. (*Ja-po-né*) Cuire de nouveau la porcelaine de la Chine, afin de la faire passer pour porcelaine du Japon.

Jappe, s. f. Caquet: *Cet homme, cette femme n'a que de la jappe*. Il est bas et populaire.

Jappement, subst. m. (*Ja-pe-man*) Action de japper.

Japper, v. neut. (*Ja-per*) Aboyer. Il se dit du cri des petits chiens.

Jaque, subst. f. (*Ja-ke*) Autrefois habillement court et serré.

Jaque de mailles, subst. fém. Sorte d'armure qui couvre le corps depuis la tête jusqu'aux cuisses.

Jaquemart, subst. m. (*Ja-ke-mâr*) Figure qui représente un homme armé, et qui frappe avec un marteau les heures sur la cloche d'une horloge. —En ter. de Monnoyeur, ressort qui fait lever la vis du balancier quand elle a fait son effort pour l'empreinte.

Jaquette, s. f. (*Ja-kè-te*) Habillement de paysans, etc. qui vient jusqu'aux genoux. —Robe que portent les petits garçons avant qu'on leur donne le haut de chausses.

Jar. Voyez *Jars*.

Jardin, s. m. (*Jar-dein*) Lieu où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, etc.: *Jardin fleuriste, jardin potager, jardin fruitier*. —Pays fertile et agréable: *La Touraine est le jardin de la France*.

Fig. et prov. *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un*; mettre dans un discours des paroles qui l'attaquent indirectement. —En ter. de Fauconnerie, *donner le jardin à un oiseau*, lui faire prendre l'air.

Jardinage, s. m. Science qui apprend à cultiver les jardins. —Plusieurs jardins réunis dans un même terrain.

Jardiner, v. neut. (*Jar-di-né*) Faire le jardin, cultiver le jardin. —En Fauconnerie, faire prendre l'air à un oiseau.

Jardinet, s. m. (*Jar-di-nè*) Petit jardin.

Jardineuse, adject. f. *Une émeraude jardineuse*, sombre et mal nette.

Jardinier, *ière*, subst. (*Jar-di-nié*, *iè-re*) Celui, celle qui cultive un jardin.

Jardinière, s. f. Manchette brodée et dont la broderie est basse.

Jardons, s. m. plur. Tumeurs aux jambes d'un cheval et placées hors du jarret.

Jargon, s. m. Langage corrompu. —Langue factice dont quelques personnes conviennent pour se parler en public et n'être pas entendues. —Langage, expressions, tours de phrase particuliers à une certaine sorte de gens : *Jargon des coquettes*, *des petits Maîtres*, *etc.* —Il se dit abusivement des langues étrangères qu'on n'entend pas. —Sorte de ramage des oiseaux. —Nom particulier qu'on donne à une sorte de cristal blanc ou jaune du Brésil.

Jargonner, v. a. et n. (*Jar-go-né*) Parler un langage barbare, corrompu, inintelligible : *Que jargonne-t-il ?* et neutralement, *ils jargonnoient ensemble.*

Jarre ou *giare*, s. f. (*Jâ-re*, *r* forte.) En ter. de Marine, grande cruche qui sert à mettre de l'eau douce. —Chez les Chapeliers, poils qui sortent de la vigogne et du castor.

Jarret, subst. m. (*Jar-rè*) Dans le corps humain, la partie postérieure du genou. —L'endroit où se plie la jambe de derrière des animaux à quatre pieds. —En ter. d'Architecture, bosse ou éminence dans une voûte. —Branche d'arbre fort longue et dépouillée d'autres branches à droite et à gauche.

Jarreté, *ée*, adject. *Cheval jarreté*, celui dont les jambes de derrière sont tournées en dedans.

Jarreter, v. neut. (*Jar-re-té*) *Cette ligne jarrette*, a un angle ou une onde.

Jarretier, s. m. (*Jar-re-tié*) terme d'Anatomie : Muscle placé sous le jarret.

Jarretière, s. f. (pron. *Jar-tiè-re*) Ruban, courroie, etc. dont on se lie la jambe lorsqu'on a chaussé son bas. Familiér. *Il ne lui va pas jusqu'à la jarretière*, il lui est fort inférieur en talens, en mérite, etc.

Jarsette, s. f. Voyez *Garzette.*

Jars, s. m. (*Jar*) Le mâle de l'oie. —Popul. *Il entend le jars*, il est fin, il n'est pas aisé de lui en faire accroire.

Jas, s. m. Piéces de bois qui soutiennent l'ancre droite dans l'eau afin qu'elle puisse mordre au fond. —Premier réservoir des marais salans.

Jaser, v. neut. (*Ja-zé*) Causer ; babiller. —Révéler quelque chose qu'on devoit tenir secret.

Jaserie, s. f. L'action de jaser.

Jaseur, *euse*, subst. Celui ou celle qui jase. —Oiseau du genre des *grives.*

Jasmin, s. m. (*Jas-mein*) Sorte de fleur odoriférante. —L'arbuste qui la produit.

Jaspachate, s. f. Pierre précieuse composée de jaspe vert et d'agate.

Jaspe, s. m. Pierre dure et opaque de la nature de l'agate. —En ter. de Relieur, vert et vermillon.

Jasper, v. act. (*Jas-pé*) Bigarrer de diverses couleurs.

Jaspure, s. f. Action de jasper ou l'effet de cette action.

Jatte, subst. f. (*Ja-te*) Espèce de vase de bois, de faïence, etc. rond, tout d'une piéce et sans rebords.

Jattée, subst. f. (*Ja-té-e*) Plein une jatte.

Jauge, s. f. (*Jô-je*) Juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir une liqueur ou des grains. —Verge divisée en pieds, pouces, etc. avec laquelle on mesure la longueur et la largeur des futailles. —Futaille qui sert d'échantillon, d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. —Métier et exercice de Jaugeur. —Action de mesurer avec la jauge. —Chez les Charpentiers, petite règle de bois. —Chez les Fontainiers, boîte percée de plusieurs trous, pour mesurer la quantité des pouces et lignes

d'eau que produit une source. —Espace de terre qu'on laisse vide en faisant un labour profond.

Fumer à vive jauge, amplement, abondamment.

Jaugeage, subst. m. (*Jô-ja-je*, d.) Action de jauger. —Droit que prend le jaugeur, l'Officier qui jauge.

Jauger, v. act. (*Jô-jé*, d.) Mesurer avec la jauge.

Jaugeur, s. m. Celui qui jauge.

Jaunâtre, adj. Qui tire sur le jaune.

Jaune, s. m. (*Jô-ne*) Couleur d'or, de citron, de safran, etc. suivant les nuances.

Jaune d'œuf, la partie de l'œuf qui est en boule jaune.

Jaune, adject. Qui est de couleur jaune.

Jaunet, s. m. (*Jô-nè*, d.) Sorte de petite fleur jaune qui croît dans les prés.

Jaunir, v. neut. Devenir jaune.

Jaunir, v. act. Teindre en jaune; rendre jaune.

Jaunissant, *ante*, adj. (*Jô-ni-san*) Qui jaunit : *Les blés jaunissans*, *la moisson jaunissante.* Il ne se dit que dans la Poésie et dans la prose poétique.

Jaunisse, subst. f. (*Jô-ni-ce*, d.) Maladie causée par une bile répandue qui jaunit la peau.

Javaris, s. m. Espèce de sanglier des isles de l'Amérique.

Javart, s. m. (*Ja-var*) Tumeur dure et douloureuse qui vient aux chevaux, au bas de la jambe.

Javeau, s. m. (*Ja-vô*) ter. d'Eaux et Forêts : Isle formée de sable et de limon au milieu d'une rivière.

Javeler, v. act. (*Ja-ve-lé*) Mettre le blé en javelle.

Javeleur, s. m. Celui qui javelle.

Javeline, s. f. Espèce de dard long et menu qui se lançoit.

Javelle, s. f. (*Ja-vè-le*) Plusieurs poignées de blé scié, qui demeurent couchées sur le sillon. —Petit fagot de sarmens. —Botte d'échalas ou de lattes.

Javelot, subst. m. Espèce de dard; arme de trait : *Lancer un javelot.* —Brassée d'avoine fauchée et amassée avec le fauchet.

Je, pronom qui signifie *moi*, et qui marque la première personne singulière d'un verbe. —*Je ne sais quoi*, certaine chose qu'on ne sauroit définir, expliquer, etc. Voyez la Grammaire.

Jectigation, s. f. (*Jèk-ti-ga-cion*) ter. de Médecine : Tressaillement au pouls d'un malade, qui indique que le cerveau est attaqué et menacé de convulsions.

Jectisses, adj. f. pl. *Terres jectisses*, remuées ou rapportées.

Jécuiba, s. m. Arbre du Brésil dont le bois d'un rouge-brun est excellent pour les ouvrages de sculpture.

Jéhovah, s. m. Nom de Dieu en Hébreu.

Jéjunum, s. m. (*Je-ju-nome*) ter. d'Anatomie : Le second intestin grêle.

Jérémiade, s. f. Plainte fréquente et importune. Il est familier.

Jérophore, s. m. (*Je-ro-fo-re.* Il seroit plus conforme à l'analogie d'écrire et de prononcer *Iérophore.*) Chez les Grecs, celui qui portoit les choses sacrées.

JESUS, *JESUS-CHRIST*, s. m. Le Fils de Dieu, mort en croix pour le salut des hommes. On prononce *Jesu-Crit*; mais on fait sentir l'*s* et le *t* dans le *Christ.*

Jet, subst. m. (*Jè*) Action de jeter quelque chose. —Coup de filet : *Acheter le jet du filet*, tout le poisson qu'on prendra dans un coup. —Bourgeons, scions que poussent les arbres, les vignes. —Calcul qui se fait par les jetons. —En termes de Fauconnerie, menue courroie qu'on met autour de la jambe de l'oiseau.

Jet de pierre, autant d'espace qu'en peut parcourir une pierre jetée de toute la force d'un homme. —*de lumière*, rayon de lumière qui paroît subitement. —*d'eau*; eau qui jaillit hors d'un tuyau. —*d'abeilles*; nouvel essaim qui sort de la ruche. —*de marchandises*; action de jeter les marchandises à la mer, dans une tempête. —*d'une draperie*; en Peinture, manière plus ou moins naturelle dont les plis d'une draperie sont rendus.

Figure d'un seul jet, qui a été fondue tout à la fois. —*Canne d'un seul jet*, qui n'a point de nœuds. On dit, dans

le même sens, *Un beau jet, un jet bien droit*, etc.

Jeté, s. m. Pas de Danse.

Jetée, s. fém. Amas de Pierres, etc. pour servir à rompre l'impétuosité des vagues. —Amas de pierres, sables, cailloux, jetés le long d'un chemin pour le réparer.

Jeter, v. a. (*Je-té*) Lancer avec la main ou avec la fronde, etc. —Mettre: *Cela jette de l'obscurité dans la phrase; jeter dans l'embarras, etc.* —Produire, en parlant des arbres et des plantes: *Cette vigne a jeté bien du bois*; et neut. *les arbres commencent à jeter.* —Pousser dehors: *Cette fontaine jette tant de pieds d'eau.* On dit par extension et neutralement, *sa plaie jette beaucoup.* —Faire couler du métal fondu dans un moule pour en tirer quelque figure: *Jeter en sable, en moule. Jeter une figure en bronze.*

Fig. *Jeter un coup-d'œil* ou *les yeux sur*... Regarder. —*des larmes*, pleurer. —*un cri*, crier. —*un soupir*, soupirer. —*des propos*, avancer des propos pour insinuer ou découvrir quelque chose. —*son bien par les fenêtres*, être prodigue, dissipateur. —*les fondemens d'un édifice, d'un Empire*; en faire l'établissement. —*le froc aux orties*. Voy. *Froc.* —*son plomb sur un emploi*; former le dessein de l'obtenir. —*le manche après la coignée*; se désespérer dans un malheur, abandonner tout sans songer aux moyens d'y remédier. Ces trois dernières expressions sont du style proverbial.

Figur. et fam. *cela ne se jette pas en moule*, ne se fait pas aisément, promptement.

Se jeter, v. réc. Se lancer: *Se jeter dans le péril, au cou de quelqu'un, sur l'ennemi.*

Se jeter dans un couvent; s'y retirer. —fig. et fam. *Se jeter à la tête de quelqu'un*; s'offrir à lui avec empressement et sans en être recherché.

Jeton, s. m. Pièce de métal dont on se sert pour calculer, et plus souvent pour marquer et payer au jeu. —On en frappe aussi pour être distribués: *Jetons d'Académie, etc.*

Jeu, s. m. En général, divertissement, récréation. —Plus particulièrement, exercice de récréation soumis à des règles: *Jeu de cartes, jeu de hasard*, que plusieurs appellent mal à propos *jeu de reste; jeu de commerce.* —La chose qu'on joue: *Jouer gros jeu, un jeu d'enfer.* —Lieu où l'on joue à certains jeux: *Jeu de paume, de boule, de mail*, etc. —Les instrumens de certains jeux: *Jeux d'échecs, de quilles, de cartes*, etc. —Manière dont on touche les instrumens de Musique. —Manière dont un Comédien représente. — Exercice et façon de manier les armes: *Le jeu de la hallebarde, de la pique, de l'espadon.* —En parlant de certaines choses d'Art; aisance, facilité: *Donner du jeu à....*

Jeux, plur. Spectacles publics des Anciens. —En Poésie, on dit *les jeux, et les ris; les jeux et les plaisirs, etc.*

Jeu de mots; allusion fondée sur quelque ressemblance dans les mots. —*Jeu d'esprit*; production qui a plus de gentillesse que de solidité, comme les énigmes, les bouts rimés, etc. —*Jeu de la Nature*; Production à laquelle la Nature a donné une forme singulière. —*Jeu-joué*; chose faite à dessein de tromper et par un artifice grossier.

Fig. et fam. *Faire beau jeu à quelqu'un*; lui donner de grandes facilités. —*Savoir bien couvrir, cacher son jeu*; savoir bien cacher ses desseins. —*Faire bonne mine à mauvais jeu*; faire semblant d'être content quoiqu'on n'en ait pas sujet. —Proverb. *Le jeu ne vaut pas la chandelle*; la chose ne vaut pas la dépense qu'on y fait, la peine qu'on y prend. —*Jouer à jeu sûr*; être assuré de réussir. —*Jouer bien son jeu*; savoir bien dissimuler. —*Jouer gros jeu, un jeu à se perdre*; s'exposer beaucoup. —*Donner beau jeu à quelqu'un*; lui procurer une occasion favorable. —*Si on le fâche on verra beau jeu*; il s'en vengera. — fig. et fam. *Mettre quelqu'un en jeu*; le mêler à son insu dans une affaire. —*Tirer son épingle du jeu*, se tirer habilement d'une mauvaise affaire. —*Etre piqué au jeu*; fortement piqué. —*C'est le droit du jeu*; c'est avec raison, c'est bien le cas. —*Etre à deux de jeu*, et non pas *à droit de jeu.* Voy. *Deux.* —*D'entrée de jeu*; d'abord, en com-

mençant. —*Par jeu*; en badinant; sans malice. —*Prendre quelque chose en jeu*; en plaisanterie. —*Cela passe le jeu, est plus fort que le jeu*; passe la raillerie. —*Ce n'est qu'un jeu pour lui*; il le fait facilement et sans peine. —*Bon jeu, bon argent*; véritablement, très-sérieusement. *Ils vont plaider bon jeu, bon argent*, etc.

Jeudi, s. m. Le cinquième jour de la semaine.

Le Jeudi-gras, celui qui précède le Dimanche gras. —*Le Jeudi saint*; le Jeudi de la Semaine sainte.

A jeun, adv. Avant le repas, sans avoir mangé de la journée.

Jeune, adj. et s. m. et f. En parlant des personnes, qui n'est guères avancé en âge. On dit *jeune homme* au singul. et *jeunes gens* au pluriel. —Qui a encore quelque chose de la vigueur et de l'agrément de la jeunesse. —Etourdi; évaporé: *Il sera long-temps jeune.* —Cadet: *Un tel le jeune.* —Moins âgé, en parlant de deux personnes de la même profession et qui ont le même nom. —En parlant des animaux, il se dit par rapport à l'âge qu'ils ont accoutumé de vivre: *Un jeune chat, un jeune chien*, etc. —On le dit dans le même sens, des arbres et des plantes: *Un jeune chêne*, etc.

Jeûne, s. m. Abstinence commandée par l'Eglise. —Abstinence volontaire.

Jeunement, adv. (*Jeu-ne-man*) t. de Chasse: Nouvellement.

Jeûner, v. neut. (*Jeu-né*) Ne point prendre d'alimens pendant quelque temps. —S'abstenir de quelque chose licite durant un certain temps. —Se priver de, etc. —Garder les jeûnes commandés par l'Eglise.

Jeunesse, subst. f. (*Jeu-nè-ce*) L'âge qui suit immédiatement l'adolescence. —Les jeunes gens: *Enseigner la Jeunesse*; *toute la Jeunesse de la ville*, etc. —Folie de jeune homme: *Il a fait bien des jeunesses.* —En quelques endroits et populairement, une jeune fille.

Jeunet, ette, adj. (*Jeu-nè, è-te*) Qui est fort jeune. Il est familier.

Jeûneur, euse, subst. Celui, celle qui jeûne, qui aime à jeûner. On y joint l'adjectif *grand*.

Joaillerie, subst. f. (*Joâ-glie-rì-e*) Marchandise de bijoux et de pierreries. —Art de les tailler et de les mettre en œuvre.

Joaillier, ière, subst. (*Joâ-glié, iè-re*) Celui, celle qui vend des joyaux, ou qui les taille et les met en œuvre.

Jobelin, s m. (*Jo-be-lein*) Terme burlesque et injurieux: Sot, etc.

Jocrisse, s. m. Terme injurieux et bas: Benêt qui se laisse gouverner et qui s'occupe des soins les plus bas du ménage.

Jodelet, subst. m. (*Jô-de-lè*) Badin, folâtre qui fait rire par ses sottises.

Joel, subst. m. Poisson du genre de l'*Athérine.*

Joie, s. f. (*Joâ*) Satisfaction qu'on ressent en soi et qu'on témoigne souvent au dehors. Il diffère de *gaieté* en ce que la *joie* est dans le cœur, et la *gaieté* dans les manières. La première consiste dans un doux sentiment de l'ame, la seconde dans une agréable situation d'esprit. Voyez *Contentement.*

Feu de joie, feu qu'on fait dans les réjouissances publiques. —*Fille de joie*, fille prostituée.

Joignant, ante, adject. (*Joa-gnian*; mouillez *gn.*) Qui joint; qui est auprès.

Joignant, prép. Près. Tout contre.

Joindre, v. a. (*Joein-dre*) Approcher deux choses l'une contre l'autre, en sorte qu'elles se tiennent. —Ajouter. —Unir; allier. —Atteindre quelqu'un qui marchoit devant. —Dans un sens à peu près semblable, approcher un homme pour se mettre à portée de lui parler.

Se joindre, v. réc. S'unir, etc. —Se rencontrer; se trouver: *Ils se joignirent en tel endroit.*

Joint, s. m. (*Joein*) Intervalle qui est entre les pierres. —Articulation, endroit où deux os se joignent.

Joint, ointe, part. p. de *Joindre*, et adj. Ajouté, uni, etc.

Joint que, conjonction. Ajoutez que, outre que. Il est vieux.

Jointe, s. f. (*Joein-te*) En termes de Manége, la même chose que paturon. —Chez les Espagnols, assemblée, conseil. En ce sens on dit plus souvent et mieux *Junte*, de *Junta*.

Jointé,

Jointé, ée, adj. (*Joein-té*) terme de Manége : *Cheval court-jointé* ou *long-jointé* ; qui a le paturon trop court ou trop long.

Jointée, s. f. Ce que les deux mains jointes ensemble peuvent contenir de grain.

Jointif, ive, adj. Qui est joint : *Lattes jointives*, clouées si près à près qu'elles se touchent.

Jointoyer, v. a. (*Joein-toa-ié*) Lier, joindre des pierres avec du mortier et du plâtre.

Jointure, s. f. (*Joein-tu-re*) Joint : *Toutes les jointures du corps.* —Ce qui assemble et ce qui attache.

Joli, jolie, adj. Gentil ; agréable. Il ne se dit guères que de ce qui est petit en son espèce, et qui plaît plus la gentillesse que par la beauté. Voyez *Beau.*

Joliet, ette, adj. (*Jo-li-è, è-te*) Diminutif de joli : *Elle est joliette.* Il est familier.

Joliment, adv. (*Jo-li-man*) D'une manière jolie, d'une manière agréable, spirituelle, etc.

Jolivetés, s. f. pl. Babioles, bijoux qui servent à parer les cabinets. —Gentillesse des enfans. En ce sens il est vieux.

Jonc, s. m. (*Jon* ; et devant une voyelle *Jonk.*) Plante qui croît le long des eaux et dans les endroits marécageux. —Bague dont le cercle est égal par-tout.

Joncaire, subst. f. (*Jon-kè-re*) Petite plante rameuse dont les tiges ressemlent à celles du jonc.

Jonchaie, s. f. (*Jon-chê*) Lieu rempli de joncs.

Jonchée, s. f. Herbes, fleurs, etc. qu'on épand sur le passage de quelqu'un. —Panier où l'on met de la crême. —Petit fromage de crême ou de lait caillé.

Joncher, v. a. (*Jon-ché*) Couvrir un lieu de fleurs et de toutes sortes d'herbes. —fig. *Joncher* (couvrir) *la campagne de morts.*

Jonchets, subst. masc. pl. (*Jon-chè*) Petits bâtons fort menus en forme de joncs, avec lesquels on joue : *Jouer aux jonchets.*

Jonction, s. f. (*Jonk-cion*) Action de joindre ; union ; assemblage. Voyez *Union.*

Jonglerie, s. f. Charlatanerie ; tour de passe-passe.

Jongleur, s. m. Charlatan ; faiseur de tours de passe-passe. —Autrefois espèce de Ménetrier qui alloit chez les Princes et les Grands chanter des chansons, réciter des vers, etc.

Jonque, s. f. (*Jon-ke*) Vaisseau fort en usage dans les Indes.

Jonquille, subst. f. (*Jon-ki-glie* ; en mouillant les *ll.*) Sorte de fleur.

Jonthlaspi, s. m. Plante de la famille des *Crucifères*, qui croît dans les lieux sablonneux en Italie, en Provence, etc.

Jotavilla, s. f. Espèce d'alouette.

Jotte, s. f. (*Jo-te*) Herbe potagère, bette ou poirée.

Jouailler, v. n. (*Jou-â-glié* ; mouillez les *ll.*) Jouer à petit jeu et seulement pour s'amuser. Il est familier.

Jouaillerie, Jouaillier. Voyez *Joaillerie, Joaillier.*

Joubarbe, s. f. Sorte de plante.

Joue, subst. fém. Partie du visage de l'homme, qui s'étend depuis les tempes et le dessous des yeux jusqu'au menton. *Donner sur la joue, couvrir la joue* ; donner un soufflet. —*Tendre la joue* ; présenter la joue. —*Coucher en joue* ; viser quelque part pour y atteindre avec une arme à feu. — fig. *Coucher en joue une chose*, la considérer attentivement et tâcher de l'obtenir.

Jouée, s. f. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une fenêtre, etc.

Jouer, v. n. (*Jou-é*) Se récréer, se divertir : *Ces enfans jouent ensemble.* —Se divertir à des jeux qui ont leurs règles : *Jouer aux cartes, aux dés*, et activement, *jouer* (faire) *une partie de piquet*, ou *jouer le piquet, le trictrac* ; savoir ces jeux : *Jouer vingt pistoles, etc.* —Toucher avec art un instrument : *Jouer du violon*, et activement en parlant de l'air joué, *jouer un menuet*, etc. —En parlant des choses d'Art, avoir l'aisance, la facilité du mouvement : *Ce ressort joue bien.*

Faire jouer le canon, le tirer. —*une mine*, y mettre le feu. —*les eaux*, les faire couler ou jaillir.

Proverb. et fam. *Jouer de malheur* ; avoir du guignon, être malheureux au jeu, et par extension à toute autre chose. —*A jeu sûr* ; être sûr de la réussite de ce qu'on entreprend. —*au plus sûr* ; prendre le parti où il y a le moins de risque. —*au fin, au plus fin* ; employer l'adresse et la finesse pour venir à bout de ses desseins. —*du pouce* ; donner de l'argent. —*de son reste* ; faire les derniers efforts. —*à se blesser, à se faire pendre*, etc. ; s'exposer à se blesser, etc.

Jouer, v. a. Représenter. Il se dit et de la piéce de Théatre et du personnage qu'on y fait. —Tromper. —Railler; rendre ridicule : *Molière a joué les faux Dévots.* —Contrefaire : *Jouer l'homme de bien*, etc.

Figurém. *Jouer la Comédie*, feindre ce qu'on ne sent pas. —*Jouer le jeu*, suivant les règles du jeu. —fig. *Jouer son jeu*, agir conformément à ses intérêts. —*Jouer les deux* ; tromper les deux partis.

Se jouer, v. réc. Faire aisément une chose : *Il fait sa besogne en se jouant.* —Mépriser ; profaner ; employer à un mauvais usage : *Se jouer de la Religion, des Lois.* —Se moquer : *Il se joue de ses camarades* ; *la Fortune se joue de nos vains projets.* —Badiner ; folâtrer : *Les zéphirs se jouent dans ce feuillage.* —S'exposer à.... *Vous vous jouez à vous casser le cou.* —*Se jouer à quelqu'un* ; l'attaquer mal-à-propos.

Jouereau, s. m. (*Joû-rô*, s. d.) Celui qui ne joue pas bien à un jeu ou qui joue petit jeu. Il est familier.

Jouet, s. m. (*Jou-è*) Ce avec quoi on amuse les enfans. —Choses avec lesquelles les animaux joudnt. —figur. Personne dont on se joue. —En term. de Manége, petite chainette.

Fig. *Ce vaisseau fut le jouet des vents, des flots.* —*Cet homme est le jouet de la fortune*, il a éprouvé des revers de fortune. —*Il est le jouet de ses passions*, il se laisse emporter par ses passions.

Joueur, euse, subst. Celui qui joue à quelque jeu : *Joueur de paume, de boule.* —Qui a la passion du jeu, qui fait métier de jouer : *C'est un Joueur, une Joueuse.*

Beau Joueur, celui qui en gain comme en perte a des procédés honnêtes au jeu. —*Bon Joueur*, celui qui joue bien, qui possède bien le jeu.

Joueur d'instrument, celui qui joue de quelque instrument de Musique : *Un bon Joueur de violon, une bonne Joueuse de harpe.* —*Joueur de gobelets*, escamoteur.

Joufflu, ue, adj. et subst. (*Jou-flu*) Qui a de grosses joues. Style familier.

Joug, s. m. (faites sonner légérement le *g*.) Piéce de bois traversant par dessus la tête des bœufs et qui sert à les atteler. —Chez les anciens Romains, pique mise en travers sur deux autres posées à plomb, et sous laquelle ils faisoient passer leurs ennemis vaincus. —Au fig. sujétion, dépendance. —Sommet ou fléau de la balance.

Jouières ou *jouillères*, s. f. plur. Les deux murs à plomb avancés dans l'eau qui retiennent les berges d'une écluse.

Jouir, v. n. Avoir l'usage, la possession d'une chose.

Jouir d'une femme, avoir commerce avec elle. — fam. *Jouir de quelqu'un* ; avoir le temps, la liberté de conférer avec lui. Il se dit sur-tout avec la négative : *Je ne puis jouir de cet homme.*

Jouissance, subst. f. (*Jou-i-san-ce*) Usage et possession de... —Commerce avec une femme. En ce sens on dit familiérement et un peu librement, *bonne* ou *mauvaise jouissance.*

Jouissant, ante, adject. (*Jou-i-san, an-te*) Qui jouit.

Joujou, s. m. Jouet d'enfant.

Jour, s. m. Clarté, lumière que le Soleil répand : *Au point du jour* ; *il fait grand jour.* Les Poëtes appellent le Soleil *le Père, l'Astre du jour.* —fig. La vie : *Ceux à qui on doit le jour* ; *perdre le jour.* —Espace de vingt-quatre heures ou de la révolution diurne du Soleil. On distingue *le jour naturel, le jour artificiel et le jour civil.* Le premier comprend le jour et la nuit ; le second se prend depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil ; le troisième se compte parmi nous depuis minuit jusqu'à minuit suivant. —En Peinture, le contraire d'ombre, et au plur., les touches les plus claires : *Il faut observer les jours et les ombres.*

—Vide, ouverture entre des pièces de bois, etc. — fig. Facilité, moyen pour venir à bout d'une chose : *Je vois jour à le servir.*

Jours, pluriel. La vie : *Le fil, la trame de nos jours ; à la fin de ses jours.* —Le temps où l'on vit : *De nos jours.*

Faux jour, lumière qui empêche de voir les objets tels qu'ils sont. — figur. *Mettre une affaire dans un faux jour*, la faire paroître autre qu'elle n'est. —*Ce tableau est dans son jour*, est placé de manière qu'on en voit toute la beauté. —*Se faire jour* (passage) *à travers les ennemis.* —*Mettre au jour*; rendre public; divulguer. —*Vivre au jour la journée*, et non pas *du jour à la journée*; dépenser chaque jour ce qu'on a gagné, et fig. jouir du présent sans se mettre en peine de l'avenir. —*Faire son bon jour*, faire ses dévotions ; communier. — fig. et fam. *Il ne faut pas se mettre à tous les jours*, il ne faut pas s'exposer trop, se familiariser trop; faire trop souvent certaines choses.

De jour à autre, adv. Peu à peu. —*D'un jour à autre*, adv. L'espace de deux jours, ou en tout ou en partie. —*A jour*, adv. *Percé à jour*, de part en part.

Joureau. Voyez *Jouereau.*

Journal, s. m. Récit de ce qui s'est passé chaque jour ou chaque mois durant un tel temps, en tel pays. —Livre où un Marchand écrit jour par jour ce qu'il fait. —Par extension, écrit périodique qui s'imprime tous les mois, toutes les semaines, tous les jours : *Journal des savans*, *Journal de Paris*, etc. —Mesure de terre en usage dans plusieurs endroits au lieu d'arpent.

Journal, adj. Il ne se dit qu'avec livre et papiers : *Livre journal, papiers journaux* ; livre et papiers qui contiennent la recette, la dépense, la vente, l'achat de chaque jour.

Journalier, ière, adj. (*Jour-na-lié, iè-re*) Qui se fait par jour. —Qui est de chaque jour. —Inégal, sujet à changer.

Journalier, s. m. Ouvrier qui travaille à la journée.

Journaliste, s. m. Celui qui fait un journal, des extraits de livres.

Journée, s. f. Jour : *Belle journée.* —Espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève jusqu'à celle où l'on se couche : *Bien employer sa journée.* —Travail d'un ouvrier pendant un jour. —Chemin qu'on peut faire en un jour. —Jour de bataille ou la bataille elle-même. En ce sens, il se dit du lieu où s'est donnée la bataille, et non du Général qui l'a gagnée ou perdue : *La journée de Rocroi.*

Journellement, adv. (*Jour-nè-le-man*) Tous les jours.

Jousant. Voyez *Jusant.*

Joute, subst. f. Autrefois combat à cheval d'homme à homme avec des lances. On en fait aujourd'hui sur l'eau par divertissement. —Il se dit de certains animaux qu'on fait combattre par amusement les uns contre les autres.

Joûter, v. neut. (*Jou-té*) Faire des joûtes. —fig. et famil. Disputer avec quelqu'un sur un point de science, etc.

Joûteur, subst. m. Celui qui joûte.

Jouve, s. f. Petit oiseau d'Afrique, fameux parmi les pronostiqueurs.

Jouvence, s. f. (*Jou-van-ce*) Jeunesse. Il n'est plus usité que dans cette phrase : *La fontaine de Jouvence*, fontaine qu'on suppose avoir la vertu de rajeunir.

Jouvenceau, s. m. (*Jou-van-sô*, s. d.) Jeune homme beau et bien fait. On ne le dit qu'en plaisanterie.

Jouvencelle, s. f. (*Jou-van-cè-le*) Jeune fille ; il est du style burlesque.

Jouxte, préposition qui signifioit, Proche ou conformément à... Il est vieux.

Jovial, ale, adject. Gai, joyeux. Il est familier.

Joyau, s. m. (*Joa-iô*, s. d.) Ornement précieux à l'usage des femmes, comme bracelets, pendans d'oreilles, etc. Il ne se dit guères plus qu'en style de Notaire.

Joyeusement, adv. (*Joa-ieû-ze-man*) Avec joie.

Joyeuseté, subst. f. (*Joa-ieû-ze-té*) Plaisanterie ; mot pour rire. Famil. et vieux.

Joyeux, euse, adj. (*Joa-ieû, ieû-ze*) Qui a de la joie : *Il est joyeux et con-*

tent. —Qui donne de la joie : *Une joyeuse nouvelle.*

Jubarte, s. f. Espèce de baleine qui n'a point de dents et qui se trouve près des Bermudes, isles de l'Amérique.

Jubé, s. m. Lieu élevé dans une Eglise en forme de galerie.

Proverb. *Venir à jubé*, se soumettre, en passer par où l'on voudra. Ce mot est l'impératif latin *jube*, commandez.

Jubilaire, adj. m. et f. (*Ju-bi-lè-re*) *Chanoine jubilaire*, qui a assisté aux offices pendant le temps porté par les Statuts capitulaires.

Jubilation, subst. f. (*Ju-bi-la-cion*) Réjouissance ; bonne chère : *Visage de jubilation, maison de jubilation.* Fam.

Jubilé, s. m. Indulgence accordée par le Pape dans un certain temps et à certaines conditions.

Jubilé ou *jubilaire*, adj. *Religieux*, *Chanoine jubilaire* ou *jubilé* ; Religieux qui a cinquante ans de profession ; Chanoine qui possède un Canonicat depuis cinquante ans.

Jubiler, v. act. (*Ju-bi-lé*) *Jubiler un ancien laquais*, lui donner la moitié de ses gages et l'exempter du service.

Jubis, s. m. Raisins de Provence en grappe et séchés au soleil.

Juc, subst. m. Le lieu où les poules juchent la nuit.

Juché, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Jucher* et *se jucher*. —En t. de Manége, *Cheval juché*, dont le boulet se porte tellement en avant, qu'il marche et repose sur la pince.

Jucher, v. neut. (*Ju-ché*) Se mettre sur une perche, sur une branche pour dormir, en parlant des poules, des faisans, etc.

Se jucher, verb. réc. Le même que *jucher*. —figur. et popul. Se loger ou se placer dans un lieu élevé et peu convenable.

Juchoir, s. m. (*Ju-choar*) Endroit où les poules se perchent.

Judaïque, adj. (*Ju-da-i-ke*) Qui appartient aux Juifs.

Pierres judaïques, pointes d'oursins pétrifiées.

Judaïser, verb. neut. (*Ju-da-i-zé*) Suivre en quelques points les cérémonies de la Loi judaïque.

Judaïsme, subst. m. (*Ju-da-is-me*) La Religion Juive.

Judas, s. m. (on ne prononce point l'*s*.) Nom propre devenu commun pour signifier un traître. —*Baiser de Judas*, caresses perfides. —*Poil de Judas*, poil rouge. Style familier.

Judèle, s. f. Oiseau aquatique.

Judicature, s. f. Charge ou Office de Juge, de Magistrat.

Judiciaire, subst. f. (*Ju-di-ci-è-re*) Jugement ; faculté de juger. Famil.

Judiciaire, adj. Qui appartient à la Justice ; qui est fait en Justice. —En Rhétorique, *le genre judiciaire*, celui par lequel on accuse ou l'on défend.

Astrologie judiciaire, art prétendu de juger de l'avenir par les astres.

Judiciairement, adv. (*Ju-di-ci-è-re-man*) Selon les formes de la Justice.

Judicieusement, adv. (*Ju-di-cieû-ze-man*) Avec jugement ; d'une manière judicieuse.

Judicieux, *euse*, adj. (*Ju-di-cieû* ; en vers, *cieû*.) En parlant des personnes, qui a le jugement bon. —En parlant des choses, qui est fait avec jugement.

Juge, subst. m. Celui qui est revêtu d'une Charge de Judicature. —Arbitre. —Celui qui juge de quelque chose.

Les Juges, septième livre de l'ancien Testament.

Jugé, *ée*, part. p. et adj. Voy. *Juger*. —On dit substantivement, *Le bien jugé*, l'équité d'un jugement.

Jugement, subst. m. (*Ju-je-man*) Faculté de l'ame qui juge des choses. — Décision prononcée en Justice. —Avis ; opinion. —Approbation ou condamnation en fait de morale : *Jugement charitable*, *téméraire*, *etc.*

Juger, v. act. (*Ju-jé*) Rendre à chacun la justice qui lui est due : *Dieu viendra juger les vivans et les morts.* —Décider en justice : *Juger un procès ; on me jugera demain.* —Décider comme arbitre : *Juger un coup au jeu*, ou neutralement et fam. *Juger des coups.*

Juger, v. n. Décider en justice, dans le même sens que l'actif : *Juger en dernier ressort*, *en connoissance de cause*, *etc.* —Décider du défaut ou de la perfection de... *Juger mal d'une chose*, *comme un aveugle des couleurs* ;

et en matière de mœurs, *Juger mal de son prochain.* —Faire usage de son jugement. —Conjecturer. —Etre d'opinion, de sentiment que... —Se figurer; comprendre.

Jugulaire, adj. (*Ju-gu-lè-re*) Qui appartient à la gorge : *Les glandes jugulaires.*

Jugulaire, s. f. La veine jugulaire : *Saigner à la jugulaire.*

Juif, s. m. Celui qui est né Juif ou qui professe le Judaïsme. Le féminin est *Juive.* —fig. et fam. Homme qui prête à usure ou qui vend exhorbitamment cher. —*Etre riche comme un Juif*, très-riche. —*C'est le Juif errant*, se dit d'un homme qui va sans cesse de côté et d'autre. —Sorte de poisson de l'isle de May en Afrique.

Juillet, s. m. (*Ju-gliè*; mouillez les *ll.*) Le septième mois de l'année.

Juin, s. m. (*Juein*) Le sixième mois de l'année.

Juiverie, s. f. Quartier d'une ville où demeurent les Juifs.

Jujube, s. f. Fruit du jujubier.

Jujubier, s. m. (*Ju-ju-bié*) Sorte d'arbre dont le fruit, qui a un noyau osseux, est pectoral, adoucissant et apéritif.

Jule ou *Jules*, subst. m. Monnoie de Rome qui vaut cinq à six sous.

Julep, s. m. (Le *p* se pron. toujours.) Sorte de potion médicinale composée avec des eaux distillées, des sirops, etc.

Juliane ou *Julienne*, s. f. (*Ju-lia-ne, liè-ne*) Plante ; espèce de *giroflée.*

Jumart ou *Gemart*, s. m. (*Ju-mar*) Animal engendré d'un taureau et d'une ânesse, ou d'un taureau et d'une jument, ou d'un cheval et d'une vache.

Jumeau, s. m. (*Ju-mô*, s. d.) Un des enfans mâles nés d'une même couche. Pour une fille on dit *jumelle.* —Ils sont aussi adjectifs : *Deux frères jumeaux ; sa sœur jumelle.* On dit également, en parlant de deux fruits joints ensemble, *Abricots jumeaux, cerises jumelles.*

Jumeaux, plur. En Anatomie, deux petits muscles qui concourent au mouvement de la cuisse. —En Chimie, deux alembics d'une piéce, dont l'un sert de récipient à l'autre.

Jumelé, ée, part. p. et adj. Voyez *Jumeler.* —On le dit, en t. de Blason, des piéces qui sont doubles comme les jumelles.

Jumeler, v. act. (*Ju-me-lé*) Fortifier, soutenir quelque chose avec des jumelles.

Jumelle, s. f. (*Ju-mè-le*) Piéce de bois ou de métal comparée à une autre semblable.

Jumelles, plur. En t. de Blason ; deux petites fasces, bandes, etc. parallèles, qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire.

Jument, s. f. (*Ju-man*) La femelle d'un cheval ; cavale. —Machine pour faire la monnoie.

Juncague, *juncago*, s. m. (*Jun-kaghe*) Plante qui croît dans les marais ; elle tient du gramen et du jonc.

Juncaire, s. f. (*Jun-kè-re*) Plante rameuse, détersive et vulnéraire.

Junte ou *Jonte*, s. f. Assemblée, Conseil, en parlant des affaires d'Espagne.

Jupe, s. f. Partie de l'habillement des femmes, qui descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds.

Jupiter, s. m. Celle des sept planètes qui est entre Saturne et Mars. —En ter. de Chimie, l'étain.

Jupon, s. m. Jupe de dessous.

Jurande, s. f. Charge de Juré de quelque Communauté.

Jurat, s. m. (*Ju-ra*) A Bordeaux, les Consuls et Echevins.

Juratoire, adj. (*Ju-ra-toa-re*) *Caution juratoire*, serment qu'on fait en Justice de représenter sa personne ou de rapporter quelque chose dont on est chargé.

Juré, subst. m. Officier de quelques Communautés de Marchands, d'Artisans.

Juré, ée, part. p. de *Jurer*, et adj. Assuré avec serment. —Déclaré : *Ennemi juré.* —Qui a fait les sermens requis pour la maîtrise : *Ecrivain juré, Juré-Crieur.*

Jurement, subst. m. (*Ju-re-man*) Serment. Il est peu usité en ce sens. —Blasphême ; imprécation.

Jurer, v. act. (*Ju-ré*) Affirmer par serment : *Jurer son Dieu, sa foi que...*

—Confirmer, ratifier par serment : *Jurer la paix, l'alliance.* —Promettre fortement sans jurer : *Jurer une amitié éternelle.* —Faire une forte résolution : *Jurer la mort, la perte, la ruine de...*

Jurer, v. n. Il se dit dans le premier sens de l'actif : *Jurer sur les saints Evangiles ; jurer devant le Juge.* —Faire des sermens sans nécessité : *Il jure à tous propos.* —fig. 1.° En parlant des couleurs, des manières, etc. ne pas s'accorder : *Le verd jure avec le bleu.* —2.° En parlant des instrumens, et sur-tout de ceux à cordes, rendre un son aigre : *Ce violon jure sous l'archet.*

Jureur, s. m. Qui jure beaucoup par mauvaise habitude ou par passion.

Juridiction, (*Acad.*) s. f. (*Ju-ri-dik-cion*) Pouvoir de celui qui a droit de juger. —Ressort ; étendue du lieu où s'exerce ce pouvoir. *Trévoux* et *Poitiers* écrivent *Jurisdiction.*

Juridique, adj. (*Ju-ri-di-ke*) Qui est dans les formes de la Justice.

Juridiquement, adv. (*Ju-ri-di-ke-man*) D'une manière juridique.

Jurisconsulte, subst. m. Celui qui fait profession du Droit et de donner des conseils.

Jurisprudence, subst. f. (*Ju-ris-pru-dan-ce*) La science du Droit.

Juriste, subst. m. Qui sait le Droit ; Docteur en Droit.

Juron, s. m. Façon particulière de jurer. Il est familier.

Jus, subst. m. (*Ju*, et devant une voyelle *Juz.*) Suc qu'on tire par expression, coction, etc. *Jus de citron, d'herbes, de veau, etc.*

Jusant, (*Acad.*) *Jussant*, (*Trév.*) subst. m. (*Ju-san*) ter. de Marine : Reflux de la marée.

Jusque, (*Jus-ke*) Préposition qui marque certains termes de temps et de lieu au-delà desquels on ne passe point. On écrit aussi quelquefois *jusques*, sur-tout en poésie.

Jusquiame ou *Hannebane*, subst. f. (*Jus-kia-me*) Sorte de plante.

Jussion, s. f. (*Ju-cion*) Commandement que faisoit le Roi aux Compagnies supérieures d'enrégistrer quelque Edit qu'elles avoient refusé, etc. : *Lettres de Jussion.*

Justaucorps, subst. m. (*Jus-tô-kôr*) Habit d'homme qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.

Juste, subst. m. Homme de bien, vertueux, qui vit ou qui a vécu en observant exactement les devoirs de la Religion.

Un juste, subst. m. Habillement de paysanne.

Juste, adj. En parlant des personnes, qui juge ou qui agit selon l'équité. —Qui observe exactement les devoirs de la Religion : *Homme juste et craignant Dieu.* —Qui est en état de grace. —En parlant des choses, qui est conforme au droit, à la justice. —Qui a la justesse convenable : *Juste mesure ; voix juste ; réflexion, observation juste.* —En parlant d'une montre qui marque exactement les heures. —Quelquefois, plus court, plus étroit, moins pesant qu'il ne faut : *Mon habit est trop juste, etc.*

Juste, adv. Avec justesse : *Il parle juste.* —Précisément : *Voilà tout juste ce que je cherchois.*

Au juste, adv. Justement et précisément : *Dites-moi au juste ce que cela me coûtera.*

Justement, adv. (*Jus-te-man*) Avec justice. —Précisément ; à point nommé.

Justesse, s. f. (*Jus-tè-ce*) Précision exacte : *Justesse de la voix, de l'oreille ; chanter avec justesse.* —On le dit également de l'esprit : *Penser, parler, écrire avec justesse.* Ce mot n'a point de pluriel.

Justice, s. f. Vertu morale qui fait qu'on rend à chacun ce qui lui appartient. —Bon droit ; raison. —Magistrats qui rendent la justice, qui jugent : *Il ne faut pas se brouiller avec la justice.* —Exécution d'arrêt ou de sentence criminelle : *Faire justice.* —Dans le langage de la Religion, piété, vertu Chrétienne : *Marcher dans les voies de la Justice.* —Etat de grace : *La Justice originelle ; persévérer dans la Justice.*

Haute Justice, qui connoissoit de toutes les affaires civiles et criminelles, excepté des cas appelés royaux. — *Moyenne Justice*, qui ne pouvoit juger au criminel que les délits dont la peine n'excédoit pas 75 sous d'amende,

—*Basse justice*, qui ne connoissoit que des droits dûs aux Seigneurs, des actions personnelles au civil jusqu'à 60 sous, et des délits dont l'amende n'excédoit pas 10 sous.

Justice commutative, celle qui concerne le commerce, les échanges et les ventes. —*Justice distributive*, celle par laquelle les Juges distribuent les récompenses.

Faire justice, punir corporellement. —*Faire justice de*... Punir ; se venger. —*Se faire justice*, 1.° se condamner quand on a tort. 2.° Se venger : *Il ne faut pas se faire justice à soi-même.* 3.° Se payer de ses propres mains. —*Rendre la justice*, juger ; faire la fonction de Juge. —*Rendre justice à quelqu'un* ; parler de lui, agir à son égard comme il le mérite.

Justiciable, adj. (*Jus-ti-ci-a-ble*) Soumis à la Juridiction de quelque Juge.

Justicier, v. act. (*Jus-ti-ci-é*) Faire souffrir à quelqu'un le dernier supplice.

Justicier, s. m. (*Jus-ti-cié*) Qui aime à rendre justice. —Qui a droit de justice.

Justifiant, *ante*, adj. (*Jus-ti-fi-an*, *an-te*) Qui justifie : *La grace justifiante.*

Justificateur, subst. m. Terme de Fondeur de caractères ; ouvrier qui justifie les lettres. —Instrument avec lequel on les justifie.

Justificatif, *ive*, adject. Qui sert à montrer la vérité d'un fait allégué, la justice d'une prétention.

Justification, s. f. (*Jus-ti-fi-ka-cion*) Défense qui montre qu'une personne n'est pas coupable. —Rétablissement d'un pécheur dans la grace. —En ter. d'Imprimerie, la longueur de la ligne, etc.

Justifier, verb. act. (*Jus-ti-fi-é*) Montrer qu'on n'est point coupable, que telle chose n'est pas criminelle. —Déclarer innocent celui qui étoit accusé. —Prouver la bonté, la vérité d'une chose : *L'événement a justifié ce conseil* ; *justifier un fait.* —Au Palais, on dit neutralement, *Justifier du contraire*, *de l'emploi d'une somme.* —Dans le langage de la Religion, *Donner la justice intérieure.* —En ter. d'Imprimerie, donner à la ligne la longueur qu'elle doit avoir.

Juxta-position, s. f. (*Juks-ta-po-si-cion*) ter. de Physique : Manière dont les corps augmentent de volume par l'addition de la matière qui s'y ajoute extérieurement.

K

K, Subst. masc. (*Ka*, et suivant la prononciation moderne, *Ke.*) Onzième lettre de l'alphabet François et la septième des consonnes. —Cette lettre nous est étrangère, on pourroit la remplacer par le *c* avant *a*, *o*, *u*, et par le *q* avant *e* et *i*.

Kabak, s. m. En Moscovie, lieu public où l'on vend du vin, de la bière, du tabac, etc.

Kabin, s. m. (*Ka-bein*) Mariage contracté pour quelque temps parmi les Mahométans et les Perses.

Kaey, s. m. Arbre dont les Nègres font des canots.

Kagne, s. f. (mouillez *gn.*) Pâte que font les Italiens avec la plus belle farine de froment.

Kahouanne, subst. f. (*Ka-oua-ne*) Tortue dont on emploie l'écaille dans les ouvrages de marquéterie.

Kakerlaque, subst. f. Insecte volant fort connu en Amérique, aux Indes Orientales et parmi les Marins. Il est du genre des *Mites*.

Kali, subst. m. Nom Arabe qu'on donne assez communément à la plante appelée *Soude*.

Kamina-Masla ou *Kamenoie-Maslo*, s. f. Substance minérale, onctueuse et

grasse au toucher, qui se trouve en plusieurs endroits de la Sibérie.

Kan, s. m. Prince, Commandant: *Le Kan des Tartares.*

Kaolin, s. m. Sorte de terre qui entre dans la composition de la porcelaine de Chine.

Kapigi-Bachi, subst. m. Officier du Grand-Seigneur qui a soin des portes du Palais.

Karabé. Voyez *Carabé.*

Karat. Voyez *Carat.*

Kazine, s. f. Trésor du Grand-Seigneur.

Kératoglosse, s. m. Muscle attaché à une partie de la racine de la langue.

Kératophyllon ou *Kératophyte*, s. m. (*Ké-ra-to-fi-lon, to-fi-te*) Plante qui croît dans la mer.

Kermès, s. m. (*Kêr-mè-ce*) Petite excroissance de couleur rouge qu'on trouve sur le chêne verd, et qui est formée par la piqûre d'un insecte. On s'en sert pour teindre en écarlate.

Ketch, subst. m. Sorte de bâtiment Anglois, à pouppe quarrée, à deux mâts, le grand et celui d'artimon.

Kiastre, subst. m. Bandage pour la rotule fracturée en travers.

Kinancie, s. f. Esquinancie inflammatoire.

Kiosque, s. m. emprunté du Turc. (*Ki-os-ke*) Pavillon sur une terrasse de jardin.

Koff, subst. m. Sorte de bâtiment Hollandois avec un mât de misaine et le grand mât.

Kouan, subst. m. Plante dont on emploie la graine pour faire le carmin.

Kremlin, s. m. Nom du Palais des Czars à Moscou.

Kurtchis, subst. m. pl. Terme de Relation: En Perse, corps de Cavalerie, composé de l'ancienne Noblesse.

Kyrié éléison, s. m. La partie de la Messe où l'on invoque Dieu.

Kyrielle, s. f. (*Ki-ri-è-le*) Liste ou dénombrement de choses ennuyeuses ou fâcheuses.

Kyste, s. m. (*Kis-te*) Membrane en forme de vessie qui renferme des matières liquides ou épaisses, adipeuses, charnues ou d'une autre nature.

Kytéotomie ou *Kystiotomie*, s. f. Terme de Chirurgie: Opération qui se fait à la vessie pour en tirer l'urine.

Kzel-Bache, s. m. Ornement de tête des Persans.

L

L, Subst. f. suivant l'ancienne prononciation (*Èle*) et subst. m. suivant la nouvelle (*Le.*) Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes.

C'est une lettre numérale qui signifie 50, et avec un trait horizontal au-dessus, 50,000.

La, article du nom féminin ou pronom. *Voyez* la Grammaire.

La, s. m. Sixième note de musique.

Là, sorte d'adverbe de lieu ou de particule démonstrative: *Demeurez là; allez par là; c'est là une bonne affaire.* Voyez *Ici.*

La la, sorte d'adv. qui sert à exhorter, à consoler: *La la, rassurez-vous.* —Médiocrement: *Est-il savant? la la.*

Labarum, s. m. emprunté du Latin. (*La-ba-rome*) Etendard impérial sur lequel Constantin fit mettre le monogramme de Jesus-Christ.

Labdanum, s. m. Voyez *Ladanum.*

Labeur, s. m. Travail. Il est sur-tout usité en poésie et dans le style soutenu. —En termes d'Imprimerie, ouvrage considérable et tiré à un grand nombre d'exemplaires. —*Terres en labeur*, façonnées, cultivées.

Labeurer, v. n. (*La-beu-ré*) Opérer. Il n'a d'usage que dans cette phrase proverbiale: *En peu d'heures Dieu labeure.*

Labiale, adj. f. Qui se prononce des lèvres: *B, P, F, M*, sont des consonnes labiales.

Labié, ée, adj. *Plante labiée*, celle dont la fleur est comme partagée en deux lèvres.

Labile, adject. usité seulement dans cette phrase : *Mémoire labile*, peu fidelle, qui manque souvent au besoin.

Laboratoire, s. m. (*La-bo-ra-toa-re*) Lieu où l'on travaille. Il se dit proprement des Chimistes.

Laborieusement, adv. (*La-bo-rieû-ze-man*) Avec beaucoup de peine et de travail.

Laborieux, euse, adj. (*La-bo-rieû*; en vers, *ri-eû.*) Qui travaille beaucoup. —Qui demande un grand travail : *Entreprise laborieuse.* —Qui est accompagné d'un grand travail : *Vie laborieuse.*

Labour, s. m. Façon qu'on donne à la terre en la labourant.

Labourable, adject. Qui est propre à être labouré.

Labourage, s. m. Art de labourer la terre. —Ouvrage du Laboureur.

Labourer, v. a. (*La-bou-ré*) Fendre la terre avec la charrue ; la remuer avec la houe, la bêche. —fig. et neut. (style familier) Avoir beaucoup de peine, beaucoup à souffrir. —*Ce vaisseau laboure*, touche le fond. —*Cette ancre laboure*, ne tient pas dans le fond où on l'a jetée.

Laboureur, subst. m. Celui qui fait métier de cultiver la terre.

Laburne ou *Aubours*, subst. m. Arbre d'une médiocre grandeur ; espèce de cytise.

Labre, subst. m. Nom d'un genre de poissons pectoraux et épineux.

Labyrinthe, s. m. (*La-bi-rein-te*) Lieu où il y a beaucoup de détours qui rentrent l'un dans l'autre, en sorte qu'il est difficile d'en trouver l'issue. —fig. Grand embarras ; complication d'affaires embrouillées. —Une des cavités de l'oreille. —Espèce de limaçon de marais, de rivière ou des fossés.

Lac, subst. m. (*Lake*) Grand amas d'eaux dormantes.

Lacer, v. a. (*La-cé*) Serrer avec un lacet : *Lacer un corps-de-jupe* ; *lacer une femme.* —En termes de Marine, *lacer la voile*, saisir la voile à la vergue. —*Le mâtin a lacé votre chienne*, l'a couverte.

Lacération, s. fém. (*La-cé-ra-cion*) Action de lacérer.

Lacérer, v. a. (*La-cé-ré*) terme de Palais ; Déchirer : *Lacérer une promesse, un écrit.*

Laceret, subst. m. (*La-ce-rè*) Petite tarière dont se servent les ouvriers en bois.

Lacerne, s. f. Habit grossier dont se servoient les Romains pour se garantir de la pluie.

Laceron. Voyez *Laiteron.*

Lacert, s. m. Sorte de poisson qui se trouve dans l'Océan Atlantique.

Lacet, s. m. (*La-cè*) Cordon de fil ou de soie dont les femmes se servent pour serrer leur corps-de-jupe. —Lacs avec lesquols on prend les perdrix, les lièvres, etc.

Lâche, adj. En parlant des choses, 1.° qui n'est pas tendu : *Corde lâche.* —2.° Qui n'est pas serré : *Ceinture trop lâche.* —3.° Dont la trame n'est pas bien battue et serrée : *Toile, étoffe, drap lâche.* — fig. En parlant des personnes, 1.° Mou, sans vigueur. —2.° Poltron, avec cette différence que le *lâche* recule, et que le *poltron* n'ose ; le premier ne se défend pas, le second n'attaque point. En ce sens on dit aussi substantivement, *c'est un lâche.* — 3.° Qui n'a nul sentiment d'honneur : *C'est être bien lâche que de trahir son ami.* —*Il a fait une action bien lâche*, indigne d'un homme d'honneur.

Un temps lâche, vain et mou. —*Un style lâche*, languissant ; qui n'a rien de nerveux. —*Avoir le ventre lâche*, l'avoir trop libre.

Lâchement, adverb. (*Lâ-che-man*) Mollement ; avec nonchalance ; avec peu de vigueur. —Peu généreusemeut ; sans cœur et sans honneur.

Lâcher, v. a. (*La-ché*) Faire qu'une chose ne soit plus si tendue, si serrée. —Laisser aller ; laisser échapper. —Populairement, donner : *Lâcher un coup, un soufflet.*

Lâcher un homme (le faire courir) *après un autre.* —*les chiens*, les laisser courir après la bête. —*le ventre* ; donner un bénéfice de ventre. —*la bride à un cheval*, la lui tenir moins courte. —*la main, la bride à quelqu'un* (fig. et

fam.) ; lui donner plus de liberté que de coutume. —*la bride à ses passions* (figur.) s'y abandonner entiérement. —*le pied*, s'enfuir. —*la main*, céder quelque chose de son intérêt ; diminuer du prix qu'on vouloit avoir, etc.

Lâcheté, s. f. Poltronnerie ; défaut de courage. Voyez *Lâche*. —Négligence au travail ; mollesse. —Bassesse d'ame. —Action basse, indigne. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Lacinié, ée, adj. ter. de Botanique : Découpé en forme de lanières. La plante de l'artichaut a ses feuilles *laciniées*.

Lacis, s. m. Espèce de réseau de fil ou de soie.

Laconique, adj. (*La-ko-ni-ke*) Concis à la manière des Lacédémoniens.

Laconiquement, adv. (*La-ko-ni-ke-man*) D'une manière laconique.

Laconisme, s. m. Façon de parler concise à la façon des Lacédémoniens.

Lacque, s. f. Voyez *Laque*.

Lacrymal, ale, adj. (*La-kri-mal*) Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes.

Fistule lacrymale, maladie qui vient à l'œil.

Lacrymatoire, subst. m. (*La-kri-ma-toa-re*) Petit vase où les anciens Romains conservoient les larmes versées aux funérailles d'un mort.

Lacrymule, s. f. Petite larme.

Lacs, subst. m. pl. (*Lâs* ; on ne prononce point le *c*.) Cordon délié. —Nœud coulant propre à prendre du gibier. — fig. 1.° Piéges : *On lui a tendu des lacs*. — 2.° Passion où on s'est laissé engager ; embarras dont on a peine à se tirer : *Elle le tient dans ses lacs*. —Corde pour abattre les chevaux.

Lacs d'amour, cordons passés l'un dans l'autre d'une certaine manière.

Lactée, adj. f. *Voie lactée*, blancheur qui paroît dans le ciel, formée par un assemblage prodigieux de petites étoiles. —*Veines lactées*, petites veines qui contiennent le chyle.

Lacune, s. f. Ce qui manque dans un livre, dans un discours.

Ladanum, subst. m. (*La-da-nome*) Substance aromatique résineuse qu'on retire, dans le Levant, d'une espèce de *ciste*.

Ladre, adject. Attaqué de ladrerie ; lépreux. —Au fig. 1.° vilain, avare, sordide. — 2.° Insensible.

Ladre, ladresse, substant. Lépreux, lépreuse : *C'est un ladre, c'est une ladresse*.

Ladrerie, s. f. Sorte de lèpre. —Au figuré, avarice sordide. —Hôpital pour les ladres ou lépreux.

Lady, *Ladi* (*Acad.*) s. f. (on prononce en Anglois *Lédi*.) Titre que les Anglois donnent aux femmes des personnes de qualité, jusqu'à celles des Chevaliers inclusivement.

Lagénite, s. f. Pierre qui représente une bouteille.

Lagetto ou *Lagette*, s. m. Sorte d'arbrisseau qui se trouve dans les montagnes méditerranées de la Jamaïque.

Lagophtalmie, subst. f. (*La-gof-tal-mi-e*) Maladie des paupières.

Lagopède, s. m. Oiseau du genre de la *gélinote*.

Lagopus, s. m. Voyez *Pied-de-lièvre*.

Lague, s. f. (*La-ghe*) t. de Marine : Sillage ; trace que le vaisseau laisse derrière lui.

Lagune, subst. f. Petit lac ou flaque d'eau dans des lieux marécageux : *Les lagunes de Venise*.

Lai, laie, adj. (*Lè, lè*) Laïque : *Frère lai*, *Conseiller lai* ; *Sœurs laies*, converses.

Lai, s. m. (*Lè*) Il a le même sens que l'adjectif : *Les Clercs et les Lais*. —Autrefois, 1.° complainte ; doléance. — 2.° Sorte de Poëme plaintif.

Laiche, subst. f. (*Le-che*) Mauvaise herbe qui croît dans les prés, et qui blesse la langue des chevaux.

Laid, laide, adj. (*Lè, lè-de*) Qui a quelque défaut remarquable dans les proportions ou les couleurs requises pour la beauté. On le dit des personnes, des animaux et des choses inanimées. —En Morale, deshonnête, contraire à la bienséance, etc. Il est familier.

Laideron, subst. f. (*Lè-dron*) Jeune fille ou jeune femme laide, mais qui n'est pas sans agrément. Il est fam.

Laideur, s. f. (*Lè-deur*) Qualité de ce qui est laid. On ne le dit au propre que des personnes. — fig. *La laideur* (la difformité) *du vice*, etc.

Laie, s. f. (*Lé*) Femelle du sanglier. —Route coupée dans une forêt. —Marteau de Tailleur de pierre, bretelé et dentelé.

Lainage, subst. m. (*Lè-na-je*) Marchandise de laine. —Façon qu'on donne aux draps en les tirant avec les chardons.

Laine, s. f. (*Lè-ne*) Ce qui couvre la peau des moutons, brebis, agneaux; toison.

Prov. et fig. *Se laisser manger la laine sur le dos*; souffrir tout sans se défendre.

Laine de Moscovie, nom que les Chapeliers donnent au poil ou espèce de duvet très-fin et très-serré qui se trouve sous le ventre du castor.

Laineux, *euse*, adj. (*Lè-neû*, *eû-ze*) Qui a beaucoup de laine; bien fourni de laine.

Lainier, s. m. (*Lè-nié*) Marchand de laine. —Ouvrier en laine.

Laïque, adj. et subst. (*La-i-ke*) Qui n'est ni Ecclésiastique ni Religieux.

Lais, subst. m. (*Lé*) Jeune baliveau qu'on laisse pour devenir grand lorsqu'on coupe une forêt.

Laissade, s. f. (*Lè-sa-de*) terme de Marine: L'endroit d'une galère où l'on diminue la largeur des fonds en venant sur l'arrière.

Laisse, s. f. (*Lè-ce*) Corde dont on se sert pour mener des levriers attachés. —Espèce de cordon de chapeau.

Fig. *Mener quelqu'un en laisse*; être maître de son esprit, lui faire faire tout ce qu'on veut.

Laissées, s. f. pl. (*Lè-cé-e*) ter. de Vénérie: Fientes du loup et des bêtes noires.

Laisser, v. a. (*Lè-cé*) Quitter: *J'ai laissé mon fils à Rome.* —Abandonner: *Il m'a laissé dans le péril.* —Ne pas emporter: *Laissez ici votre montre.* —Mettre en dépôt: *Laisser son argent entre les mains de...* —Céder: *Je lui en laisse tout l'honneur.* —Léguer: *Il a laissé mille écus aux pauvres.* —Passer sous silence: *Je laisse mille autres raisons.* —Perdre: *Il y a laissé la vie*, et fam. *sa peau.*

Laisser un chemin à gauche, prendre sur la droite. —*Laisser une chose à l'abandon*, l'abandonner. —*Laisser le soin*, *la conduite d'une affaire à quelqu'un*, la lui confier. —*Il y a à prendre et à laisser dans cet ouvrage*; il y a du bon et du mauvais. —*Laisser en paix*, *en repos*; ne pas troubler la paix, la tranquillité de.... —*Laissez faire*, *dire*; souffrir qu'on fasse, qu'on dise; ne pas se soucier; ne pas se mettre en peine que... —*Il s'est laissé battre*, il a souffert qu'on le battît, il a été battu. —*Il s'est laissé tomber*, il est tombé. —*Ne pas laisser de faire*; continuer, ne pas cesser *ou* ne pas s'abstenir de... —*Quoiqu'il soit pauvre*, *il ne laisse pas d'être honnête homme*; il n'en est pas moins honnête homme. —*Il a laissé une bonne réputation*; il est resté une bonne réputation de lui. —*Les Soldats ne lui ont rien laissé*; ont tout emporté. —*Cet Auteur laisse beaucoup à penser*, donne matière à bien des réflexions.

Laisser-courre, s. m. Lieu ou temps dans lequel on lâche les chiens.

Lait, s. m. (*Lè*) Liqueur blanche qui se forme dans les mamelles de la femme et des femelles des animaux. —Certaine liqueur blanche qui est dans les œufs frais, lorsqu'ils sont cuits à propos. —Suc blanc qui sort de quelques plantes. —Liqueur artificielle qui ressemble au lait: *Lait d'amande*, *lait de chaux*, *lait virginal.*

Jeune lait, lait d'une femme accouchée depuis peu. —*Petit lait* ou *lait clair*; sérosité qui tombe du lait lorsqu'il se caille. —*Lait coupé*, lait dans lequel on a mis une portion d'eau.

Frère de lait, *Sœur de lait*; enfant de la nourrice par rapport à son nourrisson; enfans qui ont sucé le même lait. —*Dents de lait*, les premières dents qui viennent aux enfans.

Proverbial. 1.° *Avoir une dent de lait contre quelqu'un*; lui vouloir du mal, avoir une ancienne rancune contre lui. —2.° *Vache à lait*; personne ou chose dont on tire un profit continuel.

Lait de lune fossile ou *pierre de lait*, subst. f. Terre farineuse et calcaire qui se trouve dans le fond de certaines sources et dans les fentes ou creux des montagnes.

Laitage, s. m. (*Lè-ta-je*) Ce qui se fait de lait; beurre, crême, fromage.

Laite ou *laitance*, s. f. (*Lè-te*, *lè-tan-ce*) Partie des entrailles des poissons mâles, qui est d'une substance blanche et molle, et qui ressemble à du lait caillé.

Laité, *ée*, adj. (*Lè-té*) Qui a de la laite : *Une carpe laitée.*

Laiterie, s. f. (*Lè-te-rí-e*) Lieu où l'on serre le lait des animaux, où l'on fait la crême, le beurre, les fromages.

Laiteron, vulgairement *laceron*, s. m. (*Lè-te-ron*) Sorte de plante laiteuse dont on nourrit les lapins domestiques.

Laiteux, *euse*, adj. (*Lè-teû*, *eû-ze*) Qui a un suc blanc comme du lait.

Pierrerie laiteuse, dont le blanc est trouble.

Laitier, subst. m. (*Lè-tié*) Matière semblable à du verre, qui nage au-dessus du métal fondu.

Laitière, s. f. (*Lè-tiè-re*) Femme qui vend du lait. —Nourrice qui a beaucoup de lait. —Vache qui donne beaucoup de lait.

Laiton, subst. m. (*Lè-ton*) Cuivre rendu jaune par le moyen de la calamine.

Laitue, s. f. (*Lè-tû-e*) Herbe potagère et rafraîchissante, du genre des plantes *laiteuses.*

Laize, s. f. (*Lè-ze*) terme de Manufacture : Largeur d'une étoffe, d'une toile, etc. entre deux lisières.

Lama, s. m. Nom que l'on donne aux Prêtres des Tartares. —Sorte d'animal d'Amérique.

Lamanage, s. m. Travail, profession des Mariniers lamaneurs.

Lamaneur ou *Locman*, s. m. Pilote qui connoît bien l'entrée d'un port.

Lamantin, subst. m. (*La-man-tein*) Poisson vivipare qui a jusqu'à dix-huit pieds de long.

Lambdoïde, adj. (*Lamb-do-i-de*) Il se dit en Anatomie d'une des sutures du crâne qui ressemble au *lambda* λ des Grecs.

Lambeau, subst. m. (*Lan-bô*, s. d.) Piéce d'une étoffe déchirée : *Son habit est tout en lambeaux*, *s'en va par lambeaux.* —Morceau de toile sur lequel on couche le chapeau pour lui donner la forme. —fig. Morceau d'un ouvrage d'esprit. Il se prend en mauvaise part. On ne dit point *un précieux lambeau*, *un lambeau éloquent.*

Lambel, subst. m. Terme de Blason : Sorte de brisure.

Lambin, *ine*, subst. (*Lan-bein*, *bi-ne*) Celui, celle qui lambine. Il est familier.

Lambiner, v. n. (*Lan-bi-né*) Agir lentement. Il est familier.

Lambis, s. m. Gros coquillage de l'Amérique.

Lambourde, s. f. Pierre tendre des environs de Paris. —Piéce de bois qui soutient un parquet, les ais d'un plancher. —Piéce de bois aux entailles d'une poutre, et sur laquelle on pose les solives.

Lambrequins, s. m. pl. (*Lan-bre-kein*) terme de Blason : Ornemens qui pendent du casque autour de l'écu.

Lambris, s. m. (*Lan-bri*) Revêtement de Menuiserie sur le plancher d'en haut ou autour des murailles d'une chambre, etc. —Revêtement fait avec de la latte et du plâtre au-dedans de la couverture d'un galetas.

Fig. et poétiq. *Le céleste lambris*, le Ciel.

Lambrissage, s. m. (*Lan-bri-sa-je*) Ouvrage du Menuisier ou du Maçon qui a lambrissé.

Lambrisser, v. a. (*Lan-bri-cé*) Faire un lambris, revêtir d'un lambris.

Lambruche ou *lambrusque*, subst. f. Espèce de vigne sauvage.

Lame, subst. f. Table de métal fort mince. —Clinquant d'or ou d'argent : *Habit tout couvert de lames.* —Fer d'une épée, d'un couteau, d'un canif. —En termes de Marine, les vagues d'une mer agitée.

Lamentable, adj. (*La-man-ta-ble*) Déplorable ; qui mérite d'être pleuré : *Mort*, *accident lamentable.* —Douloureux ; qui excite à la pitié : *Voix lamentable*, *cris lamentables.*

Lamentablement, adv. (*La-man-ta-ble-man*) D'un ton lamentable.

Lamentation, s. f. (*La-man-ta-cion*) Plainte accompagnée de gémissemens et de cris. Il n'est que du style familier, moqueur ou critique.

Les lamentations de Jérémie, sorte de Poëme fait par ce Prophète sur la ruine de Jérusalem.

Lamenter, v. a. (*La-man-té*) Plaindre, déplorer, regretter. Il est vieux comme verbe actif. —On dit neutralement, *vous avez beau pleurer et lamenter.*

Se lamenter, v. récipr. Se plaindre ; déplorer son malheur.

Lamie, s. f. Nom de la plus grande espèce de *requin* ou *chien de mer.*

Lamiers, subst. m. plur. (*La-mié*) Ouvriers qui font des lames pour les manufactures d'étoffe. *Trév.*

Laminage, s. m. L'action de laminer ou de passer des métaux entre deux rouleaux.

Laminer, v. a. (*La-mi-né*) Donner à une lame de métal une épaisseur uniforme par une compression toujours égale : *Laminer du plomb.*

Laminoir, subst. m. (*La-mi-noar*) Machine qui sert à laminer.

Lampadaire, s. m. (*Lan-pa-dè-re*) Instrument propre à soutenir des lampes. —Officier qui portoit des lampes et des flambeaux devant l'Empereur, etc.

Lampadistes, subst. m. pl. Chez les Grecs, ceux qui s'exerçoient à la course des flambeaux.

Lampadophore, s. m. (*Lan-pa-do-fo-re*) Celui qui portoit les lumières dans les cérémonies religieuses.

Lampadophories, s. f. pl. Fêtes dans lesquelles on se servoit de lampes pour les sacrifices et pour les jeux.

Lampas, s. m. (*Lan-pâce*) Enflure au palais du cheval. —Étoffe de soie de la Chine.

Lampassé, ée, adject. (*Lan-pa-cé*) ter. de Blason : *Un lion lampassé de gueules*, représenté avec la langue qui sort.

Lampe, subst. f. Vase où l'on met de l'huile avec une mèche pour éclairer.

Cul-de-lampe. Voyez *Cul.*

Lampée, s. f. Grand verre de vin. Il est populaire.

Lamper, v. act. (*Lan-pé*) Boire des lampées. Il est populaire.

Lamperon, s. m. Petit tuyau ou languette qui soutient la mèche dans une lampe.

Lampion, subst. m. (*Lan-pion*) Petit vaisseau dans lequel on met de l'huile et de la graisse pour brûler.

Lamproie, s. f. (*Lan-proâ*) Poisson qui ressemble à l'anguille.

Lamproyon, (*Acad.*) ou *Lamprillon*, (*Trév.*) s. m. (*Lan-proa-ion, pri-glion*) Petite lamproie.

Lampsane ou *herbe aux mamelles*, s. f. Plante dont le suc est efficace pour guérir les mamelles ulcérées.

Lance, s. f. Arme offensive à long bois qui a un fer pointu. —Autrefois, Gendarme armé d'une lance : *Une compagnie de cent Lances.* —Sorte de bâton de Batelier long et plat par le bout. —Outil dont se servent ceux qui travaillent au stuc.

Lance à feu, sorte de fusée de feu d'artifice.

Proverb. et fam. *Rompre des lances pour quelqu'un*, le défendre contre ceux qui l'attaquent.

Fig. *Baisser sa lance*, fléchir ; mollir ; se relâcher.

Lancer, v. act. (*Lan-cé*) Darder ; jeter avec roideur. —On dit poétiq. que *Dieu lance la foudre*, *que le soleil lance ses rayons sur la terre.* —figurém. *Lancer des œillades, des regards, des traits de raillerie.* —Il se dit des anciennes machines de guerre.

Lancer le cerf, le faire sortir du fort pour lui donner les chiens. —*Lancer un vaisseau à la mer*, le mettre pour la première fois à la mer, en sortant du chantier : *Ce vaisseau lance babord* ou *stribord*, se jette à gauche ou à droite.

Se lancer, v. réc. Se jeter avec impétuosité sur...

Lancette, s. f. (*Lan-cè-te*) Instrument de Chirurgien pour saigner.

Lancier, s. m. (*Lan-sié*) Autrefois Cavalier armé d'une lance.

Lançoir, s. m. (*Lan-soar*) Pale qui arrête l'eau du moulin, et qu'on lève lorsqu'on veut le faire moudre.

Landan, subst. m. Arbre des Isles Moluques.

Lande, subst. f. Grande étendue de terre où il ne vient que des bruyères.

Landes, s. f. pl. Figurém., endroits secs et ennuyeux qui se trouvent dans un ouvrage.

Landgrave, s. m. Titre de quelques Princes d'Allemagne. Ce mot signifie Juge d'un Pays.

Landgraviat, subst. masc. Etat d'un Landgrave.

Landgravine, subst. f. Femme d'un Landgrave. —Princesse qui possède un Landgraviat.

Landi, s. m. Nom d'une foire qui se tient à Saint-Denis. —Jour de congé célèbre dans l'Université de Paris.

Landier, s. m. (*Lan-dié*) Sorte de gros chenet de fer.

Laneret, s. m. (*La-ne-rè*) Le mâle du lanier.

Langage, s. m. Idiome; manière de parler d'une Nation, etc. —Discours: *Vous me tenez-là un étrange langage.* —Manière de s'exprimer. —Style. —Manière de faire entendre certaines choses. —Voix, cri, chant des animaux.

Lange, s. m. Morceau d'étoffe dont on enveloppe les enfans au maillot.

Langoureusement, adv. (*Lan-gou-reû-ze-man*) D'une manière langoureuse.

Langoureux, *euse*, adj. (*Lan-gou-reû*, *eû-ze*) Qui est en langueur. —Qui marque de la langueur.

Faire le langoureux (le passionné) *auprès des Dames.*

Langouste, s. f. Sorte d'écrévisse de mer. —Sauterelle.

Langrenus, s. m. Une des taches de la lune.

Langue, s. f. (*Lan-ghe*) Partie qui est dans la bouche de l'animal, le principal organe du goût pour tous les animaux, et de la parole pour l'homme. —Langage particulier à un Peuple, à une Nation: *Langue vivante*, que tout un Peuple parle. —*Langue morte* ou *grammaticale*, celle qu'un Peuple a parlé mais qui n'est plus que dans les Livres. —En parlant des Chevaliers de Malte, Nation.

Famil. *Avoir la langue bien affilée*, parler beaucoup et avec beaucoup de facilité. —*C'est une langue dorée*; il parle bien et fort aisément. —*Avoir bien de la langue*, *ne pouvoir tenir sa langue*; n'être pas secret, ne pouvoir rien tenir caché. —*Il est maître de sa langue*; il sait garder un secret. —*La langue lui a fourché*; il a dit un mot pour un autre. —fig. *C'est une mauvaise langue*, *une langue de vipère*; c'est un médisant, une personne qui aime à déchirer la réputation d'autrui. —fig. *Un coup de langue*, une médisance, un mauvais rapport. —*Prendre langue*; s'informer de ce qui se passe, de l'état d'une affaire, du caractère de ceux avec qui on doit traiter, etc.

Langue de terre, espace de terre plus long que large, environné d'eau, excepté par un bout. —Piéce de terre longue et étroite enclavée dans d'autres.

Langue-de-bouc. Voyez *Vipérine*.

Langue-de-cerf ou *Scolopendre*, s. f. Sorte de plante.

Langue-de-chien ou *Cynoglosse*, s. f. Sorte de plante rafraîchissante et adoucissante.

Langue-de-serpent, subst. f. Sorte de plante. —Dents de poissons pétrifiées.

Langué, *ée*, adj. (*Lan-ghé*) t. de Blason. Il se dit des oiseaux dont la langue sort, et est d'un autre émail que le corps de l'animal.

Languette, s. f. (*Lan-ghè-te*) Petite langue. Il ne se dit qu'en termes d'Arts, de différentes choses qui ont à peu près cette figure et qui servent à divers usages.

Langueur, s. f. (*Lan-gheur*) Abattement; état d'une personne qui languit. —Ennui, peine de l'esprit procédant sur-tout d'un désir ou d'un amour violent.

Langueyer, v. a. (*Lan-ghé-ié*) Visiter la langue d'un porc, pour savoir s'il est sain ou ladre.

Langueyeur, s. m. (*Lan-ghé-ieur*) Celui qui est commis pour langueyer les porcs.

Languier, subst. m. (*Lan-ghié*) La langue et la gorge d'un porc, quand elles sont fumées.

Languir, v. n. (*Lan-ghir*) Etre consumé peu à peu par une maladie qui abat les forces. —Souffrir un supplice lent: *Languir dans une prison.* —Il se dit figurém. 1.° de l'ennui et des autres peines d'esprit: *Languir d'ennui*, *d'amour*, *d'impatience.* —2.° De tout ce qui n'est pas dans son activité ordinaire. —*Les affaires languissent*, traînent en longueur. —*Ces vers languissent*, sont froids et traînans. —*La conversation languit*, n'est pas animée.

Languissamment, adv. (*Lan-ghi-sa-man*) D'une manière languissante.

Languissant, ante, adj. Plein de langueur. —Qui a peu de santé; foible. —fig. Qui n'a rien de vif: *Vers languissans, etc.*

Lanice, adj. *Bourre lanice*, bourre qui provient de la laine.

Lanier, s. m. (*La-nié*) Espèce de faucon. C'est la femelle du Laneret.

Lanière, subst. f. Sorte de courroie longue et étroite.

Lanifère, adj. Qui porte de la laine. Il se dit des animaux et des plantes.

Laniste, s. m. Terme d'Antiquité: Celui qui achetoit, formoit ou vendoit des Gladiateurs.

Lansquenet, s. m. (*Lans-ke-nè*) On appeloit ainsi autrefois un Fantassin Allemand. —Sorte de jeu de Cartes.

Lanter ou *lenter*, v. act. (*Lan-té*) terme de Chaudronnier: Faire avec la tête du marteau de petits agrémens sur le cuivre qu'on met en œuvre.

Lanterne, s. f. Sorte de boîte transparente où l'on met une lampe, de la chandelle, de la bougie qu'on allume pour éclairer. —En Architecture, tourelle ouverte, mise sur un dôme ou sur le comble d'une maison. —Tribune grillée d'où sans être vu on peut voir et écouter. —En Mécanique, petite roue formée de plusieurs fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'un hérisson ou d'un rouet.

Lanterne magique. Machine d'Optique qui fait paroître en grand, sur une toile ou sur une muraille blanche, des figures peintes en petit sur des morceaux de verre et avec des couleurs bien transparentes. —*sourde*, celle qui est faite de façon que celui qui la porte voit sans être vu.

Lanternes, au pl. Fadaises; discours frivoles; contes impertinens. On dit aussi *Lanterneries*. Style fig. et fam.

Lanterneau, s. m. (*Lan-têr-nô*) ter. de Salines: Petite chaussée qui sépare les méans dans les aires.

Lanterner, v. neut. (*Lan-têr-né*) Etre irrésolu; perdre le temps à des riens. Il est familier.

Lanternerie, s. f. Fadaise, discours frivole. Il est familier.

Lanternier, ière, subst. (*Lan-têr-nié, iè-re*) Celui ou celle qui fait ou vend des lanternes. Il est peu usité en ce sens. —fig. et fam. 1.° Diseur de fadaises. —2.° Homme irrésolu, qui lanterne, avec qui l'on ne peut rien conclure.

Lanternier, s. m. Celui qui allume les lanternes des rues.

Lantiponnage, subst. m. Action de lantiponner; discours frivole et importun. Il est populaire.

Lantiponner, v. n. (*Lan-ti-po-né*) Tenir des discours frivoles, inutiles, importuns. Il est populaire.

Lanture, s. f. Terme de Chaudronnier: Action de lanter.

Lanturlu. Mot sans signification précise, qui s'emploie fam. pour marquer un refus accompagné de mépris: *Il lui répondit lanturlu.*

Lanugineux, euse, adj. (*La-nu-ji-neû, eû-ze*) ter. de Botanique. Il se dit de toutes les parties des plantes, feuilles, fruits, etc. qui sont couverts de poil ou de duvet: *L'abricot est lanugineux.*

Lanusure, s. f. Terme de Plombier: Piéce de plomb sous les amortissemens.

Lanzani, s. m. Animal d'Afrique, craint par le lion même.

Lapate ou *lapatum*, s. m. Sorte de plante purgative. On l'appelle aussi, *parelle* ou *patience*.

Laper, v. neut. (*La-pé*) Boire en prenant l'eau avec la langue. Il se dit proprement du chien.

Lapereau, subst. m. (*La-pe-rô*, ou mieux *La-prô*, s. d.) Jeune lapin de trois ou quatre mois et au-dessous.

Lapidaire, subst. m. (*La-pi-dè-re*) Marchand qui vend toutes sortes de pierres précieuses. —Ouvrier qui les taille.

Lapidaire, adj. *Style lapidaire*, style des inscriptions sur les marbres, sur le cuivre, etc.

Lapidation, s. f. (*La-pi-da-cion*) Action de lapider. Il est peu usité, si ce n'est dans cette phrase: *Lapidation de St. Etienne.*

Lapider, v. a. (*La-pi-dé*) Assommer à coups de pierres. Il ne se dit au propre que d'un supplice usité chez les

Juifs et de la mort de quelques martyrs. —Au figuré, s'élever avec chaleur contre quelqu'un : *Si vous tenez ce discours, on vous lapidera.*

Lapidification, s. f. (*La-pi-di-fi-ka-cion*) Formation des pierres.

Lapidifier, v. act. (*La-pi-di-fi-é*) ter. de Chimie : Réduire les métaux en pierre.

Lapidifique, adj. (*La-pi-di-fi-ke*) Se dit des substances propres à former les pierres : *Sucs lapidifiques.*

Lapin, s. m. (*La-pein*) Petit animal sauvage qui creuse sous terre. —Popul. *Homme brave comme un lapin*, habillé de neuf, paré, etc.

Lapine, subst. f. Femelle du lapin. —On dit popul. d'une femme qui fait beaucoup d'enfans ; *C'est une lapine, une vraie lapine.*

Lapis, s. m. (prononcez l'*s*.) Sorte de pierre précieuse de couleur bleue et qui n'est point transparente.

Lapmude, s. f. Dans le Nord, robe de peau de renne.

Laps, lapse, adj. (prononcez l'*s* au masc. et le *p* dans l'un et dans l'autre.) Tombé. *Il est laps et relaps* ; il a quitté plusieurs fois la Religion Catholique.

Laps, s. m. (prononcez le *p* et l'*s*.) ter. de Droit : *Laps de temps* ; écoulement, espace de temps.

Laqs. Voyez *Lacs*.

Laquais, s. m. (*La-kê*) Valet de pied. Voyez *Valet*.

Laque, subst. f. (*La-ke*) Sorte de gomme qui entre dans la composition de la cire d'Espagne. —Couleur qui tient le milieu entre l'outremer et le vermillon.

Laque, s. m. Le beau vernis de la Chine : *Voilà de beau laque.*

Laquéaire, subst. m. (*La-kué-è-re*) Sorte d'Athlète qui avoit d'une main un lacet et de l'autre un poignard.

Laraire, s. m. (*La-rè-re*) ter. d'Antiquité : Petite chapelle destinée à placer les Dieux Lares.

Larcin, s. m. (*Lar-cein*) Action de celui qui dérobe, qui prend furtivement. —La chose dérobée. —Au fig. plagiat.

Lard, s. m. (*Lâr* ; le *d* ne se prononce jamais.) Graisse ferme qui tient à la chair du cochon, de la baleine, du marsouin, etc.

Proverb. *Vilain comme lard jaune*, extrêmement avare. —*Ne jeter pas le lard aux chiens* ; être ménager, économe. —*Etre gras à lard*, avoir beaucoup d'embonpoint. —*Faire du lard* ; dormir la grasse matinée.

Larder, v. act. (*Lar-dé*) Piquer de la viande avec une lardoire et y laisser le lardon. On dit aussi *larder un jambon de cannelle, de clous de girofle*, etc. —figur. et famil. *Larder* (percer) *de coups d'épée.*

Lardoire, subst. f. (*Lar-doa-re*) Instrument propre à larder.

Lardon, s. m. Petit morceau de lard. —Au figuré, mot piquant.

Larenier, s. m. (*La-re-nié*) ter. de Menuisier : Piéce de bois qui avance au bas d'un châssis, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur d'un bâtiment.

Lares, s. m. plur. (*La-re*) Dieux domestiques des Païens. Les Antiquaires emploient quelquefois ce mot au singulier.

Large, adject. Qui a de la largeur. Ce mot exprime dans la surface, le côté le moins long. —On l'a dit autrefois au figuré pour libéral. —Il se dit en Peinture, par opposition à *mesquin* ; *contours, draperies, lumières larges* ; *une touche, un pinceau large.*

Proverb. *Faire du cuir d'autrui large courroie*, être libéral du bien d'autrui. —*Avoir la conscience large* ; être peu scrupuleux. —En termes de Manége, *Un cheval va large, va trop large*, lorsqu'il s'étend sur un grand terrain. —*Ce cheval est large de devant*, a beaucoup de poitrail.

Large, s. m. Largeur : *Cette étoffe a une aune de large.*

Prendre le large ; en ter. de Marine, gagner la haute mer. —figur. et famil. *Gagner* ou *prendre le large*, s'enfuir. —*Mettre le cap au large*, tourner la proue vers la haute mer.

Au large, adv. Spacieusement, à l'aise : *Vous êtes logé bien au large.* —fig. *Etre au large*, être dans l'opulence. —*Le vaisseau étoit au large*, en pleine mer.

Au long et au Large, adv. Dans toute l'étendue de la superficie : *S'étendre au long et au large.*

Du long et du large, expression adverbiale : *On lui a donné du long et du large* ; il a été bien battu, bien moqué. Il est familier et populaire.

Largement, adverb. (*Lar-je-man*) Abondamment.

Largesse, s. f. (*Lar-jè-ce*) Libéralité. Il se dit ordinairement au pluriel.

Largesse de loi ; terme de Monnoie : Ce qui excède le titre ordonné par les lois.

Largeur, s. f. Etendue d'une chose considérée comme large ; étendue du côté le moins long.

Largo, adv. emprunté de l'Italien ; Terme de Musique : D'un mouvement très-lent.

Largue, subst. m. (*Lar-ghe*) ter. de Marine : *Prendre le largue*, tenir la haute mer. Il est aussi adj. *Aller vent largue*, aller par un vent de travers.

Larguer, v. act. (*Lar-ghé*) ter. de Marine : *Larguer une manœuvre*, la filer. —*Vaisseau largué de par-tout*, dont toutes les parties se désunissent. —*Larguer* se prend aussi pour démarrer. Voyez *Démarrer.*

Larigot, s. m. (*La-ri-go*) Autrefois petit flageolet. —*Le jeu du larigot*, un des jeux de l'orgue. —Proverb. *Boire à tire larigot*, excessivement.

Larix, subst. m. (*La-rikce*) Sorte d'arbre résineux. Voyez *Mélèse.*

Larme, s. f. Goutte d'eau qui sort de l'œil, dont la cause ordinaire est la douleur et quelquefois la joie. —Goutte ou petite quantité de quelque liqueur : *Une larme de vin.* —Suc qui coule goutte à goutte de quelques arbres ou plantes quand on les taille.

Familiér. *Pleurer à chaudes larmes*, amèrement. —*Rire aux larmes*, aux éclats. —*Grosses larmes*, se dit pour exprimer une grande douleur.

Larme de Job, s. f. Sorte de plante arundinacée.

Larme de vigne, liqueur aqueuse qui distille naturellement goutte à goutte des sommités ou sarmens de la vigne en séve. —On dit aussi *larmes de sapin*, *larmes de mastic* ; en parlant des sucs gommeux qui se coagulent en distillant de ces arbres.

Larmier, s. m. (*Lar-mié*) ter. d'Architecture : Saillie pour empêcher que l'eau ne découle le long du mur. —La partie d'une corniche qui est le plus en saillie. —Piéce de bois au bas d'un châssis. Voyez *Larenier.*

Larmières, s. f. pl. Fentes au-dessous des yeux du cerf. Il en sort une liqueur jaune qu'on appelle *larmes de cerf.*

Larmiers, subst. m. pl. (*Lar-mié*) Parties qui dans le cheval répondent aux tempes dans les hommes.

Larmoyant, *ante*, adj. (*Lar-moa-ian*, *an-te*) Qui fond en larmes.

Le comique larmoyant, espèce de comique qui attendrit.

Larmoyer, v. neut. (*Lar-moa-ié*) Pleurer ; jeter des larmes. Il ne s'emploie guères plus que dans le style fam.

Larron, *larronnesse*, subst. (*Lâ-ron*, *ro-nè-ce* ; prononcez l'*r* fortement.) Celui, celle qui vole et dérobe le bien d'autrui en cachette.

Proverb. *L'occasion fait le larron* ; on est tenté par la présence de l'objet.

Larron, s. m. (*Lâ-ron* ; *r* forte.) Pli d'un feuillet qui n'a pas été rogné.

Larronneau, s. m. (*Lâ-ro-nô*, s. d. *r* forte.) Petit larron. Il est peu usité.

Larus, s. m. (*La-ruce*) Oiseau dont la cervelle guérit l'épilepsie, le cœur hâte l'accouchement, et l'estomac facilite la digestion. *Trév.*

Larves, s. m. pl. Terme d'Antiquité : Les ames des méchans qu'on croyoit errer sous des formes hideuses. —Au singul. et en ter. d'Histoire naturelle, dépouille d'un insecte qui de l'état de crysalide a passé à celui de papillon.

Laryngotomie, subst. f. (*La-rein-go-to-mi-e*) Incision à la trachée artère.

Larynx, s. m. (*La-reinkce*) terme d'Anatomie : La partie supérieure de la trachée artère.

Las ! interjection plaintive qui s'est dite autrefois pour *hélas !*

Las, *lasse*, adj. (*Lâ*, *lâ-ce*) Fatigué. —Ennuyé de quelque chose que ce soit.

Lascif, *ive*, adj. (*La-cife*, *i-ve*) Fort enclin à la luxure. —Qui porte à la luxure.

Lascivement, adv. (*La-ci-ve-man*) D'une manière lascive.

Lasciveté, s. f. (*La-ci-ve-té*) Forte inclination à la luxure. —Ce qui porte à la luxure.

Laserpitium ou *Laser*, s. m. (*La-zér-pi-ci-ome*) Sorte de plante.

Lassant, *ante*, adj. Fatigant. —Ennuyant.

Lasser, verb. act. Fatiguer ; avec la différence que c'est proprement par sa *continuation* qu'une chose *lasse*, et qu'elle *fatigue* par la *peine* qu'elle donne. —Ennuyer.

Se lasser, verb. récipr. Se fatiguer. —S'ennuyer de...

Lassitude, s. f. Etat de la personne qui est lasse; fatigue : avec cette différence que la *fatigue* est toujours la suite de l'action et du travail, et que la *lassitude* se fait quelquefois sentir sans qu'on ait rien fait.

Last ou suivant l'*Acad. laste*, s. m. Terme de Marine : Poids de deux tonneaux.

Latanier, s. m. (*La-ta-nié*) Arbre du Brésil et des Antilles.

Latent, *ente*, adj. (*La-tan*, *ante*) Caché. Il n'a d'usage qu'en termes de Manége : *La morve est un des vices latens du cheval.*

Latéral, *ale*, adj. Terme Didactique : Qui appartient au côté.

Latéralement, adv. (*La-té-ra-le-man*) D'une manière latérale. *Trév.*

Latercule, s. m. Officier qui avoit soin du cabinet de l'Empereur Grec.

Latéré. *A Latéré*. Voyez *Légat*.

Laticlave, subst. m. Tunique que portoient à Rome les Sénateurs.

Latin, subst. m. (*La-tein*) Langue Latine ; Langue des anciens Romains.

Latin, *ine*, adj. Qui concerne la Langue Latine.

Le Pays Latin, figur. l'Université et les Colléges. —*L'Eglise Latine*, l'Eglise occidentale. *Les Latins*, ceux qui sont de cette Eglise. —*Du latin de cuisine*, de fort méchant latin. —*Piquer en latin*; être à cheval de mauvaise grace et comme un écolier. —Proverb. *Etre au bout de son latin*, ne savoir plus que dire ni que faire pour venir à bout d'une chose. —*Il y a perdu son latin*, son temps et sa peine. —En t. de Marine, *voile latine*, voile faite en forme de triangle rectangle.

Latiniser, verbe act. (*La-ti-ni-zé*) Donner une terminaison latine à un mot d'une autre Langue.

Latinisme, s. m. Construction, tour de phrase propre à la Langue Latine.

Latiniste, subst. Qui entend et parle bien la Langue Latine.

Latinité, s. f. Langage Latin.

Latitude, subst. f. En Géographie ; éloignement d'un lieu à l'égard de l'Equateur, en allant vers l'un ou vers l'autre pôle —En Astronomie ; la distance par rapport à l'écliptique.

Latomie ou *Lautumie*, s. f. Terme d'Histoire ancienne : Carrière où on renfermoit les prisonniers.

Latrie, s. f. Le culte souverain qu'on rend à Dieu.

Latrines, s. f. pl. Lieux privés.

Latte, s. f. (*La-te*) Piéce de bois longue, étroite et plate, qu'on emploie dans les cloisonnages, dans les plafonds, etc.

Latter, v. act. (*La-té*) Garnir de lattes.

Lattis, s. m. Arrangement des lattes sur un comble.

Laudanum, s. m. (*Lô-da-nome*, d.) Extrait d'opium.

Laudes, s. f. pl. (*Lô-de*) Partie de l'Office divin qui suit Matines.

Laure, s. f. (*Lô-re*) Lieu où des Solitaires avoient des cellules séparées les unes des autres.

Lauréat, adj. masc. (*Lô-ré-a*, d.) *Poëte lauréat*, qui a été couronné publiquement.

Lauréole, subst. f. (*Lô-ré-o-le*, d.) Plante dont on distingue deux espèces ; la *lauréole mâle* ou *toujours verte*, et la *lauréole femelle*, appelée autrement *Bois gentil* ou *Mézéréon*.

Laurier, s. m. (*Lô-rié*, d.) Arbre toujours vert. Il est le symbole de la victoire. On dit figurément et sur-tout poétiquement : *Cueillir*, *moissonner des lauriers*. —*Flétrir ses lauriers*; déshonorer sa victoire.

Laurier Alexandrin ; espèce de houx frelon. —*Laurier aromatique* ; arbre des Isles d'Amérique qu'on appelle aussi

bois d'Inde. —*Laurier-cerise*; arbuste toujours vert qui porte une petite graine rouge comme des cerises. —*Laurier-chêne*; plante de Grèce et de Dalmatie. —*Laurier-rose*; arbuste toujours vert dont les fleurs ressemblent à des roses blanches ou rouges. —*Laurier-thym*, suivant l'*Acad.* et suivant *Trév. laurier-tin* ou *sauvage*; arbrisseau toujours vert dont le fruit est d'un bleu-noirâtre.

Lauriot, s. m. Terme de Boulanger: Sorte de petit baquet.

Lavage, s. m. Action de laver : *Le lavage des vitres.* —Trop grande quantité d'eau répandue pour laver : *Voilà un grand lavage pour bien peu de chose.* —Breuvage où l'on a mis trop d'eau : *Cette soupe n'est qu'un mauvais lavage.* —Trop grande quantité d'eau, etc. prise par remède : *Tout ce lavage vous affoiblit.* —Dans les mines; opération pour séparer le minéral propre à être fondu, de la partie terrestre et pierreuse.

Lavagne, s. f. (mouillez *gn.*) Espèce de pierre ou d'ardoise de Gênes.

Lavande, subst. f. Sorte de plante aromatique.

Lavandier, subst. m. (*La-van-dié*) Officier chez le Roi qui avoit soin de faire blanchir le linge.

Lavandière, s. f. Femme qui lave la lessive; Blanchisseuse. —Petit oiseau de passage qui est du même genre de la *Bergeronnette.*

Lavange, s. f. Grande quantité de neige qui tombe tout à coup des montagnes.

Lavaret, s. m. (*La-va-rè*) Poisson du genre du *Salmone*, qui se trouve dans les lacs de Savoie, etc.

Lavaronus, subst. m. Poisson de la Méditerranée. Il a dans la tête des pierres qui, réduites en poudre, sont bonnes contre la gravelle.

Lavasse, s. f. Pluie subite et impétueuse.

Lave, s. f. Matière fondue qui sort des volcans et forme comme des ruisseaux enflammés.

Lavée, s. f. *Lavée de laine*, tas de laine tirée de l'eau.

Lavège, s. f. Pierre dont on fait des vases qui résistent au feu.

Lave-main, s. m. Réservoir d'eau où on se lave les mains à l'entrée d'une sacristie ou d'un réfectoire.

Lavement, subst. m. (*La-ve-man*) Action de laver. Il ne se dit en ce sens que de deux cérémonies religieuses, *le lavement des pieds* et celui *des autels.* —Ordinairement, clystère.

Laver, v. act. (*La-vé*) Nettoyer avec de l'eau ou avec quelque autre chose liquide : *Laver une plaie avec du vin.* —En termes de Charpentier; ôter une bosse d'une poutre avec la scie, afin de l'équarrir. —En Peinture; coucher les couleurs à plat sans les pointiller.

Proverb. et fig. *Laver la tête*, ou *la coiffe*, ou *le béguin*, suivant la personne à qui *ou* de qui l'on parle; faire une légère réprimande. —*Laver ses péchés avec ses larmes*, les pleurer. —*Ce fleuve lave les murailles de la ville*, passe auprès. —*Laver un dessin*, l'ombrer avec de l'encre de la Chine. —*Laver du papier*; lui donner une certaine préparation qui le rend plus uni, plus égal. Les Relieurs disent à peu près dans le même sens, *laver un livre.* —*Couleur lavée*, couleur foible et déchargée. —fam. *S'en laver les mains*; déclarer qu'on n'est pas responsable de ce qui peut arriver. Allusion à ce que fit Pilate.

Laver, v. n. Se laver les mains avant que de se mettre à table : *Donner à laver.*

Se laver, v. réc. Se nettoyer avec de l'eau. —figurém. *Se laver d'un crime*; prouver son innocence.

Lavert, s. m. Sorte d'insecte très-incommode à la Louisiane dans les bâtimens faits de bois.

Laveton, s. m. Grosse bourre qui sort des draps qu'on foule.

Lavette, s. f. (*La-vè-te*) Mauvais linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

Laveur, *euse*, subst. Celui ou celle qui lave.

Lavignon, subst. m. (mouillez *gn.*) Petit coquillage de mer dont le poisson est d'un fort bon goût.

Lavis, s. m. Manière de laver un dessin.

Lavoir, subst. m. (*La-voar*) Lieu destiné à laver ou le linge ou la vaisselle ; ou, dans les communautés et les sacristies, à se laver les mains. —Machine pour laver le minéral.

Lavure, s. f. Eau qui a servi à laver. —Action de laver certaines choses.

Laxatif, ive, adject. (*Lak-sa-tife, i-ve*) Qui a la vertu, la propriété de lâcher le ventre : *Remède laxatif ; tisane laxative.*

Layer, v. act. (*Lé-ié*) Travailler la pierre avec une laie. —Faire des routes dans une forêt.

Layette, s. f. (*Lé-iè-te*) Sorte de petit coffre. — Tiroir d'un buffet, d'une armoire, où l'on serre des papiers. —Le linge, les langes, etc. destinés pour un enfant nouveau né.

Layetier, s. m. (*Lé-ie-tié*) Artisan qui fait toutes sortes de boîtes, de caisses, et autres ouvrages de bois blanc.

Layeur, s. m. (*Lé-ieur*) Celui qui fait des laies ou qui marque le bois qu'on veut layer.

Lazagnes, s. f. pl. (mouillez *gn.*) Espèce de pâtisserie en façon de ruban dont la pâte est faite avec de la semoule.

Lazaret, s. m. (*La-za-rè*) Lieu où l'on fait quarantaine quand on vient de lieux infectés ou soupçonnés de peste.

Lazzi, s. m. emprunté de l'Italien; (*La-zi*) Action, mouvement, jeu muet d'un Comédien dans les rôles de valet, etc.

Le, la, les, articles ou pronoms. *Voyez* la Grammaire.

Lé, subst. m. Largeur d'étoffe ou de toile entre deux lisières.

Léans, adverbe de lieu. (*Lé-an*) Là-dedans. Il est vieux.

Léard, s. m. (*Lé-ar*) Arbre qu'on nomme plus communément *Peuplier.*

Lèche, s. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger.

Léché, ée, part. pass. et adj. Voyez *Lécher.* —fam. *Ours mal léché*, homme mal fait et grossier. —En Peinture ; *tableau léché, trop léché*, fort soigné, mais avec peu d'art et de goût. —En Littérature ; *ouvrage léché*, travaillé avec trop de soin.

Lèchefrite, s. f. Ustensile de cuisine qui sert à recevoir le jus qui tombe d'une viande à la broche.

Lècher, v. act. (*Lé-ché*) Passer la langue sur. *Lécher un plat, des confitures.*

A lèche-doigt, adv. En petite quantité. Il est familier.

Leçon, s. f. (*Le-son*) Instruction qu'on donne : *Leçon de Droit, de Médecine, etc.* On dit sans article, *prendre leçon de...* —Ce qu'un maître donne à l'écolier à apprendre par cœur. —fig. Avis, instruction donnés à quelqu'un pour sa conduite ou pour la direction d'une affaire. —Remontrance ; réprimande : *Faire la leçon à...* —En style d'érudition, la manière dont un texte est écrit. Les diverses *leçons* d'un texte sont appelées *variantes.* —familièrem. Différente manière dont une chose est contée. —Partie de l'Office divin qui se dit à Matines : *Il y a trois leçons à chaque nocturne.*

Lecteur, s. m. Celui qui lit. —Celui qui aime à lire : *C'est un grand lecteur, un lecteur infatigable.* —L'un des quatre Ordres mineurs. —Chez quelques Religieux, Professeur : *Lecteur en Théologie, en Philosophie.*

Famil. *Avis au lecteur*, ou *c'est un avis au lecteur* ; prenez cela pour vous ; cela vous regarde, etc.

Lecticaire, subst. m. (*Lèk-ti-kè-re*) Chez les Romains, ouvrier qui faisoit des litières. —Porteur de litière.

Lectisternes, s. m. pl. Festins auxquels les statues des Dieux étoient posées sur des lits autour d'une table.

Lectrice, s. f. Chez les Religieuses, celle qui lit dans le réfectoire.

Lecture, subst. fém. Action de lire. —Etude : *Il aime la lecture.* —Savoir ; érudition : *Il a beaucoup de lecture.* —Chose qu'on lit : *Cette lecture n'est bonne qu'à gâter le goût.*

Lécythe, s. m. (*Lé-ci-te*) t. d'Antiquité : Vase fait en forme d'une grosse bouteille.

Lède, subst. f. *La lède d'un marais salant*, le milieu et le plus grand espace du jas.

Lédum ou *Lède*, subst. m. Sorte d'arbrisseau ; espèce de ciste.

Légal, *ale*, adj. Qui concerne la loi : *Cérémonies*, *observations légales*. En ce sens il ne se dit que de la loi de Moyse. —Qui est selon la loi : *Démarche*, *procédure légale*.

Légalement, adver. (*Lé-ga-le-man*) Selon les lois.

Légalisation, s. f. (*Lé-ga-li-ʒa-cion*) Certification du Juge ou autre ayant l'autorité publique, qui atteste que celui qui a dressé un acte est tel qu'il se qualifie.

Légaliser, verb. act. (*Lé-ga-li-ʒé*) Compléter l'authenticité d'un acte par la *légalisation* ; Voyez ce mot.

Légalité, s. f. Fidélité ; droiture ; probité. Il est peu usité.

Légat, s. m. (*Lé-ga*) Cardinal préposé pour gouverner quelque Province de l'Etat Ecclésiastique.

Légat à lateré, Cardinal envoyé extraordinairement par le Pape auprès d'un Prince Chrétien.

Légataire, s. m. et f. (*Lé-ga-tè-re*) Celui ou celle à qui on a légué.

Légatine, s. f. Sorte d'étoffe moitié fleuret et moitié soie ou laine.

Légation, s. f. (*Lé-ga-cion*) Charge du Légat. — Etendue de son Gouvernement ; district de sa Juridiction. —Temps que durent ses fonctions.

Légatoire, adj. m. et f. (*Lé-ga-toa-re*) Gouverné par un Lieutenant chez les Empereurs Romains.

Lége, adject. Terme de Marine : *Vaisseau lége*, sans charge, qui n'a pas assez de lest.

Légendaire, subst. m. (*Lé-jan-dè-re*) Auteur d'une légende.

Légende, subst. f. (*Lé-jan-de*) Livre contenant la vie des Saints. Il ne se dit que des anciennes vies, ou par mépris des nouvelles. — Dans le style plaisant ou critique, liste ennuyeuse. —Inscription gravée autour ou dans le milieu d'une monnoie ou d'une médaille.

Léger, *ère*, adj. (Prononcez l'*r* finale au masc. *Acad.*) Qui ne pèse guères : *Habit léger* ; *étoffe légère*. —En ce sens on le dit par comparaison de certains corps qui tendent en haut, forcés de prendre cette direction par des corps plus pesans qu'eux : *La fumée*, *les vapeurs sont légères*. —Qui n'a pas le poids qu'il doit avoir. —Aisé à supporter : *Joug léger* ; *peine*, *douleur légère*. —Facile à digérer : *Viande légere*. —Dispos et agile : *Marcher d'un pas léger*. —Volage : *Esprit*, *cœur léger*. En ce sens on dit d'une femme qu'elle est *légère*, lorsqu'elle ne s'attache pas fortement ; qu'elle est *inconstante*, lorsqu'elle ne s'attache pas pour long-temps ; qu'elle est *volage*, lorsqu'elle ne s'attache pas à un seul ; qu'elle est *changeante*, lorsqu'elle ne s'attache pas au même. —Peu considérable. —Agréable et facile : *Style léger* ; *conversation légère*. —En Peinture, en Architecture et en Sculpture ; facile et délicat : *Contours légers* ; *ouvrage léger*.

Cheval léger à la main, qui a la bouche bonne, qui ne s'appuie pas sur le mors. —*Avoir la main légère* ; 1.° en parlant d'un Cavalier, se servir bien des aides de la main. 2.° En parlant d'un Chirurgien, d'un Joueur de clavecin et d'autres Artistes ; opérer, jouer délicatement, adroitement. —*Avoir la voix légère*, faire aisément les cadences. —*Avoir le sommeil léger* ; s'éveiller au moindre bruit, etc.

A la légère, adv. Légérement : *Etre armé*, *être vêtu à la légère*. —Au fig. inconsidérément, sans beaucoup de réflexion.

De léger, adverb. Trop facilement : *Croire de léger*. Il vieillit.

Légérement, adver. (*Lé-jè-re-man*) D'une manière légère. —Un peu. —Inconsidérément. —Sans s'arrêter à quelque chose, sans l'approfondir. — D'une manière prompte, agile.

Légéreté, s. f. Qualité de ce qui est léger et peu pesant. —Agilité ; vitesse. —fig. Inconstance ; instabilité. —Imprudence. — Peu de grièveté d'une faute, etc. Voyez *Léger*.

Légion, s. f. (*Lé-jion* ; en vers, *ji-on*.) Corps de gens de guerre chez les anciens Romains. —fig. et famil. Grand nombre : *Une légion de parens*, etc.

Légionnaire, s. m. (*Lé-jio-nè-re*) Soldat dans une Légion Romaine.

Législateur, *trice*, subst. Celui, celle qui fait des lois : *Moyse est le Législateur des Hébreux*.

Législatif, ive, adj. *Pouvoir législatif*, pouvoir de faire des lois.

Législation, s. fém. (*Lé-jis-la-cion*) Droit de faire des lois.

Légiste, s. m. Jurisconsulte ; celui qui fait profession de la science des lois.

Légitimation, s. f. (*Lé-ji-ti-ma-cion*) Acte par lequel un bâtard est légitimé. —Dans les Diètes d'Allemagne, reconnoissance authentique et juridique.

Légitime, adject. Qui a les qualités requises par la loi. —Juste ; équitable.

Légitime, s. f. Portion des biens du père et de la mère attribuée par la loi aux enfans.

Légitimement, adv. (*Lé-ji-ti-me-man*) Justement, avec raison.

Légitimer, verbe act. (*Lé-ji-ti-mé*) Rendre un enfant naturel capable des droits des enfans légitimes. —figurém. Rendre légitime. —Dans les Diètes, faire reconnoître pour authentique et juridique. On dit en ce dernier sens, *Se légitimer*.

Légitimité, s. f. L'état, la qualité d'enfant légitime.

Legs, s. m. Ce qui est laissé par testament à une personne.

Léguer, v. act. (*Lé-ghé*) Laisser par testament.

Légume, subst. m. Proprement, les petits fruits verts qui viennent dans des gousses ou cosses, comme les pois, les fèves, etc. —Par extension, toutes sortes d'herbes potagères et de racines bonnes à manger. Il s'emploie ordinairement au pluriel.

Légumineux, *euse*, adj. Terme de Botanique : *Fleurs légumineuses* ; celles des pois, fèves, etc.

Leiche. Voyez *Laiche*.

Lembaires, s. m. plur. (*Len-bè-re*) Chez les anciens Romains, troupes qui combattoient dans des bateaux qu'on armoit sur les rivières.

Lemma, s. m. (*Lem-ma*, prononcez les deux *m.*) Sorte de plante aquatique.

Lemme, subst. m. (*Lè-me*) ter. de Mathématique : Proposition qui sert pour la construction d'un problême ou la démonstration d'un théorême.

Lemnisque, subst. m. Serpent qui se trouve en Asie.

Lémuncule, s. m. (*Lé-mon-ku-le*) Bateau dont les Anciens se servoient pour pêcher.

Lémures, subst. masc. plur. Lutins, esprits, ames des morts que les Anciens croyoient revenir pour tourmenter les vivans.

Lémuries ou *Lémurales*, subst. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à Rome en l'honneur des Lémures.

Lende, s. f. Voyez *Lente*.

Lendemain, s. m. (*Lan-de-mein*) Le jour suivant, le jour d'après : *Le lendemain des fêtes*.

Lendore, s. m. et f. (*Lan-dô-re*) Lent dans ses opérations : *C'est un lendore*, *une lendore*. Il est populaire.

Lénifier, v. act. (*Lé-ni-fi-é*) ter. de Médecine : Adoucir.

Lénitif, s. m. Remède qui adoucit. —fig. et fam. Adoucissement ; soulagement ; consolation.

Lent, *lente*, adject. (*Lan*, *lan-te*) Qui est tardif et n'agit pas avec promptitude. —*Fièvre lente*, interne, dont les mouvemens sont peu marqués au dehors.

Lente, subst. f. (*Lan-te*) Œuf dont naissent les poux.

Lentement, adverb. (*Lan-te-man*) Avec lenteur.

Lenteur, s. f. (*Lan-teur*) Manque d'activité et de célérité.

Lenticulaire, adj. (*Lan-ti-ku-lè-re*) Qui a la forme d'une lentille : *Verre lenticulaire*.

Lenticulaire, subst. m. Instrument de Chirurgie. —Coquille pétrifiée qui a la forme d'une lentille.

Lentille, s. f. (*Lan-ti-glie* ; mouillez les *ll.*) Espèce de légume. —Verre convexe des deux côtés.

Lentille d'eau ou *de marais*, plante aquatique. —*Lentille de pendule*, poids de cuivre attaché à l'extrémité du pendule.

Lentilles, plur. Taches rousses aux mains et au visage.

Lentilleux, *euse*, adj. (*Lan-ti-glieû*) Semé de taches ou lentilles.

Lentisque, subst. m. (*Lan-tis-ke*) Sorte d'arbre.

Lentisque, adject. *Miroir lentisque*, miroir ardent de verre.

Léonin, *ine*, adj. (*Lé-o-nein*, *ni-ne*) *Société léonine*, société où le plus fort tire tout l'avantage de son côté ; (du mot *leo*, *lion.*) —*Vers léonins*, vers latins qui ont une même consonance au milieu qu'à la fin. (Suivant Pasquier, de *Leoninus* ou *Leonius*, Religieux de Saint-Victor, qui vivoit en 1154.)

Léontopétalon, subst. m. Sorte de plante.

Léopard, s. m. (*Lé-o-pâr*) Animal féroce marqueté sur la peau de diverses taches.

En Blason ; *léopard lionné*, représenté ayant les pattes de devant élevées. *Lion léopardé*, représenté de face et sans avoir les pattes de devant élevées.

Lépas, subst. m. Genre de coquillage univalve. On l'appelle aussi *patelle*, du Latin *patella*, parce que sa coquille ressemble à une petite jatte.

Lépidium. Voyez *Passerage*.

Lèpre, s. f. Sorte de gale qui couvre tout le corps.

Lépreux, *euse*, subst. (*Lé-preû*, *eû-ze*) Qui a la lèpre. Il est aussi adjectif.

Léproserie, subst. f. (*Lé-pro-ze-rî-e*) Hôpital pour les lépreux.

Lequel, *laquelle*, pron. relatif. *Voyez* la Grammaire.

Lésard, et suivant l'*Acad.* *Lezard*, s. m. (*Lé-zâr*) Espèce d'animal ovipare à quatre pieds et à longue queue.

Lésarde, et suivant l'*Acad.* *Lezarde*, s. f. Crevasse ou fente qui se fait dans les murs.

Lèse, adj. fém. (*Lè-ze*) *Crime de lèse-majesté*, commis contre une tête couronnée. —On a dit depuis peu dans le même sens, *crime de lèse-nation*.

Léser, verb. act. (*Lé-zé*) Offenser ; faire tort.

Lésine, subst. f. (*Lé-zi-ne*) Epargne sordide et raffinée jusques dans les moindres choses.

Lésiner, v. neut. (*Lé-zi-né*) User de lésine.

Lésion, subst. f. (*Lé-zion*) Tort, dommage.

Lesse, s. f. Voyez *Laisse*.

Lessive, s. f. (*Lé-ci-ve*) Eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir. —Eau détersive. —Lotions en Chimie. —fig. et fam. Grande perte au jeu.

Lessiver, v. act. (*Lé-ci-vé*) Mettre à la lessive ; faire la lessive.

Lest, s. m. (Prononcez le *t* final.) Ce qu'on met au fond du vaisseau pour le faire tenir droit lorsqu'il est dans l'eau.

Lestage, s. m. Action de lester un vaisseau.

Leste, adj. Proprement vêtu ; proprement et richement accommodé : *Troupes bien lestes*, bien vêtues et bien armées. —Au fig. adroit, habile et agissant. —Depuis quelque temps on le dit du ton et des propos, dans le sens de hardi, sans façon, sans égard.

Lesté, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Lester*. —fig. et fam. *Homme bien lesté*, qui a bien mangé et bien bu.

Lestement, adverb. (*Lès-te-man*) D'une manière propre et riche. —Avec adresse ; avec agilité.

Lester, verb. act. (*Lès-té*) Garnir, charger un vaisseau de lest.

Lesteur, subst. m. Bateau qui sert à transporter le lest.

Lestrigons, s. m. pl. Peuples qui ne vivoient que de chair humaine.

Letchi ou *Li-chi*, s. m. C'est un des plus beaux et des plus délicieux fruits qui croissent à la Chine, et particulièrement dans la province de Canton.

Léthargie, subst. fém. (*Lé-tar-ji-e*) Assoupissement profond et contre nature, qui ôte l'usage des sens. —fig. Insensibilité et nonchalance en toutes choses.

Léthargique, adject. (*Lé-tar-ji-ke*) Attaqué de léthargie. —Qui tient de la léthargie.

Léthech, *létech*, s. m. ou *létèque*, s. f. Sorte de mesure chez les Hébreux.

Lettre, s. f. (*Lè-tre*) Chacun des caractères de l'alphabet. Les lettres se divisent en voyelles et en consonnes. *Voyez* la Grammaire. —Caractère d'Imprimerie. —Texte d'un livre ; sens naturel d'un passage, etc. : *S'attacher à la lettre*. —Entretien qu'on a par écrit avec les absens. —Toute lettre qu'on écrit, soit de Pratique, soit de Commerce, soit de Finance : *Lettre de crédit* ; *lettre de change*, *etc.* —On le dit au plur. de divers actes : *Lettres-patentes* ; *lettres de graces*, *etc.* *Lettres de Prêtrise*, *de*

Maître-ès-Arts. —Science et Doctrine: *Les Lettres humaines; les Belles-Lettres; la République des Lettres.*

Lettre Dominicale, la lettre qui marque le Dimanche dans l'Almanach perpétuel.

Traduire à la lettre, mot à mot. —*Prendre au pied de la lettre*, dans le sens littéral. —*Aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque à quelque passage obscur et défectueux; et fig. entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit; expliquer ce qu'il a dit ou écrit obscurément.

Ne confondez pas *lettre* avec *épître*; ce dernier ne se dit que des lettres des anciens Auteurs, des Apôtres, des lettres en vers, de celles qu'on met à la tête des livres pour les dédier: *Les Epîtres de Sénèque; les Epîtres* ou *les Lettres de Cicéron, de Pline, les Epîtres de St. Paul; l'Epître de la Messe; les Epîtres d'Horace, de Boileau, de Rousseau. L'Epître dédicatoire est bonne.* —On dit aussi *épître* pour *lettre* dans le style badin ou critique.

Lettres de deux points; en ter. d'Imprimerie, celles qui occupent l'espace de deux lignes au commencement du texte de l'ouvrage où on les emploie.

Lettré, ée, adj. Qui a de l'érudition, qui a des lettres. —On dit en style proverb. *Gens ignares et non lettrés.*

Lettrine, s. f. (*Lè-tri-ne*) En termes d'Imprimerie, petite lettre qui se met au-dessus ou à côté d'un mot pour marquer un renvoi. —Dans un Dictionnaire, lettres majuscules qui sont au haut d'une page, etc.

Leucacantha, s. f. Sorte de plante.

Leucanthème, s. f. Plante qui mâchée appaise le mal de dents.

Leucé, s. f. Tache blanche à la peau et qui pénètre jusqu'à la chair.

Leucografite, s. f. Pierre blanche, facile à dissoudre, dont on se sert pour donner de l'éclat au linge qu'on blanchit. Elle est bonne pour les pertes et les crachemens de sang.

Leucoium, subst. m. (*Leu-ko-iome*) Voyez *Giroflier.*

Leucoma ou *Leucome*, s. m. Terme de Médecine: Petite tache blanche qui se forme sur la cornée.

Leucophlegmatie, s. f. (*Leu-ko-flègma-ci-e*) Espèce d'hydropisie.

Leur, pronom personnel, adjectif pronominal, possessif, etc. *Voyez* la Grammaire.

Leurre, subst. m. (*Leû-re*, *r* forte.) Morceau de cuir rouge, façonné en forme d'oiseau, dont on se sert pour rappeler le faucon: *Acharner le leurre*, mettre de la chair dessus. —Appât; ce qu'on emploie pour attirer quelqu'un.

Leurrer, v. act. (*Leû-ré*, *r* forte.) Accoutumer le faucon à venir sur le leurre. —Attirer par quelque chose qui donne envie de...

Levain, s. m. (*Le-vein*) Morceau de pâte aigre qui, mêlée avec la pâte dont on veut faire le pain, sert à la faire lever et fermenter. —En général tout corps capable d'exciter un gonflement, une fermentation interne dans celui auquel on l'incorpore. —Par extension, mauvaise disposition des humeurs. —Au figuré, 1.° Mauvaise impression que le péché laisse dans l'ame. —2.° Reste de quelque passion violente.

Levant, s. m. (*Le-van*) La partie du monde où le soleil se lève; Orient, avec ces différences, 1.° que *Levant* est plus du style simple, et *Orient* du style poétique; 2.° que *Levant* se dit des contrées qui sont sous la domination du Turc, et *Orient* en parlant des Indes. *Levant* ne se dit pas non plus en parlant des anciens Peuples.

Levant, adj. Qui se lève: *Le soleil levant.*

Proverb. et figurém. *Adorer le soleil levant*, s'attacher à la puissance et à la fortune naissante.

Levantin, subst. m. (*Le-van-tein*) Natif du pays du Levant: *C'est un Levantin.* —On dit aussi adjectivement; *Peuples Levantins.*

Levantis, s. m. Soldats des galères Turques.

Lève, s. f. Espèce de cuiller de bois à long manche dont on se sert au jeu de mail pour lever la boule quand on est en passe.

Levé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Lever.* —*Aller par-tout tête levée*, sans rien craindre.

Levée, subst. f. Action de lever, de recueillir, en parlant des fruits et surtout des grains. —On le dit, dans le même sens, des impôts. —Enrôlement : *Levée de soldats, de troupes.* —fig. *Levée de bouclier*; Voyez *Bouclier.* —Digue; chaussée. —Heure à laquelle une Compagnie se lève pour finir la séance : *A la levée du Conseil.* —Au jeu de Cartes, main qu'on a levée.

Levée d'un siége; retraite des troupes qui assiégeoient une Place. —*du scellé*; action par laquelle on le lève, on l'ôte. —*du corps*; action de le faire porter en terre.

Levent, s. m. (*Le-van*) Soldat de Marine chez les Turcs.

Lever, s. m. (*Le-vé*) L'heure, le temps où l'on se lève. On dit aussi, *le lever de l'aurore, le lever du soleil, etc.*

Lever, v. a. (*Le-vé*) Hausser : *Lever de terre*; *lever les mains, les yeux au ciel.* —Dresser une chose qui étoit couchée ou penchée. —Oter une chose qui étoit sur *ou* dans une autre : *Lever l'appareil d'une plaie*; *lever l'ancre.* —Recueillir : *Lever les fruits, les impôts.*

Lever un arrêt; le faire expédier. —*un habit*; en acheter l'étoffe chez le Marchand. —*un siége*; cesser d'assiéger une place. —*le plan d'une ville, etc.* le tracer, en prendre les mesures.

Fig. *Lever le masque*; agir ouvertement, après s'être contraint pendant quelque temps. —*l'étendard*, faire profession de... —*l'étendard contre quelqu'un*; se déclarer ouvertement contre lui. —*un empêchement, un obstacle, un scrupule, etc.* les ôter. —*la crête* ou *le nez*; montrer de l'orgueil ou simplement de la satisfaction, quand les affaires sont en bon état. —*le lièvre*; ouvrir le premier un avis ou donner lieu à une discussion, etc. Les deux dernières phrases sont du style familier.

Lever, v. neut. Pousser; sortir de terre, en parlant des plantes : *Les blés commencent à lever.* —Fermenter; se gonfler, en parlant de la pâte.

Se lever, v. r. Se mettre debout sur ses pieds. —Sortir du lit. —Monter, paroître sur l'horizon, en parlant des astres : *Le soleil se lève à cinq heures.* —Commencer à souffler, en parlant du vent, de l'orage, etc.

Lévier, subst. m. (*Lé-vié*) Barre de fer, de bois, etc. propre à soulever, à remuer quelque fardeau. C'est la première des machines simples.

Lévigation, s. fém. (*Lé-vi-ga-cion*) ter. de Chimie : Action de léviger ou effet de cette action.

Léviger, v. act. (*Lé-vi-jé*) ter. de Chimie : Réduire un mixte en poudre impalpable sur le porphyre.

Levis, adj. m. usité seulement dans cette expression : *Pont-levis*, qui se hausse et qui se baisse pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé, etc.

Lévite, subst. m. Sacrificateur chez les Juifs.

Lévitique, subst. m. (*Lé-vi-ti-ke*) Troisième livre du Pentateuque.

Levraut, s. m. (*Le-vrô*) Jeune lièvre. On donne le nom de *Levreteaux* aux petits *levrauts* qui sont encore nourris par la mère.

Lèvre, s. f. Partie extérieure de la bouche qui couvre les dents et qui aide à former la parole.

Fig. *N'honorer Dieu que des lèvres, du bout des lèvres*; être hypocrite. —*J'avois son nom sur le bord des lèvres*, j'étois près de le dire et je ne m'en souviens plus. —*Avoir le cœur sur les lèvres*, être franc et sincère.

Les lèvres d'une plaie, ses bords. —*Les lèvres d'une plante*, certaines découpures qui caractérisent les fleurs des plantes.

Levrette, s. f. (*Le-vrè-te*) Femelle du lévrier.

Levretter, v. n. (*Le-vre-té*) Chasser au lièvre avec des lévriers. —Mettre bas, en parlant des lièvres.

Levretterie, s. f. Méthode d'élever des lévriers.

Levretteur, s. m. Celui qui a soin d'élever des lévriers.

Lévriche, subst. f. Femelle d'un petit lévrier.

Lévrier, subst m. (*Lé-vrié*) Nom donné à une race de chiens qui servent à la chasse du lièvre.

Levron, s. m. Lévrier au-dessous de six mois. —Sorte de lévrier de petite taille.

Levure, subst. f. Ecume de la bière quand elle bout. Les Boulangers s'en servent au défaut d'autre levain. —Ce qu'on lève de dessus ou de dessous le lard à larder.

Lexiarque, subst. m. (*Lèk-ci-ar-ke*) Chez les Grecs, Magistrats qui examinoient la conduite de ceux que l'on admettoit au rang des Prytanes.

Lexicographe, s. m. (*Lèk-ci-ko-gra-fe*) Auteur d'un Lexique, d'un Dictionnaire.

Lexique, s. m. (*Lèk-ci-ke*) Dictionnaire, sur-tout en parlant de ceux de la Langue Grecque. On dit aussi *Lexicon*.

Lez, adverb. Vieux mot. A côté de, proche de, tout contre : *Le Plessis-lez-Tours*.

Lézard. Voyez *Lésard*.

Liais, s. m. (*Lié*) Sorte de pierre dure qu'on tire des carrières d'Arcueil près de Paris.

Liaison, s. f. (*Liè-zon ; en vers, li-è.*) Ce qui sert à lier certaines choses. —Union de plusieurs corps, des parties du discours, des affaires, etc. —Rapport ; connexité. —Union des cœurs ; amitié : *Il y a une étroite liaison entr'eux.* On dit aussi *liaison d'intérêt, d'affaires, de plaisir, etc.* —Intelligence : *Former des liaisons avec les mécontens, etc.* —En termes de Cuisine, jaunes d'œufs délayés ou autre matière propre à épaissir une sauce. —En termes de Maçonnerie, mortier ou plâtre qui sert à jointoyer les pierres : *Maçonnerie en liaison*, celle où une pierre est posée sur le joint de deux autres.

Liaisonner, v. act. (*Liè-zo-né*) t. de Maçonnerie : Arranger des pierres de façon que les joints des unes portent sur le milieu des autres. On le dit aussi des pavés.

Liane ou *Liène*, subst. m. Genre de plantes sarmenteuses qui croissent en Amérique.

Liant, subst. m. (*Li-an*) Douceur, souplesse dans le caractère.

Liant, ante, adject. Souple ; doux ; complaisant ; affable.

Liard, s. m. (*Liâr*) Petite monnoie qui vaut trois deniers.

Liarder, v. n. (*Liar-dé*) Boursiller, donner chacun une petite somme. Style familier ou plutôt burlesque.

Liasse, s. f. Papiers cotés et liés ensemble. — Ce qui sert à lier les papiers.

Libage, subst. m. Gros moellon mal taillé.

Libanotis, subst. m. Sorte de plante odoriférante.

Libation, s. f. (*Li-ba-cion*) Effusion de vin ou d'autre liqueur que les Anciens faisoient en l'honneur de la Divinité. Il ne s'emploie guères qu'au pluriel.

Libellatique, s. m. et f. (*Li-bèl-la-ti-ke*) Nom qu'on donnoit à ceux qui se rachetoient de la persécution, en donnant une somme d'argent à des Magistrats qui leur donnoient un billet de sauve-garde.

Libelle, subst. m. (*Li-bèl-le*) Ecrit injurieux ; écrit diffamatoire.

Libeller, v. act. (*Li-bèl-lé*) En ter. de Pratique ; dresser un exploit, un acte dans les formes prescrites. —En ter. de Finances ; *libeller un mandement*, spécifier à quoi est destinée la somme qui y est portée.

Libéral, ale, adj. Qui aime à donner ; qui donne facilement et avec plaisir.

Art libéral, art honorable où l'esprit a plus de part que la main. Il se dit par opposition à *art mécanique*.

Libéralement, adv. (*Li-bé-ra-le-man*) Avec libéralité.

Libéralité, s. fém. Vertu par laquelle on est porté à donner ; munificence. —Don d'une personne libérale. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Libérateur, trice, subst. Celui, celle qui délivre ou qui a délivré de...

Libération, subst. f. (*Li-bé-ra-cion*) Décharge de quelque dette ou de quelque servitude.

Libérer, v. act. (*Li-bé-ré*) ter. de Pratique : Décharger de quelque obligation.

Se libérer, v. réc. Se décharger d'une dette, etc.

Liberté, s. f. En général pouvoir qu'a l'ame de se déterminer à faire ou à ne pas faire. —Indépendance des commandemens d'autrui. —Etat d'une personne libre. Il se dit ou par opposition à *servitude : Donner la liberté à un esclave* ; ou par opposition à *captivité : Ce prisonnier a recouvré sa liberté ; donner la liberté à un oiseau.* —En parlant d'un

Etat, d'un Pays ; forme de Gouvernement où l'on n'est soumis qu'à l'autorité des lois et non à des volontés arbitraires. —Il est opposé à contrainte : *Parler en liberté, avec liberté.* —Pouvoir d'agir conformément aux lois : *Liberté de la presse, du commerce.* —Manière d'agir libre, familière, hardie. Au sing. il se dit en bien comme en mal ; au plur. il se prend en mauvaise part : *Se donner, prendre des libertés.* —Facilité, disposition naturelle : *Faire toutes choses avec grace et liberté ; liberté de pinceau, de burin.*

Liberté de conscience, permission d'exercer une religion autre que la dominante. —*d'esprit*, état d'un homme qui a l'esprit dégagé de tout objet étranger. —*de ventre*, facilité que le ventre a de bien faire ses fonctions.

Libertés, au pluriel, Franchises, immunités.

Libertin, ine, adj. et subst. (*Li-bêr-tein, ti-ne*) Qui aime sa liberté ; qui hait toute sorte de sujétion, de contrainte. En ce sens on ne le dit que des enfans ou des choses qui ont rapport aux personnes : *Etre d'une humeur, mener une vie libertine.* —Déréglé ; débauché. Dans cette acception il s'emploie surtout substantivement. —Esprit fort ; incrédule : *Les impies et les libertins.*

Libertinage, s. m. Désordre ; dérèglement de vie. —*Libertinage d'esprit* ; incrédulité, irréligion.

Libertiner, v. neut. (*Li-bêr-ti-né*) Vivre dans le libertinage. Style famil.

Libidineux, euse, adject. Dissolu ; lascif.

Libraire, s. m. (*Li-brè-re*) Marchand de livres.

Libraresse, subst. f. (*Li-bré-rè-ce*) Femme de Libraire. Style burlesque.

Librairie, s. f. (*Li-bré-ri-e*) L'art, la profession de Libraire : *Il entend bien la Librairie*, le commerce des livres. —Autrefois il signifioit Bibliothèque. —Le corps des Libraires.

Libration, subst. f. (*Li-bra-cion*) ter. d'Astronomie. Se dit de ce mouvement par lequel la lune nous cache et nous découvre alternativement une partie de sa surface, par une espèce de balancement apparent autour de son axe.

Libre, adj. Qui a le pouvoir de se déterminer. —Indépendant. —Qui n'est pas esclave. —Qui n'est plus captif ou prisonnier. —Qui n'est point contraint. —En parlant des mers, des chemins ; où l'on peut aller en sûreté. —Délivré ou exempt : *Libre de soins, de soucis, etc.* —Licencieux : *Paroles libres.* —Hardi ; téméraire.

Etat, Peuple libre, qui n'est régi que par l'autorité des lois. —*Vers libres* ; d'une mesure inégale. —*Avoir le ventre libre*, n'être pas constipé. —*Etre libre avec quelqu'un* ; n'être pas gêné ; vivre avec lui sans cérémonie. —*Les suffrages ne sont pas libres* ; on n'ose dire son avis.

Librement, adv. (*Li-bre-man*) Sans contrainte. —Sans cérémonie ; familiérement. —Sans circonspection ; sans égard.

Lice, subst. f. Lieu où l'on fait des courses, tournois et autres exercices. —fig. *Entrer en lice*, s'engager publiquement dans quelque contestation. *Fuir la lice*, éviter d'entrer dans quelque dispute. —Sorte de fabrique de tapisserie. On l'appelle *haute-lice*, quand le fond sur lequel les ouvriers travaillent est tendu de haut en bas ; et *basse-lice*, quand il est couché horizontalement. —Femelle de chien de chasse destinée à faire race.

Licée, subst. m. Chez les Grecs, lieu public destiné aux exercices du corps. —L'Ecole d'Aristote à Athènes, comme le *Portique* signifie celle de Zénon, l'*Académie* celle de Platon, etc. —fig. Lieu où s'assemblent les gens de Lettres.

Licence, s. f. (*Li-san-ce*) Autrefois permission : *Donner licence de.......* —Aujourd'hui, liberté trop grande : *Prendre, se donner des licences.* —Déréglement : *Licence effrénée.* —Temps que les Bacheliers sont sur les bancs.

Licence poétique ; liberté que les Poëtes se donnent contre les règles de la Langue ou contre l'usage.

Licencié, s. m. (*Li-san-ci-é*) Celui qui a fait sa licence.

Licenciement, s. m. (*Li-san-ci-man*) Congé qu'on donne à des troupes dont on n'a plus besoin.

Licencier, verbe act. (*Li-san-ci-é*) Congédier des troupes devenues inutiles. — Dans les Universités, conférer le degré de licence.

Se licencier, verb. réc. S'émanciper; sortir des bornes du devoir.

Licencieusement, adv. (*Li-san-cieû-ze-man*) D'une manière licencieuse.

Licencieux, euse, adj. (*Li-san-cieû*; en vers et dans le style soutenu, *ci-eû*.) Déréglé ; désordonné.

Lichen, subst. m. Sorte de plante parasite qui vient sur l'écorce des arbres.

Lichen petreus, hépatique commun.

Licitation, subst. f. (*Li-ci-ta-cion*) ter. de Pratique : Vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'un immeuble qui appartient à plusieurs, et qui ne peut se partager.

Licite, adj. Permis, avec cette différence que ce qui est *licite* n'a été interdit par aucune loi, et que ce qui est *permis* a été autorisé par une loi expresse.

Licitement, adverb. (*Li-ci-te-man*) D'une manière licite et permise.

Liciter, verb. act. (*Li-ci-té*) Faire vendre en Justice par licitation.

Licorne, subst. f. Sorte d'animal que l'on dit se trouver dans les montagnes d'Ethiopie. Il a une corne au milieu du front.

Licorne de mer, grand animal marin du genre des *Cétacées* qui se trouve comme la baleine dans les mers du Groënland.

Licou, s. m. Lien qu'on met à la tête du cheval pour l'attacher à la mangeoire avec la longe. On disoit autrefois *licol*, il n'a plus d'usage qu'en Poésie avant une voyelle.

Licteur, s. m. (*Lik-teur*) Officier armé d'une hache enveloppée de faisceaux qui marchoit devant les Magistrats de l'ancienne Rome.

Lie, s. f. La matière la plus épaisse et la plus grossière qui demeure au fond de quelque liqueur. —fig. *La lie du peuple* ; la plus basse populace.

Lié, ée, part. p. et adj. Voyez *Lier*. —En termes de Médecine, *matières liées* ; excrémens qui ont une certaine consistance. —*Jouer en deux parties liées*, en sorte qu'il faille gagner deux parties sur trois.

Liége, s. m. Espèce de chêne vert dont l'écorce est spongieuse et légère. —On le dit sur-tout de l'écorce de cet arbre dont on fait des bouchons, des semelles, etc. —Une des parties de l'arçon d'une selle qui est de chaque côté du pommeau.

Liéger, v. a. (*Lié-jé*) *Liéger un filet*, le garnir de morceaux de liége.

Lien, s. m. Ce qui sert à lier, à attacher. —fig. Tout ce qui attache et unit les personnes ensemble : *Lien conjugal*; *lien sacré, indissoluble* ; *liens du sang*, *de la nature*, *d'amitié*, *d'intérêt*, *etc.*

Liens, plur. Corde ou chaîne dont un prisonnier est attaché. —Au fig. esclavage.

Lienterie, subst. f. (*Li-an-te-rî-e*) Sorte de dévoiement dans lequel on rend les alimens comme on les a pris ou à demi-digérés.

Lier, verb. act. Serrer, attacher avec un lien. —Joindre ensemble : *La chaux et le ciment lient les pierres.* — fig. 1.° Unir ensemble : *L'amitié qui nous lie* ; *ils sont liés d'amitié*, *d'intérêt.* —2.° Engager : *Sa parole le lie.*

Lier une partie de promenade ; la projeter, l'arranger. — *Lier* (contracter) *amitié avec....* —*Lier conversation*, *société*, *etc.* entrer en conversation, former société avec..... — *Lier un discours*, en bien joindre toutes les parties. —*Lier une sausse* ; lui donner de la liaison, de la consistance.

Se lier, v. réc. Se joindre, s'unir. —figur. *Se lier* ou *se lier les mains* ; s'obliger ; s'ôter le pouvoir de faire autrement.

Lierne, s. f. Terme de Charpentier : Piéce de bois qui sert à faire les planchers en galetas. —En Architecture, nervure dans les voûtes gothiques.

Lierner, v. act. (*Lier-né*) Attacher avec des liernes.

Lierre, s. m. (*Liè-re*, *r* forte.) Sorte de plante qui rampe.

Lierré, ée, adject. (*Liè-ré*, *r* forte.) Terme de Fleuriste, qui se dit des anémones.

Liesse, subst. f. Joie, gaieté : *Vivre en joie et en liesse.* Vieux mot qu'on

peut encore employer dans le style Marotique.

Lieu, subst. m. Espace qu'un corps occupe. —Endroit : *Lieu agréable* ou *affreux*, *désert*, *solitaire*. —Endroit indiqué : *Nous irons sur les lieux*. —Place ; rang. —Maison ; famille : *S'allier en bon lieu*, *en bas lieu*. —L'endroit, le temps convenable de dire, de faire : *Ce n'est pas ici le lieu de disputer*. —Endroit, passage d'un livre.

Un lieu de franchise, un asile. —*Les lieux saints*, la Terre Sainte. —*Les bas lieux*, poétiquement, la terre. —*Mauvais lieu*, maison de débauche. —*Apprendre une nouvelle de bon lieu*, de bonne part, de personnes bien instruites et dignes de foi. —En Rhétorique, *lieux oratoires et lieux communs*, sources générales d'où un Orateur tire les moyens de traiter son sujet.

Lieux, au plur. Les aisemens, les latrines.

Au lieu de.... préposit. A la place de, etc. —*Au lieu que*, tandis que. —*Tenir lieu*, valoir autant : *Celui lui tiendra lieu de tout*.

Lieue, s. f. (*Lieû-e* ; l'e final ne se fait presque pas sentir.) Espace d'une certaine étendue qui sert à mesurer la distance d'un lieu à un autre : *La lieue commune de France est de 2739 pas géométriques*.

Lieur, s. m. Celui qui lie les gerbes durant la moisson.

Lieutenance, s. f. Charge, emploi de Lieutenant.

Lieutenant, s. m. Celui qui est sous un Officier en chef, et qui commande en son absence.

Lieutenante, s. f. Femme d'un Lieutenant de Justice, etc.

Liéve, subst. f. Extrait d'un papier terrier.

Lièvre, subst. m. Animal fort vîte et fort timide, de poil entre gris et roux. —Constellation de l'hémisphère austral.

Proverb. *Prendre le lièvre au corps*, alléguer la vraie raison. —*C'est là où gît le lièvre* ; c'est le secret, le nœud de l'affaire. —*Lever le lièvre* ; Voyez *Lever*. —*Montrer le lièvre*, l'affaire, le but. —*Courir ou chasser deux lièvres à la fois* ; mener deux affaires, ou prendre deux moyens pour la même, ou prétendre à deux postes disparates, etc. —*Bec-de-lièvre*, personne qui a la lèvre de dessus fendue par le milieu.

Ligament, subst. m. (*Li-ga-man*) ter. d'Anatomie : Ce qui lie, attache, contient et couvre les parties, et compose les muscles.

Ligamenteux, *euse*, adj. (*Li-ga-man-teû*, *eû-ze*) Il se dit des plantes dont les racines sont entortillées en manière de cordages.

Ligature, s. f. Bande de drap dont les Chirurgiens serrent le bras ou le pied pour l'opération de la saignée. —Manière de lier avec cette bande. —En termes d'Imprimerie, plusieurs lettres liées ensemble.

Lige, adj. m. et f. Terme de Féodalité : *Hommage lige*, hommage plein.

Lige, s. m. Droit de relief que le Seigneur prend sur son vassal à cause du fief qu'il tient de lui.

Ligement, adv. (*Li-je-man*) D'une manière lige.

Ligence, s. f. (*Li-jan-ce*) Etat d'un homme lige ou qualité d'un fief.

Lignage, subst. m. (Mouillez *gn.*) Race ; extraction ; famille.

Lignager, adject. (*Li gnia-jé*) Qui regarde le lignage. Voyez *Retrait*.

Lignager, subst. m. Celui qui est de même lignage.

Ligne, s. f. (Mouillez *gn.*) Trait simple considéré comme n'ayant que la longueur, sans largeur ni profondeur. —Cordeau ou ficelle dont plusieurs ouvriers se servent pour dresser leurs ouvrages. —Ficelle, petite corde avec un hameçon au bout, qui sert pour pêcher. —Grand cercle de la Sphère qu'on appelle aussi l'*Equateur*, et qui est également distant des deux pôles du monde. —En t. de Guerre, 1.° rang, rangée : *L'armée étoit campée sur trois lignes*. —2.° Retranchement : *Ligne de circonvallation*, *de contrevallation*, etc. —En ter. de Marine, *vaisseau de ligne*, grand vaisseau de guerre. *Etre en ligne*, se dit d'une flotte dont tous les vaisseaux sont dans les eaux les uns des autres. —Dans l'Ecriture, suite de mots en ligne droite. —Raie à la main ou au front. —Dou-

zième partie d'un pouce. —En Généalogie, la suite des descendans d'une race : *Ligne directe ; ligne collatérale.*

Ligne horizontale, parallèle à l'horison. —*méridienne*, qui marque le méridien dans le lieu où elle est tracée.

Mettre en ligne de compte, employer dans un compte ; et figurément, faire valoir : *Je ne mets pas en ligne de compte ce que j'ai fait pour vous.* —*Ecrire hors ligne*, à la marge.

Lignée, s. f. (mouillez *gn.*) Race ; enfans.

Ligner, v. act. (*Li-gnié*) terme de Chasse : Couvrir une louve.

Lignette, s. f. (*Li-gnè-te*) Ficelle de médiocre grosseur pour faire des filets.

Ligneul, s. m. (mouillez *gn* et prononcez l'*l* finale.) Sorte de fil ciré qui sert aux Cordonniers.

Ligneux, *euse*, adj. (*Li-gnieû, eû-ze*) De la nature du bois.

Se lignifier, v. récipr. (*Li-gni-fi-é*) Se convertir en bois. *Trév.*

Ligniperda, s. m. Ver ou chenille dont les Pêcheurs se servent pour amorce.

Ligue, s. f. (*Li-ghe*) Confédération de plusieurs Etats, pour se défendre ou pour attaquer. —Absolum. et sans régime, la confédération qui se fit en France pour exclure Henri IV du Trône. —On le dit quelquefois des complots entre particuliers.

Liguer, v. act. (*Li-ghé*) Unir dans une même ligue.

Se liguer, v. réc. Faire une ligue.

Ligueur, *euse*, subst. (*Li-gheur, eû-ze*) Il ne se dit que de ceux qui étoient de la ligue du temps de Henri III et de Henri IV.

Lilas, s. m. (*Li-lâ*) Sorte d'arbre qui fleurit au printemps et porte des fleurs par bouquets.

Liliacée, adj. f. Il se dit des plantes dont les fleurs ressemblent à celles du lis ordinaire.

Lilium, s. m. Liqueur pour rappeler les esprits d'un malade très-foible.

Lilith, s. m. Suivant les Juifs superstitieux, spectre qui apparoît la nuit sous la forme d'une femme.

Limace, s. f. Voyez *Limas.*

Limace ou *Vis d'Archimède*, Machine pour élever les eaux.

Limaçon, s. m. (*Li-ma-son*) Insecte rampant, de substance molle et visqueuse.

Escalier à (ou *en*) *limaçon*, qui tourne autour d'un noyau.

Limaille, subst. f. (*Li-mâ-glie* ; en mouillant les *ll.*) Petites parties du métal que la lime fait tomber.

Limande, s. f. Sorte de poisson plat.

Limas, s. m. ou *Limace*, s. f. Limaçon qui n'a point de coquille.

Limbe, subst. m. (*Lein-be*) ter. de Mathématique et d'Astronomie ; Bord : *Le limbe supérieur du soleil.*

Limbes, s. m. pl. Endroit où étoient les Saints de l'ancien Testament avant la venue de Jesus-Christ.

Lime, s. f. Outil de fer creusé par diverses lignes qui sert à polir et à couper le fer. —Espèce de limon ou de citron.

Lime sourde, lime garnie de plomb et qui ne fait point de bruit quand on l'emploie. —Au figuré, 1.° sournois, hypocrite. 2.° Cause qui mine, qui détruit insensiblement.

Fig. *Passer, repasser la lime sur un ouvrage* ; le corriger, le polir.

Liménargue, s. m. (*Li-mé-nar-ghe*) terme d'Antiquité : Capitaine ; Gouverneur d'un Port.

Limer, v. a. (*Li-mé*) Polir ; couper ou amenuiser avec la lime. —fig. Polir un ouvrage.

Limier, subst. m. (*Li-mié*) Chien qui détourne le cerf et autres grandes bêtes.

Liminaire, adj. (*Li-mi-nè-re*) Qui se met à la tête d'un livre : *Epitre liminaire.* Il est vieux. On dit aujourd'hui *préliminaire.*

Liminargue, s. m. (*Li-mi-nar-ghe*) terme d'Histoire : Chez les Romains, Officier qui veilloit sur les frontières de l'Empire.

Limitatif, ive, adj. Qui limite, qui renferme dans des bornes certaines.

Limitation, subst. f. (*Li-mi-ta-cion*) Restriction ; fixation.

Limiter, v. act. (*Li-mi-té*) Borner ; mettre, donner des limites à . . .

Limites, subst. fém. plur. Bornes qui séparent un territoire d'avec un autre. Voyez *Borne.*

Limitrophe, adject. (*Li-mi-tro-fe*) Dont les limites se touchent : *Terres limitrophes.* —Qui est sur les limites : *Ce pays est limitrophe de l'Allemagne.*

Limodore, subst. m. Sorte de plante apéritive.

Limoine, s. f. (*Li-moa-ne*) Sorte de plante bonne contre la dyssenterie et les pertes de sang.

Limon, s. m. Boue ; bourbe. —Sorte de citron qui a beaucoup de jus. —Piéce de bois qui sert à porter les marches d'un escalier. —Le devant du brancard d'un chariot ou d'une charrette, où est attaché le cheval qui porte une selle. Le cheval se nomme *limonier.*

Limonade, subst. f. Boisson faite avec du jus de limon ou de citron, de l'eau et du sucre.

Limonadier, *ière*, subst. (*Li-mo-na-dié*, *iè-re*) Celui, celle qui fait et vend de la limonade, du café et toutes sortes de liqueurs.

Limoner, v. n. (*Li-mo-né*) t. d'Eaux et Forêts : En parlant du bois, être assez gros pour faire des limons.

Limoneux, *euse*, adject. Bourbeux ; plein de limon.

Limonier, s. m. (*Li-mo-nié*) Cheval qu'on met aux limons. —Arbre qui porte les limons.

Limousin ou suivant le *Richelet portatif*, *Limosin*, s. m. (*Li-mou-zein*, *Li-mo-zein*) Maçon qui fait des murailles avec du moëllon et du mortier.

Limousinage ou *Limosinage*, s. m. (*Li-mou-zi-na-je*, *Li-mo-zi-na-je*) Ouvrage de ces sortes de Maçons.

Limousine, subst. f. (*Li-mou-zi-ne*) Anemone verte, rouge et blanche.

Limphatique, adject. (*Lein-fa-ti-ke*) Qui regarde la limphe. L'*Acad.* écrit *lymphatique.*

Limphe, subst. f. (*Lein-fe*) Humeur aqueuse du corps humain qui fournit la plupart des humeurs excrémentitielles.

Limpide, adj. (*Lein-pi-de*) Clair, net : *De l'eau limpide.*

Limpidité, s. f. (*Lein-pi-di-té*) Qualité d'une liqueur claire et limpide.

Limure, s. f. Action de limer. —Etat d'une chose limée.

Lin, s. m. (*Lein*) Plante dont on file l'écorce. —Graine de lin. —Fil de lin.

Linaire, s. f. ou *lin sauvage*, s. m. (*Li-nè-re*) Plante dont les feuilles approchent de celles du lin.

Linceul, subst. m. (*Lein-seul*) Drap de lit. En ce sens *drap* est plus usité. —Drap de toile servant à ensévelir.

Linéaire, adject. (*Li-né-è-re*) Qui a rapport aux lignes. —Qui se fait par des lignes : *Problème linéaire* ; *perspective linéaire.*

Linéal, *ale*, adj. Terme de Jurisprudence : *La succession linéale.*

Linéament, subst. m. (*Li-né-a-man*) Trait de visage.

Linette, s. f. (*Li-nè-te*) Semence de la plante qui produit le lin.

Linge, s. m. (*Lein-je*) Toile coupée selon les différens usages auxquels on la veut employer, soit pour la personne, soit pour les diverses nécessités du ménage, etc.

Linger, *ère*, subst. (*Lin-jé*, *jè-re*) Celui, celle qui vend, qui fait du linge.

Lingerie, s. f. (*Lin-je-ri-e*) Lieu où l'on met le linge. —Commerce de linge. —Trafic de toile.

Lingot, s. m. (*Lein-go*) Barre d'or ou d'argent d'environ un pied et demi. —Morceau d'étain d'un certain poids. —Petit cylindre de fer ou de plomb que l'on met dans un fusil.

Lingotière, subst. f. (*Lein-go-tiè-re*) Moule où l'on jette les métaux fondus pour les réduire en lingots.

Lingual, *ale*, adj. (*Lein-goual*) Qui appartient, qui a rapport à la langue : *Muscle lingual*, *artère linguale.* —En Grammaire ; *consonnes linguales*, consonnes produites par les différens mouvemens et les différentes positions de la langue, telles sont *d*, *t*, *l*, *n*, *r.*

Lingue, subst. f. (*Lein-ghe*) Morue verte qui n'a presque que la peau et l'arête.

Linguet, s. m. (*Lein-ghè*) terme de Marine : Piéce de bois attachée sur le tillac d'un vaisseau pour arrêter le cabestan.

Linière, subst. f. Terres semées de graines de lin.

Liniment, s. m. (*Li-ni-man*) Médicament fait pour adoucir et humecter.

Linon, s. m. Toile de lin très-claire et très-déliée.

Linotte, s. f. (*Li-no-te*) Petit oiseau qui chante très-agréablement. *Trévoux* dit *Linot* pour le mâle.

Proverb. *Tête de linotte*, homme de peu de sens. —*Siffler la linotte*; boire. Style figuré, fam. et burlesque.

Linteau, s. m. (*Lein-tô*, s. d.) Piéce de bois qui se met en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre pour soutenir la maçonnerie.

Linx, s. m. (*Leinkce*) Sorte d'animal qui a dit-on la vue très-perçante. L'*Acad.* écrit *Lynx*.

Lion, s. m. (*Li-on*) Animal féroce, qu'on appelle *le Roi des animaux*. —fig. Homme hardi et courageux. —Le cinquième signe du Zodiaque.

Proverbial. *Coudre la peau du renard à celle du lion*. Voyez *Coudre*.

Lionceau, s. m. (*Li-on-sô*) Le petit de la lionne.

Lionne, s. f. (*Li-o-ne*) La femelle du lion.

Lionné, adj. En Blason, *un léopard lionné*, rampant.

Lioube, subst. f. Terme de Marine: Entaille pour ajuster un mât sur un autre.

Lipogrammatique, adj. (*Li-po-gra-ma-ti-ke*) Il se dit des ouvrages où l'on affectoit de ne pas faire entrer certaines lettres de l'alphabet.

Lipome, s. m. Loupe graisseuse.

Liposychie, et suivant l'*Acad. Lipothymie*, s. f. (*Li-po-ʒi-chî-e*, *ti-mi-e*) terme de Médecine: Défaillance des esprits.

Lippe, s. f. (*Li-pe*) Lèvre d'en bas trop grosse ou trop avancée: *Grosse lippe*, *vilaine lippe*.

Lippée, subst. f. (*Li-pé-e*) Bouchée. —*Franche lippée*, bon repas. —*Il a eu une franche lippée*, il a eu un bon repas qui ne lui a rien coûté. Il est familier.

Lippitude, s. f. Terme de Médecine: Ecoulement trop abondant de la chassie.

Lippu, *ue*, subst. et adject. (*Li-pu*) Qui a la lèvre d'en bas trop grosse et trop avancée.

Liquation, subst. f. (*Li-koua-cion*) Opération de Métallurgie qui consiste à séparer l'argent contenu dans le cuivre, à l'aide du plomb. On dit aussi *Ressuage*.

Liquéfaction, s. f. (*Li-kué-fak-cion*) Changement qui survient à un corps, qui de solide devient liquide.

Liquéfier, v. a. (*Li-ké-fi-é*) Fondre; rendre liquide.

Liquet, s. m. (*Li-kè*) Sorte de petite poire, appelée aussi *la vallée*.

Liqueur, s. f. (*Li-keur*) En général toute substance fluide et liquide. —En particulier, boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin.

Liqueur bachique (style plaisant) le vin. —*Vins de liqueur*, vins muscats, vins d'Espagne et autres. —*Vin qui a de la liqueur*, *trop de liqueur*, trop de douceur. —*Liqueurs fraîches*, la limonade et autres boissons rafraîchissantes.

Liquidambar, s. m. Sorte de résine liquide, claire et rougeâtre.

Liquidation, subst. fém. (*Li-ki-da-cion*) Action de liquider; fixation de dépens, etc.

Liquide, adj. (*Li-ki-de*) Qui a ses parties fluides et coulantes. —En parlant de bien; net et clair, qui n'est point sujet à contestation. —En Grammaire, *consonnes liquides*, celles qui jointes à une autre consonne, sont fort coulantes, telles sont *l*, *m*, *n*, *r*, dans *clair*, *crédule*, *etc.*

Confitures liquides, qui sont dans du sirop, par opposition à *confitures sèches*.

Liquides, s. m. pl. Alimens liquides, par opposition aux solides.

Liquidement, adv. (*Li-ki-de-man*) D'une manière claire et liquide.

Liquider, v. a. (*Li-ki-dé*) terme de Pratique: Rendre clair et certain ce qui étoit incertain et embarrassé: *Liquider les dépens*, *ses dettes*, *son bien*, *les intérêts à tant*, *etc.*

Liquidité, s. f. (*Li-ki-di-té*) Qualité d'une chose liquide.

Liquoreux, *euse*, adj. (*Li-ko-reû*, *eû-ʒe*) Se dit en parlant de certains vins qui ont une douceur qu'ils ne devroient point avoir.

Lire, v. act. *Lisant. Lus. Je lis*, *etc. Nous lisons*, *etc. J'ai lu*, *etc.* Parcourir des yeux, et avec la connoissance de la valeur des lettres, ce qui est écrit ou imprimé, soit qu'on profère les mots, soit qu'on ne les profère pas. Il s'emploie souvent comme neutre. —

Avoir

Avoir l'intelligence d'une Langue étrangère : *Il lit l'Anglois*, etc. —fig. Pénétrer ; connoître ; deviner ; augurer : *Lire dans la pensée, dans les yeux, dans l'avenir.* —Expliquer : *Il lit Virgile à ses Ecoliers.*

On dit d'un livre qu'on lit sans ennui, qu'*il se laisse lire* ; et de celui qu'on lit avec plaisir, qu'*il se fait lire.*

Lire, s. f. Instrument de Musique à cordes, en usage chez les Anciens. —Constellation de l'hémisphère septentrional. L'*Acad.* écrit *Lyre.*

Lirique, et suivant l'*Acad. Lyrique*, adj. (*Li-ri-ke.*) En parlant de la poésie ancienne ; qui se chantoit sur la lire. —En parlant de la moderne ; qui est propre à être chanté : *Poésie lirique.* On dit encore dans le même sens, *Poëte lirique.*

Lis, s. m. (*Lice*) Fleur blanche qui a beaucoup d'odeur. —Plante qui produit cette fleur. —figur. Blancheur extrême : *Teint de lis et de roses.*

Fleur-de-lis, (l'*s* ne se prononce pas.) En Armoiries, figure de trois fleurs de lis liées ensemble.—Empreinte dont on marquoit, avec un fer chaud, l'épaule d'un malfaiteur.

Lis-asphodèle, s. m. Plante dont la fleur ressemble à celle du lis, et la racine à celle de l'asphodèle.

Liserage, s. m. (*Li-ze-ra-je*) Broderie qui se fait autour d'une étoffe avec un cordonnet d'or, de soie, etc.

Liseré, subst. m. Cordonnet brodé autour d'une étoffe.

Liserer, v. act. (*Li-ze-ré*) ter. de Brodeur : Broder des fleurs, etc. sur le fond d'une étoffe avec un cordonnet d'or, de soie, etc.

Liseron ou *liset*, s. m. (*Li-ze-ron*, *li-zè*) Sorte de plante grimpante.

Liset, s. m. ou *Lisette*, s. f. (*Li-zè*, *zè-te*) Petit scarabée qui gâte les bourgeons des arbres. On l'appelle aussi *coupe-bourgeons.*

Liseur, *euse*, subst. (*Li-zeur*, *eu-ze*) Celui, celle qui aime à lire.

Lisible, adj. (*Li-zi ble*) Facile à lire.

Lisiblement, adv. (*Li-zi-ble-man*) D'une manière lisible.

Lisière, s. f. (*Li-zié-re*) Extrémité d'une étoffe. —Bandes attachées à la robe d'un enfant. —Borne, extrémité d'un champ, d'une Province, d'un Etat, etc.

Lisoir, s. m. (*Li-zoar*) Pièce de carrosse sur laquelle posent des piéces qu'on nomme *moutons.* C'est aussi une piéce de chariot.

Lisse, adj. m. et f. (*Li-ce*) Uni et poli : *Une étoffe lisse.*

Lisse, subst. f. Terme de Marine : Assemblage de grosses pièces de bois qui servent à lier les membres d'un vaisseau.

Lissé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Lisser.* —*Amandes lissées*, pelées et couvertes de sucre.

Lisser, v. a. (*Li-cé*) Polir, rendre lisse.

Lisseron ou plutôt *liceron*, subst. m. Partie du métier des Tissutiers-Rubaniers ; elle soutient les lices.

Lissettes, s. f. pl. (*Li-cè-te*) Dans la Fabrique des gazes, ficelles qui servent à faire lever les fils de la chaîne.

Lissoir, subst. m. *Lissoire*, subst. f. (*Li-soar*, *soâ-re*) Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, etc. avec lequel on lisse le linge, le papier, etc. —Perche qui sert à brasser et à remuer la laine.

Lissure, s. f. Polissure faite avec un lissoir.

Liste, subst. f. Catalogue. Il se dit ordinairement des personnes et quelquefois des choses.

Listel, s. m. Terme d'Architecture : Petite moulure carrée, bande ou règle qui sert d'ornement. —Espace plein entre les cannelures d'une colonne.

Liston, subst. m. En ter. de Blason, petite bande sur laquelle on écrit la devise.

Lit, subst. m. (*Li*) Meuble fait pour y coucher, s'y reposer, y dormir. —Bois de lit : *Lit de bois de noyer.* —Fond de lit : *Lit de sangle.* —Tour de lit : *Lit de Damas, de serge, etc.* —Les matelas, etc. : *Bon lit, méchant lit ; faire le lit.* —Tout lieu où l'on se couche : *La terre nue étoit son lit.* —figur. Mariage : *Enfans du premier, du second lit.* —Canal par où coule une rivière. —Couche de quelque chose qui est étendue sur une autre : *Lit de*

sable, *d'argile*, *de moellon*, *etc.* —*Lit de fumier*; étage de plusieurs fourchées de fumier sur une certaine largeur.

Lit de Justice; c'est lorsque le Roi étoit au Parlement assis sur son Trône. —*de parade*, 1.° Lit tendu dans une chambre plutôt pour l'ornement que pour l'usage. 2.° Lit où l'on expose les Princes après leur mort. —*de repos*, petit lit bas et sans pavillon. —*de plumes*, toile ou coutil rempli de plumes. —*d'honneur*, (figur.) Circonstance honorable où l'on meurt.

Lit du vent; en termes de Marine, direction exacte du vent.

Litanies, s. f. pl. Prières qu'on fait à Dieu en invoquant la Ste. Vierge et les Saints les uns après les autres. —fam. au singulier, longue et ennuyeuse énumeration.

Liteau, s. m. (*Li-tô*) t. de Chasse: Lieu où se couche et se repose le loup durant le jour.

Liteaux, s. m. pl. Raies bleues vers les extrémités de certaines serviettes ou le long des piéces de drap.

Liter, v. a. (*Li-té*) *Liter du poisson salé*, l'arranger par lits dans des barils.

Litharge, s. f. (*Li-tar-je*) Composition chimique formée par le mélange du plomb et de l'écume qui sort de l'argent, lorsqu'on le rafine dans le plomb fondu.

Lithiasie, s. f. (*Li-tia-zi-e*) Formation de la pierre dans le corps humain. —Maladie des paupières.

Lithocolle, subst. f. (*Li-to-ko-le*) Sorte de ciment dont les Lapidaires se servent pour attacher et assujettir les pierres précieuses qu'ils veulent tailler sur la meule.

Lithographie, s. f. (*Li-to-gra-fi-e*) Traité sur les pierres et leur description.

Litholabe, s. m. Pincette pour tirer la pierre hors de la vessie.

Lithologie, s. f. Connoissance des différentes sortes de pierres.

Lithologue ou *Lithographe*, subst. m. (*Li-to-lo-ghe*, *li-to-gra-fe*) Auteur qui a écrit sur les pierres.

Lithontribon, s. m. Poudre propre à briser la pierre qui se forme dans les reins et dans la vessie.

Lithontriptique, adj. (*Li-ton-trip-ti-ke*) Qui a la vertu de dissoudre la pierre.

Lithophage, subst. m. (*Li-to-fa-je*) Petit ver qui se trouve dans l'ardoise et qui la ronge.

Lithophite, s. m. (*Li-to-fi-te*) Corps marin qui tient de la pierre et de la plante.

Lithotome, s. m. Instrument propre à l'opération de la taille.

Lithotomie, s. f. Terme de Chirurgie: Opération de la taille, pour tirer une pierre de la vessie.

Lithotomiste, s. m. Chirurgien qui s'applique particuliérement à l'opération de la taille.

Litière, s. f. Paille qu'on jette dans les écuries et dans les étables, sous les chevaux, bœufs, brebis. —Chaise couverte, portée sur deux brancards par deux mulets, etc. l'un devant, l'autre derrière.

Etre sur la litière, se dit d'un cheval, et figur. d'une personne malade à ne pouvoir sortir. —Proverb. *Faire litière de...* prodiguer; ne point ménager.

Litigant, *ante*, adj. Qui plaide et qui conteste en Justice.

Litige, subst. m. Procès; différend; contestation en Justice.

Litigieux, *euse*, adj. (*Li-ti-gieû*; en vers et dans le style soutenu, *gi-eû*.) Qui peut être en litige, contesté.

Litispendance, subst. f. (*Li-tis-pan-dan-ce*) Le temps durant lequel un procès est pendant en Justice.

Litorne, s. f. Grosse grive.

Litote, s. f. Figure de Rhétorique, qui consiste à se servir par modestie ou par égard d'une expression foible, pour réveiller l'idée du plus: *Je ne te hais point*, pour *je t'aime*.

Litre, sûbst. m. Bande noire autour d'une Eglise, sur laquelle sont peintes les armoiries du Seigneur, etc. On l'appelle aussi *Ceinture funèbre*.

Litron, s. m. Mesure qui contient seize pouces cubes.

Littéraire, adj. (*Li-té-rè-re*) Qui appartient aux Belles-Lettres.

Littéral, *ale*, adj. (*Li-té-ral*) Qui est à la lettre, selon la lettre: *Sens littéral*. —familiér. *Cet homme est trop*

Littéral, prend trop les choses au pied de la lettre. —En Mathématique, qui est exprimé par des lettres; algébrique: *Calcul littéral*.

Littéralement, adv. (*Li-té-ra-le-man*) Selon le sens littéral; à la lettre.

Littérateur, s. m. (*Li-té-ra-teur*) Celui qui est versé dans la Littérature; homme de Lettres.

Littérature, subst. f. La science des Belles-Lettres; doctrine; érudition. —Tout le Corps des Gens de Lettres.

Liturgie, s. f. L'ordre du Service Divin, et les cérémonies qu'on y observe.

Liturgique, adj. (*Li-tur-ji-ke*) Qui appartient à la Liturgie.

Liûre, s. f. (*Li-u-re*) Cable d'une charrette qui sert à lier les fardeaux dont on la charge. —En t. de Marine; plusieurs tours de corde qui assemblent deux choses. —En t. de Charpentier; piéces de bois courbes par un bout, pour élever les bords d'un bateau.

Livarde, s. f. Terme de Corderie: Corde d'étoupe autour de laquelle on tortille le fil pour le rendre plus uni.

Livèche ou *Ache de montagne* ou *Sermentaire*, s. f. Sorte de plante bonne contre la jaunisse, etc.

Livide, adj. De couleur plombée et tirant sur le noir. Il se dit ordinairement de l'effet produit sur les chairs par une contusion, etc.

Lividité, subst. f. Etat de ce qui est livide.

Livraison, s. f. (*Li-vrè-zon*) Action par laquelle on livre la marchandise qu'on a vendue.

Livre, s. f. Poids contenant un certain nombre d'onces; à Paris, elle est de seize onces ou deux marcs. —Monnoie de compte valant vingt sous. Voy. *Franc*.

Livre, subst. m. Volume; plusieurs feuilles de papier, de vélin, de parchemin, etc. écrites à la main ou imprimées et reliées ensemble. —Régistre; Journal: *Livre de compte*, *de raison*: *Livre journal*; *teneur de livres*. —Ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers, d'assez grande étendue pour faire un volume: *Mettre un livre au jour*. —On dit élégamment au figur. *Le livre du Monde*, *de la Nature*. —Une des principales parties formées par la division d'un volume, d'un ouvrage: *Livre premier*, *chapitre second*.

Livre in-folio, dont les feuilles sont pliées seulement en deux. *In-quarto*, celui dont les feuilles sont pliées en quatre. *In-octavo*, *in-douze*, *in-seize*, quand elles le sont en huit, en douze, en seize. —*Livre en blanc*, les feuilles imprimées d'un livre qui n'est encore ni relié ni broché. —*Livres sacrés*, *livres canoniques*; les livres de l'Ecriture sainte reçus de toute l'Eglise. —*Livres apocryphes*, ceux que l'Eglise ne reconnoît pas. —*Livres d'Eglise*, ceux qui servent à l'Eglise.

Proverbial. *Il n'a jamais mis le nez dans un livre*, *il est brouillé avec les livres*; il n'a jamais lu. —*Dévorer un livre*, le lire avec une extrême avidité. —*Parler comme un livre*, avec facilité, mais souvent en termes trop recherchés pour la conversation. —*Chanter a livre ouvert*, sans avoir besoin d'étudier la note. —*Traduire un Auteur à livre ouvert*, avec facilité.

Livrée, s. f. Habits de couleur dont on habille les Pages, les laquais, etc. —Tous les gens qui portent une même livrée. —Tous les laquais en général.

Livrer, v. act. (*Li-vré*) Mettre au pouvoir, en la possession de... —Abandonner: *Livrer une ville au pillage*.

Livrer bataille, donner bataille.

Se livrer, v. réc. Se donner, se rendre en la possession de... —S'abandonner à: *Se livrer à ses passions*.

Livret, s. m. (*Li-vrè*) Petit livre. —En ter. d'Arithmétique, table qui contient tous les produits des neuf premiers chiffres.

Lixiviation, s. f. (*Lik-ci-vi-a-cion*) Opération chimique, qui consiste à laver les cendres pour en tirer les sels alkalis.

Lixiviel, adj. (*Lik-ci-vi-èl*) Se dit des alkalis tirés par la lixiviation ou le lavage des cendres.

Llamma, (mouillez les *ll*.) Voyez *Glama*.

Lobe, s. m. Piéce molle et un peu plate de certaines parties du corps des animaux, spécialement du poumon et

du foie. —Il se dit encore des deux parties qui composent le corps de certaines graines, de certains fruits.

Lobule, s. m. Petit lobe.

Local, ale, adj. Qui a rapport au lieu : *Mouvement local, coutume locale.*

Local, s. m. Toutes les parties d'un lieu : *Connoître le local.*

Locataire, s. m. et f. (*Lo-ka-tè-re*) Celui, celle qui tient une maison ou une partie de maison à louage.

Locati, s. m. Carrosse ou cheval de louage. Il est familier.

Locatif, ive, adj. Qui regarde le locataire : *Réparation locative.*

Location, s. f. (*Lo-ka-cion*) Action par laquelle on donne à ferme, à loyer; ou effet de cette action.

Loch, s. m. (*Lok*) ter. de Marine: Instrument de bois presque triangulaire qui sert au Pilote à mesurer la vîtesse d'un vaisseau.

Loche, s. f. Petit poisson qui vient dans les petites rivières.

Locher, v. neut. (*Lo-ché*) Branler; être prêt à tomber. Il ne se dit plus que d'un fer à cheval.

Proverb. *Il y a toujours en son fait quelque fer qui loche*; quelque chose qui va mal dans sa santé ou dans sa fortune.

Lochet, s. m. (*Lo-chè*) Sorte de bèche étroite qui sert pour labourer; elle sert aussi aux Mineurs.

Lochies, s. f. pl. Vidanges ou évacuations qui suivent les accouchemens. On dit plus communément *vidanges.*

Loeman. Voyez *Lamaneur.*

Locution, s. f. (*Lo-ku-cion*) Façon de parler; expression.

Lodier, s. m. (*Lo-dié*) Couverture de lit faite de laine entre deux toiles piquées. On dit aussi *loudier.*

Lods et ventes, s. m. pl. Droit Seigneurial dû au Seigneur par l'acquéreur d'un héritage dans la censive.

Lof, s. m. *Aller au lof*, c'est, en termes de Marine, aller au plus près du vent; chercher l'avantage du vent.

Logaritkme, s. m. Terme de Mathématiques : *Les logarithmes* sont des nombres rangés selon la proportion arithmétique, et qui sont joints et servent d'exposans à d'autres nombres rangés selon la proportion géométrique.

Logarithmique, adj. (*Lo-ga-rit-mi-ke*) Qui a rapport aux logarithmes ou qui est de leur nature.

Il est aussi subst. f. *La logarithmique est une sorte de courbe.*

Loge, subst. f. Petite hutte faite à la hâte. —Plus ordinairement, petit réduit fait de cloisonnage et capable de contenir plusieurs personnes : *Loge de portier; loge de Comédie, etc.* —Petite boutique : *Loge de Lingère.* —Réduit où l'on enferme les fous dans les petites maisons, et les bêtes dans une ménagerie.

Logeable, adj. (*Lo-ja-ble*) Où l'on peut loger commodément.

Logement, s. m. (*Lo-je-man*) Lieu où l'on loge; appartement. —Sorte de retranchement qu'on fait à l'armée.

Loger, v. neut. (*Lo-jé*) Habiter.

Proverb. et figur. *Loger à la belle étoile*, coucher dehors.

Loger, verb. act. Donner à loger à quelqu'un. —Placer une chose où elle doit être.

Se loger, v. réc. Choisir un logis en quelque lieu. —Se faire un logement.

Se loger sur la contrescarpe, la demi-lune, etc. en ter. de Guerre, s'y établir, s'y mettre à couvert.

Logette, s. f. (*Lo-jè-te*) Petite loge.

Logicien, subst. masc. (*Lo-ji-cien*) Dialecticien, celui qui possède bien la Logique. —Ecolier qui étudie en Logique.

Logique, subst. f. (*Lo-ji-ke*) Art de raisonner juste. —Dans les Colléges, la première des deux classes où l'on enseigne la Philosophie.

Logique naturelle, disposition naturelle à raisonner juste. —*Il n'y a point de logique dans cet ouvrage*; il est sans méthode, sans principes.

Logis, s. m. (*Lo-ji*, et devant une voyelle, *Lo-jiz*) Habitation; maison. —La maison de celui qui parle : *On m'attend au logis.* —Hôtellerie : *Bon logis à pied et à cheval.*

Corps-de-logis; masse ou partie principale d'un bâtiment. —*Maréchal des logis*, Officier chargé de marquer les logemens. —fam. *Il n'y a plus personne au logis*; il est devenu imbécille ou hébété.

Logistes, s. m. pl. Magistrats d'Athènes qui examinoient les comptes de ceux qui avoient manié les deniers publics.

Logistique, s. f. (*Lo-jis-ti-ke*) On appeloit autrefois l'Algèbre, *Logistique spécieuse.*

Logogriphe, s. m. (*Lo-go-gri-fe*) Sorte d'énigme qui consiste à prendre en différens sens les différentes parties d'un mot.

Logomachie, s. f. Dispute de mots.

Loi, s. f. (*Loâ*; l'*Acad.* écrit au pluriel *Lois* et non pas *Loix.*) Règle établie par autorité divine ou humaine, qui oblige à certaines choses et en défend d'autres. —Il se dit par extension de certaines obligations de la vie civile: *Les lois de la bienséance, de l'honnêteté, etc.* —En ter. de Monnoie, le vrai titre auquel elles doivent être fabriquées.

Faire la loi; prescrire des lois. Il se dit des personnes. —*Faire loi*; être une loi à suivre. Il se dit des choses.

Proverb. 1.° *N'avoir ni foi ni loi*, être un très-méchant homme. —2.° *C'est la loi et les Prophètes*; la chose est incontestable. —3.° *Nécessité n'a point de loi*; on ne peut faire l'impossible, ou plutôt le besoin force à faire bien des choses.

Loin, (*Loein*) A grande distance. Il est 1.° adverb. de lieu: *Aller loin.* —2.° adv. de temps: *Parler de loin*, d'un temps éloigné. —3.° Prépos. soit de lieu: *Il y a loin de Marseille à Paris*; soit de temps: *Nous sommes encore loin de Pâques.*

Fig. et fam. *Voir venir un homme de loin*, deviner quelle est son intention. —fig. *Revenir de loin, de bien loin*; réchapper d'un extrême danger, se rétablir après quelque disgrace. —*Rejeter, renvoyer une chose bien loin*, la rebuter. —En matière de science, *aller loin, bien loin*; faire de grands progrès. *Il a des amis, il peut aller loin*; il peut faire fortune. —En matière d'affaire, *aller loin*, s'engager beaucoup. *Cette affaire va plus loin qu'on ne pense*, est de plus grande conséquence qu'on ne croit. —*Pousser loin sa haine*, donner de grandes marques de haine.

Au loin, adv. Dans les lieux reculés: *Chasser au loin.* —*De loin*, dans l'éloignement: *Je l'ai vu de loin.* —*Loin à loin*, adverb. A une grande distance: *Planter des arbres loin a loin.* —*De loin à loin* ou *de loin en loin*, adverb. A des intervalles fort éloignés: *Il ne vient plus me voir que de loin en loin.* —*Loin de*, sorte d'interjection qui se met à la tête de la phrase: *Loin d'ici vils adulateurs*; retirez-vous d'ici, etc. —*Non loin de*, adv. Près de. Il est plus élégant et plus du haut style que cette dernière expression. —*Être loin de faire*, être éloigné de faire: *Je suis loin de penser que....* Eloigné vaut mieux. —*Loin* ou *Bien loin de, bien loin que*, conj. Au lieu de, tant s'en faut que...

Lointain, aine, adj. (*Loein-tein, tè ne*) Eloigné du lieu où l'on est ou dont on parle.

Lointain, s. m. Eloignement d'un tableau; ce qui paroît le plus loin de la vue.

Loir, s. m. (*Loar*) Sorte de petit animal qui dort tout l'hiver.

Loisible, adj. (*Loa-zi-ble*) Permis. Il vieillit.

Loisir, s. m. (*Loa-zir*) Temps où l'on n'a rien à faire. Il diffère d'*oisiveté*, en ce que le *loisir* est un temps de liberté, et l'*oisiveté* un temps d'inaction; c'est l'abus du loisir. —Espace de temps suffisant pour faire quelque chose commodément: *Je n'ai pas le loisir d'y penser.* —*Loisir* s'emploie quelquefois au pluriel en poésie.

A loisir, adverb. Tout à son aise; Sans se presser. —Mûrement.

Lok, s. m. Electuaire qu'on donne pour les maux de poitrine.

Lombaire, adject. (*Lon-bè-re*) Qui appartient aux lombes.

Lombard, s. m. (*Lon-bâr*) Nom d'un établissement autorisé dans plusieurs villes de Flandre, où l'on prête de l'argent sur gages, à tant par mois.

Lombes, s. m. plur. (*Lon-be*) Partie inférieure du dos, composée de cinq vertèbres et des chairs qui y sont attachées.

Lombis, s. m. Terme de Rocailleur: Grosse coquille vermeille.

Lomboyer, v. a. (*Lon-boa-ié*) t. de salines : Méliorer ; saler ; épaissir.

Lombrical, *ale*, adj. *Muscles lombricaux*, ceux qui font mouvoir les doigts de la main ou des pieds.

Lonchitis, *lonchite*, s. f. (*Lon-kitis*, *lon-ki-te*) Sorte de plante qui ressemble à la fougère.

Londre, s. m. Vaisseau de bas bord en forme de galère, mais plus matériel.

Londrin, s. m. (*Lon-drein*) Drap qui imite les draps de Londres.

Long, *longue*, adj. (*Lon*, *lon-ghe*) Qui a de la longueur, soit relativement à l'étendue : *Champ long et étroit* ; soit relativement à la durée : *Le temps est long à qui attend.* —En parlant des personnes ; lent, tardif.

Long, s. m. Longueur : *Dix aunes de long.*

Le long, préposition de lieu ou de temps : *Habiter le long du Danube ; jeûner le long du carême.*

De son long, *tout de son long*, adv. Tout étendu. —*Au long*, *tout au long*, adv. D'une manière diffuse ; amplement. —*De long*, adv. De longueur. —*De longue main*, adv. Depuis long-temps.

Proverb. *Long comme carême*, *comme un jour sans pain*, extrêmement long. —*Ne pas la faire longue* ; ne pas vivre long-temps. —*Tirer de longue* ou *de long* ; s'en aller bien loin. —*Prendre le plus long* (on sous-entend *chemin.*) —*En savoir long* ; être habile et rusé. —*En avoir tout du long et du large* ; être bien battu.

Longanimité, s. f. Patience qui vient de bonté et de grandeur d'ame.

Longe, s. f. Bande de cuir qu'on attache à l'anneau du licou.

Longe de veau, partie du quartier de derrière d'un veau.

Longer, v. act. (*Lon-jé*) ter. de Guerre et de Chasse : Marcher le long de . . . : *Longer la rivière*, *un bois*, *etc.*

Longimétrie, s. f. L'art de mesurer les longueurs.

Longitude, s. f. Terme de Géographie : Distance du méridien d'un lieu au premier méridien. On la compte par les degrés de l'Equateur, c'est-à-dire, en allant d'Occident en Orient. —En ter. d'Astronomie, la distance de deux étoiles prise sur l'écliptique en allant du couchant au levant.

Longitudinal, *ale*, adject. Qui est étendu en long.

Longitudinalement, adv. (*Lon-ji-tu-di-na-le-man*) En longueur.

Long-pan, s. m. (*Lon-pan*) Le plus long côté d'un comble qui a environ le double de sa largeur.

Long-temps, adv. (*Lon-tan*) Pendant un temps considérable.—Plusieurs Auteurs l'ont fait substantif : *Un long-temps*, *un si long-temps.* Il s'emploie sur-tout de cette manière avec *après*, en séparant *long* de *temps* ; *après un si long temps*, et non pas *après si long-temps.*

Longue, s. f. (*Lon-ghe*) Sorte de note de musique. —En Grammaire, *syllabe longue.*

Proverb. *Observer les longues et les brèves.* Voyez *Bref.*

A la longue, adv. Avec le temps.

Longuement, adv. (*Lon-ghe-man*) Durant un long temps.

Longuet, *ette*, adj. (*Lon-ghè*, *è-te*) Un peu long. Il est familier.

Longueur, s. f. (*Lon-gheur*) Etendue de l'un des bouts à l'autre. Il se dit des deux extrémités de la surface qui sont les plus éloignées l'une de l'autre, à la différence de la *largeur.* —Durée du temps. —Lenteur dans ce qu'on fait, dans les affaires.

Lopin, s. m. (*Lo-pein*) Morceau. Il est populaire et bon seulement pour le style plaisant.

Loquacité, s. f. (*Lo-koua-ci-té*) Babil ; multitude de paroles. Il se prend en mauvaise part et n'est bon que pour le style critique ou polémique.

Loque, s. f. (*Lo-ke*) Piéce ; morceau : *Son habit est en loques.* Il est familier.

Loquet, s. m. Sorte de fermeture fort simple et qui s'ouvre ordinairement en haussant : *Hausser le loquet.*

Loqueteau, s. m. (*Lo-ke-tô*, s. d.) Petit loquet.

Loquette, s. f. (*Lo-kè-te*) ter. populaire : Petite piéce, petit morceau.

Lord, s. m. Titre d'honneur usité chez les Anglois. Il signifie *Seigneur* ; et Milord, *Monseigneur.*

Loré, ée, adj. En ter. de Blason; *aageoires lorées*, d'un émail différent de celui des poissons.

Lorgner, v. act. (*Lor-gnié*; mouillez *gn.*) Regarder comme à la dérobée, en tournant les yeux de côté, etc.

Fig. et fam. *Lorgner une Charge, une maison*, avoir des vues sur une Charge, une maison.

Lorgnerie, s. f. Action de lorgner. Il est familier.

Lorgnette, s. f. (*Lor-gniè-te*) Petite lunette pour regarder les objets peu éloignés.

Lorgneur, euse, subst. Celui, celle qui lorgne.

Loriot, subst. m. (*Lo-ri-o*) Sorte d'oiseau.

Lors, adverb. (L'*s* ne se fait sentir que quand il est joint avec *que*, dans *lorsque.*) Alors; en ce temps-là. Il a vieilli.

Lors de, prépos. Dans le temps de... *Lors de son mariage; lors du combat.*

Dès-lors, adv. Dès ce temps-là. —*Pour lors*, adv. En ce temps-là.

Lorsque, conj. Quand; dans le temps que...

Lôs, subst. m. (On fait sentir l'*s.*) Louange. Il est vieux.

Losange, s. f. (*Lo-zan-je*) Figure à quatre côtés égaux, ayant deux angles aigus et deux autres obtus: *Vitre taillée en losange.*

Losangé, ée, adj. Terme de Blason, qui se dit 1.° de l'écu quand il a la forme de losange; 2.° des figures couvertes de losanges.

Lot, s. m. (*Lo*) Portion d'un tout qui se partage entre plusieurs. —Ce que gagne à une loterie celui à qui il échoit un bon billet.

Loterie, s. f. Sorte de banque où les lots sont écrits en divers billets qu'on mêle avec beaucoup de billets blancs, pour tirer ensuite au hasard les uns et les autres.

Loti, ie, adj. Partagé. On dit proverbial. et par ironie, d'une personne qui a fait un mauvais choix, principalement en mariage: *Le voilà bien loti; la voilà bien lotie.* Il est familier.

Lotier, s. m. (*Lo-tié*) Plante qui ressemble fort au trefle.

Lotion, s. f. (*Lo-cion*) Action de laver. —Remède qui lave.

Lotir, v. act. Partager.

Lotissage, subst. m. Opération par laquelle on prend dans un tas de minéral pulvérisé de quoi en faire l'essai.

Lotissement, s. m. (*Lo-ti-ce-man*) Action de faire des lots, de partager des marchandises.

Lotte, s. f. (*Lo-te*) Sorte de poisson de lac et de rivière.

Lotus ou *lotos*, s. m. Plante qu'on voit sur plusieurs monumens Egyptiens.

Louable, adject. Qui est digne de louange. —En ter. de Médecine, qui est de la qualité requise: *Du sang louable, des déjections louables.*

Louablement, adv. (*Lou-a-ble-man*) D'une manière louable.

Louage, s. m., Transport de l'usage de quelque chose pour un certain temps et à certain prix.

Louange, s. f. Eloge; discours par lequel on relève le mérite de quelqu'un, de quelque action, etc.

Louanger, verb. act. (*Lou-an-jé*) Donner des louanges. Il ne se dit qu'en mauvaise part et par dérision.

Louangeur, euse, subst. Celui, celle qui se plaît à louer. Il ne se dit guères que par mépris.

Louche, adj. Qui a la vue de travers: *Il est louche; œil louche.* — figur. En parlant des choses; qui n'est pas clair, qui est trouble: *vin louche; perles qui ont un œil louche.* —*Phrase, expression louche*, qui n'est pas bien nette, dont le sens est équivoque, etc. —On dit substantivement: *Cette expression jette du louche dans la phrase; il y a du louche dans sa conduite, etc.*

Loucher, v. n. (*Lou-ché*) Regarder un peu de travers.

Louchet, s. m. (*Lou-chè*) Sorte de hoyau propre à fouir la terre.

Louer, v. act. (*Lou-é*) Donner *ou* prendre à louage. —Donner des louanges à...

Se louer, v. réc. Il a les deux sens de l'actif: Servir ou travailler à prix d'argent. —Se donner des louanges.

Se louer de quelqu'un, témoigner qu'on est content de son procédé, de

sa conduite. —*Se louer d'un remède*, être content de l'effet d'un remède.

Loueur, *euse*, subst. Celui ou celle qui donne quelque chose à louage. — Celui, celle qui loue. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

Louis, subst. m. Monnoie d'or de 24 livres : *Un louis* ; *un demi-louis* (de 12 livres) ; *un double louis* (de 48 livres.) Lorsqu'il y avoit des *louis d'argent* on disoit, pour les distinguer, un *louis d'or* ; aujourd'hui, on dit le plus souvent *un louis*, tout simplement.

Loup, s. m. (*Lou* ; on ne prononce jamais le *p*.) Animal sauvage et carnassier, qui ressemble à un gros mâtin. —Autrefois, espèce de masque de velours noir pour se préserver du hâle. —Sorte d'ulcère aux jambes. —Instrument de bois applati pour dresser les paquets de Librairie quand ils sont cordés. —Constellation de l'hémisphère austral.

Proverb. *La faim chasse le loup hors du bois* ; la nécessité oblige à chercher de quoi vivre. —*Quand on parle du loup on en voit la queue* ; se dit de quelqu'un qui entre quand on parle de lui. —*Avoir vu le loup* ; être expérimenté et aguerri, ou être enroué. On dit aussi, en ce dernier sens, *avoir crié au loup*. —*Il faut hurler avec les loups* ; il faut faire comme les autres, s'accommoder à leurs manières. — fig. et fam. *Entre chien et loup* ; sur le soir, le jour étant presque tombé. —*Mettre quelqu'un à la gueule du loup*, l'exposer à un péril évident. —*Marcher à pas de loup*, doucement et à dessein de surprendre. — famil. *Manger comme un loup*, manger beaucoup. —*Donner les brebis à garder au loup* ; confier des choses précieuses à un administrateur infidelle. —*Tenir le loup par les oreilles* ; être embarrassé dans une affaire douteuse. —*Enfermer le loup dans la bergerie*, 1.° laisser quelqu'un dans un lieu où il peut faire beaucoup de mal ; 2.° laisser fermer une plaie avant qu'il en soit temps. —*Etre connu comme le loup blanc* ; extrêmement connu.

Saut de loup ; fossé au bout des allées d'un parc, etc. assez large pour n'être pas franchi par un loup.

Loup-cervier, s. m. (*Lou-cêr-vié*) Espèce de loup qui ressemble à un grand chat sauvage.

Loupe, s. f. Tumeur ronde enkistée, qui devient souvent prodigieusement grosse. —Verre convexe qui grossit les objets. —Nœuds qui s'élèvent sur l'écorce des arbres.

Loup garou, s. m. Mauvais loup dont il faut *se garer*. Il est peu usité en ce sens. —Homme que le peuple suppose être sorcier, et courir les rues transformé en loup. — figur. et famil. Homme bourru, farouche, insociable.

Loup marin, s. m. Poisson de mer.

Loupeux, *euse*, adj. *Arbre loupeux*, qui a des loupes.

Lourd, *lourde*, adj. (*Lour*, *lour-de* ; le *d* ne se prononce jamais au masc.) Pesant ; difficile à remuer, à porter. Il diffère de *pesant*, en ce que ce dernier exprime une pesanteur *absolue*, et *lourd* une pesanteur *relative* ; un fardeau *trop lourd* pour un homme peut n'être que *pesant* pour un autre, et même *léger* pour un troisième. — Difficile et rude à faire : *Lourde besogne* ; *lourde tâche*. —Grossier : *lourde faute*. —En parlant des personnes, qui se remue pesamment. —fig. Stupide ; grossier.

Lourdaud, *aude*, subst. (*Lour-dô*) Grossier et mal-adroit.

Lourdement, adv. (*Lour-de-man*) Pesamment ; rudement. —Au figuré, grossiérement.

Lourderie, *lourdise*, subst. f. Faute grossière contre le bon sens, la bienséance. *Lourdise* vieillit.

Loure, s. f. Sorte de danse grave qui se bat à deux temps et d'un mouvement marqué.

Lourer, v. act. (*Lou-ré*) Lier ensemble des notes en les chantant ou en les jouant.

Loutari, subst. m. Poisson de lac à Madagascar. Quand il est cuit et qu'on l'ouvre il en sort un suc délicieux qui lui sert d'assaisonnement.

Loutre, s. f. Sorte d'animal amphibie.

Un loutre, subst. m. Un chapeau, un manchon de poil de loutre.

Louve, s. f. Femelle du loup. —On donne ce même nom à divers outils ou

instrumens d'artisans, comme de Maçons, de Pêcheurs, etc.

Louver, v. act. (*Lou-vé*) terme de Maçon : Faire un trou dans une pierre et y mettre la louve pour lever la pierre.

Louvet, *ette*, adject. (*Lou-vè*, *è-te*) *Cheval louvet*, qui a le poil approchant de la couleur de celui du loup.

Louveteau, s. m. (*Lou-ve-tô*, s. d.) Le petit de la louve.

Louveter, v. n. (*Lou-ve-té*) Mettre bas des louveteaux.

Louveterie, s. f. Tout ce qui regarde la chasse du loup. —Lieu où l'on serre l'équipage pour la chasse du loup.

Louvetier, s. m. (*Lou-ve-tié*) Officier qui a la surintendance de la chasse du loup.

Louveur, s. m. Celui qui fait un trou aux pierres pour y engager la piéce de fer appelée *louve*.

Louvoyer, v. n. (*Lou-voa-ié*) t. de Marine : Courir plusieurs bordées ou faire plusieurs routes, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, etc.

Louvre, s. m. Palais que le Roi habitoit autrefois à Paris. —fig. Maison superbe et magnifique.

Lover, v. a. (*Lo-vé*) t. de Marine : *Lover un cable*, le mettre en cerceaux afin qu'il soit en état d'être filé.

Loxodromie, s. f. (*Lok-so-dro-mi-e*) terme de Marine : Route oblique d'un vaisseau, ou la ligne courbe qu'il décrit, en suivant le même rumb de vent.

Loxodromique, adject. (*Lok-so-dro-mi-ke*) Qui a rapport à la loxodromie : *Tables loxodromiques*, tables pour calculer le chemin d'un vaisseau.

Loyal, *ale*, adj. (*Loa-ial*) En parlant des personnes ; plein d'honneur, de droiture, de probité. —En parlant des choses ; qui est tel qu'il doit être, qui n'est point fraudé, etc.

Loyalement, adv. (*Loa-ia-le-man*) D'une manière loyale.

Loyauté, s. f. (*Loa-iô-té*) Fidélité ; probité. Il est vieux et ne se dit plus que dans le style badin.

Loyer, s. m. (*Loa-ié*) Prix du louage d'une maison, etc. —Salaire. On dit plus ordinairement *gages* pour le Serviteur, et *salaire* pour l'ouvrier. —Récompense ou châtiment. En ce sens, il se dit plus en vers qu'en prose et toujours au singulier. —*Loyer* pour *louage* est un gasconisme.

Luberne, s. f. Femelle du léopard.

Lubie, s. f. Folie ; fantaisie ridicule.

Lubricité, subst. fém. Incontinence ; impudicité.

Lubrifier, v. a. (*Lu-bri-fi-é*) terme Didactique : Oindre ; rendre glissant.

Lubrique, adj. (*Lu-bri-ke*) Lascif, impudique.

Lubriquement, adv. (*Lu-bri-ke-man*) D'une manière lubrique.

Lucaries ou *Lucéries*, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient dans un bois sacré près de Rome.

Lucarne, s. f. Ouverture pratiquée au toit d'une maison pour donner du jour au grenier, au galetas.

Lucide, adj. Qui jette de la lumière. Il est peu usité en ce sens. —Il se dit plus ordinairement avec intervalle : *Ce fou a des intervalles lucides* ; il raisonne bien en certains momens. —*Raisonnement lucide*, *terme*, *expression lucide* ; *cela est lucide*, clair et net. Dans cette dernière acception c'est un néologisme.

Lucifer, subst. m. Dans le Christianisme, Prince des ténèbres, chef des Démons. —Chez les anciens Païens, l'étoile de Vénus, lorsqu'elle précédoit le soleil.

Lucratif, *ive*, adj. Qui apporte du profit.

Lucre, s. m. Gain, profit. Il n'est pas du beau style.

Lucuma, s. m. Arbre du Pérou dont le fruit a à peu près le goût et la consistance du fromage fraîchement fait.

Luette, subst. f. (*Luè-te*) Morceau de chair qui est à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier.

Lueur, s. f. Clarté foible : *La lueur de la lune*, *des étoiles*, *du feu*. — figur. Légère apparence.

Lugubre, adj. Triste ; qui marque de la tristesse, de la douleur : *Voix*, *cris*, *plaintes lugubres*. —Qui est propre à inspirer de la douleur : *Spectacle lugubre*.

Lugubrement, adv. D'une manière lugubre.

Lui, pronom de la troisième personne. *Voyez* la Grammaire.

Luire, v. n. *Lui*. *Luisant*. *Je luis* ;

nous luisons. Je luirai. Que je luise. Il n'est en usage ni au prétérit de l'indicatif, ni à l'impératif, ni à l'imparfait du subjonct.) Eclairer; répandre de la lumière. — fig. Briller: *Un rayon d'espérance me luit encore*, etc.

Luisant, ante, adj. Qui luit, qui a de l'éclat.

Luisant, s. m. *Le luisant de ce taffetas.* —On dit aussi *la luisante de la Lyre*, en parlant d'une étoile luisante.

Luites, s. f. pl. Terme de Chasse: Testicules du sanglier.

Lumière, s. f. Clarté; ce qui éclaire et rend les objets visibles. —Bougie ou chandelle allumée: *Apportez-nous de la lumière, des lumières.* — fig. 1.° La vie, le jour: *Commencer à voir la lumière*; naître: *Jouir de la lumière*; vivre: *Perdre la lumière*, mourir. En ce sens il n'est guères usité qu'en Poésie. — 2.° Intelligence: *Lumière naturelle.* — 3.° Connoissance et talens: *Il a de grandes lumières.* — 4.° Tout ce qui éclaire l'esprit: *La lumière de la foi, de l'Evangile.* — 5.° Eclaircissement; indice sur quelque sujet. — 6.° Homme d'un grand mérite, d'un grand savoir: *C'est la lumière de son siècle.* —Petit trou à la culasse d'une arme à feu. —Chez les Facteurs d'orgues, ouverture par laquelle le vent entre dans un tuyau. —Dans les instrumens de Mathématique à pinnules, petit trou à travers lequel on apperçoit l'objet observé. — En termes de Blason, yeux de certains animaux qui sont d'un émail différent de celui de l'animal: *Sanglier d'argent aux lumières d'azur.*

Etre privé de la lumière, perdre la lumière; être *ou* devenir aveugle. —*Mettre un ouvrage en lumière*, le rendre public. —*Cet ouvrage n'a pas encore vu la lumière*, n'a pas encore paru dans le public. —Poétiq. *Le Père de la lumière*, le Soleil. —En termes de Peinture, *les lumières sont bien ménagées dans ce tableau*; les endroits qui doivent paroître plus éclairés que les autres sont bien touchés.

Lumignon, s. m. (*Lu-mi-gnion*; en mouillant *gn.*) La partie de la mèche d'une chandelle, d'une lampe qui brûle et qui est allumée.

Luminaire, subst. m. (*Lu-mi-nè-re*) Dans le langage de l'Ecriture, corps naturel qui éclaire: *Dieu fit deux grands luminaires.* —Cierges, etc. dont on se sert pour le service divin, et sur-tout dans les enterremens. —En style proverbial et plaisant, la vue: *Il a usé son luminaire à force de lire, etc.*

Lumineux, euse, adject. Qui a, qui jette, envoie, répand de la lumière. —On dit figur. *Esprit lumineux; il y a des traits lumineux dans ce discours.* —*Principe lumineux*, dont on tire quantité de belles connoissances.

Lunaire, adj. (*Lu-nè-re*) Qui appartient à la lune: *Cadran lunaire*, qui marque les heures par le moyen de la lune.

Lunaire, s. f. Sorte de plante.

Lunaison, s. f. (*Lu-nè-zon*) Espace de temps compris depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre.

Lunatique, adj. (*Lu-na-ti-ke*) Au propre; *cheval lunatique*, sujet à une certaine fluxion périodique sur les yeux. — fig. et fam. Fantasque, capricieux. —On dit aussi substantivement, *c'est un lunatique; le lunatique de l'Evangile.* Dans cette dernière phrase il se prend au propre.

Lundi, s. m. (*Leun-di*) Le second jour de la semaine.

Lune, subst. fém. Planète qui tourne autour de la Terre et qui nous éclaire souvent pendant la nuit. —En ter. de Chimie, l'argent.

Proverb. *Vouloir prendre la lune avec les dents*, vouloir faire une chose impossible. —*Aboyer à la lune.* Voy. *Aboyer.* —*C'est une lune, un visage de pleine lune*; il a le visage fort plein et fort large. —*Avoir des lunes; être sujet à des lunes; avoir la lune* ou *un quartier de la lune dans la tête*; être fantasque, inégal, un peu fou. —*Faire un trou à la lune*; s'en aller sans rien dire et sans payer ses créanciers. —Poétiquem. *depuis quatre lunes*, depuis quatre mois.

Lunels, s. m. pl. Terme de Blason, qui se dit de quatre croissans appointés comme s'ils formoient une rose et quatre feuilles.

Lunettes, s. f. pl. (*Lu-nè-te*) Verre taillé de telle sorte qu'il soulage la vue

et rend la vision plus nette et plus distincte. —En termes d'Architecture, 1.° petits jours dans le berceau d'une voûte. 2.° Petites ouvertures dans la flèche d'un clocher. —En ter. d'Horlogerie, partie de la boîte d'une montre dans laquelle on place le cristal. —Petits ronds qu'on met à côté des yeux des chevaux de Manége. —Au singulier, 1.° Os fourchu au haut de l'estomac d'un poulet, d'un chapon, etc. —2.° Rond percé pour servir de siége à un privé. — 3.° En termes de Fortification, petite demi-lune. — 4.° Au jeu des Dames, des Echecs : *Mettre dans la lunette* ; placer sa piéce entre deux autres de son adversaire, en sorte que l'une des deux est forcée.

Lunette d'approche ou *de longue vue*, ou *à longue vue*, tuyau à chaque extrémité duquel il y a ordinairement un verre qui grossit les objets éloignés. —*Lunette convexe*, pour grossir les objets. —*Lunette concave*, pour les diminuer.

Proverbialem. *N'avoir pas bien mis, bien chaussé ses lunettes* ; *avoir mis ses lunettes de travers*, n'avoir pas bien vu clair dans une affaire.

Lunetter, v. n. (*Lu-ne-té*) Se servir de lunettes. Style burlesque.

Lunettier, *ière*, subst. (*Lu-nè-tié*, *iè-re*) Celui, celle qui fait et vend des lunettes. —Dans le style burlesque ; celui, celle qui porte des lunettes.

Luni-solaire, adj. Terme d'Astronomie : Composé de la révolution du Soleil et de celle de la Lune : *Le cycle luni-solaire est de 532 ans.*

Lunule, s. f. Terme de Géométrie : Figure qui a la forme d'un croissant. —Ornement que les Patriciens à Rome portoient sur leurs souliers.

Lupercales, s. f. pl. Fêtes annuelles chez les Romains en l'honneur de Pan. Ses Prêtres s'appeloient *Luperques*.

Lupin, s. m. (*Lu-pein*) Plante légumineuse qui porte une espèce de pois plats et amers.

Lupinaire, subst. m. (*Lu-pi-nè-re*) Marchand de lupins.

Lustrale, adject. f. *Eau lustrale*, eau dont les Prêtres des Païens se servoient pour purifier le peuple.

Lustration, subst. f. (*Lus-tra-cion*) Sacrifices, cérémonies par lesquels les Païens purifioient une personne ou une chose souillée. Les plus solennelles à Rome étoient celles des fêtes lustrales qui se célébroient de cinq ans en cinq ans, d'où vint l'usage de compter par lustres.

Lustre, s. m. Eclat que l'on donne à une chose : *Le lustre d'une étoffe*, *etc.* —Composition dont se servent pour cet objet les Pelletiers, les Chapeliers. — fig. Eclat que donne la beauté, le mérite, la dignité : *Servir de lustre à...* Faire briller ; relever l'éclat de...... —Chandelier à plusieurs branches que l'on suspend au plancher. —En style poétique, espace de cinq ans.

Lustrer, v. a. (*Lus-tré*) Donner le lustre, un certain éclat à une étoffe, à une fourrure, à un chapeau, etc.

Lustreur, s. m. Celui qui lustre une étoffe, une fourrure, etc.

Lustrine, subst. f. Etoffe ; espèce de droguet de soie.

Lustroir, s. m. (*Lus-troar*) Petite règle doublée de chapeau, pour enlever les taches des glaces.

Lut, s. m. Terme de Chimie : Enduit pour boucher un vase.

Lutation, s. f. (*Lu-ta-cion*) En ter. de Chimie, l'action de luter les vaisseaux.

Luter, v. a. (*Lu-té*) Enduire de lut, fermer avec le lut les vaisseaux que l'on met au feu.

Luth, s. m. (*Lut*, en faisant sentir le *t.*) Instrument de Musique à cordes.

Luthéranisme, subst. m. (*Lu-té-ra-nis-me*) Doctrine de Luther.

Luthérien, *enne*, substant. Celui ou celle qui suit la doctrine de Luther.

Luthier, s. m. (*Lu-tié*) Ouvrier qui fait des luths et d'autres instrumens à cordes.

Lutin, s. m. (*Lu-tein*) Esprit follet. —fig. et fam. 1.° Enfant qui fait continuellement du bruit. — 2.° *Cet homme ne dort non plus qu'un lutin* ; il est sans cesse en mouvement et dort fort peu.

Lutiner, v. a. (*Lu-ti-né*) Tourmenter quelqu'un comme feroit un lutin.

Lutiner, v. n. Faire le lutin : *Il n'a fait que lutiner toute la nuit.*

Lutrin, s. m. (*Lu-trein*) Pupître sur lequel on met les livres de chant dans une Eglise.

Lutte, s. f. (*Lu-te*) Sorte d'exercice gymnastique ou de combat, où l'on se prend corps à corps, pour se terrasser l'un l'autre. — fig. Combat.

De haute lutte, adv. Par autorité; sans ménagement : *Emporter* ou *faire une chose de haute lutte.* —*De bonne lutte*, sans fraude.

Lutter, v. n. (*Lu-té*) Combattre à la lutte. — fig. *Lutter contre la tempête, les vents, les passions, etc.* faire effort pour les surmonter.

Lutteur, s. m. Celui qui lutte.

Luxation, subst. f. (*Luk-sa-cion*) Dislocation, déboîtement, déplacement des jointures.

Luxe, s. m. (*Luk-ce*) Somptuosité excessive dans les habits, dans les meubles, dans la table, etc. Il diffère de *faste* qui signifie proprement une grande vanité accompagnée d'apparences éclatantes. Le *faste* a plus d'*appareil*, et le *luxe* plus de *jouissances* réelles.

Luxer, v. a. (*Luk-cé*) Faire sortir un os de sa place.

Luxure, s. f. (*Luk-sû-re*) Incontinence : *La luxure est un des péchés capitaux.*

Luxurieux, *euse*, adj. (*Luk-su-rieû*; en vers, *ri-eû.*) Impudique. On ne le dit, aussi bien que *luxure*, qu'en parlant du péché contre le sixième Commandement.

Luzerne, subst. f. Plante qui sert à la nourriture des bestiaux.

Luzernière, subst. f. Terre semée en luzerne.

Luzin, subst. m. (*Lu-zein*) terme de Marine : Cordage propre à faire des enfléchures.

Ly, s. m. Mesure itinéraire de la Chine : Dix lys font une de nos lieues.

Lycanthrope, s. m. (*Li-kan-tro-pe*) Se dit d'un homme qui a l'imagination blessée et qui croit quelquefois être loup.

Lycanthropie, s. f. Maladie de celui qui est lycanthrope.

Lycée, (*Acad.*) Voyez *Licée.*

Lychnis, s. m. (*Lik-nice*) Sorte de plante.

Lycium, s. m. (*Li-ci-ome*) Arbrisseau épineux.

Lycopus ou *Marrube aquatique*, s. m. Sorte de plante.

Lymphatique, *lymphe*, *lynx*, *lyre*, *lyrique*, (Acad.) Voyez *limphatique*, *limphe*, *etc.*

Lysimachie, s. f. Sorte de plante.

M

M, Subst. fém. (suivant l'appellation ancienne *Emme*, et masc. suivant la nouvelle *Me.*)

C'est une lettre numérale qui vaut mille, et avec un trait horizontal au-dessus, mille fois mille ou un million.

Ma, adjectif pronominal fém. *Voyez* la Grammaire.

Macaron, subst. m. Sorte de petite pâtisserie faite de pâte d'amande et de sucre.

Macaronnée, s. f. Piéce de vers en style macaronique.

Macaroni, substant. m. emprunté de l'Italien : Pâte faite de farine, de fromage, etc. dont on fait des potages et autres mêts. Il ne se dit guères qu'au pluriel : *De bons macaronis.*

Macaronique, adj. (*Ma-ka-ro-ni-ke*) Il se dit d'une sorte de Poésie burlesque où l'on fait entrer beaucoup de mots de la Langue vulgaire, auxquels on donne une terminaison latine.

Macaronisme, subst. m. Genre de Poésie macaronique.

Macer, subst. m. Arbre de Barbarie. —Ecorce de cet arbre; elle est bonne contre la dyssenterie.

Macération, s. f. (*Ma-cé-ra-cion*) Mortification par jeûnes, disciplines et

autres austérités. —En termes de Chimie, séjour d'une substance dans une liqueur.

Macérer, v. a. (*Ma-cé-ré*) En ter. de Spiritualité ; mortifier, matter ; affliger son corps par diverses austérités. —En termes de Chimie et de Médecine, faire tremper un mixte dans une liqueur pour le préparer à la distillation, à la dissolution.

Maceron, subst. m. Espèce de persil dont la racine et la semence sont bonnes contre la colique venteuse.

Machabées, s. m. pl. (*Ma-ka-bé-e*) Les deux derniers Livres de l'ancien Testament. *Trév.* écrit *Macabées.*

Macha-mona, subst. f. Callebasse d'Afrique et d'Amérique dont la chair est fort rafraîchissante.

Mâche, s. f. Sorte de petite herbe qu'on mange en salade.

Mâchecoulis ou *Machicoulis*, s. m. Ouverture pratiquée dans la saillie des galeries des anciennes fortifications pour défendre le pied du mur, en jetant par-là sur les assiégeans de grosses pierres, etc.

Mâchefer, subst. m. (*Mâ-che-fèr*) Scorie qui sort du fer ou de l'acier lorsqu'on le forge.

Mâchelière, adj. fém. *Dents mâchelières*, dents de derrière qui servent à broyer les alimens. Il est aussi subst. *Les mâchelières de dessus.*

Mâchemoure, s. f. Débris du biscuit qu'on donne aux Matelots.

Mâcher. v. a. (*Mâ-ché*) Couper et broyer avec les dents ce que l'on veut manger.

Proverbialem. *Mâcher à quelqu'un les morceaux*, faire pour lui presque tout l'ouvrage, ou le lui préparer de manière qu'il faille peu de travail pour le finir. —*Mâcher à vide*, 1.° voir manger et ne pouvoir manger ; 2.° attendre un bien qui n'arrive pas. —fam. *Mâcher de haut*, manger sans appétit. —fig. et fam. *Vous ne lui avez pas mâché ce que vous aviez à lui dire*, vous le lui avez dit nettement et sans adoucissement.

Mâcheur, *euse*, subst. Celui, celle qui mange beaucoup. En ce sens il est populaire. —Il ne se dit dans le bon style que dans *Mâcheur de tabac.*

Mâchicatoire, subst. m. (*Mâ-chi-ka-toa-re*) Tabac ou autre drogue que l'on mâche sans l'avaler.

Machicot, subst. m. (*Ma-chi-ko*) Chantre d'une Eglise.

Machinal, *ale*, adj. Qui tient de la machine : *Mouvement machinal*, *action machinale.*

Machinalement, adv. (*Ma-chi-na-le-man*) D'une manière machinale : *Agir machinalement.*

Machinateur, subst. masc. Celui qui machine quelque complot, etc.

Machination, s. f. (*Ma-chi-na-cion*) Action par laquelle on machine.

Machine, subst. f. Engin, instrument propre à faire mouvoir, à tirer, lever, traîner, lancer quelque chose. Voyez *Outil.* —Certain assemblage de ressorts dont le mouvement et l'effet se termine en lui-même : *L'horloge est une belle machine.* —fig. 1.° Invention, ruse, adresse d'esprit, dont on se sert dans quelque affaire. —2.° Tout grand ouvrage de génie, en Poésie, en Peinture, etc.

La machine ronde, poétiq. et fam. l'Univers.

Machine infernale, bâtiment de mer à trois ponts dont le plus bas est chargé de poudre, le suivant de bombes et de carcasses, et le plus haut de barils cerclés de fer et pleins d'artifices.

Machiner, v. a. (*Ma-chi-né*) Former quelque mauvais dessein ; faire des menées secrettes. —En term. de Cordonnier, passer le machinoir sur les points du soulier.

Machiniste, s. m. Celui qui invente ou qui conduit des machines.

Machinoir, subst. m. (*Ma-chi-noar*) Outil du Cordonnier pour blanchir les points du derrière des souliers.

Mâchoire, s. f. (*Ma-choâ-re*) L'os de l'animal dans lequel les dents sont plantées, emboîtées. —Partie du chien du fusil qui porte la pierre. —Au plur. Piéces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer quelque chose.

Familiér. *Avoir la mâchoire pesante*, être stupide et grossier. —On dit dans le même style, d'un homme qui parle pesamment et mal, que *c'est une mâchoire*, *une vraie mâchoire.*

Mâchonner, v. act. (*Mâ-cho-né*) Mâcher avec difficulté ou avec négligence.

Mâchurat, subst. m. (*Mâ-chu-ra*) ter. d'Imprimerie : Apprenti Imprimeur sujet à barbouiller, à gâter les feuilles qu'il tire.

Mâchurer, verb. act. (*Mâ-chu-ré*) Barbouiller; noircir. Il est popul. —En ter. d'Imprimeur, il se dit en parlant des feuilles trop noires ou maculées.

Macis, s. m. Ecorce intérieure de la noix muscade.

Mâcle, s. f. Sorte de pierre figurée en prisme quadrangulaire. —En ter. de Blason; manière de losange percée à jour par le milieu.

Maçon, s. m. (*Ma-son*) Artisan qui fait toutes sortes de maisons et de bâtimens de pierres. —figur. et famil. Ouvrier qui travaille grossiérement sur des ouvrages délicats.

Aide à Maçon, Manœuvre qui gâche le plâtre et porte les matériaux.

Maçonnage, s. m. (*Ma-so-na-je*) Travail du Maçon.

Maçonner, verb. act. (*Ma-so-né*) Bâtir; travailler en pierre, brique, etc. —Boucher avec de la pierre, du mortier, etc. *Maçonner une porte*, *une fenêtre.* —figur. et familiér. Travailler grossiérement.

Maçonnerie, s. f. (*Ma-so-ne-ri-e*) L'ouvrage du Maçon. —Sorte de Juridiction chargée de la police des bâtimens relative à leur solidité, etc.

Macque, *macquer.* Voyez *Maque*, *maquer.*

Macreuse, subst. f. (*Ma-kreû-ze*) Oiseau aquatique qui a quelque ressemblance avec le canard, et qui a sur le bec un tubercule charnu.

Maculature, s. f. En t. d'Imprimeur, se dit des feuilles si mal imprimées qu'elles ne sont bonnes que pour la beurrière. —Sorte de gros papier gris. —Feuille de papier qu'on met entre le cuivre et le lange quand on imprime en taille-douce.

Macule, s. f. Tache obscure sur le disque du soleil.

Maculer, v. a. (*Ma-ku-lé*) Tacher; barbouiller. Il ne se dit que des feuilles imprimées et des estampes. —Il s'emploie aussi neutralement : *Des feuilles nouvellement imprimées maculent.*

Madame, au plur. *Mesdames*, s. f. Titre d'honneur affecté d'abord exclusivement aux femmes de qualité, et qu'on a donné depuis à toutes les femmes mariées et aux Religieuses.

Mademoiselle, s. f. (*Ma-de-moa-zè-le*) Titre qui se donne ordinairement aux filles.

Madrague, subst. f. (*Ma-dra-ghe*) Pêcherie faite avec des câbles et des filets pour prendre des thons, etc.

Madré, *ée*, adj. Tacheté : *Porcelaine madrée*; *léopard madré.* —fig. en parlant des personnes; fin, rusé, matois. En ce sens on dit aussi substantivement: *C'est une madrée.* Il est familier.

Madrépore, subst. m. Corps marin pierreux garni de branches et qui ressemble à un arbrisseau.

Madriers, subst. m. plur. (*Ma-drié*) Planches de bois de chêne fort épaisses.

Madrigal, s. m. au pl. *Madrigaux.* Petite piéce de Poésie qui renferme dans un petit nombre de vers une pensée ingénieuse et délicate : *Voilà un Madrigal bien tourné.*

Madrure, s. f. Tache ou marque sur la peau de quelque animal. —Il se dit aussi des veines du bois qui est madré, c'est-à-dire qui a de petites taches brunes et solides.

Maëstral, subst. m. (*Ma-es-tral*) Vent de Nord-Ouest sur la mer Méditerranée.

Maëstraliser, v. n. (*Ma-es-tra-li-zé*) ter. de Marine : Tourner à l'Ouest, en parlant de l'aiguille de la boussole, etc.

Mafflé, *ée*, adject. Bouffi; qui a le visage plein, qui a la taille grossière. Il est aussi substantif : *C'est une grosse mafflée.* Il est familier.

Magasin, subst. m. (*Ma-ga-zein*) Lieu où l'on met des marchandises. —Endroit où l'on dépose un grand nombre de choses de même ou de différente espèce. —On a dit figur. (style badin ou satyrique) en parlant des Académies, des Cercles savans, etc. *Magasins d'esprit.*

Magasinage, s. m. (*Ma-ga-zi-na-je*) Le temps qu'une marchandise reste dans un magasin.

Magasiner, v. act. (*Ma-ga-zi-né*) Mettre des marchandises en magasin. On dit plus souvent et mieux *Emmagasiner*.

Magasinier, s. m. (*Ma-ga-zi-nié*) Celui qui a la garde, le soin des choses renfermées dans un magasin.

Magdaléon, s. m. Rouleau d'emplâtre.

Mage, s. m. Chez les anciens Perses, etc. homme savant dans l'Asrrologie et la Philosophie du temps.

Juge-Mage; nom qu'on donnoit en plusieurs endroits au Lieutenant du Sénéchal.

Magicien, *enne*, subst. (*Ma-ji-cien*, *ciè-ne*) Celui, celle qui fait profession de magie.

Magie, s. f. Art chimérique par lequel on prétend produire, contre l'ordre de la nature et par le moyen des démons, des effets merveilleux et surprenans. On l'appelle aussi *magie noire*, par opposition à la *magie blanche* ou *naturelle*, qui, par des opérations inconnues au vulgaire, produit des effets en apparence surnaturels et merveilleux. —Au fig. illusion qui naît des arts d'imitation: *La magie du style*, *d'un tableau*.

Magique, adj. m. et f. (*Ma-ji-ke*) Qui a rapport à la magie. —*Miroir*, *Lanterne magique*; machines par lesquelles on fait voir des objets surprenans, mais par un artifice purement naturel.

Magisme, s. m. Ancienne Religion des Mages de Perse.

Magister, s. m. emprunté du Latin; (*Ma-jis-têr*) Maître d'école de village.

Magistère, s. m. Dignité du Grand-Maître de Malte. —Temps de son gouvernement. —En Chimie, poudre médicinale très-fine, faite par la précipitation: *Magistère de corail*.

Magistral, *ale*, adject. Qui tient du maître; qui convient à un maître. Il ne se dit guères que pour critiquer ou se moquer. —En termes de Médecine, *composition magistrale*, celle qui est faite sur-le-champ d'après l'ordonnance du Médecin. —Dans le Génie, *ligne magistrale*, le principal trait que l'Ingénieur trace sur le papier pour représenter le plan d'une ville.

Magistralement, adv. (*Ma-jis-tra-le-man*) D'une manière magistrale.

Magistrat, s. m. Celui qui exerce un Office de Judicature ou de Police.

Magistrature, subst. f. Dignité du Magistrat. —Temps pendant lequel il exerce sa charge.

Magnanime, adject. (Mouillez *gn.*) Qui a l'ame grande et élevée.

Magnanimement, adv. (*Ma-gnia-nime-man*) D'une manière magnanime. Il est peu usité.

Magnanimité, s. f. Grandeur d'ame; grandeur de courage.

Magnès arsenical, s. m. (Dans ce mot et dans les quatre suivans, prononcez le *g* dur; *Mague-nèce.*) Terme de Chimie: Mélange de parties égales d'arsenic, de soufre et d'antimoine fondus ensemble.

Magnésie, subst. f. (*Mague-né-zi-e*) Terre absorbante, blanche, précipitée de l'eau-mère du nitre et d'un alkali fixe.

Magnétique, adj. (*Mague-né-ti-ke*) Qui a rapport à l'aimant.

Magnétiser, v. a. (*Mague-né-ti-zé*) Communiquer ou développer, mettre en mouvement et en action le *magnétisme animal*. C'est un mot nouveau, ainsi que la doctrine et les procédés auxquels il a rapport.

Magnétisme, s. m. (*Mague-né-tis-me*) Les propriétés de l'aimant considérées collectivement: *Les effets du magnétisme*; *le magnétisme animal*.

Magnificence, s f. (*Ma-gni-fi-san-ce*; mouillez *gn.*) Qualité du magnifique: *Il est fort porté à la magnificence.* —En parlant des choses, somptuosité.

Magnifier, verb. act. (*Ma-gni-fi-é*) Elever, exalter la grandeur de Dieu. Il est vieux.

Magnifique, adject. (*Ma-gni-fi-ke*) En parlant des personnes; qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses, principalement dans les choses publiques. —En parlant des choses; splendide, somptueux, pompeux.

Titres magnifiques, pompeux, éclatans. —*Termes*, *paroles magnifiques*, paroles pompeuses et brillantes. —*Style magnifique*, élevé et sublime. —*Promesses magnifiques*, qui font espérer de grandes choses.

Magnifiquement, adv. (*Ma-gni-fi-ke-man*) Avec magnificence : *Il bâtit magnifiquement*.

Magnolie, s. f. Sorte de plante.

Magot, s. m. (*Ma-go*) Gros singe. —Figure de la Chine. —fig. et famil. 1.° Homme fort laid. —2.° Amas d'argent caché.

Mahaleb. Voyez *Bois de Sainte-Lucie*.

Maheutre, s. m. Autrefois, soldat et sur-tout soldat de la Ligue.

Mahométan, *ane*, subst. Celui, celle qui professe le Mahométisme. — Il est aussi adject. *La Religion Mahométane*.

Mahométisme, s. m. La Religion de Mahomet.

Mahot, s. m. Sorte d'arbrisseau des Antilles.

Mahute, s. f. La partie des ailes des oiseaux de proie qui tient au corps.

Mai, subst. m. (*Mé*) Le cinquième mois de l'année. —Arbre qu'on plantoit le premier jour de Mai en divers endroits.

Mai, subst. f. Fond d'un pressoir. —Espèce de coffre où l'on pétrit la farine. *Trév*.

Maidan, s. m. En Orient, place où se tient le marché.

Maieur, s. m. (*Ma-ieur*) En divers endroits, la même chose que Maire.

Maigre, adj. (*Mè gre*) En parlant des personnes; qui a très-peu de graisse, qui est sec et décharné. —Il se dit dans le même sens des animaux, et sur-tout de ceux qu'on mange. — En parlant des choses, il a différens sens : *Terre fort maigre*, aride, qui rapporte peu. —*Il a chassé son fils pour un maigre sujet*, pour un sujet bien léger. — *Maigre divertissement*, peu agréable. —*Maigre chère*, mauvaise chère. —*Style maigre et décharné*, sans agrémens, sans ornemens. —*Jours maigres*, auxquels l'Eglise défend de manger de la viande.

Proverb. *Aller du pied comme un chat maigre*, fort vîte.

Maigre, adv. *Faire* ou *manger maigre*; s'abstenir de manger de la chair. —En t. de Maréchal, *étamper maigre*; Voyez *Etamper*.

Maigre, s. m. Chair où il n'y a point de graisse. —Œufs, poisson et autres mets différens de la viande : *Traiter en maigre*. —Ombre, sorte de poisson de mer.

Maigrelet, *ette*, adject. (*Mègre-lè*, *è-te*) Un peu maigre : *Cet enfant est maigrelet*. Il est familier.

Maigrement, adverb. (*Mè-gre-man*) D'une manière maigre. Il est peu usité au propre. —Au fig. petitement.

Maigret, *ette*, adj. (*Mè-grè*, *è-te*) Un peu maigre. Il est familier.

Maigreur, subst. f. (*Mè-greur*) Etat du corps des hommes et des animaux maigres.

Maigrir, v. n. (*Mè-grir*) Devenir maigre : *Il maigrit à vue d'œil*; *elle maigrit de jour en jour*.

Mail, s. m. (*Mâglie*; mouillez l'*l*.) Masse de bois garnie de fer par les deux bouts, qui a un long manche et dont on se sert pour jouer en poussant une boule de buis. —Allée, etc. où l'on joue au mail.

Maille, s. f. (*Mâ-glie*; mouillez les *ll*.) Petit anneau dont plusieurs réunis font un tissu : *Maille de filet*; et dans un sens approchant, *les mailles d'un bas d'estame*, *de soie*; *il y a une maille rompue à votre bas*. —Anciennement, annelets de fer dont on faisoit des armures : *Chemise*, *jaque*, *cotte de mailles*. —Taches qui se font sur les plumes du perdreau quand il devient grand. —Tache ronde qui vient sur la prunelle de l'œil. —En ter. de Marine, distance entre les membres d'un vaisseau. —Sorte de petit poids. —Ancienne petite monnoie.

On dit proverb. dans le dernier sens, *faire la maille bonne*; garantir que le compte est juste. —*N'avoir ni sou ni maille*, être extrêmement pauvre —*Ils ont toujours maille à partir* (partager) *ensemble*; ils ont toujours quelque différent.

Maillé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Mailler* et *Se mailler*. —*Fer maillé*, treillis de fer qui se met à une fenêtre.

Mailler, v. act. (*Mâ-glié*) Armer de mailles. On ne le dit plus que des chiens qu'on mène à la chasse du sanglier. —Faire des mailles de filet, etc.

Se mailler, v. r. Il se dit des perdreaux à qui les mailles commencent à venir.

Maillet,

Maillet, s. m. (*Ma-gliè*) Espèce de marteau de bois à deux têtes.

Mailletage, s. m. (*Ma-gliè-ta-je*) ter. de Marine : La surface du doublage de la carêne d'un vaisseau, recouverte de clous.

Mailleter, v. a. (*Ma-glie-té*) Couvrir de clous le doublage d'un vaisseau.

Mailloche, s. f. Gros maillet de bois.

Maillot, s. m. (*Ma-glio*) Couches, langes et bandes dont on emmaillotte un enfant.

Maillure, s. f. (*Mâ-gliû-re*) Taches ou mouchetures qui forment comme des mailles sur les aîles d'un oiseau de proie.

Main, s. f. (*Mein*) Partie du corps humain qui est au bout du bras, et qui a cinq doigts. —fig. 1.° Puissance : *C'est un coup de la main de Dieu.* —2.° Dépendance : *Je suis sous sa main.* —3.° Soin, sur-tout en parlant d'éducation : *Il est formé de la main d'un tel.* —Au jeu de Cartes, un levé : *Il a déjà trois mains.* On dit au Piquet qu'*un homme a la main*, lorsque c'est à lui à jouer le premier ; et au Lansquenet, lorsque c'est lui qui donne les cartes. A ce dernier jeu, *faire la main*, c'est faire un certain nombre de cartes. —Le pied de quelques oiseaux, comme des perroquets et des oiseaux de Fauconnerie. —Morceau de fer qui est au bout de la corde d'un puits, et où l'on passe l'anse du seau. —Petite machine de cuivre qui sert à prendre de l'argent sur un comptoir. —Certaines piéces de fer dans lesquelles sont passées les soupentes d'un carrosse. —Les cordons attachés en dedans du carrosse pour se soutenir avec la main. —En Botanique ; productions menues et filamenteuses, par lesquelles la vigne et plusieurs plantes s'attachent aux corps qui en sont près. On les appelle aussi *Vrilles*, parce qu'elles sont repliées sur elles-mêmes. —*Main* est encore un ter. commun à divers autres arts ou sciences.

Main de papier, vingt-cinq feuilles de papier blanc pliées ensemble.

Mettre l'épée à la main, tirer l'épée hors du fourreau. —*Mettre la main à l'épée*, mettre la main sur la garde de son épée. —*Lever la main*, jurer et affirmer en Justice. —*Avoir une belle main*, une belle écriture. —fig. *Ils se tiennent tous par la main* ; ils sont liés d'intérêts, ils se donnent mutuellement assistance. —fig. *Faire tomber les armes des mains de quelqu'un*, l'appaiser. —*Avoir la main rompue à quelque chose*, faite et dressée à quelque chose. —*Tendre la main à quelqu'un*, l'aider, le favoriser. —*Donner la main à quelqu'un*, lui donner la main droite et le lieu d'honneur. —*Donner la main à une Dame*, lui aider à marcher, à monter en carrosse, etc. —En Poésie, *donner la main*, épouser. —fig. *Donner les mains à quelque chose*, y consentir. —*Baiser les mains à quelqu'un*, lui faire ses complimens. —*Lâcher la main à un cheval*, lui lâcher la bride. —*Ma vie est entre vos mains*, en votre pouvoir, en votre disposition. —*Un coup de main*, un coup hardi. —*Un homme de main*, d'exécution. —*Etre aux mains*, se battre. —*Mettre aux mains*, engager le combat entre... —*Faire main-basse*, passer au fil de l'épée. —*Faire une chose haut la main*, avec hauteur, avec une autorité absolue. —*Battre des mains*, applaudir. —*Faire sa main*, piller quand on en a l'occasion. —*Mettre la dernière main à un ouvrage*, le retoucher, le polir. —fig. *Lier les mains à...* empêcher d'exécuter ce qu'on voudroit faire. —Proverb. 1.° *Avoir les mains dans les poches*, ne rien faire. —2.° *Avoir les mains nettes*, ne pas s'être laissé corrompre par argent. —3.° *Mettre à quelqu'un le pain à la main*, être la première cause de sa fortune. —*Tours de main*, tours de subtilité et d'adresse, tels que ceux des Escamoteurs.

De main en main, d'une personne à l'autre. —*A pleines mains*, largement. —*De longue main*, depuis long-temps. —*Sous main*, clandestinement, en se cachant. —*En un tour de main*, (L'Académie dit *En un tourne-main*) en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main.

Main de justice, espèce de sceptre au bout duquel est la figure d'une main.

Main-d'œuvre, s. f. Le travail de

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

Main-forte, subst. fém. Assistance qu'on donne à quelqu'un et sur-tout à la Justice.

Main-levée, s. f. Permission, liberté obtenue en Justice, de disposer de ce qui avoit été saisi.

Main-mise, s. f. Terme de Palais : Saisie. Il se dit sur-tout de la saisie féodale. —fam. *User de main-mise*, frapper quelqu'un.

Main-mortable, adject. Qui est de main-morte.

Main-morte, s. f. Etat de ceux qui ne peuvent rendre les services ou devoirs auxquels les fiefs obligent, et dont les biens ne sont pas sujets à mutation.

Famil. *Cet homme n'y va pas de main-morte*; il frappe bien fort. —fig. et fam. *Ce critique n'y va pas de main-morte*, il réfute avec force l'ouvrage qu'il examine.

Maint, mainte, adj. (*Mein, mein-te*) Plusieurs : *Maint homme*; *mainte personne*. On l'emploie souvent en le répétant : *Par maints et maints Auteurs*, ou mieux au sing. *dans maint et maint écrit*. Il est vieux et n'a plus d'usage que dans la Poésie Marotique.

Maintes fois, adv. Plusieurs fois; souvent. Usité seulement dans la Poésie badine ou comique.

Maintenant, adver. (*Mein-te-nan*) Présentement ; à cette heure.

Maintenir, verbe act. sur *Tenir*. (*Mein-te-nir*) Tenir au même état : *Cette barre de fer maintient la charpente*; *maintenir les lois*; *être maintenu en possession*. —Affirmer : *Je vous maintiens que...*

Se maintenir, v. réc. Demeurer dans le même état.

Maintenue, s. f. Terme de Palais : Acte par lequel on est maintenu dans la possession d'une chose.

Maintien, s. m. Conservation : *Le maintien des lois, de l'autorité, de la discipline*. —Port du corps, air du visage ; contenance, avec cette différence que le *maintien* est pour montrer des égards aux autres hommes ; la *contenance* est pour en imposer. Le premier est pour la société et de tous les temps ; la seconde est pour la représentation : hors de là c'est un pédantisme.

Mairain, (*Trév.*) *Merrain*, (*Acad.*) s. m. Bois de chêne refendu en petites planches minces.

Maire, subst. m. (*Mè-re*) Premier Officier d'une Commune; chef du Corps municipal.

Maire du Palais; sous la première race de nos Rois, premier et principal Officier qui avoit la disposition de toutes les affaires de l'Etat. —*Maire de Londres* ou *Lord-Maire*, premier Magistrat qui a le gouvernement civil de Londres.

Mairie, subst. f. (*Mè-ri-e*) Charge et dignité de Maire. —Temps qu'on exerce cette charge. —Maison où loge le Maire.

Mais, conjonct. adversative. (*Mè*) Elle marque 1.° contrariété, exception, différence. —2.° Augmentation ou diminution : *Non-seulement il est bon, mais encore il est brave*. —Elle sert quelquefois de transition : *Mais c'est assez parler de cela ; passons à...*

Mais s'emploie substantiv. dans le style familier : *Il y a toujours avec lui des si et des mais*; des obstacles, des empêchemens. —On dit aussi adverb. dans le même style : *Je n'en puis mais*; *en puis-je mais ?* ce n'est pas ma faute ; est-ce ma faute ?

Maïs, subst. m. (*Ma-ice*) Blé de Turquie.

Maison, subst. f. (*Mè-zon*) Logis ; bâtiment pour y loger. —Toutes les personnes qui sont d'une même famille. —Chez les Princes, etc. tous les officiers et domestiques d'une maison. —Compagnie, communauté d'Ecclésiastiques, de Religieux. —Etablissement de commerce : *Il a une maison à Amsterdam et une autre à Cadix. C'est une bonne maison, une maison solide*. —Race. Il ne se dit que des races nobles et illustres. —Chacun des douze signes du Zodiaque.

Maison de ville, 1.° la Maison commune; Voyez *Hôtel de ville*. 2.° La maison qu'un particulier habite à la ville, par opposition à *maison de campagne, maison des champs*; Voy. *Champ*. —*La Maison de Dieu*, l'Eglise. —*Maison du Roi*. En France on appeloit ainsi

1.° tous les Officiers de la bouche, de la chambre, de la garderobe, etc. attachés au service du Roi; 2.° les troupes destinées pour la garde de sa personne. —*Maison Royale*; les Princes du sang. —*Maison garnie*, maison meublée à louer en tout ou en partie. —*Les Petites-Maisons*; hôpital où l'on renferme les fous.

Tenir maison, tenir ménage. —*Lever maison*, commencer à tenir ménage. —*Faire sa maison*, prendre des domestiques. —*Faire maison nette*, les renvoyer tous. —*Faire maison neuve*, en prendre d'autres. —*Faire bien les honneurs de sa maison*, recevoir bien le monde chez soi. —*Garder la maison*, ne pas sortir pour cause d'incommodité. —*Faire une bonne maison*, amasser beaucoup de bien. — famil. *Traiter*, *accommoder en enfant de bonne maison*; châtier de la bonne manière. —Prov. *Les maisons empêchent de voir la ville*; la grande attention aux petits détails fait perdre de vue le fond, le principal de l'affaire. —*Cela a été vendu par-dessus les maisons*, excessivement.

Maisonnée, subst. f. (*Mè-ʒo-né-e*) Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison. Il est familier.

Maisonnette, subst. f. (*Mè-ʒo-nè-te*) Petite maison.

Maître, s. m. (*Mê-tre*) Celui qui a des serviteurs, des domestiques, et dans quelques pays des esclaves. —Celui qui a droit de maîtrise dans quelque art ou métier. —Celui qui enseigne quelque chose que ce soit. —Celui qui élève et qui instruit. Dans ces différentes acceptions, *maître* a un fém. qui est *maîtresse*. —Savant; expert en quelque art: *Les maîtres de l'art*; *coup de maître*. —Titre donné à divers Officiers et Magistrats: *Maître des Requêtes*; *Maître des Comptes*, etc. —On appeloit de même les Avocats, Procureurs, Greffiers, etc. —Supérieur qui commande, soit de droit, soit de force. —Propriétaire: *Il est maître de ce domaine*; *ce chien n'a point de maître*, n'appartient à personne. —En termes de Marine, le premier Officier marinier qui commande toute la manœuvre. —Au plur. cavaliers: *Compagnie de cinquante maîtres*.

Maître de la maison; celui qui y commande, à qui tout le reste est subordonné. —*Maître-ès-Arts*; celui qui, en vertu de degrés acquis dans une Université, a le droit d'enseigner les Humanités et la Philosophie. —*Maître-d'hôtel*; Officier d'une grande maison qui sert sur table, etc. —*Maître des hautes-œuvres*, exécuteur de la haute-Justice. —*Maître des basses-œuvres*, cureur de retrait. —*Grand-Maître*, chef d'un Ordre de Chevalerie. —*Petit-Maître*; jeune homme avantageux, décisif, qui a des manières libres, etc. —*Maître gonin*; homme fin, rusé, adroit. —*Maître coquin*, *maître fourbe*; grand coquin, etc. —*Maître aliboron*; homme qui veut se mêler de tout, qui fait le connoisseur en tout et qui ne se connoît en rien. Il est popul. —*Maîtresse femme*; femme habile, qui sait faire valoir son autorité. Il est famil.

Se rendre maître d'un Etat, le conquérir. —*Se rendre maître dans un Etat*, y devenir le plus fort. —*Se rendre maîtr*[illegible] *esprits*, *des cœurs*; les gagner. —*E*[illegible]*re de ses passions*; les dompter, [illegible]ncre. —*Etre le maître* ou *maître de faire quelque chose*; avoir la liberté, le pouvoir de faire quelque chose. —*Heurter en maître*, bien fort, à grands coups. —*Passer maître*; se faire recevoir à la maîtrise, en parlant d'un Artisan. —fig. *Etre maître passé dans...* être habile, expert, rusé, etc. —*De main de maître*, parfaitement.

Maître, *maîtresse*, adj. Ce qui est le principal de diverses choses: *Le maître-autel*; *la maîtresse-voûte*.

Maîtresse, s. f. (*Mê-trè-ce*) Voyez *Maître* dans ses trois premières acceptions. —On dit aussi *maîtresse du logis*, *d'un lieu*, *d'une hôtellerie*. *Rome fut la maîtresse du monde*; et figurém. *cette femme est maîtresse de ses passions*, etc. —Fille ou femme recherchée en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un.

Petite-maîtresse, s. f. Femme qui affecte les manières d'un petit-maître.

Maîtrise, s. f. (*Mê-tri-ʒe*) Qualité de maître, en parlant des arts et métiers.

Maîtrise ou *Grande-Maîtrise*, se dit de certaines Charges et Dignités.

Maîtrise des Eaux et Forêts, subst. f. Juridiction pour les délits ou différens relatifs aux rivières, aux bois, à la chasse, à la pêche, etc.

Maîtriser, verbe act. (*Mê-tri-zé*) Gouverner en maître. —Il se dit élégamment au fig. *Maîtriser ses passions*, *sa douleur*, etc.

Majesté, s. f. Grandeur auguste et souveraine. Il se dit par excellence de Dieu, et par extension des Souverains, des Lois, des Empires. —Dans le style oratoire on dit aussi *la majesté d'un temple*, *d'un édifice magnifique*, etc.; *la majesté de son front*; *il y a de la grandeur*, *de la majesté dans son style*. —Titre qu'on donne aux Empereurs et aux Rois.

Majestueusement, adv. (*Ma-jès-tu-eû-ze-man*) Avec majesté.

Majestueux, *euse*, adj. Qui a de la majesté, de l'éclat, de la grandeur.

Majeur, *eure*, adject. Qui a atteint l'âge porté par les lois du pays pour jouir de ses droits et pouvoir contracter valablement.

Mode ou *ton majeur*; en Musique, celui dont la tierce est majeure, c'est-à-dire composée de deux tons. —*Force majeure*, à laquelle on ne peut résister. —*Causes majeures*, d'une grande importance.

Majeurs, subst. m. plur. Autrefois ancêtres ou prédécesseurs.

Majeure, s. f. Première proposition d'un syllogisme. —Un des actes soutenus par les Bacheliers en Théologie pendant le cours de la Licence.

Major, subst. m. Officier de guerre ordinairement chargé du détail d'un Régiment. Il y a aussi des *Majors de Place*, des *Majors de Brigade*, des *Majors généraux*, etc.

Major, adj. *Etat-Major*, état dans lequel sont compris les Officiers supérieurs et quelques autres personnes: *Etat Major de l'armée*, *d'une place*, *d'un régiment*. —Au Piquet, *tierce major*; *quatrième*, *quinte*, *sixième*, *septième major*; trois, quatre, cinq, six ou sept cartes d'une même couleur qui se suivent depuis l'as.

Majorat, s. m. (*Ma-jo-ra*) Droit d'aînesse établi en Espagne.

Majordome, s. m. emprunté de l'Italien: Maître-d'Hôtel. Il ne se dit que des Officiers qui servent en cette qualité à la Cour de Rome, dans les autres Cours d'Italie et en Espagne. —Sur les galères, Officier qui a soin des vivres.

Majorité, s. f. Etat de celui qui est majeur. —Charge de Major.

Majuscule, adj. m. et f. et subst. f. Lettre capitale: *Lettre*, *caractère majuscule*; *chaque vers commence par une majuscule*.

Le Majuscule, s. m. Dans quelques Eglises, dignité qui répond à celle de Chantre.

Mal, s. m. (Le plur. est *maux*, *mô*.) En général ce qui est contraire au bien. —Défaut; imperfection: *Dire du mal de son prochain*. —Vice; mauvaise action. —Douleur; maladie. —Dommage; perte; calamité: *Faire beaucoup de mal* et non pas *beaucoup de maux*. —Inconvénient; malheur: *C'est un grand mal qu'il soit absent*. —Incommodité; peine; travail: *Il a bien du mal à gagner sa vie*. En ce dernier sens il est familier.

Tourner une chose en mal, lui donner un mauvais sens. —*Prendre une chose en mal* ou *fort mal*, s'en offenser. —famil. *Mettre une femme à mal*; la séduire.

Mal, *male*, adj. Méchant, mauvais. Vieux mot qui entre dans la composition de plusieurs autres, comme *malheur*, *mal-aise*, etc. *male-perte*, *male-fin*, *à la malheure*.

Mal, adverb. Autrement qu'il ne se doit: *Cette affaire va mal*; *il a mal réussi*; *je me porte mal*, etc.

Se trouver mal, ressentir une incommodité; tomber en foiblesse. —figur. *Se trouver mal de*... éprouver quelque désagrément d'une démarche; avoir à se repentir de l'avoir faite, etc. —*Mettre mal avec*..... brouiller. —*Etre mal* (être brouillé) *avec quelqu'un*.

Malabatre, s. m. Feuille médicinale qui entre dans la composition de la thériaque.

Malachite, subst. f. Pierre verte et opaque, quelquefois toute bleue, quel-

quefois avec des veines blanches et des taches noires ou bleues.

Malacie, subst. f. Désir excessif de certains alimens.

Malacordème, adj. m. et f. Terme d'Histoire Naturelle : Qui a la peau molle.

Malacoïde, s. f. (*Ma-la-ko-i-de*) Sorte de plante qui a la fleur et la forme de la mauve.

Malactique, adj. ou s. m. (*Ma-lak-ti-ke*) Terme de Médecine qui se dit des médicamens émolliens.

Malade, adj. m. et f. Qui souffre quelque altération dans la santé : *Tomber malade.* —Il se dit aussi de l'esprit : *Il est plus malade de l'esprit que du corps ; elle est malade d'imagination.* —On l'emploie souvent comme substantif.

On dit proverb. de celui qui se plaint d'une petite peine, *le voilà bien malade* ; et pour se moquer d'un danger, d'un mal qu'on exagère, *il n'en mourra que les plus malades.*

Maladie, subst. f. Altération dans la santé : *Avoir une maladie* et non pas *faire une maladie*, ce qui est un Gasconisme. —fig. 1.° Altération dans le moral : *Les passions sont les maladies de l'ame.* —2.° Affection déréglée qu'on a pour quelque chose : *Avoir la maladie des médailles, etc. Il aime à bâtir, c'est sa maladie.*

Maladie du pays, désir violent de s'en retourner dans son pays.

Maladif, *ive*, adject. Sujet à être souvent malade ; valétudinaire. *Voyez* ce dernier mot.

Maladrerie, s. f. Hôpital pour les lépreux.

Mal-adresse, s. f. (*Ma-la-drè-ce*) Défaut d'adresse.

Mal-adroit, *oite*, adject. et subst. (*Ma-la-droa*) Qui n'a point ou qui a peu d'adresse.

Mal-adroitement, adv. (*Ma-la-droa-te-man*) D'une manière mal-adroite.

• *Malagme*, subst. m. Espèce de cataplasme émollient.

Malaguette, s. m. (*Ma-la-ghè-te*) Espèce de poivre.

Malai, s. m. (*Ma-lè*) La Langue la plus pure de l'Inde Orientale.

Mal-aise, subst. m. (*Ma-lè-ze*) Etat fâcheux, déplaisant, incommode. Voy. *Mésaise.*

Mal-aisé, *ée*, adject. (*Ma-lè-zé*) Difficile. —Incommode : *Escalier mal-aisé.* —En parlant des personnes, qui n'a pas d'aisance dans ses affaires : *Riche mal-aisé.*

Mal-aisément, adv. (*Ma-lè-zé-man*) Difficilement.

Malandres, s. f. pl. Espèce de fentes aux genoux d'un cheval. —Défectuosités dans les bois carrés.

Malandreux, *euse*, adject. Qui a des malandres, en parlant des bois carrés.

Malapre, s. m. Terme d'Imprimerie : Ouvrier qui a de la peine à lire.

Malart, s. m. (*Ma-lâr*) Mâle des canes sauvages.

Mal-avisé, *ée*, adj. (*Ma-la-vi-zé*) Imprudent ; indiscret. —Il est aussi subst. *C'est un mal-avisé.*

Malaxer, v. a. (*Ma-lak-cé*) t. de Pharmacie : Pétrir des drogues pour les rendre plus molles, plus ductiles.

Mal-bâti, *ie*, adj. Mal-fait ; mal tourné : *C'est un homme bien mal-bâti* ; et substantiv. *c'est un grand mal-bâti.* On ne le dit guères des femmes. —*Se sentir tout mal-bâti*, indisposé. Il est familier dans les deux sens.

Mal-content, *ente*, adj. (*Mal-kon-tan*) Mal-satisfait ; mécontent, avec cette différence que l'on est *mal-content* quand on n'est pas aussi satisfait que l'on avoit droit de l'attendre ; et que l'on est *mécontent* quand on n'a reçu aucune satisfaction.

Mâle, s. m. Celui qui est du sexe le plus noble, le plus fort : *Enfant mâle, perdrix mâle.* Il est aussi subst. *Le mâle et la femelle.* On dit dans le style plaisant et mordant, *un laid mâle, un vilain mâle*, un homme fort laid. —*Fleurs mâles*, qui ont des étamines sans pistil. —fig. Fort, vigoureux ; énergique : *Voix mâle ; courage mâle ; style mâle* ; et en Peinture, *contours mâles ; composition mâle.*

Malebête, subst. f. (*Ma-le-bê-te* ou mieux *Mal-bê-te*) Personne dangereuse et dont on doit se défier.

Malédiction, s. f. (*Ma-lé-dik-cion*) Imprécation : *Donner sa malédiction ou mille malédictions à...*

Dieu a donné sa malédiction à cette famille; Dieu l'a abandonnée, a retiré ses graces. —fam. *La malédiction est sur cette maison, sur cette affaire*; le malheur y paroît attaché.

Maléfice, s. m. Action de nuire aux hommes, aux animaux, aux fruits de la terre par de prétendues opérations magiques.

Maléficié, ée, adj. Malade; incommodé; languissant. Il est familier.

Maléfique, adj. (*Ma-lé-fi-ke*) Il se dit des planètes auxquelles la sottise et la superstition attribuent de malignes influences.

Malencontre, s. f. (*Ma-lan-kon-tre*) Malheur; mauvaise fortune.

Malencontreusement, adv. (*Ma-lan-kon-treû-ze-man*) Par malencontre. Ce mot et le précédent sont vieux et ne s'emploient plus que dans le style badin ou critique.

Malencontreux, euse, adj. (*Ma-lan-kon-treû*) En parlant des personnes, malheureux. —En parlant des choses, qui porte malheur.

Mal-engin, s. m. (*Ma-lan-jein*) Vieux mot qui signifie tromperie: *Il a fait cela par dol, astuce et mal-engin.*

Malenpoint, adver. (*Ma-lan-poein*) En mauvais état, soit pour la santé, soit pour la fortune.

Mal-entendu, s. m. (*Ma-lan-tan-du*) Paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites. —Plus ordinairement; erreur, méprise.

Malenuit, s. f. Nuit qu'on passe avec insomnie ou avec douleur.

Malepeste, imprécation avec étonnement: *Malepeste que ce potage est chaud!* Il est familier.

Malévole, adject. Qui veut du mal. Style burlesque.

Mal-façon, s. f. Ce qu'il y a de mal-fait dans un ouvrage. —figur. Supercherie, mauvaise façon d'agir.

Malfaicteur, s. m. (*Mal-fè-teur*) Celui qui a commis quelque crime.

Mal-faim, male-faim, s. f. Faim mauvaise, cruelle. Style burlesque.

Mal-faire, v. neut. (*Mal-fè-re*) Faire de méchantes actions: *Il est enclin à mal-faire.* Il n'est usité qu'à l'infinitif.

Mal-faisant, ante, adj. (*Mal-fê-zan*) En parlant des personnes; malin, qui se plaît à faire mal. —En parlant des choses; nuisible, qui fait du mal.

Mal-fait, aite, adj. (*Mal-fè, è-te*) Qui n'est pas bien fait; qui n'a pas bonne grace.

Mal-famé, ée, adj. Qui a une mauvaise réputation. Il est familier.

Mal-gracieusement, adv. (*Mal-gra-cieu-ze-man*) D'une manière mal-gracieuse. Il est familier et il vieillit.

Mal-gracieux, euse, adj. (*Mal-gra-cieû*; en vers, *ci-eû.*) Rude; incivil. Il est familier.

Malgré, prép. Contre le gré de... *Malgré vous; malgré lui.* —Nonobstant: *Il est parti malgré la rigueur du temps.*

Mal-habile, adj. (*Ma-la-bi-le*) Qui manque d'habileté; qui est mal-adroit.

Mal-habileté, s. f. Manque d'habileté, de capacité, d'adresse.

Malherbe, s. f. Sorte de plante qui sert aux Teinturiers.

Malheur, s. m. (*Ma-leur*) Mauvaise fortune; mauvaise destinée. —Désastre; infortune; accident fâcheux.

Par malheur, adv. *Il est arrivé par malheur que...*

Malheur, interj. Il régit la prép. *à*: *Malheur aux vaincus!* les vaincus doivent subir la loi du vainqueur; ou la prép. *sur*: *Malheur sur eux et sur leurs enfans!*

A la malheure, adverb. Malheureusement.

Malheureusement, adv. (*Ma-leu-reû-ze-man*) Par malheur. —Avec malheur.

Malheureux, euse, adj. (*Ma-leu-reû, eû-ze*) Qui n'est pas heureux, tranquille, content, satisfait. —Qui manque de ce qui peut rendre l'homme content. —Qui a du malheur, qui est infortuné: *Malheureux à la guerre, au jeu, dans le commerce.* —Mauvais en son genre: *Malheureux Auteur, malheureux Ecrivain,* —Médiocre; insuffisant: *Il n'a qu'une malheureuse chambre, un malheureux valet.* Dans ces deux dernières acceptions il doit toujours précéder le subst. —Qui semble annoncer le malheur: *Physionomie malheureuse.*

Un coup malheureux, arrivé par malheur et inopinément. —Au jeu, un

coup qui arrive par un malheur extraordinaire.

Il se dit substantivement d'un homme misérable : *Il faut avoir compassion des malheureux.*

Mal-honnête, adject. Qui n'est point honnête ; incivil. Voyez *Déshonnête.*

Mal-honnête homme, s. m. Qui n'a ni probité ni honneur.

Mal-honnêtement, adv. (*Ma-lo-nê-te-man*) D'une manière mal-honnête.

Mal-honnêteté, subst. f. Incivilité ; manque de bienséance.

Malice, s. f. Inclination à mal-faire et à faire du mal. —L'action même qui est l'effet de cette inclination. —Il se prend quelquefois en bonne part, sur-tout au pluriel, et signifie des tours de gaieté qu'on fait pour se divertir.

Malicieusement, adv. (*Ma-li-cieû-ze-man*) Avec malice.

Malicieux, *euse*, adj. (*Ma-li-cieû* ; en vers, *ci-eû.*) Qui a de la malice.

Malicorium, subst. m. Ecorce de la grenade.

Malignement, adv. (*Ma-li-gne-man* ; mouillez *gn.*) Avec malignité.

Malignité, subst. f. (*Ma-li-gni-té* ; mouillez *gn.*) Inclination à faire ou à dire du mal. —Qualité nuisible.

Malin, *igne*, adj. (*Ma-lein*, *li-gne* ; mouillez *gn.*) Qui prend plaisir à faire ou à dire du mal. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes. —En parlant des choses inanimées, nuisible.

Maligne joie, joie secrète du mal d'autrui. —*Le malin Esprit* ou *l'Esprit malin*, ou fam. *le malin*, le Démon.

Maline, subst. f. On appelle ainsi, en t. de Marine, les temps des grandes marées à la nouvelle et à la pleine lune.

Malingre, adj. (*Ma-lein-gre*) Qui a peine à recouvrer ses forces après une longue maladie, ou dont les forces diminuent sans aucune maladie apparente. Il est familier.

Mal-intentionné, *ée*, adj. et subst. (*Ma-lein-tan-cio-né*) Qui a de mauvaises intentions.

Malitorne, adj. et subst. Mal-adroit, inepte : *Ce valet n'est qu'un malitorne.* Il est familier.

Mal-jugé, subst. m. Faute du Juge, mais sans prévarication, en prononçant sur une affaire.

Mallard, subst. m. (*Ma-lar*) Petite meule de Remouleur.

Malle, s. f. (*Ma-le*) Coffre rond et couvert de cuir pour le voyage. —Valise des Courriers et des Postillons. —Grand panier où les petits Merciers portent leurs marchandises.

Proverb. *Trousser en malle*, enlever par surprise et promptement.

Malléabilité, s. f. (*Mal-lé-a-bi-li-té*) Qualité de ce qui est malléable.

Malléable, adj. Qui peut se battre, forger et étendre à coups de marteau.

Malléamothe, s. m. Arbrisseau du Malabar. On fait des manches de couteau avec sa racine, et ses feuilles servent à fumer les terres.

Malléole, s. f. (*Mal-lé-o-le*) Os de la cheville du pied.

Mallette, subst. f. (*Ma-lè-te*) Petite malle. —Sorte de petit sac.

Malletier, s. m. (*Ma-le-tié*) Ouvrier qui fait des malles.

Mallier, s. m. (*Ma-lié*) Cheval qui porte la malle et sur lequel le postillon est monté. —Cheval de brancard à une chaise de poste.

Mal-mener, v. act. (*Mal-me-né*) Maltraiter de coups ou de paroles.

Malmoulue, adject. fém. Terme de Chasse, qui se dit des fumées du cerf mal digérées.

Mal-ordonné, *ée*, adject. Terme de Blason. Il se dit de trois piéces, une en chef, et les deux autres parallèles en pointe.

Malotru, adj. et plus souvent subst. Misérable ; méprisable ; mal-fait, etc. C'est un terme de mépris.

Mal-plaisant, *ante*, adj. (*Mal-plè-zan*) Désagréable ; fâcheux. Il vieillit.

Mal-propre, adject. Qui manque de propreté ; sale. —Qui n'est pas propre à... En ce sens il est hors d'usage.

Mal-proprement, adv. (*Mal-pro-pre-man*) Avec mal-propreté ; salement ; grossiérement.

Mal-propreté, s. f. Vice contraire à la propreté ; saleté.

Mal-sain, *aine*, adj. (*Mal-cein*, *cè-ne*) En parlant des personnes ; qui n'est pas sain, qui est sujet à être

malade. —En parlant des choses ; qui est contraire à la santé.

Mal-séant, ante, adj. (*Mal-cé-an*) Messéant ; qui est contraire à la bienséance.

Mal-semé, ée, adject. Terme de Chasse : *Bois de cerf mal-semé*, dont les andouillers sont en nombre impair.

Mal-sonnant, ante, adj. (*Mal-so-nan*) Qui choque, qui répugne. Il ne se dit qu'en Théologie et au féminin : *Proposition mal-sonnante.*

Malt, s. m. Orge préparé pour faire de la bière.

Maltôte, subst. f. Sorte d'impôt et d'exaction indue.

Maltôtier, s. m. (*Mal-tô-tié*) Celui qui lève une maltôte sur le peuple.

Maltraiter, verb. act. (*Mal-trè-té*) Offenser ; outrager de coups ou de paroles. Il dit plus que *traiter mal*, qui signifie seulement dire des paroles injurieuses ; ou dans un sens encore moins odieux, faire mauvaise chère à quelqu'un. — Faire tort à.... ne pas traiter favorablement.

Malvacées, adject. fém. plur. Se dit des plantes comprises dans la classe des mauves.

Malveillance, s. f. (*Mal-vè-glian-ce ;* mouillez les *ll.*) Haine ; mauvaise volonté. Il vieillit.

Malveillant, ante, adj. (*Mal-vè-glian*) Qui a de la malveillance. Il vieillit.

Malversation, s. f. (*Mal-vêr-sa-cion*) Mauvaise conduite de celui qui est dans un emploi public.

Malverser, verb. neut. (*Mal-vêr-cé*) Se conduire mal dans un emploi ; y commettre des exactions, des concussions, des larcins.

Malvoisie, subst. f. (*Mal-voa-zi-e*) Certain vin Grec fort doux. —Vin muscat cuit.

Malvoulu, ue, adject. Qui est haï, à qui on veut du mal.

Maman, s. f. Terme de tendresse et de mignardise, qui signifie *mère.*

Mamelle, subst. f. (*Ma-mè-le*) La partie charnue et glanduleuse du sein des femmes, où se forme le lait. — On le dit aussi en parlant de l'homme et des femelles de certains animaux.

Mamelon, subst. m. Le bout de la mamelle. —Petites parties glanduleuses sur la peau de l'animal.

Mamelu, ue, adj. et subst. Qui a de grosses mamelles : *Un homme mamelu ; une grosse mamelue.*

Mammaire, adj. (*Man-mè-re*) Qui porte le sang aux mamelles.

Manaca, s. m. Arbrisseau du Brésil. Sa racine est un violent purgatif.

Manant, s. m. (*Ma-nan*) En style de Pratique, celui qui demeure en un bourg ou village. —familiér. Paysan ; rustre.

Mancelle, s. f. (*Man-cè-le*) Petite chaîne qui tient au collier des chevaux de voiture.

Mancenillier, s. m. (*Man-ce-ni-glié*) Arbre des Antilles. Son fruit est un poison ; mais on fait de belles planches avec son bois.

Manche, s. f. Partie du vêtement où l'on met le bras. —Demi-manche de toile fine avec un poignet et des arrières-points à chaque bout. —En termes de Guerre, petite troupe de Soldats, détachée du bataillon, et qui demeure sur les ailes. —En termes de Marine, 1.° long tuyau de cuir qui sert à emplir les barriques d'eau ; 2.° Tuyau de toile goudronnée qui conduit l'eau de la pompe hors du vaisseau. —Détroit de mer entre deux terres. Il ne se dit que du Détroit qu'on appelle aussi *Pas de Calais.*

Gentilshommes de la Manche, Officiers qui accompagnoient les Fils de France dans leur jeunesse. —*Gardes de la Manche*, ceux qui se tenoient aux deux côtés du Roi, vêtus de hoquetons et armés de pertuisanes.

Proverb. 1.° *Avoir quelqu'un, quelque chose dans sa manche ;* en disposer, en être assuré. — 2.° *C'est une autre paire de manches*, c'est une autre affaire ; ce n'est pas la même chose. — 3.° *Avoir la conscience large comme la manche d'un Cordelier ;* n'être point scrupuleux. Il est populaire.

Manche, s. m. Partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir. —Partie de la charrue que tient le Laboureur. —Partie d'un luth, d'un violon, etc. où sont les touches.

Proverb. et figur. *Cet homme branle au manche*; n'est pas ferme dans le parti qu'il a embrassé, dans sa résolution, ou est menacé de perdre sa place. —*Jeter le manche après la cognée*; abandonner une affaire par chagrin, par caprice.

Manche de couteau, s. m. Coquillage bivalve.

Mancherons, s. m. pl. Les parties de la charrue qu'on tient avec les mains lorsqu'on laboure.

Manchette, subst. f. (*Man-chè-te*) Ornement fait de toile ou de dentelle, qui s'attache au poignet de la chemise.

Manchon, s. m. Sorte de fourrure dans laquelle on tient les mains pour se garantir du froid.

Manchot, *ote*, substant. (*Man-cho*) Estropié d'une main ou d'un bras: *Il est manchot de la main droite.* —Sorte d'oiseau de la mer du Sud.

Proverb. et fig. *N'être pas manchot*, avoir de l'adresse, de la finesse d'esprit.

Mandarin, subst. m. (*Man-da-rein*) Titre de dignité à la Chine.

Mandat, s. m. (*Man-da*) Rescrit du Pape par lequel il donne à quelques personnes certains bénéfices vacans par mort. —Pouvoir, procuration pour agir au nom d'un autre.

Mandataire, s. m. (*Man-da-tè-re*) Celui en faveur de qui le Pape a expédié un mandat. —Celui qui est chargé d'une procuration pour agir au nom d'un autre.

Mandement, s. m. (*Man-de-man*) Ordre de la part d'une personne qui a autorité et juridiction: *Mandement d'Evêque.* —Billet qu'on donne à quelqu'un portant ordre à un Receveur ou Fermier de payer une somme mentionnée dans le billet.

Mander, v. a. (*Man-dé*) Faire savoir par lettres ou par messages: *Mander une nouvelle*; et neutralement, *je lui ai mandé de venir* ou *qu'il vînt.* —Donner avis *ou* ordre de venir.

Mandibule, s. f. Terme d'Anatomie: Mâchoire.

Mandille, subst. f. (mouillez les *ll.*) Autrefois sorte de casaque de laquais.

Mandoline, s. fém. Espèce de petite guitare.

Mandore, s. f. Sorte d'instrument de Musique qui a quelque rapport avec le luth.

Mandragore, s. f. Sorte de plante.

Mandrin, s. m. (*Man-drein*) ter. de Tourneur: L'arbre qui tourne, au bout duquel on attache ce qu'on veut tourner. —Chez les Serruriers, poinçon qui sert à percer le fer à chaud.

Manducation, s. f. (*Man-du-ka-cion*) L'action de manger. Il se ne dit qu'en parlant de l'Eucharistie.

Manéage, s. m. Terme de Marine: Travail des Matelots sur un navire pour charger ou décharger les planches, le merrain, le poisson, etc. Il ne leur est point dû de salaire pour ce travail.

Manége, subst. masc. Lieu où l'on exerce les chevaux de selle et où on les dresse à toutes sortes d'airs. —Exercice et travail d'un cheval dans le manége. —Au figuré, manière d'agir adroite et artificieuse.

Manes, subst. m. plur. Nom que les Anciens donnoient aux ames des morts. On le dit toujours au pluriel, même quand il s'agit d'un seul.

Maneuvre. Voyez *Manœuvre.*

Manganèse, s. f. (*Man-ga-nè-ze*) Minéral ferrugineux que l'on emploie pour faire disparoître la couleur verdâtre du verre en fusion.

Mangeable, adj. (*Man-ja-ble*) Qui peut être mangé.

Mangeaille, s. f. (*Man-jâ glie*; en mouillant les *ll.*) Ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques, sur-tout à la volaille et aux oiseaux. —Dans le style plaisant, tout ce qui sert de nourriture à l'homme.

Mangeant, *ante*, adject. (*Man-jan*) Qui mange: *Je l'ai laissée bien buvante et bien mangeante*, se portant fort bien. Il est familier.

Mangeoire, s. f. (*Man-joa-re*) Sorte d'auge qui va le long de l'écurie ou de l'étable dans laquelle on donne à manger aux chevaux, aux bœufs, aux brebis, etc.

Proverb. et figurém. *Tourner le cul à la mangeoire*, faire le contraire de ce qu'on devroit faire pour arriver à son but.

Manger, v. act. (*Man-jé*) Mâcher

et avaler quelque aliment pour se nourrir. —Prendre ses repas. —En ce sens il est neutre : *Il mange à l'auberge.* —En parlant de certaines choses, ronger; détruire : *La rivière a mangé tous ses bords ; la rouille mange le fer, etc.* —On dit fig. dans le même sens, *ses valets, sa maîtresse le mangent* ; le ruinent.

Fig. *Manger les mots* ; ne pas bien prononcer. —*Manger quelqu'un de caresses* ; lui faire de grandes caresses. —*Savoir son pain manger* ; entendre bien ses intérêts. —*Etre à manger, joli à manger* ; être extrêmement joli.

Se manger, v. réc. Se dévorer. —En ter. de Grammaire; se perdre, ne s'écrire, ne se prononcer pas.

Familiér. *Ils se sont mangé le blanc des yeux*, ils se sont querellés fortement.

Mangerie, s. f. Au propre, action de manger. Il n'est guères usité que dans *relever mangerie*, recommencer à manger. —Au fig. exaction, concussion, frais de chicane.

Mangeur, euse, subst. Celui, celle qui mange beaucoup.

Proverb. *Mangeur de charrettes ferrées* ou *de petits enfans* ; fanfaron. —*Mangeur de viandes apprêtées* ; fainéant, qui aime à faire bonne chère sans se donner aucune peine, *ou* qui veut tirer du profit d'une affaire où il n'a pas eu de part. —*Mangeur de crucifix*, ou *d'images* ou *de Saints* ; bigot, faux dévot.

Mangeure, s. f. (*Man-jû-re*) Endroit mangé d'une étoffe, d'un pain.

Mangle ou *Mangue*, s. m. (*Man-gle, Man-ghe*) Arbre d'Afrique et d'Amérique, dont les branches se baissent jusqu'à terre, y prennent racine et forment de nouveaux arbres.

Mangouste, s. f. Animal des Indes, qui à l'extérieur ressemble à la belette.

Maniable, adject. Aisé à mettre en œuvre : *Ce fer, ce cuivre est doux et maniable.* —figurém. et famil. Traitable; doux.

Maniaque, s. m. et f. et adj. (*Mani-a-ke*) Possédé de quelque manie; furieux.

Manicle, s. f. Terme de Tondeur de draps : Instrument qui fait agir les forces.

Manicles, subst. f. pl. Les fers qu'on met aux mains des prisonniers. On dit plus souvent et mieux, *menottes*.

Manichordion, s. m. (*Ma-ni-kor-di-on*) Instrument de Musique à cordes.

Manie, s. f. Altération d'esprit qui va jusqu'à la fureur. —Dans un sens moins odieux, passion portée à l'excès : *Sa manie pour les coquilles, pour les éditions rares, etc.* —Depuis quelque temps il est entré dans la composition de plusieurs mots : *Anglomanie, bibliomanie*, d'où l'on a fait ensuite *Anglomane, Bibliomane, etc.* Tous les mots de ce genre appartiennent au style plaisant ou satyrique.

Manié, ée, part. pass. et adj. Voyez *Manier.* —*Ces mots sont bien* ou *peu maniés*, sont bien ou peu usités.

Maniement, subst. m. (*Ma-ni-man*) Action de manier. —Sorte de mouvement du bras, de la jambe. —Au fig. administration : *Maniement des deniers, des affaires.*

Manier, v. act. (*Ma-ni-é*) Prendre et toucher avec la main. —figur. 1.° Avoir en sa disposition, en son administration : *Manier les deniers publics.* —2.° *Manier les affaires* ; les administrer. — 3.° *Manier les esprits* ; les gouverner avec adresse. — 4.° *Manier un sujet* ; le traiter.

Manier le blé ; le remuer avec la pelle. —*Manier bien une chose* ; s'en bien servir, la bien travailler : *Il manie bien le pinceau, le marbre, le fer, la pâte.* —*Manier à bout*, 1.° en t. de Couvreur, mettre des lattes neuves, et reposer l'ancienne tuile dessus. — 2.° Chez les Paveurs, relever un ancien pavé et le remettre en place.

Manier, s. m. usité seulement dans cette phrase adverbiale : *Au manier* ; en maniant : *Ce drap paroît bon au manier.*

Manière, s. f. Façon; sorte. En ce sens il s'emploie adverb. *En toute manière ; de cette manière ; de la bonne manière.* —Avec les pronoms possessifs, usage, coutume : *C'est sa manière d'agir*, etc. —fam. Il se dit comme *espèce*, de ce qui a l'apparence de la chose dont on parle : *Il vint une manière de Demoiselle, etc.* —En Peinture, façon de composer et de peindre, propre

à chaque Peintre. C'est la même chose que *style* en Littérature. On dit *avoir une belle*, *une grande manière*, imiter savamment la nature ; et *avoir* ou *mettre de la manière*, lorsqu'on sort du ton de la nature, que les contours ne sont pas justes, que le clair obscur est altéré, etc.

Manières, plur. Façon d'agir. Il diffère de *façons*, en ce que les *manières* sont l'expression des mœurs de la Nation; et les *façons* sont une charge des manières ou des manières plus recherchées dans quelques individus.

De manière que..... conjonct. De sorte que.

Par manière de... adv. *Faire une chose par manière d'acquit*, négligemment.

Maniéré, *ée*, adj. Qui a beaucoup d'affectation : *Style*, *Auteur maniéré* ; et en Peinture, *figures*, *draperies maniérées*.

Maniériste, s. m. Peintre qui dans ses ouvrages n'imite pas la belle nature.

Maniette, s. f. Terme d'Imprimeur en toile : Petit morceau de chapeau pour frotter le châssis.

Manifestation, s. f. (*Ma-ni-fès-tacion*) Action par laquelle on manifeste.

Manifeste, adj. Notoire ; évident ; connu de tout le monde.

Manifeste, s. m. Ecrit public par lequel un Souverain rend raison de sa conduite en quelque affaire importante. —Il se dit par extension d'une personne de grande considération, d'un parti ; et alors il signifie *Apologie*.

Manifestement, adv. (*Ma-ni-fes-teman*) Clairement ; évidemment.

Manifester, v. act. (*Ma-ni-fes-té*) Rendre manifeste.

Se manifester, verb. récipr. Se faire connoître.

Manigance, s. f. Intrigue ; emploi de petites manœuvres cachées et artificieuses pour parvenir à quelque fin. Il est familier.

Manigancer, v. a. (*Ma-ni-gan-cé*) Tramer quelque petite ruse. Il est fam.

Maniguette ou *Graine de Paradis*, s. f. (*Ma-ni-ghè-te*) Sorte de graine de Madagascar en Afrique.

Manille, subst. f. (mouillez les *ll*.) ter. du jeu de l'Hombre, du Quadrille et du Tri. C'est en noir le deux, et en rouge le sept de la couleur dans laquelle on joue.

Manioque ou *Manioc*, s. m. (*Mani-o-ke*) Arbrisseau d'Amérique : Sa racine sert à faire la cassave.

Manipulaire, s. m. (*Ma-ni-pu-lè-re*) Chez les anciens Romains, chef d'une petite troupe de gens de guerre.

Manipulation, s. f. (*Ma-ni-pu-lacion*) Manière d'opérer en Chirurgie et en plusieurs Arts.

Manipule, subst. m. Sorte de petite étole que le Prêtre, le Diacre et le Soudiacre portent au bras gauche, dans la célébration de la Messe. —Chez les anciens Romains, compagnie de Soldats.

Manique, s. f. (*Ma-ni-que*) Morceau de cuir, etc. dont certains Ouvriers se couvrent la paume de la main ou le bras, afin de travailler plus commodément.

Maniveau, s. m. (*Ma-ni-vô*, s. d.) Sorte de petit panier plat fait d'osier : *Un maniveau d'éperlans*.

Manivelle, subst. f. (*Ma-ni-vè-le*) Piéce de fer ou de bois, placée à l'extrémité d'un arbre ou essieu, et qui sert à le faire tourner. —En termes d'Imprimerie, se dit d'un morceau de bois creux et arrondi placé à la partie de la broche qui sert à faire rouler le train d'une presse.

Manne, s. f. (*Mâ-ne*) Espèce de suc congelé qui se recueille en quelques pays sur les feuilles de certains arbres. C'est une drogue purgative. —Nourriture que Dieu fit tomber du Ciel pour nourrir les Israélites dans le Désert. —fig. *La manne céleste* ; la grace, la parole de Dieu. —fig. et fam. Production de la terre fort abondante dans un pays, et qui sert à nourrir un grand nombre de personnes.

Manne, subst. f. (*Ma-ne*) Sorte de panier grand et plat avec des anses à chaque bout. —Ouvrage de Vannier en forme de berceau où l'on met coucher un enfant.

Mannequin, subst. m. (*Ma-ne-kein*) Panier long et étroit dans lequel on apporte des fruits, etc. au marché. —Figure d'homme à l'usage des Peintres et des Sculpteurs, et dont les jointures

sont faites de manière à lui pouvoir donner l'attitude qu'on désire.

Cette figure sent le mannequin, elle n'a pas été étudiée sur la nature. — *Draperies mannequinées*, disposées avec affectation.

Mannequinage, subst. m. (*Ma-ne-ki-na-je*) La sculpture qu'on emploie dans les édifices.

Manœuvre, subst. m. (*Ma-neû-vre*) Il signifie proprement celui qui travaille de ses mains, mais on ne s'en sert qu'en parlant d'un Aide à Maçon.

Manœuvre, s. f. Tous les cordages qui servent à manier les voiles et à faire les autres services du vaisseau. —L'usage et la manière de se servir de ces cordages : *Il entend bien la manœuvre ; il changea de manœuvre.* —Par extension, les mouvemens qu'on fait à la guerre. — fig. Conduite dans les affaires du monde.

Manœuvrer, v. n. (*Ma-neu-vré*) En termes de Marine, faire la manœuvre. Dans ce sens on dit aussi activement, *manœuvrer les voiles.* —En parlant des troupes, exécuter certains mouvemens. —Au fig. employer des moyens pour réussir dans une affaire.

Manœuvrier, s. m. (*Ma-neu-vrié*) Matelot qui manœuvre.

Manoir, s. m. (*Ma-noar*) Demeure ; maison. Il n'est plus en usage qu'au Palais et en Poésie : *Le sombre manoir*, l'Enfer.

Manouvrier, s. m. (*Ma-nou-vrié*) Ouvrier qui travaille de ses mains et à la journée.

Manque, s. m. (*Man-ke*) Défaut, en parlant des choses : *Manque de foi, de parole, d'argent.*

De manque, adv. De moins : *Il a trouvé dans ce sac de mille francs dix écus de manque.* —*Manque de*, adv. Faute de : *Il n'a pu le faire manque d'argent, d'amis. Faute de* est plus usité.

Manquement, s. m. (*Man-ke-man*) Faute d'omission par laquelle on manque de faire ce qu'on doit. —Défaut : *Manquement de foi, de parole, de respect.*

Manquer, v. a. (*Man-ké*) Laisser échapper : *Manquer une belle occasion ; manquer son coup.* —Ne pas trouver : *Manquer un homme ; nous l'avons manqué d'une heure.*

Manquer une perdrix, un lièvre, etc. les tirer et ne les pas tuer. —*Manquer des voleurs qu'on cherchoit*, ne les pas prendre. —Proverb. *La manquer belle ;* échapper à un grand danger.

Manquer, v. n. Faillir, tomber en faute ; les Gascons disent *se manquer.* —Ne pas prendre feu, en parlant d'un fusil, etc. —Défaillir : *Les jambes, le cœur, les forces lui manquent. Le pied lui a manqué* ; il a glissé. —Tomber ; périr : *Cette maison manque par les fondemens ; ce cheval manque par les jambes ;* et sans régime, *si cet homme vient à manquer, sa famille est ruinée.* —*Manquer de...* 1.° Avoir faute de... *Manquer de cœur, d'esprit ; il manque d'argent* ou *l'argent lui manque ; il ne manque pas de vanité ;* il a de la vanité. *Manquer de parole* ; ne pas tenir sa parole. —2.° Omettre ; oublier de... *Je ne manquerai pas de vous avertir.* —3.° Faillir ; penser ; être sur le point de... *Il a manqué de tomber.* —*Manquer à...* ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose : *Il a manqué à son ami.* En ce sens on dit *se manquer à soi-même ;* manquer à ce que l'on se doit ; se faire tort.

Mansarde, s. f. Toit de bâtiment de l'invention de l'Architecte *Mansard*, dont le comble est presque plat et les côtés presque à plomb. —Logement au comble d'une maison, qui prend du jour sur le toit.

Mansféni, s. m. Oiseau de proie des Antilles ; la chair en est excellente.

Mansuétude, s. f. Vertu qui rend doux, traitable et facile. Il est peu usité.

Mante, s. f. Grand voile de deuil que portent les Dames dans certaines cérémonies. —Sorte d'habit de Religieuse dans quelques Monastères. — Espèce de couverture faite de grosse laine.

Manteau, s. m. (*Man-tô*, s. d.) Vêtement fort ample, qu'on porte par dessus l'habit ou la robe. Il y en a de différentes formes et longueurs. — fig. Prétexte dont on se couvre ; déguisement ; apparence trompeuse, etc. — Partie de la cheminée qui couvre la

hotte et qui sert de chapeau au foyer. —En t. de Blason, fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu. —En Fauconnerie, couleur des plumes des oiseaux de proie.

Manteau de lit ou *de nuit*; espèce de manteau fort court pour la chambre et pour le lit. —*Vendre une chose sous le manteau*, en cachette. —Proverbial. *Garder les manteaux*. Voyez *Garder*.

Mantelé, ée, adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux qui ont un mantelet dont il faut spécifier l'émail.

Mantelet, s. m. (*Man-te-lè*) Espèce de manteau violet que les Evêques portent en certaines occasions. —Petit manteau dont les femmes se couvrent les épaules. —Couverture de grosses planches qu'on met contre une muraille lorsqu'on la veut saper ou miner. —Piéce de cuir qui s'abat sur la portière des carrosses.

Manteline, s. f. Manteau que portent les femmes à la campagne.

Mantelure, subst. f. Poil du dos d'un chien lorsqu'il est d'une autre couleur que celui des autres parties du corps.

Mantille, subst. f. (mouillez les *ll.*) Sorte de mantelet sans coqueluchon.

Mantonnet, subst. m. (*Man-to-nè*) ter. d'Artisan: Petite piéce de bois ou de fer avec un cran pour soutenir et arrêter quelque chose.

Manture, s. f. Terme de Marine: Grand coup de mer; agitation violente des vagues.

Manuel, subst. m. Sorte de livre de prières ou d'instructions abrégées. —Livre qu'on peut porter à la main.

Manuel, elle, adj. Qui se fait avec la main: *Ouvrage, travail manuel. Distribution manuelle*; ce que les Chanoines reçoivent pour assister à certains offices ou services particuliers.

Manuelle, s. f. (*Ma-nu-è-le*) t. de Marine: Barre de fer jointe par une boucle à la barre du gouvernail.

Manuellement, adv. (*Ma-nu-è-le-man*) De la main à la main.

Manufacture, s. f. Fabrication de certains ouvrages qui se font à la main. —Lieu où on les fabrique.

Manufacturer, v. act. (*Ma-nu-fac-tu-ré*) Fabriquer. Celui-ci est plus usité.

Manufacturier, s. m. (*Ma-nu-fac-tu-rié*) Celui qui fait fabriquer, qui est le maître d'une manufacture; fabriquant. —Ouvrier qui travaille dans une manufacture.

Manumission, s. f. Action de donner la liberté à un esclave. —Affranchissement des gens de main-morte.

Manuscrit, ite, adj. Ecrit à la main: *Ouvrage manuscrit*. —Il est aussi subst. masculin: *Il y a dans cette bibliothèque beaucoup de manuscrits*.

Manutention, s. f. (*Ma-nu-tan-cion*) Action de maintenir: *La manutention des lois, des priviléges, de la discipline*.

Mappemonde, s. f. (*Ma-pe-mon-de*) Carte Géographique qui représente les deux hémisphères.

Maque, et suivant l'*Acad. Macque*, subst. f. (*Ma-ke*) Instrument propre à briser le chanvre.

Maquer, v. act. (*Ma-ké*) Briser avec la maque. L'*Acad.* écrit *Macquer*.

Maquereau, s. m. (*Ma-ke-rô*, s. d.) Sorte de poisson de mer. —Au pluriel, taches aux jambes pour s'être chauffé de trop près.

Maquereau, elle, substant. Terme déshonnête: Celui, celle qui débauche et prostitue des femmes et des filles.

Maquerellage, subst. m. Métier de prostituer et de débaucher des femmes. C'est un terme malhonnête.

Maquignon, s. m. (*Ma-ki-gnion*; mouillez *gn.*) Marchand de chevaux. —figur. et famil. Celui qui s'intrigue pour faire traiter des offices, des charges, des mariages.

Maquignonnage, subst. m. (*Ma-ki-gnio-na-je*) Métier de maquignon; art de faire paroître les chevaux meilleurs qu'ils ne sont, etc. —figur. et famil. *Intrigue, négociation pour des charges, des mariages, etc.*

Maquignonner, verb. act. (*Ma-ki-gnio-né*) User d'artifice pour faire paroître un cheval meilleur qu'il n'est, à dessein de s'en défaire. —figurém. et famil. S'intriguer pour faire vendre des charges, etc.

Maquilleur, s. m. (mouillez les *ll.*) Bateau pour la pêche des maquereaux.

Marabout, subst. m. (*Ma-ra-bou*) Prêtre Mahométan qui dessert une

mosquée. —Sorte de coquemar. — Voile de galère qu'on ne met qu'en beau temps.

Maraboutin, s. m. (*Ma-ra-bou-tein*) La principale voile du grand mât des galères.

Maraîcher ou *marager*, s. m. (*Ma-rê-ché*, *ma-ra-jé*) Jardinier qui cultive, qui fait valoir un marais.

Marais, subst. m. (*Ma-rê*) Eau qui croupit en certains lieux et se dessèche souvent l'été. —A Paris, terroir près des fossés ou le long de la rivière, et où l'on cultive des herbages, des légumes, etc.

Marais salans, où l'on fait venir de l'eau de la mer pour faire du sel. —Proverbial. *Se sauver par les marais*; se tirer d'embarras par de mauvaises raisons.

Marasme, subst. m. Consomption; maigreur extrême.

Marâtre, subst. f. Belle-mère qui maltraite les enfans d'un premier lit. —Mère cruelle et dénaturée.

Maraud, *aude*, substant. (*Ma-rô*, *rô-de*) ter. de mépris : Coquin; fripon.

Maraude, s. f. (*Ma-rô-de*) Petite guerre qui se fait par des soldats qui se dérobent du camp et qui vont piller.

Marauder, v. neut. (*Ma-rô-dé*, d.) Aller en maraude.

Maraudeur, s. m. Celui qui maraude.

Maravédis, s. m. Petite monnoie de cuivre en Espagne.

Marbre, s. m. Sorte de pierre dure et luisante : *Marbre statuaire*, celui qu'on emploie à faire des statues. —Dans l'Imprimerie, pierre enchâssée dans le coffre de la presse, et sur laquelle on pose une forme. —Pierre qui sert à broyer des drogues et des couleurs.

Figurém. *Il est de marbre*; c'est un homme dur et froid. —fig. et famil. *Rester comme un marbre*, interdit, immobile.

La Table de Marbre; autrefois, les Juridictions de la Connétablie, de l'Amirauté, et des Eaux et Forêts.

Marbré, *ée*, part. p. de *Marbrer*, et adj. Peint, travaillé, etc. en façon de marbre : *Papier marbré*, *étoffes marbrées*.

Marbrer, v. act. (*Mar-bré*) Imiter par la peinture, etc. la disposition des couleurs du marbre.

Marbreur, s. m. Celui qui marbre du papier.

Marbrier, s. m. (*Mar-brié*) Ouvrier qui tire le marbre de la carrière. — Celui qui le façonne et qui en fait divers ouvrages. —Celui qui fait faire ces ouvrages et qui les vend.

Marbrière, s. f. Carrière d'où l'on tire le marbre.

Marbrure, s. f. Imitation du marbre sur du papier ou sur la couverture d'un livre.

Marc, s. m. (*Mar*; le *c* ne se prononce que dans *Marc*, nom de saint et d'homme.) Ce qui reste de plus grossier de quelque fruit ou herbe qu'on a pressés, du café ou autre substance qu'on a fait bouillir, etc. —Ce qu'on pressure à la fois de raisins ou de pommes. —Poids qui contient huit onces.

Poids de marc; celui où la livre a deux marcs ou 16 onces, à la différence du poids de table où la livre n'a que 12 onces, et d'autres poids où elle en a 14, etc. —*Etre payé au marc la livre*, au sou la livre, au prorata de ce qui est dû à chaque créancier.

Marcaige, s. m. (*Mar-kè-je*) Droit perçu sur le poisson de mer.

Marcassin, s. m. (*Mar-ka-cein*) Le petit de la laie.

Marcassite, s. f. Pierre métallique dont il y a beaucoup d'espèces.

Marchand, *ande*, subst. (*Mar-chan*, *an-de*) Celui ou celle qui trafique de quelque marchandise que ce soit. Voyez *Négociant*. —Celui ou celle qui achète.

Proverb. 1.° *La foire sera bonne, les Marchands s'assemblent*. Voy. *Foire*. —2.° *N'être pas bon marchand d'une chose*; n'y pas trouver son compte. —3.° *Il n'a pas voulu suivre mon conseil, il s'en trouvera mauvais marchand*, il lui en arrivera quelque malheur.

Marchand, *ande*, adj. En parlant des lieux où il se fait un grand trafic : *Cette ville est fort marchande*. —En parlant des choses, qui a les qualités

prescrites pour être vendu : *Ce bled est marchand.*

Place marchande, commode pour bien vendre. — fig. et famil. *Se mettre en place marchande*, en lieu public, exposé à la vue du monde. — *La rivière est marchande*, est navigable. — *Vaisseau marchand*, qui n'est destiné qu'à porter des marchandises.

Marchander, v. act. (*Mar-chan-dé*) Demander le prix d'une chose ; essayer d'en convenir avec le marchand et d'en faire rabattre : *Il a marchandé ce drap, ce cheval*, et neutralement *il a marchandé sou à sou.* — fig. 1.° Hésiter ; balancer. Il se dit toujours avec la négative : *Il l'a fait sans marchander ; il ne marchande pas* ; il agit, il parle ouvertement. — 2.° Avec les personnes pour régime, ne pas épargner : *On n'a point marchandé ce fripon.* Il est fam.

Marchandise, s. f. (*Mar-chan-di-ze*) Chose dont on trafique. — Le trafic même : *Faire marchandise ; aller en marchandise.*

Proverb. 1.° *Faire valoir sa marchandise*, ce qu'on a ou ce qu'on dit, vanter son mérite. — 2.° *Faire métier et marchandise d'une chose*, la faire souvent. — 3.° *Moitié guerre, moitié marchandise* ; moitié de gré, moitié de force.

Marche, subst. f. Autrefois frontière d'un Etat. On dit encore *Marche Trévisane, d'Ancone, de Brandebourg, de Limosin, etc.* — Mouvement, pas de celui qui marche. — Traite, chemin qu'on fait d'un lieu à un autre : *Il y a six jours de marche de Lyon à Paris.* — Procession ou cérémonie solennelle : *L'Evêque, le Gouverneur fermoit la marche.* — Air de Musique qui caractérise la marche des Troupes. — Au jeu des Echecs, le mouvement que peuvent faire les piéces. — Degré d'escalier ou d'autel.

Faire une marche forcée, faire plus de chemin que de coutume. — *Faire une fausse marche*, feindre d'aller d'un côté et tourner d'un autre. — fig. *Cacher sa marche*, les mesures qu'on prend.

Marché, s. m. Lieu public où l'on vend toute sorte de denrées. — La vente de ce qui se débite dans le marché : *Le marché a été bon aujourd'hui.* — L'assemblée de ceux qui vendent et achètent dans ce lieu. — Prix, conditions auxquels on achète une chose : *Tenir, rompre le marché. Bon, grand marché*, vil prix.

Proverb. 1.° *Mettre le marché à la main à quelqu'un*, lui témoigner qu'on est prêt à rompre l'engagement qu'on a avec lui, ou le défier au combat sur quelque contestation. — 2.° *Il le payera plus cher qu'au marché* ; il se repentira, il se trouvera mal de ce qu'il a fait. — figur. et famil. *Avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout. — figur. *Aller* ou *courir sur le marché de quelqu'un* ; entreprendre sur ce qu'un autre a ménagé pour soi. — On dit d'une chose qu'on a eue à fort bon marché, que *c'est marché donné*, et d'un achat avantageux, que *c'est un marché d'or.*

Par dessus le marché, adv. Outre cela ; en outre. Il est familier.

Marchepied, s. m. (*Mar-che-pié*) Marche ou banquette sur laquelle on pose les pieds.

Marcher, v. neut. (*Mar-ché*) Aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds. — Etre en marche, de quelque manière que ce soit : *L'armée, l'artillerie marche.* — Aller suivant un certain ordre : *Le supérieur marche avant l'inférieur.* — *Marcher sur...* mettre le pied sur quelque chose.

Fig. et fam. *Il ne faut pas lui marcher sur le pied* ; il est dangereux de le choquer. — *Marcher droit* ; faire bien son devoir. — *Marcher entre des précipices* ; se trouver dans des conjonctures difficiles et périlleuses. — *Cette affaire ne marche point* ; n'avance point. — *Elle marche toute seule* ; on n'a pas besoin de soins, de sollicitations pour la faire réussir. — *Ce poëme, ce discours marchent bien* ; ils sont bien suivis, l'ordre, l'arrangement en est bon. — *Marcher à grands pas aux dignités* ; donner à croire qu'on y parviendra bientôt. — *Marcher à tâtons dans une affaire* ; agir sans avoir les lumières nécessaires pour s'y bien conduire. — *Marcher sur les pas, sur les traces de....* imiter. — *Cette fille marche sur les talons de sa mère*, est d'âge à être établie ; *sur les*

talons de sa sœur aînée, la suit de fort près. —*Ce Régiment marche*, fait la campagne.

Marcher, v. a. *Marcher l'étoffe d'un chapeau*; la manier soit à froid soit à chaud.

Marcher, s. m. La manière dont on marche : *Je l'ai reconnu à son marcher.*

Marcheur, *euse*, subst. Celui ou celle qui marche bien ou mal.

Marcotte, s. f. (*Mar-ko-te*) Branche de vigne, de figuier, etc. qu'on met en terre, afin qu'elle y prenne racine. —Par extension, rejeton d'œillet, etc. que l'on couche en terre, pour lui faire prendre racine, et qu'on sépare ensuite de la plante.

Marcotter, verb. act. (*Mar-ko-té*) Coucher des branches ou des rejetons en terre pour leur faire prendre racine.

Mardelle, s. f. Voyez *Margelle.*

Mardi, s. m. Le troisième jour de la semaine. —*Mardi-gras*, le dernier des jours du carnaval.

Mare, s. f. Amas d'eau dormante. —Espèce de houe de Vigneron.

Maréage, s. m. Terme de Marine : Convention entre le maître d'un vaisseau et les Matelots pour le service du vaisseau pendant le voyage.

Marécage, s. m. Terres humides et bourbeuses, comme le sont les marais.

Marécageux, *euse*, adject. (*Ma-ré-ka-jeû*, *eû-ze*) Plein de marécage. —Humide ; qui sent le marécage : *Air marécageux ; ces oiseaux ont un goût marécageux.*

Maréchal, subst. m. Titre de divers Officiers militaires. —Artisan qui ferre les chevaux, et qui les panse quand ils sont malades. On dit quelquefois *Maréchal ferrant.*

Maréchaussée, s. f. (*Ma-ré-chô-cé-e*, d.) Compagnie de gens à cheval, établie pour veiller à la sûreté publique. Aujourd'hui, *Gendarmerie nationale.* —Sorte de Juridiction. Voyez *Connétablie.*

Marée, subst. f. Poisson de mer. —Proverbial *Arriver comme marée en carême*, fort à propos. —Flux et reflux de la mer : *Haute marée*, *basse marée.*

Prendre la marée, prendre le temps que la marée est favorable pour entrer dans un port ou pour en sortir. —fig. et famil. 1.° *Avoir vent et marée*, avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. —2.° *Aller contre vent et marée*, avoir toutes choses contraires.

Marer, v. act. (*Ma-ré*) Labourer la terre avec la mare ou la houe.

Marfil ou *morfil*, subst. m. Dents d'éléphant non débitées. On les appelle *Ivoire*, quand elles sont en morceaux ou façonnées.

Margajat, subst. m. (*Mar-ga-ja*) ter. de mépris et famil. Petit garçon.

Marganitique ou *morganitique*, (*Acad.*) ou *Marganatique* (*Trév.*) adj. Il se dit en Allemagne, du mariage d'un homme avec une femme d'une condition fort inférieure.

Marge, s. f. Le blanc qui est autour d'une page imprimée ou manuscrite. On dit adverbialement *en marge* ou *à la marge.*

Figur. et famil. *Avoir de la marge*, avoir du temps et des moyens de reste pour exécuter quelque chose.

Margelle et autrefois *Mardelle*, s. f. (*Mar-jè-le*, *dè-le*) Pierre qui borde le tour d'un puits.

Marger, v. act. (*Mar-jé*) Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

Marginal, *ale*, adj. Qui est à la marge : *Notes marginales.*

Margotter, v. neut. (*Mar-go-té*) Il se dit d'un certain cri enroué que font les cailles avant que de chanter.

Margouillis, s. m. (*Mar-gou-gli* ; mouillez les *ll.*) Gâchis plein d'ordures : *Mettre le pied dans le margouillis.* Il se dit au propre et au figuré.

Margrave, s. m. Nom de dignité de quelques Princes souverains d'Allemagne.

Margraviat, s. m. Etat, dignité d'un Margrave.

Marguerite, s. f. (*Mar-ghe-ri-te*) Sorte de petite fleur rouge et blanche qui fleurit en Mai.

La reine Marguerite, plante apportée d'Amérique, dont la fleur fait en automne le principal ornement de nos jardins.

Proverbial. *Il ne faut pas jeter les marguerites devant les pourceaux* ; dans l'Ecriture

l'Écriture sainte, il ne faut pas publier les choses sacrées devant les profanes; et dans le discours ordinaire, il ne faut pas débiter des choses rares et curieuses devant les ignorans. Dans cette expression, le mot *Marguerite* est pris pour *perle*, du Latin *Margarita*.

Marguillerie, s. f. (*Mar-ghi-gle-ri-e*; mouillez les *ll*.) Charge de Marguillier. Il est peu usité.

Marguillier, s. m. (*Mar-ghi-glié*) Celui qui a le soin de tout ce qui regarde la Fabrique et l'Œuvre d'une Paroisse.

Mari, s. m. Celui qui est joint à une femme par le lien conjugal. Ce mot convient mieux dans la conversation, et celui d'*époux* dans le haut style.

Mariable, adj. Qui est en âge d'être marié ou mariée.

Mariage, s. m. Union d'un homme et d'une femme par le lien conjugal. C'est un des Sacremens de l'Église. —Solennité des noces : *Assister à un mariage*. —Dot de la mariée ; le bien qu'un père donne à son fils en le mariant : *Il a mangé le mariage de sa femme et le sien.*

Mariage de conscience, celui où les formalités et les cérémonies de l'Eglise n'ont été observées que secrétement. —Proverb *Mariage de Jean des Vignes* ou *mariage en détrempe*, commerce criminel sous quelque apparence de mariage.

Marié, ée, subst. Celui ou celle qui vient d'être marié : *Les nouveaux mariés.*

Marier, v. act. (*Ma-ri-é*) Joindre par mariage. — figur. Joindre, unir, allier.

Fille bonne à marier, dans l'âge d'être mariée.

Se marier, v. réc. Prendre femme ; prendre un mari ; épouser

Marieur, euse, subst. Faiseur, faiseuse de mariage. Il est familier.

Marin, ine, adj. (*Ma-rein, ri-ne*) Qui est de mer : *Monstre marin*. —Qui sert pour la mer : *Carte marine.*

Marin, s. m. Homme de mer.

Marinade, s. f. Friture de viande marinée : *Poulets à la* (*ou en*) *marinade*.

Marine, s. f. Science de la Navigation sur mer : *Il entend parfaitement la marine.* —Ce qui concerne cette sorte de Navigation : *Officier, Intendant de marine.* —Le corps des Officiers, troupes, matelots et même les vaisseaux : *La marine de France, d'Angleterre.* —Le goût, l'odeur de la mer : *Cela sent la marine.* —Plage ; côte de mer : *Se promener sur la marine* (*Acad.*) —Tableau qui représente un port de mer ou quelque vue de la mer.

Mariné, ée, part. p. et adj. Voyez *Mariner*. —Altéré, gâté pour avoir été trop long temps sur mer : *Ce thé est mariné.* —En ter. de Blason, qui a une queue de poisson.

Mariner, v. act. (*Ma-ri-né*) Faire cuire du poisson, et l'assaisonner de manière qu'il puisse se conserver long-temps. —Assaisonner de certaines viandes, en sorte qu'elles soient mangeables sur le champ.

Maringouin, s. m. (*Ma-rein-gouein*) Moucheron d'Amérique et d'Afrique, qui ressemble au cousin.

Marinier, s. m. (*Ma-ri-nié*) Celui qui conduit quelque petit bâtiment sur les grandes rivières. —En Poésie et dans la Prose poétique ; homme de mer. —On dit adjectivement *Officiers mariniers*, bas-Officiers qui servent à la manœuvre d'un vaisseau.

Marionnette, s. f. (*Ma-ri-o-nè-te*) Petite figure en plein relief qu'on fait remuer, gesticuler par artifice, par ressort. — figur. et famil. Femme fort petite ; personne qui gesticule beaucoup et fait des singeries.

Marital, ale, adj. Qui appartient au mari.

Maritalement, adv. (*Ma-ri-ta-le-man*) En mari ; comme doit faire un mari.

Maritime, adj. Qui est auprès de la mer

Les forces maritimes, les forces de mer. —*Exploits maritimes*, batailles navales.

Marjolaine, s. f. (*Mar-jo-lè-ne*) Sorte d'herbe aromatique.

Marjolet, s. m. (*Mar-jo-lè*) Petit fat qui fait l'entendu : *Voilà un plaisant marjolet !* Il est populaire.

Marmaille, s. f. (*Mar-mâ-glie*; mouillez les *ll.*) Nombre de petits enfans. Il est familier.

Marmelade, s. f. Sorte de confiture de fruits presque réduits en bouillie: *Ces pommes sont en marmelade*, trop cuites et presque en bouillie.

Marmenteaux, adj. pl. (*Mar-man-tô*) ter. d'Eaux et Forêts. Il se dit des bois qu'on n'abat point et qui servent à la décoration d'une terre.

Marmite, s. f. Vaisseau de métal, avec pieds où l'on fait bouillir les viandes.

Fam. *Ecumeur de marmite*; Parasite. —*Nez fait en pied de marmite*; large par le bas et retroussé.

Marmiteux, *euse*, adject. et subst. Pauvre; qui est à plaindre, soit du côté de la fortune, soit du côté de la santé: *Il est tout marmiteux*, *il fait le marmiteux*. Il est vieux et n'a plus d'usage que dans le style marotique.

Marmiton, s. m. Valet de cuisine.

Marmonner, v. act. et neut. (*Mar-mo-né*) Murmurer tout bas. Il est pop.

Marmot, s. m. (*Mar-mo*) Espèce de gros singe à longue queue. —Petite figure laide et mal-faite. —Petit écolier; petit garçon. En ce dernier sens on dit au féminin d'une petite fille, *une marmote*.

Figur. et famil. *Croquer le marmot*, attendre long-temps.

Marmotte, subst. f. (*Mar-mo-te*) Animal de la grandeur d'un chat, qui est commun dans les montagnes de Dauphiné et de Savoie, et qui dort durant l'hiver.

Marmotter, v. act. (*Mar-mo-té*) Parler entre ses dents. Il est familier.

Marmouset, s. m. (*Mar-mou-zè*) Sorte de petite figure grotesque et mal-faite, qui a quelque air d'homme ou de femme. —Par dérision; petit garçon, petit homme mal-fait.

Marne, s. f. Sorte de terre propre à engraisser les champs.

Marner, v. act. (*Mar-né*) Mettre de la marne sur la terre qu'on cultive.

Marner, v. neut. *La mer marne*, se retire et découvre des terres qu'elle couvroit auparavant.

Marneron, s. m. Ouvrier qui travaille aux marnières.

Marnière, s. f. Lieu d'où l'on tire de la marne.

Marotique, adject. (*Ma-ro-ti-ke*) Imité de Clément Marot, Poëte célèbre du temps de François I. *Style marotique*, *Epître marotique*.

Marotte, s. f. (*Ma-ro-te*) Sorte de sceptre surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré, et que portoient autrefois ceux qui faisoient le personnage de foux. C'est le symbole de la folie. —figur. et fam. Objet de quelque passion déréglée: *Chacun a sa marotte*.

Marouchin, s. m. (*Ma-rou-chein*) Pastel de mauvaise qualité.

Maroufle, s. m. Fripon; mal-honnête homme. C'est un terme de mépris bas et populaire.

Maroufle, s. f. Sorte de colle.

Maroufler, v. act. (*Ma-rou-flé*) Appliquer une toile sur du bois, de la pierre ou du plâtre, avec la colle nommée *maroufle*.

Marquante, adj. f. (*Mar-kan-te*) A certains jeux on appelle *cartes marquantes*, celles qui produisent des points à celui qui les a.

Marque, s. f. (*Mar-ke*) En général, ce qui sert à désigner, à distinguer. —Empreinte: *La marque de l'Orfèvre, etc.* —Instrument avec lequel on fait cette empreinte. —Impression; trace: *Il porte encore les marques de ses blessures.* —Tache, signe qu'un animal apporte en naissant. On le dit aussi des personnes. —Ornement qui distingue: *Marques d'honneur*; *homme de marque*, de distinction. On dit dans un sens opposé, *marque d'infamie*, ce qui fait connoître l'infamie de quelqu'un. —Ce qu'on emploie pour se ressouvenir de quelque chose: *Faire une marque à un livre.* —Chiffre ou figure que les Ouvriers et les Marchands mettent à leurs ouvrages, à leurs marchandises. —Jetons, fiches, etc. qui servent dans certains jeux à marquer les points. —Indice; signe. —Présage. —Preuve; témoignage. En ce sens on dit famil. *une marque* (ou sans article) *marque que j'ai fait cela*, *c'est que*...

Marqué, *ée*, part. p. et adj. Voyez

Marquer. —*Etre marqué*; avoir au visage ou au corps une marque qui rend difforme. — fam. *Marqué au B*; Borgne, boiteux, bossu. —*Cet enfant est né marqué*; il a apporté en naissant quelque marque, quelque signe. — *Cheval marqué en tête*, qui a l'étoile ou la pelote au front. — figur. *Homme marqué*, noté; qui a fait quelque faute qui a éclaté. *Noté* est plus noble et plus usité. —*Papier, parchemin marqué*, qui a l'empreinte du timbre pour servir aux actes publics, etc. — fig. *Marqué au coin de*... marqué au bon coin. Voyez *Coin*.

Marquer, v. act. (*Mar-ké*) Mettre une empreinte: *Marquer de la vaisselle, des moutons.* —Faire impression par quelque coup: *On l'a marqué au visage.* —Laisser des traces, des vestiges: *Il a marqué son passage par*... —Mettre une marque pour faire souvenir. — Indiquer —Spécifier, designer ce qu'on veut: *Je lui ai marqué ce qu'il doit faire*; et neutralement, *Je lui marquai qu'il eût à venir, etc.* —Désigner pour une place, pour un emploi, etc. —Témoigner; donner des marques. —Prouver.

Marquer, v. neut. *Cette allée commence à marquer*; les arbres commencent à bien pousser. — Un cheval *marque* encore, lorsqu'on peut connoître aux marques des dents l'âge qu'il a: *Il ne marque plus*, quand ces marques cessent de paroître. —*Ce cadran marque* ou *ne marque pas*; le soleil y donne encore ou n'y donne plus. —fig. *Cet ouvrage marque*, fait sensation dans le public, etc.

Marqueté, ée, part p. de *Marqueter*, et adj. Semé de petites taches. —*Ouvrage marqueté*, ouvrage de marqueterie.

Marqueter, verb. act. (*Mar-ke-té*) Marquer de plusieurs taches.

Marqueterie, s. f. (*Mar-ke-te-ri-e*) Ouvrage de piéces de rapport de diverses couleurs.

• *Marquette*, s. f. (*Mar-kè-te*) Pain de cire vierge.

Marqueur, s. m. (*Mar-keur*) Celui qui marque: *Marqueur de cuirs, de draps.* —Au jeu de Paume; celui qui compte le jeu et marque les chasses.

Marquis, s. m. (*Mar-ki*) Autrefois, Officier préposé à la garde des marches ou frontières d'un Etat.—Aujourd'hui, titre de dignité, de distinction en divers pays.

Marquisat, subst. m. (*Mar-ki-za*) Terre de Marquis. —Titre de Marquis.

Marquise, s. f. (*Mar-ki-ze*) Femme d'un Marquis. —Celle qui possède en fief un Marquisat. —Tente de toile qu'un Officier fait tendre par-dessus sa tente. —Espèce de poire. —Sorte de fusée volante.

Marraine, s. f. (*Mâ-rê-ne*; *r* forte.) Celle qui tient un enfant sur les fonts de Baptême.

Marri, ie, adj. (*Mâ-ri*; *r* forte.) Fâché. Il vieillit.

Marron, s. m. (*Mâ-ron*; *r* forte.) Espèce de grosse châtaigne, très-bonne au goût. —Au plur. grosses boucles: *Cheveux frisés en marrons.* —En termes d'Imprimerie; ouvrage imprimé furtivement. —En ter. de Guerre; piéce de cuivre sur laquelle sont gravées les heures auxquelles les Officiers doivent faire leurs rondes. —Chez les Artificiers, petard de figure cubique.

Nègre marron, fugitif qui s'est retiré dans les bois pour y vivre en liberté. C'est un mot des Colonies. On le dit aussi des animaux devenus sauvages: *Cochon marron.*

Marron d'Inde, fruit du marronnier d'Inde.

Marronner, verb. act. (*Mâ-ro-né*; *r* forte.) Friser des cheveux en *marrons*, en grosses boucles.

Marronnier, subst. m. (*Mâ-ro-nié*; *r* forte.) Arbre qui porte les marrons.

Marronnier d'Inde; grand et bel arbre dont le fruit qui ressemble à la châtaigne est très-âcre et très-amer. On dit absolument *un marronnier.*

Marroquin, subst. m. (*Mâ-ro-kein*; *r* forte.) Peau de chèvre ou de bouc passée en confit ou en galles, que le Corroyeur travaille ensuite.

Marroquiner, v. act. (*Mâ-ro-ki-né*; *r* forte.) Façonner du veau en guise de marroquin.

Marroquinerie, s. f. (*Mâ-ro-ki-ne-ri-e*; *r* forte.) Art et ouvrage de Marroquinier.

Marroquinier, s. m. (*Mâ-ro-ki-nié*; *r* forte.) Ouvrier qui façonne des peaux en marroquin.

Marrube, s. m. (*Mâ-ru-be*; *r* forte.) Plante. Il y en a de deux espèces; le blanc est bon contre la toux, l'asthme humoral, etc. Le noir appliqué extérieurement résout les tumeurs, guérit les ulcères, etc. il a une odeur fétide.

Marrubiastre ou *Faux marrube*, s. m. Plante labiée; elle est détersive et vulnéraire.

Mars, s. m. (on prononce l'*s*.) Le troisième mois de l'année. —Nom du Dieu de la Guerre, selon les Poètes. —Nom d'une des sept Planètes. —Au figuré, grand Guerrier. —En ter. de Chimie, le fer. —En Poésie, *les travaux*, *le métier de Mars*; les travaux, le métier de la guerre.

Les mars, les menus grains qu'on sème au mois de Mars, comme les orges, les avoines, etc.

Marsèche, s. f. Orge, en plusieurs provinces.

Marsouin, subst. m. (*Mar-souein*) Gros poisson de mer qu'on croit être le même que celui appelé anciennement *Dauphin*. On le nomme en quelques endroits *Pourceau de mer*. —Par injure, *gros* ou *vilain marsouin*, homme laid et mal bâti.

Martagon, subst. m. Espèce de lis sauvage.

Marteau, s. m. (*Ma-rôt*, s. d.) Outil de fer avec un manche, qui sert à cogner, à battre, à forger. On a dit autrefois *martel*, et de là l'expression proverb. *Mettre martel en tête*, donner de la jalousie, de l'inquiétude. —Heurtoir: *Marteau de porte*, *d'horloge*.

Proverb. *Graisser le marteau*; donner de l'argent au Portier d'une maison, afin de s'en faciliter l'entrée. —*N'être pas sujet à un coup de marteau*; n'être pas assujéti à des heures fixes, comme les gens de Communauté. —*Etre entre le marteau et l'enclume*. Voy. *Enclume*.

Martel, s. m. Voyez *Marteau*.

Martelage, subst. m. Il se dit de la marque que les Officiers des Eaux et Forêts font sur les arbres avec le marteau.

Martelé, *ée*, part. p. de *Marteler*, et adject. Battu à coups de marteau: *Vaisselle martelée*. —*Médaille martelée*, celle dont on a limé le revers qui étoit commun, pour frapper à la place un revers rare.

Martelées, s. f. pl. Terme de Chasse: Fientes ou fumées des bêtes fauves quand elles semblent frappées à coup de marteau par le bout.

Marteler, verb. act. (*Mar-te-lé*) Battre à coups de marteau: *Marteler de la vaisselle*.

Marteler, v. n. Il a le même sens que l'actif: *Marteler sur l'enclume*. —En t. de Fauconnerie, faire son nid.

Martial, *ale*, adject. (*Mar-ci-al*) Guerrier: *Courage martial*. —En t. de Chimie, ferrugineux.

Martiales, s. f. pl. Fêtes des Anciens en l'honneur du Dieu Mars.

Marticles, s. f. pl. Terme de Marine: Petites cordes dont on se sert dans un vaisseau, et qui aboutissent à des poulies qu'on nomme *araignées*.

Martinet, subst. m. (*Mar-ti-nè*) Espèce d'hirondelle. —Sorte de petit chandelier plat qui a un manche. —Marteau qui est mu par la force d'un moulin. —Petites disciplines de cordes attachées au bout d'un bâton.

Martinet-pêcheur, s. m. Petit oiseau de plumage bleu.

Martingale, s. f. (*Mar-tein-ga-le*) ter. de Manége: Courroie qui tient par un bout à la sangle sous le ventre du cheval, et par l'autre à la muserole, pour empêcher qu'il ne porte au vent. —En ter. de Jeu, *Jouer à la martingale*, jouer toujours tout ce qu'on a perdu.

Martre, s. f. Espèce de fouine des pays Septentrionaux. —Peau de cet animal, employée en fourrure.

Prov. *Prendre martre pour renard*; se tromper; prendre une chose pour une autre.

Martyr, s. m. (*Mar-tir*) Celui qui souffre la mort pour la Foi. Le féminin est *Martyre*. —fig. 1.° Celui qui a beaucoup souffert pour une cause profane: *Etre le martyr de son ambition*, *de la vanité, etc.* —2.° Celui qui souffre beaucoup: *Le mal et les remèdes le feront mourir martyr*.

Proverb. *Etre du commun des martyrs*, fort médiocre en son genre.

Martyre, s. m. (*Mar-ti-re*) Mort ou tourmens endurés pour la Foi. —fig. Peines violentes du corps ou de l'esprit. —Tourment.

Martyriser, v. act. (*Mar-ti-ri-zé*) Faire souffrir le martyre. Au propre il ne s'emploie qu'au passif; à l'actif on dit *faire martyriser*. — fig. Tourmenter cruellement.

Martyrologe, s. m. (*Mar-ti-ro-lo-je*) Catalogue des Martyrs, et par extension de tous les Saints connus.

Marum, s. m. Plante aromatique qui plaît extrêmement aux chats. Elle est bonne pour fortifier l'estomac et la tête.

Mascarade, s. f. Troupe de gens déguisés et masqués. —Divertissement où l'on se masque.

Mascaret, subst. m. (*Mas-ka-rè*) Barre ou reflux violent de la mer sur la Gironde.

Mascaron, subst. m. Tête grotesque qu'on met aux portes, aux fontaines, aux grottes, etc.

Masculin, *ine*, adj. (*Mas-ku-lein*) Qui convient au mâle: *Genre masculin*, *article masculin*.

Fief masculin, que les mâles seuls peuvent posséder. —*Terminaison masculine*, celle d'un mot qui ne finit pas par un *e* muet; comme *maison*, *vertu*, *profit*, *etc.* —*Rimes masculines*, rimes qui ont une terminaison masculine.

Masculinité, subst. f. Caractère, qualité de mâle.

Masque, subst. m. (*Mas-ke*) Faux visage de carton, etc. dont on se couvre le visage pour se déguiser. Les femmes portoient autrefois des *masques* de velours noir pour se préserver du hâle. —Au fig. prétexte; voile; fausse apparence dont on se couvre à dessein: *Sous le masque du zèle, de la piété. Voile* est plus noble. —Représentation d'un visage d'homme ou de femme dans les ornemens de Peinture et de Sculpture. —Sorte de terre préparée et appliquée sur le visage de quelqu'un pour en prendre le moule. —Personne masquée: *Il est venu des masques.* —On dit au féminin populairement et par injure, d'une femme vieille ou laide: *La masque; la laide, la vilaine masque.*

Avoir un bon masque; se dit d'un Acteur dont la physionomie répond aux rôles qu'il joue. —Proverb. *Faire un masque de quelque chose à un homme*; lui en barbouiller, lui en couvrir le visage. —figur. 1.° *Lever le masque*, ne plus dissimuler, agir ouvertement, sans retenue. —2.° *Etre toujours sous le masque*, déguiser toujours ses sentimens.

Masquer, v. act. (*Mas-ké*) Mettre un masque sur le visage. —Déguiser quelqu'un soit par le masque, soit par les habits. —fig. Couvrir le mal de l'apparence du bien: *Masquer ses mauvais desseins.* —Cacher, dérober à la vue: *Masquer une batterie.*

Masquer, v. neut. Aller en masque. Il est peu usité.

Se masquer, v. réc. Se mettre un masque sur le visage. —Se déguiser. —Aller en masque. —Au figuré, se cacher, déguiser ses intentions, etc.

Massacre, s. m. Tuerie; carnage: *Le massacre de la Saint-Barthelemi, des Vêpres Siciliennes.* —Grande tuerie de bêtes. —En termes de Vénerie; tête du cerf, du daim, du chevreuil, séparée du corps. —En termes de Blason, tête du cerf avec son bois.

Fam. *Cet ouvrier est un massacre*; il travaille mal.

Massacrer, v. a. (*Ma-sa-kré*) Tuer, assommer des hommes qui ne se défendent point. —fig. et fam. *Massacrer des meubles, des tableaux, etc.* les gâter, les défigurer.

Massacreur, s. m. Celui qui fait un massacre. *Trév.*

Masse, s. f. (*Ma-ce*) Amas de plusieurs parties qui font corps ensemble. —Il se dit d'un seul corps, mais très-solide et compacte: *Une masse de plomb.* —Corps informe: *Cet homme n'est qu'une masse de chair.* —En Peinture, plusieurs parties considérées comme ne faisant qu'un tout: *Lumières disposées par grandes masses; masses d'ombre.* —Totalité: *La masse de l'air, du sang.* —Fonds d'argent d'une succession, d'une société. —Espèce de massue. —Gros marteau

de fer. —Gros bout du billard. —Bâton surmonté d'une grosse pomme d'argent, qu'on portoit devant le Chancelier.

Mâsse, s. f. (*Mâ-ce*) Somme d'argent qu'on met aux jeux de hasard.

Masse d'eau ou *massette*, s. f. Sorte de plante.

Masselotte, s. f. (*Ma-ce-lo-te*) t. de Fondeur: Superfluité du métal qui se trouve au moule des canons et des mortiers qu'on vient de fondre.

Masse-more, s. m. Biscuit pilé dont on nourrit les bestiaux sur un navire.

Masse-pain, subst. m. (*Ma-ce-pein*) Pâtisserie composée d'amandes, d'avelines, de sucre, de pistaches et de pignons.

Mâsser, v. act. (*Mâ-cé*) Faire une mâsse au jeu: *Il a mâssé dix louis.*

Masseter, s. m. (*Ma-ce-têr*) t. d'Anatomie: Un des muscles de la mâchoire.

Massicot, s. m. (*Ma-ci-ko*) Couleur jaune pour peindre. —Mélange de verre et de chaux d'étain pour vernisser la faïence.

Massier, subst. m. (*Ma-cié*) Celui qui portoit la masse devant le Chancelier, etc.

Massif, subst. m. (*Ma-cif*) Chose pleine et solide: *Un massif de maçonnerie.* —Absolument; plein bois, qui ne laisse point de passage à la vue: *Cette allée est terminée par un massif.*

Massif, ive, adject. Epais et pesant. —figur. Grossier; lourd. —Il se dit aussi des figures de métal dont le dedans n'est ni creux ni formé d'une autre matière.

Massivement, adv. (*Ma-ci-ve-man*) D'une manière massive. *Trév.*

Massore, s. f. Travail sur le Texte Hébreu par des Juifs qui ont fixé le nombre des versets, des mots, des lettres, etc. En Hébreu, *Massorah*, tradition.

Massoretes, s. m. pl. Ceux qui ont travaillé à la Massore.

Massorétique, adj. Qui a rapport à la Massore.

Massue, s. f. Bâton noueux et beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. —fig. et fam. *Coup de massue;* accident fâcheux et imprévu.

Mastic, s. m. Gomme ou résine qui sort d'un arbrisseau appelé *Lentisque*. —Sorte de composition faite avec de la cire, de la résine, de la brique pilée, etc.

Mastication, s. f. (*Mas-ti-ka-cion*) Action de mâcher.

Masticatoire, subst. m. (*Mas-ti-ka-toa-re*) ter. de Médecine: Sorte de composition faite de plusieurs ingrédiens âcres et propres à purger la pituite quand on les mâche.

Mastigadour, s. m. Sorte de mors que l'on place dans la bouche des chevaux, à l'effet d'exciter la mastication et de les faire écumer.

Mastiquer, v. a. (*Mas-ti-ké*) Joindre, coller avec du mastic.

Mastoïde, adj. (*Mas-to-i-de*) Il se dit en Anatomie du muscle qui sert à baisser la tête.

Masulipatan, s. m. Nom d'une toile de coton des Indes qui est très-fine.

Masulit, s. m. Chaloupe des Indes calfatée de mousse.

Masure, s. f. (*Ma-zû-re*) Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. —fig. Méchante habitation qui menace ruine.

Mat, matte, adj. (le *t* se prononce au masculin.) Il se dit des métaux que l'on met en œuvre sans les polir: *Or, argent mat; vaisselle matte.* —*Broderie matte*; trop chargée, qui n'est pas assez dégagée. —En Peinture, *coloris mat, couleur matte*; qui ont perdu leur éclat.

Mat, subst. m. (le *t* se prononce.) terme du jeu des Echecs: Coup qui réduit le Roi à ne pouvoir bouger sans se mettre en nouvel échec: *Voilà un beau mat.* Il n'a point de pluriel. —fig. et fam. *Donner échec et mat à quelqu'un*, remporter sur lui un avantage complet.

Mât, subst. m. (*Mâ*) Arbre d'un navire auquel sont attachées les vergues ou antennes qui portent les voiles: *Grand mât, mât de misaine, mât de beaupré, mât d'artimon.* —Piéce de bois servant aux tentes et aux pavillons.

Matador, s. m. Terme du jeu de l'Hombre. Ce sont les quatre premiers triomphes.

Matasion, s. m. Terme de Marine: Petits cordages qui servent à attacher les petites piéces d'une galère.

Matamore, subst masc. emprunté de l'Espagnol : Faux brave. Il est familier.

Matamore, s. f. Prison où l'on renferme sous terre les esclaves toutes les nuits.

Matasse, s. f. Soie qui est encore par pelotes et sans être filée.

Matassinade, s. f. Action folâtre de matassins.

Matassiner, v. n. (*Ma-ta-ci-né*) Folâtrer ; danser les matassins.

Matassins, s. m. pl. (*Ma-ta-cein*) Espèce de danse bouffonne. —Ceux qui la dansent.

Matelas, s. m. (*Ma-te-lâ*) Espèce de sac rempli de laine, de crin ou de bourre, et piqué en divers endroits. C'est une des principales piéces de la garniture d'un lit. —Coussins piqués qu'on met aux côtés d'un carrosse.

Matelasser, v. act. (*Ma-te-la-cé*) Garnir de quelque chose de piqué en façon de matelas.

Matelassier, s. m. (*Ma-te-la-cié*) Ouvrier qui fait et qui rebat des matelas.

Matelot, s. m. (*Ma-te-lo*) Celui qui sert à la manœuvre d'un vaisseau sous les ordres d'un Pilote et du Capitaine. —Dans une armée navale, vaisseau qui en accompagne un plus grand : *L'Amiral a deux matelots.*

Matelotage, subst. masc. Salaire des Matelots.

Matelote, s. f. Manière d'accommoder du poisson frais.

A la matelote, adv. A la mode, à la façon des Matelots.

Mater, v. a. (*Ma-té*) Aux échecs, faire mat ; réduire le Roi à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre en nouvel échec. —fig. 1°. Mortifier : *Il faut mater sa chair.* —2.° Humilier : *Mater un orgueilleux ; mater l'orgueil de....*

Mater, v. act. (*Mâ-té*) Garnir un vaisseau de mâts.

Matérialisme, subst. m. Opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière. —Dans un sens moins étendu ; systême de ceux qui tiennent que l'ame est matérielle.

Matérialiste, subst. Partisan du marialisme.

Matérialité, s. f. Qualité de ce qui est matière.

Matériaux, s. m. pl. (*Ma-té-ri-ô*) Tout ce qui sert à bâtir. —fig. Tout ce qu'on a préparé pour quelque composition, quelque ouvrage d'esprit.

Matériel, elle, adj. Qui est composé de matière. —Grossier ; qui a beaucoup de matière et d'épaisseur : *Cet ouvrage est trop matériel.* — figurém. *Cet homme est matériel*, a l'esprit grossier et pesant. —Il se dit en ter. d'Ecole, par opposition à *formel* : *Le sens matériel.* —En ce dernier sens il est aussi substantif : *Il faut distinguer le matériel du formel.*

Matériellement, adv. (*Ma-té-ri-è-le-man*) ter. de l'Ecole qui se dit par rapport à la matière, et par opposition à *formellement.*

Maternel, elle, adject. Qui est de la mère ; qui est propre à la mère.

Les parens, les biens maternels ; du côté de la mère. —*Langue maternelle* ; Langue du pays où l'on est né.

Maternellement, adv. (*Ma-tèr-nè-le-man*) D'une manière maternelle. Il est peu usité.

Maternité, s. f. Qualité de mère.

Mâteur, s. m. Ouvrier qui fait des mâts de vaisseaux.

Mathématicien, s. m. (*Ma-té-ma-ti-cien*) Celui qui sait les Mathématiques.

Mathématique, subst. f. (*Ma-té-ma-ti-ke*) Science qui enseigne les choses par de véritables démonstrations. Elle a pour objet la grandeur en général et ses propriétés. Avec l'article il se dit au pluriel : *Etudier, savoir, enseigner les Mathématiques* et non pas *la Mathématique.*

Mathématique, adj. Qui appartient aux Mathématiques.

Mathématiquement, adv. (*Ma-té-ma-ti-ke-man*) Selon les règles des Mathématiques.

Matière, subst. f. En Philosophie, substance étendue et impénétrable, susceptible de toutes sortes de formes. En ce sens il se dit par opposition à *esprit* : *Au-dessus de la matière, dégagé de la matière.* —Dans les Sacremens, il est opposé à *la forme* : *L'eau est la matière du Sacrement de Baptême.* —Ce dont

une chose est faite. —Sujet de quelque discours, de quelque écrit. —Cause; sujet; motif; occasion. —En termes de Médecine, excrémens du corps humain. —Pus qui sort d'une plaie.

Matières d'or, d'argent; espèces fondues pour la fabrication des monnoies. — fig. et fam. *Etre enfoncé dans la matière*; avoir l'esprit lourd et grossier.

En matière, adverb. En fait, sur la chose dont il s'agit: *En matière de procès; en matière civile.*

Mâtin, s. m. (*Mâ-tein*) Gros chien.

Prov. *Qui a bon voisin a bon mâtin*, a bonne et sûre garde.

Matin, s. m. (*Ma-tein*) Les premières heures du jour. —Poétiquem. *Les portes du matin*; l'Aurore *ou* le Levant, l'Orient.

Fam. *J'irai vous voir un de ces matins, un de ces quatre matins; on ira chez lui un beau matin*, quelque jour. —Proverbial. *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pélerin*; le ciel rouge au soir et blanc au matin, présage un beau temps.

Matin, adv. *Il est encore matin*; il n'y a pas long-temps qu'il est jour.

Matinal, ale, adj. Qui se lève matin.

Mâtineau, subst. m. (*Mâ-ti-nô*, s. d.) Petit mâtin.

Matinée, s. f. Tout le temps qui est depuis le point du jour jusqu'à midi. — fam. *Dormir la grasse matinée*, bien avant dans le jour.

Mâtiner, verb. act. (*Mâ-ti-né*) Au propre, il se dit d'un mâtin qui couvre une chienne d'une plus noble espèce. — fig. et fam. Gourmander; maltraiter de paroles.

Matines, subst. f. plur. La première partie de l'Office Divin.

Proverb. 1.° *Etourdi comme le premier coup de matines*, fort étourdi. —2.° *Le retour est pire que matines*, la suite d'une mauvaise affaire est pire encore que le commencement.

Matineux, euse, adj. (*Ma-ti-neû*) Qui est dans l'habitude de se lever matin.

Matinière, adj. f. *L'étoile matinière*, l'étoile du matin.

Matir, v. a. Rendre mat de l'or et de l'argent, sans le polir ni le brunir.

Matite, s. f. Pierre figurée, couleur de cendre, qui imite les mamelles de la femme.

Matoir, s. m. (*Ma-toar*) Outil de Graveur et de Damasquineur, qui sert pour amatir l'or et le faire tenir dans les ciselures.

Matois, oise, adj. (*Ma-toâ, toâ-ze*) Fin, rusé. —On dit aussi substantiv. sur-tout au masc. *Un fin matois.*

Matoiserie, s. f. (*Ma-toâ-ze-rî-e*) Qualité du matois. —Tromperie; fourberie.

Matou, subst. m. Gros chat mâle et entier.

Matras, s. m. (*Ma-trâ*) Vaisseau chimique propre pour digérer et extraire. —Autrefois, trait qui se décochoit avec une arbalète.

Matricaire, subst. f. (*Ma-tri-kè-re*) Sorte de plante céphalique et hystérique.

Matrice, s. f. La partie de la femme où se fait la conception et où l'enfant se nourrit.—Il se dit aussi des animaux: *La matrice d'une cavale, d'une chienne.* — fig. 1.° Moule où l'on fond les caractères d'Imprimerie. —2.° Carrés des médailles ou monnoies gravés avec le poinçon. —3.° Originaux ou étalons des poids et mesures.

Matrice, adject. fém. *Eglise matrice*, qui est comme la mère des autres Eglises. —*Langue matrice*, qui n'est dérivée d'aucune autre, et dont quelques-unes sont dérivées. —*Couleurs matrices*, les couleurs simples qui servent à en composer d'autres.

Matricule, s. f. Registre dans lequel on écrit le nom des personnes qui entrent dans quelque Société.

Matricule de l'Empire, dénombrement des Princes et Etats qui ont séance dans les Diètes.

Matrimonial, ale, adj. Qui appartient au mariage.

Matrone, s. f. Sage-femme.

Matrone Romaine, Dame Romaine.

Matte, subst. f. (*Ma-te*) Herbe du Paraguay. —Matière métallique impure, qu'on obtient par la première fonte du minérai.

Maturatif, ive, adject. Il se dit des médicamens qui hâtent la formation de la matière purulente d'un abcès.

Maturation, s. f. (*Ma-tu-ra-cion*) ter. d'Alchimie : Opération qui donne une plus grande perfection à un métal.

Mâture, s. f. Assemblage de tous les mâts d'un vaisseau. —Bois propre à faire des mats.

Maturité, subst. f. Qualité de ce qui est mûr.

Figur. 1.° *cette affaire est dans sa maturité*, est en état d'être conclue, achevée. —2.° *La maturité de l'âge, de l'esprit*, l'état où l'homme est dans sa force, où il a l'esprit mûr, solide, etc. —3.° *Avec maturité*, avec circonspection et jugement.

Matutinaire, s. m. (*Ma-tu-ti-nè-re*) Autrefois, le livre qui contenoit l'Office des Matines.

Matutinal, ale, adj. Qui appartient à Matines.

Maudire, v. a. *Maudissant. Maudit. Je maudis, nous maudissons, vous maudissez, etc.* Le reste formé de ces temps ou comme *Dire*. (*Mô-di-re*, d.) Faire des imprécations contre.... —En parlant de Dieu; réprouver, abandonner.

Maudisson, subst. m. (*Mô-di-son*) Malédiction. Il est familier.

Maudit, ite, adj. Exécrable, détestable, très-mauvais.

Maudit, s. m. Réprouvé.

Maugréer, v. neut. (*Mo-gré-é*, d.) Jurer; pester. Il est populaire.

Maupiteux, euse, adj. (*Mô-pi-teû*, d.) Il se disoit autrefois pour dur; cruel; sans pitié. —Aujourd'hui, *faire le maupiteux*; se lamenter sans grande raison. Il est bas et populaire.

Maure. Voyez *More*.

Mausolée, s. m. (*Mô-zo-lé-e*, d.) Tombeau avec ornemens d'Architecture et de Sculpture. —Catafalque dressé dans une Église pour le service d'une personne considérable. *Mausolée* est un terme plus noble que *catafalque*.

Maussade, adj. (*Mô-sa-de*, d.) Qui a mauvaise grace : *Homme, femme maussade*. —Mal fait, mal construit : *Habit, bâtiment maussade*.

Maussadement, adv. (*Mô-sa-de-man*, d.) D'une manière maussade et sans grace.

Maussaderie, s. f. Mauvaise grace.

Mauvais, aise, adj. (*Mo-vê, vê-ze*) Qui n'est pas bon: *Mauvais Peintre, Poëte, Orateur, etc. mauvais pain, mauvaise eau.* —Avec *à* ou *pour*, nuisible : *Mauvais à la santé, pour l'estomac.* —Sinistre; funeste : *Mauvais augure; mauvaise physionomie.* —Fâcheux; dangereux. En ce sens il ne se dit que des personnes : *Mauvais voisin; mauvais esprit.*

Trouver une chose mauvaise, ne la pas trouver à son goût. —*Aller en de mauvais lieux*, en des lieux de débauche. —fam. *Prendre une chose en mauvaise part*; la prendre en mal, s'en fâcher.

Mauvais, s. m. *Le bon et le mauvais.* —fam. *Faire le mauvais*; menacer de battre, de faire du désordre.

Mauvais, adv. *Trouver mauvais*, désapprouver : *Il trouve mauvais que...* —*Sentir mauvais*; exhaler une mauvaise odeur. —*Il fait mauvais marcher dans un temps de glace*; il est dangereux de marcher, etc.

Mauve, subst. f. (*Mô-ve*) Sorte de plante dont il y a plusieurs espèces.

Mauve ou *Mouette*, subst. f. Espèce d'oiseau de mer.

Mauviette, subst. f. (*Mô-viè-te*, d.) Espèce d'alouette.

Mauvis, s. m. (*Mô-vi*, d.) Petite grive, la meilleure de toutes à manger.

Mavali, s. m. Poisson d'une grosseur extraordinaire, qui se trouve dans les Indes Occidenales.

Maxillaire, adject. (*Mak-cil-lè-re*; prononcez les *ll* sans les mouiller.) Qui appartient, qui a rapport aux mâchoires.

Maxime, s. f. (*Mak-ci-me*) Proposition générale qui sert de règle en matière de mœurs, de conduite, etc. —En termes de Musique, note qui vaut elle seule quatre mesures.

Maximum, subst. m. emprunté du Latin. (*Mak-ci-mome*) terme de Mathématiques dont on se sert pour exprimer le plus haut degré auquel une grandeur puisse atteindre.

Mazette, s. f. (*Ma-zè-te*) Méchante monture, méchant cheval. —fig. et fam. Homme qui ne sait pas bien jouer : *C'est une mazette.*

Me, pronom personnel. *Voyez* la Grammaire.

Méandre, s. m. Nom d'un fleuve d'Asie, dans l'ancienne Ionie, qui fait beaucoup de détours. —Au figuré et poétiq. les sinuosités d'une rivière.

Mécanicien, s. m. (*Mé-ka-ni-cien*) Celui qui s'applique, qui s'entend à la Mécanique.

Mécanique, subst. f. (*Mé-ka-ni-ke*) La science des machines, des lois du mouvement, de l'équilibre, des forces mouvantes. —Structure naturelle ou artificielle d'un corps, d'une chose.

Mécanique, adj. *Art mécanique*, qui consiste principalement dans le travail de la main. Il se dit par opposition à *Art libéral.* —*C'est un métier bien mécanique*, ignoble et bas.

Mécaniquement, adv. (*Mé-ka-ni-ke-man*) D'une manière mécanique.

Mécanisme, s. m. La structure d'un corps suivant les lois de la Mécanique.

Mécène, subst. m. Nom propre du favori d'Auguste qui est devenu un nom appellatif et commun. Protecteur des Lettres et des Savans.

Méchamment, adv. (*Mé-cha-man*) Avec méchanceté.

Méchanceté, s. f. Malice; malignité; iniquité. Il ne se dit qu'au singulier: *Leur méchanceté* et non pas *leurs méchancetés.* —Action méchante. En ce sens on l'emploie quelquefois au plur., mais seulement dans le style familier: *On lui a fait mille méchancetés.* —Opiniâtreté, indocilité d'un enfant.

Méchant, ante, adj. et s. (*Mé-chan, an-te*) Mauvais; qui n'est pas bon. Il est un peu plus fort et plus odieux que *mauvais.* —Contraire à la justice; à la probité; inique, etc. *Méchant homme; méchante action.*

Méchante mine ou *physionomie*, qui annonce de la méchanceté. —*Méchante mine*, *méchant air*; air ignoble et bas. —*Méchante humeur*; humeur chagrine. —*Méchante tête*, homme opiniâtre, emporté, etc. On dit plus ordinairement *mauvaise tête.* —*Méchante langue*, personne médisante. —*Méchant habit*, habit usé.

On dit subst. et fam. *faire le méchant*, s'emporter en menaces.

Mèche, s. f. Cordon de coton imbibé d'huile dans les lampes, couvert de suif dans les chandelles, de cire dans les bougies, etc. —Corde préparée pour mettre le feu au canon, aux mines, etc. —Matière préparée pour prendre facilement feu, comme du linge demi-brûlé, etc. —La partie du flambeau où l'on met la chandelle. —Bobèche de chandelier, de martinet, etc. —Flèche spirale d'un tire-bouchon. —Partie d'une vrille, d'un villebrequin qui perce.

Fig. et fam. *Découvrir* ou *éventer la mèche*; découvrir un complot, une intrigue.

Méchef, s. m. Malheur; fâcheuse aventure. Il est vieux.

Mécher, v. a. (*Mé-ché*) Faire entrer dans un tonneau la vapeur du soufre brûlant.

Méchoacan, s. m. Sorte de racine; rhubarbe blanche.

Mécompte, subst. m. (*Mé-kon-te*) Erreur de calcul dans un compte. —fig. *Trouver du mécompte*; être trompé dans ses espérances, etc.

Se mécompter, v. réc. (*Mé-kon-té*) Se tromper dans un calcul; et figur. dans ses espérances, dans une affaire, dans un raisonnement.

Méconite, s. f. Pierre composée de grains de sable marin conglutinés.

Méconium, s. m. (*Mé-ko-ni-ome*) Suc tiré du pavot par expression et desséché. —Excrément noir et épais dans les intestins d'un enfant nouveau né.

Méconnoissable, adj. (*Mé-ko-nè-sable*) Qui n'est pas reconnoissable.

Méconnoissance, s. f. (*Mé-ko-nè-san-ce*) Manque de gratitude, de reconnoissance. Ce mot est vieux, et il marque plus de légéreté et moins de vice que l'*ingratitude.*

Méconnoissant, ante, adj. (*Mé-ko-nè-san*) Ingrat; qui oublie les bienfaits reçus.

Méconnoître, v. a. (*Mé-ko-nè-tre*) Ne pas reconnoître. —Au fig. et plus ordinairement, désavouer: *Méconnoître ses parens, ses anciens amis.* —Etre ingrat; manquer de reconnoissance. Il est peu usité en ce sens.

Se méconnoître, v. réc. Oublier ce qu'on a été autrefois. —Oublier ce qu'on doit à quelqu'un qui est au-dessus de nous.

Méconnu, ue, part. p. de *Méconnoître*, et adj. Qui n'est pas reconnu.

Mécontent, ente, adj. (*Mé-kon-tan*) Qui n'est pas content, satisfait. Voyez *Mal-content*. —On dit aussi substant. au plur. *Les mécontens ; il a fait bien des mécontens.*

Mécontentement, s. m. (*Mé-kon-tan-te-man*) Déplaisir.

Mécontenter, v. a. (*Mé-kon-tan-té*) Rendre mécontent ; ne pas contenter, avec cette différence qu'on *mécontente* ses supérieurs, et qu'on ne *contente* pas ou qu'on *contente* mal ses inférieurs.

Mécréant, subst. m. (*Mé-kré-an*) Infidelle ; qui n'est pas dans la véritable croyance. —Impie ; incrédule. Style familier ou critique.

Médaille, s. f. (*Mé-dâ-glie* ; mouillez les *ll*.) Piéce de métal fabriquée en forme de monnoie et où est gravée la figure de quelque Prince, de quelque Saint ou autre personnage, ou de quelque monument, etc. —En ter. d'Architecture, sorte de bas-relief de figure ronde.

Médaille fausse, celle qui n'est pas antique. —*Médaille fruste*, presque toute effacée. —Proverb. 1.° *Tourner la médaille* ; examiner la chose d'un autre côté, sous un autre point de vue. —2.° *Chaque médaille a son revers* ; chaque chose a un bon et un mauvais côté. —3.° *Vieille médaille* ; vieille personne dont les traits sont grands et fort marqués.

Médaillier, subst. m. (*Mé-dâ-glié*) Cabinet où l'on conserve beaucoup de médailles arrangées dans des tiroirs.

Médailliste, s. m. (*Mé-dâ-glis-te*) Celui qui se connoît en médailles, qui a écrit sur les médailles.

Médaillon, subst. m. (*Mé-dâ-glion*) Grande médaille. —En ter. d'Architecture, la même chose que *médaille*.

Médecin, s. m. (*Mé-de-cein*) Celui qui sait, qui exerce la Médecine. —fig. Ce qui remédie à un mal quelconque : *Le vin est le médecin de la mélancolie.*

Médecine, subst. f. Art de guérir les maladies et de conserver la santé. —Potion purgative. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Médecine de cheval, purgation trop forte. —*Sentir la médecine*, avoir une odeur désagréable. —Proverb. *Argent comptant porte médecine* ; il est agréable de recevoir de l'argent comptant.

Médeciner, v. act. (*Mé-de-ci-né*) Donner des breuvages et autres remèdes qu'on prend par la bouche. Il est familier.

Médiane, adj. f. Terme d'Anatomie : *Veine médiane*, celle qui paroît dans le pli du coude.

Médianoche, subst. m. emprunté de l'Espagnol : Repas en gras qui se fait après minuit sonné le lendemain d'un jour maigre : *Faire médianoche.*

Médiante, s. f. En Musique, tierce au-dessus de la note tonique ou principale. —Pause au milieu de chaque verset d'un Pseaume.

Médiastin, s. m. (*Mé-di-as-tein*) ter. d'Anatomie : Continuation de la membrane qui s'appelle plèvre.

Médiat, ate, adj. (*Mé-di-a, a-te*) Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que moyennant une autre qui est entre-deux.

Médiatement, adv. (*Mé-di-a-te-man*) D'une manière médiate.

Médiateur, trice, subst. Celui, celle qui moyenne un accommodement entre deux ou plusieurs personnes.

Médiateur, s. m. Sorte de jeu de Quadrille.

Médiation, s. fém. (*Mé-di-a-cion*) Entremise.

Médicago, s. m. Plante qui ressemble beaucoup à la luzerne.

Médical, ale, adj. Qui apartient à la Médecine.

Médicament, s. m. (*Mé-di-ka-man*) Tout ce qui étant pris intérieurement ou appliqué extérieurement, est propre à rétablir la santé ou tend à la rétablir.

Médicamentaire, adject. (*Mé-di-ka-man-tè-re*) Qui traite des médicamens : *Code médicamentaire.*

Médicamenter, ver. act. (*Mé-di-ka-man-té*) Donner à un malade les remèdes qui lui sont nécessaires.

Se médicamenter, v. réc. Prendre des remèdes, des médicamens.

Médicamenteux, euse, adj. (*Mé-di-ka-man-teû*) Qui a la vertu d'un médicament.

Médicinal, ale, adject. Qui sert de remede.

Médimne, s. f. Terme d'Antiquité. C'étoit le nom d'une des mesures dont les Grecs se servoient pour les choses sèches.

Médiocre, adject. Qui est entre le trop et le trop peu, le grand et le petit, le bon et le mauvais.

Médiocrement, adv. (*Mé-di-o-kre-man*) Avec médiocrité.

Médiocrité, s. f. Milieu entre le trop et le trop peu.

Il faut garder la médiocrité en toutes choses, il faut garder en tout un juste milieu.

Médionner, v. act. (*Mé-di-o-né*) Compenser, comme lorsque dans les toises de crépi et d'enduits, on compte trois, quatre ou cinq toises pour une de construction.

Médire, v. act. (sur *Dire*, excepté qu'on dit *vous médisez* et non pas *vous médites.*) Mal-parler de quelqu'un sans nécessité; en dire du mal par malignité ou légéreté.

Médisance, subst. f. (*Mé-di-zan-ce*) Discours au désavantage de quelqu'un tenu sans nécessité.

Médisant, ante, adj. et subst. (*Mé-di-zan, an-te*) Qui médit.

Méditatif, ive, adj. et subst. Qui s'applique souvent à méditer.

Méditation, s. f. (*Mé-di-ta-cion*) Opération de l'esprit qui s'applique à approfondir quelque sujet. — Ecrit composé sur quelque sujet de philosophie ou de dévotion. —Oraison mentale.

Médité, ée, part. p. et adj. Voyez *Méditer.* — Concerté.

Méditer, v. act. (*Mé-di-té*) Penser attentivement à quelque chose; examiner les moyens d'y réussir : *Méditer une entreprise.* —Approfondir une vérité, une matière.

Méditer, v. n. Avoir dessein de... *Il médite de se retirer du monde.* — Délibérer; consulter en soi-même : *Il médite comment il s'y prendra.* — Faire l'oraison mentale. — *Méditer sur* penser attentivement à.....

Méditerranée, adj. et s. f. Qui est au milieu des terres : *Villes, provinces Méditerranées.* —Plus ordinairement, *la mer Méditerranée* ou *la Méditerranée*, la mer qui communique à l'Océan par le détroit de Gibraltar.

Médium, s. m. emprunté du Latin : Moyen d'accommodement. Il est fam. — En ter. d'Ecole, argument qu'on propose contre une thèse.

Médoc, s. m. Caillou brillant qui se trouve dans le pays de Médoc.

Médullaire, adject. (*Mé-dul-lè-re*) Qui appartient à la moelle ou qui en a la nature.

Méfaire, v. n. (*Mé-fè-re*) Nuire; faire tort et préjudice à quelqu'un. Il ne se dit plus qu'au Palais.

Méfait, s. m. (*Mé-fè*) Action criminelle. Il n'est usité que dans cette phrase familière : *Il a été puni pour ses méfaits.*

Méfiance, s. f. Défaut de confiance. Action de la personne qui se méfie; soupçon en mal.

Méfiant, ante, adject. (*Mé-fi-an*) Qui se méfie, qui est naturellement soupçonneux.

Se méfier, v. réc. (*Mé-fi-é*) Se défier; soupçonner de peu de fidélité, de peu de sincérité.

Mégarde, s. f. usité seulement dans cette phrase adverbiale : *Par mégarde*; par inadvertance; par manque de soin, d'attention.

Megère, subst. f. L'une des Furies. — Au figuré, femme méchante et emportée.

Mégie, s. f. Art de passer les peaux en alun.

Mégisserie, s. f. Trafic et commerce de Mégissier.

Mégissier, s. m. (*Mé-ji-cié*) Artisan qui fait tomber la laine de dessus la peau des brebis et moutons, et qui passe les peaux à poil avec de l'alun.

Meige. Voyez *Mézance.*

Meigle, s. f. (*Me-gle*) Espèce de pioche.

Meilleur, eure, adject. (*Mè-glieur*; mouillez les *ll.*) Qui a plus de bonté; qui vaut mieux.

Le meilleur, la meilleure, adjectif superlatif : *Il est le meilleur homme du monde.* —Il est aussi subst. *Le meilleur est l'ennemi du bon.* —famil. 1.° *Le meilleur est que...* —2.° *Boire ou tirer*

du meilleur, pour dire, du meilleur vin qu'on ait.

Meistre, s. m. Le mât ou l'arbre de meistre est le plus grand des deux mâts d'une galère.

Melanagogue, adj. m. et f. ou s. m. (*Mé-la-na-go-ghe*) Remède propre à purger la bile noire.

Mélancolie, s. f. Bile noire. Il est peu usité en ce sens. —Espèce de rêverie ou de délire sans fièvre, accompagné de crainte et de chagrin sans raison apparente. —figur. Tristesse; chagrin. Voyez *Chagrin*. —On dit d'un homme, d'une humeur sérieuse mais agréable, qu'*il a une douce mélancolie*; et de celui qui est fort gai, qu'*il n'engendre pas mélancolie*.

Mélancolique, adj. (*Mé-lan-ko-li-ke*) En qui domine la mélancolie: *Homme, tempérament mélancolique*. Il s'emploie aussi comme subst. sur-tout au plur. —Qui inspire la mélancolie: *Temps, lieu, entretien mélancolique*. —Triste; chagrin.

Mélancoliquement, adv. (*Mé-lan-ko-li-ke-man*) D'une manière triste et mélancolique.

Mélange, subst. m. Ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. —Recueil de plusieurs ouvrages de littérature, etc. —En ter. de Peinture, union de plusieurs couleurs.

Mélanger, v. a. (*Mé-lan-jé*) Mêler ensemble.

Mélasse, s. f. (*Mé-la-ce*) Résidu mielleux des sucres raffinés.

Mêlé, ée, part. p. de *Mêler*, et adj. Mélangé; mis et confondu avec d'autres choses. —fam. 1.° *Avoir les dents mêlées*; articuler mal pour avoir trop bu. —2.° *Marchandise mêlée*; compagnie composée de personnes de différens états, de différens caractères.

Mêlée, subst. f. Combat opiniâtre entre deux troupes de gens de guerre. —Batterie de plusieurs particuliers. —Contestation aigre entre plusieurs personnes.

Mêler, verb. act. (*Mê-lé*) Brouiller ensemble plusieurs choses.

Mêler les cartes, les battre; figurém. et familièrem. embrouiller les affaires. —*Mêler une serrure*, en fausser quelque pièce. —*Mêler quelqu'un dans une accusation*, l'y comprendre. —*Mêler* (joindre) *la douceur à la sévérité, l'agréable à l'utile*, etc. —*Mêler du vin*; mettre ensemble des vins de diverses sortes; frélater le vin. —*Mêler du fil, des écheveaux, la fusée*; les brouiller de manière qu'on ne puisse aisément les dévider, etc.

Se mêler, v. réc. Se mélanger.

Se mêler dans la foule, s'y engager. —*Se mêler de....* 1.° Prendre soin: *Je ne me mêlerai plus de vos affaires; il s'est mêlé du raccommodement.* —2.° S'entremettre; s'ingérer mal à propos: *De quoi vous mêlez-vous?* —3°. S'occuper de choses qui ne sont pas de la profession qu'on a embrassée: *Il est Médecin et il se mêle d'Architecture.*

Melet, s. m. (*Me-lè*) Petit poisson de mer.

Mélèze ou *Larix*, subst. m. Arbre résineux, sorte de sapin.

Mélianthe, subst. m. Plante qui nous vient d'Afrique.

Mélica ou *Blé barbu*, s. m. Espèce de millet qui sert sur-tout à nourrir les poules et les pigeons.

Méliceris, s. m. Tumeur qui contient une humeur jaunâtre et épaisse comme du miel.

Mélier, s. m. (*Mé-lié*) Espèce de raisin blanc agréable au goût et dont on fait de bon vin.

Mélilot ou *Mirlirot*, s. m. (*Mé-li-lo, Mir-li-ro*) Sorte de plante qui croît à la hauteur d'une coudée, qui porte des fleurs jaunes légumineuses, et des gousses où il y a une graine menue.

Mélinet, s. m. ou *Cérinthée*, s. f. (*Mé-li-nè, Cé-rein-té-e*) Plante dont les fleurs représentent en quelque sorte un gobelet. *Trév.* écrit *Mélinot.*

Mélisse, s. f. (*Mé-li-ce*) Plante qui sent le citron.

Mélitite, s. f. Sorte de pierre précieuse qui, pulvérisée, a une saveur douce comme le miel.

Mélocacte ou *Melon-chardon*, s. m. Sorte de plante d'Amérique sans branches et sans feuilles.

Mélochia, subst. f. (*Mé-lo-ki-a*) Plante fort commune en Egypte. Dans nos jardins on l'appelle *jambon*.

Mélodie, s. f. Agrément qui résulte d'une heureuse suite de sons dans un air chanté par une même voix ou joué par un même instrument, à la différence de l'*harmonie* qui est l'accord de plusieurs parties qu'on entend en même temps.

Mélodieusement, adv. (*Mé-lo-di-eû-ze-man*) Avec mélodie.

Mélodieux, euse, adj. (*Mé-lo-di-eû*) Plein de mélodie.

Melon, subst. f. Sorte de fruit qui rampe comme le concombre, mais qui est fort agréable au goût.

Melon d'eau, melon fort rafraîchissant.

Melongène, *Mayenne* ou *Aubergine*, s. f. (*Mé-lon-jè-ne*) Plante originaire d'Amérique, qui porte un fruit du même nom presque de la figure d'une poire, mais plus gros.

Melonnière, subst. f. (*Me-lo-niè-re*) Endroit d'un jardin où l'on cultive les melons.

Mémarchure, subst. f. Entorse que se donne un cheval en faisant un faux pas.

Membrane, subst. f. (*Man-bra-ne*) Partie mince et nerveuse du corps de l'animal, qui sert d'enveloppe à d'autres parties.

Membraneux, *euse*, adj. (*Man-bra-neû*) Qui participe de la membrane.

Membre, s. m. (*Man-bre*) Partie extérieure du corps de l'animal, distinguée des autres par quelque fonction particulière, comme les bras, les jambes, etc. On ne le dit pas de la tête. —fig. 1.° Partie d'un corps politique, d'une compagnie. —2.° Partie d'une terre, d'un bénéfice. —3.° Partie d'une période.

Le membre viril, la partie de l'homme qui sert à la génération.

Membré, *ée*, adj. (*Man-bré*) t. de Blason. Il se dit des jambes et des cuisses d'un oiseau, lorsqu'il les a d'un autre émail que celui du corps.

Membru, *ue*, adj. (*Man-bru*) Qui a de gros membres. Il est familier.

Membrure, subst. f. (*Man-brû-re*) Piéces de bois d'une certaine longueur et hauteur, éloignées l'une de l'autre d'environ quatre pieds, au milieu desquelles on met le bois lorsqu'on le corde à Paris. —En Menuiserie, piéce de bois épaisse dans laquelle on enchâsse les panneaux.

Même, pron. relat. Qui n'est point autre, point différent. —Après un pronom personnel, il marque plus expressément la personne dont on parle : *Nous irons nous-mêmes.* —On dit aussi *cet homme est la bonté même*, *la vertu même*, est d'une grande bonté, d'une vertu singulière. *Voyez* la Grammaire.

Même, adv. Aussi ; encore : *Je vous dirai même que..... quand même cela seroit*, etc.

De même, *tout de même*; de la même manière. —*Etre à même ; laisser* ou *mettre à même de...* être *ou* mettre à portée de... avoir *ou* donner des facilités pour....

Mêmement, adv. Même ou de même. Il est vieux.

Mémoire, subst. f. (*Mé-moa-re*) Puissance, faculté par laquelle l'ame conserve le souvenir des choses. —Action, effet de la mémoire ; souvenir. —Commémoration d'un Saint : *L'Eglise fait aujourd'hui mémoire de...* —Réputation bonne ou mauvaise d'une personne après la mort : *La mémoire du Juste sera éternelle.* —Dans toutes ces acceptions *mémoire* n'a point de plur.

Poétiquement, *les Filles de Mémoire*, les Muses. —*Le temple de mémoire*, le temple où l'on suppose que les noms des Grands Hommes sont conservés.

Mémoire, s. m. Ecrit fait, ou pour se ressouvenir de quelque chose, ou pour en instruire un autre. —Etat sommaire : *Mémoire de frais*, *de dépens*, *etc.*

Mémoires, subst. m. plur. Relations de faits ou d'événemens particuliers, écrites pour servir à l'histoire : *Les mémoires de Commines.*

Mémorable, adj. Digne de mémoire ; qui mérite d'être conservé dans la mémoire ; remarquable.

Mémoratif, *ive*, adj. Qui se souvient, qui a mémoire de quelque chose. Il est vieux.

Mémorial, s. m. Mémoire ; placet. Il n'est guères usité qu'en parlant de la Cour de Rome et de celle d'Espagne.

Mémoriaux, pl. Registres des Cham-

bres des Comptes, où étoient inscrites les Lettres-patentes.

Menaçant, ante, adj. Qui menace.

Menace, s. f. Parole ou geste dont on se sert pour faire craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare.

Menacer, v. act. (*Me-na-cé*) Faire des menaces. —fig. Pronostiquer : *L'air nous menace d'un grand orage.*

Il est menacé d'apoplexie, de phthisie, etc. il y a apparence qu'il sera attaqué d'apoplexie, de phthisie, etc. —*Le bâtiment menace ruine*, est près de tomber. —figur. et poétiq. *Ces tours, ces arbres menacent les Cieux*, sont fort élevés.

Menade, s. f. Bacchante. —Au fig. femme emportée et furieuse.

Ménage, subst. m. Gouvernement domestique : *Régler, bien conduire son ménage.* —Etat où l'on vit en son particulier et à ses frais : *Tenir ménage ; être dans son ménage.* —Meubles et ustensiles du ménage : *Cette servante tient son ménage très-propre.* Il est populaire. —Toutes les personnes dont une famille est composée : *Il y a trois ou quatre ménages logés dans cette maison.* —Epargne ; économie : *Entendre le ménage.*

Mettre une fille en ménage, la marier. —famil. *Ce mari et cette femme font bon* ou *mauvais ménage*, vivent en bonne *ou* en mauvaise intelligence. —*Vivre de ménage*, avec économie, ou (style plaisant) vendre ses meubles pour vivre. —*Toile de ménage*, toile faite à profit.

Ménagement, s. m. (*Mé-na-je-man*) Egard qu'on a pour quelqu'un ; circonspection. Voyez *Egard.* —*Le ménagement des esprits*, l'art de les manier.

Ménager, verbe act. (*Mé na-jé*) User d'économie : *Ménager son bien*, et fig. *ménager ses forces, sa santé, etc.* —Conduire, manier avec adresse : *Ménager les esprits, les affaires.* —Moyenner, procurer : *Ménager un accommodement, etc.*

Ménager des troupes ; ne pas les exposer mal à propos. —*les intérêts de quelqu'un* ; avoir soin de les conserver. —*quelqu'un* ; prendre garde de rien faire qui le choque, qui le rebute. —*ses paroles* ; parler peu. —*les termes* ; parler avec une grande circonspection. —*le temps* ; en faire un bon emploi, ou prendre son temps bien à propos pour quelque chose. —*sa voix*, la bien conduire. —*un terrain, une étoffe* ; l'employer si bien qu'il n'y ait rien de perdu. —*un escalier, un cabinet dans un bâtiment* ; y pratiquer un escalier, un cabinet, sans gâter le dessin principal.

Ménager, ère, subst. (*Mé-na-jé, jè-re*) Qui entend bien le ménage, l'économie.

Etre bon ménager du temps, l'employer utilement. —*Etre ménager de sa santé*, prendre soin de la conserver.

Ménagère, s. f. Servante qui a soin du ménage. —Parmi le Peuple, un mari appelle sa femme *notre ménagère.*

Ménagerie, s. f. Lieu où l'on nourrit des animaux rares de toute espèce. —Lieu où l'on engraisse des bestiaux, de la volaille, etc.

Mendiant, ante, subst. (*Man-dian*) Celui, celle qui mendie.

Les Religieux mendians, ceux qui vivent de quête, d'aumône. Les Jacobins, Cordeliers, Augustins et Carmes s'appellent particuliérement *les quatre Mendians.* —On nomme aussi *les quatre mendians*, les figues, les avelines, les raisins et les amandes qu'on sert en Carême dans un même plat.

Mendicité, subst. f. (*Man-di-ci-té*) Etat de celui qui est réduit à demander l'aumône pour vivre.

Mendier, v. a. (*Man-di-é*) Demander l'aumône : *Mendier son pain ; mendier sa vie* ; et neutralement, *il est réduit à mendier.* —Au figuré, rechercher avec empressement et avec une sorte de bassesse : *Mendier des suffrages, des louanges, des secours.*

Mandole ou *Mendole*, s. f. (*Man-do-le*) Poisson de la Méditerranée.

Meneau, subst. m. (*Me-nô*, s. d.) terme d'Architecture : Séparation des ouvertures des grandes croisées.

Menée, s. f. Secrète et mauvaise pratique pour faire réussir quelque dessein. Il se dit le plus souvent au plur.

En ter. de Vénerie, *suivre la menée, être à la menée d'un cerf*, prendre la route d'un cerf qui fuit.

Mener, v. act. (*Me-né*) Conduire; guider. Voyez *Conduire*. —On dit élégamment au fig. *Mener à la gloire*; *l'ambition*, *l'intérêt le mène*. —Conduire une troupe; la faire marcher et agir : *Mener au combat*, *à l'assaut*. —Conduire par force en quelque endroit : *Mener en prison*, *au supplice*; *on le menoit pendre*. — Se faire accompagner : *Il mena tout son monde avec lui*. —Introduire : *Menez-moi chez le Ministre*. — Amuser, entretenir de fausses espérances : *Il y a six mois que vous me menez avec de belles paroles*. —En parlant des animaux, les conduire. —En parlant des marchandises, les voiturer.

Mener une Dame, 1.° lui donner la main et être son écuyer; 2.° la prendre pour danser avec elle. —figur. *Mener quelqu'un*, le gouverner, lui faire faire tout ce qu'on veut. —*Mener quelqu'un à la baguette*, le traiter avec hauteur. —*Cela ne mène à rien*, on n'en peut espérer aucun avantage. — *Mener doucement un homme*, le conduire avec ménagement. — *Cette médecine l'a mené doucement* ou *rudement*, l'a peu *ou* beaucoup tourmenté. —*Mener loin*, *mener rudement quelqu'un*, lui causer de la peine, lui susciter bien des affaires. —*Ces provisions ne peuvent le mener bien loin*, ne peuvent durer longtemps. —*Mener une vie sainte*, *scandaleuse*, vivre saintement, scandaleusement. —*Mener le branle*, être à la tête de ceux qui dansent; fig. et fam. donner l'exemple. —fig. et fam. *Mener beau bruit*, *grand bruit*; faire grand fracas.

Ménétrier, subst. m. (*Mé-né-trié*) Autrefois Joueur d'instrument. — Aujourd'hui mauvais Joueur de violon.

Meneur, subst. m. Celui qui mène. Il ne se dit que dans *meneur d'une Dame*, qui la conduit par la main; et *meneur d'ours*, qui les fait voir et danser en public.

Meneur, *euse*, subst. Celui, celle qui se charge de mener des nourrices à Paris, et d'aller chez les parens des enfans mis en nourrice.

Ménianthe ou *Trèfle d'eau*, subst. m. Plante qui croît dans les marais. Elle est fort bonne contre le scorbut.

Mênil, s. m. Autrefois habitation; village. De là *Ménil-montant*, *etc.*

Menin, s. m. (*Me-nein*) Nom qu'on donnoit à un certain nombre d'hommes de qualité, attachés particuliérement à la personne du Dauphin.

Méninge, subst. f. (*Mé-nein-je*) Tunique ou membrane qui enveloppe le cerveau.

Meningophilax, s. m. (*Me-nein-go-fi-lakce*) Instrument de Chirurgie pour le pansement du trépan.

Ménisque, subst m. (*Mé-nis-ke*) Verre convexe d'un côté et concave de l'autre.

Ménologe, subst. m. Martyrologe des Grecs.

Menon, subst. m. Chèvre du Levant dont la peau sert à faire du marroquin.

Menotte, subst. f. Main d'un enfant. Il est familier.

Menottes, subst. f. plur. Fers qu'on met aux mains des prisonniers et des criminels.

Mense, s. f. (*Man-ce*) Autrefois table où l'on mangeoit. —Aujourd'hui revenu : *La mense abbatiale*, le revenu de l'Abbé. *La mense conventuelle*, le revenu des Religieux. *La mense commune*, le revenu dont les Religieux et l'Abbé jouissent en commun.

Mensole, subst. fém. (*Man-so-le*) ter. d'Architecture : Clef de voûte.

Mensonge, subst. m. (*Man-son-je*) Discours ou proposition avancée contre la vérité, avec dessein de tromper. Voyez *Menterie*. —Erreur; illusion : *Le monde n'est qu'illusion*, *vanité et mensonge*. — Dans le style de l'Ecriture, *l'esprit de mensonge*, *le père du mensonge*, le Démon.

Mensonge officieux, chose fausse, dite pour faire plaisir à quelqu'un.

Mensonger, *ère*, adj. (*Man-son-jé*, *jè-re*) Faux; trompeur. Il ne se dit guères que des choses et dans le style poétique.

Menstrue, s. m. (*Mans-tru-e*) t. de Chimie : Liqueur propre à dissoudre les corps solides.

Menstruel, *elle*, adj. (*Mans-tru-èl*, *è-le*) *Le sang menstruel*, *les purgations menstruelles*, le sang qui coule pendant les purgations naturelles des femmes.

Menstrues,

Menstrues, s. f. plur. (*Mans-tru-e*) ter. de Médecine : Evacuations périodiques de sang connues sous le nom de *règles*, *ordinaires*, *flux menstruel*, *etc.*

Mental, *ale*, adj (*Man-tal, a-le*) Il n'est usité qu'au féminin dans ces phrases : *Oraison mentale*, qui se fait en esprit et sans proférer aucune parole. —*Restriction mentale*, qu'on fait au-dedans de soi pour donner à ce qu'on dit un autre sens que le sens naturel et littéral.

Mentalement, adv. (*Man-ta-le-man*) D'une manière mentale ; intérieurement, dans son esprit.

Menterie, subst. f. (*Man-te-rí-e*) Mensonge, avec ces différences 1.° que *mensonge* est plus du style noble, et *menterie* du style familier ; 2.° que la *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper, et le *mensonge* une fausseté combinée de manière à tromper en effet. Les enfans préludent aux *mensonges* par des *menteries*.

Menteur, *euse*, s. et adj. (*Man-teur, eû-ze*) Qui ment. —Il se dit quelquefois des choses : *Silence menteur* ; *physionomie menteuse*.

Tout homme est menteur, est sujet à se tromper.

Menthe, subst. f. (*Man-te*) Sorte d'herbe odoriférante.

Mention, subst. fém. (*Man-cion*) Commémoration, mémoire de... *Faire mention de quelqu'un*, *de quelque chose*.

Mentionner, v. act. (*Man-cio-né*) Faire mention. Il n'est d'usage qu'au Palais et ordinairement au part. passif.

Mentir, v. neut. (*Man-tir*) Dire, affirmer pour vraie une chose qu'on sait être fausse : *Il ment impunément*, effrontément. Dans cette expression, *impunément* se dit par corruption au lieu d'*impudemment*. —figurém. en parlant des choses, *Sa physionomie annonce de l'esprit et ne ment pas.*

Il n'enrage pas pour mentir, il ment habituellement. —*Faire mentir le proverbe*, faire une chose contraire à un proverbe autorisé. —*Bon sang ne peut mentir* ; des personnes bien nées ne dégénèrent point. —famil et adverb. *Sans mentir* ; *à ne point mentir* ; en vérité ; à dire vrai.

Menton, s. m. (*Man-ton*) La partie du visage qui est au-dessous de la bouche. —Parmi les animaux, il ne se dit que des boucs et des chèvres, et de cette élévation de figure ronde qui est sous la lèvre postérieure du cheval.

Avoir deux mentons ou *double menton* ; être fort gras. —figur. et famil. *Lever le menton* ; faire le brave, le résolu. —Popul. *Branler le menton* ; manger.

Mentonnière, s. f. (*Man-to-niè-re*) Partie du masque que portoient autrefois les Dames, et qui couvroit le menton. Il y a encore des masques à *mentonnière* pour le bal.

Mentor, s. m. (*en* n'a pas le son d'*an*.) Nom propre devenu commun. Celui qui sert de conseil, de guide et comme de gouverneur.

Mentule marine, s. f. (*Man-tu-le*) Espèce de sangsue de mer.

Menu, *ue*, adj. Délié, peu gros.

Menue monnoie ; les sous, les liards, etc. —*Menus frais*, *menue dépense*, celle qu'on fait dans un ménage, dans une affaire pour des objets de peu de conséquence. —*Menus plaisirs*, dépenses qui n'entrent pas dans la dépense ordinaire : *Cet enfant a tant pour ses menus plaisirs.* —*Menus grains*, l'orge, l'avoine, etc. —*Menus droits* ; extrémités d'un animal dont on fait certains ragoûts. —*Menu rôt* ; les cailles, bécassines, ortolans, etc. —*Menu plomb*, pour tirer aux petits oiseaux.

Menu, s. m. *Compter par le menu*, avec un grand détail. —*Le menu d'un repas* ; le mémoire de ce qui doit y entrer. —fam. *Se donner du menu*, du bon temps ; se divertir.

Menu, adv. *Hacher menu*, en fort petits morceaux. —*Tomber dru et menu* ; Voyez *Dru*. —famil. *Marcher*, *trotter dru et menu*, vîte et à petits pas.

Menuaille, subst. f. (*Me-nu-â-glie* ; mouillez les *ll*.) Quantité de petites monnoies. —Quantité de petits poissons. —Par extension, toutes sortes de petites choses qu'on met au rebut.

Menuet, s. m. (*Me-nu-è*) Sorte de danse. —Air sur lequel on la danse.

Menuiser, v. a. et n. (*Me-nui-zé*)

Travailler en Menuiserie. Il est hors d'usage.

Menuiserie, s. f. (*Me-nui-ze-ri-e*) Art du Menuisier. —Ouvrages qu'il fait.

Menuisier, subst. m. (*Me-nui-zié*) Artisan qui travaille en bois et fait divers ouvrages qui servent au dedans des maisons, comme portes, fenêtres, etc.

Méplat, *ate*, adj. (*Mé-pla*, *a-te*) Qui a plus d'épaisseur que de largeur.

Méplat, s. m. Terme de Peinture: Indication des plans des divers objets.

Se méprendre, v. réc. (*Mé-pran-dre*) Se tromper; prendre une chose pour une autre. Il se conjugue sur *Prendre*.

Mépris, s. m. (*Mé-pri*) Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égard, d'estime, d'attention. —Au pluriel, paroles ou actions de mépris : *Il ne peut souffrir vos mépris*.

Au mépris, au préjudice, sans avoir égard : *Agir au mépris des lois, de sa parole*.

Méprisable, adject. (*Mé-pri-za-ble*) Digne de mépris.

Méprisant, *ante*, adj. (*Mé-pri-zan*, *an-te*) Qui marque du mépris.

Méprise, s. f. (*Mé-pri-ze*) Erreur de celui qui se méprend.

Mépriser, v. act. (*Mé-pri-zé*) Avoir du mépris pour... Voyez *Dépriser*.

Mer, s. f. (*Mêr*) Amas des eaux qui environnent la terre : *La grande mer; la mer Océane, Méditerranée, etc.*

Coup de mer, 1.° Tempête de peu de durée. — 2.° Vague. —*La mer est basse dans cet endroit*, il n'y a pas beaucoup d'eau. — *La basse mer*, la mer vers la fin de son reflux. —*La pleine* ou *la haute mer*, la mer éloignée des rivages. — fam. *Chercher quelqu'un par mer et par terre*, en plusieurs lieux et avec empressement. — Proverbial. 1.° *C'est la mer à boire;* la chose est impossible ou emporteroit un temps infini. —2.° *Voguer en pleine mer;* avoir une fortune bien établie. — 3.° *Etre en pleine mer*, fort avancé dans une entreprise. —4.° *Porter de l'eau à la mer;* porter quelque chose en un lieu où il y en a déjà en abondance.

Mercantile, adject. (*Mêr-kan-ti-le*) De Marchand : *Style mercantile*.

Mercantille, s. f. (*Mêr-kan-ti-glie*; mouillez les *ll*.) Négoce de peu de valeur.

Mercenaire, s. m. et f. (*Mêr-ce-nè-re*) Celui, celle qui sert ou qui travaille pour de l'argent. —fig. *C'est un mercenaire*, un homme intéressé qui ne fait rien que pour le gain et l'argent.

Mercenaire, adj. *Travail mercenaire*, qui se fait pour le gain. —fig. *Homme*, *esprit*, *ame mercenaire*, qui se laisse aisément corrompre, à qui on fait faire tout ce qu'on veut pour de l'argent.

Mercenairement, adv. (*Mêr-ce-nè-re-man*) D'une manière mercenaire.

Mercerie, s. f. (*Mêr-ce-ri-e*) Toutes sortes de marchandises de Mercier.

Merci, s. f. sans plur. Miséricorde : *Crier merci; recevoir à merci*. Il vieillit et ne s'emploie plus que dans cette phrase familière : *Je vous crie merci*, je vous demande pardon.

Etre à la merci (à la discrétion) *du vainqueur*, *des flots*, *etc.* —fam. *Grand merci*, je vous rends grace.—*Un grand merci*, un remercîment, un je vous rends grace. —*Dieu merci*, graces à Dieu.

Mercier, *ière*, subst. (*Mêr-cié*, *iè-re*) Marchand qui vend toutes sortes de serges, de taffetas, de rubans de soie, de fil, etc. —Porte-balle qui va vendre dans les villages et à la campagne de menues merceries.

Mercredi, s. m. Le quatrième jour de la semaine.

Mercure, s. m. La planète la plus proche du soleil. —Le vif-argent. —Selon la Fable, le Messager des Dieux, le Dieu de l'éloquence et aussi des voleurs. —fig. et fam. L'entremetteur d'un mauvais commerce.

Mercuriale ou *Foirolle*, s. f. Sorte de plante qui est très-commune en automne.

Mercuriale, s. f. Réprimande. —Certains discours publics qui se faisoient un mercredi au Parlement de Paris et ailleurs.

Mercuriel, *elle*, adject. Qui tient du mercure.

Mercurification, s. f. (*Mêr-ku-ri-fi-ka-cion*) ter. d'Alchimie, qui indique

l'opération par laquelle on tire le mercure des métaux.

Merdaille, subst. f. (*Mêr-dâ-glie*; mouillez les *ll.*) Troupe importune de petits enfans. Il est populaire.

Merde, s. f. Excrément; matière fécale de l'homme ou de quelques animaux domestiques. On évite d'employer ce mot dans la conversation.

Couleur merde-d'oie, couleur entre le vert et le jaune.

Merdeux, *euse*, adj. (*Mêr-deû*, *eû-ze*) Souillé, gâté de merde.

Mère, subst. f. Femme qui a mis un enfant au monde. —Il se dit aussi des femelles des animaux. —Matrice: *Mal de mère.* —fig. *L'Eglise est la mère des fidelles; cette femme est la mère des pauvres.* —Religieuse Professe. —Au fig. cause: *L'oisiveté est la mère de tous les vices; la défiance est la mère de la sûreté. La Grèce est la mère des beaux-arts*, ils y ont pris naissance.

Grand'mère, s. f. Aïeule. —Proverb. *Renvoyer quelqu'un à sa grand'mère*; le relancer vivement.

Mère, adject. *Mère-goutte*, le plus pur vin qui coule de la cuve, sans qu'on ait encore foulé le raisin. —*Mère-laine*, la laine la plus fine. —*Mère-perle*, grosse coquille de perle qui en renferme quelquefois un grand nombre. —En Chimie, *eau-mère*, eau saline et épaisse qui ne donne plus de cristaux. —*Langue-mère*, qui n'est dérivée d'aucune autre, et dont quelques-unes sont dérivées. —En Anatomie, *dure-mère* et *pie-mère*, les deux membranes qui enveloppent le cerveau.

'*Méreau*, subst. m. (*Mé-rô*, s. d.) Marque qu'on distribue à des gens pour servir à être admis en quelque lieu, ou pour témoigner qu'ils y ont été.

Mérelle ou *marelle*, s. f. (*Mé-rè-le*) Sorte de jeu qui n'est guères en usage que parmi les enfans et les écoliers.

Mérellé, *ée*, adj. (*Mé-re-lé*) ter. de Blason: Qui représente des mérelles.

Méridien, subst. m. (*Mé-ri-dien*) Grand cercle de la Sphère qui passe par le pôle du monde et par le zénith du lieu.

Méridien, *enne*, adject. Qui regarde le midi.

Méridienne, subst. f. (*Mé-ri-diè-ne*) Ligne droite tirée du Nord au Sud dans le plan du méridien. La ligne d'ombre ou le point de lumière qui passant dessus, marque l'heure de midi. —Sommeil court qu'on prend après midi: *Faire la méridienne.* Il n'est usité que dans cette phrase.

Méridional, *ale*, adj. Qui est du côté du midi, par rapport au lieu dont on parle.

Merise, s. f. (*Me-ri-ze*) Sorte de petite cerise.

Merisier, s. m. (*Me-ri-zié*) Cerisier qui porte des merises.

Méritant, *ante*, adj. Qui a beaucoup de mérite. Ce mot usité en divers endroits, seroit très-utile à adopter.

Mérite, s. m. En parlant des personnes; ce qui rend digne d'estime, de considération, etc. —En parlant des choses; ce qu'elles ont de bon et d'estimable. —Ce qui rend digne de récompense ou de punition de la part de Dieu: *Dieu nous jugera selon le mérite de nos œuvres, suivant nos mérites.* —On dit par extension, en style familier et en mauvaise part, *Cet homme sera traité selon ses mérites.*

Se faire un mérite de quelque chose; en tirer gloire, avantage.

Mérites, plur. Les effets de la grace.

Les mérites de la passion de Jesus-Christ, ses souffrances et sa mort, qui nous ont mérité la rémission des péchés. —*Les mérites des Saints*, leurs bonnes œuvres.

Mériter, v. act. (*Mé-ri-té*) Etre ou se rendre digne de... —Il se dit quelquefois des choses: *Cette action mérite récompense.*

Mériter quelque faveur à un autre, la lui faire obtenir, l'en rendre digne: *Sa modestie lui a mérité ce présent.* —*Cette nouvelle mérite confirmation*, n'est pas sûre, a besoin d'être confirmée.

Bien mériter de.... avoir rendu de grands services: *Il a bien mérité de la Patrie.* En cet emploi il est neutre.

Méritoire, adjectif. (*Mé-ri-toa-re*) Qui mérite les récompenses éternelles: *Œuvre méritoire.* —On dit depuis quelque temps, *cela est* ou *n'est pas fort méritoire*; il y a *ou* il n'y a pas du

mérite à l'avoir fait. Ce néologisme sent le jargon de société.

Méritoirement, adv. (*Mé-ri-toa-re-man*) D'une manière méritoire.

Merlan, s. m. Sorte de poisson de mer. —Popul. Garçon perruquier.

Merle, subst. m. Oiseau de moyenne grosseur, qui a le plumage noir et le bec jaune. Proverb. *C'est un fin merle*, un fin matois, un homme rusé.

Merlette, subst. f. (*Mêr-lè-te*) En ter. de Blason, petit oiseau représenté sans pieds ni bec.

Merlin, subst. m. (*Mêr-lein*) ter. de Marine : Cordage à trois fils qui sert à faire des rabans.

Merliner, v. a. Terme de Marine : *Merliner une voile*, l'attacher à la relingue avec du merlin.

Merlon, s. m. Terme de Fortification : Partie du parapet entre deux embrasures.

Merluche, s. f. Sorte de morue sèche.

Merrein, (*Acad.*) Voyez *Mairain*.

Merveille, subst. f. (*Mêr-vè-glie* ; mouillez les *ll.*) Chose rare, extraordinaire, surprenante. Il diffère de *miracle*, en ce que la *merveille* peut être un phénomène de la nature dont on ne connoît pas la cause, et que le *miracle* est un prodige qui ne peut être attribué à aucune cause naturelle. —Chef-d'œuvre de l'art.

Jeune merveille, jeune personne extrêmement belle. — *Faire merveille*, faire fort bien. —Proverb. 1.° *Passer les sept merveilles*, ou *être une des sept merveilles*, ou *être la huitième merveille* ; être excellent dans son genre. On le dit souvent par dérision. —2.° *Promettre monts et merveilles*, faire de très-grandes promesses. —famil. 1.° *Pas tant que de merveille*, pas beaucoup. —2.° *Ce n'est pas merveille* ou *grande merveille*, la chose est toute simple.

A merveille, adverb. D'une manière admirable.

Merveilleusement, adverb. (*Mêr-vè-glieû-ze-man*) Extrêmement ; d'une manière merveilleuse.

Merveilleux, *euse*, adj. (*Mêr-vê-glieû*, *eû-ze*) Surprenant ; étonnant ; digne d'admiration. —Excellent en son genre. —fam. et ironiquement, *Vous êtes un merveilleux homme*, étrange et extraordinaire dans vos sentimens, etc.

Merveilleux, subst. m. Tout ce qui surprend l'esprit et le force à admirer. —Tout ce qui est contre le cours ordinaire de la nature. —Ce qu'il y a de merveilleux dans un Poëme, comme l'intervention des Dieux, etc. —Dans le jargon moderne; petit-maître, homme à la mode : *C'est un de nos merveilleux*. On dit dans le même sens au féminin, *Une merveilleuse* ; et adjectivement, *Ces femmes merveilleuses*, etc.

Mes, particule qui, dans la composition d'un mot, en change la signification en mal : *Mésintelligence*, mauvaise intelligence, etc.

Mésair, subst. m. (*Mé-zêr*) Allure du cheval entre le terre à terre et les courbettes.

Mésaise, s. m. (*Mé-zè-ze*) Il signifie la même chose que *mal-aise*, avec cette différence que *mésaise* paroît plus propre pour l'état de la santé, et *mal-aise* pour celui de la fortune.

Mésalliance, s. f. (*Mé-za-li-an-ce*) Alliance, mariage avec une personne d'une condition fort inférieure.

Mésallier, verb. act. (*Mé-za-li-é*) Marier à une personne d'une condition fort inférieure : *Il n'a point mésallié sa fille*. —On dit plus souvent au réciproque : *Se mésallier* ; *les Allemands ne se mésallient guères*.

Mésange, s. f. (*Mé-zan-je*) Sorte de petit oiseau.

Mésanio, s. m. Espèce de corail.

Mésaraïque, adj. (*Mé-za-ra-i-ke*) ter. d'Anatomie. Il se dit des veines du mésentère.

Mésarriver, verb. impers. (*Mé-zâ-ri-vé*, *r* forte.) Il se dit d'un accident fâcheux qui arrive à la suite de quelque chose : *Que voulez-vous qu'il en mésarrive ? Il vous en mésarrivera*.

Mésavenir, verb. impers. (*Mé-za-ve-nir*) Il a le même sens et le même emploi que *mésarriver* ; mais il est moins usité.

Mésaule, s. m. (*Mé-zô-le*) terme d'Architecture Grecque et Romaine : Petite cour entre deux corps-de-logis.

Mésaventure, s. f. (*Mé-za-van-tu-re*) Accident malheureux. Il vieillit.

Mésentère, subst. m. (*Mé-zan-tè-re*) Production du péritoine qui régne en forme de fraise le long des intestins. On l'appelle *fraise* dans le veau.

Mésentérique, adj. (*Mé-zan-té-ri-ke*) Qui appartient au mésentère.

Mésestimer, v. act. (*Mé-zès-ti-mé*) En parlant des personnes; n'estimer pas, avoir mauvaise opinion de..... —En parlant des choses; les apprécier au-dessous de leur juste valeur, à la différence de *mal estimer*, qui signifie indifféremment estimer au-dessus ou au-dessous de la valeur.

Mésintelligence, s. f. (*Mé-zein-té-li-jan-ce*) Mauvaise intelligence; défaut d'union, de concert.

Mésire, s. m. Terme de Médecine: Maladie du foie.

Mésocolon, s. m. (*Mé-zo-ko-lon*) ter. d'Anatomie: Partie du mésentère couchée sur le boyau appelé *colon*.

Mésoffrir, verb. neut. (*Mé-zo-frir*) Offrir moins que la chose ne vaut.

Mesquin, *ine*, adj. (*Mès-kein*) En parlant des personnes; chiche, qui fait une dépense au-dessous de son bien. —En parlant des choses; qui se ressent de cette épargne sordide. —En Peinture; maigre, pauvre, de mauvais goût. —On le dit au fig. et dans le même sens, des ouvrages d'esprit: *Tours mesquins; pensées mesquines, etc.*

Mesquinement, adv. (*Mès-ki-ne-man*) D'une manière mesquine.

Mesquinerie, s. f. (*Mès-ki-ne-rí-e*) Epargne sordide.

Message, s. m (*Mè-sa-je*) Charge, commission de porter quelque chose. —La chose même qu'on a commission de porter.

Messager, *gère*, subst. (*Mè-sa-jé*, *jè-re*) Celui, celle qui fait un message. —Poétiquement, *le messager des Dieux*, Mercure; *la messagère de Junon*, Iris; *la messagère du Jour*, *du Soleil*, l'Aurore. —fig. Signe, avant-coureur de quelque mal à venir: *Les prodiges*, *les monstres*, *etc. sont des messagers de la colère de Dieu.* —Celui qui est établi pour porter ordinairement les paquets d'une ville à l'autre.

Messagerie, s. f. Office de Messager public. —Revenu qui vient des Messageries. —Lieu où le Messager tient son bureau. — Sorte de voiture publique.

Messe, s. f. (*Mè-ce*) Le sacrifice du corps et du sang de J. C. dans l'Eglise Catholique.

Ce Musicien a fait une belle Messe, a mis en bonne musique ce qui se chante aux grandes Messes.

Messéance, subst. f. (*Mè-cé-an-ce*) Manque de bienséance; le contraire de bienséance.

Messéant, *ante*, adject. (*Mè-cé-an*) Qui n'est pas séant et convenable.

Messeoir, v. n. (*Mè-soar*) Ne pas convenir; n'être pas séant. Ce verbe n'est plus usité à l'infinitif, mais il s'emploie dans les mêmes temps que *Seoir*, être convenable. Voyez *Seoir*.

Messie, s. m. (*Mè-cí-e*) Le Christ promis dans l'ancien Testament: *La venue du Messie.*

Proverb. *Attendre quelqu'un comme le Messie*, *comme les Juifs attendent le Messie*, avec la plus vive impatience.

Messier, s. m. (*Mè-cié*) Celui qui garde la vigne lorsque les grappes de raisin sont mûres.

Messieurs, s. m. pl. (*Mè-cieû*) C'est le pluriel de *Monsieur*.

Messire, subst. m. (*Mè-ci-re*) Titre d'honneur qui, dans les actes de Justice, se donnoit à des personnes distinguées.

Mestre-de-camp, s. m. (*Mès-tre-de-kan*) Colonel d'un Régiment de Cavalerie ou de Dragons.

La Mestre-de-Camp, la première Compagnie d'un Régiment de Cavalerie.

Mesvendre. Voyez *Mévendre*.

Mesvente. Voyez *Mévente*.

Mesurable, adject. Ce qui se peut mesurer. Il ne se dit guères qu'avec la négative, et il est peu usité.

Mesurage, s. m. Action de mesurer. —Salaire du Mesureur. —Droit pris sur chaque mesure. —Procès-verbal d'un Arpenteur.

Mesure, s. f. (*Me-zu-re*) En général ce qui sert de règle pour déterminer une quantité. Il se dit des choses liquides et des solides. —Pour certaines choses, la quantité contenue dans la mesure: *Une mesure de sel*, *d'avoine*. —En Mathématique; nombre, quantité qui, répétés plusieurs fois, égalent

précisément un autre nombre ou une autre quantité auxquels on les rapporte : *L'unité est la mesure commune de tous les nombres entiers.* —En Musique ; le mouvement qui régle les temps et les intervalles qu'il faut garder dans le chant, dans la danse, etc. —Dimension : *Prendre les mesures d'une colonne.* —On dit dans le même sens, *prendre la mesure d'un homme* pour lui faire un habit ; *du pied*, pour lui faire des souliers, etc. Plusieurs disent, mais moins bien, *prendre mesure à....* —En Poésie, l'arrangement et la cadence d'un certain nombre de syllabes qui composent un vers. —fig. 1.° Moyens qu'on prene pour parvenir au but qu'on se propose : *Bien prendre ses mesures ; prendre de fausses mesures.* —2.° Ménagemens : *J'ai des mesures à garder.* —3.° Sagesse ; prudence ; circonspection : *Faire tout avec poids et mesure.*

Fig. *Avoir deux poids et deux mesures* ; juger avec partialité, faire acception des personnes. —*Avoir comblé la mesure*, se dit d'un pécheur endurci. —*Etre sans règle et sans mesure*, déréglé et excessif en tout ce qu'on fait. —*Ne garder aucune mesure sur rien* ; être imprudent, emporté, ne se retenir sur rien. —*Ne point garder de mesure avec quelqu'un* ; n'avoir aucun ménagement, aucun égard pour lui. —*Rompre les mesures de quelqu'un* ; traverser ses desseins, empêcher qu'il ne réussisse. —*Mettre quelqu'un hors de mesure* ; le déconcerter, déranger ses projets. —*Etre jeté hors de ses mesures* ; être dérangé dans ses plans ou entraîné par les circonstances, etc. au-delà de ce qu'on se proposoit. —*Etre en mesure de...* en état de. C'est une locution nouvelle.

Outre ou *sans mesure*, adverb. Avec excès. —*Au fur et à mesure* ; Voy. *Fur.* —*A mesure que...* selon que, à proportion que. —*A mesure de...* à proportion de.

Mesuré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Mesurer.* —Circonspect : *Termes peu mesurés ; c'est un homme fort mesuré dans ses discours, etc.* —*Les périodes de ce discours sont bien mesurées* ; le style en est harmonieux et cadencé.

Mesurer, v. a. (*Me-ʒu-ré*) Chercher à connoître une quantité par une mesure. —fig. Proportionner : *Mesurer sa dépense à son revenu.*

Mesurer des yeux, juger à l'aide des yeux de la distance et de la grandeur d'un objet. —fig. et fam. *Mesurer un homme des yeux*, l'examiner avec attention depuis la tête jusqu'aux pieds. —Proverb. et fig. *Mesurer les autres à son aune*, juger des sentimens d'autrui par les siens. —*Mesurer son épée avec quelqu'un*, se battre contre lui. —*Se mesurer avec quelqu'un*, vouloir s'égaler à lui, lutter contre lui. —*Mesurer ses discours, ses actions, ses démarches*, parler et agir avec circonspection.

Mesureur, s. m. Celui qui mesure.

Mésuser, v. n. (*Mé-ʒu-ʒé*) Mal-user ; abuser, avec cette différence qu'on *mésuse* de la chose qu'on emploie mal, et qu'on *abuse* de la chose qu'on emploie à faire du mal : une mauvaise tête *mésuse* de vos bienfaits ; un mauvais cœur en *abuse.*

Métabole, subst. f. Figure de Rhétorique, qui consiste à accumuler plusieurs expressions synonymes pour peindre une même idée.

Métacarpe, s. m. Seconde partie de la main, entre les doigts et le carpe ou le poignet.

Métacisme, subst. m. Défaut dans la prononciaiton de la lettre *m.*

Métachronisme, s. m. (*Mé-ta-kro-nis-me*) Anachronisme qui se fait en rapportant un fait à un temps antérieur à celui auquel il est arrivé.

Métairie, s. f. (*Mé-té-rî-e*) Ferme ; bien de campagne affermé. —Bâtimens nécessaires pour le faire valoir.

Métal, plur. *métaux*, s. m. Corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre, et qui est fusible et malléable.

Métaux, en ter. de Blason, l'or et l'argent. *Les émaux* sont les couleurs.

Métalepse, s. f. Figure par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent : comme, *il a vécu*, pour *il est mort* ; ou le conséquent pour l'antécédent, comme *nous le pleurons*, il est mort.

Métallique, adj. (*Mé-tal-li-ke*) Qui

concerne les métaux : *Corps, substance, partie métallique.* —Qui concerne les médailles : *Science, histoire métallique.*

Métallique, s. f. Métallurgie.

Métalliser, v. act. (*Mé-tal-li-zé*) Faire prendre la forme métallique à une substance.

Métallurgie, s. f. (*Mé-tal-lur-ji-e*) L'art de tirer les métaux des mines, et de les travailler.

Métallurgiste, subst. m. Celui qui s'occupe à la Métallurgie.

Métamorphose, s. fém. (*Mé-ta-mor-fo-ze*) Changement de forme. Il ne se dit au propre que des *Métamorphoses* de la Fable. — fig. Changement extraordinaire dans la fortune ou dans les mœurs.

Métamorphoser, v. a. (*Mét-a-mor-fo-zé*) Changer d'une forme en une autre.

Fig. *Se métamorphoser en toutes sortes de formes*, changer de manières comme on veut ; jouer toutes sortes de rôles.

Métaphore, subst. f. (*Mé-ta-fo-re*) Figure du discours par laquelle on transporte un mot de son sens propre et naturel dans un autre sens.

Métaphorique, adj. (*Mé-ta-fo-ri-ke*) Qui tient de la Métaphore. Le sens *métaphorique* et le sens *figuré* sont la même chose.

Métaphoriquement, adv. (*Mé-ta-fo-ri-ke-man*) D'une manière métaphorique ; figurément.

Métaphrase, s. f. (*Mé-ta-fra-ze*) Traduction littérale.

Métaphraste, s. m. (*Mé-ta-fras-te*) Celui qui traduit littéralement.

Métaphysicien, s. m. (*Mé-ta-fi-zi-cien*) Celui qui fait son étude de la Métaphysique.

Métaphysique, s. f. (*Mé-ta-fi-zi-ke*) Science qui traite des premiers principes de nos connoissances, des idées universelles et des êtres spirituels.

Métaphysique, adj. Qui appartient à la Métaphysique. —Trop abstrait, trop subtil.

Métaphysiquement, adv. (*Mé-ta-fi-zi-ke-man*) D'une manière métaphysique.

Métaplasme, subst. masc. En général, altération qui arrive au matériel d'un mot pour quelque cause et en quelque façon que ce soit, pourvu qu'elle soit autorisée par l'usage. —Plus particuliérement changement dans un mot par le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe, comme *malgré lui*, *malgré ses dents* ; pour malgré lui, malgré ses *aidans*. (*Acad.*)

Métastase, subst. f. (*Mé-tas-ta-ze*) ter. de Médecine : Changement d'une maladie en une autre. C'est une espèce de crise.

Métatarse, subst. m. Partie du pied entre le coude-pied et les orteils.

Métathèse, subst. f. (*Mé-ta-tè-ze*) Figure de Grammaire qui consiste dans la transposition d'une lettre, comme *Berlan* pour *Brelan* ; *Eprevier* pour *Epervier*.

Métayer, *ère*, substant. (*Mé-té-ié*) Fermier qui fait valoir une métairie.

Méteil, s. m. (mouillez l'*l* finale.) Froment et seigle mêlés ensemble.

Métel, subst. m. Plante ; espèce de stramonium.

Métempsycose, s. f. (*Mé-tanp-ci-kô-ze*) Passage de l'ame d'un corps dans un autre, selon la Doctrine de Pythagore, des Bramines, etc.

Métemptose, s. f. (*Mé-tanp-tô-ze*) ter. de Mathématiques : Equation solaire qu'il faut faire pour empêcher de compter les nouvelles lunes un jour trop tard.

Météore, subst. m. Phénomène qui apparoît dans l'air, et qui se forme des vapeurs et exhalaisons sorties de la terre.

Météorologique, adj. (*Mé-té-o-ro-lo-ji-ke*) Qui concerne les météores.

Méthode, s. f. (*Mé-to-de*) Manière de dire ou de faire quelque chose avec un certain ordre. —Règles pour apprendre une science, un art. En parlant des personnes ; coutume, habitude : *C'est ma méthode* ; *cet homme a une étrange méthode.*

Méthodique, adj. (*Mé-to-di-ke*) En parlant des personnes ; qui a de la règle, de la méthode. —En parlant des choses ; qui est fait avec méthode.

Méthodiquement, adv. (*Mé-to-di-ke-man*) Avec méthode.

Métier, s. m. (*Mé-tié*) Au propre, profession d'un Art mécanique. — fig.

Profession quelconque : *Le métier des armes ; ce Médecin sait son métier, etc.* —Machine qui sert à certains Artisans : *Métier de Tisserand, de Passementier.* En ce sens on dit figurém. et fam. en matière de Littérature, etc. *Quel ouvrage avez-vous sur le métier ?* —On disoit autrefois, d'après l'Italien, *métier* pour besoin : *Si métier est*, si besoin est.

Fig. *Gâter le métier* ; faire au-delà de son devoir. —*Servir un plat* ou *jouer un tour de son métier* ; 1.° faire quelque tour d'adresse ou de fourberie ; 2.° en bonne part, présenter quelque chose de relatif à sa profession, comme un Poëte, des vers, etc. —*Avoir le cœur au métier* ; s'affectionner à ce qu'on a entrepris. —*Faire d'une chose métier et marchandise.* Voyez *Marchandise.*

Métis, isse, adj. et subst. Qui est né d'un Européen et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Européenne. —On le dit aussi des chiens qui sont engendrés de deux espèces.

Métonomasie, s. f. (*Mé-to-no-ma-zi-e*) Changement d'un nom propre par la traduction, comme *Ramus* pour *La Ramée.*

Métonymie, s. f. (*Mé-to-ni-mi-e*) Figure du discours, par laquelle on met la cause pour l'effet, le sujet pour l'attribut, le contenant pour le contenu, etc. : *Il vit de son travail*, du fruit de son *travail* ; *toute la ville est allée*, tous les habitans sont allés, etc.

Métope, s. f. Terme d'Architecture : Intervalle entre les triglyphes de l'ordre dorique, et dans lequel on met des ornemens.

Métopion, s. m. Arbre de Libye, d'où distille la gomme ammoniaque.

Métoposcope, subst. m. Celui qui prétend connoître les inclinations des hommes par l'inspection des traits de leur visage.

Métoposcopie, s. f. L'art de conjecturer par les traits du visage ce qui doit arriver à quelqu'un.

Mètre, s. m. Mot ancien qui signifie, vers, poésie. On l'emploie encore dans le style marotique.

Métrète, s. f. Mesure ancienne pour les liquides.

Métrique, adj. (*Mé-tri-ke*) *Un vers métrique*, composé de longues et de brèves, comme les vers grecs et latins.

Métrique, s. f. Partie de la Musique ancienne qui s'occupoit de la quantité de syllabes.

Métromanie, s. f. Manie, fureur de faire des vers.

Métromètre, s. m. Machine pour régler la mesure d'un air de musique.

Métropole, s. f. C'étoit anciennement la ville capitale d'une province. —Dans un sens plus moderne, ville avec siége Archiépiscopal. —On dit adjectivement *Eglise Métropole* pour Eglise Archiépiscopale.

Métropolitain, aine, adj. (*Mé-tro-po-li-tein, è-ne*) Archiépiscopal : *Eglise métropolitaine.*

Métropolitain, s. m. Archevêque, par rapport aux Evêques qui sont ses Suffragans.

Mets, s. m. (*Mê*) Tout ce qu'on sert sur la table pour manger : *Un mets délicat ; il nous a fait bonne chère, tous les mets étoient excellens.*

Mettable, adject. (*Me-ta-ble*) Qui peut se mettre. Il ne se dit guères qu'avec la négative, et son emploi est fort borné : *Cet habit est trop usé, il n'est pas mettable.*

Metteur en œuvre, s. m. Orfèvre qui émaille les ouvrages d'orfévrerie, et qui monte les pierres précieuses.

Mettre, v. a. *Mettant. Mis. Je mets ; nous mettons, vous mettez, ils mettent.* Parfait, *Je mis, nous mîmes, etc.* le reste formé de ces temps. (*Mè-tre*) Placer quelqu'un ou quelque chose en certain lieu. —Joint à d'autres mots, il s'emploie pour signifier diverses actions ; comme, *mettre hors ; mettre en fuite ; mettre en crédit, etc.*

Prov. et figur. 1.° *Mettre la charrue devant les bœufs*, faire quelque chose à rebours et contre l'ordre. —2.° *Mettre de l'eau dans son vin* ; se raviser, se relâcher d'une demande excessive. —3.°. *Mettre la main à la pâte*, travailler soi-même à quelque chose. —figur. *Mettre la main sur quelqu'un*, le frapper. —*Mettre la main à un ouvrage d'esprit*, y travailler. —*Mettre la dernière main à un ouvrage*, l'achever en-

tièrement, le perfectionner. —*Mettre une affaire, une question sur le tapis*, la proposer pour en délibérer, etc.

Se mettre, v. réc. Se placer.

Se mettre au jeu; commencer à jouer une partie. —*à l'étude*; commencer son étude habituelle. —*dans le jeu*; s'adonner à jouer. —*dans la dévotion*; se livrer aux pratiques de dévotion.

Meuble, s. m. Tout ce qui sert à meubler une chambre, une maison, et qui se peut remuer et transporter.

Meuble, adj. *Terre meuble*; qui est aisée à labourer.

Meubles, adj. pl. *Les biens meubles*, qui ne tiennent point lieu de fonds, qui peuvent se transporter.

Meubler, v. act. (*Meu-blé*) Garnir de meubles. —*Meubler une ferme*, la garnir de tout ce qui sert à la faire valoir.

Meuglement. Voyez *Beuglement*.

Meugler. Voyez *Beugler*.

Meule, s. f. Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer: *Meule de moulin*. —Roue de grès dont on se sert pour aiguiser. —Monceau, pile de foin qui n'est pas en bottes. —Amas de fumier chanci que les Jardiniers ont fait en défaisant leurs couches. —En t. de Vénerie, racine dure et raboteuse du bois de cerf.

Meulière, (*Pierre de*) s. f. Pierre dont on fait les meules de moulin. —Sorte de moilon de roche, plein de trous et fort dur. —Carrière d'ou l'on tire ces sortes de pierres.

Méum, s. m. Sorte de plante aromatique; espèce de *fenouil*.

Meunier, s. m. (*Meu-nié*) Celui qui gouverne un moulin à blé.

Meunière, s. f. Femme du Meunier.

Meurtre, s. m. Homicide. —fig. et fam. 1.° *C'est un meurtre* (c'est grand dommage) *de cueillir des fruits si verds*. —2.° *Crier au meurtre*, se plaindre hautement de quelque injustice, de quelque dommage, etc.

Meurtrier, ière, subst. (*Meur-trié, iè-re*) Celui, celle qui a fait un meurtre. —On dit adjectivement: *Ce siége a été meurtrier*; il y a péri bien du monde. *Les armes à feu sont meurtrières*, tuent beaucoup de monde. —Poétiquement, *Epée meurtrière*; *la dent meurtrière du sanglier*.

Meurtrière, s. f. Ouverture dans un mur de fortification, par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeans.

Meurtrir, v. act. Autrefois, tuer. —Aujourd'hui, faire quelque meurtrissure, quelque contusion.

Meurtrissure, s. f. Marque livide causée par quelque coup.

Meute, s. f. Nombre de chiens courans dressés pour la grande chasse.

Clefs de meute, les meilleurs chiens et les mieux dressés. —fig. au singulier, homme qui a beaucoup de crédit dans son parti.

Mévendre, verb. act. (*Mé-van-dre*) Vendre au-dessous de la valeur.

Mévente, s. f. (*Mé-van-te*) Vente à trop bas prix.

Meydan, s. m. En Perse, marché, place où l'on vend des denrées.

Mézail, s. m. (mouillez l'*l* finale.) Terme de Blason: Le devant ou le milieu du héaume qui comprend le nazal et le ventail.

Mézair, s. m. (*Mé-zêr*) terme de Manége: Demi-air.

Mézance ou *meige*, subst. f. Sur une galère, la chambre du Comite.

Mézéréon, s. m. Sorte de plante; lauréole femelle.

Mezzabout, s. m. Voile de galère qu'on n'appareille que pendant la tempête.

Mezzanine, s. f. Ordre d'Architecture, qui comprend deux étages dans sa hauteur.

Mezzo-tinto, subst. m. emprunté de l'Italien: Estampe en manière noire.

Mi, s. m. Nom de la troisième note de la gamme.

Mi, particule indéclinable, qui entre dans la composition de plusieurs mots, et qui signifie demi, moitié, milieu: *Mi-côte*, *minuit*, *mi-chemin*, *mi-jambe*, *etc.* —Il est féminin quand il est joint à un nom de mois: *La mi-mai*, *la mi-août*. Hors de là il suit le genre du mot auquel il est joint, excepté, 1.° *minuit*, qui est masculin, quoique *nuit* soit féminin. 2.° *mi-carême*, qui est féminin, quoique *carême* soit masculin. —Il s'emploie souvent adverb. *A mi-côte*, *à mi-chemin*, *à mi-jambe*.

Miaulement, s. m. (*Miô-le-man*, d.) Le cri du chat.

Miauler, v. n. (*Miô-lé*, d.) Crier, en parlant des chats.

Miche, s. f. Pain qui est blanc et qui pèse une à deux livres.

Proverb. *Faire sa cour à un homme quand il donne les miches*, quand il est en pouvoir d'accorder des graces.

Micmac, s. m. (*Mik-mak*) Pratique secrette faite à mauvais dessein. Il est familier.

Micocoulier, s. m. (*Mi-ko-kou-lié*) Arbre grand et rameux, dont le fruit et les feuilles arrêtent le cours de ventre et les hémorragies.

Microcosme, s. m. Petit monde : *L'homme est un microcosme.*

Micrographie, s. f. (*Mi-kro-gra-fi-e*) Description des parties et des propriétés des objets fort petits.

Micromètre, s. m. Instrument pour mesurer les diamètres des astres ou de très-petites distances.

Microphone, s. m. et adj. (*Mi-kro-fo-ne*) Qui augmente la voix et les sons.

Microscope, subst. m. Instrument d'optique dont on se sert pour grossir les objets.

Mi-denier, s. m. (*Mi-de-nié*) t. de Droit : Moitié des sommes employées pour impenses et améliorations sur l'héritage de l'un des conjoints par mariage, faites aux dépens de la communauté.

Midi, subst. m. Le milieu du jour. —L'heure qui marque le milieu du jour. —La plus haute élévation du soleil, d'une planète : *Le soleil est à son midi.* —Celui des quatre points cardinaux du monde qu'on appelle aussi *Sud*.

En plein midi, adv. En plein jour ; publiquement. —Prov. *Chercher midi à quatorze heures*, chercher des difficultés où il n'y en a point. Alonger inutilement ce qu'on peut faire ou dire d'une manière plus courte.

Mi-douaire, s. m. (*Mi-dou-è-re*) terme de Palais : Pension que le Juge accorde à une femme sur les biens de son mari.

Mie, s. f. La partie du pain qui est enfermée entre les deux croûtes. —Diminutif d'*amie*. Autrefois les enfans appeloient leur gouvernante *ma mie* ; ils disent aujourd'hui, *ma bonne.*

Mie, particule négative qui s'est dite autrefois au lieu de *point.*

Miel, s. m. (*Mièl*) Suc doux que les abeilles tirent des fleurs et des plantes. — figur. et fam. *Il est tout sucre et tout miel* ; il a une douceur affectée.

Miélat, s. m. ou *Miellée*, s. f. Matière plus ou moins liquide et savoureuse qu'on trouve en été sur les feuilles des arbres et des plantes. On la nomme aussi *Miellure.*

Mielleux, euse, adj. (*Miè-leû, eû-ze*) Qui tient du miel. —Fade ; doucereux : *Goût mielleux*, et au fig. *ton mielleux.*

Mien, enne, adj. possessif et relatif. (*Mien, miè-ne*) Qui est à moi, qui m'appartient.

Mien, s. m. *Le mien*, mon bien. —*Les miens*, mes proches, mes alliés.

Miette, s. f. (*Miè-te*) Petite partie qui tombe du pain qu'on coupe ou qui reste de celui qu'on a mangé. —Très-petit morceau de quelque chose à manger.

Mièvre, adj. Vif, remuant et un peu malin, en parlant d'un enfant. Il est familier.

Mièvrerie, subst. f. Tour de malice d'enfant. On dit aussi *miévreté.* Il est familier.

Mieux, adv. Qui est le comparatif de *bien* ; *le mieux* en est le superlatif : *Celui-là est bien fait, celui-ci l'est encore mieux. Il est le mieux du monde.* —Plus : *J'aime mieux l'un que l'autre.* —Les Gascons disent, *il a mieux* (plus) *de 40,000 livres de rentes. Vous dites qu'elle a cinquante ans ; elle a mieux* (davantage.)

De mieux en mieux, adv. En devenant toujours meilleur, plus parfait, etc. — famil. *A qui mieux mieux*, à l'envi l'un de l'autre. —*Il vaut mieux attendre*, il est plus à propos d'attendre. —*Il est mieux qu'il n'étoit*, en meilleur état, en meilleure santé. — famil. *ou* plutôt bassement, *Il chante, il danse des mieux*, aussi bien que ceux qui chantent le mieux.

Mieux, s. m. *Il fait de son mieux*, aussi bien qu'il lui est possible. —*Le*

mieux est souvent l'ennemi du bien ; souvent on gâte une chose en voulant la rendre meilleure.

Mignard, arde, adject. (*Mi-gniâr, ar-de ;* mouillez *gn.*) Mignon, délicat ; agréable. —Travaillé avec une délicatesse extrême : *Ouvrage mignard.* —On dit d'un jeune homme qui fait le beau, qu'*il fait le mignard.* Il est familier.

Mignardement, adv. (*Mi-gniar-de-man*) Délicatement.

Mignarder, v. act. (*Mi-gniar-dé*) Dorloter, traiter délicatement. Il est familier.

Mignardise, s. f. (*Mi-gniar-di-ze*) Délicatesse : *La mignardise de ses traits.* Il ne se dit au singulier que dans cette phrase. —Au pluriel, petits moyens employés pour plaire.

Mignardise, espèce de petits œillets de couleur de gris-de-lin.

Mignature. Voyez *Miniature.*

Mignon, onne, adj. (mouillez *gn ; Mi-gnion, o-ne.*) En parlant des choses, délicat ; gentil : *Visage mignon.* —Fait, travaillé avec délicatesse. —En parlant des personnes et substantivem. bien-aimé : *C'est le mignon de la mère.* Le féminin est moins usité. —On dit à un enfant qu'on caresse : *Mon petit mignon, ma petite mignonne.* —Sous Henri III, on appeloit ses favoris, *ses mignons.*

Fam. *Argent mignon*, argent mis en réserve pour quelque dépense superflue. —*Avoir de l'argent mignon*, en avoir beaucoup. —*Péché mignon*, péché auquel on est le plus attaché.

Mignonne, s. f. Nom d'un caractère d'Imprimerie, qui est entre la Nompareille et le Petit-Texte. —Sorte de pêche et de prune.

Mignonnement, adv. (*Mi-gnio-ne-man*) D'une manière mignonne et délicate.

Mignonnette, s. f. (*Mi-gnio-nè-te*) Sorte de dentelle légère. —Poivre concassé en fort petits morceaux. —Petits œillets dont on garnit les plates-bandes. —Il se dit, dans le style popul. d'une petite piéce d'argent : *Il a reçu une mignonnette.*

Mignoter, verb. act. (*Mi-gnio-té*) Traiter délicatement, dorloter, caresser. Il est populaire.

Mignotie, s. f. ou *Œil-de-Christ*, s. m. (*Mi-gnio-ci-e*) Belle plante qui se marcotte et se replante tous les ans. —Autrefois, gentillesse ; ajustement.

Migraine, s. f. (*Mi-grè-ne*) Douleur qui occupe une moitié de la tête, et qui est souvent périodique.

Migration, subst. f. (*Mi-gra-cion*) Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Il ne se dit que d'une quantité considérable de peuple.

Mijaurée, s. f. (*Mi-jo-ré-e*) Fille ou femme dont les manières sont affectées ou ridicules. Style plaisant et moqueur.

Mil ou *millet*, s. m. (*Miglie, Mi-gliè ;* mouillez l'*l* du premier et les *ll* du second.) Sorte de grain fort petit ; il se dit aussi de la plante qui le produit.

Mil, adj. numéral. Voyez *Mille.*

Milan, s. m. Oiseau de proie.

Miliaire, adject. (*Mi-li-è-re*) Qui ressemble à des grains de mil. Il ne se dit que dans *Glande miliaire* et *Fièvre miliaire.*

Milice, s. f. L'art et l'exercice de la guerre. Il ne se dit guères en ce sens qu'en parlant des Anciens. —Troupe de gens de guerre. —Troupes composées de bourgeois et de paysans, à qui l'on fait prendre les armes en certaines occasions. —En ce sens, il est opposé à *troupes réglées.*

Fig. et en style de l'Ecriture, *La vie de l'homme est une milice continuelle*, un état de guerre continuel.

Milicien, s. m. (*Mi-li-cien*) Soldat de milice.

Milieu, s. m. Le centre ; le lieu qui est également distant des extrémités. —Dans une signification moins exacte, ce qui est éloigné des extrémités, quoiqu'il ne soit pas à une égale distance de toutes : *Cette ville est située au milieu, dans le milieu de la France.* —Dans les choses morales, ce qui est également éloigné des deux excès contraires : *La vertu consiste dans un juste milieu.* —Tempérament qu'on prend dans les affaires pour les accommoder. On dit en ce sens, *Il n'y a point de milieu ;* il n'y a point d'autre parti à

prendre. —En Physique, le fluide qui environne les corps : *L'air est le milieu dans lequel nous vivons.*

Fig. *Au milieu*, adv. Entre, dans, parmi : *Au milieu des grandeurs*, etc. —Fam. *Au milieu de tout cela*, parmi tout cela.

Militaire, adj. (*Mi-li-tè-re*) Qui regarde la guerre, le soldat.

Militaire, subst. masc. Homme de guerre.

Militairement, adv. (*Mi-li-tè-re-man*) D'une manière militaire.

Militante, adj. f. *L'Eglise militante*, l'assemblée des fidelles sur la terre. *L'Eglise triomphante*, est l'assemblée des fidelles dans le ciel.

Militer, v. neut. (*Mi-li-té*) Combattre. On ne s'en sert qu'en matière de dispute et au Palais : *Cette raison milite pour moi, milite contre vous.*

Mille, s. m. (*Mi-le*) Espace de chemin d'environ mille pas géométriques. Il prend une *s* au pluriel : *Deux milles d'Italie font une lieue commune de France.*

Mille, adject. numéral sans pluriel. Dix fois cent : *Dix mille hommes.* — Un grand nombre de... *Il a reçu mille affronts.* —Pour la date des années on écrit *mil* : *Le pain fut fort cher en mil sept cent neuf.*

Mille-feuille, s. f. Plante dont les feuilles sont découpées très-menues.

Mille-fleurs. On appelle *eau de mille-fleurs*, l'urine de vache reçue dans un vase pour être prise en remède.

Eau, huile de mille-fleurs, de l'eau et de l'huile distillées de la bouse de vache. —*Rossoli de mille-fleurs*, fait avec quantité de fleurs distillées.

Mille fois, adv. Très-souvent.

Mille graine. Voyez *Piment.*

Millénaire, adject. (*Mil-lé-nè-re* ; prononcez les deux *ll* sans les mouiller.) Qui contient mille.

Millénaire, subst. m. Dix siècles ou mille ans : *Le premier millénaire.* —Au pluriel, ceux qui croyoient qu'après le jugement universel les élus demeureroient mille ans sur la terre à jouir de toutes sortes de plaisirs.

Mille-pertuis, s. m. Plante qui est un excellent vulnéraire.

Mille-pieds, subst. m. Insecte des Antilles qui a une quantité presque innombrable de pieds.

Mille-pores, s. m. Production poreuse percée de quantité de trous.

Milleret, s. m. (*Mi-glie-rè* ; mouillez les *ll.*) Sorte d'agrémens dont les Dames bordent leurs robes.

Millésime, s. m. (*Mil-lé-zi-me* ; prononcez les deux *l* sans les mouiller.) L'année qui est marquée sur une médaille, sur une piéce de monnoie, etc.

Milliaire, s. m. et adj. (*Mi-li-è-re*) *Colonne* ou *pierre milliaire*, que les Romains plaçoient sur les grands chemins, pour marquer les distances, en comptant par milles.

Milliar, s. m. (*Mi-liar*) Dix fois cent millions.

Milliasse, s. f. (*Mi-lia-ce*) Un fort grand nombre. Il ne se dit qu'en mauvaise part : *Il y a des milliasses de fourmis dans ce champ.*

Millième, adject. (*Mi-liè-me*) Qui achève le nombre de mille.

Millième, s. m. Une des parties d'un tout composé de mille parties.

Millier, s. m. (*Mi-lié*) Nombre collectif contenant mille : *Un millier de fagots.* —Mille livres pesant : *Un millier d'étain.*

Un millier de foin, de paille ; un millier de bottes de foin, de paille.

A milliers, adv. En grande quantité.

Million, s. m. (*Mi-lion*) Dix fois cent mille. —*Etre riche à millions*, extrêmement riche.

Millionième, adj. (*Mi-lio-niè-me*) Qui achève le nombre d'un million.

Millionnaire, subst. (*Mi-lio-nè-re*) Personne riche d'un million, et par extension, extrêmement riche.

Milord, subst. m. (*Mi-lor*) Mot Anglois qui veut dire *Monseigneur.*

Milort, s. m. (*Mi-lor*) Serpent sans venin, commun dans le Milanois.

Mime, subst. m. Chez les Anciens, espèce de farce, où l'on imitoit avec impudence les actions, les discours, les manières de quelque personne connue. —Acteur qui jouoit dans ces piéces. —Acteur qui les composoit.

Mimiambe, adject. Dans la Poésie latine, sorte de vers ïambique, libre

et obscène, qu'on employoit dans la composition des mimes.

Mimique, adj. (*Mi-mi-ke*) Appartenant aux mimes.

Mimographe, adj. et subst. (*Mi-mo-gra-fe*) Qui compose des mimes.

Mimologie, s. f. Manière de parler imitative de la voix, du ton, etc. des personnes qu'on veut contrefaire.

Mimologue, adj. (*Mi-mo-lo-ghe*) Qui est habile, exercé dans la mimologie.

Minage, subst. m. Droit pris sur la mine de blé ou d'autres grains, pour le mesurage.

Minaret, s. m. (*Mi-na-rè*) Chez les Turcs, tour faite en forme de clocher, pour appeler les peuples à la prière et annoncer les heures.

Minauder, v. n. (*Mi-nô-dé*, d.) Affecter des mines, des façons pour plaire.

Minauderies, s. f. plur. (*Mi-nô-de-ri-e*, d.) Mines et façons de faire affectées, dans l'intention de plaire.

Minaudier, *ière*, s. et adj. (*Mi-nô-dié*, *iè-re*, d.) Celui, celle qui est dans l'habitude de minauder : *C'est un minaudier ; elle est minaudière.*

Mince, adj. (*Mein-ce*) Qui n'a pas beaucoup d'épaisseur. On dit proverb. *Mince comme la langue d'un chat.*

Fig. et fam. *Revenu bien mince*, fort modique. —*Raison mince*, foible. — *Mérite*, *esprit*, *savoir bien mince*, au-dessous du médiocre. —*Noblesse mince*, qui n'est pas considérable. —*Mine bien mince*, qui a l'air de peu de chose.

Mine, s. f. Air du visage : *Bonne ou mauvaise*, *méchante mine.* —Accueil qu'on fait à quelqu'un : *Faire bonne mine*, *faire triste* ou *grise mine à...* —Contenance qu'on tient pour quelque dessein : *Faire bonne mine*, et prov. *Faire bonne mine à mauvais jeu*, cacher sa peine sous un air de gaieté, etc. —fig. Semblant : *Faire mine de....* —Mouvemens du visage, gestes qui ne sont pas naturels. Il s'emploie ordinairement au pluriel : *Faire des mines.* —Bonne *ou* mauvaise apparence d'une chose : *Ce ragoût a bonne mine.*

Faire la mine : témoigner qu'on est mécontent. —*Faire une laide mine*, une laide grimace. —famil. *Avoir la mine d'être riche*, *fou*, *etc. en avoir toute la mine* ; paroître tel. — On dit qu'*un homme a la mine*, *a bien la mine d'avoir fait une chose* ; lorsqu'on le juge ou à son air ou d'après la connoissance qu'on a de son inclination, etc. On dit encore dans le même sens et en mauvaise part, *Vous portez bien la mine d'un espion*, etc.

Mine, subst. f. Lieu où se forment les métaux, les minéraux et quelques pierres précieuses. —Les métaux et minéraux, encore mêlés avec la terre ou la pierre de la mine. —Vaisseau qui sert à mesurer et qui contient la moitié d'un setier. —Ce qui est contenu dans cette mesure. —Mesure pour les terres qui revient environ à un demi-arpent de Paris. —Monnoie ancienne qui, chez les Grecs, valoit cent drachmes. —Cavité souterraine faite sous un bastion, un rempart, etc. pour le faire sauter par le moyen de la poudre à canon.

Fig. *Eventer la mine*, découvrir un dessein, et empêcher par-là qu'il ne réussisse.

Mine de plomb ; pierre dont on fait les crayons de couleur de plomb. On l'appelle aussi *Plombagine.* —Couleur d'un rouge orangé fort vif, qui sert pour peindre en miniature.

Miner, v. act. (*Mi-né*) Faire une mine sous... *Miner un bastion.* — creuser ; caver : *L'eau mine la pierre.* —Consumer ; détruire peu à peu : *Cette maladie le mine.*

Minérai, s. m. (*Mi-né-ré*) Métal combiné avec des substances étrangères.

Minéral, s. m. Au plur. *Minéraux.* Corps solide qui se tire des mines.

Minéral, *ale*, adject. Qui tient des minéraux, qui leur appartient.

Minéralisation, s. f. (*Mi-né-ra-li-za-cion*) Combinaison de la mine avec du soufre ou de l'arsenic.

Minéralogie, s. f. Connoissance des minéraux et de la manière de les tirer du sein de la terre.

Minéralogue, s. m. (*Mi-né-ra-lo-ghe*) Celui qui est versé dans la minéralogie.

Minerve, s. f. Déesse des Beaux-Arts, suivant la Fable.

Minet, *ette*, subst. (*Mi-nè*, *è-te*) Petit chat, petite chatte. Il est famil.

Mineur, s. m. Celui qui fouille la mine pour en tirer la matière minérale. —Celui qui travaille à une mine pour faire sauter quelque fortification. En ce sens on dit, *Attacher le mineur*, et non pas *Les mineurs à un bastion*, commander des mineurs pour le faire sauter.

Mineur, *eure*, subst. et adj. Celui ou celle qui est en tutelle.

Mineur, *eure*, adj. Plus petit.

Mineure, subst. f. En Logique, la deuxième proposition d'un syllogisme. —Un des actes soutenus par un Bachelier en Théologie, pendant la Licence.

Miniature, s. f. Sorte de Peinture délicate qui se fait à petits points, avec de simples couleurs très-fines, détrempées avec de l'eau et de la gomme sans huile. —On appelle quelquefois *Miniaturiste*, un Peintre en miniature.

Minière, s. f. Mine, lieu d'où se tirent les minéraux, les métaux.

Minime, adj. Qui est de couleur grise, obscure, comme celle de l'habit des Religieux appellés *Minimes*.

Minimum, s. m. Terme de Mathématiques empr. du Latin : Le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite.

Ministère, s. m. Emploi; charge; fonction : *Cela n'est pas de mon ministère.* —Gouvernement d'un Ministre d'Etat. —Collectivement, tous les Ministres.

Ministère public; dans les Tribunaux, fonctions des Magistrats chargés de veiller à ce qui intéresse l'ordre public, la police et la sûreté générale, etc. —Ces Magistrats eux mêmes.

Ministériat, s. m. (*Mi-nis-té-ri-a*) Gouvernement d'un Ministre. *Ministère* est plus usité.

Ministériel, *elle*, adj. On dit en parlant du Pape, qu'il est le *Chef ministériel* de l'Eglise, dont J. C. est le *Chef essentiel.* —On dit aussi dogmatiquem. *pouvoir ministériel*, *puissance ministérielle*, *acte ministériel*, de ministre.

Ministre, s. m. Celui dont on se sert dans l'exécution de quelque chose. Il ne se dit que dans les choses morales : *Il s'est fait le ministre des passions des grands.* —Homme public, chargé des affaires principales du Gouvernement : *Ministre de la guerre*, *de la marine*, *etc.* —Dans quelques ordres Religieux, le supérieur du couvent. —*Ministre de l'Evangile*; *ministre du culte*; Evêque, Curé, etc. —Chez les Luthériens et les Calvinistes, *Ministre du saint Evangile*, *ministre de la parole de Dieu*, ou simplement *Ministre*; celui qui fait le prêche.

Minium, s. m. (*Mi-ni-ome*) Matière rouge qui se fait avec une chaux de plomb réverbérée au feu.

Minois, s. m. (*Mi-noâ*) Visage d'une jeune personne, plus jolie que belle. Il est familier.

Minon, s. m. Nom que les enfans donnent aux chats.

Minoratif, s. m. Remède qui purge doucement.

Minorité, s. f. Etat d'une personne mineure. —Le temps pendant lequel elle est mineure. —On le dit quelquefois absolument et sans régime, en parlant de la minorité des Rois.

Minot, s. m. (*Mi-no*) Mesure qui est proprement la moitié de la mine. —Ce qui est contenu dans le minot.

Minuit, subst. m. (On ne prononce point le *t.*) Le milieu de la nuit.

Minusculaire, s. m. (*Mi-nus-ku-lè-re*) Commis des fermes et des gens d'affaires chez les anciens Romains.

Minuscule, s. f. Se dit des petites lettres dont les Imprimeurs se servent, appelées ainsi pour les distinguer des majuscules ou capitales.

Minute, s. f. La soixantième partie d'une heure. —Petit espace de temps : *Il n'y a qu'une minute qu'il est sorti.* —En Géométrie et en Astronomie, la soixantième partie d'un degré. —Brouillon d'un écrit. —Petite lettre dont on se sert pour écrire les actes originaux et publics. —L'original des actes qui demeure chez les Notaires. —L'original des sentences, des arrêts, des comptes qui demeurent au Greffe.

Minuter, v. act. (*Mi-nu-té*) Faire la minute, le brouillon d'un écrit. —fig. Projeter : *Il minute son départ*,

sa retraite, et neutralement, *il minute de partir*, *etc.*

Minutie, s. f. (*Mi-nu-ci-e*) Bagatelle; chose frivole. *Minutie* désigne proprement le peu de conséquence d'une chose; *babiole* le peu d'intérêt; *bagatelle*, le peu de valeur; *vétille*, la futilité; *misère*, la nullité d'une chose qu'on doit compter pour rien.

Minutieux, *euse*, adj. (*Mi-nu-cieû*; en vers, *ci-eû*) Qui s'attache aux minuties, qui s'en occupe trop.

Mi-parti, *ie*, part. pass. du verbe *Mi-partir*, qui n'est pas en usage. Composé de deux parties égales mais différentes: *Robe mi-partie d'écarlate et de velours noir.* —Partagé par moitié: *Les avis sont mi-partis.*

Chambres mi-parties, composées de Juges moitié Catholiques et moitié Calvinistes.

Mi-partir, v. act. Voyez *Mi-parti.*

Miquelets, s. m. plur. (*Mi-ke-lè*) Bandits qui vivent dans les Pyrénées.

Miquelot, s. m. (*Mi-ke-lo*) Petit garçon qui va en pélérinage à Saint-Michel, et qui se sert de ce prétexte pour gueuser.

Mirab, s. f. Etoile fixe qui est au cou du Cygne.

Mirabelle, subst. f. (*Mi-ra-bè-le*) Espèce de petite prune.

Mirach, s. m. Etoile fixe dans la ceinture d'Andromède.

Miracle, s. m. Effet de la puissance divine contre l'ordre de la nature. —Par exagération, 1.° chose rare et extraordinaire. Voy. *Merveille.* —2.°. Chose digne d'admiration. On dit famil. *C'est un miracle de vous voir.*

Fam. *A miracle*, adv. Parfaitement bien: *Cela est fait à miracle.* —*Cela peut se faire sans miracle*, aisément.

Miraculeusement, adv. (*Mi-ra-ku-leû-ze-man*) D'une manière miraculeuse ou surprenante.

Miraculeux, *euse*, adj. (*Mi-ra-cu-leû*) Qui se fait par miracle; qui tient du miracle. —Par exagération, surprenant; admirable.

Miraillé, *ée*, adj. (mouillez les *ll.*) Terme de Blason. Il se dit des ailes de papillon et des queues de paon, qui sont de différens émaux.

Mirauder, verb. act. (*Mi-rô-dé*) Regarder avec attention.

Mircolion, s. m. Petit animal armé de deux cornes: il vit dans le sable et dort tout l'hiver.

Mire, s. f. L'endroit du fusil ou du canon qui sert à mirer.

Mire, s. m. En termes de Chasse, sanglier de cinq ans.

Miré, part. pass. et adject. Voyez *Mirer.* —En ter. de Chasse, *Sanglier miré*, vieux sanglier dont les défenses sont recourbées en dedans.

Mirer, verb. act. (*Mi-ré*) Viser: *Mirer le but*, *le gibier*, et neutralement, *Il mire long-temps et manque toujours.*

Se mirer, v. réc. Se regarder dans quelque chose qui rend l'image: *Se mirer dans un miroir*, *dans l'eau.*

On se mire dans ce parquet; il est uni et luisant. —*On se mire dans cette vaisselle*; elle est très-nette et très-claire. —fig. *Se mirer dans ses plumes*, faire paroître une grande complaisance pour sa beauté et pour sa parure.

Mirmidon, s. m. Jeune homme de petite taille et de peu de considération. —Homme qui s'oublie et qui veut disputer quelque chose à des gens au-dessus de lui. Style famil. et plaisant, ou critique.

Miroir, s. m. (*Mi-roar*) Glace de verre où l'on se mire. —En termes de Marine, cadre ou cartouche de menuiserie, placé à l'arrière du vaisseau, chargé d'armoiries et quelquefois de la figure qui donne son nom au vaisseau. —En termes d'Eaux et Forêts, places entaillées sur la tige d'un arbre et marquées avec le marteau.

Fig. *Les yeux sont le miroir de l'ame*; les diverses affections de l'ame se manifestent dans les yeux. —On disoit autrefois: *C'est un miroir* (un exemple) *de vertu*, *de patience.*

Miroité, *ée*, adject. (*Mi-roa-té*) *Cheval bai miroité* ou *à miroir*, dont le poil, véritablement bai, présente sur la croupe des marques plus brunes ou plus claires.

Miroiterie, s. f. (*Mi-roa-te-ri-e*) Commerce de miroirs.

Miroitier, subst. m. (*Mi-roa-tié*)

Ouvrier ou Marchand qui fait ou vend des miroirs, etc.

Miroton, s. m. Mets composé de tranches de viandes déjà cuites avec divers assaisonnemens.

Mirte, s. m. (L'*Acad.* écrit *Myrte.*) Arbrisseau consacré à Vénus chez les Païens. —Poétiquement, *Il est couvert de myrtes et de lauriers*, il est heureux en amour et en guerre.

Mis, s. m. (*Mi*) ter. de Palais : Date du jour qu'on a mis un procès au greffe.

Mirtil, s. m. Sorte de papillon de jour, qu'on trouve en été au bord d'un bois.

Mis, *mise*, part. p. de *Mettre*, et adj. (*Mi*, *mi-ze*) Placé, posé, etc. —Habillé : *Il est mis simplement*, *proprement*, etc. être bien mis, mal mis.

Misaine, s. f. (*Mi-zè-ne*) La voile qui est entre le beaupré et la grande voile du grand mât d'un navire.

Misanthrope, s. m. (*Mi-zan-tro-pe*) Celui qui hait les hommes. —Par extension et dans un sens moins odieux, homme bourru, chagrin, peu sociable.

Misanthropie, s. f. (*Mi-zan-tro-pi-e*) Haine des hommes. —Par extension, éloignement trop marqué pour la société ; humeur toujours chagrine, bourrue, etc.

Miscellanée, (*Acad.*) subst. m. (*Mi-cèl-la-né-e*) Recueil de différens ouvrages de science, de littérature. C'est un Latinisme qui vieillit : on dit plutôt *Mélanges*. *Trév.* écrit *Miscellanées*, s. f. plur.

Miscible, adj. (*Mi-ci-ble*) Qui a la propriété de se mêler avec... *L'huile n'est point miscible avec l'eau.*

Mise, s. f. (*Mi-ze*) Ce qu'on met au jeu ou dans une société de commerce. —Enchère : *Ma mise a couvert la sienne.* —Cours de la monnoie : *Ces espèces sont encore de mise.* — fig. et fam. *Cet homme est de mise*, est présentable, est recevable. —*Cette excuse n'est pas de mise*, n'est pas recevable. —Dans le jargon moderne, manière de se mettre, de s'habiller : *Sa mise est élégante.* —Au Palais, *Mise en possession* ; formalités pour mettre en possession.

Misérable, adject. Qui est dans la misère, dans la souffrance. —Méchant : *Il faut être bien misérable pour se conduire ainsi.* —Funeste : *Faire une fin misérable.* —Mauvais dans son genre : *Livre, auteur misérable.* —On dit par mépris, *se tourmenter pour de misérables honneurs, etc.*

Misérable, subst. Celui qui est dans la misère : *Ayez pitié de ce misérable.* —Par injure, *C'est un misérable*, un homme de néant, un mal-honnête homme. —*C'est une misérable*, une femme libertine.

Misérablement, adv. (*Mi-zé-ra-ble-man*) D'une manière misérable.

Misère, s. f. (*Mi-zè-re*) Etat malheureux ; indigence extrême. —Peine ; difficulté. —Foiblesse et imperfection de l'homme. — fam. Chose qui n'est d'aucune conséquence, qui ne mérite aucune attention. Voyez *Minutie*.

Proverb. *Collier de misère*, travail assidu.

Miséréré, s. m. Espace de temps qu'il faudroit pour dire le pseaume *Miserere* : *Je reviendrai dans un miséréré.* —En ter. de Médecine, sorte de colique très-violente et très-dangereuse dans laquelle on rend les excrémens par la bouche.

Miséricorde, s. f. En parlant des hommes, vertu qui porte à avoir pitié des misères d'autrui et à les soulager : *Œuvres de miséricorde.* —En parlant de Dieu, bonté par laquelle il pardonne aux pécheurs repentans. —Grace ; pardon. —Petite saillie de bois attachée sous le siége d'une stalle et sur laquelle on est en quelque manière assis lorsque le siége est levé.

Fam. *Etre à la miséricorde de quelqu'un* ; dépendre entiérement de lui. —*Se remettre, s'abandonner à sa miséricorde*, à sa merci, à sa discrétion.

Miséricorde ! interj. qui marque une extrême surprise.

Miséricordieusement, adv (*Mi-zé-ri-kor-di-eû-ze-man*) Avec miséricorde.

Miséricordieux, *euse*, adj. Qui est enclin à faire miséricorde. Il se dit de Dieu. —Qui a de la pitié, de la compassion : *Homme miséricordieux envers les pauvres, etc.* et non pas sans régime, *Homme miséricordieux*.

Misomesse, s. m. (*Mi-zo-mè-ce*) Ennemi déclaré de la Messe. Il est peu usité.

Missel, s. m. (*Mi-cèl*) Livre qui contient les prières de la Messe.

Mission, s. f. (*Mi-cion*; en vers, *ci-on*) Envoi et pouvoir qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. —Il se dit sur-tout en matière de Religion : *La mission des Apôtres vient de J. C. même.* —Nombre de Prêtres employés en quelque endroit pour la conversion des Infidelles ou pour l'instruction des Chrétiens. On dit en ce sens, *Faire la mission*, s'employer à ces travaux apostoliques.

Missionnaire, s. m. (*Mi-cio-nè-re*) Ecclésiastique séculier ou régulier employé aux missions.

Missive, adj. fém. *Lettre missive*, qui est écrite pour être envoyée à quelqu'un. On dit aussi substantivement ; *Il m'a écrit une longue missive.* Style plaisant ou railleur.

Mistagogue, s. m. (*Mis-ta-go-ghe*) Chef des Prêtres païens, qui expliquoit les mystères aux Initiés. L'*Acad.* écrit *Mystagogue.*

Mistère, et suivant l'*Acad. Mystère*, s. m. Chose cachée et difficile à comprendre. Il se dit particuliérement des choses de la Religion : *Les mistères de la foi*, et dans le Paganisme, *les mistères de Cérès*, *de la bonne Déesse*, *etc.* —On dit par extension, *Les mistères de la politique ; mistère d'iniquité*, *etc.* Fam. *Faire mistère d'une chose* ; la tenir secrette.

Mistérieux, *euse*, adject. En parlant des choses ; qui contient quelque mistère. —En parlant des personnes ; qui fait mistère de choses qui n'en valent pas la peine. En ce sens on dit substantivement ; *Faire le mistérieux*, *etc.* L'*Acad.* écrit *Mystérieux.*

Mistérieusement, suivant l'*Académ. mystérieusement*, adv. (*Mis-té-ri-eû-ze-man.*) D'une manière mistérieuse.

• *Misticité*, s. f. Recherche profonde en fait de spiritualité. L'*Acad.* écrit *Mysticité.*

Mistification, subst. f. Piéges dans lesquels on fait tomber un homme ignorant, vain, peureux et crédule. Ce mot et le suivant ont été nouvellement inventés et mis à la mode, à l'occasion des tours joués à *Poinsinet.*

Mistifier, v. act. (*Mis-ti-fi-é*) Jouer un tour ; faire tomber dans le piége, etc. Voyez *Mistification.*

Mistique, suivant l'*Acad. Mystique*, adj. (*Mis-ti-ke.*) Figuré, allégorique, en parlant des choses de la Religion : *Sens mistique.* —Appliqué aux personnes ; qui raffine sur les matières de dévotion et de spiritualité. En ce dernier sens il est aussi substantif : *C'est un grand mistique.*

Mistiquement, *mystiquement* (*Acad.*) adv. (*Mis-ti-ke-man*) Selon le sens mistique.

Mistrance, s. f. Tous les bas-Officiers d'une galère.

Mistre, s. m. Mesure dont les Grecs se servoient pour les liqueurs. L'*Acad.* écrit *Mystre.*

Mitaine, subst. f. (*Mi-tè-ne*) Gros gant où la main entre toute entière, sans qu'il y ait de séparation pour les doigts. —Au pluriel, petits gants de femme qui ne couvrent que le dessus des doigts.

De l'onguent miton-mitaine ; remède qui ne fait ni bien ni mal. — figur. et fam. expédient inutile pour une affaire.

Mite, subst. f. Insecte qui ronge les habits et mange la fleur de la farine.

Mitelle, subst. f. (*Mi-tè-le*) Sorte de plante ; son fruit a la figure d'une petite mitre.

Mithridate, s. m. (*Mi-tri-da-te*) Sorte de composition bonne contre le poison.

Vendeur de mithridate, Charlatan. —fig. et fam. Homme qui parle avec ostentation, qui promet beaucoup et ne tient rien.

Mitigation, s. f. (*Mi-ti-ga-cion*) Adoucissement apporté à une règle trop austère. Son opposé est *réforme.* —En ter. de Médecine, modération.

Mitigé, *ée*, part. p. de *Mitiger*, et adject. Adouci. —*Carmes mitigés*, qui vivent sous une règle moins pénible que celle de leur première institution.

Mitiger, v. act. (*Mi-ti-jé*) Adoucir une règle trop austère.

Mitologie, s. f. La connoissance de

l'histoire fabuleuse des anciennes Divinités des Païens. L'*Acad.* écrit *Mythologie.*

Mitologique, et suivant l'*Académie Mythologique*, adj. (*My-to-lo-ji-ke*) Qui appartient à la Mitologie.

Mitologiste, *Mitologue*, et suivant l'*Académ. Mythologiste*, *Mythologue*, s. m. Celui qui sait la Mitologie, qui écrit la Mitologie.

Miton, s. m. Sorte de gant qui ne couvre que l'avant-bras.

Mitonner, v. neut. (*Mi-to-né*) Il se dit du pain qu'on fait tremper longtemps sur le feu dans du bouillon : *Le potage mitonne ; faire* ou *laisser mitonner la soupe.*

Mitonner, v. act. Dorloter : *Il aime qu'on le mitonne ; il aime à se mitonner.* —Cajoler ; ménager : *Elle mitonne son oncle pour être son héritière.* —*Mitonner une affaire*, en préparer doucement le succès. Dans toutes ces acceptions il est du style figuré et familier.

Mitoyen, *enne*, adj. (*Mi-toa-ien*, *iè-ne*) *Mur mitoyen*, qui sépare deux maisons ou deux héritages. — fig. *Avis mitoyen*, qui tient un peu de deux avis opposés. —*Dents mitoyennes du cheval*, celles qui sont entre les pinces et les coins.

Mitraille, subst. f. (*Mi-trâ-glie* ; mouillez les *ll.*) Toute sorte de petite marchandise de clincaillerie. —Vieux cuivre. —Laiton dont on se sert pour souder. —Toute sorte de ferraille, de vieux clous, etc. dont on charge quelquefois le canon.

Mitral, *ale*, adject. Qui a la forme d'une mitre ; qui ressemble à une mitre.

Mitre, s. f. Ornement de tête des Evêques et autres Prélats. —En termes d'Antiquité, espèce de coiffure des Dames Romaines et qu'elles avoient empruntée des Grecques.

Mitré, *ée*, adject. Qui a une mitre ; qui a droit de porter la mitre.

Mitron, s. m. Garçon Boulanger. Il est populaire.

Mixte, subst. m. (*Miks-te*) Corps composé de plusieurs autres sortes de corps.

Mixte, adject. Qui est mélangé et composé de choses de différente nature : *Corps mixte.* —*Causes mixtes*, qui sont en partie personnelles et en partie réelles, etc.

Mixtiligne, adj. (*Miks-ti-li-gne* ; mouillez *gn.*) *Figure mixtiligne*, celle qui est terminée en partie par des lignes droites et en partie par des lignes courbes.

Mixtion, s. f. (*Miks-tion*) Mélange de plusieurs drogues dans un liquide, pour composer un remède.

Mixtionné, *ée*, part. p. de *mixtionner*, et adject. Mélangé ; qui n'est pas naturel : *Du vin mixtionné.*

Mixtionner, v. act. (*Miks-tio-né*) Mêler ; faire une mixtion.

Mobile, adject. Qui se meut ou qui peut être mu. —Au figuré ; léger, inconstant.

Fêtes mobiles, celles qui, fixées à un même jour de la semaine, ne le sont pas à un même jour du mois.

Mobile, subst. m. En Mécanique, le corps qui est mu. — figur. Ce qui meut : *L'intérêt est le mobile de tous les hommes.*

Le premier mobile, suivant les anciens Astronomes, ciel qui enveloppe et fait mouvoir les autres cieux. —fig. Homme qui donne le branle, le mouvement à une affaire, à une compagnie.

Mobilier, *ère*, (*Acad.*) adj. (*Mo-bilié*, *iè-re*) Qui tient de la nature des meubles : *Biens*, *effets mobiliers. Héritier mobilier*, héritier des meubles. *Succession mobilière. Trév.* écrit *mobiliaire* pour les deux genres.

Mobilier, s. m. (*Mo-bi-lié*) Terme collectif qui comprend tous les meubles.

Mobilité, s. fém. Facilité à être mu. —On dit figurém. *L'extrême mobilité* (inconstance) *de son caractère* ; et par un néologisme heureux, en parlant d'un Acteur, *la mobilité de sa physionomie.*

Moca, subst. m. Café qui vient de Moca, ville d'Arabie.

Modale, adj. f. Terme de Logique : *Proposition modale*, celle qui contient quelque condition ou restriction.

Mode, subst. m. En Philosophie, manière d'être. —En Musique, ton dans lequel une piéce de musique est composée. —En Grammaire, mœuf ou

manière différente d'exprimer l'action du verbe que l'on conjugue.

Mode, s. f. La manière qui est en vogue sur de certaines choses qui dépendent du goût et du caprice des hommes : *L'empire, le caprice de la mode.* —On a dit anciennement *de mode que*, pour *de sorte que*...

Modèle, subst. m. Tout ce que le Peintre et le Sculpteur se proposent d'imiter. Voyez *Copie.*—En particulier, personne d'après laquelle les Artistes dessinent ou peignent : *Poser le modèle*, le mettre dans l'attitude qu'on veut représenter. —fig. Exemplaire qu'il faut suivre. Voyez *Règle.*

Modeler, v. act. (*Mo-de-lé*) ter. de Sculpture : Imiter un objet en terre molle, en plâtre ou en cire. —Faire en petit la représentation d'un grand ouvrage qu'on projette.

Se modeler sur... v. réc. Se former, se régler sur... prendre pour modèle.

Modénature, s. f. Les membres ou moulures de l'Architecture.

Modérateur, *trice*, substant. Celui, celle qui règle, gouverne et modère. Style soutenu.

Modération, s. f. (*Mo-dé-ra-cion*) Vertu qui porte à garder une sage mesure en toutes choses. —Diminution d'un prix ordinaire ou fixé : *On lui a fait quelque modération.*

Modéré, *ée*, part. p. de *Modérer*, et adj. Tempéré, etc. —Sage; retenu: *Esprit modéré.*—Eloigné de tout excès : *Chaleur modérée ; exercice modéré.*

Modérément, adv. (*Mo-dé-ré-man*) Avec modération, avec retenue.

Modérer, v. act. (*Mo-dé-ré*) Tempérer ; adoucir; mettre des bornes à...

Se modérer, verb. réfl. Avoir de la modération ; se tempérer ; se régler ; se contenir.

Moderne, adject. Nouveau ; récent. Il est opposé à *ancien* et à *antique* : *Auteur moderne ; ouvrages*, *médailles modernes.* —On dit substantivement en parlant des Auteurs, *les Anciens et les Modernes.*

Modeste, adject. En parlant des personnes, qai a de la modestie. —En parlant des choses, qui marque de la modestie.

Avoir des sentimens modestes de soi-même, ne pas présumer de soi. —*Couleur modeste*, qui n'est pas éclatante.

Modestement, adv. (*Mo-dès-te-man*) Avec modestie.

Modestie, s. f. Retenue dans la manière de se conduire et de parler de soi. —Pudeur : *Ces paroles choquent la modestie.*

Modicité, subst. f. Petite quantité : *Modicité du prix*, *du revenu*, *de la dépense.*

Modificatif, *ive*, adject. Terme de Grammaire ; Qui modifie : *Un terme modificatif.*

Modificatif, s. m. Mot qui modifie, qui détermine le sens d'un autre : *Les adverses sont ordinairement des modificatifs.*

Modification, s. f. (*Mo-di-fi-ka-cion*) Action de modifier une loi, un contrat, etc. —En ter. Didactiques, manière d'être d'une substance.

Modifier, verbe act. (*Mo-di-fi-é*) Adoucir, modérer, restreindre les dispositions d'une loi, les clauses d'un contrat, etc. —Dans le Didactique, donner un mode, une manière d'être à une substance.

Modillon, subst. m. (*Mo-di-glion ;* mouillez les *ll.*) ter. d'Architecture : Petite console qui sert à soutenir la corniche.

Modique, adj. (*Mo-di-ke*) Médiocre ; qui est de peu de valeur, etc.

Modiquement, adv. (*Mo-di-ke-man*) Avec modicité.

Modulation, s. f. (*Mo-du-la-cion*) ter. de Musique : Suite de tons qui forment un chant, suivant les règles du mode dans lequel ce chant est composé.

Module, s. m. Mesure qu'on prend pour régler les proportions d'un ordre d'Architecture. C'est ordinairement le diamètre de la colonne. —Diamètre d'une médaille.

Moduler, v. a. (*Mo-du-lé*) ter. de Musique : Composer un air suivant les règles du mode dans lequel il est.

Moëlle, s. fém. (*Moa-le*) Substance molle et grasse contenue dans la concavité des os. —Substance intérieure du bois de certains arbres.

Fig. *La moëlle d'un livre*, ce qu'il y a de meilleur.

Moëlleux, *euse*, adject. (*Moa-leû*, *eû-ze*) Rempli de moëlle : *Un bois moëlleux.*

Figur. *Discours moëlleux*, plein de sens et de bonnes choses. —*Etoffe moëlleuse*, qui a du corps et qui est douce quand on la manie. —*Vin moëlleux*, qui a beaucoup de corps et qui flatte agréablement le goût. —*Voix moëlleuse*, pleine et douce.

Moëlleux, s. m. Terme de Peinture : *Le moëlleux dans le dessin*, la douceur dans les contours. *Le moëlleux dans la couleur*, un coloris agréable. *Le moëlleux dans la touche*, une touche fondue.

Moëllon, s. m. (*Moa-lon*) Pierre à bâtir les murs de clôture, etc. Plusieurs écrivent d'une manière plus conforme à la prononciation, *moilon*.

Mœuf, subst. m. (*Meufe*) ter. de Grammaire : Différentes manières de conjuguer les verbes. On dit plus souvent *mode*.

Mœurs, s. f. pl. (*Meûrs*) Habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal dans la conduite ordinaire de la vie : *Bonnes* ou *mauvaises mœurs*. On dit absolument *avoir des mœurs*, de bonnes mœurs ; *n'avoir point de mœurs*, en avoir de mauvaises. —Inclinations, coutumes, lois particulières d'une Nation. —En Poésie et en Peinture, ce qui regarde les coutumes des Peuples et les caractères des personnages. —En parlant des animaux, naturel.

Mofette. Voyez *Moufette*.

Mohatra, adj. m. *Contrat mohatra*, contrat usuraire par lequel on rachète à très-vil prix et argent comptant ce qu'on vient de vendre très-cher à crédit.

Moi, (*Moa*) Le premier pronom personnel. *Voyez* la Grammaire.

Pour moi, *quant à moi* ; pour ce qui me concerne, à mon égard.

Proverb. et figur. *Se mettre sur son quant à moi*, prendre un air fier. Il est ironique.

Moignon, subst. m. (*Moa-gnion* ; mouillez *gn*.) Petite partie qui reste d'un bras, d'une jambe, de la cuisse, quand elle a été coupée. —Branche assez grosse d'un arbre qu'on a taillée un peu loin de la branche principale.

Moindre, adj. (*Moein-dre*) C'est le comparatif de *petit*, et *le moindre* en est le superlatif ; plus petit, le plus petit : *Cette somme est moindre que l'autre ; c'est le moindre de tous.* —Il s'emploie quelquefois sans la conj. *que* : *Votre douleur en sera moindre.* —Avec la négative il signifie *aucun* : *Je n'en ai pas la moindre connoissance.*

Moine, s. m. (*Moa-ne*) Proprement, Religieux qui vit entiérement séparé du monde, comme les Chartreux, etc. — Par extension, tous les autres Religieux. —Petite caisse doublée de fer-blanc, où l'on suspend un réchaud pour chauffer un lit.

Moine bourru ; prétendu fantôme dont on fait peur aux petits enfans. —famil. Homme de mauvaise humeur. —Prov. *L'habit ne fait pas le Moine.* V. *Habit.*

Moineau, subst. m. (*Moa-nô*, s. d.) Petit oiseau de plumage gris. —En ter. de Fortification, bastion dont la pointe fait un angle obtus.

Moineau, adj. *Cheval moineau*, auquel on a coupé les oreilles.

Moinerie, s. f. (*Moa-ne-rî-e*) ter. de mépris : Tous les Moines. —L'esprit et l'humeur des Moines.

Moinesse, s. f. (*Moa-nè-ce*) Religieuse. Terme de mépris.

Moinillon, subst. m. (*Moa-ni-glion* ; mouillez les *ll*.) Petit Religieux. Terme de mépris.

Moins, adv. (*Moein*, et devant une voyelle *Moeinz*.) C'est le comparatif de *peu* ; *le moins* en est le superlatif : *Parlez moins et moins haut. C'est bien le moins* (la moindre chose) *que vous puissiez faire pour lui.*

En moins de rien, en peu de temps. —*A moins de... A moins que... A tout le moins. Au moins. Du moins, etc.* adv. *Voyez* la Grammaire. —*Sur et tant moins*, terme de Pratique ; En déduction de..... *Il lui a donné cent écus sur et tant moins de ce qu'il lui devoit.*

Le moins, s. m. La moindre chose. Voyez *Moins*.

Moire, s. f. (*Moa-re*) Sorte d'étoffe de soie ondée.

Moiré, ée, adject. (*Moa-ré*) Qui a l'œil de la moire, qui est ondé comme la moire.

Mois, s. m. (*Moâ*, et devant une voyelle *Moaz.*) La douzième partie de l'année, composée ou de 31 ou de 30, et pour le mois de Février de 28 ou 29 jours. —On dit le *trois* Janvier, le *six* Mai et le *sixième* de Mai ou du mois de Mai. La première manière est plus du style familier, et la seconde du style soutenu.

Mois solaire, temps que le soleil met à parcourir un des signes du Zodiaque. —*lunaire*, temps qui s'écoule d'une nouvelle lune à l'autre.

Proverb. *Nous avons tous les ans douze mois*, nous vieillissons malgré que nous en ayons. —*Cette femme a ses mois*, ses règles. —fam. *Cette fille en a pour ses neuf mois*, s'est laissé engrosser. —*Payer le mois*, le prix convenu pour la nourriture ou les soins d'un mois.

Moise, subst. f. (*Moa-ze*) ter. de Charpentier : Piéce de bois qui sert à lier ensemble d'autres piéces.

Moisi, s. m. (*Moa-zi*) Ce qui est moisi : *Il faut ôter le moisi.* —Odeur, goût de ce qui est moisi : *Sentir le moisi*, etc.

Moisir, v. a. (*Moa-zir*) Couvrir d'une certaine mousse blanche ou verte qui marque un commencement de corruption. Il s'emploie plus souvent comme neutre ou comme réciproque : *Ce pâté commence à moisir, à se moisir.* Voyez *Chancir.*

Moisissure, s. fém. (*Moa-zi-su-re*) Altération d'une chose moisie : *Si la moisissure s'y met.* —Ce qui en est l'effet : *Otez la moisissure.*

Moison, subst. f. (*Moa-zon*) Bail à ferme, par lequel un laboureur métayer s'oblige de cultiver une terre et d'en partager les fruits avec le propriétaire.

Moison de drap, longueur de la chaîne du drap.

Moisonier, subst. m. (*Moa-zo-nié*) Celui qui doit la moison.

Moissine, subst. fém. (*Moa-ci-ne*) Faisceau de branches de vigne, avec les grapes qui y pendent.

Moisson, s. f. (*Moa-son*) Récolte des blés et autres grains. —Poétiq. Année : *Il a vu cinquante moissons.* —fig. et poétiq. *Moisson de lauriers, de gloire*, beaucoup d'heureux succès, beaucoup de gloire.

Moissonner, v. act. (*Moa-so-né*) Faire la moisson : *Moissonner les fromens, les avoines, moissonner un champ*, et neutralement, *on ne moissonne point encore.* —figur. et poétiq. *Moissonner des palmes, des lauriers. La mort a moissonné un grand nombre d'hommes. Il a été moissonné dans sa fleur*; il est mort dans sa jeunesse.

Moissonneur, euse, subst. (*Moa-soneur*) Celui, celle qui coupe le blé avec la faucille, etc.

Moite, adj. (*Moa-te*) Un peu humide, mouillé.

Moiteur, s. fém. (*Moa-teur*) Petite humidité.

Moitié, s. f. (*Moa-tié*) Partie d'un tout divisé en deux parties égales. —Dans un sens moins strict, une des deux portions, quoique l'égalité entre elles ne soit pas parfaite : *La moitié d'un pain, d'un poulet, etc.* —fig. et famil. Femme à l'égard de son mari : *Comment se porte votre moitié ?*

Etre de moitié; être de société avec quelqu'un; partager la perte et le profit. On dit dans le même sens, *mettre de moitié.*

Moitié, adv. A demi : *Pain moitié seigle, moitié froment.*

A moitié, adv. A demi; en partie.

Mol ou *mou*, *molle*, adject. (Peu de gens écrivent aujourd'hui *mol* au sing. Au plur. il fait *mous* et non pas *moux.*) Qui reçoit facilement l'impression des autres corps : *Cire molle. Corps mou*, qui après avoir perdu sa figure par le choc ou la compression, ne tend pas à la reprendre. —fig. 1.° Qui a peu de vigueur. —2.° Efféminé et gâté par les délices. —3.° En parlant du temps, relâché. —4.° En parlant du vent, chaud et humide.

Molaire, adject. (*Mo-lè-re*) *Dents molaires*, grosses dents qui servent à broyer les alimens.

Moldavique ou *Mélisse de Moldavie*, s. f. (*Mol-da-vi-ke*) Sorte de plante.

Môle, s. f. Masse de chair informe

dont les femmes accouchent quelquefois, au lieu d'un enfant.

Môle, s. m. Rempart ou forte muraille qu'on fait dans les ports de mer.

Molécule, subst. f. Petite partie d'un corps.

Moler, v. neut. (*Mo-lé*) ter. de Marine : Faire vent arrière ou prendre le vent en poupe.

Molester, v. act. Chagriner; tourmenter. Il dit plus que le premier, et moins que le second.

Molette, s. f. (*Mo-lè-te*) Partie de l'éperon en forme d'étoile, avec laquelle on pique le cheval. —Morceau de marbre ou de pierre avec lequel les Peintres broient leurs couleurs. —Tumeur molle qui vient à côté du boulet d'un cheval. —Morceau de bois sur lequel le Miroitier travaille le verre de la lunette. —Petites roues que l'Horloger emploie aux conduites du cadran d'une grosse horloge.

Molière, s. f. Carrière de pierre dure d'où l'on tire les meules de moulin.

Molière, adject. *Une terre molière*, grasse et marécageuse.

Mollasse, adj. (*Mo-la-ce*) Qui est trop mou; qui n'est pas ferme. Il diffère de *mollet*, en ce que *mollasse* se dit de ce qui est désagréablement mou au toucher, et *mollet* de ce qui l'est agréablement.

Mollement, adverb. (*Mo-le-man*) Il ne se dit au propre que dans ces phrases : *Etre couché mollement*, dans un bon lit. *S'asseoir mollement*, sur un siége bien mou. — fig. 1.° Foiblement; lâchement. —2.° D'une manière molle et efféminée.

Mollesse, s. f. (*Mo-lè-ce*) Qualité de ce qui est mou. —fig. 1.° Manque de vigueur et de fermeté d'ame. —2.° Vie oisive et voluptueuse.

En termes de Peinture, *la mollesse des chairs*, l'imitation naïve de la flexibilité des chairs.

Mollet, ette, adject. (*Mo-lè*, *è-te*) Qui n'est pas dur : *Un lit mollet. Pain mollet*, pain blanc, léger. Voyez *Mollasse.*

Mollet, s. m. (*Mo-lè*) Le gras de la jambe. —Petite frange d'un lit, d'un siége.

Molleton, s. m. (*Mo-le-ton*) Petite étoffe de laine douce et mollette.

Mollifier, v. act. (*Mo-li-fi-é*) t. de Médecine : Rendre mou et fluide.

Mollir, v. neut. (*Mo-lir*) Devenir mou. —Manquer de force, de vigueur : *Ce cheval commence à mollir.* —Au fig. céder lâchement lorsqu'il faudroit tenir ferme.

Molosse, subst. m. Dans la Poésie Grecque et Latine, pied de vers composé de trois longues.

Moluque, s. f. (*Mo-lu-ke*) Espèce de mélisse des Isles Moluques.

Moly, subst. m. (*Mo-li*) Sorte d'ail dont il y a plusieurs espèces.

Molybdène, subst. f. (*Mo-lib-dè-ne*) Pierre minérale qu'on nomme aussi *plombagine* et *Crayon d'Angleterre.*

Molybdoïde, s. f. (*Mo-lib-do-i-de*) Espèce de mine de plomb moins pesante, mais beaucoup plus dure que la commune.

Moment, s. m. (*Mo-man*) Petite partie du temps; instant. —En ter. de Mécanique, produit d'une puissance par le bras du lévier sur lequel elle agit.

Un bon moment, un moment propre et favorable à faire ce qu'on désire. —*Ce fou a de bons momens*, des intervalles lucides où il parle avec sens.

A tout moment, adv. Sans cesse; à toute heure.

Momentanée, adject. de tout genre. Qui ne dure qu'un moment, qu'un temps fort court : *Plaisir momentanée.*

Momerie, s. f. Autrefois mascarade. —Aujourd'hui, 1.° déguisement de sentimens, qui fait faire au dehors un personnage tout différent de ce qu'on est dans le cœur. —2.° Jeu joué pour tromper quelqu'un agréablement.

Momie, subst. f. Il se dit des corps embaumés par les anciens Egyptiens, et de ceux desséchés par les sables brûlans de l'Afrique.

Momon, s. m. Défi au jeu des dés, porté par des masques : *Couvrir un momon*, accepter le défi. —*Momon*, au lansquenet et autres jeux de cartes, partie dans laquelle les joueurs prennent la même quantité de jetons, à condition que celui qui gagnera les

jetons des autres, gagnera la somme totale de l'argent mis au jeu.

Mon, ma, adj. pronominal et possessif. *Voyez* la Grammaire.

Monacal, ale, adject. Qui est de Moine.

Monacalement, adv. (*Mo-na-ka-le-man*) D'une manière monacale.

Monachisme, s. m. (*Mo-na-kis-me*) ter. de mépris : L'état des Moines.

Monade, s. f. Etre simple et sans parties, suivant les Leibnitiens.

Monarchie, s. f. Gouvernement d'un Etat par un seul Chef. —Etat gouverné par un Roi.

Monarchique, adj. (*Mo-nar-chi-ke*) Qui est gouverné par un Monarque.

Monarchiquement, adv. (*Mo-nar-chi-ke-man*) D'une manière monarchique.

Monarque, s. m. (*Mo-nar-ke*) Celui qui a seul le pouvoir souverain dans un grand Etat.

Monastère, s. m. Couvent; demeure de Religieux ou de Religieuses.

Monastique, adj. (*Mo-nas-ti-ke*) Qui regarde les Moines et les Religieuses.

Monaut, adj. (*Mo-nô*, s. d.) Qui n'a qu'une oreille : *Chien, chat monaut.*

Monceau, s. m. (*Mon-sô*, d.) Tas, amas en forme de petit mont : *Monceau de blé, de pierres; monceau d'argent.*

Mondain, aine, adject. (*Mon-dein, dè-ne*) ter. de Dévotion : Qui sent le monde : *Habit mondain; air mondain.* —Attaché au monde, à ses vanités : *Femme mondaine.* —Il est aussi substantif : *Les mondains ne veulent pas entendre parler de pénitence.*

Mondainement, adv. (*Mon-dè-ne-man*) D'une façon mondaine.

Mondanité, s. f. Attachement aux choses vaines et passagères du monde; vanité mondaine.

Monde, s. m. En général, l'univers; le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment. —Plus particuliérement, la terre, le globe terrestre. —La totalité des hommes.—Le commun des hommes. —Dans un sens indéfini, les gens, les personnes. —Certain nombre de personnes : *Il y avoit bien du monde à la promenade.* —La société dans laquelle on a à vivre : *Le grand, le beau monde; aimer le commerce du monde.* —En ter. de Spiritualité, ceux qui suivent les maximes du monde. —Les enfans, les domestiques, la famille prise collectivement : *Il a amené tout son monde.* —Tous ceux qui sont sous les ordres de quelqu'un. —Personnes que l'on attend : *On servira dès que votre monde sera arrivé.* —figur. et famil. Grand nombre, grande quantité.

L'autre monde, la vie future. —*Le nouveau monde*, le continent de l'Amérique. —*Il est venu au monde le trois*, il est né le trois. —*Il n'est plus au monde*, il est mort. —*Il sait bien le monde*, la manière de vivre dans la société. —famil. *Depuis que le monde est monde; de tout temps.* —Proverb. *Devoir à Dieu et au monde*; être extrêmement endetté.

Monde, est quelquefois un terme augmentatif : *Ils sont le mieux du monde ensemble*, ils sont très-liés, très-amis.

Monde, adj. m. et f. Pur; ce qui est opposé à *immonde.* Il est peu usité.

Monder, v. a. (*Mon-dé*) Nettoyer: *Monder de l'orge*; ôter la petite peau qui le couvre. —*Monder de la casse*; la tirer de son bâton et la préparer, après en avoir ôté les noyaux. Il ne se dit guères qu'en ces phrases.

Mondificatif, ive, adj. Détersif, qui sert à nettoyer une plaie, un ulcère.

Mondifier, v. act. (*Mon-di-fi-é*) ter. de Médecine : Nettoyer, déterger.

Monétaire, s. m. (*Mo-né-tè-re*) Intendant des Monnoies. Il ne se dit que de ceux qui fabriquoient les anciennes monnoies, les médailles.

Monial, ale, adj. et subst. Terme de Droit Canon : Religieux, Religieuse ou ce qui les concerne.

Moniteur, s. m. Celui qui avertit, qui donne des conseils. Il est peu usité.

Monition, s. f. (*Mo-ni-cion*) ter. de Droit Canon : Avertissement juridique, avant de procéder à l'excommunication.

Monitoire, s. m. (*Mo-ni-toa-re*) Lettres qu'on obtient du Juge d'Eglise pour obliger, par censures Ecclésiastiques, à venir à révélation sur les faits mentionnés dans ces lettres : *Fulminer*

ou *jeter un monitoire.* —On dit adjectivement, *Lettres monitoires.*

Monitorial, ale, adj. *Lettres monitoriales*, écrites en forme de monitoire.

Monnoie, s. f. (*Mo-nê*) Espèce d'or et d'argent ou d'autre métal qui a cours. —Menues espèces. —Lieu où l'on fabrique les monnoies.

Fig. et fam. 1.° *Donner à quelqu'un la monnoie de sa pièce*; lui riposter de la bonne manière. —2.° *Etre décrié comme la fausse monnoie*; avoir une fort mauvaise réputation. —3.° *Payer en même monnoie*; se venger d'une injure par une autre; rendre la pareille.

Le latin *moneta*, le substantif *monétaire* et la prononciation, prouvent qu'on devroit écrire *monaie.*

Monnoierie, s. f. (*Mo-né-rî-e*) Lieu de l'Hôtel des Monnoies où l'on marque l'empreinte des piéces.

Monnoyage, s. m. (*Mo-né-ia-je*) Action de monnoyer.

Monnoyer, v. a. (*Mo-né-ié*) Faire de la monnoie de quelque sorte de métal. —Plus particuliérement, donner l'empreinte à la monnoie.

Monnoyère, subst. f. (*Mo-né-iè-re*) Plante rampante, dont les feuilles sont rondes et épaisses comme des feuilles de monnoie.

Monnoyeur, subst. m. (*Mo-né-ieur*) Ouvrier qui travaille à la fabrication de la monnoie.

Faux-monnoyeur, celui qui fait de la fausse monnoie.

Monocéros, s. m. Licorne.

Monochromate, s. et adj. (*Mo-no-kro-ma-te*) Tableau d'une seule couleur; camaïeu.

Monocorde, s. m. Sorte d'instrument de musique pour faire connoître les différens intervalles des tons.

Monocule, subst. m. En Chirurgie, bandage pour la fistule lacrymale. —En Optique, loupe ou lorgnette.

Monogame, s. m. et f. Qui n'a été marié qu'une fois.

Monogamie, s. f. Etat de ceux qui n'ont été mariés qu'une fois.

Monogramme, s. m. (*Mo-no-gra-me*) Sorte de chiffre qui contient les lettres du nom de quelqu'un.

Monologue, s. m. (*Mo-no-lo-ghe*) Scène dramatique où un Acteur parle seul.

Monomachie, s. f. Duel ou combat singulier d'homme à homme.

Monôme, s. m. Terme d'Algèbre: Grandeur exprimée sans que les élémens qui la composent soient joints par les signes *plus* ou *moins.*

Monopétale, adj. Terme de Botanique: *Fleur monopétale*, qui n'a qu'un pétale, qu'une feuille.

Monopode, s. m. Table qui n'avoit qu'un pied.

Monopole, s. m. Privilége exclusif de vendre seul des marchandises ou des denrées dont la vente devroit être libre. —Convention inique entre des Marchands, pour enchérir de concert une marchandise. —Abusivement, imposition onéreuse établie sur les marchandises.

Monopoler, v. neut. Autrefois, faire des cabales. —Quelques-uns le disent pour faire le monopole.

Monopoleur, s. m. Celui qui fait le monopole, qui cherche à vendre seul quelque denrée, etc. —Abusivement et odieusement, Traitant; Commis à la levée des droits.

Monoptère, s. m. Temple rond des Anciens, sans murailles, et dont la couverture n'étoit soutenue que sur des colonnes.

Monosyllabe, adj. ou s. m. (*Mo-no-ci-la-be*) Qui n'est que d'une syllabe. Le mot *Dieu* est *monosyllabe*, est un *monosyllabe.*

Monosyllabique, adj. (*Mo-no-ci-la-bi-ke*) *Vers monosyllabiques*, ceux dont tous les mots sont des monosyllabes.

Monotone, adj. Qui est toujours sur le même ton. —fig. D'une uniformité fatigante, en parlant du style, etc.

Monotonie, subst. fém. Uniformité ennuyeuse de ton dans le discours, dans le chant, etc. —Au fig. Grande uniformité dans le style, dans les tours, les figures d'un ouvrage.

Monotriglyphe, s. m. (*Mo-no-tri-gli-fe*) t. d'Architecture: Espace d'un triglyphe entre deux colonnes ou deux pilastres.

Mons, subst. m. (L'*s* se prononce.)

Abréviation méprisante du mot *Monsieur*.

Monseigneur; au plur. *Messeigneurs*, s. m. et dans les requêtes au Conseil, etc. *Nosseigneurs* (*Mon-cè-gnieur.*) Titre d'honneur employé autrefois à l'égard de certaines personnes constituées en dignité éminente, etc. —On appeloit simplement *Monseigneur*, le Dauphin fils de Louis XIV.

Monseigneuriser, v. act. Traiter de Monseigneur; donner du Monseigneur. Style plaisant ou critique.

Monsieur; au plur. *Messieurs*, s. m. (*Mon-cieu*, *Mè-cieû.*) Qualité, titre que l'on donne à un homme par honneur, par civilité ou bienséance. —On appeloit absolument, *Monsieur*, le frère unique ou aîné du Roi.

Famil. et popul. *Faire le Monsieur*; faire l'homme de conséquence. —*Il est devenu gros Monsieur*; il a fait fortune.

Monstre, subst. m. Prodige qui est contre l'ordre de la nature. En ce sens c'est un latinisme peu usité. —Animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature. —Au fig. ce qui est extrêmement laid et difforme. —Plus figurément encore, personne cruelle et dénaturée. —Par exagération, poisson d'une grandeur extraordinaire : *On a servi des monstres sur la table.*

Monstre d'ingratitude, *d'avarice*, *de cruauté*, personne très-ingrate, très-avare, très-cruelle.

Monstrueusement, adv. (*Mons-tru-eû-ze-man*) Prodigieusement ; excessivement.

Monstrueux, *euse*, adject. (*Mons-tru-eû*) Qui tient du monstre ; prodigieux ; excessif.

Monstruosité, s. f. Caractère, vice de ce qui est monstrueux. —Plus ordinairement ; chose monstrueuse, au propre et au figuré.

Mont, subst. m. (*Mon*) Montagne, avec cette différence que ce dernier mot exprime une masse plus considérable que le premier. Le *mont* est proprement opposé au *vallon*, et la *montagne* à la *plaine*. *Mont* ne se dit guères en prose qu'avec un nom propre : *Le mont Etna.* —*Les monts*, ordinairement les Alpes.

Le double mont, poétiquement, le Parnasse. —Proverbial. *Promettre des monts d'or* ou *monts et merveilles*; promettre de grandes richesses, de grands avantages. —*Par monts et par vaux*, de tous côtés.

Mont de piété; lieux où l'on prête sur des nantissemens sans intérêt ou à un intérêt fort modique.

Montage, s. m. Action de monter. —Peine, travail pour monter certaines choses : *Payer le montage du bois*, *etc.*

Montagnard, *arde*, adj. (*Mon-ta-gniâr*) Qui habite les montagnes.

Montagne, subst. f. (*Mon-ta-gne*; mouillez *gn.*) Grande masse de terre ou de roche, fort élevée au-dessus du reste de la surface de la terre. V. *Mont.*

Proverb. *La montagne a enfanté une souris*, les belles espérances qu'on avoit d'un dessein n'ont abouti à rien de considérable.

Montagneux, *euse*, adj. (*Mon-ta-gnieû*) Où il y a beaucoup de montagnes.

Montant, s. m. (*Mon-tan*) Piéce de bois ou de fer qui est posée de haut en bas en certains ouvrages de Menuiserie, de Serrurerie, etc. —L'une des cordes qui va le long d'une raquette. —Le total, la somme à laquelle se monte un compte. —La tige des plantes. —Ce qu'il y a de spiritueux dans quelque chose : *Ce tabac a du montant.* —Celui à qui il appartient de monter à quelque place, en cas de vacance : *Ce Lieutenant est le premier montant.*

Montant, *ante*, adject. Qui monte : *Un bateau montant.*

Monte, subst. f. Accouplement des chevaux et des cavales. —Temps de cet accouplement.

Monté, *ée*, part. p. et adject. Voyez *Monter.* —*Etre bien* ou *mal monté*, 1.° être monté sur un bon *ou* un mauvais cheval. 2.° Etre bien *ou* mal en chevaux. On dit proverb. *Monté comme un Saint-George*, très-avantageusement. —*Cheval monté haut* ou *haut monté*, qui a les jambes trop longues. —*Vaisseau monté de tant d'hommes*, qui porte tant d'hommes. —fig. et fam. *Il est monté sur un ton plaisant*, *sur un ton singulier.*

Montée, s. f. Lieu qui va en montant. —Petit escalier. Voy. *Degré.* —Popul. une des marches d'un escalier. —Action de monter. —En ter. de Fauconnerie, vol de l'oiseau qui s'élève par degrés.

Monter, verb. neut. (*Mon-té*) Se transporter en un lieu plus haut que celui où l'on est. Il prend l'auxiliaire *être* : *Je suis monté dans ma chambre.* —Se mettre sur... *Monter à cheval.* —S'élever, en parlant de l'eau, de l'air, du feu, etc. On dit dans le même sens, *le rouge lui monte au visage*, etc. Il prend pour auxiliaire *avoir* plutôt qu'*être* : *La rivière a monté cette année à une telle hauteur ; la chaleur lui a monté au visage.* —Croître en valeur; augmenter de prix. —figur. Parvenir : *Monter au faîte des honneurs ; monter au trône* ou mieux *sur le trône* ; devenir Roi. —Passer à un grade supérieur, à une place plus élevée. —S'accroître : *Sa puissance, sa cruauté, son orgueil montèrent à un tel point que...* —En parlant de plusieurs sommes, de plusieurs nombres réunis, former le total de... *La dépense monte à...* On dit dans le même sens, au réciproque, *Les frais se montent à tant.*

Monter sur un vaisseau, sur mer ; s'embarquer. —*Monter en chaire* ; prêcher. — figur. *Monter sur le Parnasse* ; s'adonner à la poésie. —*Apprendre à monter à cheval*, à bien monter à cheval. —Prov. 1.° *Monter sur ses grands chevaux* ; marquer de la colère, de la fierté dans ses paroles. —2.° *Monter sur ses ergots* ; élever sa voix et son geste avec chaleur et audace. Il est populaire. —3.° *Monter aux nues* ; s'emporter subitement de colère.

Monter, v. a. Il se dit dans le premier sens du neutre avec l'auxiliaire *avoir* : *Monter l'escalier* ; *j'ai monté les degrés.* —Transporter d'un lieu plus bas en un autre plus élevé : *Monter du foin au grenier, des meubles dans une chambre.* —Il se combine avec plusieurs mots : *Monter une montre, un clavecin ou autre instrument ; monter un ouvrage d'orfévrerie*, etc. L'explication de ces expressions composées est aux mots avec lesquels *monter* s'associe.

Monter un cheval ; être sur un cheval. —*Monter un cavalier*, lui fournir un cheval.

Monticule, s. m. Petite montagne ; simple élévation de terrain.

Mont-joie, s. m. (*Mon-joâ*) Titre du premier Roi d'armes de France. — C'étoit autrefois un cri de guerre.

Mont-joie, s. f. Monceau de petites pierres jetées confusément les unes sur les autres, soit en signe de victoire, soit pour marquer les chemins, etc.

Montoir, s. m. (*Mon-toar*) Grosse pierre, gros billot de bois, etc. dont on se sert pour monter plus aisément à cheval. —*Le côté du montoir* ; le côté gauche du cheval. Le côté droit s'appelle *le côté hors du montoir.*

Montre, s. f. Petite horloge qui se porte ordinairement dans la poche. — La platine qui indique les heures dans une horloge. On dit plus souvent et mieux, *Cadran.* —Echantillon ; morceau que l'on *montre* pour faire juger du reste. —Ce qu'un Marchand, un Artisan expose devant sa boutique, pour montrer la marchandise dont il trafique ou les choses qu'il fait. —Chez les Orfèvres, boîte vitrée garnie de divers bijoux qu'ils exposent à la vue des passans. —Chez les Marchands de chevaux, 1.° lieux où ils font voir aux acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre. 2.° Manière dont ils essayent et conduisent ces mêmes chevaux. —Apparence : *Cela n'est que pour la montre.* —En parlant des orgues, les tuyaux qui paroissent au dehors. —Revue de gens de guerre. En ce sens il est vieux; on dit *revue.* Il s'est conservé dans cette phrase familière : *Cette chose peut passer à la montre* ; elle peut être reçue parmi les autres, quoique d'une qualité inférieure. —Paye qui se donne aux soldats tous les mois, lors de la revue.

Figur. *Faire montre de son esprit, de son érudition* ; en faire étalage, en faire parade.

Montrer, v. a. (*Mon-tré*) Indiquer : *Montrer le chemin à quelqu'un.* —Faire voir : *Il m'a montré son ouvrage.* —Faire paroître : *Montrer de l'ardeur, du zèle.* —Enseigner : *Montrer le latin, la musique.* Neutralement, ce *Maître montre*

bien. Passivement, *il a été bien* ou *mal montré.* Il n'est pas du style noble.

Figur. *Montrer les talons*, s'enfuir. —*Cet habit montre la corde*, est si usé qu'on en voit les fils. —*Montrer quelqu'un au doigt*, se moquer de lui comme d'une personne décriée, ridicule. —*Se faire montrer au doigt*, se faire moquer de tout le monde. —fig. *Montrer le chemin aux autres*, faire quelque chose à dessein que les autres le fassent.

Montueux, *euse*, adject. *Un pays montueux*, fort inégal, mêlé de plaines et de collines.

Monture, s. f. Bête sur laquelle on monte pour aller d'un lieu à un autre. —Bois sur lequel sont montés le canon et la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc. On le dit à peu près dans le même sens, de divers autres ouvrages. —Travail d'un ouvrier qui a monté un ouvrage : *L'ouvrier a demandé six francs pour la monture.*

Monture de bride, ce qui porte et soutient l'embouchure.

Monument, s. m. (*Mo-nu-man*) Marque qui transmet à la postérité le souvenir de quelque chose de mémorable. —Tombeau. En ce dernier sens il est du style soutenu.

Moque, s. f. (*Mo-ke*) Espèce de moufle sans poulie, et qui est percée en rond par le milieu.

Se moquer, v. récipr. (*Mo-ké*) Se railler de... en plaisanter. —Mépriser. —Braver. —Ne dire, ne faire pas sérieusement : *C'est se moquer que de...* —Faire hors de propos : *Vous vous moquez de sortir par ce mauvais temps.*

Moquerie, s. f. Parole ou action par laquelle on se moque. —Chose absurde, impertinente : *C'est une moquerie de...*

Moquette, s. f. (*Mo-kè-te*) Sorte d'étoffe velue.

Moqueur, *euse*, adj. et s. (*Mo-keur, eû-ze*) Celui ou celle qui se moque, qui raille, qui ne parle pas sérieusement.

Moqueur, s. m. Oiseau de la Virginie, qui imite parfaitement le cri des autres oiseaux.

Morailler, verb. act. (*Mo-râ-glié* ; mouillez les *ll.*) *Morailler le verre* ; se servir de morailles pour l'alonger.

Morailles, s. f. pl. (Mouillez les *ll.*) Instrument composé de deux branches de fer pour serrer le nez d'un cheval.

Moraillon, s. m. (*Mo-ra-glion* ; mouillez les *ll.*) Morceau de fer attaché au couvercle d'un coffre, etc. Il porte un anneau qui passe dans la serrure et dans lequel entre le pêne.

Moraine, s. f. (*Mo-rè-ne*) Laine que l'on a fait tomber avec la chaux de dessus les peaux de moutons ou de brebis qui meurent de maladie.

Moraines, subst. f. plur. Vers qu'on apperçoit au fondement des chevaux qui ont pris le vert.

Moral, *ale*, adject. Qui regarde les mœurs ; qui instruit touchant les mœurs.

Vertus morales, celles qui ont pour principe les seules lumières de la raison. —*Cela est fort moral*, renferme une morale fort saine. —*Assurance*, *certitude morale* ; assurance vraisemblable ; certitude telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie.

Morale, s. f. La science, la doctrine des mœurs. —Traité de morale : *La morale d'Aristote*, etc.

Moralement, adv. (*Mo-ra-le-man*) *Vivre moralement bien*, suivant les seules lumières de la raison. —*Moralement parlant*, vraisemblablement et selon toutes les apparences.

Moraliser, v. neut. (*Mo-ra-li-zé*) Faire des réflexions morales.

Moraliseur, s. m. Celui qui affecte de parler morale. Style plaisant.

Moraliste, s. m. Ecrivain qui traite des mœurs.

Moralité, subst. f. Réflexion morale. —Sens moral d'une Fable. —But moral d'un poëme, d'une piéce de théâtre. —Espèce de drame, dont les interlocuteurs étoient ordinairement les idées les plus abstraites ou les plus fantasques personnifiées. —En Philosophie, qualité morale : *La moralité de nos actions.*

Morbide, adj. Terme de Peinture, qui se dit particuliérement des chairs vivement exprimées.

Morbifique, adject. (*Mor-bi-fi-ke*) Qui regarde ou qui cause la maladie.

Morce, s. f. Terme d'Architecture : Les pavés qui commençant un revers,

font des manières de herpes, afin de faire liaison avec les autres pavés.

Morceau, subst. m. (*Mor-so*, s. d.) Partie d'une chose bonne à manger et séparée de son tout. —Portion d'un corps solide et continu. : *Morceau de terre, d'héritage.* —Partie séparée d'un corps continu: *Morceau de bois, d'étoffe.* —fig. 1.° Partie d'un ouvrage d'esprit: *Il y a de beaux morceaux dans ce discours.* —2.° Dans les arts d'agrément, piéce entière qui ne fait pas partie d'un tout: *Ce tableau est un beau morceau.*

Aimer les bons morceaux, la bonne chère. —*Doubler ses morceaux*, se hâter de manger. —*Manger un morceau*, faire un repas fort léger. —figur. *Tailler les morceaux à quelqu'un*, prescrire la dépense qu'il doit faire.

Morceler, v. a. (*Mor-ce-lé*) Diviser par morceaux: *Morceler une terre, un héritage.* Il ne se dit guères qu'en ces phrases.

Mordache, subst. f. Sorte de tenaille propre à remuer le gros bois dans le feu.

Mordacité, s. f. Qualité corrosive. —fig. Médisance aigre et piquante.

Mordant, ante, adject. Qui mord: *Une bête mordante*; en ter. de Chasse. *Un acide mordant.* —Au fig. piquant; satirique: *C'est un esprit mordant; il a l'humeur mordante; style mordant.*

Mordant, s. m. (*Mor-dan*) Vernis qui sert à retenir l'or en feuilles sur du cuivre, du bronze, etc. —En termes d'Imprimerie, petite piéce de bois à deux branches qui sert à arrêter la copie sur le visorium.

Mordicant, ante, adj. (*Mor-di-kan*) En Physique et en Médecine, âcre; picotant; corrosif. —Au figuré, qui aime à médire, à critiquer, à railler amérement.

Mordienne, à la grosse mordienne, adv. Sans façon; sans finesse; sincérement. Il est populaire.

Mordiller, v. act. (*Mor-di-glié*; mouillez les *ll.*) Mordre légérement et à plusieurs reprises.

Mordre, v. act. *Mordant. Mordu. Je mords, tu mords, il mord, nous mordons, vous mordez, ils mordent. Je mordis.* Le reste formé de ceux-ci: Serrer avec les dents. —Il se dit par extension, des oiseaux et même des insectes, quoiqu'ils n'aient point de dents.

Poétiquement, *Mordre la poussière*; être tué dans un combat. —Proverb. et figur. *Il a fait telle affaire, il s'en mordra les doigts* ou *les pouces*, il s'en repentira. —En termes de Gravure, *Mordre* ou *faire mordre une planche*, lui faire éprouver l'effet de l'eau-forte.

Mordre, v. neut. Il a les mêmes sens que l'actif: *Mordre dans du pain; les poissons mordent à l'hameçon.* —Au figuré, médire; critiquer; trouver à redire à... *Il cherche à mordre sur tout.*

Fig. et fam. *Mordre à l'hameçon* ou *à la grappe*; écouter avec plaisir une proposition; la recevoir volontiers. —*L'eau-forte, le burin, la lime mordent sur les métaux*, les creusent. —En termes d'Imprimerie, se dit lorsque la frisquette couvre ce qui doit paroître: *Il mord à la signature et au folio.* —fig. et fam. *Je veux lui apprendre la grammaire, mais il ne sauroit y mordre*, il ne peut la comprendre.

More, s. m. (En suivant l'étymologie, il faudroit écrire *Maure.*) Habitant de la Mauritanie. —On le dit par extension, des peuples d'Afrique, qui sont du côté de la Méditerranée. Plusieurs disent au féminin *Moresque*; quelques autres *Mauresse*; l'*Acad.* ne met ni l'un ni l'autre.

Proverb. *Traiter quelqu'un de Turc à More*, avec dureté et sans aucun égard. —*Cheval cap de more* ou *cavessé de more*, d'un poil rouan, et dont la tête et les extrémités sont noires. —*Gris de more*, couleur grise tirant sur le noir.

Moreau, adj. masc. (*Mo-rô*, s. d.) *Cheval moreau*, extrêmement noir.

Morelle, s. f. (*Mo-rè-le*) Nom d'un genre de plantes. —Sorte d'oiseau.

Morène, s. f. (*Mo-rè-ne*) Sorte de plante aquatique.

Moresque, adj. m. et f. (*Mo-res-ke*) Qui a rapport aux coutumes des Mores.

Moresque, s. f. Espèce de danse à la manière des Mores. —Peinture faite de caprice, représentant des branchages, des feuillages qui n'ont rien de

naturel. On dit aussi et plus souvent *Arabesque.*

Morfil, s. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'un couteau, d'un rasoir, etc. qu'on a passé sur la meule. —Dents de l'éléphant, avant qu'elles soient travaillées.

Morfondre, v. act. Causer un froid qui pénètre.

Se morfondre, v. réc. Se refroidir. —fig. S'ennuyer; perdre du temps à attendre, à poursuivre une entreprise.

La pâte se morfond, perd la chaleur qu'elle doit avoir pour faire de bon pain.

Morfondure, s. f. Maladie des chevaux qui ont été saisis de froid après avoir eu chaud.

Morgeline ou *Mouron*, s. f. Sorte de plante.

Morgue, subst. f. (*Mor-ghe*) Mine sérieuse où il paroît de l'orgueil et de la fierté. —Il se dit, depuis quelque temps, d'un style à prétention, chargé de grands mots, etc. —Endroit à l'entrée d'une prison où le Geolier examine ceux qu'il écroue afin de pouvoir les reconnoître. —Endroit où l'on expose les corps morts dont la justice se saisit.

Morguer, v. act. (*Mor-ghé*) Braver avec insolence.

Morgueur, s. m. (*Mor-gheur*) Guichetier qui est au guichet de la morgue. *Trévoux.*

Moribond, *onde*, adj. (*Mo-ri-bon*, *on-de*) Qui va mourir. —Par extension, qui est malade de langueur.

Moricaud, *aude*, adj. (*Mo-ri-kô*) Qui a le teint de couleur brune. —Il est plus souvent substantif: *C'est un moricaud*, *une moricaude.*

Morigéné, *ée*, part. p. de *Morigéner*, et adject. Bien instruit; bien élevé. —Remis dans le devoir.

Morigéner, v. act. (*Mo-ri-jé-né*) Instruire aux bonnes mœurs, et corriger les mauvaises.

Morille, subst. f. (Mouillez les *ll.*) Espèce de champignon.

Morillon, s. m. (Mouillez les *ll.*) Sorte de raisin noir.

Morillons, éméraudes brutes, qui se vendent au marc.

Morine, s. f. Sorte de plante qui vient du Levant.

Moringa, subst. m. (*Mo-rein-ga*) Arbre du Malabar, dont la racine passe pour un excellent antidote.

Morion, s. m. (*Mo-ri-on*) Armure de tête plus légère que le casque. —Coup de hampe de hallebarde ou de crosse de mousquet sur le derrière. —Ancienne punition militaire.

Morne, adj. m. et f. Triste; mélancolique. Il se dit des personnes: *Il est morne et pensif*; et des choses: *un morne silence*; *temps triste et morne.*

Morné, *ée*, adj. Terme de Blason: *Lion morné*, sans dents, langue, griffes ni queue. —Autrefois *armes mornées*, armes courtoises, dont le fer étoit émoussé.

Mornifle, s. f. Coup de la main sur le visage. Il est populaire.

Morose, adj. (*Mo-ro-ze*) Morne; triste: *Pensée morose.*

Morpion, s. m. Vermine qui s'attache aux endroits du corps où il y a du poil.

Mors, s. m. (*Môr*; l'*s* ne se prononce jamais.) Partie de la bride qui se place dans la bouche du cheval.

Prendre le mors aux dents, se dit d'un cheval, devenu furieux et insensible au mors, en sorte qu'on ne peut plus le gouverner ni le retenir. —fig. et familier. Se mettre à travailler avec une ardeur extrême, après avoir resté quelque temps dans l'indolence, etc. Il se dit en mal comme en bien.

Morsure, s. f. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant.

Mort, s. f. Fin, cessation de la vie. Voyez *Trépas.* —Etat où l'on meurt, relativement à la conscience: *Il a fait une belle mort*, *une sainte mort.* —Au figuré et par exagération, 1.° grande douleur: *Je souffre mille morts*, et fam. *Je souffre mort et passion.* —2.° Violent chagrin: *Ce fils dénaturé lui donne la mort.*

Etre à l'article de la mort, à l'agonie. —*Etre entre la vie et la mort*, dans un fort grand péril. —*Haïr*, *déplaire à la mort*, extrêmement. —*Avoir la mort sur les lèvres*, avoir le visage d'un mourant. —fam. *C'est une mort* (une grande peine) *que d'avoir affaire à cet homme*, *de faire juger un procès*, *etc.*

Mort de l'ame ; état où l'ame tombe par le péché. —*Mort civile* ; privation des droits et des avantages de la société. —*Mort aux rats* ; drogue dont on se sert pour faire mourir les rats.

Mort, *orte*, part. p. de *Mourir*, et adj. Qui est mort ; qui a perdu la vie.

Mortadelle, s. f. (*Mor-ta-dè-le*) Gros saucisson qui vient d'Italie.

Mortaillable, adj. (*Mor-tâ-glia-ble* ; mouillez les *ll*.) Il se dit des personnes de condition servile dont le Seigneur hérite.

Mortaise. Voyez *Mortoise*.

Mortalité, s. f. Condition de ce qui est sujet à la mort. Il ne se dit que dans le Dogmatique. —Quantité d'hommes ou d'animaux qui meurent d'une même maladie.

Mort-bois, s. m. (*Mor-boa*) Epines, ronces, bois blanc qui ne peut servir aux ouvrages. —*Bois mort*, bois séché sur pied.

Morte-eau, s. f. (*Mor-tô*) L'eau de la mer dans son plus bas flux et reflux. —*Eau-morte*, eau qui ne coule point. —fig. Personne sombre et mélancolique qui parle peu.

Mortel, *elle*, adj. Devant le substantif, grand ; excessif : *Il y a trois mortelles lieues d'ici là.* —Après le substantif, 1.° qui est sujet à la mort : *Tous les hommes sont mortels.* —2.° Qui cause la mort : *Poison mortel* ; *blessure*, *maladie mortelle.* —3.° Par exagération, extrême : *Haine*, *douleur mortelle* ; *déplaisir mortel.*

Mortel, subst. m. Homme : *C'est un heureux mortel. Les mortels. Elle n'a pas l'air d'une mortelle*, (d'une femme) *mais d'une divinité.* Style poétique ou soutenu.

Mortellement, adv. (*Mor-tè-le-man*) A mort : *Blessé mortellement.* —Grièvement : *Pécher mortellement.* —Excessivement : *Haïr mortellement.*

Mort-né, adj. Un enfant, un veau, un agneau tiré mort du ventre de sa mère : *Un enfant mort-né.*

Morte-paye, s. m. Soldat payé en tout temps et entretenu dans les garnisons.

Morte-saison, s. f. Temps où l'Artisan ne travaille pas, faute d'ouvrage.

Mortier, subst. m. (*Mor-tié*) Sorte de vase fait de métal, de pierre ou de bois, dans lequel on pile certaines choses. —Sorte de piéce d'artillerie qui sert à lancer des bombes. —Bonnet ou espèce de chaperon de certains Présidens des Parlemens. —Chaux détrempée avec du sable et du ciment. —Toute liqueur détrempée avec quelque chose qui la rend trop épaisse.

Mortifère, adj. Terme Didactique ; Qui cause la mort : *Un poison*, *un suc mortifère.*

Mortifiant, *ante*, adj. (*Mor-ti-fi-an*) Qui mortifie en causant du chagrin, de la confusion.

Mortification, s. f. (*Mor-ti fi-kacion*) Action par laquelle une chose s'altère, se corrompt. Il ne se dit dans ce sens qu'en Chirurgie : *La mortification des chairs.* —Au fig. 1.° Action de mortifier sa chair, ses sens, etc. Au pluriel, Austérités. —2.° Humiliation, honte, déplaisir qu'on reçoit.

Mortifier, v. a. (*Mor-ti-fi-é*) Faire que la viande devienne plus tendre. —fig. 1.° Affliger son corps par des macérations : *Mortifier sa chair* ; *se mortifier.* —2.° Par extension, dompter ses sens, réprimer ses passions. —3.° Causer du chagrin, humilier par une réprimande, un refus, etc. —On dit au passif : *Je suis mortifié* (fâché) *de ne pouvoir faire ce que vous me demandez.*

Mortoise, suivant l'*Acad.* ; *Mortaise* suivant *Trév.* et l'usage le plus commun, s. f. (*Mor-toa-ze*, *tè-ze.*) Entaillure faite dans une piéce de bois pour y assembler un tenon : *Petite mortoise*, *grande mortoise.*

Mortuaire, adj. (*Mor-tu-è-re*) Qui concerne les morts. Il ne se dit qu'avec *Drap*, *Extrait* et *Registre.* Voyez ces mots.

Morue ou *Morrhue*, s. f. Poisson de mer à nageoires molles, dont la plus grande pêche se fait au banc de Terre-Neuve ; on le nomme aussi *Moluc.*

Morve, s. f. Excrément visqueux qui sort des narines. —Maladie contagieuse à laquelle les chevaux sont sujets. —En ter. de Jardinier, pourriture qui attaque les laitues et la chicorée.

Morver, v. neut. (*Mor-vé*) ter. de Jardinier: Avoir la morve; se pourrir.

Morveau, s. m. (*Mor-vô*) Morve plus épaisse et plus recuite. Ce mot est très désagréable, et on évite de s'en servir.

Morveux, *euse*, adject. (*Mor-veû*, *eû-ze*) Qui a de la morve au nez: *Cet enfant est souvent morveux.* —*Cheval morveux*, qui a la maladie appelée *morve*.

Morveux, *euse*, subst. Terme de mépris; en parlant des enfans: *Petit morveux*; *petite morveuse*. Il est familier.

Mosaïque, subst. f. (*Mo-za-i-ke*) Ouvrage de rapport, où, par le moyen de petites pierres et de petits morceaux de verre, différemment colorés, on représente des figures, on copie même des tableaux.

Mosaïque, adject. Qui appartient à Moïse, qui vient de Moïse: *La loi Mosaïque.*

Mosarabe, subst. m. (*Mo-za-ra-be*) Nom qu'on donne aux Chrétiens d'Espagne venus des Mores et des Sarrasins. —On dit adjectivement, *Missel Mosarabe* ou *Mosarabique*, Missel propre aux Mosarabes. L'*Acad.* écrit *Mozarabe.*

Moscateline ou *Herbe musquée*, s. f. sorte de petite plante qui croît dans les prés, au bord des ruisseaux, etc.

Moscouade, s. f. Sucre brut, avant qu'il ait été raffiné.

Mosette, s. f. (*Mo-sê-te*) Espèce de chaperon que portent les Evêques.

Mosquée, s. f. (*Mos-ké-e*) Lieu où les Turcs s'assemblent pour faire leurs prières.

Mot, s. m. (Le *t* final ne se prononce que devant une voyelle; on le fait quelquefois sentir légèrement à la fin de la phrase.) Terme, expression; avec cette différence que le *mot* est de la langue, le *terme* est du sujet, l'*expression* est de la pensée. Il faut se servir de *mots usités*, de *termes propres* et d'*expressions justes*. —Ce qu'on dit, ce qu'on écrit à quelqu'un en peu de paroles: *Je vous expliquerai cela en un mot*, en *deux* ou *trois* ou *quatre mots*. L'usage ne va pas plus loin, et on ne dit pas *en cinq mots*. —Sentence; apophtegme; dit remarquable. —En termes de Guerre, mot donné par le Commandant, pour qu'on puisse se reconnoître: *Donner le mot*; *aller prendre le mot.* —Dans une énigme, un logogryphe, le nom de la chose décrite. —Dans une dévise, les paroles.

Bon mot; chose plaisante; chose dite avec esprit, qui surprend et fait rire; mot vivement et finement exprimé. —*Le mot*, *le petit mot pour rire*; ce qu'on dit en plaisantant, pour divertir la compagnie. —*Avoir le mot*; être averti de quelque chose. —*Ils se sont donné le mot*; ils sont de concert et d'intelligence. —*Traîner ses mots*, parler très-lentement. —*Compter ses mots*, parler avec lenteur, avec affectation. —*Il ne faut pas s'arrêter à l'écorce des mots*, il faut en pénétrer le sens. —*Entendre à demi-mot*, comprendre aisément. —*Prendre quelqu'un au mot*, lui donner une chose pour le prix qu'il en a offert d'abord; accepter les offres qu'il fait, etc. —*En venir aux gros mots*, se dire des injures.

Mot à mot, adv. Mot pour mot; sans changement ni dans les mots ni dans leur ordre.

En un mot, adv. Pour conclusion.

Motacille, subst. f. (*Mo-ta-ci-le*) Petit oiseau qui remue continuellement la queue.

Motelle ou *moteille*, s. f. (*Mo-tè-le*, *tè-glie*) Petit poisson d'eau douce.

Motet, s. m. (*Mo-tè*) Pseaume ou paroles de dévotion, mises en musique pour être chantées dans l'Eglise.

Moteur, s. m. Celui qui donne le mouvement: *Dieu est le premier*, *le souverain moteur de l'Univers*; et fig. *Cet homme fut le principal moteur de cette entreprise.* —En parlant d'une femme, on doit dire également qu'*elle a été le moteur* (et non pas *la motrice*) *d'une affaire.*

Motrice, adj. fém. *Vertu*, *puissance motrice*, qui donne le mouvement.

Motif, s. m. Ce qui meut, ce qui porte à faire une chose.

Motif de crédibilité, ce qui porte à croire, sur-tout en matière de Religion.

Motion, s. f. (*Mo-cion*) Dans le style Didactique, action de mouvoir.

Motiver, v. a. (*Mo-ti-vé*) Rapporter les motifs, les raisons d'un avis, etc.

Motte, s. f. (*Mo-te*) Petit morceau de terre détaché du reste du champ par la charrue ou la bèche. —Terre qui tient aux racines des arbres quand on les lève pour les transplanter. —Tan, que les Tanneurs accommodent en petits pains ronds, et qu'on brûle en certains endroits. —Butte, éminence faite par la nature ou de main d'homme.

Se motter, verb. réfl. (*Mo-té*) Se cacher derrière des mottes de terre : *La perdrix s'est mottée.*

Motus, interj. Ne dites mot : *Motus sur cette affaire*; n'en parlez pas. Il est familier.

Mou, s. m. Poumon de bœuf, de veau ou d'agneau.

Mou, adj. Voyez *Mol.*

Mouchard, s. m. (*Mou-châr*) Espion de Police. On dit aussi *Mouche*; et celui-ci est moins méprisant.

Mouche, subst. f. Petit insecte ailé : *Mouche à miel*, abeille. Il y a aussi des *mouches guêpes*, des *mouches aquatiques*, des *mouches luisantes*, etc. —Celui ou celle que des Officiers de Justice détachent pour suivre la marche de ceux qu'ils ont ordre d'arrêter. —Petit morceau de taffetas noir préparé que les Dames se mettent sur le visage. —En Astronomie, Constellation de l'hémisphère septentrional.

Prov. 1.° *Etre tendre aux mouches*; *prendre la mouche*, se piquer, se fâcher de peu de chose. —2.° *On prend plus de mouches avec le miel qu'avec le vinaigre*, on gagne plus de gens par la douceur que par la rigueur et la dureté. —*Fine mouche*; personne adroite et rusée. —*Pieds de mouche*; écriture dont le caractère est fort petit et mal formé. —*Faire une querelle, un procès sur un pied de mouche*, sur une vétille, sur un rien. —*Quelle mouche vous pique?* Quel sujet avez-vous de vous mettre en colère ?

Moucher, v. act. (*Mou-ché*) Presser les narines d'un enfant pour en faire sortir la morve. —Oter le bout du lumignon d'une chandelle, etc. lorsqu'il l'empêche de bien éclairer. —Espionner : *La Police l'a fait moucher.*

Se moucher, v. réc. Se nettoyer les narines en les pressant avec un mouchoir, etc.

Proverb. et popul. *Ne pas se moucher du pied* ou *du coude*; se dit d'un homme habile, à qui il n'est pas aisé d'en faire accroire, etc. —*Du temps qu'on se mouchoit sur sa manche*; au bon vieux temps.

Moucherolle, s. f. (*Moù-che-role*) Nom donné à des oiseaux du genre du *Gobe-mouche.*

Moucheron, subst. m. Petite mouche. —Le bout de la mèche d'une chandelle ou d'une bougie qui brûle.

Moucheté, *ée*, part. p. de *Moucheter*, et adjectif : *Animal moucheté*, tacheté. —En ter. de Blason, *pièce mouchetée*, chargée de mouchetures d'hermine. —*Blé moucheté*; blé qui a une poussière noire dans les poils qui sont à l'une des extrémités du grain.

Moucheter, v. act. (*Mou-che-té*) Faire de petites marques rondes sur une étoffe de soie, etc. —En parlant de l'hermine, y mêler de petits brins de fourrure noire.

Mouchette, s. f. (*Mou-chè-te*) Sorte de rabot de Menuisier. —En termes d'Architecture, la partie la plus haute et la plus avancée de la corniche.

Mouchettes, subst. f. pl. Instrument fait pour moucher une bougie ou une chandelle.

Moucheture, s. f. Ornement qu'on donne à une étoffe *ou* à une hermine en les mouchetant. —En t. de Blason, *mouchetures d'hermine*; petites figures qu'on met pour représenter des queues d'hermine.

Moucheur, s. m. Celui qui mouche les chandelles au théâtre.

Mouchoir, s. m. (*Mou-choar*) Linge dont on se sert pour se moucher.

Mouchoir de cou; linge dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

Mouchure, s. f. Ce qui est retranché d'une chandelle quand on l'a mouchée.

Moudre, v. act. *Moulant. Moulu. Je mouds, nous moulons. Je moulus. Je moudrai.* Broyer ; mettre en poudre par le moyen de la meule : *Moudre du blé, du riz, des féves, etc.* Par extension, *moudre du café, du poivre.* —Il se dit

dit neutralement, en parlant du moulin : *Ce moulin ne moud pas assez menu.*

On l'a moulu, tout moulu de coups, on l'a battu outrageusement.

Moue, s. f. Sorte de mine et de grimace que l'on fait en alongeant les deux lèvres ensemble.

Fam. *Faire la moue*; témoigner de la mauvaise humeur par son silence et par son air.

Mouée, subst. f. Terme de Chasse : Mélange de sang de cerf, de lait et de pain coupé, qu'on donne aux chiens à la curée.

Mouelle. Voyez *Moëlle.*

Mouette, subst. f. Oiseau de mer, du genre des *Goilands.*

Moufette, subst. f. Exhalaison pernicieuse qui s'élève des souterrains des mines, de certains puits, des fosses d'aisance, etc. On dit aussi *Mofettes.*

Mouflard, arde, subst. (*Mou-flar, ar-de*) ter. de mépris : Celui, celle qui a le visage gros et rebondi. Il est fam.

Moufle, s. f. Sorte de gants fourrés. Il est vieux : on dit *mitaine* au singulier. —Petit arc de terre dont l'Emailleur se sert lorsqu'il veut faire parfondre les métaux.

Moufle, s. m. En Mécanique, assemblage de plusieurs poulies par le moyen desquelles on multiplie la force mouvante : *Lever un fardeau avec un moufle.* —En Chimie, vaisseau de terre dont on se sert pour exposer des corps à l'action du feu sans que la flamme y touche immédiatement. —Bassement et par mépris, gros visage gras et rebondi.

Moufler, v. act. (*Mou-flé*) Prendre ensemble les joues et le nez à quelqu'un, en sorte qu'on lui fasse boursoufler les joues. Il est bas.

Mouflettes, s. f. pl. (*Mou-flè-te*) Morceaux de bois dont se servent les Vitriers pour tenir un fer à souder.

Mouillage, subst. m. (*Mou-glia-je*; mouillez les *ll.*) ter. de Marine : Fond propre pour jeter l'ancre.

• *Mouille-bouche*, subst. f. Sorte de poire qui a beaucoup d'eau.

Mouiller, v. a. (*Mou-glié*) Tremper; humecter; rendre moite et humide : *Mouiller un linge*, et neutralement : *Ce brouillard mouille comme de la pluie.* —En ter. de Marine, jeter l'ancre : *Nous mouillâmes l'ancre*, ou mieux au neutre, *nous mouillâmes dans la baie.* —En ter. de Grammaire, prononcer mollement une ou plusieurs lettres, comme les *ll* et *gn*, dans *maille*, *agneau.*

Mouillette, subst. f. (*Mou-gliè-te*) Tranche de pain longue et menue, préparée pour tremper dans des œufs à la coque.

Mouilloir, s. m. (*Mou-glioar*) Petit vase qui sert pour y mouiller le bout des doigts en filant à la quenouille.

Mouillure, subst. f. (*Mou-gliû-re*) Action de mouiller. —Etat de ce qui est mouillé.

Moulage, s. m. Carreaux moulés. —La partie du moulin qui sert à faire tourner les meules pour moudre. —Mesurage des bois à brûler.

Moulant, s. m. (*Mou-lan*) Garçon Meûnier qui est occupé à faire moudre le grain.

Moule, s. f. Espèce de coquillage, de forme oblongue.

Moule, s. m. Matière qu'on a creusée de manière à donner une forme précise à la cire, au plomb, au bronze, etc. — fig. et fam. Modèle : *Se former sur le moule de quelqu'un.*

Proverb. et figur. *Cela ne se jette pas en moule*; cela ne se fait qu'avec beaucoup de soin et de temps. —Populair. *Conserver le moule du pourpoint* : se conserver, se ménager dans les périls.

Moulée, s. f. Poudre ou boue qui se recueille sous la meule des Taillandiers, et dont on se sert pour la teinture en couleur noire.

Moulé, ée, part. p. de *Mouler*, et adjectif, *Figure*, *médaille*, *chandelle moulée.* —*Lettre moulée*, 1.° lettre imprimée; 2.° écriture à la main, où l'on imite les caractères des livres imprimés. —Le bas peuple dit substantivement, *Lire le moulé*, *dans le moulé.*

Mouler v. act. (*Mou-lé*) Jeter en moule; faire couler la matière dans le creux. — Imprimer. — Mesurer et mettre du bois dans les membrures.

Mouler un bas-relief, *une statue*; y appliquer du stuc, du plâtre, afin qu'ils en prennent l'empreinte de telle ma-

nière qu'ils puissent servir de moules pour en faire de semblables.

Se mouler, v. réc. Se former dans le moule. —figur. *Se mouler sur quelqu'un* ; le prendre pour modèle.

Mouleur de bois, subst. m. Officier qui visite le bois et mesure les membrures, etc.

Moulin, s. m. (*Mou-lein*) Machine à moudre du grain. —Diverses autres machines qui servent à différens ouvrages: *Moulin à foulon*, *à papier*, *à tan*, *à poudre*. —*Moulin à café* ; petit moulin à moudre du café.

Prov. et figur. *Faire venir l'eau au moulin*, procurer de l'avantage à soi ou aux siens par son industrie, par son adresse.

Moulinage, subst. m. La façon qu'on donne à la soie en la faisant passer par le moulin.

Mouliné, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Mouliner*. —*Bois mouliné*, gâté par les vers.

Mouliner, v. act. (*Mou-li-né*) Préparer la soie en la faisant passer au moulin. —En ter. de Fleuriste, *ces vers moulinent*, creusent la terre.

Moulinet, s. m. (*Mou-li-nè*) Autrefois, petit moulin. —Aujourd'hui, petite roue d'un moulin à vent. —Tourniquet qui s'applique à la plupart des machines avec lesquelles on élève ou on tire des fardeaux. —Machine dont on se sert pour travailler à la monnoie. —Sorte de bâton pour serrer une corde, etc.

Faire le moulinet avec une épée, *un bâton à deux bouts*, etc. les tourner en rond autour de soi avec tant de vîtesse, qu'on puisse parer les coups portés en même temps par plusieurs personnes.

Moulinier, subst. m. (*Mou-li-nié*) Ouvrier qui met sur le moulin la soie dévidée sur des bobines.

Moulla, s. m. Terme de Relation : Docteur de la loi de Mahomet ; Prêtre qui fait la prière sur le toit des Mosquées.

Moult, adv. Beaucoup ; en grande quantité. Vieux mot conservé seulement dans le style Marotique.

Moulu, *ue*, part. p. de *Moudre*, et adj. Broyé ; réduit en poudre, etc.

Or moulu, réduit en très-petites parties. — familiér. *Avoir le corps tout moulu* ; sentir des douleurs par tout le corps. —En ter. de Chasse, *les fumées du cerf sont mal moulues*, mal digérées.

Moulure, s. f. Ornement d'Architecture, comme astragale, quart de rond, etc.

Mourant, s. m. (*Mou-ran*) Celui qui meurt.

Mourant, *ante*, adj. Qui se meurt. —Au figuré, *des yeux mourans*, languissans.

Bleu mourant, fort pâle et fort déchargé.

Mourir, v. neut. *Mort. Mourant. Je meurs*, *tu meurs*, *il meurt* ; *nous mourons*, *vous mourez*, *ils meurent*. *Je mourois*. *Je mourus*. *Je suis mort*. *Je mourrai*. *Que je meure*, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, *qu'ils meurent*. Cesser de vivre ; perdre la vie. —Par exagération, souffrir une grande incommodité : *Mourir de chaud*, *de froid*, *de faim*, *de soif*, etc. *Mourir d'amour pour...* ; *mourir d'impatience*, *d'envie de...* avoir une très-grande impatience, une très grande envie de... —fig. 1.° *Mourir* (renoncer) *au monde*, *au péché*, *au vice*, *à ses passions*. —2.° Cesser d'être : *Les Villes*, *les Empires*, *tout meurt*. —3.° Avec la négative, durer long-temps : *Son nom*, *sa mémoire*, *ses ouvrages ne mourront jamais*. —Il se dit encore 1.° des arbres et des plantes qui ont une espèce de vie : *Ces arbres sont tous morts*. —2.° Des choses inanimées dont le mouvement finit peu à peu : *La lampe*, *le flambeau se meurt* ; *le boulet vint mourir à ses pieds*.

Mourir civilement, être privé des droits et des avantages de la société.

Se mourir, être près de mourir : *Il se meurt*.

Mouron, s. m. Petite plante, appelée aussi *Anagallis*. —Autre plante nommée proprement *Morgeline*. —Nom qu'on donne en Normandie à la *Salamandre*.

Mousquet, s. m. (*Mous-kè*) Ancienne arme à feu, que l'on tiroit par le moyen d'une mèche allumée et mise sur le serpentin.

Fam. *Porter le mousquet* ; être simple soldat. —*Il crèvera ou il a crevé comme*

un vieux mousquet ; les débauches le tueront ou l'ont tué.

Mousquetade, s. f. (*Mous-ke-ta-de*) Décharge de mousquets. On dit plutôt *mousqueterie*.

Mousquetaire, s. m. (*Mous-ke-tè-re*) Autrefois, soldat à pied qui portoit le mousquet. —Celui qui servoit dans une des compagnies à cheval de la maison du Roi, appelées *les Mousquetaires*.

Mousqueterie, s. f. (*Mous-kè-te-rî-e*) Décharge de plusieurs mousquets ou fusils tirés en même temps.

Mousqueton, s. m. (*Mous-ke-ton*) Espèce de fusil dont le canon est plus court que celui des fusils ordinaires, et le calibre gros comme celui d'un mousquet.

Mousse, s. f. (*Mou-ce*) Espèce de petite herbe frisée, crépue et jaunâtre, qui ne croît guères en hauteur. —Espèce d'écume qui se forme sur quelques liqueurs.

Mousse, s. m. Jeune Matelot qui sert l'équipage, etc.

Mousse, adj. Emoussé. Il vieillit.

Mousseline, s. f. (*Mou-ce-li-ne*) Toile de coton fort claire.

Mousser, v. neut. (*Mou-cé*) Il se dit des liqueurs sur lesquelles il se forme de la mousse : *Le vin de Champagne mousse beaucoup*.

Mousseron, s. m. (*Mou-ce-ron*) Petit champignon qui vient sous la mousse.

Mousseux, euse, adject. (*Mou-ceû*) Qui mousse : *Vin mousseux ; bière mousseuse*.

Mousson, subst. f. Vents réglés et périodiques de la mer des Indes, ou plutôt la saison dans laquelle ils soufflent. —Espèce de courant d'eau formé par des vents qui soufflent du même côté.

Moussu, ue, adj. Qui est couvert de mousse.

Moustache, s. f. Barbe qu'on laisse au dessus de la lèvre d'en haut. — Poils que quelques animaux ont autour de la gueule.

Fig. et fam. *Enlever une chose jusque sur la moustache de quelqu'un* ; en sa présence et malgré lui ; à sa barbe. —Popul. *Donner sur la moustache à quelqu'un* ; le frapper au visage.

Moustique, s. f. (*Mous-ti-ke*) Petit insecte d'Afrique et d'Amérique, du genre des *Cousins*.

Moût, s. m. (*Moû*) Vin doux qui n'a point encore bouilli.

Moutarde, subst. f. Composition de graine de senevé, broyée avec du moût, du vinaigre, etc. —La graine même de senevé.

Proverb. 1.° *S'amuser à la moutarde*, à des choses inutiles. —2.° *Moutarde après dîner* ; chose qui vient lorsqu'on n'en a plus besoin. —3.° *Sucrer la moutarde* ; adoucir un refus, etc. par des paroles douces ; dorer la pilule. —4.° *La moutarde lui monte au nez* ; il commence à se fâcher, à s'impatienter. —5.° *Tout le monde en va à la moutarde*, et par corruption, *en bat la moutarde* ; la chose est devenue publique.

Moutardier, s. m. (*Mou-tar-dié*) Petit vase à mettre la moutarde. —Celui qui fait et vend de la moutarde.

Moutier, s. m. (*Mou-tié*) Monastère ; Eglise. Vieux mot conservé dans ces phrases proverbiales : *Mener une fille au moutier* ; la marier. —*Il faut laisser le moutier où il est* ; il ne faut rien changer aux usages reçus.

Mouton, s. m. Bélier châtré qu'on engraisse. —fig. et fam. Homme fort doux. —Gros billot de bois, armé de fer, pour enfoncer des pieux. —Grosse piéce de bois dans les anses d'une cloche. —Au pluriel, 1.° quatre piliers du train d'un carrosse, qui soutiennent les soupentes. —2.° Vagues blanchissantes qui s'élèvent sur la mer ou sur de grandes rivières.

Proverb. *Revenons à nos moutons* ; reprenons notre discours.

Moutonnaille, s. f. (Mouillez les *ll*.) Mot burlesque, qui se dit de ceux qui suivent trop l'exemple des autres.

Moutonner, v. act (*Mou-to-né*) Rendre frisé et annelé comme la laine d'un mouton. Son plus grand usage est au participe : *Cheveux moutonnés ; tête, perruque, coiffure moutonnée*.

Moutonner, v. neut. *La mer moutonne*, est agitée, couverte de vagues qui a blanchissent d'écume.

Moutonnier, ière, adj. (*Mou-to-nié, iè-re*) Qui a la nature et le caractère

des moutons : *La multitude est moutonnière.* Il est familier.

Mouture, s. f. Action de moudre le blé. —Salaire que prend le Meûnier. —Mélange de froment, de seigle et d'orge par tiers.

Proverb. *Tirer d'un sac deux moutures* ; se faire payer deux fois d'une même chose.

Mouvance, s. f. Dépendance d'un fief à l'égard d'un autre.

Mouvant, ante, adject. (*Mou-van, an-te*) Qui a la puissance de mouvoir. Il ne se dit qu'au féminin : *Force mouvante.* —Qui se déplace et où l'on s'enfonce : *Sable mouvant ; terres mouvantes.* —Qui relève de... *Fief mouvant d'un autre fief.* —*Tableau mouvant*, tableau dont les figures se meuvent par une mécanique cachée.

Mouvement, s. m. (*Mou-ve-man*) En général, transport d'un corps d'un lieu à un autre. Il se dit, et activement de l'action de ce qui meut, et passivement de l'état de ce qui est mu. — Passion *ou* affection de l'ame : *Mouvement volontaire* ou *involontaire ; premiers mouvemens.* —Dans l'art militaire, changemens de postes ; marches, contremarches d'une armée. —En Musique, manière de battre la mesure, plus ou moins vîte, etc. : *Air de mouvement*, dont la mesure est bien marquée. —Ressorts d'une horloge, d'une montre : *Le mouvement de cette montre est bon* ; et au pluriel, *les mouvemens ne valent rien.*

Mouvemens, pl. Dans l'art oratoire ou poétique, les figures pathétiques et propres à exciter les grandes passions : *Il employa tous les mouvemens de l'éloquence pour persuader ses auditeurs.* — Brouilleries ; guerres civiles : *Les mouvemens de la Ligue furent pernicieux à la France.*

Se donner du mouvement, bien du mouvement ; agir ; intriguer.

Mouver, v. act. (*Mou-vé*) Donner une manière de petit labour à la terre qui est dans un pot, dans une caisse.

Mouvoir, verb. act. *Mouvant. Je meus, etc. Nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvois. Je mus. Je mouvrai. Que je meuve. Que nous mouvions.* (*Mou-voar.*) Donner du mouvement ; remuer ; faire changer de place. —Dans le moral, exciter ; faire agir.

Se mouvoir, verb. réfl. Se remuer.

Moyen, s. m. (*Moa-ien*) Ce qui sert pour parvenir à quelque fin : *Je chercherai le moyen, je trouverai moyen de...* et non pas, comme disent les Provençaux, *Je tâcherai moyen.* —Raison employée au Palais pour la défense d'une cause.

Moyens, s. m. pl. Richesses ; commodités : *Connoissez-vous ses moyens ?*

Le moyen, espèce d'interj. *Le moyen de réussir* ou *qu'on réussisse quand on est traversé de tous côtés !* —*Au moyen de...* adv. Par le moyen de... Style de Pratique ou familier.

Moyen, enne, adj. (*Moa-ien, iè-ne*) Qui n'est ni grand ni petit ; médiocre. —Qui est entre deux extrémités.

La moyenne région de l'air, qui est entre la haute et la basse. —*Auteurs du moyen âge*, ceux qui ont écrit depuis la décadence de l'Empire Romain, jusque vers le onzième siècle. —*Auteurs de la moyenne Latinité*, ceux qui ont écrit depuis le règne de Sévère, jusque vers la décadence de l'Empire Romain.

Moyennant, prépos. (*Moa-ié-nan*) Au moyen de...

Moyennement, adv. (*Moa-iè-ne-man*) D'une façon moyenne ; entre deux extrémités. Il est vieux.

Moyenner, verb. act. (*Moa-ié-né*) Procurer par son entremise : *Moyenner une entrevue, un accommodement.*

Moyer, v. act. (*Moa-ié*) Fendre en deux une pierre de taille avec la scie, pour faire des marches.

Moyeu, s. m. Partie du milieu de la roue, où l'on emboîte les rais, et dans le creux de laquelle entre l'essieu. — Jaune d'œuf. En ce sens il vieillit. — Espèce de prune.

Mu, ue, part. pass. de *Mouvoir*, et adj. Remué, etc.

Muable, adject. Qui est sujet au changement.

Muance, s. fém. Terme de Musique ancienne ; Changement de note : *Depuis qu'on se sert de la note* si, *on ne fait plus usage des muances.*

Mucilage, s. m. Matière épaisse et visqueuse que contiennent certaines substances.

Mucilagineux, *euse*, adj. (*Mu-ci-la-ji-n-û*, *-û-ze*) Qui contient du mucilage.

Mucosité, subst. f. (*Mu-ko-zi-té*) Humeur épaisse, de la nature de la morve.

Mue, subst. f. Changement de plumage dans les oiseaux, de peau dans les serpens, les vers à soie, etc. —Dépouille d'un animal qui a mué. On dit en ce sens *la mue du cerf*; le bois que le cerf a mis bas. —Temps où ces changemens arrivent. —Lieu où l'on met un oiseau qui mue. —Lieu obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

Muer, v. neut. (*Mu-é*) Changer naturellement de plumage, en parlant des oiseaux; de peau, en parlant des vers à soie, des serpens; de poil, en parlant de quelques autres animaux. —On le dit des jeunes garçons quand la voix leur change: *Sa voix mue.*

Muet, *ette*, adj. (*Mu-è*, *è-te*) Qui ne sauroit parler. —fig. Qui ne parle point par malice, ou par honte, ou par crainte. —En Grammaire, qui ne se prononce pas ou se prononce foiblement: *h muette*; *e muet.*

Muet, *ette*, subst. Celui ou celle qui ne peut parler.

Muette, subst. f. Maison dans une Capitainerie de chasses où l'on garde les mues des cerfs, où l'on met les oiseaux de fauconnerie quand ils sont en mue.

Mufle, s. m. Extrémité du museau de certains animaux: *Mufle de taureau*, *de lion*, *de tigre*, *de léopard.* —En Architecture, ornement qui représente un mufle.

Mufle de lion et *mufle de veau*, sortes de plante et de fleur.

Mufti, subst. m. Chef de la Religion Mahométane.

Muge, s. m. Sorte de poisson de mer.

Muge volant ou *Adonis*, subst. m. Sorte de poisson de mer.

Mugir, v. neut. Crier, en parlant des taureaux, des bœufs et des vaches. —fig. Il se dit des vents et des flots: *Les vents déchaînés mugissent; les flots mugissoient.*

Mugissant, *ante*, adject. verbal. Qui mugit: *Un taureau mugissant*; *les ondes mugissantes.*

Mugissement, s. m. (*Mu-ji-ce-man*) Le cri naturel du taureau, de la vache, du bœuf. —On dit au fig. *Le mugissement de la mer*, *des vagues.*

Muguet, s. m. (*Mu-ghè*) Sorte de plante dont la fleur est odoriférante. —figurém. et famil. Galant auprès des Dames; recherché dans sa parure: *Il fait le muguet.*

Mugueter, verbe act. (*Mu-ghe-té*) Faire le muguet, le galant: *Il muguète toutes les Dames.* —fig. et fam. Epier l'occasion d'obtenir ce qu'on souhaite: *Mugueter une charge.* En ce sens il vieillit.

Muid, s. m. (*Mui*) Sorte de mesure de grain, de sel, de charbon, de plâtre. —Sorte de vaisseau contenant environ 280 pintes, mesure de Paris.

Muite, subst. f. L'eau salée qu'on tire des puits de Salins pour en faire le sel.

Mulâtre, subst. et adj. masc. et fém. (Quelques-uns disent au fémin. *Mulâtresse.*) Nom qu'on donne dans les Indes aux enfans nés d'un Négre et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Négresse. Ceux qui sont nés d'un Indien et d'une Espagnole sont appelés *Métis*, et ceux nés d'un Sauvage et d'une Métive sont nommés *Jambos.* Ils sont tous différens en couleur et en poil.

Mulcter, v. act. (*Mulk-té*) ter. de Palais: Condamner à quelque peine; punir.

Mule, subst. f. Animal de somme, engendré d'un âne et d'une cavale, ou d'un cheval et d'une ânesse, et qui est stérile. On dit proverb. *Ferrer la mule*, profiter sur l'achat qu'on fait pour un autre. —Pantoufle. Il ne se dit, en parlant des hommes, que de la pantoufle du Pape sur laquelle il y a une croix: *Baiser la mule du Pape.* —Espèce de chaussure sans quartier, à l'usage des femmes. —Au plur. sortes d'engelures qui viennent aux talons.

Mulet, s. m. (*Mu-lè*) Animal de somme engendré d'un cheval et d'une

ânesse, ou d'un âne et d'une cavale. —Sorte de poisson de mer.

Proverb. et figur. *Garder le mulet*, attendre long-temps quelqu'un avec ennui.

Muletier, s. m. (*Mu-le-tié*) Celui qui fait métier de conduire des mulets.

Mulette, s. fém. (*Mu-lè-te*, ter. de Fauconnerie : Gésier des oiseaux de proie.

Mulon, s. m. Grand tas de sel qu'on amasse sur le bord de la mer.

Mulot, s. m. (*Mu-lo*) Espèce de souris qui fait son trou sous terre. —Proverb. *Endormir le mulot*, amuser un homme pour le tromper.

Muloter, v. neut. (*Mu-lo-té*) Il se dit du sanglier qui fouille les caveaux des mulots pour en manger le grain.

Multinome, s. m. Terme d'Algèbre : Grandeur exprimée par plusieurs termes joints par les signes *plus* ou *moins*.

Multiple, adject. Terme d'Arithmétique. Il se dit d'un nombre qui en contient plusieurs fois un autre exactement et sans reste : *Neuf est multiple de trois.* —On dit aussi substantiv. *Douze est un multiple de quatre.*

Multipliable, adject. Qui peut être multiplié.

Multiplicande, subst. m. Nombre à multiplier par un autre.

Multiplicateur, s. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

Multiplication, s. f. (*Mul-ti-pli-ka-cion*) Augmentation en nombre : *La multiplication des hommes.* —Règle d'Arithmétique, par laquelle on répète un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné.

Multiplicité, s. f. Grand nombre de choses diverses : *Multiplicité d'objets, d'opinions, etc.*

Multiplier, v. act. (*Mul-ti-pli-é*) Augmenter en nombre : *Miroirs qui multiplient les objets.* —En Arithmétique, répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné.

Multiplier, v. n. Croître en nombre : *Les lapins multiplient extrêmement.*

Multitude, s. f. Grand nombre de personnes ou de choses : *Multitude innombrable d'hommes, d'animaux, de livres.* —Absolument et sans régime ; le peuple, le vulgaire : *Il ne faut pas toujours suivre les opinions de la multitude.*

Multivalves, s. f. plur. et adj. Coquilles composées de plusieurs piéces : *Les coquilles multivalves ; les multivalves.*

Municipal, ale, adj. Qui appartient à une Municipalité : *Officier municipal. Ville municipale* ; Voyez *Municipe.* —*Droit municipal, lois municipales* ; coutume, droit coutumier d'un pays particulier.

Municipalité, s. f. Corps d'Officiers élus par une Commune, pour gérer son administration, veiller à la police du lieu et à la sûreté des citoyens. —La Commune elle-même. C'est un mot nouveau.

Municipe, s. m. Ville du Latium et de l'Italie qui participoit aux droits de Bourgeoisie Romaine.

Munificence, s. f. (*Mu-ni-fi-san-ce*) Vertu qui porte à faire de grandes libéralités. Style soutenu.

Munir, v. act. Pourvoir, fournir de tout ce qui est nécessaire.

Se munir, v. réc. Se pourvoir de tout ce dont on a besoin. — On dit fig. *Se munir de patience, de courage, de résolution, etc.*

Munition, subst. f. (*Mu-ni-cion*) Provision des choses nécessaires dans une armée, dans une place de guerre. Il ne se dit, en ce sens, qu'au plur. *Munitions de guerre, de bouche.* —Au sing. *Pain de munition* ; pain qu'on distribue tous les jours aux soldats.

Munitionnaire, s. m. (*Mu-ni-cio-nè-re*) Celui qui a soin des munitions et des vivres d'une armée.

Muqueux, euse, adject. (*Mu-keû, eû-ze*) Qui a de la mucosité.

Mur, subst. m. Muraille ; ouvrage de maçonnerie qui renferme quelque espace.

Mur de face, qui est à la face d'un bâtiment. —*Mur mitoyen*, qui sépare les maisons, les fonds de deux voisins, et qui leur est commun. —*Gros mur*, mur principal sur lequel porte un bâtiment. —*Mur de refend*, qui sépare les piéces de l'intérieur d'un bâtiment.

—*Mur de clôture*, qui ne sert qu'à enfermer les cours, les jardins. —*Mur d'appui*, mur qui n'est élevé que de trois à quatre pieds.

Proverb. et fig. *Vouloir le persuader, c'est se donner de la tête contre un mur*, c'est prendre une peine inutile. —fam. *Mettre un homme au pied du mur*, le forcer à se décider, à prendre un parti.

Mûr, mûre, adject. Qui est dans sa maturité ; qui est en saison d'être cueilli ou mangé. —fig. 1.° *Cet apostême est mûr*, près de crever. —2.° *Age mûr*, celui qui suit la jeunesse. —3.° *Homme, jugement, esprit mûr*, sage, formé. —4.° *Mûre délibération*, réfléchie, où tout a été bien pesé. —5.° *Fille mûre*, (style plaisant) en âge d'être mariée et déjà depuis quelque temps. —6.° *Affaire qui est mûre, qui n'est pas encore mûre*, à laquelle il est temps *ou* il n'est pas encore temps de travailler.

Muraille, subst. fém. (*Mu-râ-glie* ; mouillez les *ll*.) Mur : *Enfermer quelqu'un entre quatre murailles*, le mettre en prison. —Dans les mines de charbon de terre, la partie de la roche sur laquelle la couche du charbon est appuyée.

Mural, ale, adj. *Couronne murale*, qui se donnoit à ceux qui avoient monté les premiers sur les murs d'une ville assiégée.

Mûre, s. f. Fruit du mûrier.

Proverb. 1.° *Il fait comme le renard des mûres*, il méprise ce qu'il ne peut avoir. —2.° *Il ne faut pas aller aux mûres sans crochet* ; s'engager dans une affaire sans se pourvoir de ce qui est nécessaire pour réussir.

Mûrement, adv. (*Mû-re-man*) Il ne se dit qu'au fig. avec beaucoup d'attention et de réflexion.

Murène, s. f. Sorte de poisson fort estimé chez les Romains. Il ressemble à l'anguille.

Murer, v. act. (*Mu-ré*) Environner de murailles. —Boucher par le moyen d'une maçonnerie.

Murex, s. m. (*Mu-rèkce*) Espèce de coquillage hérissé de pointes.

Mûrier, s. m. (*Mû-rié*) Arbre qui porte les mûres.

Mûrir, v. act. Rendre mûr. —fig. *L'expérience lui a mûri le jugement.*

Murir, v. n. Venir en maturité, au propre et au figuré.

Murmurateur, s. m. Celui qui murmure contre ses supérieurs.

Murmure, s. m. Bruit sourd de plusieurs personnes qui parlent en même temps. —Plaintes que font en secret des personnes mécontentes. —Bruit sourd et léger des eaux et des vents.

Murmurer, v. neut. (*Mur-mu-ré*) Se plaindre sourdement sans éclater. —Dire quelque chose en grondant, parce qu'on est mal satisfait. —Il se dit aussi, 1.° du bruit sourd qui court de quelque affaire, de quelque nouvelle. —2.° De celui que font les eaux et les vents.

Murrhine, s. fém. Ancienne boisson composée de vin doux et d'aromates qui lui conservoient toujours sa douceur.

Murucuca, s. m. Sorte de plante de la Nouvelle-Espagne.

Musaraigne, s. f. (*Mu-ẓa-rè-gne* ; mouillez *gn*.) Animal assez semblable à la souris.

Musard, arde, s. et adj. (*Mu-ẓâr, ar-de*) Qui s'arrête, qui s'amuse partout. Il est familier.

Musc, s. m. (*Muske*) Sorte d'animal de la grandeur d'un chevreuil. —Liqueur qui sort de cet animal et dont on fait un parfum.

Couleur de musc, espèce de couleur brune. —*Peau de musc*, peau parfumée de musc.

Muscade, s. fém. Noix aromatique ; fruit d'un arbre des Indes assez semblable au pêcher. —Ce mot est aussi adjectif : *Rose muscade, etc.*

Muscadelle, s. fém. (*Mus-ka-dè-le*) Espèce de poire qui sent un peu le musc.

Muscadet, s. m. (*Mus-ka-dè*) Sorte de gros raisin blanc. —Vin qui a quelque goût de vin muscat.

Muscadier, subst. m. (*Mus-ka-dié*) Arbre qui porte la muscade.

Muscadin, subst. m. (*Mus-ka-dein*) Petite dragée ou pastille, où il entre du musc.

Muscari, s. m. Sorte de plante.

Muscat, ade, adj. (*Mus-ka, a-de*)

Qui a une sorte de parfum : *Raisin muscat, noix muscade.* — On dit aussi substantiv. *Manger du muscat, boire du muscat.* Voyez ci-dessus *Muscade.*

Muscle, subst. m. Partie charnue et fibreuse, qui est l'organe des mouvemens de l'animal.

Muscosité, subst. f. (*Mus-ko-zi-té*) Velouté qui se trouve dans le ventricule des animaux qui ruminent.

Musculaire, adject. (*Mus-ku-lè-re*) ter. d'Anatomie : Qui s'insère dans les muscles, qui sort des muscles.

Muscule, s. f. Sorte de machine de guerre des Anciens. —En Anatomie, nom de deux veines de la cuisse, l'une interne, l'autre externe.

Musculeux, euse, adj. (*Mus-ku-leû, eû-ze*) Plein de muscles.

Muse, s. f. (*Mû-ze*) Chacune des neuf Déesses qui, suivant la Fable, présidoient aux Arts libéraux. —Au fig. et avec les pronoms possessifs ou la prép. *de* pour régime ; Poésie : *Sa muse est enjouée*, etc. *La muse de Corneille est sublime, celle de Racine tendre, etc.* —En ter. de Vénerie, commencement du rut des cerfs.

Muses, au plur. Les Belles-Lettres : *Cultiver les Muses.* —*Les Nourrissons des Muses*, les Poëtes.

Museau, subst. m. (*Mu-zô*, s. d.) Cette partie de la tête du chien et de quelques autres animaux, qui comprend la gueule et la nez. —On le dit quelquefois des personnes par mépris ou par plaisanterie.

Musée, s. m. (*Mu-zé-e*) Lieu destiné à l'étude des Beaux-Arts, des Sciences et des Lettres.

Muselière, subst. f. (*Mu-ze-liè-re*) Morceau de bride qui passe sur le nez du cheval, et qui est attaché à la têtière. —Morceau de cuir avec de petits clous qu'on met sur le nez des jeunes poulains. —Ce qu'on met à quelques animaux pour les empêcher de mordre ou de paître.

Muser, v. neut. (*Mu-zé*) S'amuser à toute autre chose qu'à ce qu'on a à faire. Il est vieux et ne s'est conservé que dans cette phrase proverbiale : *Qui refuse, muse ;* celui qui refuse quelque offre, etc. perd souvent une occasion qu'il ne retrouve plus. —En termes de Vénerie, *les cerfs commencent à muser*, à entrer en rut.

Muserole, (*Trév.*) *muserolle*, (*Acad.*) s. f. (*Mu-ze-ro-le*) Partie de la bride qui se place au-dessus du nez du cheval.

Musette, s. f. (*Mu-zè-te*) Instrument de Musique champêtre, auquel on donne le vent avec un souflet qu'on tient sous l'aisselle.

Muséum ou *Muséon*, s. m. Terme Latin qui signifie originairement, un lieu consacré aux Muses. Il se dit en François d'un cabinet d'étude, et plus souvent d'un cabinet d'antiquités, d'histoire naturelle, etc.

Musical, ale, adject. (*Mu-zi-kal*) Qui appartient à la Musique.

Musicalement, adv. (*Mu-zi-ka-le-man*) D'une manière musicale.

Musicien, ienne, subst. (*Mu-zi-cien, ciè-ne*) Celui ou celle qui sait la Musique, qui enseigne la Musique. —Plus ordinairement, celui qui fait profession de composer ou d'exécuter de la Musique.

Musique, s. f. (*Mu-zi-ke*) Science du rapport et de l'accord des sons : *Savoir la Musique ; composer en Musique.* —Mélodie ou harmonie qui naît des sons et des voix : *Musique agréable ; Musique vocale, instrumentale, etc.* —Compagnie de Musiciens attachés au service d'une Eglise, d'un Régiment, etc.

Notes de Musique, marques pour faire connoître les divers tons de la Musique. —*Livre, papier de Musique*, livre, papier où les airs sont écrits et notés. —Proverb. 1.° *Pays de Musique*, où il y a du haut et du bas. —2.° *Homme réglé comme un papier de Musique*, extrêmement réglé. —*Faire de la Musique*, l'exécuter par amusement, et non pas en composer.

Musqué, ée, part. p. de *Musquer*, et adj. Parfumé avec du musc. —Par extension ; *fruits musqués*, qui sentent un peu le musc. —fig. *Paroles musquées*, obligeantes et flatteuses. *Fantaisies musquées*, caprices des gens riches, des jolies femmes, etc.

Musquer, v. a. (*Mus-ké*) Parfumer avec du musc.

Se musser, v. pron. (*Mu-cé*) Se cacher. Il est vieux.

Musulman, subst. m. (*Mu-zul-man*) Titre que prennent les Mahométans, et qui signifie, vrai croyant.

Musulmanisme, s. m. La Religion Musulmane.

Musurgie, s. f. (*Mu-zur-jî-e*) ter. de Musique : Art d'employer à propos les consonnances et les dissonnances.

Mutabilité, s. fém. Etat, qualité des choses sujettes au changement.

Mutafaraca, s. m. Terme de Relation : Officier de la garde du Grand-Seigneur.

Mutande, s. f. Caleçon de certains Religieux.

Mutation, s. f. (*Mu-ta-cion*) En Jurisprudence, changement. —Au plur. révolutions dans un Etat, dans l'air, etc. Style soutenu.

Mutilation, s. f. (*Mu-ti-la-cion*) Amputation ou retranchement d'un membre. —Action de celui qui se mutile. —On dit aussi *la mutilation d'une statue.*

Mutilé, *ée*, part. p. de *Mutiler*, et adject. A qui on a retranché quelque membre ou quelque partie.

Mutiler, v. a. (*Mu-ti-lé*) Couper, retrancher quelque membre : *Mutiler un bras ; qui l'a ainsi mutilé ?* —Il se dit, dans le même sens, des statues.

Se mutiler, verb. récip. Se châtier ; s'estropier.

Mutin, *ine*, adj. (*Mu-tein*, *ti-ne*) Opiniâtre, entêté, obstiné. Il se dit sur-tout des enfans. —Enclin à la révolte ; séditieux. En ce dernier sens il est aussi subst. *On punit les mutins.*

Mutiné, *ée*, part. p. de *Se mutiner*, et adject. *Troupes mutinées.* —fig. et poétiq. il se dit des vents et des flots.

Se mutiner, v. réc. (*Mu-ti-né*) En parlant d'un enfant ; se dépiter, faire le mutin. —Se porter à la sédition, à la révolte.

Mutinerie, s. f. Penchant à la révolte ou la révolte même. —Obstination d'un enfant qui se dépite.

Mutir, v. n. En parlant des oiseaux de proie, fienter.

Mutisme, s. m. Etat d'une personne muette.

Mutuel, *elle*, adj. Réciproque.

Mutuellement, adv. (*Mu-tu-è-le-man*) Réciproquement.

Mutule, s. m. suivant *Trév. Poitiers*, le *Manuel Lexique* ; et s. f. suivant l'*Acad.* Terme d'Architecture : Espèce de modillon carré dans la corniche de l'ordre dorique.

Myagrum, subst. m. (*Mi-a-grome*) Sorte de plante dont la semence fournit une huile propre à adoucir les âpretés de la peau.

Myctérisme, s. m. (*Mik-té-ris-me*) ter. de Rhétorique : Espèce d'ironie insultante et suivie, qui dévoue au mépris la personne qui en est l'objet.

Myologie, s. f. (*Mi-o-lo-ji-e*) Partie de l'Anatomie qui traite des muscles.

Myope, s. m. et f. (*Mi-o-pe*) Celui ou celle qui a la vue fort courte.

Myopie, s. f. (*Mi-o-pi-e*) Etat des personnes qui ont la vue courte.

Myotomie, subst. f. (*Mi-o-to-mi-e*) Partie de l'Anatomie qui traite de la dissection des muscles.

Myriade, s. f. (*Mi-ri-a-de*) terme d'Antiquité : Nombre de dix mille.

Myrmécie, subst. f. (*Mir-mé-cí-e*) ter. de Médecine : Espèce de verrue dans la paume de la main ou sous la plante des pieds.

Myrmécite, subst. f. (*Mir-mé-ci-te*) Pierre figurée qui a l'empreinte d'une fourmi.

Myrobolan, s. m. (*Mi-ro-bo-lan*) Fruit de la grosseur d'une prune, qui vient des Indes.

Myrobolanier, s. m. (*Mi-ro-bo-la-nié*) Arbre toujours vert, qui porte les myrobolans.

Myrrhe, subst. f. (*Mi-re*, *r* forte.) Sorte de gomme odoriférante.

Myrrhis, s. m. (*Mi-ris*, *r* forte.) Sorte de plante.

Myrte. Voyez *Mirte*.

Mystagogue. Voyez *Mistagogue*, et les autres mots en *my*, jusqu'à *Mythologiste*.

Mytule ou *Mytile*, s. m. (*Mi-tu-le*, *ti-le*) Moule, coquillage bivalve de mer, de rivière et d'étang.

Myurus, adj. m. (*Mi-u-rus*) ter. de Médecine : *Un pouls myurus*, dont les pulsations s'affoiblissent peu à peu.

N

N, Subst. fém. suivant l'ancienne épellation *enne*, et subst. m. suivant l'épellation moderne *ne*. La quatorzième lettre et la onzième consonne de l'alphabet François.

C'étoit anciennement une lettre numérale qui valoit 900, et avec un trait au dessus 9000.

Nabot, ote, subst. (*Na-bo, o-te*) ter. de mépris et familier : Qui est de petite taille.

Nacarat, s. m. (*Na-ka-ra*) Couleur d'un rouge clair.

Nacarat, ate, adject. Qui est d'un rouge clair.

Nacelle, s. f. (*Na-cè-le*) Petit bateau. Il est vieux en prose ; on s'en sert encore dans la poésie. —En termes d'Architecture, membre creux en demi-ovale dans les profils.

Nacre, s. f. C'est dans certains coquillages la partie blanche, brillante, argentée et orientée comme les perles.

Nacre de perles ou *Huître à écaille nacrée*, subst. Coquillage qui se pêche dans les mers orientales et dans l'isle de Tabago.

Nadir, s. m. Terme d'Astronomie, emprunté de l'Arabe : Le point du Ciel qui est directement opposé au Zénith.

Naffe, s. f. (*Na-fe*) Il n'est d'usage qu'en cette phrase : *Eau de naffe*, certaine eau de senteur.

Nage, s. f. Le morceau de bois du bachot où pose la platine de l'aviron, lorsque l'anneau de ce dernier est au touret.

A la nage, adv. A force de nager, en nageant : *Il s'est sauvé à la nage. Se jeter à la nage*, à l'eau pour nager. —*Etre en nage*, être mouillé de sueur.

Nagée, s. f. Espace d'eau que l'on parcourt à la nage. *Trév.*

Nageoir, s. m. (*Na-joar*) Lieu où l'on nage. *Trév.*

Nageoire, s. f. (*Na-joa-re*) Partie du poisson en forme d'aileron, qui lui sert à nager. —Calebasses, etc. qu'on se met sous les bras pour se soutenir sur l'eau, quand on apprend à nager. —Sorte d'assiette de bois que les porteurs d'eau mettent sur les seaux, lorsqu'ils sont pleins.

Nager, v. n. (*Na-jé*) Se soutenir sur l'eau par un certain mouvement du corps. — Par extension ; flotter sur l'eau sans aller au fond, en parlant du liége, etc. —En t. de Batelier, ramer.

Fig. et fam. *Nager en grande eau*, être dans une grande fortune ou en passe de la faire. —*Nager dans la joie, dans les plaisirs*, être rempli de joie ; se livrer aux plaisirs. —*Nager entre deux eaux* ; se ménager entre deux partis. —Par exagération, *nager dans son sang* ; être tout couvert de sang.

Nageur, euse, subst. Celui, celle qui nage. —Batelier qui rame.

Naguère ou *naguères*, adverb. (*Na-ghè-re*) Il n'y a pas long-temps. Style poétique ou soutenu.

Naiade, s. f. (*Na-ia-de*) Nymphe des fontaines et des rivières.

Naïf, ive, adject. (*Na-ife, i-ve*) Naturel ; sans fard, sans artifice : *Beauté naïve ; graces naïves*. En ce sens il ne se dit qu'en Poésie. —Qui représente bien la vérité, qui imite bien la nature : *Description, peinture naïve*. —Qui n'est pas affecté, étudié : *Air naïf ; manières naïves*. —En parlant des personnes ; ingénu, naturel et quelquefois simple et un peu niais.

Nain, aine, s. et adj. (*Nein, nè-ne*) Qui est d'une taille beaucoup au-dessous de la médiocre : *Un joli nain, une jolie naine*. —*Arbres nains*, qu'on élève en buisson. —*Œuf nain*, œuf de poule sans jaune.

Naïre, (*Acad.*) *Naher*, (*Trév.*) subst. m. Noble chez les Indiens du Malabar.

Naissance, s. f. (*Nè-san-ce*) Sortie de l'enfant du sein de sa mère. —En Astrologie, le moment auquel naît un enfant, eu égard à la disposition du ciel et des astres. —Extraction : *Etre de grande, d'illustre naissance.* On dit absolument, *homme de naissance, qui a de la naissance*; ou *sans naissance, qui n'a point de naissance.* —En parlant des végétaux, le temps où ils commencent à pousser. —On dit à peu près dans le même sens, *la naissance du jour*, le moment où il commence à paroître. —fig. Commencement : *La naissance du monde, d'un état, d'une ville.* —Autrefois, talent : *Naissance heureuse pour la parole, etc.*

Naissant, ante, adj. verbal. (*Nè-san, an-te*) Qui naît, qui commence à paroître. —Qui commence à se former, à se faire connoître.

Naître, v. neut. *Naissant. Né. Je nais, nous naissons. Je naquis. Je naîtrai.* (*Né-tre.*) Venir au monde ; sortir du sein de la mère. —En parlant des végétaux ; commencer à pousser. —Poétiquem. commencer à paroître, en parlant du jour. —fig. 1.° Commencer. —2.° Prendre origine de... *Les affaires naissent les unes des autres.*

Figur. *J'ai vu naître la fortune de cet homme*, ou absolument, *je l'ai vu naître*, j'ai vu le commencement de sa fortune. —*Il ne fait encore que de naître*, sa fortune ne fait que commencer. —*Naître Poëte, Peintre, Musicien, etc.* avoir de grandes dispositions pour ces arts. —fam. *Il est à naître que*, il n'est jamais arrivé que.

Naïvement, adver. (*Na-i-ve-man*) Avec naïveté.

Naïveté, s. f. Ingénuité ; simplicité d'une personne qui n'use point de déguisement. —Grace, simplicité naturelle et exquise ; vérité ou vraisemblance parfaite dans l'expression, dans la représentation d'une chose. —Simplicité niaise : *Voilà une grande naïveté.* Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Nanan, s. m. Mot dont on se sert en parlant aux enfans, pour signifier des friandises, des sucreries : *Vous aurez du nanan.* Il est familier.

Nanni. Voyez *Nenni.*

Nanna, s. f. Plante d'Amérique. La chair de son fruit a le goût d'une poire fort succulente.

Nantir, v. act. Donner des gages pour assurance d'une dette.

Se nantir, v. réc. Se saisir de quelque bien pour assurance d'une chose due. —famil. Se pourvoir de quelque chose par précaution : *Il s'est nanti de son manteau.*

Nantissement, s. m. (*Nan-ti-ce-man*) Ce qu'on donne à un créancier pour assurance d'une dette.

Pays de nantissement, où il faut faire inscrire sa créance sur le registre public pour avoir son recours sur les biens de son débiteur.

Napées, s. f. plur. Selon la Fable, Nymphes qui présidoient aux prairies et aux bocages.

Naphte, s. f. (*Naf-te*) Espèce de bitume très-subtil et très-ardent.

Nappe, s. f. (*Na-pe*) Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. —On dit, par extension ; *nappe d'autel, de communion.* —En ter. de Chasse ; peau de cerf sur laquelle on fait la curée aux chiens. —fig. *Nappe d'eau* ; chute d'eau qui tombe en manière de nappe.

Famil. *Mettre la nappe* ; recevoir compagnie chez soi à dîner ou à souper. —fig. et fam. *Trouver la nappe mise* ; faire un bon mariage qui rende maître d'une maison riche et meublée.

Naqueter, verb. neut. (*Na-ke-té*) Attendre servilement à la porte de quelqu'un. Il est bas.

Narcisse, s. m. (*Nar-ci-ce*) Plante et fleur dont il y a plusieurs espèces et beaucoup de variétés. —fig. Homme amoureux de sa figure, par allusion à la fable de *Narcisse*, qui devint amoureux de lui-même en se regardant dans l'eau.

Narcissite, subst. f. (*Nar-ci-ci-te*) Pierre figurée qui représente la fleur du narcisse par sa couleur et sa transparence.

Narcotique, adject. (*Nar-ko-ti-ke*) Qui excite l'assoupissement. —On dit aussi substantiv. *Un narcotique.*

Nard, s. m. (*Nâr*) Sorte de plante odoriférante. —Chez les Anciens, parfum qu'ils tiroient de cette plante.

Nargue, (*Nar-ghe*) Terme de dépit, de raillerie ou de mépris, par lequel on marque le peu de cas que l'on fait de quelqu'ùn ou de quelque chose : *Nargue du Parnasse, nargue des cérémonies.* Il est familier.

Dire nargue de.... il dit nargue de l'amour. — *Faire nargue à....* l'emporter de beaucoup sur.... —*Les vins de Champagne font nargue à tous les autres vins.*

Narguer, v. act. (*Nar-ghé*) Faire nargue à... Braver avec mépris. Il est familier.

Narine, s. f. L'une des deux ouvertures du nez. —On le dit, par extension, des taureaux et des chevaux.

Narquois, *oise*, subst. (*Nar-koâ*, *koâ-ze*) Fin ; rusé ; qui se plaît à tromper. Il est fam. bas et popul.

Parler narquois ; parler un langage qui n'est entendu que de ceux qui sont d'intelligence pour tromper quelqu'un.

Narrateur, subst. m. (*Nâ-ra-teur*, première *r* forte.) Celui qui narre, qui raconte.

Narratif, *ive*, adject. (*Nâ-ra-tif*, *r* forte.) Qui appartient à la narration.

Narration, subst. f. (*Nâ-ra-cion*, *r* forte.) Récit, narré ; avec cette différence que *narré* se dit d'un rapport court et peu important, renfermant un seul fait ; et *narration*, d'un récit plus long et plus considérable. —Partie d'un discours qui contient l'exposé des faits.

Narré, subst. m. (*Nâ-ré*, *r* forte.) Récit. Voyez *Narration.*

Narré, *ée*, part. p. de *Narrer*, et adj. Raconté.

Narrer, v. a. (*Nâ-ré, r* forte.) Raconter ; faire le récit d'un fait, d'une action.

Narval, s. m. Gros poisson de la mer Glaciale. Il porte à la mâchoire supérieure une longue dent saillante en forme de corne, qui fournit aux Dentistes l'ivoire dont ils font des dents, des rateliers postiches.

Nasal, *ale*, adject. (*Na-zal*) En Grammaire, *son nasal*, son modifié par le nez ; *an*, *en*, *én*, *in*, *on*, *un*, sont des diphtongues nasales. —En Anatomie, *muscle nasal*, *fente nasale*, *etc.* qui appartient au nez.

Nasal, s. m. En t. de Blason, partie supérieure d'un casque, laquelle tomboit sur le nez du Cavalier, quand il l'abaissoit.

Nasard, subst. m. (*Na-zar*) Jeu de l'orgue qui imite la voix d'un homme qui parle du nez.

Nasarde, s. f. Chiquenaude sur le nez : *C'est un homme à nasardes*, qui mérite des nasardes. Il est familier.

Nasarder, verb. act. (*Na-zar-dé*) Donner des nasardes. Il est familier.

Naseau, subst. m. (*Na-zô*, s. d.) La même chose dans les animaux que *narine* dans l'homme.

Proverb. *C'est un fendeur de naseaux*, un fanfaron.

Nasi, s. m. Président du Sanhédrin chez les Juifs.

Nasillard, *arde*, adject. et subst. (*Na-zi-gliâr* ; mouillez les *ll.*) Qui nasille ; qui parle du nez : *C'est un nasillard.* —Qui vient du nez : *Parler d'un ton nasillard.*

Nasiller, v. n. (*Na-zi-glié*) Parler du nez. —En parlant du sanglier, fouiller avec le groin.

Nasilleur, *euse.* Voyez *Nasillard.*

Nasitort, s. m. En ter. de Botanique, cresson alenois.

Nasse, s. fém. (*Na-ce*) Instrument d'osier servant à prendre du poisson.

Fig. *Etre dans la nasse*, dans une affaire fâcheuse dont on ne peut plus se tirer.

Natal, *ale*, adj. *Pays*, *lieu natal*, où on est né. *Respirer l'air natal.* —*Jour natal*, jour de la naissance.

Natation, subst. f. (*Na-ta-cion*) L'exercice ou l'art de nager. C'est un mot nouveau, mais bien établi.

Natif, *ive*, adj. Qui est né en un certain lieu : *Il est natif de Paris.* —*Or*, *argent natif*, tiré de la terre tout formé.

Nation, s. f. (*Na-cion* ; en vers, *ci-on.*) ter. collectif : Tous les habitans d'un même Etat, d'un même Pays. —Tous ceux d'une même nation qui se trouvent dans un pays étranger : *Toute la Nation se rendit chez l'Ambassadeur.* —Une des quatre parties dont est composée la Faculté des Arts dans l'Université de Paris. —Au plur.

et dans le style de l'Ecriture-Sainte, les infidelles et les Idolâtres.

National, ale, adj. (*Na-cio-nal*) Qui regarde la nation ; qui est de la nation.

Nativité, s. f. Naissance du Sauveur, de la Sainte Vierge et de quelques autres Saints. —En termes d'Astrologie, état du ciel et des astres à la naissance de quelqu'un.

Natron, s. m. Sel alkali naturel.

Natta, s. m. Terme de Médecine : Tumeur mollasse qui vient au dos et aux épaules.

Natte, s. f. (*Na-te*) Tissu de paille ou de jonc, servant à couvrir les planchers, etc. —*Cheveux tressés en natte*, qui imitent le tissu de la natte.

Natter, v. act. (*Na-té*) Couvrir de nattes. —*Natter les cheveux*, les tresser en natte.

Nattier, s. m. (*Na-tié*) Celui qui fait et qui vend de la natte. Le féminin est *Nattière*.

Naturalisation, s. f. (*Na-tu-ra-li-za-cion*) Action de naturaliser. —Effet des lettres de naturalité.

Naturaliser, v. a. (*Na-tu-ra-li-zé*) Donner à un étranger les mêmes droits, les mêmes priviléges dont jouissent les naturels du pays. —fig. *Naturaliser un mot, une phrase*, les transporter d'une langue en une autre. *Opera* est un mot latin que nous avons *naturalisé*.

Naturalisme, s. m. Caractère de ce qui est naturel. —Système de religion où l'on donne tout à la nature.

Naturaliste, subst. m. Savant qui s'applique à l'étude de l'Histoire Naturelle.

Naturalité, s. f. Etat de celui qui est né dans le pays où il habite.

Droit de naturalité, droit dont jouissent ceux qui sont nés dans un pays, à l'exclusion des étrangers. —*Lettres de naturalité*, lettres qui accordent aux étrangers le droit de naturalité.

Nature, subst. f. Toutes les choses créées : *Dieu est l'auteur et le maître de la nature.* —L'ordre qui est répandu dans les choses créées ; les lois qui les gouvernent : *La nature est admirable jusque dans les moindres choses.* —Proprieté de chaque être particulier. —Complexion ; tempérament. —Disposition et inclination de l'ame. —Ce qui distingue les principales espèces des êtres : *La nature divine ; la nature angélique ; la nature humaine.* Ce dernier se dit aussi pour *le genre humain.* —Etat naturel de l'homme, opposé à l'état où il est élevé par la grace : *La nature est fragile.* —Productions de la nature, par opposition à celles de l'art. —En Peinture, sujet naturel sur lequel un Peintre travaille : *Dessiner, peindre d'après nature.* —Sorte ; espèce. —Dans le moral, 1.° conscience ; lumière naturelle pour discerner le bien d'avec le mal : *La nature nous enseigne, nous ordonne de... Cela est conforme à la nature ; contre nature.* Famil. *Selon Dieu et Nature.* —2.° Affection, sentimens naturels qui nous attachent à nos proches : *La voix, les liens de la nature.* —3.° Mouvement par lequel l'homme est porté à ce qui peut contribuer à sa conservation : *La nature demande du repos ; les besoins de la nature.*

Meubles, marchandises en nature, qui n'ont pas été aliénés, vendus, etc.

Proverb. *Nourriture passe nature* ; l'éducation a plus de force sur nous que la nature même.

Naturel, s. m. Propriété naturelle. —Tempérament. —Inclination ; humeur. —Amour naturel : *Mère, enfant qui a beaucoup* ou *qui n'a point de naturel, qui est sans naturel.* —Humanité ; compassion. —Disposition et facilité naturelle : *Il a beaucoup de naturel pour la musique, pour la peinture.* On dit plus souvent et mieux, *talent naturel, disposition naturelle.* —En ter. de Dessin, Peinture, Sculpture, etc. il est synonyme de *nature : Dessiner d'après le naturel.* Il est d'usage sur-tout dans les atteliers.

N'avoir point de naturel ; être gêné dans ses manières ; *ou* contraint, dur, affecté, recherché dans son style.

Au naturel, adv. *Peint, représenté au naturel*, avec beaucoup de vérité et de ressemblance. —*De mon naturel*, adv. naturellement.

Les naturels du pays, les habitans originaires du pays.

Naturel, elle, adj. Qui appartient à la nature ; qui est conforme à l'ordre, au cours ordinaire de la nature. — Qui n'est point déguisé, altéré, fardé, mais tel que la nature l'a fait. — Facile ; sans contrainte : *Air, esprit, style naturel.* — En parlant des personnes, aisé et franc.

Naturellement, adv. (*Na-tu-rè-le-man*) Par une impulsion naturelle. — Par les seules forces de la nature. — D'une manière naïve et naturelle. — Aisément. — Avec franchise.

Naufrage, s. m. (*Nô-fra-je*, d.) Perte d'un vaisseau sur mer. — fig. Toutes sortes de revers, de disgraces : *Faire naufrage au port*, échouer au moment où il y avoit le plus d'espoir de réussir.

Naufragé, ée, adj. (*Nô-fra-jé*, d.) Qui a péri par un naufrage.

Naulage, subst. m. (*Nô-la-je*, d.) Prix que les passagers payent au maître du vaisseau pour leur passage. — Ce qu'on donne aux Bateliers pour passer la rivière.

Naumachie, s. f. (*Nô-ma-chi-e*, d.) Spectacle d'un combat naval chez les anciens Romains. — Lieu où se donnoit ce spectacle.

Nauséabonde, adj. Terme de Médecine : Qui cause des nausées.

Nausée, s. f. (*Nô-zé-e*) Envie de vomir.

Nautile, s. f. Sorte de coquillage de mer univalve.

Nautique, adj. Qui appartient à la navigation : *Cartes nautiques.*

Nautonnier, subst. m. (*Nô-to-nié*) Celui qui conduit une barque ou un navire. Style poétique.

Naval, ale, adj. Qui concerne les vaisseaux de guerre : *Combat naval ; armée, bataille navale.* Il n'a point de pluriel au masculin.

Navée, s. f. Charge d'un bateau.

Navet, subst. m. (*Na-vè*) Sorte de racine bonne à manger. — Racine de certaines plantes : *Navet d'œillet.*

Navette, s. f. (*Na-vè-te*) Espèce de navet sauvage, de la semence duquel on tire une huile bonne à brûler. — Cette semence même. — Sorte de vase, en forme de petit navire, où l'on met de l'encens, pour en garnir les encensoirs. — Instrument de Tisserand, avec lequel on fait courir le fil, etc. sur le métier. Dans ce sens, on dit fig. et fam. *Faire la navette* ; faire beaucoup d'allées et de venues. *Faire faire la navette* ; en faire faire à d'autres. — Morceau de plomb en forme de navette.

Naviculaire, s. m. (*Na-vi-ku-lè-re*) Os du pied qui ressemble à un petit navire.

Navigable, adject. Il se dit tant des mers que des eaux douces où l'on peut naviguer.

Navigateur, s. m. Celui qui a fait des voyages de long cours sur mer. — Pilote expérimenté, qui entend bien la navigation : *C'est un excellent navigateur.*

Navigation, s. f. (*Na-vi-ga-cion*) Voyage sur mer, etc. — Art de naviguer.

Naviguer, v. n. (*Na-vi-ghé*) Aller sur mer ou sur les grandes rivières. — Il se dit aussi 1.° de la manœuvre que fait faire le Pilote à un vaisseau : *Mer où il est mal aisé de bien naviguer.* — 2.° De la manière dont un vaisseau va sur mer : *Ce vaisseau navigue bien.*

Navile, subst. m. Il se dit d'un canal d'eau fait par art.

Navire, s. m. Grand bâtiment dont on se sert sur mer et qu'on fait aller avec des voiles et un gouvernail. En parlant des vaisseaux de guerre, on dit *vaisseau* plutôt que *navire* ; et en parlant de vaisseaux marchands, *navire* est plus usité dans les ports de l'Océan ; et *vaisseau*, dans ceux de la méditerranée.

La navire Argo, (au féminin) le vaisseau des Argonautes. — Constellation de l'Hémisphère austral.

Navrer, v. act. (*Na-vré*) Blesser, faire une grande plaie ; dans ce sens il est vieux. — Aujourd'hui fig. et seulement avec le mot *cœur*, affliger : *Cela me navre le cœur ; j'en ai le cœur navré.* — Donner un coup de serpe à l'endroit d'un échalas, ou d'une perche, qui n'est pas assez droit.

Ne, particule négative. *Voyez* la Grammaire.

Né, ée, part. p. et adj. Voy. *Naitre.*

—Qui a des talens pour : *Il est né pour la guerre*, etc. —*Né natif de Paris*, etc. est une locution populaire : on dit *il est né à Paris* ou *il est natif de Paris*, ou mieux *il est de Paris*. —*Bien né*, d'un bon naturel ; qui a de bonnes inclinations. Dans un sens contraire, mais moins usité, *enfant mal né*, qui a des inclinations vicieuses. —Il exprime quelquefois une fonction, une prérogative attachée à une charge, etc. *L'Abbé de Cluni étoit Conseiller né au Parlement de Paris.* —*Il est né prié* ou mieux *il est prié né*; il n'a pas besoin d'être invité.

Mort-né, mort avant de naître. —*Nouveau-né*, qui vient de naître.

Premier né, adj. et subst. Le premier enfant mâle.

Néanmoins, adv. (*Né-an-moein*, et devant une voyelle *moeinz*.) Toutefois ; pourtant ; cependant.

Néant, subst m. (*Né-an*) Rien ; ce qui n'existe pas : *Dieu a tiré toutes choses du néant.* —fig. et par exagération, peu de valeur dans les choses ; manque de naissance et de mérite dans les personnes : *Le néant des grandeurs humaines ; c'est un homme de néant.*

En termes de Palais, *mettre néant sur la requête, sur un article de compte* ; refuser de l'admettre. —fam. *Néant à la requête* ; je n'en ferai rien. —*Mettre une appellation au néant* ; débouter de l'appel.

Nébulé, ée, adj Terme de Blason : Fait en forme de nuée : *Une face nébulée.*

Nébuleux, euse, adject. Couvert de nuages. —*Etoiles nébuleuses*, beaucoup moins brillantes que les autres.

Nécessaire, adj. (*Né-cè-cè-re*) Dont on ne peut se passer. —Infaillible ; inévitable : *Mal nécessaire ; effet nécessaire*, qui résulte infailliblement de sa cause.

Cela n'est pas nécessaire au salut, n'est pas de précepte et d'obligation. On le dit proverbialement d'une chose peu importante. —*Il s'est rendu nécessaire dans cette maison* ; on ne peut s'y passer de ses conseils, de son ministère. —En Philosophie ; *l'Etre nécessaire*, Dieu qui existe par sa nature. —*Une cause nécessaire*, qui n'agit pas librement.

Nécessaire, s. m. Tout ce qui est nécessaire pour la subsistance ; il est opposé à *superflu* : *Il n'est pas riche, mais il a le nécessaire.* —Boîte ou grand étui qui renferme diverses choses nécessaires ou commodes en voyage : *Mettez mon nécessaire dans la voiture.*

Nécessairement, adv. (*Né cè-cè-re-man*) Par un besoin absolu. —Infailliblement.

Nécessitant, ante, adj. usité seulement au féminin. Qui nécessite : *Les Catholiques n'admettent point de grace nécessitante.* —On dit adverb. et fam. *de nécessité nécessitante* ; de nécessité absolue et indispensable.

Nécessité, s. f. (*Né-cè-ci-té*) Chose nécessaire et indispensable : *C'est une nécessité de mourir.* Il se prend dans une signification plus ou moins étroite, suivant les choses dont on parle. —Contrainte : *Ne me réduisez pas à la nécessité de vous dire des choses désagréables.* —Besoin pressant : *La nécessité de mes affaires.* —Indigence : *Etre réduit à la dernière nécessité.*

Nécessités, au pluriel. Choses nécessaires à la vie : *Il n'a pas toutes ses nécessités.* —*Nécessités de la Nature* ; besoins auxquels elle nous assujettit, comme manger, boire, dormir. —*Aller à ses nécessités* ; aller à la garde-robe.

De nécessité ; de toute nécessité ; de nécessité absolue ; adv. Nécessairement. —fam. *Faire de nécessité vertu* ; se faire un mérite de ce qu'on ne peut éviter.

Nécessiter, verb. act. (*Né-cè-ci-té*) Obliger, contraindre, réduire à la nécessité de faire....

Nécessiteux, euse, adj. (*Né-cè-ci-teû*) Pauvre, qui est dans le besoin. —Il s'emploie fréquemment comme substantif masculin.

Nécrologe, s. m. Livre, registre où l'on marque la date de la mort des Evêques et d'autres grands personnages.

Nécromance ou *Nécromancie*, s. f. L'art prétendu d'évoquer les morts pour avoir connoissance de l'avenir, etc.

Nécromancien, ienne, subst. Celui, celle qui se mêle de nécromance.

Nécrose, s. f. (*Ne-kro-ze*) terme de

Médecine : Mortification entière de la chair de quelque partie.

Nectar, s. m. Le breuvage des Dieux selon la Fable. —fig. Vin délicieux.

Nef, s. f. (*Nèfe*) Autrefois, navire. Il se dit encore en ce sens dans la Poésie marotique et dans le Blason. —Partie d'une église qui est depuis le portail jusqu'au chœur. —Vase de vermeil en forme de navire.

Moulin à nef, à eau, construit sur un bateau.

Néfastes, adj. *Jours néfastes* ; chez les Romains, jours dans lesquels il étoit défendu de vaquer aux affaires publiques.

Nèfle, s. f. Sorte de fruit, qui n'est bon à manger que quand il a été amolli par le temps, après avoir été cueilli.

Néflier, s. m. (*Né-flié*) Arbre qui porte les nèfles.

Négatif, *ive*, adj. Qui nie. —fam. *Il a le visage négatif*, l'air d'un homme toujours prêt à refuser. —En Algèbre, *grandeurs* ou *quantités négatives*, qui ont devant elles le signe de la soustraction. —*Avoir voix négative* ; avoir droit de s'opposer.

Négation, subst. fém. (*Né-ga-cion*) terme didactique : Action de nier. Il est opposé à *affirmation*. —Particule qui nie. —En termes de Philosophie, absence d'une qualité dans un sujet qui n'en est pas capable.

Négative, s. f. Proposition qui nie. —fam. Refus : *Cet homme est fort sur la négative* ; il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande. —Particule négative.

Négativement, adv. (*Né-ga-ti-ve-man*) D'une manière négative.

Négligé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Négliger*. —Méprisé ; oublié. —Qui est sans ornement. —Qui est peu régulier.

Style négligé, qui n'est pas châtié.

Négligé, subst. m. Etat où est une personne quand elle n'est point parée : *Vous voilà dans un grand négligé*. —On le dit souvent en Peinture : *Un beau négligé plaît souvent plus qu'une froide correction*.

Négligemment, adv. (*Né-gli-ja-man*) Avec négligence.

Négligence, subst. f. (*Né-gli-jan-ce*) Manque de soin et d'application.

Négligences de style ; fautes qui sont plutôt contre les agrémens que contre les règles.

Négligent, *ente*, adj. (*Né-gli-jan*) Qui a de la négligence ; qui a peu de soin.

Négliger, v. a. (*Né-gli-jé*) N'avoir pas soin d'une chose comme on le devroit.

Négliger quelqu'un, ne le pas voir assidument ; ne lui pas rendre les devoirs ordinaires de la vie civile. —*Négliger une occasion* ; la laisser échapper sans en profiter.

Négoce, s. m. Commerce ; trafic. Il ne se dit guères que du commerce en gros, et il s'étend aux affaires de banque et de marchandise, au lieu que le *commerce* et le *trafic* se bornent à celles concernant les marchandises ; avec cette différence que le *commerce* se fait plus par vente et par achat, et le *trafic* par échange. On ne dit pas le *négoce*, mais le *commerce d'une Nation*, *d'un Etat*. —fig. et fam. Intrigue ; affaire : *Il fait un vilain négoce* ; *il se mêle de bien des négoces*.

Négociable, adj. Qui peut se négocier : *Ces billets*, *ces effets sont négociables*. Il ne se dit point des marchandises.

Négociant, subst. m. (*Né-go-cian*) Celui qui fait négoce, qui négocie. Il se dit proprement de celui qui achète et vend en gros, et *marchand* de celui qui vend en détail.

Négociateur, s. m. Celui qui négocie quelque affaire considérable auprès d'un Etat, d'un Prince. —Par extension, personne qui négocie quelque affaire entre des particuliers.

Négociation, s. f. (*Né-go-ci-a-cion*) L'art et l'action de négocier les affaires publiques. —L'affaire même qu'on traite et qu'on négocie. —Par extension il se dit, dans les deux sens, des affaires particulières. —En ter. de Commerce, *négociation d'un billet*, *etc.* trafic qui s'en fait par les Agens de change.

Négocier, v. a. (*Né-go-ci-é*) Trafiquer. Il ne se dit activement que des effets de banque, etc. *Négocier des billets*, *des lettres de change*. —Traiter une affaire d'Etat avec..... *Négocier un traité*, *une ligue*, *la paix*, *etc.* —Par extension, *négocier un mariage*, *une réconciliation*, *un accommodement*.

Négocier,

Négocier, v. n. Faire négoce ; trafiquer : *Négocier au Levant*, *en Espagne* ; *négocier en draperie*, *en soierie*, *etc.*

Nègre, *négresse*, subst. Nom qu'on donne aux habitans de l'Afrique du côté de l'Océan ; à la différence de ceux du côté de la Méditerranée, qu'on appelle *Mores.* —Plus particuliérement, Esclave qu'on tire de la côte d'Afrique.

Famil. *Traiter quelqu'un comme un Nègre*, comme un esclave.

Négrerie, s. f. Lieu où l'on renferme les Nègres dont on fait commerce.

Négrier, adject. (*Né-grié*) *Vaisseau négrier*, qui sert à la traite des Nègres.

Négrillon, *onne*, subst. (*Né-gri-glion*, *o-ne*; mouillez les *ll.*) Petit nègre, petite négresse.

Négus, subst. masc. L'Empereur des Abyssins.

Neige, s. f. (*Nè-je*) Pluie qui, condensée par le froid dans la moyenne région de l'air, tombe sur la terre en petits flocons blancs. —Au fig 1.° blancheur extrême.—2.° *La neige et les glaces de la vieillesse* ; *la neige de ses cheveux blancs.*

Proverbial. *Boule*, *pelote de neige* ; chose qui augmente par succession de temps. —Popul. et par mépris, *voilà un bel homme de neige*, *un beau docteur de neige.* —*Se soucier d'une chose comme des neiges d'antan.* Voyez *Antan.*

Neiger, v. imp. (*Nè-jé*) *Il neige* ; il tombe de la neige. —fig. et fam. *Il a neigé sur sa tête* ; il a les cheveux blancs.

Neigeux, *euse*, adj. (*Nè-jeû*) Chargé de neige : *Temps neigeux*, *saison neigeuse*.

Néméens, adj. m. plur. Terme d'Antiquité : *Jeux Néméens* ; jeux qu'on célébroit auprès de la forêt de Némée.

Néméonique, s. m. (*Né-mé-o-ni-ke*) Vainqueur dans les jeux Néméens.

Nénies, s. f. pl. Chants funèbres qui se faisoient dans l'ancienne Rome lors des funérailles.

Nenni, particule négat. (*Na-ni*) Non. Il est familier.

Nénuphar, s. m. (*Né-nu-far*) Sorte de plante aquatique.

Néocore, subst. m. Chez les anciens Grecs et dans l'Eglise Grecque d'aujourd'hui, Sacristain. —Nom que prirent, sous les Empereurs Romains, certaines Villes où il y avoit des Temples fameux dédiés à ces Empereurs : *Smyrne*, *Ephèse étoient des Néocores d'Auguste.*

Néographe, s. et adj. (*Né-o-gra-fe*) Qui écrit et orthographie d'une manière nouvelle.

Néographisme, subst. m. (*Né-o-gra-fis-me*) Manière d'écrire nouvelle et contraire à l'orthographe reçue.

Néologie, s. f. Invention, emploi de nouveaux mots. —Emploi des mots anciens dans un sens nouveau.

Néologique, adject. (*Né-o-lo-ji-ke*) Qui concerne les mots nouveaux, les expressions hasardées, les phrases extraordinaires : *Langage néologique.*

Néologisme, s. m. Recherche d'expressions nouvelles.

Néologue, subst. masc. Celui qui en parlant ou en écrivant affecte d'employer des termes nouveaux.

Néoménie, s. f. Nouvelle lune chez les Juifs. —Fête chez les anciens Romains à chaque renouvellement de lune.

Néophyte, adj. et subst. masc. et fém. (*Né-o-fi-te*) Nouveau converti à la Religion Chrétienne ; qui est nouvellement baptisé.

Néphrétique, subst. f. (*Né-fré-ti-ke*) Colique néfrétique.

Néphrétique, adj. *Colique néphrétique*, causée par le gravier qui se détache des reins. —*La graine de lin et la pariétaire sont néphrétiques*, propres à guérir les maladies des reins. —*Il est néphrétique* ; ou substantivement, *c'est un néphrétique*, il est affligé de la colique néphrétique.

Népotisme, subst. m. Autorité des neveux des Papes, dans l'administration des affaires.

Neptune, s. m. Dieu des Eaux et de la Mer, selon la Fable. —En Poésie, la Mer : *Dompter l'un et l'autre Neptune.*

Néréïdes, s. f. pl. Divinités fabuleuses de la Mer.

Nerf, s. m. (l'*f* ne se prononce point au plur. ni souvent même au sing. dans la conversation, comme dans *nerf de bœuf*) Espèce de cordons blanchâtres, dans le corps humain, de différentes grosseurs, qui partent du cerveau ou de la moëlle de l'épine du dos, et que

l'on regarde comme les organes des sensations. —Moins proprement, muscle *ou* tendon : *Il s'est foulé un nerf.* —Au fig. force ; ce qui soutient et fait agir : *L'argent est le nerf de la guerre ; ce discours est sans nerf.* —En termes de Relieur ; les cordelettes qui sont au dos du livre, et sur lesquelles les cahiers sont cousus.

Nerf-férure, s. f. Coup qu'un cheval a reçu sur le tendon de la partie postérieure d'une de ses jambes.

Nérite, s. f. Coquillage univalve d'eau douce ou de mer.

Néroli, subst. masc. Essence de fleur d'orange.

Nerprun, s. m. (*Nêr-preun*) Sorte d'arbrisseau dont les baies sont purgatives.

Nervaison, s. f. (*Ner-vè-zon*) ter. de Médecine. Assemblage des nerfs, fibres et ligamens.

Nerval, ale, adj. Bon et propre pour les nerfs.

Nervé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Nerver.* —Il se dit, en ter. de Blason, des plantes et des herbes, dont les nerfs et les fibres sont d'un autre émail que celui du corps de la plante.

Nerver, v. act. (*Ner-vé*) Garnir du bois avec des nerfs que l'on colle dessus : *Nerver un battoir, les arçons d'une selle*, etc.

Nerveux, *euse*, adj. Où il y a beaucoup de nerfs ; fort, vigoureux. —fig. Plein de force et de solidité : *Style, discours nerveux.* — En Médecine, *le genre nerveux*, les nerfs du corps pris collectivement.

Nervin, adj. (*Nêr-vein*) terme de Médecine : *Remède nervin*, propre à fortifier les nerfs.

Nervure, s. f. Art de nerver, d'appliquer des nerfs. —Passe-poil sur la couture d'un habit. —En term. de Relieur ; parties élevées sur le dos d'un livre, qui sont formées par les nerfs. —En termes d'Architecture ; moulure des consoles, des arcs doubleaux et des croisées d'ogives.

Neskré, s. m. Terme de Relation : Lettre ou écriture courante des Persans.

Net, *ette*, adj. (*Nè, è-te*) Qui est sans ordure ; propre. —Vide : *J'ai trouvé maison nette, place nette.* —Uni ; poli ; sans tache. —Distinct : *Ecriture, impression bien nette.* —fig. Clair ; pur ; aisé : *Expression nette ; style net et facile.* —Qui est sans embarras, sans ambiguïté : *Cela est clair et net.* —Liquide ; quitte de dettes. —Franc ; loyal : *Son procédé est net.*

Fig. et fam. *faire maison nette* ; chasser tous ses domestiques. —*Il a l'ame, la conscience nette* ; sa conscience ne lui reproche rien. —*Avoir les mains nettes* ; n'avoir pas de rapines, d'injustices à se reprocher. —figur. et fam. *Je veux en avoir le cœur net* ; je veux savoir ce qui en est. —*Mettre un écrit au net* ; en faire une copie correcte et sans rature.

Net, adv. Tout d'un coup : *Cela s'est cassé net, net comme un verre.* —*Tout net* ou simplement *net* ; franchement et librement : *Je vous le dis tout net il lui a parlé net.*

Nettement, adv. (*Nè-te-man*) Avec propreté. —Au fig. 1.° D'une manière claire et intelligible. —2.° Franchement et sans rien déguiser.

Netteté, s. f. Qualité par laquelle une chose est nette ; propreté, avec cette différence que la *propreté* ajoute à la *netteté* l'idée d'un arrangement convenable à la destination. Ainsi la *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté*. —fig. *Netteté de voix, d'esprit, de style*, etc. Voyez *Net.*

Nettoyement, s. m. (*Nè-toâ-man*) Action de nettoyer ; enlèvement des boues des rues, etc.

Nettoyer, v. act. (*Nè-toa-ié*) Oter les ordures ; rendre net.

Fig. 1.° *Nettoyer la mer de corsaires, les chemins de voleurs* ; chasser, exterminer les corsaires, les voleurs. —2.° *La tranchée*, en chasser les assiégeans. —3.° *les affaires, les biens d'une maison* ; en acquitter les dettes, en terminer les procès. —4.° *es contours* ; en t. de Peinture, rendre les contours plus purs et plus corrects. —5.° *le tapis* ; gagner tout l'argent qui est sur le jeu.

Neuf, nom de nombre indéclinable. (L'*f* finale ne se prononce point devant les substantifs qui commencent par une consonne : *Neuf personnes, neu-pêrso-ne* ; devant une voyelle, elle sonne

comme *v* : *Neuf amis*, *neu-va-mi.*) Trois fois trois. On le dit quelquefois pour *neuvième* : *Le neuf du mois ; Charles neuf.*

Neuf, s. m. *Un neuf de chiffre ; un neuf de cœur.*

Neuf, *euve*, adj. (*Neufe*, *eu-ve*, au plur. masc. *neufs* qui se prononce *neû.*) Qui est fait depuis peu : *Maison neuve.* —Qui n'a pas encore servi *ou* qui ne sert que depuis peu de temps : *Habit neuf.* Le peuple dit *tout battant neuf.* —En parlant des personnes ; entrepris, embarrassé, étonné par défaut d'usage. En ce sens, on dit populairement *neuf comme un fifre* ; et par un jeu de mots ou *calembourg*, *il est neuf*, *il durera longtemps.*

Proverb. *Faire un corps neuf*, rétablir sa santé, après avoir été bien médicamenté.

Neuf, s. m. Ce qui est neuf : *Donner du neuf.*

A neuf, adv. *Refaire un bâtiment à neuf*, le raccommoder par-tout, et le renouveler en quelque sorte. —*De neuf*, adv. *Il a fait habiller ses gens de neuf*, il leur a fait faire des habits neufs.

Neume, s. m. Terme de Plain-chant. Addition des notes du ton de l'antienne sur la dernière syllabe.

Neutralement, adv. (*Neu-tra-le-man*) terme de Grammaire : D'une manière neutre.

Neutralité, s. f. Etat de celui qui se tient, qui demeure neutre entre deux partis : *Garder*, *observer la neutralité.*

Neutre, adj. Qui ne prend point de parti entre des personnes qui ont des intérêts opposés. —En Grammaire, 1.° *Nom neutre*, qui n'est ni du genre masculin, ni du genre féminin. —2.° *Verbe neutre*, celui qui n'exprime point d'action, comme *exceller*, *languir*, *croître*, ou dont l'action ne passe pas hors du sujet, comme *aller*, *venir*, *etc.*

Neveu, s. m. Fils du frère ou de la sœur.

Famil. *Neveu à la mode de Bretagne*, fils du cousin germain ou de la cousine germaine. —*Petit neveu* ou *arrière-neveu* ; le fils du neveu. —Poétiquement, *nos neveux* ; la postérité, ceux qui viendront après nous : *Jusqu'à nos derniers neveux.*

Névritique, adjectif. (*Né-vri-ti-ke*) *Remède névritique*, propre contre les maladies de nerfs.

Névrographie, s. f. (*Né-vro-gra-fi-e*) Description des nerfs.

Névrologie, subst. f. Partie de l'Anatomie qui traite des nerfs. —Traité des nerfs.

Neuvaine, s. f. (*Neu-vè-ne*) Prières qu'on fait durant neuf jours.

La docte Neuvaine, les neuf Muses. Style burlesque ou marotique.

Neuvième, adject. Nom de nombre ordinal. —Il est aussi substantif : *Vous êtes le neuvième* ou *la neuvième ; il arrivera le neuvième du mois* ; *il est intéressé pour un neuvième dans cette affaire.*

Neuviémement, adv. (*Neu-viè-me-man*) En neuvième lieu.

Nez, s. m. (*Né*) Partie éminente du visage, entre le front et la bouche, et qui sert à l'odorat. — fam. Le visage entier : *Donner sur le nez à...* —Odorat : *Il a bon nez ; elle a le nez fin.* —La première partie du vaisseau ou bachot, qui finit en pointe et où est la levée sur laquelle se met le Batelier.

Prov. *Avoir le nez tourné vers un endroit* ; avoir envie *ou* être sur le point d'y aller. —*Il ne voit pas plus loin que son nez*, il a peu de lumières, peu de prévoyance. —*Tirer les vers du nez de quelqu'un*, tirer adroitement de lui un secret. — fig. *Jeter quelque chose au nez* ; reprocher quelque chose. —Prov. et fig. *Saigner du nez*, manquer de résolution, de courage. —*Il met* ou *fourre son nez par-tout*, il se mêle de ce qui ne le regarde pas. —*Avoir toujours le nez sur une chose* ; y être fort appliqué. —*Mener quelqu'un par le nez* ; lui faire faire tout ce qu'on veut. —*Donner du nez en terre*, *se casser le nez* ; succomber dans une entreprise. —*Rire au nez de quelqu'un* ; se moquer de lui en face, etc.

Nez coupé ou *pistache sauvage*, arbrisseau qui croît dans les lieux incultes, dans les bois.

Ni, particule négative. *Il n'est ni grand ni petit.*

Ni plus ni moins, adv. Tout autant ; justement.

M 2

Niable, adj. Qui peut être nié.

Niais, *aise*, adj. (*Niè*, *niè-ze*) Il se dit au propre, des oiseaux qui ne sont pas encore sortis du nid. — fig. Simple; qui n'a encore aucun usage du monde. Il se dit sur-tout de l'air, du ton, de la mine, de la contenance. — On dit subst. *Un franc niais*, *une grande niaise*; *faire* ou *contrefaire le niais*.

Niaisement, adv. (*Niè-ze-man*) D'un air niais; d'une façon niaise.

Niaiser, v. n. (*Niè-zé*) S'amuser à des niaiseries, à des choses de rien.

Niaiserie, s. f. (*Niè-ze-ri-e*) Caractère de celui qui est niais. — Bagatelle; chose frivole.

Nice, adj. Niais, simple. Il vieillit aussi bien que

Nicement, adv. (*Ni-ce-man*) Simplement.

Nicette, adj. f. Diminutif de *nice*.

Niche, subst. fém. Enfoncement dans l'épaisseur d'un mur, pour y placer une statue. — Par extension, réduit pratiqué dans un appartement pour y mettre un lit, ou dans un jardin pour s'y retirer en particulier. — Tour de malice ou d'espièglerie qu'on fait à quelqu'un.

Nichée, s. f. Nid où il y a plusieurs oiseaux, plusieurs souris.

Fig. et fam. *Il a chassé toute la nichée*; toutes les personnes de mauvaise vie rassemblées dans ce lieu.

Nicher, v. n. (*Ni-ché*) Faire son nid.

Nicher, verb. act. Placer en quelque endroit. Il est familier.

Figur. et fam. *Se nicher*; se placer, trouver une bonne retraite, un bon établissement: *Il s'est niché dans une bonne maison*.

Nichet, s. m. (*Ni-chè*) Œuf qu'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

Nichoir, s. m. (*Ni-choar*) Sorte de cage propre à mettre couver des serins, etc.

Nicotiane. Voyez *Tabac*.

Nid, s. m. (*Ni*; le *d* ne se prononce jamais.) Petit logement que se font les oiseaux pour y pondre, y faire éclorre leurs petits et les y élever.

Fig. et famil. *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, avoir fait une importante découverte. — *Il a trouvé un bon nid*, un bon établissement. — *Nid à rats*, méchante petite chambre.

Nid d'oiseau, s. m. Sorte de plante.

Nidoreux, *euse*, adj. (*Ni-do-reû*) Qui a une odeur, un goût de pourri, de brûlé et d'œuf couvis.

Nièce, s. f. La fille du frère ou de la sœur.

Nielle, s. f. (*Niè-le*) Plante dont il y a plusieurs espèces. — Maladie des grains, dont l'effet est que l'épi se convertit en une poussière noire. Lorsqu'il conserve encore sa forme et sa pellicule, on l'appelle *Charbon* ou *Carie*.

Nieller, v. act. (*Nié-lé*) Gâter par la nielle.

Nier, v. act. et neut. (*Ni-é*) Dire qu'une chose n'est pas vraie: *Il nie le fait*; et neutralement, *il nie que cela soit*.

Nigaud, *aude*, adj. et s. (*Ni-gô*, *ô-de*) Sot; niais.

Nigauder, v. neut. (*Ni-gô-dé*, d.) Faire des nigauderies. — S'amuser à des choses de rien, pour se délasser l'esprit, etc.

Nigauderie, s. f. (*Ni-gô-de-ri-e*, d.) Niaiserie; action de nigaud.

Nigauteaux, s. m. plur. (*Ni-gô-tô*) Morceaux de tuiles dont les Couvreurs se servent aux solins et tuilées.

Nigroil ou *Négueil*, s. m. (*Ni-groal*, *Né-ghèglie*) Sorte de poisson de mer.

Nille, s. m. (Mouillez les *ll*.) Petit filet rond qui sort du bois de la vigne lorsqu'elle est en fleur.

Nillée, adj. fém. (Mouillez les *ll*.) terme de Blason: *Croix nillée*, croix ancrée, plus étroite et plus menue que les croix ordinaires.

Nimbe, subst. m. (*Nein-be*) Cercle qu'on remarque sur des médailles autour de la tête d'un Empereur. — Cercle de lumière que les Peintres et les Sculpteurs mettent autour de la tête des Saints.

Nimphe, ou comme écrit l'*Acad.* *Nymphe*, subst. f. (*Nein-fe*) Divinité fabuleuse, habitante des fleuves, des ruisseaux, des fontaines. — En Poésie, jeune fille ou jeune femme belle et bien faite. — En ter. d'Histoire naturelle, premier degré de métamorphose dans la transformation des insectes: *Le ver*

devient nimphe, chrysalide et mouche. —En ter. d'Anatomie, au plur. parties molles et spongieuses qui avancent hors des lèvres de la matrice.

Nimphée, s. f. (*Nein-fé-e*) Bain public chez les Romains. L'*Acad.* écrit *Nymphée.*

Nippe, s. f. (*Ni-pe*) Il se dit tant des habits que des meubles, et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure. Son usage le plus ordinaire est au plur.

Nipper, v. act. (*Ni-pé*) Fournir de nippes.

Nique, s. f. (*Ni-ke*) Il n'est usité que dans cette locution familière : *Faire la nique à ...* mépriser ; se moquer ; ne pas se soucier de. ..

Nisanne, s. f. (*Ni-ʒa-ne*) Racine médicinale de la Chine.

Sainte-nitouche, s. f. Hypocrite qui fait semblant de n'y pas toucher. Il est familier.

Nitre, s. m. Sorte de salpêtre qu'on tire de la terre et qui a la saveur du sel.

Nitreux, euse, adj. (*Ni-treû*) Qui tient du nitre.

Niveau, s. m. (*Ni-vô*, s. d.) Instrument qui sert à faire reconnoître si un plan est horizontal. Il sert aux Maçons à dresser leurs ouvrages, aux Jardiniers à dresser et aplanir les allées, etc. — Situation de terrain, plate et horizontale, qui ne penche ni de part ni d'autre : *Un terrain de niveau.*

De niveau ; au niveau, adv. *Mettre de niveau ; être de niveau avec* ou *au niveau de ...* dans le même plan horizontal. —On dit figur. *Etre au niveau de ... aller de niveau avec ...* aller de pair avec...

Niveler, v. act. (*Ni-ve-lé*) Mesurer avec le niveau.

Niveleur, s. m. Celui qui fait profession de niveler.

Nivellement, s. m. (*Ni-vè-le-man*) Action de niveler : *Ce nivellement a été fait avec exactitude.*

Nivette, s. f. (*Ni-vè-te*) Sorte de pêche assez estimée.

Nobiliaire, s. m. (*No-bi-li-è-re*) Catalogue des maisons nobles d'un pays.

Nobilissimat, s. m. (*No-bi-li-ci-ma*) Dignité de Nobilissime.

Nobilissime, adj. Très-noble. Titre accordé dans le bas-Empire aux Césars et à leurs femmes.

Nobilissime, s. m. Dignité créée par Constantin qui donnoit le droit de porter la pourpre. Le *Nobilissime* étoit inférieur au César et avoit le pas sur le Patrice.

Noble, adj. Qui par sa naissance ou une concession du Souverain est d'un rang au-dessus des autres Citoyens, dans les Etats où cette distinction est admise. —En parlant des choses qui ont rapport à la personne, illustre ; distingué ; relevé au-dessus des autres choses de ce genre : *Air noble ; sentimens nobles ; style noble.* —Dans le corps humain ; *parties nobles*, celles absolument nécessaires à la vie, comme le cerveau, le cœur, le foie.

Noble, subst. Il se dit dans le premier sens de l'adjectif : *Nouveau noble ; les nobles Vénitiens.* —Plus particuliérement, celui qui est noble par lettres et non de race.

Noblement, adv. (*No-ble-man*) D'une manière noble. —En Gentilhomme.

Tenir noblement une terre, la tenir en fief.

Noblesse, s. f. (*No-blè-ce*) Qualité par laquelle on est noble : *Noblesse d'épée* ou *de robe.* —Tout le corps des nobles. —fig. 1.° Manière d'agir, de se conduire, de parler, qui a quelque chose de grand, de poli, qui sent sa personne bien élevée, etc. : *Noblesse d'ame, de cœur, de sentimens. Noblesse de pensées, de style, d'expressions.* —2.° En Peinture et en Sculpture, élévation des idées transmises dans les ouvrages de ces arts.

Noce, s. f. ou *Noces*, s. f. pluriel ; Mariage : *Epouser en premières, en secondes noces.* —Festin qui se fait après les épousailles. —Toute l'assemblée, toute la compagnie qui s'est trouvée à la noce.

Nocher, s. m (*No-ché*) Celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau. Il n'a guères d'usage qu'en Poésie.

Noctambule, s. m. et f. (*Nok-tan-bu-le*) Celui, celle qui marche la nuit en dormant. On dit plus ordinairement *Somnambule.*

Noctiluque, adject. (*Nok-ti-lu-ke*) Il se dit des corps qui donnent de la lumière la nuit : *Les vers luisans sont des noctiluques.*

Nocturlabe, s. m. Instrument avec lequel on peut à toute heure de la nuit mesurer la hauteur de l'étoile du Nord.

Nocturne, s. m. Partie de l'office qu'on nomme Matines.

Nocturne, adj. Qui arrive durant la nuit. —Qui appartient à la nuit.

Nocturnement, adv. (*Nok-tur-ne-man*) Nuitamment ; pendant la nuit. Il est peu usité.

Nodus, s. m. emprunté du Latin, (l'*s* finale se prononce.) Tumeur dure et indolente qui vient sur les os du corps humain.

Noël, subst. m. (*No-èl*) Fête de la Nativité de Notre-Seigneur : *A Noël ; aux fêtes de Noël*, et non pas comme disent les Gascons, *à la Noël.* —Cantique spirituel sur la naissance du Sauveur. Dans ce sens il prend l'article et un pluriel : *Chanter un Noël, ces Noëls sont beaux.*

Fig. et fam. *On a tant chanté, on a tant crié Noël, qu'à la fin il est venu* ; ce qu'on désiroit depuis long temps est enfin arrivé.

Nœud, s. m. (*Neu* ; le *d* ne se prononce jamais.) Enlacement d'une chose pliante, comme ruban, soie, corde, etc. *Nœud coulant.* Voyez *Coulant.* —Par extension, ouvrage en relief qui représente un nœud : *Nœud de perles, de diamans, etc.* —fig. 1.° Lien, liaison entre les personnes : *Les nœuds de l'amitié, de l'himen.* —2.° Endroit d'une piéce de Théâtre où l'action est la plus compliquée. —3.° Difficulté *ou* point essentiel d'une affaire : *Voilà le nœud de la question.* —Excroissance aux parties extérieures d'un arbre. —Partie plus dure qui se trouve dans leur intérieur : *Le sapin est plein de nœuds.* — Jointures qui sont aux vignes, aux cannes, au fenouil, aux tuyaux de blé. —Jointure des doigts de la main. — Partie du gosier qu'on nomme autrement *larynx.* —Les os de la queue du cheval, du chien. —En Astronomie, *nœuds* ; les deux points où l'écliptique est coupée par l'orbite d'une planète.

Nœud Gordien ; nœud qu'Alexandre ne put dénouer et qu'il coupa avec son épée. —fig. Affaire extrêmement embrouillée ; difficulté qui paroît insurmontable, etc.

Noir, noire, adj. (*Noar, noâ-re*) Ce qui est de la couleur la plus obscure et la plus opposée au blanc. —Par exagération, qui approche de la couleur noire : *Pain noir ; teint noir ; peau noire.* —Livide ; meurtri. —Sombre ; obscur : *Noir cachot ; le temps est noir.* —Sale ; crasseux, en parlant du linge et des mains. —fig. 1°. Triste ; mélancolique : *Noir chagrin ; humeur noire.* —2° Qui suppose beaucoup de méchanceté : *Crime bien noir ; ame noire.*

Bêtes noires, certaines bêtes comme le sanglier. —*Un froid noir*, un froid par un temps fort couvert. —figurém. *Rendre noir*, noircir ; diffamer. —*Voir les choses en noir*, sous un aspect triste et funeste.

Noir, s. m. Couleur faite de galles, de couperose, de bois d'Inde et autres drogues. —Ce qui est de couleur noire : *Il porte le noir.*

Figur. *Passer, aller du blanc au noir*, d'un contraire à l'autre ; d'une extrémité à l'extrémité opposée. —Proverb. *Vendre du noir* ; tromper quelqu'un, lui en faire accroire.

Noirâtre, adj. Qui tire sur le noir.

Noiraud, aude, adj. et s. (*Noa-rô, ô-de*) Qui a le teint très-brun.

Noirceur, s. f. (*Noar-ceur*) Qualité par laquelle les choses sont noires. — Tache noire : *Il a des noirceurs au visage.* —figur. 1.° Atrocité d'une méchante action : *La noirceur de cet attentat.* — 2.° Action infame : *Faire une noirceur.*

Noircir, v. act. (*Noar-cir*) Rendre noir : *Noircir une muraille.* —fig. Diffamer. Il dit quelque chose de plus fort et de plus odieux que *dénigrer.*

Noircir, verb. neut. Devenir noir : *Le bois noircit.*

Se noircir, v. r. *Se noircir le visage*, se le frotter avec du noir. —*Ce linge s'est noirci à la cheminée*, est devenu noir. —*Le temps, le ciel se noircit*, devient obscur. —fig. *Il s'est noirci par de grands crimes*, il s'est diffamé.

Noircisseurs, s. m. plur. (*Noar-ci-*

ceur) Ouvriers qui font l'achévement des noirs.

Noircissure, s. f. (*Noar-ci-sû-re*) Tache de noir.

Noire, s. f. (*Noa-re*) Note de Musique qui vaut la moitié d'une blanche.

Noise, subst. f. (*Noâ-ze*) Querelle, dispute: *Chercher noise à quelqu'un*. Il est familier.

Noisetier, s. m. (*Noâ-ze-tié*) Coudrier; arbre qui porte des noisettes.

Noisette, s. f. (*Noâ-zè-te*) Sorte de *petite noix* que porte le coudrier. —*Couleur de noisette*; gris qui approche de la couleur de la noisette.

Proverb. *Donner des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents*, leur donner des choses dont ils ne peuvent plus se servir.

Noix, s. f. (*Noâ*) Fruit à coque dure et ligneuse, couverte d'une écale verte: *Ecale*, *coquille*, *zeste*, *cuisse de noix*. —Il se dit, par extension, de quelques autres fruits qui ressemblent à la noix: *Noix d'Inde*; *noix de galle*, etc. —Partie du ressort d'un fusil, d'une arbalète, etc. qui sert à les débander. —L'os qui fait l'emboîtement de la cuisse avec la jambe. —Petite glande qui se trouve dans une épaule de veau, proche la jointure des deux os.

Noli me tangere, s. m. Mots Latins qui signifient, *Ne me touchez pas*. On appelle ainsi; 1.° quelques plantes, parce qu'elles sont piquantes ou que leurs semences s'élançant avec roideur lorsqu'on les touche, causent une espèce de surprise et une légère douleur. —2.° Espèce d'ulcère très-malin et qu'on ne peut toucher sans danger et sans douleur pour celui qui en est affligé.

Nolis ou *nolissement*, s. m. (*No-li*, *no-li-ce-man*) Fret ou louage d'un vaisseau, d'une barque.

Noliser, v. act. (*No-li-zé*) Fréter.

Nom, s. m. (*Non*) Le terme dont on est convenu pour désigner une personne ou une chose. —En Grammaire et dans une acception plus resserrée, terme susceptible de genre et de cas: *Nom substantif*; *nom adjectif*, etc. —fig. Réputation: *Il s'est acquis*, *il s'est fait*, *il a un grand nom dans les Lettres*, *à la Guerre*, *etc.* Il dit moins que *renom* et sur-tout que *renommée*. Ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Nom de Baptême, celui que l'on reçoit dans le Baptême. —Le *nom de famille* est appelé autrement *surnom*. —*Le nom Chrétien*, *Romain*, *François*, *etc.*; tous les Chrétiens, le Christianisme; tous les Romains, tous les François, etc.: *Néron fut l'ennemi du nom Chrétien*.

Décliner son nom; *ne savoir pas décliner son nom*. Voy. *Décliner*. —fam. *Nommer les choses par leur nom*; leur donner sans ménagement les noms odieux qu'elles méritent. —Prov. *Je ne lui ai jamais dit pis que son nom*; je ne lui ai jamais rien dit d'offensant.

Au nom de... adv. De la part de... *Agir au nom de quelqu'un*; *en son nom*; *en mon nom*. —Il s'emploie aussi dans les prières; *au nom de Dieu*, *je vous en supplie*. *Au nom de notre amitié*, en considération de notre amitié.

Nomade, adj. et subst. Errant; sans habitation fixe: *Les Tartares sont des peuples Nomades*; *c'est un peuple de Nomades*.

Nomance ou *Nomancie*, s. f. Divination prétendue et superstitieuse, par les lettres du nom de quelqu'un.

Nomarque, subst. m. (*No-mar-ke*) Officier qui gouvernoit un *nome* ou une région de l'Egypte.

Nomble, subst. f. (*Non-ble*) ter. de Vénerie: La partie du cerf qui s'élève entre ses cuisses.

Nombrant, adj. verbal. (*Non-bran*) Qui nombre: *Nombre nombrant*.

Nombre, s. m. (*Non-bre*) Assemblage de plusieurs unités. —Quantité indéterminée: *Un grand nombre*, *un petit nombre*, *un nombre infini de*... On dit quelquefois sans article, *nombre de personnes*; *nous étions nombre de parens*. —En parlant du style, arrangement mélodieux des paroles dans les vers ou dans la prose: *Il y a du nombre dans ces vers*, *dans cette période*. —En Grammaire, terminaison qui ajoute à l'idée principale du mot l'idée accessoire de la quotité: *Nombre singulier*; *nombre pluriel*.

Au nombre, du nombre; parmi, au rang : *Il a été mis au nombre des Saints; il est du nombre des prisonniers.*

Sans nombre, adv. *Il y a des fautes sans nombre*, il y a une grande quantité de fautes.

Nombrer, v. a. (*Non-bré*) Compter; supputer combien il y a d'unités dans un nombre. Il est plus usité dans le moral que dans le physique : *On ne sauroit nombrer les désordres et les malheurs que causent les guerres civiles.*

Les Nombres, s. m. pl. Le quatrième des livres de Moïse ; il contient le dénombrement du peuple Hébreu.

Nombreux, euse, adject. Qui est en grand nombre. —En parlant du style, harmonieux.

Nombril, s. m. (*Non-bri*) Espèce de nœud qui lie les intestins, et qui paroît presque au milieu du ventre. —Cavité dans les fruits opposée à la queue. On la nomme aussi *œil.*

Nome, subst. m. Poëme ancien en l'honneur d'Apollon. —Chant ou air assujetti à une certaine cadence. —Préfecture; Gouvernement : *L'Egypte étoit divisée en trente-six nomes.*

Nomenclateur, s. m. (*No-man-kla-teur*) Chez les Romains, Esclave qui nommoit les citoyens à ceux qui avoient intérêt de les connoître. —Chez nous, celui qui s'applique à la nomenclature d'une science ou d'un art.

Nomenclature, s. f. (*No-man-kla-tu-re*) Méthode qui assigne aux divers objets de l'Histoire naturelle, les noms qui peuvent servir à les différencier. —Ce terme, originairement propre à la Botanique, s'est étendu à d'autres sciences et sur-tout à la Grammaire.

Nomie, s. f. Règle ; loi. Il ne se dit pas seul, mais il sert à former divers autres mots ; comme *Anatomie*, *Astronomie*, *etc.*

Nominales, adj. f. pl. *Droit de prières nominales*, d'être nommé aux prières du Prône.

Nominataire, s. m. et f. (*No-mi-na-tè-re*) Celui qui étoit nommé par le Roi à un bénéfice.

Nominateur, s. m. Celui qui nomme, qui a droit de nommer à un bénéfice.

Nominatif, subst. m. Le sujet de la phrase ; le nom ou le pronom auquel se rapporte l'action ou l'état exprimé par le verbe. *Voyez* la Grammaire.

Nomination, s. f. (*No-mi-na-cion*) Action par laquelle on nomme à quelque bénéfice, à quelque charge. —Droit de nommer à.... Avec les pronoms possessifs, il se dit passivement de celui qui est nommé : *Depuis sa nomination à ce bénéfice*, *etc.*

Nommé, ée, part. p. de *Nommer*, et adject. A qui on a donné un nom. —Celui ou celle dont on a fait mention. —Présenté pour quelque charge ou pour quelque bénéfice.

A point nommé; au temps qu'il faut. —*A jour nommé*; au jour dont on étoit convenu.

Nommément, adv. (*No-mé-man*) Spécialement.

Nommer, v. act. (*No-mé*) Donner; imposer un nom. Il diffère d'*appeler*, en ce qu'on *nomme* pour distinguer dans le discours, et qu'on *appelle* pour faire venir dans le besoin. Avec le pronom personnel on dit indifféremment s'*appeler* ou se *nommer*, et même plutôt le premier que le second. —Dire le nom d'une personne, d'une chose. —En faire mention. —Choisir ; désigner quelqu'un pour posséder un bénéfice, une charge.

Nommer quelqu'un son héritier, l'instituer son héritier.

(Les mots *nomenclateur*, *nomenclature*, *nominales*, *nominataires*, *etc.* ne prouvent-ils pas qu'il faudroit écrire, *nomer*, *etc.* ?)

Nomocanon, subst. m. Recueil des Constitutions Impériales et des Canons qui y sont relatifs.

Nompareil, eille, adject. (*Non-parèglie*; mouillez l'*l* finale dans le premier et les *ll* dans le second.) Sans pareil ; sans égal.

Nompareille, subst. f. Sorte de petit ruban fort étroit. —Espèce de petite dragée. —Petit caractère d'Imprimerie qui est entre la Mignonne et la Parisienne.

Non, particule négative opposée à *oui*. —On dit substantivement : *Dites un oui ou un non ; il m'a répondu un non bien sec.*

Non pas; sorte d'adverbe négatif. —*Non plus*, 1.° pas davantage : *Il n'en fut non plus averti, que s'il n'y eût pas été intéressé.* —2.° Pareillement : *Vous ne l'aimez pas, ni moi non plus.* En ce sens on ne l'emploie qu'avec une expression négative.

Non, entre dans la composition de quelques mots auxquels il donne un sens négatif ; il suit alors le genre des noms auxquels il est joint : *Non-jouissance, non-valeur* sont du genre féminin ; *non-usage*, du genre masculin.

Non-seulement, adv. relatif et augmentatif.

Nonagénaire, adj. (*No-na-jé-nè-re*) Agé de quatre-vingt-dix ans.

Nonagésime, adj. ou s. m. *Le nonagésime degré* ou *le nonagésime* ; le point de l'écliptique éloigné de quatre vingt-dix degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon.

Nonante, nom de nombre indéclinable. Quatre-vingt-dix.

Nonantième, adj. de nombre ordinal. Quatre-vingt-dixième. On dit dans le discours ordinaire, *quatre-vingt-dix*, *quatre-vingt-dixième*.

Nonce, s. m. Ambassadeur du Pape. —En Pologne, Député des Provinces aux Diètes.

Nonchalamment, adv. (*Non-cha-la-man*) Avec nonchalance.

Nonchalance, subst. f. Négligence ; indolence. Voyez ce dernier mot.

Nonchalant, ante, adject. et subst. Négligent ; qui par paresse ou par mollesse ne se donne pas les soins qu'il devroit.

Nonciature, s. fém. Emploi, charge de Nonce du Pape. —Pays sur lequel s'étend sa juridiction.

Non-conformiste, subst. En Angleterre, celui, celle qui ne professe pas la Religion Anglicane.

None, s. f. L'une des sept heures canoniales ; celle qui se dit avant Vêpres.

Nones, s. f. pl. Chez les Romains, le septième jour des mois d'Octobre, de Mars, de Mai, de Juillet ; le cinquième dans les autres mois.

Non-jouissance, subst. f. Terme de Palais : Privation de jouissance.

Nonnat, s. m. (*No-na*) Petit poisson de la Méditerranée.

Nonne, Nonnain, s. f. (*No-ne, no-nein*) Religieuse. Il ne se dit plus qu'en plaisanterie.

Nonnette, s. f. (*No-nè-te*) Jeune Nonnain.

Nonobstant, prép. (*No-nobs-tan*) Malgré ; sans avoir égard à...

Nonpair, adj. (*Non-pêr*) Impair. Il est peu usité.

Non plus ultra, le terme qu'on ne sauroit passer : *Metz fut le non plus ultra de Charles-Quint.* Style familier.

Non-résidence, s. f. Absence du lieu où l'on devroit résider.

Non-valeur, s. f. Manque de valeur. Il se dit d'une terre qui ne rapporte pas ce qu'elle devroit rapporter, et des impositions qu'on ne peut lever.

Non-usage, subst. masc. Cessation d'usage.

Non-vue, s. f. Terme de Marine : *Le vaisseau échoua par non-vue*, parce que la brume empêchoit de voir.

Nopal, s. m. Sorte de plante ; figuier d'Inde.

Nopage, s. m. Action de noper les draps.

Noper, v. act. (*No-pé*) *Noper une piéce de drap*, en arracher les nœuds avec une petite pince. On dit aussi *énouer*.

Nopeuse, s. f. Ouvrière qui nope ou énoue une piéce de drap.

Noquets, s. m. pl. (*No-kè*) Petits morceaux de plomb carrés, pliés et attachés aux jours des lucarnes.

Nord, s. m. (*Nor*) Septentrion, le côté du monde qui est opposé au Midi. —Le vent du Nord, et non pas comme disent quelques-uns, le vent de Nord.

Nord-Est, s. m. La partie du monde entre le Nord et l'Est. —Le vent qui souffle entre le Nord et l'Est.

Nord-Ouest, s. m. Le côté du monde qui est à quarante-cinq degrés du Nord et du Couchant. —Le vent qui souffle entre le Nord et l'Ouest. Les Marins prononcent *nor-ouêt*.

Nostoc, s. m. Sorte de plante ou de champignon.

Nota, terme latin qui signifie *remarquez*. —Il se dit, comme subst. masc.,

d'une marque qu'on met à la marge d'un écrit, d'un livre : *Mettez là un nota.*

Notable, adj. Remarquable ; considérable.

Notables, s. m. pl. Les plus remarquables personnes d'un lieu.

Notablement, adv. (*No-ta-ble-man*) Grandement ; extrêmement.

Notaire, s. m. (*No-tè-re*) Officier public, qui reçoit et qui passe les contrats et autres actes volontaires.

Notaire Apostolique, Officier public pour les expéditions en Cour de Rome.

Notamment, adverb. (*No-ta-man*) Spécialement ; nommément.

Notariat, s. m. (*No-ta-ria*) Office, fonction de Notaire.

Notarié, ée, adj. *Acte notarié*, passé pardevant Notaire.

Note, subst. f. Marque qu'on fait en quelque endroit d'un livre, etc. pour s'en souvenir, etc. —Remarque, espèce de commentaire sur quelque endroit d'un écrit, etc. —Remarque, observation sur un mot, sur une phrase. —Caractère de Musique pour indiquer les différens tons.

Proverb. et figur. *Changer de note, chanter sur une autre note* ; changer de façon de faire ou de parler.

Note d'infamie, note infamante ou simplement *note* ; marque d'infamie.

Noter, v. act. (*No-té*) Marquer ; remarquer : *J'ai noté ce passage dans mon livre.* —Marquer en mal : *Noter d'infamie.* On l'emploie souvent au participe : *Il est déjà noté ; c'est un homme noté*, qui a mauvaise réputation. —Exprimer sur le papier par des notes de Musique : *Noter un air, un chant.*

Noteur, s. m. Copiste de Musique.

Notice, s. f. Extrait raisonné d'un livre. On le dit sur-tout des manuscrits. —Titre de quelques ouvrages, et en ce sens il signifie *Description Géographique : la notice de l'Empire, la notice des Gaules*

Notification, s. f. (*No-ti-fi-ka-cion*) Acte par lequel on notifie.

Notifier, v. act. (*No-ti-fi-é*) Faire savoir dans les formes juridiques ou reçues.

Notion, s. f. (*No-cion*) Connoissance, idée qu'on a d'une chose.

Notoire, adj. (*No-toa-re*) Connu ; manifeste.

Notoirement, adv. (*No-toa-re-man*) Manifestement.

Notoriété, s. f. Evidence d'une chose de fait généralement reconnue.

Acte de notoriété, acte par lequel un Tribunal de Justice dépose de son usage. — *Actes de notoriété*, actes passés devant Notaires, dans lesquels des témoins suppléent aux preuves par écrit.

Notre, pronom possessif de t. g. et qui répond au pronom personnel *Nous* : Qui nous appartient : *Notre livre.*

Le nôtre, la nôtre, adj. possessif, relatif : *Son père est le nôtre.*

Le nôtre, s. m. Ce qui est à nous : *Défendons le nôtre.*

Les nôtres, au plur. Ceux de notre parti, de notre compagnie : *Les nôtres ont bien combattu ; serez-vous des nôtres ?*

Notule, s. f. Petite note en márge d'un livre.

Nouasse, s. f. (*Nou-a-ce*) Espèce de noix muscade sauvage.

Noue, s. f. Sorte de tuile faite en demi-canal pour égoutter l'eau. —Endroit noyé d'eaux qui y forment de petites mares. — Terre grasse et humide.

Noué, ée, part. pass. et adj. Voyez *Nouer.* —*Cet enfant est noué*, rachitique. —*Cet homme est tout noué de goutte* ; l'humeur de la goutte s'est fixée dans les jointures. —*Pièce de Théâtre bien ou mal nouée*, dont le nœud est bien ou mal fait.

Nouement, s. m. (*Noû-man*) Action de nouer. Il n'est usité que dans cette phrase popul. *Nouement d'aiguillette* ; prétendu maléfice.

Nouer, v. act. (*Nou-é*) Lier en faisant un nœud : *Nouer un ruban, des jarretières.* — fig. Lier : *Nouer amitié ; nouer une partie.*

Se nouer, verb. réc. En parlant des fruits, passer de l'état de fleur à celui de fruit : *Les poires, les pommes commencent à se nouer.*

Nouées, s. f. pl. Terme de Vénerie : Fiente des cerfs depuis la mi-Mai jusqu'à la fin d'Août.

Nouet, s. m. (*Nou-è*) Nœud fait

avec un linge, dans lequel on a mis quelque drogue, pour la faire tremper ou bouillir.

Noueux, *euse*, adj. (*Nou-eû*, *eû-ze*) Qui a des nœuds, en parlant du bois.

Nougat, s. m. sans plur. (*Nou-ga*) Espèce de gâteau fait d'amandes au caramel.

Noulet, s. m. (*Nou-lè*) Petit égout qui se fait sur les lucarnes. —Enfoncement de deux combles qui se joignent.

Nourrain, s. m. (*Noû-rein*, *r* forte.) Petit poisson qu'on met dans un étang pour le repeupler.

Nourri, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Nourrir*. —*Homme bien nourri*, gros et gras. —*Blé*, *grain bien nourri*, bien rempli. —*Style nourri*, plein, riche, abondant. —*Lettre bien nourrie*, dont les traits sont bien formés; *qui n'est pas nourrie*, qui est plus déliée qu'il ne faut. —En Peinture, *couleur nourrie*, bien empâtée. *Trait nourri*; qui n'est pas trop fin. —En ter. de Blason, *plante nourrie*; qui ne montre point de racine. *Fleur de lis nourrie*, dont la pointe ne paroît pas.

Nourrice, s. f. (*Noû-ri-ce*, *r* forte.) Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien: *C'est sa nourrice*, *sa mère nourrice*. *Mettre un enfant en nourrice*. —On dit d'une mère qui allaite son enfant, *qu'elle a voulu en être la nourrice*. —figurém. *La Normandie est la nourrice de Paris*, fournit à Paris de quoi subsister.

Nourricier, s. m. (*Noû-ri-cié*) Le mari de la nourrice.

Nourricier, adj. m. *Père nourricier*; mari de la nourrice d'un enfant. —fig. *Père nourricier des pauvres*; homme qui fait d'abondantes aumônes. —*Suc nourricier*, 1.° suc dont les plantes se nourrissent; 2.° la partie des alimens qui nourrissent les animaux.

Nourrir, v. act. (*Noû-rir*, première *r* forte.) En parlant des personnes; entretenir d'alimens: *Les enfans doivent nourrir leurs pères et leurs mères dans le besoin*. —Allaiter un enfant. —fig. Elever, instruire: *Il faut nourrir les enfans dans l'amour de la vertu*. —En parlant des choses; servir d'aliment. En ce sens il s'emploie quelquefois comme neutre: *Il y a des alimens qui nourrissent trop*. —fig. 1.° Former, façonner l'esprit: *Les bonnes lectures nourrissent l'esprit*, *etc*. —2.° Entretenir: *Le bois nourrit le feu*. —En parlant des plantes, leur fournir des sucs pour la végétation: *La bonne terre nourrit les arbres*, *etc*. —En termes de Peinture; *nourrir le trait*, éviter la maigreur et la sécheresse.

Se nourrir, v. r. Prendre de la nourriture: *L'homme se nourrit de pain*, *de viandes*, *de fruits*, *etc*. *Cet homme se nourrit bien*; *cet arbre n'a pas de quoi se nourrir*. —fig. Se repaître; s'entretenir: *Se nourrir d'idées tristes*, *etc*.

Nourrissant, *ante*, adj. (*Noû-ri-san*, *r* forte.) Qui nourrit beaucoup.

Nourrisson, subst. m. (*Noû-ri-son*, *r* forte.) L'enfant qu'on nourrit. —fig. *Les Nourrissons des Muses*, les Poëtes.

Nourriture, s. m. (*Noû-ri-tu-re*, *r* forte.) Ce qui nourrit; aliment, au propre et au figuré. —Autrefois, éducation. On dit encore prov. *Nourriture passe nature*, la bonne éducation peut corriger un mauvais naturel.

Nous, pron. pers. le pluriel de *moi* ou *je*. *Voyez* la Grammaire.

Nouveau ou *nouvel*, *elle*, adjectif. (*Nouveau* se dit devant les noms qui commencent par une consonne, et *nouvel* devant ceux qui commencent par une voyelle: *Nouveau Soldat*, *nouvel Officier*, *Nou-vô*, s. d.) Qui commence d'être ou de paroître: *Vin*, *fruit nouveau*; *nouveau dessein*; *nouvel an*.

Un mot nouveau, qui commence à s'établir; qui n'est pas encore autorisé par l'usage. —*Un habit nouveau*, d'une nouvelle mode, à la différence d'*un habit neuf*, qui a peu ou qui n'a point servi. —*La saison nouvelle*, le printemps. —*Le nouveau monde*, l'Amérique. —*Il est bien nouveau dans son métier*, *dans sa charge*; il n'y est guères expérimenté. —*Homme nouveau*; le premier de sa race qui se fasse remarquer.

Nouveau, adv. (*Nou-vo*) Nouvellement: *Nouveau né*, né depuis peu. *Nouveau venu*, qui est venu depuis peu.

De la crême nouvellement faite, faite depuis peu.

Nouveauté, s. f. (*Nou-vô-té*, d.) Qualité de ce qui est nouveau. —Chose nouvelle. En ce sens il se dit plus souvent au pluriel ; *Etre amateur de nouveautés ; courir après les nouveautés.*

Nouvelle, subst. f. (*Nou-vè-le*) Le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. —Avis sur ce qui regarde une personne, une chose. — Ce qu'on a appris sur la conduite de quelqu'un. —Conte : *Nouvelle historique ; nouvelle Espagnole, etc.*

On dit, par forme de menace, *vous aurez, vous recevrez de mes nouvelles* ; vous recevrez de ma part quelque sujet de chagrin. —En plaisantant : *Je sais de vos nouvelles*, de vos aventures secrètes. —*Envoyer savoir des nouvelles de quelqu'un*, s'informer de l'état de sa santé. —Prov. et figur. *Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école* ; il ne faut pas dire ce qui se passe dans une société dont on est.

Nouvellement, adv. (*Nou-vè-le-man*) Depuis peu.

Nouvelleté, subst. f. (*Nou-vè-le-té*) ter. de Palais : Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

Nouvelliste, s. m. (*Nou-vè-lis-te*) Celui qui est curieux de savoir des nouvelles et qui aime à en débiter.

Novale, s. f. Terre nouvellement défrichée et mise en labour. —Au plur. dixmes Ecclésiastiques perçues sur ces terres.

Novateur, s. m. Celui qui innove. L'usage de ce mot, borné long-temps aux matières de Religion, s'est depuis étendu à divers autres objets.

Novation, s. f. (*No-va-cion*) t. de Droit : Changement de titre ; transmutation d'un contrat en un autre qui déroge au premier et qui change l'hypothèque.

Novelles, subst. f. plur. (*No-vè-le*) Constitutions de l'Empureur Justinien, etc.

Novembre, subst. m. (*No van-bre*) L'onzième mois de l'année.

Novice, s. m. et f. Personne qui a pris nouvellement l'habit de Religion, pour s'éprouver pendant un certain temps, avant que de faire profession. —Au figuré, apprenti ; encore nouveau et peu exercé : *Il est encore fort novice dans son métier*, et adjectiv. *une main, une plume novice.*

Figur. et famil. *Ferveur de novice* ; ardeur qu'inspire la nouveauté.

Noviciat, s. m. (*No-vi-ci-a*) Etat des novices avant qu'ils fassent profession. —Temps pendant lequel ils sont dans cet état. —Maison religieuse *ou* partie de la maison où les novices demeurent. — fig. Apprentissage qu'on fait de quelque art, de quelque profession.

Novissimé, adv. Mot emprunté du latin qui signifie tout récemment. Fam.

Noyale, s. f. (*Noa-ia-le*) Toile de chanvre écru pour faire des voiles.

Noyau, s. m. (*Noa-iô*, s. d.) Partie dure et ligneuse, renfermée au milieu de certains fruits et qui en contient la semence. —La partie la plus dure qui se trouve au centre de certains cailloux. —Ce qui fait le calibre du canon lorsqu'il est en moule, etc. —La vis où s'assemblent toutes les marches d'un escalier en limaçon.

Noyé, ée, part. pass. de *Noyer*, et adj. Qui est mort dans l'eau. — figur. Abymé ; perdu sans ressource. —*Il est noyé de dettes*, il doit plus qu'il n'a de biens. —*Des yeux noyés de larmes*, pleins de larmes. —*Dans ce discours le sens est noyé dans les paroles*, ce discours est trop verbeux, trop diffus.

Noyer, s. m. (*Noa-ié*) Arbre qui porte la noix.

Noyer, v. act. (*Noa ié.* Plusieurs pensent que dans la conversation on peut prononcer *Né-ié*) Faire mourir dans l'eau ou dans quelqu'autre liqueur. —Inonder : *Les pluies ont noyé la campagne.*

Figur. *Noyer son vin d'eau* ; mettre trop d'eau dans son vin. —Poétiquement, *Noyer son chagrin dans le vin* ; perdre le souvenir de son chagrin en buvant. *Noyer sa raison dans le vin* ; perdre la raison à force de boire. — En termes de Peinture ; *Noyer les couleurs*, les mêler et les appliquer de manière qu'elles se confondent insensiblement les unes dans les autres.

Se noyer, v. réc. Perdre la vie dans l'eau. —A certains jeux de boule, aller au-delà d'une ligne marquée. —figur. *Se noyer dans la débauche, dans les plaisirs*; s'y livrer avec excès.

Noyon, s. m. (*Noa-ion* et popul. *Né-ion*) ter. du jeu de Boule: Ligne qui borne le jeu de Boule, et au-delà de laquelle la boule est noyée.

Nu, *nue*, adj. Qui n'est point vêtu: *Il étoit nu; il avoit la jambe, la tête nue.* —Par extension, on le dit des choses: *Epée nue*, hors du fourreau, etc. —Au figuré, sans déguisement: *C'est la vérité toute nue; je vous ai montré mon ame toute nue.* On ne s'en sert qu'au féminin avec *toute* et dans des phrases pareilles.

Aller nu-pieds, nu-jambes, nu-tête, les pieds nus, etc. —fig. et famil. Un *va nu-pieds*; un gueux, un misérable. —*Il est tout nu*; il a de méchans habits tout déchirés. —*Rendre un cheval tout nu*, sans selle ni bride. —*Muraille toute nue*, non couverte de tapisserie. —*Ce portrait, ce tableau est trop nu*, est trop dépouillé d'ornemens. —*Un sujet nu, une composition nue*, dépourvue d'un nombre suffisant d'objets.

Le nu, s. m. En ter. de Peinture et de Sculpture; les figures et les parties des figures non drapées: *Le nu de cette figure n'est pas correct.* —En termes d'Architecture, *le nu du mur*, l'endroit où il n'y a point d'ornemens en saillie.

C'est une œuvre de miséricorde de vêtir les nus, de donner des habits à ceux qui n'en ont pas.

A nu, adv. A découvert; au propre et au figuré, *Toucher un bras à nu; faire voir son cœur à nu.* —*Monter un cheval à nu*, sans selle.

Nuage, subst. m. Amas de vapeurs élevées en l'air, et qui, réunies, se rendent visibles. —figur. 1.° Ce qui offusque la vue: *Un nuage de poussière.* —2.° Par extension de métaphore, les doutes, les incertitudes, les ignorances de l'esprit, etc. —En Médecine, substance légère et blanchâtre qui nage dans l'urine.

Nuageux, *euse*, adject. (*Nu-a-jeû, jeû-ze*) *Une pierre fine nuageuse*, qui n'est pas nette. —*Un ciel nuageux*, couvert de nuages.

Nuaison, s. f. (*Nu-è-zon*) ter. de Marine: Durée du même vent.

Nuance, subst. f. Augmentation ou diminution insensible d'une même couleur, en passant par degrés de l'obscur au clair et du clair à l'obscur. —Mélange ou assortiment de couleurs qui vont bien ou mal ensemble. —Au fig. différence délicate et presque insensible qui se trouve entre deux choses de même genre.

Nuancer, v. a. (*Nu-an-cé*) Assortir différentes couleurs. Voy. *Nuer.* —fig. *Nuancer les caractères dans un ouvrage d'esprit.*

Nubécule, s. f. Maladie de l'œil, qui fait voir comme au travers d'un nuage.

Nubile, adj. m. et f. Qui est en âge de se marier.

Nudité, s. f. Etat d'une personne qui est nue, qui est sans vêtemens. —Les parties du corps humain que la pudeur oblige de cacher. —En termes de Peinture, figure nue. Il se dit ordinairement au pluriel: *Ce Peintre se plaît à faire des nudités.*

Nue, s. f. Nuage.

Fig. *Elever une personne, une action jusqu'aux nues*; la louer excessivement. —fig. et fam. 1.° *Faire sauter quelqu'un aux nues*, le mettre en colère; faire qu'il s'emporte. —2.° *Tomber des nues*, être extrêmement surpris. On dit dans une autre acception, qu'*une chose nous tombe des nues*, quand on ne sait d'où elle nous vient. —3.° *Se perdre dans les nues*; perdre de vue le sujet qu'on traite, soit en parlant, soit en écrivant. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

Nuée, s. f. Nue: nuage. —figur. Multitude de personnes, d'oiseaux, etc. qui vont par troupes: *Une nuée de Barbares; une nuée de corbeaux, de sauterelles, etc.*

Fig. *La nuée se forme, elle crèvera bientôt*; il se trame un complot, il éclatera dans peu.

Nuement, adv. (*Nu-man*) Sans déguisement. —En ter. de Palais, immédiatement: *Fief qui relève nuement de...*

Nuer, v. act. (*Nu-é*) Assortir des couleurs dans des ouvrages de laine

ou de soie, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre ou d'une même couleur, en allant du clair à l'obscur et de l'obscur au clair. —Mêler et assortir ensemble différentes couleurs. *Nuancer* se dit dans les mêmes sens.

Nuire, v. neut. (sur *Réduire*; mais il fait au participe *nui* sans *t*.) Porter dommage; faire tort. Il se dit des personnes et des choses: *Cet homme peut vous nuire; le froid nuit à la santé.* —*Ne pas nuire*, signifie quelquefois aider, servir: *Je ne lui nuirai pas à obtenir cette grace.* Il est familier.

Nuisance, subst. fém. (*Nui-zan-ce*) Dommage. Il est vieux.

Nuisible, adject. (*Nui-zi-ble*) Qui peut nuire ou qui nuit.

Nuit, subst. f. (*Nui*) L'espace de temps que le soleil est sous notre horison. Voyez *Ténèbres*. —fig. Ombrage; obscurité.

Poétiquem. 1.° *La nuit du tombeau, l'éternelle nuit*; la mort. —2.° *L'astre des nuits*, la lune. —fig. *La nuit des temps*; l'obscurité, les ténèbres qui les couvrent. Cette dernière expression est fort à la mode.

Proverbial. *La nuit tous chats sont gris*; Voyez *Chat*. —fam. *Se mettre à la nuit*; partir en courant risque d'être surpris en route par la nuit.

De nuit, adverbe: Pendant la nuit. —*Nuit et jour* ou *jour et nuit*; toujours, sans discontinuation.

Nuitamment, adver. (*Nui-ta-man*) ter. de Palais ou du style familier; De nuit: *Vol commis nuitamment; il s'en alla nuitamment.*

Nuitée, subst. f. L'espace d'une nuit. —L'ouvrage, le travail d'une nuit.

Nul, nulle, adject. (*Nul, nu-le*) Aucun; pas un. —Qui est de nulle valeur, en parlant des actes, des contrats. —Dans le jargon des petits-maîtres et en parlant des personnes; 1.° Anéantir: *Je suis nul, je deviens nul.* 2.° Inutile; sans talens; sans mérite: *C'est un homme nul.*

Nulle, s. f. (*Nu-le*) Caractère qui ne signifie rien. On l'emploie dans les lettres en chiffres, pour les rendre plus difficiles à déchiffrer.

Nullement, adverbe. (*Nu-le-man*) En aucune manière. —En t. de Palais, contre les lois et les formes.

Nullité, s. f. (*Nu-li-té*) En ter. de Pratique; défaut de forme, etc. qui rend un acte nul, de nulle valeur. —Dans le jargon moderne et en parlant des personnes; 1.° Anéantissement. —2.° Défaut de talens; stérilité d'un Auteur, etc. —3.° Inaction ou impuissance.

Nûment. Voyez *Nuement*, adv.

Numéraire, adject. (*Nu-mé-rè-re*) *Valeur numéraire*, valeur fictive dans les espèces. Il est opposé à *valeur intrinsèque*.

Numéraire, s. m. Argent comptant.

Numéral, ale, adject. Qui marque quelque nombre: *Adjectif numéral.* —I, V, X, L, C, D, M, sont des *lettres numérales* dans le chiffre romain: I vaut un; V, cinq; X, dix; L, cinquante; C, cent; D, cinq cents; M, mille.

Numérateur, s. m. Terme d'Arithmétique: Celui des deux nombres d'une fraction qui indique combien on prend des parties égales dans lesquelles l'unité est supposée divisée. C'est le nombre placé au-dessus de la ligne de division. Dans $\frac{3}{4}$, trois est le numérateur.

Numération, s. f. (*Nu-mé-ra-cion*) En Arithmétique, l'art d'exprimer la valeur de tout nombre proposé, en se servant de certaines figures. —En t. de Pratique; action de nombrer, de compter: *Actuelle numération de deniers.*

Numérique, adject. (*Nu-mé-ri-ke*) Qui appartient aux nombres.

Numériquement, adv. (*Nu-mé-ri-ke-man*) En nombre exact.

Numéro, s. m. (il ne prend point d'*s* au plur.) Nombre du chiffre: *Le numéro d'une page, d'un ballot.* —Chez les Marchands, marque particulière et secrette qu'ils mettent sur leurs étoffes, etc. pour s'en rappeler le prix. —Nombre, cote qu'on met sur quelque chose.

Proverb. *Entendre le numéro*; avoir de l'intelligence, de la finesse.

Numéroté, ée, part. pass. et adject. Marqué d'un numéro.

Numéroter, v. act. (*Nu-mé-ro-té*)

Coter ; mettre le numéro sur quelque chose.

Numismatique, adject. (*Nu-mis-ma-ti-ke*) Qui a rapport aux médailles antiques.

Numismatographie, s. f. (*Nu-mis-ma-to-gra-fi-e*) Description des médailles antiques.

Nummulaire, s. f. (*Nom-mu-lè-re*) Sorte de plante qui croît communément dans la campagne dans les lieux humides, etc.

Nuncupatif, adj. m. (*Non-ku-pa-tife*) *Testament nuncupatif*, fait verbalement et de vive voix.

Nundinales, adj. f. pl. (*Non-di-na-le*) Nom que les Romains donnoient aux huit premières lettres de l'alphabet. Il y en avoit tous les ans une qui indiquoit les jours de marché.

Nuptial, *ale*, adject. (*Nup-ci-al*) Qui appartient aux noces, au mariage.

Nuque, s. f. (*Nu-ke*) Creux qui est entre la tête et le chignon du cou.

Nutation, s. f. (*Nu-ta-cion*, ter. de Botanique : Direction de la plante du côté du soleil. —En Astronomie, se dit du mouvement qu'on observe dans l'axe de la Terre, en conséquence duquel il incline tantôt plus, tantôt moins sur le plan de l'Ecliptique.

Nutritif, *ive*, adj. Qui nourrit ; qui sert d'aliment.

Nutrition, subst. f. (*Nu-tri-cion*) Fonction naturelle par laquelle le suc nourricier est converti en notre propre substance. On dit aussi *la nutrition des plantes*.

Nutritum, s. m. Onguent dessicatif et rafraîchissant. C'est une préparation de plomb avec de l'huile et du vinaigre ou du suc de solanum.

Nyabel, (*Acad.*) *Nyalel*, (*Trév.*) s. m. Arbre qui croît au Malabar. Le fruit en est délicat, et renferme une amande purgative. On en fait un sirop excellent pour la poitrine.

Nyctalope, subst. Celui, celle qui voit mieux la nuit que le jour.

Nyctalopie, s. f. (*Nik-ta-lo-pi-e*) Maladie qui fait qu'on n'y voit pas si bien le jour que la nuit.

Nymphe, *Nymphée*, (*Acad.*) Voyez *Nimphe*, *Nimphée*.

O

O, Subst. m. La quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles.

O, s. m. Une des neuf Antiennes qu'on dit neuf jours avant la veille de Noël.

O, s. m. Zéro : *C'est un* o *en chiffre*, un homme inutile, qui n'est propre à rien.

O, interj. qui s'emploie devant le vocatif et dans les exclamations.

Obédience, s. fém. (*O-bé-di-an-ce*) Autrefois, obéissance. —Chez les Religieux, ordre ou congé que donne un Supérieur pour passer d'un Couvent à l'autre.

Ambassade d'obédience ; celle qui se fait au Pape de la part d'un Prince, pour l'assurer de son obéissance filiale. —*Pays d'obédience* ; pays où le Pape nomme aux Bénéfices, et où il exerce une juridiction plus étendue que dans les autres : *L'Allemagne est un pays d'obédience.*

Obédienciel, *elle*, adj. (*O-bé-di-an-ci-èl*, *è-le*) Qui obéit par un ordre exprès de Dieu.

Obédiencier, s. m. (*O-bé-di-an-cié*) Religieux qui va desservir un Bénéfice dont il n'est pas titulaire.

Obéir, v. neut. Se soumettre aux ordres de... et les exécuter. —On dit fig. 1.° *Il faut que les passions obéissent à la raison*, *etc.* —2.° *Ce cheval obéit bien à la main*, *à l'éperon.* —Etre sujet de... En ce sens il se dit, non distributivement des personnes, mais collectivement des peuples, des pro-

vinces, des villes : *Les Etats qui obéissent à l'Empereur, etc.* — figurém. en parlant des choses; céder, plier : *Ce fer obéit sous le marteau.*

Obéissance, s. f. L'action de celui qui obéit. — Il se dit activement pour autorité, domination, dans cette phrase : *être, vivre, se ranger sous l'obéissance d'un Souverain.*

Proverb. *Obéissance vaut mieux que sacrifice*; ce qu'on fait par esprit de soumission est ordinairement plus méritoire que ce qu'on fait de son propre mouvement.

Obéissant, ante, adj. (*O-bé-i-san, an-te*) Qui obéit. —fig. Souple; qui cède, qui se plie aisément : *Du bois, du cuir obéissant.*

Obélisque, subst. m. (*O-bé-lis-ke*) Sorte de pyramide étroite et longue, faite d'une seule pierre, élevée pour servir de monument public.

Obéré, ée, part. p. et adj. Endetté, accablé de dettes.

Obérer, v. act. (*O-bé-ré*) Endetter. Il est sur-tout usité au participe.

S'obérer, v. pron. S'endetter.

Obésité, s. f. (*O-bé-zi-té*) ter. de Médecine : Excès d'embonpoint.

Obier, Opier ou *Aubier*, subst. m. (*O-bié*) Sorte d'arbrisseau dont on distingue deux espèces.

Obier ou *Aubier*, couche ligneuse qui se trouve immédiatement sous l'écorce du tronc des arbres. Voyez *Aubier.*

Obit, s. m. (*O-bi*) Service fondé pour le repos de l'ame d'un mort.

Obituaire, subst. m. (*O-bi-tu-è-re*) Celui qui est pourvu en Cour de Rome d'un Bénéfice vacant, *per obitum*, par mort.

Obituaire, adj. *Registre obituaire*, celui qu'on tient dans une Eglise des obits qui y sont fondés. On dit aussi substantivement; *l'Obituaire.*

Objecter, v. act. (*Ob-jèk-té*) Faire une objection; opposer une difficulté à une proposition, à un raisonnement : *On lui objecta telle raison*; et neutralement, *on lui objecta que...*

Objectif, ive, adj. Terme d'Optique : *Verre objectif*, verre d'une lunette destiné à être tourné du côté de l'objet, à la différence de l'*oculaire*, destiné à être placé du côté de l'œil. —On dit en Théologie, *Dieu est notre béatitude objective*, est le seul objet qui puisse faire notre bonheur.

Objection, subst. f. (*Ob-jèk-cion*) Difficulté qu'on oppose à une proposition, etc.

Objet, subst. m. (*Ob-jè*) Ce qui s'offre à la vue. —Ce qui émeut l'ame. —Matière d'une science, d'un art. —Sujet d'une passion, d'une action : *Objet de pitié, de crainte, etc.* —But; fin qu'on se propose.

Objurgation, s. f. (*Ob-jur-ga-cion*) Reproche, réprimande. Il est vieux.

Oblade, s. m. Sorte de poisson du genre du *Spare*, qui se trouve dans la mer de Toscane.

Oblat, s. m. (*O-bla*) Laïque qui se donne à un Monastère pour le servir et en observer la Règle. —Soldat invalide qui étoit logé et nourri dans une Abbaye ou dans un Prieuré de nomination royale.

Oblation, subst. f. (*O-bla-cion*) Offrande; action d'offrir quelque chose à Dieu ou la chose qui lui est offerte.

Obligation, s. fém. (*O-bli-ga-cion*) Engagement qu'impose le devoir : *Remplir les obligations de son état.* —Engagement qui naît des services, des bons offices, des bienfaits reçus : *Il vous a obligation de la vie.* —Acte public par lequel on s'oblige de payer une certaine somme dans un tel temps.

Obligatoire, adj. (*O-bli-ga-toa-re*) Qui a la force d'obliger : *Clause obligatoire.*

Obligé, s. m. Acte entre un apprenti et un maître.

Obligé, ée, part. p. d'*Obliger*, et adj. Qui a reçu un bon office; qui a obligation à quelqu'un. —En t. de Musique, *récitatif obligé*, avec accompagnement de l'orchestre. —*Je vous suis obligé de vos soins*, je vous suis redevable.

Obligeamment, adv. (*O-bli-ja-man*) D'une manière obligeante.

Obligeant, ante, adj. (*O-bli-jan, an-te*) Officieux; qui aime à obliger, à faire plaisir.

Obliger, v. act. (*O-bli-jé*) Engager par quelque acte. —Imposer obligation; forcer : *Votre devoir vous oblige*

à cela ; cette nouvelle l'obligea d'abandonner son entreprise. Devant les verbes, il régit indifféremment *à* ou *de*. Il faut, pour le choix, consulter l'oreille, et sur-tout ne pas employer les deux régimes dans la même phrase. Avec le passif, *de* est le meilleur ; avec le pronom personnel, *à* est préférable : *Il est obligé de le faire ; il s'oblige à le faire.* —Rendre service : *Vous m'obligerez infiniment ; il oblige de bonne grace.*

Obliger un apprenti, l'engager chez un maître pour y apprendre un métier.

S'obliger, verb. réc. S'engager par obligation devant Notaire. —S'engager par une sorte de devoir ou de nécessité. —Se rendre des services mutuels.

Oblique, adj. (*O-bli-ke*) Qui est de biais ; qui n'est pas perpendiculaire. —Au fig. 1.° Détourné ; frauduleux : *Moyens, voies obliques.* —2.° Indirect : *Louange oblique.* —En ter. de Grammaire et dans les Langues qui ont des cas, on nomme *oblique* tout cas qui n'est pas le nominatif.

Obliquement, adv. (*O-bli-ke-man*) De biais. —Au fig. 1.° Frauduleusement. —2.° Indirectement.

Obliquité, subst. fém. (*O-bli-ki-té*, et suivant plusieurs, *O-bli-kui-té.*) En Mathématique, inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. —En Astronomie ; *obliquité de l'Ecliptique*, angle de l'Ecliptique vers l'Equateur.

Oblong, ongue, adject. (*Ob-lon, lon-ghe*) Qui est beaucoup plus long que large. —En termes de Librairie ; *livre oblong*, dont la hauteur est moindre que la largeur.

Obole, s. fém. Chez les Athéniens, petite piéce de monnoie dont six faisoient la drachme Attique. —Autrefois en France, très-petite monnoie de cuivre valant la moitié d'un denier tournois. On dit encore proverbial. *Je n'en donnerois pas une obole.* —Petit poids qui pèse douze grains.

Obombrer, verb. act. (*O-bon-bré*) Cacher ; couvrir. Il est vieux, et ne s'emploie que dans le style burlesque ou le jargon des petits-maîtres.

Obreptice, adject. Terme de Chancellerie : Qu'on a eu par surprise en taisant une vérité qui auroit dû être exprimée.

Obreption, subst. f. (*O-brèp-cion*) Surprise. Voyez *Obreptice.*

Obron, s. m. Terme de Serrurier : Morceau de fer percé par le milieu, attaché à l'obronière d'un coffre.

Obronière, subst. f. Bande de fer à charnière, attachée au-dedans du couvercle d'un coffre-fort.

Obscène, adject. (*Ob-cè-ne*) Qui blesse la pudeur ; déshonnête.

Obscénité, subst. f. (*Ob-cé-ni-té*) Parole, image, action qui blesse la pudeur.

Obscur, ure, adj. Sombre ; ténébreux ; qui n'est pas éclairé : *Lieu, antre obscur.* —Qui est moins clair, moins vif : *Couleur obscure ; bleu obscur.* —fig. 1.° Qui n'est pas bien clair, bien intelligible : *Livre, discours, passage, terme obscur.* On le dit, dans le même sens, des Auteurs et des Oracles. —2.° Peu connu : *Vie, naissance obscure.* —En Peinture ; *le clair-obscur*, l'imitation que produit la lumière sur les objets en répandant des jours sur les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. *Dessin de clair-obscur*, sans mélange d'autres couleurs que du blanc et du noir, ou du blanc avec une seule couleur.

Il fait obscur ; l'air est obscur. —*Il fait obscur en cet endroit* ; on n'y voit pas bien clair.

Obscurcir, v. act. Rendre obscur. —Au fig. diminuer, ternir la gloire, l'éclat. —On dit aussi fig. *Les passions obscurcissent l'entendement, etc.*

S'obscurcir, v. r. Devenir obscur, au propre et au figuré. —*La vue s'obscurcit dans la vieillesse*, diminue et s'affoiblit.

Obscurcissement, s. m. (*Obs-kur-ci-ce-man*) Affoiblissement de lumière. —Etat d'une chose obscurcie, au propre et au figuré.

Obscurément, adv. (*Obs-ku-ré-man*) Avec obscurité, au propre et au figuré.

Obscurité, subst. f. Privation de la lumière : *L'obscurité de la nuit.* Voyez *Ténèbres.* —figur. 1.° *L'obscurité des temps*, le peu de connoissance qu'on

en a ; *l'obscurité de l'avenir*, l'ignorance où l'on est de l'avenir. —2.° Défaut de clarté dans le style, etc. —3.° Vie cachée : *Demeurer, vivre dans l'obscurité.* —4°. Bassesse : *L'obscurité de sa famille, etc.* — Au pluriel, choses obscures.

Obsécrations, s. f. pl. (*Ob-cé-kra-cion*) ter. d'Antiquité. Chez les Romains, prières publiques pour appaiser les Dieux.

Obséder, v. act. (*Ob-cé-dé*) Etre assidu auprès de quelqu'un pour se rendre maître de son esprit, et quelquefois pour empêcher que d'autres ne l'approchent. Il se prend toujours en mauvaise part. —En parlant du Démon, tourmenter par des illusions fréquentes.

Obsèques, s. f. pl. (*Ob-cè-ke*) Funérailles pompeuses. Voyez *Funérailles.*

Observance, s. fém. Régle ; statut ; coutume. —Pratique de la régle d'un Ordre religieux. —Partie des Religieux de l'Ordre de St. François qui font profession d'observer la régle plus étroitement que les autres Religieux.

Observances légales ; pratiques et cérémonies de la Loi de Moïse.

Observantin, s. m. (*Ob-cêr-van-tein*) Religieux de l'Observance de Saint François.

Observateur, trice, substant. Celui, celle qui observe, qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi. —Celui qui observe les phénomènes de la nature. En ce sens il ne se dit qu'au masculin. —Celui qui observe la conduite des autres pour la censurer. Dans cette acception il s'emploie quelquefois au féminin. —Dans le style moqueur ou critique ; Auteur de remarques, d'observations. —On dit adjectiv. *Esprit observateur.*

Observation, s. f. (*Ob-cêr-va-cion*) Action d'observer : *Observation des lois, des régles, des préceptes d'un art.* —Remarque sur les phénomènes de la nature : *Observations météorologiques.* —Note sur les écrits de quelque Auteur, ou sur quelque art ou science.

Armée d'observation, celle qui couvre un siége et s'oppose à l'ennemi pendant qu'une autre attaque la place.

Observatoire, subst. m. (*Ob-cêr-va-toa-re*) Edifice destiné aux observations astronomiques.

Observer, verbe act. (*Ob-cêr-vé*) Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi. —Considérer avec application : *Observer le cours des astres.* —Remarquer : *J'ai observé que....* Voyez *Remarquer.* —Epier ; remarquer les actions, la conduite d'une personne.

Figurém. et proverb. *Observer les longues et les brèves* ou *les points et les virgules* ; être fort exact pour tout ce qui regarde les bienséances, les devoirs de la vie civile, etc.

S'observer, v. r. Etre circonspect.

Obsession, s. f. (*Ob-cè-cion*) Etat d'une personne qu'on croit obsédée du malin esprit. Voyez *Possession.* —fig. 1.° Action d'une personne qui en obsède une autre. —2.° Etat de la personne obsédée.

Obsidiane, s. fém. *Pierre obsidiane*, jaïet, marbre noir ou onyx.

Obsidional, ale, adj. *Couronne obsidionale*, couronne d'herbes que les Romains donnoient à celui qui avoit fait lever le siége d'une ville. —*Monnoie obsidionale*, frappée dans une ville assiégée.

Obstacle, subst. m. Ce qui empêche qu'une chose ne se fasse, ne réussisse : *Faire* ou *mettre obstacle à...*

Obstination, s. f. (*Obs-ti-na-cion*) Opiniâtreté.

Obstiné, ée, adject. et subst. Opiniâtre : *Un enfant obstiné.* Voyez *Têtu.*

Obstinément, adv. (*Obs-ti-né-man*) Avec obstination.

Obstiner, v. a. (*Obs-ti-né*) Rendre opiniâtre. Il est plus usité au récipr.

S'obstiner, v. réfl. S'opiniâtrer.

Obstructif, ive, adj. Qui peut causer des obstructions.

Obstruction, s. f (*Obs-truk-cion*) ter. de Médecine : Engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux, dans les conduits du corps de l'animal.

Obstruer, v. a. (*Obs-tru-é*) Causer de l'obstruction ; boucher les conduits naturels, etc.

Obtempérer, v. n. (*Ob-tan-pé-ré*) Obéir. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais.

Obtenir, v. act. (sur *Tenir*.) Faire en sorte par ses prières, par ses sollicitations auprès de quelqu'un, qu'il accorde ce qu'on lui demande.

Obtenir un jugement; parvenir à avoir un jugement qu'on poursuivoit.

Obtention, subst. f. (*Ob-tan-cion*) Action d'obtenir; impétration. Style de Pratique.

Obtus, *use*, adj. (L'*s* se prononce au masc. Au fém. *Ob-tu-ze.*) En Géométrie, *angle obtus*, plus grand qu'un angle droit. —Au fig. *esprit obtus*, qui a peu de pénétration, qui a de la difficulté à concevoir.

Obtusangle, adject. (*Ob-tu-zan-gle*) *Triangle obtusangle*, qui a un angle obtus.

Obus, subst. m. (*O-buce*) Petite bombe qu'on tire avec les obusiers. —Obusier.

Obusier, s. m. (*O-bu-zié*) terme d'Artillerie: Espèce de mortier monté sur un affût à roues, qui se tire horizontalement. On le nomme aussi *Obus*.

Obvention, subst. f. (*Ob-van-cion*) ter. d'Histoire: Impôt ecclésiastique.

Obvier, v. n. (*Ob-vi-é*) Prendre des mesures pour prévenir, pour empêcher un mal, un accident fâcheux: *Obvier à un malheur*.

Oca ou *oke*, s. m. (*O-ka*, *o-ke*) Sorte de racine d'Amérique dont on fait une pâte appelée *Cavi*.

Ocaigner, verbe act. (*O-kè-gné*) *Ocaigner un gant*, l'enduire en dedans d'une composition de gomme adragant et d'huile de senteur, unis ensemble.

Occasion, subst. f. (*O-ka-zion*) La conjoncture des temps, des lieux, propre pour quelque chose: *Attendre, ménager, saisir, manquer l'occasion*. On dit sans article, *prendre occasion de... pour*. —Ce qui donne lieu à... *Cela a été l'occasion de sa perte*. —Combat, rencontre de guerre.

Prov. *Prendre l'occasion aux cheveux*; Voyez *Cheveu*.

Occasionnel, *elle*, adj. (*O-ka-zio-nèl*, *è-le*) Qui donne occasion: *Cause occasionnelle*. Il ne se dit guères qu'en cette phrase.

Occasionnellement, adv. (*O-ka-zio-nè-le-man*) Par occasion.

Occasionner, v. act. (*O-ka-zio-né*) Donner occasion; donner lieu.

Occident, s. m. (*Ok-ci-dan*) Celui des quatre points cardinaux du monde, qui est du côté où le soleil se couche. On dit aussi *Couchant*. —Plus particulièrement, cette partie de notre hémisphère qui est au couchant.

Occidental, *ale*, adj. (*Ok-ci-dan-tal*) Qui est à l'occident; qui est d'occident: *Peuples occidentaux*; *les Indes occidentales*. Avec les mots *Empire* et *Eglise*, on dit *d'occident* et non pas *occidental* ou *occidentale*.

Occipital, *ale*, adj. Terme d'Anatomie: Qui appartient à l'occiput.

Occiput, s. m. (*Ok-ci-put*) Le derrière de la tête.

Occire, v. act. Tuer. Il est vieux.

Occiseur, s. m. (*Ok-ci-zeur*) Tueur, meurtrier. Il est vieux.

Occision, s. f. (*Ok-ci-zion*) Tuerie; meurtre. Il est vieux.

Occultation, s. f. (*O-kul-ta-cion*) ter. d'Astronomie: Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète cachée par la lune.

Occulte, adj. m. et f. (*O-kul-te*) Caché, dont la cause est inconnue: *Cause, qualité occulte*.

Occupant, adject. (*O-ku-pan*) Qui occupe; qui s'empare; qui se met en possession: *Premier occupant*.

Un Procureur occupant, constitué pour l'instruction d'un procès.

Occupation, s. f. (*O-ku-pa-cion*) Affaire à laquelle on est occupé. —En ter. de Droit, habitation d'une maison. —En ter. de Guerre, action de s'emparer de quelque poste, passage, avenue, etc.

Donner de l'occupation, causer de la peine, de l'embarras, des affaires.

Occuper, v. act. (*O-ku-pé*) Tenir; remplir, en parlant d'un espace de lieu ou de temps: *Cela occupe trop de place*; *ce rapport a occupé toute la séance*. —En ter. de Guerre; se saisir, s'emparer: *Les grenadiers occupèrent les hauteurs*. —Avec le régime des personnes; employer, donner à travailler: *Occuper des ouvriers, des commis, etc. Vos affaires m'occupent*.

Occuper une maison; y habiter, y

demeurer. — *la place de quelqu'un* ; exercer son emploi.

Occuper, v. n. Terme de Pratique : Etre chargé par quelqu'un de poursuivre une affaire en Justice ; le représenter ; agir en son nom.

S'occuper, v. réc. S'employer, s'appliquer à... *S'occuper à l'étude, au jeu, à lire, à dessiner.* — *Je m'occupe de votre affaire* ; j'y pense, je ne la néglige point.

Occurrence, s. fém. (*O-kû-ran-ce*, *r* forte.) Rencontre ; conjoncture ; occasion.

Occurrent, ente, adj. (*O-kû-ran*, *an-te*, *r* forte.) Qui survient : *Les cas occurrens* ; *les affaires occurrentes.*

Océan, subst. m. La grande mer qui environne toute la terre. — Au figuré, grande quantité ; abyme : *Océan de maux*, etc.

Océane, adj. fém. *La mer Océane*, l'Océan.

Ocelot, s. m. Animal carnassier du Nouveau Monde, qui est une espèce de *Chas-tigre.*

Ochlocratie, s. f. (*O-klo-kra-cî-e*) Gouvernement où l'autorité est entre les mains de la multitude.

Ochrus, s. fém. (*O-kruce*) Sorte de plante qui croît dans les champs des pays chauds, entre les blés.

Ocre ou *Ochre*, s. f. Sorte de terre métallique qui se sépare du vitriol après qu'il a été dissous dans l'eau.

Octaèdre, s. m. Terme de Géométrie : Corps solide à huit faces.

Octaétéride, s. f. Terme d'Astronomie et de Chronologie : Espace, durée de huit années.

Octant, subst. m. (*Ok-tan*) terme d'Astronomie : Instrument ou secteur qui contient la huitième partie du cercle ou quarante-cinq degrés. — Distance de quarante-cinq degrés entre deux planètes.

Octante, adj. numéral : Quatre-vingt. Il est vieux.

Octantième, adj. Nombre d'ordre. On dit *quatre-vingtième.*

Octave, s. f. Les huit jours pendant lesquels on célèbre certaines fêtes. — En Musique, 1.° ton éloigné d'un autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. — 2.° Consonnance des deux sons éloignés de huit degrés. — Dans la Poésie Italienne, stance de huit vers.

Octavine, s. f. Petite épinette qui n'a que la petite octave ou le petit jeu du clavecin.

Octil, adject. Terme d'Astronomie : *Aspect octil*, la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la huitième partie du Zodiaque ou de quarante-cinq degrés.

Octobre, s. m. Le dixième mois de l'année.

Octogénaire, adj. (*Ok-to-jé-nè-re*) Qui a quatre vingts ans. Il est aussi substantif : *C'est un octogénaire.*

Octogone, s. m. Qui a huit angles et huit côtés. — On dit aussi adjectiv. *Figure octogone.*

Octophore, subst. f. (*Ok-to-fo-re*) Litière portée par huit hommes.

Octostyle, s. f. (*Ok-to-sti-le*) Bâtiment qui a huit colonnes de front.

Octroi, s. m. (*Ok-troa*) Concession. Il n'a d'usage que dans les lettres de Chancellerie et les affaires de Finance.

Deniers d'octroi, levés par les Villes sur elles-mêmes, ensuite de quelque concession, pour subvenir à leurs dépenses publiques.

Octroyer, verbe act. (*Ok-troa-ié*) Concéder ; accorder. Style de Chancellerie et de Finance.

Octuple, adj. Qui contient huit fois : *Seize est octuple de deux.*

Oculaire, s. m. (*O-ku-lè-re*) Verre d'une lunette d'approche, destiné à être placé du côté de l'œil. Il est opposé à *objectif.* — On dit aussi adjectivement ; *Verre oculaire.*

Oculaire, adj. *Témoin oculaire*, qui rend témoignage de ce qu'il a vu. — En Grammaire, *diphthongue oculaire* ; réunion de deux voyelles pour représenter à l'œil un son ou une voix simple, comme *ai* dans *j'aimai*, *eu* dans *heureux*, etc.

Oculairement, adv. (*O-ku-lè-re-man*) Visiblement ; sensiblement ; à l'œil. Il est peu usité.

Oculiste, subst. m. Celui qui fait profession de traiter les maladies des yeux.

Ode, s. f. Poëme lyrique, divisé en strophes ou stances de même nombre de vers et de même mesure.

Odéum ou *Odéon*, s. m. Espèce de théâtre que Périclès avoit fait bâtir dans Athènes.

Odeur, s. f. Sensation produite par l'impression que certains corps font sur l'odorat. —Pouvoir qu'a un corps odorant d'exciter en nous cette sensation. —Au plur. seul et sans épithète, il se dit toujours des bonnes odeurs : *Il aime* ou *il craint les odeurs*. —Au fig. réputation : *Mourir en odeur de sainteté ; elle est en bonne, en mauvaise odeur dans le monde. Sa conduite est de mauvaise odeur dans la Communauté*, la Communauté est mal édifiée de sa conduite.

Odieusement, adv. (*O-di-eû-ze-man*) D'une manière odieuse.

Odieux, *euse*, adj. (*O-di-eû*, *eû-ze*) Haïssable, avec ces différences 1.° qu'*odieux* dit encore davantage. L'objet *haïssable* est digne de haine ; l'objet *odieux* est digne de toute votre haine. 2.° Que *haïssable* ne se dit guères que des personnes ou de leurs manières, et dans le style modéré ; *odieux* au contraire se dit, dans tous les styles, des personnes et des choses.

Odin, s. m. (*O-dein*) Principale Divinité et Dieu de la Guerre chez les anciens Danois.

Odomètre, s. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait.

Odontalgie, s. f. Terme de Chirurgie : Douleur des dents.

Odontalgique, adj. (*O-don-tal-ji-ke*) *Remède odontalgique*, propre à calmer les douleurs des dents.

Odorant, *ante*, adject. (*O-do-ran*) Qui répand une bonne odeur. Il n'est guères usité qu'en poésie, à la différence d'*odoriférant*, qui est plus propre dans la prose.

Odorat, subst. m. (*O-do-ra*) Celui des cinq sens qui a pour objet les odeurs.

Odorer, v. a. (*O-do-ré*) Sentir par l'odorat. Style dogmatique. *Trév.*

Odoriférant, *ante*, adj. Qui a une agréable odeur. Voyez *Odorant*.

Odyssée, subst. Poëme d'Homère qui contient le retour d'Ulysse dans sa patrie, après avoir lutté dix ans contre les tempêtes et tous les dangers de la mer.

Œcuménicité, etc. *Œdémateux*, etc. (*Acad.*) Voyez *Ecuménicité*, etc.

Œil, au plur. *yeux*, s. m. (*Euil*, en mouillant l'*l*; *leû* et devant une voyelle *leuz*.) L'organe de la vue : *Le globe*, *le fond*, *la cavité*, *le blanc*, *la prunelle*, *le coin de l'œil*. —Il se dit par quelque sorte de ressemblance de diverses choses ; 1.° Petite lucarne faite en rond ou en ovale ; on l'appelle *œil-de-bœuf*, et on dit au pluriel *des œils de bœuf*. —2.° Dans un marteau, dans une meule, etc. ouverture qui s'y trouve. —3.° Trou qui est au haut de la branche du mors. —4.° En ter. d'imprimerie, intervalle que laissent entre elles les parties d'une lettre. —5.° Bouton sur une branche d'arbre, qui annonce une feuille, un fruit, une branche. —6.° Au pluriel, trous qui se trouvent dans la mie de pain et dans certains fromages. —fig. Lustre des étoffes ou éclat des pierreries, etc. *Ces draps, ces perles ont* ou *n'ont pas un bel œil*.

Voir quelqu'un de bon œil, avec plaisir. —*Aimer quelqu'un comme ses yeux*, extrêmement. —*Avoir le jour, le soleil dans les yeux* ; avoir le visage tourné du côté du grand jour, du soleil. —*Avoir des yeux d'aigle, de lynx* ; voir, découvrir les objets de loin. —fig. *Il a de bons yeux* ; il a de la pénétration dans les affaires. —*Il a des yeux d'Argus* ; il est fort vigilant, rien n'échappe à son attention. —*Il n'a des yeux que pour un tel* ; il n'a d'affection que pour un tel. —*Les yeux sont le miroir de l'ame* ; les différentes passions de l'ame paroissent dans les yeux. —*Avoir l'œil à quelque chose*, y veiller, y prendre garde. —*Avoir l'œil sur quelqu'un*, prendre garde à sa conduite. —*Fermer les yeux sur une chose*, faire semblant de ne la pas voir, etc.

En un clin d'œil, dans un moment. —*A vue d'œil*, sensiblement.

Œil-de-bœuf, s. m. Genre de plante à fleurs conjointes, de la division des *Radiées*. —En termes de Marine ; Phénomène qui paroît comme le bout

d'un arc-en-ciel, et qui précède quelquefois un ouragan.

Œil-de-chat, s. m. Espèce d'agate dont la pâte est très-fine, transparente, dure, d'un gris de paille, ou jaune, ou verdâtre.

Œil-de-Christ, s. m. Plante à fleur radiée qu'on cultive dans les jardins.

Œillade, s. f. (*Eu-glia-de*; mouillez les *ll.*) Regard; coup d'œil : *Jeter une œillade, des œillades.*

Œillader, v. a. (*Eu-glia-dé*) Jeter des œillades; regarder. Il est peu usité.

Œillère, s. fém. (*Eu-gliè-re*) Petit morceau de cuir attaché à la bride d'un cheval de carrosse, et qui lui couvre l'œil et le garantit.

Œillère, adj. *Dents œillères*, celles dont la racine répond à l'œil.

Œillet, s. m. (*Eu-gliè*; mouillez les *ll.*) Sorte de fleur odoriférante très-connue. — Plante qui porte les œillets. — En ter. de Couturière; petit trou entouré de fil, qu'on fait au col des chemises, etc.

Œillèterie, s. fém. (*Eu-gliè-te-rî-e*) Lieu planté d'œillets.

Œilleton, subst. masc. (*Eu-glie-ton*) Rejeton, marcotte d'œillet. —Rejeton d'artichaut.

Œilletonner, v. a. (*Eu-glie-to-né*) Oter les œilletons des œillets, des artichauts et des autres plantes.

Œnanthé, *Œnas*, *Œnéléum*, *Œsophage*, etc. (*Acad.*) Voyez ces mots par *E*.

Œuf, s. m. (*Euf*. Au plur. l'*f* ne se prononce pas: *Des œufs*, *dè-zeû.*) Corps organique que pond la poule et l'oiseau femelle, et qu'ils couvent. —Il se dit par extension, des poissons, des fourmis, des tortues, etc.

Prov. 1.° *Donner un œuf pour avoir un bœuf*; faire un petit présent pour en avoir un plus considérable. — 2.° *Pondre sur ses œufs*; jouir tranquillement de son bien. — 3.° *Il tondroit sur un œuf*; il est extrêmement avare. — 4.° *Je ne lui ai dit ni œuf, ni bœuf*; ni petite, ni grosse injure. — *Plein comme un œuf*; extrêmement plein.

Œuvé, *ée*, adject. (*Eu-vé*) Il se dit des poissons qui ont des œufs : *Carpe œuvée*; *hareng œuvé.*

Œuvre, s. f. (*Eu-vre*) Ce qui est produit par quelque agent. —Fabrique et entretien d'une Eglise paroissiale. —Banc destiné pour les Marguilliers. —Production d'esprit. En ce sens, il ne se dit qu'au pluriel : *Œuvres de Corneille, de Racine*, etc. le recueil de leurs Ouvrages. —Action morale et chrétienne : *Bonne œuvre*; *œuvre méritoire*; *œuvre pie*; œuvre de charité. *Œuvre de surérogation*, qu'on fait sans y être obligé.

Œuvre, s. m. La pierre philosophale. Les Alchimistes l'appellent le *grand œuvre.* —Recueil de toutes les estampes d'un Graveur. —Ouvrage d'un Musicien : *Le premier, le second œuvre de...* —En Architecture; le corps du bâtiment, les quatre gros murs —En ter. de Joaillier; action, ouvrage de celui qui enchâsse, travaille et accommode quelque pierre précieuse : *Mettre en œuvre*; *metteur en œuvre.* —En termes de Métallurgie, plomb qui contient de l'argent.

Mettre en œuvre quelque chose ou quelqu'un; l'employer, l'occuper —*Hors d'œuvre*; ce qui est hors de rang —*Un hors-d'œuvre*; ragoût qu'on sert outre les entrées; chose dont un ouvrage peut se passer, etc.

(Il seroit plus simple d'écrire ces mots, *œuf*, *œil*, *œillade*, *œuvre*, etc. par *eu*; *euf*, *euil*, *euillade*, *euvre*, etc. comme nous écrivons *neuf*, *le deuil*, *qu'il veuille*, etc.)

Offensant, *ante*, adj. (*O-fan-san*, *an-te*) Choquant; injurieux.

Offense, s. f. (*O-fan-ce*) Injure de fait ou en parole. —En matière de Religion; faute, péché.

Offensé, s. m. (*O-fan-cé*) Celui qui a reçu une offense; à qui on a fait une injure.

Offenser, v. act. (*O-fan-cé*) Faire une offense. —*Offenser Dieu*; violer ses commandemens. — fig. 1.° Blesser : *Ce coup lui a offensé le cerveau.* — 2.° Par extension de métaphore, *des discours libres offensent les oreilles chastes.*

S'offenser, v. récipr. Se tenir pour offensé; se piquer; se fâcher.

Offenseur, s. m. (*O-fan-ceur*) Celui qui offense.

Offensif, ive, adj. (*O-fan-cif, i-ve*) Qui attaque, qui offense : *Armes offensives, ligue offensive*; armes, ligue pour attaquer. Il se joint plus ordinairement avec *défensive* : *Ligue offensive et défensive; armes offensives et défensives.*

Offensive, s. f. En termes de Guerre, attaque : *Non-seulement il est sur la défensive, il va même jusqu'à l'offensive.*

Offensivement, adv. (*O-fan-ci-ve-man*) D'une manière offensive.

Offert, erte, part. p. d'*Offrir*, et adj. (*O-fèr, èr-te*) Présenté.

Offerte, s. f. (*O-fèr-te*) Partie de la Messe dans laquelle le Prêtre offre à Dieu le pain et le vin.

Offertoire, subst. m. (*O-fèr-toâ-re*) Antienne qui précède immédiatement l'Offerte. —Il se prend aussi pour l'Offerte même.

Office, s. m. (*O-fi-ce*) Devoir : *Il est de l'office d'un Magistrat, d'un père, etc.* —Assistance; service. En ce sens il ne s'emploie au plur. qu'avec *bons* ou *mauvais*, et au sing. qu'avec la préposition de : *Accordez-moi vos bons offices auprès de... Il m'a rendu de mauvais offices, c'est un office d'ami*, etc. —Prières publiques et les cérémonies qu'on y fait : *Assister à l'Office.* —Partie du Bréviaire que doivent dire tous les jours ceux qui en sont tenus : *Dire son Office.* — Charge : *Office de Judicature*, etc.

Faire quelque chose d'office, de son propre mouvement. —*Le Juge a informé d'office*, sans en être requis. —*Experts nommés d'office*, nommés par le Juge.

Le Saint-Office, le Tribunal de l'Inquisition.

Office, s. f. Lieu dans une grande maison où l'on prépare tout ce que l'on sert sur table pour le fruit; où l'on garde le linge, la vaisselle, etc. Dans les maisons ordinaires, on dit *Dépense.* —Art de préparer ce qu'on sert sur la table pour le fruit : *Il entend bien l'office.* —Au pluriel, tous les lieux où l'on prépare et où l'on garde tout ce qui est nécessaire pour le service de la table : *De grandes, de belles offices.*

Official, subst. m. Juge de Cour d'Eglise.

Officialité, subst. f. (*O-fi-ci-a-li-té*) Juridiction de l'Official. —Lieu où il rend justice.

Officiant, adj. et subst. (*O-fi-ci-an*) Celui qui officie à l'Eglise. —On dit au féminin, l'*Officiante*, la Religieuse qui est de semaine au Chœur.

Officier, s. m. (*O-fi-cié*) Celui qui a un office, une charge. —Celui qui a un grade militaire dans la Marine, etc. En ce sens il s'emploie le plus souvent absolument et sans addition : *Il y avoit à cette assemblée un grand nombre d'Officiers.* —Celui qui dans une grande Maison a soin de l'office, qui prépare le fruit, etc. *Officiers*, au plur. comprend aussi le Cuisinier et le Maître-d'hôtel.

On appeloit chez le Roi, *Officiers de la bouche*, les Ecuyers de cuisine qui travailloient pour la bouche du Roi. *Officiers du gobelet*, ceux qui fournissoient le vin pour la bouche du Roi. *Officiers du commun*, ceux qui travailloient pour les autres tables de la Maison du Roi.

Officier, v. neut. (*O-fi-ci-é*) Faire l'Office Divin à l'Eglise. —Dans un sens plus restreint; célébrer une Grand' Messe, ou présider à l'Office Divin.

Famil. *Il officie bien à table*, il mange et boit bien; il fait bien son devoir à table.

Officière, subst. f. (*O-fi-ciè-re*) Religieuse qui a un office, une charge, un emploi dans un couvent.

Officieusement, adv. (*O-fi-cieû-ze-man*) D'une manière officieuse, obligeante.

Officieux, euse, adj. (*O-fi-cieû*; en vers, *ci-eû.*) Qui est porté à rendre service; obligeant.

Mensonge officieux; fait pour faire plaisir, sans préjudice de personne.

Officinal, ale, adj. Terme de Pharmacie : *Compositions officinales*, qui se trouvent toutes composées chez les Apothicaires, par opposition aux *compositions magistrales*, qu'on ne prépare que d'après l'ordonnance du Médecin.

Offrande, s. f. (*O-fran-de*) Don que l'on offre à Dieu. —Cérémonie où le Prêtre, avant et après l'Offerte, reçoit les offrandes des Fidelles. —Chez les Poëtes et les Orateurs, ce qu'on offre

à quelqu'un par respect et dévouement, etc. *Recevez l'offrande de mes vœux.*

Proverb. *A l'offrande qui a dévotion* ou *l'offrande est à dévotion*, se dit de tout ce qu'on est libre de faire ou de ne pas faire.

Offrant, s. m. (*O-fran*) terme de Palais ; Celui qui offre : *Au plus offrant.*

Offre, s. f. (*O-fre*) Action d'offrir : *Faire offre de...* —Ce que l'on offre : *J'accepte votre offre, vos offres.*

Offrir, v. a. (sur *Couvrir*) Présenter une chose à quelqu'un. —Proposer de donner, de faire... *On lui a offert cent mille écus de sa maison ; il m'offrit de me conduire à...*

Offrir à la vue ; exposer à la vue. —*Offrir le choix des armes à son ennemi*, lui en laisser le choix. —*Offrir à Dieu ses maux, ses pertes, etc.* les souffrir pour l'amour de Dieu.

S'offrir, v. réc. Se présenter.

Offusquer, v. act. (*O-fus-ké*) Empêcher de voir : *Otez-vous de devant moi, vous m'offusquez la vue.* —Empêcher d'être vu : *Ces arbres offusquent votre maison.* —Empêcher de voir en éblouissant : *Le Soleil m'offusque les yeux* ; et neutralement, *une trop grande clarté offusque.* — fig. 1.° Obscurcir, troubler l'esprit. — 2.° Surpasser quelqu'un, en sorte que sa gloire soit diminuée, etc.

Ogive, s. f. Terme d'Architecture : Arceau qui passe au-dedans d'une voûte, d'un angle à l'autre, en forme d'arête.

Ogre, s. m. Monstre imaginaire que l'on suppose manger de la chair humaine. De là l'expression proverbiale, *Manger comme un Ogre* ; excessivement.

Oh, interjection qui marque 1.° la surprise : *Oh ! oh !* —2.° L'admiration : *Oh ! que cela est beau !* — 3.° L'affirmation : *Oh ! pour cela non.*

Oie, subst. f. (*Oâ*) Sorte d'oiseau aquatique, plus gros que la cane.

Jeu de l'oie, jeu auquel on joue avec deux dés sur un carton où sont représentées des oies placées dans un certain ordre. —*Conte de ma mère l'oie.* Voyez *Conte.* —*Petite oie*, 1.° le cou, les ailerons et autres choses qu'on retranche d'une oie ou d'une autre volaille, lorsqu'on la prépare pour la faire cuire. — 2.° fig. Bas, chapeau, gants et les autres ajustemens nécessaires pour rendre un habillement complet. —3.° Plus figurément encore, ce qu'il y a de moins considérable dans certaines choses. Il se dit sur-tout en ter. de galanterie.

Oignement, s. m. (*Oa-gne-man* ; en mouillant *gn.*) Action par laquelle on oint, on parfume. Il est peu usité.

Oignon, s. m. (*O-gnion* ; mouillez *gn.*) Nom générique qu'on donne à cette partie de la racine de quelques plantes, qui est d'une forme à peu près sphérique : *Oignon de fleur.* —Plus particulièrement, plante potagère qui a une racine bulbeuse et ronde. Quand on dit *oignon* tout seul, c'est en ce dernier sens qu'on l'entend. —Dureté qui vient au côté du pied et sous le gros orteil.

Chapelet d'oignons, certain nombre d'oignons attachés l'un à l'autre par leurs queues. —Proverb. 1.° *Etre vêtu comme un oignon* ; fort couvert de vêtemens. —2.° *Se mettre, se placer en rang d'oignons* ; se placer en cercle avec des gens de distinction ; vouloir tenir son coin avec eux.

Oignonière, subst. f. (*O-gnio-niè-re*) Terre semée d'oignons.

Oignonet, s. m. (*O-gnio-nè*) Poire d'été. *Trév.* écrit *oignonnière, oignonnet.*

Oille, s. f. emprunté de l'Espagnol *olla*, (*O-glie* ; en mouillant les *ll.*) Potage composé de racines et de viandes différentes.

Oindre, v. a. sur *Craindre.* (*Oein-dre*) Frotter avec quelque chose d'onctueux. Il n'est guères usité qu'en parlant de certaines cérémonies où l'huile est employée.

S'oindre, v. réc. Se frotter de quelque chose d'onctueux.

Oing, s. m. (*Oein*) Il ne se dit qu'en parlant de la graisse de porc dont on se sert pour graisser les roues d'un carrosse, etc. Alors il est précédé du mot *vieux* : *Graisser les roues d'un carrosse avec du vieux oing.*

Oint, ointe, part. pass. d'*Oindre*, et adj. Qui est frotté d'huile ou de quelque autre chose d'onctueux.

Oint, subst. m. Celui qui a reçu une onction sainte : *L'oint du Seigneur*, par excellence le Messie.

Oiseau, s. m. (*Oa-zô*, s. d.) Animal à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. —En Fauconnerie, il se dit absolument pour *oiseau de proie*.

Poétiq. *L'oiseau de Jupiter*, l'aigle; *l'oiseau de Junon*, le paon; *l'oiseau de Minerve*, la chouette; *l'oiseau de Vénus*, le pigeon.

En termes de Fauconnerie, *oiseau branchier*, qui ne peut voler que de branche en branche. —*dépiteux*, qui ne revient pas quand il a perdu sa proie. —*d'échappe*, qui est venu d'ailleurs que de ceux qu'on élève. —*de leurre*; oiseau dressé à revenir au leurre, tel que le faucon, le gerfaut, etc. —*de poing*, dressé à revenir sur le poing.

Proverb. *Etre comme l'oiseau sur la branche*, dans un état incertain. —*La belle plume fait le bel oiseau*; les beaux habits relèvent la bonne mine. —*Petit à petit l'oiseau fait son nid*; on fait sa fortune peu à peu. —*L'oiseau n'y est pas, s'est envolé*; notre homme s'est évadé. —*On bat les buissons, et les autres prennent les oiseaux*. Voy. *Buisson*. —*Ce n'est pas viande pour vos oiseaux*; ceci est trop bon pour vous, ou excède votre capacité. —*Etre battu de l'oiseau*; être découragé par de mauvais succès, etc.

A vol d'oiseau, adv. En ligne droite. —*Plan à vue d'oiseau*; plan qui représente une chose telle qu'on la verroit si l'on étoit élevé comme un oiseau.

Oiseau, s. m. Petits ais posés sur deux morceaux de bois qui débordent, et qui sont comme deux bras, que les Goujats placent sur leurs épaules pour porter du mortier aux Maçons. —Espèce de palette où l'on met le mortier pour travailler en stuc.

Oiseler, v. a. (*Oa-ze-lé*) terme de Fauconnerie: Dresser un oiseau pour le vol.

Oiseler, v. neut. Tendre des filets, des gluaux, etc. pour prendre des oiseaux.

Oiseleur, s. m. (*Oa-ze-leur*) Celui dont le métier est de prendre des oiseaux à la pipée, aux filets, etc.

Oiselier, subst. m. (*Oa-ze-lié*) Celui dont la profession est d'élever et de vendre de petits oiseaux.

Oisellerie, subst. f. (*Oa-zè-le-ri-e*) Art de prendre et d'élever des oiseaux.

Oiseux, *euse*, adj. (*Oa-zeû*) Qui demeure sans rien faire; fainéant. Voy. *Oisif*.

Paroles oiseuses; discours, entretiens de choses vaines et inutiles. Il se dit sur-tout en style de dévotion.

Oisif, *ive*, adj. (*Oa-zif*, *i-ve*) Qui ne fait rien; qui est dans l'oisiveté. Il s'applique plus proprement à la personne qu'à la chose: *Homme oisif*; *gens oisifs*. *Oiseux*, au contraire, se dit plus des choses que des personnes: *Discours oiseux*, *vie oiseuse*.

Oisillon, s. m. (*Oa-zi-glion*; en mouillant les *ll*.) Petit oiseau. Il est fam.

Oisivement, adv. (*Oa-si-ve-man*) D'une manière oiseuse et fainéante.

Oisiveté, s. f. (*Oa-zi-ve-té*) Etat de celui qui est oisif: *L'oisiveté est la mère de tous les vices*, et prov. *est mère de tous vices*. Voyez *Loisir*. —On dit en bonne part, *vivre dans une honnête oisiveté*, dans un honnête loisir ou repos.

Oison, s. m. (*Oa-zon*) Le petit de l'oie. —fig. Idiot: *C'est un oison*, *un oison bridé*.

Olampi, s. m. Gomme d'Amérique, détersive, dessicative.

Oléagineux, *euse*, adj. (*O-é-la-ji-neû*, *eû-ze*) Qui tient de la nature de l'huile; huileux.

Oléandre, subst. masc. Sorte d'arbrisseau aquatique.

Olécrane, s. m. Eminence derrière le pli du coude sur laquelle on s'appuie.

Olfactoire, adj. (*Ol-fak-toa-re*) ter. d'Anatomie: Qui a rapport à l'odorat.

Oliban, s. m. Le premier encens qui découle de l'arbre; encens mâle.

Olibrius, subst. m. Terme burlesque: Glorieux; arrogant; fanfaron: *Faire l'olibrius*.

Oligarchie, s. f. Gouvernement où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre de personnes.

Oligarchique, adj. (*O-li-gar-chi-ke*) Qui appartient à l'oligarchie.

Olim, adv. emprunté du Latin: Autrefois.

Olim, s. m. pl. Anciens registres du Parlement de Paris qui remontoient jusqu'en 1313.

Olinde, s. f. (*O-lein-de*) Sorte de lame d'épée très-fine.

Olivaison, subst. f. (*O-li-vè-zon*) Saison où l'on fait la récolte des olives.

Olivâtre, adj. Qui tire sur la couleur d'olive.

Olive, s. f. Sorte de fruit à noyau dont on tire de l'huile. —En ter. d'Architecture, ornement fait en olive. —Il se dit quelquefois pour *olivier: Le Jardin des olives; l'olive est le symbole de la paix.* — fig. et poétiq. *Joindre l'olive aux lauriers*; faire la paix après la victoire.

Couleur d'olive, couleur verdâtre et tirant un peu sur le jaune.

Olivettes, s. f. pl. Espèce de danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives.

Olivier, s. m. (*O-li-vié*) Arbre qui produit l'olive.

Ollaire, adj. f. (*Ol-lè-re*) Il se dit d'une pierre tendre et facile à tailler. On s'en sert à faire des pots.

Olographe, adj. (*O-lo-gra-fe*) *Testament olographe*, écrit en entier de la main du Testateur.

Olympe, subst. m. (*O-lein-pe*) En Poésie, le Ciel.

Olympiade, s. f. (*O-lein-pi-a-de*) Espace de quatre ans compté depuis une célébration des *Jeux Olympiques* jusqu'à la suivante.

Olympiens, adj. pl. (*O-lein-pi-en*) Les douze principales Divinités du Paganisme: Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane et Vénus.

Olympique, adj. (*O-lein-pi-ke*) *Jeux olympiques*; jeux qui se célébroient tous les quatre ans auprès d'Olympie, ville de l'Elide dans le Péloponèse.

Ombelle, s. f. (*On-bè-le*) terme de Botanique: Ce qui soutient les fleurs et les semences de quelques plantes.

Ombellifère, adj. (*On-bè-li-fè-re*) Qui est en ombelle ou en parasol.

Ombilic, s. m. (*On-bi-lik*) ter. d'Anatomie: Nombril. —En termes de Botanique, enfoncement opposé à la queue des poires, des pommes, etc.

Ombilical, *ale*, adj. Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic.

Ombrage, s. m. (*On-bra-je*) L'ombre que font les arbres. —Au fig. défiance; soupçon: *Donner, causer de l'ombrage*; et sans article, *faire ombrage à...*

Ombrager, v. a. (*On-bra-jé*) Faire, donner de l'ombre.

Figurém. *Les lauriers ombragent sa tête, son front*; il a remporté plusieurs victoires.

Ombrageux, *euse*, adject. (*On-bra-jeû, eû-ze*) Il se dit des chevaux sujets à avoir peur de leur *ombre*, etc. — fig. Soupçonneux; qui prend aisément de l'ombrage.

Ombre, subst. f. (*On-bre*) Obscurité causée par un corps opposé à la lumière. — fig. 1.° Protection; appui. Il se dit sur-tout adverbial. *A l'ombre d'une protection si puissante*, etc. —2.° Avec la préposition *sous*, prétexte: *Sous ombre d'amitié; sous ombre qu'il avoit des affaires pressantes.* —3.° Apparence vaine: *Il n'a qu'une ombre de crédit.* On dit adverb. *Pas l'ombre*; point du tout. — 4.° Signe, figure d'une chose à venir. Il ne se dit en ce sens qu'en parlant des choses de l'ancienne loi, par rapport à la nouvelle. —L'ame séparée du corps: *Manes.* Il se dit sur-tout en Poésie. —En Peinture, 1.° les endroits les plus bruns et les plus obscurs d'un tableau, qui servent à rehausser l'éclat des autres. En ce sens on dit fig. d'un léger défaut dans une personne vertueuse, dans un bon ouvrage, que *c'est une ombre au tableau.* —2.° Terre brune et noirâtre qui sert à faire les ombres.

Fig. *Avoir peur de son ombre*; s'effrayer trop légérement. —*Tout lui fait ombre*; il se défie de tout. —*Faire ombre à quelqu'un*; obscurcir son mérite, son crédit par un plus grand.

Ombres, au plur. Chez les anciens Romains, les personnes que les Convives invités amenoient avec eux.

Ombrer, v. a. (*On-bré*) Mettre les ombres dans un tableau.

Ombreux, *euse*, adj. (*On-breû, eû-ze*) Qui fait de l'ombre. Il est vieux.

Oméga, subst. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. —fig. Ce qui est la fin; la dernière partie de quelque chose.

Omelette, s. f. (*O-me-lè-te*) Œufs cassés, battus et cuits dans une poêle avec du beurre.

Omettre, v. act. (sur *Mettre*) Manquer à faire ou à dire quelque chose qui est d'obligation, d'usage, etc. *ou* qu'on s'étoit proposé de faire ou de dire.

Omission, s. f. (*O-mi-cion*) Manquement de celui qui omet. —Chose omise. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Péché d'omission, qui consiste à ne pas faire ce qui est commandé.

Omniscience, s. f. (*Om-ni-ci-an-ce*) ter. de Théologie : Connoissance infinie de Dieu.

Omoplate, s. f. Os de l'épaule plat et large.

Omphacin, ine, adj. (*On-fa-cein, ci-ne*) ter. de Pharmacie : *Huile omphacine*, qu'on tire des olives avant qu'elles soient mûres.

Omphalocèle, s. f. (*On-fa-lo-cè-le*) ter. de Médecine : Hernie qui se fait au nombril.

Omphalodes, s. m. (*On-fa-lo-de*) Petite consoude ; plante vulnéraire.

Omphaloptre, adj. (*On-fa-lop-tre*) ter. d'Optique : *Verre omphaloptre*, qui grossit les objets.

Omras, subst. m. Titre des Grands Seigneurs de la Cour du Mogol.

On, pronom indéfini : *On dit, on raconte*. Voyez *la Grammaire*.

Proverb. *Il se moque du qu'en dira-t-on*, de tout ce qu'on pourra dire.

Onagra ou *Onagre*, s. f. Plante de l'Amérique. On la dit bonne pour arrêter le sang.

Onagre, s. m. Ancienne machine de guerre qui servoit à jeter des pierres.

Onc, onques, adv. (*Onke*) Jamais. Il est vieux.

Once, s. f. Sorte de poids pesant huit gros. La livre de Paris est de 16 onces ; la livre Romaine est de 12 onces seulement.

Prov. *N'avoir pas une once de bon sens, de jugement* ; en avoir fort peu.

Once, s. f. Animal doux et privé qui sert en Perse à prendre des gazelles.

* *Onciales*, adj. f. pl. *Lettres onciales*, grandes lettres dont on se servoit autrefois pour les inscriptions et les épitaphes.

Oncle, s. m. Le frère du père ou de la mère.

Grand-oncle, le frère du grand-père ou de la grand'mère. —*Oncle à la mode de Bretagne* ; cousin germain du père ou de la mère.

Oncre, subst. m. Sorte de bâtiment de mer.

Onction, s. f. (*Onk-cion*) Action d'oindre dans plusieurs Sacremens et cérémonies de l'Eglise. — fig. 1.° Mouvemens de la grace ; consolations du Saint Esprit : *Onction intérieure*. — 2.° Choses qui touchent le cœur, qui le portent à la piété : *Il y a de l'onction dans ce discours*.

* *Onctueux, euse*, adj. (*Onk-tu-eû*) Qui contient quelque substance grasse et huileuse.

Onctuosité, s. f. (*Onk-tu-o-ʒi-té*) Qualité de ce qui est onctueux.

Onde, s. f. Mouvement que produisent alternativement l'élévation et l'abaissement de la surface de l'eau doucement agitée. —En Poésie, l'eau en général et principalement la mer. —Au plur. ce qui est en figure d'onde : *Les ondes d'une moire, d'un camelot ; les ondes d'un bois veiné, etc.*

Ondé, ée, adj. Fait en ondes.

Ondée, subst. fém. Pluie subite et passagère.

Ondécimal, s. m. Poisson du genre du *Silure*.

Ondin, ine, subst. (*On-dein, i-ne*) Chez les Cabalistes, prétendus Génies qui habitent les eaux.

Ondoiement, s. m. (*On-doa-man*) Baptême donné sans les cérémonies de l'Eglise.

Ondoyant, ante, adj. (*On-doa-ian*) Qui ondoie ; qui flotte par ondes. —Il se dit fig. en Peinture, des contours, des draperies, etc.

Ondoyer, v. n. (*On-doa-ié*) Flotter par ondes. Il ne se dit qu'au fig. *Ses cheveux ondoyoient au gré du vent.*

Ondoyer, v. act. Baptiser sans faire de cérémonies.

Ondulation, s. f. (*On-du-la-cion*) terme de Physique : Mouvement par ondes : *Les ondulations de l'air, de la lumière, etc.*

Onéraire, adj. (*O-né-rè-re*) Qui a le soin et la charge d'une chose dont un autre a l'honneur : *Tuteur onéraire.*

Onéreux, euse, adj. (*O-né-reû, eû-ze*) Incommode; qui est à charge.

Ongle, s. m. Partie dure et ferme qui couvre le dessus de l'extrémité des doigts tant des mains que des pieds de l'homme. —Il se dit aussi des oiseaux, autres que ceux de proie et de quelques animaux. —En termes de Botanique, endroit par lequel le pétale est attaché au calice d'une plante. On dit aussi *Onglet*. —Chez les Oculistes, 1.° Pellicule vers l'angle interne de l'œil. —2.° Amas de pus entre l'iris et la cornée.

Prov. et fig. *Rogner les ongles à quelqu'un*; lui diminuer son pouvoir et son profit. —*Avoir du sang aux ongles*; avoir du cœur. —*Avoir bec et ongles*; savoir bien se défendre. — fam. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*; en avoir beaucoup.

Onglé, ée, adj. Terme de Blason: Qui a des ongles, des griffes. On le dit même des bêtes à quatre pieds, quoiqu'elles n'aient point de griffes: *A la biche d'or onglée de sable.*

Onglée, s. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts causé par un grand froid.

Onglet, s. m. (*On-glè*) En termes d'Imprimeur, deux pages in-8. ou in-12. que l'on imprime sur un feuillet volant, pour insérer dans un volume d'un de ces formats. —Bande de papier qu'on relie avec d'autres feuilles, pour y pouvoir ensuite coller quelque planche ou carte. —Poinçon d'Orfèvre, de Graveur. —Chez les Bouchers, partie de la fressure qui tient au mou et au foie. —Chez les Menuisiers, sorte d'assemblage. —En Botanique; Voyez *Ongle*.

Onguent, s. m. (*On-gan*) Médicament extérieur composé de plusieurs ingrédiens.

Onirocratie, s. f. (*O-ni-ro-kra-ci-e*) Art prétendu d'expliquer les songes.

Onirocritie, s. f. (*O-ni-ro-kri-ci-e*) Explication des songes.

Onirocritique, s. m. (*O-ni-ro-kri-ti-ke*) Interprète des songes.

Onirocritique, s. f. Art de deviner ce que signifioient les songes.

Onkotomie, s. f. Terme de Chirurgie: Ouverture d'une tumeur ou d'un abcès.

Onocrotale, s. m. Grand oiseau de marais.

Onomatopée, s. f. Terme de Grammaire: Figure de mots formés sur la ressemblance de la chose qu'ils signifient. Les mots *trictrac*, *bêler*, *etc.* sont formés par *onomatopée*.

Onix, s. m. (*O-nikce*) Espèce d'agate très-fine, de couleur blanche et brune.

Onze, nom de nombre indéclinable. Dix et un. Dans les mots qui précèdent *onze*, la consonne finale ne se prononce, et la voyelle ne s'élide pas plus que si *onze* commençoit par une *h* aspirée: *Vers les onze heures*; *le onze du mois.*

Onzième, adj. numéral. On dit indifféremment *le onzième jour* et *l'onzième jour.*

Onziémement, adv. (*On-zié-me-man*) En onzième lieu.

Oolites, s. m. pl. Pierres composées de petites coquilles pétrifiées.

Opacité, subst. f. Terme didactique: Qualité de ce qui est opaque.

Opale, subst. fém. Espèce de pierre précieuse.

Opaque, adj. (*O-pa-ke*) t. Didactique: Qui n'est point transparent.

Opéra, s. m. (Il ne prend point d'*s* au pluriel.) Sorte de Drame en musique ordinairement accompagné de machines et de danses. —Lieu destiné à la représentation des Piéces de ce genre. —fig. et fam. Chose difficile: *C'est un opéra.*

Faire opéra; au jeu de la Comète, se débarrasser de toutes ses cartes, de suite et sans interruption.

Opérateur, s. m. Celui qui fait des opérations de Chirurgie: *Habile Opérateur.* —Plus ordinairement, charlatan, vendeur d'orviétan, arracheur de dents, etc. Le féminin est *Opératrice.*

Opération, subst. f. (*O-pé-ra-cion*) Action de ce qui opère: *Les opérations de Dieu*, *de la nature.* —Action du St. Esprit, de la Grace sur la volonté. —En Philosophie, on appelle *opérations de l'entendement*; la simple idée, le jugement qu'on fait des choses, et le raisonnement. —Action méthodique du Chirurgien sur quelque partie du corps humain. —Action d'un remède.

Opérations arithmétiques; supputations et calculs que l'on fait. —En termes de Guerre; *régler les opérations de la campagne*, ce qu'on doit faire pendant la campagne.

Opercule, s. m. Terme de Conchyliologie : Couvercle pour défendre l'entrée de la bouche d'une coquille.

Opérer, v. a. (*O-pé-ré*) Faire, produire quelque effet : *Opérer des miracles; qu'avez-vous opéré dans cette affaire?*

Opérer, v. n. Il se dit dans le même sens que l'actif : *Opérer sur l'esprit du Peuple.* —En parlant d'un remède, produire son effet : *Cette médecine a bien opéré.* —En parlant des Chimistes et des Chirurgiens, travailler de la main. —On le dit aussi des Algébristes et des Arithméticiens.

Opes, s. m. Terme d'Architecture : Trous des boulins qui restent dans les murs; ceux où sont posés les bouts des solives.

Ophiogènes, s. m. pl. (*O-fi o-jè-ne*) terme d'Antiquité : Race d'hommes qui se disoient issus d'un serpent.

Ophioglosse ou *Langue de serpent*, s. Sorte de plante que les Botanistes rangent parmi les *fougères* à tiges qui portent des fleurs.

Ophite, adj. (*O-fi-te*) *Marbre ophite*, vert et mêlé de filets jaunes.

Ophris, s. m. (*O-fris*) Plante dont on tire un baume très utile pour les plaies. On l'appelle aussi *double-feuille*.

Ophtalmie, subst. f. (*Of-tal-mi-e*) Maladie des yeux; inflammation de la conjonctive.

Ophtalmique, adj. (*Of-tal-mi-ke*) Qui concerne les yeux.

Ophtalmographie, s. f. (*Of-tal-mo-gra-fi-e*) Discours sur la composition de l'œil, et sur les usages de ses diverses parties.

Opiat, subst. m. (On prononce le *t*.) Sorte d'électuaire d'une consistance un peu molle, et dans lequel il entre divers ingrédiens. —Pâte ou poudre rouge dont on se sert pour nettoyer les dents.

Opilatif, *ive*, adj. Qui peut causer des obstructions.

Opilation, subst. f. (*O-pi-la-cion*) ter. de Médecine : Obstruction.

Opiler, v. a. (*O-pi-lé*) Boucher les conduits du corps; causer des obstructions. *Trévoux* écrit ces mots avec deux *pp*.

Opimes, adj. fém. pl. *Les dépouilles opimes*, celles que remportoit un Général Romain qui avoit tué le Général ennemi.

Opinant, adj. et subst. m. Celui qui opine.

Opiner, v. n. (*O-pi-né*) Dire son avis dans une assemblée sur une chose mise en délibération.

Proverb. *Opiner du bonnet*, être de l'avis des autres sans y rien ajouter ni diminuer.

Opiniâtre, adj. Obstiné; entêté; qui est trop fortement attaché à son opinion ou à sa volonté. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport à la personne. Voyez *Têtu*.

Combat opiniâtre, soutenu longtemps avec vigueur. —*Travail opiniâtre*, long et difficile.

Opiniâtre, subst. Entêté : *On hait les opiniâtres.*

Opiniâtrément, adv. (*O-pi-nia-tré-man*) Avec opiniâtreté. —Avec fermeté et constance : *Il a défendu opiniâtrément cette Place.*

Opiniâtrer, v. act. (*O-pi-nia-tré*) Soutenir un fait, une proposition avec opiniâtreté.

Opiniâtrer le combat; se battre longtemps et avec acharnement. —*Opiniâtrer un enfant*; l'obstiner.

S'opiniâtrer, v. réc. S'obstiner; se montrer opiniâtre.

Opiniâtreté, s. f. Obstination; trop grand attachement à *son opinion* ou à sa volonté.

Opinion, s. f. (*O-pi-nion*; en vers, *ni-on*.) Croyance probable. —Sentiment : *C'est là mon opinion.* —Voyez *Sentiment*. —Jugement que l'on porte de.... *J'ai mauvaise opinion de cette affaire.* —Avis d'un Juge, etc. dans une délibération : *Aller aux opinions.* Voyez *Sentiment*.

Opium, s. m. (*O-pi-ome*) Suc qui découle des incisions faites aux têtes des pavots blancs. Il a une qualité narcotique et soporative : *Les Turcs font un grand usage de l'opium.*

Opobalsamum, s. m. (*O-po-bal-zamome*) Suc ou liqueur qui coule des incisions faites au Baumier, arbre du Levant.

Opoponax, s. m. (*O-po-po-nakce*) Gomme jaune au dehors et blanche au dedans, qu'on tire par incision d'un arbre de la Grèce.

Opportun, *une*, adj. (*O-por-teun*, *tu-ne*) Favorable, propre; selon le temps et le lieu. Il vieillit.

Opportunité, s. f. (*O-por-tu-ni-té*) Occasion propre, favorable. Il vieillit.

Opposant, *ante*, adj. et subst. (*O-po-zan*, *an-te*) ter. de Palais; Celui, celle qui s'oppose à une sentence, etc. *Il est opposant ; il y a un nouvel opposant.*

Opposé, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Opposer.* —Contraire, en parlant des esprits, des humeurs, des intérêts, etc. —En Dialectique, on le dit d'un terme relatif *ou* contraire à un autre terme : *Fils* est opposé à *Père*, qui est son *relatif. Chaud* est opposé à *froid*, qui est son *contraire.* En ce sens on dit subst. que *tous les contraires sont opposés ; mais que tous les opposés ne sont pas contraires.* —On dit aussi *cet homme*, *cette proposition est tout l'opposé* (le contraire) *de*.... —En t. de Blason, *deux pièces sont opposées*, quand la pointe de l'une regarde le chef, et la pointe de l'autre regarde le bas de l'écu.

Opposer, v. act. (*O-po-zé*) Mettre une chose pour faire obstacle à une autre chose ou personne : *Opposer une batterie à une autre ; opposer la force à la force.* —Mettre vis-à-vis : *Opposer un trumeau à une cheminée.* —Mettre en parallèle : *Opposer les Modernes aux Anciens.*

S'opposer, v. réc. Etre contraire à quelqu'un ou à quelque chose. —Faire des efforts pour arrêter, pour mettre obstacle. —En termes de Pratique, déclarer en forme judiciaire, qu'on met empêchement à l'exécution de quelque acte, etc.

Opposite, subst. m. (*O-po-zi-te*) Le contraire : *Il est tout l'opposite de son frère.* Il vieillit.

A l'opposite, adv. Vis-à-vis.

Opposition, subst. f. (*O-po-zi-cion*) Empêchement; obstacle : *Mettre, apporter, faire, former opposition à*.... —Contrariété : *Opposition d'humeurs, de sentimens.* —En Astronomie, éloignement d'une planète de cent quatre-vingts degrés d'une autre planète. —En termes de Rhétorique, réunion de deux idées qui paroissent contradictoires : *Une folle sagesse.*

Oppresser, v. a. (*O-prè-cé*) Presser fortement; nuire à la liberté de la respiration.

Oppresseur, subst. m. (*O-prè-ceur*) Celui qui opprime.

Oppressif, *ive*, adj. Qui opprime : *Moyens oppressifs.* C'est un mot nouveau qui paroît s'établir.

Oppression, s. f. (*O-prè-cion*) Etat 1.° de ce qui est opprimé : *Oppression de poitrine* ; 2.° oppressé : *Le Peuple est dans une grande oppression.*

Opprimer, v. a. (*O-pri-mé*) Accabler par violence, par autorité.

Opprobre, s. m. (*O-pro-bre*) Ignominie ; honte; affront.

Opras, subst. m. Titre des Grands Seigneurs du Royaume de Siam.

Opsigone, adj. Terme didactique : Produit dans un temps postérieur : *Les dents molaires s'appellent opsigones.*

Optatif, s. m. L'un des modes du verbe par lequel on exprime quelque désir. Ses temps dans notre Langue sont empruntés du subjonctif.

Opter, v. act. et n. (*Op-té*) Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble.

Opticien, s. m. (*Op-ti-cien*) Celui qui est versé dans l'Optique.

Optimé, adv. emprunté du Latin : Fort bien ; très-bien.

Optimisme, subst. masc. Système des Philosophes qui prétendent que le mieux possible se trouve dans tout ce qui est et qui arrive.

Optimiste, subst. masc. Partisan de l'Optimisme.

Option, subst. f. (*Op-cion*) Pouvoir d'opter : *Donner, avoir l'option de*.... —Action d'opter : *Faire son option.*

Optique, s. f. (*Op-ti-ke*) Science qui traite de la lumière et des lois de la vision.

Optique, adj. Qui concerne la vue, qui y a rapport, qui y sert : *Le nerf optique ; apparence optique.*

Opulemment, adv. (*O-pu-la-man*) Avec opulence.

Opulence, subst. fém. (*O-pu-lan-ce*) Richesse; abondance de biens.

Opulent, ente, adj. (*O-pu-lan, an-te*) Riche.

Opuntia, s. f. (*O-pon-ci-a*) Sorte de plante sur laquelle s'élève cet insecte si précieux pour la teinture rouge, que l'on nomme *Cochenille*.

Opuscule, s. m. Petit ouvrage. Il ne se dit qu'en matière de Science et de Littérature.

Or, s. m. Métal jaune, le plus précieux, le plus ductile et le plus pesant de tous. —Monnoie d'or : *Payer en or.* —fig. Richesse; opulence : *L'or supplée souvent la beauté.* —*Avoir des monceaux d'or*, ou famil. *être tout cousu d'or*; être fort riche. —Il se dit poétiquement de certaines choses jaunes et brillantes : *L'or de ses cheveux*; *l'or des moissons.*

Or mat, qui n'est point poli, qui ne brille pas. —*Age d'or*, *siècle d'or*; en Poésie, les premiers temps du monde où les hommes vivoient en paix et dans l'innocence. —On dit, dans le même style, *des jours filés d'or et de soie*; des jours heureux. —fam. *Ce contrat est de l'or en barre*; ce contrat est très-bon, on en aura de l'argent quand on voudra. —Proverb. 1.° *Dire* ou *parler d'or*, pertinemment. —2.° *Faire un pont d'or à quelqu'un*; lui céder beaucoup pour se débarrasser d'une affaire fâcheuse. —3.° *Acheter au poids de l'or*, fort cher. —4.° *Valoir son pesant d'or*, se dit d'un homme serviable, officieux ou laborieux, attaché à ses devoirs, etc. —5.° *Saint Jean bouche d'or*; homme qui dit toujours sa pensée franchement et sans égard. —6.° *Tout ce qui reluit n'est pas or*; tout ce qui a l'apparence d'être bon ne l'est pas.

Or-sol, s. m. Terme de Banquier : Le triple de la somme énoncée.

Or, particule qui sert 1.° à lier un discours à un autre : *Or pour revenir à ce que nous disions.* —2.° A lier une proposition à une autre, comme la mineure d'un argument à la majeure. En ce sens on dit aussi *Or est-il que...* —3.° A exhorter; à convier : *Or sus, commençons.* Il est familier.

Oracle, subst. m. Réponse que les Payens s'imaginoient recevoir de leurs Dieux. —Le Dieu qui rendoit l'oracle. —fig. 1.° Les vérités énoncées dans l'Ecriture, ou déclarées par l'Eglise. —2.° Décisions données par des personnes d'autorité et de savoir. —3.° Ces personnes mêmes.

Orage, s. m. Tempête; grosse pluie mêlée d'éclairs et de tonnerre. —fig. Malheur dont on est menacé : *Conjurer, dissiper, laisser passer l'orage.*

Orageux, euse, adj. (*O-ra-jeû*) Qui cause de l'orage : *Vent orageux.* —Qui est sujet aux orages : *Mer orageuse.* —Où il arrive ordinairement des orages : *Temps orageux, saison orageuse.* —fig. *Cour orageuse*, où les intrigues causent des révolutions fréquentes.

Oraison, s. f. (*O-rè-zon*) Discours d'éloquence destiné à être prononcé en public. Il ne se dit plus en ce sens que des discours des anciens Orateurs et de ceux prononcés à la louange des morts et qu'on nomme *Oraison funèbre.* —En Grammaire; *les parties d'oraison*, du discours. —Prière adressée à Dieu et aux Saints. On ne le dit guères que des prières particulières de l'Office divin, excepté dans *Oraison Dominicale*, le *Pater noster.* —Méditation : *Faire l'oraison*, ou sans article, *faire oraison.*

Oral, s. m. Grand voile que le Pape met sur sa tête, qui se replie sur ses épaules et sur sa poitrine. —Autrefois, voile ou coiffe de femme.

Orale, adj. f. Qui se transmet de bouche en bouche : *Loi orale, tradition orale.*

Orange, s. f. Fruit à pepin, de couleur jaune doré et qui a beaucoup de jus.

Orangé, ée, adj. De couleur d'orange.

Orangé, s. m. La couleur d'orange.

Orangeade, subst. f. (*O-ran-ja-de*) Boisson faite avec du jus d'orange, du sucre et de l'eau.

Orangeat, s. m. (*O-ran-ja*) Confiture sèche, ou dragées faites d'écorce d'orange.

Oranger, s. m. (*O-ran-jé*) Arbre qui porte l'orange.

Orangerie, s. f. Endroit d'un jardin où l'on place des orangers. —Lieu où on les serre.

Orangiste, s. m. Celui qui élève des orangers, qui en a soin. *Trév.*

Orang-Outang, s. m. Nom que l'on donne aux Indes Orientales à l'*Homme sauvage* ou *des bois*; espèce de grand singe.

Orateur, s. m. Homme qui compose et prononce des discours d'Éloquence: *Orateur sacré*, Prédicateur.

Oratoire, subst. m. (*O-ra-toa-re*) Petit lieu dans une maison, destiné pour prier Dieu. —Congrégation Ecclésiastique fondée par le Cardinal de Bérulle.

Oratoire, adjectif. Qui appartient à l'Orateur: *L'art oratoire.*

Oratoirement, adv. (*O-ra-toa-re-man*) D'une manière oratoire.

Oratorio, s. m. emprunté de l'Italien: Espèce de petit Drame, écrit en Latin ou en Langue vulgaire, fait pour être mis en Musique, et dont les sujets sont ordinairment tirés de l'Histoire Sainte. On l'appelle aussi *Hiérodrame.*

Orbe, adj. En Chirurgie, *un coup orbe*, qui n'entame pas la chair, mais qui fait une grande meurtrissure. —En ter. de Maçonnerie; *un mur orbe*, sans portes ni fenêtres.

Orbe, s. m. Corps rond qui a deux superficies, l'une convexe et l'autre concave. —L'espace que parcourt une planète dans son cours.

Orbiculaire, adj. Qui est de figure ronde et sphérique.

Orbiculairement, adv. (*Or-bi-ku-lè-re-man*) En rond.

Orbis, s. m. Gros poisson de mer dont la forme est orbiculaire.

Orbite, subst. f. En Astronomie, la route, le chemin que décrit une planète par son mouvement propre. —En Anatomie, la cavité dans laquelle l'œil est placé.

Or çà, particule qui sert à exciter. Il est familier.

Orcanette, subst. f. (*Or-ka-nè-te*) Plante, espèce de buglose. *Trév.* écrit *Orchanette.*

Orchestique, s. f. (*Or-kès-ti-ke*) Partie de la Gymnastique, qui, chez les Grecs embrassoit ce qui avoit rapport à la Danse et à l'exercice de la Paume.

Orchestre, s. f. (*Or-kes-tre*) Dans le Théâtre des Grecs, lieu où l'on dansoit. —Dans celui des Romains, lieu où se plaçoient les Sénateurs. —Parmi nous, lieu où l'on place la symphonie et qui sépare le théâtre du parterre.

Orchis, s. m. Sorte de plante.

Ord, *orde*, adj. (*Or*, *or-de*) Sale; vilain. Il est vieux.

Ordalie, subst. f. Chez les anciens François, épreuve par les élémens.

Ordinaire, adj. (*Or-di-nè-re*) Ce qui a coutume d'être, de se faire; qui arrive souvent: *Le cours ordinaire de la nature.* —Commun; vulgaire: *C'est un homme, un esprit fort ordinaire.* Voyez *Trivial.*—En parlant de divers emplois, il se dit par opposition à *extraordinaire*, ou à qui ne sert que par quartier, par semestre: *Ambassadeur ordinaire*; *Médecin ordinaire.*

Ordinaire, s. m. Ce qu'on a accoutumé de servir pour le repas. —Mesure réglée de vin, etc. qu'on fournit chaque jour aux Domestiques. —Ce qu'on a coutume de faire: *C'est son ordinaire.* —Courrier qui porte les lettres, et qui part et arrive à certains jours précis. —Jour où part ce courrier. —L'Evêque Diocésain: *Il s'est pourvu pardevant l'Ordinaire*; *Il a pris son visa de l'Ordinaire.*

Ordinaires, s. f. pl. Les purgations ordinaires des femmes.

D'ordinaire, adv. Fréquemment; souvent.

D'ordinaire, pour l'ordinaire, adv. Le plus souvent. —*A l'ordinaire*, adv. Comme on a coutume.

Ordinairement, adv. (*Or-di-nè-re-man*) D'ordinaire; pour l'ordinaire.

Ordinal, adj. Il se dit en Grammaire des mots qui servent à déterminer l'*ordre* des individus. On distingue les *Adjectifs ordinaux*; *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *etc. dernier*; et les *Adverbes ordinaux*; *premiérement*, *secondement*, *etc.*

Ordinand, s. m. (*Or-di-nan*) Celui qui se présente à l'Evêque pour être promu aux Ordres.

Ordinant,

Ordinant, s. m. L'Evêque qui confère les Ordres.

Ordination, s. f. (*Or-di-na-cion*) Action d'ordonner, de conférer les Ordres de l'Eglise.

Ordo, subst. m. emprunté du Latin. Petit livret à l'usage des Ecclésiastiques, qui contient la manière de faire *ou* de réciter l'office de chaque jour.

Ordonnance, s. f. (*Or-do-nan-ce*) disposition; arrangement: *L'ordonnance d'un Tableau, d'un Poëme, etc.* —Réglement fait par autorité. —Loi; Constitution. On dit, en parlant collectivement et en mettant le singulier pour le pluriel: *Juger suivant l'ordonnance; cela est contraire à l'ordonnance.* —En ter. de Finance, mandement à un Trésorier de payer certaine somme. —Ce que prescrit le Médecin. —Ecrit par lequel le Médecin ordonne.

Compagnie d'ordonnance, qui ne fait partie d'aucun Régiment. —*Habit d'ordonnance*, uniforme des Officiers et des Soldats. —Prov. *Etre meublé selon* ou *suivant l'ordonnance*; n'avoir que les meubles absolument nécessaires, ceux que l'ordonnance défend d'exécuter; et, par extension, être mal meublé.

Ordonnateur, s. m. (*Or-do-na-teur*) Celui qui ordonne, qui dispose: *Ordonnateur d'un bâtiment, d'un ballet, d'une fête.* —*Commissaire ordonnateur*, en ter. de Guerre et de Marine, le plus ancien Commissaire qui fait fonction d'Intendant.

Ordonné, ée, part. p. et adj. Voyez *Ordonner.* —On appelle en t. de Blason, *mal ordonnées*, trois piéces mises l'une en chef et les deux autres parallèlement en pointe.

Ordonnée, s. f. (*Or-do-né-e*) t. de Géométrie: Ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe, perpendiculairement à son axe.

Ordonner, v. act. (*Or-do-né*) Disposer; mettre en ordre: *Ordonner un festin, un bâtiment.* —Commander; prescrire: *N'avez-vous rien à m'ordonner? Les Médecins lui ont ordonné les eaux, etc.* —En termes de Finances, donner un mandement de payer certaine somme à quelqu'un; *On lui a ordonné mille écus pour son voyage.* —Conférer les Ordres sacrés.

Ordonner, v. n. Commander: *On vous ordonne de le faire; votre père a ordonné que vous le fissiez.* —*Ordonner de...* disposer de... *jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.*

Ordre, s. m. Arrangement; disposition. —Etat, situation, par rapport à la fortune, aux affaires: *Etre en bon* ou *en mauvais ordre.* —Corps qui composent certains Etats: *Il y avoit à Rome l'ordre des Sénateurs, l'ordre des Chevaliers et l'ordre des Plébéiens.* —Commandement d'un supérieur. —Le mot du guet: *Donner, envoyer, porter, prendre l'ordre.* —Compagnie de Religieux ou d'autres personnes qui s'obligent par serment de vivre sous certaines règles: *Ordre de Saint-François; ordre de Chevalerie.* —Collier, ruban ou autre marque d'un ordre de Chevalerie: *Il porte l'ordre de...* —Le sixième Sacrement de l'Eglise: *L'ordre de Prêtrise, etc.*; *prendre les Ordres.* —En ter. d'Architecture, certaines proportions, certains ornemens sur lesquels on règle la colonne et l'entablement: *L'ordre Dorique, Ionique, Corinthien, Toscan et Composite.*

En sous-ordre, adv. Subordonnément: *Il travaille en sous-ordre.* —*Créancier en sous-ordre*, qui a une créance sur le créancier qui fait actuellement une poursuite.

Ordure, s. f. Excrémens et autres impuretés du corps. —Par extension, toutes les choses mal-propres qui s'attachent aux habits, aux meubles, etc. —Au plur. Balayures: *Jetez cela aux ordures.* —figur. Paroles sales, actions honteuses: *Cette comédie est pleine d'ordures; que d'ordures dans la vie de cet homme-là!* Il se dit plus souvent des paroles que des actions.

Ordurier, ière, adj. et s. (*Or-du-rié, ière*) Qui se plaît à dire des ordures, des paroles sales. —Qui contient des ordures: *Conte ordurier; chanson ordurière.*

Orée, s. f. Le bord d'un bois. Il est vieux.

Oreillard, arde, adj. (*O-rè-gliar, ar-de*; mouillez les *ll.*) Qui a les

oreilles longues, basses ou mal plantées: *Une jument oreillarde.*

Oreille, s. f. (*O-rè-glie*; mouillez les *ll.*) Organe de l'ouïe. —On le dit figur. 1.° de plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec la figure de l'oreille: *L'oreille d'un soulier*, *d'une écuelle*, *d'une charrue.* —2.° De diverses plantes ou fleurs. —Pli qu'on fait au feuillet d'un livre, au haut ou au bas de la page, pour marquer quelque chose.

Avoir bonne oreille, *l'oreille fine*, entendre aisément le moindre bruit. —*Avoir l'oreille dure*, *une dureté d'oreille*; *être dur d'oreille*, entendre difficilement. — *Avoir de l'oreille*, *l'oreille juste et délicate*, *etc.* c'est en parlant de musique, de vers et de danse; sentir bien la mélodie de la Musique, la mesure et l'harmonie du vers; suivre ou marquer bien la mesure en dansant. — fig. *Avoir les oreilles délicates*; se fâcher aisément. —*Avoir les oreilles chastes*; ne pouvoir souffrir les paroles déshonnêtes. —*Prêter l'oreille*, être attentif ou écouter favorablement. — *Ce discours chatouille*, *flatte*, *charme l'oreille*; il fait plaisir à entendre. On dit dans un sens contraire: *Ce discours blesse*, *offense*, *choque*, *écorche l'oreille.* —*Il n'a point d'oreille pour la chose que vous demandez*; il ne veut pas absolument la faire. —*Si cette affaire vient aux oreilles de votre père*, si votre père en entend parler. —*Avoir les oreilles battues et rebattues d'une affaire*; en avoir souvent entendu parler. —*Se faire tirer l'oreille*; se faire beaucoup prier; ne céder qu'avec peine. —*Rompre les oreilles à quelqu'un*, l'importuner. —*Etre pendu aux oreilles de quelqu'un*; le suivre par-tout pour lui parler. —*Secouer les oreilles*; désapprouver ce qu'on dit. —*Se gratter l'oreille*; avoir du chagrin. —*Avoir l'oreille d'un Prince*, *d'un Ministre*, *etc.* en être écouté favorablement. —*Echauffer les oreilles à quelqu'un*; l'irriter par ses discours. — fam. *Donner sur les oreilles à quelqu'un*, le battre. —*Baisser l'oreille*; *avoir* ou *revenir les oreilles basses*, *les oreilles baissées*; être humilié, confus de n'avoir pas réussi, etc. —*Avoir la puce à l'oreille*; être inquiet, en peine du succès de quelque affaire. (Presque toutes les expressions précédentes appartiennent au style proverbial.)

Oreille-de-lièvre ou *Perce-feuille*, s. f. Sorte de plante qui croît abondamment aux lieux montagneux, le long des haies et parmi les broussailles.

Oreille de mer, s. f. ou *Ormier*, s. m. Sorte de coquillage qui se trouve sur les côtes de la Bretagne, etc.

Oreille-d'ours ou *Auricule*, subst. f. Sorte de plante qui est l'un des principaux ornemens de nos parterres.

Oreille-de-souris, subst. f. Sorte de plante à fleur polypétale, approchant de la Morgeline.

Oreillé, *ée*, adj. Il se dit, en ter. de Blason, des poissons et des coquilles dont les oreilles paroissent.

Oreiller, subst. m. (*O-rè-glié*) Taie remplie de duvet, couverte d'une autre taie plus fine qu'on met sur le chevet d'un lit.

Oreillette, s. f. (*O-rè-gliè-te*) Petit linge qu'on met derrière l'oreille, lorsqu'il y a quelque chose d'écorché. — —Petit cercle d'or ou d'autre métal, où les Dames qui n'ont pas les oreilles percées attachent leurs boucles d'oreilles. —En Anatomie, *les oreillettes* (les oreilles) *du cœur.*

Oreillons ou *orillons*, subst. m. pl. (*O-rè-glion*, *ri-glion*) Sorte de fluxion qui se jette sur l'oreille ou autour de l'oreille. —Rognures de peau dont on fait la colle forte. —En ter. d'Architecture, retours aux coins des chambranles de portes ou de croisées. —En t. de Fortification, *bastion à orillons*, aux côtés duquel il y a des avances, des épaulemens de figure ronde pour couvrir l'artillerie.

Ecuelle à orillons, à oreilles.

Orémus, s. m. emprunté du Latin. (l's se prononce.) Prière; oraison: *Dire ses orémus.* Il est familier.

Ores, adv. Présentement. Il est vieux.

Orfe, subst. m. Poisson du genre du *Cyprin.*

Orfèvre, s. m. Ouvrier et Marchand qui fait et vend des ouvrages d'or et d'argent.

Orfévrerie, s. f. Art ou Commerce

et trafic d'Orfèvre. —Ouvrages, marchandises d'Orfèvre.

Orfraie, s. f. (*Or-frè*) Sorte d'oiseau de nuit que le peuple croit de mauvais augure.

Orfroi, s. m. (*Or-froa*) Ornemens sur le devant des chappes. —Le milieu des chasubles qui est souvent embelli de broderies.

Organe, s. m. En général, ce qui sert aux sensations et aux opérations de l'animal. —En particulier, la voix : *Cet Orateur a un bel, un bon organe.* —Au fig. 1.° Personne dont un Prince se sert pour déclarer ses volontés. — 2.° En parlant des particuliers ; *Cet homme ne fait rien que par l'organe* (par l'entremise et le moyen) *d'un tel.*

Organeau. Voyez *Arganeau.*

Organique, adject. (*Or-ga-ni-ke*) ter. de Physique : *Corps organique*, qui agit par le moyen des organes.

Organisation, subst. fém. (*Or-ga-ni-ʒa-cion*) Manière dont un corps est organisé.

Organisé, *ée*, part. p. d'*Organiser*, et adj. Qui a des organes : *Un corps bien* ou *mal organisé.* —On dit fig. et dans le moral ; *Tête bien* ou *mal organisée.* —Réglé : *Etat bien organisé.*

Organiser, v. act. (*Or-ga-ni-ʒé*) Former les organes d'un corps. —Joindre une petite orgue à un clavecin, à une vielle.

Organiste, s. m. et f. Celui, celle dont la profession ou l'emploi est de jouer de l'orgue.

Organsin, subst. m. (*Or-gan-cein*) Soie torse apprêtée qui a passé par le moulin.

Organsiner, v. act. (*Or-gan-ci-né*) Tordre la soie et la faire passer deux fois au moulin.

Orgasme, s. m. Terme de Médecine : Agitation des humeurs qui cherchent à s'évacuer.

Orge, s. f. Sorte de grain fort connu. —Ce mot est masculin dans *orge mondé*, grains d'orge bien nettoyés et préparés, *ou* potion faite avec ces grains.

Prov. et famil. *Faire ses orges*, faire son profit ; faire bien ses affaires.

Orgeat, subst. m. (*Or-ja*) Sorte de boisson rafraîchissante fort connue.

Orgies, s. f. plur. Fêtes consacrées à Bacchus. —fig. Débauche de table. En ce sens il se dit au singulier et au pluriel : *Faire une orgie ; ce sont des orgies continuelles.*

Orgue, s. m. ou *Orgues* au pl. s. f. (*Or-ghe*) Instrument de Musique à vent, composé de plusieurs tuyaux d'inégale grandeur, de claviers et de soufflets. —Lieu de l'Eglise où sont placées les orgues. —Espèce de herse avec laquelle on ferme la porte d'une ville attaquée. —Assemblage de plusieurs canons de mousquets dont les lumières se communiquent.

Orgue hydraulique, qui joue par le moyen de l'eau. —*d'Allemagne*, qui joue par le moyen d'une manivelle et d'un cylindre, comme les serinettes. —*de mer* ; substance pierreuse composée de plusieurs petits tuyaux rangés par étage les uns contre les autres. On en prend en poudre pour arrêter les hémorragies.

Proverb. *Ces enfans sont comme des tuyaux d'orgue*, d'une taille inégale.

Orgueil, s. m. (*Or-gheuil* ; mouillez l'*l* finale.) Opinion trop avantageuse de soi-même. Il diffère de *vanité*, en ce que l'*orgueil* fait que nous nous estimons ; et la *vanité* que nous voulons être estimés des autres. —On dit, en bonne part, *un noble orgueil*, un sentiment noble et élevé.

Orgueilleusement, adv. (*Or-gheu-glieû-ʒe-man*) D'une manière orgueilleuse.

Orgueilleux, *euse*, adj. (*Or-gheu-glieû* ; mouillez les *ll.*) Qui a de l'orgueil. En ce sens il est aussi subst. Voy. *Glorieux.* —Qui est l'effet de l'orgueil : *Réponse, entreprise orgueilleuse.*

Orgueilleux, s. m. Petit bouton sur la paupière de l'œil.

Orient, s. m. (*O-rian*) Le point du Ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Voyez *Levant.* —Plus précisément ; celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. —Le côté d'une carte de Géographie que nous avons à notre main droite lorsqu'elle est devant nos yeux. —Etats de l'Asie Orientale : *Les régions, les peuples de l'Orient.* Voyez *Levant.*

Oriental, ale, adject. (*O-ri-an-tal*) Qui est du côté de l'Orient : *Pays Oriental ; peuples Orientaux.* —Qui croît en Orient ; qui vient d'Orient : *Plantes, perles Orientales.*

Indes Orientales ou *les grandes Indes ;* partie de l'Asie entre la Perse et la Chine. —*Langues Orientales* ; l'Hébreu, le Syriaque, le Caldéen, l'Arabe, le Persan.

Orientaux, s. m. pl. (*O-ri-an-tô*) Les peuples de l'Orient. Il ne se dit guères que des peuples de l'Asie Occidentale, qui sont à notre Orient, comme les Turcs, les Persans, les Arabes.

Orienté, ée, part. p. d'*Orienter*, et adjectif : *Plan bien orienté ; carte mal orientée.* —*Maison bien* ou *mal orientée*, dans une bonne ou mauvaise position à l'égard de l'Orient et des autres points cardinaux.

Orienter, v. a. (*O-ri-an-té*) Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport aux autres parties du monde. —En termes de Marine, *orienter les voiles ;* les disposer de manière qu'elles reçoivent le vent, relativement à la route qu'on veut faire.

S'orienter, verb. réc. Reconnoître l'Orient et les trois autres points cardinaux du lieu où l'on est. —Au figuré, examiner, tâcher de reconnoître ce dont il s'agit, la conduite qu'on tiendra, etc.

Orifice, s. m. Ouverture, entrée de certaines parties intérieures du corps : *L'orifice de l'estomac, de la vessie.* — Par extension ; entrée étroite de certains vases de terre ou de verre.

Oriflamme, subst. f. (*O-ri-flâ-me*) Etendard que les anciens Rois de France faisoient porter quand ils alloient à la guerre.

Origan, s. m. Sorte de plante.

Originaire, adject. (*O-ri-ji-nè-re*) Qui tire, qui prend son origine de...

Originairement, adv. (*O-ri-ji-nè-re-man*) Primitivement, dans l'origine.

Original, ale, adj. Qui n'est d'après aucun modèle, d'après aucun exemplaire de la même nature. —*Pensée originale*, neuve et qui n'a été prise d'aucun Auteur.

Original, s. m. Chose qui est première en son genre, qui n'est point une copie : *L'original d'un traité, d'un écrit. Ce tableau est un original.* —Personne représentée dans un portrait. —fig. Auteur qui excelle en quelque chose, sans s'être formé sur aucun modèle. —Plus ordinairement ; homme bizarre et singulier.

Savoir une chose d'original, de source.

Originalité, s. f. Caractère de ce qui est original. —Bizarrerie, singularité d'une personne. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Origine, s. f. Principe, source de... —Extraction d'une personne, d'une race. —Etymologie d'un mot.

Originel, elle, adj. Qui est de l'origine ; qui vient de l'origine. Il ne se dit que dans le langage de la Religion : *Péché originel ; justice, grace originelle.*

Originellement, adv. (*O-ri-ji-nè-le-man*) Dès l'origine ; dès le commencement.

Orignal ou *Orignac*, subst. masc. (mouillez *gn.*) Les Canadiens donnent ce nom à l'élan.

Orillard. Voyez *Oreillard*.

Orillons. Voyez *Oreillons*.

Orin, s. m. (*O-rein*) t. de Marine : Câble qui tient et à la croisée d'une ancre et à la bouée.

Orion, subst. m. L'une des quinze Constellations méridionales.

Oripeau, subst. m. (*O-ri-pô*, s. d.) Laiton battu en feuille. —figur. Chose apparente mais de peu de valeur.

Orle, s. m. En ter. de Blason, filet vers le bord de l'écu. —En ter. d'Architecture, filet sous l'arc du chapiteau. —Autrefois, *ourlet*.

Orme, s. m. Grand et gros arbre de futaie, qu'on connoît aussi sous les noms d'*ormeau*, *ormille* et *arbre au pauvre homme*.

Ormeau, subst. m. (*Or-mô*, s. d.) Petit orme.

Ormille, subst. f. (mouillez les *ll.*) Plant de petits ormes.

Ormin, s. m. (*Or-mein*) Plante cultivée, qui a quelque rapport avec la *Sauge*.

Ormoie, s. f. (*Or-moa*) Lieu planté d'ormes.

Orne ou *Ornier*, subst. m. Espèce de frêne d'Italie qui croît dans les forêts et sur les montagnes.

Ornement, s. m. (*Or-ne-man*) Tout ce qui sert à orner ; embellissement ; parure. —fig. ce qui sert à rendre plus recommandable : *La modestie est un grand ornement pour le mérite.*

Ornemens, subst. m. plur. Habits sacerdotaux. En ce sens il s'emploie au singulier pour un assortiment de chasubles, dalmatiques, chapes, etc. : *Ornement complet ; ornement blanc, rouge, etc.* —Figures qui embellissent le discours.

Orner, verb. act. (*Or-né*) Parer ; embellir.

Ornière, subst. f. Trace profonde que les roues d'une voiture font dans les chemins.

Ornithogale ou *Churle*, s. f. (*Or-ni-to-ga-le*) Sorte de plante.

Ornitholites, s. f. plur. Parties d'oiseaux fossiles ou pétrifiées, tels que les becs, les ongles, etc.

Ornithologie, s. f. (*Or-ni-to-lo-ji-e*) Histoire naturelle des oiseaux. —Ouvrage sur cette matière.

Ornithologiste, subst. m. Celui qui s'applique à la connoissance des oiseaux.

Ornithomance ou *Ornithomancie*, s. f. Divination par le vol des oiseaux.

Orobanche, s. f. Sorte de plante.

Orobe ou *Ers*, s. f. Sorte de plante.

Orpailleur, s. m. (*Or-pâ-glieur* ; mouillez les *ll.*) Celui qui tire les paillettes d'or du sable des rivières.

Orphelin, *ine*, subst. (*Or-fe-lein*, *li-ne*) Enfant en bas âge, qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux, sur-tout le père.

Orpheline, s. f. Œillet violet.

Orphie, s. f. (*Or-fi-e*) Poisson de mer assez commun en Normandie.

Orphique, adj. m. et f. (*Or-fi-ke*) Qui appartient à Orphée. —Chez les Savans ; *une vie orphique*, sage et réglée, où l'on pratique la Religion, l'abstinence et l'étude.

Les Orphiques, subst. f. pl. Espèce d'Orgies et de Bacchanales.

Orpiment, subst. m. (*Or-pi-man*) Minéral jaune tirant sur le brun, qu'on trouve dans les mines d'or ou d'argent, On le nomme aussi *orpin* ; on s'en sert pour peindre en jaune.

Orpin, s. m. (*Or-pein*) Sorte de plante, également connue sous le nom de *reprise*, de *joubarbe des vignes*, de *grassette* et de *fève épaisse*. —*Orpin minéral.* Voyez *Orpiment*.

Orque, s. f. (*Or-ke*) Gros poisson de mer. Voyez *Epaulard*.

Orseille, s. f. (*Or-cè-glie* ; mouillez les *ll.*) Espèce de mousse que les Teinturiers emploient avec la chaux et l'urine.

Ort, s. m. (*Or*) *Peser ort*, peser avec l'emballage.

Orteil, s. m. (*Or-tèglie* ; mouillez l'*l.*) Doigt du pied. Il se dit sur-tout du gros doigt du pied. —En ter. de Fortification, berme et retraite.

Orthodoxe, adj. (*Or-to-dok-ce*) Qui est conforme à la saine doctrine, en matière de Religion. —On dit aussi substantivement, mais seulement au masculin et au pluriel, *les Orthodoxes.*

Orthodoxie, s. f. (*Or-to-dok-ci-e*) Qualité de ce qui est orthodoxe.

Orthodromie, s. f. (*Or-to-dro-mi-e*) Route en droite ligne d'un vaisseau.

Orthogonale ou *Orthogonelle*, adject. fém. (*Or-to-go-na-le*, *nè-le*) Perpendiculaire.

Orthogonalement ou *Orthogonellement*, adverb. (*Or-to-go-na-le-man*) Perpendiculairement.

Orthographe, s. f. (*Or-to-gra-fe*) L'art d'écrire les mots correctement.

Orthographie, s. f. (*Or-to-gra-fi-e*) ter. d'Architecture : Représentation de l'élévation d'un bâtiment. —Plus particuliérement, le profil ou la coupe perpendiculaire d'une fortification.

Orthographier, v. a. (*Or-to-gra-fi-é*) Ecrire correctement.

Orthographique, adj. (*Or-to-gra-fi-ke*) Qui appartient 1.° à l'orthographe : *Dictionnaire orthographique* ; *diphtongue orthographique*. Voyez *Syllabique*. —2.° A l'orthographie : *Plan orthographique*.

Orthographiste, subst. m. Auteur qui traite de l'orthographe.

Orthopédie, s. f. (*Or-to-pé-di-e*) Art de corriger ou de prévenir dans les enfans les difformités du corps.

Orthopnée, subst. f. (*Or-top-né-e*) Oppression qui empêche de respirer.

Ortie, s. f. Sorte de plante sauvage, dont la tige et les feuilles sont piquantes. —Mêche qu'on insinue entre la chair et le cuir d'un cheval. —Petit poisson de mer qui a la bouche placée au milieu du corps et les dents menues.

Ortier, v. a. (*Or-ti-é*) Piquer avec des orties. *Trév.*

Ortive, adj. f. Terme d'Astronomie: *Amplitude* ou *latitude ortive*, l'arc de l'horizon entre le point où se lève un astre et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'équateur.

Ortolan, s. m. Sorte d'oiseau à peu près de la grosseur d'une alouette; il est d'un goût exquis.

Orvale ou *Toute-bonne*, s. f. Sorte de plante. On la nomme aussi *Sclarée.*

Orviétan, subst. m. Sorte de contre-poison.

Oryx, subst. m. (*O-rikce*) Bouc sauvage.

Os, s. m. (Prononcez l'*s*, sur-tout au singulier et à la fin de la phrase; devant une voyelle *ôz.*) Partie du corps de l'animal, dure, solide, destituée de sentiment, et qui sert à attacher, à soutenir les autres parties. —On dit aussi *os de sèche*, *de baleine*, quoiqu'on se serve du mot *arête* pour les autres poissons. —En ter. de Vénerie, les ergots du cerf.

Proverb. *Donner* ou *laisser un os à ronger à quelqu'un*; lui susciter une affaire fâcheuse et difficile à démêler. —*Jeter un os à un chien pour le faire taire*; faire des présens à quelqu'un pour l'empêcher de parler. —*Ce sont trop de chiens après un os*; trop de gens se mêlent de ce commerce. —On dit familièr. d'une personne extrêmement maigre, que *les os lui percent la peau*; *qu'elle n'a que la peau sur les os*; *qu'elle a la peau collée sur les os.*

Oscillation, s. f. (*O-cil-la-cion*) Mouvement d'un pendule qui va et vient alternativement en sens contraire. —Mouvement des fibres du corps humain, au moyen duquel elles broient, elles atténuent les liquides, etc.

Oscillatoire, adj. (*O-cil-la-toa-re*) Qui est de la nature de l'oscillation.

Osciller, v. neut. (*O-cil-lé*) Se mouvoir alternativement en sens contraire.

Osé, *ée*, adj. (*O-zé*) Qui a l'audace de faire quelque chose qu'il ne devroit pas faire. Il se joint ordinairement avec les particules *si*, *bien*, *assez*: *Il n'est pas si osé que de...*; *c'est être bien osé que de...*; *il a été assez osé pour..!*

Oseille, s. f. (*O-zè-glie*; mouillez les *ll.*) Herbe potagère.

Oseille de Guinée, plante dont les feuilles ont le même goût que l'oseille.

Oser, verb. neut. (*O-zé*) Avoir la hardiesse de...

Ne pas oser; craindre de faire, de dire par circonspection, par ménagement.

Oser, v. act. Entreprendre hardiment: *Il peut tout oser*; *il n'y a rien qu'il n'ose.*

Oseraie, s. f. (*O-ze-rê*) Lieu planté d'osiers.

Osier, s. m. (*O-zié*) Arbrisseau dont les jets sont fort plians. —Les jets de cet arbrisseau.

Osmonde, s. f. Sorte de *fougère* dont la racine dissout le sang caillé.

Osselet, s. m. (*O-ce-lè*) Petit os. —Petit morceau d'ivoire façonné en forme d'os. —Tumeur osseuse à la jambe d'un cheval. —Sorte de torture: *Donner les osselets.*

Ossemens, s. m. plur. (*O-ce-man*) Os décharnés des hommes, des animaux morts.

Osseux, *euse*, adj. (*O-ceû*, *eû-ze*) Qui est de nature d'os.

Ossification, s. f. (*O-ci-fi-ka-cion*) Changement des membranes et des cartilages en os.

Ossifier, v. a. (*O-ci-fi-é*) Changer en os. On dit plus souvent au récipr. *s'ossifier*, se changer en os.

Ossifique, adj. (*O-ci-fi-ke*) *Qualité ossifique*, qui convertit en os une partie de la nourriture.

Ossifrague, s. m. *Acad.*; fém. *Trév.* (*O-ci-fra-ghe*) Oiseau qu'on nomme le *grand aigle de mer.* C'est l'*Orfraie.*

Ossillon, subst. m. (*O-ci-glion*; mouillez les *ll.*) Petit os d'oiseau.

Ossu, *ue*, adj. Qui a de gros os.

Ost, s. m. Armée. Il est vieux.

Ostensible, adject. (*Os-tan-ci-ble*) Qui peut être montré.

Ostensoir, subst. m. (*Os-tan-soar*) Piéce d'orfévrerie dans laquelle on met l'hostie pour l'exposer sur les autels.

Ostentation, s. f. (*Os-tan-tâ-cion*) Montre affectée de quelque chose dont on tire vanité.

Ostéocolle, s. f. Pierre en forme de tuyaux qui ressemblent à des racines d'arbres ou à des portions de roseaux comme pétrifiées.

Ostéocope, s. m. Douleur aiguë et profonde dans les os.

Ostéolithes, s. m. pl. En général on donne ce nom à des os d'animaux décharnés, qu'on retire de terre et qui sont plus ou moins altérés.

Ostéologie, subst. f. La partie de l'Anatomie qui traite des os.

Ostracée, s. et adj. m. et f. Poisson couvert de deux ou plusieurs écailles dures, à la différence des *testacées* qui n'en ont qu'une : *La moule est une ostracée ; l'huître est du genre ostracée.*

Ostracisme, subst. m. emprunté du Grec ; Loi en vertu de laquelle les Athéniens bannissoient pour dix ans les Citoyens que leur puissance, leur mérite ou leurs services rendoient suspects à la jalousie républicaine.

Ostracite, subst. f. Coquille d'huître pétrifiée. —Espèce de cadmie au bas du fourneau où l'on purifie le cuivre.

Ostrelin, s. m. (*Os-tre-lein*) Nom donné dans quelques Histoires aux peuples Orientaux, par rapport à l'Angleterre et aux villes Anséatiques.

Ostrogoth, s. m. Autrefois Goths Orientaux. —Aujourd'hui, proverb. homme qui ignore les usages, les bienséances : *Me prenez-vous pour un Ostrogoth ?*

Otacoustique, adj. m. et f. (*O-ta-kous-ti-ke*) Qui perfectionne le sens de l'ouïe.

Otage, s. m. Personne qu'on remet à ceux avec qui l'on traite, pour sûreté de l'exécution d'un traité. Il ne se dit proprement qu'en parlant d'affaires d'Etat.

Otalgie, s. f. Terme de Médecine : Douleur d'oreille.

Otelles, s. f. plur. (*O-tè-le*) ter. de Blason : Bouts de fer de lance.

Otenchyte, s. masc. (*O-tan-chi-te*) Seringue propre à injecter des liqueurs dans l'oreille.

Oté, adv. Hormis, excepté : *Oté ces endroits, l'ouvrage est bon.*

Oter, v. act. (*O-té*) Tirer une chose de la place où elle est. —Faire cesser ; faire passer. —Retrancher. —Enlever par force, par autorité ou par artifice.

Othonne, subst. f. (*O-to-ne*) Sorte d'arbrisseau toujours vert.

Ou, sans accent, conjonction alternative. *Partez ou restez.* —Autrement, en d'autres termes : *La Dialectique ou la Logique.*

Où, avec un accent, adv. de lieu. En quel lieu, en quel endroit : *Où allez-vous ?* —Dans lequel, dans laquelle, dans lesquels : *L'endroit où il fut tué ; la peine où je suis ; les embarras où je me trouve.* —A quoi : *Où en sommes-nous réduits ?* —Il se dit aussi quelquefois pour auquel, à laquelle, etc. : *Le point où je suis parvenu.* —Il se combine avec les prépositions *de* et *par* : *D'où il est venu ; par où il a passé.*

Ouaiche, s. m. (*Ou-è-che*) ter. de Marine : Sillage d'un vaisseau.

Ouaille, s. f. (*Ou-a-glie* ; mouillez les *ll.*) Autrefois, brebis. —Aujourd'hui, fig. personne commise aux soins d'un Curé, d'un Evêque, et de tout autre Pasteur spirituel. Son plus grand usage est au pluriel.

Ouais ! (*Oué !*) interjection qui marque de la surprise. Il est familier.

Ouate, s. f. (*Ou-a-te*) Espèce de côton plus fin et plus soyeux que le coton ordinaire, que l'on met entre deux étoffes. On dit et on écrit *de la ouate*, et *une couverture d'ouate, une jupe piquée d'ouate, etc.*

Ouater, v. act. (*Ou-a-té*) Mettre de la ouate entre une étoffe et la doublure.

Oubier, s. m. (*Ou-bié*) Une des dix espèces principales de faucons.

Oubli, s. m. Manque de souvenir. —*Le Fleuve d'Oubli* ou *le Léthé*, fleuve d'Enfer selon la Fable.

Oubliance, subst. f. Oubli, faute de mémoire. Il vieillit.

Oublie, s. f. Sorte de pâtisserie faite de farine, d'œufs et de sucre, etc.

Oublié, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Oublier*. —Proverb. *Chose*, *personne mise au rang des péchés oubliés*, à laquelle on ne songe plus.

Oublier, v. act. (*Ou-bli-é*) Perdre le souvenir de... —Laisser par inadvertance : *J'ai oublié mes gants, ma montre, etc.* —Omettre : *Il n'a rien oublié pour réussir.*

Oublier ses parens, *ses amis*, ne pas leur rendre les devoirs de la parenté, de l'amitié. —*une injure*, *une offense*, n'en point garder de ressentiment. —*Son devoir*, *le respect qu'on doit à quelqu'un*, manquer à son devoir, au respect, etc.

Oublier, v. neut. Il a le premier sens de l'actif : *Il apprend aisément et oublie de même.*

Oublier à ; perdre la facilité que l'exercice et l'usage donnoient : *En ne chantant point, en ne dansant point, on oublie à chanter, à danser.* —*Oublier de* ; manquer de mémoire ou d'exactitude : *J'ai oublié de vous dire que...*

S'oublier, v. réc. Se méconnoître ; manquer de respect ; devenir fier, vain, etc. —Oublier son devoir. —Négliger ses intérêts. —*S'oublier de faire* pour *oublier de faire*, est un Gasconisme.

Oubliettes, s. f. plur. (*Ou-bli-è-te*) Autrefois, cachot couvert d'une fausse trappe : *Mettre aux oubliettes* ; *faire passer par les oubliettes.*

Oublieur, s. m. (pron. *Ou-bli-eû*) Celui qui fait et vend des oublies.

Oublieux, *euse*, adject. (*Ou-bli-eû*, *eû-ze*) Qui oublie aisément ; qui ne se souvient plus : *Les vieillards sont ordinairement oublieux.*

Ouest, s. m. La partie du Monde qui est au soleil couchant. —Le vent qui souffle de ce côté.

Ouf ! Interjection qui marque une douleur subite, etc.

Oui, adv. *ou* particule d'affirmation. Il est vrai ; je l'avoue ; j'y consens ; je le veux bien. (Dans les mots placés avant *oui*, la consonne finale ne se lie et la voyelle ne s'élide pas plus que si *oui* commençoit par une *h* aspirée, excepté peut-être dans *il dit qu'oui*, et non pas *que oui.*)

Oui, s. m. *Le oui et le non* ; *il a dit ce oui-là à regret.*

Ouï, *ouïe*, part. p. d'*Ouïr*, et adject. Entendu.

Ouicou, subst. m. Sorte de boisson des Américains, faite de manioc, de patates, de bananes et de cannes de sucre.

Ouï-dire, s. m. Chose qu'on ne sait que sur le dire d'autrui.

Ouïe, s. f. (*Ou-î-e*) Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons. —En termes de Luthier, ouverture sur les violes, la harpe, etc.

Ouïes, s. f. plur. Dans les poissons, certaines parties de la tête qui leur servent pour la respiration.

Fig. et famil. *Avoir les ouïes pâles* ; *être abattu de maladie* ou *avoir reçu quelque mortification.*

Ouïr, verb. act. (*Ou-ir*) Entendre, avec cette différence qu'il a une signification moins étendue. Il ne se dit proprement que d'un son passager, et qu'on entend par hasard et sans dessein. —Donner audience. —Ecouter favorablement : *Seigneur, daignez ouïr nos prières.* —Au Palais, *ouïr des témoins*, recevoir leur déposition.

Oupelotte, s. f. (*Ou-plo-te*) Racine médicinale qui nous vient de Surate.

Ouragan, s. m. Tempête violente, accompagnée de tourbillons.

Ourdir, v. act. Disposer les fils pour faire la toile. —Tortiller de l'osier. —fig. *Ourdir une trahison* ; prendre des mesures pour trahir quelqu'un.

Ourdissoir, subst. m. (*Our-di-soar*) Outil sur lequel certains ouvriers mettent la soie ou le fil lorsqu'ils ourdissent.

Ourdissure, s. f. Action d'ourdir de la toile ou quelque tissu.

Ourdon, subst. m. Espèce de plante qu'on nomme aussi *petit séné.*

Ourler, v. act. (*Our-lé*) Faire un ourlet à du linge ou à quelque étoffe : *Ourler des serviettes, etc.*

Ourlet, s. m. (*Our-lè*) Le pli, le rebord que l'on fait à du linge, à des étoffes de laine ou de soie, soit pour ornement, soit pour empêcher qu'elles

ne s'effilent. —Petit rebord qui est sur l'aile du plomb des panneaux de vitre.

Ourque, s. f. (*Our-ke*) Gros poisson de mer. Il paroît que c'est le même que l'*orque* ou l'*épaulard*.

Ours, subst. m. (on prononce l'*s.*) Animal quadupède sauvage couvert d'une peau épaisse et velue. —figurém. 1.° Homme fort velu. —2.° Homme farouche, qui fuit la société, etc.

Proverbial. *Avoir monté sur l'ours*; n'avoir point de peur, en parlant d'un enfant. —*Ours mal léché*; enfant mal fait *ou* homme brutal, rustre et mal élevé. —*Etre fait comme un meneur d'ours*; être mal vêtu et mal bâti.

Ourse, subst. f. La femelle de l'ours. —Nom de deux Constellations voisines du pôle arctique: *La grande Ourse*; *la petite Ourse*; dans la seconde se trouve l'Etoile polaire. —Poétiquement, le Septentrion. —En termes de Marine, cordage particulier de l'artimon.

Oursin, s. m. (*Our-cein*) Coquillage de mer dont la coquille est toute hérissée de pointes.

Ourson, s. m. Le petit d'un ours.

Ourvari, Acad. Voyez *Hourvari*.

Outarde, s. f. Gros oiseau de beau plumage.

Outardeau, s. m. (*Ou-tar-dô*, s. d.) Le petit d'une outarde.

Outil, s. m. (*Ou-ti*) Tout instrument dont les artisans, les laboureurs, les Jardiniers, etc. se servent pour travailler. L'*outil* est une invention utile, usuelle; l'*instrument*, une invention adroite, ingénieuse. Si la chose est plus compliquée, c'est une *machine*.

Outillé, *ée*, adj. (mouillez les *ll.*) *Etre bien* ou *mal outillé*; avoir de bons *ou* de mauvais outils. Il est familier.

Outrage, s. m. Injure atroce.

Outrageant, *ante*, adj. (*Ou-tra-jan*, *an-te*) Qui outrage. Il ne se dit que des choses.

Outrager, v. act. (*Ou-tra-jé*) Offenser cruellement. Faire outrage.

Outrageusement, adv. (*Ou-tra-jeû-ze-man*) Avec outrage; d'une manière outrageuse.

Outrageux, *euse*, adj. (*Ou-tra-jeû*) Qui fait outrage, tort ou injure. Il se dit des choses et des personnes.

A outrance, *à toute outrance*, adv. A la rigueur, avec violence, jusqu'à l'excès.

Combat à outrance; anciennement duel qui ne devoit se terminer que par la mort de l'un des deux combattans.

Outre, s. f. Peau de bouc préparée et cousue pour y mettre quelque liqueur ou qu'on remplit de vent.

Outre, prép. et adverb. Au-delà: *Les guerres d'outre-mer*; *la nuit l'empêcha de passer outre*. —Par dessus: *Outre cela*; *outre la somme promise*; *outre ce que je viens de dire*; *outre qu'il est riche, il est sage*.

En outre, adv. Outre cela; de plus.

D'outre en outre, adverb. De part en part.

Outré, *ée*, part. p. d'*Outrer*, et adj. Exagéré: *Pensée outrée*, *sentimens outrés*, *morale outrée*. —Penétré; transporté: *Outré de douleur*, *de dépit*, *de colère*, *etc.* — Fâché; irrité: *Outré de cet affront*. —Excessif: *Cet homme est outré*, *il est outré en tout*; en toutes choses, il passe les limites de la raison.

Outrecuidance, s. f. Présomption, témérité. Il est vieux.

Outrecuidé, *ée*, adj. Présomptueux, téméraire. Il est vieux.

Outrément, adverb. (*Ou-tré-man*) D'une manière outrée.

Outremer, s. m. (*Ou-tre-mêr*) Sorte de couleur bleu-céleste qui se fait d'une pierre d'azur.

Outre-mesure, phrase adverbiale: Déraisonnablement, avec excès.

Outre-moitié, phrase adverbiale: Au-delà de la moitié.

Outre-passe, s. m. Terme d'Eaux et Forêts: Abatis que fait l'adjudicataire d'une coupe de bois au-delà des limites qui lui ont été marquées.

Outre-passer, v. act. (*Ou-tre-pa-cé*) Passer au-delà des bornes prescrites; aller au-delà de...

Outrer, v. act. (*Ou-tré*) Accabler; surcharger de travail: *Outrer des ouvriers*, *un cheval*. Il se dit sur-tout des animaux. —Porter les choses au-delà de la juste raison. —Offenser avec excès; pousser à bout la patience de quelqu'un: *Il a été tellement outré qu'il ne le pardonnera jamais*.

Ouvave, subst. m. Roseau de Madagascar : son bois sert à teindre en rouge.

Ouvert, *erte*, part. p. d'*Ouvrir*, et adj. (*Ou-vêr*, *êr-te*) Qui n'est pas fermé.

Parler à cœur ouvert ; Voyez *Cœur*. —*A livre ouvert* ; Voyez *Livre*. —*Tenir table ouverte* ; avoir une table à recevoir ceux qui se présentent, même sans être priés. —*Sa porte est ouverte aux honnêtes gens*, les honnêtes gens sont bien reçus chez lui. —*Le pari est ouvert*, chacun est reçu à parier ; on est prêt à parier contre qui voudra. —*Ville ouverte*, *toute ouverte*, qui n'est pas fortifiée. —*Visage ouvert*, *physionomie ouverte* ; air franc et sincère. —*Succession ouverte au profit d'une personne*, que cette personne est en état de recueillir. —*Compte ouvert*, qui n'est point arrêté et auquel on ajoute journellement de nouveaux articles. —*Guerre ouverte*, déclarée. —*A force ouverte*, les armes à la main.

Ouvertement, adv. (*Ou-vêr-te-man*) Franchement ; sans déguisement.

Ouverture, s. f. Fente, trou, espace vide dans ce qui d'ailleurs est continu. —Action par laquelle on ouvre : *L'ouverture d'un coffre*, *d'un pâté*, etc. *A l'ouverture du livre*, en ouvrant le livre au hasard. —fig. 1.° Commencement : *L'ouverture d'une assemblée*. —2.° En parlant des Opéra, la symphonie par où commence le spectacle. —3.° Proposition qu'on fait, expédient qu'on suggère. —4.° Occasion, conjoncture favorable. —5.° Franchise, sincérité : *Ouverture de cœur*. —6.° Facilité de comprendre, d'imaginer : *Ouverture d'esprit*. —7.° Disposition, facilité pour apprendre les sciences.

Ouvrable, adj. *Jour ouvrable*, jour de travail, jour ouvrier.

Ouvrage, s. m. Ce qui est produit par l'ouvrier : *Ouvrage de menuiserie*, etc. *L'univers est l'ouvrage de Dieu*. —La façon, le travail qu'on emploie à faire un ouvrage : *Il y a là de l'ouvrage pour trois mois*. —Production de la nature, de la fortune, etc. —Production de l'esprit. —En ter. de Fortification, travaux avancés au dehors d'une place : *Ouvrage à corne*, *à couronne*, etc.

Ouvragé, *ée*, adj. Qui a demandé beaucoup de travail de la main : *La garde de cette épée est bien ouvragée*.

Ouvrant, *ante*, adj. *A jour ouvrant*, dès que le jour commence à paroître. —*A porte ouvrante*, quand on ouvre la porte d'une ville.

Ouvré, *ée*, part. p. d'*Ouvrer*, et adject. *Linge ouvré*, travaillé, façonné et figuré. —*Argent*, *cuivre ouvré*, travaillé et mis en œuvre.

Ouvreaux, subst. m. plur. (*Ou-vrô*) Ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

Ouvreur, *euse*, subst. Celui, celle qui ouvre les loges à la Comédie et à l'Opéra.

Ouvrier, *ière*, adj. (*Ou-vrié*, *iè-re*) *Jour ouvrier*, où il est permis de travailler. —*Cheville ouvrière*, celle qui joint le train de devant d'une voiture à la flèche.

Ouvrier, s. m. (*Ou-vrié*) Celui qui travaille dans quelque métier que ce soit. Le féminin est *Ouvrière*. —fig. *Ouvriers d'iniquité*, les méchans.

Ouvrir, v. act. (sur *Couvrir*.) Dans le sens le plus naturel et le plus ordinaire ; faire que ce qui étoit fermé ne le soit plus. —Faire une incision ; percer : *Ouvrir un abcès*. —figurém. Commencer : *Ouvrir la campagne*, *la dispute*, etc. *Ouvrir une assemblée*. *Ouvrir un avis*, être le premier à le proposer dans une délibération.

Ouvrir une lettre, la décacheter et la déplier pour la lire. —*un mur*, le percer. —*une mine*, commencer à y fouiller. —*l'esprit*, (fig.) donner des lumières à l'esprit. —*les yeux*, (fig.) sortir de l'ignorance ou de l'aveuglement où l'on étoit. —*les portes*, *les chemins*, *les mers*, les rendre libres. —*l'appétit*, donner de l'appétit. —*les bras*, les étendre. —*les jambes*, les écarter. —*de grandes oreilles*, (fig. et fam.) écouter avec surprise. —*la porte aux désordres*, *aux abus*, (fig.) y donner lieu. —*sa bourse à quelqu'un*, lui offrir de l'argent. —*son cœur à quelqu'un*, (fig.) lui confier ses sentimens les plus secrets.

Figurém. *N'oser ouvrir la bouche*, n'oser parler.

Ouvrir, v. neut. Ouvrir la porte : *Ouvrez ! on a ouvert ; on ne veut pas ouvrir.* —S'ouvrir : *Cette porte n'ouvre pas aisément.* —Commencer : *La scène ouvre par un monologue.*

S'ouvrir, v. réc. N'être plus fermé. —En parlant des fruits, se fendre. —S'élargir. —fig. Découvrir ses pensées à quelqu'un.

S'ouvrir un chemin, s'en frayer un.

Ouvroir, s. m. (*Ou-vroar*) Lieu où quelques ouvriers travaillent. —Dans certains Couvens, lieu où travaillent les Religieuses.

Ovaire, s. m. (*O-vè-re*) La partie des animaux ovipares, où se forment les œufs.

Ovalaire, s. m. (*O-va-lè-re*) Qui est de forme ovale. Il ne se dit qu'en Anatomie, du trou dont est percé l'os ischion.

Ovale, subst. f. Figure ronde et oblongue.

Ovale, adj. m. et f. Qui est de figure ronde et oblongue comme celle d'un œuf.

Ovation, s. f. (*O-va-cion*) Petit triomphe parmi les Romains, où le triomphateur entroit dans la ville à pied ou à cheval, et sacrifioit une brebis ; à la différence du *grand triomphe*, où le triomphateur étoit sur un char, et sacrifioit un taureau.

Ove, s. m. Ornement d'Architecture en forme d'œuf.

Ovicule, s. m. Terme d'Architecture : Petit ove. Voyez *Astragale.*

Ovipare, adj. Il se dit des animaux qui se multiplient par le moyen des œufs.

Oxycèdre, subst. m. (*Ok-ci-cè-dre*) Cèdre à feuilles pointues.

Oxycrat, s. m. (*Ok-ci-kra*) Mélange d'eau et de vinaigre.

Oxycrater, v. act. (*Ok-ci-kra-té*) Laver avec de l'oxycrat. —Dissoudre avec du vinaigre.

Oxycrocéum, s. m. (*Ok-ci-kro-cé-ome*) terme de Pharmacie : Emplâtre composée de safran, de vinaigre et d'autres ingrédiens.

Oxygone, adj. (*Ok-ci-go-ne*) ter. de Géométrie : *Triangle oxygone*, qui a tous les angles aigus.

Oxymel, s. m. (*Ok-ci-mel*) Mélange de miel et de vinaigre.

Oxyregmie, s. f. (*Ok-ci-règ-mî-e*) ter. de Médecine : Aigreur de l'acide de l'estomac qui cause des rapports.

Oxyrrhodin, s. m. (*Ok-cî-ro-dein*, *r* forte.) Liniment d'huile et de vinaigre rosat.

Oxysaccarum, s. m. (*Ok-ci-sa-ka-rome*) Sirop fait de sucre et de vinaigre.

Oyant, *ante*, adj. (*Oa-ian*, *an-te*) ter. de Pratique : Celui, celle à qui on rend un compte en Justice.

Ozène, s. m. Ulcère putride du nez, qui exhale une odeur très-puante.

P

P, Subst. m. (*Pé*, suivant l'épellation ancienne ; *pe*, suivant la nouvelle.) La seizième lettre et la douzième consonne de l'alphabet.

Paca, s. m. Animal du Brésil qui ressemble à un cochon de lait.

Pacage, s. m. Lieu où le bétail va paître ; pâturage. —*Droit de pacage*, droit d'envoyer paître son bétail dans certains pâturages.

Pacager, v. n. (*Pa-ka-jé*) ter. de Coutume : Paître ; pâturer.

Pacane ou *pacanier*, s. m. Espèce de noyer de la Louisiane.

Pacifère, adj. m. et f. Terme d'Antiquité : Qui porte la paix.

Pacificateur, s. m. Qui fait la paix ; qui travaille à la paix.

Pacification, s. f. (*Pa-ci-fi-ka-cion*) Rétablissement de la paix dans un Etat, etc.

Pacifier, v. a. (*Pa-ci-fi-é*) Calmer ; appaiser ; faire cesser la guerre et établir la paix.

Pacifique, adject. (*Pa-ci-fi-ke*) En parlant des personnes; paisible, qui aime la paix. —En parlant des choses; paisible, tranquille.

Titulaire pacifique, dont le titre n'est pas contesté. —*La mer Pacifique*, la mer qui est au couchant de l'Amérique.

Pacifiquement, adv. (*Pa-ci-fi-ke-man*) D'une manière pacifique.

Paco, s. m. Pierre métallique qui se tire des mines d'argent du Chili et du Pérou.

Pacoseroca, s. f. Plante du Brésil et de la Martinique, dont le fruit donne une belle teinture rouge, et la racine une belle teinture jaune.

Pacotille, s. f. (mouillez les *ll.*) Quantité de marchandises que celui qui sert sur un vaisseau peut embarquer pour son compte.

Pacta conventa, s. m. pl. Expression latine que l'usage a consacrée, et qui signifie; les conventions que le Roi de Pologne et la République s'obligent mutuellement d'observer.

Pacte, s. m. Accord; convention.

Paction, s. f. (*Pak-cion*) Pacte. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais.

Pactiser, v. n. (*Pak-ti-zé*) ter. de Pratique: Faire un pacte, une convention. *Trév.*

Padelin, s. m. (*Pa-de-lein*) ter. de Verrerie: Pot ou creuset dans lequel on fond la matière du verre.

Padou, s. m. Sorte de ruban.

Padouane, s. f. Médaille contrefaite d'après l'antique par un Graveur de Padoue.

Padri, subst. m. Sorte d'arbre du Malabar.

Pæan, subst. m. (*Pé-an*) Hymne, cantique des Anciens en l'honneur des Dieux ou des Grands hommes. Voyez *Io Pæan.*

Pagai, subst. m. *Pagaie*, s. f. *Trév.* (*Pa-ghé*) Aviron des Sauvages. L'*Acad.* ne met que *Pagaie*, s. m.

Paganales ou *Paganalies*, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit autrefois dans les villages en l'honneur des Dieux champêtres.

Paganisme, s. m. Religion païenne; idolâtrie.

Page, s. f. Un des côtés d'un feuillet de papier ou de parchemin. —L'écriture contenue dans la page: *Les trois premières pages de ce livre sont admirables.*

Page, s. m. Enfant d'honneur qu'on met auprès des Princes, etc.

Etre hors de Page, hors de la puissance ou dépendance d'autrui. —*Pages de la Musique*, jeunes enfans qu'on élevoit pour chanter devant le Roi.

Pagne, s. m. (mouillez *gn.*) Morceau de toile de coton dont les Nègres et les Indiens qui vont nus s'enveloppent le corps, depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

Pagnon, s. m. (*Pa-gnion*) Drap noir très-fin, fabriqué à Sedan.

Pagnones, s. f. plur. (*Pa-gnio-ne*) Piéces de bois qui font la fusée ou le rouet d'un moulin.

Pagnote, s. m. (*Pa-gnio-te*; mouillez *gn.*) Poltron, lâche à la guerre. Il est familier.

Mont pagnote, lieu élevé d'où sans aucun péril on peut regarder un combat, une attaque.

Pagnoterie, s. f. (*Pa-gnio-te-rî-e*) Poltronnerie, lâcheté. Il est familier.

Pagode, s. f. Temple des Indiens idolâtres. —Idole qu'ils y adorent. —Monnoie d'or qui a cours dans l'Inde. —Petite figure dont la tête est ordinairement mobile. On dit familiérem. *Il remue la tête comme une pagode.* —Sorte de manches aux robes négligées des femmes.

Pagul ou *Pagurus*, s. m. Ecrevisse de mer qui pèse quelquefois jusqu'à dix livres.

Païen, *enne*, subst. et adj. (*Pa-ien*, *iè-ne*) Adorateur des faux Dieux; idolâtre. Il ne se dit aujourd'hui que des anciens peuples, et par opposition à *Chrétiens.*

Paillard, *arde*, s. et adj. (*Pâ-gliar*; mouillez les *ll.*) Lascif; débauché.

Paillarder, v. neut. (*Pâ-gliar-dé*) Commettre le péché de paillardise. Il est vieux.

Paillardise, s. f. (*Pâ-gliar-di-ze*) Débauche; impudicité.

Ces trois mots sont libres; et les honnêtes gens évitent de s'en servir.

Paillasse, subst. f. (*Pâ-glia-ce*; mouillez les *ll.*) Amas de paille ren-

fermée dans un sac de toile pour servir à un lit.

Paillasse, s. m. Plat bouffon, qui, dans les troupes de charlatans, danseurs de corde, etc. contrefait ridiculement le jeu ou les tours de force de ses camarades.

Paillasson, subst. m. (*Pâ-glia-son*) Sorte de paillasse plate et piquée entre deux coutis, qu'on met au-devant des fenêtres pour garantir du bruit, etc. —Quantité de paille étendue avec de la ficelle le long de quelques perches, dont on couvre les espaliers des jardins, etc.

Paille, s. fém. (*Pâ-glie*; mouillez les *ll.*) Le tuyau du blé, du seigle, de l'orge, lorsque le grain en est dehors. —Défaut de liaison dans la fusion des métaux. —Défaut dans un diamant, qui en diminue l'éclat.

Fig. et fam. *Rompre la paille*; se brouiller. —*Tirer à la courte paille*; tirer au sort. —*Feu de paille*; passion, tumulte, ardeur qui ne doit pas durer. —*Homme de paille*; prête-nom ou homme de néant, de nulle considération. —*Lever la paille*; l'emporter sur toutes les choses du même genre. —*Etre aise comme un rat en paille*; être fort aise. —*Etre dans la paille jusqu'au ventre*; avoir toutes ses commodités, sur-tout en parlant des gens de guerre.

Paillé, *ée*, adj. (*Pâ-glié*) ter. de Blason : Diapré; bigarré de diverses couleurs.

Pailler, s. m. (*Pâ-glié*) Cour d'une ferme où il y a des pailles, des grains : *Chapon de pailler*, et par abréviation, *chapon pailler*. —On dit proverb. d'un homme qui est dans un lieu où il est le plus fort, qu'*il est sur son pailler*, *que c'est un coq sur son pailler*.

Paillet, adj. (*Pâ-gliè*) *Vin paillet*, vin rouge peu chargé de couleur.

Paillette, autrefois *papillote*, s. f. (*Pâ-gliè-te*) Partie d'or, d'argent ou d'autre métal, très-petite et très-légère.

Pailleur, *euse*, subst. (*Pâ-glieur*, *eû-ze*) Celui, celle qui vend et fournit de la paille.

Pailleux, *euse*, adject. (*Pâ-glieû*, *eû-ze*) Il se dit du fer et des autres métaux qui ont des pailles.

Paillo, subst. m. (*Pâ-glio*) ter. de Marine : Dans une galère, la chambre où l'on met le biscuit.

Paillon de soudure, s. m. (*Pâ-glion*) ter. d'Orfévrerie : Petit morceau de métal mince, prêt à placer sur l'ouvrage à souder. On dit aussi *paillette*.

Pain, s. m. (*Pein*) Aliment fait de farine, pétrie et cuite au four. —Il se dit élégamment au figuré dans le style de l'éloquence sacrée : *Se nourrir d'un pain de larmes et d'amertume. Le pain des Anges*, *le pain céleste*, l'Eucharistie. *La parole de Dieu est le pain des fidelles*, leur nourriture spirituelle. —Subsistance : *On veut m'ôter mon pain.* —Certaines choses mises en masse : *Pain de sucre*, *de savon*, *de cire*, *de bougie*, *etc.*

Pain bénit, pain bénit par le Prêtre, et qu'on distribue par morceaux dans l'Eglise. —*Pain asyme*, pain sans levain. —*Pain à cacheter*, petit pain sans levain pour cacheter les lettres. —*Pain à chanter*; 1.° nom vulgaire donné aux hosties. 2.° Pain à cacheter. —*Pain de munition*, celui qu'on distribue aux gens de guerre.

Donner une chose pour une pièce de pain, *pour un morceau de pain*, à fort bas prix. —Proverb. 1.° *Manger son pain à la fumée du rôt*, être témoin et spectateur des plaisirs d'autrui, sans y avoir part. —2.° *Promettre plus de beurre que de pain*, plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir. —3.° *N'avoir pas de pain*; être réduit à la dernière misère. —4.° *Avoir mangé plus d'un pain*; avoir beaucoup voyagé. —5.° *Savoir son pain manger*; être habile, adroit, expérimenté, etc. —6.° *Manger son pain dans sa poche*; manger seul ce qu'on a, sans en faire part aux autres. —7.° *Faire passer* ou *faire perdre le goût du pain à quelqu'un*; le faire mourir. —8.° *Mettre à quelqu'un le pain à la main*; lui donner un moyen de gagner sa vie, de s'avancer. —9.° *Lui ôter le pain de la main*, le moyen de subsister.

Pain-de-pourceau, s. m. Plante dont les pourceaux sont friands.

Pain-de-cocu ou *de coucou*, s. m. Plante nommée aussi *Alléluia.*

Pain d'épices, s. m. Composé de miel, de fleur de seigle et des quatre épices, qu'on fait cuire au four.

Pair, subst. m. (*Pêr*) Terme de Dignité.

Pair, adj. Egal; pareil; semblable : *Traiter quelqu'un de pair à compagnon; ils sont pair et compagnon. C'est un homme sans pair.* On dit substantiv. en ter. de Commerce ; *le change est au pair*, il n'y a ni à gagner ni à perdre dans les remises d'argent d'un pays à l'autre. —*Nombre pair* ; qui peut se diviser en deux parties égales, sans fraction. *Pair* ne prend de pluriel qu'en ce sens.

De pair, adv. D'égal, d'une manière égale : *Il va de pair avec les Savans, les Officiers, etc. Il s'est mis hors de pair*, il s'est élevé au-dessus de ses égaux.

Paire, s. f. (*Pè-re*) Couple d'animaux, de choses de même espèce qui vont ensemble : *Une paire de pigeons, de souliers, de gants, de pistolets.* —Il se dit aussi d'une chose unique, mais composée essentiellement de deux piéces : *Une paire de ciseaux, de lunettes, de mouchettes, etc.*

Une paire d'heures, livre de prières. —fig. et proverb. *C'est une autre paire de manches*, c'est une autre affaire.

Pairement, adv. (*Pè-re-man*) terme d'Arithmétique : *Nombre pairement pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair. *Huit, douze, etc. sont des nombres pairement pairs.*

Pairie, subst. f. (*Pé-ri-e*) Dignité de Pair.

Pairies femelles, celles qui passent aux femmes.

Pairle, subst. m. Terme de Blason : Pal mouvant de la pointe de l'écu, et qui se divise en deux parties égales qui vont aboutir en forme d'*Y* aux deux angles du chef.

Paisible, adj. (*Pé-ʒi-ble*) Qui est d'humeur douce et tranquille. Il se dit des hommes et des animaux. —Qui n'est point troublé dans la possession d'un bien : *Il est paisible possesseur de...* —En parlant des lieux ; où l'on est en paix, où il n'y a point de bruit, de tumulte.

Paisiblement, adv. (*Pé-ʒi-ble-man*) Sans trouble ; d'une manière paisible et tranquille.

Paissant, ante, adj. (*Pè-san, an-te*) Qui paît. —En termes de Blason, *animal paissant*, représenté ayant la tête baissée.

Paisseau, s. m. *Paisseler*, v. act. (*Pè-sô, Pè-ce-lé*) En certaines provinces ; échalas, échalasser.

Paisson, s. fém. (*Pè-son*) Tout ce que les bestiaux et les bêtes fauves paissent et broutent, sur-tout dans les forêts.

Paisson, s. m. Instrument de fer qui sert à étendre les peaux.

Paissonner, v. a. (*Pè-so-né*) ter. de Gantier : Etendre et tirer une peau sur le paisson.

Paître, v. act. *Pu, paissant. Je pais, tu pais, il paît; nous paissons, etc. Je paîtrai, etc.* Les passés et les temps composés ne sont point en usage. (*Pê-tre*) Manger. Il ne se dit proprement que des animaux qui broutent l'herbe : *Les moutons qui paissent l'herbe*; et neutralement, *Mener, faire paître des moutons, des chevaux.* —Donner à manger. En ce sens il n'est usité au propre qu'en Fauconnerie : *Paître un oiseau.* —On dit fig. dans la même acception ; *Un bon Pasteur a soin de paître ses ouailles du pain de la parole*, de les instruire.

Proverb. *Envoyer paître quelqu'un* ; l'envoyer promener, le renvoyer avec mépris. —*Envoyer paître une chose* ; y renoncer.

Se paître, v. réc. Se nourrir, en parlant des oiseaux carnassiers : *Les corbeaux se paissent de charognes.* —Au fig. *Se paître de vent, de chimères.*

Paix, s. f. (La prononciation et les mots *paisible, paisiblement*, font voir qu'il faudroit écrire *pais, Pé.*) Déesse révérée par les anciens Romains, etc. —Etat d'un Peuple qui n'est point en guerre —Concorde dans les familles, etc. —Réconciliation : *Ils ont fait la paix. Faire sa paix* ; rentrer dans les bonnes graces d'un protecteur, etc. —Tranquillité de l'ame; *Paix intérieure*,

—Calme ; silence : *Vous êtes ici bien en paix.* —Sorte de petite plaque qu'on fait baiser dans l'Eglise aux Ecclésiastiques, etc. —Os plat et large d'une épaule de veau ou de mouton, quand la chair en est ôtée.

Paix plâtrée ou *fourrée*, fausse paix à laquelle on consent malgré soi, etc.

Paix ! interjection dont on se sert pour qu'on fasse silence : *Paix là ! paix donc !*

Pal, s. m. Terme de Blason : Pieu perpendiculaire et ordinairement aiguisé par un bout, qui partage l'écu dans le sens de sa longueur. Il fait au pluriel *paux* ou *pals*.

Palade, s. fém. Terme de Marine : Mouvement des pales des rames.

Paladin, s. m. (*Pa-la-dein*) Dans les anciens Romans de Chevalerie, un des principaux Seigneurs qui suivoient Charlemagne à la guerre. —Seigneur qui veut passer pour brave et pour galant.

Palais, subst. m. (*Pa-lê*) Bâtiment convenable pour loger un Roi ou un Prince. —Par exagération, maison magnifique. —Pris absolument, le lieu où l'on rend la justice : *Jours de Palais*, ceux où l'on plaide au Palais. *Gens de Palais*, les Juges, etc. —Partie supérieure du dedans de la bouche. — En termes de Botanique, espace compris entre les deux parties des fleurs en gueule.

Palais-de-lièvre, subst. m. Laitron ; sorte de plante.

Palamente, (*Acad.*) ou *Palemente*, (*Trév.*) s. f. (*Pa-la-man-te*) Tout le corps des rames d'une galère.

Palan, s. m. Terme de Marine : Cordes, moufles et poulies propres à enlever des fardeaux. —Corde qui sert à remuer le timon des galères.

Palanque, s. f. (*Pa-lan-ke*) Fortification faite avec des pieux.

Palanquer, v. a. (*Pa-lan-ké*) t. de Marine : Mettre les grands fardeaux dans le bord d'un vaisseau par le moyen des palans.

Palanquin, subst. m. (*Pa-lan-kein*) En ter. de Marine ; petit palan. —Dans les Indes ; sorte de chaise ou plutôt de lit de repos, dans lequel les personnes considérables se font porter sur les épaules des hommes.

Palanquinet, s. m. (*Pa-lan-ki-nè*) Corde qui sert à mouvoir le timon des galères.

Palardeaux, s. m. pl. (*Pa-lar-dô*) ter. de Marine : Bouts de planches garnis de bourre et de goudron pour boucher les trous du bordage.

Palastre, subst. m. Piéce de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure, et sur laquelle sont montées toutes les piéces qui la font agir.

Palatale, adj. f. Terme de Grammaire : *Consonnes palatales*, celles produites par le mouvement de la langue qui va toucher le palais. *D, T, L, N, R, sont des consonnes palatales.*

Palatin, subst. m. (*Pa-la-tein*) En Allemagne, Electeur laïque qui a des Etats sur le Rhin. On le nomme aussi *Comte Palatin du Rhin*. Sa famille est appelée *Maison Palatine*. —En Hongrie, le Vice-Roi de Hongrie. —En Pologne, Gouverneur de Province. —En t. d'Anatomie, on nomme adject. *os palatins*, ceux qui servent à former les fosses nasales et maxillaires.

Palatinat, subst. m. (*Pa-la-ti-na*) Dignité de Palatin. —Province près du Rhin, qui est sous la domination de l'Electeur Palatin. —En Pologne, chaque province s'appelle *Palatinat*.

Palatine, s. f. Fourrure ou ornement de réseau que les femmes mettent sur leur cou : *Cette femme a une belle palatine.*

Palaut. Voyez *Palot*.

Pale, s. f. Carton carré couvert de linge, qu'on met sur le calice. — Bout plat de l'aviron. —Pieu de bois pour une écluse.

Pâle, adj. m. et f. Qui a de la pâleur. — En parlant des couleurs ; qui n'est pas vif, qui est peu chargé : *Du bleu pâle.*

Paléage, s. m. Terme de Marine : Travail des Matelots qui remuent des grains, du sel, etc. avec la pelle.

Palée, s. f. Rang de pieux enfoncés en terre, pour former une digue, soutenir des terres, etc.

Palefrenier, s. m. (*Pa-le-fre-nié*) Valet qui panse les chevaux.

Palefroi, s. m. (*Pa-le-froa*) Cheval que montoit une Dame avant l'usage des carrosses. Il est vieux.

Paleron, s. m. Partie de l'épaule de certains animaux, qui est plate et charnue : *Cheval blessé au paleron.*

Palestine, s. f. Nom d'un caractère d'Imprimerie entre le Gros-Parangon et le Petit-Canon.

Palestre, s. f. Chez les Grecs et les Latins, lieux publics où l'on se formoit aux exercices du corps. —Ces exercices mêmes.

Palestrique, adject. (*Pa-les-tri-ke*) *Exercices palestriques*, qui se faisoient dans les palestres.

Palet, s. m. (*Pa-lè*) Morceau de pierre ou de tuile plat, rond et uni, dont on se sert pour jouer.

Paleter, v. neut. (*Pa-le-té*) Faire glisser le palet sur la terre. —famil. Jouer fréquemment au palet. *Trév.*

Palette, subst. f. (*Pa-lè-te*) Petit battoir rond dont on se sert au lieu de raquette pour jouer au volant ou à la paume. —Petit ais fort mince, sur lequel les Peintres mettent et mêlent leurs couleurs. —Petit plat dans lequel on reçoit le sang de ceux à qui on ouvre la veine. — Ce terme est aussi en usage chez beaucoup d'ouvriers.

Pâleur, s. f. Certaine couleur tirant sur un blanc fade qui vient souvent de maladie, et qui paroît sur le visage. Il ne se dit que des personnes et non des couleurs.

Palier, s. m. (*Pa-lié*) Plate-forme sur un escalier.

Palindrome, s. m. (*Pa-lein-dro-me*) Sorte de vers ou de discours qui se trouve toujours le même, soit qu'on le lise de gauche à droite ou de droite à gauche.

Palindromie, s. f. (*Pa-lein-dro-mî-e*) ter. de Médecine : Reflux des humeurs viciées vers les parties nobles du corps.

Palingénésie, s. f (*Pa-lein jé-né-zî-e*) Action par laquelle, dans l'opinion de quelques Chimistes, les principes des végétaux et des animaux décomposés par l'analyse chimique, reproduisent un corps semblable à celui dont ils ont été retirés, ou du moins le fantôme, la forme de ce corps. *Palingénésie* signifie *régénération.*

Palinod ou *palinot*, s. m. (*Pa-li-no*) Poésie en l'honneur de l'immaculée Conception de la Vierge. On donnoit le prix à la meilleure piéce de ce genre à Rouen, à Caen et à Dieppe.

Palinodie, subst. f. Rétractation. Il ne s'emploie qu'avec *chanter* : *On l'a contraint de chanter la palinodie*, de se rétracter.

Pâlir, v. n. Devenir pâle.

Pâlir, v. a. Rendre pâle.

Palis, s. m. Pieu. —Lieu entouré de pieux, de palis. — Clôture faite avec des perches ou claies sèches.

Palissade, subst. f. (*Pa-li-sa-de*) Rang de pieux pointus et plantés tout droits, près à près, pour la défense d'un poste, d'un retranchement. — Un des pieux de la palissade. —Suite d'arbres plantés près à près, qui forment un mur de verdure.

Palissader, ver. act. (*Pa-li-sa-dé*) Entourer une fortification de palissades. — Dresser des palissades dans un jardin.

Pâlissant, *ante*, adj. (*Pâ-li-san*, *an-te*) Qui pâlit.

Palisser, v. a. (*Pa-li-cé*) Attacher les branches des arbres contre une muraille : *Palisser des arbres.*

Palixandre, s. m. (*Pa-lik-san-dre*) Bois violet propre au tour et à la marquéterie.

Palladium, s. m. (*Pal-la-di-ome*, ou mieux *di-on.*) Proprement, Statue de Pallas, qui passoit pour le gage de la conservation de Troye. —Objet auquel, chez les Anciens, une Ville, un Empire attachoit sa durée.

Palliatif, *ive*, adject. (*Pal-lia-tif*) Qui ne guérit qu'en apparence ; qui adoucit le mal, mais qui ne le guérit pas. — On dit aussi substantivement ; *Un palliatif.*

Palliation, s. fém. (*Pal-lia-cion*) Action de pallier une faute, etc. couleur adroite et favorable qu'on lui donne.

Pallier, v. a. (*Pa-li-é*) Déguiser ; excuser ; donner un jour favorable à une chose qui est mauvaise. — En parlant d'un mal, ne le guérir qu'en apparence.

Pallium, subst. m. (*Pal-li-ome*; plusieurs prononcent *pal-li-on.*) Ornement de laine blanche semé de croix noires, béni par le Pape, qui l'envoie aux Archevêques et à quelques Evêques. —Autrefois, sorte de voile.

Palme, s. f. Petite branche de palmier. —fig. Victoire, avantage soit à la guerre, soit dans une dispute littéraire, etc. *Remporter la palme.*

La palme du martyre, la mort que les Martyrs ont soufferte.

Palme de Christ. Voyez *Ricin.*

Palme, s. m. Mesure Romaine de huit pouces trois lignes et demie.

Palmer, v. act. (*Pal-mé*) *Palmer les aiguilles*; les aplatir par le bout opposé à la pointe.

Palmette, s. f. (*Pal-mè-te*) Ornement en forme de feuilles de palmier sur une moulure.

Palmier, s. m. (*Pal-mié*) Arbre qui porte les dattes.

Palmiste, subst. m. Sorte de palmier des Antilles.

Palmite, s. m. Moëlle de palmier.

Palombe, subst. f. Espèce de pigeon ramier.

Palonnier, s. m. (*Pa-lo-nié*) Piéce du train d'un carrosse, jointe au train de devant par un anneau de fer.

Palot, s. m. (*Pa-lo*) t. de mépris: Villageois fort grossier. Il est familier.

Palourde, s. f. Espèce de coquillage de mer.

Palpable, adj. Qui se fait sentir au toucher. —figur. Sensible à l'esprit; clair; facile à comprendre.

Palpablement, adv. (*Pal-pa-ble-man*) D'une manière palpable.

Palpanche, s. f. Piéce de bois qui garnit le devant du fondement des pilotis d'une digue, d'une jetée.

Palpitant, *ante*, adj. (*Pal-pi-tan*, *an-te*) Qui palpite.

Palpitation, s. f. (*Pal-pi-ta-cion*) Mouvement déréglé et inégal du cœur.

Palpiter, ver. neut. (*Pal-pi-té*) Se mouvoir d'un mouvement inégal et fréquent: *La paupière, le cœur lui palpite.* —Avoir encore quelque mouvement, en parlant des parties intérieures des animaux fraîchement tués.

Paltoquet, s. m. (*Pal-to-kè*) ter. de mépris et populaire: Homme grossier; paysan.

Paludier, subst. m. (*Pa-lu-dié*) Homme qui travaille aux Salines.

Palus, s. m. (On prononce l'*s.*) ter. de Géographie: Marais. Il n'est guères usité qu'avec un nom propre de lieu et au pl. *Les Palus Méotides.*

Pâmer, v. n. (*Pâ-mé*) Tomber en pâmoison, en défaillance. On dit aussi au récipr. *Se pâmer.* —Par exagération, *pâmer* ou *se pâmer de rire*, *de joie; rire à pâmer.* —Il se dit, en ter. de Blason, d'un poisson qui a la gueule béante.

Pamflet, s. m. Voyez *Pamphlet.*

Pâmoison, subst. f. (*Pa-moa-zon*) Défaillance.

Pampe, s. f. (*Pan-pe*) La feuille du blé, de l'orge et de l'avoine.

Pamphlet ou *Pamflet*, s. m. tiré de l'Anglois. (*Pan-flè*) Brochure. Il se dit le plus souvent par mépris et dans le style critique.

Pampre, s. m. (*Pan-pre*) Branche de vigne avec ses feuilles. —En Architecture; branche de vigne dont on décore les colonnes torses, etc.

Pampré, *ée*, adj. (*Pan-pré*) Terme de Blason, qui se dit des grappes de raisin attachées à la branche.

Pan, s. m. Partie considérable d'un vêtement: *Le pan d'une robe*, *les pans d'un manteau.* —Partie d'un mur: *Un pan de muraille.* —Un des côtés d'un ouvrage: *Table, salière à pans, à six pans.* —Piéce de bois large de quatre pouces et de la longueur du lit. —Mesure de longueur usitée dans le Midi de la France. Elle est de neuf pouces, et fait la huitième partie de la canne. —Voyez *Paon.*

Panacée, s. f. Remède universel.

Panache, subst. m. Assemblage de plumes d'Autruche dont on ombrage un casque. —Mélange de couleurs dans une fleur. —Partie supérieure d'une lampe d'Eglise.

Panache de mer, corps marin; espèce de *Lithophite.*

Panache, s. f. Suivant *Trévoux*, la femelle du paon. Voyez *Paone.*

Panaché, *ée*, part. p. et adj. Il se

dit des fleurs qui ont un panache : *Œillet panaché ; tulipe panachée.*

Panacher, v. neut. et *Se panacher*, v. réc. (*Pa-na-ché*) Il se dit de certaines fleurs, lorsqu'il vient à s'y former une nouvelle couleur qui fait à peû près l'effet d'un panache.

Panade, s. f. Pain émié, et longtemps mitonné dans du bouillon.

Se panader, verb. réc. Se carrer ; marcher avec ostentation, comme un paon quand il fait la roue. On dit plus ordinairement *se pavaner*. Style familier et moqueur.

(Puisqu'on écrit *se panader*, qui empêche d'écrire *pan*, *pane*, *paneau*, au lieu de *paon*, *paone*, *paonneau* ?)

Panage, s. m. Droit ou permission de mettre des porcs dans une forêt pour s'y nourrir de gland et de faîne.

Panais ou *pastenade*, s. m. (*Pa-né*) Sorte de plante potagère dont on mange la racine.

Panard, adject. (*Pa-nar*) *Cheval panard*, dont les pieds de devant sont tournés en dehors.

Panaris, s. m. (*Pa-na-ri*) Tumeur flegmoneuse qui vient à l'extrémité des doigts, ou à la racine et aux côtés des ongles.

Panathénées, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Minerve. Les grandes revenoient tous les cinq ans ; les petites étoient annuelles.

Pancaliers, subst. m. (*Pan-ka-lié*) Sorte de choux.

Pancarpe, s. m. Sorte de jeu chez les Romains, dans lequel les hommes combattoient contre des animaux.

Pancarte, s. f. Placard annonçant les droits imposés sur certaines denrées, etc. —En plaisantant ou par mépris, toutes sortes d'écrits.

Panchymagogue, adj. et subst. Capable de purger toutes les humeurs : *Un panchymagogue ; un remède panchymagogue.*

Pancratiaste, s. m. Celui qui faisoit les cinq exercices Gymniques. Voyez *Pancratie*. —Celui qui y remportoit la victoire.

Pancratie, subst. f. (*Pan-kra-cí-e*) Nom que les Grecs donnoient aux cinq exercices Gymniques qui se pratiquoient dans les fêtes et les jeux ; savoir ; le pugilat, la lutte, le disque, la course et la danse.

Pancratium. Voyez *Scille.*

Pancréas, s. m. Corps charnu, situé au milieu du mésentère.

Pancréatique, adj. (*Pan-kré-a-ti-ke*) *Suc pancréatique*, liqueur qui sort du pancréas.

Pandectes, subst. f. plur. Recueil de décisions ou de lois compilées sous Justinien.

Pandémie, s. f. *Pandémique*, adject. Epidémie, épidémique.

Pandour, (*Trév.*) *Pandoure*, (*Acad.*) s. m. Soldat Hongrois.

Pane. Voyez *Paone.*

Pané, *ée*, part. p. et adject. Voyez *Paner.* — *Eau panée*, où l'on a fait tremper du pain.

Panégyrique, s. m. (*Pa-né-ji-ri-ke*) Discours oratoire à la louange de quelqu'un. —On dit aussi adjectiv. *Discours panégyrique.*

Panégyriste, s. m. Celui qui fait un panégyrique.

Paner, v. act. (*Pa-né*) Couvrir de pain émié la viande qu'on fait griller ou rôtir.

Panerée, s. f. Plein un panier.

Paneterie, s. f. Office chez le Roi où l'on distribuoit le pain. —Les Officiers qui servoient à la paneterie.

Panetier, s. m. (*Pa-ne-tié*) *Grand Panetier* ; autrefois grand Officier de la Couronne, qui faisoit distribuer le pain de la Maison du Roi et qui avoit autorité sur tous les Boulangers de France.

Panetière, s. fém. Espèce de poche ou de sac où les Bergers mettent leur pain.

Panicaut, s. m. (*Pa-ni-kô*) Sorte de plante appelée autrement *Chardon roland.*

Panicule, s. m. Terme de Botanique : Sorte d'épi qui contient beaucoup de fleurs ou de semences.

Panicum, subst. m. Sorte de plante qui ressemble au millet. On dit aussi *Panis* ou *Paniz.*

Panier, s. m. (*Pa-nié*) Ustensile d'osier, de jonc, etc. où l'on met di-

verses choses. Il servoit dans l'origine à y mettre du pain. —Ce que contient un panier : *Un panier de fruit.* —Espèce de jupon garni de cercles de baleine, pour soutenir les jupes et la robe.

Fig. et famil. *Le dessus du panier* ; ce qu'il y a de meilleur dans quelque chose que ce soit. —*Le fond du panier* ; ce qu'il y a de plus mauvais. —Proverb. 1.° *Mettre tous ses œufs dans un panier* ; risquer tout son bien dans une seule entreprise. —2.° *Panier percé* ; prodigue, dissipateur. —3.° *Sot comme un panier* ; fort sot.

Anse de panier, terme d'Architecture : Voûte surbaissée et qui n'est pas en plein cintre.

Panique, adj. (*Pa-ni-ke*) *Terreur panique*, terreur subite et sans fondement. Il ne se dit que dans cette phrase.

Panne, s. f. (*Pa-ne*) Sorte d'étoffe fabriquée à peu près comme le velours. —Graisse dont la peau du cochon et de quelques autres animaux est garnie. —fig. et famil. *Avoir deux doigts de panne* ; être extrêmement gras. —Dans le Blason, fourrure de vair ou d'hermine. —En ter. de Charpentier, piéce de bois qui sert à soutenir les chevrons d'une couverture.

Mettre un vaisseau en panne ; en termes de Marine, disposer les voiles de manière à ne pas continuer de faire route.

Panneau, subst. m. (*Pa-nô*, s. d.) Piéce de bois ou de vitrage enfermée dans une bordure : *Panneau de porte, de lambris, de vitre.* —Filet pour prendre des lièvres et des lapins. —Au fig. piége : *On lui a tendu un panneau* ; *donner dans le panneau.* —Chacun des deux coussinets, etc. qu'on met aux côtés d'une selle pour empêcher que le cheval ne se blesse.

Proverb. et figur. *Crever dans ses panneaux* ; renfermer au dedans de soi quelque grand dépit, etc. Il est popul.

Pannelle, s. f. (*Pa-nè-le*) En t. de Blason, feuille de peuplier.

Panneton, subst. m. (*Pa-ne-ton*) Partie d'une clef qui entre dans la serrure.

Pannicule, s. f. Terme d'Anatomie : Membrane.

Panonceau, s. m. (*Pa-non-sô*, s. d.) Ecusson d'armoiries mis sur une affiche pour y donner plus d'autorité, ou sur un poteau pour marque de juridiction.

Panoplie, s. f. Armure complette.

Panse, subst. f. La partie du ventre des animaux, qui renferme ce qu'ils ont mangé. —famil. En parlant des personnes ; ventre : *Avoir une grosse panse*, *la panse pleine.* Proverb. *Avoir plus grands yeux que grande panse* ; avoir plus d'appétit en imagination qu'en réalité. —fig. et fam. *Panse d'a* ; le corps de la lettre *a* : *Je n'ai pas fait une panse d'a*, je n'ai rien écrit.

Pansement, subst. m. (*Pan-ce-man*) Action de panser une plaie.

Panser, v. act. (*Pan-cé*) Appliquer à une plaie les remèdes nécessaires ; la nettoyer ; lever l'appareil, en mettre un autre, etc. —Brosser, étriller un cheval ; en avoir soin.

Pansu, *ue*, adj. Qui a une grosse panse. Il est familier. —On dit aussi substantivement et dans le même style : *C'est un gros pansu.*

Pantalon, subst. m. Habit tout d'une piéce, qui prend depuis le cou jusqu'aux pieds. —Caleçon qui est tout d'une piéce avec le bas. —Un des personnages de la Comédie Italienne. —figurém. et famil. Homme qui joue toutes sortes de rôles pour parvenir à ses fins.

Pantalonnade, s. f. (*Pan-ta-lo-na-de*) Danse de Pantalon. —Bouffonnerie. —figur. 1.° Entrée ou sortie brusque d'un étourdi. —2.° Fausse démonstration de joie, de douleur, de bienveillance. —3.° Subterfuge ridicule pour se tirer d'embarras.

Pantelant, *ante*, adject. Qui halète. Il est vieux.

Panteler, v. n. (*Pan-te-lé*) Haleter. Il est vieux.

Panthée, adj. f. (*Pan-té-e*) *Figure panthée* ; chez les Païens, figure qui réunissoit les symboles ou les attributs de plusieurs Divinités.

Panthéon, subst. m. (*Pan-té-on*) Temple consacré à tous les Dieux à la fois.

Panthère, s. f. (*Pan-tè-re*) Espèce de bête féroce à peau mouchetée.

Pantière, s. fém. Sorte de filet pour prendre des oiseaux.

Pantine, subst. f. Certain nombre d'écheveaux de soie, de fil ou de laine liés ensemble.

Pantographe, subst. m. Instrument pour copier mécaniquement et sans savoir le dessin toutes sortes d'estampes, etc. On le nomme aussi *Singe*.

Pantoiment, s. m. (*Pan-toa-man*) ter. de Fauconnerie : Asthme dont les oiseaux sont attaqués.

Pantomètre ou *Holomètre*, subst. m. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles de longueur ou de hauteur.

Pantomime, subst. m. Acteur qui exprime toutes sortes de choses par des gestes et sans parler.

Pantomime, s. f. Dans l'art Dramatique ; le langage de l'action, l'art de parler aux yeux, l'expression muette du visage et des gestes.

Pantomime, adj. *Ballet*, *divertissement pantomime*, où toute l'action s'exprime par gestes et sans paroles.

Pantoquières, s. f. pl. (*Pan-to-kiè-re*) ter. de Marine : Cordes pour tenir plus fermes les haubans.

Pantoufle, s. f. Sorte de chaussure dont on se sert dans la chambre, et qui est ordinairement sans quartier : *Mettre ses souliers en pantoufles*, plier le quartier sur le talon.

Prov. *Raisonner pantoufle* ; raisonner tout de travers ; ou, dans un sens moins odieux, causer pour causer.

En pantoufles, adverb. A son aise ; avec toute sorte de commodité : *Faire un siége en pantoufles* ; *plaider en pantoufles*.

Pantoufle ou *fer à pantoufle* ; sorte de fer de cheval, plus épais en dedans qu'en dehors.

Paon, s. m. (*Pan*) Oiseau domestique, du plus beau plumage et du cri le plus aigre.

Paonne, s. f. (*Pa-ne*) La femelle du paon.

Paonneau, subst. m. (*Pa-nô*, s. d.) Jeune paon. La prononciation et le verbe *se panader*, devroient bien engager à écrire *pan*, *pane*, *paneau*.

Papa, s. m. Terme de mignardise : Père. —Proverbial. *Bon papa* ; bon homme.

Papable, adject. Propre à être élu Pape.

Papal, *ale*, adj. Qui est du Pape ; qui appartient au Pape ; qui relève du Pape.

Papauté, subst. f. (*Pa-pô-té*, d.) Dignité du Pape.

Pape, subst. m. L'Evêque de Rome, Chef de l'Eglise universelle.

Papegai, s. m. (*Pa-pe-ghè*) Oiseau de carte ou de bois peint, planté au bout d'une perche. —Autrefois sorte de perroquet.

Papelard, s. m. (*Pa-pe-lar*) ter de mépris : Hypocrite ; faux dévot. Il est familier.

Papelardise, s. f. (*Pa-pe-lar-di-ze*) Hypocrisie ; fausse dévotion. Il est familier.

Papeline, s. f. Sorte d'étoffe tramée de fleuret.

Papeloné, adject. Terme de Blason : Chargé d'une espèce d'écaille.

Paperasse, s. f. Papier écrit qui n'est plus d'aucun usage.

Paperasser, v. neut. (*Pa-pe-ra-cé*) Passer son temps à feuilleter, à arranger des papiers. —Composer sans fin ; faire des écritures inutiles.

Papeterie, s. f. Lieu où l'on fait le papier. —Commerce de papier.

Papetier, s. m. (*Pa-pe-tié*) Ouvrier qui fait le papier. —Marchand qui le vend.

Papier, s. m. (*Pa-pié*) Composition faite de vieux linge détrempé dans l'eau, broyé par un moulin et étendu par feuilles, pour écrire, imprimer, etc. —Journal ; livre de compte : *Papier journal*. —Lettres de change ; billets payables au porteur, et autres effets de cette nature : *Tout son bien est en papier*. —Au pluriel ; titres, renseignemens, mémoires, etc. *Apportez vos papiers*.

Papier-monnoie, qui a cours comme l'argent monnoyé. —*Papier-nouvelle* ; gazette.

Proverb. *Brouiller*, *gâter du papier* ; écrire de méchantes choses. —*Le papier souffre tout* ; on y écrit ce qu'on

veut, et une chose n'est pas vraie par cela seul qu'elle est écrite. —*Les murailles sont le papier des fous*; il n'y a que les fous qui écrivent sur les murailles.

Mettre, jeter ses idées sur le papier, etc. les mettre par écrit. —*Etre sur les papiers de quelqu'un*; lui devoir de l'argent. —fig. et fam. *Etre bien* ou *mal sur les papiers de quelqu'un*; être bien *ou* mal dans son esprit. —fam. *Otez, rayez cela de vos papiers*; ne comptez pas là-dessus.

Papier du Nil, s. m. Sorte de plante qui ressemble au *Souchet*. Les Anciens en séparoient l'écorce et la polissoient pour leur servir de papier à écrire.

Papilionacée, adj. m. et f. Terme de Botanique : Légumineux.

Papillaire, adj. m. et f. (*Pa-pil-lè-re*) Terme d'Anatomie, qui se dit d'une tunique ou membrane de la langue.

Papille, s. f. (*Pa-pi-le*) Eminences de la langue qui servent au sens du goût.

Papillon, subst. m. (*Pa-pi-glion*; mouillez les *ll*.) Sorte d'insecte volant. —Partie d'une coiffure qui s'élargit comme les ailes d'un papillon.

Proverb. et fig. *Voler le papillon*; avoir un esprit léger, qui s'amuse à des choses frivoles, etc.

Papillonner, v. n. (*Pa-pi-glio-né*) Voltiger d'un objet à l'autre comme les papillons.

Papillotage, s. m. (*Pa-pi-glio-ta-je*) Effet de ce qui papillote.

Papillote, subst. f. (*Pa-pi-glio-te*; mouillez les *ll*.) Petit morceau de papier ou de taffetas pour envelopper une boucle de cheveux. —Paillette d'or ou d'argent pour les habits.

Papilloter, v. act. (*Pa-pi-glio-té*) Mettre les cheveux en papillote. Il est peu usité.

Papilloter, v. neut. En parlant des yeux; avoir un mouvement involontaire qui les empêche de se fixer sur les objets. —En parlant d'un tableau; pétiller d'une manière incommode par des lumières également brillantes et des couleurs également vives. —Il se dit, en ter. d'Imprimerie, des caractères qui paroissent doublement imprimés.

Papillots, s. m. plur. (*Pa-pi-glio*) Taches sur la peau quand on a la fièvre pourprée.

Papion, s. m. Grand singe de la famille des *Babouins*.

Papisme, s. m. Nom odieux que les Protestans donnent à la Communion de l'Eglise Catholique.

Papiste, s. m. Nom donné par les Protestans aux Catholiques Romains.

Papules, s. f. pl. Terme de Médecine : Pustules, vices de la peau, d'une nature rougeâtre et maligne.

Papyracée, adj. Se dit d'une coquille dont la robe est légère, fragile et extrêmement mince.

Papyrus, s. m. (*Pa-pi-ruce*) Plante d'Egypte. Voyez *Papier du Nil*.

Pâque, s. f. (*Pâ-ke*) Fête solonnelle que les Juifs célébroient en mémoire de leur sortie d'Egypte.

Pâque ou *Pâques*, s. m. Le jour où Jesus-Christ est ressuscité d'entre les morts. —La Fête où l'on célèbre la Résurrection de Jesus-Christ : *Quand Pâques sera venu*; *Pâques est haut cette année*.

Pâques, au plur. est féminin : *Pâques fleuries*, le Dimanche des Rameaux. *Pâques closes*, le Dimanche de Quasimodo.

Faire ses Pâques; communier dans la quinzaine de Pâques.

Pâquerette, s. f. (*Pâ-ke-rè-te*) Espèce de marguerite blanche.

Paquet, s. m. (*Pa-kè*) Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. —Plusieurs lettres renfermées sous une même enveloppe.

Fig. et fam. 1.° *Donner* ou *faire un paquet à quelqu'un*; lui imputer quelque chose de honteux, de désagréable. —2.° *Donner à quelqu'un son paquet*; lui faire une réponse vive et ingénieuse qui l'oblige à se taire. —3.° *Hasarder le paquet*; s'engager dans une affaire douteuse. —4.° *Faire son paquet*; s'en aller de quelque maison.

Paquet-bot, s. m. (pron. *Pak-bo*) Bâtiment léger qui sert à faire passer les paquets, les dépêches et à conduire les passagers d'un lieu à un autre.

Par, prép. qui exprime 1.° la cause efficiente : *Tout a été créé par la parole*

de Dieu. —2.° Le motif qui fait agir: *Il ne parle que par envie.* —3.° Le moyen qu'on emploie: *Réussir par son habileté*, etc. —C'est aussi une prép. ou de lieu: *Aller par les rues*; ou de temps: *Voyager par un beau temps*; ou de distribution et de partage: *Marcher par troupes*; *ranger par chapitres*; *distribuer par compagnies.* —Il a encore divers autres usages, et il s'unit à plusieurs adverbes: *Par-dehors*, *par-dedans*, *par-dessus*, *par-dessous*, *etc.* —On disoit anciennement *par auprès*, *par ainsi*; on a supprimé *par.* —Il s'est conservé comme particule explétive dans les phrases suivantes du style familier: *Par trop grossier*; *il l'a répété par deux fois. De par le monde*; dans le monde.

De par, prép. De la part, par l'ordre, par le commandement.

Par-ci, *par-là*, adverb. En divers endroits; çà et là: *Je n'ai lu ce livre que par-ci par-là.* —De fois à autres: *Je le vois par-ci par-là.*

Parabolains, s. m. pl. (*Pa-ra-bo-lein*) Nom donné anciennement aux plus hardis Gladiateurs, et depuis, par extension, aux Clercs qui affrontoient les plus grands dangers pour secourir les malades.

Parabole, subst. f. En Rhétorique; similitude, allégorie sous laquelle on enveloppe quelque vérité importante. On ne le dit qu'en parlant de celles de l'Ecriture; ailleurs on dit *allégorie.* —Les *Proverbes de Salomon* s'appellent aussi les *Paraboles de Salomon.* —En Géométrie; ligne courbe qui résulte de la section d'un cône, par un plan parallèle au côté de ce cône.

Parabolique, adj. (*Pa-ra-bo-li-ke*) ter. de Géométrie: Qui se fait par une parabole: *Jet*, *mouvement parabolique.* —Taillé en figure de parabole: *Miroir parabolique.*

Paraboliquement, adv. (*Pa-ra-bo-li-ke-man*) En parabole; par paraboles: *Parler paraboliquement.* —En Géométrie, en décrivant une parabole. *Trév.*

Paracentèse, s. f. (*Pa-ra-san-tè-ze*) ter. de Chirurgie: Sorte de ponction.

Parachévement, s. m. (*Pa-ra-ché-ve-man*) Fin, perfection d'un ouvrage.

Parachever, v. act. (*Pa-ra-che-vé*) Achever; terminer. Ce mot et le précédent sont vieux, et bons seulement pour le style plaisant.

Parachronisme, s. m. (*Pa-ra-kro-nis-me*) *Faire un parachronisme*, rapporter un fait à un temps postérieur à celui où il est réellement arrivé.

Paraclet, s. m. (*Pa-ra-klè*) Consolateur; nom qu'on donne au Saint-Esprit.

Parade, s. f. Montre; étalage: *Cela n'est mis que pour parade* ou *pour la parade.* —Ostentation; vanité: *Faire parade de son esprit*, *de son savoir*, *etc.* —En ter. d'Escrime; action et manière de parer un coup. —En ter. de Guerre; montre que font sur la place les troupes qui vont monter la garde. —En ter. de Manége; arrêt d'un cheval qu'on manie. —Scènes burlesques que les Bateleurs jouent à la porte de leur théâtre, pour engager à y entrer. *Comédie-parade*; farce, comédie au gros sel.

Paradigme, s. m. Terme de Grammaire: Exemple; modèle: *Les paradigmes des conjugaisons.*

Paradis, s. m. (*Pa-ra-di*) Jardin délicieux où Adam fut placé aussi-tôt qu'il eut été créé. On dit ordinairement *Paradis terrestre.* —Séjour des Bienheureux. —Au Théâtre, places au-dessus des loges.

Oiseau de Paradis ou *Manucode*, s. m. Sorte d'oiseau qui approche de la grosseur du merle. —*Pomme de Paradis*, pomme rouge qui se mange en été. —fig. et fam. *Chemin du Paradis*; défilé, chemin étroit.

Paradoxal, *ale*, adj. (*Pa-ra-dok-sal*, *a-le*) Qui tient du paradoxe: *Opinion paradoxale.* —Qui aime le paradoxe: *Esprit paradoxal.*

Paradoxe, subst. m. (*Pa-ra-dok-ce*) Proposition avancée contre l'opinion commune.

Paradoxe, adj. Paradoxal: *Principe*, *opinion paradoxe.* Voyez *Incroyable.*

Paradoxisme, s. m. Figure de Rhétorique, qui consiste à réunir sur le même sujet des attributs qui au premier coup d'œil paroissent inconciliables et contradictoires.

Parafe ou *paraphe*, s. m. Sorte de marque qu'on met après sa signature.

Parafer ou *parapher*, v. a. (*Pa-ra-fé*) Mettre son parafe au bas de quelque acte ou autre écrit qui doit faire foi.

Parage, s. m. Autrefois, extraction, qualité : *Dame de haut parage.* —Aujourd'hui, en ter. de Marine, espace de mer où les vaisseaux se trouvent dans leur course. —Il se dit aussi de la première façon qu'on donne aux vignes après la vendange.

Paragoge, s. fém. Terme de Grammaire; Changement dans le matériel primitif d'un mot, par une addition faite à la fin : En latin, *dicier* pour *dici*; en françois, *divine* de *divin*, *bonté* de *bon*, etc.

Paragogique, adj. (*Pa-ra-go-ji-ke*) Qui s'ajoute. Voyez *Paragoge.*

Paragraphe, s. m. (*Pa-ra-gra-fe*) Petite section d'un chapitre, d'un discours. —Marque dont on se sert pour indiquer cette section.

Paraguante, s. f. emprunté de l'Espagnol; (*Pa-ra-gouan-te*) Présent pour un service rendu : *Il a eu mille écus de paraguante, pour sa paraguante.* Il est familier.

Parain. Voyez *Parrain.*

Paraisonier, s. m. (*Pa-rè-zo-nié*) ter. de Verrerie : Celui qui souffle les glaces à miroir.

Paralipomènes, s. m. pl. Titre d'un livre de la Bible.

Paralipse, s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on fixe l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

Parallactique, adj. (*Pa-ra-lak-ti-ke*) Qui appartient à la parallaxe.

Parallaxe, s. fém. (*Pa-ra-lak-ce*) ter. d'Astronomie : Arc du firmament compris entre le lieu véritable et le lieu apparent de l'astre qu'on observe.

Parallèle, adj. (*Pa-ra-lè-le*) Terme de Géométrie, qui se dit d'une ligne ou d'une surface également distante dans toute son étendue d'une autre ligne ou d'une autre surface.

Parallèle, s. f. Ligne parallèle. —En ter. de Guerre et de Siége, communication d'une tranchée à une autre : *Tirer une parallèle.*

Parallèle, s. m. Dans la Sphère, cercle parallèle à l'Equateur. —Comparaison d'une chose ou d'une personne avec une autre : *Faire le parallèle des Anciens et des Modernes.*

Parallélipipède, s. m. (*Pa-ra-lé-li-pi-pè-de*) Corps solide terminé par six parallélogrammes, dont les opposés sont parallèles entre eux.

Parallélisme, s. m. (*Pa-ra-lé-lis-me*) Etat de deux lignes parallèles.

Parallélogramme, s. m. (*Pa-ra-lé-lo-gra-me*) Figure dont les côtés opposés sont parallèles.

Paralogisme, s. m. Faux raisonnement, sophisme; avec cette différence que le *paralogisme* induit en erreur par défaut de lumière ou d'application; et le *sophisme*, par malice ou par une subtilité méchante. On se trompe soi-même par le premier; un autre vous abuse par le second.

Paralysie, subst. f. (*Pa-ra-li-zi-e*) Privation ou diminution considérable du sentiment et du mouvement volontaire, ou de l'un des deux, dans quelque partie du corps.

Paralytique, s. m. (*Pa-ra-li-ti-ke*) Qui est atteint de paralysie. —On dit aussi adjectiv. *Membre paralytique.*

Paramètre, s. m. Terme de Géométrie : Ligne constante et invariable qui entre dans l'équation ou la construction d'une courbe.

Parangon, s. m. Autrefois, modèle; patron; comparaison. —Diamant sans défaut. En ce sens il est adj. ou subst. *Un diamant parangon; un parangon.* —Caractère d'Imprimerie, qui est entre la Palestine et le Gros-Romain.

Parangonner, v. a. (*Pa-ran-go-né*) Comparer. Il est vieux.

Paranomasie, s. f. (*Pa-ra-no-ma-zi-e*) ter. Didactique : Ressemblance entre des mots de différentes Langues.

Parant, ante, adj. (*Pa-ran, an-te*) Qui pare; qui orne.

Paranymphe, s. m. (*Pa-ra-nein-fe*) Discours solennel prononcé dans les Ecoles de Théologie ou de Médecine, à la fin de la Licence, et contenant le portrait de chaque Licencié. —Nom que portoient chez les Anciens Romains les jeunes garçons qui conduisoient la mariée chez son époux. —Dans les

temps postérieurs ; Seigneur nommé pour conduire une Princesse qui se marie, de la Cour de son père à celle de son époux.

Paranympher, v. a. (*Pa-ra-nein-fé*) Faire le portrait de quelqu'un dans un paranymphe.

Parapegmes, s. m. plur. Tables de métal sur lesquelles les Anciens inscrivoient les ordonnances et autres proclamations publiques.

Parapet, s. m. (*Pa-ra-pè*) Elévation de terre ou de pierre au-dessus d'un rempart pour couvrir le canon et les combattans. —Muraille à hauteur d'appui au-dessus d'une terrasse, d'un pont, etc.

Paraphe, *parapher*. Voyez *Parafe*, *parafer*.

Paraphernaux, adject. plur. (*Pa-ra-fér-nô*) *Biens paraphernaux*, biens qui ne font point partie de la dot d'une femme, et dont le mari n'a pas l'administration.

Paraphimosis, s. m. (*Pa-ra-fi-mo-zice*) ter. de Médecine : Maladie dans laquelle le prépuce est tellement renversé ou enflé, qu'il ne peut être rabattu sur le gland.

Paraphrase, s. fém. (*Pa-ra-frâ-ze*) Explication étendue d'un texte. —fam. Interprétation maligne.

Paraphraser, v. act. (*Pa-ra-fra-zé*) Faire des paraphrases : *Paraphraser les Pseaumes*. —fam. Amplifier, augmenter par le récit.

Paraphraste, s. m. (*Pa-ra-fras-te*) Celui qui fait une paraphrase ; interprète : *Les Paraphrastes Chaldaïques*.

Paraplésie, s. f. Paralysie qui succède à l'apoplexie ; paralysie de toutes les parties au-dessous de la tête.

Parapluie, subst. m. Sorte de petit pavillon portatif pour se garantir de la pluie.

Parasange, s. f. Mesure itinéraire chez les anciens Perses.

Parascénium ou *Post-scénium*, s. m. Le derrière du théâtre chez les Anciens.

Parasélène, s. f. Méteore dans lequel on apperçoit quelquefois l'image apparente de la lune ; cet effet est occasionné par les mêmes causes que les *parélies* du soleil. Voyez *Parélie*.

Parasite, subst. m. (*Pa-ra-zi-te*) Ecornifleur, qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui. — On dit au fig. et adject. *Plante parasite*, qui végète sur une autre. *Branche parasite*, qui suce l'arbre inutilement.

Parasitique, s. f. (*Pa-ra-zi-ti-ke*) L'art du parasite. Il est peu usité.

Parasol, s. m. Espèce de petit pavillon qu'on porte pour se garantir de l'ardeur du soleil.

Paratitles, subst. m. pl. Explication abrégée de quelques titres ou livres du Code ou du Digeste. —*Paratitlaires*, Auteurs de ces explications.

Paravent, subst. m. (*Pa-ra-van*) Suite de châssis de bois, unis par des charnières, garnis d'étoffe, etc. dont on se sert dans une chambre pour se garantir contre le vent et contre le froid.

Parc, s. m. (*Park*) Grande étendue de terre, entourée de murailles, pour la conservation des bois, pour le plaisir de la chasse, etc. —Pâtis entouré de fossés, où l'on met les bœufs à l'engrais. —Clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons quand ils couchent dans les champs. —Lieu préparé pour y laisser grossir et verdir les huîtres. —En termes de Chasse, enceinte de toiles dans laquelle on enferme les bêtes noires. —Endroit où une armée en campagne place son artillerie, ses munitions et ses vivres.

Le Parc civil ; au Châtelet de Paris, ce qu'on appelle ailleurs *le Parquet*.

Parcage, s. m. Séjour des moutons parqués sur des terres labourables.

Parcelle, s. f. (*Par-cè-le*) Petite partie de quelque tout.

Parce que, conjonct. A cause que.

Parchemin, s. m. (*Par-che-mein*) Peau de mouton préparée qui sert à ecrire, à couvrir des livres et à d'autres usages.

Proverb. *Alonger* ou *étendre le parchemin* ; multiplier sans nécessité des écritures, un discours.

Parcheminerie, subst. f. L'art de faire le parchemin. —Lieu où on le prépare.

Parcheminier, s. m. (*Par-che-mi-nié*) Celui qui apprête et vend le parchemin.

Parcourir, verbe act. (sur *Courir.*) Courir çà et là ; aller d'un bout à l'autre : *Parcourir la ville, etc.* — *Parcourir un livre, des papiers, etc.* y jeter légérement la vue, sans s'arrêter en aucun endroit.

Par-delà, adv. Au-delà.

Par-derrière, adv. Par la partie de derrière.

Par-dessous, par-dessus, par-devant, adverbes et prépositions qui s'entendent d'eux-mêmes.

Le par-dessus, s. m. Ce qu'on donne de plus que la somme due ou la marchandise vendue : *Le Marchand m'a donné le par-dessus.*

Un par-dessus de viole, un dessus de viole.

Pardon, subst. m. Rémission d'une faute, d'une offense. Il régit les personnes et les choses : *Le pardon des ennemis, des injures.* — Rémission des péchés. — Avertissement qui se fait dans les Eglises le matin, à midi et le soir par plusieurs coups de cloche pour avertir de prier, en disant la prière qu'on nomme *Angelus.* — Au pluriel, les Indulgences que l'Eglise accorde aux Fidelles.

Pardon, sorte d'interjection qui se dit par ellipse, pour *je vous demande pardon : Pardon, si je vous ai manqué de parole ; mais...*

Pardonnable, adj. Qui mérite pardon. Il ne se dit point des personnes.

Pardonner, verb. act. (*Par-do-né*) Accorder le pardon d'une faute, d'une injure, etc. — Excuser : *Le monde ne pardonne pas les moindres sottises.*

Ne pardonner, n'excepter, n'épargner : *La mort ne pardonne à personne.*

Paréage ou *pariage*, s. m. Egalité de droit ou de possession que deux Seigneurs ont par indivis dans une même terre.

Paréatis, s. m. Lettres de la Chancellerie pour faire exécuter une Sentence, etc. hors du Tribunal qui l'a rendue.

Pareaux, s. m. pl. (*Pa-rô*) ter. de Pêcheur : Gros cailloux ronds qu'on attache de distance en distance au bas du filet appelé *seine.*

Parégorique, adj. (*Pa-ré-go-ri-ke*) ter. de Médecine : *Remède parégorique*, qui calme, qui appaise les douleurs.

Pareil, eille, adjectif. (*Pa-règlie* ; mouillez l'*l* finale du premier et les *ll* du second.) Egal, semblable. — On dit substantiv. *Ses pareils ; vos pareils. Cet homme n'a pas son pareil.*

Pareille, subst. f. (*Pa-rè-glie*) La même chose.

Rendre la pareille ; faire à quelqu'un un traitement pareil à celui qu'on en a reçu.

Pareillement, adv. (*Pa-rè-glie-man*) Semblablement.

Parélie ou *Parhélie*, s. m. Sorte de météore ; représentation d'un ou de plusieurs soleils sous la forme d'une clarté brillante, qui paroissent autour du soleil, et qui sont formés par la réflexion des rayons de cet astre.

Parelle, s. f. (*Pa-rè-le*) Sorte de plante. Voyez *Patience.*

Parement, subst. m. (*Pa-re-man*) Devant d'autel en étoffe. — Etoffe riche ou voyante que portoient les hommes sur les manches de leurs habits, et les femmes sur le devant de leurs robes. — En Maçonnerie, le côté d'une pierre qui doit paroître en dehors du mur. — Au plur. 1.° les grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu. — 2.° Les gros quartiers de pierre ou de grès qui bordent un chemin pavé. — 3.° Les gros bâtons d'un fagot.

Parenchyme, s. m. (*Pa-ran-chi-me*) Substance propre de chaque viscère.

Parénèse, s. f. (*Pa-ré-nè-ze*) Discours moral ; exhortation à la vertu.

Parénétique, adj. (*Pa-ré-né-ti-ke*) Qui a rapport à la Parénèse, à la Morale.

Parent, subst. m. et *Parente*, s. f. (*Pa-ran, an-te*) Celui ou celle qui nous est unie par le sang.

Parens, au plur. Ceux de qui l'on descend : *Il est né de parens illustres.* — Plus particuliérement, le père et la mère. — *Nos premiers parens*, Adam et Eve.

Proverb. *Renvoyer quelqu'un chez ses parens* ; l'envoyer promener.

Parentage, s. m. Parenté. Il vieillit.

Parenté, s. f. (*Pa-ran-té*) Qualité de Parent : *Degré de Parenté.* — Tous

les parens d'une même personne, collectivement pris : *Assembler la Parenté.*

Parentèle, subst. f. (*Pa-ran-tè-le*) Tous les Parens. Il est vieux. On dit *Parenté.*

Parenthèse, s. f. (*Pa-ran-tè-ze*) Mots qu'on insère dans quelque période et qui font un sens à part. —Marques pour enfermer le sens d'une parenthèse. Ces marques sont ().

Parer, v. a. (*Pa-ré*) Orner ; embellir. On dit proverbialement et pour se moquer, *paré comme un autel, comme une épousée de village.* —Donner une certaine façon au cuir. —Oter de la corne du pied d'un cheval, pour le ferrer. —Eviter un coup, soit en le détournant, soit en y opposant quelque chose qui l'arrête. —Garantir : *Cela vous parera de la pluie, du soleil*, et neutral. *on ne peut parer à tout ; il ne fait que parer aux coups*, que se défendre. —En termes de Marine ; *parer un cap*, le laisser à côté, en allant au-delà.

Se parer, v. réc. S'ajuster. —Se défendre ; se mettre à couvert de quelque chose. —fig. Affecter : *Se parer d'une vertu austère, etc.*

Proverb. *Se parer des plumes d'autrui, des plumes du paon* ; s'approprier ce qui appartient à un autre.

Parère, subst. m. Avis, sentiment de Négocians sur des questions de Commerce.

Paresse, s. f. (*Pa-rè-ce*) Fainéantise ; nonchalance ; négligence ou lenteur blâmable.

Proverb. *Relever quelqu'un du péché de paresse*, lui faire faire son devoir.

Paresseux, euse, adj. et subst. (*Pa-rè-ceû, eû-ze*) Fainéant ; nonchalant. —En termes de Médecine ; *estomac paresseux*, lent à faire ses fonctions.

Parfaire, v. a. (*Par-fè-re*) Achever. Il ne se dit qu'en termes de Pratique et de Finances, et il ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés : *Son procès lui sera fait et parfait ; parfaire une somme ; un payement.*

Parfait, aite, part. p. de *Parfaire* : Achevé.

Parfait, aite, adj. (*Par-fè, è-te*) Qui a tout ce qu'il doit avoir ; accompli dans son genre. —En termes d'Arithmétique ; *nombre parfait*, celui qui est égal à la somme de ses parties aliquotes.

Parfaitement, adv. (*Par-fè-te-man*) D'une manière parfaite.

Parfois, adv. (*Par-foa*) Quelquefois. Il vieillit.

Parfondre, v. a. Faire fondre l'émail également par-tout.

Parfournir, v. a. Fournir en entier ; achever de fournir.

Parfum, s. m. (*Par-feun*) Senteur agréable qui s'exhale d'un corps odoriférant. —Corps d'où s'exhale cette senteur. En ce dernier sens il se dit sur-tout des compositions artificielles odoriférantes. —Quelques-uns disent fig. *le parfum des louanges.*

Parfumer, v. act. (*Par-fu-mé*) Répandre une bonne odeur dans l'air : *Les fleurs parfument l'air.* —Faire prendre une bonne odeur à.... *Parfumer des gants, du linge, etc.*

Parfumer une maison, un navire, etc. y brûler du soufre ou quelque autre chose d'une odeur forte, pour en chasser le mauvais air. —*On parfume les lettres qui viennent de Constantinople*, en les exposant au feu de soufre et en les trempant dans le vinaigre.

Parfumeur, euse, subst. Celui, celle qui fait et vend toutes sortes de senteurs et de parfums.

Pari, s. m. Ce qu'on a gagé.

Pariade, s. f. Saison où les perdrix s'apparient : *La chasse est défendue durant la pariade.* —Perdrix appariées : *Il y a trois ou quatre pariades dans ce champ.*

Par-ici, adv. De ce côté-ci.

Parier, v. act. (*Pa-ri-é*) Faire un pari ; gager.

Pariétaire, subst. f. (*Pa-ri é-tè-re*) Sorte de plante qui croît sur les murs.

Pariétaux, adj. m. pl. (*Pa-ri-é-tô*) *Les os pariétaux*, ceux qui forment la partie supérieure et les parties latérales du crâne.

Parieur, subst. m. Celui qui parie.

Parisienne ou *Sédanoise*, subst. f. (*Pa-ri-ziè-ne, Sé-da-noa-ze*) Le plus petit caractère d'Imprimerie.

Parisis, adj. m. (*Pa-ri-zis*) *Un sou*

parisis, un denier parisis; autrefois un sou, un denier de la monnoie battue à Paris.

Parité, subst. f. Egalité. —Comparaison.

Parjure, s. m. Faux serment : *Faire un parjure.*

Parjure, subst. et adj. m. et fém. Celui, celle qui a fait un faux serment *ou* qui a violé son serment : *Cet homme est un parjure; elle est parjure.*

Se parjurer, v. r. (*Par-ju-ré*) Faire un parjure ; violer son serment *ou* en faire un faux.

Par-là, adv. de lieu. Par cet endroit : *Il a passé par-là.*

Par là, conjonction. Ainsi : *Par là on voit clairement que...*

Parlant, ante, adj. (*Par-lan, an-te*) Qui parle. —Qui semble parler ; fort ressemblant : *Ce portrait est parlant.* —En termes de Blason ; *armes parlantes*, celles dont la piéce principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent.

Parlement, s. m. (*Par-le-man*) Sous les premiers Rois de France, assemblée des Grands du Royaume pour délibérer sur les affaires importantes. —Dans les temps postérieurs, Cour souveraine établie pour rendre la Justice.

Parlement d'Angleterre; assemblée des Pairs et des Députés des Provinces et des Villes, convoquée par le Roi.

Parlementaire, s. m. (*Par-le-man-tè-re*) Celui qui tient le parti du Parlement contre la Cour. Il se dit sur-tout des troubles d'Angleterre sous Charles I. et du temps de la Fronde en France. —On dit aussi adjectivem. *Un esprit parlementaire.*

Parlementer, v. n. (*Par-le-man-té*) faire et écouter des propositions pour rendre une Place, etc. — fig. Entrer en voie d'accommodement dans une affaire particulière.

Parler, v. n. (*Par-lé*) Proférer, prononcer, articuler des mots : *Cet enfant commence à parler.* —Discourir : *Parler bien* ou *mal, en homme instruit, etc.* — Expliquer ses pensées, ses sentimens : *Je n'ai pu le faire parler; la loi parle clairement là-dessus.* —Au Palais, plaider pour... *Je parle pour un tel.* —En parlant de certains oiseaux ; imiter le langage de l'homme.

Proverb. *Parler par compas*, avec gravité, en mesurant ses paroles. —*à un sourd*; parler à quelqu'un qui ne veut pas se laisser persuader. —*de la pluie et du beau temps*, s'entretenir de choses indifférentes. —*d'une affaire à bâtons rompus*; à diverses fois et sans aucune suite. —*en l'air*; sans aucun dessein ou sans fondement et sans être bien instruit. —*comme un livre*; d'une manière correcte et arrangée. —*en maître sur une matière*; la posséder à fond. —*François*; expliquer nettement son intention sur une affaire, etc. —*à cheval à quelqu'un*; lui parler avec hauteur, avec empire. —*des grosses dents*; parler avec menaces. —*mal de quelqu'un*; médire de lui. Il diffère de *mal parler*, qui signifie s'exprimer en mauvais termes, pécher contre la Grammaire, etc.

Trouver à qui parler; trouver gens qui nous répondent, qui nous rabattent le caquet. —*Trouver avec qui parler*; gens avec qui l'on puisse s'entretenir. —*Il n'a point fait parler de lui*; il n'a rien fait qui lui ait donné une réputation, soit bonne, soit mauvaise. —*Elle n'a point fait parler d'elle*; elle a toujours tenu une conduite sage et réglée. —*La chose parle d'elle-même*, elle est évidente.

Parler, v. act. *Parler une Langue étrangère, etc.* s'exprimer dans cette Langue; la savoir. —*Parler physique, politique, gouvernement, etc.* discourir sur ces matières. —*Parler raison*, raisonner.

Se parler, v. réc. passif. *La Langue Françoise se parle* (est parlée) *par toute l'Europe.*

Parler, s. m. (*Par-lé*) Langage : *Il a le parler gracieux.*

Parlerie, s. f. Babil importun. Famil.

Parleur, euse, subst. Celui, celle qui parle, qui discourt, qui cause : *Beau parleur; grande parleuse.*

Parloir, s. m. (*Par-loar*) Lieu destiné dans les Monastères et Communautés pour parler aux personnes de dehors. Il se dit sur-tout des Monastères de filles.

Parme, subst. f. Terme d'Antiquité : Sorte de bouclier ancien.

Parmesan, subst. m. (*Par-me-zan*) Fromage qui vient du duché de Parme.

Parmi, préposition ; Entre, au milieu : *Parmi les carrosses, parmi le peuple.* Cette préposition ne s'emploie qu'avec un pluriel indéfini qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif.

Parnasse, s. m. Lieu consacré aux Muses : *Les Nourrissons du Parnasse*, les Poëtes. *Monter sur le Parnasse*, s'adonner à la Poésie. *Le Parnasse François* ; la Poésie Françoise, les Poëtes François. Toutes ces expressions sont usées et doivent être employées sobrement.

Parnassim, s. m. Directeur d'une Synagogue.

Parodie, s. f. Imitation ridicule d'un Ouvrage sérieux. —Ecrit où l'on détourne le vrai sens d'un autre écrit.

Parodier, v. a. (*Pa-ro-di-é*) Faire une parodie.

Parodiste, subst. m. Auteur d'une parodie.

Paroi, subst. f. (*Pa-roa*) Autrefois, muraille ; cloison maçonnée. —Aujourd'hui, les bords ou plutôt la surface latérale d'un vase, d'un tube. Il ne se dit guère qu'au pluriel : *Les parois intérieures d'un tube capillaire*, etc. —En Anatomie ; *les parois de l'estomac*, les membranes qui l'environnent.

Paroir, s. m. (*Pa-roar*) Boutoir ; instrument avec lequel on pare le pied d'un cheval.

Paroire, subst. f. (*Pa-roa-re*) Instrument d'acier avec lequel on gratte le cuivre avant de l'étamer.

Paroisse, s f. (*Pa-roa-ce*) Territoire dont les habitans sont soumis, pour le spirituel, à la conduite d'un Curé. —L'Eglise de la Paroisse. —Les Habitans de la Paroisse.

Paroissial, ale, adj. (*Pa-roa-cial*) Qui appartient à la Paroisse.

Paroissien, ienne, subst. (*Pa-roa-cien, ciè-ne*) Celui, celle qui habite dans une Paroisse.

Paroître, v. n. (*Pa-rê-tre*) Se faire voir ; se montrer. Il s'emploie souvent comme impersonnel : *Il paroît une comète, un livre*, etc. —Briller ; se faire remarquer : *Les jeunes gens aiment à paroître.* —Sembler. En ce sens il régit des adjectifs : *Il paroît savant ; cela me paroît beau.* —On dit impersonnellement dans la même acception : *Il me paroît que vous êtes content*, etc. Voyez *Sembler.*

Fam. *Il y paroît* ; on le voit bien, il en reste des marques. *Il n'y a rien qui n'y paroisse* ; cela est évident.

Parole, s. f. Mot prononcé. —La faculté naturelle de parler. —Le ton de la voix : *Avoir la parole rude* ou *douce, agréable.* —Sentence, mot notable : *Parole mémorable, pleine d'un grand sens.* —Discours pris suivant ses qualités, relativement à ceux à qui l'on parle : *Paroles civiles, obligeantes* ou *fâcheuses, aigres, etc.* —Assurance ; promesse : *Parole d'honneur* ; *tenir parole* ou *sa parole.* —Proposition que l'on fait : *Parole d'accommodement, etc.* —Au plur. 1.° Discours offensans, aigres, piquans : *Se prendre de paroles* —2.° Les mots d'une chanson, etc. *Je sais l'air, mais j'ai oublié les paroles.*

Porter la parole ; parler au nom d'une Compagnie, d'un Corps, etc. —*Porter parole* ; faire des offres : *On m'a porté parole de vingt mille livres pour ma part dans...* — fam. *Mener la parole* ; parler avec facilité. —*Adresser la parole à quelqu'un* ; lui parler directement. —*Prendre la parole après quelqu'un* ; parler immédiatement après lui. —*Couper la parole à quelqu'un* ; l'interrompre dans son discours. —*C'est un homme de parole*, qui tient ce qu'il a promis. —*La parole éternelle, incréée* ; Jesus-Christ. — fam. *Sur parole* ; sur le dire d'autrui.

Paroli, s. m. Le double de ce qu'on a joué la première fois. —Corne qu'on fait à la carte sur laquelle on joue le double.

Paroli de campagne ; celui que fait un Joueur par friponnerie, avant que sa carte soit venue, comme s'il avoit déjà gagné.

Figurém. *faire paroli à quelqu'un*, renchérir sur ce qu'il a dit ou fait.

Paronomase, s. f. (*Pa-ro-no-ma-ze*) Figure de Rhétorique par laquelle on réunit dans la même phrase des mots

qui sonnent de même ou à peu près de même, quoiqu'ils énoncent des idées différentes. Les Grecs et les Latins en faisoient un fréquent usage.

Parons ou *Pairons*, s. m. pl. En ter. de Fauconnerie, les pères et les mères des oiseaux de proie.

Parotide, s. f. Glande au côté de l'oreille pour la décharge du cerveau. —Tumeur qui occupe ces glandes.

Paroxisme, s. m. (*Pa-rok-cis-me*) Accès, redoublement; le temps le plus fâcheux de la maladie.

Parpaing, subst. masc. (*Par-pein*) Pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur. —On dit aussi adjectivement : *Une pierre parpaigne.*

Parque, s. f. (*Par-ke*) Nom des trois Déesses qui, suivant la Fable, présidoient à la vie des hommes. —fig. et poétiq. La mort : *La Parque a tranché le fil de ses jours.*

Parquer, v. a. (*Par-ké*) Mettre dans un parc, dans une enceinte : *Parquer des bœufs, des moutons, des chevaux, des huitres. On parqua l'artillerie près du fort.* —On dit aussi neutralement, *faire parquer des moutons; les moutons ne parquent pas encore.*

Parquet, subst. m. (*Par-kè*) Assemblage de plusieurs morceaux de bois qui font un compartiment sur le plancher d'en bas. —Assemblage de bois sur lequel on applique des glaces. —Lieu du Palais où les Officiers chargés du ministère public donnent audience. —Ces Officiers mêmes. —Espace renfermé par les siéges des Juges et par le Barreau où l'on plaide. —Lieu où se tiennent les huissiers pendant la séance des Juges.

Parquetage, subst. m. (*Par-ke-ta-je*) Ouvrage de parquet.

Parqueter, v. a. (*Par-ke-té*) Mettre du parquet dans une chambre.

Parrain, s. m. (*Pâ-rein; r* forte.) Celui qui tient un enfant sur les Fonts de Baptême. —Celui qui nomme une cloche quand on la bénit. —Dans les Ordres Militaires; le Chevalier qui présente le Novice qu'on va recevoir. —Celui qu'un Soldat qui doit être passé par les armes, choisit pour lui tirer le premier coup.

Parricide, subst. m. (*Pâ-ri-ci-de, r* forte.) Celui qui tue ou qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur ou ses enfans. En ce sens il se dit également au féminin. —Crime que commet le parricide. —On dit aussi adject. *Une main, un dessein parricide.*

Parsemer, v. a. (*Par-ce-mé*) Semer, jeter, répandre çà et là. Il ne se dit que des choses qu'on répand pour orner, pour embellir.

Parsimonie, s. f. Epargne. Il n'est guère d'usage que dans le style soutenu.

Part, s. m. Terme de Droit, sans pluriel : L'enfant dont une femme vient d'accoucher : *Supposition* ou *suppression de part.*

Part, subst. f. (*Pâr*) Portion d'une chose qui se divise entre plusieurs personnes : *Voilà votre part; entrer en part.* Voyez *Partie.* —Chose qui, sans être divisée, peut se communiquer à plusieurs personnes : *Avoir part à la faveur, aux bonnes graces de...* —Personne d'où vient une chose : *De quelle part viennent ces nouvelles? allez y de ma part.* —Intérêt que l'on prend à une chose : *Je prends part à votre affliction.* —Lieu; endroit : *J'ai lu cela quelque part.* —Autrefois 1.° Partie : *Cette part de moi-même.* —2.° Côté : *Des deux parts.* En ce dernier sens on dit encore *de toute part* ou *de toutes parts*; de tout côté, *de part et d'autre.*

Avoir part à... 1.° Se mêler de... *Il a eu part à cette intrigue.* —2.° Contribuer à... *Vous aurez part à la réussite.* —3.° Etre admis à... *Avoir part au profit.* —*Faire part d'une nouvelle, d'une affaire, etc.* la faire savoir, la communiquer. —*Prendre en bonne ou en mauvaise part*; trouver bon ou mauvais, interpréter bien ou mal. —*Etre à la part*; en termes de Marine, avoir sa part des prises.

A part; séparément. —*Raillerie à part*; sérieusement, sans raillerie. —*De ma part; de sa part*, etc. quant à moi, quant à lui. —*De part en part*; d'une superficie à l'autre.

La plupart du temps; le plus souvent. —*La plupart des hommes, des choses*; le plus grand nombre des hommes, etc.

Partage, s. m. Division d'une chose

entre plusieurs personnes : *Faire le partage du butin.* —Portion de la chose partagée : *Partage égal* ou *inégal.* —Acte qui contient la division d'une succession : *Produisez votre partage.* —Au fig. La portion des choses départies aux créatures, soit biens, soit maux, soit talens naturels, etc. *L'homme a eu l'esprit en partage ; le rossignol le chant, etc.* —Egalité de voix ou de suffrages parmi des Juges ou des Electeurs : *Il y a eu partage ; vider le partage.*

Partager, v. a. (*Par-ta-jé*) Diviser en plusieurs parts pour en faire la distribution : *Partager le butin*, etc. —Simplement, diviser : *L'Equateur partage le monde.* —Donner en partage : *Son père l'a bien* ou *mal partagé* ; et fig. *la nature, la fortune l'a bien partagé.* —Séparer en partis opposés : *Cette affaire, cette querelle partage la ville.* —Prendre part à... *Je partage votre joie.*

Partance, s. f. Terme de Marine : Départ d'un vaisseau, d'une flotte : *Jour de partance ; tirer le coup de partance.* —fig. et fam. Tout autre départ ; toute autre séparation.

Partant, adv. (*Par-tan*) term. de Pratique : C'est pourquoi ; par conséquent.

A parté, s. m. Voyez *Aparté* sous la lettre *A*.

Partement, subst. m. Départ. Il est vieux.

Parterre, s. m. (*Par-tê-re* ; deuxième *r* forte.) Aire plate et unie. —Le sol et rez-de-chaussée. Il est peu usité dans ces deux acceptions. —Partie d'un jardin, plantée de buis, etc. en compartiment et ornée de fleurs, de gazon, etc. —Dans les salles de spectacle, aire ou espace vide au milieu de l'enceinte des loges, entre l'orchestre et l'amphithéatre. —Les Spectateurs qui sont au parterre.

Fig. et fam. *Réjouir le parterre*, le Public. —bassement et populairement, *Faire un parterre*, tomber.

Parthénon, subst. m. (*Par-té-non*) Temple de Minerve à Athènes.

Parti, subst. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres. —Intérêt : *Etre du bon parti ; jai pris votre parti.* —Résolution : *C'est le parti qu'il faut prendre.* En ce sens on dit dans le style plaisant : *Prendre son parti en grand Capitaine.* —Expédient ; moyen. —Condition, traitement qu'on propose : *On lui fera un bon parti.* —Profession : *Le parti de l'épée, de la robe.* —Troupe de gens de guerre détachée pour battre la campagne, etc. —*Parti bleu*, sans aveu et sans commission. —Personne à marier.

Prendre parti, s'enrôler dans des troupes. —*Prendre le parti de quelqu'un*, en prendre la défense.

Partial, ale, adj. (*Par-ci-al*) Qui favorise une personne, un parti au préjudice d'un autre. —Dans le style Didactique, qui appartient à la partie d'un tout : *Eclipse partiale.* En ce sens on dit plus souvent et mieux *partiel.*

Partialement, adv. (*Par-ci-a-le-man*) Avec partialité.

Se partialiser, v. r. (*Par-ci-a-li-zé*) Prendre parti pour ou contre, de manière à ne vouloir pas écouter ce qui est contraire : *Il ne faut pas qu'un Juge se partialise.*

Partialité, subst. f. (*Par-ci-a-li-té*) Sentiment, préférence qui fait prendre parti pour ou contre.

In partibus. (On sous entend *Infidelium*) *Evêque in partibus*, qui a un titre d'Evêché dans un pays occupé par les Infidelles.

Participant, ante, adj. (*Par-ti-ci-pan*) Qui participe à... *Si cette affaire réussit, vous en serez participant.*

Participation, s. f. (*Par-ti-ci-pa-cion*) Action de participer à... —Communication, connoissance qu'on donne d'une affaire. Il se dit ordinairement avec *sans* : *Cela s'est fait sans ma participation.*

Participe, s. m. Terme de Grammaire : Partie du Discours qui *participe* de la nature de l'adjectif, en ce qu'il se joint au substantif ; et de celle du verbe, en ce qu'il exprime le même attribut : *Participe actif, participe passif.* Voyez *la Grammaire.* —En termes de Finances ; celui qui a part dans un traité, dans une affaire de Finance.

Participer à... v. n. Avoir part à... *Vous participerez au profit et à la perte.* —Prendre part, s'intéresser à......

Il participe à votre douleur. En ce sens il est peu usité.

Participer de... v. neut. Tenir de la nature de quelque chose : *Le mulet participe de l'âne et du cheval.*

Particulariser, v. a. (*Par-ti-ku-la-ri-zé*) Marquer les particularités, les détails d'une affaire, d'un événement.

Particularité, subst. f. Circonstance particulière.

Particule, s. f. Petite partie. En ce sens il ne se dit que dans le Didactique *ou* en parlant d'une hostie consacrée. —En Grammaire ; petite partie du Discours, comme les conjonctions, interjections, prépositions, etc.

Particulé, ée, adj. Terme de Grammaire : Précédé d'une particule, ou exprimée ou incorporée par contraction, ou sous-entendue. C'est un mot nouveau imaginé par l'Abbé d'Olivet.

Particulier, s. m. (*Par-ti-ku-lié*) Personne privée, par opposition, soit à Communauté, à Société, soit à Personne publique ou d'un rang très-élevé.

Le particulier d'une affaire ; le détail, les circonstances.

Particulier, ière, adj. (*Par-ti-ku-lié, iè-re*) Qui appartient proprement et singuliérement à une personne ou à une chose. —Il se dit quelquefois par opposition à général : *Assemblée particulière.* —Extraordinaire ; peu commun : *Il a un talent particulier, tout particulier pour...* —Secret : *Il y a quelque chose de particulier entre eux.* —En parlant des personnes ; 1.° fort retiré, qui se communique à peu de gens. —2.° Bizarre, qui ne pense pas comme tout le monde.

En particulier, adv. Séparément ; à part ; en secret. —*Etre en son particulier* ; être retiré dans son cabinet. —*Vivre* ou *se mettre en son particulier* ; ne point vivre en pension avec d'autres. —*En mon particulier*, pour ce qui est de moi.

Particuliérement, adv. (*Par-ti-ku-liè-re-man*) Singuliérement : *Il vous honore particuliérement.* —Spécialement : *Il excelle en tout, particuliérement en Poésie.*

Partie, s. f. Portion d'un tout physique ou moral. Il diffère de *part* et de *portion*, en ce que la *partie* est proprement ce qu'on détache d'un tout ; la *part*, ce qui doit en revenir ; la *portion* ce qu'on en reçoit. On dit *une partie d'un livre* ; *une part de gâteau* ; *une portion d'héritage.* —En Musique, une des suites d'accords qui concourent à rendre l'harmonie complette. Il y en a quatre ; le dessus, la haute-contre, la taille et la basse-taille. —Somme d'argent qui est due : *Payer, acquitter, recevoir une partie, une grosse partie.* —Article d'un compte : *Laisser une partie en souffrance.* —Suite d'un jeu jusqu'à ce qu'un des Joueurs ait gagné ou perdu, suivant les règles du jeu : *Partie de piquet, d'échecs*, etc. —Projet de divertissement, etc. *Partie de chasse, de promenade*, etc. —Celui qui plaide contre quelqu'un : *C'est ma partie adverse.* —Celui qu'on défend en plaidant : *C'est ma partie.*

Parties, au plur. 1.° fig. Bonnes qualités naturelles et acquises : *Il a toutes les parties d'un grand Capitaine* ; *il a de grandes parties.* —Mémoire de ce qui a été fourni par un Marchand, etc. *Arrêter, payer les parties.* —Personnes qui contractent ensemble : *Cela s'est fait du consentement des parties.* —Populair. les parties naturelles.

Partie civile ; celui qui, en matière criminelle, se porte pour accusateur. —*Partie publique*, le Magistrat chargé du ministère public.

Prendre son Juge à partie, l'accuser d'avoir prévariqué. —*Prendre quelqu'un à partie*, lui imputer tout le mal qui est arrivé. —*Avoir affaire à forte partie* ; avoir un ennemi puissant, de grands obstacles à vaincre, etc. —fig. *Etre de la partie* ; contribuer à un travail, à une expédition, etc. —*Se mettre de la partie*, se joindre. —*Coup de partie*, affaire ou démarche décisive. —Prov. 1.° *Peloter en attendant partie* ; faire peu en attendant mieux. —2.° *Chanter* ou *jouer sa partie* ; faire comme les autres.

En partie, adv. *L'armée est composée en partie de François, en partie d'Espagnols.* —On dit aussi adv. *Flotte de cent voiles, partie vaisseaux de ligne, partie bâtimens de transport.*

Partiel, elle, adj. (*Par-ci-èl, è-le*) Qui fait partie d'un tout.

Partir, v. a. Partager. Il est vieux.

Partir, v. n. *Partant. Parti. Je pars, nous partons. Je partis. Je suis parti, etc.* (Il prend toujours *être* pour auxiliaire.) Se mettre en chemin; commencer un voyage. —Avec la négative et la prép. *de*, ne pas bouger d'un endroit: *Il ne part point de l'Eglise.* —Se mettre à courir: *Au signal donné; il est parti comme un trait.* —En parlant des animaux, des oiseaux; prendre sa course, son vol: *Le lièvre partit à quatre pas de moi; mon chien fit partir deux perdrix.* —En parlant des choses inanimées; sortir avec impétuosité: *La bombe qui part du mortier, la foudre de la nue, etc.* —Tirer son origine de... *Tous les nerfs partent du cerveau.* —fig. 1.° En choses morales; émaner: *Cela part d'un bon cœur.* —2.° Conclure, se prévaloir de... *Il partit de là pour exiger que....*

Partir de la main; se dit au propre d'un cheval qui prend le galop, dès qu'on lui baisse la main; et au fig. d'un homme prêt à exécuter tout ce qu'on lui dit. On dit aussi fig. dans le même sens, *partir de barre.*

A partir de... adv. En commençant à... C'est un néologisme.

Partir, s. m. Terme de Manége: *Le partir du cheval*, le moment où il part.

Partisan, s. m. (*Par-ti-zan*) Celui qui est du parti de quelqu'un. —Celui qui fait un traité pour des affaires de Finances. —Officier qui mène habituellement des partis à la guerre.

Partiteur, s. m. En termes d'Arithmétique, diviseur.

Partitif, ive, adj. Terme de Grammaire: Qui marque une partie. Dans la phrase, *des Savans prétendent que...* *des* est partitif; il équivaut à *quelques Savans.* Le collectif partitif exprime plusieurs personnes ou plusieurs choses comme faisant partie d'un tout. *Voyez* la Grammaire.

Partition, s. f. (*Par-ti-cion*) ter. de Grammaire et de Belles-Lettres; partage, division, distribution d'une chose en ses parties. —En ter. de Musique, toutes les parties d'un Opéra, d'une symphonie, etc. réunies ensemble et placées l'une au-dessous de l'autre.

Par-tout, adv. En tout lieu.

Parulis, s. m. Terme de Médecine: Inflammation des gencives.

Parure, subst. f. Ce qui sert à parer. —Dans plusieurs arts, ce qui a été retranché: *La parure du pied d'un cheval*; la corne qu'on en a otée avant de le ferrer.

Parure de diamans, garniture de diamans pour servir de parure. —fig. *Tout est de même parure* (de même caractère) *dans cet homme, dans cet ouvrage.* Il se dit ordinairement par mépris et en critiquant.

Parvenir, v. n. sur *Venir*: Arriver au terme ordinairement avec difficulté. —Il se dit quelquefois des choses: *Votre lettre est enfin parvenue jusqu'à moi.* —Obtenir ce que l'on souhaite: *Parvenir à une charge, à un emploi, à une dignité.* —Absolument et sans régime, 1.° s'élever en dignité; 2.° faire fortune: *Il veut parvenir à quelque prix que ce soit.*

Parvenu, s. m. Homme qui a fait une fortune subite: *C'est un parvenu, un nouveau parvenu.*

Pas, subst. m. (*Pâ*, et devant une voyelle *pâz.*) Le mouvement que fait une personne, un animal, en mettant un pied l'un devant l'autre, pour marcher. —Au pluriel, allées et venues que l'on fait pour quelque affaire. —Vestige que laisse le pied lorsqu'on marche. —Espace qui se trouve d'un pied à l'autre quand on marche, et qui sert de mesure: *Pas commun; pas géométrique.* —Passage étroit et difficile dans une vallée, dans une montagne. On appelle *Pas de Calais*, le détroit entre Calais et Douvres. —Seuil d'une porte. —Marche d'un degré. —En termes d'Arts; *pas d'une vis*, l'espace compris entre les deux filets d'une vis. —En termes d'Horlogerie; *pas de fusée*, chaque tour qu'elle fait.

Faire un pas en arrière; reculer d'un pas. —*Retourner sur ses pas*; d'où l'on vient. —*Il plaint ses pas*; il est paresseux. —*Il demeure à trois pas d'ici*, fort près d'ici. —*Il est attaché à mes pas*; il me suit par-tout. —*Faire un faux*

faux pas, glisser, chanceler ; fig. et fam. faire une faute dans sa conduite, dans une affaire. —*Pas de Clerc* ; faute commise par imprudence ou par ignorance dans une affaire. —*Pas de deux* ; entrée dansée par deux personnes. —fig. 1.° *Avoir le pas* ; avoir la préséance, marcher le premier. — 2.° *Se tirer d'un pas glissant*, *d'un mauvais pas* ; d'une affaire difficile. — 3.° *Franchir le pas* ; faire une chose à laquelle on ne pouvoit se déterminer.

Pas à pas, adv. Doucement. —*De ce pas*, adv. Tout de suite : *J'y vais de ce pas*.

Pas, particule négative : *Je ne serai pas long-temps*. Il diffère de *point* en ce que *pas* énonce simplement la négation, au lieu que *point* appuie avec force et semble l'affirmer. Le premier ne nie souvent la chose qu'en partie ou avec modification ; le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve.

Pas un, *pas une*, adj. Nul, aucun. *Voyez* la Grammaire.

Pascal, *ale*, adj. Qui est de Pâques : *L'agneau pascal* ; *communion pascale*.

Pas-d'âne, s. m. Plante qui croît aux lieux humides. On la nomme aussi *Tussilage*. —Sorte de mors de cheval. —Instrument avec lequel on tient ouverte la bouche d'un cheval pour la considérer intérieurement. —Garde d'épée qui couvre toute la main.

Pasquin, s. m. (*Pas-kein*) Statue mutilée qui est à Rome, et à laquelle on a accoutumé d'attacher des placards plaisans et satiriques. — figur. Esprit bouffon et satirique qui fait rire par ses saillies.

Pasquinade, s. f. (*Pas-ki-na-de*) Placard satirique qu'on attache à la statue de Pasquin. —Raillerie satirique.

Pasquiniser, v. a. Faire des pasquinades. Médire du tiers et du quart. Il est familier. *Trévoux*.

Passable, adj. Qui peut être admis comme n'étant pas mauvais dans son espèce.

Passablement, adv. (*Pa-sa-ble-man*) D'une manière supportable ; de manière à pouvoir s'en contenter.

Passacaille, s. f. (*Pa-sa-kâ-glie* ; mouillez les *ll*.) ter. de Musique : Espèce de chaconne. —Danse sur l'air d'une passacaille.

Passade, s. f. Aumône demandée par les passans ou faite aux passans : *Demander*, *donner la passade*. —Passage d'une personne dans un lieu où elle fait peu de séjour. — fam. Une fois en passant : *Cela est bon pour une passade*, *mais n'y revenez plus*. —En ter. de Manége, course d'un cheval qu'on fait passer et repasser plusieurs fois sur une même longueur de terrain.

Passage, s. m. Action de passer, de traverser. Il se dit et de la chose traversée : *Passage de la rivière* ; et de la personne qui traverse : *Passage d'une armée*. —Chemin que l'on fait pour passer d'un lieu à un autre. Il se dit sur-tout 1.° des voyages sur mer : *Le passage de Douvres à Calais*. 2.° Dans le moral : *Ce passage subit de la plus violente colère à la plus parfaite modération*, *etc*. — fig. Chose qui n'est pas de longue durée : *La vie n'est qu'un passage*. —Lieu par où l'on passe. —Droit qu'on paye pour passer une rivière, un pont. —Endroit d'un Auteur qu'on cite, etc. —En termes de Musique, roulement de voix d'une note à l'autre. —Dans le Manége, allure mesurée et cadencée du cheval.

Oiseaux de passage, ceux qui en certaines saisons passent d'un pays en un autre. — fig. et fam. au sing. Personne qui n'est en un lieu que pour peu de temps.

Passager, v. a. (*Pa-sa-jé*) ter. de Manége : Conduire et tenir un cheval dans l'action du passage.

Passager, v. n. Être dans cette action : *Ce cheval passage*.

Passager, *ère*, adj. Qui est de peu de durée : *Fleurs passagères* ; *plaisirs passagers*. —En parlant des oiseaux ; qui ne s'arrête point, qui ne fait que passer.

Passager, s. m. Celui qui ne s'embarque sur un vaisseau que pour *passer* en quelque lieu. —Celui qui n'a pas de demeure fixe dans un lieu : *Je ne suis que passager dans cette ville*. En ce sens il est plutôt adjectif que subst.

Passant, *ante*, adj. (*Pa-san*, *an-te*) Par où il passe beaucoup de monde ;

fréquenté : *Chemin passant, rue passante, ville passante* ; où il aborde beaucoup d'Etrangers, de Voyageurs.

En passant, adv. En chemin faisant, *ou* mieux en faisant chemin : *Je n'ai vu cette ville qu'en passant* ; et fig. *Je vous donne cet avis en passant.*

Passant, s. m. Qui passe chemin : *Il vend du cidre aux passans.* Il s'emploie souvent dans les Epitaphes : *Arrête, Passant, etc.*

Passation, s. f. (*Pa-sa-cion*) Action de passer un contrat, etc.

Passavant, s. m. (*Pa-sa-van*) Sorte d'écrit portant ordre de laisser passer librement les marchandises qui ont déjà payé le droit, ou celles qui en sont exemptes.

Passe, subst. f. (*Pa-ce*) En termes d'Escrime, action par laquelle on passe sur celui contre qui on fait des armes. —Aux jeux de Billard et de Mail, l'archet ou porte par laquelle il faut faire passer sa bille ou sa boule : *Etre, se mettre, venir en passe.* —En ce sens, on dit fig. et fam. *Etre en passe* (en état) *de... Il est en passe de faire fortune ; il est en belle passe.* —En termes de Marine, canal de mer entre deux bancs par où les vaisseaux peuvent passer sans échouer. —En termes de Banque, surplus pour faire le compte rond. —Chez le Teinturier, dernière façon qu'il donne à une couleur en la passant légérement dans une cuve.

Passe, adv. Soit ; à la bonne heure : *Passe pour cela ! passe pour la première fois ; passe encore si...* Il est familier.

Passé, subst. m. Temps écoulé : *Le passé, le présent et l'avenir.* —Chose faite ; chose qui s'est passée : *Oublions le passé.*

Passé, ée, part. p. et adj. Qui n'est plus. —Qui est vieux. —Qui a perdu son lustre.

Passé, prép. Excepté. —Au-delà de..

Passe-dix, s. m. Sorte de jeu avec trois dés, dans lequel un des Joueurs parie d'amener plus de dix.

Passe-droit, s. m. Grace accordée contre le droit et l'usage ordinaire, sans tirer à conséquence. —Plus ordinairement ; espèce d'injustice qu'on fait à quelqu'un en ne suivant pas l'usage.

Passée, s. f. (*Pâ-cé-e*) Action de passer, en parlant des bécasses : *Tuer des bécasses à la passée.* —Trace du pied d'une bête. —Cheveux qu'on tresse sur les soies. —Chez les Tisserands, l'aller et le venir de la navette.

Passe-fleur ou *Coquelourde*, subst. f. Sorte de plante que l'on cultive dans les jardins.

Passement, subst. m. (*Pâ-ce-man*) Ouvrage de Passementier.

Passementer, v. a. (*Pâ-ce-man-té*) Chamarrer de passemens.

Passementier, ière, subst. (*Pâ-ce-man-tié, iè-re*) Celui qui fait toutes sortes de rubans et de passemens. —Marchand qui les vend.

Passe-méteil, subst. m. (mouillez l'*l* finale.) Blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle.

Passe-mur, subst. masc. Coulevrine extraordinaire.

Passe-muscat, s. m. ou *Passe-musquée*, subst. f. (*Pâ-ce-mus-ka, ké-e*) Espèce de muscat.

Passe-parole, s. f. Commandement donné à la tête de l'armée, pour le faire passer de bouche en bouche jusqu'à la queue.

Passe-partout, s. m. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. —Clef commune à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte. —En termes de Gravure et d'Imprimerie ; gravure dans laquelle on a réservé une ouverture pour y placer une autre piéce gravée ou une lettre.

Proverb. et fig. *L'argent, une belle figure, etc. est un bon passe-partout* ; donne entrée par-tout.

Passe-passe, s. m. *Tours de passe-passe*, 1.° tours d'adresse, de subtilité des Joueurs de gobelets. —2.° Filouterie : *Faire des tours de passe-passe*, tromper adroitement.

Passe-pied, subst. m. (*Pâ-ce-pié*) Sorte de danse dont le mouvement est fort vîte. —Air propre à cette danse.

Passe-pierre ou *Perce-pierre*, subst. f. Sorte de plante.

Passe-poil, subst. m. (*Pâ-ce-poal*) Petit bordé d'or, d'argent, de satin, etc. qui sort un peu des coutures d'un

habit, au-dedans desquelles il est appliqué.

Passe-pomme, s. f. (*Pâ-ce-po-me*) Pomme précoce et sans pepins.

Passe-port, s. m. (*Pâ-ce-pôr*) Permission par écrit donnée par le Gouvernement de passer librement, et qui porte ordre pour la liberté et la sûreté du passage.

Fig. et fam. *Porter son passe-port avec soi*, se dit d'une personne que son heureuse physionomie, son esprit, etc. font bien recevoir par-tout.

Passer, v. n. (*Pa-cé*; il prend l'auxiliaire *avoir*, 1.° quand il a un régime: *Il a passé de France en Angleterre; cela m'a passé de l'esprit; il a passé par Lyon, à travers la ville, dans la rue, sur le pont, etc.* 2.° Quand il signifie être reçu : *Ce mot, cet avis a passé.* Lorsqu'il est sans aucun régime, il prend l'auxiliaire *être* : *L'armée est passée; cette fleur est passée; nos beaux jours sont passés.*) En général, aller d'un lieu à un autre, et traverser l'espace qui est entre deux. —Il se dit dans le moral, des affections, des états de l'ame, etc. qui se succèdent : *Passer de la tristesse à la joie, de l'amour à l'indifférence, etc.* —En parlant des dignités, charges, possessions, etc. changer de main. —Il se dit des transitions qui se font dans le discours, d'un point ou d'une matière à l'autre : *Passons à d'autres choses.* —S'écouler; ne demeurer pas dans un état permanent; aller vers la fin : *Le temps passe; la beauté passe comme une fleur.* —Cesser; finir : *Sa colère passera; la faim lui a passé.* —Etre admis; être reçu : *Il ne passera pas à l'examen, à la revue, etc. passer maître; cet avis a passé.* En ter. de Palais, *cette affaire a passé à l'avis* ou *contre l'avis du Rapporteur*; a été jugée suivant *ou* contre l'opinion du Rapporteur. —Aux jeux de Billard et du Mail; faire passer la bille ou la boule par la passe. —Au jeu de l'Hombre, etc. ne point faire jouer. —Au jeu du Brelan, etc. ne point tenir le vade que fait un autre Joueur.

Passer pour... Etre estimé, réputé. —*En passer par*... se réduire, se soumettre à....

Passer de cette vie en l'autre, de cette vie à une meilleure, ou absolument et fam. *passer*; mourir, expirer. —*par les charges, etc.* s'élever par degrés des moindres charges aux plus grandes. —*par de rudes épreuves* (fig.) Avoir beaucoup à souffrir en diverses occasions. —*par dessus toutes les considérations* (fig.); n'avoir égard à rien. —*par-dessus les beaux endroits d'un livre*, ne les point remarquer. —*en coutume*; devenir usité, ordinaire, habituel. —*de mode*, n'être plus à la mode. —*en proverbe*, devenir proverbe. —*par l'étamine* (fig.); être examiné sévérement. —*Outre, plus avant*; ajouter encore à ce qu'on a déjà fait. —*par la main du bourreau*; être puni corporellement par ordre de Justice. —*sur quelqu'un*; en termes d'escrime, gagner le fort de son épée pour le saisir au corps, pour le désarmer.

Passer, v. a. (Il prend l'auxiliaire *avoir.*) Traverser : *Passer le pont, la rivière.* —Transporter d'un lieu à un autre : *Passer du canon dans des bateaux; le Batelier m'a passé.* —Faire passer : *Passer un lacet dans un œillet.* —Mettre son habit. —Aller au-delà : *La boule a passé le but; passer les bornes.* —Devancer : *Ce levrier passe tous les autres à la course.* —fig. 1.° Surmonter en mérite. —2.° Etre au-dessus de la portée, de l'intelligence : *Cela me passe; cela passe l'imagination.* —En parlant du temps; employer, consumer : *Passer son temps à l'étude, au jeu.* —Pardonner : *Le monde passe plus aisément les vices que les ridicules.* —Faire couler des choses liquides, etc. au travers d'un tamis, d'un linge, d'une passoire : *Passer un bouillon, une décoction, de la farine*, etc. —Préparer; aprêter: *Passer une peau, une étoffe en couleurs.* —Faire, en parlant des actes : *Passer un contrat, une procuration, etc.* —fig. Omettre; ne point parler de... *Passer sous silence.* —Approuver; allouer : *Passer un article; passer en compte, à compte.*

Fig. *Passer par l'étamine*; examiner sévérement. —*une chose au gros sas*; ne l'examiner que superficiellement. —*condamnation* (fig.); avouer qu'on

a tort. —*maître*; recevoir à la maîtrise. Fig. et fam. *on l'a passé maître*; *on l'a fait passer maître*; on a dîné ou soupé sans lui. —*un soldat par les armes*; le faire mourir à coups de fusil. —*au fil de l'épée*; égorger, massacrer. —*la lime sur un ouvrage* (fig.), l'achever, le polir, etc.

Se passer, v. r. S'écouler, en parlant du temps. —Perdre de son éclat, de son lustre, de sa force, de sa qualité. —S'abstenir, soit de gré, soit de force. —Se contenter de : *Il se passe de peu* ou *à peu*.

Passe-rage ou *Chasse-rage*, subst. f. Sorte de plante.

Passereau, s. m. (*Pâ-ce-rô*, s. d.) Nom que l'on donne au moineau franc.

Passerilles ou *Passes*, s. f. pl. Il se dit des raisins muscats séchés au soleil dont on fait un grand commerce.

Passe-temps, s. m. Plaisir; divertissement.

Passe-velours, s. m. ou *Amaranthe*, s. f. Sorte de plante qui fait l'ornement des jardins depuis le mois d'Août jusqu'à la fin de l'Automne.

Passe-vogue, s. f. (*Pâ-ce-vo-ghe*) Redoublemens d'efforts que l'on fait faire à des Galériens pour voguer.

Passe-volant, s. m. (*Pâ-ce-vo-lan*) Homme qui passe en revue et qui n'est pas enrôlé. — fig. et fam. 1.° Celui qui s'introduit dans une partie de plaisir, sans payer sa part de la dépense. — 2.° Celui qui entre aux spectacles sans payer, quoiqu'il n'en ait ni le droit ni la permission.

Passeur, euse, subst. (*Pâ-ceur, ceû-ze*) Celui, celle qui prend dans son bateau ceux qui veulent passer une rivière.

Passibilité, subst. f. (*Pâ-ci-bi-li-té*) Qualité de ce qui est passible.

Passible, adject. Qui peut souffrir, éprouver des sensations.

Passif, ive, adj. (*Pa-cif, i-ve*) En général, ce qui est opposé à *actif*: *Principe passif*; sujet sur lequel travaille l'agent physique : *Qualité passive*, qui rend propre à recevoir l'impression de cet agent. —En ter. de Droit; *Dette passive*, à laquelle on est obligé envers un autre. —*Voix passive*; pouvoir, capacité d'être élu.

Passion, s. f. (*Pa-cion*) Souffrance. Il ne se dit qu'en parlant de Jesus-Christ: *La passion de Notre-Seigneur.* Prov. *souffrir mort et passion*; souffrir beaucoup. —Sermon qui se prêche le Vendredi-Saint sur la Passion de Notre-Seigneur. —La partie de l'Evangile où elle est racontée. —En termes de Médecine, nom de certaines maladies: *Passion histérique*; *passion iliaque.* — Mouvement impétueux de l'ame excité par quelque objet, comme l'amour, la haine, etc. —Violente affection pour... *Il a une grande passion pour les tableaux* ou *il a la passion des tableaux.* —Absolument et sans régime, la passion de l'amour : *Déclarer sa passion.* —Objet d'une passion: *La chasse, le jeu est sa passion, sa plus forte passion.* —Dans la Poésie, la Peinture, la Musique; représentation vive des passions. —En termes de Philosophie, impression reçue dans un sujet. Dans ce sens il est opposé à *action*.

Passionné, ée, part. p. et adj. (*Pa-cio-né*) Rempli de passion. Il se dit des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes : *Passionné pour la gloire*; *homme passionné*; *air passionné.*

Passionément, adv. (*Pa-cio-né-man*) Avec beaucoup de passion. Il ne se dit que de l'amour et du désir.

Passionner, v. a. (*Pa-cio-né*) Donner à ce qu'on débite, à ce qu'on chante, un caractère animé et qui marque de la passion. —Intéresser fortement : *Une ame que les grandes vertus passionnent.* En ce sens c'est un mot nouveau.

Se passionner, v. r. Se laisser aller à sa passion; s'emporter, etc. —S'intéresser très-fortement pour...

Passivement, adver. (*Pa-ci-ve-man*) D'une manière passive.

Passoire, s. f. (*Pa-soa-re*) Sorte de vase percé qui sert à passer des légumes pour en tirer la purée, etc.

Pastel, s. m. Crayon fait de couleurs pulvérisées. —Portrait, tableau peint au pastel. —Voyez *Guède.*

Orangé pastel, couleur orangée qui tire un peu plus sur le brun que l'orangé ordinaire.

Pastenade. Voyez *Panais.*

Pastenague, s. f. (*Pas-te-na-ghe*) Poisson de mer de la figure d'une raie.

Pastèque, s. f. (*Pas-tè-ke*) Melon d'eau; fruit qui est très-rafraîchissant.

Pasteur, s. m. Berger. Il ne se dit au propre que des gardeurs de moutons, et dans les Histoires anciennes. —Au fig. Ecclésiastique chargé du soin des ames; Evêque, Curé.

Pastiche, s. m. Tableau où l'on a imité le goût, le coloris, etc. d'un Peintre. —En Littérature et par extension, imitation affectée du style d'un Ecrivain.

Pastille, subst. f. (mouillez les *ll.*) Composition de pâte d'odeur, bonne à manger ou à brûler.

Pastoral, ale, adj. Qui appartient au Pasteur : *Chant, habit pastoral; vie pastorale.* —fig. *Le soin pastoral des ames; sollicitude, instruction pastorale.*

Poésie pastorale; imitation de la vie champêtre représentée avec tous ses charmes possibles.

Pastorale, s. f. Piéce de Théâtre, dont les personnages sont des Bergers et des Bergères.

Pastoralement, adv. (*Pas-to-ra-le-man*) En bon pasteur. Il ne se dit qu'au figuré.

Pastoureau, elle, subst. (*Pas-tou-rô*, s. d. *rè-le.*) Petit Berger, petite Bergère. Usité dans des chansonnettes.

Pat, s. m. Aux Echecs, *être pat*, ne pouvoir plus jouer sans mettre son Roi en échec.

Pât, s. m. (*Pâ*) En ter. de Fauconnerie, mangeaille.

Patache, s. f. Vaisseau léger pour le service des navires. —Petit bâtiment pour la garde des rivières, des passages où on lève quelques droits.

Patagon, s. m. Monnoie d'argent chez les Espagnols, valant à peu près un écu.

Pataraffe, s. m. (*Trév.*); subst. f. (*Acad.*) (*Pa-ta-ra-fe*) Traits d'écriture informes; lettres confuses, etc. Style plaisant et moqueur.

Patard, subst. f. (*Pa-târ*) Petite monnoie : *Cela ne vaut pas un patard* Style familier.

Patate, s. fém. Sorte de pomme de terre d'Amérique.

Pataud, s. m. (*Pa-tô*) Jeune chien qui a de grosses pattes.

Proverb. et fig. *Etre à nage pataud*, dans l'abondance.

Pataud, aude, figur. et famil. gros enfant potelé. —Personne grossiérement faite.

Patauger, verb. neut. (*Pa-tô-jé*) Marcher dans une eau bourbeuse.

Pate. Voyez *Patte.*

Pâte, subst. f. Farine détrempée et pétrie pour faire du pain, de la pâtisserie, etc. —Diverses choses broyées et pulvérisées qu'on met en masse en les humectant. —fig. et fam. 1.° Complexion, constitution : *Il est de bonne pâte.* —2.° Naturel : *C'est une bonne pâte d'homme, la meilleure pâte d'homme.*

Proverb. *Mettre la main à la pâte*; aider les autres à travailler.

Pâté, s. m. Piéce de pâtisserie qui renferme de la chair, du poisson, etc. —Goutte d'encre tombée sur du papier. —En termes d'Imprimerie; caractères mêlés et confondus sans aucun ordre. —Dans l'Architecture militaire; fortification de figure ronde, attachée au corps d'une place ou d'un ouvrage avancé.

Fig. et fam. *Un gros pâté*, un gros enfant potelé. —*Faire le pâté*, arranger les cartes pour se donner beau jeu. —Proverb. *Hâcher menu comme chair à pâté*; hâcher par morceaux, mettre en piéces.

Pâtée, s. f. Pâté fait avec des recoupes de son qu'on donne à la volaille pour l'engraisser. —Mélange de pain émiété et de viande pour les animaux domestiques.

Patelin, s. m. (*Pa-te-lein*) Homme souple et artificieux, qui par des maniéres flatteuses et insinuantes fait venir les autres à ses fins. Style familier.

Patelinage, s. m. Manière insinuante et artificieuse d'un patelin. Il est fam.

Pateliner, v. n. (*Pa-te-li-né*) Agir en patelin.

Pateliner, v. act. Ménager adroitement l'esprit d'un homme dans la vue de quelque intérêt. —Manier une affaire avec adresse pour la faire réussir comme on souhaite. Il se prend toujours en mauvaise part.

Patelineur, euse, s. et adject. Il a le même sens que *Patelin*.

Patène, s. f. Vase sacré en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice.

Patenôtre, s. f. Le *Pater* et les autres premières prières qu'on apprend aux enfans. —Par extension, toutes sortes d'autres prières chrétiennes. —Au plur. 1°. grains d'un chapelet; 2.° le chapelet tout entier. Il est populaire dans toutes ces acceptions.

Proverb. et bassement, *Dire la patenôtre de singe*; gronder, murmurer entre ses dents.

Patenôtrier, s. m. (*Pâ-te-nô-trié*) Celui qui fait et vend des chapelets.

Patent, ente, adj. (*Pa-tan, an-te*) ter. de Chancellerie : *Acquit patent*; brevet portant gratification d'une somme d'argent et servant d'acquit au payeur. —*Lettres-patentes*; lettres en forme et scellées du grand sceau.

Patentes, s. f. pl. Lettres accordées par une Université, etc. *On lui a délivré ses patentes, des patentes de Docteur.* On dit aussi au singulier: *Obtenir une patente; montrer, produire sa patente.*

La patente de Languedoc; droit qui se percevoit sur les marchandises et denrées qui sortoient du Languedoc.

Pater, s. m. pris du Latin. L'Oraison Dominicale : *Dire son Pater.* —Les gros grains d'un chapelet sur lesquels on dit le *Pater*.

Famil. *Savoir une chose comme son Pater*, parfaitement bien. —*Ne savoir pas son Pater*; être fort ignorant.

Patère, s. f. Terme d'Antiquaire: Vase très-ouvert dont on se servoit dans les Sacrifices.

Paternel, elle, adj. Tel qu'il convient à un Père : *Amour paternel; tendresse paternelle.*—Tel qu'il appartient à la qualité de père : *Autorité paternelle.* —Du côté du père : *Parens, biens paternels.*

Paternellement, adv. (*Pa-ter-nè-le-man*) D'une manière paternelle.

Paternité, subst. f. Titre, qualité de père. Il ne se dit que dans le Dogmatique. —Titre d'honneur donné aux Religieux.

Pâteux, euse, adj. (*Pâ-teû, eû-ze*) Il se dit 1.° du pain qui n'est pas assez cuit. —2.° Des choses qui font dans la bouche le même effet que feroit de la pâte. —3.° De la bouche, de la langue, qui est comme empâtée d'une salive épaisse. —4.° D'un chemin qui est en terre grasse, molle et à demi détrempée.

Pathétique, adj. (*Pa-té-ti-ke*) Qui remue, qui excite les passions. —On dit aussi substantiv. *le Pathétique.*

Pathétiquement, adv. (*Pa-té-ti-ke-man*) D'une manière pathétique et touchante.

Pathétisme, s. m. L'art d'émouvoir les passions. *Trév.*

Pathognomonique, adj. (*Pa-to-gno-mo-ni-ke*) ter. de Médecine : *Signes pathognomoniques*, propres et particuliers à la santé ou à chaque maladie.

Pathologie, s. f. Partie de la Médecine qui considère la nature, les différences, les causes et les symptômes des maladies.

Pathologique, adj. (*Pa-to-lo-ji-ke*) Qui appartient à la pathologie.

Pathos, subst. m. (on prononce l'*s*) Passion : *Il entend bien le pathos*, à remuer les passions. Il ne se dit plus que dans le style plaisant et moqueur.

Patibulaire, adject. (*Pa-ti-bu-lè-re*) Qui appartient au gibet : *Fourches patibulaires.* —Qui sent le gibet : *Mine, physionomie patibulaire*, d'un méchant homme.

Patiemment, adverb. (*Pa-cia-man*) Avec patience.

Patience, s. f. (*Pa-cian-ce*, en vers, *ci-an-ce*) Vertu qui fait supporter les adversités, les douleurs, les injures, etc. avec modération et sans murmure : *Prendre patience; prendre son mal en patience.* —Sorte de plante qu'on appelle aussi *Parelle*, s. f. et *Lapathum*, subst. masc.

Prendre patience; avoir ou *se donner patience*; attendre sans s'impatienter, sans agitation.

Patience ! interject. Ayez patience. —On le dit aussi par forme de menace: *Patience ! j'aurai mon tour.*

Patient, s. m. (*Pa-cian*, en vers, *ci-an*) Celui qui a été condamné à mort et qu'on va exécuter. —figur. et famil. Celui qui souffre une opération

douloureuse par la main d'un Chirurgien. —En Philosophie, et par opposition à *agent* ; le sujet sur lequel on agit.

Patient, ente, adj. Qui souffre les maux, les injures avec patience. —Qui supporte les fautes, les défauts, etc. avec bonté, avec douceur. —Qui attend, qui persévère avec tranquillité. —En Philosophie, qui reçoit l'impression d'un agent physique.

Patienter, verb. neut. (*Pa-cian-té*) Prendre patience ; Attendre patiemment, avec patience.

Patin, s. m. (*Pa-tein*) Sorte de soulier de femme, aussi élevé par devant que par derrière. —Chaussure garnie de fer par dessous pour glisser. —Ais fort épais sous la charpente d'un escalier.

Patiner, v. neut. (*Pa-ti-né*) Aller sur la glace avec des patins.

Patiner, verb. act. Manier indiscrétement.

Patineur, s. m. Celui qui glisse sur la glace avec des patins. —Celui qui manie les mains et les bras d'une femme. En ce sens il est libre.

Pâtir, v. neut. Souffrir de la misère. —Etre puni : *Souvent les bons pâtissent pour les méchans ; vous en pâtirez*. Il est familier.

Pâtis, s. m. (L'*s* ne se prononce que devant une voyelle.) Lieu où l'on met paître les bestiaux : *Le pâturage est meilleur que le pâtis*, c'est en quoi ces deux mots diffèrent.

Pâtisser, v. neut. (*Pâ-ti-cé*) Faire de la pâtisserie.

Pâtisserie, s. f. (*Pâ-ti-ce-rî-e*) Pâte préparée et assaisonnée d'une certaine manière, et cuite au four. —Art du pâtissier.

Pâtissier, ière, subst. (*Pâ-ti-cié, iè-re*) Celui, celle qui fait des pâtés et autres piéces de four.

Patissoie, s. f. (*Pa-ti-soa*) Etoffe de soie de la Chine.

Patois, subst. m. (*Pa-toâ*) Sorte de langage grossier d'un lieu particulier.

Pâton, s. m. Petit morceau de cuir dont on renforce le bout d'un soulier en dedans. —Morceau de pâte dont on engraisse les chapons, les poulardes, etc.

Patoréale, subst. f. Espèce de canard du Chili qui a une crête rouge sur le bec.

Patraque, s. f. (*Pa-tra-ke*) Machine usée et de peu de valeur : *Sa montre est une patraque*. Il est familier.

Patrat ou *Père Patrat*, s. m. Chef des Féciaux chez les anciens Romains.

Pâtre, subst. m. Celui qui garde des troupeaux de bœufs, de vaches, etc.

Patres, *ad patres*. *Aller ad patres*, mourir. *Envoyer ad patres*, faire mourir. Bas et burlesque.

Patriarcal, ale, (*Acad.*) *Patriarchal*, (*Trév.*) adject. (*Pa-tri-ar-kal.*) Qui appartient au Patriarche : *Siége Patriarcal ; dignité Patriarcale.*

Patriarcat, subst. m. (*Pa-tri-ar-ka*) Dignité de Patriarche.

Patriarche, s. m. Nom qu'on donne à plusieurs saints personnages de l'ancien Testament, Noé, Abraham, etc. —Titre de dignité dans l'Eglise, au-dessus de celle des Archevêques. —Instituteur d'un Ordre Religieux.

Patrice, s. m. Dignité instituée dans l'Empire Romain par Constantin. Elle donnoit à celui qui en étoit revêtu le premier rang dans l'Empire après les Césars.

Patriciat, subst. m. (*Pa-tri-cia*) Dignité de Patrice.

Patricien, ienne, adj. Qui étoit issu des premiers Sénateurs institués par Romulus : *Famille Patricienne.*

Patricien, subst. m. Descendant des premiers Sénateurs de Rome : *Les anciens, les nouveaux Patriciens.*

Patrie, s. f. Pays, Etat, Province ou Ville où l'on a pris naissance. —*La céleste Patrie*, le Ciel.

Patrimoine, s. m. (*Pa-tri-moa-ne*) Bien qui vient du père et de la mère.

Le patrimoine de Saint Pierre, une partie du domaine que le Pape possède en Italie.

Patrimonial, ale, adj. Qui est du patrimoine.

Patriote, s. m. et fém. Celui, celle qui aime sa patrie et qui cherche à lui être utile.

Patriotique, adject. (*Pa-tri-o-ti-ke*) Qui appartient au patriote : *Sentimens, vues patriotiques.*

Q 4

Patriotisme, s. m. Caractère d'un patriote.

Patrociner, v. neut. (*Pa-tro-ci-né*) Parler longuement et jusqu'à l'importunité, pour tâcher de persuader. Il est vieux.

Patron, s. m. Modèle : *Patron de dentelle*, etc. —On le disoit autrefois, dans le même sens, des personnes. Il s'est conservé dans cette phrase familière : *Se former sur un bon* ou *sur un mauvais patron*. —Protecteur. Il se dit du Saint dont on porte le nom, et il a pour féminin *Patronne*. —Par extension; homme puissant auquel on s'attache, sous la protection duquel on se met. —Défenseur. —Celui qui commande aux matelots d'un vaisseau, d'une galère, d'une barque; qui veille à la manœuvre, etc. —Celui qui a droit de nommer à un bénéfice : *Patron Ecclésiastique ; patron laïque*.

Fam. *Patron de la case*. Voy. *Case*. —Fig. *Patron de la barque ;* celui qui a le plus de crédit dans une société, dans une affaire, etc.

Patronage, s. m. Droit de nommer ou de présenter à un Bénéfice vacant.

Patronimique, (*Acad.*) *Patronymique*, (*Trév.*) adj. (*Pa-tro-ni-mi-ke*) Nom commun à tous les descendans d'une race et tiré de celui qui en est le père : c'est ainsi qu'on appeloit *Eacides* les descendans d'*Eaque ; Héraclides*, les descendans d'*Hercule*, etc.

Patronne, adj. f. *Galère patronne* ou simplement *Patronne*, la seconde des galères que montoit ordinairement le Lieutenant-Général des galères.

Patronner, v. n. (*Pa-tro-né*) ter. de Cartier : Enduire de couleur, au moyen d'un patron évidé, les endroits où la couleur qu'on emploie doit paroître.

Patrouillage, s. m. (*Pa-trou-glia-je*) Saleté, mal-propreté qu'on fait en patrouillant. Il est populaire.

Patrouille, subst. f. (*Pa-trou-glie ;* mouillez les *ll*.) Marche qu'une escouade de soldats ou le guet fait pendant la nuit, pour la sûreté du camp ou des habitans. —L'escouade ou le guet qui fait la patrouille.

Patrouiller, v. neut. (*Pa-trou-glié*) Agiter, remuer de l'eau sale et bourbeuse avec les mains, les pieds ou autrement.

Patrouiller, verb. act. Manier malproprement.

Patrouillis, subst. m. (*Pa-trou-gli*) Bourbier où l'on patrouille. Il est populaire.

Patte, s. f. (*Pa-te*) Pied des animaux quadrupèdes, qui ont des doigts, des ongles et des griffes; et de tous les oiseaux hormis les oiseaux de proie. —On le dit aussi des écrevisses, des araignées, etc. — fig. et fam. Pied ou main de l'homme : *Ne pouvoir remuer ni pied ni patte ;* être très-las ou très-foible. Il se prend presque toujours en mauvaise part. —Pied d'un verre, d'une coupe, etc. —Sorte de morceau de fer, pointu par un bout et plat par l'autre.

Pattes d'ancre ; triangles recourbés qui la font mordre au fond de l'eau.

Faire patte de velours ; se dit du chat qui retire ses griffes en donnant la patte. — figur. Cacher sous des dehors caressans le pouvoir et le dessein de nuire. —Prov. *Tirer les marrons du feu avec la patte du chat. Bailler le chat par les pattes*. Voyez *Chat*.

Fig. et fam. *Trouver quelqu'un sous sa patte*, à sa portée. —*Se tirer des pattes de quelqu'un ;* se soustraire à son pouvoir ou simplement à ses persécutions, à ses importunités. —*Marcher à quatre pattes*, sur les mains et sur les pieds. —*Mettre la patte sur quelqu'un*, 1.° le maltraiter. —2.° Se rendre maître de son esprit ; prendre de l'ascendant, de l'empire sur lui. —*Passer sous la patte de quelqu'un*, en être maltraité. —*Etre entre les pattes de...* être soumis à l'examen d'un homme dont on a lieu de craindre la sévérité. —*Tenir sous sa patte ;* être en état, en pouvoir de faire déplaisir à... —*Donner un coup* ou *des coups de patte à quelqu'un*, lâcher contre lui un trait vif et malin. —*Graisser la patte à quelqu'un*, le corrompre, le gagner par argent.

Patte d'oie, s. f. Sorte de plante. —Plusieurs allées dans un bois qui aboutissent à un même centre, comme les rayons du cercle.

Patté, ée, adj. En ter. de Blason,

croix pattée, qui a les extrémités en forme de patte.

Pattu, ue, adj. *Pigeon pattu*, qui a de la plume jusque sur les pieds.

Pâturage, s. m. Lieu où les bêtes vont paître. —Usage du pâturage. —Herbe de pâturage. Voyez *Pâtis*.

Pâture, s. f. Ce qui sert à la nourriture des bêtes, des oiseaux, des poissons. —Au figuré, la nourriture de l'ame, de l'esprit.

Pâturer, v. neut. (*Pâ-tu-ré*) Paître, prendre la pâture.

Pâtureur, s. m. Terme de Guerre: A l'armée, cavalier ou valet qui mène les chevaux à l'herbe.

Paturon, s. m. La partie du bas de la jambe du cheval qui est entre le boulet et la couronne.

Paulette, s. f. (*Pô-lè-te*, d.) Droit annuel qui se payoit pour certains offices de Justice et de Finance.

Pauletter, v. neut. (*Pô-le-té*) Payer la paulette. *Trév.*

Paume, s. f. (*Pô-me*) Le dedans de la main, entre le poignet et les doigts. —Jeu où, avec une raquette ou un battoir, les joueurs chassent et se renvoient une balle, qu'on appelle aussi quelquefois *paume*. On y jouoit autrefois avec la *paume* de la main. —Mesure formée par la hauteur du poing fermé; elle est d'environ trois pouces.

Paumelle, subst. f. (*Pô-mè-le*, d.) Espèce d'orge. —Sorte de penture de porte. —Lisière de drap que le Cordier tient à sa main quand il file. —Morceau de bois dentelé qui sert aux Corroyeurs et aux Marroquiniers.

Paumer, v. a. (*Pô-mé*, d.) *Paumer la gueule*; donner un coup de poing sur le visage. Il est familier.

Paumier, s. m. (*Pô-mié*, d.) Maître d'un jeu de paume.

Paumillon, s. m. (*Pô-mi-glion*, d.) ter. d'Agriculture: Partie de la charrue qui tient l'épars où sont attachés les traits des bœufs, etc.

Paumure, subst. f. (*Pô-mu-re*, d.) Sommet d'un bois de cerf.

Paupière, s. f. (*Pô-piè-re*, d.) Peau qui couvre l'œil, et qui est bordée de petits poils appelés *Cils*. —Poil de la paupière.

Fig. *Fermer la paupière*; dormir ou mourir.

Pause, s. f. (*Pô-ze*) Suspension, cessation d'une action, d'un mouvement pendant quelque temps. —Dans le plain-chant et la musique, intervalle pendant lequel une ou plusieurs voix demeurent sans chanter.

Pauser, v. n. Terme de Musique: Appuyer sur une syllabe en chantant.

Pauvre, adject. et subst. (*Pô-vre*) Qui n'a pas de bien; qui est dans la disette et la nécessité. —Il se dit quelquefois 1.° par sentiment de compassion, et signifie *malheureux*: *Ce pauvre homme! il a bien souffert. Mes pauvres enfans! mes pauvres vignes sont gelées.* —2.° Par mépris, dans le sens de chétif, mauvais dans son genre: *C'est un pauvre Poëte; il nous a donné un pauvre repas, etc.*

Un pauvre homme; celui qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur dans ses affaires. —*Un homme pauvre*; celui qui manque de biens. —En style de l'Ecriture, *les pauvres d'esprit*; ceux qui ont l'esprit et le cœur détachés des biens terrestres. — fig. *Langue pauvre*, qui manque de termes et de phrases pour exprimer les pensées.

Pauvrement, adverb. (*Pô-vre-man*) Dans la pauvreté: *Vivre pauvrement.* —D'une manière qui sent la misère: *Etre logé; vêtu, nourri pauvrement.*

Pauvret, ette, subst. (*Pô-vrè, è-te*, d.) termes de commisération, diminutif de *pauvre*: *Le pauvret, la pauvrette ne sait où dîner.* Il est familier.

Pauvreté, subst. f. (*Pô-vre-té*, d.) Indigence; manque des choses nécessaires à la vie: *Etre, tomber dans la pauvreté, dans une extrême pauvreté.* —Chose basse et méprisable qu'on dit ou qu'on fait: *Quelle pauvreté! il ne dit que des pauvretés.* Il n'a de pluriel qu'en ce sens.

Pauvreté Evangélique; renonciation volontaire aux biens temporels. — *d'esprit*; détachement entier des biens de la terre. — *d'une Langue*; (fig.) Manque de mots, de phrases nécessaires pour exprimer les pensées.

Pavage, s. m. Ouvrage de Paveur.

Pavame, s. m. Sorte d'arbre d'Amé-

rique. On l'appelle *bois de cannelle* à cause de sa bonne odeur.

Pavane, s. f. Sorte de danse grave et sérieuse.

Se pavaner, v. pron. (*Pa-va-né*) Marcher d'une manière fière et superbe. Il n'est que du style moqueur ou satirique.

Pavé, subst. m. En général, toute pierre dure, carreau, etc. dont on se sert pour paver. —Plus particuliérement, pavé de grès ou de cailloux: *Un pavé, un cent de pavés.* —Chemin, terrain qui est pavé: *Le pavé est mauvais, est glissant, est rompu, etc.*

Figur. et famil. *Etre sur le pavé*; ne trouver pas où loger *ou* être sans emploi; et, en parlant d'un domestique, être sans condition. —*On l'a mis sur le pavé*; on l'a forcé de déloger. —*On a mis ses meubles sur le pavé*, dans la rue. —Proverb. *Bride en main sur le pavé*; Il est dangereux de galoper sur le pavé; figur. il ne faut rien précipiter dans les affaires délicates et qui peuvent avoir des suites fâcheuses. —*Batteur de pavé*; fainéant, qui ne fait que courir les rues. —fig. *Tâter le pavé*, agir avec circonspection. —*Faire quitter le pavé à quelqu'un*; l'obliger à ne plus paroître. —*Prendre le haut du pavé*, marcher le long des maisons. —fig. *Tenir le haut du pavé*, le premier rang; être le plus considéré.

Pavé, ée, part. p. de *Paver*, et adj. Garni de pavés.

Prov. et figur. *Les rues de Paris sont pavées de Laquais*; il y a une grande quantité de Laquais à Paris. —figur. et famil. *Avoir le gosier pavé*, avaler sans peine des choses extrêmement chaudes.

Paver, v. act. (*Pa-vé*) Couvrir le sol avec du pavé, des pavés: *Paver un chemin, une rue*; et neutralement, *chacun est obligé de paver devant sa porte, etc.*

Pavesade, subst. f. (*Pa-ve-ʒa-de*) ter. de Marine: Toile ou étoffe tendue le long d'un vaisseau le jour d'un combat, pour empêcher les ennemis de découvrir ce qu'on y fait. Sur l'Océan, on dit, *Les paviers. Acad.*

Paveur, s. m. Celui qui pave.

Pavie, s. m. (on prononce *Pavi.*) Sorte de pêche qui ne quitte point le noyau.

Pavier, v. act. (*Pa-vi-é*) Voyez *Pavoiser.*

Pavier, subst. m. (*Pa-vié*) Voyez *Pavesade.*

Pavillon, subst. m. (*Pa-vi-glion*; mouillez les *ll.*) Sorte de tente dont on se sert principalement dans les campemens. —Corps de bâtiment qui accompagne la maison principale. —Corps de bâtiment carré qui a quelque ressemblance avec les pavillons d'armée. —Extrémité évasée d'une trompette, d'un cor, d'un porte-voix. —Tour de lit plissé par en haut, etc. qui tombe en forme de pavillon. —Tour d'étoffe dont on couvre le tabernacle dans quelques Eglises ou qu'on met sur le ciboire. —Espèce d'étendard que l'on met à un des mâts d'un vaisseau.

Proverb. et figurém. *Baisser le pavillon*, ou sans article, *baisser pavillon devant quelqu'un*; se reconnoître inférieur à lui.

Pavois, s. m. (*Pa-voâ*) Anciennement, sorte de grand bouclier. —En ter. de Marine, tenture de toile ou de drap le long du plat-bord d'un vaisseau, soit dans un jour de réjouissance, soit dans un jour de combat.

Pavoiser, v. a. (*Pa-voa-ʒé*) ter. de Marine: Garnir un vaisseau de pavois.

Pavot, subst. m. (*Pa-vo*) Sorte de plante dont la graine a la vertu d'assoupir. —Les Poëtes disent, *Les pavots du sommeil*, le sommeil même.

Pavot cornu ou *Glaucium à fleur jaune*, s. m. Sorte de plante du genre des *Chélidoines.*

Payable, adj. (*Pé-ia-ble*) Qui doit être payé en certain temps: *Lettre de change payable à vue.*

Payant, ante, adj. et subst. (*Pé-ian, an-te*) Celui, celle qui paye.

Paye, subst. f. (*Pé-ie*) Solde qu'on donne aux gens de guerre. —Celui qui paye; payeur: *C'est une bonne, une mauvaise paye. D'une mauvaise paye il faut en tirer ce qu'on peut.* Ce proverbe se dit au propre et au figuré.

Haute paye, s. f. Solde plus forte que la solde ordinaire. —Celui qui la reçoit.

Morte-paye, s. f. Soldat entretenu

dans une garnison tant en paix qu'en guerre. —Par extension, vieux domestique, etc. qu'on entretient dans une maison sans qu'il y fasse aucun service.

Payement, s. m. (*Pé-ie-man*) Ce qui se donne pour acquitter une dette. —Action de payer. —Termes dans lesquels on paye. —Salaire. —Récompense *ou* punition.

Payer, v. act. (*Pé-ié*) S'acquitter d'une dette. Il régit les choses et les personnes: *Payer une somme; payer ses créanciers.* —figur. Reconnoître un service, etc. récompenser: *Vous serez payé de votre zèle.* —Dans un sens contraire, punir: *Il a payé son audace de sa tête.*

Figur. *Payer le tribut à la nature*, mourir. —*Payer les violons*, faire les frais d'une affaire dont les autres tirent le profit. —*Il payera pour les autres*; il sera seul puni d'une faute commune à plusieurs. —On dit d'une chose excellente dans son genre, *elle ne sauroit se payer.*

Prov. *Payer ric-à-ric*, jusqu'au dernier sou, sans tort ni grace. —*Payer en même monnoie*, rendre la pareille. —*Payer de belles paroles*, ne satisfaire qu'en paroles. —*Payer d'ingratitude*, manquer de reconnoissance pour un bienfait reçu. —*Payer de raison*, alléguer de bonnes raisons. —*Se payer de raison*, se rendre aux bonnes raisons alléguées. —*Payer d'effronterie*, soutenir effrontément un mensonge. —*Payer de sa personne*; s'exposer: faire bien son devoir dans une occasion dangereuse. —Par menace, *il me le payera, il me la payera*; je saurai me venger de lui. —*Il en payera les pots cassés*; on se vengera, on se dédommagera sur lui.

Se payer, v. réc. Se satisfaire. —*Se payer par ses mains*; se payer soi-même et des fonds qu'on a entre ses mains.

Payeur, euse, subst. (*Pé-ieur, eû-ze*) Celui, celle qui paye.

Pays, s. m. (*Pé-i*) Région, contrée. —Patrie; lieu de la naissance de quelqu'un. —Lieu: *Quel pays est celui-ci*, dit-on, en parlant de la Cour, etc. —Popul. Compatriote: *Mon pays, ma payse*, Fam. *Ecrire au pays*, dans sa patrie. —*Avoir la maladie du pays*, une extrême envie d'y retourner. —*Pays de cocagne*, où l'on fait bonne chère, où tout abonde. —*Il est bien de son pays de croire que, etc.* il est bien simple. —Prov. *Faire voir du pays à un homme*, lui faire de la peine, lui susciter des affaires. —Prov. et fig. *Battre du pays*, traiter beaucoup de sujets différens. —*Etre en pays de connoissance*, parmi des gens de sa connoissance. —figur. *Savoir la carte du pays*, connoître ceux avec qui on a à vivre.

Paysage, s. m. (*Pé-i-za-je*) Etendue de pays que l'on voit d'un seul aspect: *Beau, riche paysage; paysage agréable.* —Tableau qui représente un paysage.

Paysagiste, s. m. (*Pé-i-za-jis-te*) Peintre qui ne travaille qu'en paysage.

Paysan, anne, subst. (*Pé-i-zan, a-ne*) Homme, femme de campagne. —fig. Rustre; grossier; peu civil. En ce dernier sens on dit adjectivement, *Avoir l'air paysan.*

A la paysanne, adv. A la manière des paysans.

Péage, s. m. Droit sur le bétail qui passe, sur la marchandise qui se transporte, etc. pour l'entretien des ponts, des passages. —Lieu où l'on paye ce droit.

Péager, s. m. (*Pé-a-jé*) Fermier de péage.

Peau, s. f. (*Pô*, s. d.) Partie extérieure de l'animal, qui enveloppe et couvre toutes les autres parties. —Cette même partie considérée comme séparée du corps de l'animal: *Corroyer, apprêter, passer; parfumer une peau.* —fig. et fam. Personne: *Je ne veux point me charger de ta peau*, de toi. —Enveloppe qui couvre les fruits, les oignons des plantes et des fleurs, etc. —Espèce de croûte déliée qui se forme sur la bouillie, sur des confitures, etc.

Proverbial. *Ne pouvoir durer dans sa peau*; être inquiet, remuant. —*Crever dans sa peau*; avoir un violent dépit. —*Coudre la peau du renard à celle du lion.* Voyez *Coudre.* —Familiér. *Etre gras à pleine peau*, extrêmement gras. —*Faire bon marché de sa peau*; prodiguer sa vie. —*Avoir peur de sa peau*,

craindre pour sa peau ; craindre les coups. —*Vendre bien cher sa peau* ; se bien défendre contre ceux qui nous attaquent. —*Contes de peau d'âne.* Voy. *Conte.*

Peausserie, s. f. (*Pô-ce-rî-e*) Commerce *ou* marchandise de peaux.

Peaussier, s. m. (*Pô-cié*, d.) Artisan qui prépare les peaux pour divers usages. —Marchand qui les vend.

Muscle peaussier, qui sert à quelques animaux pour remuer leur peau.

Peautre, s. m. (*Pô-tre*) Gouvernail d'un bateau ou d'un vaisseau. Il vieillit.

Peautré, *ée*, adj. (*Pô-tré*, d.) Il se dit en ter. de Blason, des poissons dont la queue est d'un émail différent de celui du corps. La queue est le gouvernail des poissons.

Pec, adject. m. (*Pèk*) *Hareng pec*, hareng en caque, fraîchement salé.

Pécari, s. m. Animal particulier aux contrées méridionales de l'Amérique ; on l'appelle à Cayenne *Cochon des bois.*

Peccable, adj. (*Pé-ka-ble*) Qui est capable de pécher.

Peccadille, s. fém. (*Pé-ka-di-glie* ; mouillez les *ll.*) Faute légère ; péché léger.

Peccant, *ante*, adj. (*Pé-kan*, *an-te*) ter. de Médecine : Vicieux, vicieuse, qui pèche par quelque endroit : *Humeurs peccantes.*

Peccavi, s. m. emprunté du Latin. (*Pé-kâ-vi*) Une véritable contrition ; un bon repentir : *Il ne faut qu'un bon peccavi pour se réconcilier avec Dieu.* Il est familier.

Pêche, s. f. Gros fruit à noyau, qui a beaucoup d'eau et qui est d'un goût exquis. —L'art, l'exercice *ou* l'action de pêcher du poisson. —Droit de pêcher. —Poisson que l'on a pêché. —On dit aussi *La pêche des perles*, *du corail*, *des débris d'un vaisseau*, etc.

Péché, s. m. Transgression de la loi de Dieu : *Péché originel*, *mortel*, *véniel.*

Fam. *Se dire les sept péchés mortels*, de grosses injures. —*Rechercher les vieux péchés de quelqu'un*, sa vie passée. —*Pour mes péchés*, adverb. Pour ma punition.

Pécher, v. neut. (*Pé-ché*) Faire un péché ; transgresser la loi Divine. —fig. Manquer à quelque devoir, etc. : *Pécher contre la bienséance*, *contre les règles de l'art.* En ce sens on le dit également des choses : *Cet ouvrage pèche par trop d'esprit*, etc. —En Médecine, *Ces humeurs pèchent en quantité*, *en qualité*, n'ont pas la quantité ou la qualité requise.

Pêcher, v. act. (*Pê-ché*) Prendre du poisson ou autre chose dans l'eau avec des filets ou autres instrumens. —fig. et fam. Prendre : *Où pêchez-vous toutes ces raisons-là ?*

Proverb. *Pêcher en eau trouble* ; profiter des désordres pour son avantage ; les faire naître à ce dessein. —*Pêcher au plat* ; prendre dans le plat ce qu'on veut. —*Toujours pêche qui en prend un* ; un petit gain n'est pas à négliger.

Pêcher, s. m. (*Pê-ché*) Arbre qui porte la pêche.

Pêcherie, s. f. Lieu où l'on a coutume de pêcher. —Lieu préparé pour la pêche.

Pécheur, *pécheresse*, subst. Celui, celle qui pèche, qui commet quelque péché : *Un vieux pécheur*, un vieux débauché.

Pêcheur, s. m. Celui qui pêche des poissons ; celui qui fait métier de pêcher.

Martinet-pêcheur, s. m. Oiseau qui plonge dans l'eau pour prendre de petits poissons.

Pécore, s. f. Au figuré, sot, sotte, qui n'a point ou qui a peu d'esprit. Il est familier.

Pecque, adj. fém. (*Pè-ke*) Mot burlesque et injurieux, qui se dit d'une femme sotte et impertinente, qui fait l'entendue.

Pectineux, s. m. (*Pek-ti-neû*) ter. d'Anatomie : Le troisième des quinze muscles de la cuisse.

Pectoral, s. masc. Piéce de broderie que le Grand-Prêtre des Juifs mettoit devant sa poitrine.

Pectoral, *ale*, adj. Qui se porte sur la poitrine : *Croix pectorale.* —Qui est bon pour la poitrine : *Syrop pectoral.*

Péculat, s. m. (*Pé-ku-la*) Vol des deniers publics, fait par ceux qui en ont le maniement ou l'administration.

Pécule, s. m. Bien qu'a acquis par

son travail, son industrie et son épargne, celui qui est en puissance d'autrui: *Il est défendu à la plupart des Religieux d'avoir un pécule.*

Pécune, s. f. Argent. Il est vieux.

Pécuniaire, adject. (*Pé-ku-ni-è-re*) Qui consiste en argent: *Peine pécuniaire; secours pécuniaire; intérêt pécuniaire*, intérêt d'argent.

Pécunieux, *euse*, adj. (*Pé-ku-ni-eû*) Riche; qui a beaucoup d'argent. Fam.

Pédagogie, s. f. Instruction, éducation des enfans.

Pédagogique, adj. (*Pé-da-go-ji-ke*) Qui a rapport à l'instruction des enfans.

Pédagogue, s. m. (*Pé-da-go-ghe*) Celui qui enseigne les enfans, qui a soin de leur éducation. Il ne se dit guères que par dérision.

Pédaire, adj. et subst. m. Chez les anciens Romains, Sénateur qui ne donnoit son avis qu'en passant du côté où prévaloit l'opinion pour laquelle il se déterminoit; c'est ce que nous appelons *opiner du bonnet.*

Pédale, s. f. Gros tuyau d'orgue qu'on fait jouer avec le pied. —Les touches de ce jeu. —Sorte de touches dans la harpe qu'on fait mouvoir avec le pied; elles servent à faire les dièses et les bémols. —Le son le plus bas d'un serpent, d'un basson.

Pédanée, adj. *Juges pédanées*, Juges de village qui jugent debout, n'ayant point de siége pour tenir la Justice.

Pédant, s. m. (*Pé-dan*) Celui qui enseigne les enfans dans un Collége, etc. C'est un terme injurieux et méprisant. —Celui qui affecte de paroître savant, qui parle d'un ton décisif, etc. —Celui qui affecte trop d'exactitude, trop de sévérité dans des bagatelles, etc.

Pédant, *ante*, adj. Qui tient du pédant; qui sent le pédant.

Pédante, subst. f. Femme qui fait la savante et la capable.

Pédanter, verb. neut. (*Pé-dan-té*) Terme injurieux: Enseigner dans les Colléges.

Pédanterie, s. fém. Terme injurieux dont on se sert pour exprimer la profession de ceux qui enseignent dans les Classes. —Erudition pédante. —Air pédant; manière pédante.

Pédantesque, adj. (*Pé-dan-tès-ke*) Qui sent le pédant.

Pédantesquement, adv. (*Pé-dan-tès-ke-man*) D'une manière pédantesque.

Pédantiser, v. neut. (*Pé-dan-ti-zé*) Faire le pédant.

Pédantisme, subst. m. L'esprit et le caractère d'un pédant.

Pédéraste, s. m. Celui qui est adonné à la pédérastie.

Pédérastie, s. f. Passion, amour honteux et criminel entre des hommes.

Pédestre, adj. Qui pose sur ses pieds: *Statue pédestre.* Il n'a guères d'usage que dans cette phrase.

Pédestrement, adv. (*Pé-dès-tre-man*) A pied: *Aller pédestrement.* Il est fam.

Pédiculaire, adj. (*Pé-di-ku-lè-re*) *Maladie pédiculaire*; celle dans laquelle il s'engendre des poux entre cuir et chair.

Pédiculaire ou *crête de coq*, subst. f. Plante qui croît dans les lieux humides; elle est bonne contre les hémorragies.

Pédicule ou *péduncule*, s. m. Terme de Botanique: Petite queue qui porte et soutient la fleur d'une plante. La feuille a aussi un *pédicule* que quelques Auteurs nomment *pétiole*, pour le distinguer de celui des fleurs. Voyez *Pétiole.* Le *pédicule* du fruit se nomme *queue.*

Pédiluve, s. m. Bain pour les pieds. *Trév.*

Pédomètre. Voyez *Odomètre.*

Pédon, s. m. Courrier à pied.

Pégase, s. m. Cheval fabuleux célébré par les Poëtes. —Constellation de l'hémisphère boréal. —Nom d'un genre de poissons cartilagineux.

Peigne, s. m. (*Pè-gne*; mouillez *gn.*) Instrument de bois, de buis, de corne, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de dents, qui sert à démêler les cheveux et à décrasser la tête. —Instrument pour apprêter la laine, le chanvre, le lin. —Sorte de maladie qui survient aux chevaux.

Peigne, nom d'un genre de coquillage bivalve, dont la forme est très-connue, parce qu'une des espèces de ce genre sert d'ornement aux Pélerins de Saint-Jacques ou de Saint-Michel.

Peigne de Vénus ou *Aiguille de berger*, plante du genre du *Cerfeuil.*

Peigné, ée, part. p. et adj. Voyez *Peigner*. —Fig. *Lieu, jardin bien peigné*, ajusté, soigné. *Ouvrage bien peigné*, poli, travaillé avec soin, exact et châtié.

Peigner, v. act. (*Pè-gnié*; mouillez *gn.*) Démêler, nettoyer, ajuster les cheveux avec le peigne. —Apprêter de la laine, du chanvre, du lin avec le peigne.

Peignier, s. m. (*Pè-gnié*) Celui qui fait et vend des peignes.

Peignoir, s. m. (*Pè-gnioar*) Linge en forme de manteau ou de casaque, qu'on met sur ses épaules lorsqu'on se peigne, pour empêcher que la crasse, la poudre ne tombe sur les habits, sur la robe de chambre.

Peignures, s. f. plur. (*Pè-gniû-re*) Cheveux qui tombent de la tête en se peignant.

Peindre, verb. act. Représenter un objet par les traits et les couleurs : *Peindre une bataille*, etc. *peindre un homme*, faire son portrait ; et neutralement *peindre à l'huile, en pastel, en miniature*. —Couvrir simplement avec des couleurs sans qu'elles représentent aucun objet. —Au figuré, décrire et représenter vivement par le discours. —Il se dit de la manière dont on forme ses lettres en écrivant : *Il peint bien, il peint mal*. En ce sens il est neutre.

Fam. *Personne faite à peindre*, parfaitement bien faite. —*Habit fait à peindre, qui va à peindre* ; habit bien fait, qui va bien à la taille, etc.

Se peindre, v. réc. Se représenter : *Ces avantages se peignoient à leur esprit*, etc. —Etre représenté : *Les objets se peignent sur la glace d'un miroir, sur la surface de l'eau, etc.* —Se montrer sensiblement : *La joie, la douleur se peint sur son front.* —*Se peindre dans ses ouvrages*, y donner à connoître son caractère, ses inclinations.

Peine, s. f. (*Pè-ne*) Sentiment de quelque mal dans le corps ou dans l'esprit. —Chagrin ; fâcherie. —Inquiétude d'esprit : *Je suis en peine de savoir...* —Châtiment ; punition. —Travail ; fatigue : *Je le ferai ou je mourrai à la peine. Homme de peine*, qui gagne sa vie par un travail pénible de corps. —Salaire du travail d'un artisan. —Difficulté ; obstacle. —Répugnance qu'on a à dire ou à faire quelque chose.

La peine du sens, la douleur que souffrent les damnés par les tourmens de l'Enfer. —*La peine du dam*, ce que leur fait souffrir la privation de la vue de Dieu. —*Les peines du Purgatoire*, ce que les ames souffrent dans le Purgatoire.

Avoir peine à faire une chose ; y répugner naturellement. —*Avoir de la peine à la faire* ; ne la faire qu'avec plus ou moins de difficulté. Un homme délicat *a peine* à se prêter à certaines manœuvres ; un begue *a de la peine* à parler. —*Sous les peines de droit*, que la loi autorise à infliger. —*Perdre sa peine* ; travailler inutilement. —On dit, par politesse, *prenez la peine de me venir voir*, je vous prie de, etc. —*La chose en vaut bien la peine* ou *n'en vaut pas la peine*, est assez *ou* n'est pas assez considérable.

A peine, adv. et conj. qui marque le peu de temps qu'il y a qu'une chose est arrivée : *A peine est-il hors du lit ; à peine le soleil fut-il levé que....* —Presque pas : *A peine voit-on à se conduire.*

A grand peine ; avec beaucoup de peine ; difficilement.

Peiné, ée, part. pass. de *Peiner*, et adjectif : *Je suis peiné* (fâché) *de...* —*Ouvrage peiné*, travaillé avec effort et pesamment. On dit dans le même sens, *Style peiné, écriture peinée.*

Peiner, v. act. (*Pé-né*) Faire de la peine : *Votre situation me peine extrêmement.* —Travailler beaucoup et difficilement ce qu'on fait : *Ce Poëte, ce Peintre peine beaucoup ses ouvrages.*

Peiner, v. neut. Avoir de la peine ; travailler avec effort : *Ces bateliers, ces chevaux peinent beaucoup à remonter la rivière.*

Se peiner, v. réc. Prendre de la peine.

Peineuse, adj. fém. *La Semaine peineuse*, la Semaine sainte. Style popul.

Peintre, s. m. Celui qui exerce l'art de la Peinture. On dit également d'une femme, qu'*elle est Peintre en miniature, etc.* — fig. Celui qui représente vivement les choses dont il parle et dont il traite ; *Cet Orateur est un grand*

Peintre. L'Arioste est un très-grand Peintre.

Peinture, s. f. Art de peindre : *Il excelle dans la peinture.* —Ouvrage du Peintre : *Il y a de belles peintures dans cette Eglise.* —Au figuré, description vive et animée que fait un Orateur, un Poëte. —Dans un jeu de cartes ; les rois, les dames, les valets. On dit ordinairement *figure*.

En peinture, adv. En apparence : *Riche, brave en peinture.*

Peinturer, verb. act. (*Pein-tu-ré*) Peindre une chose d'une seule couleur. Il est peu usité.

Peinturlurer, v. act. (*Pein-tur-lu-ré*) Peindre ou peinturer. Style bas et bouffon.

Pekan, s. m. Espèce d'animal qui se trouve dans l'Amérique Septentrionale, et dont la Pelleterie est d'usage dans le Commerce. Il ressemble beaucoup à la *Marte*.

Pelade, s. f. Maladie qui fait tomber le poil et les cheveux.

Pelage, s. m. Couleur du poil de certains animaux, comme du cheval, du cerf, etc. : *Ces chevaux ne sont pas de même pelage.*

Pelains, s. m. pl. (*Pe-lein*) Satins de la Chine.

Pelamide, s. f. Poisson de mer dont la figure approche de celle du maquereau, mais qui est beaucoup plus gros.

Pelard, adj. (*Pe-lâr*) *Bois pelard*, qui a été écorcé sur pied pour en faire du tan.

Pelastre, subst. m. La partie la plus large d'une pelle.

Pelé, *ée*, part. p. de *peler*, et adject. A qui on a ôté le poil. On dit par injure, *Vieux pelé*, *vieille pelée*, et d'une assemblée dont on ne fait pas grand cas, *Il n'y avoit que trois tondus* (ou *teigneux*) *et un pelé.*

Pêle-mêle, adv. Confusément, en désordre.

Peler, v. act. (*Pe-lé*) Oter le poil : *Peler un cochon.* —Oter la peau d'un fruit *ou* l'écorce d'un arbre.

Peler la terre, en enlever du gazon.

Pèlerin, *ine*, subst. (*Pe-le-rein*, *ri-ne*) Celui, celle qui va en pélerinage, — fig. et fam. Personne adroite, fine et dissimulée : *Vous ne connoisez pas le pélerin, la pélerine.*

Pélerinage, s. m. Voyage qu'on fait en quelque lieu par dévotion. —Lieu où l'on va en pélerinage.

Pélican, s. m. Oiseau aquatique, qui retire de son estomac avec son bec les alimens qu'il a pris, pour en nourrir ses petits. —Sorte d'alambic bouché et garni de deux tuyaux. —Instrument qui sert à arracher les dents. On le nomme aussi *Polican*.

Pelin ou *Plain*, s. m. Chaux éteinte dans l'eau, où les Tanneurs mettent tremper les cuirs pour les peler.

Pelisse, subst. f. Robe, manteau ou mantelet doublé d'une fourrure.

Pelle, s. f. (*Pè-le*) Instrument de fer qui sert à prendre du feu. —Instrument de bois dont on se sert à remuer diverses choses.

Proverb. *La pelle se moque du fourgon* ; il a les mêmes défauts que celui dont il veut se moquer.

Pellée, *pellerée*, *pelletée*, subst. f. (*Pè-lé-e*, *pè-le-ré-e*, *pè-le-té-e.*) Autant qu'il en peut tenir sur une pelle. De ces trois mots, *pellerée* paroît le plus usité.

Pelleterie, s. f. (*Pè-le-te-ri-e*) Art d'accommoder les peaux et d'en faire des fourrures. —Marchandises de Pelletier. —Le Corps des Pelletiers.

Pelletier, *ière*, substant. (*Pè-le-tié*) Celui, celle qui accommode et vend des peaux pour fourrures, des manchons, etc.

Pellicule, s. f. (*Pel-li-ku-le*) Peau extrêmement mince, 1.° dans le corps humain ; 2.° au-dedans de la coque d'un œuf ou de quelque fruit.

Peloir, s. m. (*Pe-loar*) Rouleau de bois avec lequel le Mégissier fait tomber le poil des peaux.

Pelote, subst. f. Petite boule qu'on forme en dévidant du fil, de la soie, etc. — Autrefois, petite balle de paume. —Boule qu'on fait avec de la neige pressée. —Petite marque blanche sur le front d'un cheval.

Peloter, v. neut. (*Pe-lo-té*) Jouer à la paume par amusement, sans que ce soit une partie réglée. —Jeter des pelotes de neige. — Jeter de petites pelotes de mangeaille aux poissons.

Peloter, v. act. Maltraiter de coups ou de paroles : *On l'a bien peloté ; ils se sont bien pelotés.* Il est familier.

Peloton, s. m. Petite pelote couverte d'étoffe, où l'on fiche des épingles. Plusieurs les appellent *pelotes.* — Balle à jouer à la paume, qui n'est point couverte. — Fil, laine, soie dévidée en rond. — fig. 1.° Personnes assemblées par petites troupes. — 2.° Petit corps de gens de guerre. — 3.° Grande quantité d'insectes qui sont tous ensemble en un tas.

Pelotonner, ver. act. (*Pe-lo-to-né*) Mettre en peloton. *Acad.*

Pelouse, s. fém. (*Pe-lou-ze*) Sorte d'herbe courte et douce.

Pelte, s. f. Terme d'Antiquaire : Petit bouclier des Anciens.

Pelu, *ue*, adjectif : Garni de poil. — figurém. et famil. *Patte pelue* ; personne qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté.

Peluche, subst. f. Sorte de panne à grands poils.

Peluché, *ée*, adject. Velu : *Des bas peluchés ; une fleur peluchée.*

Pelure, subst. f. La peau qu'on ôte de dessus quelque fruit ou quelque fromage.

Penaille, s. f. (*Pe-nâ-glie* ; mouillez les *ll.*) ter. burlesque et injurieux : Assemblée de Moines.

Penaillon, subst. m. (*Pe-nâ-glion*) Haillon. Il est familier. — En termes burlesques et injurieux, Moine.

Pénal, *ale*, adject. Qui assujettit à quelque peine : *Les lois pénales.*

Penard, s. m. (*Pe-nâr*) t. de mépris: *Un vieux penard*, vieillard cassé.

Pénates, subst. et adj. m. pl. Les Dieux domestiques selon les Païens. — fam. Maison où l'on loge.

Penaud, *aude*, adj. (*Pe-nô*, *ô-de*) Embarrassé ; honteux ; interdit. Fam.

Penchant, s. m. (*Pan-chan*) Pente ; terrain qui va en penchant : *Le penchant d'une montagne, d'un précipice.* — fig. Inclination naturelle de l'ame ; propension.

Figurém. *Se retirer sur le penchant du précipice*, lorsqu'on est près de se laisser aller au désordre, de s'engager dans un mauvais parti. — *Etre sur le penchant de sa ruine*, sur le point d'être ruiné. — *Sa fortune est sur son penchant*, sur le déclin. — *Le penchant de l'âge*, le déclin de l'âge.

Penchant, *ante*, adj. Qui penche, qui menace ruine.

Penché, *ée*, part. p. de *Pencher*, et adject. Incliné, etc. — famil. *Airs penchés* ; mouvemens affectés de la tête ou du corps, dans le dessein de plaire.

Penchement, s. m. (*Pan-che-man*) Action d'une personne qui se penche. — Etat d'un corps qui est penché.

Pencher, v. a. (*Pan-ché*) Incliner ; baisser de quelque côté ; mettre hors de l'à-plomb.

Pencher, v. neut. Etre hors de son à-plomb, hors de la ligne perpendiculaire. — figur. Incliner, être porté à quelque chose.

Se pencher, v. réc. S'incliner ; se courber ; sortir de son à-plomb.

Pendable, adj. (*Pan-da-ble*) Qui mérite la potence : *Homme pendable ; cas pendable.* — *Tour pendable* ; tour méchant et qu'on a de la peine à pardonner.

Pendaison, subst. f. (*Pan-dè-zon*) L'action de pendre au gibet ; exécution de pendus. Il est populaire.

Pendant, s. m. (*Pan-dan*) Partie d'en-bas du baudrier ou du ceinturon, au travers de laquelle on passe l'épée. — Pierreries, etc. attachées aux boucles que les femmes portent à leurs oreilles. Il se dit ordinairement au plur. *Pendans d'oreilles.* — Tableau ou estampe qui est en regard ou en symétrie avec un autre : *Ce tableau est le pendant de.... Cette estampe fait pendant avec...* L'*Acad.* appelle *Pendans d'oreilles* ou simplement *Pendans*, deux tableaux d'égale grandeur, et peints à peu près dans le même goût. En ce sens on dit au fig. en parlant des personnes, *faire le pendant de...* éprouver le même sort que, etc.

Pendant, *ante*, adj. Qui est attaché par en haut, qui pend. — Qui n'est pas encore décidé : *Procès pendant ; instance pendante.*

Pendant, préposition : Durant un certain espace de temps.

Pendant

Pendant que, sorte de conjonction : Tandis que.

Pendard, arde, s. (*Pan-dâr, ar-de*) Méchant, coquin, vaurien, fripon, scélérat.

Pendeloque, subst. f. (*Pan-de-lo-ke*) Petit morceau de cristal taillé en poire dont on se sert pour orner certaines corbeilles, etc. —Pierreries ajoutées à des boucles d'oreilles. —Pendans d'oreilles d'une piéce. —Par dérision, morceau d'étoffe qui pend d'un habit déchiré.

Pendentif, subst. m. (*Pan-dan-tife*) ter. d'Architecture : Corps d'une voûte qui est suspendue hors le perpendicule des murs.

Pendiller, v. neut. (*Pan-di-glié*; en mouillant les *ll.*) Etre suspendu en l'air et agité par le vent, en parlant des choses viles et communes.

Pendillon, subst. m. (*Pan-di-glion*) ter. d'Horlogerie : Verge rivée avec la tige de l'échappement.

Pendoir, s. m. (*Pan-doar*) Chez les Charcutiers, morceau de corde pour pendre le lard.

Pendre, v. act. (*Pan-dre*) Attacher une chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche pas en bas. —Attacher et étrangler à un gibet.

Dire pis que pendre de quelqu'un; en dire toute sorte de mal. Il est fam.

Se pendre, v. récipr. Se défaire soi-même en s'étranglant.

Pendre, v. n. Etre attaché : *Auberge où pend pour enseigne, etc.* — fig. Descendre, tomber trop : *Les joues lui pendent; sa robe pend d'un côté.*

Pendu, ue, part. p. de *Pendre*, et adj. Attaché en haut. —Etranglé à une potence. —Proverbial. *Aussi-tôt pris, aussi-tôt pendu*; se dit d'une personne, d'une chose qui se présente inopinément et dont on fait un prompt emploi. —En ce dernier sens, *Pendu* est souvent employé comme subst. mais jamais au fém. : *Il a l'air d'un pendu; sec comme un pendu d'été*, extrêmement maigre et sec.

Pendule, s. m. (*Pan-du-le*) Poids attaché à une verge de fer, qui par ses vibrations règle les mouvemens d'une horloge, et qui sert à divers autres usages.

Pendule, s. f. Horloge.

Pêne, s. m. Morceau de fer long et carré qui entre dans la gâche quand on ferme une porte, un coffre, etc.

Pène, subst. f. Terme de Marine : Pièce de bois qui forme une partie de l'antenne. —Au plur. bouchons d'étoupes attachés à un manche.

Pénétrabilité, s. f. Qualité qui rend pénétrable.

Pénétrable, adj. Qu'on peut pénétrer, où l'on peut pénétrer.

Pénétrant, ante, adj. verb. (*Pé-né-tran, an-te*) Qui pénètre. — fig. *Avoir l'esprit pénétrant*; avoir une grande perspicacité; concevoir et approfondir aisément les choses les plus difficiles.

Pénétratif, ive, adj. Terme didactique : Qui pénètre aisément : *Qualité pénétrative.*

Pénétration, s. f. (*Pé-né-tra-cion*) Vertu et action de pénétrer. — fig. Vivacité d'esprit ; sagacité ; facilité à pénétrer dans la connoissance des choses.

Pénétrer, v. a. (*Pé-né-tré*) Percer ; passer à travers. —Entrer bien avant : *Le coup pénètre les chairs.* — fig. 1.° Avoir une connoissance profonde de... *Pénétrer les secrets de la Nature.* — 2.° Toucher vivement, sensiblement : *Sa douleur me pénètre le cœur.*

Pénétrer, v. n. Il a le second sens de l'actif : *Le coup pénètre dans les chairs.* —Parvenir, entrer dans un lieu : *Alexandre pénétra dans la Perse.* —On dit aussi au fig. *Pénétrer dans les secrets de la Nature, etc.*

Penguin ou *Pingouin*, s. m. Oiseau de mer, nommé ainsi par rapport à sa graisse (*pinguedo*).

Pénible, adj. Difficile ; qui donne de la peine.

Péniblement, adv. (*Pé-ni-ble-man*) D'une manière pénible.

Pénil, subst. m. Partie antérieure de l'os barré qui est autour des parties naturelles, et où croît du poil qui est la marque de la puberté.

Péninsule, subst. f. (*Pé-nein-su-le*) Etendue de terre, qui est par-tout entourée d'eau, excepté d'un seul côté,

et qui ne tient au continent que par une langue de terre. On dit aussi *presqu'isle* ou *chersonèse.*

Pénitence, subst. f. (*Pé-ni-tan-ce*) Repentir, regret d'avoir offensé Dieu. La *pénitence* est une vertu chrétienne; le *repentir* est un sentiment moral. —Sacrement institué par Jesus-Christ pour remettre les péchés commis après le Baptême. —Peine ou satisfaction imposée par le Confesseur, ou qu'on s'impose soi-même en expiation de ses péchés. —A certains jeux, la peine qu'on impose à ceux qui ont manqué aux conditions prescrites.

Proverb. *Faire pénitence*; faire mauvaise chère. —*Faire pénitence de.... en faire pénitence*, porter la peine de ses débauches, par des infirmités, etc. —fam. *Pour pénitence*; *en pénitence*; en punition, pour peine. —*Mettre en pénitence*; imposer une peine. Il se dit au propre, des Religieux et Religieuses, et fig. de toutes sortes de personnes.

Pénitencerie, s. f. (*Pé-ni-tan-cé-ri-e*) A Rome, espèce de Tribunal où l'on donne, au nom du Pape, des dispenses pour les cas occultes. —Charge, fonction, dignité de Pénitencier.

Pénitencier, s. m. (*Pé-ni-tan-cié*) Prêtre commis par l'Evêque pour absoudre des cas réservés.

Pénitent, ente, adj. (*Pé-ni-tan, an-te*) Qui a regret d'avoir offensé Dieu; qui est dans les pratiques de la pénitence.

Pénitent, ente, subst. Celui, celle qui confesse ses péchés à un Prêtre. —Membre d'une Confrérie, où l'on fait une profession particulière de quelques exercices de pénitence.

Pénitentiaux, adj. m. pl. (*Pé-ni-tan-ciô*) *Pseaumes pénitentiaux*, les Pseaumes de la pénitence ou les sept Pseaumes. —*Canons pénitentiaux*; canons de la primitive Eglise, concernant les pénitences publiques.

Pénitentiel, s. m. (*Pé-ni-tan-cièl*) Rituel de la pénitence, pour les temps où la pénitence publique étoit en vigueur.

Pennade, subst. f. (*Pè-na-de*) Coup de pied.

Pennader, v. n. (*Pè-na-dé*) Donner un coup de pied.

Pennage, s. m. (*Pè-na-je*) ter. de Fauconnerie : Toutes les plumes qui couvrent le corps de l'oiseau de proie.

Penne, s. f. (*Pè-ne*) Grosse plume d'oiseau de proie. —Petites plumes que l'on met à une flèche pour la faire aller droit.

Pennon, s. m. (*Pè-non*) Autrefois, étendard à longue queue que faisoit porter un Chevalier qui avoit sous lui vingt hommes d'armes.

Pénombre, s. f. (*Pé-non-bre*) t. d'Astronomie : La partie de l'ombre éclairée par une partie du corps lumineux.

Pensant, ante, adj. (*Pan-san*) Qui pense : *Etre pensant.* —*Mal pensant, mal pensante*; qui juge désavantageusement de son prochain.

Pensée, s. f. (*Pan-cé-e*) Action de l'esprit qui pense. —Chose pensée et exprimée : *Voilà une belle pensée.* —Sentiment; opinion : *Sa pensée étoit que...* Voyez *Sentiment.* —Dessein : *Je n'ai jamais eu cette pensée.* —Dans les arts fondés sur le dessin; la première idée, l'esquisse. —Petite fleur à cinq feuilles, nuées de violet et de jaune : *Couleur de pensée*; violet brun.

Entretenir ses pensées ou mieux *S'entretenir avec ses pensées*; s'occuper de ses rêveries.

Penser, v. n. (*Pan-cé*) Former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. —Faire réflexion : *Penser à ses affaires.* —Raisonner : *L'art de penser.* —Prendre garde: *Pensez à vous.* —Avoir une chose en vue : *Vous devriez penser à cette charge, à cette maison*, etc. —Croire; imaginer; juger : *Je pense que...* —Avec un infinitif, être sur le point de... *Il pensa tomber*; *j'ai pensé mourir.*

Penser, v. a. Avoir dans l'esprit : *Vous le dites, mais vous ne le pensez pas.* —Imaginer : *J'ai pensé une chose qui vous sera utile.* —Croire; juger : *Que pensez-vous de cela ?*

Penser, s. m. (*Pan-sé*) En Poésie, pensée. Il vieillit.

Penseur, s. m. (*Pan-seur*) Celui qui est accoutumé à penser, à réfléchir.

Pensif, ive, adject. (*Pan-cif, i-ve*) Qui songe, qui rêve.

Pension, s. f. (*Pan-cion*) Somme

d'argent que l'on donne pour être logé, nourri et quelquefois enseigné. —Lieu où l'on est logé et nourri pour un certain prix. —Maison où de jeunes enfans sont logés, nourris et instruits, moyennant une certaine somme. En ce sens quelques-uns disent *Pensionnat.* C'est un mot venu des bords de la Garonne. —Revenu annuel que l'on donne à quelqu'un.

Pensionnaire, s. m. et f. (*Pan-cio-nè-re*) Celui, celle qui paye pension pour être logé, etc. —Celui, celle à qui un autre fait une pension.

En Hollande, *le Pensionnaire*; celui qui est sur-tout chargé des affaires de la République.

Pensionnat, s. m. Voyez *Pension.*

Pensionner, v. act. (*Pan-cio-né*) Donner, faire une pension à quelqu'un.

Pensum, s. m. emprunté du Latin. (Suivant l'*Acad. Pein-son*; suivant le *Dict. Crit. Pen-son*; suivant le *Richelet portatif*, *Pen-som.*) Surcroît de travail qu'on exige d'un Ecolier pour le punir.

Pentacorde, subst. m. Lyre à cinq cordes.

Pentacrostiche, adj. *Vers pentacrostiches*, disposés de manière qu'on y trouve toujours cinq Acrostiches du même nom, en cinq divisions de chaque vers.

Pentaglotte, adject. (*Pen-ta-glo-te*) Qui est en cinq Langues.

Pentagone, s. m. Figure qui a cinq côtés et cinq angles: *Pentagone irrégulier.* —On dit aussi adjectivement, *une figure pentagone.*

Pentamètre, subst. et adj. m. Vers qui a cinq pieds.

Pentapole, s. f. Contrée où il y a cinq Villes.

Pentateuque, s. m. (*Pen-ta-teu-ke*) Les cinq Livres de Moyse.

Pentathle, s. m. (*Pen-tat-le*) Réunion des cinq exercices en usage dans les jeux des Grecs.

Pente, subst. f. (*Pan-te*) Penchant; manière d'être d'un terrain qui va en penchant. —Ce terrain lui-même. —Il se dit aussi dans le même sens des eaux: *La pente de la rivière.* —Manière dont on fait pencher quelque chose. —Au fig. inclination. —Bande qui pend autour du ciel d'un lit. —Bande qu'on attache aux tablettes d'une bibliothèque.

Pentecôte, s. f. (*Pan-te-kô-te*) Fête que l'Eglise célèbre en mémoire de la descente du St. Esprit sur les Apôtres, le *cinquantième* jour après Pâques.

Penthèse, s. f. (*Pan-tè-ze*) Nom que l'on donnoit dans l'Eglise d'Orient, à la Fête de la Purification.

Penthière, s. f. (*Pan-tiè-re*) Espèce de grand filet fait de mailles carrées et à losanges, propre à prendre des bécasses et d'autres oiseaux.

Penture, s. f. (*Pan-tu-re*) Bande de fer qui sert à soutenir des portes, des fenêtres.

Pénultième, adject. Avant dernier; qui précède immédiatement le dernier. —On dit substant. *Le pénultième*, *La pénultième.* —*Antépénultième*, adj. Le dernier moins deux.

Pénurie, subst. f. Grande disette des choses les plus nécessaires. —Extrême pauvreté.

Péote, (*Trév.*) *Péotte* (*Acad.*) s. f. Espèce de bâtiment rond plus grand qu'une chaloupe, et qui est fort en usage chez les Vénitiens.

Pépastique ou *Peptique*, adj. (*Pé-pas-ti-ke*, *pep-ti-ke*) Propre à mûrir les humeurs, à faciliter la digestion. —*Peptique* se prend aussi substantivement.

Pépie, s. f. Pellicule qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux et qui les empêche de boire et de chanter.

Proverb. *Avoir la pépie*; boire volontiers. —*N'avoir pas la pépie*; parler, babiller beaucoup.

Pépier, v. n. (*Pé-pi-é*) Il se dit du cri naturel des moineaux.

Pepin, subst. m. (*Pe pein*) Semence couverte d'une enveloppe assez dure, qui se trouve au-dedans de certains fruits.

Pépinière, s. f. Plant de petits arbres sur une ou plusieurs lignes, pour les lever et les transplanter au besoin. —On dit fig. dans le syle médiocre, *la France est une pépinière de soldats*, abonde en soldats.

Pépiniériste, s. m. Jardinier qui élève des pépinières.

Peptique, Voyez *Pépastique.*

Pèque. Voyez *Pecque.*

Péquet, s. m. (*Pé-kè*) *Réservoir de Péquet*, où le chyle est conduit par les veines lactées.

Perçant, *ante*, adj. (*Pêr-san*, *an-te*) Qui perce, qui pénètre. —Au fig. *Froid perçant*, qui pénètre; *voix perçante*, claire et aigue; *yeux perçans*, vifs et brillans; *esprit perçant*, qui a beaucoup de pénétration.

Perce, *en perce*, manière de parler adverbiale : *Mettre du vin en perce*; faire une ouverture au tonneau pour en tirer le vin.

Percé, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Percer*. —*Maison bien percée*, qui a de grandes fenêtres disposées avec symétrie, etc. —Proverbial. *Panier percé*; personne qui dépense tout ce qu'elle a, qui ne sauroit garder d'argent.

Perce-bois, s. m. Espèce d'abeille.

Perce-bosse, s. f. Plante qui s'appelle aussi *Corneille.*

Perce-chaussée, subst. m. Insecte gros comme un hanneton.

Perce-feuille, s. f. Sorte de plante qui croît dans les champs parmi les blés et dans les vignes.

Perce-forêt, s. m. Terme dont on se sert dans le style fam. en parlant d'un Chasseur déterminé.

Perce-lettre, subst. f. Petit instrument d'acier dont la pointe servoit à percer les lettres pour y passer un cordon de soie, sur les extrémités duquel on mettoit de la cire et l'empreinte d'un cachet.

Percement, subst. m. (*Pêr-ce-man*) t. d'Architecture : Ouverture faite après coup pour la baie d'une porte, d'une croisée, etc. —Chemin fait en pente pour faciliter l'écoulement des eaux dans les mines.

Perce-neige, s. f. Sorte de plante qui porte des fleurs en hiver.

Perce-oreille, subst. m. Petit insecte long et menu.

Perce-pierre, s. f. ou *Fenouil marin*, s. m. Plante dont la racine est fibreuse.

Perceptible, adj. Qui peut être apperçu. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative : *Cela n'est point perceptible aux yeux*, *au goût*, *etc. Imperceptible* est plus usité.

Perception, subst. f. (*Pêr-cep-cion*) Recette, recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, etc. —En matière de Philosophie, action de connoître et d'appercevoir par l'esprit et par les sens. Voyez *Sentiment.*

Percer, v. a. (*Pêr-cé*) Faire une ouverture de part en part. —Pénétrer : *La pluie a percé la terre d'un pied.*

Percer une croisée dans un mur; en faire l'ouverture. —*les buissons*, *les forêts*; passer à travers. —*un bataillon*, *un escadron*; se faire un passage à travers, les armes à la main. —*un nuage*; passer à travers, en parlant des rayons du soleil.

Figurém. *Percer l'avenir*, le prévoir. —*une affaire*; en pénétrer le fond. —*le cœur*; affliger extrêmement. —*la nuit à jouer*, *à étudier*; la passer entiérement au jeu, à l'étude.

Percer, v. n. Se faire ouverture : *Cet abcès a percé de lui-même.* —Avoir une issue : *Cette maison perce dans deux rues.* —Pénétrer : *Le coup perce dans les chairs*; et fig. *percer dans l'avenir*, *dans le fond d'une affaire.* —Se découvrir, se montrer : *Le talent perce dans cet ouvrage*, *etc.* —En ter. de Chasse, *le cerf perce*, tire de long.

Percevoir, v. a. sur *Devoir* (*Pêr-ce-voar*) Recevoir ou recueillir quelques fruits, quelques revenus.

Perceur, s. m. Celui qui perce. *Trév.*

Perchant, s. m. Terme d'Oiselier : Oiseau attaché par le pied pour faire venir les autres oiseaux.

Perche, subst. f. Nom donné à deux poissons dont l'un se trouve dans les eaux douces, et l'autre dans la mer. —Mesure de 18, 20 ou 22 pieds, selon les différens pays. —Brin de bois de 10 à 12 pieds de longueur, sur lequel on étend du linge, etc. —fig. et par raillerie, *grande perche*; femme dont la taille est grande et tout d'une venue. —Croc de Batelier. —Bois de cerf qui porte plusieurs andouillers.

Percher, v. n. (*Pêr-ché*) Se mettre sur une perche pour se reposer et dormir, en parlant de la volaille.

Se percher, v. récipr. En parlant des oiseaux, se mettre sur une branche d'arbre pour se reposer à la fin de leur vol. —fig. et fam. Se mettre sur quel-

que endroit élevé, pour mieux voir ou mieux entendre.

Perchis, subst. m. (*Pêr-chi*) ter. de Jardinier : Clôture qui se fait avec des perches.

Perchoir, s. m. (*Pêr-choar*) Bâton sur lequel un oiseau se perche.

Perclus, *use*, adj. (*Pêr-klû*, *klû-ze*) Qui a perdu l'usage d'un bras, d'une jambe, etc.

Perçoir, s. m. (*Acad.*) *Perçoire*, s. f. (*Trév.*) (*Pêr-soar*, *soâ-re*) Instrument avec lequel on perce.

Percussion, subst. f. (*Pêr-cu-cion*) Impression d'un corps qui en frappe un autre ou qui tombe sur un autre.

Perdant, s. m. (*Pêr-dan*) Celui qui perd au jeu. Il se dit plus ordinairement au pluriel : *Les gagnans*, *les perdans* ; *il est des perdans.*

Perdition, subst. fém. (*Pêr-di-cion*) Mauvais emploi de son bien. —En ce sens il ne se dit que dans cette phrase familière : *Tout son bien s'en va en perdition.* —Etat d'une personne qui est hors de la voie du salut : *Œuvre de perdition*, qui fait perdre la grace ; *maison de perdition*, où le vice domine.

Perdre, v. a. Etre privé de quelque chose qu'on possédoit. —Etre privé de quelque avantage naturel ou moral : *Perdre la santé*, *la vie*, *la raison*, *l'esprit*, *l'amitié de quelqu'un*, *etc.* —Cesser d'avoir : *Les arbres ont perdu leurs feuilles* ; *perdre l'envie*, *l'espérance de...* —Manquer à profiter de... *Perdre le temps* ou *son temps* ; *perdre l'occasion.* —Avoir du désavantage contre quelqu'un : *Perdre une gageure*, *la partie*, *la bataille*, *son procès.* —Ruiner ; décréditer. —Corrompre ; débaucher. —Gâter ; endommager.

Perdre de vue ; cesser de voir. —*Perdre de vue une affaire* ; cesser de la suivre. —*Perdre le fil d'un discours*, ne pouvoir plus suivre le discours que l'on avoit commencé. — fig. *Il a perdu la tramontane*, il ne sait plus où il en est.

Perdre pied, *perdre terre* ; ne trouver plus le fond de l'eau avec les pieds. — fig. et fam. Ne savoir plus où l'on en est. —*Perdre la tête*, avoir la tête tranchée. — fig. 1.° Devenir fou ; 2.° ne savoir plus où l'on en est.

Perdre, v. neut. Eprouver quelque perte, quelque dommage : *Il n'aime point à perdre* ; *il perd à n'être pas connu* ; *il perd de plus en plus de son crédit.*

Se perdre, v. r. Se dissiper. —*S'égarer*, s'évanouir : *Il s'est perdu dans les bois* ; *des montagnes qui se perdent dans les nues* ; et fig. *il se perd dans ses vagues discours* ou *en vagues discours.* —Se ruiner. — fig. Se débaucher, etc. —Faire naufrage, disparoître, etc.

Je m'y perds, cela me surprend ; je ne puis en trouver la cause ; *ou bien*, à travers tant de récits différens je ne puis démêler la vérité.

Perdreau, s. m. (*Pêr-drô*, s. d.) Le petit de la perdrix.

Perdrigon, s. m. Sorte de prune.

Perdrix, subst. f. (*Pêr-dri*) Oiseau très-connu, fort bon à manger.

Perdu, *ue*, part. p. et adj. Voyez *Perdre.*

Puits perdu, dont le fond est de sable et où les eaux se perdent. —*Pays perdu* ; désert, inhabité ou fort éloigné. —*Un bienfait n'est jamais perdu*, a sa récompense tôt ou tard. —*Tirer à coup perdu*, *à coups perdus*, au hasard. —*Se jeter à corps perdu sur quelqu'un*, avec impétuosité, sans se ménager. —*Mettre de l'argent à fonds perdus* ; à rentes viagères. —*A vos heures perdues* ; quand vous serez de loisir. —En t. de Guerre ; *enfans perdus*, ceux que l'on détache pour combattre à la tête des troupes. —*Etre perdu d'honneur*, *de débauches*, *de dettes*, avoir perdu l'honneur ; avoir ruiné sa santé par ses débauches ; être accablé de dettes. —fam. *Courir*, *crier comme un perdu* ; courir, crier de toute sa force. —*C'est un homme perdu*, sans espoir, sans ressources. —*Une femme perdue*, une femme publique et abandonnée.

Père, s. m. Celui qui a engendré ; celui qui a un ou plusieurs enfans. —Au fig. 1.° homme bienfaisant à qui nous avons de grandes obligations : *Vous êtes mon bienfaiteur et mon père. François I. a été surnommé le Père des Lettres.* — 2.° Auteur, etc. qui a, en quelque sorte, créé son art, etc. *Démosthène et Cicéron sont les Pères de*

l'éloquence. —3.° Auteur : *Il y a peu d'erreurs qui n'aient eu un Philosophe pour Père ou pour Apologiste.* —Titre d'honneur, de vénération : *Les Pères*, ou *les Pères de l'Eglise*; les Saints Docteurs de l'Eglise. —Titre qu'on donne aux Religieux prêtres.

Père putatif, celui qui passe pour être père d'un tel enfant. —*Père de famille*, celui qui a femme et enfans. —*Beau-père*, 1.° le mari de la femme qui est notre mère. —2.° Le père de la femme qu'on a épousée. —*Grand-père*, le père de celui ou de celle qui sont notre père ou notre mère. —*Père spirituel*; Confesseur ou Directeur. —*Père temporel des Capucins, etc.* Séculier qui reçoit les aumônes qu'on leur fait. —Popul. 1.° *Père douillet*; homme qui aime extrêmement à prendre ses commodités ; 2.° *Père aux écus*; homme fort riche. —*Les Pères du Concile*, les Evêques qui assistent à un Concile. —*Les Pères du Désert*; les anciens Anachorètes qui ont vécu dans les Déserts. —*Père nourricier*, le mari de la nourrice d'un enfant. —fig. *Il est le père nourricier de sa famille*, il la fait subsister. —*Il est le père de la patrie, du peuple*; il a fait de grandes choses pour le bien de la patrie, du peuple. —*Les Pères conscrits*; les Sénateurs de l'ancienne Rome. —Poétiq. *Le Père du jour*, le Soleil. *Le Père du mensonge*, le Démon, etc.

Père heureux en enfans, dont les enfans sont bien nés. —*heureux dans ses enfans*, dont les enfans sont bien pourvus.

Pérégrination, s. f. (*Pé-ré-gri-na-cion*) Voyage fait en pays éloignés. Il est vieux.

Péremption, subst. f. (*Pé-ranp-cion*) ter. de Pratique : *Il y a péremption d'instance*; l'instance est périmée, est périe, n'a plus lieu.

Péremptoire, adj. (*Pé-ranp-toa-re*) Décisif : *Une raison péremptoire.*

Péremptoirement, adv. (*Pé-ranp-toa-re-man*) Définitivement.

Perfectibilité, s. f. Qualité de ce qui est perfectible.

Perfectible, adj. Qui peut être perfectionné. Ce terme et le précédent sont deux mots nouveaux et utiles.

Perfection, subst. f. (*Pêr-fèk-cion*) Qualité de ce qui est parfait en son genre. —Achévement entier. —Qualité excellente soit de l'ame, soit du corps. Il ne prend de pluriel qu'en ce dernier sens, et c'est sur-tout en ce nombre qu'il s'emploie : *Etre doué de grandes perfections.* —On dit en Théologie, *Les perfections Divines*, les qualités qui sont en Dieu.

En perfection, dans la perfection, adv. Parfaitement.

Perfectionnement, s. m. (*Pêr-fèk-ci-o-ne-man*) Action de perfectionner. —Etat de ce qui est perfectionné.

Perfectionner, v. a. (*Pêr-fèk-cio-né*) Rendre plus parfait, plus accompli.

Se perfectionner, v. réc. Se rendre plus parfait.

Perfide, adj. Qui manque à sa foi, à sa parole ; traître ; déloyal : *Ami perfide*, et substantiv. *C'est un perfide, une perfide.* —Il se dit des choses qui ont rapport aux personnes : *Tour, action, serment perfide.*

Perfidement, adv. (*Pêr-fi-de-man*) Avec perfidie.

Perfidie, s. f. Manquement de foi ; déloyauté.

Perforation, s. f. (*Pêr-fo-ra-cion*) Action de percer quelque chose. Il ne se dit guères que parmi les Savans.

Pergolèse, s. m. Sorte de raisin.

Pergoute, s. f. Fleur blanche qui a quelque chose de la marguerite.

Péribole, subst. f. Transport des humeurs ou de la matière morbifique sur la surface du corps.

Péribole, subst. m. Espace de terre planté que les Païens laissoient autour de leurs temples. —Parapet ou garde-fou.

Péricarde, subst. m. Terme d'Anatomie : Capsule membraneuse qui environne le cœur.

Péricarpe, subst. m. Terme de Botanique : Pellicule ou membrane qui environne le fruit d'une plante.

Péricliter, v. neut. (*Pé-ri-kli-té*) Courir quelque hasard. Il ne se dit que des choses : *Cette affaire périclite.*

Péricondre, subst. m. Membrane qui recouvre certains cartilages.

Péricrâne, subst. m. Membrane qui couvre le crâne.

Péridot, s. m. Pierre précieuse qui tire un peu sur le vert.

Périer, s. m. (*Pé-rié*) Morceau de fer emmanché qui sert à faire l'ouverture des fourneaux, afin de faire couler le métal quand on veut jeter quelque ouvrage en bronze. —Oiseau de la couleur et de la grandeur d'une alouette commune. *Trév.*

Périgée, s. m. L'endroit du Ciel où se trouve une planète quand elle est le plus proche de la terre.

Périgueux, s. m. (*Pé-ri-gheû*) Sorte de pierre noire fort dure.

Périhélie, subst. m. Le point où une planète est le plus près du Soleil: *Vénus est dans son périhélie.* —On dit aussi adjectivement, *Vénus est périhélie.*

Péril, s. m. (*Pé-riglie*; mouillez l'*l* finale.) Danger; risque; état où il y a quelque chose de fâcheux à craindre.

Prendre une affaire à ses risques, périls et fortune; se charger du bon et du mauvais succès.

Périlleusement, adv. (*Pé-ri-glieû-ze-man*) Dangereusement.

Périlleux, *euse*, adj. (*Pé-ri-glieû*; mouillez les *ll.*) Dangereux.

Périmer, v. n. (*Pé-ri-mé*) ter. de Pratique: Se perdre; périr, en parlant d'une instance. Il prend l'auxiliaire *être*: *L'instance est périmée*, et non pas *a périmé.*

Périmètre, s. m. Terme de Géométrie: Contour, circonférence.

Périnée, s. m. L'espace entre l'anus et les parties naturelles.

Période, s. m. Le plus haut point de quelque chose: *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période.* —*Dans le dernier période de sa vie*, dans les derniers temps de sa vie.

Période, subst. f. Révolution, cours d'un astre pour revenir au même point d'où il est parti: *Le Soleil fait sa période en 365 jours et près de six heures.* —En ter. de Chronologie, mesure du temps; époque, temps remarquable par où l'on commence à compter les années: *La période Attique, la période Callipique, la période Julienne.* —Révolution d'une fièvre qui revient en certains temps réglés. —Dans l'Art oratoire, plusieurs phrases tellement réunies qu'elles dépendent les unes des autres pour former un sens complet.

Période carrée, composée de quatre membres. —Par extension, période nombreuse et conçue en termes bien arrangés.

Périodique, adj. (*Pé-ri-o-di-ke*) Qui a ses périodes: *Mouvement, révolution périodique*; *fièvre périodique.* —Qui paroît dans des temps fixes et réglés: *Ouvrage périodique.* —En parlant du style d'un Discours, 1.° qui a du nombre et de l'harmonie; 2.° qui est composé de périodes travaillées avec art.

Périodiquement, adv. (*Pé-ri-o-di-ke-man*) D'une manière périodique: *Les astres se meuvent périodiquement.* —On dit par raillerie et en mauvaise part; *parler périodiquement*, par périodes nombreuses.

Périodiste, s. m. Faiseur de feuilles périodiques. C'est un mot nouveau.

Périœciens, s. m. pl. (*Pé-ri-é-cien*) Peuples qui habitent sous le même parallèle.

Périoste, s. m. Membrane qui enveloppe les os.

Péripatéticien, *ienne*, adj. Qui suit la doctrine d'Aristote. Il est plus souvent substantif: *Un Péripatéticien.*

Péripatétisme, subst. m. Doctrine des Péripatéticiens.

Péripétie, s. f. (*Pé-ri-pé-ci-e*) Changement inopiné d'une fortune bonne ou mauvaise en une toute contraire. Il se dit sur-tout du dernier événement d'une Piéce de Théâtre, d'un Poëme épique, d'un Roman.

Périphérie, s. f. (*Pé-ri-fé-ri-e*) t. de Géométrie: Contour d'une figure.

Périphrase, subst. f. (*Pé-ri-fra-ze*) Circonlocution, tour de paroles dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres.

Périphraser, v. neut. (*Pé-ri-fra-zé*) Parler par périphrases.

Périploca, s. f. Sorte de plante.

Péripneumonie, subst. f. Inflammation du poumon avec fièvre aiguë et oppression.

Périptère, s. m. Terme d'Architecture: Edifice qui a des colonnes isolées dans tout son pourtour extérieur.

Périr, v. n. (Il prend tantôt *avoir*,

tantôt *être* pour auxil.) En parlant des choses, 1.° prendre fin. — 2.° Tomber en ruine, en décadence. Il se dit sur-tout des bâtimens. —En parlant des personnes; faire une fin malheureuse: *Périr de froid, de faim, de misère, etc.* —Faire naufrage. Il se dit des vaisseaux et de l'équipage. —En termes de Pratique; *laisser périr une instance*, négliger de la poursuivre pendant un certain temps.

Perisciens, subst. m. pl. (*Pé-ri-cien*) Habitans des Zones froides dont l'ombre fait le tour de l'horizon en certains temps de l'année.

Périssable, adj. Qui est sujet à périr: *Biens périssables.*

Périssologie, s. f. Vice d'élocution qui consiste à répéter, en d'autres termes et sans nécessité, une idée ou une pensée suffisamment énoncée auparavant.

Péristaltique, adj. (*Pé-ris-tal-ti-ke*) ter. d'Anatomie: *Mouvement péristaltique*, mouvement propre des intestins, semblable à celui d'un ver qui rampe.

Péristile, s. m. Terme d'Architecture: Sorte de galerie couverte soutenue par des colonnes.

Périsystole, s. f. (*Pé-ri-sis-to-le*) Intervalle entre les deux mouvemens du pouls.

Péritoine, subst. m. (*Pé-ri-toa-ne*) ter. d'Anatomie: Membrane qui revêt intérieurement toute la capacité du bas-ventre.

Perle, s. f. Substance dure, blanche, ordinairement ronde, qui se forme dans certaines coquilles. —Dans l'Imprimerie, le plus petit de tous les caractères.

Perles fines, perles véritables. —*Perles fausses*, perles contrefaites. —*Gris de perle*, gris approchant de la couleur des perles. — fig. et fam. *C'est la perle des hommes*; le meilleur homme du monde, le plus estimable *ou* le plus aimable. —Prov. *Enfiler des perles*; ne rien faire, baguenauder.

Perlé, ée, adj. En t. de Blason, *Couronne perlée, croix perlée*; ornée de perles. —*Julep perlé*, dans la composition duquel il entre des perles. —*Bouillon perlé*, bien fait et au-dessus duquel paroissent des ronds qui ressemblent à des perles. —En termes de Musique, *jeu perlé, cadence perlée*; jeu brillant, cadence brillante.

Perlure, s. f. Grumeaux sur le bois des cerfs, des daims, etc.

Permanence, s. f. (*Per-ma-nan-ce*) Il se dit proprement du Corps de Notre-Seigneur qui, suivant le dogme Catholique, continue de demeurer réellement dans l'Eucharistie après la Consécration: *Les Luthériens nient la permanence.*

Permanent, ente, adj. (*Per-ma-nan, an-te*) Stable; durable; qui dure.

Perméable, adj. Terme de Physique: Qui peut être traversé par... *Corps perméable à la lumière, à la matière magnétique, etc.*

**Permettre*, v. a. sur *Mettre*, (*Pêr-mè-tre*) Donner pouvoir de faire, de dire: *Permettre le débit d'une marchandise, l'impression d'un Ouvrage*; et neutral. *il m'a permis de le voir*; *permettez que je vous dise*, etc. —Tolérer: *Dieu permet le mal pour en tirer un bien.* —Avec les choses pour sujet; donner le moyen, la commodité, le loisir de... *Ma santé, le temps ne me le permet pas.*

Permis, ise, part. p. de *Permettre*, et adj. (*Pêr-mi, i-ze*) Qui n'est pas défendu; qu'on peut faire avec justice, etc. Voyez *Licite.*

Permission, s. f. (*Pêr-mi-cion*) Le pouvoir et la liberté qu'un supérieur accorde à son inférieur de faire quelque chose.

Permutant, subst. m. (*Pêr-mu-tan*) Celui qui permute.

Permutation, s. f. (*Pêr-mu-ta-cion*) Echange d'un bénéfice contre un autre. —Il se dit en Arithmétique, des différentes manières dont plusieurs choses prises ensemble peuvent être disposées entre elles.

Permuter, v. a. (*Pêr-mu-té*) Echanger un bénéfice contre un autre. Voy. *Troquer.*

Pernicieusement, adv. (*Pêr-ni-cieû-ze-man*) D'une manière pernicieuse.

Pernicieux, euse, adj. (*Pêr-ni-cieû*; en vers, *ci-eû.*) Nuisible.

Per obitum, terme emprunté du Latin: Par mort.

Péroné, s. m. L'os extérieur de la jambe.

Péronnelle, subst. f. (*Pé-ro-nè-le*)

ter. de mépris et popul. Femme de peu: *C'est une plaisante péronnelle.*

Péronnier, s. m. (*Pé-ro-nié*) Muscle du péroné.

Pérons, subst. m. pl. En termes de Fauconnerie, les pères et mères des oiseaux.

Péroraison, subst. f. (*Pé-ro-rè-zon*) Conclusion d'un discours d'Eloquence.

Pérot, subst. m. Terme des Eaux et Forêts : Baliveau de deux coupes.

Pérou, s. m. Contrée de l'Amérique méridionale, très-riche en mines d'or, d'argent, etc. —On dit proverbialement d'une affaire très-lucrative, etc. que *c'est un Pérou.*

Perpendiculaire, adj. (*Pêr-pan-di-ku-lè-re*) Qui pend; qui tombe à plomb : *Une ligne droite est perpendiculaire à une autre ligne*, lorsqu'elle y tombe à angles droits.

Perpendiculaire, subst. fém. Ligne perpendiculaire.

Perpendiculairement, adv. (*Pêr-pan-di-ku-lè-re-man*) D'une manière perpendiculaire.

Perpendicularité, s. f. Etat de ce qui est perpendiculaire.

Perpendicule, s. m. Ce qui tombe à plomb : *Le perpendicule d'une horloge, d'un niveau, etc.* le filet qui tend en bas à cause du plomb qui y est attaché.

Perpétrer, v. a. (*Pêr-pé-tré*) ter. de Pratique : Commettre un crime.

Perpètres, s. f. pl. Plusieurs terres communes qui ne sont en la possession d'aucun particulier.

Perpétuation, s. f. (*Pêr-pé-tua-cion*) ter. Didactique : Action qui perpétue, ou l'effet de cette action.

Perpétuel, elle, adj. Continuel; qui ne cesse point; qui dure toujours. —En parlant de certaines charges, qui est à vie.

Perpétuellement, adv. (*Pêr-pé-tu-è-le-man*) Toujours, sans cesse.

Perpétuer, v. a. (*Pêr-pé-tu-é*) Rendre perpétuel; faire durer toujours. —On dit aussi au réciproque, *se perpétuer.*

Perpétuité, s. f. Durée sans interruption, qui ne cesse point.

A perpétuité, adv. Pour toujours.

Perplexe, adj. (*Pêr-plèk-ce*) Irrésolu; incertain sur ce qu'il veut faire. *Trévoux* écrit *perplex* au masculin.

Perplexité, subst. f. (*Pêr-plèk-ci-té*) irrésolution fâcheuse; incertitude sur le parti qu'il faut prendre, etc.

Perquisition, s. f. (*Pêr-ki-zi-cion*) Recherche exacte d'une chose, et en style de Pratique, d'une personne.

Perrau, subst. m. (*Pé-rô*, *r* forte.) Sorte de chaudron de cuivre étamé.

Perrière, s. f. (*Pê-riè-re*; première *r* forte.). Carrière d'Angers, etc. —En termes de Fondeur, morceau de fer avec lequel un Fondeur débouche le trou de son fourneau par où sort le métal fondu.

Perrique, s. f. (*Pê-ri-ke*, *r* forte.) Petit perroquet.

Perron, subst. m. (*Pê-ron*, *r* forte.) Sorte d'escalier découvert et en dehors pour un étage peu élevé.

Perroquet, s. m. (*Pè-ro-kè*, *r* forte.) Oiseau d'Amérique qui apprend facilement à parler, et qui imite la voix humaine. —Sorte de chaise à dos pliant, dont on se sert ordinairement pour la table. —En termes de Marine, petit mât élevé sur les grands mâts et sur les hunes.

Soupe à perroquet, pain trempé dans du vin. —*Parler comme un perroquet*, parler de mémoire; répéter ce qu'on a ouï dire.

Perruche, s. f. (*Pê-ru-che*) Femelle du perroquet. —Espèce de petit perroquet.

Perruque, s. f. (*Pê-ru-ke*, *r* forte.) Coiffure de faux cheveux.

Perruquier, subst. m. (*Pê-ru-kié*; *r* forte.) Faiseur de perruques.

Perruquière, subst. f. La femme du Perruquier.

Pers, *perse*, adj. (*Pêr*, *êr-ce*) De couleur entre le vert et le bleu. Il est vieux.

Per saltum, terme emprunté du Latin : Par saut. On s'en sert en Droit Canonique.

Perse, adj. et s. Nom des anciens Peuples de l'Empire de Perse. Ceux d'aujourd'hui sont appelés *Persans.*

Perse, s. f. Belle toile peinte qui vient de Perse.

Persécutant, ante, adj. Qui se rend incommode par ses importunités.

Persécuter, ver. act. (*Pêr-cé-cu-té*)

Vexer, inquiéter par des poursuites injustes et violentes. —Par exagération, importuner; presser avec importunité.

Persécuteur, trice, subst. Celui, celle qui persécute, qui presse, qui importune.

Persécution, s. f. (*Pêr-cé-cu-cion*) Poursuite injuste et violente. —Continuelle et fatigante importunité.

Persée, subst. m. Constellation de l'hémisphère boréal.

Persévérance, s. f. Constance qu'on a à faire ou à demander quelque chose. —Constance dans le bien.

Persévérant, ante, adj. (*Pêr-cé-vé-ran, an-te*) Qui persévère.

Persévérer, v. neut. (*Pêr-cé-vé-ré*) Persister; demeurer ferme et constant dans la même résolution ou la même conduite.

Persicaire, s. f. (*Pêr-ci-kè-re*) Sorte de plante aquatique.

Persicite, s. f. Pierre argileuse, imitant la pêche par sa forme.

Persicot, s. m. (*Pêr-ci-ko*) Liqueur spiritueuse dont la base est l'esprit de vin, des noyaux de pêche, etc.

Persienne, s. f. (*Pêr-ciè-ne*) Jalousies composées de lames de bois fort minces, disposées en abat-jour.

Langue Persienne, ancien langage des Perses, qu'on appelle aussi *le Persien*. Pour la langue moderne, on dit *La langue Persane, le Persan.*

A la Persienne, adv. A la manière des Perses : *Robe à la Persienne*; et substantiv. *une Persienne.*

Persiflage, subst. m. Discours d'un persifleur.

Persifler, v. a. (*Pêr-ci-flé*) Rendre quelqu'un instrument et victime d'une plaisanterie par les choses qu'on lui fait dire ingénument.

Persifler, v. neut. Tenir de dessein formé des discours sans idées liées.

Persifleur, s. m. Celui qui persifle.

Persil, s. m. (*Pêr-ci*) Sorte de petite plante potagère.

Prov. *Grêler sur le persil*; exercer son autorité, sa critique, etc. contre des gens foibles ou dans des choses de nulle conséquence.

Persillade, s. fém. (*Pêr-ci-glia-de*; mouillez les *ll.*) Tranches de bœuf assaisonnées avec du persil, de l'huile et du vinaigre.

Persillé, ée, adjectif. (*Pêr-ci-glié*) *Fromage persillé*; qui a en dedans de petites taches verdâtres, comme si on y avoit haché du persil.

Persique, s. f. (*Pêr-ci-ke*) Sorte de pêche très-grosse, rouge, pointue, etc.

Persique, adj. *Ordre persique*, ordre d'Architecture dans lequel l'entablement est porté par des figures de captifs.

Persister, verb. neut. (*Pêr-cis-té*) Demeurer ferme dans ce qu'on a dit, dans ce qu'on a résolu.

Personnage, s. m. (*Pêr-so-na-je*) Personne. Il ne se dit ordinairement que des hommes illustres et dans le style relevé. On ne le dit point des femmes. —Employé seul ou avec une épithète peu honorable, il appartient au style familier et moqueur ou comique : *Avez-vous vu le personnage? C'est un sot, un plaisant, un ridicule personnage.* —Rôle que joue un Comédien ou une Comédienne; avec cette différence, que *personnage* est plus relatif au caractère de l'objet représenté, et *rôle* à l'art qu'exige la représentation. Un *personnage* est noble ou bas; un *rôle* est aisé ou difficile, etc.

Figurém. *Jouer un beau personnage*; être dans un emploi qui attire de la considération, de l'estime. — *Tapisserie à personnages*, où il y a des figures d'hommes et de femmes.

Personnaliser, v. a. (*Pêr-so-na-li-zé*) Appliquer à des personnages quelconques et feints une vérité, une maxime, une instruction, pour la rendre plus sensible et plus utile, en la tirant par cette fiction d'une généralité trop vague. C'est ce qu'on fait dans l'Allégorie, la Fable, etc.

Personnalité, s. f. Terme Dogmatique : Ce qui constitue un individu dans la qualité de personne. —Caractère, qualité de ce qui est personnel : *Dépouillons toute personnalité pour juger sainement de cette affaire.* —En mauvaise part; trait piquant, injurieux et personnel : *Il y a trop de personnalités dans sa critique.*

Personnat, s. m. (*Pêr-so-na*) Sorte de dignité dans un Chapitre.

Personne, subst. f. (*Pêr-so-ne*) Un homme ou une femme : *C'est une personne de mérite, de considération.* —En termes de Grammaire, l'une des trois relations générales que peut avoir à l'acte de la parole le sujet de la proposition : *Il y a trois personnes dans les verbes.* Voyez *la Grammaire.*

Etre bien fait de sa personne, d'une belle figure. —*Exposer sa personne*, sa vie. —*Payer de sa personne* ; s'exposer au péril avec courage, ou s'acquitter bien de ses devoirs. —*Je ne réponds que de ma personne*, que de moi.

Personne ne ou *ne personne*, s. m. Nul : *Celui à qui personne ne plaît est plus malheureux que celui qui ne plaît à personne.*

Personne sans *ne*, quelqu'un *ou* qui que ce soit : *Personne a-t-il mieux narré que Lafontaine ? Cet emploi lui convient mieux qu'à personne.*

En personne, sorte d'adverbe qui donne plus d'énergie à ce qu'on dit : *Je m'y trouverai en personne.*

Personnel, *elle*, adject. Propre et particulier à chaque personne : *Mérite personnel.*

Prov. *Les fautes sont personnelles* ; on n'est pas responsable des fautes d'autrui. —En ter. de Pratique, *action personnelle*, celle par laquelle on poursuit une personne obligée en son propre nom. —*Droit personnel*, tellement attaché à la personne, qu'il ne peut être transporté à un autre. —En Grammaire ; *pronoms personnels*, ceux qui marquent la personne, comme *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, *etc.* —*Homme personnel* ; égoïste. Dans cette dernière acception c'est un mot nouveau et fort à la mode.

Personnellement, adv. (*Pêr-so-nè-le-man*) En propre personne.

Personnifier, v. a. (*Pêr-so-ni-fi-é*) Attribuer à une chose la figure, les sentimens, le langage d'une personne.

Remarque. L'étymologie et la prononciation n'exigent qu'une *n* dans tous ces mots.

Perspectif, adj. m. *Plan perspectif*, celui qui fixe la place des objets en supposant l'illusion qui résulte des distances.

Perspective, s. f. Art de représenter les objets selon la différence que l'éloignement et la position y apportent, soit pour la figure, soit pour la couleur : *Ce Peintre entend bien les règles de la perspective.* —Peinture qui représente des jardins, des bâtimens ou autres choses en éloignement. —Aspect des objets vus de loin : *Ce côteau fait une belle perspective.* —fig. *Avoir une belle* ou *une vilaine perspective* ; avoir de grands avantages à espérer *ou* de grands malheurs à craindre.

Perspective linéaire, qui se fait par les lignes seules. —*Perspective aérienne*, qui se fait par la dégradation des couleurs. —*Plan perspectif*, *représentation perspective*, représentation d'un objet mis en perspective.

En perspective, adverb. Dans l'éloignement.

Perspicacité, s. f. Pénétration d'esprit, qui fait appercevoir promptement les choses difficiles à connoître.

Perspicuité, s. f. Clarté, netteté. Il ne se dit que du discours, du style, et n'est en usage que parmi les savans.

Perspiration, s. f. (*Pêrs-pi-ra-cion*) ter. de Médecine : Transpiration insensible.

Persuader, v. a. et n. (*Pêr-su-a-dé*) Porter, déterminer quelqu'un à croire ou à faire. —Convaincre, avec cette différence que *persuader* dit encore davantage. Par la *conviction*, on ne triomphe que de l'esprit ; par la *persuasion* on gagne encore le cœur.

Se persuader, v. r. Croire, s'imaginer, se figurer.

Persuasible, adj. (*Pêr-su-a-zi-ble*) Qui peut être persuadé.

Persuasif, *ive*, adj. (*Pêr-su-a-zife*, *i-ve*) Qui persuade ; qui a la force de persuader.

Persuasion, s. f. (*Pêr-su-a-zion*) Action de persuader. —Etat de celui qui est persuadé ; ferme croyance. Voyez *Conviction.*

Il a la persuasion sur les lèvres ; il est très-éloquent.

Perte, s. f. Privation de quelque avantage, agrément ou commodité dont on jouissoit auparavant. —Dommage : *Il a souffert de grandes pertes.*

—Ruine dans les affaires publiques ou dans la fortune des particuliers. — Mauvais succès : *La perte d'une bataille, d'un procès, etc.*

Perte d'esprit, grande dissipation d'esprit. —*La perte de l'ame*, la damnation éternelle. —*Perte de temps*, mauvais ou inutile emploi du temps.

Etre en perte; perdre au jeu. —*Se retirer sur sa perte*; se retirer du jeu quand on perd.

A perte, adv. Avec perte : *Vendre à perte*, perdre sur ce qu'on vend. —*Allée à perte de vue*, si longue qu'on ne peut distinguer les objets qui la terminent. —figur. *Raisonner à perte de vue*; faire des raisonnemens vains et vagues qui n'aboutissent à rien.

Il a fait beaucoup de frais en pure perte, inutiles, qui ne lui seront pas remboursés.

Pertinemment, adv. (*Pêr-ti-na-man*) Comme il faut, avec jugement, avec discrétion. Il ne se dit que des discours et non des actions.

Pertinent, ente, adj. (*Pêr-ti-nan, an-te*) Qui est tel qu'il convient.

Pertuis, s. m. (*Pêr-tui*) Trou par où se perd l'eau d'un bassin de fontaine ou d'un réservoir. —Trou d'une clef, d'une filière, etc. —Ouverture pratiquée en certaines rivières pour laisser passer les bateaux. —En Géographie, détroit entre une isle et la terre ferme.

Pertuisane, s. fém. (*Pêr-tui-za-ne*) Espèce d'ancienne hallebarde.

Perturbateur, trice, subst. Celui qui trouble, qui excite le désordre. Il ne se dit guères que dans cette phrase : *Perturbateur du repos public.*

Perturbation, s. f. (*Pêr-tur-ba-cion*) ter. Didactique : Trouble ; émotion de l'ame.

Pervenche, s. f. (*Pêr-van-che*) Sorte de plante vivace.

Pervers, erse, adj. et s. (*Pêr-vêr, êr-ce*) Méchant ; dépravé.

Perversion, subst. f. (*Pêr-vêr-cion*) Changement de bien en mal, en matière de Religion et de Morale.

Perversité, subst. f. Méchanceté ; dépravation.

Pervertir, v. a. Changer de bien en mal, en fait de Religion ou de mœurs. *Pervertir l'ordre des choses*; troubler, changer un ordre établi. —*Pervertir le sens d'un passage de l'Ecriture*; l'altérer, le mal interpréter.

Pesade, subst. f. (*Pe-za-de*) ter. de Manége : Mouvement par lequel un cheval lève les pieds de devant sans remuer ceux de derrière.

Pesamment, adverb. (*Pe-za-man*) D'une manière pesante.

Pesant, ante, adj. (*Pe-zan, an-te*) Qui pèse ; qui est lourd. Voyez *Lourd.* —Au figuré, onéreux ; fâcheux.

Joug pesant; domination dure. — *Tête pesante*, chargée d'humeurs, de vapeurs. —*Esprit pesant*, lent. —*Conversation pesante*, ennuyeuse. —*Ecu d'or pesant, pistole pesante*, du poids réglé et ordonné par la loi. — fam. *Cet homme vaut son pesant d'or*, est officieux, d'un commerce sûr et aisé, etc. *Ce livre vaut son pesant d'or*, est excellent.

Pesant, adv. *Il lui a donné une livre pesant d'or.*

Pesanteur, s. f. (*Pe-zan-teur*) Le mouvement ou plutôt la tendance des corps vers le centre de leur tourbillon. —Qualité de ce qui est pesant. —Violence d'un coup que donne un corps pesant ou un homme fort et robuste : *La pesanteur du corps le jeta par terre. Je crains la pesanteur de son bras, de ses coups.* —Indisposition qui fait qu'on ressent comme un poids dans quelque partie du corps : *Pesanteur d'estomac, de tête*, etc.

Pesanteur d'esprit, lenteur et grossiéreté d'esprit.

Pesée, subst. f. (*Pe-zé-e*) Action de peser. —Tout ce qu'on pèse en une seule fois.

Pèse-liqueur, s. m. (*Pè-ze-li-keur*) Instrument par le moyen duquel on découvre la pesanteur des liqueurs.

Peser, v. act. (*Pe-zé*) Examiner, juger avec des poids combien une chose est lourde : *Peser un ballot.* — fig. Considérer, examiner attentivement : *Peser les conséquences d'une entreprise*; fam. *il pèse toutes ses paroles*, il parle avec lenteur et avec circonspection.

Peser, v. n. Avoir un certain poids : *Peser beaucoup*; *le tout pèse cinquante*

livres. — fig. Etre à charge. — Appuyer sur : *Peser sur une note de Musique, sur une syllabe, sur un levier, sur une bascule.*

Fig. et fam. *Cette affaire me pèse sur le cœur*, me cause beaucoup de chagrin. — *Un secret lui pèse*; il ne peut garder un secret.

Peseur, subst. m. (*Pe-zeur*) Celui qui pèse.

Peson, s. m. (*Pe-zon*) Instrument appelé autrement *Romaine*, avec lequel on pèse ce qu'on ne peut communément peser avec des balances.

Pessaire, s. m. (*Pè-cè-re*) Remède solide dont on se sert dans différentes maladies des femmes.

Pestard, subst. m. Terme d'Ecolier : Rapporteur, malin, etc.

Peste, s. f. Maladie épidémique et contagieuse, qui a des caractères particuliers et qui cause une grande mortalité. — fig. Personne *ou* chose capable de corrompre l'esprit et le cœur.

Fig. et fam. *Cet homme est une peste, une méchante peste.* On le dit sur-tout d'un méchant petit garçon, d'une jeune fille vive et malicieuse. — *Il est un peu peste*, il est malin. Dans cette phrase, *peste* est adj. — On dit fam. par imprécation, *peste soit de l'ignorant, du fou.*

Pester, v. neut. (*Pès-té*) Murmurer avec vivacité, exhaler sa mauvaise humeur contre...

Pestifère, adj. Qui communique la peste.

Pestiféré, ée, subst. et adj. Qui a la peste.

Pestilence, subst. f. (*Pès-ti-lan-ce*) Corruption de l'air ; peste répandue dans un pays. Il ne se dit guères que dans cette phrase : *Dans un temps de pestilence.*

Figur. *Etre assis dans la chaire de pestilence* ; enseigner une mauvaise doctrine. C'est une expression tirée de l'Ecriture Sainte.

Pestilent, ente, adject. (*Pès-ti-lan, lan-te*) *Maladie pestilente*, qui tient de la peste.

Pestilentiel, elle, adj. (*Pès-ti-lan-ci-èl*) Qui a une qualité maligne et qui tient de la peste : *Air pestilentiel.*

Pestilentieux, euse, adject. (*Pès-ti-lan-ci-eû, eû-ze*) La même chose que *pestilentiel.*

Pet, s. m. (*Pè*) Vent qui sort du fondement avec bruit. — Au plur. sorte de beignet fort enflé.

Proverbial. et bassement, *glorieux comme un pet* ; extrêmement glorieux.

Pétale, s. m. Terme de Botanique : Feuilles d'une fleur qui servent d'enveloppe au pistil et aux étamines.

Pétalisme, s. m. Forme de jugement établie à Syracuse.

Pétarade, subst. f. Plusieurs pets de suite que font les chevaux en ruant. — figur. et famil. Bruit qu'on fait de la bouche par mépris pour quelqu'un.

Pétarasse, s. f. (*Pé-ta-ra-ce*) ter. de Marine : Hache à marteau pour pousser l'étoupe dans les grandes coutures.

Petard, s. m. (*Pe-târ*) Machine de métal creux, d'une certaine largeur, qu'on emplit de poudre, pour faire sauter les portes, les barrières, etc. des villes qu'on veut prendre d'emblée, pour rompre quelque pont-levis, etc. — Papier en plusieurs doubles, garni de poudre à canon.

Petarder, v. act. (*Pe-tar-dé*) Faire jouer le petard contre...

Petardier, s. m. (*Pe-tar-dié*) Celui qui fait ou applique les petards.

Petasite, s. m. (*Pe-ta-zi-te*) Sorte de plante dont les feuilles ont la figure d'un chapeau renversé ou d'un grand champignon porté sur sa queue.

Petaud, s. m. (*Pe-tô*) Il n'est usité que dans cette phrase familière : *La Cour du roi Petaud* ; lieu de confusion et de désordre, où tout le monde commande et personne n'obéit.

Petaudière, s. f. (*Pe-tô-diè-re*, d.) Assemblée sans ordre ; lieu où chacun fait le maître. Style familier.

Petéchies, subst. f. plur. Espèce de pourpre ; taches sur la peau dans les fièvres malignes.

Peter, v. neut. (*Pe-té*) Faire un pet. — fig. et fam. Faire un certain bruit, en parlant d'un fusil, d'un pistolet qu'on tire. — Eclater avec bruit, en parlant du bois qui est au feu, etc.

Proverb. et bassement ; *peter plus haut que le cul* ; entreprendre des choses au-dessus de ses forces *ou* prendre des

manières au-dessus de son état. —*Peter dans la main* ; 1.° en parlant des personnes, manquer au besoin. 2.° En parlant d'un billet, d'une lettre de change, n'être pas payé. —On dit d'une affaire, dans laquelle on ne veut point d'accommodement, *que la gueule du Juge en petera.*

Peteur, euse, subst. Qui pète.

Proverbial. *On l'a chassé comme un peteur*, honteusement.

Petillant, ante, adj. (*Pe-ti-glian, an-te*) Qui petille : *Vin, sang petillant ; des yeux petillans.*

Petillement, s. m. (*Pe-ti-glie-man*) Action de petiller.

Petiller, v. n. (*Pe-ti-glié ;* mouillez les *ll.*) Eclater en faisant du bruit à plusieurs reprises : *Le sel petille dans le feu.* —Briller avec éclat : *Du vin, des yeux qui petillent.*

Le sang lui petille dans les veines ; il est vif et impétueux. —*Petiller d'esprit ;* en avoir, en montrer beaucoup. —*Il petille de courir* ; il souhaite avec ardeur de courir, etc.

Petimbe, s. m. Poisson de mer du genre du *Trompette.*

Pétiole, s. m. Queue qui soutient les feuilles des plantes. Voy. *Pédicule.*

Petit, ite, adj. (*Peti, i-te*) Qui a peu d'étendue ou de volume dans son genre. —Généralement, ce qui est moindre que d'autres choses du même genre, soit au physique, soit au moral. —Fort jeune ; *petit enfant.* En ce sens on dit substantivement, *Le pauvre petit, cette petite, etc.*

Petit, s. m. Animal nouvellement né : *La chienne a fait des petits.* —Au pluriel et en parlant des personnes ; il se dit, 1.° par opposition à gens puissans, riches, etc. : *Les petits pâtissent des sottises des Grands.* 2.° Par opposition à vieux, âgés : *Les grands et les petits*, les vieux et les jeunes.

Du petit au grand, par comparaison des petites choses aux grandes.

En petit, adv. En raccourci : *Peindre en petit ; un modèle en petit.* —*Petit à petit*, adv. Peu à peu.

Petit-gris, s. m. Sorte d'animal qui ressemble beaucoup à l'écureuil ordinaire. —Peau de cet animal.

Petit-lait. Voyez *Lait.*

Petitement, adverb. (*Pe-ti-te-man*) D'une manière petite et pauvre : *Il vit petitement.* —*Il est logé petitement*, à l'étroit.

Petitesse, s. fém. (*Pe-ti-tè-ce*) Peu d'étendue ou de volume : *La petitesse d'un vase ; la petitesse de la taille de cette femme*, et non pas *la petitesse de cette femme.* —Modicité : *La petitesse de sa fortune.* —Au fig. *petitesse d'ame, d'esprit, etc. Il y a de la petitesse* (peu de grandeur, d'élévation, de dignité) *à . . . Il est plein de petitesses* ; il a l'esprit minutieux.

Pétition, s. f. (*Pé-ti-cion*) Demande. Dans cet emploi, devenu aujourd'hui très-commun, c'est un mot nouvellement introduit dans la langue. —En ter. de Philosophie ; *pétition de principe*, vice de raisonnement qui consiste à alléguer pour preuve la chose même qui est en question.

Pétitoire, subst. m. (*Pé-ti-toa-re*) Action par laquelle on demande la propriété d'une chose. —On dit aussi adjectivement, *Action pétitoire.*

Peton, s. m. En plaisantant, petit pied : *Voilà de jolis petons.*

Petoncle, s. f. Sorte de coquillage.

Petorite, s. m. Terme d'Antiquaire : Sorte de chariot à quatre roues.

Pétreau, s. m. Terme de Jardinier : Sauvageon qui repousse au pied d'un arbre.

Pétrée, adject. fém. usité seulement dans *l'Arabie pétrée*, pleine de pierres.

Pétreux, euse, adj. (*Pé-treû*) En ter. d'Anatomie, pierreux ; qui tient de la pierre.

Pétricherie, s. f. Terme de Marine : Appareil de la pêche de la morue.

Pétrification, s. fém. (*Pé-tri-fi-ka-cion*) Il se dit des restes de végétaux et d'animaux convertis en pierre, et que l'on trouve dans les couches du globe de la terre. Quand ces corps n'ont point subi de changement et qu'ils n'ont point été altérés, on les nomme simplement *Fossiles.*

Pétrifier, v. act. (*Pé-tri-fié*) Faire devenir de nature de pierre ; convertir en pierre. —Au fig. interdire ; rendre immobile d'étonnement.

Se pétrifier, verb. récipr. Devenir pierre.

Pétrin, s. masc. (*Pé-trein*) Coffre dans lequel on pétrit et on serre le pain. On l'appelle aussi *Huche*.

Pétrir, v. a. Détremper de la farine avec de l'eau, la mêler, la remuer et en faire de la pâte.

Pétrole, s. m. Bitume liquide et noir qui sort des fentes des rochers.

Petto, terme Italien : *In petto*, dans l'intérieur du cœur ; en secret.

Pétulamment, adv. (*Pé-tu-la-man*) Avec pétulance.

Pétulance, s. f. Qualité de celui qui est pétulant ; vivacité, impétuosité, etc.

Pétulant, *ante*, adject. (*Pé-tu-lan*, *an-te*) Vif ; brusque ; impétueux ; qui a peine à se contenir.

Petun, s. m. (*Pé-teun*) Tabac. On ne s'en sert que par raillerie : *C'est un preneur de petun*.

Bout-de-petun, s. m. Sorte d'oiseau d'Amérique.

Petuner, v. neut. (*Pe-tu-né*) Fumer du tabac. Style plaisant et railleur.

Petun-se ou *Pe-tunt-se*, s. m. Nom que l'on donne à l'une des deux pierres qui entrent dans la composition de la porcelaine que font les Chinois.

Peu, adv. En petit nombre *ou* en petite quantité : *Peu d'hommes*, *peu d'argent*, et non pas, *peu des hommes*, *peu de l'argent*. —Il modifie aussi les adjectifs et les adverbes. *Peu aimable*, *peu agréablement*. —Il s'emploie quelquefois comme substantif : *Le peu que je vaux ; profitons du peu qui nous reste ; vivre de peu*. *C'est un homme de peu*, un homme de néant, etc.

C'est peu de chose que ce livre-là ; ce livre est médiocre, peu important. — *C'est peu de chose que de nous*, nous sommes bien foibles et exposés à bien des misères.

Un peu, adv. *Attendez un peu ; un peu de patience*. —*Un peu* est quelquefois employé comme particule explétive : *Laissez-moi un peu passer*. C'est une locution populaire et vicieuse. —On dit adverbialement et mieux, *un peu plus*, *un peu moins*, *etc*. —*Dans peu* ; dans peu de temps.

Pour peu que, conj. *Pour peu que vous frappiez*, *il entendra* ; si vous frappez le moins du monde, il entendra.

Peu à peu, adv. Insensiblement.

A peu près, adv. En partie ; presque entiérement.

Peu souvent, adv. Assez rarement. On dit encore, *tant soit peu*, *quelque peu*, *etc*.

Peuille, s. f. (*Peû-glie* ; mouillez les *ll*.) t. d'Affineur : Petit morceau de métal sur lequel on a fait l'essai du reste.

Peuplade, s. f. Colonie d'étrangers qui viennent chercher des habitations dans une contrée. —Lieu où l'on fait quelque peuplade. —Il se dit aussi du *frai*, de l'*alvin* et de tous les petits poissons que l'on met dans un étang pour l'empoissonner.

Peuple, s. m. Multitude d'hommes qui habitent un même pays et vivent sous les mêmes lois. —Multitude d'habitans : *Il y a beaucoup de peuple dans Paris* (*Acad.*) On dit mieux, *il y a beaucoup de monde*. —Dans une acception moins générale, la partie des habitans d'un même pays qui est la plus nombreuse, mais la moins distinguée par ses richesses, etc. On dit dans un sens encore plus étroit et plus odieux, *Le petit peuple*, *le menu peuple*, *la lie du peuple*. —Dans les monarchies, il se dit pour *sujet*, sur-tout en parlant au Prince : *Vos peuples*, *votre peuple*. Dans les démocraties c'est le *peuple* qui est souverain. —Petit poisson qu'on met dans un étang pour le peupler.

Proverbial. *La voix du peuple est la voix de Dieu* ; ordinairement le sentiment général est fondé sur la vérité.

Peupler, v. act. (*Peu-plé*) Remplir d'habitans un lieu où il n'y en avoit pas. —Augmenter le nombre des habitans par la voie de la génération : *Adam et Eve ont peuplé toute la terre*. En ce sens on dit neutralement, *Toutes les nations ne peuplent pas également*. —Par extension, *Peupler un étang de poissons*, *peupler une garenne* ; et neutralement, *il n'y a point d'animaux qui peuplent* (qui multiplient) *autant que les lapins*. —On dit aussi *peupler un bois*, *une vigne*.

Peuplier, s. m. (*Peu-plié*, en vers, *pli-é*) Arbre fort haut, qui croît dans les lieux humides et marécageux,

Peur, s. f. Crainte ; frayeur : *Il a peur de son ombre*, les moindres choses lui font peur.

De peur de, sorte de conjonction : *De peur des brigands, d'être volé.*

De peur que, autre conjonction : *Restez ici, de peur qu'il n'arrive.*

Peureux, euse, adj. (*Peu-reû, eûze*) Qui est sujet à la peur.

Peut-être, adv. (*Peu-tê-tre*) Il peut se faire que... : *Il viendra peut-être, peut-être qu'il viendra* ; il peut se faire qu'il vienne.

Peut-être est quelquefois substantif : *Il ne faut pas se fonder sur un peut-être.*

Phaéton, s. m. (*Fa-é-ton*) Dans la Fable, fils du Soleil et de Clymène. —Sorte de petite calèche à deux roues.

Phagédénique, adj. (*Fa-jé-dé-ni-ke*) ter. de Médecine : Rongeant ; corrosif : *Un ulcère phagédénique ; une eau phagédénique.*

Phalange, s. f. (*Fa-lan-je*) Chez les anciens Grecs ; corps de piquiers qui combattoient sur quatre, huit, douze et même seize de hauteur. —Par extension et poétiquement, bataillon d'Infanterie. —En Anatomie, les os qui composent les doigts de la main et du pied.

Phalangite, s. m. (*Fa-lan-ji-te*) Soldat de la phalange.

Phalaris ou *Alpiste*, s. m. Sorte de plante qu'on nomme aussi *graine de Canarie.*

Phalène, subst. m. Terme d'Histoire Naturelle, qui se dit de toutes les espèces de papillons qui ne volent que sur le soir, et pendant la nuit à la clarté d'une lumière : c'est pour cette raison qu'on les nomme aussi *papillons nocturnes.*

Phaleuque ou *phaleuce*, adj. (*Fa-leu-ke, leu-ce*) Il se dit d'une espèce de vers Latin qui a cinq pieds, un spondée, un dactyle et trois trochées.

Pharaon, s. m. (*Fa-ra-on*) Jeu de cartes à peu près semblable à la Bassette.

Phare, s. m. (*Fa-re*) Grand fanal placé sur une haute tour pour indiquer la côte, etc. aux vaisseaux qui sont en mer. —Tour où est placé le fanal.

Pharisaïque, adj. (*Fa-ri-za-i-ke*) Qui tient du caractère des Pharisiens.

Pharisaïsme, s. m. (*Fa-ri-za-is-me*) Caractère des Pharisiens. —familiér. Hypocrisie.

Pharisien, s. m. (*Fa-ri-zien*) Nom d'une secte parmi les Juifs. Les Pharisiens affectoient de se distinguer par l'austérité des maximes et par la sainteté extérieure de la vie. — fig. Hypocrite, faux dévot, rigoriste outré, etc.

Pharmaceutique, s. masc. (*Far-ma-ceu-ti-ke*) Partie de la Médecine qui traite de la composition et de l'emploi des médicamens.

Pharmaceutique, adj. Qui appartient à la Pharmacie.

Pharmacie, subst. f. (*Far-ma-cí-e*) Art de composer et de préparer des remèdes.

Pharmacien, s. m. (*Far-ma-cien*) Celui qui sait la Pharmacie ou qui l'exerce.

Pharmacochimie, s. f. Partie de la Chimie qui enseigne la préparation des remèdes chimiques.

Pharmacologie, s. f. Science de la Pharmacie.

Pharmacopée, s. f. Traité qui enseigne de quelle manière les remèdes doivent être préparés.

Pharyngotome, s. m. (*Fa-rein-go-to-me*) Lancette cachée avec laquelle le Chirurgien peut pénétrer jusqu'au fond de la gorge.

Pharynx, s. m. (*Fa-reinkce*) terme d'Anatomie : Partie fort dilatée de la bouche où commence le conduit qui va à l'estomac.

Phase, s. f. (*Fâ-ze*) ter. d'Astronomie : Différentes apparences de quelques Planètes, qui présentent tantôt avec plus, tantôt avec moins d'étendue, leur partie éclairée.

Phébus, s. m. (*Fé-buce*) Dans la Fable ou poétiquement, 1.° Apollon : *Phébus l'a inspiré.* 2.° Le Soleil : *Le blond Phébus.* —En style critique, discours, langage, style guindé, trop figuré : *Parler phébus ; donner dans le phébus.*

Phénicoptère. Voyez *Bécharu.*

Phénigme, s. m. Remède qui excite de la rougeur, et fait élever des vessies sur les parties du corps où il est appliqué.

Phénix

Phénix ou *phœnix*, s. m. (*Fé-nikce*) Oiseau fabuleux, qu'on croyoit unique en son espèce, et renaître de ses cendres. —fig. Supérieur à tous ceux de son genre : *C'est le phénix des beaux esprits.* Style familier et le plus souvent plaisant ou même moqueur. —Sorte de Papillon.

Phénomène, s. m. (*Fé-no-mè-ne*) Tout ce qui paroît de nouveau dans l'air, dans le ciel. —Par extension, les différens effets qu'on remarque dans la nature. —fig. Ce qui surprend par sa nouveauté ou sa rareté : *C'est un phénomène que de vous voir ici.*

Phérécrate, subst. m. Vers Grec ou Latin composé d'un dactyle entre deux spondées.

Phialite, s. f. Il se dit des concrétions pierreuses, souvent sablonneuses, et qui imitent des flacons, des bocaux, etc.

Philantrope, (*Acad.*) s. m. Celui qui par disposition et bonté naturelle est porté à aimer tous les hommes.

Philantropie, subst. f. Caractère du philantrope. (*Trév.* écrit *philanthropie.* L'*Acad.* met une *h* dans *Misanthrope*, *Misanthropie.*)

Philautie, s. f. (*Fi-lo-cî-e*) Amour de soi-même.

Philarmonique, adject. et subst. m. Qui aime les concerts ; qui donne des concerts.

Phillyrée, subst. fém. (*Fil-li-ré-e*) Sorte d'arbrisseau de moyenne grandeur, toujours vert et fort branchu.

Philologie, subst. f. Erudition qui embrasse diverses parties des Belles-Lettres, et sur-tout la Critique.

Philologique, adj. (*Fi-lo-lo-ji-ke*) Qui concerne la Philologie.

Philologue, s. m. (*Fi-lo-lo-ghe*) Celui qui s'attache à diverses parties de la Littérature et sur-tout à la Critique.

Philomèle, s. f. En Poésie, rossignol.

Philosophale, adj. fém. (*Fi-lo-so-fa-le*) *Pierre philosophale* ; la prétendue transmutation des métaux en or. —On dit proverbial. 1.° d'une chose difficile *ou* facile à trouver, que *c'est* ou que *ce n'est pas la pierre philosophale.* 2.° D'un homme dont on ignore les ressources et qui fait beaucoup de dépense, qu'*il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale.* 3.° De celui qui a l'esprit fort borné, qu'*il ne trouvera pas* ou qu'*il n'a pas trouvé la pierre philosophale.*

Philosophe, subst. m. (*Fi-lo-zo-fe*) Celui qui s'applique à la Philosophie. —Homme sage, qui se met au-dessus de l'ambition, etc. et mène une vie tranquille et retirée. —Abusivement, incrédule, libertin d'esprit, etc. qui, sous prétexte de s'affranchir des préjugés, se met au-dessus de tous les devoirs. —Ecolier qui étudie en Philosophie. —Il s'emploie quelquefois adjectivement : *Des ames philosophes ; un ton philosophe.* Il se prend presque toujours en mauvaise part.

Philosopher, v. neut. (*Fi-lo-zo-fé*) Raisonner de matières philosophiques. —Raisonner conformément aux principes de la philosophie. —Raisonner trop subtilement sur quelque chose : *Il ne faut pas tant philosopher.*

Philosophie, s. f. (*Fi-lo-so-fi-e*) Suivant son étymologie Grecque, amour de la sagesse. —Connoissance claire et distincte des choses naturelles et divines. —Science qui comprend la Logique, la Morale, la Physique et la Métaphysique. —Plus particuliérement, tantôt la Métaphysique, tantôt la Morale. —Certaine fermeté et élévation d'esprit par laquelle on se met au-dessus des accidens de la vie et des fausses opinions du monde. —En ter. d'imprimerie, caractère entre le Cicéro et le Petit-Romain.

Philosophique, adj. (*Fi-lo-zo-fi-ke*) Qui appartient à la Philosophie.

Philosophiquement, adv. (*Fi-lo-zo-fi-ke-man*) D'une manière philosophique : *Parler d'une chose philosophiquement.* —En Philosophe : *Vivre philosophiquement.*

Philosophisme, s. m. Secte, doctrine des faux Philosophes.

Philosophiste, s. m. Prétendu Philosophe, qui, sous prétexte de s'affranchir des préjugés, brave toutes les opinions et tous les principes reçus. Ce mot et le précédent ont été nouvellement introduits dans la Langue.

Philtre, s. m. (*Fil-tre*) Breuvage, etc. qu'on suppose propre à donner de l'amour. — Voyez *Filtre.*

Philtrer, v. act. Voyez *Filtrer.*

Phimosis, s. m. (prononcez l'*s.*) ter. de Médecine : Maladie du prépuce.

Phlébotomie, s. f. (*Flé-bo-to-mi-e*) terme de Chirurgie : Art de saigner. —Saignée.

Phlébotomiser, v. act. (*Flé-bo-to-mi-zé*) ter. didactique : Saigner.

Phlegmatique, *phlegme*, *phlegmon*, *phlegmoneux.* Voyez ces mots par *Fl.*

Phlogistique, s. m. (*Flo-jis-ti-ke*) ter. de Chimie : La partie des corps qui est susceptible de s'enflammer.

Phlogose, s. f. (*Flo-go-ze*) Inflammation interne ou externe ; ardeur, chaleur contre nature.

Phœnicure, subst. m. (*Fé-ni-ku-re*) Oiseau ; Rossignol de muraille.

Pholade, s. f. Coquillage dont la coquille est composée de cinq piéces.

Phoques, subst. pl. Nom générique qui sert à désigner différentes espèces d'animaux amphibies qui paroissent faire la nuance entre les quadrupèdes et les cétacées.

Phosphore, s. m. Il se dit des corps qui paroissent lumineux pendant l'obscurité. Il y a des *phosphores naturels* et d'autres *artificiels.*

Phrase, s. f. (*Fra-ze*) En général, manière de parler quelconque. —Plus ordinairement, réunion de plusieurs mots qui forment un sens complet : *Bonne*, *mauvaise phrase ; phrase régulière*, *irrégulière.*

Proverb. *Varier la phrase ;* ne pas vivre toujours de la même manière. —*Ne parler que par phrases ;* avoir une façon de parler affectée. —On dit dans le même sens, *diseur, faiseur de phrases*, et quelquefois *phrasier.*

Phrénésie, *Phrénétique.* Voyez *Frénésie*, *etc.*

Phthisie, subst. f. (*Fti-zí-e*) Entier amaigrissement du corps ; marasme ; consomption.

Phthisiologie, s. f. (*Fti-zi-o-lo-gi-e*) ter. de Médecine : Discours, traité de la phthisie.

Phthisique, adj. (*Fti-zi-ke*) Qui est atteint de la phthisie.

Phylactère, subst. m. (*Fi-lak-tè-re*) Chez les Juifs, petit morceau de peau ou de parchemin, sur lequel étoit écrit quelque passage de l'Ecriture, et qu'on portoit au bras ou au front. —Chez les Payens, toute espèce de préservatif ou de talisman qu'on portoit superstitieusement sur soi.

Phylarque, subst. masc. (*Fi-lar-ke*) Magistrat, chef de tribu dans l'ancienne Athènes.

Phyllitis, subst. f. Plante, appelée autrement *Langue de cerf.*

Phyllon, s. m. Espèce de mercuriale, émolliente et laxative.

Physetère, s. m. (*Fi-ze-tè-re*) Gros poisson de mer ; souffleur.

Physicien, subst. m. (*Fi-zi-cien*, en vers, *ci-en.*) Celui qui sait la Physique. —Celui qui étudie la Physique.

Physiologie, s. f. (*Fi-zi-o-lo-jí-e*) Partie de la Médecine qui considère le corps humain dans l'état de santé.

Physionomie, s. f. L'art de juger du caractère de quelqu'un par les traits du visage. —L'air, les traits du visage.

Physionomiste, s. m. Qui juge sur la physionomie ; qui se connoît en physionomie.

Physique, s. f. (*Fi-zi-ke*) La science des choses naturelles. —Classe d'un Collége où l'on donne des leçons de Physique.

Physique, adj. Naturel : *Mouvement physique.*

Impossibilité physique, celle d'une chose impossible suivant l'ordre de la nature. *Certitude physique*, fondée sur l'ordre et les lois de la nature. Ils se disent par opposition à *impossibilité* et *certitude morale.*

Physiquement, adv. (*Fi-zi-ke-man*) Naturellement ; d'une manière réelle et physique.

Piaculaire, adject. (*Pi-a-ku-lè-re*) Qui a rapport à l'expiation : *Sacrifice piaculaire.*

Piaffe, subst. fém. (*Pia-fe*) Faste, ostentation, vaine somptuosité. Il est familier.

Piaffer, verb. neut. (*Pia-fé*) Faire piaffe ; avoir de l'ostentation, etc. Style familier et critique ou moqueur. —En ter. de Manége, passager dans

une seule et même place, sans avancer, sans reculer, sans se traverser.

Piaffeur, s. et adj. Cheval qui piaffe.

Piailler, v. n. (*Piâ-glié*; mouillez les *ll.*) Criailler; crier continuellement: *Cet enfant, cet homme ne fait que piailler.* Il est familier.

Piaillerie, subst. f. (*Piâ-gle-rí-e*) Criaillerie; crierie. Il est familier.

Piailleur, *euse*, s. et adj. (*Piâ-glieur, eû-ze*) Criard; qui ne fait que piailler. Il est familier.

Pian, s. m. Nom que l'on donne en Amérique à la maladie vénérienne.

Piane-piane, adv. formé de l'Italien. Doucement, lentement.

Piano, terme de Musique emprunté de l'Italien: Doux; doucement.

Piast, subst. m. Descendant des anciennes maisons de Pologne. *Piast* est opposé à *étranger*.

Piastre, s. f. Monnoie d'argent qui se fabrique en Espagne et dans les Indes Occidentales. Elle vaut à très-peu près 5 liv. 9 sous de France. —Il y a des piastres du Levant, valant 120 aspres ou environ un écu.

Piauler, v. neut. (*Piô-lé*, d.) Se plaindre en pleurant. Il est populaire.

Pic, s. m. (prononcez le *c.*) Coup du jeu de piquet, où celui qui a la main compte jusqu'à 30, en jouant les cartes, avant que l'autre joueur puisse rien compter. Alors, au lieu de 30 il compte 60. —Instrument de fer pour casser des choses dures. —En ter. de Géographie, montagne très-haute: *Le pic de Ténerife.* Nom d'un genre d'oiseaux.

A pic, façon de parler adverbiale; Perpendiculairement: *Une montagne coupée à pic.*

Pica, s. m. Appétit dépravé auquel sont sujettes les femmes enceintes et les filles attaquées des pâles couleurs.

Picaveret, subst. m. (*Pi-ka-ve-rè*) Oiseau qui ressemble beaucoup à la linotte.

Picéa, s. m. Espèce de sapin.

Picholine, subst. f. Olive de la plus petite espèce.

Picolets, s. m. pl. (*Pi-ko-lè*) Petits crampons qui tiennent le pêne dans la serrure.

Picorée, subst. f. Action de butiner. —Pillage des soldats qui se détachent de leurs corps.

Picorer, v. neut. (*Pi-ko-ré*) Aller à la petite guerre; butiner. —fig. *Les abeilles vont picorer*, vont à la picorée.

Picoreur, s. m. Soldat qui va à la picorée. Il est vieux.

Picot, s. m. (*Pi-ko*) Petite pointe qui reste du bois coupé près de terre. —Petite engrelure qu'on fait au bout des dentelles. —Espèce de marteau pointu qui n'a qu'un côté.

Picoté, part. p. et adj. Voy. *Picoter.* —*Picoté* (marqué) de petite vérole.

Picotement, s. m. (*Pi-ko-te-man*) Impression douloureuse que les humeurs âcres font sur la peau.

Picoter, v. act. (*Pi-ko-té*) Causer sur la peau ou sur les membranes une impression douloureuse, comme si on la *piquoit* avec des aiguilles, etc.: *Les sérosités picotent la peau.* —Faire aux fruits de petites piqûres, en parlant des oiseaux qui les becquettent. —fig. Attaquer à plusieurs reprises par des traits malins qui chagrinent.

Picoterie, s. f. Paroles dites malignement pour picoter quelqu'un.

Picotin, s. m. (*Pi-ko-tein*) Sorte de petite mesure pour donner de l'avoine aux chevaux. —Quantité d'avoine contenue dans le picotin.

Pie, adj. fém. *Œuvre pie*, œuvre de charité faite dans la vue de Dieu.

Pie, s. f. Oiseau de plumage blanc et noir, de la grosseur d'un pigeon. —Grillade d'un reste d'épaule de mouton.

Pie ou *cheval pie*; cheval blanc et noir. —*Fromage à la pie*, fromage blanc écrêmé.

Pie-grièche, petite pie fort criarde. —fig. et fam. Femme d'humeur aigre et querelleuse.

Pie de Brésil; *pie d'Inde*; *pie de mer* ou *marine*, etc. sortes d'oiseaux.

Proverbial. *Croire avoir trouvé la pie au nid*; croire avoir fait une découverte importante. —On dit dans le même style, *larron comme une pie*; *causer, jaser comme une pie, comme une pie borgne.*

Pie-mère, s. f. Membrane qui couvre immédiatement le cerveau.

Pièce, s. f. Portion; morceau; *Pièce*

de bœuf: les piéces d'une montre; piéce de tapisserie. —Morceau de toile, d'étoffe, de métal, etc. qu'on attache à des choses de même nature pour les raccommoder. —Morceau d'étoffe que les femmes mettent quelquefois au devant de leur corps de jupe. —Il se dit souvent d'un tout complet: *Piéce de toile, de drap; piéce de ruban*, etc. —Chacun; chacune: *Ils coûtent tant la piéce.* —Canon: *Piéce d'artillerie.* —Ouvrage d'esprit en vers ou en prose: *Piéce de théâtre; piéce d'éloquence.* —Morceau de Musique: *Piéce de clavecin*, etc. —Au Palais, écriture qu'on produit dans un procès. —Monnoie: *Piéce d'or, d'argent.* —Aux Echecs, tout ce qui n'est pas pion. —Tour de malice ou de plaisanterie: *Jouer* ou *faire une piéce à quelqu'un. Lui faire piéce*, sans article. —famil. en parlant des personnes; *fine piéce, méchante piéce*, et ironiquement, *bonne piéce*, personne malicieuse et rusée. —Au pluriel, les différentes parties d'un logement: *Son appartement est composé de six piéces.* On dit aussi au singulier, *voilà une fort belle piéce.*

Piéce de four, de pâtisserie. —*de vin*, muid ou tonneau. —*d'eau*; grande quantité d'eau retenue dans un certain espace, pour l'embellissement d'un jardin. —*de terre, de blé, d'avoine, etc.* certaine étendue de terre, etc.

Accommoder un homme de toutes piéces, le maltraiter *ou* en dire beaucoup de mal. —*Emporter la piéce*; railler, médire d'une manière atroce. —*Mettre tout le monde en piéces*, médire de tout le monde. —*L'armée fut taillée en piéces*, fut entièrement défaite. —fam. *Avoir une chose pour une piéce de pain*, à très-bon marché. —*On lui a donné la piéce pour sa peine*; on lui a donné quelque argent. —*Etre près de ses piéces*; avoir peu d'argent, être mal dans ses affaires, etc.

Piéces de rapport, différentes piéces dont on se sert dans les ouvrages de Marquéterie. —*Table tout d'une piéce*, d'un seul morceau. —figurém. *Dormir tout d'une piéce*, toute la nuit sans se réveiller. —*Etre tout d'une piéce*; 1.° se tenir trop droit, n'avoir rien de libre, de dégagé dans sa taille. —2.° Etre rigide, inflexible; n'avoir ni souplesse dans l'esprit, ni manége dans la conduite.

Pied, s. m. (*Pié*, le *d* ne se prononce jamais; *mettre pié à terre*, et non pas *pié-ta-terre.*) Partie de l'animal qui lui sert de base ou de point d'appui pour se poser, se soutenir et marcher, et qui est l'instrument du mouvement progressif. —Trace de la bête qu'on chasse. —figur. 1.° Le bas d'un arbre, d'une montagne, d'un mur, d'une tour. On le dit quelquefois d'un arbre, d'une plante entière: *Il a fait abattre deux cents pieds d'arbres; un pied d'œillet.* —2.° En parlant de meubles, d'ustensiles, la partie qui sert à les soutenir. —3.° Endroit d'un lit qui est opposé au chevet: *Le pied* ou *les pieds du lit.* —4.° Dans la Poésie Grecque ou Latine, certain nombre de syllabes qui entrent dans la composition d'un vers et qui en font la mesure. —Sorte de mesure contenant douze pouces, chacun de 12 lignes. —Prix: *Payer une étoffe sur le pied de tant l'aune; je l'ai achetée, payée sur le même pied.*

Famil. *Aller du pied comme un chat maigre*; marcher bien. —En termes de Rôtisserie, *les petits pieds*, les perdrix, les cailles, les ortolans et autres petits oiseaux exquis. —*Le pied du montoir d'un cheval*, le pied gauche de devant. *Le pied hors du montoir*, le pied droit de devant. —*Ce cheval galope sur le bon pied*; en galopant il lève le pied droit de devant le premier.

Chercher quelqu'un à pied et à cheval, le chercher par-tout. —*Attendre, combattre de pied ferme*; attendre, combattre avec assurance et sans quitter son poste. —*Lâcher le pied*, reculer. —famil. *Donnez un coup de pied jusqu'à Paris*; allez, venez jusqu'à Paris. —*Donner du pied à une échelle*, etc. éloigner de la muraille le bout d'en bas pour y monter sans danger.

Proverb. *Faire le pied de grue*, être long-temps dans un lieu pour faire sa cour. —*Faire le pied de veau*, saluer quelqu'un servilement. —*Faire haut le pied*, disparoître tout à coup. —*Mettre une chose sous les pieds*, la mépriser. —*Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un*,

le traiter fort durement, lui faire faire par force ce qu'on veut. —*Etre sur un bon pied dans le monde*, y être en estime, en considération. —*Etre sur le pied de bel esprit, d'homme puissamment riche, etc.*; passer pour tel, en tenir l'état, etc. —*Etre sur le pied* (en possession) *de faire...* —*Sur ce pied-là* ou *sur le pied où sont les choses*, cela étant ainsi. —*Réduire un plan au petit pied*; en faire en petit une copie où l'on conserve les mêmes proportions. — figur. *Etre réduit au petit pied*; être réduit à un état fort au-dessous de celui où on étoit, etc.

Pied-à-pied, adv. Peu à peu. —*Au pied de la lettre*, adv. 1.° Littéralement. 2.° Sans exagération.—*D'arrache-pied*, adv. Tout de suite; sans intermission; sans discontinuation.

Pied-d'alouette ou *Delphinium*, s. m. Sorte de plante dont les fleurs font l'ornement des jardins.

Pied-de-chat, s. m. Sorte de plante.

Pied-de-chèvre, s. m. Sorte d'instrument en fer dont se servent les Imprimeurs pour monter et démonter leurs balles. —Sorte de plante, qu'on nomme aussi *petite Angélique sauvage*.

Pied-de-griffon, s. m. ou *pommelée*, s. f. Plante; espèce d'*Hellébore noir*.

Pied-de-lièvre ou *petit trèfle des champs*, s. m. Sorte de plante.

Pied-de-lion, s. m. ou *Alchimille*, s. f. Sorte de plante qui se plaît aux lieux herbeux et humides.

Pied-de-pigeon, subst. m. Plante qui a du rapport avec le *Bec-de-grue*.

Pied-de-veau, sorte de plante dont on distingue plusieurs espèces.

Pied-droit, subst. m. (*Pié-droâ*) La partie du jambage d'une porte qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon.

Piédestal, s. m. Corps carré avec base et corniche, qui porte une colonne et lui sert de soubassement.

Pied-fort, s. m. Piéce de monnoie plus épaisse que les communes.

Piédouche, s. m. Petite base longue ou carrée en adoucissant avec moulure.

Piége, s. m. Machine pour attraper certains animaux. —fig. Artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un.

Pierraille, s. f. (*Pié-râ-glie*, *r* forte; mouillez les *ll*.) Amas de petites pierres.

Pierre, s. f. (*Piê-re*, *r* forte.) Corps dur et solide qui se forme dans la terre et dont on se sert pour la construction des bâtimens. —Caillou et autre corps solide de la même nature. —Amas de gravier qui se forme en pierre dans les reins ou dans la vessie. —Dureté qui se trouve dans quelques fruits.

Pierres précieuses ou simplement *pierres*; diamans, rubis, émeraudes, etc.

Pierre-de-touche; pierre pour éprouver l'or et l'argent. Proverb. et figur. *L'intérêt est la pierre-de-touche*; c'est dans les choses qui touchent à l'intérêt qu'on reconnoît l'amitié, la probité d'un homme. —*Pierre fondamentale*, qui sert de fondement à un édifice. Figur. *La justice est la pierre fondamentale des Etats.* — fig. 1.° *Pierre d'achopement.* Voyez *Achopement*. 2.° *Pierre de scandale*; ce qui cause du scandale; ce qui donne occasion d'être scandalisé: *Elle est la pierre de scandale de son quartier.*

Proverbial. et figur. 1.° *Trouver des pierres en son chemin*; trouver des empêchemens, des obstacles à ce qu'on veut faire. —2.° *Mener quelqu'un par un chemin où il n'y a point de pierres*, ne lui donner aucun relâche dans les affaires qu'on a contre lui. —3.° *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un*; dire devant lui des choses qu'il ne peut s'empêcher de s'appliquer. —4.° *Jeter la pierre à quelqu'un*; accuser une personne plutôt qu'une autre, la blâmer. —5.° *Jeter la pierre et cacher le bras*; nuire sans paroître. —6.° *Faire d'une pierre deux coups.* Voyez *Coup*.

Figur. et fam. *Geler à pierre fendre*, extrêmement fort. —On dit d'une grande douleur, qu'*elle est à fendre les pierres.* —*La pierre en est jetée*; le dessein en est pris.

Pierrée, subst. f. (*Piê-ré-e*, *r* forte.) Conduit fait en terre, à pierres sèches, pour l'écoulement des eaux.

Pierreries, s. f. pl. (*Piê-re-rî-e*, première *r* forte.) Pierres précieuses.

Pierrette, s. f. (*Piê-re-te*, *r* forte.) Petite pierre.

Pierreux, *euse*, adj. (*Piê-reû*, *r* forte.) Plein de pierres.

Pierrier, s. m. (*Piè-rié*, *r* forte.) Sorte de petit canon en usage sur les vaisseaux.

Pierrures, s. f. pl. (*Piè-rû-re*, première *r* forte.) ter. de Vénerie : Ce qui sur la tête du cerf entoure la meule en forme de petites pierres ; ce qui forme la fraise.

Piété, subst. fém. (*Pié-té*, en vers, *Pi-é-té*.) Dévotion ; affection et respect pour les choses de la Religion. Voyez *Religion*.

Piété filiale ; amour des enfans pour leurs père et mère.

Piéter, v. neut. (*Pié-té*) Au jeu des boules et des quilles, tenir le pied au lieu marqué. — fig. et fam. *Se piéter* ; prendre bien ses mesures.

Piéter, verb. act. Terme de Marine : *Piéter le gouvernail*, y mettre des marques de distance en distance, pour connoître combien il enfonce dans l'eau.

Piétiner, v. n. (*Pié-ti-né*) Remuer fréquemment les pieds par vivacité ou par inquiétude. On dit avec le régime, *piétiner de colère*, *de rage*, *d'impatience*.

Piéton, s. m. (*Pié-ton*) Soldat qui est à pied. On dit plus souvent et mieux *fantassin*.

Piéton, *onne*, subst. *Un bon piéton*, *une bonne piétonne*, celui ou celle qui marche bien à pied.

Piètre, adject. Chétif, en mauvais état. Il est familier.

Piètrement, adverb. (*Piè-tre-man*) Chétivement, en mauvais état. Fam.

Piètrerie, s. f. Chose vile et méprisable en son genre : *Ce marchand n'a que de la piètrerie*. Il est familier.

Piette, s. f. (*Piè-te*) Sorte d'oiseau aquatique ; petit harle huppé.

Pieu, s. m. Piéce de bois aiguisée par un des bouts, pour faire des fraises et des palissades.

Pieusement, adv. (*Pi-eû-ze-man*) D'une manière pieuse.

Croire pieusement ; croire par principe de piété et sans y être obligé par la foi. — Croire par déférence, même dans les choses profanes.

Pieux, *euse*, adject. (*Pi-eû*, *eû-ze*) Qui a de la piété. — En parlant des choses ; qui part d'un sentiment de piété.

Legs pieux, qui doit être employé en œuvres pies.

Piffre, *piffresse*, subst. Terme bas et injurieux : Goulu ; gourmand. — Excessivement gros et replet.

Se piffrer, v. pronom. Terme bas : Manger avec excès. On dit plus souvent et mieux *s'empiffrer*.

Pigeon, subst. m. (*Pi-jon*) Oiseau domestique qu'on élève dans un colombier. — fig. et fam. Homme qu'on attire par adresse pour le duper.

Une paire de pigeons, deux pigeons vivans et appariés. — *Une couple de pigeons*, deux pigeons pour manger.

Pigeonneau, s. m. (*Pi-jo-nô*, s. d.) Petit pigeon.

Pigeonner, v. n. (*Pi-jo-né*) ter. de Maçon : Mettre du plâtre par poignées.

Pigeonnier, s. m. (*Pi-jo-nié*) Lieu où l'on élève des pigeons.

Pigmée, s. m. Littéralement, homme haut d'une coudée. — Dans l'usage ordinaire, très-petit homme. L'*Acad.* écrit *Pygmée*.

Pigne, s. f. (mouillez *gn*.) ter. de Mine : Masse d'or ou d'argent tirée du minérai, et séparée du mercure auquel il s'étoit amalgamé.

Pignes, en termes de Monnoie, le reste de l'argent qui a été amalgamé quand on a fait des lavures.

Pignocher, verb. act. (*Pi-gnio-ché* ; mouillez *gn*.) Manger négligemment et de petits morceaux. Il est familier.

Pignon, s. m. (*Pi-gnion* ; mouillez *gn*.) Mur d'une maison qui est terminé en pointe et qui porte le haut du faîtage. Proverb. *Avoir pignon sur rue* ; 1.° Avoir une maison à soi ; 2.° avoir du bien en évidence. — En ter. d'Horlogerie, petite roue d'acier dont les dents ou fuseaux s'appellent ailes. — En Mécanique, arbre dans le gros duquel sont plusieurs cannelures où s'engrènent les dents d'une roue. — Fruit de la pomme de pin ; on en met en dragées et l'on en confit, ce qui s'appelle *pignolat*. — Ce qui sort du cœur du chanvre lorsqu'on l'habille.

Pignoné, *ée*, adj. Terme de Blason : Qui s'élève en forme d'escalier de part et d'autre pyramidalement.

Pignoratif, adj. (Prononcez le *g* dur

comme si on écrivoit *Pigue-no-ra-tif*) Qui engage : *Contrat pignoratif.*

Pigou, s. m. Terme de Mer : Chandelier de fer à deux pointes.

Pilastre, s. m. Pilier carré auquel on donne les mêmes proportions et les mêmes ornemens qu'à la colonne.

Pilau, s. m. (*Pi-lô*, s. d.) Riz cuit avec du beurre ou de la graisse et de la viande.

Pile, s. f. Masse, amas de plusieurs choses rangées les unes sur les autres. —Maçonnerie qui soutient les arches d'un pont. —Côté d'une piéce de monnoie où sont les armes du Prince : *Croix ou pile.* Voyez *Croix*,

Piler, verb. act. (*Pi-lé*) Broyer, écraser dans un mortier. —Fig. et pop. manger : *Cet homme ne fait que piler.* En ce sens il est neutre.

Pilette, s. f. Instrument qui sert à piler la laine.

Pileur, s. m. Grand mangeur. Style figuré et populaire.

Pilier, s. m. (*Pi-lié*) Ouvrage de Maçonnerie servant à soutenir un édifice. —fig. et fam. Celui qui ne bouge d'un endroit : *Pilier de cabaret, de café, de billard, etc.* —Poteau de Justice. —Poteau qui, dans une écurie, sert à séparer les places des chevaux. —Poteaux entre lesquels on met un cheval pour commencer à le dresser.

Proverb. *Se frotter au pilier*, prendre les mauvaises habitudes de ceux qu'on hante. —*Avoir de bons gros piliers*, de grosses jambes.

Pillage, s. m. (*Pi-glia-je*) Action de piller. —Désordre et dégât de gens qui pillent, qui ravagent. Voy. *Pillerie.*

Pillard, arde, adj. (*Pi-gliâr*) Qui aime à piller : *Il est d'humeur pillarde.* —On dit aussi substantivement, *C'est un grand pillard.*

Piller, v. act. (*Pi-glié*) Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison. —Faire des extorsions, des exactions, des concussions. —Donner, comme de sa composition, des vers qu'on a pris dans un Poëte, etc. —En parlant des chiens ; se jeter sur les animaux ou sur les personnes : *Ce chien pille tous les passans.* On crie aux chiens pour les animer, *pille, pille.* —On dit populairement des personnes ; *elles se sont pillées*, se sont prises de paroles, se sont dit des injures.

Pillerie, s. f. (*Pi-glie-ri-e*) Action de piller ; volerie ; extorsion. Il diffère de *pillage*, en ce que ce dernier se dit des saccagemens des villes qui se font avec violence, et *pillerie* des voleries et des extorsions plus secrettes.

Pilleur, subst. m. (*Pi-glieur*) Celui qui pille.

Pilon, s. m. Instrument pour piler dans un mortier.

Mettre un livre au pilon, en saisir les exemplaires, et les porter au moulin à papier pour être mis sous les pilons et réduits en pâte.

Piloner, v. act. (*Pi-lo-né*) *Piloner la laine*, la fouler.

Pillulaire, subst. f. Sorte de plante aquatique. —Espèce de *Scarabée.*

Pilori, s. m. Espèce de poteau où l'on attache ceux que la Justice veut punir en les exposant à la vue du public. —Sorte de rat des Antilles qui exhale une forte odeur de musc.

Pilorier, v. act. (*Pi-lo-ri-é*) Mettre un criminel au pilori : *Pilorier un banqueroutier.*

Piloselle, s. f. (*Pi-lo-zè-le*) Sorte de plante fort commune en Europe. On la nomme aussi *Oreille de rat.*

Pilot, subst. m. (*Pi-lo*) Tas de sel ramassé en rond dans un marais salant.

Pilotage, s. m. Ouvrage de fondation sur lequel on bâtit dans l'eau. —En termes de Marine, 1.° l'art de conduire un vaisseau. —2.° Les droits dûs au pilote ou lamaneur.

Pilote, subst. m. Celui qui gouverne un vaisseau, qui en dirige la marche. —Au figuré, celui qui gouverne, qui est à la tête des affaires, etc. —Sorte de petit poisson qui accompagne ordinairement les vaisseaux.

Piloter, v. act. (*Pi-lo-té*) Ficher et enfoncer des pieux en terre pour affermir les fondemens d'un édifice.

Piloter, v. neut. Il a le même sens que l'actif : *Il faudra piloter avant que de bâtir.* —En ter. de Marine, conduire les vaisseaux hors des embouchures des rivières, des bancs et des dangers.

Pilotis, s. m. (*Pi-lo-ti*) Pieux qui

composent le pilotage : *Cette maison est bâtie sur pilotis.*

Pilule, s. f. Composition médicinale qu'on met en petites boules : *Purger un malade avec des pilules.*

Proverbial. *Faire avaler la pilule à quelqu'un* ; lui faire faire une chose à laquelle il a beaucoup de répugnance. —*Dorer la pilule.* Voyez *Dorer.*

Pimbêche, s. f. (*Pein-bê-che*) ter. de mépris : Femme impertinente, qui fait la précieuse. Il est familier.

Pimberah, s. m. Monstrueux serpent de l'isle de Ceylan.

Piment, subst. m. (*Pi-man*) Plante médicinale qu'on appelle aussi *Mille-graine*, subst. fém.

Piment ou *poivre d'Inde*, plante du Pérou qui sert à assaisonner les viandes.

Pimpant, *ante*, adject. (*Pein-pan*, *an-te*) ter. de raillerie : Superbe et magnifique en habits.

Pimpesouée, (*Acad.*) s. f. (*Pein-pe-zou-é-e*) Femme qui fait la délicate et la précieuse. Il est familier. *Poitiers* écrit *pimpsouée* et *Trév. pimpesouée.*

Pimprelocher, (*Trév. Poitiers*) v. a. (*Pein-pre-lo-ché*) Coiffer d'une manière bizarre.

Pimprenelle, s. f. (*Pein-pre-nè-le*) Sorte d'herbe potagère.

Pin, subst. m. (*Pein*) Grand arbre toujours verd dont on tire la résine.

Pinacle, s. m. La partie la plus élevée d'un édifice. Il ne se dit au propre que de l'endroit du Temple où le Sauveur fut transporté, lorsqu'il fut tenté par le démon.

Fig. et famil. *Mettre quelqu'un sur le pinacle* ; le louer extrêmement, le mettre au-dessus des autres par des louanges. —*Il est sur le pinacle*, dans une grande élévation de fortune.

Pinasse, s. f. (*Pi-na-ce*) Vaisseau de charge qui va à voiles et à rames.

Pinastre, (*Trév.*) s. m. Pin sauvage.

Pince, s. f. (*Pein-ce*) Bout du pied de certains animaux. —Par extension, le devant d'un fer de cheval. —Barre de fer, applatie par un bout, dont on se sert comme d'un levier. —Pli qu'on fait à du linge, à une étoffe : *Cette veste est trop large ; il faut y faire une pince.* —Au pluriel, les deux dents supérieures et inférieures de devant du cheval. —Sorte de petite tenaille.

Popul. *Etre sujet à la pince*, 1.° en parlant des personnes ; être d'humeur à griveler. —2.° En parlant de l'argent ; être sujet à être pris, volé, pillé.

Pincé, *ée*, part. p. et adject. Voyez *Pincer.* —Affecté : *Air pincé*, *style pincé.*

Pinceau, subst. m. (*Pein-sô*, s. d.) Tuyau de plume garni par un bout de poil délié, dont les Peintres se servent pour appliquer et étendre les couleurs. —figur. 1.° Manière de colorier d'un Peintre. —2.° La plume d'un Poëte, d'un Orateur.

Pincée, s. f. (*Pin-cé-e*) Quantité qu'on peut prendre de certaines choses, avec deux ou trois doigts : *Pincée de sel*, *de tabac.*

Pincelier, s. m. (*Pein-ce-lié*) Vase séparé en deux parties, qui sert aux Peintres à contenir l'huile dont ils ont besoin et à nettoyer leurs pinceaux.

Pince-maille, s. m. (*Pein-ce-mâ-glie*) Homme qui fait paroître son avarice jusques dans les plus petites choses. Il est familier.

Pincement, s. m. (*Pein-ce-man*) ter. de Jardinier : Action de pincer les fruits.

Pincer, v. act. (*Pein-cé*) Serrer la superficie de la peau avec le bout des doigts ou autrement. —fig. Critiquer ; railler. On dit neutralement et sans régime, *pincer sans rire* ; *pincer en riant.* —En Agriculture, couper ou presser quelques bourgeons, pour empêcher qu'un arbre ne pousse trop. —En parlant d'instrumens à cordes, en tirer le son, en les touchant du bout des doigts. —En termes de Marine, *pincer le vent*, aller au plus près du vent.

Pincer des deux, attaquer vivement un cheval avec les éperons.

Pincer, subst. m. (*Pein-cé*) Action d'approcher l'éperon du poil, mais sans frapper.

Pincettes, subst. f. pl. (*Pein-cè-te*) Instrument de fer à deux branches dont on se sert pour accommoder le feu, pour s'arracher le poil, pour prendre ou placer quelque chose.

Pinchina, s. m. Etoffe de laine ; espèce de gros drap.

Pinçon, s. m. (*Pein-son*) Marque noire qui reste sur la peau lorsqu'on a été pincé.

Pinçure, s. fém. (*Pein-sû-re*) Faux pli d'un drap chez le Foulon.

Pindarique, adject. (*Pein-da-ri-ke*) Qui est dans le goût de Pindare, Poëte Grec, dont nous avons quatre livres d'Odes.

Pindariser, v. neut. (*Pein-da-ri-zé*) Affecter, sous prétexte d'imiter *Pindare*, un style enflé, des termes recherchés, des tournures bizarres. Il est familier.

Pindariseur, s. m. (*Pein-da-ri-zeur*) Celui qui pindarise. Il est familier.

Pinde, s. m. (*Pein-de*) Poétiquement, le Parnasse, montagne consacrée aux Muses. *Le Pinde* est une chaîne de montagnes dans la Grèce ; on les appelle aujourd'hui *Mezzowo*.

Pinéale, adj. fém. *Glande pinéale*; petite glande au milieu du cerveau.

Pineau, s. m. (*Pi-nô*, s. d.) Raisin fort noir.

Pinée, subst. f. La plus estimée des morues sèches.

Pingoin ou *pinguin*, subst. m. *Pein-gouein*, *guein*) Voyez *Penguin*.

Pinnatifide, adj. Terme de Botanique. Il se dit d'une feuille imparfaitement ailée, c'est-à-dire, découpée de chaque côté en forme d'aile assez profondément, mais non jusqu'à la côte.

Pinne-Marine, subst. fém. Grand coquillage bivalve qui a beaucoup de rapport avec les *Moules*.

Pinnule, subst. f. Petite plaque de cuivre à chaque extrémité d'une alidade.

Pinque, subst. f. (*Pein-ke*) ter. de Marine: Vaisseau à fond plat et dont l'arrière est rond et élevé.

Pinson, subst. m. (*Pein-son*) Petit oiseau qui a le bec gros et dur, et le plumage de diverses couleurs. —Prov. *Gai comme un pinson*, fort gai.

Pinsonnée, subst. f. (*Pein-so-né-e*) Chasse aux petits oiseaux pendant la nuit.

Pintade, s. f. (*Pein-ta-de*) Sorte d'oiseau ainsi nommé parce que son plumage paroît être peint de diverses couleurs. —Sorte de serpent. —Coquillage bivalve du genre des *huîtres*.

Pinte, s. f. (*Pein-te*) Sorte de mesure pour les liquides. —Quantité de liqueur contenue dans une pinte.

Pinter, v. neut. (*Pein-té*) Boire en débauche. Il est populaire.

Pintereau, s. m. (*Pein-te-rô*, s. d.) ter. de mépris: Mauvais Peintre. *Trév.*

Pioche, subst. f. Sorte d'outil pour remuer la terre.

Piocher, v. a. (*Pio-ché*) Travailler, fouir avec la pioche.

Pioler, v. n. (*Pio-lé*) Il se dit du cri des poulets : *Les petits poulets piolent. Trévoux* écrit *pioller*.

Pion, s. m. Petite piéce du jeu des Echecs. —Dame simple au jeu de Dames.

Figur. et fam. *Damer le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui avec hauteur.

Pionnier, s. m. (*Pio-nié*) Travailleur dont on se sert dans une armée pour aplanir les chemins, etc.

Piot, s. m. (*Pio*) ter. burlesque: Le vin : *Il aime le piot*.

Pipal ou *Pipa*, subst. m. Espèce de crapaud qu'on trouve à Surinam.

Pipe, subst. f. Petit tuyau de terre cuite ou d'autre matière, dont on se sert pour prendre du tabac en fumée. —Grande futaille : *Une pipe d'eau-de-vie*.

Pipeau, subst. m. (*Pi-pô*, s. d.) Chalumeau ; flûte champêtre. Il ne s'emploie que dans les Poésies pastorales.

Pipée, subst. f. Sorte de chasse aux oiseaux avec des gluaux.

Fig. et fam. *Attraper une chose à la pipée*, adroitement.

Piper, v. a. (*Pi-pé*) Contrefaire le cri de la chouette pour attirer les oiseaux au lieu où l'on a mis de la glu. —figurém. et popul. Tromper au jeu. —*Piper des dés*, les préparer pour tromper au jeu.

Piperie, subst. f. Tromperie au jeu. Il est populaire.

Pipeur, s. m. Trompeur au jeu. Il est populaire.

Piquant, s. m. Tout ce qui pique.

Piquant, *ante*, adj. Qui pique. —fig. 1.° Offensant, choquant. —2.° Qui plaît, qui touche extrêmement. Il se dit quelquefois des personnes et plus sou-

vent des ouvrages d'esprit : *Beauté piquante ; style piquant.*

Pique, subst. f. (*Pi-ke*) Arme à long bois dont le bout est garni d'un fer plat et pointu. — fam. Sorte de petite querelle qui cause du refroidissement.

Fig. et fam. *Passer de cent piques ;* l'emporter de beaucoup sur...

Pique, s. m. Une des deux couleurs noires des cartes.

Pique-nique, s. m. (*Pik-nik*) *Faire un pique-nique* ou *un repas à pique-nique ;* faire un repas où chacun paye son écot.

Piqué, ée, part. p. et adj. V. *Piquer.*

Pique-bœuf, subst. m. Charretier qui fait avancer les bœufs avec un aiguillon. —Oiseau d'Afrique.

Pique-châsse, s. m. En termes d'Artificier, poinçon aigu pour percer les châsses ou sacs à poudre.

Piquer, v. a. (*Pi-ké*) Percer, entamer légérement avec quelque chose de pointu. —Causer quelque douleur en piquant. —Larder un poulet, une perdrix, etc. —Mordre, en parlant des serpens. —fig. Fâcher, offenser.

Piquer une étoffe ; faire sur deux étoffes, mises l'une sur l'autre, des points avec du fil, etc. qui les traversent et qui les unissent. — familiér. *Piquer la mazette*, monter un mauvais cheval. —*Piquer les coffres*, attendre dans les antichambres. —*Piquer les tables*, aller souvent manger chez ceux qui tiennent table. —*Ce poisson pique*, n'est pas frais. —*Piquer quelqu'un d'honneur*, lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne pas faire quelque chose.

Se piquer, v. réc. Se blesser à quelque chose de piquant. —Au figuré, se fâcher.

Se piquer de quelque chose ; faire profession d'exceller en quelque chose. —*Se piquer au jeu*, 1.° s'opiniâtrer à jouer malgré la perte. — 2.° fig. Vouloir venir à bout d'une chose malgré les obstacles qu'on y trouve. —*Les bois, les étoffes se piquent ;* des vers s'y mettent.

Piquet, subst. m. (*Pi-kè*) Petit pieu qu'on fiche en terre pour tenir une tente, un pavillon en état. —Long bâton ou perche qu'on plante d'espace en espace pour prendre un alignement. —Sorte de jeu de Cartes fort connu. —En termes de Guerre, certain nombre de Soldats commandés pour être prêts au premier ordre.

Lever le piquet, décamper. —Prov. *Aller planter le piquet chez quelqu'un*, aller s'y établir pour quelque temps.

Piquette, s. f. (*Pi-kè-te*) Boisson faite avec de l'eau, du marc de raisin ou des prunelles. —Par extension, vin foible. — fig. Toute boisson d'une qualité inférieure.

Piqueur, s. m. (*Pi-keur*) Dans les bâtisses, les travaux des grands chemins, etc. celui qui tient le rôle des ouvriers et veille sur l'ouvrage. —En termes de Vénerie, celui qui suit une meute de chiens pour les faire bien chasser. —Dans les Manéges, celui qui s'occupe à débourrer les chevaux. —Celui qui monte les chevaux que l'on met en vente. —Celui qui larde les viandes.

Piquier, s. m. (*Pi-kié*) Soldat armé d'une pique.

Piquot. Voyez *Picot.*

Piqûre, (*Acad. Trév.*) subst. fém. (*Pi-kû-re*) Petite blessure que fait une chose qui pique. —Ouvrage qui se fait en piquant une étoffe, etc. *La piqûre d'une jupe, d'un matelat, etc.* —Corps de toile garni de baleines et bien piqué. —Certaines figures que l'on fait sur du taffetas, etc. en le perçant avec de petits fers.

Piramidal, ale, adject. En forme de piramide.

Piramidale, s. f. Sorte de plante qui s'élève très-haut.

Piramide, s. f. Corps solide à plusieurs côtés, qui s'élève en diminuant toujours, et qui se termine en pointe. L'*Acad.* écrit ce mot et les deux précédens avec un *y ; pyramide*, etc.

Pirate, s. m. Celui qui sans commission d'aucun Gouvernement court les mers pour piller. —On le dit par extension des Corsaires Barbaresques, quoiqu'ils aient commission de ceux qui commandent dans leurs Républiques.

Pirater, v. n. (*Pi-ra-té*) Faire le métier de Pirate.

Piraterie, subst. f. Métier ou Action de pirate.

Pire, adj. Comparatif de *mauvais*, plus méchant, plus mauvais, plus fâcheux. Au superlatif on dit *le pire*.

Proverb. *Il n'y a pire eau que celle qui dort, qui croupit*; il faut se défier des mélancoliques et des sournois. —Il s'emploie quelquefois comme substantif : *Qui choisit prend souvent le pire*; ce qu'il y a de plus mauvais. *Il y a eu du pire* (du désavantage) *dans cette affaire.*

Piriforme, adj. Qui a la forme d'une poire. Terme d'Anatomie qui s'emploie souvent substantivem. *Le piriforme*, le premier des muscles adducteurs de la cuisse.

Pirogue, s. f. (*Pi-ro-ghe*) Bateau des Sauvages fait d'un seul arbre creusé.

Pirolle, (*Acad.*) *Pirole*, (*Trév.*) subst. f. Sorte de plante.

Piron, s. m. Espèce de gond.

Pirouette, s. f. (*Pi-rouè-te*) Sorte de jouet, morceau de carton, de bois ou de métal, traversé d'un petit bâton qui sert à le faire tourner sur lui-même. —Tour entier qu'on fait de tout le corps en se tenant sur un pied. —En termes de Manége, volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule et même place.

Pirouetter, v. n. (*Pi-rouè-té*) Faire un tour entier de tout le corps en se tenant sur un pied.

Pirrhonien, *ienne*, (*Acad.*) adj. ou subst. (*Pi-ro-nien*, *iè-ne*; *r* forte.) Qui doute ou qui affecte de douter de tout. *Trév.* écrit *Pyrrhonien.*

Pirrhonisme, s. m. (*Pi-ro-nis-me*, *r* forte.) Caractère, doute du Pirrhonien.

Pis, adv. (*Pi*, et devant une voyelle *piz.*) Comparatif de *mal*; le superlatif est *le pis* : Plus mal, en plus mauvais état, etc.

Qui pis est; ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux. —*De pis en pis*, de plus mal en plus mal.

Le pis, et fam. *le pis du pis*, s. m. Ce qu'il y a de pire: *Le pis que j'y trouve c'est, etc.*

Faire du pis qu'on peut; 1.° faire mal quelque chose de dessein formé. — 2.° Nuire à quelqu'un en tout ce qu'on peut. —*Prendre les choses au pis*, les envisager dans le pire état où elles puissent être.

Pis-aller, s. m. *C'est votre pis-aller*; c'est le pis qui vous puisse arriver. —*Il sera mon pis-aller*; je me servirai de lui si je ne trouve rien de mieux. —*Au pis-aller*, adv. Posant les choses au pire état où elles puissent être.

Piscine, subst. f. (*Pi-ci-ne*) Vivier, réservoir d'eau. On ne le dit que du lieu où, suivant l'Evangile, l'Ange descendoit une fois tous les ans pour troubler l'eau. On l'appeloit *Piscine probatique.* —Lieu dans les sacristies où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges d'autel.

Pissaphalte, (*Trév.*) s. m. emprunté du Grec *pissa*, poix et *asphaltes*, bitume (*Pi-sa-fal-te*) Mélange de poix, de bitume. L'*Acad.* écrit *pisasphalte.*

Pissat, subst. m. (*Pi-sa*) L'urine hors du corps de l'animal. A l'égard de l'homme on ne dit *pissat* que par mépris.

Pisse-froid, subst. m. (*Pi-ce-froa*) terme injurieux : Sérieux, mélancolique, insensible.

Pissement, s. m. (*Pi-ce-man*) *Pissement de sang*; évacuation de sang par la voie des urines.

Pissenlit, s. m. (*Pi-san-li*) Sorte de plante. —Enfant qui pisse au lit. Style burlesque.

Pisser, v. a. et n. Uriner : *Les gens graveleux pissent du sang; pisser à plein canal.*

Pisseur, *euse*, subst. Celui, celle qui pisse souvent.

Pissoir, s. m. (*Pi-soar*) Lieu destiné dans quelques endroits publics pour y aller pisser.

Pissote, s. f. Petite canule de bois au bas d'un cuvier à lessive.

Pissoter, v. n. (*Pi-so-té*) Uriner fréquemment et en petite quantité.

Pissotière, s. f. Lieu où l'on pisse. —Par mépris, jet d'eau ou fontaine qui jette peu d'eau.

Pistache, subst. f. Espèce de noisette dont l'enveloppe est rousse et l'amande verte. —Amande de pistache couverte de sucre.

Pistachier, subst. m. (*Pis-ta-chié*) Arbre qui porte les pistaches.

Piste, s. f. Trace, vestige. Il se dit au propre des animaux, et au figuré, des hommes : *Suivre quelqu'un à la piste.*

Pistil, s. m. Partie de la fleur qui est au milieu de son calice, où est enfermée la graine.

Pistole, s. f. Monnoie d'or d'Italie et d'Espagne. —En France, monnoie de compte qui vaut dix livres.

Proverb. *Etre cousu de pistoles*, fort riche.

Pistoler, v. à. Tuer à coups de pistolet. *Trév.*

Pistolet, s. m. (*Pis-to-lè*) Arme à feu qu'on tire d'une main.

Pistolier, s. m. (*Pis-to-lié*) Cavalier habile à tirer le coup de pistolet. *Trév.*

Piston, s. m. Cilindre qui entre dans le tuyau ou corps d'une pompe, et qui étant levé ou poussé, aspire ou pousse l'eau.

Pitance, subst. f. Ce qu'on donne à chaque Religieux pour son repas. —Il se dit quelquefois par opposition à pain : *Tant de pain ou de bled, et tant d'argent pour la pitance.*

Famil. *Aller à la pitance*, aller acheter des provisions pour vivre.

Pitaud, *aude*, subst. (*Pi-tô*, *ô-de*) ter. de mépris : Paysan lourd et grossier : *C'est un gros pitaud, une grosse pitaude.*

Pite, s. f. Autrefois, petite monnoie de cuivre, valant la moitié d'une obole et le quart d'un denier. —Plante d'Amérique dont on tire un fil fort et fin comme la soie.

Piteusement, adv. (*Pi-teû-ze-man*) D'une manière piteuse. Il est familier.

Piteux, *euse*, adject. (*Pi-teû*, *eû-ze*) Digne de pitié, de compassion. Il ne se dit que des choses. Il est familier.

Faire piteuse mine, une mine rechignée. —*Faire piteuse chère*, mauvaise chère. —*Il fait le piteux* ; il se plaint, il se lamente sans sujet.

Pitié, subst. f. Compassion ; douleur qu'on a du mal d'autrui.

Il raisonne à faire pitié, de travers. —*Il chante à faire pitié*, il chante mal. —*Regarder quelqu'un en pitié* ; n'en faire aucun cas, le mépriser. —*Ce seroit grand'pitié* et non pas *grande pitié*, ce seroit grand dommage.

Piton, s. m. Sorte de fiche au bout de laquelle est un anneau.

Pito-réal, s. m. Sorte d'oiseau du Pérou qu'on dit avoir le plumage vert.

Pitoyable, adj. (*Pi-toa-ia-ble*) En parlant des personnes, qui est enclin à la pitié. —En parlant des choses, qui excite la pitié. —Qui fait pitié ; qui mérite mépris ou qui l'excite : *Orateur, discours, poëme pitoyable.* —On appeloit autrefois *lieux pitoyables*, les Hôpitaux, Maladreries, etc.

Pitoyablement, adv. (*Pi-toa-ia-ble-man*) D'une manière pitoyable, misérable, chétive.

Pitrepite, s. m. Liqueur très-forte, faite avec de l'esprit de vin.

Pittoresque, adj. (*Pi-to-rès-ke*) Au propre, qui prête à une peinture vive ou gracieuse : *Site, attitude pittoresque.* —Il se dit par extension et fig. de tout ce qui peint à l'esprit : *Description, ballet pittoresque ; terme, expression énergique et pittoresque.*

Pittoresquement, adv. (*Pi-to-rès-ke-man*) D'une manière pittoresque.

Pituitaire, adj. (*Pi-tui-tè-re*) Qui a rapport à la pituite : *Le sinus, la membrane pituitaire.*

Pituite, s. f. Flegme ; humeur froide et humide du corps humain.

Pituiteux, *euse*, adj. et subst. (*Pi-tui-teû*, *eû-ze*) Qui abonde en pituite ; qui est sujet à la pituite.

Pive, s. f. Espèce de *pou de poisson.*

Pivert, s. m. (*Pi-vêr*) Sorte d'oiseau.

Pivoine, subst. f. (*Pi-voa-ne*) Plante cultivée dans les jardins pour la beauté de ses fleurs.

Pivoine, subst. m. Petit oiseau qui a la gorge rougeâtre et le chant très-agréable ; on le nomme aussi *Bouvreuil.*

Pivot, s. m. (*Pi-vo*) Morceau de métal arrondi en pointe par une de ses extrémités, qui soutient un corps solide et sert à le faire tourner dans une virole, etc. —fig. Homme qui a la principale part dans une affaire. —Grosse racine d'arbre qui s'enfonce perpendiculairement en terre.

Pivoter, v. neut. (*Pi-vo-té*) Jeter sa principale racine perpendiculairement en terre.

Placage, s. m. Ouvrage de Menui-

serie fait de bois scié en feuilles, qui sont appliquées par compartimens sur du bois d'un moindre prix.

Placard, s. m. (*Pla-kâr*) Ecrit ou imprimé qu'on affiche dans les carrefours, pour informer le Public de quelque chose. —Ecrit injurieux que l'on applique au coin des rues, ou qu'on sème parmi le peuple.

Placarder, v. a. (*Pla-kar-dé*) Mettre, afficher un placard. —*Placarder une personne;* afficher *ou* semer contre elle des placards injurieux.

Place, s. f. Lieu, endroit, espace qu'occupe *ou* peut occuper une personne *ou* une chose. —fig. Charge, dignité, emploi. —Lieu public et environné de bâtimens. —Lieu où les Banquiers, les Négocians traitent de leurs affaires : *Avoir crédit sur la place, faire des remises de place en place*, d'une ville de Commerce à l'autre. —Ville de guerre; forteresse.

En t. de Guerre, *place d'armes;* 1.° lieu spacieux destiné pour y ranger des troupes en bataille; 2.° Ville frontière, où est le dépôt principal des munitions, etc. —*Place de bouche, place de fourrage;* une ration de nourriture ou de fourrage.

Etre tué, tomber mort sur la place; être tué sur le champ, tout d'un coup; expirer sur le lieu même. —*Il est demeuré mille hommes, etc. sur la place;* mille hommes ont été tués sur le champ de bataille. —*Faire place à quelqu'un*, 1.° se ranger afin qu'il passe; 2.° lui donner une place auprès de soi; 3.° fig. Céder sa place à un autre. —*Place, place;* rangez vous, faites place. —*Ce mot n'est pas dans sa place*, ne convient pas à l'endroit où on l'a mis. —*Il aura place dans l'histoire*, il sera parlé de lui dans l'histoire.

Placé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Placer.* —fig. *Avoir le cœur bien placé;* avoir de l'honneur, de la vertu, les sentimens d'un honnête homme.

Placement, subst. m. (*Pla-ce-man*) ter. de Commerce : Action de placer de l'argent *ou* effet de cette action : *Faire un placement; c'est un bon, un mauvais placement.*

Placenta, subst. m. En Anatomie, masse mollasse qui est une partie des enveloppes du fœtus. —En termes de Botanique, corps entre les semences et leurs enveloppes.

Placer, v. a. (*Pla-cé*) Mettre, poser dans un lieu; situer, etc.

Fig. *Placer bien ce qu'on dit*, le dire à propos et dans l'endroit où il le faut. —*Placer bien ses aumônes, ses bienfaits, etc.* les faire avec choix, avec discernement. —*Placer son amitié en bon lieu*, aimer une personne qui est digne d'être aimée. —*Placer de l'argent*, le faire profiter; l'employer à un capital, à une charge, etc. —*Placer une personne*, lui procurer un emploi.

Placet, subst. m. (*Pla-cè*) Sorte de siége qui n'a ni dos ni bras. —Demande succinte par écrit, pour obtenir justice ou grace et faveur.

Placier, s. m. (*Pla-cié*) Fermier de quelque place de marché. *Trév.*

Placité, ée, adj. Terme de Barreau : Approuvé. *Trév.*

Plafond, s. m. (*Pla-fon;* le *d* ne se prononce jamais.) Le dessous d'un plancher cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, et quelquefois orné de peintures.

Plafonner, v. a. (*Pla-fo-né*) Couvrir le dessous d'un plancher; le garnir de plâtre ou de menuiserie.

Plage, s. f. En t. de Marine, rivage de mer plat et découvert. —Poétiquem. contrée, climat.

Plagiaire, subst. m. (*Pla-ji-è-re*) Celui qui pille ou qui s'attribue les ouvrages d'autrui. —On dit aussi adject. *Auteur plagiaire.*

Plagiat, s. m. (*Pla-ji-a*) Action du plagiaire.

Plagiures, s. m. pl. Nom donné aux poissons et coquillages qui n'habitent que la haute mer.

Plagiuse, s. f. Sorte de poisson qui se trouve dans la mer près la Caroline.

Plaid, s. m. (*Plè*) Ce qu'on dit en plaidant pour défendre une cause. Il n'est plus usité que dans cette phrase proverbiale : *Peu de chose, peu de plaid;* il ne faut pas un long discours pour une petite affaire *ou* la chose ne vaut pas la peine d'être contestée. —On dit au pl. *Tenir les plaids*, tenir l'audience. *Les*

plaids tenans, à l'audience. Prov. *On est sage au retour des plaids*; on perd l'envie de plaider après avoir eu quelque procès.

Plaidable, adj. (*Plé-da-ble*) ter. de Palais : *Un jour plaidable*, où il y a audience. *Cette cause n'est pas plaidable*, ne vaut rien. *Trév.*

Plaidant, *ante*, adj. (*Plé-dan*, *an-te*) Qui plaide.

Plaider, v. act. (*Plé-dé*) Défendre quelqu'un en Justice : *Plaider la cause de.... plaider sa cause.* —*Plaider quelqu'un*, lui faire un procès.

Plaider, v. n. Il a le premier sens de l'actif: *Plaider pour.... il plaide avec action, avec véhémence.* —Etre en procès avec quelqu'un : *Ils plaident l'un contre l'autre.*

Plaideur, *euse*, subst. (*Plé-deur*, *eû-ze*) Celui, celle qui plaide, qui est en procès. En ce sens, il ne s'emploie guères qu'au masculin. —Celui, celle qui aime à plaider : *C'est un plaideur fiéfé, une franche plaideuse.*

Plaidoirie, subst. f. (*Plé-doa-rî-e*) Art de plaider une cause. —Action de plaider.

Plaidoyable, adj. m. (*Plé-doa-ia-ble*) ter. de Palais : *Jour plaidoyable*, où l'on peut plaider.

Plaidoyer, s. m. (*Plé-doa-ié*) Discours prononcé à l'audience pour défendre une cause.

Plaie, subst. f. (*Plê*) Solution de continuité faite à quelque partie molle du corps. —Cicatrice qui reste après la guérison d'une plaie. —fig. Affliction ; peine.

Les plaies d'Egypte; dans le style de l'Ecriture, les fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de Pharaon. —Prov. *Ne demander que plaies et bosses*; souhaiter des malheurs pour en faire son profit.

Plaignant, *ante*, adj. (*Plé-gnian*, *an-te*; mouillez *gn.*) t. de Palais : Celui, celle qui se plaint en Justice.

Plain, s. m. Voyez *Pelin.*

Plain, *aine*, adj. (*Plein*, *plè-ne*) Littéralement, uni ; plat ; sans inégalité.

Maison en plaine campagne, en rase campagne. —*Chambres de plain-pied*, de même étage et niveau. —*Etoffe plaine*, unie, sans figure, sans façon. —*Linge plain*, uni, non-ouvré, non-damassé. —*Le plain-chant*, le chant ordinaire de l'Eglise.

Plaindre, v. act. (*Plein-dre*) Avoir pitié, avoir compassion de...

Plaindre sa peine, ses soins, son temps, ses pas, etc. les employer avec répugnance et à regret. —*Ne pas plaindre l'argent, la dépense*; dépenser volontiers. —*Plaindre le pain à ses enfans, l'avoine à ses chevaux*, etc. ne pas leur en donner suffisamment. On dit aussi *plaindre le pain, l'avoine qu'ils mangent, etc.* avoir regret aux dépenses les plus nécessaires. —*Se plaindre toutes choses*; se passer des choses dont on a le plus besoin.

Se plaindre, v. r. Faire des plaintes, se lamenter, soupirer. —Témoigner du mécontentement, du déplaisir: *J'ai bien lieu de me plaindre de vous.*

Plaine, subst. fém. (*Plè-ne*) Plate campagne ; grande étendue de terre sans montagnes. —Poétiq. *La plaine liquide*, la mer.

Plain-pied, subst. m. (*Plein-pié*) Plusieurs piéces d'un appartement qui sont de niveau, sans pas ni ressauts.

Plainte, s. f. (*Plein-te*) Gémissement; lamentation. —Mécontentement qu'on témoigne de vive voix ou par écrit : *Former des plaintes contre....* —Au Palais, *rendre sa plainte au Juge, au Commissaire*; exposer le sujet qu'on a de se plaindre.

Plaintif, *ive*, adject. Qui se plaint; triste, dolent: *Ton plaintif, voix plaintive.* —fam. *Homme plaintif*, qui se plaint à tout propos.

Plaintivement, adv. (*Plein-ti-veman*) D'un ton plaintif, d'une voix plaintive.

Plaire, v. n. (*Plè-re*) Agréer à.... être au gré de..... Voyez *Complaire.* —Sans régime, avoir de l'agrément, des charmes. Il se dit sur-tout des femmes. —Vouloir, trouver bon. En ce sens il est impersonnel : *Je ferai ce qu'il me plaira.*

Se plaire, v. pr. Trouver du plaisir et de la satisfaction en quelque chose. —Il se dit quelquefois des animaux et des plantes : *Le gibier se plaît dans les*

taillis ; La vigne se plaît dans les terres pierreuses.

S'il vous plaît, s'emploie 1.° comme terme de civilité : *Soyez, s'il vous plaît, persuadé de mon sincère attachement.* — 2.° Pour ajouter quelque énergie à ce qu'on dit : *Songez, s'il vous plaît, que je suis sûr de ce que je dis.* —*Mon affaire va comme il plaît à Dieu*, va mal. —*Etre chez une personne à plaît-il maître*, avoir pour elle une complaisance servile.

Plaisamment, adv. (*Plè-za-man*) D'une manière plaisante, agréable. —Ridiculement.

Plaisance, s. f. usité seulement dans ces phrases : *Lieu de plaisance ; maison de plaisance*, maison de campagne pour le plaisir et non pour le revenu.

Plaisant, ante, adj. (*Plè-zan, an-te*) Qui récrée, qui divertit, qui fait rire : *Conte, récit plaisant* ; et en parlant des personnes, *c'est l'homme du monde le plus plaisant ; c'est une femme fort plaisante et fort amusante.* —Mis devant les noms il signifie impertinent, ridicule : *Voilà un plaisant visage, un plaisant habit.* —Avec la négative, déplaisant : *Il n'est pas plaisant d'avoir affaire à des gens de chicane.*

Plaisant, s. m. Celui qui fait métier de dire et de faire des choses en intention de faire rire.

Plaisanter, v. n. (*Plè-zan-té*) Dire ou faire quelque chose pour réjouir. —Ne pas parler sérieusement.

Plaisanter, v. a. Railler quelqu'un.

Plaisanterie, s. f. (*Plè-zan-te-ri-e*) Chose dite ou faite pour réjouir, pour divertir, pour faire rire.

Plaisanterie à part, parlant sérieusement.

Plaisir, s. m. (*Plè-zir*) Sentiment ou sensation agréable, excités dans l'ame par la présence ou l'image d'un bien. Voyez *Contentement.* —Ce qui cause ce sentiment ou cette sensation ; divertissement, etc. —Volonté, consentement : *Si c'est votre plaisir*, si vous le trouvez bon. —Grace, faveur, bon office : *Faites-moi ce plaisir.*

Les plaisirs ; les divertissemens de la vie : *Il a renoncé aux plaisirs.* —On appeloit *les plaisirs du Roi*, une étendue de pays où la chasse étoit réservée exclusivement pour le Roi. —*Menus plaisirs.* Voyez *Menu.*

A plaisir, adv. 1.° Avec soin : *Place fortifiée à plaisir* ; 2.° fort à l'aise : *J'ai tout vu à plaisir* ; 3.° *Contes faits à plaisir*, faits exprès pour divertir. —*A son, à mon plaisir* ; à sa ou à ma volonté. —*Par plaisir*, adv. 1.° par divertissement ; 2.° pour éprouver, pour voir si... —*Sous le bon plaisir de....* avec l'agrément et le consentement de...

Plamée ; s. f. Chaux avec laquelle on enlève le poil des cuirs.

Plamer, v. a. (*Pla-mé*) *Plamer un cuir*, en faire tomber le poil.

Plan, plane, adj. *Angle plan*, angle tracé sur une superficie plate ; *surface plane*, surface plate et unie.

Plan, subst. m. En Mathématiques, surface plane. —En Peinture, *la dégradation des plans* ; la différente diminution des objets selon qu'ils sont représentés comme plus ou moins éloignés. —En Architecture, dessein d'un édifice tracé sur le papier. —Dessein, projet d'un ouvrage d'esprit. —fig. Tout autre projet : *Plan d'une campagne militaire, d'une négociation ; plan de conduite.*

Planche, s. f. Ais ; morceau de bois scié en long, d'une certaine épaisseur et largeur. —Morceau de bois plat ou plaque de cuivre où l'on a gravé des figures, pour en tirer des estampes. —Estampe tirée sur la planche. Voyez *Estampe.* —En termes de Jardinage, petit espace de terre plus long que large, où l'on cultive des fleurs, des légumes, etc.

Figur. et fam. 1.° *Faire la planche*, tenter le premier une chose où il paroissoit quelque péril, quelque difficulté. —2.° *S'appuyer sur une planche pourrie*, mettre sa confiance en quelqu'un qui ne peut être d'aucun secours.

Planchéier, ver. act. (*Plan-ché-ié*) Couvrir proprement de planches le sol d'un appartement.

Plancher, s. m. (*Plan-ché*) Ce qui sépare l'un de l'autre et en dedans les différens étages d'une maison. Il se dit également et de la partie basse d'une chambre, d'une salle : *Plancher par-*

queté, *carrelé*; et de la partie haute : *Plancher plafonné*.

Planchette, subst. f. (*Plan-chè-te*) Petite planche. —Instrument de Mathématique propre à lever des plans.

Plançon, s. m. Branches de saule, d'aune et des autres arbres qui viennent de bouture, lorsqu'on les a coupées pour les planter. Voyez *Plantard*.

Plane, s. m. Arbre appelé autrement *platane*.

Plane, subst. f. Sorte d'outil d'acier dont se servent plusieurs artisans.

Planer, v. act. (*Plá-né*) Polir le bois avec la plane. —Unir, polir de la vaisselle, etc.

Planer, v. n. Se soutenir en l'air sur les ailes étendues sans paroître les remuer, en parlant des oiseaux.

Planétaire, adj. (*Pla-né-tè-re*) *La région planétaire*, l'espace où les planètes se meuvent.

Planétaire, s. m. Représentation en relief ou en plan du cours des planètes.

Planète, s. f. Astre qui ne luit qu'en réfléchissant la lumière du Soleil, et qui a un mouvement périodique. Ces deux circonstances le distinguent des *Etoiles*.

Planétolabe, s. m. Instrument pour mesurer les planètes. *Trév*.

Planeur, subst. m. Terme d'Orfèvre : Artisan qui plane la vaisselle. *Trév*.

Planimétrie, s. f. Art de mesurer les surfaces planes.

Planisphère, s. m. (*Pla-nis-fè-re*) Carte qui représente sur une surface plane les deux moitiés du globe céleste ou celles du globe terrestre : *Planisphère céleste ; planisphère terrestre*.

Plant, s. m. (*Plan*) Scion qu'on tire de certains arbres pour les planter ; *Plant de vigne ; élever du plant*.

Jeune plant, vignes nouvellement plantées. On dit aussi *nouveau plant*. —Verger de jeunes arbres. —Jeune bois jusqu'à 20 et 30 ans.

Plantade, s. f. Plant d'arbres. *Trév*.

Plantage, subst. m. Tout ce qu'on a planté. —Action de planter.

Plantain, s. m. (*Plan-tein*) Sorte de plante médicinale.

Plantard, s. m. (*Plan-tar*) Plançon, avec cette différence que ce dernier se dit d'une branche de saule, etc. coupée pour être plantée, et *plantard* de cette même branche déjà plantée jusqu'à ce qu'elle ait poussé elle-même d'autres branches.

Plantat, s. m. (*Plan-ta*) ter. d'Agriculture : Vigne qui n'est plantée que depuis un an.

Plantation, subst. f. (*Plan-ta-cion*) Etablissement fait dans les colonies. Lorsque ces établissemens sont faits, ils prennent le nom d'*habitations*.

Plante, s. f. En général, corps organisé et végétant qui tire sa nourriture et son accroissement de la terre, et qui produit ordinairement des feuilles et des fleurs. —Dans un sens plus resserré ; plante qui ne pousse point de bois : *Le tabac est une belle plante*. —Plante médicinale : *Le jardin des plantes*. —En parlant d'une jeune vigne, on dit *du vin de plante, de jeune, de nouvelle plante*.

Fig. *Jeune plante*, jeune garçon ou jeune fille.

La plante des pieds, le dessous des pieds de l'homme. La partie des pieds qui pose à terre et sur laquelle tout le corps porte quand l'homme est debout.

Planté, ée, part. pass. et adj. Voyez *Planter*. —*Cheveux bien plantés*, bien placés. —Statue : *Figure en pied bien plantée*, représentée debout dans une belle attitude. —*Etre bien planté sur ses pieds* ; se tenir de bonne grace. —*Maison bien plantée*, dans une situation agréable. —*Terre bien plantée*, où il y a beaucoup de belles avenues d'arbres. —fig. et fam. *Me voilà bien planté pour reverdir*, dans une triste situation.

Planter, v. a. (*Plan-té*) Mettre une plante en terre pour lui faire prendre racine, et lui donner de l'accroissement. —Par extension et par similitude ; ficher, enfoncer certaines choses en terre, de manière qu'il en paroisse une partie au dehors : *Planter des bornes, un pilier, une croix*.

Planter des échelles à une muraille, les y appliquer pour monter à l'assaut. —fig. *Planter la Religion Chrétienne dans un pays*, l'y introduire. —*Planter quelqu'un en quelque endroit*, l'y laisser

en passant. Style plaisant. —*Planter là quelqu'un*, le quitter, l'abandonner. — fig. et fam. 1.° *Planter quelque chose au nez de quelqu'un*, lui dire en face quelque chose de désagréable. — 2.° *On l'a envoyé planter des choux chez lui*, on l'a relegué dans sa terre.

Planteur, s. m. Celui qui plante des arbres: *C'est un grand planteur.* —Propriétaire d'une plantation *ou* habitation en Amérique. En ce sens c'est un mot nouveau.

Familiér. et par mépris, *planteur de choux*, homme qui vit à la campagne.

Plantoir, s. m. (*Plan-toar*) Outil dont on se sert pour planter.

Plantureusement, adv. (*Plan-tu-reû-ze-man*) Copieusement, abondamment. Il est familier.

Plantureux, *euse*, adj. (*Plan-tu-reû*, *eû-ze*) Copieux, abondant: *Pays plantureux*, et fam. *soupe plantureuse.*

Planure, subst. f. Bois retranché des piéces qu'on plane.

Plaque, subst. f. (*Pla-ke*) Table de quelque métal que ce soit. —Grande plaque de fer ou de fonte qu'on attache au contre-cœur d'une cheminée. —Piéce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle est un petit chandelier à branches. Il y en a aussi en cuivre, etc. —Partie d'une garde d'épée qui couvre la main.

Plaquer, v. a. (*Pla-ké*) Appliquer une chose plate sur une autre.

Populair. *Plaquer un soufflet sur la joue*, donner un soufflet. —Proverb. et bassement, *plaquer quelque chose au nez de quelqu'un*, lui faire en face quelque reproche piquant.

Plaquette, s. f. (*Pla-kè-te*) Monnoie de billon dans plusieurs pays.

Plaquis, subst. m. (*Pla-ki*) Incrustation d'un morceau mince de pierre sans liaison. *Trév.*

Plasme, subst. f. Emeraude brute, broyée pour entrer dans certains médicamens.

Plastique, adj. (*Plas-ti-ke*) ter. de Philosophie: Qui a la puissance de former: *La vertu plastique des animaux*, *des végétaux.*

Plastron, s. m. Espèce de cuirasse qui ne couvre que le devant du corps. —Espèce de corselet rempli de bourre et couvert de cuir, que le Maître-d'armes met devant sa poitrine lorsqu'il donne ses leçons. — fig. et fam. Celui qui est en butte aux railleries d'autrui: *Il est le plastron de ses voisins.*

Se plastronner, v. pr. (*Plas-tro-né*) Se garnir d'un plastron.

Plat, *ate*, adj. (*Pla*, *pla-te*) Dont les parties ne sont pas plus élevées les unes que les autres: *Un terrain plat.* —Au figuré, en parlant des ouvrages d'esprit; sans sel, sans agrément: *Cette Epigramme est bien plate.*

Le plat pays; la campagne, les villages, etc. par opposition aux places fortifiées. —*Un pays plat*, un pays sans montagnes. —*Vaisseau* ou *bâtiment plat*, de bas-bord. —*Visage plat*, qui est moins relevé qu'il ne faut. —*Physionomie plate*, basse et qui ne signifie rien. —*Cheveux plats*, qui ne frisent point naturellement. — familiér. *Avoir le ventre plat*, *la bourse plate*; n'avoir pas mangé depuis long temps, n'avoir guère d'argent. —*Broderie plate*, non relevée. —*Vaisselle plate*, d'une seule piéce, sans soudure. Il se dit par opposition à *vaisselle montée.* —*Vers à rimes plates*, dont les rimes se suivent deux à deux sans être entre-mêlées. —*Etre battu* ou *défait à plate couture*, complettement.

A plate terre, adv. Sur le pavé, sur le planchet. —*Tout à plat*, *tout plat*, adv. 1.° Entiérement; tout-à-fait; 2.° sans déguisement; sans détour: *Je vous dis tout net et tout plat.* —*Tomber tout à plat*; ne pas réussir en parlant d'une piéce de Théâtre.

Le plat, subst. m. La partie plate de certaines choses: *Il a reçu des coups de plat d'épée.* —Proverb. *Faire merveille du plat de la langue*, donner de belles paroles qu'on n'exécute point. *Donner du plat de la langue*, vouloir en imposer à force de paroles.

Plat, s. m. (*Pla*) Sorte de vaisselle creuse avec des rebords où l'on sert le potage, de la viande, etc. —Ce qui est contenu dans le plat: *Plat d'asperges*, etc. *plat d'entrée*, *de rôti*, *d'entremets*, etc. —Entretenement de bouche chez un Prince, soit en viande, soit en argent.

Plats de balance, les deux bassins. —*Plat de verre*, grand cercle de verre tel qu'il sort des verreries.

Proverb. *Donner un plat de son métier*, quelque chose de ce qu'on fait ou de ce qu'on sait le mieux. Il se prend souvent en mauvaise part : *Ce fripon nous a donné* ou *servi un plat de son métier.* —*Servir à plats couverts.* Voy. *Couvert.*

Platane. Voyez *Plane.*

Plat-bord, s. m. (*Pla-bor*) ter. de Marine : Appui ou garde-fou qui règne à l'entour du pont d'un vaisseau ou sur la lisse de son vibord. —En général, piéces qui font le dessus des bordages.

Plate, s. f. En termes de Blason, Besant d'argent. —Espèce de grand bateau plat.

Plateau, s. m. (*Pla-tô*, s. d.) Le fonds de bois des grosses balances dont on se sert pour peser les lourds fardeaux. —Sorte de planche plus longue que large qui sert aux Boulangers pour y mettre le pain mollet, etc. —Sorte de petit plat de bois vernissé sur lequel on sert ordinairement le thé, le café, le chocolat. —En termes de Guerre, terrain élevé, mais plat et uni en haut, sur lequel on met du canon en batterie.

Plateaux, subst. m. pl. Terme de Chasse : Les fumées des bêtes fauves, lorsqu'elles sont plates et rondes.

Plate-bande, s. f. Morceau de terre assez étroit qui règne le long d'un parterre. —En Architecture, moulure carrée, plus haute que saillante, comme sont les faces d'une architrave, etc.

Platée, s. f. Terme d'Architecture : Massif de fondement qui comprend toute l'étendue d'un édifice.

Plate-forme, subst. f. Couvert d'une maison plat et uni : *Le toit des maisons du Levant est en plat-forme.* —Ouvrage de terre, élevé et uni par le haut, sur lequel on met une batterie. —Assemblage de solives et de gros ais pour mettre du canon en battterie.

Platelonge, s. f. Longe de cuir fort large qu'on ajoute aux harnois des chevaux de carrosse pour les empêcher de ruer. —Longe qu'on passe sur le garot des chevaux que l'on met dans le travail. —En termes de Chasse, longe de cuir qu'on met au cou des chiens.

Platement, adv. (*Pla-te-man*) D'une manière plate. Il ne se dit qu'au figuré : *Cela est platement écrit.* Style familier et critique.

Plateure, s. f. Couche ou filon qui après s'être enfoncé en terre perpendiculairement ou obliquement, continue à marcher horizontalement.

Plat-fond. Voyez *Plafond.*

Platiasme, s. m. Vice de prononciation qui consiste à parler la bouche fort ouverte, en poussant au dehors de grands sons, mais confus et inarticulés.

Platine, s. f. Sorte d'ustensile de ménage, consistant en un grand rond de cuivre un peu convexe, monté sur des pieds de fer, et dont on se sert pour sécher et pour repasser le linge. —Piéce à laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu : *Platine de fusil*, etc. —Plaque qui sert à soutenir tous les mouvemens d'une montre. Il y en a deux, l'une en dessus, l'autre en dessous. —Chez les Imprimeurs, morceau de cuivre ou de fonte carré, qui est attaché sur la boîte de la presse, et qui foule sur le tympan. —Plaque de fer attachée ou à une porte, ou au-devant de la serrure pour y passer la clef.

Platine, s. f. ou *Or blanc*, subst. m. Substance métallique blanche, qui a à peu près le poids de l'or et plusieurs de ses propriétés.

Platitude, s. f. Qualité de ce qui est plat. Il ne se dit qu'au figuré des écrits, du style, de la conversation. —Chose plate : *Dire, écrire des platitudes.* Il est familier.

Platonicien, *ienne*, subst. et adject. Qui suit la Philosophie de Platon ou qui y a rapport.

Platonique, adject. (*Pla-to-ni-ke*) Qui a rapport au systême de Platon.

Amour platonique, affection mutuelle entre deux personnes de différent sexe, qui n'a pour objet que le mérite sans aucun égard aux sens. —*Année platonique*, révolution à la fin de laquelle tous les corps célestes seront dans le même lieu où ils étoient à la création.

Platonisme, s. m. Système philosophique de Platon.

Plâtrage, subst. m. Ouvrage fait de plâtre.

Plâtras, subst. m. (*Plâ-tra*) Morceau de plâtre qui a déjà été mis en œuvre.

Plâtre, s. m. Sorte de pierre cuite et mise en poudre avec une batte, qui sert à bâtir, à enduire, à crépir.

Proverbial. *Battre quelqu'un comme plâtre*, le battre excessivement.

Plâtré, ée, part. pass. et adj. Voyez *Plâtrer*. — fig. et fam. *Paix, reconciliation plâtrée*, qui n'est pas solide.

Plâtrer, v. a. (*Plâ-tré*) Enduire de plâtre. — figur. Cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides.

Se plâtrer, v. réc. Se farder, en parlant d'une femme. Style plaisant et critique.

Plâtreux, euse, adj. *Une terre plâtreuse*, mêlée de craie rouge.

Plâtrier, s. m. (*Plâ-tri-é*) Ouvrier qui fait le plâtre. —Marchand qui le vend.

Plâtrière, s. f. Lieu où l'on fait le plâtre. —Carrière d'où on le tire.

Plausibilité, s. f. (*Plô-zi-bi-li-té*, d.) ter. Didactique : Qualité de ce qui est plausible.

Plausible, adj. (*Plô-zi-ble*, d.) Qui a une apparence spécieuse.

Plausiblement, adver. (*Plô-zi-ble-man*, d.) D'une manière plausible.

Plébéien, ienne, adj. et subst. Chez les anciens Romains, ceux qui étoient de l'ordre du peuple.

Plébiscite, subst. m. Décret émané du Peuple Romain assemblé par tribus.

Pléïades, s. f. pl. Six étoiles qui sont au derrière du signe du Taureau. Il y en avoit autrefois sept.

Une pléïade poétique, sept poëtes célèbres.

Pleige, subst. m. (*Plè-je*) Caution, répondant. Il vieillit, même au Palais.

Pleiger, v. a. (*Plè-jé*) Cautionner en Justice. Il est vieux.

Plein, eine, adj. Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir; où il ne reste point d'espace vide. On dit proverb. *Plein comme un œuf*. —Par extension, qui contient beaucoup de... *Salle pleine de monde*. —Copieux, abondant en... *Jardin plein de fruits*. —En parlant d'une bête qui porte des petits, on dit *pleine* et non pas *grosse* ni *enceinte*. —Il se dit des ouvrages d'esprit et des choses morales : *Livre plein d'érudition; homme plein d'esprit, de bonté, de courage*, etc. —Entier; absolu : *Avoir pleine connoissance d'une affaire; il a un plein pouvoir sur l'esprit de.....*

Homme plein de difficultés, fort difficultueux; *plein d'expédiens*, qui en trouve sur tout; *plein de lui-même*, qui a une haute opinion de sa personne. —*Etre plein d'une chose*, en avoir l'esprit rempli, l'imagination toute occupée. —*Etre plein de loisir*, maître de son temps et sans affaires.

En plein, en pleine, adv. Au milieu, dans, etc. *En plein marché, en plein jour, en pleine rue*, etc.

A pleines mains, adv. Figurém. en grande quantité, abondamment : *Donner à pleines mains, répandre à pleines mains*. —*Crier à pleine tête* ou *gorge*, de toute sa force. —*Passer d'un plein saut d'une petite charge à une grande*, y passer tout d'un coup, etc.

Confire des fruits à plein sucre, mettre une livre de sucre pour une livre de fruit. —*Prendre une bille pleine*, la toucher par son centre.

Plein, s. m. Ce qui est opposé au vide : *Le plein et le vide*. —En termes d'Ecriture, *le plein de la plume*, certaine largeur dans le trait par opposition au *délié*. —En Architecture, *le plein d'un mur*, le massif. —Quand on tire au but, on dit *mettre dans le plein* ou *en plein*. —Au jeu de Trictrac; *faire, conserver, tenir, rompre son plein*.

Plein, adv. Autant que la chose peut en contenir : *Avoir du vin plein sa cave, de l'argent plein ses poches*, etc. —*Tout plein*, beaucoup : *Tout plein de gens*. Il est familier ou plutôt popul. —*A plein*, tout-à-fait, entiérement. On dit au Palais, *il a été absous à pur et à plein*.

Pleinement, adv. (*Plè-ne-man*) Entiérement, tout-à-fait.

Plénier, ière, adj. (*Plé-nié, iè-re*) Entier et parfait : *Indulgence plénière*;

rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés. —*Cour plénière;* autrefois, Assemblée solennelle que tenoient les grands Princes. Il n'est usité que dans ces deux phrases.

Plénipotentiaire, s. m. (*Plé-ni-po-tan-ciè-re*) Envoyé d'un Souverain qui a un plein pouvoir pour quelque négociation.

Plénitude, subst. fém. Abondance excessive. Il n'a d'usage au propre que dans cette phrase : *Plénitude d'humeurs* ou simplement *plénitude.* —Il se dit au figuré et en style de Chancellerie, de la puissance des Souverains : *Par plénitude de puissance.* —En style de l'Ecriture Sainte, *plénitude de grace ; la plénitude de la Divinité; la plénitude* (l'accomplissement) *des temps.*

Pléonasme, subst. m. Abondance de paroles qui ne signifient que la même chose.

Pléthore, s. f. (*Plé-to-re*) ter. de Médecine : Replétion d'humeurs ou de sang.

Pléthorique, adj. (*Plé-to-ri-ke*) Replet, abondant en humeurs. *Trév.*

Pleurant, ante, adj. Qui jette des larmes.

Pleurer, v. n. (*Pleu-ré*) Répandre des larmes. —Par extension, *la vigne pleure*, il en dégoutte de l'eau.

Proverb. *Pleurer comme une vache* ou plus communément *comme un veau ;* pleurer excessivement et sur-tout pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

Pleurer, v. act. *Pleurer ses péchés, pleurer la mort de son père* ou *pleurer son père, son fils, etc.*

Pleurésie, subst. f. (*Pleu-ré-zî-e*) Inflammation de la plèvre qui cause une douleur de côté très-violente.

Pleureur, euse, subst. Celui, celle qui pleure facilement et pour peu de chose.

Pleureux, euse, adj. (*Pleu-reû, eû-ze*) Qui pleure facilement. —*Il a encore les yeux tout pleureux*, tout rouges d'avoir pleuré, tout moites. —*Avoir l'air pleureux, la mine pleureuse*, l'air et la mine d'une personne triste et affligée.

Pleureuses, subst. f. pl. (*Pleu-reû-ze*) Chez les Romains, femmes qu'on louoit pour pleurer aux funérailles. —Larges manchettes de batiste qu'on met sur le revers des manches de l'habit dans les premiers temps d'un grand deuil.

Pleuropneumonie, s. f. Pleurésie dans laquelle la plèvre et les poumons sont enflammés.

Pleurs, s. m. pl. Larmes.

Pleurs de terre, eaux de pluie qui coulent entre les terres. —Poétiquem. *les pleurs de l'Aurore*, la rosée.

Pleuvoir, v. n. impersonnel. Il se dit au propre de l'eau qui tombe du Ciel, et par similitude des choses qui tombent ou semblent tomber comme l'eau du Ciel. —Au fig. neutralement et toujours à la troisième personne, tomber avec abondance : *L'argent y pleut ; les coups de mousquet y pleuvoient ; les chansons, les vaudevilles pleuvent* ou *il pleut des chansons contre lui.* —On dit aussi *faire pleuvoir* (faire tomber) *des flèches, des pierres sur....*

Plèvre, s. f. Membrane qui garnit intérieurement les côtes et les muscles intercostaux.

Plexus, s. m. (*Plèk-suce*) ter. d'Anatomie : Lacis de plusieurs filets de nerfs les uns avec les autres.

Pleyon, s. m. (*Plé-ion*) Paille liée en bottes. —Paille dont on couvre les petites salades en couche et dont on fait les paillassons. —Petit brin d'osier qui sert à lier la vigne.

Pli, s. m. Un ou plusieurs doubles qu'on fait à une étoffe, à du linge, etc. —Marque qui reste à une étoffe pour avoir été pliée. —figur. 1.° Habitude : *Il a pris son pli ;* l'habitude est formée. *Il a pris un bon* ou *un mauvais pli.* —2.° Tournure : *Donner un bon pli à une affaire.*

Avoir des plis au front, des rides. —fam. *Cet habit ne fait pas un pli*, est juste à la taille. —fig. et fam. *Cette affaire ne fera pas un pli*, ne fera point de difficulté, ne souffrira point de contradiction.

Pliable, adject. Pliant, flexible, aisé à plier.

Pliage, s. m. Action de plier ou effet de cette action.

Pliant, ante, adj. (*Pli-an, an-te*)

Qui est facile à plier. —Au fig. docile : *Il a l'humeur pliante.*

Un siége pliant ou *un pliant*, un siége qui se plie en deux et qui n'a ni bras ni dossier.

Plie, s. f. Sorte de poisson de mer.

Plier, v. a. (*Pli-é*) Mettre en un ou en plusieurs plis et avec quelque arrangement : *Plier du linge, des étoffes, du papier ; plier une lettre.* —Courber, fléchir : *Plier les genoux, les bras.*

Plier bagage. Voyez *Bagage.* On dit dans le même sens, *plier son paquet.* —fig. et fam. *Plier la toilette*, voler, emporter les hardes de quelqu'un. Il se dit sur-tout d'un valet à l'égard de son maître.

Fig. 1.° *Plier les genoux devant le veau d'or*, faire servilement la cour à un homme riche et puissant. —2.° *Plier son esprit, son humeur*, l'assujettir selon le besoin, selon les occasions. — 3.° *Se plier à la volonté, à l'humeur, aux caprices de quelqu'un*, y déférer, s'y accommoder.

Plier, v. n. Devenir courbé : *Roseau, bâton, baguette qui plie. Plier sous le faix*, au propre et au figuré. —fig. et en termes de Guerre, reculer : *L'Infanterie plia.*

Plieur, euse, subst. Celui, celle qui plie : *Plieur de draps, plieuse de livres.*

Plinger, v. a. (*Plin-jé*) Donner la première trempe à la mèche lorsqu'on fait de la chandelle.

Plinthe, subst. f. ou m. (*Plein-te*) Membre d'Architecture qui a la forme d'une petite table carrée. Dans les bases des colonnes on l'appelle *socle*, et *tailloir* dans les chapiteaux. —Platebande qui règne dans les ouvrages de Maçonnerie et de Menuiserie. En cè sens il est toujours féminin.

Plioir, s. m. (*Pli-oar*) Instrument dont on se sert pour plier et pour couper du papier.

Plique ou *Plica*, subst. f. Terme de Médecine : Maladie dans laquelle les cheveux sont si mêlés les uns avec les autres qu'on ne peut les démêler ; lorsqu'on les coupe il en sort du sang.

Plisser, v. a. (*Pli-cé*) Faire des plis à des habits, à du linge. Il se dit des Tailleurs et des Ouvrières en linge.

Plisser, v. n. *Cette étoffe plisse*, il s'y fait plusieurs plis. *Ces rideaux plissent trop.*

Se plisser, v. r. *Cette étoffe se plisse bien.*

Plisson, s. m. Mets délicat qui se fait avec de la crême et du lait.

Plissure, subst. f. Manière de plisser. —Assemblage de plusieurs plis.

Ploc, s. m. Composition de poil de vache et de verre pilé qu'on met entre le doublage et le bordage d'un vaisseau.

Plomb, subst. m. (*Plon*) Métal d'un blanc bleuâtre, très-mou et le plus pesant après l'or. —Balles de plomb dont on charge les armes à feu : *Charger un fusil de menu plomb ; cette ville s'est rendue faute de plomb et de poudre.* —Instrument dont les Maçons et les Charpentiers se servent pour élever perpendiculairement leurs ouvrages. —Maladie dont les Vidangeurs sont quelquefois attaqués.

Famil. *Avoir du plomb dans la tête*, être froid et sage. —*Avoir besoin d'une calotte de plomb*, être frivole, léger, étourdi. —*Cul de plomb*, homme sédentaire. —Prov. *Jeter son plomb sur quelque chose*, former un dessein pour y parvenir, y prétendre.

A-plomb, adv. Perpendiculairement : *Mettre une muraille à plomb*, la dresser à-plomb. —Directement : *Le Soleil donne à-plomb sur cet endroit.* —On dit substantivement, *prendre l'à-plomb* ou *les à-plombs d'une muraille*, voir avec le plomb si elle est en ligne perpendiculaire. Voyez *Aplomb* sous la lettre *A.*

Mine de plomb ou *Plombagine*, s. f. Sorte de crayon ; substance minérale de la nature du talc.

Plombagine, s. f. Voyez *Mine de plomb*, article précédent.

Plombé, s. m. Sorte de composition dont on se sert pour plomber de certains livres. —Poisson du genre du *Labre.*

Plombé, ée, part. p. et adj. Voyez *Plomber.* —*Teint, visage plombé*, livide et de couleur de plomb.

Plombée, s. f. Composition dont on se sert pour colorer en rouge. —Autrefois, sorte de massue garnie de plomb.

Plomber, v. a. (*Plon-bé*) Vernir la vaisselle de terre avec la mine de plomb. —Dans les Douanes, appliquer un petit sceau de plomb sur les ballots, etc. —En Maçonnerie, voir avec le plomb si une muraille est droite. —En ter. de Relieur, mettre le plomb sur la tranche d'un livre. —Chez les Dentistes, remplir de plomb en feuilles minces une dent creuse. —Battre des terres rapportées afin qu'elles s'affaissent moins.

Plomberie, subst. f. Art de fondre et de travailler le plomb. —Ouvrage de Plombier.

Plombier, s. m. (*Plon-bié*) Ouvrier qui travaille en plomb, qui en fait des tuyaux, etc.

Plombière, adj. f. *Pierre plombière*, qui ressemble au plomb et qui a les mêmes propriétés que la mine de plomb.

Plongé, ée, part. p. et adj. Voyez *Plonger*. —*Chandelle plongée*, qui n'a pas été jetée en moule.

Plongée, s. f. Terme de Fortification : *La plongée du parapet*, la partie du parapet qui va en glacis du côté de la campagne. *Tirer de* ou *par plongée*, de haut en bas.

Plongeon, s. m. (*Plon-jon*) Oiseau aquatique qui plonge souvent.

Faire le plongeon, plonger en parlant d'un Nageur. —fig. 1.° Baisser la tête quand on entend tirer. —2.° S'esquiver par crainte. —3.° Se relâcher par foiblesse de ce que l'on a dit.

Plonger, v. a. (*Plon-jé*) Enfoncer quelque chose dans l'eau pour l'en retirer : *Plonger un homme dans la mer.* —fig. 1.° Enfoncer : *Plonger un poignard dans le sein*; ce qui se dit plus figurément encore pour, causer un grand chagrin par quelque nouvelle fâcheuse. —2.° *Plonger dans la douleur, dans la misère, dans un abyme de maux, etc.*

Plonger, v. n. S'enfoncer dans l'eau en sorte qu'elle passe par dessus la tête. Voyez *Se plonger*. —*Coup d'épée qui va en plongeant ; coup de mousquet, de canon tiré en plongeant*, de haut en bas.

Se plonger, v. réc. Entrer dans l'eau, s'y baigner; à la différence de *Plonger*, v. neut. qui signifie s'y enfoncer entiérement. —figurém. S'abandonner entiérement à.... *Se plonger dans la douleur, dans la débauche, dans les plaisirs, etc.*

Plongeur, s. m. Celui qui a coutume de plonger dans la mer pour pêcher les perles ou autre chose, ou pour retirer ce qui est tombé dans l'eau.

Ploquer, v. a. (*Plo-ké*) ter. de Marine : Garnir un vaisseau de ploc.

Ployer, v. a. et n. (*Ploa-ié*) Fléchir, courber. il n'est plus guères d'usage que dans la Poésie et le haut style, hors de là on dit *Plier*.

Pluie, s. f. L'eau qui tombe du Ciel.

Prov. et fig. 1.° *Après la pluie le beau temps*, souvent la joie succède à la tristesse. —2.° *Se cacher dans l'eau de peur de la pluie*, pour éviter un inconvénient se jeter dans un plus grand.

Plumage, s. m. Toute la plume qui est sur le corps d'un oiseau.

Plumail, subst. m. (*Plu-mâglie*, en mouillant l'*l.*) Petit balai de plumes.

Plumart, s. m. Houssoir de plumes de volaille.

Plumasseau, s. m. (*Plu-ma-sô*, s. d.) Charpie qu'on met aux plaies. —Bout de l'aile d'une oie. —Bout de plume dont on se sert pour emplumer les clavecins, etc.

Plumassier, subst. m. (*Plu-ma-cié*) Marchand, Ouvrier qui accommode des plumes d'autruche, monte des aigrettes, vend et loue toutes sortes d'ouvrages de plumes.

Plume, subst. f. Ce qui couvre les oiseaux et sert à les soutenir en l'air. —Plus particuliérement, plumes d'autruche préparées : *Bouquet de plumes, brin de plumes.* —Gros tuyau de plume de l'aile des oies dont on se sert pour écrire. —fig. 1.° Style, manière d'écrire d'un Auteur : *Il a une excellente plume.* —2.° L'Auteur lui-même : *C'est une des meilleures plumes de France.* —En termes de Botanique, partie fort petite de la graine cachée dans la cavité de ses lobes, on dit mieux *plumule*.

Proverb. et fig. *Passer la plume par le bec*, attraper. —*Il a laissé des plumes* ou *de ses plumes dans cette affaire*, il lui a coûté de l'argent pour s'en tirer. —En parlant du jeu, *il a eu de ses plumes*, il lui a gagné de l'argent. —*Il*

a perdu *la plus belle plume de son aile*, une place honorable, une puissante protection. —*Chien au poil et à la plume*, dressé à chasser, à arrêter toute sorte de gibier. —fig. et fam. *Homme au poil et à la plume*, également propre aux emplois de l'épée, de la robe et du cabinet. —fig. *Prendre la plume*, *mettre la main à la plume*, *etc.* écrire, composer quelque ouvrage.

Plumée, s. f. Plein la plume d'encre.

Plumer, v. act. (*Plu-mé*) Arracher les plumes d'un oiseau. —fig. et famil. *Tirer de l'argent de quelqu'un*, le dépouiller. Il se dit sur-tout du jeu.

Proverbial. *Plumer la poule sans la faire crier*, lever les impôts ou faire des exactions sans exciter des plaintes.

Plumet, subst. m. (*Plu-mè*) Plume d'autruche autour d'un chapeau. —Par raillerie, jeune homme qui porte un plumet. —On nomme à Paris *plumets*, les porteurs de grain et de charbon.

Plumets de pilote, plumes attachées à un morceau de liége, qu'on laisse voltiger pour voir d'où vient le vent.

Plumeté, adject. Terme de Blason: Chargé de menue broderie.

Plumetis, subst. masc. (*Plu-me-ti*) Brouillon d'une écriture.

Plumette, s. f. (*Plu-mê-te*) Petite étoffe ordinairement toute de laine.

Plumeux, *euse*, adj. Qui tient de la plume; qui est fait de plume. *Trév.*

Plumitif, subst. m. Minute originale écrite à l'Audience, des jugemens qui s'y prononcent, etc.

Plumotage, s. masc. Façon que l'on donne à la terre qui sert à raffiner le sucre. On la rafraîchit et on la pétrit.

Plumoter, v. n. (*Plu-mo-té*) Faire le plumotage.

Pluralité, s. f. Plus grand nombre;

Plumule, s. f. Voyez *Plume*.

plus grande quantité: *La pluralité des suffrages*, etc. —Multiplicité: *La pluralité des mondes*.

Pluriel, (les uns, et c'est le plus grand nombre, prononcent l'*l* dans ce mot, les autres ne l'y prononcent pas.) s. m. Nombre qui marque plusieurs. —Il est aussi adjectif: *Un nombre pluriel; une terminaison plurielle*.

Plus, adv. de comparaison. (*Plu*, et devant une voyelle *pluz*.) Davantage: *Il est plus grand que vous. N'espérons plus aux promesses de*, etc.

Plus, *de plus*, outre cela, encore. —*Au plus*, *tout au plus*, marque le plus grand excès dans une chose: *Cela ne vous coûtera que vingt écus*, *au plus*, *tout au plus*. —*Plus du tout*, adv. Point, nullement. —*Plus ou moins*, à peu près. —*Ni plus ni moins*, tout de même. —On dit encore, *sans plus différer*, *sans plus de façon*, *etc.* —*Sans plus*, sans régime, parmi les joueurs, sans revanche: *Il joua deux parties sans plus*. —*Un peu plus*, quelque peu plus. —*Le plus* a la force du superlatif: *Il est le plus savant; c'est celui de ses frères qu'elle aime le plus*. —*De plus en plus*, marque du progrès en bien ou en mal: *Il s'enrichit* ou *s'appauvrit de plus en plus*. —*Il y a du plus ou du moins à cela*; la chose ne s'est pas passée précisément comme on le dit.

La plupart, subst. Voyez *Part*.

Plusieurs, adj. pl. Un grand nombre, une grande quantité.

Plusieurs fois, adverb. Une grande quantité de fois.

Plus-pétition, subst. f. Terme de Pratique: Demande trop forte.

Plût à Dieu que, sorte de conjonction.

Pluton, s. m. Fausse divinité que les Poëtes font roi des Enfers.

Plutôt, *plutôt que*, (*Plu-tô*) Adverbe 1.° de temps: *Il est arrivé plutôt que moi*. —2.° De préférence: *Plutôt mourir que de me déshonorer*.

Au plutôt, adverb. Vîte et promptement.

Pluvial, s. m. Sorte de chasuble.

Pluviale, adj. fém. Qui est de pluie: *Eaux pluviales*.

Pluvier, s. m. (*Plu-vié*) Oiseau de la grosseur du pigeon et fort bon à manger: *Pluvier doré*.

Pluvieux, *euse*, adject. (*Plu-vi-eû*, *eû-ze*) Abondant en pluie. Il se dit du temps et de la saison: *Temps*, *jour pluvieux*; *saison pluvieuse*. —Qui amène la pluie: *Vent pluvieux*; *constellation pluvieuse*.

Plynteries, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Minerve.

Pneumatique, adj. (*Pneu-ma-ti-ke*) terme de Physique : *Machine pneumatique*, avec laquelle on pompe l'air d'un récipient.

Pneumatocèle, s. f. Fausse hernie du scrotum, causée par un amas d'air qui le gonfle.

Pneumatologie, subst. f. Traité des substances spirituelles.

Pneumatomphale, s. f. (*Pneu-ma-ton-fa-le*) Fausse hernie du nombril.

Pneumatose, s. f. (*Pneu-ma-to-ze*) Enflure de l'estomac.

Pneumonique, adj. (*Pneu-mo-ni-ke*) Propre aux maladies du poumon.

Poallier, s. m. (*Poa-glié* ; mouillez les *ll.*) ter. de Fondeur : Grosse piéce de cuivre dans laquelle porte le tourillon du sommier de la cloche.

Poche, s. f. Espèce de sachet qui fait partie de l'habillement de l'homme et de la femme, et dans lequel on met ce qu'on veut porter sur soi. —Grand sac de toile où l'on met du blé, de l'avoine. —Faux pli que font les habits mal taillés. —Sac, sinus qui se forme dans un abcès, dans une plaie. —Jabot, en parlant des oiseaux. —Filet à prendre des lapins au furet. —Arrondissement que les Maîtres d'écriture font au bout de certaines lettres. —Petit violon que les Maîtres à danser portent dans la poche.

Fig. et fam. *Il n'a pas toujours eu les mains dans ses poches*, il n'a pas toujours été à ne rien faire. On le dit quelquefois en mauvaise part. —Prov. *Manger son pain dans sa poche*, manger seul. —Prov. et figur. *Acheter chat en poche*, acheter une chose sans l'avoir vue. —*Mettre en poche* ; convertir à son usage particulier ce qu'on a reçu pour plusieurs. —Popul. *Jouer de la poche*, débourser, dépenser.

Poché, ée, part. pass. de *Pocher*, et adj. *Yeux pochés*, meurtris et enflés. —*Œufs pochés*, cuits sans être battus ensemble : *Œufs pochés à l'eau*, *au beurre noir*. —*Ecriture pochée*, où les lettres sont mal formées et pleines de taches d'encre.

Pocher, v. act. (*Po-ché*) Meurtrir avec enflure, en parlant des yeux. —Faire un arrondissement avec la plume au bout d'une lettre : *Pocher la queue d'un g.* —Charger une écriture de trop d'encre.

Pocheter, v. act. (*Po-che-té*) Serrer pour quelque temps dans sa poche certaines choses bonnes à manger : *Pocheter des olives, des truffes*, etc. *Des truffes pochetées*.

Pochette, s. fém. (*Po-chè-te*) C'est un diminutif de *poche*, dans le sens de *filet*.

Podagre, adj. Qui a la goutte aux pieds, et par extension, en quelque autre partie que ce soit. —Plusieurs l'emploient comme subst. m. *C'est un podagre*. Il est familier. Les Médecins seuls le disent sérieusement.

Podestat, s. m. (*Po-des-ta*) Officier de Justice et de Police en plusieurs villes d'Italie.

Podomètre, s. m. Instrument avec lequel on peut compter tous les pas que l'on fait, tous les tours de roues d'un carrosse.

Poêle ou *poile*, subst. m. (*Poa-le*) Sorte de grand fourneau de terre ou de métal dont on se sert pour échauffer un appartement, une chambre, etc. —Chambre où est le poêle : *Toute la famille se tient dans le poêle*. —Drap mortuaire. —Sorte de dais. —Voile qu'on étend sur la tête des mariés durant la bénédiction nuptiale.

Poêle, s. f. (*Poa-le*) Ustensile de cuisine pour frire, pour fricasser. —Ustensile pour faire des confitures.

Poêlier, s. m. (*Poa-lié*) Artisan qui fait des poêles.

Poêlon, subst. m. (*Poa-lon*) Petite poêle.

Poêlonnée, subst. f. (*Poa-lo-né-e*) Ce que peut contenir un poêlon.

Poëme, s. m. (*Po è-me*, Dans la conversation ordinaire on ne le fait que de deux syllabes.) Ouvrage en vers d'une certaine étendue.

Poëme épique ou *héroïque*, celui où l'on raconte quelque action d'un héros, embellie d'événemens merveilleux.

Poësie, s. fém. (*Po-é-zi-e*) Art de faire des ouvrages en vers. —Le feu, les images de la poésie : *Il n'y a point de poésie dans ces vers*. —Dans un sens plus resserré, versification : *Poésie nom-*

breuse, *harmonieuse*, *etc.* —Manière d'écrire pleine de figures et de fictions ou chargée d'images, de descriptions poétiques : *Il y a trop de poésie dans ce discours.* —Au plur. Ouvrages en vers, sur-tout en parlant des petites piéces : *Les Poésies de Chaulieu, de Gresset, etc.*

Poésie lyrique, celle des odes et des poëmes faits pour être chantés. —*dramatique*, celle des piéces qu'on représente sur le théâtre. —*burlesque*, qui traite son sujet d'une manière burlesque. —*morale*, celle qui traite des moeurs, etc.

Poete, s. m. (*Po-è-te*) Celui qui s'adonne à la poésie, qui fait des vers. —Il s'emploie quelquefois adjectivem. *Il est Poëte*, il a du talent pour la poésie. —En parlant des femmes, on dit : *Madame Deshoulières étoit un Poëte aimable*, *etc.*; mais on ne diroit pas avec l'article *le Poëte*, ni *la Poëte*, ni moins encore *la Poëtesse Deshoulières.*

Poëte crotté, mauvais Poëte.

Poëtereau, s. m. Terme de mépris : Un fort mauvais Poëte.

Poétique, s. f. (*Po-é-ti-ke*) Traité de l'art de la Poésie : *La Poétique d'Aristote.*

Poétique, adj. Qui a l'air et le caractère de la Poésie, qui la concerne.

Poétiquement, adv. (*Po-é-ti ke-man*) D'une manière poétique.

Poétiser, v. n. (*Po-é-ti-zé*) Versifier. Il ne se dit que par dénigrement ou dans le style Marotique.

Poge, s. m. Terme de Marine du Levant : Le côté droit du vaisseau.

Poids, s. m. (*Poâ*, et devant une voyelle *poâz*; le *d* ne se pron. jamais.) Pesanteur; qualité de ce qui est pesant : *Fardeau d'un grand poids.* —fig. 1.° Importance, considération : *Homme de poids; raisons d'un grand poids.* —2.° Pesanteur, charge : *Le poids des affaires.* —Sorte d'instrument propre à peser. —Morceaux de cuivre, de fer ou de plomb dont on se sert pour peser. —Morceaux de métal ou de pierre qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner du mouvement.

Monnoie de poids, qui a la pesanteur qu'elle doit avoir. —fig. *Porter tout le poids du jour et de la chaleur*, travailler pendant tout le jour. —*Soutenir le poids des affaires*, en avoir la principale direction. —*Acheter une chose au poids de l'or*, excessivement cher. —*Faire une chose avec poids et mesure*, avec une grande circonspection. —*Examiner une chose au pòids du sanctuaire*, selon les règles exactes de la conscience.

Poignant, *ante*, adj. (*Poa-gnian*, *an-te*; mouillez *gn.*) Piquant; qui point; qui fait souffrir : *Douleur poignante.* Il vieillit.

Poignard, subst. m. (*Poa-gniâr*; mouillez *gn.*) Sorte d'arme pour frapper de la pointe, et qui est beaucoup plus courte qu'une épée. —figur. Douleur extrême : *Il a le poignard dans le sein.* —On dit dans le même style, *aiguiser le poignard de la trahison*, *etc.*

Poignarder, v. act. (*Poa-gniar-dé*) Frapper, tuer avec un poignard. —Au figuré, causer une peine très-sensible.

Poignee, s. f. (*Poa-gné-e*) Autant que la main fermée peut contenir : *Une poignée de blé.* —Ce qu'on peut empoigner avec la main : *Une poignée d'herbes.* —fig. et fam. Petit nombre : *Une poignée de gens.* —Partie d'une chose par où on la prend pour la tenir à la main : *La poignée d'une épée.*

Une poignée de morue, deux morues salées jointes ensemble.

A poignée, adv. En abondance, en grande quantité.

Poignet, s. m. (*Poa-gniè*) Endroit par où le bras se joint à la main. —Bord de la manche d'une chemise; la partie où sont les arrière-points et les pommettes. —Fausses manches qu'on met pour conserver les poignets des chemises.

Poil, subst. m. (*Poal*) Petite partie menue, longue, flexible et sèche, qui sort de la peau comme un filet. —Ce qui sort par les pores des animaux à quatre pieds et qui les couvre entiérement. —Barbe. —En parlant de certains animaux et sur-tout des chevaux, couleur : *De quel poil est votre cheval ?* —Maladie des mamelles qui vient d'un lait grumelé.

Poil follet, sorte de poil qui vient aux jeunes gens avant la barbe. —*Mon-*

ter un cheval à poil, sans selle. —Prov. *Avoir le poil* ou *du poil à quelqu'un*, avoir quelque avantage sur lui, le gagner au jeu, etc. —Proverb. et fig. *Reprendre du poil de la bête*, recommencer ce qui a causé le mal : *Vous êtes fatigué pour avoir dansé, il faut reprendre du poil de la bête*, recommencer à danser. —*Velours à trois poils, à quatre poils*, dont la trame est de trois ou de quatre fils de soie. —figur. et famil. *Brave à trois poils*; homme qui fait profession de bravoure.

Poilette, s. f. (*Poa-lè-te*) Vaisseau de gros fer où l'on met la graisse qui sert à graisser un moulin.

Poilier, s. m. (*Poa-lié*) Grosse piéce de fer qui porte la fusée et la meule d'un moulin.

Poiloux, s. m. (*Poa-lou*) ter. de mépris et populaire : Un crasseux, un homme de néant.

Poilu, ue, adject. (*Poa-lu*) Garni de poil.

Poincillade ou *pointillade*, subst. f. Arbrisseau épineux qui croît naturellement en Amérique et qu'on cultive en Europe dans plusieurs jardins.

Poinçon, s. m. (*Poein-son*) Instrument dont on se sert pour percer. —Sorte de ciseau propre aux Graveurs et aux Sculpteurs. —Instrument dont l'Orfèvre se sert pour marquer la vaisselle d'argent. —Morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief. —Aiguille de tête, au haut de laquelle il y a quelque pierre enchâssée et qui sert à la coiffure des femmes. —Espèce de mesure, etc. —Sorte de tonneau qui tient à peu près les deux tiers d'un muid.

Poindre, verb. neut. (*Poein-dre*) Commencer à paroître : *Le jour ne fait que poindre ; les herbes commencent à poindre.*

Poindre, v. act. Piquer ; offenser. Il est peu usité.

Poing, s. m. (*Poein* ; le *g* ne se prononce jamais.) La main fermée.

Flambeau de poing, flambeau de cire qu'on porte à la main. —*Oiseau de poing*, oiseau de proie qui étant réclamé revient sur le poing du Fauconnier sans leurre. —*Mener quelqu'un pieds et poings liés*, après lui avoir lié les bras et les pieds. —*Faire le coup de poing*, se battre à coups de poing. —*Il ne vaut pas un coup de poing*, il n'a ni force ni santé.

Point, s. m. (*Poein*) Piqûre faite dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc. —Manière de travailler en tapisserie à l'aiguille : *Gros point, petit point, point carré, etc.* —En parlant de ces ouvrages, on dit absolument que *le point* (le travail) *en est beau, laid, etc.* —On appelle *ouvrages de point*, les ouvrages de fil faits à l'aiguille : *Point de Gênes, point de Venise, etc.* —En Géométrie, 1°. ce qui est considéré comme n'ayant point d'étendue : *Le point mathématique est l'extrémité de la ligne* ; 2.° la douzième partie d'une ligne. —En Grammaire, petite marque ronde qu'on met à la fin d'une phrase, etc. —En Musique, marque qui placée à la droite d'une note en augmente de moitié la valeur. —Aux jeux de Cartes, 1.° nombre qu'on attribue à chaque carte, selon les différens jeux où l'on joue ; 2.° réunion de tous ces points : *Quel est votre point ? j'ai écarté mon point.* —Presque à tous les jeux, nombre que l'on marque à chaque coup : *Il me faut encore tant de points pour gagner la partie.* —Petit trou qu'on fait à des étrivières, etc. pour y passer l'ardillon. —Marque ou division du compas des Cordonniers : *Chausser à tant de points, au même point.* Voyez *Point*. Fig. *Faire venir quelqu'un à son point*, l'obliger, l'engager adroitement à faire ce qu'on veut. —Douleur piquante qui se fait sentir en divers endroits du corps et particuliérement au côté. —Endroit fixe et déterminé : *Point de milieu ; point d'appui, etc.* —Question : *Eclaircir un point de Chronologie.* —Ce qu'il y a de principal dans une affaire : *C'est là le point essentiel, capital, décisif.* —Partie d'un Discours oratoire et plus ordinairement d'un Sermon, d'une Oraison funèbre, etc. —Etat, situation, soit par rapport à la santé, soit eu égard à la fortune : *Ce malade est toujours au même point ; ses affaires*

sont en mauvais point. —Degré, période dans les choses morales : *Au plus haut point de la gloire, etc.* —Instant, moment, temps précis dans lequel on fait quelque chose : *Sur le point de partir, etc.*

Point d'honneur, chose particulière qui regarde l'honneur. —*Point du jour*, commencement du jour. —*Point de vue ;* 1.° le lieu où il faut se placer pour bien voir un objet. 2.° En ter. de Peinture et de Dessin, point choisi par l'Artiste pour mettre les objets en perspective. —*Ces lunettes sont à mon point*, sont propres pour ma vue.

De point en point, adv. Exactement. —*A point nommé*, adv. Précisément, justement et à temps. —*De tout point*, adverb. Entiérement et comme il faut : *Equiper un homme de tout point*, de tout ce qui lui est nécessaire ; figur. *l'accommoder de tout point*, le traiter extrêmement mal.

Au dernier point, adv. Extrêmement, excessivement : *Il est malheureux au dernier point.* —*A son point et aisement ;* Voyez *Aisement.*

Point, adverbe de négation, qui signifie *pas*, *nullement. Point du tout* signifie la même chose. Voyez *la Grammaire* sur *pas* et *point.*

Pointage, s. m. (*Poein-ta-je*) ter. de Marine : Désignation que fait un pilote sur une carte, du lieu où se trouve le vaisseau.

Pointe, s. f. (*Poein-te*) Bout piquant et aigu : *La pointe d'une aiguille.* —Extrémité des choses qui vont en diminuant : *La pointe d'un clocher.* —En parlant du vin ou d'une sauce, saveur piquante et agréable. —Petit clou sans tête ou avec une fort petite tête. —Instrument pour graver à l'eau-forte. —Au figuré, 1.° Pensée qui surprend par quelque subtilité d'imagination ou quelque jeu de mots. —2.° Dessein, entreprise : *Suivre, poursuivre sa pointe.*

Fig. *La pointe de l'esprit ;* ce qu'il y a de plus pénétrant dans l'esprit. —*Pointe d'épigramme ;* la pensée fine ou brillante qui la termine.

Emporter une chose à la pointe de l'épée, avec beaucoup d'efforts. —*Faire des querelles, disputer, raisonner, etc. sur la pointe d'une aiguille*, sur des riens.

En pointe, adverbe. En forme de pointe : *La pyramide finit en pointe.* —famil. *Etre en pointe de vin*, avoir de la gaité pour avoir bu un peu plus qu'à l'ordinaire.

Pointement, s. m. (*Poein-te-man*) terme de Guerre : Action de pointer le canon.

Pointer, v. act. (*Poein-té*) Porter des coups de la pointe de l'épée. —Diriger vers un point : *Pointer le canon, une lunette.*

Pointer, v. n. Faire à petits points, en parlant des miniatures. —En parlant des oiseaux, s'élever vers le ciel.

Pointeur, subst. m. (*Poein-teur*) Officier d'Artillerie qui pointe le canon. —Chanoine, etc. qui pique sur une feuille ceux qui sont présens au chœur.

Pointillade, s. f. (*Poein-ti-glia-de*) Arbrisseau étranger qui se cultive en Europe. Voyez *Poincillade.*

Pointillage, s. m. (*Poein-ti-glia-je*) Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature.

Pointille, s. fém. (Mouillez les *ll*) Vaine subtilité. *Trév.*

Pointiller, v. neut. (*Poein-ti-glié*) Faire des points avec la plume, le burin, le pinceau, le crayon. —Au fig. contester sur les moindres choses.

Pointiller, v. act. Piquer ; dire des choses désobligeantes. Il s'emploie surtout au récipr. *Ils se pointillent l'un l'autre à tout propos.*

Pointillerie, s. f. (*Poein-ti-glie-ri-e*) Picoterie ; contestation sur des bagatelles.

Pointilleux, *euse*, adject. (*Poein-ti-glieû*) Qui aime à pointiller, à contester, à contrarier.

Pointu, *ue*, adj. (*Poein-tu*) Qui a une pointe aiguë.

Fig. et famil. *Avoir l'esprit pointu*, chercher à subtiliser sur tout.

Pointus, s. m. plur. Les quatre petits morceaux d'étoffe que les Chapeliers couchent sur les capades.

Pointure, s. f. (*Poein-tu-re*) En ter. d'Imprimerie, petite lame de fer qui a une pointe à l'une de ses extrémités. —En termes de Marine ; raccourcis-

sement de la voile pour prendre peu de vent.

Poire, s. f. (*Poa-re*) Sorte de fruit à pepin dont il y a plusieurs espèces. —Petite bouteille de cuir bouilli où l'on met de la poudre à tirer. —En ter. de Balancier, masse ou contre-poids.

Poire d'angoisse; Voyez *Angoisse*. —*Poires secrettes*; en t. d'Eperonnier, sorte d'embouchure.

Proverb. et fig. 1.° *Garder une poire pour la soif*; ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir. —2.° *Entre la poire et le fromage*; sur la fin du repas.

Poiré, subst. m. (*Poa-ré*) Sorte de boisson faite avec du jus de poires.

Poireau ou *porreau*, s. m. (*Poa-rô*, *r* douce; *pô-rô*, *r* forte, s. d.) Espèce de verrue qui vient aux chevaux. —Petite tumeur qui vient sur la peau de l'homme. —Sorte d'herbe potagère.

Poirée, s. f. (*Poa-ré-e*) Sorte de plante potagère à larges feuilles et à côte large et épaisse, qu'en quelques endroits on appelle aussi *Bette* ou *Blette*. Ce dernier est le plus mauvais.

Poirier, s. m. (*Poa-rié*) Arbre qui porte les poires.

Pois, s. m. (*Poâ*) Légume de figure ronde et qui vient dans une cosse.

Proverb. *Avaleur de pois gris*; Voyez *Avaleur*. —*Aller et venir comme pois en pot*, être sans cesse en mouvement. —*Donner un pois pour avoir une féve*, donner peu pour avoir beaucoup. —*Manger des pois chauds*, être embarrassé, ne savoir que répondre, etc.

Pois de merveille ou *Corinde*, sorte de plante qui nous vient des Indes.

Poison, s. m. (*Poa-zon*) Tout ce qui empoisonne et peut donner la mort; venin, avec cette différence que *poison* se dit des plantes ou des préparations dont l'usage est dangereux pour la vie; et *venin*, du suc de ces plantes ou de la qualité de ces préparations. Pour les animaux venimeux, on dit *venin* et non pas *poison*. —fig. Maximes pernicieuses, dogmes, exemples dangereux, etc.

Poissard, *arde*, adject. (*Poa-sâr*, *ar-de*) *Le genre poissard*, celui dans lequel on imite les mœurs et le langage du bas peuple de Paris.

Poissarde, subst. fém. Terme de mépris: Femme de la halle; vendeuse de poisson.

Poisse, s. f. (*Poa-ce*) Fascine ou petit fagot enduit de poix.

Poisser, v. act. (*Poa-cé*) Enduire de poix. —Salir avec quelque chose de gluant.

Poisson, s. m. (*Poa-son*) Animal qui naît et qui vit dans l'eau, qui a des écailles, des nageoires, etc.

Proverb. et figur. *Les gros poissons mangent les petits*; les plus puissans oppriment les foibles. —*Donner à quelqu'un un poisson d'Avril*; Voyez *Avril*.

Poissons, au plur. Un des douze signes du Zodiaque.

Poisson, subst. m. Mesure pour les liquides, qui contient la moitié d'un demi-setier.

Poissonnaille, s. f. (*Poa-so-nâ-glie*) Petit poisson. Il est familier.

Poissonnerie, s. f. (*Poa-so-ne-rî-e*) Lieu où l'on vend le poisson.

Poissonneux, *euse*, adj. (*Poa-so-neû*, *eû-ze*) Qui abonde en poissons.

Poissonnier, *ière*, subst. (*Poa-so-nié*, *iè-re*) Celui, celle qui vend le poisson. —On nomme aussi *poissonnière*, un vaisseau où l'on fait cuire du poisson.

Poitrail, subst. m. (*Poa-traglie*; mouillez l'*l* finale.) La partie au-dessous du gosier et au-devant des épaules du cheval. —Partie du harnois qui se met sur le poitrail du cheval. —En termes d'Architecture, grosse piéce de bois portée sur des colonnes, des pilastres ou de gros murs.

Poitrinaire, adject. (*Poa-tri-nè-re*) Qui a la poitrine attaquée. —On dit aussi substantivement; *C'est un*, *une poitrinaire*.

Poitrinal, adj. (*Poa-tri-nal*) Qui s'attache sur la poitrine.

Poitrine, s. f. (*Poa-tri-ne*) Partie de l'animal qui contient les poumons et le cœur. —Il se dit des parties que contient la poitrine, et sur-tout des poumons: *Etre malade de la poitrine*. —Voix: *Cet Orateur n'a point de poitrine*; *il a une bonne poitrine*.

Poitrinière, s. fém. (*Poa-tri-niè-re*)

Traverse qui passe d'un montant à l'autre à l'endroit où est la poitrine d'un ouvrier Rubanier.

Poivrade, s. f. (*Poa-vra-de*) Sauce faite avec du poivre, du sel et du vinaigre : *Faire une poivrade à un levreau.* —*Manger des artichauts à la poivrade*, les manger tout cruds avec du poivre et du sel.

Poivre, s. m. (*Poa-vre*) Sorte d'épicerie qui vient des Indes.

Poivré, ée, part. pass. de *Poivrer*, et adjectif : Où l'on a mis du poivre. —Popul. Attaqué d'une maladie vénérienne. —On dit dans le même style d'une chose qui a été vendue fort cher, qu'*elle a été bien poivrée.*

Poivrer, v. act. (*Poa-vré*) Mettre du poivre dans quelque chose. —figur. et popul. Communiquer une maladie vénérienne.

Poivrier, s. m. (*Poa-vrié*) Arbrisseau qui porte le poivre. —Petit vase, petite boîte où l'on met le poivre.

Poivrière, s. m. (*Poa-vriè-re*) Boîte à compartimens où l'on met du poivre, de la muscade, etc.

Poix, s. f. (*Poâ*) Matière gluante et noire, faite de résine brûlée et mêlée avec la suie du bois, d'où la résine est tirée.

Poix résine, gomme jaunâtre qui sort des arbres résineux après qu'on les a incisés. —*Poix de Bourgogne*, poix d'un blanc-jaunâtre qui s'emploie sur-tout dans les emplâtres.

Polacre ou *Polaque*, s. f. Bâtiment de la Méditerranée qui va à voiles et à rames.

Polacre ou *Polaque*, s. m. Cavalier Polonois.

Polaire, adject. (*Po-lè-re*) Qui est auprès des pôles, qui appartient aux pôles du monde : *Cercle polaire*, *étoile polaire.*

Polastre, s. m. Terme de Plombier: Poêle de cuivre dans laquelle on met la braise pour souder des tuyaux.

Pôle, s. m. L'une des deux extrémités de l'axe immobile, sur lequel tourne un corps sphérique. —Dans une acception plus particulière et plus usitée ; extrémité de l'axe sur lequel, suivant le système de Ptolomée, le globe entier du monde tourne en 24 heures : *Le pôle arctique*, du côté du Nord ; *le pôle antarctique*, du côté du Sud. —Poétiquement, *de l'un à l'autre pôle*, par tout le monde.

Les pôles de l'aimant, les points par lesquels il attire et repousse l'acier et le fer.

Polémarque, s. m. (*Po-lé-mar-ke*) ter. d'Antiquité : Titre chez les Grecs de tout homme chargé du commandement d'une armée.

Polémique, adj. (*Po-lé-mi-ke*) Il se dit des disputes par écrit, soit en matière de Religion, soit en Littérature : *Ecrit*, *style polémique.*

Polémonium, s. m. Sorte de plante toujours verte.

Polémoscope, s. m. Terme d'Optique : Lunette à longue vue, destinée au service de la guerre.

Poli, ie, part. p. de *Polir*, et adj. Qui a la superficie unie et luisante. —fig. 1.° Doux, civil, honnête, etc. *Homme extrêmement poli.* —2.° *Discours poli*, exact, châtié.

Poli, s. m. Lustre, éclat des choses qui ont été polies : *Donner le poli à des armes.*

Police, s. f. Ordre établi dans une ville pour tout ce qui regarde la sureté et la commodité des habitans. —Juridiction établie pour la Police. —Ordre établi dans une assemblée quelconque. —Contrat d'un Négociant pour garantir des marchandises. —En ter. d'Imprimerie, état qui régle le nombre de chaque caractère dont une fonte est composée.

Policé, ée, part. p. de *Policer*, et adjectif : Bien réglé, où il y a une bonne police.

Policer, v. a. (*Po-li-cé*) Faire des lois et des réglemens de Police.

Polichinel, s. m. Sorte de bouffon qui ne joue que des rôles comiques. —Marionnette bouffonne.

Poligale, s. f. ou *Polygalon*, s. m. Sorte de plante qu'on nomme aussi *Herbe à lait* ou *Laitier.*

Poliment, adv. (*Po-li-man*) D'une manière polie.

Poliment, subst. m. Action de polir. —Lustre, éclat qu'on donne aux

pierres précieuses, ou que celles-ci ont d'elles-mêmes.

Polion, s. m. Sorte de plante.

Polir, verbe act. Rendre clair et luisant à force de frotter, de limer, etc. —figurém. 1.° Cultiver, orner l'esprit; adoucir les mœurs, etc. —2.° Rendre le style d'un discours plus exact, plus châtié.

Polisseur, euse, subst. Ouvrier qui polit certains ouvrages.

Polissoir, subst. m. (*Po-li-soar*) Instrument qui sert à polir certaines choses.

Polissoire, subst. f. (*Po-li-soa-re*) Sorte de décrottoire douce.

Polisson, subst. m. Terme d'injure: Petit garçon mal-propre et libertin, qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques. —Homme qui a l'habitude de faire ou de dire des plaisanteries basses.

Polissonner, v. neut. (*Po-li-so-né*) Dire ou faire des polissonneries.

Polissonnerie, s. f. Action, paroles de polisson. —Bouffonnerie, plaisanterie basse.

Polissure, s. f. L'action de polir ou l'effet de cette action.

Politesse, s. f. Civilité; certaine manière de vivre, d'agir, de parler civile, honnête et polie.

Politique, s. f. (*Po-li-ti-ke*) L'art de gouverner les Etats. —Par extension, manière adroite dont on se conduit dans les affaires.

Politique, adject. Qui concerne le gouvernement des Etats. — Qui est selon les règles de la politique. —Par extension, fin, adroit.

Politique, s. m. Qui est savant dans l'art de gouverner les Etats. —Par extension, qui se gouverne d'une manière fine et adroite dans les affaires, etc.

Politiquement, adv. (*Po-li-ti-ke-man*) Selon l'esprit de la politique. —D'une manière fine et adroite.

Politiquer, v. neut. (*Po-li-ti-ké*) Raisonner sur les affaires publiques. Il est familier.

Pollicitation, s. f. (*Pol-li-ci-ta-cion*) terme de Droit: Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté par un autre, en quoi il diffère du *pacte* qui est une convention entre deux personnes.

Polluer, v. a. (*Pol-lu-é*) Souiller, profaner, en parlant des Temples et des Eglises.

Se polluer, v. réfl. Commettre un certain péché d'impureté.

Pollution, subst. f. (*Pol-lu-cion*) Profanation d'un Temple. —Sorte de péché d'impureté.

Poltron, poltronne, s. et adj. Lâche, qui n'a point de cœur, qui manque de courage. Voyez *Lâche*. —En ter. de Fauconnerie, *oiseau poltron*, celui auquel on a coupé les ongles des doigts de derrière.

Poltronnerie, s. f. Lâcheté, manque de courage.

Polyanthéa, s. m. (*Po-li-an-té-a*) Recueil alphabétique de lieux communs où vont puiser certains auteurs.

Polyanthée, adj. m. et f. (*Po-li-an-té-e*) Qui a plusieurs fleurs: *Oreille d'ours polyanthée.*

Polycreste, adject. (*Po-li-krès-te*) Servant à plusieurs usages: *Du sel polycreste.*

Polyèdre, subst. m. (*Po-li-è-dre*) ter. de Géométrie: Corps solide à plusieurs faces.

Polygame, s. m. et f. (*Po-li-ga-me*) Celui qui est marié à plusieurs femmes; celle qui est mariée à plusieurs hommes en même temps.

Polygamie, s. fém. (*Po-li-ga-mi-e*) Etat d'un homme marié à plusieurs femmes en même temps, ou d'une femme mariée à plusieurs hommes.

Polygarchie, s. f. (*Po-li-gar-chi-e*) Gouvernement où l'autorité publique est entre les mains de plusieurs personnes.

Polyglotte, adj. (*Po-li-glo-te*) Qui est écrit en plusieurs langues. —Ce mot est aussi subst. f. *La polyglotte de Paris*, la Bible imprimée à Paris en plusieurs Langues.

Polygone, adj. (*Po-li-go-ne*) Qui a plusieurs angles et plusieurs côtés: *Figure polygone.* —Il est aussi subst. m. *Un polygone.*

Polygraphe, s. masc. (*Po-li-gra-fe*) Auteur qui a écrit sur plusieurs matières. —Machine avec laquelle on fait

aller en même temps plusieurs plumes à écrire.

Polygraphie, s. f. (*Po-li-gra-fi-e*) Art d'écrire de différentes manières secrettes, qui, pour être lues, supposent une clef ou la connoissance du chiffre. —Art de déchiffrer ces sortes d'écrits.

Polymathie, s. f. (*Po-li-ma-ti-e*, et non pas *ci-e.*) terme d'Erudition: Science étendue et variée.

Polynome, subst. m. (*Po-li-no-me*) Quantité algébrique composée de plusieurs termes distingués par les signes *plus* et *moins*.

Polype, s. m. (*Po-li-pe*) Excroissance de chair ou espèce de loupe qui vient en certaines parties du corps et plus ordinairement dans les narines. —Animal marin à plusieurs pieds.

Polype d'eau douce, petit animal qui a plusieurs pieds ou bras en forme de cornes et qui étant coupé en plusieurs parties se reproduit tout entier en chacune.

Polypétale, adj. m. et f. (*Po-li-pé-ta-le*) ter. de Botanique: *Fleur polypétale*, dont la corolle est composée de plusieurs feuilles ou pétales.

Polypode, subst. m. (*Po-li-po-de*) Sorte de plante capillaire.

Polysyllabe, adj. (*Po-li-si-la-be*) Qui est de plusieurs syllabes. —On dit aussi substant. *c'est un polysyllabe.*

Polysynodie, s. f. (*Po-li-si-no-di-e*) Multiplicité de conseils.

Polythéisme, s. m. (*Po-li-té-is-me*) Système de Religion qui admet la pluralité des Dieux.

Polythéiste, subst. (*Po-li-té-is-te*) Celui, celle qui professe le polythéisme.

Polytric ou *politric*, s. m. (*Po-li-tric*) Sorte de plante, qu'on nomme aussi *Capillaire rouge.*

Pommade, s. f. (*Po-ma-de*) Composition molle et onctueuse, faite avec de la chair de *pomme* ou de la cire, ou de la graisse de quelques animaux et de divers autres ingrédiens.

Pommader, verb. act. (*Po-ma-dé*) Mettre de la pommade aux cheveux, à une perruque.

Pomme, s. f. (*Po-me*) Sorte de fruit à pepin, de forme ronde, bon à manger. —Ornement de bois ou de métal, fait en forme de pomme. —Le cœur du chou, de la laitue lorsqu'il est fort serré.

Pomme de pin, noix que produit le pin. —*de chêne*, petite excroissance qui vient en forme de boule sur les feuilles du chêne. —*d'églantier*, autre excroissance plus grosse qui vient aux branches du rosier sauvage. —*dorée* ou *pomme d'amour*, plante qui produit un fruit gros comme une petite pomme, d'un jaune rougeâtre; c'est la *tomata* des Espagnols. On l'appelle aussi *Lycopersicum*, s. m. —*de merveille*, plante sarmenteuse, appelée autrement *Momordica.* —*de terre.* Voy. *Topinambour.*

Figurém. *Pomme de discorde.* Voyez *Discorde.* —Proverb. 1.° *Emporter la pomme*; gagner le prix. —2.° *Donner la pomme à une Dame*, lui donner le prix de la beauté.

Pommé, s. m. (*Po-mé*, s. d.) Le cidre fait avec des pommes.

Pommé, *ée*, adj. Qui est formé en manière de pomme: *Choux pommé*, *laitue pommée.*

Figur. et famil. *Un fou pommé*, un très-grand fou. —*Une sottise pommée*, complète.

Pommeau, subst m. (*Po-mô*, s. d.) Espèce de petite boule qui est au bout de la poignée d'une épée, au haut et sur le milieu d'une selle de cheval. —En Anatomie, 1.° le gras de la jambe. —2.° La partie supérieure de la joue. Dans ce dernier sens on dit plus souvent *pommette.*

Pommelé, *ée*, part. p. et adjectif: *Ciel pommelé*; *cheval pommelé*, *gris-pommelé.* Voyez *Se pommeler.*

Se pommeler, v. réc. (*Po-me-lé*) En parlant du Ciel, se former en petits nuages ronds, de couleur blanche ou grisâtre. —En parlant des chevaux, se marquer de gris et de blanc par petites rouelles. Dans l'une et l'autre acception il s'emploie sur-tout au participe.

Pommelle, s. f. (*Po-mè-le*) Instrument dont se sert le Corroyeur pour faire venir le grain au cuir. —Table de plomb battue en rond et pleine de petits trous qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures de passer.

Pommer, v. n. (*Po-mé*) Se former en pomme, en parlant des choux et de certaines laitues.

Pommeraie, s. f. (*Po-me-rê*) Lieu planté de pommiers.

Pommette, subst. fém. Ornement de bois ou de métal, en forme de petites pommes ou boules. —En Anatomie, os qui forme la partie la plus éminente de la joue, au-dessous de l'œil. —Au pluriel, petits nœuds de fil faits à des poignets de chemises et à d'autres ouvrages de linge.

Pommier, s. m. (*Po-mié*) Arbre qui porte les pommes. — Ustensile propre à faire cuire des pommes.

Pompe, s. fém. (*Pon-pe*) Machine pour élever l'eau : *Pompe foulante ; pompe aspirante.* —Appareil superbe et magnifique. —fig. Manière de s'exprimer en termes recherchés, magnifiques et qui sonnent bien.

Renoncer au monde et à ses pompes, à ses vanités.

Pomper, v. act. et neut. (*Pon-pé*) Tirer et repousser le piston qui est dans la pompe ou dans la seringue, pour aspirer ou pour pousser l'eau ou l'air ou quelque autre chose de liquide.

Pompeusement, adv. (*Pon-peû-ze-man*) Avec pompe : *Marcher pompeusement.* —figurém. *S'exprimer pompeusement*, en termes ampoulés. Style critique.

Pompeux, euse, adject. (*Pon-peû, eû-ze*) Qui a de la pompe, qui est magnifique : *Appareil pompeux, entrée pompeuse.* —fig. *Style, discours pompeux.* —*Pompeux galimathias*, grands mots vides de sens.

Pompon, s. m. (*Pon-pon*) Ornement de peu de valeur que les femmes ajoutent à leurs coiffures. —Dans le style figuré, familier et critique on l'a dit du discours et des ouvrages d'esprit.

Ponant, s. m. Occident, la partie du monde au couchant du soleil. Ce terme est sur-tout usité en parlant de la Marine de la Méditerranée.

Ponce, pierre-ponce, s. f. Pierre extrêmement sèche, poreuse et légère.

Ponce, s. f. Sorte de petit sachet de toile ou de serge, contenant du charbon broyé pour poncer un dessin.

Ponceau, subst. m. (*Pon-sô*, s. d.) Pavot sauvage, d'un rouge très-vif, appelé autrement *coquelicot.* —Rouge très-vif et très-foncé. —On dit adject. en ce dernier sens, *un ruban ponceau.*

Poncer, v. act. (*Pon-cé*) Rendre la vaisselle matte avec de la pierre-ponce. —Piquer un dessin et le frotter avec du charbon en poudre. —Régler le papier avec le poncis.

Ponche, s. m. emprunté de l'Anglois *punch.* Mélange de jus de citron, d'eau-de-vie, de vin blanc, d'eau et de sucre.

Poncire, subst. m. Sorte de citron, de limon gros et très-odorant et dont on fait ordinairement cette confiture qu'on appelle *Ecorce de citron.*

Poncis, s. m. (*Pon-ci*) Dessin qui a été piqué et sur lequel on passe du charbon en poudre. —Papier coupé avec le canif et la règle, le plus droit qu'il se peut, qu'on met sur le papier où l'on veut écrire, pour aller droit.

Ponction, s. f. (*Ponk-cion*) Opération de Chirurgie, par laquelle on tire les eaux épanchées dans le ventre d'un hydropique, en y faisant une ouverture.

Ponctualité, s. f. Grande exactitude.

Ponctuation, s. f. (*Ponk-tu-a-cion*) Art ou action de ponctuer. —En parlant de la Langue Hébraïque et de quelques autres Langues Orientales, les points qui suppléent les voyelles.

Ponctuel, elle, adj. Exact, régulier ; qui fait à point nommé ce qu'il doit faire, etc.

Ponctuellement, adv. (*Ponk-tu-è-le-man*) Avec ponctualité.

Ponctuer, v. a. (*Ponk-tu-é*) Mettre les *points* et les virgules dans un discours écrit, pour en distinguer les périodes, etc. Voyez *la Grammaire.*

Pondag, s. m. Inclinaison de la veine du charbon minéral.

Pondage, s. m. Droit que les Rois d'Angleterre font lever sur chaque tonneau de marchandise.

Pondération, s. f. (*Pon-dé-ra-cion*) ter. de Peinture : Science qui détermine l'équilibre des corps et leurs justes mouvemens, conformément aux lois de la Physique.

Pondre, v. act. Faire ses œufs, en parlant

parlant d'un oiseau, de la tortue ou de tout autre animal ovipare. —On dit neutralement, *cette poule pond tous les jours.*

Proverb. et fig. *Pondre sur ses œufs*, être riche et jouir tranquillement de son bien.

Pont, s. m. (*Pon*; on ne prononce le *t* que dans *pont-aux-ânes*, *pont-aux-choux* et *Pont-à-Mousson*, ville de Lorraine.) Ouvrage en pierre ou en bois élevé au-dessus d'une rivière, d'un ruisseau, d'un fossé, etc. pour en faciliter le passage. —En ter. de Marine, le tillac et les différens étages d'un vaisseau.

Ponts de bateaux; pont fait de plusieurs bateaux attachés ensemble et recouverts de grosses planches. —*tournant*, pont qu'on peut retirer à l'un des bords en le tournant. —*levis*, petit pont qui se lève et s'abaisse sur un fossé, etc. —*dormant*, qui est fixe et ne se hausse point. —*de cordes*, tissu de cordes entrelacées qui sert quelquefois à traverser les rivières, etc. —*aux-ânes*, 1.° réponses triviales dont les plus ignorans ont coutume de se servir dans les questions qu'on leur propose; 2.° ce que tout le monde sait et qu'il est honteux d'ignorer.

Ponts et chaussées, tout ce qui regarde les grands chemins et les voiries.

Proverb. *Laisser passer l'eau sous le pont*, ne se pas mettre en peine de ce qui ne nous regarde pas. —*Faire pont d'or à son ennemi*, lui céder beaucoup pour se débarrasser d'une fâcheuse affaire. —*La foire n'est pas sur le pont*, il est inutile de se tant presser.

Pontal, s. m. Terme de Marine: La hauteur ou le cœur d'un vaisseau.

Ponte, s. m. Terme de jeu: Au jeu de l'Hombre l'as rouge quand on joue en cœur ou en carreau. —A la Bassette, au Pharaon, etc. celui qui met de l'argent sur des cartes contre le banquier.

Ponte, s. f. Action de pondre les œufs. —Temps que les oiseaux pondent.

Ponté, subst. m. Fond qui couvre le corps de la garde d'une épée.

Ponté, *ée*, adj. *Vaisseau ponté*, qui a un pont.

Ponter, verb. neut. (*Pon-té*) Jouer contre le banquier à la Bassette, au Pharaon, etc.

Pontife, s. m. Ministre des choses sacrées. Chez les Juifs on ne le disoit que du Grand-Prêtre. —Chez les anciens Romains, il y avoit un Collége de Pontifes, dont le chef s'appeloit *Grand Pontife.* —Chez les Chrétiens, 1.° le Pape: *Le souverain Pontife.* —2.° Evêque. Il ne se dit, en ce dernier sens, que dans l'Office de l'Eglise et dans le style soutenu.

Pontifical, s. m. Livre qui contient les cérémonies qui regardent le ministère de l'Evêque.

Pontifical, *ale*, adj. Qui appartient à la dignité de Pontife, d'Evêque: *Habits, ornemens pontificaux.* —Qui appartient à la dignité de souverain Pontife: *Parvenir à la dignité pontificale.*

Pontificalement, adv. (*Pon-ti-fi-ka-le-man*) D'une manière pontificale, avec les habits pontificaux.

Pontificat, subst. m. (*Pon-ti-fi-ka*) Chez les anciens Romains, dignité de Grand Pontife. —Le temps que duroit cette dignité. —Parmi les Chrétiens, la dignité du Pape et le temps que dure son régne.

Pontil, s. m. Terme de Verrerie: Instrument de fer pour la fabrique des glaces qui se soufflent à la fèle.

Pontiller, verb. neut. (*Pon-ti-glié*; mouillez les *ll.*) Se servir du pontil pour reprendre la glace à l'opposite de la fêle.

Pontilles, s. f. pl. (mouillez les *ll.*) t. de Marine: Pieux de bois qu'on met debout sur le plat-bord d'un vaisseau.

Ponton, s. m. Pont flottant, composé de deux bateaux joints par des poutres et recouverts de planches. —Petits bateaux de cuivre pour le passage des rivières. —En termes de Marine, barque plate qui sert au radoub des vaisseaux, à élever de l'artillerie, à nettoyer des ports.

Pontonage, subst. m. Droit payé par ceux qui traversent une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac.

Pontonier, s. m. (*Pon-to-nié*) Celui qui perçoit le droit de pontonage. On dit aussi *pontage*, *pontenage*, *pontanier*. (*Trév.*)

Poplitaire ou *poplité, ée*, adj. (*Po-pli-tè-re*) t. d'Anatomie ; Qui a rapport au jarret : *Le muscle poplité ; la veine poplitaire.*

Populace, subst. f. Le bas peuple, le menu peuple.

Populaire, adj. (*Po-pu-lè-re*) Qui est du peuple, qui concerne le peuple. —En parlant des personnes ; qui se fait aimer du peuple, affable, etc.

Gouvernement ou *État populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple. — *Maladies populaires*, qui courent parmi le peuple.

Populairement, adv. (*Po-pu-lè-re-man*) D'une manière populaire, à la manière du peuple.

Popularité, subst. f. Caractère d'un homme populaire, affabilité. —Affection, faveur du peuple. En ce sens c'est un Anglicisme.

Population, s. f. (*Po-pu-la-cion*) Nombre d'hommes dont un pays est *peuplé* ; quantité d'habitans qu'il renferme. C'est un mot nouveau et fort usité aujourd'hui.

Populeux, euse, adj. Très-peuplé, où il y a beaucoup d'habitans. Mot nouveau, mais moins bien établi que le précédent.

Populo, s. masc. Terme populaire : Petit enfant gras et potelé.

Poquer, v. act. (*Po-ké*) Lancer une boule contre une autre de façon que celle-là ne roule pas.

Poracé, ée, adject. Terme de Médecine : Qui a une couleur verdâtre, tirant sur celle du poireau : *Une bile poracée.*

Porc, s. m. (le *c* ne se prononce d'une manière bien marquée que dans *Porc-épic.*) Cochon, pourceau. Voy. *Cochon.* — Chair de cochon. — *Porc frais* ; la chair du cochon qui n'est pas salé.

Porc-épic, s. m. (*Por-ké-pi*) Animal quadrupède couvert de piquans.

Porc-marin, subst. m. (*Por-ma-rin*) Sorte de gros poisson de mer, appelé aussi et plus communément *Marsouin* ou *Dauphin.*

Porc-sanglier, s. m. (*Por-san-glié*) Porc sauvage. Voyez *Sanglier.*

Porcelaine, subst. f. (*Por-ce-lè-ne*) Sorte de terre cuite, très-fine, travaillée d'abord à la Chine et au Japon et imitée avec succès en Europe. — Vases faits de porcelaine. —Sorte de coquillage ainsi nommé du bel éclat de sa coquille, semblable à l'émail de certaines porcelaines dont on se sert sur les tables.

Porcelaine, adj. *Cheval porcelaine*, dont la robe est grise et tachée de poils bleuâtres et couleur d'ardoise.

Porchaison, subst. f. (*Por-chè-zon*) ter. de Chasse : Temps où le sanglier est le plus gras et le meilleur à manger.

Porche, s. m. Lieu couvert à l'entrée d'une Eglise, portique. Il est familier et se dit d'un portique simple et sans ornement.

Porcher, s. m. (*Por-ché*) Celui qui garde les pourceaux. Quelques-uns disent au féminin *Porchère.* — figurém. et fam. Homme grossier, mal-propre et mal-appris.

Pore, subst. m. Petite ouverture, presque imperceptible dans la peau de l'animal, par où sortent le poil et les sueurs. Il ne se dit guères qu'au pluriel : *La chaleur ouvre les pores, le froid les resserre.* —Il se dit par extension de toutes sortes de corps : *Les pores du verre, du bois, des métaux.*

Poreux, euse, adj. Qui a des pores.

Porisme, subst. m. Chez les anciens Géomètres, problême très-facile. — Ordinairement *corollaire* ou *lemme.*

Porites, s. f. plur. Corps polypiers devenus fossiles.

Porosité, s. f. (*Po-ro-zi-té*) Qualité d'un corps poreux : *La porosité du verre.* On ne le dit point des animaux.

Porphyre, s. m. (*Por-fi-re*) Sorte de marbre très-dur.

Porphyriser, v. act. (*Por-fi-ri-zé*) ter. de Chimie : Broyer une substance sur du porphyre, pour la réduire en une poudre très-fine.

Porrection, subst. f. (*Pô-rèk-cion*, *r* forte.) Manière dont se confèrent les Ordres mineurs.

Port, s. m. (*Pôr*) Lieu propre à recevoir des vaisseaux et à les tenir à couvert des tempêtes : *Demeurer au port, se promener au port*, et non pas comme disent les Gascons, *sur le port.*

—Lieu où abordent certaines marchandises. — fig. Asyle; lieu de repos, de tranquillité, d'assurance. —Ce qu'un vaisseau peut porter de marchandises: *Vaisseau du port de trois cents tonneaux.* —Ce qu'on paye pour une lettre qu'on reçoit de la poste, pour la voiture des hardes ou des marchandises. —A certains jeux de cartes, celles qu'on réserve pour les joindre à celles qu'on doit tirer du talon. —Maintien, manière de *porter* sa tête et tout son corps quand on est debout ou qu'on marche.

Port d'une plante, t. de Botanique; Conformation générale d'une plante considérée dans son ensemble.

Arriver à bon port, heureusement. Style simple. — fig. et fam. 1.° *Conduire* ou *arriver à bon port*, achever heureusement ce qu'on a entrepris. —2.° *Faire naufrage au port*, échouer dans une affaire, au moment où on la croyoit achevée.

Port d'armes, action *ou* droit de porter les armes. —*Port-de-voix*, ter. de Musique: Passage insensible de la voix, d'un ton inférieur à un ton supérieur.

Portable, adj. Terme de Coutume; Qui doit être porté: *Cens*, *rente portable.* —Qui peut être porté: *Cet habit n'est plus portable.* En ce sens c'est un Gasconisme.

Portage, subst. m. Action de porter. —Dans certains fleuves de l'Amérique, les endroits où, à cause des chutes d'aeu, il faut porter le canot jusqu'à ce qu'on trouve la rivière navigable.

Portail, s. m. (*Por-taglie*; mouillez l'*l* finale.) Principale porte d'une Eglise ou d'un Temple. —Façade entière d'une Eglise.

Portant, *ante*, adj. Qui porte: *Il a été tué d'un coup de pistolet à bout portant*, tiré de fort près. — fig. et fam. *Dire des choses fâcheuses à bout portant*, en face. —Plusieurs disent, *bien portant*, *mal portant*; qui se porte bien *ou* mal. C'est un Gasconisme.

L'un portant l'autre, en faisant compensation de l'un avec l'autre.

Portatif, *ive*, adj. Qu'on peut porter aisément: *Les petits livres sont portatifs.* —*Dictionnaire portatif*, abrégé d'un plus grand. — famil. *Cet homme n'est pas portatif*, il a peine à marcher, il est fort pesant.

Porte, s. f. Ouverture par où l'on entre dans un lieu. —Assemblage de bois ou de fer qui sert à fermer l'ouverture de la porte. —Passages entre deux montagnes. —Au figuré, moyen d'arriver, de parvenir à quelque chose.

Porte verte, châssis couvert d'étoffe verte qu'on met devant les portes des chambres pour empêcher le vent d'y entrer. — fig. *Porte d'agraffe*, petite ouverture où entre le crochet.

De porte en porte, adv. De maison en maison.

Refuser la porte à quelqu'un, ne vouloir pas le laisser entrer. —*Faire refuser sa porte à quelqu'un*, ne vouloir pas recevoir sa visite. —*Donner la porte à quelqu'un*, le faire passer le premier. —*Je suis logé à sa porte*, auprès de sa maison. —*Mettre un valet à la porte*, le chasser. — figur. *Heurter à toutes les portes*; chercher toutes sortes de moyens pour réussir. —*Toutes les portes lui sont ouvertes*, il a un libre accès par-tout. —Prov. *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, il faut prendre son parti de manière ou d'autre. — figur. *L'impunité ouvre la porte à toutes sortes de crimes*, donne lieu à commettre toutes sortes de crimes. —*Il a été aux portes de la mort*, à l'extrémité. —figur. *Il a toujours une porte de derrière*, un faux-fuyant, une défaite.

La Porte, la Cour de l'Empereur des Turcs: *Il est Ambassadeur à la Porte.* —Quelques Auteurs, et nommément Voltaire, l'ont dit de toutes les Cours Orientales.

Porte-aiguille, subst. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour donner plus de longueur aux aiguilles et pour les tenir d'une manière plus stable.

Porte-arquebuse, s. m. Officier qui à la chasse portoit le fusil du Roi ou des Princes de la Famille Royale.

Porte-assiette, s. m. Cercle d'argent, d'étain, etc. sur lequel on met des plats, des assiettes d'entrée et d'entremets.

Porte-baguette, s. m. Anneau placé

le long du fût d'un fusil, d'un pistolet pour recevoir et porter la baguette.

Porte-balle, subst. m. Petit Mercier qui porte une balle où sont ses marchandises.

Porte-barres, s. m. pl. Anneaux de corde passés dans l'anneau du licou et qui supportent les barres des chevaux qu'on mène accouplés.

Porte-bougie, s. m. Canule ou instrument à la faveur duquel on dirige et l'on conduit des bougies dans l'urètre, à l'effet de le dilater.

Porte-chape, s. m. Chapier, celui qui porte ordinairement la chape dans une Eglise.

Porte-collet, s. m. Piéce de carton ou de baleine couverte d'étoffe, sur laquelle on met le collet ou le rabat.

Porte-crayon, s. m. Petit instrument d'or, d'argent, de cuivre, etc. dans lequel on met un crayon.

Porte-croix, s. m. Celui qui porte la croix devant un Prélat à la procession, etc.

Porte-crosse, s. m. Celui qui porte la crosse devant un Evêque.

Porte-Dieu, subst. m. Le Prêtre qui porte le viatique aux malades.

Porte-drapeau, s. m. Celui qui porte le drapeau; enseigne.

Portée, s. f. Ventrée; tous les petits que les femelles des animaux portent ou font en une fois. —Distance jusqu'où peuvent porter les armes à feu et les armes de trait. —Celle où peuvent s'étendre la main, la voix, la vue. —Ce que peut faire, concevoir ou produire l'esprit d'une personne. —Ce que peut faire une personne, relativement à son état, à sa fortune, etc. —Etendue d'une piéce de bois mise en place: *Cette poutre a trop de portée.* —En Musique, les cinq lignes sur lesquelles on pose les notes.

Porte-enseigne, s. m. Autrefois, celui qui portoit l'enseigne dans une compagnie d'Infanterie.

Porte-épée, s. m. Morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture de la culotte pour porter l'épée.

Porte-éperon, subst. m. Morceau de cuir mis pour soutenir l'éperon du cavalier.

Porte-étendard, s. m. Cavalier qui, dans les marches, porte l'étendard que le Cornette doit porter les jours d'action. —Piéce de cuir attachée à la selle pour appuyer l'étendard.

Porte-étriers, s. m. Sangle attachée sur le derrière des panneaux de la selle, qui sert à lever les étriers.

Porte-étrivières, s. m. pl. Anneaux de fer carrés placés aux deux côtés de la selle.

Porte-faix, s. m. Crocheteur. Voy. *Porteur.*

Porte-feuille, s. m. Carton plié en deux, couvert de peau ou d'étoffe, où l'on met des papiers. —Sorte de plante annuelle qui croît dans les champs, etc. On la nomme aussi *Rapette.*

Porte-Iris, subst m. Animal marin, remarquable par les iris en arc qui l'environnent.

Porte-lanterne, s. m. Sorte d'insecte lumineux de l'Amérique; espèce de *Pro-cigale.*

Porte-lettre, s. m. Petit porte-feuille pour lettres et papiers.

Porte-manteau, s. m. Ouvrage de Menuisier destiné à y attacher des habits. —Sorte de valise ordinairement d'étoffe. —Autrefois, titre d'office à la Cour.

Portement, subst. m. (*Por-te-man*) *Portement de croix*, peinture ou gravure de Jesus-Christ qui porte sa croix.

Porte-mors, subst. m. Cuirs qui soutiennent le mors et la bride.

Porte mouchettes, s. m. Instrument de métal destiné à mettre les mouchettes quand on ne s'en sert pas.

Porte-mousqueton, s. m. Crochet ou agraffe au bas de la bandoulière d'un cavalier, et qui l'aide à porter son mousqueton. —Agraffe aux chaînes et aux cordons de montre.

Porte-piéce, subst. masc. Outil dont le cordonnier se sert pour piécer les souliers.

Porte-pierre, s. m. Sorte de crayon qui sert à porter la pierre infernale.

Porter, v. ac. (*Por-té*) Avoir sur soi quelque sorte de charge ou de fardeau. —fig. Assister de son crédit: *Il a des personnes puissantes qui le portent.* —Transporter d'un lieu dans un autre.

—Avoir sur soi : *Il ne porte jamais d'argent sur lui.* —Avoir sur soi, comme servant à l'habillement : *Porter des habits brodés, etc.* ; *porter le deuil, la perruque, etc.* —Tenir : *Porter la tête haute, les pieds en dehors, le bras en écharpe.* —Pousser ; étendre : *Arbre qui porte sa tête dans les nues. Porter ses armes jusqu'aux confins de l'Europe.* —On dit figur. en ce sens, *porter son ambition, ses espérances, ses désirs jusqu'à... Porter la confusion, la terreur par-tout.* —Au figuré, avec des noms sans article, être cause : *Porter bonheur, malheur, guignon à...* —Adresser : *Porter un coup d'épée, une botte. Porter ses regards, sa vue en quelque endroit* ; et figur. *porter ses vues* (ses prétentions) *bien haut, bien loin.* —Etre étendu en longueur : *Cette poutre porte trente pieds.* —Produire : *Terres qui portent du froment. Argent qui porte intérêt.* —Il se dit des femelles des animaux lorsqu'elles sont pleines : *Cette chienne porte six, sept petits chaque fois* ; et neutralement, *les chiens, les lapins, etc. portent plusieurs fois l'année.* —Faire avancer : *Porter son cheval de côté et d'autre.* —Souffrir, endurer : *Il porte impatiemment sa disgrace ; il en portera la peine.* —Induire, exciter à... *Ils l'ont porté à la vengeance* ou *à se venger, etc.* —Déclarer : *Le jugement porte condamnation.* —Assurer : *Les lettres d'aujourd'hui portent que...*

Porter amitié, affection, honneur, respect à... aimer, honorer, respecter. —*Porter envie*, envier. —*Porter la parole* ; *porter parole de...* Voy. *Parole.* —*Porter témoignage*, témoigner, attester pour ou contre.

Porter, v. neut. Poser ; être soutenu : *Tout l'édifice porte sur ces colonnes. Poutre qui porte à faux*, et figur. *Ce raisonnement porte à faux.*—Atteindre : *Le canon ne sauroit porter si loin ; tous les coups tirés dans une action ne portent pas.*

Se porter, v. réc. *Se porter bien*, être en bonne santé. *Se porter mal*, être malade. —Avoir de l'inclination, de la pente à une chose. — S'appliquer ; s'employer à... *Il se porte avec ardeur à ce qu'il fait, à servir ses amis, etc.* —Se conduire : *Il s'y est porté en homme de cœur* ou *lâchement, mollement, etc.*

Porte-tapisserie, s. m. Châssis de bois au haut d'une porte sur lequel on tend la tapisserie.

Porte-trait, s. m. Morceau de cuir destiné à soutenir le trait des chevaux de carrosse.

Porte-vent, subst. m. La partie de la musette par où l'on fait entrer le vent avec un soufflet. —Ce qui sert à porter le vent dans les soufflets d'orgues.

Porte-verge, s. m. Bedeau qui porte une baguette ou une verge dans l'Eglise.

Porte-voix, subst. m. Instrument en forme de trompette pour porter la voix au loin.

Porteur, euse, subst. Celui, celle dont le métier ordinaire est de porter quelque fardeau. Il diffère de *Porte-faix* ou *Crocheteur*, en ce que ces derniers mots se disent de celui qui porte de grands fardeaux ; et *porteur*, de celui qui en porte de moindres.

Le porteur d'une lettre de change, celui qui est chargé d'en recevoir l'argent, le montant.

Portier, ière, subst. (*Por-tié, iè-re*) Celui, celle qui est chargé d'ouvrir une porte. —Dans l'Eglise, l'Ordre de *Portier* est le premier des quatre Ordres Mineurs.

Portière, s. f. Ouverture du carrosse par où l'on monte et l'on descend. —Ce qui sert à fermer cette ouverture. —Place dans un carrosse vis-à-vis de la portière. —Espèce de rideau qu'on met devant une porte pour empêcher le vent, etc.

Portion, s. f. (*Por-cion*) En général, partie d'un tout. Voyez *Partie.* —Dans une acception moins étendue, quantité de pain, de viande, etc. qu'on donne dans les Couvens et Communautés à chacun en particulier.

Portion congrue ou simplement *Congrue*, somme que les gros Décimateurs étoient obligés de fournir aux Curés pour leur subsistance.

Portique, s. m. (*Por-ti-ke*) Galerie ouverte, dont le comble est soutenu par des colonnes ou par des arcades. —Sorte de jeu où l'on fait tourner une boule autour d'un portique, etc.

Le Portique, la doctrine du Portique; la secte, la doctrine de Zénon.

Portoir, s. m. (*Por-toar*) Sorte de machine où l'on porte la portion des Religieux dans la plupart des Communautés Religieuses.

Portor, s. m. Sorte de marbre noir dont les taches imitent l'or.

Portraire, v. act. (*Por-trè-re*) Faire le portrait de... Il est vieux.

Portrait, s. m. (*Por-trè*) Représentation d'une personne au naturel, faite avec le pinceau, le crayon, etc. —Ressemblance : *Ce fils est le portrait de son père, son portrait, son vrai portrait.* — Description, qui a pour objet la figure extérieure et le caractère intérieur de la personne réelle ou feinte que l'on se propose de faire connoître : *La Bruyère est rempli d'excellens portraits.*

Portrait flatté, qui diminue les défauts du visage. —*Portrait chargé*, qui les augmente.

Portraiture, subst. f. (*Por-trè-tu-re*) Portrait. —Art de faire des portraits. Il est vieux dans les deux sens.

Livre de portraiture, qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain.

Portulan, s. m. Livre qui contient la description des ports de mer, des côtes et de ce qui y est relatif.

Posage, s. m. (*Po-za-je*) Travail et dépense pour poser et mettre en place certains ouvrages.

Pose, s. f. (*Po-ze*) En ter. d'Architecture, travail pour poser les pierres. —En ter. de guerre, sentinelles qu'on pose après la retraite battue. *Caporal de pose*, chargé de poser et de relever les sentinelles.

Posé, ée, part. p. de *Poser*, et adj. Mis, placé, etc. —Modeste, rassis, grave.

Posément, adv. (*Po-zé-man*) Lentement, sans se presser.

Poser, v. a. (*Po-zé*) Mettre, placer. —En matière de doctrine, établir pour véritable, pour constant : *Poser un principe* ou *pour principe*. Fam. *poser en fait que...* —En matière de dispute, supposer : *Posons que cela soit*; et fam. *Posons le cas que cela soit.* On dit comme nominatif absolu, *cela posé, il s'ensuit que....* —En Arithmétique; mettre des chiffres au-dessous des nombres sur lesquels on opère.

En ter. de Peinture, *poser le modèle*, placer de la manière convenable la personne d'après laquelle on veut dessiner. —En ter. de Guerre, 1.° *poser* (placer) *un corps de garde, des sentinelles, etc.* —2.° *Poser les armes*; mettre les armes bas; et figurém. faire la paix ou une trève.

Poser, v. n. Etre posé, porter sur... *La poutre ne pose pas assez sur le mur.*

Poseur, subst. m. Celui qui pose ou dirige la pose des pierres. —*Poseur de sonnettes*, celui qui pose des sonnettes.

Positif, ive, adj. (*Po-zi-tife, i-ve*) Certain, constant, assuré : *J'ai des preuves positives de ce que j'avance.* — Il se dit par opposition, 1.° à relatif : *Il n'y a de grandeur positive qu'en Dieu*; 2.° à arbitraire : *Il y a des beautés positives dans ce tableau*; 3.° à négatif : *Commandemens positifs*, qui ordonnent; *négatifs*, qui défendent de faire : *Quantités positives*; en Algèbre, celles qui sont précédées du signe de l'addition; 4.° à naturel : *Droit positif*, ce que Dieu a ordonné ou ce qui est établi par les lois des hommes.

Positif, s. m. Terme de Grammaire : Le premier degré dans les adjectifs qui admettent comparaison. Il exprime simplement la qualité; comme *il est doux, posé, affable.* —Petit buffet d'orgue qui est au-devant du grand orgue.

Position, s. f. (*Po-zi-cion*) Situation; point où un lieu est placé. —Situation, disposition d'un bâtiment. — Point de doctrine dans une thèse. —En ter. de Manége, manière dont le Cavalier est placé à cheval. —Dans la danse, manière de poser ses pieds, l'un par rapport à l'autre.

Positivement, adv. (*Po-zi-ti-ve-man*) D'une manière positive, certaine : *Je ne le sais pas positivement.* —Précisément, expressément.

Pospolite, s. f. Noblesse de Pologne, assemblée en corps d'armée.

Possédé, ée, part. p. et adj. Voyez *Posséder*. —Tourmenté du démon. —En ce dernier sens on dit substantivement : *C'est un possédé*; *exorciser les*

possédés, et prov. *Se démener comme un possédé.*

Posséder, v. act. (*Po-cé-dé*) Avoir à soi, en son pouvoir, en sa possession : *Posséder de grands biens, une maison, une charge, etc.* et neutralement, *posséder justement* ou *injustement, etc.* Voyez *Avoir.* —En parlant du Démon, s'être emparé de... : *Le démon le possède ; il est possédé du démon.*

Posséder les bonnes graces de quelqu'un, en être aimé, favorisé. —fig. *Posséder les sciences, Horace, Homère*, etc. en avoir une parfaite connoissance. —*L'ambition, la colère, l'avarice, etc. le possèdent*, il est actuellement agité de ces passions, ou il y est sujet.

Se posséder, v. pron. Etre maître de soi et de ses passions, sur-tout de la colère, de la vivacité naturelle. —*Il ne se possède pas de joie*, il est transporté de joie.

Possesseur, s. m. Celui qui possède quelque bien-fonds, quelque héritage. En parlant de maisons, on dit plutôt propriétaire, du moins dans le langage commun.

Possessif, ive, adject. Qui marque quelque possession : *Pronom possessif*, etc. Voyez *la Grammaire.*

Possession, s. f. (*Po-cé-cion*) Action de posséder ; la jouissance qu'on a d'une chose. —Installation dans un bénéfice : *Mettre en possession.* —Biens-fonds, héritage qu'on possède : *Il a de belles possessions.*—Etat d'un homme possédé par le démon : *La possession diffère de l'obsession*, en ce que dans la *possession* le diable agit au dedans, et que dans l'*obsession* il agit au dehors. *Acad.*

Possessoire, s. m. (*Po-cé-soa-re*) terme de Palais ; Droit de posséder : *Contester, plaider, juger, gagner le possessoire.* En matière de bénéfice on dit plutôt *récréance.*

Possessoirement, adv. (*Po-cé-soa-re-man*) D'une manière possessoire. *Trév.*

Posset, subst. m. (*Po-cè*) Liqueur d'Angleterre, qui se fait avec du lait, de la bière ou du vin et de l'eau.

Possibilité, s. f. Qualité de ce qui est possible.

Possible, adj. Ce qui peut être ou peut arriver. —Ce que l'on peut faire. —On dit substantivement et familiér. *Je ferai tout mon possible*, tous mes efforts.

Au possible, adv. Autant qu'il est possible. Il est familier.

Possible, adv. Peut-être : *Possible ira-t-il.* Il est vieux.

Post-communion, s. f. Oraison que le Prêtre dit à la Messe, après la Communion.

Postcrit ou *Post-scriptum*, subst. m. Il se dit de ce qu'on ajoute à une lettre après la signature, à un mémoire après l'avoir écrit. *Post-scriptum* est plus usité que *postcrit* ; on met en abrégé *P. S.*

Postdate, s. f. Date postérieure à la vraie date d'un acte.

Postdater, verb. act. (*Post-da-té*) Dater une lettre, etc. d'un temps postérieur à celui où elle est écrite. (Ce mot et le précédent ne sont pas aussi usités que leurs contraires, *antidate, antidater.*)

Poste, subst. m. En ter. de Guerre, 1.° Lieu où un soldat, un officier est placé par son Commandant. —2.° Lieu où l'on a placé des troupes ou qui est propre à y en placer. —Charge, emploi ; place dans l'administration des affaires civiles.

Poste, s. f. Relais établis pour faire diligemment des courses et des voyages. —Maison où sont ces relais. —Distance qu'il y a d'une de ces maisons à l'autre. —Exercice qu'on fait en courant la poste à cheval. —Courrier qui porte les lettres. —Bureau où on les envoie et où elles sont distribuées. —Petite balle de plomb dont on charge un fusil, un pistolet.

Figur. et fam. *Faire tout en poste* ou *en courant la poste*, à la hâte. —*A poste*, adv. A certains termes différens : *Acheter, prendre un bijou à poste.* —*A sa poste*, à sa disposition : *Mettre, avoir des gens à sa poste.*

Poster, v. act. (*Pos-té*) Placer dans un poste : *Poster des troupes.* — famil. 1.° Placer en quelque endroit. —2.° Mettre dans un emploi.

Postérieur, eure, adj. Qui est après,

dans l'ordre des temps. —Qui est derrière : *La partie postérieure de la tête.*

Postérieurement, adverbe de temps, (*Pos-té-ri-eu-re-man*) Après.

Postériorité, s. f. Etat, rang, ordre d'une chose postérieure à une autre : *Postériorité de date, de temps, d'hypothèque.* Il ne se dit guères que dans ces phrases.

Postérité, s. f. En parlant des particuliers, suite de ceux qui viennent d'une même origine ; descendans : *La postérité d'Adam, d'Abraham. Il est mort sans laisser de postérité.* —En parlant en général, tous ceux qui viendront après ceux qui vivent : *Transmettre son nom à la postérité.*

Posthume, adj. (*Pos-tu-me*) Qui est né après la mort de son père : *Enfant posthume.* On dit aussi substantivement *un posthume.* —fig. Qui a paru après la mort de l'Auteur : *Ouvrage posthume.*

Postiche, adj. m. et f. Qui est fait et ajouté après coup : *Les ornemens de ce portrait sont postiches.* —Qui est ajouté et ne convient point : *Cet épisode est postiche.* —Faux : *Cheveux postiches, dents postiches.*

Postillon, subst. m. (*Pos-ti-glion* ; mouillez les *ll.*) Valet de poste, qui conduit ceux qui courent la poste. — Par extension, valet qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage à six chevaux, etc. —Celui qui mène une chaise de poste, un cabriolet, etc. —Celui qui porte en poste les lettres d'un particulier.

Postposer, verb. act. (*Post-po-zé*) Mettre après. Il est peu usité.

Postpositif, ive, adject. Terme de Grammaire : Qui sert à être mis après ou à la fin du mot.

Post-scriptum, s. m. emprunté du Latin. Voyez *Postcrit.*

Postulant, ante, subst. Celui qui demande à être reçu Religieux. Celle qui demande à être admise au même état. —Celui qui demande, qui recherche avec instance. En ce sens il ne se dit guères qu'au pluriel : *Il y avoit bien des postulans pour cette charge.*

Postulant, adj. On appeloit *Avocat postulant*, celui qui avoit la faculté de faire fonction de Procureur.

Postulat, s. m. tiré du Latin ; (*Pos-tu-la*) Demande que fait le Géomètre, d'un premier principe, d'après l'admission duquel il établit une démonstration.

Postulateur, subst. m. Celui qui est chargé de poursuivre le procès d'une canonisation.

Postulation, s. f. (*Pos-tu-la-cion*) Dans les Chapitres d'Allemagne, élection d'un sujet déjà pourvu d'un bénéfice incompatible et en faveur duquel on supplie le Pape de lever cet empêchement. —Fonctions d'un Procureur qui postule dans une affaire pour une Partie.

Postuler, v. a. (*Pos-tu-lé*) Demander avec instance : *Postuler un emploi, une place dans une maison Religieuse, etc.* —Au Palais, faire toutes les procédures dans une affaire. En ce sens il est neutre : *Ce Procureur postule pour un tel.*

Posture, s. f. Situation où se tient le corps : *Posture commode, indécente, respectueuse, etc. Danse de postures*, où l'on affecte des postures bizarres. Famil. *Se mettre en posture de faire une chose.* —figurém. Etat où est quelqu'un par rapport à sa fortune : *Etre en bonne, en mauvaise posture auprès du Ministre, etc.*

Pot, s. m. (Le *t* ne se prononce point devant les consonnes.) Sorte de vase de terre ou de métal, destiné à contenir quelque liqueur, etc. —Mesure des liquides qui contient deux pintes. —La liqueur qui y est contenue : *Un pot de vin, de cidre, de bière.* —Pris absolument, le vase où l'on met bouillir la viande : *Mettre le pot au feu.* —Casque ; habillement de tête d'un homme de guerre. On dit communément *pot-en-tête.*

Pot à fleurs, propre à mettre des fleurs. —*Pot de fleurs*, où il y a des fleurs. —Il y a la même différence entre *pot à confitures* et *pot de confitures.* —*Pot à l'eau* (et non pas *pot à eau*, ce qui est un Gasconisme) pot destiné à mettre de l'eau. —*Pot d'eau* ; 1.° ce que contient un pot à l'eau ; 2.° mesure d'un pot d'eau. —*Pot de vin* ; ce qui se donne par manière de présent au-delà du prix arrêté pour un marché,

—*Pot-à-feu ;* pot de fer rempli d'artifice dont on se sert à la guerre. —Piéce de feu d'artifice en forme de pot. —*Pot-pourri ;* diverses sortes de viandes, légumes, fleurs et herbes odoriférantes, mêlées ensemble avec du clou de girofle, du sel et du vinaigre. —fig. et famil. Ouvrage d'esprit composé de plusieurs choses assemblées sans ordre et sans choix : *Faire un pot-pourri*, confondre tellement les choses et les circonstances qu'on n'y comprenne rien.

Proverb. *Découvrir le pot aux roses*, les sottises ou les intrigues secrètes. —*Donner dans le pot au noir*, dans le piége. —*Tourner autour du pot*, user de circonlocutions. —*Etre à pot et à rôt chez quelqu'un*, y être comme chez soi. —*N'en pas mettre plus grand pot au feu*, ne pas faire plus de dépense. Il se dit au propre et au figuré. —*Il en payera les pots cassés*, les frais, le dommage, etc. il aura à s'en repentir.

Potable, adject. Qu'on peut boire. —*Or potable*, or rendu liquide et qu'on peut boire. C'est une des chimères des Alchimistes.

Potage, subst. m. Bouillon avec des tranches de pain trempées dedans.

Potager, s. m. (*Po-ta-jé*) Sorte de fourneau pratiqué dans une cuisine pour y dresser les *potages*, y faire les ragoûts, etc. —Pot de terre ou d'étain, dans lequel on porte à dîner à certains ouvriers. —Jardin où l'on cultive toutes sortes d'herbages, de légumes et de fruits.

On dit aussi adjectivement, *Jardin potager*, *herbes potagères*.

Potasse ou *potasche*, s. f. Sel alkali plus ou moins fixe, tiré des cendres produites par la combustion de différens végétaux brûlés en tas et à l'air libre. La meilleure vient de Suède.

Pote, adj. f. *Une main pote*, grosse et enflée, dont on ne sauroit s'aider que difficilement. Il est familier.

Poteau, s. m. (*Po-tô*, s. d.) Piéce de bois dont on fait des cloisons et autres pareils ouvrages. —Piéce de bois posée en terre pour divers usages : *Poteau pour marquer les chemins ; attacher un criminel à un poteau.*

Potée, s. f. Eau épaisse où il y a de l'ocre rouge pour faire prendre le plomb au pot. —Il se dit de diverses préparations dont se servent les Chimistes, les Fondeurs, ceux qui polissent les glaces, etc. *Potée d'étain*, *potée d'émeri*, *etc.* —Ce qui est contenu dans un pot : *Une potée d'eau*, *etc.*

Proverbial. *Éveillé comme une potée de souris*, se dit d'un enfant fort gai et remuant.

Potelé, *ée*, adject. Gras et plein : *Enfant*, *bras potelé.*

Potelet, s. m. (*Po-te-lè*) Petit poteau qui soutient l'appui d'un escalier.

Potelot, s. m. Pierre minérale ; mine de plomb. —Autrefois *plombagine.*

Potence, s. f. (*Po-tan-ce*) Gibet. —Béquille, bâton d'appui. —Etaie ou poteau qu'on met sur une poutre pour soutenir un plancher. —Il se dit aussi des piéces de fer ou de bois qui sont en saillie pour y attacher quelque chose.

Potencé, *ée*, adj. (*Po-tan-cé*) t. de Blason : *Croix potencée*, qui a une traverse à chaque bout.

Potentat, s. m. (*Po-tan-ta*) Celui qui a la puissance souveraine dans un grand Etat. Style soutenu.

Potentiel, *elle*, adj. (*Po-tan-ci-èl*, *è-le*) *Cautère potentiel*, celui qui, sans agir actuellement par une qualité manifeste, produit son effet par une vertu caustique.

Potentille, s. fém. (*Po-tan-ti-glie ;* mouillez les *ll.*) Plante appelée ainsi à cause de ses grandes vertus. On la nomme aussi *Argentine.*

Poterie, subst. fém. Marchandise de Potier. —Lieu où l'on fait les pots de terre.

Poterne, s. f. Porte secrète et cachée dans une fortification.

Potier, s. m. (*Po-tié*) Marchand qui fait et vend toute sorte de poterie de terre.

Potier d'étain, subst. m. Celui qui fait et vend de la vaisselle d'étain, des ouvrages d'étain.

Potin, subst. m. (*Po-tein*) Laiton jaune, dur, cassant et sonnant.

Potion, s. f. (*Po-cion*) Tout remède liquide qu'on prend par la bouche.

Potiron, s. m. Sorte de citrouille,

toute ronde. —Espèce de gros champignon.

Pot-pourri, s. m. Voyez *Pot*.

Pou, s. m. Sorte de vermine, d'insecte ovipare, qui s'attache ordinairement aux cheveux et à la tête des enfans et des gens mal-propres.

Pou de mer, s. m. Espèce de petit coquillage univalve, du genre des *Porcelaines*.

Pouacre, adj. et subst. (*Poua-kre*) Salope, vilain. Il est populaire.

Pouce, s. m. Le plus gros des doigts de la main. Pour le pied, on dit *Orteil*. —Mesure qui est de douze lignes, et la douzième partie d'un pied.

Pouce d'eau, la quantité d'eau qui s'écoule par une ouverture d'un pouce de diamètre.

Proverb. *Serrer les pouces à quelqu'un*, lui faire quelque violence pour lui faire avouer ce qu'on veut savoir. —*Il s'en mordra les pouces*, il s'en repentira. —*Jouer du pouce*, compter de l'argent.

Pouce-pied, s. m. Sorte de coquillage multivalve.

Poucier, s. m. (*Pou-cié*) Ce qui couvre le pouce de quelques ouvriers lorsqu'ils travaillent.

Pou-de-soie, subst. m. Sorte d'étoffe de soie.

Pouding, subst. m. Ragoût Anglois, composé de mie de pain, de moëlle de bœuf, de raisins de Corinthe, etc.

Poudre, s. f. Poussière. En ce sens il est plus usité en vers et dans le haut style que dans le style ordinaire. —Composition médicinale desséchée et broyée. —Ce qu'on met sur l'écriture pour la sécher. —Amidon pulvérisé pour dégraisser les cheveux. —Composition de soufre et de salpêtre mêlés avec du charbon, dont on charge les armes à feu.

Poudre de plomb, petit plomb de forme ronde.

Figur. *Jeter de la poudre aux yeux*, imposer, éblouir par ses discours et par ses manières. —*Mettre*, *réduire en poudre une ville*, *un château*, les ruiner, les abattre, les détruire. —figur. et poétiq. *Faire mordre la poudre à ses ennemis*, les tuer dans un combat. —Proverbial. *Tirer sa poudre aux moineaux*, prendre beaucoup de peine pour une chose qui ne le mérite pas. —*Il n'a pas inventé la poudre*, il n'a pas grand génie.

Poudrer, v. act. (*Pou-dré*) Couvrir les cheveux de poudre.

Poudrette, s. f. Sorte de fumier sec.

Poudreux, *euse*, adjectif. Plein de poussière.

Poudrier, s. m. (*Pou-drié*) Petite boîte où l'on met de la poudre pour sécher l'écriture. —Celui qui fait de la poudre à canon. —Celui qui fait et vend de la poudre à poudrer.

Pouf, mot qui exprime le bruit sourd que fait un corps en tombant.

Pouf, adj. Il se dit du marbre, du grès qui s'égrène et qui s'en va en poudre quand on le travaille.

Pouffer, v. n. (*Pou-fé*) *Pouffer de rire*, éclater de rire involontairement. Il est familier.

Pouille. Voyez *Pouilles*.

Pouillé, s. m. (*Pou-glié*; mouillez les *ll*.) Catalogue, registre ou inventaire de tous les Bénéfices d'une Province, d'un Diocèse.

Pouiller, *se pouiller*, v. act. et réfl. (*Pou-glié*) Dire des pouilles. Il est populaire.

Se pouiller, v. récip. Chercher ses poux et les tuer.

Pouillerie, subst. f. (*Pou-glie-ri-e*) Lieu d'un hôpital où l'on met les habits des pauvres.

Pouilles, subst. f. plur. (*Pou-glie*; mouillez les *ll*.) Injures grossières : *Il lui a dit mille pouilles*. Il est familier.

Pouilleux, *euse*, adject. (*Pou-glieu*, *eu-ze*) Qui a des poux.

Pouillier, s. m. (*Pou-glié*) ter. de mépris : Méchante hôtellerie. On dit aussi *Pouillis*.

Poulailler, subst. m. (*Pou-lâ-glié*) Lieu où couchent les poules. —Celui qui vend de la volaille. En ce sens on dit aussi adject. *Marchand poulailler*.

Poulain, (*Acad.*) Voyez *Poulin*.

Poulaine, s. f. (*Pou-lè-ne*) ter. de Marine : Piéces de bois qui font partie de l'avant d'un vaisseau.

Poulan, s. m. Ce que met de plus que les autres celui qui donne les cartes

aux jeux de l'Hombre, de Quadrillé, de Tri, etc. —Tours où l'on paye double.

Poularde, subst. f. Poule jeune et grasse.

Poule, s. f. Oiseau domestique; la femelle du coq.

Cuir de poule, fort délié et de très-mauvais service. —*Chair* ou *peau de poule*, peau qui n'est pas lisse et qui a des élevures pareilles à celles qui paroissent sur la peau d'une poule plumée. —fig. et famil. *Cela fait venir la chair* ou *la peau de poule*, fait frissonner. —fam. *Etre frisé comme une poule mouillée*, avoir les cheveux fort plats. —fig. et fam. *C'est une poule mouillée*, un homme mou et efféminé. —Prov. 1.° *C'est le fils de la poule blanche*, il est très heureux. —2.° *Faire le cul de poule*, avancer les lèvres. —3.° *Plumer la poule sans crier*, *sans la faire crier*, faire des exactions adroitement et sans que personne s'en plaigne. —*Tâte-poule*, celui qui se mêle trop du ménage.

Poule d'eau, subst. f. Sorte d'oiseau de rivière.

Poule d'Inde, s. fém. La femelle du coq d'Inde.

Poule faisanne, subst. fém. Femelle du faisan.

Poulet, s. m. (*Pou-lè*) Le petit de la poule. —Billet de galanterie. En ce sens il vieillit.

Poulètte, s. f. Jeune poule. —figur. et famil. *Cette femme est une maîtresse poulette*, est habile et impérieuse.

Poulevrin, subst. m. (*Pou-le-vrein*) terme d'Artillerie : Poudre fine pour amorcer le canon.

Pouliche, s. f. Cavale nouvellement née. Il se dit des cavales jusqu'à trois ans. *Trév.* dit aussi *pouline*.

Poulie, s. fém. Roue de bois ou de métal dont la circonférence est creusée en demi-cercle et sur laquelle passe une corde, pour élever ou pour descendre des fardeaux.

Poulier, v. act. (*Pou-li-é*) Elever un fardeau par le moyen d'une poulie. *Trév.*

Poulieur, s. m. Celui qui fait ou qui vend des poulies. *Trév.*

Poulin, s. m. (*Pou-lein*) Le petit de la cavale. Il porte ce nom jusqu'à l'âge de trois ans. —Instrument de Tonnelier. —Tumeur vénérienne dans l'aine. (L'*Académ.* écrit *poulain*, on devroit préférer *poulin* à cause des mots suivans.)

Pouliner, v. n. (*Pou-li-né*) Mettre bas, en parlant de la cavale.

Poulinière, adj. *Jument poulinière*, celle qui sert ordinairement à porter des poulins.

Pouliot commun ou *pouliot royal*, subst. m. Sorte de plante aromatique. —Petite poulie.

Poulpe, s. f. Ce qu'il y a de plus solide dans les parties charnues de l'animal. —Chair de certains fruits.

Poulpeton, subst. m. (*Pou-pe-ton*) Ragoût de viande hachée et recouverte de tranches de veau.

Pouls, subst. m. (*Pou*) Le battement des artères, principalement aux poignets.

Figur. *Le pouls lui bat*, il a peur. —*Tâter le pouls à quelqu'un*, le pressentir, le sonder sur quelque affaire. —*Se tâter le pouls*, consulter ses forces avant de rien entreprendre.

Poumon, s. m. Chair molle et spongieuse qui est, dans l'animal, le principal organe de la respiration.

Avoir de bons poumons, la voix forte. —*User ses poumons*, *s'user les poumons*, à force de crier.

Poupard, s. m. (*Pou-pâr*) Enfant au maillot. Il est familier.

Poupart, s. m. (*Pou-pâr*) Poisson crustacée, le plus estimé des crabes.

Poupe, s. fém. Terme de Marine; L'arrière d'un vaisseau : *Avoir le vent en poupe*, l'avoir favorable; au figuré, être en faveur, en prospérité.

Poupée, s. f. Petite figure humaine, qui sert de jouet aux enfans. —figur. et famil. Petite personne fort parée, fort ajustée. —Piéce de bois d'égale grosseur et proportionnée aux jumelles du tour des Sculpteurs. —En termes d'Agriculture, certaine manière d'enter différente de celle d'enter en écusson.

Famil. *Faire sa poupée d'une petite maison*, *d'un cabinet*, *etc.* prendre plaisir à l'orner, s'y amuser beaucoup.

Poupelin, s. m. (*Pou-pe-lein*) Sorte de pâtisserie.

Poupelinier, s. m. (*Pou-pe-li-nié*) Vase où l'on fait fondre du beurre pour les poupelins.

Poupetier, s. m. (*Pou-pe-tié*) Celui qui fait et vend des poupées.

Poupin, *ine*, adj. (*Pou-pein*) Qui est d'une propreté affectée. —On dit aussi substantivement, *faire le poupin*. Il est familier.

Poupon, *onne*, subst. Jeune enfant, jeune fille qui a le visage plein et potelé.

Pour, prép. et conjonct. A cause. —A la considération de... —En faveur de... —En échange de... —Au lieu de... —Par rapport à... —Afin de... etc.

Pour peu que, conj. Si peu que...

Pourceau, s. m. (*Pour-sô*, s. d.) Porc, cochon. Voyez *Cochon*.

Prov. *Jeter des marguerites devant les pourceaux*; Voyez *Marguerite*.

Pourceau de mer, sorte de poisson de mer, qu'on appelle aussi *Marsouin*. Voyez ce mot.

Pourchasser, v. act. (*Pour-cha-cé*) Poursuivre, tâcher d'avoir. Il est vieux.

Pourfendre, v. act. (*Pour-fan-dre*) Fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre. Il est vieux.

Pourparler, subst. m. (*Pour-par-lé*) Conférence qu'on a sur une affaire.

Pourpier, s. m. (*Pour-pié*) Sorte de plante fort connue.

Pourpoint, subst. m. (*Pour-poein*) Ancien habillement François, qui ne couvroit le corps que depuis le cou jusqu'à la ceinture.

Tirer un coup à brûle pourpoint, à bout portant. —fig. *Faire à quelqu'un un reproche à brûle pourpoint*, en face. —Proverb. 1.° *Le moule du pourpoint*, le corps. —2.° *Il a bien rempli son pourpoint*, il a fait un bon repas. —Pop. *Donner à quelqu'un un pourpoint de pierre de taille*, le mettre en prison.

Pourpointerie, s. f. (*Pour-poein-te-rî-e*) Métier de Pourpointier.

Pourpointier, s. m. (*Pour-poein-tié*) Tailleur d'habits qui ne faisoit autrefois que des pourpoints.

Pourpre, subst. m. Sorte de maladie maligne qui paroît au-dehors par de petites taches rouges. —Poisson à coquille, d'où l'on tiroit une teinture très-précieuse. —Sorte de couleur qui est un rouge foncé tirant sur le violet: *Œillets tachetés de pourpre*.

Pourpre, s. fém. Teinture précieuse tirée du pourpre. —Etoffe teinte de cette couleur, qui étoit en usage parmi les Anciens. —Au figuré, il se dit des Rois, des Cardinaux, etc. *L'éclat de la pourpre*.

Pourpre ou *pourprin*, s. m. Il se dit des couleurs vives qui sont sur les fleurs et qui approchent du pourpre.

Pourpré, *ée*, adj. *Fièvre pourprée*, où il y a du pourpre, où il paroît du pourpre. —*Rouge pourpré*, de couleur de pourpre.

Pourpris, s. m. (*Pour-pri*) L'enceinte d'un lieu. Il est vieux.

Pourquoi, conjonction causative. (*Pour-koa*) A cause de quoi, pour quelle raison.

C'est pourquoi, conjonct. Ainsi, de sorte que.

Pourquoi, subst. m. *Je veux savoir le pourquoi*, la cause, la raison. Il est familier.

Pourri, *ie*, part. p. de *Pourrir*, et adj. Altéré, corrompu. —fig. *Membre pourri de l'Etat*, mauvais citoyen.

Pourri, s. m. Chose pourrie: *Cela sent le pourri*.

Pourrir, v. act. (*Poû-rir*, première *r* forte.) Altérer, corrompre, gâter: *L'eau pourrit le bois*.

Pourrir, verbe neut. S'altérer, se gâter, se corrompre: *Le bois pourrit dans l'eau*.

Figur. (style simple) 1.° *Pourrir dans l'ordure*, *dans la misère*, y croupir. —2.° *Pourrir dans le vice*, y persister. —3.° *Il ne pourrira pas dans cet emploi*, il n'y demeurera pas long-temps. —*Le jus de réglisse fait pourrir le rhume*, le mûrit, fait qu'on en guérit plus aisément. —*Faire pourrir un homme en prison*, l'y tenir long-temps *ou* pour ne l'en laisser jamais sortir. —*Faire pourrir la viande de cuire*, la faire cuire excessivement.

Se pourrir, v. récipr. Se gâter, se corrompre.

Pourriture, s. f. Corruption, état de ce qui est pourri.

Poursuite, s. fém. Action de poursuivre. —Soin qu'on prend pour faire réussir une affaire, etc.

Poursuites, au plur. Les procédures d'un procès.

Poursuivant, s. m. (*Pour-sui-van*) Celui qui poursuit un emploi, une fille en mariage. —Au Palais, celui qui poursuit un décret, un ordre, une distribution de deniers.

Poursuivre, v. act. Courir après pour atteindre. —Briguer, rechercher, tâcher d'obtenir : *Poursuivre une charge, une fille en mariage, etc.* —Continuer ce qu'on a commencé.

Pourtant, conj. (*Pour-tan*) Cependant, toutefois, néanmoins.

Pourtour, subtt. m. Terme d'Architecture ; Le tour, le circuit d'un corps : *Cette colonne a tant de pourtour.*

Pourvoir, verb. neut. (sur *Voir*, excepté qu'au passé défini il fait, *Je pourvus* ; au futur, *Je pourvoirai* ; imparfait du subjonctif, *Que je pourvusse, etc.*) Donner ordre à quelque chose ; avoir soin.

Pourvoir à un Bénéfice, à un Office, le conférer.

Pourvoir, ver. act. Munir, garnir : *Pourvoir une place de vivres.* —Conférer : *Pourvoir d'une Charge, d'un Bénéfice.* —figurém. Etablir par un mariage ou par une charge : *Pourvoir ses enfans.*

Se pourvoir, v. réc. Se fournir de quelque chose. —Au Palais, intenter action devant un Juge : *Se pourvoir en Justice, par-devant un tel Juge ; se pourvoir contre, etc.*

Pourvoyeur, s. m. (*Pour-voa-ieur*) Celui qui fournit la viande, etc.

Pourvu, subst. m. Celui à qui on a conféré un Bénéfice.

Pourvu, ue, part. p. de *Pourvoir*, et adject. Muni, etc. —Qui possède une charge, etc.

Pourvu que, conj. En cas que.... —A condition que....

Pousse, s. f. (*Pou-ce*) Les jets, les petites branches que les arbres poussent au printemps et au mois d'Août. —Maladie des chevaux qui les fait souffler extraordinairement et battre du flanc.

Pousse-balle, s. m. Instrument de fer avec lequel on commence à enfoncer une balle dans une carabine.

Poussé, ée, part. p. et adject. Voyez *Pousser.* —*Cheval poussé de nourriture*, qu'on a trop laissé manger. —*Vin poussé*, qui se gâte par une chaleur qui le fait fermenter hors de saison.

Poussée, s. f. *La poussée d'une voûte, d'une arche*, l'effort qu'elle fait par son poids contre les murs sur lesquels elle est bâtie.

Populair. *Donner la poussée à quelqu'un*, le poursuivre vivement, le traîner, le tirailler.

Pousse-pieds, subst. m. Espèce de coquillage. Voyez *Pouce-pied.*

Pousser, verb. act. (*Pou-cé*) Faire effort contre, pour ôter de place, pour faire avancer : *Ne me poussez pas. Pousser quelque chose avec le pied.* —Imprimer quelque mouvement à un corps, soit en le jetant, soit en le frappant : *Pousser une balle de paume, une boule de mail ; il a bien poussé ce coup là.* —Faire entrer quelque chose à force : *Pousser un clou dans une muraille, etc.* —Porter, étendre : *Pousser une allée, un parterre, une tranchée. Pousser un mur de clôture plus loin*, le rebâtir plus loin. —On dit au figuré dans le même sens, *pousser la raillerie trop loin ; pousser l'impudence, la fourberie, la patience jusqu'au bout.* —fig. 1.° Jeter : *Pousser des cris, des soupirs.* —2.° Avancer, favoriser : *C'est un tel qui l'a poussé à l'armée, dans l'église, etc.* —3.° Attaquer, offenser : *Si vous me poussez davantage, je me défendrai.* —4.° Conseiller, exciter : *On l'a poussé à cette démarche.*

Pousser les ennemis, les faire reculer. —fig. *Pousser quelqu'un à bout ;* 1.° le choquer, le fatiguer au dernier point. On dit dans le même sens, *pousser la patience à bout.* 2.° Réduire à ne pouvoir répondre. —Proverb. et figurém. *Pousser le temps avec l'épaule*, temporiser, tâcher de gagner du temps. —*Pousser la porte au nez de quelqu'un*, l'empêcher d'entrer. —fig. *Pousser une botte à quelqu'un*, l'attaquer de paroles

et le pousser vivement. —*Pousser loin ses conquêtes*, les étendre bien loin. — figurém. et famil. *Pousser les beaux sentimens*, faire le passionné auprès des femmes.

Pousser, v. neut. Se dit, en parlant des arbres et des plantes, du mouvement qui s'y fait au renouveau : *Les arbres commencent à pousser ; les blés ont déjà poussé.* —En parlant des chevaux, battre des flancs par une respiration difficile. —En parlant des murailles ; se jeter en dehors, faire ventre. —En parlant des personnes ; aller, se porter vers... *La cavalerie poussa aux ennemis.* Figurém. *ne poussons pas plus loin*, n'allons pas plus loin sur cette matière.

Figurém. et familiérem. *Pousser à la roue*, aider.

Poussier, s. m. (*Pou-cié*) La poussière du charbon qui demeure au fond d'un bateau, d'un sac, etc.

Poussière, s. fém. Terre réduite en poudre fort menue. —Corps réduit en petites parties fort déliées. —En ter. de Botanique, poudre contenue dans le sommet des étamines.

Cette ville a été réduite en poussière, détruite, saccagée. —Poétiquem. *Faire mordre la poussière à quelqu'un*, lui ôter la vie. —*Ce guerrier s'est couvert d'une noble poussière*, s'est comporté vaillamment en plusieurs rencontres dangereuses.

Poussif, *ive*, adj. Qui a la pousse. Il se dit au propre des chevaux, et par extension d'un gros homme qui a peine à respirer.

Poussin, s. m. (*Pou-cein*) Le petit d'une poule.

Poussinière, s. fém. Les Pléïades, constellation dans le signe du Taureau.

Poussoir, s. m. (*Pou-soar*) Instrument de Dentiste.

Pout ou *Pou-de-soie*, s. m. Voyez *Pou-de-soie.*

Poutie, s. fém. Petite ordure qui se trouve sur les habits. Il est peu usité.

Poutre, s. f. Grosse piéce de bois carrée, qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher.

Poutrelle, subst. fém. (*Pou-trè-le*) Petite poutre.

Pouvoir, v. n. *Pouvant. Pu. Je puis* ou *je peux*, *tu peux*, *il peut ; nous pouvons*, *vous pouvez*, *ils peuvent. Je pouvois. Je pus*, *nous pûmes*, *etc. Je pourrai. Que je puisse.* Le reste formé de ces temps. (*Pou-voar*) Avoir la faculté, le crédit, être en état de... *Je puis le faire.* On s'en sert pour marquer la possibilité : *Cela peut réussir.* En ce sens il s'emploie souvent comme impers. *Il peut se faire*, *il peut arriver que...*

Pouvoir, v. a. Avoir l'autorité, le moyen, la faculté : *Il peut tout sur son esprit ; il peut bien des choses*, *mais il ne peut pas celle-là.*

Fam. *N'en pouvoir plus*, être extrêmement las, être dans un grand accablement. —fam. *Ne pouvoir mais de quelque chose*, *n'en pouvoir mais*, n'y avoir point contribué, n'en être pas la cause.

Pouvoir, s. m. Autorité, crédit, faculté de faire : *Pouvoir absolu*, *indépendant*, *etc.* En ce sens il ne se dit qu'au singulier. —Droit, faculté d'agir pour un autre en vertu du mandement qu'on en a reçu. —Acte, écrit par lequel on donne pouvoir d'agir.

Pouvoir législatif, pouvoir de faire les lois. —*exécutif*, pouvoir de les faire exécuter. —*judiciaire*, pouvoir de juger et punir les infractions de ces lois.

Pouvoirs, plur. Etendue de la commission ou de l'autorité donnée à des Envoyés, à des Médiateurs, à des Arbitres : *Pleins-pouvoirs*, *des pleins-pouvoirs*, et non pas *de pleins-pouvoirs.* —*Ce Prêtre a des pouvoirs*, il a le pouvoir de confesser.

Avoir quelque chose en son pouvoir, 1.° l'avoir en sa disposition ; 2.° en avoir la possession, le posséder.

Pozzolane ou *Poussolane*, subst. f. Espèce de sable ou plutôt de débris volcanique qui se trouve dans le territoire de Pouzzol, ville d'Italie, près de Naples.

Pragmatique, adj. (*Prag-ma-ti-ke*) *Pragmatique-Sanction*, Réglement en matière ecclésiastique.

Pragmatique, s. f. Ordonnance de Charles VII en 1438, pour recevoir ou modifier quelques Décrets du Concile

de Bâle : *Le Concordat a révoqué la Pragmatique.* — En quelques Pays, Actes qui contiennent la disposition du Souverain, concernant ses Etats et sa famille.

Prairie, (*Acad.*) Voyez *Prérie.*

Praline, s. f. Amande rissolée dans du sucre.

Prame, s. fém. Sorte de navire pour les canaux, et où l'on emploie des rames et des voiles.

Praticable, adj. Qui se peut pratiquer, qui peut être mis en usage et en pratique. Il ne s'emploie guères qu'avec la négative : *Cela n'est pas praticable.* — *Les chemins ne sont pas praticables*, ils sont très-mauvais, on n'y passe qu'avec peine.

Praticien, s. m. (*Pra-ti-cien*) Celui qui entend bien l'ordre et la manière de procéder en Justice. — Médecin qui a beaucoup d'expérience dans son art.

Pratique, s. f. (*Pra-ti-ke*) Ce qui se réduit en acte dans un art, dans une science. Il est opposé à *théorie.* — Exécution : *Mettre des préceptes en pratique.* — Usage ; coutume. — Expérience des choses du monde : *Avoir la pratique des affaires.* — Chaland : *Ce Marchand, ce Tailleur a bien des pratiques. Bonne, mauvaise pratique*, personne avec qui il y a beaucoup *ou* peu à gagner, qui paye bien *ou* mal. Voyez *Chaland.* — On le dit, dans le même sens, d'un Médecin, d'un Chirurgien, etc. — La procédure et le style des actes qui se font dans la poursuite d'un procès : *Il entend bien la Pratique ; termes de Pratique.* — Tous les papiers de l'étude d'un Procureur ou d'un Notaire. — Instrument d'acier ou de cuivre dont les Joueurs de marionnettes se servent pour changer le son de leur voix. — Au pluriel, menées, intrigues, intelligences secrètes avec des personnes d'un parti contraire.

Pratique, adj. Qui ne s'arrête pas à la simple spéculation, qui tend, qui conduit à l'action : *Morale pratique.*

Pratiquer, verbe act. (*Pra-ti-ké*) Mettre en pratique : *Il pratique tous les devoirs de son état.* — Exercer : *Pratiquer la Médecine, la Chirurgie ; et neutralement, la théorie ne suffit pas, il faut pratiquer.* — Ménager une place : *J'ai pratiqué un cabinet dans ma chambre.* — Fréquenter : *Pratiquer les honnêtes gens. Ces lieux ne sont pratiqués que des bêtes féroces.* — Suborner : *Il pratiqua quelques scélérats pour ..* — *Pratiquer des intelligences*, se les ménager.

Pré, subst. m. Piéce de terre qui ne se laboure point, où il vient de l'herbe qu'on fauche en certains temps, et où l'on fait paître les chevaux, les bœufs, etc.

Se trouver, se porter sur le pré, au lieu assigné pour un combat singulier.

Préalable, adj. Qui doit être dit, fait, examiné avant que de passer outre. — Il est aussi substantif : *Un préalable avant de terminer, est de savoir si les Parties sont arrivées.*

Au préalable, adv. Auparavant, avant toutes choses.

Préalablement, adv. (*Pré-a-la-ble-man*) La même chose que *au préalable.*

Préambule, subst. m. (*Pré-an-bu-le*) Discours qu'on fait avant d'entrer en matière ; espèce d'exorde, d'avant-propos.

Préau, s. m. (*Pré-ô*, s. d.) Autrefois, petit pré. — Aujourd'hui, 1.° Cour d'une prison. — 2.° Espace découvert qui est au milieu du cloître des maisons religieuses.

Prébende, s. f. (*Pré-ban-de*) Revenu ecclésiastique attaché à une Chanoinie. — Le Canonicat même. — En certaines Eglises, les bénéfices du bas Chœur.

Prébendé, subst. m. Celui qui a une prébende. On dit aussi *Prébendier.*

Prébendier, subst. m. (*Pré-ban-dié*) En certains Chapitres, Bénéficier inférieur aux Chanoines.

Précaire, adj. (*Pré-kè-re*) Qui ne s'exerce que par tolérance, par permission, par emprunt : *Pouvoir, autorité, possession précaire.*

Précaire, s. m. Terme de Pratique : *Posséder, jouir par précaire* ; posséder, non comme propriétaire, mais seulement comme usufruitier, à condition de restituer ou en payant la rente.

Précairement, adv. (*Pré-kè-re-man*) Par grace et par tolérance ; d'une manière précaire.

Précaution, s. f. (*Pré-kô-cion*, d.) Ce qu'on fait par prévoyance pour éviter quelque mal, quelque inconvénient: *Prendre ses précautions.* —Circonspection, ménagement.

Précautions oratoires, certains ménagemens que l'Orateur doit prendre pour ne point blesser la délicatesse de ceux devant qui ou de qui il parle, etc.

Précautionné, ée, part. p. de *Précautionner*, et adj. —Prudent; avisé.

Précautionner, v. act. (*Pré-kô-cioné*, d.) Prémunir contre.... Donner les moyens de se garantir de...

Se précautionner, v. r. Prendre ses précautions contre....

Précédemment, adv. (*Pré-cé-da-man*) Auparavant, ci-devant: *Comme nous avons dit précédemment.*

Précédent, ente, adj. (*Pré-cé-dan, an-te*) Qui précède, qui a été auparavant.

Précéder, v. a. (*Pré-cé-dé*) Aller, marcher devant. —Il se dit par rapport au temps, à la date, être auparavant: *La Musique précéda le souper.* —Tenir le premier rang, avoir le pas sur un autre: *Précéder en dignité, en honneur.*

Préceinte, s. f. Voyez *Lisse.*

Précepte, subst. m. Règle, enseignement: *Les préceptes de l'art, de la Rhétorique; donner des préceptes.* —Commandement. En ce sens il ne se dit que de ceux du Seigneur et de l'Eglise.

Précepteur, subst. m. Celui qui est chargé de l'instruction d'un enfant.

Préceptorat ou *Préceptoriat*, subst. m. Qualité de Précepteur.

Préceptorial, ale, adj. *Prébende préceptoriale*, prébende affectée à un Maître de Grammaire qui doit enseigner les jeunes Clercs. —Il est aussi substant. *On lui a donné la préceptoriale de cette Eglise.*

Précession, s. f. Terme d'Astronomie: *Précession des Equinoxes*, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

Prêche, s. m. Sermon ou prédication chez ceux de la religion Prétendue Réformée. —Lieu où ils s'assemblent pour la prédication; leur Temple.

Prêcher, v. a. (*Prê-ché*) Annoncer en chaire la parole de Dieu: *Prêcher l'Evangile, l'Avent, le Carême. Prêcher les Fidelles*; et neutralement, *il prêche bien, il prêche mal.* —*Prêcher d'exemple*, pratiquer le premier ce que l'on conseille aux autres de faire. —figur. et fam. 1.° Louer, vanter quelque action, quelque chose: *Il ne fait que prêcher la grandeur de ses ancêtres.* —2.° Faire une remontrance à... *On le prêche inutilement là-dessus. Il ne fait que prêcher*, il fait des remontrances à tout propos.

Il ne fait que prêcher malheur, misère, il annonce toujours quelque chose de fâcheux. —Proverb. *Prêcher famine sur un tas de blé*, se plaindre de la disette au milieu de l'abondance.

Prêcheur, s. m. Prédicateur. Il ne se dit sérieusement qu'en parlant de l'Ordre des *Frères Prêcheurs*, appelés plus communément les *Dominicains* ou les *Jacobins.* —Par mépris, *un pauvre Prêcheur*, un mauvais Prédicateur. —fam. *Un prêcheur éternel*, celui qui fait des réprimandes, des remontrances sur les moindres choses.

Précieuse, s. f. Femme affectée dans le langage, dans les manières.

Précieusement, adv. (*Pré-cieu-ze-man*) Avec grand soin: *Conserver précieusement.*

Précieux, euse, adj. (*Pré-cieû*; en vers *ci-eû.*) Qui est de grand prix: *Meuble précieux, pierre précieuse*; et fig. *Il n'y a rien de plus précieux que le temps. Les momens sont précieux*, il n'y a pas de temps à perdre. —Qui nous est extrêmement cher: *Gage précieux de l'amitié*, etc. —En mauvaise part, affecté: *Air, langage, style précieux.*

Précipice, s. m. Gouffre vide, escarpé de toutes parts, d'où il est presque impossible de se retirer quand on y est tombé. —fig. Grand malheur, grande disgrace: *Les mauvais conseils l'ont entraîné dans le précipice. Nous l'avons tiré du précipice*, d'une affaire fort dangereuse. *Il marche sur le bord du précipice*, il tient une conduite capable de le perdre.

Précipitamment, adv. (*Pré-ci-pi-taman*) Avec précipitation: *Il ne faut rien faire précipatamment.*

Précipitant, s. m. (*Pré-ci-pi-tan*) En termes de Chimie, ce qui opère la précipitation.

Précipitation,

Précipitation, s. f. (*Pré-ci-pi-ta-cion*) Extrême vîtesse, trop grande hâte. — fig. Trop grande vivacité, soit dans la formation d'un dessein, soit dans ses discours ou ses actions. — En termes de Chimie, chute des parties les plus grossières d'une liqueur, d'un métal, etc. au fond d'un vaisseau.

Précipité, s. m. Matière dissoute et tombée au fond d'un vaisseau.

Précipité, ée, part. p. et adj. Hâté : *Marcher à pas précipités.*

Précipiter, v. a. (*Pré-ci-pi-té*) Jeter dans un précipice. — Jeter dans un lieu profond. — Hâter trop : *Il précipite toutes les affaires.* — Avec *pas* et *cours*, il a un bon sens : *Il précipite ses pas*, il marche fort vîte. *Rivière qui précipite son cours*, qui coule avec rapidité. — En termes de Chimie, faire tomber au fond du vaisseau les parties les plus grossières d'un métal dissous : *Le fer précipite le cuivre.*

Se précipiter, v. pron. Se jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas : *Sapho se précipita dans la mer.* — fig. *Se précipiter dans le danger*, s'y exposer avec chaleur, témérairement.

Préciput, subst. m. Présent que les mariés se font mutuellement et donnent à celui des deux qui survivra. — Ce que le mari ou la femme prennent sur la communauté hors part et avant le partage. — Ce que l'aîné a pour son droit d'aînesse dans une terre seigneuriale. — Ce que l'on prélève sur un tout et par préférence aux intéressés.

Précis, s. m. (*Pré-ci*) Sommaire, abrégé de ce qu'il y a de principal, de plus essentiel, de plus important dans une affaire, dans une science, dans un livre, etc.

Précis, ise, adj. (*Pré-ci, i-ze*) Fixe, déterminé, arrêté : *Venir au jour précis, à l'heure précise. Faire des demandes précises*, expresses et formelles. *Prendre des mesures précises*, prendre des mesures justes. — En parlant de style et de discours, net et exact; concis, avec cette différence que *précis* regarde proprement les idées, et *concis* l'expression. L'opposé du premier c'est le *prolixe*, celui du second est le *diffus.*

Précisément, adv. (*Pré-ci-zé-man*) Justement, exactement; dans le temps qu'il faut, dans le terme juste. — fam. Oui, tout juste; vous l'avez deviné.

Précision, s. f. (*Pré-ci-zion*) Exactitude dans le discours telle qu'on ne dit rien de superflu. — Dans le Didactique, abstraction d'une chose d'avec une autre. Il ne prend de pluriel qu'en ce dernier sens.

Précoce, adject. Mûr avant le temps. — fig. *Ce que vous dites-là est précoce*, il n'est pas encore temps d'en parler.

Précoce, s. f. Cerise qui vient avant toutes les autres : *Cerisier précoce*, qui porte des précoces.

Précocité, s. f. Qualité d'un fruit qui mûrit avant les autres.

Précompter, verbe act. (*Pré-kon-té*) Compter auparavant et déduire d'abord certaines sommes.

Préconisation, s. f. (*Pré-ko-ni-zacion*) Rapport fait en plein Consistoire qu'un tel désigné, nommé à un Bénéfice, a les qualités requises pour posséder ce Bénéfice.

Préconiser, v. act. (*Pré-ko-ni-zé*) Déclarer en plein Consistoire qu'un Evêque désigné a les qualités requises. — figur. Louer excessivement. Style critique.

Précurseur, subst. m. Qui est venu devant : *Saint Jean est le Précurseur de Jesus-Christ.* — fig. *Ces signes sont les précurseurs de quelque grand événement*, annoncent et précèdent quelque grand événement.

Prédécéder, v. neut. (*Pré-dé-cé-dé*) Style de Palais et de Notaire : Mourir avant un autre.

Prédécès, s. m. (*Pré-dé-cê*) Mort d'une personne avant celle d'une autre.

Prédécesseur, s. m. (*Pré-dé-cè-ceur*) Celui qui en a précédé un autre dans quelque place, quelque lieu, quelque office. — Au pluriel, ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays, dans la même société que nous, etc.

Prédestination, s. f. Décret de Dieu par lequel les Elus sont prédestinés à la gloire éternelle. — Arrangement immuable des événemens que l'on suppose arriver nécessairement; fatalisme : *Les Turcs croient à la prédestination.*

Prédestiné, ée, part. p. et adj. *Ame*

prédestinée. —On dit aussi substantiv. *C'est un Prédestiné ; être du nombre des Prédestinés.* — familiér. et par abus de termes, *Cet homme étoit prédestiné à se noyer, etc.*

Prédestiner, v. act. (*Pré-des-ti-né*) Destiner de toute éternité au salut, à faire de grandes choses : *Dieu a prédestiné les Elus. Dieu avoit prédestiné Cyrus pour être le libérateur des Juifs.*

Prédétermination, s. f. (*Pré-dé-ter-mi-na-cion*) ter. de Théologie et de Métaphysique : Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine.

Prédéterminer, v. act. (*Pré-dé-ter-mi-né*) Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

Prédial, ale, adj. Qui concerne les fonds et les héritages : *Rentes prédiales. Trév.*

Prédicable, adj. Terme de Logique. Il se dit d'une qualité que l'on donne à un sujet : *Le terme* Animal *est prédicable aussi bien de l'homme que de la bête.*

Prédicament, s. m. (*Pré-di-ka-man*) ter. de la vieille Ecole : Une des dix cathégories auxquelles Aristote a voulu rapporter tous les objets de nos pensées. — fig. et fam. Réputation, renommée : *Etre en bon prédicament.*

Prédicant, subst. m. (*Pré-di-kan*) Ministre Protestant. Il ne se dit que par mépris.

Prédicateur, s. m. Celui qui annonce en chaire la parole de Dieu.

Prédication, s. f. (*Pré-di-ka-cion*) Action de prêcher. —Sermon, avec cette différence qu'on nomme proprement *prédications* les discours faits aux Infidèles pour leur annoncer l'Evangile ; et *sermons*, ceux faits aux Chrétiens pour nourrir leur piété.

Prédiction, subst. f. (*Pré-dik-cion*) Action de prédire : *Faire une prédiction.* —Chose prédite : *Sa prédiction est accomplie.*

Prédilection, s. f. (*Pré-di-lèk-cion*) Préférence d'affection.

Prédire, v. a. (sur *Dire*, excepté que l'on dit *vous prédisez*, et non pas *vous prédites.*) Annoncer ce qui doit arriver, 1.° par inspiration Divine: *Les Prophètes ont prédit la venue de Jesus-Christ* ; 2.° par des règles certaines : *Prédire une éclipse* ; 3.° par une prétendue divination : *Ce fourbe se mêle de prédire l'avenir* ; 4.° par conjecture : *Je lui avois prédit cette disgrace.*

Prédominant, ante, adj. (*Pré-do-mi-nan, an-te*) Qui prédomine.

Prédominer, v. n. (*Pré-do-mi-né*) Dominer particuliérement ; prévaloir ; éclater par dessus ; se faire le plus sentir, etc.

Prédominer, v. a. Dominer, mais avec plus d'énergie : *C'est l'intérêt qui le prédomine.*

Prééminence, s. f. (*Pré-é-mi-nan-ce*) Avantage, prérogative en ce qui regarde la dignité et le rang.

Prééminent, ente, adject. (*Pré-é-mi-nan, an-te*) Qui excelle au-dessus : *La charité est la vertu prééminente.* —*Dignité prééminente*, au-dessus des autres.

Préexistant, ante, adj. (*Pré-èg-zis-tan*) Qui existe avant un autre.

Préexistence, s. f. (*Pré-èg-zis-tan-ce*) Existence d'un être antérieure à celle d'un autre.

Préexister, v. neut. (*Pré-èg-zis-té*) Exister avant un autre.

Préface, s. f. Discours préliminaire, avertissement qu'on met à la tête d'un livre. —fam. Préambule : *Laissons là toutes ces préfaces ; point de préface, venons au fait.* —Partie de la Messe que l'on dit immédiatement avant le Canon.

Préfecture, s. f. Dignité de Préfet.

Préférable, adj. Qui doit être préféré.

Préférablement, adv. (*Pré-fé-ra-ble-man*) Par préférence.

Préférence, subst. f. (*Pré-fé-ran-ce*) Choix qu'on fait d'une personne ou d'une chose plutôt que d'une autre. —Droit d'être préféré.

Préférer, v. a. (*Pré-fé-ré*) Donner l'avantage à.... au dessus de....... estimer davantage.

Préfet, subst. m. (*Pré-fè*) Celui qui possédoit une Préfecture dans l'Empire Romain. —Dans les Colléges, celui qui a une inspection particulière sur les études des Ecoliers et sur le bon ordre. —Dans les Pensions, celui qui prend un soin particulier de plusieurs Ecoliers ou d'un seul.

Préfinir, v. act. Terme de Palais :

Fixer un terme, un délai dans lequel une chose doit être faite.

Préfix, ixe, adj. (*Pré-fikce*) Déterminé, conclu, arrêté : *Douaire préfix*, celui qui consiste en une somme marquée et déterminée par les conventions matrimoniales.

Préfixion, s. f. (*Pré-fik-cion*) t. de Palais : Détermination : *Préfixion de délai.*

Préjudice, subst. masc. Perte, tort, dommage.

Au préjudice de sa parole, de son honneur, de la vérité; contre sa parole, contre, etc. —*Sans préjudice*, sans faire tort à.... *Sans préjudice de mon droit.*

Préjudiciable, adj. Qui porte préjudice, nuisible.

Préjudiciaux, adj. m. pl. (*Pré-ju-di-ci-ô*) ter. de Palais : *Frais préjudiciaux*, frais des défauts qu'on doit rembourser, avant d'être reçu à se pourvoir contre un Jugement.

Préjudiciel, elle, adject. Terme de Palais : *Question préjudicielle*, qui doit être jugée avant la question principale.

Préjudicier, v. n. (*Pré-ju-di-ci-é*) Nuire, faire du tort : *La débauche préjudicie beaucoup à la santé.*

Préjugé, subst. m. Ce qu'on a jugé d'une affaire sans juger le fond. —Ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable. —Marque, signe de ce qui arrivera : *Ce que l'on vous a dit est un préjugé pour le succès de votre entreprise.* —Prévention, préoccupation : *Il faut se défaire de ses préjugés.*

Préjuger, v. a. (*Pré-ju-jé*) Rendre un Jugement interlocutoire qui tire à conséquence pour la décision d'une question qui se juge après : *On a préjugé cela lorsqu'on a ordonné que...* —Dans le discours ordinaire, prévoir par conjecture.

Se prélasser, v. réfl. Se carrer, marcher gravement. Style fam. *Trév.*

Prélat, s. m. (*Pré-la*) Celui qui a une dignité considérable dans l'Eglise, avec une Juridiction Ecclésiastique, comme les Evêques, etc. —A la Cour de Rome, Ecclésiastique de la Cour du Pape qui a droit de porter le violet.

Prélation, s. f. (*Pré-la-cion*) Droit de quelque Seigneur de fiefs, de prendre les fonds qui se vendent dans leurs directes au prix du contrat. —Droit par lequel les enfans sont maintenus par préférence dans les charges que leurs pères ont possédées.

Prélature, s. f. Qualité *ou* Etat de Prélat.

Prêle ou *Asprêle*, subst. f. Sorte de plante aquatique ; on la nomme aussi *Queue de cheval.*

Prélegs, s. m. Legs dont on ordonne la délivrance avant le partage d'une succession.

Préléguer, v. a. (*Pré-lé-ghé*) Faire un ou plusieurs prélegs.

Prêler, v. a. (*Prê-lé*) ter. de Tourneur et de Vernisseur : Frotter ou polir avec de la prêle.

Prélèvement, s. m. (*Pré-lè-ve-man*) Action de prélever.

Prélever, v. act. (*Pré-le-vé*) Lever quelque somme avant le partage d'une succession ou d'une société.

Préliminaire, adj. (*Pré-li-mi-nè-re*) Qui précède la matière principale qu'on traite, et qui sert à l'éclaircir : *Discours préliminaire.* —Qui doit être réglé avant la discussion des autres articles. —On dit substantivement dans cette dernière acception, *les préliminaires de la paix.*

Prélire, v. a. Terme d'Imprimerie : *Prélire une copie*, la lire avant qu'on l'imprime, et la corriger.

Prélonge; s. f. Cordage long et gros pour guinder et traîner le canon sur les montagnes.

Prélude, s. m. Ce qu'on chante ou ce qu'on joue sur un instrument, *ou* pour se mettre dans le ton dans lequel on veut chanter ou jouer, *ou* pour essayer la portée de sa voix, *ou* pour juger si l'instrument est d'accord. —Pièce de Musique composée dans le goût des préludes qui se font sur le champ. —fig. Ce qui annonce, ce qui prépare à.... *Les fréquens bâillemens sont pour l'ordinaire les préludes de la fièvre.*

Préluder, v. n. (*Pré-lu-dé*) Jouer des préludes, faire des préludes sur un instrument. —Essayer sa voix par une suite de tons différens, avant de chanter un air, une chanson, etc.

Prématuré, ée, adj. Qui vient ou qui se fait avant le temps : *Fruits prématurés.* —fig. 1.° *Esprit prématuré*, plus formé, plus avancé qu'on ne l'a ordinairement à l'âge où est la personne dont on parle. —2.° *Cette affaire est prématurée*, il n'est pas encore temps de l'entreprendre.

Prématurément, adv. (*Pré-ma-tu-ré-man*) D'une manière prématurée.

Prématurité, s. f. Maturité avant le temps ordinaire. On ne l'emploie qu'au fig. *Prématurité d'esprit, de jugement.*

Préméditation, s. f. (*Pré-mé-di-ta-cion*) Action de préméditer.

Préméditer, v. act. Méditer sur une chose avant de l'exécuter : *Préméditer une démarche.*

Prémices, subst. f. pl. Les premiers fruits que porte tous les ans la terre. On dit aussi *les prémices du bétail.* —Au figuré, les premières productions de l'esprit, de l'art, etc.

Premier, ière, adj. (*Pre-mié, iè-re*) Nombre ordinal : Qui précède par rapport au temps, à l'ordre, au lieu, à la dignité, à la situation, etc. —Le plus excellent : *Cicéron étoit le premier des Orateurs de son temps.* —Qui avoit été auparavant : *Il a recouvré sa première santé.*

Matière première, la matière en général, faisant abstraction de la forme et des autres accidens.

Proverbial. *Etourdi comme le premier coup de matines*, fort étourdi. —*Il a pris le premier venu*, la première personne qu'il a rencontrée.

Premièrement, adv. (*Pre-miè-re-man*) En premier lieu.

Prémisses, s. f. pl. (*Pré-mi-ce*) t. de Logique : Les deux premières propositions d'un syllogisme.

Prémotion, subst. f. (*Pré-mo-cion*) ter. de Théologie : Action de Dieu déterminant la Créature à agir, et agissant avec elle.

Prémunir, v. a. Munir par précaution, précautionner contre...

Se prémunir, v. réc. Se précautionner, se pourvoir de bonne heure contre quelque événement.

Prenable, adj. Qui peut être pris. Il se dit des villes et des places fortifiées, et ordinairement avec la négative : *Cette place n'est prenable que par cet endroit, que par la faim.* —En parlant des personnes, qui peut être séduit, gagné : *Il n'est prenable ni par or ni par argent.*

Prenant, ante, adj. verb. Qui prend : *Partie prenante*, celle qui reçoit les deniers. —*Carême prenant*, le Mardi gras.

Prendre, v. act. *Prenant. Pris. Je prends ; nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je pris.* (*Pran-dre*) Littéralement, saisir avec la main : *Prendre un livre, une épée*, etc. —Mettre sur soi : *Prendre sa chemise, son habit.* —Dérober, emporter en cachette : *On m'a pris ma bourse.* —Empoigner une chose ou une personne par force : *Prendre au collet, à la gorge.* —Arrêter quelqu'un pour le conduire en prison : *On a pris les voleurs.* —Se rendre maître de.... *Prendre une place assiégée.* —On dit dans le même sens, *prendre des oiseaux à la pipée, des poissons à la ligne*, etc. —fig. Comprendre, concevoir : *Prendre bien le sens d'un Auteur ; prendre les choses de travers, en bonne ou en mauvaise part, etc.* —Recevoir, accepter : *Prenez ce petit présent.* —Avaler, humer : *Prendre un bouillon, un verre de vin, une médecine.* —Gagner, en parlant d'une maladie : *Il a pris la fièvre d'un tel*, etc.

Prendre pour..... réputer, regarder comme....... *Me prenez-vous pour un fripon ? Vous me prenez pour un autre.*

Prendre les armes, s'armer. —*la perruque*, commencer à la porter. —*le deuil ;* s'habiller de noir à l'occasion de la mort d'un parent, etc. —*L'habit de Religieux* ou simplement *prendre l'habit*, entrer au Noviciat dans un Monastère. —*le bonnet*, être reçu Docteur. —*parti*, s'enrôler dans les troupes. —*parti avec quelqu'un*, s'attacher à son service. —*son parti*, se résoudre, se décider. —*le parti de quelqu'un*, embrasser sa défense. —*les intérêts de quelqu'un*, le soutenir. —*quelqu'un sous sa protection*, le protéger. —*d'un sac deux moutures*, (proverb.) tirer double profit d'une même affaire. —*l'occasion aux cheveux*, (fig.) la saisir, en profiter. —*le parti de l'épée*, embrasser la

profession des armes. —*les ennemis en flanc*, les attaquer en flanc, etc.

A tout prendre, adv. En considérant, en compensant le bien et le mal, les avantages et les inconvéniens.

Prendre, v. n. Prendre racine, réussir, en parlant des plantes : *Il y a des plantes qui prennent en tout pays.* — fig. Réussir, être accueilli, en parlant d'un ouvrage d'esprit, d'une nouvelle. —Faire impression à la gorge ou au nez, en parlant d'un ragoût trop épicé, d'une odeur trop forte. —Se geler : *La rivière a pris.* —Se cailler, en parlant du lait. —*La fièvre lui a pris* (il a été attaqué de la fièvre) *à une heure*, etc.

Prendre sur soi, 1.° se modérer, se surmonter; 2.° agir sans ordre : *Il a pris sur lui de proposer ces conditions.* —*Prendre sur...* changer : *Ce goût naissant ne prit rien sur ses habitudes.* —*Se laisser prendre à....* Se laisser gagner, tromper par...

Prendre, v. imp. *Il vous en prendra mal de.... bien vous en a pris; il lui prit une envie de rire*, etc.

Se prendre, v. réc. S'attacher à... *Un homme qui se noie se prend à tout ce qu'il peut.* —S'accrocher à... *Son habit s'est pris à un clou.* —Commencer à... *Elle se prit à pleurer.* —Se figer : *L'huile d'olive se prend aisément.*

Se prendre de vin, s'enivrer. —*Se prendre d'amitié pour quelqu'un*, concevoir de l'amitié pour lui. —*Se prendre de paroles*, se quereller. —*S'en prendre à quelqu'un*, lui attribuer quelque faute, etc. —*S'y prendre*, prendre les moyens de... *On s'y prend mal; je ne sais comment m'y prendre.*

Prendre, s. m. usité seulement dans cette phrase proverb. *Avoir le prendre ou le laisser.*

Preneur, euse, subst. Celui, celle qui prend : *Preneur d'oiseaux; preneur de tabac, de café.* Il est familier. —Au Palais, celui qui reçoit quelque chose d'un autre.

Prénom, s. m. (*Pré-non*) Nom qui chez les Romains précédoit le nom de famille. On distinguoit le prénom, le nom et le surnom : *Caius Julius Cæsar.*

Prénotion, subst. f. (*Pré-no-cion*) ter. Didactique : Connoissance obscure qu'on a d'une chose avant que de l'avoir examinée.

Préoccupation, s. f. (*Pré-o-ku-pacion*) Prévention, préjugé.

Préoccuper, v. a. (*Pré-o-ku-pé*) Prévenir l'esprit de quelqu'un. Il se prend toujours en mauvaise part.

Se préoccuper, v. réc. Se prévenir.

Préopinant, s. m. Celui qui a opiné avant un autre.

Préopiner, v. n. (*Pré-o-pi-né*) Opiner avant un autre.

Préparant, adj. m. Terme d'Anatomie : *Les vaisseaux préparans*, qui servent à la préparation de la semence.

Préparatif, s. m. Apprêt.

Préparation, s. f. (*Pré-pa-ra-cion*) Action de préparer *ou* de se préparer : *Préparation d'un remède; parler sans préparation.*

Préparatoire, adj. (*Pré-pa-ra-toa-re*) Il se dit du Jugement, d'une Sentence qu'on donne avant le Jugement définitif.

Préparer, v. a. (*Pré-pa-ré*) Apprêter, disposer, mettre en état de.... *Préparer une maison, un dîner, une médecine, une harangue*, etc. —En parlant des personnes, mettre dans la disposition nécessaire.

Se préparer, v. réc. S'apprêter, se disposer.

Prépondérant, ante, adj. Qui a plus de poids qu'un autre : *La voix du Chef est prépondérante*, l'emporte en cas de partage.

Préposé, ée, part. p. de *Préposer*, et adj. Qui est commis à quelque chose. —On dit aussi substantiv. *C'est un des préposés.*

Préposer, v. act. (*Pré-po-zé*) Commettre, établir avec pouvoir de faire quelque chose ou d'en prendre soin.

Prépositif, ive, adj. Terme de Grammaire : Qui sert à être mis avant ou à la tête d'un mot.

Préposition, s. f. (*Pré-po-zi-cion*) Particule indéclinable qui se met *devant* le nom qu'elle régit. Elle exprime un rapport générique qui est déterminé par ce nom. Voyez *la Grammaire.*

Prépuce, subst. m. Peau qui couvre l'extrémité des parties naturelles de l'homme.

Prérie, subst. f. Grande étendue de terre où croît l'herbe dont on fait le foin, et qui sert au pâturage. (*L'Acad.* écrit *prairie*; nous préférons *prérie* à cause de *pré.*)

Prérogative, s. f. Avantage attaché à certaines dignités, etc. —Privilége, avec cette différence que la *prérogative* regarde proprement les honneurs et les préférences personnelles, et le *privilége*, quelque avantage d'intérêt ou de fonction: *La naissance donnoit des prérogatives, et les charges des priviléges.*

Près, prép. (*Prê*, devant une voyelle *Prêz.*) Il marque proximité, 1.° de temps: *Il est près de midi.* —2.° De lieu: *Près de l'Eglise.* —Presque, environ: *Il y a près de vingt ans que...*

Etre près de... sur le point de... Il diffère d'*être prêt à...* qui signifie être préparé à... —Proverb. *Avoir la tête près du bonnet*, être prompt, se fâcher aisément. —*Etre près de ses piéces*, n'avoir plus guères d'argent. —*Cette affaire me touche de près*, j'y ai un grand intérêt.

A peu près, adv. Presque. —*A cela près*; excepté cela, hormis. —*De près*, adverbe: Tout contre. On dit dans le même sens, *près-à-près.* —fig. et fam. *Ni près ni loin*, adv. Point du tout.

Présage, s. m. (*Pré-za-je*) Signe par lequel on juge de l'avenir. —Conjecture; augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe.

Présager, v. a. (*Pré-za-jé*) En parlant des choses, indiquer, annoncer. —En parlant des personnes, conjecturer.

Presbyte, subst. (*Pres-bi-te*) terme d'Optique: Celui ou celle qui ne voit que de loin.

Presbytéral, ale, adject. (*Pres-bi-té-ral, a-le*) Qui appartient à l'Ordre de Prêtrise: *Bénéfice presbytéral*, qui doit être possédé par un Prêtre. —Qui appartient au presbytère: *Maison presbytérale.*

Presbytère, s. m. (*Pres-bi-tè-re*) La maison destinée pour le logement du Curé dans une paroisse.

Presbytérianisme, s. m. Systême ou Secte des Presbytériens.

Presbytérien, s. m. Protestant d'Angleterre qui ne reconnoît point l'autorité épiscopale. Il est aussi adjectif: *Une Eglise presbytérienne.*

Prescience, subst. f. (*Pré-ci-an-ce*) ter. Dogmatique: Connoissance de ce qui doit arriver. Il ne se dit que de Dieu: *Dieu a connu par sa prescience que....*

Prescinder, v. neut. (*Pré-cein-dé*) ter. Scolastique: Faire abstraction de...

Prescriptible, adjectif: Qui se peut prescrire.

Prescription, s. f. (*Près-krip-cion*) Manière d'acquérir la propriété d'une chose, quand on l'a possédée sans interruption pendant un temps déterminé par la loi.

Prescrire, v. a. (sur *Ecrire.*) Ordonner, marquer ce qu'on veut qui soit fait: *Prescrire des lois, un régime, etc.* —Assigner avec autorité: *Prescrire des bornes.* —En termes de Droit, acquérir par une longue possession: *Prescrire un héritage, une dette*; et neutral. *On ne prescrit pas contre les mineurs.*

Se prescrire, verbe récipr. S'imposer quelque obligation. —S'acquérir par prescription.

Préséance, subst. f. (*Acad.*) Voyez *Presséance.*

Présence, s. f. (*Pré-zan-ce*) Existence d'une personne dans un lieu. On dit sans article, *être en présence de quelqu'un*; *les armées sont en présence*, à la vue l'une de l'autre; et dans le style ascétique, *se mettre en la présence de Dieu.*

Fig. *Avoir de la présence d'esprit, une grande présence d'esprit*; dire et faire sur le champ ce qui convient le mieux, ce qu'il y a de plus à propos.

Présent, s. m. (*Pré-zan*) Tout ce qu'on donne par pure libéralité; *don*, avec cette différence que *présent* suppose quelque chose de moins considérable ou qui se consume par l'usage. Un mari fait *présent* à sa femme d'une belle montre; l'un et l'autre se font un *don* mutuel de tous leurs biens. —Le temps présent: *Le passé, le présent et l'avenir.* —En termes de Grammaire, le premier temps de quelque mode d'un verbe qui marque le temps présent. —Au pluriel, les personnes présentes: *Les*

présens délibèrent pour les absens. Il ne se dit que dans cette phrase.

Présent, *ente*, adj. (*Pré-zan*, *an-te*) En parlant des choses, qui est dans le temps où nous sommes. Il se dit alors sans régime : *Le temps*, *le siècle présent.* —En parlant des personnes, qui se rencontre au lieu dont on parle. Il est opposé à *absent*, et régit le datif ou *dans.*

Avoir la mémoire présente, se souvenir à propos et sans peine de ce que l'on a vu ou lu. —*Un remède*, *un poison présent*, qui opère son effet sur le champ.

A présent, adv. Présentement, à cette heure, maintenant.

Présentateur, *trice*, subst. (*Pré-zan-ta-teur*) Celui, celle qui a droit de présenter à un Bénéfice.

Présentation, s. f. (*Pré-zan-ta-cion*) Action de présenter à un Bénéfice. — Acte pris par un Procureur qui se présente pour sa Partie.

Présentation de la Vierge, fête en mémoire de ce que la Vierge fut présentée au Temple.

Présentement, adv. (*Pré-zan-te-man*) A présent, maintenant.

Présenter, v. a. (*Pré-zan-té*) Offrir : *Présenter un bouquet*, *un fauteuil*, etc. —Introduire en la présence de.... *On l'a présenté au Ministre.* —En ter. de Menuiserie, etc. poser une piéce dans l'endroit auquel elle est destinée, pour voir si elle est juste, etc.

Présenter un placet, *une requête*, demander par un placet, etc. —En ter. de Guerre, *présenter le mousquet*, *les armes*, se mettre en état, en posture de s'en servir.

Présenter, v. neut. *Présenter à un Bénéfice*, désigner celui à qui le Bénéfice doit être donné.

Se présenter, v. réc. Venir à la présence de quelqu'un ; se faire voir, se rendre visible.

Se présenter bien, de bonne grace et sans paroître embarrassé. —*Se présenter de bonne grace au combat*, y aller de bon cœur, avec une contenance assurée. —*Ce palais*, *ce jardin se présente bien*, fait plaisir à voir. —*Cette pensée s'est présentée à mon esprit*, m'est venue à l'esprit. —*Le nom de l'Auteur ne se présente pas maintenant à ma mémoire*, je ne m'en souviens pas actuellement. —On dit impersonnellement, *Il se présente beaucoup d'occasions*, *d'affaires*, *etc.* il survient beaucoup, etc.

Préservatif, *ive*, adj. (*Pré-zêr-va-tif*) Qui a la vertu de préserver : *Remède préservatif.* On dit aussi substantivem. *C'est un préservatif.*

Préserver, v. act. (*Pré-zêr-vé*) Garantir de quelque mal, empêcher qu'il n'arrive aucun mal.

Présidence, s. fém. (*Pré-zi-dan-ce*) Droit ou fonction de présider.

Président, s. m. (*Pré-zi-dan*) Celui qui préside à une assemblée. —Le chef ou l'un des chefs d'une Compagnie de Juges.

Présidente, s. fém. (*Pré-zi-dan-te*) Femme de Président. —Dans le style plaisant ou critique, celle qui préside.

Présider, v. n. (*Pré-zi-dé*) Occuper la première place dans une assemblée, avec droit d'en recueillir les voix et de prononcer la décision. Il s'emploie quelquefois activement : *Celui qui présidoit l'assemblée répondit...* —Avoir le soin, la direction : *Il préside à la conduite de tout l'ouvrage. Junon préside aux nôces*, *Comus aux festins*, *Cérès aux moissons.*

Présidial, s. m. Sorte de Juridiction qui jugeoit en dernier ressort dans certains cas et pour certaines sommes. —Lieu où s'exerçoit cette Justice.

Présidial, *ale*, adj. *Juges présidiaux*, d'un Présidial. —*Sentence présidiale*, émanée d'un Présidial et sans appel.

Présidialement, adv. (*Pré-zi-di-a-le-man*) *Juger présidialement.*

Présidiaux, s. m. plur. Juges d'un Présidial.

Présomptif, *ive*, adj. (*Pré-zonp-tif*, *i-ve*) *Héritier présomptif*, celui qu'on présume devoir hériter de quelqu'un, s'il n'est empêché par une disposition contraire du testateur.

Présomption, s. f. (*Pré-zonp-cion*) Conjecture, jugement fondé sur des apparences, des indices. —Opinion trop avantageuse de soi-même.

Présomptueux, *euse*, subst. et adject. (*Pré-zonp-tu-eû*, *eû-ze*) Qui a une trop grande opinion de soi.

Présomptueusement, adv. (*Pré-zonp-tu-eû-ze-man*) Avec présomption, d'une manière présomptueuse.

Presque, adv. (*Près-ke*, et non pas, comme disent quelques-uns, *prè-ke.*) A peu près; peu s'en faut.

Presqu'isle, subst. fém. (*Près-ki-le*) Langue de terre environnée d'eau de tous côtés, excepté par une gorge étroite par laquelle elle est contiguë à la terre ferme d'un Continent. On dit aussi *Péninsule.*

Pressamment, adver. (*Prè-sa-man*) Instamment, d'une manière pressante. Il est peu usité.

Pressant, ante, adject. Qui presse, qui insiste sans relâche, en parlant des personnes. —Urgent, qui ne souffre point de délai : *Affaire pressante.* — Aigu et violent : *Douleur pressante.*

Presse, s. f. (*Prè-ce*) Foule, multitude de personnes qui se pressent les unes les autres. Famil. *La presse est à cette étoffe*, elle se débite bien, on en achète beaucoup. *Ce Prédicateur a la presse*, est extrêmement suivi. —Enrôment en Angleterre des matelots marchands ou pêcheurs pour les contraindre de passer dans la Marine militaire. —Machine par le moyen de laquelle on imprime des livres, des estampes. En style plaisant, *faire gémir la presse*, faire imprimer un ouvrage. —Sorte de petite pêche qui ne quitte point le noyau.

Pressé, ée, part. p. et adj. Voyez *Presser.* —*Pressé par la faim, par le besoin, par la nécessité*, qui a une faim extrême. —*Je suis pressé*, j'ai hâte.

Presséance, s. fém. (*Pré-cé-an-ce*) Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un ou de le précéder. (L'*Acad.* écrit *Préséance.*)

Pressentiment, s. m. (*Pré-san-ti-man*) Sentiment secret de ce qui doit arriver.

Pressentiment de fièvre, de goutte, etc. espèce d'émotion qui fait appréhender la fièvre, la goutte, etc.

Pressentir, verb. act. (*Pré-san-tir*) Prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur dont on ne connoît pas soi-même la raison. —Sonder les dispositions de quelqu'un.

Presser, v. act. (*Prè-cé*) Etreindre avec force : *Presser un citron, une grappe de raisin, etc.* —Mettre en presse, serrer une chose entre deux autres. —En ter. de Tailleur, passer le carreau sur les coutures. —Approcher une chose *ou* une personne contre une autre : *Presser les lignes, l'écriture ; il n'aime pas à être pressé.* —Poursuivre sans relâche. —fig. 1.° Pousser vivement dans une dispute ; 2.° prier, solliciter avec instance, avec force. — Hâter, obliger à se diligenter.

Fig. *Il ne faut pas trop presser ces comparaisons, ces bons mots*, les approfondir, les examiner de trop près.

Presser, v. neut. *La douleur presse*, est fort vive et aiguë. —*La maladie presse*, demande un prompt secours. —*L'occasion, l'affaire presse*, il faut agir promptement pour y mettre ordre.

Presseur, s. m. (*Prè-ceur*) Ouvrier dont l'emploi est de presser les étoffes, les toiles, etc.

Pressier, subst. m. (*Prè-cié*) Celui qui, dans une Imprimerie, travaille à la presse.

Pression, s. fém. (*Prè-cion*) Action de presser.

Pressis, subst. m. (*Prè-ci*) Suc ou jus exprimé de quelques viandes ou herbes.

Pressoir, s. m. (*Prè-soar*) Lieu où l'on pressure du raisin, des pommes. —Machine qui sert à pressurer.

Pressorier. Voyez *Pressureur.*

Pressurage, s. m. (*Prè-su-ra-je*) Vin qui vient à force de pressurer. —Droit dû au maître d'un pressoir bannal.

Pressurer, verbe act. (*Prè-su-ré*) Presser des raisins, etc. et en tirer la liqueur par le moyen du pressoir. —Tirer la lie du vin à force de presser. —Par extension, étreindre des fruits fortement avec la main pour en faire sortir le jus. —fig. et fam. Epuiser par des impôts, par des taxes.

Pressureur, (*Acad.*) s. m. Celui qui a la conduite du pressoir. On dit aussi *pressurier, pressoireur, pressorier.*

Prestance, s. f. Bonne mine d'une personne qui a une belle taille, accompagnée de gravité et de majesté.

Prestant, s. m. Un des principaux jeux de l'orgue.

Prestation, s. fém. (*Près-ta-cion*) ter. de Palais : *Prestation de serment*, action de prêter serment. —*Prestation de foi et hommage*, action d'un vassal qui rend la foi et hommage à son Seigneur suzerain.

Preste, adj. Prompt, adroit, agile : *Il est preste, il a la main preste, voilà un coup bien preste* ; et figurément, *réponse preste*.

Preste! interj. Vîte, promptement: *Allez, dépêchez-vous, preste!*

Prestement, adverb. (*Près-te-man*) Habilement. —Brusquement, à la hâte.

Prester, s. m. Se dit d'un météore consistant dans une exhalaison qui sort d'une nue avec tant de violence, qu'elle s'enflamme par le choc, brûle vivement ou renverse tout ce qui s'oppose ou s'offre à son passage.

Prestesse, s. f. (*Près-tè-ce*) Agilité, subtilité : *La prestesse du coup*, et fig. *la prestesse de l'esprit, la prestesse de ses réponses*.

Prestige, s. m. Illusion par sortilége.

Prestigiateur, s. m. Imposteur qui fait des prestiges et des illusions. Il est peu usité.

Prestimonie, s. f. Fonds ou revenu affecté par un fondateur à l'entretien d'un Prêtre, sans aucune érection en titre de bénéfice.

Presto, adverbe emprunté de l'Italien : Vîte, promptement.

Prestolet, s. m. (*Près-to-lè*) ter. de mépris : Ecclésiastique sans établissement et sans considération.

Présumer, verb. act. (*Pré-zu-mé*) Conjecturer, avoir opinion que.... *Je ne présume rien de bon de tout cela*.

Présumer, v. n. Il a le sens de l'actif: *Il est à présumer qu'il n'en demeurera pas là*. —*Présumer de soi*, avoir de la présomption. —*Il présume trop* (il a trop bonne opinion) *de son crédit*.

Présupposer, v. act. (*Pré-su-po-zé*) Poser pour vrai ; supposer préalablement.

Présupposition, s. f. (*Pré-su-po-zi-cion*) Fondement qu'on pose pour vrai ; supposition préalable.

Présure, s. fém. (*Pré-zu-re*) Ce qui sert à faire cailler le lait, comme la fleur d'artichaut, et la liqueur acide qui vient du ventricule des veaux, agneaux, chevreaux, etc.

Prêt, s. m. (*Prê*) Action de prêter de l'argent. Il ne se dit guères que de l'argent prêté par contrat et en style de Pratique et de Finance. —La chose prêtée : *Prêt gratuit, prêt usuraire*. — Ce qui est payé aux Soldats pour la solde ordinaire : *Faire le prêt*.

Prêt, ête, adj. (*Prê, prê-te*) Qui est en état de.... qui est disposé, préparé à... On dit *être prêt* (préparé) *à partir*, et *être près* (sur le point) *de partir*.

Pretantaine, s. f. (*Pre-tan-tè-ne*) Il n'a guères d'usage que dans cette phrase familière : *Courir la pretantaine* ; aller, venir, courir çà et là sans sujet. — On dit d'une femme, qu'*elle court la pretantaine*, qu'elle fait des promenades, des voyages contre la bienséance ou dans un esprit de libertinage.

Prête-Jean. Voyez *Négus*.

Prétendant, ante, subst. (*Pré-tan-dan, an-te*) Celui ou celle qui prétend à quelque chose.

Prétendre, verb. act. (*Pré-tan-dre*) Demander avec assurance comme une chose qui est dûe : *Il prétend une moitié, un dixième dans cette société ; il prétend le pas sur un tel*.

Prétendre, v. n. Il s'emploie dans le sens de l'actif : *Il prétend marcher avant lui ; il prétend donner la loi partout*. —Avoir intention, dessein : *J'ai prétendu badiner en parlant ainsi*. —Aspirer à..... *Il prétend à cette charge*. — Soutenir que.... *Il prétend que cela n'est pas vrai*. —Vouloir : *Je prétends qu'on fasse son devoir*.

Prétendu, ue, part. p. et adj. Voyez *Prétendre*. — Faux, supposé, douteux : *C'est un prétendu bel esprit*, etc.

Prétendu, ue, subst. Le futur mari, la future femme : *Voilà son prétendu, sa prétendue*. Il est familier.

Prête-nom, s. m. (Au plur. *Prête-noms* et non pas *Prêtes-noms*.) Celui qui prête son nom à quelqu'un pour un bail, une affaire de commerce, etc.

Prétention, s. fém. (*Pré-tan-cion*) Droit que l'on a ou que l'on croit avoir

de prétendre, d'aspirer à.... —On l'emploie souvent absolument : *C'est un homme sans prétention, une femme à prétentions.*

Prêter, ver. act. (*Prê-té*) Donner à condition qu'on rendra : *Prêter de l'argent.*

Prêter secours, aide, faveur, secourir, aider, favoriser. —*l'oreille*, écouter. —*silence*, faire silence. —*la main*, aider. —*sa voix, son ministère à quelqu'un*, parler, s'employer pour lui. —*le collet à quelqu'un*, être prêt à lui résister, à combattre contre lui. —*serment*, faire serment.

Figurém. et famil. *Prêter le flanc*, donner prise sur soi. —*Prêter le flanc à l'ennemi*, se poster ou marcher de façon que l'ennemi puisse vous prendre en flanc. —*Se prêter à quelque chose*, y consentir par complaisance. —*Se prêter au plaisir*, en prendre un peu. —*Ce cuir, ce bas, cette étoffe prêtent*, s'étendent quand on les tire. Dans cette dernière acception *prêter* est neutre.

Prêter, s. m. usité dans ces phrases proverbiales : *Ami au prêter, ennemi au rendre.* —*Un prêter à jamais rendre*, prêt fait à un homme insolvable. On dit dans le même sens, *un prêté-donné.*

Prétérit, s. m. Terme de Grammaire : Inflexion du verbe par laquelle on marque le temps passé.

Prétérition, s. fém. (*Pré-té-ri-cion*) En ter. de Droit, omission d'un héritier nécessaire dans un testament. —En Rhétorique, figure par laquelle on fait semblant de ne pas vouloir parler d'une chose dont cependant on parle : *Je ne vous dirai point qu'il étoit aussi brave que modeste, etc.*

Prétermission, s. f. (*Pré-têr-mi-cion*) Figure de Rhétorique, la même que *prétérition.*

Préteur, subst. m. Chez les anciens Romains, Magistrat qui rendoit la justice dans Rome et qui alloit gouverner certaines Provinces. —Magistrat de quelques villes d'Allemagne.

Prêteur, euse, subst. et adj. Celui ou celle qui prête.

Prétexte, s. m. (*Pré-tèks-te*) Cause simulée et supposée dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action : *Sur le prétexte ou sous prétexte d'aller aux eaux ; sous prétexte qu'il est mon ami.*

Prétexte, s. f. Sorte de robe longue bordée de pourpre que portoient les enfans de qualité à Rome, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, et dont les Prêtres, les Magistrats et les Sénateurs Romains étoient revêtus lorsqu'ils assistoient aux Jeux publics.

Prétexter, verbe act. (*Pré-tèks-té*) Couvrir d'un prétexte : *Ce Magistrat prétexte ses violences de l'amour du bien public.* —Prendre pour prétexte : *Prétexter une maladie, un voyage.*

Pretintaille, s. f. (*Pre-tein-tâ-glie*) Ornement en découpure qui se met sur les robes des Dames.

Pretintaillé, ée, part. p. et adject. Garni de pretintailles. —fig. *Discours, style pretintaillé*, chargé de petits ornemens affectés.

Pretintailler, v. a. (*Pre-tein-tâ-glié*) Mettre des pretintailles.

Prétoire, s. m. (*Pré-toa-re*) Lieu où le Préteur et quelques autres Magistrats rendoient la justice. —A Rome, la maison du Préteur. —A l'armée, son logement. —En certaines villes, on appelle encore *Prétoire*, le lieu où se rend la justice.

Préfet du Prétoire, chez les Romains, Commandant de la Garde de l'Empereur. —Dans le bas Empire, le premier Magistrat d'un des quatre grands Départemens de l'Empire : *Le Préfet du Prétoire d'Orient, des Gaules*, etc.

Prétorien, enne, adj. Appartenant à la troupe commandée par le Préteur ou par le Préfet du Prétoire : *Soldat Prétorien ; cohorte, garde Prétorienne.* —On dit substantivement au pluriel, *les Prétoriens.*

Provinces Prétoriennes, celles où l'on envoyoit des Gouverneurs avec le titre de Préteur.

Prêtraille, subst. f. (*Pré-trâ-glie*) Terme de mépris dont quelques-uns se servent en parlant des Prêtres.

Prêtre, subst. m. Celui qui a reçu l'Ordre de Prêtrise. —Ministre consacré au service du Tabernacle ou du Temple chez les Juifs, au service des faux Dieux chez les Païens.

Prêtresse, s. fém. (*Pré-trè-ce*) Chez les Païens, femme attachée au service d'une fausse Divinité.

Prêtrise, s. f. (*Pré-tri-ze*) Sacerdoce, Ordre sacré par lequel un homme est Prêtre. Il ne se dit que des Prêtres de la Religion Chrétienne.

Préture, s. f. Dignité de Préteur.

Preuve, s. f. Ce qui établit la vérité d'une proposition, d'un fait. —Marque, témoignage : *Donner des preuves de sa capacité, etc.* —En Arithmétique et en Algèbre, vérification d'une opération de calcul qui se fait par l'opération opposée. —Au plur. titres, extraits, etc. qu'on met à la fin d'une histoire, etc. en preuve des faits qui y sont avancés.

Figurém. *Il a fait ses preuves*, il s'est fait connoître pour un homme de cœur, pour honnête homme, pour savant, etc.

Preuve que, espèce de conjonction: C'est une preuve que.... *ou* au commencement de la phrase, une preuve que... c'est...

Preuver, v. act. Autrefois *prouver*.

Preux, adj. et s. m. (*Preû*) Vieux mot; Brave, vaillant : *Preux Chevalier*, *les neuf Preux*. On le dit encore en plaisantant et dans le style Marotique.

Prévaloir, verb. neut. sur *Valoir*; mais on dit au subjonctif *Que je prévale*, etc. (*Pré-va-loar*) Avoir, remporter l'avantage sur....

Se prévaloir, verbe réciproq. Tirer avantage de....

Prévaricateur, s. m. Celui qui trahit son devoir, qui manque à son devoir.

Prévarication, s. f. (*Pré-va-ri-ka-cion*) Action de prévariquer.

Prévariquer, v. neut. (*Pré-va-ri-ké*) Agir contre le devoir de sa charge, contre les obligations de son ministère.

Prévenance, s. f. Manière obligeante de prévenir. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel.

Prévenant, ante, adj. Qui prévient: *Une grace prévenante.* —Agréable; qui dispose en sa faveur : *Air prévenant; mine, physionomie prévenante.* —Gracieux, qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaisir : *C'est un homme fort prévenant.*

Prévenir, ver. act. Arriver devant, venir le premier. —Etre le premier à faire ce qu'un autre vouloit faire. —Rendre de bons offices sans en être prié. —En termes de Droit, conférer ou juger avant un autre Collateur, un autre Juge. —En parlant du temps, anticiper. —En parlant des maux, des dangers, les détourner par ses précautions. —Répondre par avance à une objection —Préoccuper l'esprit de quelqu'un.

Se prévenir, v. pron. Se préoccuper: *Un Juge ne doit pas se prévenir.*

Prévention, s. fém. (*Pré-van-cion*) Préoccupation de l'esprit en faveur ou contre.... *On ne sauroit le défaire de ses préventions.* —En termes de Droit, action de prévenir.

Prévision, s. f. (*Pré-vi-zion*) Vue des choses futures. Il ne se dit que de Dieu.

Prévoir, v. act. sur *Voir*, excepté qu'on dit, *Je prévoirai. Je prévoirois.* (*Pré-voar*) Voir les choses futures. Il ne se dit que de Dieu. —Juger par avance qu'une chose doit arriver.

Prévôt, s. m. (*Pré-vô*) Titre de divers Officiers préposés pour avoir soin, autorité ou direction, etc. —Chef de certaines Eglises Cathédrales et Collégiales.

Prévôt de salle, celui qui est sous un Maître en fait d'armes, et qui donne leçon à ses écoliers.

Prévôtal, ale, adject. *Cas prévôtal*; crime, affaire de la compétence du Prévôt des Maréchaux. —*Jugement prévôtal*, rendu par le Prévôt.

Prévôtalement, adv. (*Pré-vo-ta-le-man*) D'une manière prévôtale, sans appel.

Prévôté, s. fém. Dignité de Prévôt dans un Chapitre. —Fonction et Juridiction des Prévôts de robe et d'épée. —Territoire où s'exerçoit cette sorte de Juridiction.

Prévoyance, s. f. (*Pré-voa-ian-ce*) Faculté ou action de prévoir, de prendre des précautions pour l'avenir.

Prévoyant, ante, adj. (*Pré-voa-ian, an-te*) Qui prévoit, qui a de la prévoyance.

Priapée, s. f. Poésie obscène.

Priapisme, s. m. Erection continuelle et douloureuse de la verge.

Prié, s. m. Celui qui est invité à un festin. Il ne se dit qu'au pluriel : *Il est du nombre des priés.*

Prié-Dieu, s. m. Sorte de pupître avec marche-pied où l'on s'agenouille pour prier Dieu.

Prier, v. act. (*Pri-é*) S'adresser à Dieu pour lui demander des graces, *ou* à la Sainte Vierge, aux Saints, pour les obtenir par leur intercession. En ce sens on dit aussi neutralement, *prier pour ses ennemis, pour les morts.* —Demander par grace : *Prier quelqu'un d'un service ; je vous prie de me faire ce plaisir.* —Avec *que* et le subjonctif, il exprime un ordre ou une menace : *Je vous prie que cela n'arrive plus.* —Inviter, convier : *Prier de la noce.* On dit *prier à dîner*, lorsqu'il y a dessein prémédité, et *prier de dîner*, lorsque c'est rencontre et occasion.

Fam. *Prier quelqu'un de son déshonneur*, lui demander une chose qui le déshonoreroit.

Prière, s. fém. Acte de Religion par lequel on s'adresse à Dieu ou aux Saints. Voyez *Prier.* —Demande à titre de grace : *Humble, instante prière.*

Prieur, s. m. Celui qui a la supériorité dans certains Monastères de Religieux. —Celui qui jouit des fruits d'un Prieuré et qui en porte le titre, sans avoir aucune autorité sur les Religieux : *Prieur commendataire.* —Titre de dignité dans certaines sociétés. On disoit *Prieur de Sorbonne*, etc.

Prieur-Curé, possesseur d'un Prieuré-Cure.

Prieure, s. f. Religieuse qui a la supériorité dans un Monastère de filles, ou en chef ou sous une Abbesse.

Prieuré, s. m. Communauté Religieuse d'hommes sous la conduite d'un Prieur, et de filles sous la conduite d'une Prieure. —Maison ou Eglise de cette communauté.—Maison du Prieur.

Prieuré-Cure, auquel il y a une Cure annexée. —*Prieuré simple*, dans lequel il n'y a point de Religieux. —*Prieuré commendataire*, tenu en commende.

Prima mensis, s. m. emprunté du Latin : Assemblée des Docteurs de Théologie de Paris qui se tenoit le premier jour de chaque mois.

Primat, s. m. (*Pri-ma*) Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des Archevêques.

Primatiale, adj. f. (*Pri-ma-cia-le*) *Eglise primatiale*, qui a pour chef un Primat.

Primatie, subst. f. (*Pri-ma-cí-e*) Dignité de Primat. —Etendue de la Juridiction ecclésiastique du Primat.

Primauté, subst. fém. (*Pri-mô-té*) Prééminence, premier rang.—Aux jeux de cartes et de dés, avantage d'être le premier à jouer.

Prime, s. fém. La première des sept Heures canoniales. —Dixième partie de l'unité ; vingt-quatrième partie d'un grain, etc. —Sorte de jeu de cartes où l'on ne donne que quatre cartes : *Avoir prime*, avoir ses quatre cartes de couleur différente. —La laine d'Espagne la plus fine et la plus estimée. —Chez les Maîtres en fait d'armes, la première et la principale des gardes. —En ter. de Commerce maritime, ce que l'assuré paye à l'assureur pour le prix de l'assurance. —Somme promise ou donnée par forme d'encouragement dans certains commerces, etc. —Dans les Loteries, sorte de bénéfice accordé à certains billets gagnans, indépendamment des lots. —En ter. de Joaillier, pierre demi-transparente qui sert de base ou de matrice aux cristaux : *Prime d'émeraude, d'améthyste, etc.*

De prime abord, adverb. Du *ou* au premier abord.

Primer, v. neut. (*Pri-mé*) Tenir la première place. Il ne se dit, au propre, qu'au jeu de la Paume. —figurément, surpasser, avoir de l'avantage sur les autres. —*Il aime à primer*, à paroître plus que tous les autres.

Primer, v. a. Devancer : *Ce Courier a primé celui qui étoit parti avant lui.*

Primerole ou *primevère*, s. f. Sorte de plante qui fleurit dès le premier printemps. On la nomme aussi *Fleur de coucou.*

Primeur, s. fém. Première saison de certains fruits. —*Ce vin est bon dans la primeur*, aussi-tôt après qu'il a été fait.

Primicériat, s. m. Qualité, Dignité, Office de Primicier.

Primicier, s. m. (*Pri-mi-cié*) Celui qui a la première Dignité dans certains Chapitres. —Recteur dans certaines Universités.

Primipile, s. m. Le premier Centurion chez les anciens Romains.

Primitif, *ive*, adj. Ancien, naissant: *La primitive Eglise.* —Qui est le premier, qui est le plus ancien : *Langue primitive. Curé primitif*, celui qui originairement Curé en conservoit quelques droits, sans en faire les fonctions, et qui avoit sous lui un Vicaire perpétuel appelé simplement *Curé.* —En Grammaire, mots dont d'autres sont formés, ou dans la même langue ou dans d'autres langues : *Juste est le mot primitif* (ou substantiv. *le primitif*) *de justement*, *justice*, *justicier*, *etc.* Ces derniers s'appellent *dérivés.*

Primitivement, adv. (*Pri-mi-ti-ve-man*) Originairement, d'une manière primitive.

Primò, adverb. emprunté du Latin: Premiérement.

Primogéniture, s. f. Droit d'aînesse.

Primordial, *ale*, adject. Premier et original : *Titre primordial.*

Prince, subst. m. (*Prein-ce*) Celui qui possède une souveraineté en titre ou qui est d'une maison souveraine. —Celui qui possède une terre qui a titre de Principauté. —*Le Prince*, ordinairement le Souverain dont on parle. —Premier : *Le Prince des Philosophes*, *des Orateurs*; *le Prince de l'Eloquence Romaine.*

Proverb. *Vivre en Prince*, splendidement. —*Etre vêtu en Prince*, magnifiquement. —*Les Princes des Apôtres*, Saint Pierre et Saint Paul. —*Les Princes de l'Eglise*, les Cardinaux, les Archevêques et les Evêques. —*Le Prince des ténèbres*, le diable.

Princesse, subst. f. (*Prein-cè-ce*) Celle qui est née d'un Roi ou qui descend d'une famille royale. —Celle qui a quelque Etat dont elle est souveraine, ou qui a épousé un Prince.

Principal, subst. m. (*Prein-ci-pal*) Ce qu'il y a de plus important, de plus essentiel, de plus considérable : *Le principal de l'affaire, c'est que... Le principal doit aller avant l'accessoire.* —Fonds capital dont on retire des intérêts. —Au Palais, la première demande, le fonds d'une affaire, d'une contestation. —Celui qui est préposé dans un Collége, dans une Pension, pour en avoir la direction.

Principal, *ale*, adj. Qui est le plus considérable, le plus remarquable en son genre.

Principalement, adv. (*Prein-ci-pa-le-man*) Sur-tout ; particuliérement.

Principalité, s. f. (*Prein-ci-pa-li-té*) Charge de Principal dans un Collége.

Principauté, s. f. (*Prein-ci-pô-té*, d.) Dignité de Prince. —Terre qui donne la qualité de Prince à celui qui en est Seigneur : *La Principauté de Neuf-Châtel*, *etc.*

Principautés, s. f. pl. Le troisième Ordre de la Hiérarchie céleste.

Principe, subst. m. (*Prein-ci-pe*) Source, origine, première cause : *Dieu est le principe de tout bien.* —En Physique, cause naturelle de l'action, du mouvement : *Les animaux ont le principe du mouvement en eux-mêmes.* —Maxime, motif, etc. *Principe de conscience*, *d'honneur.* On dit absolument, *avoir des principes*, avoir des principes de Morale, de Religion ou de raisonnement : *Il a des principes*, *il n'a point de principes.*

Principes, s. m. plur. Premiers préceptes, premières règles d'un art. —En Chimie, corps simples qui entrent dans la composition de tous les mixtes.

Principes actifs, corps qui agissent sur les autres, comme le mercure, le sel, le soufre. —*Principes passifs*, ceux sur lesquels ces corps agissent, comme le flegme et la terre.

Principion, s. m. Terme de mépris : Petit Prince qui a peu de pouvoir. Style familier. On dit aussi *Principiot. Trév.*

Printanier, *ière*, adj. (*Prein-ta-nié*, *iè-re*) Qui est du printemps.

Printemps, subst. m. (*Prein-tan*) La saison de l'année qui suit immédiatement l'hiver, et qui commence le 21 Mars. —figur. La jeunesse : *Dans le printemps de sa vie*, *de son âge*, *de ses jours.*

Poétiquement, *un printemps éternel règne dans le pays*, l'air y est fort tempéré.

Prione, s. m. Sorte de grand insecte, à antennes en soie.

Priorité, s. f. Antériorité, primauté en ordre de temps ou de rang.

Pris, *ise*, part. p. de *Prendre*, et adject. (*Pri*, *i-ze*) Saisi, etc. Voyez *Prendre*. —*Homme pris de vin*, à demi-ivre. — *Pris pour dupe*, attrapé. —*Bien pris dans sa taille*, bien fait. —*Cheval bien pris*, qui a le corsage bien fait. —Au Lansquenet, un joueur est *pris*, lorsque sa carte est faite ; de là l'expression proverbiale : *Avoir l'air d'un premier pris*, la contenance triste et embarrassée.

Prise, s. f. (*Pri-ze*) En général, action de prendre. —Capture, 1.° d'une personne arrêtée par l'ordre de la Justice ; 2.° d'un prisonnier fait à la guerre ; 3.° de tout ce qui s'y prend par la voie des armes. —Endroit par où l'on prend certaines choses : *Ce vase n'a point de prise*. —Dose qu'on prend en une seule fois : *Prise de thériaque*, etc. *une prise de tabac*. —Querelle : *Ils ont eu prise*, ou *une prise*, ou *quelque prise ensemble*. —En termes de Marine, vaisseau pris sur les ennemis.

Prise de possession, l'action de prendre possession d'un Bénéfice ou d'autre chose. —*Prise d'habit*, cérémonies qui s'observent lorsqu'on donne l'habit de Religieux ou de Religieuse. —*Prise de corps*, 1.° action par laquelle on saisit un homme au corps en vertu d'un acte du Juge ; 2.° sentence qui ordonne la prise de corps. —*Prise à partie*, acte par lequel un Plaideur intente action contre son Juge, dans le cas décidé par les lois.

Donner prise sur soi, donner occasion d'être blâmé, repris, puni. —*Une chose est en prise*, est exposée. —*Elle est hors de prise*, on ne sauroit la prendre, y atteindre. —*Au billard une bille en prise*, celle qu'il est aisé de blouser. —*Ce navire est de bonne prise*, peut être pris ou a été pris justement. —*Lâcher prise*, abandonner ce qu'on a pris ; au figuré, céder.

Prisée, s. f. (*Pri-zé-e*) Prix qu'on met dans les inventaires aux choses qui doivent être vendues à l'enchère.

Proverb. *Cette fille est demeurée pour la prisée*, après avoir refusé de bons partis elle vieillit sans se marier.

Priser, ver. act. (*Pri-zé*) Mettre le prix à... faire l'estimation de... —fig. Estimer, faire cas.

Priseur, subst. m. Officier qui met le prix aux choses par autorité de Justice : *Huissier priseur*.

Prismatique, adject. (*Pris-ma-ti-ke*) *Corps, figure prismatique*, qui a la figure d'un prisme. —*Couleurs prismatiques*, celles qu'on apperçoit au travers d'un prisme.

Prisme, s. m. Corps solide, terminé par deux bases égales et parallèles, et par autant de parallélogrammes que chacune des bases a de côtés : *Prisme pentagone*, *exagone*, *triangulaire*, *etc.* —Absolument, il se dit en Physique d'un prisme triangulaire : *Prisme de verre pour décomposer les couleurs*.

Prison, s. f. (*Pri-zon*) Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés, etc. —On dit élégamment au figuré, *le corps est la prison de l'ame*, *etc.*

Proverbial. et populair. 1.° *Homme gracieux comme la porte d'une prison*, rude et grossier. —2.° *Etre dans la prison de St. Crépin*, avoir des souliers trop étroits.

Prisonnier, subst. m. (*Pri-zo-nié*) Celui qui est arrêté pour être mis en prison *ou* qui y est détenu. —En parlant des prisonniers pris en guerre, on dit ordinairement *faire prisonnier*, *faire des prisonniers*.

Prisonnière, subst. f. Celle qui est en prison.

Privatif, *ive*, adj. Terme de Grammaire. Il se dit des particules qui étant mises devant quelque mot, lui font signifier le contraire, et marquent la *privation* de la chose énoncée par le mot : *In* est particule privative dans *inconnu*, *incorrigible*, *inattendu*.

Privation, subst. f. (*Pri-va-cion*) Perte d'un bien, d'un avantage qu'on avoit ou qu'on devoit avoir : *Privation de la vue*, *de l'ouïe*, *etc.* —Abandon volontaire qu'on en fait : *S'imposer des privations*. —Manque des choses né-

cessaires : *Etre dans la privation de toutes choses.*

Privativement, adv. (*Pri-va-ti-ve-man*) Exclusivement, à l'exclusion. Il n'est guères d'usage qu'en cette phrase: *Privativement à tout autre.*

Privauté, s. fém. (*Pri-vô-té*) Trop grande familiarité.

Privé, s. m. Lieu d'une maison où l'on va faire ses nécessités.

Privé, ée, part. p. de *Priver*, et adj. Qui a perdu, à qui on a ôté, à qui il manque quelque chose : *Privé de ses biens, de la liberté, de la vue.* —Qui est simple particulier, qui n'a point d'emploi public : *Vivre en homme privé, en personne privée. Vie privée. Faire quelque chose de son autorité privée*, de sa propre autorité. —*En son propre et privé nom*, 1.° pour lui-même, pour son compte ; 2.° de son chef, sans en avoir reçu la charge, la commission. —En parlant des animaux, apprivoisé : *Oiseau, moineau, canard privé.*

Privément, adv. (*Pri-vé-man*) Familiérement, d'une manière privée, libre et familière : *Ils ont toujours vécu privément, fort privément ensemble.* Il commence à vieillir.

Priver, verb. act. (*Pri-vé*) Oter à quelqu'un ce qu'il possède ou doit posséder ; l'en dépouiller ou l'empêcher d'en jouir.

Se priver de, v. pron. S'abstenir : *Se priver du plaisir de la Comédie, de la chasse, de la promenade.*

Privilége, s. m. Faculté accordée à quelqu'un de jouir de quelque avantage, à l'exclusion des autres. —Acte qui contient cette concession. —Droit, prérogative. Voyez *Prérogative.* —Hypothèque préférable : *Le bailleur de fonds a un privilége sur le prix de l'héritage.* —Don naturel : *La raison, ce beau privilége qui distingue l'homme de la brute.* —Liberté qu'on a ou qu'on se donne de faire des choses que les autres n'oseroient faire : *La beauté donne de grands priviléges.*

Privilégié, ée, adj. Qui a quelque privilége, qui jouit de quelque grace particulière : *Toutes les personnes privilégiées.* *Créancier privilégié*, qui doit être payé préférablement aux autres. —*Cas privilégié*, dans lequel le Juge séculier juge les crimes d'un Ecclésiastique conjointement avec le Juge d'Eglise malgré le privilége clérical. —*Autel privilégié*, où l'on peut dire la Messe des morts les jours qu'on ne peut pas la dire à d'autres autels.

Privilégiés, subst. m. plur. Ceux qui jouissent de quelque privilége.

Prix, s. m. (*Pri*, et devant une voyelle *priz*. On devroit écrire *pris*, à cause de *prisée, priser, priseur.*) Valeur, estimation de ce qu'une chose vaut : *Chaque chose a son prix.* Voyez *Valeur.* —Ce qu'une chose se vend : *Bas prix, haut prix, prix moyen ; vendre à vil prix, au prix coûtant, au prix courant.* —Mérite d'une personne ou excellence d'une chose. —Ce qui est proposé pour être donné à celui qui réussira le mieux dans quelque exercice du corps ou de l'esprit. En ce sens on dit figurément, *Remporter le prix*, surpasser les autres en quelque chose. —Récompense, avec cette différence que les *prix* sont réglés, convenus ; c'est affaire de *Justice.* Les *récompenses* au contraire sont plus ou moins arbitraires ; c'est affaire d'*équité.* Le salaire d'un ouvrier est le *prix* de son travail ; une gratification est la *récompense* de son assiduité.

Mettre la tête d'un homme à prix, promettre une somme à celui qui le tuera. —*A quelque prix que ce soit*, quelque argent, quelque peine qu'il en coûte. —*Hors de prix*, excessivement cher.

Au prix, adv. En comparaison.

Probabilisme, s. m. Terme de Théologie : Doctrine suivant laquelle on peut se décider pour une opinion probable, quoique opposée à une autre plus probable qu'elle. *Trév.*

Probabiliste, s. m. Celui qui soutient la doctrine des opinions probables.

Probabilité, subst. f. Apparence de vérité, vraisemblance.

Probable, adj. Qui a une apparence de vérité ; qui paroît fondé en raison. —On dit quelquefois substantivement, *le probable.*

Probablement, adv. (*Pro-ba-ble-man*) Avec probabilité.

Probante, adj. f. *En forme probante*, en forme authentique.

Probation, subst. f. (*Pro-ba-cion*) Temps du noviciat ; épreuve.

Probatique, adj. (*Pro-ba-ti-ke*) *La Piscine probatique*, celle près de laquelle Jesus-Christ guérit le paralytique.

Probatoire, adject. (*Pro-ba-toa-re*) *Acte probatoire*, propre à constater la capacité des Etudians.

Probité, s. f. Droiture d'esprit et de cœur qui se manifeste par les actions et par la conduite.

Problématique, adject. (*Pro-blé-ma-ti-ke*) Qui tient du problême ; qui peut se soutenir, se défendre dans l'affirmative et dans la négative ; douteux, etc.

Problématiquement, adv. (*Pro-blé-ma-ti-ke-man*) D'une manière problématique.

Problême, s. m. Proposition dont le pour et le contre peuvent également se soutenir. —En Philosophie, proposition par laquelle on demande la raison d'une chose qui n'est pas connue. —En Mathématique, 1.° question qu'on propose à résoudre pour parvenir à la connoissance de quelque chose qu'on ignore. 2.° Proposition par laquelle il est demandé qu'on fasse une certaine opération suivant les règles des Mathématiques, et qu'on démontre qu'elle a été faite.

Proboscide, s. f. Se dit en termes de Blason et d'Histoire naturelle, de la trompe d'un éléphant.

Procathartique, adject. (*Pro-ka-tar-ti-ke*) terme de Médecine : *Une cause procathartique*, manifeste, qui met les autres en mouvement.

Procédé, s. m. Conduite que tient une personne à l'égard d'une autre. —Employé sans épithète, il se prend en mauvaise part, pour démêlé, querelle, etc. *Il a des procédés avec tous ses voisins.* —En Chimie, méthode qu'il faut suivre pour faire quelque opération.

Procéder, v. neut. (*Pro-cé-dé*) Provenir de... *Son mal procède de chagrin.* —On dit en parlant des personnes divines, que le Fils est *engendré* du Père, et que le St. Esprit *procède* du Père et du Fils. Ce sont des termes consacrés. —Agir en quelque affaire : *Il y faut procéder avec ordre.* —Au Palais, agir en Justice : *Procéder à l'inventaire des papiers, à la vente des meubles.* —Dans l'usage du monde, se comporter, en agir bien ou mal : *Procéder bien ou mal, en honnête homme, en homme d'honneur, etc.* —*Ce discours, ce poëme procède bien*, le dessein, l'ordre et le tissu en sont bons.

Procédure, s. fém. Manière de bien conduire un procès selon les formes de la Justice. —Tous les actes de Justice faits pour l'instruction de quelque procès.

Procéleusmatique, s. m. (*Pro-cé-leus-ma-ti-ke*) Pied de vers Latin ou Grec, composé de quatre brèves.

Procès, subst. m. (*Pro-cê*) Instance devant un Juge sur un différend entre deux ou plusieurs personnes. —Toutes les piéces produites de part et d'autre dans un procès : *Mettre un procès au greffe.* —En Anatomie, apophyse ou éminence d'un os. —En Chimie, opérations pour produire quelque chose nouvelle.

Procès-verbal, narré par écrit, dans lequel un Officier de Justice ou autre ayant droit rend témoignage de ce qu'il a vu ou entendu.

Faire le procès à quelqu'un, le poursuivre comme criminel. Figur. et famil. l'accuser, le condamner sur quelque chose. —*Pendre un procès au croc*, cesser de le poursuivre. —Prov. *Faire un procès sur la pointe d'une aiguille*, quereller sur un sujet fort léger. —fig. et fam. *Gagner* ou *perdre son procès* ; bien *ou* mal réussir. —*Sans autre forme de procès*, sans autre façon.

Processif, ive, adj. Qui aime les procès, qui en fait légérement.

Procession, s. f. (*Pro-cè-cion*) En ter. de Théologie, la production éternelle du St. Esprit, qui *procède* du Père et du Fils. —Cérémonie religieuse dans laquelle le Clergé et le Peuple marchent en ordre, en chantant des prières, etc. —fig. et fam. Multitude de peuple qui marche dans une rue ou dans un chemin.

Prov. *On ne peut pas sonner et aller à la procession*, on ne peut pas être en différens lieux en même temps ; on ne sauroit faire à la fois deux choses inincompatibles.

Processionnaires ou *Evolutionnaires*, s. f. pl. M. *de Réaumur* appelle ainsi les chenilles qui passant d'un lieu à un autre ont un chef à leur tête.

Processionnel ou *processional*, s. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux processions.

Processionnellement, adv. (*Pro-cè-cio-nè-le-man*) En procession ou à la manière des processions.

Prochain, s. m. (*Pro-chein*) Chaque homme en particulier *ou* tous les hommes en général : *Aimer le prochain ou son prochain comme soi-même.*

Prochain, aine, adj. (*Pro-chein, è-ne*) Qui est proche. Il se dit des lieux et du temps : *Dans le prochain village ; l'année prochaine.* (En parlant du lieu *voisin* est préférable.)

Les occasions prochaines du péché, celles qui portent facilement au péché.

Prochainement, adverbe de temps. (*Pro-chè-ne-man*) *Au terme prochainement venant*, au terme prochain. Style de Pratique.

Proche, adject. Voisin, qui est près de... Il se dit du lieu et du temps. —En parlant de parenté, il est adject. et substantif : *C'est mon proche parent, c'est un de mes proches, ce fut l'avis de tous ses proches.* Comme substantif il ne se dit qu'au pluriel.

Proche, prépos. Près, auprès : *Il est proche de la ville.*

Proche, adv. Tout contre, à peu de distance, auprès : *Il demeure ici proche.*

De proche en proche, adv. Qui se dit de plusieurs lieux voisins, auxquels on va de l'un à l'autre, etc.

Prochronisme, subst. m. (*Pro-kro-nis-me*) Erreur de chronologie, qui consiste à éloigner un fait plus loin de notre temps qu'il ne faut.

Procigale, s. f. On donne ce nom à des espèces de mouches vielleuses ; tel est le *Porte-lanterne.*

Proclamation, s. f. (*Pro-kla-ma-cion*) Action de proclamer, publication solennelle.

Proclamer, verb. act. (*Pro-kla-mé*) Publier à haute voix et avec solennité.

Proconmissaire, s. m. (*Pro-ko-mi-cè-re*) Celui qui tient la place d'un Commissaire. *Trév.*

Proconsul, s. m. Chez les anciens Romains, celui qui gouvernoit certaines Provinces avec l'autorité de Consul.

Proconsulat, s. m. (*Pro-kon-su-la*) Charge et dignité de Proconsul.

Procréation, s. f. (*Pro-kré-a-cion*) Génération.

Procréer, v. act. (*Pro-kré-é*) Engendrer.

Procurateur, s. m. Magistrat Vénitien ou Génois qui a l'administration du bien des orphelins, et de ceux qui meurent sans tester et sans laisser d'enfans.

Procuration, s. f. (*Pro-ku-ra-cion*) Pouvoir donné à quelqu'un d'agir en notre nom, comme nous pourrions le faire nous-même. —Acte qui contient ce pouvoir.

Procuratrice, subst. f. Celle qui est chargée d'une procuration.

Procurer, v. act. (*Pro-ku-ré*) Faire obtenir : *Je lui ai procuré cet emploi.* —En parlant du mal, causer : *Son imprudence lui a procuré la mort.*

Procureur, s. m. Celui qui appuie en Justice les intérêts de ses Parties. —En général, celui qui est chargé de la procuration d'un autre pour agir en son nom. —Celui qui sollicite les affaires d'une maison Religieuse, d'une Communauté, etc.

Procureur fiscal, Officier d'un Seigneur haut-justicier, chargé de l'intérêt public et de celui du Seigneur. —*Procureur du Roi*, celui qui représentoit les intérêts du Roi en chaque Juridiction. Sa femme s'appeloit *Procureuse du Roi.* —*Procureur général*, celui qui devoit intervenir et conclure dans toutes les affaires auxquelles le Roi, l'Eglise ou les mineurs avoient intérêt. Sa femme avoit le titre de *Procureuse générale.* —Dans les Ordres Religieux, *les Procureurs généraux*, sont des Religieux chargés des intérêts de tout l'Ordre.

Prodigalement, adv. (*Pro-di-ga-le-man*) Avec prodigalité.

Prodigalité, s. f. Profusion, dépense excessive en choses vaines, et qui ne convient point à celui qui la fait.

Prodige, s. m. Effet surprenant qui arrive contre le cours de la nature. —Par exagération, personne ou chose qui excelle en son genre : *Cet homme est un prodige de science ; cette statue est un prodige de l'art.* —On dit aussi, en mauvaise part, *prodige de cruauté, etc.*

Prodigieusement, adv. (*Pro-di-jieû-ze-man*) D'une manière prodigieuse.

Prodigieux, euse, adj. (*Pro-di-jieû*, en vers, *ji-eû*) Qui tient du prodige, en bien ou en mal. Il ne se dit que des choses : *Mémoire, dépense prodigieuse ; excès prodigieux de débauche.*

Prodigue, adject. (*Pro-di-ghe*) Qui dépense son bien en folles et excessives dépenses. —On dit aussi substantivement, *c'est un prodigue.*

Figur. *Etre prodigue de son bien, de son sang, de sa vie*, ne les ménager pas assez. —*Il est prodigue de paroles, de promesses*, il promet beaucoup, mais il exécute peu. —*Il n'est pas prodigue de louanges*, il ne loue pas volontiers.

Prodiguer, verb. act. (*Pro-di-ghé*) Dépenser avec excès ; répandre, donner avec profusion : *Prodiguer ses biens, ses trésors, son sang, sa vie.*

Proditoirement, adv. (*Pro-di-toa-re-man*) ter. de Palais : En trahison.

Production, s. fém. (*Pro-duk-cion*) Action de produire. —Plus communément, ce qui est produit ; ouvrage : *Productions de la nature, de l'art, de l'esprit.* —Au Palais, titres et écritures qu'on produit dans un procès.

Produire, v. act. Engendrer, donner naissance. —Faire naître, en parlant des fruits de la terre : *Ces arbres produisent de beaux fruits ; ce pays produit de l'or, etc.* —Donner, procurer de l'avantage, du revenu : *Emploi qui produit tant par an.* —Faire, créer en quelque sorte, en parlant des ouvrages de l'esprit et de l'art. —Etre cause de.... *La guerre produit de grands maux.* —Exposer à la vue, à l'examen : *Produire des piéces, des titres, des témoins.* En ce sens il ne se dit guères qu'au Palais. —Introduire, faire connoître : *Produire un homme dans le monde, etc.*

Se produire, v. réc. S'avancer, se faire connoître d'une manière honorable.

Produit, subst. m. (*Pro-dui*) Ce que rapporte une terre, une ferme, une charge, etc. —En Arithmétique, le résultat de deux nombres qu'on multiplie l'un par l'autre. —En Chimie, ce qui résulte d'une opération.

Proérosies ou *prérosies*, s. f. pl. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur de Cérès avant qu'on ensemençât les terres.

Profanateur, s. m. Celui qui profane quelque chose qu'il doit respecter.

Profanation, s. f. (*Pro-fa-na-cion*) Action de profaner.

Profane, adject. Qui est contre la révérence dûe aux choses saintes : *Discours, action profane.* —Il se dit des choses purement séculières par rapport à celles de la Religion : *Auteurs profanes, Histoire profane* ; et substantivement, *mêler le sacré avec le profane.*

Profane, subst. Celui qui n'a point de respect pour les choses de la Religion : *Il parle des choses les plus saintes comme un profane.* —On dit en plaisantant, *c'est un profane*, il ne connoît rien aux matières que nous traitons ou il n'est pas de notre société, nous n'en voulons point.

Profaner, v. a. (*Pro-fa-né*) Abuser des choses de la Religion, les traiter avec irrévérence, les employer à des usages profanes. —Remettre à un usage profane : *Le premier coup de marteau profane un calice.* —Faire un mauvais usage d'une chose rare et précieuse.

Profectif, ive, adj. Terme de Palais : *Bien profectif*, qui vient de nos parens ascendans.

Proférer, v. act. (*Pro-fé-ré*) Dire, prononcer quelques mots.

Profès, esse, s. et adj. (*Pro-fè, è-ce*) Religieux, Religieuse qui a fait ses vœux.

Professer, v. act. (*Pro-fè-cé*) Faire profession de quelque art ou science. —Enseigner quelque art ou science publiquement. —*Professer une Religion*, la pratiquer.

Professeur, subst. m. (*Pro-fè-ceur*) Celui qui enseigne publiquement quelque art ou science. Voyez *Régent*,

Profession, subst. f. (*Pro-fe-cion*) Déclaration publique : *Faire sa profession de foi.* —Etat, condition, métier : *Embrasser, choisir une profession.* — Acte solennel par lequel un Religieux ou une Religieuse fait les vœux de Religion.

Faire profession d'impiété, etc. se donner publiquement pour impie. — *Dévot de profession*, qui affecte de passer pour tel. —*Joueur, ivrogne de profession*, d'habitude.

Profil, s. m. Trait, délinéation du visage d'une personne vu par un de ses côtés, soit en effet, soit en peinture : *Tête, visage de profil.* Il est opposé à *face.* —Aspect ou représentation d'une ville, ou de quelque autre objet, vu d'un de ses côtés seulement. —En Architecture, délinéation d'un bâtiment ou de quelqu'une de ses parties, représentés dans leur élévation comme coupés perpendiculairement.

Profiler, v. act. (*Pro-fi-lé*) Représenter en profil. Il ne se dit guères que dans le dernier sens : *Profiler un entablement, une corniche.* En Peinture, on dit plus ordinairement, *faire le profil de...*

Profit, s. m. (*Pro-fi*) Gain, utilité, avantage qu'on tire de quelque chose. On dit famil. *c'est un profit tout clair.* Voy. *Utilité.* —Progrès dans les sciences, dans la vertu.

Habit, etc. fait à profit, de manière à durer long-temps. —En t. de Droit, *profit de fiefs*, droit de quint, requint, relief, lods et ventes.

Profitable, adj. Utile, avantageux.

Profiter, v. neut. (*Pro-fi-té*) Faire un gain, tirer un émolument : *Il a beaucoup profité dans ce commerce, sur ces marchandises.* —Tirer avantage de... *Profiter du temps, de l'occasion.* —Etre utile, servir : *Les biens mal acquis ne profitent point.* —Faire du progrès : *Profiter en vertu, en science.* —Croître, se fortifier : *Cet enfant, cet arbre profite à vue d'œil.*

Profiter de la dépouille de quelqu'un, avoir sa dépouille. —*Faire profiter son argent*, le faire valoir, en tirer intérêt.

Profond, onde, adject. (*Pro-fon, on-de*) Très-creux, dont le fond est éloigné de la superficie : *Puits, abîme profond, rivière profonde.* —figur. 1.° Dont la connoissance est très-difficile : *Cette science est trop profonde pour lui.* —2.° En parlant des personnes ; qui est d'une grande pénétration, d'une grande habileté : *Homme, esprit, savoir profond.* —Grand, extrême en son genre, soit dans le physique, soit dans le moral : *Profond silence, sommeil, respect ; profonde mélancolie, etc.* — Familiér. *profonde révérence, profonde inclination*, faite en se penchant extrêmement bas.

Profondément, adv. (*Pro-fon-dé-man*) Bien avant, d'une manière profonde ; il se dit au propre et au figuré. — famil. *Saluer, s'incliner profondément*, très-bas.

Profondeur, s. fém. Etendue d'une chose, considérée depuis la superficie jusqu'au fond : *Profondeur d'un précipice.* —En Géométrie, dimension d'un corps considéré de haut en bas. —fig. 1.° Impénétrabilité des jugemens de Dieu, incompréhensibilité des mystères. —2.° Grandeur du savoir d'un homme. —3.° Etendue de son esprit ; pénétration dans les sciences, etc. —Etendue en long : *Cette cour a tant de profondeur ; ce bâtiment a plus de profondeur que de largeur.*

Profontié, adj. Terme de Marine ; Profond : *Navire profontié*, qui tire beaucoup d'eau.

Profusément, adv. (*Pro-fu-zé-man*) Avec profusion. *Trév. et Poitiers.*

Profusion, subst. f. (*Pro-fu-zion*) Excès de libéralité ou de dépense.

Programme, subst. m. (*Pro-gra-me*) Placard qu'on affiche ou qu'on distribue pour inviter à quelque action publique. Il n'a guères d'usage que dans les Colléges.

Progrès, subst. m. (*Pro-grê*) Littéralement, avancement, mouvement en avant : *Le progrès du Soleil dans l'Ecliptique.* —fig. 1.° Suite d'avantages remportés à la guerre : *Arrêter les progrès des ennemis.* —2.° Accroissement, augmentation en bien ou en mal : *Les progrès d'une maladie ; faire des progrès dans les sciences, etc.*

Il n'y a point de progrès à l'infini,

il n'y a point de cause dont l'action puisse s'étendre à l'infini.

Progressif, *ive*, adj. Qui avance : *Le mouvement progressif des animaux*, *des planètes*.

Progression, s. fém. (*Pro-grè-cion*) Mouvement qui porte en avant. —En Mathématique, suite de quantités qui gardent entre elles quelque sorte de rapport semblable.

Prohibé, *ée*, part. pass. de *Prohiber*, et adj. Qui est défendu : *Marchandise prohibée*. —*Le degré prohibé*, le degré de parenté où la loi défend de se marier.

Prohiber, v. act. (*Pro-i-bé*) Défendre, interdire. Style de Chancellerie ou de Palais.

Prohibitif, *ive*, adject. Qui défend : *Loi prohibitive*.

Prohibition, s. fém. (*Pro-i-bi-cion*) Défense.

Proie, subst. f. (*Proâ*) Ce que les animaux carnassiers ravissent pour le manger. —figurément, Butin fait à la guerre, etc.

Oiseaux de proie, qui chassent le gibier et qui s'en nourrissent.

Figur. *Etre en proie à la médisance*, en être déchiré. —*Etre en proie à ses passions*, y être livré. —*Etre en proie à ses valets*, en être pillé.

Projectile, s. m. Terme de Mécanique : Corps pesant, jeté en l'air et abandonné à l'action de la pesanteur.

Projection, s. f. (*Pro-jèk-cion*) En Chimie, action de jeter à différentes reprises et par cuillerée, dans un creuset posé sur un feu violent, certaines poudres qu'on veut calciner. Les Alchimistes appellent *poudre de projection*, celle avec laquelle ils prétendent changer les métaux en or. —En Physique, action de jeter en l'air. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *mouvement de projection*, des corps jetés en l'air, comme les bombes, etc. —Jet d'un métal en sable, en cire, etc. —Description sur un plan, dans une certaine vue, selon la situation des corps, et tels qu'ils paroîtroient si l'œil étoit placé dans un certain point.

Projet, s. m. (*Pro-jè*) Entreprise, dessein ; avec cette différence que le *dessein* est ce qu'on veut exécuter, et que le *projet* est un plan ou un arrangement de moyens pour cette exécution. Voyez *Entreprise*. —Première pensée de quelque chose par écrit : *J'ai vu le projet de son ouvrage*.

Projeter, v. act. (*Pro-je-té*) Former le projet de.... *Projeter un voyage*, et neutralement *projeter de partir*, etc. —En termes de Chimie, faire la projection de quelque matière. —Tracer un corps sur une surface suivant certaines règles.

Prolation, s. f. (*Pro-la-cion*) t. de Musique : Roulement, durée de chant que la voix fait sur une syllabe par une suite de plusieurs notes.

Prolégomènes, s. m. pl. Longue et ample préface, qui contient les notions les plus nécessaires à l'intelligence des matières traitées dans un ouvrage. Il n'a d'usage qu'en parlant de la Bible, des traités de Philosophie, etc.

Prolepse, s. f. Figure de Rhétorique par laquelle on prévient et l'on réfute d'avance les objections qu'on pourroit essuyer.

Prolifique, adj. (*Pro-li-fi-ke*) Qui est propre pour la génération : *Vertu prolifique*.

Prolixe, adj. (*Pro-lik-ce*) Diffus, trop long : *Discours*, *auteur prolixe*.

Prolixement, adv. (*Pro-lik-ce-man*) Avec prolixité.

Prolixité, subst. f. Longueur du discours, diffusion.

Prologies, subst. f. pl. Fêtes qu'on célébroit chez les Grecs avant de cueillir les fruits.

Prologue, s. m. (*Pro-lo-ghe*) Préface de certains livres anciens. —Aujourd'hui, petit ouvrage en vers ou en prose qui sert de prélude à une piéce de théâtre et sur-tout à un opéra.

Prolongation, s. f. (*Pro-lon-gacion*) Action de prolonger. —Temps ajouté à la durée fixe de quelque chose.

Prolonge, s. fém. Cordage qui sert à tirer le canon en retraite et quand une piéce est embourbée.

Prolonger, v. a. (*Pro-lon-jé*) Faire durer plus long-temps, rendre de plus longue durée : *Prolonger la vie*. —*Prolonger une ligne*, *prolonger une avenue*, les étendre, les continuer. —En ter. de

Marine, *prolonger un vaisseau*, le faire avancer contre un autre, le mettre flanc à flanc, vergue à vergue.

Promenade, s. f. Action de se promener. —Lieu où l'on se promène.

La promenade est belle aujourd'hui, il fait beau se promener.

Promener, verb. act. (*Pro-me-né*) Mener çà et là: *Promener un enfant.* —*Promener un cheval*, le faire marcher doucement, soit en le menant par la bride, soit même en le montant. —Au figuré; *Promener son esprit, ses regards sur, etc.* porter ses pensées, sa vue sur, etc.

Se promener, v. réc. Faire quelque promenade. Quelques-uns disent neutralement, *allons promener*; c'est un Gasconisme.

Promenoir, s. m. (*Pro-me-noar*) Lieu où l'on se promène.

Promesse, subst. f. (*Pro-mè-ce*) Assurance qu'on donne, engagement qu'on prend de faire ou de dire quelque chose. —Billet sous seing privé, par lequel on promet de payer quelque somme d'argent.

Promesse de mariage, écrit par lequel on promet d'épouser une personne.

Prometteur, euse, subst. (*Pro-mè-teur, eû-ze*) Celui, celle qui promet beaucoup et qui tient peu. Il est famil.

Promettre, v. act. sur *Mettre*. (*Pro-mè-tre*) Donner parole de vive voix ou par écrit, de faire, de dire: *Il m'a promis de l'argent*, et neutralement, *il m'a promis de venir, etc.* —Quelques-uns le disent pour *assurer*; mais ce dernier verbe se dit de tous les temps, et *promettre* ne regarde que le futur. —Le peuple le dit aussi du mal: *On m'a promis la prison, etc.*

Fig. *Promettre beaucoup*, donner de soi de grandes espérances. —*Le temps promet de la pluie*, fait croire qu'il pleuvra. —*L'almanach promet du froid*, assure, prédit qu'il fera froid. —Prov. 1.° *Il promet monts et merveilles*, toutes sortes de choses avantageuses. —2.° *Promettre plus de beurre que de pain*, plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir.

Se promettre, v. réc. Espérer: *Il se promet cela de votre bonté.*

Prominence, s. f. (*Pro-mi-nan-ce*) ter. didactique; Avancement: *La prominence de la lèvre.*

Promis, ise, part. p. et adj. Voyez *Promettre.* —*La terre promise.* Voyez *Terre de promission.*

Promission, subst. f. (*Pro-mi-cion*) Il ne se dit qu'avec *Terre* dans cette phrase, *la Terre de promission* ou *la Terre promise*, la terre de Chanaan que Dieu avoit promise au peuple Hébreu. —figur. et famil. *Ce pays est une terre de promission*, il est très-fertile et très-abondant.

Promontoire, s. m. (*Pro-mon-toa-re*) terme de Géographie ancienne; dans la moderne on dit *Cap*: Terre qui avance dans la mer.

Promoteur, s. m. Celui qui prend le soin principal d'une affaire: *Il est le promoteur de cet établissement.* —Celui qui fait fonction de Procureur d'office dans une Juridiction Ecclésiastique: *Promoteur de l'Officialité, etc.*

Promotion, subst. f. (*Pro-mo-cion*) Action par laquelle on élève *ou* on est élevé à une dignité. Dans le sens actif il ne se dit que de plusieurs: *Le Pape a fait une promotion de six Cardinaux.* Dans le sens passif il se dit également d'un seul ou de plusieurs: *Ces Cardinaux depuis leur promotion; cet Evêque depuis sa promotion au Cardinalat, etc.*

Promouvoir, v. a. (*Pro-mou-voar*) Elever à quelque dignité. Il se dit principalement d'un ordre, d'une dignité Ecclésiastique.

Prompt, ompte, adj. (*Pron, pron-te*) En parlant des choses, soudain, qui ne tarde pas long-temps: *Prompt retour, prompte réponse.* —En parlant des personnes; 1.° actif, diligent: *Il est prompt en tout ce qu'il fait, prompt à servir ses amis.* —2.° Colère: *Il est prompt, il a l'humeur prompte.*

Avoir l'esprit prompt, la conception vive et prompte, avoir un esprit qui conçoit et comprend aisément. —*Vin prompt à boire*, vin qui se boit dans la primeur.

Promptement, adv. (*Pron-te-man*) Avec promptitude, avec diligence. Voyez *Vite.*

Promptitude, s. f. (*Pron-ti-tu-de*)

Célérité, vîtesse, diligence; avec cette différence que la *promptitude* fait commencer aussitôt, la *célérité* fait agir de suite, *la vitesse* emploie tous les moyens avec activité, la *diligence* choisit les voies les plus courtes et les moyens les plus efficaces. La première est ennemie des *délais*, la seconde, des *interruptions*; la troisième, des *lenteurs*; la quatrième, des *longueurs*. —Colère, emportement. —Au pluriel, Actions de brusquerie.

Promptuaire, s. m. (*Pronp-tu-è-re*) Texte, abrégé. Il est peu usité.

Promulgation, s. f. (*Pro-mul-ga-cion*) Publication des lois faite avec les formalités requises.

Promulguer, v. act. (*Pro-mul-ghé*) Publier une loi avec les formalités requises.

Pronateur, adj. m. Terme d'Anatomie: *Muscles pronateurs*, ceux qui font que la paume de la main se tourne vers la terre.

Pronation, subst. f. (*Pro-na-cion*) ter. d'Anatomie: *Mouvement de pronation*, celui par lequel on tourne la main, de manière que la paume soit tournée vers la terre.

Prône, s. m. Instruction qu'un Curé ou celui qu'il commet, fait dans l'Eglise à son peuple chaque Dimanche. — fig. et fam. Remontrance importune: *Il lui a fait un beau prône.*

Prôner, v. neut. (*Pro-né*) Faire le prône. Il est peu usité.

Prôner, v. act. Vanter, louer avec exagération. —Faire de longs discours, d'ennuyeux récits: *Que nous prônez-vous là?* et neutralement, *Il ne fait que prôner tout le long du jour.* Il est fam.

Prôneur, euse, subst. Celui, celle qui loue avec excès. —Grand parleur, grande parleuse, qui aime à faire des remontrances.

Pronom, s. m. (*Pro-non*) Partie du discours qui tient lieu d'un nom. Voyez *la Grammaire.*

Pronominal, ale, adj. Qui appartient au pronom. —*Verbe pronominal*, qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne: *Je me promène, tu te promènes*, etc.

Prononcé, s. m. *Le prononcé d'une sentence, d'un jugement*, ce qui a été prononcé par le Juge.

Prononcé, ée, part. p. et adj. Voyez *Prononcer.* —En Peinture, *Muscles bien prononcés, trop prononcés*; muscles bien *ou* trop marqués, représentés. —On l'a dit depuis quelque temps au figuré, du caractère dans les ouvrages d'esprit, des opinions, etc.

Prononcer, verb. act. (*Pro-non-cé*) Articuler les lettres, les syllabes dans les mots: *Prononcer distinctement, etc.* —Réciter: *Prononcer un discours.* —Déclarer avec autorité juridique: *Prononcer un jugement*; figur. *cet homme a prononcé sa sentence, sa condamnation*, il s'est condamné par ses propres paroles. —Par extension et entre particuliers, déclarer ses sentimens, décider, ordonner. En ce sens il est neutre: *Vous n'avez qu'à prononcer.* —En Peinture, marquer plus ou moins fortement les muscles, etc.

Prononciation, s. f. (*Pro-non-ci-a-cion*) Articulation des lettres, des syllabes dans les mots. —Manière de réciter: *La prononciation est une des principales parties de l'Orateur.* —Action de prononcer un jugement: *Après la prononciation de la sentence, etc.*

Pronostic, s. m. Jugement et conjecture de ce qui doit suivre un événement, par les signes qui l'ont précédé ou qui l'accompagnent. —Il se dit au propre en Médecine, et au figuré en Politique, etc. —En Astrologie, jugement que les Astrologues tirent de l'inspection des signes célestes. —Signes et marques par où l'on conjecture ce qui doit arriver. En ce sens on dit quelquefois adjectiv. *signe pronostic.*

Pronostication, s. f. (*Pro-nos-ti-ka-cion*) Action de pronostiquer. Il est peu usité.

Pronostiquer, v. act. (*Pro-nos-ti-ké*) Faire un pronostic, prédire.

Pronostiqueur, s. m. (*Pro-nos-ti-keur*) Celui qui pronostique.

Proodique, adj. (*Pro-o-di-ke*) *Vers proodique*; dans la Poésie ancienne, grand vers ou plusieurs grands vers, par rapport à un plus petit qui les suivoit et terminoit la strophe ou le couplet, Ce vers plus petit s'appeloit *épode*.

Propagande, subst. f. Congrégation établie à Rome pour la propagation de la foi.

Propagateur, s. m. Celui qui opère la propagation de... *Propagateur de la foi, de l'hérésie, d'un systéme philosophique, etc.*

Propagation, s. f. (*Pro-pa-ga-cion*) Multiplication par le moyen de la génération: *Propagation du genre humain, propagation de l'espèce.* —Extension, accroissement, progrès: *La propagation de la foi.* —On dit en Physique dans le même sens, *la propagation de la lumière, du son.*

Se propager, verb. réc. (*Pro-pa-jé*) ter. de Physique; Se répandre: *La lumière se propage en ligne droite, et le son en tout sens.*

Propension, s. fém. (*Pro-pan-cion*) Pente naturelle des corps pesans vers le centre de la terre. Il est peu usité au propre. —fig. Inclination, penchant.

Prophète, s. m. (*Pro-fè-te*) Celui qui prophétise, qui prédit l'avenir.

Famil. 1.° *Faux prophète*, celui qui se trompe dans ses prédictions. —2.° *Prophète de malheur*, celui qui n'annonce que des choses désagréables. —Prov. *Personne n'est prophète en son pays*, on est ordinairement moins considéré dans son pays qu'ailleurs.

Prophétesse, s. fém. (*Pro-fé-tè-ce*) Celle qui prophétise, qui prédit.

Prophétie, s. f. (*Pro-fé-ci-e*) Prédiction des choses futures par inspiration divine. —Chose prophétisée.

Prophétie d'Isaïe, d'Ezéchiel, etc. Recueil des prophéties faites par ces Prophètes.

Prophétique, adject. (*Pro-fé-ti-ke*) Qui est de prophète, qui tient du prophète: *Discours prophétique.*

Prophétiquement, adv. (*Pro-fé-ti-ke-man*) En Prophète.

Prophétiser, v. act. (*Pro-fé-ti-zé*) Prédire l'avenir par inspiration divine. —familiér. Prévoir et prédire quelque chose.

Prophylactique, s. fém. (*Pro-fi-lak-ti-ke*) ter. de Médecine: La manière de conserver la santé. —On dit aussi adjectivement, *Remède prophylactique*, qui entretient la santé.

Propice, adj. Favorable.

Propitiation, s. f. (*Pro-pi-cia-cion*) Il ne se dit que dans *Sacrifice de propitiation*, pour l'expiation des péchés.

Propitiatoire, subst. m. (*Pro-pi-cia-toa-re*) Table d'or très-pur, qui étoit au-dessus de l'arche, etc.

Propitiatoire, adj. m. et f. Qui sert à rendre propice: *Sacrifice, offrande propitiatoire.*

Propolis, s. f. Espèce de cire rouge avec laquelle les abeilles bouchent les fentes et les trous de leurs ruches.

Proportion, s. fém. (*Pro-por-cion*) Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout. —En Mathématique, rapport des grandeurs entre elles: *Proportion arithmétique, géométrique*, etc. —Convenance que toutes sortes de choses ont les unes avec les autres: *Il n'y a nulle proportion de sa dépense avec son revenu.*

A proportion, adv. Par rapport à.... selon: *On le payera à proportion de ce qu'il aura fait.* —Employé sans régime, selon les forces de chacun, selon le besoin ou les qualités des choses, etc. *Cent pièces d'artillerie et de la poudre à proportion.* Quelques-uns disent *en proportion.*

Proportionnel, elle, adj. Terme de Mathématique: *Lignes, quantités proportionnelles*, qui sont en proportion entre elles. On dit substantivement, *les deux proportionnelles.*

Proportionnellement, adv. (*Pro-por-cio-nè-le-man*) D'une manière proportionnelle.

Proportionnément, adv. (*Pro-por-cio-né-man*) Avec proportion, par rapport à....

Proportionner, v. a. (*Pro-por-cio-né*) Observer la proportion convenable; faire qu'il y ait de la proportion entre les choses.

Propos, s. m. (*Pro-pô*, et devant une voyelle *pro-poz*.) Discours, entretien. —Proposition: *Jeter des propos d'accommodement.* —Résolution: *Faire un ferme propos de s'amender.*

De propos délibéré, adv. A dessein. —*A tout propos*, adv. A tout moment. —*A propos*, adv. 1.° Dans l'occasion, le moment et le temps favorable; 2.°

d'une manière juste et convenable. — *Hors de propos, mal-à-propos,* contre temps. — famil. *A propos ;* sorte de transition qui se met à la tête de la phrase et qui sert à passer d'un sujet à un autre avec lequel il a quelque rapport. — *A propos de rien*, et prov. *à propos de botte*, sans aucun rapport à ce qui a précédé ; sans sujet.

Proposable, adject. Qui peut être proposé.

Proposant, subst. m. (*Pro-po-zan*) Jeune Théologien de la religion Prétendue Réformée, qui étudie pour être Pasteur.

Proposant, adj. m. Qui propose : *Cardinal proposant*, établi pour recevoir la profession de foi de ceux qui sont nommés à des Evêchés en pays d'obédience, et pour les proposer aux autres Cardinaux.

Proposer, v. a. (*Pro-po-zé*) Mettre quelque chose en avant pour l'examiner *ou* pour en délibérer. —Offrir, promettre : *Proposer un prix, une récompense.*

Proposer quelqu'un pour une charge, pour un emploi, etc. le nommer comme capable de remplir une charge, un emploi, etc. —*Proposer un sujet*, le donner à traiter. —*Proposer quelqu'un pour modèle, pour exemple*, le donner pour modèle, etc.

Proverbial. *L'homme propose et Dieu dispose*, nos entreprises ne réussissent pas toujours ; elles ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu.

Se proposer de... Avoir dessein de...

Proposition, s. f. (*Pro-po-zi-cion*) Discours qui affirme *ou* qui nie.—Chose proposée afin qu'on en délibère. —Vérité qu'on prouve par démonstration, etc. —Tout ce qu'on dit ou qu'on a ordre de dire à quelqu'un pour l'engager à une chose.

Pains de proposition, dans l'ancienne loi, ceux que l'on mettoit toutes les semaines sur la table dans le sanctuaire.

Propre, adj. Qui appartient à quelqu'un, à l'exclusion de tout autre : *Ecrire de sa propre main, donner en main propre. Amour propre.* Voyez *Amour.* —Même : *Ce furent ses propres paroles.* —En Grammaire, qui appartient et qui convient particuliérement à chaque mot : *Le nom, le mot, le terme propre. Prendre un mot dans le sens propre*, ou substantivement *au propre*, le prendre dans le sens littéral par opposition au sens figuré ou métaphorique. —Convenable. —Qui peut servir à... qui est d'usage pour... —Qui a de la disposition, de l'aptitude à... —Net, qui n'est pas sale. —Bien séant, bien arrangé, etc.

Nom propre, nom particulier à une personne, qui la distingue d'une autre. —*Se rendre propre*, s'approprier une chose.

Propre, s. m. Attribut qui appartient à l'essence d'une chose : *Le propre des oiseaux est de voler.* —Au pluriel, 1.° Biens immeubles qui appartiennent à une personne par succession : *Vous ne pouvez disposer de vos propres.* —2.° Biens du mari ou de la femme qui n'entrent point en communauté.

Les Religieux n'ont rien en propre, ne possèdent rien en particulier.

Dans le Bréviaire, *le propre du temps*, ce qui ne se dit qu'en certain temps de l'année. *Le propre des Fêtes*, ce qui ne se dit qu'en certaines Fêtes. *Le propre de certaines Eglises*, ce qui ne se dit qu'en certains lieux.

Proprement, adv. (*Pro-pre-man*) Précisément, exactement. —En Grammaire, dans le sens propre. —Particuliérement : *La Grèce proprement dite.* —Nettement, avec propreté. —Avec adresse *ou* d'une manière agréable : *Chanter, danser, travailler proprement. Etre habillé, mis, meublé proprement.*

A proprement parler, pour parler en termes précis et exacts.

Propret, ette, adj. et s. (*Pro-prè, è-te*) Celui, celle qui a une propreté affectée, étudiée. Il est familier.

Propreté, s. f. Netteté. Voy. ce mot. —Soin qu'on a de la netteté et de la bienséance en ce qui regarde les meubles et les habits : *Cet homme est d'une grande propreté.*

Propréteur, s. m. Chez les Romains, celui qui avoit été Préteur ; celui qui commandoit dans les Provinces avec l'autorité d'un Préteur.

Propriétaire, s. m. et f. (*Pro-pri-é-*

tè-re) Celui ou celle qui possède quelque chose en propre.

Propriété, s. f. Droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un. —Domaine, héritage, etc. —Qualité, vertu particulière des plantes, des minéraux, etc. —Ce qui appartient essentiellement à une chose. —En Grammaire, propre signification, propre sens: *Il entend bien la propriété des mots.*

Prorata, adv. emprunté du Latin: *Au prorata*, à proportion.

Prorogation, s. f. (*Pro-ro-ga-cion*) Temps qu'on donne par-delà le temps préfix.

Prorogation du Parlement d'Angleterre, interruption de ses séances pour ne les recommencer qu'à un certain jour.

Proroger, v. a. (*Pro-ro-jé*) Donner du temps par-delà le terme préfix: *On a prorogé le délai qu'on lui avoit donné; proroger une dispense.*

Proroger le Parlement d'Angleterre, en remettre la tenue à un certain jour.

Prosaïque, adj. (*Pro-za-i-ke*) Qui tient trop de la prose: *Le style prosaïque est insupportable dans la poésie.*

Prosateur, subst. m. (*Pro-za-teur*) Ecrivain en prose.

Proscarabée, s. m. Sorte d'insecte qu'on nomme aussi *Cantarelle.*

Proscénium, s. m. Chez les anciens, la partie de leurs théâtres où les Acteurs venoient jouer la piéce.

Proscription, s. f. (*Pros-krip-cion*) Action de proscrire, condamnation à mort sans forme judiciaire.

Proscrire, v. act. Condamner à mort par autorité, soit légitime, soit usurpée, mais sans forme judiciaire: *Sylla proscrivit plusieurs milliers de Citoyens.* —Eloigner, chasser: *Cet homme est dangereux, il faut le proscrire de nos assemblées.* —On le dit figurément des termes d'une Langue: *Ces mots ont été proscrits depuis long-temps.*

Proscrit, subst. m. Celui qui a été proscrit. —Celui qui n'ose retourner en son pays à cause de quelque mauvaise affaire: *Ce sont de malheureux proscrits.*

Proscrit, ite, part. p. de *Proscrire*, et adj. Condamné, etc.

Prose, s. f. (*Prô-ze*) Discours qui n'est pas assujetti à une certaine mesure, par opposition à Vers, à Poésie. —Sorte d'ouvrage Latin en rimes, où, sans observer la mesure, on observe le nombre des syllabes. La *Prose* se chante à la Messe immédiatement avant l'Evangile.

Prosélyte, s. m. (*Pro-zé-li-te*) Dans l'Ecriture et chez les Ecrivains Ecclésiastiques, celui, celle qui passoit du Paganisme à la religion Judaïque. —Celui, celle qui est nouvellement converti ou convertie à la Foi Catholique. —Par extension, partisan qu'on gagne à une secte, à une opinion.

Prosélytisme, s. m. (*Pro-zé-li-tis-me*) Zèle de faire des prosélytes. C'est un mot nouveau que quelques-uns ont employé, dans un sens passif, pour *changement de Religion.*

Prosodie, subst. f. (*Pro-zo-di-e*) La manière de prononcer chaque syllabe, suivant ce que chacune exige, prise à part et considérée dans ses trois propriétés, qui sont l'accent, l'aspiration et la quantité.

Prosodique, adject. (*Pro-zo-di-ke*) Figure de Rhétorique qui appartient à la prosodie.

Prosopographie, s. f. (*Pro-zo-po-grafi-e*) ter. de Rhétorique: Espèce de description qui a pour objet les traits extérieurs, la figure et le maintien d'une personne ou d'un animal.

Prosopopée, s. f. Figure qui consiste à faire parler une personne feinte, ou un être inanimé.

Prospectus, s. m. Programme qui se publie avant qu'un ouvrage paroisse, et dans lequel on donne une idée de l'ouvrage, quel sera le format, le caractère, la quantité de volumes, etc.

Prospère, adj. Favorable, heureux, propice.

Prospérer, v. neut. (*Pros-pé-ré*) En parlant des personnes, avoir la fortune favorable. —En parlant des choses, réussir, avoir un heureux succès.

Prospérité, s. f. Bonheur, heureux état des affaires, soit générales, soit particulières. —Au pluriel, évènemens heureux.

Prostaphérèse, s. f. (*Pros-ta-fé-rè-ze*) Dans l'Astronomie ancienne, différence

entre le lieu moyen d'une planète et son lieu vrai.

Prostase, s. f. (*Pros-ta-ze*) ter. de Médecine, Supériorité d'une humeur sur les autres.

Prostates, s. m. pl. Corps glanduleux situés à la racine de la verge.

Prosternation, subst. f. (*Pros-têr-na-cion*) Etat de celui qui est prosterné.

Prosternement, s. m. (*Pros-têr-ne-man*) Action de se prosterner.

Se prosterner, v. réc. (*Pros-têr-né*) S'abaisser en posture de suppliant, se jeter à genoux aux pieds de quelqu'un, se baisser jusqu'à terre.

Prostitué, ée, adj. Dévoué lâchement : *Il est prostitué à la faveur*, dévoué aux volontés des favoris. *C'est une plume vénale et prostituée*, c'est un auteur dévoué aux volontés de ceux qui le font écrire.

Prostituée, s. f. Femme, fille abandonnée à l'impudicité.

Prostituer, ver. act. (*Pros-ti-tu-é*) Livrer à l'impudicité : *Cette mère a prostitué elle-même sa fille.* —On dit élégamment au figuré, *prostituer son honneur*, *sa dignité*, *la Justice*, *la Magistrature*, *etc.* agir d'une manière indigne d'un homme d'honneur ; abuser des lois pour les faire servir à ses intérêts, etc.

Se prostituer, v. réc. Se livrer à la prostitution, en parlant d'une femme. — fig. *Se prostituer* (se dévouer lâchement) *à la faveur*, *aux passions d'autrui*, etc.

Prostitution, s. f. (*Pros-ti-tu-cion*) Abandonnement à l'impudicité. Il ne se dit que des femmes et des filles.

Figurém. *Prostitution des Lois*, *de la Justice*, mauvais usage qu'en fait un Juge en les faisant servir à ses intérêts.

Prostyle, adject. masc. (*Pros-ti-le*) ter. d'Antiquité : *Temple prostyle*, celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure.

Protase, s. f. (*Pro-ta-ze*) La partie d'un Poëme Dramatique qui contient l'exposition du sujet de la Piéce. Ce mot n'est usité que parmi les Savans. On dit ordinairement *Exposition.*

Protatique, adject. Terme de Poésie Grecque et Latine : Personnage qui ne paroissoit sur le Théâtre qu'au commencement de la Piéce, comme *Sosie* dans l'*Andrienne* de Térence.

Prote, s. m. Terme d'Imprimerie : Celui qui, sous les ordres du maître, dirige et conduit les ouvrages, revoit et corrige les épreuves.

Protecteur, trice, subst. Celui, celle qui protége. —On dit adjectivement, *bras protecteur*, *main protectrice.*

Protection, subst. f. (*Pro-tèk-cion*) Action de protéger. —Appui, secours.

Protée, s. m. Dieu de la Fable qui changeoit continuellement de forme. — fig. Homme qui joue toutes sortes de personnages : *C'est un Protée.*

Protégé, ée, subst. Personne protégée par une autre : *Il est le protégé de... c'est sa protégée.*

Protéger, v. a. (*Pro-té-jé*) Donner protection à... prendre la défense de...

Protestant, s. m. (*Pro-tes-tan*) Nom qui fut d'abord donné aux Luthériens, parce qu'ils *protestèrent* en 1529 contre un Décret de l'Empereur et de la Diète de Spire. —On l'a ensuite étendu aux Calvinistes et à ceux de la Religion Anglicane.

On dit aussi adjectivement, *les Etats Protestans*, *l'Eglise Protestante.*

Protestantisme, s. m. Croyance des Eglises Protestantes.

Protestation, s. f. (*Pro-tes-ta-cion*) Témoignage public, déclaration publique de ses dispositions, de sa volonté. —Promesse, assurance positive : *Il lui a fait mille protestations d'amitié*, etc. —Déclaration en forme juridique par laquelle on proteste contre quelque chose.

Protester, v. n. (*Pro-tes-té*) Assurer *ou* promettre positivement : *Je vous proteste que je l'ai fait*, *il lui protesta de ne l'abandonner jamais.* Il est actif dans cette unique phrase, *je vous le proteste.* —Faire une déclaration en forme juridique contre.... *Protester contre une délibération*, etc. Au Palais on dit *protester de violence*, *de nullité*, *d'incompétence*, *etc.*

Protester, v. act. *Protester* ou *faire protester un billet*, *une lettre de change*, en faire le protêt.

Protêt, s. m. (*Pro-tê*) t. de Banque: Acte par lequel, faute d'acceptation ou de payement d'une lettre de change, on déclare que celui sur qui elle est tirée et son correspondant seront tenus de tous les dommages, etc.

Prothèse, s. f. (*Pro-tè-ze*) ter. de Grammaire : Addition qu'on fait à un mot, comme le *g* dans *gnavus*, pour *navus*.

Protocanonique, adj. (*Pro-to-ca-no-ni-ke*) Il se dit des Livres sacrés qui étoient reconnus pour canoniques, avant même qu'on eût fait des canons.

Protocole, s. m. Livre qui contient tous les actes des Notaires. —Formule pour dresser des actes publics. —Formulaire contenant la manière d'écrire aux différentes personnes, suivant leur rang, etc. dans les Etats où ces distinctions sont admises.

Protonotaire, s. m. (*Pro-to-no-tè-re*) Officier de la Cour de Rome qui reçoit les actes des Consistoires publics, et les expédie en forme quand il en est requis.

Protosyncelle, s. m. (*Pro-to-cein-cè-le*) Vicaire d'un Patriarche ou d'un Evêque de l'Eglise Grecque.

Prototype, subst. m. (*Pro-to-ti-pe*) Original, modèle. Il se dit particuliérement des choses qui se moulent ou se gravent. Hors de là il n'a guères d'usage qu'au figuré et en plaisanterie : *Prototype de sagesse*, *d'éloquence*.

Protrygées, subst. f. pl. Fêtes qu'on célébroit avant les vendanges en l'honneur de Bacchus.

Protubérance, s. f. Terme d'Anatomie : Avance, éminence.

Protuteur, s. m. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, gère et administre les affaires d'un mineur.

Prou, adv. Assez, beaucoup : *Peu ou prou*, *ni peu ni prou*. Il est vieux et n'a plus d'usage que dans le style badin et comique.

Proue, s. f. La partie du vaisseau qui s'avance la première en mer.

Prouesse, s. f. Autrefois, action de *Preux*, action de valeur. On ne le dit plus qu'en plaisantant. —fig. et fam. Excès de débauche : *Vanter ses prouesses*.

Prouver, v. a. et n. (*Prou-vé*) Faire connoître la vérité d'une chose par des raisonnemens ou par des témoignages, des autorités : *Prouver une proposition* ; *prouver à quelqu'un qu'il a tort*.

Proverbial. *Qui prouve trop ne prouve rien*, souvent en employant des preuves qui iroient trop loin, on rend la chose moins croyable.

Provéditeur, subst. m. Magistrat de la République de Venise.

Provenant, *ante*, adj. Qui provient, qui dérive.

Provende, s. f. (*Pro-van-de*) Mélange de pois, d'avoine, de vesce, etc. qu'on donne aux brebis et aux moutons. —Provision de vivres. Il est vieux et bon seulement pour le style marotique.

Provenir, v. n. Il se conjugue avec *Etre* et sur *Venir*. Procéder, dériver, émaner de...... *Sa maladie provient d'un amas d'humeurs*. —Revenir au profit de quelqu'un : *Il vous provient mille écus de cette affaire*.

Provenu, s. m. Le profit qui provient d'une affaire.

Proverbe, s. m. Sorte de sentence exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire.

Proverbial, *ale*, adj. Qui tient du proverbe.

Proverbialement, adv. (*Pro-vêr-bi-a-le-man*) D'une manière proverbiale : *Parler proverbialement*.

Providence, subst. f. (*Pro-vi-dan-ce*) La suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses.

Provignement, s. m. (*Pro-vi-gne-man* ; mouillez *gn*.) Action de provigner.

Provigner, v. a. (*Pro-vi-gnié*) Coucher en terre les brins d'un cep de vigne afin qu'ils prennent racine.

Provigner, v. n. Multiplier : *Ce plant a bien provigné* ; et figur. et fam. *Cette famille a bien provigné*, etc.

Provin, s. m. (*Pro-vein*) Rejeton d'un cep de vigne qui a provigné.

Province, s. f. (*Pro-vein-ce*) Etendue considérable de pays qui fait partie d'un grand Etat : *Les Provinces Romaines*. —Etendue de la Juridiction d'une Métropole : *Province Ecclésiastique*. —Parmi les Religieux, plusieurs Monastères réunis sous la direction d'un même Supérieur appelé *Provincial*. —Il se dit quelquefois indéfini-

ment par opposition à la Capitale : *La Province, en Province, il a encore un air de Province ; Langage, accent, mot de Province.*

Les Provinces-Unies, les sept Provinces qui composent la République de Hollande.

Provincial, subst. m. (*Pro-vein-cial*) Religieux qui gouverne une Province de son Ordre. —On dit aussi adject. *Le Père Provincial.*

Provincial, ale, adj. Qui est de Province : *Assemblée provinciale.* —On dit par mépris, *air, langage, style provincial, manières provinciales* ; et substant. *C'est un Provincial, une Provinciale*, qui a des manières, un accent de Province, etc.

Provincialat, subst. m. (*Pro-vein-ci-a-la*) Charge de Provincial chez les Religieux. —Temps qu'on l'exerce.

Proviseur, subst. m. (*Pro-vi-zeur*) Protecteur d'un Collége qui en régle les affaires.

Provision, subst. f. (*Pro-vi-zion*) Amas et fourniture des choses nécessaires ou utiles. —En matière Ecclésiastique, droit de pourvoir. —Acte du Supérieur qui confère le titre d'un bénéfice : *La provision est nulle.* —En t. de Palais, ce qui est adjugé préalablement à une partie, en attendant un jugement définitif. Au pluriel, Lettres par lesquelles quelqu'un est pourvu d'une charge, etc.

Par provision, adv. Préalablement et en attendant.

Provisionnel, elle, adj. Qui se fait par provision.

Provisionnellement, adverbe : Par provision.

Provisoire, adj. masc. et f. (*Pro-vi-soa-re*) ter. de Palais : *Jugement, sentence provisoire*, rendu par provision.

Provisoirement, adv. (*Pro-vi-zoa-re-man*) Par provision.

Provocation, s. f. (*Pro-vo-ka-cion*) Action par laquelle on provoque.

Provoquer, v. a. (*Pro-vo-ké*) Inciter, exciter à...

Provoquer le sommeil ou *au sommeil*, causer le sommeil. —*Provoquer le vomissement, au vomissement, à vomir*, exciter à vomir.

Proxénète, subst. m. (*Prok-cé-nè-te*) Entremetteur ; celui qui négocie un marché. Il ne s'emploie qu'en mauvaise part et pour des marchés honteux.

Proximité, subst. f. (*Prok-ci-mi-té*) Voisinage d'une chose qui est proche. —Parenté entre deux personnes : *La proximité du sang.*

Proyer, s. m. Sorte d'oiseau de passage. On dit aussi *pruyer* ou *preyer.*

Prude, adj. et subst. Qui affecte un air sage, réglé, circonspect, etc. *Ce jeune homme a un air prude, cette femme a toujours passé pour prude.* —Substant. *C'est une Prude.* Il ne se dit qu'au fém.

Prudemment, adv. (*Pru-da-man*) Avec prudence.

Prudence, s. f. (*Pru-dan-ce*) Discernement de ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se bien conduire, etc. Voyez *Sagesse.*

Prudent, ente, adj. (*Pru-dan, an-te*) Qui a de la prudence. —Qui est conforme aux règles de la prudence.

Pruderie, s. f. Affectation de sagesse ; circonspection excessive. Il ne se dit que des femmes.

Prud'homme, subst. m. (*Pru-do-me*) Autrefois, vaillant homme, homme d'honneur et de probité. —Aujourd'hui, en termes de Pratique, expert et versé dans la connoissance de certaines choses.

Prud'hommie, s. f. (*Pru-do-mi-e*) Probité ; sagesse. En ce sens il est vieux. —En parlant des jeunes gens, affectation d'un air prude. (L'*Acad.* écrit *bonhomie*, pourquoi *prud'hommie* avec deux *mm?*)

Prune, s. f. Fruit à noyau dont la chair est couverte d'une peau lisse et fleurie.

Prov. *Ce n'est pas pour des prunes*, pour rien *ou* pour peu de chose.

Pruneau, subst. m. (*Pru-nô*, s. d.) Prune qu'on fait sécher.

Prunelaie, subst. f. (*Pru-ne-lê*) Lieu planté de pruniers.

Prunelle, subst. f. (*Pru-nè-le*) Prune sauvage qui vient parmi les ronces et les haies. —Ouverture qui paroît noire dans le milieu de l'œil, et par où les rayons passent pour être peints sur la rétine.

Prov. 1.° *Jouer de la prunelle*, jeter des œillades, faire quelque signe des yeux. — 2.° *Conserver quelque chose comme la prunelle de l'œil*, soigneusement, précieusement.

Prunellier, s. m. (*Pru-ne-lié*) Sorte d'arbrisseau qui porte les prunelles.

Prunier, subst. m. (*Pru-nié*) Arbre qui porte les prunes.

Prurit, subst. m. Terme Didactique: Démangeaison vive causée par des humeurs âcres.

Prytanat, s. m. (*Pri-ta-na*) Dignité de Prytanes.

Prytanée, s. m. (*Pri-ta-né-e*) Edifice public dans lequel s'assembloient les Prytanes.

Prytanes, subst. m. pl. (*Pri-ta-ne*) Magistrats établis à Athènes pour les matières criminelles. — Dans les anciens Poëtes Grecs, ceux qui s'élevoient au-dessus du commun par leur mérite, en quelque genre que ce fût.

Prytanide, subst. f. Chez les Grecs, veuve qui gardoit et entretenoit le feu sacré de Vesta.

Psallette, s. f. (*Psa-lè-te*) Lieu où l'on élève, où l'on exerce des enfans de chœur.

Psalmiste, s. m. Nom qui se donne particuliérement et par excellence à David comme auteur des Pseaumes.

Psalmodie, s. f. Le chant ou la récitation des Pseaumes.

Psalmodier, v. n. (*Psal-mo-di-é*) Réciter des Pseaumes et autres parties de l'Office Divin, sans inflexion de voix et sans chant.

Psaltérion, s. m. Sorte d'instrument de Musique.

Psautier, s. m. (*Psô-tié*, d.) Livre qui contient les cent cinquante Pseaumes. (Comme l'*Acad.* écrit *psautier* sans *e*, on devroit aussi écrire *psaume*. D'ailleurs les mots *psalmiste*, *psalmodier*, prouvent que l'*e* est inutile dans *pseaume*.)

Pseaume, s. m. (*Psô-me*) Espèce de Cantique sacré qui contient quelques prières à Dieu, qui parle de ses ouvrages, de ses merveilles, de sa loi, etc. Il ne se dit que de ceux composés par David ou qui lui sont attribués.

Pseudonyme, s. m. (*Pseu-do-ni-me*) Qui a pris un nom faux ou supposé.

Psoas, s. m. Muscle de la cuisse, autrement le *lombaire*.

Psora, s. m. Terme de Médecine: Gale, pustule sur la peau.

Psorique, adj. m. et f. (*Pso-ri-ke*) Qui est de la nature de la galle: *Virus psorique*.

Psorophtalmie, subst. f. (*Pso-rof-tal-mi-e*) Ophtalmie accompagnée de démangeaison.

Psychologie, s. f. (*Psi-ko-lo-ji-e*) Traité sur l'ame, science de l'ame.

Psychromètre, s. m. (*Psi-kro-mè-tre*) Instrument propre à mesurer les degrés d'humidité de l'air.

Ptarmique, adj. m. et f. (*Ptar-mi-ke*) Qui fait éternuer.

Ptérigion, subst. m. Sorte de maladie de l'œil.

Ptilôse, s. f. Chute des cils.

Ptyalagogue, adj. m. et f. (*Pti-a-la-go-ghe*) Qui provoque la salivation.

Ptyalisme, subst. m. (*Pti-a-lis-me*) Salivation, crachement.

Puamment, adverbe. (*Pu-a-man*) Avec puanteur. — figurém. et familiér. *Mentir puamment*, grossiérement et impudemment.

Puant, *ante*, adj. (*Pu-an*, *an-te*) Qui put, qui sent mauvais. — Il est aussi substantif: *C'est un puant*.

Bêtes puantes, les renards, les blaireaux, etc.

Puanteur, s. fém. Mauvaise odeur. — On disoit autrefois figurément, *la puanteur du vice*.

Pubère, adject. Terme de Jurisprudence: Qui a atteint l'âge de puberté.

Puberté, s. f. Age où l'on est pubère, où l'on peut se marier. C'est quatorze ans pour les garçons et douze ans pour les filles.

Pubis, subst. m. Terme d'Anatomie: *Os pubis*, l'un des trois os innominés; il est situé à la partie antérieure du bassin.

Public, *ique*, adj. (*Pu-blik*, *i-ke*) Qui concerne tout un Peuple: *L'intérêt*, *le bien public*; *la voix publique*. — Manifeste; connu de tout le monde: *Bruit public*, *nouvelle qui est publique*.

Personnes publiques, revêtues de l'au-

torité publique. —*Charges publiques*, impositions que tout le monde paye pour subvenir aux besoins de l'État. —*Femmes publiques*, filles et femmes prostituées. —*Lieu public*, lieu de prostitution. —*Lieux publics*, où tout le monde a droit d'aller, comme les Eglises, les marchés, les promenades.

Public, s. m. Le Peuple en général : *Travailler pour le public, servir le public, etc.*

En public, adv. En présence de tout le monde.

Publicain, subst. m. (*Pu-bli-kein*) Chez les Romains, Fermier des deniers publics. —Aujourd'hui, famil. et en mauvaise part, *les publicains*, les traitans et les gens d'affaires.

Publication, s. f. (*Pu-bli-ka-cion*) Action de publier.

Publiciste, s. m. Celui qui écrit ou qui fait des leçons sur le Droit public.

Publicité, s. fém. Etat de ce qui est public, notoriété.

Publier, v. act. (*Pu-bli-é*) Rendre public ; dire clairement, hautement et publiquement.

Publiquement, adv. (*Pu-bli-ke-man*) En public, à la vue du monde.

Puce, s. f. Petit insecte qui s'attache principalement à la peau des hommes et des chiens.

Proverb. *Avoir la puce à l'oreille*, être inquiet sur le succès de quelque affaire. On dit dans le même sens, *mettre la puce à l'oreille.*

Puceau, subst. m. (*Pu-sô*, s. d.) Garçon qui n'a jamais connu de femme. Style plaisant.

Pucelage, subst. m. Virginité ; état d'un homme qui n'a point connu de femme, d'une fille qui n'a point connu d'homme. Il est familier et un peu libre. —Sorte de coquillage univalve, du genre des *porcelaines.*

Pucelle, s. f. (*Pu-cè-le*) Vierge, fille qui a sa virginité. —Poisson qui ressemble à l'alose. —Sorte de petite coquille.

Puceron, s. m. Petit insecte qui s'attache à quelques plantes ou arbustes.

Puchot, s. m. Voyez *Trombe.*

Pudeur, s. f. Chasteté : *Attenter à la pudeur.* —Honte honnête et louable que donne la vertu, et qui empêche de rien dire et rien faire de répréhensible. —On dit dans les deux sens, qu'*il faut épargner* ou *ménager la pudeur de ceux qui écoutent* ou *qu'on veut louer.*

Pudibond, onde, adj. (*Pu-di-bon, on-de*) Qui est modeste, qui a de la pudeur et qui rougit aisément. Style familier et plaisant.

Pudicité, s. f. Chasteté.

Pudique, adj. (*Pu-di-ke*) Chaste, pur, honnête. Style soutenu ou poétique.

Pudiquement, adv. (*Pu-di-ke-man*) D'une manière chaste.

Pué, subst. f. Arrangement et dispositions des fils de diverses matières dans la chaîne des droguets et autres étoffes.

Pueil, s. m. *Bois en pueil*, jeune taillis qui n'a pas encore trois ans.

Puer, verb. act. et neut. On dit au présent de l'indicatif, *Je pus, tu pus, il put* ; il vaudroit mieux dire, *Je pue, tu pues, il pue.* Il n'a point de prétérit ni de participe passif, ni par conséquent de temps composés. Il n'est usité qu'au présent, à l'imparfait, au futur et au conditionnel. (*Pu-é*) Sentir mauvais, infecter.

La viande, le vin, la comédie, la danse lui put, il est dégoûté de viande, de vin, de la comédie, de la danse.

Puéril, ile, adj. Qui tient de l'enfance : *Discours, raisonnement, amusement puéril ; manières, excuses puériles.* —*Age puéril*, qui suit l'enfance.

Puérilement, adv. (*Pu-é-ri-le-man*) D'une manière puérile.

Puérilité, s. fém. Discours, action puérile dans un homme fait.

Pugilat, s. m. (*Pu-ji-la*) Combat à coups de poing. C'étoit un des exercices usités dans la gymnastique des Anciens.

Puine, subst. m. Arbrisseau qui est censé mort-bois.

Puîné, ée, adject. et subst. Celui, celle qui est né *ou* née depuis un de ses frères *ou* une de ses sœurs : *C'est mon frère puîné, ma sœur puînée. C'est mon puîné* ; dans la conversation ordinaire, on dit plus souvent *c'est mon*

cadet. Quand on parle absolument, *puîné* se dit relativement à celui qui est plus âgé, et *cadet* du plus jeune de tous : *L'aîné, le puîné et le cadet.*

Puis, adverbe de temps ; (*Pui*) Ensuite, après.

Puisage, s. m. Action de puiser. *Trév.*

Puisard, s. m. (*Pui-zar* ; le *d* final ne se pron. jamais.) Espèce de puits qu'on ménage dans le corps d'un mur pour recevoir les eaux des combles.

Puiser, v. act. (*Pui-zé*) Prendre de l'eau avec un vaisseau qu'on plonge dans un amas d'eau : *Puiser de l'eau à la rivière, à la fontaine, dans un puits.*

Puiser, v. neut. Il a le même sens que l'actif : *Puiser à la source, au bassin, etc.* —fig. *Cet Auteur a puisé dans les sources*, il a lu les Auteurs originaux sur les matières dont il traite.

Puisoir, s. m. (*Pui-zoar*) Vaisseau de cuivre pour tirer le salpêtre de la chaudière.

Puisque, conj. (*Puis-ke*) Parce que, à cause que.

Puissamment, adver. (*Pui-sa-man*) D'une manière puissante, avec force, etc. —Beaucoup, extrêmement : *Il est puissamment riche.*

Puissance, s. f. Pouvoir, autorité. —Domination, empire. —Etat souverain : *Les Puissances de l'Europe.* —famil. Ceux qui possèdent les premières dignités de l'Etat : *Avoir du crédit auprès des Puissances.* —Faculté de l'ame. —En Physique, force qu'ont les corps d'en mouvoir d'autres par leur poids, par quelque effort ou à l'aide de quelque machine. —En Mathématique, les différens degrés auxquels on élève une grandeur, en la multipliant toujours par elle-même. —Au plur. l'un des chœurs des Anges.

Puissance du glaive, le pouvoir de condamner à mort. —*La puissance des clefs*, le pouvoir de remettre les péchés, accordé par Jesus-Christ à son Eglise. —*Puissance de fief*, droit d'un Seigneur suzerain sur ses vassaux en vertu de son fief.

Puissant, *ante*, adject. (*Pui-san, an-te*) Qui a beaucoup de pouvoir. —Extrêmement riche. —Robuste et de taille grande, grosse, avantageuse.

Puissant, subst. Il ne se dit qu'au masc. et au pl. *Les Puissans du siècle*, les Grands du siècle.

Puits, s. m. (*Pui*, et devant les voyelles *puiz.*) Trou profond, creusé de main d'homme et fait exprès pour en tirer de l'eau. —Par similitude et en termes de Guerre, 1.° creux qu'un Mineur fait dans les terres pour chercher les fourneaux des ennemis et les éventer. —2.° Trous recouverts de branchage et de terre pour y faire tomber la cavalerie ennemie.

Puits-perdu, puits dont le fond est de sable et où les eaux se perdent.

Proverb. et fig. *Il faut puiser tandis que la corde est au puits*, il faut profiter de l'occasion. —*La vérité est au fond du puits*, on a beaucoup de peine à découvrir la vérité. —*Ce qu'on lui dit tombe dans un puits*, il est fort secret. —*C'est un puits de science*, c'est un homme fort savant.

Pulluler, v. n. (*Pul-lu-lé* ; prononcez les deux *l* sans les mouiller.) Multiplier en abondance et en peu de temps : *Le chiendent pullule beaucoup.* —Se répandre au loin et avec rapidité, en parlant des erreurs, des opinions dangereuses et pernicieuses, etc.

Pulmonaire, adj. m. et f. (*Pul-monè-re*) Qui appartient au poumon : *Veine pulmonaire.*

Pulmonaire, s. fém. Sorte de plante qu'on nomme aussi *Consoude.* —Espèce de mousse sur le tronc des chênes et des hêtres.

Pulmonie, s. f. Maladie du poumon.

Pulmonique, subst. m. et f. et adject. (*Pul-mo-ni-ke*) Qui est malade du poumon, qui est attaqué du poumon.

Pulpe, s. f. Terme de Botanique : Substance médullaire ou charnue des fruits.

Pulsatif, *ive*; adj. *Douleur pulsative*, battement douloureux.

Pulsatille ou *Passe-fleur*, s. f. Sorte de plante.

Pulsation, subst. f. (*Pul-sa-cion*) Battement du pouls.

Pulsiloge, s. m. Instrument propre à mesurer la vîtesse du pouls.

Pulverin, subst. m. (*Pul-ve-rein*) Poudre à canon très-fine pour amorcer

les armes à feu. —Espèce de poire où l'on met cette poudre. —Dans les cascades, dans les jets d'eau, etc. gouttes d'eau fort menues qui s'écartent et forment une sorte de poussière humide.

Pulvérisation, subst. f. (*Pul-vé-ri-ʒa-cion*) Action de pulvériser ou effet de cette action.

Pulvériser, ver. act. (*Pul-vé-ri-ʒé*) Réduire en poudre. —figur. Détruire entièrement.

Pulvérulateurs, s. m. pl. Se dit des animaux qui ont l'habitude de se rouler et de se secouer sur le sable et la poussière, en se donnant souvent les mêmes mouvemens qu'un oiseau qui se baigne.

Pulvinaire, subst. m. Petit lit qu'on dressoit dans les temples des Païens, sur lequel on mettoit les simulacres des Dieux.

Pumicin, subst. m. (*Pu-mi-cein*) Huile de palme.

Punais, *aise*, adj. (*Pu-nê*, *è-ʒe*) Qui rend par le nez une odeur infecte, et qui est presque privé du sentiment de l'odorat par un défaut de l'organe. —On dit aussi substantivement, *c'est un punais.*

Punaise, s. fém. (*Pu-nè-ʒe*) Insecte fort connu, qui s'engendre ordinairement dans les bois de lit, et qui sent très-mauvais.

Punaisie, subst. fém. (*Pu-né-ʒi-e*) Maladie du punais.

Punir, verb. act. Faire souffrir une peine pour une faute, châtier. *Voyez* ce dernier mot.

Punissable, adject. Qui mérite punition, qui mérite d'être puni.

Punition, s. f. (*Pu-ni-cion*) Peine par laquelle on punit; châtiment.

Pupillaire, adj. (*Pu-pil-lè-re*) Qui appartient au pupille : *Deniers pupillaires.* —*Substitution pupillaire*, celle dont le père grève son fils jusqu'à sa puberté.

Pupillarité, s. f. (*Pu-pil-la-ri-té*) Le temps qu'un enfant est pupille et sous la conduite d'un tuteur.

Pupille, subst. m. et f. (*Pu-pi-le*) Celui ou celle qui est en minorité. —fig. Jeune enfant, par relation à son gouverneur, à son instituteur.

Pupille, s. f. (*Pu-pil-le*) terme de Médecine : La prunelle de l'œil.

Pupitre, subst. m. Instrument dont on se sert pour soutenir un livre, pour écrire, etc.

Pur, *pure*, adj. Qui est sans mélange : *De l'or pur, de l'eau pure ; boire du vin pur.* —Il exprime la vraie nature des êtres : *Les Anges sont de purs esprits.* —Il s'emploie souvent pour donner plus d'énergie, etc. *C'est la pure vérité, c'est un pur entêtement, etc.* —Dans les choses morales ; qui est sans mélange de vice, de défaut : *Vertu, intention pure.* —Chaste : *Vierge pure.* —Sans tache, sans souillure : *Victime pure.* —En parlant de style ; exact, correct. —Qui est sans nulle condition : *Obligation pure et simple.*

En pure perte, inutilement, vainement : *C'est en pure perte que vous l'exhortez.* —*Cette terre lui a été accordée en pur don*, sans qu'il soit engagé à quoi que ce soit.

A pur et à plein, adv. Entiérement, sans réserve.

Pureau, subst. m. (*Pu-rô*, s. d.) La partie de la tuile et de l'ardoise qui demeure découverte après avoir été posée sur le toit.

Purée, s. f. Jus ou suc qu'on tire des pois, des féves, des lentilles et autres légumes de cette espèce : *Potage à la purée.*

Purement, adv. (*Pu-re-man*) *Vivre purement*, d'une manière pure et innocente. —*Ecrire purement*, avec une grande pureté de style. —*Faire une chose purement* (uniquement) *par plaisir.* —*Purement et simplement*, sans réserve et sans condition.

Pureté, s. fém. Qualité par laquelle une chose est pure et sans mélange : *La pureté de l'air, de l'eau, des métaux.* — Correction et exactitude dans le style, le langage. —Innocence, droiture, intégrité : *Pureté de mœurs, pureté d'intention, etc.* —Chasteté.

Purette, s. fém. (*Pu-rè-te*) Poudre magnétique, noire, brillante, que l'on met sur l'écriture.

Purgatif, *ive*, adj. Qui purge.

La vie purgative ; dans le langage ascétique, la manière de vivre qui

tend à purger l'ame de ses mauvaises habitudes.

Purgatif, s. m. Ce qui purge : *Il a pris un purgatif fort doux.*

Purgation, subst. f. (*Pur-ga-cion*) Evacuation procurée par un remède qui purge. —Remède que l'on prend pour se purger. —Au plur. évacuation de sang que les femmes ont tous les mois jusqu'à un certain âge.

Purgation canonique, action par laquelle un accusé se justifioit devant le Juge Ecclésiastique. — *Purgation des passions*, destruction ou modération des passions, à laquelle doit tendre le Poëme dramatique, suivant Aristote.

Purgatoire, s. m. (*Pur-ga-toa-re*) Lieu où les ames des Justes expient les fautes légères qui n'ont pas été purifiées durant la vie.

Figurém. et famil. *Faire son purgatoire en ce monde*, y avoir beaucoup à souffrir.

Purge, subst. fém. Action de désinfecter les marchandises infectées de peste. —Quelques-uns le disent pour *purgation* : *Prendre une purge.* C'est un Gasconisme.

Purgeoirs, subst. m. pl. (*Pur-joar*) Bassins chargés de sable, dans lesquels les eaux de source se purifient avant d'entrer dans les canaux.

Purger, v. act. (*Pur-jé*) Oter ce qu'il y a d'impur, de mal-faisant dans le corps par des remèdes ordinairement pris par la bouche. —figur. Délivrer, nettoyer : *Purger l'Etat de voleurs, de vagabonds, etc.* —On dit dans le même style *purger sa conscience*, n'y rien souffrir qu'on puisse se reprocher. *Purger son esprit d'erreurs, de préjugés*, s'en défaire. —Dans les anciennes Poétiques, *purger les passions*, les détruire ou les modérer. C'est un des buts du Poëme dramatique. —Au Palais, *purger son bien de dettes*, les acquitter. *Purger la mémoire d'un mort*, le déclarer juridiquement innocent du crime pour lequel il avoit été condamné. *Purger la contumace*, se constituer prisonnier après avoir été condamné par contumace. On dit, à peu près dans le même sens, *Purger un décret, un défaut, etc.*

Se purger, v. pron. Prendre médecine. —Au figuré, se justifier de ce dont on est accusé.

Purgerie, s. f. Lieu où l'on met les formes de sucre pour les blanchir.

Purification, s. f. (*Pu-ri-fi-ka-cion*) Action de purifier. —Opération chimique par laquelle on rend plus pur quelque métal. —Action du Prêtre qui après avoir bu le précieux Sang de Jesus-Christ, prend du vin dans le calice. — Fête en l'honneur de la Sainte Vierge.

Purificatoire, s. m. (*Pu-ri-fi-ka-toa-re*) Linge avec lequel le Prêtre essuie le calice et ses doigts après l'ablution.

Purifier, ver. act. (*Pu-ri-fi-é*) Rendre pur, ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier, etc. *Purifier l'air, les métaux.*

Fig. *Purifier le cœur, les intentions*, en ôter tout ce qu'il peut y avoir de contraire à l'innocence, à la droiture. —*Purifier la langue, le style*, en ôter les défauts.

Se purifier, v. récip. Se rendre *ou* devenir pur. —En parlant de la Loi Judaïque, faire ce qui étoit ordonné pour les purifications légales.

Purisme, s. m. Défaut de celui qui affecte trop la pureté du langage.

Puriste, subst. m. Celui qui affecte la pureté du langage et qui s'y attache trop.

Puritain, s. m. (*Pu-ri-tein*) Presbytérien rigide d'Angleterre.

Purpurin, ine, adj. (*Pur-pu-rein, ri-ne*) Qui approche de la couleur de pourpre : *Fleurs purpurines.*

Purpurine, s. f. Bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vernis.

Purulent, ente, adject. (*Pu-ru-lan, an-te*) ter. de Médecine ; Qui est mêlé de pus : *Crachats purulens.*

Pus, s. m. (pron. l'*s* finale.) Sang ou matière corrompue dans les parties où il y a inflammation, plaie, etc.

Le pus est louable, il est blanc et ne sent pas mauvais.

Pusillanime, adj. (*Pu-zil-la-ni-me*) Trop timide, qui est sans courage.

Pusillanimité, s. f. (*Pu-zil-la-ni-mi-té*) Manque de cœur, timidité excessive.

Pustule, s. f. Elevure produite sur la peau par des humeurs âcres, etc.

Putain, s. fém. (*Pu-tein*) Fille ou femme débauchée. Terme mal-honnête.

Putanisme, subst. m. Désordre des femmes prostituées.—Commerce qu'on a avec elles. Terme mal-honnête.

Putassier, s. m. (*Pu-ta-cié*) Qui est adonné aux femmes de mauvaise vie. Terme mal-honnête.

Putatif, *ive*, adj. Qui passe pour être père d'un enfant : *Saint Joseph étoit le père putatif de Notre-Seigneur.*

Putois, s. m. (*Pu-toa*) Animal sauvage de poil noir, et dont la peau sert à faire des fourrures.

Putréfaction, s. f. (*Pu-tré-fak-cion*) Action par laquelle un corps se pourrit. —Etat de ce qui est putréfié.

Putréfait, *aite*, adject. (*Pu-tré-fè*, *è-te*) ter. de Médecine ; Corrompu, infect, puant : *Du sang putréfait.*

Putréfier, verb. act. (*Pu-tré-fi-é*) Corrompre, faire pourrir.

Se putréfier, v. réfl. Se corrompre, se pourrir.

Putride, adject. *Fièvre putride*, celle qui est causée par la corruption des humeurs.

Pycnostyle, s. m. (*Pik-nos-ti-le*) ter. d'Architecture ancienne. Se disoit d'un édifice où les colonnes étoient si près les unes des autres, que les espaces qui y étoient pratiqués n'étoient que d'un diamètre et demi de chaque colonne.

Pycnotique, adject. (*Pik-no-ti-ke*) ter. de Médecine : Propre à condenser et à rafraîchir les humeurs. —On dit aussi substantiv. *un pycnotique.*

Pygmée, (*Acad.*) Voyez *Pigmée.*

Pylore, s. m. (*Pi-lo-re*) ter. d'Anatomie : Orifice inférieur de l'estomac, par lequel les alimens digérés entrent dans les intestins.

Pyramidal, *pyramide.* Voyez *Piramidal*, *etc.*

Pyrèthre, s. m. (*Pi-rè-tre*) Sorte de plante de Barbarie. Sa racine mâchée soulage le mal de dents qui vient de cause froide.

Pyrétologie, subst. fém. Traité des fièvres.

Pyrite, s. fém. Minéral composé de fer et de soufre, et quelquefois d'arsenic et de cuivre. —Pierre à feu.

Pyrole ou *Verdure d'hiver*, subst. f. (*Pi-ro-le*) Sorte de plante qui croît dans les lieux montagneux, ombragés et un peu humides, et qui conserve ses feuilles pendant l'hiver.

Pyromance, *pyromancie*, subst. fém. Divination par le feu.

Pyromètre, s. m. Instrument pour mesurer les divers degrés du feu et de ses effets.

Pyronomie, s. f. Science qui enseigne à régler le feu dans les opérations de Chimie.

Pyrophore, subst. m. (*Pi-ro-fo-re*) Poudre d'alun et de farine qui s'allume à l'air, *Académ.* —Commissaire des vivres chez les Grecs, *Trév.*

Pyrotechnie, s. f. (*Pi-ro-tèk-ní-e*) Art qui enseigne l'usage du feu, son application et la manière de le conduire en plusieurs occasions.

Pyrotechnique, adj. (*Pi-ro-tèk-ni-ke*) Qui appartient à la pyrotechnie.

Pyrotique, adj. (*Pi-ro-ti-ke*) ter. de Médecine : Caustique, qui cautérise.

Pyrrhique, subst. fém. (*Pí-ri-ke*, *r* forte.) Chez les Anciens, sorte de danse de gens armés, de combattans, soit à pied, soit à cheval.

Pyrrhique, s. m. Terme de Poésie Grecque et Latine : Pied de deux syllabes brèves.

Pyrrhonien, *Pyrrhonisme.* Voyez *Pirrhonien*, *Pirrhonisme.*

Pythie, s. fém. (*Pi-tí-e*) Prêtresse qui rendoit des oracles à Delphes dans le Temple d'Apollon.

Pythiques, adject. plur. (*Pi-ti-ke*) *Jeux pythiques*, qui se célébroient tous les quatre ans en l'honneur d'Apollon Pythien.

Pythonisse, subst. f. (*Pi-to-ni-ce*) Nom qu'on donnoit dans l'Antiquité à certaines devineresses : *Saül consulta la Pythonisse.*

Q

Q, Subst. m. (*Cu*) La dix-septième lettre, et la treizième consonne de notre alphabet.

Quachi, s. m. Petit quadrupède qui a de l'affinité avec le renard ; il est commun dans les forêts de la Guiane.

Quadernes, s. m. pl. Terme du jeu de Trictrac : Deux quatre amenés du même coup. On dit plus souvent *carmes*.

Quadragénaire, adj. (*Koua-dra-jé-nè-re*) Agé de quarante ans : *Un homme quadragénaire.* — On dit aussi substant. *C'est un quadragénaire.*

Quadragésimal, ale, adj. (*Koua-dra-jé-zi-mal*) Appartenant au carême : *Jeune quadragésimal.*

Quadragésime, subst. f. (*Koua-dra-jé-zi-me*) Le premier Dimanche de Carême.

Quadran, s. f. Voyez *Cadran*.

Quadrangle, s. f. (*Koua-dran-gle*) Figure qui a quatre angles et quatre côtés. Il est peu usité.

Quadrangulaire, adj. (*Koua-dran-gu-lè-re*) Qui a quatre angles.

Quadrat, s. m. (*Ka-dra*) Terme d'Imprimerie. Morceaux de fonte de la même force que les caractères auxquels ils appartiennent, et qui plus bas que la lettre, servent à former les blancs des alinea, etc.

Quadratin, subst. m. (*Ka-dra-tein*) Petit quadrat de la force du corps auquel il appartient. —*Demi-quadratin*, la moitié juste de la force du *quadratin*.

Quadratrice, s. f. (*Ka-dra-tri-ce*) Courbe inventée par les Anciens pour parvenir à la quadrature approchée du cercle.

Quadrature, s. f. (*Koua-dra-tu-re*) Réduction géométrique de quelque figure curviligne à un carré.

Quadrature du cercle, Description d'un carré dont la superficie seroit précisément égale à la superficie d'un cercle.

Quadrature, (*Acad.*) s. f. Terme d'Horlogerie. Voyez *Cadrature*.

Quadre, s. m. Voyez *Cadre*.

Quadrer, (*Acad.*) Voyez *Cadrer*.

Quadriennal, ale, adj. (*Ka-dri-en-nal*) Qui dure quatre ans.

Quadrifolium, s. m. Sorte de plante qui porte quatre feuilles sur une même queue.

Quadrige, subst. m. (*Koua-dri-je*) Chez les Anciens, char monté sur deux roues et attelé de quatre chevaux de front.

Quadrilatère, adj. (*Koua-dri-la-tè-re*) ter. de Géométrie : Qui a quatre côtés. —Il est aussi subst. m. *Un quadrilatère.*

Quadrille, subst. m. (*Ka-dri-glie* ; mouillez les *ll.*) Sorte de jeu de cartes qu'on joue à quatre personnes.

Quadrille, s. f. Troupe de Chevaliers d'un même parti dans un carrousel.

Quadrinôme, s. m. (*Koua-dri-no-me*) ter. d'Algèbre : Grandeur composée de quatre termes.

Quadrupède, s. m. (*Koua-dru-pè-de*) Qui a quatre pieds. —Il est aussi adj. *Un animal quadrupède.*

Quadruple, adject. (*Koua-dru-ple*) Qui est quatre fois aussi grand : *Vingt est quadruple de cinq.*

Quadruple, subst. m. Quatre fois autant : *Le quadruple de cinq est vingt.* —Autrefois, double pistole d'Espagne ; aujourd'hui, piéce de quatre pistoles.

Au quadruple, quatre fois autant.

Quadrupler, v. act. (*Koua-dru-plé*) Ajouter trois fois autant à un premier nombre : *Quadrupler une somme.*

Quadrupler, v. n. Etre augmenté au quadruple : *Son bien a quadruplé depuis vingt ans.*

Quai, s. m. (*Ké*) Levée faite entre la rivière ou l'eau d'un port et les maisons, pour la commodité du chemin et pour empêcher le débordement dans les crues d'eau.

Quaiche, subst. f. (*Kè-che*) Petit vaisseau à un pont.

Quaker ou *Quacre*, s. m. (*Koua-cre*) Trembleur ; secte en Angleterre.

Qualificateur, s. m. (*Ka-li-fi-ka-teur*) Titre de certains Théologiens de Rome et d'Espagne qui qualifient les propositions qui leur sont déférées.

Qualification, s. f. (*Ka-li-fi-ka-cion*) Attribution d'une qualité, d'un titre : *Qualification d'une proposition, qualification de faussaire, etc.*

Qualifié, *ée*, part. p. de *Qualifier*, et adjectif : Qui a quelque titre, qui a quelque qualité honorable, glorieuse. —En ter. de Palais, *un crime qualifié*, considérable.

Qualifier, verbe act. (*Ka-li-fi-é*) Marquer de quelle qualité est une chose, une proposition, une personne : *Qualifier un duel de rencontre, une proposition d'erronée, un homme d'imposteur, etc.* —Donner un titre. En ce sens on retranche la préposition *de* : *Qualifier Docteur*, etc.

Se qualifier, v. réc. Prendre quelque titre, prendre quelque qualité, s'attribuer quelque titre ou quelque honneur.

Qualité, s. f. (*Ka-li-té*) Ce qui fait qu'une chose est telle, bonne ou mauvaise, etc. —Disposition, talent, inclination, etc. *Les qualités du corps, de l'esprit, du cœur.* Les *qualités* diffèrent des *talens*, en ce que les premières forment le caractère de la personne, et les seconds en font l'ornement. *Qualité* peut se dire en bien et en mal ; *talent* se prend toujours en bonne part. —Noblesse distinguée, dans les Etats où cette distinction est admise : *Homme, femme de qualité, de grande qualité.* —Titre qu'on prend : *Il prend la qualité de Prince, etc.* —Au Palais, *les qualités d'un Arrêt*, tout ce qui précède le dispositif. —Dans un jugement rendu sur appointement, on dit le *vu*.

En qualité de... comme étant.... *En qualité de tuteur.*

Quand, adv. (*Kan* ; le *d* ne se prononce pas devant les consonnes, et prend le son du *t* devant les voyelles.) Lorsque, dans le temps que ; dans quel temps ? *Quand viendrez-vous me voir ? quand je le pourrai.*

Quand, conj. Encore que, quoique, bien que : *Quand même il seroit minuit, je ne vous quitterois pas.* —Si : *Quand vous auriez étudié plus long-temps, vous n'en auriez été que plus louable.*

Quand et quand, prép. (*Kan-té-kan*) Avec : *Il partit quand et quand nous.* Il est populaire.

Quanquam, s. m. (*Kouan-kouam*) ter. de Collége : Petite harangue latine, prononcée par un Ecolier, et qui commence par ce mot.

Quanquan, (*Acad.*) *Cancan*, (*Trév.*) s. m. (*Kan-kan*) Bruit, éclat pour une chose qui n'en vaut pas la peine : *Faire un quanquan, un grand quanquan de...*

Quant à, adv. Pour ce qui est de... *Quant à moi, j'y consens.* —familier. *Il se met sur son quant à moi*, il fait le suffisant.

Quantes, adj. fém. plur. (*Kan-tes*) *Toutes et quantes fois, toutes fois et quantes*, toutes les fois que.. autant de fois que... Il est familier.

Quantième, adject. (*Kan-tiè-me*) Il désigne le rang, l'ordre, par rapport au nombre : *Le quantième êtes-vous dans votre Compagnie ? je suis le dixième.* —Employé comme subst. m. il signifie le quantième jour : *De quel quantième vous a-t-il écrit ?* —*Montre à quantième*, qui marque le quantième du mois.

Quantité, s. f. (*Kan-ti-té*) Il se dit de tout ce qui peut être mesuré ou nombré : *Quantité continue*, étendue d'un corps en longueur, largeur et profondeur. *Quantité discrète*, assemblage de choses séparées les unes des autres, comme les nombres, les grains d'un tas de blé. —Multitude ; abondance : *Il y avoit une grande quantité de spectateurs ; il a recueilli une grande quantité de vin.* En ce sens il s'emploie souvent comme adverbe ; mais il ne régit que des noms de choses qui se peuvent compter : *Quantité* (beaucoup) *de personnes, de meubles, de pierreries, etc.* —En Grammaire, mesure des syllabes longues et brèves qu'il faut observer dans la prononciation.

Quarantaine, s. f. (*Ka-ran-tè-ne*)

Nombre de quarante : *Une quarantaine d'écus.* — fam. Age de quarante ans : *Approcher de la quarantaine.*

Jeûner la quarantaine, quarante jours. —*Jeûner la sainte quarantaine*, pendant tout le Carême. —*Faire quarantaine*, séjourner quelque temps hors de la ville où l'on arrive, quand on vient d'un pays où est la peste.

Quarante, adj. numéral. (*Ka-ran-te*) Quatre fois dix.

Les quarante heures, prières qu'on fait trois jours de suite dans l'Eglise avec exposition du Saint Sacrement. —A la Paume, *avoir quarante-cinq*, les trois quarts d'un jeu. — figur. *Il a quarante-cinq sur la partie*, il a de grands avantages dans une affaire; il est presque sûr d'y réussir. Il est fam.

Quarantie, subst. fém. Tribunal des Quarante à Venise.

Quarantième, adj. (*Ka-ran-tiè-me*) Nombre ordinal : *Le quarantième jour.* —La partie aliquote d'un tout qui a quarante parties. — En ce dernier sens il est aussi subst. m. *Il a un quarantième dans cette affaire.*

Quarre, *quarré*, *quarrer*. Voyez *carre*, *carré*, *carrer*, *carrure*, *etc.*

Quart, s. m. (*Kar*) La quatrième partie de quelque chose.

Quart d'écu, sorte de monnoie. —*Quart de vent*, aire de vent séparée d'une autre aire par un arc de douze degrés et quinze minutes. —*Quart de cercle*, instrument de Mathématique qui est la quatrième partie d'un cercle. —*Quart de rond*, sorte de membre d'Architecture ; moulure qui a le quart d'un rond. —*Quart en sus*, l'addition de la quatrième partie de la somme au-delà du total. —*Quart de papier*, la moitié d'une demi-feuille de papier. —*Au tiers et au quart*, à tout le monde indifféremment. —*Levraut de trois quarts*, presque parvenu à la grandeur d'un lièvre. —En ter. de Mer, *faire son quart*, veiller pendant un certain nombre d'heures aux nécessités d'un vaisseau.

Quart, *quarte*, adj. (*Kar*, *ar-te*) En termes de Finance, *quart-denier*, la quatrième partie d'un denier. —*La fièvre quarte*, celle qui laisse au malade deux jours d'intervalle. —*Fièvre double quarte*, celle dont les accès reviennent deux fois en trois jours. —En ter. de Chasse, *ce sanglier est à son quart-an*, a quatre ans.

Quartaine, adj. fém. (*Kar-tè-ne*) Epithète de la fièvre quarte.

Quartanier, subst. m. (*Kar-ta-nié*) Sanglier de quatre ans.

Quartation, subst. f. (*Kar-ta-cion*) Opération de Métallurgie : Alliage d'un quart d'or avec trois quarts d'argent.

Quartaut, s. m. (*Kar-tô*) Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid. —Sorte de mesure qui varie selon les lieux.

Quarte, subst. f. (*Kar-te*) Mesure contenant deux pintes. — En termes d'Escrime, manière de porter un coup d'épée ou de fleuret, en tournant le poignet en dehors. —En t. de Musique, intervalle de deux tons et demi en montant ou en descendant. —Au jeu de piquet, quatre cartes qui se suivent et qui sont de même couleur. On dit mieux *une quatrième.* —En termes de Droit Romain, *quarte falcidie* ou *falcidienne*, le quart des biens qui doit demeurer à l'héritier surchargé de legs. *Quarte trébellienne* ou *trébellianique*, le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'héritage à un autre.

Quartenier, (*Trévoux*) *Quartinier*, (*Acad.*) s. m. (*Kar-te-nié*, *ti-nié*) Officier de ville préposé pour avoir soin d'un quartier.

Quarter, v. neut. (*Kar-té*) Aller entre deux ornières et les éviter. —En termes d'Escrime, ôter son corps hors de la ligne.

Quarteron, subst. m. (*Kar-te-ron*) Poids qui est la quatrième partie d'une livre : *Il a ajouté un quarteron dans la balance.* —La quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids : *Un quarteron de beurre.* —La quatrième partie d'un cent dans celles qui se vendent par compte : *Un quarteron de pommes.*

Demi-quarteron, s. m. La moitié d'un quarteron.

Quartier, subst. m. (*Kar-tié*) La quatrième partie de certaines choses : *Quartier de veau*, *d'agneau*, *de mou-*

ton ; quartier de poire , de pomme. Un quartier de terre , de vigne , le quart d'un arpent. *Un quartier d'étoffe , de ruban* , le quart d'une aune. —Partie d'un tout, quoiqu'elle ne soit pas le quart de ce tout : *Un quartier de pain , de gâteau.* —Gros morceau : *Quartier de lard , quartier de pierre.* —Dans un soulier, les deux piéces de cuir qui environnent le talon. —Partie d'une ville qui comprend un certain nombre de maisons. —Par extension, certaine étendue de voisinage : *Faire les visites du quartier ; tout le quartier fut en rumeur. Nouvelles de quartier*, qui n'ont guères de cours que dans le quartier où on les débite. —Au plur. dans le même sens ; pays, voisinage, en parlant de la campagne, etc. *Mandez-nous ce qui se passe dans vos quartiers.* —Espace de trois mois, qui fait la quatrième partie de l'année : *Servir par quartier.* —Ce qui se paye de trois mois en trois mois pour les loyers, pensions, etc. En plusieurs occasions, où il s'agit de payement, on dit aussi *quartier* pour la demi-année. —En t. de Guerre, 1.° campement des troupes : *Ce quartier a été enlevé.* —2.° *Quartier d'hiver*, intervalle de temps compris entre deux campagnes. —3.° *Quartier de rafraîchissement*, lieu où des troupes fatiguées vont se remettre et se rétablir pendant la campagne même. —4.° *Quartier d'assemblée*, lieu sur les frontières, etc. où les troupes se rendent, pour de là marcher à l'ennemi. —5.° Traitement favorable qu'on fait à des troupes vaincues : *Demander , donner quartier ; ne point faire de quartier.*

A quartier, adv. A part, à l'écart: *Tirer un homme à quartier.*

Quartier-maître, subst. m. Aide du Maître ou du Contre-maître dans un vaisseau.

Quartier-mestre, subst. m. Se disoit d'un Maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

Quarto (*in*) *Livre in-quarto*, dont les feuilles sont pliées en quatre.

Quartz, s. m. emprunté de l'Allemand ; (*Karze*, l'*e* surajouté très-bref.) Pierre très-dure, fort pesante, ne se dissolvant point par les acides, et donnant beaucoup d'étincelles avec le briquet.

Quasi, adv. (*Ka-zi*) Presque. Il est familier.

Quasi-contrat, s. m. (*Koua-zi-kon-tra*) ter. de Palais : Fait par lequel plusieurs personnes sont obligées les unes envers les autres, sans qu'il y ait eu de convention ni de consentement.

Quasi-délit, s. m. (*Kouà-zi-dé-li*) Dommage que l'on cause à quelqu'un par sa faute, mais sans avoir eu dessein de lui en faire.

Quasimodo, subst. m. emprunté du Latin, et qui n'a d'usage qu'en parlant du Dimanche d'après Pâques : *Il ne reviendra qu'après Quasimodo.*

Quaternaire, adj. (*Koua-têr-nè-re*) *Nombre quaternaire*, de quatre unités.

Quatorzaine, s. f. (*Ka-tor-zè-ne*) Intervalle de quatorze jours.

Quatorze, adj. numéral; (*Ka-tor-ze*) Dix et quatre. —Au jeu de Piquet, quatre cartes de différentes couleurs, mais de même valeur, dans chaque couleur : *Quatorze d'as , etc.* et subst. *J'ai écarté mon quatorze.* —Quatorzième : *Le quatorze de ce mois ; Louis Quatorze.*

Prov. *Chercher midi à quatorze heures* ; Voyez *Midi.*

Quatorzième, adj. (*Ka-tor-ziè-me*) Nom de nombre ordinal : *Le quatorzième jour.* —Substantivement ; *Il a un quatorzième dans cette affaire*, une quatorzième part, un quatorzième denier.

Quatrain, s. m. (*Ka-trein*) Stance de quatre vers.

Quatre, adject. numéral ; (*Ka-tre*) Deux fois deux ; trois et un : *Quatre hommes ; les quatre élémens.* —Quatrième : *Le quatre du mois ; Henri Quatre.*

Les Quatre-Temps, trois jours de jeûne en chacune des saisons de l'année.

Figur. et famil. *Se mettre en quatre*, s'employer de tout son pouvoir pour rendre service. —Proverb. 1.° *Faire le diable à quatre*, faire beaucoup de bruit, de désordre, s'emporter à l'excès. —2.° *Elle est toujours tirée à quatre épingles* ; elle est toujours fort ajustée. —*Marcher à quatre pattes*, sur les mains et sur les pieds.

Quatre, subst. m. Le caractère 4 qui marque en chiffre le nombre de quatre. —Aux jeux de Cartes ou de Dés, la carte ou la face du dé marqués de quatre points. —*Quatre de chiffre*; petite machine dont on se sert pour prendre des rats et des souris.

Quatre-vingt, adj. numéral : Quatre fois vingt. On disoit autrefois *Octante*. Il prend un *s* lorsqu'il précède immédiatement un nom substantif; il n'en prend point devant les noms de nombre : *Quatre-vingts chevaux*; *quatre-vingt-deux*, *etc*.

Quatrième, adj. (*Ka-triè-me*) Nom de nombre ordinal : *Le quatrième jour du mois*.

Quatrième, subst. m. *Nous sommes logés au quatrième*, au quatrième étage. —*Nous allons jouer au quadrille, voulez-vous faire le quatrième ?* —*Il est pour un quatrième dans cette affaire*, pour une quatrième partie. —On dit d'un Ecolier qui étudie dans la quatrième classe : *C'est un quatrième*.

Quatrième, s. f. Au jeu de Piquet, quatre cartes qui se suivent dans la même couleur. —Dans les Colléges, la quatrième classe.

Quatrièmement, adv. (*Ka-triè-me-man*) En quatrième lieu.

Quatriennal, ale, adj. (*Ka-tri-en-nal*) *Office quatriennal, charge quatriennale*, qui s'exerce de quatre années l'une.

Quayage, s. m. (*Kè-ia-je*) Droit que payent les Marchands pour avoir la liberté de placer leurs marchandises sur le quai d'un port.

Que, (*Ke*) Pronom relatif ou absolu, conjonction, etc. Il se met aussi pour *pourquoi*, *seulement*, *si ce n'est*, *etc*. Voyez *la Grammaire*.

Quel, quelle, adj. ou plutôt pronom; *Kèl, kè-le*) Il exprime la qualité des choses dont on parle : *Je ne sais quel homme vous êtes*. —On s'en sert surtout dans les interrogations : *Quelle personne soupçonnez-vous ?* —familiér. *Tel quel*, médiocre, plutôt mauvais que bon : *C'est du vin tel quel, une étoffe telle quelle*. Voy. *La Grammaire*.

Quelconque, adj. ou pron. m. et f. (*Kèl-kon-ke*) Nul, aucun, quel que ce soit, quel qu'il soit. Il se met toujours après le substantif, et ne s'emploie qu'avec la négative : *Il n'y a homme quelconque, il n'y a raison quelconque, qui...* —Dans le style didactique, il se dit sans la négative : *Une ligne quelconque*; *deux points quelconques*.

Quellement, adv. (*Kè-le-man*) Il ne se dit que dans cette locution adverbiale et familière : *Tellement quellement*, ni bien ni mal, mais plutôt mal que bien : *Il se porte tellement quellement*.

Quelque, adject. m. et f. (*Kèl-ke*) Un ou une entre plusieurs : *Quelque Auteur en a parlé*. —Il signifie aussi un peu : *Cela me fait quelque peine*.

Quelque, adv. Environ, à peu près : *Il y a quelque trente ans que je demeure à Paris*. Il est familier.

Quelque, que, quel que, etc. Voyez *La Grammaire*.

Quelquefois, adverb. (*Kèl-ke-foa*) De fois à autre.

Quelqu'un, quelqu'une, subst. (*Kèl-keun, ku-ne*) Un entre plusieurs. —Au plur. *Quelques-uns, quelques-unes*, plusieurs dans un plus grand nombre.

Quenotte, s. f. (*Ke-no-te*) Dent de petit enfant. Il est familier.

Quenouille, subst. f. (*Ke-noû-glie*; mouillez les *ll*.) Petite canne ou bâton que l'on entoure vers le haut de soie, de chanvre, de lin, etc. pour filer. —Ce dont une quenouille est chargée. Figur. *Maison tombée en quenouille*, où une fille est devenue héritière. —figur. et fam. *L'esprit est tombé en quenouille dans cette famille*, les filles ont plus d'esprit que les garçons.

Quenouille du lit, les colonnes, les piliers d'un lit.

Quéraïba, subst. m. Nom que les Caraïbes donnent à une sorte de liane.

Querelle, s. f. (*Ke-rè-le*) Contestation, démêlé, dispute avec aigreur et animosité. Voyez *Différend*.

Entrer dans une querelle, y prendre parti. —*Embrasser, épouser la querelle de quelqu'un*, prendre le parti de quelqu'un contre ceux avec qui il a querelle. —Proverb. *Querelle d'Allemand*, faite légérement et sans sujet.

Quereller, v. act. (*Ke-ré-lé*) Faire

querelle à... — Dire des paroles aigres et fâcheuses, gronder, réprimander.

Se quereller, verb. réc. Se disputer aigrement avec quelqu'un; se dire des injures, des choses désobligeantes.

Querelleur, *euse*, subst. et adject. (*Ke-ré-leur*) Qui aime à quereller, hargneux.

Quérimonie, s. f. Plainte qu'on fait aux Juges d'Eglise pour avoir permission de publier des monitoires.

Querir, v. act. (*Ké-rir*) Chercher avec charge d'amener la personne, ou d'apporter la chose dont il est question. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif avec *aller*, *venir*, *envoyer* : *Allez querir notre ami*, *mon livre*.

Questeur, subst. masc. (*Kuès-teur*) Magistrat de l'ancienne Rome : *Les Questeurs gardoient le Trésor public*, *recevoient les Ambassadeurs, etc.* — Officier de l'Université de Paris, chargé de recevoir les deniers communs, etc.

Question, s. f. (*Kès-tion*) Demande qu'on fait à une personne. — Point de quelque matière de science ou d'art sur lequel on peut disputer. — Chose dont il s'agit. — Doute, difficulté qu'on traite pour en éclaircir la vérité. — Traité qu'on fait sur des matières dogmatiques. — Thèse. — Torture, gêne qu'on donne aux criminels pour leur faire confesser la vérité et déclarer leurs complices.

Questionnaire, s. m. (*Kès-tio-nè-re*) Celui qui donne la question aux criminels qui y sont condamnés.

Questionner, ver. act. (*Kès-tio-né*) Interroger, demander; avec cette différence que *questionner* semble marquer un esprit de curiosité, qu'*interroger* suppose de l'autorité, et que *demander* a quelque chose de plus civil et de plus respectueux : l'espion *questionne* les gens, le Juge *interroge* les criminels, le Soldat *demande* l'ordre au Général.

Questionneur, *euse*, subst. (*Kès-tio-neur*) Celui ou celle qui fait sans cesse des questions.

Questure, s. f. (*Quès-tû-re*) Charge de Questeur.

Quête, subst. f. (*Kê-te*) Action de chercher. Il se dit sur-tout avec la prép. *en* : *Etre en quête de...* *se mettre en quête*. — En ter. de Chasse, *aller en quête*, aller détourner une bête pour la lancer et la chasser avec des chiens courans : *Chien bon pour la quête*, *qui a la quête brillante*, *qui a une belle quête*. — Cueillette pour les pauvres ou pour des œuvres pieuses : *Faire la quête dans l'Eglise*, *dans les maisons*, *etc.* Et en parlant des Religieux, *Aller à la quête*. — En ter. de Marine; saillie, élancement que fait l'étrave ou l'étambot hors de la quille.

Quêter, v. act. (*Kê-té*) En ter. de Chasse, chercher : *Quêter un cerf*, *un sanglier*, *un lièvre*; *quêter des perdrix*. — figurém. *Quêter des louanges*, chercher adroitement à se faire donner des louanges.

Quêter, v. n. Il se dit dans le premier sens de l'actif : *Un chien qui quête bien*; *nous avons quêté tout le matin sans rien trouver*. — Demander et recueillir des aumônes; faire la quête : *Quêter pour les pauvres*; *quêter de porte en porte*.

Quêteur, *euse*, subst. (*Kê-teur*, *eû-ze*) Celui, celle qui fait une quête.

Queue, s. f. (*Keû-e*) En parlant des quadrupèdes; partie qui est au bas de l'épine du dos et qui est ordinairement couverte de poil. — En parlant des oiseaux; plumes qui leur sortent du croupion. — En parlant des poissons, des serpens et de quelques insectes; la partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. — En parlant des fleurs, des feuilles, des fruits; la partie par laquelle ils tiennent aux arbres, aux plantes. — Il se dit par similitude de diverses choses : *La queue de certaines lettres de l'alphabet*, *d'un p*, *d'un g*; *la queue d'une comète*, *la queue de la poêle*. — Le bout, la fin : *A la queue de la forêt*, *la queue de l'hiver a été rude*. — L'extrémité d'un manteau, d'une robe traînante. — Les derniers rangs d'un Corps, d'une Compagnie : *La queue d'une Armée*, *d'un Régiment*; *être*, *se mettre à la queue*; *prendre la queue*. — La suite d'une affaire : *Ne point faire*, *ne point laisser de queue dans un payement*. — En ter. de Chancellerie, manière de sceller les lettres. — Au jeu, somme convenue

que l'on paye à celui qui gagne le plus. —Sorte de futaille contenant un muid et demi. —Espèce de pierre à aiguiser.

Queue d'aronde, terme de Menuisier. Voyez *Aronde*. —*La queue du moulin*, la grande piéce de bois qui fait tourner un moulin à vent sur son pivot.

Visir, Bacha à trois queues, qui a droit de faire porter devant lui trois queues de cheval. —Proverb. et fig. *Brider son cheval par la queue*, commencer une affaire par où on devroit la finir. —*Il tire le diable par la queue*, il a de la peine à avoir de quoi vivre. —figur. et famil. *Prendre une affaire par la tête et par la queue*, la tourner et l'examiner de toutes les manières. —Prov. *Quand on parle du loup on en voit la queue*; Voyez *Loup*. —Prov. et fig. *Ecorcher l'anguille par la queue*; commencer par le plus difficile et par où l'on devroit finir. —*Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue*, la fin d'une affaire est ordinairement ce qu'il y a de plus difficile.

A la queue, *en queue*, à l'extrémité, à la suite, immédiatement après : *Le bagage étoit à la queue. Avoir les ennemis, le Prévôt à la queue*, à ses trousses.

Queue à queue, adv. A la file, l'un après l'autre : *Les bateaux sont queue à queue.*

Demi-queue, subst. f. Futaille qui contient la moitié de la queue.

Queue-de-lion, *queue-de-cheval*, *queue-de-pourceau*, *queue-de-souris*, s. f. Sortes de plantes.

Queux, s. m. (*Keû*) Sorte de pierre dont les Faucheurs et les Couteliers se servent pour aiguiser leurs instrumens. Voyez *Queue*. —Il se disoit autrefois pour Cuisinier; on disoit encore : *Maître Queux de chez le Roi.*

Qui, (*Ki*) Pronom relatif qui se met pour *lequel*; on l'emploie aussi pour *quiconque*; il sert encore pour interroger, etc. Voyez *la Grammaire*. —*Vous trouverez à qui parler*, vous trouverez un homme capable de vous résister. —*C'est un je ne sais qui*, une personne de néant.

A quia, terme emprunté du Latin : *Mettre à quia*, mettre hors d'état de répondre. *Etre à quia*, ne savoir plus que répondre, ne savoir plus que faire. Il est familier.

Quibus, s. m. (*Kui-bus*) *Avoir du quibus*, avoir de l'argent, être riche. Il est bas et populaire.

Quiconque, pron. masc. singulier; (*Ki-kon-ke*) Qui que ce soit.

Quidam, *quidane*, subst. m. et f. (*Ki-dan*, *da-ne*) Terme latin employé dans les monitoires, procès-verbaux, etc. Personne dont on ignore ou dont on ne veut pas exprimer le nom. On se sert de *quidam* dans la conversation; mais le féminin n'est en usage que dans les procédures.

Quiétisme, s. m. (*Kié-tis-me*) Fausse spiritualité; sentimens des Quiétistes en matière de Religion.

Quiétiste, s. m. et f. (*Kié-tis-te*) Celui qui, par une fausse spiritualité, fait consister toute la perfection Chrétienne dans le repos ou l'inaction de l'ame, et néglige entiérement les œuvres extérieures.

Quiétude, s. f. (*Kié-tu-de*) Terme emprunté du langage mystique : Tranquillité, repos.

Quignon, subst. masc. (*Ki-gnion*; mouillez *gn.*) Gros morceau de pain. Il est populaire.

Quilboquet, subst. m. (*Kil-bo-kè*) Instrument de Menuisier.

Quillage, subst. m. (*Ki-gli-a-je*; mouillez les *ll.*) *Droit de quillage*, droit que les vaisseaux payent dans les ports de France la première fois qu'ils y entrent.

Quille, subst. f. (*Ki-glie*; mouillez les *ll.*) Morceau de bois arrondi et plus menu par le haut que par le bas, servant à un jeu fort connu. —Longue piéce de bois qui va de la poupe à la proue d'un vaisseau, et qui lui sert comme de fondement.

Proverb. et popul. *Etre reçu comme un chien dans un jeu de quilles*, fort mal. —*Etre planté comme une quille*, être debout sans remuer. —*Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, le chasser. —*Prendre* ou *trousser son sac et ses quilles*, plier bagage, se sauver.

Quiller, v. neut. (*Ki-glié*) Jeter chacun une quille pour voir ceux qui

seront ensemble. —Replacer les quilles abattues.

Quillette, s. f. (*Ki-gliè-te*) Brin d'osier que l'on plante.

Quillier, s. m. (*Ki-glié*) Espace carré dans lequel on range les neuf quilles. —Les neuf quilles ensemble.

Quinaire, subst. masc. (*Ki-nè-re*) terme d'Antiquité : Piéce de monnoie en or ou en argent, de la troisième grandeur.

Quinaud, aude, adj. (*Ki-nô, ô-de*) Confus, honteux de n'avoir pas réussi. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le style burlesque. —Il s'est dit aussi autrefois pour Gueux.

Quincaille, s. fém. (*Kein-kâ-glie*) Toutes sortes d'ustensiles, d'instrumens de fer ou de cuivre, comme couteaux, ciseaux, chandeliers, mouchettes, etc. —Par mépris, monnoie de cuivre.

Quincaillerie, s. f. (*Kein-kâ-glie-ri-e*) Marchandise de toute sorte de quincaille.

Quincaillier, s. m. (*Kein-kâ-glié*) Marchand, vendeur de quincaille.

Quinconce, subst. m. (*Kein-kon-ce*) Disposition de plants d'arbres en échiquier. —Lieu planté de cette manière.

Quindécagone, s. m. (*Kuein-dé-ka-go-ne*) Figure de quinze côtés.

Quindécemvirs, s. m. pl. (*Kuein-dé-ceme-vir*; l'*e* ajouté à l'*m* très-bref.) ter. d'Antiquité, emprunté du Latin : Quinze Officiers préposés à la garde des Livres Sibyllins, et chargés de la célébration des Jeux Séculaires, etc.

Quines, s. m. (*Ki-ne*) ter. de Jeu de Trictrac : Deux cinq.

Quinola, s. m. (*Ki-no-la*) Valet de cœur au Jeu de Reversi.

Quinquagénaire, adj. (*Kuein-koua-jé-nè-re*) Qui est âgé de cinquante ans. —Il est aussi substantif; *Un, une quinquagénaire.*

Quinquagésime, s. f. (*Kuein-koua-jé-zi-me*) Le Dimanche qui est immédiatement avant le Carême.

Quinquatrie, s. f. Fête qui se célébroit, chez les Romains, en l'honneur de Minerve.

Quinquennal, ale, adject. (*Kuein-kuen-nal*) Qui dure cinq ans, qui se fait de cinq ans en cinq ans : *Jeux quinquennaux; Fêtes quinquennales.*

Les quinquennales, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient à Rome de cinq ans en cinq ans.

Quinquennium, s. m. emprunté du Latin; (*Kuein-kuen-ni-ome*) Cours d'étude de cinq ans.

Quinquenove, s. f. (*Kein-ke-no-ve*) Jeu qui se joue avec deux dés.

Quinquerce, s. m. Terme d'Antiquité: Prix disputé dans un même jour par le même Athlète à cinq sortes de combats différens.

Quinquérème, s. f. (*Kuein-kue-rè-me*) Galère à cinq rangs de rames.

Quinquina, subst. m. (*Kein-ki-na*) Ecorce d'un arbre du Pérou, qui est un remède spécifique contre les fièvres intermittentes.

Quinquinatiser, v. a. (*Kein-ki-na-ti-zé*) Faire prendre une dose de quinquina. *Trév.*

Quint, adj. m. (*Kein*) Cinquième. Il ne se dit que dans ces trois occasions : *Charles Quint, Sixte Quint, Philippe Quint.* En France, en Angleterre, etc. on dit *Charles Cinq, Henri Cinq, etc.*

Quint, s. m. La cinquième partie : *Avoir le quint, entrer dans une affaire pour le quint.* Hors du Palais, on dit plutôt *le cinquième, un cinquième.* — Droit dû au Seigneur féodal, quand le fief étoit vendu ou aliéné à prix d'argent.

Quintadiner, v. n. (*Kein-ta-di-né*) En parlant des tuyaux d'orgue, ne pas bien résonner.

Quintaine, subst. f. (*Kein-tè-ne*) Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerçoit autrefois à courir avec la lance, à jeter des dards : *Courir la quintaine.*

Quintal, au plur. *Quintaux*, s. m. (*Kein-tal, tô*) Le poids de cent livres. —Grosse cruche de grès.

Quintau, subst. m. (*Kein-tô*, d.) Quantité de gerbes, de fagots assemblés dans un champ, dans un bois, pour la commodité du compte ou de la charge.

Quinte, s. f. (*Kein-te*) En Musique, intervalle dont les sons extrêmes sont

éloignés de cinq degrés, et qui est composé de trois tons et demi. —Instrument de Musique à cordes et à archet. —Toux violente qui prend par redoublement. —Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur : *Cet homme est sujet à des quintes.* —En termes d'Escrime, la cinquième garde. —Au Piquet, suite de cinq cartes de la même couleur.

Quinte-feuille, s. f. Sorte de plante qui a cinq feuilles sur une même queue.

Quinter, v. act. (*Kein-té*) *Quinter l'or et l'argent*, le marquer après l'avoir essayé et pesé.

Quintessence, s. f. (*Kein-tè-san-ce*) Toute la vertu d'une chose ; tout ce qu'elle renferme de plus essentiel, de plus excellent. —Au fig. 1.° ce qu'il y a de principal, de plus fin, de plus caché dans une affaire, dans un discours. —2.° Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire d'intérêt, d'une terre à ferme, etc.

Quintessencier, v. a. (*Kein-tè-san-ci-é*) Au fig. tirer la quintessence d'une chose, raffiner, subtiliser.

Quinteux, *euse*, adject. (*Kein-teû, eû-ze*) Fantasque, sujet à des quintes, à des caprices. Il s'emploie aussi substantivement. Famil.

Quintil, adject. (*Kuein-til*) Terme d'Astronomie. Il n'a d'usage que dans cette phrase : *Quintil aspect*, la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante-douze degrés.

Quintille, s. m. (mouillez les *ll.*) Jeu de l'Hombre à cinq.

Quintin, s. m. Toile fine et claire qui se fait à Quintin en Bretagne.

Quintuple, adj. m. et f. (*Kuein-tu-ple*) Cinq fois autant : *Vingt est quintuple de quatre.* —Il est aussi subst. *Rendre le quintuple.*

Quinzain, (*Kein-zein*) Au Jeu de Paume ; *les Joueurs sont quinzain*, ont chacun quinze.

Quinzaine, subst. f. (*Kein-zè-ne*) Nombre collectif qui renferme quinze unités : *Une quinzaine de jours, d'années, d'écus.* —Absolument et sans régime, quinze jours : *On l'a renvoyé à la quinzaine.*

Quinze, nom de nombre indéclinable. (*Kein-ze*) Trois fois cinq ; dix et cinq : *Quinze jours, etc.* —Quinzième : *Louis Quinze.* —On dit substantivem. *Le quinze du mois ; il est au quinze de sa maladie.*

Les Quinze-vingts, Hôpital fondé par St. Louis pour trois cents aveugles. *Un quinze-vingt*, un homme de cet Hôpital. —Au Jeu de Paume ; *donner quinze*, donner l'avantage de quinze à chaque jeu de la partie. —fig. et fam. *Avoir quinze sur la partie*, avoir quelque avantage dans une affaire que l'on traite, etc.

Quinzième, adject. (*Kein-zìè-me*) Nom de nombre ordinal. —On dit aussi substantiv. *Le quinzième d'un tel mois. Il a un quinzième dans cette affaire*, une quinzième portion.

Quinziémement, adv. (*Kein-zìè-me-man*) En quinzième lieu.

Quiossage, s. m. Action de passer les cuirs sous la quiosse.

Quiosse, s. f. Pierre à aiguiser, avec laquelle on quiosse le cuir.

Quiosser, v. act. (*Ki-o-cé*) Frotter le cuir avec une sorte de pierre à aiguiser.

Quipos, s. m. pl. Terme de Relation : Nœuds de laine qui servent d'écriture aux Indiens de l'Amérique.

Quiproquo, s. m. empr. du Latin ; (*Ki-pro-ko.* Au pluriel il ne prend point d'*s.*) Méprise : *Faire un quiproquo ; les quiproquo sont quelquefois dangereux.* Il est familier.

Quiproquo d'Apothicaire, remède pour un autre.

Quirinales, s. f. plur. Fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Romulus surnommé *Quirinus.*

Quis ou *Quisse*, subst. m. Sorte de pyrite dont on tire du soufre et du vitriol. On le nomme aussi *pierre vitriolique.*

Quittance, subst. fém. (*Ki-tan-ce*) Acte par lequel le créancier confesse avoir reçu.

Quittancer, ver. act. (*Ki-tan-cé*) Donner quittance au dos ou en marge d'une obligation.

Quitte, adj. (*Ki-te*) Qui a fait ce qu'il devoit faire ; qui a payé, qui est exempt et délivré.

Quittement, adverb. (*Ki-te-man*)

ter. de Pratique : *Franchement et quittement*, exempt de toute dette, de toute hypothèque.

Quitter, v. act. (*Ki-té*) Se séparer de quelqu'un ou se retirer de quelque lieu. —Se dépouiller, se défaire de... *Quitter ses habits, son épée, etc.* —fig. Renoncer à.... *Quitter la robe, une charge, etc. Quitter ses mauvaises habitudes, le vin, le jeu, etc.* —Lâcher, laisser aller. En ce sens on dit *Faire quitter prise*. Fig. *Le moindre obstacle lui fait quitter prise*, abandonner son dessein. — Se désister : *Quitter une entreprise.* —Exempter, décharger, faire grace de... *Je vous quitte de ce que vous me devez, je vous quitte de tous vos complimens, etc.* —Céder, abandonner : *Quitter ses droits, ses prétentions à...* —Quelques-uns le disent pour *laisser* : *J'ai quitté ma clef sur la cheminée.* C'est un Gasconisme.

Quitus, s. m. (*Ki-tus*; pron. l'*s*.) Arrêté définitif d'un compte : *Il a le quitus de son compte.*

Qui-va-là, qui-vive, cris de la sentinelle lorsqu'elle entend du bruit. — fig. et fam. *Etre sur le qui-vive*, être très-attentif à ce qui se passe. *Il est toujours sur le qui-vive*, inquiet et craintif. Dans ces phrases il est substantif.

Quoailler, verb. neut. (*Koâ-glié*) Il se dit du cheval qui remue toujours la queue.

Quocolos, s. m. Pierre d'Italie qui, mise au feu, se convertit en verre.

Quoi, pronom relatif. (*Koa*) Quelle chose ? *A quoi pensez-vous ?* —Il tient souvent lieu du pronom *lequel, laquelle* : *Ce sont des choses à quoi vous ne prenez pas garde.* —*Avoir de quoi vivre*, des moyens pour subsister. On dit absolument et famil. *Avoir de quoi*, être riche. —*Je ne sais quoi*; espèce de substantif qui régit *de* devant les adjectifs, et qui signifie *quelque chose* : *Il a je ne sais quoi d'heureux dans la physionomie, etc.* —*Quoi qu'il arrive, quoi qu'il en soit*; quelque chose qu'il arrive, etc. Voyez *la Grammaire*.

Quoi ! Sorte d'interjection ou de particule admirative, qui sert à marquer l'étonnement, l'indignation, etc. *Quoi, vous avez fait telle chose !*

Quoique, conjonction qui régit le subjonctif. (*Koa-ke*) Encore que, bien que : *Quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme.*

Quolibet, s. m. (*Ko-li-bè*) Mauvais jeu de mots, mauvaise pointe.

Quote, adj. (*Ko-te*) *Quote-part*, la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme totale.

Quotidien, enne, adj. (*Ko-ti-dien, diè-ne*) Journalier, de chaque jour. —Proverb. *C'est son pain quotidien*, c'est une chose qui lui est ordinaire.

Quotient, s. m. (*Ko-cian*) terme d'Arithmétique : Le résultat de la division, et le nombre qui marque combien de fois le diviseur est contenu dans le nombre divisé.

Quotité, s. f. (*Ko-ti-té*) Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part : *Payer sa quotité.* —*La quotité du cens*, la somme à laquelle monte le cens. —*Légataire d'une quotité*, d'une partie, comme d'un tiers, d'un quart, etc.

R

R, Subst. fém. suivant l'épellation ancienne *erre*, et masc. suivant l'épellation moderne *re*. La dix-huitième lettre, et la quatorzième consonne de l'alphabet François. —C'étoit, chez les Anciens, une lettre numérale valant 80, et surmontée d'un trait horizontal, 80,000.

Rabâchage, subst. m. Défaut ou discours de celui qui rabâche. Famil.

Rabâcher, v. a. et n. (*Ra-bâ-ché*) Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. Il est familier.

Rabâcheur, *euse*, subst. Celui ou celle qui rabâche.

Rabais, s. m. (*Ra-bé*) Diminution de prix et de valeur.

Donner ou *mettre un ouvrage au rabais*, faire publier qu'on le donnera à faire à celui qui l'entreprendra au meilleur marché. —fig. *Il met trop au rabais cet Auteur*, *cet ouvrage*, il en parle trop désavantageusement, avec trop de mépris.

Rabaissement, s. m. (*Ra-bè-ce-man*) Diminution : *Le rabaissement des monnoies*, *des tailles*.

Rabaisser, verb. act. (*Ra-bè-cé*) Mettre plus bas : *Rabaisser un tableau*, *une corniche*. —*Rabaisser sa voix*, parler plus bas. —Diminuer : *Rabaisser le taux des denrées*, *les tailles*, *les monnoies*.

Proverbial. *Rabaisser son vol* ; 1.° retrancher sa dépense, vivre dans un moindre éclat ; 2.° modérer ses prétentions. —*Rabaisser l'orgueil*, *le caquet de quelqu'un*, réprimer son orgueil, sa vanité.

Se rabaisser, verb. réfl. S'abaisser, s'humilier.

Rabat, s. m. (*Ra-ba*) Ornement de toile que les hommes de certaines professions portent autour du cou, et qui *se rabat* des deux côtés sur la poitrine. Pour les Ecclésiastiques, on dit plus souvent *Collet* ou *petit collet*. —Au jeu de Quilles, coup que le joueur joue de l'endroit où la boule s'est arrêtée. Il est opposé à *venue* : *Faire trois quilles de venue*, *et deux de rabat*. —Au jeu de Paume, bout du toit qui sert à rejeter la balle.

Rabat-joie, subst. m. (*Ra-ba-joâ*) Ce qui survient de fâcheux, de désagréable, lorsqu'on est en train de se réjouir. Il est familier.

Rabattre, verb. act. (sur *Battre*.) Rabaisser, faire descendre : *Le vent rabat la fumée*. —Diminuer du prix : *Je n'en rabattrois pas un sou* ; et fig. *Il ne veut rien rabattre de ses prétentions*. —En parlant des plis et des coutures, les applatir. —fig. Rabaisser : *Rabattre l'orgueil*, *la fierté de quelqu'un*. Famil. *Il lui a bien rabattu son caquet*.

Rabattre un coup, le détourner, le rompre en le parant. —fig. *Rabattre les coups*, adoucir, appaiser des gens aigris les uns contre les autres. —*Rabattre le gibier*, battre la campagne pour le réunir dans l'endroit où sont les Chasseurs.

Rabattre, v. n. Quitter un chemin et se détourner tout d'un coup par un autre : *Quand vous serez en tel lieu*, *vous rabattrez par un tel endroit*, etc.

Se rabattre, v. r. Il a à peu près le même sens que le neutre : *Les perdrix se sont rabattues dans le blé*, s'y sont remises. *L'armée se rabattit sur cette place*, quitta la route qu'elle tenoit et parut devant cette place. —Changer tout à coup de propos : *Il se rabattit sur la politique*.

Rabattu, *ue*, part. p. de *Rabattre*, et adj. Rabaissé, etc. —*Epée rabattue*, qui n'a ni pointe ni tranchant. —*Dames rabattues*, sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un Trictrac.

Proverb. *Tout compté*, *tout rabattu*, tout bien examiné.

Rabbin, s. m. (*Ra-bein*) Docteur de la Loi Judaïque. —figurém. et en plaisantant, *un vieux Rabbin*, un vieux savant.

On dit *Rabbi* quand ce mot est au vocatif, ou suivi, sans article, du nom du Docteur Juif : *Rabbi Maimonides. Que dites-vous, Rabbi, de cette interprétation ?*

Rabbinage, subst. m. (*Ra-bi-na-je*) Etude des livres des Rabbins. Il ne se dit guères que par mépris.

Rabbinique, adject. (*Ra-bi-ni-ke*) Qui est particulier aux Rabbins.

Rabbinisme, s. m. (*Ra-bi-nis-me*) Doctrine des Rabbins.

Rabbiniste, subst. m. (*Ra-bi-nis-te*) Celui qui suit la Doctrine des Rabbins ou qui étudie leurs livres.

Rabdologie, s. f. Espèce d'arithmétique où l'on fait des calculs à l'aide de certaines baguettes sur lesquelles on écrit des nombres.

Rabdomance, s. f. Prétendue divination par la baguette.

Rabêtir, verb. act. Rendre bête et stupide. Il est populaire.

Rabillage. Voyez *Rhabillage*.

Rabiller. Voyez *Rhabiller*.

Râble, s. m. La partie du lièvre ou du lapin qui est depuis les côtes jusqu'aux cuisses. —En Chimie, barre de fer en crochet pour remuer des substances que l'on calcine. —Instrument pour tirer la braise du four. —On donne encore le même nom à divers autres outils ou instrumens.

Fam. *Avoir le râble épais*, être fort et robuste.

Râblu, ue, adj. Qui est bien fourni de râble, en parlant d'un lièvre, etc. —On dit en plaisantant ; *C'est un gros garçon bien râblu*, fort, vigoureux.

Râblure, s. f. Terme de Marine : Entaille sur la quille d'un vaisseau pour emboîter les gabords.

Rabonir, v. act. Rendre meilleur : *Les bonnes caves rabonissent le vin.*

Rabot, subst. m. (*Ra-bo*) Outil de Menuisier pour applanir et polir le bois. —Outil de Maçon pour remuer et détremper la chaux. —Divers autres instrumens à l'usage du Vinaigrier, du Jardinier, du Plombier, etc.

Fig. et fam. *Passer le rabot sur un ouvrage*, le perfectionner.

Raboter, v. act. (*Ra-bo-té*) Rendre uni et poli avec le rabot.

Figur. et famil. *Raboter un ouvrage*, y réformer, y retrancher. —On dit, dans le même style, d'un jeune homme qui n'est pas encore formé, qu'*il y a bien à raboter.*

Raboteux, euse, adject. Qui n'est point uni, qui est inégal, qui n'est point poli.

Rabotier, s. m. (*Ra-bo-tié*) Table cannelée de sillons dans lesquels les Monnoyeurs arrangent leurs carreaux l'un contre l'autre.

Rabougri, ie, part. pass. et adject. *Arbre rabougri*, qui n'est pas venu à sa perfection ni à sa juste grandeur. —fig. et famil. *Petit homme rabougri, petite femme toute rabougrie*, de petite taille.

Rabougrir, v. neut. *Les gelées font rabougrir le jeune bois.*

Se rabougrir, verb. récip. Devenir rabougri.

Rabouillère, s. f. (*Ra-bou-gliè-re* ; mouillez les *ll.*) Trou où les lapins font leurs petits.

Raboutir, verb. act. Mettre bout à bout quelques morceaux d'étoffe. Il est populaire.

Rabrouer, verb. act. (*Ra-brou-é*) Rebuter avec rudesse, avec mépris.

Racages, s. f. pl. Terme de Marine : Boules de bois enfilées qu'on met sur les mâts pour faciliter le mouvement des vergues.

Racaille, s. f. (*Ra-kâ-glie* ; mouillez les *ll.*) La lie et le rebut du peuple. Il est plus fort et plus méprisant que *Canaille*. —Choses de rebut.

Racambeau, s. m. (*Ra-kan-bô*, s. d.) ter. de Marine : Grand anneau de fer fort menu, pour assujettir au mât la vergue d'une chaloupe à voile.

Raccommodage, s. m. (*Ra-ko-moda-je*) Travail ou salaire de celui qui racommode. — Chose raccommodée.

Raccommodement, s. m. (*Ra-ko-mode-man*) Réconciliation, renouvellement d'amitié.

Raccommoder, v. a. (*Ra-ko-mo-dé*) Refaire, remettre en bon état. —Rajuster : *Raccommodez votre coiffure.*

—Réformer, corriger : *Il y a beaucoup à raccommoder à cette harangue ; raccommoder une affaire.* —Réparer : *Chercher à raccommoder une sottise.* —Mettre d'accord des personnes qui se sont brouillées. On dit aussi, mais moins souvent, *raccorder.*

Se raccommoder, verbe récipr. Se réconcilier, se remettre bien avec quelqu'un.

Raccommodeur, euse, subst. Celui, celle qui raccommode : *Raccommodeur de soufflets, raccommodeuse de dentelles.*

Raccordement, s. m. (*Ra-kor-de-man*) ter. d'Architecture : Réunion de deux corps, de deux superficies à un même niveau, d'un ouvrage vieux à un neuf.

Raccorder, verbe act. (*Ra-kor-dé*) En Architecture, faire un raccordement. —En Musique, accorder de nouveau un instrument. —fig. Raccommoder deux personnes brouillées. *Raccommoder* est plus usité.

Raccoupler, ver. act. (*Ra-kou-plé*) Remettre ensemble ce qui avoit été accouplé.

Raccourci, subst. m. (*Ra-kour-ci*) Abrégé de ce qui est ailleurs en grand. —En Peinture, effet de la perspective, par lequel les objets vus de face paroissent plus courts qu'ils ne sont en effet : *Ce Peintre entend bien les raccourcis*, et adverbialem. *il peint en raccourci.*

Raccourci, ie, part. pass. et adject. Voyez *Raccourcir.* —*A bras raccourci*, de toute sa force.

Raccourcir, verbe act. Accourcir, rendre plus court. —Au fig. abréger ; faire moins durer ; diminuer.

Raccourcir le bras, le plier en dedans, le retirer.

Raccourcissement, s. m. (*Ra-kour-ci-ce-man*) Action de raccourcir. —Effet de cette action.

Raccoûtrement, s. m. (*Ra-koû-tre-man*) Action de raccoûtrer ou effet de cette action.

Raccoûtrer, ver. act. (*Ra-kou-tré*) Raccommoder, recoudre. Ce mot et le précédent sont vieux, et bons seulement pour le style badin ou méprisant.

Raccrocher, ver. act. (*Ra-kro-ché*) Accrocher de nouveau.

Fig. et fam. *Se raccrocher*, regagner les avantages qu'on avoit perdus.

Race, s. f. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille : *Etre d'une bonne race.* —Par extension, on le dit des animaux domestiques : *Cheval, chien de bonne race* ; et en parlant des chevaux seulement, *cheval de race.*

Poétiquem. *La race future, les races futures, les races à venir* ; la postérité. —Par injure et par mépris, *race maudite, méchante race.* On le dit aussi des enfans, et même au pluriel : *Ce sont de méchantes races.* —Proverbial. *Les bons chiens chassent de race* ; les enfans tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères. —*Chasser de race*, se dit des hommes en bonne ou en mauvaise part ; mais il ne se prend qu'en mauvaise part quand on parle des femmes.

Racer, v. neut. (*Ra-cé*) ter. d'Oiseleur : Produire un petit semblable à soi.

Rachalander, v. a. (*Ra-cha-lan-dé*) *Rachalander une boutique*, y faire revenir des chalands.

Rachat, s. m. (*Ra-cha*) Recouvrement d'une chose qu'on a vendue, en payant le prix qu'elle a coûté. —Relief, délivrance en payant quelque rançon.

Rachat d'une rente, d'une pension ; payement d'une certaine somme pour l'amortissement ou l'extinction d'une rente, d'une pension.

Rache, s. f. *Rache de goudron*, lie du méchant goudron.

Rachetable, adjectif. Qui se peut racheter.

Racheter, verb. act. (*Ra-che-té*) Acheter ce qu'on a vendu. —Acheter une chose en la place d'une autre de même espèce : *Il avoit vendu ses chevaux, il en a racheté d'autres.* —Dédommager, compenser : *Il rachète ses défauts par ses agrémens.* —Payer une somme pour s'exempter ou pour exempter un autre de quelque obligation pénible, etc. —Délivrer, à prix d'argent, un captif, un prisonnier, un forçat, etc.

Rachitique, adjectif. (*Ra-ki-ti-ke*)

Enfant rachitique, noué, attaqué du rachitis.

Rachitis, s. m. (*Ra-ki-tis*) Courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs.

Rachitisme, s. m. (*Ra-ki-tis-me*) Maladie des blés, qui rend leur tige basse, tortue et nouée.

Racinage, s. m. Décoction d'écorce de feuilles de noyer, de coques de noix, propre pour la teinture.

Racinal, s. m. Terme de Charpenterie : Grosse piéce de bois qui sert au soutien et à l'affermissement des autres.

Racine, subst. f. En général, partie rameuse et chevelue par laquelle les arbres et les plantes tiennent à la terre et en tirent la plus grande partie de leur nourriture. —Plus particuliérement, on le dit de certaines plantes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui tient en terre, comme les raves, les carottes, etc. *Vivre de racines.* —Il se dit des ongles, des dents, des cheveux ; et par extension, des cancers, polypes, loupes, cors, etc. —figur. Principe : *Aller à la racine*, ou *couper la racine du mal*, ou *couper racine au mal.* —En Grammaire, mot dont un autre est formé, soit par dérivation ou par composition, soit dans la même langue ou dans une autre.

En termes d'Arithmétique, *la racine carrée d'un nombre*, le nombre qui, multiplié par lui-même, a produit ce nombre-là : *Trois est la racine carrée de neuf.* —*La racine cube* ou *le cube*, le nombre qui, multiplié par son carré, a produit le nombre proposé : *Trois est la racine cubique de vingt-sept.*

Prov. *Prendre racine dans un endroit*, y demeurer trop long-temps.

Racine d'Arménie, s. fém. Sorte de racine, un peu plus grosse que celle de la *Réglisse*, qui rend une teinture rouge. On en fait un grand commerce en Perse et aux Indes.

Racine de Disette. On appelle ainsi celle de la *Betterave* champêtre ou sauvage.

Racine d'or, Racine d'une espèce de *Thalictrum.* On en fait un grand commerce dans toute l'Asie, sous le nom de *Racine jaune.* Les Chinois lui attribuent de très-grandes propriétés.

Racine de la peste. On nomme ainsi celle de la *Pétasite*, parce qu'elle est *antipestilentielle.*

Raciner, v. n. (*Ra-ci-né*) Pousser des racines. —Teindre avec des racines, avec un racinage.

Racle-boyau, s. m. Mauvais joueur d'instrument. Il est familier.

Racler, v. act. (*Ra-klé*) Emporter un peu de la superficie d'une chose : *Racler des peaux, du parchemin, de l'ivoire*, etc. *Racler des allées.* —En ter. de Mesureur, passer la racloire sur la mesure de grain.

En style proverbial on dit d'un breuvage médicinal, d'un vin trop vert, qu'*il racle les boyaux* ; et d'un méchant joueur de violon, etc. qu'*il racle le boyau.*

Racleur, subst. m. Mauvais joueur de violon.

Racloir, s. m. (*Ra-kloar*) Instrument avec lequel on racle.

Racloire, subst. fém. (*Ra-kloa-re*) Planchette ou rouleau qui sert à racler le dessus d'une mesure de grains.

Raclure, s. f. Petites parties qu'on enlève en raclant.

Racolage, s. m. Métier de Racoleur.

Racoler, verbe act. (*Ra-ko-lé*) Engager, soit de gré, soit par finesse, des hommes au service militaire.

Racoleur, s. m. Celui qui fait profession de racoler.

Raconter, verb. act. (*Ra-kon-té*) Conter, narrer une chose, soit vraie, soit fausse : *Il raconte ses voyages, ses combats.*

Raconteur, *euse*, subst. Celui, celle qui a la manie de raconter : *Un ennuyeux raconteur.*

Racornir, v. act. Faire qu'une chose se retire et prenne une consistance de corne. — Rendre dur et coriace.

Se racornir, v. réc. Se retirer, se replier, se durcir.

Racquit, *se Racquitter*, (*Académ.*) Voyez *Raquit*, *se Raquitter.*

Rade, s. f. Espace de mer à quelque distance de la côte, où les grands vaisseaux peuvent jeter l'ancre et demeurer à l'abri de certains vents, quand

quand ils ne veulent point entrer dans le port.

Radeau, subst. m. (*Ra-dô*, s. d.) Assemblage de plusieurs piéces de bois liées ensemble, et qui forment une espèce de plancher sur l'eau.

Rader, v. a. (*Ra-dé*) t. de Marine; Mettre en rade : *Rader un vaisseau.* —Passer la radoire par-dessus la mesure de sel.

Raderie, s. f. Droit qui se paye en Perse pour l'entretien des *Radards* ou des gardes qui veillent à la sureté des grands chemins.

Radeur, s. m. Mesureur de sel.

Radial, *ale*, adject. Où il y a des rayons : *Couronne radiale.*

Radiation, subst. f. (*Ra-dia-cion*) En Physique, effet des rayons de la lumière renvoyée par un corps. —Rature ordonnée par autorité de Justice.

Radical, *ale*, adj. Qui est comme la *racine*, la base, le principe de quelque chose : *Humide radical*, humeur regardée comme le principe de la vie dans le corps humain. —En Algèbre, *signe radical*, qu'on met devant les quantités dont on veut extraire la racine. *Quantité radicale*, celle qui est affectée de ce signe. —En Grammaire, *lettres radicales*, celles qui sont dans le mot primitif et se conservent dans les dérivés. —*Vice radical*, naturel à quelqu'un ou enraciné par une longue habitude.

Radicalement, adv. (*Ra-di-ka-le-man*) *Guérir radicalement une maladie*, la guérir jusques dans ses principes.

Radication, s. m. (*Ra-di-ka-cion*) Action par laquelle les plantes poussent des racines.

Radicule, s. fém. La première production des semences qui devient la racine.

Radié, *ée*, adj. *Fleur radiée*, dont le disque est composé de fleurons et la circonférence de demi-fleurons, qui forment des rayons comme dans le tournesol. —*Couronne radiée*, où il y a des rayons.

Radier, s. m. (*Ra-dié*) terme de Marine : Les deux derniers madriers qui joignent l'intrade de proue et l'issade de poupe. —Grille propre à porter les planchers sur lesquels on commence dans l'eau les fondations des écluses, des batardeaux.

Radieux, *euse*, adj. (*Ra-di-eû*, *eû-ze*) Rayonnant, brillant, qui répand des rayons. —On dit famil. d'un homme qui a un air de bonne santé et de contentement, qu'*il est radieux.*

Radiomètre, s. m. Instrument propre à observer les hauteurs.

Radis, s. m. Espèce de *Raifort* que plusieurs appellent aussi *petite rave.* —Sorte de coquillage univalve du genre des *Conques sphériques* ou *Tonnes.*

Radius, s. m. Terme d'Anatomie : Un des deux os dont l'avant-bras est composé.

Radoire, s. f. (*Ra-doa-re*) Instrument avec lequel les Mesureurs de sel rasent les mesures. On dit *racloire* pour les grains.

Radotage, s. m. Discours sans suite et dénué de sens. Il est familier.

Radoter, v. n. (*Ra-do-té*) Tenir des discours sans suite et dénués de sens, par un affoiblissement d'esprit causé par l'âge.

Radoterie, s. f. Extravagance qu'on dit en radotant. Il est familier.

Radoteur, *euse*, subst. Celui, celle qui radote. Quelques-uns disent au masculin *radoteux.*

Radoub, s. m. (pron. le *b* final.) Travail qu'on fait pour réparer ce qu'il y a de brisé dans un vaisseau.

Radouber, verb. act. (*Ra-dou-bé*) Donner le radoub à un vaisseau.

Radoucir, v. act. Rendre plus doux. Il se dit principalement du froid : *La pluie a radouci le temps.* —Au figuré, appaiser : *Radoucir quelqu'un*, *lui radoucir l'esprit.*

Se radoucir, v. r. Il se dit dans les deux sens de l'actif : *Le temps s'est fort radouci ; il n'est plus si en colère, il commence à se radoucir.* —famil. *Se radoucir pour* ou *auprès d'une femme* ; en faire l'amoureux.

Radoucissement, s. m. (*Ra-dou-ci-ce-man*) Diminution de la violence du froid ou du chaud par rapport à l'air. —figur. et famil. Empressemens d'un homme auprès d'une femme pour s'en faire aimer.

Raf, s. m. Terme de Marine : Sorte de marée forte et rapide.

Rafale, subst. f. Terme de Marine : Certains coups de vent de terre à l'approche des montagnes.

Raffermir, v. a. (*Ra-fêr-mir*) Rendre plus ferme, au propre et au figuré.

Se raffermir, v. réc. Devenir plus ferme.

Raffermissement, s. m. (*Ra-fêr-mi-ce-man*) Affermissement qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sûreté où elle étoit : *Raffermissement de la santé, de l'autorité.*

Raffes, s. f. pl. Rognures de peau.

Raffinage, s. m. L'action de raffiner le sucre, etc.

Raffiné, ée, part. p. et adj. Voyez *Raffiner*. —fig. Subtil, fin, etc.

Raffiné, ée, subst. Adroit, fin, rusé ; qui est entendu en quelque chose. Il ne s'emploie guères plus en ce sens.

Raffiné, ée, adject. Rendu plus fin ; subtil, fin, délicat.

Raffinement, s. m. (*Ra-fi-ne-man*) Il ne se dit qu'au figuré ; Trop grande subtilité : *Raffinement de politique, de spiritualité ; c'est un trop grand raffinement.*

Raffiner, v. act. (*Ra-fi-né*) Rendre plus fin, plus pur : *Raffiner le sucre, le salpêtre.*

Figur. *Raffiner*, v. neut. Faire des recherches, des découvertes nouvelles : *Il a bien raffiné sur cette science.* —Subtiliser : *Raffiner sur la langue, sur le point d'honneur, etc.*

Se raffiner, devenir plus fin : *Le monde se raffine tous les jours.*

Raffinerie, s. f. Lieu où l'on raffine le sucre.

Raffineur, s. m. Celui qui raffine : *Raffineur de sucre, de salpêtre.* —fig. Homme qui subtilise trop. En ce sens il est hors d'usage.

Raffoler, v. neut. (*Ra-fo-lé*) Se passionner follement pour quelqu'un ou pour quelque chose.

Raffolir, v. n. Devenir fou : *Vous me feriez raffolir.* Il est peu usité.

Rafle, s. f. Grappe de raisins qui n'a plus de grains. Quelques-uns disent *rape.* —Au jeu de dés, coup où les trois dés marquent le même point ; *Rafle d'as, rafle de six.* —Sorte de plante bonne contre la morsure des serpens.

Proverb. et fig. *Faire rafle*, enlever tout sans rien laisser.

Rafler, v. act. (*Ra-flé*) Enlever, prendre, ravir. Il est familier.

Rafraîchir, v. act. (*Ra-frè-chir*) Rendre frais : *Rafraîchir le vin, l'eau ; cette pluie a rafraîchi le temps.* —Réparer, remettre en meilleur état : *Rafraîchir un tableau, une tapisserie.* —En parlant de certaines choses, rogner : *Rafraîchir les cheveux, le bord d'un chapeau, etc.* —Renouveler : *Rafraîchir une place d'hommes et de munitions ; rafraîchir à quelqu'un la mémoire d'une chose.*

Rafraîchir le sang, le rendre plus calme par des remèdes, etc. —figur. et famil. *Cette bonne nouvelle m'a bien rafraîchi le sang*, m'a fait grand plaisir, a bien calmé mes inquiétudes. —*Rafraîchir des troupes*, rétablir leurs forces épuisées en les mettant dans de bons quartiers.

Rafraîchir, v. neut. Devenir frais : *Le vin rafraîchit.*

Se rafraîchir, v. réc. Devenir plus frais : *Le temps, l'air se rafraîchit.* —User d'un régime, faire des remèdes propres à rafraîchir. —Boire un coup ; faire collation.

Rafraîchissant, ante, adj. Qui a la vertu de rafraîchir ; qui calme l'agitation des humeurs. Il est aussi subst. *Il me faut des rafraîchissans.*

Rafraîchissement, s. m. (*Ra-frè-chi-ce-man*) Ce qui rafraîchit. —Effet de ce qui rafraîchit : *Le trop de rafraîchissement est nuisible.* —fig. Recouvrement des forces par le repos et les bons traitemens : *L'armée avoit besoin de rafraîchissement. Quartier de rafraîchissement*, lieu où l'on envoie les troupes fatiguées pour se rafraîchir. —En termes de Marine, toutes sortes d'alimens frais par opposition à ceux qui sont secs et salés. —Au plur. 1.° liqueurs, fruits, etc. dont on régale un Ambassadeur, etc. à son passage. —2.° Munitions dont on rafraîchit une place, une armée, un vaisseau.

Rafraîchissoir, s. m. (*Ra-frè-chi-*

soar) Vaisseau dans lequel on met rafraîchir les sirops qu'on a travaillés en sucre blanc.

Ragaillardir, v. act. Redonner de la gaieté. Il est familier.

Rage, s. f. Délire furieux, accompagné d'horreur pour l'eau et pour toute boisson. —fig. 1.° Violent et furieux transport de dépit, de colère. —2.° Cruauté excessive. —3.° Douleur violente et insupportable : *Le mal de dents est une rage.*

Figur. *Il a la rage des estampes*, les estampes sont sa grande passion. On dit de même ; *Il a la rage de parler*, *d'écrire*, *de faire des vers*, *de jouer* ou *du jeu*. Il est familier.

Ragot, subst. m. (*Ra-go*) En ter. de Charretier, crampon de fer attaché au limon. —En termes de Chasse, sanglier de deux ans.

Ragot, *otte*, subst. et adj. (*Ra-go*, *o-te*) Court, petit : *Un cheval ragot* ; *c'est une ragotte.*

Ragoter, verbe neut. (*Ra-go-té*) Murmurer auprès de quelqu'un. Il est populaire.

Ragoût, subst. m. (*Ra-goû*) Mets apprêté pour irriter le goût, pour exciter l'appétit. —fig. Ce qui excite le désir. Style médiocre.

Ragoûtant, *ante*, adject. Qui donne de l'appétit, qui ragoûte. —fig. et fam. Qui flatte, qui intéresse. *Parure*, *physionomie ragoûtante.*

Ragoûter, verbe act. (*Ra-goû-té*) Redonner du goût ; remettre en appétit : *Ragoûter un malade.* —fig. et fam. Réveiller le désir. —On dit aussi au récipr. *Se ragoûter.*

Ragrafer, verbe act. (*Ra-gra-fé*) Agrafer de nouveau.

Ragrandir, verbe act. Agrandir de nouveau.

Ragréer, v. act. (*Ra-gré-é*) Couper avec la serpette la superficie de la partie des branches des arbres qui a été sciée. —Repasser le marteau et le fer sur les paremens d'un mur pour les rendre plus unis.

Ragréer un ouvrage de menuiserie, *de serrurerie*, y mettre la dernière main. —En termes de Marine ; *se ragréer*, se réparer, se pourvoir de ce qui manque.

Ragrément, subst. m. (*Ra-gré-man*) Action de ragréer ou effet de cette action. *Trév.* écrit *Ragréement.*

Ragué, adject. (*Ra-ghé*) *Un câble ragué*, altéré, écorché et coupé en partie. Selon *Trévoux* on dit *la rague.*

Raguet, s. m. (*Ra-ghè*) Espèce de petite morue verte.

Raie, subst. f. (*Rê*) Trait tiré de long avec une plume, un crayon, etc. —Ligne plus longue que large qui se trouve naturellement sur certaines matières ou qu'on fait sur des étoffes. —Entre-deux des sillons. —Sorte de poisson plat et large, très-connu dans les poissonneries.

Raifort, s. m. (*Rè-for*) Sorte de rave d'un goût piquant.

Railler, v. act. et neut. (*Râ-glié* ; mouillez les *ll.*) Plaisanter quelqu'un ; le tourner en ridicule : *Railler ses meilleurs amis* ; *il raille de tout le monde.* —Au neutre, badiner, ne pas parler sérieusement.

Se railler, v. réc. Se rire de quelque chose ou de quelque personne. —S'en moquer, ne s'en pas soucier.

Raillerie, subst. fém. (*Râ-glie-ri-e*) Plaisanterie, action de railler.

Cela passe la raillerie ; 1.° ce que l'on dit est trop fort, trop piquant. 2.° La chose dont il s'agit est sérieuse et considérable. —*Il entend la raillerie*, *il entend bien la raillerie* ; il ne s'offense pas quand on le raille. —*C'est un homme qui n'entend pas raillerie*, qui ne pardonne pas les plus légers manquemens. —*Il n'entend pas raillerie sur cet article*, il ne veut pas qu'on badine sur cet article. —*La raillerie en est-elle ?* est-il permis de railler ? —*Raillerie à part*, sans raillerie, sérieusement, tout de bon. (Toutes ces expressions sont du style familier.)

Railleur, *euse*, subst. (*Râ-glieur*, *eû-ze*) Celui, celle qui aime la raillerie, qui se plaît à railler.

Railleur, *euse*, adjectif ; Porté à la raillerie : *Un esprit railleur. Un discours railleur*, plein de raillerie. *Paroles railleuses*, dites pour railler.

Rain, s. m. (*Rein*) *Rain de bois* ou *de forêt*, lisière d'un bois ou d'une forêt.

Rainceau. Voyez *Rinceau.*

Raine ou *Rainette*, s. f. (*Rè-ne, nè-te*) Espèce de *Grenouille* dite *la verte*, que le peuple nomme encore *Grenouille de St. Martin* ou *Graisset.*

Raineau, subst. m. (*Rè-nô*, s. d.) Piéces de charpente qui tiennent en liaison des pilotis dans une digue ou dans les fondations d'un édifice.

Rainure, s. f. (*Rè-nu-re*) Entaillure en long dans un morceau de bois pour y assembler une autre piéce ou pour servir à une coulisse.

Raiponce, s. f. (*Rè-pon-ce*) Sorte de plante qui croît le long des haies, sur le bord des fossés, etc. On la nomme aussi *Campanule Raiponce.*

Raire ou *Réer*, v. n. (*Rè-re, ré-é*) t. de Vénerie; Crier: *Les cerfs raient quand ils sont en rut.*

Raire, v. a. Autrefois, raser, couper le poil de fort près.

Rais, part. p. de *Raire*, et adject. Rasé. —Proverb. *Il ne se soucie ni des rais ni des tondus*, de personne.

Rais, s. m. (*Rê*) Autrefois, rayon: *Les rais du soleil, de la lune.* — Morceau de bois rond et plané, qui est attaché au moyeu et aux jantes des roues de carrosse, de charrette, etc. —En t. de Blason, les pointes qui sortent d'une étoile comme des rayons.

Raisin, s. m. (*Rè-zein*) Fruit de la vigne, qui vient en grappes, et qui est bon à manger et propre à faire du vin.

Proverbial. et figurém. *Moitié figue et moitié raisin*, 1.° moitié de gré et moitié de force; 2.° en partie bien et en partie mal.

Raisin des bois ou *Mouretier*, s. m. Sorte de petit fruit noir qu'on nomme aussi *Airelle.*

Raisin de mer, s. m. Arbrisseau qui croît en Languedoc et en Provence. —Insecte marin.

Raisin d'ours, s. m. ou *Busserole*, s. f. Petit arbrisseau qui croît aux pays chauds, en Espagne, etc. qu'on trouve aussi dans les Alpes et les Pyrénées. Il tire son nom de la ressemblance de ses fruits avec les raisins, et de ce que les ours en sont friands.

Raisin de renard, subst. m. ou *Parisette*, subst. f. Sorte de plante qui croît dans les bois et dont le fruit est gros comme un raisin.

Raisiné, s. m. (*Rè-zi-né*) Raisin cuit en confiture.

Raison, s. f. (*Rè-zon*) En général, faculté de l'ame de poser des principes et de tirer des conséquences: *La raison distingue l'homme de la brute.* —En particulier, le bon sens, le droit usage de la raison: *Sa conduite, ses discours sont pleins de raison. Il n'y a dans cet ouvrage ni rime ni raison*, il est contre le bon sens et contre les règles de l'art. —Droit, devoir; justice, équité: *Avoir* ou *n'avoir pas raison; se rendre, se mettre à la raison.* —Satisfaction sur quelque chose qu'on prétend: *Demander, avoir, tirer raison de....... vous m'en ferez raison.* —Compte: *Demander* ou *rendre raison à quelqu'un de quelque chose; livre de raison.* —Preuve: *Grande, forte, puissante* ou *frivole, foible, fausse raison.* — Motif, cause, sujet: *Avoir raison, juste, grande raison de...* —En Mathématique, rapport ou relation d'une quantité à une autre.

Raison d'Etat, raisons de famille; considérations qui déterminent l'Etat, la famille. —*A plus forte raison*, par un motif plus fort, plus puissant. —Au Palais et famil. *A telle fin que de raison*, à tout événement. —*A raison de*, sur le pied de, à proportion de: *Vendre une étoffe à raison de tant l'aune.* —On dit aussi, dans un sens à peu près semblable, *en raison de...* — fam. *Comme de raison, autant que de raison, plus que de raison*; comme, autant, plus qu'il n'est convenable. —*Avoir de la raison*, être raisonnable. —*Avoir raison*, n'avoir pas tort. —*Parler raison*, sagement, raisonnablement. — famil. *Faire raison à....* répondre aux santés qu'on nous porte à table.

Raisonnable, adj. (*Rè-zo-na-ble*) Qui est doué de la raison, qui a la faculté de raisonner. —Qui se gouverne selon la raison et l'équité. — Qui est conforme à la raison. —Convenable. —Au-dessus du médiocre: *Jouir d'un revenu raisonnable.* En ce sens il faut se garder de dire, *un bœuf, un cochon raisonnable.*

Raisonnablement, adv. (*Rè-zo-nable-man*) Conformément à la raison. —Convenablement. —Passablement. —On dit en plaisantant, *Il est raisonnablement bête, elle est raisonnablement laide*; fort bête, fort laide.

Raisonné, ée, adj. Appuyé de raisons et de preuves : *Projet raisonné.* —Qui rend raison des règles : *Arithmétique, Grammaire raisonnée.*

Raisonnement, s. m. (*Rè-zo-ne-man*) Faculté ou action de raisonner. —Argumens, raisons dont on se sert dans une question, dans une affaire.

Fam. *Faire des raisonnemens à perte de vue*, vagues et peu concluans.

Raisonner, verb. neut. (*Rè-zo-né*) Se servir de sa raison pour connoître, pour juger. —Apporter, alléguer des raisons pour s'excuser, etc. *Il faut obéir sans raisonner.* —En termes de Marine, montrer ses passe-ports et rendre compte de sa route.

Raisonneur, euse, subst. Celui, celle qui réplique trop à ceux qu'il ou qu'elle devroit écouter; qui a toujours pour s'excuser des raisons bonnes ou mauvaises, etc. —Celui, celle qui fatigue par trop de raisonnemens.

Rajeunir, v. act. Faire redevenir jeune; redonner l'air et la vigueur de la jeunesse. —Peindre, noircir les cheveux lorsqu'ils sont blancs. On le dit, dans le même sens, de la barbe. —Renouveler les arbres, en en coupant quelques branches.

Rajeunir, v. n. Redevenir jeune; reprendre l'air, la vigueur de la jeunesse.

Rajeunissement, s. m. (*Ra-jeu-nice-man*) Action de rajeunir : *C'est un rajeunissement artificiel.*

Rajustement, subst. m. (*Ra-jus-te-man*) Raccommodement de personnes brouillées ensemble. *Trév.*

Rajuster, v. a. (*Ra-jus-té*) Raccommoder, ajuster de nouveau : *Rajuster une montre, une serrure, etc.* —fig. 1.° *La prudence rajuste* (raccommode) *bien des choses.* —2.° *On les a rajustés*, réconciliés.

Râle, s. m. Oiseau bon à manger, et qui court fort vîte. —Action de râler, bruit qu'on fait en râlant. En ce dernier sens on dit aussi *râlement*.

Ralentir, verbe act. (*Ra-lan-tir*) Rendre plus lent : *Ralentir sa course, le mouvement*; et figur. *l'âge ralentira cette vivacité.*

Se ralentir, v. récipr. Devenir plus lent, au propre et au figuré.

Ralentissement, s. m. (*Ra-lan-tice-man*) Diminution de mouvement, d'activité.

Râler, v. neut. (*Râ-lé*) Rendre en respirant un son enroué, causé par la difficulté de la respiration. Il se dit proprement des agonisans : *Il est très mal, il commence à râler.*

Ralinguer, v. neut. (*Ra-lein-ghé*) ter. de Marine : *Faire ralinguer*, faire couper le vent par les ralingues en sorte qu'il ne donne point dans les voiles. *Trév.*

Ralingues, s. f. pl. (*Ra-lein-ghe*) ter. de Marine : Cordes cousues autour des voiles pour en renforcer les bords.

Raller, v. neut. En ter. de Chasse, crier. Il se dit des cerfs, sur-tout quand ils sont en rut.

Ralliement, subst. m. (*Ra-li-man*) Action de rallier *ou* de se rallier. —*Mot de ralliement*, mot que le Général donne aux troupes pour se rallier en cas de déroute.

Rallier, v. a. (*Ra-li-é*) Rassembler des troupes ou des soldats que l'ennemi a mis en désordre, et les remettre en état de combattre de nouveau : *Ils se rallièrent derrière l'infanterie.*

Rallongement, s. m. (*Ra-lon-je-man*) ter de Charpentier : La ligne diagonale depuis le poinçon d'une croupe jusqu'au pied de l'arêtier qui porte sur l'encoignure de l'entablement.

Rallonger, verbe act. (*Ra-lon-jé*) Alonger, rendre plus long en ajoutant quelque chose. On ne le dit guères que des étoffes.

Rallumer, verbe act. (*Ra-lu-mé*) Allumer de nouveau, au propre et au figuré : *Rallumer des bougies, la guerre, la colère, etc.*

Se rallumer, v. récip. S'allumer de nouveau.

Ramadan. Voyez *Ramazan.*

Ramadouer, v. act. (*Ra-ma-dou-é*) Radoucir quelqu'un en le caressant. On dit plus souvent et mieux *amadouer*.

Ramadoux, subst. m. (*Ra-ma-dou*) Espèce de rat d'Inde.

Ramage, s. m. Le chant naturel des oiseaux. — Rameau, branchage, et plus ordinairement représentation de branches d'arbres, de fleurs, etc. sur une étoffe.

Ramager, verb. neut. (*Ra-ma-jé*) Chanter, en parlant des oiseaux.

Ramaigrir, v. act. Rendre maigre de nouveau.

Ramaigrir, v. n. Redevenir maigre.

Ramaillage, s. m. (*Ra-ma-glia-je*) t. de Chamoiseur: Action de ramailler.

Ramailler, verb. act. (*Ra-ma-glié*) Donner aux peaux de bouc, de chèvre et de chevreau, la façon nécessaire pour les passer en chamois.

Ramander, (*Trév.*) v. act. Baisser de prix. —Retoucher à quelque besogne que ce soit pour la rendre meilleure. Voyez *Ramender*.

Ramas, s. m. (*Ra-mâ*) Assemblage de diverses choses de peu de considération ; pour les choses considérables, on dit *amas*.

Ramasse, subst. f. Traîneau pour descendre des montagnes où il y a de la neige.

Ramassé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Ramasser*. —Trapu et vigoureux: *Corps ramassé*, *taille ramassée*.

Ramasser, v. act. (*Ra-ma-cé*) Faire un ramas: *Ramasser ce que les Anciens ont dit, etc.* —Rejoindre, rassembler ce qui étoit épars: *Ramasser ses cartes, etc.* Fig. *Ramasser ses forces.* —Prendre ce qui est à terre: *Ramasser ses gants, son chapeau, etc.* — Populair. maltraiter. —Traîner dans une ramasse.

Se ramasser, v. réc. Se réunir, se rejoindre pour ne faire qu'un corps.

Ramasseur, s. m. Celui qui conduit une ramasse. —Dans le style plaisant ou critique, celui qui fait des ramas.

Ramassis, subst. m. (*Ra-ma-ci*) Menues branches qui ne peuvent servir qu'à faire des bourrées. —Assemblage de choses ramassées sans choix.

Ramazan ou *Ramadan*, s. m. Espèce de carême chez les Turcs.

Ramberge, subst. f. (*Ran-bêr-je*) Vaisseau long, autrefois en usage chez les Anglois.

Rambour, subst. m. Sorte de grosse pomme qui se mange en été.

Rambourrage, s. m. (*Ran-boû-ra-je*, *r* forte.) Apprêt que l'on donne aux laines de diverses couleurs qu'on a mêlées ensemble pour fabriquer des draps mélangés.

Rame, s. f. Aviron dont on se sert pour faire voguer un bateau, une chaloupe, une galère, etc. Figurém. *Etre à la rame*, *tirer à la rame* ; travailler beaucoup, être dans un emploi très-pénible. —Petit branchage que le Jardinier plante pour ramer les pois. —Vingt mains de papier: *Mettre un livre à la rame*, c'est, faute de débit, vendre à la beurrière les feuilles dont il est composé.

Ramé, *ée*, part. p. et adject. Voyez *Ramer*. —*Balles ramées*, deux balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. —*Boulets ramés*, composés de deux demi-globes de fer joints par une barre.

Rameau, subst. m. (*Ra-mô*) Petite branche d'arbre. —Il se dit figurém. 1.° Des veines, des artères et des nerfs. —2.° Des mines qui ont différentes branches. —3.° En Généalogie, des différentes parties d'une même branche d'une famille.

Ramée, s. f. Assemblage de branches entrelacées naturellement ou à dessein. —Branches coupées avec leurs feuilles vertes.

Ramendage, s. m. (*Ra-man-da-je*) ter. de Doreur sur bois: Morceau de feuille d'or que l'on met où il en manque.

Ramender, v. a. et n. (*Ra-man-dé*) Baisser, diminuer de prix: *On a ramendé le pain ; le vin est bien ramendé.* Comme actif, il est populaire.

Ramener, verbe act. (*Ra-me-né*) Amener une seconde fois. —Remettre une personne dans le lieu d'où elle étoit partie. —Faire revenir avec soi: *Il ramena les troupes au combat.* —Amener, en parlant des choses qu'on amène chez soi à son retour d'un voyage: *J'ai vendu mon cheval à la foire et j'en ai ramené un autre.* —fig. Faire revenir: *Ramener quelqu'un à la raison*, *à son devoir.* —A la longue paume, rechasser un coup de volée.

Ramener un cheval, lui faire baisser le nez. —*Ce cheval se ramène bien*, porte bien sa tête. —fig. *Ramener des affaires de bien loin*, rétablir des affaires qui paroissoient désespérées. —*Ramener une vieille mode*, la remettre en vogue.

Rameneret, subst. m. (*Ra-mè-ne-rè*) Trait que fait un Charpentier avec le cordeau pour prendre la longueur des arêtiers.

Ramentevoir, se ramentevoir, v. act. et réc. (*Ra-man-te-voar*) Autrefois, faire souvenir, se souvenir.

Ramequin, subst. m. (*Ra-me-kein*) Espèce de pâtisserie faite avec du fromage : *On servit des ramequins à l'entremets.*

Ramer, v. act. (*Ra-mé*) Soutenir des pois ou autres plantes avec de petites rames qu'on plante en terre.

Proverbial. *S'entendre à une chose comme à ramer des choux*, n'y rien entendre.

Ramer, v. neut. Tirer à la rame. —fig. et fam. Prendre bien de la peine : *Il aura bien à ramer pour parvenir.*

Ramereau, s. m. (*Ra-me-rô*, s. d.) Jeune ramier.

Ramette, s. f. (*Ra-mè-te*) terme d'Imprimerie : Châssis ordinairement de fer et sans barre au milieu, propre à contenir un placard, une affiche, etc. Voyez *Châssis*.

Rameur, s. m. Celui qui rame, qui tire à la rame.

Rameux, euse, adj. (*Ra-meû, eû-ze*) Qui jette beaucoup de branches.

Ramier, s. m. (*Ra-mié*) Sorte de pigeon sauvage.

Ramification, s. f. (*Ra-mi-fi-ka-cion*) Division, distribution en divers rameaux. Il se dit proprement en Anatomie, des veines, des artères et des nerfs.

Se ramifier, v. pron. (*Ra-mi-fi-é*) Se partager, se diviser en plusieurs branches, en plusieurs rameaux.

Ramilles, s. f. pl. (Mouillez les *ll*) Menus bois qu'on met en petits fagots ou bourrées.

Ramingue, adject. (*Ra-mein-ghe*) ter. de Manége : *Cheval ramingue*, qui résiste à l'éperon et qui refuse de se porter en avant.

Ramiste, adj. f. On appelle le *j* et le *v* *lettres ramistes*, parce qu'elles ont été inventées en 1557 par Ramus.

Ramoitir, verb. act. (*Ra-moa-tir*) Rendre moite.

Ramollir, verb. act. (*Ra-mo-lir*) Rendre plus mou, plus souple, moins dur. —figur. Rendre efféminé, moins vigoureux : *Ramollir le courage. Etre ramolli par les plaisirs.* Dans cette acception, on dit mieux *amollir*. —En termes de Fauconnerie, *ramollir un oiseau*, redresser son pennage avec une éponge trempée.

Se ramollir, v. réc. Devenir plus mou, moins dur, etc.

Ramollissant, s. m. (*Ra-mo-li-san*) terme de Médecine : Médicament qui ramollit, qui résout les duretés contre nature.

Ramoner, (*Académ.*) *Ramonner*, (*Trév.*) v. act. (*Ra-mo-né*) Nettoyer une cheminée avec la ratissoire.

Ramoneur, s. m. Celui qui ramonne des cheminées.

Rampant, rampante, adject. verbal. (*Ran-pan, an-te*) Qui rampe : *Animal, insecte rampant; plante rampante.* —fig. *Style rampant*, bas et plat. *Ame rampante*, basse, vile et méprisable. —En ter. de Blason, *lion rampant*, représenté montant.

Rampe, s. f. (*Ran-pe*) La suite des marches d'un escalier, depuis un palier jusqu'à l'autre. —Balustrade de fer, de pierre ou de bois le long de l'escalier. —Plan incliné par lequel on monte et on descend sans degrés.

Rampement, s. m. (*Ran-pe-man*) Action de ramper : *Le rampement de la couleuvre.*

Ramper, v. n. (*Ran-pé*) Se traîner sur le ventre comme font les vers, les serpens, etc. —Par extension et similitude on le dit des plantes qui s'étendent sur terre ou s'attachent aux arbres, comme le lierre, la couleuvrée, etc. —fig. 1.° Etre dans un état abject et humiliant. —2.° S'abaisser excessivement devant les Grands. —En parlant de discours et de style, ne dire, n'écrire rien que de bas. (Ce mot et les précédens venant de *repere, reptare*, devroient s'écrire par un *e*.)

Rampin, adj. (*Ran-pein*) ter. de Manége : *Cheval rampin*, qui repose en une seule et même place, ou en cheminant sur la pince des pieds de derrière.

Ramure, s. f. Le bois d'un cerf, d'un daim. —Toutes les branches d'un arbre collectivement prises.

Rance, adject. Qui commence à se corrompre et qui a contracté une mauvaise odeur. —Il est aussi subst. m. *Le lard sent le rance.*

Ranche, subst. fém. Cheville d'un rancher.

Rancher, subst. m. (*Ran-ché*) Sorte d'échelle formée par une piéce de bois garnie de chevilles qui servent d'échelons.

Ranchier, s. m. (*Ran-chié*) ter. de Blason : Fer d'une faux.

Rancidité ou *rancissure*, s. f. Qualité de ce qui est rance.

Rancir, v. neut. Devenir rance.

Rancissure. Voyez *Rancidité.*

Rançon, s. f. (*Ran-son*) Prix que l'on donne pour la délivrance d'un captif ou d'un prisonnier de guerre : *Payer rançon*, ou *sa rançon*, ou *la rançon de....*

Rançonnement, s. m. (*Ran-so-ne-man*) Action de rançonner, d'exiger plus qu'on ne devroit.

Rançonner, verb. act. (*Ran-so-né*) Mettre à rançon. Il ne se dit que d'un vaisseau de guerre ou d'un corsaire, qui relâche un bâtiment qu'il a pris moyennant une certaine somme. —fig. et fam. Exiger plus qu'il ne faut, en se prévalant du besoin.

Rançonneur, *euse*, subst. (*Ran-so-neur*, *eû-ze*) Celui, celle qui fait payer, qui exige plus qu'il ne faut : *L'hôtelier est un rançonneur.* Style familier et critique ou chagrin.

Rancune, s. f. Haine invétérée.

Rancunier, *ière*, adj. et subst. Qui a de la rancune, qui garde sa rancune : *C'est un esprit rancunier ; c'est une rancunière.*

Randonnée, s. f. Terme de Chasse : Circuit qu'une bête lancée fait autour du même lieu avant de l'abandonner.

Rang, s. m. (*Ran* devant une consonne, et devant une voyelle *Rank.*) En général, ordre, disposition de plusieurs choses ou de plusieurs personnes sur la même ligne : *Un rang d'hommes, d'arbres, de colonnes, etc. Plusieurs rangs de soldats. Combattre aux premiers rangs, etc.* —En particulier, l'ordre de la séance ou de la marche, soit dans la même Compagnie, soit entre divers Corps : *Rang d'ancienneté ; régler les rangs.* — Dignité, degré d'honneur. —Place qu'une chose ou une personne tient dans l'estimation des hommes : *Tenir le premier rang entre les Poëtes, les Orateurs, etc. Donner le premier rang au diamant entre les pierres précieuses.*

Etre, se mettre, paroître sur les rangs ; 1.° en termes de Tournois, etc. se présenter au combat. —2.° figurém. Se mettre ou être parmi les prétendans à une charge, à un poste, etc. —*Mettre au rang de....* au nombre de, parmi.

Vaisseaux du premier rang, les plus forts vaisseaux ; vaisseaux à trois ponts.

Range, s. f. Terme de Paveur : Rang de pavé d'une même grandeur.

Rangé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Ranger.* — *Bataille rangée*, bataille entre deux armées rangées en ordre. —*Homme rangé*, 1.° qui a de l'ordre dans ses affaires ; 2.° qui vit d'une manière régulière. Voyez *Réglé.*

Rangée, s. f. Ordre, rang et suite de plusieurs choses rangées les unes après les autres.

Ranger, v. act. (*Ran-jé*) Mettre dans un certain ordre, dans un certain rang : *Ranger des livres, des papiers, des troupes ; ranger une chambre, etc.* —Mettre au nombre, au rang de.... *Ranger parmi les Auteurs, parmi les livres classiques.* —Mettre de côté pour rendre le passage plus libre : *Rangez cette table, cette chaise, cet enfant.*

Ranger la côte, en ter. de Marine, naviguer terre à terre. —*Ranger une ville sous ses lois*, la soumettre.

Se ranger, v. réc. Se serrer, s'écarter pour faire place ou pour laisser passer.

Se ranger autour du feu, d'une table, s'y arranger pour se chauffer, pour manger, pour jouer. —*Se ranger sous les drapeaux, sous l'obéissance d'un*

Prince, embrasser son parti, se soumettre à sa domination. —*Se ranger à l'avis de quelqu'un*, déclarer qu'on est de son avis. —En ter. de Marine, *le vent se range au nord, au sud, etc.* commence à souffler du côté du nord, du sud.

Ranger ou *Rangièr*, s. m. (*Ran-jé, jié*) En ter. de Blason, rhenne.

Ranguillon, s. m. (*Ran-ghi-glion*) ter. d'Imprimerie : Petite pointe de fer attachée sur le tympan pour que la feuille ne varie pas.

Ranimer, verbe act. (*Ra-ni-mé*) Rendre, redonner la vie : *Dieu seul peut ranimer les morts.* —Redonner de la vigueur. —Réveiller les esprits assoupis. —Redonner du courage. —Réveiller, renouveler, exciter de nouveau : *Ranimer le courage, l'ardeur, la colère, la fureur, l'amour, etc.*

Ranulaire, adject. (*Ra-nu-lè-re*) ter. d'Anatomie. Il se dit des veines et des artères qui sont sous la langue.

Ranule, s. f. Tumeur œdémateuse auprès du filet de la langue.

Rapace, adject. Avide, ardent à la proie : *Le vautour est rapace.* —figurém. *Un homme rapace.*

Rapacité, s. f. Inclination à prendre et à ravir.

Rapatelle, subst. f. (*Ra-pa-tè-le*) Toile faite de crin.

Rapatriage ou *Rapatriement*, s. m. Réconciliation. Il est familier.

Rapatrier, ver. act. (*Ra-pa-tri-é*) Réconcilier, racommoder des personnes brouillées. Il est familier.

Râpe, s. f. Ustensile de ménage, etc. percé de plusieurs trous, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la muscade, du tabac, etc. —Espèce de lime à l'usage des Sculpteurs, des Menuisiers, Plombiers, etc. —Grappe de raisin de laquelle tous les grains sont ôtés. Voy. *Rafle.* —Au plur. crevases ou fentes au pli du genou d'un cheval, comme les malandres, etc.

Râpe ou *Ratissoire*, subst. f. Nom propre d'une coquille bivalve qui est une espèce de *pétoncle.*

Râpé, s. m. Grappes de raisin qu'on met dans un tonneau de vin pour le raccommoder. —Vin ainsi raccommodé.

Râper, v. act. (*Râ-pé*) Mettre en poudre avec la râpe : *Râper du sucre, du tabac, etc.*

Rapetasser, v. act. (*Ra-pe-ta-cé*) Raccommoder grossiérement de vieilles hardes, y mettre des piéces.

Rapetisser, ver. act. (*Ra-pe-ti-ce*) Rendre plus petit.

Rapetisser, v. n. Devenir plus petit. On dit aussi au récip. *Se rapetisser.*

Rapette, s. f. (*Ra-pè-te*) Sorte de plante. Voyez *Porte-feuille.*

Rapide, adject. Extrêmement vîte : *Mouvement rapide.* —Qui se meut avec vîtesse : *Le cours rapide d'un fleuve, le vol rapide des oiseaux.* —figurém. 1.° *Conquêtes rapides*, faites avec une grande célérité. —2.° *Style rapide*, qui entraîne les lecteurs, les auditeurs.

Rapidement, adv. (*Ra-pi-de-man*) Avec rapidité.

Rapidité, s. fém. Célérité, vîtesse : *Rapidité du mouvement, du vol d'un oiseau, etc.* et figurém. *la rapidité des conquêtes, du style.*

Rapiécetage, s. m. Action de rapiéceter. —Hardes rapiécetées.

Rapiéceter ou *Rapiécer*, verbe act. (*Ra-pié-ce-té, ra-pié-cé*) Mettre des piéces à quelque chose.

Rapière, subst. f. Vieille et longue épée. —Il se dit quelquefois simplement et par mépris d'une épée : *Traîneur de rapière.*

Rapine, s. f. Au propre, en parlant des animaux, 1.° action de ravir par la violence : *Animal né pour la rapine.* —2.° Ce qui est ravi de la sorte : *Oiseau qui vit de rapine.* —Par similitude, en parlant des hommes ; pillage, volerie, concussion. *Trév.* dit aussi *Rapinerie.*

Rapiner, v. act. et n. (*Ra-pi-né*) Voler avec adresse, avec finesse, en abusant de l'emploi dont on est chargé. Il est familier.

Rapineur, s. m. Fripon. *Trév.*

Rapistre ou *Raphanistre*, subst. m. (*Ra-pis-tre, ra-fa-nis-tre*) Sorte de plante qui tient du raifort sauvage et de la rave.

Rapontic ou *Rhapontic*, s. m. (*Ra-pon-tik*) Rhubarbe des Moines.

Rappareiller, v. a. (*Ra-pa-rè-glié* ;

mouillez les *ll.*) Remettre avec son pareil.

Rappel, s. m. (*Ra-pèl*) Action par laquelle on rappelle : *Rappel d'un Ambassadeur.* —Il se dit sur-tout de ceux qui ont été disgraciés ou exilés. —En ter. de Droit, disposition d'un testateur par laquelle il appelle à sa succession ceux qui en étoient nécessairement exclus. —En ter. militaires, manière de battre le tambour pour faire revenir les soldats au drapeau.

Rappeler, v. a. (*Ra-pe-lé*) Appeler de nouveau. —Plus ordinairement faire revenir, en l'appelant, une personne qui s'en va. —Faire revenir quelqu'un d'un lieu où on l'avoit envoyé pour y excercer quelque fonction : *Rappeler un Ambassadeur.* —Révoquer. —Faire revenir ceux qui sont disgraciés ou exilés. —Se représenter les idées des choses passées : *Rappeler le souvenir de rappeler dans sa mémoire*, et au récip. *se rappeler dans la mémoire*, ou simplement *se rappeler ce qu'on a fait, ce qu'on a dit.* —En termes de Droit, appeler à sa succession. Voyez *Rappel.* —En ter. de Guerre, battre le tambour d'une certaine manière pour faire revenir le soldat au drapeau, ou pour faire honneur à quelqu'un. En ce sens il s'emploie ordinairement comme neutre.

Figurém. *Rappeler un homme à son devoir*, le faire rentrer dans son devoir. —*Rappeler ses sens, ses esprits*, les reprendre. —*Ce vin rappelle son buveur*, il est excellent et excite à boire.

Rapport, s. m. (*Ra-por*) Action de rapporter et de remettre une chose au lieu d'où on l'avoit portée ailleurs. —Au Palais, action de rapporter à la masse d'une succession ce qui a pu en être distrait, etc. —Revenu, produit : *Terre, champ, etc. d'un grand rapport. Etre* ou *n'être pas encore en rapport.* —Récit, témoignage : *Faire rapport*, rendre compte de.... —Relation faite par indiscrétion ou par malignité de ce qu'on a vu ou entendu : *Faire des rapports, de faux rapports.* —Exposition qu'un Juge fait d'un procès devant les autres Juges du même Tribunal. —Témoignage rendu en Justice par les Experts, les Médecins, les Chirurgiens, en certains cas. —Convenance, conformité, analogie. —Liaison et relation que certaines choses ont entre elles. —Relation des choses à leur fin. —Au pluriel, sortes de vapeurs qui partent de l'estomac : *Cette viande m'envoie des rapports.*

Terres de rapport, qui ont été apportées. —*Piéces de rapport, ouvrage de rapport*, composé de plusieurs piéces unies ensemble avec art.

Par rapport à, prép. Quant à..... *Par rapport à mon fils je le trouverai.* —*La terre est petite par rapport au soleil*, par comparaison au soleil. —*Je l'ai fait par rapport à vous*, pour l'amour de vous, dans la vue de vous obliger.

Rapportable, adj. Qui doit être rapporté à la succession.

Rapporté, ée, part. p. et adj. Voyez *Rapporter.* —*Ouvrage de piéces rapportées*, de piéces de rapport ; et en parlant d'un ouvrage d'esprit, composé de choses ramassées en différens endroits et qui n'ont point de véritable liaison les unes avec les autres.

Rapporter, verbe act. (*Ra-por-té*) Apporter une chose du lieu où elle a été portée à celui où elle étoit auparavant. —Apporter au retour d'un voyage : *Il a apporté d'Italie des antiques, des tableaux.* —Raconter, faire le récit de ce qu'on a vu ou entendu. —Redire par malice ou par légéreté ce qu'on a entendu dire : *Faire des rapports.* —Citer, alléguer. —Diriger : *Il faut tout rapporter à une bonne fin.* —Attribuer, référer : *Rapporter un événement à un tel temps, un effet à une telle cause.* —Produire : *Cette terre, cette charge, cet emploi rapporte tant par an.* —Au Palais, exposer l'état d'un procès par écrit. En ce sens il s'emploie aussi comme neutre.

Rapporter des terres en un endroit, les aller prendre dans un lieu afin de les porter dans un autre. —figurém. *Il a rapporté beaucoup de gloire de cette journée*, il a acquis beaucoup de gloire. *Il n'en a rapporté que de la honte*, il n'en a retiré, etc. —*Ce chien de chasse rapporte bien*, apporte le gibier qu'on a tué. Dans cette phrase, *rapporter* est neutre.

Se rapporter, v. récipr. Convenir, avoir du rapport et de la ressemblance : *Leurs humeurs se rapportent en tout; la déposition de ce témoin ne se rapporte pas avec celle du précédent.* —En ter. de Grammaire, avoir relation à..... *On ne doit point séparer le* qui *relatif du substantif auquel il se rapporte.* —En parlant des personnes, renvoyer à... *Je m'en rapporte à ma dernière lettre.* —*Se rapporter* ou *s'en rapporter à....* prendre quelqu'un pour arbitre, pour témoin de quelque chose dont il s'agit.

Rapporteur, subst. m. (*Ra-por-teur*) Juge qui fait le rapport d'un procès. —Instrument de Géométrie pour lever des angles et des plans.

Grand Rapporteur au sceau, Conseiller au Grand Conseil qui présentoit certaines requêtes au sceau.

Rapporteur, *euse*, subst. Celui, celle qui fait des rapports ou faux ou indiscrets.

Rapprendre, v. act. (*Ra-pran-dre*) Apprendre de nouveau.

Rapprivoiser, v. a. (*Ra-pri-voa-zé*) Rendre privé un animal qui a été effarouché.

Rapprochement, s. m. (*Ra-pro-che-man*) Action de rapprocher. —Effet de cette action.

Rapprocher, ver. act. (*Ra-pro-ché*) Approcher de nouveau *ou* de plus près. —figurém. Réconcilier, disposer à un accommodement : *On travaille à les rapprocher.*

Se rapprocher, v. pron. S'approcher de nouveau de quelque personne ou de quelque lieu. —figurém. Devenir moins difficile sur quelque chose que l'on contestoit.

Rapsode, subst. m. Chez les Grecs, Chantre qui chantoit des morceaux détachés des Poésies d'Homère.

Rapsodie, s. f. Chez les Anciens, morceaux détachés des Poésies d'Homère que les *Rapsodes* chantoient à ceux qui vouloient les entendre. —Aujourd'hui, mauvais ramas soit de vers, soit de prose.

Rapsodiste, s. m. Celui qui ne fait que des rapsodies.

Rapt, s. m. (*Rapte*) Enlèvement d'une fille, d'une femme ou d'un fils de famille à marier, fait par celui qui n'a pas d'autorité légitime. —*Rapt de violence*, celui qui se fait par force. —*Rapt de séduction*, celui où l'on n'a usé que de subornation.

Râpure, s. f. Ce qu'on enlève avec la râpe ou en grattant.

Rapuroir, subst. m. (*Ra-pu-roar*) Vaisseau où les Salpêtriers mettent le salpêtre de la première cuite.

Raque, s. f. (*Ra-ke*) Petite boule de bois enfilée autour du mât. —Eau-de-vie très-forte des Indiens faite avec du riz.

Raquétier, subst. m. (*Ra-ké-tié*) Celui qui fait et vend des balles et des raquettes.

Raquéton, s. m. Raquette plus large qu'à l'ordinaire.

Raquette, s. f. (*Ra-kè-te*) Instrument dont on se sert pour jouer à la paume, au volant, etc. *Monter une raquette*, la garnir de cordes. —Machine qu'on attache à ses pieds pour marcher plus commodément sur la neige. —Sorte de plante.

Raquit, s. m. (*Ra-ki*) Action de racquitter, de regagner ce qu'on avoit perdu. L'*Acad.* écrit *Racquit.*

Se raquitter, verb. réc. (*Ra-ki-té*) Réparer, recouvrer, ravoir ce que l'on avoit perdu. —On dit aussi activement, *j'ai pris son jeu et je l'ai racquitté.* L'*Acad.* écrit *Racquitter.*

Rare, adj. Qui arrive peu souvent, qui ne se trouve pas ordinairement, difficile à avoir parce qu'il y en a peu. —Excellent, précieux, singulier, extraordinaire. —En ter. de Physique, il se dit de ce qui n'ayant que peu de matière, occupe une grande étendue : *L'air est un milieu plus rare que l'eau.* Il est opposé à *dense.* —En Médecine, *pouls rare*, dont les battemens se font de loin à loin ; son opposé est *fréquent.*

Raréfactif, *ive*, adj. Qui a la propriété de raréfier.

Raréfaction, s. f. (*Ra-ré-fak-cion*) Action de raréfier ou effet de cette action ; dilatation.

Raréfiant, adj. m. Qui raréfie, qui dilate : *Un remède raréfiant.*

Raréfier, verbe act. (*Ra-ré-fi-é*)

Terme de Physique : Dilater. Il se dit lorsqu'un corps, avec la même quantité de matière, paroît sous une plus grande étendue et occupe un plus grand espace.

Rarement, adv. (*Ra-re-man*) Peu souvent, peu fréquemment.

Rareté, s. f. Disette : *Cette étoffe est chère à cause de sa rareté.* —Singularité : *C'est une rareté que de vous voir.* On dit famil. *pour la rareté du fait*, pour la singularité de la chose. —En Physique, qualité d'un corps rare ou raréfié. Il est opposé à *densité*.

Raretés, s. f. plur. Curiosités.

Rarissime, adj. Qu'on trouve ou qui arrive fort peu. Il est familier.

Ras, *rase*, part. p. du vieux verbe *Raire*, et adj. (*Râ*, *râ-ze*) Qui a le poil coupé jusqu'à la peau, rasé : *Avoir le menton ras*, *la tête*, *la barbe rase.* —En parlant des animaux et des étoffes, qui a le poil fort court : *Chien à poil ras*, *velours ras*, *etc.*

Table rase, 1.° lame de cuivre, pierre ou planche unie sur laquelle il n'y a rien de gravé. —2.° figur. Jeune enfant qui n'a encore reçu aucune instruction qui ait fait impression sur lui. —*Boisseau ras*, *mesure rase*, plein de grain, mais qui n'excède pas la hauteur de la mesure. Il est opposé à *boisseau comble*, *mesure comble.* — En t. de Marine, *bâtiment ras*, qui n'est pas ponté.

Ras, subst. m. Etoffe dont le poil ne paroît point : *Ras de Saint-Lo*, *de Saint-Maur.*

Rasade, subst. fém. (*Ra-za-de*) Verre tout plein de vin ou de quelque autre liqueur.

Rasant, *ante*, adj. Qui rase. On dit, en termes de Fortification, *flanc rasant*, *ligne rasante*, endroit de la courtine ou du flanc, d'où les coups que l'on tire rasent ou vont le long de la face du bastion opposé.

Rascasse, s. f. Poisson du genre du *Scorpène*, et qui se trouve fréquemment dans la Méditerranée.

Rase, subst. f. Terme de Marine : La poix qu'on met avec du brai pour calfater les vaisseaux.

Rasement, subst. m. (*Ra-ze-man*) Action de raser et de démolir.

Raser, ver. act. (*Ra-zé*) Tondre, couper le poil tout près de la peau. Il se dit particuliérement de la barbe, sur-tout quand il est sans régime. On dit au récipr. *Se raser*, non-seulement pour *se raser soi-même*, mais encore pour *se faire raser : Il se rase rarement*; *quand voulez-vous vous raser ?* quand voulez-vous que je vous rase ? —En parlant d'un édifice ; démolir, abattre rez pied, rez terre. —figurém. Passer tout auprès avec rapidité : *Une balle lui rasa le visage.*

Raser un vaisseau, lui ôter ce qu'il a d'œuvres mortes sur ses hauts. —*Raser le tapis*, galoper près de terre, en parlant d'un cheval.

Raser, v. neut. *Ce cheval rase*, *commence à raser*, ne marque presque plus. —*Le gibier rase*, se tapit contre terre pour se cacher.

Rasette, subst. f. (*Ra-zè-te*) Petite étoffe sans poil. —En ter. d'Organiste, fil de fer qui sert à accorder les jeux d'anche.

Rasibus, préposit. Tout près, tout contre. Il est populaire.

Rasière, subst. f. Mesure de grain en Flandres.

Rasoir, s. m. (*Ra-zoar*) Instrument qui a le tranchant très-fin, dont on se sert pour raser et faire le poil. —Sorte de poisson de la Méditerranée.

Raspatoir, subst. m. (*Ras-pa-toar*) Instrument de Chirurgie qui sert à racler un os. On l'appelle aussi *rugine*.

Raspecon ou *Rat de mer*, subst. m. Sorte de poisson commun dans la Méditerranée.

Rassade, s. f. Espèce de verre ou d'émail dont on fait de petits grains pour des bracelets, des colliers, etc.

Rassasiant, *ante*, adj. Qui rassasie.

Rassasiement, s. m. (*Ra-sa-zi-man*) Etat d'une personne rassasiée. —On dit fig. *le rassasiement des plaisirs.*

Rassasier, verb. act. (*Ra-sa-zi-é*) Appaiser la faim, satisfaire l'appétit. —figurém. dans les choses morales, accorder tout ce que l'on désire : *Rassasier de plaisirs*, *de gloire*, *etc.*

Se rassasier, v. pron. Contenter son appétit. —fig. Remplir ses désirs.

Rassembler, ver. act. (*Ra-san-blé*)

Mettre ensemble, faire amas de... : *Rassembler des matériaux pour un ouvrage, rassembler des troupes, etc.* — Réunir : *Le miroir ardent rassemble les rayons du soleil.* — En ter. de Menuiserie, etc. assembler de nouveau des piéces qui ont été démontées. — En ter. de Manége, *rassembler un cheval, mettre ensemble un cheval*, le contre-balancer exactement sur ses quatre membres.

Se rassembler, v. pron. Se réunir, s'amasser.

Rasseoir, verbe neut. sur *Asseoir* ; (*Ra-soar*) Remettre, rattacher ce qui s'est détaché : *Rasseoir une pierre, un fer au pied d'un cheval.*

Rasseoir, v. n. S'épurer en se reposant : *Il faut laisser rasseoir ce vin, etc.* — On dit au figuré, *laissez rasseoir son esprit*, et activement, *donnez-lui le temps de rasseoir son esprit* ou *ses esprits.*

Se rasseoir, v. récip. S'asseoir une seconde fois. — Se reposer, s'éclaircir, se purifier. — figurém. Se remettre du trouble où l'on étoit.

Rasséréner, v. act. (*Ra-cé-ré-né*) Rendre serein. — fig. *Cette nouvelle lui a rasséréné le visage.*

Se rasséréner, v. r. Devenir serein.

Rassiéger, v. a. (*Ra-cié-jé*) Assiéger de nouveau.

Rassis, ise, part. p. et adj. Voyez *Rasseoir.* — *Pain rassis*, qui n'est plus tendre. — *Esprit rassis*, posé, réfléchi. — *De sang rassis* ou *de sens rassis*, adv. Sans être ému, sans être troublé.

Rassis, s. m. Fer de cheval qu'on rattache, qu'on rassied avec des clous neufs.

Rassoté, ée, adj. Infatué, entêté de... *Elle est rassotée de son fils.* Il est familier et même populaire.

Rassurer, ver. act. (*Ra-su-ré*) En parlant des choses, affermir : *Il faut rassurer cette muraille.* — En parlant des personnes, redonner de l'assurance, rendre la confiance, etc. — Raffermir : *Rassurer un homme dans la foi, etc.*

Se rassurer, v. réc. Reprendre l'assurance, se remettre de quelque trouble, etc. — *Attendons que le temps se rassure*, se remette au beau.

Rasure, s. f. Coupe du poil ou des cheveux. *Trév.*

Rat, s. m. Animal fort connu.

De la mort aux rats, composition pour faire mourir les rats. — figurém. et proverb. *Payer en chats et en rats*, en bagatelles, en mauvais effets. — *A bon chat, bon rat*, bien attaqué, bien défendu. — *Gueux comme un rat, comme un rat d'Eglise*, extrêmement gueux. — *Il put comme un rat mort*, il sent mauvais.

Votre fusil a pris un rat, l'amorce n'a point pris. — *Cet homme a pris un rat*, a manqué son dessein, son coup. — *Son logement est un nid à rats*, est étroit, méchant, obscur. — *Ils sont ici comme rats en paille*, fort à leur aise. — *Il a des rats dans la tête*, des caprices, des fantaisies, des bizarreries.

Rats de cave, Commis aux Aides qui visitoient le vin dans les caves. Il est populaire.

Rat d'eau, Rat qui nage et qui se retire dans des trous aux bords des rivières.

Rat musqué, Animal amphibie, qui est une espèce de *castor* ou de *loir.*

Rat palmiste, Animal du genre de l'*Ecureuil.*

Ratafia, s. m. Liqueur composée avec de l'eau-de-vie, du sucre et le jus de certains fruits.

Ratatiné, ée, part. p. de *Ratatiner*, et adject. Rapetissé, raccourci par l'âge ou par une maladie : *Vieillard ratatiné.* — fam. *Pomme ratatinée*, flétrie, ridée.

Se ratatiner, v. pron. (*Ra-ta-ti-né*) Se raccourcir, se resserrer : *Le parchemin se ratatine au feu.*

Rate, s. f. Partie du corps molle, spongieuse et noirâtre, placée dans le flanc gauche et appuyée sur le fond de l'estomac.

Proverbial. et figurém. *Epanouir la rate*, divertir et faire rire. *S'épanouir la rate*, rire beaucoup, se réjouir. Il est familier.

Râteau, subst. m. (*Râ-tô*, s. d.) Nom de plusieurs outils d'Agriculture et de Jardinage. — Coquillage du genre des *Huîtres.*

Râtelée, s. f. Ce que l'on peut ra-

masser en un coup de râteau. —figur. et familiérem. *Il lui a dit une râtelée* (beaucoup) *d'injures. Il nous a débité toute sa râtelée*, tout ce qu'il savoit. *J'en dirai ma râtelée*, je dirai librement ce que j'en pense.

Râteler, v. a. (*Râ-te-lé*) Oter avec le râteau, amasser avec le râteau.

Râteleur, s. m. Homme de journée qui râtèle des foins, des avoines, etc.

Rateleux, euse, adject. (*Râ-te-leû, eû-ze*) Qui est sujet au mal de rate. Il est vieux.

Râtelier, s. m. (*Râ-te-lié*) Deux piéces de bois attachées dans une écurie au-dessus de la mangeoire et traversées par plusieurs petits barreaux en forme d'échelle couchée, où l'on met le foin, etc. —Piéces de bois attachées droites contre la muraille et garnies de plusieurs chevilles, où l'on pose des mousquets, des hallebardes, etc. Figurém. et prov. *Mettre les armes au râtelier*, ne plus porter les armes, ne plus faire la guerre. —Piéce de bois aussi garnie de chevilles et attachée en travers, pour y pendre des robes, des manteaux, etc. —figurém. et famil. Les deux rangées de dents: *Elle a un beau râtelier.*

Proverb. et fig. 1.° *Manger à plus d'un râtelier*, tirer du profit de plusieurs emplois différens. —2.° *Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un*, lui rendre une chose fort difficile.

Rater, v. neut. (*Ra-té*) Il se dit d'une arme à feu qui manque à tirer: *Son fusil rata.* —figurém. et proverb. Manquer son coup, ne pas réussir: *Cet homme a raté.* —On dit activement dans la première acception, *il a raté son ennemi*; et dans la seconde, *il a raté cet emploi*, etc.

Ratier, ière, subst. (*Ra-tié, iè-re*) Bizarre, capricieux. Il est populaire.

Ratière, s. fém. Machine à prendre les rats. —Métier de Rubanier pour faire de la ganse.

Ratification, s. f. (*Ra-ti-fi-ka-cion*) Action de ratifier. —Instrument public dans lequel la ratification est contenue.

Ratifier, v. a. (*Ra-ti-fi-é*) Approuver, confirmer ce qui a été fait ou promis.

Ratillon, subst. m. (*Ra-ti-glion*) Petit rat. *Trév.*

Ratine, s. f. Sorte d'étoffe de laine.

Ratiocination, s. f. (*Ra-cio-ci-na-cion*) Action par laquelle on exerce la faculté de raisonner. *Trév.*

Ratiociner, v. neut. (*Ra-cio-ci-né*) terme de Logique: User de son raisonnement.

Ration, s. f. (*Ra-cion*) Portion de pain, de vivres, de fourrage, qui se distribue à chaque soldat, cavalier ou matelot.

Rational, subst. m. (*Ra-cio-nal*) Morceau d'étoffe carré de la grandeur de la main, que le Grand-Prêtre des Juifs portoit sur la poitrine.

Rationnel, elle, adj. (*Ra-cio-nel*) En Astronomie, *horison rationnel*, grand cercle qui est censé diviser le monde en deux parties égales. —En Mathématique, *racine rationnelle*, quantité commensurable qui est la racine d'un plus grand nombre.

Ratiser, v. act. (*Ra-ti-zé*) Raccommoder le feu, mettre les tisons les uns près des autres. —Au figuré, ranimer. *Trév.*

Ratissé, s. m. Terme de Jardinage: Espace ratissé avec soin. *Trév.*

Ratisser, v. act. (*Ra-ti-cé*) Oter, emporter en raclant la superficie de quelque chose *ou* l'ordure qui est attachée dessus: *Ratisser des peaux, du parchemin, des navets, les allées d'un jardin.*

Ratissoire, subst. f. (*Ra-ti-soâ-re*) Instrument de fer avec lequel on ratisse des allées, des degrés, une cour, etc.

Ratissure, s. f. Ce qu'on ôte en ratissant. Il se dit communément au plur. *Jeter les ratissures.*

Raton, subst. m. Piéce de pâtisserie faite avec du fromage mou. —Petit rat. —familiér. et par caresse, petit enfant.

Raton, sorte de petit quadrupède du Nouveau Monde. On le nomme aussi le *Vigilant du Brésil.*

Ratopolis, subst. f. La ville capitale des rats. C'est un mot créé par *La Fontaine.*

Rattacher, verbe act. (*Ra-ta-ché*) Attacher de nouveau. —figurém. *Se*

rattacher à l'étude, s'y appliquer de nouveau.

Ratteindre, ver. act. (*Ra-tein-dre*) Rattraper quelqu'un qui a gagné les devans.

Rattendrir, ver. act. (*Ra-tan-drir*) Faire devenir tendre.

Rattraper, verb. act. (*Ra-tra-pé*) Atteindre quelqu'un en marchant. — Recouvrer ce qu'on avoit perdu. —Attraper de nouveau à un piége, etc. —On dit famil. en ce dernier sens, *on ne m'y rattrapera plus* ou *bien fin qui m'y rattrapera.*

Rature, subst. f. Effaçure faite en passant quelques traits de plume sur ce qu'on a écrit.

Raturer, v. act. (*Ra-tu-ré*) Effacer ce qui est écrit en passant quelques traits de plume par-dessus.

Raucité, subst. f. (*Rô-ci-té*, d.) Rudesse, âpreté de voix.

Raucoust, subst. m. (*Rô-kou*, d.) Drogue à l'usage des Teinturiers. On dit aussi *rocou* et mieux *roucou.* Voyez ce dernier mot.

Rauque, adject. (*Rô-ke*) Rude et comme enroué, en parlant du son et de la voix : *Voix rauque, sons rauques.*

Ravage, s. m. Dommage et dégât fait avec violence et rapidité, tels que ceux que causent les gens de guerre, les bêtes féroces, les orages, les maladies. —figurém. Désordre causé par les passions.

Familiér. *Faire du ravage*, ou sans article, *faire ravage dans une maison*, y faire beaucoup de bruit, de fracas, de désordre.

Ravager, v. a. (*Ra-va-jé*) Faire du ravage. Il ne se dit qu'au propre.

Ravalement, s. m. (*Ra-va-le-man*) Crépi ou enduit par dehors à un mur. —fig. Abaissement. Il est vieux.

Clavecin à ravalement, qui a plus de touches que les clavecins ordinaires.

Ravaler, v. act. (*Ra-va-lé*) Retirer en dedans du gosier : *Ravaler sa salive.* —fig. et fam. Retenir ce qu'on étoit sur le point de dire. — En Maçonnerie, crépir un mur de haut en bas. —Rendre le cuir plus mince. —Rendre un arbre plus court et plus bas en le taillant. — Remettre plus bas : *Ravaler des bas, la genouillère d'une botte, un capuchon sur les épaules.* —fig. Avilir, déprimer. En ce sens il est vieux et ne se dit plus qu'en Poésie.

Ravaler l'or et l'argent, étendre avec le brunissoir une feuille de ces métaux sur la piéce que l'on dore, etc.

Se ravaler, verb. réc. Se rabaisser, s'humilier. —S'avilir.

Ravaudage, s. m. Raccommodage de méchantes hardes fait à l'aiguille.

Ravauder, v. act. (*Ra-vô-dé*, d.) Raccommoder avec l'aiguille de méchantes hardes. —figur. et famil. 1.° Maltraiter de paroles. —2.° Importuner par des discours hors de propos. —3.° Tracasser dans une maison ; s'occuper à ranger des hardes, des meubles, etc. Dans cette dernière acception il est neutre.

Ravauderie, s. f. Discours de niaiserie, de bagatelles. Il est familier.

Ravaudeur, *euse*, subst. Celui ou celle qui raccommode des bas, de mauvais habits, etc. —figur. et famil. Importun, importune, qui ne dit que des balivernes, etc.

Ravaux, s. m. pl. (*Ra-vô*) ter. de Chasse : Grandes perches garnies de branches pour abattre les oiseaux.

Rave, s. f. Plante potagère dont la racine est une sorte de gros navet.

Rave de poisson ou *Résure*, subst. f. Appât fait avec des œufs de morue que l'on a salés et dont on se sert pour prendre des *sardines.* On dit aussi *Rogue.*

Ravelin, subst. m. (*Ra-ve-lein*) Ouvrage de fortification extérieure, composé de deux faces qui font un angle saillant, et qui sert ordinairement à couvrir une courtine, un pont.

Ravenelle, subst. f. (*Ra-ve-nè-le*) Sorte de fleur ; Giroflier jaune.

Ravet, s. m. (*Ra-vè*) Espèce de *blatte* assez semblable à un hanneton dépouillé des étuis qui recouvrent ses ailes. Il y en a une grande quantité dans l'isle de la Gouadeloupe.

Ravi, *ie*, part. p. et adject. Voyez *Ravir.* — Transporté : *Etre ravi de joie, d'admiration, d'étonnement.* —Bien-aise, charmé : *Je suis ravi que vous ayez gagné votre procès.*

Ravière, s. f. Terre semée de raves.

Ravigote, s. f. Sauce verte avec de l'échalote et divers ingrédiens.

Ravigoter, ver. act. (*Ra-vi-go-té*) ter. populaire : Remettre en force une personne, un animal qui sembloit foible et atténué. On disoit autrefois *Ravigorer.*

Ravilir, verbe act. Rendre vil et méprisable.

Ravin, s. m. (*Ra-vein*) Fosse, chemin creux, cavé par la chute des eaux.

Ravine, s. fém. Débordement d'eau de pluie. —Le lieu que le débordement a cavé.

Ravir, verb. act. Enlever par force. —On dit fig. *Ravir l'honneur à une fille, à un Général la gloire d'une action.* —Au fig. charmer, exciter l'admiration, la joie, etc.

A ravir, admirablement bien : *Il chante à ravir.* Il est familier.

Se raviser, v. réc. (*Ra-vi-zé*) Changer d'avis, de dessein, de pensée.

Ravissant, *ante*, adjectif verbal ; (*Ra-vi-san*) Qui ravit, qui prend, qui emporte. —Au fig. qui charme, qui plaît extrêmement.

Ravissement, s. m. (*Ra-vi-ce-man*) Enlévement. Il ne se dit que dans ces phrases : *Le ravissement d'Hélène, de Proserpine.* —fig. Etat de l'esprit transporté de joie, d'admiration.

Ravisseur, s. m. Celui qui enlève avec violence. Il se dit sur-tout de celui qui enlève une femme, une fille.

Ravitaillement, s. m. (*Ra-vi-ta-glie-man*) Action de ravitailler.

Ravitailler, v. act. (*Ra-vi-ta-glié*) Remettre des vivres et des munitions dans une place.

Raviver, v. act. (*Ra-vi-vé*) Rendre plus vif. On le dit du feu, des esprits, d'un tableau, des couleurs, de la dorure, d'une plaie. —fig. Faire revivre : *Raviver d'anciennes calomnies.*

Ravoir, verb. act. usité seulement à l'infinitif ; (*Ra-voar*) Avoir de nouveau, recouvrer. —Retirer des mains de quelqu'un : *Il plaide pour ravoir son bien.*

Se ravoir, v. récipr. Reprendre ses forces. Il est familier.

Ravoir, subst. m. Parc de rets ou de filets tendus sur les grèves que la mer couvre et découvre par son flux et reflux.

Rayaux, s. m. pl. (*Ré-iô*) Moules où l'on jette l'or et l'argent dans les Monnoies pour en faire des lingots propres à être taillés en carreaux.

Rayé, *ée*, part p. de *Rayer*, et adj. Qui a des raies : *Etoffe rayée.* —*Arquebuse rayée*, dont le canon a de petites rayûres en dedans.

Rayer, verb. act. (*Ré-ié*) Faire des raies sur quelque chose. —Effacer par des ratures. —On dit aussi *rayer une arquebuse, un fusil, etc.* Voy. *Rayure.*

Ray-Grass, *Fromental* ou *Faux Froment*, s. m. Sorte de plante cultivée en Angleterre et en Irlande pour former des prairies.

Rayon, s. m. (*Ré-ion*) Trait de lumière. On le dit sur-tout du Soleil : *Le Soleil darde ses rayons.* —Ligne qu'on s'imagine partir de l'œil vers l'objet *ou* venir de l'objet à l'œil : *Rayon visuel.* —figurém. Lueur : *Il y a dans l'homme un rayon de la Divinité.* —En Géométrie, demi-diamètre d'un cercle. —Rais qui vont, en forme de rayons, du moyeu de la roue jusqu'aux jantes. —Sillon qu'on trace en labourant. —Fosse où l'on couche du plant de vigne. —Tablette de bibliothèque. —Chez les Marchands, séparations qui sont dans une armoire pour les différentes espèces de marchandises.

Rayon de miel, morceau de gâteau de cire, divisé par petites cellules, dans lesquelles les abeilles se retirent et font leur miel.

Rayonnant, *ante*, adjectif verbal ; (*Ré-io-nan, an-te*) Qui rayonne : *Soleil rayonnant.* —Au figuré, brillant, éclatant : *Rayonnant de joie, de gloire.*

Rayonnement, s. m. (*Ré-io-ne-man*) Action de rayonner. Il est peu usité. —Mouvement des esprits animaux qui se répandent du cerveau dans toutes les autres parties du corps.

Rayonner, v. n. (*Ré-io-né*) Répandre, jeter des rayons. —figur. Briller : *Rayonner de gloire, de joie, etc.* —Se répandre du cerveau dans le corps.

Rayûre, s. fém. (*Ré-iu-re*) Raie en forme de vis dans le canon d'une arme à feu. —Manière dont une étoffe est rayée : *La rayûre de cette étoffe est fort agréable.*

Ré, subst. m. Terme de Musique : Note qui marque le second ton de la gamme.

Re ou *ré*, particule qui sert à la composition de plusieurs mots, et qui est ordinairement réduplicative : *regagner*, *refaire*, *réimprimer*, *etc.*

Réaction, subst. f. (*Ré-ak-cion*) Résistance du corps frappé à l'action du corps qui le frappe : *La réaction est toujours égale à l'action.*

Réagal, subst. m. Arsenic rouge. L'*Acad.* écrit *Réalgal.*

Réaggrave, s. m. Terme de Droit Canon : Dernier monitoire qu'on publie après trois monitions et après l'*aggrave.*

Réaggraver, v. act. (*Ré-a-gra-vé*) Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave : *On a réaggravé les auteurs de ce vol.*

Réagir, v. n. En Physique, résister à l'action du corps frappant, en parlant du corps frappé. —On a fait depuis quelque temps un grand usage de ce mot au figuré.

Réajournement, s. m. (*Ré-a-jour-ne-man*) terme de Pratique : Nouvel ajournement.

Réajourner, v. act. (*Ré-a-jour-né*) t. de Pratique : Ajourner de nouveau.

Réal, *ale*, adject. *Galère réale*, la principale des galères de France. On dit aussi, *pavillon*, *Patron*, *Médecin réal*, *etc.* pavillon, Patron, Médecin de cette galère.

Réale, s. f. La *galère réale.*

Réal, plur. *Réaux*, s. m. et *réale*, plur. *réales*, subst. f. Sorte de piéce de monnoie qui a cours en Espagne : *Réale d'argent* ; *réale de billon.*

Réalgal. Voyez *Réagal.*

Réalisation, s. f. (*Ré-a-li-za-cion*) Action de réaliser.

Réaliser, v. a. (*Ré-a-li-zé*) Rendre réel et effectif. Il diffère d'*effectuer* et d'*exécuter*, en ce que *réaliser*, c'est accomplir ce que des apparences ont donné lieu d'espérer ; *effectuer*, c'est accomplir ce que des promesses formelles ont donné droit d'attendre ; *exécuter*, c'est accomplir une chose conformément au plan que l'on s'en est formé auparavant. —En termes de Pratique, *réaliser des offres*, les faire à deniers découverts.

Réalité, s. f. Existence effective : *La réalité d'un payement.* —Il se dit par opposition à fiction : *Ce n'est pas une fiction, c'est une réalité.* —Au pluriel, choses réelles.

Réapposer, ver. act. (*Ré-a-po-zé*) Apposer de nouveau.

Réappréciation, s. f. (*Ré-a-pré-ci-a-cion*) Nouvelle appréciation d'une chose.

Réarpentage, subst. m. (*Ré-ar-pan-ta-je*) Nouvel arpentage.

Réassignation, s. f. (*Ré-a-ci-gnia-cion*) Nouvelle assignation.—Assignation sur un autre fonds.

Réassigner, v. act. (*Ré-a-ci-gnié*) Assigner de nouveau. —Assigner sur un autre fonds.

Réatteler, v. a. (*Ré-a-te-lé*) Atteler de nouveau.

Reatu, expression Latine : *Etre in reatu*, être accusé et prévenu d'un crime.

Rebaiser, v. act. (*Re-bè-zé*) Baiser de nouveau. —En termes de Monnoie, rajuster les carreaux pour les rendre de leur juste poids.

Rebaisser, v. a. (*Re-bè-cé*) Baisser de nouveau.

Rebander, v. a. (*Re-ban-dé*) Bander de nouveau. —En termes de Marine, remettre à un autre bord ; retourner à un autre côté.

Rebaptisant, *ante*, subst. (*Re-ba-ti-zan*) Hérétique qui rebaptise ceux qui ont déjà été baptisés.

Rebaptisation, s. f. (*Re-ba-ti-za-cion*) L'action de rebaptiser.

Rebaptiser, ver. act. (*Re-ba-ti-zé*) Baptiser de nouveau.

Rébarbatif, *ive*, adj. Qui est rude, peu civil. Il est familier.

Rebarder, v. act. (*Re-bar-dé*) t. de Jardinier : *Rebarder une planche* ; en retirer un peu de terre autour de sa longueur et de sa largeur.

Rebat, s. m. (*Re-ba*) Action de

rebattre les tonneaux. —En termes de Fauconnerie, *lâcher de rebat*, lâcher l'autour après sa première secousse.

Rebâter, v. a. (*Re-bâ-té*) Remettre le bât sur un âne, un mulet. —Leur faire faire des bâts neufs.

Rebâtir, v. a. Bâtir, construire de nouveau.

Rebattre, v. a. (*Re-ba-tre*) Battre de nouveau et en réitérant : *On l'a battu et rebattu.* Il est peu usité. —*Rebattre* (refaire) *un matelas.* —Au fig. répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *Il rebat sans cesse les mêmes choses*; et neutralement, *il ne fait que rebattre.* Il est sur tout usité au participe : *Matière rebattue; discours, conte rebattu.*

Rebaudir, v. a. (*Re-bô-dir*, d.) En termes de Chasse, caresser les chiens.

Rebec, s. m. Violon. Il est vieux et burlesque.

Rebelle, s. m et f. (*Re-bè-le*) Celui, celle qui refuse d'obéir à son souverain, à son supérieur. —Il est aussi adjectif: *Un homme rebelle, un camp rebelle, une femme rebelle.* —En termes de Métallurgie, *substances rebelles*, celles qui ne se fondent pas aisément. —En Médecine, *fièvre, humeur, maladie rebelle* (qui ne cède pas) *aux remèdes.*

Se rebeller, v. réc. (*Re-bé-lé*) Se révolter contre...

Rebellion, subst. f. (*Re-bé-lion*) Révolte, soulèvement. —On dit figur. *la rebellion des sens contre la raison, etc.*

Rebénir, v. a. Bénir de nouveau.

Se rebéquer, verbe réc. (*Re-bé-ké*) Répondre avec fierté à son supérieur. Il est familier.

Reblanchir, verbe act. Blanchir une seconde fois.

Rèble ou *Rièble*, s. m. Grateron; sorte de plante.

Reboire, v. act. et réitératif. (*Re-boa-re*) Boire de nouveau.

Rebondi, *ie*, adj. Arrondi par embonpoint : *Des joues rebondies.* Il est familier.

Rebondir, v. n. Faire un ou plusieurs bonds.

Rebondissement, s. m. (*Re-bon-dice-man*) Action, mouvement d'un corps qui rebondit.

Rebord, s. m. (*Re-bor*) Bord élevé et ajouté : *Le rebord d'une table.* —Bord replié : *Le rebord d'un manteau.* —Bord en saillie : *Le rebord d'une cheminée.*

Reborder, v. a. (*Re-bor-dé*) Border une seconde fois, mettre un nouveau bord. —En termes de Jardinier, retirer un peu de la terre d'une planche, et la relever tout autour de sa longueur pour retenir dans le milieu l'eau des arrosemens et de la pluie.

Rebotter, v. a. (*Re-bo-té*) Botter de nouveau.

Se rebotter, v. pron. Remettre ses bottes.

Rebouchement, subst. m. (*Re-bou-che-man*) Action par laquelle une chose se rebouche. *Trév.*

Reboucher, v. a. (*Re-bou-ché*) Boucher une seconde fois.

Se reboucher, v. pron. Se fausser, se replier : *Son épée se reboucha contre la cuirasse.*

Rebouillir, v. a. (mouillez les *ll.*) Bouillir de nouveau.

Rebouisage, s. m. Action de rebouiser un chapeau.

Rebouiser, v. a. (*Re-boui-zé*) ter. de Chapelier : Nettoyer, lustrer à l'eau simple. —figur. et fam. 1.° Filouter. —2.° Déniaiser. —3.° Réprimander.

Rebourgeonner, v. n. (*Re-bour-jo-né*) Pousser de nouveaux jets ou bourgeons. *Trév.*

Rebours, s. m. (*Re-bour*, et devant une voyelle *rebourz.*) Le contre-poil : *Prendre le rebours d'une étoffe pour la nettoyer.* —fig. et fam. Le contre pied, le contraire de.... *Il faut prendre le rebours de ce qu'il dit.*

A rebours, *au rebours*, adv. A contre-poil.

A rebours, adv. A contre-pied, à contre-sens, tout au contraire de ce qu'il faut.

Rebours, *ourse*, adj. Revêche; peu traitable. Il est familier au masculin, et hors d'usage au féminin.

Rebourser, (*Trév.*) ou *Rebrousser*, (*Acad.*) v. act. Relever le poil d'un drap, le frotter à rebours avec le reboursoir ou rebroussoir.

Reboutonner, v. a. (*Re-bou-to-né*) Boutonner une seconde fois.

Se rebrasser, v. réc. (*Re-bra-cé*) Rehausser et retrousser ses manches. Il est vieux.

Rebrider, verbe act. et réduplicatif. (*Re-bri-dé*) Brider de nouveau.

Rebroder, v. a. (*Re-bro-dé*) Broder sur ce qui est déjà brodé.

Rebrouiller, v. act. (*Re-brou-glié*) Brouiller de nouveau.

Rebrousse, subst. f. (*Re-brou-ce*) Instrument qui sert à rebrousser le poil du drap.

A rebrousse-poil, adv. A contre-poil. —fig. et fam. *Prendre une affaire à rebrousse-poil*, à contre-sens.

Rebrousser, v. a. (*Re-brou-cé*) Relever dans un sens contraire, en parlant des cheveux ou du poil. —fig. Retourner subitement en arrière : *Rebrousser chemin*. En ce sens il est souvent employé comme neutre : *Cette nouvelle le fit rebrousser. Les rivières rebrousseront* (remonteront) *contre leur source avant que....*

Rebroussoir, s. m. (*Re-brou-soar*) Outil pour relever à rebours le poil du drap. Voyez *Rebrousser*.

Rebroyer, v. a. (*Re-broa-ié*) Broyer de nouveau.

Rebrunir, v. a. Brunir une seconde fois.

Rebuffade, subst. f. (*Re-bu-fa-de*) Mauvais accueil, refus accompagné de paroles dures et d'actions de mépris. Il est familier.

Rébus, s. m. (prononcez l'*s*) Jeu d'esprit qui consiste à expliquer quelque chose par des mots et des figures prises en un autre sens que celui qui leur est naturel. —Par extension, mauvais jeux de mots, mauvaises plaisanteries, calembourgs.

Rebut, s. m. (*Re-bu*) Action par laquelle on rebute : *Essuyer des rebuts.* —Ce qui a été rebuté : *Ce marchand n'a que du rebut ; marchandise, chose de rebut.* —fig. *C'est le rebut du genre humain*, c'est un homme vil et méprisable.

Rebutant, ante, adj. verbal ; (*Re-butan*) Qui rebute, qui décourage, qui dégoûte. —Choquant, déplaisant.

Rebuter, v. a. (*Re-bu-té*) Rejeter avec dureté, avec rudesse. —Refuser, sur-tout si c'est avec dédain. —Décourager, dégoûter. —Choquer, déplaire.

Se rebuter, v. récipr. Se dégoûter, perdre courage.

Recacher, v. a. (*Re-ka-ché*) Cacher une seconde fois.

Recacheter, v. act. (*Re-ka-che-té*) Cacheter une seconde fois après avoir décacheté.

Récalcitrer, v. n. (*Ré-kal-ci-tré*) Résister avec humeur et opiniâtreté. Il n'a guères d'usage qu'au participe : *Il est récalcitrant à tout ce qu'on lui dit ; il a l'humeur récalcitrante.*

Recaler, v. act. (*Re-ka-lé*) Unir et polir le bois avec la varlope, après qu'il a été ébauché et dégrossi.

Recamer, v. a. (*Re-ka-mé*) Enrichir un brocard d'or ou d'argent d'un nouvel ouvrage en forme de broderie.

Récapitulation, s. f. (*Ré-ka-pi-tula-cion*) Répétition sommaire de ce qui a été dit ou écrit.

Récapitulé, v. a. (*Ré-ka-pi-tu-lé*) Résumer, redire sommairement ce que l'on a déjà dit : *Récapituler les principaux points*, etc.

Recarreler, v. act. (*Re-kâ-re-lé*, *r* forte.) Carreler de nouveau.

Recasser, v. a. (*Re-ka-cé*) Donner le premier labour à une terre après qu'elle a porté du blé. *Trév.*

Recassis, s. m. (*Re-ka-ci*) Terre qu'on a cassée après que le blé en a été moissonné.

Recéder, v. a. (*Re-cé-dé*) Céder à quelqu'un ce qu'il avoit cédé.

Recélé, s. m. Terme de Pratique : Action de la personne qui cache et recèle quelque chose.

Recèlement, s. m. (*Re-cè-le-man*) Action par laquelle on recèle.

Recéler, v. a. (*Re-cé-lé*) Garder et cacher le vol de quelqu'un. —Donner retraite chez soi aux coupables. —Détourner, cacher les effets d'une succession. — fig. Renfermer : *La terre recèle en ses entrailles une infinité de trésors.*

Recéler un corps mort, cacher la mort de quelqu'un. —En termes de Vénerie, et neutralement, *un cerf recèle*, reste deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir.

Recéleur, euse, subst. Celui, celle qui recèle une chose volée.

Récemment, adv. (*Ré-sa-man*) Nouvellement, depuis peu.

Recensement, s. m. (*Re-san-ce-man*) ter. de Droit : Audition des témoins qui ont révélé en conséquence d'un monitoire. —Nouvelle vérification de marchandises.

Recenser, v. a. (*Re-san-cé*) Entendre les témoins qui sont venus à révélation. —Vérifier, examiner des comptes, des marchandises.

Récent, ente, adj. (*Ré-san, an-te*) Nouveau, nouvellement fait ou arrivé.

Avoir la mémoire récente d'une chose, s'en ressouvenir comme d'une chose nouvellement arrivée.

Récepage, s. m. L'action de réceper ou l'effet de cette action.

Réceper, v. a. (*Ré-ce-pé*) Tailler une vigne jusqu'au pied en coupant tous les sarmens. —Couper entiérement la tête des arbres pour les greffer ou leur faire pousser de nouvelles branches. —Couper un bois taillis par le pied.

Récépissé, s. m. Ecrit par lequel on reconnoît avoir reçu des papiers, des piéces, etc. *Je lui ai donné un récépissé, des récépissés.*

Réceptacle, s. m. Lieu où se rassemblent plusieurs choses ou personnes. Il se prend en mauvaise part : *C'est le réceptacle de toutes les immondices, des gueux, des filous, des voleurs.*

Réception, s. f. (*Ré-cèp-cion*) Action par laquelle on reçoit des lettres, des papiers, des ballots, etc. *Accuser la réception d'un paquet.* —Accueil, manière de recevoir les personnes : *Faire une bonne, une mauvaise réception à quelqu'un.* —Action par laquelle on est reçu dans une charge, etc.

Recercelé, ée, adj. Recoquillé comme un cerceau.

Recette, s. f. (*Re-cè-te*) Ce qui est reçu en argent ou autrement : *La dépense, la mise excède la recette.* —Action de recouvrer ce qui est dû : *Faire la recette des impositions.* —Lieu et bureau où l'on reçoit les deniers. —Composition de certaines drogues pour guérir un mal. —Ecrit qui enseigne cette composition.

Recevable, adj. Qui peut être admis; qui doit être reçu.

Receveur, euse, subst. Celui, celle qui est chargé d'une recette soit en deniers, soit en denrées.

Recevoir, v. a. sur *Devoir* (*Re-ce-voar*) Accepter, prendre ce qui est donné, présenté ou offert, sans qu'il soit dû : *Recevoir des présens, un don* ou *quelque chose en don.* Et neutralem. *Aimer à recevoir; il vaut mieux donner que recevoir.* —Etre payé de ce qui est dû : *Recevoir de l'argent, une rente, un payement, un remboursement.* —Il se dit de ce qu'on nous envoie et qui nous est remis entre les mains : *Recevoir des lettres, un paquet, une requête.* —Commencer d'avoir, de ressentir : *Recevoir des graces, des bienfaits; recevoir un coup, une blessure, du chagrin* ou *du plaisir.* —Il se dit des graces de Dieu : *Recevoir la foi, le don de la persévérance.* —En parlant des personnes, accueillir : *Recevoir bien* ou *mal; on l'alla recevoir au bas de l'escalier.* —En parlant des choses, agréer, accepter : *Recevoir les offres, les propositions, les excuses.*—Donner retraite.—Admettre : *Recevoir dans un corps, dans un régiment; recevoir de nouvelles lois*, etc. —Etre susceptible de... *La cire reçoit toutes les figures*, etc. —*Ce passage peut recevoir divers sens, diverses interprétations.*

Le malade a reçu tous ses Sacremens, on lui a administré les Sacremens de la Pénitence, de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction. —*Il m'a jeté une pomme, je l'ai reçue dans la main*, je l'ai retenue. —*Les ennemis ont été reçus à grands coups de canon*, on a fait sur eux un très-grand feu.

Recevoir, subst. m. (*Re-ce-voar*) Dans les Salpêtrières, vase dans lequel on met l'eau de la cuite au sortir des chaudières.

Recez, subst. m. (*Re-cé*) Cahier des délibérations d'une Diète de l'Empire.

Réchafauder, v. n. (*Ré-cha-fô-dé*, d.) Faire de nouveaux échafauds.

Rechampir, v. act. (*Re-chan-pir*) ter. de Peinture : Donner plusieurs couches d'une couleur sur l'endroit où la couleur voisine avoit empiété.

Rechange, subst. m. En termes de Banque, droit d'un nouveau change qu'on fait payer par celui qui tire une lettre de change, lorsqu'elle a été protestée.

Armes, *cordages de rechange*, qu'on a en réserve pour s'en servir au besoin.

Rechanger, ver. act. (*Re-chan-jé*) Changer une autre fois, plusieurs fois : *Il change et rechange d'avis à tout moment ; il n'a pas une chemise, un habit à rechanger.*

Rechanter, v. a. (*Re-chan-té*) Répéter la même chanson. — figur. et fam. Répéter la même chose par manière d'avis ou d'instruction.

Réchapper, v. neut. (*Ré-cha-pé*) Se tirer d'une maladie. —Sortir de prison. —Se tirer d'un péril. En ce dernier sens on dit mieux *échapper d'un danger, etc.*

Recharge, subst. f. qui ne s'emploie qu'adverbialement : *Venir à la recharge, en recharge.* Le premier se dit des personnes : *Il est venu à la recharge* ou *il est revenu à la charge*, il a fait de nouvelles instances, etc. le second se dit des choses : *Cette nouvelle affaire survint en recharge de la première*, vint fortifier les impressions que celle-ci avoit déjà faites, etc.

Recharger, v. a. (*Re-char-jé*) Imposer de nouveau quelque charge, quelque fardeau. —Charger de nouveau une arme à feu. En ce sens on dit quelquefois neutralement et sans régime, *recharger.* —Faire une nouvelle charge ou attaque : *Recharger les ennemis.* —Donner un ordre encore plus pressant : *Je vous charge et recharge de...* —*Recharger un essieu*, grossir les bras d'un essieu usé et affoibli par le frottement.

Rechasser, v. a. (*Re-cha-cé*) Repousser d'un lieu en un autre. —Chasser de nouveau. —Faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en sont sorties.

Rechasseur, subst. m. Celui qui est chargé de faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en sont sorties.

Réchaud, s. m. (*Ré-chô*) Instrument dans lequel on met du feu pour faire cuire, réchauffer ou tenir chaud quelque chose. —En termes de Teinturier de grand teint, *donner le premier ou le second réchaud*, le premier ou le second feu.

Réchauffé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Réchauffer.* — fig. et familiér. *Viande réchauffée*, contes qui ont déjà été faits plusieurs fois.

Réchauffé, s. m. Il se dit au propre et au fig. *Ce diner n'est que du réchauffé ; cet ouvrage n'est qu'un réchauffé, du réchauffé.* Il est familier.

Réchauffement, subst. m. (*Ré-chôfe-man*, d.) Ce qu'on fait pour faire pousser des plantes, malgré le froid de l'hiver.

Réchauffer, v. a. (*Ré-chô-fé*, d.) Chauffer, échauffer ce qui étoit refroidi. — figur. Exciter de nouveau, ranimer.

Se réchauffer, v. r. S'échauffer après s'être refroidi : *Le temps se réchauffe.* — fig. Se ranimer.

Réchauffoir, s. m. (*Ré-chô-foar*, d.) Fourneau qui sert à réchauffer les plats qu'on apporte d'une cuisine éloignée.

Rechausser, v. a. (*Re-chô-cé*, d.) Chausser de nouveau. —En parlant des arbres, remettre de la terre ou du fumier au pied. —Rebattre une piéce de métal pour la rendre de moindre volume. —Remettre des dents aux machines dentées, des alluchons aux roues.

Se rechausser, v. pron. Se chausser de nouveau, après s'être déchaussé.

Rechaussoir, subst. masc. (*Re-chôsoar*, s. d.) Instrument qui sert à battre le métal et à le rechausser.

Recheoir, v. n. (*Re-choar*) Retomber ; tomber de nouveau. Il est vieux.

Recherche, s. f. Action de rechercher, perquisition : *Recherche exacte ; la recherche de la vérité.* Il se dit plus au figuré qu'au propre. —Chose curieusement recherchée : *Ce livre est plein de belles recherches.* —Examen, perquisition de la vie et des actions de quelqu'un : *Faire la recherche de la vie de quelqu'un ; la recherche des Financiers, etc.* —Poursuite que l'on fait pour avoir une fille en mariage. —Soin avec lequel un Artiste finit son ouvrage. —Action de remettre des tuiles, des ardoises ou pavés neufs aux endroits où il en manque.

Recherché, ée, part. p. et adj. Voyez *Rechercher*. —En Peinture et en Sculpture, *figure bien recherchée*, bien travaillée, bien finie. —Par extension, en parlant des ouvrages d'esprit; *Il y a dans ce livre des choses bien recherchées, des passages bien recherchés*, des questions curieuses, des citations peu communes. —Il se dit le plus souvent en mauvaise part, par opposition à *naturel : Pensée, expression recherchée, trop recherchée.*

Rechercher, v. act. (*Re-chêr-ché*) Chercher de nouveau. —Chercher avec soin. —Tâcher d'avoir, d'obtenir : *Rechercher la faveur, l'amitié de...* —Tâcher de gagner une personne. —Faire enquête de la vie et des actions de... *On recherche sa vie ; ne faites pas cela, vous seriez recherché.* —Punir. —En parlant des ouvrages de Peinture, Gravure, Sculpture, en réparer avec soin les moindres défauts; polir, perfectionner.

Rechigné, ée, s. et adj. (mouillez *gn*.) Qui gronde, qui est de mauvaise humeur.

Rechigner, v. neut. (*Re-chi-gnié*) Gronder, être de mauvaise humeur.

Rechinser, v. a. (*Re-chein-cé*) ter. de Manufacture : *Rechinser la laine*, la laver dans l'eau claire pour la bien dégraisser.

Rechute, s. f. Nouvelle chute. Il ne se dit qu'au figuré, en parlant du retour d'une maladie ou du retour dans le même péché, etc.

Récidive, subst. f. Rechute dans une faute.

Récidiver, v. n. (*Ré-ci-di-vé*) Retomber dans la même faute.

Récipé, s. m. Sorte de caractère de Médecine qu'on met à la tête de l'ordonnance. —L'ordonnance elle-même. C'est un mot Latin qui signifie *prenez*.

Récipiangle, s. m. Instrument qui sert à mesurer les angles saillans et rentrans des corps.

Récipiendaire, s. m. (*Ré-ci-pi-an-dè-re*) Celui qui se présente pour être reçu dans une Compagnie, etc.

Récipient, subst. m. (*Ré-ci-pi-an*) Vase dont les Chimistes se servent pour recevoir les substances produites par la distillation. —Vaisseau qui sert dans la machine pneumatique à renfermer les corps que l'on veut mettre dans le vide : *Pomper l'air du récipient.*

Réciprocation, s. f. (*Ré-ci-pro-kacion*) Action par laquelle on reçoit le réciproque, la pareille. On dit en Physique, *réciprocation du pendule*, et en Grammaire, *réciprocation des relatifs.*

Réciprocité, s. f. Etat et caractère de ce qui est réciproque.

Réciproque, adject. (*Ré-ci-pro-ke*) Mutuel. —On dit substantiv. *je vous rendrai le réciproque*, la pareille.

Verbe réciproque, qui exprime l'action de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres : *Ils se blessèrent mutuellement.*

Réciproquement, adv. (*Ré-ci-pro-ke-man*) Mutuellement.

Réciproquer, v. act. (*Ré-ci-pro-ké*) Rendre la pareille. Il n'est pas du beau style.

Recirer, v. a. (*Re-ci-ré*) Repasser de la cire sur une chose déjà cirée.

Recise, subst. f. (*Re-ci-ze*) Sorte de plante appelée aussi *Benoîte.*

Récit, subst. m. (*Ré-ci*) Narration d'une chose qui s'est passée. —En Musique, ce qui est chanté par une voix seule.

Faire un grand récit ou *de grands récits de quelqu'un*, en parler fort avantageusement.

Récitateur, s. m. Celui qui récite ce qu'il a appris par cœur.

Récitatif, s. m. Sorte de chant qui n'est point rigoureusement assujetti à la mesure et qui doit être plutôt débité que chanté.

Récitation, s. fém. (*Ré-ci-ta-cion*) Action de réciter. La *récitation* proprement dite est une *déclamation simple* qui n'est point accompagnée des mouvemens du corps, et qui donne aux choses récitées plus de force ou de grace qu'elle n'en auroient à la seule lecture.

Réciter, v. a. (*Ré-ci-té*) Prononcer quelque discours qu'on sait par cœur : *Réciter sa leçon, des vers, un sermon* ; et neutralement, *cet Acteur récite bien.* —Raconter, faire un récit.

Réclamation, subst. f. (*Ré-kla-macion*) Action 1.° de réclamer contre

une injustice, etc. 2.° de réclamer, de revendiquer.

Réclame, s. m. Terme de Fauconnerie : Cri ou signe pour faire revenir l'oiseau au leurre ou sur le poing.

Réclame, s. f. Mot ou demi-mot, mis au-dessous de la dernière ligne d'une feuille d'impression pour marquer le commencement de la suivante.

Réclamer, v. a. (*Ré-kla-mé*) Implorer : *Réclamer le secours, l'autorité, la protection, le témoignage de...* —Revendiquer : *Réclamer son domestique, son cheval, des meubles loués, des pierreries prêtées, etc.* —En termes de Marine, raccommoder un mât rompu, une vergue brisée. —En Fauconnerie, appeler un oiseau pour le faire revenir au leurre, etc.

Réclamer, v. neut. S'élever contre : *Réclamer contre l'oppression, est un droit qu'on tient de la nature.* —Revenir contre quelque acte : *Réclamer contre ses vœux.*

Se réclamer, v. réc. *Se réclamer de quelqu'un*, déclarer qu'on lui appartient par quelque endroit, qu'on en est particuliérement connu, etc.

Réclinaison, s. f. (*Ré-kli-nè-zon*) En termes de Gnomonique, situation d'un plan qui est incliné sur l'horison.

Réclinant, adj. Terme de Gnomonique : Qui n'est pas à plomb, qui est incliné sur l'horizon.

Récliner, v. n. (*Ré-kli-né*) Pencher en arrière.

Reclouer, v. a. (*Re-klou-é*) Clouer une seconde fois.

Reclure, v. act. usité seulement à l'infinitif et aux temps composés : Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse, où l'on n'ait aucune communication avec les hommes.

Reclus, *use*, part. p. et adj. (*Reklu*, *klu-ze*) Renfermé, etc. Voyez *Reclure.* —*Il est reclu dans sa chambre, dans sa maison*, il ne sort point, il ne voit personne.

Reclus, s. m. Celui qui garde une grande retraite. —Celui qui s'est engagé à une retraite perpétuelle. On dit aussi *Recluse*, s. f.

Reclusion, subst. f. (*Re-klu-zion*) Demeure, cellule d'un reclus. *Trévoux.* —Action de reclure : *On a ordonné la reclusion de...* En ce dernier sens c'est un mot nouveau.

Recocher, v. a. (*Re-ko-ché*) *Recocher la pâte*, la rebattre du plat de la main.

Recogner, v. a. (*Re-co-gnié*) Cogner de nouveau. —Repousser fortement un ennemi. Il est populaire.

Récognition, s. f. (*Ré-cog-ni-cion*) ter. Didactique : Examen de quelque chose. *Trév.*

Recoiffer, v. a. (*Re-koa-fé*) Coiffer de nouveau.

Recoin, s. m. (*Re-koein*) Petit coin; coin plus caché et moins en vue. —fig. *Les recoins du cœur*, ses replis, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur. *Replis* est plus noble.

Récolement, s. m. (*Ré-ko-le-man*) Lecture qu'on fait à un témoin de sa déposition, pour savoir de lui s'il y persiste, s'il n'a rien à y ajouter ou à en retrancher. —Visite ou procès-verbal des Officiers des Eaux et Forêts, pour vérifier si une coupe de bois a été faite conformément aux Ordonnances.

Faire le récolement d'un inventaire, en vérifier les effets, les papiers.

Récoler, v. a. (*Ré-ko-lé*) Lire aux témoins leurs dépositions, pour savoir s'ils y persistent. —*Récoler un inventaire*, en vérifier les effets, les papiers.

Récollection, s. f. (*Ré-ko-lèk-cion*) Recueillement d'esprit. Style de dévotion.

Recoller, v. act. (*Re-ko-lé*) Coller une seconde fois.

Se récolliger, v. réfl. (*Ré-ko-li-jé*) ter. de Spiritualité : Se recueillir. Il est vieux.

Récolte, s. f. Dépouille des biens de la terre; les fruits qu'on recueille : *La récolte a été bonne.* —Action de recueillir : *Dans le temps de la récolte.*

Récolter, v. a. (*Ré-kol-té*) Faire la récolte de...

Recommandable, adj. (*Re-ko-man-da-ble*) Louable, estimable.

Recommandaresse, s. f. (*Re-ko-man-da-rè-ce*) Femme qui tient une espèce de bureau d'adresse où l'on va chercher des Nourrices qui sont venues s'y recommander.

Recommandation, s. f. (*Re-ko-man-da-cion*) Action de recommander : *Il a eu de fortes recommandations auprès de ses Juges. Lettre de recommandation.* —Billet par lequel on recommande une chose volée. —En style de Pratique, opposition qu'on fait à la sortie d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un. —Estime, considération : *Avoir en recommandation, en grande recommandation.* —Au plur. complimens : *Faites-lui mes recommandations.* Il vieillit.

Prières de la recommandation de l'ame, prières pour les agonisans.

Recommander, v. a. (*Re-ko-man-dé*) Charger de faire, en ordonnant : *J'ai recommandé à mes gens de vous obéir.* —Exhorter : *On lui a recommandé d'être sage. Recommander le secret*, ordonner ou prier de le garder. —Prier d'être favorable à.... de prendre soin de... —Recharger un prisonnier par un nouvel écrou.

Recommander des choses perdues ou volées, donner avis aux Marchands de les arrêter si on les leur présente.

Se recommander, v. réc. Prier d'avoir soin, d'avoir pitié, de se souvenir, etc. —Autrefois, faire ses complimens à... —Populair. *Se recommander à tous les Saints et Saintes du Paradis*, implorer la protection de tout le monde.

Recommencement, subst. m. (*Re-ko-man-ce-man*) Action de recommencer. Il est familier et peu usité.

Recommencer, v. a. et n. Commencer de nouveau : *Recommencer la guerre ; la pluie recommence.*

Récompense, s. f. (*Ré-kon-pan-ce*) Prix, salaire. Voyez *Prix.* —Compensation, dédommagement. —Châtiment, punition.

En récompense, adv. D'autre côté ; d'ailleurs ; en revanche.

Récompenser, v. a. (*Ré-kon-pan-cé*) Reconnoître une bonne action, un service rendu, par des distinctions, de l'argent ou autre bien semblable.—Compenser, dédommager. —Châtier, punir.

Récompenser le temps perdu, réparer la perte du temps.

Se récompenser, v. réc. Se dédommager.

Recomposer, v. act. (*Re-kon-po-zé*) Composer de nouveau. —En termes de Chimie, réunir les parties d'un corps qui avoient été séparées par quelque opération.

Recomposition, s. f. (*Re-kon-po-zi-cion*) Action de recomposer un corps, ou l'effet qui résulte de cette action.

Recompter, v. a. (*Re-kon-té*) Compter de nouveeu.

Réconciliable, adject. Qui peut être réconcilié. Il est peu usité et il ne s'emploie guères qu'avec la négative : *Ces deux personnes, ces deux familles ne sont pas réconciliables.*

Réconciliateur, trice, subst. Celui, celle qui remet en bonne intelligence des personnes brouillées.

Réconciliation, s. f. (*Ré-kon-ci-lia-cion*) Accommodement de deux personnes qui étoient mal ensemble. —Acte solennel par lequel un hérétique est réuni à l'Église. —Action de retourner à confesse peu de temps après y avoir été, avant que de se présenter à la sainte Table. —Cérémonie de rebénir une Eglise profanée.

Réconcilier, v. a. (*Ré-kon-ci-li-é*) Remettre en bonne intelligence des personnes brouillées l'une avec l'autre.

Réconcilier un hérétique à l'Eglise, lui donner l'absolution après qu'il a abjuré. —*Réconcilier une Eglise*, la rebénir quand elle a été profanée.

Se réconcilier, v. r. Se remettre bien avec quelqu'un. —Se confesser des péchés oubliés dans la confession. Voyez *Réconciliation.*

Réconduction, subst. f. (*Ré-kon-duk-cion*) *Tacite réconduction*, jouissance d'une ferme, d'une maison après le bail expiré, au même prix et aux mêmes conditions du précédent bail.

Reconduire, ver. act. Accompagner par civilité, jusqu'à la porte, etc. quelqu'un dont on a reçu visite. *Reconduire* se dit en parlant d'une visite, et *conduire* dans les autres occasions : *Je suis allé le voir, il m'a reconduit jusqu'à mon carrosse. Après m'être promené quelque temps avec lui, il m'a conduit à son carrosse.* —En style plaisant, faire sortir quelqu'un de chez soi en le maltraitant.

Réconfort, subst. masc. Consolation. Il vieillit.

Réconfortation, s. f. (*Ré-kon-for-ta-cion*) Action de réconforter.

Réconforter, v. a. (*Ré-kon-for-té*) Consoler. Il vieillit. —Fortifier, rendre des forces : *Ce doigt de vin l'a un peu réconforté.*

Reconfronter, v. a. (*Re-kon-fron-té*) Confronter de nouveau : *On a reconfronté les témoins avec les accusés.*

Reconnoissable, adj. (*Re-ko-nè-sable*) Qu'on peut reconnoître ; facile à reconnoître.

Reconnoissance, subst. f. (*Re-ko-nè-san-ce*) Action par laquelle en se remettant l'idée de quelque personne ou de quelque chose, on la reconnoît pour ce qu'elle est. En ce sens il n'est guères usité qu'au théâtre, en parlant du moment où un personnage vient à se connoître lui-même, ou à connoître celui avec lequel il est en action : *La reconnoissance d'Iphigénie et d'Oreste, etc.* —Gratitude, ressentiment des bienfaits reçus. —Récompense qu'on donne pour reconnoître un bon office, un service. —Aveu, confession d'une faute. —Acte par lequel on reconnoît avoir reçu quelque chose, être obligé à quelque devoir, etc.

Reconnoissant, ante, adj. (*Re-ko-nè-san, an-te*) Qui a de la gratitude, de la reconnoissance.

Reconnoître, v. a. (*Re-ko-nê-tre*) Se remettre dans l'esprit l'idée d'une chose, d'une personne, quand on vient à les revoir. —Découvrir : *On a reconnu son innocence.* —Observer : *Reconnoître les dispositions de.... Reconnoître une place, les ennemis. Reconnoître le terrain*, au propre et au figuré. On dit dans le même sens, en termes de Marine, *reconnoître une terre, un vaisseau*, etc. —Avouer : *Il a reconnu sa faute ; reconnoître son seing, une écriture, une promesse.* —Avouer pour : *Il l'a reconnu pour son parent.* —Avoir de la gratitude : *Reconnoître les bienfaits qu'on a reçus.* —Récompenser : *Reconnoître les services.*

Se reconnoître, v. réc. S'avouer : *Il se reconnoît coupable.* —Rentrer en soi-même, se repentir. —Reprendre ses sens : *Quand il vint à se reconnoître, il fut surpris.* —Faire réflexion à ce qu'on doit faire : *Donnez-lui le loisir de se reconnoître.*

Se reconnoître en quelque endroit, se remettre l'idée d'un lieu, d'un pays.

Reconnu, ue, part. p. et adj. Voyez *Reconnoître.* —Avouer pour : *Liens reconnus nécessaires par toutes les Nations.* —Récompensé : *Services reconnus.*

Reconquérir, v. act. sur *Conquérir.* (*Re-kon-ké-rir*) Conquérir de nouveau. On dit sur-tout au participe *Pays reconquis.*

Réconstitution, s. f. (*Ré-kons-ti-tu-cion*) Constitution de rente à prix d'argent, lors de laquelle l'emprunteur emploie la somme à lui prêtée au remboursement d'une autre rente qu'il devoit, au moyen de quoi le prêteur nouveau est subrogé aux hypothèques et priviléges de l'ancien.

Reconstruction, s. f. (*Re-kons-truk-cion*) Action de reconstruire.

Reconstruire, v. a. Réédifier, construire de nouveau.

Reconsulter, v. a. (*Re-kon-sul-té*) Consulter de nouveau.

Reconter, v. a. (*Re-kon-té*) Conter de nouveau un fait, une histoire.

Recontracter, v. a. (*Re-kon-trak-té*) Contracter de nouveau.

Reconvenir, v. a. Terme de Palais : Demander en Justice à celui qui demandoit.

Reconvention, subst. f. (*Re-kon-van-cion*) ter. de Palais : Action, demande que l'on forme contre celui qui en a lui-même déjà formé une le premier, et devant le même Juge.

Reconvoquer, v. act. (*Re-kon-vo-ké*) Convoquer de nouveau, rassembler.

Recopier, v. a. (*Re-ko-pi-é*) Transcrire de nouveau.

Recoquillement, subst. m. (*Re-ko-ki-glie-man*) Etat de ce qui est recoquillé.

Recoquiller, v. a. (*Re-ko-ki-glié* ; en mouillant les *ll.*) Retrousser en forme de coquille.

Se recoquiller, v. réc. Se tourner en façon de coquille ; en parlant des feuillets d'un livre, et quelquefois d'un chapeau. —Se friser, se mettre par boucles.

Recorder, v. a. (*Re-kor-dé*) Répéter, remettre quelque chose en son esprit : *Recorder son rôle.* Il est familier.

—Faire signer un exploit par des témoins. En ce sens il s'emploie plus ordinairement au partic. *Exploits recordés.*

Recorriger, v. a. (*Re-ko-ri-jé*, *r* forte.) Corriger de nouveau.

Recors, s. m. (*Re-kor*) Celui qu'un Huissier mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter main-forte en cas de besoin.

Recoucher, v. a. (*Re-kou-ché*) Remettre au lit.

Recoucher son ennemi par terre, le terrasser une seconde fois.

Se recoucher, v. réfl. Se remettre au lit peu de temps après l'avoir quitté.

Recoudre, v. a. sur *Coudre* : Coudre ce qui est décousu ou déchiré.

Recoupe, s. f. Ce qui s'emporte des pierres en les taillant, et dont on se sert quelquefois pour garnir et pour affermir les allées des jardins. —Ce qui sort du son lorsqu'on le repasse. —Chapelures de pain.

Recoupement, subst. m. (*Re-kou-pe-man*) ter. d'Architecture : Retraites faites à chaque assise de pierre pour donner plus d'empâtement et de solidité à un bâtiment.

Recouper, verb. act. (*Re-kou-pé*) Couper de nouveau.

Recoupette, s. fém. (*Re-kou-pè-te*) Troisième farine qu'on tire du son de la recoupe même.

Recourbé, *ée*, part. p. de *Recourber*, et adject. Courbé ; plié d'une manière courbe.

Recourber, verb. act. (*Re-kour-bé*) Courber en rond par le bout.

Recourir, v. n. (sur *Courir*.) Courir de nouveau : *J'ai couru et recouru.* —Demander du secours, s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *Recourir à Dieu, au Médecin, au Confesseur.* —En parlant des choses, y avoir recours : *Recourir à la clémence, à la bonté, à la miséricorde de.... Recourir à un manuscrit, etc.*

Recourre, v. act. Reprendre, retirer un prisonnier d'entre les mains de ceux qui l'emmenoient, une chose d'entre les mains de ceux qui l'emportoient. Il est vieux et n'a jamais été usité qu'à l'infinitif et au participe. Ce participe étoit suivant les uns, *recous*, *recousse* ; suivant les autres, *recouru*, *ue.*

Recours, s. m. (*Re-kour*, et devant les voyelles, *re-kourz.*) Action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours : *Avoir recours à...* Recourir. —Refuge : *Dieu seul est mon recours.* —Droit de reprise ; action en dédommagement contre quelqu'un : *Sauf son recours sur un tel.*

Recousse, s. f. Délivrance, reprise d'une personne ou d'une chose enlevée par force.

Recousu, *ue*, part. p. de *Recoudre*, et adj. Cousu de nouveau.

Recouvert, *erte*, part. p. de *Recouvrir*, et adj. En terme de Menuiserie, *panneaux recouverts*, plus épais que les piéces d'assemblage. —Autrefois, part. p. de *Recouvrer.* On dit encore proverbialem. *pour un de perdu, deux recouverts.*

Recouvrable, adj. Qui peut se recouvrer : *Deniers recouvrables.*

Recouvrement, s. m. (*Re-kou-vre-man*) Action de recouvrer ce qui étoit perdu. —Rétablissement de la santé. —Recette de deniers à prendre sur les particuliers. —Sorte de rebord qui recouvre : *Montre à recouvrement.*

Recouvrer, verb. act. (*Re-kou-vré*) Retrouver ; rentrer en possession de... acquérir de nouveau ce qu'on avoit perdu : *Recouvrer son bien, sa santé, ses forces.* —Faire la levée, la perception des deniers imposés.

Recouvrir, v. a. (sur *Couvrir.*) Couvrir de nouveau ce qui est découvert.

Recracher, verb. act. (*Re-kra-ché*) Cracher de nouveau. —Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche.

Récréance, s. f. Jouissance provisionnelle des fruits d'un bénéfice en litige.

Lettres de récréance, qu'un Prince envoie à son Ambassadeur pour les présenter au Prince d'auprès duquel il le rappelle ; ou lettres que ce Prince donne à l'Ambassadeur qui quitte sa Cour, afin qu'à son retour il les rende au Prince qui le rappelle.

Récréatif, *ive*, adj. Qui divertit ; qui donne du plaisir.

Récréation, s. f. (*Ré-kré-a-cion*)

Action de se récréer ; passe-temps ; divertissement pour se délasser de quelque travail.

Récrédentiaire, s. m. (*Ré-kré-dan-ci-è-re*) Celui qui a obtenu la jouissance provisionnelle d'un bénéfice litigieux.

Récréer, v. a. (*Ré-kré-é*) Divertir.

Se récréer, verb. réfl. Se divertir, prendre quelque récréation.

Récrément, subst. m. (*Ré-kré-man*) terme de Médecine : Humeurs qui se séparent de la masse du sang, comme la salive, la bile, etc. —On dit aussi adjectivement, *Humeurs récrémenteuses, récrémencielles, récrémenticielles.*

Recrépir, v. act. Crépir de nouveau. —Dans le style plaisant, *Cette vieille se recrépit le visage*, met du rouge.

Recreuser, verbe act. (*Re-kreû-zé*) Creuser de nouveau ou plus avant.

Recribler, v. a. (*Re-cri-blé*) Cribler plusieurs fois.

Se récrier, v. réc. (*Ré-kri-é*) Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend ou qui choque : *On se récria aux plus beaux endroits de ce discours. Tout le monde s'est récrié contre cette audacieuse assertion.*

Récrimination, s. f. (*Ré-kri-mi-na-cion*) Action de récriminer.

Récriminer, v. n. (*Ré-kri-mi-né*) Répondre à des accusations par d'autres accusations.

Récrire, v. act. (sur *Ecrire*) Ecrire de nouveau. —Ecrire plusieurs fois une même chose. —Répondre à une lettre. En ce dernier sens il n'est plus du bel usage.

Recroisetté, *ée*, adj. (*Re-kroa-ze-té*) ter. de Blason, qui se dit des croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.

Recroître, v. neut. (*Re-kroa-tre*) Croître de nouveau.

Se recroqueviller, v. pron. (*Re-kro-ke-vi-glié*) Il se dit des feuilles des plantes et des arbres trop desséchées par le soleil ; du parchemin qui se replie quand on l'approche trop près du feu.

Recrotter, v. a. (*Re-kro-té*) Crotter de nouveau.

Recru, *ue*, adjectif. Las, fatigué, harassé.

Recru, s. m. Bois qui a cru après avoir été coupé.

Recrue, s. f. Levée de soldats pour fortifier des troupes qui sont sur pied. —fig. et famil. Gens qui surviennent dans une compagnie : *Il nous arrive une aimable recrue.*

Recruter, v. act. (*Re-kru-té*) Faire des recrues.

Recta, adv. tiré du Latin. En droiture, directement. Il est familier.

Rectangle, adj. Qui a un angle droit : *Triangle rectangle.* —Qui a tous ses angles droits : *Parallélogramme rectangle.*

Rectangle, s. m. *Tracer un rectangle*, un parallélogramme qui a ses quatre angles droits.

Rectangulaire, adj. (*Rèk-tan-gu-lè-re*) *Figure rectangulaire*, qui a des angles droits.

Recteur, s. m. Titre du chef d'une Université ; d'un Curé en Bretagne, etc. d'un Supérieur de Collége, dans quelques Communautés, etc.

Rectification, s. f. (*Rèk-ti-fi-ka-cion*) Opération pour rectifier les liqueurs ; seconde distillation. —En Géométrie, *rectification d'une courbe*, opération par laquelle on trouve une ligne droite égale à une courbe.

Rectifier, verb. act. (*Rèk-ti-fi-é*) Redresser, remettre dans l'ordre et en bon état : *Rectifier un discours, une procédure, ses intentions, sa conduite.* —En Chimie, distiller une seconde fois. —En Géométrie, *rectifier une courbe*, trouver une ligne droite qui l'égale en longueur.

Rectiligne, adj. Il se dit des figures terminées par des lignes droites.

Rectitude, subst. f. Equité, justice, droiture.

Recto, s m. La première page d'un feuillet.

Rectoral, *ale*, adj. De Recteur.

Rectorat, s. m. (*Rèk-to-ra*) Charge, office, dignité de Recteur. —Temps durant lequel on est Recteur.

Rectorerie, s. f. En divers endroits, Cure, direction d'une Paroisse.

Rectorier, v. act. Payer au Recteur de l'Université de Paris, le droit qui lui étoit dû sur le parchemin.

Rectum, subst. m. Un des trois gros intestins.

Reçu, s. m. Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnoît avoir reçu.

Recueil, s. m. (*Re-keuglie*; mouillez l'*l* finale.) Amas de divers actes, écrits, etc. *Recueil de Poésies, de piéces d'Eloquence, de Musique, d'Estampes, etc. Faire un recueil, des recueils.*

Recueillement, s. m. (*Re-keu-gliе-man*) Action de l'esprit qui se recueille en soi-même.

Recueillir, verb. act. (*Re-keu-glir*; mouillez les *ll*.) Faire la dépouille des fruits d'une terre. —fig. *Recueillir du fruit de quelque chose*, en tirer de l'utilité, du profit. —Ramasser plusieurs choses dispersées : *Recueillir les débris d'un naufrage, etc.* —Compiler, réunir en un corps des choses éparses çà et là dans les livres. —Prendre, cueillir : *Recueillir les voix, les suffrages.* —Recevoir humainement, charitablement chez soi les passans, les pélerins, etc. —Inférer, tirer quelque induction de...

Recueillir ses esprits, ou plus ordinairement *se recueillir*, rappeler son attention pour s'appliquer à quelque considération.

Recueilloir, s. m. (*Re-keu-glioar*) ter. de Cordier: Morceau de bois pour tortiller la ficelle.

Recuire, v. a. Cuire une seconde fois.

Recuit, *ite*, part. p. et adj. Voyez *Recuire.* —On dit en Médecine, *des humeurs, des matières recuites, de la bile recuite*, trop cuites.

Recuit, s. m. ou *Recuite*, s. f. Opération de recuire quelque ouvrage : *Le fer forgé se convertit en acier par un recuit.*

Recuite, s. f. Action par laquelle on remet au feu les métaux.

Recuiteur, s. m. Officier des Monnoies pendant son apprentissage.

Recul, s. m. Mouvement en arrière que fait le canon lorsqu'on le décharge.

Reculade, s. f. Action d'une ou de plusieurs voitures qui reculent. —fig. et famil. Ce qui éloigne la conclusion d'une affaire.

Reculé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Reculer.* —Eloigné, lointain.

Reculée, s. fém. *Feu de reculée*, qui oblige à se reculer. Il est familier.

Reculement, s. m. (*Re-ku-le-man*) Action de reculer. —Partie du harnois d'un cheval de charrette ou de carrosse qui sert à le soutenir quand il recule.

Reculer, v. act. (*Re-ku-lé*) Pousser ou retirer en arrière. —fig. Eloigner, retarder : *Cet événement l'a fort reculé, a reculé le jugement de son procès, etc.*

Reculer une muraille, un fossé, les porter, les refaire plus loin. —figur. *Reculer les frontières, les bornes d'un état*, les étendre, les porter plus loin.

Reculer, v. n. Aller en arrière. —Il se dit figurém. soit des affaires : *Votre procès recule au lieu d'avancer*; soit des personnes : *Il est trop avancé pour reculer*, pour se dédire, pour abandonner son entreprise. —Au figuré, différer, éviter de faire quelque chose qu'on exige ou qu'on désire de nous.

Proverb. *Reculer pour mieux sauter*, céder, temporiser pour mieux prendre ses avantages.

Se reculer, v. récipr. Se retirer en arrière.

Reculer, s. m. (*Re-ku-lé*) terme d'Horlogerie : Lime qui n'est pas taillée d'un côté.

A reculons, adv. En reculant, allant en arrière. —fig. et famil. En empirant : *Ses affaires vont à reculons.*

Récupération, s. f. (*Ré-ku-pé-racion*) Ancien terme d'Astronomie : Recouvrement de la lumière que fait un astre après avoir été éclipsé. On dit aujourd'hui *Émersion.*

Se récupérer, v. réc. (*Ré-ku-pé-ré*) Se récompenser de quelque perte. Il est familier.

Recurer, v. act. (*Re-ku-ré*) Donner un troisième labour à une vigne.

Recurrent, adj. masc. (*Re-kû-ran*, *r* forte.) En Anatomie, *Nerf recurrent*, celui qui jette plusieurs petits rameaux dans les muscles du larynx. —En poésie, *Vers recurrens*, ceux qui se lisent à rebours.

Récusable, adject. Qui de droit peut être récusé. —Par extension, à qui on ne peut ajouter foi.

Récusation, s. f. (*Ré-ku-za-cion*) Action par laquelle on récuse.

Récuser, v. act. (*Ré-ku-zé*) Alléguer des moyens pour obliger un Juge de se déporter d'une affaire. On dit aussi, *récuser des témoins.*

Rédacteur, s. m. Celui qui rédige.

Rédaction, subst. f. (*Ré-dak-cion*) Action par laquelle on rédige. Il se dit sur-tout des Coutumes rédigées par écrit.

Redanser, v. a. et n. (*Re-dan-cé*) Danser de nouveau.

Rédarguer, verb. act. (*Ré-dar-gu-é*) Reprendre, blâmer. Il est pédantesque.

Reddition, subst. f. (*Red-di-cion*) Action de rendre à l'ennemi une place assiégée.

Reddition de compte, action de rendre un compte, de le présenter pour être vérifié et arrêté. Il se dit ordinairement de l'examen de la conduite d'un tuteur touchant l'administration qu'il a eue des biens de son pupille.

Redébattre, verb. act. Débattre de nouveau.

Redéclarer, verb. act. Déclarer de nouveau.

Redédier, v. act. Dédier de nouveau.

Redéfaire, v. a. Défaire de nouveau.

Redéjeûner, v. n. Faire un second déjeûner.

Redélibérer, v. act. Remettre une chose en délibération.

Redélivrer, verb. act. Délivrer une seconde fois.

Redemander, v. a. (*Re-de-man-dé*) Demander une seconde fois ou plusieurs fois. —Vouloir reprendre ce qu'on avoit donné ou prêté.

Redemeurer, v. neut. Demeurer de nouveau.

Redémolir, verb. act. Démolir de nouveau.

Rédempteur, s. m. (*Ré-danp-teur*) Celui qui rachète. Il se dit proprement de N. S. J. C.

Rédemption, s. f. (*Ré-danp-cion*) Rachat du genre humain par J. C. —On dit aussi *la rédemption des Captifs.*

Redent, (*Trév.*) ou *Redan* (*Acad.*) s. m. (*Re-dan*) Ouvrage de fortification, à angles rentrans et saillans dont les faces se flanquent l'une l'autre.

Redents, s. m. pl. Terme de Marine: Entailles et dents des pièces d'un vaisseau, qui à l'assemblage entrent les unes dans les autres.

Redépêcher, v. act. Renvoyer exprès et en diligence.

Redescendre, v. act. et n. (*Re-dè-san-dre*) Descendre de nouveau. Comme actif, il prend pour auxiliaire *avoir* : *J'ai redescendu le bois* ; comme neutre, il prend *être* : *Je suis redescendu à six heures.*

Redevable, adj. Qui est reliquataire et débiteur après un compte rendu. — figurém. Qui a quelque obligation à quelqu'un : *Il lui est redevable de la vie, de sa fortune.*

Redevance, s. fém. Dette, rente ou autre charge que l'on doit annuellement : *Redevance en blé, redevance en argent.*

Redevancier, *ière*, subst. (*Re-de-van-cié*, *iè-re*) Celui, celle qui est obligée à des redevances.

Redevenir, v. neut. Recommencer à être ce qu'on étoit auparavant.

Redevider, v. a. Devider de nouveau.

Redevoir, verb. act. (*Re-de-voar*) Etre en reste, devoir après un compte fait : *Il lui redoit tant.*

Redhibition, s. f. (*Re-di-bi-cion*) Action qui est attribuée à l'acheteur d'une chose mobilière défectueuse, pour faire casser la vente.

Redhibitoire, adj. (*Re-di-bi-toa-re*) *Cas redhibitoire*, cas où la redhibition a lieu.

Rédiger, v. act. (*Ré-di-jé*) Mettre en ordre et par écrit ce qui a été délibéré, résolu ou prononcé dans un discours. —Réduire en peu de paroles un discours fort étendu.

Se rédimer, v. réc. (*Ré-di-mé*) Se racheter, se délivrer. Il se dit principalement en parlant des poursuites judiciaires et des vexations qu'on fait à quelqu'un.

Redingote, s. fém. tiré de l'Anglois. (*Re-dein-go-te.*) Espèce de casaque dont on se sert sur-tout à cheval.

Redire, verb. act. Répéter, dire de nouveau. —Révéler ce qu'on nous a dit en confidence. —Blâmer, censurer : *Il n'y a rien à redire à cet homme là, à cet ouvrage* ou *dans cet ouvrage. Il trouve à redire à tout.*

Rediseur, s. m. Qui répète ce qu'il a dit ou ce qu'il a oui dire.

Redistribuer, v. act. Distribuer de nouveau.

Redistribution, s. f. (*Re-dis-tri-bu-cion*) Nouvelle distribution : *La redistribution d'un procès.*

Redite, s. f. Répétition fréquente d'une chose qu'on a déjà dite : *Tomber dans des redites ennuyeuses.*

Redompter, verbe act. (*Re-donp-té*) Dompter de nouveau.

Redondance, subst. f. Superfluité de paroles dans un discours.

Redondant, *ante*, adject. Superflu ; qui est de trop dans un discours.

Redonder, v. neut. (*Re-don-dé*) Etre superflu ; surabonder dans le discours.

Redonner, verbe act. (*Re-do-né*) Donner une seconde fois la même chose. —Rendre : *Sa présence redonna le courage aux troupes.* Par exagération, *ce remède m'a redonné la vie.*

Redonner, verbe neut. Revenir à la charge, en parlant d'un corps de troupes. —famil. *La pluie redonne de plus belle*, redouble, augmente.

Se redonner, v. récipr. Se livrer, s'abandonner de nouveau à... Il ne s'emploie guères dans le style relevé.

Redorer, v. act. (*Re-do-ré*) Dorer une seconde fois ce qui est dédoré. —Poétiquement, éclairer de nouveau, en parlant du soleil.

Redorte, s. fém. Terme de Blason : Branches d'arbre retortillées en anneaux les unes sur les autres.

Redoublement, s. m. (*Re-dou-ble-man*) Accroissement, augmentation : *Redoublement de chagrin, d'ennui.* —En parlant de la fièvre, il s'emploie sans régime : *Ce malade est dans son redoublement.*

Redoubler, verb. act. (*Re-dou-blé*) Réitérer avec quelque sorte d'augmentation : *Redoubler ses prières, ses instances, ses efforts, etc.* —Augmenter, accroître : *Cette nouvelle a redoublé son affliction.* —Remettre une doublure.

Redoubler, v. neut. Augmenter : *Le froid a redoublé ; ma crainte redouble ; redoubler de soins, d'attention, de courage.*

Proverb. *Redoubler de jambes*, marcher plus vîte.

Redoutable, adject. Qui est fort à craindre.

Redoute, s. f. Piéce de fortification détachée.

Redouter, verb. act. (*Re-dou-té*) Craindre fort.

Rèdre, subst. m. Grand filet pour prendre du hareng.

Redressement, s. m. (*Re-drè-ce-man*) Action de redresser ou l'effet de cette action : *Redressement d'un plancher.*

Redresser, v. a. (*Re-drè-cé*) Rendre droit : *Redresser une planche, un bâton.* —Remettre dans le droit chemin. —Il se dit au figuré dans l'une et l'autre acception. —figur. et fam. Attraper : *Il l'a redressé au jeu.*

Redresser les torts, dans les anciens romans de Chevalerie, secourir les opprimés. On disoit aussi, *C'est un grand redresseur de torts.* —*Redresser les gants*, les rafraîchir, leur donner la dernière façon avec les mains.

Se redresser, v. pronom. Se relever quand on est baissé. —Se tenir droit. — fam. *Cette Demoiselle commence à se redresser*, à avoir plus de soin de son ajustement qu'à l'ordinaire.

Redresseur, *euse*, subst. Qui cherche à attraper les autres.

Redressoir, subst. m. (*Re-drè-soar*) Instrument pour redresser la vaisselle d'étain bossuée.

Réductible, adject. Qui peut être réduit.

Réductif, *ive*, adj. Qui réduit : *La Chimie a des sels réductifs.*

Réduction, subst. f. (*Ré-duk-cion*) Action de réduire, 1.° une ville, un pays à l'obéissance. —2.° Une pinte de liqueur à une chopine, etc. —3.° Un écu en sous, la livre poids de marc à la livre poids de table, toutes les mesures à une seule. —4.° Un plan, un dessein, à un plus petit, etc. —Etat fâcheux de celui qui est dans l'indigence, sur-tout après avoir joui d'une meilleure fortune. —En Chimie, opération par laquelle on fait reprendre sa forme à un métal qui l'avoit perdue. —En Chirurgie, opération par laquelle on réduit, on remet les os en leur place,

Réduction d'une rente, diminution de la rente à un denier plus bas.

Réduire, v. act. Obliger, nécessiter, contraindre. —Soumettre, subjuguer: *Réduire sous ses lois*, *sous son obéissance*. —Dompter un cheval, etc. — Résoudre une chose en une autre: *Réduire le blé en farine. Réduire une ville en poudre*, la détruire entiérement. Fig. *Réduire un ouvrage en poudre*, le réfuter victorieusement. —Evaluer, les unes par rapport aux autres, les espèces de monnoie, les différentes mesures, etc. *Réduire les livres en sous, des espèces de France en espèces d'Allemagne, etc.* —Mettre en petit avec les mêmes proportions: *Réduire un plan, un dessein, un tableau, etc.* —Changer d'un état en un autre: *Réduire un royaume en république.* —Restreindre, borner: *A quoi réduisez-vous vos demandes? Tout se réduit à dire que....* —Diminuer: *Réduire sa dépense, son train.*

Réduire son avis, le mettre en peu de mots. —Proverb. *Réduire quelqu'un au petit pied*, le rendre pauvre et misérable.

Se réduire, v. récip. Se borner, se renfermer dans certaines bornes. —Se consumer et venir à une certaine quantité. —Se ranger à son devoir.

Réduit, s. m. (*Ré-dui*) Lieu où l'on se retire. —Sorte de petit retranchement qu'on se fait dans un appartement. — Lieu où plusieurs personnes ont accoutumé de se rendre pour jouer, converser, etc. En ce sens, c'est un terme emprunté de l'Italien *Ridotto*. Aujourd'hui on dit plutôt *Cercle*, ou, d'après l'Anglois, *Club*. —En ter. de Fortification, petite demi-lune ménagée dans une grande.

Réduplicatif, ive, adject. Terme de Grammaire: Qui sert à redoubler, à marquer le redoublement ou la réitération.

Réduplication, s. f. (*Ré-du-pli-kacion*) ter. de Grammaire: Répétition d'une syllabe ou d'une lettre.

Réédification, s. f. (*Ré-é-di-fi-kacion*) Action de rebâtir, reconstruction.

Réédifier, verbe act. (*Ré-é-di-fi-é*) Rebâtir, reconstruire.

Réel, elle, adject. Qui est en effet; qui est vraiment et réellement. —En parlant des personnes, *c'est un homme réel et effectif*, il tient fidellement ce qu'il a promis.

En termes de Droit, *actions réelles*, celles qui s'exercent sur les biens. — *Saisies réelles*, celles qu'on fait par Justice, d'un fonds, d'une maison ou d'autres immeubles. —*Offres réelles*, celles qui se font à deniers découverts. —*Taille réelle*, celle qui s'imposoit sur les héritages et non sur les personnes.

Réel, subst. m. *Distinguer le réel du chimérique.*

Réellement, adver. (*Ré-è-le-man*) Effectivement, véritablement.

Saisir réellement, saisir un immeuble pour le faire vendre par autorité de Justice.

Refâcher, v. act. Fâcher de nouveau. Il est peu usité.

Refaçonner, v. act. (*Re-fa-so-né*) Façonner une seconde fois.

Refaction, subst. f. (*Re-fak-cion*) Remise de l'excédant de poids des marchandises qui ont été mouillées.

Refaire, v. a. sur *Faire*. (*Re-fè-re*) Faire une seconde fois ce qu'on a déjà fait. —Réparer, raccommoder ce qui est ruiné ou gâté: *Refaire une muraille, un habit*; et neutralement, *il y a toujours à refaire à cette montre, à cette machine.* —Recommencer: *Si c'étoit à refaire, je le ferois encore.* —Remettre en vigueur, en bon état: *Le bon air refait bien un malade.* —Faire un peu renfler la viande sur du feu.

Se refaire, v. pron. Commencer à reprendre ses forces, à se mieux porter, à se remettre dans un meilleur état.

Refait, s. m. (*Re-fè*) ter. de Jeu: Coup ou partie à recommencer: *C'est un refait.* —Le nouveau bois du cerf: *Le cerf a du refait.*

Refaucher, v. act. (*Re-fô-ché*, d.) Faucher une seconde fois.

Réfection, subst. f. (*Ré-fèk-cion*) Repas: *Prendre sa réfection.* Il ne se dit guères que dans les Communautés Religieuses. —Réparation, rétablissement d'un édifice.

Réfectoire, s. m. (*Ré-fèk-toa-re*)

Lieu d'un Couvent, d'une Communauté où l'on s'assemble pour les repas.

Réfectorier, ière, subst. (*Ré-fèk-to-rié, iè-re*) Celui, celle qui a soin du réfectoire et de tout ce qui le concerne.

Refend, subst. m. Il se dit des murs qui font des séparations dans la longueur d'un bâtiment. —Pierres de taille qui font les encoignures des gros murs.

Refendre, v. a. (*Re-fan-dre*) Fendre du bois en long. —Fendre de nouveau.

Référé, subst. m. Terme de Palais: Rapport que fait un des Juges de quelque incident d'un procès.

Référendaire, subst. m. (*Ré-fé-randè-re*) Officier de la Chancellerie qui fait le rapport des lettres de Justice, de rescision et autres.

En Pologne, *le Grand-Référendaire*, Officier au-dessous du Chancelier. — Pendant la première race de nos Rois, *le Grand-Référendaire* étoit ce qu'ont été depuis le Chancelier et le Garde des Sceaux. —En style de Pratique, *Tiers-Référendaire*, celui qui est appelé en tiers pour la taxe des dépens. —A Rome, *Référendaires de l'une et de l'autre signature*, Prélats qui rapportent les causes soit de Justice, soit de grace.

Référer, v. a. (*Ré-fé-ré*) Rapporter: *Référer ses actions à Dieu. A quoi référez-vous cet article ? Référer le choix à quelqu'un*, lui donner le choix. Il vieillit. —En ter. de Pratique, *référer le serment à quelqu'un*, se rapporter au serment de quelqu'un qui vouloit s'en rapporter au nôtre.

Référer, v. neut. Terme de Palais; faire rapport: *Il faut en référer au Tribunal ; il en sera référé.*

Se référer, v. réc. Se rapporter.

Refermer, v. a. Fermer de nouveau. —Reprendre et unir de telle sorte les chairs qu'il n'y ait plus d'ouverture.

Referrer, v. act. (*Re-fé-ré*, *r* forte.) Ferrer de nouveau.

Refêter, v. act. Rétablir la fête d'un Saint qu'on avoit retranchée.

Refeuiller, verb. act. (*Re-feu-glié*) t. de Menuiserie: Faire deux feuillures en recouvrement, soit pour recevoir les volets d'une croisée, soit pour loger un dormant.

Refeuillure, s. f. (mouillez les *ll.*) Action de faire deux feuillures en recouvrement.

Reficher, v. act. Ficher de nouveau. —Remaçonner les joints d'une vieille muraille.

Refiger, v. act. et *se refiger*, v. réc. (*Re-fi-gé*) Figer et se figer de nouveau.

Refin, subst. m. (*Re-fein*) ter. de Manufacture : Sorte de laine très-fine.

Refixer, v. act. (*Re-fik-cé*) Fixer une seconde fois.

Reflatter, v. act. (*Re-fla-té*) Flatter de nouveau.

Réfléchi, ie, part. p. et adj. Voyez *Réfléchir.* —En parlant des choses, qui est fait avec réflexion. —En parlant des personnes, qui réfléchit, qui a l'habitude de réfléchir. Dans cette seconde acception il se dit pour *réfléchissant.* —En Grammaire, *Verbe réfléchi*, qui exprime l'action d'un sujet qui agit sur lui-même.

Réfléchir, v. act. Repousser, renvoyer, en parlant d'un corps frappé par un autre : *Réfléchir la lumière ; l'écho réfléchit la voix.*

Réfléchir, v. n. Rejaillir, être renvoyé : *La lumière qui réfléchit de la muraille sur cet objet...* —Penser mûrement et plus d'une fois à une chose.

Réfléchissant, adject. Qui est cause d'une réflexion ; qui fait rejaillir un corps. —Qui réfléchit, qui fait des réflexions. En ce sens c'est un néologisme.

Réfléchissement, s. m. (*Ré-flé-chi-ce-man*) Action par laquelle un rayon de lumière ou un autre corps se réfléchit. —Rejaillissement.

Reflet, s. m. (*Re-flè*) ter. de Peinture : Réverbération de lumière, de couleur que fait un corps sur un autre.

Refléter, v. act. (*Re-flé-té*) ter. de Peinture : Renvoyer la lumière et la couleur sur l'objet et le corps voisin.

Refleuret, s. m. (*Re-fleu-rè*) Seconde laine d'Espagne.

Refleurir, v. neut. Fleurir de nouveau. Au propre et au fig. *Les orangers refleurissent en Automne. Les Lettres, les Beaux-Arts commencent à refleurir.* Voyez *Fleurir.*

Réflexe,

Réflexe, adj. m. et f. (*Ré-flèk-ce*) *Vision réflexe*, celle qui se fait par réflexion.

Réflexibilité, s. f. (*Ré-flèk-ci-bi-li-té*) Propriété d'un corps susceptible de réflexion.

Réflexible, adject. (*Ré-flèk-ci-ble*) ter. d'Optique et de Physique : Qui est propre à être réfléchi.

Réflexion, subst. f. (*Ré-flèk-cion*) Rejaillissement, réverbération : *La réflexion de la voix, des rayons de lumière.* —Action de l'esprit qui réfléchit, méditation. —Pensées qui résultent de cette action de l'esprit.

Refluer, verb. neut. (*Re-flu-é*) En parlant des eaux, retourner vers le lieu d'où elles ont coulé. —On le dit en Médecine, des humeurs : *La bile a reflué dans le sang.*

Reflux, s. m. (*Re-flu*, et devant une voyelle, *Re-fluz.*) Mouvement de la mer qui se retire après le flux. — figur. Vicissitude : *La fortune a son flux et son reflux.*

Refonder, v. a. Terme de Pratique : *Refonder les dépens de contumace*, rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant.

Refondre, v. act. Mettre à la fonte une seconde fois : *Refondre un canon, une cloche.* — fig. *Refondre* (refaire) *un poëme*, et fam. *il faudroit refondre cet homme pour le corriger ; on ne peut pas se refondre.*

Refonte, s. fém. Changement qu'on fait aux monnoies en les remettant à la fonte pour en faire de nouvelles espèces.

Reforger, v. a. (*Re-for-jé*) Forger une seconde fois.

Réformable, adject. Qui peut ou qui doit être réformé.

Réformateur, trice, subst. Celui, celle qui réforme, qui corrige les abus, qui rétablit l'ordre, la discipline, etc.

Réformation, s. f. (*Ré-for-ma-cion*) Action de réformer, de corriger : *La réformation des abus, des désordres.* —*Réformation des monnoies*, changement de leurs empreintes sans faire de refonte.

Réforme, s. f. Rétablissement dans l'ordre, dans l'ancienne forme. —Retranchement des abus qui se sont introduits. —En parlant d'un Ordre Religieux, rétablissement dans l'ancienne discipline. —Régularité des mœurs, surtout après avoir vécu dans une grande dissipation : *Il s'est mis dans la réforme ; il vit dans une grande réforme.* —En parlant de gens de guerre, licenciement ou réduction à un moindre nombre.

La Réforme ou *la Prétendue Réforme*, changement que les Protestans ont fait au seizième siècle dans le culte et dans les dogmes de l'Eglise.

Il a fait une grande réforme dans sa maison, il a diminué sa table, son train, renvoyé une partie de ses domestiques, etc.

Réformé, ée, part. p. et adj. Voyez *Réformer.* —*Officier réformé*, qui, ayant été renvoyé après une réforme, tire la demi-paye, ou qui, sans avoir été en pied, a une commission à la suite de quelque Régiment. —*La Religion Prétendue Réformée*, le Calvinisme. —*Les Prétendus Réformés*, les Calvinistes.

Réformé, s. m. Religieux qui suit la réforme établie dans son Ordre.

Réformer, v. a. (*Ré-for-mé*) Rétablir dans l'ancienne forme ou donner une forme nouvelle et meilleure. — Retrancher ce qui est nuisible et superflu : *Réformer les abus, le luxe.*

Réformer les troupes, les réduire à un moindre nombre. —*Les monnoies*, en changer l'empreinte sans les refondre.

Reformer, v. act. (*Re-for-mé*) Former de nouveau.

Refouetter, verb. act. (*Re-fouè-té*) Fouetter de nouveau.

Refouiller, verb. act. (*Re-fou-glié*) Fouiller une seconde fois.

Refouler, v. act. Fouler de nouveau : *Refouler une étoffe.* —En t. d'Artillerie, bourrer une piéce de canon avec le refouloir. —En ter. de Marine, *refouler la marée*, aller contre le cours de la marée ; et neutralement, *la marée refoule*, elle descend.

Refouloir, subst. m. (*Re-fou-loar*) Bâton garni à l'une de ses extrémités d'un gros bouton aplati, qui sert à bourrer les piéces de canon.

Refourbir, v. a. Fourbir de nouveau.

Refournir, v. act. Fournir de nouveau.

Réfractaire, adj. m. et f. (*Ré-frak-tè-re*) Rebelle, désobéissant aux ordres d'un Supérieur. —En ter. de Chimie, qui ne se fond que très-difficilement.

Réfraction, s. fém. (*Ré-frak-cion*) terme de Physique : Changement de direction qu'éprouve un rayon de lumière, lorsqu'il passe obliquement à travers des milieux différens.

Réfractoire, s. f. (*Ré-frak-toa-re*) Sorte de courbe.

Refrain, s. m. (*Re-frein*) Un ou plusieurs mots ou vers qui se répètent à chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau, etc. —Par extension, chose qu'une personne ramène sans cesse dans le discours : *C'est toujours le même refrain.* —En termes de Marine, le retour des vagues qui viennent se briser contre les rochers.

Se refranchir, verb. réc. Terme de Marine : *Le vaisseau se refranchit*, l'eau de la pluie ou des vagues qui y étoit entrée commence à diminuer.

Réfrangibilité, s. fém. Propriété des rayons de lumière, en tant qu'ils sont réfrangibles.

Réfrangible, adject. Susceptible de réfraction.

Refrapper, v. act. Frapper de nouveau. On refrappe les monnoies quand elles ne sont pas bien venues d'abord.

Réfrayer, v. act. (*Ré-fré-ié*) Rendre avec le doigt la vaisselle de terre plus unie.

Réfréner, verb. act. (*Ré-fré-né*) Réprimer, tenir en bride : *Réfréner ses passions.*

Réfrigérant, *ante*, adj. Qui rafraîchit.

Réfrigérant, subst. masc. Terme de Chimie : Vaisseau dans lequel on met la partie supérieure de l'alambic pour le rafraîchir.

Réfrigératif, *ive*, subst. et adject. Qui rafraîchit, qui refroidit.

Réfrigération, s. f. (*Ré-fri-jé-ra-cion*) ter. de Médecine : Action de rafraîchir, de refroidir.

Réfringent, *ente*, adj. (*Ré-frein-jan*, *an-te*) ter. de Physique : Qui cause une réfraction : *Milieu réfringent.*

Refrire, v. act. (sur *Frire.*) Frire de nouveau.

Refriser, v. act. Friser de nouveau.

Refrogné, *ée*, part. p. et adj. Qui se refrogne : *Air*, *visage refrogné.*

Refrognement ou *renfrognement*, s. m. (*Re-fro-gnie-man*) Action de se refrogner.

Se refrogner ou *se renfrogner*, v. réc. (*Re-fro-gnié*, *ran-fro-gnié* ; mouillez *gn.*) Se faire des plis au front, en signe de chagrin, de mécontentement.

Refroidi, *ie*, part. p. de *Refroidir*, et adj. Qui est devenu froid.

Refroidir, verb. act. (*Re-froa-dir*) Rendre froid : *La pluie a refroidi l'air.* —figur. Ralentir : *Les difficultés*, *les obstacles l'ont refroidi.*

Refroidir, v. neut. Devenir froid : *Cela refroidira trop.*

Se refroidir, v. réc. Devenir froid : *L'air s'est refroidi.* —fig. N'avoir plus tant d'ardeur pour une chose, tant d'affection pour une personne.

Refroidissement, s. m. (*Re-froa-di-ce-man*) Diminution de chaleur. —fig. Diminution d'amitié, d'amour, de zèle.

Refrotter, v. act. Frotter, battre de nouveau.

Refuge, s. m. Asile, lieu où l'on se met en sûreté. —Il se dit au figuré, des personnes : *Vous êtes mon refuge ; Dieu est mon seul refuge.* —fig. et fam. Excuse, prétexte qu'on prend pour s'excuser.

Réfugié, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Se réfugier.* —On dit substant. *C'est un réfugié*, *un pauvre réfugié.* —*Les Réfugiés*, les Calvinistes sortis de France, lors de la révocation de l'Edit de Nantes.

Se réfugier, v. réc. (*Ré-fu-ji-é*) Se retirer en lieu de sûreté.

Refuir, v. neut. Terme de Vénerie. Il se dit du cerf et du gibier qui fuit devant les Chasseurs.

Refuite, subst. f. L'endroit où une bête a accoutumé de passer lorsqu'on la chasse. —Ruse d'un cerf qu'on chasse. —fig. Retardemens affectés d'un homme qui ne veut pas conclure une affaire. —En termes de Menuiserie, le trop de profondeur d'une mortaise.

Refus, s. m. (*Re-fu*, et devant une voyelle *Re-fuz.*) Action de refuser;

S'exposer à un refus. —La chose refusée : *Je ne veux point le refus d'un autre.*

Une chose n'est pas au refus de quelqu'un, on ne la lui offre pas. —*Avoir* ou *faire quelque chose au refus d'un autre*, l'avoir ou la faire après qu'un autre a refusé de l'avoir ou de la faire. —fam. *Cela n'est pas de refus*, j'accepte volontiers vos offres. —*Un cerf de refus*, de trois ans. —*Ce pieu de pilotis est au refus*, on ne sauroit le faire entrer plus avant.

Refuser, verb. act. (*Re-fu-zé*) Ne pas accorder ce qu'on nous demande : *Refuser une grace*, et neutralement, *refuser de faire*, *d'aller*, *etc.* —Ne pas recevoir ce qu'on nous offre.

On dit neutralement, en termes de Marine, *le vent refuse*, il est contraire.

Se refuser, v. réc. *Se refuser quelque chose*, s'en priver : *Cet avare se refuse le nécessaire ; son parent ne se refuse rien.* —*Se refuser aux plaisirs*, *à la joie*, les fuir. —*On ne peut se refuser à l'évidence de ses preuves*, *à la force de ses raisons*, on ne peut y résister.

Réfusion, s. f. (*Ré-fu-zion*) ter. de Palais : Remboursement des frais préjudiciaux, des dépens, des défauts et contumaces.

Réfutation, s. f. (*Ré-fu-ta-cion*) Discours par lequel on réfute. —En ter. de Rhétorique, la partie du discours qui répond aux objections de la partie adverse, et qui détruit les preuves qu'elle a alléguées.

Réfuter, v. act. (*Ré-fu-té*) Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *Réfuter un argument*, *une opinion. Il lui a répondu*, *mais il ne l'a pas réfuté.*

Regagner, verb. act. (*Re-ga-gnié* ; mouillez *gn.*) Gagner ce qu'on avoit perdu : *Regagner son argent*, *ce qu'on a perdu au jeu.* —En ter. de Guerre, reprendre sur l'ennemi les ouvrages, le terrain qu'on avoit perdu.

Regagner le dessus, reprendre le dessus. —*l'avantage*, recouvrer l'avantage qu'on avoit perdu. —*le camp*, *le logis*, y retourner. —*le chemin*, reprendre le chemin qu'on avoit quitté. —*l'amitié*, *les bonnes graces de quelqu'un*, se rétablir dans son amitié, ses bonnes graces. —*quelqu'un*, se remettre bien avec lui, le remettre dans nos intérêts, dans notre parti.

Regagner le dessus du vent, *regagner le vent sur l'ennemi*, en ter. de Marine, reprendre l'avantage du vent. —figur. Rétablir ses affaires, sa fortune, son crédit.

Regain, s. m. (*Re-ghein*) Second foin ; herbe qui revient dans les prés après qu'ils ont été fauchés. —figur. et fam. *Un regain* (un retour) *de jeunesse.*

Régal, s. m. Festin, grand repas qu'on donne à quelqu'un. —fig. et fam. *C'est un régal pour moi de vous voir*, c'est un grand plaisir.

Régalade, subst. f. *Boire à la régalade*, la tête renversée et en versant la boisson dans la bouche.

Régale, s. m. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches.

Régale, s. f. Droit qu'avoit le Roi, 1.° de conférer certains bénéfices pendant la vacance d'un Siége Episcopal. —2.° De percevoir le revenu des Evêchés et Archevêchés pendant le Siége vacant, jusqu'à ce que le nommé eût prêté serment de fidélité, et que ce serment fût enregistré à la Chambre des Comptes. —On disoit qu'*un bénéfice vaquoit en régale*, pendant la vacance de l'Evêché ou de l'Abbaye dont il dépendoit.

Régale, adj. f. *Eau régale*, liqueur composée d'esprit de nitre et d'esprit de sel, dont les Chimistes se servent pour dissoudre l'or.

Régalement, s. m. (*Ré-ga-le-man*) Répartition d'une taxe faite avec égalité ou avec proportion sur plusieurs contribuables. —En t. d'Architecture, travail pour mettre un terrain de niveau.

Régaler, v. act. (*Ré-ga-lé*) Faire ou donner un régal à... *Il régale bien ses amis.* —Réjouir, divertir : *Il nous régala d'un joli concert.* —Popul. et par ironie : *On le régala de vingt coups de bâton.* —Répartir avec proportion une somme imposée. —En Architecture, mettre un terrain de niveau.

Régaleur, s. m. Celui qui étend la terre avec une pelle à mesure qu'on la décharge, ou qui la foule avec des battes.

Régalien, adject. Qui a rapport à la

souveraineté : *Droit régalien.* Il n'a d'usage que dans cette phrase.

Régaliste, subst. m. Celui qui étoit pourvu par le Roi d'un bénéfice vacant en régale.

Regard, s. m. (*Re-gar* ; le *d* ne se prononce jamais.) Action par laquelle on regarde. —Endroit pratiqué pour visiter un aqueduc, un conduit, pour voir s'il n'y a rien à refaire aux tuyaux, etc. —Au pluriel et en t. de Peinture, deux portraits ou tableaux à peu près de même grandeur, et dont les figures paroissent se regarder l'une l'autre.

Au regard de.... En comparaison de.... Il est vieux.

Regardant, subst. m. (*Re-gar-dan*) Celui qui regarde, spectateur. Il ne se dit qu'au pluriel : *Voilà bien des regardans.* Il est familier.

Regardant, ante, adj. Qui regarde de trop près, trop exact, trop ménager. Il est familier.

Regarder, v. act. (*Re-gar-dé*) Jeter la vue sur quelque chose : *Regarder le ciel, quelqu'un en face*, et neutralement, *regarder au cadran quelle heure il est ; regarder dans ses papiers, etc.* —Considérer, prendre garde : *Il faut regarder le mérite de la personne.* En ce sens on dit aussi neutralement, *regardez à ce que vous allez dire ; il n'y regarde pas de si près.* —En parlant des choses, être vis-à-vis, à l'opposite : *Cette maison regarde l'Orient.* —Concerner : *Cela me regarde, cette affaire ne vous regarde pas.*

Regarder comme, estimer tel : *On le regarde comme un de nos meilleurs Ecrivains.* —fig. *Regarder quelqu'un de haut en bas, de travers, de côté, de mauvais œil*, le regarder avec mépris, avec dédain, lui témoigner du mépris. —*Regarder quelqu'un favorablement, de bon œil*, lui témoigner de la bienveillance. —*Regarder en pitié*, avec des sentimens de compassion ou avec mépris. —*Sa succession, sa charge me regarde*, doit me venir.

Regarnir, v. act. Garnir de nouveau : *Regarnir des bas.*

Regarnir une étoffe de laine, en tirer une seconde fois le poil avec un chardon.

Regayer, v. act. (*Re-ghé-ié*) Passer le chanvre par le *regayoir.*

Regayoir, subst. m. (*Re-ghé-ioar*) Espèce de sérans, qui sert à passer le chanvre pour le purger de ses ordures.

Regayure, s. f. (*Re-ghé-iu-re*) Ce qui demeure dans le regayoir quand on y regaye le chanvre.

Regeler, v. neut. Geler de nouveau.

Régence, s. f. (*Ré-jance*) Dignité qui donne pouvoir et autorité de gouverner un Etat pendant la minorité ou l'absence du Roi, etc. —Temps que la régence dure. —Dans quelques Etats de l'Europe, personnes qui en composent le gouvernement : *La régence de Suède.* —Conseil préposé au gouvernement de certaines villes : *La régence d'Amsterdam.* —Temps pendant lequel un homme enseigne publiquement dans un Collége.

Régénération, s. f. (*Ré-jé-né-ra-cion*) Réproduction : *La régénération des chairs ;* en Chimie, *la régénération des métaux.* —figur. et en parlant du Baptême, renaissance : *Le Sacrement de la régénération.*

Régénérer, verb. act. (*Ré-jé-né-ré*) Faire renaître en Jesus-Christ, en parlant du Baptême.

Se régénérer, v. réc. Se reproduire : *Les chairs se régénèrent.*

Régent, s. m. (*Ré-jan*) Celui qui professe dans un Collége. On dit plus ordinairement *Régent* de ceux qui enseignent dans les basses Classes, et *Professeur* de ceux qui enseignent la Rhétorique, la Philosophie, etc. —On dit aussi adjectiv. *Docteur Régent en Médecine*, etc.

Régent, ente, subst. (*Ré-jan, an-te*) Celui, celle qui régit, qui gouverne un royaume, etc. pendant la minorité ou l'absence du Roi. —On dit adjectivement *la Reine Régente.*

Régenter, v. neut. (*Ré-jan-té*) Professer, enseigner publiquement dans un Collége. Voyez *Régent.* —figurém. Aimer à dominer, à faire prévaloir son avis : *Il veut régenter par-tout.*

Régenter, v. a. Il a les deux sens du neutre : *Régenter la sixième, la troisième. Cet homme régente tous ses confrères.*

Regermer, v. a. Germer de nouveau.

Régicide, s. m. Meurtre d'un Roi. —Celui qui le tue.

Régie, subst. f. Administration de biens, etc. à la charge d'en rendre compte.

Regimbement, s. m. (*Re-jein-be-man*) Action de regimber.

Regimber, v. neut. (*Re-jein-bé*) En parlant des bêtes de monture, rûer des pieds de derrière quand on les touche de l'éperon ou du fouet. —fig. et fam. Résister, refuser d'obéir : *Il regimbe*, et proverb. *il regimbe contre l'éperon.*

Régime, s. m. Règle qu'on observe dans la manière de vivre, par rapport à la santé. —Au Palais, administration. —Dans quelques maisons Religieuses ; 1.° Gouvernement, supériorité : *Régime annuel, triennal, perpétuel.* —2.° Les Supérieurs : *On a attaqué et l'institut et le régime.* —En ter. de Grammaire, mot qui restreint et détermine la signification d'un autre mot. Voyez *la Grammaire.* —Il se dit aussi des rameaux de palmier, de figuier, etc. qui sont chargés de fruits : *Un régime de dattes, de figues, etc.*

Régiment, s. m. (*Ré-ji-man*) Corps de gens de guerre, composé de plusieurs Compagnies. —figur. et famil. Grande multitude : *Il est assailli journellement par un régiment de créanciers.*

Région, s. f. (*Ré-jion*, en vers, *ji-on.*) Grande étendue, soit sur la terre, soit dans l'air, soit dans le ciel. Il se dit plus ordinairement dans le premier sens, pour une grande étendue de pays : *Toutes les régions de la terre, les régions d'Asie, etc.* —En Anatomie, certaine portion du corps humain : *La région du foie, de la rate ; région ombilicale, épigastrique, etc.*

È regione, expression empruntée du latin : Vis-à-vis.

Régir, v. act. Gouverner : *Régir un Etat, un Diocèse.* En ce sens il n'est que du style soutenu. —Au Palais, administrer. —En Grammaire, exiger un certain régime, gouverner un certain cas ou un certain mode.

Régisseur, s. m. Celui qui régit par commission et à la charge de rendre compte.

Registraire, s. m. (*Re-jis-trè-re*) Gardien des registres.

Registrata, s. m. Terme de Palais : Extrait d'un arrêt d'enregistrement.

Registrateur, subst. m. Officier de la Chancellerie Romaine qui enregistre les Bulles et les Suppliques.

Registre, s. m. (Quelques-uns écrivent et prononcent *regitre.*) Livre où l'on écrit les actes et les affaires de chaque jour pour y avoir recours : *Registre des Baptêmes, des Mariages ; registre mortuaire, tenir registre.* On dit *charger un registre*, écrire sur le registre ; *décharger un registre*, donner une décharge et l'écrire sur le registre. —Bâton, etc. qu'on tire pour faire jouer les différens jeux d'un orgue. —En ter. d'Imprimerie, la rencontre des lignes et des pages placées et rangées également les unes sur les autres.

Vaisseau de registre, qui va aux Indes Occidentales avec une permission enregistrée à Cadix.

Proverbial. *Tenir registre de tout*, remarquer, retenir tout ce qu'on voit et ce qu'on entend. —*Cet homme est sur mes registres*, je me souviendrai du déplaisir qu'il m'a fait. On dit plus ordinairement *sur mes tablettes.*

Registrer, v. act. (*Re-jis-tré* ; plusieurs écrivent et prononcent *regitrer.*) Insérer dans le registre. On dit plus communément *enregistrer.*

Règle, s. f. Instrument long, droit, et plat, de bois ou de métal, qui sert à tirer des lignes droites. —figur. 1.° Principe, maxime, loi, enseignement : *Règle de foi, de conduite, de morale.* —2.° Bon ordre : *On vit sans règle* ou *il n'y a point de règle dans cette maison.* —3.° Exemple, modèle, avec cette différence que la *règle* prescrit ce qu'il faut faire, et que le *modèle* le montre tout-à-fait. On doit *suivre* l'une et *imiter* l'autre. —4.° Loi particulière, réglement : *Procéder dans les règles, selon les règles ; les règles de la politesse.* —5.° Préceptes, principes, méthodes des Arts et des Sciences. Il s'emploie ordinairement au pluriel : *L'étude, la connoissance des règles, etc.* —6.° Institut, statuts d'un Ordre Religieux : *La règle de St. Basile, de St. Benoit, etc.*

—En ter. d'Architecture, petite moulure carrée qu'on met dans certains ornemens.

Ce Bénéfice est en règle, il doit être possédé par un Religieux. *Ce Bénéfice a passé de règle en commende*; après avoir été possédé par un Régulier il est possédé par un Séculier.

Réglé, ée, part. p. et adjectif: *Mouvement réglé, montre bien réglée, etc.* Voyez *Régler*. —Sur quoi on a tiré des lignes: *Papier réglé*. Proverb. *Homme réglé comme un papier de musique*, qui observe avec ponctualité une certaine manière de vivre. —Décidé, déterminé: *Il est réglé que.....* —Jugé, arrêté, conclu: *Cela est réglé*. —Assujetti à une règle quelconque, uniforme ou variable, bonne ou mauvaise. En ce sens il diffère de *régulier*, qui signifie conforme à une règle uniforme et louable: *Une vie réglée n'est pas toujours une vie régulière*. —En parlant des personnes, sage, rangé; avec cette différence qu'on est *réglé* par ses mœurs et par sa conduite, et qu'on est *rangé* dans ses affaires et dans ses occupations.

Femme qui est réglée, qui a ses menstrues réguliérement. —*Fièvre réglée*, dont les accès sont réguliers. —*Troupes réglées*, entretenues sur pied pour les distinguer des Milices.

Règlement, subst. m. (*Règ-gle-man*) Ordonnance, statut qui doit servir de règle, qui prescrit ce que l'on doit faire: *Règlement de Police*.

Plaider en règlement de Juges, plaider afin de faire décider à quel Tribunal une affaire doit être portée.

Réglément, adv. (*Ré-glé-man*) Avec règle, d'une manière réglée.

Régler, v. act. (*Ré-glé*) Tirer des lignes sur du papier pour servir de règle ou d'ornement. —Conduire, diriger suivant la règle: *Régler sa vie, ses actions, ses mœurs, ses désirs; régler sa maison, etc.* —Déterminer: *Régler les séances, l'ordre, la marche, etc.*

Régler ses affaires, les mettre dans un bon ordre. —*sa dépense, sa table*, y mettre un certain ordre, quelquefois la diminuer. —*une affaire, un compte, un différend*, les terminer. —*le mémoire d'un ouvrier*, en mettre les articles à leur juste valeur. —*une pendule, une montre*, la mettre en état d'aller juste et bien.

Réglet, s. m. (*Ré-glè*) ter. d'Imprimeur: Espèce de lame en fonte d'une longueur déterminée, qui sert à faire la division des chapitres, etc. On dit aussi *Filet*.

Réglette, s. fém. (*Ré-glè-te*) Petite règle de bois dont on se sert dans l'Imprimerie pour lever les lignes du composteur et les placer sur la galée.

Régleur, s. m. Ouvrier qui règle le papier. Le féminin est *Régleuse*.

Réglisse, s. f. (*Ré-gli-ce*) Sorte de plante. —Morceau de cette plante ou plutôt de sa racine.

Régloir, subst. m. (*Ré-gloar*) Outil pour régler le papier. —Instrument de bois ou d'os à l'usage des Cordonniers.

Réglure, s. f. Ouvrage de Régleur.

Régnant, ante, adject. (*Ré-gnian, an-te*) Qui régne. — fig. Qui domine: *Le goût régnant*.

Règne, s. m. Gouvernement, administration d'un royaume. Il se dit du Roi et non pas du royaume: *Sous le régne de Louis XIV, etc.* —On le dit par extension des Princes qui exercent la souveraineté sans avoir le titre de Roi. —La tiare du Pape. On l'appelle aussi *trirègne*. —Couronne suspendue sur le maître autel d'une Eglise. — figur. Pouvoir, empire: *Le règne de la grace, le règne du péché*. —En ter. d'Histoire naturelle, *le règne animal, végétal, minéral*, les animaux, les végétaux, les minéraux.

Fig. *Etre en règne*, être en vogue. — fam. *Du règne de...* du temps de, en parlant d'un particulier.

Régner, v. neut. (*Ré-gnié*) Régir, gouverner un Royaume, et par extension, un Etat souverain. —figur. 1.° Dominer: *Le sage régne sur ses passions; l'ambition régne dans son ame*. —2.° En parlant des choses, être en vogue: *Cette mode a régné long-temps*. On dit aussi *le vent qui régne, la maladie qui régne*, qui dure depuis long-temps. *L'hyperbole, l'antithèse régnent dans ce discours*, elles y sont fréquentes. —En ter. d'Architecture, s'étendre le

long de.... *Cette corniche, ce balcon régne tout le long de la façade.*

Regnicole, s. m. (Le g se prononce durement, *Regue-ni-ko-le.*) Habitant naturel d'un Royaume, et par extension d'un Etat souverain quelconque. —Etranger qui jouit, par concession, des mêmes priviléges que les Regnicoles : *Les Suisses sont réputés Regnicoles.*

Regonflement, s. m. (*Re-gon-fle-man*) Elévation des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

Regonfler, v. n. (*Re-gon-flé*) S'enfler et se soulever, en parlant des eaux dont quelque obstacle arrête le cours.

Regorgement, s. m. (*Re-gor-je-man*) Action de regorger, de ce qui regorge : *Regorgement de la rivière, de la bile, des humeurs.*

Regorger, verbe neut. (*Re-gor-jé*) S'épancher hors de ses bornes, déborder. Il ne se dit que des eaux, du sang, des humeurs. — fig. Avoir en grande abondance : *Il regorge de biens*, et fam. *il regorge de santé.*

Regouler, verbe act. (*Re-gou-lé*) terme populaire : Rabrouer quelqu'un, lui dire des paroles piquantes.

Regoûter, verbe act. Goûter de nouveau.

Regrat, s. m. (*Re-gra*) Marchandise de peu de valeur qu'on achète pour la revendre. —Vente de sel à petite mesure. —Lieu où il se vend ainsi.

Regratter, verbe act. (*Re-gra-té*) Gratter de nouveau. —Nettoyer un vieux bâtiment avec des rapes et autres outils. —Retoucher une planche avec le burin.

Regratter, v. neut. Vendre du sel à petite mesure. — fig. et fam. *C'est un homme qui regratte sur tout*, qui dans un compte fait des réductions sur les plus petits objets.

Regratterie, s. fém. Marchandise de regrat.

Regrattier, ière, subst. (*Re-gra-tié, iè-re*) Celui, celle qui vend du sel à petite mesure. —Par extension, petit marchand qui vend de la seconde main. — figur. et fam. Personne qui dans un compte considérable fait des réductions sur les plus petits objets.

Regreffer, verbe act. (*Re-gré-fé*) Greffer, enter de nouveau.

Regrès, s. m. (*Re-grê*) Action que l'on a pour rentrer dans un Bénéfice résigné ou permuté, quand on a manqué aux conditions de l'accord, quand il y a lésion ou fraude visible : *Exercer le regrès.*

Regret, s. m. (*Re-grè*) Déplaisir d'avoir perdu ce qu'on possédoit, ou d'avoir manqué ce qu'on auroit pu acquérir. —Il se dit par extension d'un déplaisir léger : *J'ai regret que vous n'ayez pas vu cette piéce.* —Repentir : *Avoir regret de ses péchés.* —Au pluriel, plaintes, doléances.

A regret, adv. Avec répugnance.

Regrettable, adj. (*Re-gré-ta-ble*) Digne d'être regretté. Il est peu usité.

Regretter, v. act. (*Re-gré-té*) Etre fâché, affligé 1.° d'une perte qu'on a faite ; 2.° d'avoir manqué ce qu'on pouvoit acquérir ; 3.° de n'avoir pas fait quelque chose, etc.

Reguinder, verbe act. Guinder une seconde fois. —En ter. de Fauconnerie, *l'oiseau se reguinde*, fait une nouvelle pointe au-dessus des nues.

Régularité, s. f. En général, conformité aux règles. —En Physique, ordre invariable de la nature. —En Morale, observation exacte des devoirs et des bienséances. —En matière de Religion, observation des règles, des préceptes, des Commandemens de Dieu et de l'Eglise. —Dans les Arts, observation des règles qui leur sont propres. —En parlant des Ordres Religieux, exacte observation des règles de chaque Ordre. —Il se dit aussi de l'état Religieux, par opposition à l'état Séculier.

La régularité des traits du visage, leur juste proportion. —En Géométrie, *la régularité d'une figure*, l'égalité de ses côtés et de ses angles.

Régule, s. m. Terme de Chimie : La partie métallique pure d'un demi-métal.

Régulier, ière, adj. (*Ré-gu-lié, iè-re*) Conforme aux règles, à l'ordre de la nature, aux lois de la religion et de la morale, aux préceptes des arts, etc. Voyez *Réglé.* —Exact, ponctuel : *Il est régulier dans les moindres choses.*

Bâtiment régulier, *place régulière*, où régne une certaine régularité, une certaine symétrie. — *Traits réguliers*, traits du visage qui sont dans une juste proportion entr'eux. —En Mathématique, *figure régulière*, dont les côtés et tous les angles sont égaux. *Corps réguliers*, les cinq polyèdres qui ont pour surfaces des polygones réguliers égaux entr'eux. —En Grammaire, *verbes réguliers*, ceux qui suivent dans la formation de leurs temps les règles générales des conjugaisons.

Clergé Régulier, composé des Ordres Religieux. — *Bénéfice Régulier*, qui ne peut être tenu que par un Religieux. —*Observance régulière*, pratiquée par les Religieux.

Régulièrement, adv. (*Ré-gu-lìè-reman*) Selon les règles, avec régularité.

Réhabilitation, s. f. (*Ré-a-bi-li-tacion*) Action de réhabiliter : *Lettres de réhabilitation.*

Réhabiliter, v. act. (*Ré-a-bi-li-té*) Rétablir, remettre en état, dans le premier état. Il n'a d'usage qu'en parlant de ceux qui, par l'autorité ou séculière ou ecclésiastique, sont rétablis dans un droit, dans un emploi, dans quelque prérogative dont ils étoient déchus.

Se réhabiliter, ver. pron. Reprendre une habitude qu'on avoit perdue.

Rehacher, v a. Hacher de nouveau.

Rehanter, v. a. Hanter, fréquenter de nouveau.

Rehasarder, verbe act. Hasarder de nouveau. *Trév.*

Rehaussement, s. m. (*Re-ô-ce-man*) Action par laquelle on rend plus haut : *Le rehaussement d'un mur.*

Le rehaussement des monnoies, l'augmentation de leur valeur numéraire. —*Le rehaussement des tailles*, l'augmentation de l'imposition des tailles.

Rehausser, v. a. (*Re-ô-cé*) Hausser davantage, relever : *Rehausser une tapisserie, un plancher, une muraille.* —fig. 1.° *Rehausser le courage, le prix d'une marchandise.* —2.° Faire paroître davantage : *Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs. Rehausser l'éclat, le mérite d'une action.*

Rehauts, s. m. plur. (*Re-ô*) Terme de Peinture, qui se dit des endroits les plus éclairés d'un tableau, où sont les couleurs les plus vives.

Reheurter, v. a. Heurter de nouveau.

Réimposer, v. act. (*Ré-ein-po-zé*) Imposer de nouveau, faire une nouvelle imposition.

Réimposition, s. f. (*Ré-ein-po-zicion*) Action de réimposer, imposition nouvelle.

Réimpression, s. f. (*Ré-ein-prè-cion*) Nouvelle impression d'un ouvrage.

Réimprimer, v. a. (*Ré-ein-pri-mé*) Imprimer de nouveau.

Rein, subst. m. Rognon; viscère de l'animal où se fait la séparation de l'urine pour s'écouler de là dans la vessie. Il se dit proprement de l'homme. —Le bord d'un bois.

Reins, plur. Le bas de l'épine du dos et la région voisine. —L'épine du dos relativement à la force, à la souplesse : *Il a les reins forts* ou *foibles*, *les reins souples*, *les reins rompus.* —En style de l'Ecriture Sainte, l'intérieur de l'homme, sa pensée : *Dieu est le scrutateur des cœurs et des reins.* —En Architecture, *les reins d'une voûte*, les parties qui portent sur les impostes.

Figur. et famil. *Avoir les reins forts*, 1.° être riche et puissant, en état de soutenir les frais d'une entreprise; 2.° par extension de métaphore, être en état de réussir dans une affaire, dans un ouvrage. —*Il a eu* ou *on lui a donné un tour de reins*, on lui a rendu un mauvais office qui lui nuira beaucoup. —*Poursuivre l'épée dans les reins*, de fort près.

Reine, s. f. Femme de Roi. —Celle qui de son chef gouverne un Royaume. —On dit figurém. *Rome la reine des Cités.* En style poétique, *la rose est la reine des fleurs.*

Reine du bal, celle à qui on donne le bal. —*Reine de la féve*, celle qui avoit la féve dans sa part de gâteau.

Reine-claude, s. f. Sorte de prune.

Reine des prés, s. f. Ulmaire, plante médicinale.

Reinette, subst. f. (*Ré-nè-te*) Sorte de pomme.

Réinfecter, v. act. (*Ré-ein-fèk-té*) Infecter de nouveau.

Réinstaller, v. act. (*Ré-eins-ta-lé*) Installer une seconde fois.

Reinté, *ée*, adj. *Chien reinté*, qui a les reins larges et élevés en arc.

Réintégrande, s. f. Terme de Droit: Rétablissement dans la jouissance d'un bien dont on avoit été dépossédé.

Réintégré, *ée*, part. p. de *Réintégrer*, et adject. Rétabli, etc.

Réintégrer, v. act. (*Ré-ein-té-gré*) Rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avoit été dépouillé.

Réintégrer dans les prisons, remettre en prison.

Réinterroger, v. act. Interroger de nouveau.

Réinviter, v. a. Inviter de nouveau.

Réitération, s. f. (*Ré-i-té-ra-cion*) Action de réitérer.

Réitérer, v. act. (*Ré-i-té-ré*) Faire de nouveau ce qu'on a déjà fait : *Réitérer une médecine*, *une saignée*, *un ordre*, *une défense*, *etc.*

Reitre, subst. m. (*Rè-tre*) Dans le seizième siècle, Cavalier Allemand. —Aujourd'hui, proverb. *Vieux reitre*, homme qui a vu beaucoup de pays, qui s'est mêlé de beaucoup d'affaires, etc. Il ne se prend ordinairement qu'en mauvaise part.

Rejaillir, verbe neut. (*Re-ja-glir*; mouillez les *ll.*) En parlant des choses liquides, sortir avec impétuosité, jaillir: *Son sang rejaillit jusqu'au pied du lit.* —En parlant des corps solides, être repoussé et réfléchi : *La balle a rejailli jusqu'ici.* —Il se dit aussi de la lumière: *La lumière qui rejaillit du soleil.* —fig. Retomber sur : *La gloire et la honte des enfans rejaillissent sur leurs pères.*

Rejaillissement, s. m. (*Re-ja-gli-ce-man*) Mouvement de ce qui rejaillit.

Rejanner, v. neut. Contrefaire, par manière d'insulte, le ton et la voix de quelqu'un. *Trév.*

Rejaunir, verbe act. (*Re-jô-nir*, d.) Rendre jaune de nouveau.

Rejaunir, v. n. Redevenir jaune.

Rejet, subst. m. (*Re-jè*) Nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre. —En ter. de Pratique, *faire le rejet*, *ordonner le rejet d'une piéce*, la rejeter d'un procès. —Renvoi qu'on fait d'un article de quelque compte à un autre endroit de ce compte. —Réimposition qu'on fait sur une Communauté pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être payée par ceux sur qui elle avoit été imposée.

Rejetable, adj. Qui doit être rejeté : *Proposition*, *preuve*, *piéce rejetable.*

Rejeter, v. act. (*Re-je-té*) Jeter une seconde fois. — Repousser : *Rejeter une balle avec vigueur.* —Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avoit tirée. —Jeter dehors : *Ce que la mer rejette sur le rivage.* —En parlant des arbres, repousser après avoir été coupé : *Cet arbre a rejeté de nouvelles branches* ; et neutralement, *il rejette par le pied.* —Dans un compte, renvoyer à un autre article. —fig. Rebuter, n'agréer pas, ne vouloir pas accepter ou recevoir : *Rejeter des offres*, *des propositions*, *etc.*

Fig. 1.° *Rejeter une imposition*, *une taxe sur une ville*, *etc.* réimposer cette ville pour compléter le payement d'une taxe, etc. Voyez *Rejet.* —2.° *Rejeter la faute sur une autre*, l'accuser pour se disculper soi-même.

Rejeton, subst. m. Nouveau jet que pousse un arbre par le pied ou par le tronc. —Il se dit aussi en parlant des plantes. —figurément et dans le style soutenu, descendant : *Illustres rejetons.*

Rejetoner, verbe act. (*Re-je-to-né*) *Rejetoner des plantes de tabac*, en arracher les rejetons, les fausses tiges ou feuilles.

Rejoindre, verbe act. sur *Joindre* ; (*Re-joein-dre*) Réunir des parties qui avoient été séparées : *Rejoindre les deux lèvres d'une plaie.* —Ratteindre, retrouver des personnes dont on s'étoit séparé : *Je les rejoignis à la couchée.*

Se rejoindre, v. réc. Se rassembler. —Se joindre de nouveau.

Rejointoyer, v. a. (*Re-joein-toa-ié*) ter. d'Architecture : Remplir et ragréer les joints des pierres d'un bâtiment.

Rejouer, v. act. Jouer de nouveau.

Réjoui, *ie*, part. p. et adject. Voyez *Réjouir*, *se réjouir.* —On dit substantiv. et fam. *un gros réjoui*, *une grosse réjouie*, une personne de bonne humeur.

Réjouir, v. act. Donner de la joie : *Cette nouvelle réjouit tout le monde.*

—Donner du plaisir : *Couleur qui réjouit la vue.* —Donner du divertissement : *Que ferons-nous pour réjouir la compagnie ?* En ce sens on dit famil. *réjouir la compagnie aux dépens de quelqu'un*, se moquer de quelqu'un pour divertir les autres.

Se réjouir, v. réc. Se divertir. —Féliciter : *Je me réjouis avec vous de votre heureux rétablissement.* —*Se réjouir aux dépens de quelqu'un*, s'en moquer.

Réjouissance, s. f. Démonstration de joie : *Réjouissance publique ; on a fait de grandes réjouissances à cette occasion.* — Au jeu du Lansquenet, carte que celui qui donne tire après la sienne, et sur laquelle les coupeurs et autres peuvent mettre de l'argent.

Réjouissant, ante, adj. Qui réjouit.

Rejoûter, v. a. Joûter de nouveau.

Relâche, subst. m. Interruption, discontinuation de quelque travail, de quelque étude, de quelque exercice. —Repos, intermission dans quelque état douloureux.

Relâche, s. fém. Terme de Marine : Lieu propre pour y relâcher.

Relâché, ée, part. p. de *Relâcher*, et adject. Qui n'est plus si fort tendu. —En matière de Religion et de Morale, qui est dans le relâchement *ou* qui annonce le relâchement : *Homme relâché ; morale, discipline relâchée.* — Qui n'est plus si ferme dans son dessein, dans son entreprise.

Relâchement, s. m. (*Re-lâ-che-man*) Diminution de tension : *Relâchement des nerfs, des cordes d'un instrument.* —Disposition du temps à s'adoucir. —fig. Ralentissement d'ardeur dans le travail, dans les exercices de la piété *ou* de régularité dans la conduite, dans les mœurs. —Délassement : *Après une grande contention d'esprit, il faut un peu de relâchement.*

Relâcher, verbe act. (*Re-lâ-ché*) Faire qu'une chose soit moins tendue. —Remettre un prisonnier en liberté. —Céder de ses droits : *Je lui ai relâché la moitié de la dette.*

Relâcher, v. n. En ter. de Marine, discontinuer sa route et se retirer à l'abri pour céder à la tempête, ou pour se radouber, ou pour renouveler ses provisions, etc. —Diminuer de sa première ardeur, de sa première ferveur.

Se relâcher, ver. réc. N'être plus si ferme, si constant dans ce qu'on avoit projeté, entrepris. —N'avoir plus tant de régularité, tant de courage, tant de vigueur. —Céder de ses prétentions, etc. —En parlant du mal, n'être plus si violent, si douloureux.

Se relâcher l'esprit, se reposer, se délasser l'esprit.

Relais, s. m. (*Re-lé*) Chiens de chasse qu'on tient en certains lieux dans la refuite des bêtes qu'on court, pour les lâcher quand la bête passe. —Chevaux qu'on poste en quelque endroit pour s'en servir à la place de ceux qu'on quitte. —Lieu où l'on met les relais : *Au second relais.* —En ter. de Fortification, chemin de trois pieds de large au pied du rempart, entre le rempart et le fossé. — Ouverture qu'on laisse dans les tapisseries, lorsqu'il faut changer de couleurs et de figures.

Figur. et famil. *Etre de relais*, être de loisir, n'être pas employé. —En ter. de Chasse, *donner le relais*, lâcher les chiens placés en relais.

Relaissé, adject. masc. (*Re-lè-cé*) terme de Chasse : *Lièvre relaissé*, qui après avoir été long-temps couru, s'arrête de lassitude.

Relancer, verbe act. (*Re-lan-cé*) En termes de Chasse, lancer de nouveau : *On relança le cerf jusqu'à trois fois.* —Repousser : *Relancer l'ennemi dans son fort.* —fig. et fam. *Relancer quelqu'un*, 1.° aller trouver quelqu'un où il est pour l'engager à quelque chose. —2.° Par extension de métaphore, répondre à quelqu'un d'un ton fier et haut, marquer qu'on reçoit très-mal les choses qu'il dit.

Relaps, relapse, adj. et subst. (On pron. le *p* et l'*s* au masc. comme au fém.) Qui est retombé dans l'hérésie après l'avoir abjurée.

Rélargir, v. a. Elargir de nouveau. —Elargir ce qui est trop étroit.

Relater, v. a. (*Re-la-té*) Raconter, mentionner. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais.

Relatif, ive, adject. Qui a quelque relation, quelque rapport à. . .

Relation, subst. fém. (*Re-la-cion*) Rapport d'une chose à une autre. — Commerce, liaison, correspondance. —Récit, narration. —Livre de voyage.

Relationaire, s. m. (*Re-la-cio-nè-re*) Celui qui fait des relations.

Relativement, adv. (*Re-la-ti-ve-man*) Par rapport, d'une manière relative.

Relaver, v. a. Laver de nouveau.

Rélaxation, s. f. (*Ré-lak-sa-cion*) En ter. de Médecine, relâchement: *Rélaxation des nerfs.* —En termes de Droit Canon, diminution ou entière rémission des peines canoniques. —On dit aussi au Palais *rélaxation* (élargissement) *d'un prisonnier.*

Rélaxé, part. p. de *Rélaxer*, et adj. Il ne se dit qu'en Chirurgie: *Nerf rélaxé*, qui n'a pas sa tension, sa situation ordinaire.

Rélaxer, verbe act. (*Ré-lak-cé*) ter. de Pratique: Remettre en liberté un prisonnier.

Relayer, v. act. (*Re-lé-ié*) Occuper des ouvriers les uns après les autres, en sorte qu'ils travaillent et se reposent alternativement.

Relayer, v. n. Prendre des relais, des chevaux frais: *Nous relayames en tel endroit.*

Se relayer, v. réc. Travailler alternativement pour ne se pas fatiguer tous à la fois: *Les travailleurs se relayoient l'un l'autre.*

Relégation, s. fém. (*Re-lé-ga-cion*) ter. de Jurisprudence: Exil, bannissement dans un certain lieu.

Relégué, s. m. (*Re-lé-ghé*) Récompense d'un Gendarme de la Garde ou d'un Chevau-léger, lorsqu'après avoir servi long-temps il vouloit se retirer. On l'appeloit *retraite* dans les Gardes-du-Corps.

Reléguer, verbe act. (*Re-lé-ghé*) Exiler dans un lieu déterminé. —On dit fig. au passif, *l'innocence bannie des villes est reléguée au village*, etc.

Se reléguer, v. réc. Se retirer: *Il s'est relégué à la campagne.*

Relent, s. m. (*Re-lan*) Mauvais goût que contracte une viande, etc. renfermée dans un lieu humide.

Relevailles, s. f. pl. (*Re-le-vâ-glie*; mouillez les *ll.*) Cérémonie qui se fait à l'Eglise la première fois qu'une femme y vient après ses couches.

Relevé, s. m. L'ouvrage que fait un Maréchal, en levant un fer et en le rattachant.

Relevé d'une bête fauve; en termes de Chasse, le temps où elle sort de son gîte pour aller repaître. —*Relevé de compte*, extrait des articles d'un compte qui regardent le même objet.

Relevé, *ée*, part. p. de *Relever*, et adj. Qui s'est levé de terre après une chute. —Haut. —figur. *Mine relevée*, noble et haute. *Sentimens relevés*, nobles. —*Pensée relevée*, noble et sublime. *Matière relevée*, qui n'est pas à la portée du commun des hommes. —On dit d'une femme, *qu'elle est relevée*, lorsqu'elle est sortie après ses couches.

Relevée, s. fém. *A une telle heure de relevée*, à une telle heure après midi.

Relèvement, s. m. (*Re-lè-ve-man*) Action de relever. —En ter. de Marine, hauteur d'un vaisseau relativement à une autre partie plus basse.

Relever, v. act. (*Re-le-vé*) Lever de terre ce qui étoit tombé. —Remettre debout: *Relever une chaise*, *une statue*, *une colonne renversée.* —Rétablir ce qui étoit tombé en ruine: *Relever des murailles*, *des fortifications*; et figurém. *relever une maison*, *une famille.* —On dit aussi au fig. *relever le courage*, *les espérances*, les ranimer, les faire revivre. —Hausser: *Relever un terrain*, *un plancher trop bas.* Figur. *relever son état*, *sa fortune.* —Au fig. faire valoir, donner plus d'éclat, etc. *La parure relève la bonne mine*, *etc.* —Critiquer: *Relever ce que quelqu'un a dit*, *les fautes d'un Auteur*, *etc.* —En ter. de Guerre, mettre un nouveau corps de troupes *ou* même un seul soldat à la place d'un autre: *Relever la garde*, *relever une sentinelle*, *etc.* —Au Palais, remettre en pouvoir de faire quelque chose, nonobstant tout ce qu'on auroit fait au contraire: *Relever un mineur des actes passés en minorité. Il s'est fait relever de ses vœux*, il a fait déclarer ses vœux nuls. —*Relever un appel*, prendre des lettres pour poursuivre un appel.

Relever un vaisseau, le remettre à flot. —*Relever l'ancre*, la changer de

place, la mettre dans une autre situation. — Au jeu, *relever les mains qu'on a faites*, ramasser les cartes qui ont été jouées et les mettre devant soi. —*Le vinaigre*, *le jus de citron*, *etc. relèvent une sauce*, la rendent plus piquante. —*Relever les fautes d'un Auteur*, les remarquer, les faire connoître. —figur. et prov. *Relever quelqu'un de sentinelle*, le réprimander et lui faire voir qu'il s'est mal conduit. —En ter. de Vénerie, *relever un défaut*, retrouver la voie qu'on avoit perdue.

Relever, v. neut. En ter. de Droit, ressortir, dépendre de..... —*Relever d'une maladie*, commencer à se porter mieux : *Il est bien malade*, *il n'en relèvera pas*. —*Relever de couches*, ou absolument *relever*, commencer à sortir depuis les couches.

Se relever, v. réc. Se lever de terre après être tombé. — Sortir de nouveau du lit. —fig. Se remettre de quelque perte, se rétablir après quelque disgrace, etc.

Releveur, s. m. Terme d'Anatomie : Qui relève. Nom de différens muscles.

Reliage, s. m. Action de relier des tonneaux, des cuves, etc.

Relief, s. m. (*Re-lièf*) Ouvrage de Sculpture plus ou moins *relevé* en bosse : *Haut-relief*, *demi-relief*, *bas-relief*. —On le dit, dans le même sens, des ouvrages en broderie. — fig. Eclat qui relève : *Ces couleurs se donnent mutuellement du relief* ; *sa dignité lui donnoit un grand relief*. —Ordre qu'obtient un Officier qui a été absent pour une cause légitime, afin de toucher ses appointemens échus durant son absence. —En ter. de Féodalité, droit payé par le vassal au Seigneur à certaines mutations. —Au pluriel, restes des viandes qu'on a servies. Il est vieux et ne se dit plus qu'en plaisantant.

Relief d'appel, Lettres du Sceau pour relever un appel interjeté de quelque jugement.

Relien, subst. m. Terme d'Artificier : Poudre grossiérement écrasée sans être tamisée.

Relier, ver. act. (*Re-li-é*) Lier de nouveau : *Relier une gerbe*, *etc*. —Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture en peau ou en parchemin. —Mettre des cercles à un tonneau, etc.

Relieur, s. m. Celui dont le métier est de relier des livres.

Religieusement, adverb. (*Re-li-jieû-ze-man*) D'une manière religieuse ; exactement, fidellement.

Religieux, *euse*, adject. (*Re-li-jieû* ; en vers, *ji-eû*.) En parlant des choses, qui a rapport à la Religion. —En parlant des personnes, qui a de la religion. —Exact, fidelle : *Religieux observateur des lois*.

Religieux, *euse*, subst. Celui, celle qui s'est engagé dans quelque Ordre par la profession Religieuse.

Religieuse, subst. f. Nom donné à l'*hirondelle à croupion blanc* et à une sorte de *sarcelle*.

Religion, subst. f. (*Re-li-jion* ; en vers, *ji-on*.) Culte rendu à la Divinité. —Piété, dévotion ; avec cette différence que la *religion* fait simplement qu'on ne manque point à ce qu'on doit à l'Etre Suprême. La *piété* fait qu'on s'en acquitte avec plus de respect et de zèle ; la *dévotion* ajoute un extérieur plus composé : la première est plus dans le cœur qu'elle ne paroît au dehors ; la seconde est dans le cœur et paroît au dehors ; la troisième paroît quelquefois au dehors sans être dans le cœur. —Etat ou Ordre Religieux. —Pris absolument, l'Ordre de Malte : *Les galères de la Religion*.

La Religion Prétendue Réformée, la croyance des Calvinistes : *Il étoit de la Religion*, il étoit de la croyance des Calvinistes. —*Mettre une fille en Religion*, la faire Religieuse. —*Il a trente ans de Religion*, il y a trente ans qu'il est Religieux. —*Se faire une religion d'une chose*, s'en faire une obligation indispensable. —*Violer la religion du serment*, manquer à son serment. —*Surprendre la religion des Juges*, *etc*. les tromper par de faux exposés.

Religionnaire, s. m. et f. (*Re-li-jio-nè-re*) Celui, celle qui suit la Religion Prétendue Réformée.

Relimer, v. act. (*Re-li-mé*) Limer de nouveau. —fig. Retoucher, polir.

Relinguer, v. a. Terme de Marine :

Gouverner un vaisseau de manière que le vent donnant directement sur les relingues, ne puisse enfler les voiles en aucun sens.

Relingues, s. f. plur. Cordages dont on ourle les voiles et les hamacs pour en renforcer la bordure.

Reliquaire, subst. m. (*Re-li-kè-re*) Boîte ou coffret où l'on enchâsse des reliques.

Reliquat, s. m. (*Re-li-ka*) terme de Pratique et de Négoce : Reste de compte.

Reliquataire, adj. et subst. m. et f. (*Re-li-ka-tè-re*) Celui ou celle qui est débiteur ou débitrice d'un reliquat de compte, qui doit encore quelque reste d'un compte.

Relique, s. fém. (*Re-li-ke*) Ce qui reste d'un Saint après sa mort, soit le corps entier, soit une partie du corps, soit même simplement quelque chose qui lui a appartenu. —Ce qui nous reste des instrumens de la Passion du Sauveur et des Martyrs. —Au pluriel et dans le style sublime, les restes de quelque chose de grand : *Les tristes reliques de sa fortune.* Il vieillit.

Relire, v. act. Lire de nouveau.

Reliûre, subst. f. Manière et façon dont un livre est relié. —L'ouvrage d'un Relieur.

Relocation, s. f. (*Re-lo-ka-cion*) Sorte de contrat.

Reloger, v. n. Retourner loger en un lieu où l'on avoit déjà logé.

Relouage, subst. m. Temps que le hareng fraye.

Relouer, v. act. (*Re-lou-é*) Louer de nouveau. —Louer à quelqu'un ce qu'on loue d'un autre : *Relouer une maison.* On dit plus souvent et mieux *sous-louer*.

Reluire, v. neut. Luire par réflexion : *Les diamans reluisent.* —figur. Briller, paroître avec éclat : *La vertu reluit davantage dans l'adversité.*

Proverb. et figur. *Tout ce qui reluit n'est pas or*, les apparences sont trompeuses ; ce qui a le plus d'éclat n'est pas toujours le plus solide.

Reluisant, *ante*, adjectif verbal ; (*Re-lui-zan*, *an-te*) Qui brille, qui luit beaucoup.

Reluquer, verbe act. (*Re-lu-ké*) Regarder d'une manière affectée, du coin de l'œil. Il est familier.

Relustrer, v. a. Redonner du lustre, lustrer de nouveau.

Remâcher, v. a. Mâcher de nouveau. —fig. et fam. Repasser plusieurs fois dans son esprit.

Remaçonner, v. act. Réparer par le moyen d'un Maçon.

Remander, v. act. Mander de nouveau, envoyer dire une autre fois. Faire revenir.

Remanger, verbe act. Manger de nouveau.

Remanier, ver. act. (*Re-ma-ni-é*) Manier de nouveau. —Refaire, raccommoder, en parlant de certains ouvrages : *Remanier un pavé*, *un couvert*, *une feuille d'impression.* —On le dit, dans le même sens, des ouvrages d'esprit.

Remaniement, s. m. (*Re-ma-ni-man*) Action de remanier.

Remarchander, v. act. Marchander de nouveau.

Remarcher, verbe neut. Marcher de nouveau. —Aller dans un lieu où l'on est envoyé, après avoir déjà fait plusieurs marches.

Remarier, v. a. Refaire un mariage ; marier de nouveau.

Se remarier, v. récipr. Passer à de secondes noces.

Remarquable, adj. (*Re-mar-ka-ble*) Qui se fait remarquer, qui est digne d'être remarqué.

Remarque, subst. fém. (*Re-mar-ke*) Note, observation.

Remarquer, verbe act. (*Re-mar-ké*) Marquer une seconde fois. —Faire attention à...... observer ; avec cette différence qu'on *remarque* les choses par attention pour s'en ressouvenir, et qu'on les *observe* par examen pour en juger.

Remarqueur, s. m. (*Re-mar-keur*) Celui qui à la chasse remarque les perdrix. —Par mépris, faiseur de remarques.

Remasquer, ver. act. Remettre un masque.

Remballer, ver. act. (*Ran-ba-lé*) Emballer de nouveau.

Rembarquement, s. m. (*Ran-bar-ke-man*) Action de rembarquer.

Rembarquer, ver. act. (*Ran-bar-ké*) Embarquer de nouveau.

Se rembarquer, v. réc. S'embarquer de nouveau. —Se remettre de nouveau sur mer. —figurém. et famil. *Se rembarquer dans une affaire*, s'y engager de nouveau.

Rembarrer, v. a. (*Ran-bâ-ré, r* forte.) Repousser vigoureusement. Il est peu usité au propre. —figurém. et familiér. *Rembarrer quelqu'un*, rejeter avec fermeté, avec indignation les discours qu'il tient, les propositions qu'il fait.

Remblai, s. m. (*Ran-blè*) Travail pour faire une levée ou pour aplanir un terrain avec des gravois et des terres rapportées.

Remblaver, ver. act. (*Ran-bla-vé*) Ressemer de blé une terre.

Remboîtement, s. m. (*Ran-boa-te-man*) Action de remboîter. —Effet de cette action.

Remboîter, ver. act. (*Ran-boa-té*) Remettre en sa place ce qui étoit désemboîté : *Remboîter un os*, *des piéces de menuiserie*, *etc.*

Rembouger, v. a. (*Ran-bou-jé*) Remettre de la liqueur dans un vaisseau.

Rembourrement, s. m. (*Ran-boû-re-man*, *r* forte.) Action de rembourrer ou l'effet de cette action.

Rembourrer, ver. act. (*Ran-boû-ré*, *r* forte.) Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. —figurém. et populair. *Il a bien rembourré son pourpoint*, il a extrêmement mangé.

Remboursable, adject. Qui doit être remboursé.

Remboursement, s. m. (*Ran-bour-ce-man*) Action de rembourser. —Payement que l'on fait pour rendre une somme que l'on doit : *Faire* ou *recevoir un remboursement.*

Rembourser, v. act. (*Ran-bour-cé*) Rendre à quelqu'un l'argent qu'il a déboursé : *Rembourser une somme*, *une obligation* ; *rembourser quelqu'un de ses frais*, *etc.*

Rembourser une rente, la racheter, en payer le principal et les arrérages. —fig. et fam. *Rembourser un soufflet*, *un coup d'épée*, les recevoir.

Rembraser, ver. act. (*Ran-bra-zé*) Embraser de nouveau.

Rembrasser, ver. act. (*Ran-bra-cé*) Embrasser de nouveau.

Rembrocher, v. act. (*Ran-bro-ché*) Embrocher mieux ou de nouveau.

Rembruni, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Rembrunir.* —fig. et fam. *Air rembruni*, sombre et triste.

Rembrunir, ver. act. (*Ran-bru-nir*) Rendre brun ou plus brun. —fig. *Rembrunir l'imagination*, attrister, etc.

Rembrunissement, s. m. (*Ran-bru-ni-ce-man*) Etat ou qualité de ce qui est rembruni : *Le rembrunissement d'un tableau*, *des couleurs.*

Rembûchement, s. m. (*Ran-bu-che-man*) ter. de Vénerie : Rentrée d'un cerf dans son fort.

Se rembûcher, v. pron. (*Ran-bu-ché*) *La bête s'est rembûchée*, est rentrée dans le bois.

Remède, s. m. En général tout ce qui sert à guérir, à conserver la santé ou qu'on emploie à ce dessein. —Plus particuliérement un lavement. —figur. 1.° Ce qui sert à guérir les maux de l'ame. —2.° Ce qui sert à prévenir ou à faire cesser quelque malheur. —En termes de Monnoie, 1.° quantité de grains d'alliage que les Monnoyeurs peuvent employer dans la fabrication des espèces d'or et d'argent au-delà de ce que la loi a réglé : *Remède de loi.* —2.° Quantité de grains de poids dont les Monnoyeurs peuvent faire les espèces plus légères que la loi ne l'a prescrit : *Remède de poids.*

Remédier, ver. neut. (*Re-mé-di-é*) Apporter remède, au propre et au figuré : *Il faut remédier au mal de bonne heure* ; *remédier aux inconvéniens*, *aux désordres.*

Remeil, s. m. (*Re-mèglie* ; mouillez l'*l* finale.) Terme de Chasse : Courant d'eau où les bécasses se retirent.

Remêler, v. a. Mêler de nouveau.

Remembrance, s. f. (*Re-man-bran-ce*) Souvenir. Il est vieux.

Remémoratif, *ive*, adject. Qui fait ressouvenir ; qui sert à rappeler la mémoire.

Remémorer, v. act. (*Re-mé-mo-ré*) Faire ressouvenir.

Se remémorer, v. réc. Se rappeler, remettre en sa mémoire. Il est vieux.

Remenée, s. fém. Terme de Maçon : Arrière-voussure *ou* petite voûte au-dessus des portes et des fenêtres.

Remener, verbe act. (*Re-me-né*) Conduire une personne, un animal au lieu où il étoit auparavant. —Revoiturer des choses où elles étoient auparavant.

Remercier, ver. act. (*Re-mêr-ci-é*) Rendre grace. —S'excuser de recevoir, d'accepter ce qu'on nous offre. —Renvoyer, destituer.

Remercîment, s. m. (*Re-mêr-ci-man*) Action de graces.

Réméré, subst. m. Terme de Palais : Faculté de rentrer dans un héritage qu'on vend, en remboursant le prix et les frais légitimes.

Remettre, verbe act. (*Re-mè-tre*) Mettre une chose au même endroit où elle étoit auparavant : *Remettez ce livre à sa place.* —Mettre de nouveau : *Remettre une armée sur pied.* —Rétablir dans le premier état : *On l'a remis dans tous ses biens.* —Raccommoder ce qui est démis : *On lui a remis le bras.* —Rétablir la santé : *L'usage du lait l'a entiérement remis.* —Faire revenir du trouble, de la frayeur où l'on étoit. —Rendre une chose à celui à qui elle appartient ou à qui elle est adressée : *Remettre entre les mains, en main propre.* Voyez *Rendre.* —Différer, renvoyer à un autre temps : *Remettons la partie à demain.* —Faire grace : *De mille écus qu'il devoit on lui en a remis cinq cents.* —Pardonner : *Remettre les péchés, une offense.* —Mettre en dépôt, confier : *Je lui ai remis tout l'argent que j'avois, etc.* —Confier au soin, à la prudence de quelqu'un : *Il lui a remis la conduite de cette affaire, tous ses intérêts, etc. Remettre une affaire au jugement, à la décision de...* —Reconnoître : *Me reconnoissez-vous ? oui je vous remets.*

Remettre devant les yeux, représenter. —figurém. *Remettre bien ensemble*, raccommoder, réconcilier des personnes qui étoient brouillées. —*Remettre un bénéfice, une charge*, s'en dessaisir entre les mains de celui à qui il appartient d'y pourvoir. —*Remettre un criminel entre les mains de la Justice*, le livrer aux Juges.

Se remettre, v. réc. Se replacer, se placer comme on étoit : *Se remettre à table, etc.* —S'appliquer de nouveau à... *Se remettre à écrire.* —Se rétablir après avoir été malade : *Il a eu bien de la peine à se remettre.* —Revenir du trouble, de la frayeur : *Remettez-vous*, calmez-vous. —Se délasser : *Il ne s'est pas encore remis de ses fatigues.* —Se rapporter : *Se remettre d'une chose à quelqu'un*, et plus communément, *s'en remettre à quelqu'un*, s'en rapporter à lui, à ce qu'il dira, à ce qu'il fera.

Se remettre entre les mains de quelqu'un, avoir recours à lui en telle sorte qu'on se mette à sa disposition. —*Se remettre entre les mains de la Providence*, se résigner à tout ce qu'elle ordonnera. —*Se remettre quelque chose*, s'en rappeler le souvenir.

Remeubler, ver. act. (*Re-meû-blé*) Regarnir un appartement dont on avoit ôté les meubles.

Réminiscence, subst. f. (*Ré-mi-ni-san-ce*) Ressouvenir, renouvellement d'une idée presque effacée.

Remis, ise, part. p. de *Remettre*, et adj. Replacé en son lieu. —Rétabli d'une maladie. —Déféré au jugement de... —Pardonné. —On le disoit autrefois pour calme, tranquille.

Remise, s. f. (*Re-mi-ze*) Lieu pratiqué dans une maison pour y mettre un carrosse à couvert. —Endroit où une perdrix se met après avoir fait son vol. —Taillis près d'une campagne qui sert de retraite aux lièvres, aux perdrix. —Délai, retardement : *User de remise.* —Argent qu'un Négociant fait remettre à son Correspondant : *Faire des remises de place en place.* —Grace qu'on fait à un débiteur, en lui remettant une partie de ce qu'il doit. —Somme qu'on abandonne à celui qui est chargé d'une recette, d'un recouvrement.

Carrosse de remise, qui se loue par jour ou par mois. —Quelques-uns disent absolument et au masculin *un remise.*

Rémissible, adject. Pardonnable ; qui mérite grace, pardon.

Rémission, subst. f. (*Ré-mi-cion*) Pardon : *Obtenir de Dieu la rémission de ses péchés.* —Grace accordée à un criminel : *Lettres de rémission.* —Par extension, en parlant des particuliers, indulgence : *N'attendez point de rémission de lui. C'est un homme sans rémission*, implacable et qui ne pardonne point, *ou* qui exige à la rigueur ce qui lui est dû. —En Médecine et en parlant de la fièvre ; diminution, relâchement.

Rémissionnaire, s. m. et f. (*Ré-mi-cio-nè-re*) Celui, celle qui a obtenu des lettres de rémission.

Remmaillotter, ver. act. (*Ran-ma-glio-té*) Remettre un enfant dans son maillot.

Remmancher, v. a. (*Ran-man-ché*) Remettre un nouveau manche à quelque outil.

Remmener, ver. act. (*Ran-me-né*) Emmener ce qu'on avoit amené.

Rémolade, subst. fém. Remède pour les foulures des chevaux. —Sorte de sauce piquante. En ce sens *Trév.* écrit *rémoulade.*

Remolar, subst. m. Officier qui a la charge des rames d'une galère.

Remole, subst. f. Terme de Mer : Tournant d'eau dangereux.

Remollient, ente, adjcet. *Remollitif, ive*, adj. (*Re-mo-li-an, an-te ; tif, i-ve*) terme de Médecine : Qui adoucit et résout les humeurs. On dit plus souvent *émollient.*

Remontant, subst. m. (*Re-mon-tan*) Extrémité de la bande du baudrier qui est fendue en deux, et qui tombe sur les pendans.

Remonte, s. f. Chevaux qu'on donne à des cavaliers pour les remonter.

Remonté, ée, part. p. et adj. Voyez *Remonter.* —*Goutte remontée, qui remonte, qui est remontée*, qui quitte les extrémités et s'arrête en dedans.

Remonter, ver. neut. (*Re-mon-té*) Monter une seconde fois : *Je remonterai dans l'instant.* —Retourner d'où l'on est descendu : *La rivière remontera vers sa source avant que.....* —On dit figur. *qu'une maison remonte jusqu'à un tel homme, à un tel siècle.*

Figur. 1.° *Pour entendre cette vérité il faut remonter plus haut*, il faut reprendre les choses de plus loin. —2.° *Il remonte au déluge*, il reprend les choses de trop loin. —3.° *Remonter à la source d'un démêlé*, le considérer dans son principe. —En ter. de Jurisprudence, *les propres ne remontent point*, les ascendans n'y succèdent point.

Remonter, v. act. Monter de nouveau : *Remonter l'escalier.* —Reporter, remettre en haut ce qu'on avoit descendu. —Donner de nouveaux chevaux : *Remonter un cavalier, une compagnie de cavalerie.* —Raccommoder de certaines choses, en y mettant quelque chose de neuf. —Monter, assembler de nouveau un ouvrage de menuiserie qui a été démonté.

Remonter la rivière, 1.° la côtoyer en remontant vers sa source ; 2.° naviguer contre le cours de la rivière. —*un Laboureur*, l'équiper de nouveau. —*une ferme*, y remettre ce qui est nécessaire pour la faire valoir. —*une montre, une pendule, un tournebroche, etc.* les remettre en état d'aller. —*un fusil*, y mettre un bois neuf. —*un luth, une guitare*, les garnir de cordes neuves.

Remontrance, s. fém. Discours par lequel on représente les inconvéniens d'une chose : *Remontrance honnête, respectueuse, judicieuse.* —Avertissement donné par un supérieur à son inférieur pour l'obliger à se corriger : *Remontrance paternelle ; sévère remontrance.*

Remontrer, ver. act. (*Re-mon-tré*) Représenter à quelqu'un les inconvéniens d'une chose qu'il a faite ou qu'il est sur le point de faire. —Donner à quelqu'un des avertissemens relatifs à son devoir, à une faute commise par lui, etc. —En ter. de Vénerie, donner connoissance de la bête qui est passée.

Proverb. *C'est Gros Jean qui remontre à son Curé*, c'est un homme ignorant qui veut donner des leçons à un habile homme.

Rémora, s. m. Obstacle, retardement. Ce mot vient du Latin *Remora.* Nom qu'on donne aussi en François à un petit poisson auquel les Anciens attribuoient la force d'arrêter les vaisseaux. —Quelques-uns disent *Rémore*, et avec cette terminaison il est féminin.

Remordre, v. a. Mordre de nouveau.

Remordre, v. neut. Attaquer de nouveau : *Ce dogue n'a pas voulu remordre.* —Autrefois, reprocher quelque chose, en parlant de la conscience : *Sa conscience lui remord*; et activement, *sa faute le remord.*

Remords, s. m. (*Re-mor*, et devant les voyelles *re-morz.*) Reproche que fait la conscience : *Les premières fautes donnent des remords, les dernières les font perdre.*

Remorque, s. f. (*Re-mor-ke*) Action de remorquer.

Remorquer, verb. act. (*Re-mor-ké*) Tirer un grand vaisseau par le moyen de cordes attachées d'un et d'autre côté à un ou plusieurs bâtimens à rames.

Remors ou *Mors du diable*, subst. m. Sorte de plante ainsi nommée parce que sa racine est comme mordue et rongée tout autour. C'est une espèce de *Scabieuse.*

A rémotis, expression latine ; A l'écart : *Il a mis son habit à rémotis.* Il est familier.

Remoucher, verbe act. Moucher de nouveau.

Remoudre, verbe act. Moudre une seconde fois.

Rémoudre, verbe act. Émoudre de nouveau.

Remouiller, verbe act. Mouiller de nouveau.

Rémouleur, subst. m. Voyez *Gagne-petit.*

Remous, s. m. (*Re-mou*) terme de Marine : Tournoiement d'eau quand un navire passe.

Rempaquement, subst. m. (*Ran-pa-ke-man*) Action d'arranger par lits le hareng.

Rempaqueter, v. a. (*Ran-pa-ke-té*) Empaqueter de nouveau.

Remparement, s. m. (*Ran-pa-re-man*) ter. de Guerre : Rempart, terrasse.

Se remparer, v. pron. (*Ran-pa-ré*) Se fortifier : *Les ennemis se sont bien remparés.* —figur. *Il s'est remparé de l'autorité de....* *Se remparer contre le froid*, *etc.*

Rempart, s. m. (*Ran-par*) Levée de terre qui environne et défend une place. —figur. Ce qui sert de défense : *Il lui fit un rempart de son corps.* *Coureuse de rempart*, femme qui se prostitue à tout venant.

Remplacement, s. m. (*Ran-pla-ce-man*) Action de remplacer. —Emploi utile des deniers qui proviennent d'un domaine vendu, d'une rente rachetée, et qu'on est obligé de placer ailleurs.

Remplacer, ver. act. (*Ran-pla-cé*) Faire un emploi utile des deniers provenant d'une vente, etc. Voyez *Remplacement.* —Mettre quelque chose en la place de ce qu'on a perdu. —Remplir la place de.... *Il sera difficile de remplacer un sujet de ce mérite.* —Tenir lieu de... *J'ai perdu beaucoup d'amis, vous les remplacez tous auprès de moi.*

Remplage, subst. m. (*Ran-pla-je*) Action de remplir une piéce de vin qui n'est pas tout-à-fait pleine. —Vin dont on l'a rempli. —*Remplage de muraille*, blocage ou petites pierres dont on remplit une muraille.

Rempli, s. m. (*Ran-pli*) Pli qu'on fait à du linge, à une étoffe pour les étrécir ou les raccourcir.

Rempli, *ie*, part. p. de *Remplir*, et adject. Empli, plein, comblé. —Il se dit, dans le Blason, des écussons et des piéces vidées et remplies d'un autre émail.

Remplier, verbe act. (*Ran-pli-é*) Faire un rempli.

Remplir, v. a. (*Ran-plir*) Emplir de nouveau. —Quelquefois simplement, emplir : *Remplir sa cave de vin, ses greniers de blé, etc. Se remplir* (se gorger) *de viande, de vin.* —Composer : *Remplir un corps, une société de bons* ou *de mauvais sujets.* —Occuper : *Remplir une place, un poste. Remplir* dit plus qu'*occuper* : *Beaucoup de places sont occupées sans être remplies.* —S'acquitter de... accomplir : *Remplir son devoir, ses obligations, sa promesse.* —Satisfaire : *Remplir l'attente, les espérances de....* —Employer : *Il remplit bien son temps.* —Compléter un nombre fixé. —Refaire le point ou la dentelle qui est rompue.

Remplir une quittance, écrire ce qui manquoit à l'endroit laissé en blanc. —*Ces vers, ces périodes remplissent bien l'oreille*, la frappent agréablement. — On dit figur. *Remplir toute la terre du*

bruit de son nom ; remplir tout le monde d'admiration, etc. —fig. *Etre rempli de soi-même*, s'estimer beaucoup.

Remplissage, s. m. En matière de vin et de maçonnerie, la même chose que *remplage.* —Ouvrage que fait une ouvrière en fil, en *remplissant* du point, de la dentelle. —En ter. de Musique, parties autres que le dessus et la basse. —Par extension, parties d'un discours, scènes d'une piéce de théâtre qui ne sont pas nécessaires au plan, qui ne servent qu'à alonger, etc.

Remplisseuse, subst. f. Ouvrière qui raccommode du point, des dentelles.

Remploi, s. m. (*Ran-ploa*) Remplacement, nouvel emploi de deniers.

Remployer, ver. act. (*Ran-ploa-ié*) Employer de nouveau.

Remplumer, ver. act. (*Ran-plu-mé*) Regarnir de plumes : *Remplumer un clavecin.*

Se remplumer, v. réc. Reprendre de nouvelles plumes, en parlant des oiseaux. —figur. et famil. 1.° Rétablir ses affaires ; 2.° au jeu, regagner ce qu'on avoit perdu.

Rempocher, ver. act. (*Ran-po-ché*) Remettre dans la poche.

Rempoissonnement, s. m. (*Ran-poa-so-ne-man*) Poisson qu'on met dans un étang après la pêche, pour le repeupler.

Rempoissonner, ver. act. (*Ran-poa-so-né*) Repeupler de poisson un étang, un vivier.

Remporter, v. a. (*Ran-por-té*) Reprendre et rapporter de quelque lieu ce qu'on y avoit apporté. —Simplement, emporter : *On le remporta fort blessé.* —Gagner, obtenir : *Remporter un grand avantage, la victoire, le prix, etc. Quel fruit en remporterez-vous ?*

Remprisonner, v. a. (*Ran-pri-zo-né*) Remettre en prison.

Remprunter, v. act. (*Ran-preun-té*) Emprunter de nouveau.

Remuage, s. m. Action de remuer. Il ne se dit que du blé et du vin ; pour la terre et les humeurs, on dit *remuement.*

Billet ou *congé de remuage*, billet qu'on prenoit au Bureau des Aides quand on vouloit transporter son vin d'une cave à l'autre.

Remuant, ante, adj. verbal : *Enfant vif et remuant*, qui se remue à tout moment. —figurém. *Esprit remuant*, inquiet et brouillon, propre à exciter des troubles.

Remue-ménage, s. m. (*Re-mu-mé-na-je*) Dérangement des meubles et d'autres choses qu'on transporte d'un lieu à un autre. —fig. et fam. Trouble, désordre dans les familles, dans une ville, dans un Etat.

Remuement, subst. m. (*Re-mu-man*) Action de ce qui remue : *Remuement d'humeurs.* —Plus ordinairement, au figuré, Mouvement, trouble, brouillerie dans un Etat, etc.

Remuement des terres, transport de beaucoup de terres d'un lieu à un autre.

Remuer, ver. act. (*Re-mu-é*) Mouvoir, changer une chose de place, agiter, etc. —fig. Emouvoir : *Cet Orateur remue l'ame, le cœur.*

Remuer de la terre, la transporter d'un lieu à un autre. —*Remuer la terre*, en termes de Fortification, fouir et porter de la terre pour faire des retranchemens, etc. —figur. et famil. *Remuer ciel et terre*, employer toutes sortes de moyens. —figur. *Remuer une affaire*, poursuivre une affaire interrompue. —fig. *Ne remuez pas la cendre des morts*, ne recherchez pas leurs actions pour les blâmer. —*Remuer un enfant*, le nettoyer, le changer de langes. —Prov. *Ne remuer ni pied ni patte*, demeurer immobile ou comme immobile.

Remuer, v. n. Faire quelque mouvement, changer soi-même de place. —figurém. Exciter des troubles dans un Etat, etc.

Se remuer, ver. récip. Se mouvoir. —figurém. Se donner du mouvement pour réussir.

L'argent se remue, roule fort dans le commerce ; il se fait beaucoup de payemens, etc.

Remueur, s. m. Celui qui est chargé de remuer le blé.

Remueuse, s. fém. Celle qui remue un enfant.

Remugle, s. m. Odeur de ce qui a été enfermé *ou* dans un mauvais air.

Rémunérateur, subst. m. Celui qui récompense. Il ne se dit proprement

que de Dieu : *Dieu est le souverain rémunérateur des bonnes œuvres.* On le dit aussi des Princes, dans le style soutenu : *Ce Prince est un grand rémunérateur de la vertu, des grandes actions.*

Rémunération, s. f. (*Ré-mu-né-ration*) Récompense. Style de dévotion.

Rémunératoire, adj. (*Ré-mu-né-ratoa-re*) ter. de Palais : Qui tient lieu de récompense.

Rémunérer, v. act. (*Ré-mu-né-ré*) Récompenser. Il est de peu d'usage.

Renâcler. Voyez *Renasquer.*

Renaissance, s. f. (*Re-nè-san-ce*) Nouvelle naissance; renouvellement. Il ne se dit qu'au figuré : *La renaissance des hommes dans le Baptême; la renaissance des Lettres, des Beaux-Arts.*

Renaissant, ante, adj. (*Re-nè-san*) Qui renaît.

Renaître, v. n. (*Re-nê-tre*) Naître de nouveau. Il ne se dit, au propre, que du Phénix qui, selon les Poëtes, renaît de ses cendres. —fig. *Les pères semblent renaître dans leurs enfans. Au printemps tout renaît dans la nature. Renaître* (être régénéré en J. C.) *par le Baptême, la Grace.*

Rénal, ale, adject. Terme d'Anatomie ; Qui est voisin des reins : *Les glandes rénales.*

Renard, s. m. (*Re-nar*; le *d* ne se pron. jamais.) Bête puante, maligne et rusée, qui vit de rapine. —fig. et fam. Homme fin et rusé. —Dans les canaux, fentes, trous par où les eaux se perdent.

Fig. *Faire la guerre* ou *agir en renard*, finement, avec ruse. —Proverbialem. 1.° *Coudre la peau du renard à celle du lion*; Voyez *Coudre.* —2.° *Se confesser au renard*, découvrir son secret à quelqu'un qui a intérêt d'empêcher l'affaire. —3.° *Le renard prêche aux poules*, se dit lorsqu'un imposteur signalé déniaise un lourdaud. —4.° *Prendre martre pour renard*; se tromper, prendre une chose pour l'autre.

Queue-de-renard, plante qui vient dans les lieux humides. —*Queues-de-renard*, amas de racines qui se forment dans les tuyaux des fontaines.

Renarde, s. f. Femelle du renard.

Renardeau, s. m. (*Re-nar-dô*, s. d.) Petit renard.

Renardé, adj. Eventé : *Votre amère est renardé.*

Renardier, subst. m. (*Re-nar-dié*) Celui qui dans une terre a soin de prendre les renards.

Renardière, s. f. Tanière de renard.

Renasquer, ver. neut. (*Re-nas-ké*) Faire certain bruit en retirant vîte son haleine par le nez quand on est en colère. Il est populaire. On dit plus souvent *renâcler.*

Rencaisser, ver. act. (*Ran-kè-cé*) Remettre dans une caisse : *Rencaisser un figuier, un oranger.*

Renchaîner, verbe act. Remettre à la chaîne.

Renchéri, ie, part. p. de *Renchérir*, et adjectif : Qui est devenu plus cher. —Au figuré, qui fait le précieux, qui s'estime plus qu'il ne doit.

Proverb. *Il fait le renchéri, elle fait la renchérie*, le *ou* la difficile.

Renchérir, v. a. (*Ran-ché-rir*) Faire devenir plur cher et à plus haut prix.

Renchérir, v. n. Devenir plus cher, augmenter de prix. —fig. Surpasser, faire ou dire plus qu'un autre : *Renchérir sur quelqu'un.*

Renchérissement, s. m. (*Ran-ché-rice-man*) Augmentation de prix : *Le renchérissement des denrées.*

Rencontre, subst. f. (*Ran-kon-tre*) Aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *Heureuse rencontre; faire rencontre de....* —Conjonction des corps qui se fait par nature ou par artifice : *La rencontre des atômes, des planètes, des astres; roue de rencontre dans une horloge, etc.* En Grammaire, *la rencontre des voyelles.* —Trait d'esprit, bon mot : *Il a d'heureuses rencontres.* —Choc de deux corps de troupes lorsqu'il se fait par hasard. —Combat singulier qui n'est pas prémédité : *Ce n'est pas un duel, c'est une rencontre.* —Occasion. —Conjoncture.

Marchandise de rencontre, qu'on trouve à acheter par hasard. —*Aller* ou *venir à la rencontre de quelqu'un*, au-devant de lui.

Rencontre, s. m. Terme de Blason. Il se dit d'un animal qui se présente de front : *Il porte de sable au rencontre de bélier d'or.*

• *Rencontrer*, v. act. (*Ran-kon-tré*) Trouver une personne ou une chose, soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas. Voyez *Trouver*.

Rencontrer, v. n. Dire un bon mot et qui soit à propos : *Rencontrer bien*, *rencontrer heureusement ; voilà qui est bien rencontré*. On dit aussi *rencontrer bien*, pour réussir dans ses conjectures, deviner. —En termes de Chasse, commencer à trouver la piste du gibier : *Ce chien rencontre*.

Se rencontrer, v. récipr. Se trouver quelque part avec quelqu'un. —figur. Avoir les mêmes pensées qu'un autre sur un même sujet.

Rencorser, ver. act. (*Ran-kor-cé*) *Rencorser une robe*, y mettre un corps neuf.

Rencourager, v. a. (*Ran-kou-ra-jé*) Redonner du courage, de la hardiesse.

Rendant, *ante*, subst. (*Ran-dan*) Celui, celle qui rend un compte.

Se rendetter, ver. réc. (*Ran-dè-té*) S'endetter de nouveau.

Rendez-vous, s. m. (*Ran-dé-vou*) Assignation que deux ou plusieurs personnes se donnent pour *se rendre*, se trouver à certaine heure en un lieu dont elles conviennent. —Lieu où l'on se doit rendre.

Rendonnée, subst. f. (*Ran-do-né-e*) ter. de Vénerie : Action du cerf qui, livré aux chiens, fait deux ou trois tours aux environs du même lieu avant que de prendre le parti de fuir.

Rendormir, v. act. (*Ran-dor-mir*) Faire dormir de nouveau.

Se rendormir, v. récipr. S'endormir de nouveau.

Rendormissement, s. m. (*Ran-dor-mi-ce-man*) Action de se rendormir. *Trév.*

Rendoubler, v. act. (*Ran-dou-blé*) Mettre en double le bord d'une étoffe, la remplier pour la raccourcir, etc.

Rendre, v. a. (*Ran-dre*) Remettre, restituer ; avec cette différence qu'à proprement parler, nous *rendons* ce qu'on nous avoit prêté ou donné ; nous *remettons* ce que nous avions en gage ou en dépôt ; nous *restituons* ce que nous avons pris ou volé. — Remettre un paquet, une lettre à son adresse, etc. —En parlant des marchandises, les faire porter, voiturer dans l'endroit dont on est convenu. En ce sens il régit aussi les personnes : *Dans deux heures je vous rendrai en tel endroit.* —Jeter par quelqu'un des conduits naturels : *Rendre du sang par la bouche.* —S'acquitter de certains devoirs : *Rendre gloire, grace à Dieu ; rendre honneur, hommage, obéissance, réponse, compte à . . . rendre ses devoirs, ses respects à quelqu'un.* —Dans le sens moral, faire aux autres ce qu'ils nous ont fait, soit en bien, soit en mal : *Rendre la pareille.* —Faire recouvrer : *Rendre la santé, la vue, les forces, la liberté.* —Faire devenir : *Rendre agréable, odieux, nécessaire, etc.* —Produire, rapporter : *Cet arpent a rendu cent gerbes. Cette orange, cette viande rend beaucoup de jus*, il en sort beaucoup de jus. On dit dans un sens approchant, *cette fleur rend une odeur agréable ; cet instrument rend un son harmonieux.* —Livrer : *Rendre une place, rendre les armes.* —Traduire : *Rendre un passage mot à mot.* —Répéter : *Echo qui rend fidellement les sons.* —Exprimer, représenter : *Quelle langue pourroit rendre ce spectacle ? Cette glace rend bien les objets.*

Rendre visite à aller visiter. —*Rendre sa visite à* ou absolument *rendre ses visites*, aller visiter celui ou ceux qui nous ont visité les premiers. —*Rendre la justice*, l'administrer. —*Rendre justice à* reconnoître le mérite de quelqu'un. —*Rendre de bons* ou *de mauvais offices à quelqu'un*, le servir *ou* le desservir par ses paroles, par ses actions. —*Rendre l'esprit, l'ame, les derniers soupirs*, mourir, expirer. — *Rendre raison*, expliquer pourquoi, etc. *Rendez-moi raison de cet usage.* —*Rendre témoignage*, témoigner. —*Rendre à quelqu'un sa parole*, le dégager de sa promesse.

Rendre, v. n. Aboutir : *Ce chemin rend à un tel village.*

Se rendre, v. récipr. Il a le sens du neutre : *Les fleuves se rendent à la mer.* —Se transporter, aller : *Je me rendis à ma chambre, dans cette ville, etc.* On dit en ce sens *se rendre à son devoir, à sa charge*, au lieu où ils nous deman-

vent. —Céder : *Je me rends à vos raisons.* —S'avouer vaincu. —Devenir : *Se rendre agréable, etc.* —N'en pouvoir plus : *Je ne puis plus marcher, je me rends.*

Rendu, ue, part. pass. et adj. Voyez *Rendre.* —*Le vin de Bourgogne coûte tant rendu* (transporté) *à Paris.* —*Cheval qui est rendu*, las, fatigué, outré. —*Nous voilà rendus*, arrivés.

Rendu, subst. m. Soldat d'une armée ennemie qui se rend à l'autre. Il se dit ordinairement au plur. *On a su par les rendus que...* —fam. *C'est un rendu*, se dit d'un tour qu'on joue à quelqu'un et qui vaut bien celui qu'il nous avoit fait auparavant.

Renduire, verbe act. (*Ran-dui-re*) Enduire de nouveau.

Rendurcir, ver. act. (*Ran-dur-cir*) Rendre plus dur ce qui l'étoit déjà : *La trempe rendurcit le fer.*

Se rendurcir, v. récipr. Augmenter dans le mal ; devenir plus méchant.

Rêne, subst. f. Courroie de la bride d'un cheval. Il se dit, au propre, plus au pluriel qu'au singulier ; et au figuré, toujours au plur. —fig. (style soutenu) Gouvernement, administration : *Les rênes de l'Etat, etc.*

Rène. Voyez *Renne.*

Renégat, ate, substant. (*Re-né-ga, a-te*) Celui, celle qui a renié la Religion Chrétienne. Il est moins noble qu'*Apostat*, et il ne se dit guères que de ceux qui se font Mahométans.

Reneiger, v. n. (*Re-nè-jé*) Neiger de nouveau.

Rénette, subst. f. (*Ré-nè-te*) Instrument pour couper l'ongle du cheval par sillons.

Rénetter, v. act. (*Ré-nè-té*) Couper le sabot d'un cheval par sillons et y pratiquer des raies avec la rénette.

Renettoyer, v. act. (*Re-nè-toa-ié*) Nettoyer de nouveau.

Renfaîter, v. act. (*Ran-fê-té*) Raccommoder le faîte d'une maison.

Renfermer, ver. act. (*Ran-fèr-mé*) Enfermer une seconde fois. —Resserrer plus étroitement. —Comprendre, contenir. —Restreindre, réduire dans de certaines bornes. —fig. *Se renfermer dans soi-même*, se recueillir.

Renflement, s. m. (*Ran-fle-man*) Augmentation insensible du diamètre du fût d'une colonne depuis sa base jusqu'au tiers de sa hauteur, après quoi il va toujours en diminuant.

Renfler, v. n. (*Ran-flé*) Augmenter de volume, grossir en cuisant. Il se dit des pois, des haricots, etc.

Renfoncement, s. m. (*Ran-fon-ce-man*) En ter. de Perspective, profondeur ; ce qui fait paroître une chose enfoncée et éloignée. —En termes de Doreur sur bois, creux, endroit enfoncé. —En ter. d'Architecture, parement au-dedans du nu d'un mur.

Renfoncer, ver. act. (*Ran-fon-cé*) Mettre un fond à un tonneau. —Repousser vers le fond.

Renforcé, ée, part. p. et adj. Voyez *Renforcer.* —*Etoffe renforcée*, plus forte qu'à l'ordinaire. —*Bidet renforcé*, double bidet. —figur. et famil. *Bourgeois renforcé*, Bourgeois riche qui vouloit faire l'homme de qualité, etc.

Renforcement, s. m. (*Ran-for-ce-man*) Action de renforcer ou l'effet de cette action. Il ne se dit que des choses matérielles.

Renforcer, ver. act. (*Ran-for-cé*) Rendre plus fort.

Se renforcer, v. réc. Reprendre ses forces, se fortifier.

Renformir ou *renformer*, verbe act. (*Ran-for-mir, mé*) Rétablir une muraille par un enduit épais.

Renformis, subst. m. (*Ran-for-mi*) Enduit ou crépi fait sur une muraille endommagée.

Renformoir, s. m. (*Ran-for-moar*) Instrument sur lequel les Gantiers élargissent leurs gants.

Renfort, s. m. (*Ran-for*) Augmentation de force. Il se dit sur-tout des Troupes : *On a envoyé à l'armée un renfort considérable.*

Se renfrogner. Voyez *Se refrogner.*

Rengagement, s. m. (*Ran-ga-je-man*) Action de se rengager.

Rengager, v. a. (*Ran-ga-jé*) Engager de nouveau. Il se dit comme *engager*, tant au propre qu'au figuré.

Rengaîner, v. a. (*Ran-ghê-né*) Remettre dans le fourreau : *Rengaîner une épée.* —familiér. et figur. *Rengaîner un*

compliment, supprimer ce qu'on avoit envie de dire.

Se rengorger, v. réc. (*Ran-gor-jé*) Avancer la gorge et retirer la tête un peu en arrière. Il ne se dit en ce sens que des femmes. —Affecter un air de beauté et de fierté. — figurém. Faire l'important.

Rengraisser, v. act. (*Ran-grè-cé*) Faire redevenir gras.

Rengraisser, v. n. Redevenir gras.

Se rengraisser, v. r. Redevenir gras. — fig. et fam. Rétablir ses affaires.

Rengrégement, subst. m. (*Ran-gré-je-man*) Augmentation, accroissement de mal. Il est vieux.

Rengréger, v. a. (*Ran-gré-jé*) Augmenter le mal : *Son mal se rengrége*, il augmente. Ce mot est vieux.

Rengrénement, subst. m. (*Ran-gré-ne-man*) ter. de Monnoie : Action de rengréner.

Rengréner, v. a. (*Ran-gré-né*) Remettre du grain dans la trémie d'un moulin.

Rengréner une médaille, une monnoie, la remettre sous la presse.

Reniable, adj. usité seulement dans cette phrase proverbiale : *Tous vilains cas sont reniables*; on nie presque toujours ses fautes, ses crimes.

Renié, part. pass. avec la signification active. Qui a renié : *Moine, Chrétien renié*, apostat.

Reniement, subst. m. (*Re-ni-man*) Action de renier : *Le reniement de Saint Pierre.*

Renier, v. act. (*Re-ni-é*) Déclarer contre la vérité qu'on ne connoît point une personne, une chose. —Désavouer : *Renier sa patrie, ses parens.* —Renoncer à. . . *Renier sa Religion, sa Foi.*

Renieur, s. m. Celui qui renie, qui blasphême.

Renifler, v. a. (*Re-ni-flé*) Retirer en respirant l'humeur qui remplit les narines. —*Ce cheval renifle sur l'avoine*, répugne à en manger. — figur. et famil. *Notre ami renifle là-dessus*, il marque de la répugnance.

Reniflerie, s. f. Action de renifler.

Renifleur, euse, subst. Celui, celle qui renifle.

Reniveler, v. a. (*Re-ni-ve-lé*) Examiner si on a bien nivelé. Niveler de nouveau.

Renne, subst. f. (*Rè-ne*) Animal de Laponie, de Moscovie, etc. qui ressemble au cerf.

Renoircir, verbe act. (*Re-noar-cir*) Noircir de nouveau.

Renom, s. m. (*Re-non*) Réputation: *Bon* ou *mauvais renom.* Quand *renom* est sans adjectif, il se prend ordinairement en bonne part. Voyez *Nom.*

Renommé, ée, adj. Célèbre, illustre; qui a du renom, qui a de la réputation.

Renommée, subst. f. (*Re-no-mé-e*) Réputation, célébrité. Il est plus noble que *renom.* Voyez *Nom.* —Le bruit public. —Chez les Poëtes, *La Renommée* est un personnage allégorique : *La Renommée publie ses victoires.*

Renommer, verbe act. (*Re-no-mé*) Donner du renom. Il ne s'emploie qu'avec le verbe *faire* : *Ses grandes actions l'ont fait renommer par toute la terre.*

Se renommer de quelqu'un, se servir du nom de quelqu'un auprès d'un autre.

Renonce, subst. f. Terme du Jeu de cartes qui se dit quand on n'en a point d'une certaine couleur.

Renoncement, s. m. (*Re-non-ce-man*) Action de renoncer : *Renoncement aux plaisirs, aux honneurs, etc.*

Renoncer, v. neut. (*Re-non-cé*) Se désister, se déporter de quelque chose : *Renoncer à une succession, à une entreprise, etc.* —Abandonner la possession, la prétention, le désir, l'affection de... *Renoncer aux dignités, au monde, aux plaisirs, etc.* —Au Jeu, 1.° manquer de quelque couleur. — 2.° Mettre une carte d'une autre couleur que celle que l'on joue, quoiqu'on ait de cette dernière.

Renoncer, v. a. Renier, désavouer : *S'il fait cela, je le renonce, etc.*

Se renoncer soi-même, ou neutralement *renoncer à soi-même*, se dépouiller de tout amour propre, de toute affection personnelle, etc.

Renonciation, subst. f. (*Re-non-cia-cion*) Acte par lequel on renonce à...

Renoncule, s. f. Sorte de plante et de fleur dont il y a diverses espèces.

Renouée ou *Centinode*, s. f. Plante dont les tiges sont pleines de nœuds.

Renouement, s. m. (*Re-nou-man*) Renouvellement. Il ne se dit qu'au fig. *Renouement d'amitié, d'une négociation.*

Renouer, v. act. (*Re-nou-é*) Nouer une seconde fois une chose qui s'est dénouée. —Simplement, nouer : *Ses cheveux étoient renoués de rubans, de fleurs.* —Au fig. renouveler: *Renouer un traité.*

Fig. *Renouer amitié*, ou absolument et neutralement *renouer*, se réconcicilier. —*une partie*, refaire une partie rompue. —*la conversation*, reprendre une conversation interrompue.

Renoueur, s. m. Celui dont la profession est de remettre les membres disloqués.

Renouveau, s. m. (*Re-nou-vô*, d.) Le printemps, la saison nouvelle. Il est familier.

Renouvellement, s. m. (*Re-nou-vè-le-man*) Rétablissement d'une chose dans un nouvel état ou dans un meilleur : *Le renouvellement de l'année, de la saison, des traités, etc.* —Réitération : *Renouvellement d'offres, d'assurances, de services.*

Renouveller, (*Trévoux*) *Renouveler*, (*Acad.*) v. a. (*Re-nou-ve-lé*) Rendre nouveau, en substituant une chose à la place d'une autre de même espèce : *Renouveler une vigne, un troupeau.* —Remettre en vigueur, publier de nouveau : *Renouveler les anciennes Ordonnances.* —Faire revivre, faire reparoître : *Renouveler un usage, une mode.* —Recommencer de nouveau : *Renouveler un procès, une querelle, ses prières, etc.* et sans article, *renouveler amitié, connoissance avec...* —Faire sentir de nouveau : *Renouveler le mal, la douleur.*

Le retour du printemps renouvelle toute la nature, lui donne une face nouvelle. —*Renouveler un traité, un bail, une alliance*, les faire de nouveau avec les mêmes personnes et à peu près aux mêmes conditions. —*Renouveler le souvenir d'une chose*, en rappeler le souvenir. —*Renouveler son attention*, avoir une nouvelle, une plus grande attention.

Rénovation, s. f. (*Ré-no-va-cion*) Renouvellement : *Rénovation des vœux.* Il ne se dit guères que dans cette phrase.

Renseignement, s. m. (*Ran-cè-gne-man*) Indice qui sert à faire reconnoître une chose.

Rensemencer, v. a. (*Ran-ce-man-cé*) Ensemencer de nouveau.

Rentamer, verbe act. (*Ran-ta-mé*) Entamer de nouveau. —Au figuré, reprendre un discours qui avoit été interrompu.

Rentassé, ée, part. p. et adj. Voyez *Rentasser.* —Trapu, engoncé : *C'est un petit homme rentassé.*

Rentasser, verbe act. (*Ran-ta-cé*) Entasser de nouveau ; presser.

Rente, s. f. (*Ran-te*) En général, revenu annuel : *Il vit de ses rentes ; il a dix mille livres de rente.* —En particulier, 1.° ce qui est dû tous les ans à cause d'un fonds aliéné : *Rente en grains, en vin, etc.* —2.° Ce qui est dû annuellement pour une somme d'argent placée à constitution, etc.

Renté, ée, part. p. de *Renter*, et adject. Qui a des rentes : *Communauté bien rentée.* —Qui a du bien : *Il est bien renté, il est riche.*

Renter, v. act. (*Ran-té*) Assigner des rentes, un certain revenu à...

Renterrer, v. a. (*Ran-tê-ré*, r forte.) Remettre en terre.

Rentier, ière, subst. (*Ran-tié, iè-re*) Celui, celle qui a des rentes. —On le disoit aussi de celui qui devoit des rentes seigneuriales.

Rentoiler, verbe act. (*Ran-toa-lé*) Regarnir de toiles : *Rentoiler une toilette, des manchettes.*

Rentonner, verbe act. (*Ran-to-né*) Remettre dans un tonneau.

Rentortiller, v. a. (*Ran-tor-ti-glié*) Entortiller de nouveau.

Rentou ou *Renton*, s. m. (*Ran-tou*) Jointure de deux piéces de bois de même espèce sur une même ligne.

Rentraîner, v. act. (*Ran-tré-né*) Entraîner de nouveau.

Rentraire, v. act. sur *Traire* (*Ran-trè-re*) Coudre, rejoindre deux morceaux de drap, en sorte que la couture ne paroisse pas : *Ce tailleur sait bien rentraire.* Il ne s'emploie qu'au présent

et au futur de l'indicatif, et dans les temps composés.

Rentraiture, s. f. (*Ran-trè-tu-re*) Couture de ce qui est rentrait.

Rentrant, adj. m. (*Ran-tran*) Qui s'enfonce en dedans : *Un angle rentrant*, celui dont l'ouverture est en dehors. Il est opposé à *angle saillant*.

Rentrayeur, *euse*, subst. (*Ran-tré-ieur*, *ieû-ze*) Celui, celle qui sait rentraire.

Rentrée, s. f. (*Ran-tré-e*) Action de rentrer, de recommencer leurs fonctions, en parlant des Tribunaux. —En ter. de Chasse, retour des animaux dans le bois au point du jour. —A certains jeux de cartes, celles qu'on prend au talon, à la place de celles qu'on a écartées.

Rentrer, v. neut. (*Ran-tré ;* il prend l'auxiliaire *être*.) Entrer de nouveau. —Employé absolument, rentrer dans la maison : *Il n'est rentré qu'à minuit.* —En termes de Graveur, repasser le burin dans les tailles déjà faites.

Fig. *Rentrer dans les bonnes graces*, obtenir de nouveau les bonnes graces, l'amitié de... —*Rentrer dans son devoir*, se remettre dans son devoir. —*Rentrer dans son bon sens*, revenir en son bon sens. —*Rentrer en soi-même*, faire réflexion sur soi-même. —*Rentrer en charge, dans le service, etc.* reprendre une charge, le service après l'avoir quitté.

Rénure, s. f. Voyez *Rainure*.

Renvahir, verbe act. (*Ran-va-ir*) Envahir de nouveau.

Renvelopper, v. act. (*Ran-ve-lo-pé*) Remettre sous une enveloppe.

Renvenimer, v. a. (*Ran-ve-ni-mé*) Aigrir de nouveau.

Se renvenimer, v. pron. Se gâter, se corrompre davantage.

A la renverse, adv. Sur le dos, le visage en haut.

Renversé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Renverser*. —Qui est à la renverse. —figurém. mis en désordre, détruit, ruiné, etc.

Fig. et fam. *La marmite est renversée dans cette maison*, il n'y a plus d'ordinaire. —Proverb. *C'est le monde renversé*, c'est une chose contre l'ordre.

Renversement, s. m. (*Ran-vêr-ce-man*) Action de renverser *ou* état de ce qui est renversé. —Au fig. désordre, bouleversement, ruine, destruction. —Dérangement : *Le renversement de ma bibliothèque*, *de mes papiers.* —En ter. de Marine, transport de la charge d'un vaisseau dans un autre. —En ter. de Musique, accord où l'on met le dessus à la place de la basse.

Renverser, v. a. (*Ran-vêr-cé*) Jeter par terre ; faire tomber, de manière que la situation ne soit plus comme elle doit être. —Mettre à la renverse, jeter, coucher sur le dos. —figur. 1.° Mettre en déroute : *Renverser un bataillon*, *un escadron.* —2.° Détruire : *La mort renversa ses grands desseins.* —3.° Troubler l'ordre, mettre sens dessus dessous : *Il a renversé tous mes papiers*, *tous mes livres.* —4.° Mettre le désordre dans...

Figur. *Renverser l'esprit*, inspirer de mauvais principes. —En t. de Marine, *Renverser la charge d'un vaisseau*, la transporter dans un autre.

Se renverser, v. réc. Se confondre, se mêler. —En t. de Guerre, rompre ses rangs. —Mettre son corps à la renverse.

Renvi, subst. m. (*Ran-vi*) A certains jeux, ce que l'on met par-dessus la vade.

Renvier, v. neut. (*Ran-vié*) Au jeu de brelan, mettre par-dessus la vade.

Renvoi, s. m. (*Ran-voa*) Envoi d'une chose déjà envoyée à la même personne ou au même lieu. —Action de faire retourner : *Chevaux*, *carrosse de renvoi* ; quelques-uns disent *de retour*, *renvoi* vaut mieux. —Congé donné à un domestique, etc. —Réflexion, rejaillissement d'un corps renvoyé par un autre. —Dans un livre, marque ou avertissement qui renvoie à un autre endroit du même livre. —Dans un acte, marque qui renvoie à une addition, qui est à la marge ou au bas de la page. —En termes de Palais, Jugement par lequel les parties sont renvoyées devant les Juges qui doivent connoître de leurs différends.

Renvoyer, verbe act. (*Ran-voa-ié*) Envoyer de nouveau. —Refuser : *On lui avoit envoyé un présent*, *il l'a ren-*

voyé. —Faire reporter chez quelqu'un ce qu'il avoit perdu ou prêté, ou laissé par oubli. —En parlant des personnes, faire retourner : *Renvoyer une escorte.* On dit dans le même sens, *renvoyer des chevaux, etc.* —Donner son congé à... *Renvoyer un domestique.* —Adresser à quelqu'un pour avoir des éclaircissemens. —Remettre à un autre temps : *Il m'a renvoyé à Noël, à Pâque.* —En parlant de certaines choses, repousser, répercuter : *Renvoyer la balle; la lune renvoie la lumière du soleil; l'écho renvoie les sons, etc.* —Au Palais, ordonner qu'une partie se pourvoira devant un autre Juge.

Réordination, s. f. (*Ré-or-di-na-cion*) Action de conférer les Ordres sacrés une seconde fois.

Réordonner, v. act. (*Ré-or-do-né*) Conférer de nouveau les Ordres sacrés à celui dont la première ordination a été nulle.

Repaire, s. m. (*Re-pè-re*) Lieu où se retirent certaines bêtes féroces ou malfaisantes. —fig. Retraite de voleurs, de brigands, etc. —En ter. de Chasse, fiente des loups, des lièvres et de quelques animaux sauvages.

Répaissir, v. act. et n. (*Ré-pè-cir*) Rendre ou devenir plus épais.

Repaître, v. neut. sur *Paître.* (*Re-pê-tre*) Manger, prendre sa réfection : *Il a fait dix lieues sans repaître; les chevaux n'ont point repu d'aujourd'hui.*

Repaître, v. act. Nourrir. Il ne se dit qu'au figuré : *Repaître quelqu'un* ou *repaître son esprit de chimères, de fumée, de vaines espérances.*

Se repaître, v. réc. Se nourrir de... Il n'a d'usage, comme l'actif, qu'au figuré : *Homme cruel, qui se repaît de sang et de carnage; il ne se repaît pas de viandes creuses, de vent, etc.*

Repaîtrir ou *Repétrir*, v. act. Pétrir de nouveau.

Répandre, v. act. Verser, avec cette différence qu'on *verse* une liqueur en l'épanchant à dessein dans un vase, et qu'on la *répand* en la laissant tomber sans le vouloir : *Je vous ai versé du vin, prenez garde de le répandre.* On dit cependant également, *répandre* ou *verser des larmes, son sang.* —Distribuer, départir : *Répandre de l'argent, des graces, des bienfaits.* —Disperser, étendre au loin : *Le soleil répand sa lumière; ces fleurs répandent une odeur agréable.* Figur. *Répandre le venin de l'erreur, etc.*

Se répandre, v. réc. Se disperser, se propager, s'étendre au loin : *Cette nouvelle s'est répandue par-tout.* —*Se répandre en longs discours, en invectives*; faire de longs discours, dire beaucoup d'injures.

Répandu, ue, part. p. et adj. Voyez *Répandre.* —*Homme fort répandu dans le monde*, ou simplement *fort répandu*, qui voit beaucoup de monde.

Réparable, adj. Qu'on peut réparer.

Réparage, s. m. Seconde coupe que le Tondeur donne aux draps : *Tondre en réparage*, une seconde fois.

Réparateur, s. m. Qui répare : *Jesus-Christ est le réparateur du genre humain.* —familiér. Celui qui se mêle de faire réparer des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent pas. Style plaisant ou moqueur.

Réparation, s. f. (*Ré-pa-ra-cion*) Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. Il s'emploie souvent au pluriel : *Grosses* ou *menues réparations; réparations locatives*, etc. —figurém. Satisfaction exigée ou donnée.

Réparer, v. a. (*Ré-pa-ré*) Remettre en son premier état ce qui a reçu quelque dommage. —Polir, nettoyer certaines choses. —figur. 1.° Effacer : *Réparer ses fautes, ses torts.* —2.° Faire des satisfactions : *Réparer une offense, une injure; réparer l'honneur, la réputation, le dommage, etc.* —3.° Rétablir : *Réparer ses forces.*

Figur. *Réparer ses pertes*, se dédommager de ses pertes. —En termes de Chevalerie, *réparer les torts*, venger les injures reçues. —*Réparer le temps perdu, la perte du temps*, profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé.

Réparer une médaille, la retoucher pour faire paroître nettes et lisibles des lettres effacées. —*Réparer une étoffe de laine*, y faire venir le poil par le moyen du chardon.

Reparition, s. fém. (*Re-pa-ri-cion*) ter. d'Astronomie, opposé à *occulta-*

tion : Vue d'un astre, lorsqu'après une éclipse il recommence à se montrer.

Reparler, v. n. Parler de nouveau.

Reparoître, v. neut. (*Re-pa-rê-tre*) Paroître, se montrer de nouveau.

Repartie, s. f. Réponse, réplique. Voyez *Réponse*.

Repartir, v. n. (sur *Partir.*) Partir de nouveau. —Retourner : *Il est reparti pour l'Amérique.* —Répliquer : *Il ne lui a reparti que par des injures.* En ce sens on dit aussi activement, *repartir des impertinences, etc.*

Répartir, v. act. (sur *Finir.*) Diviser en plusieurs parts ; partager, distribuer.

Répartition, s. f. (*Ré-par-ti-cion*) Division ; partage ; distribution.

Repas, s. m. (*Re-pâ*) Réfection, nourriture qu'on prend à des heures réglées. On le dit sur-tout du dîner et du souper. —*Repas prié*, qui se donne à un certain nombre de personnes invitées.

Repasser, v. n. (*Re-pa-cé*) Passer une autre fois ou plusieurs fois : *Il ne fait que passer et repasser devant cette maison.*

Repasser, v. act. Passer, traverser de nouveau : *L'armée repassa les monts, la rivière.*

Repasser des étoffes par la teinture, les remettre dans la teinture. — *des cuirs*, leur donner un nouvel apprêt. — *des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, etc. sur la meule, sur la pierre*, les aiguiser. — *du linge, des rubans, un chapeau, etc.* les rendre plus unis, plus propres. — *la lime sur...* polir de nouveau. Il se dit au propre du fer, et au figuré des ouvrages d'esprit. — *dans son esprit, dans sa mémoire* ; se remettre, se rappeler. — *un sermon, un discours*, le répéter après l'avoir appris afin d'être plus sûr de sa mémoire. — *du pain*, remettre du pain rassis au four pour l'attendrir. — *les crasses* ; en termes de Fondeur de caractères, refondre l'écume qui se forme sur la fonte, lorsqu'elle est en fusion.

En style burlesque, *repasser quelqu'un, lui repasser le buffle*, le maltraiter.

Repaver, v. act. (*Re-pa-vé*) Paver de nouveau.

Repayer, v. act. (*Re-pé-ié*) Payer une seconde fois.

Repêcher, v. a. (*Re-pê-ché*) Retirer de l'eau ce qui y étoit tombé.

Repeigner, v. act. (*Re-pè-gnié*) Peigner de nouveau.

Repeindre, v. act. Peindre de nouveau : *Il a fait repeindre sa galerie.*

Rependre, verbe act. (*Re-pan-dre*) Pendre de nouveau ; attacher ce qui étoit tombé ou détaché.

Repenser, v. (*Re-pan-cé*) Penser de nouveau ; méditer avec plus d'attention : *Il a repensé que...*

Repentance, s. f. (*Re-pan-tan-ce*) Repentir, regret.

Repentant, ante, adj. (*Re-pan-tan, an-te*) Qui se repent : *Il est repentant de ses fautes.*

Repenti, ie, part. p. et adj. Il a la signification active. Qui est repentant, qui se repent : *Bien confessé, bien repenti. Les filles repenties*, ou simplement *les repenties.*

Se repentir, v. réc. (*Re-pan-tir*) Avoir un véritable regret, une véritable douleur d'avoir commis une faute, etc.

Repentir, s. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. Voyez *Pénitence.*

Repercer, v. a. Percer une seconde fois.

Répercussif, ive, adject. et subst. Terme de Médecine : Qui répercute, qui fait rentrer les humeurs en dedans : *Topique répercussif* ; *les répercussifs sont dangereux.*

Répercussion, s. f. (*Ré-pêr-ku-cion*) En Médecine, *répercussion des humeurs*, action par laquelle les humeurs étant en mouvement pour sortir, sont repoussées au dedans. —En Physique, *répercussion* (réflexion) *de la lumière, du son.* —En Musique, répétition fréquente des mêmes sons.

Répercuter, v. act. (*Ré-pêr-ku-té*) En parlant des humeurs, les faire rentrer au dedans. —En parlant de la lumière, de la chaleur, du son ; les réfléchir.

Reperdre, v. a. Perdre une seconde fois. —Perdre ce qu'on avoit gagné.

Repère, subst. m. Terme commun à beaucoup d'arts et métiers : Trait ou

marque que l'on fait à différentes piéces d'assemblage pour les reconnoître. Telles sont les marques des tuyaux d'une lunette.

Répertoire, s. m. (*Ré-pêr-toa-re*) Table, recueil où les choses sont rangées dans un certain ordre qui fait qu'on les retrouve aisément. — fig. et famil. Personne qui se souvient de beaucoup de choses et qui est toujours prête à en instruire les autres.

Repeser, v. act. (*Re-pe-zé*) Peser de nouveau.

Répéter, v. act. (*Ré-pé-té*) Redire; dire une seconde fois ou plusieurs fois ce qu'on a déjà dit. —Repasser, en parlant d'un sermon, d'un rôle. —Expliquer plus amplement à des écoliers ce que le Régent ou le Professeur a dit en classe: *Il répète plusieurs écoliers*, et neutralement, *sa profession est de répéter.* —Redemander : *Répéter un prisonnier, un cheval, le bien qu'on nous a pris.*

Répéter une expérience, la faire de nouveau, la recommencer. —En t. de Marine, *répéter les signaux*, faire les mêmes signaux que le Commandant, afin que les vaisseaux les plus éloignés puissent les voir et les entendre. —*Répéter des témoins*, entendre en déposition des témoins qui sont venus à révélation sur la publication d'un monitoire.

Répétiteur, s. m. Maître qui va en ville répéter des écoliers.

Répétition, s. fém. (*Ré-pé-ti-cion*) Redite. —Leçons qu'on fait à des écoliers, en leur expliquant plus amplement celles qu'ils ont reçues en classe. —Figure de Rhétorique qui consiste à répéter certains mots avec grace dans une période. —Récit qui se fait en particulier d'une piéce qu'on doit jouer en public. On dit aussi dans le même sens, *répétition d'un ballet, etc.* —Au Palais, action par laquelle on répète quelque chose sur quelqu'un.

Repétrir, v. act. Pétrir de nouveau.

Repeuplement, s. m. (*Re-peu-ple-man*) Action de repeupler un pays, un étang.

Repeupler, verbe act. (*Re-peu-plé*) Peupler de nouveau un pays qui avoit été dépeuplé.

Repeupler un étang, une terre, etc. y remettre du poisson, du gibier.

Repic, s. m. Coup du jeu de Piquet, qui arrive lorsqu'avant de jouer aucune carte, l'un des Joueurs compte jusqu'à trente, sans que l'autre ait pu rien compter; alors il compte quatre-vingt-dix: *Il a fait un beau repic.*

Fig. et famil. *Faire quelqu'un repic*, remporter sur lui un avantage considérable.

Repiler, v. act. Piler une seconde fois: *Cette poudre a été pilée et repilée.*

Repiquer, v. act. (*Re-pi-ké*) Piquer une seconde fois.

Répit, s. m. (*Répi*) ter. de Palais: Délai, surséance; temps qu'on accorde pour payer, pour régler ses affaires.

Lettres de répit, lettres du sceau qui accordent aux débiteurs de bonne foi un délai pour payer ce qu'ils doivent.

Replacer, v. a. Remettre une chose dans la place d'où on l'avoit ôtée.

Replaider, v. act. et n. (*Re-plé-dé*) Plaider de nouveau.

Replanchéier, v. a. (*Re-plan-ché-ié*) Faire de nouveaux planchers ou enduits de planchers.

Replanter, v. a. Planter de nouveau.

Replâtrage, s. m. Réparation mauvaise et superficielle faite avec du plâtre. — fig. et famil. Moyen qu'on emploie pour couvrir une faute, une sottise.

Replâtrer, v. a. Renduire de plâtre. — fig. et fam. Chercher à réparer, à couvrir une faute, etc.

Replet, *ète*, adj. (*Re-plè*) Gros et gras, qui a beaucoup ou même trop d'embonpoint. Il ne se dit point des animaux.

Réplétion, subst. f. (*Ré-plé-cion*) Plénitude, trop grande abondance d'humeurs. —On le disoit en matière bénéficiale de l'état d'un Gradué ou d'un Indultaire, dont le droit avoit été rempli par un bénéfice.

Repleuvoir, v. neut. (*Re-pleu-voar*) Pleuvoir de nouveau.

Repli, subst. m. Pli rendoublé. —Pli qu'on faisoit au bas des Lettres-Patentes et sur le revers duquel on écrivoit. —Au pluriel, manière dont les reptiles se meuvent: *Serpent qui se traîne à longs replis.* — fig. ce qu'il y a de plus

caché dans l'ame : *Les plis et les replis du cœur humain.*

Replier, v. act. (*Re-pli-é*) Plier de nouveau une chose qui avoit été dépliée.

Se replier, v. réc. Faire plusieurs plis et replis en parlant d'un serpent. —En parlant d'un corps de troupes, faire de certains mouvemens pour se rapprocher en bon ordre d'un autre corps. — fig. et fam. 1.° Prendre de nouveaux biais pour faire réussir un projet. —2.° Abandonner certaines preuves pour recourir à d'autres.

Réplique, subst. f. (*Ré-pli-ke*) Au Palais, réponse à ce qui a déjà été répondu. —Hors de là, réponse à ce qui a été dit ou écrit. Voyez *Réponse.* —En ter. de Musique, répétition des octaves; doublement, triplement, etc. d'un intervalle.

Répliquer, v. act. (*Ré-pli-ké*) Faire une réplique : *Voilà ce que j'ai à répliquer.* —On dit aussi neutralement, *il a répliqué fortement.*

Replisser, v. act. (*Re-pli-cé*) Plisser de nouveau.

Replonger, v. act. Plonger de nouveau. Il se dit au propre et au figuré.

Se replonger, v. réc. Se plonger de nouveau, se rengager, s'abandonner de nouveau.

Repolon, s. m. Terme de Manége : Volte que le cheval fait en cinq temps.

Répondant, subst. m. (*Ré-pon-dan*) Celui qui subit un examen, qui soutient une thèse, etc. —Celui qui répond à la Messe. —Caution; celui qui répond pour un autre.

Répondre, v. act. (sur *Rendre*, voy. *la Préface.*) Repartir à quelqu'un sur ce qu'il a dit ou demandé : *Il ne m'a répondu que deux mots.* —On dit au Palais, *répondre une requête, un placet*, pour *répondre à une requête, etc.*

Répondre, v. neut. Il a le sens de l'actif : *Répondre à propos, sur le champ, pertinemment, précisément, etc.* —Répliquer : *Je ne veux point d'un valet qui répond.* —Répéter : *L'écho répond.* —Ecrire à quelqu'un de qui on a reçu une lettre. —Parler à ceux qui appellent ou qui frappent à la porte. —Réfuter : *Répondre à un plaidoyer, à un mémoire, à une objection.* —Soutenir des thèses : *Ce récipiendaire a bien répondu.* —Avoir rapport, proportion, conformité : *L'aile droite de ce bâtiment ne répond point à l'autre aile.* —Avoir communication : *Il s'est blessé au coude et la douleur lui répond au poignet.* —Aboutir : *Ces allées répondent à une étoile.* —Faire réciproquement de son côté ce qu'on doit : *Répondre aux politesses, aux amitiés qu'on nous fait ; répondre aux espérances, à l'attente publique, etc.* En ce sens il se dit des choses même : *Tout répond à nos vœux, à nos désirs.* —Etre caution d'une chose ou pour quelqu'un. —Assurer : *Je vous en réponds.*

Répondu, ue, part. p. de *Répondre*, et adj. Il ne se dit qu'au Palais : *Placet répondu, requête répondue.*

Répons, subst. m. (*Ré-pon*) Dans l'Office Divin, ce qui se chante ordinairement après les leçons.

Réponse, subst. f. Ce qu'on répond ; réplique ; repartie, avec cette différence que la *réponse* se fait à une demande ou à une question ; la *réplique* se fait à une réponse ou à une remontrance ; la *repartie* se fait à une raillerie ou à un discours offensant. —Réfutation. — Lettre qu'on écrit pour répondre à une autre lettre.

Reportage, s. m. Redevance de la moitié de la dixme.

Reporter, v. act. Porter une chose où elle étoit avant de l'avoir apportée.

Se reporter dans un endroit, s'y transporter de nouveau. —Plus ordinairement, se transporter en esprit : *Il faut se reporter au temps où...*

Repos, s. m. (*Re-pô*, et devant les voyelles, *re-pôz.*) Cessation ou privation de mouvement : *La matière est indifférente au mouvement et au repos.* —Cessation de travail : *Se donner* ou *prendre du repos.* —Tranquillité, exemption de peine d'esprit : *Soyez en repos de ce côté-là ; le repos public, le repos éternel.* —Sommeil : *Prendre son repos.* —En parlant d'armes à feu, l'état où elles sont lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé : *Mettre un fusil en son repos.* Dans toutes ces acceptions, repos n'a point de pluriel. —En Poésie, césure. Dans les vers François, c'est

le milieu des vers de douze syllabes ; et la quatrième syllabe des vers de dix, quand cette syllabe est masculine, etc. —En ter. de Peinture, ce qui fait que la vue se repose, comme sont les ombres, etc. —En ter. d'Architecture, palier d'escalier. Il prend un pluriel en ces trois derniers sens.

Reposée, s. fém. Terme de Chasse : Lieu où une bête se repose.

Reposer, v. act. (*Re-po-zé*) Mettre dans une situation tranquille : *Reposer sa jambe sur un tabouret, sa tête sur un oreiller.*

Cette eau repose le teint, le rend frais. —*Ce remède repose les humeurs*, les calme, les tranquillise.

Reposer, v. neut. Dormir : *Il n'a pas reposé de toute la nuit.* —Etre dans un état de repos : *Il ne dort pas, il repose.* —Etre placé : *C'est dans ce lieu que le St. Sacrement repose, que reposent les reliques de ce Saint, que le corps de ce héros repose ;* et fig. *C'est en vous seul que mon espoir repose.* —En parlant des liqueurs, se rasseoir.

Laisser reposer une terre, ne pas l'ensemencer. —*Laisser reposer un ouvrage*, le garder sans le montrer, sans le relire, afin de le revoir ensuite à loisir.

Se reposer, v. réc. Prendre du repos. —S'assurer en quelqu'un, y faire fond : *Je me repose sur vous, sur vos soins.* —En parlant des terres, rester quelque temps en friche.

Reposoir, s. m. (*Re-po-zoar*) Autel qu'on élève dans les lieux où passe la procession de la Fête-Dieu, pour y faire *reposer* le St. Sacrement.

Repous, s. m. (*Re-pou*) terme de Maçonnerie : Mortier fait avec de la chaux et de la brique, ou de la vieille maçonnerie pulvérisée.

Répouser, verbe act. (*Ré-pou-zé*) Epouser une seconde fois.

Repoussement, s. m. (*Re-pou-ce-man*) Action de repousser.

Repousser, verbe act. (*Re-pou-cé*) Rejeter, renvoyer : *Repousser la balle.* —Pousser et faire reculer : *Repousser les ennemis.* —On dit à peu près dans le même sens, *repousser la force par la force, etc.* —Réfuter une objection, etc.

Figurém. *Repousser une injure*, s'en venger. —*la calomnie*, la réfuter hautement. —*la raillerie*, faire taire le railleur. —*une tentation*, la rejeter.

Repousser, v. n. *Ce ressort repousse trop* ou *ne repousse pas assez*, a trop ou trop peu de force. —*Votre fusil repousse*, donne rudement contre l'épaule quand on le tire.

Repoussoir, s. m. (*Re-pou-soar*) Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville. —Instrument de Dentiste pour arracher les chicots. —Cheville de fer, taillée en pointe, à l'usage des Maréchaux ferrants, etc. —Au pluriel et en ter. de Peinture, effets vigoureux de couleurs ou très-ombrés, qu'on place sur le devant d'un tableau pour faire paroître les autres objets plus éloignés.

Répréhensible, adj. (*Ré-pré-an-cible*) Qui mérite répréhension.

Répréhension, s. f. (*Ré-pré-an-cion*) Réprimande, blâme.

Reprendre, verbe act. sur *Prendre.* (*Re-pran-dre*) Prendre de nouveau : *Reprendre une place, reprendre un domestique à son service ; il a repris sa place, etc.* —Saisir de nouveau : *Reprendre un prisonnier qui s'étoit sauvé.* —Continuer ce qui avoit été interrompu : *Reprendre le discours*, et au Palais, *reprendre une instance.* —Rétablir, ranimer : *Reprendre ses forces, reprendre courage.* —Réprimander, blâmer. Voyez *Corriger.*

Reprendre ses esprits, revenir d'un état de trouble ou de foiblesse. —*Reprendre haleine*, se reposer. —*Reprendre un mur sous œuvre*, en rétablir les fondemens. —*Reprendre une toile, un bas, une étoffe, etc.* les raccommoder, les rejoindre. —*Il a été repris de Justice*, il a été puni ou reprimandé par la Justice.

Reprendre, v. n. Attaquer, saisir de nouveau, en parlant de la fièvre : *La fièvre lui a repris.* —En parlant des arbres transplantés, prendre de nouveau racine : *Ce poirier, ce pommier a bien repris.* —Critiquer, trouver à redire : *Il trouve à reprendre aux meilleurs ouvrages dans les auteurs les plus estimés.*

Se reprendre, v. réc. Se refermer ;

se rejoindre, en parlant des chairs qui ont été coupées, etc. *La plaie se reprend, les chairs se reprennent.*

Repreneur, s. m. Celui qui trouve à redire à tout. Il est familier. *Trév.*

Représailles, s. f. pl. (*Re-pré-zâ-glie*) Prise, butin qu'on fait sur des étrangers avec qui l'on n'est pas en guerre, pour s'indemniser de ce qu'ils ont pris sur nous, du dommage qu'ils nous ont causé. —Vengeance qu'on tire des ennemis qui ont violé le droit de la guerre en agissant de la même manière. —fig. et par extension, *user de représailles*, repousser une injure, une raillerie par une autre.

Représentant, s. m. (*Re-pré-zan-tan*) Celui qui en représente un autre, qui tient sa place, qui a reçu de lui les pouvoirs pour agir en son nom : *Les Représentans du Peuple.* —En ter. de Jurisprudence, 1.° celui qui est appelé à une succession, du chef d'une personne prédécédée dont il exerce les droits. —2.° Celui qui a le droit des héritiers par vente, échange, etc.

Représentatif, ive, adj. Qui représente : *Figure représentative.*—*Caractère représentatif*, celui des Ambassadeurs. —*Gouvernement représentatif*, dans lequel l'autorité souveraine est exercée au nom du Peuple, par des *Représentans* ou Délégués élus par lui.

Représentation, s. f. (*Re-pré-zan-ta-cion*) Exhibition, exposition devant les yeux : *Représentation des titres en original.* —Figure, image d'une chose représentée, soit par la Peinture, la la Gravure, la Sculpture, soit par le discours. —Action par laquelle les Comédiens représentent des piéces de théâtre. —Remontrance respectueuse. —En Jurisprudence, droit à une succession, du chef d'une personne prédécédée et qu'on représente. —Forme de cercueil sur laquelle on étend un drap mortuaire.

Homme d'une belle représentation, grand, bien fait, qui a bonne mine.

Représenter, v. act. (*Re-pré-zan-té*) Exposer devant les yeux : *Représenter un contrat en original ; se faire représenter les registres.* —Rappeler l'idée de... se figurer. —Etre le type, la figure de... —Exprimer, figurer par le pinceau, le ciseau ou le burin. —Par extension, exprimer par le récit, par le discours. —Jouer en public une piéce de Théâtre : *Les Comédiens ont représenté Andromaque ; celui qui représentoit Pyrrhus, etc.* —Tenir la place de quelqu'un, agir en son nom, en exercer les droits, etc. —Remontrer : *Je lui ai représenté son devoir.*

Représenter, v. neut. En parlant d'un homme en place, 1.° Paroître en public avec dignité. —2.° Faire bien les honneurs de sa place, par une grande dépense, etc. —En parlant d'un particulier, avoir un grand train ou faire une grande dépense.

Se représenter, v. réc. Se remettre en la présence de quelqu'un. —Se figurer, se mettre dans l'esprit, dans l'idée. —En parlant de Comédie, etc. se jouer.

Reprêter, v. act. Prêter de nouveau.

Reprier, v. act. Prier une seconde fois, ou prier à son tour ceux par qui on a été prié.

Réprimande, s. fém. Répréhension, correction, reproche fait avec autorité.

Réprimander, v. a. (*Ré-pri-man-dé*) Reprendre quelqu'un avec autorité, lui reprocher sa faute. Voyez *Corriger.*

Réprimer, verbe act. (*Ré-pri-mé*) Empêcher que quelque chose qui tend au désordre ne prenne cours ; arrêter les progrès ; contenir.

Reprise, s. fém. Continuation d'une chose interrompue : *Cet ouvrage a été fait à plusieurs reprises ; la reprise d'un procès.* —A certains jeux, partie : *Une reprise d'hombre.* —Seconde partie d'un air, d'une chanson. —Réparation d'un mur repris sous œuvre. —Raccommodage d'une dentelle, d'une étoffe. —Au Palais, ce que les veuves, les enfans doivent avant toutes choses reprendre sur une succession. —Au Manége, chaque leçon donnée au Cavalier ou au cheval. —Vaisseau qui a eté repris par la nation sur laquelle il avoit été pris. —Orpin, sorte de plante détersive, vulnéraire, etc.

Repriser, v. act. (*Re-pri-zé*) Faire une seconde prisée.

Réprobation, s. f. (*Ré-pro-ba-cion*)

Action de réprouver. Il ne se dit qu'en parlant de ceux qui ont été réprouvés par Dieu.

Reprochable, adj. Digne de reproche, d'être reproché : *Action reprochable.* —Son plus grand usage est au Palais, en parlant des témoins : *Ce témoin, ce témoignage est reprochable.*

Reproche, s. m. Ce qu'on objecte à une personne, ce qu'on lui remet devant les yeux pour lui faire honte. —Au pluriel et au Palais, raisons qu'on produit pour récuser des témoins.

Sans reproche, sans prétendre faire des reproches : *Sans reproche je lui ai rendu service.* —*Homme, vie sans reproche*, à qui on ne peut rien reprocher.

Reprocher, verbe act. (*Re-pro-ché*) Objecter à quelqu'un une chose qu'on croit devoir lui faire honte : *Il lui a reproché ses défauts, ses fautes.*

Reprocher un plaisir, un bienfait à quelqu'un ; les lui rappeler, comme l'accusant de les avoir oubliés. — fam. *Reprocher les morceaux à quelqu'un*, lui faire sentir qu'il mange trop et en paroître fâché. —En termes de Palais, *reprocher des témoins*, montrer qu'on ne doit pas ajouter foi à leur témoignage.

Se reprocher, v. pron. Se faire des reproches ; se repentir d'avoir fait ou dit telle chose.

Reproduction, s. f. (*Re-pro-duk-cion*) Action par laquelle une chose est produite de nouveau.

Reproduire, verb. act. Produire de nouveau.

Repromettre, v. act. Promettre de nouveau.

Réprouvé, ée, part. p. de *Réprouver*, et adjectif : *Réprouvé de Dieu, réprouvé du ciel. Abandonner quelqu'un à son sens réprouvé*, le laisser dans l'erreur à cause de son obstination. C'est une phrase consacrée.

Réprouvé, s. m. Celui qui n'est pas élu, damné. — famil. *Avoir un visage de réprouvé*, quelque chose de funeste dans la physionomie. —On dit dans le même style d'un méchant homme, que *c'est un réprouvé, qu'il vit en réprouvé.*

Réprouver, v. a. (*Ré-prou-vé*) Condamner aux peines éternelles. —Rejeter, désavouer, condamner ; *Doctrine que la foi, que la raison réprouve.* Voyez *Désapprouver.*

Reptile, s. m. Animal qui rampe, qui se traîne sur le ventre, comme les vers et les serpens. —Par extension, animal qui a les pieds si courts, qu'il semble se traîner plutôt que marcher, comme les lezards. —On dit quelquefois adjectivement : *Animal, insecte reptile.*

Républicain, aine, adj. (*Ré-pu-bli-kein, kè-ne*) Qui appartient à la République : *Gouvernement républicain.* — Qui favorise ce gouvernement : *Maximes républicaines.*

Républicain, s. m. Homme passionné pour le gouvernement républicain : *C'est un vrai, un zélé républicain.*

République, s. fém. (*Ré-pu-bli-ke*) Tout Etat libre gouverné par plusieurs : *La République Romaine ; la République d'Athènes.* —Toute sorte de Gouvernement : *Le mépris des lois est la peste de la République.* En ce sens on dit mieux aujourd'hui, *Gouvernement, Etat* ; les Néologues disent, *la chose publique.*

Figur. *La République des Lettres* ; les Gens de Lettres considérés, en général, comme s'ils faisoient un corps.

Répudiation, s. f. (*Ré-pu-di-a-cion*) Action de répudier. Voyez *Divorce.*

Répudier, verb. act. (*Ré-pu-di-é*) Renvoyer sa femme, lui déclarer qu'on fait divorce avec elle. —En t. de Droit, *répudier une succession*, y renoncer.

Répugnance, subst. f. (mouillez *gn*) Sorte d'aversion pour quelque chose à faire, à dire quelque chose.

Répugnant, ante, adj. verbal : Qui répugne, qui est contraire à...

Répugner, v. n. (*Ré-pu-gnié*) Etre en quelque façon contraire à...... ne s'accorder pas avec.... *Cette proposition répugne à la première* ; ou absolument, *cela répugne*, cela se contredit. —Avoir de la répugnance : *Cela me répugne, je répugne à cette démarche, etc.* —Quelques-uns disent activement, *je répugne la manne, le séné* ; c'est un Gasconisme.

Répulluler, v. neut. (*Ré-pul-lu-lé*) Renaître en quantité.

Répulsif, ive, adj. Terme de Physique ; Qui repousse : *Vertu répulsive,*

• *Répulsion*, s. f. (*Ré-pul-cion*) ter. de Physique : Action de ce qui repousse. —Etat de ce qui est repoussé.

Repurger, v. a. (*Re-pur-jé*) Purger de nouveau.

Réputation , s. f. (*Ré-pu-ta-cion*) Renom , estime , opinion publique : *Etre en bonne* ou *en mauvaise réputation , en réputation d'homme savant , de bel-esprit.* —Employé sans épithète , il se prend toujours en bonne part : *Etre en réputation , avoir de la réputation , hasarder sa réputation.*

Réputer, v. a. (*Ré-pu-té*) Estimer , croire, regarder comme. . . .

Requart, s. m. (*Re-kar*) t. de Palais: Quart denier du quatrième denier de l'estimation de la vente , donation ou autre aliénation d'un héritage.

Requérable, adject. (*Re-ké-ra-ble*) Qui doit être requis, demandé.

Requérant, *ante*, adj. verbal; (*Re-ké-ran*) Qui requiert, qui demande.

Requérir, v. act. sur *Acquérir*; (*Re-ké-rir*) Prier de quelque chose : *C'est lui qui m'en a requis.* —Au Palais , demander quelque chose en Justice. — Dans une acception plus moderne , demander avec autorité ; sommer au nom de la Loi , du Gouvernement : *On a requis tant d'hommes pour cette expédition.* —Envoyer quérir une seconde fois. En ce sens il n'est usité qu'à l'infinitif.

Fam. *Cela requiert* (demande, exige) *célérité , diligence ; cette affaire requiert votre présence.*

Requête, s. f. (*Re-kê-te*) Demande par écrit présentée aux Tribunaux, etc. —famil. Demande verbale ou de vive voix , et quelquefois simple prière. Voyez *Requise.*

Requêter, v. act. (*Re-kê-té*) ter. de Chasse : Quêter de nouveau la bête.

Requiem, mot emprunté du Latin ; (*Ré-kui-ème*) *Messe de Requiem*, qui se dit pour le repos de l'ame d'un mort.

Requin ou *Chien de mer*, subst. m. (*Re-kein*) Gros poisson très-vorace.

Se requinquer, v. pron. (*Re-kein-ké*) Se parer plus qu'il ne convient : *C'est une vieille qui se requinque.* Il est fam.

Requint, s. m. (*Re-kein*) Le quint du cinquième denier du prix ou de l'estimation de la vente , donation ou autre aliénation d'un héritage féodal.

Réquiper, v. a. (*Ré-ki-pé*) Equiper de nouveau.

Requis, *ise*, part. p. de *Requérir*, et adject. (*Re-ki* , *ki-ze*) Demandé , etc. —Convenable, nécessaire : *Age requis ; qualités requises.*

Requise, s. f. *Une chose sera de requise* , rare, on en aura besoin. —On dit aussi et plus souvent, dans la même acception , *être de requête.*

Réquisition, s. fém. (*Ré-ki-zi-cion*) Action de requérir.

Réquisitoire, s. f. (*Ré-ki-zi-toa-re*) Acte de réquisition qui se fait par écrit, sur-tout par l'Officier qui dans un Tribunal, etc. exerce le ministère public.

Rère, v. n. Voyez *Raire.*

Resacrer. Voyez *Ressacrer.*

Resaigner. Voyez *Ressaigner.*

Resaisir. Voyez *Ressaisir.*

Resaluer. Voyez *Ressaluer.*

Resarcelé. Voyez *Ressarcelé.*

Resasser. Voyez *Ressasser.*

Rescampir , v. act. (*Res-kan-pir*) ter. de Doreur en détrempe : Réparer avec du blanc de Céruse les taches que le jaune ou l'assiette a pu faire en bavochant sur des fonds blancs.

Rescindant , s. m. (*Ré-cein-dan*) t. de Palais : Voie , moyen pour casser un arrêt.

Rescinder , ver. act. (*Ré-cein-dé*) terme de Palais : Casser , annuller un acte , etc.

Rescision , subst. f. (*Ré-ci-zion*) Action par laquelle un acte est cassé : *Lettres de rescision.*

Rescisoire, subst. m. (*Ré-ci-zoa-re*) L'objet pour lequel on s'est pourvu par Lettres et qui reste à juger quand l'acte , etc. a été annullé.

Rescription , s. f. (*Rès-krip-cion*) Ordre ou mandement par écrit pour toucher une somme d'argent sur quelque fonds, sur quelque personne.

Rescrit , s. m. (*Rès-kri*) Réponse des anciens Empereurs sur des questions de Gouvernement , de Droit, etc. —Réponse des Papes sur quelque question de Théologie , pour servir de décision ou de loi. Ce *Rescrit* s'appelle aussi Bulle ou Monitoire.

Réseau,

Réseau, subst. m. (*Ré-zô*, s. d.) Petit rets. —Plus ordinairement, sorte de tissu de fil ou de soie. —En Anatomie, entrelacement de vaisseaux sanguins. —Sorte de coquillage bivalve. —Espèce de serpent.

Resécher. Voyez *Ressécher*.

Réséda, subst. masc. (*Ré-zé-da*) Plante d'une odeur très-agréable. On la nomme aussi *Herbe maure* ou *Herbe d'amour*.

Reseller. Voyez *Resseller*.

Réservation, s. f. (*Ré-zêr-va-cion*) Action par laquelle on réserve. Il ne se dit que dans le Droit Canonique, des Bénéfices dont le Pape se réserve la nomination dans les pays d'obédience, et des droits qu'on s'est réservés dans un acte.

Réserve, s. f. (*Ré-zêr-ve*) Action de réserver : *Dans ce contrat il a fait plusieurs réserves*. —Choses réservées : *Les réserves de ce domaine montent plus haut que ce qui est affermé*. — En termes de Guerre, troupes que le Général réserve un jour de bataille pour les faire combattre quand il le jugera à propos. On dit aujourd'hui plus communément *corps de réserve*. —En ter. de Marine, certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes et destinés à secourir ceux qui en ont besoin. — Discrétion, circonspection, retenue.

Réserves coutumières, les biens dont les Coutumes défendent de disposer par testament.

N'avoir point de réserve ou *aucune réserve pour quelqu'un*, avoir en lui une entière confiance. —*Se tenir sur la réserve*, être réservé, sur ses gardes.

A la réserve, adverb. A l'exception. —*Sans réserve*, adverb. Sans exception. —*En réserve*, adv. A part, à quartier.

Réservé, ée, part. p. et adj. Voyez *Réserver*. —Retenu, sage, circonspect. En ce sens on dit aussi substantivem. *Il fait le réservé, elle fait la réservé*.

Cas réservé, celui dont il n'y a que l'Evêque ou le Pape qui puisse absoudre.

Réserver, v. a. (*Ré-zêr-vé*) Retenir quelque chose du total. —Garder pour un autre temps, pour un autre usage : *Réserver de l'argent pour les besoins imprévus*.

Se réserver, v. réc. Se retenir ou se conserver quelque chose. —Attendre à dire ou à faire quelque chose.

Se réserver la réplique ; au Palais, déclarer qu'on veut répliquer.

Réservoir, s. m. (*Ré-zêr-voar*) Lieu où l'on amasse et où l'on conserve de l'eau pour nourrir du poisson, etc. —En Anatomie, *le réservoir de la bile*, la vésicule du fiel.

Résidant, ante, adj. Qui réside.

Résidence, subst. f. (*Ré-zi-dan-ce*) Demeure habituelle et fixe en quelque lieu, à la différence de *demeure* qui est l'endroit où on loge actuellement, et de *domicile* qui est la demeure légale. — Séjour actuel et continuel d'un Officier ou d'un Bénéficier dans le lieu de sa charge, de son bénéfice. —Emploi d'un Résident auprès d'un Prince, etc. —En termes de Chimie, les parties les plus grossières qui s'amassent au fond d'un vase quand la liqueur est reposée.

Résident, s. m. (*Ré-zi-dan*) Celui qui est envoyé pour résider auprès d'un Gouvernement étranger, qui est moins qu'un Ambassadeur et plus qu'un Envoyé : *Le Résident de France à Genève, etc.*

Résider, v. n. (*Ré-zi-dé*) Faire sa demeure en quelque endroit. —Sans régime, il se dit d'un Evêque, d'un Curé qui réside dans le lieu de son bénéfice. —fig. *Toute l'autorité réside en sa personne*, il a toute l'autorité.

Résidu, s. m. Terme de Commerce ; Le restant : *Résidu du compte*. — Nombre qui reste d'une division d'Arithmétique : *Le résidu de cette division est treize*. —En Chimie, ce qui reste d'une substance qui a passé par quelque opération. — En termes d'Histoire Naturelle, sédiment en forme de concrétion pierreuse, formée par la voie de la précipitation dans les canaux des aqueducs, etc.

Résignant, s. m. (mouillez *gn*) Celui qui résigne un Bénéfice à un autre.

Résignataire, s. m. (*Ré-zi-gnia-tè-re*) Celui à qui on a résigné.

Résignation, s. f. (*Ré-zi-gnia-cion*) Démission d'un Bénéfice, d'un Office, d'une Charge en faveur d'un autre. — Abandonnement à la volonté de Dieu.

Résigner, v. act. (*Ré-zi-gnié*) Se démettre d'un Office, d'un Bénéfice en faveur de quelqu'un.

Résiliation, s. f. (*Ré-zi-li-a-cion*) Résolution d'un acte : *La résiliation d'un bail, d'un contrat.*

Résilier, v. a. (*Ré-zi-li-é*) Casser, annuller un acte.

Résilir, verbe neut. Terme de Pratique ; Revenir contre un contrat, une promesse.

Résine, s. f. Matière inflammable, grasse et onctueuse qui sort de certains arbres, tels que le pin, le sapin, le lentisque, etc.

Résineux, *euse*, adject. (*Ré-zi-neû*, *eû-ze*) Qui produit la résine : *Arbre résineux.* —Qui a quelque qualité de la résine : *Goût résineux.*

Résingle ou *resingue*, subst. m. (*Ré-zein-gle*, *re-zein-ghe*) Terme d'Horlogerie : Outil pour redresser les boites bossuées.

Résipiscence, s. f. (*Ré-zi-pi-san-ce*) Reconnoissance de sa faute avec amendement : *Venir à résipiscence.*

Résistance, s. fém. (*Re-zis-tan-ce*) Qualité par laquelle un corps, une chose résiste et ne sauroit être pénétrée que difficilement. —Défense que font les hommes, les animaux contre ceux qui les attaquent. —Opposition aux desseins, aux volontés, aux sentimens d'un autre.

Résister, verbe neut. (*Ré-zis-té*) Ne céder pas au choc, à l'impression. —Faire effort contre.... *Résister aux ennemis.* —S'opposer à... tenir ferme contre : *Résister à quelqu'un ; résister à l'adversité.* —Supporter facilement la peine, le travail : *Il résiste à toutes les fatigues.* —En parlant de quelque incommodité, comme fumée, mauvaise odeur, etc. on dit qu'*on n'y peut plus résister*, l'endurer.

Résolu, *ue*, part. p. de *Résoudre*, et adject. Décidé, arrêté. —En parlant des personnes ; déterminé, hardi. En ce sens on dit substantiv. et fam. *C'est un gros résolu, il fait le résolu.*

Résoluble, adject. Qui peut être résolu : *Ce problême est résoluble.*

Résolument, adv. (*Ré-zo-lu-man*) Avec une résolution fixe et déterminée. —Hardiment ; avec courage, intrépidité.

Résolutif, *ive*, adj. Terme de Pharmacie ; Qui peut résoudre une humeur peccante : *Onguent résolutif.* On dit aussi substantiv. *un résolutif.*

Résolution, s. fém. (*Ré-zo-lu-cion*) Décision d'une question, d'une difficulté. Voyez *Décision.* —Dessein que l'on forme. —Fermeté, courage : *Il est homme* ou *c'est un homme de résolution.* —En Chimie, réduction d'un corps en ses premiers principes. —Au Palais, *résolution* (cassation) *d'un bail, d'un contrat.* —En Médecine, *résolution d'une tumeur, d'un cancer*, action par laquelle ils se résolvent.

Résolutoire, adj. (*Ré-zo-lu-toa-re*) Qui emporte la résolution d'un acte, d'un contrat.

Résolvant, *ante*, adjectif verbal ; Qui résout : *Je l'ai trouvé résolvant un problême.*

Résolvant, s. m. Terme Didactique ; Ce qui résout : *C'est un résolvant.*

Résonnant, *ante*, adj. Qui résonne, qui retentit, qui renvoie le son.

Résonnement, s. m. (*Ré-zo-ne-man*) Retentissement.

Résonner, verbe neut. (*Ré-zo-né*) Retentir.

Résoudre, v. act. (Il fait au part. p. *Résolu* dans le sens de *déterminé, décidé*, et *Résous* dans le sens de *réduit, changé en autre chose. Résolvant. Je résous ; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. Je résolus. Je résoudrai.* Le reste est formé de ces temps.) En parlant des personnes ; faire prendre une résolution, déterminer à... —En parlant des choses ; déterminer, décider, arrêter : *On a résolu la paix, la guerre.* —Décider une difficulté, une question. —Réduire, changer en.... *Le feu résout le bois en cendre, en fumée.* —Au Palais ; casser, annuller un bail, etc. —En Médecine ; amollir, dissiper une tumeur, etc.

Résoudre, v. n. Déterminer de faire : *Il a résolu de partir demain.*

Se résoudre, verbe récipr. Se déterminer à... *A quoi vous résolvez-vous ?* —Etre dissous, réduit, changé en.... —S'amollir.

Résous, part. p. du verbe *Résoudre* dans le sens de réduire, changer en... *Brouillard résous en pluie.* Il ne se dit point au féminin.

Respect, s. m. (*Rès-pèk*) Vénération, déférence, etc. qu'on a à cause de l'excellence d'une chose, ou de la qualité, du caractère d'une personne. —Autrefois, rapport : *La même proposition est vraie ou fausse sous divers respects.*

Respect humain, égard qu'on a pour les jugemens des hommes.

Au respect, adverb. A proportion, à l'égard d'une autre chose. Il est vieux.

Lieu de respect, où l'on doit être dans le respect : *Les Eglises sont des lieux de respect.* —*Cette Place tient les ennemis en respect*, empêche leurs courses.

Respectable, adject. Digne de respect, qui mérite du respect, qu'on doit respecter.

Respecter, v. a. (*Rès-pèk-té*) Honorer, révérer, porter respect. —figur. Epargner, ménager : *Le temps a respecté ces monumens.*

Se respecter, verbe pronom. Garder avec soin la décence et la bienséance convenable à son sexe, à son état, à son âge.

Respectif, ive, adject. Réciproque, relatif; qui a rapport, qui concerne de part et d'autre : *Droits respectifs ; demandes, prétentions respectives.*

Respectivement, adv. (*Rès pèk-ti-veman*) D'une manière respective.

Respectueusement, adv. (*Rès-pèk-tu-eû-ze-man*) Avec respect.

Respectueux, euse, adjectif; (*Rès-pèk-tu-eû, eû-ze*) Plein de respect, soumis avec respect. —En parlant des choses, qui marque du respect : *Terme respectueux.*

Respirable, adject. Qu'on peut respirer. *Trév.*

Respiration, s. f. (*Rès-pi-ra-cion*) Action de respirer : *Avoir la respiration libre, etc.*

Respirer, v. n. (*Res-pi-ré*) Attirer l'air dans sa poitrine et le pousser dehors par le mouvement des poumons : *Tout ce qui respire*, tout ce qui vit. —figur. Prendre quelque relâche après de grandes peines, après un travail fatigant : *Laissez-moi respirer un moment ; il n'a pas le loisir de respirer.*

Respirer, v. act. Il se dit, au propre, dans le sens du neutre : *Respirer un bon air, un air corrompu, etc.* —figur. 1.° Marquer, témoigner : *Tout respire ici la piété, la joie.* —2.° Désirer ardemment : *Il ne respire que la guerre, la vengeance.* Dans cette dernière acception, on dit aussi neutralem. *respirer après la vengeance, etc. Soupirer après* est beaucoup plus d'usage.

Resplendir, v. neut. (*Res-plan-dir*) Briller avec grand éclat. Il n'est que du style soutenu.

Resplendissant, ante, adj. Qui resplendit; éclatant.

Resplendissement, s. m. (*Res-plan-di-ce-man*) Grand éclat formé par le rejaillissement de la lumière.

Responsable, adj. Qui doit répondre et être garant de....

Responsif, ive, adj. Terme de Palais : Qui contient une réponse.

Responsion, s. fém. (*Rès-pon-cion*) Pension ou charges que les Chevaliers d'un Ordre Militaire ou leurs Commanderies payent à l'Ordre.

Ressac, s. m. Terme de Marine : Choc des vagues de la mer qui frappent avec impétuosité une terre et s'en retournent de même.

Ressacrer, v. a. (*Re-sa-kré*) Sacrer de nouveau.

Ressaigner, verb. act. (*Re-cè-gnié*) Saigner de nouveau.

Ressaisir, v. a. (*Re-cè-zir*) Reprendre, saisir de nouveau.

Se ressaisir de, v. réc. Se remettre en possession de quelque chose.

Ressaluer, v. a. (*Re-sa-lu-é*) Rendre le salut ou saluer plusieurs fois.

Ressarcelé, ée, adj. Il se dit, dans le Blason, d'une croix qui en renferme un autre conduite en filet et d'un autre émail. L'*Acad.* écrit *resarcelé.*

Ressasser, v. a. (*Re-sâ-cé*) Sasser de nouveau de la farine qui n'a pas été bien blutée. —fig. Discuter, examiner de nouveau : *Ressasser une affaire, la conduite de quelqu'un.*

Fig. et fam. 1.° *Ressasser un ouvrage*, l'examiner dans un esprit de critique pour en découvrir jusqu'aux moindres

défauts. —2.° *Ressasser les gens d'affaires*, faire des recherches contre eux.

Ressaut, s. m. (*Re-sô*) ter. d'Architecture : Avance ou saillie d'une corniche ou d'une autre partie qui sort de la ligne directe.

Ressauter, ver. act. (*Re-sô-té*, d.) Sauter de nouveau ou plusieurs fois.

Resécher, v. a. (*Re-cé-ché*) Sécher de nouveau.

Resseller, v. a. (*Re-cé-lé*) Remettre la selle à un cheval.

Ressemblance, s. f. (*Re-san-blan-ce*) Rapport, conformité entre des personnes, entre des choses.

Le fils est la vraie ressemblance du père, c'est sa ressemblance, il y a beaucoup de ressemblance entre eux.

Ressemblant, *ante*, adj. (*Re-san-blan*, *an-te*) Qui est conforme et semblable.

Ressembler, v. neut. (*Re-san-blé*) Avoir de la ressemblance.

Se ressembler, verbe réciproq. Etre ressemblant.

On dit d'un Musicien, d'un Peintre, etc. *qu'il se ressemble*, qu'il se copie lui-même, qu'il ne met pas assez de variété dans ses ouvrages.

Ressemeler, ver. act. (*Re-ce-me-lé*) Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure.

Ressemer, v. a. (*Re-ce-mé*) Semer de nouveau.

Ressenti, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Ressentir*. —En termes d'Architecture, de Peinture et de Sculpture, *des membres, des muscles, des nerfs bien* ou *trop ressentis*, bien *ou* trop marqués.

Ressentiment, s. m. (*Re-san-ti-man*) Foible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *Ressentiment de fièvre*, *de goutte*, *etc.* —Souvenir des injures et désir de vengeance : *Son ressentiment a éclaté.* —On l'a dit autrefois pour *reconnoissance.*

Ressentir, v. a. (*Re-san-tir*) Sentir, avec cette différence que *ressentir* a un sens plus fort : *Ressentir vivement la perte d'un ami*, *une injure*, *les obligations qu'on a*, *etc.*

Se ressentir, v. réc. Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu. —Avoir part à quelque chose de bien ou de mal : *Les voisins se sont ressentis de cet incendie ; mes amis se ressentiront de ma fortune.*

Se ressentir d'une injure, avoir le désir de s'en venger : *Il m'a fait un mauvais tour*, *il s'en ressentira.* —*Il se ressent de la mauvaise éducation qu'il a reçue*, sa mauvaise conduite est une suite de sa mauvaise éducation.

Resépage, subst. m. (*Ré-cé-pa-je*) Nouvelle coupe d'un bois mal coupé ou qui n'est pas d'une belle venue. —Voyez *Récépage.*

Resséper, v. a. (*Ré-cé-pé*) Recouper de nouveau un bois qui a été mal taillé ou ébourgeonné par les bestiaux. —Couper la tête d'un pieu ou d'un pilotis pour le mettre de niveau avec les autres. —Voyez *Récéper.*

Resserrement, s. m. (*Re-cê-re-man*, seconde *r* forte.) Action par laquelle une chose est resserrée.

Resserrement de cœur, s. m. Certaine tristesse qui accable le cœur et le ferme à la joie.

Resserrer, v. a. (*Re-cê-ré*, seconde *r* forte.) Serrer davantage : *Resserrer un cordon*, *une jarretière* ; fig. *resserrer les nœuds*, *les liens de l'amitié*, *etc.* —Au figuré, abréger : *Resserrer la matière*, *son sujet*, *un discours.* —Renfermer : *Resserrez ces papiers*, *cette vaisselle*, *etc.* —Rendre le ventre moins libre : *Certains fruits resserrent le ventre*, ou absolument *resserrent.* —Rendre moins ouvert : *Le froid resserre les pores.*

Resserrer un prisonnier, l'enfermer dans un lieu où il ait moins de communication au dehors, le garder plus exactement. —*Resserrer une place*, l'entourer de manière que rien ne puisse y entrer ni en sortir.

Se resserrer, v. réc. Devenir moins étendu, en pa[illegible]'un terrain, d'un pays. —famil. [illegible]ncher de sa dépense. —*Le ve*[illegible] *resserre*, devient moins libre.

Ressif ou *Récif*, subst. m. Terme de Marine : Chaîne de rochers cachés sous l'eau.

Ressort, s. m. (*Re-sor*) Propriété naturelle qu'ont certains corps de se rétablir en l'état d'où on les a tirés par

quelque violence : *Le ressort de l'air. Faire ressort*, se remettre au premier état en cessant d'être contraint. — Morceau de métal fait et posé de façon qu'il se remet dans sa première situation quand il cesse d'être contraint : *Le ressort d'un fusil, d'une montre, etc.* — fig. Moyen dont on se sert pour faire réussir un dessein, etc. *Faire jouer tous ses ressorts*, employer tout son pouvoir, tous les moyens que l'on a. — Etendue de Juridiction. — Droit de connoître des causes d'appel.

Figur. et famil. 1.° *Ne se remuer que par ressorts*, avoir des mouvemens étudiés et composés. — 2.° *N'agir que par ressort*, n'agir que par l'impulsion d'autrui. — 3.° *Cela n'est pas de mon ressort*, il ne m'appartient pas d'en juger. *Cette question est du ressort de la Théologie*, c'est à la Théologie à en traiter, à en décider. — *Juger en dernier ressort*, souverainement et sans appel. On ne dit pas *juger en premier ressort*, mais *en première instance*.

Ressortir à, v. neut. (sur *Finir.*) Etre du ressort, de la dépendance d'une Juridiction : *Ce canton ressortit à tel Tribunal.*

Ressortir, verb. neut. (sur *Partir.*) Sortir de nouveau ; sortir après être rentré : *Je ressors dans l'instant.*

Ressortissant, ante, adj. Qui ressortit à un tel Tribunal.

Ressouder, v. a. Remettre de la soudure aux endroits où il en manque.

Ressource, s. f. Ce à quoi on a recours pour se tirer de quelque affaire, pour vaincre quelque difficulté.

Homme de ressource, plein de ressources, qui a des ressources dans l'esprit, fertile en expédiens. — familiér. *Faire ressource*, raccommoder, rétablir ses affaires. — *Ce cheval a de la ressource*, après une longue fatigue il trouve encore de la vigueur.

Ressouvenir, s. m. Mémoire qu'on a d'une chose.

Se ressouvenir, v. réc. (Il se conjugue comme *Venir.*) Se rappeler, se souvenir ; avec cette différence que *se ressouvenir* est plus propre quand on parle des choses éloignées, et *se souvenir* quand il s'agit des choses arrivées depuis peu. — Songer, considérer, faire réflexion.

Il est aussi impersonnel : *Il m'en ressouvient ; vous en ressouvient-il ?*

Ressuage, s. m. Etat, action d'un corps qui ressue. — Opération pour séparer l'argent contenu dans le cuivre : *Fourneau de ressuage*, fourneau destiné à cette opération.

Ressuer, v. neut. (*Re-sué*) Rendre l'humidité intérieure : *Les murs neufs ressuent pendant quelque temps ; on fait ressuer des marrons bouillis.*

Ressui, s. m. (*Re-sui*) Endroit où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher après la pluie ou la rosée du matin.

Ressusciter, ver. act. (*Re-su-ci-té* ; plusieurs pron. *Ré-su-ci-té.*) Ramener de la mort à la vie. — Par extension et exagération, 1.° en parlant d'un remède, guérir promptement d'une maladie qui paroissoit désespérée ; 2.° en parlant d'une bonne nouvelle, tirer quelqu'un du chagrin mortel où il étoit. — figurém. Renouveler, faire revivre : *Ressusciter un vieux procès, un ancien usage, etc.*

Ressusciter, v. n. Retourner de la mort à la vie. — Par extension, revenir d'une maladie très-dangereuse.

Ressuyer, v. a. (*Ré-sui-ié*) Sécher, essuyer de nouveau.

Restant, ante, adj. (*Rès-tan, an-te*) Qui reste : *Le nombre restant, la somme restante ; c'est le seul héritier restant.*

Restant, subst. masc. Ce qui reste d'une grande somme, d'une plus grande quantité.

Restaur, s. m. Terme de Commerce maritime : Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leurs assurances ; ou contre le maître du vaisseau, si l'avarie provient de son fait.

Restaurant, subst. m. (*Res-to-ran*) Aliment ou remède qui a la vertu de réparer les forces. — Consommé fort succulent.

Restaurateur, subst. m. Celui qui refait, rétablit, répare : *Restaurateur d'une ville ruinée, des lois, du commerce, etc.* — Dans une acception entièrement moderne, sorte de Traiteur qui donne à

manger à toutes les heures du jour et par plats détachés.

Restauration, s. f. (*Rès-to-ra-cion*) Action de restaurer ; rétablissement, réparation.

Restaurer, v. a. (*Rès-to-ré*) Réparer, rétablir : *Ce remède est bon pour restaurer l'estomac, les forces, la santé ; il m'a tout restauré.* —figur. dans le style soutenu, *restaurer l'État, les arts, le commerce, la discipline.* —En ter. de Sculpture, de Peinture et d'Architecture, *restaurer une statue, un bas-relief, un tableau, une colonne.*

Reste, s. m. Tout ce qui demeure et qui reste de quelque chose. —Ce que quelqu'un a abandonné *ou* refusé : *Il n'a eu que mon reste* ou *mes restes.*

Les restes d'un Héros, ses cendres. Style soutenu ou poétique. —*Le reste des hommes*, les autres hommes : *La politique ne se conduit pas comme le reste des hommes.*

Proverb. et figur. *Jouer de son reste*, hasarder ce qu'on a de reste, employer ses dernières ressources. —*On l'a mal reçu, il n'a pas demandé son reste*, il s'est retiré promptement sans dire mot. —fam. *Etre en reste*, devoir encore à quelqu'un. —*Il a encore un reste de pudeur*, quelque pudeur.

De reste, adv. Plus qu'il ne faut : *Il a du crédit, de l'argent de reste.*

Au reste, du reste, adv. Au surplus, d'ailleurs, cependant.

Rester, v. neut. (*Res-té* ; il prend l'auxiliaire *être.*) Etre de reste : *C'est là tout ce qui reste de son bien, tout ce qui lui reste* ; et impersonnellement, *il ne lui reste que l'espérance, il me reste mille pages à transcrire, etc.* —Demeurer après que les autres sont partis : *Il est resté tout seul à la maison ; il resta deux bataillons pour garder le défilé.* —Demeurer dans un lieu au-delà du temps qu'on s'étoit proposé : *Il resta trois mois de plus à Paris.* —Demeurer dans un état de contrainte : *Son bras est resté paralytique.* —Quelques-uns le disent pour demeurer, loger : *Il reste à telle rue.* C'est un Gasconisme.

Rester sur le champ de bataille, être tué sur le champ de bataille.

Restituable, adj. Qui peut être restitué, remis en son premier état. Il ne se dit qu'au Palais.

Restituer, verbe act. (*Rès-ti-tu-é*) Rendre ce qui avoit été pris ou possédé induement, injustement. Voy. *Rendre.* —Réparer : *Restituer l'honneur de....* —Rétablir : *Restituer un texte, un passage, un endroit d'un Auteur.* —Au Palais, remettre quelqu'un dans l'état où il étoit auparavant : *Restituer en son entier ; se faire restituer contre une obligation, contre sa promesse.*

Restituteur, subst. m. Celui qui rétablit un texte, un passage d'un Auteur. —Celui qui renouvelle d'anciennes opinions.

Restitution, s. fém. (*Rès-ti-tu-cion*) Action de restituer ce qu'on a pris ou possédé injustement. —Action de restituer, de rétablir un texte, un passage, etc.

Médailles de restitution, celles dont les types représentent des monumens restaurés. —*Restitution en entier*, bénéfice de droit qui rétablit comme auparavant celui qui avoit été lésé.

Restor, subst. m. Terme de Palais : Dédommagement ; recours pour les avances que l'on fait.

Restreindre, verbe act. Resserrer : *Médicament, eau qui restreint.* Il est peu usité au propre. —fig. Diminuer, réduire, limiter : *Restreindre une proposition, une prétention, un droit.*

Se restreindre, v. réc. Se borner à... se renfermer dans.... *Se restreindre à des propositions raisonnables.*

Restrictif, ive, adj. Qui restreint, qui limite.

Restriction, s. fém. (*Rès-trik-cion*) Condition qui restreint, modification.

Restriction mentale ; Voyez *Mental.*

Restringent, ente, adj. (*Rès-trein-jan*) terme de Médecine : Qui a la vertu de restreindre et de resserrer le ventre. On dit aussi substant. *un restringent.*

Résultant, ante, adj. verbal ; Qui résulte : *Cas résultans du procès.*

Résultat, s. m. (*Ré-zul-ta*) Ce qui résulte. Il ne se dit guères que d'une délibération, d'une assemblée, d'une conférence, d'un calcul.

Résulter, verbe neut. (*Ré-zul-té*) S'ensuivre ; *Il en résultera de grands*

inconvéniens ; les faits qui résultent des informations , etc. Il prend l'auxiliaire *avoir : Il a résulté de là que...*

Résumé, s. m. (*Ré-ʒu-mé*) Précis.

Résumer, v. a. (*Ré-ʒu-mé*) Reprendre en peu de paroles ce qu'on a dit plus au long.

Résumpte, s. f. (*Ré-ʒonp-te*) Acte que soutenoit à Paris un nouveau Docteur en Théologie, pour avoir suffrage aux assemblées de la Faculté et jouir des droits de Docteur.

Résumpté, adj. masc. (*Ré-ʒonp-té*) *Docteur résumpté*, qui a soutenu sa résumpte.

Résumption, s. f. (*Ré-ʒonp-cion*) Action de résumer ; récapitulation.

Résure, subst. f. Terme de Marine : Appât fait avec des œufs de morue et de maquereau pour attirer la sardine.

Résurrection, s. f. (*Ré-ʒû-rèk-cion*, *r* forte.) Retour de la mort à la vie. —Par extension, guérison surprenante et inopinée. —Tableau ou estampe qui représente la Résurrection de Jesus-Christ.

Retable, s. m. Ornement d'architecture contre lequel est appuyé l'autel et qui enferme ordinairement un tableau.

Rétablir, v. a. Remettre au premier état, en bon ou en meilleur état : *Rétablir sa santé ; ce remède l'a bien rétabli ; rétablir un édifice, le commerce, la discipline militaire, etc.* —Remettre en possession de quelques biens, honneurs, dignités.

Rétablir un texte, un passage, le restituer.

Rétablissement, s. m. (*Ré-ta-bli-ce-man*) Action de rétablir les personnes ou les choses en leur premier état.

Retaille, subst. f. (*Re-ta-glie*, en mouillant les *ll.*) Partie, morceau qu'on retranche d'une chose en la façonnant : *Retaille d'étoffe, de peau, etc.*

Retaillé, s. m. Il se dit de ceux qui, pour montrer qu'ils ne sont ni Juifs ni circoncis, se sont fait rhabiller le prépuce par opération de Chirurgie.

Retaillement, s. m. (*Re-ta-glie-man*) Action par laquelle on taille une seconde fois.

Retailler, v. a. (*Re-ta-glié*) Tailler de nouveau.

Rétaper, verbe act. (*Ré-ta-pé*) Retrousser les bords d'un chapeau contre la forme.

Retard, s. m. (*Re-tar* ; le *d* final ne se pron. jamais.) Délai, retardement : *Mon débiteur est en retard.* —Action de retarder : *Le retard d'une pendule.*

Retardation, s. f. (*Re-tar-da-cion*) t. de Pratique : Délai, retardement.

Retardement, s. m. (*Re-tar-de-man*) Délai, remise.

Retarder, verbe act. (*Re-tar-dé*) Différer : *Retarder le jugement d'un procès, un payement que l'on doit faire, etc.* —Empêcher d'aller, d'avancer : *On a retardé le courrier, l'horloge.* —Faire qu'une chose soit différée : *Cet accident retarda son mariage, son départ.*

Retarder, v. n. Aller, venir plus lentement ou plus tard : *L'horloge retarde ; la lune, la marée, la fièvre retarde.*

Retâter, v. act. (*Re-tâ-té*) Manier plusieurs fois. —Goûter de nouveau.

Reteindre, v. act. Remettre en couleur ; teindre de nouveau.

Réteindre, verbe act. Eteindre de nouveau.

Rétendeur, subst. m. (*Ré-tan-deur*) Ouvrier qui étend et dresse les étoffes au sortir du Foulon ou de la Teinturerie.

Retendre, v. a. (*Re-tan-dre*) Tendre de nouveau.

Rétendre, v. a. Etendre de nouveau.

Retenir, v. act. (sur *Tenir.* Voyez *la Préface.*) Ravoir, tenir encore une fois : *Je voudrois bien retenir l'argent que je lui ai prêté* ; fam. *je voudrois bien retenir ce que j'ai dit*, ne l'avoir pas dit. —Garder par devers soi ce qui est à un autre. —Conserver ce qu'on a, ne point s'en défaire. Dans ce sens on dit, en termes de Droit, *donner et retenir ne vaut.* —Simplement, conserver : *Retenir l'accent de son pays, ses vieilles habitudes.* —Réserver : *En affermant cette terre, il s'est retenu les bois et les vignes.* En parlant des Juges, *retenir une cause*, s'en réserver la connoissance. —S'assurer par précaution de... *Retenir une place au carrosse, une loge à la comédie.* —Faire demeurer ou séjourner, ne pas laisser aller : *On m'a retenu plus long-temps que je ne le voulois ; retenir prisonnier* ou *en prison* ;

retenir son haleine, etc. —Empêcher: *Il seroit tombé, il alloit tuer cet homme, si je ne l'eusse retenu.* —Réprimer, modérer: *Retenir sa colère; je ne sais ce qui me retient que je ne...* —Mettre ou garder dans sa mémoire: *Retenir sa leçon; retenez bien ce que je vous dis.*

Retenir un chiffre, en Arithmétique, le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. Ainsi on dit, *12 et 13 font 25, je pose 5 et je retiens 2.*

Retenir, v. n. En parlant des chevaux de carrosse ou de charroi, empêcher le carrosse ou la charrette d'aller trop vite à une descente: *Ce cheval a les reins forts, il retient bien.* —En parlant de la génération des bêtes, concevoir: *Cette jument a retenu.*

Se retenir, v. récipr. Il a le premier sens du neutre: *Ce cheval se retient fort bien.* —S'empêcher de faire ou de dire quelque chose.

Retenter, v. act. (*Re-tan-té*) Faire une seconde tentative.

Rétentif, ive, adj. (*Ré-tan-tif, î-ve*) ter. Didactique; Qui retient: *Muscles rétentifs*

Rétention, subst. f. (*Ré-tan-cion*) Au Palais, réserve, réservation: *Clause de rétention sur des biens cédés ou vendus; rétention des fruits, d'une pension, etc.* —En Médecine, *rétention d'urine* ou simplement *rétention*, maladie par laquelle l'urine est retenue.

Rétentionnaire, s. m. et f. (*Ré-tan-cio-nè-re*) ter. de Palais: Qui retient, qui a entre les mains ce qui appartient à d'autres.

Retentir, v. n. (*Re-tan-tir*) Rendre, renvoyer un son éclatant; résonner.

Figur. *Toute l'Europe retentit de ses louanges* ou *ses louanges retentissent dans toute l'Europe*, on le loue dans toute l'Europe.

Retentissant, ante, adj. Qui retentit.

Retentissement, s. m. (*Re-tan-ti-ce-man*) Bruit, son rendu, renvoyé avec éclat.

Rétentum, s. m. emprunté du Latin; (*Re-ten-tome*) ter. de Pratique: Article que les Juges n'expriment pas dans une sentence, mais qui ne laisse pas d'en faire partie et d'avoir son exécution. Il ne se dit qu'au criminel. —Par extension, ce qu'on retient, qu'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite d'affaires avec quelqu'un.

Retenu, ue, part. p. et adj. Voyez *Retenir.* —Destiné et arrêté pour quelque emploi. —Posé, sage, modéré, circonspect.

Retenue, s. f. Modération, discrétion, modestie.

Brevet de retenue, qui assuroit au titulaire d'une charge non héréditaire ou à ses héritiers une certaine somme payable par celui qui posséderoit la charge après lui. —*Droit de retenue*, droit qu'accordoient certaines coutumes au Seigneur censier de retenir un héritage vendu dans sa censive, en remboursant à l'acquéreur le prix de la vente.

Rétépore, s. f. Production de polypes marins, mince, poreuse ou marquée de petits points comme un ouvrage à réseau.

Rétiaires, subst. m. pl. (*Ré-ci-è-re*) Espèce de gladiateurs armés d'un trident. Ils se servoient d'un rets ou filet pour embarrasser leurs adversaires.

Réticence, s. f. (*Ré-ti-san-ce*) Figure de Rhétorique par laquelle l'Orateur interrompt brusquement une phrase commencée, comme entraîné par quelque passion ou arrêté par quelque réflexion subite, de manière cependant à faire entendre ce qu'il ne dit pas. —Suppression volontaire d'une chose qu'on devroit dire ou mentionner dans un acte.

Réticulaire, adj. m. et f. (*Ré-ti-ku-lè-re*) Qui ressemble à un réseau: *Tissu réticulaire.*

Rétif, ive, adj. En parlant des chevaux, ânes, etc. qui recule ou s'arrête au lieu d'avancer. —fig. en parlant des hommes, qui résiste et ne veut pas faire ce qu'on désire de lui.

Rétiforme, adject. m. et f. Terme d'Anatomie: Qui a la forme d'un rets.

Rétine, s. fém. Sorte de lacis formé dans le fond de l'œil par les filets du nerf optique, et sur lequel se peint l'image d'un objet par le moyen des rayons de lumière qui partent de chaque point de cet objet.

Retirade, s. f. Terme de Fortifica-

tion : Retranchement fait derrière un ouvrage, et dans lequel les assiégés se retirent quand les assiégeans ont emporté l'ouvrage.

Retiration, subst. f. Terme d'Imprimerie : Côté de la feuille opposé à celui qui vient d'être imprimé. —Le *verso* d'une feuille d'impression.

Retiré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Retirer*. —*Lieux retirés*, solitaires, peu fréquentés. —*Homme retiré*, *qui mène une vie retirée*, qui vit dans une grande retraite.

Retirement, s. m. (*Re-ti-re man*) t. de Chirurgie ; Contraction, raccourcissement : *Retirement de nerfs*.

Retirer, v. act. (*Re-ti-ré*) Tirer une seconde fois : *Retirer une loterie qui a été mal tirée*. —Faire une seconde décharge d'armes à feu. —Tirer à soi une chose qu'on avoit poussée dehors : *Retirer son haleine*, *etc*. —Tirer une chose d'un lieu où elle avoit été mise. —Tirer en arrière, écarter, reculer, éloigner. On dit à peu près dans ce sens, *il fit retirer* (sortir) *tous les spectateurs*. —Reprendre ce qui étoit en gage, en dépôt. —Rentrer en possession de ce qui étoit aliéné. —Percevoir, recueillir : *Il retire tant de sa charge*, *de cette maison* ; fig. *retirer de la gloire*, *de la honte*, *du mépris*, *etc*.

Retirer sa parole, se dégager de la parole qu'on avoit donnée. —figur. et prov. *Retirer son épingle du jeu*, se dégager d'une affaire dangereuse.

Se retirer, v. réfl. Sortir d'un lieu, s'en éloigner. —Embrasser le parti de la retraite. —Se reculer. —Rentrer chez soi. —En parlant de gens de guerre, faire retraite. —En parlant des choses, se raccourcir : *Le parchemin se retire au feu* ; *les nerfs se retirent*. —Rentrer dans son lit, en parlant d'une rivière débordée.

Se retirer du service, *du désordre*, *du jeu*, *etc*. les quitter. —*Se retirer à... dans... sur*, *etc* aller en quelque lieu, s'y établir, y fixer sa demeure : *Il s'est retiré à la campagne*, *dans ses terres*, *en province*, *etc*. —*Se retirer dans... sur... sous*, *etc*. se réfugier : *Les voleurs se retirent dans les bois* ; *l'armée se retira sous le canon de Tournai*, *sur une montagne*. —*Se retirer pardevant un Juge*, *etc*. s'adresser à lui pour avoir justice.

Retoiser, v. a. (*Re-toa-zé*) Remesurer avec la toise.

Retombée, subst. f. (*Re-ton-bé-e*) En Architecture, la naissance d'une voûte ; la partie qui par sa pose peut subsister sans cintre.

Retomber, v. n. (*Re-ton-bé*. Il prend *être* pour auxiliaire.) Tomber une seconde fois ou plusieurs fois : *Il s'étoit relevé*, *il est retombé* ; figur. *il retombe toujours dans les mêmes fautes*. —Au figuré, être attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyoit être guéri : *S'il retombe*, *il en mourra*. —Tomber, en parlant des choses qui avoient été élevées : *Les vapeurs retombent souvent en pluie*.

Fig. *La perte*, *le blâme*, *etc*. *retombera sur lui*, il en sera chargé, il en portera la peine.

Retondre, v. a. Tondre de nouveau.

Retordement, s. m. (*Re-tor-de-man*) Action de retordre la soie.

Retordeur, s. m. Ouvrier qui retord des fils avec des moulins à bras.

Retordre, v. act. Tordre de nouveau. —Tordre des fils ou des ficelles ensemble.

Prov. *Donner bien du fil à retordre à quelqu'un* ; lui causer bien de la peine, lui susciter bien de l'embarras.

Rétorquer, v a. (*Ré-tor-ké*) Tourner contre son adversaire les argumens, les preuves dont il s'est servi.

Retors, *orse*, part. p. de *Retordre*, et adj. Qui a été retordu : *Fil retors*. —Au fig. rusé et artificieux : *C'est un homme retors*, *il est retors*. On ne le dit guères au féminin.

Rétorsion, subst. f. (*Ré-tor-cion*) terme de Dialectique : Emploi que l'on fait contre son adversaire des raisons, des preuves dont il s'est servi.

Retorsoir, subst. m. (*Re-tor-soar*) Rouet à faire du bitord.

Retorte, s. f. Vaisseau de Chimie, qui a un bec recourbé pour se joindre au récipient.

Retoucher, v. act. Toucher de nouveau. —Revoir, corriger, perfectionner : *Retoucher un ouvrage*, *un tableau*,

ou bien *à un tableau*, *à un ouvrage*. Le premier est plus usité.

Retouper, v. a. (*Re-tou-pé*) ter. de Potier de terre : Refaire un ouvrage qui a été manqué.

Retour, subst. m. Action de revenir : *Etre de retour*; figur. *le retour du printemps*, *d'un accès de fièvre*. —Arrivée au lieu d'où l'on est parti : *Au retour de la campagne*, *de la chasse*. —Changement, vicissitude : *La fortune a ses retours ; sans espérance de retour*, *sans retour*. — Reconnoissance effective d'un bienfait ; espèce d'équivalent de ce qu'on a reçu : *L'amitié demande du retour*. —Ce qu'on ajoute à la chose qu'on troque pour rendre le troc égal : *Quel retour me donnerez-vous* ou *que me donnerez-vous de retour ?*

Retour de chasse, repas qu'on fait après la chasse, avant l'heure ordinaire du souper.

Etre sur le retour, commencer à vieillir, à décliner, à perdre de sa vigueur, de son éclat : *Cet homme est sur le retour ; sa beauté est sur le retour*. —*Le retour d'une ame à Dieu*, sa conversion. —*Faire un retour vers Dieu*, se convertir. — *Faire un retour sur soi-même*, réfléchir sérieusement sur sa conduite. —*Quand la beauté et la jeunesse sont passées*, *c'est sans retour*, elles ne reviennent plus. —fig. *Avoir de fâcheux retours*, être bizarre, capricieux. —*Il n'y a point de retour avec lui*; il est vindicatif, on ne peut se réconcilier avec lui.

Retours, s. m. pl. Tours contraires ou presque contraires ; tours multipliés : *Les tours et retours d'une rivière*, *d'un labyrinthe*.

Retourne, subst. f. Terme du jeu de Cartes : La carte qu'on retourne.

Retourner, v. act. (*Re-tour-né*. Il prend *avoir* pour auxiliaire.) Tourner d'un autre sens : *Retourner un habit*. —Tourner une carte de manière qu'on en voie les points ou la figure. —*Retourner la terre*, labourer tout de nouveau pour semer une plante.

Fig. et fam. *Tourner et retourner un homme de tout sens*, prendre différens biais, lui tenir différens discours pour le faire parler, etc.

Retourner, v. n. (Il prend l'auxiliaire *être*.) Aller une autre fois au lieu où l'on est déjà allé. Voyez *Revenir*. —Recommencer à faire les mêmes choses : *Retourner au travail*, *au combat*, *etc*. —On dit au Jeu, *qu'est-ce qui retourne ? il retourne cœur*, *pique*, *etc*. la carte qu'on a retournée, après avoir distribué aux joueurs toutes celles qu'ils doivent avoir, est de cœur, pique, etc.

Figurém. *Retourner en arrière*, abandonner une entreprise. — *Retourner à Dieu*, se convertir. —*Retourner à son vomissement* (phrase consacrée) retomber dans son péché.

Se retourner, v. pronom. Se tourner dans un autre sens : *Se retourner dans son lit*. —fig. Prendre d'autres biais, d'autres mesures.

S'en retourner, s'en aller.

Retracer, v. a. (*Re-tra-cé*) Tracer de nouveau. Il est peu usité au propre. —fig. Décrire les choses passées, en renouveler la mémoire.

Rétractation, s. f. (*Ré-trak-ta-cion*) Action de se rétracter.

Les rétractations de Saint Augustin, livre où il a revu et corrigé plusieurs endroits de ses ouvrages.

Rétracter, verbe act. (*Ré-trak-té*) Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avoit avancée, y renoncer : *Rétracter une erreur*, *une proposition*.

Se rétracter, v. réc. Se dédire de ce qu'on a dit.

Rétraction, subst. f. (*Ré-trak-cion*) ter. de Médecine : Raccourcissement, contraction d'une partie.

Retraindre, ver. act. (*Re-trein-dre*) Battre un lingot d'argent sur l'enclume pour en faire des tasses, des écuelles.

Retraire, v. act. (*Re-trè-re*) ter. de Droit : Retirer par droit de parenté ou par droit seigneurial, un héritage qui a été vendu.

Retrait, subst. m. (*Re-trè*) ter. de Droit ; Action par laquelle on retire un héritage aliéné : *Retrait féodal*, droit qu'avoit un Seigneur en vertu de son fief, de retirer un héritage vendu par son vassal. On distingue aussi *le retrait lignager*, *le retrait ecclésiastique*, *etc*. —Privé ; lieu où l'on va aux nécessités naturelles.

Retrait, *aite*, adj. (*Re-trè*, *trè-te*) Il se dit des blés qui mûrissent sans se remplir : *Blé retrait*, *avoine retraite*.

Retraite, s. f. (*Re-trè-te*) Action de se retirer. —Signe donné pour avertir de se retirer : *La cloche a sonné*, *le tambour a battu la retraite*. —Marche que font des troupes pour se retirer : *Faire une belle retraite*, *se battre en retraite*. —Etat de celui qui s'est retiré du monde, des affaires : *Songer à la retraite ; vivre dans une grande retraite*. —Lieu où l'on se retire : *Douce*, *paisible*, *agréable retraite*. —Lieu de retraite : *Donner retraite*, *il n'a point de retraite*, *retraite de voleurs*, *de brigands*. —Emploi ou pension qu'on donne à un Officier qui se retire. —Exercices spirituels pendant quelques jours : *Etre en retraite*, *faire une retraite*. —En Architecture, diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur d'étage en étage. —Pointe de clou restée dans l'ongle du cheval. —Longe de cuir attachée à la bride du cheval de devant et liée à un cordeau dont le Charretier se sert pour manier le cheval. —Au pluriel et en termes de Marine, cordes qui servent à retrousser le hunier.

Retranchement, s. m. (*Re-tran-che-man*) Suppression ou diminution de quelque chose. —Espace séparé d'un plus grand ; réduit qu'on pratique dans une chambre, etc. —Travaux, ouvrages qu'on fait à la guerre pour se mettre à couvert des attaques des ennemis.

Fig. *Forcer quelqu'un dans ses derniers retranchemens*, détruire ses dernières, ses plus fortes raisons.

Retrancher, v. act. (*Re-tran-ché*) Séparer une partie du tout ; ôter quelque chose d'un tout. —Diminuer : *Retrancher sa dépense*, *son train*. —Oter entiérement, supprimer : *Retrancher les abus*. —Fortifier un camp, en faisant des lignes ou devant ou à l'entour.

Les Médecins lui ont retranché (interdit) *le vin*. —*Retrancher de la communion des fidelles*, excommunier.

Se retrancher, v. réc. Se fortifier de quelque retranchement contre l'ennemi. —Diminuer sa dépense : *Il vaut mieux se retrancher que s'endetter*.

Se retrancher à... se restreindre à... se réduire à... *Il s'est retranché à deux ou trois amis*.

Retravailler, ver. act. Travailler de nouveau.

Retrayant, *ante*, subst. (*Re-tré-ian*, *an-te*) Celui, celle qui exerce l'action de retrait.

Rétrécir, v. act. Rendre plus étroit, moins large. —fig. *La servitude rétrécit l'esprit*, *etc.* —En termes de Manége, *rétrécir un cheval*, le faire travailler sur un terrain plus étroit, en resserrant insensiblement l'espace et l'étendue.

Se rétrécir, v. récipr. Devenir plus étroit.

Rétrécissement, s. m. (*Ré-tré-ci-ceman*) Action par laquelle une chose est rétrécie : *Le rétrécissement d'une piéce de drap*. —figur. *Le rétrécissement de l'esprit*, *des idées*.

Retreindre, v. act. Terme de Fondeur : Emboutir.

Retremper, verb. act. (*Re-tran-pé*) Tremper de nouveau.

Retresser, v. a. (*Re-tré-cé*) Tresser de nouveau.

Rétribution, s. f. (*Ré-tri-bu-cion*) Salaire, récompense. En ce sens il n'est guères usité qu'en vers. —Honoraire des Ecclésiastiques pour leur droit de présence aux Offices, etc.

Rétriller, v. a. (*Ré-tri-glié*) Etriller de nouveau.

Rétroactif, *ive*, adj. Qui agit sur le passé. Il ne se dit qu'avec *effet*.

Rétroaction, s. f. (*Ré-tro-ak-cion*) Effet de ce qui est rétroactif.

Rétrocéder, v. act. (*Ré-tro-cé-dé*) ter. de Pratique : Rendre, remettre à quelqu'un le droit, etc. qu'il avoit cédé auparavant.

Rétrocession, s. f. (*Ré-tro-cè-cion*) terme de Pratique : Acte par lequel on rétrocède.

Rétrogradation, s. f. (*Ré-tro-gra-da-cion*) Action de rétrograder.

Rétrograde, adj. Qui va en arrière : *Le mouvement des écrevisses est rétrograde*. —Que l'on compte à rebours : *Ordre rétrograde*, comme 4, 3, 2, 1.

Mouvement rétrograde, en Astronomie, mouvement par lequel les planètes paroissent aller contre l'ordre des signes célestes. —*Vers rétrograde*, où

l'on trouve les mêmes mots en le lisant à rebours, comme :

Roma tibi subitò motibus ibit amor.

Rétrograder, v. n. (*Ré-tro-gra-dé*) Retourner en arrière.

Retroussé, *ée*, part. pass. et adject. Voyez *Retrousser.* —*Avoir le bras retroussé jusqu'au coude*, nu jusqu'au coude. —*Nez retroussé*, dont le bout est un peu relevé.

Retroussement, s. m. (*Re-trou-ce-man*) Action de retrousser.

Retrousser, verbe act. (*Re-trou-cé*) Replier, relever en haut ce qu'on avoit détroussé : *Retrousser sa robe ; retroussez-vous.* —On dit aussi *retrousser* (relever) *ses cheveux*, *ses manches.*

Retroussis, subst. m. (*Re-trou-ci*) Partie du bord d'un chapeau qui est retroussée.

Retrouver, verbe act. (*Re-trou-vé*) Trouver une seconde fois. —Trouver ce qu'on avoit perdu.

Rets, s. m. (*Rè*) Filet pour prendre des oiseaux, des poissons, etc. Il n'est guères usité qu'en vers. --*Rets* ou *Rêt*, deux longs morceaux de bois qui servent à diriger la charrue.

Rétudier, ver. act. Etudier de nouveau.

Rétuver, v. a. Etuver de nouveau.

Réunion, s. f. Action de réunir et l'effet qui résulte de cette action. —fig. Réconciliation : *Réunion des cœurs*, *des esprits.*

Réunir, v. act. Rassembler, unir, joindre ce qui étoit épars, désuni, séparé. —figur. *Réunir les esprits*, *les partis*, les ramener à un même sentiment, etc.

Se réunir, v. récipr. Se rassembler, se rejoindre. —figur. Se réconcilier ; embrasser la même opinion, le même parti, etc.

Réussir, ver. neut. Avoir un succès heureux. Il se dit des personnes et des choses. —Venir bien, en parlant d'un arbre, etc.

Réussite, s. f. Bon succès, en parlant des choses seulement : *La réussite d'une affaire.* —Quelquefois simplement, *succès* : *Il faut en attendre la réussite.*

Revaloir, verbe act. (*Re-va-loar*) Rendre la pareille : *Je le lui revaudrai ; je le lui ai revalu.*

Revanche, s. f. Action par laquelle on se revanche du mal qu'on a reçu. —fam. Il se dit en bonne part : *Vous m'avez rendu ce bon office, je tâcherai d'en avoir ma revanche.* —Au jeu, seconde partie que joue le perdant pour se raquitter de ce qu'il a perdu.

En revanche, adv. En récompense.

Revancher, ver. act. (*Re-van-ché*) Défendre quelqu'un qui est attaqué.

Se revancher, v. récipr. Se défendre lorsqu'on est attaqué. —Rendre la pareille, soit en bien, soit en mal. Fam.

Revancheur, s. m. Celui qui revanche ; défenseur. Il est peu usité.

Rêvasser, v. n. (*Ré-va-cé*) Avoir de fréquentes et diverses rêveries pendant un sommeil inquiet. Il est familier.

Rêve, subst. m. Songe qu'on fait en dormant.

Revêche, adj. Rude, âpre au goût : *Poire*, *vin revêche.* —Au fig. rude, peu traitable : *Esprit revêche.*

Revêche, s. f. Etoffe de laine, frisée et propre à faire des doublures.

Réveil, s. m. (*Ré-vèglie* ; mouillez l'*l* finale.) Cessation de sommeil ; moment où on cesse de dormir et où on commence à veiller.

Réveil ou *Réveille-matin*, s. m. Sorte d'horloge destinée pour réveiller à une certaine heure.

Figurém. et famil. *Fâcheux*, *agréable réveille-matin*, bonne ou méchante nouvelle qu'on apprend en s'éveillant.

Réveille-matin ou *Caille de Java*, sorte d'oiseau qui ressemble beaucoup à notre *Caille.* —Plante ; espèce d'*Esule.*

Réveiller, verbe act. (*Ré-vè-glié* ; mouillez les *ll.*) Tirer du sommeil. Voyez *Eveiller.* —Tirer d'un assoupissement, d'une léthargie. —fig. Renouveler, ranimer, exciter de nouveau.

Prov. *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort* ; il ne faut pas renouveler une méchante affaire, une querelle assoupie.

Se réveiller, v. réc. Cesser de dormir. —fig. Se ranimer, etc.

Réveilleur, subst. m. (*Ré-vè-glieur*) Celui qui a soin de réveiller les autres à certaines heures.

Réveillon, subst. m. (*Ré-vè-glion*) Repas qu'on fait au milieu de la nuit, après avoir veillé, dansé, joué, etc. —En ter. de Peinture, touches claires et brillantes pour rendre la lumière plus piquante.

Révélation, s. fém. (*Ré-vé-la-cion*) Action de révéler : *Révélation d'un secret. Venir à révélation.* Style des Monitoires. —Inspiration par laquelle Dieu fait connoître ses mystères, sa volonté, etc. —Chose révélée : *Les révélations de St. Jean.*

Révélé, ée, part. p. de *Révéler*, et adj. Découvert par révélation.

Révéler, v. act. (*Ré-vé-lé*) Découvrir, déclarer ce qui étoit inconnu et secret : *Dieu a révélé ses vérités à son Eglise. Révéler le secret de l'Etat, le secret de son ami*; et en parlant des personnes, *révéler ses complices, l'auteur d'une conjuration.*

Revenant, ante, adject. Qui plaît, qui revient : *Air revenant, physionomie revenante.*

Revenant, subst. m. (*Re-ve-nan*) Esprit que le peuple croit qui revient de l'autre monde.

Revenant-bon, s. m. Les deniers qui restent entre les mains d'un comptable : *De dix mille livres, j'en ai employé six, c'est quatre de revenant-bon.* —Profit, émolument : *Les revenans-bons de cette affaire sont considérables.* —figurém. et par extension, toutes sortes de profits et d'avantages qui viennent par une espèce de hasard.

Revendeur, euse, subst. (*Re-vandeur, eu-ze*) Celui, celle qui revend des marchandises.

Revendeuse à la toilette, celle qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux qu'elle est chargée de vendre.

Revendication, s. f. (*Re-van-di-kacion*) terme de Pratique : Action de redemander et de réclamer ce qui nous appartient.

Revendiquer, v. a. (*Re-van-di-ké*) Réclamer et redemander une chose qui nous a été prise, ou qui a été égarée, ou qui nous appartient.

Revendre, v. act. (*Re-van-dre*) Vendre de nouveau. —Vendre ce qu'on avoit acheté. Fig. et fam. *avoir d'une chose à revendre*, en avoir en abondance.

Revenir, v. n. Venir de nouveau, une autrefois : *Il est revenu vous chercher.* —Il se dit par extension du soleil, de la fièvre, des bois qui ont été coupés, des ongles, des cheveux, du temps, de la beauté, etc. —Retourner au lieu d'où l'on étoit parti. Il diffère de *retourner*, en ce que *revenir* se dit du lieu où est celui qui parle, et *retourner*, du lieu où il n'est pas : *Je reviendrai ici; je retournerai là.* —En parlant des alimens, causer des rapports, des vapeurs, qui en portent le goût, l'odeur. —Recommencer à dire, à faire : *Revenir sur une matière; j'en reviens toujours là.* — Se rétablir : *Revenir en santé, en son bon sens. Revenir à soi*, ou simplement *revenir*; reprendre ses esprits après un évanouissement. —Abandonner une opinion pour se ranger à l'avis d'un autre. *Je reviens à l'avis de.... C'est un opiniâtre qui ne revient jamais.* On dit, dans un sens approchant, *revenir de ses erreurs, des égaremens de sa jeunesse*, etc. —En parlant des choses, procurer du profit : *Il ne m'en revient rien.* —Coûter : *Cette étoffe me revient à tant l'aune.* —Plaire : *Son humeur me revient.* —Etre rapporté : *Il me revient* (j'apprends, on m'informe) *de toutes parts que....* *Cela me revient de tous côtés.*

Revenir à la charge, 1.° en parlant de gens de guerre, revenir au combat, après avoir été repoussé. —2.° fig. Réitérer ses raisons, ses instances, ses reproches. —*Revenir à son sujet*, et proverb. *à ses moutons*; reprendre son sujet après une digression. —*Ce nom ne me revient pas*, je ne m'en ressouviens pas à présent; *il me reviendra*, je me le rappellerai. —fig. et fam. *Revenir sur l'eau*, se retrouver dans son premier état de fortune, de crédit, etc. —*Ne pas revenir de....* Etre surpris, étonné : *Je n'en reviens pas.* —*Revenir à soi*, prendre de meilleurs sentimens. —*Faire revenir de la viande*; la mettre en état d'être piquée ou bardée pour la faire rôtir ensuite. —Au Palais, 1.° *Revenir sur quelqu'un*, exercer contre lui une action en garantie. —2.° *Re-*

venir contre. ... Se pourvoir contre une sentence, etc.

Revente, s. f. (*Re-van-te*) Seconde vente. —*Tapisserie, lit de revente, etc.* qu'on n'achete pas de la première main.

Revenu, s. m. Rente, produit annuel de quelque chose.

Revenus casuels. Profits, qui ne sont pas compris dans les revenus ordinaires.

Revenu, ue, part. p. de *Revenir*, et adj. Retourné, etc.

Revenue, s. f. Se dit du jeune bois qui revient sur une coupe de taillis.

Rêver, v. n. (*Ré-vé*) Faire quelque rêve en dormant : *Il est sujet à rêver toutes les nuits.* On dit aussi activement, *rêver des combats, des naufrages, etc.* —Etre dans le délire de la fièvre. —Dire des choses extravagantes, déraisonnables. —Etre distrait ; laisser errer son imagination sur des idées vaines et vagues. —Penser, méditer profondément sur quelque chose : *J'ai rêvé long-temps sur cette affaire, à cette affaire.*

Réverbération, s. f. (*Ré-vêr-bé-ra-cion*) Réfléchissement, réflexion, répercussion de la lumière ou de la chaleur.

Réverbère, subst. m. Miroir de métal qu'on adapte à une lampe, à un flambeau pour en augmenter la lumière. —*Feu de réverbère*, feu qui n'ayant point d'issue par ne haut, fait replier la flamme sur les matières exposées à son action.

Réverbérer, v. act. (*Ré-vêr-bé-ré*) Réfléchir, repousser, renvoyer la chaleur, la lumière.

Reverdir, v. a. Peindre de vert une autre fois.

Reverdir, v. neut. Redevenir vert. —fig. Recommencer à paroître : *Ces dartres, cette gale commencent à reverdir.*

Proverb. *Planter là quelqu'un pour reverdir* ; le laisser en quelque endroit sans le venir reprendre, comme on l'avoit promis.

Réverdissement, s. m. (*Re-vêr-di-ce-man*) Action de reverdir.

Révéremment, adv. (*Ré-vé-ra-man*) D'une manière respectueuse.

Révérence, s. f. (*Ré-vé-ran-ce*) Respect, vénération. En ce sens il est vieux et ne s'emploie qu'en parlant des choses saintes. —Titre d'honneur qu'on donne aux Religieux qui sont prêtres. —Mouvement du corps qu'on fait pour saluer : *Faire la révérence ; c'est un grand faiseur de révérences.*

Révérencielle, adj. fém. (*Ré-vé-ran-ciè-le*) ter. de Palais. *Crainte révérencielle*, sentiment mêlé de crainte et de respect que les enfans doivent avoir pour leurs père et mère.

Révérencieux, euse, adj. (*Ré-vé-ran-cieû-eû-ze*) Qui affecte de faire quantité de révérences. Il est fam. et ne se dit que par moquerie.

Révérend, ende, adj. (*Ré-vé-ran, an-de*) Digne d'être révéré, honoré : *Le Révérend Père, la Révérende Mère.*

Le superlatif est *Révérendissime*, titre qu'on donne aux Prélats et aux Généraux d'Ordre.

Révérer, v. a. (*Ré-vé-ré*) Honorer ; avoir du respect pour quelqu'un ou pour quelque chose.

Rêverie, s. f. Pensée où se laisse aller l'imagination : *Il se plaît dans ses rêveries.* —Imaginations extravagantes : *Les rêveries des Astrologues.* —Délire causé par la maladie : *Il entre, il tombe en rêverie.*

Revernir, v. act. Appliquer un nouveau vernis sur quelque chose.

Reverquier, subst. m. (*Ré-vêr-kié*) Sorte de jeu de Trictrac.

Revers, subst. m. (*Re-vêr*) Coup d'arrière-main : *Il lui abattit la tête d'un revers, d'un coup de revers.* —Dans les monnoies et les médailles, le côté opposé à celui où est l'empreinte de l'Etat, du Prince, du particulier au nom ou en mémoire de qui elles sont frappées. —Seconde page d'un feuillet. —Disgrace, accident fâcheux : *Revers de fortune ; il a éprouvé de grands revers.* —La partie des manches qu'on retrousse. —Portions des devans d'un habit, qui se replient de part et d'autre sur la poitrine et sur l'estomac.

Revers de pavé, un des côtés du pavé, depuis les maisons jusqu'au ruisseau. —*Le revers de la tranchée*, le côté qui est tourné vers la campagne ;

Cet ouvrage est battu à revers, par derrière. —fig. *Le revers de la médaille*; mauvais côté d'une chose; mauvaises qualités d'une personne dont on a montré le bon côté, etc.

Réversal, *ale*, adj. *Diplome réversal*, qui se rapporte à un autre diplome.

Réversaux, subst. m. pl. En Allemagne, certains décrets par lesquels on déclare que ce qui s'est passé par nécessité dans un cas particulier ne pourra nuire aux règles générales.

Réverseau, s. m. (*Ré-vêr-sô*, s. d.) Pièce de bois pour empêcher l'eau d'entrer dans la feuillure du châssis d'une porte croisée.

Reverser, v. a. (*Ré-vêr-cé*) Verser une liqueur dans un vaisseau d'où on l'avoit tirée. —Verser de nouveau.

Reversi, (*Académ.*) ou *Reversis*, (*Trévoux*,) s. m. Sorte de jeu de cartes.

Réversible, adj. t. de Jurisprudence. Qui doit retourner au propriétaire qui en a disposé.

Réversion, s. f. (*Ré-vêr-cion*) t. de Jurisprudence féodale. Retour, réunion d'un fief mouvant au fief dominant dont il avoit été détaché.

Revestiaire, s. m. (*Re-vès-ti-è-re*) Lieu où les Prêtres vont se revêtir des ornemens nécessaires pour l'Office Divin.

Revêtement, s. m. (*Re-vê-te-man*) Action de revêtir un fossé, un bastion, etc. —Mur que le fossé a du côté de la place, soit qu'il soutienne la fausse braie ou le rempart.

Revêtir, v. act. Habiller; donner des habits: *Revêtir les pauvres.* —Mettre des habits de dignité, de céremonie. —Couvrir, remparer de pierre, de brique: *Revêtir un fossé*, *un bastion*, *une terrasse*, *etc.*

Etre revêtu d'une belle charge, *du pouvoir d'un autre*, *etc.* avoir une belle charge, le pouvoir d'un autre. —fig. *Etre revêtu de belles qualités*, être orné de, etc.

Revêtissement, s. m. (*Re-vê-ti-ce-man*) Action de revêtir. Il se dit surtout en parlant des murailles.

Revêtu, *ue*, part. p. de *Revêtir*, et adj. Habillé, etc. —Proverb. *Gueux revêtu*, homme de rien qui a fait fortune et qui en est arrogant.

Rêveur, *euse*, adj. et s. Qui rêve; qui s'entretient de ses imaginations. —Qui dit des choses extravagantes et hors du sens commun.

Revirade, s. f. t. du jeu de Trictrac. Voyez *Revirer*.

Revirement, s. m. (*Re-vi-re-man*) En t. de Marine, action de revirer un vaisseau. — On dit, en t. de Banque, *revirement de Parties*. Voyez *Virement*.

Revirer, v. n. (*Re-vi-ré*) En t. de Marine, *Revirer de bord*, tourner un vaisseau par le jeu du gouvernail. —fig. et fam. *Cet homme a reviré de bord*, a changé de parti. —Au jeu de Trictrac, *revirer*, faire la revirade; rompre une case faite pour en faire une plus avancée.

Réviser, v. act. (*Ré-vi-zé*) Revoir. Examiner de nouveau. *Trév.*

Réviseur, s. m. (*Ré-vi-zeur*) Celui qui revoit quelque acte, quelque ouvrage, etc.

Révision, s. f. (*Ré-vi-zion*) Action par laquelle on revoit, on examine de nouveau: *Révision de compte*; *la révision d'un procès criminel.*

Revisiter, v. ect. (*Re-vi-zi-té*) Visiter de nouveau.

Revivification, s. f. (*Re-vi-vi-fi-ka-cion*) t. de Chimie. Opération par laquelle on fait reparoître sous sa forme naturelle un métal qui étoit masqué sous une forme différente.

Revivifier, v. act. (*Re-vi-vi-fié*) Vivifier de nouveau; rendre le sentiment à une partie qui l'avoit perdu, y rétablir la circulation, etc. —On dit fig. *Le pécheur est revivifié par la grace.* —En Chimie, *revivifier le mercure*, le séparer des minéraux avec lesquels il avoit été mêlé, et le remettre en son état naturel.

Revivre, v. n. Retourner de la mort à la vie. —Vivre de nouveau en quelque sorte: *Les pères revivent dans leurs enfans.* —fig. *Revivre à la grace*; de l'état de péché passer à l'état de grace.

Faire revivre, rétablir: *On a fait revivre cette charge.* —Remettre en crédit: *Faire revivre une hérésie*, *une opinion.* —Faire valoir de nouveau; *Faire*

revivre de vieilles dettes. —Faire reparoître : *La noix de gale fait revivre les vieilles écritures.* —Donner un nouvel éclat : *Le vernis fait revivre les couleurs.* —Rallumer : *Faire revivre l'amour, la haine, etc.*

Révocable, adj. Sujet à révocation.

Révocation, s. f. (*Ré-vo-ka-cion*) Action de révoquer. —Acte par lequel on révoque.

Révocatoire, adj. m. et f. (*Ré-vo-ka-toa-re*) Qui révoque.

Revoir, v. act. (*Re-voar*) Voir de nouveau. —Corriger, retoucher : *Revoir un ouvrage.* —Examiner de nouveau : *Faire revoir un procès*, et neutralement, *il examine les choses avec soin : après lui, il n'y a pas à revoir.*

Revoir, s. m. *Adieu, jusqu'au revoir*, jusqu'à la première rencontre.

Revoler, v. n. (*Re-vo-lé*) Voler de nouveau vers.... Il se dit sur-tout au figuré.

Revoler, v. act. Dérober de nouveau.

Revolin, s. m. (*Re-vo-lein*) t. de Marine. Orage subit *ou* tourbillon de vent qui tourmente les vaisseaux.

Révolte, s. f. Rébellion, soulèvement contre l'autorité légitime. Voyez *Insurrection* dans le Supplément. —On dit fig. *La révolte des sens contre la raison, de la chair contre l'esprit.*

Révolté, s. m. Celui qui se révolte.

Révolter, v. act. (*Ré-vol-té*) Porter à la révolte : *Révolter les enfans contre leur père, leurs inférieurs contre les supérieurs.* —Choquer, indigner.

Se révolter, verb. réc. Se soulever contre une autorité légitime.

Révolu, ue, adject. Achevé, fini : *L'an révolu.*

Révolution, s. f. (*Ré-vo-lu-cion*) Retour d'une Planète, d'un Astre au même point d'où il étoit parti. —On le dit aussi du temps : *La révolution des saisons, des siècles.* —fig. Changement qui arrive dans les affaires publiques, dans les choses du monde. Il se dit sur-tout d'un changement subit et violent dans le gouvernement d'un peuple.

Révolution d'humeurs ; mouvement extraordinaire dans les humeurs, qui altère la santé.

Revomir, verb. act. Vomir tout de suite ce qu'on vient d'avaler.

Révoquer, v. act. (*Ré-vo-ké*) En parlant des personnes, rappeler ; ôter les pouvoirs qu'on avoit donnés : *Révoquer un Ambassadeur, un Procureur, etc.* —En parlant des choses, déclarer de nulle valeur à l'avenir : *Révoquer un ordre, une procuration, un testament, etc.*

Révoquer en doute une chose, ne la pas croire.

Revouloir, v. act. (*Re-vou-loar*) Vouloir de nouveau. *Trév.*

Revoyager, v. n. (*Re-voa-ia-jé*) Faire un nouveau voyage ; se remettre en route.

Revu, ue, part. p. de *Revoir*, et adj. Qui a été vu de nouveau. —Qui a été retouché, corrigé.

Revue, s. f. Recherche, inspection exacte ; examen d'une chose en détail. —On dit fig. *Faire la revue de ses actions, de sa vie passée.* —Examen des troupes qu'on met en bataille, et qu'on fait défiler pour voir si elles sont complètes et si elles sont en bon ordre.

Révulsif, ive, adj. Terme de Medecine : Qui détourne les humeurs vers les parties opposées.

Révulsion, subst. f. (*Ré-vul-cion*) Terme de Médecine : Retour des humeurs du corps humain, lorsque le cours vient à en être changé.

Rez, prép. (*Ré*) Tout contre ; joignant. On ne le dit plus que dans cette expression : *Rez pied, rez terre, rez-de-chaussée*, subst. m. Niveau du terrain.

Rhabillage, s. m. (*Ra-bi-glia-je*) Travail de celui qui raccommode quelque chose de rompu.

Rhabiller, verb. act. (*Ra-bi-glié*) Habiller de nouveau. —Fournir de nouveaux habits. —En Chirurgie, remettre en son lieu une partie rompue ou luxée. —Fig. et fam. Raccommoder, rectifier ce qu'il y a eu de défectueux dans une affaire ; tâcher de justifier, de diminuer une faute.

Rhagades, subst. f. pl. (*Ra-ga-de*) Terme de Médecine. Fentes sur les lèvres ; ulcères, crevasses à la bouche et ailleurs.

Rhagadiole, s. m. (*Ra-ga-dio-le*) Plante propre à guérir les rhagades.

Rhapontic. Voyez *Rapontic*.

Rhenne, s. m. Voyez *Renne*.

Rhéteur, s. m. (*Ré-teur*) Chez les Grecs et les Romains, celui qui faisoit profession d'enseigner l'éloquence et qui en a laissé des préceptes. —Aujourd'hui, Orateur, dont toute l'éloquence consiste dans une sèche pratique de l'art.

Rhétoricien, s. m. (*Ré-to-ri-cien*) Celui qui sait la Rhétorique ; il vieillit en ce sens. —Ecolier de Rhétorique.

Rhétorique, s. f. (*Ré-to-ri-ke*) L'art de bien dire : *Il enseigne la Rhétorique*. —Classe où l'on enseigne la Rhétorique : *Aller, être en Rhétorique*. —Traité de Rhétorique : *La Rhétorique d'Aristote*.

Figure de Rhétorique, façon de parler qu'on emploie pour donner, ou de la force, ou de la grace au discours. — Fam. *Employer, épuiser toute sa Rhétorique*, toute son éloquence. *Vous y perdrez votre rhétorique*, vous ne le persuaderez point.

Rhingrave, subst. m. (*Rein-gra-ve*) Comte du Rhin. —Autrefois Juge, Gouverneur des Villes situées le long du Rhin. —Sorte d'insecte.

Rhinocéros, s. m. Grand quadrupède qui a une corne sur le nez ; c'est pour cela qu'il est aussi nommé *Porte-corne*. —*Nez de Rhinocéros*, nez gros et éminent.

Rhinocéros, s. m. Sorte d'oiseau des Indes. —Sorte d'insecte.

Rhisagre, s. m. (*Ri-za-gre*) Instrument pour tirer les racines ou chicots des dents.

Rhodite, s. f. (*Ro-di-te*) Pierre qui, par sa couleur et par sa forme, imite la rose.

Rhodomel, s. m. (*Ro-do-mel*) Miel rosat.

Rhogmé, s. f. (*Rog-mé*) Terme de Chirurgie. Espèce de fracture du crâne.

Rhomba, s. m. (*Ron-ba*) Baume de l'Isle de Madagascar.

Rhombe, s. m. (*Ron-be*) ter. de Géométrie : Losange.

Rhombite, s. f. (*Rom-bi-te*) Terme d'Histoire Naturelle. Il se dit de l'empreinte ou pétrification d'un turbot, et plus communément d'une famille de coquilles appelées *Rouleaux* ou *Cylindres*.

Rhomboïdal, subst. m. Poisson de l'Amérique Septentrionale.

Rhomboïde, subst. f. (*Ron-bo-i-de*) Figure de Géométrie, qui a deux angles aigus et deux obtus, et quatre côtés, dont il n'y a que ceux qui sont parallèles qui soient égaux. —En Anatomie, *le muscle rhomboïde*, qui fait mouvoir l'épaule en arrière.

Rhubarbe, s. f. (*Ru-bar-be*) Plante dont la racine est un excellent remède. On nous l'apporte aujourd'hui de la Chine.

Rhubarbe des Moines, sorte de plante qui croît en abondance sur les montagnes des Alpes, etc. et que l'on cultive dans les jardins. On la nomme aussi *Rapontic*.

Rhumatismale, adject. fém. *Douleur rhumatismale*, causée par un rhumatisme.

Rhumatisme, s. m. (*Ru-ma-tis-me*) Douleur dans les muscles, les membranes, accompagnée de difficulté dans le mouvement volontaire.

Rhume, s. m. (*Ru-me*) Fluxion causée par une douleur âcre, qui ordinairement excite la toux, et rend la voix enrouée : *Rhume de cerveau, rhume de poitrine*.

Rhythme, s. m. (*Rit-me*) Nombre ; cadence, mesure : *Le rhythme de la musique ancienne ; le rhythme des vers, etc.*

Rhythmique, adj. (*Rit-mi-ke*) Qui appartient au rhythme.

Riant, ante, adj. (*Ri-an, an-te*) Qui marque de la gaieté, de la joie : *Air, visage riant*. —Agréable à la vue : *Jardin riant ; maison riante*.

Ribaud, aude, adj. et s. (*Ri-bô, ô-de*) ter. bas et malhonnête : Luxurieux, impudique.

Ribaudure, s. f. (*Ri-bô-du-re*, d.) Espèce de faux pli ou bourlet aux draps de laine qu'on foule.

Riblette, s. fém. Tranche de viande mince qu'on fait rôtir sur le gril, et qu'on assaisonne de sel et de poivre.

Ribleur, s. m. Filou, coureur de nuit. Vieux et popul.

Ribord, subst. m. (*Ri-bor*) ter. de Marine : Le bordage du vaisseau qui est le plus proche de la quille.

Ribordage, s. m. Dommage qu'un navire a reçu en changeant de place.

Ribo, s. m. (*Ri-bo*) Pilon d'une baratte pour faire du beurre.

Ric-à-ric, adv. (*Ri-ka-rik*) A la rigueur, sans faire de grace. Il est fam.

Ricanement, s. m. (*Ri-ka-ne-man*) Ris moqueur.

Ricaner, v. n. (*Ri-ka-né*) Rire à demi, le plus souvent pour se moquer, et quelquefois par sottise.

Ricaneur, *euse*, subst. Celui, celle qui ricane.

Rich, s. m. (*Ri-che*) Espèce de loup-cervier dont la fourrure est très-fine.

Richard, *arde*, subst. (*Ri-châr*, le *d* ne se prononce jamais.) Homme qui a beaucoup de bien : *c'est un richard*, *un gros richard*. Il est fam.

Riche, adj. m. et f. Qui a beaucoup de bien : *Homme fort riche*, *extrêmement riche* ; et proverb. *riche comme Crésus* ou *comme un Crésus* ; *riche comme un Juif*, *comme un puits* ; *riche à millions*. —On dit fig. *riche en mérite*, *en vertu* ; *riche des biens de l'esprit*. —En parlant des choses, abondant, fertile : *Riche moisson* ; *mine fort riche* ; *pays riche en blé*, *en vin*, *etc.*

Fam. *Faire un riche mariage* ; épouser une femme fort riche. —*C'est un riche parti*, un jeune homme, une demoiselle à marier, et très-riche. —*Riche taille*, taille au-dessus de la médiocre et bien proportionnée. —*Des meubles*, *des étoffes riches*, de grand prix, magnifiques. —*Un plafond*, *un lit riche*, orné, paré. —*Une langue riche*, abondante en mots et en tours. —*Des rimes riches*, qui vont au-delà de l'exactitude exigée.

Riche, s. m. *On doit rendre également justice au riche et au pauvre.* —*Un riche mal-aisé*, qui a beaucoup de dettes.

Richement, adv. (*Ri-che-man*) Magnifiquement : *Richement vêtu*, *meublé*.

Rimer richement, n'employer ordinairement que des rimes riches. —*Marier une fille richement*, la marier à un homme fort riche. —*Pourvoir richement ses enfans*, leur donner des établissemens considérables. —En style plaisant, *femme richement* (extrêmement) *laide*.

Richesse, s. f. (*Ri-chè-ce*) Abondance de biens : *C'est l'agriculture et le commerce qui font la richesse des Etats.* Proverb. *Contentement passe richesse.* —Eclat, magnificence : *La richesse d'une étoffe*, *d'un habit.* —Au plur. biens, possessions, revenus : *Posséder de grandes richesses.*

Richesse d'une mine, l'abondance du métal. —*Des rimes*, leur exactitude poussée au-delà des règles prescrites. —*D'une langue*, son abondance en mots et en tours.

Ricin, s. m. (*Ri-cein*) Plante d'Espagne et de Candie.

Ricinoïde, s. fém. (*Ri-ci-no-i-de*) Noix des Barbades.

Ricochet, s. m. (*Ri-ko-chè*) Bond que fait une pierre plate, jetée obliquement sur la surface de l'eau. —Vieux nom d'un petit oiseau qui répète continuellement son ramage. On dit encore proverb. *c'est la chanson du ricochet* ; c'est toujours la même chanson, le même discours.

Fig. *Par ricochet*, par circuits, non pas directement et de la première main. —Proverb. *Avoir de quoi faire des ricochets*, avoir plus de revenu qu'il n'en faut pour vivre suivant sa condition ; avoir de quoi contenter ses fantaisies.

Ricochon, subst. m. Apprenti Monnoyeur.

Ride, s. f. Au propre, les plis qui se font sur le front, sur le visage et sur les mains, et qui sont l'effet ordinaire de l'âge. —Par extension il se dit de l'eau, lorsque sa surface cesse d'être unie. —Au pluriel et en termes de Marine, petites cordes qui servent à bander les grosses, à raccourcir la voile par le haut, etc.

Rideau, subst. m. (*Ri-dô*, s. d.) Morceau d'étoffe ou de toile auquel sont attachés des anneaux qui coulent sur une tringle, et qu'on tire pour cacher, couvrir, entourer, conserver quelque chose. —fig. 1.° Tout ce qui empêche une chose d'être vue. —2.° Petite élévation de terre derrière laquelle on peut se cacher,

Figur. *Tirer le rideau sur une chose*, n'en plus parler, ne plus s'en occuper l'esprit.

Ridées, s. f. pl. Terme de Vénerie : Fientes et fumées des vieux cerfs.

Ridelle, s. fém. (*Ri-dè-le*) Un des côtés d'une charrette, fait en forme de râtelier.

Rider, v. a. (*Ri-dé*) Faire, causer des rides : *Le chagrin ride le front ; l'âge, les maladies l'ont tout ridé.* —Par extension et sur-tout en Poésie, il se dit de l'eau : *Les vents rident la face, la surface de l'eau.* —Faire roidir une corde, une couture, etc. —En ter. de Marine, accourcir une voile avec des ris. —On dit neutralement, en ter. de Vénerie, qu'*un chien ride*, qu'il suit sans crier la piste d'une bête.

Se rider, v. réc. Se faire des rides, prendre des rides.

Ridicule, adj. m. et f. Qui est digne de risée : *Manière, discours, conduite ridicule.*

Ridicule, s. m. Homme ridicule. On dit aussi au féminin, *c'est une petite ridicule.* —Ce qu'il y a de ridicule dans une personne, dans une chose : *Il saisit le ridicule de chaque chose ; donner un ridicule à quelqu'un.*

Tomber dans le ridicule, dans un grand ridicule, devenir ridicule. —*Se donner un ridicule*, se rendre ridicule par ses manières, sa conduite. —*Tourner* ou *traduire en ridicule*, ridiculiser, se moquer de...

Ridiculement, adv. (*Ri-di-ku-le-man*) D'une manière ridicule.

Ridiculiser, v. act. (*Ri-di-ku-li-zé*) Rendre ridicule, tourner en ridicule.

Se ridiculiser, v. réc. Se rendre ridicule. Il est familier.

Ridiculité, s. f. Qualité de ce qui est ridicule : *La ridiculité de ce propos, de ce procédé est sensible.* —Action ou parole ridicule : *C'est une ridiculité.* Fam.

Rien, s. m. Nulle chose ; néant : *Dieu a créé le monde de rien ; dans l'ordre de la nature rien ne se fait de rien.* —Par exagération, peu de chose : *Il a eu cette maison pour rien.* —Quelque chose : *Y a-t-il rien de si beau que... Qui vous reproche rien ?* —Au pluriel, bagatelles, choses de peu d'importance : *Ces difficultés sont des riens ; diseur de riens, etc.*

Fam. *Il ne sait rien de rien*, rien du tout. —*On ne fait rien pour rien*, il entre toujours quelque vue d'intérêt personnel dans ce qu'on fait. —*Cette viande s'est réduite à rien*, a fort diminué. —*Cette affaire s'est réduite à rien*, n'a eu aucun succès. —*Il ne m'est rien*, il n'est point mon parent. —*Il ne m'est de rien*, je n'y prends aucun intérêt. —*Cette affaire ne tient à rien*, rien n'empêche qu'elle ne se fasse. —*Il ne tint à rien qu'il ne se tuât*, peu s'en fallut qu'il ne se tuât. —*Il n'y a rien que nous l'avons vu*, il y a peu de temps. —*En moins de rien*, en fort peu de temps. Voyez *la Grammaire.*

Rieur, euse, subst. Celui, celle qui rit. Il ne se dit qu'au pluriel : *Faites taire ces rieurs, ces rieuses.* —Qui aime à rire : *C'est un grand rieur, une grande rieuse.* —Railleur, moqueur.

Avoir les rieurs de son côté, l'approbation du plus grand nombre, de ceux qui ont le plus de crédit et d'autorité.

Riflard, s. m. (*Ri-flar*) Gros rabot pour dégrossir le bois. —Ciseau dentelé pour travailler en pierre.

Rifloir, s. m. (*Ri-floar*) Lime un peu recourbée par le bout.

Rigide, adj. Sévère ; extrêmement et quelquefois trop exact : *Censeur rigide ; morale rigide ; rigide observateur des lois.* —*Calviniste, Cartésien rigide*, scrupuleusement attaché à toutes les opinions de Calvin, de Descartes.

Rigidement, adv. (*Ri-ji-de-man*) D'une manière rigide et austère.

Rigidité, s. fém. Sévérité ; manière d'agir rigide et austère.

Rigodon, s. m. Sorte de danse.

Rigole, s. f. Petite tranchée creusée dans la terre ou dans des pierres de taille, pour faire couler les eaux. —Petite tranchée qu'on fait pour planter des bordures ou des palissades.

Rigorisme, s. m. Morale trop sévère.

Rigoriste, subst. m. Qui pousse trop loin la sévérité dans la morale.

Rigoureuse, s. f. Voyez *Stage.*

Rigoureusement, adv. (*Ri-gou-reû-ze-man*) Avec rigueur, d'une manière dure et sévère.

Rigoureux, *euse*, adj. (*Ri-gou-reû*, *eû-ze*) Qui a beaucoup de sévérité: *Juge*, *Magistrat*, *créancier rigoureux.*

Homme rigoureux, qui ne pardonne rien *ou* qui ne relâche rien de ses droits. —*Sentence rigoureuse*, extrêmement sévère. —*Hiver rigoureux*, *saison rigoureuse*; hiver rude, âpre; saison rude, fâcheuse, insupportable.

Rigueur, s. f. (*Ri-gheur*) Sévérité, dureté, austérité: *Traiter avec rigueur; la rigueur de la règle, etc.* figurém. *la rigueur du sort, les rigueurs d'une belle, de sa maîtresse.* Voy. *Sévérité.* —Apreté du froid, de l'hiver, de la saison. —Grande exactitude, sévérité dans la Justice: *Juger suivant la rigueur des lois.*

A la rigueur, adv. 1.° Trop à la lettre, sans modification: *Expliquer une loi à la rigueur.* —2.° Absolument parlant: *A la rigueur cela peut être ainsi.* —*En rigueur*, *à toute rigueur*; avec une extrême exactitude et sévérité.

Rimaille, s. f. (*Ri-mâ-glie*; mouillez les *ll.*) Mauvais vers, mauvaise poésie. Il est peu usité.

Rimailler, v. neut. (*Ri-ma-glié*) Faire de mauvais vers.

Rimailleur, s. m. (*Ri-ma-glieur*) Mauvais Poëte.

Rime, s. f. Uniformité de son dans la terminaison de deux mots: *Rime masculine*, comme *tenir*, *venir*; *malheureux*, *généreux*, *etc. Rime féminine*, terminée par un *e* muet, comme *flatterie*, *raillerie*; *touche*, *bouche.*

Rimer, v. n. (*Ri-mé*) Se terminer par le même son: *Ce mot ne rime pas avec celui-là; ces deux mots riment bien.* —figur. et dans le style badin, S'accorder. —Employer des rimes bonnes ou mauvaises: *Il rime bien*, *il rime mal.* —Faire des vers: *Il emploie tout son temps à rimer.* On le dit par mépris.

Fig. et fam. *Cela ne rime à rien*, ne signifie rien.

Rimer, v. act. Faire rimer: *On ne doit pas rimer ami avec ennui.* —Plus ordinairement, mettre en vers: *Rimer un conte.*

Rimes, s. f. pl. Vers, poésies.

Rimeur, s. m. Sans épithète, mauvais Poëte. —Avec une épithète, il peut avoir un bon sens: *C'est un excellent rimeur, il emploie des rimes très-riches, etc.*

Rinceau, (*Académ.*) ou *Rainceau*, (*Trév.*) subst. m. (*Rein-sô*, s. d.) Feuillage dans les ornemens de Peinture et d'Architecture.

Rincer, v. act. (*Rein-cé*) Nettoyer en lavant et en frottant. Il ne se dit que des verres, tasses, cruches et autres vases semblables, et de la bouche qu'on lave: *Rincer sa bouche* ou mieux *se rincer la bouche.* —On dit popul. au part. qu'*un homme a été bien rincé*, qu'il a été bien mouillé. Quelques-uns le disent de celui qui a essuyé une verte réprimande.

Rinçure, s. f. L'eau avec laquelle on a rincé un verre, une bouteille, etc.

Ringard, s. m. (*Rein-gar*) Barre de fer pour manier de grosses piéces à forger.

Ringrave, subst. f. (*Rein-gra-ve*) Autrefois culotte fort ample, garnie d'aiguillettes et de rubans.

Rinstruire, verbe act. Instruire de nouveau. *Trév.*

Ripaille, s. f. (*Ri-pâ-glie*; mouillez les *ll.*) *Faire ripaille*, faire grande chère; faire la débauche à table. Il est populaire.

Ripe, s. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur pour gratter une muraille ou une figure.

Riper, v. act. (*Ri-pé*) Ratisser ou gratter avec la ripe.

Ripopé, s. m. Mélange que font les Cabaretiers de différens restes de vins. Il est populaire. —Par extension, mélange de différentes liqueurs, de diverses sauces. —figur. et fam. Discours mêlé de différentes choses qui ne font qu'un méchant composé.

Riposte, s. f. Réponse vive faite sur le champ; repartie prompte pour repousser quelque raillerie. —En termes d'Escrime, botte portée en parant.

Riposter, verbe neut. (*Ri-pos-té*) Répondre, repartir vivement: *Il riposta fort à propos.* On dit aussi activement, *riposter quelque chose de désagréable.* —famil. et par extension, repousser une injure: *Riposter à un démenti par*

un soufflet ; il lui riposta d'un coup d'épée au travers du corps. —En termes d'Escrime, parer et porter la botte du même mouvement.

Ripuaire, adj. *Les Lois ripuaires*, les Lois des Peuples qui habitoient les bords du Rhin et de la Meuse.

Rire, v. neut. *Riant. Je ris, nous rions. J'ai ri. Je rirai, etc.* Faire un certain mouvement de la bouche, causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de plaisant. — figur. Plaire aux yeux, être agréable : *Tout rit dans cette maison de campagne ; cela rit à l'imagination.* — fam. Se divertir, se réjouir : *C'est un bon garçon qui aime à rire.* —Railler, badiner, ne parler pas tout de bon, n'agir pas sérieusement. —Ne se point soucier, se moquer de.... *Il rit de toutes les remontrances qu'on lui fait.*

Il n'y a pas le mot pour rire dans cet ouvrage, il n'y a rien de plaisant, quoiqu'il soit fait pour réjouir. — familiér. *Pincer sans rire*, se moquer de quelqu'un sans faire semblant d'en avoir le dessein. —Prov. et figur. *Ne rire que du bout des dents*, ne pas rire de bon cœur. —Proverbial. *Rire aux Anges ;* 1.° être tellement transporté de joie qu'on en paroisse comme extasié ; 2.° Rire seul, niaisement et sans sujet connu. —*Rire sous cape, rire dans sa barbe*, être bien aise de quelque chose et n'en rien témoigner. —fig. *La fortune lui rit, tout lui rit, tout rit à ses désirs ;* il est heureux, tout lui réussit.

Se rire, v. réc. Se moquer de...

Rire, s. m. Action de rire. Contre l'ordinaire des infinitifs substantifs, il s'emploie au pluriel et s'unit à des adjectifs : *Des rires innocens, des rires forcés.*

Ris, s. m. Voyez *Rire.*

Ris, subst. m. (*Ri*, et devant une voyelle, *Riz.*) Action de rire. —Glandule sous la gorge du veau. —En ter. de Marine, rang d'œillets qui sont à la voile.

Ris, s. m. plur. Figur. et poét. *Les amours, les ris et les jeux ; les graces et les ris la suivent par-tout.*

Risagal ou *Réalgal*, s. masc. Sorte d'arsenic rouge.

Risban, s. m. Terre-plein garni de canons pour la défense d'un port.

Risberme, subst. f. Terme de Fortification : Composé de fascinage et de grillage. *Trév.*

Risdale, s. f. Monnoie d'argent en Allemagne ; elle vaut environ cinquante sous.

Risée, subst. f. (*Ri-zé-e*) Grand éclat de rire de plusieurs personnes : *Il s'éleva de grandes risées dans l'assemblée.* —Moquerie : *S'exposer à la risée, être l'objet de la risée.* —Objet dont on se rit, dont on se moque : *Il est la risée de toute la ville.*

Risibilité, subst. f. (*Ri-zi-bi-li-té*) ter. de l'Ecole : Faculté de rire.

Risible, adj. (*Ri-zi-ble*) En style didactique, qui a la faculté de rire : *L'homme est un animal risible.* —En parlant des choses, qui est propre à faire rire. —En parlant des choses et des personnes, qui est digne de moquerie.

Risquable, adj. (*Ris-ka-ble*) Où il y a du risque ; périlleux, hasardeux. —Qu'on peut risquer, hasarder. Dans l'une et l'autre acception il est peu usité.

Risque, subst. m. (*Ris-ke*) Péril, hasard, danger.

Prov. *A toute risque*, à tout hasard. Dans cette unique phrase *risque* est féminin.

Risquer, v. act. (*Ris-ké*) Hasarder, mettre en danger : *Risquer sa vie, son honneur, son argent ;* et neutralement, *il risque de beaucoup perdre.* Voyez *Hasarder.*

Risser, v. act. Terme de Marine ; Amarrer : *Risser la chaloupe, les vergues.*

Rissole, s. f. Sorte de pâtisserie faite de pâte et de viande hachée frite dans du sain-doux.

Rissolé, ée, part. p. et adj. Voyez *Rissoler.* —Proverb. *Visage rissolé*, fort hâlé.

Rissoler, v. act. (*Ri-so-lé*) Frire ou rôtir de telle sorte que ce qu'on frit ou rôtit tire sur le roux.

Rissou, s. m. Terme de Marine : Ancre à quatre bras qui sert aux vaisseaux de bas bord.

Rit ou *Rite*, s. m. Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une Religion, et sur-tout dans la Religion Chrétienne. Au pluriel, on dit toujours *Rites*.

Ritournelle, s. f. (*Ri-tour-nè-le*) Reprise de chant que font les violons. —Plus souvent petite symphonie qui précède un chant et qui quelquefois le suit.

Ritualiste, s. m. Celui qui a traité des divers rites de l'Eglise.

Rituel, s. m. Livre contenant les cérémonies, les prières, les instructions qui concernent l'administration des Sacremens et les autres fonctions curiales.

Rivage, s. m. Les bords de la mer. —Poétiquement, le bord des rivières. Pour celles-ci on dit *Rive* dans le discours ordinaire.

Rival, *ale*, s. m. et f. Au propre, concurrent, concurrente en amour. —Par extension, celui, celle qui aspire à la même chose qu'un autre : *Ils sont rivaux de gloire ; Carthage étoit la rivale de Rome.* —Il se dit figur. des choses : *L'honneur et l'amour, deux puissans rivaux, se disputent son cœur.* —On dit aussi adjectiv. *deux peuples rivaux, deux nations rivales.*

Rivaliser, ver. act. (*Ri-va-li-zé*) Etre le rival de.... *Dans cet ouvrage l'art rivalise la nature*, ou neutralement *rivalise avec la nature.* C'est un mot nouveau et utile à conserver.

Rivalité, s. fém. Concurrence entre deux personnes qui poursuivent le même objet. Voyez *Emulation*.

Rive, s. f. Le bord d'une rivière, d'un ruisseau, etc.

Proverb. et figur. *On ne voit ni fond ni rive dans cette affaire*, elle est fort embrouillée.

River, v. act. (*Ri-vé*) Rabattre la pointe d'un clou et l'applatir de manière qu'il forme comme une nouvelle tête.

Proverbial. et figur. *River le clou à quelqu'un*, lui répondre fortement, en sorte qu'il n'ait rien à répliquer.

Riverain, s. m. (*Ri-ve-rein*) Qui habite le long d'une rivière : *Les riverains de la Loire.* —Qui possède un héritage le long d'une forêt.

Rivesaltes, s. masc. (*Ri-ve-zal-te*) Sorte de vin muscat.

Rivet, s. m. (*Ri-vè*) Pointe rivée du clou broché dans le pied d'un cheval. —Chez les Cordonniers, couture de fil, tranche-file.

Rivière, subst. f. Assemblage d'eaux qui coulent dans un lit d'une étendue considérable.

La rivière est marchande, elle n'est ni trop haute ni trop basse. —*Oiseaux de rivière*, les canards sauvages, etc. —*Veaux de rivière*, veaux élevés en Normandie sur les bords de la Seine. —*La rivière de Gènes*, la côte de l'Etat de Gènes.

Prov. et figur. *Porter de l'eau à la rivière*, porter en quelque lieu des choses qui s'y trouvent en abondance. —Prov. *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, en amassant peu à peu on devient riche.

Riviéreux, adject. m. (*Ri-vié-reû*) ter. de Fauconnerie : *Faucon riviéreux*, propre à voler sur les rivières.

Rivure, s. f. Terme de Serrurier : Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

Riz, subst. m. (*Ri*) Sorte de grain. —Plante qui le produit.

Rize, (*Acad.*) *Rizé*, (*Trév.*) s. m. Monnoie de compte dans les Etats du Grand-Seigneur. Le *rize* est de quinze mille ducats.

Rizière, subst. f. Campagne semée de riz.

Rizolites, s. f. pl. Se dit des racines d'arbres pétrifiées.

Roable, s. m. Terme de Boulanger : Tire-braise.

Rob, s. m. Suc dépuré de fruits cuits en consistance de miel.

Robe, s. f. Sorte de vêtement long, différent, suivant les personnes qui le portent. —Autrefois profession des gens de Judicature. —Avec le pronom possessif, état des Ecclésiastiques séculiers ou réguliers : *Un homme de sa robe devroit être plus circonspect.* —Enveloppe de certains légumes, etc.

Chevaux de même robe, de même poil. —*Ce chien, ce chat a une belle robe*, une belle peau. —Prov. *Dieu*

donne le froid selon la robe, il ne nous envoie pas plus de maux que nous n'en pouvons supporter.

Rober, verbe act. (*Ro-bé*) ter. de Chapelier : Enlever le poil d'un chapeau avec la peau de chien de mer.

Robin, s. m. (*Ro-bein*) Par mépris, homme de robe, de Palais. Il est fam.

Robinet, s. m. (*Ro-bi-nè*) Piéce d'un tuyau de fontaine qui sert à donner de l'eau ou à la retenir, suivant qu'on en tourne la clef à droite ou à gauche. —Clef du robinet : *Tourner le robinet.*

Roboratif, *ive*, adject. Terme de Médecine ; Qui fortifie : *Un remède roboratif.*

Robuste, adject. Fort, vigoureux. Il ne se dit guères que des hommes. Voyez *Vigoureux*.

Robustement, adv. (*Ro-bus-te-man*) D'une manière robuste. *Trév.*

Roc, s. m. Masse de pierre très-dure qui a sa racine en terre. —Piéce du jeu des Echecs qu'on appelle plus ordinairement *Tour*.

Rocaille, s. f. (*Ro-kâ-glie*) Cailloux ou coquillages qui servent à orner une grotte. —Petits grains dont le Vitrier se sert pour mettre les vitres en couleur.

Rocailleur, s. m. (*Ro-kâ-glieur*) Celui qui travaille en rocaille.

Rocambole, subst. f. *Ro-kan-bo-le*) Sorte d'ail qu'on appelle aussi *Echalotte d'Espagne*. —figur. et fam. Ce qu'il y a de plus piquant, ce qui réveille en quelque genre que ce soit.

Roc-fort, s. m. (*Rok-fôr*) Sorte de fromage qui se fait dans le Languedoc.

Roche, s. f. Roc, rocher. —Espèce de minéral jaune qui tient lieu de *borax*, et dont on se sert pour souder.

Cœur de roche, difficile à émouvoir. —fig. et prov. *Il y a quelque anguille sous roche*, il y a quelque chose de caché dans cette affaire. —On dit prov. *Vieille roche*, des mœurs antiques : *Homme, ami de la vieille roche.*

Rocher, subst. m. (*Ro-ché*) Roc, roche. —Assemblage de coquillages et de petits cailloux qui représentent en quelque sorte un rocher naturel. — Sorte de coquillage.

Fig. *Parler aux rochers*, à des gens insensibles.

Rochet, s. m. (*Ro-chè*) Espèce de surplis de toile fine et à manches fort étroites.

Roue à rochet, roue dentée et dont les dents sont recourbées.

Rochoir, s. m. (*Ro-choar*) Petite boîte où les ouvriers en métal mettent la roche nécessaire pour faire couler et pour appliquer leur soudure.

Rocou, s. m. Voyez *Roucou*.

Rocouler. Voyez *Roucouler*.

Rôder, ver. neut. (*Rô-dé*) Courir, errer çà et là, tourner tout autour. Il se dit plutôt en mauvaise part qu'en bonne.

Rôder, verbe act. Tourner dans un calibre double la noix de la platine d'une arme à feu.

Rôdeur, s. m. Qui va, qui court çà et là.

Rodomont, subst. m. (*Ro-do-mon*) Fanfaron, faux brave.

Rodomontade, s. f. Fanfaronade.

Rogations, s. f. pl. (*Ro-ga-cion*) Prières publiques, accompagnées de processions que l'Eglise fait pour les biens de la terre, pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension.

Rogatoire, adject. (*Ro-ga-toa-re*) *Commission rogatoire*, commission d'un Juge à un autre Juge son égal, pour faire une enquête ou un interrogatoire.

Rogaton, s. m. Papier ou écrit de nulle importance.

Rogatons, au plur. Mets communs ou réchauffés. —Restes de viandes ramassées. —Il se dit figurément des ouvrages d'esprit. Il est familier dans toutes ses acceptions.

Rogne, s. fém. (mouillez *gn*.) Gale invétérée.

Rogne-pied, subst. m. (*Ro-gne-pié*) Outil avec lequel le Maréchal rogne la corne du cheval.

Rogner, v. act. (*Ro-gnié*) Retrancher quelque chose des extrémités : *Rogner un manteau*, *les bords d'un chapeau*, *etc. Se rogner les ongles*, et non pas *rogner ses ongles*. —fig. et fam. *Rogner les ongles à quelqu'un*, lui ôter une partie de ce qui lui appartient.

Rogneur, *euse*, subst. Celui, celle qui rogne, sur-tout les piéces de monnoie.

Rogneux, euse, adject. (*Ro-gnieû, eû-ze*) Qui a la rogne.

Rognon, s. m. (mouillez *gn.*) Rein d'un animal. Il ne se dit que de certains animaux dont les reins sont bons à manger : *Rognon de veau, de bœuf, de mouton.* —En parlant des hommes, on dit popul. *Tenir, mettre* ou *avoir les mains sur les rognons*, sur les hanches. —En parlant de quelques animaux, testicule : *Rognon de musc, des rognons de coq.* —En Métallurgie, *mine en rognons* ou *en marrons*, celle qui se trouve en masses détachées, et non par couches ou par filons suivis.

Rognoner, v. neut. (*Ro-gnio-né*) Gronder, murmurer entre ses dents. Il est populaire.

Rognûre, s. fém. Ce qu'on a ôté et rogné de quelque chose.

Rogue, adj. m. et f. (*Ro-ghe*) Fier, arrogant : *Des airs rogues, mine, humeur rogue.* Style familier et critique.

Roi, subst. m. Celui qui dans un royaume exerce la puissance souveraine. —Chef de certaines compagnies; celui qui dans une fête a les principaux honneurs, etc. Il ne se dit en ce sens qu'en y ajoutant quelque autre mot qui en détermine la signification : *Roi des violons, roi du bal, roi de la féve, etc.* —La principale piéce du jeu des Echecs. —La première figure d'un jeu de cartes.

Le Roi des Rois, Dieu. —*Roi des Romains*; titre de celui qui est désigné par les Electeurs d'Allemagne pour succéder à l'Empire.

Le roi des animaux, le lion. —*Le roi des oiseaux*, l'aigle. —*Le roi des serpens*, le Lamanda, magnifique serpent de l'isle de Java.

Roide, adject. (*Roa-de*; plusieurs dans la conversation prononcent *rè-de.*) Qui est fort tendu et qu'on a de la peine à plier : *Etre roide de froid, avoir le bras roide, les jambes roides.* —figur. En parlant des personnes; inflexible, opiniâtre : *Homme, esprit roide.* On dit proverb. *Roide comme une barre de fer.* —En parlant d'une montagne, difficile à monter.

Tomber, être tué roide mort, d'un seul coup.

Roide, adv. Vite : *La flèche va fort roide ; on a mené cette affaire, les ennemis bien roide*, fort vivement.

Roideur, s. f. (*Roa-deur*, et dans la conversation, *rè-deur.*) Qualité de ce qui est roide : *La roideur du bras, etc.* —Impétuosité de mouvement : *Balle poussée avec roideur.* —fig. Inflexible fermeté ou sévérité : *Avoir de la roideur dans l'esprit, dans l'humeur.*

Roideur d'une montagne, d'un escalier, la difficulté à monter et à descendre.

Roidillon, s. m. (*Roa-di-glion, rè-di-glion*) Pente roide à monter dans un chemin.

Roidir, v. a. (*Roa-dir*, et dans la conversation, *rè-dir.*) Rendre roide.

Roidir, v. neut. Devenir roide.

Se roidir, ver. réc. Devenir roide. —En parlant des personnes, résister, tenir ferme, ne vouloir pas se relâcher : *Se roidir contre l'adversité, contre l'injustice.*

Roïoc, s. m. ou *Fausse Rhubarbe*, s. f. Sorte de plante dont les racines teignent en couleur fauve et jaune.

Roitelet, s. m. (*Roa-te-lè*) Oiseau très-petit et qui est toujours en mouvement. —Petit Roi. Style familier et méprisant.

Rôle, s. m. Liste, catalogue : *Faire, dresser un rôle.* —Etat ou liste des causes qui doivent se plaider. —Ce que doit réciter un Acteur dans une piéce de théâtre : *Apprendre, savoir son rôle.* —Personnage représenté par l'Acteur ou l'Actrice : *Le rôle de Pyrrhus, d'Andromaque.* Voyez *Personnage.* En ce sens on dit fig. et famil. que *le monde est une Comédie où chacun joue son rôle.* —En termes de Pratique, deux pages d'écriture.

Rôler, v. neut. (*Rô-lé*) terme de Pratique : Faire des rôles d'écriture.

Rôlet, subst. m. (*Rô-lè*) Petit rôle. Il n'est d'usage qu'au figuré et dans ces deux locutions proverbiales : *Jouer bien son rôlet*, son personnage ; *être au bout de son rôlet*, ne savoir plus que dire, que faire.

Rollier, s. m. Sorte d'oiseau qui a beaucoup de rapport avec le *geai.*

Romain, aine, adject. (*Ro-mein, mè-ne*) Nom de nation : *Les Romains,*

le peuple Romain. Breviaire, rituel, calendrier, rit Romain. —*Beauté Romaine*, femme qui a de grands traits, un air, un port majestueux. —*Laitue romaine*, espèce de laitue longue qu'on fait blanchir en la liant. —*Chiffre romain*, composé des lettres numérales, comme C. D. I. L. M. V. X.

Romain, s. m. *Gros-Romain*, *Petit-Romain*, noms de caractères d'Imprimerie. Le premier est entre le Petit-Parangon et le Gros-Texte ; le second entre la Philosophie et la Gaillarde. Dans chaque corps de caractère, on distingue encore le *romain* dont les traits sont perpendiculaires, et l'*italique* dont les traits sont inclinés.

Romaine, s. f. (*Ro-mè-ne*) Instrument pour peser avec un seul poids. —Sorte de petit papier *in-folio*.

Roman, s. m. Récit fictif de diverses aventures merveilleuses ou vraisemblables de la vie humaine, et qui traite ordinairement de galanterie, d'amour.

Aventure de roman, qui paroît surprenante. —*Héros de roman*, celui qui affecte d'agir et de parler comme les héros de roman. —Proverb. *Prendre le roman par la queue*, parler d'abord de mariage.

Romance, s. f. emprunté de l'Espagnol : Vieille historiette écrite en vers simples, faciles, naturels, et destinés à être chantés.

Romancier, s. m. (*Ro-man-cié*) Auteur des anciens romans, et par moquerie Auteur des romans modernes. —On donnoit le même nom aux Poëtes du dixième siècle.

Romane, s. fém. *Langue Romane* ou *Romance*, langue composée de Celtique et de Latin, mais où ce dernier dominoit, et qui fut en usage en France durant les deux premières races. Quelques-uns l'ont appelée *Romans* ou *Romant*, subst. m.

Romanesque, adj. (*Ro-ma-nès-ke*) Qui tient du roman ; fabuleux.

Romanesquement, adv. (*Ro-ma-nès-ke-man*) D'une manière romanesque. *Trév.*

Romaniser, v. neut. (*Ro-ma-ni-zé*) Faire des romans. —Donner à une histoire un air de roman. *Trév.*

Romaniste, s. m. et fém. Faiseur, faiseuse de romans. *Trév.*

Romarin, subst. m. (*Ro-ma-rein*) Espèce d'arbuste aromatique et toujours vert.

Rombalière, s. f. (*Ron-ba-liè-re*) ter. de Marine : Planches de bordage qui font le revêtement des planches d'une galère.

Rombe, s. f. Sorte de coquillage.

Romes, s. f. plur. Les deux principales piéces du métier où se fabrique la basse-lice.

Romescot, s. m. Chez les Anglois, le denier de Saint-Pierre.

Rompement, s. m. (*Ron-pe-man*) Figur. *Rompement de tête*, fatigue que cause un grand bruit, un discours importun, une forte application, etc.

Rompre, v. act. sur *Rendre*. (*Ron-pre*) Mettre une chose en pièces en la brisant et la cassant. —Faire souffrir à un criminel le supplice de la roue. —Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose : *Rompre le vent, le fil* ou *le cours de l'eau.* —En ter. de Guerre, enfoncer, mettre en désordre : *Rompre un bataillon, un escadron.* — fig. Détruire, faire cesser : *Rompre l'amitié, l'alliance, un traité, un marché.* —On dit dans le même sens ou dans un sens approchant, *rompre un mariage, un voyage, un camp, une armée, une assemblée, une diète, son train, sa table, son ménage. Rompre le sommeil de quelqu'un.* — figur. Manquer à.... *Rompre son serment, sa règle, son jeûne, etc.* — fig. Dresser, styler, exercer : *Rompre un homme aux affaires, le rompre aux écritures.*

Rompre sa prison, s'évader. — *son ban*, sortir des lieux où l'on étoit relégué. — *ses chaînes, ses liens* (figur.) se mettre en liberté ; et plus figurém. encore, s'affranchir du joug des passions. — *le cou à quelqu'un* (fig.) lui faire perdre sa fortune. — *le pain de la parole aux fidelles* (fig.) prêcher la parole de Dieu. — *une lance*, dans les joûtes et les tournois, briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. —*une lance pour quelqu'un*, (fig.) prendre son parti dans une conversation. —*l'eau à un cheval*, l'obliger

à boire à différentes reprises. — *La glace*, (proverbial. et figur.) faire les premiers pas dans une affaire, surmonter les premières difficultés. — *la tête à quelqu'un*, (fig.) faire trop de bruit, importuner par des discours inutiles, etc. — *les chemins*, *les passages*, *etc.* les gâter, les rendre impraticables. — *le fil de son discours*, (figur.) en quitter la suite et entrer dans une autre matière. — *les couleurs*, mêler ensemble plusieurs teintes. — *les chiens*, 1.° les empêcher de continuer la chasse. 2.° Proverbial. et figur. empêcher de continuer un discours qui pourroit avoir quelque mauvaise suite. — *les desseins*, *les mesures de quelqu'un*, (fig.) empêcher qu'il ne réussisse. — *la volonté*, *l'humeur d'un enfant*, (fig.) l'accoutumer à n'avoir point de volonté.

Rompre, v. n. Se rompre, se briser pour être trop chargé, trop foible, etc. *Cet arbre rompt de fruits*, *cette poutre rompra*, *son épée rompit à la poignée.* —Cesser d'être ami, d'avoir des liaisons : *Ils ont rompu ensemble*, ou simplement *ils ont rompu.*

Rompre en visière à quelqu'un, lui dire en face quelque chose de fâcheux, de désobligeant. —Proverbial. et figur. *Il vaut mieux plier que rompre*, il vaut mieux céder que de se perdre.

A tout rompre, adv. Tout au plus, au pis aller : *A tout rompre, cette maison ne rend pas mille écus de rente.* Il est fam. et se met toujours à la tête de la phrase.

Se rompre, v. récip. Se briser, se casser, se mettre en piéces.

Rompu, *ue*, part. pass. de *Rompre*, et adj. Cassé, brisé. —Lassé de quelque exercice violent. —Exercé dans quelque chose. —En Blason, il se dit des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée.

Bâtons rompus, 1.° Certaines piéces de compartiment dans des vitres, etc. 2.° Sorte de tapisserie où l'on représénte plusieurs bâtons rompus et entremêlés les uns dans les autres. —*A bâtons rompus*, adv. Avec de fréquentes interruptions, à diverses reprises.

Rompure, s. f. Terme de Fondeur de caractères : L'endroit par où le jet a été séparé de la lettre.

Ronce, s. fém. Arbuste épineux et rampant. —Au pluriel et au figuré, difficultés, choses qui embarrassent : *Je ne trouve par-tout que ronces et qu'épines.*

Ronceroi, subst. m. (*Ron-ce-roa*) Endroit rempli de ronces.

Rond, *onde*, adject. (*Ron*, *on-de*) Qui est de telle figure, que toutes les lignes tirées du centre à la circonférence soient égales. — fig. et fam. en parlant des personnes, franc, sincère, qui agit sans façon et sans détour : *Il est rond et franc ; c'est un homme tout rond.*

Compte rond, sans fraction. — figur. 1.° *Période ronde*, bien cadencée. On dit mieux, *période arrondie.* —2.° *Voix ronde*, pleine, égale et unie. — fam. *Etre bien rond*, avoir le ventre bien plein, avoir bien mangé et bien bu.

Rond, subst. m. Figure circulaire, cercle. —Mouvement de l'eau qui se forme en rond.

Rond d'eau, sorte de bassin. —*Le rond-point d'une Eglise*, l'extrémité opposée au grand portail.

En rond, adv. Circulairement, en forme de cercle.

Rondache, s. f. Bouclier rond et fort.

Ronde, s. fém. Visite qui se fait la nuit autour d'une place de guerre, ou dedans, ou dans un camp, etc. —La troupe qui fait la ronde. —Sorte de danse en rond. —Air, chanson propre à cette danse.

Fig. *Faire la ronde*, tourner autour d'un jardin, d'une maison, etc. pour observer, pour épier, etc. —*Faire sa ronde*, boire à la santé de tous les convives l'un après l'autre.

A la ronde, adv. A l'entour. —*Boire à la ronde*, boire tour à tour, les uns après les autres.

Rondeau, s. m. (*Ron-dô*, s. d.) Sorte de petit poëme particulier aux François. Voyez *la Grammaire.*

Rondelet, *ette*, adj. (*Ron-de-lè*, *è-te*) Qui a un peu trop d'embonpoint. Il est familier.

Rondelle, s. f. (*Ron-dè-le*) Petit bouclier rond, autrefois en usage. —Sorte de poisson qui se trouve dans la mer des Indes.

Rondement, adv. (*Ron-de-man*) Uniment, également : *Ce cocher mène rondement.* — figur. Sans façon, sans artifice : *Il va rondement en besogne.*

Rondeur, s. f. Qualité de ce qui est rond ; forme ronde.

Rondier, s. m. Espèce de palmiste qui croît dans toutes les Indes et en Asie ; les Chinois forment avec sa feuille des éventails dont ils se servent ainsi que les Perses.

Rondin, s. m. (*Ron-dein*) Morceau de bois rond et propre à brûler. —Gros bâton.

Rondon, s. m. Terme de Fauconnerie : *Cet oiseau fond en rondon*, avec impétuosité.

Ronflement, s. m. (*Ron-fle-man*) Respiration qui se fait avec bruit lorsque l'on dort.

Ronfler, v. neut. (*Ron-flé*) Faire un certain bruit de la gorge et des narines, en respirant pendant le sommeil.

Figur. et famil. 1.° *Les violons ou d'autres instrumens de musique ronflent*, jouent et font grand bruit. —2.° *Le canon ronfle*, on tire force coups de canon.

Ronfleur, euse, subst. Celui ou celle qui ronfle en dormant : *C'est un ronfleur insupportable.*

Ronge, s. m. Terme de Vénerie : *Le cerf fait le ronge*, il rumine.

Ronger, v. act. (*Ron-jé*) Couper avec les dents à plusieurs et fréquentes reprises. —fig. Agiter, tourmenter, en parlant des soucis, des remords.

Figur. et fam. *Ronger quelqu'un*, lui faire consumer son bien. —figur. *Se ronger le cœur*, s'inquiéter, se chagriner avec excès. —*Ce cheval ronge son frein*, le mâche. —figur. *Ronger son frein*, retenir son dépit sans le faire paroître. —Proverbial. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, lui donner un emploi qui puisse le faire vivre ou lui susciter une affaire embarrassante.

Rongeur, adj. *Le ver rongeur*, figur. le remords qui tourmente le coupable.

Roquefort. Voyez *Roc-fort*.

Roquer, v. neut. (*Ro-ké*) ter. du jeu des Echecs : Approcher le roc ou la tour auprès du roi, et passer le roi de l'autre côté.

Roquet, s. m. (*Ro-kè*) Autrefois, espèce de manteau. —Aujourd'hui, petit chien qui a les oreilles droites et le poil court. —Sorte de lézard de la Guadeloupe.

Roquette, s. f. (*Ro-kè-te*) Sorte de plante potagère.

Faire la roquette, ter. de Marine : Jeter des fusées pendant la nuit pour donner quelque signal.

Roquille, s. f. (*Ro-ki-glie* ; mouillez les *ll.*) La plus petite mesure de vin, contenant le quart d'un septier.

Rorqual, s. m. Espèce de baleine qui se voit dans le Groënland.

Rosaire, s. m. (*Ro-zè-re*) Chapelet à quinze dixaines.

Rosasse, subst. f. ou *Roson*, s. m. (*Ro-za-ce*, *Ro-zon*) Ornement d'Architecture en forme de rose.

Rosat, adject. (*Ro-za*) Où il entre des roses ; qui a quelque chose de l'odeur de rose : *Vinaigre rosat.*

Rose, s. f. (*Rô-ze*) Nom de fleur fort connue. —Sorte de nœud de souliers en forme de rose. —Fenêtre ronde garnie de vitres.

Eau-rose, eau qu'on tire des roses par l'alambic. —*Teint de lis et de roses*, blanc et vermeil.

Prov. et figur. 1.° *Il n'est point de roses sans épines*, point de plaisir sans peine, point de joie sans quelque mélange de chagrin. —2.° *Découvrir le pot aux roses*, le secret de quelque galanterie, de quelque friponnerie. Il est familier. —3.° *C'est la plus belle rose de son chapeau*, ce qui lui est le plus honorable, le plus avantageux.

Diamant en rose ou *à rosette*, taillé en facettes par-dessus et dont le dessous est plat.

Rose tremière, sorte de mauve.

Rosé, adj. m. (*Ro-zé*) *Vin rosé*, d'une couleur rouge et vermeille.

Roseau, subst. m. (*Ro-zô*, s. d.) Plante aquatique dont la tige est droite, ordinairement creuse et remplie de moëlle.

Proverb. 1.° *Etre comme un roseau*, *plier à tout vent comme un roseau*, n'avoir point de résolution, de fermeté dans le caractère, etc. —2.° *S'appuyer sur un roseau*, mettre sa confiance en

quelqu'un qui n'a pas la force ou l'autorité de nous soutenir.

Rose-croix, s. f. (*Ro-ze-croa*) Nom d'une secte d'empiriques.

Rosée, s. f. (*Ro-zé-e*) Petite pluie fraîche qui tombe le matin sur la terre. Le soir on l'appelle *Serein.* —figur. et familiér. *Viande tendre comme rosée*, extrêmement tendre.

Roseraie, subst. f. (*Ro-ze-rê*) Lieu planté de rosiers.

Rosereaux, s. m. plur. (*Ro-ze-rô*) Fourrures qu'on tire de Russie.

Rosette, subst. f. (*Ro-zè-te*) Petits ornemens faits en forme de roses, qu'on emploie dans la broderie, dans la sculpture, etc. —Sorte d'encre rouge. —Cuivre pur et dégagé de toute substance étrangère. —Craie teinte en rouge qui sert à peindre.

Diamant à rosette. Voyez *Diamant en rose*, au mot *Rose*.

Rosier, s. m. (*Ro-zié*) Arbrisseau qui porte les roses.

Rosière, s. f. (*Ro-ziè-re*) Poisson de rivière. —Jeune fille qu'on couronne d'un chapeau de roses, en récompense de sa vertu, etc. *La Rosière de Salenci.*

Rossane, s. f. Pêche *ou* pavie de couleur jaune. —Manière d'apprêter les lapins et les lapereaux.

Rosse, s. f. (*Ro-ce*) Cheval sans force, sans vigueur : *Vieille rosse, méchante rosse.*

Rosser, v. act. (*Ro-cé*) Battre bien quelqu'un. Il est populaire.

Se rosser, v. pron. Se battre.

Rossignol ou *Roussignol*, subst. m. (*Ro, rou-ci-gniol*) Oiseau de passage qui tient le premier rang entre les oiseaux chanteurs. —Instrument de Serrurier pour ouvrir toutes sortes de serrures. —Coin de bois qu'on fait entrer à force dans les mortaises pour serrer quelque piéce de charpente. —En termes d'Imprimerie, espèce de foulure au poignet qui survient à ceux qui commencent à travailler à la presse.

Chanter comme un rossignol, avoir une voix, un gosier de rossignol ; avoir des rossignols dans la gorge, avoir la voix douce et les cadences agréables. —Ironiquement et populairement, *rossignol d'Arcadie*, un âne.

Rossignoler, v. n. (*Ro-ci-gnio-lé*) Imiter le chant du rossignol.

Rossignols, subst. m. pl. Terme de Carrier : Arc-boutans des fourches qui soutiennent l'arbre de la grande roue d'une carrière.

Rossinante, s. m. Mauvais cheval, rosse. Il est familier.

Rossolis, s. m. (*Ro-so-li*) Sorte de liqueur douce et agréable. —Sorte de plante, nommée autrement *Herbe aux Goutteux.*

Rostrale, adj. f. *Couronne rostrale*, ornée de proues de navire.

Rôt, s. m. (*Rô*) Viande rôtie à la broche.

Rot, s. m. (*Ro*) Sortie impétueuse des vents de l'estomac par la bouche. —Peigne ou châssis par lequel un Tisserand passe les fils de sa chaîne.

Rotateur, adj. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des muscles obliques de l'œil.

Rotation, subst. f. (*Ro-ta-cion*) Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même. —Mouvement en rond des muscles de l'œil, appelés *rotateurs.*

Rôt-de-bif, s. m. La partie de derrière d'un agneau, d'un mouton, d'un chevreuil qu'on sert rôtie.

Rote, s. f. Juridiction de la Cour de Rome, composée de douze Membres, qu'on appelle *Auditeurs de rote.*

Roter, v. n. (*Ro-té*) Faire des rots. —En ter. de Marine, lier uniment avec une petite corde.

Rôti, s. m. Rôt ; viande rôtie : *On va servir le rôti.*

Rôtie, s. f. Morceau de pain séché devant le feu ou sur le gril, qu'on trempe ensuite dans du vin ou autre liqueur.

Rotin ou *Ratan*, s. m. Espèce de roseau qui croît abondamment sur les côtes du détroit de Malacca.

Rôtir, verb. act. Faire cuire de la viande à la broche : *Rôtir une perdrix, un chapon.* —On le dit de l'effet que cause la trop grande ardeur du soleil : *Le soleil a rôti tous les bourgeons des vignes.*

Faire rôtir ; faire griller : *Faire rôtir de la viande, du poisson, du pain sur*

le gril. —Faire cuire à la braise : *Faire rôtir des marrons.*

Proverb. *Rôtir le balai,* passer sa vie ou un grand nombre d'années dans un emploi sans y faire sa fortune. —Vieillir dans l'intrigue, dans la galanterie.

Rôtir, v. n. Se cuire à la broche : *On a mis des poulets rôtir.* —Se brûler, s'échauffer trop au soleil.

Se rôtir, v. réc. Il a les mêmes sens que le neutre.

Rôtisserie, s. f. Lieu où l'on débite de la viande rôtie ou prête à rôtir.

Rôtisseur, euse, subst. Celui, celle qui fait rôtir de la viande et qui la vend ainsi en détail.

Rôtissoir, s. m. (*Rô-ti-soar*) Machine pour faire rôtir beaucoup de viande.

Rotonde, s. f. Bâtiment rond par dedans et par dehors. —Sorte de collet.

Rotondité, s. f. Rondeur, grosseur. Il ne s'emploie que dans le style plaisant et ne se dit que de la taille.

Rotule, s. f. Os cartilagineux, large et rond, situé sur le genou.

Roture, s. f. Etat d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. —Il se prenoit aussi pour tous les roturiers.

Roturier, ère, s. (*Ro-tu-rié, iè-re*) Celui, celle qui n'est pas noble. —On disoit aussi adjectiv. *Une famille, une mine roturière.*

Roturiérement, adv. (*Ro-tu-riè-re-man*) Tenu en roture. —D'une manière roturière.

Rouage, subst. m. Toutes les roues d'une machine.

Rouan, adj. *Cheval rouan,* dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai.

Rouant, adj. En ter. de Blason, *un paon rouant,* qui étend sa queue.

Rouanne, (*Académie.*) *Rouane,* (*Trév.*) s. f. Instrument dont se servoient les Commis aux caves pour marquer le vin des Cabaretiers. Ils se servoient aussi d'une *rouannette.*

Rouanner, verb. act. (*Roua-né*) Marquer avec la rouanne.

Rouannette, s. f. (*Roua-nè-te*) Instrument qui sert aux Charpentiers pour marquer le bois; qui servoit aux Commis des Aides pour marquer les tonneaux.

Rouble, s. m. Monnoie d'argent en Russie; elle vaut environ sept livres de France.

Rouche, s. f. Carcasse d'un vaisseau sur le chantier. On dit aussi *Ruche.*

Roucou, s. m. Voyez *Roucouyer.*

Roucouler, v. n. (*Rou-kou-lé*) Il se dit du bruit que font les pigeons avec le gosier. *Trév.* dit *Rocouler.*

Roucouyer, s. m. Sorte d'arbre de la graine duquel on tire par infusion ou par macération une pâte ou extrait que l'on nomme *Roucou,* et dont on fait usage en Médecine et en teinture; cet arbre est cultivé dans toutes les isles de l'Amérique.

Roue, s. f. (*Roû-e*) Machine ronde et plate, qui, en tournant sur son essieu, sert au mouvement de quelque chose : *Roue de charrette, de carrosse; roue d'une horloge, d'une poulie, d'un moulin.* —Supplice qui consiste à attacher le criminel sur une roue, posée sur un poteau, après lui avoir rompu les bras, les jambes et les reins.

Roue de câble, en ter. de Marine, câble plié en rond. —Fig. et fam. *La roue de la fortune,* les révolutions et les vicissitudes des choses humaines.

Fig. et fam. 1.° *Etre au haut de la roue,* au plus haut point de prospérité. —2.° *Pousser à la roue,* aider à faire réussir quelqu'un dans une affaire. —*Le paon fait la roue,* déploie sa queue en rond.

Roué, ée, part. p. et adj. V. *Rouer.* —Fam. *Etre roué de fatigue* ou simplement *être roué,* être tellement fatigué qu'on a peine à se remuer.

Roué, s. m. Criminel qui a été roué. —Scélérat qui mérite la roue. En ce dernier sens et dans le jargon à la mode, il se dit d'un homme du grand monde, etc. sans principes et sans mœurs, qui n'est arrêté par aucun scrupule, etc.

Rouelle, s. f. (*Rou-è-le*) Tranche coupée en rond : *Rouelle de citron, de pomme, de betterave, de veau, de thon, de saumon.*

Rouer, v. act. (*Rou-é*) Punir du supplice de la roue.

Fig. et fam. *Rouer de coups* ou *de coups de bâton,* battre excessivement.

—Par exagération, *se faire rouer*, s'exposer à être écrasé par les roues des voitures. —En ter. de Marine, *rouer un câble*, le plier en rond, en cercle.

Rouet, subst. m. (*Rou-è*) Machine à roue qui sert à filer. —Roue qui tourne et qui est au bout de l'arbre du moulin. —Petite roue de fer de certaines armes à feu. —Instrument de Rubanier et de divers autres artisans, qui sert à devider, etc. —Cercle de bois qui se met au fond d'un puits, et sur lequel s'élève la maçonnerie.

Rouette, subst. f. Menues branches d'osier.

Rouge, adj. Qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang, etc. —Qui a un certain rouge vif et naturel; vermeil.

Fer rouge, *boulet rouge*, enflammé, devenu rouge au feu. —Proverb. *rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pélerin*; ce sont les signes du beau temps. —*Boire à rouge bord*, un verre plein de vin jusqu'au bord.

Rouge, s. m. Couleur rouge. — Lorsque la honte ou la colère fait monter le sang au visage, on dit que *le rouge monte au visage*. —Espèce de fard à l'usage des femmes. —Sorte d'oiseau de rivière. —Sorte de poisson.

Rougeâtre, adj. (*Rou-jeâ-tre*) Qui tire sur le rouge.

Rougeaud, *aude*, adj. et s. (*Rou-jô, jô-de*) Qui a les joues rouges et le visage haut en couleur. Il est fam.

Rouge-gorge, s. m. Petit oiseau qui a la gorge rouge.

Rougeole, s. f. (*Rou-jô-le*) Maladie qui couvre de petites pustules rouges ceux qui en sont attaqués.

Rouget, s. m. (*Rou-jè*) Sorte de poisson de mer.

Rougeur, s. f. Qualité de ce qui est rouge; couleur rouge. —Rouge qui vient tout à coup au visage de certaines personnes. —Tâche rouge qui vient au visage. Il ne prend de plur. qu'en ce dernier sens.

Rougi, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Rougir*. —*De l'eau rougie*, où il n'y a que fort peu de vin.

Rougir, v. act. Rendre rouge.

Rougir, v. n. Devenir rouge : *Les cerises commencent à rougir*. —Devenir rouge de honte, de pudeur, de colère. —Fig. Avoir honte, confusion, quoiqu'on ne rougisse pas.

Faire rougir quelqu'un, lui donner de la honte, de la confusion.

Rougissure, s. f. Terme d'Artisan: Couleur de cuivre rouge.

Roui, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Rouir*. —On dit substantiv. *Cette viande sent le roui*, a un mauvais goût, qui vient de la malpropreté du vase où elle a été cuite.

Rouille, s. f. (*Roû-glie*; mouillez les *ll*.) Espèce de crasse rougeâtre, qui se forme sur le fer exposé à l'air. —Maladie qui attaque les tiges et les feuilles de plusieurs plantes.

Rouiller, v. act. (*Roû-glié*) Faire venir de la rouille. *L'humidité rouille le fer*.

Se rouiller, v. réc. Amasser, contracter de la rouille.

On dit aussi figur. *L'oisiveté rouille l'esprit*; *l'esprit se rouille dans l'oisiveté*.

Rouillure, s. f. (*Roû-gliu-re*) Effet de la rouille.

Rouir, verb. act. Mettre le chanvre dans l'eau et l'y laisser quelques jours, afin de le rendre plus propre à être brisé.

Roulade, s. f. Action de rouler de haut en bas. En ce sens il est familier. —En ter. de Musique, agrément que la voix fait en roulant.

Roulage; s. m. Facilité de rouler.

Roulant, *ante*, adj. Verbal. (*Roulan, an-te*) Qui roule.

Carrosse bien roulant, bien entretenu. —*Chemin roulant*, commode pour le charroi. —*Chaise roulante*, voiture à deux roues traînée par un cheval de campagne. —En ter. de Chirurgie, *vaisseau roulant*, *veine roulante*, qui change de place quand on met le doigt dessus.

Rouleau, subst. m. (*Rou-lô*, s. d.) Paquet de ce qui est roulé : *Rouleau de papier*, *de ruban*, *de tabac*. —Gros bâton rond servant à divers usages: *Rouleau de pâtissier*, *de corroyeur*, *de lingère*. —Nom qu'on donnoit autrefois à ce que nous appelons aujourd'hui *Livre*, parce qu'au lieu de coudre

et de relier les feuilles ensemble, on en formoit un *rouleau* en les mettant les unes sur les autres. Le mot *Volume* qui s'est conservé est tiré du latin où il signifie également *rouleau*. —Au plur. 1.° Pièces de bois rondes, sur lesquelles on fait rouler des fardeaux. —2.° Pierres en forme de cilindre, dont les jardiniers se servent pour aplanir les allées.

Roulement, s. m. (*Rou-le-man*) Mouvement de ce qui roule. —En Musique, plusieurs tons différens poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant.

Roulement d'yeux, mouvement par lequel on les tourne de côté et d'autre. —*Roulement de bas*, bas retroussés sur la culotte.

Rouler, verb. act. (*Rou-lé*) Faire avancer en faisant tourner : *Rouler un tonneau, etc.* —Plier en rouleau: *Rouler un tableau, une pièce d'étoffe, un papier.*

Rouler carrosse, avoir un carrosse à soi. —fig. *Rouler de grands desseins dans sa tête*, méditer de grands desseins. —fig. et fam. *Rouler sa vie*, passer sa vie: *Il roule doucement sa vie, il roule sa vie comme il peut.*

Rouler, v. n. Avancer en tournant. —Suivi de la prép. *Sur*, être l'objet, le sujet de.... *La conversation, le discours, le livre roule sur cette matière; tout roule là-dessus.* —Servir attentivement: *Il roule avec un tel. Ces régimens roulent entr'eux*, ils ont le même rang et se priment alternativement. —En t. de Marine, être agité par les vagues, et pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. —figur. et fam. 1.° Trouver moyen de subsister: *Sans bien il roule toujours; c'est lui qui fait rouler toute la famille.* —2.° Errer, sans s'arrêter en aucun lieu: *Il y a long temps qu'il roule par le monde.*

Faire rouler la presse, faire imprimer quelque ouvrage. —fam. *L'argent roule dans cette maison*, il y est en abondance. —*Cette affaire roule sur vous*, est abandonnée à vos soins. —figur. *Mille pensées différentes lui roulent dans l'esprit*, lui passent et repassent dans l'esprit, sans qu'il s'arrête à aucune.

Se rouler, v. réc. *Se rouler sur l'herbe, sur un lit.* —fig. et fam. *Cet homme se roule sur l'or et sur l'argent*, il est très-riche.

Roulet, s. m. (*Rou-lè*) Instrument de bois pour fouler les chapeaux sur la foule.

Roulette, s. f. (*Rou-lè-te*) Sorte de petite roue. —Petite boule de bois, de fer, de cuivre, qu'on attache aux pieds d'un fauteuil ou d'un lit pour les faire rouler. —Petite chaise à deux roues, dans laquelle on se fait tirer par un homme. —Petit lit fort bas qui se peut mettre sous un grand lit. —Machine roulante où de petits enfans se tiennent debout sans pouvoir tomber. —Sorte de jeu de hasard. —En Géométrie, courbe appelée autrement *Cycloïde.*

Roulier, s. m. (*Rou-lié*) Charretier public, qui voiture des marchandises, des ballots, etc.

Roulis, s. m. (*Rou-li*) Agitation d'un vaisseau qui penche beaucoup d'un côté, puis aussi-tôt de l'autre.

Rouloir, s. m. ou *Platine*, s. fém. (*Rou-loar*) ter. de Cirier. Outil qui sert à rouler les bougies et les cierges sur une table.

Roulon, s. m. Bâton d'un échelon; balustre, ridelle.

Roumâre, s. m. Espèce de poisson.

Roupeau, subst. m. (*Rou-pô*, s. d.) Bihoreau; espèce de héron.

Roupie, s. f. Petite goutte d'eau qui vient du cerveau, descend et pend au bout du nez. —Monnoie d'or ou d'argent des Indes Orientales.

Roupieux, *euse*, adj. (*Rou-pi-eû*, *eû-ze*) Qui a souvent la roupie au nez. Il est peu usité.

Roupiller, verb. n. (*Rou-pi-glié*) Sommeiller à demi. Il est familier.

Roupilleur, *euse*, subst. Celui, celle qui roupille toujours.

Rouquet, s. m. (*Rou-kè*) ter. de Chasse : Mâle du lièvre.

Roussâtre, adject. Qui tire sur le roux.

Rousseau, subst. m. (*Rou-sô*, s. d.) Celui qui a le poil roux ou rougeâtre.

Rousselet, s. m. (*Rou-ce-lè*) Sorte de petite poire excellente.

Roussette, s. f. (*Rou-cè-te*) Espèce

de chien de mer dont la peau sert aux Gaîniers. —Fauvette des bois.

Rousseur, s. f. (*Rou-ceur*) Qualité de ce qui est roux : *La rousseur du poil.* —Tache rousse au visage ou aux mains : *Avoir des rousseurs, des taches de rousseur.*

Roussi, s. m. Cuir teint en rouge qui vient de Russie, et qui a une odeur forte. —Certaine odeur d'étoffe qui brûle ou qui vient d'être brûlée.

Roussin, s. m. (*Rou-cein*) Cheval épais et entier, propre au voyage et à la guerre.

Roussir, v. act. Rendre roux.

Roussir, v. n. Devenir roux.

Routailler, verb. act. (*Rou-tâ-glié*; mouillez les *ll.*) Terme de Chasse : Suivre une bête avec le limier.

Route, s. f. Grand chemin qui mène en un lieu. —Endroit par où l'on doit aller. —Il se dit par rapport aux commodités ou aux incommodités qu'on trouve sur une route : *La route d'un tel lieu à tel autre est très-bonne, très-mauvaise, dangereuse, peu sûre.* —Chemin et logement qu'on marque aux gens de guerre qu'on fait marcher par étape. —Expédition qui marque les logemens des troupes et le chemin qu'elles doivent tenir. —Sur mer, le cours du vaisseau : *Faire route vers..... Faire fausse route*, s'écarter de son droit chemin. —Grande allée percée exprès dans une forêt. —Au fig. Conduite qu'on tient, moyen qu'on prend : *La route des dignités, de la gloire; la route de la vertu. Prendre la bonne route pour parvenir. Suivre la route* (l'exemple) *des Anciens.*

Routier, s. m. (*Rou-tié*) Livre qui enseigne les routes de mer ; les caps, les mouillages, etc. —Fam. Homme qui a beaucoup d'expérience et de pratique. Il ne se dit qu'avec *vieux* : *C'est un vieux routier.*

Routiner quelqu'un, le dresser à quelque chose. Il ne s'emploie guère qu'au participe : *Il est routiné à ce travail*, il y est habitué.

Routoir, s. m. (*Rou-toar*) Fosse pleine d'eau où l'on fait rouir le chanvre.

Rouverain, (*Trév.*) ou *Rouverin*, (*Acad.*) adj. m. *Du fer rouverain*, rempli de gerçures, difficile à forger, et cassant.

Rouvieux, s. m. Voyez *Roux-vieux.*

Rouvre ou *Robre*, s. m. Chêne gros et tortu, moins haut que le chêne ordinaire.

Rouvrir, v. act. Ouvrir de nouveau.

Se rouvrir, v. récipr. S'ouvrir après avoir été fermé.

Roux, rousse, adj. (*Rou*, et devant une voyelle *Rouz, Róu-ce*) Qui est de couleur entre le jaune et le rouge : *Il est roux, il a le poil roux, la barbe rousse.*

Le roux, s. m. La couleur rousse : *Il est d'un roux ardent.*

Roux-vieux, subst. m. (*Rou-vieû*) Espèce de gale qui vient au crin du cheval. —On dit aussi adjectiv. *Cheval roux-vieux* ou *rouvieux.*

Royal, ale, adj. (*Roa-ial, a-le*) Qui compose la famille du Roi. —Qui appartient au Roi ; qui regarde le Roi. —Qui convient à un Roi. —Grand, magnifique, etc.

Royalement, adv. (*Roa-ia-le-man*) D'une manière superbe, magnifique et royale.

Royaliste, s. m. et f. et adj. (*Roa-ia-lis-te*) Partisan de la Royauté ou du Roi.

Royaume, s. m. (*Roa-iô-me*) Etat gouverné par un Roi.

Royauté, s. f. (*Roa-iô-té*) Dignité de Roi.

Ru, s. m. Canal d'un petit ruisseau.

Ruade, s. f. Action d'un cheval, âne ou mulet qui rue. —C'est aussi un terme de danse.

Rubace ou *Rubacelle*, s. m. Rubis d'une couleur claire.

Ruban, s. m. Tissu de soie, de fil, de laine, etc. qui est plat et mince, et qui n'a guères ordinairement que trois ou quatre doigts de large. —Ver plat ou solitaire.

Rubanerie, s. f. Profession de Rubanier. —Marchandise de rubans.

Rubanier, ière, subst. (*Ru-ba-nié, iè-re*) Ouvrier, ouvrière qui fait et vend de toutes sortes de rubans, de passemens, de ganses, etc. On le nomme aussi *Tissutier-Rubanier.*

Rubanté, ée, adj. Garni de rubans.

Rubasse,

Rubasse, s. f. Cristal coloré artificiellement. Voyez *Rubace*.

Rubette, s. f. Poison tiré du suc d'une grenouille venimeuse.

Rubican, adj. m. *Cheval rubican*, celui qui étant noir, bai ou alezan, a sur les flancs des poils blancs ou gris, semés çà et là. —On dit aussi substantivement, *le rubican n'est point proprement un poil*.

Rubicond, *onde*, adj. (*Ru-bi-kon*, *on-de*) Rouge, en parlant du visage: *Visage rubicond*, *face rubiconde*. Style familier et plaisant.

Rubis, s. m. Sorte de pierre précieuse transparente. — Fig. et popul. Boutons et élevures rouges qui viennent au visage, sur le nez. —Il se dit en Chimie, des préparations rouges: *Rubis de soufre*, *d'arsenic*.

Proverb. *Faire rubis sur l'ongle*, boire tout le vin qui est dans son verre, à une petite goutte près qu'on fait tomber sur l'ongle, sans qu'elle s'épanche. — Fam. *Faire payer rubis sur l'ongle*, exactement et avec la dernière rigueur.

Rubricaire, s. m. (*Ru-bri-kè-re*) Qui sait bien les rubriques. — Fam. Qui est attaché aux rubriques; qui tient aux formalités.

Rubrique, s. f. (*Ru-bri-ke*) Espèce de terre et de craie rouge.

Rubriques, plur. Titres qui sont dans les livres de Droit. —Règles contenues dans le Bréviaire et le Missel, sur la manière dont il faut dire ou faire l'office Divin. —Fig. et fam. Ruse, détour, adresse, finesse: *Il sait toutes les vieilles rubriques*.

Ruche, subst. f. Panier en forme de cloche, où l'on met des abeilles. *Châtrer une ruche*, enlever avec un couteau de fer la cire et le miel d'une ruche. —Le panier et les abeilles qui sont dedans. —En ter. d'Anatomie, cavité auprès du conduit de l'oreille.

Rudanier, *ière*, adj. et s. (*Ru-da-nié*, *iè-re*) Rude à ceux à qui il parle. Il est populaire.

Rude, adj. Apre au toucher; *peau rude*. —Apre au goût: *Ce vin est rude*. —Raboteux: *Chemin rude*. —Difficile, pénible: *Travail*, *métier bien rude*. —Qui fatigue: *Voiture rude; cheval qui a le galop rude*. —Qui choque les yeux ou les oreilles: *Avoir le visage*, *l'air*, *le regard rude*, *les yeux*, *les manières rudes*, *la voix*, *la prononciation rude*, *le style rude*. —Violent, impétueux: *Rude choc*, *secousse*, *tempête*, *etc*. Fig. et fam. *Rude joueur*, homme à qui il ne fait pas bon se jouer. —Difficile à supporter: *Temps*, *saison*, *froid rude*. Fig. *Les temps sont rudes*, on a beaucoup à souffrir, on a peine à vivre. —En parlant des personnes, 1.° fâcheux: *Humeur*, *esprit rude*; *il est rude aux pauvres gens*. —2.° Austère, sévère: *La règle de ces Religieux est très-rude*.

Rudement, adv. (*Ru-de-man*) Avec rudesse, d'une manière rude.

Proverb. et figurém. *Aller rudement en besogne*, travailler vigoureusement et sans relâche. — fam. *Manger*, *boire rudement*, beaucoup.

Rudenté, *ée*, adj. (*Ru-dan-té*) ter. d'Architecture, qui se dit des colonnes dont les cannelures sont remplies par le bas jusqu'au tiers, d'une espèce de bâton.

Rudenture, subst. f. (*Ru-dan-tu-re*) Espèce de bâton dont on remplit jusqu'au tiers les cannelures d'une colonne.

Rudération, s. f. (*Ru-dé-ra-cion*) ter. d'Architecture. La plus grosse maçonnerie d'un mur.

Rudesse, s. f. (*Ru-dè-ce*) Qualité de ce qui est rude: *Rudesse du poil*, *de la barbe*, *de la peau*; *rudesse de la voix*, *du style*, *etc*. —On dit également dans le moral, *la rudesse de l'esprit*, *des manières*; *traiter quelqu'un avec rudesse*, *etc*. —Au plur. Actions, paroles dont la rudesse est le principe.

Rudiment, s. m. (*Ru-di-man*) Petit livre contenant les principes de la Langue Latine. —Au plur. les premiers principes des sciences, des arts. En ce sens il vieillit. On dit plutôt *Elémens*.

Figur. et fam. *Il est encore au rudiment*, il est encore novice dans sa profession.

Rudoyer, verb. act. (*Ru-doa-ié*) Traiter rudement en paroles. Il est fam. —Mener rudement de l'éperon, de la houssine: *Rudoyer un cheval*.

Rue, s. f. Sorte de plante amère.

Rue, s. f. Chemin dans les bourgs, villes et villages, qui est bordé de maisons de part et d'autre.

Famil. *Il a pignon sur rue*, une maison à lui ou des biens en évidence. — *Etre fou à courir les rues*, extrêmement fou. — *Cette histoire court les rues*, est sue de tout le monde. —On dit encore d'une chose très-commune, *les rues en sont pavées.*

Ruée, s. f. Amas de litière sèche, de chaume, de bruyère, etc. que l'on fait pourrir, afin de les mêler ensuite avec du fumier.

Ruelle, s. f. (*Ru-è-le*) Petite rue. —Espace qu'on laisse entre un des côtés du lit et la muraille. —La partie du lit qui est du côté de la muraille.

Figurém. *il passe sa vie dans les ruelles, il va de ruelle en ruelle, il brille dans les ruelles*; il est souvent chez les Dames, il se plaît, il brille dans leur entretien.

Rueller, v. act. (*Ru-è-lé*) *Rueller la vigne*, enlever avec la pioche la terre du milieu d'une perchée de vigne, et la relever de côté et d'autre contre les ceps.

Ruer, ver. act. (*Ru-é*) Jeter avec impétuosité : *Ruer des pierres.*

Ruer de grands coups à tort et à travers, frapper de grands coups de tous côtés dans une foule.

Ruer, v. n. Jeter les pieds de derrière en l'air avec force, en parlant des chevaux, des ânes et mulets.

Ce cheval rue en vache, frappe du pied de devant.

Se ruer, v. réc. Se jeter sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Rufien, s. m. Paillard, adonné aux femmes. Famil. et peu honnête.

Rugine, s. f. Gratoire ou ratissoire; instrument de Chirurgien-Dentiste.

Ruginer, v. act. (*Ru-ji-né*) Oter avec une rugine la carie d'une dent.

Rugir, v. n. Se dit du cri naturel du lion. — Au figuré, montrer beaucoup de colère, d'emportement ; faire un grand bruit.

Rugissant, ante, adj. Qui rugit.

Rugissement, s. m. (*Ru-ji-ce-man*) Cri du lion.

Ruillée, s. f. (*Rui-lé-e*) ter. de Couvreur : Enduit de mortier qui se met sous les tuiles.

Ruiller, v. act. (*Rui-lé*) Faire des repaires pour dresser des plans et des surfaces.

Ruine, s. f. (*Rui-ne*, en vers, *Ru-i-ne*) Dépérissement, destruction d'un bâtiment. — fig. 1.° Perte de biens : *Cette affaire a causé sa ruine.* —2.° Ce qui est la cause de la ruine : *Il est la ruine de sa famille ; cette aventure a été la ruine de sa réputation.*

Ruines, plur. Débris d'un bâtiment abattu, d'une ville détruite.

Battre en ruine, battre une place à coups de canon. — Figur. attaquer un homme dans une dispute, de manière à ne lui laisser aucun moyen de se défendre. — fig. *S'élever sur les ruines de...* Faire sa fortune sur les ruines d'autrui.

Ruiner, v. act. (*Rui-né*, en vers, *Ru-i-né*) Abattre, démolir, détruire. —Ravager les biens de la terre, en parlant de la tempête, etc. — figur. Causer la perte du bien de la fortune, de l'honneur, du crédit, etc. —En termes de Maçonnerie, hacher des poteaux de cloison par les côtés. Voy. *Ruinure.*

Ruineux, euse, adj. (*Rui-neû*, en vers, *ru-i-neû*) Qui menace ruine. — fig. Qui cause quelque grande perte, quelque dommage considérable.

Ruinure, s. f. Terme de Maçonnerie : Entaille faite avec la cognée aux côtés des poteaux ou des solives pour retenir les panneaux de maçonnerie dans un pan de bois ou une cloison.

Ruisseau, subst. m. (*Rui-sô*, s. d.) Courant d'eau : *Le doux murmure d'un ruisseau.* —Canal par où passe le courant d'eau : *Le ruisseau est à sec:* — Eau qui coule au milieu des rues. En ce sens on dit fig. et prov. 1°. *qu'une chose est traînée, traîne dans le ruisseau*, qu'elle est triviale, qu'elle ne mérite pas d'être dite. 2.° *Qu'une nouvelle est ramassée dans le ruisseau*, qu'elle a été prise dans les rues. —Endroit par où l'eau coule dans les rues : *On n'a pas donné assez de pente au ruisseau.* — fig. Ce qui coule en abondance : *Des ruisseaux de vin, de sang, de larmes.*

Ruisselant, *ante*, adj. Qui ruisselle : *des eaux ruisselantes ; le sang ruisselant de ses plaies.*

Ruisseler, v. n. (*Rui-ce-lé*) Couler en manière de ruisseau : *L'eau ruisseloit par divers endroits ; le sang ruisseloit de ses plaies.*

Rumb, s. m. (*Rombe*) ter. de Marine : Aire de vent ; une des trente-deux parties de la boussole.

Rumeur, s. f. Bruit tendant à émotion, à querelle : *Toute la ville étoit en rumeur.* —Bruit qui s'élève tout à coup, à la suite d'un accident, d'un événement imprévu : *La rumeur publique l'accusoit de ce meurtre.*

Ruminant, *ante*, adj. Qui rumine.

Rumination, s. f. (*Ru-mi-na-cion*) Action de ruminer.

Ruminer, v. act. et n. (*Ru-mi-né*) Remâcher ce qu'on a mangé, en parlant des bœufs, etc. —fig. Penser et repenser à.... *Il y a long-temps qu'il ruminoit ce dessein ; après avoir bien ruminé il prit son parti.*

Runique, adj. (*Ru-ni-ke*) *Caractère, Langue, Poésie Runique*, des anciens Peuples de la Germanie et du Nord.

Ruptoire, s. m. (*Rup-toa-re*) Cautère potentiel pour remédier aux morsures des bêtes venimeuses. —Il est aussi adj. *Médicament ruptoire.*

Rupture, s. f. Action par laquelle une chose est rompue : *La rupture d'une porte, d'un coffre, etc. Rupture d'une veine, d'une artère.* —Endroit d'une étoffe où elle est déchirée. —Hernie, descente de boyau. —fig. Division entre des personnes autrefois unies par traité, par amitié, etc. —En ter. de Peinture, le mélange des teintes.

Rural, *ale*, adj. Qui est situé à la campagne. Il ne se dit que des fonds de terre.

Doyen rural, Curé commis par l'Evêque pour avoir l'inspection sur les Curés d'un certain district.

Ruse, s. f. (*Ru-ze*) Finesse, artifice, moyen dont on se sert pour tromper. —Détour du lièvre, du cerf, du renard, quand on les chasse.

Ruses innocentes ; certaines petites finesses dont on use à bon dessein.

Contre-ruse, s. f. Ruse qu'on oppose à une autre ruse.

Rusé, *ée*, adj. (*Ru-zé, é-e*) Qui a de la ruse ; qui est plein de ruses. — On dit aussi substantivement, *un petit rusé, une fine rusée.*

Ruser, v. n. (*Ru-zé*) User de ruses.

Russe, adj. et subst. (*Ru-ce*) Qui est de Russie : *Les Russes, la langue Russe.* On disoit autrefois, *les Russiens, la Langue Russienne.*

Rustaud, *aude*, adj. (*Rus-tô, ô-de*) Qui est grossier ; qui tient du paysan.

Rustaud, s. m. Rustre, grossier.

Rusticité, s. fem. Grossiéreté, rudesse, en parlant des personnes : *Rusticité dans les manières, dans le langage.*

Rustique, adj. (*Rus-ti-ke*) Champêtre : *Vie, air, danse rustique.* —Inculte ; sans art : *Promenades rustiques et solitaires.* En ce sens on dit aussi substantiv. *Il y a dans ce pays un certain rustique qui plaît ; le rustique*, la représentation naïve d'un paysage. —Grossier, rude, peu poli. Voyez *Impoli.*

En termes d'Architecture, *ouvrage rustique*, composé de pierres brutes ou taillées à l'imitation des pierres brutes. —*Ordre rustique*, le plus simple et le plus dénué d'ornemens.

Rustiquement, adv. (*Rus-ti-ke-man*) D'une manière rustique.

Rustiquer, v. a. (*Rus-ti-ké*) Terme d'Architecture : Crépir une muraille, en façon d'ordre rustique. —*Rustiquer une pierre*, la tailler rustiquement, la piquer avec la pointe du marteau.

Rustre, adject. Fort rustique, très-grossier : *Il a l'air rustre, la mine rustre.* —Il est aussi subst. *C'est un vrai rustre, un gros rustre.*

Rustre, subst. m. Terme de Blason : Losange percé en rond. —Anciennement sorte de lance. *Trév.* le fait fém.

Rut, s. m. Le temps où les bêtes fauves et quelques autres sont en chaleur.

Rutoir. Voyez *Routoir.*

Rye, terme de Géographie, qui signifie dans son origine le rivage de la mer.

Rythme. Voyez *Rhythme.*

Rythmique. Voyez *Rhythmique.*

S

S, Subst. fém. suivant l'ancienne appellation *esse*, et masc. suivant la moderne, *se*: Dix-neuvième lettre de l'alphabet, et la quinzième des consonnes. —C'étoit anciennement un caractère numéral qui signifioit *sept*.

Sa, adj. ou plutôt pron. possessif du genre féminin : *Sa mère, sa femme.*

Sabah, s. m. Terme de Relation : *L'heure du sabah*, le point du jour chez les Turcs.

Sabaïsme, s. m. On appeloit ainsi la partie de l'idolâtrie qui consistoit dans le culte des Astres. C'étoit la religion des anciens Mages.

Sabbat, s. m. (*Sa-ba*) Nom que portoit chez les Juifs le dernier jour de la semaine. Ce mot signifie *repos*. —Prétendue assemblée nocturne de sorciers. —fig. et fam. Bruit, tumulte: *Faire le sabbat; faire un sabbat horrible.*

Sabbatine, subst. f. (*Sa-ba-ti-ne*) Thèse de Philosophie sur une partie de la Logique et de la Morale.

Sabbatique, adject. (*Sa-ba-ti-ke*) *Année sabbatique*, chaque septième année chez les Juifs.

Sabech, s. m. Autour d'une des cinq espèces principales.

Sabéisme ou *Sabaïsme*, s. m. Voyez *Sabaïsme.*

Sabine, s. f. ou *Savinier*, s. m. Sorte de petit arbuste toujours vert.

Sable, s. m. Sorte de terre légère, menue, formée de petits grains de gravier. —Gravier qui s'engendre dans les reins et qui forme la gravelle. —Horloge de verre composée de deux fioles, où le sable, tombant de l'une dans l'autre, mesure un certain espace de temps. —En ter. de Fondeur, composition faite avec du sable ou autre poussière où l'on jette en moule des monnoies, des médailles, etc. —En termes de Blason, le noir. Dans la gravure, le sable se marque par des traits croisés. Figur. *Bâtir sur le sable*; fonder des projets, des entreprises sur quelque chose de peu solide.

Sablé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Sabler.* —Jeté en sable. —*Fontaine sablée*, vaisseau dans lequel on fait filtrer de l'eau à travers le sable pour l'épurer.

Sabler, v. act. (*Sa-blé*) Couvrir de sable. —famil. *Sabler un verre de vin*, l'avaler tout d'un trait.

Sableux, euse, adj. (*Sa-bleû, eû-ze*) *Farine sableuse*, où il y a du sable mêlé.

Sablier ou plus communément *sable*, subst. m. (*Sa-blié*) Sorte d'horloge. Voyez *Sable.*

Sablière, s. f. Lieu d'où l'on tire le sable. —Longue piéce de bois entaillée d'espace en espace, qui se met dans les cloisons, etc.

Sablon, s. m. Sable fort délié.

Sablonner, verbe act. (*Sa-blo-né*) Nettoyer, écurer avec du sablon.

Sablonneux, euse, adj. (*Sa-blo-neû*) Où il y a beaucoup de sable.

Sablonnier, subst. m. (*Sa-blo-nié*) Celui qui vend du sablon.

Sablonnière, s. fém. (*Sa-blo-niè-re*) Lieu abondant en sablon, d'où on tire du sablon.

Sabord, subst. m. (*Sa-bor*) ter. de Marine : Sorte d'embrasure et d'ouverture à un vaisseau par où l'on tire le canon.

Sabot, s. m. (*Sa-bo*) Chaussure de bois d'une seule piéce. —Corne du pied du cheval. —Outil de bois dont le Cordier se sert pour câbler le cordage en trois ou en quatre. —Jouet d'enfant qu'on fait pirouetter avec un fouet : *Fouetter, faire aller un sabot. Le sabot dort*, il tourne si vîte qu'il paroît immobile. Proverb. et populair. *Dormir comme un sabot*, profondément. —Au plur. ornemens de cuivre qu'on met au bas des pieds des bureaux, des commodes, etc.

Saboter, v. n. Faire du bruit en marchant avec des sabots. —Jouer au sabot, faire aller un sabot.

Sabotier, s. m. (*Sa-bo-tié*) Ouvrier qui fait des sabots. —Celui qui porte des sabots.

Sabouler, verbe act. (*Sa-bou-lé*) Tourmenter, tirailler, renverser, houspiller quelqu'un de côté et d'autre plusieurs fois. Il est populaire.

Sabre, s. m. Cimeterre; espèce de coutelas recourbé, qui ne tranche que d'un côté.

Sabrenas, s. m. Terme populaire: Artisan qui travaille grossiérement, mal-proprement.

Sabrenauder, v. a. (*Sa-bre nô-dé*, d.) Travailler mal un ouvrage. Popul.

Sabrer, v. act. (*Sa-bré*) Frapper à coups de sabre.

Figur. et famil. *Sabrer une affaire*, la juger avec précipitation, sans se donner la peine de l'examiner.

Sac, s. m. Sorte de poche faite d'une piéce de toile, etc. cousue par le bas et par les côtés, n'ayant que le haut ouvert, pour mettre dedans ce qu'on veut. —Habit de toile grossière qu'on portoit par pénitence. —Dépôt de matière qui se forme auprès d'un abcès, d'une plaie, etc. —Pillage entier d'une ville par l'ennemi qui la prend: *Le sac de Troye, de Rome.*

Sac à blé, à charbon, à farine, etc. sac à mettre du blé, du charbon, de la farine, etc.

Prov. *Autant péche celui qui tient le sac, que celui qui met dedans*; le recéleur n'est pas moins coupable que le voleur. —*Homme de sac et de corde*, scélérat, mauvais garnement. —Prov. et fam. *Prendre son sac et ses quilles*, prendre ses hardes et s'en aller. —fam. *Affaire qui est dans le sac*, qui est en bon train, qui réussira probablement. —figurém. et famil. 1.° *Avoir sa tête dans un sac*, ignorer ce qui se passe. —2.° *Voilà la meilleure piéce de son sac*, voilà ce qu'il y a de meilleur dans son affaire, ce qui la fera réussir. —3.° *Il a perdu la meilleure piéce de son sac*, un protecteur dont le crédit l'auroit fait réussir. —Proverbial. et figur. *Voir le fond du sac*, pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret. —Proverbial. *Juger sur l'étiquette du sac*, juger sur le champ et sans examiner. Ces dernières expressions sont des allusions au sac des plaideurs. —fam. *Mettre quelqu'un au sac*, hors d'état de répondre.

Cul-de-sac, subst. m. (*Ku-de-sak*) Petite rue sans issue.

Saccade, s. f. (*Sa-ka-de*) Prompte et rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride. —figurément, 1.° Secousse violente qu'on donne à quelqu'un en le tirant. —2.° Par extension de métaphore, rude réprimande.

Saccader, v. a. (*Sa-ka-dé*) Donner des saccades à un cheval.

Saccage ou *sacquage*, s. m. (*Sa-ka-je*) Droit de minage qui se prend sur un sac de grain.

Saccagement, s. m. (*Sa-ka-je-man*) Sac, pillage d'une ville, etc.

Saccager, v. a. (*Sa-ka-jé*) Mettre à sac, au pillage. —familiérem. et par exagération, Bouleverser, mettre tout en désordre.

Saccatier ou *sacquatier*, s. m. (*Sa-ka-tié*) Voiturier de charbon dans les forges.

Sacéennes ou *Sacées*, s. f. pl. Fêtes Persanes et Syriennes en l'honneur d'*Anaïtis* surnom de *Vénus*. Elles ressembloient beaucoup aux Saturnales.

Sacerdoce, subst. m. Caractère des Prêtres de l'ancienne Loi et de ceux de la Loi nouvelle.

Sacerdotal, ale, adj. Qui appartient au Sacerdoce ou qui en vient.

Sachée, s. f. Plein un sac de quelque chose.

Sachet, s. m. (*Sa-chè*) Petit sac. —Petit coussin où l'on met des senteurs pour parfumer quelque chose. —Remède topique que l'on met sur quelque membre douloureux.

Sacoche, s. f. Deux bourses de cuir, jointes ensemble, qu'on porte à l'arçon de la selle.

Sacome, s. m. Moulure en saillie.

Sacraire, subst. m. (*Sa-krè-re*) ter. d'Erudition: Petit temple, oratoire destiné au culte des faux Dieux.

Sacramaton, s. m. Herbe potagère d'Amérique.

Sacramentaire, subst. m. (*Sa-kra-man-tè-re*) Nom de certains Hérétiques qui ont publié des erreurs touchant l'Eucharistie.

Sacramental, ale, ou *Sacramentel, elle*, adj. (*Sa-kra-man-tal, tel*) Qui appartient à un Sacrement : *Absolution sacramentelle* ou *sacramentale*.

Familiér. *Les mots sacramentaux*, les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

Sacramentalement, *Sacramentellement*, adv. (*Sa-kra-man-ta-le-man*) D'une manière sacramentelle.

Sacre, subst. m. Action par laquelle on sacre un Roi, un Evêque. —Sorte de faucon.

Sacré, ée, part. p. de *Sacrer*, et adj. Qui a reçu l'onction sainte. —Saint; qui mérite une vénération particulière: *Les lieux*, *les vases sacrés*. *L'Histoire sacrée*. Il se dit par opposition à *profane*. —Respectable; inviolable : *Un dépôt*, *un secret sont des choses sacrées*.

Ordres sacrés, la Prêtrise, le Diaconat et le Sous-Diaconat, par opposition aux Ordres Mineurs.—*Le sacré Collége*, le Collége des Cardinaux.

Sacrement, subst. m. (*Sa-kre-man*) Signe visible d'une grace invisible, institué de Dieu pour la sanctification des hommes.

S'approcher des Sacremens, se confesser et communier. — *Fréquenter les Sacremens*, se confesser et communier souvent. —*Le Saint Sacrement de l'Autel*, *le Saint Sacrement*, l'Eucharistie. —famil. *Il n'aime pas le Sacrement*, il n'a pas de goût pour le mariage.

Sacrer, v. act. (*Sa-kré*) Conférer un caractère par le moyen de certaines cérémonies de religion : *Sacrer un Roi*, *un Evêque*.

Sacret, s. m. (*Sa-krè*) ter. de Fauconnerie : Le mâle du sacre.

Sacrificateur, s. m. Celui qui sacrifie, qui offre un sacrifice.

Sacrificature, s f. Dignité du Sacrificateur et le droit de sacrifier, en parlant des Juifs et des Gentils.

Sacrifice, s. m. Action par laquelle on offre quelque chose à la Divinité, avec certaines cérémonies. —On dit *le sacrifice de la Messe*, *le saint sacrifice*, et en ce sens il s'emploie toujours au singulier. —fig. et par exagération, renoncement à quelque chose de considérable pour l'amour de quelqu'un : *Je vous fais un sacrifice de ma volonté*, *de mes intérêts*; *je vous fais le sacrifice de mon ressentiment*, *etc.* —Poétiquem. *Faire un sacrifice à Vulcain de quelque chose*, la jeter au feu.

Sacrifier, verbe act. (*Sa-kri-fi-é*) Offrir en sacrifice, immoler : *Sacrifier des victimes*, *un agneau*, *etc.* neutralement, *sacrifier à Dieu*, *aux idoles*. —fig. 1.° Se priver de quelque chose pour l'amour de quelqu'un, y renoncer en sa considération : *Il a sacrifié ses intérêts à son ami*. —2.° Acquérir *ou* conserver une chose par la perte d'une autre : *Sacrifier sa fortune à son honneur, à son devoir*; *sacrifier* (faire céder) *tout à ses intérêts*. — 3.° Employer : *Sacrifier son temps*, *son loisir à un ouvrage*, *à une affaire*.

Il n'a pas sacrifié aux Graces, il fait tout gauchement, de mauvais air; il est dépourvu d'agrémens, etc. Style familier et badin.

Se sacrifier, v. récipr. Se dévouer entiérement, s'immoler, etc. *Se sacrifier pour quelqu'un*, faire ou souffrir tout pour son service.

Sacrilége, subst. m. Profanation des choses saintes. —Celui qui commet un sacrilége.

Sacrilége, adject. Souillé d'un sacrilége : *Homme*, *pensée*, *action*, *main*, *bouche sacrilége*.

Sacrilégement, adv. (*Sa-kri-lé-jeman*) D'une manière sacrilége.

Sacristain, subst. m. (*Sa-kris-tein*; peut-être vaudroit-il mieux écrire *Sacristin*, à cause de *Sacristine*.) Celui qui a soin de la sacristie d'une Eglise. —Ecclésiastique pourvu d'un bénéfice avec le titre de Sacristie.

Sacristie, subst. f. Lieu destiné pour serrer les vases sacrés, les ornemens d'Eglise, et où les Prêtres et ceux qui servent à l'Autel vont s'habiller pour le Service Divin. —Ce qui est contenu dans la sacristie. —Ce qui est donné pour faire dire des Messes et des Prières. —Titre de bénéfice dans certains Chapitres et Abbayes.

Sacristine, subst. f. Celle qui, dans une Communauté de filles, a soin de la sacristie.

Sacro-lombaire, adj. Terme d'Anatomie : *Le muscle sacro-lombaire*, celui qui sert à resserrer la poitrine.

Sacrum, *l'os sacrum*, subst. masc. (*Sa-krome*) ter. d'Anatomie : La dernière des vertèbres.

Saducéens, s. m. pl. Anciens hérétiques Juifs qui nioient la résurrection des corps, la providence, l'immortalité de l'ame, etc.

Saducéisme, subst. m. Doctrine des Saducéens.

Safran, s. m. Sorte de plante bulbeuse qui a des feuilles longues, déliées et étroites, et une tige chargée de fleurs bleues. —Filets qui viennent dans chaque fleur de safran, et qui jaunissent la liqueur où on les met. —En ter. de Chimie, préparation brune, jaune ou rouge, faite avec du fer.

Safrané, *ée*, part. p. de *Safraner*, et adject. Où il y a du safran. —Jaune comme du safran : *Teint*, *visage safrané.* Il est familier.

Safraner, v. a. (*Sa-fra-né*) Apprêter ou jaunir avec du safran.

Safranier, *ière*, subst. (*Sa-fra-nié*, *iè-re*) Personne misérable, ruinée. Il est populaire et injurieux. On ne le dit guères des femmes.

Safre, adj. Goulu, glouton, qui se jette avec avidité sur le manger. Il se dit proprement des animaux domestiques, et popul. des hommes.

Safre, s. m. Minéral bleuâtre avec lequel on fait le bleu d'émail et le bleu d'empois.

Sagacité, s. f. Pénétration et discernement d'un esprit qui recherche et découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses.

Sage, adject. Prudent, circonspect. —Modéré, retenu. —En parlant d'une fille ou d'une femme ; modeste, chaste. —En parlant d'un enfant ; posé, qui n'est point turbulent. —Il se dit des actions, des paroles : *Conduite*, *réponse*, *conseil*, *air sage.*

Sage, subst. m. *Les sept Sages de la Grèce* ; *le sage est maître de ses passions.*

Sage-femme, subst. f. Celle dont le métier, la profession est d'accoucher les femmes.

Sagement, adv. (*Sa-je-man*) D'une manière sage, prudente.

Sagesse, s. f. (*Sa-jè-ce*) Circonspection, prudence ; avec cette différence que la *sagesse* fait parler et agir à propos, et que la *prudence* empêche de parler et d'agir mal à propos : la première semble être plus *éclairée*, et la seconde plus *retenue.* —Modération. —En parlant des femmes et des filles ; modestie, pudeur, chasteté. —La Philosophie : *L'étude de la Sagesse.*

La Sagesse éternelle incréée, le Verbe ou la seconde Personne de la Trinité. *La Sagesse incarnée*, le Verbe en tant qu'il s'est revêtu de notre humanité.

Sagette ou *Flèche-d'eau*, s. f. Sorte de plante aquatique.

Sagittaire, subst. m. (*Sa-ji-tè-re*) Archer ; l'un des douze Signes du Zodiaque. —Sorte d'oiseau de proie.

Sagittale, adj. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une des sutures du crâne.

Sagou, s. m. Espèce de pâte végétale, moëlleuse, alimenteuse, faite en petits grains, qu'on nous apporte des isles Moluques, des isles Célèbes et de Java.

Sagouin, s. m. (*Sa-gouein*) Sorte de petit singe. —figurém. et familiér. Un homme mal-propre. En ce sens on peut dire aussi au féminin : *C'est une sagouine.*

Saie, s. f. Sorte de vêtement dont les Perses, les Romains et les Gaulois se servoient en temps de guerre. —Sorte de petite brosse forte dont l'Orfèvre se sert pour nettoyer ses ouvrages.

Saieter, v. act. Nettoyer une piéce d'Orfèvrerie avec la saie.

Saignant, *ante*, adject. (*Cè-gnian*, *an-te*) Qui dégoutte de sang : *Nez saignant* ; *bouche toute saignante.*

Figur. *Plaie encore toute saignante*, injure encore récente ; douleur, affliction encore toute nouvelle.

Saignée, s. f. (*Cè-gnié-e*) Ouverture de la veine pour tirer du sang. —Sang qu'on tire par l'ouverture de la veine. —figur. (style simple) Petit fossé ou rigole pour tirer de l'eau de quelque endroit.

Prov. *Selon le bras la saignée*, chacun doit être taxé selon ses facultés.

Saignement, s. m. (*Cè-gnie-man*) Epanchement de sang, principalement par le nez.

Saigner, v. a. (*Cè-gnié*; mouillez *gn.*) Tirer du sang à quelqu'un en lui ouvrant la veine. —Faire écouler par des rigoles les eaux d'un fossé, d'un marais. —Détourner le cours d'une partie des eaux d'une rivière. —figur. Tirer de l'argent de...... par taxe ou par contribution.

Saigner, v. neut. On le dit dans le premier sens de l'actif : *Ce Chirurgien saigne bien.* —Jeter du sang ou naturellement ou par une blessure.

Figur. 1.° *La plaie saigne encore*, se dit d'une offense, d'un malheur dont on conserve encore ou dont on conservera long-temps le souvenir. —2.° *Le cœur me saigne quand je le vois souffrir*, je suis sensiblement touché quand, etc.—Prov. et fig. *Saigner du nez*, manquer de résolution, de courage dans l'exécution.

Figurém. et fam. *Se saigner*, donner de l'argent jusqu'à se mettre à l'étroit : *Il s'est saigné pour marier sa fille*, *etc.*

Saigneur, s. m. (*Cè-gnieur*) Médecin qui ordonne souvent la saignée.—Chirurgien qui la fait. Il est familier.

Saigneux, *euse*, adject. (*Cè-gnieû*) Sanglant, taché de sang. —*Bout saigneux*, cou d'un veau ou d'un mouton tel qu'on le vend à la boucherie.

Saillant, *ante*, adject. (*Sa-glian*; mouillez les *ll.*) Qui avance, qui sort en dehors. —En ter. de Fortification, *angle saillant*, celui dont le sommet est du côté de la campagne, et l'ouverture du côté de la place. —figur. *Ce livre est bien écrit*, *mais il n'a rien de saillant*, rien de vif ou de brillant.

Saillie, s. f. (*Sa-gli-e*) Sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec interruption : *Jet d'eau qui ne vient que par saillies.* —fig. 1.° Emportement, boutade : *Dans sa colère il a de fâcheuses saillies.* —2.° Trait d'esprit brillant et surprenant : *Vive*, *heureuse saillie.*—En Architecture, avance d'une piéce hors du corps du bâtiment.

Saillir, ver. act. (*Sa-glir*) Couvrir la femelle, en parlant du taureau, du cheval, etc. Il se conjugue comme *Finir* : *Je saillis*, *etc. Saillissant.*

Saillir, v. n. Sortir avec impétuosité et par secousses, en parlant des eaux, des liqueurs. En ce sens sa conjugaison est la même que celle de l'actif : *Il saillit de ce rocher une source d'eau vive* ; *le sang saillissoit avec impétuosité.* —S'avancer en dehors. Dans cette acception on dit : *Saillant. Il saille. Il a sailli. Il saillira*, *etc.* Il n'a que les troisièmes personnes : *Ce balcon saille trop*, *cette corniche ne sailloit pas assez.*

Sain, *saine*, adject. (*Cein*, *cè-ne*) Qui n'est pas sujet à être malade : *Corps bien sain.* —Qui se porte bien : *Sain et gaillard.* —Il se dit des parties du corps : *On lui a trouvé les parties nobles fort saines.* —On dit aussi des fruits, des plantes et d'autres choses inanimées, qu'*ils sont sains*, qu'*elles sont saines.* —figurém. *Jugement sain*, droit et sûr. *Esprit sain*, bon et judicieux. *La saine raison*, la droite raison. *Opinion saine*, vraie et raisonnable. *Saine doctrine*, doctrine orthodoxe.—Salubre, qui sert à la santé : *Air sain* ; *l'exercice est sain.*

Sain-doux, s. m. Graisse de porc fondue qu'on emploie dans la cuisine.

Sainement, adverbe. (*Cè-ne-man*) D'une manière saine. —fig. Judicieusement : *Juger sainement des choses. Cela est sainement* (sagement) *pensé.*

Sainfoin, s. m. (*Cein-foein*) Sorte d'herbe qui se fauche, et qu'on appelle autrement *foin de Bourgogne* ou simplement *de la Bourgogne.*

Saint, *sainte*, adj. (*Cein*, *cein-te*) Qui a la perfection essentielle, infinie. En ce sens il ne se dit que de Dieu. —Qui participe, quoique très-imparfaitement, à la sainteté de Dieu : *Les saints Anges*, *les saints Apôtres*, *etc.* —Qui vit selon la loi de Dieu, qui suit fidellement ses préceptes et ses conseils : *Un saint homme*, *une ame sainte. La communion des saints*, la société des fidelles. —En parlant des choses, 1.° conforme à la loi de Dieu : *Une sainte action* ; *mener une vie fort sainte.* —2.° Consacré à Dieu ; qui sert à quelque usage sacré : *Un lieu saint* ; *les saints Mystères.*

La sainte-barbe, le lieu dans un vais-

seau où est la poudre, etc. —Proverb. et figur. *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean pour réussir*, faire tout ce qui est possible.

Saint est aussi substantif : *C'est un grand Saint, une grande Sainte.* —fam. *C'est un pauvre saint*, un homme qui n'a ni mérite ni crédit. —Prov. et fig. *Il ne sait à quel Saint se vouer*; il n'a plus de ressource, il ne sait plus à qui avoir recours.

Saintement, adverb. (*Cein-te-man*) D'une manière sainte.

Sainteté, s. f. (*Cein-te-té*) Qualité de ce qui est saint. —Titre d'honneur donné au Pape.

Saïque, subst. f. (*Sa-i-ke*) Sorte de vaisseau de charge dont on se sert dans le Levant et sur-tout sur les côtes d'Egypte.

Saisi, s. m. (*Cè-zi*) Le débiteur sur lequel on a saisi un héritage.

Saisie, s. f. (*Cè-zi-e*) Arrêt qu'on fait par ordre de Justice sur les biens d'une personne.

Saisine, s. f. (*Cè-zi-ne*) La possession actuelle d'un héritage en laquelle le vendeur met l'acheteur. —On nommoit, dans le Droit féodal, *droit de saisine*, celui dû au Seigneur pour la prise de possession d'un héritage qui relevoit de lui.

Saisir, v. a. (*Cè-zir*) Prendre tout d'un coup et avec effort : *Saisir quelqu'un au collet, par le bras.* —figurém. 1.° Comprendre aisément : *Il saisit tout d'un coup ce qu'on lui dit, ce qu'on veut lui apprendre.* —2.° Attaquer, en parlant des maux du corps ou de l'ame : *Le froid, la colique, le désespoir l'a saisi.* —Au Palais, arrêter juridiquement les biens d'un débiteur pour sûreté du payement.

Saisir le moment, l'occasion favorable, en profiter.

Se saisir de, v. réc. Prendre subitement : *Il se saisit de mon épée.* —figur. *Se saisir, être saisi*, être frappé de déplaisir, pénétré de douleur : *Il est saisi au moindre revers; il fut saisi en apprenant cette fâcheuse nouvelle.* —On dit aussi *être saisi de joie, d'étonnement.*

Saisissant, ante, adject. (*Cè-zi-san*) *Froid saisissant*, qui surprend tout d'un coup. —Au Palais, et substantivem. *le saisissant, la saisissante*, celui, celle à la requête de qui on a fait une saisie.

Saisissement, s. m. employé seulement au fig. (*Cè-zi-ce-man*) Impression subite et violente que cause un grand déplaisir, etc.

Saison, s. fém. (*Cè-zon*) L'une des quatre parties de l'année, qui contient trois mois. —Temps où l'on a accoutumé de semer, de recueillir, etc. —fig. Le temps propre à chaque chose : *Cette chose est de saison*, il est temps ou convenable de la faire. *Ce que vous dites est hors de saison*, n'est pas à propos.

Sala, subst. f. Terme de Relation : Oraison des Turcs le vendredi à neuf heures du matin.

Salade, s. f. Mélange de certaines herbes assaisonnées avec de l'huile, du vinaigre et du sel. —Ces mêmes herbes avant qu'elles soient assaisonnées : *Cueillir, éplucher une salade.* —On dit aussi *salade d'anchois, de câpres, de viandes froides.* —Pain et vin qu'on donne aux chevaux à qui on veut faire faire une longue traite. —Autrefois, habillement de tête pour la guerre.

Saladier, s. m. (*Sa-la-di-é*) Plat ou jatte où l'on sert la salade.

Salage, s. m. L'action de saler et la quantité de sel qu'on y emploie.

Salaire, s. m. (*Sa-lè-re*) Payement pour travail ou pour service : *Toute peine requiert salaire.* —Au fig. récompense ou châtiment.

Salaison, s. f. (*Sa-lè-zon*) Action de saler. —Saison où l'on a coutume de saler. —Plus ordinairement, viande salée, poisson salé : *L'usage des salaisons donne le scorbut.*

Salamalec, s. m. tiré de l'Arabe, où il signifie *la paix avec vous.* Nous disons famil. *faire un grand salamalec*, une révérence profonde.

Salamandre, s. f. Reptile du genre des *lézards.*

Salamandres, s. m. pl. Chez les Cabalistes, les prétendus esprits du feu.

Salant, adj. m. *Marais, puits salant*, d'où l'on tire le sel.

Salarier, v. a. (*Sa-la-ri-é*) Donner un salaire à.... Il est vieux. —Quel-

ques Ecrivains ont employé le participe substantivement : *Les salariés de l'administration civile et militai e.*

Sale, adj. Mal-propre, qui n'est pas propre. Il se dit des personnes et des choses. — fig. Déshonnête, obscène.

Un gris sale, terne et qui n'a pas l'œil du gris ordinaire. — *Un sale intérêt*, un intérêt sordide. — *Cette côte est sale*; il y a beaucoup d'écueils cachés. — Prov. *Son cas est sale*, il a commis une action qui mérite l'animadversion de la Justice.

Sale. Voyez *Salle*.

Salé, s. m. Provision de sel : *Avoir son salé*. Il est peu usité. *Franc-salé*, provision de sel gratuite. — Chair de porc salée : *Petit salé*, chair d'un jeune cochon nouvellement salée.

Salé, ée, part. p. et adj. Voyez *Saler*. — *Eaux, sources salées*, dont on tire le sel. — fig. *Raillerie, épigramme salée*, où il y a du sel, ingénieuse et piquante. — Autrefois poétiq. *les plaines salées*, *les campagnes salées*, la mer.

Salement, adv. (*Sa-le-man*) Malproprement.

Salep, s. m. Sorte de racine bulbeuse et mucilagineuse.

Saler, v. act. (*Sa-lé*) Assaisonner avec du sel. — Mettre une certaine quantité de sel sur des viandes, etc. pour les conserver long-temps. — fig. et popul. Vendre trop cher.

Saleron, subst. m. La partie supérieure d'une salière, celle où l'on met le sel.

Saleté, s. f. Qualité, état de ce qui est sale, mal-propre. — Chose sale. — fig. 1.° Obscénité : *La saleté de ce discours*. — 2.° Parole obscène : *Il dit toujours des saletés*.

Saleur, s. m. Celui qui sale : *Saleur de morue, de hareng*.

Salicaire, s. f. (*Sa-li-kè-re*) Sorte de plante qui croît parmi les saules.

Salicite, s. f. Pierre figurée imitant les feuilles du saule.

Salicoque, subst. f. (*Sa-li-ko-ke*) Espèce d'écrevisse de mer.

Salien, s. m. Prêtre de Mars chez les Romains.

Saliens, adj. m. pl. *Poëmes Saliens*, chantés en l'honneur de Mars.

Salière, subst. f. Piéce de vaisselle pour mettre le sel qu'on sert sur table. — Ustensile de ménage où l'on met le sel et qu'on pend à la cheminée pour le tenir séchement. — Au pl. 1.° creux qui paroissent au-dessus des yeux des chevaux quand ils sont vieux ; 2.° creux que les femmes ont quelquefois au haut de la poitrine.

Saligaud, aude, adject. et subst. (*Sa-li-gô, ô-de*) Personne sale, malpropre. Il est populaire.

Salignon, s. m. (mouillez *gn*) Pain de sel fait d'eau de fontaine salée.

Salin, ine, adj. (*Sa-lein, li-ne*) Qui contient des parties de sel.

Saline, s. f. Salaison, chair salée, poisson salé : *Marchand de saline*. — Lieu où se fait le sel : *Les salines de Lorraine, de Franche-Comté*. — Rocher ou mine d'où l'on tire le sel : *La saline de Cardonne*.

Salique, adject. (*Sa-li-ke*) *La Loi Salique*, celle qui excluoit les femmes de la couronne de France.

Salir, v. act. Rendre sale.

Salissant, ante, adject. Qui salit : *Le noir est salissant quand il est neuf*. — Qui se salit aisément : *Le blanc est salissant*.

Salisson, subst. f. Terme populaire : Petite fille mal-propre.

Salissure, s. f. Ordure qui demeure sur une chose salie.

Salivaire, et quelquefois *salival, ale*, adj. (*Sa-li-vè-re*) Qui est destiné pour la salive, qui regarde la salive : *Glandes, conduits salivaires*.

Salivation, s. fém. (*Sa-li-va-cion*) Ecoulement de la salive provoqué par quelque remède.

Salive, subst. f. Humeur aqueuse et plus ou moins visqueuse qui coule dans la bouche.

Saliver, v. neut. (*Sa-li-vé*) Rendre beaucoup de salive.

Salle, s. f. (*Sa-le*) Principale piéce d'un appartement, ordinairement plus grande que les autres, où l'on reçoit les visites, etc. — Chez les Maîtres de danse, lieu où ils donnent publiquement leurs leçons. On appelle *Salle d'armes*, le lieu où l'on montre publiquement à faire des armes ; et *Prévôt*

de salle, celui qui montre aux écoliers sous le maître. —Grand lieu couvert, destiné ou pour l'usage ou pour le plaisir du public : *La salle du Palais*, *de la Comédie*, *de l'Opéra*. —Dans les Hôpitaux, grande galerie où sont les lits des malades. —Lieu planté d'arbres qui forment une espèce de salle dans un jardin.

Salmi, subst. m. Ragoût de certaines piéces de gibier déjà cuites à la broche.

Salmigondis, subst. m. (*Sal-mi-gon-di*) Ragoût de plusieurs viandes réchauffées.

Saloir, s. m. (*Sa-loar*) Tout vaisseau dans lequel on sale quelque chose ou dans lequel on conserve le sel.

Salon, s. m. Piéce dans un appartement plus exhaussée que les autres, ordinairement cintrée et enrichie d'ornemens. —Petite salle.

Salope, adj. Sale, mal-propre. —On dit familiér. et substantiv. au féminin ; *C'est une vraie salope.*

Salopement, adv. (*Sa-lo-pe-man*) D'une manière salope : *Il mange salopement.*

Saloperie, subst. f. Chose vilaine et mal-propre.

Salorge, s. m. Amas de sel.

Salpe ou *Saupe*, s. f. Sorte de poisson de mer.

Salpêtre, s. m. Sorte de sel qui se tire des platras de vieilles murailles, des étables, des écuries, etc.

Familiér. *Cet homme est tout pétri de salpêtre*, *c'est du salpêtre*, il est extrêmement vif. —Prov. et fig. *Faire peter le salpêtre*, faire beaucoup de décharges de canon et autres armes à feu.

Salpêtrier, s. m. (*Sal-pê-trié*) Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre.

Salpêtrière, s. f. Lieu où l'on fait et où l'on prépare le salpêtre. — A Paris, *la Salpêtrière*, hôpital qui est en même-temps maison de correction.

Salsepareille, s. f. (*Sal-ce-pa-rè-glie*) Sorte de racine du Pérou.

Salsifix ou *Sersifi*, s. m. Sorte de plante dont la racine est bonne à manger. — *d'Espagne* ; Voyez *Scorsonère.*

Salsugineux, *euse*, adj. (*Sal-su-ji-neû*) Qui a rapport au sel. *Trév.*

Saltimbanque, subst. m. (*Sal-tein-ban-ke*) Bateleur, charlatan qui vend des drogues sur des tréteaux. —fig. et fam. (style critique) Orateur qui débite avec des gestes outrés. —Celui qui fait le bouffon dans une compagnie.

Saluade, s. f. Action de saluer en faisant la révérence. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le style plaisant ou moqueur.

Salubre, adj. Sain ; qui contribue à la santé.

Salubrité, s. f. Qualité de ce qui est salubre.

Saluer, v. act. (*Sa-lu-é*) Donner quelque marque de civilité, de respect : *Depuis long-temps il ne me salue plus* ; et neutralement, *il salue de bonne* ou *de mauvaise grace.* —Faire ses complimens par lettres. —Proclamer : *Vespasien fut salué Empereur par toute l'armée.*

Saluer de la pique, *de l'épée*, en baissant la pique, l'épée. — *La mer salue la terre*, les vaisseaux qui mouillent devant une forteresse doivent la saluer en tirant le canon.

Salure, subst. f. Qualité que le sel communique : *La salure de la mer*, *d'une viande*, *etc.*

Salut, s. m. (*Sa-lu*) Conservation dans le bien ou préservation du mal. —Félicité éternelle : *Le salut des ames* ; *il faut songer à son salut.* —Action de saluer : *Rendre*, *refuser le salut.* —Prières solennelles qu'on fait à certaines heures et en certains jours dans des Eglises.

Salutaire, adj. (*Sa-lu-tè-re*) Utile, avantageux pour la conservation de la vie, de la santé, de l'honneur, pour le salut de l'ame.

Salutairement, adver. (*Sa-lu-tè-re-man*) D'une manière salutaire.

Salutation, s. fém. (*Sa-lu-ta-cion*) Salut : *Recevez mes très-humbles salutations.* Il est familier. —*La Salutation Angélique*, l'Avé Maria.

Salvage, subst. m. *Droit de salvage*, droit qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un vaisseau naufragé.

Salvations, s. f. pl. Terme de Pratique : Ecritures qui se font en Justice pour appuyer les contredits.

Salve, s. fém. Décharge d'un grand nombre de canons ou de mousquets, soit pour *saluer* quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. On dit que le canon tire *en salve*, quand plusieurs piéces de canon tirent en même temps. — Décharge qu'on fait dans l'exercice ou dans le combat. Sur les vaisseaux, on dit *bordée*.

Salvé, s. m. Prière à la Vierge.

Salveline, s. f. ou *Salvelin*, s. m. Sorte de poisson de rivière qui est commun dans le Danube.

Samedi, s. m. Le dernier jour de la semaine. —*Le Samedi Saint*, celui qui précède le jour de Pâques.

Samequin, subst. m. (*Sa-me-kein*) Sorte de vaisseau Turc pour aller terre à terre.

Samskret, ète, ou *Samskroutan*, ou *Shanscrit, ite*, adject. qui se prend substantivem. pour désigner l'ancienne langue des Gentous ou Indous, habitans de l'Indostan, qui est devenue aujourd'hui la langue de leur religion, et qui n'est entendue que par les Brames ou Brachmanes les plus instruits.

Sancir, v. neut. Terme de Marine : *Ce vaisseau a sanci sous ses amarres*, a coulé bas étant à l'ancre.

Sanctifiant, ante, adject. Qui sanctifie : *L'esprit sanctifiant, la grace sanctifiante.*

Sanctificateur, s. m. Qui travaille à sanctifier : *L'Esprit sanctificateur de nos ames.* Trév.

Sanctification, s. f. (*Sank-ti-fi-ka-tion*) L'action ou plutôt l'effet de la grace qui sanctifie : *La sanctification des Fidelles, des ames.* —*La sanctification des Fêtes*, leur célébration suivant la loi de l'Eglise.

Sanctifier, ver. act. (*Sank-ti-fi-é*) Rendre saint : *La grace nous sanctifie, sanctifie nos ames.* —Célébrer, fêter suivant la loi et le précepte de l'Eglise.

Un Evêque doit sanctifier ses Diocésains par son exemple, leur donner bon exemple, les mettre dans la voie du salut. —Dans l'Oraison Dominicale, *que votre nom soit sanctifié*, soit loué, soit honoré dignement.

Sanction, subst. fém. (*Sank-cion*) Constitution, Ordonnance sur les matières ecclésiastiques. Il ne se dit guères qu'avec *pragmatique.* — Force, autorité donnée à une loi, à un réglement : *La sanction consiste sur-tout dans les peines dont on menace les infracteurs de la loi.* —Dans certains Gouvernemens, confirmation donnée par une des autorités légales à un acte émané d'une autre autorité ; laquelle convertit cet acte en loi et le rend obligatoire.

Sanctionner, v. act. (*Sank-cio-né*) Donner la sanction à..... confirmer. Voyez *Sanction* dans sa dernière acception. C'est un mot nouveau.

Sanctuaire, s. m. (*Sank-tu-è-re*) Chez les Juifs, le lieu le plus saint du Temple où reposoit l'arche. —Chez les Chrétiens, l'endroit de l'Eglise où est le maître-autel, et qui est ordinairement fermé d'une balustrade. —figur. L'Eglise, le Sacerdoce.

Figurém. *Peser une chose au poids du sanctuaire*, exactement et mûrement, suivant la conscience.

Sandal ou *Santal*, s. m. Bois des Indes.

Sandale, s. f. Chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied.

Sandalier, s. m. (*San-da-lié*) Celui qui fait des sandales.

Sandaraque, s. f. (*San-da-ra-ke*) Gomme qui coule, par incision, du grand genevrier. —Orpiment rouge.

Sang, s. m. (Devant les consonnes, *san* ; devant les voyelles, *sank* : *Sang échauffé*, *san-ké-chô-fé.* Il n'a point de pluriel.) Liqueur rouge qui coule dans les veines et dans les artères de l'animal. —figurém. Race, extraction. En parlant des enfans relativement aux pères, on dit : *C'est mon sang, votre sang*, c'est mon fils, votre fils.

Figurém. *Aimer le sang, être altéré de sang, être un homme de sang* ; être cruel, sanguinaire. —*Epargner le sang*, la vie des hommes. —*Mettre un pays à feu et à sang*, y commettre toutes sortes de cruautés. —Prov. *Suer sang et eau*, faire de grands efforts, souffrir beaucoup. —*Il suce le sang du peuple*, il vexe, il pille le peuple. —*La vertu des pères ne passe pas toujours avec le sang dans leurs enfans*, les enfans n'ont pas toujours les bonnes qualités de

leurs pères. —*Le sang est beau dans ce pays*, les habitans y sont beaux et bien faits. —Proverbial. *Avoir du sang aux ongles*, avoir du courage et savoir se défendre. —*Avoir le sang chaud*, être prompt et colère.

Sang froid, s. m. Présence d'esprit, tranquillité d'esprit.

De sang froid, adv. Sans emportement, posément, sans chaleur.

Sang-de-dragon, subst. m. Sorte de plante. —Sorte de liqueur qui sort d'un arbre des Indes.

Sangiac, s. m. En Turquie, Gouverneur subordonné à un Béglierbeg.

Sanglant, *ante*, adj. Ensanglanté, taché de sang, souillé de sang.

Combat sanglant, où il y a eu beaucoup de sang répandu. —fig. *Injure*, *satyre sanglante*; *affront*, *reproche sanglant*, outrageux, offensant, etc. —*Cette viande est encore toute sanglante*, n'est pas assez cuite. —fig. *La plaie est encore toute sanglante*, la douleur, l'affliction est toute récente.

Sanglargan, s. m. Drogue médicinale propre à arrêter le sang.

Sangle, s. f. Bande plate et large qui sert à ceindre, à serrer et à divers autres usages : *Les sangles de la selle d'un cheval*, *d'un châssis de bois de lit*, etc. *Sangles de Porteur d'eau*, *de Porteur de chaise*.

Sangler, v. act. (*San-glé*) Ceindre, serrer avec des sangles. —Attacher la sangle sur un bois de chaise, etc. —On dit popul. *sangler* (appliquer, donner) *un coup de poing*, *un coup de fouet*, *un soufflet*, *des coups de pieds*, *etc.*

Sanglier, s. m. (*San-glié*; en vers, *gli-é.*) Espèce de porc sauvage.

Sanglot, s. m. (*San-glo*) Soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée. Il ne se dit guères qu'au plur.

Sangloter, verb. neut. (*San-glo-té*) Pousser des sanglots.

Sangsue, subst. f. (*San-sû*) Animal aquatique, qui suce le sang des parties du corps auxquelles on l'applique. —figur. Exacteur avide et injuste.

Sanguification, s. f. (*San-ghi-fi-kacion*) t. de Médecine : Transformation de la nourriture en sang.

Sanguin, *ine*, adject. (*San-ghein*, *ghi-ne*) Qui abonde en sang, où le sang domine : *Tempérament sanguin.* —Qui est de couleur de sang : *Rouge sanguin.*

Jaspe sanguin, marqueté de rouge.

Sanguinaire, adj. (*San-ghi-nè-re*) Cruel, inhumain, qui aime à répandre le sang.

Sanguine, s. f. (*San-ghi-ne*) Mine de fer d'une couleur rouge. *La sanguine* dont on fait les crayons est artificielle. —Pierre précieuse de couleur de sang.

Sanguinolent, *ente*, adj. (*San-ghi-no-lan*, *an-te*) Teint de sang : *Crachats sanguinolens.*

Sanhédrin, subst. m. (*Sa-né-drein*) Principal tribunal chez les Juifs.

Sanicle, s. f. Sorte de plante détersive et vulnéraire.

Sanie, subst. f. Pus séreux qui sort des ulcères.

Sanieux, *euse*, adject. (*Sa-ni-eû*, *eû-ze*) Chargé de sanie.

Sannes. Voyez *Sonnez.*

Sans, préposition exclusive; (*San*, et devant les voyelles *sanz.*) *Sans argent*, *sans honneur*, et non pas *sans point d'argent*, *sans point d'honneur*, ce qui est un grossier solécisme. —*Sans que*, sorte de conjonction. Voyez *la Grammaire.*

Sansonnet, subst. m. (*San-so-nè*) Oiseau qui apprend facilement à siffler et même à parler. —Poisson de mer; espèce de petit maquereau.

Santal, s. m. Voyez *Sandal.*

Santé, s. fém. Etat de celui qui est sain, qui se porte bien : *Etre en santé*, *en bonne*, *en parfaite santé.* Plusieurs disent en mal, *avoir une mauvaise santé*; il vaut mieux dire *ne se porter pas bien*, ou *n'avoir pas une bonne santé*, *n'avoir pas de santé.* —Salutation qu'on se fait en buvant : *A votre santé*; *boire à la santé* ou *boire la santé de.... porter la santé de....*

Santoline ou *Auronne femelle*, s. f. Sorte de plante qui est connue aussi sous le nom de *Petit-cyprès* ou *Garde-robe.*

Santon, s. m. Sorte de Moine Turc.

Santonine, *Semencine*, *Barbotine*, s. f. *Semen-contra*, s. m. Graine propre à faire mourir les vers. Voyez *Santoline.*

Sapa, subst. m. Moût raisiné; suc de raisins cuits.

Sapajou, s. m. Petit singe à queue prenante.

Sapan, s. m. Sorte de bois propre à la teinture.

Sape, s. f. Action de saper. — L'ouvrage fait en sapant. *Trév.* écrit *sappe*, *sapper*, *sappeur.*

Saper, v. act. (*Sa-pé*) Fouir sous les fondemens d'un édifice, etc. pour le démolir. — fig. en parlant de Morale et de Politique; détruire, renverser: *Saper les fondemens de....*

Sapeur, s. m. Celui qui est employé au travail de la sape.

Saphène, s. fém. Veine qu'on ouvre quand on saigne du pied.

Saphique, adj. (*Sa-fi-ke*) Il se dit, dans la Poésie Grecque et Latine, d'un vers hendécasyllabe ou de onze syllabes formant cinq pieds, dont on croit que *Sapho* fut l'inventrice.

Saphir, s. m. (*Sa-fir*) Pierre précieuse ordinairement de couleur bleue.

Sapience, s. f. (*Sa-pi-an-ce*) Sagesse. Il est vieux.

Proverbial. *Le pays de sapience*, la Normandie.

Sapientiaux, adj. m. pl. (*Sa-pi-an-ci-ô*) Il se dit de quelques Livres de l'Ecriture sainte, comme les Proverbes, les Pseaumes, la Sagesse, etc.

Sapin, s. m. (*Sa-pein*) Grand arbre résineux et toujours vert.

Proverb. *Il sent le sapin*, il paroît devoir mourir bientôt; allusion aux bières faites de bois de sapin.

Sapine, s. f. Terme d'Architecture: Solive de bois de sapin.

Sapinette, s. f. Petite coquille qu'on trouve sous un vaisseau qui a été longtemps en mer.

Sapinière, s. f. Lieu planté de sapins. — Bateau de sapin.

Saponaire, subst. f. (*Sa-po-nè-re*) Sorte de plante qui nettoie la peau et en emporte les taches comme fait le savon; c'est pourquoi on la nomme aussi *Savonnière.*

Saporifique, adject. (*Sa-po-ri-fi-ke*) Qui appartient à la saveur.

Sarabande, subst. f. Sorte de danse. — Air qui lui est propre.

Sarbacane, subst. fém. Long tuyau de verre ou de bois, etc. percé par les deux bouts, dont on se sert pour jeter certaines choses ou pour conduire la voix.

Figur. et fam. *Parler par sarbacane*, par des personnes interposées.

Sarcasme, s. m. Raillerie amère et insultante.

Sarcelle, subst. f. (*Sar-cè-le*) Voyez *Cercelle.*

Sarcite, s. f. Pierre figurée.

Sarcler, v. act. (*Sar-klé*) Arracher les méchantes herbes.

Sarcleur, *euse*, subst. Celui, celle qui sarcle.

Sarcloir, s. m. (*Sar-kloar*) Instrument pour sarcler.

Sarclure, subst. f. Ce qu'on arrache en sarclant.

Sarcocèle, s. m. Tumeur charnue attachée aux testicules.

Sarcocolle ou *Colle-chair*, subst. f. Sorte de gomme-résine qu'on nous apporte de Perse et de l'Arabie Heureuse; ainsi appelée de sa vertu à consolider les plaies et à les cicatriser.

Sarco-épiplocèle, subst. m. Hernie complète, accompagnée d'adhérence et d'excroissance charnue.

Sarco-épiplomphale, s. m. (*Sar-ko-é-pi-plon-fa-le*) La même hernie au nombril.

Sarco-hydrocèle, subst. m. Sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

Sarcologie, s. fém. Discours sur les chairs et les parties molles.

Sarcoma ou *Sarcome*, s. m. Tumeur indolente qui se forme en diverses parties du corps.

Sarcomphale, s. m. (*Sar-kon-fa-le*) Excroissance charnue au nombril.

Sarcophage, s. m. (*Sar-ko-fa-je*) Tombeau où les Anciens mettoient les corps qu'ils ne vouloient pas brûler. — Aujourd'hui, cercueil ou sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

Sarcophage, adj. et subst. Terme de Médecine: Qui brûle les chairs.

Sarcotique, adj. (*Sar-ko-ti-ke*) Qui accélère la régénération des chairs.

Sardine, s. f. Sorte de petit poisson de mer.

Sardoine, s. f. (*Sar-doa-ne*) Espèce de pierre précieuse.

Sardonien ou *Sardonique*, adjectif; (*Sar-do-ni-en*, *ni-ke*) *Ris sardonien*, ris convulsif, causé par une contraction dans les muscles du visage. —figurém. Ris forcé.

Saricovienne, s. f. Loutre marine.

Sarment, s. m. (*Sar-man*) Bois que pousse la vigne.

Saronide, s. m. Nom d'une classe de Prêtres Gaulois.

Sarrasin, s. m. (*Sâ-ra-zein*, *r* forte.) Sorte de blé. Il est aussi adjectif: *Du blé sarrasin.*

Sarrau, s. m. (*Sâ-rô*, *r* forte, s. d.) Souquenille de paysan, de roulier, de soldat.

Sarrette ou *Serrette*, s. f. (*Sâ-rè-te*, *r* forte.) Sorte de plante.

Sarriette ou *Savorée*, s. f. Sorte de plante odoriférante qui est d'un grand usage dans les cuisines.

Sart, s. m. (*Sâr*) Nom qu'on donne au goëmon.

Sas, subst. m. (*Sâ*) Tissu de crin attaché à un cercle, et qui sert à passer de la farine, etc.

Faire tourner le sas, prétendre découvrir l'auteur d'un larcin, en faisant une espèce de sortilége avec le sas. — Proverbialem. *Ces choses ont été passées au gros sas*, examinées avec peu de soin.

Sassafras ou *Laurier des Iroquois*, s. m. Sorte de grand arbre d'Amérique.

Sassenage, s. m. Fromage de Sassenage en Dauphiné.

Pierre de Sassenage, pierre bonne contre les maux d'yeux.

Sasser, v. a. (*Sâ-cé*) Passer au sas. —figur. *Sasser et ressasser*, examiner, éplucher: *Ce procès, cette question ont été sassés et ressassés.*

Sasset, subst. masc. (*Sâ-cè*) Petit sas. *Trév.*

Sassoire, s. f. (*Sa-soa-re*) Piéce du train de devant d'un carrosse.

Satan, s. m. Nom donné au démon dans l'Ecriture: *Renoncer à Satan et à ses pompes.*

Sateau. Voyez *Satteau.*

Satellite, subst. m. (*Sa-tèl-li-te*) Homme armé et qui est aux gages d'un autre pour être le ministre de ses violences. — En Astronomie, petite planète qui tourne autour d'une plus grande.

Satiété, s. f. (*Sa-cié-té*; en vers, *sa-ci-é-té.*) Réplétion d'alimens qui va jusqu'au dégoût. —On dit élégamment au figuré, *la satiété des plaisirs*, *des honneurs*, *des richesses.*

Satin, subst. m. (*Sa-tein*) Sorte d'étoffe de soie plate, douce, moëlleuse et lustrée.

Satinade, s. f. Etoffe très-mince qui imite le satin.

Satinaire, subst. m. (*Sa-ti-nè-re*) Celui qui fabrique le satin.

Satiné, *ée*, part. p. de *Satiner*, et adj. Fait à la manière du satin. —Qui tire sur le satin. —*Peau satinée*, douce comme le satin.

Satiner, v. a. (*Sa-ti-né*) Donner à une étoffe, à un ruban l'œil du satin.

Satiner, v. n. Terme de Fleuriste: *Cette tulipe satine*, approche du satin.

Satire, s. fém. En général, peinture du vice et du ridicule en discours ou en action, en vers ou en prose. — Plus particuliérement, 1.° poëme moral qui a pour but de censurer les vices, de tourner les sottises en ridicule, etc. —2.° Tout écrit ou discours piquant, médisant contre les personnes.

Satirique, adject. (*Sa-ti-ri-ke*) Qui appartient à la satire: *Ouvrage satirique.* —Enclin, porté à la médisance: *Homme, esprit, langue satirique.* —Qui écrit des satires: *Auteur satirique.* En ce dernier sens, on dit aussi substantiv. *c'est un satirique.*

Satiriquement, adv. (*Sa-ti-ri-ke-man*) D'une manière satirique.

Satiriser, v. a. (*Sa-ti-ri-zé*) Railler, critiquer d'une manière piquante et satirique.

(Tous ces mots sont écrits avec un *y* dans *Trévoux* et *Poitiers*; mais avec un *i* dans l'*Académie*, édition de 1762 et suivantes, quoique *Poitiers* dise le contraire dans l'édition de 1764.)

Satisfaction, s. f. (*Sa-tis-fak-cion*) Plaisir, joie, contentement. Voyez *Contentement.* —Action par laquelle on satisfait quelqu'un en réparant l'offense qu'on lui a faite. —Ce qu'il faut faire

pour réparer les péchés qu'on a commis : *La satisfaction fait partie du Sacrement de Pénitence.*

Satisfactoire, adject. (*Sa-tis-fak-toa-re*) terme Dogmatique : Qui est propre à réparer, à expier les fautes commises.

Satisfaire, verb. act. (*Sa-tis-fè-re*) Contenter, donner sujet de contentement à... *Il est mal aisé de satisfaire tout le monde. Satisfaire sa passion, sa colère, sa curiosité, etc.*

Satisfaire des créanciers, des ouvriers, les payer. —*Cela satisfait l'esprit, les sens, le goût, l'oreille, etc.* plaît à l'esprit, etc. —*Satisfaire l'attente de quelqu'un*, la remplir.

Satisfaire à... v. n. Faire ce qu'on doit à l'égard de quelque chose : *Satisfaire à son devoir, au précepte, à un payement, etc.*

Satisfaisant, ante, adj. (*Sa-tis-fè-zan, an-te*) Qui contente, qui satisfait.

Satrape, s. m. Gouverneur de Province chez les anciens Perses.

Satrapie, subst. f. Gouvernement de Satrape.

Satron, subst. m. Petit poisson qui sert d'appât.

Satteau, subst. m. (*Sa-tô*) Barque ou grosse chaloupe dont on se sert pour la pêche du corail.

Saturation, s. fém. (*Sa-tu-ra-cion*) ter. de Chimie : Etat d'un liquide qui est saturé.

Saturer, v. act. Terme de Chimie : Mettre dans une liqueur une substance qui s'y dissolve en assez grande quantité pour qu'il ne s'y dissolve plus rien.

Saturer un acide avec un alkali, mettre dans l'acide autant d'alkali qu'il en peut dissoudre.

Saturnales, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Saturne, qui se célébroient à Rome avec grand appareil au mois de Décembre.

Saturne, s. m. Nom d'une des sept planètes. —En termes de Chimie, le plomb : *Sel de Saturne*, sel tiré du plomb. —Chez les Païens, Dieu du Paganisme ; le Temps.

Saturnien, ienne, adject. Sombre, mélancolique, taciturne. Il est opposé à *jovial*, et est peu usité.

Satyre, subst. m. (*Sa-ti-re*) Demi-Dieu du Paganisme, moitié homme, moitié bouc. —Nom d'un papillon de jour.

Satyre, subst. f. Certains Poëmes mordans chez les Grecs, dont les Satyres étoient les principaux personnages : ils ne ressembloient pas à ceux que nous appelons *Satire* d'après les Romains. *Acad.*

Satyriase, subst. f. *Satyriasis*, s. m. Erection continuelle de la verge, jointe au désir le plus violent du coït.

Satyrion, subst. m. Plante, espèce d'orchis.

Sauce, s. f. (*Sô-ce*) Assaisonnement liquide, où il entre du sel et d'autres ingrédiens pour y donner du goût.

Prov. 1.° *Mettre une chose à toutes les sauces* ou *à toutes sauces*, la répéter de cent façons différentes. *On peut le mettre à toutes sauces*, il est bon à tout. —2.° *Il n'est sauce que d'appétit*, quand on a faim on trouve bon tout ce qu'on mange. —3.° *La sauce vaut mieux que le poisson*, l'accessoire vaut mieux que le principal. —On dit d'un homme piqué de quelque discours, de quelque tour qu'on lui a joué, *il ne sait à quelle sauce manger le poisson.* —*Donner ordre aux sauces*, avoir soin que tout soit bien apprêté.

Saucer, v. act. (*Sô-cé*) Tremper dans la sauce.

Fig. et popul. 1.° *Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, etc.* il est tombé dans la boue, on l'a traîné dans le ruisseau. —2.° *Il a été bien saucé*, on l'a grondé, réprimandé fortement.

Saucière, s. f. (*Sô-ciè-re*) Petit vase creux dans lequel on met des sauces sur la table.

Saucisse, subst. fém. (*Sô-ci-ce*, d.) Boyau de porc ou d'autre animal rempli de viande crue, hachée et assaisonnée. —Par similitude, longue charge de poudre mise en rouleau dans de la toile, à laquelle on attache une fusée, et qui sert d'amorce pour faire jouer une mine.

Saucisson, subst. m. (*Sô-ci-son*, d.) Sorte de saucisse fort grosse et de très-haut goût. —Espèce de grosse fusée.

Sauf, *sauve*, adject. (*Sof*, *sô-ve*) Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. Il se dit ordinairement avec *sain* : *Il en est revenu sain et sauf*; *les assiégés sont sortis vies et bagues sauves.* Cette dernière expression est consacrée.

Sauf, préposit. Sans blesser, sans donner atteinte : *Sauf votre honneur*; *sauf votre respect, je vous dirai que...* —Sans préjudice : *Sauf son recours contre... sauf à recommencer.* —Hormis, excepté : *Il lui a cédé tout son bien sauf une terre, etc.*

Sauf-conduit, s. m. (*Sof-kon-dui*) Sorte de passe-port donné par autorité publique. —Par extension, écrit que des créanciers donnent à leur débiteur pour la sûreté de sa personne, pendant un certain temps.

Sauge, s. f. (*Sô-je*) Sorte de plante.

Saugrenée, s. f. (*Sô-gre-né-e*, d.) Assaisonnement de pois avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du sel.

Saugrenu, *ue*, adject. (*Sô-gre-nu*, *û-e*, d.) Impertinent; absurde, ridicule : *Raisonnement saugrenu*; *réponse saugrenue.* Il est familier.

Saule, s. m. (*Sô-le*) Sorte d'arbre qui aime les lieux humides et qui croît très-vîte.

Saumache, adject. (*Sô-ma-che*, d.) *Eau saumache*, eau douce un peu salée. L'*Acad.* dit *saumâtre.*

Saumée, subst. fém. (*Sô-mé-e*, d.) Sorte de mesure de terre d'environ un arpent.

Saumon, subst. m. (*Sô-mon*, d.) Poisson de mer qui remonte les rivières et dont la chair est rouge. —Masse de plomb ou d'étain telle qu'elle est sortie de la fonte.

Saumoneau, s. m. (*Sô-mo-nô*, d.) Petit saumon.

Saumonné, *ée*, adj. (*Sô-mo-né*, d.) *Truite saumonnée*, dont la chair est rouge comme celle des saumons.

Saumure, subst. f. (*Sô-mu-re*, d.) Liqueur qui se forme du sel fondu et du suc de la chose salée.

Saumure de la terre, eau marine ou salée qui coule dans les souterrains.

Saunage, subst. m. (*Sô-na-je*, d.) Débit, trafic de sel.

Faux-saunage, s. m. Trafic de sel en fraude des droits.

Sauner, v. neut. (*Sô-né*, d.) Faire du sel.

Saunerie, subst. f. (*Sô-ne-rî-e*, d.) Magasin de sel. —Lieu où se trouve tout ce qu'il faut pour fabriquer le sel.

Saunier, s. m. (*Sô-nié*, d.) Celui qui fait et vend le sel.

Faux-saunier, s. m. Celui qui débite du sel en fraude.

Saunière, subst. f. (*Sô-niè-re*, d.) Vaisseau, espèce de coffre où l'on conserve le sel.

Saupiquet, subst. m. (*Sô-pi-kè*, d.) Sorte de sauce qui pique, qui excite l'appétit.

Saupoudrer, v. a. (*Sô-pou-dré*, d.) Poudrer de sel. —Par extension, poudrer d'autre matière, comme farine, poivre, etc. —En ter. de Jardinier, couvrir légérement de fumier sec des chicorées, des laitues.

Saur, adj. m. (*Sor*) *Hareng saur*, hareng salé et à demi-séché à la fumée. On dit aussi *Hareng sauret. Saur* est une contraction de *saure.*

Saure, adj. m. et f. (*Sô-re*) *Cheval saure*, de couleur jaune qui tire sur le brun. —*Oiseau saure*, en ter. de Fauconnerie, oiseau pendant sa première année où son pennage est roux.

Saurer, v. act. (*Sô-ré*, d.) Faire sécher à la fumée.

Saussaie, s. f. (*So-cê*) Lieu planté de saules. Quelques-uns disent *saulaie*, ce qui seroit plus conforme à l'analogie.

Saut, s. m. (*Sô*) Mouvement par par lequel on saute. —Chute : *Tomber d'un troisième étage, c'est un terrible saut.* —Chute d'eau qui se rencontre dans le courant d'une rivière.

Saut périlleux, saut que font les Danseurs de corde quand le corps fait un tour entier en l'air. —fig. *Faire le saut*, se déterminer enfin à prendre une résolution où il y a de la difficulté, du péril. —fam. *Au saut du lit*, au sortir du lit.

De plein saut, adv. Tout d'un saut. —fig. Tout de suite, sans façon.

Saut de loup, se dit d'un fossé fait au bout d'une allée, pour en défendre l'entrée sans ôter la vue.

Sautant, ante, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une chèvre ou d'un bouc, représenté dans l'attitude des lions rampans.

Sauteler, v. n. (*Sô-te-lé*, d.) Aller en sautant tant soit peu. Il est vieux.

Sautelle, s. f. (*Sô-tè-le*, d.) terme d'Agriculture : Sarment qu'on transplante avec sa racine.

Sauter, v. n. (*Sô-té*, d.) S'élever de terre avec effort ou s'élancer d'un lieu à un autre : *Sauter par-dessus une muraille, sauter à pieds joints, sauter de joie, etc.* — figur. et fam. Parvenir d'une place inférieure à une place supérieure, sans passer par celle du milieu.

Figur. *Sauter de branche en branche, d'une matière à une autre*, passer brusquement et sans liaison d'un sujet à un autre. —En ter. de Marine, *le vent a sauté* (a passé) *subitement du Nord à l'Est.* —fig. 1.° *Sauter au collet, à la gorge, aux yeux de quelqu'un*, le prendre au collet, à la gorge, vouloir lui arracher les yeux. —2.° *La chose saute aux yeux*, est évidente, on la voit d'abord. —3.° *Sauter aux nues*, s'impatienter *ou* se mettre en grande colère.

Faire sauter un bastion, le renverser par une mine. —*Faire sauter son vaisseau*, mettre le feu aux poudres de son vaisseau. —*Faire sauter la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. —*Faire sauter la tête*, la trancher. —famil. 1.° *On lui a fait sauter sa terre, sa charge, etc.* on l'a obligé à la vendre, à s'en défaire. —2.° *Faire sauter un mauvais lieu, un brelan, etc.* chasser du quartier ceux qui le tiennent.

Proverb. *Reculer pour mieux sauter*, prendre quelque détour pour parvenir plus vîte à ses fins.

Sauter, v. act. Franchir : *Sauter un fossé, les murailles, la barrière, les degrés, etc.* —fig. et famil. Omettre : *Il a sauté deux lignes, deux feuillets.*

Sautereau, subst. m. (*Sô-te-rô*, d.) Petite piéce de bois, garnie d'une plume dans une languette, qui en sautant par le mouvement de la touche, fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette. —Piéce d'artillerie qui n'est pas renforcée sur la culasse. —Il se dit comme diminutif de *sauteur*, en parlant des petits garçons qui roulent du haut d'une montagne en bas, en faisant des culbutes : *Les sautereaux de Verberie.*

Sautereaux de Brie, sillons hauts et étroits qui font sauter et cahoter les voitures.

Sauterelle, s. f. (*Sô-te-rè-le*, d.) Sorte d'insecte qui ne s'avance qu'en sautant. —Instrument de Mathématique qui sert à tracer et à former des angles, etc.

Sauteur, euse, subst. Celui, celle qui fait des sauts, qui aime à sauter. On dit fig. et par ironie, d'un homme qui se vante de faire plus qu'il ne peut, que *c'est un habile sauteur.* —Cheval de Manége qui fait des sauts avec ordre.

Sautillement, subst. m. (*Sô-ti-glie-man*, d.) Action de sautiller.

Sautiller, v. neut. (*Sô-ti-glié*, d.) Marcher en faisant de petits sauts. —fig. et famil. Changer brusquement de matière dans ses discours, dans ses écrits.

Sautoir, s. m. (*Sô-toar*, d.) Piéce d'armoiries qui ressemble à une croix de Saint André. —En ter. d'Horloger, Espèce de cliquet qui sert à retenir l'étoile d'une répétition.

Sautriaux, s. m. pl. (*Sô-tri-ô*, d.) Petits bâtons qui servent pour attacher les lames des basse-liciers.

Sauvage, s. m. Action de sauver des marchandises naufragées ou de recouvrer celles qu'on avoit jetées.

Sauvage, subst. m. et f. Homme ou femme qui vit ordinairement dans les bois, sans lois, sans habitation fixe, etc.

Sauvage, adj. Il a le même sens que le substantif : *Les peuples sauvages.* —Qui aime à vivre seul, qui évite la fréquentation du monde : *Il est fort sauvage ; humeur, air, regard sauvage ; manières sauvages.* —Féroce, farouche : *Animaux sauvages et carnassiers.* Voyez *Farouche.* —Qui n'est pas apprivoisé : *Canard, oie, chat sauvage.* —Désert, inculte : *Pays sauvage.* —En parlant des plantes et des fruits, qui vient naturellement, sans qu'on prenne soin de sa culture : *Olivier,*

figuier, *pommier sauvage ; laitue*, *chicorée sauvage ; ces fruits ont un goût sauvage*, âpre et désagréable. —fig. En Grammaire, qui a quelque chose de rude, d'extraordinaire, qui choque l'usage : *Phrase*, *construction sauvage.*

Feu sauvage, sorte de gale qui vient au visage des enfans.

Sauvageon, s. m. (*Sô-va-jon*, d.) Jeune arbre venu sans culture. —Arbre qui n'a point été greffé.

Sauvagin, *ine*, adject. (*Sô-va-jein*, *ji-ne*, d.) Il se dit d'un certain goût, d'une certaine odeur qu'ont quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais. On dit plus souvent au substantif : *Cela sent le sauvagin*, *la sauvagine.*

Sauvagine, s. f. Oiseaux qui ont un goût sauvagin : *Il y a beaucoup de sauvagine dans ce pays.*

Sauvegarde, s. fém. (*Sô-ve-gar-de*) Protection accordée par celui qui en a droit : *Etre* ou *mettre en la protection et sauvegarde de....* —Plus particuliérement, écrit portant défense de faire aucun tort à telle personne. —Garde ou soldat qu'un Général envoie dans un endroit pour le garantir d'insulte, de pillage. —Placard où sont les armoiries, le nom de celui qui a accordé la sauvegarde.

Sauver, v. a. (*Sô-vé*, d.) Garantir, tirer du péril. —Procurer le salut éternel. —Excuser : *Ne pouvant sauver sa conduite*, *j'excusois ses intentions.* —Garder, observer : *Sauver les dehors*, *les apparences.* —Epargner : *Son éducation lui sauve bien des ridicules.* — Préserver de...

Proverb. et figur. *Vouloir sauver la chèvre et les choux*, vouloir ménager en même temps des intérêts opposés.

Se sauver, v. réfl. Fuir, s'échapper. —Se tirer de quelque péril. —Se retirer en un lieu comme dans un asile. —Ne rien perdre, se dédommager. —Parvenir au salut éternel, faire son salut.

Sauve-raban, subst. m. Terme de Marine : Anneau de corde auprès des bouts des grandes vergues, pour empêcher que les rabans ne soient coupés par les écoutes des hunes.

Sauveté, s. f. (*Sô-ve-té*, d.) Assurance. Il est vieux.

Sauve-vie ou *Rue des murailles*, s. f. Sorte de plante capillaire. On la nomme aussi *Doradille des murs.*

Sauveur, s. m. (*Sô-veur*, d.) Celui qui sauve : *Jesus-Christ est le Sauveur du monde.*

Savamment, adver. (*Sa-va-man*) D'une manière savante : *Il écrit*, *il parle savamment de toutes choses.* — Comme un homme instruit et bien informé : *J'en parle savamment.*

Savanne, s. f. Emprunté de l'Espagnol. Se dit des endroits incultes en Amérique où paissent les animaux.

Savant, *ante*, adj. Qui sait beaucoup, qui a beaucoup de science : *C'est un homme fort savant* ; et substantiv. *c'est un savant*, *elle fait la savante.* Voyez *Habile.* —Qui est bien instruit, bien informé : *J'en parle comme savant.* —En parlant des livres, qui est rempli d'érudition.

Cette fille est trop savante, elle sait des choses qu'elle devroit ignorer. —*Il est savant* (habile) *en l'art de feindre.*

Savantasse, s. m. Terme de mépris : Celui qui affecte de paroître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus.

Savate, s. f. Vieux soulier fort usé. —Celui qui va à pied d'une ville à une autre porter les lettres dans les lieux écartés.

Savaterie, s. f. Lieu où l'on vend de vieux souliers.

Saveter, v. a. (*Sa-ve-té*) Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant mal-proprement. Il est popul.

Savetier, s. m. (*Sa-ve-tié*) Ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers.

Saveur, s. f. Qualité par laquelle un aliment, etc. affecte le goût. Il ne se dit guères qu'en bien : *Bonne*, *agréable saveur.*

Figurém. *Il n'y a dans cet ouvrage*, *dans cette piéce*, *ni goût ni saveur*, rien d'agréable, de piquant.

Savoir, v. act. *Sachant. Su. Je sai* ou *je sais*, etc. *Nous savons*, etc. *Je sus. Je saurai. Sache*, *sachez. Que je sache.* (*Sa-voar.*) Connoître : *Il sait le chemin*, *son devoir.* —Etre savant dans quelque science : *Il sait la Gram-*

maire, les Mathématiques, etc. —Avoir dans la mémoire: *Savoir sa leçon, son rôle, etc.* —Avoir le pouvoir, l'adresse, le moyen de... Il a les verbes pour régime: *Je saurai bien le réduire; il n'a su en venir à bout.* On dit au conditionnel, *je ne saurois* pour *je ne puis.* —Apprendre, être informé: *Je savois cette nouvelle*; et neutralement, *je veux bien que vous sachiez*, ou *il faut savoir*, ou *vous saurez que...*

Proverb. 1.° *Il sait le fin des fins*, il connoît les affaires les plus secrètes. —2.° *Il sait son pain manger*, il se conduit habilement. —*Je ne sache* (je ne connois) *personne de plus agréable.*

Faire savoir, instruire, informer. Dans les proclamations on dit *faire à savoir*, et en style de Chancellerie *savoir faisons.*

Savoir, v. n. Avoir l'esprit orné et rempli de bonnes connoissances: *Cet homme là sait, c'est un homme qui sait.*

Savoir, à savoir, conjonctions qui servent à spécifier ou simplement à marquer les choses dont il s'agit. —*C'est à savoir*, autre conjonction qui exprime un doute.

Savoir, s. m. Erudition, science.

Savoir-faire, s. m. Habileté, industrie pour faire réussir ce qu'on entreprend.

Savoir-vivre, s. m. Connoissance des usages du monde et des égards qu'on se doit mutuellement en société.

Savon, s. m. Composition faite avec de l'huile ou une autre matière grasse, et un sel alkali qui sert à nettoyer, à dégraisser, à blanchir le linge, etc.

Savonnage, s. m. Action de savonner. —L'eau et le savon où l'on trempe le linge qu'on veut savonner.

Savonner, verbe act. (*Sa-vo-né*) Nettoyer, blanchir avec du savon. —fig. et famil. Faire une verte réprimande.

Savonnerie, s. f. Lieu où l'on fabrique le savon.

Savonnette, subst. f. (*Sa-vo-nè-te*) Boule de savon préparé, dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir.

Savonneux, euse, adj. (*Sa-vo-neû*) Qui tient de la qualité du savon.

Savourement, s. m. (*Sa-vou-re-man*) Action de savourer. Il est peu usité.

Savourer, verbe act. (*Sa-vou-ré*) Goûter avec attention et avec plaisir: *Savourez ce vin.* —figur. *Il savoure les plaisirs.*

Savouret, s. m. (*Sa-vou-rè*) Gros os de trumeau de bœuf qu'on met au pot pour donner du goût, de la saveur au bouillon. Il est populaire.

Savoureusement, adv. (*Sa-vou-reû-ze-man*) En savourant.

Savoureux, euse, adj. Qui a bonne saveur.

Saxatile, adj. m. et f. (*Sak-sa-ti-le*) Qui croît, qui se trouve parmi les pierres: *Plante saxatile.*

Saxifrage, adject. (*Sak-ci-fra-je*) Qui brise la pierre des reins.

Saxifrage, subst. f. Plante propre à dissoudre la pierre de la vessie.

Sbire, s. m. En divers pays et surtout à Rome, Archer, Sergent.

Scabellon, subst. m. (*Ska-bèl-lon*) Piédestal sur lequel on met des bustes, des girandoles, etc.

Scabieuse, subst. f. (*Ska-bi-eû-ze*) Sorte de plante qui croît presque partout dans les blés, etc.

Scabieux, euse, adj. Qui ressemble à la gale: *Eruptions scabieuses.*

Scabreux, euse, adject. (*Ska-breû, eû-ze*) Rude, raboteux: *Chemin scabreux.* —figur. Dangereux, difficile: *Sujet scabreux, matière scabreuse, emploi scabreux.* Il est plus usité au figuré qu'au propre.

Scalène, adj. En Géométrie, *Triangle scalène*, dont les trois côtés sont inégaux. —En Anatomie, *Muscles scalènes*, deux muscles qui servent au mouvement du cou.

Scalme, s. f. Bout d'une piéce de bois sur laquelle on appuie les rames.

Scalpel, s. m. Instrument de Chirurgie pour disséquer.

Scalvine, s. f. Gourde, calebasse.

Scammonée, s. f. (*Ska-mo-né-e*) Sorte de plante. —Suc concret, résineux, exprimé de cette plante.

Scammonite, s. m. (*Ska-mo-ni-te*) Vin de scammonée.

Scandale, s. m. Occasion de chute, de péché: *Pierre de scandale.* C'est une

expression consacrée. —Parole, action qui porte au péché. —Indignation qu'on a des mauvais discours, des mauvaises actions : *Il avança cette proposition au grand scandale de ceux qui l'écoutoient.* —Eclat que fait une chose qui est honteuse à quelqu'un : *Cette affaire est d'un grand scandale.*

Scandaleusement, adv. (*Skan-da-leû-ze-man*) D'une manière scandaleuse.

Scandaleux, euse, adj. (*Skan-da-leû, eû-ze*) Qui porte scandale, qui cause du scandale.

Scandaliser, v. act. (*Skan-da-li-zé*) Donner du scandale.

Se scandaliser, v. pron. Prendre du scandale : *Il se scandalise de tout.*

Scander, v. act. (*Skan-dé*) Prononcer un vers de manière à en marquer les pieds, tant en marquant la quantité précise des vers métriques, qu'en indiquant par de petites pauses la fin de chaque pied, soit dans les vers métriques, soit dans les vers rimés.

Scapha, s. m. (*Ska-fa*) ter. d'Anatomie : Nom de deux os, l'un du carpe et l'autre du tarse.

Scaphoïde, s. et adj. (*Ska-fo-i-de*) Qui a la forme d'une barque.

Scapulaire, s. m. (*Ska-pu-lè-re*) Piéce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas, tant par derrière que par devant, et qui fait partie de l'habit de divers Religieux. —Deux petits morceaux d'étoffe bénite, joints par un ruban pour les pouvoir porter sur le corps.

Scarabée, s. m. Nom générique des insectes à ailes membraneuses, renfermées dans des étuis écailleux.

Scaramouche, s. m. L'un des Acteurs de la Comédie Italienne.

Scare, s. m. Sorte de poisson qui se trouve dans la Méditerranée.

Scarificateur, s. m. Instrument de Chirurgie dont on se servoit autrefois pour faire en même temps plusieurs scarifications.

Scarification, s. f. (*Ska-ri-fi-ka-cion*) Incision faite sur la peau.

Scarifier, verbe act. (*Ska-ri-fié*) ter. de Chirurgie : Découper, déchiqueter ; faire des incisions sur la peau.

Scarlatine, adj. *Fièvre scarlatine*, accompagnée de rougeurs à la peau.

Scason, s. m. (*Ska-zon*) ter. de Poésie latine : Espèce de vers qui ne diffère de l'iambe qu'en ce que le cinquième pied est un iambe et le sixième un spondée.

Scavisson ou *Escavisson*, subst. m. Ecorce d'un jaune-roussâtre qui est une espèce de *Cannelle matte.*

Sceau, s. m. (*Sô*) Grand cachet, qui sert à faire des empreintes sur des expéditions pour les rendre authentiques. En ter. de Chancellerie, on dit scel. —L'empreinte même faite sur la cire par le sceau.

S'opposer au Sceau, s'opposer à ce que des lettres soient scellées.

Figur. *Mettre le sceau à une chose*, la consommer. —*Le sceau de la Confession*, secret inviolable que doit garder le Confesseur : *Confier une chose sous le sceau de la Confession.*

Sceau de Salomon, s. m. Sorte de plante qu'on nomme aussi *Signet* et *Genouillet.*

Scel, s. m. (*Cèl*) Voyez *Sceau.*

Scélérat, ate, adj. (*Cé-lé-ra, a-te*) Méchant, pervers. —On dit substant. *C'est un scélérat, un vrai, un franc scélérat.*

Scélératesse, s. f. (*Cé-lé-ra-tè-ce*) Méchanceté noire : *Il y a de la scélératesse dans ce procédé.* —Action de scélérat : *C'est une scélératesse horrible.*

Scélite, s. f. (*Cé-li-te*) Pierre figurée qui représente la jambe humaine.

Scellé, s. m. (*Cé-lé*) Sceau qu'on appose à des serrures, à un cabinet, etc. par autorité de Justice : *Mettre* ou *apposer le scellé, lever le scellé.*

Scellement, subst. m. (*Cé-le-man*) ter. de Maçonnerie : Action de sceller.

Sceller, v. act. (*Cé-lé*) Appliquer le sceau à une lettre de Chancellerie. —fig. Affermir, cimenter, etc. *Sceller un traité de Paix par une alliance.* —Attacher une piéce de bois ou de fer dans une muraille, avec du plâtre ou du plomb.

Scelleur, s. m. (*Cé-leur*) Officier du sceau, qui scelle.

Scène, subst. f. (*Cè-ne*) Partie du théâtre où les Acteurs représentent

devant le public. —Lieu où s'est passée l'action qu'on représente sur le théâtre: *La scène est à Rome, à Babylone.* —Dans un sens plus particulier, les décorations du théâtre: *La scène représente le palais d'Auguste; la scène change.* —Division du Poëme dramatique, déterminée par l'entrée d'un nouvel Acteur ou la sortie d'un de ceux qui étoient sur le théâtre: *Acte premier, scène troisième.*

Figur. 1°. *Paroître sur la scène*, être dans un poste qui attire les yeux du monde. —2.° *Ouvrir la scène*, commencer. —Proverbial. *Il ne faut point donner de scène au public*, il ne faut point faire parler de soi mal-à-propos.

Scénique, adject. (*Cé-ni-ke*) Qui a rapport à la scène, au théâtre: *Les jeux scéniques.*

Scénite, s. m. et f. (*Cé-ni-te*) Qui habite sous des tentes.

Scénographie, s. f. (*Cé-no-gra-fi-e*) Perspective, représentation d'un objet en projection sur un tableau.

Scénographique, adject. (*Cé-no-gra-fi-ke*) Qui a rapport à la Scénographie.

Scepticisme, s. m. (*Cèp-ti-cis-me*) Doctrine ou opinion des Sceptiques.

Sceptique, s. m. et adj. (*Cèp-ti-ke*) Qui doute de tout. Il n'est guères usité qu'en parlant des anciens Pyrrhoniens et de leur doctrine: *La Philosophie Sceptique; les Sceptiques ne nioient ni n'affirmoient rien.*

Sceptre, s. m. (*Cèp-tre*) Bâton de commandement, qui est une marque de la royauté. —fig. Autorité suprême, royauté, empire.

Schelling, s. m. (*Che-lein*) Monnoie d'argent en usage en Angleterre, qui vaut environ 22 sous de France; vingt schellings font la livre sterling. *Trév.* écrit *Schelin.*

Schène, subst. m. (*Chè-ne*) Mesure itinéraire chez les Anciens et sur-tout En Egypte. *Trév.* écrit *Schoène*, du Grec, Σχοινος.

Schismatique, adj. (*Chis-ma-ti-ke*) Qui est dans le schisme. —On dit aussi substantiv. *c'est un Schismatique.*

Schisme, s. m. (*Chis-me*) Séparation de Communion d'une certaine religion.

Schiste, s. m. (*Chis-te*) Pierre qui se sépare par feuilles comme l'ardoise.

Schlich, subst. m. Mot emprunté de l'Allemand, pour désigner le minerai écrasé et préparé pour la fusion.

Sciage, s. m. (*Ci-a-je*) Action de scier. —Travail, ouvrage du Scieur.

Bois de sciage, propre à être scié en long.

Sciament. Voyez *Sciemment.*

Sciatérique, adject. (*Ci-a-té-ri-ke*) *Cadran sciatérique*, qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style.

Sciatique, s. f. (*Ci-a-ti-ke*) Goutte qui s'attache principalement aux hanches et à l'emboîture des cuisses. —On dit aussi adjectiv. *goutte sciatique.*

Scie, subst. f. (*Ci-e*) Lame de fer longue et étroite, taillée ordinairement d'un des côtés en petites dents. Les scies pour le marbre n'ont point de dents.

Sciemment, adv. (*Ci-a-man*) Le sachant bien; avec connoissance de cause.

Science, s. f. (*Cian-ce*, en vers, *Ci-an-ce.*) En général, la connoissance qu'on a de quelque chose: *Cela passe ma science.* —Connoissance fondée en principes: *Acquérir de la science, s'adonner aux sciences.* —Par extension, la connoissance des choses dont on est bien instruit: *La science du monde, du gouvernement.*

Science infuse, qui vient de Dieu par inspiration.

Scientifique, adj. (*Ci-an-ti-fi-ke*) Qui concerne les sciences abstraites et sublimes. Il est familier.

Scientifiquement, adv. (*Ci-an-ti-fi-ke-man*) D'une manière scientifique.

Scier, v. act. (*Ci-é*) Couper avec la scie. —Couper le blé et autres grains avec la faucille. —En ter. de Marine, ramer à rebours, revenir sur son sillage.

Scieur, s. m. (*Ci-eur*) Ouvrier dont le métier est de scier.

Scille ou *Squille*, s. f. (*Ci-le, Ski-le*) Sorte de plante bulbeuse qui est un puissant hydragogue.

Scillitique, adj. (*Ci-li-ti-ke*) *Vin, vinaigre scillitique*, composé avec la scille, pour les hydropiques.

Scink, s. m. (*Ceinke*) Petit animal long comme la main, dont la figure a beaucoup de rapport avec celle du crocodile, et que par cette raison on nomme crocodile terrestre. L'*Acad.* écrit *Scinque*.

Scintillation, s. f. (*Cein-til-la-cion*; prononcez les deux *l* sans les mouiller.) ter. d'Astronomie : Etincellement.

Sciographie, s. f. (*Ci-o-gra-fi-e*) En Architecture, représentation de l'intérieur d'un bâtiment. —Dans le Dessein, profil ou premiers traits d'une figure. —En Gnomonique, l'art de tracer des cadrans qui fassent connoître l'heure du jour par le moyen du soleil, celle de la nuit par la lune ou les étoiles.

Scion, s. m. (*Cion*, en vers, *ci-on.*) Petit rejeton tendre et flexible d'un arbre, d'un arbrisseau.

Scissile, adj. (*Ci-ci-le*) Qui peut être fendu, séparé en lames ou planches.

Scission, s. f. (*Ci-cion*, en vers, *ci-on.*) Séparation, division dans un Etat, etc. —Partage des voix dans une compagnie.

Sciure, s. f. (*Ci-û-re*) Ce qui tombe du bois quand on le scie.

Sclérophtalmie, s. f. (*Sklé-rof-tal-mi-e*) ter. de Médecine : Ophtalmie avec douleur, rougeur et dureté dans le globe de l'œil.

Sclérotide, et suivant l'*Acad.* *Sclérotique*, subst. f. Membrane dure qui enveloppe l'œil. On dit aussi adjectiv. *la membrane sclérotique*.

Un remède sclérotique, propre à durcir les chairs du corps.

Scolarité, s. f. *Droit de scolarité*, droit qu'avoient les Ecoliers de l'Université de Paris d'en réclamer les priviléges.

Scolastique, adj. (*Sko-las-ti-ke*) Qui est de l'Ecole, qui appartient à l'Ecole : *Théologie Scolastique*, par opposition à *Théologie morale* ou *positive* ou *dogmatique*.

Scolastique, s. f. Théologie Scolastique.

Scolastique, s. m. Celui qui a traité de la Théologie Scolastique.

Scolastiquement, adv. (*Sko-las-ti-ke-man*) D'une manière scolastique.

Scoliaste, subst. m. Celui qui a commenté un Auteur Grec.

Scolie, s. f. Note de Grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence des Auteurs classiques et sur-tout des Auteurs Grecs.

Scolie, s. m. En ter. de Géométrie, remarque qui a rapport à une proposition précédente.

(*Trévoux* et *Poitiers* ont conservé l'*h* dans ces mots. L'*Académie* l'a retranchée.)

Scolopendre, s. f. (*Sko-lo-pan-dre*) Petit insecte à plusieurs pieds.—Plante médicinale.

Scorbut, s. m. (*Skor-bu*) Maladie contagieuse qui paroît ordinairement par l'enflure des gencives.

Scorbutique, adject. (*Skor-bu-ti-ke*) Qui tient de la nature du scorbut.

Scorbutique, subst. Celui ou celle qui a le scorbut.

Scordium, s. m. Espèce de germandrée aquatique.

Scorie, s. f. Substance terreuse ou pierreuse vitrifiée, qui nage sur la surface des métaux fondus.

Scorification, s. f. (*Sko-ri-fi-ka-cion*) Action de réduire en scories.

Scorificatoire, s. m. (*Sko-ri-fi-ka-toa-re*) Têt ou écuelle à scorifier dont on se sert dans la coupelle en grand.

Scorifier, verbe act. (*Sko-ri-fi-é*) Réduire en scories.

Scorpioïde, s. m. (*Skor-pi-o-i-de*) Plante dont les gousses ressemblent à la queue du scorpion.

Scorpiojelle, s. f. (*Skor-pio-jè-le*) Huile de scorpion.

Scorpion, s. m. Insecte venimeux. —L'un des douze signes du Zodiaque.

Scorsonère, subst. f. Sorte de plante dont la racine est bonne à manger.

Scribe, s. m. Chez les Juifs, Docteur qui interprétoit la loi au peuple. —Parmi nous, homme qui gagne sa vie à copier, à écrire. Style familier et méprisant.

Scripteur, s. m. Officier qui écrit les Bulles.

Scrofulaire, (*Acad.*) *Scrophulaire*, (*Poitiers*) subst. fém. (*Skro-fu-lè-re*) Plante bonne contre les écrouelles et les hémorroïdes.

Scrofules, subst. f. plur. Terme de Médecine : Ecrouelles.

Scrofuleux, *euse*, adject. Qui cause les écrouelles : *Sang scrofuleux*, *humeur scrofuleuse.*

Scrotum ou *scroton*, s. m. Terme d'Anatomie : Membrane commune qui contient les testicules.

Scrupule, s. m. Doute, inquiétude qui trouble la conscience. —Grande exactitude ou en matière de mœurs, ou en matière d'ouvrages d'esprit, etc. —Dfficultés qui restent encore dans l'esprit après l'éclaircissement d'une question, d'une affaire. —Sorte de répugnance qu'on sent à faire quelque chose. —Petit poids de 24 grains. — Fort petite partie de la minute.

Scrupuleusement, adv. (*Skru-pu-leû-ze-man*) Avec scrupule.

Scrupuleux, euse, s. et adj. Qui a des scrupules, qui est tourmenté par des scrupules.

Fig. *Exactitude scrupuleuse, recherche scrupuleuse*, très-grande exactitude, recherche.

Scrutateur, subst. m. Qui sonde les cœurs : *Dieu est le scrutateur des cœurs.*

Scrutateurs, ceux qui sont appelés à la vérification d'un scrutin.

Scrutin, s. m. (*Skru-tein*) Election *ou* admission par suffrages secrets.

Sculpter, v. act. (*Skulp-té*) Tailler au ciseau quelque figure en marbre, pierre, bois, etc.

Sculpteur, s. m. Celui qui travaille en sculpture, qui en fait profession.

Sculpture, subst. f. Art de sculpter. —Ouvrage de Sculpteur.

Scurrile, adj. Qui est bas, qui est dit indécemment, dont l'expression est basse. *Trév.*

Scurrilement, adv. (*Skû-ri-le-man*, *r* forte.) Bassement. *Trév.*

Scurrilité, s. f. (*Skû-ri-li-té*, *r* forte.) Bouffonnerie, plaisanterie basse. Ce mot et les deux précédens sont tout-à-fait Latins.

Scytale, subst. f. (*Ci-ta-le*) Chiffre dont les Lacédémoniens se servoient pour écrire secrétement.

Se, pronom de la troisième personne. Voyez *la Grammaire.*

Séance, subst. f. Le droit qu'on a d'avoir place dans une assemblée. — Le rang selon lequel chacun y est assis. —Le temps que dure une assemblée. En ce dernier sens on dit famil. *Tenir*, *faire une longue séance à table*, *au jeu.*

Séant, participe du verbe *Seoir.* Qui tient séance, qui réside : *Du temps que le Pape étoit séant à Avignon.*

Séant, *ante*, adj. Décent, qui sied bien, qui est convenable.

Cette Dame est fort séante, a l'air fort décent. Il est familier.

Séant, s. m. (*Cé-an*) Posture d'un homme assis dans son lit : *Il se mit en son séant* ou *sur son séant.*

Seau, s. m. (*Sô*, s. d.) Vaisseau propre, 1.° à puiser de l'eau ; 2.° à la porter après l'avoir puisée ; 3.° à y mettre une bouteille de vin, un flacon de liqueur, pour les faire rafraîchir dans l'eau ou la glace. —Ce que le sceau contient : *Un sceau d'eau.* Famil. *Il boiroit un sceau de vin.*

Proverb. *Il pleut à seaux*, il pleut très-fort.

Sébacée, adj. f. Terme d'Anatomie : *Glandes sébacées*, celles dans lesquelles l'humeur acquiert la consistance du suif.

Sébeste, s. m. Fruit d'Egypte semblable à une petite prune.

Sébile, s. f. Sorte d'écuelle de bois.

Sec, *sèche*, adj. Qui n'a point ou qui a peu d'humidité. —Qu'on a fait sécher : *Fruits*, *raisins secs* ; *confitures sèches.* —Qui n'est pas moite, mouillé : *Avoir la peau sèche ; ce linge n'est pas sec ; les rues sont séches.* —Qui n'est pas gras ni onctueux. —Maigre, décharné. —En parlant des personnes et de ce qui y a rapport ; dur, qui n'est point affable, gracieux : *Cet homme est bien sec ; il a les manières bien sèches ; réponse*, *réprimande sèche.* —En parlant des Auteurs et de leurs ouvrages, *style sec*, dépourvu d'ornemens. *Auteur*, *Poëte sec*, qui n'est ni abondant en pensées, ni riche en expressions. *Matière sèche*, qui ne fournit pas. On dit de même, en ter. de Peinture et de Sculpture, etc. *un ouvrage sec*, sans agrément, etc.

Fourrage sec, qui n'est point vert. —*Voir*, *regarder les pauvres d'un œil sec*, sans s'attendrir. —*Il a une toux*

sèche, il tousse sans cracher. —*Ce vin est sec*, n'a point de liqueur. —*Argent sec*, argent comptant. —*Murailles de pierres sèches*, faites sans plâtre et sans mortier. —*Manger son pain sec*, *du pain sec*, ne manger rien avec son pain.

Sec, s. m. Une des quatre premières qualités : *Le sec et l'humide*, *le chaud et le froid*. —Fourrage sec : *Les chevaux sont au sec*.

Figurém. *Employer le vert et le sec*, toutes sortes de moyens pour réussir.

Sec, adv. Sèchement : *Répondre*, *parler sec à*...

A sec, adv. *La citerne est à sec*, il n'y a plus d'eau. — figur. *Le Poëte est à sec*, il ne sait plus que dire. — fam. *Ce joueur est à sec*, il n'a plus d'argent. —*Mettre à sec*, épuiser : *Mettre un étang*, *un fossé à sec* ; *ses profusions mirent ses coffres à sec*.

Sécable, adject. Terme didactique : Qui peut être coupé.

Sécance, subst. f. Au jeu de *hoc*, plusieurs cartes de suite et de même couleur.

Sécante, s. f. Terme de Géométrie : Ligne qui sort du centre du cercle et qui coupe la circonférence pour aller jusqu'à la tangente.

Sèche, subst. fém. Sorte de poisson de mer.

Sèchement, adv. (*Cè-che-man*) En lieu sec. —D'une manière sèche, rebutante, rude, incivile.

Sécher, v. a. (*Cé-ché*) Rendre sec : *Le soleil*, *le vent a séché les chemins*. —Mettre à sec : *La chaleur a séché les ruisseaux*. —figur. *Sécher ses larmes*, cesser de pleurer. *Sécher les larmes*, consoler.

Sécher, v. neut. Devenir sec.

Sécher sur pied, se dit, au propre, des arbres, et fig. d'une personne qui se consume d'ennui, de tristesse.

Sécheresse, subst. f. (*Cé-che-rè-ce*) Etat, qualité de ce qui est sec, au propre et au figuré. —En matière de piété, état d'une ame qui ne sent point de consolation dans les exercices de la dévotion.

Sécheron, s. m. Pré qui est en terre sèche.

Séchoir, s. m. (*Cé-choar*) Carré de bois où les Parfumeurs mettent sécher leurs pastilles, leurs savonnettes.

Second, *onde*, adj. (Dans ce mot et ses dérivés, le *c* se prononce comme un *g*, sur-tout dans la conversation, *Se-gon*, *on-de*. *Acad.*) Nom de nombre ordinal, qui marque le rang qui suit immédiatement le premier : Deuxième.

Eau-seconde, en ter. de Chimie, sorte d'eau-forte qui a déjà servi à la dissolution de quelques métaux. —On disoit autrefois en Poésie, *Beauté sans seconde*, sans pareille, sans égale. *A nulle autre seconde*, qui tient le premier rang.

Second, s. m. (*Ce-gon*) Au jeu de Paume, celui qui tient le second lieu d'un côté. —Celui qui en sert, qui en soutient un autre dans un duel. — Homme qui sert sous un autre : *Il n'est qu'en second*. — fig. Celui qui aide à quelqu'un dans une affaire, dans un emploi : *Vous avez un bon second*.

Secondaire, adj. m. et fém. (*Ce-gon-dè-re*) Accessoire qui ne vient qu'en second. *Planète secondaire*, qui tourne autour d'une autre.

Seconde, s. f. (*Ce-gon-de*) Soixantième partie d'une minute. —Seconde classe d'un Collége, celle qui précède la Rhétorique.

Secondement, adv. (*Ce-gon-de-man*) En second lieu.

Seconder, verbe act. (*Ce-gon-dé*) Aider, servir, favoriser.

Secoûment, subst. m. (*Ce-kou-man*) Action de secouer.

Secouer, v. a. (*Ce-kou-é*) Remuer, ébranler : *Secouer un arbre*. —Agiter pour faire tomber quelque ordure, pour nettoyer : *Secouer un manteau*.

Figur. et famil. *La maladie l'a bien secoué*, bien tourmenté. —Proverb. 1.° *Secouer les oreilles*, marquer du mépris ou de la répugnance, ne pas tenir compte de quelque chose, n'y être pas sensible. —2.° *Secouer le joug*, s'affranchir de la domination, se mettre en liberté. —*Secouer le joug des passions*, dompter ses passions.

Se secouer, v. récipr. Se remuer, s'agiter.

Secourable, adj. Qui secourt volontiers : *Il est fort secourable aux pauvres*.

—Qui peut être secouru : *Cette place n'est plus secourable.*

Secourir, verbe act. (sur *Courir.*) Aider, donner du secours, assister dans le besoin.

Se secourir, v. réc. S'aider mutuellement.

Secours, s. m. (*Ce-koûr*) Aide, assistance dans le besoin. —Troupes qu'on envoie au secours d'une place, d'une armée. —Eglise bâtie pour la décharge d'une paroisse.

Secousse, s. f. (*Ce-kou-ce*) Agitation, ébranlement de ce qui est secoué : *Les secousses d'un tremblement de terre.* —fig. *La colique, la fièvre lui a donné une rude secousse.*

Secret, subst. m. (*Ce-krè*, plusieurs prononcent *Se-grè*, du moins dans la conversation.) Ce qui doit etre tenu caché, ce qu'il ne faut dire à personne. —Ce qui n'est su que de peu de personnes. —Dans les Sciences et les Arts, moyen connu de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire certains effets. —En Mécanique, 1.° ressort caché. —2.° Cache pratiquée dans un coffre fort, etc. — fig. 1.° Moyen, invention, adresse pour venir à bout de quelque chose, pour y réussir. —2.° Silence, retraite. —3.° Ombre, obscurité. —En termes d'Artillerie, la lumière d'un canon.

Secret, ète ; l'*Acad.* écrit *secrète*, *Trév. secrette*, adject. (*Ce-krè, è te*) Caché ; qui n'est connu que de peu de personnes. —En parlant des personnes, qui sait se taire et garder un secret. En ce dernier sens on dit proverbialement et par ironie, *il est secret comme un coup de canon, comme le tonnerre.*

En secret, adv. Secrétement. —En confidence. —En cachette.

Secrétaire, subst. m. (*Ce-kré-tè-re*) Celui dont l'emploi est de faire des lettres, des dépêches pour un autre dont il dépend. —Celui qui rédige par écrit les actes, les délibérations de quelque assemblée notable. —Clerc d'un Magistrat. —Nom d'un oiseau.

Secrétairerie, s. f. (*Ce-kré-tè-re-ri-e*) Lieu où les Secrétaires d'un Ambassadeur, etc. font et délivrent leurs expéditions et où ils en gardent les minutes.

Secrétariat, s. m. (*Ce-kré-ta-ri-a*) Emploi, fonction de Secrétaire. —Durée du temps où l'on exerce cet emploi. —Lieu où le Secrétaire d'un Evêque expédie ce qui est de sa charge, de son emploi.

Secrète, s. f. Oraison qui se dit à la Messe.

Secrétement, adv. (*Ce-kré-te-man*) En secret, d'une manière secrète. — Sans être apperçu : *Il se glissa secrétement dans la chambre.*

Sécrétion, subst. f. (*Cé-kré-cion*) ter. de Médecine : Filtration et séparation qui se fait des humeurs alimentaires, etc.

Secrétoire, adject. (*Ce-kré-toa-re*) *Vaisseaux secrétoires*, qui séparent quelque humeur de la masse du sang.

Sectaire, s. m. et f. (*Cek-tè-re*) Qui est attaché à quelque secte d'hérétiques.

Sectateur, s. m. Partisan ; celui qui soutient les sentimens de quelque Philosophe, qui les défend, etc.

Secte, s. f. Terme collectif, qui se dit de plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions, qui font profession d'une même doctrine. —En matière de Religion, opinion hérétique ou erronée.

Faire secte à part ou simplement *faire secte*, se distinguer des autres par des opinions singulières.

Secteur, s. m. *Un secteur de cercle*, une portion de cercle en forme de triangle mixte, compris entre deux demi-diamètres et un arc de la circonférence du cercle.

Sectile, adj. Qui peut se fendre ou qu'on peut scier.

Oignons sectiles, plantés par quartier. *Trév.*

Section, s. f. (*Cèk-cion*) Division ou subdivision d'un ouvrage : *Chap. 1, art. 2, section 4.* —En ter. de Mathématiques, ligne qui marque les extrémités de la division d'un cône, d'un cylindre : *Sections coniques.* On dit aussi *le point de section*, l'endroit où deux lignes s'entrecoupent.

Séculaire, adj. (*Cé-ku-lè-re*) Qui se fait de siècle en siècle, de cent ans en cent ans : *Les Jeux séculaires.* — *Année séculaire*, qui termine un siècle.

Sécularisation, s. f. (*Cé-ku-la-ri-za-cion*) Action de séculariser.

Séculariser, v. act. (*Cé-ku-la-ri-zé*) Faire passer de l'état Religieux à celui d'Ecclésiastique séculier. —Tirer un Bénéfice de la Règle de quelque Ordre particulier de Religieux.

Sécularité, s. f. Etat d'une personne qui vit dans le monde sans avoir fait des vœux. —Juridiction séculière d'une Eglise pour le temporel qui en dépend.

Séculier, *ière*, adject. (*Cé-ku-lié*, *iè-re*) Qui vit dans le siècle ; qui n'est ni Ecclésiastique ni Religieux : *Etat séculier.* —Qui sent l'esprit du siècle ; mondain. —*Ecclésiastique séculier*, qui n'est pas Religieux.

Séculier, s. m. Laïque.

Séculièrement, adv. (*Cé-ku-liè-re-man*) D'une manière séculière et mondaine.

Sécurité, s. f. Assurance, tranquillité d'esprit dans un temps où il peut y avoir quelque chose à craindre.

Sédanoise, s. f. (*Cé-da-noa-ze*) Sorte de petit caractère d'Imprimerie.

Sédatif, *ive*, adj. Terme de Médecine : Qui calme les douleurs.

Sédentaire, adj. (*Cé-dan-tè-re*) Qui demeure ordinairement assis. —Par extension, qui se tient presque toujours chez lui. —Fixe, attaché en un lieu.

Vie, *emploi sédentaire*, qui se passe, qui s'exerce en un même lieu.

Sédiment, s. m. (*Cé-di-man*) Ce qu'il y avoit de plus grossier dans une liqueur et qui se précipite au fond du vaisseau. —En Médecine, la partie la plus grossière des humeurs.

Séditieusement, adv. (*Cé-di-cieû-ze-man*) D'une manière séditieuse.

Séditieux, *euse*, adj. (*Cé-di-cieû*, en vers, *ci-eû*) Qui est du nombre de ceux qui ont part à la sédition : *Citoyen séditieux*, et substantiv. *les séditieux.* —Qui est enclin à la sédition : *Esprit séditieux.* —Qui tend à la sédition : *Discours*, *écrit séditieux.*

Sédition, s. f. (*Cé-di-cion*) Révolte, soulèvement contre la puissance légitime.

Séducteur, *trice*, subst. Celui, celle qui séduit. —Corrupteur : *Séducteur de jeunes gens* ; *séductrice de femmes*, *de filles*, *etc.* —On dit adjectivement, *discours*, *ton séducteur.* —*L'Esprit séducteur*, le diable.

Séduction, subst. f. (*Cé-duk-cion*) Action par laquelle on séduit : *La séduction de la jeunesse* ; *séduction de témoins.*

Séduire, v. act. Tromper principalement dans les choses qui concernent la Religion, les mœurs, le devoir. —Faire tomber en faute, corrompre, débaucher : *Séduire des témoins*, *des domestiques. Cette fille s'est laissée séduire.* —Toucher, plaire, persuader : *Son ton*, *sa manière de lire séduit.*

Séduisant, *ante*, adj. verbal (*Cé-dui-zan*) Qui est propre à séduire, à toucher, à persuader.

Séduit, *ite*, adj. part. p. de *Séduire*, et adj. (*Cé-dui*, *i-te*) Qui a été ou qui est trompé.

Sègle, s. m. (*Cè-gle*) Sorte de blé plus menu, plus long et plus brun que le froment. L'*Acad.* écrit *Seigle.*

Segment, s. m. (*Cèg-man*) Terme de Géométrie. Portion de cercle comprise entre un arc et sa corde.

Ségrairie, s. fém. (*Cé-grè-rie*) Bois possédé en commun.

Segrais, s. m. (*Cé-grê*) Terme des Eaux et Forêts : Bois séparé des grands bois et qu'on exploite à part.

Ségreyage ou *ségréage*, s. m. Droit du Seigneur dans les bois qui se vendoient par les vassaux.

Ségreyer, s. m. (*Cé-gré-ié*) Celui qui possède en commun la propriété d'un bois. —Receveur du droit de ségréage.

Ségrégation, s. f. (*Cé-gré-ga-cion*) Action par laquelle on met à part.

Ségréger, v. a. (*Cé-gré-jé*) Séparer, mettre à part. Ce mot et le précédent sont peu usités.

Seigneur, s. m. (*Cè-gneur*, mouillez *gn*) Dans le pays où la féodalité a lieu, celui qui est maître et possesseur d'une terre. —Celui de qui relève une terre, un fief qu'on possède. —En ter. de Religion, Dieu est appelé absolument *le Seigneur.* J. C. est appelé *Notre-Seigneur.* —Titre d'honneur qui se donnoit à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang.

Vivre en Seigneur, en grand Seigneur, magnifiquement.

Le Grand-Seigneur, l'Empereur des Turcs. —En Angleterre, *la Chambre des Seigneurs*, la Chambre Haute.

Seigneuriage, s. m. Droit que lève le Prince pour la fabrication de la monnoie.

Seigneurial, ale, adj. Qui est de Seigneur : *Titre seigneurial.* —Qui appartient au Seigneur : *Maison seigneuriale.* —Qui donne des droits de Seigneur : *Terre seigneuriale.*

Seigneurie, subst. f. (*Cé-gnieû-ri-e*) Droits, autorité du Seigneur. —Terre seigneuriale. —Domaine, territoire d'un petit Etat. —Magistrats qui le gouvernent : *La Seigneurie de Venise.*

Seime, s. f. (*Cè-me*) Fente ou division de l'ongle du cheval dès la couronne.

Sein, s. m. (*Cein*) On devroit écrire *sin* de *sinus* : En général, la partie du corps humain, qui est depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac. —En particulier, les mamelles des femmes : *Le sein droit, le sein gauche ; elle a mal au sein.* —L'endroit où les femmes conçoivent et où elles portent leur fruit : *Le fruit qu'elle porte dans son sein.* —fig. l'esprit *ou* le cœur de l'homme : *Déposer ses secrets dans le sein d'un ami. Cette fâcheuse nouvelle lui a plongé le poignard dans le sein*, l'a extrêmement affligé. —Golfe ; en ce sens c'est un Latinisme usité seulement dans cette phrase, *le sein Persique.*

Figurém. 1.° *Le sein d'Abraham*, le lieu de repos où étoient les élus avant la venue du Sauveur. —2.° *Le sein de la gloire*, le séjour des Bienheureux. —3.° *Le sein de l'Eglise*, la Communion de l'Eglise Catholique. —4.° *Porter la guerre dans le sein d'un Etat*, dans l'intérieur, au milieu.

Seine, s. f. (*Cè-ne*) Espèce de filet qui se traîne sur les grèves.

Seing, s. m. (*Cein*, on devroit écrire *sing* de *Signum*) Le nom de quelqu'un, qu'il met au bas d'une lettre, d'une promesse, d'un contrat, etc. pour le certifier et le confirmer. On dit dans le même sens, *signature.*

Seing privé, signature qui n'a point été faite en présence d'un Officier public. —*Blanc-seing* ou *blanc-signé*, papier signé pour être rempli à la discrétion de celui à qui on le confie.

Seizaine, subst. f. (*Cé-zè-ne*) Grosse ficelle dont se servent les Emballeurs. —Paquet de seize cerceaux.

Seize, adj. numéral. (*Cè-ze*) Nombre contenant dix et six.

Faire preuve de seize quartiers ; dans les Chapitres d'Allemagne, prouver sa noblesse tant du côté des pères que du côté des mères, en remontant jusqu'à la quatrième génération.

On dit subst. *le seize du mois* pour le seizième jour du mois. *Un seize*, la seizième partie d'une aune.

Seiziéme, adj. (*Cè-ziè-me*) Qui suit immédiatement le quinzième : *Un seizième*, la seizième partie d'une chose.

Seiziémement, adv. (*Cè-ziè-me-man*) En seizième lieu.

Séjour, s. m. Temps pendant lequel on demeure en un même lieu : *Il a fait un long séjour en ce pays là.* —Lieu considéré par rapport à la demeure qu'on y peut faire : *Beau, agréable séjour ; séjour délicieux.*

Séjourné, adj. Reposé ; qui a pris du repos après un grand travail : *Il est gras et séjourné.* Il est familier.

Séjourner, ver. n. (*Cé-jour-né*) Demeurer, faire son séjour : *Il a séjourné long-temps à Paris.* On l'emploie souvent sans régime.

Sel, s. m. Substance dure, sèche, friable, qui se dissout dans l'eau, et qui picote l'organe du goût. En Chimie on distingue un grand nombre de sels : *Sel acide, sel alkali, sel essentiel, sel fixe, sel volatil, etc.* —Dans l'usage ordinaire, le sel qui reste après l'évaporation des eaux de la mer, ou qu'on trouve dans certaines terres, et qui sert à assaisonner les viandes, etc. —Ce qu'on croit qui rend la terre fertile.

Jambon de bon sel, d'un bon sel, qui n'est ni trop, ni trop peu salé. —*Manger quelque chose à la croque au sel*, sans aucun autre assaisonnement que le sel. —*Sel attique.* Voyez *Attique.* — fig. *Il n'y a point de sel dans cet ouvrage*, il est fade, languissant. —Dans le langage de l'Ecriture, *les Evêques doivent*

être le sel de la terre, doivent préserver les Chrétiens de la corruption du siècle.

Sélénite, s. f. Sel formé par l'union d'une terre calcaire et de l'acide vitriolique.

Séléniteux, *euse*, adj. Qui a rapport à la sélénite.

Sélénographie, s. f. (*Cé-lé-no-gra-fi-e*) Description de la lune.

Sélénographique, adj. (*Cé-lé-no-gra-fi-ke*) Qui a rapport à la description de la lune.

Selle, s. f. (*Cè-le*) Autrefois, siége ou chaise de bois. En ce sens il ne se dit plus que dans cette phrase proverb. *Demeurer entre deux selles le cul à terre*; n'obtenir aucune des deux choses auxquelles on prétendoit, *ou* ne réussir dans aucun des deux moyens qu'on avoit employés. —Sorte de siége qu'on met sur le dos d'un cheval, etc. pour la commodité de celui qui monte dessus: *Avoir le cul sur la selle*, être à cheval. *Etre bien en selle*, être bien à cheval. —Evacuation qu'on fait en une fois en allant à la garde-robe.

Selle à tous chevaux, qui peut servir à toutes sortes de chevaux. — fig. et famil. 1.° Citation, maxime, lieu commun qu'on peut faire entrer en toutes sortes de discours. —2.° Eloge vague. —3.° Remède qu'on applique à toutes sortes de maladies.

Seller, v. act. (*Cé-lé*) Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'une mule.

Se seller, v. r. En ter. d'Agriculture, se serrer, s'endurcir.

Sellerie, s. f. (*Cè-le-rî-e*) Lieu où l'on serre les selles et les harnois des chevaux.

Sellette, s. f. (*Cé-lè-te*) Petit banc ou siége de bois: *Sellette de décrotteur.* —Il se disoit sur-tout du petit siége de bois sur lequel on obligeoit un accusé de s'asseoir, quand on l'interrogeoit pour le juger.

Figurém. et fam. *Tenir quelqu'un sur la sellette*, lui faire plusieurs questions pour tâcher de lui tirer le ver du nez.

Sellier, subst. m. (*Cè-lié*) Ouvrier qui fait des selles, des harnois, qui garnit les carrosses, etc.

Selon, préposit. Suivant, eu égard; conformément à, à proportion de. *L'Evangile selon Saint Jean*, écrit par Saint Jean. — familiérement, *c'est selon*, cela dépend de bien des choses incertaines.

Semaille, s. f. (*Cé-mâ-glie*, mouillez les *ll.*) Action de semer. —Temps où l'on sème. —Les grains semés.

Semaine, s. f. (*Ce-mè-ne*) Suite de sept jours, à commencer par le Dimanche. —On le dit quelquefois d'un espace de sept jours, à compter de quelque jour de la semaine que ce soit: *J'ai été une semaine à la campagne*, *trois semaines en route.* —Travail qu'un homme peut faire dans une semaine: *Cet ouvrage est la semaine de quatre hommes.* —Payement de ce travail: *Il mange en un jour toute sa semaine.*

Dans les Chapitres ou Communautés, *être de semaine* ou *en semaine*, être chargé d'officier ou de quelque autre fonction pendant la semaine. —*Prêter à la petite semaine*, prêter de l'argent pour un terme très-court et en tirer un intérêt exorbitant. —*La semaine sainte*, la dernière semaine de carême. —*Une semaine sainte*, livre qui contient l'office de cette semaine et de la suivante.

Semainier, *ière*, subst. (*Ce-mé-nié*, *iè-re*) Celui, celle qui est de semaine, qui est chargé d'un emploi, d'une fonction durant une semaine.

Semblable, adj. (*San-bla-ble*) Pareil; qui est de même nature, de même qualité. —En Géométrie, *triangles semblables*, ceux dont les angles sont égaux chacun à chacun. *Figures semblables*, celles qui ont respectivement leurs angles égaux et leurs côtés correspondans proportionnels.

Semblable, s. m. *Il n'a pas son semblable. Nous devons aimer nos semblables.*

Semblablement, adv. (*Sen-bla-ble-man*) Pareillement. Il est vieux. —On dit encore en Géometrie, *semblablement placé*, placé d'une manière semblable, correspondante.

Semblant, s. m. (*San-blan*) Apparence. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et l'on dit dans le même sens, *beau semblant* et *faux semblant.*

Faire semblant, feindre: *Il fait sem-*

blant de dormir. Faites semblant que vous le savez.

Sembler, v. n. (*San-blé*) Paroître, avoir une certaine qualité: *Ces étoffes me semblent belles; vous me semblez tout mélancolique. Paroître* est plus usité et plus sûr, principalement aux temps composés et avec le régime de l'infinitif.

Sembler, v. impers. *Il me semble, il vous semble que....* Je crois, vous croyez que.... Dans cet emploi il différe de *paroître*, en ce que *sembler* annonce un résultat d'apparences plus légères, plus foibles, plus douteuses; *paroître*, un résultat d'apparences plus positives, plus fortes, plus certaines: *Il semble au premier coup-d'œil, il paroît quand on y regarde de plus près.*

La vigne est, ce me semble, peu avancée, à ce qu'il me paroît. —*Vous partirez demain, si bon vous semble*, si cela vous plaît, vous est agréable.

Semé, ée, part. p. et adject. Voyez *Semer*. —Plein, rempli: *Ce chemin est semé de fleurs.* —En ter. de Chasse, *un cerf mal-semé*, qui a plus d'andouillers d'un côté que de l'autre.

Séméiologie ou *Séméiotique*, s. fém. (*Cé-mé-io-lo-gi-e, io-ti-ke*) Partie de la Médecine qui traite des signes et des indications de la maladie et de la santé.

Semelle, s. f. (*Ce-mè-le*) Piéce de cuir qui fait le dessous du soulier, de la botte, etc. —Le dessous du pied d'un bas. —Morceau de toile, etc. dont on garnit le pied d'un bas de laine, de soie, etc. *Mettre des semelles à des bas.* —Mesure de la longueur du pied: *Il saute douze, quinze semelles.* —Piéce de bois soutenue d'une potence, qui aide à supporter des poutres quand le mur n'est pas assez fort, etc. —On donne le même nom à diverses choses qui ont la forme d'une semelle de soulier ou de bas.

Proverb. *Battre la semelle*, voyager à pied.

Semence, s. f. (*Ce-man-ce*) Grains que l'on sème. —Par extension, tout ce que l'on sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc. —Matière dont les animaux sont engendrés. —figur. Cause éloignée qui produit tôt ou tard son effet: *Semences de procès, de guerre, de discorde, etc.*

Semences de perles, très-petites perles dont ordinairement quatre ou cinq ne pèsent qu'un grain.

Semer, v. act. (*Ce-mé*) Epandre du grain ou de la graine sur une terre préparée, pour les faire produire et multiplier: *Semer du blé, du gland; semer un champ, une terre.* —fig. Répandre: *Semer la discorde, des erreurs, de faux bruits, des libelles, etc.*

Figurém. *semer en terre ingrate*, instruire des personnes qui n'en profitent pas. —Faire du bien à des ingrats.

Semestre, adj. Qui dure six mois. Il se dit et des Compagnies qui servoient par demi-année, et des Officiers qui ne servoient que six mois dans une Compagnie.

Semestre, s. m. Espace de six mois: *Le semestre de Janvier, de Juillet.* —Le temps où les Officiers de guerre ont la permission de s'absenter de leur Régiment: *Il a reçu son semestre*, la permission de s'absenter, etc.

Semeur, s. m. Celui qui sème du grain.

Semi, Mot emprunté du Latin, et qui signifie *Demi*. Il ne s'emploie qu'avec certains mots: *Semi-Pélagiens, semi-Ariens; semi-ton*, en Musique. *Semi-double*, termes de Breviaire et de Fleuristes: *Fête, office, fleur semi-double. Semi-prébende, semi-prébendier. Semi-preuve*, terme de Jurisprudence. Hors de là, on dit *Demi.*

Semillant, ante, adj. (*Cé-mi-glian*; mouillez les *ll.*) Remuant, éveillé, fort vif. Il est familier.

Séminaire, subst. m. (*Cé-mi-nè-re*) Lieu destiné pour élever, instruire et former des Ecclésiastiques. —Tous les Ecclésiastiques qui y demeurent.

Séminal, ale, adj. Terme d'Anatomie; Qui a rapport à la semence: *Les vésicules séminales.*

Séminariste, subst. m. Celui qui est élevé dans un Séminaire.

Semi-prébende, subst. f. (*Ce-mi-pré-ban-de*) Bénéfice qui est de moindre revenu qu'un canonicat.

Semi-preuve, s. f. Preuve imparfaite.

Semi-ton, s. m. La moitié d'un ton.

Semis, s. m. Endroit où l'on sème des graines d'arbres.

Semoir, s. m. (*Ce-moar*) Espèce de sac que le semeur s'attache au cou et où est le grain qu'il sème. —Instrument pour semer.

Semonce, s. f. Invitation faite dans les formes pour quelque cérémonie. —Avertissement fait par quelqu'un qui a autorité.

Semonceur, s. m. Celui qui invite, qui va prier d'assister à quelque cérémonie. Il vieillit.

Semondre, v. act. Inviter à une cérémonie, à quelque action publique. Il vieillit.

Semonneur, s. m. Le même que *semonceur*, ci-dessus. Il est vieux.

Semoule, s. f. Pâte faite avec la farine la plus fine réduite en petits grains.

Semper-virens, termes latins : Toujours verdoyant. Espèce de chèvrefeuille qui porte des feuilles et des fleurs toute l'année.

Sempiternel, *elle*, adject. Qui dure toujours, qui vit toujours. Il est vieux. —On dit encore famil. *une vieille sempiternelle*, une femme très-vieille.

Sénat, s. m. (*Cé-nâ*) Assemblée considérable dans laquelle réside la principale autorité en certains Etats : *Le Sénat de l'ancienne Rome*, *le Sénat de Venise*, *de Gênes*, *de Pologne*. —Dans quelques autres pays, Cour souveraine de Justice.

Sénateur, s. m. Membre d'un Sénat.

Sénatorial, *ale*, adj. Qui appartient au Sénateur ou à sa dignité.

Sénatorien, *enne*, adj. Qui est de famille de Sénateur.

Sénatrice, s. f. Femme d'un Sénateur de Pologne,

Sénatus-consulte, s. m. Décision du Sénat Romain.

Senau, s. m. (*Ce-nô*, s. d.) Sorte de petit bâtiment de mer sur-tout en usage pour la course.

Séné, s. m. Plante médicinale fort connue.

Séné bâtard ou *Emérus*, s. m. Sorte d'arbrisseau qui a quelques vertus analogues à celles du véritable séné.

Sénéchal, s. m. Officier d'épée qui, dans certains ressorts, étoit Chef de la Justice, et qui étoit aussi Chef de la Noblesse lorsqu'elle étoit convoquée pour l'arrière-ban. —Officier de robe longue qui, en certains endroits, étoit Chef d'une Justice subalterne. —On le disoit également du principal Officier de Justice dans quelques seigneuries.

Sénéchale, s. f. Femme du Sénéchal.

Sénéchaussée, s. f. (*Cé-né-chô-cé-e*) Juridiction du Sénéchal. —Etendue de la Juridiction et du ressort du Sénéchal.

Seneçon, s. m. Plante qu'on donne ordinairement à certains oiseaux et qu'on emploie aussi en médecine.

Sénestre, adj. m. et f. En termes de Blason, gauche.

Sénestré, *ée*, adj. En ter. de Blason, il se dit des piéces qui en ont d'autres à leur gauche.

Sénestrochère, s. m. Ter. de Blason : Bras gauche représenté dans un écu; son opposé est *dextrochère*.

Sénevé, s. m. Sorte de petite graine dont on fait la moutarde.

Sénieur, s. m. Le plus ancien dans certaines Communautés.

Sens, s. m. (*San*, et devant une voyelle *Sanz*) Faculté de sentir : *Les cinq sens de nature. Avoir l'usage de tous ses sens. Cela tombe sous les sens*, est sensible. —Faculté de comprendre : *Homme de bon sens*, *de grand sens* ou *de peu de sens*, *de petit sens*. —Opinion, sentiment : *Vous ne donnez pas dans mon sens. Selon mon sens* ; *à mon sens. Abonder en son sens.* —Côté d'un corps : *Cela a tant de pied en tout sens. Couper un jambon du bon sens.* —Signification d'un mot, d'un discours.

Donner tout à ses sens, s'abandonner aux plaisirs sensuels. —*Mortifier ses sens*, se priver des plaisirs des sens. — fig. *Mettre*, *appliquer tous ses sens à quelque chose* ; et fam. *y mettre tous ses cinq sens de nature*, y employer tous ses soins, toute son industrie. —*De sens rassis.* Voyez *Rassis.*

Sens commun, faculté par laquelle nous jugeons raisonnablement des choses : *Cet homme n'a pas le sens commun.* —*Le bon sens*, la droite raison. —*Homme de sens*, qui a de la profondeur dans les connoissances et beaucoup d'exac-

titude dans le jugement. —*Homme de bon sens*, qui a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société.

Sens dessus dessous, adv. *Tout est ici sens dessus dessous*, tellement bouleversé qu'on n'y reconnoît plus rien. —*Cette chose est sens devant derrière*, on ne reconnoît plus ce qui doit être derrière, ni ce qui doit être devant. —*A contresens*, adverb. d'un sens contraire au bon, au véritable.

Sensation, s. f. (*San-sa-cion*) Impression que l'ame reçoit des objets par les sens. Voyez *Sentiment*.

Sensé, *ée*, adj. (*San-cé*) Sage, judicieux, prudent.

Sensément, adverb. (*San-cé-man*) Avec jugement; sagement, prudemment.

Sensibilité, s. f. (*San-ci-bi-li-té*) Qualité par laquelle on est sensible : *Il est d'une grande sensibilité à toutes les impressions de l'air, aux reproches, aux avertissemens. Avoir une grande sensibilité pour la gloire, sur le point d'honneur*, etc. —Ressentiment de quelque bienfait reçu, de quelque injure, etc.

Sensibilité de cœur ou simplement *sensibilité*, compassion. —Tendresse de cœur, penchant à l'amour. Voyez *Tendresse*.

Sensible, adj. (*San-ci-ble*) En parlant des personnes et des animaux ; qui a du sentiment, qui reçoit aisément l'impression que font les objets. — fig. Qui est aisément et vivement touché : *Sensible à l'amitié, aux injures comme aux bienfaits*. —Humain, compatissant, tendre. —En parlant des choses, qui tombe sous les sens, qui se fait sentir. —Qui se fait appercevoir: *Mouvement, effet sensible*.

Endroit sensible, partie la plus délicate. Dans le moral, chose dont on est le plus vivement touché. —En Musique, *note sensible*, celle qui fait un demi-ton au-dessous de la tonique.

Sensiblement, adv. (*San-ci-ble-man*) D'une manière sensible et perceptible : *On voit croître sensiblement la rivière*. —D'une manière sensible et qui affecte le cœur : *Il est sensiblement touché de cette perte*.

Sensitif, ive, adject. ter. Didactique ; Qui a le pouvoir de sentir : *Faculté sensitive*.

Sensitive, s. f. (*San-ci-ti-ve*) Sorte de plante qui dès qu'on la touche replie ses feuilles.

Sensorium, s. m. (*San-so-ri-ome*) Terme Didactique emprunté du Latin : Partie du cerveau qui passe pour être le siége de l'ame.

Sensualité, s. f. (*San-su-a-li-té*) Attachement aux plaisirs des sens.

Sensuel, elle, adj. (*San-su-èl, è-le*) Qui est trop attaché aux plaisirs des sens.

Sensuel est aussi subst. *Les sensuels, les voluptueux*.

Sensuellement, adv. (*San-su-è-le-man*) D'une manière sensuelle.

Sentence, s. f. (*San-tan-ce*) Maxime ; pensée courte et qui renferme un grand sens. —Jugement, décision des Juges sur quelque affaire dont ils ont pouvoir de connoître. —Jugement de Dieu contre les pécheurs et les réprouvés.

Sentencier, v. act. (*San-tan-ci-é*) Condamner par une sentence à une peine afflictive.

Sentencieusement, adver. (*San-tan-cieû-ze-man*) D'une manière sentencieuse.

Sentencieux, *euse*, adj. (*San-tan-cieû*, en vers *ci-eû*) Qui contient des sentences, des maximes.

Senteur, subst. f. (*San-teur*) Odeur : *Eaux de senteur, poudre, gants, sachets de senteur*. On dit absolument au plur. *Aimer, craindre les senteurs ; porter sur soi des senteurs*.

Sentier, s. m. (*San-tié*) Chemin étroit au travers des champs, des bois. On disoit autrefois *Sente*, s. f. —Petit chemin entre les planches d'un jardin. —On dit également au figuré : *Suivre les sentiers de la vertu*.

Sentiment, subst. m. (*San-ti-man*) Faculté de sentir. —Impression que les objets font sur l'ame, sensation, perception ; avec cette différence que le *sentiment* va au cœur, la *sensation* s'arrête aux sens, et la *perception* s'adresse à l'esprit. —Opinion, pensée ; avec la différence que le *sentiment* est plus certain, l'*opinion* est plus douteuse, la

pensée est moins fixe et moins assurée ; elle tient de la conjecture. —Avis, opinion, dont il diffère encore en ce que *sentiment* a plus de rapport à la délibération : *On dit son sentiment ; avis* en a davantage à la décision : *On donne son avis ; opinion* en a un particulier à la formalité de Judicature : *On va aux opinions.* —En parlant des chiens, leur odorat : *Les chiens de chasse ont le sentiment très-fin, très-subtil.*

Avoir des sentimens, avoir de l'honneur, de la générosité, etc. —*Etre capable* ou *se piquer de sentimens*, avoir l'ame sensible, délicate ; se piquer de sensibilité, de délicatesse d'ame.

Sentimental, ale, adj. Qui a le sentiment pour principe ou pour objet ; où il entre beaucoup de sentiment. C'est un néologisme fort usité dans le jargon moderne : *Ton, air sentimental ; expression sentimentale.*

Sentine, s. f. (*San-ti-ne*) La partie la plus basse du navire, dans laquelle s'écoulent toutes les ordures : *Vider la sentine.*

Figur. *Cette ville est la sentine de tous les vices*, on y donne retraite à toutes sortes de gens.

Sentinelle, subst. f. (*San-ti-nè-le*) Fantassin qui monte la garde et fait le guet à un poste où il est placé. —La fonction qu'il fait : *Etre en sentinelle ; faire sentinelle.*

Prov. *Relever quelqu'un de sentinelle*, le gourmander fort. —*Mettre quelqu'un en sentinelle*, le mettre quelque part pour observer ce qui s'y passe.

Sentir, ver. act. (*San-tir* ; Voyez la *Préface.*) Ressentir quelque impression par le moyen des sens : *Sentir du froid, du plaisir, de la douleur.* —Flairer : *Sentir une rose.* —Répandre une certaine odeur : *Cette pommade sent le jasmin ; ce rôti sent le brûlé, etc.* —Avoir un certain goût, une certaine saveur : *Cette eau sent la terre ; ce vin sent le fût ; le tonneau, la lie, etc.* —Ressentir : *Il ne sent point d'incommodités* ; et au fig. *il est vif à sentir les injures et facile à les pardonner.* —figur. 1.° Goûter. —2.° Connoître, remarquer. —3.° Apercevoir, juger. —4.° Marquer, désigner. —5.° Ressembler à.... Avoir l'air de.... *Toutes ses manières sentent le pédant.* —6.° *Faire sentir* ; inculquer : *Il falloit faire sentir cela davantage.*

Figur. *Cet homme, cet ouvrage sent le terroir*, il a les défauts qu'on attribue aux gens de son pays, aux ouvrages du pays de l'Auteur. —figur. et famil. 1.° *Cette action sent le gibet, le bâton* ; celui qui l'a commise court risque d'être pendu, bâtonné. —2.° *Cet homme sent le sapin*, il a la mine de mourir bientôt. —Proverb. *La caque sent toujours le hareng.* Voyez *Caque.*

Sentir, ver. n. Répandre une odeur bonne ou mauvaise : *Cela sent trop fort, désagréablement, etc.* —On l'emploie souvent comme impers. *Il sent bon, il sent mauvais, il sent le brûlé, etc.*

Se sentir, v. réc. Connoître, sentir en quel état l'on est. —fig. Connoître ses ressources, ses talens, etc. *Il se sentoit bien quand il a entrepris cette affaire.* —Participer à un bien ou à un mal commun à plusieurs.

Se sentir de quelque mal, de quelque bien, en avoir quelque reste : *Il a fait une chute, il s'en sent encore.* —*Il ne se sent pas de joie* ; il est si pénétré de joie qu'elle lui ôte tout autre sentiment.

Se faire sentir, se faire connoître.

Seoir, v. n. (*Seoir*) Etre assis ; en ce sens il n'est plus en usage que dans ses participes *séant* et *sis.* —Etre convenable. Il ne s'emploie qu'au gérondif *séyant*, et aux troisièmes personnes, *il sied, ils siéent. Il séyoit, ils séyoient. Il siéra, ils siéront. Il siéroit, ils siéroient. Qu'il siée, qu'ils siéent.* Il n'a point de temps composés : *Cette couleur vous séyant si bien, n'en portez point d'autres. Cet habit vous sied, vous séyoit bien.*

Se seoir, v. pron. S'asseoir. Il est vieux.

Séparable, adject. Qui peut être séparé, désuni.

Séparation, s. f. (*Cé-pa-ra-cion*) Action de séparer *ou* de se séparer. —Chose qui se sépare : *Il faut ôter cette séparation.*

Séparatoire, s. m. (*Cé-pa-ra-toa-re*) Vaisseau chimique, inventé pour séparer les liqueurs. —Instrument de Chirurgie pour séparer le péricrâne.

Séparément, adv. (*Cé-pa-ré-man*) A part l'un de l'autre.

Séparer, v. act. (*Cé-pa-ré*) Désunir des parties d'un même tout. —Distinguer ; ranger : *Séparer le bon grain d'avec le mauvais ; séparer des livres qu'on a mis pêle mêle.* —Faire que deux personnes, deux animaux, deux choses ne soient plus ensemble. —Diviser : *Séparer une cour en deux par un mur ; séparer les biens, les héritages.*

Séparer les quêtes, en termes de Vénerie, distribuer aux valets de limier différens cantons d'une forêt pour y détourner le cerf.

Se séparer, v. réc. Se diviser en plusieurs parties. —S'éloigner, se détacher les uns des autres. —Se quitter. —Rompre la communauté de mariage ou de biens.

Sépeau ou *Cépeau*, s. m. (*Cé-pô* ; s. d.) Tronc de bois sur lequel les ouvriers frappent les monnoies.

Sépée, et suivant l'*Acad. Cépée*, s. f. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.

Seps, s. m. Sorte de lézard qui a les jambes très-courtes.

Sept, (devant les consonnes *Cè*, et devant les voyelles ou à la fin de la phrase *Cète.*) Nom de nombre indéclinable, qui exprime un après six *ou* trois et quatre, *ou* deux et cinq. —Il se met aussi pour septième, *le sept du mois ; Charles sept.*

Sept, s. m. *Un sept de chiffre, un sept de cœur, etc.*

Septante, adj. num. Soixante et dix.

La version des Septante, version Grecque de l'Ancien Testament.

Septembre, s. m. (*Cèp-tan-bre*) L'un des douze mois de l'année. Il étoit le *septième* quand l'année commençoit au mois de Mars, et le *neuvième* quand elle commençoit au mois de Janvier.

Septénaire, subst. m. (*Cèp-té-nè-re*) Celui qui a professé pendant sept ans dans une Université. —Espace de sept ans de la vie de l'homme : *Les hommes changent*, dit-on, *de tempérament à chaque septénaire.*

Septennal, *ale*, adj. (*Cèp-ten-nal*) Qui arrive tous les sept ans.

Septentrion, s. m. (*Cèp-tan-tri-on*) Nord ; pôle arctique, celui qui dans nos climats est élevé sur l'horison. —On dit qu'un pays est au septentrion d'un autre, lorsqu'il est plus proche du Nord : *La Hollande est au septentrion de la France.*

Septentrional, *ale*, adject. (*Cèp-tan-tri-o-nal*) Qui est du côté du septentrion. —On dit substantiv. *Les Septentrionaux*, les peuples du Nord.

Septième, adj. m. et f. Nombre ordinal, qui suit immédiatement le sixième.

Septième, s. m. (*Cè-tiè-me*) La septième partie d'un tout.

Septième, s. f. Au jeu de Piquet, suite de sept cartes d'une même couleur.

Septièmement, adv. (*Cè-tiè-me-man*) En septième lieu.

Septique, adject. (*Cèp-ti-ke*) ter. de Medecine : *Un topique septique*, celui qui fait pourrir les chairs sans beaucoup de douleur.

Septuagénaire, adject. (*Cèp-tu-a-jé-nè-re*) Agé de soixante et dix ans. —On dit aussi subst. *C'est un septuagénaire.*

Septuagésime, s. fém. (*Cèp-tu-a-jé-zi-me*) Le Dimanche qui est quinze jours avant le Dimanche gras.

Septuple, s. m. et adj. m. et f. Sept fois autant : *Il a du bien au septuple de ce qu'il en avoit.*

Sépulcral, *ale*, adj. Qui concerne le sépulcre.

Voix sépulcrale, qui semble sortir du tombeau.

Sépulcre, subst. m. Tombeau ; lieu destiné pour y mettre un corps mort. Il ne se dit que dans le discours soutenu, ou en parlant des tombeaux des Anciens.

Sépulture, s. f. Lieu où l'on enterre un corps mort. —L'inhumation même.

Le droit de sépulture, droit qu'on avoit d'être enterré en quelque endroit d'une Eglise. —*Les droits de sépulture*, ce qui étoit dû au Curé ou à l'Eglise pour l'inhumation d'un mort.

Séquelle, s. f. (*Cé-kè-le*) Nombre de gens qui se suivent, qui sont attachés à un même parti. Il se dit famil. et par mépris.

Séquence, s. f. (*Cé-kan-ce*) Suite de plusieurs cartes de même couleur. Il

en faut au moins trois pour faire une séquence. —On le disoit autrefois, en termes d'Eglise, des Proses qui se chantent après l'Epître.

Séquestration, s. f. (*Cé-kès-tra-cion*) Action par laquelle on met quelque chose en séquestre.

Séquestre, s. m. (*Cé-kès-tre*) Etat d'une chose litigieuse remise en main tierce par ordre de Justice, ou par convention des parties. —Il se dit quelquefois des personnes : *Cette fille a été mise en séquestre dans une telle maison.* —Celui entre les mains de qui les choses sont mises en séquestre.

Séquestré, ée, part. p. de *Séquestrer*, et adj. Mis en séquestre. —fig. Séparé, détourné.

Séquestrer, v. a. (*Cé-kès-tré*) Mettre en séquestre. —fig. 1.° Ecarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. —2.° Détourner une chose, la mettre à part.

Se séquestrer, ver. réc. Se mettre à part, se retirer du commerce du monde.

Sequin, s. m. (*Ce-quein*) Sorte de monnoie d'or qui a cours à Venise et dans le Levant.

Sérail, (*Acad.*) *Serrail*, (*Trév.*) s. m. (*Cé-raglie*, mouillez l'*l* finale.) Palais de l'Empereur des Turcs. —Ses femmes et concubines : *Le Grand-Seigneur a marché sans son sérail.* —On le dit par extension des maisons des Grands du pays, et sur-tout de la partie de ces maisons où sont renfermées leurs femmes. Dans ce dernier emploi, le mot propre est *Harem.* —Abusivement, maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir : *Cette maison est un vrai sérail; il en fait son sérail.*

Séran ou *sérans*, s. m. Outil propre à préparer le chanvre ou le lin.

Sérancer, v. act. Passer le chanvre, le lin ou le crin par l'instrument nommé *séran.*

Sérancolin, s. m. (*Cé-ran-ko-lein*) Marbre de couleur isabelle; on le tire des Pyrénées proche de Serancolin.

Séraphin, s. m. (*Cé-ra-fein*) Esprit céleste, qui est du premier des sept Chœurs des Anges.

Séraphique, adj. (*Cé-ra-fi-ke*) Qui appartient aux Séraphins : *Un zèle séraphique.* —*L'Ordre Séraphique*, l'Ordre de Saint François d'Assise.

Sérasquier, (*Acad.*) *Séraskier*, (*Trév.*) s. m. Général d'armée chez les Turcs.

Serdeau, s. m. (*Cer-dô*, d.) Office où l'on portoit les plats qu'on relevoit de devant le Roi. —Tous les gens du serdeau. —Officier qui recevoit les plats qu'on desservoit de la table du Roi.

Serein, s. m. Vapeur froide et maligne qui tombe au coucher du soleil.

Serein, *eine*, adj. (*Ce-rein*, *rè-ne*) Beau, clair, doux et calme : *Temps, jour, ciel, air serein; nuit claire et sereine.*

Figurém. *Il a le visage, le front serein*; il porte sur son visage, sur son front des marques de tranquillité d'esprit. — figur. et poétiq. *Jours sereins*, jours heureux. —*Goutte sereine*, privation soudaine de la vue, causée par l'obstruction du nerf optique.

Sérénade, s. f. Concert de voix ou d'instrumens qu'on donne le soir, la nuit, dans la rue, sous des fenêtres.

Sérénissime, adject. Titre d'honneur qu'on donne à certains Princes Allemands, etc.

Sérénité, s. f. Etat de ce qui est serein : *La sérénité de l'air, du temps, du ciel*; et fig. *la sérénité du visage, la sérénité*, (la tranquillité) *de l'esprit.* —Titre d'honneur qu'on donne au Doge de Venise, à des Princes d'Allemagne : *Votre Sérénité, Votre Sérénité Electorale.*

Figur. *Rien ne trouble la sérénité de ses jours*, le bonheur de sa vie.

Séreux, euse, adj. (*Cé-reû*) Aqueux : *Humeur séreuse*; *la partie séreuse du sang.* —Trop chargé de sérosité : *Sang séreux.*

Serf, serve, adj. et s. (*Cêrfe, cêr-ve*) Qui n'est pas libre, qui est dépendant d'un Maître : *En Pologne les paysans sont serfs, sont de condition serve.* —Il ne se dit que dans l'Histoire Moderne; en parlant des Anciens, on doit toujours dire *Esclave.*

Serfouette, s. f. (*Cêr-fouè-te*) Outil de Jardinier qui sert à remuer la terre autour des plantes.

Serfouetter, ver. act. (*Cêr-fouè-té*) Serfouir ; remuer le terrain avec la serfouette.

Serge, s. f. Sorte d'étoffe légère de laine ou de soie.

Sergent, s. m. (*Cêr-jan*) Sous-Officier dans une Compagnie d'Infanterie. —Officier de Justice dont la fonction est de donner des exploits, des assignations. —Barre de fer carrée avec un crochet en bas et un autre qui monte et descend, dont le Menuisier se sert pour joindre et tenir les piéces de bois qu'il veut coller.

Sergenter, v. act. (*Cêr-jan-té*) Envoyer un Sergent à quelqu'un pour le faire payer. — figurém. et familiérem. Presser, importuner pour obtenir quelque chose.

Sergenterie, s. fém. (*Cêr-jan-te-rie*) Office de Sergent.

Serger ou *Sergier*, s. m. (*Cêr-jé, jié*) Ouvrier qui fait et vend toutes sortes de serges.

Sergerie, s. f. (*Cêr-je-rî-e*) Manufacture et commerce de serge.

Sergette, s. f. (*Cêr-jè-te*) Serge fort légère et fort mince. —Sorte de petite robe qu'on porte au lieu de chemise.

Série, s. f. Terme de Mathematique: Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi.

Sérieusement, adv. (*Cé-rieû-ze-man*) D'une manière grave et sérieuse.—Froidement: *Il m'a reçu sérieusement.* —Sans plaisanterie. —Tout de bon, avec ardeur.

Sérieux, *euse*, adj. (*Cé-rieû*, en vers, *ri-eû*) Qui n'est pas gai, enjoué: *Air, maintien, discours sérieux.* Voy. *Grave.* —Solide, important: *Affaire, proposition, matière sérieuse.* En parlant d'un combat, *affaire sérieuse*, considérable, hasardeuse. *Maladie sérieuse*, grave, dangereuse. —Sincère, vrai. —En ter. de Pratique, *un contrat sérieux*, vrai, non-simulé. On dit de même, *une dette sérieuse.*

Sérieux, s. m. Gravité dans l'air, dans les manières. —En parlant des Acteurs, rôle sérieux: *Il joue bien dans le sérieux, il n'est pas bon pour le sérieux.*

Prendre son sérieux; ne badiner plus; se fâcher presque. —*Prendre une chose dans le sérieux*, la croire comme vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par badinerie. —*Prendre une chose au sérieux*, se formaliser d'une chose qui n'a été dite qu'en badinant.

Serin, s. m. (*Ce-rein*) Petit oiseau dont le chant est fort agréable: *Serin commun, serin de Canarie.*

Serine, s. f. Femelle du serin.

Serinette, s. f. (*Ce-ri-nè-te*) Espèce de très-petite orgue avec laquelle on apprend aux serins à chanter.

Seringat, s. m. (*Ce-rein-ga*) Arbrisseau qui porte au Printemps des fleurs blanches, d'une odeur très-forte.

Seringue, s. f. (*Ce-rein-ghe*) Sorte de petite pompe qui sert à attirer et à repousser l'air ou les liqueurs. On s'en sert à donner des lavemens et à d'autres usages.

Seringuer, verb. act. (*Ce-rein-ghé*) Pousser une liqueur avec une seringue.

Seringuer une plaie, y jeter avec une seringue quelque liqueur pour la nettoyer.

Serment, s. m. (*Cêr-man*) Affirmation d'une chose, en prenant à témoin ou Dieu, ou ce qu'on regarde comme Saint, comme Divin. —Jurement: *Serment horrible, exécrable.*

Serment de fidélité, protestation qu'on fait de s'acquitter fidellement de l'emploi qu'on va exercer. —*Serment de joueur, serment d'amant*, sur lesquels il ne faut pas compter.

Sermon, s. m. Discours chrétien fait pour être prononcé en chaire. Voyez *Prédication.* — Fam. Remontrance ennuyeuse et importune.

Sermonnaire, s. m. (*Cêr-mo-nè-re*) Auteur de sermons. —Recueil de sermons.

Sermonner, verb. act. (*Cêr-mo-né*) Faire d'ennuyeuses remontrances. Il est familier.

Sermonneur, s. m. Grand parleur qui fait de long discours, d'ennuyeuses remontrances. Il est familier.

Sérosité, subst. f. La portion la plus aqueuse, la plus claire et la plus transparente de la masse du sang et du lait.

Serpe, s. f. Outil qui sert à couper des branches et de petits arbrisseaux.

Famil. *Ouvrage fait à la serpe*, fait grossiérement, mal fait. On dit de même d'un homme mal fait: *Il semble qu'il a été fait avec une serpe.*

Serpent, s. m. (*Cêr-pan*) Reptile. C'est le nom générique des vipères, couleuvres, aspics, etc. —fig. Personne ingrate, perfide, etc. —Instrument de Musique à vent, qui a la forme d'un serpent. —Celui qui joue de cet instrument.

Proverb. *C'est une langue de serpent, un vrai serpent*, c'est un médisant. —Prov. et figur. *C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein*, c'est un ingrat qui s'est servi de mes bienfaits pour me faire du mal. —Figur. *Le serpent est caché sous les fleurs*, le danger est caché sous une belle apparence.

Œil de serpent, petites pierres dont on fait des bagues.

Serpentaire, s. m. (*Cêr-pan-tè-re*) Constellation de l'hémisphère boréal.

Serpentaire, s. f. Sorte de plante.

Serpenteau, subst. m. (*Cêr-pan-tô*, s. d.) Petit serpent nouvellement éclos. —Sorte de fusée volante qui va en serpentant dans l'air.

Serpente, s. f. (*Cêr-pan-te*) Sorte de papier pour faire des châssis.

Serpenter, v. n. (*Cêr-pan-té*) Avoir un cours tortueux, en parlant d'un ruisseau, d'une rivière. —On dit aussi d'un chemin, qu'il va en serpentant.

Serpentin, s. m. (*Cêr-pan-tein*) Piéce de la platine d'un mousquet à laquelle on attachoit la mêche. —En ter. de Chimie, tuyau d'étain ou de cuivre étamé qui va en serpentant depuis le chapiteau d'un alambic jusqu'au bas.

Marbre serpentin, dont le fond est vert avec des taches rouges et blanches.

Serpentine, s. f. (*Cêr-pan-ti-ne*) Sorte de pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent. —Sorte de plante qui rampe sous les autres plantes. —Espèce de tortue qui se trouve dans les eaux douces de la Chine, et dont la tête a quelque ressemblance avec celle d'un serpent.

Serpentine, adj. f. *Ce cheval a la langue serpentine*, remue sans cesse la langue.

Serper, v. n. (*Cêr-pé*) Lever l'ancre d'une galère ou d'un bâtiment de bas bord.

Serpète, subst. f. (*Cêr-pè-te*) Petite serpe qui sert à tailler la vigne, à émonder les arbres, etc.

Serpillière, subst. f. (*Cêr-pi-gliè-re*; mouillez les *ll*.) Toile grosse et claire qui sert aux emballages. —Sorte d'insecte qui ronge la racine des plantes dans les jardins.

Serpolet, s. m. (*Cêr-po-lè*) Sorte de plante qui a une odeur fort agréable.

Serre, s. f. (*Cê-re*, r forte) Lieu couvert, où pendant l'hiver on *serre* les arbres et les plantes qu'on veut mettre à couvert de la gelée. —Pied des oiseaux de proie : *Les serres d'un aigle, d'un milan*. —Action de serrer, de presser les raisins et autres fruits qu'on met au pressoir. Comme on les serre à diverses reprises, on dit *la première, la seconde serre*.

Famil. *Cet homme a la serre bonne*, la main très-forte. On le dit aussi, mais dans un autre sens, d'un avare, d'un larron, d'un concussionnaire.

Serré, ée, part. p. de *Serrer*, et adj. Mis en réserve pour être conservé et gardé. —Lié. —Pressé. —Approché, les uns auprès des autres. —Menu : *Ecriture bien serrée*. —Bien battu et bien croisé : *Etoffe serrée*. —Avare : *Homme serré*. —*Style serré*, style concis, précis ; avec cette différence, qu'on est *concis* en employant le moins de mots qu'il est possible ; on est *précis*, en employant le mot *propre* ; on est *serré*, en retranchant les propositions intermédiaires, les mots et les phrases synonymes.

Avoir le cœur serré, saisi de douleur. —*Un cheval est serré du devant*, est étroit du devant. —Au jeu de Trictrac, *un jeu serré*, qui n'est point étendu.

Serré, adv. Bien fort : *Il a gelé bien serré*.

Mentir bien serré, impudemment. —*Jouer serré*, ne jouer qu'à beau jeu et ne pas hasarder volontiers.

Serre-file, s. m. (*Cê-re-fi-le*, r forte) Soldat qui est le dernier de sa file.

Serrément, adv. (*Cê-ré-man*) D'une manière serrée, trop économe.

Serrement, s. m. (*Cê-re-man*) L'action de serrer.

Serrement de cœur, état où se trouve le cœur quand il est serré de douleur.

Serre-papiers, s. m. (*Cê-re-pa-pié*) Arrière-cabinet où l'on serre des pa-

piers. —Tablette divisée en compartimens où l'on arrange des papiers.

Serrer, verb. act. (*Cê-ré*, *r* forte) Etreindre, presser. —Joindre, mettre près à près: *Serrer l'écriture, les lignes; serrer les dents; se serrer les uns contre les autres.* —Mettre à couvert, enfermer: *Serrer les foins, les blés.*

Figur. *Serrer les pouces à quelqu'un*, l'obliger à force de tourmens ou de menaces à avouer la vérité. — fig. et fam. *Serrer le bouton à quelqu'un*, le presser vivement sur quelque chose. — figur. *Serrer les nœuds de l'amitié*, rendre l'amitié plus étroite. —*Serrez vos rangs, vos files*, joignez-vous près à près. —En ter. de Marine: *Serrer les voiles*, les plier. —*Serrer quelqu'un de près*, le poursuivre vivement. —*Serrer son style*, retrancher ce qu'il y a de superflu dans les mots ou dans les pensées.

Serron, s. m. (*Cê-ront*, *r* forte) Boîte dans laquelle on rapporte des drogues des pays étrangers.

Serrure, s. f. (*Cê-ru-re*, première *r* forte) Ouvrage de serrurerie qu'on attache à une porte, à un coffre, etc. et qui sert à les fermer et à les ouvrir par le moyen d'une clef.

Serrurerie, s. f. (*Cê-ru-re-ri-e*, première *r* forte) Métier, commerce et travail de Serrurier.

Serrurier, s. m. (*Cê-ru-rié*, *r* forte) Celui qui fait des serrures et autres ouvrages de fer.

Sersifi, subst. m. Sorte de plante. Voyez *Salsifix*.

Serti, *ie*, part. p. de *Sertir*, et adj. Enchâssé.

Sertir, ver. act. Monter une pierre précieuse, l'enchâsser, la serrer dans son chaton.

Sertissure, s. f. La manière dont une pierre est sertie.

Serum, s. m. Liqueur aqueuse dans le corps humain, qui rend le chyle et le sang plus fluide.

Servage, s. m. Etat de celui qui est serf ou esclave. Il est vieux.

Servant, adj. (*Cêr van*) On appeloit *Gentilhomme servant*, celui qui servoit à table chez le Roi; *frère servant*, un Membre de l'Ordre de Malthe, non assujetti aux preuves, et d'un rang inférieur aux Chevaliers. *Fief servant*; celui qui relevoit d'un autre fief appelé *Fief dominant*.

Servante, s. f. Fille ou femme qui sert de domestique, sur-tout dans les auberges: *Servante de cabaret.* —Les femmes disent par civilité, *Je suis votre servante, votre très-humble servante.* —Elles disent aussi fam. *Je suis votre servante*; je ne suis pas de votre avis, je ne puis faire ce que vous désirez.

Serviable, adj. Officieux. Il n'est pas du beau style.

Service, s. m. Etat, fonction d'un domestique. —Usage qu'on tire de certains animaux ou de certaines choses: *Ce cheval, cette étoffe est d'un bon service.* En ce sens on dit fam. *les jambes, l'estomac refusent le service*, ne font plus leurs fonctions qu'avec peine. —Assistance, bon office: *Offrir ses services, rendre des services.* —Temps qu'on a servi dans un emploi: *Il a trente ans de service.* —Absolument, le service que les gens de guerre rendent à l'Etat dans les armées: *Il est dans le service; il a quitté le service.* —Célébration des Offices Divins. —Messe haute *ou* Prières publiques qui se disent pour un mort. —Toute la vaisselle qu'il faut pour servir sur une table: *Un service de porcelaine.* —Nombre de plats qu'on met à la fois sur une table, et qu'on ôte de même: *Repas à trois, à quatre services.* —Au jeu de Paume, 1.° côté où est celui à qui on sert la balle: *Il est du côté du service.* —2.° Action et manière de servir la balle: *Voilà un méchant service.*

Prov. *Service des Grands n'est pas héritage*; on est souvent mal récompensé de servir les Grands.

Serviette, s. f. Linge dont on se sert quand on mange, ou à d'autres usages.

Servile, adj. Qui appartient à l'état d'esclave: *Emploi, condition servile.* —fig. Bas, rampant: *Esprit, ame servile; complaisance, flatterie basse et servile.*

Traducteur, traduction servile, qui s'attache trop à la lettre, aux termes de son original. —En ter. de Théologie, on dit *crainte servile* par opposition à *crainte filiale*.

Servilement, adv. (*Cêr-vi-le-man*) D'une manière servile.

Serviote, s. f. Terme de Marine : Piéce de sapin qui sert à former l'éperon et à le tenir en état.

Servir, v. act. (sur *Sentir*, Préface.) Etre à un maître comme son domestique : *Personne ne peut servir deux maîtres* ; neutralement, *il sert à la chambre, à la cuisine*, et sans régime *il ne sert plus, il ne peut plus servir*. —Donner d'une viande, d'un mets à quelqu'un des convives : *Servez de la poularde, de la perdrix à....* —Rendre de bons offices, aider, assister : *Il m'a bien servi dans cette affaire ; servir quelqu'un de son crédit.*

Servir Dieu, l'adorer, l'honorer, faire ce qu'il commande. —*Servir une table*, la couvrir de plats, de mets, etc. —*Servir son maître à table*, lui donner à boire, des assiettes, etc. — figur. et fam. *Servir quelqu'un à plats couverts*, lui rendre en secret de mauvais offices. —*Servir la Patrie*, faire quelque chose d'avantageux pour elle. —*Servir bien le canon, l'artillerie*, les tirer avec adresse et diligence.

Servir, ver. neut. Etre employé dans le service militaire : *Servir sur terre, sur mer ; il sert bien, il a servi sous un tel Général.* —Au jeu de Paume, jeter la balle sur le toit pour être reçue par ceux avec qui l'on joue. En ce sens on dit activement dans le style fig. et fam. *Servir quelqu'un sur les deux toits*, lui fournir l'occasion de faire aisément ce qu'il désire.

Servir à, v. neut. Etre d'usage : *Cet habit ne peut plus servir.* — Etre bon pour... être propre, convenable à... *Cette machine sert à beaucoup de choses.*

Servir de, tenir la place, faire l'office de : *Il lui a servi de père ; il vous servira d'Ecuyer, etc.*

Se servir, v. réc. Se rendre des services à soi-même. —Se prévaloir de quelque chose. —S'aider de quelque chose ou de quelqu'un. —Employer.

Serviteur, s. m. Domestique. En ce sens il ne se dit absolument qu'en style de Pratique et dans les traductions de l'Ecriture Sainte. Dans le discours ordinaire on y joint une épithète : *Bon, fidelle, vieux serviteur.* —En termes de Civilité, fort attaché à...... disposé à rendre service : *J'étois fort serviteur de votre famille. Votre serviteur, votre très-humble serviteur*, formules de complimens.

Grand serviteur de Dieu, homme d'une grande piété. —Proverb. *Je suis votre serviteur*, je ne suis pas de votre avis, je ne saurois faire ce que vous me proposez. On dit, dans le même sens, *serviteur aux orgues.* —familiér. *Serviteur à.....* il n'est plus question de.... *Serviteur à la promenade.* —On dit popul. à un enfant, *faites serviteur* pour *saluez.*

Servitude, subst. f. Esclavage ; état de celui qui est serf, qui est esclave. —Contrainte, assujettissement. —En termes de Droit, assujettissement imposé sur un fonds, sur une maison ; obligation de souffrir le passage, une vue, etc.

Sésame, subst. m. Plante, espèce de *digitale.*

Sésamoïde, adj. Terme d'Anatomie : *Les os sésamoïdes*, petits os placés dans les jointures des doigts.

Sésamoïde, s. f. Sorte de plante.

Sesban, s. m. Sorte d'arbrisseau qui croît en Egypte.

Séseli, s. m. Espèce de fenouil des environs de Marseille.

Séseli de Montpellier ; c'est la *Saxifrage* des Anglois ou des prés.

Sesquialtère, adj. (*Cès-ki-al-tè-re*) ter. de Mathématique : *Raison sesquialtère*, rapport de nombres qui sont entre eux comme six est à neuf.

Sesse, s. f. (*Cè-ce*) Bande de toile dont les Orientaux entourent le bonnet de leur turban.

Sesse, s. m. Sorte de pelle pour ôter l'eau des petits bateaux.

Session, subst. f. (*Cè-cion*) Séance d'un Concile.

Sesterce, subst. m. Monnoie d'argent chez les Romains qui faisoit originairement le quart d'un denier et qui valoit deux as et demi.

Setier, (*Acad.*) *Septier*, (*Trév.*) s. m. (*Ce-tié*) Mesure de grains ou de liqueurs, différente selon les lieux.

Setier de terre, portion de terre où

l'on peut semer un setier de blé. — *Demi-setier*, la moitié d'une chopine de vin, etc.

Séton, subst. m. Petit cordon qu'on passe à travers les chairs en diverses opérations de Chirurgie.

Seuil, s. m. (*Ceuglie* ; mouillez l'*l* finale.) Piéce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse.

Seul, *seule*, adj. Qui est sans compagnie : *Je l'ai trouvé seul.* —Unique : *C'est le seul homme qui vive de la sorte.* Voyez *Unique.* —Simple : *La seule pensée de cette action est criminelle.*

On dit *un seul homme*, lorsqu'il n'y a qu'un homme, et *un homme seul*, lorsque cet homme n'est pas accompagné.

Seulement, adv. (*Ceu-le-man*) Rien de plus, pas davantage : *Dites-lui seulement un mot.* —Du moins : *Laissez-moi seulement reposer un demi-quart d'heure.* —Même : *Il n'a pas seulement été malade.*

Le Courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui, n'est arrivé que d'aujourd'hui.

Seulet, *ette*, adject. (*Ceu-lè*, *è-te*) C'est un diminutif de *seul*, usité seulement dans le style pastoral : *Je n'irai plus au bois seulette.*

Sève, s. f. L'humeur qui se répand par tout l'arbre ou par toute la plante, et qui lui fait porter du nouveau bois, des fleurs et des fruits. —Certaine force qui est dans le vin quand il est agreable : *Ce vin n'a plus de séve ; il a une bonne séve, une séve agréable.*

Sévère, adj. Rigide, qui exige une extrême régularité et qui pardonne peu ou point : *Père, Juge, Censeur sévère.* —En parlant des choses ; rigide, rigoureux : *Vertu, loi, punition, ton sévère.*

Sévèrement, adverb. (*Cé-vè-re-man*) Avec sévérité.

Sévérité, subst. f. Rigidité, rigueur ; avec cette différence que la *sévérité* se trouve principalement dans la manière de penser et de juger, elle condamne facilement et n'excuse pas ; la *rigueur* se trouve particuliérement dans la manière de punir, elle n'adoucit point la peine et ne pardonne rien.

Sévices, s. m. pl. Terme de Palais: Mauvais traitemens.

Sévir, v. n. Agir avec rigueur. Il se dit des mauvais traitemens exercés par le supérieur à l'égard de l'inférieur, et des punitions ordonnées par le Juge contre les coupables.

Sevrage, subst. m. Action de sevrer. —Temps où l'on sèvre.

Sevrer, verb. act. (*Ce-vré*) Oter sa nourrice à un enfant, afin qu'il ne tette plus. —On le dit aussi 1.° des animaux : *Sevrer un veau, un chien, etc.* —2.° De quelques plantes : *Sevrer une marcotte.* —fig. Priver, frustrer.

Se sevrer, v. réc. Se retrancher quelque chose qu'on aime, s'en abstenir.

Sexagénaire, subst. m. et f. et adj. (*Cèk-sa-jé-nè-re*) Qui a soixante ans.

Sexagène. Voyez *Sextante.*

Sexagésime, s. f. (*Cèk-sa-jé-zi-me*) Le Dimanche qui précède de huit jours le Dimanche gras.

Sexe, s. m. (*Cèk-ce*) Ce qui fait la différence du mâle et de la femelle : *Le sexe masculin, le sexe féminin.* —*Le beau sexe* ou simplement *le sexe*, les femmes : *Il aime le sexe.* Cette façon de parler n'est plus du bel usage.

Sextant, s. m. ou *Sexagène*, s. fém. (*Cèks-tan*, *Cèk-sa-jè-ne*) terme d'Astronomie : Instrument qui contient la sixième partie d'un cercle ou soixante degrés.

Sexte, s. f. (*Cèks-te*) Une des sept heures canoniales.

Sexte, s. m. La collection des Décrétales faites par Boniface VIII.

Sexté, adj. m. Terme de Gabelles : *Registre sexté*, qui contenoit le nom et les facultés de ceux qui devoient prendre du sel à un Grenier.

Sextil, *ile*, adject. (*Cèks-til*) terme d'Astrologie : *Aspect sextil*, aspect de deux planètes éloignées entre elles de soixante degrés.

Sextule, s. m. (*Cèks-tu-le*) Poids d'une drachme et d'un scrupule.

Sextuple, adj. de tout genre et s. m. (*Cèks-tu-ple*) Six fois autant : *Douze est sextuple de deux ; le sextuple de deux est douze.*

Shérif, subst. m. (*Ché-rife*) Officier en Angleterre qui est chargé de faire

exécuter les lois, de nommer les Jurés, etc.

Si, conjonct. conditionnelle. En cas que, pourvu que, à moins que : *J'irai vous voir s'il fait beau.* —familiérem. 1.° Néanmoins : *Il a beau s'en aller, si faudra-t-il qu'il revienne ; il est brave, et si il est doux.* —2.° Quelque : *Si beau qu'il soit, vous l'aurez.* —On dit dubitativement, *je ne sais si vous acheverez.*

Si, s. m. employé seulement avec *mais* dans quelques phrases familières : *Il ajoute toujours des* si *et des* mais *à ses éloges.*

Si, particule affirmative qui s'oppose à *non* : *Il dit que non et je dis que si.* Il est familier.

Si, tellement, à tel point : *Il courut si vîte qu'il en fut malade.*

Si avec *ne*, autant, aussi : *Il n'est pas si riche que son frère ; il n'est pas si estimé que, etc.*

Si bien que, adv. Tellement que, de sorte que.

Si, subst. m. La septième note de Musique.

Siamoise, s. f. (*Ci-a-moa-ze*) Sorte d'étoffe de coton.

Sibylle, s. f. (*Ci-bi-le*) Prophétesse chez les Païens : *La Sibylle de Cumes.* —fig. et fam. *Vieille Sibylle*, fille ou femme âgée qui fait parade d'esprit et de science.

Sibyllins, adj. m. plur. (*Ci-bi-lein*) *Les vers, les oracles sibyllins*, qui contenoient les prétendues prédictions des Sibylles.

Sicamor, subst. m. Terme de Blason : Un cerceau.

Siccité, s. f. (*Cik-ci-té*) Qualité de ce qui est sec. Ce mot ne se dit que par les savans.

Sicilique, s. m. (*Ci-ci-li-ke*) Poids de Droguiste qui pèse un sextuple et deux scrupules. Le sicilique des Anciens pesoit six scrupules.

Sicle, subst. m. Monnoie des Juifs d'argent pur.

Sicomore, *Sycomore*, (*Acad.*) s. m. Sorte d'arbre à larges feuilles, semblables à celles de la vigne.

Sicophante, *Sycophante*, (*Acad.*) s. m. emprunté du Grec : Fripon, délateur, coquin.

Sidéral, ale, adj. Qui concerne les astres et les étoiles.

Sidération, s. fém. (*Ci-dé-ra-cion*) ter. de Chirurgie : Mort ou mortification de quelque partie du corps.

Sidéritis, s. f. Sorte de plante qu'on appelle aussi *Crapaudine.* —Pierre qui est comme parsemée de petites taches de fer.

Siècle, subst. m. Espace de cent ans. —Il se dit des quatre différens âges du monde, tels que les Poëtes les supposent : *Le siècle d'or, d'argent, d'airain, de fer.* On appelle figur. *le siècle d'or*, un temps heureux où règnent l'abondance et la paix ; et *siècle de fer*, un temps rempli de malheurs, de guerres, de misères, etc. — Temps : *Aux siècles passés.* —Espace de temps indéterminé : *Les mœurs de notre siècle.* —Temps célèbre par le règne de quelque Prince, par les ouvrages de quelque Grand-homme, etc. *Le siècle d'Alexandre, le siècle d'Homère, de la belle Latinité, etc.* —Il se dit par rapport aux bonnes ou mauvaises qualités des hommes qui vivent ou qui ont vécu dans le temps dont on parle : *Siècle poli, éclairé ; les siècles d'ignorance.* — Par exagération, temps considérable : *Il y a un siècle qu'on ne vous a vu.* Il est familier.

Le siècle futur, la vie future. —Absolument, *le siècle*, l'état des gens du monde en tant qu'il est opposé à l'état religieux, *ou* de la vie mondaine par opposition à la vie chrétienne : *Les maximes du siècle.* —*Les siècles les plus éloignés, les plus reculés*, les temps qui ont précédé de beaucoup le nôtre ou qui viendront long-temps après.

Il sied, verbe impers. qui est la troisième personne de *Seoir.* Il convient, il est propre à... Il est honnête, etc.

Siége, subst. m. Meuble fait pour s'asseoir. —Banc de pierre ou de marbre, ou élévation de gazon qu'on pratique dans les Jardins. —Endroit où le cocher s'assied sur le devant d'un carrosse. —Partie de la selle sur laquelle est assis le cavalier. —Dans les Tribunaux, 1.° Place où le Juge s'assied. —2.° Salle où se rend la Justice. —3.° Corps des Juges. —4.° Leur Juridiction. —Evêché et sa Juridiction : *Siége*

Pontifical, Patriarchal, Episcopal, etc. —Ville capitale d'un Etat. —On dit, dans un sens approchant, *le siége de l'idolâtrie, des Sciences, des Beaux-Arts.* —Etablissement d'une armée autour d'une place pour l'attaquer, la prendre : *Mettre le siége devant une place, lever le siége.* — Dans ce dernier sens, on dit fam. en jouant sur le mot, *lever le siége*; s'en aller, se retirer d'une compagnie.

Siéger, v. neut. (*Cié-jé*) Occuper, tenir quelque siége. Il ne se dit qu'en parlant des Juges et des Evêques.

Sien, enne, adj. possess. et relatif: *Mes intérêts sont les siens.*

Sien est aussi substant. *Il ne demande que le sien.*

Siens, s. m. plur. Ceux qui sont de notre parti; ceux que nous favorisons; ceux qui nous appartiennent; ceux que nous commandons.

Dieu connoît, protége les siens, ceux qui se dévouent, se consacrent à lui.

Famil. *Faire des siennes*, faire des folies, des tours, soit de jeunesse, soit de friponnerie.

Sieste, s. f. emprunté de l'Espagnol: Le temps qu'on donne au sommeil pendant la chaleur du jour.

Sieur, s. m. Diminutif de *Monsieur*; (*Sieur* est d'une syllabe, *scieur* est de deux.)

Sifflant, ante, adj. (*Trévoux* écrit *siflant, siflement, etc.*) ter. de Grammaire; Qui siffle : *j, ch, s, z*, sont des lettres sifflantes.

Sifflement, subst. m. (*Ci-fle-man*) Bruit qu'on fait en sifflant. —Bruit aigu du vent, d'une flèche, etc. —Certain bruit que font en respirant les animaux malades du poumon.

Siffler, v. neut. (*Ci-flé*) Former un ton aigu en serrant les lèvres en rond et poussant son haleine. — Il se dit par extension de certains animaux, comme les serpens, etc. et du vent, d'une flèche, d'une balle de mousquet, etc.

Siffler, ver. act. Chanter un air en sifflant. — Apprendre à un oiseau à siffler des airs : *Siffler un serin, une linote.* — fig. Instruire quelqu'un de ce qu'il aura à dire ou à faire en certaines occasions. —Désapprouver avec dérision : *On a sifflé la pièce ; cet Acteur a été sifflé.*

Sifflet, s. m. (*Ci-flè*) Petit instrument à vent qui sert à siffler. —famil. Le conduit de la respiration. —Trou qu'un Maréchal ignorant fait au-dessus de l'anus d'un cheval poussif, dans l'intention de lui procurer une respiration plus facile.

Figurém. et famil. *Couper le sifflet à quelqu'un*, le mettre hors d'état de répondre.

Siffleur, euse, subst. Qui siffle. Il ne se dit guères au féminin.

Sigillaries, s. f. pl. Fêtes Romaines qu'on célébroit après les Saturnales, et pendant lesquelles on se faisoit réciproquement des présens de petites figures de cire ou d'argile et d'autres semblables colifichets.

Sigillé, ée, adj. (*Ci-jil-lé*) *Terre sigillée*, sorte de terre glaise de l'Archipel, qui est ordinairement marquée d'un sceau.

Sigmoïde, adj. Terme d'Anatomie; Qui a la forme du sigma des Grecs: *Les cartilages sigmoïdes.*

Signal, s. m. (mouillez *gn*) Signe que l'on donne pour servir d'avertissement. Il diffère de *signe*, en ce que ce dernier est souvent naturel, au lieu que le *signal* est toujours arbitraire. Les hommes font des *signes*, et les vaisseaux des *signaux*.

Signalé, ée, part. p. et adj. Voyez *Signaler.* —Remarquable, insigne; avec cette différence qu'on est *signalé* par des *traits* particuliers, et *insigne* par des *qualités* peu communes. Plusieurs *exploits signalés* annoncent une *insigne valeur*, etc.

Signalement, s. m. (*Ci-gnia-le-man*) Description que l'on fait de la figure de quelqu'un pour le reconnoître.

Signaler, v. a. (*Ci-gna-lé*; mouillez *gn.*) Faire par écrit la description de la figure d'un soldat qu'on enrôle afin de pouvoir le reconnoître. — Rendre remarquable : *Signaler son courage.*

Se signaler, v. réc. Se rendre remarquable par quelque belle action.

Signature, subst. f. Le seing et le paraphe d'une personne. —Action de

signer : *Ce Ministre emploie tous les jours une demi-heure à la signature.* —En termes d'Imprimerie, les lettres que l'on met au bas de chaque feuille imprimée.

Signe, s. m. (mouillez *gn*) Indice, marque de... Voy. *Signal.* —Démonstration extérieure qui fait connoître ce que l'on pense ou ce que l'on veut : *Se parler par signes ; faire signe de la tête, des yeux, de la main.* —Dans le langage de l'Ecriture, miracle ou phénomène. —Marques ou taches naturelles qu'on a sur la peau. —Constellation : *Les douze Signes du Zodiaque.*

Signe de croix, s. m. Représentation qu'on fait d'une croix en se touchant légérement avec la main le milieu du front, le bas de l'estomac, l'épaule gauche et puis la droite.

Signer, v. a. (*Ci-gnié*) Mettre son seing, sa signature : *Signer un contrat, une lettre* ; et neutralement, *il a déclaré ne savoir signer ; signer à un contrat.* —On dit figurém. *les Martyrs ont signé leur confession de leur sang* ; et famil. pour assurer la sincérité d'une promesse, etc. *je suis prêt à vous le signer de mon sang.* —Marquer : *Signer l'or, l'argent, le verre.*

Signet, s. m. (*Ci-nè*) Petit ruban qu'on met dans les livres pour servir de marque et aider à tourner le feuillet.

Significatif, ive, adj. (mouillez *gn*) Qui signifie, qui exprime bien la pensée.

Signification, s. fém. (*Ci-gni-fi-ka-cion*) Ce qui signifie une chose : *Donnez-moi la signification de ces hyéroglyphes, de ces symboles.* —Le sens d'un mot. —En ter. de Palais, notification, connoissance que l'on donne d'une sentence, d'un acte par voie de Justice ; copie qu'on en fait donner par un Sergent.

Signifier, verbe act. (*Ci-gni-fi-é*) Etre signe de.... —En Grammaire, marquer ce qu'on entend par un mot. —En parlant des personnes, déclarer, faire connoître : *Je vous ai signifié mes intentions.* —Notifier par procédure de Justice : *Signifier un acte, une sentence.*

Ce que vous dites ne signifie rien, ne va point au fait, au sujet que nous traitons, à l'affaire dont il est question. —*Les offres que vous faites ne signifient rien*, sont inutiles, n'aboutissent à rien.

Siguette, s. f. (*Ci-ghè-te*) terme de Maréchallerie ; Sorte d'embouchure : *Un mors à la siguette.*

Sil, s. m. Terre minérale dont les Anciens faisoient des couleurs rouges et jaunes.

Silabe, Syllabe, (*Acad.*) subst. f. (*Ci-la-be*) Voyelle ou seule ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

Silabique, Syllabique, (*Acad.*) adj. (*Ci-la-bi-ke*) Qui a rapport aux syllabes.

Augment syllabique, dans la Grammaire Grecque, celui qui ajoute une syllabe au commencement du verbe. —*Diphtongue syllabique*, celle qui fait entendre en une seule syllabe les deux voix consécutives qui forment la diphtongue, comme *ui* dans *lui*, à la différence de *qui* où les deux mêmes voyelles ne représentant qu'une voix simple, forment une diphtongue *orthographique.*

Silence, subst. m. (*Ci-lan-ce*) Etat d'une personne qui se tait, qui s'abstient de parler. —figur. Cessation du bruit : *Le silence de la nuit, des bois, des vents, etc.*

Silencieux, euse, adj. (*Ci-lan-cieû* ; en vers, *ci-eû.*) Qui ne dit mot, qui ne parle point ou qui parle peu ; taciturne, dont il diffère en ce que le *silencieux* garde le silence, et que le *taciturne* garde un silence opiniâtre. Le premier ne parle pas quand il *pourroit* parler ; le second ne parle pas même quand il *devroit* parler. —On dit fig. en Poésie, *les bois silencieux, etc.*

Silène, s. m. Animal quadrupède qui a les oreilles courtes et rondes comme celles des singes ; c'est le *Paresseux* de Ceylan. —Sorte de papillon diurne.

Silènes, s. m. pl. On donnoit ce nom aux Satyres quand ils étoient vieux. —Génies familiers, tel que celui dont Socrate se vantoit d'être toujours accompagné.

Silepse, Syllepse, (*Acad.*) subst. f. (*Ci-lèp-ce*) Figure qui consiste à prendre un mot en deux sens différens

dans la même phrase ; d'un côté dans le sens propre, de l'autre dans le sens figuré.

Silex, subst. m. emprunté du Latin : Pierre à fusil ou à briquet ordinaire.

Silique, s. f. (*Ci-li-ke*) ter. de Botanique : Enveloppe de certains fruits.

Sillage, subst. m. (mouillez les *ll.*) Terme de Marine : Trace que fait le vaisseau en naviguant.

Ce vaisseau double le sillage de l'autre, il va une fois plus vîte. —*Faire bon sillage*, naviguer heureusement.

Sille, s. m. Poëme mordant, en usage chez les Grecs.

Siller, v. n. (*Ci-glié*) ter. de Marine. Il se dit d'un vaisseau qui fend les flots en avançant sur sa route.

Siller, v. act. (*Ci-glié*) En termes de Fauconnerie, coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin qu'il ne se débatte point.

Siller, Ciller, (*Acad.*) v. a. (*Ci-glié*) Fermer fréquemment les paupières. — On le dit aussi des chevaux qui commencent à avoir les sourcils blancs.

Sillet, subst. m. (*Ci-gliè*) Morceau d'ivoire en haut du manche d'un instrument de Musique, et sur lequel portent les cordes.

Sillon, s. m. (*Ci-glion*) Longue trace que fait le soc de la charrue dans la terre qu'on laboure. —figurément, 1.° En Poésie, trait, trace : *Un sillon de lumière.* —2°. Au pluriel, rides qui se trouvent souvent au palais des chevaux.

Sillonner, v. act. (*Ci-glio-né*) Faire des sillons. —figur. et poétiq. Rider : *Les ans ont sillonné son front ; son visage est sillonné de rides.* —On dit aussi dans le même style, *sillonner les mers, la plaine liquide, etc.*

Silogisme, Syllogisme, (*Acad.*) s. m. Raisonnement renfermé dans trois propositions, la majeure, la mineure et la conclusion.

Silogistique, Syllogistique, (*Acad.*) adject. (*Ci-lo-jis-ti-ke*) Qui appartient au syllogisme.

Silphe, ide, Sylphe, (*Acad.*) subst. (*Cil-fe, fi-de*) Selon les Cabalistes, Génies élémentaires de l'air.

Silvain, s. m. (*Cil-vein*) Dieu champêtre des anciens Romains. L'*Academ.* écrit *Sylvain.*

Silure, subst. m. Nom d'un genre de poissons à nageoires épineuses.

Silve, s. f. Piéce de Poésie composée dans un moment de fougue et sans grande méditation : *Les Silves de Stace.* —Recueil de piéces détachées et qui n'ont aucun rapport entre elles.

Simagrées, s. f. pl. Petites grimaces ; mines et façons affectées. On dit quelquefois au singul. *Tout cela n'est que simagrée*, etc.

Simaise. Voyez *Cymaise.*

Simarouba, s. m. Arbre de la Jamaïque et de la Caroline, dont l'écorce est bonne dans la dyssenterie.

Simarre, s. f. (*Ci-mâ-re*, *r* forte.) Sorte de robe longue et traînante.

Simbleau, s. m. (*Cein-blô*, s. d.) ter. de Charpentier : Cordeau servant à tracer de grands cercles.

Simblot, s. m. (*Cein-blo*) Assemblage de petites ficelles au côté droit d'un métier monté pour faire une étoffe figurée.

Simbole, Symbole, (*Acad.*) s. m. (*Cein-bo-le*) Figure ou image qui sert à désigner quelque chose, soit par les arts du dessein, soit par le discours : *Le chien est le symbole de la fidélité.* —Formulaire qui contient les principaux articles de la Foi : *Le symbole des Apôtres.*

Simbolique, Symbolique, (*Acad.*) adj. (*Cein-bo-li-ke*) Qui sert de symbole.

Simboliser, Symboliser, (*Acad.*) v. n. (*Cein-bo-li-zé*) Avoir du rapport, de la conformité avec....

Simbologique, Symbologique, (*Acad.*) s. f. (*Cein-bo-lo-ji-ke*) t. de Médecine : La partie de la Pathologie qui traite des signes des maladies.

Simétrie, Symétrie, (*Acad.*) s. fém. Proportion et rapport d'égalité ou de ressemblance que les parties d'un corps naturel ou artificiel ont entre elles et avec le tout.

Simétrique, Symétrique, (*Acad.*) adj. (*Ci-mé-tri-ke*) Qui a de la symétrie : *Arrangement symétrique.*

Simétriquement, Symétriquement, (*Acad.*) adverb. (*Ci-mé-tri-ke-man*) Avec symétrie.

Simétriser, *Symétriser*, (*Acad.*) v. n. (*Ci-mé-tri-zé*) Faire symétrie : *Ces deux pavillons symétrisent.*

Similaire, adj. (*Ci-mi-lè-re*) Homogène ; de même nature.

Similitude, s. f. Figure de Rhétorique : Comparaison.

Similor, subst. m. Composition métallique qui est un mélange de cuivre et de zinc.

Simoniaque, adj. (*Ci-mo-ni-a-ke*) Où il y a de la simonie.

Simoniaque, subst. m. Qui commet une simonie.

Simonie, s. f. Convention illicite par laquelle on donne ou l'on reçoit une récompense temporelle pour quelque chose de saint et de spirituel.

Simpatie, *Sympathie*, (*Acad.*) s. f. (*Cein-pa-ti-e*) Correspondance imaginaire entre certains corps, tels que des animaux, des plantes, etc. —Convenance et rapport d'humeurs et d'inclinations entre deux personnes.

Simpatique, *Sympathique*, (*Acad.*) adject. (*Cein-pa-ti-ke*) Qui appartient ou à la cause ou aux effets de la sympathie.

Simpatiser, *Sympathiser*, (*Acad.*) verbe neut. (*Cein-pa-ti-zé*) Avoir de la sympathie. Il ne se dit que des personnes.

Simphonie, *Symphonie*, (*Acad.*) s. f. (*Cein-fo-ni-e*) Concert d'instrumens de Musique.—Les instrumens eux-mêmes, pris collectivement.

Simphoniste, *Symphoniste*, (*Acad.*) subst. m. Celui qui joue des instrumens de Musique. —Celui qui compose des piéces de symphonie.

Simphise, *Symphise*, (*Acad.*) s. f. (*Cein-fi-ze*) ter. d'Anatomie : Liaison de deux os ensemble.

Simple, adj. (*Cein-ple*) Qui n'est point composé : *Dieu est un être simple.* On dit en Grammaire *nom*, *verbe simple*, par opposition à *nom* ou *verbe composé. Saison* est un nom simple, *arrière-saison* est un nom composé. —Seul, unique : *Il n'a qu'une simple couverture sur lui.* —Sans ornement : *Habit tout simple ; relation simple et naïve.* —En parlant des personnes, 1.° qui est sans déguisement, sans malice : *Simple comme un enfant.* —2.° Niais, crédule : *Je ne suis pas si simple que de me fier à lui.*

Simple soldat, qui n'a point de grade. —*Donation*, *démission pure et simple*, qui est sans condition.

Simple, subst. m. Homme simple et ignorant. En ce sens il ne se dit guères qu'au pluriel : *Dieu aime les humbles et les simples.* —Le chant simple d'un air : *On ne chante guères le double d'un air qu'on n'ait chanté le simple.* —En ter. d'Eglise, fête d'un Saint qui ne se célèbre, ni selon le rit double, ni selon le semi-double. —Nom général des herbes et des plantes médicinales. Il est sur-tout usité au pluriel : *Cueillir des simples.*

Parier le double contre le simple, ou plus souvent et mieux sans article, *parier double contre simple*, parier deux contre un.

Simplement, adv. (*Cein-ple-man*) Seulement. —Sans ornement, sans parure. —Bonnement, de bonne foi, sans finesse.

Simplesse, subst. f. (*Cein-plè-ce*) Simplicité. Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase familière : *Il ne demande qu'amour et simplesse* ; il est ingénu, il ne demande qu'à vivre en paix.

Simplicité, subst. f. (*Cein-pli-ci-té*) Qualité de ce qui est simple, de ce qui n'est pas composé : *La simplicité des esprits.* En ce sens il n'est usité que dans le Didactique. — Qualité de ce qui est simple, sans ornement, sans affectation, etc. —En parlant des personnes, 1.° candeur, ingénuité. —2.° Niaiserie, trop grande facilité à croire, etc. —3.° Naïveté, bêtise. Il ne prend de pluriel qu'en ce dernier sens.

Simplifier, ver. act. (*Cein-pli-fi-é*) Rendre simple, moins composé.

Simptomatique, *Symptomatique*, (*Acad.*) adject. (*Ceinp-to-ma-ti-ke*) Qui appartient au symptôme, qui en dépend.

Simptôme, *Symptôme*, (*Acad.*) s. m. (*Ceinp-to-me*) Accident produit par une maladie et dont on tire quelque présage. —Il se dit fig. en parlant des Etats, des Gouvernemens.

Simulacre, subst. m. Représentation d'une fausse Divinité. —Spectre, fantôme. En ce sens il se dit ordinairement avec *vain : De vains simulacres.* —Vaine représentation de....

Simulation, s. f. (*Ci-mu-la-cion*) ter. de Pratique : Déguisement.

Simulé, *ée*, part. p. de *Simuler*, et adject. Déguisé, feint : *Paix*, *dévotion simulée.*

Simuler, v. act. (*Ci-mu-lé*) ter. de Pratique ; Feindre : *Simuler une vente*, *une donation.*

Simultanée, adj. m. et f. Qui se fait dans un même instant : *Mouvement*, *effort simultanée.*

Sinagogue, *Synagogue*, (*Acad.*) s. f. (*Ci-na-go-ghe*) Assemblée des Juifs sous l'ancienne Loi. —Lieu où ils s'assembloient hors du Temple. —Lieu où ils s'assemblent encore pour l'exercice public de leur Religion. —Depuis la publication de l'Evangile, la *Synagogue* se dit par opposition à l'Eglise : *L'Eglise a succédé à la Synagogue.*

Proverbialem. *Enterrer la synagogue avec honneur*, se soutenir jusqu'au bout quoiqu'on commence à se dégoûter ; finir par quelque chose de remarquable, etc.

Sinalèphe, *Synalèphe*, (*Acad.*) s. f. (*Ci-na-lè-fe*) Contraction de syllabes : *Quelqu'un* pour *quelque un*, est une synalèphe.

Sinallagmatique, *Synallagmatique*, (*Acad.*) adj. m. et f. (*Ci-na-lag-ma-ti-ke*) ter. de Droit : *Contrat synallagmatique*, par lequel deux personnes contractent des engagemens mutuels.

Sinapisme, s. m. Topique composé de grains de moutarde et autres substances chaudes.

Sinartrose, *Synarthrose*, (*Acad.*) s. f. (*Ci-nar-tro-ze*) ter. d'Anatomie : Articulation de l'os qui se fait sans mouvement.

Sinaxaire, *Synaxaire*, (*Acad.*) s. m. (*Ci-nak-cè-re*) Recueil abrégé de la vie des Saints chez les Grecs.

Sinaxe, *Synaxe*, (*Acad.*) subst. f. (*Ci-nak-ce*) Assemblée de Chrétiens où l'on faisoit les prières en commun.

Sincère, adject. (*Cein-cè-re*) Franc ; sans artifice, sans déguisement.

Sincèrement, adv. (*Cein-cè-re-man*) Avec sincérité et franchise.

Sincérité, subst. f. (*Cein-cé-ri-té*) Franchise, candeur.

Sinciput, s. m. Terme d'Anatomie : La partie supérieure de la tête.

Sincondrose, *Synchondrose*, (*Acad.*) subst. f. (*Cein-kon-dro-ze*) ter. d'Anatomie : Union de deux os par le moyen d'un cartilage.

Sincope, *Syncope*, (*Acad.*) subst. f. (*Cein-ko-pe*) En Médecine, défaillance, pâmoison : *Tomber en syncope.* —En Grammaire, retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. —En Musique, note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.

Sincoper, *Syncoper*, (*Acad.*) v. act. (*Cein-ko-pé*) Retrancher quelque lettre ou quelque syllabe au milieu d'un mot.

Sincoper, v. n. Terme de Musique : *Faire une syncope.*

Sincrétisme, *Syncrétisme*, (*Acad.*) s. m. Terme Didactique : Rapprochement ou conciliation de diverses sectes.

Sincronisme, *Synchronisme*, (*Acad.*) s. m. Tableau de plusieurs événemens qui se sont passés en même temps.

Sincroniste, *Synchroniste*, (*Acad.*) adj. et s. m. Qui a vécu dans le même temps ; contemporain.

Sindérèse, *Syndérèse*, (*Acad.*) s. f. (*Cein-dé-rè-ze*) terme de Dévotion : Remords de conscience. Il vieillit.

Sindic, *Syndic*, (*Acad.*) s. m. (*Cein-dik*) Celui qui a la charge des affaires d'une Communauté, d'un Corps, etc.

Sindical, *ale*, *Syndical*, (*Acad.*) adj. Qui a rapport aux Syndics.

Sindicat, *Syndicat*, (*Acad.*) s. m. (*Cein-di-ka*) Charge, emploi, commission de Syndic. —Temps durant lequel on est ou on a été Syndic.

Sindiquer, *Syndiquer*, (*Acad.*) v. a. (*Cein-di-ké*) Blâmer les actions d'autrui, les vouloir corriger. Il est familier et de peu d'usage.

Sindon, s. m. (*Cein-don*) En termes de Chirurgie, plumasseau de charpie pour le trépan. —Le linceul dans lequel Jesus-Christ fut enséveli.

Sinecdoque ou *Synecdoque*, (l'*Acad.* écrit *Synecdoque*, *Trév.* *Synecdoche*)

s. f. Figure de Rhétorique par laquelle on fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus : *Cent voiles* pour cent navires.

Sinérèse, *Synérèse*, (*Acad.*) subst. f. (*Ci-né-rè-ze*) Terme de Grammaire Grecque ou Latine : Réunion de deux syllabes en une, comme *vémens* pour *véhémens.*

Sinevrose, *Synevrose*, (*Acad.*) s. f. (*Ci-ne-vro-ze*) ter. d'Anatomie : Symphyse ligamenteuse.

Singe, s. m. (*Cein-je*) Celui de tous les animaux qui à l'extérieur ressemble le plus à l'homme. On dit proverb. *Malin comme un singe.* —fig. Personne qui contrefait, qui imite les actions de quelqu'un. —Instrument pour copier mécaniquement des estampes, etc. Voyez *Pantographe.*

Proverb. *Payer en monnoie de singe*, en gambades, en bouffonnerie.

Singer, v. a. (*Cein-jé*) Contrefaire, imiter. C'est un mot nouveau, bon seulement pour le style satirique.

Singerie, subst. fém. (*Cein-je-ri-e*) Grimaces, gestes, tours de singe. —fig. Actions, postures plaisantes et badines. —Inclination servile. Dans ce dernier sens c'est un néologisme.

Se singulariser, v. pron. (*Cein-gu-la-ri-zé*) Se faire remarquer ou connoître par quelque chose de singulier, de particulier.

Singularité, s. f. (*Cein-gu-la-ri-té*) Ce qui rend une chose singulière : *La singularité de cet événement.* — Manière extraordinaire de penser, de parler, d'agir, etc. En ce sens il s'emploie quelquefois au pluriel : *Ses singularités le rendent ridicule.*

Singulier, *ière*, adj. (*Cein-gu-lié*, *iè-re*) Unique, particulier : *Cet exemple est singulier ; façon singulière.* —Rare, excellent. — Bizarre, capricieux, affectant de se distinguer.

Combat singulier, duel, combat d'homme à homme. — En Grammaire, *nombre singulier* ou substantiv. *le singulier*, nombre qui ne marque qu'une seule personne, une seule chose.

Singuliérement, adv. (*Cein-gu-lié-re-man*) Spécialement, principalement. —D'une manière affectée, bizarre.

Sinistre, adject. Qui cause des malheurs : *Accident sinistre.* — Qui en présage : *Sinistre augure.* —Méchant, pernicieux : *Desseins sinistres.*

Fam. *Physionomie*, *regard sinistre*, qui a quelque chose de funeste et de mauvais augure.

Sinistrement, adverbe ; (*Ci-nis-tre-man*) D'une manière sinistre, défavorable, etc.

Sinodal, *ale*, *Synodal*, (*Acad.*) adj. Qui est de synode : *Statuts synodaux.*

Sinodalement, *Synodalement*, (*Acad.*) adverbe. (*Ci-no-da-le-man*) En plein synode.

Sinode, *Synode*, (*Acad.*) subst. m. Assemblée de Théologiens ou autres Ecclésiastiques convoqués par ceux qui en ont le droit, pour les affaires de l'Eglise ou d'un Diocèse, etc. — Chez les Protestans, assemblée de leurs Ministres et de leurs anciens pour ce qui regarde leur Religion. — A Paris, assemblée de Maîtres et de Maîtresses d'école qui se faisoit tous les ans le six du mois de Mai.

Sinodique, *Synodique*, (*Acad.*) adj. (*Ci-no-di-ke*) *Lettres synodiques*, qui étoient écrites au nom des Conciles aux Evêques absens. — En Astronomie, *mouvement synodique de la lune*, son mouvement d'une nouvelle lune à l'autre. —*Mois synodique*, temps qui s'écoule entre deux lunes consécutives.

Sinodique, *Synodique*, (*Acad.*) s. m. Recueil d'actes de synodes.

Sinodon, s. m. Sorte de poisson de la mer Adriatique.

Sinodontide, subst. f. Pierre qui se trouve dans la tête du sinodon.

Sinon, sorte de conj. Autrement, sans quoi, à faute de quoi. —*Sinon que*, si ce n'est que.

Sinonime, *Synonyme*, (*Acad.*) adj. Il se dit des mots dont l'un signifie la même chose que l'autre ou à peu près. —Il est aussi subst. m. *Peur est le synonyme de crainte. Il n'y a point de synonymes parfaits dans aucune Langue.* (Voyez les *Synonymes françois* de *Girard*, de *Beauzée*, de *Roubaud*, etc.)

Sinople, s. m. Sorte de craie ou de minéral qui est bon pour teindre en vert. —En termes de Blason, le vert.

Dans la gravure, il se marque par des traits qui vont de l'angle droit du chef de l'écu à l'angle gauche de la base.

Sinople, s. f. Sorte d'anémone toute carnée.

Sinoque, *Synoque*, (*Acad.*) adject. (*Ci-no-ke*) ter. de Médecine : *Fièvre synoque*, fièvre continue sans redoublement. —Il est aussi substantif fém. *La synoque dure peu de jours.*

Sinoviales, *Synoviales*, (*Acad.*) adj. fém. plur. *Les glandes synoviales*, celles qui servent à séparer une humeur qu'on appelle *synovie.*

Sinovie, *Synovie*, (*Acad.*) subst. f. ter. de Médecine : Liqueur visqueuse et mucilagineuse qui se trouve dans les articulations mobiles.

Sintaxe, *Syntaxe*, (*Acad.*) subst. f. (*Cein-tak-ce*) Arrangement, construction des mots et des phrases selon les règles de la Grammaire. —Règles de la construction des mots et des phrases. —Livre qui comprend ces règles.

Sinthèse, *Synthèse*, (*Acad.*) s. fém. (*Cein-tè-ze*) ter. Didactique : Méthode de composition : *La synthèse est opposée à l'analyse.* —En termes de Pharmacie, composition de médicamens. —En ter. de Chirurgie, opération par laquelle on réunit les parties divisées.

Sinthétique, *Synthétique*, (*Acad.*) adject. (*Cein-té-ti-ke*) Qui appartient à la synthèse.

Sinthétiquement, *Synthétiquement*, (*Acad.*) adverb. (*Cein-té-ti-ke-man*) D'une manière synthétique.

Sinueux, *euse*, adject. (*Ci-nu-eû*) Qui fait plusieurs replis.

Ulcères sinueux, étroits, profonds et tortueux.

Sinuosité, s. f. Qualité d'une chose sinueuse. —On dit en Chirurgie, *les sinuosités d'une plaie*, les tours et détours qu'elle fait.

Sinus, s. m. Terme de Mathématique : Ligne droite menée perpendiculairement d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité. —En ter. de Chirurgie, cavité, espèce de poche, de petit sac qui se fait aux côtés ou au fond d'une plaie, d'un ulcère.

Sion, Voyez *Scion.*

Siphon, subst. m. (*Ci-fon*) Tuyau recourbé propre à faire passer une liqueur d'un vase dans un autre. —En termes de Marine, tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne. On l'appelle aussi *Trombe.*

Sire, subst. m. Autrefois, Seigneur : *Le Sire de Couci*, *de Créqui*, *etc.* On disoit même *le Sire Dieu.* —Titre qu'on donne ordinairement aux Rois en leur parlant ou en leur écrivant. —familiér. Homme, personnage : *C'est un terrible sire ; oui, beau sire. Pauvre sire*, homme sans mérite.

Sirène, subst. f. Monstre fabuleux, moitié femme, moitié poisson, qui par la douceur de son chant attiroit les voyageurs dans les écueils de la mer de Sicile. —figur. Femme qui chante bien *ou* qui séduit par ses charmes et ses manières insinuantes.

Sirerie, s. f. Ancien titre de certaines terres : *La Sirerie de Pons.*

Siringa ou *Syringa*, subst. m. Sorte de bel arbrisseau que l'on cultive dans les jardins. Voyez *Seringat.*

Sirius, s. m. Etoile de la constellation du grand Chien.

Siroc, s. m. Sur la Méditerranée, le Sud-Est.

Sirop, s. m. (*Ci-ro*) Liqueur composée du suc des fruits, des herbes ou des fleurs, avec du sucre et du miel, et qu'on fait cuire.

Siroter, v. neut. (*Ci-ro-té*) Boire à petits coups et long-temps. Il est populaire.

Sirtes, s. f. plur. Terme de Marine : Sables mouvans.

Sirvante, s. f. Poésie ancienne en Langue Françoise ou Provençale, ordinairement consacrée à la Satyre et quelquefois à l'Amour et à la Louange.

Sis, *sise*, part. p. du verbe inusité *Seoir*, et adject. (*Ci*, *ci-ze*) ter. de Pratique ; Situé : *Une maison sise rue Saint-Jacques.*

Sison, subst. m. Sorte de plante qui croît dans les terres humides, etc.

Sissarcose, *Syssarcose*, (*Acad.*) s. f. (*Ci-sar-ko-ze*) ter. d'Anatomie : Symphyse charnue.

Sistaltique, *Systaltique*, (*Acad.*) adj. m. et f. (*Cis-tal-ti-ke*) ter. d'Anatomie :

tomie : Qui a la vertu de contracter ; de resserrer.

Sistématique, *Systématique*, (*Acad.*) adj. (*Cis-té-ma-ti-ke*) Qui appartient au systême.

Sistématiquement, *Systématiquement*, (*Acad.*) adver. (*Cis-té-ma-ti-ke-man*) D'une manière systématique.

Sistême, *Systême*, (*Acad.*) s. m. Assemblage de plusieurs principes, vrais ou faux, liés ensemble, et des conséquences qu'on en tire, pour établir une opinion, pour expliquer quelque effet, etc. —On dit, par extension, *systême de la Politique*, *des Finances*, *du Gouvernement*, *etc.* —En Physique, assemblage de corps : *Le systême planétaire.*

Sister, v. a. (*Cis-té*) ter. de Palais : *Sister en Justice*, *en Jugement*, assigner quelqu'un pour comparoître en Justice.

Sistole, *Systole*, (*Acad.*) subst. f. Mouvement naturel du cœur lorsqu'il se resserre.

Sistre. Voyez *Cistre.*

Site, subst. m. Terme de Peinture ; Situation : *Le site d'un paysage.*

Si-tôt que, conj. Aussi-tôt que.

Situation, subst. f. (*Ci-tu-a-cion*) Assiette, position d'une ville, d'une maison, etc. —Position, posture, en parlant des animaux ou des hommes. —figur. Disposition, état de l'ame ou des affaires ; avec cette différence que *situation* dit quelque chose d'accidentel et de passager, au lieu qu'*état* suppose quelque chose d'habituel et de permanent. En parlant de la santé, on ne dit point *situation*, mais *état*. —En Poésie, moment de l'action Epique ou Dramatique, où de la seule position des personnages résulte pour le spectateur un saisissement de crainte, de pitié, de joie, etc.

Situé, *ée*, part. p. de *Situer*, et adj. Placé, etc.

Situer, v. a. (*Ci-tu-é*) Placer, poser en certain endroit, par rapport aux environs ou aux parties du ciel.

Six, (Devant une consonne *Ci* : *Ci bataillons* ; devant une voyelle *Ciz* : *Ciz oiseaux*, *ciz hommes* ; à la fin de la phrase *Cice* : *Ils sont cice.*) adjectif numéral : Deux fois trois. —Il se dit quelquefois pour *sixième* et se prononce également *cice* : *Charles Six* ; *le six du mois.*

Six, subst. m. (*Cice*) *Un six de chiffre* ; *un six de carreau*, *de trèfle*, au jeu de cartes.

Sixain, subst. m. (*Ci-zein*) Stance de six vers. —Six jeux de cartes en un paquet.

Sixième, adj. (*Ci-zié-me*) Nombre d'ordre correspondant à *six* : *Le sixième jour*, *etc.*

Sixième, subst. m. La sixième partie d'un tout. —Ecolier de la classe appelée *Sixième.*

Sixième, s. f. Au Piquet, suite de six cartes d'une même couleur. —Dans les Colléges, la sixième classe.

Sixiémement, adv. (*Ci-zié-me-man*) En sixième lieu.

Sixte, subst. f. Terme de Musique : Intervalle de six sons de la gamme.

Sizigie, *Syzigie*, (*Acad.*) subst. f. Terme d'Astronomie : Le temps de la nouvelle ou de la pleine lune ; les conjonctions et les oppositions des planètes avec le soleil.

Smaragdin, adj. (*Sma-rag-dein*) Qui est de couleur verte ou d'émeraude.

Smectite, subst. f. ou *Smectin*, s. m. Terre grasse plus ou moins compacte, ou espèce de *pierre savonneuse* dont les dégraisseurs de laine font usage sous le nom de *soletard.*

Smilax, s. m. (*Smi-lak-ce*) Sorte de plante sudorifique et bonne pour les douleurs des jointures.

Smille, s. f. Marteau qui sert à piquer le moilon ou le grès.

Smiller, v. act. Piquer du grès avec le marteau nommé *smille.*

Sobre, adject. Qui a de la sobriété. —fig. Retenu, modéré : *Etre sobre en paroles* ou *à parler.*

Sobrement, adv. (*So-bre-man*) Avec sobriété : *Vivre sobrement* ; *user sobrement de toute chose.*

Sobriété, s. f. Tempérance dans le boire et dans le manger. —fig. et par extension, discrétion, retenue, modération : *Etre sage avec sobriété.*

Sobriquet, s. m. (*So-bri-ke*) Sorte de surnom ou d'épithète burlesque qu'on

donne le plus souvent à quelqu'un pour le tourner en raillerie.

Soc, s. m. Fer large et pointu qui fouille dans la terre et qui est au bout du cep de la charrue.

Sociabilité, s. f. Qualité de l'homme sociable. C'est un mot nouveau qui commence à s'établir.

Sociable, adject. Qui est de bonne société ; qui a les qualités propres au bien de la société : *Homme*, *humeur*, *esprit sociable.* —Qui est fait pour vivre en société : *L'homme est un animal sociable.*

Social, *ale*, adj. Qui concerne la société : *Les vertus sociales.*

Dans l'Histoire Romaine, *la guerre sociale*, la guerre des Alliés.

Société, s. fém. Union des hommes entre eux, formée par la nature ou par les lois : *Société naturelle* ou *civile* ; *troubler la société.* — Union de plusieurs personnes réunies par quelque intérêt ou pour quelque affaire. —Compagnie de Savans, de Gens de Lettres. — On le disoit aussi de certains Religieux : *La Société des Jésuites* ou absolument *la Société.* — Compagnie de gens qui se réunissent ordinairement pour le jeu ou des parties de plaisir.

Socinianisme, subst. masc. Hérésie de Socin, et de ses partisans nommés *Sociniens.*

Socle, s. m. Terme d'Architecture : Membre carré plus large que haut, qui sert de base à toutes décorations d'architecture et d'edifices, aux piédestaux des statues, des vases, etc.

Socque, subst. m. (*So-ke*) Sorte de chaussure de bois ou de sandale, haute de trois ou quatre pouces. —Chez les Anciens, chaussure basse des Acteurs qui représentoient des personnages comiques ; à la différence du *cothurne*, chaussure élevée, qui servoit dans les rôles tragiques. On le dit aujourd'hui figurém. pour opposer la comédie à la tragédie.

Sodomie, subst. f. Péché de la chair contre nature.

Sodomite, s. m. Celui qui commet le péché de sodomie.

Sœur, s. fém. Celle qui est née d'un même père et d'une même mère. —On dit figur. *La Poésie et la Peinture sont sœurs ; toutes les passions sont sœurs.* —Nom que les Religieuses prenoient dans les actes publics, et qu'on leur donnoit en certains Couvens dans le discours ordinaire. —On le donnoit aussi à des filles qui vivoient en communauté sans être Religieuses.

Sœurs germaines, celles qui sont nées de même père et de même mère. —*jumelles*, nées d'un même accouchement. —*consanguines*, celles qui sont nées du même père seulement. — *utérines*, nées de la même mère seulement.

Sœur naturelle ou *bâtarde*, née du même père ou de la même mère, mais hors du mariage.

Les neuf Sœurs, poétiquem. les neuf Muses.

Belle-sœur, s. f. Celle qui a épousé notre frère. —Celle de qui on a épousé le frère ou la sœur.

Sofa, s. m. Terme emprunté de la Langue Turque : Espèce d'estrade fort élevée et couverte d'un tapis. — Sorte de lit de repos dont on se sert comme d'un siége.

Soffite, s. f. (*So-fi-te*) Plafond ou lambris de menuiserie, formé de poutres croisées ou de corniches volantes, avec des compartimens et des renversemens enrichis de peintures et de sculptures.

Sofi, (*Acad.*) *Sophi*, (*Trév.*) s. m. Roi de Perse.

Soi, (*Soa* Pronom personnel et réciproque, qui marque le rapport d'une personne ou d'une chose à elle-même, comme dans *chacun pense à soi.* Voyez *la Grammaire.*

Soi-disant, terme de Palais qu'on emploie quand on ne reconnoît pas la qualité que prend quelqu'un : *Un tel soi-disant héritier*, *docteur*, etc.

Soie, s. f. (*Soâ*) Matière propre à filer, produite par une espèce de ver, qu'on appelle à cause de cela *ver à soie.* —Poil long et rude de certains animaux, comme cochons, sangliers. Au plur. on le dit, dans le même sens, de quelques chiens. —Partie du fer d'une épée ou d'un couteau qui entre dans la poignée, dans le manche.

Soie d'Orient, s. f. Sorte de plante qui produit des gousses où il y a une espèce de soie.

Soierie, subst. f. (*Soâ-ri-e*) Toutes sortes de marchandises de soie. —Fabrique de soie : *Etablir une soierie.*

Soif, s. f. (*Soaf*) Besoin, envie de boire. —fig. Désir immodéré : *La soif des richesses, des honneurs.*

Figurém. et proverbial. *Garder une poire pour la soif*, garder quelque argent, quelques provisions pour s'en servir au besoin.

Soigner, v. act. (*Soa-gnié*) Avoir soin : *Soigner un malade, des enfans.* Autrefois on l'employoit neutralement en parlant des choses et avec le datif pour régime : *Soigner à ses affaires.* —On dit élégamment au figuré, *un Ecrivain doit soigner son style.*

Soigneusement, adv. (*Soa-gnieû-ze-man*) Avec soin.

Soigneux, *euse*, adj. (*Soa-gnieû*, *eû-ze*) Qui agit avec soin ; qui veille attentivement sur....

Soin, subst. m. (*Soein*) Au singulier, attention, application, exactitude : *Je l'ai fait avec soin.* —Au pluriel, 1.° démarches, diligences dans une affaire, etc. *J'y ai mis tous mes soins.* —2.° Inquiétude, peine, soucis.

Avoir soin de quelqu'un, pourvoir à ses besoins. —*Les soins du ménage*, les détails du ménage, l'attention qu'ils demandent. —*Rendre des soins à quelqu'un*, le voir avec assiduité et lui faire sa cour. —*Rendre de petits soins à une Dame*, lui rendre de petits services qui lui soient agréables.

Soir, subst. m. (*Soar*) La dernière partie du jour. —La première partie de la nuit.

Bon soir, terme de civilité.

Soirée, s. f. (*Soa-ré-e*) Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche.

Soit, adv. (*Soa*) Je le veux, j'en tombe d'accord.

Soit, conjonction alternative ; (*Soa*, et devant une voyelle *soat.*) *Soit l'un, soit l'autre, soit qu'il parte, soit qu'il demeure.*

Soixantaine, s. f. (*Soa-san-tè-ne*) Environ soixante : *Une soixantaine de personnes, d'années.* —*Avoir la soixantaine*, soixante ans.

Soixante, (*Soa-san-te*) Nom de nombre indéclinable, composé de six dixaines. On dit *soixante et un, soixante-deux, soixante et dix, etc.*

Soixanter, v. n. (*Soa-san-té*) Au Piquet, faire un soixante, un pic.

Soixantième, adj. (*Soa-san-tiè-me*) Nombre ordinal qui correspond à soixante.

Soixantième, s. m. (*Soi-san-tiè-me*) La soixantième partie d'un tout.

Sol, s. m. Terrain considéré suivant sa qualité : *Sol fertile, pierreux, etc.* —Aire, superficie de la terre sur laquelle on bâtit. —Note de Musique qui est la cinquième de la gamme. —Pièce de monnoie. Voyez *Sou.*

Solaire, adj. (*So-lè-re*) Qui appartient au soleil : *Rayons solaires, année solaire, cadran solaire.*

Solandres, subst. fém. plur. Ulcères qui viennent au pli du jarret d'un cheval.

Solanum, subst. m. Sorte de plante dont on compte beaucoup d'espèces.

Solbattu, *ue*, adj. *Cheval solbattu*, dont la sole est foulée.

Solbature, s. f. Maladie de cheval ; meurtrissure de la chair sous la sole.

Soldanelle, subst. f. (*Sol-da-nè-le*) Sorte de plante médicinale, nommée aussi *Chou de mer* ou *Liseron maritime.*

Soldat, s. m. (*Sol-da*) En général, homme de guerre à la *solde* d'un Etat. —Plus particuliérement, 1.° simple soldat, à la différence des officiers. —2.° Fantassin, à la différence des Cavaliers. —On dit figur *cet homme est soldat*, il est brave, vaillant, déterminé. —On dit aussi adjectiv. *il a l'air soldat*, martial.

Soldatesque, s. f. (*Sol-da-tès-ke*) Les simples soldats.

Soldatesque, adj. Qui sent le soldat.

Solde, s. f. Paye donnée aux gens de guerre. —Le complément d'un payement : *La solde d'un compte.*

Solder, v. act. (*Sol-dé*) *Solder un compte*, en payer le reliquat.

Sole, subst. f. Certaine étendue de champ sur laquelle on sème successivement par années des blés, puis de

menus grains, et qu'on laisse en jachère la troisième année. —Sorte de poisson de mer. —Le dessous du pied d'un cheval, d'un âne, d'un mulet.

Solécisme, subst. m. Faute grossière contre la Syntaxe. Voyez *Barbarisme*.

Soleil, s. m. (Mouillez l'*l* finale.) Astre lumineux qui éclaire le monde, et qui par sa présence sur l'horizon constitue le jour. —En ter. de Chimie, l'or. —Cercle d'or ou d'argent, garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal, destiné à renfermer l'hostie consacrée, et qui est posé sur un pied. Voy. *Ostensoir*. —Fleur jaune qu'on appelle aussi *Tournesol*.

Il fait déjà ou *encore grand soleil*, il est déjà *ou* il est encore grand jour. —*Il fait trop de soleil*, le soleil est trop ardent. —*Marcher entre deux soleils*, entre le lever et le coucher du soleil. —*Coup de soleil*, impression violente et quelquefois mortelle que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés. —fig. *Adorer le soleil levant*, faire sa cour à une Puissance naissante. —Dans le langage de l'Ecriture, *le Soleil de Justice*, le Sauveur. —Poétiquement, *j'ai vu cinquante soleils*, j'ai passé cinquante années.

Solennel, elle, adj. (*So-la-nel, è-le*) Ce qui est accompagné de cérémonies publiques et extraordinaires de religion. —Célèbre, pompeux, fait avec cérémonie. —Authentique, revêtu de toutes les formes requises : *Acte, testament, jugement solennel*.

Solennellement, adv. (*So-la-nè-leman*) D'une manière solennelle.

Solennisation, s. f. (*So-la-ni-za-cion*) Action de solenniser.

Solenniser, verb. act. (*So-la-ni-zé*) Célébrer.

Solennité, s. f. (*So-la-ni-té*) Célébrité, cérémonies publiques qui rendent une chose solennelle.

Solennités, s. f. plur. Formalités et procédures établies par les lois pour rendre un acte valable et authentique.

Soletard, s. m. Voyez *Smectite*.

Solfier, v. a. (*Sol-fi-é*) Chanter un air en nommant les notes.

Solidaire, adj. (*So-li-dè-re*) Il se dit des débiteurs qui sont dans l'obligation de payer en entier une somme, au cas que leurs coobligés ne payent pas leur portion. Il s'applique et à l'obligation et à la personne qui l'a contractée : *Il est solidaire ; obligation solidaire ; avoir action solidaire contre....*

Solidairement, adv. (*So-li-dè-re-man*) D'une manière solidaire.

Solide, adject. Qui n'est pas fluide, qui a de la consistance. —Qui n'est pas fragile, qui peut résister au choc des corps et à l'injure du temps. —fig. 1.° Qui n'est pas vain, chimérique, frivole ; qui est vrai, réel, effectif : *Principe, raison, espérance solide*. En ce sens on dit substantiv. *Chercher le solide, aller au solide*. —2.° Constant, qui n'est pas léger : *Ami solide*.

Solide, s. m. Corps ferme et qui a de la consistance. —En ter. de Mathématiques, le corps considéré comme ayant les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur.

Solidement, adver. (*So-li-de-man*) D'une manière solide.

Solidité, subst. f. Qualité de ce qui est solide.

Soliloque, subst. m. (*So-li-lo-ke*) Discours d'un homme qui parle seul, qui s'entretient avec lui-même. Il ne s'emploie guères que dans cette phrase : *Les Soliloques de St. Augustin*. —Dans les piéces de théâtre, on dit *Monologue*.

Solins, s. m. pl. (*So-lein*) Espaces qui sont entre les solives au-dessus des poutres. —Enduits de maçonnerie le long d'un pignon pour y joindre et retenir les premières tuiles.

Solipède, adj. Se dit des animaux qui n'ont qu'une corne à chaque pied.

Solitaire, adj. (*So-li-tè-re*) Qui se plaît dans la solitude, qui aime à être seul : *Humeur solitaire ; mener une vie solitaire*. —En parlant des lieux, désert ; écarté du bruit, du commerce du monde.

Ver solitaire, sorte de ver plat qui s'engendre seul de son espèce dans les intestins.

Solitaire, s. m. Celui qui vit dans la solitude, dans le désert : *Les Solitaires de la Thébaïde*. —Sorte de jeu qui se joue avec trente-six chevilles

sur une petite table percée de trente-sept trous.

Solitairement, adv. (*So-li-tè-re-man*) D'une manière solitaire.

Solitude, s. f. Etat d'un homme qui est seul, qui est retiré du monde : *Il aime, il supporte sans peine la solitude.* —Désert ; lieu éloigné du commerce des hommes.

Solive, s. f. Piéce de charpente qui porte sur les murs ou sur des poutres pour soutenir un plancher.

Soliveau, subst. m. (*So-li-vô*, s. d.) Petite solive.

Sollicitation, s. f. (*Sol-li-ci-ta-cion*) Instigation, instance. —Soin qu'on prend, diligences qu'on fait dans la poursuite d'une affaire. —Plus ordinairement, recommandation qu'on fait à des Juges.

Solliciter, verb. act. (*Sol-li-ci-té*) Inciter, exciter à... *Solliciter au mal, à la vengeance.* —Poursuivre, en parlant des affaires : *Solliciter un procès, son congé, son élargissement.* —Recommander une affaire à ceux qui doivent la juger : *Solliciter son Rapporteur, ses Juges.* En ce sens il est aussi neutre : *Mes amis ont sollicité pour moi.*

Solliciteur, s. m. Celui qui est employé à solliciter les affaires, les procès d'autrui. —Celui qui sollicite une affaire pour lui ou pour ses amis. En ce sens on dit aussi au féminin *solliciteuse* : *Il est ardent solliciteur ; c'est une solliciteuse pressante.*

Sollicitude, s. f. Souci, soin inquiet ou affectueux : *Les sollicitudes du siècle, la sollicitude pastorale.*

Solo, s. m. Endroit d'une piéce de musique qu'un instrument doit jouer seul.

Solstice, subst. m. Temps auquel le soleil est dans son plus grand éloignement de l'Equateur, et décrit les Tropiques.

Solsticial, ale, adject. Qui regarde le solstice.

Soluble, adj. Qui peut être résolu : *Ce problême n'est pas soluble.* —Qui peut se dissoudre : *Les sels sont solubles dans l'eau.* Voyez *Solution.*

Solution, subst. f. (*So-lu-cion*) Dénouement d'une difficulté : *Solution d'un argument, d'un problême.* —En Chirurgie, séparation des parties : *Solution de continuité.* —Au Palais, payement : *Jusqu'à parfaite solution et payement.* —En Chimie, action de se joindre à un liquide. Il diffère de *dissolution*, en ce que par la *solution* les corps ne sont pas décomposés, au lieu qu'ils le sont par la *dissolution* : *Un sel est en solution dans l'eau ; un métal est en dissolution dans l'eau forte.*

Solvabilité, s. fém. Etat de celui qui est solvable, qui a les moyens, la faculté de payer.

Solvable, adj. Qui a de quoi payer.

Somache, adj. f. Terme de Mer : *Eau somache*, eau salée.

Somatologie, s. f. Traité des parties solides du corps humain.

Sombre, adject. (*Son-bre*) Qui est peu éclairé, qui reçoit peu de lumière : *Sombre forêt.* —Obscur, ténébreux : *Nuit sombre.* —figur. Mélancolique, rêveur, taciturne, etc. *Esprit, humeur sombre.*

Il fait sombre, le temps est sombre. —*Il fait sombre dans cet appartement*, il est peu éclairé. —*Une lumière sombre*, foible et qui éclaire mal. —*Couleurs sombres*, moins éclatantes que les autres. —En Poésie, *les Royaumes* ou *Rivages sombres*, les Enfers.

Sombrer, v. neut. (*Son-bré*) ter. de Marine : Etre renversé d'un coup de vent : *Notre vaisseau sombra sous voiles.*

Sommaire, s. m. (*So-mè-re*) Extrait, précis, abrégé.

Sommaire, adj. Bref, succinct. —En termes de Pratique, *matière sommaire*, affaire, provision qui doit être jugée promptement et avec peu de frais.

Sommairement, adv. (*So-mè-re-man*) Succinctement, en abrégé.

Sommation, s. fém. (*So-ma-cion*) Action par laquelle on somme quelqu'un de faire quelque chose. —Au Palais, acte par écrit, contenant la sommation faite en Justice.

Somme, s. fém. (*So-me*) Charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet, etc. *Somme de blé, de vendange.* *Bête de somme.* — Certaine quantité d'argent. —Grandeur qui résulte de plusieurs nombres ajoutés ensemble :

Somme totale ; la somme est de.....
—En termes de Théologie, ouvrage abrégé d'un plus grand : *La somme de St. Thomas.*

En somme, adv. En un mot, enfin. —On dit famil. dans le meme sens, *somme toute.*

Somme, s. m. (*So-me*) Sommeil : *Dormir d'un bon somme. Il a fait la nuit tout d'un somme*, il a dormi toute la nuit sans s'éveiller. Il est familier.

Sommé, ée, part. p. et adj. Voyez *Sommer.*—En t. de Blason, *Piéce sommée*, qui en a une autre au-dessus d'elle.

Sommeil, subst. m. (*So-mèglie ;* mouillez l'*l* finale.) Repos causé par l'assoupissement de tous les sens.—Envie de dormir.

Sommeiller, v. neut. (*So-mè-glié*) Dormir d'un sommeil léger, imparfait. — figur. Travailler avec négligence : *Quel est l'Auteur qui ne sommeille quelquefois ?*

Sommelier, ière, subst. (*So-me-lié, iè-re*) Celui, celle qui a en sa charge le linge, la vaisselle, le vin, le pain, etc.

Sommellerie, s. f. (*So-mè-le-rí-e*) Charge, fonction de Sommelier. —Le lieu où il garde le linge, la vaisselle, le vin, etc.

Sommer, v. act. (*So-mé*) Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose. — En Mathématiques, trouver la somme de plusieurs quantités.

Sommet, subst. m. (*So-mè*) Le haut d'une montagne, d'un rocher, d'une tour. —Le haut de la tête.

Poétiquement, *La montagne au double sommet*, le Parnasse. —figur. *Le sommet des grandeurs, de la gloire*, le comble des grandeurs, de la gloire. Style soutenu.

Sommier, s. m. (*So-mié*) Cheval de somme. —Matelas de crin servant de paillasse. —Coffre dans lequel les soufflets des orgues font entrer le vent, qui de là se distribue dans les divers tuyaux. —Les deux piéces de bois qui servent à soutenir l'effort d'une presse d'Imprimerie. —Piéce de bois plus forte qu'une solive, mais moins qu'une poutre.

Sommité, subst. f. (*Some-mi-té*, l'*e* surajouté très-bref.) t. de Botanique : La pointe, le haut des plantes et des branches.

Somnambule, s. m. et f. (*Some-nan-bu-le*) Qui se lève et qui marche la nuit en dormant.

Somnifère, adj. m. et f (*Some-ni-fe-re*) Qui provoque le sommeil, qui endort. Il est aussi subst. masc. *Le pavot est somnifère ; le pavot est un somnifère connu.*

Somptuaire, adject. (*Sonp-tu-è-re*) *Lois somptuaires*, qui réforment le luxe, qui réglent la dépense.

Somptueux, euse, adj. (*Sonp-tu-eú*) Magnifique, splendide.

Somptueusement, adv. (*Sonp-tu-eû-ze-man*) D'une manière somptueuse.

Somptuosité, s. f. (*Sonp-tu-o-zi-té*) Grande, magnifique dépense.

Son, subst. m. Ce qui est l'objet de l'ouïe, ce qui la touche et la frappe ; bruit, etc. —La partie la plus grossière du blé moulu.

Son, sa, pronom possessif de la troisième personne, dont le pluriel est *ses.* Voyez *la Grammaire.*

Sonat, subst. m. (*So-na*) Peau de mouton passée en mégie.

Sonate, s. f. Piéce d'un instrument de Musique composée de quatre morceaux dont les mouvemens sont alternativement lents et vifs.

Sonde, subst. f. Instrument dont le Chirurgien se sert pour sonder les plaies ou la verge. —Instrument pour discerner les marchandises qui entrent. —Autre instrument pour reconnoître la nature du fond de la mer, etc. —Longue aiguille pour sonder des viandes.

Sonder, v. act. (*Son-dé*) Chercher à connoître la profondeur de l'eau, d'un terrain, etc. par le moyen de la sonde. —Mettre la sonde dans une plaie, dans la verge. —En ter. de Mer, jeter la sonde, etc. —Au figuré, tâcher de connoître le goût, l'inclination, la pensée de quelqu'un.

Fig. et fam. *Sonder le gué, le terrain*, tâcher de connoître s'il n'y a point de danger dans une affaire et comment il faudra s'y prendre.

Sondeur, s. m. Celui qui sonde.

Songe, subst. m. Rêve, imagination d'une personne qui dort.

Prov. et figur. *Le mal d'autrui n'est que songe*, il fait peu d'impression ou une impression peu durable. — fig. *Les choses de ce monde ne sont qu'un songe*, elles n'ont aucune solidité. *La vie n'est qu'un songe, elle passe comme un songe*, elle passe vîte.

Songe-creux, s. m. Rêveur, pensif, mélancolique; qui roule toujours quelque chose dans son esprit. Il est famil.

Songe-malice, s. m. et f. Malin qui s'applique à faire quelque niche, quelques mauvais tours, etc. Il est famil.

Songer, v. neut. (*Son-jé*) Faire un songe: *J'ai songé que...* fam. *Songer de fêtes, de chasse.* On dit aussi activement, *Je n'ai songé que fêtes, que combats.* —Penser, considérer: *Songez à ce que vous faites. Songer à soi*, prendre garde à soi. —Avoir quelque dessein: *Il ne songe point au mariage.*

Familiér. *Cet homme songe toujours à malice, à la malice*; il pense toujours à faire quelque malice, ou il interprète malignement tout ce qu'on dit. —*Il songe creux*, il rêve à des choses chimériques.

Songeur, s. m. Celui qui raconte ses songes. Il ne se dit sérieusement que dans cette phrase des frères de Joseph en le voyant, *Voici notre songeur.* — fam. Taciturne, rêveur.

Sonica, terme du Pharaon et de la Bassette. Il se dit d'une carte qui vient ou en gain ou en perte, le plutôt qu'elle puisse venir.

Fam. *Sonica*, adv. A point nommé, précisément: *Il est arrivé sonica, on alloit partir.*

Sonnaille, subst. f. (*So-nâ-glie*; mouillez les *ll.*) Clochette attachée au cou des bêtes, lorsqu'elles paissent ou qu'elles voyagent.

Sonnailler, verb. act. (*So-nâ-glié*) Sonner souvent et sans besoin. Il est familier.

Sonnant, ante, adj. (*So-nan*) Qui rend un son clair, quand on frappe dessus.

Montre sonnante, qui frappe les heures. —*Espèces sonnantes*, monnoie d'or, d'argent, etc. —*A l'heure sonnante*, à l'heure précise. —*Proposition mal-sonnante*, qui peut être prise dans un sens peu orthodoxe.

Sonner, v. neut. (*So-né*) Rendre un son: *La cloche, l'horloge sonne. Sonner de la trompette.* —Etre annoncé, marqué par quelque son: *Les Vêpres sonnent; voilà midi qui sonne.* On dit *midi est sonné*, et *l'horloge a sonné*, parce que c'est l'horloge qui sonne, et ce sont les heures qui sont sonnées par l'horloge.

Fig. *Ce vers, cette période sonne bien*, a de l'harmonie. —Prov. *Une action sonne bien* ou *sonne mal dans le monde*, est bien *ou* mal reçue du public.

Sonner, v. act. Faire rendre du son: *Sonner les cloches.* —Avertir de quelque chose en sonnant: *Sonner l'assemblée, le dîner.*

Sonner un domestique, sonner la sonnette pour le faire venir. — figur. et famil. *Faire sonner bien haut une action, etc.* la vanter beaucoup. —fig. et proverb. *Il est temps de sonner la retraite*, de se retirer du commerce du monde. —figur. et fam. *Ne sonner mot*, ne dire mot.

Sonnerie, s. f. (*So-ne-ri-e*) Son de plusieurs cloches ensemble. —Les ressorts, le timbre et tout ce qui sert à faire sonner une montre, une pendule.

Sonnet, s. m. (*So-nè*) Ouvrage de Poésie, composé de quatorze vers, distribués en deux quatrains et deux tercets.

Sonnette, s. f. (*So-nè-te*) Sorte de petite cloche. —Grelot qu'on attache au cou des chiens et aux pieds des oiseaux de proie. —Machine pour enfoncer des pilotis.

Sonneur, s. m. Celui qui est chargé de sonner les cloches, etc.

Sonnez, s. m. (*So-né*) ter. du jeu de Trictrac: Deux six.

Sonore, adj. Qui a un son agréable, éclatant: *Voix sonore, vers sonore.* —Qui est favorable à la voix: *Cette Eglise est sonore.*

Sophisme, s. m. (*So-fis-me*) Argument captieux, qui ne conclut pas juste. Voyez *Paralogisme.*

Sophiste, s. m. (*So-fis-te*) Chez les Anciens, Philosophe ou Rhéteur,

—Aujourd'hui, homme qui fait des sophismes, des raisonnemens captieux.

Sophistique, adject. (*So-fis-ti-ke*) Captieux, trompeur : *Argument, raisonnement sophistique.*

Sophistiquer, v. act. (*So-fis-ti-ké*) Altérer, en parlant de drogues. —Au figuré, subtiliser avec excès.

Sophistiquerie, s. f. (*So-fis-ti-ke-rî-e*) Fausse subtilité dans le raisonnement. —Frelaterie, altération de drogues, etc.

Sophistiqueur, subst. m. (*So-fis-ti-keur*) Qui vend des drogues fausses et altérées ou corrompues pour des bonnes, etc.

Sophonistes, s. m. pl. (*So-fo-nis-te*) Magistrats qui à Athènes exerçoient les mêmes fonctions que les Censeurs à Rome.

Soporatif, ive, adject. Qui endort, qui a la vertu d'endormir. —fig. et fam. Ennuyeux : *Discours soporatif.*

Soporatif, s. m. *Le laudanum est un grand soporatif.*

Soporeux, euse, adject. Qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux.

Soporifère, adj. Qui fait dormir.

Soporifique, adj. Signifie la même chose.

Sor, adj. m. *Un faucon sor*, qui n'a qu'un an.

Sorbe, s. f. Fruit du sorbier.

Sorbet, s. m. (*Sor-bè*) Composition faite de citron, de sucre, d'ambre, etc. —Breuvage que l'on fait de cette composition battue avec de l'eau.

Sorbier, subst. m. (*Sor-bié*) Sorte d'arbre grand et rameux qu'on appelle aussi *Cormier.*

Sorbonique, s. fém. (*Sor-bo-ni-ke*) Acte de Théologie qui se soutenoit en Sorbonne.

Sorbonne, s. f. Maison de la Faculté de Théologie de Paris.

Sorboniste, subst. m. Docteur de la maison et société de Sorbonne.

Sorcellerie, s. fém. (*Sor-cè-le-rî-e*) Opération de sorcier. —Par extension et en plaisantant, ce qui paroît au-dessus des forces de la nature.

Sorcier, ière, substant. (*Sor-cié*) Celui, celle qui, suivant une opinion superstitieuse, a un pacte avec le diable, pour faire le mal, et assiste aux assemblées du sabbat.

Popul. *Vieux sorcier, vieille sorcière*, personne vieille et méchante. —Prov. *N'être pas grand sorcier*, n'être pas fort habile.

Sordide, adj. Sale, vilain, en parlant des avares : *Gain, intérêt, avarice, épargne sordide.*

Sordidement, adv. (*Sor-di-de-man*) D'une manière sordide.

Sordidité, subst. fém. Mesquinerie ; avarice.

Sorer ; Voyez *Saurer.*

Sori ou *Sory*, subst. m. Espèce de minéral grossier, poreux, noir, etc.

Sorie, s. f. Laine d'Espagne : *La sorie ségoviane* et *la sorie commune.*

Sorne, s. f. Scorie, écume, crasse qui sort du fer en le forgeant.

Sornette, s. f. (*Sor-nè-te*) Discours frivole. Il s'emploie ordinairement au pluriel.

Sororal, ale, adj. Terme de Jurisprudence : Qui concerne la sœur.

Sororiant, ante, adject. Qui croît, qui s'enfle, en parlant du sein des filles. *Trév.*

Sort, s. m. (Le *t* ne se prononce jamais.) Dans le sens des Païens, la destinée. —Chez nous, par un reste de ce langage, l'effet de la destinée : *Son sort est heureux* ou *malheureux.* —Manière de décider quelque chose par le hasard : *Tirer au sort.* —Paroles, caractères, etc. par lesquels quelques-uns croient qu'on peut produire des effets extraordinaires et faire des maléfices : *Jeter, mettre un sort sur..... Donner un sort à...*

Fig. *Le sort en est jeté*, le parti en est pris.

Sort principal, subst. m. Terme de Palais : La somme principale.

Sortable, adj. Convenable.

Sorte, s. f. Espèce : *Quelle sorte de plante est cela ? Toute sorte* (quelques-uns disent, mais moins bien, *toutes sortes*) *de livres ne sont pas également bons.* — Manière, façon. — Etat, condition.

De la sorte, adv. De cette manière-là. —*En cette sorte*, adv. En cette ma-

nière. —*De telle sorte*, adv. De telle façon. —*De sorte que*, conj. Tellement que, si bien que. —famil. *Parler de bonne sorte à quelqu'un*, lui faire une réprimande, une correction.

Sortes, s. f. pl. Livres qu'un Libraire vend seul, qu'il a seul droit de vendre.

Sortie, s. f. Action de sortir. —On dit par extension, *la sortie* des marchandises, de l'argent hors d'un pays : *Droits d'entrée et de sortie.* —Issue, endroit par où l'on sort. —Ouverture pour l'écoulement des liquides. —Fin d'une assemblée. —Attaque que font les assiégés lorsqu'ils *sortent* pour combattre les assiégeans.

Figur. et famil. *Faire une sortie sur* ou *contre quelqu'un*, lui faire une rude réprimande, lui dire brusquement quelque chose de dur.

A la sortie du printemps, du sermon, etc. au moment que l'on sort du printemps, du sermon.

Sortilége, s. m. Maléfice des prétendus sorciers ; charme, enchantement, etc.

Sortir, v. n. (sur *Sentir.*) Passer du dedans au dehors : *Sortir de la chambre*, *de la maison*, *de la ville*, et sans régime, *il ne fait que de sortir.* —Passer au dehors : *Les blés*, *les herbes sortent de terre ; il lui est sorti un bubon*, *etc.* —Etre issu : *Il sort de gens de bien.* —Il s'emploie activement dans un petit nombre de phrases : *Sortir un cheval de l'écurie.* Au jeu de Trictrac, *sortir son coin.* En style familier, *sortir* (tirer) *quelqu'un d'affaire.*

Votre malade sort, commence à sortir, se porte assez bien pour ne plus garder la chambre. —Proverb. et figur. *Faire sortir quelqu'un hors des gonds*, le mettre tellement en colère qu'il soit comme hors de lui-même. —fig. 1.° *Sortir d'une chose à son honneur*, s'en tirer avantageusement. —2.° *Sortir de son devoir*, *des bornes de la modestie*, *etc.* n'y pas demeurer. —3.° *Sortir de cadence*, *de mesure*, ne danser plus en cadence, en mesure ; ne chanter, ne jouer plus de mesure. —Dans un tableau, *une figure sort*, semble être de relief. —*Il sort une agréable odeur de ce parterre*, ce parterre exhale une, etc. —*Le feu lui sort par les yeux*, il a les yeux enflammés de colère. —*Cet ouvrage sort de chez l'ouvrier*, est tout neuf, vient d'être achevé. —*Cet écrit sort d'un bon Auteur*, il est fait par un homme qui écrit bien.

Sortir, se dit 1.° par rapport au temps : *Sortir de l'hiver, de nourrice.* —2.° A l'état et à la condition où l'on est : *Sortir de maladie*, *de page*, *de condition*, *etc.* —3.° Aux affaires et aux matières que l'on traite : *Sortir d'affaire, de son sujet, de la question, etc.*

Sortir, v. act. (sur *Finir.*) ter. de Palais ; Obtenir, avoir : *Il faut que la sentence sortisse son plein et entier effet.*

Cet effet mobilier sortira nature de propre, sera réputé propre.

Sortir, s. m. *Au sortir de chez moi*, *au sortir de l'Office*, au moment où je sors de chez moi, de l'Office.

Sot, *sotte*, s. et adj. (*Sot*, *so-te*) Stupide, grossier ; sans esprit et sans jugement. Voyez *Fat.* Il se dit des personnes et des choses qui y ont rapport. —On dit familiér. par ellipse, *quelque sot*, pour *quelque sot le diroit*, *le feroit*, *s'y fieroit*, *etc.*

Sotie ou *sotise*, s. f. (*So-tî-e*, *ti-ze*) Espèce de drame qui, sur la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, faisoit chez nous la satyre des mœurs ; il attaquoit les Etats et plus expressément l'Eglise.

Sottement, adv. (*So-te-man*) D'une sotte manière.

Sottise, s. f. (*So-ti-ze*) Qualité de celui qui est sot. —Action ou discours qui est l'effet de la sottise. —Paroles et actions obscènes.

Sottisier, s. m. (*So-ti-zié*) Recueil de sottises, de vers libres. —Celui qui débite des sottises. Il est familier dans les deux sens.

Sou, s. m. (On écrivoit et on prononçoit autrefois *sol.*) La vingtième partie de la livre de compte, valant douze deniers. —En ter. de Pratique, *sou tournois*, sou de douze deniers. *Sou parisis*, sou de quinze deniers.

Proverb. 1.° *Il n'a pas le sou*, il est sans argent. *Il n'a pas pour un sou de bien*, il ne possède aucune chose. *Il met sou sur sou*, il épargne sur les plus

petites choses. —2.° *Il fait de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien*; c'est un mauvais ménager, un dissipateur.

Avoir un sou, deux sous dans une affaire de négoce ou *de finance, y être pour un sou, pour deux sous*, y avoir un vingtième, un dixième. —On disoit qu'*un Financier avoit dans un traité deux sous en dehors*, lorsque outre la somme principale du recouvrement, il avoit droit de lever encore deux sous par livre pour les frais de perception. *Il avoit un sou en dedans de la somme principale de l'imposition*, lorsqu'il lui en appartenoit pour son profit une vingtième partie.

Soubarbe, s. f. Parties du mors du cheval, où l'on attache la gourmette. —Voyez *Sous-barbe*.

Soubassement, (*Acad.*) subst. m. (*Sou-ba-ce-man*) Pente qu'on met *au bas* du lit et qui descend jusqu'à terre. —En ter. d'Architecture, espèce de piédestal continu, qui régne le long d'un édifice et qui lui sert comme de base. —Par extension, peinture qui régne sous la tapisserie tout autour d'un appartement. *Trév.* écrit *Sous-bassement*.

Soubresaut, s. m. (*Sou-bre-só*) Saut subit, inopiné et à contre-temps : *Ce cheval fait, ce carrosse donne des soubresauts*. —figur. et famil. Traverse, contre-temps : *Il a eu un terrible soubresaut dans cette affaire*.

Soubrette, s. f. (*Sou-brè-te*) ter. de mépris : Femme de chambre intrigante. —Dans les Comédies, *rôle de soubrette*, de suivante, de femme de chambre.

Soubreveste, s. fém. Vêtement sans manche autrefois à l'usage des Mousquetaires.

Souche, s. f. La partie de l'arbre qui tient au tronc et aux racines. —Grosse buche de bois propre à brûler. On dit fig. et fam. *Cet homme est une souche, une vraie souche*, un sot, un stupide. —fig. en ter. de Généalogie, 1.° celui d'où sort une génération, une suite de descendans. —2.° Celui qui est reconnu pour le plus ancien dans une généalogie.

Faire souche, être le premier d'une suite de descendans. —*Succéder par souche*, par représentation.

Souche de cheminée, Assemblage de plusieurs tuyaux joints ensemble, et qui s'élèvent au-dessus du comble.

Souchet, s. m. (*Sou-chè*) ter. de Maçonnerie : Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. —Sorte de plante qui croît dans les marais, le long des fossés et des ruisseaux. —Oiseau aquatique qui a beaucoup de rapport avec le *Canard*.

Souchetage, s. m. Le compte de la marque des bois de futaie qu'on peut abattre. —Visite des Officiers des Eaux et Forêts pour couper les souches abattues.

Soucheteur, s. m. Expert nommé pour assister au souchetage.

Souchever, ver. act. Oter dans une carrière la pierre nommée *souchet*, pour faire tomber le banc de volée.

Soucheveur, s. m. Ouvrier qui travaille à ôter le souchet.

Souci, s. m. Sorte de plante dont les fleurs sont jaunes. —Soin accompagné d'inquiétude.

Famil. *Un sans-souci*, un homme que rien n'inquiète, que rien n'empêche de se divertir.

Soucie, s. f. Espèce de moineau ou de passereau.

Se soucier, ver. récipr. (*Sou-ci-é*) S'inquiéter, se mettre en peine de... Il s'emploie le plus souvent avec la particule négative.

Soucieux, *euse*, adject. (*Sou-ci-eû*) Inquiet, pensif, morne, chagrin. Il ne se dit que de l'air, de la mine.

Soucoupe, s. f. Espèce d'assiette sur laquelle on sert les verres et les carafes. —Sorte de petite assiette de porcelaine ou de faïence qui se place sous une tasse à café, etc.

Soudain, *aine*, adject. (*Sou-dein*, *dè-ne*) Subit; qui vient tout à coup ou presque tout à coup.

Soudain, adv. Dans le même instant, aussi-tôt après. Son plus grand usage est dans la Poésie.

Soudainement, adv. (*Sou-dè-ne-man*) Subitement.

Soudan, s. m. Autrefois Général des armées du Calife, Prince Maho-

métan. —Depuis Saladin, les Sultans d'Egypte.

Soudard, s. m. (*Sou-dar*) Homme qui a long-temps servi à la guerre ; *C'est un vieux soudard.* Il est familier.

Soude ou *Soute*, s. f. Sorte de plante dont on tire du sel lixiviel. Voy. *Soute.*

Souder, v. act. (*Sou-dé*) Joindre et unir par le moyen de la soudure.

Soudoir, s. m. (*Sou-doar*) Instrument avec lequel les Ciriers soudent ensemble les bras des flambeaux de poing.

Soudoyé, part. p. de *Soudoyer*, et adj. Payé.

Soudoyer, v. a. (*Sou-doa-ié*) Payer la solde aux gens de guerre.

Soudre, v. act. Donner la solution à quelque difficulté proposée. Il est vieux. On dit *Résoudre.*

Soudrille, s. m. (mouillez les *ll.*) ter. de mépris : Soldat libertin, fripon.

Soudure, s. f. Matière alliée qui sert à joindre et unir les parties de quelque ouvrage de métal. —Travail de celui qui soude. —Endroit par où les deux parties de métal sont soudées.

Soufflage, s. m. (*Sou-fla-je*) L'art de souffler le verre. —L'action de celui qui le souffle.

Souffle, s. m. Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. Voyez *Haleine.* —Quelquefois la simple respiration. —Médiocre agitation de l'air. —On dit en Poésie, *le souffle impétueux des vents, des aquilons.*

Souffler, v. n. (*Sou-flé*) Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *Souffler dans ses doigts.* —Pousser l'air avec plus ou moins de force, en parlant du vent, d'un soufflet : *Le vent de bise souffle rudement ; il souffle un vent frais, etc.* —Respirer avec effort : *A la moindre fatigue, il souffle comme un bœuf.*—Chercher la pierre philosophale: *Il a dépensé tout son bien à souffler.*

Figur. *Souffler aux oreilles de quelqu'un*, lui inspirer, lui vouloir persuader de méchantes choses. —figur. et fam. *Cet homme n'oseroit souffler, il ne souffle pas*, il n'oseroit ouvrir la bouche pour se plaindre.

Souffler, v. act. *Souffler le feu*, souffler sur le feu pour l'allumer. —*La chandelle*, pour l'éteindre. —*La poussière*, pour l'ôter. —*L'orgue*, pour donner du vent aux tuyaux, etc.

Souffler quelqu'un, lui lire bas les endroits de son discours où la mémoire lui manque. —Au jeu de dames, *souffler une dame*, l'ôter à celui contre qui l'on joue, parce qu'il a manqué de prendre avec celle-là une autre dame qui étoit en prise. —fig. et fam. 1.° *Souffler à quelqu'un un emploi, etc.* lui enlever un emploi auquel il s'attendoit. —2.° *Souffler un exploit*, faire paroître qu'on l'a donné, quoiqu'il n'en soit rien. —Prov. et figur. *Souffler le chaud et le froid*, louer et blâmer une même chose, parler pour et contre une personne. —En ter. de Marine, *souffler un vaisseau*, le revêtir par dehors de fortes et nouvelles planches. —*Souffler un canon*, le tirer avec de la poudre pour le nettoyer.

Soufflerie, subst. f. Les soufflets de l'orgue. —Le lieu où ils sont posés.

Soufflet, s. m. (*Sou-flè*) Instrument à souffler, à faire du vent. —Espèce de petite calèche dont le dessus se replie en forme de soufflet. —Coup du plat ou du revers de la main sur la joue. —figur. et fam. Echec, revers, dommage : *Ce plaideur a perdu son procès ; cette fille a manqué ce parti ; c'est un vilain soufflet qu'on lui a donné.*

Fam. 1.° *Cela ne vaut pas un clou à soufflet*, cela est de peu d'importance. —2.° *Donner un soufflet à un Auteur*, lui donner un démenti, le contredire. —On disoit proverb. *Donner un soufflet à Ronsard*, faire une faute grossière contre la Grammaire Françoise.

Souffletade, s. f. Soufflets déchargés coup sur coup.

Souffleter, verbe act. (*Sou-fle-té*) Donner des soufflets à quelqu'un.

Souffleteur, s. m. Qui soufflette.

Souffleur, euse, subst. Celui, celle qui souffle comme ayant peine à respirer. —Celui qui souffle continuellement le feu : *Souffleur importun.* —Celui qui souffle les orgues. —Celui qui suggère à une personne qui parle en public, les endroits où la mémoire lui manque. —Alchimiste qui cherche la pierre philosophale.

Cheval souffleur, qui souffle beaucoup en courant.

Souffleur, s. m. Poisson à peu près semblable à une baleine.

Soufflure, s. f. Terme de Fonderie : Cavité dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte.

Souffrance, subst. f. (*Sou-fran-ce*) Douleur, peine, état de celui qui souffre. —En ter. de Féodalité, délai donné par le Seigneur au vassal pour lui rendre la foi et hommage. —En ter. de Pratique, tolérance : *Cet égout n'est point une servitude, c'est une souffrance de ma part.* —En matières de comptes, délai qu'on accorde aux comptables jusqu'à ce qu'ils aient rapporté leurs piéces justificatives. : *Nous laissons cet article en souffrance.*

Souffrant, ante, adj. verbal ; (*Sou-fran*) Qui souffre. —Patient, endurant.

Fig. et fam. *Etre la partie souffrante d'une compagnie*, supporter toute la perte, tout le dommage, ou être seul l'objet de la plaisanterie, etc.

Souffre-douleur, s. m. Celui qui a toute la peine et toute la fatigue d'une maison : *Ce valet est le souffre-douleur de la maison.* On dit de même, *les chevaux de poste et de louage sont des souffre-douleurs, etc.* Il est familier.

Souffreteux, euse, adj. (*Sou-fre-teû*) Qui souffre de la misère, de la pauvreté. Il est vieux.

Souffrir, v. act. (sur *Ouvrir*) Endurer : *Souffrir la douleur, les tourmens, la mort, les affronts, la faim, la soif, etc.* —Supporter : *Souffrir la fatigue.* —Tolérer ; n'empêcher pas quoiqu'on le puisse : *Pourquoi souffrez-vous cela ?* —Permettre : *Souffrez que je vous dise...* —Admettre, être susceptible de.... *Cela ne souffre point de délai, de difficulté.*

Figur. *Souffrir le martyre*, de grands maux. —*Souffrir une rude, une furieuse tempête, un coup de vent*, en être agité, battu. —*Souffrir un assaut, un siége*, le soutenir.

Souffrir, v. n. Pâtir : *L'armée ennemie souffrit beaucoup dans sa marche.*

Souffrir du pied, de la tête, y sentir de la douleur. —*Cette poutre, cette muraille souffre*, est trop chargée. —*Les blés, les vignes ont souffert*, ont été maltraités par le mauvais temps.

Soufre, s. m. Sorte de minéral très-inflammable, et qui sent mauvais en brûlant. —L'un des trois principes de la Chimie, et celui qui a le plus de feu et d'activité.

Soufrer, v. act. (*Sou-fré*) Enduire, frotter de soufre.

Soufrer de la toile de soie, etc. la passer sur la vapeur de soufre. —*Soufrer du vin*, donner l'odeur de soufre au tonneau où on le met.

Soufroir, s. m. (*Sou-froar*) Petite étuve bien close pour y blanchir la laine par la vapeur du soufre.

Sougarde, (*Acad.*) s. f. Morceau de fer en forme de demi-cercle, au-dessous de la détente d'une arme à feu, pour empêcher qu'elle ne se débande par le choc de quelque corps. —On le dit aussi d'une épée. *Trév.* écrit *Sous-garde.*

Sougorge, (*Acad.*) s. f. Morceau de cuir attaché à la tête d'un cheval et qui passe sous sa gorge. *Trév.* écrit *Sous-gorge.*

Souhait, s. m. (*Sou-è*) Vœu, désir.

A souhait, adv. Selon ses vœux, ses désirs.

Souhaitable, adject. (*Sou-è-ta-ble*) Désirable.

Souhaiter, v. a. (*Sou-è-té*) Désirer.

Souhaiter le bon jour à quelqu'un, le saluer en faisant des vœux pour lui.

Souhaiteur, subst. m. (*Sou-è-teur*) Celui qui souhaite. *Trév.*

Souil, s. m. *Souille*, (*Acad.*) s. f. (Mouillez l'*l* finale du premier et les deux *ll* du second.) ter. de Vénerie : Lieu bourbeux où se vautre le sanglier. L'*Acad.* ne met que *souille*, s. f.

Souillard, subst. m. (*Sou-gliar*) terme de Charpentier : Piéce de bois assemblée sur des pieux, et que l'on pose au-devant des glacis qui sont entre les piles des ponts.

Souille, subst. f. (*Sou-glie*) ter. de Marine : Lieu où le vaisseau a touché lorsque la mer étoit basse.

Souiller, v. act. (*Sou-glié*) Gâter, salir, remplir d'ordures.

Figurém. *Souiller ses mains du sang innocent*, faire mourir un innocent.

—*Souiller le lit nuptial*, *la couche nuptiale*, commettre un adultère.

Se souiller, v. réc. Se gâter, se salir. —fig. Commettre un crime d'impureté.

Souillon, s. m. et fém. Enfant malpropre qui tache ses habits. —Servante employée à laver la vaisselle et à d'autres bas offices. Il est familier.

Souillure, subst. f. (*Sou-gliu-re*; mouillez les *ll.*) Tache. —Il est d'usage sur-tout au figuré : *La souillure de l'ame*, *de l'honneur*. —Chez les Juifs, *souillures légales*, impuretés contractées, soit par certaines maladies, soit par certains accidens qui rendoient immondes.

Soûl, *soûle*, adject. (*Soû*, *soû-le*) Pleinement repu, rassasié. —Ivre.

Famil. *Manger son soûl*, *tout son soûl*, manger tant qu'on veut. — fig. et famil. *Etre soûl de vers*, *de musique*, *etc.* en être rebuté, ennuyé.

Soulagement, s. m. (*Sou-la-je-man*) Diminution de peine ou du corps ou de l'esprit.

Soulager, v. act. (*Sou-la-jé*) Alléger en ôtant une partie du fardeau. —Adoucir, diminuer le mal, les peines, etc.

Soulager une poutre, *un plancher*, *un vaisseau*, ôter une partie de leur charge.

Souler, (*Acad.*) *Saouler*, (*Trév.*) v. act. (*Soû-lé*) Rassasier avec excès, gorger de nourriture. —Enivrer.

Se soûler, v. récip. Manger et boire avec excès, se rassasier. —*S'enivrer*.

Souleur, s. f. Frayeur subite et violente. Il est familier.

Soulévement, s. m. (*Sou-lè-ve-man*) Au propre, 1.° *Soulévement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût et l'aversion qu'on a pour quelque chose. —2.° *Soulévement* (émotion) *des flots*. — figur. 1.° Emotion, révolte, etc. —2.° Mouvement d'indignation contre une personne, etc.

Soulever, v. a. (*Sou-le-vé*) Elever quelque chose de lourd, mais sans beaucoup le hausser : *Soulever un fardeau*, *soulever la tête*, en parlant d'un malade. —Exciter à la révolte. —Exciter l'indignation.

Soulever, v. n. *Le cœur lui soulève*, il a mal au cœur. —*Cela fait soulever le cœur*, donne envie de vomir, ou figurém. cause du dégoût.

Se soulever, ver. récip. Se révolter. —On dit figurém. *Le cœur se soulève d'indignation à cette seule idée*, *etc.*

Soulier, s. m. (*Sou-lié*) Chaussure qui couvre le pied et s'attache par-dessus.

Figur. et famil. *Etre sans souliers*, *n'avoir pas de souliers*, être fort pauvre. —Proverb. *Je ne m'en soucie non plus que de mes vieux souliers*, je ne m'en soucie point du tout.

Souligner, (*Acad.*) *Sous-ligner*, (*Trév.*) v. act. (*Sou-li-gnié*; mouillez *gn.*) Tirer une ligne sous un mot ou sous plusieurs mots qu'on veut faire remarquer, etc.

Souloir, v. neut. (*Sou-loar*) Avoir coutume : *Il souloit dire*. Il est vieux.

Soumettre, ver. act. (sur *Mettre.*) Réduire sous la puissance ou l'autorité : *Soumettre à l'obéissance*, *aux lois*, *à l'empire de soumettre* (réduire) *à la raison*.

Soumettre un ouvrage à la censure, *à la critique*, *une affaire au jugement de quelqu'un*, s'engager à déférer au jugement qu'il en portera.

Se soumettre, v. réc. Se ranger sous la puissance, sous l'autorité de.... —Consentir à ce qu'on ordonne.

Soumis, *ise*, part. p. de *Soumettre*, et adj. Dépendant, sujet, obéissant, humble, respectueux.

Soumission, s. fém. (*Sou-mi-cion*) Déférence respectueuse. —En ter. de Palais et de Finance, obligation, engagement, promesse de payer une certaine somme, etc.

Soumissions, pl. Respects : *Il exige de grandes soumissions*. —Satisfactions, excuses : *Son père reçut ses soumissions avec bonté*.

Soupape, s. f. Sorte de languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, dans les tuyaux d'orgue pour donner passage au vent, etc. et qui se referme pour empêcher que l'eau ou le vent n'y rentre. —Tampon de forme conique, qui, dans un réservoir, bouche le trou par où l'eau peut aller dans les canaux.

Soupçon, s. m. (*Soup-son*) Croyance désavantageuse, accompagnée de doute. Au Palais, et en parlant de délits, on dit *suspicion*, *le soupçon* roule sur toutes sortes d'objets. —Simple conjecture. En ce sens il se dit en bien comme en mal. *J'ai quelque soupçon que c'est lui.*

Soupçonner, v. act. (*Soup-so-né*) Former une opinion désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un ou quelque chose : *Soupçonner d'une trahison, d'un crime; soupçonner le mal.*

Soupçonner, v. n. Conjecturer : *Je soupçonne que cela peut être.*

Soupçonneux, euse, adj. (*Soup-so-neû*) Qui est enclin à soupçonner ; défiant.

Soupe, s. f. Potage ; sorte d'aliment fait de bouillon et de tranches de pain. —La tranche de pain qu'on met dans le potage : *Mettez deux ou trois soupes dans ce bouillon.*

Cheval, pigeon, soupe de lait, d'un blanc tirant sur l'isabelle. —Prov. et figur. *Il est ivre comme une soupe*, il est ivre au point qu'il a perdu tout sentiment.

Soupeau, subst. m. (*Sou-pô*, s. d.) ter. d'Agriculture : Bois qui sert à tenir le soc de la charrue avec l'oreille, et qui est tout au-dessous.

Soupé ou *souper*, s. m. (*Soupé*) Le repas du soir.

Soupente, s. f. (*Sou-pan-te*) Assemblage de grosses courroies pour tenir le corps d'un carrosse suspendu. —En ter. d'Architecture, espèce d'entresol pour loger des domestiques, etc.

Souper, s. m. Voyez *Soupé*.

Souper, v. n. (*Sou-pé*) Prendre le repas ordinaire du soir.

Famil. *Un soupe sept heures*; celui qui soupe de bonne heure; homme retiré, qui ne voit personne le soir.

Soupeser, (*Acad.*) v. a. (*Sou-pe-zé*) Lever un corps pesant avec la main, et le soutenir pour juger à peu près combien il pèse. *Trév.* écrit *sous-peser*.

Soupière, s. f. Sorte de plat dans lequel on sert la soupe.

Soupir, s. m. Respiration plus forte et plus longue qu'à l'ordinaire ; effet et témoignage d'amour, de tristesse, etc. —En ter. de Musique, petite marque qui vaut un temps.

Le dernier soupir, le dernier moment de la vie.

Figur. *Soupirs*, plur. Amour : *C'est l'objet de ses soupirs.*

Soupirail, s. m. (*Sou-pi-ra-glie*; mouillez l'*l* finale.) Ouverture pour donner du jour, de l'air à une cave ou à quelque autre lieu souterrain : *Faire un soupirail, des soupiraux.*

Soupirant, s. m. (*Sou-pi-ran*) Amant. Il est familier.

Soupirer, v. n. (*Sou-pi-ré*) Pousser, faire des soupirs : *Soupirer d'amour, de douleur, de regret, etc.* Les Poëtes l'emploient souvent activement : *Soupirer son amour, ses peines.*

Soupirer après.... désirer ardemment.

Soupireur, s. m. Celui qui pousse des soupirs. *Trév.*

Souple, adj. Flexible, qui se plie aisément. Il se dit des personnes et des choses, au propre et au figuré.

Souplement, adverb. (*Sou-ple-man*) D'une manière souple, avec souplesse. Il est peu usité.

Souplesse, s. f. (*Sou-plè-ce*) Flexibilité de corps ou d'esprit.

Tours de souplesse, adresses, subtilités ; moyens fins et subtils.

Souquenille, s. f. (*Sou-ke-ni-glie*) Surtout fort long de grosse toile que certaines gens mettent pour conserver leurs habits lorsqu'ils travaillent.

Source, s. f. Eau qui commence à *sourdre*, à sortir de terre pour commencer son cours : *Trouver une source.* —Endroit d'où elle sort : *Les sources du Nil.* —fig. Principe, cause, origine de....

Sourcil, s. m. (*Sour-ci*) Poil qui est en forme d'arc au-dessus de l'œil. —En ter. d'Architecture, le haut de la porte qui pose sur les pieds-droits.

Figur. *Froncer le sourcil*, se fâcher, montrer qu'on n'est pas content.

Sourciller, v. n. (*Sour-ci-glié*) Remuer le sourcil. Il ne se dit qu'avec la négative : *Ne pas sourciller, écouter sans sourciller.*

Figur. *Ce voleur n'a point sourcillé quand on lui a prononcé son arrêt;* il

n'a laissé paroître aucune marque d'altération sur son visage.

Sourcilleux, *euse*, adject. (*Sour-ci-glieû*) Fig. et poétiquem. haut, élevé: *Des monts sourcilleux*, *des roches sourcilleuses.* —Autrefois on le disoit des personnes, dans le sens de hautain, d'orgueilleux.

Sourd, *sourde*, subst. et adj. (*Sour*, le *d* ne se prononce jamais; *Sour-de.*) Qui n'entend pas ou qui n'entend pas bien. — fig. Inflexible: *Il est sourd aux prières*, *aux remontrances*, *à la voix du sang.* —En parlant de certaines choses, qui ne rend pas un son aussi fort qu'il devroit le rendre: *Voix sourde*, *violon sourd*, *salle de spectacle sourde.*

Proverb. 1.° *Crier*, *frapper comme un sourd*, crier à tue tête, frapper à tour de bras. —2.° *Faire le sourd ou la sourde oreille*, ne vouloir pas écouter *ou* faire ce qu'on demande.

Bruit sourd, qui n'est pas éclatant, et au fig. nouvelle qui se répand sourdement, qui n'est encore ni publique, ni certaine. —*Douleur sourde*, interne et qui n'est pas aiguë. —*Lanterne sourde*, avec laquelle celui qui la porte voit sans être vu. —*Lime sourde*, qui lime sans faire beaucoup de bruit; fig. personne qui parle peu et qui cache quelque malignité de l'ame.

Sourdaud, *daude*, subst. (*Sour-dô*, *dô-de*) Celui, celle qui n'entend qu'avec peine. Il est fam. *Trév.* écrit *sourdaut.*

Sourdeline, s. f. Musette d'Italie.

Sourdement, adver. (*Sour de-man*) D'une manière sourde et qu'on a peine à entendre. —Secrétement.

Sourdine, s. f. Ce qu'on met dans une trompette et à certains instrumens de Musique, pour en affoiblir le son. —Dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre et de rendre un son clair.

A la sourdine, adver. Secrétement, sans bruit: *Négocier une affaire à la sourdine.* Il est familier.

Sourdon, s. m. Sorte de coquillage.

Sourdre, v. n. Sortir de terre, d'un rocher, etc. en parlant de l'eau Il n'est d'usage qu'à l'infinitif, et à la troisième personne du présent de l'indicatif.

Souriceau, s. m. (*Sou-ri-sô*, s. d.) Le petit d'une souris.

Souricière, s. f. Piége, instrument pour prendre des souris.

Souriquois, *oise*, adj. (*Sou-ri-koa*, *koa-ze*) Qui regarde les souris et les rats: *Le peuple souriquois*, *la gent souriquoise.* Il n'est employé que par les Fabulistes et dans le style badin.

Sourire, v. n. Rire sans éclater et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux: *Sourire obligeamment*, *malicieusement.*

Sourire à quelqu'un, lui marquer de l'estime, de l'affection, etc. —Dans un sens contraire, se moquer: *Sourire dédaigneusement à....*

Sourire ou *souris*, subst. m. L'action d'une personne qui sourit. Ris modeste, etc.

Souris, s. f. (*Sou-ri*) Animal qui a beaucoup de rapport avec le rat, mais plus petit. —Sorte de coquillage. —Muscle charnu qui tient à l'os du manche d'une éclanche. —Cartilage dans les naseaux du cheval. —Dans la main, l'espace entre le pouce et l'index.

Sournois, *oise*, subst. et adj. (*Sournoa*, *oa-ze*) Pensif, et qui cache ce qu'il pense.

Sous, (*Sou*, et devant une voyelle, *Souz*) prép. qui marque 1.° la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus: *Sous le toit*, *sous un arbre.* —2.° La subordination et la dépendance: *Il a cent hommes sous son commandement.* —3.° Le temps: *Horace vivoit sous Auguste.* —Il signifie aussi moyennant: *Sous telle condition.*

Figur. et fam. 1.° *Jugement rendu sous la cheminée*, par surprise et sans garder les formes ordinaires. —*Mariage fait sous la cheminée*, fait clandestinement. —*Faire mourir quelqu'un sous le bâton*, à coups de bâton. —*Avoir quelqu'un ou quelque chose sous sa main*, auprès de soi. —*Regarder quelqu'un sous le nez*, de près et avec mépris. —*Rire sous cape*, sans qu'on s'en apperçoive. —*Camper sous une ville*, auprès d'une ville amie ou dont on est le maître. —*Etre sous le feu d'un bastion*, être exposé au feu d'un bastion. *Des soldats sous les armes*, rangés en

haie avec leurs armes. —fig. et fam. *Cette Dame est sous les armes*, elle est extrêmement parée. —*Ma vaisselle est sous la clef*, dans un lieu fermé à clef. —*Sous prétexte de charité, de dévotion, etc.* en se servant du prétexte de la charité, etc. —*Plaider sous le nom de quelqu'un*, se servir de son nom pour plaider. —*Passer une chose sous silence*, n'en point parler. —*Faire une chose sous main*, secrétement. —*Dire une chose sous le sceau de la confession*, en exigeant un secret inviolable.

Sous-affermer. Voyez *Sous-fermer.*

Sous-Bacha, *Soubacha* ou *Soubachi*, s. m. Officier Turc, le premier après le Bacha.

Sous-bail, s. m. (*Sou-baglie*, mouillez l'*l* finale) Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qui lui a été donné à ferme.

Sous-bande, subst. f. (*Sou-ban-de*) ter. de Chirurgie : Bande qu'on met la première et sous les autres dans les fractures.

Sous-barbe, s. f. (*Sou-bar-be*) Coup sous le menton. — fig. Affront ; en ce sens il est vieux. —En ter. de Marine, piéce de bois qui soutient l'étrave d'un vaisseau sur le chantier.

Sous-barque, subst. f. (*Sou-bar-ke*) Terme de Charpentier : Dernier rang de planches ou bordage d'un bateau ; foncet.

Sous-berme, subst. f. (*Sau-bêr-me*) Terme de Marine : Descente d'eau causée par les pluies ou par les neiges fondues, laquelle fait grossir les rivières.

Sous-Bibliothécaire, s. m. (*Sou-bi-bli-o-té-kè-re*) Garde d'une bibliothèque sous celui qui a le titre de Bibliothécaire.

Sous-Brigadier, s. m. (*Sou-bri-ga-dié*) Officier de cavalerie qui commande sous le Brigadier.

Sous-Camérier, s. m. (*Sou-ka-mé-rié*) Celui qui fait les fonctions de Camérier en son absence.

Sous-Chantre, subst. masc. (*Sou-chan-tre*) Titre de dignité dans certains Chapitres.

Sous-chevron, s. m. (*Sou-che-vron*) Terme de Charpentier : Piéce de bois d'un dôme ou d'un comble en dôme, etc.

Sous-clavier, *ière*, adj. (*Sou-kla-vié, viè-re*) t. d'Anatomie : *Muscle sous-clavier*, qui est entre la clavicule et la première côte supérieure. *Artères sous-clavières*, situées sous les clavicules.

Sous-Clerc, *Sous-Comite*, *Sous-Commis*, s. m. Gens qui servent au-dessous des Clercs, Comites ou Commis.

Souscripteur, s. m. Celui qui souscrit ou a souscrit pour l'entreprise de quelque chose, et plus particuliérement pour l'édition d'un livre.

Souscription, s. f. (*Sous-krip-cion*) Signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver. —Soumission par écrit que font des associés de fournir une certaine somme pour l'édition d'un livre ou quelque autre entreprise. —Reconnoissance que donne le Libraire à celui qui a souscrit.

Souscription d'une lettre, signature de celui qui l'a écrite, accompagnée de certains termes de civilité.

Souscrire, v. act. Mettre son nom au-dessous de quelque écrit, pour l'approuver : *Souscrire un contrat, une profession de foi.*

Souscrire, v. n. Consentir, approuve : *Je souscrirai à tout.* —Sans régime, donner de l'argent d'avance pour l'édition d'un livre, etc.

Sous-diaconat, s. m. (*Sou-di-a-ko-na*) Le premier des Ordres sacrés.

Sous-Diacre, s. m. (*Sou-dia-kre*) Celui qui a reçu le Sous-diaconat.

Sous-diviser, *Sous-division.* Voyez *Subdiviser*, *Subdivision.*

Sous-entendre, v. act. (*Sou-zan-tan-dre*) Retenir dans l'esprit quelque chose qu'on n'exprime point : *Quand j'ai dit cela, j'ai sous-entendu que....* —On dit au récip. *Se sous-entendre*, d'une chose qu'on n'exprime point, et qui est censée exprimée : *Une telle clause se sous-entend toujours.*

Sous-entendu, *ue*, part. p. de *Sous-entendre*, et adj. *Mot sous-entendu*, *clause sous-entendue.*

Sous-entendu, s. m. Ce qu'on sous-entend innocemment et dans la seule vue d'abréger.

Sous-entente, s. f. (*Sou-zan-tan-te*) Ce qu'on sous-entend par artifice et par duplicité.

Sous-faîte,

Sous-faîte, s. m. (*Sou-fê-te*) Terme de Charpentier : Piéce de bois qui se met sous le faîte pour rendre les assemblages plus solides.

Sous-ferme, subst. f. (*Sou-fër-me*) Partie d'un bail général qu'on afferme à un autre.

Sous-fermer, v. act. (*Sou-fër-mé*) Donner ou prendre à ferme une partie d'un bail général.

Sous-fermier, s. m. (*Sou-fër-mié*) Celui qui tient quelque ferme sous un autre.

Sous-Gouvernante, s. f. Gouvernante en second.

Sous-Gouverneur, s. m. Gouverneur en second ; celui qui est chargé d'une éducation sous un Gouverneur.

Sous-lieutenance, s. f. Charge de Sous-Lieutenant.

Sous-Lieutenant, s. m. (*Sou-lieu-te-nan*) Officier de guerre qui commande sous le Lieutenant.

Sous-locataire, s. m. (*Sou-lo-ka-tè-re*) Celui qui loue une portion de maison d'un principal locataire.

Sous-louer, verb. act. (*Sou-lou-é*) Louer une partie d'une maison dont on est locataire. —Prendre à loyer du principal locataire un appartement ou une partie de maison.

Sous-maître, subst. m. (*Sou-mê-tre*) Celui qui commande sous un maître, à sa place.

Sous-multiple, (*Acad.*) *Soumultiple*, (*Trév.*) s. m. Nombre compris un certain nombre de fois exactement dans un plus grand. *Cinq est un sous-multiple de vingt*, parce qu'il se trouve exactement quatre fois dans vingt.

Sous-ordre, s. m. Celui qui est soumis aux ordres d'un autre sous lequel il travaille : *Vous devez veiller sur vos Sous-ordres. Il n'est qu'en sous-ordre dans cette affaire*, que subordonnément.

Sous-pénitencerie, s. f. (*Sou-pé-ni-tan-ce-ri-e*) Titre de Sous-Pénitencier.

Sous-Pénitencier, s. m. (*Sou-pé-ni-tan-cié*) Aide du Pénitencier.

Sous-Précepteur, s. m. Celui qui soulage le Précepteur dans ses fonctions.

Sous-Prieur, *eure*, subst. Celui, celle qui soulage le Prieur ou la Prieure dans ses fonctions.

Sous-Réfectorier, *ère*, subst. (*Sou-ré-fék-to-rié*) Second Réfectorier, seconde Réfectorière dans un Monastère.

Sous-rente, s. f. (*Sou-ran-te*) Rente qu'on tire d'une chose qu'on tient soi-même à ferme.

Sous-rentier, s. m. (*Sou-ran-tié*) Celui qui donne à rente à un autre ce qu'il tient déjà lui-même à rente.

Sous-scapulaire, s. m. (*Sou-ska-pu-lè-re*) Terme d'Anatomie : Le dernier muscle du bras.

Sous-Sacristain, s. m. (*Sou-sa-kris-tein*) Aide du Sacristain.

Sous-Secrétaire, s. m. (*Sou-se-kré-tè-re*) Celui qui écrit sous un Secrétaire, ou qui en l'absence du Secrétaire fait ses fonctions.

Soussigner, v. act. (*Sou-ci-gnié*) Souscrire ; mettre son nom au bas de quelque écrit. Il n'est guère usité qu'au partic. *Je soussigné, etc. nous soussignés sommes convenus. . . .*

Soustilaire, *soustylaire*, (*Acad.*) s. f. (*Sou-sti-lè-re*) Terme de Gnomonique : Ligne qui est la commune section du plan d'un cadran et d'un méridien perpendiculaire à ce cadran.

Sous-tangente, s. f. (*Sou-tan-jan-te*) Terme de Géométrie : La partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente qui y correspond.

Sous-tendante, s. f. (*Sou-tan-dan-te*) Terme de Géométrie : *La sous-tendante d'un arc*, la ligne droite menée d'une extrémité de l'arc à l'autre. On la nomme plus communément *Corde*.

Soustraction, s. f. (*Sous-track-cion*) Opération d'Arithmétique par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre. —Action de soustraire, d'ôter frauduleusement, etc. *Soustraction d'effets, de papiers.*

Soustraire, ver. act. (*Sous-trè-re*, il n'a point de prétérit simple, ni par conséquent d'imparfait du subjonctif.) Oter par adresse ou par fraude : *Soustraire des papiers importans, les effets d'une succession, etc.* —En Arithmétique, ôter un nombre d'un autre.

Soustraire les alimens à un malade, lui retrancher une partie de sa nourriture ordinaire. —*Soustraire un malheu*

reux à la fureur de ses ennemis, le délivrer, le mettre à couvert.

Se soustraire, v. réc. Se dérober à.... Se tirer, se délivrer de. . . .

Sous-Traitant, s. m. (*Sou-trè-tan*) Sous-Fermier.

Sous-traité, s. m Sous-ferme.

Sous-traiter, v. act. (*Sou-trè-té*) Prendre une sous-ferme d'un Traitant général.

Soustylaire. Voyez *Soustilaire*.

Sous-ventriaire, s. f. (*Sou-van-trière*) Courroie de cuir qui passe sous le ventre du cheval limonier.

Sous-Vicaire, s. m. Second Vicaire.

Soutane, s. f. Habit long, à manches étroites, que l'on porte sous une robe ou sous un manteau, et que l'on serre avec une ceinture.

Soutanelle, subst. f. (*Sou-ta-nè-le*) Petite soutane qui ne va que jusqu'à la jarretière.

Soute, s. f. Composé d'une certaine herbe marine dont on fait une espèce de sel propre à blanchir le linge. —En ter. de Marine, le plus bas étage d'un vaisseau où l'on met les poudres et du biscuit. —En ter. de Pratique, 1.° somme que paye l'un des co-partageans pour rendre égaux les lots du partage —2.° La solde d'un compte.

Soutenable, adj. Qui se peut soutenir, en parlant d'une opinion, etc. —Il se dit d'un poste où des gens de guerre peuvent se défendre. On ne l'emploie ordinair. qu'avec la négative.

Soutenant, s. m. (*Sou-te-nan*) Celui qui soutient une thèse.

Soutenement, s. m. *Sou-te-ne-man*) En ter. de Palais, défense. —En ter. de Maçon, appui, soutien.

Souteneur, s. m. Celui qui soutient un mauvais lieu. Style fam.

Soutenir, v. a. (sur *Tenir*, Préface.) Appuyer, supporter: *Colonne, piéce de bois qui soutient la charpente*. Figur. *Soutenir le fardeau, le faix des affaires*. —Assurer, affirmer. —Défendre une opinion, une doctrine, un procès, etc. —Résister à.... Se défendre contre.... *Soutenir le choc, un siége, un assaut, la force du vent, etc.* —Favoriser, appuyer: *Il l'a soutenu dans cette affaire contre ses ennemis, etc.* —En parlant des alimens, substanter: *La bonne nourriture soutient.*

Figurém. *Soutenir une famille, une maison*, la faire subsister. —*Soutenir une dépense*, fournir ce qu'il faut pour une dépense. —*Soutenir la conversation*, y fournir. —*Il ne peut soutenir* (souffrir, endurer) *le moindre reproche, la raillerie*. —*Un criminel ne peut soutenir la présence de son Juge*; il se trouble à l'aspect de son Juge. —*Soutenir sa dignité, son caractere*, vivre, agir, parler conformément à sa dignité, etc. —*Soutenir des thèses*, répondre dans une dispute publique, et par extension, défendre une proposition qu'on a avancée de vive voix ou par écrit.

Se soutenir, v. réc. Se tenir ferme sur ses jambes. — fig. 1.° Avoir toujours le même crédit, la même autorité, etc. —2.° Persévérer. —Se maintenir: *Ce bâtiment se soutient bien. Cette Dame se soutient bien, conserve sa fraîcheur.* —Etre ferme: *Cette étoffe se soutient, ce damas ne se soutient pas.* —fig. *Ce discours se soutient d'un bout à l'autre*, il est égal par-tout.

Soutenu, ue, part. pass. et adj. Appuyé, etc. Voyez *Soutenir*. —Qui ne languit point, qui ne s'affoiblit point.

Style soutenu, le style oratoire. —*Discours soutenu*, d'une égale force par-tout. —Dans une piéce de Théâtre, *caractères soutenus*, qui gardent jusqu'au bout les mêmes moeurs.

Souterrain, subst. m. (*Sou-tê-rein*, *r* forte.) Lieu pratiqué sous terre. —Au figuré et au plur. Pratiques secrètes pour parvenir à quelque fin: *Il a des souterrains, il a fait fortune par des souterrains.* Il ne se prend qu'en mauvaise part.

Souterrain, aine, adj. Qui est sous terre.

Soutien, s. m. (*Sou-tien*) Ce qui soutient, ce qui appuie. — figurém. Appui, défense, protection.

Soutirage, (*Acad.*) s. m. Action de soutirer. *Trév.* écrit *sous-tirage, sous-tirer.*

Soutirer, (*Acad.*) v. act. (*Sou-ti-ré*) Transvaser une liqueur d'un tonneau dans un autre: *On soutire le vin avant que la vigne soit en fleur.*

Souvenance, s. f. Souvenir ; mémoire. Il vieillit.

Souvenir, s. m. Action de la mémoire par laquelle on se ressouvient. —Pensée par laquelle on se ressouvient de. . . . *ou* l'on réflechit sur. . . . Ce qui rappelle le souvenir : *Ses blessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses exploits.*

Se souvenir, v. réc. Avoir mémoire de. . . . Voyez *Se ressouvenir.* —Garder la mémoire, soit d'un bienfait pour le reconnoître, soit d'une injure pour s'en venger. —Avoir soin : *Je me souviendrai de votre affaire, de vos intérêts.* —On dit souvent imperson. *Il me souvient d'avoir lu ; vous souvient-il, etc.*

Faire souvenir, v. n. Rappeler quelque chose en la mémoire.

Souvent, adv. (*Sou-van*) Plusieurs fois en peu de temps, fréquemment ; avec cette différence que ce dernier mot enchérit sur l'autre et signifie *fort souvent. Souvent* n'indique que la pluralité des actes, *fréquemment* annonce une habitude formée.

Souverain, s. m. (*Sou-ve-rein*) Celui en qui réside la souveraineté, la suprême puissance.

Souverain, *aine*, adj. (*Sou-ve-rein*, *rè-ne*) Indépendant, absolu : *Pouvoir souverain ; peuple souverain, nation souveraine.* —Suprême, très-excellent, supérieur à tout en son genre : *Le souverain bien, la souveraine félicité ; remède souverain, qui a une vertu souveraine.*

Souverainement, adver. (*Sou-ve-rè-ne-man*) Excellemment, parfaitement. —Extrêmement. —D'une manière souveraine et indépendante.

Souveraineté, s. fém. (*Sou-ve-rè-ne-té*) Autorité, puissance souveraine : *La souveraineté réside dans le Peuple.* —Etendue d'un Etat souverain : *Cette souveraineté n'a pas dix lieues d'étendue.*

Soyeux, *euse*, adj. (*Soa-ieû*) Fin et doux au toucher comme de la soie : *Du fil soyeux.* —Bien garni de soie : *Satin bien soyeux.*

Sp, *St.* Plusieurs en prononçant ces deux lettres les font précéder d'un *e*, et ils prononcent *spacieux*, *statue*, comme si on écrivoit *espacieux*, *estatue*. Cette prononciation, fort commune dans le Midi de la France, est très-vicieuse.

Spacieusement, adver. (*Spa-cieû-ze-man*) D'une manière spacieuse et vaste.

Spacieux, *euse*, adj. (*Spa-cieû* ; en vers, *ci-eû*) Qui est d'une grande étendue, en parlant du lieu et non du temps.

Spaciment ou *spaciement*, subst. m. (*Spa-ci-man*) Nom qu'on donnoit aux promenades que faisoient les Chartreux et quelques autres Religieux dans leur enclos ou dans les champs voisins.

Spadassin, s. m. (*Spa-da-cein*) Bréteur, traîneur d'épée.

Spadille, s. m. (mouillez les *ll*) As de pique en certains jeux de cartes.

Spagirique ou *Spagyrique*, adj. fém. (*Spa-ji-ri-ke*) Il se dit de la Chimie qui s'occupe de l'analyse des métaux et de la recherche de la pierre philosophale.

Spahi, s. m. Soldat Turc qui sert à cheval.

Spalmer, v. act. (*Spal-mé*) Enduire les navires de brai ou de goudron.

Spalt ou *Spath*, subst. m. Pierre luisante dont les Fondeurs se servent pour mettre en fusion les métaux.

Sparadrap, s. m. (On ne prononce point le *p* final.) Toile trempée dans un emplâtre fondu.

Sparsile, adj. fém. Terme d'Astronomie : *Etoiles sparsiles*, qui sont comme éparses au hasard, et ne forment point de constellations.

Sparton, subst. m. Terme de Mer : Cordage fait de genêt d'Espagne.

Spasme, s. m. Sorte de convulsion ou retirement de nerfs.

Spasmodique, adj. (*Spas-mo-di-ke*) *Mouvement spasmodique*, de convulsion. —*Remède spasmodique* ou *antispasmodique*, contre les convulsions.

Spasmologie, subst. f. Traité sur les spasmes ou convulsions.

Spatague ou *Spatangue*, s. m. (*Spa-ta-ghe*, *tan-ghe*) Coquillage du genre des oursins.

Spath, s. m. emprunté de l'Allemand. Pierre feuilletée qu'on trouve dans les Mines. Quelques-uns disent *Spar*.

Spatule, s. f. Instrument de Chirur-

gien et d'Apothicaire, rond par un bout et plat par l'autre.

Spé, s. m. Nom qu'on donnoit au plus ancien des enfans de chœur de la Cathédrale de Paris.

Spécia, s. f. Terme de Commerce : Solde d'un compte.

Spécial, ale, adj. Particulier.

Spécialement, adv. (*Spé-ci-a-le-man*) Particuliérement.

Spécialité, s. f. Terme de Pratique : Détermination d'une chose spéciale.

Spécieusement, adver. (*Spé-cieû-ze-man*) D'une manière spécieuse ou apparente.

Spécieux, euse, adj. (*Spé-cieû*; en vers, *ci-eû*) Qui a une apparence de vérité et de justice : *Prétexte spécieux, raisons spécieuses.*

Spécification, s. f. (*Spé-ci-fi-ka-cion*) Expression et détermination des choses particulières en les spécifiant.

Spécifier, v. act. (*Spé-ci-fi-é*) Particulariser.

Spécifique, adj. (*Spé-ci-fi-ke*) Propre spécialement à... *Différence, vertu, qualité spécifique; remède spécifique.*

Spécifique, s. m. Remède spécifique : *Le quinquina passe pour un grand spécifique contre la fièvre.*

Spécifiquement, adv. (*Spé-ci-fi-ke-man*) D'une manière particulière.

Spectacle, s. m. En général, tout objet qui attire les regards. —En particulier, 1.° Représentation théâtrale. —2.° Grande cérémonie ou réjouissance publique.

Se donner en spectacle, s'exposer aux regards et au jugement du public. —*Servir de spectacle*, être exposé à la risée, au mépris du public.

Spectateur, trice, s. m. et f. Celui, celle qui assiste à un spectacle; *les Acteurs et les Spectateurs.* —fig. Celui, celle qui n'agit point dans une affaire, qui voit seulement ce qui s'y passe : *Il fut simple spectateur du combat; elle a été spectatrice de tout cet événement.*

Spectre, s. m. Fantôme, figure surprenante qu'on voit ou plutôt qu'on croit voir dans les ténèbres, etc. —fig. et par exagération, personne extrêmement have et maigre.

Spéculaire, subst. f. (*Spé-ku-lè-re*) Science qui traite de l'art de faire des miroirs.

Spéculaire, adj. f. *Pierre spéculaire*, sorte de pierre claire et transparente comme le verre.

Spéculateur, s. m. Celui qui spécule, sur-tout en parlant des Astres et des phénomènes célestes. On dit plus communément *Observateur.*

Spéculatif, ive, adj. Qui a coutume de spéculer attentivement : *Esprit spéculatif.* —Qui est l'objet de la spéculation : *Science spéculative.*

Spéculatif, s. m. Homme qui raisonne profondément sur les matières politiques.

Spéculation, s. f. (*Spé-ku-la-cion*) Action de spéculer : *La spéculation des Astres.* On dit plus souvent *Observation.* —Théorie, il se dit par opposition à *pratique* : *Cela n'est bon que dans la spéculation.* —Plusieurs disent, depuis quelque temps, *spéculation de commerce*, pour affaires, entreprises, combinaisons commerciales.

Spéculative, s. f. Théorie, science qui s'arrête à la spéculation, au simple raisonnement. *Trév.*

Spéculatoire, s. f. (*Spé-ku-la-toa-re*) Science qui a pour objet l'interprétation des éclairs, du tonnerre, des comètes et autres phénomènes semblables. *Trév.*

Spéculer, v. n. (*Spé-ku-lé*) Contempler, observer les astres. *Observer* est plus usité. —Méditer attentivement sur une matière.

Speculum oculi, uteri, ani, oris, s. m. Instrument pour tenir l'œil ouvert, pour dilater le vagin, la matrice, l'anus, pour tenir la bouche ouverte à un malade. Ces mots sont Latins.

Spergule, subst. f. Plante; espèce de *Morgeline.*

Spermatique, adj. (*Spêr-ma-ti-ke*) Terme de Physique : *Vaisseaux spermatiques*, où s'engendre la semence.

Spermatocèle, s. f. Terme de Chirurgie : Fausse hernie causée par le gonflement des vaisseaux déférens qui les fait tomber dans le scrotum.

Spermatologie, s. f. Traité ou dissertation sur la semence.

Sperme, s. m. Semence dont l'animal est engendré.

Sperme de baleine, cervelle du cachalot. Blanc de baleine.

Spéronelle, subst. f. (*Spé-ro-nè-le*) Consoude royale ; espèce de fleur.

Sphacèle, s. m. (*Sfa-cè-le*) Mortification entière de quelque partie du corps, causée par un défaut de circulation dans le sang et les humeurs.

Sphacélé, *ée*, adj. Attaqué du sphacèle.

Sphénoïdal, *ale*, adj. Qui appartient au sphénoïde.

Sphénoïde, subst. m. (*Sfé-no-i-de*) Terme d'Anatomie : Os de la tête, commun au crâne et à la mâchoire supérieure.

Sphère, s. f. (*Sfè-re*) En général, Globe. —Plus particulièrement, espèce de machine ronde et mobile, composée de divers cercles qui représentent ceux que les Astronomes imaginent dans le Ciel. On l'appelle ordinairement *Sphère armillaire*. —Disposition du Ciel, suivant les cercles imaginés par les Astronomes. —Connoissance des principes d'Astronomie qu'on apprend par le moyen d'une sphère : *Il étudie la Sphère*. —Espace dans lequel les Astronomes conçoivent qu'une Planète fait son cours : *La sphère de Jupiter, etc.* —En Physique *sphère d'activité*, espace dans lequel la vertu d'un agent naturel peut s'étendre, et hors duquel il n'a point d'action. — figur. Etendue de pouvoir, de connoissance, de talent : *Cette science est hors de sa sphère ; cela n'est pas de votre sphère*.

Fig. et fam. *Sortir de sa sphère*, sortir des bornes de son état, de sa condition.

Sphéricité, s. f. (*Sfé-ri-ci-té*) Qualité de ce qui est sphérique.

Sphérique, adj. (*Sfé-ri-ke*) Qui est en forme de globe ou de sphère.

Sphériquement, adv. (*Sfé-ri-ke-man*) D'une manière sphérique.

Sphériste, s. m. (*Sfé-ris-te*) Chez les Anciens, maître dans l'art de jouer à la paume ou au ballon.

Sphéristère, subst. m. (*Sfé-ris-tè-re*) Terme d'Antiquaire : Lieu destiné au jeu de paume ou de ballon.

Sphéristique, s. f. (*Sfé-ris-ti-ke*) Terme d'Antiquité : L'art de jouer à la paume ou au ballon. Il est aussi adject.

Sphéroïde, s. m. (*Sfé-ro-i-de*) Terme de Géométrie : Corps qui approche de la figure de la sphère, mais qui n'est pas exactement rond, et dont un diamètre est plus grand que l'autre.

Sphéromachie, s. fém. (*Sfé-ro-ma-chi-e*) Exercice de la paume ou du ballon.

Sphincter, s. m. (*Sféink-tèr*) Terme d'Anatomie : Muscles en forme d'anneau qui serrent les orifices de la vessie et du fondement.

Sphinx, s. m. (*Sfeinkx*) Monstre fabuleux qui avoit le visage et les mamelles d'une femme, le corps d'un lion et les ailes d'un aigle. —En ter. de Sculpture, figure qui a le visage et les mamelles d'une femme, et le reste du corps d'un lion.

Spica, s. m. Terme de Chirurgie : Sorte de bandage.

Spicilége, s. m. Terme didactique : Recueil de piéces, d'actes, de monumens.

Spina-ventosa, s. m. pris du Latin : Carie interne des os, sur-tout vers les jointures.

Spinal, *ale*, adj. Terme d'Anatomie ; qui appartient à l'épine : *Le nerf spinal*.

Spinelle, adject. (*Spi-nè-le*) *Rubis spinelle*, d'un rouge pâle.

Spirale, s. f. Sorte de ligne courbe approchant de la circulaire, qui à mesure qu'elle tourne s'éloigne toujours davantage de son centre. On dit aussi adject. *Ligne spirale, ressort spiral, etc.* —Ligne courbe qui monte en rond autour d'un cône, d'un cilindre, etc.

Spiration, s. f. (*Spi-ra-cion*) Terme de Théologie, qui se dit de la manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

Spire, s. f. En Géométrie, ligne spirale, et plus proprement un seul de ses tours. —En Architecture, base d'une colonne dont la figure ou le profil va en serpentant.

Spiritualisation, s. f. (*Spi-ri-tu-a-li-za-cion*) Terme de Chimie : Réduction des corps compactes en esprit.

Spiritualiser, ver. act. (*Spi-ri-tu-a-li-zé*) En Chimie, réduire les corps mixtes en esprit. — fig. 1.° Donner un sens spirituel et pieux à quelque chose.

—2.° Ouvrir l'esprit à quelqu'un. Il est peu usité en ce dernier sens.

Spiritualité, s. f. Qualité de ce qui est esprit; incorporel : *La spiritualité de l'ame.* —Théologie mystique, qui regarde la vie intérieure : *Trait de spiritualité.*

Spirituel, *elle*, adj. (*Spi-ri-tu-èl*, *è-le*) Qui est esprit, incorporel. —En parlant des personnes, qui a de l'esprit. —Appliqué aux choses, 1.° ingénieux, où il y a de l'esprit : *Réponse spirituelle.* —2.° Qui montre qu'on a de l'esprit : *Physionomie spirituelle.* —En matière de dévotion, il se dit de ce qui regarde la conduite de l'ame, l'intérieur, la conscience. Il est opposé à *charnel*, *sensuel*, *mondain.* —Allégorique ou moral, par opposition à littéral : *Le sens spirituel de l'Ecriture.*

Spirituel, s. m. Il se disoit, en matière bénéficiale, par opposition à *temporel* : *Le spirituel d'un bénéfice.*

Spirituellement, adv. (*Spi-ri-tu-è-le-man*) Avec esprit. —En esprit.

Spiritueux, *euse*, adj. (*Spi-ri-tu-eû*) Qui a beaucoup d'esprits; volatil, subtil, pénétrant.

Splanchnologie ou *Splancnologie*, s. f. Partie de l'Anatomie qui traite des viscères.

Splendeur, s. f. (*Splan-deur*) Grand éclat de lumière : *La splendeur du soleil*, *des astres.* Style poét. ou oratoire. —fig. 1.° Grand éclat d'honneur et de gloire : *La splendeur de son nom.* —2.° Pompe, magnificence : *Vivre avec splendeur.*

Splendide, adj. (*Splan-di-de*) Plein de splendeur; magnifique.

Splendidement, adv. (*Splan-di-de-man*) Avec splendeur; d'une manière éclatante et magnifique.

Splénique, adject. (*Splé-ni-ke*) Qui concerne la rate.

Splénite, s. f. Terme d'Anatomie : Veine de la main gauche.

Spode, s. f. Cendre légère qui s'attache aux fourneaux où l'on a traité du zinc. Voyez *Tutie.*

Spoliateur, s. m. Qui vole, qui dépouille.

Spoliation, subst. f. (*Spo-li-a-cion*) Terme de Palais : Action de spolier.

Spolier, v. act. (*Spo-li-é*) Terme de Palais : Déposséder par fraude ou par violence.

Spondaïque, v. act. (*Spon-da-i-ke*) Dans la Poésie Grecque ou Latine, *Vers spondaïque*, vers hexamètre, tout composé de spondées, ou du moins qui a deux spondées à la fin.

Spondée, s. m. Pied de vers grec ou latin, composé de deux syllabes longues.

Spondyle ou *Sphondyle*, s. m. (*Spon-di-le*, *sfon-di-le*) Terme d'Anatomie : Vertèbre.

Spondyles ou *Articles*, s. m. pl. Se dit des articulations, jointures ou vertèbres fossiles de certains animaux.

Spondylolithe ou *Sphondylolithe*, s. f. Pierre qui ressemble à la vertèbre d'un petit animal.

Spongieux, *euse*, adj. (*Spon-ji-eû*) Qui est de la nature de l'éponge.

Spongite, s. f. Pierre remplie de plusieurs trous, et qui imite l'éponge.

Spontanée, adj. m. et f. Que l'on fait volontairement : *Mouvement spontanée*, *action spontanée.* —En Médecine, au contraire, *mouvemens spontanées*, qui s'exécutent d'eux-mêmes et sans la participation de l'ame, comme ceux du cœur, du cerveau, des artères.

Spontanéité, s. f. Qualité de ce qui est spontanée.

Sponton. Voyez *Esponton.*

Sporadique, adject. (*Spo-ra-di-ke*) Terme de Médecine : *Maladie sporadique*, qui a des causes particulières. Il est opposé à *épidémique.*

Sporte, s. f. Sorte de panier de jonc que portoient les Capucins en faisant la quête.

Sportule, s. f. Chez les Romains, petit présent de monnoie que l'on distribuoit au peuple avec du pain et du vin. —Panier ou corbeille dans laquelle les pauvres alloient recevoir ce que les riches leur donnoient.

Spumosité, subst. f. (*Spu-mo-si-té*) Qualité de ce qui est rempli d'écume. *Trév.*

Sputation, s. f. (*Spu-ta-cion*) Terme de Médecine : Action de cracher.

Sputer, s. m. (*Spu-tér*) Métal blanc, dur, aigre et cassant.

Squadroniste, subst. m. (*Skoua-dro-nis-te*) Dans les Conclaves, Cardinal qui n'est d'aucune faction.

Squajote, s. f. (*Skoua-jo-te*) Espèce de héron.

Squammeux, *euse*, adj. (*Skoua-meû*) Ecailleux, semblable à une écaille : *Sutures squammeuses*, les fausses sutures du crâne.

Squelette, s. m. (*Ske-lè-te*) Ossemens d'un corps mort, joints encore ensemble. — figur. et famil. Personne maigre et décharnée : *C'est un vrai squelette ; cette femme est un squelette*, et non pas au fém. *une squelette.*

Squille, subst. f. (*Ski-le*) Espèce de crustacée de mer et de rivière. —Sorte de plante. Voyez *Scille.*

Squillitique, adject. (*Ski-li-ti-ke*) *Médicament squillitique*, composé de squilles.

Squine ou *Esquine*, s. f. (*Ski-ne ; ès-ki-ne*) Racine médicinale qui vient des Indes orientales.

Squirre, subst. m. (*Skî-re*, *r* forte.) Tumeur dure et non douloureuse, causée par quelque obstruction ou par l'épaississement des liqueurs.

Squirreux, *euse*, adject. (*Skí-reû*, *r* forte.) Qui est de la nature du squirre.

St, terme indéclinable : Silence, ne dites mot.

Stabilité, subst. f. Etat et condition ferme, stable et durable de quelque chose : *Stabilité d'un édifice* ; et fig. *stabilité d'un Etat*, *des Loix*, *etc.* —Etat de permanence dans un lieu. On disoit en ce sens, *Faire vœu*, *avoir droit de stabilité dans une Communauté Religieuse.*

Stablat, s. m. (*Sta-bla*) Habitation que les paysans se pratiquent dans les étables où ils s'enferment pendant l'hiver avec leurs bestiaux.

Stable, adj. Qui est dans un état, dans une situation ferme : *Edifice stable.*—Au figuré, assuré, durable, permanent.

Stachis, s. m. (*Trév.*) f. (*Acad.*) Plante médicinale qu'on nomme aussi *Epi fleuri.*

Stacté, s. m. Graisse qui se tire de la myrrhe fraîche pilée avec un peu d'eau.

Stade, s. m. Chez les Anciens Grecs, 1.° Carrière où ils s'exerçoient à la course, et qui avoit 125 pas géométriques de longueur. —2.° Mesure de chemin, de la même étendue.

Stadhouder, (*Trév.*) *Stathouder*, (*Acad.*) s. m. (*Sta-tou-dêr*, ou plus conformément à la prononciation Hollandoise, *Sta-tou-dre.*) Principal Magistrat de la Hollande ; premier Membre de la République.

Stadhoudérat, (*Trév.*) *Stathoudérat*, (*Acad.*) s. m. (*Sta-tou-dé-ra*) Dignité de Stathouder.

Stadiodrome, s. m. Terme d'Antiquité : Celui qui dans l'exercice de la course ne couroit que l'espace d'un stade.

Stage, s. m. Dans certains Chapitres, résidence que devoit faire chaque nouveau Chanoine, afin de pouvoir jouir des honneurs et des revenus attachés à sa prébende.

Stagier, s. m. (*Sta-jié*) Chanoine qui fait son stage.

Stagnant, *ante*, adj. (*Stague-nan*, l'*e* surajouté très-bref.) *Eau*, *humeur stagnante*, qui ne coule point.

Stagnation, s. m. (*Stague-na-cion*) Etat des eaux, du sang ou des humeurs qui ne coulent ou ne circulent point.

Staimbouc, subst. m. (*Stein-bouk*) Espèce de chamois.

Stalactite, s. f. Concrétion pierreuse qui se forme dans les grottes et les souterrains.

Stalagmite, s. f. Espèce de stalactite ou d'incrustation en mamelons.

Stalle, subst. m. *Acad.* fém. *Trév.* (*Sta-le*) Siége de bois qui se hausse et se baisse, placé dans le chœur d'une Eglise.

Stamate et *Stamète*, subst. f. Deux sortes d'étoffes.

Stampe, s. f. Instrument qui sert à marquer les Nègres.

Stances, s. f. pl. Ouvrage de poésie, composé de plusieurs couplets. —Au singulier, il se dit de chaque strophe des stances.

Stangue, s. f. (*Stan-ghe*) Terme de Blason : Tige droite d'une ancre.

Stanté, adj. m. En ter. de Peinture, peiné ; qui est bien fini, mais sans paroître travaillé d'une main libre.

Staphilin, subst. m. (*Sta-fi-lein*) Espèce d'insecte qui vit sur les fromens.

Staphisaigre, s. f. (*Sta-fi-zè-gre*) Herbe aux poux; plante dont la semence fait périr les poux.

Staphylôme, s. m. (*Sta-fi-lo-me*) Tumeur sur la cornée de l'œil.

Staroste, s. m. Gouverneur d'un territoire en Pologne.

Starostie, s. f. Etendue du gouvernement d'un Staroste.

Stase, subst. f. (*Sta-ze*) Terme de Médecine: Séjour du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps.

Stathouder. Voyez *Stadhouder*.

Statère, subst. m. Piéce de monnoie Romaine qui valoit environ vingt-cinq ou trente sous de France.

Statère, subst. f. Balance Romaine, peson.

Statice ou *Staticée*, s. f. Sorte de plante nommée aussi *Œillet de Paris* ou *Herbe à sept tiges*.

Station, s. f. (*Sta-cion*) Pause, demeure de peu de durée qu'on fait en un lieu. —Plus particuliérement et dans le rit Catholique, visite de certaines Eglises ou Chapelles, désignées pour gagner les indulgences: *Faire ses stations*. —En parlant de nivellement, chacun des lieux où l'instrument a été posé et où il y a eu une opération faite. —En ter. d'Astronomie, état d'une planète qui ne paroît ni avancer ni reculer dans le Zodiaque.

Familiér. *Faire une station en quelque lieu*, s'y reposer quelque temps. —*Donner une station à un Prédicateur*, le nommer pour prêcher dans une Eglise pendant l'Avent ou le Carême.

Stationaire, (*Trév.*) *Stationnaire*, (*Acad.*) adject. (*Sta-cio-nè-re*) En Astronomie, *Planète stationnaire*, qui semble ni avancer ni reculer. —Chez les Romains, *Soldats stationnaires*, distribués en différens lieux pour avertir de ce qui se passoit. —En Médecine, *Fièvres stationnnires*, continues, et qui régnent plus constamment que les autres.

Stationnal, *ale*, adj. Où l'on fait des stations.

Statique, subst. f. (*Sta-ti-ke*) La science des poids, du centre de gravité et de l'équilibre des corps.

Statmeistre, (*Acad.*) *Statmeister*, (*Trév.*) s. m. Gentilhomme qui gouvernoit la ville de Strasbourg avec les Ammeistres qui étoient les Echevins.

Statuaire, subst. m. (*Sta-tu-è-re*) Sculpteur qui fait des statues.

Statuaire, s. f. L'art de faire des statues.

Statuaire, adject. *Marbre statuaire*, propre à faire des statues. —*Colonne statuaire*, qui porte une statue.

Statue, s. fém. Figure de métal, de bois, de pierre, etc. qui représente quelque personne connue et distinguée. —fig. et famil. Personne sans action, sans mouvement.

Statuer, v. act. (*Sta-tu-é*) Terme de Chancellerie et de Pratique: Ordonner.

Stature, s. f. Hauteur de la taille d'une personne. Il n'est guère en usage que dans le style relevé; on se sert ordinairement de *taille*.

Statut, s. m. (*Sta-tu*) Règle établie pour la conduite d'une Compagnie, d'un Corps.

Stéatite, s. f. Pierre molle et roussâtre que l'eau dissout.

Stéatocèle, subst. masc. Tumeur du scrotum.

Stéatôme, s. m. Tumeur qui renferme une matière semblable à du suif.

Stéganographie, s. fém. (*Sté-ga-no-gra-fi-e*) Art d'écrire en chiffres, et de les expliquer.

Stéganographique, adj. (*Sté-ga-no-gra-fi-ke*) Qui appartient à la stéganographie.

Stegnotique, s. m. et adj. (*Stègue-no-ti-ke*) Terme de Médecine: Médicament propre à resserter et reboucher les orifices des vaisseaux.

Stellion, s. m. Lézard marqué de petites taches semblables à des étoiles.

Stellionat, subst. m. (*Stèl-li-o-na*) Crime de celui qui vend l'héritage d'autrui, ou qui vend comme quitte de toute hypothèque un bien qui ne l'est pas.

Stellionataire, s. m. (*Stèl-li-o-na-tè-re*) Celui qui a commis un stellionat.

Stéréographie, s. f. (*Sté-ré-o-gra-

fi-e) Art de représenter les solides sur un plan.

Stéréométrie, s. fém. La science qui traite de la mesure des solides.

Stéréotomie, s. f. La science de la coupe des solides.

Stérile, adj. Qui ne porte point de fruits, quoiqu'il soit de nature à en porter. Il se dit au propre et au figuré.

Femme stérile, qui n'a point d'enfans, après plusieurs années de mariage. —figur. 1.° *Siècle stérile en grands Hommes*, qui en a peu produit.— 2.° *Esprit*, *Auteur*, *Poëte stérile*, qui ne produit rien de lui-même. —3.° *Sujet stérile*, qui ne fournit pas beaucoup de matière à l'Orateur. —4.° *Louanges stériles*, qui ne sont accompagnées d'aucune récompense. —5.° *Gloire stérile*, dont on ne retire aucun avantage. —6.° *Admiration stérile*, qui ne va pas jusqu'à imiter ce qu'on admire.

Stérilité, s. f. Qualité de ce qui est stérile.

Sterling, s. m. empr. de l'Anglois; (*Stêr-lein*) Sorte de monnoie de compte en Angleterre. Ce mot ne se dit pas seul, on dit *une livre sterling*, valant à-peu-près vingt-trois liv. de France; *un sou sterling*, *un denier sterling*.

Sternum ou *Sternon*, s. m. Os qui forme le devant de la poitrine, et qui est placé au milieu des côtes.

Sternutatoire, adject. (*Stêr-nu-ta-toa-re*) Qui provoque l'éternuement. —On dit aussi substantiv. *un sternutatoire*.

Stibié, *ée*, adject. Qui est tiré de l'antimoine : *Le tartre stibié*, le tartre émétique.

Stigmate, s. m. Marque empreinte sur le corps d'un homme ou d'un animal. On le disoit des anciens Esclaves. —Aujourd'hui, il n'est guère usité qu'au pluriel en parlant des marques des plaies de J. C.

Stigmatisé, *ée*, part. p. de *Stigmatiser*, et adj. Marqué de stigmates.

Stigmatiser, v. act. (*Stig-ma-ti-zé*) Marquer une personne au front avec un fer chaud : *On stigmatisoit les Esclaves fugitifs*.

Stigmites, s. f. pl. Pierres remplies de taches ou de petits points.

Stil de grun ou *de grain*, s. m. Sorte de couleur jaune pour la peinture.

Stimulant, *ante*, adj. (*Sti-mu-lan*, *an-te*) Qui a la vertu d'exciter et de réveiller. —On dit aussi substantiv. *un stimulant*.

Stipendiaire, s. et adj. (*Sti-pan-di-è-re*) Qui est aux gages, à la solde d'un autre : *Des troupes stipendiaires*.

Stipendier, ver. act. (*Sti-pan-di-é*) Gager quelqu'un, et sur-tout soudoyer des soldats.

Stipulant, *ante*, adj. Qui stipule.

Stipulation, s. f. (*Sti-pu-la-cion*) Terme générique, qui se dit de toutes les clauses, conditions et conventions qui entrent dans un contrat.

Stipuler, v. act. (*Sti-pu-lé*) Faire une stipulation.

Stoïcien, s. m. (*Sto-i-cien*) Chez les Anciens, Philosophes de la secte de Zénon. —Par extension, homme qui montre ou qui affecte une grande fermeté dans les revers, et une espèce d'insensibilité pour les biens et les maux de la vie.

Stoïcien, *cienne*, adj. Qui appartient à la doctrine des Stoïciens : *Maxime stoïcienne*. Voyez *Stoïque*.

Stoïcisme, subst. m. (*Sto-i-cis-me*) Fermeté, constance dans les revers et les douleurs; austérité de principes et de conduite, propre aux Stoïciens.

Stoïque, adj. (*Sto-i-ke*) Qui appartient aux Stoïciens, qui tient de l'insensibilité et de la fermeté qu'ils affectoient. Il diffère de *stoïcien*, en ce que *stoïque* se dit plus proprement des choses du cœur : *Courage*, *vertu stoïque*; et *stoïcien*, des choses de l'esprit et de l'opinion : *Doctrine*, *maximes stoïciennes*.

Stoïquement, adv. (*Sto-i-ke-man*) En Stoïcien.

Stok-fisch ou *Stos-fich*, subst. m. emprunté de l'Anglois. En général, toute sorte de poisson séché et salé. —Plus particuliérement, espèce de morue sèche.

Stomacal, *ale*, adj. Bon pour l'estomac. *Trév.* écrit *stomachal*.

Stomachique, adj. (*Sto-ma-chi-ke*) Qui appartient à l'estomac : *Veines stomachiques*. —Qui est bon à l'esto-

mac : *Elixir stomachique.* — On dit aussi substantiv. *C'est un bon stomachique.*

Stomox, s. m. Sorte d'insecte. C'est *la mouche d'Automne.*

Storax ou *Styrax*, s. m. (*Sto-rakx*, *Sti-rakx*) Espèce de résine odoriférante qui découle d'un arbre des Indes, et qui porte le même nom.

Store, s. m. Espèce de rideau qui se lève et se baisse par un ressort, et qu'on met devant une fenêtre ou à une portière de carrosse.

Strabisme, s. m. Terme de Médecine : Situation dépravée du globe de l'œil, qui rend louche.

Stramonium, subst. masc. Sorte de plante dont le fruit se nomme *Pomme épineuse.*

Strangulation, s. f. (*Stran-gu-la-cion*) Terme didactique : Etranglement.

Strangurie, s. f. Terme de Médecine : Envie fréquente et involontaire d'uriner, dans laquelle on ne peut rendre l'urine qu'en petite quantité et avec douleur.

Strapasser, verb. act. (*Stra-pa-cé*) Maltraiter de coups. Il est vieux et du style familier. —En ter. de Peinture, travailler à la hâte.

Strapassonner, verb. act. (*Stra-pa-so-né*) Peindre grossiérement.

Strapontin, s. m. (*Stra-pon-tein*) Siége garni que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, ou aux portières dans les grands carrosses. —En termes de Mer, hamac ou lit suspendu en l'air.

Stras, s. m. Composition qui imite le diamant. Elle tire son nom de celui qui en est l'inventeur.

Strasse, s. f. La bourre et le rebut de la soie.

Stratagême, s. m. Ruse de guerre. — fig. Finesse, tour d'adresse dans les affaires ; ruse, tromperie.

Stratification, s. f. (*Stra-ti-fi-ca-cion*) Terme de Chimie : Arrangement de diverses matières qu'on place par couches dans un vaisseau.

Stratifier, verb. act. (*Stra-ti-fi-é*) Arranger par couches diverses substances.

Stratiotes, subst. m. Sorte de plante aquatique.

Stratographie, s. f. (*Stra-to-gra-fi-e*) Gouvernement militaire.

Strélitz, s. m. pl. Corps d'Infanterie Moscovite, cassé par le Czar Pierre.

Stribord, s. m. (*Stri-bor*) Terme de Marine, abrégé de *Dextribord* : Le côté droit du vaisseau à l'égard du Pilote qui est à la poupe.

Strict, *ite*, adj. (*Strik*, *trik-te*) Au moral, étroit, resserré : *Devoir strict*, *obligation stricte.*

Strictement, adver. (*Strik-te-man*) D'une manière stricte.

Stries, s. f. pl. Filets semblables à des aiguilles.

Strié, *ée*, adj. Formé d'un assemblage de corps semblables à des aiguilles. Il se dit particuliérement en Architecture, des colonnes et pilastres cannelés dans toute leur hauteur.

Strigil, s. m. *Trév.* Instrument en usage dans les bains des Anciens, avec lequel ils se racloient le corps pour le nettoyer. L'*Acad.* écrit *Strigille.*

Striures, s. f. plur. Cannelures des colonnes. —Rayure des coquillages.

Strongle, s. m. Ver long et rond dans les intestins.

Strophe, s. fém. (*Stro-fe*) Stance ou couplet d'une ode.

Structure, s. f. Manière dont un édifice est bâti. —On le dit par extension du corps humain et de celui des animaux. — fig. Ordre, disposition, arrangement des parties d'un discours, d'un poëme.

Stryges. Voyez *Vampires.*

Stuc, s. m. Composé de chaux et de marbre blanc bien broyé et bien sassé, dont on fait des ornemens d'Architecture, etc.

Stucateur, s. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

Studieusement, adver. (*Stu-di-eû-ze-man*) Avec une application studieuse.

Studieux, *euse*, adject. (*Stu-di-eû*) Qui aime l'étude.

Stupéfactif, adj. m. *Remède stupéfactif*, qui endort les parties malades et qui en ôte le sentiment. *Trév.*

Stupéfaction, s. f. (*Stu-pé-fak-cion*) Engourdissement d'une partie du corps. —Au fig. étonnement extraordinaire et extatique.

Stupéfait, aite, adj. (*Stu pé-fè, fè-te*) Surpris, étonné, interdit et immobile. Il est familier.

Stupéfiant, ante, adj. (*Stu-pé-fi-an*) Qui stupéfie : *Un remède stupéfiant. Tr.*

Stupéfier, verb. act. (*Stu-pé-fi-é*) Engourdir. — figur. et famil. Etonner, rendre comme interdit et immobile.

Stupeur, s. f. Terme de Médecine : Engourdissement en quelque partie du corps.

Stupide, s. m. et f. et adj. Hébété, d'un esprit lourd et pesant : *Esprit, indolence, insensibilité stupide. C'est un vrai, un franc stupide.* Voyez *Bête.*

Stupidement, adv. (*Stu-pi-de-man*) D'une manière stupide.

Stupidité, s. fém. Bêtise, pesanteur d'esprit.

Stygienne, adj. f. (*Sti-ji-è-ne*) *Eau stygienne*, en t. de Chimie, eau-forte.

Style, s. m. (*Sti-le*) Sorte de poinçon dont les Anciens se servoient pour écrire sur des tables de cire. —Manière de composer, d'écrire : *Style sublime, noble*, ou *bas, rampant, etc.* —Manière de procéder en justice. — fig. et famil. Manière d'agir, de parler. —Aiguille d'un cadran solaire. —Manière de compter dans le Calendrier avant ou après sa réformation : *Vieux style, nouveau style.*

Stylé, ée, part. p. et adj. Versé, expérimenté.

Styler, verb. act. (*Sti-lé*) Former, dresser. Il est familier.

Stylet, s. m. (*Sti-lè*) Sorte de petit poignard très - pointu et dont la lame est ordinairement triangulaire.

Stylobate, subst. m. (*Sti-lo-ba-te*) Piédestal d'une colonne. —Soubassement de l'avant-corps d'un édifice.

Styptique, adj. (*Styp-ti-ke*) Qui a la vertu d'arrêter le sang et de resserrer.

Styx, subst. m. (*Stikx*) Fleuve des Enfers poétiques.

Suaire, subst. m. (*Su-è-re*) Linceul dans lequel on ensevelit un mort.

Saint-Suaire, linge que l'on croit avoir servi à ensevelir Notre-Seigneur. —Petite représentation en peinture du Saint-Suaire.

Suant, ante, adj. Qui sue : *Il a les mains suantes.*

Suave, adject. Doux, d'agréable odeur.

Suavement, adver. (*Su-a-ve-man*) D'une manière suave. Il est peu usité.

Suavité, s. f. Douceur, agrément : *La suavité de cette odeur, de ces parfums.* —On le dit dans le même sens, des mœurs et des ouvrages de peinture et de musique. —En ter. de spiritualité et au pluriel, douceurs, consolations dans l'oraison.

Subalterne, s. m. et f. et adj. Qui est sous un autre; subordonné à un autre, inférieur à un autre.

Subdélégation, s. f. (*Sub-dé-lé-ga-cion*) Action de subdéléguer. —Commission que donne celui qui subdélègue.

Subdélégué, subst. m. Celui qui est Subdélégué. —On le disoit sur-tout de ceux que subdéléguoient les Intendans des Provinces.

Subdéléguer, v. act. (*Sub-dé-lé-ghé*) Commettre avec pouvoir d'agir, de négocier, etc.

Subdiviser, ver. act. (*Sub-di-vi-zé*) Diviser en plusieurs parties la partie d'un tout déjà divisé.

Subdivision, s. f. (*Sub-di-vi-zion*) Division d'une partie d'un tout déjà divisé.

Subduple, adj. m. et f. Terme d'Arithmétique et de Géométrie ; Qui est la moitié d'un autre : *Trois est subduple de six.* Trév.

Subhastation, s. f. (*Su-bas-ta-cion*) ter. de Coutume : Vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur.

Subhaster, verb. act. (*Su-bas-té*) Vendre des héritages à cri public.

Subintrante, adj. f. (*Su-bein-tran-te*) Terme de Médecine : *Fièvre subintrante*, dont un accès commence avant la fin du précédent.

Subir, v. act. Etre assujetti à.... *Subir la loi du vainqueur, le joug, la peine à laquelle on est condamné.* —Se soumettre : *Quelque chose que vous ordonniez, je subirai votre jugement.*

Subir l'examen, la question, être mis à l'examen, à la question. —*Subir l'interrogatoire*, répondre aux questions du Juge.

Subit, ite, adject. (*Su-bi, i-te*) Prompt, soudain.

Subitement, adver. (*Su-bi-te-man*) Soudainement.

Subjection, subst. f. (*Sub-jèk-cion*) Figure de Rhétorique, qui consiste à s'interroger et à se répondre soi-même.

Subjonctif, s. m. Un des modes dans la conjugaison des verbes. Voyez *la Grammaire.*

Subjugal, *ale*, adj. Terme de Plain-Chant subordonné : *Un ton subjugal.*

Subjuguer, verb. act. (*Sub-ju-ghé*) Réduire en sujétion. — Famil. Prendre le dessus, l'ascendant sur quelqu'un.

Sublimation, s. f. (*Su-bli-ma-cion*) Sorte d'opération chimique, par laquelle les parties volatiles d'un corps, élevées par la chaleur du feu, s'attachent au haut du vase.

Sublimatoire, s. m. (*Su-bli-ma-toa-re*) Vaisseau qui sert à la sublimation.

Sublime, adj. Haut, élevé. Il se dit des choses morales ou qui regardent l'esprit : *Un mérite sublime*, *un style sublime.*

Le sublime, s. m. Ce qu'il y a de grand, d'excellent dans les sentimens, dans les actions, dans le style : *Il y a du sublime dans ces sentimens*, *dans cette action.*

Sublimé, s. m. Parties volatiles du mercure, élevées par le moyen du feu dans un matras ou dans une cornue : *Sublimé doux*, *sublimé corrosif.*

Sublimement, adv. (*Su-bli-me-man*) D'une manière sublime.

Sublimer, ver. act. (*Su-bli-mé*) ter. de Chimie : Elever par le moyen du feu les parties volatiles d'un corps, de sorte que ces parties s'arrêtent au haut du vaisseau.

Sublimité, s. f. Qualité de ce qui est sublime : *Sublimité du style*; *la sublimité des pensées.*

Sublingual, *ale*, adject. (*Sub-lein-goual*) ter. d'Anatomie : Qui est sous la langue.

Sublunaire, adj. (*Sub-lu-nè-re*) Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *Région sublunaire*, *corps sublunaires.* Il ne se dit que parmi les Savans.

Submerger, verb. act. (*Sub-mêr-jé*) Inonder, couvrir d'eau : *Le déluge submergea la terre.* —Engloutir dans l'eau : *Ce vaisseau et tous ceux qui étoient dedans ont été submergés.*

Submersion, s. f. Grande inondation qui couvre totalement un terrain.

Submultiple. Voyez *Sous-multiple.*

Subordination, s. f. (*Su-bor-di-na-cion*) Ordre établi entre les personnes, et qui fait que les unes dépendent des autres.

Subordinément, adv. (*Su-bor-di-né-man*) Avec subordination. —En ter. de Pratique, en conséquence ; par une suite et dépendance nécessaire.

Subordonnément, adv. (*Su-bor-do-né-man*) En sous-ordre.

Subordonner, v. act. (*Su-bor-do-né*) Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur.

Subornateur, s. m. Terme de Palais : Qui suborne des témoins.

Subornation, s. f. (*Su-bor-na-cion*) Séduction. Ce mot a le sens passif ; il se dit de celui qui est suborné et non pas de celui qui suborne : *La subornation d'une fille*, *des témoins*, etc.

Suborner, verb. act. (*Su-bor-né*) Séduire, porter à faire une action contre le devoir.

Suborneur, *euse*, subst. Celui, celle qui suborne.

Subrécargue, subst. m. emprunté de l'Espagnol, (*Su-bré-kar-ghe.*) Celui qui vend dans les Comptoirs de la Compagnie des Indes, les marchandises qu'elle y a fait porter, et qui en achète d'autres pour le retour des vaisseaux.

Subrécot, subst. m. (*Su-bré-ko*) Le surplus de l'écot ; ce qui reste à payer au-delà de ce qu'on s'étoit proposé de dépenser. — figur. Demande qui vient par-dessus les autres, et à laquelle on ne s'attendoit pas.

Subreptice, adject. *Grace subreptice*, obtenue par surprise, en cachant une chose vraie.

Subrepticement, adv. (*Su-brèp-ti-ce-man*) D'une manière subreptice.

Subreption, s. fém. (*Su-brèp-cion*) Surprise faite à un Juge, etc. en lui cachant une vérité qu'il lui importe de savoir.

Subrogation, s. f. (*Su-bro-ga-cion*) Action de subroger.

Subrogatis, s. m. Terme de Palais :

Ordonnance du Chef d'une Compagnie par laquelle un Rapporteur est subrogé à un autre.

Subrogateur, s. m. Action qui subroge un Rapporteur à la place d'un autre.

Subrogé tuteur, s. m. Second Tuteur nommé par les parens et par le Juge pour empêcher le vrai Tuteur ou la Tutrice de rien faire contre les intérêts du mineur.

Subroger, ver. act. (*Su-bro-jé*) ter. de Pratique : Substituer, mettre en la place de quelqu'un.

Subséquemment, adv. (*Sub-sé-ka-man*) ter. de Pratique : Ensuite, après.

Subséquent, ente, adj. (*Sub-cé-kan, an-te*) Qui suit, qui vient après : *Par un acte subséquent; un testament subséquent annulle le premier.*

Subside, s. m. Levée de deniers pour les nécessités de l'Etat. —Secours d'argent qu'un Etat, un Prince donne à un autre Etat, son allié.

Subsidiaire, adject. (*Sub-ci-di-è-re*) Qui sert à fortifier ce qu'il y a de principal dans une affaire contentieuse : *Moyens subsidiaires.*

Hypothèque, caution subsidiaire, qui sert à assurer davantage la première. —*Conclusions subsidiaires*, qu'on demande qui soient adjugées dans le cas où on rejetteroit les premières.

Subsidiairement, adv. (*Sub-ci-di-è-re-man*) D'une manière subsidiaire.

Subsistance, s. f. Nourriture et entretien. —Imposition affectée à la subsistance des troupes. —Au pl. Vivres, munitions. —Hypostase; personne. En ce dernier sens il est du style dogmatique.

Subsister, v. n. (*Sub-cis-té*) Exister, continuer d'être. —En parlant des lois, des coutumes, demeurer en force et en vigueur. —Vivre et s'entretenir.

Substance, subst. f. En Philosophie, Etre que l'on conçoit subsister par lui-même, à la différence de l'*accident* qui subsiste dans un sujet. —Dans le discours ordinaire, toute sorte de matière : *Substance pierreuse, aqueuse, etc.* —Ce qu'il y a de plus succulent, de plus nourrissant en quelque chose. —fig. 1.° Ce qu'il y a de plus solide, de plus précis, de plus particulier dans un discours. —2.° Ce qui est nécessaire pour la subsistance : *S'engraisser de la substance du peuple.*

En substance, adverbe. En abrégé, en gros.

Substantiel, elle, adj. (*Subs-tan-ciel, cie-le*) Où il y a beaucoup de substance : *Aliment substantiel.* —figur. *Extraire tout ce qu'il y a de substantiel dans un discours.*

Substantiellement, adv. (*Subs-tan-cie-le-man*) Quant à la substance. Il ne se dit que dans le Dogmatique.

Substantif, s. m. Nom, qui signifiant une *substance subsistante* par elle-même, soit dans la nature, soit dans l'entendement, n'a pas besoin d'un autre nom pour être entendu : *Cheval, oiseau, arbre, blancheur, beauté*, sont des *substantifs*, ou adjectivement des *noms substantifs.* Voyez *la Grammaire.*

Substantivement, adv. (*Subs-tan-ti-ve-man*) D'une manière substantive : *Plusieurs adjectifs s'emploient substantivement.* Voyez *la Grammaire.*

Substituer, ver. act. (*Subs-ti-tu-é*) En général, mettre une chose ou une personne à la place d'une autre. —En particulier et en terme de Droit, appeler quelqu'un à une succession après un autre, ou au défaut d'un autre.

Substitut, subst. m. (*Subs-ti-tu*) Officier de Judicature chargé de soulager l'Officier principal dans ses fonctions, et quelquefois de le remplacer. —Plus généralement, celui qui exerce une charge, qui s'acquitte d'une fonction pour un autre.

Substitution, s. f. (*Subs-ti-tu-cion*) Disposition par laquelle un testateur substitue un héritier à un autre qui n'a que l'usufruit, et non pas la propriété du bien laissé.

Subterfuge, subst. m. Echappatoire, en matières d'affaires ou de disputes.

Subtil, ile, adj. Délié, fin, menu : *Air, sang subtil; matière subtile.* —Qui s'insinue, qui pénètre promptement : *Venin subtil.* —Adroit à faire des tours de main : *Voleur, escamoteur qui a la main subtile.* —On dit au fig. en parlant de l'esprit, et à peu près dans le même sens, *Esprit subtil, pensée subtile, raisonnement plus subtil que solide,*

Figur. *Avoir la vue, l'ouie subtile*, voir et entendre aisément ce que les autres n'entendent qu'avec peine.

Subtilement, adv. (*Sub-ti-le-man*) D'une manière subtile et adroite.

Subtilisation, s. f. (*Sub-ti-li-za-cion*) ter. de Chimie : Action de subtiliser certaines liqueurs par la chaleur du feu.

Subtiliser, ver. act. (*Sub-ti-li-zé*) Rendre subtil, délié, pénétrant : *Le vin subtilise les esprits.*

Subtiliser, v. n. Raffiner, chercher trop de finesse : *Il ne faut pas tant subtiliser dans les affaires.*

Subtilité, s. f. Qualité de ce qui est subtil ou de celui qui est subtil : *Subtilité de l'air, du poison, des sens. Subtilité de l'esprit, d'un argument.* —Tour d'adresse, finesse, etc.

Subtriple ou *Sous-triple*, adj. m. et f. ter. de Mathématique : *Le nombre de 2 est subtriple de 6*, est contenu trois fois dans 6. *Trév.*

Subvenir à, v. n. (sur *Venir*, avec la différence qu'il prend l'auxil. *Avoir.*) En parlant des personnes; secourir, soulager : *Subvenir aux misérables.* —Plus communément, en parlant des choses ; pourvoir : *On ne peut pas subvenir à tout; on a subvenu à ses besoins.*

Subvention, s. fém. (*Sub-van-cion*) Secours d'argent pour *subvenir* aux nécessités de l'Etat ; espèce de subside.

Subversion, s. fém. (*Sub-vêr-cion*) Renversement, au figuré : *Subversion des Lois.*

Subvertir, v. act. Renverser. Il ne se dit qu'au figuré : *Subvertir les lois, l'Etat, etc.*

Suburbicaire, adj. m. et f. (*Su-bur-bi-kè-re*) *Provinces suburbicaires*, qui composoient le Diocèse de Rome. Il y en avoit dix ; elles comprenoient l'Italie depuis le Pô, avec les isles de Sicile, de Corse et de Sardaigne.

Suc, s. m. Liqueur qui s'exprime de certaines choses : *Le suc des fruits, des plantes, etc.* —Ce qu'il y a de plus succulent dans quelque viande. —Vapeurs ou humidités renfermées dans la terre. — fig. Ce qu'il y a de substantiel dans un livre : *En prendre, en tirer le suc.*

Succéder à, ver. neut. (*Suk-cé-dé*) Prendre la place de.... *La nuit succède au jour.* —Hériter de quelqu'un par droit de parenté : *Il lui a succédé en tous ses biens* ; et sans régime, *être habile à succéder*, *capable de succéder.* —Réussir : *Tout lui succède à souhait.* Il est peu usité en ce dernier sens.

Succès, s. m. (*Suk-cé*) Réussite, issue d'une affaire : *Un bon ou mauvais succès.* —Quand il est employé absolument, il se prend toujours en bonne part : *Le succès de ses armes, plaider avec succès.* —Avec les pronoms possessifs, et en parlant des personnes, il se met au pl. *Ses succès dans la Littérature.* En parlant des choses, il se met au singul. *Le succès de sa tragédie, etc.*

Successeur, s. m. Celui qui succède à un autre dans quelque place, charge ou dignité.

Successif, ive, adj. Qui se succède sans interruption ; *Mouvement successif; l'ordre successif des jours et des nuits.* —*Droits successifs*, droits qu'on a à une succession.

Succession, s. f. (*Suk-cè-cion*) Suite de plusieurs personnes dans la même dignité, ou les mêmes titres, ou les mêmes fonctions. —Cours, suite du temps. —Hérédité : *Succession directe ou collatérale; grande, riche succession.*

Successivement, adv. (*Suk-cè-si-veman*) Tour à tour, l'un après l'autre.

Succin, s. m. (*Suk-cein*) Ambre jaune.

Succinct, inte, adject. (*Suk-ceink, ceink-te*) Court, bref. Il est opposé à *Prolixe*, et il se dit proprement du discours, et des personnes par rapport au discours. —figur. et en plaisantant: *Repas succinct*, léger, et où il y a peu à manger.

Succinctement, adv. (*Suk-ceink-teman*) D'une manière succincte, en peu de mots : *Il conta succinctement ses raisons.* —fam. *Déjeûner, dîner, souper succinctement*, légérement.

Succion, (*Acad.*) s. f. (*Suk-cion*) Action de sucer : *Il y a des plaies qu'on guérit par la succion.* —En ter. de Physique, action par laquelle on élève une liqueur à une certaine hauteur. *Trév.* écrit *suction.*

Succomber, v. n. (*Su-kon-bé*) Etre

accablé sous un fardeau que l'on porte : *Succomber sous le poids, sous le faix* ; et figur. *succomber sous le poids des affaires, du travail.* —Au figur. 1.° Se laisser vaincre par : *Succomber à la tentation, à la douleur.* — 2.° Avoir du désavantage dans une chose qu'on entreprend contre quelqu'un.

Succube, s. m. Sorte de Démon, qui, suivant l'opinion populaire, prend la forme d'une femme pour avoir la compagnie charnelle d'un homme.

Succulent, ente, adj. (*Su-ku-lan*) Qui a beaucoup de suc, qui est fort nourrissant.

Succursale, adj. et s. f. *Une Eglise succursale* ou *une succursale*, qui sert d'aide à une Paroisse.

Sucement, s. m. (*Su-ce-man*) Action de sucer.

Sucer, v. act. (*Su-cé*) Tirer quelque *suc* ou quelque liqueur avec les lèvres. Il se dit de la liqueur qu'on attire, et du corps dont on l'attire : *Sucer le lait, le sang ; sucer un os, une plaie.* — fig. et famil. Tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne.

Suceur, subst. m. Celui qui suce les plaies pour les guérir.

Suçon, subst. m. (*Su-son*) Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant violemment.

Suçoter, ver. act. (*Su-so-té*) Sucer peu à peu et à diverses reprises. Fam.

Sucre, s. m. Suc extrêmement doux, tiré d'une sorte de canne ou de roseau particulier aux pays chauds, qui s'épaissit, se durcit et se blanchit par le moyen du feu.

Sucre rosat, composé d'eau de rose et de sucre. —*d'orge*, composé de sucre et d'eau d'orge. —*brut*, celui qui, après être cuit, n'est pas encore façonné. —*raffiné*, sucre blanc qui a été raffiné. —*candi blanc*, fait avec du sucre blanc qu'on cuit avec de l'eau, et qu'on réduit en forme de congélation. —*candi rouge*, fait de la même manière, mais avec du sucre rouge, c'est-à-dire avec la moëlle du sucre sans qu'elle ait été affinée. —*tors*, composition de sucre et de jus de réglisse.

Confitures à mi-sucre, où l'on ne met que la moitié du sucre qu'on met aux autres. —Proverb. *C'est un Apothicaire sans sucre*, il manque des choses les plus nécessaires à sa profession. — fig. et famil. *Cet homme est tout sucre et tout miel*, il est fort doucereux.

Sucré, ée, part. p. et adj. Où il y a du sucre. —Qui a le goût du sucre : *Melon sucré ; poire sucrée.*

Proverb. et figur. *Cette Dame fait la sucrée*, affecte de paroître modeste, innocente, scrupuleuse.

Sucrer, v. act. (*Su-kré*) Mettre du sucre sur quelque chose ; mêler quelque chose avec du sucre.

Sucrerie, s. f. Lieu où l'on recueille, cuit, prépare et affine le sucre. —Au pluriel. Choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, etc.

Sucrier, s. m. (*Su-krié*) Vase où l'on met du sucre en poudre.

Sucrin, adj. m. (*Su-krein*) *Melon sucrin*, qui a le goût du sucre.

Sucrion, subst. m. Espèce d'orge qui quitte sa balle, et qui se cultive dans les diverses provinces de la France.

Suction. Voyez *Succion*.

Sud, s. m. Le Midi, la partie du Monde opposée au Nord, au septentrion. —Le vent du Midi.

Sud-Est, s. m. La partie du Monde ou le vent qui est entre le Sud et l'Est, ou le Midi et le Levant. —*Sud-Sud-Est*, le vent qui est entre le Sud-Est et le Sud.

Sud-Ouest, subst. m. La partie du Monde, ou le vent qui est entre le Sud et l'Ouest, entre le Midi et le Couchant. —*Sud-Sud-Ouest*, le vent qui est entre le Sud ou le Sud-Ouest.

Sudorifère, et plus souvent *sudorifique*, adject. (*Su-do-ri-fè-re, fi-ke*) Qui provoque la sueur. —Il est aussi subst. masc. *Un bon sudorifique.*

Suée, s. f. Terme très-bas : Inquiétude subite et mêlée de crainte.

Suer, v. n. (*Su-é*) Rendre par les pores quelques humeurs. Il se dit plus proprement de la transpiration sensible, et *transpirer*, de l'insensible. —Par extension, on le dit de l'humidité qui paroît sur les murailles : *Dans le dégel les murailles suent.* —fig. et fam. Travailler beaucoup, se donner beaucoup

de peine pour venir à bout de quelque chose.

Fig. et fam. *Faire suer*, faire grande peur à quelqu'un, lui faire de la peine. —*C'est un homme qui fait suer*, dont la conversation est pesante.

Suer, ver. act. usité seulement dans quelques expressions famil. *Suer les grosses gouttes*, suer à grosses gouttes. —*Suer de l'encre, de l'huile*, se dit quand la sueur a quelque chose de noir, de gluant, d'huileux, et par exagération, quand on est dans un grand embarras. —fig. *Suer sang et eau*, se donner beaucoup de peine pour réussir. —*Suer la vérole*, se faire suer pour guérir de la vérole.

Suette, s. f. (*Su-è-te*) Maladie contagieuse, qui consiste dans une sueur abondante avec fièvre maligne.

Sueur, s. f. Humeur, sérosité qui sort par les pores quand on sue. —Action de suer. —Peine qu'on se donne pour réussir à quelque chose. En ce sens il s'emploie ordinairement au pluriel, excepté dans cette expression familière et adverbiale, *A la sueur de son corps, de son front, de son visage.*

Suffetes, s. m. plur. Terme d'Antiquité : Premiers Magistrats de la République de Carthage.

Suffire, v. neut. Part. *suffi*. Gérond. *suffisant*. Parf. déf. *je suffis* ; le reste comme *Réduire*. Voyez *la Préface*. (*Su-fi-re*.) Qui peut fournir et satisfaire aux besoins. Il se dit des choses et des personnes : *Peu de bien suffit au sage. Il ne peut suffire à toutes les affaires dont il est chargé*, à les traiter, à les terminer. *Elle suffisoit à* (ou *pour*) *me tourmenter*, c'étoit assez d'elle pour, etc. *Se suffire à soi-même.* —Il s'emploie souvent impersonnellement, *il suffit* (c'est assez) *de*...

Famil. *Cela suffit, cela me suffit*, ou simplement *suffit* ; voilà qui est bien, c'est assez, n'en parlons plus. —Prov. *A chaque jour suffit sa peine*, il ne faut pas se tourmenter inutilement pour l'avenir.

Suffisamment, adv. (*Su-fi-ʒa-man*) Assez.

Suffisance, s. f. (*Su-fi-ʒan-ce*) Ce qui suffit : *Avoir suffisance de vivres*, *en avoir, en prendre sa suffisance.* Il est familier. —Autrefois, en parlant des personnes, capacité, habileté, science. On ne le dit plus qu'en style de Chancellerie. —Vanité, présomption : *Cet homme a une sotte suffisance.*

Prov. *Qui n'a suffisance, n'a rien* ; quelques biens qu'on possède, si l'on ne sait pas se contenter, on est aussi malheureux que si l'on n'avoit rien.

A suffisance, adv. Suffisamment, assez. Il est familier.

Suffisant, ante, adject. (*Su-fi-ʒan, an-te*) Qui suffit. —Orgueilleux, présomptueux. En ce dernier sens on dit aussi substantiv. *C'est un suffisant, une suffisante ; il fait le suffisant.*

Suffocant, ante, adj. verbal ; (*Su-fo-kan*) Qui suffoque : *Vapeur suffocante.*

Suffocation, s. f. (*Su-fo-ka-cion*) Etouffement, perte de respiration ou grande difficulté de respirer.

Suffoquer, verbe act. (*Su-fo-ké*) Etouffer, faire perdre la respiration.

Suffragant, subst. m. (*Su-fra-gan*) Il se dit, dans la hiérarchie Ecclésiastique, d'un Evêque à l'égard de son Métropolitain.

Suffrage, s. m. Voix qu'on donne dans les délibérations et en matière d'élection. —Approbation.

Suffrages, subst. m. pl. Prière que l'Eglise fait à Dieu pour les Fidelles.

Suffrages des Saints, les prières que les Saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent.

Suffumigation, s. f. (*Su-fu-mi-ga-cion*) Cérémonie dans les sacrifices des Païens. —En ter. de Médecine, remède qu'on fait entrer dans le corps par le moyen de la fumée ou en parfum.

Suffusion, s. f. (*Su-fu-ʒion*) Epanchement du sang et de la bile entre cuir et chair.

Suffusion de l'œil, cataracte, taie dans l'humeur aqueuse de l'œil.

Suggérer, v. act. (*Sug-jé-ré*) Insinuer, inspirer une chose à quelqu'un.

Suggestion, s. f. (*Sug-jès-tion*) Instigation, persuasion.

Sugillation, s. f. (*Su-jil-la-cion*) Meurtrissure.

Suicide, s. m. Action de celui qui se tue lui-même : *Le suicide est le système des lâches, qui n'ont pas le courage de soutenir une disgrace.* —Celui qui se tue lui-même.

Suie, s. f. Matière noire et épaisse que laisse la fumée et qui s'attache au tuyau de la cheminée.

Suif, s. m. (on prononce l'*f* finale) Graisse de mouton, de bœuf ou de vache que le Boucher fond, et qu'il vend aux Chandeliers et aux Corroyeurs.

Suint, subst. m. (*Suein*) Humeur épaissie qui suinte du corps des animaux.

Suintement, s. m. (*Suein-te-man*) Action de suinter.

Suinter, v. n. (*Suein-té*) S'écouler presque insensiblement, en parlant d'une liqueur, d'une humeur : *Le vin suinte entre deux douves.* —Il se dit aussi, 1.° du vase d'où la liqueur coule : *Ce tonneau suinte* ; 2.° de la plaie, etc. d'où l'humeur sort : *Cette plaie suinte encore.*

Suisse, subst. m. (*Sui-ce*) Nom de nation. —Portier : *Le Suisse d'une Eglise, etc.* —Sorte de poisson. —Petit quadrupède d'Amérique qui ressemble beaucoup au *Mulot.*

Suite, subst. f. (*Sui-te*) En parlant des personnes, ceux qui suivent, qui viennent après quelqu'un : *Il a une belle suite.* —Postérité : *Cet homme n'a point de suite.* —En parlant des choses ; ce qui suit, ce qui est après. —Continuation d'un ouvrage. —Enchaînement de plusieurs choses arrivées l'une après l'autre : *Sa vie est une suite de disgraces ; la suite des temps.* —Plusieurs choses de même espèce qu'on range par ordre : *Suite de médailles, d'estampes, etc.* —Effet d'un événement : *Cette affaire a eu d'heureuses* ou *de fâcheuses suites.* En ce sens on dit absolument et toujours en mauvaise part, *cela peut avoir des suites.* —Ordre, liaison : *Il n'y a point de suite dans ce discours ; cet homme n'a point de suite dans l'esprit, dans la conduite ; avoir un esprit de suite.*

A la suite, adv. *Etre à la suite d'un Ambassadeur*, être de son cortége. —*Etre à la suite du Conseil*, le suivre par-tout où il va. —*Etre à la suite d'une affaire*, la poursuivre, la solliciter. —*Marcher, entrer à la suite de quelqu'un*, marcher, entrer après lui.

De suite, adv. L'un après l'autre, de rang. —*Tout de suite*, sans discontinuation.

Suivant, prép. (*Sui-van*) Selon, à proportion.

Suivant que, conj. Selon que.

Suivant, ante, adj. Qui suit, qui est après, qui accompagne.

Suivante, subst. f. Demoiselle qui accompagne une Dame.

Suiver, v. act. (*Sui-vé*) *Suiver un navire*, l'enduire de suif.

Suivi, ie, part. pass. et adj. Voyez *Suivre.* —Qui attire un grand nombre d'auditeurs, de spectateurs : *Professeur, Prédicateur, Acteur fort suivi ; pièce fort suivie.* —Où il y a de l'ordre, de la liaison : *Discours, raisonnement bien suivi.*

Suivre, v. act. (*Suivi. Suivant. Je suis, etc. Nous suivons, etc. Je suivis.* Le reste est formé de ces temps.) En général, marcher, aller après. —Aller après pour attraper : *Suivre un loup, un voleur.* —Accompagner, escorter : *Se faire suivre par des gardes.* En ce sens on dit figur. *l'envie suit la prospérité ; l'embarras suit les richesses, etc.* —Il se dit par rapport au temps, au lieu, à l'ordre, à la situation : *L'Eté suit le Printemps ; la page qui suit, etc.* —Se laisser conduire à.... *Suivre sa passion, son caprice.* —Se conformer à... *Suivre la mode, l'usage, les avis, l'exemple de... suivre la loi, la règle.*

Suivre un chemin ou *son chemin*, aller par un chemin, continuer d'y marcher. En ce sens on dit figurém. *suivre le chemin de la vertu, de la gloire ; suivre les traces des héros, etc.* — figurém. et famil. *Suivre sa pointe*, continuer son entreprise. —*Suivre le Barreau*, le fréquenter. —*Suivre le parti des armes*, s'y attacher. —*Suivre un Prédicateur*, être assidu à ses sermons. —*Suivre quelqu'un qui parle*, dans son discours, dans son raisonnement ; être attentif, en sorte qu'on ne perde rien de ce qu'il dit.

Sujet, s. m. (*Su-jè*) Cause, raison, motif. —Matière sur laquelle on parle ou l'on écrit. —On le dit aussi dans les Sciences et les Arts : *Le sujet de la Médecine, c'est le corps humain ; le sujet de ce tableau est un tel trait d'histoire.* —En Musique, l'air sur lequel on fait les parties. —En Logique, le terme d'une proposition dont on nie ou l'on affirme quelque chose. —En Grammaire, le pronom ou le nom qui désigne la personne ou la chose dont on parle, autrement le *Nominatif.* —Il se dit des personnes, par rapport à leurs qualités bonnes ou mauvaises : *Un bon, un grand, un digne* ou *un mauvais sujet.*

Sujet, ette, adject. Qui est soumis, astreint à... *Sujet aux lois, à la règle. Tous les hommes sont sujets à la mort. Etre sujet à l'heure, à un coup de cloche*, être obligé de se rendre en quelque endroit à une heure fixe. —Accoutumé à.... *Sujet au vin, à s'enivrer ; sujet à la goutte, à la gravelle ; pays sujet aux inondations ; couleurs sujettes à changer.* —Qui est sous la domination de... *Il est né sujet de telle République, de tel Prince.* En ce dernier sens il s'emploie souvent comme substantif.

Cette démarche est sujette à de grands inconvéniens, il y a beaucoup d'inconvéniens à la faire. —*Ce passage est sujet à plusieurs interprétations*, est susceptible de plusieurs interprétations. —Proverb. *Cet homme est sujet à caution*, il ne faut pas trop se fier à lui.

Sujétion, s. f. (*Su-jé-cion*) Dépendance, assujetissement : *La sujétion aux lois ; les besoins de la vie sont de grandes sujétions.* —Assiduité gênante.

Sulfuré, ée, ou plus souvent *Sulfureux, euse*, adj. Qui tient de la nature du soufre. —Plein de soufre.

Sulla ou *Silla*, subst. f. Espèce de *sain-foin* originaire de l'isle de Malthe.

Sultan, subst. m. L'Empereur des Turcs, le Grand-Seigneur. On donne le même titre à divers autres Princes Mahométans, et en particulier aux Princes Tartares.

Sultane, s. fém. Femme du Grand-Seigneur, etc. —Sorte de vaisseau de guerre des Turcs.

Sultanin, subst. m. (*Sul-ta-nein*) Espèce de monnoie d'or de Turquie.

Sumach, s. m. Sorte d'arbrisseau de Syrie et de la Palestine, et qui s'est naturalisé dans nos Provinces méridionales.

Super, v. neut. (*Su-pé*) terme de Marine ; Se boucher : *Cette voie d'eau a supé.*

Supération, s. f. (*Su-pé-ra-cion*) ter. d'Astronomie : L'excédant du mouvement d'une planète par rapport à une autre.

Superbe, s. f. Orgueil. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans les matières de Dévotion.

Superbe, adj. Orgueilleux, plein de fierté. —En parlant des choses, somptueux, magnifique : *Festin, habit superbe.* On dit aussi en ce sens, *homme superbe en habits, en équipages.*

On dit substantivem. *Résister aux superbes.* Dans cet emploi il dit plus qu'*orgueilleux.*

Superbement, adv. (*Su-pêr-be-man*) D'une manière superbe, orgueilleuse. —Magnifiquement.

Supercessions, s. f. plur. Arrêts du Conseil d'Etat, qui concernoient la décharge des comptables.

Supercherie, s. f. Tromperie faite avec finesse.

Superfétation, s. f. (*Su-pêr-fé-ta-cion*) Conception d'un fœtus, lorsqu'il y en a déjà un dans le sein de la mère.

Superficie, subst. f. En Géométrie, longueur et largeur sans profondeur. —Dans l'usage ordinaire, surface des corps. Voyez *Surface.* —fig. Légère connoissance de quelque art, de quelque science.

Superficiel, elle, adject. (*Su-pêr-fi-ciel, ciè-le*) Qui n'est qu'à la superficie. Il est peu usité dans le propre. — fig. 1.° *Connoissance superficielle*, légère, peu approfondie. —2.° *Homme superficiel*, qui ne sait rien à fond.

Superficiellement, adv. (*Su-pêr-fi-ciè-le-man*) D'une manière superficielle, au propre et plus communément au figuré.

Superfin, adj. (*Su-pêr-fein*) Très-fin. Il est plus souvent substantif : *C'est du superfin.*

Superflu, s. m. sans plur. Ce qu'on a de trop; ce qu'on a de reste et d'inutile.

Superflu, ue, adj. Qui est de trop, inutile; qui ne sert de rien pour la nécessité.

Superfluité, s. f. Abondance vicieuse. —Ce qui est superflu.

Supérieur, s. m. Celui qui est le premier; qui a la direction, l'autorité, le commandement.

Supérieur, eure, adject. Qui est au-dessus, plus élevé. —Qui a autorité, pouvoir sur les autres. —Qui est au-dessus en rang, en mérite, en forces. — On appeloit *Conseils supérieurs*, *Cours supérieures*, les Tribunaux qui jugeoient en dernier ressort.

Supérieure, subst. f. Celle qui dans une Communauté a l'autorité et la direction.

Supérieurement, adv. (*Su-pé-rieu-re-man*) D'une manière supérieure, avec avantage, parfaitement bien.

Supériorité, s. f. Emploi, charge, dignité de Supérieur. —Autorité, prééminence. —Excellence au-dessus des autres.

Superlatif, s. m. Nom adjectif qui augmente la signification d'un mot autant qu'elle peut être augmentée, en prenant devant soi la particule *très* ou *fort*, *le plus*, *la plus*, *etc.* Voyez *la Grammaire.* —On dit aussi adjectiv. *un adjectif superlatif.*

Famil. *Cela est bon* ou *mauvais au superlatif*, extrêmement bon *ou* extrêmement mauvais.

Superlativement, adv. (*Su-pêr-la-ti-ve-man*) Au plus haut degré. Style plaisant ou burlesque.

Superposition, s. f. (*Su-pêr-po-zi-cion*) ter. didactique: Action de poser une ligne, une surface, un corps sur un autre.

Superpurgation, s. f. (*Su-pêr-pur-ga-cion*) Purgation excessive.

Superséder, v. neut. (*Su-pêr-cé-dé*) t. de Pratique: Surseoir, différer pour un temps. Il est vieux.

Superstitieusement, adv. (*Su-pêrs-ti-cieû-ze-man*) D'une manière superstitieuse.

Superstitieux, euse, adj. (*Su-pêrs-ti-cieû*, en vers, *ci-eû.*) Qui a de la superstition. En ce sens on dit aussi substantivement, *c'est un superstitieux.* —Où il y a de la superstition: *Culte superstitieux*, *cérémonies superstitieuses.* —Exact jusqu'à l'excès.

Superstition, s. f. (*Su-pêrs-ti-cion*) Fausse idée qu'on a de certaines pratiques de Religion, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou de confiance. —Vain présage que l'on tire de certains accidens purement fortuits. — figur. Excès d'exactitude, de soin, sur-tout dans le moral.

Supin, subst. m. (*Su-pein*) ter. de Grammaire: Partie de la conjugaison d'un verbe latin, qui sert à en former plusieurs autres.

Supinateur, adj. et subst. m. Terme d'Anatomie: *Muscles supinateurs*, deux muscles qui font tourner en haut la paume de la main.

Supination, s. f. (*Su-pi-na-cion*) ter. d'Anatomie: *Mouvement de supination*, par lequel on tourne la paume de la main vers le ciel et le dos vers la terre.

Supplantateur, s. m. (*Su-plan-ta-teur*) Celui qui supplante.

Supplanter, ver. act. (*Su-plan-té*) Ruiner quelqu'un dans l'esprit d'un Protecteur, etc. et se mettre à sa place.

Suppléer, v. a. (*Su-plé-é*) Ajouter ce qui manque à une somme, etc. fournir ce qu'il faut de surplus. —Remplacer une personne dans quelque fonction.

Suppléer, v. neut. Réparer le défaut de quelque chose: *La valeur suppléera au nombre, etc.*

Supplément, s. m. (*Su-plé-man*) Ce qu'on donne pour suppléer: *Supplément de dot, de partage, de finance.* —En parlant d'un livre, ce qu'on y a ajouté pour suppléer à ce qui manquoit.

Suppliant, s. m. (*Su-pli-an*) Celui qui prie, qui supplie.

Suppliant, ante, adject. Qui prie, qui supplie.

Suppliante, s. f. Celle qui prie, qui présente une requête.

Supplication, s. f. (*Su-pli-ka-cion*) Humble prière.

Supplice, s. m. (*Su-pli-ce*) Punition corporelle ordonnée par la Justice. —Par extension, douleur vive et longue. — fig. Peine, affliction, inquiétude violente et qui dure quelque temps.

Condamner au dernier supplice, à la mort. —*Mener au supplice*, mener à un supplice suivi de la mort. —*Supplices éternels*, les peines des damnés.

Supplicier, v. a. (*Su-pli-ci-é*) Faire souffrir le supplice de la mort à un criminel. Il n'est pas du beau style.

Supplier, v. act. (*Su-pli-é*) Prier humblement.

Supplique, s. f. (*Su-pli-ke*) ter. de la Daterie de Rome et des Universités: Requête qu'on présente pour demander quelque grace.

Support, subst. m. (*Su-por*) Ce qui soutient une chose, sur quoi elle pose: *Ce pilier est le support de toute la voûte.* —fig. Aide, appui, soutien, protection: *Il est le support de sa famille. Il faut un bon support pour s'avancer dans le monde.* —Action de tolérer, de souffrir avec patience les défauts des autres, les torts, les injures: *Le support mutuel est le lien de la société.* —Au plur. et en ter. de Blason, figures qui soutiennent un écusson.

Supportable, adj. (*Su-por-ta-ble*) Qu'on peut supporter: *Douleur supportable.* —Qu'on peut tolérer, excuser. En ce sens il se dit toujours avec la négative: *Cette conduite n'est pas supportable.*

Supportablement, adv. (*Su-por-ta-ble-man*) D'une manière supportable.

Supportant, *ante*, adject. Terme de Blason. Il se dit des piéces au-dessus desquelles il se trouve quelque chose qui ne porte pas absolument dessus.

Supporter, v. a. (*Su-por-té*) Porter, soutenir: *Ce pilier soutient la voûte.* —Souffrir, endurer: *Supporter son mal avec patience.* —Tolérer avec charité: *Supporter les défauts, l'humeur, etc.*

Supposé, part. pass. de *Supposer*. Il s'emploie comme ablatif absolu: *Cela supposé.* —Devant les noms, il devient prépos. et il est indéclinable: *Supposé ces principes.*

Supposé que, adv. Posez le cas que.

Supposer, v. a. (*Su-po-zé*) Mettre en avant une chose comme établie, comme reçue pour en tirer quelque induction: *Supposer ce qui est en question*, et neutralement, *je veux bien supposer que cela soit.* —Alléguer comme vrai ce qui est faux. —Produire en Justice une piéce fausse: *Supposer un testament, etc.*

Supposer un enfant, vouloir le faire passer pour l'enfant de ceux dont il n'est pas né.

Se supposer, v. réc. Se donner pour exemple. —Se mettre à la place.

Supposition, s. f. (*Su-po-zi-cion*) Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque induction. —Fausse allégation: *Ce que vous dites est une fausse supposition.* —Production d'une piéce fausse: *Supposition d'un contrat, d'un testament.*

Supposition de part, (du Latin *partûs.*) Crime de celui qui suppose un enfant.

Suppositoire, s. m. (*Su-po-zi-toa-re*) Sorte de médicament externe.

Suppôt, s. m. (*Su-pô*) Fauteur et partisan. Il se dit en mauvaise part: *C'est un des suppôts de cette cabale.* —Membre d'une Université.

Suppression, s. fém. (*Su-prè-cion*) Action de supprimer: *Suppression d'office, de charge.* —En ter. de Médecine, *suppression d'urine*, défaut d'évacuation par les urines. *Suppression de mois* ou absolument *suppression*, la retenue des purgations que les femmes ont accoutumé d'avoir tous les mois. —En t. de Palais, *suppression de part* (*partûs*); Action de mettre obstacle à la naissance d'un enfant, ou d'ôter la connoissance de son existence, de son état.

Supprimer, verbe act. (*Su-pri-mé*) Empêcher *ou* faire cesser de paroître: *Supprimer un écrit, un libelle. Supprimer un acte, une piéce.* —Taire, passer sous silence: *Je supprime bien des circonstances.* —Abolir: *On a supprimé les charges inutiles.* — Retrancher: *Supprimer une clause d'un traité.*

Suppuratif, *ive*, adj. Qui fait suppurer; qui fait venir à suppuration. —Il est aussi subst. masc. *Il faut un bon suppuratif.*

Suppuration, s. f. (*Su-pu-ra-cion*) Ecoulement du pus qui s'est formé dans une plaie, dans un abcès.

Suppurer, v. neut. (*Su-pu-ré*) Rendre, jeter du pus.

Supputation, s. f. (*Su-pu-ta-cion*) Compte, calcul.

Supputer, v. a. (*Su-pu-té*) Compter, calculer. —On dit aussi neutralement, *supputez à quoi se monte la dépense.*

Suprématie, s. f. (*Su-pré-ma-ci-e*) Droit attribué aux Rois d'Angleterre, depuis Henri VIII, d'être les chefs *suprêmes* de la Religion Anglicane : *Prêter le serment de Suprématie*, prêter un serment par lequel on reconnoît ce pouvoir.

Suprême, adj. Qui est au-dessus de tout en son genre : *Pouvoir, autorité, grandeur, dignité suprême. Femme belle* ou *laide au suprême degré.* —Dans la haute Poésie, dernier : *Heure suprême.*

Sur, préposition qui marque 1.° la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient : *Sur le lit, sur la table.* —2.° La position d'une chose simplement *au-dessus* d'une autre : *Les globes célestes roulent sur nos têtes.* —3.° Joignant, tout proche : *Ville qui est sur la Seine, maison qui est sur le grand chemin.* —4.° Vers : *Sur la fin du mois.* —5.° Dans : *Ecrivez cela sur votre livre.* —Elle a encore divers autres sens : *Maison qui donne sur la campagne ; avoir, porter sur soi ; imposition sur le vin, etc.*

Sûr, *sûre*, adj. Certain, indubitable : *Le fait est sûr.* —Qui doit arriver infailliblement : *Rien n'est si sûr que la mort.* —Qui produit ordinairement son effet : *C'est un remède sûr.*

Cet Artiste a la main sûre, ferme dans ses opérations. —*Il a un coup sûr* ; au jeu de Paume, un coup presque immanquable. —*Il a la mémoire très-sûre*, très-fidelle. —*Ce cheval a le pied sûr*, ne bronche jamais. —*Ce Critique a le goût sûr*, ne se trompe pas dans ses jugemens.

Etre sûr, savoir certainement : *Je suis sûr de ce que j'avance.* —*Etre sûr d'un homme*, être certain de sa fidélité. —*Etre sûr de sa partie*, 1.° en ter. de Musique, chanter *ou* jouer sa partie sans faire de faute. 2.° Au jeu, être assuré de gagner. On dit dans le même sens, *jouer à jeu sûr.* 3.° figur. et fam. Etre assuré de réussir dans une affaire. On dit fam. dans ce dernier sens, *être sûr de son fait, de son coup.* —*Ami, banquier, valet sûr*, en qui on peut se fier. —*Les chemins sont sûrs*, il n'y a rien à craindre des voleurs. —*Ce navire est sûr*, on peut s'y embarquer sans crainte. —*Le port est sûr*, les vaisseaux y sont en sureté. —*Mettre un homme en lieu sûr*, où il n'ait rien à craindre, ou bien, où l'on soit assuré de sa personne. —*Prendre le plus sûr*, le parti le plus sûr.

A coup sûr, adv. Infailliblement.

Sur, sure, adj. Qui a un goût acide et aigret.

Surabondamment, adv. (*Su-ra-bon-da-man*) Plus que suffisamment.

Surabondance, s. fém. Fort grande, excessive abondance.

Surabondant, ante, adj. Qui surabonde.

Surabonder, v. n. (*Su-ra-bon-dé*) Abonder au-delà même de ce qui est nécessaire.

Suracheter, v. act. (*Su-ra-che-té*) Acheter une chose plus qu'elle ne vaut.

Suraigu, uë, adj. (*Su-ré-gu*) ter. de Musique : Fort aigu.

Surale, s. f. et adj. Terme d'Anatomie : Veine considérable qui va se terminer à la veine crurale : *La veine surale.*

Suraller, v. neut. (*Su-ra-lé*) ter. de Chasse. Il se dit d'un chien qui passe sur la voie sans crier.

Surandouiller, s. m. (*Su-ran-dou-glié*) ter. de Chasse : Andouiller plus grand que les autres.

Surannation, s. f. (prononcez les deux *n*, *Su-ran-na-cion*) *Lettres de surannation*, qu'on obtient pour faire valider celles qui sont surannées.

Suranné, ée, part. p. de *Suranner*, et adj. *Procuration surannée.* —Vieux, qui n'est plus d'usage : *Habit suranné, mode surannée.* On dit dans le même sens, en parlant des personnes, et dans le style critique et moqueur : *Galant suranné, beauté surannée.*

Suranner, v. n. (*Su-ra-né*) Avoir

plus d'un an de date : *Vous avez laissé suranner vos lettres, votre procuration.*

Surarbitre, s. m. Personne dont on convient pour juger d'un différend à l'amiable, quand les deux arbitres ne conviennent pas.

Surard, adj. m. (*Su-râr*) *Vinaigre surard*, qui est préparé avec des fleurs de sureau.

Surbaissé, ée, adj. (*Sur-bè-cé*) Il se dit des arcs et des voûtes qui ne sont pas en plein cintre, mais qui s'abaissent par le milieu.

Surbaissement, s. m. (*Sur-bè-ce-man*) ter. d'Architecture : Quantité dont une arcade est surbaissée.

Surbande, s. f. Terme de Chirurgie : Ce qui s'applique par-dessus les compresses.

Surcase, s. f. (*Sur-ka-ze*) Au Trictrac, case remplie de trois ou quatre dames.

Surcens, s. m. Terme de Féodalité : Première rente seigneuriale dont un héritage est chargé par-dessus le cens.

Surcharge, s. f. Surcroît de charge.

Surcharger, v. act. Charger trop. —figur. *Être surchargé d'affaires*, en avoir trop. —*Se surcharger l'estomac*, manger avec excès.

Surchauffures, s. f. plur. (*Sur-chô-fu-re*) ter. de Forge : Paille ou défauts dans l'acier.

Surcilier, s. m. (*Sur-ci-lié*) terme d'Anatomie : Le premier des seize trous externes de la tête.

Surcomposé, adj. *Temps surcomposé*, celui dans lequel on emploie deux fois l'auxiliaire *avoir* : *Je suis sorti dès que j'ai eu fait.* Voyez *la Grammaire.*

Surcomposé, s. m. Terme de Chimie : Corps qui résulte de la combinaison des corps composés.

Surcostaux, s. m. pl. (*Sur-kos-tô*) ter. d'Anatomie : Muscles placés sur les parties postérieures des côtes.

Surcroissance, subst. f. (*Sur-kroa-san-ce*) Ce qui croît au corps par-dessus la nature.

Surcroît, s. m. (*Sur-kroa*) Augmentation : *Surcroît de bonheur, de malheur.* —On dit adverbial. *par surcroît*, sans régime ; et *par un surcroît* ou *pour surcroît*, avec la prép. *de.*

Surcroître, v. neut. (*Sur-kroa-tre*) Il ne se dit guères que de la chair qui vient dans les plaies et en plus grande abondance qu'il ne faudroit.

Surdemande, s. f. Terme de Coutume : Demande excessive.

Surdent, s. f. (*Sur-dan*) Dent qui vient hors de rang sur une autre ou entre deux autres dents. —On dit d'un cheval qui a des dents plus longues que les autres, qu'*il a des surdents.*

Surdité, subst. f. Défaut naturel ou accidentel, qui ôte presque entièrement ou même totalement la faculté d'ouïr les sons.

Surdorer, v. act. (*Sur-do-ré*) Dorer doublement *ou* solidement, à fond.

Surdos, s. m. (*Sur-dô*) Bande de cuir qui sert à soutenir les traits et le reculement d'un cheval de carrosse.

Sureau, s. m. (*Su-rô*, s. d.) Sorte d'arbrisseau moëlleux.

Sûrement, adv. (*Sû-re-man*) Avec sureté. —Certainement.

Suréminent, ente, adj. (*Su-ré-mi-nan*) Eminent au suprême degré.

Surenchère, s. fém. (*Su-ran-chè-re*) Enchère qu'on fait sur une autre enchère dans les encans.

Surenchérir, v. n. (*Su-ran-ché-rir*) Faire une surenchère.

Surépineux, adj. m. Terme d'Anatomie. Il se dit d'un muscle du bras.

Surérogation, s. f. (*Su-ré-ro-ga-cion*) Il se dit proprement de ce qui est au-delà des obligations ou du Christianisme ou de la Profession Religieuse : *Œuvre de surérogation.* —Par extension, ce qu'on fait au-delà de ce qu'on a promis.

Surérogatoire, adject. (*Su-ré-ro-ga-toa-re*) Qui est au-delà de ce qu'on doit.

Suret, ète, adject. (*Su-rè, è-te*) diminutif de *sur* ; Qui est un peu acide, aigret : *Ce fruit est suret, a un petit goût suret ; cette pomme est surète.*

Sureté, s. f. Etat de ce qui est sûr et à l'abri de tout danger : *Être en sureté. On ne peut agir ainsi en sureté de conscience*, sans blesser la conscience. —Sorte de caution, de garantie pour une affaire : *Prenez vos suretés avant de terminer.*

Places de sureté, données ou rete-

nues pour la sureté de l'exécution d'un traité.

Surface, subst. f. En Géométrie, longueur et largeur sans profondeur. —Dans le discours ordinaire, l'extérieur, le dehors d'un corps; superficie, avec cette différence que *surface* se dit plus proprement de ce qui est extérieur et visible, sans aucun égard à ce qui ne paroît point; et *superficie*, de ce qui paroît au dehors, par opposition à ce qui ne paroît pas.

Surfaire, v. act. (comme *Faire.*) Demander trop de sa marchandise. Il s'emploie aussi neutralement.

Surfaix, s. m. (*Sur-fè*) Grosse et large sangle qui sert à tenir plus ferme la selle d'un cheval.

Surfeuille, subst. f. (*Sur-feû-glie*) Membrane qui couvre le bourgeon.

Surgarde, subst. m. Nouveau garde établi après d'autres.

Surge, adjectif fém. *Laine surge*, laine grasse, qui se vend sans être lavée ni dégraissée.

Surgeon, s. m. (*Sur-jon*) Rejeton qui sort du tronc, du pied d'un arbre. —Autrefois et figur. Issu, descendant d'une race.

Surgeon d'eau, petit jet d'eau qui sort naturellement de terre ou d'une roche.

Surgir, v. neut. Arriver, aborder: *Surgir au port; surgir à bon port.* Il n'a guères d'usage qu'à l'infinitif, et il vieillit.

Surhaussement, s. m. (*Sur-ô-ce-man*) L'action de surhausser: *Le surhaussement des marchandises.*

Surhausser, v. act. (*Sur-ô-cé*) En ter. d'Architecture, élever plus haut; élever une voûte au-delà de son plein cintre. —Mettre à plus haut prix ce qui étoit déjà assez cher.

Surhumain, aine, adj. (*Su-ru-mein, mè-ne*) Qui surpasse les forces de l'homme.

Surintendance, s. f. (*Su-rein-tan-dan-ce*) Inspection et direction générale au-dessus des autres. —Charge, emploi, commission de surintendant. —Autrefois, demeure de surintendant des bâtimens.

Surintendant, s. m. (*Su-rein-tan-dan*) Celui qui a la surintendance, la direction et l'inspection au-dessus des autres.

Surintendante, subst. f. Femme de Surintendant. —Dame qui avoit la première Charge dans la maison de la Reine.

Surjet, s. m. (*Sur-jè*) Espèce de couture.

Surjeter, v. act. (*Sur-je-té*) Coudre en surjet. —En ter. de Pratique, enchérir, hausser le prix.

Surlendemain, s. m. (*Sur-len-de-mein*) Le jour qui suit le lendemain.

Surlonge, s. f. La partie du bœuf qui reste après qu'on a levé l'épaule et la cuisse, et où l'on prend les aloyaux, etc.

Surmarcher, v. neut. (*Sur-mar-ché*) terme de Chasse: *La bête surmarche*, revient sur ses aires, repasse par le même lieu.

Surmener, verb. act. (*Sur-me-né*) Excéder de fatigue les bêtes de somme en les faisant aller trop vîte et trop long-temps.

Surmesure, s. f. Ce qui est au-delà de la mesure.

Surmontable, adj. Qu'on peut surmonter. Il est peu usité.

Surmonté, ée, part. p. et adj. Voy. *Surmonter.* —En ter. de Blason, *pièce surmontée*, au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement.

Surmonter, ver. act. (*Sur-mon-té*) Monter au-dessus: *Il alloit se noyer, l'eau le surmontoit*; et neutralement, *quand l'huile est mêlée avec de l'eau, l'huile surmonte.* —fig. 1.° Vaincre, dompter: *Surmonter ses ennemis, ses passions.* —2.° Surpasser: *Surmonter ses concurrens.*

Se surmonter, ver. récip. Se vaincre soi-même. —Autrefois, se surpasser.

Surmoût, s. m. (*Sur-mou*) Vin tiré de la cuve sans être cuvé ni pressé.

Surmulet, s. m. (*Sur-mu-lè*) Sorte de poisson de mer.

Surnager, v. neut. (*Sur-na-jé*) Se soutenir au-dessus d'une liqueur sans s'y mêler.

Surnaître, ver. neut. (*Sur-nê-tre*) Naître par-dessus: *Le gui surnaît au chêne.*

Surnaturel, *elle*, adj. Qui est au-dessus des forces de la nature.

Surnaturellement, adv. (*Sur-na-tu-rè-le-man*) D'une manière surnaturelle.

Surneigées, adj. f. plur. Terme de Chasse, qui se dit des voies des bêtes sur la neige.

Surnom, s. m. (*Sur-non*) Nom de famille, qui se met après le nom de Baptême. —Epithète qu'on ajoute au nom ou au surnom de quelqu'un : *Scipion l'Africain, Charles le téméraire, etc.*

Surnommer, v. act. (*Sur-no-mé*) Donner un surnom (dans la seconde acception.)

Surnuméraire, adject. (*Sur-nu-mé-rè-re*) Qui est au-dessus du nombre déterminé.

Suros, s. m. (*Su-rô*) Tumeur dure située sur la jambe d'un cheval.

Surpartient, *ente*, adj. (*Sur-par-cian, an-te*) ter. de Mathématiques, qui se dit de la partie dont il s'en faut qu'un nombre ou une grandeur quelconque, ne soit contenue juste dans une autre.

Surpasser, verbe act. (*Sur-pa-cé*) Excéder, être plus élevé. —Au figuré, être au-dessus de quelqu'un.

Il s'est surpassé lui-même, il a beaucoup mieux fait qu'à son ordinaire.

Surpayer, v. act. (*Sur-pé-ié*) Payer une chose plus qu'elle ne vaut ; acheter trop cher.

Surpeau, s. f. (*Sur-pô*, s. d.) Epiderme ; cuticule ; première peau.

Surplis, s. m. (*Sur-pli*) Vêtement d'Eglise, fait de toile, à manches longues et larges, les unes rondes et fermées, les autres pendantes.

Surplomb, s. m. (*Sur-plon*) Défaut de ce qui n'est pas à plomb.

Surplomber, v. neut. (*Sur-plon-bé*) N'être pas à plomb.

Surpluées, adj. fém. plur. Terme de Chasse. Il se dit des voies des bêtes dans les endroits où il a plu.

Surplus, subst. m. (*Sur-plu*) Ce qui reste, l'excédent.

Au surplus, adv. Au reste.

Surpoint, s. m. (*Sur-poein*) Raclure que les Corroyeurs tirent de leurs cuirs imbibés de suif, lorsqu'ils leur donnent la dernière préparation.

Surprenant, *ante*, adject. verbal ; (*Sur-pre-nan*, *an-te*) Qui surprend, qui étonne.

Surprendre, v. act. comme *Prendre*. (*Sur-pran-dre*) Prendre sur le fait : *Surprendre un voleur qui crochette une porte.* —Prendre à l'imprévu, au dépourvu : *Surprendre l'ennemi*, et par extension, *la nuit*, *la pluie nous a surpris.* —Etonner : *Cette nouvelle m'a extrêmement surpris.* —Tromper, abuser, induire en erreur. —Obtenir frauduleusement, par artifice, par des voies indues. —Prendre furtivement, intercepter des lettres. —Saisir, attaquer subitement, inopinément, en parlant d'une maladie.

Surprendre la confiance de quelqu'un, se l'attirer par artifice. On dit dans le même sens, surprendre le secret de...

Surpris, *ise*, part. p. de *Surprendre*, et adj. Pris à l'imprévu. —Etonné, etc.

Surprise, s. f. (*Sur-pri-ze*) Action par laquelle on surprend : *Se rendre maître d'une place par surprise.* —Etonnement. —Tromperie, erreur.

Sursaut, s. m. (*Sur-sô*) Surprise : *S'éveiller en sursaut*, être éveillé subitement par quelque grand bruit, etc.

Surséance, s. f. Délai, suspension, temps pendant lequel une affaire est sursise.

Sursemer, v. a. (*Sur-ce-mé*) Semer une nouvelle graine sur une terre déjà semée.

Sursis, s. m. (*Sur-ci*) t. de Palais : Délai : *Il a obtenu un sursis.*

Sursis, *ise*, part. p. de *Surseoir*, et adj. (*Sur-ci*, *ci-ze*) Différé ; retardé.

Sursoir ou *Surseoir*, (*Acad.*) v. a. *Sursis. Sursoyant. Je surseois, etc. Je sursis. Je surseoirai, etc.* (*Sur-soar.*) Suspendre, remettre, différer, en parlant des affaires, des procédures : *Surseoir une délibération* ; et neutralement, en ter. de Palais, *surseoir au Jugement d'une affaire.*

Sursolide, s. et adj. Ter. d'Algèbre : Quatrième puissance d'une grandeur.

Surtaux, s. m. (*Sur-tô*) Taux qui excède ce qui doit être imposé.

Surtaxer, v. a. (*Sur-tak-cé*) Taxer trop haut.

Surtondre, v. act. *Surtondre la laine*,

en couper les extrémités les moins fines avant de la laver.

Surtout, s. m. (*Sur-tou*) Sorte de justaucorps fort large, qu'on met par-dessus les autres habits. —Espèce de petite charrette fort légère en forme de grande manne, qui sert à porter du bagage. —Piéce de vaisselle d'argent ou de cuivre doré que l'on place au milieu d'une grande table, et sur laquelle il y a un sucrier, un poivrier, un vinaigrier, des salières, etc.

Sur-tout, adv. Avant toutes choses, principalement.

Surveillant, ante, adj. Qui surveille, qui prend garde. —Il est aussi subst. *Il faut leur donner un bon surveillant, une surveillante attentive.*

Surveille, subst. fém. (*Sur-vè-glie*; mouillez les *ll.*) Le jour qui précède la veille.

Surveiller, v. a. et n. (*Sur-vè-glié*) Avoir l'œil sur quelqu'un ou sur quelque chose, afin que tout aille bien, que tout s'observe avec soin, avec exactitude : *Surveiller quelqu'un, surveiller à tout ce qui se passe.*

Survenance, s. f. Terme de Palais : Arrivée qu'on n'a point prévue.

Survenant, ante, subst. (*Sur-ve-nan*) Qui survient. Il ne se dit guères qu'au pluriel.

Survendre, v. act. (*Sur-van-dre*) Vendre plus cher qu'il ne faut.

Survenir, v. n. Arriver inopinément. —Arriver de surcroît.

Survente, s. f. (*Sur-van-te*) Vente trop chère, excessive, au-dessus du prix de la chose.

Survenu, ue, part. p. de *Survenir*, et adj. Qui est venu inopinément.

Survêtir, v. act. Mettre un habillement par-dessus un autre.

Survider, v. a. (*Sur-vi-dé*) Désemplir un vaisseau trop plein.

Survie, s. f. Terme de Palais : Etat de celui qui survit à un autre.

Survivance, s. f. Succession désignée à quelque charge ou emploi.

Survivancier, s. m. (*Sur-vi-van-cié*) Celui qui a survivance d'une charge, d'un office, etc.

Survivant, s. m. (*Sur-vi-van*) Celui qui survit.

Survivre, v. neut. Demeurer en vie après un autre : *Il a survécu à tous ses enfans.* On dit aussi activement, (en ter. de Palais ou famil.) *Il a survécu tous ses enfans.*

Fig. 1.° *Survivre à son honneur, à sa gloire, etc.* vivre encore après la perte de son honneur, de sa gloire, etc. —2.° *Survivre* ou *se survivre à soi-même*, perdre avant sa mort l'usage de ses facultés naturelles, de la mémoire, de l'ouïe, de la raison, de la vue. —On dit aussi au propre, qu'*un père se survit dans ses enfans.*

Sus, prépos. Sur. *Courir sus à quelqu'un.* Terme d'Ordonnance. —Dans l'usage ordinaire, *la moitié, le tiers, le quart en sus*, l'addition de la moitié, du tiers, du quart d'une somme : *Quatre francs et le quart en sus font cinq livres.* —En ter. de Finance, *le quart en sus de douze mille francs est quatre mille francs ; quinze mille francs et le quart en sus font vingt mille francs.*

Sus, interjection pour exhorter, pour exciter : *Sus, mes amis, marchons sans crainte.* Il est familier.

Susain, (*Trév.*) *Susin*, (*Acad.*) s. m. (*Su-zein*) ter. de Marine : Pont brisé ou partie du tillac depuis la dunette jusqu'au grand mât.

Sus-bec, s. m. Terme de Fauconnerie : Rhume chaud et subtil qui fait mourir beaucoup d'oiseaux.

Susceptibilité, subst. f. Trop grande sensibilité. C'est un mot nouveau.

Susceptible, adject. (*Su-cèp-ti-ble*) Capable de recevoir en soi : *Susceptible de haine, d'amour, etc.* —Employé sans régime, sensible ou qui s'offense facilement : *Cette personne est trop susceptible.*

Susception, subst. f. (*Su-cèp-cion*) Action de prendre les Ordres sacrés.

Suscitation, s. f. (*Su-ci-ta-cion*) Suggestion, instigation.

Susciter, v. act. (*Su-ci-té*) Dans le langage de l'Ecriture, faire naître, faire paroître dans un certain temps : *Dieu a suscité des Prophètes.* —Plus communément, attirer des ennemis à quelqu'un, lui faire naître des embarras, etc.

Suscription, s. f. (*Sus-krip-cion*) Adresse, dessus qu'on met à une lettre.

Suserain, aine, adject. (*Su-ze-rein, è-ne*) ter. de Féodalité : *Un Seigneur suzerain, une Dame suzeraine*, qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. Il est aussi substantif : *Le Suzerain est le Juge du Ressort*. L'*Académ.* écrit *Suzerain.*

Suseraineté, Suzeraineté, (*Acad.*) subst. f. (*Su-ze-rè-ne-té*) Qualité de suzerain.

Suspect, ecte, adj. (*Sus-pèk, pèk-te*) Qui est soupçonné, de qui on a ou on peut avoir soupçon.

Suspecter, verbe act. (*Sus-pek-té*) Regarder comme suspect.

Suspendre, ver. act. (*Sus-pan-dre*) Elever un corps en l'air et le soutenir avec un lien, en telle sorte qu'il *pende*. —fig. Surseoir, différer. —Interdire à quelqu'un pour un temps les fonctions de sa charge, de son office.

Suspendre son jugement, ne rien décider encore, attendre de nouvelles preuves, etc. —*Suspendre son travail, sa marche*, l'interrompre.

Suspendu, ue, part. p. de *Suspendre*, et adj. Qui est soulevé en l'air, tenu en l'air. —fig. Différé. —Interdit pour quelque temps.

Suspens, adj. m. (*Sus-pan*) Interdit : *Un Prêtre suspens. Il est suspens de fait et de droit.*

En suspens, adv. En doute et dans l'incertitude : *L'affaire est demeurée en suspens*, indécise. —*Tenir en suspens* l'esprit des Auditeurs pour leur dire ensuite des choses inattendues.

Suspense, s. f. (*Sus-pan-ce*) Censure par laquelle un Ecclésiastique est déclaré suspens. —Etat où un Ecclésiastique est mis par cette censure.

Suspensif, ive, adj. (*Sus-pan-cif, i-ve*) En ter. de Palais, qui suspend et qui empêche d'aller en avant : *Le simple appel est quelquefois suspensif.* — En Rhétorique, qui sert à tenir l'esprit en suspens.

Suspension, s. f. (*Sus-pan-cion*) Cessation d'opération pendant quelque temps : *Suspension de l'exécution d'un jugement. Suspension d'armes*, cessation d'actes d'hostilité. —Interdiction pour un temps. —Figure de Rhétorique, qui consiste à tenir en suspens l'esprit des Auditeurs pour leur dire ensuite des choses inattendues.

Suspensoire, s. m. (*Sus-pan-soa-re*) ter. de Chirurgie : Bandage contre les descentes de boyaux et autres incommodités pareilles.

Suspicion, s. f. (*Sus-pi-cion*) t. de Palais : Soupçon. Voyez *Soupçon.*

Sustentation, s. f. (*Sus-tan-ta-cion*) Aliment, nourriture suffisante pour entretenir la vie de l'homme.

Sustenter, v. a. (*Sus-tan-té*) Entretenir et soutenir la vie de l'homme.

Suture, s. f. Jointure des os du crâne semblable à une couture. —Réunion des parties molles quand elles sont divisées. —Marque ou couture d'une plaie.

Suzerain, Suzeraineté. Voyez *Suserain, etc.*

Svelte, adj. Terme de Peinture et d'Architecture : Léger, délié, menu.

Les mots qu'on ne trouvera pas en *Sy*, on les trouvera par *Si.*

T

T, Subst. m. (*Té* suivant l'appellation ancienne, et *Te* suivant la moderne.) Vingtième lettre et seizième consonne de l'alphabet François. —Anciennement c'étoit une lettre numérale qui valoit 160, et avec un trait horizontal au-dessus, 160,000.

Ta, pron. poss. fém. de la seconde personne : *Ta mère, ta sœur.*

Tabac, s. m. Plante usuelle, médicinale pour les uns et de pur agrément pour les autres ; on en prend en poudre ou en fumée. On la nomme aussi *Nicotiane.*

Tabagie, subst. f. Lieu destiné pour fumer du tabac. —Petite cassette dans laquelle on met du tabac, des pipes et ce qui est nécessaire pour fumer.

Tabarin, s. m. (*Ta-ba-rein*) Farceur qui, étant monté sur des trétaux, amuse le peuple par ses bouffonneries. —*Il fait le Tabarin*, le bouffon, en parlant d'un homme qui amuse la compagnie. Il est familier.

Tabarinage, s. m. Action de Tabarin ; bouffonnerie.

Tabatière, s. f. Petite boîte où l'on met du tabac en poudre.

Tabellion, subst. m. (*Ta-bèl-li-on*) Notaire. Il n'est usité qu'en style de Pratique ou en parlant des Notaires de village. (Les *Tabellions* à Rome étoient des esclaves publics qui recevoient les contrats que faisoient les particuliers.)

Tabellionage, s. m. (*Ta-bèl-li-o-na-je*) Office, fonction, étude du Tabellion. —*Droit de Tabellionage*, droit d'établir un Tabellion ou Notaire dans sa Justice.

Tabernacle, s. m. Tente, pavillon. Il ne s'emploie en ce sens que dans la traduction de certains textes de l'Ecriture. —Tente où reposoit l'arche d'alliance pendant le séjour des Israélites dans le désert. —Dans le nouveau Testament, le Ciel est appelé *les Tabernacles éternels.* —Ouvrage d'Orfèvrerie, de Menuiserie, etc. en forme de petit Temple, où l'on enferme le saint Ciboire.

Tabernacle de galère, petit exhaussement vers la poupe, d'où le Capitaine donne ses ordres.

Tabide, adj. m. et fém. Terme de Médecine : Qui est d'une maigreur excessive par phthisie ou consomption.

Tabifique, adj. (*Ta-bi-fi-ke*) t. de Médecine : Qui fait mourir de langueur et de consomption.

Tabis, s. m. (*Ta-bi*) Sorte de gros taffetas ondé.

Tabiser, v. act. (*Ta-bi-zé*) Rendre une étoffe ondée, à la manière du tabis.

Tablature, subst. f. Arrangement de plusieurs lettres ou marques sur des lignes, pour marquer le chant à ceux qui chantent ou qui jouent des instrumens : *Il entend bien la tablature.*

Proverb. *Donner de la tablature à quelqu'un*, 1.° lui donner de l'embarras, du fil à retordre. —2.° Etre plus habile que lui, et lui donner de la peine pour nous égaler.

Table, s. fém. En général, meuble ordinairement en bois, fait d'un ou de plusieurs ais, et posé sur un ou plusieurs pieds, qui sert à divers usages : *Table à manger, à jouer, etc.* —En particulier et absolument, table à manger : *Il est trois heures à table ; aimer la table, les plaisirs de la table.* —Lame ou plaque d'argent, de cuivre ou d'autre métal, *ou* morceau de pierre ou de marbre plat et uni, sur quoi on peut écrire, graver ou peindre : *Les tables de la Loi* ou *de Moïse ; les Lois des douze tables*, chez les Romains. *Table rase* ou *d'attente*, qu'on destine pour graver quelque chose, mais où il n'y a encore rien de gravé. Figur. *Table rase*, personne qui n'a encore reçu aucune instruction. —Espèce d'ais de

plomb, jeté en moule, qui sert à faire des tuyaux, etc. —Index, ordinairement par ordre alphabétique, pour trouver les matières ou les mots qui sont dans un livre, etc. —Feuille sur laquelle les matières d'une science sont réduites méthodiquement et en raccourci, afin qu'on puisse les voir d'un coup d'œil: *Table chronologique; enseigner la Grammaire par tables.* —En Mathématique, suite de calculs dont on a besoin pour diverses opérations: *Tables de logarithmes, des sinus, etc.* —Dans les instrumens de Musique, la partie supérieure sur laquelle les cordes sont tendues. —Chacun des côtés du *tablier* où l'on joue au Trictrac. On appelle aussi *tables* les *Dames* avec lesquelles on joue à ce jeu. —En parlant de pierreries, *Diamant en table*, taillé de manière que la surface en est plate. On dit dans le même sens, *table de rubis, d'émeraudes. Table de bracelets*, plusieurs pierres taillées en table et arrangées pour servir à un bracelet.

On appeloit dans les grandes maisons, *la première table*, celle des maîtres; *la seconde table*, celle des principaux domestiques; *la table du commun*, celle des valets. *Tenir la première, la seconde table*, faire les honneurs de la première, de la seconde table.

Se mettre à table, s'asseoir auprès de la table pour manger. —*Sortir, se lever de table*, interrompre ou finir le repas. —fig. *Mettre quelqu'un sous la table*, l'enivrer. —*Tenir table*, donner ordinairement à manger. —*Tenir table ouverte*, recevoir à sa table ceux qui se présentent. —*Retrancher, réformer sa table*, faire moins de dépense pour sa table qu'on n'avoit coutume de faire. —*Donner sa table à quelqu'un*, le faire manger à sa table. —*Courir, piquer les tables*, aller toujours manger chez ceux qui tiennent table. —*Manger à table d'hôte*, dans une hôtellerie à un certain prix réglé.

Table de marbre, Connétablie, autrefois le siége du Connétable et des Maréchaux de France. *La sainte Table*, la Communion.

Tableau, subst. m. (*Ta-blô*, s. d.) Ouvrage de Peinture sur une *table* de bois ou de cuivre, etc. ou sur de la toile. —figur. Représentation vive et naturelle d'une chose, soit de vive voix, soit par écrit. —Liste, catalogue des membres d'une société, etc.

Figur. *C'est une ombre au tableau*; se dit d'un léger défaut qui fait mieux sentir les beautés d'un ouvrage ou les bonnes qualités d'une personne.

Tabler, v. n. (*Ta-blé*) Au jeu de Trictrac, disposer les dames selon les règles du jeu. Il est vieux, on dit aujourd'hui *caser.* —figur. *Vous pouvez tabler là-dessus*, compter là-dessus.

Tabletier, subst. m. (*Ta-ble-tié*) Ouvrier qui fait des échiquiers, des trictracs, et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

Tablette, s. f. (*Ta-blè-te*) Planche posée pour mettre quelque chose dessus: *Tablettes de bibliothèque, d'armoire.* —Piéce ordinairement plate, qui termine les murs d'appui et autres piéces de Maçonnerie. —Planche de bois ou piéce de marbre, qui est posée à plat sur le chambranle d'une cheminée ou sur l'appui d'une fenêtre. —Petit ais de noyer soutenu de colonnes sur quoi on met des bijoux, de petits livres, etc. —Petit ais pour maintenir la vis d'une presse d'Imprimerie et mettre les ustensiles. —Ais sur lequel les Boulangers mettent le pain dans leurs boutiques. —Espèce de petite table sur laquelle le Chandelier pose le moule dont il se sert pour faire la chandelle, etc.

Tablettes, s. f. pl. Feuilles d'ivoire, de parchemin ou de papier préparé, attachées ensemble, sur lesquelles on écrit avec un crayon ou avec un poinçon les choses dont on veut se souvenir. —Sorte de médicament. —Pierres de parement, qui soutiennent une petite terrasse ou un chemin un peu élevé, etc.

Proverb. et figur. *Rayez cela de vos tablettes*, ne comptez pas là-dessus. —Un supérieur dit à un inférieur, *vous êtes sur mes tablettes*, vous m'avez déjà donné sujet de me plaindre de vous.

Tabletterie, s. fém. (*Ta-blè-te-ri-e*) Métier du Tabletier. —Les ouvrages qu'il fait.

Tablier, s. m. (*Ta-blié*) Echiquier ou damier. En ce sens il est vieux. —Chacune des deux parties d'un trictrac.—Morceau de cuir, etc. que divers Artisans mettent devant eux. —Morceau de toile, de serge, de taffetas, etc. que les femmes et les filles mettent devant elles. —Morceau de cuir attaché aux voitures pour défendre des éclaboussures. —En t. d'Architecture, ornement sculpté sur la face d'un piédestal.

Tablier de timbale, morceau d'étoffe enrichi de broderie, qui se met autour d'une timbale.

Tabloin, (*Acad.*) *Tablouins*, (*Tr.*) s. m. (*Ta-bloein*) Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons.

Tabouret, subst. m. (*Ta-bou-rè*) Espèce de siége en forme d'escabelle, rembourré et couvert de quelque étoffe ou tapisserie.

Avoir le tabouret chez le Roi ou la Reine, c'étoit avoir droit de s'asseoir en leur présence sur un tabouret ou sur un siége pliant.

Tabouret, subst. m. Sorte de plante qu'on appelle aussi *Bourse à pasteur*.

Tac, s. m. Maladie contagieuse des moutons.

Tac-tac, mot dont on se sert pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux.

Tacamaque ou *Tacamahaca*, s. m. Sorte de gomme résineuse.

Tacet, subst. m. emprunté du Latin; (on prononce le *t.*) ter. de Musique: *Tenir* ou *faire le tacet*, se taire pendant que les autres chantent. — fig. et fam. *Garder le tacet*, ne dire mot.

Tache, s. f. (*a* bref.) Souillure, marque qui salit. —figur. Chose qui blesse l'honneur, la réputation : *C'est une tache à son honneur. Tache du péché*, souillure que l'ame contracte par le péché. —Marque naturelle, 1.° sur la peau : *Avoir des taches de rousseur* ; 2.° sur le poil de certains animaux : *Chien blanc qui a des taches noires.* —Au pluriel, certains endroits obscurs qu'on remarque avec le télescope sur le disque du soleil, etc.

Figur. et proverb. *Il veut trouver des taches dans le soleil*, des défauts dans les choses les plus parfaites.

Tâche, s. fém. (*â* long.) Ouvrage qu'on donne à faire dans un certain espace de temps.

Travailler, être à la tâche, travailler à un ouvrage dont on doit être payé en gros, sans égard au nombre des journées qu'on y aura employées. —fig. *Prendre à tâche de faire une chose*, s'attacher à la faire, ne perdre aucune occasion de la faire.

En bloc et en tâche, en gros et sans entrer en discussion du détail.

Tachéographe ou *Tachygraphe*, s. m. (*Ta-ché-o-gra-fe*, *Ta-chi-gra-fe.*) Celui qui écrit aussi vîte que l'on parle.

Tachéographie ou *Tachygraphie*, s. f. (*Ta-ché-o-gra-fi-e*, *Ta-chi-gra-fi-e*) Art d'écrire par abréviations et aussi vîte que l'on parle.

Tacher, v. act. (*a* bref, *Ta-ché*) Souiller, salir ; faire une tache, au propre et au figuré.

Tâcher de... v. n. (*â* long, *Tâ-ché*) S'efforcer : *Je tâcherai de l'achever.*

Tâcher à... v. neut. Viser, songer à... *Vous tâchez à me nuire.*

Tacheté, ée, part. p. et adj. Marqueté.

Tacheter, verbe act. (*Ta-che-té*) Marquer de plusieurs taches.

Tacite, adj. Qui n'est pas dit, qui n'est pas exprimé formellement: *Aveu, condition tacite.*

Tacite réconduction ; Voyez *Réconduction.*

Tacitement, adv. (*Ta-ci-te-man*) D'une manière tacite.

Taciturne, adject. Qui parle peu ; sombre, rêveur.

Taciturnité, s. fém. Etat, humeur, tempérament de celui qui est taciturne.

Tact, s. m. (On pron. le *c* et le *t.*) Le sens du toucher.

Figur. *Avoir le tact fin, sûr, etc.* Juger finement, sûrement en matière de goût.

Tactile, adject. Terme didactique : Qui est l'objet du toucher ; qui peut se toucher.

Taction, s. f. (*Tak-cion*) terme didactique : Action du toucher.

Tacticien, s. m. Celui qui est habile dans la tactique.

Tactique, s. f. (*Tak-ti-ke*) Art de ranger les troupes en bataille et de faire les évolutions militaires.

Tadorne, s. fém. Oiseau aquatique qui ressemble au canard. *Trév.*

Tael, s. m. Monnoie de compte de la Chine.

Taffetas, s. m. (*Ta-fe-tâ*) Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile.

Tafia, s. m. (*Ta-fia*) Eau de vie de sucre.

Taïaut, (*Ta-iô.*) Cri du Chasseur quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil ; quand on fait partir le lièvre.

Taie, s. f. (*Tê*) Toile qui couvre et enveloppe un oreiller ou un lit de plumes. — Pellicule blanche qui se forme quelquefois sur l'œil. —En ter. d'Anatomie, l'enveloppe du fœtus, du foie et de quelques autres viscères.

Taillable, adj. (*Tâ-glia-ble*) Sujet à la taille.

Taillade, s. f. (*Tâ-glia-de*) Coupure dans les chairs. —Coupure en long faite dans une étoffe, dans un habit.

Taillader, v. act. (*Tâ-glia-dé*) Faire des taillades.

Taillanderie, s. f. (*Tâ-glian-de-ri-e*) Métier *ou* ouvrages de Taillandier.

Taillandier, s. m. (*Tâ-glian-dié*) Ouvrier qui fait des outils pour les Charpentiers, Charrons, Tonneliers, Laboureurs, etc.

Taillant, s. m. (*Tâ-glian*) Tranchant d'un couteau, d'une épée, d'une hache, etc.

Taille, s. fém. (*Tâ-glie* ; mouillez les *ll.*) Stature du corps : *Belle, grande, riche taille ; il est de ma taille.* —En ce sens il se dit aussi de quelques animaux : *Cheval, chien de bonne taille.* —Plus particuliérement, conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *Avoir la taille gâtée, n'avoir point de taille*, être gras et court. — Tranchant d'une épée. En ce sens il n'est plus usité que dans cette expression : *Frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant. —Coupe d'un habit, des arbres. —Coupe des pierres dures : *Pierres de taille*, propres à être taillées. —Manière dont on travaille les pierres précieuses. —Manière dont on coupe une plume à écrire. —En ter. de Monnoie, division d'un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de piéces égales. —Opération chirurgicale pour tirer les pierres de la vessie. —Bois qui commence à revenir, après avoir été coupé. —Petit bâton fendu en deux parties égales, sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches, pour marquer ce que l'un fournit à l'autre. —Certaine imposition de deniers qui se levoit sur le peuple. —En ter. de Jeu, chaque fois que le Banquier achève de retourner toutes les cartes : *Il a gagné à la première taille, mais il a perdu à la seconde.* —En ter. de Musique, 1.° celle des quatre parties qui est entre la basse et la haute-contre. —2.° Musicien qui a une voix de taille : *C'est une bonne, une belle taille.*

Haute-taille, taille qui approche de la haute-contre. —Basse-taille, celle qui approche de la basse. —En Sculpture on appelle *basse-taille*, un bas relief.

Taille-douce, s. f. Gravure faite au burin seul sur une planche de cuivre. Celle faite sur une planche de bois s'appelle *taille de bois.* —L'un et l'autre se disent respectivement d'une estampe tirée sur une taille-douce ou sur une taille de bois.

Taille-mèche, s. m. Instrument avec lequel les Ciriers coupent leurs mèches.

Taillé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Tailler.* —*Homme bien taillé*, qui a une belle taille, qui est bien fait. —*Côte mal taillée.* Voyez *Côte.*

Tailler, ver. act. *Tâ-glié*) Couper avec le marteau, le ciseau ou tel autre instrument ce qu'il y a de superflu : *Tailler une pierre, la vigne, une plume à écrire, un diamant.* —Couper en plusieurs morceaux : *Tailler la soupe, du pain par morceaux.* —Couper de l'étoffe, de la toile ; pour faire quelque ouvrage, quelque vêtement. —Faire une incision pour tirer la pierre de la vessie. —En ter. de Monnoie, faire la

juste quantité des espèces qui doivent être au marc suivant les Lois. —Imposer à la taille.

Tailler en pièces, battre et défaire entiérement les ennemis. — fig. et fam. *Tailler des croupières à une troupe de soldats*, les mettre en fuite, les poursuivre. —Prov. *Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des affaires, des embarras. On dit dans le même sens, fig. et fam. *tailler de la besogne à quelqu'un.* — fig. et fam. *Tailler les morceaux à quelqu'un*, lui limiter ce qu'il doit dépenser; lui prescrire ce qu'il doit faire. —fig. et prov. *Tailler et rogner à son gré*, disposer des choses comme on veut. — figur. et proverb. *Tailler en plein drap*, avoir abondamment ce qui peut servir à l'exécution d'un dessein.

Tailler, ver. neut. Tenir les cartes et jouer contre plusieurs : *Tailler à la Bassette, au Pharaon ; qui nous taillera ?* (*Nous* est au datif.)

Tailleresse, s. fém. (*Tâ-glie-rè-ce*) Terme de Monnoie : Ouvrier qui réduit les piéces au poids de l'Ordonnance.

Taille-vent, s. m. (*Tâ-glie-van*) Oiseau de mer qui a un vol fort rapide.

Tailleur, s. m. (*Tâ-glieur*) Celui qui fait des habits. —Titre de quelques Officiers de la Monnoie.

Tailleur de pierre, Artisan qui taille la pierre, et qui la met en état d'être employée. —On dit aussi *tailleur d'arbres*, *tailleur de diamans.*

Tailleuse, s. f. (*Tâ-glieû-ze*) Femme qui fait des habits.

Taillis, s. m. (*Tâ-gli*) Bois que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps. —On dit aussi adj. *Bois taillis.*

Proverb. et figur. *Gagner le taillis*, s'enfuir et se mettre en sureté.

Tailloir, s. m. (*Tâ-glioar*) Bois sur lequel on taille, on coupe de la viande. —En Architecture, partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle pose l'architrave.

Taillon, s. m. (*Tâ-glion*; mouillez les *ll.*) Imposition de deniers qui se levoit comme la taille.

Taillure, s. f. (*Tâ-gliu-re*) Terme de Brodeur : Broderie de rapport ; piéces découpées qui s'appliquent sur un fond d'étoffe.

Tain, s. m. (*Tein*) Lame d'étain fort mince qu'on met derrière les glaces des miroirs.

Tains, s. m. plur. Piéces de bois sur lesquelles on pose la quille du vaisseau que l'on construit.

Taire, vet. act. sur *plaire.* (*Tè-re*) Ne dire pas ; garder le secret sur quelque chose : *Il vous a tû la vérité.*

Taire, ver. n. usité seulement dans *faire taire*; empêcher de parler, imposer silence.

Notre canon fit taire celui des ennemis, le mit hors d'état de continuer à tirer.

Se taire, v. réc. Garder le silence, s'abstenir de parler : *Il y a temps de parler et temps de se taire.* —Ne point faire de bruit. En ce sens il se dit des animaux, des vents, de la mer, etc.

Il ne peut se taire de cette aventure; il en parle sans cesse, il la publie par-tout.

Taisson, subst. masc. (*Tè-son*) Blaireau ; animal sauvage à quatre pieds qui se terre.

Talapoin, subst. m. (*Ta-la-poein*) Prêtre idolâtre à Siam et à Pégu.

Talbe, s. m. Terme de Relation: Docteur Mahométan au Royaume de Fez et de Maroc.

Talc, s. m. (*Talke*) Sorte de pierre transparente et qui se lève par feuilles.

Taled, s. m. Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans leurs Synagogues.

Talemouse, s. f. Voyez *Talmouse.*

Talent, s. m. (*Ta-lan*) Certain poids d'or ou d'argent, différent suivant les différens pays où l'on s'en servoit anciennement. —fig. Don, disposition, aptitude naturelle pour certaines choses : *Il a beaucoup de talent pour la Poésie ; ce n'est pas son talent.* Voyez *Génie.* Voyez aussi *Qualité.*

Talens, plur. Avantages qu'on a reçus de la nature ou qu'on a acquis par l'étude et le travail. On dit particuliérement d'une personne qui peint, qui dessine, qui chante, qui danse, etc. qu'*elle a des talens.* —Hommes à talens : *protéger*, *favoriser les talens.*

Figur. 1.° *Faire valoir le talent*, se servir utilement de son esprit, de son

adresse. —2.° *Enfouir, enterrer son talent, ses talens*; rendre ses bonnes qualités inutiles par pure paresse.

Taler ou *Daler*, s. m. (*Ta-lêr*) Monnoie d'Allemagne et de Pologne, à peu près de la valeur d'un écu.

Talinguer, ver. act. (*Ta-lein-ghé*) ter. de Marine : Attacher le câble à l'arganeau de l'ancre.

Talion, s. m. (*Ta-li-on*) Punition pareille à l'offense.

Talisman, s. m. Figure faite sous certaines constellations, à laquelle les Astrologues attribuoient des vertus imaginaires.

Talismanique, adject. masc. et fém. (*Ta-lis-ma-ni-ke*) Qui appartient au talisman.

Tallipot, s. m. Arbre de l'Isle de Ceylan ; ses feuilles sont très-grandes.

Talmouse, s. f. (*Tal-mou-ze*) Piéce de pâtisserie faite avec du fromage, des œufs et du beurre.

Talmud ou *Thalmud*, s. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs.

Talmudique, adj. (*Tal-mu-di-ke*) Qui appartient au talmud.

Talmudiste, s. m. Celui qui est attaché aux opinions du Talmud.

Taloche, s. f. Coup de la main sur la tête. Il est populaire.

Talon, s. m. La partie postérieure du pied. —Partie d'un soulier ou d'une botte, sur laquelle pose le derrière du pied : *Souliers à talons de bois, à talons de cuir.* —On le dit dans le même sens des bas. —Partie charnue de la paume de la main, qui est à l'opposite du pouce. —En ter. de Manége, l'éperon dont on arme les talons d'un cavalier : *Ce cheval obéit, répond aux talons*, est sensible à l'éperon et y obéit. —En ter. d'Architecture, espèce de moulure. —Dans les serrures, l'extrémité du pène qui est vers le ressort. —Fer dont est garnie la partie d'en bas d'une hallebarde, d'une pique. —Extrémité et derrière d'une crosse de fusil. —En ter. d'Horlogerie, la partie de la potence qui soutient la verge du balancier. —La partie la plus épaisse d'une moule. —En ter. de Marine, le bout du gouvernail qui trempe dans l'eau. —A certains jeux, ce qui reste de cartes, après qu'on a donné à chacun des joueurs ce qu'il leur en faut.

Fig. et fam. 1.° *Cet homme est toujours à mes talons, sur mes talons*, il me suit par-tout. —2.° *Marcher sur les talons de quelqu'un*, le suivre de près en quelque chose. —3.° *Cette fille marche sur les talons de sa mère*, elle est déjà grande et en âge de la remplacer. — 4.° *Montrer les talons*, s'enfuir. —5.° *Tournez-moi les talons*, retirez-vous, sortez. —6.° *Avoir l'esprit aux talons*, faire quelque lourde faute par bêtise ou par distraction. —Prov. et popul. *Se donner des talons dans le cul*, donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver.

Talonner, verb. act. (*Ta-lo-né*) Poursuivre de près. —figur. Presser, importuner. Il est familier dans les deux sens.

Talonnier, subst. m. (*Ta-lo-nié*) Ouvrier qui fait des talons de bois.

Talonnières, s. fém. plur. (*Ta-lo-niè-re*) Morceaux de cuir qui couvrent les sandales des Religieux déchaussés. —Les ailes que les Poëtes feignent que Mercure portoit aux talons.

Talpa, s. f. Terme de Chirurgie : Tumeur qui se forme à la tête.

Talus, s. m. (on disoit autrefois *Talud.*) Pente qu'on donne à une muraille ou à une élévation de terre. —Tout ce qui va en penchant.

Taluter, v. act. (*Ta-lu-té* ; autrefois *taluder.*) Elever en talus ; donner du pied, de la pente.

Tamandua, s. m. Animal à quatre pieds de l'Amérique Méridionale, qu'on nomme aussi *Fourmilier.*

Tamarin, s. m. (*Ta-ma-rein*) Fruit d'un arbre qui croît en plusieurs lieux de l'Afrique, de l'Amérique et des Indes.

Tamaris ou *Tamarisc*, s. m. Arbre dont l'écorce, la racine, les feuilles et les fleurs atténuent les humeurs tartareuses, etc.

Tambour, s. m. Instrument militaire de forme cylindrique, dont les deux fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes. —Celui dont la fonction est de battre le tambour. —Avance de menuiserie

menuiserie avec une porte, au devant de l'entrée d'une chambre, etc. pour empêcher le vent. —Dans certains jeux de Paume, avance ou saillie de maçonnerie faite en biais, du côté de la grille. —Dans une montre, petite boîte ronde où est renfermé le grand ressort. —Chacune des assises de pierres cylindriques, qui composent le fût d'une colonne.

Tambour de basque, sorte de petit tambour à un seul fond, autour duquel il y a des plaques de cuivre et des grelots.

Tambour battant, au son du tambour. — figur. et fam. *Mener quelqu'un tambour battant*, remporter sur lui plusieurs avantages consécutifs. — Prov. *Ce qui vient de la flûte, s'en retourne au tambour*; les biens acquis trop facilement ou par des voies peu honnêtes, se dépensent aussi aisément qu'ils ont été amassés.

Tambourin, s. m. (*Tan-bou-rein*) Sorte de tambour moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat avec une seule baguette. —Celui qui en joue. —Air qu'on joue sur le tambourin.

Tambouriner, v. n. (*Tan-bou-ri-né*) Battre le tambour ou le tambourin. Il ne se dit proprement que des petits enfans, lorsqu'ils battent de petits tambours qui leur servent de jouet.

Tambourineur, s. m. Terme de mépris : Celui qui tambourine.

Tamis, s. m. (*Ta-mi*) Sas; machine composée d'un dessus de toile de crin et d'un fond de peau de mouton, qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses.

Figurém. et famil. *Il a passé par le tamis*, on l'a examiné sur sa doctrine et sur ses mœurs.

Tamiser, v. act. (*Ta-mi-zé*) Passer par le tamis.

Tamiseur, subst. m. (*Ta-mi-zeur*) Celui qui, dans une Verrerie, prépare et tamise ce qui sert à fondre la matière du verre.

Tampon, s. m. (*Tan-pon*) Bouchon; morceau de bois servant à boucher un tuyau, un muid, etc. —Il se dit aussi d'un bouchon fait avec du linge ou du papier. —Morceau de linge tortillé pour garnir d'encre une planche. —Feutre dont se servent les Graveurs en cuivre pour frotter leurs planches.

Tamponner, ver. act. (*Tan-po-né*) Boucher avec un tampon.

Tan, subst. m. Poudre d'écorce de chêne pilée, dont le Tanneur se sert pour donner au cuir la couleur et la nourriture nécessaires.

Tanaisie, (*Acad.*) *Tanésie*, (*Trév.*) subst. fém. (*Ta-ne-si-e*) Plante médicinale dont la fleur forme un bouquet arrondi.

Tancer, v. act. (*Tan-cé*) Reprendre, réprimander, gronder, blâmer, menacer.

Tanche, s. f. Poisson de lac, d'étang, de rivière.

Tandis que, conjonction. En attendant, pendant que.

Tandrole, s. f. Terme de Verrerie : Sel qui surnage au-dessus de la première fonte du verre.

Tangage, s. m. Terme de Marine : Balancement d'un vaisseau de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant alternativement.

Tangara, subst. m. Petit oiseau du Brésil.

Tangente, s. fém. (*Tan-jan-te*) ter. de Géométrie : Ligne droite qui touche une courbe en quelqu'un de ses points.

Tanger, ver. act. (*Tan-jé*) ter. de Marine : *Tanger la côte*, voguer le long de la côte. On dit plus souvent *ranger la côte*.

Tanguer, ver. n. (*Tan-ghé*) ter. de Marine : Balancer de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant, en parlant d'un vaisseau. —Enfoncer trop dans l'eau par son avant : *Ce vaisseau tangue sur l'ancre.*

Tanière, s. fém. Concavité dans la terre ou dans le roc, où des bêtes sauvages se retirent. — figur. et fam. *Cet homme est toujours dans sa tanière*, est d'humeur sauvage, insociable.

Tanne, s. f. (*Ta-ne*) Petite tache noire sur le visage.

Tanné, ée, part. p. et adj. Voyez *Tanner*; Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan ou de la châtaigne : *Drap tanné*; *velours tanné*.

En ce dernier sens, on dit aussi substantiv. *Cela tire sur le tanné.*

Tannée, s. f. (*Ta-né-e*) Tan usé et qui sort des fosses.

Tanner, v. act. (*Ta-né*) Préparer les cuirs avec du tan. —Familiérem. Fatiguer, ennuyer, molester.

Tannerie, s. f. (*Ta-ne-ri-e*) Lieu où l'on tanne.

Tanneur, subst. m. (*Ta-neur*) Celui qui s'occupe à tanner.

Tanqueur, s. m. (*Tan-keur*) Portefaix qui charge et décharge des navires ou des gabarres.

Tant, adv. de comparaison ou de quantité; (*Tan*) Tellement, si fort, en si grand nombre, à tel point, etc. —Il se dit de toute sorte de nombre qu'on n'exprime point: *Il y a tant pour vous et tant pour moi; je lui ai donné soixante et tant de livres.* —Il marque une certaine proportion, un certain rapport entre les choses dont on parle: *Tant plein que vide; tant bon que mauvais.*

Famil. au jeu, *Nous sommes tant à tant;* notre jeu est égal, il n'y a point d'avantage de côté ni d'autre.

Tant que, aussi loin *ou* aussi longtemps que. —Familiér. *Tant plus que moins*, à peu près. —*Tant mieux*, se dit d'une chose avantageuse et dont on est bien aise. *Tant pis* a un emploi tout contraire. —*Tant s'en faut que*, bien loin que. —Famil. *Tant y a que*, quoi qu'il en soit. Il vieillit. —Famil. *Si tant est*, si la chose est, supposé que la chose soit. —*Sur et tant moins*, façon de parler dont on se sert, lorsqu'on paye quelque chose à compte.

Tante, s. f. La sœur du père ou de la mère; la femme de l'oncle.

Grand'tante, la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule.

Tantin, *Tantinet*, s. m. (*Tan-têin*, *ti-nè*) Un peu: *Donnez-moi un tantin, un tantinet de cela.* Il est familier.

Tantôt, adv. (*Tan-tô*) Dans peu de temps: *Il viendra tantôt.* —Il y a peu de temps: *Il est venu tantôt.* —Fam. et joint au présent des verbes, il marque un temps plus indéterminé: *Cet ouvrage est tantôt achevé*, sera bientôt achevé.

Tantôt, redoublé il devient conjonction disjonctive: *Tantôt l'un, tantôt l'autre; il est tantôt gai, tantôt triste.*

Taon, s. m. (*Tan*) Grosse mouche à aiguillon qui s'attache aux bœufs, aux vaches, etc.

Tapabor, s. m. Bonnet de campagne dont les bords se rabattent pour garantir des mauvais temps.

Tapage, s. m. Désordre accompagné d'un grand bruit. Il est fam.

Tapageur, s. m. Celui qui fait du tapage. Il est fam.

Tape, s. f. Ce qui bouche le fond d'une cuve à bière. —Ce qui ferme la bouche d'un canon sur mer. —Popul. Coup de la main.

Tapé, ée, part. p. de *Taper*, et adj. *Cheveux tapés, frisure tapée.* —Aplati et séché au four, en parlant des fruits: *Poires, pommes tapées.*

Tapecu, s. m. La partie chargée d'une bascule, qui sert à lever et à baisser plus facilement un pont-levis.

Taper, v. act. (*Ta-pé*) Donner des tapes, frapper. En ce sens il est popul.

Taper les cheveux, les battre avec le peigne pour les faire paroître davantage. —*Taper un canon*, le boucher de peur que l'eau n'entre dedans.

Taper, v. n. *Taper du pied*, frapper la terre, le plancher avec le pied. Il est familier.

Tapière, s. fém. Terme de Marine: Longue pièce de bois dans les côtés d'un vaisseau.

Tapinois, *en tapinois*, adv. (*Ta-pinoa*) Sourdement, en cachette, avec ruse: *Il est venu en tapinois; il ne fait rien qu'en tapinois.*

Tapion, s. m. Terme de Marine: Marque, tache.

Se tapir, ver. réc. Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie et resserrée.

Tapis, s. m. (*Ta-pi*) Piéce d'étoffe ou de tissu de laine ou de soie, etc. dont on couvre une table, une estrade, etc.

Figur. et fam. 1.° *Mettre une affaire sur le tapis*, en parler, en délibérer. —2.° *Etre sur le tapis*, être le sujet de l'entretien du monde. —3.° *Tenir quelqu'un sur le tapis*, en faire le sujet de

la conversation. —4.° *Amuser le tapis*, entretenir la compagnie de choses vaines et vagues. —Au jeu de Cartes, proverb. et famil. *le tapis brûle*, on n'a pas mis au jeu.

Figurém. *Tapis vert* ou *de verdure*, 1.° Endroit gazonné dans un jardin. —2.° Table à jouer.

Tapisser, v. act. (*Ta-pi-cé*) Couvrir, orner de tapisserie les murailles d'une chambre, etc. —On dit par extension, tapisser de papier peint, d'images, etc. — figurém. Garnir tout autour : *Cette vigne tapisse l'intérieur de ce berceau.*

Tapisserie, subst. f. (*Ta-pi-ce-ri-e*) Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas avec de la laine, de la soie, etc. —Ouvrage fait au métier, servant à revêtir et à parer les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. —Toute sorte d'étoffe, etc. employée au même usage.

Garnir une tapisserie, la doubler de toile.

Tapissier, s. m. (*Ta-pi-cié*) Ouvrier qui travaille en toute sorte de meubles de tapisserie et d'étoffe.

Tapissière, s. f. Ouvrière qui fait de la tapisserie à l'aiguille. —Femme d'un Tapissier.

Tapon, subst. m. Se dit famil. des étoffes, de la soie, du linge, etc. qui se bouchonnent et se mettent tout en un tas. —En ter. de Marine, bouchon, plaque de liége pour boucher l'ame d'un canon.

Tapoter, v. act. (*Ta-po-té*) Donner de petits coups à plusieurs reprises. Il est familier.

Tapure, s. fém. Frisure de cheveux tapés avec le peigne.

Taquer, v. act. (*Ta-ké*) ter. d'Imprimerie : Promener le taquoir sur toutes les pages d'une forme pour faire abaisser les lettres par-tout également.

Taquin, *ine*, adj. (*Ta-kein*, *ki-ne*) Vilain, avare. —Mutin, opiniâtre. Dans les deux acceptions il est famil. et s'emploie aussi substantiv. *C'est un taquin.*

Taquinement, adv. (*Ta-ki-ne-man*) D'une manière taquine.

Taquinerie, subst. f. (*Taki-ne-rie*) Avarice sordide. —Caractère mutin, opiniâtre. Il est familier.

Taquoir, subst. masc. (*Ta-koar*) ter. d'Imprimerie : Petite planche de bois tendre dont on se sert pour *taquer*. Voyez *Taquer*.

Taquons, subst. m. plur. (*Ta-kon*) ter. d'Imprimerie. Se dit de ce que l'on met sous une forme, lorsqu'il s'y trouve des caractères trop bas, afin que l'impression vienne bien.

*Tarabuster**, v. act. (*Ta-ra-bus-té*) Importuner par des interruptions, du bruit, des discours à contre-temps. Il est familier.

Taragas, s. m. Animal dans le ventricule duquel se trouve le bézoard occidental.

Taranche, s. f. Grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir par le moyen des omblets et des léviers.

Tarande ou *Tarente*, s. m. Animal, plus connu sous le nom de *Rhenne.*

Tarare, interject. du style famil. Bon, bon ! je m'en moque ; je n'en crois rien.

Taraud, subst. m. (*Ta-rô*) Piéce d'acier à vis, qui sert à faire les écrous, dans lesquels doit entrer une vis.

Tarauder, ver. act. (*Ta-rô-dé*, d.) Percer une piéce de bois ou de métal en écrou, de manière qu'elle puisse recevoir une vis.

Tard, adv. (*Tar*, le *d* ne se prononce jamais.) Hors d'heure ; au-delà du temps prescrit. —Vers la fin de la journée : *Nous arriverons tard à Paris.*

Tarder, ver. n. (*Tar-dé*) Différer. —Demeurer long-temps. —Vouloir ; souhaiter : *Il me tarde que....* En ce dernier sens il ne s'emploie qu'impersonnellement.

Tardif, *ive*, adj. Qui vient tard : *Repentir tardif.* —Lent : *Pas*, *mouvement tardif.* —Qui n'est en sa perfection que bien tard : *Esprit tardif*, *fruits tardifs.* —Qui ne mûrit, qui ne vient qu'après les autres de même espèce.

Tardivement, adv. (*Tar-di-ve-man*) Avec lenteur. *Trév.*

Tardiveté, s. fém. Lenteur à mûrir. —Lenteur de mouvement.

Tardone ou *Tadorne*, s. f. Oiseau qui ressemble au canard.

Tare, s. f. Déchet, diminution,

soit pour la quantité, soit pour la qualité. —Il se dit des barils, caisses, emballages, etc. qui contiennent des marchandises : *Pesant 110 liv. ôtez 12 liv. de tare, reste 98 livres.* —fig. et fam. Vice, défaut, défectuosité.

Taré, ée, adj. Vicieux, gâté, corrompu : *Une marchandise tarée.* —En parlant des personnes, qui a mauvaise réputation: *Homme taré, femme tarée.* Style fam. et critique.

Tarentisme, s. m. (*Ta-ran-tis-me*) Maladie occasionnée par la piqûre de la tarentule.

Tarentule, subst. fém. (*Ta-ran-tu-le*) Grosse araignée venimeuse, qui se trouve aux environs de Tarente. — Sorte de petit lézard.

Tarer, ver. act. (*Ta-ré*) Peser un pot, une bouteille, avant d'y mettre la drogue ou la liqueur.

Tarcronde, *Pastinague* ou *Pastinaque*, s. m. Poisson de mer plat, sans écailles ni aiguillons.

Targe, s. f. Sorte de bouclier dont on se servoit autrefois.

Targette, s. f. Plaque de fer ou de cuivre avec un petit verrou et qui sert à fermer les portes, les fenêtres.

Se targuer, verbe réc. (*Tar-ghé*) Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation. Il est familier.

Targum, s. m. Gloses ou Commentaires Chaldaïques du Texte Hébreu de l'Ancien Testament.

Targumique, adj. (*Tar-gu-mi-ke*) Qui appartient aux Targums.

Targumiste, subst. m. Auteur d'un Targum.

Tari ou *Soury*, s. m. Liqueur agréable qu'on tire des palmiers et des cocotiers ; elle tient lieu de vin dans la plus grande partie des Indes Orientales.

Tarier, s. m. (*Ta-rié*) Oiseau, du même genre que le *bec-figue.*

Tarière, subst. f. Outil de Charpentier, etc. qui sert à faire des trous ronds dans une piéce de bois. —Instrument de Mineur pour percer les terres.

Tarif, s. m. Rôle qui marque le prix de certaines denrées, ou les droits d'entrée, de sortie, de passage que chaque marchandise doit payer. —Sorte de livre qui marque la figure et la valeur des espèces qui ont cours, la taxe des denrées, etc.

Tarifer, v. act. (*Ta-ri-fé*) Réduire à un tarif.

Tarin, s. m. (*Ta-rein*) Petit oiseau d'un gris-jaune tirant sur le vert.

Tarir, v. a. Mettre à sec ; épuiser.

Tarir, v. n. Etre à sec, s'épuiser ; cette source, ce puits ne tarit jamais. — figur. *Ses larmes ne tarissent point ; cet homme ne tarit point sur ce sujet*, il en parle sans cesse. On ne le dit guères qu'avec la négative.

Tarissable, adj. Qui peut se tarir ou être tari. On l'emploie sur-tout avec *ne—pas* : *Cette source n'est pas tarissable.* On dit plus souvent *est intarissable.*

Tarissement, s. m. (*Ta-ri-ce-man*) Desséchement ; état de ce qui est tari.

Tarot, s. m. Basson.

Taroté, ée, adject. *Cartes tarotées*, marquées et imprimées sur le dos de grisaille en compartimens.

Tarots, s. m. plur. Sorte de cartes à jouer ; elles sont marquées d'autres figures que les nôtres.

Taroupe, s. f. Poil qui croît entre les deux sourcils.

Tarse, s. m. Terme d'Anatomie : La partie du pied avant les doigts.

Tarso, s. m. Marbre très-dur de Toscane qu'on emploie dans la composition du verre.

Tartane, s. f. Sorte de barque, de petit bâtiment en usage sur la Méditerranée.

Tartare, s. m. Suivant les Poëtes, lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers. —Habitant de la Tartarie. —Nom qu'on donnoit aux valets qui servoient les troupes de la maison du Roi en campagne.

Tartareux, euse, adj. Qui a la qualité du tartre.

Tartariser, ver. act. (*Tar-ta-ri-zé*) Purifier par le sel de tartre. *Trév.*

Tarte, subst. f. Sorte de piéce de pâtisserie.

Tartelette, s. f. Petite tarte.

Tartre, subst. m. Dépôt terreux et salin, produit dans les tonneaux par la fermentation du vin, qui s'attache aux douves et s'y forme en croûte.

Tartre émétique ou *stibié*, remède d'antimoine préparé.

Tartufe, subst. masc. Faux dévot, hypocrite.

Tartuferie, s. f. Action, maintien de tartufe. Il est familier.

Taruga, subst. m. Espèce de vigogne du Pérou.

Tas, s. m. (*Tâ*) Amas, monceau; avec cette différence que *tas* marque toujours un amas fait exprès, au lieu que *monceau* ne désigne qu'un amas par accident. —En parlant des personnes, multitude. Il ne se dit que par mépris: *Un tas de coquins*, *de fainéans*, *etc.* —Petite enclume portative qui sert aux Orfèvres et à quelques autres ouvriers.

A tas, adv. En quantité. — Famil. *se mettre tout en un tas*; se dit d'une personne qui se ramasse et se met toute en un peloton.

Tasse, s. f. Sorte de vase dont on se sert pour boire. —Espèce de gobelet de faïence, de porcelaine, etc. dans lequel on prend du thé, du caffé, du chocolat, etc. —La liqueur contenue dans ce vase: *Prendre une tasse de chocolat.*

Tasseau, subst. m. (*Ta-sô*, s. d.) Piéce de bois à la charpente d'un logis pour porter les pannes. —Petit morceau de bois carré qu'on attache avec des clous pour soutenir des ais. —Petits dés de moëllon maçonnés de plâtre, etc.

Tassée, subst. f. Plein une tasse. Il est peu usité.

Tasser, v. act. (*Ta-cé*) Mettre des choses en tas, afin qu'elles occupent moins de place: *Tasser du blé.*

Tasser, v. n. Terme de Jardinage: S'élargir, croître, augmenter: *Cette giroflée a bien tassé.*

Tassette, s. f. (*Ta-cè-te*) Les piéces d'une armure qui sont au bas et au défaut de la cuirasse.

Tatauba, s. f. (*Ta-tô-ba*) Arbre du Brésil dont le bois est extrêmement dur.

Tâte-poule, s. m. Sobriquet qu'on donne à un idiot qui s'amuse aux petits soins du ménage. Il est familier.

Tâter, v. act. (*Tâ-té*) Toucher, manier doucement une chose. —Essayer, éprouver. En ce sens on dit figurém. *Tâter l'ennemi*, *le courage de quelqu'un*; *je l'ai tâté sur cette affaire. Il s'est tâté là-dessus.*

Tâter le pouls, toucher l'artère pour connoître le mouvement du sang. —fig. et fam. *Tâter le pouls à quelqu'un sur une affaire*, essayer de connoître ses dispositions, ses sentimens. —*Tâter le pavé*, appuyer foiblement en marchant. — fig. et fam. *Tâter le pavé*, agir avec irrésolution, avec timidité dans une affaire.—*Votre cheval tâte le pavé*, a les pieds douloureux. *Il tâte le terrain*, il ne marche pas franchement.

Tâter, verbe n. Goûter, tâter aux sauces, au vin: *Tâter de ce vin-là*, *de ce pâté.* —figur. Essayer, chercher à connoître: *Il veut tâter du métier de soldat.*

Se tâter, v. réc. S'examiner, se sonder; être trop attentif à sa santé.

Tâte-vin, subst. m. Instrument pour tirer le vin par un bondon.

Tâteur, *euse*, subst. et adj. Celui, celle qui tâte; qui est irrésolu.

Tati, s. m. Petit oiseau des Indes; oiseau-mouche.

Tatillon, s. m. et f. (*Ta-ti-glion*) Celui, celle qui tatillone. Il est fam.

Tatillonage, (*Acad.*) *Tatillonnage*, (*Trév.*) s. m. (*Ta-ti-glio-na-je*) Action de tatilloner. Il est popul.

Tatilloner, ver. n. (*Ta-ti-glio-né*) Entrer mal-à-propos et inutilement dans toute sorte de petits détails. Il est familier.

Tâtonnement, s. m. (*Tâ-to-ne-man*) Action de tâtonner.

Tâtonner, v. n. (*Tâ-to-né*) Chercher dans l'obscurité en tâtant. —Tâter avec les pieds et les mains pour se conduire plus sûrement. —fig. Procéder avec timidité ou avec incertitude.

Tâtonneur, *euse*, subst. (*Ta-to-neur*, *eu-ze*) Celui, celle qui tâtonne.

A tâtons, adver. En tâtonnant dans l'obscurité: *On ne voit goutte ici*, *il faut y aller à tâtons.* — figur. Avec incertitude: *Les Philosophes Païens cherchoient la vérité à tâtons.*

Tau, s. m. (*Tô*) ter. de Blason: La figure d'un T.

Taudion, *taudis*, s. m. (*Tô-dion*, *tô-di*) Petit lieu mal-propre. *Tau-dion* est populaire.

Taugours, s. m. plur. (*Tô-gour*, d.) Petits leviers pour tenir un essieu de charrette bandé sur les brancards.

Taumalin, s. m. (*Tô-ma-lein*, d.) Matière grasse dans le corps des crâbes et autres coquillages.

Taupe, s. f. (*Tô-pe*) Petit animal qui fouille entre deux terres, et y habite. —Sorte de tumeur à la tête.

Proverb. 1.° *Ne voir pas plus clair qu'une taupe*, ne voir pas bien, d'après l'opinion popul. que la taupe n'a point d'yeux. —2.° *Aller comme un preneur de taupès*, doucement et sans faire de bruit. —3.° *Il est allé au Royaume des taupes*; il est mort. Ce dernier est pop.

Taupier, s. m. (*Tô-pié*, d.) Preneur de taupes.

Taupière, subst. f. (*Tô-piè-re*, d.) Piége pour prendre des taupes.

Taupinée ou *taupinière*, s. f. (*Tô-pi-né-e*, *niè-re*, d.) Petit monceau de terre que la taupe élève en fouillant.

Taure, s. f. (*Tô-re*) Jeune vache qui n'a point encore porté.

Taureau, s. m. (*Tô-rô*, d.) Le mâle de la vache. —L'un des douze signes du Zodiaque.

Taurobole, subst. m. (*To-ro-bo-le*) ter. d'Antiquité : Sacrifice expiatoire où l'on immoloit un taureau à Cybèle.

Tautogramme, s. m. (*To-to-gra-me*) Poëme où l'on n'employoit que des mots qui commençoient par la même lettre. —On dit aussi adjectiv. *Poëme tautogramme*, *Vers tautogrammes.*

Tautologie, subst. f. (*Tô-to-lo-jî-e*) Répétition inutile d'une même idée.

Tautologique, adj. (*Tô-to-lo-ji-ke*) Qui a rapport à la Tautologie.

Taux, s. m. (*Tô*) Prix établi pour la vente des denrées et des marchandises. —Le denier auquel les intérêts de l'argent sont fixés par l'Ordonnance. —La somme à laquelle un homme est taxé pour la taille. En ce sens on dit plus souvent et mieux *Taxe.*

Tavaïolle, subst. f. (*Ta-va-io-le*) Linge carré servant à porter des pains bénits ou à couvrir les enfans qu'on va présenter au baptême.

Tavèle ou *Tavelle*, s. f. (*Ta-vè-le*) Sorte de passement fort étroit.

Tavelé, *ée*, part. p. de *Taveler*, et adject. Qui a des taches sur la peau. —Marqueté de petits points.

Taveler, v. act. (*Ta-ve-lé*) Moucheter, tacheter.

Tavelure, s. f. Bigarrure d'une peau tavelée.

Taverne, s. f. Cabaret, lieu où l'on vend du vin en détail. Il ne se dit guère que par mépris.

Tavernier, *ière*, s. f. (*Ta-vêr-nié*, *iè-re*) Celui, celle qui tient taverne. Il vieillit.

Taxateur, s. m. (*Tak-sa-teur*) Au Palais, celui qui fait la taxe des frais et dépens.

Taxation, s. f. (*Tak-sa-cion*) Ce qui est dû aux Gens de finance, aux Trésoriers et aux Receveurs sur l'argent qu'ils reçoivent. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. —On le dit quelquefois au singul. pour signifier l'opération de la taxe.

Taxe, s. f. (*Tak-ce*) Réglement fait par autorité publique, pour le prix des denrées. —Prix établi par ce réglement. —Imposition en deniers sur des personnes en certains cas.

Taxe de dépens, réglement fait par autorité de Justice, de certains frais qui ont été faits à la poursuite d'un procès.

Taxer, v. act. (*Tak-cé*) Régler le prix des denrées. —Faire une imposition, ordinairement en deniers. —Régler des frais de Justice. —Accuser : *On le taxe d'avarice.*

Je ne taxe personne, je ne fais tomber sur personne nommément le soupçon, l'accusation dont il s'agit.

Se taxer, v. pron. Se cotiser, s'imposer soi-même.

Te, pronom personnel. *Voyez* la Grammaire.

Té, s. m. Terme de Mineur : Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

Technique, adj. (*Tek-ni-ke*) Il se dit des mots affectés aux Arts : *Mots*, *termes techniques.*

Vers techniques, faits pour soulager

la mémoire en y rappelant en peu de mots beaucoup de faits, de principes, etc.

Te Deum, s. m. Hymne de louange qu'on chante à l'Eglise, tant à l'Office que pour des raisons et dans des occasions particulières.

Tégument, subst. m. (*Té-gu-man*) terme d'Anatomie : Ce qui sert à couvrir.

Teignasse, s. f. pron. (*Tei-gna-ce*) Mauvaise perruque. Il est popul.

Teigne, s. f. (*Tè-gne*, mouillez *gn.*) Sorte de gale qui vient à la tête. —Gale qui vient à l'écorce des arbres. —Insecte qui ronge les étoffes, les livres, etc.

Teignes, s. m. plur. (*Acad.*) Pourriture qui vient à la fourchette du pied d'un cheval.

Teignerie, subst. f. (*Tè-gne-rî-e*) Hôpital où l'on ne panse que les teigneux.

Teigneux, *euse*, adject. (*Tè-gnieû*, *eû-ze*) Qui a la teigne.

En termes d'Imprimeur, *balle teigneuse*, celle dont le cuir est trop humecté, et sur laquelle l'encre ne peut pas prendre.

Teille, s. f. (*Tè-glie*, mouillez les *ll.*) Ecorce déliée d'un brin de chanvre ou de lin.

Teiller, v. act. (*Tè-glié*) Rompre les brins de chanvre, et séparer les chenevotes de l'écorce qui se doit filer. Quelques-uns écrivent et prononcent *Tiller*.

Teindre, ver. act. (sur *Plaindre.*) Faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose, une couleur différente de celle qu'elle avoit. —Colorer, imprimer une couleur : *La rivière étoit teinte de sang ; les mûres teignent les mains, etc.*

Teint, *einte*, part. p. et adj. Voyez *Teindre.*

Teint, s. m. (*Tein*) Manière de teindre les étoffes : *Le grand* ou *le bon teint*, celui qui se fait avec des drogues chères, et qui donnent une couleur vive et solide. *Le petit teint*, qui se fait avec des drogues de moindre prix et de moindre effet. —Dans le discours ordinaire, le coloris du visage.

Teinte, subst. f. Terme de Peinture : Degré de force que les Peintres donnent aux couleurs.

Demi-teinte, s. f. Teinte moyenne entre la couleur et l'ombre.

Teinture, subst. f. Liqueur préparée pour teindre. —Impression de couleur que cette liqueur laisse sur les étoffes, etc. —En termes de Chimie, couleur d'un minéral ou d'un végétal tirée par le moyen d'une liqueur quelconque. — figur. Legère connoissance en quelque science ou en quelque art.

Teinturier, *ière*, subst. (*Tein-tu-rié*, *iè-re*) Celui, celle qui exerce l'art de teindre. —Depuis peu on appelle *Teinturier*, dans un sens figuré et un peu burlesque, un Ecrivain qui met le style aux productions d'un Auteur femelle.

Tel, *telle*, adj. Pareil, semblable : *Vit-on jamais rien de tel !*

Tel est mon malheur que, *etc.* je suis si malheureux que, etc. —Proverb. 1.° *Tel maître, tel valet* ; ordinairement les valets suivent l'exemple de leur maître. —2.° *Telle vie, telle fin* ; on meurt comme on a vécu. —*Il est tel qu'un lion*, il est comme un lion.

Tel, marque spécification : *Je mettrai dans ce contrat telles et telles conditions ; je parie que c'est un tel.*

Tel, quelqu'un indéterminément : *Tel fait des libéralités qui ne paye pas ses dettes.*

Tel, s'emploie par rapport à ce qu'on a déjà dit : *Tel fut son discours.*

Tel quel, de peu de valeur, de peu de considération : *Voilà des gens tels quels ; une chambre telle quelle.* St. fam.

Télescope, s. m. En général tout instrument d'Optique et d'Astronomie, qui sert à observer les objets éloignés, soit sur la terre, soit dans le Ciel. —Plus particuliérement les télescopes à réflexion.

Tellement, adver. (*Tè-le-man*) De telle sorte ; si fort.

Tellement quellement, adver. D'une manière telle quelle.

Téméraire, adj. m. et f. (*Té-mé-rè-re*) Hardi avec imprudence. Il se dit des choses et des personnes. En parlant de ces dernières, il s'emploie aussi substantivement.

En matière de Morale et de Théologie, on appelle *proposition téméraire*, une proposition trop hardie, de laquelle on pourroit tirer des inductions contraires à la saine doctrine. —*Faire un jugement téméraire*, juger mal de quelqu'un sans être fondé sur de bonnes preuves.

Témérairement, adv. (*Té-mé-rè-reman*) Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion; d'une manière téméraire.

Témérité, s. fém. Hardiesse imprudente et inconsidérée.

Témoignage, s. m. (*Té-moa-gnia-je*, mouillez *gn.*) Rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, soit de vive voix, soit par écrit. —Preuve ou marque : *Témoignage d'amitié*, etc.

Le témoignage de la conscience, le sentiment et la connoissance qu'on a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, de la bonté ou de la méchanceté d'une action.

Témoigner, verbe act. (*Té-moa-gnié*) Porter témoignage, servir de témoin. En ce sens il ne s'emploie guère qu'absolument : *Témoigner en justice*, *contre quelqu'un.* —Marquer, faire connoître : *Témoigner du chagrin*, *de la joie*, *de l'amitié*, *du mépris* ; et neutralement, *il lui témoigna que....*

Témoin, s. m. (*Té-moein*) Celui, celle qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport : *Témoin oculaire*, *auriculaire.* —En parlant des choses ; marque, monument : *Ses blessures sont les témoins de son courage.* Dans cette acception on dit à la tête de la phrase : *Ce fut un illustre guerrier*, *témoin les victoires qu'il a remportées.* Alors *témoin* est indéclinable, et se met toujours au singulier.

Témoins, plur. Petits morceaux de tuile, d'ardoise, etc. qu'on enterre sous les bornes d'un champ, d'un héritage, afin de connoître dans la suite si ces bornes n'ont point été déplacées. —Buttes de terre que les ouvriers laissent à un terrain qu'ils baissent.

Dieu m'est témoin que.... Dieu sait que....

A témoin, adv. En témoignage : *Je prends Dieu à témoin*, *je vous prends tous à témoin*, et non pas *à témoins.*

—*En témoin de quoi*, terme de Pratique : En foi de quoi.

Tempe, (*Acad.*) *Temple*, (*Trév.*) s. f. (*Tan-pe*) La partie de la tête qui est depuis l'oreille jusqu'au front.

Tempérament, s. m. (*Tan-pé-raman*) Complexion ; mélange des humeurs dans le corps de l'animal, et plus particuliérement de l'homme. —Avec une épithète, il se dit du caractère : *Un tempérament vif. Avoir du tempérament*, être fort porté à l'amour. —Adoucissement, accommodement, expédient en matière d'affaires. —En termes de Musique, altération légère qu'on fait aux intervalles pour les rendre moins dissonans.

Tempérance, s. f. (*Tan-pé-ran-ce*) Vertu qui règle les passions, et surtout les désirs sensuels : *La tempérance est une des quatre vertus Cardinales.* —Sobriété.

Tempérant, ante, adj. (*Tan-pé-ran, an-te*) Qui a la vertu de tempérance. Il ne se dit guères que de la sobriété dans le boire et le manger : *Il est fort tempérant.* On dit aussi substantiv. *Le tempérant évite les excès.*

Poudre tempérante, qui a la vertu de tempérer.

Température, s. f. (*Tan-pé-ra-tu-re*) Qualité de l'air selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide.

Tempéré, ée, part. pass. et adject. Voyez *Tempérer.* —En parlant du climat, de l'air ; ni trop chaud, ni trop froid. —En parlant des personnes ; modéré, sage, posé. On dit plus souvent modéré.

Style, *genre tempéré*, qui tient le milieu entre le sublime et le simple.

Tempérer, verbe actif. (*Tan-pé-ré*) Modérer, diminuer l'excès de.... *Tempérer sa bile*, modérer sa colère.

Tempête, s. f. (*Tan-pê-te*) Violente agitation de l'air, causée par l'impétuosité des vents. Il se dit plus ordinair. des orages qui arrivent sur mer. — fig. 1.° Trouble, désordre, sédition, etc. —2.° Grand bruit, vacarme. Il est fam. —3.° Persécution violente qui s'élève contre quelqu'un, pour le perdre, pour l'accabler : *Conjurer*, *détourner la tempête.*

Tempêter, v. n. (*Tan-pê-té*) Faire bien du bruit, du vacarme. Il est fam.

Tempétueux, *euse*, adj. (*Tan-pé-tu-eû*, *eû-ze*) Sujet à de fréquentes tempêtes.

Temple, s. m. (*Tan-ple*) Edifice public consacré aux exercices de Religion. Il ne se dit des Eglises Catholiques que dans le style soutenu. —Eglise des Protestans. —Employé absolument, il s'entend du Temple que Salomon bâtit à Jérusalem. —Lieu où demeuroient en certaines villes les Chevaliers du *Temple* ou *Templiers*. —Voyez *Tempe*.

Poétiquem. *Son nom est écrit dans le temple de la gloire*, *au temple de mémoire*; il est assuré d'une réputation immortelle.

Templier, s. m. (*Tan-plié*) Chevalier d'un ancien Ordre Militaire et Religieux, institué au commencement du douzième siècle, et aboli par Clément V, sous Philippe le Bel.

Proverb. *Boire comme un Templier*, boire beaucoup, avec excès.

Temporal, *ale*, adj. (*Tan-po-ral*) Qui a rapport aux tempes.

Temporalité, s. f. (*Tan-po-ra-li-té*) Juridiction du domaine temporel d'un Evêché, d'un Chapitre, d'une Abbaye.

Temporel, s. m. (*Tan-po-rel*) Le revenu d'un bénéfice quel qu'il soit, ou d'une maison Religieuse. —Autorité temporelle ou séculière.

Temporel, *elle*, adj. (*Tan-po-rèl*, *è-le*) Qui passe avec le temps; périssable. Il se dit par opposition à *éternel* et à *spirituel*. —Séculier : *Puissance temporelle*.

Temporellement, adv. (*Tan-po-rè-le-man*) Durant un temps. Il se dit par opposition à *éternellement*.

Temporisement, s. m. (*Tan-po-ri-ze-man*) Retardement dans l'attente d'un temps plus favorable. Il vieillit. —On a dit aussi, dans le même sens, *temporisation*.

Temporiser, ver. n. (*Tan-po-ri-zé*) Retarder, différer, dans l'attente d'une occasion, d'un temps plus favorable.

Temporiseur, s. m. (*Tan-po-ri-zeur*) Celui qui temporise.

Temps, s. m. (*Tan*, et devant une voyelle *Tanz*) Mesure de la durée des choses : *Temps passé*, *présent*, *futur* ou *à venir*. —Terme préfix : *Payer dans le temps porté par l'obligation*; *prévenir*, *dévancer le temps*. —Délai : *Demander*, *donner*, *prendre du temps*. —Loisir : *Je n'ai pas le temps de jouer*. —Conjoncture, occasion : *Le temps est favorable*; *il n'est pas temps d'y songer*. —La saison propre à chaque chose : *Le temps des vendanges*, *de la moisson*; *c'est le temps des perdreaux*. —Il se dit des siècles, des âges, par rapport à la Chronologie : *Du temps du Déluge*, *du temps d'Homère*, *d'Auguste*, *etc. Les temps héroïques*, *fabuleux*, *historiques*, *etc.* —Il se dit par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement, les coutumes, les modes : *S'accommoder*, *céder au temps*, *se gouverner selon le temps* ou *les temps*; *c'est le goût du temps*. —Disposition de l'air : *Beau* ou *vilain*, *mauvais temps*; *être exposé à l'injure du temps*; *Gros temps*, en termes de Mer, temps d'orage. —Dans la danse, la musique, l'escrime, les exercices militaires; division d'une action en plusieurs momens : *Mesure à deux*, *à trois*, *à quatre temps*; *observer les temps de la danse*, *etc.* —En Grammaire, les différentes inflexions qui marquent dans les verbes le temps où se passent les actions dont on parle.

Avant tous les temps, avant la création du monde. —*A la consommation des temps*, à la fin des siècles. —*Perdre le temps* ou *son temps*, ne rien faire ou faire des choses inutiles. —*Passer bien son temps*, *se donner du bon temps*, se divertir. —*Passer mal le temps* ou *son temps*, s'ennuyer beaucoup ou souffrir. —*Avoir fait son temps*, 1.° sortir d'un emploi dont le temps étoit limité. —2.° N'être plus propre aux choses dont on s'est mêlé autrefois avec succès. Dans ce second sens on le dit aussi des choses : *Cet habit a fait son temps*. —*Cette mode n'aura qu'un temps*, durera peu. —Prov. *Il fait un temps de demoiselle*, il n'y a ni poussière ni soleil. —figur. et prov. *Prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien; s'accommoder à tous les événemens.

— figur. et fam. *Faire la pluie et le beau temps quelque part*, y être puissant, en grand crédit.

A temps, adv. Justement et quand il falloit; dans le temps prescrit.

De temps en temps, adv. De fois à autre.

Tout d'un temps, adv. Tout de suite. —*Au même temps*, *en même temps*; dans le même instant, à la même heure, ensemble : *Nous arrivâmes en même temps.* —*De tout temps*; toujours : *De tout temps on a estimé les jeunes gens vertueux.* —*En temps et lieu*, dans le temps et le lieu convenables.

Tenable, adjectif, qui ne s'emploie qu'avec la négative : *Cette place*, *ce poste n'est pas tenable*, il ne peut résister, on ne peut le défendre. —fig. *Cet endroit n'est pas tenable* ou *la place n'est pas tenable*, on n'y peut demeurer commodément ; on y souffre du froid, du chaud, du vent, etc.

Tenace, adj. Visqueux; qui s'attache fortement; qu'on a peine à détacher, en parlant des humeurs du corps. — fig. et fam. 1.° Avare qui ne donne qu'avec beaucoup de peine. —2.° Opiniâtre.

Ténacité, s. f. Qualité de ce qui est tenace. — figur. et famil. 1.° Avarice. —2.° Opiniâtreté.

Tenaille, s. f. (*Te-nâ-glie*, mouillez les *ll.*) Instrument de fer, avec lequel on *tient*, on saisit, on arrache, etc. —En termes de Fortification, ouvrage construit sur les lignes de défense, tout proche de la courtine.

Tenailler, verbe act. (*Te-nâ-glié*) Tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes.

Tenaillon, subst. m. (*Te-nâ-glion*) Piéce de fortification faite d'un bastion détaché avec une double contre-garde.

Tenancier, *ière*, subst. (*Te-nan-cié*, *ciè-re*) ter. de Droit féodal : Celui, celle qui tient des terres en roture, dépendantes d'un fief. —Celui ou celle qui tient et possède quelque héritage.

Tenant, *ante*, adj. Qui tient. Il ne se dit que dans cette phrase adverb. *Rancune tenant.*

Tenant, s. m. (*Te-nan*) Celui qui dans un tournoi ou autre exercice de Chevalerie entreprenoit de tenir contre tout assaillant. —Celui qui défend une opinion contre ceux qui la combattent, qui défend une personne dans la conversation. —Celui qui va souvent dans une maison et y est comme le maître.

Les tenans et aboutissans d'un héritage, *d'une affaire*; les héritages adjacens à un héritage, les circonstances et dépendances d'une affaire. —En ter. de Blason : *Les tenans*, les supports qui ont des mains.

Tout d'un tenant, ou *tout en un tenant*, adv. Sans interruption : *Il a tant d'arpens de terre*, *de prés*, *de vignes*, *etc. tout d'un tenant.*

Tenar, s. m. Terme d'Anatomie: Le quatrième des cinq muscles du pouce.

Tenare, subst. m. L'enfer, suivant la Fable. Style poétique.

Tendance, subst. f. (*Tan-dan-ce*) Action de tendre vers. . . .

Tendant, *ante*, adj. verbal, (*Tandant*, *an-te*) Qui tend, qui est dirigé à... Il se dit au propre et au figuré.

Tandelet, s. m. (*Tan-de-lè*) ter. de Marine : Piéce d'étoffe à la poupe de la galère, pour mettre à l'abri du soleil ou de la pluie.

Tenderie, subst. f. (*Tan-de-ri-e*) Chasse où l'on tend des piéges pour attraper des oiseaux ou des animaux.

Tendeur, s. m. (*Tan-deur*) Celui qui tend quelque chose.

Tendineux, *euse*, adj. (*Tan-di-neû*, *eû-ze*) Qui a rapport au tendon ou qui est de la nature des tendons.

Tendon, s. m. (*Tan-don*) Extrémité du muscle. —Espèce de cartilage qui entoure une partie du pied du cheval, et qui est situé près de la couronne.

Tendre, adj. (*Tan-dre*) Qui peut être aisément coupé, divisé : *Bois*, *pierre tendre.* —Qui peut être aisément broyé avec les dents : *Viande fort tendre* ; et familiér. *tendre comme rosée.* —Frais, nouvellement cuit, en parlant du pain. —Sensible, délicat : *Il est tendre au froid* ; *avoir la peau tendre* ; *écorce tendre.* — figur. 1.° Premier, jeune, en parlant de l'âge : *Dans un âge tendre*; *dès ses plus tendres années*,

—2.° Sensible à la compassion, à l'amitié, et sur-tout à l'amour : *Avoir l'ame, le cœur tendre.* —3.° Qui inspire ces sentimens : *Discours, vers, paroles tendres. Son de voix tendre*, touchant et gracieux.

Proverb. *Jeune femme, pain tendre et bois vert, mettent la maison en désert*, ruinent les petits ménages.

Tendre, s. m. Tendresse : *Il a du tendre pour ma sœur.*

Tendre, v. act. (*Tan-dre*) Bander : *Tendre une corde, un arc.* —Dresser : *Tendre un pavillon, une tente, un lit, une tapisserie.* —Tapisser : *Tendre une chambre, un appartement; les tendre de damas, de velours, de deuil.* —Présenter en avançant : *Tendre la main* ou *son chapeau pour demander l'aumône; tendre les mains au ciel; il lui tendit les bras pour l'embrasser.*

Fig. 1.° *Tendre les bras à quelqu'un*, le secourir dans le besoin. —2.° *Tendre les mains à quelqu'un*, implorer son secours.

Tendre, v. n. Aller, aboutir vers... *Où tend ce chemin? où tendent vos pas?* —fig. Se diriger à . . . avoir pour but : *Tendre à la perfection; cela ne tend à rien.*

Cette maladie tend à la mort, est mortelle. —*Le malade tend à sa fin*, est bien près de sa fin. —*Cet homme tend toujours à ses fins*, a toujours ses intérêts en vue.

Tendrement, adv. (*Tan-dre-man*) Avec tendresse. —En ter. de Peinture, d'une manière qui n'est ni sèche ni dure.

Tendresse, subst. f. (*Tan-drè-ce*) Sensibilité à l'amitié ou à l'amour, avec cette différence que la *tendresse* a sa source dans le cœur, et la *sensibilité* dans les sens et dans l'imagination. Celle-ci tient plus à la *sensation*, celle-là au *sentiment*. La première est *active*, la seconde est *passive*. On s'attache un cœur *sensible*; un cœur *tendre* s'attache de lui-même. —Amour tendre et passionné.

Tendreté, s. f. (*Tan-dre-té*) Qualité de ce qui est tendre : *La tendreté de ces perdrix, de ces artichauts, de ces fruits, etc.* Il ne se dit que des viandes, des fruits et des légumes.

Tendron, subst. m. (*Tan-dron*) Bourgeon, rejeton tendre de quelques arbres ou plantes. —figur. et fam. *Un jeune tendron*, une jeune fille.

Tendrons, plur. Cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de certains animaux.

Tendu, ue, part. pass. de *Tendre*, et adject. (*Tan-du*) Bandé, etc. —figur. *Avoir l'esprit tendu*, fortement appliqué à quelque chose.

Ténèbres, subst. f. pl. Privation de lumière, obscurité, nuit; avec cette différence que les *ténèbres* semblent signifier quelque chose de réel et d'opposé à la lumière; l'*obscurité* est une pure privation de clarté; la *nuit* est la cessation du jour, c'est-à-dire le temps où le soleil n'éclaire plus. Les *ténèbres* sont *épaisses*; l'*obscurité* est *grande*; la *nuit* est *sombre*. —figur. Egarement, erreur, aveuglement. —Office qui se dit dans l'Eglise le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi de la Semaine sainte.

Ténébreux, euse, adj. Obscur, plein de ténèbres. —En Poésie, *le séjour ténébreux*, l'enfer. —fig. 1.° *Les temps ténébreux de l'histoire*, les temps où elle est obscure, incertaine. —2.° *Avoir l'air sombre et ténébreux*, être mélancolique.

Tenement, subst. m. (*Te-ne-man*) ter. de Pratique : Métairie dépendante d'une Seigneurie.

Tenesme, s. m. Epreintes douloureuses qu'on sent au fondement avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle.

Tenette, s. f. (*Te-nè-te*) Espèce de pincette dont on se sert pour tirer la pierre de la vessie, dans l'opération de la taille.

Teneur, s. f. Le contenu de quelque écrit, de quelque acte que ce soit : *La teneur d'une Sentence; l'Arrêt sera exécuté selon sa forme et teneur.*

Teneur de livres, s. m. Commis qui chez un Négociant, met par écrit ce qui s'y vend et ce qui s'y achète, ce qu'on y paye et ce qu'on y reçoit. —*Teneur*, en termes de Fauconnerie, se dit d'un troisième oiseau qui attaque le héron de son vol.

Tenga, s. masc. Arbre, autrement *Cochi* ou *Coco*.

Ténia, s. m. emprunté du Latin : Ver plat et long qui s'engendre dans le corps humain; ver solitaire. —Sorte de poisson de mer.

Tenie, s. f. Terme d'Architecture : Moulure plate, bande ou listel qui appartient à l'épistyle dorique.

Tenir, ver. act. Voyez *la Préface*. Avoir à la main *ou* entre les mains. —Posséder : *Tenir une maison à loyer*. —Supporter : *Il en a plus qu'il n'en peut tenir*. —Occuper : *Vous tenez trop de place ; tenir une maison, un appartement*, et sans article, *tenir auberge, cabaret, chambre garnie, pension, boutique, académie de jeu*. —Présider dans les fonctions publiques, dans les assemblées : *Tenir conseil*. —Mettre et garder en quelque lieu : *Tenir de l'argent, des papiers dans un cabinet ; on l'a tenu long-temps en prison*. —Maintenir, entretenir : *Tenir les choses en état, en bon état*. —Contenir : *Cette bouteille tient chopine*. —Arrêter, fixer, réprimer : *Il ne peut tenir sa langue ; tenir les esprits en suspens, les affaires en balance*. — Occuper durant quelque temps : *Cela m'a tenu deux heures*. — Réputer, estimer, croire : *Je tiens l'affaire faite ; on le tient ruiné, etc.*

Tenir de, 1.° être redevable de : *Il tient tout de ma libéralité*. —2.° Avoir appris de : *Je tiens cette nouvelle d'un tel*. —3.° Avoir apporté en naissant et reçu de ses parens avec le sang : *Il a l'air timide, il tient cela de son père* ; et neutralement, *il tient de son père, de sa mère*, il en a les traits ou les qualités bonnes ou mauvaises.

Tenez, voilà votre livre, recevez ou prenez votre livre. —*Tenez, ce que vous dites ne me touche pas*, je vous avertis que je ne suis pas touché de . . . , etc. —*Tenez, voilà votre ami qui passe*, *voyez*, voilà, etc.

Proverb. *Tenir le loup par les oreilles*, ne savoir quel parti prendre, parce qu'il y a du danger de tous côtés. —*Tenir quelqu'un à la gorge*, la lui serrer ; et figur. le réduire à ne pouvoir se défendre. On dit à peu près dans le même sens, *Tenir le pied ou le poignard sur la gorge à quelqu'un*. —Prov. et figur. *Tenir quelqu'un dans sa manche*, en disposer comme on veut. —figur. *Tenir quelqu'un au filet*, lui faire long-temps espérer quelque chose sans lui rien donner. —fig. *Tenir quelqu'un par les cordons*, le mener comme un enfant. —Fig. et proverb. *Il tient le bon bout par-devers lui*, il est nanti, il a ses suretés. —*Tenir un enfant sur les Fonts de Baptême*, en être le parrain ou la marraine. —fig. *Tenir quelqu'un sur les fonts, sur le tapis*, parler de quelqu'un et en dire presque toujours du mal. —*Tenir une terre par ses mains*, la faire valoir par soi-même. —*Tenir le milieu dans une affaire*, prendre un tempérament entre deux extrémités. — *Tenir registre de quelque chose*, l'écrire dans un registre. —fig. *Cet homme tient registre de tout*, remarque tout exactement et s'en souvient. —*Tenir compte d'une somme à quelqu'un*, la lui passer en compte. — figur. *Tenir compte de quelque chose à quelqu'un*, lui en avoir obligation, chercher à le reconnoître. —*Ne tenir compte de quelqu'un, de quelque chose*, n'en point faire de cas.

Tenir, v. neut. Subsister sans altération : *Le marché tient ; il faut que le traité tienne*. —Durer, être pendant un certain temps : *Cette foire tient pendant tant de jours*. —Résister : *Cette place a tenu six mois*. —Au Trictrac, pouvoir jouer sans rompre son plein, continuer à jouer sans lever les dames.

Tenir à . . . 1.° en parlant des personnes, appartenir : *Il tient à cette famille*. 2.° En parlant des choses, être attaché : *La pierre tenoit à la vessie* ; et fig. *il tient fortement à ses opinions*. —*Tenir de*, avoir du rapport, de la ressemblance avec. —*Tenir pour*, être partisan de. —*Tenir contre*, résister, au propre et au figuré. —*Tenir que*, penser que. —*En tenir*, 1.° être pris, être dupé : *Il en tient, le bon homme*. 2.° Etre amoureux. 3.° Etre ivre. —*N'y pas tenir*, ne pouvoir supporter. —*Tenir bon, tenir ferme*, résister avec force, avec courage ; ne se point relâcher, ne se point laisser aller aux persuasions d'autrui.

Cette chose lui tient au cœur, il l'affectionne extrêmement, *ou* il en a du ressentiment.

Se tenir, v. réc. Etre, demeurer en un certain lieu : *Tenez-vous là ; ne vous tenez pas au vent, au soleil.* Prov. *Quand on est bien, il faut s'y tenir.* —Etre dans un certain état : *Se tenir propre, caché, droit, etc. Se tenir à genoux.* —En parlant d'une assemblée, avoir lieu : *L'assemblée se tint dans un tel endroit.*

Se tenir à, s'attacher : *Il se tint à une branche* ; et figur. *je me tiens* ou *je m'en tiens à votre décision.* —*Se tenir de*, s'empêcher de..... Il ne se dit qu'avec la négative : *Il ne peut se tenir de parler.* —*S'en tenir à*, s'arrêter, se borner à.

Tenir, v. impers. qui ne se dit que dans le sens négatif ou interrogatif : *Il ne tiendra qu'à vous d'avoir la paix. A quoi tient-il que vous ne le fassiez.*

Qu'à cela ne tienne, peu importe. —famil. *Je ne sais qui me tient*, qui m'empêche. On sous-entend d'éclater, de battre, etc.

Tenon, subst. m. Bout d'une piéce de bois qui entre dans une mortaise. —Morceau de fer qui est au-dessus du canon d'une arme à feu.

Tenor, s. m. emprunté de l'Italien: Voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille, ou simplement taille.

Tension, s. f. (*Tan-cion*) Etat de ce qui est tendu. —fig. Grande application d'esprit.

Tenson, s. m. (*Tan-son*) Autrefois, dispute galante entre deux Poëtes.

Tentant, ante, adj. verb. (*Tan-tan, an-te*) Qui tente, qui cause du désir.

Tentateur, trice, s. m. (*Tan-ta-teur, tri-ce*) Celui ou celle qui tente, qui cherche à séduire.

Le tentateur, le démon. On dit aussi adjectivement, *l'Esprit tentateur.*

Tentatif, ive, adject. (*Tan-ta-tif*) Qui tente.

Tentation, subst. f. (*Tan-ta-cion*) Mouvement intérieur, qui tente, qui excite au mal : *Résister* ou *succomber, céder à la tentation.*

Tentation de... envie de... *Il avoit une grande tentation de partir.*

Tentative, subst. f. (*Tan-ta-ti-ve*) Effort qu'on fait pour voir si l'on pourra venir à bout de quelque dessein. —En termes d'Université, le premier acte qu'on fait pour parvenir à des grades de Théologie.

Tente, s. f. (*Tan-te*) Pavillon dont on se sert à l'armée, à la campagne pour se mettre à couvert. —Petit rouleau de charpie qu'on met dans les plaies, pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt.

La tente, en termes de Chasse, les filets qu'on tend.

Tentement, subst. m. (*Tan-te-man*) ter. d'Escrime : Action de battre deux fois l'épée de son adversaire avec la sienne.

Tenter, v. act. (*Tan-té*) Essayer : *J'ai tenté toutes sortes de moyens ; tenter une entreprise* ; et neutralement, *tenter de faire une chose.* —Solliciter au mal. —Dans un sens moins odieux, *donner envie de... Ce beau temps me tente de me promener ; je suis bien tenté de le faire.* —Dans le langage de l'Ecriture, éprouver : *Dieu tenta Abraham.* —En t. de Maître d'armes, battre deux fois avec son épée celle de son ennemi.

Tenter Dieu, *lui demander des miracles, etc.* sans nécessité. — familier. *Tenter fortune*, hasarder quelque chose dans l'espérance du succès.

Tenture, s. f. (*Tan-tu-re*) Certain nombre de piéces de tapisserie : *Tenture de verdure, de velours, de damas, etc.* —La peine de tendre la tapisserie ou des lits : *Tant pour la tenture.*

Tenu, ue, part. pass. et adj. Voyez *Tenir.* —Entretenu, soigné : *Jardin bien* ou *mal tenu.* —Obligé à faire : *Je ne suis pas tenu à cela ; les locataires sont tenus des menues réparations.*

Ténu, ue, adj. Terme didactique : Fort délié, peu compacte : *Substance ténue.*

Tenue, s. f. Temps pendant lequel une assemblée tient ou se tient. —Assiette ferme : *Cet homme n'a point de tenue à cheval.* En ce sens on dit figur. *Le temps n'a point de tenue, cet homme n'a point de tenue* ; le temps, cet homme est fort variable. —Manière de tenir la plume en écrivant. —Au

Trictrac, action du joueur, qui ayant gagné un trou et pouvant s'en aller et relever ses dames, ne s'en va pas. —En Musique, continuation d'un même ton pendant quelques mesures.

En ter. de Marine, *fond de bonne* ou *de mauvaise tenue*, bon *ou* mauvais pour l'ancrage. —En ter. de Féodalité, *tenue noble*, fief qui relève d'un autre fief.

Tout d'une tenue, adv. Sans interruption.

Ténuité, s. fém. Terme didactique: Qualité d'une substance ténue et déliée.

Tenure, s. f. Terme de Féodalité: Redevance, mouvance d'un fief ou d'un Seigneur supérieur.

Tercet, (*Acad.*) *Terset*, (*Trév.*) subst. m. (*Têr-cè*) Espèce de couplet composé de trois vers.

Térébenthine, s. f. (*Té-ré-ban-ti-ne*) Résine qui coule du tronc du térébinthe, après qu'on y a fait quelque incision.

Térébinthe, s. m. (*Té-ré-bein-te*) Sorte d'arbre résineux.

Térébration, s. f. (*Té-ré-bra-cion*) Action de percer un arbre pour en tirer la gomme, la résine, etc.

Téréniabin, s. m. Manne liquide qui vient de Perse.

Tergiversation, s. f. (*Têr-ji-vêr-sa-cion*) Action de tergiverser.

Tergiverser, v. neut. (*Têr-ji-vêr-cé*) Chercher des détours, biaiser dans une affaire.

Terme, subst. m. Fin, borne, dans ce qui a rapport au temps et au lieu. Voyez *Borne*. —Temps préfix de payement. —Temps où une femme doit accoucher: *Elle est à terme, elle approche de son terme; accoucher avant terme.* On le dit, dans le même sens, des femelles de certains animaux domestiques. —Sorte de statue qui n'a que la tête ou le haut du corps, et qui finit en gaine. Elle servoit autrefois de borne ou de limite. Fam. *Etre planté dans un endroit comme un terme*, y demeurer long-temps debout et sans agir. —Mot, diction. —Sujet ou attribut d'une proposition. —Façon de parler particulière à quelque art ou science: *Termes d'Architecture, de Grammaire, de Pratique, etc.* —Au pluriel, état où est une affaire *ou* une personne par rapport à une affaire: *Etre en termes d'accommodement.*

S'exprimer en termes propres, employer des termes convenables à la chose dont il s'agit. —*Voilà en propres termes ce que je lui ai dit*, voilà mot pour mot ce que je lui ai dit. —*Mesurer, peser ses termes*, parler avec circonspection. —*Parler de quelqu'un en bon ou en mauvais termes*, en dire du bien ou du mal.

Terminaison, s. f. (*Têr-mi-nè-zon*) Désinence d'un mot; les dernières lettres ou syllabes d'un mot.

Terminer, v. act. (*Têr-mi-né*) Borner. —Achever, finir.

Se terminer, v. réc. S'achever, se finir. —En parlant des mots, avoir une certaine terminaison ou désinence.

Terminthe, subst. m. (*Têr-mein-te*) Tubercule inflammatoire.

Ternaire, adj. (*Têr-nè-re*) *Le nombre ternaire*, le nombre de trois.

Terne, adj. Qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir, ou qui en a peu en comparaison d'une autre chose.

Ternes, s. m. Au jeu de Trictrac, deux trois.

Terni, ie, part. pass. de *Ternir*, et adj. Qui a perdu son lustre.

Ternir, v. a. Oter le lustre, l'éclat, la couleur. —On dit figur. *Ternir sa réputation, sa gloire, ses vertus, sa mémoire, etc.*

Se ternir, v. réc. Perdre son lustre, son éclat, sa couleur.

Ternissure, s. f. L'action qui ternit. —L'état de ce qui est terni.

Terrage, s. m. (*Tê-ra-je, r* forte.) terme de Coutume: Droit qu'avoient certains Seigneurs de lever une partie des fruits provenus sur les terres qui étoient dans leur censive.

Terrageau ou *Terrageur*, subst. m. (*Tê-ra-jô*, s. d. *jeur*, première *r* forte.) Seigneur qui avoit le droit de terrage.

Terrager, v. act. (*Tê-ra-jé, r* forte.) Lever le terrage.

Terrain, s. m. (Plusieurs écrivent *Terrein*, *Tê-rein*, *r* forte.) Espace de terre considéré 1°. selon ses bonnes ou mauvaises qualités; *Son jardin occupe*

un bon terrain. 2.° Par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire : *Il a un beau terrain pour bâtir.* 3.° Par rapport à quelque action qui s'y passe : *Se porter sur le terrain.*

Ménager le terrain, employer utilement le peu d'espace qu'on a ; et figur. se servir avec prudence des moyens qu'on a pour réussir. —fig. 1.° *Disputer le terrain*, tâcher de ne pas laisser prendre de l'avantage sur soi. —2.° *Connoître bien le terrain*, l'humeur, les intérêts des personnes avec qui on a à traiter. On dit à peu près dans le même sens, *reconnoître*, *sonder le terrain.* —3.° *Gagner du terrain*, avancer peu à peu dans une affaire.

Terral, subst. m. (*Tê-ral*, *r* forte.) ter. de Marine : Vent de terre.

Terrasse, s. f. (*Tê-ra-ce*, *r* forte.) Levée de terre dans un jardin, etc. faite de main d'homme, pour le plaisir de la vue et pour la commodité de la promenade. —Ouvrage de Maçonnerie en forme de balcon et de galerie ouverte. —Toit d'une maison lorsqu'il est en plate-forme et à découvert.—En Peinture, le devant des paysages. — Chez les Tireurs d'or, cuvette où l'on chauffe l'argent quand on veut le dorer. —En ter. de Lapidaire, partie d'une pierre qui ne peut recevoir le poliment.

Terrasse de Sculpture, le dessus de la plinthe. —*De marbre*, défaut dans le marbre.

Terrassé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Terrasser.* —En ter. de Blason, il se dit 1.° d'un arbre autour duquel on voit la motte de terre où sont les racines ; 2.° de la pointe de l'écu lorsqu'elle est occupée par de la terre couverte d'herbes.

Terrasser, v. a. (*Tê-ra-cé*, *r* forte.) Mettre un amas de terre derrière une muraille pour la fortifier, etc. —Jeter de force par terre. — figur. 1.° Faire perdre courage, consterner. —2.° Convaincre par des raisons sans la moindre réplique.

Se terrasser, v. réc. Se fortifier en se couvrant d'ouvrages de terre.

Terrasseur, s. m. (*Tê-ra-ceur*, première *r* forte.) Celui qui travaille à bourder des planches, des cloisons.

Terrassier, s. m. (*Tê-ra-cié*, *r* forte.) Ouvrier qui travaille à des terrasses, qui transporte des terres, etc.

Terre, s. fém. (*Tê-re*, *r* forte.) Le plus pesant des quatre élémens. —Le globe terrestre, composé de terre et d'eau. —Partie de la terre, considérée quant à sa nature ou en tant qu'elle peut être cultivée, employée à quelque ouvrage, etc. *Terre grasse*, *sablo-neuse*, *etc. terre labourable*, *etc.* —Un ou plusieurs endroits du globe de la terre, pays, contrée : *Terres inconnues*, *inhabitées ; terres australes.* —Etendue d'un pays : *Les terres de France*, *d'Espagne ; être*, *demeurer*, *mourir en terre étrangère.* —Domaine, héritage : *Etre riche en fonds de terre ; terre bien plantée*, où il y a de beaux plants ; *terre bien bâtie*, où il y a de beaux bâtimens. —Endroit où l'on place un corps mort. —Les bords de la mer : *Cotoyer*, *raser*, *ranger la terre*, *prendre terre*, aborder ; *perdre terre*, s'éloigner, perdre la terre de vue. Dans une autre acception, *perdre terre*, c'est, étant debout dans une rivière, ne pouvoir pas toucher le fond avec les pieds. —fig. 1.° Les habitans de la terre : *Alexandre vouloit soumettre toute la terre.* —2.° Par exagération, un grand nombre de personnes : *Toute la terre le sait*, *en parle.* —3.° En ter. de Morale Chrétienne, les biens et les plaisirs de la vie présente : *Aimer la terre*, *ne songer qu'à la terre.* —En Chimie, ce qui reste de plus terrestre d'un corps duquel on a tiré les sels, les esprits, les huiles.

Terre ferme, le continent. —*Terres neuves*, terres nouvellement découvertes. —En style de l'Ecriture, *Terre de promission*, la Terre promise. —*La Terre sainte*, la Palestine.

Figur. et famil. 1.° *Donner du nez en terre*, succomber dans une affaire. —2.° *Ce qu'il a dit n'est pas tombé à terre*, on l'a relevé, on y a bien pris garde. —3.° *Mon affaire n'a pas touché à terre*, elle a passé tout d'une voix, sans difficulté. —4.° *Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre*, ne laisse pas le temps de se reconnoître, de respirer. —5.° *Aller terre à terre*, ne point s'élever au-dessus de sa condi-

tion, de sa capacité. Au propre, cotoyer le rivage. —Prov. 1.° *Faire de la terre le fossé*, tirer de la chose même les dépenses nécessaires pour l'agrandir ou pour l'entretenir. —2.° *Chasser sur les terres d'autrui*, entreprendre sur ses droits. —*Ville bien avant dans les terres*, bien éloignée de la mer.

Terreau, subst. m. (*Tê-rô*, *r* forte.) Fumier pourri et réduit en terre. On le nomme aussi *terre végétale*. —On dit encore *terrot*, mais ce dernier mot signifie sur-tout du fumier pourri, de la terre légère et du sable passé par un crible et mêlés ensemble.

Terre-neuvier, s. m. (*Tê-re-neû-vié*; *r* forte.) Celui qui pêche des morues sur le banc de Terre-Neuve. —Vaisseau qui sert à cette pêche. Dans cette seconde acception on dit aussi adject. *Un vaisseau terre-neuvier*.

Terre-noix, s. f. (*Tê-re-noa*, *r* forte.) Plante qui croît dans les lieux humides; sorte de *Panais* sauvage.

Terre-plain, (*Trév.*) *Terre-plein*, (*Acad.*) s. m. (*Tê-re-plein*, *r* forte.) ter. de Fortification : Surface plate et unie d'un amas de terre élevé. —En termes d'Architecture, terre rapportée entre deux murs de maçonnerie pour servir de terrasse.

Se terrer, v. réc. (*Tê-ré*, *r* forte.) Se cacher sous terre : *Les renards, les lapins, les blaireaux se terrent*. —En parlant des gens de guerre, se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre.

Terrestre, adj. (*Tê-rès-tre*, *r* forte.) Qui appartient à la terre : *Les animaux terrestres*. —Qui vient de la terre : *Vapeurs, exhalaisons terrestres*. —Qui tient de la nature de la terre. —Dans le moral, il se dit par opposition à *spirituel* : *Vues, sentimens, pensées terrestres*.

Terrestréités, s. f. plur. En ter. de Chimie, les parties les plus grossières des substances.

Terreur, subst. f. (*Tê-reur*, *r* forte.) Epouvante, grande crainte.

Terreux, *euse*, adj. (*Tê-reû*, *r* forte.) Mêlé de terre : *Sable, métal terreux*. —Sali de terre, de poussière : *Cet enfant a les mains terreuses*.

Avoir le visage terreux, le visage d'un mort.

Terrible, adj. (*Tê-ri-ble*, *r* forte.) Qui donne ou qui est propre à donner de la terreur. —fig. et fam. Etonnant, extraordinaire.

Terriblement, adv. (*Tê-ri-ble-man*) D'une manière à donner de la terreur. —fig. et famil. Extrêmement, excessivement.

Terrien, *ienne*, substant. (*Tê-rien*, *r* forte.) Celui, celle qui possède une grande étendue de terre : *Un grand terrien*.

Terrier, s. m. (*Tê-rié*, *r* forte.) En termes de Féodalité, registre qui contient le dénombrement et la nature des héritages situés dans la censive d'un Seigneur, avec le tribut dont ils sont chargés. En ce sens il est aussi adject. *un papier terrier*. —Trou, cavité dans la terre où certains animaux se retirent.

Fig. et famil. *Il s'est retiré dans son terrier*, il ne paroît plus dans le monde. *Il est allé mourir dans son terrier*, dans sa patrie, etc.

Terrière, s. m. (*Tê-riè-re*, première *r* forte.) Trou de lapin. Il est vieux.

Terrine, s. f. (*Tê-ri-ne*, *r* forte.) Sorte de vase de terre qui sert à mettre et à faire cuire diverses choses. —Ragoût fait dans une terrine.

Terrinée, s. f. (*Tê-ri-né-e*, *r* forte.) Plein une terrine.

Terrir, v. neut. (*Tê-rir*, première *r* forte.) Il se dit proprement des tortues qui viennent à terre pour pondre leurs œufs. —En t. de Marine, prendre terre après une longue course en mer ou après une longue traversée.

Territoire, s. m. (*Tê-ri-toa-re*, première *r* forte.) L'espace de terre qui dépend d'une Juridiction.

Terroir, s. m. (*Tê-roar*, première *r* forte.) Terre considérée par rapport à l'agriculture : *Terroir fertile, gras, aride, ingrat, etc.*

Ce vin sent le terroir, *a un goût de terroir*, a un goût désagréable qui vient de la qualité du terroir. —figur. *Cet homme sent le terroir*, a les défauts des gens de son pays.

Terser, v. act. (*Tèr-cé*) Donner un troisième labour à la vigne.

Terset, s. m. Voyez *Tercet.*

Tertre, s. m. Eminence de terre dans une plaine ; colline.

Tesseaux, s. m. pl. (*Tè-sô*) ter. de Marine : Piéces de bois enclavées dans les mâts qui soutiennent les hunes.

Tessons, s. m. pl. (*Tè-son*) Morceaux ou piéces rompues des vases de terre ou de grès. On dit aussi *Têt.*

Test ou *Têt*, s. m. La partie la plus dure qui forme le corps d'une coquille.

Test, subst. m. En Angleterre, *le serment du test*, serment par lequel on abjure la doctrine de la Transsubstantiation, du sacrifice de la Messe et de l'invocation des Saints. Ce mot signifie *Epreuve.*

Testacée, adj. Qui est couvert d'une écaille dure et forte. —Il est aussi subst. *La tortue est du genre des testacées.*

Testament, subst. m. (*Tès-ta-man*) Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés.

L'Ancien Testament, les Livres de l'Ecriture sainte qui ont précédé la naissance de J. C. *Le Nouveau Testament*, ceux postérieurs à cette époque. —Ces mots signifient aussi *alliance* : *L'Ancien Testament n'étoit que la figure du Nouveau.*

Testamentaire, adj. (*Tès-ta-man-tè-re*) Qui regarde le testament : *Disposition testamentaire.* —*Exécuteur testamentaire*, celui qui exécute et accomplit ce qui est prescrit par un testament.

Testateur, *trice*, subst. Celui ou celle qui teste, qui fait ou qui a fait son testament.

Tester, v. neut. (*Tès-té*) Faire son testament.

Testicule, s. m. Corps blanc et glanduleux où se perfectionne la semence qui est la matière de la génération.

Testi, s. m. Poil de chameau.

Testimonial, *ale*, adject. Qui rend témoignage : *Lettres*, *preuves testimoniales.* C'est tout l'emploi de ce mot.

Teston, subst. m. Ancienne monnoie d'argent.

Têt, s. m. (*Tê*) Morceau d'un pot de terre cassé. —Autrefois crâne.

Têt ou *têt à vitrifier*, écuelle ou vaisseau dans lequel on fait l'opération de la coupelle en grand.

Tétanos, s. m. Terme de Médecine : Sorte de convulsion dans laquelle on ne peut se pencher ni d'un côté ni de l'autre.

Têtard, s. m. (*Tê-târ*) Insecte noir qui vit dans l'eau. —Sorte de petit poisson.

Tetasses, subst. f. plur. (*Te-ta-ce*) ter. de mépris : Mamelles flasques et pendantes.

Tète, *tette*, (*Acad.*) s. f. Le bout de la mamelle des bêtes : *Tette de chèvre.* Les mots *teter*, *tetin*, *teton*, n'invitent-ils pas à ne mettre qu'un *t* dans *tète* ?

Tête, s. f. La partie de l'animal qui tient au reste du corps par le cou, et qui est le siége des organes des sens, des yeux, des oreilles, etc. Chef, avec ces différences, 1.° que dans le sens littéral, *chef* ne se dit qu'en Poésie ou en parlant des reliques des Saints ; 2°. que dans le sens figuré *tête* convient mieux lorsqu'il est question de place ou d'arrangement, et *chef* lorsqu'il s'agit d'ordre ou de subordination. On dit, *la tête d'un bataillon*, et *le chef d'une entreprise ; être à la tête d'une armée*, et *commander en chef.* —Esprit, fantaisie, imagination : *Se mettre des chimères en tête*, *dans la tête.* —Personne : *Payer tant par tête.* —Chevelure : *Il a une belle tête. Tête naissante*, cheveux qui reviennent après avoir été coupés, et qui sont déjà un peu longs. —Représentation, imitation d'une tête humaine par un Peintre, par un Sculpteur. —En parlant des monnoies et des médailles, le côté où est l'effigie. —En Vénerie, le bois du cerf. —Le sommet des arbres. —Extrémité d'en haut de certaines plantes : *Tête de pavot*, *de chou*, *d'artichaut.* —Extrémité d'en bas de quelques autres : *Tête d'oignon*, *de poireau.* —Dans certains fruits, l'extrémité opposée à la queue : *Poire à deux têtes.* —Extrémité ou partie supérieure de diverses autres choses : *Tête de clou*, *d'épingle*, *de compas*, etc. —La partie antérieure, le devant, etc. *Tête d'une armée. Tête d'un pont*, *d'un défilé*, le bout qui est du côté des ennemis *Tête de la tranchée*, l'endroit de la tranchée qui est le plus avancé du côté de la

place assiégée. —Commencement d'un livre. —Choses qui ont la forme, la figure d'une tête.

Avoir la tête pesante, embarrassée. —Prov. *Il a la tête près du bonnet*, il se fâche aisément. —Famil. 1.° *Avoir des affaires, des dettes par-dessus la tête*, avoir beaucoup d'affaires, de dettes. —2.° *Il ne sait où donner de la tête*, que devenir. —Proverb. et figur. 1.° *On lui a bien lavé la tête*, on l'a fort réprimandé. —2.° *Il peut aller par-tout la tête levée*, on ne peut lui faire aucun reproche. —*La tête me fend*, j'ai un très-grand mal de tête. —*La tête me tourne*, il me semble que les objets tournent autour de moi. —*La tête lui a tourné*, il est devenu fou. —*La tête lui tourne*, *il perd la tête*, il se trouble dans le péril, il manque de fermeté; *ou* il se méconnoît, il abuse de sa fortune. —fig. et famil. *Tourner la tête à quelqu'un*, lui inspirer une sorte de folie. —*Crier à pleine tête*, *à tue tête*, de toute sa force. —*Rompre la tête à quelqu'un d'une chose*, l'en importuner. —*Se rompre*, *se casser la tête à faire quelque chose*, s'y appliquer avec une grande contention. —Prover. et figur. *Cet homme a martel en tête*, est jaloux *ou* a dans l'esprit des choses qui l'inquiètent. *Ce qu'on vient de lui apprendre lui met martel en tête*, lui donne de l'inquiétude, de la défiance. —Prov. *Jeter une marchandise à la tête*, l'offrir à vil prix. —*Il ne faut pas se jeter à la tête des gens*, leur offrir trop facilement ses services. —*La prise de cette Place a coûté bien des têtes*, la vie à beaucoup de monde. —Proverb. *Autant de têtes*, *autant d'opinions*, autant de personnes, autant d'opinions. —*C'est un homme de tête*, *une bonne tête*; c'est un homme qui a beaucoup de jugement, de capacité. —*Avoir la tête chaude* ou *la tête froide*, s'emporter aisément *ou* conserver son sang froid. —*Avoir de la tête*, du sens, du jugement *ou* être opiniâtre, capricieux.— *Tenir* ou *faire tête à quelqu'un*, lui résister, ne point lui céder. —*Mettre un homme en tête à quelqu'un*, lui opposer quelqu'un capable de lui résister. —*Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un*, la constituer pour en jouir tant qu'il vivra. —*Il est à la tête des affaires*, il en a la principale direction.

Tête-à-tête, adv. Seul à seul; en particulier.

Tête-à-tête, s. m. Entretien particulier de deux personnes: *Ils eurent un long tête-à-tête.*

Tête-morte, en ter. de Chimie, les parties terrestres et insipides d'un corps qui a été distillé.

Tète-chèvre ou *Tette-chèvre*, s. m. Oiseau nocturne.

Tête-cornue, s. f. Sorte de plante.

Teter, v. act. (*Te-té*) Tirer le lait de la mère et s'en nourrir: *Teter une femme*, *une vache*, *une chèvre*. —On dit aussi neutralement et sans régime, *Cet enfant tète bien.*

Têtière, s. f. La partie de la bride où se met la tête d'un cheval. —Petite coiffe de toile qu'on met aux enfans nouveaux nés.

Tetin, s. m. (*Te-tein*) Le bout de la mamelle, soit aux hommes, soit aux femmes.

Tetine, s. f. Le pis de la vache ou de la truie considéré comme bon à manger. —Enfoncement qu'un coup de mousquet, de pistolet, etc. fait sur une cuirasse, lorsqu'il ne la perce pas d'outre en outre.

Teton, s. m. Mamelle de femme.

Tétracorde, (*Acad.*) *Tétrachorde*, (*Trév.*) s. m. Lyre à quatre cordes.

Tétradrachme, subst. m. (*Té-tra-drak-me*) Monnoie d'argent qui valoit quatre drachmes.

Tétraèdre, subst. m. Corps régulier formé de quatre triangles équilatéraux.

Tétragone, adj. Qui a quatre angles et quatre côtés.

Tétralogie, s. f. (*Té-tra-lo-ji-e*) Nom qu'on donnoit chez les Grecs à quatre piéces dramatiques d'un même Auteur, dont les trois premières étoient des Tragédies, la quatrième satirique ou bouffonne, et qui avoient pour but de remporter la victoire dans les combats littéraires.

Tétramètre, s. m. Dans l'ancienne Poésie Grecque et Latine, vers ïambe composé de quatre pieds.

Tétraliste, s. m. Terme d'Architec-

ture : Bâtiment soutenu par quatre colonnes.

Tétrarque, subst. m. (*Té-trar-ke*) Prince qui gouvernoit la quatrième partie d'un royaume, d'une région, etc.

Tétrastique, s. m. Quatrain, stance, épigramme, etc. de quatre vers.

Tette. Voyez *Tète.*

Têtu, subst. m. Gros marteau qui sert à démolir. —Poisson de mer et de rivière.

Têtu, ue, adject. Qui a de la tête ; entêté, opiniâtre, obstiné, avec cette différence que le *têtu* veut ce qu'il veut ; l'*entêté* croit ce qu'il croit ; l'*opiniâtre* veut avoir raison contre toute raison ; l'*obstiné* veut malgré tout ce qu'on lui oppose. Le premier ne se soucie pas de ce que vous dites ; le second ne l'écoute seulement pas ; le troisième ne s'y rendra jamais ; le quatrième s'en irrite plutôt que de céder. —On voit que ce mot est aussi substantif.

Texte, s. m. (*Tèks-te*) Les propres paroles d'un Auteur. —Passage de l'Ecriture, cité au commencement d'un sermon et qui en fait le sujet. En ce sens on dit proverb. *Revenir à son texte*, au sujet principal dont il est question.

Petit-Texte, Terme d'Imprimerie : Sorte de petit caractère qui est entre le Petit-Romain et la Mignonne.

Textile, adj. m. et f. (*Tèks-ti-le*) Qui peut être tiré en filets propres à faire un tissu.

Textuaire, adj. et subst. m. (*Tèks-tu-è-re*) Livre où il n'y a que le texte sans commentaire. —Celui qui sait bien le texte des lois.

Texture, s. f. (*Tèks-tu-re*) Ce qui fait qu'une chose est tissue ; le tissu, la liaison des parties d'un ouvrage. —On dit plus souvent au figuré, *la texture d'un discours, d'une piéce de théâtre, etc.*

Thalictron, subst. m. (*Ta-lik-tron ; quelques-uns écrivent et prononcent Thalitron.*) Sorte de plante qui croît dans les lieux humides.

Thaumaturge, s. m. et f. (*Tô-ma-tur-je*, d.) Faiseur de miracles.

Thé, s. m. (*Té*) Petite feuille d'un arbrisseau qui croît dans la Chine et dont on fait un grand usage en infusion : *Le thé bou*, est séché au soleil ; *le thé vert*, au four.

Théandrique, adj. m. et f. (*Té-an-dri-ke*) terme dogmatique : Divin et humain tout ensemble.

Théâtral, ale, adject. (*Té-a-tral, a-le*) Qui concerne le théâtre ou la poésie dramatique.

Théâtre, s. m. (*Té-â-tre*) Sorte d'échafaud sur lequel on représente des Tragédies, des Comédies, etc. —Profession de Comédien : *Monter sur le théâtre ; il a quitté le théâtre. Renoncer au théâtre*, se dit et du Poëte et du Comédien. —Règles de la poésie dramatique : *Cet Auteur n'entend pas le théâtre.* —Recueil de piéces de théâtre : *Théâtre de Corneille, de Racine, de Molière.* —Echafaud orné pour voir quelque cérémonie. —figur. Lieu où se passe, où s'est passé un événement, etc. *Le théâtre de la guerre, de la Politique ; théâtre sanglant, etc. théâtre d'horreur.*

Coup de théâtre, événement imprévu pour les Spectateurs, mais préparé par l'Auteur. —*Roi de théâtre*, Prince sans autorité.

Théière, s. f. (*Té-iè-re*) Vase pour faire infuser le thé.

Théiste, s. m. (*Té-is-te*) Celui qui reconnoît l'existence d'un Dieu. Son opposé est *Athée.*

Thème, s. m. (*Tè-me*) Dans le style didactique, sujet, matière, proposition : *Il n'a pas bien pris, bien suivi son thème* ; ce qui se dit figur. et fam. de tout homme qui a avancé quelque chose de mal à propos devant certaines gens. —Autrefois, texte ou sujet de sermon, etc. —Ce qu'on donne à un écolier à traduire de sa langue naturelle dans une langue étrangère. La *version* est précisément le contraire. —La composition de l'écolier : *Il a bien fait son thème ; corriger un thème.* —En ter. d'Astrologie, position des astres au moment de la naissance, etc. On dit ordinairement *thème céleste.*

Proverbial. *Faire son thème en deux façons*, dire la même chose de deux manières différentes.

Thémis, s. f. (prononcez l'*s* finale,

Té-mice.) Déesse de la Fable. —Poétiquement, *la Justice.*

Théocratie, s. f. (*Té-o-kra-cî-e*) Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme les ministres de Dieu, dont l'autorité immédiate se manifeste par des signes visibles.

Théocratique, adj. (*Té-o-kra-ti-ke*) Qui appartient à la théocratie.

Théogonie, s. fém. (*Té-o-go-nî-e*) Proprement naissance, généalogie des Dieux. —Dans l'acception commune, systême religieux imaginé par les Païens. —*La Théogonie d'Hésiode*, son ouvrage sur cette matière.

Théologal, subst. m. (*Té-o-lo-gal*) Chanoine institué anciennement pour enseigner la Théologie.

Théologal, ale, adj. *Vertu théologale*, qui a Dieu principalement pour objet, telles que la Foi, l'Espérance et la Charité.

Théologale, s. f. Qualité, dignité, prébende de Théologal.

Théologie, subst. f. (*Té-o-lo-jî-e*) Science qui a Dieu et la Religion pour objet. —Dans les Colléges, classe où l'on enseigne la Théologie.

Théologien, s. m. (*Té-o-lo-jien*) Celui qui sait ou qui enseigne la Théologie; qui a écrit sur la Théologie.

Théologique, adject. (*Té-o-lo-ji-ke*) Qui concerne la Théologie.

Théologiquement, adv. (*Té-o-lo-ji-ke-man*) D'une manière théologique.

Théorême, subst. m. (*Té-o-rè-me*) Chez les Mathématiciens, proposition d'une vérité spéculative qu'on peut démontrer. Il diffère de *Problême*, en ce que celui-ci est une proposition de vérité pratique.

Théorie, s. f. (*Té-o-rî-e*) Connoissance qui s'arrête à la simple spéculation sans passer à la pratique.

Théorique, adj. (*Té-o-ri-ke*) Qui regarde la théorie.

Théoriquement, adv. (*Té-o-ri-ke-man*) D'une manière théorique.

Thérapeutes, s. m. pl. (*Té-ra-peû-te*) Moines Juifs qui se livroient à la vie contemplative et mortifiée.

Thérapeutique, adj. (*Té-ra-peû-ti-ke*) Qui a rapport aux Thérapeutes : *La vie thérapeutique.*

Thérapeutique, subst. f. Partie de la Médecine qui s'occupe à chercher les remèdes propres à guérir les maladies.

Thériacal, ale, adj. Qui a la vertu de la thériaque.

Thériaque, s. f. (*Té-ri-a-ke*) Composition médicinale en forme d'opiat, dont la base est la chair de vipère.

Thermal, ale, adj. (*Têr-mal*) *Eaux thermales*, eaux minérales et chaudes.

Thermantique, adject. m. et fém. ou s. m. (*Têr-man-ti-ke*) Qui résout en échauffant.

Thermes, s. m. plur. (*Têr-me*) En ter. d'Histoire naturelle, citernes où se trouvent des bains tièdes ou des eaux naturellement chaudes. —Chez les Anciens, la borne ou le tronc d'arbre placés dans les champs pour servir de séparation entre les héritages. —Bâtimens qui étoient destinés pour les bains, et qui faisoient originairement partie des gymnases : *Les thermes d'Auguste, de Vespasien, etc.*

Thermomètre, s. m. (*Têr-mo-mè-tre*) Instrument de Météorologie, destiné à marquer les différents degrés de chaud et de froid, par le moyen de la liqueur qui est renfermée dedans.

Thésauriser, v. n. (*Té-zô-ri-zé*, d.) Amasser des trésors, des richesses.

Thèse, s. f. (*Tè-ze*) En général, toute sorte de propositions, de questions dans le discours ordinaire : *Ce n'est pas là la thèse, vous sortez de la thèse, vous changez la thèse.* —Plus particuliérement, propositions qu'on soutient publiquement dans les écoles : *Thèse de Philosophie, de Droit*, etc. —La dispute des thèses : *Assister, argumenter à une thèse.* —Feuille imprimée, qui contient les propositions qu'on doit soutenir publiquement : *Distribuer, afficher, présenter des thèses.*

Figur. et familiér. *Soutenir thèse pour quelqu'un*, prendre son parti, défendre ses intérêts.

Thesmotèthe, s. m. (*Tès-mo-tè-te*) Chez les Grecs, Magistrats qui étoient gardiens des lois.

Théurgie, s. f. (*Té-ur-jî-e*) Magie par laquelle on croyoit entretenir commerce avec les Dieux bienfaisans.

Thlaspi, s. m. (*Tlas-pi*) Sorte de

plante dont on connoît plusieurs espèces et qu'on nomme aussi *Taraspic.*

Thlaspidium, s. m. (*Tlas-pi-di-ome*) Plante détersive, apéritive, etc.

Tholus, subst. m. Piéce de bois dans laquelle s'assemblent toutes les courbes d'une voûte de charpente.

Thomisme, subst. m. Doctrine de Saint Thomas sur la prédestination et la grace.

Thomiste, subst. m. Théologien qui soutient le thomisme.

Thon, s. m. (*Ton*) Gros poisson qui se pêche sur les côtes de la Méditerranée.

Thorachique, adj. (*To-ra-chi-ke*) Qui est relatif à la poitrine : *Veine thorachique.* —Qui est bon pour la poitrine : *Remède thorachique.*

Thorax, subst. m. (*To-rakce*) ter. d'Anatomie : La capacité de la poitrine.

Thrombe, (*Trév.*) *Thrumbus*, (*Acad.*) ou *Trombe*, s. m. (*Tron-be*) Tumeur formée par un sang épanché et grumelé, après une saignée.

Thuriféraire. Voyez *Turiféraire.*

Thym, s. m. (*Tein*) Sorte de plante odoriférante.

Thym sauvage, plante ; petit serpolet.

Thymbre, s. m. (*Tein-bre*) Plante odoriférante.

Thyrse, s. m. (*Tir-ce*) Baguette ou pique entourée de pampre, de raisins et de lierre, avec une pomme de pin au bout. Les Bacchantes, Bacchus et ses prêtres en tenoient toujours dans leurs mains.

Tiare, s. f. (*Tia-re*) Ornement de tête, autrefois en usage chez les Perses et d'autres Peuples de l'Orient. Il servoit aux Princes et aux Sacrificateurs. —Aujourd'hui, bonnet orné de trois couronnes, que le Pape porte dans les grandes cérémonies.

Tibia, s. m. Terme d'Anatomie : L'os intérieur de la jambe.

Tibial, adj. *Muscle tibial*, qui sert à étendre la jambe.

Tic, subst. m. Maladie ou mauvaise habitude de cheval. —Par extension, mouvement convulsif auquel quelques personnes sont sujettes : *Il a un tic, une espèce de tic.* —fig. Certaine habitude plus ou moins ridicule : *C'est un vilain tic que de ronger ses ongles.*

Tiède, adj. (*Tiè-de*) Qui est entre le chaud et le froid. —Au fig. lâche, nonchalant ; qui s'est ralenti, etc.

Tièdement, adverbe. (*Tiè-de-man*) D'une manière tiède, avec nonchalance. Il ne se dit qu'au figuré.

Tiédeur, s. f. Qualité qui est entre le chaud et le froid. —Au fig. relâchement, ralentissement ; diminution de zèle, de ferveur.

Tiédir, v. neut. Devenir tiède : *Faire tiédir du vin, de l'eau.* Voyez *Attiédir.* On dit aussi *se tiédir* ou *s'attiédir.*

Tien, s. m. Le bien qui t'appartient : *Le tien et le mien.*

Tien, tienne, adj. pron. possessif : Qui t'appartient ; qui est à toi ; qui te touche.

Les tiens, tes proches, tes alliés ; ceux qui t'appartiennent, qui te sont attachés.

Tierce, adject. fém. de tiers. Voyez *Tiers.*

Tierce, s. f. En Musique, intervalle composé de deux sons entre lesquels il n'y en a qu'un : *Tierce majeure, tierce mineure.* —Au jeu de Piquet, trois cartes d'une même couleur qui se suivent : *Tierce major* ou *à l'as.* —En ter. d'Imprimerie, c'est la dernière épreuve. —En ter. d'Escrime, botte qu'on porte ayant le poignet en dedans, dans une situation horizontale et au-dessus du bras de l'ennemi, en laissant son épée à droite. —En ter. d'Eglise, la seconde des heures Canoniales, appelées *petites heures.* —En ter. de Mathématiques et d'Astronomie, la soixantième partie d'une seconde.

Tiercé, adject. Terme de Blason : Divisé en trois parties.

Tierce-feuille, subst. m. Terme de Blason : Trèfle avec une queue.

Tiercelet, s. m. (*Tier-ce-lè*) Nom commun aux mâles de quelques oiseaux de proie, parce qu'ils sont plus petits d'un tiers que leurs femelles.

Tiercement, s. m. (*Tier-ce-man*) Enchère qui augmente du tiers le prix de la vente, et fait le quart sur le total.

Demi-tiercement, s. m. La moitié du tiers.

Tiercer, v. neut. (*Tier-cé*) Faire un tiercement.

Tiercer, v. act. Faire ou donner le troisième labour à la terre ou à la vigne. —Séparer une chose en trois. —Au jeu de Paume, servir de tiers et tenir une place vers la corde.

Tierceur, subst. m. Celui qui fait un tiercement.

Tierçon, s. m. (*Tier-son*) Mesure de liquides, qui contient le tiers d'une mesure entière.

Tiers, *tierce*, adj. (*Tiêr*, *tiêr-ce*) Troisième, avec cette différence que l'usage de *tiers* est beaucoup plus borné: *Un tiers arbitre; le tiers parti; parler en tierce personne; déposer en main tierce.*

Tiers-Etat, nom qu'on donnoit autrefois en France aux habitans qui n'étoient compris ni dans le Clergé ni dans la Noblesse. —*Fièvre tierce*, qui revient de deux jours l'un; *double tierce*, dont les accès reviennent tous les jours; *double tierce continue*, dont les redoublemens reviennent dans les mêmes intervalles.

Tiers, s. m. En parlant des choses, la troisième partie: *Je vous en offre le tiers; le tiers de neuf est trois.* —En parlant des personnes, une troisième personne: *Il survint un tiers.*

Famil. *Le tiers et le quart*, toutes sortes de personnes indifféremment et sans choix.

Tiers-point, subst. m. (*Tiêr-poein*) Triangle. —Trois points en forme de triangle. —En termes de perspective, point qu'on prend à discrétion sur la ligne de vue où aboutissent les diagonales qu'on tire pour raccourcir les figures. —En ter. d'Horloger, lime formée de trois angles. —Ce qui donne un branle à plusieurs machines dans la mécanique.

Tige, s. f. Partie de l'arbre qui sort de la terre et qui pousse des branches. —Il se dit aussi des plantes: *Tige de lis, de pavot.* —Partie de la botte depuis le pied jusqu'à la genouillère. —En ter. de Généalogie, la branche principale, à l'égard des branches cadettes qui en sont sorties.

Tigé, *ée*, adj. Il se dit en ter. de Blason, des arbres et des plantes dont la tige est d'un émail différent.

Tignasse, s. f. Voyez *Teignasse.*

Tigne, s. f. Voyez *Teigne.*

Tignon, s. m. (*Ti-gnion*; mouillez *gn.*) Chez les femmes, il se dit de la partie des cheveux qui est derrière la tête. —Toute la coiffure des femmes du peuple.

Tignoner, ver. act. (*Ti-gnio-né*) Mettre en boucles les cheveux du chignon: *Elle se fait souvent tignoner.*

Tigre, subst. m. Bête féroce dont le poil est moucheté. —fig. Homme dur et méchant. —Insecte moucheté qui ronge les feuilles du poirier.

Tigre, adj. *Chevaux tigres*, tavelés et mouchetés à peu près comme des tigres.

Tigré, *ée*, adject. Moucheté comme un tigre: *Un chien tigré.*

Tigresse, subst. f. Femelle du tigre. —fig. Femme méchante et cruelle.

Tillac, s. m. (*Ti-gliak*; mouillez les *ll.*) Le plus haut pont d'un vaisseau.

Tille, subst. f. (mouillez les *ll.*) L'écorce des jeunes tilleuls dont on fait ordinairement des cordes de puits.

Tiller, v. act. Voyez *Teiller.*

Tilleul, s. m. (*Ti-glieul*) Arbre fort commun dans nos climats.

Tim, s. m. Voyez *Thym.*

Timar, s. m. Etendue de terre dont le Grand-Seigneur donne l'usufruit aux Spahis, à condition de servir dans ses armées. Ceux qui possèdent ces sortes de terre s'appellent *Timariots.*

Timbale, s. f. (*Tein-ba-le*) Deux vaisseaux d'airain ronds par dessous, dont les ouvertures sont couvertes de peau de bouc, qu'on fait résonner en les touchant avec des baguettes. En ce sens il ne s'emploie qu'au plur. —Sorte de gobelet qui a la forme d'une timbale. —Popul. La marmite: *Faire bouillir la timbale.* —Au pluriel, petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, et dont on se sert pour jouer au volant.

Timbalier, subst. m. (*Tein-ba-lié*) Celui qui bat des timbales.

Timbre, s. m. (*Tein-bre*) Cloche qui n'a point de battant en dedans et qui est frappée par un marteau: *Timbre d'horloge.* —Son que rend le timbre:

Ce timbre est trop éclatant. —fig. Son de la voix, en parlant des Musiciens et des Orateurs. —Cordes de boyau qui sont sous un tambour. —Marque imprimée au papier ou au parchemin, dont on se sert pour les Actes judiciaires. —Droit perçu sur le papier timbré. —En ter. de Blason, casque au-dessus de l'écu. —Prov. La tête de l'homme : *Avoir le timbre fêlé ; ce vin lui a donné dans le timbre.*

Timbré, ée, part. pass. de *Timbrer*, et adj. Marqué d'un timbre. —Au fig. 1.° qui a bonne tête, qui est sage. —2.° Plus ordinairement il se prend en mauvaise part : *Un cerveau mal timbré, une tête mal timbrée.*

Timbrer, v. act. (*Tein-bré*) Mettre un timbre à une armoirie. —Marquer le timbre sur le papier, le parchemin. —Ecrire au haut d'un acte la date et le sommaire de ce qu'il contient.

Timbreur, s. m. (*Tein-breur*) Celui qui timbre.

Timide, adj. Craintif. Il se dit des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes ou qui sont personnifiées : *Homme timide ; esprit timide.*

Timidement, adv. (*Ti-mi-de-man*) Avec timidité.

Timidité, s. f. Qualité de celui qui est timide.

Timon, s. m. Piéce d'un carrosse ou d'un chariot qui sert à le conduire par le moyen des animaux qu'on y attelle. —En ter. de Marine, longue piéce de bois attachée au gouvernail d'un navire. —Au figuré, gouvernement et conduite d'un Etat, etc.

Timonnier, subst. m. (*Ti-mo-nié*) Cheval qu'on attache au timon d'un carrosse, d'un chariot. —Matelot qui gouverne le timon sous les ordres du Pilote.

Timoré, ée, adj. Qui craint Dieu, qui est pénétré de la crainte de l'offenser. Il ne se dit qu'en style de dévotion et au fém. *Ame, conscience timorée.*

• *Timorphite*, s. f. ou *Lithotiron*, s. m. (*Ti-mor-fi-te*) Pierre figurée qui imite un morceau de fromage.

Timpan, tympan, (*Acad.*) s. m. (*Tein-pan*) En Anatomie, partie de l'intérieur de l'oreille, qu'on appelle aussi *tambour* ; c'est une membrane lisse, mince et transparente. —Dans l'Imprimerie, feuille de parchemin ou piéce de toile fortement tendue sur un châssis de fer ou de bois. Il y a *grand* et *petit timpan* ; le *grand* est celui sur lequel on fixe la feuille qui va sous presse ; le *petit*, celui qui s'enchâsse dans le *grand*. —En Hydraulique, machine, en forme de roue, pour élever l'eau. —En Architecture, l'espace du fronton, qui est compris entre les trois corniches. —En Menuiserie, panneau renfermé entre des moulures. —En Mécanique et en Horlogerie, pignon enté sur son arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue.

Timpaniser, tympaniser, (*Acad.*) v. act. (*Tein-pa-ni-zé*) Se moquer de quelqu'un hautement, en faire des railleries publiques. Il est familier.

Timpanite, tympanite, (*Académ.*) subst. f. (*Tein-pa-ni-te*) Enflure du bas-ventre, causée par des vents qui y sont retenus.

Timpanon, tympanon, (*Acad.*) s. m. (*Tein-pa-non*) Instrument de Musique, monté avec des cordes de fil de fer ou de laiton, et qu'on touche avec deux petites baguettes de bois.

Tine, ou plus souvent *Tinette*, s. f. Ouvrage de Tonnelier qu'on met sous les fontaines de cuisine et souvent dans les caves.

Tintamarre, s. m. (*Tein-ta-mâ-re*, *r* forte.) Bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre.

Tintamarrer, v. n. (*Tein-ta-mâ-ré*, *r* forte.) Faire du tintamarre. Il est populaire.

Tintement, subst. m. (*Tein-te-man*) Bruit, son d'une cloche qui continue pendant quelque temps en diminuant, après que le coup a frappé. —Sensation qu'on éprouve quelquefois sans cause extérieure, comme si l'on entendoit le tintement d'une cloche : *Avoir des tintemens d'oreilles.*

Tintenaque, s. m. (*Tein-te-na-ke*) Cuivre fort estimé qu'on tire de la Chine. Voyez *Toutenague.*

Tinter, v. a. (*Tein-té*) Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne touche que d'un côté.

Tinter, v. n. Sonner lentement, etc. *La cloche, le sermon tinte ; on tinte à la paroisse.* —Il se dit aussi des oreilles: *Les oreilles me tintent.*

Faire tinter un verre, lui faire rendre un son pareil à celui d'une petite cloche. — figur. et fam. *Vous n'avez qu'à tinter, nous sommes à vous*, vous n'avez qu'à donner la moindre marque de votre volonté, nous la suivrons.

Tintouin, subst. m. (*Tein-touein*) Bourdonnement, bruit dans les oreilles. — figur. Inquiétude qu'on a du succès de quelque chose. Il est familier dans les deux sens.

Tipe, type, (*Acad.*) s. m. Modèle, figure originale. En ce sens il n'est usité que dans le didactique : *Selon Platon, les idées de Dieu sont les tipes de toutes les choses créées.* —En parlant de l'Ancien Testament par rapport au Nouveau, symbole. On dit à peu près dans le même sens, *le tipe d'une médaille.* —En Astronomie, description graphique : *Le tipe des Eclipses est d'un grand secours.*

Tiphomanie, typhomanie, (*Poitiers*) subst. f. (*Ti-fo-ma-ni-e*) Maladie du cerveau qui empêche de dormir.

Tipique, typique, (*Acad.*) adject. (*Ti-pi-ke*) Symbolique, allégorique.

Tipographe, Typographe, (*Acad.*) s. m. (*Ti-po-gra-fe*) Imprimeur. Il est peu usité.

Tipographie, typographie, (*Acad.*) subst. fém. (*Ti-po-gra-fi-e*) L'art de l'Imprimerie.

Tipographique, typographique, (*Acad.*) adj. m. et fém. (*Ti-po-gra-fi-ke*) Qui concerne l'Imprimerie.

Tique, s. f. (*Ti-ke*) Insecte noirâtre qui s'attache aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

Tiquer, v. n. (*Ti-ké*) Avoir le tic ; appuyer, en parlant des chevaux, le haut des dents sur la mangeoire.

Tir, s. m. La ligne suivant laquelle on tire un canon, etc.

Tirade, subst. f. Longue suite de phrases ou de vers sur le même sujet. —On dit familiér. *Tirade d'injures, de sottises.* —Sur les instrumens à cordes, liaison d'une note avec plusieurs autres, qui se fait en battant ou pinçant une corde une seule fois, et tirant les autres de la main gauche.

Tout d'une tirade, tout de suite, sans s'arrêter. Il est familier.

Tirage, s. m. Action de tirer : *Le tirage des pierres qu'on tire de la carrière, d'un bateau par les chevaux qui le tirent. Le tirage d'une feuille d'impression, d'une estampe ; le tirage des étoffes, d'une loterie, etc.* —Espace qu'on laisse libre sur le bord des rivières, pour le passage des chevaux qui tirent les bateaux.

Tiraillement, subst. m. (*Ti-râ-glie-man*) Action de tirailler ; ébranlement, secousse, agitation dans quelque partie du corps : *Tiraillement d'estomac, d'entrailles.*

Tirailler, v. a. (*Ti-râ-glié* ; mouillez les *ll.*) Tirer tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec quelque sorte d'importunité. — fig. et fam. Importuner, presser : *Il s'est bien fait tirailler pour consentir à ce qu'on vouloit de lui.*

Tirailler, v. neut. Tirer d'une arme à feu mal et souvent.

Tirailleur, subst. m. (*Ti-râ-glieur*) Chasseur ou soldat qui tire mal.

Tiran, Tyran, (*Acad.*) s. m. Celui qui a usurpé la puissance souveraine. —Prince qui gouverne avec cruauté et injustice. —Particulier qui abuse de son autorité contre le droit et la raison, *ou* qui, dans une compagnie dont il est membre, s'attribue plus d'autorité qu'il ne lui appartient, *ou* qui exerce durement son autorité dans sa famille ou dans la société, etc.

Tiranie, tyrannie, (*Acad.*) s. fém. Gouvernement d'un tyran, d'un usurpateur ou d'un Prince injuste, cruel et violent. —Toute sorte d'oppression et de violence. —figur. Pouvoir que certaines choses ont ordinairement sur les hommes : *La tyrannie des passions, de l'amour*, etc.

Tiranique, tyrannique, (*Acad.*) adj. (*Ti-ra-ni-ke*) Qui tient de la tyrannie.

Tiraniquement, tyranniquement, (*Académ.*) adv. (*Ti-ra-ni-ke-man*) D'une manière tyrannique.

Tiraniser, tyranniser, (*Acad.*) v. a. (*Ti-ra-ni-zé*) Traiter tyranniquement.

Tirant, subst. m. (*Ti-ran*) Cordon

servant à ouvrir et à fermer une bourse. —Ruban de fil qu'on attache au-dedans de la tige des bottes, et dont on se sert pour se botter aisément. —Nerf grand et large sur le cou des veaux et des bœufs. —Morceau de parchemin long et étroit qu'on mouille et qu'on tortille, et dont on se sert pour attacher des papiers. —Barre de fer attachée à une poutre, et dont l'extrémité porte un œil qui reçoit une ancre, pour prévenir l'écartement d'un mur. —Piéce de bois qui tient en état les deux jambes de force du comble d'une maison. —En termes de Marine, 1.° quantité d'eau que tire un navire. —2.° Hauteur d'eau dont il a besoin pour être à flot.

Tirasse, s. f. Filet dont on se sert pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, etc.

Tirasser, v. act. et n. (*Ti-ra-cé*) Chasser ou prendre à la tirasse : *Tirasser des cailles ; il est allé tirasser aux alouettes.*

Tire, s. f. *Voler à tire d'aile*, voler aussi rapidement qu'il est possible.

Tout d'une tire, sans discontinuer, tout de suite. Il est familier.

Tiré, ée, part. p. de *Tirer*, et adj. Amené, ôté, etc.—*Visage tiré*, abattu, maigri.

Tire-balle, s. m. Instrument dont en se sert pour retirer une balle restée dans une blessure faite par une arme à feu.

Tire-botte, subst. m. Tissu de fil ou de soie, petit bâton ou osselet pour chausser plus aisément une botte. — Gros galon de fil pour border les étoffes qu'on emploie en meubles.

Tire-bouchon, s. m. Sorte de vis de fer ou d'acier, qui tient à un anneau, et dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles.

Tire-bourre, s. m. Crochet en forme de vis pour tirer la bourre d'une arme à feu.

Tire-bouton, s. m. Instrument dont le Tailleur se sert pour tirer le bouton et le mettre dans la boutonnière.

Tire-clou, subst. m. Instrument de Couvreur.

Tire-d'aile, s. m. Battement d'aile prompt et vigoureux que fait un oiseau quand il vole vîte. Il ne se dit qu'adverbialement dans *à tire-d'aile.*

Tire-fond, subst. m. Instrument de Tonnelier pour tirer et pour tenir les fonds des muids. —Instrument de Chirurgie pour enlever la piéce d'os sciée par le trépan.

Tire-laine, subst. m. Filou qui vole pendant la nuit.

Tire-laisse, subst. m. Appât ; Fausse espérance qu'on donne à quelqu'un. Il est familier.

Tire-larigot, adv. *Boire à tire-larigot*, excessivement. Il est populaire.

Tire-ligne, s. m. Instrument qui sert dans l'Architecture à tirer des traits égaux, gros ou petits.

Tire-lire, subst. f. Petit vaisseau de terre, etc. avec une seule fente propre à serrer de l'argent.

Tire-lirer, ver. neut. Crier comme l'alouette.

Tire-lisses ou *Contre-lames*, subst. f. plur. Tringles de bois dans les métiers à gaze.

Tire-moëlle, s. m. Sorte d'instrument, creusé en gouttière dans sa longueur, dont on se sert à table pour tirer la moëlle des os.

Tire-pied, s. m. Courroie ou grande lanière de cuir, dont les Cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur le genou quand ils travaillent.

Tire-plomb, s. m. Rouet qui sert à filer le plomb qu'on emploie aux vitres.

Tirer, ver. act. (*Ti-ré*) Amener à soi ou après soi : *Tirer en haut, en bas ; chevaux qui tirent un carrosse, etc.* —Oter : *Tirer les bottes, les bas à quelqu'un ; tirer de l'argent de sa bourse, la viande de la broche ou du pot.* —Délivrer, dégager : *Tirer un homme de prison, de captivité, d'un danger, de la misère.* —Recueillir, percevoir, recevoir : *Tirer du profit, de l'utilité, de l'avantage de...* —Extraire : *Tirer le suc des herbes, des viandes* ; figur. *il a tiré une infinité de belles sentences des Anciens.* —Etendre : *Tirer du linge, une courroie, ses bas, etc.* figur. *Tirer une affaire en longueur.* —Tracer : *Tirer une ligne sur du papier, le plan d'une maison, etc.* —Faire le portrait de...

On l'a tiré au naturel, en cire, en plâtre, etc. —Imprimer : *Tirer des feuilles, des estampes.* —Décharger des armes à feu, lancer des armes de trait : *Tirer un mousquet, un fusil, le canon, des bombes, des flèches.* On dit par extension, *tirer des petards, des fusées.* —Tirer sur... *Tirer un oiseau, un lièvre.*—Dans ces deux dernières acceptions on dit aussi neutralement, *tirer de l'arquebuse, de l'arc, de l'arbalête; tirer en l'air, au blanc; tirer aux perdrix, sur quelqu'un; ce fusil tire juste.*

Tirer la langue, l'avancer, l'alonger. —*Tirer de l'eau*, la prendre au puits. —*Tirer du vin*, le prendre au tonneau. —*Tirer du sang*, saigner. —*Tirer une vache*, la traire. —figur. *Il s'est fait tirer pour cet emploi*, il ne l'a accordé qu'avec peine. —figur. et famil. *Cette raison est tirée par les cheveux*, est amenée au sujet avec violence. —En termes de Marine : *Ce navire tire vingt pieds d'eau*, enfonce dans l'eau de vingt pieds. —Proverb. *Tirer le diable par la queue*, avoir beaucoup de peine à subsister. Figur. et fam. *Cette Dame est toujours tirée à quatre épingles*, est toujours très-ajustée et d'une manière contrainte. —Proverb. et fig. *Tirer son épingle du jeu*, se dégager d'une mauvaise affaire, retirer ce qu'on y avoit avancé.

Proverb. 1.° *Tirer pied ou aile d'une chose*, en tirer quelque profit de manière ou d'autre. —2.° *une plume de l'aile à quelqu'un*, lui attraper quelque chose. —*quelque grace de quelqu'un*, en obtenir quelque grace par instance ou par adresse. —*parti de quelqu'un, de quelque chose*, en tirer des services, des avantages. —*raison, satisfaction d'une injure, d'une offense*, la faire réparer. —*vengeance de*, se venger. —*vanité de*, faire vanité de. —*avantage d'une chose*, la tourner, l'interpréter à son avantage. —*son origine, sa source de*, être issu, descendre de. —*pays*, (fam.) avancer chemin. —*une conséquence*, inférer, conclure. —*le rideau sur quelque chose*, (fig.) passer quelque chose sous silence.

Tirer, v. n. S'en remettre à la décision du sort : *Tirer au sort, à la blanque, à la courte-paille, etc.* En ce sens il s'emploie aussi activement. —Aller, s'acheminer : *L'armée tira vers un tel lieu; ce malade tire à sa fin*, il approche de la mort. Voyez les deux dernières acceptions de l'actif.

Tirer sur, en parlant d'une couleur; avoir quelque rapport, quelque ressemblance avec.... *Cette pierre tire sur le vert.*

Figur. et fam. 1.° *Tirer sur quelqu'un*, en dire du mal. —2.° *Tirer du bâton* ou *au court bâton avec quelqu'un*, contester avec lui d'égal à égal.

Se tirer, v. réc. Se dégager, se délivrer : *Se tirer d'un mauvais pas, se tirer d'inquiétude, d'embarras, d'une affaire fâcheuse.*

Se tirer de ou *du pair*, s'élever au dessus de ses égaux. —Prov. *Se tirer une épine du pied*, se délivrer de quelque chose qui inquiétoit.

Tiret, s. m. (*Ti-rè*) Petit morceau de parchemin tortillé pour attacher des papiers ensemble. —Trait de plume dont on se sert pour joindre ou pour diviser les mots; comme dans *dit-il, tire-bouchon, etc.* Les Imprimeurs l'appellent *division*, et quelques Grammairiens, *trait d'union.*

Tiretaine, subst. fém. (*Ti-re-tè-ne*) Espèce de droguet ou de drap tissu grossiérement, moitié laine, moitié fil.

Tire-tête, s. m. Instrument qui sert dans les accouchemens laborieux.

Tireur, s. m. Chasseur entretenu pour tuer du gibier. —Chasseur au fusil. —En ter. de Banque, celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un.

Tireur d'or, s. m. Ouvrier qui tire, bat et file l'or, l'argent, etc.

Tiroir, s. m. (*Ti-roar*) Petite caisse ou layette, qui est emboîtée dans une armoirie, dans une table, dans une commode, etc. et qui se tire par le moyen d'un bouton, d'un anneau, etc.

Piéce à tiroir, piéce de théâtre dont les scènes sont détachées et n'ont aucune relation entre elles.

Tironien, ienne, adj. Il se dit des lettres d'abréviation, dont Tiron, affranchi de Cicéron, est l'inventeur.

Tisane, s. f. (*Ti-za-ne*; on écrivoit autrefois *Ptisane.*) Breuvage d'eau où

l'on a fait bouillir de l'orge, de la réglisse ou autre chose, soit grain, fleur ou herbe.

Tison, s. m. (*Ti-zon*) Reste d'une buche, d'un morceau de bois, dont une partie a été brûlée : *Tison ardent, tison éteint.* —Popul. *Tison d'enfer*, méchant homme, méchante femme, qui excite au mal par ses discours, par ses exemples.

Garder les tisons, être toujours sur les tisons, être ordinairement au coin du feu. — fig. et fam. *Cracher sur les tisons*, se dit des vieilles gens qui sont toujours auprès du feu.

Tisonné, adj. m. (*Ti-zo-né*) *Un cheval gris tisonné*, dont le poil est parsemé de taches, comme s'il eût été noirci avec un tison.

Tisonner, v. n. (*Ti-zo-né*) Remuer les tisons sans besoin.

Tisonneur, euse, subst. Celui, celle qui aime à tisonner.

Tisonnier, s. m. (*Ti-zo-nié*) Outil de Forgeron qui sert à remuer le feu.

Tisser, verbe act. (*Ti-cé*) Faire un tissu.

Tisserand, subst. m. (*Ti-ce-ran*) Ouvrier qui fait des toiles, des étoffes de laine ou de soie. Quand il se dit absolument, il s'entend toujours des Tisserands en toile.

Tissotier, s. m. Voyez *Tissutier.*

Tissu, s. m. Entrelacement, liaison de plusieurs choses qui font un corps, comme des fils de chanvre, de soie, de laine, et dont on fait des toiles, des étoffes. — fig. Ordre, suite : *Le tissu d'un discours, un tissu de merveilles, de belles actions.* —Sorte de ruban fort large.

Tissu, ue, part. pass. de *Tisser* et de *Tistre*, composé de fils entrelacés, etc. —On dit poétiq. *des jours tissus d'or et de soie.*

Tissure, s. f. Liaison de ce qui est tissu : *Tissure serrée* ou *lâche.* — figur. *La tissure d'un discours, d'un poëme, etc.* la disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poëme.

Tissutier-Rubanier, s. m. (*Ti-sutié-ru-ba-ni-é*) Ouvrier qui fait de toutes sortes de passemens, de galons, etc.

Tistre, v. act. Faire de la toile, du drap et des étoffes sur un métier. Le participe est *tissu*; le verbe *Tistre* n'est en usage qu'aux temps composés: *Il a tissu cette toile.*

Figurém. *Il a tissu cette intrigue*, il l'a conduite.

Titillation, s. m. (*Ti-til-la-cion*) ter. de Médecine : Chatouillement.

Titimale, tithymale, (*Acad.*) s. m. Plante qui rend un suc blanc comme du lait.

Titre, s. m. Inscription qui est à la tête d'un livre, d'un chapitre, etc. et qui fait connoître la matière qu'on y traite. —Qualité honorable ; nom de dignité, etc. —Propriété d'un emploi, etc. —Acte authèntique qui sert à établir un droit, une qualité.—Droit qu'on a de posséder, de demander, de faire. —Tout ce qui contient plusieurs lois dans les digestes, le code ou les institutes. —En fait de monnoie, degré de fin de l'or ou de l'argent. —On le dit par extension de la vaisselle et des matières d'or et d'argent non fabriquées.

Titre clérical, assignation d'une certaine rente annuelle, faite à celui qui vouloit prendre les Ordres sacrés.

Titre nouvel, terme de Pratique: 1.° Acte par lequel un nouveau possesseur s'oblige à payer la même rénte ou redevance que son prédécesseur. —2.° Nouvel engagement qu'on peut exiger du débiteur, lorsqu'il est près d'acquérir prescription.

En titre d'office, façon de parler adverbiale et proverbiale, qui se prend toujours en mauvaise part : *C'est un fripon, un fourbe, etc. en titre d'office*, il est extrêmement fourbe.

Titré, ée, part. et adj. Qui a un titre. Voyez *Titrer.*

Titrer, v. act. (*Ti-tré*) Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre.

Titrier, s. m. (*Ti-trié*) ter. odieux: Fabricateur de faux titres.

Titulaire, adj. (*Ti-tu-lè-re*) Qui a un titre sans possession : *Le Roi de Sardaigne est Roi titulaire de Chypre.* —Il se dit dans la Religion Catholique du Saint ou de la Sainte sous l'invocation de qui une Eglise est dédiée.

Titulaire, s. m. Celui qui est revêtu d'un titre de Bénéfice, d'une Charge, d'un Office.

Tocane, s. f. Vin nouveau fait de la mère-goutte.

Tocsin, subst. m. (*Tok-cein*) Bruit d'une cloche qu'on sonne à coups pressés et redoublés, pour donner l'alarme, pour avertir du feu, etc.

Figurém. 1.° *Sonner le tocsin*, répandre l'alarme. —2.° *Sonner le tocsin sur quelqu'un*, exciter contre lui le public.

Toddi, s. m. Liqueur spiritueuse que les habitans de l'Indostan tirent par incision d'une espèce de palmier, appelé *Palmier à vin*.

Toge, s. f. Robe longue que portoient les Romains en temps de paix.

Toi, pronom personnel de la seconde personne; (*Toa*) Voy. la *Grammaire*.

Toile, s. f. (*Toa-le*) Tissu de fil de lin ou de chanvre. —Sorte de tissu que font les araignées, et qu'elles tendent pour prendre des mouches. —Le rideau qui cache le théâtre : *Lever, baisser la toile*.

Toile crue, toile qui n'a point encore été mouillée. —*Toile cirée*, toile enduite de cire et de quelque gomme. —*Toile de coton*, faite de fil de coton. On dit de même, *toile de soie*, *d'or*, *d'argent*, *etc.* —*Toile imprimée*, toile tendue sur un châssis et préparée pour y peindre dessus.

Toiles, s. f. pl. En ter. de Chasse, sorte de filets pour prendre des sangliers, des biches, des cerfs, des chevreuils, etc. —Certains rideaux d'un jeu de Paume. —On dit aussi *les toiles d'un moulin à vent*.

Familiérem. *Il va se mettre dans les toiles*, il va se coucher.

Toilé, s. m. (*Toa-lé*) Le fond de la dentelle.

Toilerie, s. f. (*Toa-le-rî-e*) Marchandise de toile.

Toilette, s. f. (*Toa-lè-te*) Grand morceau de linge, de taffetas, etc. orné de dentelles, qu'on étend sur une petite table, pour y mettre ce qui sert à l'ajustement des hommes et des femmes. —On le dit sur-tout des boîtes, des carrés, des flacons, etc. de la toilette d'une femme. —La table même chargée de ce qui sert à la parure d'une femme. —Sorte de grand morceau de toile de couleur, dans lequel quelques artisans plient et portent leur ouvrage, ou dont on se sert pour couvrir des étoffes.

Entretenir une femme à sa toilette, pendant qu'elle s'habille. —*Propos de toilette*, propos fadement galans, et ridiculement précieux. —*Pilier de toilette*, homme qui assiste assidument à la toilette d'une ou de plusieurs femmes. Style famil. et critique. —Prov. *Plier la toilette*, enlever, emporter les meubles d'un homme, d'une femme.

Toilier, *ière*, subst. (*Toa-lié*) Marchand de toiles.

Toise, s. f. (*Toa-ze*) Mesure qui contient six pieds, le pied de douze pouces, et le pouce de douze lignes.

Toise courante, où l'on ne considère que la longueur. —*carrée*, surface qui a six pieds de longueur et six de largeur, et dont l'aire est de trente-six pieds carrés. —*cube*, corps solide qui a six pieds de grandeur en tout sens, en longueur, en largeur et en profondeur.

Figurém. et prov. 1.° *Il ne faut pas mesurer les hommes à la toise*, il faut avoir attention au mérite des personnes plutôt qu'à leur taille. —2.° *Mesurer les autres à sa toise* ou *à son aune*; juger des autres par ce qu'on éprouve soi-même.

Toisé, s. m. (*Toa-zé*) Le nombre des toises de quelque ouvrage d'Architecture, Maçonnerie, Charpenterie et Menuiserie. —En termes de Mathématique, l'art de mesurer les surfaces et les solides, et de réduire la mesure en calcul.

Toisé, *ée*, part. p. de *Toiser*, et adj. Mesuré avec la toise.

Figurém. et popul. *Cette affaire est toisée*, est terminée sans espérance de retour.

Toiser, v. act. (*Toa-zé*) Mesurer avec la toise.

Toiseur, s. m. (*Toa-zeur*) Celui qui mesure avec la toise.

Toison, s. fém. (*Toa-zon*) La laine

que l'on a tondue sur une brebis, sur un mouton.

Toit, s. m. (*Toa*) Couverture d'un bâtiment composé de lattes, de chevrons et de tuiles ou d'ardoises. —Espèce d'auvent. —Petite étable où l'on met des cochons. —Dans les mines, la partie de la roche qui couvre la mine ou le filon.

Habiter sous le même toit, dans la même maison. —*Bénéfices sous le même toit*, desservis dans la même Eglise.

Toit de jeu de Paume, ais en forme de toit. De là le proverbe *servir un homme sur les deux toits*, lui faciliter les moyens de réussir, de paroître.

Toiture, s. f. (*Toa-tu-re*) Confection des toits. C'est un mot nouveau.

Tôle, s. f. Fer en feuilles.

Tolérable, adj. Qui se peut souffrir, qu'on peut supporter; médiocre.

Tolérance, s. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher ou qu'on croit ne devoir pas empêcher. —En matière de Religion, on distingue la *tolérance civile*, qui consiste à tolérer l'exercice d'une autre Religion que celle qui est établie par la Loi; et la *tolérance théologique*, qui enseigne qu'on peut se sauver dans toutes les Religions.

Tolérant, ante, sdj. Qui, dans un Etat où il existe une Religion établie par les Lois, en tolère une autre. —Qui est partisan du tolérantisme. Ce mot ne se dit guères qu'en matière de Religion.

Tolérantisme, subst. m. Caractère ou système de ceux qui croient qu'on doit tolérer dans un Etat toutes sortes de Religions.

Tolérer, ver. act. (*To-lé-ré*) Supporter des abus, ou par prudence ou par foiblesse; souffrir, permettre, avec cette différence, qu'on *tolère* les choses lorsque les connoissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas; on les *souffre* lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer ou ne pouvant les empêcher; on les *permet* lorsqu'on les autorise par un consentement formel.

Tollé, subst. m. Mot Latin pris de l'Evangile: *Crier tollé sur quelqu'un*, crier afin d'exciter l'indignation contre quelqu'un. Il est populaire.

Toman, s. m. Somme de compte en Perse: *Le toman vaut 46 livres de notre monnoie.*

Tombac, s. m. Métal factice, composé de cuivre et de zinc.

Tombe, s. f. (*Ton-be*) Grande table de pierre, de marbre, de cuivre, etc. dont on couvre une sépulture. —Sépulcre, tombeau.

Poétiquement, *descendre dans la tombe*, mourir.

Tombeau, s. m. (*Ton-bô*; s. d.) Sépulcre, monument élevé à la mémoire d'un mort, dans l'endroit où il est enterré. —Tout endroit où un homme est enterré.

Figurém. *Mettre, mener au tombeau*, causer la mort. —*Tirer quelqu'un du tombeau*, lui sauver la vie. —*Une famille a son tombeau en tel endroit*, on y enterre les morts de cette famille. —figur. *Fouiller dans le tombeau de quelqu'un*, rechercher sa vie après sa mort, pour noircir sa mémoire.

Tombelier, subst. m. (*Ton-be-lié*) Charretier qui conduit un tombereau.

Tomber, v. n. (*Ton-bé*, il prend *être* aux temps composés.) Etre porté de haut en bas par son propre poids. —Venir sous la puissance, sous l'autorité, au pouvoir de quelqu'un. —Echoir: *La maison lui est tombée en partage*, *le sort est tombé sur lui.* —Aboutir: *Chemin, rivière qui tombe dans un* ou *une autre.* —Cesser, discontinuer: *Le vent est tombé*, *la conversation tombe.* —Etre pendant: *Les cheveux lui tomboient sur les épaules.* —fig. 1.° Déchoir de réputation, de crédit. —2.° Etre affoibli de corps ou d'esprit. —3.° En parlant d'une piéce de théâtre, ne pas réussir. —4.° En style de spiritualité, pécher: *Le juste tombe sept fois le jour.*

Tomber sur... fondre sur, attaquer avec impétuosité.

Tomber en ruine, *tomber de vieillesse*, dépérir, en parlant d'un vieux bâtiment. —*malade*, devenir malade. —*roide mort*, mourir sur le champ. —*du haut mal*, avoir le mal caduc. —*d'inanition*, être près de se trouver

mal, faute de nourriture. —*en chartre*, devenir étique. —*dans le crime*, *dans le mépris*, *dans la disgrace de.....* Commettre un crime, être méprisé, encourir la disgrace de.

Figurém. 1.° *Tomber sur les bras de quelqu'un*, devenir subitement à sa charge. —2.° *Faire tomber les armes des mains*, fléchir, appaiser. —3.° *Faire tomber la plume des mains*, dégoûter d'écrire. —*Tomber d'accord*, avouer, convenir. —*Tomber dans le sens* ou *le sentiment de quelqu'un*, être de même avis que lui.

Cette maison est tombée en quenouille, il n'y reste que des filles. — figur. et prov. *Tomber de son haut*, *des nues*, être fort surpris, étonné. *Il semble tombé des nues*, signifie aussi, il est fort embarrassé de sa contenance, il ne sait à qui il doit s'adresser dans une compagnie. —*Cela tombe sous les sens*, est sensible.

Tomber, v. impers. *Il tombe de la pluie*, *de la grêle*, *etc.*

Tombereau, s. m. (*Ton-be-rô*, s. d.) Sorte de charrette dont le fond et les deux côtés sont de grosses planches enfermées par des gisans. —Ce qui y est contenu : *Un tombereau de gravois.*

Tome, s. m. Volume d'un ouvrage imprimé ou manuscrit : *Cet ouvrage est en deux tomes.*

Faire le second tome de quelqu'un, l'imiter ou avoir le même sort.

Ton, subst. m. Certaine inflexion de voix, certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou de quelque autre son. —Dans le style, 1.° caractère de noblesse, de familiarité, de popularité; degré d'élévation ou d'abaissement qu'on peut donner à l'élocution, depuis le bas jusqu'au sublime. —2.° Caractère que l'expression reçoit de la pensée, de l'image, du sentiment : *Le ton triste de l'Elégie*, *le ton galant du Madrigal*, *etc.* —Dans la Musique, 1.° l'intervalle entre deux notes consécutives de la Gamme, excepté celui du *mi* au *fa* et du *si* à l'*ut*, qui ne fait qu'un demi-ton. —2.° Son, degré d'élévation, etc. déterminé pour chanter ou jouer d'un instrument : *Donner le ton*. En ce sens on dit figur. *donner le ton à la conversation*, s'en rendre le maître, obliger les autres à penser et à parler comme nous. —3.° Mode dans lequel une piéce de musique est composée. —Dans le rit Catholique, un des modes sur lesquels on chante les Pseaumes.

Ton de couleur, en Peinture, 1.° degré de force, de vigueur, d'intensité du coloris. —2.° Harmonie, accord général des couleurs d'un tableau ou de quelqu'une de ses parties. —3.° Espèce de couleur qui domine dans un tableau.

Parler à quelqu'un du bon ton, d'une manière propre à le persuader. —fig. 1.° *Le prendre sur un ton*, *un certain ton*, avoir de certaines manières, un certain procédé.—2.° *Changer de ton*, de conduite, de manières. —3.° *Etre sur un ton badin ou sérieux*, parler d'une manière badine ou sérieuse.

Demi-ton ou *Semi-ton*, s. m. Terme de Musique : La moitié d'un ton.

Ton, adj. poss. du masc. et du sing. Le fém. est *ta*, et le plur. *tes* pour les deux genres. Voy. *la Grammaire.*

Tonage, s. m. En Angleterre, droit qu'on paye au Roi pour les marchandises qui se voiturent par terre ou par eau.

Tonalchile, s. m. Une des quatre espèces de poivre qu'on tire de Guinée.

Tondaille, subst. f. (*Ton-dâ-glie*, mouillez les *ll.*) La laine qu'on a tondue de dessus les moutons.

Tondeur, subst. m. Celui qui tond : *Tondeur de draps*, *tondeur de moutons.*

Tondin, s. m. (*Ton-dein*) ter. d'Architecture : Petite baguette au bas des colonnes. —Gros cylindre ou rouleau de bois.

Tondre, verbe actif (sur *Rendre.*) Couper la laine ou le poil des bêtes : *Tondre les brebis*, *un barbet.* —Par extension, couper ce qui déborde des draps, des feutres, d'une palissade, etc. pour les rendre plus unis, plus ras. —En plaisantant, raser; faire le poil, les cheveux.

Proverb. *Il tondroit sur un œuf*, il est extrêmement avare.

Tondu, *ue*, part. p. de *Tondre*, et adject. Dont on a coupé la laine ou le poil. —Il se dit fam. des personnes;

Tondu comme un moine, comme un enfant de chœur. —On dit dans le même style, *je veux être tondu* ou *que l'on me tonde, si je fais cela.* — fig. et fam. 1.° *Il a été tondu*, son avis n'a pas passé. — 2.° *Il est tondu*, ruiné, perdu.

Tondu, s. m. Fig. et proverb. *Il n'y avoit que trois tondus et un pelé*, qu'un petit nombre de gens de peu de considération.

Tonique, adj. (*To-ni-ke*) En t. de Médecine : *Mouvement tonique*, mouvement des muscles qui sont dans une tension, une contraction, une convulsion permanente. *Remède tonique*, propre à rendre l'action aux muscles, aux fibres relâchées. —En Musique, *Note tonique*, note principale ou fondamentale d'un ton ou d'un mode. En ce dernier sens il s'emploie plus ordinairement comme subst. fém. *La tonique d'un mode.*

Tonlieu, s. m. Autrefois droit Seigneurial sur les places d'un marché.

Tonnant, ante, adj. (*To-nan*) Qui tonne : *Jupiter tonnant.* — fig. *Une voix tonnante*, forte, éclatante.

Tonne, s. f. (*To-ne*) Grand vaisseau de bois à deux fonds, en forme de muid.

Tonneau, subst. m. (*To-nô*, s. d.) Petite tonne. —Mesure de deux, trois ou quatre muids de liquides, plus ou moins grande, suivant la différence des lieux. —En ter. de Marine, poids de deux mille livres ou de 20 quintaux : *Vaisseau de deux cents, de trois cents tonneaux, du port de six cents tonneaux, etc.*

Tonneler, v. a. (*To-ne-lé*) Prendre du gibier à la tonnelle. — figur. et fam. Faire tomber dans quelque piége.

Tonnelet, s. m. (*To-ne-lè*) Partie basse d'un habit à la Romaine.

Tonneleur, s. m. Chasseur qui prend des perdrix et des cailles à la tonnelle.

Tonnelier, s. m. (*To-ne-lié*) Artisan qui fait toutes sortes de muids, de tonneaux, de futailles, etc.

Tonnelle, s. f. (*To-nè-le*) Berceau de treillage couvert de verdure. —Filet pour prendre des perdrix et des cailles. —Espèce d'habit à la Romaine.

Tonnellerie, s. f. (*To-nè-le-ri-e*) Profession du Tonnelier. —Lieu où il travaille.

Tonner, v. impers. et n. (*To-né*) Faire un grand bruit causé par des exhalaisons enflammées, qui sortent de la nue avec effort. Voyez *Tonnerre. Il tonne depuis midi.* —Il se dit aussi du canon : *L'artillerie commençoit à tonner.* — figur. 1.° Parler avec beaucoup de véhémence : *Cet orateur a tonné contre le luxe.* — 2.° Menacer avec autorité.

Tonnerre, s. m. (*To-nê-re, r* forte.) Bruit éclatant et terrible, causé par une détonation électrique entre deux nuées ou entre une nue et la terre, etc. —La foudre : *Le tonnerre est tombé sur la terre*, —Endroit de l'arme à feu où se met la charge.

Figur. 1.° *Cet homme est un tonnerre, a une voix de tonnerre*, une voix forte et éclatante. —2.° *Coup de tonnerre*, aventure *ou* nouvelle fâcheuse et imprévue qui accable.

Tonnes ou *Conques sphériques*, s. f. plur. Sortes de coquillages du genre des testacées univalves.

Tonnites, s. f. plur. Se dit des *tonnes* devenues fossiles.

Tonsure, s. fém. Cérémonie de l'Eglise, par laquelle celui à qui l'Evêque coupe les cheveux entre dans la cléricature. —Couronne que l'on fait sur la tête aux Clercs, en leur rasant les cheveux en rond.

Proverb. 1.° *Bénéfice à simple tonsure*, emploi lucratif qui donne peu de peine. —2.° *Docteur à simple tonsure*, Médecin, Jurisconsulte qui a peu de capacité.

Tonsuré, part. adj. et s. m. Qui a reçu la tonsure : *Clerc tonsuré.*

Tonsurer, verbe actif. (*Ton-su-ré*) Donner la tonsure.

Tonte, subst. f. Action de tondre. —Laine qui a été tondue. —Temps où l'on a coutume de tondre les troupeaux.

Tontine, s. f. Sorte de rente viagère avec droit d'accroissement pour les survivans. C'est un nommé *Tonti* qui en donna le premier projet.

Tontinier, ière, subst. (*Ton-ti-niè*,

nié-re) Celui, celle qui a des rentes de tontines.

Tonture, s. fém. L'action de tondre. —L'herbe que l'on coupe dans un pré.

Topaze, s. fém. Pierre précieuse de couleur jaune.

Tope, sorte d'interjection. J'y consens. Terme de jeu de Dés.

Toper, ver. n. (*To-pé*) Au jeu de Dés, demeurer d'accord d'aller d'autant que met en jeu celui contre qui on joue. —fig. et fam. Consentir à une proposition, à une offre. On dit dans le même sens, *dire tope*.

Topinambour, s. m. (*To-pi-nan-bour*) Plante dont les racines sont garnies d'une multitude de tubercules bons à manger, qu'on nomme aussi *Topinambours* ou *Pommes de terre*.

Topique, s. m. et adj. (*To-pi-ke*) En parlant des remèdes, celui qui n'opère qu'étant appliqué sur la partie malade ou sur celle qui y répond : *Un topique, un remède topique.* —*Fièvre topique*, qui se fait sentir constamment et périodiquement dans la même partie.

Topiques, subst. m. plur. Terme de Rhétorique : Certains chefs généraux, auxquels on peut rapporter toutes les preuves dont on se sert dans les matières qu'on traite : *Les topiques d'Aristote, de Cicéron.*

Topographie, s. f. (*To-po-gra-fi-e*) Description d'un lieu, d'un canton particulier.

Topographique, adject. (*To-po-gra-fi-ke*) Qui appartient à la Topographie.

Toque, s. f. (*To-ke*) Sorte de chapeau de feutre couvert de panne ou de velours. —Sorte de plante qu'on nomme aussi *Centaurée bleue* ou *Tertianaire*.

Toquer, v. act. (*To-ké*) Autrefois toucher, frapper. On dit encore au figuré, *qui toque l'un, toque l'autre*, qui offense l'un, offense l'autre.

Toquet, subst. m. (*To-kè*) Sorte de bonnet d'enfant. —Espèce de coiffure à l'usage des femmes.

Torche, s. f. Sorte de flambeau qui est fait de cire, appliquée autour d'un long bâton de sapin.

Torche-cul, s. m. Papier ou linge dont on s'essuie le derrière. —figur. et popul. Chose fort méprisable.

Torche-nez, subst. m. Instrument de bois qui, avec une courroie, serre le nez d'un cheval.

Torche-pinceau, subst. m. Petit linge avec lequel le Peintre nettoie ses pinceaux et sa palette.

Torche-pot ou *Grimpereau*, subst. m. Petit oiseau qui grimpe sur les arbres, de branche en branche.

Torcher, v. act. (*Tor-ché*) Nettoyer en frottant. —Enduire avec de la terre grasse, ou faire un mur de bauge.

Torchère, s. f. Espèce de guéridon fort élevé, sur lequel on met un flambeau, une girandole, des bougies, etc.

Torchette, s. f. Osier tortillé au milieu d'une hotte.

Torchis, subst. m. (*Tor-chi*) Terre grasse mêlée de paille ou de foin pour faire des murs.

Torchon, s. m. Sorte de serviette de grosse toile, dont on se sert pour *torcher* la vaisselle, les meubles, etc. —Pop. Femme mal propre : *C'est un torchon, elle est faite comme un torchon.*

Tordage de la soie, s. m. La façon qu'on lui donne en doublant les fils sur le moulin.

Torde, s. f. Anneau de corde auprès des bouts des grandes vergues d'un vaisseau.

Tordeur, euse, subst. Celui ou celle qui tord la laine pour les Lainiers.

Tordile, s. m. Plante dont la racine est antinéphrétique, etc.

Tordre, v. act. (sur *Rendre*.) Tourner en long et de biais en serrant : *Tordre du fil, des cordes, du linge.*

Tordre la bouche, la tourner de travers : *Tordre le cou à un poulet*, le faire mourir en lui tournant le cou. —fig. 1.° *Tordre un homme*, le presser, l'obliger à parler. —2.° *Tordre un texte, une proposition*, les détourner de leur sens naturel. Ces deux expressions ne sont pas du beau style. — fam. *Ne faire que tordre et avaler*, manger goulument, avaler presque sans mâcher.

Tore, s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des gros anneaux des bases des colonnes.

Tormentille, s. f. (*Tor-man-ti-glie*, mouillez les *ll.*) Sorte de plante qui croît aux lieux humides, etc.

Toron ou *Touron*, subst. m. L'assemblage de plusieurs cordons ou fils de caret qui composent un cordage.

Torpeur, s. f. Mot nouveau, tiré du Latin; engourdissement. —On l'emploie aussi au figuré.

Torpille, subst. f. (mouillez les *ll.*) Sorte de poisson de mer du genre des *Raies*, qui a la propriété d'engourdir la main de celui qui le touche, même à l'aide d'un bâton.

Torque, s. f. (*Tor-ke*) ter. de Blason : Boulet qui se pose sur le héaume.

Torquet, s. m. (*Tor-kè*) Il n'est usité que dans cette phrase populaire : *Donner le torquet à quelqu'un*, le tromper, lui dire des choses contraires à ce que l'on pense, pour le faire tomber dans le panneau. *Il a donné dans le torquet*, dans le panneau.

Torquette, s. f. (*Tor-kè-te*) Certaine quantité de marée enveloppée dans de la paille.

Torréfaction, s. f. (*Tô-ré-fak-cion*, *r* forte.) Action de torréfier.

Torréfier, v. a. (*Tô-ré-fié*, *r* forte.) Griller, rôtir; appliquer une chaleur violente à un corps.

Torrent, s. m. (*Tô-ran*, *r* forte) Courant d'eau impétueux et rapide, qui ne dure que quelque temps. —Il se dit figur. 1.° par rapport à l'abondance : *Torrent de larmes*, *de paroles*, *d'injures.* —2.° Par rapport à l'impétuosité : *Le torrent du monde*, *de la coutume*, *des passions.*

Torride, adject. (*Tô ride*, *r* forte) Brûlant : *Zone torride*, portion de la terre qui est entre les deux tropiques. C'est tout l'emploi de ce mot.

Tors, *orse*, adject. (*Tor*, *tor-ce*) Qui est tordu ou qui en a la figure : *Le cou tors*, *une colonne torse.* —On dit popul. *Torte* au fém. *Jambe torte*, *bouche*, *gueule torte.*

Torse, s. m. Terme de Sculpture : Figure tronquée qui n'a qu'un corps sans tête, ou sans bras ou sans jambes.

Torse, s. f. (*Trév.*) Chez les Tourneurs, bois tourné d'une manière qui va en serpentant.

Torser, v. a. (*Tor-cé*) Contourner le fût d'une colonne en spirale ou en vis pour la rendre torse.

Tort, s. m. (le *t* final ne se prononce jamais.) Ce qui est opposé à la justice, à la raison : *Il a tort*, *tous les torts du monde.* —Lésion, dommage, injure, avec cette différence que le *tort* regarde particulièrement les biens et la réputation ; il ravit ce qui est dû, et que l'*injure* regarde les qualités personnelles ; elle impute des défauts. Le premier nuit, le second offense.

A tort, adv. Sans justice, sans raison. —*A tort et à travers*, inconsidérément : Sans règle.

Torticolis, s. m. Mal qui fait qu'on ne peut tourner le cou sans douleur. *Il a un torticolis.*

Torticolis, adj. et s. m. Celui qui a le cou un peu de travers, et la tête un peu penchante. — fig. et fam. *Ne vous fiez pas à ces torticolis*, à ces hypocrites, à ces faux dévots.

Tortil, subst. m. Terme de Blason : Diadême dont est ceinte une tête de More représentée sur un écu.

Tortillant, *ante*, adject. Terme de Blason. Il se dit du serpent et de la givre.

Tortillé, *ée*, part. p. et adj. Chose qu'on a roulée et tortillée. V. *Tortiller.*

Tortillement, s. m. (*Tor-ti-glie-man*) Action de tortiller. —Etat d'une chose tortillée. — figur. et familier. Petit détour, petites finesses dans les affaires.

Tortiller, verbe actif. (*Tor-ti-glié*, mouillez les *ll.*) Tordre à plusieurs tours, en parlant du papier, d'un ruban, de la filasse, etc.

Tortiller, v. neut. Ne marcher pas droit en une affaire, chercher des détours, etc. Style fig. et fam.

Tortillon, subst. m. (*Tor-ti-glion*) Linge, torchon tortillé en rond.—Coiffure de paysanne, etc. —Petite servante prise au village.

Tortionnaire, adj. Terme de Palais : Violent, inique, extorqué. *Emprisonnement*, *saisie tortionnaire.*

Tortis, s. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, de soie, etc. tordus ensemble. —Autrefois, espèce de cou-

ronne de fleurs, de guirlande. En ter. de Blason, le fil de perles qui entoure la couronne des Barons.

Tortu, ue, adj. Qui n'est pas droit; contrefait, etc. — figur. et fam. *Avoir l'esprit tortu; faire des raisonnemens tortus*, raisonner tout de travers.

Tortue, s. f. Animal amphibie qui marche fort lentement, et dont tout le corps est couvert d'une grande écaille dure. —Chez les Anciens Romains, espèce d'abri ou de toit que les soldats faisoient en élevant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes, et en les serrant les uns contre les autres.

Figurém. et fam. *Marcher à pas de tortue*, lentement.

Tortuer, v. act. (*Tor-tu-é*) Rendre tortu.

Tortueusement, adv. (*Tor-tu-eû-ze-man*) D'une manière tortueuse.

Tortueux, euse, adject. (*Tor-tu-eû*) Qui fait plusieurs tours: *Chemin tortueux; les replis tortueux des serpens*, et figur. de la conscience.

Tortuosité, s. f. (*Tor-tu-o-zi-té*) Etat de ce qui est tortueux.

Torture, s. f. En général, tourment qu'on fait souffrir. —En particulier, les tourmens de la question.

Figurém. *Se donner la torture, mettre son esprit à la torture* ou *donner la torture à son esprit*, se tourmenter, faire de grands efforts, travailler avec une grande contention d'esprit pour, etc.

Toscan, ane, adj. Terme d'Architecture: *L'Ordre Toscan; colonne Toscane.* On le nomme aussi *l'Ordre Rustique.*

Toste, s. m. emprunté de l'Anglois: Action de porter aux convives la santé d'une personne absente.

Toste, s. f. Banc dans les chaloupes où sont assis les Matelots qui rament.

Toster, v. act. et n. (*Tos-té*) Porter dans un repas aux convives la santé d'une personne absente. C'est un terme pris de l'Anglois.

Tôt, adv. (le *t* ne se prononce pas devant une consonne ni à la fin de la phrase.) Vite, incontinent, sans tarder. Voyez *Vite.*

Tôt ou tard, dans un temps proche ou éloigné, mais certain. —*Aussi-tôt*, incontinent. —*Aussi-tôt que, etc.* dès que. On dit aussi *si-tôt que.* Ce dernier n'est pas aussi usité dans le style soutenu.

Total, ale, adj. Entier, complet.

Total, s. m. Le tout, la totalité.

Totalement, adv. (*To-ta-le-man*) Entiérement.

Totalité, s. f. Le total: *La totalité du bien, de la succession.*

Toton, s. m. Petit morceau de bois, d'or ou d'ivoire, à quatre coins, marqués chacun d'une lettre ou d'une figure, au travers duquel passe un petit bâton, et qu'on fait tourner.

Touage, subst. masc. Terme de Marine: Action de touer. —Effet de cette action.

Touaille, s. f. (*Touâ-glie*, mouillez les *ll.*) Linge sur un rouleau auprès d'un lieu où l'on se lave les mains, et qui sert à les essuyer.

Toucan, subst. m. Espèce d'oiseau d'Amérique dont le bec est démésurément gros. —L'une des douze Constellations Australes.

Touchant, prép. (*Tou-chan*) Sur, à l'égard, pour ce qui concerne.

Touchant, ante, adject. (*Tou-chan, an-te*) Qui touche le cœur, qui émeut les passions. —En ter. de Géométrie, *point touchant*, le point où une courbe est touchée par une ligne droite, ou celui dans lequel deux lignes courbes se touchent.

Touche, s. f. Dans l'orgue, le clavecin, l'épinette, chacune des petites piéces d'ébène ou d'ivoire qui en composent le clavier. —Dans le luth, la viole et autres instrumens qui ont le manche long, les cordes qui embrassent le manche et qui font la séparation des demi-tons. —Epreuve qu'on fait de l'or ou de l'argent par le moyen d'une pierre noirâtre appelée *pierre de touche.* On dit fig. que *l'adversité est la pierre de touche des vrais amis*, c'est dans l'adversité qu'on les reconnoît. —Action de toucher, de frapper. Il ne se dit que dans cette phrase proverb. *Il craint la touche*, la critique, la réprimande, la contradiction, etc. —fig. et famil. Disgrace, revers, maladie: *On a donné une rude touche à ce Négo-*

tiant, etc. —En termes de Peinture, manière dont le Peintre fait sentir le caractère des objets qu'il représente par certains coups de pinceau dans les ombres et les lumières. —En ce sens on le dit figur. en matière de Littérature. —Petit brin de bois qui sert à indiquer les lettres aux enfans. —Espèce de baguette d'os ou d'ivoire dont on se sert aux jonchets.

Touché, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Toucher*. —*Tableau bien touché*, où les coups de pinceau sont donnés avec beaucoup d'entente, de hardiesse, etc. —Aux Dames et au Trictrac, *dame touchée*, *dame jouée*; quand on a touché une dame, il faut la jouer.

Toucher, v. act. (*Tou-ché*) Mettre la main, le doigt, le pied, etc. sur quelque chose : *Ne touchez pas cela; toucher du pied, du bras, du coude, avec son manchon, etc.* —Frapper, battre, chasser avec le fouet, etc. *Toucher des bœufs, un troupeau, des chevaux, etc.* —En parlant d'une somme d'argent, recevoir : *Il a touché ses appointemens.* —En termes d'Imprimerie, mettre l'encre sur les caractères par le moyen des balles. —En ter. de Géométrie, il se dit d'une ligne qui rase une courbe en un seul point sans la couper. —Eprouver l'or avec la pierre de touche. —En ter. de Marine, mouiller, aborder dans une isle, etc. —Jouer de quelque instrument de musique. —Exprimer : *Cet Orateur, ce Peintre touche bien les passions.* —Parler incidemment de... *Il a touché ce point-là fort adroitement.* —figur. 1.° Emouvoir : *Cette nouvelle, cette mort l'a fort touché.* —2.° Concerner, regarder : *Cela ne me touche pas.*

Proverb. *Toucher la grosse corde; ne touchons pas cette corde-là.* Voy. *Corde.* —*Faire toucher une chose au doigt et à l'œil*, la démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables.

Toucher, v. n. Il a le premier sens de l'actif : *Ne touchez pas à cela.* —Il se dit plus souvent au figuré : *Il ne paroît pas y toucher.* —Atteindre à... *Il touche au plancher; il y touche de la tête, de la main.* —Etre proche de, en parlant du temps; *Nous touchons au terme; ce malade touche à sa fin.* —Prendre, ôter quelque partie d'une chose : *Je n'ai point touché à cette somme.* —Apporter quelque changement : *Il n'a pas voulu toucher à cet article.* Il ne se dit en ce sens qu'avec la négative. —Sans régime, 1.° émouvoir : *Toucher est pour l'Orateur d'une nécessité indispensable.* —2.° En ter. de Marine, il se dit d'un vaisseau dont la quille touche, faute d'eau, le fond de la mer ou de la rivière, ou lorsque, par quelque accident, il vient à toucher un banc de sable, etc.

Toucher de près à quelqu'un, être son proche parent ou allié.

Se toucher, v. réc. Etre contigu, se joindre de manière qu'il n'y ait rien entre deux : *Ces deux pierres, ces deux maisons se touchent.*

Toucher, s. m. Le tact, le sens par lequel on connoît les qualités palpables des corps. —Manière délicate, agréable, brillante, etc. dont on touche l'orgue, le clavecin, etc.

Toue, subst. f. Action de touer un vaisseau. —Bateau commun sur certaines rivières, et particuliérement sur la Loire.

Touer, v. act. (*Tou-é*) ter. de Marine : Faire avancer un vaisseau, en tirant un câble attaché au rivage; à la différence de *remorquer*, qui est le faire avancer au moyen d'un bâtiment à rames.

Touffe, s. f. (*Tou-fe*) Assemblage d'herbes, d'arbres, de cheveux, etc. qui sont en quantité et près à près. —Assemblage de plumes sur la tête d'un cheval.

Touffu, *ue*, adj. (*Tou-fu*) Epais, bien garni.

Toug ou *Touc*, s. m. Espèce d'étendard qu'on porte devant le Grand Visir, les Bachas et les Sangiacs. C'est une demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or.

Toujours, adverb. (*Tou-jour*) Sans cesse, continuellement; avec cette différence que ce qu'on fait *toujours*, se fait en tout temps et en toute occasion, et que ce qu'on fait *continuellement* se fait sans interruption et sans relâche.

—En toute rencontre, il ne se dit guères qu'avec la négative : *Les plus grands esprits ne sont pas toujours les plus agréables.* —Le plus souvent ; ordinairement : *Il est toujours gai ; il ment toujours.* —fam. 1.° En attendant, cependant : *Je vous suis, marchez toujours.* —2.° Au moins : *Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.* —Populairem. Certainement.

Se dire adieu pour toujours, se quitter pour ne se plus revoir.

Toupet, subst. m. (*Tou-pè*) Petite touffe : *Toupet de cheveux, de barbe, de bois.* —Plus particuliérement et sans régime, toupet de cheveux au haut du front. —fig. et fam. Mouvement d'impatience et de colère : *Quand son toupet lui prend il est insupportable.*

Toupie, s. f. Sorte de jouet de bois en forme de poire, armé d'un fer au bout sur lequel on le fait tourner. —Petit coquillage univalve qu'on nomme aussi *Trompe.*

Toupiller, ver. neut. (*Tou-pi-glié*) Ne faire qu'aller et venir comme une toupie. Il est familier.

Toupillon, subst. m. (*Tou-pi-glion*) Confusion de plusieurs branches d'orangers, chargées de petites feuilles, et qui sont très-près les unes des autres. —Petit toupet : *Toupillon de cheveux.*

Tour, s. m. Mouvement en rond : *Tour de roue, de broche, de meule.* —Il se dit par extension d'autres mouvemens, quoiqu'ils ne soient pas en rond : *Faire un tour*, aller et venir. *Faire un tour de jardin* ou *dans le jardin. Un tour de promenade* ou absolument *un tour.* —Circuit : *Le tour de la ville, du parc. Faire le tour de*, aller autour de..... *Il a fait le tour du monde.* —Certaine partie de l'habillement ou parure mise en rond : *Tour de cou, de gorge, de bonnet, de cheveux.* —Trait de subtilité, d'adresse de main : *Tour de gibecière, de gobelets, de passe-passe.* —figurém. Trait de ruse, de finesse : *Jouer un tour* ou *d'un tour à.....* —Procédé, manière d'agir : *Tour d'habile homme, d'ami* ou *de fripon ; vilain tour.* —Biais qu'on donne aux choses : *Donner un bon* ou *un mauvais tour à une affaire*, la présenter par les beaux *ou* par les mauvais côtés. —En parlant de poésie, d'éloquence, de style ; manière de présenter et d'arranger ses pensées, ses termes : *Ces vers sont d'un tour noble, gracieux.* On dit dans le même sens *tour d'esprit agréable, etc.* —Rang successif, alternatif : *Chacun à son tour.* —Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, etc. *Travailler au tour.* Fig. *Cela est fait au tour*, parfaitement bien fait. —Armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur du mur, qui sert à faire passer ce qu'on reçoit de dehors et ce qu'on y envoie.

Donner un soufflet à tour de bras, de toute la force du bras. —famil. *Il a achevé sa besogne en un tour de main*, en un instant. —*Le tour du visage*, la circonférence du visage. —*Tour de lit*, rideaux qui l'environnent tout autour.

Tour de l'échelle, l'espace de trois ou quatre pieds au-delà d'un mur, et qui appartient à celui qui a construit son mur en retraite sur son terrain. —*Tour du chat*, intervalle d'un demi-pied dont les fours et les forges doivent être éloignés des murs de voisinage. —*Tour de la souris*, intervalle de deux ou trois pouces entre une fosse d'aisance et le mur mitoyen contre lequel elle est posée.

Le tour du bâton, profit secret et illicite qu'un homme tire de l'emploi, du poste où il est.

Tour de reins, rupture ou foulure de reins causée par quelque effort. —fig. et fam. *Donner un tour de reins à quelqu'un*, lui nuire, le faire échouer dans son dessein.

Tour-à-tour, adv. Successivement, l'un après l'autre.

Tour, s. f. Bâtiment rond, carré ou à pans, dont on flanquoit autrefois les murailles des villes, etc. —Clocher bâti en forme de tour. —Au jeu des Echecs, piéce qu'on appeloit autrefois *roc.*

Tourbe, s. f. Substance végétale formée des débris d'herbes, de feuilles, de racines et de plantes pourries converties par cette putréfaction en une masse noirâtre, onctueuse et combustible. —Multitude confuse de peuple, du Latin *turba.* On le disoit autrefois

dans le style sérieux ; on ne l'emploie plus aujourd'hui que dans le style plaisant ou critique et mordant.

Tourbeux, *euse*, adj. *Un marais tourbeux*, propre à faire de la tourbe.

Tourbillon, s. m. (*Tour-bi-glion* ; mouillez les *ll.*) Mouvement de l'air subit, rapide, impétueux et qui se fait en tournant. —*d'eau*, gouffre ou masse d'eau qu'on observe dans quelques mers ; il tournoie rapidement, en formant une espèce de creux dans le milieu. —En Physique, quantité de matière qui tourne autour d'un astre : *Le tourbillon du Soleil, de la Terre, de Jupiter.* —figur. Tout ce qui entraîne les hommes : *Le tourbillon du monde, des affaires, des plaisirs.*

Tourdille, adject. (Mouillez les *ll*) *Un gris tourdille*, un gris sale.

Tourelle, s. fém. (*Tou-rê-le*) Petite tour. —Plusieurs tuyaux ensemble au milieu et aux côtés de la montée de l'orgue. —Plante de l'ordre des *Cruciformes*, qu'on nomme aussi *Tourette.*

Touret, s. m. (*Tou-rè*) Clou tourné en rond qui a une grosse tête arrêtée dans la partie du bas de la branche de la bride d'un cheval de selle. —Trois sortes de petits anneaux dont deux sont aux gardes d'un peson. —Instrument de tour à tourner l'ivoire, etc.

Tourière, s. fém. Mot usité chez les Religieuses : *Sœur Tourière*, domestique de dehors qui a soin de faire passer au tour toutes les choses qu'on y apporte, et qui fait dans la ville les commissions des Religieuses. *Mère Tourière*, la Religieuse préposée pour avoir soin du tour en dedans.

Tourillon, subst. m. (*Tou-ri-glion*) Morceau de métal rond qui est à chaque côté de la volée du canon. —Espèce de pivot sur lequel tournent les flèches des bascules des ponts-levis, des portes cochères.

Tourment, subst. m. (*Tour-man*) Grande, violente douleur corporelle. —fig. Peine d'esprit, inquiétude, etc. *Cette affaire m'a donné bien du tourment.*

Poétiq. *Les tourmens amoureux*, les maux que l'amour fait souffrir.

Tourmentant, *ante*, adject. verbal ; (*Tour-man-tan*) Qui tourmente.

Tourmente, subst. f. (*Tour-man-te*) Tempête sur la mer ; orage.

Tourmenter, v. act. (*Tour-man-té*) Faire souffrir quelque tourment de corps ou quelque peine d'esprit. Voyez *Molester.* —Agiter violemment : *Le vent tourmentoit cruellement le vaisseau ; ce cheval tourmente son cavalier.*

Se tourmenter, verb. récipr. S'agiter. —S'inquiéter. —En parlant du bois, se déjeter.

Tourmenteux, *euse*, adject. (*Tour-man-teû*, *eû-ze*) ter. de Marine ; Sujet aux tempêtes : *Un parage tourmenteux.*

Tourmentin, s. m. (*Tour-man-tein*) ter. de Marine : Perroquet du mât de beaupré.

Tournant, subst. m. (*Tour-nan*) Endroit de mer ou de rivière où l'eau tourne toujours. —Endroit où la rivière fait un coude. —Coin de rue, de chemin. —Lieu, espace où l'on fait tourner une voiture : *Il n'y a pas assez de tournant. Le cocher prit mal son tournant*, ne prit pas bien ses mesures pour tourner.

Tournant, *ante*, adj. Qui tourne : *Un pont tournant.*

Tourné, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Tourner.*

Homme bien tourné, bien fait, qui a bon air. —*Esprit bien tourné*, bon esprit. —*Esprit mal tourné*, qui prend toute chose de travers. —*Maison bien ou mal tournée*, qui est dans une bonne ou une mauvaise exposition. —*Appartement bien ou mal tourné*, bien ou mal entendu, bien ou mal disposé.

Tournebroche, s. m. Machine qui sert à faire tourner une broche où il y a de la viande. —Petit garçon qui tourne la broche. —Chien que l'on met dans une roue pour faire tourner la broche.

Tournée, s. f. En général, voyage qu'on fait en plusieurs endroits. —Proprement, courses que des Officiers font avec autorité dans leur ressort, dans leur département. —Il se dit par extension des Marchands qui vont en divers lieux pour leurs affaires. —fam. Petite course qu'on fait dans une ville d'une rue à l'autre.

Tournelle, subst. f. (*Tour-nè-le*) Autrefois, 1.° petite tour : *La rue, la*

quai des Tournelles. —2.° Dans une acception moins ancienne, chambre des Parlemens, composée de Juges tirés des autres chambres, et qui servoient *tour à tour.* Elle connoissoit des matières criminelles.

Tournemain, subst. m. usité seulement dans cette phrase adverbiale et familière : *En un tournemain*, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main.

Tourner, v. a. (*Tour-né*) Mouvoir en rond : *Tourner une roue, une broche.* —On dit, dans un sens moins strict, *tourner la tête ; tourner les yeux, les regards vers.... Se tourner dans son lit.* —figur. Diriger : *Tourner son cœur à Dieu* ou *vers Dieu ; tourner ses armes, ses forces vers...* —Mettre en un autre sens : *Tourner les feuillets d'un livre, une carte, etc.* —figur. Interpréter en bien ou en mal : *Tourner une chose à son avantage, la tourner en raillerie, etc. Tourner en ridicule*, rendre ridicule. —Façonner au tour : *Tourner des colonnes, l'or, l'argent, le cuivre, etc.* —En parlant des ouvrages d'esprit, leur donner un certain tour : *Il tourne bien un vers, une période, un compliment.*

Tourner le dos aux ennemis ou absolument *tourner le dos*, s'enfuir. —fig. *Tourner le dos à quelqu'un*, 1.° le laisser-là par mépris, par indignation ; 2.° abandonner ses intérêts. —*La fortune lui a tourné le dos*, lui est devenue contraire. —*Tourner tête*, se tourner pour faire tête aux ennemis. —Prov. *Tourner la médaille* ou *le feuillet*, voir le contraire après avoir vu le pour. —*Tourner toutes ses pensées vers un objet*, s'y appliquer entièrement. —fig. 1.° *Tourner une personne à son gré*, manier son esprit comme on veut. —2.° *Tourner un homme de tous les sens*, lui faire diverses questions pour savoir quel est son dessein, son sentiment. —fig. et fam. *Tourner casaque*, changer de parti.

Tourner, v. n. Se mouvoir en rond : *La terre tourne autour du soleil.* —En parlant de certains fruits ; commencer à mûrir, changer de couleur. —En parlant du vin, du lait, d'une sauce ; s'altérer, être changé. —Travailler au tour : *Il tourne bien.* —Contribuer à... produire : *Cela tournera à sa gloire, à son profit, à sa honte, etc.* —En parlant d'une affaire, avoir bon ou mauvais succès : *Nous verrons comment la chose tournera.*

Proverb. 1.° *Tourner autour du pot*, éviter de venir au fait ; user de circonlocutions, de subterfuges, etc. —2.° *Tourner à tout vent comme une girouette*, changer sans cesse d'opinion ou de parti. —*Tourner du côté de quelqu'un*, se ranger de son parti. —On dit au propre, *la tête lui tourne*, il a des vertiges ; et au figuré, *la tête lui a tourné*, il a perdu l'esprit. —*Il tourne cœur, carreau, etc.* la carte qu'on découvre à certains jeux et qui demeure sur le talon, est de la couleur nommée cœur, carreau, etc.

Se tourner, v. réc. Se mettre dans un sens contraire à celui où l'on étoit. —Changer : *La verdeur de ce vin se tournera en force ; cet enfant se tourne au bien, au mal ; tout ce qu'il mange se tourne en bile.*

Fig. *Ne savoir de quel côté se tourner*, être dans un grand embarras.

Tournesol, subst. m. Fleur qu'on a prétendu tourner et suivre le cours du soleil. On la nomme aussi *Soleil.* —Poudre bleue qui sert à colorer l'empois.

Tournette, s. f. (*Tour-nè-te*) Sorte de dévidoir.

Tournevire, s. f. Terme de Marine : Grosse corde qui sert avec le cabestan à retirer l'ancre du fond de l'eau.

Tournevis, s. m. (On prononce l'*s* finale.) Petit instrument de fer avec lequel on serre et on desserre les vis.

Tourneur, s. m. Artisan qui façonne du bois au tour. —Chez le Potier d'étain, celui qui tient le crochet pour tourner la vaisselle. —Chez le Coutelier, celui qui tourne la roue quand on émoud.

Tourniquet, subst. m. (*Tour-ni-kè*) Petit morceau de bois qui sert à soutenir un châssis quand il est lévé. —Morceau de fer plat, dont l'un des bouts a un piton rivé où l'on met le crochet d'une tringle, et l'autre un trou où

entre le bout de la fiche de la colonne d'un lit. —Instrument de Chirurgie qui sert à comprimer les vaisseaux sanguins. —Bandage pour la suppression des hémorragies. —Croix de bois ou de fer mobile et posée horisontalement sur un pivot, pour laisser passer un à un des gens de pied.

Tournoi, s. m. (*Tour-noa*) Sorte de fête publique et militaire, où l'on s'exerçoit à plusieurs sortes de combats, soit à cheval, soit à pied.

Tournoiement, s. m. (*Tour-noa-man*) Action de ce qui tournoie : *Le tournoiement de l'eau.* Il ne se dit qu'au propre.

Tournoiement de tête, vertige. Les Gascons disent *tournement de tête*; c'est un barbarisme.

Tournoir, s. m. (*Tour-noar*) Bois de houx, dont les Potiers se servent pour faire tourner leur roue.

Tournois, adj. (*Tour-noâ*) Nôm d'une monnoie ainsi appelée parce qu'elle se fabriquoit à *Tours*. La *livre tournois* est de 20 sous, la *livre parisis* (fabriquée à Paris) étoit de 25.

Tournoyer, v. a. (*Tour-noa-ié*) Tourner en faisant plusieurs tours. —fig. et famil. Biaiser ; chercher des détours dans une affaire.

Tournure, s. f. Tour : *Nous verrons la tournure que prendra cette affaire ; il a une tournure d'esprit agréable.* —Tour d'esprit qu'on donne aux choses. Il est familier dans ces deux acceptions, dont la seconde est plus usitée. Pour les affaires, *tour* est d'un usage plus noble et plus commun. —L'art et l'ouvrage des Tourneurs.

Touron, s. m. Voyez *Toron*.

Tourte, s. f. Piéce de four composée de diverses choses qu'on fait cuire dans une tourtière.

Tourteau, subst. m. (*Tour-tô*, s. d.) Autrefois, sorte de gâteau. —En ter. de Blason, piéce d'armoirie ronde, pleine et de couleur.

Tourtereau, s. m. (*Tour-te-rô*, s. d.) Le petit de la tourterelle.

Tourterelle, subst. f. (*Tour-te-rè-le*) Oiseau fort connu. Quand on parle de cet oiseau comme bon à manger, on dit *tourtre* : *Nous avons mangé des tourtres ; on servit des tourtres.*

Tourtes, s. m. Marc de noix et des graines de lin, de navettes, etc.

Tourtière, subst. f. (*Tour-tiè-re*) Ustensile de cuisine, servant à faire cuire des tourtes.

Tourtoire, s. f. (*Tour-toa-re*) ter. de Vénerie : Houssine avec laquelle on fait les battues dans les buissons.

Tourtouse, subst. f. (*Tour-tou-ze*) Corde qu'on met au cou du patient qu'on pend.

Tourte, s. f. Voyez *Tourterelle*.

Touselle, subst. f. (*Tou-zè-le*) Sorte de grain qui se cultive en plusieurs endroits.

Toussaint, (*Académ.*) *Toussaints*, (*Trév.*) s. f. (*Tou-cein*) La fête de tous les Saints.

Tousser, v. neut. (*Tou-cé*) Faire l'effort et le bruit que cause la toux. —Faire ce bruit exprès : *Il tousse pour avertir un de ses amis.*

Tousseur, *euse*, subst. (*Tou-ceur*, *eû-ze*) Celui, celle qui tousse souvent.

Tout, subst. m. (*Tou*) Une chose considérée en son entier : *Le tout est plus grand que la partie.* —Toutes choses, toutes sortes de choses : *C'est un homme qui se met à tout.* —Tout le monde, toutes les personnes : *Tout se plaint, tout gémit ; j'aime et j'honore tout ce qui est là.* —Ce qu'on aime le plus, ce qu'on a de plus cher.

Le tout, le plus important, le principal : *Le tout est de bien remplir ses devoirs.* —Au jeu, la troisième partie après qu'un des deux joueurs a perdu partie et revanche.

Il a fait telles et telles démarches, le tout pour vous obliger, et cela pour vous obliger.

Ce n'est pas tout, il ne suffit pas : *Ce n'est pas tout de bien dire, il faut bien faire.*

Tout, *toute*, adj. (*Tou* ; au plur. on écrit *tous*, autrefois *touts.*) Il se dit de l'universalité d'une chose considérée en son entier : *Tout l'univers, tout le monde, toute la terre, tous les hommes.* — Chaque : *Tous les jours, à toute heure.* En ce sens, *tout* suppose uniformité dans le détail, et exclut les exceptions et les différences ; *chaque*, au contraire, suppose et indique néces-

sairement des différences dans le détail : *Tout homme a des passions, chaque homme a sa passion dominante.* — Encore que, quelque : *Tout languissant qu'il est.* En ce sens il régit toujours l'indicatif, à la différence de *quelque* qui demande le subjonctif : *Toute affligée qu'elle étoit*, et *quelque affligée qu'elle fût.* Voyez *la Grammaire.*

Tout, adv. Entiérement, tout-à-fait : *Il est tout malade ; je suis tout à vous.* On dit, dans le même sens et sans distinction de genre ou de nombre : *Il est tout autre, ils sont tout autres, elles sont tout autres.*

Cette Dame est tout cœur, tout esprit, pleine de cœur et d'esprit. *Elle est tout œil et tout oreille*, elle voit tout, elle entend tout.

Tout bas, adv. Doucement et sans être presque entendu. — *Tout à coup*, adv. Incontinent, sur le champ, aussitôt. —*Tout-à-fait*, adv. Entiérement. —*Tout-à-point*, adv. Tout-à-propos. —*Tout au plus*, adv. Au plus. —*Tout de bon*, adv. Sérieusement, sans raillerie, en vérité. — *Tout de même*, adv. De la même sorte. —*Tout du long*, adv. Depuis le commencement jusqu'à la fin. —*Tout ensemble*, adv. Au même temps.

Du tout avec *point* et *rien*, nullement, absolument rien : *Il ne parle point du tout ; il n'a rien du tout.*

En tout, sans rien omettre, tout compris : *Cela fait en tout cinq mille francs.*

En tout et par-tout, entiérement. —*Par-tout*, en tout lieu : *Il va par-tout.*

Après tout, dans le fond, tout bien considéré.

Toute-bonne, s. f. Sorte de plante. Voyez *Orvale.*

Toutefois, adverbe. (*Tou-te-foâ*) Néanmoins, cependant.

Toutenague, s. f. ou *Tutanego*, s. m. (*Tou-te-na-ghe*, *Tu-ta-ne-gho*) Sorte de substance métallique qui se trouve en Chine. Les Hollandois en font commerce sous le nom de *Tintenaque*, mais alors elle est alliée soit au plomb, soit à l'étain, avec un peu de cuivre.

Toute-présence, s. f. (*Tou-te-pré-zan-ce*) Qualité ou attribut de Dieu présent par-tout.

Tout-ou-rien, s. m. Terme d'Horlogerie : Partie de la répétition d'une montre, etc. qui fait qu'elle répète entiérement l'heure qu'elle indique, ou qu'elle ne répète rien, ce qui arrive quand on n'a pas assez poussé le bouton.

Tout-puissant, s. m. (*Tou-pui-san*) Dieu.

Tout-puissant, ante, adj. Qui a un pouvoir sans bornes.

Toute-puissance, s. f. Puissance infinie ; pouvoir sans bornes.

Toute-saine, s. fém. (*Tou-te-cè-ne*) Sorte de plante, ainsi nommée par rapport à ses vertus médicinales.

Toute-science, s. f. (*Tou-te-ci-an-ce*) Science infinie qui embrasse toutes choses.

Toutou, subst. m. Terme enfantin : Petit chien.

Toux, s. m. (*Toû*, et devant une voyelle *touz*. On devroit écrire *tous* à cause de *tousser, tousseur.*) Maladie qui fait faire des efforts à la poitrine, avec bruit, pour pousser dehors une humeur âcre et piquante.

Toxique, s. m. (*Tok-ci-ke*) Nom générique de toute sorte de poison. Il n'est usité que parmi les Savans.

Traban, s. m. Soldat de la Garde Impériale en Allemagne.

Trabe, s. m. Météore enflammé en forme de poutre et de cylindre. —Bâton qui supporte l'enseigne et la bannière, etc.

Trabée, subst. f. Robe que les Généraux Romains portoient dans leur triomphe.

Trac, s. m. Allure du cheval, du mulet. —La trace et la piste des bêtes. Il est vieux dans les deux sens.

Tracas, s. m. (*Tra-kâ*) Mouvement accompagné de trouble, d'embarras : *Il y a bien du tracas dans cette maison.* —On dit figur. et famil. *Le tracas du monde, des affaires ; se retirer du tracas.*

Tracasser, v. n. (*Tra-ka-cé*) Aller, venir, se tourmenter, s'agiter pour peu de chose. —Faire le tracassier ; être inquiet, brouillon, etc. Il est familier dans les deux sens.

* *Tracasser*, v. act. Inquiéter, tourmenter : *Cet homme tracasse tout le monde.* Il est familier.

Tracasserie, s. f. (*Tra-ka-ce-rí-e*) Chicane, mauvais incident. —Discours, rapport propre à brouiller les gens les uns avec les autres.

Tracassier, ière, subst. (*Tra-ka-cié, iè-re*) Celui, celle qui chicane sur rien, qui fait de mauvaises difficultés, etc. —Un brouillon, un indiscret. Ce mot et le précédent ne sont que de la conversation.

Trace, s. f. Vestige d'un homme ou d'un animal. —Marque, impression que laisse une voiture, etc. —figurém. Impression des objets dans le cerveau. —Ligne qu'on fait sur le terrain pour marquer le dessein d'un parterre. —Premiers traits qu'on fait sur du canevas pour marquer le contour des figures d'un ouvrage de tapisserie.

Figur. *Marcher sur les traces de....* (et non pas au singul. *sur la trace de*) *suivre les traces de...* suivre l'exemple, imiter. Il se dit plus souvent en bien qu'en mal.

Tracement, subst. m. (*Tra-ce-man*) Action par laquelle on trace ou l'on dessine.

Tracer, v. act. (*Tra-cé*) Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan sur le papier, sur la toile, sur le terrain, etc.

Fig. 1.° *Tracer le chemin à quelqu'un*, lui donner l'exemple. —2.° *Tracer l'image de quelque chose*, la représenter par le discours.

Tracer, v. n. Se dit des arbres dont les racines s'étendent en rampant sur la terre et ne s'enfoncent presque pas : *Le noyer trace beaucoup* ; en ce sens il est opposé à *pivoter*.

Traceret, s. m. (*Tra-ce-rè*) Outil de fer pointu qui sert à marquer et à piquer le bois.

Trachée, s. f. En termes de Botanique, se dit du vaisseau aérien ou poumon des plantes.

* *Trachée-artère*, s. f. Canal composé d'anneaux cartilagineux qui commence vers la racine de la langue, et qui donne passage à l'air que nous respirons.

Traçoir, s. m. (*Tra-soar*) Poinçon d'acier dont se servent les Orfèvres et les Graveurs pour tracer et dessiner. —Outil dont le Jardinier se sert pour tracer.

Tractrice, s. f. Terme de Géométrie : Ligne courbe que décrit une corde avec laquelle on tire un corps pesant.

Tradition, s. f. (*Tra-di-cion*) En style de Pratique, action de livrer à... *La tradition de la chose vendue.* —En parlant de Religion et d'Histoire, la voie par laquelle des dogmes et des faits se transmettent de main en main, de siècle en siècle.

Traditions Judaïques, interprétations des Docteurs Juifs sur la loi de Moïse, recueillies par les Rabbins.

Traditionnaire, s. m. (*Tra-di-cio-nè-re*) Juif qui explique l'Ecriture par les traditions du Talmud.

Traditionnel, elle, adj. Qui est de tradition.

* *Traditionnellement*, adv. (*Tra-di-cio-nè-le-man*) Selon la tradition.

Traducteur, s. m. Celui qui traduit quelque ouvrage en une Langue différente de celle dans laquelle cet ouvrage est écrit.

Traduction, s. fém. (*Tra-duk-cion*) Version d'un ouvrage dans une Langue différente de celle où il a été écrit. La *traduction* est proprement en Langue moderne ; la *version* en ancienne : *Les Bibles Françoises sont des traductions, et les Latines, Grecques, Syriaques sont des versions.* —Action de celui qui traduit.

Traduire, v. a. (sur *Réduire.* Voyez *la Préface.*) Tourner en une Langue différente de celle où ce qu'on traduit est écrit. —Citer en Justice. —Tirer une personne d'un Tribunal pour la mener devant un autre. —Transférer une personne d'un lieu en un autre.

Fig. *Traduire quelqu'un en ridicule*, le tourner en ridicule.

Traduisible, adj. (*Tra-dui-zi-ble*) Qui peut être traduit. On ne l'emploie guères qu'avec la négative.

Trafic, s. m. Commerce, négoce. Voy. *Négoce.* —fig. Convention, pratique indue qu'on fait sur de certaines choses : *Faire un trafic honteux de la vérité, de son honneur, etc.*

Trafiquant, subst. m. (*Tra-fi-kan*)

Négociant. Peut-être vaudroit-il mieux écrire *Traficant.*

Trafiquer, v. n. (*Tra-fi-ké*) Faire commerce, faire trafic.

Tragacante ou *Adragant*, subst. m. Plante d'où découle le suc que l'on nomme *Gomme Adragant.*

Tragédie, s. f. Sorte de poëme dramatique représentant une action héroïque, qui doit exciter la terreur ou la pitié, ou toutes les deux ensemble en instruisant. — figurém. Evénement funeste : *Tout ceci finira par quelque horrible tragédie.*

Tragédien, *enne*, subst. Acteur, Actrice qui joue dans la tragédie. C'est un mot nouveau que beaucoup de personnes ont adopté.

Tragi-comédie, s. f. Tragédie mêlée d'incidens comiques et dont la fin n'est pas tragique. —On appelle de même celle qui, sans être mêlée de comique, ne finit par aucun événement funeste.

Tragi-comique, adject. (*Tra-ji-ko-mi-ke*) Qui appartient à la tragi-comédie, qui tient du tragique et du comique.

Tragique, subst. m. (*Tra-ji-ke*) Le genre tragique : *Cet Acteur est bon dans le tragique.* —Plusieurs Ecrivains l'ont dit des Acteurs de tragédies.

Tragique, adj. Qui sent la tragédie, qui concerne la tragédie. —fig. Funeste, malheureux : *Evénement tragique.*

Tragiquement, adv. (*Tra-ji-ke-man*) D'une manière tragique.

Trahir, v. act. (*Tra-ir*) Faire une perfidie à.... user de trahison envers....

Figur. 1.° *Trahir ses sentimens, son devoir*, parler, agir contre ses sentimens, son devoir. —2.° *Trahir le secret de quelqu'un*, le révéler à mauvaise intention.

Se trahir, v. récipr. Se déceler, se découvrir soi-même par imprudence ou par indiscrétion.

Se trahir soi-même, agir contre ses propres intérêts.

Trahison, s. f. (*Tra-i-ȥon*) Fourberie et tromperie qu'on fait à ceux qui se fient en nous.

En trahison, adv. En traître.

Traille, s. f. (*Trâ-glie* ; mouillez les *ll.*) Bac qui sert à passer une grande rivière. On l'appelle aussi *pont volant*, *Acad.* Suivant quelques-uns, la *traille* est proprement la corde tendue d'un rivage à l'autre, sur laquelle roule une poulie qui tient au bateau par une autre corde ; le *bac* est le bateau lui-même.

Train, s. m. (*Trein*) Allure, façon d'aller : *Le train de ce cheval est doux* ; *cet homme va bon train.* —La partie de devant et de derrière des chevaux, bœufs et autres bêtes de service. —Le charronnage qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot. —Dans une machine, la partie qui la fait mouvoir : *Le train d'une presse, d'un moulin, etc.* —Suite de chevaux, de valets, etc. *Marcher à grand train* ; *augmenter*, *réformer son train.* —Suite de bateaux à la queue les uns des autres. —Bois flotté conduit sur la rivière et arrangé d'une certaine façon. —figur. 1.° Humeur : *Je ne suis point en train de rire.* — 2.° Promptitude à faire quelque chose : *Nous sommes allés bon train.* —3.° Cours et état des choses : *Nos affaires prennent un bon train.* —fam. Gens de mauvaise vie : *Le Commissaire a chassé le train de son quartier.*

Train d'artillerie, tout l'attirail nécessaire pour la servir.

Fig. et fam. *Mener un homme bon* ou *grand train*, ne point le ménager dans la suite d'une affaire, d'une dispute. — famil. *Faire du train*, du tapage. —*Etre* ou *mettre en train*, en action, en mouvement.

Tout d'un train, adv. Tout de suite, au même instant.

Traînant, *ante*, adj. verbal ; (*Trê-nan*, *an-te*) Qui traine à terre : *Robe*, *queue traînante.* —figur. en parlant du style, languissant et qui renferme peu de choses en beaucoup de paroles.

Traînasse, s. f. (*Trê-na-ce*) Plante qui s'étend beaucoup et qu'on appelle aussi *Renouée.*

Traîne, s. f. (*Trê-ne*) ter. de Marine : Menue corde où les Matelots et les Soldats attachent leur linge pour le laisser traîner à la mer et le blanchir par ce moyen.

Bateau à la traîne, traîné par un autre. —*Perdreaux en traîne*, qui ne peuvent pas encore voler.

Traîneau, s. m. (*Trê-nô*) Sorte d'assemblage de bois propre à porter des fardeaux. —Sorte de voiture sans roue pour aller sur la neige ou sur la glace. —Grand filet pour prendre des perdrix ou du poisson. —En Fauconnerie, peau de lièvre préparée pour leurrer certains oiseaux de proie.

Traînée, subst. f. (*Trê-né-e*) Petite quantité de certaines choses épanchées en long, comme blé, farine, cendres, plâtre, etc. —Longue suite de poudre à canon dont on se sert pour porter le feu à l'amorce : *On fit une longue traînée de poudre pour faire jouer les boîtes.* —Trace qu'on fait avec des morceaux de charogne pour attirer un loup dans un piége par l'odeur.

Traîne-malheur, s. m. Qui apporte le malheur avec soi. Il est familier.

Traîne-potence, subst. m. Homme qui porte malheur à ceux qui s'attachent à lui et qui suivent son parti. Il est familier.

Traine-rapière, subst. m. Bretteur. —Celui qui n'a d'autre profession que de porter l'épée. Il est familier.

Traîner, v. a. (*Trê-né*) En général et au propre, tirer après soi. —Mener avec soi; se faire suivre par.... *Cet homme traîne son ami par-tout ; il traîne toujours après lui des gens de sac et de corde.* Il ne se dit guères qu'en mauvaise part. —figurém. Attirer; être la source, la cause de.... *Cette action a traîné après elle une longue suite de malheurs.* —Alonger, différer la conclusion d'une affaire, amuser par de vaines promesses, etc. *Cet homme vous traînera long-temps avant de vous payer, etc.*

Traîner la jambe, ne pas marcher ferme. —*Cet oiseau traîne l'aile*, l'aile lui pend. —figur. *Traîner une vie languissante*, être accablé de chagrins. —fig. *Cet homme traîne son lien*, tôt ou tard il périra. —*Traîner ses paroles*, parler avec une extrême lenteur.

Traîner, v. n. Pendre jusqu'à terre: *Manteau, robe qui traîne.* —Demeurer exposé, au lieu d'être à sa place : *Il laisse traîner ses clefs ; ces papiers ont long-temps traîné sur sa table.* —Etre en langueur sans pouvoir se rétablir : *Cet homme ne fait plus que traîner.* —N'avancer point : *Il y a long-temps que cette affaire traîne.*

Discours qui traîne, froid et languissant.

Se traîner, v. réc. Se glisser en rampant. —Marcher avec grande peine.

Traîneur, s. m. (*Trê-neur*) Celui qui traîne. — Chasseur au traîneau. —Soldat qui ne suit pas le gros de la troupe, qui demeure derrière, soit par infirmité, soit pour piller. —Chien qui ne suit pas le gros de la meute. —Au Billard, celui qui traîne sa bille.

Traîneur d'épée ou *de rapière*, fainéant qui porte l'épée et qui n'est engagé dans aucun service. Style familier et mordant.

Traire, v. act. (*Trait. Trayant. Je trais, etc. nous trayons, vous trayez, ils traient.* Point de passé défini ni d'imparfait du subjonctif ; le reste régulier ou formé de ces temps. *Trè-re.*) Prendre le trayon de la vache et en faire sortir le lait ; ce qui se dit aussi des chèvres et des ânesses.

Trait, part. p. de *Traire*, (*Trè*) Il ne se dit que de l'or et de l'argent qui est tiré par une filière, lorsqu'il n'est pas encore sur la soie. En ce sens il est aussi substantif : *Des boutons de trait, une broderie de trait.*

Trait, s. m. (*Trê*) Dard, javelot, flèche. —On dit figurém. *les traits de l'amour.* —Longe de corde ou de cuir, avec laquelle les chevaux tirent. —En ter. de chasse, longe où est attaché le limier qu'on mène au bois. —Ce qui emporte l'équilibre de la balance et la fait trébucher : *Pour les marchandises d'un grand volume et d'un grand poids, le trait doit être plus fort.* —Ce qu'on avale d'une liqueur en une gorgée. —Ligne qu'on trace avec la plume, etc. —En Peinture, ligne au moyen de laquelle on imite la forme d'un objet : *Copier trait pour trait*, exactement, fidellement. —Les linéamens du visage. —Bon ou mauvais office : *Beau* ou *vilain trait ; un trait d'ami.* —Acte, procédé : *Trait d'habile homme, de fripon ; un trait de prudence.* —Beaux endroits d'un ouvrage d'esprit : *Il y a de beaux traits dans ce discours.* —Saillie d'imagination : *Trait de raillerie.*

—Rapport : *Cette affaire n'a point de trait à l'autre.* —En Architecture, coupe des pierres employées à la construction de quelque morceau de bâtiment. —En ter. d'Eglise, verset qui se chante à la Messe entre le Graduel et l'Evangile. —Aux Echecs et aux Dames, l'avantage de jouer le premier. —En ter. de Blason, rangée de petits carreaux, dans une piéce d'armoiries échiquetée.

Trait d'histoire, morceau détaché d'une grande histoire. —*Trait de bateaux*, plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière. —*Trait de corde*, 1.° En parlant de la question, effort qu'on fait en bandant la corde pour augmenter la douleur du patient. 2.° En parlant de l'estrapade, action de monter et de laisser retomber plusieurs fois le patient. —*Trait de scie*, passage que fait la scie en coupant un morceau de bois : *Scier une voie de bois à deux traits*, en scier chaque buche en trois morceaux.

Cheval de trait, qui sert au tirage. —*Gens de trait*, autrefois qui tiroient de l'arc, de l'arbalète, qui lançoient le javelot. —*Il partit comme un trait*, fort vîte. —*Avaler tout d'un trait*, tout d'une haleine. —*Boire à longs traits*, lentement, en savourant ce qu'on boit.

Traitable, adj. (*Trè-ta-ble*) Doux; avec qui on peut aisément traiter. —En parlant des métaux, maniable, ductile, qu'on peut mettre aisément en œuvre. —En ter. de Chirurgie, qui est en état d'être traité et pansé.

Traitant, s. m. (*Trè-tan*) Celui qui se charge du recouvrement des impositions, à certaines conditions.

Traite, subst. f. (*Trè-te*) Etendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter. —Transport de marchandises qu'on tire d'un endroit pour les porter dans un autre : *On a permis la traite des blés ; faire la traite des Nègres.* —Commerce des Banquiers qui tirent des lettres de change de place en place. —Droit levé sur les marchandises qui sortent de France ou qui y entrent. —En ter. de Monnoie, ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces.

Traité, s. m. (*Trè-té*) Ouvrage où l'on *traite* de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. —Convention sur quelque affaire importante.

Traité, ée, part. p. et adj. Disputé, reçu, régalé. Voyez *Traiter*.

Traitement, subst. m. (*Trè-te-man*) Accueil, réception, manière d'agir avec quelqu'un. —Honneur qu'on rend dans les Cours à des personnes de distinction. —Repas que le Roi faisoit donner en certaines occasions aux Ambassadeurs ou même aux Envoyés. —Soins et remèdes qu'un Chirurgien emploie pour traiter un malade. —Appointemens qu'on donne, avantages qu'on fait : *On a réglé son traitement.*

Traiter, v. act. (*Trè-té*) Discuter, agiter : *Traiter un sujet, une matière.* —Négocier ; travailler à un accommodement : *Traiter la paix, un mariage, une réconciliation.* —Régaler, donner à manger à... *Traiter quelqu'un magnifiquement, splendidement.* —En user bien ou mal avec quelqu'un. —Reconnoître pour... qualifier de... *Traiter quelqu'un de Prince, d'Altesse, etc. Traiter de fou, de fripon, d'ignorant.* —Panser, médicamenter.

Famil. *Traiter quelqu'un de haut en bas*, fort mal et avec beaucoup de mépris. —*De Turc à More*, avec toute la rigueur possible. Style proverbial.

Traiter, v. n. Il a les trois premiers sens de l'actif : 1.° *Traiter d'une matière, d'un sujet.* Quand on spécifie la matière dont on traite, on emploie toujours le neutre : *Il a fort bien traité des plantes, des métaux, de l'Astronomie*, et non pas *les plantes, etc.* —2.° *Traiter avec les ennemis ; traiter d'une affaire.* Quand il s'agit de vendre, d'acheter, d'acquérir, de contracter, il est toujours neutre : *Traiter d'une charge, d'un domaine, de ses prétentions.* —3.° *Traiter en viande, en poisson ; cet Aubergiste traite à tant par tête.*

Traiteur, s. m. (*Trè-teur*) Celui qui donne habituellement à manger pour de l'argent, ou qui entreprend de grands repas de noces, etc.

Traître, traîtresse, subst. m. et fém.

(*Trê-tre, è-ce*) Celui, celle qui fait une trahison.

Traitre, tresse, adject. Perfide : *Cet homme est bien traitre ; ame traitresse.* —Il se dit par extension des animaux qui mordent, qui ruent, qui égratignent lorsqu'on y pense le moins. —On le dit aussi des choses, 1.° en parlant des actions de trahison : *Un procédé, un tour bien traitre ; des faveurs traitresses.* —2.° En parlant de ce qui est plus dangereux qu'il ne le paroît : *Ce vin là est traitre ; liqueur traitresse.*

En traître, adv. En trahison : *Prendre, tuer en traître.* —Proverb. *Traitre comme Judas.* —fam. *N'être pas traître à son corps*, ne se refuser aucune commodité.

Traîtreusement, adv. (*Trê-treû-ze-man*) En trahison ; à la manière des traîtres.

Trajectoire, s. f. (*Tra-jèk-toa-re*) ter. de Géométrie et d'Astronomie : Courbe que décrit un corps lancé avec une vîtesse quelconque, et détourné de sa première direction par des forces quelconques.

Trajet, subst. m. (*Tra-jè*) Espace à traverser d'un lieu à un autre par eau, (et par extension) par terre. —Action de traverser cet espace.

Tramail, subst. m. (*Tra-maglie* ; mouillez l'*l* finale.) Filet qu'on tient de travers dans les rivières pour prendre du poisson.

Trame, subst. f. Fil conduit par la navette entre ceux qu'on nomme *chaîne.* —fig. Complot : *Etre l'auteur d'une trame ; ourdir une trame.*

Fig. et poét. *La trame de sa vie, de ses jours*, le cours, la durée de sa vie.

Tramer, v. act. (*Tra-mé*) Passer la trame entre les fils de la chaîne. —fig Machiner, faire un complot : *Tramer une conspiration.*

Tramontane, s. f. Il se prend dans la Méditerranée, 1.° pour le vent du Nord. —2.° Pour l'étoile du Nord ou Polaire.

Fig. et fam. *Perdre la tramontane*, se troubler, ne savoir plus ce qu'on dit ni ce qu'on fait.

Tranchant, ante, adj. Qui tranche, qui coupe.

Ecuyer tranchant, Officier qui coupe les viandes à certaines tables.

Ces deux couleurs sont tranchantes, sont toutes deux fort vives, et il n'y a aucune nuance entre elles.

Tranchant, s. m. Le fil d'un couteau, d'une épée, d'un rasoir, etc.

Tranche, s. fém. Morceau coupé en long ou en large dans de certaines choses. —Coin ou ciseau dont les ouvriers en fer se servent pour couper le fer quand il est chaud. —En ter. de Relieur, petite bande d'or pour faire des bords de livres. —Le côté par lequel les feuillets d'un livre ont été coupés : *Livre doré, marbré sur tranche.*

Tranchée, s. f. Fosse qu'on fait pour divers usages. —En ter. de Guerre, fossé qu'on creuse et que l'on conduit en biaisant d'angle en angle, pour se mettre à couvert du feu, en faisant les approches d'une place assiégée. —Au pluriel, douleurs vives et aiguës dans les entrailles : *Les tranchées de l'accouchement.*

Tranchefile, s. f. Terme de Relieur de livres : Petit rouleau de papier ou de parchemin, qui est recouvert de soie ou de fil, et qui se met aux deux extrémités du dos d'un livre, pour tenir les cahiers assemblés, et servir d'ornement. —Couture de fil en dedans des souliers de marroquin. —En ter. de Bourrelier, morceau de cuir tortillé à la bride des chevaux de carrosse. —Au Manège, chaînettes aux branches du mors.

Tranchefiler, v. a. (*Tran-che-fi-lé*) Mettre de la soie sur une tranchefile.

Tranchelard, s m. (*Tran-che-lâr*) Couteau qui a la lame fort mince, et dont les Cuisiniers et les Rôtisseurs se servent pour couper des tranches de lard.

Tranche-montagne, s. m. Fanfaron.

Trancher, verbe act. (*Tran-ché*) Couper, séparer en coupant : *Trancher la tête.*

Figur. et poét. *La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours*, il est mort. —fig. *Trancher la difficulté, le nœud de la difficulté*, résoudre tout d'un coup une question difficile, ou lever de suite un obstacle, une difficulté.

Trancher, v. n. Décider, déclarer hardiment : *Il tranche, il décide sur tout.* En ce sens il se dit toujours au figuré, et ne s'emploie point tout seul et absolument. —En parlant des couleurs, passer d'une couleur vive à une autre différente et non moins vive, sans aucune nuance ni adoucissement : *Le cramoisi tranche trop auprès du vert* ou *sur le vert*, et sans régime, *cela tranche trop.* On dit dans le même sens et par analogie, *cette description tranche trop dans cet écrit*, est trop différente de ce qui précède et de ce qui suit.

Trancher du grand Seigneur, du Docteur, etc. en prendre le ton, les manières.

Tranchet, s. m. (*Tran-chè*) Outil de Cordonnier, de Savetier, de Bourrelier et de Serrurier, servant à couper le cuir et le fer chaud.

Tranchis, s. m. Rang d'ardoises ou de tuiles échancrées que l'on met en recouvrement sur d'autres entières.

Tranchoir, subst. m. (*Tran-choar*) Plateau de bois, sur lequel on tranche ou l'on coupe la viande. On le nomme aussi *Tailloir.* —Assiette de bois sur laquelle on coupe du lard lorsqu'on fait des lardons.

Trangles, s. f. pl. Terme de Blason : Fasces rétrécies qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire, et qui sont en nombre impair.

Tranler, v. act. (*Tran-lé*) ter. de Chasse : Quitter un cerf au hasard lorsqu'on ne l'a point détourné.

Tranquille, adj. (*Tran-ki-le*) Paisible, calme, sans aucune émotion. Il se dit des personnes et des choses. —Qui ne trouble le repos de personne.

Tranquillement, adv. (*Tran-ki-le-man*) En repos ; d'une manière tranqnille.

Tranquillisant, adj. verbal ; (*Tran-ki-li-zan*) Qui tranquillise. C'est un néologisme qui paroît heureux.

Tranquilliser, v. a. (*Tran-ki-li-zé*) Rendre tranquille, calmer.

Se tranquilliser, v. réc. Se reposer, se tenir dans un état tranquille.

Tranquillité, s. f. (*Tran-ki-li-té*) Etat de ce qui est tranquille ; calme ; repos ; quiétude.

Transaction, s. f. (*Tran-sak-cion*) Acte par lequel on transige sur un différend.

Transactions philosophiques, Journal de la Société royale de Londres : il contient des découvertes et des expériences de Physique, des observations d'Astronomie, etc.

Transcendance, s. fém. (*Tran-san-dan-ce*) Supériorité marquée, éminente d'une personne, d'une chose sur une autre.

Transcendant, ante, adj. (*Tran-san-dan, an-te*) Elevé, sublime ; qui excelle en son genre. Il se dit particuliérement de l'esprit et de certaines choses qui y ont rapport. —En ter. de Philosophie scolastique, *une qualité transcendante*, est celle qui convient à toutes sortes d'êtres sans exception.

Géométrie transcendante, celle qui emploie l'infini dans ses calculs.

Transcendantal, ale, adj. (*Tran-san-dan-tal*) Qui surpasse, qui l'emporte par-dessus un autre.

Transcription, s. fém. (*Trans-krip-cion*) Action par laquelle on transcrit.

Transcrire, v. a. Copier quelque écrit.

Transcrit, ite, part. p. de *Transcrire*, et adj. Copié.

Transe, s. f. (*Tran-ce*) Frayeur ; grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. Il ne s'emploie guères qu'au pluriel.

Transférer, ver. act. (*Trans-fé-ré*) Transporter, faire passer d'un lieu à un autre. Il ne se dit que de certaines choses : *Transférer un prisonnier, un corps mort, un corps saint. Constantin transféra le siége de l'Empire, de Rome à Bysance.*

Transférer une fête, la remettre d'un jour à un autre.

Transfiguration, s. f. (*Trans-fi-gu-ra-cion*) L'action de se transfigurer ; changement de figure en une autre : *La transfiguration de Notre-Seigneur.* Il ne se dit que dans cette phrase.

Transfigurer, v. a. (*Trans-fi-gu-ré*) Il ne se dit que de Jesus-Christ : *Jesus-Christ se transfigura sur le Thabor.*

Transformation, s. f. (*Trans-forma-cion*) Changement en une autre forme ; métamorphose.

Transformer, v. a. (*Trans-for-mé*) Changer la forme d'une personne ou d'une chose en une autre ; métamorphoser. —En Algèbre, *transformer une équation*, la changer en une autre dont la forme soit différente.

Fig. *Se transformer*, verbe réc. Se déguiser ; prendre plusieurs caractères, selon ses vues et ses intérêts.

Transfuge, s. m. Celui qui abandonne son parti pour suivre celui des ennemis.

Transfuser, v. act. (*Trans-fu-ζé*) Faire passer le sang artériel d'un animal dans les veines d'un autre.

Transfusion, s. f. (*Trans-fu-ζion*) L'action par laquelle on fait couler une liqueur d'un vaisseau dans un autre. —Opération par laquelle on fait passer le sang du corps d'un animal dans le corps d'un autre.

Transgresser, v. act. (*Trans-grè-cé*) Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi ; l'enfreindre, l'outre-passer.

Transgresseur, s. m. (*Trans-grè-ceur*) Celui qui transgresse.

Transgression, s. f. (*Trans-grè-cion*) Action de transgresser une loi. Ce substantif et le précédent ne se disent que de la loi de Dieu.

Transi, *ie*, part. pass. de *Transir*, et adject. Tout gelé : *Transi de froid.* Au propre il ne se dit guères seul et absolument.

Figur. et ironiquement, *Amoureux transi*, celui que l'excès de sa passion rend tremblant et interdit auprès de sa maîtresse. —*Faire l'amoureux transi*, affecter cette passion timide auprès d'une femme.

Transiger, v. neut. (*Tran-ζi-jé*) Passer un acte pour accommoder une affaire.

Transir, v. act. (*Tran-cir*) Pénétrer et engourdir de froid : *Il fait un vent qui me transit.* —Saisir de peur ; rendre tremblant : *La peur l'a transi.*

Transir, v. neut. Avoir un grand froid. —Etre pénétré de frayeur ou d'affliction.

Transissement, s. m. (*Tran-ζi-ce-man*) Etat d'un homme transi de froid ou de peur.

Transit, subst. masc. (*Tran-ζite*) En ter. de Commerce, le même que *Passavant.*

Transitif, adject. m. (*Tran-ζi-tife*) t. de Grammaire, qui se dit des verbes qui marquent une action qui passe d'un sujet dans un autre : *Tous les verbes actifs sont transitifs.* —On appelle aussi en Grammaire, *conjonctions transitives*, celles qui servent aux transitions, comme *au reste*, *du reste*, *or*, *cependant*, *etc.*

Transition, subst. f. (*Tran-ζi-cion*) Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier entr'eux les divers morceaux d'un discours ; mots, tour de phrase qu'on emploie à cet effet.

Transitoire, adj. (*Tran-ζi-toâ-re*) Passager : *Les choses d'ici-bas sont transitoires.* Style Marotique.

Translater, v. act. (*Trans-la-té*) Traduire d'une Langue dans une autre. Il est vieux.

Translateur, s. m. Vieux mot qui signifioit *Traducteur.*

Translation, s. f. (*Trans-la-cion*) L'action de transférer d'un lieu à un autre, d'un état à un autre, d'un jour à un autre. —Transport. Il ne se dit, comme *transférer*, que de certaines choses.

Transmettre, v. act. (sur *Mettre.*) Céder ; faire passer à un autre ce qu'on possède. —Il se dit fig. dans les choses morales : *Les Grecs et les Latins nous ont transmis les Arts et les Sciences. Il transmettra sa gloire à ses enfans.* Il signifie alors faire passer.

Transmigration, s. f. (*Trans-mi-gra-cion*) Passage d'un Peuple qui abandonne un pays pour passer dans un autre.

La transmigration de Babylone, le transport des Juifs à Babylone, et le séjour qu'ils y firent. —*La transmigration des ames*, dans l'opinion des Pythagoriciens, le passage des ames d'un corps dans un autre. On dit aussi et plus souvent *Métempsycose.*

Transmissible, adj. (*Trans-mi-ci-ble*) Qui peut être transmis.

Transmission, s. f. (*Trans-mi-cion*) L'action de transmettre.

Transmuable, adject. Qui peut être changé. Voyez *Transmuer.*

Transmuer, v. act. (*Trans-mu-é*) ter. de Chimiste : Changer les métaux moins précieux en métaux d'un plus grand prix.

Transmutabilité, s. f. Propriété de ce qui est transmutable. Voyez *Transmuer.*

Transmutation, s. fém. (*Trans-mu-ta-cion*) Changement d'un métal en un autre.

Transparence, subst. f. (*Trans-pa-ran-ce*) Qualité de ce qui est transparent.

Transparent, ente, adj. (*Trans-pa-ran, ante*) Diaphane, au travers de quoi on voit les objets.

Transparent, subst. m. Il se dit d'un papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit, en le mettant sous le papier sur lequel on écrit. —Il s'emploie aussi, en parlant de décoration : *Une illumination en transparens.*

Transpercer, v. act. (*Trans-pêr-cé*) Percer d'outre en outre, de part en part. Il n'est pas d'usage au propre. —fig. *Transpercer le cœur*, le pénétrer de douleur.

Transpirable, adj. Terme didactique : Qui peut sortir par la transpiration.

Transpiration, s. f. (*Trans-pi-ra-cion*) Sortie imperceptible des humeurs par les pores de la peau.

Transpirer, v. neut. (*Trans-pi-ré*) S'exhaler, sortir du corps par les pores, d'une manière imperceptible aux yeux : *Les humeurs transpirent au travers de la peau.* —Il se dit aussi des corps et de la peau par où les humeurs sortent : *Les animaux qui transpirent beaucoup s'en portent mieux.* Voyez *Suer.* —On l'emploie au figuré comme impersonnel : *Il transpire quelque chose de votre affaire*, on commence à en pénétrer quelque chose.

Transplantation, s. f. (*Trans-plan-ta-cion*) Action de planter en un autre endroit. —Prétendue manière de guérir les maladies en les faisant passer d'un sujet à un autre.

Transplanter, v. a. (*Trans-plan-té*) Planter des arbres, des plantes dans un lieu différent de celui où ils étoient auparavant : *Transporter des laitues, etc.* —Transporter, transférer une Colonie d'un pays dans un autre.

Se transplanter, ver. pron. Passer d'une ville ou d'une province dans une autre pour s'y établir.

Transport, s. m. (Le *t* final ne se prononce point.) Action par laquelle on transporte une chose d'un lieu à un autre. —Cession juridique d'un droit : *Faire transport d'un billet, d'une rente à ...* —fig. Mouvement violent d'une passion qui nous met, nous *transporte*, en quelque sorte, hors de nous mêmes : *Transport de joie, de colère, d'amour, etc.*

Transport au cerveau, sorte de délire.

Transporté, ée, part. p. et adject. Voyez *Transporter.*

Transporter, v. act. (*Trans-por-té*) Porter d'un lieu à un autre.

Transporter un mot du propre au figuré, l'employer dans une signification figurée. —*Transporter un droit à quelqu'un*, le lui céder juridiquement. —fig. *La joie, la fureur le transportoit*, le mettoit hors de lui-même.

Se transporter, ver. réc. En ter. de Palais, se rendre sur les lieux. —fig. Se laisser emporter à quelque passion.

Transposer, v. act. (*Trans-po-zé*) Mettre une chose hors de l'ordre où elle devroit être. Il ne se dit guères que des mots et des phrases. —En ter. de Musique, chanter ou jouer d'un instrument sur un ton différent de celui sur lequel l'air est noté. —A la Bassette et au Pharaon, transporter son argent d'une carte sur une autre.

Transposition, s. f. (*Trans-po-zi-cion*) Action de transposer.

Transsubstantiation, s. f. (*Tran-subs-tan-ci-a-cion*; il sembleroit plus naturel d'écrire ce mot par un *c*, en le formant de *substance.*) Changement d'une substance en une autre. Il ne se dit, ainsi que le verbe, que dans l'Eglise Catholique, en parlant du changement du pain au corps de Jesus-Christ, et du vin en son sang.

Transsubstantier, v. a. (*Tran-subs-tan-cié*) Changer une substance en une autre. Voyez *Transsubstantiation.*

Transsuder, v. neut. (*Tran-su-dé*) Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur.

Transvaser,

Transvaser, v. act. (*Trans-va-zé*) *Transvaser une liqueur*, la verser d'un vase dans un autre.

Transversal, *ale*, adject. Terme de Géométrie; Qui traverse, qui coupe obliquement: *Ligne transversale*, *section transversale*.

Transversalement, adv. (*Trans-vêr-sa-le-man*) Obliquement.

Transverse, adj. Oblique: *Un muscle transverse*. Il ne se dit guères que dans cette phrase.

Trantran, subst. m. Le cours de certaines affaires; la manière la plus ordinaire de les conduire: *Il sait le trantran du Palais*. Style familier.

Trapan, s. m. Le haut de l'escalier où finit la rampe.

Trape, (*Trév.*) *Trappe*, (*Acad.*) s. f. (*Tra-pe*) Porte couchée sur une ouverture, au niveau du plancher. Il se dit et de l'ouverture et de la porte même: *Monter dans un grenier par la trape*; *lever la trape*. —Porte ou fenêtre qui se hausse ou se baisse dans une coulisse.—Sorte de piége pour prendre certains animaux.

Trapèze, s. m. Terme de Géométrie: Figure irrégulière, enfermée par quatre lignes droites et dont les côtés opposés ne sont pas parallèles.

Trapézoïde, s. m. (*Tra-pé-zo-i-de*) ter. de Géométrie: Figure de quatre côtés, dont deux sont parallèles et les deux autres ne le sont pas.

Trapu, *ue*, adj. Membru, ramassé, gros et court, en parlant des hommes et des animaux: *Un petit homme trapu*; *un cheval trapu*.

Traquenard, s. m. (*Tra-ke-nâr*; le *d* final ne se prononce jamais.) Sorte d'amble ou d'entre-pas: *Ce cheval va le traquenard*. —Sorte de piége pour prendre des belettes, des fouines, des chats, etc.

Traquer, v. act. (*Tra-ké*) ter. de Chasse: Entourer un bois, y envelopper les bêtes fauves, de manière qu'elles ne puissent se sauver sans être apperçues de quelque chasseur. —On dit par extension *traquer des voleurs*, les resserrer dans une enceinte pour les prendre.

Traquet, subst. m. (*Tra-kè*) Petite soupape dont le mouvement fait ouvrir la trémie et tomber du grain sous la meule du moulin. On dit prov. d'une personne qui parle beaucoup, que c'est *le traquet* ou *le claquet d'un moulin*; que *sa langue va comme un traquet de moulin*. —Piége qu'on tend aux renards, aux blaireaux, etc.

Proverb. et figur. *Donner dans le traquet*, se laisser tromper par quelque artifice.

Traquet ou *Groulard*, s. m. Petit oiseau qu'on nomme aussi *Tarier*; il est du genre des *Bec-figues*.

Trasi, s. m. Plante dont la racine est bonne pour les maux de poitrine et pour la dyssenterie.

Trattes, s. f. pl. (*Tra-te*) Grosses piéces de bois qui portent la cage d'un moulin à vent.

Travail, plur. *Travaux*, subst. m. (*Tra-vaglie*, *tra-vô*; mouillez l'*l* finale du singulier.) En général, la peine qu'on prend, la fatigue qu'on se donne pour faire quelque chose. Il se dit de l'esprit comme du corps. —Il s'applique également 1.° à l'ouvrage qui est le fruit de cette peine: *Faire voir son travail à un ami*. —2.° A l'ouvrage qui est à faire: *Distribuer le travail aux ouvriers*. —En particulier, remuement de terre que font les troupes. —Etat où est une femme lorsqu'elle commence à sentir les douleurs de l'enfantement: *Elle étoit en travail* ou *en travail d'enfant*. —Chez les Maréchaux, machine de bois à quatre piliers, entre lesquels on attache les chevaux vicieux pour les ferrer ou les panser. En ce sens il fait au pluriel *travails*. —Au pluriel, certaines entreprises, 1.° remarquables: *Les travaux d'Hercule*. —2.° Pénibles et glorieuses: *Ce guerrier n'a pas reçu la récompense de ses travaux*. —3.° Méritoires, quoique obscures: *Les succès de l'éducation sont achetés par de longs travaux*.

Homme de travail, celui qui gagne sa vie par le travail de ses mains, sans avoir aucun métier particulier. —*Un homme de grand travail*, un homme fort laborieux.

Travaillé, *ée*, part. p. de *Travailler*, et adjectif: *Cheval qui a les jambes*

travaillées, fatiguées, ruinées par le travail. —*Poëme, discours bien travaillé*, fait avec beaucoup de soin.

Travailler, v. neut. (*Tra-va-glié*) Prendre quelque fatigue de corps ou d'esprit ; s'appliquer à faire quelque chose, s'y attacher.

Le poumon travaille, souffre, est oppressé. —*L'estomac travaille*, ne digère pas bien. —*Du bois, un mur travaille*, se déjette. —*Les liqueurs travaillent*, fermentent.

Travailler, v. act. Façonner : *Travailler le fer, le marbre.* —Faire avec application, avec soin : *Il a travaillé cette piéce, ce discours pendant long-temps et avec soin.* —Tourmenter, causer de la peine : *Cette fièvre le travaille cruellement ; ce songe m'a travaillé toute la nuit.*

Se travailler, v. réc. Se tourmenter, s'inquiéter.

Travailleur, s. m. (*Tra-va-glieur*) Celui qui travaille à un ouvrage de corps ou d'esprit. —Pionnier ou soldat commandé pour remuer les terres ou pour faire quelque autre ouvrage. En ce dernier sens il ne s'emploie qu'au pluriel.

Travates, s. m. plur. Terme de Marine : Ouragans terribles qui se font sentir sur la côte de Guinée. —Certains vents qui en moins d'une heure font le tour du compas, et qui sont ordinairement accompagnés de pluie, d'éclairs et de tonnerre.

Travée, s. f. L'espace qui est entre deux poutres.

Travée de balustres, rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. —*de grille*, rang de barreaux entre deux pilastres.

Travers, s. m. (*Tra-vêr*) Etendue d'un corps considéré selon sa largeur : *Il s'en faut deux travers de doigt que...* —Biais ; irrégularité d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre : *Il y a bien du travers dans ce parc, dans cette maison.* —figur. Bizarrerie, caprice, irrégularité de l'esprit et de l'humeur : *Il est plein de travers ; il a pris un travers dans cette affaire ; donner dans des travers, se donner un travers.*

A travers le ou la, au travers de, préposit. Par le milieu, au milieu : *Recevoir un coup d'épée au travers du corps* ou *à travers le corps.* Le premier est préférable et plus usité.

De travers, adv. De biais ; de côté. —A contre-sens ; tout autrement qu'il ne faudroit. —fig. *Regarder quelqu'un de travers*, d'une manière qui marque de l'aversion. —*Avoir l'esprit de travers*, mal fait, mal tourné.

En travers, adv. D'un côté à l'autre, suivant la largeur. —*A tort et à travers*, adv. témérairement ; à quelque prix que ce soit. —Proverb. *Tout au travers des choux*, inconsidérément, sans aucun égard. —*Par le travers*, en ter. de Marine, à l'opposite, vis-à-vis : *La flotte étoit par le travers d'un tel cap.*

Traverse, s. f. (*Tra-vêr-ce*) Piéce de bois qu'on met en travers. —Tranchée qui se fait dans le fossé sec d'une place assiégée, ou pour le passer ou pour empêcher qu'on ne le passe. —Retranchement que l'on fait pour une plus longue défense et pour s'empêcher d'être enfilé. —Chemin qui coupe d'un lieu à un autre, par une route différente du chemin ordinaire : *Chemin de traverse ; il a pris la traverse. Rue de traverse*, qui coupe d'une grande rue à une autre. —fig. Revers, disgrace, obstacle, empêchement.

A la traverse, adv. Il se dit de ce qui survient inopinément et apporte quelque obstacle.

Traversée, s. f. Trajet par mer d'un endroit à un autre.

Traverser, v. a. (*Tra-vêr-cé*) Passer au travers ; passer entiérement depuis un côté jusqu'à l'autre. —Etre au travers de... *L'allée qui traverse le jardin.* —Percer de part en part : *La pluie a traversé tous ses habits ; il est tout traversé de pluie.* —fig. Susciter des obstacles à... *Traverser quelqu'un dans ses desseins ; traverser une entreprise.*

Traversier, ière, adj. (*Tra-vêr-cié, ciè-re*) Qui traverse : *Une barque traversière*, qui sert à traverser d'un endroit à un autre. —*Vent traversier*, qui souffle droit à l'embouchure d'un port, et qui empêche d'en sortir. —En ter. de Musique, *flûte traversière*, flûte

dont on joue en la mettant de travers sur les lèvres.

Traversin, subst. m. (*Tra-vèr-cein*) Chevet, oreiller long qui s'étend de toute la largeur du lit.

Travesti, ie, part. p. et adj. Voyez *Travestir.*

Travestir, v. act. Déguiser. Il s'emploie élégamment au figuré.

Travestir un Auteur, traduire burlesquement un ouvrage sérieux.

Se travestir, v. récip. Se déguiser, se masquer. —fig. Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère.

Travestissement, s. m. (*Tra-vès-ti-ce-man*) Déguisement. Il ne se dit qu'au propre.

Trayon, s. m. (*Tré-ion*) Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

Trébellianique, adj. f. (*Tre-bel-li-a-ni-ke*) ter. de Droit : *Quarte trébellianique*, le quart de toute la succession que retenoit un héritier institué, si le légataire le chargeoit d'un fidéicommis.

Trébuchant, ante, adject. verbal ; (*Tré-bu-chan*) En parlant de Monnoies, qui est de poids.

Trébuchement, s. m. (*Tré-bu-che-man*) Chute. Il est vieux.

Trébucher, v. n. (*Tré-bu-ché*) En parlant des personnes, faire un faux pas. —Tomber. En ce sens il est vieux. —fig. et fam. Broncher, faire un faux pas dans une affaire. —En parlant de poids, emporter par sa pesanteur le poids qui contre-pèse.

Trébuchet, s. m. (*Tré-bu-chè*) Sorte de petite balance pour peser l'or et l'argent avec des poids et des grains. —Petite machine en forme de cage pour attraper des oiseaux.

Figur. et fam. *Prendre quelqu'un au trébuchet*, l'engager par de belles apparences à faire une chose qui lui est désavantageuse, ou qui est contraire à ce qu'il avoit résolu.

Trèce, trécer, etc. Voyez *Tresse, tresser, etc.*

Trécheur, s. m. (*Tré-keur*) ter. de Blason : Espèce d'orle qui n'a que la moitié de sa largeur.

Trèfle ou *Triolet*, s. m. Sorte de plante, qui croît dans les prés, etc. —L'une des couleurs noires d'un jeu de cartes. —Ornement qui se taille sur les moulures. —Fourneau de mine en forme de trèfle.

Trèfle d'eau ou *de Marais*, sorte de plante aquatique.

Tréflé, ée, adj. Terme de Blason. Il se dit des croix dont les extrémités sont terminées en trèfle.

Une mine tréflée, qui a trois chambres.

Tréfler, v. act. (*Tré-flé*) terme de Monnoyeur : Faire un mauvais rengrénement des espèces et des médailles.

Tréfoncier ou *Parager*, s. m. (*Tré-fon-cié, pa-ra-jé*) ter. de Coutume : Propriétaire des bois et forêts qui sont en tiers et danger ou en gruerie.

Trèfonds, s. m. (*Trè-fon* ; il vaudroit mieux écrire *très-fonds.*) ter. de Coutume : Propriété.

Figur. et famil. *Savoir le fond et le très-fond d'une affaire*, la posséder parfaitement.

Treillage, subst. m. (*Trè-glia-je* ; mouillez les *ll.*) Assemblage de perches ou d'échalas posés et liés l'un sur l'autre par petits carrés, pour faire des berceaux, des palissades ou des espaliers dans les jardins.

Treille, s. fém. (*Trè-glie* ; mouillez les *ll.*) Berceau ou couvert fait de ceps de vigne entrelacés, soutenus par des perches, ou par des piéces de bois ou par des barreaux de fer. —Treillage le long duquel il y a de la vigne. —Certains ceps de vigne haut montés contre une muraille ou contre un arbre. —Autrefois, grille du chœur et des parloirs des Religieuses.

Poétiq. *Le jus de la treille*, le vin. Style familier et plaisant.

Treillis, s. m. (*Trè-gli* ; mouillez les *ll.*) Barreaux de bois ou de fer qui se croisent. —Toile gommée, lissée et luisante. —Grosse toile dont on fait des sacs, etc. —Châssis divisé en carreaux.

Treillisser, verbe act. (*Trè-gli-cé* ; mouillez les *ll.*) Garnir de treillis : *Treillisser une fenêtre.*

Treizain, s. m. (*Trè-zein*) Sorte de piéce de monnoie. —Treize gerbes de blé sur lesquelles on dixme.

Treize, (*Trè-ze*) adjectif numéral de tout genre, qui exprime dix et trois.

Treizième, adj. (*Trè-zié-me*) Nombre d'ordre qui suit le douzième.

Tréma, adject. Ce sont les voyelles *ë*, *ï*, *ü*, avec deux points dessus: *Un ë tréma*, *un ï tréma*, *un ü tréma*. —Il est aussi substantif, et alors il signifie les deux points placés sur une de ces voyelles: *On met un tréma sur l'i de* haïr. Voyez *la Préface.*

Tremblaie, s. f. (*Tran-blé*) Lieu planté de trembles.

Tremblant, *ante*, adjectif verbal; (*Tran-blan*, *an-te*) Qui tremble.

Tremblante, s. f. Espèce d'anguille que l'on trouve dans les eaux douces à Cayenne, et qui produit à peu près le même effet que la *torpille.*

Tremble, s. m. (*Tran-ble*) Espèce de peuplier dont les feuilles sont mises en mouvement par le moindre vent.

Tremblement, s. m. (*Tran-ble-man*) Agitation de ce qui tremble. —En Musique, sorte de cadence précipitée, qui se fait en chantant ou en jouant de quelque instrument. —figur. Grande crainte. Il s'emploie absolument et sans régime, et presque uniquement dans cette phrase consacrée: *Opérer son salut avec crainte et tremblement.*

Tremblement de terre, les secousses qui ébranlent violemment la terre.

Trembler, v. n. (*Tran-blé*) Etre agité, être mû par de fréquentes secousses. —N'être pas ferme, s'ébranler facilement. —Craindre, avoir grand peur. —Remuer avec art les doigts sur les trous de quelque instrument: *Faire des tremblemens.*

Dans le Midi de la France, on dit activement *Trembler la fièvre*, *il tremble la fièvre*; il faut dire *la fièvre le fait trembler.*

Faire trembler, donner de la frayeur à quelqu'un; répandre l'alarme et l'effroi.

Trembleur, *euse*, subst. (*Tran-bleur*, *eû-ze*) Celui, celle qui tremble. Il ne se dit qu'au figuré: *C'est un trembleur*, *une trembleuse*; il est excessivement craintif, timide.

Trembleurs, Secte en Angleterre; espèce d'Anabaptistes.

Tremblotant, *ante*, adj. (*Tran-blo-tan*) Qui tremblote: *Il est tout tremblotant de froid.*

Trembloter, v. neut. (*Tran-blo-té*) Diminutif de trembler. Il est familier.

Trémeau, subst. m. (*Tré-mô*, s. d.) t. de Fortification: La partie du parapet terminée par les deux autres parties.

Trémie, s. f. Mesure dont on se sert pour le sel. —Sorte de grande auge carrée, fort large par le haut et fort étroite par le bas, dans laquelle on met le blé qui de là tombe entre les meules pour être réduit en farine. —La partie carrée d'une cheminée où s'allume le feu.

Trémion, s. m. Bois qui soutient la trémie. —Bande de bois qui sert à soutenir la hotte d'une cheminée.

Trémoussement, s. m. (*Tré-mou-ce-man*) Action de se trémousser. Il ne se dit que des oiseaux: *Trémoussement des ailes.*

Trémousser, v. neut. (*Tré-mou-cé*) S'agiter, se remuer d'un mouvement vif et irrégulier. Il ne se dit que des oiseaux: *Ces oiseaux trémoussent de l'aile.*

Se trémousser, v. réfl. Il a le même sens que le neutre; mais son emploi est plus étendu. —figur. et famil. Se donner du mouvement; faire des démarches, prendre des soins, etc.

Trémoussoir, s. m. (*Tré-mou-soar*) Machine propre à se donner du mouvement et de l'exercice sans sortir de la chambre.

Trempe, s. fém. (*Tran-pe*) Action et manière de tremper le fer. —La qualité que le fer contracte quand on le trempe. —Au figuré, caractère, humeur, manière.

Un esprit de bonne trempe, *d'une bonne trempe*, ferme et solide. —*C'est un corps d'une bonne trempe*, c'est un homme robuste et bien constitué.

Trempe, adj. Trempé: *Je suis tout trempe*, tout mouillé. C'est un barbarisme Provençal.

Trempé, *ée*, part. pass. de *Tremper*, et adjectif: *Etre trempé*, *avoir son habit tout trempé*, extrêmement mouillé. —*Tout trempé de sueur*, qui a beaucoup sué.

Trempement, s. m. (*Tran-pe-man*) L'action de tremper ; hors d'usage.

Tremper, v. a. (*Tran-pé*) Mouiller, imbiber, en mettant dans une liqueur.

Tremper la soupe, verser du bouillon sur les soupes de pain. — *son vin*, y mettre beaucoup d'eau. — *ses mains dans le sang*, (figur.) commettre un meurtre, le conseiller, y consentir. — *du fer*, *de l'acier*, les plonger tout rouges dans une eau préparée pour les durcir.

Tremper, v. n. Etre dans quelque chose de liquide : *Ce linge trempe depuis deux jours.* —figurém. Participer, être complice : *Tremper dans une conjuration, dans un crime.*

Tremplin, s. m. (*Tran-plein*) Planche qui s'élève par une de ses extrémités, et sur laquelle les sauteurs courent pour s'élancer et faire des sauts périlleux.

Trempoire, s. f. (*Tran-poâ-re*) La première cuve pour préparer l'indigo.

Trempure, s. f. (*Tran-pu-re*) ter. de Meûnier : Poids qui sert à faire moudre d'une certaine manière.

Tremue, s. fém. Terme de Marine : Passage de planches depuis les écubiers jusqu'au dernier pont de quelque vaisseau, pour faire passer les câbles frappés aux ancres.

Trentain, s. m. (*Tran-tein*) Il se dit au jeu de Paume lorsque les joueurs ont chacun trente. —Drap de laine dont la chaîne est composée de trente fois cent fils.

Trentaine, subst. f. (*Tran-tè-ne*) Nombre de trente.

Trentanel, subst. m. (*Tran-ta-nel*) Plante de Languedoc et de Provence qui sert aux teintures.

Trente, nom de nombre indéclinable ; (*Tran-te*) Trois fois dix : *Trente-un, trente-deux, etc.*

Trente, s. m. Trentième ; *Le trente du mois.* —Au jeu de Paume, la moitié du jeu.

Trente et quarante, sorte de jeu de hasard qui se joue avec des cartes, et où celui-là gagne qui amène au-dessus de trente, le point le plus proche de trente et un.

Trentième, adj. et s. (*Tran-tiè-me*) Nombre ordinal : *La trentième partie ; il est le trentième.*

Trépan, s. m. Opération chirurgicale qui ôte les corps étrangers qui pourroient blesser le cerveau. —Instrument avec lequel on trépane.

Trépaner, v. a. (*Tré-pa-né*) Faire l'opération du trépan.

Trépas, subst. m. (*Tré-pâ*) Mort, décès, avec ces différences, 1.° que *trépas* est du style poétique, *mort* du style ordinaire, et *décès* un peu du style du Palais ; 2.° que *mort* se dit de toute sorte d'animaux, et *trépas* et *décès* de l'homme seul.

Trépassement, s. m. (*Tré-pa-ce-man*) Moment de la mort. Il est vieux.

Trépassé, s. m. Mort. Il n'a d'usage que dans ces deux phrases : *Il est pâle comme un trépassé ; priez Dieu pour les trépassés.*

Trépasser, ver. neut. (*Tré-pa-cé*) Mourir de mort naturelle. Il est du style familier et peu usité, si ce n'est en plaisantant.

Trépidation, s. f. (*Tré-pi-da-cion*) ter. d'Astronomie : *Mouvement de trépidation*, mouvement par lequel les Anciens ont cru que le firmament étoit balancé du Septentrion au Midi, et du Midi au Septentrion. —En Médecine, *trépidation* (tremblement) *de nerfs.*

Trépied, s. m. (*Tré-pié*) Ustensile de cuisine qui a trois pieds et qui sert à divers usages, comme à faire chauffer de l'eau dans des poêlons, etc.

Chez les Païens, *le trépied de Delphes, d'Apollon*, espèce de siége à trois pieds, sur lequel la Prêtresse de Delphes s'asséyoit pour rendre les oracles.

Trépignement, s. m. (*Tré-pi-gne-man ;* mouillez *gn.*) L'action de trépigner.

Trépigner, v. neut. (*Tré-pi-gnié ;* mouillez *gn.*) Battre des pieds contre terre en les remuant d'un mouvement prompt et fréquent. Il se dit proprement des chevaux, et par extension des hommes. —Souvent il ne signifie que *témoigner de l'impatience.*

Trépoint, s. m. ou *Trépointe*, s. f. (*Tré-poein, poein-te*) Petite bande de cuir sur laquelle on coud la semelle du soulier, de la botte, etc.

Tréport, s. m. (*Tré-pôr*) terme de Marine : Grosse piéce de bois assemblée avec le bout supérieur de l'étambord, pour former la hauteur du château de poupe.

Très, (*Trê*, et devant une voyelle, *trê{.*) Particule ampliative qui, ajoutée à des adjectifs ou à des adverbes, marque le superlatif absolu : *Très-bon, très-bien.* Il diffère de *fort* et de *bien*, en ce que *très* ne se dit que dans le sens naturel et littéral : *Cet homme est très-sage* ; au lieu que *fort* et *bien* peuvent être employés dans un sens ironique, avec cette différence que *fort* convient mieux lorsqu'on fait entendre que cette différence péche par défaut, et que *bien* est plus d'usage lorsque l'ironie fait entendre qu'on péche par excès : *C'est être fort sage* (c'est-à-dire peu sage) *que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on n'a pas. C'est être bien patient* (c'est-à-dire trop patient) *que de souffrir des coups de bâton sans en rendre.*

Trésor, s. m. (*Tré-{or*) Amas d'or, d'argent ou d'autres choses précieuses mis en réserve. —Dans certaines Eglises, lieu où l'on garde les reliques, l'argenterie, les riches ornemens, etc. —Dans certaines Communautés, lieu où l'on gardoit les titres, les papiers. —fig. 1.° Dans le style ordinaire, ce qui est d'une excellence ou d'une utilité singulière : *Un véritable ami est un trésor.* —2.° Dans le langage de l'Ecriture, *le trésor des miséricordes de Dieu.*

Trésorerie, s. fém. (*Tré-{o-re-rî-e*) Sorte de bénéfice ou de dignité Ecclésiastique dans certains Chapitres. —La maison qui étoit affectée au Chanoine revêtu de cette dignité.

Trésorier, subst. m. (*Tré-{o-rié*) Officier établi pour recevoir et pour distribuer les deniers d'une Communauté, etc. —Dans certains Chapitres, le Chanoine qui étoit pourvu de la dignité appelée Trésorerie.

Trésoriers de France, Officiers qui étoient préposés pour travailler au département des tailles, et pour connoître de plusieurs autres affaires de Finances, du Domaine, des Ponts et Chaussées, etc.

Tressaillement, s. m. (*Tré-sâ-glie-man* ; mouillez les *ll.*) Emotion subite d'une personne qui tressaille : *Il est sujet à des tressaillemens ; tressaillemens de nerfs.*

Tressaillir, ver. neut. (*Tressailli. Tressaillant. Je tressaille, etc. Je tressaillis. Je tressaillirai.* Au subj. *nous trésaillions. Tré-sa-glir* ; en mouillant les *ll.*) Etre subitement ému par une agitation vive et passagère.

Un nerf tressailli, déplacé, sorti de sa place par un effort violent.

Tresse, s. f. (*Trè-ce*) Paille cordonnée. —Tissu plat de cheveux, de cordons, de fils, etc. passés l'un sur l'autre. —Cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les Perruquiers composent les perruques.

Figur. et poétiq. *L'or de sa tresse blonde*, ses cheveux blonds.

Tresser, v. act. (*Trè-cé*) Cordonner en tresse. —Chez les Perruquiers, tortiller et passer les racines des cheveux sur des soies et entre des soies qui sont bandées sur le métier à tresser. —Mettre proprement du fil autour des fleurs des patrons de point ou de dentelles.

Tresseur, euse, subst. (*Trè-ceur, eu-{e*) Celui, celle qui tresse des cheveux pour faire des perruques.

Tressoir, s. m. (*Trè-soar*) Instrument qui sert à tresser les cheveux.

Trestoire, s. f. (*Très-toâ-re*) Instrument de Vannier ; espèce de tenaille de bois.

Tréteau, s. m. (*Tré-tô*, s. d.) Piéce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, et qui soutient ordinairement quelque table, échafaud, etc.

Il a monté sur les tréteaux, il a fait le métier d'Opérateur, de Bouffon, de mauvais Comédien. —Prov. *Il dit merveilles quand il est entre deux tréteaux*, il parle beaucoup quand il est à table et qu'il a un peu trop bu.

Tréteaux, s. m. pl. Espèces de pieds assez hauts qui servent à soutenir des échafauds ou des piéces de bois qu'on veut scier en long.

Treuil, s. m. (*Treuglie* ; mouillez l'*l* finale.) Machine formée d'un arbre ou cylindre horizontal, auquel on

attache des leviers, et qui sert à élever des fardeaux.

Trève, s. f. Cessation d'hostilités pour un certain temps, par convention faite entre deux Etats qui sont en guerre. —figur. Relâche : *Son mal ne lui donne ni paix ni trève.*

Trève marchande, trève durant laquelle le commerce est permis entre deux Etats qui sont en guerre.

Fig. *Trève de cérémonie, de complimens, de raillerie, etc.* ne faisons plus de complimens, de cérémonie, cessons de railler.

Trèvier, subst. m. (*Trè-vié*) ter. de Marine : Ouvrier qui fait les voiles ; maître des voiles.

Triacleur, s. m. Vendeur de thériaque ; saltimbanque, charlatan. Il est vieux. —fig. et fam. Homme qui parle beaucoup et qui cherche à tromper.

Triage, s. m. Choix entre plusieurs choses : *Faire le triage.* —La chose triée, choisie : *Voilà un beau triage.* —En ter. d'Eaux et Forêts, certains cantons de bois, eu égard aux coupes qu'on en fait.

Triaires, s. m. pl. (*Tri-è-re*) terme d'Antiquité : Troisième corps de la Légion Romaine.

Triangle, s. m. Figure qui a trois côtés et trois angles. —Ce qui est fait en forme de triangle.

Triangle sphérique, celui dont les côtés sont des arcs de grands cercles de la sphère. —En Astronomie, *triangle austral, triangle boréal* ; constellations de l'hémisphère austral et boréal.

Triangulaire, adj. (*Tri-an-gu-lè-re*) Qui a trois angles.

Tribade, subst. f. Femme qui abuse d'une autre femme.

Tribale, s. f. Chair de porc frais cuite dans la graisse.

Tribord, subst. m. Le côté droit du vaisseau, quand on le regarde de dessus la poupe. On dit plus souvent et mieux *Stribord.*

Tribordais, s. m. Terme de Marine : La partie de l'équipage qui doit faire le quart du tribord.

Triboulet, subst. m. (*Tri-bou-lè*) ter. d'Orfèvre : Grosse quille de bois qui sert à arrondir leur ouvrage.

Tribraque, s. m. (*Tri-bra-ke*) Pied de vers Grecs ou Latins, composé de trois brèves.

Tribu, s. f. Une des parties dont un peuple est composé. On ne le dit guères que des Peuples anciens : *Le Peuple d'Athènes, de Rome étoit divisé par tribus*, et aujourd'hui en parlant des Arabes. —Chez les Juifs, *Tribu* comprenoit tous ceux qui étoient sortis d'un des douze Patriarches : *Les douze Tribus d'Israël, la tribu de Juda.* —Dans l'Université de Paris, une des parties dont chaque Nation étoit composée.

Tribulation, s. f. (*Tri-bu-la-cion*) ter. de Dévotion : Affliction, adversité.

Tribule, s. m. ou *Herse*, s. f. Sorte de plante qui croît aux pays chauds parmi les blés.

Tribun ou *Tribun du Peuple*, s. m. Nom que portoient à Rome certains Magistrats chargés de défendre les droits et les intérêts du peuple contre les entreprises des Patriciens. —Officier qui commandoit en chef un corps de gens de guerre : *Le Tribun de la première Légion.*

Tribuns Militaires, Magistrats qui, durant un temps, ont eu dans Rome toute l'autorité des Consuls, et qui étoient en plus grand nombre.

Tribunal, s. m. Siége du Juge, du Magistrat. —Juridiction d'un Magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble.

Figur. 1.° *Le Tribunal de Dieu ; il le cita en mourant au Tribunal de Dieu.* —2.° *Le Tribunal de la conscience ; la conscience elle-même.* —3.° *Le Tribunal de la Pénitence, de la Confession* ; dans l'Eglise Catholique, le lieu où l'on administre le sacrement de Pénitence.

Tribunat, s. m. (*Tri-bu-na*) Charge, dignité de Tribun du Peuple chez les Romains. —Temps pendant lequel on exerçoit cette Charge.

Tribune, s. fém. Lieu élevé d'où les Orateurs Grecs et les Orateurs Romains haranguoient le Peuple. —On en construit aujourd'hui de semblables dans les salles destinées aux grandes assemblées publiques, soit pour les Orateurs, soit pour les Spectateurs. —Dans les Eglises Catholiques, lieu élevé où l'on place les Musiciens, etc.

Tribunitien, ienne, adj. (*Tri-bu-ni-cien, ciè-ne*) Il n'est usité que dans cette phrase : *Puissance Tribunitienne*, celle du Tribun ; son autorité : *La puissance Tribunitienne faisoit une partie essentielle du pouvoir des Empereurs Romains.*

Tribut, s. m. (le *t* final ne se pron. point.) Ce qu'un Etat paye à un autre de temps en temps pour marque de dépendance. —Impôts que les Princes lèvent dans leurs Etats. — Au figuré, dette, devoir, nécessité, etc. *L'estime est un tribut dû au mérite.*

Figur. *Il a payé le tribut à la nature* ; il est mort. —*Il a payé le tribut à la mer*, il a été malade la première fois qu'il s'est embarqué.

Tributaire, adj. (*Tri-bu-tè-re*) Qui paye le tribut. —Il est aussi substantif : *Il est son tributaire.*

Tricher, v. act. et neut. (*Tri-ché*) Tromper au jeu. — fig. Tromper par des voies petites et basses. Il est fam. dans les deux sens.

Tricherie, s. f. Tromperie faite au jeu. —Par extension, tromperie faite en de petites choses et par des voies petites et basses. Style familier.

Tricheur, euse, subst. Trompeur, trompeuse. Voyez *Tricherie.*

Trichiase, s. m. Maladie des paupières. —Maladie des reins et de la vessie. —Maladie des mamelles, appelée vulgairement *le poil.*

Tricoises, s. f. plur. (*Tri-koâ-ze*) Tenailles de Maréchaux.

Tricolor, subst. m. Sorte de plante à grandes feuilles qui, d'abord ne sont que vertes, et qui ensuite deviennent mêlées de jaune, de vert et de rouge.

Tricon, s. m. Au Brelan et à quelques autres jeux, trois cartes semblables ; comme trois as, trois rois, etc.

Tricot, s. m. (le *t* final ne se pron. pas.) Bâton gros et court. —Ouvrage qui se fait avec des aiguilles longues et émoussées.

Tricotage, s. m. Travail de celui ou de celle qui tricote. —Ouvrage qu'il fait : *Ce tricotage est lâche.* —Ce mot se prend souvent en mauvaise part : *C'est du tricotage ; il ne fait que du tricotage.*

Tricoter, v. act. (*Tri-ko-té*) Passer les fils les uns dans les autres, et en former des mailles avec des aiguilles propres à cet usage, pour faire des bas et autres ouvrages.

Tricotets, s. m. plur. (*Tri-ko-tè*) Sorte de danse.

Tricoteur, euse, subst. Celui, celle qui s'occupe à tricoter.

Trictrac, s. m. (*Trik-trak*) Sorte de jeu où l'on joue avec des cornets, deux dés et trente dames, qu'on appelle aussi *Tables.* —Le tablier même dans lequel on joue.

Tride, adj. m. et f. Terme de Manége : Vif, prompt, serré. *Ce cheval a un mouvement tride, une action tride.*

Trident, s. m. (*Tri-dan*) Fourche à trois dents ou pointes.

Triennal, ale, adj. (*Tri-èn-nal, a-le*) Qu'on exerce tous les trois ans : *Office triennal.* —Qui est en place pendant trois ans : *Officier triennal.* —Qui dure trois ans.

Triennalité, s. f. (*Tri-èn-na-li-té*) Qualité d'une administration, d'une dignité qui ne dure que trois ans.

Triennat, s. m. (*Tri-èn-na*) L'espace de trois ans, durant lequel on exerce une Charge, on possède une Dignité.

Trié, ée, part. p. de *Trier*, et adj. Choisi entre plusieurs.

Trier, verbe act. (*Tri-er*) Choisir entre plusieurs. Style simple.

Proverb. *Trier sur le volet*, choisir avec soin. *Ce sont des personnes triées sur le volet*, distinguées ou par leur qualité, ou par leur réputation. Fam.

Triérarchie, s. f. Charge de Triérarque. — Armement et commandement d'une galère chez les Athéniens.

Triérarque, subst. m. (*Tri-é-rar-ke*) ter. d'Antiquité : Capitaine de galère. —Citoyen d'Athènes qui étoit obligé d'équiper et d'armer une galère.

Trigaud, aude, s. et adj. (*Tri-gô, gô-de*) Qui n'agit pas franchement, qui se sert de mauvaises finesses. Style familier.

Trigauder, ver. n. (*Tri-gô-dé*, d.) N'agir pas franchement. Il est fam.

Trigauderie, s. f. (*Tri-gô-de-ri-e*, d.) Action de trigaud ; mauvaise finesse. Il est familier.

Triglyphe, s. m. (*Tri-gli-fe*, *gl* n'est pas mouillé.) Ornement d'Architecture dans la frise dorique, composé de deux cannelures en triangle, et de deux demi-cannelures sur les deux côtés.

Trigonométrie, subst. f. La science de mesurer les triangles et les distances inaccessibles, par le moyen des triangles.

Trigonométrique, adj. (*Tri-go-no-mé-tri-ke*) Qui appartient à la Trigonométrie.

Trigonométriquement, adv. (*Tri-go-no-mé-tri-ke-man*) Suivant les règles de la Trigonométrie.

Trilatéral, *ale*, adject. Qui a trois côtés.

Trillion, subst. m. (*Tri-lion*) ter. d'Arithmétique : Trois millions.

Trimestre, subst. m. Espace de trois mois.

Trimètre, adject. Vers ïambique de six pieds.

Trin, adj. (on prononce et on écrit plus communément *trine*.) Il n'est en usage qu'en Astronomie, dans cette phrase, *Trin aspect*, situation de deux astres éloignés l'un de l'autre de cent vingt degrés.

Tringle, s. f. (*Trein-gle*, *gl* n'est pas mouillé.) Verge de fer menue, ronde et longue, qu'on passe dans les anneaux d'un rideau, etc. —Les Bouchers, les Vitriers, etc. se servent aussi de tringles.

Tringler, v. act. et neut. (*Trein-glé*) Tracer sur une piéce de bois une ligne droite avec un cordeau frotté de pierre blanche ou rouge pour la façonner.

Tringlettes, s. f. pl. (*Trein-glè-te*) Piéce de verre dont on compose les panneaux de vitre. —Outil de Vitrier qui sert à ouvrir le plomb.

Trinité, s. f. Chez les Chrétiens, les trois personnes Divines ; un seul Dieu en trois personnes. —Fête en l'honneur de la Trinité.

Trinôme, s. m. Terme d'Algèbre : Quantité composée de trois termes.

Trinquart, s. m. (*Trein-kâr*) Petit bâtiment pour la pêche du hareng.

Trinquenin, s. m. (*Trin-ke-nein*) ter. de Marine : Le plus haut bordage extérieur du corps de la galère.

Trinquer, v. n. (*Trein-ké*) Boire en choquant le verre. Il est familier.

Trinquet, s. m. (*Trein-kè*) Sur la Méditerranée, le mât et la voile de l'avant d'une galère.

Trinquetin, s. m. (*Trein-ke-tein*) Troisième voile du mât d'une galère.

Trinquette, s. f. (*Trein-kè-te*) Voile de figure triangulaire ; voile latine.

Trio, s. m. (*Tri-o*) Composition de musique à trois parties. — fig. et fam. Trois personnes qui se trouvent ensemble ou qui sont liées d'intérêt.

Triolet, s. m. (*Tri-o-lè*) Petite piéce de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, et le premier et le second après le sixième.

Triomphal, *ale*, adj. (*Tri-on-fal*, *a-le*) Qui est du triomphe, qui appartient au triomphe ou qui le regarde.

Triomphalement, adv. (*Tri-on-fa-le-man*) En triomphe, en victorieux. Il est peu usité.

Triomphant, *ante*, adj. (*Tri-on-fan*, *an-te*) Qui triomphe : *Il est revenu glorieux et triomphant.* —Victorieux : *Armes triomphantes*, et poétiq. *Bras triomphant.* —Pompeux, superbe : *Entrée pompeuse et triomphante.* En ce sens il vieillit.

L'Eglise triomphante, les Bienheureux dans le Ciel.

Triomphateur, subst. m. (*Tri-on-fa-teur*) Celui qui triomphe ou qui a triomphé, qui a reçu les honneurs du triomphe.

Triomphe, s. m. (*Tri-on-fe*) Cérémonie pompeuse qu'on faisoit chez les Romains, à l'entrée d'un Général d'armée, lorsqu'il avoit remporté quelque grande victoire. —Victoire, grand succès à la guerre.

Poétiquém. *Le triomphe de l'amour*, *de la beauté*, *etc.* leurs grands effets.

Triomphe, subst. f. Sorte de jeu de cartes. —La carte qu'on retourne après avoir donné à chacun des Joueurs ce qu'il leur faut.

Proverb. et figur. *Voilà de quoi est la triomphe*, voilà de quoi il s'agit présentement.

Triompher, v. n. (*Tri-on-fé*) Recevoir les honneurs du triomphe. —Vaincre par la voie des armes. —figurém.

Remporter sur quelqu'un quelque avantage que ce soit. —Exceller en traitant quelque sujet : *Quand il est sur cette matière, il triomphe.* —Etre ravi de joie : *Quand on lui parle de ses enfans, elle triomphe.* Dans ces deux dernières acceptions il s'emploie toujours absolument et sans régime. —Tirer vanité de. . . . *Il triomphe de sa perfidie.*

Tripaille, s. f. (*Tri-pâ-glie*, mouillez les *ll.*) Toutes les tripes de quelque animal. Il ne se dit guères que par mépris.

Tripartite, adj. f. Divisée en trois : *L'Histoire tripartite*, l'abrégé de l'Histoire d'Eusebe, Socrate et Sozomène.

Tripe, s. f. Partie des entrailles d'un animal. Son plus grand usage est au pluriel. Style simple.

Tripe de velours, ou absolument *Tripe*, s. f. Sorte d'étoffe de laine ou de fil qui est travaillée comme le velours de soie.

Tripe-madame, s. f. Sorte d'herbe bonne à manger en salade.

Triperie, s. f. Lieu où l'on vend des tripes.

Tripétale, adj. Terme de Botanique, qui se dit d'une fleur à trois feuilles.

Tripette, s. fém. (*Tri-pè-te*) Petite tripe. Popul. *Il ne vaut pas tripette*, il ne vaut rien.

Triphthongue, s. f. (*Trif-ton-ghe*) Quelques Grammairiens ont ainsi appelé une syllabe composée de trois voyelles ; mais nous n'avons point de triphthongues proprement, puisque nous n'av[ons] pas de syllabes formées de trois sons.

Tripier, adj. (*Tri-pié*) *Oiseau tripier*, oiseau de proie qui ne peut être dressé.

Tripière, subst. f. (*Tri-piè-re*) Celle qui vend au public des tripes, des fressures, des pieds et des têtes de mouton.

Par dénigrement, *une grosse tripière*, une femme qui a un gros sein et un gros ventre. — fam. *Elle est un peu tripière*, elle est grosse et courte. —*Couteau de tripière*, qui tranche des deux côtés ; fig. et fam. Homme qui dit du bien ou du mal de la même personne, suivant les occasions, ou qui, entre deux ennemis, fait de mauvais rapports de part et d'autre.

Triple, adj. Qui contient trois fois le simple.

Figur. et fam. *Menton à triple étage*, qui descend fort bas et fait plusieurs plis. —*Il est fripon, menteur, fanfaron à triple étage*, à l'excès.

Le triple, s. m. *Il a payé le triple de ce qu'il devoit*, trois fois autant qu'il devoit.

Triplé, ée, part. pass. de *Tripler*, et adj. —En Mathématique, *Raison triplée*, le rapport qui est entre des cubes.

Triplement, adverbe ; (*Tri-ple-man*) D'une manière triple ; en trois manières.

Triplement, s. m. En termes de Finances, augmentation jusqu'au triple.

Tripler, v. act. (*Tri-plé*) Rendre triple : *Tripler un nombre, une somme.*

Tripler, v. n. Devenir triple : *La somme a triplé depuis ce temps-là.*

Triplicité, s. f. Qualité de ce qui est triple. Il ne se dit que dans trois occasions, 1.° en parlant des actes de Notaires : *Ils ont fait cet acte triple ; à quoi bon cette triplicité ?* 2.° En parlant des piéces de théâtre : *Dans cette piéce il y a triplicité d'action.* 3.° En parlant du Mystère de la Trinité : *Il y a triplicité de personnes, mais il n'y a pas triplicité de substance*, il y a trois personnes, etc.

Tripliquer, v. n. (*Tri-pli-ké*) Terme de Palais : Répondre à des dupliques.

Tripliques, subst. f. pl. (*Tri-pli-ke*) Réponse à des dupliques.

Tripoli, s. m. Sorte de terre endurcie, légère, d'une couleur qui le plus souvent tire un peu sur le rouge. On s'en sert pour polir des chenets, des chandeliers, de la vaisselle, etc.

Tripoli, ie, part. p. et adj. Nettoyé avec du tripoli.

Tripolir, v. act. Nettoyer avec du tripoli.

Tripot, s. m. (le *t* final ne se prononce pas.) Jeu de Paume ; lieu destiné pour jouer à la paume. — figur. et famil. Compétence : *Cela est de mon tripot.* On dit aussi dans le même style : *Un tel est dans son tripot*, est dans un lieu où il a l'avantage ; il excelle dans la matière dont il s'agit.

Tripotage; s. m. Mélange qui produit quelque chose de mal-propre et qui dégoûte. —figur. et fam. Assemblage de choses qui ne s'accordent point ensemble.

Tripoter, v. act. et n. (*Tri-po-té*) Brouiller, mêler différentes choses ensemble et en faire quelque chose de mauvais. —fig. et fam. *Tripoter une affaire*, la gâter.

Trips, subst. m. Petit insecte qui vit dans les fleurs et sous les écorces des vieux arbres.

Trique, s. f. (*Tri-ke*) Gros bâton; parement de fagots.

Trique-bale, s. m. (*Tri-ke-ba-le*) ter. d'Artillerie : Machine propre à transporter des piéces de canon.

Triquer, v. act. (*Tri-ké*) Tirer des triques ou des morceaux de bois.

Triquet, subst. m. (*Tri-kè*) Petit battoir étroit avec lequel on joue à la paume.

Trirème, s. f. Galère des Anciens à trois rangs de rames.

Trisagium, s. m. (*Tri-ʒa-ji-ome*) Hymne où le mot de Saint est répété trois fois.

Trisaïeul, *eule*, subst. (*Tri-ʒa-ieul, ieu-le*) Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

Trismégiste, s. m. Terme d'Imprimerie : Caractère entre le Gros et le Petit-Canon.

Trissection, subst. f. (*Tri cèk-cion*) ter de Géométrie : Division en trois parties. L'*Acad.* écrit *Trisection.* Je mets deux *ss*, comme l'*Acad.* et *Trév.* en mettent deux à *trissyllabe.*

Trissyllabe, adject. (*Tri-ci-la-be*) Composé de trois syllabes. On dit aussi substantiv. *c'est un trissyllabe.*

Triste, adj. Affligé, abattu de chagrin, de déplaisir. —En parlant des choses, affligeant, qui inspire de la mélancolie, du chagrin. —Pénible, difficile à supporter. En ce sens il se dit ordinairement avec le verbe *être* impers. et régit *de* et l'infin. *Il est triste de se voir traité de la sorte*, etc. —Obscur, sombre : *Cette maison, cette chambre, ce jardin est triste ; le temps est triste.*

Familiér. *Faire triste mine*, avoir la mine chagrine. —*Faire triste mine à quelqu'un*, le recevoir froidement, lui faire un mauvais accueil. —*Cet homme a le vin triste*, quand il a beaucoup bu il est triste et comme stupide. —*Faire un triste repas*, où l'on ne se réjouit point. —*Une triste consolation, une triste ressource*, insuffisante pour consoler, pour remplir les vues qu'on avoit.

Tristement, adverb. (*Tris-te-man*) D'une manière triste.

Tristesse, s. f. (*Tris-tè-ce*) Affliction, déplaisir, chagrin. Voy. *Chagrin.* —Mélancolie de tempérament.

Trithéisme, subst. m. (*Tri-té-is-me*) Hérésie qui admet trois Dieux, les trois Personnes divines comme trois Dieux.

Trithéiste, s. m. (*Tri-té-is-te*) Qui suit le Trithéisme.

Triticite, s. fém. Pierre figurée qui imite les épis de blé.

Triton, s. m. Dieu marin selon la Fable. —En termes de Musique, accord dissonant, composé de trois tons entiers.

Triturable, adj. Terme de Chimie : Qui peut être pilé, broyé.

Trituration, s. f. (*Tri-tu-ra-cion*) Action de l'estomac qui broie les alimens pour en faciliter la digestion. En termes de Chimie, toute action de broyer.

Triturer, v. act. (*Tri-tu-ré*) Broyer, réduire en poudre et en petites parties, en pilant dans un mortier.

Triumvir, s. m. (*Tri-ome-vir*, l'*e* surajouté extrêmement bref.) Chez les anciens Romains, Magistrat chargé, avec deux collègues, de quelque administration publique. —Dans une acception plus étroite et plus usitée, 1.° César, Pompée et Crassus, associés contre la loi. 2.° Octave, Antoine et Lépide.

Triumviral, *ale*, adj. Qui concerne les Triumvirs.

Triumvirat, s. m. Le Gouvernement des Triumvirs.

Triviaire, adj. (*Tri-viè-re*) Il se dit d'une place où trois rues ; trois chemins aboutissent.

Trivial, *ale*, adj. Commun, usé, rebattu, en parlant des pensées et des

expressions. *Trivial* dit quelque chose de plus que *vulgaire*, qui, à son tour, enchérit sur *commun*, et celui-ci sur *ordinaire*. Il paroît aussi que *ordinaire* est d'un usage plus marqué pour la répétition des actions ; *commun*, pour la multitude des objets ; *vulgaire*, pour la connoissance des faits, et *trivial* pour la tournure du discours.

Trivialement, adv. (*Tri-vi-a-le-man*) D'une manière triviale.

Trivialité, s. f. Caractère de ce qui est trivial. —Au plur. choses triviales.

Troc, s. m. Echange de meubles, de bijoux, de chevaux, etc. Voy. *Echange*.

Troc pour troc, échange d'une chose contre une autre sans rien donner de retour.

Trocar, s. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour faire des ponctions.

Trochaïques, adj. pl. (*Tro-ka-i-ke*) Il se dit des vers latins qui ont des trochées aux pieds pairs.

Trochanter, subst. m. (*Tro-kan-têr*) ter. d'Anatomie. Il se dit de deux apophyses du fémur où s'attachent les muscles qui font tourner les cuisses.

Troches, subst. m. plur. (*Tro-che*) ter. de Chasse : Fumées d'hiver ou excrémens de bêtes fauves.

Trochée, s. m. (*Tro-ké-e*) Dans la Poésie Grecque et Latine, pied de deux syllabes, l'une longue, l'autre brève.

Trochet, s. m. (*Tro-chè*) Plusieurs fleurs ou plusieurs fruits en forme de bouquet sur un arbre.

Trochile, s. m. Ornement d'Architecture, rond creux.

Trochisque ou *Trochique*, subst. m. (*Tro-chis-ke*) Composition sèche de médicamens pulvérisés qu'on distribue en petits pains.

Trochite, s. f. Pierre dont la figure ressemble à la toupie des enfans. —Pyramide ou colonne de différens tronçons d'une pierre légère.

Trochoïde, s. fém. (*Tro-cho-i-de*) ter. de Géométrie : Cycloïde.

Trochure, s. f. Terme de Chassé : Bois de cerf lorsqu'il se divise en trois ou quatre cors au sommet de la tête, comme un trochet de fleurs.

Trochus, s. m. (*Tro-kuce*) Coquillage de mer qui a la figure d'un sabot avec lequel les enfans jouent.

Trocléateur, s. m. Terme d'Anatomie : Muscle de l'œil, appelé autrement *le grand oblique*.

Troêne, s. m. Sorte d'arbrisseau.

Troglodites, s. m. pl. Ancien peuple d'Afrique qui habitoit dans des cavernes. — figur. Ceux qui habitent sous terre comme les Mineurs de Suède, de Pologne.

Trogne, s. f. (mouillez *gn*.) Visage plein, qui a quelque chose de facétieux et qui marque le goinfre, ou qui a quelque chose de rebutant : *Il a une bonne grosse trogne*, *une plaisante*, *une vilaine trogne*. Style plaisant et moqueur, ou burlesque.

Rouge trogne, ou *trogne enluminée*, visage d'ivrogne.

Trognon, subst. m. (*Tro-gnion*, mouillez *gn*.) Le cœur ou le milieu d'un fruit, principalement des poires et des pommes dont on a ôté tout ce qui étoit bon à manger.

Un trognon de choux, la tige du chou dont on a ôté les feuilles. —Popul. *Un joli petit trognon* ; une jeune fille.

Trois, (*Troâ*, et devant une voyelle *troaz*) Nom de nombre indéclinable ; Deux et un : *Trois cents*, trois fois cent. *Trois fois*, par trois reprises. —Il s'emploie pour troisième : *Henri Trois*, *etc*. Voyez *la Grammaire*.

Trois, s. m. *Un trois*, une carte marquée de trois points. —La face d'un dé où il y a trois points.

Troisième, adj. (*Troâ-zié-me*) Nom de nombre ordinal. —Il est aussi subst. *J'étois le troisième*.

La troisième, dans les Colléges, la troisième classe. —*Un Troisième*, Ecolier qui étudie dans cette classe.

Troisiémement, adv. (*Troâ-zié-meman*) En troisième lieu.

Trôler, v. act. (*Trô-lé*) Mener avec soi : *Il trôle par-tout sa femme*, *son fils*, *toute sa famille*.

Trôler, v. n. Aller, courir : *Il ne fait que trôler tout le long du jour*. Ce verbe soit neutre, soit actif, n'est que du style comique ou critique et moqueur.

Trolle, s. f. (*Tro-le*) ter. de Vénerie : Espèce de clisse faite avec des branches d'arbres.

Troller, v. act. (*Tro-lé*) Faire une espèce de clisse avec des branches.

Trombe, subst. f. (*Tron-be*) ter. de Marine : Tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne.

Trompe, s. f. (*Tron-pe*) Instrument à vent qui est de cuivre et qui sert à la chasse. —Trompette ; en ce sens il n'est usité que dans cette phrase : *Publier une chose à son de trompe*, par autorité des Magistrats ; et figur. la raconter à beaucoup de gens afin qu'elle se divulgue. —Partie du museau de l'Eléphant, qui s'allonge et se recourbe pour divers usages. — Cette petite partie avec laquelle les mouches et plusieurs autres insectes sucent ce qui est propre à leur nourriture. —En Architecture, coupe de plusieurs pierres taillées et appareillées en forme de coquille pour porter un édifice en saillie. —Coquille de mer en forme de limaçon. —Partie inférieure d'un coquillage appellé autrement *buccin*.

Trompé, *ée*, part. p. et adj. Déçu, séduit. Voyez *Tromper*.

Tromper, v. act. (*Trom-pé*) User d'artifice pour induire en erreur ; décevoir, abuser, avec cette différence qu'on *trompe* en induisant malicieusement en erreur ; on *déçoit*, en y engageant par des moyens séduisans ; on *abuse*, en y plongeant par un abus odieux de la foiblesse d'autrui. — fig. Faire ou dire quelque chose contre l'attente de quelqu'un : *Il a trompé nos espérances ; s'il m'accorde cette grace, il me trompera.* —Plus figur. encore, il se dit des choses comme sujet : *Sa maladie a trompé tous les Médecins ; l'apparence du beau temps m'a trompé.*

Poétiq. *Tromper son ennui*, *ses peines*, se distraire du sujet de son ennui, de ses peines.

Se tromper, v. réc. Etre dans l'erreur ; se méprendre.

Tromperie, subst. f. (*Trom-pe-rî-e*) Fraude, artifice employé pour tromper.

Trompes, s. f. pl. (*Tron-pe*) ter. d'Anatomie : Deux conduits qui naissent des côtés de la matrice, et qui se dilatent ensuite peu à peu jusqu'à leur extrémité.

Trompeter, ver. act. (*Tron-pe-té*) Publier, crier à son de trompe. Au propre il ne se dit qu'en style de pratique. Hors de là il n'est bon que pour la comédie et la satyre. — fig. et fam. Divulguer ce qu'on devoit tenir caché.

Trompeteur, s. m. (*Tron-pe-teur*) ter. d'Anatomie : Muscle qui part des racines des dents molaires.

Trompette, s. f. (*Tron-pè-te*) Tuyau d'airain ou d'autre métal dont on sonne à la guerre, dans les réjouissances publiques, etc. *Sonner de la trompette*, *la trompette sonnoit la charge*, *la retraite*, *etc.* Il y a *des trompettes marines*, *des trompettes harmonieuses*, *des trompettes parlantes*, qui sont différentes de la trompette commune. — fig. et fam. Homme qui a accoutumé de publier tout ce qu'il sait : *C'est la trompette de la ville*, *du quartier.* —Sorte de jeu d'orgue qui imite le son de la trompette.

Figur. *Entonner la trompette*, prendre le ton sublime. Plusieurs disent *emboucher la trompette.* — Prov. et fig. *Déloger sans trompette*, secrètement, sans faire du bruit.

Trompette, subst. m. Celui dont la fonction est de sonner de la trompette.

Trompeur, *euse*, subst. (*Tron-peur*, *eû-ze*) Celui, celle qui trompe. —Il est aussi adject. sur-tout en parlant des choses : *Visage trompeur*, *promesses trompeuses.*

Trompillon, s. m. (*Tron-pi-glion*) terme d'Architecture : Petite trompe de peu de plan et de portée.

Tronc, s. m. (le *c* ne se prononce que devant les voyelles.) Le gros d'un arbre, la tige considérée sans les branches. — figur. 1.° En ter. de Généalogie, la souche d'une même famille : *Ces deux maisons sortent du même tronc.* —2.° En ter. d'Anatomie, la seconde partie du corps humain, qui comprend l'épine, le thorax et le bassin. —Sorte de petit coffre qu'on met dans les Eglises, et dans lequel on jette les aumônes qu'on veut faire.

Tronche, s. f. Grosse piéce de bois

de charpente qui n'est pas encore mise en œuvre.

Tronchet, s. m. (*Tron-chè*) Gros billot de bois qui porte sur trois pieds.

Tronçon, s. m. (*Tron-son*) Morceau coupé ou rompu d'une plus grosse piéce : *Tronçon de pique, de lance, d'épée.* —Morceaux que l'on coupe de certains poissons : *Tronçon d'anguille, de brochet, de saumon, d'alose.* —Le gros de la queue du cheval.

Tronçonner, v. act. (*Tron-so-né*) Couper par tronçons.

Trône, s. m. Siége élevé pour un Roi ou un autre souverain. —fig. La puissance souveraine : *Monter sur le Trône.*

Trône Episcopal, siége au haut du cœur dans les Cathédrales, où l'Evêque se place quand il officie pontificalement.

Trônes, s. m. pl. Le troisième Ordre de la hiérarchie céleste.

Trônière, s. f. Terme d'Artillerie : Ouverture qu'on fait dans les batteries pour tirer le canon.

Tronquer, ver. act. (*Tron-ké*) Retrancher une partie de.... Au propre il ne se dit que des statues. —Au fig. il se dit des livres et des passages qu'on en tire : *Tronquer un livre, un passage.* Il se prend toujours en mauvaise part.

Trop, adv. (le *p* ne se prononce que devant les voyelles.) Plus qu'il ne faut, avec excès ; 1.° il modifie les adject. les adv. les verbes : *Trop ambitieux, il va trop vîte, il parle trop.* —2.° Il demande après lui l'art. indéfini devant les subst. *Trop de pain, de prudence,* et non pas comme on dit dans le Midi de la France : *Trop du pain, trop de la prudence.* —3.° Il se met après le verbe dans les temps simples : *Il boit trop,* et dans les temps composés, il se met entre l'auxiliaire et le participe, lorsqu'il n'a point de régime : *Il a trop bu,* et après le participe, lorsqu'il régit les noms au génitif : *Il a bu trop de vin.* —4.° Avec les négatives, il signifie guères : *Je ne me fie pas trop à lui ; ce vin n'est pas trop bon.* —Il est quelquefois subst. *Otez le trop, je me plains du trop.*

Trop peu, pas assez. —famil. *Par trop*, plus qu'il ne faut. —*Trop tôt, plutôt qu'il ne faut.* —Proverb. *Trop est trop* ou *rien de trop*, il ne faut de l'excès en rien.

Trope, s. m. Figure de Rhétorique : Changement de l'expression propre en une expression figurée : *Quatre-vingts chevaux*, pour quatre-vingts cavaliers. *Un foudre de guerre*, un grand Capitaine.

Trophée, s. m. (*Tro-fé-e*) Chez les peuples Anciens, la dépouille d'un ennemi vaincu qu'on mettoit pour l'ordinaire sur un tronc d'arbre. —Assemblage d'armes élevées et disposées avec art pour servir de monument d'une victoire, d'une conquête. —Poétiq. Victoire : *Fier de ses trophées, de tant de trophées.*

Figur. *Faire trophée de....* Se faire gloire, tirer vanité de.... Il se prend toujours en mauvaise part.

Tropique, s. m. (*Tro-pi-ke*), Cercle de la Sphère, parallèle à l'Equateur, et qui est le terme de part et d'autre du cours du Soleil. Il y a deux tropiques, également distans de l'Equateur, le *tropique du Cancer*, dans l'hémisphère Septentrional où nous habitons, et le *tropique du Capricorne* dans l'hémisphère Méridional.

Tropologique, adj. (*Tro-po-lo-ji-ke*) ter. de Rhétorique, qui signifie Figuré : *Le sens tropologique d'un emblême.*

Troquer, v. act. (*Tro-ké*) Faire un troc, échanger, permuter, avec ces différences, 1.° qu'on *échange* des ratifications, on *troque* des marchandises, on *permute* des bénéfices ; 2.° qu'*échanger* est du style noble, *troquer*, du style ordinaire et famil. *permuter*, du style du Palais.

Proverb. *Troquer son cheval borgne contre un aveugle*, faire un mauvais marché, quoiqu'on cherchât à en faire un bon.

Se troquer, verbe réc. Se donner en échange.

Troqueur, euse, subst. (*Tro-keur, eû-ze*) Celui, celle qui aime à troquer.

Trot, s. m. (le *t* final ne se pron. pas.) Manière de marcher d'un cheval entre le pas et le galop.

Figur. et fem. *Il nous a mené grand*

trot, il nous a fait faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps.

Trotte, (*Acad.*) *Trote*, (*Trév.*) s. f. (*Tro-te*) Espace de chemin : *Il y a une bonne trotte d'ici là.* Il est popul.

Trotter, v. n. (*Tro-té*) Aller le trot : *Faire trotter un cheval.* — fam. Marcher beaucoup à pied. — fig. et fam. Faire bien des pas, des voyages pour une affaire.

Trotteur, s. m. (*Tro-teur*) Cheval dressé à n'aller que le trot.

Trottin, subst. m. (*Tro-tein*) Petit Laquais. Il est bas et populaire.

Les pardons de Saint Trottin ou *Trottet*, se dit burlesquement du plaisir que les femmes ont à *trotter*, sous prétexte d'aller visiter quelque Chapelle hors de la ville, etc. On dit dans le même sens et dans le même style : *Avoir dévotion à Saint Trottin.*

Trottoir, s. m. (*Tro-toar*) Chemin élevé pratiqué le long des quais pour la commodité de ceux qui vont à pied.

Figur. et famil. *Cette affaire est sur le trottoir*, on en parle, on en va parler. —*Cette fille est sur le trottoir*, elle est à marier.

Trou, s. m. Ouverture ordinairement ronde ou à peu près ; ce qui le distingue de la *fente*, qui est une ouverture en long. —Creux. —Par mépris, lieu fort petit ; méchante petite maison, etc. —Au jeu de Trictrac, douze points. —Au jeu de Paume, ouverture au pied de la muraille, dans le coin opposé à la grille.

Figur. et fam. 1.° *Il boit comme un trou*, beaucoup. —2.° *Il se mettroit dans un trou quand votre ami paroît* ; il tremble beaucoup quand, etc. —3.° *Cet homme n'a rien vu que par le trou d'une bouteille*, il n'a aucune connoissance des choses du monde. —4.° *Boucher un trou*, payer une dette. —Prov. 1.° *Mettre la pièce auprès du trou*, ne point appliquer le remède où il faudroit. —2.° *Faire un trou à la lune*, s'enfuir sans payer.

Troubadour, subst. m. Ancien Poëte Provençal. Voyez *Trouverre.*

Trouble, s. m. Brouillerie, désordre, *Mettre le trouble dans une famille, dans une société.* — Au plur. Guerres civiles ; soulèvement, émotions populaires : *Pendant les troubles de la Ligue*, ou simplement *durant les troubles.* —Inquiétude, agitation d'esprit. —Voie de fait par laquelle on dispute quelque chose à quelqu'un.

Trouble, adj. Qui n'est pas clair ; qui est brouillé. Il se dit sur-tout des liqueurs : *L'eau est trouble.*

L'air, le temps est trouble, n'est pas serein, il a des nuages. —*Avoir la vue trouble*, ne voir pas bien. —Proverb. *Pêcher en eau trouble*, tirer du profit des désordres publics ou particuliers.

Troublé, ée, part. p. et adj. Voyez *Troubler. Etre troublé*, se dit sans régime des personnes, et des choses avec la préposition *par.*

Trouble ou *Truble*, s. f. Espèce de filet à prendre du poisson.

Trouble-eau, subst. m. (*Trou-blô*) Instrument qui sert à la pêche.

Trouble-fête, s. m. Importun ou fâcheux qui vient troubler la joie d'une compagnie. Il est familier.

Troubler, v. act. (*Trou-blé*) Rendre trouble une liqueur qui étoit claire. — figur. Apporter du trouble, du désordre. —Inquiéter quelqu'un dans la jouissance de quelque bien. —Intimider, faire perdre la mémoire, le jugement, etc. —Interrompre : *Troubler un entretien ; cet accident vint troubler la fête.*

Se troubler, v. réc. Devenir trouble. —En parlant des personnes, s'intimider, s'embarrasser, perdre la carte.

Troué, ée, part. pass. de *Trouer*, et adjetc. Percé : *Bas troué, robe trouée.*

Trouée, s. f. (*Trou-é-e*) Ouverture dans l'épaisseur d'une haie. —Espace vide qui perce tout au travers d'un bois.

Trouer, ver. act. (*Trou-é*) Percer, faire un trou. Il n'est que du style simple.

Trou-madame, s. m. Sorte de jeu composé de treize portes et treize galeries, auquel on joue avec treize petites boules.

Troupe, s. f. Plusieurs personnes ou plusieurs animaux ensemble. Il diffère de *bande* et de *compagnie*, en ce que la *troupe* est la réunion purement locale de plusieurs individus qui sont ou qui

vont ensemble; la *bande* est une portion détachée d'un plus grand nombre, ou une succession d'individus; et la *compagnie* est de la réunion de plusieurs individus, formée par l'identité de l'occupation, de l'intérêt ou de l'attachement. La *troupe* ne suppose ni choix, ni but commun; la *bande* indique souvent division; la *compagnie* veut un choix et de l'accord. — Compagnie composée de certaines gens : *Troupe de Comédiens.*

En Poésie, *la troupe céleste* ou *immortelle*, l'assemblée des Dieux du Paganisme.

Troupes, s. f. plur. Les soldats tant cavaliers que fantassins qui composent quelque armée ou quelque corps d'armée. *Troupe* se dit aussi au singulier d'un petit corps de cavalerie ou d'infanterie : *Cet Officier conduit bien sa troupe.*

En troupe, par troupe, adv. Plusieurs ensemble.

Troupeau, s. m. (*Trou-pô*, s. d.) Troupe d'animaux d'une même espèce qui sont dans un même lieu. Quand on dit absolument *Troupeau*, on entend ordinairement un *troupeau de moutons ou de brebis.* —Il se dit figur. des personnes qui sont au soin d'un Pasteur, d'un Curé, d'un Evêque, etc. *Le Troupeau de Jesus-Christ*, l'Eglise. —Il se prend quelquefois pour troupe, multitude, et ordinairement en mauvaise part.

Trousse, subst. fém. (*Trou-ce*) Faisceau de plusieurs choses liées ensemble : *Trousse d'herbes, de cordages, de foin, etc.* —Carquois; ce dernier est plus noble. —Espèce d'étui dans lequel le Barbier met ses rasoirs, des peignes, des ciseaux. —Il se dit aussi en parlant des gens qui montent en croupe derrière d'autres.

Trousses, pl. Les chausses des Pages. —Cordages dont se sert le Charpentier pour lever de petites piéces de bois.

Aux trousses, adv. A la poursuite : *Il est aux trousses de l'ennemi.* — figur. et famil. *Etre aux trousses de quelqu'un*, être toujours à sa suite.

Troussé, ée, part. pass. et adject. Voyez *Trousser.*

Familiér. *Petit homme bien troussé*, bien fait, bien proportionné, propre et joli. —*Cheval bien troussé*, bien fait, bien pris et un peu ramassé. —*Petite maison bien troussée*, jolie petite maison. —*Compliment bien troussé*, bien tourné.

Trousseau, s. m. (*Trou-sô*, s. d.) Petite trousse. On ne le dit guères que des clefs et des flèches. —Nipes et hardes qu'on donne à une fille en la mariant, en la faisant Religieuse.

Trousse-galant, s. m. (*Trou-ce-galan*) Maladie aiguë et violente qui emporte en fort peu de temps. Il est fam.

Trousse-queue, s. m. (*Trou-ce-keû*) Cuir qui enveloppe et tient en état la queue d'un cheval.

Trousse-quin, s. m. (*Trou-ce-kein*) Morceau de bois taillé en cintre qui s'élève sur l'arçon de derrière d'une selle, comme les arçons sur le devant.

Trousser, v. act. (*Trou-cé*) Replier, relever ce qui pend. Il se dit ordinairement des habits qu'on porte sur soi. — Hausser les menues branches de quelque arbre qui sont trop basses, et les attacher à quelque chose qui les soutienne. — figur. et famil. Expédier précipitamment : *Les Juges ont troussé cette affaire dans une matinée; la fièvre l'a troussé en trois jours.*

Figurém. et famil. *Trousser bagage*, partir, déloger brusquement d'un endroit. — figur. et popul. *Trousser un homme en malle*, l'enlever : *La Gendarmerie l'a troussé en malle.*

Se trousser, v. act. Lever quelqu'un de ses vêtemens.

Troussis, subst. m. (*Trou-ci*) Pli, couture qu'on fait à une étoffe repliée pour la rendre plus courte.

Trouvaille, subst. f. (*Trou-vâ-glie*, mouillez les *ll.*) Chose trouvée heureusement. Il est familier.

Trouvé, part. pass. et adject. Voyez *Trouver.*

Enfant trouvé, qui a été exposé.

Trouver, v. act. (*Trou-vé*) Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on le cherche ou qu'on ne le cherche pas. Il diffère proprement de *rencontrer*, en ce qu'on *trouve* les choses inconnues ou celles qu'on cherche, et

qu'on

qu'on *rencontre* les choses qui se trouvent en notre chemin, ou qui se présentent sans qu'on les cherche : *Les plus infortunés trouvent toujours quelque ressource dans leurs disgraces. Les gens qui se lient aisément avec tout le monde, sont sujets à rencontrer mauvaise compagnie.* —Inventer, avec cette différence qu'on *invente* de nouvelles choses par la force de l'imagination, et qu'on *trouve* des choses cachées par la recherche et par l'étude. —Il se dit souvent de l'opinion fondée sur la réflexion de l'esprit ou sur les apparences des choses : *Je trouve que cela est bien, je trouve cela bon.*

Aller trouver quelqu'un, l'aller voir, aller lui parler. —*Trouver bon que....* approuver, consentir : *Il trouve bon que je lise le Télémaque. Trouver mauvais que....* désapprouver, ne pas consentir : *Votre père trouve mauvais que vous reveniez si tard.*

Se trouver mal, ressentir quelque incommodité. On dit dans un sens contraire, *se trouver bien*, *se trouver mieux*. —*Se trouver bien de quelqu'un*, *de quelque chose*, en être content. —*Se trouver mal*, tomber en foiblesse. —*Se trouver en quelque lieu*, y être, s'y rendre. —*Il se trouva que*, il arriva ou on reconnut que. En ce dernier sens *se trouver* s'emploie toujours impersonnellement.

Trouverre ou *Trouveur*, subst. masc. (*Trou-vè-re*, *veur*) Nom donné aux plus anciens Poëtes François, à la différence des *Troubadours* qui sont les anciens Poëtes Provençaux.

Truand, ande, subst. (*Tru-an, an-de*) Vagabond, vaurien, mendiant. Il est popul. et vieux.

Truandaille, s. f. (*Tru-an-dâ-glie*, en mouillant les *ll.*) Ceux qui truandent. Il est vieux et popul.

Truander, ver. neut. (*Tru-an-dé*) Gueuser, mendier. Il est vieux et populaire.

Truau, s. m. Filet de Pêcheur. —En certains cantons, mesure d'un boisseau et demi.

Truble, s. f. Petit filet de Pêcheur.

Trucheman, s. m. Interprète; celui qui sert d'Interprète à ceux qui ne peuvent parler la Langue des personnes avec qui ils ont à s'entretenir. *Interprète* est d'un style plus noble.

Trucher, v. n. (*Tru-ché*) Demander l'aumône par fainéantise. Il est popul.

Trucheur, euse, subst. Celui, celle qui mendie. Il est populaire.

Truelle, s. f. (*Tru-è-le*) Instrument dont se sert le Maçon pour employer le plâtre ou le mortier dans la construction d'un bâtiment.

Familiér. *Cet homme aime la truelle*, il aime à faire bâtir.

Truelle brêtée, celle qui a des dents.

Truellée, s. f. (*Tru-è-lé-e*) Quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

Truffe, s. f. (*Tru-fe*; on écrivoit et on prononçoit anciennement *truffle* et *tartuffle.*) Plante qui n'est en apparence qu'une masse charnue, qui se trouve dans la terre, qui ne pousse ni tige ni feuille, et qui n'a ni fleurs ni racines.

Truie, s. f. (*Tru-ie*) La femelle du porc. —On appelle par mépris *truie*, *grosse truie*, une femme fort grasse.

Proverb. *Tourner la truie au foin*; changer de discours, ou pour éluder une demande, ou pour faire cesser une conversation qui déplaît.

Truite, s. fém. (*Trui-te*) Poisson de rivière fort délicat.

Truite saumonée, qui tient de la couleur et du goût du saumon.

Truité, ée, adj. Marqueté de petites taches rousses comme une truite : *Un cheval, un chien truité.*

Trumeau, s. m. (*Tru-mô*, s. d.) Le jarret du bœuf ou de la vache; la partie qui est au-dessus de la jointure du genou, et seulement lorsqu'elle est coupée pour être mangée. —En Architecture, espace de mur qui est entre deux fenêtres ou deux portes. —Glace qui se met ordinairement entre deux fenêtres.

Trusquin, s. m. (*Trus-kein*) Nom d'un outil de Menuisier, qui lui sert à marquer l'endroit où il doit faire des mortaises.

Tu, pronom personnel de la seconde personne du nombre singulier. *Voyez* la Grammaire.

Tuable, adj. m. et fém. Qu'on peut

tuer. Peu usité, et seulement dans le style comique.

Tuage, s. m. La peine de tuer et d'accommoder un cochon.

Tuant, ante, adj. (*Tu-an, an-te*) Fatigant, pénible, incommode.

Tu-autem, s. m. (*Tu-ô-tèn*) Façon de parler famil. empruntée du Latin; Le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire: *Voilà le tu-autem de l'affaire.*

Tube, subst. m. Tuyau ou cylindre creux. Voyez *Tuyau.*

Tuberaire, s. f. (*Tu-be-rè-re*) Sorte de plante.

Tubercule, subst. m. (*Tu-bêr-cu-le*) Excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante. —Elevures à la peau. —Petit abcès au poumon.

Tubéreux, euse, adj. (*Tu-bé-reû, eû-ze*) ter. de Botanique: *Une plante, une racine tubéreuse*, charnue, solide, dure, et dont la forme varie.

Tubéreuse, subst. f. (*Tu-bé-reû-ze*) Sorte de fleur blanche qui a une odeur agréable.

Tubérosité, s. f. (*Tu-bé-ro-zi-té*) ter. de Médecine: Bosse ou tumeur. —En ter. d'Anatomie, éminence, inégalité sur un os.

Tubulé, ée, adjectif. Terme de Chimie, etc. Garni d'un tube ou d'un tuyau: *Cornue tubulée.* On dit aussi dans le même sens *Tubulure.*

Tudesque, s. m. (*Tu-dès-ke*) Le langage des anciens Allemands. —Il est aussi adj. *Le langage Tudesque; une grammaire Tudesque.*

Tue-chien, s. m. Plante pernicieuse aux chiens, qu'on appelle autrement *Colchique.*

A tue-tête, adv. De toute sa force: *Crier, disputer à tue-tête.* Il est fam.

Tue-vents, s. m. plur. Petites cabanes sous lesquelles les Fendeurs et les Tailleurs d'ardoises se mettent à couvert.

Tuer, v. act. (*Tu-é*) Oter la vie d'une manière violente: *Tuer un homme de sang froid, d'un coup d'épée, de pistolet, en traître, à son corps défendant, etc.* On ne le dit point des morts violentes par exécution de Justice, ni de ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés. —Il se dit de toutes les morts violentes arrivées par accident, et quelquefois des morts naturelles causées par des maladies: *Il tomba du haut du toit et se tua; un coup de sang l'a tué.* —Il se dit pareillement de tout ce qui cause la mort: *La tristesse l'a tué; ses débauches le tueront.* —Par exagération, fatiguer excessivement, altérer la santé: *Le chagrin le tue.* —Il se dit des animaux que les bouchers assomment ou égorgent: *Tuer des bœufs, des moutons.* On dit même *tuer de la viande*, et neutralement *ce boucher tue deux fois la semaine.* —fig. Faire mourir, détruire: *Le grand froid a tué la plupart des arbres.* —figur. et popul. Eteindre: *Tuez ce feu; il faut tuer ces chandelles.* —*Tuer* ne se dit figur. dans le style sérieux, que dans cette phrase: *Le péché tue l'ame.* Hors de là, *tuer* au figuré, est un néologisme.

Figur. et famil. *Tuer le temps*, s'amuser pour que le temps ne paroisse pas trop long.

Se tuer, v. réfl. S'ôter la vie, se donner la mort. —Se fatiguer trop; se trop tourmenter. —Avec le régime *de* ou *à*, se donner beaucoup de peine pour réussir.

Tuerie, s. f. (*Tû-ri-e*) Carnage, massacre. Il est familier. —Endroit où les Bouchers tuent leurs bêtes; en ce sens le vrai mot est *Echaudoir.*

Tueur, s. m. Celui qui tue les porcs, les sale et les accommode. —Breteur; assassin. Il est familier.

Familiér. *C'est un tueur de gens*, c'est un homme qui fait le brave.

Tuf, subst. m. (pron. l'*f.*) Sorte de pierre tendre et grossière. —Terre sèche et dure qui commence à se pétrifier, qui se trouve ordinairement un peu au-dessous de la superficie de la bonne terre.

Figurém. *Pour peu qu'on approfondisse cet homme, on rencontre bientôt le tuf*; c'est un homme superficiel qui ne sait rien à fond.

Tufier, ière, (*Acad.*) adj. (*Tu-fié, fiè-re*) Qui est de la nature du tuf. *Trév.* écrit *tuffier.*

Tuge ou *Tuque*, s. f. (*Tu-je*, *Tu-ke*) ter. de Marine : Espèce de faux tillac au devant de la dunette, pour se garantir du soleil et de la pluie.

Tuile, s. f. (*Tui-le*) Terre cuite, faite pour couvrir les toits.

Tuileau, subst. m. (*Tui-lô*, s. d.) Morceau de tuile cassée, qui ne peut peut plus servir qu'à faire du ciment.

Tuilée, adj. f. *Coquille tuilée*, dont les cavités sont en forme de tuile creuse.

Tuiler, v. act. (*Tui-lé*) Commencer un verset de l'Office Divin, avant que le côté opposé ait achevé le sien.

Tuilerie, s. f. (*Tui-le-ri-e*) Lieu où l'on fait le carreau et la tuile.

Les Tuileries, Jardin public à Paris, ainsi nommé, parce qu'autrefois on faisoit des tuiles en ce lieu.

Tuilier, s. m. (*Tui-lié*) Ouvrier qui fait des tuiles.

Tulipe, s. f. Sorte de fleur. —Espèce de coquillage.

Tulipier ou *Arbre aux Tulipes*, s. m. (*Tu-li-pié*) Sorte d'arbre qui est originaire de l'Amérique Septentrionale. C'est un des plus beaux arbres qu'on puisse cultiver.

Tuméfaction, s. f. (*Tu-mé-fak-cion*) ter. de Médecine et de Chirurgie : Tumeur, enflure non ordinaire en quelque partie du corps.

Tuméfier, verb. act. (*Tu-mé-fi-é*) ter. de Médecine ; causer une tumeur : *Cette fluxion a tuméfié la partie.*

Tumeur, s. fém. Enflure en quelque partie du corps, causée par accident ou par maladie.

Tumulte, s. m. Grand bruit accompagné de confusion et de désordre. Voyez *Vacarme.*

Figurém. *Le tumulte des passions*, le trouble qu'elles excitent dans l'ame.

En tumulte, adv. En confusion, en désordre.

Tumultuaire, adj. (*Tu-mul-tu-è-re*) Qui se fait avec tumulte, avec précipitation contre les formes et les lois.

Tumultuairement, adver. (*Tu-mul-tu-è-re-man*) D'une manière tumultuaire.

Tumultueusement, adv. (*Tu-mul-tu-eû-ze-man*) En tumulte ; séditieusement.

Tumultueux, *euse*, adj. Qui se fait avec tumulte. —Séditieux.

Esprit tumultueux, brouillon, emporté, séditieux.

Tunicelle, s. f. (*Tu-ni-cè-le*) Petite tunique blanche que quelques Religieux portent sous leur habit.

Tunique, s. f. (*Tu-ni-ke*) Espèce de chemise de laine ; sorte de vêtement de dessous que portoient les Anciens, etc. —Habillement des Evêques sous la chasuble quand ils officient pontificalement. —Sorte de veste dont les Rois de France étoient revêtus à leur sacre sous le manteau Royal. —Nom donné à la *Dalmatique* des Diacres et Sous-Diacres : celui-ci est le mot d'usage. —En Anatomie et en Botanique, pellicules ou membranes qui enveloppent certaines parties du corps de l'animal ou des plantes. On dit sur-tout *les tuniques de l'œil.*

Tuorbe, s. m. (*Tu-or-be*) Instrument de Musique à cordes ; espèce de Luth à long manche dont les cordes sont simples.

Turban, s. m. Coiffure des Orientaux, faite d'une longue piéce de toile ou de taffetas entrelacée autour d'un bonnet.

Famil. *Prendre le turban*, se faire Mahométan.

Turbans, s. m. pl. Toiles de coton rayées, bleues et blanches, dont on se sert pour couvrir le turban.

Turbe, s. f. Troupe ; assemblée, nombre de personnes : *On a aboli l'enquête par turbes.* Les témoins entendus dans ces enquêtes s'appeloient *Turbiers.* C'est un terme de Pratique qui ne se dit que dans cette phrase. —Terme de Relation ; chez les Turcs, sépulcre fait en forme de chapelle ronde.

Turbine, s. f. Jubé où se mettoient pour chanter quelques Religieux ou Pénitens qui ne vouloient pas être vus.

Turbiné, *ée*, adj. *Coquillage turbiné*, contourné, qui tourne en spirale. Les coquilles turbinées vont en diminuant comme le sabot.

Turbinite, s. f. Coquille turbinée ou en spirale, qui est fossile.

Turbith, s. m. Plante de l'Isle de Ceylan, dont la racine est purgative.

Turbith minéral, s. m. Préparation jaune du mercure.

Turbot, s. m. (le *t* final ne se pron. pas.) Sorte de poisson de mer.

Turbotin, subst. m. (*Tur-bo-tein*) Turbot de la petite espèce.

Turbulemment, adver. (*Tur-bu-la-man*) D'une manière turbulente.

Turbulence, s. f. (*Tur-bu-lan-ce*) Caractère de celui qui est turbulent; impétuosité, etc.

Turbulent, ente, adj. (*Tur-bu-lan, an-te*) Impétueux; porté à faire du bruit, à exciter du trouble, du désordre: *Homme turbulent; cet enfant est turbulent.*

Turc, subst. m. La Langue Turque. —L'Empereur des Turcs. —La Nation Turque: *Le Turc fut vaincu.* —Petit ver entre l'écorce et le bois des arbres.

Turc, Turque, subst. et adj. (*Turk, Tur-ke*) Qui est de Turquie, qui appartient aux Turcs.

Etre fort comme un Turc, être très-fort. —*C'est un vrai Turc*, un homme inexorable, sans pitié. —*Se faire Turc*, Mahométan. —Prov. *Traiter de Turc à More*, sans quartier, avec une extrême rigueur. —*Chien Turc*, espèce de chien sans poil. —*Le Grand Turc*, l'Empereur des Turcs, le Sultan.

A la Turque, adv. à la manière des Turcs. *Traiter quelqu'un à la Turque*, sans ménagement.

Turcie, s. f. Levée ou chaussée de pierre en forme de digue, pour empêcher l'inondation d'une rivière.

Turcol, s. m. Terme de Relation: Espèce d'hermitage que se bâtissent les Brachmanes des Indes.

Turcot ou *Torcol*, s. m. Sorte d'oiseau de passage.

Turelure, s. f. *C'est toujours la même turelure*, la même chose, la même façon. Il est familier.

Turiféraire, adj. et s. m. (*Tu-ri-fé-rè-re*) Il se dit des Clercs qui portent l'encensoir à l'Autel et dans les Processions. L'*Acad.* écrit *Thuriféraire.*

Turlupin, subst. m. (*Tur-lu-pein*) Mauvais plaisant. C'est le nom d'un ancien Comédien de Paris qui divertissoit le peuple par de méchantes pointes et des jeux de mots.

Turlupinade, subst. f. Mauvaise plaisanterie.

Turlupiner, v. neut. (*Tur-lu-pi-né*) Faire ou dire des turlupinades.

Turlupiner, ver. act. Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. Style familier.

Turlut, s. m. Sorte d'alouette.

Turluter, verb. neut. (*Tur-lu-té*) Imiter le chant du turlut. Contrefaire le flageolet.

Turneps ou *Chou de Laponie*, s. m. Espèce de *navet* dont la culture est renommée en Angleterre.

Turpitude, s. f. Infamie provenant de quelque action honteuse. Il se dit des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes.

Découvrir la turpitude d'un homme, d'une famille, quelque chose qui peut lui faire honte.

Turpot, subst. m. (*Tur-po*) ter. de Marine: Soliveau de six à sept pieds au château d'avant d'un navire.

A la Turque. Voyez *Turc*.

Turquet, s. m. (*Tur-kè*) Espèce de petit chien. —Sorte de froment dont l'épi est bleu.

Turquette ou *Herniaire*, s. f. Sorte de plante qu'on nomme aussi *Herniole.*

Turquin, adj. (*Tur-kein*) *Bleu turquin*, foncé, couvert.

Turquoise, s. f. (*Tur-koâ-ze*) Pierre précieuse de couleur bleue et qui n'est point transparente.

Turite, s. f. Sorte de plante qui croît aux lieux rudes et montagneux.

Tussilage ou *pas d'Ane*, s. m. Sorte de plante qui croît aux lieux humides et gras, sur le bord des champs.

Tutélaire, adject. (*Tu-té-lè-re*) Qui garde, qui protége. —*Dieux tutélaires*; chez les Païens, Dieux particuliers d'un lieu, d'une ville, d'une contrée, etc.

Tutelle, s. f. (*Tu-tè-le*) Autorité donnée par la Loi ou par le Magistrat, ou par la volonté d'un testateur pour avoir soin de la personne et des biens d'un mineur. —En ter. de Mer, armes de la Nation, du Prince ou du Patron, sculptées au derrière d'un navire.

Etre en tutelle ou *hors de tutelle*; au propre, être *ou* n'être plus sous l'au-

torité d'un Tuteur. — figurém. et fam. Etre gêné, observé, gouverné *ou* ne l'être plus.

Tuteur, *tutrice*, subst. Celui, celle qui a la tutelle de quelqu'un. —En t. de Jardinier, *tuteurs*, pieux longs et forts qu'on plante auprès de la tige des jeunes arbres, pour empêcher qu'ils ne soient renversés par le vent.

Tuteur honoraire, celui qui ne fait que diriger les affaires d'un mineur. —*Tuteur onéraire*, celui qui sollicite les procès, reçoit les revenus et rend compte.

Tutie, s. f. Fleur de cuivre ; suie métallique.

Tutoiement, s. m. (*Tu-toa-man*) Action de tutoyer.

Tutoyer, v. act. (*Tu-toa-ié*) User du mot *tu* et *toi* en parlant à quelqu'un. Ainsi il ne faut pas prononcer *tutaiement*, *tutayer*.

Tutrice. Voyez *Tuteur*.

Tuyau, s. m. (*Tui-iô*, s. d.) Tube ou canal de fer, de plomb, de fer-blanc, de cuivre, de bois, de terre cuite, etc. *Tuyau de fontaine*, *d'orgue*, *de lunette à longue vue*, *etc.* *Tuyau* ne diffère de *tube* que par l'emploi qu'on en fait. Le dernier ne se dit qu'en Physique, en Anatomie et en Astronomie : *Tube de thermomètre*, *de baromètre*, *de télescope*, etc. *les tubes capillaires*, *etc.* —L'ouverture d'une cheminée, depuis le manteau jusqu'en haut. —L'ouverture et le canal d'un privé. —Le bout creux de la plume des oiseaux. —La tige du blé et des autres plantes qui ont la tige creuse.

Tuyère, s. f. (*Tui-iè-re*) Conduit de forge par où passe le vent des soufflets.

Typolites ou *pierres à empreintes*, s. f. plur. Terme d'Histoire Naturelle : Pierres sur lesquelles on voit des empreintes de substances qui ont appartenu au règne végétal ou au règne animal.

Les mots qu'on ne trouve pas ici en *Ty*, on les trouvera par *Ti*.

U

U, Subst. m. Vingt-unième lettre de l'alphabet, et la cinquième des voyelles.

Ubiquiste, subst. m. (*U-bi-cuis-te*) Dans l'Université de Paris, Docteur en Théologie qui n'étoit d'aucune maison.

Ulcération, s. f. (*Ul-cé-ra-cion*) Petite ouverture de la peau causée par un ulcère.

Ulcère, s. m. Ouverture dans les chairs ou dans les autres parties molles du corps, causée par la corrosion des humeurs âcres et malignes.

Ulcéré, *ée*, part. p. d'*Ulcérer*, et adj. Qui a un ulcère. — fig. Fâché, irrité.

Conscience ulcérée, chargée de crimes et pressée de remords depuis long-temps.

Ulcérer, v. act. (*Ul-cé-ré*) Causer un ulcère : *Le poison ulcère les intestins*. — fig. Causer de la haine ; blesser, irriter.

Ultérieur, *eure*, adj. Qui est au-delà. Son opposé est *citérieur*. La *Calabre ultérieure* est plus éloignée du centre de l'Italie, et plus près de la Sicile que la *Calabre citérieure*. —Qui vient après, en parlant des demandes, des propositions qu'on fait dans une négociation, etc.

Ultramontain, *aine*, adj. et subst. (*Ul-tra-mon-tein*, *tè-ne*) Qui est situé au-delà des monts. On entend par-là les Alpes. C'est un terme relatif ; nous sommes *ultramontains* par rapport aux Italiens, et ils le sont par rapport à nous : *Pays*, *Auteur ultramontain* ; *les ultramontains* ; *maximes ultramontaines*. L'*Acad.* observe qu'il ne se dit guères, par rapport à nous, que quand nous parlons de ceux qui ont écrit sur la puissance Ecclésiastique.

Umbilic. Voyez *Ombilic*.

Umble, s. m. (*On-ble*) Nom de trois espèces de poissons qui ont beaucoup de rapport au saumon et à la truite.

Un, *une*, adj. (*Eun*, *u-ne*, devant les voyelles, l'*u* du masc. fait comme celui du féminin, une syllabe à lui seul, et l'*n* se joint à la voyelle qui suit: *Un air*, *un effort*, *un homme*, prononcez *u-nêr*, *u-né-for*, *u-no-me.*) —Le premier de tous les nombres. Une seule chose, une chose unique en son espèce. —Quand il n'exprime pas l'unité numérique, il est mis au rang des articles: *Un homme doit savoir supporter l'adversité.* En ce sens, 1.° il a pour pluriel *des*, et devant un adj. *de*: *Un homme*, *des hommes*, *de savans hommes.* 2.° Au singulier, il signifie *tout* ou *tous*, et au pluriel *quelques*: *Un jardin bien cultivé doit produire*, c'est-à-dire, *tous les jardins*, etc. *On voit dans ce pays des jardins* (quelques jardins) *bien cultivés*, *qui ne produisent presque rien.* —Il s'emploie quelquefois pour *seul*, pour ce qui n'admet point de pluralité: *La vérité est toujours une*; elle n'est jamais contraire à elle-même.

Un à un, l'un après l'autre, et un seul à la fois. —*C'est tout un*, il n'importe, cela est égal. —*Les uns et les autres*, tout le monde sans distinction: *Il parle aux uns et aux autres.* — fam. *Sur les une heure* (prononcez, *sur l'è une heure*, sans faire sonner l'*s*) vers une heure. —Popul. *Il m'en a donné d'une*, il m'a attrapé.

Un, s. m. Le chiffre qui marque un. *Un* 1 *ajouté à* 6 *font* 61.

Unanime, adj. Qui est d'une commune voix, d'un commun accord, d'un même sentiment, d'une même affection.

Unanimement, adv. (*U-na-ni-me-man*) Ensemble, d'une commune voix, d'un commun sentiment.

Unanimité, s. f. Conformité de sentimens, universalité de suffrages, etc.

Unguis, s. m. (*On-guice*) ter. d'Anatomie pris du Latin. On le dit de deux os du nez qui ont la grandeur et la figure d'un ongle.

Unguis odoratus, coquillage qu'on emploie en médecine.

Uni, *unie*, part. pass. d'*Unir*, et adject. Qui est bien joint. —Qui n'est point raboteux. —Qui est joint d'amitié ou autrement. —Qui est en bonne intelligence avec quelqu'un.

Une toile unie, sans nœuds, également serrée par-tout. —*Du fil uni*, filé également. —*Un habit*, *du linge*, *un lit tout uni*, sans ornemens dessus, comme galons, broderie, dentelle, franges, etc. —*Cet homme est tout uni*, simple, sans façon.

Uni, adv. Uniment: *Cela est filé bien uni.*

A l'uni, adv. De niveau: *Mettre tout à l'uni.*

Unième, adj. Nombre ordinal. Il ne s'emploie qu'avec les nombres vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre-vingt, cent et mille: *Vingt et unième.*

Uniémement, adv. (*U-niè-me-man*) Il s'emploie comme le mot précédent avec le nombre vingt, trente, etc. *Vingt et uniémement.*

Uniforme, adject. Conforme, égal, semblable en toutes ses parties.

Mouvement uniforme, toujours égal. —*Style uniforme*, qui ne se dément point dans le corps d'un ouvrage. —*Cet ouvrage est trop uniforme*, n'est pas assez varié où il devroit l'être. —*Conduite uniforme*, toujours égale, où l'on suit les mêmes principes. —*Habit uniforme*, fait suivant le modèle prescrit à une compagnie, à un régiment. En ce dernier sens il est souvent subst. m. *Les Officiers doivent porter leur uniforme dans les garnisons.*

Uniformément, adv. (*U-ni-for-mé-man*) Avec uniformité.

Uniformité, subst. f. Conformité; rapport, ressemblance entre plusieurs choses.

Uniment, adv. (*U-ni-man*) D'une manière unie. —D'une manière égale. —Simplement, sans façon.

Union, s. f. (*U-nion*, en vers, *ni-on*) Jonction de deux ou de plusieurs choses ensemble. Il diffère de *jonction*, 1.° en ce que l'*union* regarde proprement deux différentes choses qui se trouvent bien ensemble, et la *jonction*, deux choses éloignées qui se rapprochent l'une de l'autre; *L'union des*

couleurs, la jonction de deux armées; ce qui n'est pas uni est divisé, ce qui n'est pas joint est séparé. 2.° En ce qu'*union* s'emploie souvent au figuré, et qu'on ne se sert de *jonction* que dans le sens littéral. —fig. Concorde, société, correspondance : *Union conjugale, fraternelle; ils ont toujours vécu dans une grande union; il n'y a point d'union dans cette famille, etc.* —En t. de Joaillier, perle faite en poire. —En terme de manége, l'ensemble d'un cheval.

Unique, adject. m. et f. (*U-ni-ke*) Seul, avec cette différence qu'une chose est *unique* quand il n'y en a pas d'autres de la même espèce, et qu'elle est *seule* lorsqu'elle n'est pas accompagnée : *Fils unique; il est unique héritier.* —figur. Singulier, excellent en son espèce : *C'étoit l'unique Orateur qu'il y eût pour lors.* —En termes de l'Ecriture sainte, *l'unique nécessaire*, l'affaire du salut.

Uniquement, adver. (*U-ni-ke-man*) Singuliérement, exclusivement à toute autre chose : *Il s'applique uniquement à la Poésie.* —Au-dessus de tout, préférablement à tout : *Il aime uniquement la musique.*

Unir, v. act. Joindre deux ou plusieurs choses en une. Il diffère de *joindre* comme *union* de *jonction*. Voy. *Union.* — figur. Joindre d'amitié, de parenté, d'intérêt, etc. —Rendre égal, en ôtant les hauts et les bas; polir, applanir.

S'unir, v. réc. Se joindre ensemble. —figur. S'associer.

Unisson, s. m. (*U-ni-son*) Accord de deux voix, de deux instrumens qui ne font entendre qu'un même son. — On dit figur. et fam. *Se mettre, se monter à l'unisson de tout le monde.*

Unité, s. f. Principe des nombres : *Les nombres sont composés d'unités.* —Ce qui est opposé à pluralité : *L'unité de la foi.*

Dans les piéces dramatiques il faut observer les trois unités d'action, de lieu et de temps; il ne doit y avoir qu'une action dans la piéce, elle doit se passer dans le même lieu et ne durer que vingt-quatre heures.

Unitif, ive, adj. Terme de Dévotion mystique, usité seulement au féminin : *La vie unitive*, où l'ame est unie à Dieu d'une manière particulière.

Univalve, adj. m. et f. Terme d'Histoire Naturelle : *Coquillage univalve*, qui n'est composé que d'une piéce. —On dit aussi substantivement *les univalves.*

Univers, s. m. (*U-ni-vêr*, et devant les voyelles *vérz.*) Le monde. —Dans un sens plus particulier, la terre.

Universalité, s. fem. (*U-ni-vêr-sa-li-té*) Généralité; toutes les choses de même nature.

L'universalité des biens, la totalité. —*L'universalité d'une proposition*, sa qualité de proposition universelle.

Universel, s. m. Terme de Logique : Nature commune qui convient généralement à plusieurs choses de même sorte. En ce sens, on dit au pluriel, *Universaux. On compte cinq universaux, le genre, l'espèce, la différence, le propre* et *l'accident.*

Universaux, lettres circulaires du Roi de Pologne aux Grands du Royaume et aux Provinces pour la convocation des Diètes.

Universel, elle, adj. Général; qui s'étend à tout ou par-tout, qui comprend tout. Voyez *Général.*

Un homme universel, qui a une grande étendue de connoissances.

Universellement, adv. (*U-ni-vêr-cè-le-man*) Généralement.

Université, s. f. Corps de Professeurs et d'Ecoliers, établi par autorité publique, pour enseigner et pour apprendre les Langues, les Belles-Lettres et les Sciences.

Univocation, s. f. (*U-ni-vo-ka-cion*) ter. de Scolastique : Caractère de ce qui est univoque.

Univoque, adj. (*U-ni-vo-ke*) t. de Logique qui se dit des noms communs à plusieurs choses : *Animal est un terme univoque à l'homme et au lion; homme est univoque à Pierre et à Paul.* —En ter. de Grammaire, se dit des mots qui ont le même son quoiqu'ils aient une signification différente.

Ura, s. m. Espèce de crustacée qui tient du *Homar*, et qui se trouve dans

la vase des mers du Brésil : sa chair est fort saine et d'un bon goût ; c'est la nourriture la plus ordinaire des Indiens et des Nègres.

Uranie, s. f. Vénus céleste ; une des neuf Muses.

Uranographie, subst. f. (*U-ra-no-gra-fi-e*) ter. didactique : Description du Ciel.

Uranométrie, s. fém. La science des Astronomes qui mesurent le Ciel.

Uranoscope, subst. m. (*Regardeur d'étoiles*) Nom d'un genre de poissons dont les yeux sont tournés vers le ciel.

Urbanité, s. f. Politesse que donne l'usage du monde. Il ne se dit guères qu'en parlant des anciens Romains ; on dit l'*atticisme des Grecs* et l'*urbanité des Romains*, quand on parle de la politesse du langage.

Ure ou *Urus*, s. m. Animal quadrupède qui fréquente les montagnes de la Lithuanie et de la Prusse ; c'est une espèce de *taureau sauvage*.

Urebec, s. m. Petit animal qui ronge les bourgeons des arbres. On le nomme aussi *Urbère* ou *Gribouri*.

Uretère, subst. m. Canal double et fort étroit par le moyen duquel les reins ont communication avec la vessie.

Urètre, s. m. Le canal de la verge par où sort l'urine.

Urgent, *ente*, adj. (*Ur-jan*, *jan-te*) Pressant ; qui ne souffre point de délai : *Besoin urgent*, *nécessité urgente* ; c'est à peu près tout l'emploi de ce mot.

Urinal, s. m. Vase qui est ordinairement de verre, où les malades urinent commodément.

Urinateur, s. m. Terme de Mer : Plongeur ou pêcheur de perles, etc.

Urine, s. fém. Pissat : *Urine* est un terme plus honnête que celui de *pissat*.

Uriner, v. n. Pisser, se décharger la vessie.

Urineux, *euse*, adj. Qui est de la nature de l'urine, qui a l'odeur de l'urine fermentée.

Urne, s. f. Sorte de vase antique qui servoit aux sacrifices, à conserver les cendres des morts, à tirer au sort. —Vase sur lequel est appuyé un fleuve représenté sous une figure humaine. —Vase de porcelaine ou de faïence ; de figure presque ronde et gros par le milieu, dont on orne les corniches, les bords des cheminées.

Urocère, s. m. Sorte d'insecte particulier aux pays froids, qui est remarquable par une espèce de corne ou de pointe qu'il porte à sa queue.

Urson, s. m. Espèce de *porc-épic* du Nord de l'Amérique, qui est de la grandeur du *castor*.

Us, s. m. Coutumes ; c'est un terme de Palais qui ne se dit qu'au pluriel, et toujours avec *coutumes* : *Garder les us et coutumes*.

Usage, s. m. (*U-za-je*) Coutume, pratique reçue. Il diffère de *coutume*, en ce que l'*usage* semble être plus universel ; la *coutume* semble être plus ancienne. Ce que la plus grande partie des gens pratique est un *usage* ; ce qui s'est pratiqué depuis long-temps est une *coutume*. —En parlant du langage, manière de parler une langue ; ce qu'on doit observer en s'exprimant ou en écrivant. —Emploi à quoi l'on fait servir, à quoi l'on applique une chose : *A quel usage cela est-il bon ? Cela est de grand usage*, *de peu d'usage*, *de nul* ou *d'aucun usage. Faire un bon* ou *mauvais usage de....* —Droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. —Droit qu'ont les voisins d'une forêt ou d'un pâcage, d'y couper de quoi se chauffer, et d'y mener leur bétail.

Mettre en usage, se servir de... ;

Usages, subst. m. plur. En ter. de Libraire, Livres de prières à l'usage de telle Eglise, de tel Ordre, etc.

Usager, s. m. (*U-za-jé*) Celui qui a droit d'usage dans des forêts et dans des pâturages.

Usance, s. f. (*U-zan-ce*) Terme de trente jours à l'égard des intérêts, et sur-tout du payement des lettres de change : *Cette lettre est à usance*, *à deux usances*.

Usant, *ante*, adj. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'au fémin. *Fille majeure*, *usante et jouissante de ses droits*, qui use et jouit de.... qui n'est sous l'autorité de personne.

Usé, *ée*, part. p. d'*User*, et adject.

Détruit, détérioré à force de servir, etc. —*Habit, estomac usé.*

Avoir le goût usé, émoussé par des liqueurs violentes. —*Passion usée*, refroidie, diminuée par le temps. —*Pensée usée*, employée souvent. —*Terre usée*, devenue stérile, pour avoir rapporté trop long-temps sans repos, sans amendement.

User, v. n. (*U-zé*) Faire usage, se servir de.... *User de remèdes*, et figur. *user de menaces, de prières, de violence, de douceur, de finesse, etc.*

User bien ou *mal de quelque chose*, en faire un bon *ou* un mauvais usage. —*En user bien* ou *mal avec quelqu'un*, agir bien *ou* mal avec lui.

User, v. act. Consommer: *On use bien du bois, bien de l'huile.*—Détériorer imperceptiblement: *Le pavé use les fers des chevaux*; et figur. *le chagrin, plus encore que le travail, use les meilleurs tempéramens.* —Frotter le verre avec du grès pour le diminuer.

S'user, verbe récip. Se consommer. —Se détériorer, se détruire par l'usage. — figur. Perdre ses forces. —En parlant des terres, devenir stérile à force de rapporter, etc.

User, s. m. (*U-sé*) *Ce drap est d'un bon user*, d'un bon service.

Figur. *Cet homme est bon à l'user*, plus on le fréquente, plus on le trouve de bonne société.

Usité, ée, adj. (*U-zi-té*) Qui est en usage.

Usnée, s. f. Sorte de *Lichen* ou de *mousse d'arbre*, qui a la forme d'un buisson élevé, dont la substance est fongueuse, molle et souple lorsqu'elle est humide, et cassante lorsqu'elle est sèche.

Usquèbac, subst. m. (*Us-kè-bak*) Liqueur forte dans laquelle il entre du safran. Quelques-uns pronon. *escuba* ou *escubac.*

Ustensile, subst. m. (*Us-tan-ci-le*) Toutes sortes de petits meubles, servant au ménage, et principalement à l'usage de la cuisine. —Ce que l'hôte est obligé de fournir au soldat qui loge chez lui par étape. En ce sens il ne se dit qu'au singulier: *Droit d'ustensile, billets d'ustensile.*

Ustion, s. f. (*Us-tion*) Action de brûler. —En Chirurgie, l'effet du cautère actuel, et en Chimie, espèce de calcination par laquelle une substance est réduite en cendres.

Usucapion. Voyez *Prescription.*

Usuel, elle, adj. (*U-zu-el, è-le*) Dont on se sert ordinairement: *Plantes usuelles; termes usuels.*

Usufructuaire, adj. (*U-zu-fruk-tu-è-re*) Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits.

Usufruit, s. m. (*U-zu-frui*) Jouissance des *fruits*, du revenu d'un héritage, etc. dont la propriété appartient à un autre.

Usufruitier, ière, subst. (*U-zu-frui-tié, tiè-re*) Celui ou celle qui jouit de l'usufruit de quelque chose.

Usun, subst. m. Espèce de cerise du Pérou, d'un goût doux et agréable, qui a la propriété singulière de teindre l'urine de couleur de sang.

Usuraire, adj. (*U-zu-rè-re*) Où il y a de l'usure, qui vient d'usure: *Profit usuraire.*

Usurairement, adver. (*U-zu-rè-re-man*) D'une manière usuraire.

Usure, s. f. (*U-zu-re*) Intérêt, profit illégitime qu'on exige pour l'argent ou la marchandise qu'on a prêtée. —Dépérissement qui arrive aux habits, aux meubles, etc. par le temps et par le long usage qu'on en fait.

Figur. *Rendre, payer avec usure*, rendre au double le bien ou le mal qu'on a reçu.

Usurier, ière, subst. (*U-zu-rié, riè-re*) Celui ou celle qui donne son argent à usure, qui fait un gain illégitime.

Usurpateur, trice, subst. (*U-zur-pa-teur, tri-ce*) Celui ou celle qui usurpe et qui s'empare d'une chose injustement.

Usurpation, s. f. (*U-zur-pa-cion*) Action d'usurper.

Usurper, v. act. (*U-zur-pé*) S'emparer par violence ou par ruse d'un bien, etc.

Ut, s. m. (pron. le *t.*) La première des notes de la Gamme.

Ut, terme emprunté du Latin, en usage parmi les Imprimeurs lorsqu'ils.

boivent ensemble. C'est le premier mot du souhait que se faisoient en buvant les anciens Imprimeurs tous lettrés : *Ut tibi prosit meri potio.* (Que grand bien vous fasse ce bon vin pur.) Par abréviation l'on se contenta ensuite du mot *Ut.*

Utérin, ine, adj. (*U-té-rein, ri-ne*) Né d'une même mère, mais non pas d'un même père.

Fureur utérine, espèce de manie, accompagnée de discours indécens et lascifs, et d'une passion amoureuse très-violente.

Utile, adj. Profitable ; qui apporte du gain, du profit, de l'utilité.

Utile, s. f. Utilité ; ce qui est utile : *On doit préférer l'utile à l'agréable.*

Utilement, adverb. (*U-ti-le-man*) Avec utilité ; d'une manière utile.

Utilité, s. f. Profit, avantage, avec cette différence que l'*utilité* naît du service qu'on tire des choses, le *profit* du gain qu'elles produisent, l'*avantage* de l'honneur et de la commodité qu'on y trouve : *Un meuble a son utilité ; une terre donne du profit ; une grande maison a son avantage.* —Secours, usage : *Ce livre ne m'est d'aucune utilité.*

Utopie, s. f. Plan d'un gouvernement imaginaire, à l'exemple de la République de Platon.

Utriculé, s. m. Petite outre ; sac, tunique. Il est peu usité.

Uva-ovassoura, s. m. Espèce de poirier des Indes Occidentales.

Uva-pyrup, s. f. Arbre fort épineux des Indes Occidentales.

Uvaure, s. m. (*U-vô-re*) Espèce de veau marin qu'on trouve dans les Isles vers le golfe de Saint-Laurent.

Uvée, s. f. La troisième tunique de l'œil où est l'iris et la prunelle.

Uzifur, s. m. Terme de Chimie : La même chose que le cinabre composé de soufre et de mercure.

V

V, Subst. m. La vingt-deuxième lettre de l'alphabet François et la dix-septième des consonnes. On ne dit plus comme autrefois un *u* consonne, on dit un *v*, qu'on prononce *ve*, et plus communément *vé.* —C'est une lettre numérale qui vaut cinq.

Va, adv. Soit, j'y consens. Style familier.

A la Bassette et au Pharaon, *sept et le va, quinze et le va*, sept fois, quinze fois la vade.

Vacance, subst. f. (*Va-kan-ce*) Le temps pendant lequel un bénéfice, une dignité n'est pas remplie.

Vacances, s. f. plur. Le temps que les classes vaquent dans les Colléges. —Le temps que les Magistrats ne sont point en exercice.

Vacant, ante, adj. (*Va-kan, an-te*) Qui n'est plus occupé, qui est à remplir : *Cet emploi est vacant ; la maison est vacante.*

Une succession vacante, que personne n'a réclamée lorsqu'elle a été ouverte. —On dit substant. *le vacant dans l'Ordre de Malthe*, le revenu d'une Commanderie, après la mort du Commandeur : *Le vacant appartient au trésor de l'Ordre.*

Vacarme, subst. m. Grand bruit de gens qui se querellent ou qui se battent ; *tumulte*, avec cette différence, 1.° que *vacarme* emporte l'idée d'un plus grand bruit, et *tumulte* celle d'un plus grand désordre. 2.° Une seule personne fait quelquefois du *vacarme*, mais le *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens. 3.° *Vacarme* n'est que du style familier, et *tumulte* est de tous les styles.

Vacation, subst. f. (*Va-ka-cion*) Métier, profession. On ne le dit point des professions distinguées. —Le temps que des personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire.

Vacations, s. f. plur. Cessation des séances des gens de Justice. —Tout ce qui se paye aux Officiers de Justice pour avoir travaillé dans des affaires qui regardent leurs charges.

La chambre des Vacations, celle qui dans les Parlemens administroit la Justice pendant les vacations.

Vache, s. f. La femelle du taureau.

Poil de vache, poil roux. —Prov. et fam. *Il a mangé de la vache enragée*, il a beaucoup souffert à la guerre, dans ses voyages, etc. —*Ce cheval rue en vache*, des pieds de devant. —Prov. *Il n'est rien tel que le plancher des vaches*, il est plus sûr d'aller par terre que par eau. —Fig. et famil. *Vache à lait*, personne ou chose dont on tire un profit continuel.

Vacher, *ère*, substant. (*Va-ché*, *chè-re*) Celui, celle qui garde les vaches. —Figur. et populair. Rustique, mal-honnête.

Vacherie, subst. f. Etable à vaches. —Lieu où l'on tire le lait des vaches.

Vacillant, *ante*, adjectif verbal ; (*Va-cil-lan*) Qui chancelle, qui n'est pas ferme. —figur. Irrésolu. Les *ll* ne sont pas mouillées, ni dans ce mot ni dans les suivans ; ainsi elles se prononcent.

Vacillation, s. f. (*Va-cil-la-cion*) Mouvement de ce qui vacille. —figur. Variation de réponses ; inconstance dans les sentimens, dans les projets.

Vaciller, v. n. (*Va-cil-lé*) Chanceler, ne se pas bien soutenir. —fig. Hésiter ; être incertain, irrésolu.

Vacuité, s. f. Terme de Médecine et de Physique : Etat d'une chose vide.

Vade, subst. f. Terme de Jeu : La somme dont un des Joueurs ouvre le jeu. —fig. et fam. L'intérêt que chacun a dans une affaire à proportion de l'argent qu'il y a mis.

Vademanque, s. f. (*Va-de-man-ke*) ter. de Banque : Diminution du fonds d'une caisse.

Vade-mecum, s. m. pris du Latin, (*Va-dé-mé-come*) Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Il est familier.

Vadrouille, s. f. (*Va-droû-glie* ; mouillez les *ll.*) ter. de Marine : Balai pour nettoyer un vaisseau.

Vagabond, *onde*, adj. et s. (*Va-ga-bon*, *on-de*) Qui erre çà et là. —Fainéant, dissipé, libertin.

Vagabonner, v. n. (*Va-ga-bo-né*) Faire le vagabond. Il est populaire.

Vagin, s. m. (*Va-jein*) t. d'Anatomie : Canal qui conduit à la matrice.

Vaginal, *ale*, adj. Qui a rapport au vagin.

Vagissement, s. m. (*Va-ji-ce-man*) Le cri des enfans.

Vague, s. f. (*Va-gke*) Flot, lame de mer.

Vague, subst. m. Le milieu de l'air. Il ne s'emploie qu'en Poésie.

Vague, adj. Qui n'est pas fixé ; qui n'est pas arrêté.

Des terres vagues, incultes, qui ne rapportent rien.

Vaguement, adv. (*Va-ghe-man*) D'une manière vague.

Vague-mestre, s. m. Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. *Trév.* écrit *Vague-maître.*

Vaguer, v. neut. (*Va-ghé*) Errer çà et là ; aller de côté et d'autre, à l'aventure. Il est peu usité.

Vaigrer, v. a. (*Vè-gré*) Lambrisser un vaisseau, y mettre des vaigres.

Vaigres, s. f. plur. (*Vè-gre*) ter. de Marine : Planches qui font le revêtement intérieur d'un navire.

Vaillamment, adv. (*Vâ-glia-man* ; mouillez les *ll.*) Avec valeur.

Vaillance, subst. f. (*Vâ-glian-ce* ; mouillez les *ll.*) Valeur, courage. Poétiquement et style soutenu. Voyez *Vaillant*, adj.

Vaillant, s. m. Le bien que possède une personne ; ses richesses. On dit aussi *avoir tant vaillant.* Il est famil.

Vaillant, *ante*, adj. (*Vâ-glian*, *an-te*) Courageux. Le *vaillant* a de la *vaillance*, et le *valeureux* a de la *valeur.* La *vaillance* annonce la grandeur du courage, et la *valeur* la grandeur des exploits. Le héros a une haute *vaillance* et fait des prodiges de *valeur.*

Vaillantise, s. f. (*Vâ-glian-ti-ze*) Vieux mot : Action de valeur et de bravoure. Style burlesque.

Vain, *aine*, adject. (*Vein*, *vè-ne*) En parlant des choses, 1.° inutile, qui ne produit rien : *Faire de vains*

efforts. —2.° Frivole, chimérique : *Espérance, prétention, pensée vaine.* —En parlant des personnes, orgueilleux, superbe. —L'*Acad.* le dit encore du temps, quand il est bien chaud, bas et couvert.

Vaine gloire, orgueil, sotte gloire.

Vaine pâture, les prés qui ont été fauchés; les terres où il n'y a ni semences ni fruits.

En vain, adv. Inutilement.

Prendre le nom de Dieu en vain, l'employer dans un serment sans nécessité.

Vaincre, v. a. (*Vaincu. Vainquant. Je vaincs, il vainc* (ce singulier est peu usité); *nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquis. Je vaincrai. Vein-kre*) Au propre, remporter quelque grand avantage à la guerre : *Les François ont vaincu les nations les plus belliqueuses.* En ce sens il s'emploie souvent comme neutre : *Vaincre par ruse ou par finesse; il faut vaincre ou mourir.* —fig. 1.° Remporter quelque avantage sur ses concurrens, sur ses compétiteurs : *Vaincre ses rivaux; les vaincre à la course, à la lutte, dans la dispute.* —2.° Surmonter : *Vaincre ses passions, les obstacles, etc.*

Se vaincre soi-même, dompter ses passions. *Se laisser vaincre, se laisser vaincre à la pitié, à des raisons*, se laisser toucher, se laisser persuader.

Remarque. Comme ce mot vient du latin *vincere*, on pourroit écrire *vincre, vincu, vinqueur* sans *a*, comme on écrit *victoire, victorieux.*

Vaincu, s. m. (*Vein-cu*) Ennemi subjugué, soumis.

Vainement, adv. (*Vê-ne-man*) En vain, inutilement.

Vainqueur, subst. m. (*Vein-keur*) Celui qui a vaincu, au propre et au figuré: *Alexandre vainqueur des Perses; vainqueur à la course, à la lutte; vainqueur des obstacles, des passions.* —On dit aussi adjectivement et au figuré, *des charmes, des attraits vainqueurs.*

Vair, s. m. (*Vêr*) ter. de Blason: Fourrure d'argent et d'azur.

Vairé, adj. (*Vè-ré*) ter. de Blason : Qui est de vair, qui imite le vair par la figure, et qui a d'autres couleurs.

Vairé, s. m. (*Vè-ré*) Herbe déliée autour des rochers où sont attachées les huîtres.

Vairon, s. m. (*Vè-ron*) Sorte de petit poisson qui se trouve ordinairement dans les gués couverts de pierres ou de sables.

Vairon, adject. masc. Il se dit d'un cheval, d'un chien, et d'autres animaux qui ont la couleur d'un œil différente de celle de l'autre ou dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre. Quelquefois il se dit aussi des hommes.

Vaisseau, subst. m. (*Vè-sô*, s. d.) Vase, ustensile de quelque métal ou de quelque matière que ce soit, destiné à contenir des liqueurs. —Bâtiment de bois, construit pour naviguer par mer et sur les grands fleuves. *Bâtiment* est plus générique, et se dit des petits comme des grands : *Vaisseau* ne se dit que des grands bâtimens. —En Anatomie, les veines, les artères et tous les petits canaux, tous les petits conduits qui contiennent quelque humeur dans le corps des animaux. —Il se dit aussi d'un grand bâtiment, comme d'une Eglise, d'un salon.

Vaisselle, s. f. (*Vè-cè-le*) Tout ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plats, assiettes, etc.

Vaisselle montée, celle dont les parties sont soudées, telles que les flambeaux, salières, sucriers, etc. —*Vaisselle plate*, celle qui est sans soudure, comme les plats et les assiettes.

Val, s. m. Vallée, espace de terre contenue entre deux côteaux. Ce mot n'est plus en usage que dans les noms propres : *Le Val de Grace, le Val des Choux.* —Son pluriel est *vaux*, qui est resté dans cette expression, *courir, aller, chercher par monts et par vaux*, en tous lieux hauts et bas.

Valable, adj. Qui doit être reçu en Justice : *Acte, quittance valable.* —Recevable : *Excuse, raison qui n'est pas valable.*

Valablement, adv. (*Va-la-ble-man*) D'une manière valable.

Un mineur n'a pas été valablement défendu, comme il pouvoit et devoit l'être suivant son état.

Valant, adj. Qui vaut. —Qui est dans les formes.

Valériane, s. f. Plante dont la racine est d'un grand usage en Médecine.

Valet, s. m. (*Va-lè*) Domestique, serviteur. Il a un sens général et s'applique à tous ceux qui servent, à la différence de *laquais*, dont le sens plus circonscrit ne convient qu'à une sorte de domestiques. *Valet* désigne proprement un homme de service, et *laquais* un homme de suite. Au pluriel il se dit de toute sorte de domestiques. —Dans un jeu de cartes, la figure qui est après le Roi et la Dame. —Poids qui pend derrière une porte, pour qu'elle se ferme sans qu'on y touche. —Instrument de fer qui sert à tenir le bois sur l'établi du Menuisier. —Petite piéce de bois attachée derrière un miroir de toilette pour le soutenir.

Valet de chambre, celui qui sert principalement son maître dans la chambre. —*Valet de pied*, celui qui suit à pied le carrosse de son maître. —*Valet de garde-robe*, l'un de ceux qui couchoient dans la garde-robe du Roi, et qui avoient les clefs des coffres. Il y avoit aussi *des valets d'étable*, *des valets de chiens*, *etc.* —*Valet à louer*, domestique qui n'a plus de maître. Figur. et fam. homme qui a perdu son emploi et qui en cherche un autre. —fig. et fam. *Valet de carreau*, misérable : *Recevoir quelqu'un comme un valet de carreau*, très-mal, avec le dernier mépris.

Avoir une ame de valet, une ame basse. —Prov. *Faire le bon valet*, le complaisant, l'empressé. —Quand nous ne voulons pas faire ou croire quelque chose qu'on nous propose ou qu'on nous dit, nous disons familiér. *je suis votre valet*, *je suis son valet*.

Valetage, s. m. Service de valet. Il est bas.

Valetaille, s. fém. (*Va-le-tâ-glie*; mouillez les *ll.*) terme de mépris : Troupe de valets.

Valet-à-patin, s. m. (*Va-lè-ta-pa-tein*) Instrument de Chirurgie qui sert à pincer les vaisseaux ouverts, et dont on doit faire la ligature.

Valeter, v. neut. (*Va-le-té*) Avoir une assiduité basse et servile auprès de quelqu'un par intérêt : *Il n'a fait que valeter toute sa vie.* —Faire malgré soi des démarches pénibles et désagréables, pour obtenir ce qu'on souhaite : *On l'a fait valeter long-temps.*

Valétudinaire, adj. (*Va-lé-tu-di-nè-re*) Qui est souvent malade, maladif, infirme, cacochyme, avec cette différence que le *valétudinaire* est d'une santé chancelante, le *maladif* est sujet à être malade, l'*infirme* est affligé de quelque dérangement d'organes, le *cacochyme* est plein de mauvaises humeurs.

Valeur, s. f. Ce que vaut une chose suivant l'estimation qu'on en peut faire; prix, avec ces différences : 1.° le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur*, et l'estimation en fait le *prix*. De deux choses, celle qui est d'une plus grande *valeur* vaut *mieux*, celle qui est d'un plus grand *prix* vaut *plus*. 2.° Le mot de *prix* semble supposer quelque rapport à l'achat ou à la vente, ce qui ne se trouve pas dans le mot de *valeur*. —Courage, bravoure. Voyez *Vaillance*.

Les blés, *les vins sont en valeur*, se vendent bien. —*Ma ferme est en valeur*, est bien cultivée. —*Il connoît la valeur des termes*, leur juste signification.

La valeur de.... L'espace de, la quantité de... *Il a été la valeur de dix minutes*, à peu près dix minutes. *Il n'a pas bu la valeur d'un demi-setier.* Il est familier.

Valeureusement, adv. (*Va-leû-reû-ze-man*) Avec courage, avec valeur. Style soutenu.

Valeureux, *euse*, adj. Plein de cœur, plein de valeur.

Validation, s. f. (*Va-li-da-cion*) ter. de Palais : Action de valider.

Valide, adj. En parlant des choses, valable ; qui a les conditions requises par les lois pour produire son effet. —En parlant des personnes ; sain, vigoureux : *Des mendians valides.* Il n'est d'usage que dans cette phrase.

Validement, adv. (*Va-li-de-man*) Valablement, d'une manière valide.

Valider, v. act. (*Va-li-dé*) ter. de Palais : Rendre valide.

Validité, s. fém. Bonté essentielle d'une chose faite dans les formes.

Valise, s. f. (*Va-li-ze*) Long sac de cuir qui s'ouvre dans sa longueur, qui est propre à être porté sur la croupe d'un cheval.

Vallaire, adject. fém. (*Val-lè-re*) *Couronne vallaire*, celle qu'on donnoit chez les Romains à celui qui avoit le premier franchi les retranchemens de l'ennemi.

Vallée, s. f. (*Va-lé-e*) Descente. En ce sens il ne se dit plus que dans cette phrase proverbiale, *il n'y a point de montagne sans vallée.* —Espace de terre ou de pays situé au pied de quelque montagne ou côte. —Espace entre deux ou plusieurs montagnes; vallon, avec cette différence, 1.° que *vallée* semble signifier un espace plus étendu, et *vallon* en marquer un plus resserré. 2.° Que le premier est un espace entre deux ou plusieurs montagnes, et le second un espace entre deux côteaux. —A Paris, lieu destiné à la vente de la volaille et du gibier.

Vallon, subst. m. (*Va-lon*) Petite vallée. Voyez *Vallée.*

Vallon sacré; selon les Poëtes, espace de la vallée où coulent le fleuve Permesse et la fontaine d'Hippocrène, et où l'on croyoit que paissoit le cheval *Pégase.*

Valoir, v. neut. (*Valu. Valant. Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, etc. J'ai valu. Je valus. Je vaudrai. Vaux, valez. Que je vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. Va-loar*) Etre d'un certain prix: *Cette étoffe vaut dix francs l'aune.* —Rapporter, produire, procurer, faire obtenir: *Le loyer de cette maison lui vaut mille écus de rente; ses exploits lui ont valu une gloire immortelle.* —Tenir lieu, avoir la force, la signification de... *En chiffre Romain*, V *vaut cinq*, X *dix*, L *cinquante*, C *cent*, D *cinq cents*, M *mille.*

Faire valoir; 1.° donner du crédit, avancer, pousser. Faire estimer, faire voir, remarquer et considérer. —2.° Garantir, répondre d'une chose. —*Faire valoir une terre*, la mettre en état de rapporter. —*Faire valoir une terre par ses mains*, la régir par soi-même sans avoir de fermier. —*Se faire valoir*, faire connoître ce que l'on vaut et ce que l'on est. —*Valoir mieux*, être plus à propos, être plus raisonnable. —*Ne valoir rien*, n'être d'aucun prix ou d'aucun usage. —Famil. *Une chose vaut de l'argent*, est d'un prix considérable. —Proverb. *Une chose vaut son pesant d'or*, est très-bonne dans son genre. —*Cet homme vaut son pesant d'or*, a mille bonnes qualités. —*Chacun vaut son prix*, il ne faut mépriser personne, il ne faut louer personne aux dépens des autres. —Proverb. *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, la chose dont il s'agit ne mérite pas les peines qu'on se donne, les dépenses que l'on fait. —Prov. et fig. *Il sait ce qu'en vaut l'aune*; il sait combien est difficile, fâcheuse, de grande dépense, etc. la chose dont il s'agit. —*Cette affaire vaut bien la peine d'y penser*, est considérable. —Famil. 1.° *Vaille que vaille*, à tout hasard. —2.° *Tout coup vaille*, en attendant la décision d'un coup qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. —3.° *Autant vaut*, peu s'en faut, c'est à peu près la même chose.

Value, s. f. Terme de Pratique: *La plus-value*, la somme que vaut une chose au-delà de ce qu'on l'a prisée ou achetée.

Valve, s. f. Terme de Conchyliologie, qui se dit pour écaille, et dont se sont formés les mots *univalve*, *bivalve*, *multivalve*, qui n'a qu'une coquille, qui en a deux ou plusieurs.

Valvulaire, adj. (*Val-vu-lè-re*) Qui a beaucoup de valvules.

Valvule, s. f. Terme d'Anatomie: Peaux qui servent comme de portes pour ouvrir et pour fermer les ouvertures du cœur. —Petits corps membraneux, éminens dans la cavité des veines, et faits d'une portion de leur tunique.

Vampire, s. m. (*Van-pi-re*) En Hongrie, en Bohême et en Allemagne, cadavres qui dans l'opinion du peuple sucent le sang des personnes qu'on voit tomber en phthisie. —Plusieurs Ecrivains l'ont employé au figuré. —Espèce de *chauve-souris* monstrueuse, très-

commune en Amérique, où elle suce le sang des hommes et des bêtes.

Van, s. m. Instrument d'osier, fait en coquille et à deux anses, dont on se sert pour nettoyer le grain, en le jetant en l'air.

Vandoise, subst. f. (*Van-doâ-ze*) Sorte de poisson d'eau douce qu'on nomme aussi *Dard*.

Vanille, s. fém. (mouillez les *ll*.) Espèce de gousse d'une odeur très-suave et très-aromatique, dont on fait principalement usage dans la préparation du chocolat.

Vanité, s. f. En parlant des choses, inutilité, peu de solidité: *Tout n'est que vanité dans le monde*. Il ne se dit au pluriel que du luxe, de la mondanité: *Il est revenu des vanités du monde*. —En parlant des personnes, amour propre, qui vient de choses frivoles ou étrangères à la personne qui s'en prévaut. Voyez *Orgueil*.

Tirer vanité de..... faire gloire, parade de....

Sans vanité, adv. Sans me vanter: *Sans vanité, je le vaux bien*.

Vaniteux, *euse*, adject. Qui a une vanité puérile et ridicule. Il est familier.

Vanne, s. f. (*Va-ne*) Espèce de porte de bois dont on se sert aux moulins, aux pertuis des rivières, etc. qui se hausse et se baisse pour laisser aller l'eau ou la retenir quand on veut.

Vanneau, subst. m. (*Va-nô*, s. d.) Oiseau de la grosseur d'un pluvier, et qui a une hupe noire sur la tête.

Vanneaux, en termes de Fauconnerie, les plus grosses plumes des oiseaux de proie.

Vanner, v. act. (*Va-né*) Nettoyer le grain par le moyen d'un van.

Vannerie, s. f. (*Va-ne-ri-e*) Ouvrage et marchandise de Vannier.

Vannet, subst. m. (*Va-nè*) ter. de Blason: Coquille dont on voit le fond.

Vannette, s. f. (*Va-nè-te*) Sorte de corbeille plate et peu creuse, dont on se sert pour vanner l'avoine avant de la donner aux chevaux.

Vanneur, s. m. (*Va-neur*) Celui qui bat en grange et qui vanne les grains.

Vannier, s. m. (*Va-nié*) Artisan qui travaille en osier, et qui fait des vans, des hottes, des paniers, des corbeilles, etc.

Vantail, au pluriel *Vantaux*, s. m. (*Van-taglie, tô*) Battant d'une porte qui s'ouvre des deux côtés.

Vantard, s. m. (*Van-târ*) Celui qui se vante. Il est familier.

Vantaux, s. m. plur. (*Van-tô*) Volets de fenêtres.

Vanter, v. act. (*Van-té*) Louer beaucoup; prôner le mérite de quelqu'un, le prix de quelque chose.

Se vanter, v. réc. Se louer, se glorifier. —Se faire fort de... *Il se vanta de le faire consentir à*... En ce dernier sens il ne régit que les verbes.

Vanterie, s. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même. Style familier.

Vanteur, s. m. Celui qui se vante. Il est familier.

Vantiller, v. act. (*Van-ti-glié*; mouillez les *ll*.) ter. de Charpenterie: Mettre des dosses ou de fortes planches pour retenir l'eau.

Vapeur, s. f. Espèce de fumée qui s'élève des choses humides.

Vapeurs, s. f. plur. Affections du corps humain qu'on croyoit causées par des fumées élevées de l'estomac dans le cerveau, et qu'on attribue aujourd'hui, avec plus de raison, aux mouvemens spasmodiques des nerfs et de leur plexus.

Bain de vapeurs; en Chimie, distillation dans laquelle le vaisseau où sont renfermées les matières est échauffé par les vapeurs de l'eau bouillante. —*Prendre les bains de vapeurs*, recevoir sur son corps les vapeurs d'une eau minérale chaude.

Vaporation, s. f. (*Va-po-ra-cion*) L'action de la vapeur.

Vaporeux, *euse*, adj. (*Va-po-reû, reû-ze*) Qui cause des vapeurs: *Le lait est vaporeux*. —Qui est sujet aux vapeurs. En ce dernier sens on dit aussi substantiv. *c'est un vaporeux*.

Vaquant, *ante*. Voyez *Vacant*.

Vaquer, v. n. (*Va-ké*) N'être pas rempli, être vacant: *Emploi, charge qui vaque*. —Cesser les fonctions ordinaires pendant quelque temps: *Les Tribunaux vaquent depuis six jours*, ne tiennent point de séances.

Vaquer à, s'appliquer, s'adonner à : *Il vaque à l'étude, à ses affaires.*

Varaigne, subst. f. (*Va-rè-gnie ;* mouillez *gn.*) Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans le premier réservoir des marais salans.

Varander, verbe act. (*Va-ran-dé*) Egoutter et sécher le hareng, pour ensuite être mis en caque.

Varangue, subst. f. (*Va-ran-ghe*) ter. de Marine : Membre d'un navire ; espèce de chevron qui aide à former le fond d'un vaisseau.

Vare, s. fém. Mesure qui contient une aune et demie. *Trév.* écrit *varre.*

Varec, s. m. (*Va-rèke*) Ce que la mer jette sur la côte, soit herbes du fond, soit débris. —Vaisseau submergé.

Varenne, s. f. (*Va-rè-ne*) Certaine étendue de pays que le Roi se réservoit pour la chasse. —Plaine inculte, qui ne se cultive ni ne se fauche.

La Varenne du Louvre, Juridiction qui connoissoit des délits commis dans la Varenne.

Variable, adject. Qui est sujet à varier ; changeant, inconstant.

Variant, ante, adject. Qui change souvent : *Homme, esprit variant ; humeur variante.* Il est peu usité. On dit plus souvent *variable.*

Variantes, s. f. pl. Diverses leçons d'un même texte.

Variation, s. fém. (*Va-ri-a-cion*) Changement, dont il diffère en ce que la *variation* consiste à être tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, et que le *changement* consiste seulement à cesser d'être le même : *La variation du temps, des vents, de la boussole.* Voyez *Variété.*

Varice, s. f. Veine excessivement dilatée par quelque effort.

Varicocèle, s. m. Tumeur du scrotum, causée par des varices qui se forment autour des testicules et des vaisseaux spermatiques.

Varié, ée, part. pass. de *Varier*, et adj. *Ouvrage, style, spectacle varié ; descriptions variées*, qui ne sont pas toujours les mêmes. —*Parterre varié de mille fleurs*, où il y a une grande diversité de fleurs.

Varier, v. act. (*Va-ri-é*) Diversifier ; apporter de la variété : *Il faut varier son style, ses termes, ses expressions.*

Fam. *Varier la phrase*, dire la même chose en d'autres termes.

Varier, v. n. Changer : *Cet homme varie sans cesse dans ses discours, dans sa conduite.*

Se varier, v. réc. Se changer ; prendre des changemens. Ce verbe réciproque, quoique employé par de bons Ecrivains, n'a pas été admis par l'usage. On dit *varier* au neutre.

Variété, s. f. Diversité. Il diffère de *variation*, en ce que celui-ci a le sens actif et se dit de ce qui *varie ;* au lieu que *variété* a le sens passif et se dit de ce qui est *varié.* Les changemens successifs dans le même sujet font la *variation ;* la multitude des différens objets fait la *variété.* L'on dit *la variation du temps* et *la variété des couleurs.*

Ne varietur, expression empruntée du latin, et qui se dit au Palais des précautions prises pour constater l'état actuel d'une piéce, et prévenir les changemens qu'on pourroit y faire.

Variqueux, euse, adj. (*Va-ri-keû, eû-ze*) *Tumeur variqueuse*, causée par des varices : *Veine variqueuse*, trop dilatée.

Varlet, s. m. (*Var-lè*) Un Page du temps de l'ancienne Chevalerie.

Varlope, s. f. Outil de Menuisier pour bien dresser le bois ; espèce de gros rabot.

Vasculaire, adj. m. et f. ou *Vasculeux, euse*, (*Vas-ku-lè-re, leû, leû-ze*) ter. d'Anatomie : Rempli de vaisseaux.

Vase, s. m. (*Va-ze*) Vaisseau fait pour contenir quelque liqueur ou des fleurs, ou qui sert d'ornemens, etc. —Ce qui a la forme d'un vase.

Proverb. *C'est un pauvre vase*, c'est un homme qui n'est bon à rien.

Vase, s. f. Bourbe qui est au fond de la mer, des étangs, des rivières.

Vaseux, euse, adj. (*Va-zeû, eû-ze*) Qui a de la vase.

Vassal, s. m. (*Va-sal*) Dans le régime féodal, celui qui relève d'un Seigneur à cause d'un fief. Le féminin est *vassale.*

Vasselage,

Vasselage, subst. m. (*Va-ce-la-je*) Etat, condition du vassal. —Devoir ou hommage que doit ou que rend un vassal.

Vaste, adject. Qui est d'une fort grande étendue : *Vaste campagne*, *vaste mer*, *vastes déserts*. —Il se dit figur. de l'ambition et des autres choses qui ne sont pas renfermées dans de certaines bornes.

Figurém. *Esprit vaste*, *vaste génie*, esprit d'une étendue extraordinaire, qui embrasse plusieurs sortes de sciences, ou qui est capable de grandes entreprises, etc.

Vatican, s. m. Le Palais du Pape à Rome.

Figur. *Les foudres du Vatican*, les excommunications, les interdits, etc.

Vaticination, s. f. (*Va-ti-ci-na-cion*) Prédiction des choses futures. Il est vieux.

Va-tout, terme du Brelan et autres jeux de renvi ; Vade ou renvi de tout l'argent qu'on a devant soi : *Il a fait va-tout* ; *il a tenu le va-tout.*

Vau-de-route, *à vau-de-route*, adv. En désordre, précipitamment. Il est vieux.

Vaudeville, s. m. (*Vô-de-vi-le*, d.) Chanson qui *court par la ville*, qui contient plusieurs couplets, sur un air facile à chanter, et qui est souvent une espèce de satire ou de chanson historique.

A vau-l'eau, adv. (*A-vô-lô*, d.) Au courant de l'eau. —figur. et famil. *Son affaire est à vau-l'eau*, est perdue sans ressource.

Vaurien, s. m. (*Vô-rien*, d.) Fainéant, vicieux, libertin ; qui ne veut rien faire, rien valoir.

Vautour, s. m. (*Vô-tour*, d.) Gros oiseau de proie qui aime la charogne. —Au figuré, un homme cruel, dur, inhumain, qui aime à rapiner.

Vautrait, subst. m. (*Vô-trè*, d.) Equipage de chasse pour le sanglier.

Vautrer, v. n. (*Vô-tré*, d.) ter. de Chasse : Chasser avec vautraits et mâtins comme on fait après le sanglier.

Se vautrer, v. récip. S'enfoncer ; se rouler, s'étendre dans la boue, dans la fange. —On dit, par extension, *se vautrer sur un lit*, *sur l'herbe*. —figur. *Se vautrer dans les voluptés*, *dans la débauche*, *dans le vice*, s'y livrer, s'y abandonner entiérement.

Vayvode, s. m. (*Vè-vo-de*) Souverain ou Gouverneur en Valachie, Moldavie, Transilvanie et autres endroits.

Veau, s. m. (*Vô*, s. d.) Le petit de la vache. —Cuir de veau.

Veau de lait, veau qui tette encore sa mère. —*Veau de rivière*, veau qu'on engraisse auprès de Rouen. —*Veau aquatique*, espèce de ver qui se trouve dans l'eau, et qui met les *veaux* en danger de mort, quand il s'en trouve dans leur breuvage ; ce ver est de la longueur et de la grosseur d'un crin de cheval. —*Veau marin*, gros poisson de mer.

Proverb. 1.° *Faire le pied de veau à quelqu'un* ; lui faire de basses soumissions. —2.° *Adorer le veau d'or*, (allusion aux Israélites dans le désert) faire la cour à ceux qui n'ont d'autre mérite que leur pouvoir et leurs richesses. —3.° *Tuer le veau gras*, (allusion à la parabole de l'Enfant prodigue) faire un régal extraordinaire, pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un. —4.° *S'étendre comme un veau*, *faire le veau*, s'étendre nonchalamment. —5.° *Pleurer comme un veau*, pleurer beaucoup pour peu de chose. —6.° *Bride à veau* ou *à veaux*, mauvaises raisons pour persuader les sots, ou nouvelles fabriquées à plaisir pour amuser les simples.

Vecteur, adj. Terme d'Astronomie : *Le rayon vecteur*, tiré du soleil à une planète, et à l'extrémité duquel la planète se trouve.

Védasse ou *Vaidasse*, s. f. Espèce de cendre gravelée qui est propre pour la teinture. On la nomme aussi *potasse.*

Vedette, s. f. (*Ve-dè-te*) Sentinelle à cheval. —Cabinet ou tourillon placé sur un rempart, et dans lequel les sentinelles peuvent se retirer.

Végétable, adj. Qui peut végéter.

Végétal, *ale*, adj. Qui appartient à ce qui végète : *Genre*, *règne végétal* ; *vertu*, *faculté végétale.*

Un sel végétal, extrait des plantes,

Végétal, s. m. Ce qui végète. Il ne s'emploie guères qu'au plur. *Se nourrir de végétaux.*

Végétant, ante, adject. Qui prend sa nourriture ou son accroissement des sucs de la terre.

Végétatif, ive, adj. Qui a la faculté de végéter.

Végétation, s. f. (*Vé-jé-ta-cion*) Action de végéter.

Végétaux, s. m. pl. Voyez *Végétal.*

Végéter, v. n. Croître, pousser par un principe intérieur et par le moyen de racines.

Figurém. *Cet homme ne fait plus que végéter*, il n'a presque plus de raisonnement ni de sentiment.

Véhémence, s. fém. (*Vé-é-man-ce*) Force, impétuosité. Il ne se dit que du discours, de l'éloquence, des désirs, des passions : *Parler, agir avec véhémence ; la véhémence de sa colère, de son amour*, etc. —On le dit aussi en parlant du vent : *Le vent souffle avec véhémence.*

Cet Orateur a de la véhémence, a une éloquence forte, vive et vigoureuse.

Véhément, ente, adj. (*Vé-é-man, an-te*) Ardent, impétueux, plein de feu.

Discours véhément, plein de force et de vigueur.

Véhémentement, adv. (*Vé-é-mante-man*) terme de Palais ; Très-fort : *Véhémentement soupçonné de...*

Véhicule, s. m. (*Vé-i-ku-le*) Au propre, ce qui sert à faire passer, à conduire plus facilement : *Le vin est un bon véhicule pour ce remède.* —figur. Ce qui prépare l'esprit à quelque chose. Style simple.

Veille, subst. f. (*Vè-glie* ; mouillez les *ll.*) Privation du sommeil de la nuit. Il se dit sur-tout au pluriel : *Les grandes, les fréquentes veilles altèrent la santé.* —Espace de temps pendant la nuit : *Les Romains partageoient la nuit en quatre veilles.* —figur. Longue application à l'étude ou aux grandes affaires. —Travail qu'on fait durant une partie de la nuit. —Le jour qui en précède un autre.

A la veille, adv. Au moment, sur le point de...

Veillée, s. f. (*Vè-glié-e* ; mouillez les *ll.*) L'action de veiller auprès d'un malade. —Veille que plusieurs personnes font ensemble : *Cet ouvrage sera pour la veillée ; les veillées sont longues en hiver.*

Veiller, v. n. (*Vè-glié* ; mouillez les *ll.*) S'abstenir de dormir : *Veiller auprès d'un malade ; j'ai veillé toute la nuit.* —fig. avec les prépos. *à* ou *sur*, prendre garde : *Veiller au salut de l'Etat ; veiller sur soi, sur la conduite de quelqu'un.*

Veiller, v. act. En parlant des personnes, passer la nuit auprès de.... *Veiller un malade, un mort.* —Prendre garde aux déportemens de... *Il faut le veiller de près.*

Veilleur, s. m. (*Vè-glieur*) Celui qui veille auprès d'un mort.

Veilloir, s. m. (*Vè-glioar*) ter. de Bourrelier ou de Cordonnier : Table où ils mettent la chandelle et les outils dont ils ont besoin quand ils veillent.

Veillote, s. f. (*Vè-glio-te*) Petit tas de foin qu'on fait lorsque l'herbe du pré est fauchée et qu'on la fane.

Veine, s. f. (*Vè-ne*) Vaisseau ou petit conduit qui contient le sang de l'animal, et qui le porte des extrémités du corps au cœur. —fig. Génie, verve, esprit poétique. On dit dans le même sens, et fam. *veine poétique.* —Endroit long et étroit, où la terre est d'une autre qualité que celle qui est auprès. —Endroit entre les terres où se trouve le métal : *Veine d'or, d'argent, de soufre, etc.* Figur. et famil. *Tomber sur une bonne veine*, rencontrer heureusement. —Marque longue et étroite, qui va en serpentant dans les bois ou dans les pierres dures.

Veine d'eau, petite source d'eau qui court sous terre.

Ouvrir la veine, saigner quelqu'un. —fig. *Le sang lui bout dans les veines*, il est vif, impatient. —Proverb. *Il n'a veine ou nulle veine qui y tende*, il n'a nulle inclination à cela.

Veiné, ée, adj. (*Vé-né*) Qui a des veines : *Bois veiné, marbre veiné.* Voy. *Veineux.*

Veineux, euse, adj. (*Vé-neû*) Plein de veines. Il est synonyme de *veiné*,

quand on parle des bois et des pierres ; mais on ne dit que *veineux*, en parlant du corps de l'animal.

Vélar, s. m. ou *Tortelle*, s. f. Sorte de plante très-commune qui croît aux endroits pierreux, sur les murs, les masures, etc.

Velaut, (*Ve-lô*) terme de Chasse : Cri pour exciter les chiens à la chasse du lièvre.

Vêler, v. neut. (*Vé-lé*) Faire un veau.

Vélin, subst. m. (*Vé-lein*) Peau de veau préparée, plus délicate et plus unie que le parchemin.

Vélites, s. m. pl. Chez les anciens Romains, Soldats armés à la légère.

Velléité, s. f. (*Vèl-lé-i-té* ; pron. les *ll* sans les mouiller.) Volonté foible et imparfaite.

Vélocité, s. f. Vîtesse, promptitude. Style soutenu.

Velours, s. m. Sorte d'étoffe de soie à poil court et serré.

Velours plein, tout uni. —*Velours figuré*, sur lequel sont représentées des figures. —*Velours ras*, qui n'a point de poil. On fait aussi des velours à fond d'or, d'argent, etc.

Fig. *Chemin de velours*, chemin sur une pelouse. —figur. et fam. *Jouer sur le velours*, sur son gain. —*Faire patte de velours*. Voyez *Patte*.

Velouté, subst. m. Galon fabriqué comme du velours ou plein ou figuré.

Le velouté des intestins, de l'estomac, etc. dans l'homme et les animaux, la surface intérieure de ces parties, hérissée de petits filets enduits d'une substance glaireuse.

Velouté, ée, adj. Il se dit des étoffes dont le fond n'est pas de velours, mais qui ont des fleurs, des ramages faits de velours.

Fleurs veloutées, dont les feuilles ont quelque chose qui approche du velours, comme les *pensées*, les *amaranthes, etc.* —*Vin velouté*, bon, sans âcreté et d'un rouge un peu foncé.

Velouter, verbe act. (*Ve-lou-té*) Donner à de la soie travaillée sur le métier un air de velours.

Veltage, s. m. Mesurage fait avec la velte.

Velte, s. fém. Instrument qui sert à jauger les tonneaux. —Mesure des liquides qui contient six pintes.

Velter, v. act. (*Vèl-té*) Mesurer avec la velte.

Velteur, s. m. Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

Velu, ue, adj. Plein de poil. Il ne se dit ni des cheveux ni de la barbe : *Il a l'estomac velu, les mains velues.*

Une pierre velue, brute et qui sort de la carrière.

Le velu d'une plante, la partie velue de sa surface.

Velue, subst. f. Terme de Chasse : La peau qui est sur la tête des cerfs, daims et chevreuils lorsqu'ils commencent à la pousser.

Velvote ou *Véronique femelle*, s. f. Sorte de plante qui croît parmi les blés, et qu'on nomme aussi *Elatine.*

Venado, s. m. Espèce de petit cerf du Pérou.

Venaison, s. f. (*Ve-nè-zon*) Chair de cerf et d'autres bêtes fauves.

Les cerfs, les sangliers sont en venaison, sont en graisse.

Vénal, ale, adj. sans pl. au masc. on ne dit ni *vénals* ni *vénaux.* Qui se vend ; qui peut se vendre. —Au figuré, qu'on gagne par argent : *Il a l'ame vénale*, il ne fait rien que par un intérêt sordide. *C'est une plume vénale*, c'est un homme qui pour de l'argent écrit contre la vérité et son propre sentiment.

Vénalement, adv. (*Vé-na-le-man*) D'une manière vénale et intéressée. Il est peu usité.

Vénalité, s. f. Qualité de ce qui est vénal : *La vénalité des charges a été heureusement abolie.*

Venant, adj. subst. et adv. (Le *t* final ne se prononce jamais.) Qui vient. Il n'est adject. et subst. que dans ces phrases : *Il se porte bien, je l'ai vu hier allant et venant comme un autre ; les rues sont pleines d'allans et venans ; à tout venant.* —Comme adv. on dit, *il a dix mille livres de rente bien venant*, dont il est payé surement et régulièrement.

Vendange, s. f. (*Van-dan-je*) La récolte des raisins pour faire du vin.

— Au pluriel, le temps où se fait cette récolte.

Prov. 1.° *Prêcher sur la vendange*, se dit d'un homme qui a le verre en main, et qui s'amuse à parler au lieu de boire. —2.° *Adieu paniers, vendanges sont faites*; tout est fini ou perdu, il n'y a plus rien à faire.

Vendanger, v. act. (*Van-dan-jé*) Faire la récolte des raisins. Il s'emploie aussi comme neutre : *On a vendangé de bonne heure cette année.* —fig. et fam. Ruiner, détruire : *La pluie, la grêle, les soldats ont tout vendangé.*

Vendangeur, euse, subst. (*Van-dan-jeur, jeû-se*) Celui, celle qui aide à faire la vendange.

Venderesse, s. fém. (*Van-de-rè-ce*) Celle qui vend des héritages, une charge, etc. Style de Pratique.

Vendeur, s. m. (*Van-deur*) Celui qui vend et fait commerce de quelque denrée. —Celui qui vend une charge, un office, etc.

Vendeurs de marée, de volaille, Officiers préposés pour faire vendre la marée et la volaille. —*Vendeur d'orviétan, de mithridate*; Charlatan qui débite des drogues dans les places publiques, et en général un hableur, un trompeur. —Prov. *Vendeur de fumée*, celui qui promet ou vend des choses qu'il ne peut livrer. —*Faux vendeur*, 1.° celui qui vend ce qui n'est pas à lui; 2.° celui qui vend à faux poids, à fausse mesure.

Vendeuse, s. f. (*Van-deû-ze*) Celle qui fait commerce de quelque denrée.

Vendication. Voyez *Revendication*.

Vendiquer. Voyez *Revendiquer*.

Vendition, subst. f. (*Van-di-cion*) ter. de Palais : Vente d'héritages.

Vendre, v. a. sur *Rendre*. (*Van-dre*) Voyez *la Préface*. Aliéner, pour un certain prix, une chose qu'on possède. —Trahir, révéler un secret par quelque raison d'intérêt.

Figurém. *Vendre bien cher sa vie*, la défendre bien. —Prov. *Cet homme est à moi à vendre et à dépendre*, je puis en disposer comme je veux. —figur. et familiér. *Cet homme les vendroit tous à beaux deniers comptans*, il est plus fin qu'eux, il est capable de les sacrifier au moindre intérêt. —Prov. 1.° *Vendre bien cher ses coquilles*, vendre cher. —2.° *Vendre la Ville, l'Etat*; se dit en riant de ceux qui parlent bas ou à quartier dans une compagnie. —3.° *Vendre du vent*, promettre ce qu'on ne peut tenir. —4.° *Ce n'est pas tout que de vendre, il faut livrer*; il ne suffit pas de promettre, il faut tenir ce qu'on a promis. —fig. *Vendre son honneur*; en parlant d'un homme, recevoir de l'argent pour faire une lâcheté. En parlant d'une femme, s'abandonner par intérêt.

Se vendre, v. réc. Se donner à prix d'argent ; se livrer pour une certaine somme. —Avoir cours, avoir débit.

Figurém. *Se vendre à un parti*, s'y livrer par des vues intéressées.

Vendredi, s. m. (*Van-dre-di*) Le sixième jour de la semaine.

Vendu, ue, part. pass. de *Vendre*, et adj. (*Van-du.*) Donné à prix d'argent. —Il s'emploie élégamment au figuré, *ame vendue à l'iniquité.*

Vené, ée, part. pass. et adj. Voyez *Vener.*

Viande venée, qui commence à se gâter et à un peu sentir.

Vénéfice, s. m. Empoisonnement ; crime d'empoisonnement. St. de Palais.

Venelle, s. fém. (*Ve-nè-le*) Petite rue. Il est vieux et ne s'est conservé que dans cette phrase proverb. *Enfiler la venelle*, prendre la fuite.

Vénéneux, euse, adj. (*Vé-né-neû, eû-ze*) Qui a du venin. Il se dit proprement des plantes, comme *venimeux* des animaux.

Vener, ver. act. Chasser ; courre une bête pour en attendrir la chair : *A Rome, en Angleterre, on a coutume de vener les bœufs.* —*Faire vener de la viande*, la faire mortifier.

Vénérable, adject. Digne de respect et de vénération.

Vénération, s. f. (*Vé-né-ra-cion*) Respect pour les choses saintes. —Estime respectueuse pour une personne. Il diffère de *respect*, en ce qu'on a de la *vénération* pour les personnes en qui l'on reconnoît des vertus éminentes, et du *respect* pour celles qui sont fort au-dessus de nous.

Vénérer, v. act. (*Vé-né-ré*) Porter honneur à.... avoir de la vénération pour.... révérer : *Vénérer les Saints, les Reliques.*

Vénérie, s. f. L'art de chasser avec des chiens courans à toutes sortes de bêtes et principalement aux bêtes fauves. —Corps des Officiers qui servoient chez le Roi à la Vénerie. —Lieu qui étoit destiné à loger les Officiers et tout l'équipage de la Vénerie.

Vénérien, ienne, adj. Il se dit du mal qu'on gagne avec des femmes ou des filles débauchées.

Veneur, s. m. Celui qui a le soin de faire chasser les chiens courans.

Grand Veneur, Officier qui avoit la surintendance sur tous les Officiers de la Vénerie du Roi.

Vengeance, subst. f. (*Van-jan-ce*) Action par laquelle on se venge. —Le désir de se venger.

Tirer ou *prendre vengeance*, se venger.

Venger, ver. act. (*Van-jé*) Tirer raison, tirer satisfaction de quelque injure, de quelque outrage. Il régit les choses et les personnes : *Venger une injure, un affront ; venger son père, un ami.*

Se venger, v. récip. Prendre, tirer vengeance de...

Vengeresse, adj. et s. fém. (*Van-je-rè-ce*) On dit, *la justice vengeresse de Dieu.* Style soutenu.

Vengeur, s. m. (*Van-jeur*) Celui qui tire vengeance de quelque offense, qui punit : *Dieu est le vengeur des crimes ; il est le vengeur des innocens.* —Il est aussi adj. *Les remords vengeurs.*

Veniat, s. m. pris du Latin : Ordonnance d'un Juge qui mande ou appelle quelqu'un pour venir rendre compte de sa conduite, etc.

Véniel, elle, adj. Qui mérite pardon, qui se peut pardonner ; léger, qui ne fait point perdre la grace : *Une faute vénielle, un péché véniel.* Il ne se dit que dans ces phrases.

Véniellement, adv. (*Vé-ni-è-le-man*) Légérement : *Pécher véniellement*, par opposition à *pécher mortellement.*

Venimeux, euse, adj. (*Ve-ni-meû, eû-ze*) Qui a du venin, qui renferme quelque venin, en parlant des animaux. Voyez *Vénéneux.* —fig. Malin, médisant, mordant : *Une langue venimeuse.*

Venin, s. m. (*Ve-nein*) Poison, avec la différence que *poison* se dit de tout ce qui attaque le principe de la vie par quelque qualité maligne, c'est le genre ; et que *venin* se dit proprement de certains sucs ou de certaines liqueurs qui sortent du corps de quelques animaux, c'est l'espèce. Voyez *Poison.* —On le dit aussi de certaines qualités qui se trouvent dans quelques fièvres malignes. —figur. Malignité, rancune, haine cachée.

Fig. *Cet homme a jeté tout son venin*, il a dit tout ce qu'il avoit sur le cœur contre un autre. —*Il y a du venin dans cette proposition*, elle est contraire à la doctrine reçue. Il ne se dit guères qu'en matière de religion.

Venir, v. n. (sur *Tenir*, excepté qu'il prend *être* aux temps composés.) Se transporter d'un lieu à un autre. Il se dit du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est, et *aller*, du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas. —Il se dit aussi au lieu d'*aller*, quand on y joint *avec moi* ou *avec nous* : *Viendrez-vous avec moi à Versailles*, dit quelqu'un qui est à Paris ? —Arriver où est celui qui parle : *Quand viendra votre frère ?* —En parlant des choses, arriver fortuitement : *Un malheur ne vient jamais sans l'autre ;* et comme verbe impersonnel, *il lui vint une ébullition de sang.* —On dit dans le même sens, au figuré, *Cela vint à ma connoissance ; cette nouvelle est venue jusqu'à moi. Il me vint en pensée, en tête, dans l'esprit ;* j'eus la pensée, etc. —Echoir : *Ces biens lui sont venus de son père.* —Etre issu, sortir. —Dériver : *Ce mot vient de celui-là.* —Naître, croître : *Il ne vient point de blé dans ce pays.* Fig. *La raison lui viendra avec l'âge.* —Procéder, émaner : *Cela vient de bonne main ; de là vient que....* —Parvenir. —Croître, profiter : *Cet arbre vient bien.* —Convenir : *Cet habit vient bien à la taille.*

Venir est quelquefois pronominal et prend *en* : *Nous nous en viendrons de compagnie.*

Venir à, avec un infinitif ou un

substantif sans article, s'emploie par élégance : *Nous vînmes à parler de...* nous parlâmes de...

Venir à partage, à composition, à maturité ; partager, composer, mûrir. —*Venir à rien ;* diminuer beaucoup. —fig. *Ses grands projets sont venus à rien*, n'ont eu aucun succès. —*En venir à son honneur*, réussir dans son entreprise.

Proverb. *Ne faire qu'aller et venir*, être toujours en mouvement. —*Il vient du vent par cette cloison, par cette porte, etc.* le vent passe à travers cette cloison, cette porte, etc. —Prov. *Après la pluie vient le beau temps*, le beau temps succède à la pluie. Et figur. après un temps fâcheux, il en vient un favorable. —fig. et prov. *Faire venir l'eau au moulin*, se procurer des avantages ou en procurer aux autres par son industrie, etc. —*En venir aux mains, aux injures, à la violence, etc.* Se battre, dire des injures, employer la violence.

A venir, qui viendra, qui doit arriver : *Le temps à venir.*

Vent, s. m. (*Van*) Air poussé d'un lieu à un autre avec plus ou moins de violence : *Le vent du Nord, du Sud, etc.* —L'air agité par artifice : *Faire du vent avec un chapeau, un éventail. Le vent d'un boulet de canon ; instrumens à vent.* —L'air retenu dans le corps de l'animal : *Etre plein de vents ; lâcher un vent.* —Populairem. Respiration, haleine : *Prendre, reprendre, retenir, retirer son vent.* —L'odeur qui vient d'une chose : *Les corbeaux ont eu le vent d'une bête morte.* En ce sens on dit fig. *Avoir vent ou le vent d'une chose*, en avoir quelque indice, quelque soupçon, et *n'en avoir ni vent ni nouvelle* (populair.) ou *ni vent ni voie*, (prov.) n'en avoir aucune connoissance. —fig. Vanité, présomption. Dans les trois dernières acceptions il ne se dit qu'au singulier.

Vent coulis, vent qui vient par quelque petit trou, par quelque petite fente. —figur. et famil. *Le vent du bureau*, ce qu'on connoît ou qu'on présume des dispositions de ceux de qui dépend la décision d'une affaire ou la distribution des graces : *Le vent du bureau lui est ou ne lui est pas favorable.*

Figur. 1.° *Avoir le dessus du vent ;* l'avantage sur quelqu'un. —2.° *Etre au-dessus du vent*, en état de ne rien craindre. —figur. et fam. 1.° *Avoir le vent en poupe*, avoir des succès. —2.° *Avoir le vent contraire*, éprouver des difficultés. —3.° *Aller contre vent et marée*, lutter contre les obstacles. —4.° *Aller selon le vent*, s'accommoder au temps, aux circonstances. —Prov. 1.° *Regarder d'où vient le vent*, ne savoir où donner de la tête. —2.° *Ecouter d'où vient le vent*, baguenauder, s'amuser. —*Plus vîte que le vent*, extrêmement vîte. —figur. et familiér. *Tourner à tout vent*, être inconstant et léger. —fam. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée. —figur. et famil. *Quel bon vent vous amène ?* quel bon dessein vous oblige à venir ici ? —Prov. 1.° *Selon le vent, la voile ;* il ne faut pas aller au-delà de ses forces, de son revenu. —2.° *Quelque vent qu'il vente*, quoi qu'il arrive. —3.° *Autant en emporte le vent*, cela n'aboutit à rien, les efforts sont inutiles.

Ventail, au plur. *Ventaux*, s. m. (*Van-taglie, van-tô ;* mouillez l'*l* du sing.) Partie inférieure d'un casque.

Vente, s. fém. (*Van-te*) Action de vendre, aliénation à prix d'argent. —Débit de marchandises : *Cette marchandise est de vente ou de bonne vente*, elle est de nature à être bien vendue. *Elle est dure à la vente*, le débit n'en est pas aisé. *Elle est hors de vente*, le temps de la vendre est passé, *ou* elle n'est pas en état d'être vendue, etc.

Ventes, au plur. Dans le régime féodal, ce qui est dû au Seigneur pour la vente d'un héritage qui est dans sa censive : *Payer les lods et ventes.*

Venter, v. neut. (*Van-té*) Faire du vent : *Quelque vent qu'il vente*, qu'il souffle.

Venterolles, s. m. plur. (*Van-te-ro-le*) ter. de Coutume féodale : Droit dû au Seigneur par l'acheteur, en cas de vente d'héritages censuels.

Venteux, euse, adj. (*Van-teû, eû-ze*) Qui est sujet aux vents : *Plage, saison venteuse.* —Qui cause des vents dans le corps. —*Colique venteuse*, causée par des vents.

Ventier, s. m. (*Van-tié*) Marchand de bois qui achète une forêt et qui la fait exploiter sur les lieux.

Ventilateur, s. m. (*Van-ti-la-teur*) Machine qui sert à renouveler l'air dans un lieu fermé.

Ventilation, s. f. (*Van-ti-la-cion*) ter. de Pratique : Estimation de biens pour venir à un partage.

Ventiler, ver. act. (*Van-ti-lé*) En ter. de Pratique, évaluer une ou plusieurs portions de... pour fixer un partage, des droits à payer, etc. *Ventiler un héritage.* —Discuter, débattre une affaire, une question avant que d'en délibérer en forme. Peu usité.

Ventolier, subst. m. (*Van-to-lié*) ter. de Fauconnerie : *Oiseau bon ventolier*, qui résiste bien au vent.

Ventosité, s. f. Vents enfermés dans le corps de l'animal. Il se dit plus souvent au pluriel.

Ventouse, subst. f. (*Van-tou-ze*) Vaisseau de terre ou de cuivre qu'on applique sur la peau d'un malade, avec de la bougie ou des filasses allumées, pour attirer avec violence les humeurs du dedans au dehors. —Sorte d'ouverture qu'on fait au pied d'une muraille, pour faire écouler les eaux. —Ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air, par le moyen d'un tuyau.

Ventouser, ver. act. (*Van-tou-zé*) Appliquer les ventouses à un malade.

Ventre, s. m. (*Van-tre*) La capacité du corps d'un animal, où sont enfermés les boyaux. —On appelle l'estomac *petit ventre.* —La capacité qui est renfermée entre les côtes. En ce sens il est peu usité et ne se dit que dans un petit nombre de phrases, la plupart proverbiales : *Avoir le cœur au ventre ; remettre le cœur au ventre, etc.* —En parlant des femmes et des femelles des animaux ; le lieu où se forment les enfans, les petits. —On dit aussi *le ventre d'un navire, d'un tonneau, d'une cruche, d'un tambour, d'un luth, etc.* pour en exprimer une certaine capacité, une certaine partie.

Se coucher sur le ventre, sur le devant du corps.

Proverb. et figur. *Demander pardon ventre à terre*, avec toute sorte de soumission. —figur. et fam. *Passer sur le ventre à quelqu'un*, le terrasser, parvenir malgré lui à ce qu'on veut. —Proverb. 1.° *Etre sujet à son ventre*, être gourmand. —2.° *Se faire un Dieu de son ventre*, préférer les plaisirs sensuels à toute autre chose. —3.° *Boire, manger à ventre déboutonné*, excessivement. —4.° *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, quand on a bien faim on n'écoute rien volontiers. —5.° *Je veux savoir ce qu'il a dans le ventre*, quelle est sa valeur, sa capacité, ce qu'il pense. —6.° *Mettre le feu sous le ventre*, aigrir, irriter, mettre en colère. —7.° *Il n'a pas six mois dans le ventre*, il ne sauroit vivre encore six mois. —En ter. de Pratique, *créer un curateur au ventre*, à l'enfant qui doit naître. —*Ce cheval n'a point de ventre*, est serré des flancs. —*La muraille fait le ventre*, se déjette en dehors et menace ruine. —*Ce vase, ce flacon a un gros ventre*, une grande capacité.

Ventrée, s. f. (*Van-tré-e*) Portée ; tous les petits que les femelles d'animaux font en une fois.

Ventricule, s. m. (*Van-tri-ku-le*) Il se dit en Anatomie de certaines cavités qui sont dans le corps de l'animal : *Les ventricules du cerveau, du cœur.* —L'estomac des animaux ruminans.

Ventrière, s. f. (*Van-triè-re*) La partie du harnois d'un cheval, qui passe sous le ventre et qui empêche que le harnois ne tombe.

Ventriloque, adj. et subst. (*Van-tri-lo-ke*) Il se dit d'une personne qui a la voix sourde et caverneuse, de sorte qu'on croiroit qu'elle parle du ventre.

Ventru, ue, adj. (*Van-tru*) Qui a un gros ventre.

Venu, ue, part. pass. de *Venir*, et adj. Arrivé, etc.

Soyez le bien venu, la bien venue, le bien arrivé, la bien arrivée. —*Il est bien venu par-tout*, bien reçu par-tout. —familier. *C'est un nouveau venu*, un homme nouvellement arrivé ou nouvellement reçu dans une société. —*Le premier venu*, celui qui est arrivé le premier ; le premier qu'on rencontre. —*Confier son secret au premier venu*,

sans discernement, au premier que l'on rencontre.

Venue, s. f. Arrivée dans le lieu où est la personne qui parle. En ce sens il vieillit ; on dit *arrivée*. —Au jeu de quilles, le coup qu'on joue d'abord de l'endroit dont on est convenu. Il est opposé à *rabat.*

La venue du Messie, son premier avénement. —*Allées et venues*, les pas et les démarches qu'on fait pour une affaire. —*Arbre d'une belle venue*, qui vient bien, qui est grand et droit. On le dit aussi d'un jeune homme grand et bien fait. —*Homme tout d'une venue*, grand et et mal fait. —*Jambe tout d'une venue*, qui n'a point de mollet.

Vénule, s. f. Petite veine.

Vénus, s. f. (pron. l'*s*) La Déesse de la beauté et de l'amour, selon la Fable. —L'une des sept planètes, la plus voisine du Soleil après Mercure. —En ter. de Chimie, le cuivre. *Vitriol de Vénus*, vitriol bleu ou de cuivre.

Vêpre, s. m. Autrefois, le soir, la fin du jour.

Vêpres, s. f. pl. Dans le rite Catholique, partie de l'Office divin qu'on disoit autrefois sur le soir, et qu'on dit à présent sur les trois heures.

Ver, s. m. (*Vêr*) Petit animal long et rampant, qui n'a ni membres ni os.

Ver de terre, sorte d'insecte qui s'engendre dans la terre. —*Ver à soie*, insecte qui file la soie. —*Ver luisant*, insecte qui jette la nuit une sorte de lueur. —Il y a encore diverses autres espèces de vers, dont plusieurs naissent dans le corps humain, soit dans les intestins, soit dans les vaisseaux sanguins. Un de ceux-là est appelé *ver solitaire*, parce qu'il est ordinairement unique. —figurém. *Le ver rongeur*, les remords.

Véracité, s. f. Attribut de Dieu, qui signifie qu'il ne peut pas se tromper. —En parlant des hommes, attachement constant à la vérité.

Verbal, *ale*, adj. Qui est dérivé du verbe : *Adjectif verbal.* —Qui n'est que de vive voix et non par écrit : *Ordre verbal*, *promesse verbale.*

Procès-verbal, rapport par écrit qu'un Officier de Justice fait de ce qu'il a vu, de ce qui a été dit et fait entre les parties. Quelques-uns disent substantiv. mais mal, *un verbal.*

Verbalement, adv. (*Vêr-ba-le-man*) De vive voix et non par écrit.

Verbaliser, v. neut. (*Vêr-ba-li-zé*) Dresser, faire un procès-verbal. —fig. et familiér. Faire de grands discours inutiles.

Verbe, s. m. Terme de Grammaire : Partie d'Oraison dont le principal usage est de désigner ou une action faite ou une action reçue par le sujet, ou de marquer simplement l'état du sujet. De là, *les verbes actifs*, *passifs et neutres. Le verbe actif*, exprime une action faite par le sujet. *Le verbe passif*, une action reçue ou soufferte par le sujet. *Dieu punira les méchans*, *les méchans seront punis de Dieu. Le verbe neutre* exprime simplement l'état du sujet. *Votre ami dort*, *repose. Ce gobelet pèse beaucoup.*

Quand un verbe exprime une action qui retombe sur celui qui la fait, on l'appelle *verbe réfléchi : Mon père s'est blessé.*

Quand un verbe ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier, on lui donne le nom d'*impersonnel : Il pleut*, *il faut.* Voyez *la Grammaire.*

Verbe, subst. m. Parole, ton. Il ne se dit en ce sens que dans cette expression proverb. *Avoir le verbe haut*, décider avec hauteur, parler avec présomption.

Le Verbe, subst. m. Jesus-Christ, la seconde Personne de la sainte Trinité.

Verbération, s. f. (*Vêr-bé-ra-cion*) ter. de Physique, dont on se sert pour exprimer la cause du son qui vient de la *verbération*, de l'air choqué et frappé en plusieurs manières qui font des sons différens.

Verbeux, *euse*, adj. (*Vêr-beû*, *eû-ze*) Qui abonde en paroles inutiles.

Verbiage, subst. m. Paroles inutiles, superflues. Il est familier.

Verbiager, v. neut. (*Vêr-bi-a-jé*) Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Il est familier.

Verbiageur, *euse*, substant. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de choses. Il est familier.

Verboquet, subst. m. (*Vêr-bo-kè*) ter. de Maçon : Contre-lien ou cordeau qui sert à attacher des piéces de bois au gros câble de l'engin.

Verbosité, subst. f. (*Vêr-bo-ʒi-té*) Superfluité de paroles.

Ver-coquin, s. m. (*Vêr-ko-kein*) Petit ver qui ronge le bourgeon de la vigne. —Ver qui s'engendre dans la tête des animaux et les fait mourir. —Sorte de ver qui s'engendre dans la tête des hommes et cause des vertiges.

Verdâtre, adj. Qui tire sur le vert.

Verdée, s. f. Vin blanc de Toscane et qui tire sur le vert.

Verdelet, *ette*, adj. (*Vêr-de-lè*, *è-te*) Diminutif de *vert* : *Du vin verdelet*, un peu vert. *Ce vieillard est encore verdelet*, a encore de la vigueur.

Verderie, subst. f. Etendue de bois soumise à un Verdier. —Juridiction d'un Verdier.

Verdet, s. m. (*Vêr-dè*) Sorte de drogue composée de cuivre et de marc de raisin, qui sert à teindre et à faire les couleurs de vert-céladon. On l'appelle aussi *vert-de-gris*.

Verdeur, s. fém. L'humeur, la sève qui est dans les plantes et les arbres : *Ce bois a de la verdeur*. —Défaut de maturité, acidité du vin : *Ce vin a encore trop de verdeur*. —fig. Vigueur des hommes dans leur jeunesse : *Cet homme étoit pour lors dans la verdeur de l'âge*.

Verdier, s. m. (*Vêr-dié*) Officier qui commande aux Gardes d'une forêt éloignée des Maîtrises. —Oiseau de la grosseur d'un moineau et dont le plumage est vert.

Verdillon, s. m. (*Vêr-di-glion*) Châssis des Tapissiers haute-liciers, auquel ils attachent les fils de leur chaîne.

Verdir, ver. act. Peindre en vert : *Je verdirai ma porte*.

Verdir, v. neut. Devenir vert : *Au printemps tout verdit*.

Verdoyant, *ante*, adject. verbal. (*Vêr-doa-ian*) Qui verdoie ou verdit. Style poétique.

Verdoyer, ver. neut. (*Vêr-doa-ié*) Devenir vert. Il est vieux.

Verdure, subst. f. Les herbes et les feuilles des arbres quand elles sont vertes. —Sorte de tapisserie qui représente principalement des arbres : *Il a une belle verdure dans sa chambre*.

Verdurier, subst. m. (*Vêr-du-rié*) Bas-Officier qui fournissoit les salades, asperges, etc. dans les maisons Royales.

Véreux, *euse*, (*Acad.*) adj. Qui a des vers : *Un fruit véreux*. *Trév.* écrit *Verreux*. —fig. et fam. Défectueux, qui n'a pas les qualités qu'il pourroit ou devroit avoir : *La caution est véreuse*.

Prov. et famil. *Son cas est véreux*, son affaire est mauvaise.

Verge, s. f. (*Vêr-je*) Petite baguette longue et flexible. —Baguette que portoient à la main les Bedeaux d'Eglise, et certains Huissiers, appelés pour cela *Huissiers* ou *Sergens à verge*. —Tringle : *Verge de fer*, *de cuivre*. —La barre du peson où la valeur des poids est marquée. —Anneau sans chaton que l'époux donne à sa femme quand ils se marient. —Le membre viril. —Mesure de longueur qui répond à la perche. Il y a aussi la *verge de terre*, qui forme environ le quart d'un arpent.

Figur. *Prince qui gouverne avec une verge de fer*, avec dureté et une sévérité outrée.

Verge d'Aaron ; c'est la *baguette divinatoire*. Voyez *Baguette*.

Verge dorée ou *verge d'or*, Sorte de plante qui entre en quantité dans les Vulnéraires de Suisse, auxquels on donne le nom de *Falltranck*.

Verges, au pluriel. Menus brins de bouleau, de genêt, d'osier, etc. avec lesquels on fouette les enfans ou certains criminels. — figur. Peines et afflictions : *Les verges de la colère de Dieu*. Cette expression n'est pas du beau style.

Figurém. *Faire baiser les verges à quelqu'un*, le forcer à demander pardon après qu'on l'a châtié. —Prov. *Donner des verges pour se fouetter*, fournir des armes contre soi-même.

Vergeage, s. m. (*Vêr-ja-je*) Mesurage des toiles, rubans, étoffes, etc. avec la mesure appelée *verge*. —Défaut dans une étoffe dont les fils ne sont pas unis, ou qui est mal teinte.

Vergée, adj. fém. *Une étoffe vergée*,

qui n'est pas bien unie ou du côté de la soie ou du côté de la teinture.

Verger, s. m. (*Vêr-jé*) Lieu clos et planté d'arbres fruitiers.

Vergeter, v. act. (*Vêr-je-té*) Nettoyer, brosser avec des vergettes.

Vergette, s. f. (*Vêr-jè-te*) ter. de Blason, qui se dit du pal diminué.

Vergettes, s. f. plur. Brosse faite de poil de cochon, de sanglier, etc. dont on se sert pour nettoyer les habits ou autres choses. —Cercles qui servent à soutenir et à faire bander les peaux dont on couvre les tambours.

Vergettier, (*Acad.*) ou *Vergetier*, (*Trév.*) s. m. (*Vêr-je-tié*) Ouvrier qui fait et vend des brosses, des vergettes.

Vergeure, s. f. (*Vêr-jû-re*) Fil de laiton attachés sur la forme du papier. —Raies que font ces fils sur le papier.

Verglas, s. m. (*Vêr-glâ*) Pluie qui se glace en tombant ou aussi-tôt qu'elle est tombée.

Vergogne, s. f. (mouillez *gn.*) Honte. Il vieillit.

Vergue, s. f. (*Vêr-ghe*) Piéce de bois ronde, plus grosse par le milieu que par les deux bouts, qui pend en travers d'un mât de vaisseau pour en soutenir les voiles : *La grande vergue, la vergue de hune, de perroquet, d'artimon.* —*Dresser les vergues*, les mettre droites en sorte qu'elles forment une croix avec les mâts.

Véricle, s. f. Terme de Joaillier : *Des diamans de véricle*, des diamans faux.

Véridicité, s. f. Caractère de verité dans le discours.

Véridique, adj. (*Vé-ri-di-ke*) Qui aime à dire la vérité ; qui ne déguise rien. Cet adjectif est plus usité que son substantif *véridicité.*

Vérificateur, s. m. Celui qui examine la vérité d'une piéce, qui recherche la vérité de quelque écriture.

Vérification, s. fém. (*Vé-ri-fi-ka-cion*) Examen de la vérité d'une écriture. —Examen de la vérité d'un passage, d'une citation, etc. —Lors des Parlemens et autres Cours de Justice supprimées, on disoit, *la vérification d'un Edit*, son enrégistrement.

Vérifier, v. act. (*Vé-ri-fi-é*) Faire voir la vérité d'une chose : *L'évènement a vérifié ce que vous aviez prédit.* —Comparer des écritures pour connoître si elles sont de la même main. —S'assurer ou faire voir qu'un passage est véritablement dans un Auteur, tel qu'on le rapporte. —Enrégistrer un Edit. Voyez *Vérification.*

Vérin, (*Acad.*) *Verrin*, (*Trév.*) s. m. (*Vé-rein*) Machine composée d'une vis et d'un écrou, par le moyen de laquelle on élève de très-grands fardeaux.

Vérine, (*Acad.*) s. f. Nom de la meilleure espèce de tabac.

Véritable, adj. Vrai, conforme à la vérité. —Qui n'est pas falsifié. —Solide, bon, excellent dans son genre : *Un véritable ami ; un véritable orateur.* —Qui dit toujours la vérité.

Véritablement, adv. (*Vé-ri-ta-ble-man*) Conformément à la vérité. —A la tête de la phrase il a le même sens que l'adverbe *à la vérité.*

Vérité, s. f. Conformité de l'idée avec son objet, d'un récit avec un fait, du discours avec la pensée : *Dire la vérité ; déguiser, cacher, découvrir la vérité.* —Ce qui est opposé à fausse opinion, à erreur : *Défenseur de la vérité.*—Principes, axiome, maxime : *Vérité importante, sensible, palpable.* —En parlant des personnes ; sincérité, bonne foi : *Air de vérité*, qui persuade. —Dans les Arts d'imitation ; expression parfaite, exacte et fidelle : *Il y a bien de la vérité dans ce paysage, dans cette peinture des mœurs du siècle.*

Il n'y a que la vérité qui offense ; l'injure que vous me dites ne me touche pas, elle est sans fondement ; les reproches fondés sont ceux qui offensent le plus.

Vérités, s. f. plur. Choses vraies, choses véritables, absolument vraies. —Il se dit aussi des choses vraies, mais désobligeantes qu'on a dites à quelqu'un ou de quelqu'un : *Il faut savoir taire les vérités fâcheuses.* Famil. *dire à quelqu'un ses vérités*, lui dire librement ses vices, ses fautes.

Contre-vérités, s. f. pl. Propositions qu'on dit pour être entendues dans un sens contraire.

En vérité, adv. Assurément, sans mentir. Il se dit en confirmation de ce qu'on vient d'avancer : *En vérité, plus j'y pense et plus je m'y perds.* —*A la vérité* se dit en opposition et est toujours suivi de *mais*, au second membre de la phrase : *A la vérité vous m'avez prêté mille écus, mais je vous les ai rendus.*

Verjus, s. m. (*Vêr-ju*) Suc qu'on tire du raisin avant sa maturité. —Le raisin qu'on cueille encore vert. —Sorte de gros raisin dont la peau est dure.

Verjuté, ée, adj. Qui a une pointe d'acide comme le verjus.

Vermeil, subst. masc. (*Vêr-mêglie*, mouillez l'*l* finale.) Argent doré : *Buffet, service de vermeil.* —Quelques-uns disent *vermeil doré.* —En termes d'Agriculture, endroit où il y a des vers.

Vermeil, eille, adject. (mouillez l'*l* finale du masc. et les deux *ll* du fém.) Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat ; il se dit sur-tout des fleurs et du teint.

Vermeille, s. f. (mouillez les *ll*) Pierre précieuse d'un rouge-cramoisi, noirâtre.

Vermicelle, subst. m. emprunté de l'Italien *Vermicelli.* (*Vêr-mi-chè-le*) Espèce de pâte faite en filamens menus et longs, qui ressemblent à des *vers.* On en fait des potages.

Vermiculaire, adj. (*Vêr-mi-cu-lè-re*) Qui a quelque rapport aux vers, qui leur ressemble par quelque endroit.

Vermiculé, ée, adj. *Ouvrage vermiculé*, travaillé de manière qu'il représente des traces de vers.

Vermiforme, adj. Terme d'Anatomie : Qui ressemble à des vers.

Vermifuge, subst. m. et adj. m. et f. Qui chasse ou qui fait mourir les vers.

Vermiller, v. neut. (*Vêr-mi-glié*, mouillez les *ll.*) ter. de Chasse. Il se dit des sangliers lorsqu'ils remuent la terre avec le groin, pour y chercher des vers.

Vermillon, s. m. (*Vêr-mi-glion*, mouillez les *ll.*) Minéral de couleur rouge fort éclatante. —Cette couleur même, soit qu'on la retire du vermillon de mine ou d'un vermillon artificiel. —La couleur vermeille des joues et des lèvres.

Vermillonner, v. n. (*Vêr-mi-glio-né*, mouillez les *ll.*) ter. de Chasse : *Le blaireau vermillonne*, cherche des vers pour pâturer.

Vermine, s. f. En général, toutes sortes d'insectes incommodes, comme poux, puces, punaises, etc. —Il se dit plus particuliérement des poux. —fig. Gueux, mendians, filous, etc.

Vermisseau, s. m. (*Vêr-mi-sô*, s. d.) Petit ver de terre.

Vermisseau de mer, coquillage multivalve dont on distingue plusieurs espèces.

Se vermouler, ver. pron. Etre piqué de vers.

Vermoulu, ue, part. p. de *se Vermouler*, et adj. Piqué de vers.

Vermoulure, s. f. Piqûre de ver dans le bois, dans le papier. —La poudre qui en sort. —La trace que les vers laissent dans ce qu'ils ont rongé.

Vernal, ale, adj. Qui est du printemps : *L'Equinoxe vernal.*

Verne. Voyez *Aune.*

Vernimbok, subst. m. Bois propre à teindre.

Vernir, v. act. Appliquer le vernis sur le bois, le fer, etc. —Enduire de vernis.

Vernis, subst. m. (*Vêr-ni*) Arbre d'Amérique. —Gomme qui sort du bois de genièvre. —Composition de gomme, d'esprit de vin, etc. avec laquelle on donne aux tableaux, au bois de menuiserie, etc. un lustre agréable. —Enduit qu'on met sur les pots de terre. —On dit figurém. et fam. *La modestie est un excellent vernis sur l'esprit, les talens. Cela lui a donné un vilain vernis, etc.*

Vernisser, verbe act. (*Vêr-ni-cé*) Vernir de la poterie.

Vernisseur, subst. m. (*Vêr-ni-ceur*) Artisan qui fait des vernis ou qui les emploie.

Vernissure, s. fém. (*Vêr-ni-sû-re*) Application de vernis. —Le vernis appliqué sur quelque bois.

Vérole, s. f. Sorte de maladie vénérienne.

Suer la vérole, suer pour guérir la

vérole. On évite de se servir de ce terme.

Petite vérole, sorte de maladie qui couvre la peau de pustules.

Une petite vérole confluente, dont les boutons se touchent. —*discrète*, dont les boutons ne se touchent pas. —*volante*, peu abondante et sans malignité.

Vérolé, ée, subst. et adj. Celui qui a la vérole ; qui tient de la vérole. On évite d'employer ce terme.

Vérolique, adj. (*Vé-ro-li-ke*) Appartenant à la vérole : *Pustule vérolique*. Les Médecins disent *variolique*.

Véron, s. m. Petit poisson de rivière, de couleur d'or, d'argent, de rouge et de bleu.

Véronique, subst. f. (*Vé-ro-ni-ke*) Sorte de plante.

Verrat, s. m. (*Vê-ra*, prononcez l'*r* fortement.) Pourceau mâle.

Proverb. *Il écume comme un verrat* ; il écume de colère.

Verre, subst. m. (*Vê-re*, *r* forte.) Corps transparent et fragile, produit par la fusion d'un mélange de sable et de sel alkali. —Métal ou minéral que le feu change en verre : *Verre de plomb, d'antimoine, de bismuth.* —Vase à boire, fait de verre : *Verre de fougère*, verre commun. *Verre de cristal.* —Ce que contient ou peut contenir un verre ordinaire : *Un verre de vin, d'eau, de limonade.*

Verre de lunette, verre taillé dont on se sert pour les lunettes, les microscopes, etc. —*Verre fossile*, pierre transparente et claire qu'on trouve dans les mines.

Famil. 1.° *Choquer le verre*, faire toucher un verre plein de vin contre celui d'une autre personne en signe d'amitié. —2.° *Entre les verres et les pots*, à table en buvant. —Proverb. *Qui casse les verres les paye*, qui fait du dommage doit le réparer.

Verrée, s. fém. (*Vê-ré-e*, *r* forte) Plein un verre. Il est peu usité ; on dit *une médecine en deux verres*, et non pas *en deux verrées*.

Verrerie, s. f. (*Vê-re-rí-e*, première *r* forte.) Art de faire le verre. —Lieu où on le fabrique. —Toute sorte d'ouvrages de verre.

Verrier, subst. m. (*Vê-rié*, *r* forte.) Ouvrier qui fait du verre. —Celui qui vend des verres. —Celui qui est chargé de les porter. En ce sens on dit proverb. *Il court, il va comme un verrier déchargé.* —Ustensile de ménage fait d'osier, dans lequel on met les vins à boire, les carafes, etc.

Verrière, s. f. (*Vê-ri-è-re*, *r* forte) Vieux mot ; piéce de verre clair qu'on met devant les tableaux ou autres choses pour les conserver. On disoit aussi *Verrine*, subst. fém.

Verroterie, subst. f. (*Vê-ro-te-rí-e*, *r* forte.) Menue marchandise de verre, comme grains, bagues, patenôtres, etc. qu'on emploie dans le commerce avec les Sauvages.

Verrou, autrefois *Verrouil*, s. m. (*Vê-rou*, *r* forte.) Piéce de fer, au milieu de laquelle tient un bouton ou une queue recourbée, et qui va et vient entre deux crampons ; on l'applique à une porte pour la fermer par dedans.

Tirer les verroux sur soi, s'enfermer, se tenir dans la retraite. —Prov. *Venir baiser le verrou*, venir faire hommage.

Verrouiller, v. act. (mouillez les *ll*, *Vê-rou-glié*, *r* forte.) Fermer au verrou.

Se verrouiller, v. réc. S'enfermer au verrou.

Verrue, s. fém. (*Vê-rû-e*, *r* forte.) Poireau ; sorte de durillon et d'excroissance de chair qui vient au visage et aux mains.

Vers, (*Vêr*, et devant les voyelles, *vêrz*) prép. de lieu, qui sert à désigner à peu près un certain côté, un certain endroit : *Vers l'Orient ; tournez-vous vers moi.* —Prép. de temps. Environ : *Vers les quatre heures, vers la fin de l'Automne.*

Vers, subst. m. (*Vêr*, devant une voyelle *vêrz*) Paroles mesurées et cadencées selon certaines règles déterminées.

Vers libres, une piéce de vers de différentes mesures.

Prov. et ironiquem. *Faire des vers à la louange de quelqu'un*, en médire.

Versade, subst. f. Action de verser quand on est en voiture. Il est peu usité.

Versant, ante, adj. verbal. (*Vêr-*

san, an-te) Sujet à verser : *Les berlines sont moins versantes que les autres voitures.*

Versatile, adj. m. et fém. Variable, inconstant, sujet au changement. Il ne se prend qu'en mauvaise part : *Esprit souple est souvent un éloge ; esprit versatile est toujours un blâme.*

A verse, adv. *Il pleut à verse*, abondamment.

En termes de Géométrie, *le sinus verse d'un angle*, la différence du sinus total au sinus du complément de cet angle à quatre-vingt-dix degrés. *Acad.*

Versé, ée, part. p. de *Verser*, et adj. Répandu, épanché. —Expérimenté, consommé : *Versé dans les Finances, dans la Philosophie.*

Verseau, s. m. (*Ver-sô*) L'un des douze signes du Zodiaque.

Verser, v. act. (*Vêr-cé*) Répandre, épancher, transvaser. Voy. *Répandre.* —On le dit des grains qu'on répand d'un sac dans un autre, ou d'une autre manière : *Verser du blé, de l'avoine dans....* —Faire tomber sur le côté, en parlant des voitures et des personnes qui sont dedans : *Ce cocher a versé sa voiture, nous a versés.* —Coucher, en parlant des blés sur pied : *L'orage a versé les blés.* —Dans les deux dernières acceptions il s'emploie aussi neutralement : *Nous avons versé en tel endroit. Les blés verseront s'il pleut longtemps.*

Verser des larmes, pleurer. —*Verser le sang innocent*, faire mourir un innocent. —*Verser son sang pour la Patrie, pour la Liberté*, mourir ou être blessé en combattant pour la Patrie, pour la Liberté.

Verset, s. m. (*Vêr-cè*) Passage de l'Ecriture qui est ordinairement marqué dans le texte par quelque nombre. —Dans le rit de l'Eglise Romaine, quelques paroles de l'Office Divin, tirées de l'Ecriture, et suivies d'un répons.

Versificateur, s. m. Celui qui fait des vers. Il se dit, ainsi que les mots suivans, plutôt de la facilité et de l'élégance de la construction que du génie et de l'invention.

Versification, s. f. (*Vêr-ci-fi-ka-cion*) L'art de faire des vers. Voyez *Versificateur.*

Versifier, v. n. (*Vêr-ci-fi-é*) Faire des vers. Voyez *Versificateur.*

Une pièce bien ou *mal versifiée*, dont les vers sont beaux *ou* ne sont pas beaux.

Version, s. f. (*Vêr-cion*, en vers, *ci-on*) Interprétation, traduction d'une langue dans une autre. Voyez *Traduction.* —Traductions que les Ecoliers font dans les Colléges : *Il a remporté le prix de la version.*

Différentes versions d'une histoire ; d'une nouvelle, diverses manieres dont on la raconte.

Verso, s. m. emprunté du Latin : la seconde page d'un feuillet. On le dit par opposition à *Recto.* Voy. ce mot.

Vert, erte, (*Acad. Trév.* écrit *verd, verte*,) adj. (*Vêr*) Qui a la couleur des herbes : *Un habit vert.*

En ter. de Fondeur, *une fonte verte ;* celle qui se fait avec le cuivre tel qu'il sort de la mine, et avec peu d'étain. —*Cet arbre est encore vert*, a encore de la séve. —fig. et fam. *Ce vieillard est encore vert*, a encore de la vigueur. —*Ce bois est encore vert*, n'est pas sec. —*Des pierres vertes*, nouvellement tirées de la carrière. —*Morue verte*, qui n'a pas été séchée. —*Cuir vert*, qui n'a pas été corroyé. —*Des fruits, des vins verts*, qui ne sont pas assez mûrs, assez faits. —*Des pois verts*, nouveaux, qui ne sont pas secs. — fig. 1.° *Cet homme a la tête verte*, est étourdi, évaporé. —2.° *C'est un homme vert*, ferme, résolu. On dit de même, *il lui a fait une verte réponse.*

Vert, s. m. Herbes qu'on fait manger vertes aux chevaux : *Les chevaux sont au vert.*

Figur. er fam. *Ce jeune homme mange son blé en vert*, son revenu par avance. —*Ce vin a du vert*, de la verdeur, n'est pas bien mûr. —Prov. *Employer le vert et le sec*, toute sorte de moyens.

Jouer au vert, à un jeu où il faut toujours avoir sur soi des feuilles de vert. C'est par allusion à ce jeu qu'on dit figurém. *Prendre quelqu'un sans vert*, au dépourvu.

Vert-de-gris, s. m. Sorte de rouille verte et vénéneuse qui vient sur cer-

tains métaux lorsqu'on les laisse dans des lieux humides. —Certaine composition liquide avec laquelle les Peaussiers mettent leurs peaux en vert.

Vert-d'Iris, s. m. Sorte de couleur dont on se sert pour peindre.

Vertébral, ale, adj. Qui a rapport aux vertèbres.

Vertèbre, subst. f. Se dit des os qui composent la colonne osseuse principale qui se trouve dans la plupart des animaux.

Vertelle, s. f. (*Vêr-tè-le*) Espèce de bonde qui sert à fermer les varaignes dans les marais salans.

Vertement, adv. (*Vêr-te-man*) Avec fermeté, avec vigueur : *Répondre vertement à quelqu'un ; pousser vertement les ennemis.* Il ne se dit point au propre.

Vertenelles, s. f. pl. (*Vêr-te-nè-le*) En termes de Marine, charnières qui entrent l'une dans l'autre pour tenir le gouvernail suspendu à l'étambord.

Vertevelles, s. f. pl. (*Vêr-te-vè-le*) Piéces de fer en forme d'anneaux pour faire couler et retenir le verrou des serrures à bosse.

Vertical, ale, adj. Perpendiculaire à l'horizon : *Cadran vertical. Point vertical*, le zénith ou le point du ciel perpendiculairement élevé sur notre tête.

Verticalement, adv. (*Vêr-ti-ka-le-man*) Perpendiculairement à l'horizon.

Verticilles, s. m. pl. (mouillez les *ll.*) Anneaux qui entourent les branches des arbres.

Verticillé, ée, adj. (mouillez les *ll.*) Terme de Botanique : Qui forme des anneaux.

Vertige, subst m. Tournoiement de tête. —Au figuré, étourdissement, folie : *Esprit de vertige et d'erreur.*

Vertigineux, euse, adj. (*Vêr-ti-ji-neû, eû-ze*) Qui a des vertiges.

Vertigo, au pluriel, *Vertigos*, s. m. Maladie de cheval qui le fait chanceler, et lui fait donner de la tête contre le mur. — figur. et famil. caprice, fantaisie : *Cet homme a des vertigos.*

Vertu, s. f. En parlant des personnes ; habitude de l'ame qui porte à aimer et à faire le bien, comme à abhorrer et à fuir le mal. —Dans une acception plus particulière, en parlant des femmes, chasteté. —En parlant des choses ; qualité qui rend propre à produire un certain effet, qui donne la force de produire quelque effet.

Prov. *Faire de nécessité vertu*, faire avec courage et de bonne grace ce que l'on ne peut se dispenser de faire.

Les Vertus, cinquième Chœur des Anges.

En vertu, adv. En conséquence.... A cause du droit, du pouvoir.

Vertueusement, adv. (*Vêr-tu-eû-ze-man*) D'une manière vertueuse.

Vertueux, euse, adject. Qui a de la vertu. —Qui part d'un principe de vertu.

Vertugadin, s. m. (*Vêr-tu-ga-dein*) emprunté de l'Espagnol. C'étoit autrefois une partie de l'habillement des femmes, qui servoit à soutenir et à relever leurs jupes. —En termes de Jardinage, glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes circulaires qui le renferment ne sont point parallèles.

Verve, s. f. Enthousiasme ; certain feu d'esprit qui échauffe l'imagination du Poëte lorsqu'il compose. Il se dit dans le même sens des Musiciens.—fig. et fam. Caprice, quinte, fantaisie. *Il a des verves fâcheuses.*

Verveine, s. f. (*Vêr-vè-ne*) Sorte de plante médicinale.

Vervelle, s. f. (*Vêr-vè-le*) ter. de Fauconnerie : Petite plaque attachée au pied d'un oiseau de proie, sur laquelle sont les armes du Maître.

Verveux, s. m. (*Vêr-veû*) Sorte de filet à prendre du poisson.

Vesce, s. f. (*Vè-ce*) Sorte de légume noir et rond qu'on donne à manger aux pigeons.

Vésicatoire, s. m. (*Vé-zi-ka-toa-re*) Médicament externe qui fait élever des vessies sur la peau.—Il est aussi adject. *Un emplâtre vésicatoire.*

Vésication, s. f. (*Vé-zi-ka-cion*) ter. de Médecine : Naissance des vésicules causée par la brûlure. —Il se dit aussi de l'action ou de l'effet des remèdes vésicatoires.

Vésicule, s. f. (*Vé-zi-cu-le*) Petite vessie qui reçoit et contient le fiel d'un animal.

Vésiculeux, adj. Qui ressemble à de petites vessies.

Vespérie, s. f. Dispute de Théologie ou de Médecine, que le Licencié soutenoit immédiatement avant que de prendre le bonnet. — figur. et famil. Réprimande.

Vespériser, ver. act. (*Vès-pé-ri-zé*) Réprimander quelqu'un. Il est famil.

Vesse, s. f. (*Vè-ce*) Ventosité qui sort sans bruit par le derrière de l'animal.

Vesse de loup, (*Vè-ce-de-lou*) Faux champignon qui n'est plein que de vent et de poussière.

Vesser, ver. neut. (*Ve-cé*) Lâcher une vesse. Il est familier.

Vesseur, *euse*, subst. Qui vesse.

Vessie, s. f. (*Vè-ci-e*) Sac membraneux destiné à recevoir les urines séparées du sang par la filtration qui s'en fait au travers des reins. — Sorte de petite ampoule qui fait élever la première peau, et qui se remplit de sérosités.

Vessigon, subst. m. (*Vè-ci-gon*) Enflure molle qui vient à droite ou à gauche du jarret d'un cheval.

Vessir, v. n. (*Vè-cir*) Il se dit des vents que le feu et l'air font sortir lorsqu'un Essayeur tirant l'essai, ne le laisse pas refroidir adroitement.

Vestale, s. f. Fille vierge, qui dans l'ancienne Rome étoit consacrée au service de la Déesse Vesta. — figur. Femme ou fille d'une chasteté exemplaire; il se dit le plus souvent par dénigrement : *Une vieille vestale ; elle fait la vestale.*

Veste, s. f. Habillement long que les Orientaux portent sous leur robe : *Veste à la Turque.* — Espèce de longue camisole qu'on porte sous le justaucorps : *Etre en veste.*

Vestiaire, subst. m. (*Vès-ti-è-re*) Lieu où en certains Couvens on serroit les habits destinés aux Religieux, aux Religieuses. — Argent qu'on leur donnoit pour s'habiller.

Vestibule, s. m. Piéce qui est à l'entrée d'un édifice, et qui ne sert que de passage à plusieurs autres. — En ter. d'Anatomie, première partie de la seconde cavité de l'oreille.

Vestige, subst. m. Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, marquée dans l'endroit où il a marché. Il ne se dit guères que dans le style soutenu et au pluriel. — Reste, monument : *Il ne reste pas le moindre vestige de plusieurs villes anciennes.* — En termes de Chirurgie, espèce de fracture des os plats. Figur. *Suivre les vestiges de quelqu'un*, l'imiter.

Vêtement, subst. m. (*Vê-te-man*) Habit; habillement; tout ce qui sert à couvrir le corps. Il ne se dit que dans le style soutenu.

Vétéran, s. m. Il se dit de certains Officiers et autres qui, après avoir servi un certain temps, jouissent encore de tous ou de quelques-uns des priviléges qu'ils avoient, quoiqu'ils aient quitté le service : *Officier vétéran*, *Conseiller*, *Académicien*, *etc. vétéran.* — *Un Ecolier vétéran*, celui qui double la même classe.

Vétérance, subst. fém. Qualité de vétéran.

Vétérinaire, s. m. et plus souvent adj. m. et fém. (*Vé-té-ri-nè-re*) Maréchal ferrant. *L'art vétérinaire*, l'art de guérir les chevaux, les bestiaux. *Ecole vétérinaire*, Ecole où l'on enseigne cet art.

Vétillard, *arde*. Voyez *Vétilleur*, qui a le même sens et qui est beaucoup plus usité.

Vétille, subst. f. (mouillez les *ll.*) Branches de cuivre dans lesquelles sont enlacés plusieurs anneaux. — Petit serpenteau fait avec des cartes à jouer. — Petit anneau par où passe le fil d'un rouet à filer. — Bagatelle, chose de rien ou de peu de conséquence. Voyez *Minutie.*

Vétiller, v. n. (*Vé-ti-glié*, mouillez les *ll.*) S'amuser à de petites choses.

Vétillerie, s. fém. (mouillez les *ll.*) Chicanerie ; raisonnement captieux : *Ce n'est qu'une vétillerie.*

Vétilleur, *euse*, subst. (*Vé-ti-glieur, glieû-ze*, mouillez les *ll.*) Celui, celle qui vétille ; tracassier, tracassière.

Vétilleux, *euse*, adj. Qui demande beaucoup de petits soins et d'attention : *Affaire vétilleuse.*

Vêtir, v. act. *Vêtu. Vêtant. Je vêts, tu vêts, il vêt* (ce singulier est peu usité) ; *nous vêtons, etc. Je vêtis.* Habiller ; donner des habits à quelqu'un.

Vêtir un enfant, lui donner sa première robe. —*Vêtir une robe*, la mettre sur soi.

Se vêtir, v. réc. S'habiller, mettre des habits.

Se vêtir à la Françoise, à la Turque; suivre la mode des François, des Turcs, dans ses habillemens.

Vêtu, ue, part. p. de *Vêtir*, et adj. Habillé. —En ter. de Blason, il se dit de l'écu chargé d'un losange qui en occupe le champ.

Vêture, s. f. Prise d'habit de Religion dans les Couvens.

Vétusté, s. f. Ancienneté. Il se dit des édifices que le laps de temps a fait dépérir.

Veuf, veuve, subst. et adj. Qui n'a plus de femme; qui n'a plus de mari. Le masc. ne s'emploie guères comme substantif.

Eglise veuve, Collégiale qui a été Cathédrale, dans laquelle il y avoit anciennement un Evêque.

Veuve, parmi les Fleuristes, tulipe panachée de blanc et de violet. Les Conchyliologistes donnent le même nom à une coquille nuancée de noir et de blanc.

Veule, adj. Mou, foible : *Un homme veule.* —Léger : *Terre veule.* —Menu : *Branche veule.* Famil. dans toutes ses acceptions.

Veuvage, s. m. Le temps qu'on est veuf ou veuve. Voyez *Viduité.*

Vexation, subst. f. (*Vèk-sa-cion*) Action de vexer; sorte de persécution qu'on fait souffrir à quelqu'un.

Vexer, v. act. (*Vèk-cé*) Persécuter, tourmenter, faire de la peine injustement.

Se vexer, v. réc. Se tourmenter. Ce verbe réciproque n'est pas dans l'*Acad.*

Viable, adj. m. et f. Assez fort, assez formé pour faire espérer qu'il vivra.

Viager, ère, adj. (*Vi-a-jé, jè-re*) Qui est à vie; dont on ne doit jouir que durant sa vie.

Viager, s. m. Revenu qui n'est qu'à vie : *Il n'a que du viager.*

Viande, s. f. (*Vian-de*) La chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit. Le mot de *viande* porte avec lui une idée de nourriture que n'a pas celui de *chair*; mais ce dernier a, à la composition physique de l'animal, un rapport que n'a pas le premier. Ainsi l'on dit 1.° que le poisson et les légumes sont *viandes* de carême; que la perdrix a la *chair* courte et tendre; 2.° qu'une jolie femme *a de belles chairs*, et qu'un beau morceau de bœuf non cuit est *de la belle viande.* —Par extension, il se dit quelquefois du poisson : *Le saumon n'est pas une viande de malade.* —2.° D'autres alimens : *Viande de carême*, c'est-à-dire les fruits secs, figues, raisins, etc. —Il se disoit autrefois pour toute sorte de mets.

Viande neuve, servie pour la première fois. —*Viande blanche*, viande de volaille. —*Viande noire*, de lièvre, de bécasse, de sanglier, etc. —*De la grosse viande*, du bœuf, du mouton, du veau. —*Une viande faisandée, hasardée*, qui est près de se gâter. —fam. *Viande creuse*, ce qui se mange par friandise et ne rassasie pas; ce qui ne fait qu'amuser et qu'on ne mange point : *La crême fouettée et la musique sont des viandes creuses pour ceux qui ont bien faim.* —Figur. et famil. *Se repaître de viandes creuses*, d'imaginations chimériques. —Prov. *C'est un mangeur de viandes apprêtées*, c'est un paresseux qui n'aime point à travailler.

Viander, v. neut. (*Vian-dé*) ter. de Vénerie : Manger, paître, en parlant des cerfs et autres bêtes fauves.

Viandis, s. m. (*Vian-di*) Pâture des bêtes fauves.

Viatique, s. m. (*Via-ti-ke*) Tout ce qu'on porte avec soi pour la dépense d'un voyage. —Dans l'Eglise Romaine, Sacrement de l'Eucharistie qu'on donne aux malades qui ne peuvent le recevoir à l'Eglise : *Communier en viatique*, sans être à jeûn.

Vibord, subst. m. (*Vi-bor*) ter. de Marine : La grosse planche qui entoure le pont d'en haut d'un vaisseau.

Vibrant, ante, adj. verbal; (*Vi-bran*) Qui vibre, qui fait des vibrations : *Une corde vibrante.*

Vibration, subst. f. (*Vi-bra-cion*) ter. de Physique : Mouvement d'un poids suspendu librement, et qui, étant

en

en branle, décrit une portion de cercle : *Les vibrations du pendule.* —Tremblement des cordes d'un instrument de Musique, de la corde d'un arc, d'un ressort spiral, etc.

Vibrer, v. neut. (*Vi-bré*) Faire des vibrations.

Vicaire, s. m. (*Vi-kè-re*) Celui qui est établi sous un supérieur pour tenir sa place en certaines fonctions : *Il y a des Princes qui se disent Vicaires de l'Empire.* —Il se dit plus ordinairement de celui qui fait des fonctions Ecclésiastiques sous un Supérieur.

Vicairie, s. f. (*Vi-kè-ri-e*) Fonction de Vicaire. Voy. *Vicariat.* —Cure desservie par un Vicaire perpétuel.

Vicarial, *ale*, adj. Qui a rapport au Vicariat.

Vicariat, s. m. (*Vi-ka-ri-a*) Fonction, emploi de Vicaire. Dans l'Eglise Romaine, *vicairie* se dit plus proprement des Vicaires de Paroisses, et *vicariat* des Vicaires de l'Evêque, appelés autrement Grands-Vicaires. —Le temps qu'on a été Vicaire : *Pendant son vicariat.* —Le territoire sur lequel s'étend le pouvoir du Vicaire, soit séculier, soit Ecclésiastique.

Vicarier, v. n. (*Vi-ka-ri-é*) Faire les fonctions de Vicaire.

Vice, s. m. Défaut, Imperfection, avec cette différence que le *vice* marque une mauvaise qualité morale, qui procède de la dépravation ou de la bassesse du cœur ; le *défaut* est une mauvaise qualité de l'esprit, ou une mauvaise qualité purement extérieure ; *imperfection* est un diminutif de *défaut.* —*Vice*, dans une autre acception, entre dans la composition de plusieurs mots, et signifie *qui tient la place de....*

Vice-Amiral, s. m. Officier le plus considérable après l'Amiral. —Le second vaisseau d'une flotte : *Il servoit sur le vice-amiral.*

Vice-Amirauté, s. fém. Charge de Vice-Amiral.

Vice-Bailli, s. m. Officier de robe courte qui tenoit la place d'un Prévôt des Maréchaux.

Vice-Chancelier, subst. m. Celui qui faisoit la fonction de Chancelier en l'absence de celui-ci.

Vice-Chancelière, s. f. La femme du Vice-Chancelier.

Vice-Consul, s. m. Celui qui tient la place du Consul.

Vice-Consulat, subst. m. Emploi de Vice-Consul.

Vice-Gérent, s. m. Celui qui faisoit les fonctions d'un Official en l'absence de celui-ci.

Vice-Légat, s. m. Prélat établi par le Pape pour exercer les fonctions du Légat en son absence. Son emploi se nomme *Vice-Légation*, s. f.

Vicennal, *ale*, adj. Terme d'Antiquité : Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans.

Chez les Romains, *les Vicennales*, s. f. plur. 1.° Fêtes qui se donnoient à la vingtième année de l'Empire d'un Prince. —2.° Fêtes funèbres le vingtième jour après la mort d'un homme.

Vice-Président, subst. m. Celui qui exerce les fonctions d'un Président en son absence.

Vice-Reine, s. f. La femme d'un Vice-Roi.

Vice-Roi, s. m. Celui qui gouverne un Etat qui a ou qui a eu le titre de Royaume : *Vice-Roi du Mexique ; Vice-Roi de Valence en Espagne.* —On le dit aussi de quelques Provinces quoiqu'elles n'aient pas eu le titre de Royaume : *Vice-Roi de Catalogne.*

Vice-Royauté, subst. f. Charge et dignité de Vice-Roi.

Vice-Sénéchal, s. m. Lieutenant du Sénéchal.

Vicié, *ée*, part. p. de *Vicier*, et adj. Gâté, altéré, corrompu.

Vicier, v. act. (*Vi-ci-é*) Altérer, corrompre, gâter. —En ter. de Pratique, rendre nul.

Vicieusement, adver. (*Vi-cieû-ze-man*) D'une manière vicieuse, pleine de défauts.

Vicieux, *euse*, adject. (*Vi-cieû*, en vers, *ci-eû.*) Qui a quelque vice, quelque défaut : *Cheval vicieux ; clause qui rend un contrat vicieux ; clause vicieuse.* En Grammaire, *façon de parler vicieuse*, qui est contre les règles. —Qui est adonné à quelque vice et particulièrement à l'impureté : *Homme vicieux.* —En ce dernier sens on dit substantiv,

et seulement au pluriel, *il faut fuir les vicieux, etc.*

Vicissitude, s. f. (*Vi-ci-ci-tu-de*) Révolution réglée : *La vicissitude des saisons.* —Instabilité : *La vicissitude des choses humaines.* —Changement, évènement fâcheux : *Voilà une terrible vicissitude.* —Variation : *Il a eu dans sa vie de grandes vicissitudes.*

Vicomte, s. m. (*Vi-kon-te*) Celui qui a une Vicomté. —Autrefois, en Normandie, etc. Juge qui étoit au-dessous du Bailli.

Vicomté, s. f. (*Vi-kon-té*) Titre de terre dans les pays où ces distinctions sont encore admises. —Autrefois, ressort de la Juridiction des Juges appelés *Vicomtes.*

Vicomtesse, s. fém. (*Vi-kon-tè-ce*) Femme de Vicomte ou celle qui a une Vicomté.

Victimaire, s. m. (*Vik-ti-mè-re*) ter. d'Antiquité : Celui qui fournissoit les victimes ou qui faisoit les apprêts du sacrifice.

Victime, s. f. Animal qu'on immoloit et qu'on sacrifioit, soit à Dieu, dans l'ancienne Loi, soit aux fausses Divinités, chez les Païens.

Figur. *Etre la victime*, être sacrifié. *J'ai été la victime de son ressentiment*, il m'a fait beaucoup de mal. *Il a été la victime de sa bonne foi*, sa bonne foi a causé ses disgraces, sa perte. *Il a été la victime de cet accommodement*, on l'a fait à ses dépens.

Victoire, s. f. (*Vik-toa-re*) Avantage qu'on remporte en guerre sur les ennemis, dans un combat, dans une bataille. —figur. Avantage qu'on remporte sur soi ou sur les autres. —La *Victoire* étoit une Divinité Païenne ; on la personnifie encore dans plusieurs phrases : *La Victoire s'est déclarée pour nous.*

Famil. *Il ne faut pas chanter victoire avant le temps*, il ne faut pas se glorifier d'un succès avant qu'il soit assuré.

Victorieusement, adv. (*Vik-to-ri-eû-ze-man*) D'une manière victorieuse. Il s'emploie sur-tout au figuré : *L'éloquence agit victorieusement sur nos esprits.*

Victorieux, euse, adj. Qui remporte ou qui a remporté quelque victoire. —fig. Qui est venu à bout de quelque chose malgré les obstacles.

Victuailles, s. f. plur. (*Vik-tu-â-glie* ; mouillez les *ll.*) Vivres et munitions de bouche. Il se dit sur-tout de ceux qu'on charge sur les vaisseaux.

Vidame, s. m. Celui qui représentoit et tenoit la place de l'Evêque en tant que Seigneur temporel.

Vidamé, s. m. ou *Vidamie*, s. f. Dignité et charge de Vidame.

Vidange, (*Acad.*) s. f. (*Vi-dan-je*) Action de vider, en parlant du bois coupé dans une forêt, des terres qui embarrassent, d'un fossé qui s'est rempli, etc. —Etat d'une chose qui se vide : *Ce tonneau est en vidange.* —En ter. de Médecine, les évacuations que les femmes ont après leur accouchement. —Au pluriel, les immondices qu'on ôte d'un lieu qu'on vide, qu'on nettoie. *Trév.* écrit *vuidange.*

Vidangeur, (*Acad.*) s. m. Celui qui vide les fosses des privés, qui cure les puits et nettoie les citernes. *Trév.* écrit *vuidangeur.*

Vide, adj. Ce qui n'est rempli que d'air ou qui ne contient pas ce qu'il a accoutumé de contenir : *Place, espace, muid, tonneau vide ; la maison est vide, sa bourse est vide. Trév.* écrit *vuide.*

Figur. 1.° *Un cerveau, une tête vide*, un homme qui n'a point de sens. —2.° *Cet ouvrage est vide de sens, de raison*, il n'y a ni sens ni raison, il n'est point solide. —Au théâtre, quand une scène n'est pas liée avec celle qui précède, on dit que *le théâtre est vide.* —*Habit brodé tant plein que vide*, dans lequel ce qui est brodé occupe autant d'espace que ce qui ne l'est pas.

Vide, s. m. Espace vide : *Les arbres morts font un grand vide dans cette allée.* —Dans le didactique, espace tellement vide, qu'il n'y ait aucun corps, pas même de l'air. —Il se dit figurément dans les choses morales, par rapport aux personnes ou aux occupations dont on vient à être privé : *Cette mort a fait un grand vide dans notre société.*

A vide, adv. Sans rien contenir : *La diligence est partie à vide.* —En parlant de certains instrumens de Musique

à corde, sans que la main gauche soit occupée.

Vidé, ée, part. pass. de *Vider*, et adj. Désempli, etc. —En parlant d'un cheval, on dit *jarrets bien vidés*, qui ne sont pas pleins, qui ne sont pas gras.

Vide-bouteille, s. m. Petite maison avec un jardin près de la ville. Style familier.

Videlle, s. fém. (*Vi-dè-le*) Instrument dont le Pâtissier se sert pour couper la pâte.

Vider, verbe act. (*Vi-dé*) Rendre vide, ôter ce qu'il y a dans une chose. —fig. 1.° En parlant d'une affaire, la terminer, la finir par jugement, par accommodement, ou d'une autre manière : *Ce rapporteur vide bien des procès; vider un différend.* —2.° Sortir d'un lieu, en déloger par quelque sorte de contrainte : *Vider les lieux, vider le plancher.* — Figurer une étoffe de telle sorte qu'elle soit percée à jour. —Faire égaux tous les trous qui sont au pied des dents d'un peigne et qui tiennent au dos. —*Vider une volaille*, en tirer ce qui n'est pas bon à manger. —*une clef, un canon d'arquebuse, etc.* les creuser par le bout. —*un cheval*, en ter. de Maréchal, passer la main dans son fondement pour en retirer les crottins. —*un oiseau*, en ter. de Fauconnerie, le purger. —*ses mains*, se dessaisir de ce qu'on avoit entre ses mains.

Se vider, v. réc. Se désemplir. —fig. Se terminer, se décider, etc. Voyez *Vider*. —Décharger son ventre des excrémens.

Vidimer, v. act. (*Vi-di-mé*) t. de Pratique : Collationner une copie à un titre original, et certifier qu'elle lui est conforme.

Vidimus, s. m. emprunté du Latin : Titre qui a été authentiquement collationné à son original.

Vidrecome, subst. m. emprunté de l'Allemand. Grand verre à boire.

Viduité, s. f. Veuvage, avec cette différence que *viduité* se dit plus proprement de l'état actuel du survivant des deux conjoints, qui n'a pas encore passé à un autre mariage, et *veuvage* du temps que dure cet état.

Vidure, s. f. Ouvrage à jour. —Ce qu'on ôte de quelque chose.

Vie, subst. f. Etat où est l'homme quand son ame est unie à son corps. —Durée de cette union, ou espace de temps qui s'écoule depuis la naissance jusqu'à la mort. —Etat de l'ame séparée du corps : *La vie future, l'autre vie.* —La manière de vivre, 1.° en ce qui regarde la nourriture : *Chercher, gagner sa vie.* —2.° En ce qui regarde les commodités ou incommodités de la vie : *Mener une vie douce, aisée, tranquille*, ou *triste, misérable, agitée.* —3.° Par rapport aux occupations et aux professions différentes de la vie : *Choisir un genre de vie.* —4.° En ce qui regarde la conduite et les mœurs : *Mener une vie réglée* ou *déréglée; femme de mauvaise vie.* —On dit figur. d'une chose pour laquelle on a un attachement extrême, *c'est là ma vie, etc.* —Popul. Crierie qui se fait en querellant quelqu'un, en lui reprochant quelque chose, en le réprimandant : *Il m'a fait une vie enragée.* —Histoire, récit des choses remarquables de la vie d'un homme. —Il se dit des animaux et des plantes : *Vie animale, sensitive, végétative. La vie de l'éléphant est fort longue. Cet arbre conserve encore un reste de vie.*

Recommander une chose sur la vie, avec la dernière instance. —*Etre entre la vie et la mort*, dans un extrême péril. —fig. *Cette nouvelle lui a redonné* ou *rendu la vie*, l'a tiré d'une inquiétude mortelle. —*Il y a bien de la vie dans ce tableau*; l'action en est vive, les figures y sont fort animées. —*Ce discours est sans vie*, sans chaleur, sans énergie. —*Il n'a qu'un filet de vie*, il est infirme et sans vigueur. —*Elles sont unies à la vie et à la mort*, fort étroitement unies. —famil. *Etre de grande vie*, manger beaucoup. —*Rendre la vie dure à quelqu'un*, le chagriner à tout propos. —famil. 1.° *Faire la vie*, se divertir, être en débauche. —2.° *Faire vie de garçon*, mener une vie libre et dégagée de soins. —Prov. 1.° *Mener une vie de Bohême*, vivre comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. —2.° *Mener une vie de cochon*, vivre

dans la crapule et la débauche. —*Cet animal a la vie dure*, il est difficile de lui ôter la vie. —*Disputer sa vie*, se dit sur-tout des criminels qui se défendent dans des accusations capitales. —*Il y va de la vie*, on risqueroit d'être puni de mort. —Popul. *Tourmenter sa pauvre vie*, se donner beaucoup de peines, de soins, de mouvemens.

Eau-de-vie, s. f. Liqueur forte tirée du vin, du cidre, du blé, etc. par distillation.

Viédase, s. m. Terme injurieux, qui dans son origine signifioit *visage d'âne*. Il est devenu libre et populaire.

Vieil ou *vieux*, *vieille*, adj. (mouillez l'*l* du premier et les *ll* du troisième. *Vieil* ne s'emploie plus guères au masculin, même suivi d'une voyelle, que dans le *vieil homme*, *le vieil Adam*, le péché, l'homme pécheur.) Qui est fort avancé en âge : *Cet homme est vieux*, et prov. *il est aussi vieux que les rues*. —Qui est tel depuis long-temps, *vieux ami*, *vieux ivrogne*.—Qui est plus âgé, quoique jeune encore. —Qui est usé : *Vieux habit*, *vieux manteau*, etc. —Ancien, antique : *Le bon vieux temps*, *la vieille mode*. —Il se dit de certaines choses par opposition à nouveau : *Du vin vieux* ; *vieille dette*. —Qui fait un métier, une profession depuis long-temps : *Vieux soldat*, *vieux Magistrat*. —Qui mène depuis long-temps un certain genre de vie : *Vieux débauché*, *vieux pécheur* ; et par extension, *vieux routier*, *vieux coquin*, *vieux fou*, *vieille sorcière*, etc.

Famil. *Cet homme ne fera pas de vieux os*, ne vivra pas jusqu'à la vieillesse. —*Une turquoise de la vieille roche*, tirée d'une ancienne mine qui est épuisée. —fig. *Un ami de la vieille roche*, tel qu'on n'en trouve plus. *Un homme de la vieille roche*, d'une probité antique et rare.

Vieillard, s. m. (*Viè-gliar*, mouillez les *ll*.) Celui qui est dans le dernier âge de la vie, dans la vieillesse.

Vieille, s. fém. (*Viè-glie*, mouillez les *ll*.) Celle qui a de l'âge, qui est dans la vieillesse. —Nom que l'on donne à un poisson de l'Isle de Cayenne, qui pèse quelquefois jusqu'à 200 livres.

Vieilleries, s. f. pl. (*Viè-glie-rî-e*) Choses vieilles et usées ; vieilles hardes, etc. Style famil. et méprisant.

Vieillesse, s. f. (*Viè-gliè-ce*) Le dernier âge de la vie. —Les vieilles gens : *La vieillesse est avare*, *chagrine*, *etc*. —On dit aussi, *la vieillesse des animaux*, *des arbres*, *etc*.

Vieillir, v. n. (*Viè-glir*, mouillez les *ll*.) Devenir vieux. —Passer sa vie dans quelque emploi. —Paroître vieux : *Il a bien vieilli depuis deux ans*.

Cette mode, *cette expression vieillit*, n'est plus guères d'usage.

Vieillir, v. act. Rendre ou faire paroître vieux : *Les soucis*, *les maladies l'ont vieilli*.

Vieillot, s. m. (*Viè-glio*) Qui commence à devenir vieux. Le féminin est *vieillote*.

Vielle, s. f. (*Viè-le*) Sorte d'instrument de musique à cordes et à roue.

Vieller, v. n. (*Viè-lé*) Jouer de la vielle.

Vielleur, *euse*, subst. (*Viè-leur*) Celui, celle qui joue de la vielle.—Nom donné à certains insectes par rapport au bruit qu'ils font en volant, et qui imite le son d'une vielle.

Vierge, s. f. (*Vièr-je*) Fille qui a vécu dans une continence parfaite. Ce mot n'est presque plus employé que dans les sermons et dans les livres de morale Chrétienne. —L'un des douze signes du Zodiaque.

La Sainte Vierge, Titre que les Chrétiens donnent par excellence à la Mère du Sauveur.

Vierge, adjectif. Qui a vécu dans une continence parfaite : *Cette fille est vierge* ; *ce garçon est encore vierge*.

Des métaux vierges, ceux qui sont purs et sans mélange dans le sein de la terre. —*De l'argent*, *de l'or*, *du mercure vierge*, qui n'ont point passé par le feu. —*De la cire vierge*, qui n'a été employée à aucun ouvrage. —*Huile vierge*, celle qui sort des olives sans qu'elles aient été pressées.—*Parchemin vierge*, fait de la peau d'un jeune agneau ou d'un veau mort-né. —*Vigne vierge*, vigne qui ne produit qu'une petite graine inutile.

Vieux. Voyez *Vieil*.

Vieux-oing, subst. m. (*Vieû-zoein*) Panne de porc battue, dont on se sert pour graisser des roues, etc.

Vif, *ive*, adject. Vivant, vivante; qui est en vie. —Qui a beaucoup de vigueur et d'activité : *Enfant*, *cheval fort vif*; *avoir les yeux vifs*, *le regard vif et perçant*; *les passions vives*, *l'esprit vif*, *l'imagination vive*. —Qui fait une impression violente : *Froid*, *feu vif*, *une vive douleur*, etc.

Une foi vive, accompagnée des œuvres, ou ardente et que rien n'ébranle. —*Couleur vive*, fort éclatante. —*Teint vif*, d'un blanc et d'un vermeil éclatant. —*Expressions vives*, *traits vifs*, se disent, dans les ouvrages d'esprit, du feu de l'imagination ou des traits piquans qui s'y trouvent. —*Attelier qui est vif*, où il y a beaucoup d'ouvriers. On dit plus souvent *attelier vivant*. —*Forêt vive*, où il y a de beaux et grands arbres; et dans le langage des Chasseurs, où il y a beaucoup de bêtes fauves. —*Poutre à vive arête*, dont les angles ne sont ni écornés ni mutilés. —*Eau vive*, qui coule de source ou qui est trop crue. —*Roche vive*, qui a ses racines fort profondes en terre, qui n'est point mêlée de terre, et qui n'est point par couches comme les carrières. —*Haie vive*, plantée d'arbres vivans. —*Chaux vive*, qui n'a pas encore été éteinte. —*Dartre vive*, qui revient toujours, et qui paroît fort enflammée.

Vif, s. m. La chair vive : *Couper des chairs jusqu'au vif*. —Le dedans, le cœur d'un arbre.

Figur. 1.° *Couper dans le vif*, sacrifier ce qui nous plaît fort; ne pas ménager notre sensibilité ni celle des autres. —2.° *Piquer au vif*, vivement, fortement. 3.° *Etre piqué* ou *touché au vif*, avoir reçu un déplaisir ou une offense très-sensible.

Vif-argent, subst. m. (et non pas *argent-vif*, comme on dit en quelques endroits, *Vi-far-jan*) Métal liquide appelé autrement *Mercure*.

Figur. et famil. *Avoir du vif-argent dans la tête*, être d'une telle vivacité et légéreté, qu'on dise ou qu'on fasse souvent des étourderies.

Vigie, s. f. En termes de Mer, *être en vigie*, en sentinelle.

Vigilamment, adv. (*Vi-ji-la-man*) Avec vigilance.

Vigilance, s. f. Attention sur quelqu'un ou sur quelque chose, accompagnée de diligence et d'activité.

Vigilant, *ante*, adject. Qui a de la vigilance; soigneux, appliqué.

Vigile, s. fém. Le jour qui précède quelque fête.

Les Vigiles des Morts, les Matines et les Laudes qu'on dit pour les morts.

Vigne, s. f. (mouillez *gn.*) Sorte de plante qu'on soutient avec des échalas, des treilles ou des perches, et qui porte les grappes de raisin. Le nom de *Vigne* ne se donne pas à un cep seul; on ne dit pas *voilà une belle vigne*, pour *voilà un beau cep de vigne*. —Grande étendue de terres, plantée de ceps de vignes. —Maison de plaisance en Italie, et sur-tout aux environs de Rome. *Vigne Aldobrandine*, *Vigne Borghèse*.

Figur. *Travailler à la vigne du Seigneur*, à l'instruction et à la conversion des ames. —Prov. 1.° *Etre dans les vignes*, être ivre. —2.° *Jean des Vignes*, sot mal bâti. —3.° *Mariage de Jean des Vignes*, concubinage couvert de l'apparence d'un mariage.

Vigneron, subst. m. (mouillez *gn.*) Celui qui cultive la vigne, et lui donne les façons nécessaires.

Vignette, subst. fém. (*Vi-gnè-te*, mouillez *gn.*) Sorte de petite estampe, plus large que haute, où l'on gravoit autrefois des pampres et des raisins, et qu'on met pour ornement à la tête des chapitres d'un livre.

Vignoble, subst. m. (mouillez *gn.*) Lieu planté de vignes.

Vigogne ou *Vicogne*, subst. masc. (mouillez *gn.*) Sorte d'animal du Pérou qui tient du mouton et de la chèvre, dont la laine sert à faire des chapeaux. —Chapeau fait de laine de vigogne.

Vigogne, s. f. Laine de vigogne : *Chapeau de vigogne*, *bas de vigogne*.

Vigorte, s. f. Modèle où l'on entaille les calibres des piéces d'Artillerie, pour leur chercher des boulets convenables. *Trév.*

Vigoureusement, adv. (*Vi-gou-reû-ze-man*) Avec vigueur, avec force.

Vigoureux, *euse*, adj. Qui a de la vigueur; fort, robuste, avec ces différences, 1.° que le *vigoureux* semble plus agile et doit beaucoup au courage; le *fort* paroît être plus ferme et doit beaucoup à la constitution des muscles; le *robuste* est moins sujet aux infirmités et doit beaucoup à la nature du tempérament; 2.° *Vigoureux* est d'un usage propre pour le combat et pour tout ce qui demande de la vivacité dans l'action; *fort* convient en fait de fardeau et de tout ce qui est défense; *robuste* se dit de la santé et de l'assiduité au travail.

Discours vigoureux; action, dispute, réponse vigoureuse, pleins de force, de fermeté, de vigueur.

Viguerie, subst. fém. (*Vi-ghe-rî-e*) Charge de Viguier. —Juridiction du Viguier.

Vigueur, s. f. (*Vi-gheur*) Force pour agir : *Dans la vigueur de l'âge.* On le dit, par extension, des plantes. —Qualité de l'esprit qui rend capable de soutenir de grands travaux sans s'épuiser; d'entreprendre et de soutenir de grandes choses, etc. —Ardeur jointe à la fermeté : *Pousser une affaire avec vigueur; action de vigueur.*

Cette loi est ou *les lois sont en vigueur*, subsistent; les Magistrats les suivent dans leurs jugemens.

Viguier, subst. m. (*Vi-ghié*) Juge qui, dans le Midi de la France, faisoit les mêmes fonctions que les Prévôts Royaux.

Vil, *ile*, adj. Abject, méprisable.

Chose de vil prix, de peu de valeur. —*Marchandise à vil prix*, qui est à meilleur marché qu'à l'ordinaire.

Vilain, s. m. (*Vi-lein*) Autrefois, paysan, roturier, etc. On dit aujourd'hui d'un homme déshonnête en paroles et en actions, *c'est un vilain*; et d'une femme prostituée, *c'est une vilaine.* Quelques-uns le disent d'un homme et d'une femme sale et malpropre. Il n'a pas cette signification. —On le dit aussi pour drôle, qui choque, qu'on méprise, etc. *C'est un petit vilain.*

Vilain, *aine*, adj. (*Vi-lein*, *lè-ne*) Qui n'est pas beau, qui déplaît à la vue : *Vilain jardin, pays, habit.* —Incommode, désagréable : *Vilain chemin, temps, gîte, vilain jeu.* —En parlant des personnes et des actions, sale, déshonnête, infame : *Oh ! que cela est vilain !* Prov. *Tous vilains cas sont reniables.* —Dangereux, en parlant des maux : *Voilà un vilain rhume.* —Avare, qui vit mesquinement : *Il est plus qu'avare, il est vilain*; et proverb. *vilain comme lard jaune.* En ce sens il est aussi subst. *c'est un vilain.*

Prov. *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*; rendez service à un avare, il s'en plaindra pour se dispenser de la reconnoissance.

Vilainement, adv. (*Vi-lè-ne-man*) D'une manière vilaine.

Vilebrequin, s. m. (*Vi-le-bre-kein*) Outil qui sert à trouer, à percer du bois, etc.

Vilement, adv. (*Vi-le-man*) D'une manière vile et basse. Il est peu usité.

Vilené, adj. En termes de Blason, il se dit du lion dont on voit le sexe.

Vilenie, subst. fém. Ordure, saleté. —Avarice. —Au pluriel, 1.° paroles injurieuses. —2.° Obscénités. —3.° Nourriture mal saine : *Cet enfant ne mange que des vilenies.*

Vileté, s. f. Qualité de ce qui est vil et à bas prix.

Vilipender, v. act. (*Vi-li-pan-dé*) Traiter de *vil*, déprimer, mépriser. Style familier.

Villace, s. f. (*Vi-la-ce*) Grande ville mal peuplée et mal bâtie.

Village, s. m. (*Vi-la-je*) Habitation composée de plusieurs maisons séparées les unes des autres, et qui n'est fermée ni de fossés ni de murailles.

Famil. et prov. *Cet homme est bien de son village*, est bien mal instruit de ce qui se passe.

Villageois, *eoise*, subst. (*Vi-la-joâ*, *joâ-ze*) Habitant de village.

Villageois, *eoise*, adject. Qui est de village : *Air villageois, manières villageoises.*

Villanelle, subst. f. (*Vi-la-nè-le*) Sorte de Poésie pastorale dont les cou-

plets finissent par le même refrain.-Air propre à faire danser des paysans.

Ville, s. fém. (*Vi-le*) Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, et fermées par une clôture commune. —Les habitans d'une ville : *Toute la ville parle de cette nouvelle.*

La ville est bonne, on y trouve aisément les choses dont on a besoin. —*Mon frère est à la ville*, n'est pas à la campagne. —*Mon frère est en ville, dine, soupe en ville*, est hors de chez lui, dine, soupe hors de chez lui. Il est famil. —figur. et prov. *Ville qui parlemente est à moitié rendue*; une personne qui écoute les propositions qu'on lui fait, n'est pas éloignée d'accorder ce qu'on lui demande.

Villette, subst. f. (*Vi-lè-te*) Très-petite ville.

Vimaire, s. f. (*Vi-mè-re*) Dégât causé dans les forêts par les ouragans.

Viminal, *ale*, adj. Terme d'Antiquité. Il se dit d'une colline et d'une rue de l'ancienne Rome.

Vin, s. m. (*Vein*) Liqueur propre à boire, qu'on tire du raisin : *Vin blanc, rouge, clairet, rosé, paillet, etc.* —Il se prend quelquefois pour la force du vin même : *Ce vin a beaucoup ou peu de vin.*

Vin de deux, trois ou quatre feuilles, qui a deux, trois ou quatre ans.—*Vin doux*, qui n'a point encore cuvé. —*Vin bourru*, qui n'a guères cuvé. —*Vin de ville*, vin que les Officiers d'une ville donnent en présent à une personne de considération. —*Vin de l'étrier*, le verre de vin que l'on donne à quelqu'un qui va monter à cheval. —*Vin coupé*, mêlé avec d'autre. —*Vin de prunelles*, boisson faite avec des prunes sauvages; et figur. vin foible et aigre.

Etre pris de vin, être ivre. —*Etre entre deux vins*, être chaud de vin, approcher de l'ivresse. —*Etre en pointe de vin*, se dit d'un homme que le vin commence à mettre en gaieté. — figur. *Cuver son vin*, dormir pour laisser passer son ivresse. —Popul. *Sac à vin*, grand ivrogne. — fig. *Il a le vin mauvais*, il est querelleur, quand il a bu. —Prov. 1.° *Mettre de l'eau dans son vin*, se modérer sur quelque affaire, marquer moins d'animosité. —2.° *S'enivrer de son vin*, se faire illusion, s'entêter de ses propres idées.

Vinage, s. m. Dans le régime féodal, droit seigneurial qui se payoit en vin, pris dans la cave.

Vinaigre, s. m. (*Vi-nè-gre*) Vin rendu aigre par artifice. Quand il le devient naturellement, on dit *du vin aigre*, et non pas du *vinaigre*. —En général, toute liqueur qui a passé de la fermentation à l'acidité.

Proverb. *Habit de vinaigre*, habit léger que quelqu'un porte par un temps froid. —Prov. *On prend plus de mouches avec un peu de miel, qu'avec un tonneau de vinaigre*; on réussit souvent mieux par la douceur que par la hauteur et la fierté.

Vinaigré, *ée*, part. pass. de *Vinaigrer*, et adj. Ce qui a été assaisonné avec du vinaigre.

Vinaigrer, verbe act. (*Vi-nè-gré*) Assaisonner avec du vinaigre.

Vinaigrette, s. f. (*Vi-nè-grè-te*) Sorte de sauce où il entre du vinaigre, du sel et du poivre. —Espèce de brouette ou de petite chaise traînée par un homme seul.

Vinaigrier, subst. m. (*Vi-nè-grié*) Artisan qui fait et vend du vinaigre, de la moutarde, des pains de lie, etc. —Vase où l'on met du vinaigre. —Arbrisseau qui croit dans le Midi de la France.

Vindas, s. m. (pron. l'*s* finale.) Machine composée d'un treuil perpendiculaire, sur lequel s'enveloppe un câble. En termes de Marine on l'appelle *Cabestan.*

Vindicatif, *ive*, adj. (*Vein-di-ka-tife, i-ve*) Qui ne pardonne pas; qui se plaît à se venger; qui est porté à se venger.

La Justice vindicative, celle qui punit les crimes. Style de Palais.

Vindicte publique, s. f. (*Vein-dik-te*) ter. de Palais : Poursuite d'un crime.

Vinée, s. f. Ce qu'on a recueilli ou ce qu'on espère recueillir de vin dans une année.

Vineux, *euse*, adj. Qui sent le vin, qui a le goût de vin; qui tire sur le

vin. —Il se dit aussi des lieux plantés de vignes.

Vingeon, s. m. (*Vein-jon*) Sorte d'oiseau de Madagascar; c'est une espèce de *canard siffleur*.

Vingt, adj. numéral, (*Vein*) Deux fois dix. *Vingt* prend une *s* quand il est multiplié par un autre nombre et suivi immédiatement d'un nom. *Quatre-vingts ans*, *quatre-vingts chevaux*; mais on écrit sans *s*, *quatre-vingt-deux*, etc. Voyez *la Grammaire*. —Il se dit quelquefois pour vingtième: *Le vingt du mois*.

Vingtaine, subst. f. (*Vein-tè-ne*) Le nombre de vingt: *Une vingtaine de soldats*.

Vingtième, adject. Nom de nombre ordinal: *Le vingtième jour*. —Il est aussi subst. *Le vingtième*, *un vingtième*, la *ou* une vingtième partie.

Vinula, s. f. Nom donné à une très-belle *chenille* de couleur de vin, laquelle se trouve sur les saules, les chênes et les peupliers.

Viol, subst. m. (*Vi-ol*) Violence; attentat à la pudeur d'une fille ou d'une femme qu'on veut prendre de force: *Le viol est un crime capital*.

Violat, adj. (*Vio-la*) Où il entre de la violette: *Sirop violat*.

Violateur, s. m. Celui qui enfreint quelque loi, quelque ordonnance, etc. Il ne s'emploie qu'en ce sens. On ne dit point *violateur d'une femme*.

Violation, subst. f. (*Vi-o-la-cion*) Action de violer, d'enfreindre, d'agir contre. . . .

Violatrice, s. f. Celle qui viole, qui enfreint une loi, etc. Il est peu usité.

Viole, s. f. Sorte d'instrument de musique à sept cordes, qui se touche avec un archet.

Violement, s. m. (*Vi-o-le-man*) Infraction, contravention à ce qu'on doit observer. —Viol. En ce dernier sens il ne se dit qu'en style de Palais.

Violemment, adv. (*Vi-o-la-man*) Avec violence, d'une manière violente.

Violence, s. f. (*Vi-o-lan-ce*) Qualité de ce qui est violent; impétuosité, etc. —Force dont on use contre le droit commun: *User de violence*, *faire violence à quelqu'un*.

Figur. *Faire violence à la loi*, lui donner un sens forcé. —*Se faire violence*, surmonter ses désirs, ses penchans criminels, etc.

Violent, *ente*, adject. (*Vi-o-lan*, *an-te*) Impétueux, qui agit avec force, avec impétuosité. Il se dit des choses et des personnes: *Vent*, *remède*, *mal violent*; *tempête*, *douleur*, *fièvre violente*; *homme violent*, *discours violent*.

Mort violente, causée par quelque accident, et non par une cause naturelle. —*Mouvement violent*, qui se fait contre la pente de la nature, et avec répugnance. —*Couleur violente*, trop vive, qui tranche trop.

Violenter, ver. act. (*Vi-o-lan-té*) Faire faire par force, contraindre. Voyez *Forcer*.

Violer, v. act. (*Vi-o-lé*) Enfreindre, agir contre.... *Violer les lois*, *le respect qui leur est dû*, *son serment*, *sa promesse*, *etc*. —Faire violence à une fille, à une femme.

Violet, s. m. (*Vio-lè*) Sorte de couleur d'un pourpre tirant sur le bleu foncé.

Violet, *ette*, adj. Qui est de couleur de violet.

Figur. et famil. *Voir des Anges violets*, avoir des visions creuses.

Violette, s. f. (*Vio-lè-te*; en vers *Vi-o-lè-te*) Petite fleur printanière, d'une odeur agréable. —Dans le style familier, on dit au singulier, *de la violette*, pour *des violettes*, au plur.

Bois de violette, certain bois qui tire sur la couleur de la violette.

Violier, s. m. (*Vio-li-é*; en vers, *Vi-o-li-é*) Plante qui porte des fleurs jaunes ou blanches, d'une odeur douce et agréable. On l'appelle aussi *Giroflier*.

Vio-lon, s. m. (*Vio-lon*; en vers, *Vi-o-lon*) Instrument de musique à quatre cordes, dont on joue avec un archet. —Celui qui fait profession de jouer du violon: *C'est un excellent violon*.

Donner les violons, donner une sérénade, payer les violons d'un bal. — fig. et fam. 1.° *Cet homme se donne les violons*, est content de lui, se vante à tout propos. —2.° *Il a payé les vio-*

lons, les frais d'une chose dont les autres ont eu l'honneur, le plaisir ou le profit.

Violoncelle, s. m. (pron. *Vio-lon-chè-le*) Instrument à cordes, qui est proprement la basse du violon.

Viorne ou *Bourdaine blanche*, s. f. Sorte de plante ligneuse très-flexible et qui s'entortille autour des arbres. On la nomme aussi *Hardeau* ou *Mancienne*.

Vipère, s. f. Serpent venimeux qui fait ses petits vivans, à la différence des autres qui font des œufs. — fig. Méchant, perfide, médisant, calomniateur.

Vipéreau, s. m. (*Vi-pé-rô*, s. d.) Le petit d'une vipère.

Vipérine, subst. f. Plante que les reptiles venimeux abhorrent. — On l'appelle aussi *Langue de Bouc* et *Echium*.

Virago, subst. f. Fille ou femme de grande taille, et qui a l'air d'un homme. Il est familier.

Virelai, s. m. Sorte d'ancienne petite Poésie Françoise, sur deux rimes et avec des refrains.

Virement de parties, s. m. (*Vi-re-man*) ter. de Banque et de Commerce: Transport d'une dette active, fait à celui à qui on doit une pareille somme.

Virer, v. act. et neut. Tourner. Il est vieux, et ne se dit plus qu'en termes de Marine : *Virer le cabestan*, *virer le cap au Nord*, *virer de bord*.

Vires, s. m. pl. Terme de Blason : Plusieurs anneaux concentriques.

Virevau, s. m. (*Vi-re-vô*, s. d.) ter. de Marine : Machine pour lever l'ancre ou des fardeaux. — Morceaux de bois pour s'aider à tourner de grosses cordes.

Vire-volte, s. f. Terme de Manége : Tours et détours qu'on fait de suite avec vitesse. — On dit aussi figurém. et famil. *Virevousse*, s. f. *Cet homme fait bien des virevousses*.

Virginal, *ale*, adj. Qui appartient, qui a rapport à une personne vierge : *Pudeur*, *modestie virginale*.

Lait virginal, composition pour blanchir le teint.

Virginité, s. f. Etat d'une personne vierge.

Virgouleuse, s. f. (*Vir-gou-leû-ze*) Sorte de poire d'hiver.

Virgule, s. f. Petite marque dont on se sert dans la ponctuation pour séparer les mots ou les membres d'une période. Voyez *la Grammaire*.

Viril, *ile*, adj. Qui est d'homme ; qui appartient à l'homme.

L'âge viril, l'âge d'un homme fait. — figur. *Ame*, *action virile*, ame, action ferme et vigoureuse : *Courage viril*, courage digne d'un homme. — En termes de Droit, *partager par portions viriles*, par portions égales.

Virilement, adver. (*Vi-ri-le-man*) D'une manière virile ; courageusement.

Virilité, s. f. L'âge d'un homme fait. — Dans l'homme, la puissance, la capacité d'engendrer.

Virole, s. f. Petite bande de métal, qui serre et entoure le manche de certains outils.

Virolé, *ée*, adj. Terme de Blason: *Des cornes*, *des trompes virolées*, qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

Virolet, s. m. (*Vi-ro-lè*) ter. de Marine : Noix de bois qui se met dans le hulot du gouvernail.

Virtualité, s. f. Terme de Scolastique : Qualité de ce qui est virtuel.

Virtuel, *elle*, adj. Terme didactique : Qui est seulement en puissance, qui a seulement la force et la vertu d'agir, sans agir en effet : *Chaleur virtuelle*, *intention virtuelle*. Il est opposé à *actuel*.

Virtuellement, adver. (*Vir-tu-è-le-man*) D'une manière virtuelle.

Virtuose, s. m. et f. (*Vir-tu-o-ze*) *Un virtuose*, *une virtuose*, celui, celle qui a des talens pour les Beaux-Arts, comme la Poésie, la Musique, etc. Style médiocre.

Virulent, *ente*, adject. (*Vi-ru-lan*, *an-te*) Qui a du virus.

Virus, s. m. (pron. l'*s*) Terme de Médecine et de Chirurgie, emprunté du Latin : Venin des maux vénériens.

Vis, s. f. (l'*s* finale se prononce toujours.) Piéce ronde de bois ou de métal, cannelée en ligne spirale, et qui entre dans un écrou cannelé de même. — On donne le même nom à une sorte

d'escalier en rond, à un noyau de montée, etc. —Sorte de coquillage.

Vis-à-vis de, prép. (*Vi-ʒa-vi*) En face, à l'opposite : *Il loge vis-à-vis de mes frères.* —Il est aussi adverbe : *Il est vis-à-vis.*

Figurém. et famil. *Se trouver vis-à-vis de rien*, sans aucun bien, sans aucune ressource.

Vis-à-vis, s. m. Voiture où il n'y a qu'une place dans chaque fond.

Visa, s. m. Acte qu'un Juge met au bas des Lettres qui lui sont adressées, ou qu'on veut exécuter dans son ressort. —En termes d'Eglise, Lettres par lesquelles l'Ordinaire témoigne qu'ayant vu les provisions d'un Ecclésiastique, et examiné la personne, il l'a trouvé capable de posséder tel Bénéfice.

Visage, s. m. (*Vi-ʒa-je*) La face de l'homme ; la partie antérieure de la tête, qui comprend le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche et le menton. —L'air du visage : *Avoir un visage riant, gai, ouvert, etc.* — fam. La personne même, en tant qu'on la connoît par le visage : *Voilà bien des visages que je ne connois point, des visages nouveaux.* Par mépris : *Voilà un plaisant visage.*

Proverb. *Cela paroît comme le neʒ au milieu du visage*, cela est très-visible. —*Tourner visage aux ennemis*, après avoir fui, se tourner pour les combattre. —*Faire bon* ou *mauvais visage à quelqu'un*, lui faire bonne ou mauvaise mine. —*Se composer le visage*, prendre un air sérieux. —*Changer de visage*, changer de couleur ; rougir, pâlir, etc.

Viscères, s. m. plur. Terme d'Anatomie : Les entrailles. *Viscère*, au singulier, se dit de quelque partie intérieure du corps : *Le cerveau, le cœur sont chacun un viscère.*

Viscosité, subst. f. (*Vis-ko-ʒi-té*) Qualité de ce qui est visqueux, gluant et tenace.

Visée, s. f. (*Vi-ʒé-e*) Direction de la vue à un certain point, pour y adresser un coup.

Figur. et famil. *Changer de visée*, de dessein.

Viser, verb. neut. (*Vi-ʒé*) Mirer, regarder un but, pour y adresser un coup : *Il visoit à ce but.* —fig. Avoir en vue : *Il ne vise pas à ce poste, il vise plus haut.*

Viser, v. act. Voir, examiner un acte et mettre dessus, *vu*, *visa*, etc.

Visibilité, subst. f. (*Vi-ʒi-bi-li-té*) Qualité qui rend les choses visibles, et qui les fait appercevoir par le sens de la vue.

Visible, adject. (*Vi-ʒi-ble*) Qui se voit, qui peut se voir. —Evident, clair, manifeste : *Cela est trop visible. Il est visible que....*

Famil. *Cet homme n'est pas visible*, ne veut pas recevoir de visite ou n'est pas en état d'en recevoir.

Visiblement, adv. (*Vi-ʒi-ble-man*) D'une manière visible. —Manifestement, évidemment.

Visière, s. f. (*Vi-ʒiè-re*) Petit bouton de métal qui se met au bout du canon d'un fusil pour conduire l'œil. —La piéce du casque qui se haussoit et qui se baissoit, et au travers de laquelle le gendarme voyoit et respiroit.

Rompre en visière, c'étoit au propre rompre sa lance dans la visière de celui contre qui on combattoit. Figur. dire en face à une personne quelque chose de fâcheux, d'injurieux ; parler à quelqu'un brusquement et fiérement. —fig. et fam. *Donner dans la visière de quelqu'un*, lui donner de l'amour.

Visigoth, subst. m. Satiriquement, homme grossier, peu poli, sauvage. Les *Visigoths* étoient des Peuples d'Occident.

Vision, s. f. (*Vi-ʒion*) En Physique, action de voir. —Dans le langage de la Religion, révélation faite aux Prophètes, etc. —figur. et fam. Idée folle, extravagante : *Ce dessein est une vision, une pure vision. Avoir des visions cornues. C'est un homme à visions.*

La vision intuitive, *béatifique*, en t. de Théologie, celle par laquelle les Bienheureux voient Dieu.

Visionnaire, s. m. et fém. et adj. (*Vi-ʒio-nè-re*) Celui, celle qui a des idées folles et extravagantes, ou des desseins chimériques.

Visir ou *Vizir*, s. m. Ministre d'Etat du Grand-Seigneur.

Visirat ou *Vizirat*, s. m. (*Vi-zi-ra*) Place, office de Vizir. —Temps qu'un Vizir est en place.

Visitation, s. fém. (*Vi-zi-ta-cion*) Fête qu'on célebre dans l'Eglise Romaine en mémoire de la visite que la Sainte Vierge rendit à Sainte Elisabeth.

Visite, subst. f. (*Vi-zi-te*) Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. —Il se dit quelquefois des personnes même : *A peine cette visite fut-elle faite que....* —On le dit d'un Médecin, d'un Chirurgien qui va voir un malade. —Perquisition, recherche : *Le Commissaire a fait la visite* ou *sa visite dans cette maison.* —Examen fait ordinairement par des Experts nommés par la Justice : *La visite d'un bois, d'un bâtiment.* —Examen qu'on va faire sur les lieux pour voir si tout y est en bon ordre. On disoit en ce sens *visite pastorale ; le Provincial a fait sa visite dans ce Monastère.* —Au Palais, *la visite d'un procès*, l'examen que les Commissaires et le Rapporteur font ensemble des piéces.

Visiter, v. act. (*Vi-si-té*) Rendre visite, aller voir quelqu'un. Il ne se dit que des visites de cérémonie. —Aller voir par charité ou par dévotion : *Visiter les malades, les Hôpitaux, etc.* C'est l'usage le plus ordinaire de ce mot. —Faire un examen, une perquisition, une recherche.

Dans le langage de l'Ecriture, *Dieu visite ses élus*, il les éprouve par des afflictions.

Visiteur, s. m. (*Vi-zi-teur*) Celui qui dans une Congrégation séculière ou régulière, étoit commis pour faire la visite d'un certain nombre de Maisons ou Couvens. —Celui qui visite les marchandises dans les halles, dans les navires.

Vison, s. m. Animal quadrupède de l'Amérique Septentrionale, qui ressemble beaucoup à notre fouine.

Visorion, s. m. (*Vi-zo-ri-on*) Terme d'Imprimerie : Sorte d'instrument qui se place sur la casse et qui sert à tenir la copie du Compositeur, par le moyen d'un mordant.

Visqueux, euse, adject. (*Vis-keû, eû-ze*) Gluant, tenace.

Visser, v. act. (*Vi-cé*) Attacher avec des vis.

Visuel, elle, adj. (*Vi-zu-èl, è-le*) ter. de Physique : Qui appartient à la vue : *Rayon visuel.*

Vital, ale, adj. Qui est nécessaire à la conservation de la vie : *Esprits vitaux, parties vitales.*

Vite, adj. Qui a de la vitesse : *Un mouvement fort vite.*

Vite, adv. Avec vitesse et célérité ; tôt, promptement, avec cette différence que *vite* paroît plus propre pour exprimer le *mouvement* avec lequel on agit : son opposé est *lentement* ; *tôt* regarde le *moment* où l'action se fait : son opposé est *tard* ; *promptement* semble avoir plus de rapport au *temps* qu'on emploie à la chose : son opposé est *long-temps* ; *commence tôt, travaille vite, achève promptement.*

Vitement, adv. (*Vi-te-man*) Il a le même sens que *vite*, mais avec un emploi plus borné. On dit famil. *courez vitement*, et non pas *il parle trop vitement*, etc.

Vitesse, s. f. (*Vi-tè-ce*) Célérité, grande promptitude. Voyez *Promptitude.*

Vitonières, s. f. pl. (*Vi-to-niè-re*) ter. de Marine : Canaux qui règnent à fond de cale de la proue à la poupe pour faire un égout qui conduit les eaux à la pompe. On dit aussi *bitonnières* ou *anguillers.*

Vitrage, s. m. Toutes les vitres de quelque bâtiment que ce soit.

Vitraux, s. m. plur. (*Vi-trô*) Les grandes vitres qui sont aux fenêtres des Eglises.

Vitre, s. f. Assemblage de plusieurs piéces de verre qui se met à une ouverture pour donner du jour, en garantissant de l'air : *La grande vitre d'une Eglise.* —Chacune des piéces qui composent la vitre : *Il manque là une vitre.* —La première partie de l'œil du cheval.

Vitré, ée, part. p. de *Vitrer*, et adj. Qui a des vitres ; qui est fermé de vitres ou de glaces.

Humeur vitrée, espèce de glaire qui,

dans l'œil, a une consistance moyenne entre le cristallin et l'humeur aqueuse.

Vitrec, subst. m. (*Vi-trèk*) Sorte de petit oiseau de passage.

Vitrer, v. act. (*Vi-tré*) Mettre des vitres, garnir de vitres.

Vitrerie, s. f. Art et commerce de Vitrier.

Vitreux, *euse*, adj. (*Vi-treû*, *eû-ze*) ter. de Chimie : Qui a de la ressemblance avec le verre.

Vitrier, subst. m. (*Vi-trié*) Ouvrier qui travaille en vitres, qui vitre les fenêtres.

Vitrifiable ou *vitrescible*, adject. m. et fém. Propre à être changé en verre.

Vitrification, s. f. (*Vi-tri-fi-ka-cion*) Opération chimique qui convertit par le moyen du feu quelque matière en verre.

Vitrifier, v. act. (*Vi-tri-fi-é*) Convertir quelque matière en verre.

Vitriol, s. m. (*Vi-tri-ol*) Sel astringent, formé par l'union d'un métal et d'un acide.

Le vitriol blanc est fait avec du zinc ; *le vitriol bleu* avec le cuivre ; *le vitriol vert*, est celui où il entre du fer.

Vitriolé, *ée*, adj. Fait avec de l'esprit de vitriol.

Vitriolique, adj. (*Vi-tri-o-li-ke*) Qui tient de la nature du vitriol.

Vitupère, s. m. Blâme. Il est vieux.

Vitupérer, verb. act. (*Vi-tu-pé-ré*) Blâmer. Il est vieux.

Vivace, adj. Qui a en lui les principes d'une longue vie : *Le corbeau est un animal vivace.*

Plantes vivaces ; celles qui sans être transplantées, portent plusieurs années des fleurs sur les mêmes tiges.

Vivacité, s. f. Activité, promptitude à agir, à se mouvoir. — fig. 1.° Activité, subtilité, brillant de l'esprit. — 2.° Activité, force des passions. —Eclat des couleurs.

Avoir de la vivacité dans les yeux, avoir les yeux brillans et pleins de feu.

Vivacités, s. f. plur. Emportemens légers et passagers.

Vivandier, *ière*, subst. (*Vi-van-dié*, *diè-re*) Celui, celle qui suit les troupes et porte des provisions de bouche pour les vendre.

Vivant, s. m. Celui qui est en vie : *Les vivans et les morts.* —L'espace de temps qu'une personne a vécu : *Du vivant de mon fils*, pendant sa vie.

Famil. 1.° *Bon vivant*, homme d'une humeur facile, et qui aime à se réjouir sans faire de la peine à personne. —2.° *Vivre avec les vivans*, s'accommoder aux gens avec qui l'on vit.

Mal-vivant, s. m. Terme d'Ordonnance : Homme de mauvaise vie.

Vivant, *ante*, adj. (*Vi-van*, *an-te*) Qui vit, qui est en vie.

Il n'y a homme vivant qui.... il n'y a personne qui.... —*Je n'ai trouvé ame vivante chez notre ami*, je n'y ai trouvé personne. — fam. *De votre vie vivante*, jamais. —*Cet homme est une bibliothèque vivante*, est très-savant. —*C'est le portrait vivant de son père*, il ressemble à son père. —*Langue vivante*, que tout un peuple parle encore.

Vivat, s. m. emprunté du Latin, qui signifie *qu'il vive ; puisse-t-il vivre ?* C'est un ancien cri d'applaudissement et d'approbation.

Vive, s. f. Sorte de poisson de mer.

Vivelle, subst. f. (*Vi-vè-le*) Petit réseau fait à l'aiguille pour reprendre un trou dans la toile, au lieu d'y mettre une piéce. —Sorte de poisson de mer.

Vivement, adv. (*Vi-ve-man*) Avec ardeur, sans relâche : *Poursuivre, attaquer, presser vivement.* —Sensiblement : *Sentir vivement les coups, le froid, les afflictions*, etc.

Vivier, s. m. (*Vi-vié*) Lieu où l'on met du poisson pour peupler, et le trouver au besoin.

Vivifiant, *ante*, adj. verbal. (*Vi-vi-fi-an*, *an-te*) Qui vivifie.

Vivification, s. f. (*Vi-vi-fi-ka-cion*) ter. de Médecine et de Chimie : Action de vivifier.

Vivifier, v. a. (*Vi-vi-fi-é*) Donner la vie : *C'est Dieu qui vivifie toutes choses.* —Donner de la force, de la vigueur : *Le soleil vivifie les plantes.* —On dit figur. en matière de Religion, *la Grace vivifie.*

Vivifier le mercure, le rendre mobile et coulant, après qu'il a été fixe et amalgamé.

Vivifique, adj. (*Vi-vi-fi-ke*) Qui a

la propriété de vivifier : *Le suc vivifique des plantes.* Terme Scientifique et peu usité.

Vivipare, adject. *Animal vivipare*, qui met au monde ses petits tout vivans.

Vivoter, v. neut. (*Vi-voté*) Vivre doucement et pauvrement. Il est fam.

Vivre, ver. neut. *Vécu ; vivant ; je vis, etc. Nous vivons ; je vécus ; j'ai vécu ; je vivrai.* Etre en vie. —figur. Jouir de la vie : *Ce n'est pas vivre que d'être toujours malade.* —Plus figur. encore, durer, subsister : *Son nom, sa gloire, sa mémoire vivra jusqu'à la postérité la plus reculée.* —Se nourrir : *Vivre de racines, de légumes.* —Subsister : *Vivre de ses rentes, de son travail*, etc. —Dépenser : *Vivre honorablement, splendidement* ou *mesquinement, sordidement*, etc. —Passer sa vie : *Vivre dans le célibat, dans le mariage, dans le grand monde, dans l'obscurité*, etc. —Se conduire, se comporter : *Vivre bien avec quelqu'un, il vit mal avec sa femme.* —Etre soumis à, sujet de : *Vivre sous les lois, sous le gouvernement de....*

Cet homme ne vit que pour lui, ne songe qu'à lui, qu'à ses intérêts.—fam. *Vivre de ménage*, avec économie. —*Vivre d'industrie*, subsister par son adresse et par son savoir faire. —fig. *Vivre d'espérance*, dans l'attente de quelque bien. — fam. *Il vit de la grace de Dieu*, on ne sait comment il subsiste ; il mange très-peu. —*Vivre au jour la journée*, dépenser chaque jour ce qu'on gagne. —figur. et prov. *Vivre au jour la journée*, passer sa vie sans vue, sans prévoyance. —*Vivre mal avec quelqu'un*, être brouillé avec quelqu'un. —*On ne sauroit vivre avec lui*, il est d'une humeur fâcheuse, incompatible. —*Il est aisé à vivre*, il est d'une humeur douce et facile. —*Savoir vivre*, être poli, avoir les manières du monde.

Qui vive ? de quel parti êtes-vous ? *On me demanda Qui vive ? je répondis : Vive France.* — fam. *Il faut toujours être sur le qui vive avec lui*, il est querelleur et difficile à vivre.

Vivres, s. m. pl. Toutes les choses dont se nourrissent les hommes. Provisions de bouche.

Vivré, *ée*, adj. Terme de Blason, qui se dit des bandes, fasces, etc. à replis carrés.

Vocabulaire, s. m. (*Vo-ca-bu-lè-re*) Collection des mots les plus usités d'une langue ; autrement *Dictionnaire*, mais on lui suppose pour l'ordinaire moins d'étendue.

Vocabuliste, s. m. Auteur d'un vocabulaire. Il est peu usité.

Vocal, *ale*, adject. Qui s'énonce, qui s'exprime par la voix : *Prière, Oraison vocale*, par opposition à *Oraison mentale. Musique vocale*, par opposition à *Musique instrumentale.*

Vocalement, adv. (*Vo-ka-le-man*) D'une manière où l'on entend la voix. D'une manière opposée à *mentalement.*

Vocatif, s. m. (pron. l'*f.*) Le cinquième cas de la déclinaison des noms qui ont des cas. On s'en sert pour nommer la personne à qui l'on parle *ou* la chose à laquelle on s'adresse.

Vocation, s. f. (*Vo-ka-cion*) Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. —Par extension, inclination, penchant pour un état plutôt que pour un autre. —En ter. de Religion, il se dit de la *Mission* donnée par les Supérieurs Ecclésiastiques, à celui qui est appelé au Ministère.

Vocaux, s. m. pl. (*Vo-kô*) Dans les Communautés Ecclésiastiques séculières ou régulières, ceux qui ont droit de donner leur voix dans une élection.

Vœu, s. m. (*Veû*) Promesse faite à Dieu, par laquelle on s'engage à quelque chose qu'on croit lui être agréable, et qui n'est point de précepte. —L'offrande promise par un vœu. —En certains lieux et en certaines élections, voix, suffrage. —Au pluriel, souhaits, désirs.

Les Religieux appeloient *Vœu de stabilité*, celui par lequel on s'engageoit à demeurer toujours dans le même Monastère, et *Vœu simple*, celui qui n'étoit pas fait en face de l'Eglise.

Vogue, s. f. (*Vo-ghe*) Mouvement

d'une galère, etc. causé par la force des rames : *Vogue lente, foible* ou *pressée et forte.* —Au figuré, le crédit, l'estime, la réputation où est une personne; le grand cours, la mode où est une chose : *Cet Orateur a la vogue; le jeu est en vogue.*

Vogue-avant, s. m. (*Vo-ga-van*) Espalier, rameur qui tient la queue de la rame et qui lui donne le branle.

Voguer, v. n. (*Vo-ghé*) Etre poussé sur l'eau à force de rames. —On le dit quelquefois des vaisseaux qui vont à force de voiles. —Ramer : *Ces forçats voguent bien* ou *mal.*

Proverb. *Vogue la galère*, arrive ce qui pourra.

En ter. de Chapélier, *faire voguer l'étoffe*, faire voler sur une claie les matières dont on veut faire les capades d'un chapeau.

Vogueur, s. m. (*Vo-gheur*) Rameur.

Voici, (*Voa-ci*) préposition qui sert à montrer ce qui est près de celui qui parle : *Nous voici quatre; le voici.* —Il se dit aussi de ce qui ne s'apperçoit point par les sens : *Voici la preuve de ce que j'ai avancé.* Voyez *Voilà.* —On dit encore *voici que : Voici qu'il accourt.*

Voie, s. f. (*Voa*) Chemin; route par où l'on va d'un lieu à un autre. — figur. et dans le langage de l'Ecriture, la loi de Dieu, sa conduite envers les hommes : *Seigneur, enseignez-moi vos voies; les voies du Seigneur sont impénétrables. La voie étroite*, la voie du salut. *La voie large*, le chemin de perdition. —En parlant des voitures, 1.° l'espace qui est entre les deux roues. —2.° La trace qu'elles font en marchant. —En ter. de Chasse, le Chemin par où la bête a passé. En ce sens on dit figur. *Mettre quelqu'un sur la voie* ou *sur les voies*, lui donner des lumières pour lui en faire découvrir davantage, *ou* des moyens qui l'aident à parvenir à l'exécution de son dessein. —Manière de transporter les personnes ou les marchandises d'un lieu à un autre : —*Prendre la voie du Messager, du Coche.* —Charge d'une chose qu'on porte ou qu'on fait porter : *Une voie de bois, d'eau.* —Moyen dont on se sert, conduite que l'on tient pour arriver à quelque fin. —En ter. de Chimie, manière d'opérer. *La voie sèche*, celle qui emploie le feu. *La voie humide*, celle qui met en usage les dissolvans.

En termes d'Anatomie, *les premières voies*, les premiers vaisseaux ou conduits qui reçoivent les sucs alimenteux avant qu'ils soient changés en sang. —En Astronomie, *la voie lactée*, amas d'étoiles qui forment une trace blanche et lumineuse dans le ciel. —En ter. de Mer, *une voie d'eau*, fente par où l'eau entre dans un vaisseau. —En ter. de Jurisprudence, *les voies de droit*, le recours à la Justice. *Les voies de fait*, les actes de violence qu'on fait sans avoir recours à la Justice.

Voilà, (*Voa-la*) préposition qui sert à montrer ce qui est un peu éloigné de celui qui parle. *Voilà le livre dont vous parlez.* —On le dit aussi des choses qui ne s'apperçoivent pas par les sens : *Voilà mes raisons.* En ce sens, *voici* se dit de ce qu'on va dire, et *voilà* de ce qu'on vient de dire. —On dit encore *voilà que, voilà qu'on accourt.*

Voile, s. m. (*Voa-le*) Piéce d'étoffe ou de toile qui sert à cacher quelque chose. —Couverture de tête que portent les Religieuses. —Etoffe dont se font les voiles des Religieuses, à quelque usage qu'on l'emploie. —figur. Prétexte, apparence spécieuse.

Figur. 1.° *Avoir un voile devant les yeux*, être aveuglé par les préventions, par les passions. —2.° *Déchirer le voile*, découvrir ce qu'on tenoit caché. —Poétiq. *Les voiles de la nuit*, les ténèbres de la nuit.

Voile, s. f. Assemblage de piéces de toile ou d'étoffe qu'on attache aux vergues et aux étais pour recevoir le vent qui doit pousser le vaisseau.

Mettre à la voile, partir du port, commencer la navigation. —*Faire voile*, naviguer. —*Faire force de voiles, forcer de voiles*, tendre toutes ses voiles pour aller plus vîte. — fig. et fam. 1.° *Aller à voiles et à rames dans une affaire*, mettre tout en œuvre pour réussir. —2.° *Donner dans un projet à pleines voiles*, de tout son cœur. —3.° *Caler*

la voile dans une affaire, se relâcher de ses prétentions, parler avec moins de hauteur.

Voiles, au pluriel, vaisseaux : *La flotte est composée de cinquante voiles.*

Voilé, *ée*, part p. de *Voiler*, et adj. Couvert d'un voile. —Qui a pris le voile. —Au figuré, caché, couvert.

Voiler, v. act. (*Voa-lé*) Couvrir d'un voile, cacher d'un voile. —Donner le voile à une fille. —Au figuré, couvrir, cacher.

Se voiler, v. réc. Se couvrir le visage de quelque chose. —Au figuré, se cacher, se déguiser.

Voilerie, s. f. (*Voa-le-ri-e*) Lieu où l'on fait et où l'on raccommode les voiles des vaisseaux.

Voilier, s. m. (*Voa-lié*) Celui qui travaille aux voiles d'un vaisseau, qui les visite, etc. —Ce mot est aussi adj. et l'on dit, *un vaisseau bon voilier*, qui va vîte, qui marche bien.

Voilure, s. f. (*Voa-lu-re*) La manière de porter les voiles pour prendre le vent. —Toutes les voiles d'un vaisseau.

Voir, verbe actif. *Vu. Voyant. Je vois, etc. Nous voyons, vous voyez, ils voient. Je vis. J'ai vu. Je verrai.* (*Voar*) Appercevoir, connoître par les yeux : *Je vois un homme qui vient, je l'ai vu de loin.* Et neutralement, *voir clair*, *voir trouble*, etc. —Faire visite : *Aller voir quelqu'un, voir ses Juges.* —Regarder, considérer avec attention. —Examiner. —Observer, remarquer. —Observer en voyageant, en fréquentant le monde : *Il a vu beaucoup de pays.* —Fréquenter : *Qui voyez-vous dans cette ville ? Ces deux hommes ne se voient point*, ils sont mal ensemble. —S'appercevoir que.... *Je vois bien qu'on me trompe.* —Connoître par les sens : *Voyez si le vin est bon, si cela est chaud, si cet instrument est d'accord.* —S'informer : *Voyez s'il est chez lui.* —Essayer : *Voyons si nous pourrons terminer.* —familiér. Avoir soin : *Voyez à nous faire souper.* —Il se dit quelquefois pour entendre : *Je l'ai vu chanter.*

Figur. *Voir de loin, bien loin*, avoir beaucoup de pénétration, de prévoyance. —figur. et prov. *Il ne voit pas plus loin que son nez*, il a peu de lumières, peu de prévoyance. —fig. *Voir quelqu'un de bon* ou *de mauvais œil*, être bien aise *ou* fâché de le voir. —figur. *Un homme n'a rien à voir sur un autre*, n'a aucune juridiction sur lui, aucune inspection sur sa conduite. —*Un Médecin voit un malade*, prend soin de lui pendant sa maladie. —fig. et fam. 1.° *Voir venir quelqu'un*, démêler, découvrir quel est son dessein. 2.° Attendre qu'il fasse les premières démarches, pour régler sur cela les siennes. —*J'ai vu l'heure, le moment que*, peu s'en est fallu que. —Poétiq. *Voir le jour*, être né et existant, être au monde. —fig. 1.° *Cet homme n'est pas digne de voir le jour*, de vivre. —2.° *Son ouvrage n'a pas encore vu le jour*, n'est pas encore publié.

Se voir, v. réc. Se regarder. —Se fréquenter.

Voire, adv. (*Voa-re*) Vraiment. Il est vieux.

Voirement, adverb. (*Voa-re-man*) A la vérité. Il est vieux.

Voirie, s. f. (*Voa-ri-e*) Autrefois grand chemin. —Aujourd'hui, charge de Voyer. —Lieu où l'on porte les immondices d'une ville, où l'on mène quelques bêtes inutiles pour les y tuer, où l'on traîne celles qui sont mortes de maladie. —En ter. de Boucher, se dit du sang inutile des bêtes qu'ils tuent, et des parties qui ne sont bonnes à rien.

Voisin, *ine*, adj. (*Voa-zin*, *zi-ne*) Qui est proche, qui demeure auprès.

Voisin, *ine*, subst. Celui, celle qui loge auprès d'un autre.

Prov. *Qui a bon voisin a bon mâtin*, et non pas *matin*. Voyez *Mâtin*.

Voisinage, s. m. (*Voa-zi-na-je*) Proximité. —Lieux proches de celui où demeure quelqu'un. —Les voisins, les personnes qui demeurent dans un même quartier. En ce sens, on a dit autrefois *le voisiné*.

Voisiner, v. n. (*Voa-zi-né*) Voir ses voisins ou voisines, les fréquenter, leur rendre visite. Il est familier.

Voiture, s. f. (*Voa-tu-re*) Ce qui sert au transport des marchandises ou

des personnes; charrette, carrosse, coche, etc. —Les choses ou les personnes qu'on transporte: *Ce roulier n'a pu trouver voiture; il n'a que demi-voiture; il a voiture complète.* —Le port, l'action de transporter: *On a payé tant pour la voiture.*

Lettre de voiture, lettre qui contient le dénombrement des choses dont un voiturier est chargé. —On dit en plaisantant, *il est venu par la voiture des Cordeliers*, il est venu à pied.

Voiturer, verbe actif. (*Voa-tu-ré*) Transporter par voiture, en parlant des denrées, des marchandises. —famil. Mener quelqu'un dans son carrosse: *Voulez-vous me voiturer jusques-là?*

Voiturier, s. m. (*Voa-tu-rié*) Celui qui voiture et conduit d'un lieu à un autre quelques personnes ou quelques marchandises.

Voiturin, s. m. (*Voa-tu-rein*) En Italie et dans les parties de France qui en sont voisines, celui qui loue des chevaux, des chaises, et qui les conduit.

Voix, s. f. (*Voâ*) Son qui sort de la bouche pour marquer sa pensée, quelque désir ou quelque mouvement de l'ame. —Son harmonieux pour exprimer quelque passion gaie ou triste. —Cri, gémissement accompagné de cris et de clameurs. —Chanteur, chanteuse: *Il y avoit à ce Concert dix voix et quinze instrumens.* —Il se dit de certains animaux: *La voix du perroquet, des oiseaux, des hiboux. La voix des chiens*, à la chasse, leur aboiement. —Suffrage, avis, opinion: *Donner sa voix, à la pluralité des voix, tout d'une voix.* En ce sens on dit *voix active*, le pouvoir d'élire; *voix passive*, la capacité d'être élu.

Figur. *La voix intérieure*, les inspirations de Dieu. —Poétiq. *La Déesse aux cent voix*, la Renommée. —*Apprendre une chose par la voix de la Renommée*, par le bruit public.

Vol, subst. m. Action de celui qui prend, qui dérobe. —La chose volée. —Mouvement progressif et en plein air des oiseaux et des insectes, par le moyen de leurs ailes. —La chasse du vol, la manière de voler sur le gibier. —Dans les piéces de théâtre, l'action d'une machine qui fait monter et descendre les personnages, comme s'ils voloient. —En termes de Blason, deux ailes d'oiseaux étendues et jointes ensemble. On appelle *demi-vol*, une aile seule.

Figurém. *Prendre un vol trop haut*, s'élever plus qu'on ne doit; faire plus de dépense qu'on ne doit ou qu'on ne peut. —*Il est parvenu de plein vol à cet emploi*, sans passer par les degrés ordinaires. —*Cet oiseau a trois pieds de vol*, il y a trois pieds entre les deux bouts de ses ailes quand elles sont étendues.

Volable, adj. Qui peut être volé.

Volage, adj. et subst. Léger, changeant, inconstant. Voyez *Léger*.

Feu volage, dartre ou gale qui vient au visage des enfans.

Volaille, s. f. (*Vo-lâ-glie*, mouillez les *ll.*) Il se dit des oiseaux domestiques qu'on nourrit dans une basse-cour.

Volant, *ante*, adj. Qui a la faculté de voler, de se soutenir en l'air, qui s'élève en l'air: *Dragon volant, cerf volant, fusée volante.*

Petite vérole volante, qui n'a rien de dangereux. —*Feuille volante*, simple feuille d'écriture ou d'impression qui n'est attachée à aucune autre. -*Assiette volante*, assiette d'entremets ou de ragoût qu'on met ou qu'on ôte sans changer le service de la table. —En termes de Peinture, *draperie volante*, légère et qui paroît agitée par le vent. —*Pont volant*, pont qu'on porte à l'armée pour passer les petites rivières. —*Camp volant*, petite armée, sorte de cavalerie légère qui fait des courses sur l'ennemi ou qui l'observe. —En termes de Chimie, *l'aigle volant*, le sel ammoniac. —*Pistole volante*, pistole qu'on suppose revenir toujours à son maître, dans quelques mains qu'elle passe.

Volant, subst. m. (*Vo-lan*) Petit morceau de liége, etc. garni de plumes, avec lequel on joue en le poussant avec des raquettes. —Deux piéces de bois attachées en forme de croix à l'arbre tournant d'un moulin, garnies d'échelons, revêtues de toiles et qui tournent

tournent quand les toiles sont tendues, et qu'il y a assez de vent. —Piéce d'horloge qui retarde la sonnerie. —Habit ou surtout sans doublure.

Volatil, ile, adj. Qui se résout et se dissipe en l'air par l'action du feu : *Sel, alkali volatil.*

Volatile, s. m. ou plus souvent *volatiles*, subst. m. plur. Animaux qui volent.

Volatilisation, s. f. (*Vo-la-ti-li-ʒa-cion*) Action de volatiliser un corps.

Volatiliser, v. act. (*Vo-la-ti-li-ʒé*) Rendre volatil : *L'arsenic se volatilise aisément*, la chaleur le fait aisément dissiper.

Volatilité, s. f. Qualité de ce qui est volatil.

Volaille, s. f. (mouillez les *ll.*) Il se dit de tout oiseau bon à manger : *Nous ne mangeons que de la volatille.* Il est familier.

Volcan, s. m. Montagne qui vomit du feu.

Vole, s. f. Terme de jeu de cartes : *Faire la vole*, faire toutes les mains.

Volée, subst. f. Le vol d'un oiseau : *Prendre sa volée.* —Bande d'oiseaux qui volent tous ensemble : *Une volée de moineaux, de pigeons.* figur. *Une volée de jeunes gens, d'écoliers.* figur. et famil. *Une volée de canons, une volée de coups de bâton.*—Pigeons éclos dans le même mois. — fig. Rang, qualité, force : *Il n'est pas de sa volée.*—En parlant des cloches, on dit *sonner à toute volée*, les sonner toutes en branle ; *sonner une, deux, trois volées.* —Piéce de bois de traverse qui s'attache au timon d'un carrosse, etc. et à laquelle les chevaux du second rang sont attelés. —On le dit aussi des volans d'un moulin à vent. —A la paume, action du joueur qui prend la balle lorsqu'elle est en l'air, et avant qu'elle touche terre, etc.

Figur. et famil. *Avoir une chose entre bond et volée*, saisir l'occasion favorable pour l'obtenir : *L'avoir tant de bond que de volée*, moitié de gré, moitié de force.

A la volée, adv. Inconsidérément ; sans réflexion.

Voler, v. n. (*Vo-lé*) Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. — fig. et par exagération ; courir avec une grande vitesse. —On dit par extension que *les flèches volent, que le vent fait voler la poussière*, etc. —Voyez *Voler*, act.

Voler, v. act. Chasser, en parlant des oiseaux de fauconnerie : *Cet oiseau vole la pie, le héron, la perdrix* ; et neutralem. *Le faucon, l'autour, le lanier apprennent facilement à voler.* —Il se dit dans le même sens des hommes qui font chasser ces oiseaux : *Je volerai la pie cette après midi ; j'irai voler aujourd'hui.* —Prendre furtivement *ou* par force ce qui appartient à un autre. Il régit les choses et les personnes : *Voler de l'argent ; ce valet a volé son maître* ; et neutral. *Voler sur les grands chemins.* —figur. S'approprier les pensées et les expressions des autres, et s'en servir sans les citer.

Volerie, s. f. Larcin, pillerie. —Vol de l'oiseau de fauconnerie après d'autres oiseaux ou du gibier.

Haute volerie, volerie du faucon sur le héron, les canards et les grues ; celle du gerfaut sur le sacre et sur le milan.

Basse volerie, celle du laneret et du tiercelet de faucon sur la perdrix, la pie, etc.

Volet, s. m. (*Vo-lè*) Volière où l'on nourrit des pigeons. —Ais qui est à l'entrée de la volière, ou qui ferme une fenêtre. —Espèce de porte qui couvre les tuyaux de l'orgue par dehors. —Tablette, petit ais sur lequel on trie des choses menues. De là l'expression proverb. *Trié sur le volet*, choisi avec soin. —En ter. de Marine, petite boussole à l'usage des barques et des chaloupes. —Herbe qui pousse de grandes feuilles plates et rondes qu'on voit nager sur l'eau des étangs, et sur les bords des rivières peu rapides.

Voleter, v. n. (*Vo-le-té*) Voler à plusieurs reprises, comme font les petits oiseaux.

Volettes, s. f. plur. (*Vo-lè-te*) Plusieurs rangs de petites cordes qui tiennent à un réseau ou à une sangle dont on couvre les chevaux pour les garantir de la piqûre des mouches.

Voleur, euse, subst. et adj. Fripon ;

celui qui prend à autrui ce qui ne lui appartient point. —Celui qui est sujet à dérober. —Par exagération, celui qui exige plus qu'il ne lui appartient.

Au voleur, cri contre les voleurs quand on réclame du secours.

Volice, s. f. Latte à ardoise qui est deux fois plus large que la carrée.

Volière, s. f. (*Vo-liè-re*) Lieu où l'on nourrit et où l'on enferme des oiseaux de toute espèce. —Petit colombier où l'on nourrit des pigeons domestiques.

Volige ou *volile*, subst. f. Planche légère et peu épaisse de sapin ou de peuplier.

Volition, s. f. (*Vo-li-cion*) ter. de l'Ecole. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

Volontaire, s. m. (*Vo-lon-tè-re*) Celui qui sert volontairement dans les troupes.

Volontaire, adject. Qui se fait sans contrainte et de franche volonté : *Action, mouvement, accord, traité volontaire.* —En parlant des personnes ; qui ne veut s'assujettir à rien, qui ne veut faire que sa volonté : *Cet enfant est trop volontaire.* En ce sens on dit aussi substantiv. mais toujours avec l'épithète *petit* : *C'est un petit volontaire.*

Volontairement, adv. (*Vo-lon-tè-re-man*) Sans contrainte, à la différence de *volontiers*, qui signifie de bon cœur : *On fait beaucoup de choses volontairement, qu'on ne fait pas volontiers.*

Volonté, s. f. Puissance de l'ame par laquelle elle se détermine d'elle-même à rechercher ce qui lui convient, et à agir d'une certaine manière, à faire une action ou à ne pas la faire. —Puissance par laquelle on veut.—Acte de la volonté : *Je n'ai pas d'autre volonté que la vôtre.* —Ce qu'on veut qu'il soit fait : *Est-ce là votre volonté ? Faire ses volontés*, tout ce qu'on a envie de faire, sans s'embarrasser des obstacles. —Disposition à l'égard de quelqu'un : *Bonne* ou *mauvaise volonté.* —Discrétion, pouvoir d'autrui : *Je m'en remets à votre volonté.* —Ardeur pour les choses de son état : *Ce jeune homme est plein de bonne volonté.*

Volontiers, adv. (*Vo-lon-tié*) De bon cœur : *Il oblige volontiers.* Voyez *Volontairement.*

Volte, subst. f. Terme de Manége Rond ou trace circulaire sur laquelle on manie un cheval : *Mettre un cheval sur les voltes.* On dit aussi *demi-volte*: *Serrer les demi-voltes.* —En termes de Marine, *prendre telle volte*, prendre telle route *ou* virer de bord dans telle vue. —En termes de Fauconnerie, cri qu'on fait en voyant le gibier. —En ter. de jeu de cartes, *faire la volte*, faire toutes les mains ; quelques-uns disent *vole.* Voyez ce mot.

Faire volte-face, tourner visage à l'ennemi qui poursuit.

Volté, *ée*, adj. Terme de Blason : Double.

Volter, v. neut. (*Vol-té*) ter. d'Escrime : Tourner le corps, changer de place, pour éviter les coups de son adversaire.

Voltigement, s. m. (*Vol-ti-je-man*) Action de ce qui voltige. —Manière dont voltige un Danseur de corde.

Voltiger, v. n. (*Vol-ti-jé*) Voler à plusieurs reprises ; voler çà et là, comme font les abeilles, les papillons, et quelquefois les oiseaux. —Par extension, flotter au gré des vents, en parlant des cheveux, d'un étendard, etc. —fig. Etre léger, inconstant, changer souvent d'objet : *Il voltige de maison en maison, de belle en belle.* —Faire différentes sortes d'exercices sur le cheval de bois, pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. —Faire des tours de souplesse et de force sur une corde élevée et attachée par les deux bouts, mais tendue fort lâche. —Courir çà et là avec légéreté et vitesse : *Un parti de cavalerie vint voltiger autour du camp.*

Voltigeur, s. m. Celui qui enseigne à voltiger sur le cheval de bois. —Celui qui voltige sur la corde.

Voltiglole, s. f. Terme de Marine : Cordon de la poupe qui sépare le corps de la galère de l'aissade de poupe.

Volubilis, s. m. pris du Latin (*l's* se prononce.) Nom générique des plantes dont la tige monte et s'entortille autour de ce qui les approche.

Volubilité, s. f. Facilité de se mouvoir ou d'être mu en rond. —Articulation nette et rapide.

Volue, s. f. Terme de Tisserand: Petite fusée qui tourne dans la navette et porte la tissure.

Volume, s. m. Etendue, grosseur d'un corps, d'un paquet par rapport à l'espace qu'il tient. —Livre relié ou broché. *Un volume in-folio*, *in-4.°*, *in-8.°*, *in-12*, *etc.* un livre où la feuille fait deux feuillets, quatre feuillets, huit feuillets, etc.

Volumineux, *euse*, adj. Qui est fort étendu, qui contient beaucoup de volume; et en parlant d'un ouvrage, d'une compilation, etc. beaucoup de volumes.

Volupté, s. f. Plaisirs du corps et des sens. —Quelquefois plaisirs de l'esprit: *Les Savans trouvent de la volupté dans la rencontre des vérités.*

La volupté, *les voluptés*, sans rien ajouter; les plaisirs défendus: *La volupté est contraire à la vertu; ne languissez pas dans les voluptés.*

Voluptueusement, adv. (*Vo-lup-tu-eû-ze-man*) Avec volupté.

Voluptueux, *euse*, adj. (*Vo-lup-tu-eû*, *eû ze*) En parlant des personnes; qui aime et qui cherche la volupté. En ce sens il est aussi subst. masculin. —En parlant des choses; qui cause de la volupté, du plaisir.

Volute, subst. f. Partie d'un chapiteau qui représente une écorce d'arbre, tortillée et tournée en ligne spirale. —Coquille univalve tournée en cône pyramidal.

Voluter, verbe act. (*Vo-lu-té*) Devider le fil sur des fusées; faire des volutes.

Volvulus, s. m. (prononcez l'*s* finale) terme de Médecine: Colique de miséréré; passion iliaque.

Vombare, subst. m. (*Von-ba-re*) Papillon bigarré de différentes couleurs.

Vomer, s. m. (*Vo-mêr*) ter. d'Anatomie: Os qui sépare le nez dans sa partie postérieure en deux narines.

Vomique, s. f. (*Vo-mi-ke*) Abcès du poumon qui fait rendre du pus par la bouche.

Vomique, adj. *Noix vomique*, celle qui fait mourir les chiens, et qui endort les corneilles, les pies.

Vomir, v. act. Jeter par la bouche quelques alimens, eaux ou humeurs qu'on a dans l'estomac.

Figur. 1.° *Vomir des injures*, proférer des injures. —2.° *Ce volcan vomit des flammes*, jette des flammes.

Vomissement, s. m. (*Vo-mi-ce-man*) L'action de vomir: *Il est sujet à de grands vomissemens.*

En style de l'Ecriture, *retourner à son vomissement*, retomber dans ses erreurs, dans son péché.

Vomitif, s. m. Remède qui provoque le vomissement.

Vomitif, *ive*, adj. Qui fait vomir.

Vomitoire, s. m. (*Vo-mi-toa-re*) C'est la même chose que *vomitif*. Il est vieux.

Vomitoires, chez les Anciens, les issues par où le peuple sortoit du spectacle.

Vorace, adject. Carnassier, qui dévore, qui mange avec avidité.

Voracité, s. f. Avidité à manger.

Votation, s. f. (*Vo-ta-cion*) Action de voter.

Voter, v. neut. (*Vo-té*) Donner sa voix, son suffrage dans une élection, etc.

Votif, *ive*, adj. Qui a rapport à un vœu. *Bouclier votif*, chez les Anciens. —Chez les Catholiques, *tableau votif*, offert pour un vœu. *Messe votive*, dite pour quelque intention particulière.

Votre, pronom possessif de la seconde personne. Quand il est adjectif, il se met toujours devant le substantif, et il tient lieu de l'article. Son pluriel est *vos*: *Votre livre*, *votre maison*, *vos livres.* —Quand il est subst. il est pronom relatif, alors l'*ô* est long et doit être marqué d'un accent circonflexe; son pluriel est *les vôtres.* —Dans ce dernier sens, on dit *les vôtres*, vos parens et amis, *ou* ceux de votre compagnie, de votre parti.

Vouède, s. m. Nom d'une plante commune en Normandie, qui sert à la teinture.

Vouer, v. act. (*Vou-é*) Consacrer à Dieu. —Promettre par vœu. —Promettre d'une manière particulière.

Se vouer, v. réc. Se consacrer, se donner entiérement.

Vouge, s. f. Terme de Vénerie : Epieu de Véneur à un large fer. —En termes d'Agriculture, serpe attachée à un long manche.

Vouloir, ver. act. *Voulant. Voulu. Je veux, tu veux, il veut; nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Que je veuille, etc. que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* (*Vou-loar*) Désirer, souhaiter : *Que voulez-vous ?* —Consentir : *Si vous le voulez, il le voudra aussi.*

Vouloir, v. n. Avoir la volonté de faire quelque chose : *Il veut partir demain.* —Commander, exiger avec autorité : *Il veut que vous partiez demain.* —Etre de nature à demander, à exiger : *Cet enfant veut être traité doucement ; cette affaire veut être conduite avec prudence ; ce tableau veut être vu dans son jour.*

En vouloir à quelqu'un, entreprendre quelqu'un, lui vouloir du mal ; haïr, avoir de l'aversion, etc.

A qui en voulez-vous ? qui prétendez-vous attaquer ? qui cherchez-vous ?—*A qui en veut-il ?* de quoi se plaint-il ?

Que veut dire cet homme ? que prétend cet homme ? que demande-t-il ? —*Que veut dire ce mot, ce procédé ?* que signifient ce mot, ce procédé ?

Vous, le pluriel du pronom *tu* ou *toi*. *De vous à moi*, entre nous.

Voussoir ou *vousseau*, s. m. (*Vou-soar, Vou-sô*) ter. d'Architecture : Pierre taillée en espèce de coin tronqué, propre à former le cintre d'une voûte.

Voussure, s. f. Courbure ou élévation d'une voûte. On le dit aussi des portes et des fenêtres en arc.

Voûte, s. f. Corps de maçonnerie cintré par son profil où les pierres se soutiennent l'une l'autre par leur arrangement.

Figur. et poétiq. *la voûte céleste, azurée* ou *étoilée*, le Ciel.

Voûté, ée, part. pass. de *Voûter*, et adject. Qui a une voûte, qui est en voûte. —Au fig. courbé, qui baisse le dos.

Voûter, v. act. (*Voû-té*) Faire une voûte dans une piéce d'un bâtiment : *Voûter un salon*, etc.

Se voûter, se courber : *Votre père commence à se voûter.*

Voyage, s. m. (*Voa-ia-je*) Chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. —Relation d'un voyage. —Par extension, toute allée d'un lieu à un autre. —Allée ou venue que quelqu'un fait pour notre service. —Séjour dans un lieu où l'on ne fait pas sa demeure ordinaire. Il se disoit en ce sens du Roi et de la Cour : *Le voyage de Fontainebleau, de Marli*, etc.

Voyager, v. neut. (*Voa-ia-jé*) Faire voyage, aller dans un pays éloigné.

Voyageur, euse, subst. (*Voa-ia-jeur, eu-ze*) Proprement celui, celle qui est actuellement en voyage. —Celui qui a voyagé.

Dans le langage de la Religion, *Nous ne sommes que voyageurs en ce monde ;* cette vie est passagère.

Voyant, ante, adj. (*Voa-ian*) Qui brille, qui éclate : *Une couleur trop voyante.* Il est familier.

Voyant, ante, part. p. de *Voir*, et adj. Qui voit.

Aux Quinze-vingts, *les Frères voyans*, ceux qui voient et qui sont mariés à une femme aveugle. *Les Sœurs voyantes*, les femmes qui voient clair et qui sont mariées à des aveugles.

Voyant, s. m. Dans l'Ecriture sainte, Prophète.

Voyelle, subst. fém. (*Voa-iè-le*) Lettre qui peut se prononcer seule sans l'aide d'aucune autre lettre ; comme *a, e, i, o, u.*

Voyer, subst. m. (*Voa-ié*) Officier préposé aux *voies*, aux chemins.

Vrai, aie, adj. (*Vrè, vrê*) Qui est conforme à la vérité : *Ce bruit est vrai, cette nouvelle, cette proposition est vraie.* —Qui est tel qu'il doit être. En ce sens il se place devant le subst. *Du vrai marbre, vrai diamant, vrai Capitaine, vrai Poète.* —Sincère, qui aime et qui dit la vérité : *C'est un homme vrai.*

Le vrai sujet de sa colère, l'unique, le principal sujet de sa colère.

Vrai, s. m. La vérité : *Rien n'est beau que le vrai.*

Vrai, adv. Avec vérité. Il se dit surtout à l'impératif : *Parlez vrai.*

A dire vrai, *à vous dire le vrai*, *à vrai dire*, adv. A la vérité.

Au vrai, adv. Véritablement, certainement, dans le fond.

Vraiment, adv. (*Vrè-man*) Véritablement, effectivement. *Trév.* écrit *vraiement.*

Vraisemblable, adjectif. (*Vrè-san-bla-ble*) Qui a de la vraisemblance ; probable.

Vraisemblable, subst. m. Ce qui est vraisemblable ; vraisemblance, probabilité.

Vraisemblablement, adv. (*Vrè-san-bla-ble-man*) Avec vraisemblance.

Vraisemblance, s. fém. (*Vrè-san-blan-ce*) Apparence du vrai, de la vérité ; probabilité.

Vréder, v. neut. (*Vré-dé*) Aller et venir sans objet.

Vrille, s. fém. (*Vri-glie*, mouillez les *ll.*) Outil de fer propre à percer.

Vrilles, liens que la nature a donnés à certaines plantes pour s'accrocher.

Vriller, v. n. *Vri-glié*) ter. d'Artificier : Pirouetter en montant comme en vis.

Villier, s. m. (*Vri-glié*) Ouvrier qui fait des vis et d'autres petits outils de fer ou d'acier.

Vu, *ue*, part. pass. et adj. Voyez *Voir.*

Vu, s. m. Enumération des piéces et des procédures qui ont été produites et vues dans un procès.

Cette action s'est faite au vu et au su de tout le monde, tout le monde en a été témoin.

Vu, conjonction. A cause de, pour raison de : *Il mérite récompense*, *vu ses longs services.*

Vu que, conjonction : Parce que, d'autant que.

Vue, s. f. (*Vu-e*) La faculté naturelle qu'on a de voir ; l'un des cinq sens, lequel a l'œil pour son organe. —Les yeux, les regards : *Jetez*, *tournez la vue de ce côté.* —L'inspection des choses qu'on voit : *Voyez ces étoffes*, *la vue ne vous en coûtera rien.* —Manière dont on regarde un objet : *Vue de côté*, *de haut en bas*, etc. —Etendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *Cette maison n'a point de vue*, *a une belle vue*, *une vue bornée.* —Tableau ou estampe qui représente un lieu, une ville, etc. regardés de loin : *Vue de Paris*, *de Rome*, etc. —Fenêtre, ouverture d'une maison, par laquelle on *voit* sur les lieux voisins. — figur. 1.° Connoissance de l'esprit : *Rien n'échappe à la vue de cet homme.* —2.° Dessein, but : *Avoir en vue un établissement*, *entrer dans les vues de quelqu'un.*

A perte de vue, autant que la vue se peut étendre. —*A vue de pays*, au hasard, sans prendre de mesure, à peu près. —*A vue d'œil*, fort sensiblement. —*A vue d'oiseau*, vu de haut en bas. —*Connoître de vue*, connoître quelqu'un de visage. —*Lunette à longue vue*, qui sert à voir distinctement des objets fort éloignés. —*Faire des discours à perte de vue*, très-longs et qui ne concluent rien. — fig. *Donner dans la vue*, frapper, surprendre par un éclat agréable. —*Avoir vue sur quelqu'un*, avoir droit d'inspection sur lui. —*Avoir la vue sur quelqu'un*, veiller actuellement sur sa conduite. —*Votre lettre est payable à vue*, on vous la payera quand vous la présenterez, etc.

Vulgaire, adj. (*Vul-ghè-re*) Ce qui est commun, reçu communément : *Notion*, *croyance vulgaire.* —Trivial : *Pensée*, *sentiment vulgaire.* Voyez *Trivial.*

Les langues vulgaires, par opposition à *langues savantes*, les différentes langues que les peuples parlent aujourd'hui. —*Un homme*, *un esprit vulgaire*, qui ne se distingue en rien du commun.

Vulgaire, s. m. Peuple : *L'opinion du vulgaire.*

Vulgairement, adver. (*Vul-ghè-re-man*) Communément.

Vulgate, s. f. Traduction latine de l'Ecriture sainte qui a toujours eu cours dans l'Eglise Latine, et qui pour cela a été nommée *Vulgate* ; elle a été déclarée authentique par le Concile de Trente. —Ce mot est aussi adjectif : *La Version vulgate.*

Vulnérable, adjectif. Qui peut être

blessé. *Invulnérable* est plus usité que *vulnérable.*

Vulnéraire, adject. (*Vul-né-rè-re*) Propre pour la guérison des plaies et des ulcères : *Eau vulnéraire*, *herbes vulnéraires.*

Vulnéraire, s. f. Plante recommandée pour les plaies et les blessures.

Vulpin ou *Chiendent queue de renard*, s. m. Sorte de plante de l'ordre des *Graminées.*

Vulve, s. f. L'orifice extérieur des parties sexuelles dans les femelles des animaux.

Wallon, subst. m. Langage qui se parle dans le pays des *Wallons*, c'est-à-dire dans la partie des Pays-Bas, qui est entre l'Escaut et la Lis. Quelques-uns prétendent que c'est l'ancien Gaulois.

Wigh, s. m. Nom de parti fameux en Angleterre.

Les Wighs étoient originairement ce qu'on appelle aujourd'hui le parti de l'opposition. Ils étoient opposés aux *Toris.*

Wlans ou *Uhlans*, s. m. pl. Troupe de Cavalerie légère, composée de Polonois et de Tartares, montés sur des chevaux de ces deux Nations. On prononce *Oulans.*

Wolfram ou *Wolfart*, subst. m. emprunté de l'Allemand : Mine de fer très-réfractaire, d'une difficile fusion, pesant, dur et compacte, cristallisé en lames ou en rayons divergens.

X

X, Subst. m. (prononcez *ikce*, et suivant l'appellation moderne, *kce.*) Vingt-troisième lettre de l'alphabet François, et la dix-huitième des consonnes. C'est une consonne double, dont le son varie suivant les circonstances. Voyez *La Préface* et la *Grammaire.* — X est une lettre numérale qui vaut dix.

Xénélasie, s. fém. (*Kcé-né-la-zi-e*) Interdiction faite aux Etrangers pour les exclure du séjour d'une ville.

Xérophagie, s. f. (*Kcé-ro-fa-ji-e*) ter. d'antiquité ecclésiastique : Usage des fruits secs.

Xérophtalmie, s. f. (*Kcé-rof-tal-mi-e*) Démangeaison, rougeur dans les yeux sans enflure, sans écoulement de larmes.

Xiphias, subst. masc. (*Kci-fi-âce*) Constellation méridionale. —Sorte de poisson.

Xiphoïde, s. m. et adj. (*Kci-fo i-de*) Nom qu'on donne en Anatomie, au cartilage qui est au bas du *sternum*, et qu'on appelle communément *la fourchette.*

Xochicapal, s. m. Sorte d'arbre de la Province de Méchoacan en Amérique, dont le tronc et l'écorce sont d'une odeur fort agréable, et rendent une liqueur odorante qui a les propriétés de la *résine copal.*

Xomolt, s. m. Espèce de canard du Mexique.

Xutas, s. m. Espèce d'oie des Indes Occidentales, facile à apprivoiser.

Xylon, s. m. (*Kci-lon*) Plante qui porte le coton.

Xylostéum, (Acad.) ou *Xylostéon*, s. m. (*Kci-los-té-om*, *té-on*) Arbrisseau qui croît sur les Pyrenées, etc. ses baies sont émétiques.

Y

Y, Subst. m. La vingt-quatrième lettre de l'alphabet François. On l'appelle *i grec*, et il répond à l'*υ* des Grecs.

L'*y* entre deux consonnes n'a point d'autre son que l'*i*, et il ne sert ordinairement que pour marquer l'étymologie des mots venus du Grec : *Hymen*, *style*, etc.

L'*y* entre deux voyelles tient la place de deux *ii* : *Payer*, *rayon*, *citoyen*, *employer*, *pays*, *appuyer*, *etc.* on prononce comme si on écrivoit *paiier*, *raiion*, *citoiien*, *emploiier*, *paiis*, *appuiier*, *etc.*

Dans les mots en *aye*, tantôt l'*y* a la valeur de deux *ii* : *Abbaye* ; tantôt celle d'un *i* et d'un mouillé foible : *Je paye*, *j'essaye*, *etc.* tantôt enfin il n'a que celle d'un mouillé foible, comme dans *blaye*. Ainsi les trois lettres *aye* se prononcent de trois manières différentes, et rien n'en avertit.

Y, adv. relatif : Dans cet endroit-là. —C'est aussi une espèce de particule explétive : *Il y a des gens*, *etc.* —Il signifie encore, à cela, à cet homme-là : *J'y répondrai*, *fiez-vous-y*, *etc.*

Yacht, s. m. (*Iak*) Petit vaisseau à un seul pont, gréé à voiles latines, bon pour aller à de petites distances ou pour se promener.

Yapu, subst. m. (*Ia-pu*) Sorte d'oiseau du Brésil.

Yatisi, s. m. (*Ia-ti-zi*) L'heure du coucher chez les Turcs.

Yièble ou *Yiable*, s. f. Voy. *Hièble.*

Yeldis, s. m. (*Iiel-dice*) ter. de Philosophie hermétique.

Yélion, subst. m. (*Ié-li-on*) ter. de Philosophie hermétique.

Yenke, s. f. (*Ien-ke*) Femme chez les Turcs qui couche la mariée le premier jour de ses noces.

Yeuse, subst. f. (*I-eû-ze*) Espèce de chêne qui a une écorce unie et rousse.

Yeux, s. m. (*Ieû*) C'est le pluriel du mot *œil* : *Avoir devant les yeux* ; *regarder entre deux yeux*, *etc.* Voy. *Œil.* *A yeux clos*, adv. Aveuglément et sans examiner les choses. —Il se dit en badinant pour *Lunettes.* —Il se dit aussi de ces petits trous, de ces petites ouvertures qui sont dans le pain, dans le fromage.

Yeux d'écrevisses, pierres qui naissent dans la tête de certaines écrevisses.

Yeux de peuple, se dit des bourgeons glutineux du peuplier noir.

Yokola, s. m. Sorte de mets qui sert de pain aux Kamtschadales et aux peuples sauvages de la Sibérie Orientale. Il se prépare avec toutes sortes de poissons secs.

Yolatol, s. m. Sorte de poisson des Indes Orientales.

Ypécacuanha, Voyez *Ipécacuanha.*

Ypréau ou *Ypereau*, s. m. (*I-pré-ô*, *I-pe-rô*, s. d.) Espèce d'orme à larges feuilles, qui tire son nom d'*Ypres* en Flandres, où il est commun et d'une beauté extraordinaire.

Yvoire, s. m. Voyez *Ivoire.*

Yvraie, *Ivroie* ou *Zizanie.* Voyez *Ivroie.*

Z

Z, Subst. m. (*Zede*, et suivant l'appellation moderne, *Ze*) Vingt-cinquième et dernière lettre de l'alphabet François.

Cet homme est fait comme un z, est tortu et contrefait.

Zaccon, s. m. Espèce de prunier de Jéricho ; on tire de ses fruits une huile bonne contre les humeurs froides.

Zacinthe, s. f. (*Za-cein-te*) Plante dont les feuilles sont excellentes contre les verrues.

Zagaie, s. f. (*Za-ghê*) Sorte de javelot dont les Mores se servent pour combattre à cheval.

Zagu, s. m. Grand arbre semblable au palmier.

Zaïm, s. m. (*Za-ime*) Cavalier de la milice Turque.

Zaïmet, s. m. (*Za-i-mè*) Fonds destiné à la subsistance du Zaïm.

Zain, adject. (*Zein*) il se dit d'un cheval qui est tout noir ou tout bai, sans aucune marque de blanc.

Zani, subst. m. Personnage bouffon dans les comédies en Italie.

Zèbre, subst. m. Espèce de mulet du Cap de Bonne-Espérance, dont la peau est traversée de bandes noires presque symétriques.

Zédoaire, s. f. (*Zé-do-è-re*) Plante ou racine d'un goût aromatique ; espèce de gingembre.

Zélateur, trice, subst. Celui, celle qui agit avec beaucoup de zèle pour la patrie, pour la religion : *Un grand zélateur du bien public, de la gloire de Dieu*. Il est toujours suivi de la préposition *de*.

Zèle, subst. m. Affection ardente ; amour ardent pour quelque chose, pour les intérêts de quelqu'un ou pour les siens propres.

Zèle indiscret, qui n'est pas réglé par la prudence. *Faux zèle, zèle aveugle*, qui est mal dirigé, etc.

Zélé, ée, adj. Qui a du zèle, de l'ardeur et de la ferveur pour quelqu'un ou pour quelque chose.

Zélé, ée, subst. Il signifie la même chose : *C'est un zélé, une zélée*.

Zénith, s. m. (*Zé-nit*) Le point du Ciel, qui est élevé perpendiculairement sur chaque point du globe terrestre. Il est opposé à *Nadir*.

Zéphyr, s. m. (*Zé-fir*) Vent doux et agréable. —En Poésie, et en parlant de ce vent comme d'une Divinité de la Fable, on écrit et on prononce *Zéphyre*, et alors on le met sans article.

Zéro, subst. m. Nom donné au caractère d'Arithmétique qui s'exprime par o. Ce caractère par lui-même ne fait aucun nombre ; mais étant placé après les autres nombres, il sert à les multiplier par dix. —figur. et famil. Homme sans crédit, sans considération : *Cet homme est un zéro, un zéro en chiffre*.

Zest ou *zeste*, sorte d'interjection qui sert à marquer qu'on veut rejeter ce qu'un autre dit, qu'on veut s'en moquer.

Prov. *Entre le zist et le zest*, entre-deux, passablement, tant bien que mal.

Zeste, s. m. Ce qui est au-dedans de la noix et qui la sépare en quatre. —Partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'orange ou de citron, etc. —Il s'emploie au figuré pour marquer le peu de cas qu'on fait d'une chose ou son peu de valeur : *Cela ne vaut pas un zeste*.

Zététique, adj. (*Zé-té-ti-ke*) ter. de Mathématique : *La méthode zététique*, celle dont on se sert pour résoudre un problême, en recherchant la raison et la nature d'une chose.

Zibeline, s. f. Sorte de martre. On dit aussi *martre-zibeline*.

Zigzag, s. m. (*Zig-zag*, prononcez

les deux *g* durs.) Nom d'une petite machine, composée de petites tringles mobiles et disposées en losange, qui s'allongent ou se resserrent, suivant le mouvement qu'on lui donne par deux branches qui servent à la tenir.

Marcher en faisant des zigzags, marcher en allant tantôt d'un côté tantôt d'un autre comme les gens pris de vin. —*Tranchée en zigzag*, composée de plusieurs parties qui vont l'une à gauche, l'autre à droite, en avançant toujours vers la ville qu'on assiége. —*Broderie en zigzag*, qui représente la figure d'un zigzag à demi-alongé. —*Chemin en zigzag*, qui va en serpentant.

Zimbis ou *Simbos*, s. m. Espèce de petit coquillage univalve des côtes de l'Afrique, et qui se trouve dans l'Isle de Loanda au Royaume d'Angola. Il sert de monnoie.

Zinc, s. m. (*Zeinke*) Demi-métal qui a la propriété de rendre le cuivre jaune.

Fleurs de zinc, du zinc sublimé par le feu.

Zinzolin, s. m. (*Zein-zo-lein*) Sorte de couleur qui est d'un violet-rougeâtre. On dit aussi adjectiv. *du taffetas zinzolin.*

Zisel, s. m. Espèce de rat qui a le corps long et menu comme la *Belette.* Il se trouve en Pologne et en Autriche.

Zist. Voyez *Zeste.*

Zizanie, s. f. Ivroie. Il n'est plus en usage au propre. —Au figuré, discorde, division : *Semer la zizanie.*

Ziziphe, s. m. (*Zi-zi-fe*) Arbre qui porte les jujubes.

Zocle. Voyez *Socle.*

Zodiacal, ale, adj. Qui appartient au Zodiaque.

Zodiaque, s. m. (*Zo-di-a-ke*) Cet espace du ciel que le soleil parcourt pendant l'année, et qui est divisé en douze parts, où sont douze constellations qui forment diverses figures qu'on nomme les douze signes du Zodiaque. —L'un des six grands cercles de la sphère.

Zoïle, s. m. (*Zo-i-le*) Ancien Critique d'Homère. —Aujourd'hui, mauvais Critique; envieux.

Zône, s. f. Une des cinq parties du Globe qui sont entre les pôles ; l'une (la *Zone torride*) divisée en deux par l'Equateur et comprise entre les tropiques ; deux (les *Zônes tempérées*) comprises entre les tropiques et les cercles polaires ; et deux (les *Zônes glaciales*) comprises entre les cercles polaires et chacun des deux pôles.

Figurém. et familiér. *Passer la Zône torride*, traverser un endroit où le soleil donne avec force et où il n'y a aucune ombre.

Zooglyphites, s. f. plur. Se dit des pierres figurées représentant des empreintes d'animaux.

Zoographie, s. f. (*Zo-o-gra-fi-e*) Description de la nature, de la figure et des propriétés des animaux.

Zoolâtrie, subst. f. (*Zo-o-la-tri-e*) Adoration des animaux.

Zoolite, s. m. Partie des animaux qui s'est changée en pierre.

Zoologie, subst. f. On appelle ainsi la science qui traite de tous les animaux de la nature.

Zoomorphites, subst. f. pl. Ce mot sert à désigner les pierres qui ont quelque ressemblance avec des animaux connus.

Zoophage, s. et adj. m. et f. Se dit proprement des mouches qui se nourrissent sur le corps des animaux et les suçent ; on le dit par extension de tout animal qui se nourrit de chair. Dans ce sens ce mot est synonyme de *Carnivore.*

Zoophore, subst. m. (*Zo-o-fo-re*) ter. d'Architecture : Frise d'un bâtiment qu'on chargeoit autrefois de figures d'animaux.

Zoophorique, adj. (*Zo-o-fo-ri-ke*) *Colonne zoophorique*, qui porte un animal.

Zoophyte, s. m. (*Zo-o-fi-te*) Corps naturel qui tient de l'animal et de la plante.

Zopissa, s. m. *Trév.* l'*Acad.* le dit féminin. Goudron desséché que l'on détache des navires à leur retour d'un long voyage sur mer. On l'appelle aussi *poix navale.*

Zoplême, s. m. Plante qui croît au pied du mont Olympe.

Zoroche, subst. m. Minérai d'argent assez semblable au talc.

Zoucet, s. m. (*Zou-cè*) Oiseau; sorte de plongeon; c'est le *Castagneux*.

Zymosimètre, s. m. (*Zi-mo-zi-mè-tre*) Mot formé du Grec, qui signifie mesure de la fermentation, et que quelques Naturalistes ont employé en ce sens. —Instrument Météorologique qui est le même que le *Thermomètre*. Cette dernière dénomination est beaucoup plus usitée.

Zymotechnie, s. f. (*Zi-mo-tèk-nî-e*) Partie de la Chimie qui traite de la fermentation.

&

&, Caractère d'Imprimerie qui signifie la conjonction *et*; les Anglois s'en servent aussi pour *and*, qui est dans leur langue la même conjonction qu'*et* en Latin et en François. —*&c.* abréviation pour *& cætera*. Voyez *et cætera*.

VOCABULAIRE
DES MOTS
INTRODUITS DANS LA LANGUE
DEPUIS
LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

CE Vocabulaire a pour objet les mots nouveaux introduits dans la langue depuis la Révolution Françoise. Ces mots peuvent être rangés sous deux classes. La première comprend tous ceux qui appartiennent en propre ou aux institutions nouvelles, ou aux événemens qui ont marqué les diverses époques de la Révolution : leur intelligence est absolument nécessaire pour connoître ces institutions ou ces événemens, et pour entendre les décrets qui y sont relatifs. On n'a rien négligé pour rassembler dans ce Supplément tous ceux des mots de ce genre que renferment soit les trois Constitutions de 1791, 1793 et 1795, soit les lois et autres actes successivement émanés des assemblées Constituante, Conventionnelle et Législatives. Au lieu même de se borner sur ce point à une simple et sèche nomenclature, on a cru devoir, sans trop s'écarter du plan de ce Dictionnaire, entrer à chaque article dans des détails assez étendus, pour mettre à même de juger non-seulement de ce qu'est aujourd'hui la Constitution Françoise, mais encore des variations qu'elle a progressivement éprouvées.

Les mots de la seconde classe sont tout simplement des néologismes. Etrangers par eux-mêmes aux changemens mémorables que la Révolution a amenés dans la forme du gouvernement, ils doivent leur existence ou à cet esprit d'innovation, qui des idées et des choses a semblé pendant long-temps vouloir s'étendre jusqu'au langage, ou à l'intérêt qu'avoient ceux qui les ont créés de cacher sous des mots insignifians ou détournés de leur véritable signification, des vues et des systêmes qu'ils n'osoient encore avouer. On n'a pas cherché à en compléter à beaucoup près la liste : la plupart de ces mots qui avoient déjà leur équivalent dans la langue, étoient parfaitement inutiles ; plusieurs sont aussi contraires à la justesse qu'à l'harmonie de l'expression ; et l'on peut prédire qu'aucun d'eux ne survivra aux agitations convulsives au sein desquelles ils ont pris naissance.

Abréviations. *C.* de 1791, de 1793, de 1795. *Constitution* de 1791, etc.

A

ACCLAMATION, s. f. Cri ou bruit par lequel plusieurs hommes assemblés témoignent l'approbation qu'ils donnent à une chose : *Proposition admise par acclamation*, sans examen. *Magistrat élu par acclamation*, sans qu'on ait observé en sa faveur les formes ordinaires.

Accusateur public, s. m. Officier de Justice chargé de poursuivre devant les Tribunaux les personnes prévenues de crime. Il est nommé par l'Assemblée Electorale. (*C.* de 1795.)

Accusateurs nationaux, s. m. plur. Membres du Tribunal de cassation, nommés au nombre de deux par ce même Tribunal, pour poursuivre auprès de la Haute-Cour de Justice les accusations sur lesquelles elle doit prononcer. (*C.* de 1795.)

Acte Constitutionnel, subst. m. Titre donné par la Convention nationale à la Constitution Françoise, publiée par elle en 1793.

Activer, v. act. Mettre en activité : *Activer un nouvel établissement.* —Donde l'activité à...

Adjoint, s. m. Officier élu dans les assemblées communales pour aider ou suppléer l'Agent municipal dans ses fonctions. (*C.* de 1795.)

Administration centrale, s. f. Corps administratif établi dans chaque Département pour la répartition des contributions, et divers autres objets d'administration intérieure. Chaque administration centrale est composée de cinq membres ; elle est renouvelée par cinquième tous les ans. (*C.* de 1795.)

Administration intermédiaire, s. f. Nom donné par la C. de 1793 aux administrations de District, lesquelles tenoient le milieu entre les administrations municipales et celles de Département appelées administrations centrales.

Administration municipale, subst. f. Celle chargée dans chaque Municipalité, et sous la surveillance des administrations de Département, de diverses fonctions d'administration ou de police. Il y a dans chaque canton une administration municipale au moins : toute commune, depuis 5000 habitans jusqu'à 100,000, en a une pour elle seule, il y en a au moins trois dans les communes au-dessus de 100,000 habitans. Les membres de toute administration municipale sont nommés pour deux ans, et renouvelés chaque année par moitié ou par partie la plus approximative de la moitié, et alternativement par la fraction la plus forte et par la fraction la plus foible. (*C.* de 1791.)

Adresse, s. f. Lettre de respect, de félicitation, d'adhésion ou de demande adressée à une autorité supérieure.

Agent municipal, subst. m. Officier nommé par les communes d'une population au-dessous de cinq mille habitans, pour exercer les fonctions municipales. La réunion des Agens municipaux de chaque commune forme la Municipalité de canton, à la tête de laquelle est un Président nommé dans tout le canton par l'assemblée primaire. (*C.* de 1795.)

Ajournement, s. m. Renvoi d'une délibération à un jour indiqué : lorsqu'on ne fixe point le terme de ce renvoi, c'est un *ajournement illimité* ou *indéfini*.

Alarmiste, subst. m. Nom donné à ceux qu'on accusoit de répandre dans le public, soit de fausses alarmes, soit même des nouvelles vraies mais fâcheuses.

Alternat, subst. m. Droit ou faculté qu'ont deux villes, etc. d'être tour à tour le siége d'une Administration. On dit en ce sens que tel lieu *alterne* avec tel autre.

Amendement, subst. m. Modification apportée à un décret, à une loi proposée, pour les rendre plus précis, plus clairs ou plus significatifs.

Amené, subst. masc. Ordre d'amener un homme devant le Juge, sans bruit, etc.

Année républicaine, subst. f. Celle adoptée par la République Françoise. Elle commence à l'équinôxe d'Automne, dans la nuit du 21 au 22 septembre.

Annuité, s. f. Payement qui se fait d'année en année, par lequel on rembourse une partie du capital que l'on doit, en même temps que l'on en paye l'intérêt.

Arbitre, s. m. Homme choisi librement par des personnes qui ont un différend entre elles, pour prononcer sur leurs intérêts respectifs. La C. de

1795 déclare la décision de ces arbitres sans appel et sans recours en cassation, à moins que les parties ne l'aient expressément réservé.

Arbitres publics, s. m. pl. Sorte de Magistrats élus par les assemblées électorales, pour prononcer en dernier ressort sur les contestations qui n'auroient pas été terminées définitivement par les arbitres privés ou par les Juges de paix ; ils devoient remplacer les Tribunaux civils. (*C.* de 1793.)

Are, s. m. Unité des mesures de surface ou agraires dans la nouvelle division républicaine. L'*are* remplace la *perche carrée*, et vaut à peu près deux perches carrées de 22 pieds de côté ; chacune de ces perches contient en décimales 0,5104 d'ares.

Dans le premier système de division adopté par le décret du 1 août 1793, l'*are*, qui étoit également l'unité des mesures de superficie, contenoit 10,000 mètres carrés, et étoit à l'arpent, à très-peu près, dans le rapport de 49 à 25, c'est-à-dire qu'il équivaloit à l'*hectare* de la division actuelle.

Aristocrate, s. m. Nom donné depuis la révolution Françoise aux partisans de l'ancien régime.

Arrestation, s. f. Action d'arrêter une personne. On dit aussi *décréter d'arrestation*, *mettre en état d'arrestation*.

Assemblée primaire, s. f. Réunion des citoyens domiciliés dans le même canton pour élire les membres de l'Assemblée Electorale, le Juge de paix et ses Assesseurs, le Président de l'administration municipale et les Officiers municipaux. Les *Assemblées primaires* délibèrent aussi sur l'acceptation ou le rejet des changemens à faire à l'acte constitutionnel. (*C.* de 1795.) Par la C. de 1793 elles nommoient immédiatement les Députés au Corps législatif. —*communale*, réunion des habitans d'une commune au-dessous de 5000 habitans, pour élire les Agens de chaque commune et leurs adjoints. (*C.* de 1795.) —*électorale*, réunion des Electeurs nommés dans les assemblées primaires, pour élire les membres du Corps législatif, ceux du Tribunal de cassation, les Hauts-Jurés, les Administrateurs de Département, les Président, Accusateur public et Greffier du Tribunal criminel, et les Juges des Tribunaux civils. (*Ibid.*) —*nationale*, réunion des Députés ou Représentans de la Nation.

Assesseur, s. m. Officier adjoint au Juge de paix, pour l'aider ou le suppléer dans ses fonctions. Il est élu par l'assemblée primaire. (*C.* de 1795.)

Assignat, s. m. Billet d'Etat dont le payement étoit *assigné* sur la vente des biens nationaux. La création en fut décrétée en 1789, et ils ont été annullés en 1796.

Avoué, s. m. Homme de loi établi auprès des Tribunaux pour représenter les parties plaidantes ; c'est le même ministère que celui des Procureurs.

B

*B*AR ou *Millier*, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit égale au poids du mètre cubique d'eau. Le bar pesoit 1000 graves, ou à très-peu près 2,044 livres 4/10^es^.

Barre, subst. f. Séparation pratiquée dans une salle d'assemblée, où se placent les personnes qui, n'étant point membres de cette assemblée, ont obtenu d'elle la permission d'être entendues, etc.

Brevet d'invention, subst. m. Voyez *Patente nationale*.

Brumaire, subst. m. Second mois d'Automne de la nouvelle année Françoise.

Bureau central, s. m. Bureau établi dans les communes divisées en plusieurs municipalités pour les objets jugés indivisibles par le Corps législatif ; il est composé de trois membres nommés par l'administration de Département et confirmés par le Pouvoir exécutif. (*C.* de 1795.)

Bureau de paix ou *de conciliation*, s. m. Sorte de Tribunal établi par la C. de 1791, pour accorder amiablement les parties dont le Juge de paix n'avoit pas le droit de juger le différend. La C. de 1795 a établi de même des espèces de Tribunaux conciliatoires. Voyez *Juge de paix*.

Burocratie, s. f. Pouvoir, influence des chefs et commis de bureau dans l'administration.

C

CADE, s. m. Mesure de capacité qui, dans le premier systême de division, étoit égale au mètre cubique. Le *cade* contenoit 1,000 cadils, et équivaloit environ à 1,051 pintes 1/3 ou à 78 boisseaux 9/10 mesure de Paris.

Cadil, s. m. Unité des mesures de capacité dans le premier systême de division, tel qu'il avoit été décrété le 1er août 1793. Le *cadil* appelé aussi *décimètre cubique*, devoit être la millième partie du mètre cube, et équivaloir à une pinte et 1/20 mesure de Paris. Le tableau annexé au décret cité ci-dessus donnoit au cadil le nom de *pinte*.

La mesure usuelle de la contenance d'un cadil devoit avoir, *pour les matières sèches*, 4 pouces et 1/20 de ligne tant en hauteur qu'en base, et *pour les liquides* 6 pouces 4 lignes 1/4 de hauteur sur 3 pouces 2 lignes 1/8 de base.

Canton, s. m. Chacun des arrondissemens en quoi un Département est immédiatement distribué. (*C.* de 1795.)

Carmagnole, subst. f. Nom donné d'abord à une espèce d'air et de danse, ensuite à une forme particulière de vêtement, enfin à certains rapports faits au sein de la Convention nationale. C'est l'auteur lui-même qui les nommoit ainsi devant ses familiers pour en caractériser le ridicule et insignifiant galimathias.

Centiare, s. m. Mesure de superficie qui, dans le premier systême de division, contenoit 100 mètres carrés, et étoit la centième partie de l'*are* propre à ce systême. Voyez *Are*.

Centibar, subst. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier systême de division, étoit la centième partie du bar, et pesoit 10 graves ou 20 livres 444/1000es.

Centicade, s. m. Mesure de capacité qui, dans le premier systême de division, étoit la centième partie du cade. Le *centicade*, contenoit dix cadils ou à très-peu près 10 pintes 1/2 mesure de Paris.

Le *centicade* pour les matières sèches avoit 8 pouces 7 lignes 1/2 tant en hauteur qu'en base.

Centigramme, subst. m. Mesure de pesanteur qui est la centième partie du gramme; elle équivaut à peu près à 1/5 de grain.

Centigrave, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier systême de division, étoit la centième partie du grave. Ce poids équivaloit à deux gros 44 grains 41/100es.

Centigravet, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier systême de division, étoit la centième partie du gravet et la cent millième du grave. Ce poids équivaloit à 18841/100,000 de grain.

Centime, s. m. Monnoie qui est la centième partie du franc. Elle répond à un cinquième de sou ou à quatre cinquièmes de liard, ou enfin à 2 deniers 4/10. Ainsi une piéce de cinq centimes vaut un sou.

Centimètre, s. m. Mesure de longueur qui est la centième partie du mètre. Elle remplace le pouce et vaut à peu près 4 lignes 1/2.

Centralisation, s. f. *Centralisation des pouvoirs*, réunion de l'autorité dans un petit nombre de mains.

Centraliser, v. act. Réunir dans un centre commun.

Cinquième du cadil, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches qui, dans le premier systême de division projeté, auroit eu 2 pouces 4 lignes

lignes et 1/10 tant en hauteur qu'en base.

Le *cinquième du cadil*, pour les liquides, devoit avoir 3 pouces 8 lignes 1/2 de hauteur sur 1 pouce 10 lignes 1/3 de base.

Cinquième du centicade, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches qui, dans le premier système de division, auroit eu 5 pouces et 4/5 es de lignes, tant en hauteur qu'en base.

Civisme, subst. m. Zèle qui anime le citoyen et qui se manifeste dans son empressement à remplir tous les devoirs attachés à cette qualité.

Classification, s. f. Distribution en classes et suivant un certain ordre : *La classification des lois.*

Commissaire-Auditeur des guerres, s. m. Officier chargé spécialement de poursuivre auprès de la Cour martiale la punition des délits militaires commis dans son arrondissement particulier. (*C.* de 1791.)

Commissaires de la comptabilité nationale, s. m. plur. Officiers au nombre de cinq, élus par le Corps législatif aux mêmes époques et selon les mêmes formes et conditions que les Commissaires de la Trésorerie, dont ils sont chargés de vérifier et d'arrêter les comptes. (*C.* de 1795.)

Commissaire du Directoire exécutif, s. m. Agent du Gouvernement chargé de surveiller et d'assurer l'exécution des lois dans les administrations, tant départementales que municipales et dans les Tribunaux. Ces Commissaires sont nommés par le Directoire exécutif et destituables par lui. (*C.* de 1795.)

Commissaire du Roi, s. m. Officier de Justice qui sous la C. de 1791 étoit nommé par le Roi pour exercer en son nom, auprès des Tribunaux, le ministère public.

Commissaires de la Trésorerie nationale, s. m. plur. Officiers chargés de surveiller la recette des deniers nationaux, d'ordonner les mouvemens de fonds, etc. Ils sont au nombre de cinq, et élus par le Conseil des Anciens, sur une liste triple présentée par celui des Cinq-cents. La durée de leurs fonctions est de cinq ans, l'un d'eux est renouvelé tous les ans et peut toujours être réélu. (*C.* de 1795.)

Commune, subst. fém. Chacun des arrondissemens dont un canton est composé.

Complémentaires (jours), s. m. plur. Les cinq jours ajoutés aux douze mois de l'année républicaine, pour compléter les 365 jours de l'année solaire.

Conseil des Cinq-cents, s. m. Section du Corps législatif, invariablement fixée à ce nombre, à laquelle appartient exclusivement la proposition des lois. — *des Anciens*, autre section du même Corps législatif, composée de 250 membres, et à laquelle il appartient exclusivement d'approuver ou de rejeter les résolutions du Conseil des Cinq-cents. (*C.* de 1795.)

Conseil général de la Commune, s. m. Réunion des Officiers municipaux et des Notables d'une Commune. (*C.* de 1791.)

Conseil de Département, s. m. Réunion des membres d'une administration de Département, au nombre de 28. (*C.* de 1791.)

Conseil de District, s. m. Réunion des membres d'une administration de District, au nombre de huit. (*C.* de 1791.)

Conseil de Justice, s. m. Tribunal établi dans les ports et sur chaque vaisseau pour infliger, d'après la déclaration d'un Juri militaire, aux Officiers et soldats de l'équipage, les peines prononcées par le code pénal de la Marine. (*C.* de 1791.)

Conseil Martial, s. m. Tribunal qui dans les ports et sur les vaisseaux jugeoit les Officiers généraux de la Marine. (*C.* de 1791.)

Conseil Municipal, s. m. Réunion des deux tiers des Officiers municipaux dans les Municipalités composées de plus de trois membres. (*C.* de 1791.)

Constituant, s. m. Membre de la première assemblée nationale appelée *Constituante*, à cause de la Constitution qu'elle donna à la France en 1791.

Constitution civile du Clergé, s. fém. Nouvelle organisation du Clergé François, décrétée par l'assemblée Constituante le 12 juillet 1790. Chaque Département formoit un seul Diocèse, et le nombre des Evêques, tous élus par les assemblées Electorales respectives, étoit par conséquent réduit à 83. Dans ce nombre il y avoit dix métropolitains de chacun desquels dépendoient à peu près huit suffragans.

Constitutionnel, s. m. Partisan de la Constitution et plus spécialement de la Constitution de 1791.

Constitutionnel, elle, adj. Conforme à la Constitution de l'Etat.

Contre-révolution, subst. f. Seconde révolution en sens contraire de la première, et rétablissement des choses dans leur état précédent.

Contre-révolutionnaire, subst. m. Ennemi de la révolution, qui travaille à la renverser, etc. On a dit aussi adjectivement *projet*, *action*, *discours contre-révolutionnaire*.

Convention nationale, s. f. Assemblée des Représentans d'une nation pour se donner une Constitution ou pour la changer, la modifier, etc. —Dans une acception plus particulière, l'assemblée nationale qui se forma en France au mois de septembre 1792, et qui y exerça tous les pouvoirs jusqu'en octobre 1795.

Conventionnel, s. m. Membre de l'assemblée nationale formée en France sous le nom de *Convention*, en 1792.

Corps administratifs, subst. m. plur. Assemblées chargées de l'*administration*. La C. de 1791 avoit établi des administrations de Département et des administrations de District : chacun de ces corps étoit divisé en *Conseil* et en *Directoire*. Depuis la C. de 1795 il n'y a plus d'administration de District ; celle de chaque Département porte le nom d'*Administration centrale*. Voyez *ce mot*.

Corps législatif, s. m. Nom donné à l'assemblée nationale, comme exerçant le pouvoir que la nation lui a délégué de faire des lois. Les C. de 1791 et 1793 l'avoient composé d'une chambre unique formée de 745 membres, laquelle étoit déclarée indivisible et permanente, et devoit se renouveler en totalité de deux en deux ans. Par celle de 1795 le Corps législatif est composé de 750 membres divisés en deux Conseils, l'un appelé des *Cinq-cents* et l'autre des *Anciens* : il se renouvelle par tiers d'année en année.

Cour martiale, s. f. Tribunal militaire établi pour appliquer les lois pénales sur les crimes et délits militaires après que les Jurés ont prononcé sur le fait. (*C.* de 1791.)

Crime de lèze-nation, s. m. Crime qui offense la nation, et qui sous la C. de 1791 devoit être jugé par la haute Cour nationale.

D

DÉCADAIRE, adj. m. et fém. Qui appartient à la décade dans l'année Républicaine : *Fête décadaire*.

Décade, s. f. Espace de dix jours, qui dans la nouvelle division de l'année Françoise comprend le tiers d'un mois.

Décadi, s. m. Dixième jour de la décade dans l'année Républicaine.

Décagramme, subst. m. Mesure de pesanteur égale à dix grammes, et qui équivaut à peu près à 2 gros 2/3.

Décalitre, s. m. Mesure de capacité égale à dix litres. Pour les liquides, elle remplace le *petit baril* et vaut environ 10 pintes 1/2 ; pour les matières sèches, le décalitre remplace le *demi-boisseau* et vaut à peu près 12 litrons 1/2.

Décamètre, s. m. Mesure de longueur égale à dix mètres : elle remplace la *chaîne d'arpentage* et vaut à peu près 5 toises 9 pouces 5 lignes.

Décastère, s. m. Mesure à bois égale à dix stères : elle équivaut à peu près à 5 voies.

Déciare, s. m. Mesure de superficie qui, dans le premier système de divi-

sion, contenoit 1000 mètres carrés, et étoit la dixième partie de l'are propre à ce systême. Voyez *Are.*

Décibar, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier systême de division, étoit la dixième partie du bar et pesoit cent graves ou à très-peu près 204 livres 44/100es.

Décicade, s. m. Mesure de capacité qui, dans le premier systême de division, étoit la dixième partie du cade. Le décicade contenoit cent cadils et équivaloit à 105 pintes 1/7 ou à 7 boisseaux 89/100, mesure de Paris.

Décigramme, subst. m. Mesure de pesanteur qui est la dixième partie du gramme : elle équivaut à peu près à 2 grains.

Décigrave, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier systême de division, étoit la dixième partie du grave. Ce poids équivaloit à 3 onces 2 gros 12 grains et 1/10.

Décigravet, subst. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier systême de division, étoit la dixième partie du gravet et la dix-millième du grave. Ce poids équivaloit à un grain 8841/10,000es.

Décilitre, s. m. Mesure de capacité qui est la dixième partie du litre. Elle remplace, pour les liquides, le *poisson* dont elle vaut environ les quatre-cinquièmes ; pour les matières sèches, le décilitre vaut à peu près un huitième de litron.

Décime, s. m. Monnoie qui est la dixième partie du franc : elle répond à très-peu près à *deux sous.*

Décimètre, s. m. Mesure de longueur qui est la dixième partie du mètre : elle remplace le *demi-pied* et vaut à peu près 3 pouces 8 lignes 1/3.

Décimètre cubique, subst. m. Voyez *Cadil.*

Décistère, s. m. Mesure à bois qui est la dixième partie du stère ; elle répond à la *falourde* et vaut à peu près un vingtième de voie.

Décret, s. m. Acte du Corps législatif qui, par un des articles de la C. de 1791, ne pouvoit être considéré comme *loi* si le Roi ne l'avoit revêtu de sa sanction. Sous celle de 1793 le *décret* différoit des *lois* proprement dites, en ce que l'objet en étoit d'un intérêt moins grand ou moins général. La C. de 1795 donne le même nom à diverses décisions, soit du Conseil des Anciens, soit même du Corps législatif, notamment à celle qui auroit pour objet une déclaration de guerre.

Degré décimal du méridien, s. m. Voyez *Grade.*

Demi-cadil, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches, qui, dans le premier systême de division projeté, auroit eu 3 pouces 2 lignes 1/8 tant en hauteur qu'en base.

Le *demi-cadil*, pour les liquides, devoit avoir 5 pouces et trois cinquièmes de ligne de hauteur, sur 2 pouces 6 lignes 1/2 de base.

Demi-centicade, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches, qui, dans le premier systême de division, auroit eu 6 pouces 10 lignes 1/5, tant en hauteur qu'en base.

Demi-centigramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la deux centième partie du gramme : elle équivaut à peu près à un dixième de grain.

Demi-décagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à cinq grammes : elle remplace le *gros* et vaut à peu près 1 gros 1/3.

Demi-décalitre, s. m. Mesure de capacité égale à cinq litres. Pour les liquides elle remplace le *broc*, et vaut environ 5 pintes 1/4 ou les deux tiers de la velte : pour les matières sèches, le demi-décalitre remplace le *picotin* et vaut à peu près 6 litrons 1/4.

Demi-décastère, s. m. Mesure à bois égale à cinq stères : elle remplace la *corde* et vaut environ 2 voies 1/2.

Demi-décigramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la vingtième partie du gramme : elle remplace le *grain* dont elle est à peu près l'équivalent.

Demi-gramme, subst. m. Mesure de pesanteur qui est la moitié du gramme : elle équivaut à peu près à 9 grains 2/3.

Demi-hectogramme, s. m. Mesure

de pesanteur égale à 50 grammes: elle remplace l'*once* et vaut environ 1 once 5 gros.

Demi-hectolitre, s. m. Mesure de capacité égale à cinquante litres. Pour les liquides elle remplace le *quarteau* et contient environ 52 pintes 1/2: pour les matières sèches, le demi-hectolitre remplace le *minot* et vaut à peu près 4 boisseaux 1/16.

Demi-kilogramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 500 grammes: elle remplace la *livre* et vaut environ 1 livre 3 gros.

Demi-kilolitre, subst. m. Mesure de capacité pour les liquides égale à 500 litres: elle remplace la *pipe* et vaut environ deux piéces et demie de Mâcon.

Demi-litre, s. m Mesure de capacité qui est la moitié du litre. Elle remplace pour les liquides, la *chopine* dont elle est à peu près l'équivalent; pour les matières sèches, le demi-litre remplace le demi-litron et vaut à peu près cinq huitièmes de litron.

Demi-mètre, s. m. Mesure de longueur qui est la moitié du mètre: elle remplace la *demi-aune* et vaut à peu près 1 pied 6 pouces 5 lignes 3/4.

Demi-myriagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 5000 grammes: elle remplace le poids de 12 livres et pèse environ 10 livres 1/4.

Demi-myriamètre, subst. m. Mesure itinéraire égale à 5000 mètres: elle remplace la lieue dont elle est à peu près l'équivalent, contenant environ 2,565 toises 2 pieds 4 pouces 4 lignes.

Démocrate, subst. m. Partisan de la démocratie.

Démoraliser, verbe act. Rendre mmoral.

Département, s. m. Chaque section principale de la France, suivant la nouvelle division. La C. de 1791 avoit subdivisé les Départemens en *Districts*; celle de 1795 les a distribués immédiatement en *Cantons*.

Dépopulariser, v. act. Faire perdre l'affection du peuple.

Déportation, subst. f. Ce mot, qui signifioit chez les anciens Romains un bannissement dans un lieu déterminé, a été pris quelquefois en France dans la même acception, et quelquefois pour le simple bannissement hors du territoire François, sans désignation de lieu.

Déporter, ver. act. Bannir hors du territoire François. Voyez *Déportation*. On a dit aussi substantiv. *un déporté*.

Désemparer, v. act. et neut. Abandonner le lieu où l'on est: *Décider une question sans désemparer*, ne lever la séance que lorsque cette question est terminée.

Désorganisateur, subst. m. Celui qui désorganise. On dit aussi adjectivement, *Esprit*, *système désorganisateur*.

Désorganisation, subst. f. Action de désorganiser ou effet de cette action.

Désorganiser, v. act. Détruire l'organisation d'un corps politique, etc.

Déverser, v. act. Jeter, répandre: on a dit dans un style barbare, *déverser des hommes dans la société*.

Directeur du Juri d'accusation, s. m. C'est, dans l'arrondissement de chaque Tribunal correctionnel, le Président de ce même Tribunal. Voyez *Tribunaux correctionnels*.

Directoire, subst. m. Section d'un Corps administratif, chargée de faire exécuter les arrêtés et délibérations de l'assemblée générale. (*C.* de 1791 et de 1793.)

Directoire exécutif, s. m. Conseil de cinq membres auquel la C. de 1795 a délégué le pouvoir exécutif suprême. Ces membres sont nommés par le Conseil des Anciens, sur une liste décuple formée par celui des Cinq-cents. Le Directoire est renouvelé partiellement chaque année par l'élection d'un nouveau membre, et celui qui sort ne peut être réélu qu'après un intervalle de cinq ans.

District, s. m. Section de la France dans la division qui en fut faite par la C. de 1791: chaque Département étoit partagé en un certain nombre de Districts. Voyez *Département*.

Dixième du cadil, s. m. Mesure de

capacité pour les liquides, qui, dans le premier système de division projeté, auroit eu 2 pouces 11 lignes 1/2 de hauteur, sur 1 pouce 5 lignes 2/3 de base.

Double centicade, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches, qui, dans le premier système de division, auroit eu 10 pouces 10 lignes 1/2, tant en hauteur qu'en base.

Double centigramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la cinquantième partie du gramme : elle équivaut à peu près à deux cinquièmes de grain.

Double décagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 20 grammes, et qui équivaut à peu près à 5 gros 2/3.

Double décalitre, s. m. Mesure de capacité égale à 20 litres. Pour les liquides elle remplace le *grand baril* et vaut environ 21 pintes : pour les matières sèches, le double décalitre remplace le *boisseau* et vaut environ 1 boisseau 5/8.

Double décigramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la cinquième partie du gramme : elle remplace le *karat* et pèse à peu près 4 grains.

Double décilitre, s. m. Mesure de capacité cinq fois plus petite que le litre. Elle remplace, pour les liquides, le *demi-setier*, dont elle vaut environ les cinq sixièmes ; et pour les matières sèches, le *quart de litron* dont elle est à peu près l'équivalent.

Double décimètre ou *Quintimètre*, s. m. Mesure de longueur qui est la cinquième partie du mètre : elle remplace le *pied* et vaut à peu près 7 pouces 4 lignes 2/3.

Double gramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à deux grammes, et qui équivaut environ à 38 grains.

Double hectogramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 200 grammes : elle remplace la *demi-livre* et vaut environ 6 onces 4 gros.

Double hectolitre, s. m. Mesure de capacité égale à 200 litres. Pour les liquides, elle remplace la *pièce* ou le *muid* et contient environ 210 pintes : pour les matières sèches, le double hectolitre remplace le *setier* et vaut à peu près 1 setier 4 boisseaux.

Double kilogramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 2000 grammes : elle remplace le *poids de 6 livres* et pèse environ 4 livres 1 once 4 gros.

Double kilolitre, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches, égale à 2000 litres : elle remplace le *muid de grain* et contient environ 13 setiers 2 boisseaux.

Double litre, s. m. Mesure de capacité égale à deux litres. Pour les liquides, le double litre remplace le *pot* et vaut environ 2 pintes 1/10 : pour les matières sèches il équivaut à peu près à deux litrons et demi.

Double mètre, subst. m. Mesure de longueur égale à deux mètres : elle remplace la *toise* et vaut à peu près 6 pieds 1 pouce 11 lignes.

Double milligramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la cinq centième partie du gramme, et qui équivaut environ à un vingt-cinquième de grain.

Double myriagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 20,000 grammes : elle remplace le *poids de 50 livres* et pèse environ 41 livres.

Double stère, s. m. Mesure à bois égale à deux stères : elle remplace la *voie* dont elle est à peu près l'équivalent.

Duodi, subst. m. Second jour de la décade dans l'année Républicaine.

E

ECHARPE municipale, s. f. Large bande d'étoffe blanche, rouge et bleue que les Officiers municipaux portent lorsqu'ils sont en fonction.

Ecoles centrales, s. f. plur. Ecoles pour le second degré d'instruction publique. L'enseignement confié à dix Professeurs y est divisé en trois sections. Il y a une école centrale par chaque Département.

Ecole normale, s. f. Ecole où des

Citoyens déjà instruits dans les Sciences utiles devoient se former à l'art de l'enseignement. Les élèves de la première école normale établie à Paris devoient, après la durée du cours, se retirer dans leurs Districts respectifs, et y ouvrir, dans trois chefs-lieux de cantons désignés par l'administration, des *écoles normales particulières*, pour l'instruction des Citoyens et des Citoyennes qui voudroient se vouer à l'enseignement public. Cet établissement, créé par décret du 9 brumaire an 3 (30 octobre 1794), fut supprimé le 7 floréal de la même année (26 avril 1795.)

Ecole polytechnique, subst. f. Ecole destinée à former des élèves pour l'artillerie, le génie militaire et les autres branches du service public. Nul ne peut être admis aux écoles spécialement affectées à ces diverses branches, qu'il n'ait passé par l'école polytechnique. Voyez *Ecoles de service public*.

Ecoles primaires, s. f. plur. Ecoles établies dans chaque canton pour y recevoir le premier degré d'instruction publique. On y enseigne à lire, à écrire, à calculer, et les élémens de la morale Républicaine.

Ecoles de service public, s. f. plur. Ecoles relatives aux différentes professions uniquement consacrées au service public, et qui exigent des connoissances particulières dans les Sciences et les Arts. Ces écoles sont au nombre de neuf: Ecole polytechnique; — d'Artillerie; — des Ingénieurs militaires; — des Ponts et Chaussées; — des Mines; — des Géographes; — des Ingénieurs de vaisseaux; — de Navigation; — de Marine.

Ecoles spéciales, s. f. plur. Ecoles destinées à perfectionner et compléter l'enseignement public dont elles sont le troisième et dernier degré.

Emigrant, ante, adj. et subst. Celui, celle qui émigre.

Emigration, subst. f. Action d'émigrer.

Emigré, ée, subst. Celui, celle qui a abandonné son pays pour aller s'établir dans un autre.

Emigrer, v. neut. Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre.

Engagement, s. m. Mot substitué par la *déclaration des droits* de 1793, à celui de *domesticité*. Celle-ci y est appelée « Engagement de soins et de » reconnoissance entre l'homme qui » travaille et celui qui l'emploie. »

Ère Françoise, s. fém. Ère qui commence au 22 septembre 1792, jour de la fondation de la République Françoise.

F

FANATISER, verbe act. Rendre fanatique.

Fédéraliser, v. act. Faire adopter le systême ou le gouvernement fédératif.

Fédéralisme, s. m. Systême, doctrine du gouvernement fédératif.

Fédéraliste, s. m. Partisan du gouvernement fédératif.

Fédération, s. f. Promesse réciproque que se font plusieurs personnes de défendre mutuellement leurs intérêts, leurs droits, etc. —Assemblée, cérémonie qui a cette promesse pour objet.

Fédératif, ive, adj. *Gouvernement fédératif*, celui d'un Etat composé de plusieurs autres, unis entre eux par une *alliance* générale, soumis en certains cas à des délibérations communes, mais dont chacun est régi par ses lois particulières: tel est celui de la Suisse, etc. On dit aussi *Etat fédératif*, *République fédérative*.

Fédéré, s. m. Celui qui participe, qui assiste à une fédération.

Fervidor, s. m. Nom qui avoit été donné d'abord au second mois d'été de l'année Républicaine, lequel a depuis été appelé *Thermidor*.

Floréal, s. m. Second mois de printemps de la nouvelle année Françoise.

Fonctionnaire public, s. m. Celui qui exerce une ou plusieurs *fonctions* du gouvernement, et qui reçoit un traitement de l'Etat.

Franc, s. m. Unité des monnoies dans la nouvelle division Républicaine. Le franc remplace la *livre tournois*, et il a à peu près la même valeur qu'avoit celle-ci dans l'écu de six livres. Il en diffère en ce que ce n'est pas seulement une monnoie de compte, mais une piéce effective d'argent, à neuf dixièmes de fin, du poids de cinq grammes ou d'environ 95 grains.

Dans le premier système de division décrété le 1er août 1793, le *franc*, qui étoit également l'unité monétaire, étoit une piéce d'argent pesant la centième partie du *grave* ou 188 grains 41/100. D'après la valeur légale de l'écu de six livres d'alors, et en supposant le même titre le franc auroit valu 40 sous 10 deniers 3/5.

Franciade, s. f. Période de quatre ans au bout de laquelle, dans la nouvelle ère Républicaine, il faut ordinairement ajouter un jour à l'année commune, pour maintenir la coincidence de l'année civile avec les mouvemens célestes.

Frimaire, subst. m. Troisième mois d'automne de l'année Républicaine.

Fructidor, subst. m. Troisième mois d'été de la nouvelle année Françoise.

G

GARDE *national*, s. m. Soldat de la Garde nationale.

Garde nationale, s. f. Nom donné en France à la force armée. Elle se divise en *Garde nationale sédentaire* et *Garde nationale en activité*. La première est composée de tous les Citoyens et fils de Citoyens en état de porter les armes; la seconde forme l'armée de terre et de mer. (*C.* de 1795.)

Garniser, subst. m. (*Gar-ni-zêr*) Homme mis en garnison chez les contribuables en retard.

Gendarme national, subst. m. Nom actuel des Cavaliers de Maréchaussée en France.

Gendarmerie nationale, subst. fém. Corps militaire appelé ci-devant Maréchaussée.

Germinal, s. m. Premier mois de printemps de la nouvelle année Françoise.

Gouvernement révolutionnaire, s. m. Forme de Gouvernement qui, sous prétexte d'assurer la marche de la révolution et de la conduire à son terme, n'étoit établi sur aucune base constitutionnelle; n'avoit pour principes que des lois de circonstances, et pour règles que les volontés arbitraires de la Convention.

Grade ou *degré décimal du méridien*, s. m. Nom donné à la centième partie du quart du méridien, dont la longueur a servi de base à la nouvelle division des poids et mesures. Le *grade* contient 100,000 mètres ou 51,324 toises 1 pied 9 pouces 7 lignes 1/9. Voyez *Quart du méridien*.

Gramme, s. m. Unité des mesures de pesanteur ou poids dans la nouvelle division Républicaine. Le gramme est le poids absolu d'un volume d'eau pure égal au cube de la centième partie du mètre, et à la température de la glace fondante: il vaut à peu près 19 grains; le gros répond en décimales à 3,8215 grammes.

Grand-Juge-militaire, s. m. Commissaire-ordonnateur des guerres, qui dans chaque arrondissement militaire présidoit la Cour martiale. (*C.* de 1791.)

Grave, subst. m. Unité des mesures de pesanteur dans le premier système de division décrété le 1er août 1793. C'étoit le poids d'une quantité d'eau distillée, égale à celle contenue dans le cadil ou décimètre cube, mise au degré de la glace fondante et pesée dans le vide. Le grave équivaloit à 2 livres 5 gros 49 grains poids de marc.

Gravet, s. m. Mesure de pesanteur, qui, dans le premier système de division, étoit égale au poids du centimètre cubique d'eau. Le gravet étoit la millième partie du grave et équivaloit à 18 grains 841/1000.

Guillotine, s. f. Instrument de supplice inventé par un Médecin nommé *Guillotin*, pour trancher la tête par une opération entiérement mécanique.

Guillotiné, s. m. Celui qui est mort par le supplice de la guillotine.

Guillotiner, v. act. Trancher la tête au moyen de la guillotine.

H

Haut-Juré, s. m. Juré qui, par la C. de 1791, faisoit partie de la Haute-Cour nationale. Il y a également des Hauts-Jurés dans la Haute-Cour de Justice établie par la C. de 1795.

Haute-Cour-de-Justice, s. f. Tribunal établi pour juger les accusations admises par le Corps législatif, soit contre ses propres membres, soit contre ceux du Directoire exécutif. Elle est composée de cinq Juges et de deux Accusateurs nationaux, tirés du Tribunal de cassation, et de Hauts-Jurés nommés par les assemblées électorales des Départemens. (*C.* de 1795.)

Haute-Cour-nationale, s. f. Tribunal établi par la C. de 1791, pour juger les crimes de lèze-nation.

Hectare, s. m. Mesure de superficie égale à cent ares : elle remplace l'*arpent* et vaut environ deux arpens composés chacun de 100 perches carrées de 22 pieds de côté.

Hectogramme, subst. m. Mesure de pesanteur égale à 100 grammes : elle remplace le *quarteron* et équivaut à peu près à 3 onces 2 gros.

Hectolitre, s. m. Mesure de capacité égale à 100 litres. Pour les liquides, elle remplace la *feuillette* et contient environ 105 pintes ; pour les matières sèches, l'hectolitre remplace la *mine* et vaut à peu près trois minots.

Hectomètre, s. m. Mesure de longueur égale à 100 mètres : elle équivaut à peu près à 50 toises 7 pieds 10 pouces 2 lignes.

Hôtel commun, s. m. Voyez *Maison commune*.

I

Immoral, *ale*, adject. Contraire aux bonnes mœurs : *Action immorale*. —Qui est sans mœurs et sans principes : *Homme immoral*.

Immoralité, s. f. Caractère de ce qui est immoral.

Incivisme, s. m. Défaut de civisme ; sentimens et conduite opposés à ceux d'un bon citoyen.

Inconstitutionnel, *elle*, adj. Contraire à la Constitution.

Indemnité, s. f. Traitement annuel de chacun des membres du Corps législatif et de ceux du Directoire. Celui des premiers est, dans l'un et l'autre Conseil, fixé à la valeur de 3000 myriagrammes de froment (613 quintaux 32 livres.) Celui des seconds est de 50,000 myriagrammes de froment ou 10,222 quintaux. (*Const.* de 1795.)

Inscription civique, s. f. Inscription sur les registres de la Municipalité de tout habitant d'une Commune âgé de 21 ans, pour prêtet le serment civique et se soumettre au service de la Garde nationale. (*C.* de 1791.) La C. de 1795 exige de même l'inscription sur le registre civique du canton de tout Citoyen âgé de 21 ans ; mais elle ne fait aucune mention de la prestation du serment civique.

Insermenté, adj. m. Qui n'a point prêté de serment. On a désigné spécialement par cette dénomination les Ecclésiastiques qui n'avoient point prêté le serment de la constitution civile du Clergé, ou celui de la liberté et de l'égalité.

Institut national des Sciences et des Arts, s. m. Etablissement littéraire fixé à Paris, pour s'y occuper à perfectionner les Sciences et les Arts. Il est composé de 144 membres résidans et d'un pareil nombre d'associés. Cet établissement, destiné à remplacer toutes les anciennes Académies, est divisé en trois classes, dont chacune est subdivisée en plusieurs sections.

Insurrection, s. f. Action de se soulever. L'usage de ce mot, d'abord borné à la Pologne, s'est étendu depuis aux Colonies Angloises, et successivement à la France, etc. Dans ce nouvel emploi on a distingué l'*insurrection* de la *révolte*, en entendant par le premier de ces deux mots le soulévement d'un peuple entier contre ceux qui le gouvernent, et par le second, le mouvement partiel de quelques factieux contre l'autorité des lois. La *déclaration des droits* de 1793 proclamoit l'insurrection *le plus sacré et le plus indispensable des devoirs, lorsque le Gouvernement viole les droits du peuple.*

Inviolabilité, s. f. Droit, prérogative d'une personne publique de ne pouvoir être arrêtée, mise en jugement, etc. pour les faits relatifs à ses fonctions.

J

JACOBINS, s. m. plur. Nom donné d'abord aux membres de la première Société populaire établie en 1789 dans l'ancien couvent des *Jacobins* à Paris. On l'a depuis étendu à toutes les autres Sociétés semblables affiliées avec la première, et même aux individus qui, sans être membres de ces Sociétés, en professoient les principes.

Juge de Paix, subst. m. Officier de Justice et de Police, élu par les assemblées primaires pour connoître, dans un arrondissement déterminé, de divers objets, des uns en dernier ressort et des autres à la charge de l'appel. Les affaires dont le jugement n'appartient ni aux Juges de Paix ni aux Tribunaux de Commerce, sont, avant d'aller au Tribunal civil, portées immédiatement devant le Juge de Paix et ses Assesseurs pour la conciliation des parties. Les Juges de Paix sont nommés pour deux ans et peuvent toujours être réélus. (*C.* de 1795.)

Juré, s. m. Commission de simples Citoyens connus et domiciliés appelés pour constater l'existence d'un délit dénoncé, et examiner si celui qui en est prévenu en est véritablement coupable : on l'appelle plus communément *Juri.* —Chacun des membres qui composent cette commission.

Juré militaire, s. m. Juri formé de gens de guerre dont le jugement devoit nécessairement précéder celui de la Cour martiale. (*C.* de 1791.)

Juri, subst. m. Nom Anglois qu'on donne communément à la commission appelée *Juré*, pour la distinguer de chacun de ses membres.

Juri d'accusation, s. m. Celui qui déclare si l'accusation doit être admise ou rejetée. Il y a dans chaque département autant de Juris d'accusation que de Tribunaux correctionnels.

Juri d'instruction, s. m. Citoyens au nombre de trois, nommés par les administrations de Département pour surveiller les diverses branches de l'instruction publique. Il peut y avoir dans chaque Département jusqu'à six de ces Juris.

Juri de Jugement, s. m. Celui qui prononce sur l'existence du délit et sur la part qu'y a eue l'accusé. Il y a dans chaque Département un seul Juri de Jugement, composé de douze Jurés au moins. (*C.* de 1795.)

Juri militaire, s. m. Le même pour la marine que le *Juré militaire* pour les troupes de terre. (*C.* de 1791.

K

KILOGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à 1000 grammes et qui équivaut à peu près à 2 livres 6 gros.

Kilolitre, s. m. Mesure de capacité égale à 1000 litres. Pour les liquides, elle remplace le *tonneau de mer* et vaut environ 5 pièces de Mâcon : pour les matières sèches, le kilolitre remplace le *demi-muid* et contient à peu près 6 setiers et 7 boisseaux.

Kilomètre, s. m. Mesure itinéraire

égale à 1000 mètres : elle remplace le *quart de lieue* et vaut à peu près 513 toises 5 pouces 8 lignes.

Dans le premier système de division, cette mesure étoit appelée *millaire* ; mais elle avoit précisément la même valeur.

L

LÉGISLATURE, s. f. Période de temps que le Corps législatif d'un Etat demeure assemblé depuis son installation, jusqu'à l'expiration des pouvoirs de ses membres et leur remplacement. —Ce Corps législatif lui-même en activité.

Liberticide, adject. Destructif de la liberté : *Opinion*, *complot liberticide*.

Liste civile, s. fém. Somme allouée annuellement par le Parlement d'Angleterre au Roi pour l'entretien de sa maison. En France, l'assemblée de 1790 en avoit fixé une de 25 millions pour le même objet.

Litre, subst. m. Unité des mesures de capacité dans la nouvelle division Républicaine, tant pour les liquides que pour les matières sèches. Sa contenance est celle du cube de la dixième partie du mètre.

Le litre pour les liquides remplace la *pinte* et vaut à peu près une pinte et 1/20e : pour les matières sèches il remplace le *litron*, et équivaut environ à un litron et un quart. La pinte répond en décimales à 0,9512 de litre, et le litron à 0,7927.

Loi, s. f. Résolution du Conseil des Cinq-cents adoptée par celui des Anciens. (*C.* de 1795.) Voyez *Décret*.

Par la C. de 1793, les projets arrêtés par le Corps législatif n'acquéroient définitivement le caractère de *Loi* que lorsque, ayant été envoyés à toutes les communes, le dixième des assemblées primaires n'avoit pas réclamé dans les quarante jours qui suivoient cet envoi.

M

MAISON *commune*, subst. f. Nom donné depuis la révolution Françoise, à ce qu'on appeloit auparavant *Maison* ou *Hôtel-de-ville*.

Maison d'arrêt, s. f. Prison.

Maison de détention, subst. f. Lieu légalement et publiquement désigné pour y tenir renfermées les personnes dont la loi a ordonné la détention.

Mandat, subst. m. Ordre. *Mandat d'amener*, injonction à une personne de comparoître devant un Juge, etc. avec ordre de l'y amener. *Mandat d'arrêt*, ordre d'arrêter quelqu'un et de le traduire dans la maison d'arrêt.

Mandat territorial, subst. m. Billet d'Etat qui devoit remplacer les *assignats* et les *rescriptions*, et qui avoit la même hypothèque. La création de ce papier, décrétée en 1795, n'a jamais été effectuée : il n'a existé que des *Promesses de mandat* auxquelles le Corps législatif avoit attribué la même valeur et donné le même cours forcé. Ce cours forcé fut supprimé le 18 pluviose an 5 (6 février 1797) par une résolution du Conseil des Cinq-cents, approuvée deux jours après par celui des Anciens.

Marais, s. m. Nom injurieux que les membres de la *Montagne*, dans la Convention nationale, donnoient au parti opposé. Voyez *Montagne*.

Marc d'argent, s. m. Par la C. de 1791 il falloit, pour être éligible à l'assemblée nationale, payer une contribution directe équivalente à la valeur d'un *marc d'argent* (à peu près 50 liv.) et avoir en outre une propriété foncière quelconque.

Martiale, (*Loi*) subst. f. Loi qui ordonne l'emploi de la force militaire, dans certains cas où l'action des lois de la Justice ordinaire est jugée trop lente ou insuffisante.

Message, s. m. Demande faite ou communication donnée officiellement et par écrit, par le Corps législatif au Directoire exécutif, ou réciproquement.

(*C.* de 1795.) —En Angleterre, lettre que le Roi écrit en son nom au Parlement, et qu'il lui fait porter par un de ses ministres.

Messager d'Etat, subst. m. Officier établi pour les communications réciproques entre le Corps législatif et le Directoire exécutif. Les deux Conseils et le Directoire ont chacun quatre de ces *Messagers*, nommés et destituables par lui.

Messidor, s. m. Premier mois d'été de la nouvelle année Françoise.

Mètre, s. m. Unité des mesures de longueur dans la nouvelle division Républicaine. Le mètre est égal à la dix millionième partie de l'arc du méridien terrestre, compris entre le pôle boréal et l'équateur, ce qui équivaut à peu près à trois pieds 11 lignes et demie. Cette mesure remplace l'*aune*, laquelle répond en décimales à 1,188 mètres.

Millaire, s. m. Voyez *Kilomètre*.

Millier, s. m. Voyez *Bar*.

Milligramme, subst. m. Mesure de pesanteur qui est la millième partie du gramme, et qui équivaut environ à un cinquantième de grain.

Millimètre, s. m. Mesure de longueur qui est la millième partie du mètre : elle remplace la *ligne* et vaut à peu près une demi-ligne.

Ministre, s. m. Principal agent de l'exécution des lois, sous l'autorité et la surveillance du Directoire exécutif. Par la C. de 1795 le nombre des Ministres est de six au moins et de huit au plus. Ils sont à la nomination du Directoire qui les révoque lorsqu'il le juge convenable.

Monarchien, s. m. Partisan de la Monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire de celle qui faisoit partie de la C. de 1791.

Monarchiste, s. m. Partisan de la Monarchie. Ce mot, employé d'abord par Raynal, a été depuis adopté par beaucoup d'autres.

Montagnard, s. m. Membre du parti de la *Montagne* dans la Convention nationale.

Montagne, s. f. Nom donné au parti qui, dans la Convention nationale, professa les opinions et se déclara pour les mesures les plus révolutionnaires, parce que les membres attachés à ce parti se réunissoient sur les gradins les plus élevés de la salle. Le parti opposé fut, par la raison contraire, appelé *La Plaine* et quelquefois *le Marais*.

Moralité, subst. f. Caractère moral d'une personne; ses mœurs, ses principes, etc.

Motion, s. f. Proposition faite avec chaleur dans une assemblée pour y faire décider quelque chose. Ce mot nous vient des Anglois.

Municipaliser, v. act. Introduire le régime, l'administration municipale : *Municipaliser une Ville, une Province, un Etat.*

Myriare, s. m. Mesure de superficie égale à 10,000 ares : elle équivaut à peu près à 200 arpens, composés chacun de 100 perches carrées de 22 pieds de côté.

Myriagramme, subst. m. Mesure de pesanteur égale à 10,000 grammes : elle remplace le *poids de 25 livres* et pèse environ 20 livres 1/2.

Myriamètre, s. m. Mesure itinéraire égale à 10,000 mètres : elle remplace la *poste* et vaut à peu près 5,130 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes, c'est-à-dire environ 2 lieues.

N

NEUTRALISATION, s. fém. Traité provisoire de neutralité. (C. de 1795.)

Nivose, s. m. Premier mois d'hiver de la nouvelle année Françoise.

Nonidi, s. m. Neuvième jour de la décade dans la nouvelle division de l'année Républicaine.

Notables, s. m. pl. Certain nombre de Citoyens choisis pour représenter une Commune, soit dans le Conseil général, soit à l'information des procès criminels. (*C.* de 1791.)

Noyades, s. f. pl. Atrocités exercées

en divers endroits et principalement à Nantes sur des malheureux qu'on conduisoit dans des bateaux à soupape au milieu de la rivière où on les submergeoit.

O

Octidi, s. m. Huitième jour de la décade dans la nouvelle division de l'année Françoise.

Ordre du jour, s. m. Ordre du travail dont une assemblée délibérante doit s'occuper dans le jour ou tel jour: *Passer à l'ordre du jour sur une proposition, etc.* ne pas la mettre en délibération.

Organiser, v. act. Régler le mouvement intérieur d'un corps politique, d'une administration, etc.

P

Panthéon François, s. m. Monument national destiné à recevoir les cendres des Grands hommes.

Patente, s. f. Espèce de brevet que toute personne qui veut faire un commerce ou exercer une industrie quelconque, est tenue d'acheter du Gouvernement.

Patente nationale, subst. f. Brevet accordé aux inventeurs, aux auteurs de nouvelles découvertes, pour leur en assurer la propriété et l'exercice exclusif. On l'appelle aussi *Brevet d'invention*. (*C.* de 1791.)

Pentarque, s. m. Nom donné par quelques écrivains à chacun des cinq membres du Directoire, aux mains de qui la C. de 1795 a remis le pouvoir exécutif suprême.

Permanence, s. f. Etat d'une assemblée, etc. qui est constamment en activité; en fonction.

Pétition, s. f. Demande. Le droit de *pétition* appartient à tout individu et ne peut être délégué; en conséquence il ne peut être exercé *en nom collectif* par aucun corps ni réunion de citoyens. (*C.* de 1791 et 1793.) La C. de 1795 permet des pétitions collectives aux autorités constituées, mais seulement pour des objets propres à leur attribution.

Pétitionnaire, s. m. Celui qui présente une pétition.

Pinte, s. f. Voyez *Cadil*.

Plaine, s. fém. Nom donné dans la Convention nationale au parti opposé à celui qu'on appeloit *la Montagne*. Voyez *ce dernier mot*.

Pluviose, s. m. Second mois d'hiver de la nouvelle année Républicaine.

Populariser, (*se*) v. réc. Se concilier l'affection du Peuple.

Pouvoir exécutif, s. m. Par la C. de 1791, le pouvoir exécutif suprême fut déclaré résider exclusivement dans la main du Roi. Celle de 1793 en chargea un *Conseil exécutif*, composé de 24 membres choisis par le Corps législatif, sur une liste formée dans les Départemens. Celle de 1795 l'a délégué à un *Directoire* de cinq membres nommés également par le Corps législatif.

Prairial, s. m. Troisième mois de printemps de la nouvelle année Françoise.

Préciser, v. act. Fixer, déterminer: *Préciser aux autorités leurs bornes.*

Primidi, s. m. Premier jour de la décade dans la nouvelle division de l'année Françoise.

Priorité, s. f. Avantage qu'obtient un discours, un avis, etc. d'être entendu ou discuté avant un autre.

Procurateurs (*grands*) *de la nation*, s. m. plur. Membres du Corps législatif, au nombre de deux, chargés de faire au nom de la nation, auprès de la haute Cour nationale, la poursuite d'une accusation formée par lui. (*C.* de 1791.)

Procureur, s. m. Officier chargé de représenter auprès d'une Municipalité ou d'un Corps administratif, les habitans du ressort de l'administration; de

veiller à leurs intérêts, etc. Il y avoit dans chaque Département un *Procureur-général-syndic*; dans chaque district un *Procureur-syndic*, et dans chaque Municipalité un *Procureur de la Commune*. (*C.* de 1791.)

Propagande, s. f. Espèce d'association ayant pour but de *propager* les principes et les mouvemens révolutionnaires.

Propagandiste, s. m. Membre de cette association.

Prud'homme, s. m. Assesseur du Juge de paix. (*C.* de 1791.)

Q

Quadruple centicade, subst. m. Mesure de capacité pour les matières séches, qui, dans le premier système de division projeté, auroit eu 13 pouces 8 lignes et un peu plus d'un tiers, tant en hauteur qu'en base.

Quart du méridien, s. m. Arc du méridien terrestre, compris entre le pôle boréal et l'équateur, dont la longueur (5,132,430 toises) a servi de base à la nouvelle division des poids et mesures. Le *mètre* est la dix millionième partie de cet arc.

Quartidi, s. m. Quatrième jour de la décade dans la nouvelle division de l'année Françoise.

Question préalable, s. f. Question de savoir si une autre question déjà proposée sera débattue: *Invoquer la question préalable sur une motion*, demander qu'on examine si elle sera discutée.

Quintidi, s. m. Cinquième jour de la décade dans la nouvelle division de l'année Républicaine.

Quintimètre, s. m. Voyez *Double-décimètre.*

R

Réfractaire, s. m. Nom donné indistinctement à tous les prêtres fonctionnaires publics qui avoient refusé ou négligé de prêter le serment relatif à la Constitution civile du Clergé, serment que la loi n'exigeoit que de ceux-là seuls qui vouloient continuer à exercer ces mêmes fonctions publiques. On les a depuis appelés avec plus de justesse, *Prêtres insermentés.*

Régulariser, v. a. Rendre régulier, donner de la régularité à... Il ne s'emploie qu'au figuré.

Rescription, s. f. Billet d'Etat substitué en 1795 à ceux nommés *assignats*, et dont l'hypothèque étoit également établie sur les domaines nationaux.

Résolution, s. f. Proposition adoptée par le Conseil des Cinq-cents.

Responsabilité, subst. f. Obligation d'être responsable, d'être garant de quelque chose.

Révision, (*assemblée de*) s. f. La C. de 1791 avoit établi des *assemblées de révision des décrets constitutionnels*, qui ne pouvoient avoir lieu que de huit ans en huit ans, et la première fois qu'après douze ans. Celle de 1795 établit également, pour le même objet, des *assemblées de révision*, dont la proposition émanée du Conseil des Anciens et ratifiée par celui des Cinq-cents, doit, dans une espace de neuf années, avoir été faite à trois époques éloignées l'une de l'autre de trois années au moins.

Révolutionnaire, s. m. Ami de la révolution.

Révolutionnaire, adject. m. et fém. Qui est conforme aux principes de la révolution, qui est propre à en accélérer les progrès, etc. *Mesures révolutionnaires.*

Révolutionner, v. act. Mettre en état de révolution; introduire les principes révolutionnaires dans... *Révolutionner un Etat.*

S

SANS-CULOTTE, s. m. Nom donné d'abord à la classe la plus indigente du peuple, et dont on a voulu faire ensuite un titre honorable qu'affectoient surtout de porter les partisans de la C. de 1793.

Sans-culottides, s. f. pl. Nom qu'ont porté pendant quelque temps les cinq jours complémentaires, ajoutés aux douze mois qui forment la nouvelle année Républicaine.

Section, s. f. Arrondissement dans une ville dont les habitans forment une espèce de Communauté particulière. —Voyez *Tribunal civil*.

Septidi, s. m. Septième jour de la décade dans l'année Républicaine.

Session, s. f. Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé.

Sextidi, s. m. Sixième jour de la décade dans l'année Républicaine.

Sociétés populaires, s. f. plur. Réunions de Citoyens pour s'occuper de questions politiques, qui avoient leur organisation propre, un Président, des Secrétaires, des conditions d'admission et d'éligibilité, etc. La C. de 1793 avoit garanti aux Citoyens le droit de se réunir en assemblées de cette nature ; celle de 1795 les a déclarées inconstitutionnelles.

Soumissionnaire, s. m. Celui qui a fait sa soumission pour l'acquisition d'un bien national.

Soumissionné, ée, adject. *Domaine soumissionné*, pour l'acquisition duquel il y a eu des soumissions faites.

Soumissionner, verbe act. Faire sa soumission pour l'acquisition d'un bien national : *Soumissionner une maison*, etc.

Stère, s. m. Unité des mesures destinées dans la nouvelle division Républicaine aux bois de chauffage. Le stère est égal au mètre cube : il remplace la *demi-voie*, et il a à peu près la même valeur. La corde répond en décimales à 3,835 stères.

Suppléant, subst. m. Celui qui est nommé pour en suppléer un autre dans quelque fonction.

T

TABLEAU *civique*, s. m. Tableau sur lequel sont inscrits tous les Citoyens d'un canton ou d'une section, qui ont atteint l'âge de 21 ans, et qui ont prêté le serment civique. (*C.* de 1791.) Voyez *Inscription civique*.

Terrorisme, s. m. Systême, régime de la terreur. Voyez *Terroriste*.

Terroriste, s. m. Agent ou partisan du régime de la *terreur*, qui a caractérisé la sanglante domination de Robespierre, etc.

Thermidor, s. m. Second mois d'été de la nouvelle année Républicaine.

Travailler, ver. act. *Travailler des troupes*, exciter parmi elles le mécontentement, y fomenter l'esprit d'insubordination et d'indiscipline, chercher à les attirer dans une faction, etc.

Tribunal de cassation, s. m. Tribunal établi pour prononcer sur les demandes en cassation ou en renvoi d'un Tribunal à un autre. Il n'y en a qu'un pour toute la République, composé de Juges nommés successivement et alternativement par les assemblées électorales, et dont le nombre ne peut excéder les trois quarts du nombre des Départemens. Ce Tribunal est renouvelé par cinquième tous les ans et ses membres peuvent toujours être réélus. Chaque Juge a un Suppléant, et il y a près du Tribunal un Commissaire et des Substituts nommés et destituables par le Directoire exécutif. (*C.* de 1795.)

Tribunal civil, s. m. Tribunal établi dans chaque Département pour juger les affaires qui n'ont pu être conciliées devant le Juge de paix, etc. Il est composé de 20 Juges au moins élus par l'assemblée électorale pour l'espace de cinq années et qui peuvent toujours être réélus ; d'un Commissaire et d'un

Substitut nommés et destituables par le Directoire exécutif, et d'un Greffier. Le Tribunal civil se divise en *Sections*, dont chacune ne peut juger au-dessous du nombre de cinq Juges. (*C.* de 1795.)

Tribunaux de Commerce, s. m. plur. Tribunaux particuliers établis pour juger les contestations relatives au commerce de terre ou de mer : ils ne peuvent juger en dernier ressort au-delà de la valeur de 500 myriagrammes (102 quintaux 22 livres) de froment. (*C.* de 1795.)

Tribunaux correctionnels, s. m. plur. Tribunaux établis dans chaque Département au nombre de trois au moins et de six au plus, pour le jugement des délits dont la peine n'est ni afflictive ni infamante. Chacun d'eux est composé d'un Président, de deux Juges de paix ou Assesseurs, d'un Commissaire du pouvoir exécutif, nommé et destituable par le Directoire, et d'un Greffier. Le Président qui est en même temps Directeur du Juri d'accusation, est pris tous les six mois et par tour parmi les membres du Tribunal civil du Département. (*C.* de 1795.)

Tribunal criminel, s. m. Tribunal établi dans chaque Département pour, d'après la déclaration du Juri de jugement, appliquer les peines prononcées par la loi contre les délits qui emportent peine afflictive ou infamante. Il est composé d'un Président, d'un Accusateur public, de quatre Juges pris tour-à-tour et pour six mois dans le Tribunal civil, du Commissaire du pouvoir exécutif près le même Tribunal ou de son Substitut et d'un Greffier. Le Président, l'Accusateur public et le Greffier sont nommés par l'assemblée électorale. (*C.* de 1795.)

Tribunal de famille, s. m. Tribunal établi pour prononcer sur les contestations élevées entre mari et femme, père et fils, grand-père et petit-fils, frères et sœurs, oncles et neveux, etc. Ce *Tribunal domestique* devoit être composé de huit parens les plus proches ou de six au moins : à défaut de parens on y suppléoit par des amis ou voisins. L'arrêté de famille, lorsqu'il ordonnoit détention d'un enfant âgé de moins de 21 ans, ne pouvoit être exécuté qu'après avoir été ratifié par le Président du Tribunal de District. (*C.* de 1791.)

Tribunal de Police municipale, s. m. Tribunal chargé de prononcer sur les infractions aux lois et réglemens de police. Il étoit composé de trois membres que les Officiers municipaux choisissoient parmi eux, de cinq dans les villes de 60,000 ames ou au-dessus, et de neuf à Paris. (*C.* de 1791.)

Tribunal révolutionnaire, subst. m. Tribunal établi pour juger ceux qui étoient regardés comme ennemis de la révolution.

Tricolore, adj. m. et fém. Mot nouveau qui, dans son acception générale, signifie *qui est de trois couleurs*, et dans une acception plus particulière, *rouge, bleu et blanc*, couleurs nationales adoptées par les François.

Tridi, s. m. Troisième jour de la décade dans la nouvelle année Républicaine.

Tyrannicide, s. m. Celui qui tue un tyran. On a dit aussi adjectivement, *Doctrine, projet tyrannicide.*

U

Ultra-révolutionnaire, s. m. Celui qui va au-delà du but de la révolution. On a dit aussi adjectivement, *mesures ultra-révolutionnaires.*

Urgence, s. f. Nécessité pressante de prendre une résolution, de prononcer sans délai sur une matière : *Urgence d'une proposition ; acte, décret d'urgence.* On dit adjectivement dans le même sens, *résolution urgente.*

Utiliser, v. act. Rendre utile.

V

Vandalisme, s. m. Système, régime destructif des Sciences et des Arts, par allusion aux *Vandales*.

Vendémiaire, s. m. Premier mois d'automne de l'année Républicaine.

Ventose, subst. m. Troisième mois d'hiver de la nouvelle année Françoise.

Véto, s. m. pris du Latin. Formule qu'employoient à Rome les Tribuns du peuple, lorsqu'ils s'opposoient aux arrêts du Sénat et à tout acte des autres Magistrats. Avant que la France se fût constituée en République, le Roi avoit, relativement aux Décrets du Corps législatif, un droit de *véto* non *absolu*, mais *suspensif*. (*C.* de 1791.)

Vingtième du cadil, s. m. Mesure de capacité pour les liquides, qui, dans le premier système de division projeté, auroit eu 2 pouces 4 lignes 1/10 de hauteur, sur 1 pouce 2 lignes 1/20 de base.

VOCABULAIRE

GÉOGRAPHIQUE.

VOCABULAIRE GÉOGRAPHIQUE.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

Cap. capitale ; c. contrée ; Fr. France ; pr. province ; r. royaume ; riv. rivière ; v. ville ; L. Latin.

A

AA, rivière de France, qui a sa source dans le Boulonnois. En Latin, *Agnio.*

Abach, ville d'Allemagne. L. *Abacum.*

Abano, ville d'Italie. *Aponus.*

Abascie, contrée de la Georgie, en Asie. *Abascia.*

Abbeville, ville de France en Picardie, cap. du Ponthieu. *Abbatis-Villa.*

Abdiare, ville et royaume d'Asie.

Abensberg, v. de Bavière. *Aventinum, Abensperba, Abusina.*

Aberden, v. d'Ecosse. *Aberdonia.*

Abetnety *ou* Aberdorn, ville d'Ecosse. *Abernethum.*

Aberystwith, v. d'Angleterre. *Aberystivium.*

Abilène, contrée de Syrie.

Abingdon, Abendon *ou* Abington, v. d'Angleterre. *Abindonia.*

Abissinie, roy. d'Afrique. *Abissinia ; Æthiopia sub Ægypto.*

On écrit aussi *Abyssinie*, mais abusivement, parce que ce nom ne vient point du grec.

Ablai, contrée de la grande Tartarie.

Abo, v. de Suède. *Aboa.*

Abondance, v. de Savoie. *Abundantia.*

Abrantes, v. de Portugal. *Abrantus.*

Abruzze, province du roy. de Naples, en Italie. *Apratium.*

Abyla, montagne d'Afrique.

Acadie, Accadie *ou* Nouvelle Ecosse, presqu'isle de l'Amér. sept. *Accadia.*

Acaé, isle où Circé faisoit sa demeure.

Acambou, roy. d'Afrique.

Achaïe, ancien. pr. de Grece. *Achaia latè sumpta, Græcia propria, Hellas.* Elle occupoit une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la *Livadie.*

Achaïe propre, province de l'ancien Péloponnèse, qu'on appelle aujourd'hui le duché de Clarence. *Achaia propria.*

Achéron, fleuve des Enfers. Il couloit dans l'Épire, prov. de l'anc. Grèce, et se nomme aujourd'hui *Fanar* ou *Veslichi-Negro.*

Açores, isles d'Afrique.

Acqs, ville de France, capitale des Landes, dans la Gascogne. *Aquæ Tarbellicæ.*

On écrit aussi *Dax*, mais abusivement; son nom latin est *Civitas Aquensis*, la ville d'Acqs, et de là par corruption *Dax.*

Acqui, v. d'Italie. *Aquæ Statiellæ.*

Acron, petit roy. d'Afrique.

Actamar *ou* Van, grand lac et ville d'Arménie. *Mantianus lacus.*

Adam's Pic *ou* Pic d'Adam, haute montagne de l'isle de Ceylan.

Adda (l'), riv. de Suisse et d'Italie. *Abduas, Abdua* ou *Aduas.*

Adel, royaume d'Afrique. *Azania;* on l'appelle aussi *Zeila*, à cause de Zeila sa capitale.

Aderbijan, pr. de Perse. *Aderbigiana.*

Aderno, ville de Sicile. *Adranum* ou *Hadranum.*

Adige, riv. d'Italie. *Athesis.*

Adour, riv. de France. *Aturus.*

Adriatique (mer), c'est le golfe de Venise. *Mare Adriaticum.*

Ægée, voyez *Égée.*

Ætna, voyez *Etna.*

Afrique, l'une des quatre parties du monde, et la troisième de la terre. *Africa.* —Port et ville de Barbarie.

Agades, riv. et v. de la Nigritie, en Afrique. *Agades.*

Agde, v. de France dans le bas Languedoc. *Agatha.*

Agen, v. de France, cap. de l'Agénois. *Aginnum.*

Agénois, c. de France en Guienne. *Aginnensis Tractus.*

Aggerhus, gouvernem. de Norwége. *Aggherhusia.*

Agout, riv. de France, qui se jette dans le Tarn. *Agotus.*

Agra, ville capitale de l'Indoustan, en Asie. *Agra.*

Agrigan, l'une des isles Mariannes.

Ahun, ville de France dans la Marche. *Agedunum.*

Aigle (l'), ville de France dans la Normandie. *Aquila, Aquilina.*

Aigremont-le-Duc, ville de France en Bourgogne. *Agramontium.*

Aigue-Perse, ville de France dans la basse Auvergne.

On devroit écrire *Aigue-Sperse*, parce qu'en Latin c'est *Aqua-Sparsa;* mais on prononce *Aigue-Perse.*

Aigues-Mortes, v. de France dans le bas Languedoc. *Aquæ-Mortuæ.*

Aigues-Vives, v. de France dans le bas Languedoc. *Aqua-Viva.*

Aiguille (l'), montag. de France dans le haut Dauphiné qu'on appelle aussi *Montagne inaccessible.* L. *Acus, mons inaccessus.*

Aiguilles (le cap des). Il est à l'extrémité méridionale d'Afrique.

Aiguillon, v. de France en Guienne. *Acilio, Aiguillonum.*

Aigurande, ville de France dans le Berry.

Ailesbury, ville d'Angleterre. *Æglesburgum.*

Ain, rivière qui se jette dans le Rhône. *Danus, Idanus, Ens, Indus, Enna.*

Air *ou* Ayr, v. d'Écosse. *Æra.*

Aire, v. de France dans l'Artois et la Gascogne. *Aturum, Vicus Julius, Martianum.*

Aisch, rivière d'Allemagne dans la Franconie.

Aisnai-le-Château, v. de France dans le Bourbonnois.

Aisnai-le-Vieux, v. de France dans le Bourbonnois.

Aisne, riv. de France qui se jette dans l'Oise. *Axona, Esna.*

Aix, v. de France cap. de la Provence. *Aquæ Sextiæ.*

Aix, v. de Savoie. *Aqua Gratiana.*

Aix *ou* Ez, isle de France dans le golfe de Gascogne.

Aix-la-Chapelle, ville d'Allemagne. *Aquis-Granum.*

Ajan, côte orientale d'Afrique.

Aladulie, prov. de la Turquie en Asie. *Aladulia.*

Alais, ville de France dans le bas Languedoc. *Alesia.*

Aland, isle de la mer Baltiq. *Alandia*

Alava *ou* Alaba, pr. d'Espagne. *Alaba.*

Albanie, prov. de la Turquie européenne. *Albania.*

Albano, v. d'Italie dans la Campagne de Rome et dans le roy. de Naples. *Albanum.*

Albarazin, ville d'Espagne, au roy. d'Aragon. *Albaracinum*, *Lobetum.*

Albazin, v. de la grande Tartarie sur l'Amour. *Albasinum.*

Albe, v. d'Italie. *Alba Pompeia.*

Albe *ou* Aps, bourg de France en Languedoc. *Alba Helviorum*, *Alba Augusta.*

Alben, montag. de la Carniole, qu'on appelle aussi *Monte del Carso.*

Albengue, ville de l'Etat de Gênes. *Albingaunum.*

Albi, ville de France dans le bas Languedoc, cap. de l'Albigeois. *Albiga.*

Albigeois, contrée de France dans le bas Languedoc.

Albis, chaîne de montag. de Suisse. *Albius*, *Albisus.*

Albon, château et village en Dauphiné. *Castrum Albonis.*

Albret *ou* Labrit, ville de France en Gascogne. *Leporetum.*

Albuquerque, duché et v. d'Espagne. *Albuquercum.*

Alcala, nom de plusieurs villes d'Espagne. La plus célèbre est Alcala de Henarès dans la nouvelle Castille, avec une université fameuse. *Complutum.*

Alcantara, ville d'Espagne. *Norba Cæsarea.*

Alcmar *ou plutôt* Alcmaer, ville de Hollande. *Alcmarta.*

Aldborough, v. d'Angleterre.

Aldembourg, ville du Holstein ducal. *Aldemburgum.*

On écrit aussi *Aldenbourg*; mais en François *n* avant *b* se change en *m*, comme en Latin.

Alen, Aulen *ou plutôt* Aalen, ville et riv. d'Allemagne. *Ala*, *Ola*, *Alena.*

Alençon, v. de France dans la basse Normandie. *Alentio.*

Alentéjo, pr. de Portugal.

Alep, gr. v. d'Asie. *Alepum.*

Alessio, v. d'Albanie. *Lissus.*

Alet, ville de France dans le bas Languedoc. *Alecta.*

Aleth, ancien nom de Saint-Malo, v. de France en Bretagne.

Alexandrette, v. de Syrie. *Alexandria minor.*

Alexandrie, v. d'Egypte. *Alexandria.*

Alexandrie de la Paille, ville du duché de Milan, appartenant au roi de Sardaigne. *Alexandria Statiellorum.*

Alfeld, ville et château d'Allemagne. *Alfelda.*

Algaria (l'), pr. d'Espagne. *Algaria.*

Algarve, petit roy. et pr. de Portugal. *Algarbia.*

Alger, roy. et grande v. d'Afrique, en Barbarie. *Algerianum*; la ville s'appelle *Ruscurum.*

Algezire, v. d'Espagne. *Algezira.*

Alghier, v. de Sardaigne. *Algara.*

Algow, pays d'Allemagne. *Algavia*, *Algea*, *Almangovia*, *Alemania propria.*

Alhama, v. d'Espagne. *Artigio.*

Alicante, v. d'Espagne. *Alonicum.*

Alixan, ville de France en Dauphiné. *Alexianum.*

Allanches, v. de Fr. en Auvergne.

Allant, v. de Fr. en Auvergne.

Allassac, v. de Fr. en Limosin.

Allègre, v. de Fr. en Auvergne.

Allemagne, grande contr. de l'Europe. *Germania.*

Allendorf, ville d'Allemagne. *Allendorfium.*

Aller, riv. d'Allemagne. *Allera.*

Allier (l'), riv. de France qui prend sa source dans le Gévaudan. *Elaver.*

Almanspach, v. d'Allemagne.

Almanza, v. d'Espagne.

Almeda, v. de Portugal. *Alsena.*

Alost, v. de Flandres. *Alostum.*

Alpes (les), montagnes qui séparent l'Italie de la France. *Alpes.*

Alsace (la haute et basse), prov. de France. *Alsacia.*

Alsfeld, v. d'Allemagne. *Alsfelda.*

Alt-Buntel, v. de Bohême.

Altembourg, nom de plusieurs villes d'Allemagne et de Hongrie. *Altenburgum.*

Altin, royaume et ville en Asie. *Altinium.*

Altorf, ville d'Allemagne et bourg de Suisse, chef-lieu du canton d'Uri. *Altorfia.*

Amadabad, grande ville d'Asie. *Amadabatum.*

Amatrice, v. d'Italie.

Amazones (la riv. des), dans l'Amérique méridion. *Amazonum fluvius.*

Amberg, v. de Bavière. *Amberga.*

Ambert, v. de France en Auvergne.

Ambierle, v. de France dans le Forès. *Amberta.*

Ambleteuse, v. de Fr. dans la Picardie. *Ambletosa.*

Amboine, isle d'Asie. *Amboina.*

Amboise, ville de France, cap. de la basse Touraine. *Ambacia.*

Ambournai *ou* Ambronai, v. de France dans le Bugey. *Ambroniacum.*

Ambres, v. de France, cap. de l'Ambrunois dans le haut Languedoc.

Ambrières, v. de Fr. dans le Maine.

Ambrun, v. de Fr. dans le Dauphiné.

Ambrunois, contrée de France dans le Dauphiné.

On écrit aussi et plus souvent *Embrun* et *Embrunois*; en Latin c'est *Ebrodunum.*

Amélia, v. d'Italie. *Ameria.*

Amérique, quatrième partie du monde connu. *America.*

Amersfort, ville des Pays-bas. *Amirsfortia.*

Amiénois, pays de France, en Picardie. *Ambianensis ager.*

Amiens, ville de France, capit. de la Picardie. *Ambianum.*

Amirante (l'), isle d'Afrique.

Amont (le baillage d'), contr. de Fr. dans la Franche-Comté.

Amorgos, isle de l'Archipel, une des Cyclades. *Amorgus.*

Amposa, pays d'Afrique.

Ampurdan, pays d'Espagne.

Ampurias, ville d'Espagne, en Catalogne. *Emporiæ.*

Amsterdam, ville capitale et port en Hollande. *Amstelodamum.*

Anatolie, voyez *Natolie.*

Ancenis, v. de Fr. dans la Bretagne. *Andenesium.*

Anclam, v. de Saxe. *Anclamum.*

Ancober, roy. de la côte de Guinée, en Afrique.

Ancone, v. d'Italie. *Ancon.*

Ancre, Encre *ou* Albert, v. de France en Picardie. *Ancora.*

Ancy, v. de Fr. au pays Messin.

Ancy-le-Franc, v. de France dans la Champagne. *Anciacum.*

Andalousie, pr. d'Espagne. *Andalusia, Vandalitia.*

Andamans (les), isle de l'Inde.

Andance, ville de France dans le haut Vivarès.

Andaye, bourg de France dans le pays de Labourd, renommé par ses eaux de vie.

Andelle, riv. de Fr. qui se jette dans la Seine. *Andella.*

Andelot, v. de Fr. dans le Bassigni. *Andelous.*

Andely (le grand et le petit), deux villes de France dans la Normandie. *Andeliacum.*

Anderlech, forteresse des Pays-bas.

Andernach, ville d'Allemagne. *Antenacum.*

Andes (les), grande chaîne de mont. dans l'Amérique.

Andrinople, v. de Turquie, en Europe. *Adrianopolis.*

Anduse, v. de France en Languedoc. *Andusia.*

Angen, ville d'Autriche.

Angermanie *ou* Angermanland, pr. du roy. de Suède. *Angermania.*

Anger, v. de France, cap. de l'Anjou. *Andegavum, Andegavi, orum.*

Angerville, v. de Fr. dans la Beausse.

Anghiera, ville du duché de Milan. *Anglera.*

Angle, v. de Fr. en Poitou.

Anglesey, isle de la Grande-Bretagne. *Mona.*

Angleterre, roy. dans l'Europe. *Anglia.*

Anglure, v. de France en Champagne. *Angledura.*

Angola, roy. d'Afrique. *Angola.*

Angot, royaume *ou* prov. d'Afrique. *Angotinum.*

Angoulême, v. de France, capitale de l'Angoumois. *Engolisma.*

Angoumois (l'), contr. de Fr. jointe à la Saintonge.

Anguien *ou* Enghien, v. des Pays-bas.

On la nomme en Latin *Angia*; ce qui peut déterminer à préférer l'*A.*

Anguille (l'), isle de l'Amérique. *Anguis.*

Angus, pr. d'Écosse. *Angusia.*

Anhalt, princip. d'Allemagne. *Principatus Anhaltinus.*

Anjou (le haut et le bas), pr. et duché de France. *Andegavia.*

Anjouan, isle d'Afrique.

Anlezy, seigneur et comté de France.

Annand, ville et rivière d'Écosse. *Annandum.*

Anneci, v. de Savoie. *Annesium.*

Annonay, v. de Fr. dans le Vivarais. *Annoniacum.*

Annot, ville de France en Provence. *Annotia.*

Anone, forteresse d'Italie. *Anonium.*

Anse, v. de France dans le Lyonnois. *Ansa.*

Ansico, roy. d'Afrique sous la ligne. *Anzicanum.*

Antibes, v. de France avec un port, en Provence. *Antipolis.*

Anticyre, isle de la Grece. *Anticyros.*

Antilles, isles de l'Amérique. *Antillæ.*

Antioche, ville autrefois en Syrie. *Antiochia.*

Antiparos, isle de l'Archip. *Antiparos.*

Antongil (la baie d'), gr. baie de l'isle de Madagascar.

Antony, village près de Paris. *Antoniacum.*

Antraim, v. de Fr. dans la Bretagne.

Antrain, v. de Fr. dans le Nivernois. *Interamnes.*

Anvers, v. du Brabant. *Antuerpia.*

Aost, v. dans le Piémont.

On dit aussi *Aoust*; mais plus communément *Aost*, ou même *Ost*. Il vient du Latin *Augusta Prætoria.*

Apalachie, royaume de l'Amérique. *Apalatium.*

Apennin, chaîne de mont. en Italie. *Apenninus mons.*

Appady, montagne d'Asie.

Appenzel, bourg et capitale du canton Suisse de ce nom. *Abbatis Cella.*

Appleby, v. d'Angleterre, capit. de Westmorland. *Aballaba.*

Apt, v. de France en Provence. *Apta Julia.*

Aqua, prov. de l'Afrique.

Aquila, gr. v. d'Italie. *Aquila.*

Aquitaine, partie des Gaules, aujourd'hui la Guienne et la Gascogne. *Aquitania.*

Arabie, pays d'Asie. *Arabia.*

Aracan, roy. des Indes.

Aragon, royaume et prov. d'Espagne. *Aragonia.*

Aramont, v. de France en Languedoc. *Aramontium.*

Aranda de Duero, ville d'Espagne. *Rauda.*

Aranda de Ibro, v. d'Espagne.

Aranjuez, maison de plaisance des rois d'Espagne.

Ararat, montagne d'Asie.

Arbe, v. de la répub. de Venise. *Arba.*

Arbois, v. de France dans la Franche-Comté. *Arborosa.*

Arcadie, partie du Péloponnèse. *Arcadia.*

Arc-en-Barois, v. de France dans la Bourgogne.

On écrit aussi *Arques*, et c'est pour cela qu'on y ajoute *en Barois*, parce qu'il y a un autre *Arques* en Normandie.

Archangel, v. considérable de la Moscovie. *Archangelopolis.*

Archipel, partie considérable de la Méditerranée. *Archipelagus*, *Mare Ægeum.*

Arcis-sur-Aube, ville de France en Champagne. *Arciaca ad Albam.*

Arcueil, village de France près Paris renommé par ses eaux. *Arcolium.*

Arcy *ou* Arcy-sur-Cure, lieu célèbre de la Bourgogne, par ses grottes.

Ardebil, gr. v. de Perse. *Ardebila.*

Ardemeanach, contrée d'Ecosse.

Ardembourg, ville des Pays-bas. *Ardenburgum.*

On écrit aussi *Ardenbourg*; mais en François *n* avant *b* se change en *m*.

Ardenne (la forêt d') *ou* les Ardennes, dans le duché de Luxembourg. *Arduenna Silva.*

Ardes, ville de France en Auvergne. *Ardæa.*

Ardres, v. de Fr. en Picardie. *Ardrea.*

Aremberg, v. de Westphalie. *Aremberga.*

Arensberg, ville de Westphalie. *Arensberga.*

Arrezzo, v. de Toscane. *Aretium.*

Argel *ou plutôt* Argelez, v. de Fr. dans le Roussillon.

Argens (l'), riv. de Fr. en Provence. *Argenteus.*

Argentac, v. de Fr. dans le Limosin. *Argentacum.*

Argentan, v. de Fr. en Normandie. *Argentonium, Argentanum.*

Argenteuil, bourg de Fr. près Paris, renommé par les agrémens de sa situation. *Argentolium.*

Argentiere (l'), isle de l'Archipel; *Argenteria.* —Ville de France dans le Languedoc. *Argenteria.*

Argenton, v. de Fr. dans le Berry. *Argantomagus, Argentonum.*

Arget (l'), petite r. de Fr. *Argentigera.*

Argone (l'), contr. de Fr. *Argona.*

Argos, v. du Péloponnèse.

Arguin, isle d'Afrique. *Arguinum.*

Argyle, pr. d'Ecosse. *Argathelia.*

Ariano, v. et bourg d'Italie. *Arianum.*

Ariége (l'), riv. de Fr. *Aurigera.*

Aripo, fort d'Asie.

Arles, v. de France dans la Provence. *Arelate.*

Arlon, ville du duché de Luxembourg. *Oraulaunum.*

Armagnac, contrée de France dans la Gascogne. *Arminiacencis Tractus.*

Arménie, grand pays dans l'Asie. *Armenia.*

Armentières, ville de Flandre. *Armentariæ.*

Arnay-le-Duc, v. de France en Bourgogne. *Arnetum.*

Arnheim, v. des Pays-bas. *Arnoldi villa.*

Arno, grand fleuve d'Italie. *Arnus.*

Arnon, riv. du Berry.

Aron, Arone *ou* Arona, v. du Milanès. *Arona.*

Arosen, v. de Suède.

Arouens (isle des), près l'embouchure de la riv. des Amazones.

Arpajon, v. de l'isle de France dans le Hurepoix.

Arpajou, v. de Fr. en Auvergne.

Arques, v. de France en Normandie. *Archiæ, Arca.*

Arran *ou* Arren, isle d'Ecosse. *Aria.*

Arras, grande v. de France, cap. de l'Artois. *Atrebates.*

Arrou, riv. de France.

Arschot *ou* Aerschot, v. du Brabant. *Arschotium.*

Artagnan, comté de France dans le Bigorre.

Artois, pr. de Fr. dans les Pays-bas. *Atrebatensis Comitatus.*

Arts, isle en Bretagne.

Arva *ou* Arve, riv. de Savoie.

Ascension (l'), isle de l'Océan, entre l'Afrique et le Brésil. *Ascensio.*

Aschafembourg, v. d'Allemagne dans la Franconie. *Asciburgum.*

On écrit aussi *Aschaffembourg*; mais on y prononce qu'une *f*, et en François *n* se change en *m* avant *b*.

Ascoli, v. d'Italie. *Asculum.*

Asfeld, fief du duché de Brême.

Asie, l'une des quatre parties du monde, et la seconde de la terre. *Asia.*

Asola, v. d'Italie. *Asola.*

Aspres, v. de Fr. dans le Dauphiné.

Assomption (l'), v. de l'Amérique. *Assumptio.*

Assyrie, contrée d'Asie. *Assyria.*

Asti, v. du Piémont. *Asta Colonia.*

Astracan, grande v. de la Moscovie asiatique. *Astracanum.*

Asturie, pr. d'Espagne. *Asturia.*

Ath, v. du Hainaut. *Athum.*

Athènes, v. de Grèce. *Athenæ.*

Athies, v. de Fr. en Picardie.

Athol, pr. d'Ecosse. *Atholia.*

Athos, haute mont. de Grèce. *Agios, Oros, Monte Santo.*

Atlantide (isle), pays dont on ignore la vraie position.

Atlas, haute mont. d'Afrique. *Atlas.*

Atri, v. du roy. de Naples. *Adria.*

Attique, pays en Grèce, dont Athènes étoit la cap. *Attica.*

Aube, riv. de France. *Alba.*

Aubenas, v. de Fr. dans le Vivarès. *Albinatium.*

Aubenton, v. de Fr. dans la Picardie. *Albantonium.*

Aubeterre, v. de Fr. dans l'Angoumois. *Albaterra.*

Aubière, v. de France en Auvergne. *Avitacum.*

Aubigny, v. de France dans le Berry. *Albiniacum.*

Aubonne, v. et riv. de Suisse. *Albona.*

Aubusson, v. de Fr. dans la Marche. *Albutio.*

Aude, gr. riv. de France. *Atax.*

Auge, pays de France en Normandie. *Algia.*

Aulps, v. de Fr. en Provence. *Alpes.*

Aumale, ville de France dans la haute Normandie. *Abermarla.*

Aunis (le pays d'), prov. de France. *Tractus Alnetensis.*

Aurach, v. d'Allemagne. *Auracum.*

Auray, ville de France en Bretagne. *Auraicum.*

Aurengabad, gr. v. des Indes.

Aurigny, petite isle sur les côtes de Normandie.

Aurillac, v. de France dans la haute Auvergne. *Aureliacum.*

Ausbourg, ville d'Allemagne dans la Suabe. *Augusta Vindelicorum.*

On écrit aussi *Augsbourg ;* mais on prononce *Ausbourg.*

Ausch, Auch *ou* Aux, v. de France, capit. de la Gascogne et de l'Armagnac. *Augusta Auscorum.*

Prononcez *Auche.* Ce nom vient du Latin *Auscii*, les Ausciens ou peuples d'Ausce, d'où est venu *Ausch*, qui est ainsi le moins éloigné de son étymologie.

Aussig, v. royale de Bohême. *Austra.*

Austrasie, grand pays de la France Orientale, qui avoit titre de royau. *Austrasia.*

Autry, ville et bourg de France dans l'Orléanois.

Autriche, archiduché considérable en Allemagne, et nom d'une des plus puissantes maisons de l'Europe. *Austria.*

Autun, v. de Fr. dans la Bourgogne, cap. de l'Autunois. *Augustodunum.*

Autunois, contrée de France dans la Bourgogne.

Auvergne (la haute et basse), prov. de France. *Arvernia.*

Auvillars, v. de F. en Gascogne.

Auxerre, v. de France en Bourgogne, cap. de l'Auxerrois. *Autissiodorum.*

Auxerrois, pays de France dans la Bourgogne.

Auxois, contrée de France dans la Bourgogne. *Pagus Alesiensis, Esselatensis Comitatus.*

Auxone v. de Fr. dans la Bourgogne. *Aussonia.* Prononcez *Aussone.*

Auxy-le-Château, ville de France en Picardie.

Auxy-les-Moines, Abbaye de France en Artois.

Auzane, v. de Fr. en Auvergne.

Ava, riv. d'Asie, v. et r. du Japon.

Aval (le bailliage d'), contr. de France dans la Franche-Comté.

Avalon, v. de Fr. dans la Bourgogne. *Aballo.*

Aveiro, ville de Portugal. *Lavara, Averium.*

Averne, lac d'Italie. *Avernus.*

Aves (l'isle d') *ou* des Oiseaux, isle de l'Amérique. *Avium insula.*

Avesnes, v. des Pays-bas. *Avenæ.*

Avignon, cap. du comtat Venaissin, en Provence. *Avenio.*

Avila, v. d'Espagne. *Abula.*

Avon, trois rivières de ce nom en Angleterre. *Avona.*

Avranches, v. de Fr. en Normandie. *Abrincæ.*

Avranchin, pays de Fr. dans la basse Normandie.

Ax, v. de France au pays de Foix.

Axel *ou* Axelle, ville des Pays-bas. *Axella.*

Ay, v. de France en Champagne. Prononcez *Aï.* L. *Ageium.*

Ayamonte, v. d'Espagne. *Aymontium.*

Ayen, v. de Fr. dans le Limosin.

Aymargue, v. de Fr. dans le Languedoc. *Armasanicæ.*

Azamor, v. d'Afrique. *Azamurum.*

Azay-le-Ferron, v. de Fr. en Touraine.

Azay-le-Rideau, v. de Fr. en Touraine. *Asiacum.*

Axilhan, v. de Fr. en Languedoc.

Azmer, ville des Indes.

Azof *ou* Azak, v. de Turquie.

B

BAAR, v. de France en Alsace.
Babel-Mandel, détroit qui joint la mer Rouge à l'Océan. *Babel-Mandelum fretum.*
Babylone, ville célèbre de l'Orient. *Babylonia.*
Baccarach, ville dans le bas Palatinat. *Baccaracum.*
Baccarat, v. de France en Lorraine.
Bachian, isle des Indes. *Bachianum.*
Badajoz, v. d'Espagne. *Badajocium.*
Bade *ou* Baden, ville d'Allemagne; *Thermæ inferiores.* — Ville de Suisse. *Thermæ superiores; Aquæ Helvetiæ.*
Baffin's-baie *ou* Baie de Baffin, grande baie dans les terres arctiques. *Baffini Sinus.*
Bagdad, v. d'Asie. *Bagdatum.*
Bagnères, v. de Fr. dans le Bigorre, renommée par ses eaux. *Aquæ Bigerronum, Aquensis vicus.*
Bagnères-de-Luchon, bourg de France dans le Comminges; il y a aussi des eaux. *Aquæ convenarum.*
Bagnols, v. de Fr. dans le Languedoc. *Balneolum.*
Bahama, isle de l'Amérique septentrionale. *Bahama.*
Bahrein, pr. de l'Arabie heureuse.
Baieux, v. de France dans la basse Normandie.
On écrit aussi *Bayeux*: mais il vient du Latin *Baioca*, et on le prononce *Baieux.*
Bailleul *ou* Beille, ville de France en Flandres. *Balliolum.*
Baionne, v. de Fr. cap. du Labourd et du pays des Basques, dans la Gascogne, avec un port.
On écrit aussi *Bayonne*, mais il vient du Latin *Baiona*, et l'on prononce *Baionne.*
Baise, riv. de Gascogne.
Balagne (la), petite pr. septentrionale de l'isle de Corse. *Balania.*
Balaguate, pr. d'Asie. *Balaguata.*
Balaguer, v. d'Espagne. *Bellegarium.*
Balaruc, petit bourg de France dans le Languedoc, renommé par ses eaux.
Bali, roy. d'Afrique. *Balya.*
Baltique (mer), gr. golfe de la mer, entre l'Allemagne, la Pologne et la Suède.
Bamba, pr. d'Afrique. *Bamba.*
Bamberg, ville d'Allemagne. *Graviomarium.*
Bambou, roy. d'Afrique.
Bambury, v. d'Angleterre. *Banburia.*
On écrit aussi *Banbury*; mais en François *n* se change en *m* avant *b.*
Banca, isle d'Asie. *Banca.*
Banialuch *ou* Bagnaluc, grande ville de Turquie. *Banialucum.*
Bantam, gr. v. d'Asie. *Bantanum.*
Bapaume, v. de France dans l'Artois. *Bapalma.*
Bar, nom d'un duché et de plusieurs villes de France. *Barum.*
Baraba, gr. lac d'Asie.
Barbades, isle de l'Amérique. *Barbata.*
Barbarie, contrée d'Afrique. *Barbaria.*
Barbecins, petit royaume d'Afrique. *Barbecinum.*
Barbezieux, ville de Fr. dans la Saintonge. *Barbesillum.*
Barbode, isle de l'Amériq. *Barbuda.*
Barca, gr. contr. d'Afrique. *Barce.*
Barcelone, gr. v. d'Espagne. *Barcilo.*
Barcelonette, v. de France dans l'Ambrunois. *Barcilona.*
Barcelos, v. de Portugal. *Barcelum.*
Barckshire, province d'Angleterre. *Barcheria.*
Barde, isle d'Asie. *Bardum.*
Barège, v. de France dans le Bigorre, renommé par ses eaux. *Valletria.*
Barfleur, v. de France en Normandie. *Barofluctum.*
Bargemont, ville de France dans la Provence.
Bari, prov. et v. du roy. de Naples. *Barium.*

Barjac, v. de Fr. en Languedoc.
Barjols, ville de France en Provence. *Barjolium.*
Bar-le-Duc, v. cap. du duché de Bar, en Lorraine. *Barum Ducis.*
Barlette, ville du royau. de Naples. *Barolum.*
Barnavel *ou* Barnaveld, isle de l'Amérique. *Barnaveldi insula.*
Barois, prov. de France.
Baronies (les), contr. de Fr. dans le haut Dauphiné. *Baroniæ.*
Barra, isle de l'Océan.
Barraux, forteresse de France dans le Dauphiné.
Bar-sur-Aube, v. de France dans la Champagne. *Barum ad Albam.*
Bar-sur-Seine, ville de France dans la Bourgogne. *Barum ad Sequanam.*
Barwick, v. d'Angleterre. *Barcovicum.*
Basilicate (la), pr. d'Italie. *Lucania.*
Baskirie, contr. de la Tartarie.
Basle, v. de Suisse sur le Rhin et cap. du canton de ce nom. *Basilæa.*
Basques (le pays des), partie de la Gascogne.
Bassée (la), v. des Pays-bas François au comté de Flandre. *Bassorum oppidum.*
Bassigni (le), pays de France dans la Champagne. *Bassiniacus ager.*
Bassora, gr. v. d'Asie. *Teredon.*
Bastia, v. de la Turquie européenne.
Bastie (la), v. cap. de l'isle de Corse. *Bastia, Mantinum,*
Bastion de France, place d'Afrique.
Batavia, ville des Indes Orientales. *Batavia.*
Bath, v. d'Angleterre. *Butonia.*
Baticala, roy. des Indes. *Baticala.*
Baugé, ville de France dans l'Anjou. *Balgiacum.* — v. de France dans la Bresse. *Balgium.*
Baugenci, v. de Fr. dans l'Orléanois. *Balgentiacum.*
Baume, ville de Fr. dans la Franche-Comté.
Baume (la sainte), roc célèbre dans la basse Provence. *Balma.*
Bavière, état d'Allemagne. *Bavaria.*
Bayeux. Voyez *Baïeux.*
Bayonne. Voyez *Baïonne.*
Bazadois (le), prov. de Fr. dans la Guienne. *Vasatensis Tractus.*
Bazas, ville de France en Gascogne. *Vasatæ.*
Baziéges, v. de France en Languedoc. *Badera.*
Béarn, prov. de France. *Benearnia.*
Beaucaire, v. de Fr. dans le Languedoc. *Belloquadra.*
Beauce. Voyez *Beausse.*
Beaufort, v. de Fr. dans l'Aujou.
Beaujeu, v. de Fr. dans le Beaujolois. *Bellus-Jocus.*
Beaujolois, pays de Fr. compris dans la Bourgogne jointe au Lyonnois.
Beaulieu, nom de plusieurs villes de France. *Bellus-Locus.*
Beaumarchais, v. de Fr. à huit lieues d'Ausch.
Beaumarchais, v. de Fr. dans l'élection de Rivière-Verdun.
Beaumont, nom de plusieurs villes de France. *Bellomontium.*
Beaune, v. de Fr. dans la Bourgogne. *Belna.*
Beausse, contrée de France jointe à l'Orléanois.
On écrit aussi *Beauce*; mais il vient du latin *Belsia*, qui a dû produire *Beausse.*
Beauvais, v. de France, capitale du Beauvaisis. *Bellovacum.*
Beauvaisis, contr. de l'isle de France.
Dans ces treize noms, *Beau* se prononce *Bau.*
Becsangil, pr. d'Asie. *Bithinia.*
Bedfordshire, pr. d'Angleterre.
Bedfort, v. d'Angleterre. *Lactodurum.*
Béfort, v. de Fr., cap. du Suntgaw, en Alsace. *Befortium.*
Beichlingen, v. et comté d'Allemagne.
Beira, prov. de Portugal.
Beja, v. de Portugal. *Pax Julia.*
Bekia, isle de l'Amérique. *Bequia.*
Bélesme, v. de France dans le Perche. *Belesma.*
Belgrade, v. de Turquie. *Alba Græca.*
Bellac, v. de Fr. dans la Marche.
Bellegarde, v. de France dans la Bourgogne. *Bellogardia.*
Belle-isle, isle de France sur les côtes de la Bretagne. *Calonesus.*
Belle-ville, v. de Fr. dans le Beaujolois. *Bella-villa.*
Belley, v. de France, cap. du Bugey. *Bellica.*

Dans ces cinq noms on ne prononce qu'une *l* : on y conserve les deux à cause du grand usage, et parce qu'en Latin on y en met deux, *Bellica*, *Bella-villa*, etc.

Bénévent, v. de Fr. dans la Marche et v du r. de Naples. *Beneventum.*

Benfeld, ville de France en Alsace. *Benfeldia.*

Bengale, roy. dans l'Inde.

Benguela, roy. d'Afrique. *Benguela.*

Benheim, fort de Fr. en Alsace.

Benin, roy. et v. d'Afrique. *Beninum.*

Béotie, contr. de la Grèce. *Bæotia.*

Berbice (la), riv. de l'Amérique.

Berg (duché de), pays d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. *Montensis Ducatus.*

Bergamasque, pr. d'Italie.

Bergame, ville de l'état de Venise. *Bergamum.*

Bergen, v. d'Allemagne. *Berga.*

Bergerac, v. de Fr. dans le Périgord. *Bergeracum.*

Berg-op-zoom, ville la plus considérable et la plus forte des Pays-bas Hollandois. *Bergæ ad Zomam.*

Berg-saint-Vinox, v. de Fr. des Pays-bas. *Bergæ Sancti Vinoci.*

Bergues *ou* Bergen, ville de Flandre. *Berga.*

Bergues, ville et contrée du roy. de Norwége. *Berga.*

Berlin, v. d'Allemagne, cap. de l'électorat de Brandebourg. *Berolinum.*

Bermudes (les), isles de l'Amérique.

Bernard (le gr. Saint-), montag. de Suisse et de Savoie.

Bernay, v. de France en Normandie. *Bernacum.*

Berne, v. de Suisse, cap. du canton de ce nom. *Berna.*

Berre, v. de Fr. en Provence. *Berra.*

Berry (le haut et bas), pr. de France. *Bituriges.*

Bersello *ou* Brisello, ville du Modénois. *Brixellium.*

Besançon, v. de France, cap. de la Franche-Comté. *Visontio*, *Bisontio.*

Bessarabie, petit pays de Turquie. *Bessarabia.*

Bessin (le), petit pays de France dans la basse Normandie. *Bajocensis Tractus.*

Bethisy, bourg de France près Senlis.

Bethléhem en Palestine, village à deux lieues de Jérusalem.

C'est abusivement qu'on écrit *Bethléem* ; ce mot vient de l'hébreu *Beth*, maison, et *léhem*, pain : la maison du pain. L'aspiration de ce dernier mot doit d'autant plus être conservée, que dans l'hébreu elle est très-forte. Il est aussi vicieux d'écrire *Bethléem*, qu'il le seroit d'écrire *Abraam* sans *h.*

Béthune, v. de France dans l'Artois. *Bethunia.*

Béveland, isle des Provinces-Unies, dans la Zélande.

Beverley, v. d'Angleterre. *Pethuaria.*

Beziers, v. de Fr. dans le bas Langued. *Biterræ.*

Biafar, roy. et v. d'Afrique. *Biafara.*

Biana, v. d'Asie. *Biana.*

Bicêtre, château de l'isle de France.

Bidassoa, riv. d'Espagne. *Vedassus.*

Bienne, v. de Suisse. *Bienna.*

Bievre (la riv. de), petite riv. de France qui prend sa source près de Versailles, et se jette dans la Seine à Paris, où elle prend le nom de rivière des Gobelins.

Bigorre (le), c. de France dans la Gascogne. *Bigerrensis ager.*

Bilbao, ville d'Espagne. *Bilbaum*, *Flaviobriga.*

Billazais, bourg de France dans le Poitou, renommé par ses eaux.

Billon, ville de France en Auvergne. *Biliomagus.*

Bilsen, v. de l'évêc. de Liége. *Belisia.*

Bimini, petite isle de l'Amérique. *Biminia.*

Binche, v. du Hainaut. *Binthium.*

Bingen, ville d'Allemagne dans l'électorat de Mayence. *Bingium.*

Bintan, isle d'Asie.

Birkenfeld, prov. et v. d'Allemagne. *Birchofeldia.*

Biron, v. de France dans le Périgord. *Birontium.*

Bisagos (les), isles d'Afrique.

Biscaie (la), province d'Espagne. *Cantabria.*

Bischviller, v. de Fr. en Alsace.

Bisseaux, isle d'Afrique.

Bistricz, v. de Transilvanie. *Bistriccia.*

Bitche *ou* Biche, v. de Fr. en Lorraine. *Bidiscum.*
Bithynie, pays dans l'Asie mineure. *Bithynia.*
Bito, roy. d'Afrique. *Bitum.*
Bitonto, ville du royaume de Naples. *Budruntum.*
Blaisois (le), contrée de Fr. jointe à l'Orléanois. *Blesensis ager.*
Blamont, v. de France en Lorraine. *Albus mons.*
Blanc (le), v. de France en Berry. *Oblincum.*
Blanca (la), isle de l'Amérique.
Blanche (la mer), gr. golfe de l'Océan septentrional.
Blankenheim, pays d'Allemagne.
Blanzac, v. de Fr. dans l'Angoumois. *Blaziacum.*
Blaye, v. de Fr. en Guienne. *Blavia.*
Blekingie (la), province de Suède. *Blekingia.*
Bletterans, bourg de France dans la Franche-Comté.
Blois, v. de France, cap. du Blaisois. *Blesæ.*
Bobio, riv. du Chili, en Amérique. *Bobium.*
Bocage, pays de Fr. en Normandie.
Boën *ou* Bouen, v. de France dans le Forès. *Boenium.*
Bohême, roy. d'Europe. *Bohemia.*
Boine, rivière d'Irlande.
Bois-le-Duc *ou* Bolduc, v. des Pays-bas dans le Brabant. *Silva Ducis.*
Bois-le-Vicomte, château dans l'isle de France.
Bokara, ville capitale du royau. de ce nom, dans la Tartarie. *Bochara*, anc. *Tribactra.*
Bologne, gr. v. d'Italie. *Bononia.*
Bolonois (le), pr. d'Italie.
Bolton, v. d'Angleterre. *Boltonia.*
Bolzano *ou* Bostzen, v. d'Allemagne. *Bocenum.*
Bombaim *ou* Bombal, isle d'Asie.
Bombon, pr. de l'Amérique. *Bombona.*
Bommel, ville des Provinces-Unies. *Bommelia.*
Bonaire, isle de l'Amérique. *Bonus aer.*
Bonaventura, baie, port et fort de l'Amérique.
Bonifacio, ville de l'isle de Corse. *Bonifacium.*
Bonn, ville de l'électorat de Cologne. *Bonna.*
Bordeaux. Voyez *Bourdeaux.*
Borgo-Forte, v. du duché de Mantoue.
Bormio, ville au pays des Grisons. *Bormium.*
Borneo, isle et ville d'Asie.
Bornholm, isle de la mer Baltique. *Boringia.*
Borystène (le), riv. qui arrose la Pologne, et qu'on appelle aujourd'hui *le Niéper.* L. *Boristenes.*
Bosnie (la), prov. de la Turquie européenne. *Bosnia.*
Bosphore de Thrace *ou* Canal de Constantinople, détroit par lequel la mer de Marmara communique à la mer Noire.
Bosleduc. Voyez *Bois-le-Duc.*
Boston, v. d'Angleterre et de l'Amérique septentrionale. *Bostonium.*
Bothnie, pr. de Suède. *Bothnia.*
Bouchain, v. des Pays-bas. *Buccinium.*
Boufflers, bourg et duché de France en Beauvaisis.
Bouillon, v. de France dans le Luxembourg. *Bullio.*
Bouin (le), isle de Fr. sur la côte du bas Poitou.
Boulogne, v. de Fr. dans la Picardie, cap. du Boulonois. *Bolonia.*
Boulonois (le), contr. de France dans la Picardie.
Boulouère, ville de France dans le Maine.
Bourbon-l'Ancy, ville de France dans l'Autunois.
On écrit abusivement *Bourbon-Lanci* : il vient du latin *Burbonium Anselmi*, Bourbon-l'Ansel.
Bourbon-l'Archambaud, v. de France dans le Bourbonnois, renommée par ses bains. *Burbo Archimbaldi.*
Bourbonne-les-Bains, bourg de France dans la Champagne, célèbre par ses bains.
Bourbonnois (le haut et bas), prov. de France.
Bourbourg, v. de Fr. dans la Flandre. *Broburgus.*
Bourdeaux, v. de France, cap. de la Guienne et du Bourdelois, avec un port. *Burdigala.*
Bourdelois, petit pays de la Guienne.

Bourganeuf, v. de Fr. dans la Marche. *Burgus novus.*

Bourg-d'Oysans, bourg de Fr. dans le Dauphiné.

Bourg-en-Bresse, v. de France, cap. de la Bresse. *Tamnum-Burgus.*

Bourges, v. de France, cap. du Berry. *Biturigæ.*

Bourgneuf, ville de France dans la Bretagne.

Bourgogne (la), grande province de France divisée en duché et comté. *Burgundia.*

Bourgoin, bourg de Fr. en Dauphiné.

Bourg-Saint-Andéol, v. de Fr. dans le Languedoc.

Bourg-sur-Mer, v. de Fr. en Guienne.

Bourgueil, v. de Fr. en Anjou.

Boussac, ville de France en Berry. *Bussatium.*

Boutonne (la), riv. du Poitou.

Boxtehude, v. d'Allemag. *Buxtenuda.*

Brabant (le), prov. des Pays-bas. *Brachbantum.*

Bracciano, v. d'Italie. *Bracennum.*

Bracklaw, v. de Pologne. *Braclavia.*

Brackley, v. d'Angleterre.

Bragance, ville de Portugal, cap. du duché de ce nom. *Brigantia.*

Brague, gr. v. de Portugal. *Braga.*

Brakon, forteresse de France.

Brandebourg, ville d'Allemagne et du roy. de Prusse. *Brandeburgum.*

Brantôme, bourg de France dans le Périgord.

Braslaw, v. de Pologne. *Bratislavia.*

Braunaw, ville de Bavière. *Braunodunum.*

Braunfelds, v. d'Allemagne.

Bray (le), partie de la haute Normandie.

Bray-sur-Seine, v. de Fr. en Champagne. *Brayum ad Sequanam.*

Bray-sur-Somme, ville de France en Picardie. *Brayum ad Sommam.*

Brecknock, pr. et ville d'Angleterre. *Brechinia.*

Breda, ville des Pays-bas. *Breda.*

Bregentz, ville du Tirol. *Bregentium.*

Brême, ville de la basse Saxe. *Brema.*

Brésil, grand pays de l'Amérique. *Brasilia.*

Breslaw, ville capitale de la Silésie. *Vratislavia.*

Bresle (la), riv. de France en Normandie. *Brissellæ.* — Ville de France dans le Lyonnois.

Bressan (le), province d'Italie. *Briscanus ager.*

Bresse, ville dans l'état de Venise. *Briscia.*

Bresse (la), prov. de France jointe à la Bourgogne. *Bressia.*

Bressuire, ville de France dans le bas Poitou.

Brest, v. et port de mer de France en basse Bretagne. *Brivates.*

Bretagne (la haute et basse), prov. de France. *Britannia.*

Bretagne (la grande), isle de l'Océan, qui comprend l'Angleterre et l'Ecosse.

Breteuil, v. de France en Normandie. *Britolium.*

Briançon, ville de France, capitale du Briançonnois dans le haut Dauphiné. *Brigantia.*

Briançonnois, petit pays de France dans le haut Dauphiné.

Briare, v. de France dans le Gâtinois Orléanois, remarquable par le canal. *Brivadurum.*

Bridfort, ville d'Angleterre.

Brie Champenoise, partie de la basse Champagne. *Bria.*

Brie-Comte-Robert, ville de France capitale de la Brie Françoise. *Braya Comitis Roberti.*

Brie Françoise, partie de l'isle de France.

Brie haute et basse, partie de la Brie Champenoise.

Brie Pouilleuse, partie de la Brie Champenoise.

Briége *ou* Brieg, v. de Silésie. *Brega.*

Brienne, v. de France en Champagne.

Brignoles, v. de France en Provence. *Brinonia.*

Brigueuil, bourg de France dans l'élection de Poitiers.

Brihuega, ville d'Espagne.

Brillac, bourg de France en Poitou.

Brille (la), v. des Pays-bas. *Briela.*

Brindes *ou* Brindisi, v. du royaume de Naples. *Brundusium.*

Brinn, v. cap. de la Moravie. *Bruna.*

Brionne, v. de France en Normandie. *Brionia.*

Brioude, v. de France dans la basse Auvergne. *Brivas.*

Brisach (le vieux), v. d'Allemagne. *Brisacus-Mons.*

Brisach (le neuf), v. de France en Alsace.

Brisgaw, pays d'Allemagne dans le cercle de la Suabe. *Brisgoia.*

Brissac, ville de France en Anjou. *Bracum saccum.*

Bristol, v. d'Angleterre. *Bristolium.*

Brive-la-Gaillarde, v. de France dans le bas Limosin. *Briva-Curretia.*

Brive-sur-l'Oise, ancien nom de Pontoise, v. de l'isle de France.

Brivezac, ville de France dans le bas Limosin.

Brixen, v. du Tirol. *Brixonium.*

Bronno *ou* Bronn, ville du duché de Milan.

Brou-Saint Romain, bourg de France dans l'Orléanois *Braiacum.*

Brouage, v. de France en Saintonge. *Broagium.*

Bruchsal, v. de l'év de Spire.

Bruges, v. de Flandre. *Brugæ.*

Brugneto, ville de l'état de Gênes. *Brunetum.*

Brunswick, v. capitale du duché de ce nom, en Allemagne. *Brunopolis.*

Brusch, riv. d'Alsace qui se jette dans le Rhin.

Bruxelles, v. des Pays-bas, cap. du Brabant. *Bruxellæ.*

Brzescie, ville de Pologne.

Buch, petit pays de France en Gascogne.

Bucharie, (la gr.) *ou* pays des Usbecs, gr. partie d'Asie. *Bucharia.*

Buchau, ville libre dans la Suabe. *Buchovium.*

Buchaw (le), pays d'Allemagne.

Buchorn, ville libre dans la Suabe. *Buchornia.*

Buckingham, v. cap. de la prov. de ce nom, en Angleterre.

Bude, Bud *ou* Offen, v. cap. de la basse Hongrie. *Buda*, *Aquincum.*

Bug, rivière de Pologne.

Bugey (le), prov. de France jointe à la Bourgogne.

Bulgar, royaume de la Tartarie Moscovite.

Bulgarie (la grande), province d'Asie, dans la Tartarie Russe. *Bulgaria Major.*

Bulgarie (la pet.), pr. de la Turquie, en Europe. *Bulgaria Minor.*

Bulles, ville de France en Beauvaisis. *Bubulæ.*

Bullinbrook, v. d'Angleterre. *Bullinbrochium.*

Bungo, roy. du Japon. *Bungum.*

Burckausen, ville de la basse Bavière. *Burchusia.*

Buren, v. des Provinces-Unies et de Suisse. *Bura.*

Burford, ville d'Angleterre.

Burgaw, v. de la Suabe. *Burgovia.*

Burglitz, château royal de Bohême.

Burgos, v. d'Espagne. *Bravum Burgi.*

Burick, v. de Westphalie. *Buruncum.*

Burro, isle d'Asie.

Buissière-Poitevine, v. de France dans la Marche.

Buthe, isle d'Ecosse.

Buthou, v. de Prusse. *Butovium.*

Buzançois, v. de France dans le Berry. *Buscntiacum.*

Buzet, v. de France en Languedoc. *Busetum.*

Byzance, v. très-ancienne, cap. de la Thrace; aujourd'hui Constantinople. *Bysantium.*

C

CAANA, ville d'Egypte, sur le bord du Nil.

Cabo-Corso, cap d'Afrique.

Cabul *ou* Caboul, v. d'Asie dans les Indes. *Arachotus.*

Cabulistan (le), prov. d'Asie dans l'Empire du Mogol. *Arachosia.*

Cachao, ville d'Asie.

Cachemire, v. et prov. d'Asie.

Cacongo, royaume d'Afrique.

Cacorla, ville d'Espagne.

Cadan, ville de Bohême.

Cadenet, v. de France en Provence.

Caderousse, v. du comtat Venaissin.

Cadillac, v. de France en Guienne. *Catelliacum.*

Cadis *ou* Cadix, petite isle sur la côte d'Andalousie, prov. d'Espagne, dans laquelle est située la ville de ce nom. *Gades.*

On écrivoit autrefois *Cadix*, mais on prononce *Cadis.*

Caen, v. de France, cap. de la basse Normandie. *Cadomus.*

Ce mot est monosyllabe. Prononcez *Can.*

Caffa, v. cap. de la Tartarie-Crimée. *Theodosia*, anc. *Théodosie.*

Cafrerie (la), pays d'Afrique. *Cafria.*

Cagean, province d'Asie.

Cagliari, v. cap. de l'isle de Sardaigne. *Caliaris.*

Cahors, v. de France, cap. du Querci. *Divona Cadurci.*

Caicos, isle de l'Amérique.

Caire (le), ville capitale d'Egypte. *Cairus.*

Caithness, province d'Ecosse.

Cajazzo, v. du royaume de Naples. *Calatia.*

Caket, ville et royaume d'Asie.

Cakéta (la), riv. de l'Amérique.

Calabre (la), prov. du royaume de Naples. *Calabria.*

Cette province a éprouvé en Février et Mars 1783, un bouleversement presque général, occasionné par les tremblemens de terre.

Calais, v. de France avec un port, en Picardie : c'est la cap. du pays reconquis. *Carilesi oppidum.*

Calataiud, v. d'Espagne. *Bilbilis nova.*

Calatrava, v. d'Espagne. *Oretum.*

Calcar, v. de Westphalie. *Calcaria.*

Calicut, v. d'Asie, cap. du royaume de ce nom. *Calecutium.*

Californie, presqu'isle de l'Amérique septentrionale. *California.*

Callas, v. de France en Provence.

Calmar, v. de Suède. *Callaria.*

Calne, v. d'Angleterre. *Calna.*

Calvaire *ou* Golgotha, montagne de la Palestine.

Calvi, v. du roy. de Naples et de l'isle de Corse. *Calvium.*

Camargue (la grande et la petite), isles de France en Prov. *Camaria.*

Cambaie, v. d'Asie dans les états du Mogol. *Calamba.*

Camboye, roy. d'Asie dans les Indes. *Camboia.*

Cambrai, v. de France dans les Pays-Bas, cap. du Cambresis. *Cameracum.*

Cambresis, prov. de France renfermée entre la Picardie, l'Artois et le Hainaut. *Cameracensis Tractus.*

Cambridge, v. d'Angl. *Cantabrigia.*

Cambridgeshire, prov. d'Angleterre.

Caminha, v. de Portugal.

Campagne de Rome (la), province d'Italie. *Campania,*

Campen, v. des Pays-Bas. *Campena.*

Campine, contrée des Pays-Bas. *Campinia.*

Canada (le), pays de l'Amérique septentrionale.

Canal de Bourgogne.

Canal de Briare, prend la Loire auprès de Briare.

Canal d'Orléans, commence à la Loire.

Canal de Montargis.

Canal de Saintonge.

Canal du Languedoc.
Cananor, v. et roy. d'Asie sur la côte de Malabar. *Calligeris.*
Canaples, v. de France en Picardie.
Canara, roy. d'Asie sur la côte de Malabar. *Canara.*
Canaries (les), isles fameuses dans l'Antiquité, près les côtes de l'Afrique, connues sous le nom d'*Isles Fortunées*. L. *Canariæ, Fortunatæ.*
Cancalle, v. de France dans la haute Bretagne.
Canche, rivière de France. *Cancia.*
Candahar, ville d'Asie dans les Indes. *Ortospana.*
Cande, v. de France en Tourraine.
Candie, isle de la mer Méditerranée, *Creta.* — Ville cap. de l'isle de ce nom. *Cytæum.*
Candy, v. cap. du royaume de même nom, en Asie, dans l'isle de Ceylan. *Candium.*
Canée (la), ville de l'isle de Candie. *Cydon.*
Cannes, v. et port de France en Provence. *Canoæ.*
Cantorbery, v. d'Anglet. *Cantuaria.*
Cap de Bonne-Espérance (le), cap à l'extrémité méridionale d'Afrique.
Cap-Breton (le), *ou* l'isle Royale, sur les côtes de l'Amérique.
Cap-François (le), port de l'isle Saint-Domingue, près les côtes de l'Amérique septentrionale.
Cap-Verd (le), cap sur la côte occidentale d'Afrique.
Capalita, ville d'Amérique.
Capdenac, ville de France dans le Querci.
Capendu, v. de France en Languedoc. *Canis suspensus.*
Capoue, ville du royaume de Naples. *Capua.*
Caprée *ou* Capri, isle de la Méditerranée. *Caprea.*
Capri, v. du roy. de Naples.
Capsir, pays du Roussillon.
Carcassone. v. de France dans le bas Languedoc. *Carcasso.*
Cardaillac, ville de France dans le Querci.
Cardonne, ville d'Espagne. *Cardona, Athanagia.*
Carek, isle d'Asie.
Carelie, prov. de Finlande. *Carelia.*
Carentan, v. de France dans la basse Normandie. *Carentonium.*
Carignan, v. de Piémont. *Carinianum.*
Carinthie, prov. d'Allemagne, dans les états d'Autriche. *Carinthia.*
Carlat, v. de France en Auvergne et au comté de Foix.
Carlat (le), v. de France dans le haut Languedoc.
Carlile, v. d'Angleterre. *Carleolum.*
Carlostad, v. de Suède. *Carolostadium.*
Carlstadt, ville d'Allemagne. *Carolostadium.*
Carmagnole, ville du Piémont. *Carmaniola.*
Carniole, prov. d'Allemagne. *Carniola.*
Caroline, contrée de l'Amérique septentrionale.
Carpentras, ville de France en Provence, cap. du comtat Venaissin. *Carpentoracte.*
Carpi, v. du duché de Modène et de l'état de Venise. *Carpum.*
Carschi, v. d'Asie dans la Bucharie.
Carthage, v. d'Afrique. *Carthago.*
Carthagène, v. d'Espagne et de l'Amérique. *Carthago nova.*
Casal, v. d'Italie, cap. du Montferrat. *Casale, Brandicomagum.*
Casal-Maggiore, v. du duché de Milan.
Casan, v. d'Asie. *Casanum.*
Caspienne (la mer), mer d'Asie. *Mare Caspium.*
Cassel, ville d'Allemagne, *Cassella, Cassellæ.* — Ville de France dans la Flandre. *Castellum Morinorum.*
Casseneuil, bourg de France en Guienne. *Cassinogilum.*
Cassis, v. et port de France en Provence.
Cassubie (la), contrée d'Allemagne. *Cassubia.*
Castellane, v. de France en Provence. *Castellona.*
Castelnau, nom de plusieurs villes de France.
Castelnaudari, v. de France en Languedoc. *Castellum novum Arrii.*
Castille (la), prov. d'Espagne. *Castella.*
Castillon, v. de France dans la Guienne, au Périgord. *Castilio.*
Castres, v. de France dans le haut Languedoc. *Castra.*

Castro, v. de l'état de l'Eglise. *Castrimonium.* — V. du roy. de Naples et de l'Amérique méridionale.

Castra-Marino, v. de Portugal. *Castrum marinum.*

Castro-Novo, v. de Sicile. *Castrum novum.*

Catalogne (la), province d'Espagne. *Catalaunia.*

Catane, v. de Sicile. *Catina.*

Catanzaro, v. du royaume de Naples. *Cantatium.*

Câteau-Cambresis, ville de France dans le Cambresis. *Castrum Cameracense.*

Câtelet (le), v. de France dans le Vermandois, en Picardie. *Castelletum.*

Caucase (le), grande chaîne de montagnes d'Asie. *Caucasus.*

Caudebec, v. de France, capitale du pays de Caux, en Normandie. *Calidobecum.*

Caudière, v. de France en Languedoc. *Cauderiæ.*

Caumont, v. de France dans le Bazadois, dans l'Armagnac et dans le Rouergue.

Caussade, v. de France dans le Querci.

Caux, pays de France en Normandie. *Caletensis ager.*

Cava *ou* Cave, ville du royaume de Naples. *Cava.*

Cavaillon, v. de France dans le comtat Venaissin. *Cabellio.*

Cayenne (la), isle de l'Amérique. *Cayana.*

Caylar (le), v. de France dans le Languedoc.

Caylus, v. de France dans le Querci.

Cazaubon, ville de France dans l'Armagnac.

Cazères, bourg de France en Languedoc.

Cédron, torrent dont il est parlé dans l'Ecriture sainte.

Ceylan, isle de l'Océan oriental. *Celanum.*

Celles, v. de France en Berry.

Ceni (le mont), montagne qui fait partie des Alpes.

Cerdagne-Espagnole, province qui a titre de comté dans l'Espagne. *Cerdania.*

Cerdagne-Françoise, contrée de France près du Roussillon. *Cerdania.*

Ceret, ville de France dans le Roussillon. *Ceretum.*

Cernay-en-Dormois, ville de France dans la Champagne.

Cervia, v. d'Italie, dans la Romagne. *Cervia*, *Phicocle.*

Cette (le port de), c'est où commence le canal du Languedoc.

Ceuta, ville d'Afrique.

Céva *ou* Cève, place d'Italie, dans le Piémont. *Ceba.*

Cévennes, pays de France dans le Languedoc.

On prononce *Cévenes*; mais on écrit *Cévennes*, parce qu'il vient du Latin *Cebennæ.*

Chabeuil, v. de France en Dauphiné, dans le Valentinois.

Chablais (le), province de Savoie. *Caballicus ager.*

Chablis, ville de France en Champag. *Cabelia.*

Chagny, bourg de France en Bourgogne.

Chaise-Dieu (la), v. de France en Auvergne. *Casa Dei.*

Chaldée, ancienne province d'Asie. *Chaldæa.*

Châlonois, contrée de France dans la Bourgogne.

Châlons sur-Marne, v. de France en Champagne. *Catalaunum.*

Il faut écrire *Châlons*, comme on écrit *âge*, et non *Chaalons.*

Châlons-sur-Saône, ville de France, capitale du Châlonnois, en Bourgogne. *Cabillonum.*

Chalosse (la), contrée de France en Gascogne.

Chalus, v. de France dans le Limosin. *Castra Lucii.*

Chamb *ou plutôt* Cham, v. de Bavière. *Chamum.*

Chambéri, ville capitale de la Savoie. *Camberiacum.*

Chambon, v. de France en Auvergne.

Chambor, château dans le Blaisois. *Camboritum.*

Champagne (la haute et basse), province de France. *Campania.*

Champagne propre, partie de la basse Champagne.

Champdeniers, ville de France en Poitou.

Chancheu, ville de la Chine. *Changcheum.*

Chantilly, bourg à neuf lieues de Paris, avec un château magnifique. *Cantilliacum.*

Charente (la), riv. de France qui a sa source dans le Limosin. *Carantonus.*

Charenton, bourg près de Paris et dans le Bourbonnois. *Carantonus.*

Charité (la), v. de France dans le Nivernois. *Caritas.*

Charlemont, v. des Pays-bas dans le comté de Namur, et en Irlande. *Carolomontium.*

Charleroi, v. des Pays-bas dans le comté de Namur. *Caroloregium.*

Charleville, v. de France en Champagne. *Carolopolis.*

Charlieu, v. de France en Bourgogne. *Carus locus.*

Charmes, v. de France en Lorraine. *Ad Carpinos.*

Charné-Ernée, v. de France dans le Maine. *Ernacum.*

Charoles, v. de France, cap. du comté de Charolois. *Quadrigellæ.*

Charolois, contrée de France dans la Bourgogne.

Charost, ville de France en Berry. *Carophium.*

Charoux, v. de France dans le Poitou et le Bourbonnois. *Carrosum.*

Chartres, v. de France, cap. de la Beauce et du pays Chartrain. *Autricum*, *Carnutes.*

Chasselay, v. de France dans le Lyonnois.

Chasselet, ville des Pays-bas. *Casseletum.*

Chasseneuil, v. de France dans l'Angoumois.

Château-Briant, v. de France en Bretagne. *Castrum Brientii.*

Château-Chinon, v. de France dans le Nivernois. *Castrum-Caninum.*

Château-Dauphin, forteresse dans le Piémont.

Château-d'If, forteresse de France en Provence.

Château-du-Loir, v. de France dans le Maine. *Castrum Lidi.*

Château-Dun, ville de France, cap. du Dunois, dans la Beausse. *Castello-Dunum.*

Château-Gontier, v. de France dans l'Anjou. *Castrum Conterii.*

Château-la-Vallière, ville de France dans l'Anjou.

Château-Lin, v. de France en Bretagne.

Château-Meillant, v. de France dans le Berry. *Castrum Mediolani.*

Château-Neuf, nom de différentes villes de France. *Castrum novum.*

Château-Neuf de Rundon, v. de France dans le Gévaudan.

Château-Neuf en Bresse, v. de France, cap. de Valromey.

Château-Neuf en Thimerais, capitale de cette contrée, dans l'Isle de France.

Château-Neuf sur Cher, v. de France en Berry.

Château-Neuf sur la Charente, v. de France dans l'Angoumois.

Château-Neuf sur Loire, v. de France dans l'Orléanois.

Château-Porcien, v. de France en Champagne. *Castrum Portianum.*

On écrit aussi *Portien* du Latin *Portianus*, mais on prononce *Porcien.*

Château-Renard, v. de France dans le Gâtinois Orléanois. *Castrum Rainardi.*

Château-Renaud, ville de France en Touraine. *Castrum Reinaldi.*

Château-Roux, v. de France dans le Berry. *Castrum Radulfi.*

Château-Salins, v. de France en Lorraine.

Château-Thierri, ville de France en Champagne. *Castrum Theodorici.*

Château-Villain, v. de France en Champagne. *Castrum Villanum.*

Châteigneraye (la), ville de France dans le Poitou.

Châtel-Aillon, v. de France dans la Saintonge. *Castrum Alionis.*

Châtel-Châlons, ville de France en Franche-Comté. *Castellum Carnonis.*

Châtelet (le), v. de France près de Paris.

Châtelleraut, ville de France dans le Poitou. *Castrum Heraldi.*

Châtillon, autrefois *Mauléon*, v. de France dans le Poitou. *Castellio.*

Châtillon, v. de France en Bourgogne, en Berry, en Gâtinois, en Lorraine, en Touraine et en Bresse.

Châtillon de Médoc, v. de France dans le Bourdelois.

Châtillon de Michaille, v. de France dans le Bugey.

Châtillon-le-Duc, ville de France en Franche-Comté.

Châtillon-lès-Dombes, v. de France dans la Bresse.

Châtillon-sur-Cher, v. de France dans le Berry.

Châtillon-sur-Indre, v. de France en Touraine.

Châtillon-sur-Loir, v. de France dans le Gâtinois Orléanois.

Châtillon-sur-Loire, v. de France en Berry.

Châtillon-sur-Marne, v. de France en Champagne.

Châtillon-sur-Saône, v. de France en Barois.

Châtillon-sur-Saudre, ville de France dans le Blaisois.

Châtillon-sur-Seine, ville de France, cap. du pays de la Montagne, en Bourgogne.

Châtre (la), v. de France dans le Berry. *Castra.*

Chaulnes, v. de France en Picardie. *Calniacum.*

Chaumes, ville de France en Brie. *Calamæ.*

Chaumont, ville de France, cap. du Bassigni et dans le Vexin François. *Calvus Mons.*

Chauni, v. de France en Picardie. *Calniacum.*

Chaussin, v. de France en Bourgogne.

Chauvigny, ville de France dans le Poitou.

Chazelles, v. de France dans le Forez.

Chelles, bourg de l'isle de France à 4 lieues de Paris. *Calæ.*

Chemillé, v. de France en Anjou. *Camiliacum.*

Chénerailles, ville de France dans la Marche.

Cher (le), rivière de France. *Carus.*

Chérasco ou Querasque, v. d'Italie. *Clarascum.*

Cherbourg, ville de France en Normandie. *Cæsaris Burgus.*

Cheroi, v. de France en Gâtinois.

Cherson, ville d'Allemagne.

Chester, v. d'Angleterre. *Cestria.*

Chersterfield, ville d'Angleterre. *Cesterfida.*

Chevreuse, v. de l'isle de France dans le Hurepoix. *Caprusium.*

Chiari, ville d'Italie.

Chiaromonte, v. de Sicile. *Claromons.*

Chiavenne, v. de Suisse, au pays des Grisons. *Clavenna.*

Chichester, v. d'Angleterre. *Cicestria.*

Chieti, ville du royaume de Naples. *Teatæa.*

Chili (le), pays dans l'Amérique. *Cile.*

Chimai, ville des Pays-bas, dans le Hainaut. *Cimacum.*

Chine (la), gr. empire d'Asie. *Sina.*

Chinon, v. de France en Touraine. *Caino.*

Chio, isle de l'Archipel, près des côtes de la Natolie.

On écrit aussi *Scio*, parce qu'on le prononce ainsi, mais abusivement, parce qu'il vient du Latin *Chios.*

Chivas ou Chivasso, ville de Piémont. *Clavasium.*

Choiseuil, v. de France en Champagne. *Cascolum.*

Choisy, bourg de France dans le Gâtinois.

Choisy-le-Roi, magnifique maison Royale sur le bord de la Seine. *Cauciacum.*

Cholet, v. de France en Anjou.

Chorges, v. de France en Dauphiné. *Caturigæ.*

Christianople, v. de Suède. *Christianopolis.*

Cinan, v. de la Chine. *Cinanum.*

Ciotat (la), ville de France en Provence. *Civitas.*

Circassie, pays d'Asie. *Cercetia.*

Citadella, v. capitale de l'isle de Minorque. *Jamna.*

Citeaux, bourg et abbaye de France en Bourgogne. *Cistercium.*

Citta-della-Pieve, v. d'Italie. *Civitas Plebis.*

Citta-di-Castello, ville d'Italie. *Tifernum.*

Citta-Nuova, ville d'Italie.

Ciudad-de-las-Palmas, v. cap. de l'isle des Canaries. *Civitas Palmarum.*

Ciudad-Réal, v. d'Espagne. *Philippopolis.*

Ciudad-Rodrigo, v. d'Espagne. *Mirobriga*, *Rodericopolis.*

Ciuencheu, v. de la Chine.

Cividad-di-Friuli, ville de l'état de Venise. *Forum Julii.*

Civita-di-Pinna, ville du royaume de Naples.

Civita-Vecchia, ville de l'état de l'Eglise. *Centum Cellæ.*

Civrac, ville de France près de Libourne.

Civrai. Voyez *Sivrai.*

Clagenfurt, v. d'Allemagne. *Claudia*, *Clagenfurtum.*

Clain, rivière de France en Poitou.

Clairvaux, célèbre abbaye de France en Champagne. *Claravallis.*

Clameci, v. de France dans le Nivernois. *Climiciacum.*

Clare, ville d'Irlande. *Clara.*

Clérac, v. de France dans l'Agénois. *Clariacum.*

Cléri, v. de France près d'Orléans.

Clermont, v. de l'isle de France dans le Beauvaisis.

Clermont en Argone, v. de France dans le Barois. *Claremontium.*

Clermont-Ferrant, v. de France, cap. de l'Auvergne. *Augusto-nemetum*, *Arverni*, *Claromons.*

Clerval, v. de France dans la Franche-Comté. *Claravallis.*

Cleveland, pays d'Angleterre.

Clèves, ville du cercle de Westphalie. *Clivia.*

Clisson, v. de France dans la haute Bretagne. *Clissonium.*

Clois, v. de France dans le Blaisois.

Cluni, v. et célèbre abbaye de France dans le Mâconnois. *Cluniacum.*

Cluse (la), v. de Savoie. *Clusa.*

Coblentz, ville du cercle électoral de Trèves. *Confluentes*, *Confluentia.*

Cobourg, v. de Franconie. *Coburgum*, *Melocabus.*

Cocheim, v. de l'électorat de Trèves. *Cochima.*

Cochinchine, royaume d'Asie. *Cochinsina.*

Coesfeld, v. de Westphalie. *Cosfeldia.*

Coesnon (le), riv. de France en Normandie. *Coetnus.*

Cœuvre, v. de France dans le Soissonois.

Coëvorden, v. des Provinces-Unies. *Covordia.*

Cognac, v. de France dans l'Angoumois. *Conniacum.*

Cogni, v. de Turquie en Asie. *Iconium.*

Coigni, v. de France en Normandie.

Coimbre, v. de Portugal. *Conimbrica.*

Coincy, v. de France dans le Soissonois.

Coire, v. cap. du pays des Grisons. *Curia Rhætorum.*

Colberg, v. dans la Poméranie. *Colobrega.*

Colchester, ville d'Angleterre. *Procolitia.*

Colchide, roy. d'Asie, renommé par la Toison d'Or. *Colchis.*

Col-d'Agnelle, passage de France en Italie, qui conduit de Guillestre à Château-Dauphin.

Col-d'Argentière (le), passage de France en Italie, entre le marquisat de Saluces et le comté de Nice.

Col-de-Limon, passage des Alpes, qui conduit de Sospello à Coni.

Col-de-Tende (le), passage des Alpes, entre le Piémont et le comté de Nice.

Colima, v. d'Amérique. *Colima.*

Colle, v. de Toscane. *Collis.*

Collioure, v. de France dans le Roussillon. *Caucoliberis*, *Illiberis.*

Colloden, lieu d'Ecosse.

Colmar, ville de France, cap. de la haute Alsace. *Collumbaria.*

Colmars, v. de France en Provence. *Collis Martis.*

Cologne, ville du cercle électoral de Cologne. *Colonia Agrippina.*

Colomiers, v. de France dans la Brie. On écrit aussi *Coulomiers*, mais abusivement ; c'est en Latin *Colomeriæ.*

Coloswar *ou* **Clausenbourg**, ville de Transilvanie. *Claudiopolis.*

Combourg, v. de France en Bretagne.

Combraille, pays de France, dans la basse Auvergne. *Combralia.*

Comché, ville de Perse.

Côme, v. du Milanois. *Comum.*
Comines, ville de France en Flandres. *Cominium.*
Comingeois, pays de France en Gascogne.
Cominges, prov. et v. de France en Gascogne. *Convenæ.*
Commerci, v. de France en Lorraine. *Commerciacum.*
Comore, v. de Hongrie. *Crumenum.*
Comorin (le cap), promontoire de l'Inde.
Compiegne, v. de France avec un Château Royal près de Noyon et de Senlis. *Compendium.*
Compostelle, v. d'Espagne, cap. de la Galice. *Brigantium.*
Comtat Venaissin (le), contrée de France en Provence. *Vindascensis Comitatus.*
Conches, v. de France en Normandie. *Cochæ.*
Concressaut, v. de France dans le Berry. *Concurcallum.*
Condé, v. de France dans les Pays-bas. *Condate.*
Condé-sur-Néreau, v. de France en Normandie. *Condate ad Nerallum.*
Condom, v. de France en Gascogne, cap. du Condomois. *Condomium.*
Condomois (le), pays de France en Gascogne.
Condrieu, v. de France dans le Lyonnois. *Condriacum.*
Conflent (la Viguerie de), contrée de France dans le Roussillon.
Confolens, v. de Fr. dans la Marche et le Poitou. *Confluentes.*
Congo, grand pays d'Afrique, appelé aussi *la basse Guinée.* L. *Congum.*
Coni, v. du Piémont. *Cuneum.*
Conneray, bourg de France dans le Maine.
Conquet (le), v. de France en basse Bretagne. *Conquestus.*
Constance, v. du cercle de Suabe, en Allemagne. *Constantia.*
Constantine, v. de Barbarie. *Constantina, Cirta.* — Ville d'Espagne. *Constantina.*
Constantinople, v. cap. de la Turquie, en Europe. *Constantinopolis.*
Constantinow, v. de Pologne. *Constantinovia.*
Conti, v. et principauté en Picardie.
Conversano, v. du roy. de Naples. *Cupersanum.*
Copenhague, v. cap. du Danemarck. *Codania, Hafnia.*
Copiapo, riv. d'Amérique. *Copiapum.*
Corbeil, ville de l'isle de France. *Corbolium.*
Corbie, ville de France en Picardie. *Corbeia.*
Corbières (vallée de), pays de France dans le diocèse de Narbonne.
Corbigny-Saint-Léonard, v. de France dans le Nivernois. *Corbiniacum.*
Corck, v. d'Irlande dans la province de Munster. *Corcagia.*
Cordouan (la Tour de), fameux Phare de France, en Guienne.
Cordoue, v. d'Espagne dans l'Andalousie. *Corduba.*
Corfou, isle à l'embouchure du golfe de Venise, avec une belle ville de ce nom. *Corcyra.*
Coria, v. d'Espagne dans le royaume de Léon. *Corium.*
Corinthe, Coranto *ou* Gerame, v. de la Grece. *Corinthus.*
Cormery, v. de France en Touraine. *Cormeriacum.*
Cormici, v. de France en Champagne. *Culmisciacum.*
Corneillan, bourg de France dans l'Armagnac. *Cornelianum.*
Corneto, v. de l'état de l'Eglise. *Cornuetum.*
Cornouaille, province d'Angleterre. *Cornubi.*
Cornouailles, contrée de France en Bret. *Corisopitum ; Cornu Galliæ.*
Corogne (la), v. d'Espagne. *Coruna, Coronium.*
Coromandel, pays de l'Inde. *Coromandela.*
Corregio *ou* Corrége, v. dans le Modénois. *Corregium.*
Corse, isle de la Méditerranée, en Italie. *Corsica.*
Cortone, v. de Toscane. *Cortona.*
Corway *ou* la nouvelle Corbie, v. de Westphalie. *Corbia.*
Cosenza, v. du royaume de Naples. *Consentia.*
Cosne, v. de France dans le Gâtinois et dans l'Auxerrois. *Condate.*

Cossano *ou* Cassano, v. du royaume de Naples. *Cassanum.*

Cossé, duché et bourg de France en Anjou.

Cotentin (le), contrée de France dans la basse Normandie.

Cotignac, v. de France en Provence.

Cotta, riv. de l'isle de Ceylan.

Coucy, v. de France dans le Laonnois. *Codiciacum.*

Coulan, petit royaume d'Asie sur la côte de Malabar.

Coulanges-les-Vineuses, v. de France dans l'Auxerrois. *Coloniæ Vinosæ.*

Coulanges-sur-Yonne, bourg de France dans l'Auxerrois.

Courtenay, v. de l'isle de France dans le Gâtinois. *Curtiniacum.*

Courtrai, grande ville des Pays-bas, dans la Flandre Wallone. *Corturiacum.*

Courtrésis, petit pays de la Flandre Wallone.

Courville, bourg de Fr. dans le Perche.

Couserans, prov. et v. de France dans la Gascogne. *Consorani.*

Coutances, v. de France dans la basse Normandie. *Constantia.*

Coutras, v. de Fr dans la Guienne. *Corterate.*

Coventry, v. d'Angleterre. *Coventria.*

Cowper, ville d'Ecosse.

Cracovie, v. capitale de la Pologne. *Cracovia*, *Carrodunum.*

Crail, ville d'Ecosse.

Craimbourg, v. d'Allemagne. *Cranioburgum*, *Carrodunum.*

On écrit aussi *Craimbourg*, mais le *b* change l'*n* en *m*.

Craon, v. de France en Anjou.

Craonois, territoire de Craon.

Cravan, v. de France en Bourgogne. *Crevenum.*

Crécy, v. de France en Brie.

Creil, v. de l'isle de France. *Creolium.*

Crême, v. de l'état de Venise. *Crema.*

Crémieu, v. de France en Dauphiné. *Cremiacum.*

Crémone, ville du duché de Milan. *Cremona.*

Crémonois (le), pays d'Italie.

Créqui, duché dans l'Artois.

Crescentino, v. de Piémont. *Crescentinum.*

Crespi, v. de France, cap. du Valois. *Crispitiacum.*

Crest (le), v. de France dans le Dauphiné et en Auvergne. *Crista.*

Creuse (la), riv. de France. *Crosa.*

Crevan, v. de France en Bourgogne.

Creve-cœur, fort des Pays-bas.

Crimée, contrée de la Tartarie, appartenant aujourd'hui à la Russie.

Croatie, pays de Hongrie. *Croatia.*

Croia, v. d'Albanie. *Croia.*

Croisi (le), port de mer en Bretagne. On dit aussi *le Croisic*, mais abusivement ; c'est en Latin *Crociliacum.*

Cronach, v. de Franconie.

Cronembourg, Cronberg *ou* Cronbourg, ville d'Allemagne. *Coronæ-Burgum.*

On écrit aussi *Cronenbourg*, mais le *b* change l'*n* en *m*.

Crossen, v. de Silésie. *Crossa.*

Crotone, v. du roy. de Naples. *Croto.*

Crould, riv. de l'isle de France.

Cuba, c'est la plus grande des isles Antilles. *Cuba.*

Cuença, v. d'Espagne. *Concha.*

Cuizery, v. de France dans la Bresse Châlonoise.

Cujavie, prov. de Pologne. *Cujavia.*

Culant, v. de France en Berry.

Culembach *ou plutôt* Gulmbach, v. du cercle de Franconie. *Culembachium.*

Culembourg, v. des Pays-bas. *Culemburgum.*

Culm, v. de Pologne. *Culmia.*

Cumberland, prov. et duché d'Angleterre. *Cumbria.*

Curlande, pays et duché dans la Livonie. *Curlandia.*

Cusco, v. du Pérou. *Cuscum.*

Cusset, v. de France en Bourbonois. *Cussetum.*

Cyclades, isles de l'Archipel. *Cyclades.*

Cypre, isle d'Asie dans la mer Méditerranée. *Cypris.*

Cythère, isle du Péloponnèse.

Czackethurn, place forte d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche.

Czaslau, v. de Bohême. *Czaslavia.*

Czernikou, v. de Moscovie. *Czernicovia.*

Czersko, v. de Pologne. *Czerschia.*

Czircassi, v. de Pologne. *Czircassia.*

Czongrad, v. de Hongrie.

D

DABUL, ville d'Asie au royaume de Visapour. *Dabulum*, *Danga*.
Daca, v. des Indes dans le Bengale. *Paropanisus*.
Dachstein, ville d'Alsace.
Daghestan, province d'Asie. *Daghestama*.
Dagno, v. de Turquie, en Europe. *Thermidava*.
Dalécarlie, province de Suède. *Dalecarlia*.
Dalem, ville des Provinces-Unies. *Dalemum*.
Dalie, pr. du r. de Suède. *Dalia*.
Dalkeith, ville d'Ecosse.
Dalmatie, grand pays d'Europe. *Dalmatia*.
Dam, v. dans la prov. de Groningue et dans la Poméranie. *Dammona*.
Dam, Damme, ville des Pays-bas. *Dammum*.
Daman, v. des Indes, à l'entrée du Golfe de Cambaye. *Damanum*.
Damas, v. très-ancienne et très-célèbre, cap. de la Syrie. *Damascus*.
Damasan, bourg de France dans le Bazadois.
Damery, v. de France en Champagne. *Dameriacum*.
Damgarten, v. de la Poméranie.
Damiète, v. d'Egypte. *Damieta*.
Dammartin, v. de l'isle de France. *Dominium Martini*.
Damvilliers, v. de France au duché de Luxembourg. *Damvillerium*.
Dancale *ou* Dancalli, royaume d'Afrique. *Dancalium*.
Danemarck, roy. d'Europe. *Dania*.
Dangala, ville d'Afrique.
Daneberg *ou* Dannemberg, ville de Saxe. *Danorum Mons*.
Dantzick, v. de Pologne, capitale de la Prusse royale. *Dantsicum*, *Gedanum*.
Danube, le plus grand fleuve de l'Europe. *Danubius*.
Daphné, célèbre faubourg d'Antioche, autrefois cap. de la Syrie, dans lequel il y avoit un temple et un oracle fameux d'Apollon.
Darby *ou* Derby, ville d'Angleterre. *Darbia*.
Dardanelles (canal ou détroit des), dont le passage est défendu par deux châteaux de ce nom, l'un en Europe, l'autre en Asie, à l'extrémité de l'Archipel. *Dardanellæ*.
Darmouth *ou* Dermouth, v. d'Angleterre. *Dermuta*.
Darmstadt, v. d'Allemagne. *Darmstadium*.
Dauma, ville et royaume d'Afrique. *Duama*.
Dauphiné (le haut et bas), prov. de France. *Delphinatus*.
Dax. Voyez *Acqs*.
Décan, roy. des Indes. *Decanum*.
Décize, v. de France dans le Nivernois. *Decetia*.
Dée, riv. d'Angleterre. *Divus*.
Degnizlu, ville de Turquie.
Deinse, v. des Pays-bas. *Deinsa*.
Dekendorf, v. de Bavière.
Delft, ville du comté de Hollande. *Delphi*.
Delhi, v. des Indes dans l'Indoustan. *Dellium*.
Delmenhorst, v. de Westphalie. *Delmenhorstium*.
Délos, fameuse isle de l'Archipel, où naquirent Apollon et Diane. *Delos*. On l'appelle aujourd'hui *Sdiles*.
Delphes, v. de la Phocide, sous le Mont-Parnasse, renommée par l'oracle d'Apollon. *Delphii*.
Delta, province de l'Egypte, depuis l'endroit où le Nil se sépare en plusieurs branches, jusqu'à son embouchure.
Demer (la), riv. du Brabant. *Tabuda*.
Demmin, v. de Poméranie. *Deminium*.
Démont, fort dans le Piémont.

Denain *ou* Denin, village des Pays-bas. Son vrai nom est *Denain*, du Latin *Denainum* ou *Dononium*.
Denat, v. de France en Languedoc.
Denbigh, v. d'Angleterre. *Denbiga*.
Denbigshire, prov. d'Angleterre.
Dendermonde, v. des Pays-bas, dans la Flandre. *Teneræmunda*.
Denia, v. d'Espagne. *Dianium*.
Deols, bourg de France en Berry. *Vicus Dolensis*.
Deras, ville d'Asie.
Derbent, v. de Perse. *Derbentium*.
Derbishire, prov. d'Angleterre.
Derpt, v. de la Livonie. *Derpatum*, *Torpatum*.
Dessaw, ville du cercle de la haute Saxe. *Dossavia*.
Deule, rivière de Picardie.
Deux-Ponts, v. du duché de même nom, dans le cercle du bas Rhin. *Bipontium*.
Deventer, v. des Pays-bas. *Daventria*.
Devonshire, province d'Angleterre. *Devonia*.
Diano, v. de l'état de Gênes.
Diarbek, prov. de la Turquie Asiatique, autr. *la Mésopotamie*. L. *Mesopotamia*.
Diarbek, Diarbekir, Amed, ville de Turquie, cap. du Diarbek. *Amida*.
Die, ville de France, cap. du Diois, dans le bas Dauphiné. *Dea Vocontiorum*.
Dieppe, v. de France dans le pays de Caux en Normandie, avec un port. *Dieppa*.
Diessenhofen, ville de Suisse. *Divodurum*.
Dieste, ville du duché de Brabant. *Diesta*.
Dietz, v. d'Allemagne. *Dietia*.
Dieulefit, v. de France dans le Dauphiné.
Dieuse, v. de France en Lorraine. *Decempagi*.
Dignant, ville d'Italie.
Digne, ville de France en Provence. *Dinia*.
Digoin, bourg de France sur la Loire.
Dijon, v. de France, cap. du duché de Bourgogne. *Divio*.
Dijonois, pays de France en Bourgogne.
Dile (la), rivière de France.
Dillembourg, v. d'Allemagne. *Dillenburgum*.
Dillingue *ou* Dillengen, v. de la Suabe. *Dillingia*.
Dimotuc, v. de Turquie en Europe. *Didymothicos*.
Dinan, ville de France en Bretagne. *Dinanum*.
Dinant, v. des Pays-bas, dans l'évêché de Liége. *Dinantium*, *Dionantum*, *Deonantum*.
Dingelfing, ville de Bavière. *Dingolvinga*.
Dingle, bourg d'Irlande. *Dinglia*.
Dinguwal, ville d'Ecosse.
Diois, cont. de France en Dauphiné. *Diensis Tractus*.
Dirchau, v. de Prusse. *Dirchovia*,
Disma, v. du Japon. *Disma*.
Dissay, bourg de France à trois lieues de Poitiers et dans le Maine.
Diu, v. des Indes, au roy. de Guzarate. *Dium*.
Dive (la), riv. de France en Normandie et en Poitou. *Diva*.
Dixmude, v. des Pays-bas. *Dicasmuta*.
Dockum, v. des Provinces-Unies. *Doccum*.
Doesbourg, v. des Provinces-Unies. *Teutoburgum*.
Dogado *ou* Dogat, partie des états de Venise. *Venetus Ducatus*.
Dol, ville de France en Bretagne. *Dola*.
Dolce-Aqua, ville de Piémont.
Dôle, v. de France dans la Franche-Comté. *Dola Sequanorum*.
Domazlize, v. de Bohême. *Domasliza*.
Dombes, princip. en France qui s'étend le long de la Saône. *Pagus Dombensis*.
Domfront, v. de France en basse Normandie. *Domfrontium*.
Domitz, v. de Saxe. *Domitium*.
Domme, v. de France en Périgord. *Mons-Domæ*.
Dompaire, v. de France en Lorraine.
Domremy, surnommé *la Pucelle*, village de France en Barrois.
Don (le), grande rivière d'Europe. *Tanaïs*.
Donawert, v. du cercle de Bavière. *Donaverda*, *Danubii Insula*.

Doncheri, ville de France en Champagne, dans le Rételois. *Doncheriacum.*

Dongo, royaume d'Afrique.

Donnezan, pays de France dans les Pyrenées.

Donzenac, ville de France dans le Limosin.

Donzi, v. de France dans le Nivernois et le Roannois. *Domitiacum.*

Dorat (le), v. de France, cap. de la basse Marche. *Doratum.*

Dorchester, ville d'Angleterre. *Durnovaria.*

Dordogne (la), rivière de France en Guienne. *Dordonia.*

Dordrecht *ou* Dort, v. des Provinces-Unies. *Dordracum.*

Doria (la), riv. de Piémont.

Dormans, v. de France en Champagne. *Domnamantum.*

Dormois, petit pays de France dans le diocèse de Rheims.

Dornock, v. d'Ecosse. *Dorodunum.*

Dorsten, v. de Westphalie. *Dorsta.*

Dortan, v. de France dans le Bugey.

Dortmund, ville de Westphalie. *Tremonia.*

Douay, v. de France dans la Flandre Wallone. *Duacum.*

Doué *ou* Doé, v. de France en Anjou.

Douéro (le), riv. d'Espagne.

Dourlans, Dourlens *ou* Doullens, v. de France en Picardie.

Son vrai nom est *Doullens*, du Latin *Dullencum.*

Dourdan, v. de l'isle de France, cap. du Hurepoix. *Dordingum.*

Dourlach, v. de la Suabe. *Durlacum.*

Douvres, v. et port de mer en Angleterre, éloigné de Calais de sept lieues. *Dubris.*

Doux (le), riv. de Fr. en Franche-Comté. *Dubis.*

Douze, bourg de France en Périgord.

Douzi, bourg de Fr. en Champagne.

Draguignan, v. de Fr. en Provence. *Draguiniacum, Dracenum.*

Drave (la), rivière d'Allemagne. *Dravus.*

Drente (la), contrée des Provinces-Unies.

Dresde, v. cap. de l'électorat de Saxe. *Dresda.*

Dreux, v. de l'isle de France dans le Vexin. *Durocasses.*

Driesen, v. d'Allemagne. *Driesa.*

Drogheda, v. d'Irlande, *Drogheda, Pontana.*

Drome (la), riv. de France en Normandie.

Dronero, v. d'Italie. *Draconerium.*

Dronthein *ou* Dronthem, v. de Norwége. *Nidrosia.*

Drusenheim, ville d'Alsace.

Dublin, v. cap. d'Irlande. *Dublinum.*

Duderstadt, v. d'Allemagne. *Duderstadium.*

Duesme, v. de France en Bourgogne.

Duesmois, petite contrée de France dans le duché de Bourgogne.

Duisbourg, v. de Westphalie. *Duiburgum, Teutoburgum.*

Dulcigno *ou* Dolcigno, v. de Turquie, en Europe. *Ulcinium.*

Dulmen, v. de Westphalie. *Dulma.*

Dumbar, v. d'Ecosse. *Bara.*

Dumbarton, v. d'Ecosse. *Dunbritonium, Castrum Britonum.*

On écrit aussi *Dunbarton*, mais le *b* chance l'*n* en *m*.

Dun, v. de France dans le duché de Bar. *Dunum.*

Dunckelspiel, v. d'Allemagne, dans la Suabe. *Dunckelbula.*

Dundalke, v. d'Irlande. *Dundalcum.*

Dundée, ville d'Ecosse.

Dunes, bourg de France dans le Condomois.

Dunfreis, v. d'Ecosse. *Dunfreia.*

Dungarvan, ville d'Irlande.

Dungcanon *ou* Duncanon, v. d'Irlande.

Il paroît que le vrai nom est *Duncanum*, du Latin *Duncannium.*

Dunkel, v. d'Ecosse. *Duncheldinum.*

Dunkerque, v. de France dans les Pays-bas, au comté de Flandre, avec un port. *Dunikerka.*

Dunlacecastle, ville d'Irlande.

Dun-le-Roy, v. de France dans le Berry.

Dunois (le), petit pays de France dans la Beausse. *Dunensis Pagus.*

Duns, v. d'Ecosse. *Dunsum.*

Duquela, prov. d'Afrique, au roy. de Maroc.

Durance (la), rivière de France qui vient des Alpes. *Durentia.*

Durango, v. d'Espagne et de l'Amérique septentrionale. *Durangum.*

Durance, v. de France en Guienne.

Duravel, ville de France dans le Querci.

Durazzo, v. de Turquie, en Europe. *Dyrrachium.*

Durbu *ou* Durbuy, v. des Pays-bas. *Durbutum.*

Durckeim, v. du Palatinat.

Dure, Doren, Duren *ou* Dueren, ville de Westphalie. *Duria, Marcodurum.*

Duretal, v. de France en Anjou. *Durostallum.*

Durham, v. d'Angleterre. *Dumelmum.*

Dusseldorp, v. de Westphalie. *Dusseldropium.*

Dutlinge *ou* Dutlingen, v. de la Suabe. *Dutlinga.*

Dwin (la), riv. de Russie. *Duina, Chesinus.*

E

Éarne, grand lac d'Irlande.

Éause, v. de Fr. en Gascagne. *Elusa.*

Éberbach, ville du Palatinat. *Eberlachium.*

Èbre (l'), fleuve d'Espagne. *Iber.*

Ébreuil, v. de France en Auvergne. *Ebiogilum.*

Échelles (les), v. de Savoie. *Scalæ.*

Écluse (l') *ou* Sluis, ville des Pays-bas. *Slusæ.*

Écosse, roy. d'Europe, soumis au Roi d'Angleterre. *Scotia.*

Édam, ville des Pays-bas.

Eden, lieu où l'Écriture place le Paradis terrestre.

Édimbourg, ville capitale d'Écosse. *Edimburgum, Aneda.*

Efferding, ville d'Autriche.

Égée, adj. *La Mer Égée*; c'est la même que l'Archipel, partie de la Méditerranée.

Éger (l'), riv. de Bohême. *Egra.*

Église (état de l'), pays d'Italie.

Églisow, ville de Suisse, au canton de Zurich. *Eglisovia.*

Égra, Egre *ou* Éger, ville de Bohême. *Egra.*

Égypte, grand pays d'Afrique. *Ægyptus.*

Ehenheim, ville de France en Alsace. *Ehenheminum.*

Eichsfeld, pays d'Allemagne.

Eimbeck, ville de Saxe.

Eisenach, ville d'Allemagne. *Isenacum.*

Ekelenford, ville de Danemarck. *Ekelenfordia.*

Elbe (l'), grand fleuve d'Allemagne. *Albis.*

Elbeuf, gros bourg de France en Normandie, très-renommé par ses Manufactures de draps. *Elbotum.*

Elbing, ville de Pologne. *Elbinga.*

Elbourg, ville des Provinces-Unies. *Elburgum.*

Elgin, ville d'Ecosse. *Elgia.*

Elnbogen, Ellenbogen *ou* Loket, ville de Bohême. *Locta.*

Elne, v. de Fr. dans le Roussillon. *Elna.*

Elvas, ville de Portugal. *Elva.*

Elwangen, ville de Suabe. *Elvanga.*

Ely, ville d'Angleterre. *Helia.*

Embden, ville de Westphalie. *Embda, Emetha.*

Emboli, v. de la Turquie Européenne. *Amphipolis.*

Embrun. Voyez *Ambrun.*

Emmerick, ville de Westphalie. *Emmericum.*

Empoli, ville de Toscane. *Empolia.*

Ems (l'), fleuve d'Allemagne, *Amasius.*

Enchuyse, ville de Hollande. *Enchusa.*

Ending, ville de Suabe. *Endinga.*

Enghien *ou* Anguien, ville des Pays-bas. *Engyum.*

Ens, ville d'Autriche. *Ensia.*

Ensisheim, ville de France dans la haute Alsace. *Ensishemum.*

Enskirken, ville de Westphalie.

Entraigues, v. de France en Guienne. *Inter aquas.*

Entrevaux, ville de Fr. en Provence. *Inter valles.*

Eo (l'), rivière d'Espagne.

Eperies, ville de Hongrie. *Eperiæ.*

Épernay. Voyez *Espernay.*

Épernon. Voyez *Espernon.*

Éphèse, ancienne ville de l'Asie mineure, qui n'est plus qu'un misérable village de la Turquie Asiatique dans la Natolie. *Ephesus.*

Êpinoi, bourg dans la Flandre, avec titre de principauté.

Eppingen, ville du palatinat du Rhin.

Epte (l'), riv. de Fr. en Normandie.

Erfort *ou* Erfurt, ville d'Allemagne. *Erfurtum.*

Érivan *ou* Chirvan, ville d'Asie, dans l'Arménie Persienne. *Revanum.*

Erlach, ville du canton de Berne.

Erlang, ville de Franconie.

Ermitage (l'), côteau du Dauphiné, fameux par ses vins.

Erzerom, ville de Turquie en Asie. *Asiris.*

Escaut (l'), grande rivière des Pays-bas. *Scaldis.*

Esclavonie, contrée d'Europe.

Escot (l'), fontaine d'eau minérale en Béarn.

Escurial, palais des Rois d'Espagne. *Scoriale.*

Escurolles, ville de France en Bourbonois. *Scorialæ.*

Eslingen, ville de Suabe. *Eslinga.*

Esmoutier, ville de France dans le Limosin.

Espagne, royaume considérable d'Europe. *Hispania.*

Espernay, ville de France en Champagne. *Sparnacum.*

Espernon, ville de France en Beausse. *Sperno.*

Espondeillan, bourg de France dans le Languedoc.

Essartz (les), ville de France dans le Poitou.

Essek, ville de Hongrie. *Mursa.*

Essen, ville de Westphalie. *Essendia.*

Essex, prov. d'Angleterre. *Icenorum Regio.*

Essone (l'), rivière de France.

Estain, v. de France au duché de Bar.

Estampes, ville de Fr. dans la Beausse. *Stampæ.*

Estampois, territoire d'Estampes.

Estang, ville de France dans le bas Armagnac.

Estaples, ville de France dans le Boulenois. *Stapulæ.*

Estramadure, prov. d'Espagne et de Portugal. *Estremadura.*

Estrechi, ville de France, dans la Beausse. *Stripaniacum.*

Étain, ville de France dans la Lorraine. *Stagnum.*

Étampes. Voyez *Estampes.*

Étaples. Voyez *Estaples.*

Éthiopie, grand pays de l'Afrique. *Ethiopia.*

Etlingen, ville de Suabe.

Etna, montagne dans la Sicile; c'est le mont Gibel.

Ce seroit abusivement qu'on écriroit *Ethna*; il vient du Latin *Ætna.*

Ettingen, village d'Allemagne.

Eu, ville de France en Normandie. *Auga.*

Euphrate (l'), fleuve d'Asie. *Euphrates.*

Eure (l'), rivière de France. *Ebura*, *Audura*, *Autura.*

Euripe (l'), détroit qui borde l'isle de Négrepont.

Europe, l'une des quatre parties du monde, la plus habitée. *Europa.*

États (les) unis de l'Amérique.

Eutim *ou* Eutin, ville de la basse Saxe. *Otinum.*

Évaux, ville de France dans le Bourbonois.

Évesham, ville d'Angleterre.

Évora, ville de Portugal. *Ebora.*

Évreux, ville de France en Normandie. *Eburovices*, *Ebroicæ*, *Mediolanum.*

Évron, bourg de Fr. dans le Maine.

Excester, ville d'Angleterre. *Exonia.*

Exideuil, ville de France dans le Périgord.

Exija *ou* Ecija, ville d'Espagne. *Astigis.*

Exilles, ville de Piémont. *Ocelum.*

Exmouth, ville d'Angleterre.

Exoudun, bourg de Fr. dans le Poitou.

Eymet, ville de France en Périgord.

Eynd'Houe, ville des Pays-bas Hollandois.

Eynezat, ville de France en Auvergne.

Ezaguen, ville d'Afrique.

Ezzab, prov. d'Afrique dans le roy. de Tripoli.

F

FABRÈGUES, ville de France dans le bas Languedoc.

Fabriano, ville de l'Etat de de l'Eglise. *Fabrianum.*

Faïence, ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, appelée aussi *Faenza.* L. *Faventia.* —Ville de Fr. en Provence.

Faisans (isle des), isle qui sépare la France d'avec l'Espagne. *Fasianorum insula.*

Falaise, ville de France en Normandie. *Falesia.*

Falkemberg, ville de Suède.

Falkembourg, ville de Saxe. *Coriovallum.*

On écrit aussi *Falckenberg* ou *Falkenberg* et *Falkenbourg*; mais on n'yprononce pas le *c*, et le *b* change l'*n* en *m*.

Falmouth, ville d'Angleterre. *Falmutum*, *Voliba.*

Falster, isle de Danemarck. *Falstra* ou mieux *Falstria.*

Famagouste *ou* Magosa, ville de l'isle de Cypre.

Famine, contrée des Pays-bas.

Fanjoux, v. de France en Languedoc. *Fanum Jovis.*

Fano, ville de l'Etat de l'Eglise. *Fanum Fortunæ.*

Fantin, royaume d'Afrique. *Fantinum.*

Farmoutier, v. de France dans la Brie. *Farense Monasterium.*

Faro, ville de Portugal. *Farus.*

Fars, royaume de Perse.

Faucogney, v. de France en Franche-Comté.

Faucon, v. de France en Provence.

Faussigny, pays de Savoie. *Fuciniacum.*

Favas, v. de France en Provence.

Favorite (l'anc. la nouv.), maison de plaisance de l'Empereur, dans le faubourg de Vienne.

Feldkirch, v. du Tirol. *Feldkirchia.*

Feltri, ville d'Italie. *Feltria.*

Femmes (l'isle des), isle de la mer Méditerranée.

Fenestrange, Vinstringen *ou* Vinstingen, ville de France en Lorraine. *Vinstringium.*

Fenouillèdes (les), pays de France dans le bas Languedoc. *Feniculetum.*

Fer (l'isle de), isle d'Afrique.

Ferabath, ville de Perse.

Ferden *ou* Verden, v. de Westphalie. *Verda.*

Fere (la), ville de France en Picardie et en Champagne. *Fara.*

Férentino, ville de l'Etat de l'Eglise. *Ferentinum.*

Féria, ville d'Espagne.

Fermo *ou* Firmo, ville de l'Etat de l'Eglise. *Firmium.*

Fernex, ville de France dans le pays de Gex, à une lieue de Genève.

Ferrals, village de France en Languedoc.

Ferrandine, v. du royaume de Naples. *Ferrandina.*

Ferrare, v. d'Italie, capitale du duché de ce nom. *Ferraria.*

Ferrarois, prov. de l'Etat de l'Eglise.

Ferrière, ville de France en Gâtinois et en Provence. *Ferrariæ.*

Ferrol, ville d'Espagne.

Ferté-Alais (la), ville de l'isle de France. *Firmitas Adelalsidis.*

Ferté-Aurain (la), ville de France dans le Blaisois. *Firmitas Aureni.*

Ferté-Bernard (la), ville de France dans le Maine. *Firmitas Bernardi.*

Ferté-Chaudron (la), v. de France dans le Nivernois.

Ferté-Gaucher (la), v. de France en Brie. *Firmitas Galtieri.*

Ferté Imbaut (la), v. de France dans le Blaisois.

Ferté-Loupière (la), v. de France dans le Gâtinois. *Firmitas Lupera.*

Ferté-Millon (la), ville de l'isle de France. *Firmitas Milonis.*

Ferté-sous-Jouare *ou* Ferté-au-Col, (la) v. de France en Brie. *Firmitas Auculphi.*

Ferté-sur-Aube (la), v. de France en Champagne. *Firmitas ad Albam.*

Fescam, ville et port de France dans la Normandie. *Fiscamnum.*

Fetu, royaume d'Afrique. *Fetum.*

Feu (terre de), nom de plusieurs isles de l'Amérique, le long et au Sud du détroit de Magellan.

Feurs, ville de France dans le haut Forez. *Forum Segusianorum.*

Fez, ville capitale du roy. de ce nom, en Afrique. *Fezza.* Le royaume se nomme *Fezzanum.*

Fiano, v. de l'Etat de l'Eglise. *Flanum.*

Fiascone *ou* Monte-Fiascone, ville de l'Etat de l'Eglise. *Falisca.*

Fiésoli, ville du Florentin. *Fesulæ.*

Figeac, v. de France dans le Querci. *Figiacum.*

Filleck, ville de Hongrie. *Filecum.*

Final, v. d'Italie sur la côte de Gênes. *Finarium.*

Finistère, cap le plus occidental de l'Europe. *Finisterræ.*

Finlande, prov. de Suède. *Finnonia.*

Firando, roy. du Japon. *Firandum.*

Fismes, ville de Fr. en Champagne. *Ad Fines.*

Fitachi, royaume du Japon. *Fitacum.*

Fitzjames, terre érigée en duché-pairie, près de Clermont en Beauvaisis.

Fium *ou* Fioum, ville d'Afrique. *Flumium.*

Flandre Autrichienne (la), province des Pays-bas.

Flandre Françoise (la), province des Pays-bas.

Flandre Hollandoise (la), jointe aux Provinces-Unies des Pays-bas.

On écrivoit aussi *Flandres*, ce qui venoit de ce qu'on distinguoit plusieurs provinces de ce nom; mais comme on ne dit plus les *Flandres*, on n'écrit plus *Flandres.* L. *Flandria.*

Flavigny, v. de France en Bourgogne. *Flaviniacum.*

Flèche (la), ville de France dans l'Anjou. *Flexia.*

Fleckenstein, château et baronie de France en Alsace.

Flensbourg, v. de Danemarck. *Flensburgum.*

Flessingue, ville des Provinces-Unies. *Ulissinga.*

Fleurus, village dans le comté de Namur.

Florac, ville de France dans le Gévaudan. *Floriacum.*

Florence, v. d'Italie, capitale du duché de Toscane. *Florentia.*

Florensac, ville de France dans le Languedoc.

Florentin (le), province dans la Toscane.

Floride, pays de l'Amérique. *Florida.*

Focheu, ville de la Chine. *Focheum.*

Fodwar, ville de Hongrie. *Fodovarium.*

Foggia, ville du royaume de Naples.

Foix, ville et comté de France, près du Roussillon. *Fuxum.*

Folligni, ville d'Italie. *Fulginia.*

Fondi, ville du royaume de Naples. *Fundi.*

Fontaine-Bleau, bourg de l'isle de France en Gâtinois. *Fons Bleaudi.*

Fontaine-l'Evêque, ville des Pays-bas. *Fons Episcopi.*

Fontanges, v. de France en Auvergne.

Fontarabie, v. d'Espagne. *Fons rapidus.*

Fontenai, nom propre de plusieurs lieux en France.

Fontenai-le-Comte, ville de France, capitale du bas Poitou. *Fontanetum Comitis.*

Fontenoy, village des Pays-bas, près de Tournay.

Fontevrault, ville de France en Anjou. *Fons Ebraldi.*

Forcalquier, ville de France en Provence. *Forum Calcarium.*

Forcheim, ville de Franconie.

On écrit aussi *Forchaim*, parce qu'il vient du Latin *Forchænum*, dont l'*æ* se change en *ai*; mais on prononce *Forchein*, c'est-à-dire, *Forchem.*

Forez (le), prov. de France ci-devant jointe au Lyonnois. *Foresium.*

Forges, bourg de France, renommé par ses eaux minérales. Il est dans la haute Normandie. *Forgiæ.*

Formose (isle), dans l'Asie, submergée en 1781. *Formosa.*

Forli, ville d'Italie, *Forum Livii.*

Fort-Louis, place forte de France en Alsace.

Fossano, ville de Piémont. *Fossanum.*

Fossombrone, v. de l'Etat de l'Eglise. *Forum Sempronii.*

Fougères, v. de France en Bretagne. *Filiceriæ.*

Fraga, ville d'Espagne. *Fraga.*

Franc-Aleu (le), pays de France dans la basse Auvergne.

France, ci-devant le plus puissant royaume, et aujourd'hui la plus puissante république de l'Europe, où brillent toutes les Sciences et tous les Arts. *Francia.*

France (isle de), prov. de France.

Francfort-sur-le-Mein, ville impériale d'Allemagne. *Francofordia ; Francofurtum ad Mœnum.*

Francfort-sur-l'Oder, ville d'Allemagne. *Francofurtum ad Oderam, ad Viadrum.*

Franche-Comté ou Comté de Bourgogne, prov. de France. *Burgundiæ Comitatus.*

Franchimont, v. cap. dans le Liégeois.

Franckemberg, ville de la basse partie du cercle du haut Rhin.

Franckendal, ville d'Allemagne située dans le Palatinat du Rhin. *Francodalia.*

Franckenstein, ville de Silésie. *Franckenstenium.*

Françoise (la), ville de France dans le Querci.

Franconie, contrée d'Allemagne. *Franconia.*

Franéker, ville des Pays-bas. *Franequera.*

Frascati, v. d'Italie. *Tusculum novum.*

Frawenfeld, ville de Suisse.

Freidberg, ville d'Allemagne. *Friberga.*

Freisingen, v. de Bavière. *Fruxinum.*

Fréjus, ville de France en Provence. *Forum Julii.*

Fréteval, bourg de France dans l'Orléanois.

Freudemberg, ville de Franconie et de Wétéravie.

On écrit aussi *Freudenberg*, mais le *b* change *n* en *m*.

Freudenstad ou Fredenstat, ville d'Allemagne. *Fridericistadium, Freudenstadium.*

Freydstadt, ville d'Autriche.

Freydstadt, ville de Hongrie et de Silésie.

Frias, ville d'Espagne.

Fribourg ou Freybourg, ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw. *Friburgum.*

Fribourg, v. capitale du canton Suisse de ce nom. *Friburgum.*

Fricento, ville du royaume de Naples. *Frequentum.*

Friedberg, ville de Silésie.

Frioul, province d'Italie. *Forojuliensis Tractus.*

Frise, l'une des Provinces-Unies. *Frisia.*

Fritzlar, Frideslar ou Fritislar, ville de Hesse

Frome, ville d'Angleterre.

Fronsac, ville de France en Guienne. *Frontiacum.*

Frontenac, grand lac du Canada appelé aussi *Ontario.*

Frontignan, ville de France dans le Languedoc. *Frontinianum, Forum Domitii.*

Fronton, v. de France en Languedoc.

Fuencheu, ville de la Chine.

Fuessen, ville de Suabe. *Abudiacum, Feucena.*

Fulde, ville d'Allemagne. *Fulda.*

Fulneck, ville de Moravie.

Fulsten, ville de Silésie.

Funchal, ville capitale de l'isle de Madère. *Funchala.*

Fungyang, ville de la Chine. *Fungia.*

Furens (le), rivière de France.

Furnes, ville de Flandre. *Furnæ.*

Furstemberg, Etat souverain, en Suabe. *Fustembergensis Comitatus.*

On écrit aussi *Furstenberg*, mais le *b* change *n* en *m*.

Furstenfeld, ville de la Stirie. *Aquæ.*

Furstenwald, ville du Brandebourg.

Furt, ville de Bavière. *Furtum.*

G

GABARET, ville de France en Gascogne. *Gabarretum.*
Gabian, village de Fr. en Languedoc.
Gago, royaume et ville d'Afrique. *Gagum.*
Gaïete ou Gaète, ville du royaume de Naples.
On dit plus communément *Gaète*, d'où *Gaëtan*; mais il vient du Latin *Caieta*, d'où *Caietanus*, en François *Cajetan.*
Gaillac, ville de France en Languedoc. *Galliacum.*
Gaillon, petite ville de France dans la haute Normandie. *Gallio.*
Galice (la), province d'Espagne. *Galicia.*
Galilée, grande contrée de la Palestine. *Galilæa.*
Gallan, ville de France dans l'Armagnac.
Gallardon, ville de France dans la Beausse. *Galardo.*
Galles (le pays de), province d'Angleterre. *Cambria.*
Gallipoli, ville du royaume de Naples et de Turquie en Europe. *Gallipolis.*
Galloway, province d'Écosse et ville d'Irlande. *Gallovidia.*
Gambie, royaume d'Afrique. *Gambea.*
Gammalamme, ville des Indes.
Ganache ou Garnache, bourg de Fr. dans le Poitou.
Son vrai nom est *Ganache*, du Latin *Ganachia.*
Ganara, ville d'Afrique. *Ganara.*
Gand, ville des Pays-bas. *Gandavium.*
Gandersheim, v. de Saxe. *Gandersum.*
Gandicot, ville d'Asie, dans la presqu'isle de l'Inde.
Gandie, ville d'Espagne.
Ganesborough ou Gainsborough, ville d'Angleterre.
Gangara, royaume d'Afrique.
Gange (le), fleuve célèbre d'Asie. *Ganges.*
Ganges, v. de France en Languedoc.
Gannat, ville de France dans le Bourbonnois. *Gannatum.*
Gantois, contrée de Flandre.
Gaoga, royaume d'Afrique.
Gap, ville de France, capitale du Gapençois, dans le Dauphiné. *Vapincum.*
Gapençois, contrée de France dans le Dauphiné. *Vapincensis ager.*
Garde (la), ville du Véronois. *Garda.*
Gardiole (la), ville de France dans le Languedoc.
Gardon (le), rivière du Languedoc.
Gared, ville du royaume de Maroc.
Garet, contrée du royaume de Fez. *Gareta.*
Garganvillard, ville de France en Armagnac.
Garnsey. Voyez *Gernesey.*
Garonne (la), rivière de France qui a sa source dans les Pyrenées. *Garumna.*
Gartz, ville de Poméranie.
Gascogne (la), grande province de France, partie de la Guienne. *Vasconia.*
Gaspesie (la), province d'Amérique. *Gaspesia.*
Gastebourses, rivière en Poitou.
Gastine (la), contrée de France dans le Poitou.
Gâtinois François, partie de l'isle de France.
Gâtinois Orléanois, partie de l'Orléanois. Les deux parties réunies se nomment en Latin *Vastinium.*
Gaujac, ville de France en Gascogne.
Gaules (les), ancien nom d'une grande contrée d'Europe, aujourd'hui appelée *France.* L. *Galliæ.*
Gaze, ville de la Palestine. *Gaza.*
Gégembac, ville de la Suabe. *Gegembachium.*
On écrit aussi *Gégenbach*; mais le *b* change *n* en *m.*

Geildorff,

Geildorff, ville de la Suabe.
Geislengen, ville de la Suabe.
Gemblours, ville du Brabant. *Geminiacum.*
Gemmingen, ville d'Allemagne. *Gemminga.*
Gémund, ville de la haute Autriche.
Gémunde, ville de la Suabe et de Franconie. *Gemunda.*
Génap, ville d'Autriche. *Genapium.*
Genep, ville de Westphalie. *Genepum.*
Gênes, ville d'Italie, capitale de la république de ce nom. *Genua.*
Genève, ville capitale de la république de ce nom. *Geneva.*
Génevois, (le) Etat entre la France et la Suisse.
Genouillac, ville de France dans le Languedoc.
Géorgie *ou* Gurgistan, province d'Asie. *Georgia.*
Gerberoi, ville de France dans le Beauvaisis. *Gerboredum.*
Gerbevillers, ville de Fr. en Lorraine.
Gergenti, ville de Sicile. *Agrigentum.*
Germanie, ancienne région de l'Europe, appelée aujourd'hui l'Allemagne. *Germania.*
Germigny, ville de France, généralité de Paris. *Germiniacum.*
Gernesey, isle d'Angleterre, près la côte de Normandie.

En Angleterre, on dit *Garnsey*; en France *Gernesey*. Il vient du Latin *Garnesia.*

Gers (le), rivière de Gascogne.
Gersaw, bourg indépendant de Suisse.
Gertruidemberg, ville du Brabant. *Gertrudemberga.*

On écrit aussi *Gertruidenberg*, mais le *b* change *n* en *m*.

Gévaudan (le), contrée de France dans les Cévennes. *Gabalicus pagus.*
Gex, ville et pays de France, généralité de Dijon. *Gesium.*
Gibel (le mont), Voyez *Etna.*
Gibraléon, ville d'Espagne.
Gibraltar, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, avec un beau port. *Gibraltaria.*
Gien, ville de France en Gâtinois Orléanois. *Giemum.*
Giérace, ville du royaume de Naples. *Hieracium.*
Giessen, ville de Hesse. *Giessa.*
Gigean, v. de France en Languedoc.
Gignac, v. de France en Languedoc.
Gihon (le), rivière d'Asie.
Gimone (le), rivière en Gascogne.
Gimont, ville de France en Gascogne. *Gimontum.*
Gingi, roy. et ville des Indes. *Gingis.*
Gingiro, royaume d'Afrique.
Gioddah *ou* Gedda, ville en Arabie.
Giovenazzo, ville du roy. de Naples. *Juvenacium.*
Gireft, ville de Perse. *Girfra.*
Girgé, ville d'Egypte. *Girgium.*
Giroissens, ville de France dans le Languedoc.
Girone, ville d'Espagne. *Gerunda.*
Gisors, ville de France, capitale du Vexin Normand. *Gisortium.*
Giula, ville de Hongrie. *Julia.*
Giulia-Nova, ville du roy. de Naples.
Giustandile *ou* Ochrida, ville de Turquie. *Justiniana.*
Givet, ville de France dans les Pays-bas. *Givetum.*
Glaciale (la mer), partie de l'Océan septentrional.
Glandève, ville de Fr. en Provence. *Glannateva.*
Glaris, bourg de Suisse, chef du canton de ce nom. *Glarona.*
Glascow, ville d'Ecosse. *Glascua.*
Glatow, ville de Bohême.
Glatz, ville de Bohême. *Glatium.*
Glocester, ville d'Angleterre. *Claudia Castra.*
Glogaw, nom de plusieurs villes en Silésie. *Glogavia.*
Gluckstad, v. de Saxe. *Gluckstadium, Tychopolis.*
Gnesne, ville capitale de la grande Pologne. *Gnesna.*
Goa, ville d'Asie, au royaume de Decan. *Goa.*
Gobelins, lieu de Paris où l'on fait de belle écarlate et de très-belles tapisseries.
Godah, ville d'Asie, dans l'Indoustan.
Goes, ville des Provinces-Unies. *Goa.*
Goiame, roy. d'Afrique. *Goiamum.*
Goito, ville du Mantouan.
Golconde, royaume d'Asie, dans la presqu'isle en-deçà du Gange. *Golconda.*

Goldeberg, ville de Silésie. *Goldberga, Aurimontium.*

Gondon *ou* Goudon, ville de France dans le Bigorre.

Son vrai nom est *Gondon*, du Latin *Gondonium.*

Gondrecourt, ville du duché de Bar.

Gondrin, ville de France dans l'Armagnac.

Gonesse, bourg de l'isle de France, renommé par la bonté de son pain. *Gonessia.*

Gonga, ville de Turquie en Europe. *Gannum.*

Gorcum, ville de la Hollande. *Gorichenum.*

Gorée, isle d'Afrique dans la Guinée. *Gorea.*

Gorice, Goertz *ou* Goritz, ville d'Allemagne. *Goritia.*

Gorlitz, ville dans la Lusace. *Gorlitium.*

Gorze, ville de France dans le pays Messin.

Goslar, ville de Saxe. *Goslaria.*

Gostynen, ville de Pologne. *Gostinia.*

Gotha, ville de la Thuringe, dans la haute Saxe. *Gotha.*

Gothembourg, ville de Suède. *Gotheburgum.*

On écrit aussi *Gothenbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*

Gothie (la), partie de la Suède, dans la Scandinavie. *Gothia.*

Goto, royaume du Japon. *Gotum.*

Gottingen, Goettigen *ou* Gottingue, ville d'Allemagne.

Gouda *ou* Tergow, ville de Hollande. *Goudæ.*

Gouelle (la), petit pays qui fait partie de l'isle de France.

Goulete (la), fort sur la côte de Barbarie.

Gourdon *ou* Gordon, ville de France dans le Querci *Curto.*

Gournay, v. de France en Normandie, et deux villages dans l'isle de France.

Gradisca, ville de Hongrie et d'Italie. *Gratiana.*

Grado, ville d'Italie, *Gradus.*

Græfenthal, ville de Thuringe.

Grafton, maison royale d'Angleterre.

Graisivodan, pays de France dans le Dauphiné.

On écrit aussi *Graisivaudan*; mais il vient de *Graisivolden*, qui venoit du Latin *Pagus Gratianopolitanus.*

Grammont, ville de France dans le Limousin, dans la Lomagne et en Flandre. *Gerardi Mons.*

Gran *ou* Strigone, ville de Hongrie. *Strigonium.*

Grancey-le-Châtel, ville de France en Champagne. *Grancelum Castrum.*

Grand-Pré, ville de Fr. en Champagne.

Granson, ville de Suisse.

Grantham, ville d'Angleterre. *Granta.*

Granville, ville de France en basse Normandie. *Grandisvilla.*

Grasse *ou* Grace, ville de France en Provence et en Languedoc.

Leur vrai nom est *Grasse*, du Latin *Grassa.*

Gratz, ville d'Allemagne. *Graiacum.*

Gratzen, ville de Bohême.

Graulhet, v. de France en Languedoc.

Grave, ville du Brabant Hollandois. *Gravia.*

Gravelines, ville de France dans les Pays-bas, avec un port. *Gravelina, Gravenengæ.*

Gravina, ville du royaume de Naples. *Gravina.*

Gray *ou* Grey, ville de France, capitale du Bailliage d'Amont, dans Franche-Comté.

Le vrai nom est *Gray*, du Latin *Gradicum.*

Grèce (la), pays d'Europe, sujet aux Turcs. *Græcia*

Grenade, ville de France en Gascogne et sur la Garonne.

Grenade, royaume et ville d'Espagne, et ville d'Amérique. *Granata.*

Grenoble, ville de France, capitale du Dauphiné. *Gratianopolis.*

Grignan, ville de France en Provence.

Grimaud, ville de France en Provence. *Athenopolis.*

Grimberge *ou* Grimbourg, ville de l'électorat de Trèves. *Grimburgum.*

Grimbergen, ville des Pays-bas.

Grimmen, ville de Poméranie.

Gripswald, ville de Poméranie. *Gripsvaldia.*

Grisons (les), peuples d'Italie, dans les Alpes, alliés des Suisses. *Rhæti.*

Grizolles, v. de France en Languedoc.

Grodeck, nom de quatre villes en Pologne.

Grodno, ville de Pologne. *Grodna.*

Groenland (le), grand pays des terres Arctiques. *Groenlandia.*

Groningue, ville capitale d'une des provinces des Pays-bas. *Groninga.*

Grossetto, ville de Toscane. *Rosetum.*

Grotkaw, v. d'Allemagne. *Grotkavia.*

Gruningen, ville de Suisse et de Saxe. *Gruninga.*

Grunstadt, ville du palatinat du Rhin. *Grunestadum.*

Gruyères, ville de Suisse.

Guadalajara, ville d'Espagne et de l'Amérique. *Guadalaxara.*

Guadalaviar (le), rivière d'Espagne. *Durias.*

Guadalquivir (le), grand fleuve d'Espagne. *Bætis.*

Guadarama, ville d'Espagne.

Guadeloupe (la), isle de l'Amérique.

Guadeloupe, ville d'Espagne. *Aquæ Lupiæ.*

Guadiana (la), rivière d'Espagne. *Anas.*

Guadix, ville d'Espagne. *Acci.*

Gualata, royaume d'Afrique.

Guastelle *ou* Guastalla, ville d'Italie dans le Mantouan. *Guardastallum.*

Guatimala, province et ville d'Amérique. *Guatimala.*

Guber, royaume d'Afrique.

Gucheu, ville de la Chine.

Gueldre (la), contrée et ville des Pays-bas, au duché de ce nom. *Gueldria.*

Guêpie (la), ville de France dans le haut Languedoc. *Guepia.*

Guerande, ville de France en Bretagne. *Gueranda.*

Guerche (la), ville de France en Touraine.

Guéret, ville de France, capitale de la Marche. *Varactum.*

Guète, ville d'Espagne. *Gutta, Opta.*

Guie, ville de Perse.

Guienne (la), province de France. *Aquitania.*

Guillford, ville d'Angleterre. *Guilloфordium.*

Guillaumes, ville de France en Provence, annexée au Piémont.

Guillestre, forteresse de France dans le Dauphiné. *Gallitæ.*

Guimaraens, ville de Portugal. *Virmaranum.*

Guimené, v. de France en Bretagne.

Guinée (la), grand pays d'Afrique. *Guinæa.*

Guines, v. de Fr. en Picardie. *Gisna.*

Guingamp, ville de Fr. en Bretagne.

Guiolle (la), ville de France dans le Rouergue.

Guise, ville de Fr. en Picardie. *Guisia.*

Gulzow, ville de Poméranie.

Gurck, ville d'Allemagne. *Gurcum.*

Gurief, ville de Russie.

Guriel, province d'Asie. *Guria.*

Gustrow, ville de Saxe. *Gustrovium.*

Guttemberg, v. de France en Alsace.

Guttenstein, ville d'Autriche.

Gutzkow, v. d'Allemagne. *Guttkovia.*

Guyer, riv. du Dauphiné, qui sépare la France de la Savoie.

H

HABSBOURG, château situé dans le canton de Berne en Suisse, et qui appartenoit aux anciens Comtes de Habsbourg, de qui la maison d'Autriche tire son origine. *Habsburgum.*

Haczac, pays de Transilvanie. *Sarmisia vallis.*

Hadamar, ville de la Wétéravie. *Hadamarium.*

Haddington, ville d'Ecosse. *Hadina.*

Hadersleben, ville de Danemarck. *Haderslebia.*

Hadmersleben, ville d'Allemagne.

Hagemau *ou* Hagetmau, ville de France en Gascogne.

Hagenau, ville de Saxe.
Haguenau, ville de France en Alsace. *Hagenoia.*
Haigerloch, ville de Suabe.
Hailbron *ou* Heilbronn, ville de Suabe. *Alisium.*
Haimbourg, ville d'Allemagne. *Hamburgum, Comagenum.*
Hain, v. de Saxe et de Silésie. *Hayna.*
» Hainaut Autrichien (le), province des Pays-bas.
» Hainaut François (le), province des Pays-bas.

On écrit aussi *Haynaut*, mais il vient du Latin *Hannonia* ou *Hainoum*, dérivé de *Haine*, nom de la rivière d'Haine qui traverse ce pays.

Haine, rivière du Hainaut.
Halberstadt, ville de Saxe. *Halberstadium.*
Halde, ville de Norwége.
Haldensleben, ville d'Allemagne.
Halen, ville des Pays-bas. *Hala.*
Halitz, ville de Pologne. *Halitia.*
» Halle, ville dans les Pays-bas, dans la Saxe et en Suabe. *Hala.*
Hallein, ville de Bavière. *Haliola.*
Hallifax, ville de l'Amérique et d'Angleterre. *Olicana.*
» Ham, v. de Westphalie. *Hammona.* —Ville de Fr. en Picardie. *Hammus.*
» Hambourg, ville de Saxe. *Hamburgum, Hammonia.*
Hamilton, v. d'Ecosse. *Hamiltonium.*
Hamont, ville de Westphalie. *Hamontium.*
» Hanau, ville de Wétéravie.
Hangcheu, v. de la Chine. *Hancheum.*
Hanover *ou* Hanovre, v. capitale de l'électorat d'Hanover. *Hannovera.*
Hapsal, ville de Livonie. *Hapselia.*
Harbourg, ville de Saxe. *Harburgum.*
Harcourt, bourg de France dans la Normandie. *Harecortis.*
» Harfleur, ville de France dans le pays de Caux, en Normandie. *Hareflorum.*
» Harlay, ville de France en Franche-Comté.
» Harlem, ville des Provinces-Unies. *Harlemium.*
Harlingen, ville des Provinces-Unies. *Harlinga.*
Haro, ville d'Espagne. *Harum.*
» Harwich, v. d'Angleterre. *Harvicum.*
Haselfeld, ville de Saxe.
» Hasselt, v. des Provinces-Unies et de l'évêché de Liége.
Hastings, ville d'Angleterre. *Astinga, Othna.*
Haszfurth, ville de Franconie.
Hattem, ville des Provinces-Unies. *Hattemum.*
Hattengen, ville de Westphalie. *Hattinga.*
Hatuan, ville de Hongrie. *Haduanum.*
Haupoul-Mazamet, ville de France dans le haut Languedoc.
» Haute-Rive, ville de France dans le haut Languedoc. *Altaripa.*
» Havane (la), ville forte de l'isle de Cuba, en Amérique. *Havana.*
» Havel (le), rivière d'Allemagne. *Havela.*
» Havre-de-Grace (le), ville de Fr. en Normandie, avec un port. *Portus Gratiæ, Franciscopolis.*
» Haye (la), gros bourg, mais qui fait une des plus belles villes de la Hollande. *Haga comitis.* —Ville de France en Touraine. *Haga.*
» Haynaut. Voyez *Hainaut.*
Hazebrouck, v. de France en Flandre. *Hazebroca.*
Héan, ville d'Asie, dans le Tunquin. *Heana.*
Hechingen, ville de Suabe. *Echinga.*
Hédé, v. de France en Bretagne.
Hédemora, ville de Suède. *Hedemora.*
Heidelberg, ville capitale du Palatinat du Rhin. *Heidelberga.*
Heidenheim, v. de Suabe. *Ara Flaviæ.*
Heiligen-Have, port et ville d'Allemagne.
Heiligenstadt, ville d'Allemagne. *Heiligenstadium.*
Helmont, ville des Pays-bas. *Helmontium.*
Helmstadt, ville de Suède et du duché de Brunswich.
Helsimbourg, ville de Suède. *Helsimburgum.*

On écrit aussi *Helsinbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*

Helsingie, province de Suède. *Helsingia.*
Helsingor *ou* Elsenore, ville de Danemarck. *Helsingora.*

Henneberg, principauté d'Allemagne. *Henneberga.*
Hennebont, ville de Fr. en Bretagne. *Hannebonum.*
Henrichemont, principauté de France dans le Berry.
Héraclée, Eracli *ou* Penderachi, ville de Turquie. *Heraclea.*
Herborn, v. de Wétéravie. *Herborna.*
Héreford, v. d'Angleterre. *Herefordia.*
Hérestal *ou* Héristall, ville de l'Evêché de Paderborn. *Heristallium.*
Herford, v. d'Allemagne. *Hervordia.*
Héricourt, ville de France en Franche-Comté.
Héringen, ville de Thuringe.
Hérisson, v. de France en Bourbonnois. *Irritio.*
Hermanstad, Ceben *ou* Zeben, ville de Hongrie. *Cibinium.*
Herment, v. de France en Auvergne.
Hernosand, ville de Suède. *Hernosandium.*
Herrenstadt, ville de Silésie.
Hertford *ou* Harford, v. d'Angleterre. *Herfodia.*
Hertzberg, ville de Saxe. *Hertzberga.*
Hesdin, ville des Pays-bas François. *Hesdinum.*
Hespérie (la grande), ancien nom de l'Espagne. *Hesperia major.*
Hespérie (la petite), ancien nom de l'Italie. *Hesperia minor.*
» Hesse (la), pays d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin. *Hessia.*
Heukelum, ville des Provinces-Unies. *Hukelum.*
Heusden, ville des Provinces-Unies. *Heusdena.*
Heyden, ville d'Angleterre.
Hieres (les isles d'), isles de France sur la côte de Provence. *Insulæ Arearum.*
Hildesheim, ville de Saxe. *Hildesia.*
Hilsperhausen, v. de Franconie. *Hilpershusia.*
Hinghoa, ville de la Chine. *Hingoa.*
Hio, ville de Suède.
Hith *ou* Hieth, v. d'Angleterre. *Hita.*
Hoechts, v. de l'électorat de Maïence.
Hoff, ville de Franconie. *Hoffa*, *Curia Variscorum.* —Ville d'Autriche.
Hogue (la), fort et rade de France sur la côte de Normandie. *Oga.*
Holland, ville de Prusse.
» Hollande (le comté de), la plus considérable des Provinces-Unies. *Hollandia*, *Batavia.*
» Holstein, pays de Saxe. *Holsatia.*
Hombourg, ville d'Allemagne. *Homburgum.*
Honfleur, v. de France en Normandie. *Huneflorium.*
» Hongrie, roy. d'Europe. *Hungaria.*
Honiton, ville d'Angleterre.
Hôpital (l'), ville de France dans le Forez.
Horne, ville de Hollande.
Hornberg, ville d'Allemagne. *Horneberga.*
Horsham, ville d'Angleterre.
Houdan, ville de l'isle de France. *Hosdencum.*
Houlme (le), pays de France en Normandie. *Holmetius Pagus.*
Hucheu, ville de la Chine. *Hucheum.*
Hue *ou* Kehué, ville d'Asie, capitale de la Cochinchine. *Sinoa.*
Huesca, v. d'Espagne. *Faventia Osca.*
Huescar, ville d'Espagne. *Osca.*
Hui, ville des Pays-bas. *Oium.*
Huigne (l'), rivière du Perche et du Maine.
Hulin, ville de Bohême. *Hulinum.*
Hull *ou* Kinston-Uponhull, ville d'Angleterre. *Hullum.*
Hulst, ville de la Flandre Hollandoise. *Hulstum.*
Humberet (l'), grande rivière d'Angleterre.
» Huningue, ville de France, sur le Rhin, avec une bonne forteresse. *Hunninga.*
Huntington, ville d'Angleterre. *Huntingtonia.*
Hurepoix (le), contrée de l'isle de France. *Pagus Heripensis.*
Huriel, ville de France dans le Bourbonnois.
Husum, v. de Danemarck. *Husamum.*

I

IBORG, Iburg, ville de Westphalie. *Iburgum.*
Ibos, ville de France dans le Bigorre.
Idria, ville du Frioul. *Idria.*
Idumée, pays dans la Syrie. *Idumea.*
Iedo *ou* Jedo, v. cap. du Japon. *Jendum.*
Iène, ville de la Thuringe. *Iena.*
If (l'isle d'), isle de France en Provence. *Hypæa.*
Ila, ville d'Ecosse. *Epidium.*
Ilantz, ville des Grisons, capitale de la quatrième Communauté de la Ligue Grise. *Ilantium.*
Ilchester, ville d'Angleterre. *Ischalis.*
île. Voyez *Isle.*
Ill (l'), riviere de France. *Ellus.*
Ille, v. de France dans le Roussillon. *Insulæ.*
Illock, ville de Hongrie. *Illoca.*
Illyrie, grande province de l'Europe, aujourd'hui nommée l'*Esclavonie.* L. *Illyria.*
Illstadt, ville de Bavière. *Ilstadium.*
Imerète, royaume d'Asie.
Immanstadt, ville de Suabe.
Imola, ville de l'Etat de l'Eglise. *Forum Cornelii.*
Indes occidentales, c'est l'Amérique. *Indiæ Occidentales.*
Indes orientales, pays très-étendu dans l'Asie. *Indiæ Orientales.*
Indoustan, pays des Indes. *India.*
Indre (l'), rivière de France dans le Berry. *Inger.*
Ingolstad, ville du duché de Bavière. *Ingolstadium.*
Ingrie, province de la Russie. *Ingria.*
Inhambane, roy. d'Afrique. *Inhambanum.*
Inn (l'), rivière d'Allemagne. *Ænus.*
Innerara, ville d'Ecosse.
Innerness *ou* Inverness, ville d'Ecosse. *Innernium.*
Innerskeiting, ville d'Ecosse.
Inspruck, ville d'Allemagne, capitale du Tirol. *Ænipons.*
Ipswich, ville d'Angleterre. *Usbium; Gippevicum.*
Irack, pays d'Asie. *Iraca.*
Irken, Jerken *ou* Yarcan, ville de Tartarie. *Irca.*
Irlande, une des deux grandes isles Britanniques. *Hibernia.*
Irwin, ville d'Ecosse. *Irva.*
Is-sur-Tille, bourg de France en Bourgogne.
Ischia, ville capitale de l'isle de même nom, au royaume de Naples. *Iscia.*
Iser (l'), rivière d'Allemagne. *Isara.*
Isère (l'), rivière de France. *Isara.*
Isernia, ville du royaume de Naples. *Æsernia.*
Islande, isle de l'Océan septentrional. *Islandia.*
Isle (l'), ville de France dans l'Albigeois.
Isle-Barbe (l'), isle de France sur la Saône, près de Lyon.
Isle-Bouchard, ville de France en Touraine.
Isle-Bourbon, isle d'Afrique sur la côte orientale.
Isle-de-France (l'), province de Fr où se trouve Paris.
Isle-de-France. Voyez *Isle-Maurice.*
Isle-Dodon (l'), ville de France au comté de Comminges.
Isle-Jourdain (l'), ville de France en Armagnac et en Poitou.
Isle-Maurice, isle d'Afrique sur la côte orientale.
Isle-Royale. Voyez *Cap-Breton.*
Isola, ville du roy. de Naples. *Insula.*
Ispagnac, ville de France dans le Gévaudan.
Ispahan, ville capitale de la Perse. *Aspahamum.*
Issoire, ville de France dans la basse Auvergne. *Issiodorum.*
Issoudun, ville de France, capitale du bas Berry. *Issoldunum, Exoldunum.*

Istrie (l'), presqu'isle d'Italie, dans l'Etat de Venise. *Istria.*

Italie, grande presqu'isle d'Europe. *Italia.*

Itzehoe, ville d'Allemagne. *Itzehoa.*

Ivette (l'), rivière de l'isle de France.

Iviça, ville capitale d'une isle de même nom, dans la mer Méditerranée.

Ivrée, ville de Piémont. *Ivoreia.*

Ixo, royaume du Japon.

Izquintinango, ville de l'Amérique dans la nouvelle Espagne.

J

Jacca, ville d'Espagne au royaume d'Aragon. *Jacca.*

Jaen, ville d'Espagne. *Giennium.*

Jaffa, ville d'Asie dans la Palestine. *Joppe.*

Jagerndorf, ville de Silésie. *Carnovia.*

Jaick (le), rivière de Tartarie. *Jaicus.*

Jakutskoi, ville de Sibérie.

Jaligny, ville de France dans le Bourbonnois.

Jama, ville de Russie. *Jama.*

Jamaïque, isle considérable de l'Amérique. *Jamaica.*

Jamba, royaume de l'Indoustan. *Iamba.*

Jamets, ville de France en Barrois. *Gemmatium.*

Janna *ou* Jannina, ville de Turquie en Europe. *Cassiope.*

Janville, ville de France en Beausse. *Janvilla.*

Jaocheu, ville de la Chine. *Jaocheum.*

Japare, ville des Indes dans l'isle de Java. *Japara.*

Japon (le), grand Empire de l'Asie. *Japonia.*

Jargeau, ville de France dans l'Orléanois. *Gargogilum.*

Jarnac, bourg de France dans l'Angoumois. *Jarnaicum.*

Jarnage, ville de France dans la Marche.

Jaroslow, ville de Pologne au palatinat de Russie. *Jaroslavia.*

Jassy, ville capitale de la Moldavie.

Java (isles de), isles de la mer des Indes. *Jaba.*

Jawer, ville de Silésie. *Jauria.*

Jégun, ville de France dans l'Armagnac.

Jeneen, ville de la Palestine.

Jengan, ville de la Chine. *Jenganum.*

Jenjapour, ville de l'Indoustan.

Jeniscea, ville de Russie. *Jeniscea.*

Jenkopin *ou* Jonekoping, v. de Suède. *Janoscopia.*

Jéricho, ville de la Palestine. *Jericho.* Ce n'est plus qu'un méchant village Arabe appelé *Ribida.*

Jersey, isle de la mer Britannique, sur les côtes de la Normandie. *Cæsarea.*

Jérusalem, ville capitale de la Terre-Sainte, en Asie. *Hierosolima.*

Jesi, ville d'Italie. *Jesium.*

Jocelin, ville de France en Bretagne. *Goselinum.*

Joigni, ville de France en Champagne. *Joviniacum.*

Joinville, v. de France en Champagne. *Joanvilla.*

Jonquère, ville d'Espagne. *Joncaria.*

Jonquières, v. de France en Provence. *Joncariæ.*

Jonzac, ville de France en Saintonge.

Josaphat (la vallée de), vallée de la Palestine.

Jourdain (le), fleuve de la Palestine. *Jordanis.*

Jouy-le-Châtel, ville de France dans la Brie.

Jouy-sur-Morin, ville de France dans la Brie. *Gaudiacus.*

Joyeuse, v. de France dans le Vivarais. *Gaudiosa.*

Jucatan *ou* Yucatan, province d'Amérique. *Jucatania.*

Juda, royaume de Guinée.

Judée (la), province d'Asie. *Judæa.*

Judembourg, v. du cercle d'Autriche, capitale de la Stirie. *Judenburgum.*
On écrit aussi *Judenbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*

Judoigne, ville du Brabant. *Judonia.*

Jugon, v. de France en Bretagne. *Jugo.*

Juliers, v. d'Allemagne, capitale du duché et pays de même nom, en Westphalie. *Juliacum.*

Jungchang, ville de la Chine.

Juthia, Odia *ou* Siam, ville d'Asie, capitale du royaume de Siam. *Juthia.*

K

Kalimbourg *ou* Kallundborg, ville de Danemarck. *Calumburgum.*

Kalir, ville de Suabe.

Kalnick, ville de Pologne.

Kama (la), rivière de l'Empire Russien. *Cama.*

Kaminieck, ville de Pologne. *Camenecia.*

Kaniow, ville de Pologne. *Kanjovia.*

Kanisca, ville de Hongrie. *Canisa.*

Kaocheu, v. de la Chine. *Kaocheum.*

Karhais, v. de France en Bretagne.

Kasthamouni, ville capitale du Liva, dans la Natolie.

Kaysersberg, v. de France en Alsace. *Kaiserberga.*

Kelbra, ville de Saxe.

Kelheim, ville de Bavière.

Keil (le fort de), sur le Rhin.

Kelles, ville d'Irlande.

Kelso, ville d'Ecosse.

Kempten, ville de Suabe.

Kenda *ou* Kendale, ville d'Angleterre. *Concangium.*

Kenoque (le fort de), fort des Pays-bas.

Kent, province d'Angleterre. *Cantium.*

Kerman, province de Perse. *Carmania.*

Kerment, ville de Hongrie.

Kerri, province d'Irlande. *Kerriensis Comitatus.*

Kesmarck, ville et fort de Hongrie. *Cæsareo-forum.*

Keyhooka, ville de l'Amérique.

Khesell (le), rivière d'Asie.

Kiang (le) *ou* la Rivière bleue, riv. de la Chine.

Kiankari, ville capitale de la Natolie. *Gangiæ.*

Kiansi, province de la Chine. *Kiansia.*

Kibourg, ville de Suisse. *Kiburgum.*

Kidg, ville d'Asie dans la Perse.

Kiell, ville de Saxe. *Chilonium.*

Kieukiang, ville de la Chine.

Kildare, ville d'Irlande. *Cella Quercus.*

Kilkenni, ville d'Irlande. *Kilkennia.*

Killin, ville de la Turquie.

Kilmalok, ville d'Irlande. *Kilmalocum.*

Kilmore, ville d'Ecosse et d'Irlande.

Kimi, ville de Suède. *Kimia.*

Kinghorn, ville d'Ecosse. *Kinhornia.*

Kingsale, ville d'Irlande. *Kinsalia.*

Kingston, ville d'Angleterre.

Kinrosse, ville d'Ecosse.

Kiovie, ville de Pologne. *Kiovia.*

Kitzil-Irmak *ou* la Rivière rouge, riv. de la Turquie Asiatique. *Halys.*

Kitzingen, ville de Franconie.

Knaresboroug, ville d'Angleterre.

Knittelfed, ville de la Styrie.

Knockfergus *ou* Carriefergus, ville d'Irlande. *Rupes Fergusii.*

Koge, ville de Danemarck.

Kokenhausen, v. de Livonie. *Kokensium.*

Kolin, ville de la Poméranie.

Kollomenske, ville de Russie.

Kolyma, rivière de Tartarie.

Kom, grande ville de Perse.

Konigsberg, v. capitale du royaume de Prusse et ville de Franconie. *Regiomons.*

Konigsgratz, ville de Bohême. *Reginæ Gradecium.*

Konitz, ville de Pologne. *Conitia.*

Koping, ville de Suède.

Kule, rivière de la Carniole.

Kupferberg, ville de Bohême.

Kur, riv. d'Asie dans la Georgie. *Cyrus.*
Kurgan (le), rivière d'Asie.
Kuttemberg, ville de Bohême. *Gutaberga*, *Cutna.*
On écrit aussi *Kuttenberg*, mais le *b* change *n* en *m.*
Kyle, province d'Ecosse. *Covalia.*
Kyneton, ville d'Angleterre.

L

LAAR, ville de Perse, capitale de la province de même nom. *Lara.*
Labadia, ville d'Italie.
Labour (la terre de), province du royaume de Naples. *Terra Laboris.*
Labourd (le), contrée de France en Gascogne. *Lapurdensis Tractus.*
Lacédémone, ancienne v. de la Grèce. *Lacedemonia.* C'est aujourd'hui *Misitra.*
Lac majeur (le), lac d'Italie. *Lacus major.*
Lac supérieur (le), lac dans le Canada. *Lacus superior.*
Ladembourg, ville du palatinat du Rhin. *Ladeburgum*, *Labodunum.*
On écrit aussi *Ladenbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*
Ladoga, ville de Russie. *Ladoga.*
Lagnieu, v. de France dans le Bugey.
Lagny, ville de l'isle de France. *Latiniacum.*
Lagos, ville de Portugal. *Lacobriga.*
Laholm, ville de Suède. *Laholmia.*
Lahor, ville d'Asie dans l'Indoustan. *Lahorium.*
Laicheu, ville de la Chine. *Laicheum.*
Lalbenque, ville de France dans le Querci.
Lambale, ville de France en Bretagne. *Lambalium.*
Lambesc, ville de France en Provence. *Lambesca.*
Lambeye, ville de France en Béarn.
Lamego, ville de Portugal. *Lamacum.*
Lamo, royaume et isle d'Afrique. *Lamum.*
Lancastre, ville d'Angleterre, capitale du Lancashire. *Lancastria.*
Lanciano, ville du royaume de Naples. *Anxanum.*
Landaff, ville d'Angleterre.
Landau, ville de France en Alsace. *Landavia.*
Landaw, deux villes d'Allemagne.
Landen, ville du Brabant. *Landinum.*
Landerneau, ville de France en basse Bretagne. *Landernacum.*
Landes (les), pays de France en Gascogne. *Ager Syrticus.*
Landouzy, v. de France en Picardie.
Landrecie, ville de France dans le Hainaut. *Landericiacum.*
Landshut, v. de Bavière. *Landshutum.*
Landskroon, ville de Suède. *Corona.*
Lanerk, ville d'Ecosse.
Langeac, v. de France en Auvergne. *Lengiacum.*
Langey, ville de France en Touraine. *Langesium.*
Langione, ville d'Asie.
Langogne, ville de France dans le Gévaudan.
Langon, ville de France en Gascogne. *Alingonis Portus.*
Langres, v. de France en Champagne. *Andematunum*, *Lingones.*
Langrois, contrée de France en Champagne.
Languedoc (le haut et bas), grande province de France. *Occitania.*
Lanion, ville de France en Bretagne.
Lannoy, ville de France dans les Pays-bas. *Alnetum.*
Lanta, v. de France en Languedoc.
Lanzo, ville du Piémont. *Axima.*
Lao, royaume d'Asie. *Lavum.*
Laon, v. de l'isle de France, capitale du Laonnois. *Laudunum.*
Laonnois, contrée de l'isle de France. On prononce *Lan* et *Lannois.*
Laponie (la), grand pays au nord de l'Europe.
On écrit aussi *Lapponie* du Latin

Lapponia, mais on prononce *Laponie.*
Larache, v. du royaume de Fez. *Lixa.*
Larédo, ville d'Espagne. *Laredum.*
Largentière, ville de France dans le Vivarais.
Lassay, ville de France dans le Maine.
Lastic, ville de France en Auvergne.
Latium, ancien nom du pays des Latins: c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *La Campagne de Rome.*
Latrecey, v. de France en Bourgogne.
Laubac, ville capitale de la Carniole. *Laubacum.*
Lauban, ville de Lusace.
Lauda *ou* Lauden, ville de Franconie. *Lauda.*
Laudun, v. de France en Languedoc.
Lauffembourg, l'une des quatre villes forestières de la Suabe. *Lauffenburgum.*
On écrit aussi *Lauffenbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*
Laun *ou* Launn, v. royale de Bohême. *Launa.*
Launceston, ville d'Angleterre.
Lauraguais (le), contrée de France dans le haut Languedoc. *Lauriacensis ager.*
Lausanne, ville de Suisse. *Lausanna.*
Lautembourg, ville de Pologne.
On écrit aussi *Lautenbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*
Lauterbach, ville de la Hesse.
Lauterbourg, ville de France en Alsace. *Lutraburgum.*
Lautrec, ville de France en Languedoc. *Lautrecum.*
Lautreck, ville et fort d'Allemagne.
Lauzerte, v. de France dans le Querci.
Lava (la), rivière de l'évêché de Saltzbourg.
Laval, ville de Fr. dans le bas Maine. *Vallis Guidonis.*
Lavardens, ville de France dans l'Armagnac.
Lavaur, ville de France en Languedoc. *Vaurium.*
Lavit, ville de France dans la Lomagne.
Lawembourg, ville de Saxe et de la Poméranie. *Leoburgum.*
On écrit aussi *Lawenbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*
Lawfelt, village des Pays-bas.
Layrac, ville de France en Gascogne. *Lauracum.*
Léawava, ville et port d'Asie.
Lébéda, ville du royaume de Tripoli. *Leptis.*
Lébrixa, ville d'Espagne. *Nebrissa.*
Lecce, ville du royaume de Naples. *Aletium*, *Lupiæ.*
Lech (le), rivière d'Allemagne. *Licus.*
Lectoure, v. de France en Gascogne. *Lectora.*
On écrit aussi *Laictoure*, comme venant du Latin *Lectoratum*, mais on prononce *Létoure.*
Ledergues, ville de France dans le Rouergue.
Lédesma, ville d'Espagne. *Bletisa.*
Léeds, ville d'Angleterre. *Ledesia.*
Leicester, ville d'Angleterre. *Licestria.*
Leyde *ou* Leyden, ville du comté de Hollande. *Lugdunum Batavorum.*
Le vrai nom est *Leyden*, mais on prononce *Leide.*
Leipsick, v. de la haute Saxe. *Lipsia.*
Leiria, ville de Portugal. *Leiria.*
Leith, ville d'Ecosse.
Léman (le lac) *ou* le lac de Genève. *Lemanus Lacus.*
Lemnos, isle de la mer Egée.
Lénox, province d'Ecosse. *Elgovia.*
Lens, v. de France en Artois. *Lentium.*
Léogane, ville et colonie des François, en Amérique.
Léon, ville d'Espagne, capitale du royaume de même nom. *Legio.*
Léopol *ou* Lemberg, ville de Pologne. *Leopolis.*
Léopolstadt, ville de Hongrie. *Leopolistadium.*
Lépante, ville de Turquie, en Europe. *Naupactus.*
Lérida, ville d'Espagne. *Ilerda.*
Lerme, ville d'Espagne. *Lerma.*
Lescar, v. de France dans le Béarn.
On écrit aussi *Lascar*, du Latin *Lascaris* ou *Lascurra*, mais on prononce aujourd'hui *Lescar.*
Lescure, v. de France en Languedoc.
Lesneven, v. de France en Bretagne.
Lespare, v. de France en Guienne.
Lessines, ville des Pays-bas. *Lessinæ.*
Lettère, ville du royaume de Naples. *Letteranum.*
Leuben, ville de la Stirie. *Leobum.*

Leucate, ville de France en Languedoc. *Leucata.*

Leuk, bourg de Suisse, renommé par ses bains.

Leuse, ville du Hainaut. *Lutosa.*

Leutenhausen, ville de Hesse.

Leutkrik, ville de Suabe.

Leutméritz, ville de Bohême. *Litomerium.*

Lévignac, ville de France dans le Rouergue. *Leviniacum.*

Levinsmouth, ville d'Ecosse.

Lévroux, ville de France en Berry. *Leprosum.*

Lewarde, ville des Provinces-Unies. *Leovardia.*

Lewentz, ville de Hongrie. *Leventium.*

Lèwes, ville d'Angleterre et du Brabant. *Leve Fanum.*

Leyde. Voyez *Leide.*

Lezat, ville de France en Languedoc.

Lézignan, v. de France en Languedoc.

Lézou, v. de France en Auvergne.

Liane (la), rivière de Picardie.

Liban (le), montagne de la Terre-Sainte. *Libanus.*

Libourne, ville de France en Guienne. *Liburnum.*

Lich-Field, ville d'Angleterre. *Lichfeldia.*

Lichtemberg, château de France en Alsace et en Franconie.

On écrit aussi *Lichtenberg*, mais le *b* change *n* en *m*.

Lichtenstein, ville de Misnie et de Suisse.

Lida, ville de Pologne. *Lida.*

Liége, pays et ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. *Leodium.*

On ne prononce pas *Liège*, mais *Liége*; c'est pour cela que ce nom exige l'accent aigu.

Liésina, ville de Dalmatie, capitale de l'isle de même nom.

Liesse, bourg de France en Picardie. *Nostra Domina de Lætitia.*

Lieuvain (le), contrée de France en Normandie. *Lexoviensis* ou *Lesuinus pagus.*

Lignitz, ville de Silésie. *Lignitium.*

Ligny, ville de France dans le duché de Bar. *Ligniacum.*

Ligourne. Voyez *Livourne.*

Ligueil, ville de France en Touraine.

Lille. Voyez *Lisle.*

Lillebonne, ville de France en Normandie. *Juliobona.*

Lillers, ville de France dans l'Artois. *Lillerium.*

Lima, ville capitale du Pérou.

Limagne (la), contrée de France dans la basse Auvergne.

Limbourg, ville des Pays-bas. *Limburgum.*

Limerik, ville d'Irlande. *Limericum*, *Laberus.*

Limeuille, v. de France en Périgord. *Limolium.*

Limoges, ville de France, capitale du Limosin. *Lemovices*, *Augustoritum.*

Limosin (le haut et le bas), province de France. *Lemovices.*

Limours, ville de Fr. dans le Hurepoix.

Limoux, ville de France en Languedoc. *Limosum.*

Lincoln, ville d'Angleterre. *Lindecollinum.*

Lindau, ville de Suabe. *Lindavia.*

Lingen, ville de Westphalie. *Linga.*

Lintithgow, ville d'Ecosse. *Lindum.*

Lintz, ville d'Autriche et de l'électorat de Cologne. *Lentia.*

Lion d'Angers (le), ville de France en Anjou.

Lions, ville de France en Normandie. *Leones.*

Lipari, ville capitale de l'isle de ce nom, dans la Sicile. *Lipara.*

Lippa, ville de Hongrie. *Lippa.*

Lippe, comté et petit état en Westphalie. *Luppia.*

Lipperode, ville de Westphalie.

Lire *ou* Lière, ville des Pays-bas dans le Brabant. *Lira.*

Lis (la), rivière des Pays-bas François.

Lisbone, ville capitale du royaume de Portugal. *Olysippo*, *Ulisippo.*

On écrit aussi *Lisbonne*, mais abusivement, puisque c'est en Latin *Lisbona*, et qu'en François on n'y prononce qu'une *n*.

Lisieux, ville de France dans la haute Normandie. *Lexovium*, *Noviomagus.*

Lisle, ville de France, capitale de la Flandre Françoise.

On écrit aussi *Lille*, mais mieux *Lisle*, du Latin *Insula.*

Lismore, ville d'Irlande. *Lismora.*
Lisonzo (le), rivière d'Italie. *Sontius.*
Lithuanie, grand pays d'Europe dans la Pologne. *Lithuania.*
Livadie (la), province dans la Grèce, dont Athènes est la capitale. *Achaia.*
Liverpool, ville d'Angleterre.
Livinière (la), ville de France dans le Languedoc.
Livonie (la), province de l'empire Russien.
Livourne, ville de Toscane et du Montferrat. *Ligurnus*, *Liburnia.*
Llivia, ville d'Espagne.
Loango, royaume de la Guinée.
Locarno, ville de Suisse. *Locarnum.*
Loches, ville de France en Touraine. *Luccæ.*
Lodève, ville de France dans le bas Languedoc. *Luteva.*
Lodi, ville du Milanès. *Laus Pompeia.*
Lœrach, ville de Suabe.
Loir (le), rivière de France qui a sa source dans le Perche. *Lidericus.*
Loire (la), rivière la plus grande de la France, qui a sa source dans le Vivarais. *Liger.*
Lomagne (la), pays de France en Gascogne. *Leomania.*
Lombardie, grande partie de l'Italie. *Longobardia.*
Lombez, ville de France en Gascogne. *Lombarium.*
Lomond, lac d'Ecosse. *Lomundus.*
Londonderi, v. d'Irlande. *Roboretum.*
Londres, ville capitale de l'Angleterre. *Londinum.*
Longue, bourg de France en Anjou.
Longuion, ville du duché de Bar.
Longwy *ou* Longoui, v. de France dans le Luxembourg. *Longus Vicus.*
Lons-le-Saunier, ville de France dans la Franche-Comté. *Ledo Salinarius.*
Lorca, ville d'Espagne. *Eliocrata.*
Lorète, ville d'Italie. *Lauretum.*
Lorgues, ville de France en Provence. *Leonicæ.*
Loriol, bourg de France en Dauphiné.
Lorme, ville de France dans le Nivernois.
Lorraine, Etat souverain de l'Europe. *Lotharingia.*
Lorris, ville de France dans le Gâtinois.
Lot (le), riv. de Fr. *Lotus Oldus.*
Louans, v. de France en Bourgogne. *Lovincum.*
Loudun, v. de France dans le Poitou, capitale du Loudunois. *Laudunum.*
Loudunois, contrée de France dans le Poitou.
Louisbourg, v. de Suabe. *Arx Ludoviciana.*
Louisiane, contrée de l'Amérique. Elle tire son nom de Louis XIV, sous le règne duquel elle fut découverte. C'est pourquoi ce seroit abusivement qu'on écriroit *Louysiane.*
Loupiac, bourg de France en Guienne.
Loupian, v. de France en Languedoc.
Lourde, ville de France en Gascogne. *Lapurdum.*
Louvain, v. des Pays-bas. *Lovanium.*
Lowicz, ville de Pologne. *Lovicium.*
Louviers, ville de France en Normandie, renommée par sa Manufacture de draps. *Lupariæ.*
Loxa, ville d'Espagne. *Loxa.*
Lubbèke, ville de la principauté de Minden. *Lubecca.*
Lubben, ville capitale de la basse Lusace. *Lubbena.*
Lubeck, ville de la haute Saxe. *Lubecum*, *Lubeca.*
Luben, ville de Silésie.
Lublin, ville de Pologne. *Lublinum.*
Luc, bourg de France en Provence.
Luccau, ville cap. de la basse Lusace.
Lucé, ville de France dans le Maine. *Luceium.*
Lucéra, ville du royaume de Naples. *Luceria.*
Lucerne, ville de Suisse, capitale du canton de ce nom. *Lucerna.*
Lucko, ville de Pologne. *Luscum.*
Luçon, ville de France dans le bas Poitou. *Lucio.*
Lucques. Voyez *Luque.*
Lude (le), ville de France en Anjou. *Lusdum.*
Lugano, ville de Suisse. *Lucanum.*
Lugo, ville d'Espagne. *Locus Augusti.*
Luines *ou* Maillé, v. de France en Touraine. *Malliacum.*
Lunden, ville de Suède. *Lundinum Scanorum.*
Lunebourg, ville de l'électorat d'Hanover. *Lunæburgum*, *Lunæburga.*

Lunel, ville de France en Languedoc. *Lunate.*

Lunéville, ville de France en Lorraine. *Lunæ-Villa.*

Luque, ville d'Italie, capitale de la République de ce nom.

On écrit aussi *Luques* et *Lucques*, mais abusivement, puisque ce nom vient du Latin *Lucca.*

Luquois (le), petit pays d'Italie.

Lure, bourg de France en Franche-Comté. *Ludera.*

Lusace (la), province d'Allemagne dans la Saxe. *Lusatia.*

Lusignan, ville de France en Poitou. *Lusiniacum.*

Lussac, ville de France en Poitou.

Lutemberg, ville d'Allemagne.

Lutzelstein *ou* Petite Pierre, ville de France dans la basse Alsace. *Lutzelstenium.*

Luxembourg, ville de Pays-bas, capitale du duché de même nom. *Luxemburgum.*

Luxeuil, ville de France en Franche-Comté. *Luxovium.*

Luzara, ville du duché de Mantoue.

Lusarche, ville de l'isle de France.

Luzy, ville de Fr. dans le Nivernois.

Lyon, ville de France, capitale du Lyonnois. *Lugdunum.*

Lyonnois (le), province de France.

M

MACAÇAR, royaume des Indes, et ville capitale de l'isle des Célèbes. *Macasaria, Macasara.*

Macédoine (la), prov. de la Turquie Européenne. *Macedonia.*

Macérata, v. de l'état de l'Eglise.

Machecou, v. de France en Bretagne. *Machecum.*

Mâcon, v. de France en Bourgogne, cap. du Mâconois. *Matisco.*

Mâconois, (le) contrée de France en Bourgogne. *Matisconensis ager.*

Madagascar, isle d'Afrique. *Madagascaria.*

Madain, ville d'Asie.

Madère, isle de l'Océan atlantique. *Madera.*

Madrass *ou* Madraspatan, ville considérable des Indes. *Madraspatanum.*

Madrid, ville cap. d'Espagne. *Mantua Carpetanorum.*

Madrigal, v. d'Espagne. *Madrigala.*

Maduré, v. cap. du roy. de ce nom, dans les Indes. *Madura.*

Maëlstrand, place forte de Norwége. *Maelstrandia.*

Maëseyck, v. de l'évêché de Liége. *Masacum.*

Magadoxo, v. d'Afrique. *Magadoxa.*

Magdebourg, v. d'Allemagne, cap. du cercle de la basse Saxe et du duché de même nom. *Magdeburgum, Parthenopolis.*

Magdelène (la), deux rivières de l'Amérique.

Magliano, ville de l'état de l'Eglise. *Magliana.*

Magnac, v. de Fr. dans la Marche.

Magny, v. de France dans le Vexin François. *Magniacum.*

Mahaleu, ville d'Egypte.

Mahon *ou* Port-Mahon, v. de l'isle Minorque, avec une citadelle et un port.

Maidstone, v. d'Angleterre. *Madus.*

Maïence, v. cap. de l'électorat de ce nom, en Allemagne. *Moguntia.*

Maïenne, v. de France, cap. du haut Maine. *Meduana.*

Maïenne, (la) riv. de France.

Maillezais, v. de France en Poitou. *Malliacum.*

Maine (le haut et bas), province de France. *Cenomanensis ager.*

Maintenon, ville de France dans la Beausse. *Mesteno.*

Majorque, v. cap. de l'isle de ce nom, dans la Méditerranée. *Majorica.*

Malabar (la côte de), nom qu'on donne à la côte occidentale de la presqu'isle en deçà du Gange. *Malabaria.*

Malaca, ville cap. du roy. de ce nom, dans les Indes.

Malaga, v. d'Espagne, renommée par ses excellens vins. *Malaca.*

Malchen, ville de Saxe.

Malden, v. d'Angleterre. *Maldena.*

Maldon, v. d'Angleterre.

Malestroit, v. de France en Bretagne.

Malicornes, bourg de Fr. en Bretagne.

Malines, v. des Pays-bas. *Mechlinia.*

Malplaquet, village des Pays-bas.

Malte, isle de la Méditerranée, qui appartient à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

On écrit aussi *Malthe*, mais abusivement, puisqu'il vient du Latin *Melita. L'Acad.* le préfère sans *h.*

Malvasia *ou* Malvoisie, v. de la Morée. *Epidaurus.*

Malzieu (le), v. de France dans le Gévaudan.

Mamers, v. de France dans le Maine. *Mamerciæ.*

Manachie, v. de Turquie.

Manbone, v. d'Afrique.

Manche (la), mer qui se trouve resserrée entre la France et l'Angleterre. *Oceanus Britannicus.*

Manchester, v. d'Angleterre. *Manduessedum.*

Mandea (la), riv. d'Espagne.

Manfrédonia, v. du roy. de Naples. *Manfredonia.*

Manheim, v. du Palatinat du Rhin. *Manhemium.*

Manica, v. du roy. de de ce nom, dans la Cafrerie.

Manille, v. des Indes, cap. de l'isle de Luçon. *Manilla.*

Manincabo, ville et roy. de l'isle de Sumatra.

Manosque, v. de France en Provence. *Manosca.*

Mans (le), ville de France, cap. du Maine. *Cenomanum, Subdinnum, Vindinum.*

Mansfeld, ville d'Allemagne.

Mansoure, v. d'Egypte. *Mansura.*

Mantes, v. de l'isle de France, cap. du Mantois. *Medunta.*

Mantois (le), part. de l'isle de France.

Mantouan (le), duché d'Italie.

Mantoue, v. capitale du Mantouan. *Mantua.*

Maracaybo, v. de l'Amérique. *Maracaibum.*

Marans, v. de France dans l'Aunis, aujourd'hui *Aligre.* L. *Marantium.*

Marasch, v. de Turquie. *Germanicia.*

Marbagan, v. cap. du roy. de Tipra.

Marceillan, v. de France dans le bas Languedoc.

Marche (la haute et basse), prov. de France près du Poitou. *Marchia.*

Marche en Ecosse (la), province de l'Ecosse méridionale.

Marche en Lorraine (la), v. du duché de Bar.

Marche en Rouergue (la haute et basse), contrée de France dans la Guienne.

Marchena, v. d'Espagne, *Marcia.*

Marciac, ville de France dans l'Armagnac.

Marcigni, v. de France dans la Bourgogne. *Marciniacum.*

Marck (la), v. de Westphalie. *Marchiæ Comitatus.*

Marcou (les isles de Saint-), isles de France sur les côtes de Normandie.

Marennes, ville de France dans la Saintonge. *Marinæ.*

Mareuil, bourg de France sur les confins du Berry.

Marfers, ville d'Afrique.

Mariemberg, v. de Saxe. *Mariæberga.*

Mariembourg, v. des Pays-bas, dans le Hainaut et en Pologne. *Mariæburgum.*

On écrit aussi *Marienberg* et *Marienbourg*, mais le *b* change *n* en *m.*

Marienthal *ou* Mergentheim, v. de Franconie. *Mergenthemum.*

Marignan, ville du Milanès. *Marignanum.*

Maringue, v. de Fr. en Auvergne.

Mariza (le), riv. de Turquie. *Hebrus.*

Marle, v. de Fr. en Picardie. *Marla.*

Marly, château entre Versailles et Saint-Germain. *Malliacum.*

Marmande, v. de France en Guienne. *Marmanda.*

Marmoutier, abbaye de Bénédictins près de Tours, et ville de France en Alsace. *Mauri Monasterium.*

Marne (la), riv. de France qui a sa source près de Langres. *Matrona.*

Maroc, v. cap. de l'empire de ce nom, en Barbarie. *Marocanum*, *Marochium.*

Marquefave, v. de France dans le bas Languedoc.

Marsaille (la), plaine de Piémont.

Marsal, v. de France en Lorraine. *Marsallum.*

Marsalla, ville de Sicile.

Marsan, pays de Fr. en Gascogne.

Marseille, v. de France en Provence avec un port où se tiennent les Galères. *Massilia.*

Martel, v. de France dans le Querci. *Martellum.*

Martigues, v. de France en Provence. On dit aussi *Martègues*, mais abusivement : c'est en Latin *Martigium.*

Martinique (la), isle de l'Amérique. *Martinica.*

Martorel, v. d'Espagne. *Martorelium.*

Maru, prov. de la Cochinchine.

Marvége *ou* Marvejols, v. de France en Languedoc. *Marengium.*

Marville, bourg de France au duché de Carignan.

Mas-d'Asile, v. de France au comté de Foix. *Asilium Mansum.*

Mas-du-Soulie, v. de France dans le Rouergue.

Mas-Garnier (le), v. de France en Gascogne.

Massa *ou* Massa-Carrera, v. et principauté d'Italie, en Toscane. *Massa.*

Massat, v. de France en Gascogne.

Massérano, ville de Piémont. *Masseranum.*

Massiac, v. de France en Auvergne.

Massilhargues, v. de France dans le Languedoc.

Mastricht, v. des Pays-bas. *Trajectum ad Mosam.*

Masulipatan, v. des Indes sur la côte de Coromandel. *Masulipatanum.*

Mataram, v. d'Asie dans l'isle de Java. *Mataramum.*

Matcowitz, v. de Hongrie.

Mateilles *ou* Matilles, v. de France dans le Languedoc.

Matera, ville du royaume de Naples. *Mateola.*

Maubeuge, ville de France dans les Pays-bas. *Malbodium.*

Maubourguet, ville de France dans l'Armagnac.

Mauge, v. de France en Anjou.

Mauléon, ville de France en Poitou. *Malleo.*

Mauléon-de-Soule, v. de France sur les frontières d'Espagne. *Malleo.*

Maulevrier, v. de France en Anjou.

Mauriac, v. de France en Auvergne. *Mauriacum.*

Mauritanie, prov. de l'anc. Afrique. *Mauritania.*

Mauroux, v. de France dans la Lomagne.

Maurs, v. de France en Auvergne.

Mauvesin, ville de France dans l'Armagnac.

Mauvenat, v. de France en Auvergne.

Mayence. *Voyez Maïence.*

Mayenne. Voyez *Maienne.*

Maye *ou* Mai, v. d'Irlande. *Maia.*

Mazanderan, v. de Perse. *Masanderanum.*

Mazara, v. de Sicile. *Mazaris.*

Mazères, v. de France dans le comté de Foix. *Castrum Maseris.*

Mazovie, province de Pologne.

Méaco, v. de l'isle de Niphon, au Japon. *Meacum.*

Méandre, ancien nom d'un fleuve d'Asie, dans l'Ionie ; on l'appelle aujourd'hui le *Madre.*

Meaux, v. de France, cap. de la Brie Champenoise. *Meldæ.*

Meckelbourg (le duché de), dans la Basse Saxe.

Mécon, riv. au-delà du Gange.

Mecque (la), v. d'Asie, dans l'Arabie heureuse. *Mecca.*

Médellin, v. d'Espagne. *Metellinum.*

Médelpadie, prov. de Suède. *Medelpadia.*

Médemblick, v. des Provinces-Unies. *Medemleca.*

Médina-Celi, v. d'Espagne. *Methymna Cœlestis.*

Médina-del-Campo, ville d'Espagne. *Methymna Campestris.*

Médina-de-las-Torres, v. d'Espagne. *Methymna Turrium.*

Médina-del-Rio-Seco, v. d'Espagne. *Methymna fluvii sicci.*

Médina-Sidonia, ville d'Espagne. *Assidonia.*

Médine, v. de l'Arabie heureuse. *Methymna.*

Méditerranée (la Mer), mer qui communique à l'Océan par le détroit de Gibraltar. *Mare Mediterraneum.*

Medniki, v. de Pologne. *Mednicia.*

Médoc, contrée de France dans le Bourdelois. *Medulicus Pagus.*

Medziboz, ville de Pologne.

Mégesvar, v. de Transilvanie. *Pirum.*

Mehun. Voyez *Meun.*

Mein (le), grande riv. d'Allemagne. *Mœnus.*

Meissen *ou* Misne, v. de Saxe. *Misna.*

Melk, ville d'Autriche.

Meldorp, v. d'Allemagne. *Meldorpium.*

Melfi, ville du royaume de Naples. *Melphis.*

Melgaço, ville de Portugal.

Mélinde, roy. d'Afrique. *Melindum.*

Melle, v. de France dans le Poitou et en Allemagne. *Mellusum.*

Melnick, v. de Bohême. *Melnicum.*

Melsungen, v. de la Hesse.

Melun, v. de l'isle de France, cap. du Gâtinois François. *Melodunum.*

Memmel, v. de Prusse. *Memelium.*

Memmingen, ville de Suabe. *Memminga*, *Drusomagus.*

Ménan, riv. du royaume de Siam. *Menanus.*

Ménancabo, ville des Indes.

Mende, ville de France, cap. du Gévaudan. *Mimate.*

Mengen, v. d'Allemagne.

Menin, v. de Flandre. *Menina.*

Menkiou, riv. au-delà du Gange.

Mer, v. de France dans le Blaisois.

Mer Adriatique (la), mer située entre l'Allemagne, l'Italie et la Dalmatie.

Mer Baltique (la), golfe entre l'Allemagne et la Pologne.

Mer d'Arabie (la), sous le tropique du Cancer.

Mer du Nord (la), entre l'Allemagne, l'Angleterre, le Danemarck et la Norwége.

Mercœur, v. de France en Auvergne. *Mercorium.*

Merdin, v. d'Asie, dans le Diarbeck. *Marde.*

Meretz, v. de Lithuanie. *Meretium.*

Mérida, v. d'Espagne et de l'Amériq. *Augusta Emerita.*

Merlou, v. de France en Picardie. *Mellotum.*

Mersbourg *ou* Mersburg, v. de Saxe. *Martinopolis*, *Marisburgum.*

Mersebourg, ville de Suabe. *Merseburgum.*

Mertola, v. de Portugal. *Myrtilis.*

Merville, v. de la Flandre Françoise. *Menariacum.*

Méry-sur-Seine, bourg de France en Champagne.

Meschède, v. de Westphalie.

Mésopotamie, ancien nom d'une province d'Asie, appelée aujourd'hui le *Diarbeck*. L. *Mesopotamia.*

Messin (le pays), prov. de France en Lorraine.

Messine, v. de la Sicile et de la Flandre. *Messana.*

Métrovisa, ville de Hongrie.

Metz, ville de France, cap. du pays Messin, en Lorraine.

On écrit aussi *Metz*, mais alors il semble que son adjectif devroit être *Metzin*; au lieu de quoi on dit *Messin*, qui paroît venir de *Metsin*, c'est-à-dire de *Metz*, en Latin *Metæ.*

Meudon, maison nationale de France près de Paris. *Modunum*, *Metiosedum.*

Meulan, v. de l'isle de France. *Mellentum.*

Meum-sur-Loire, v. de France dans l'Orléanois. *Magdunum.*

Meun-sur-Yèvre, v. de France dans le Berry. *Magdunum.*

On écrivoit *Mehun*, lorsqu'on le prononçoit en deux syllabes; mais on a depuis écrit *Meun*, et on prononce *Mun.*

Meurte (la), riv. de la Lorraine. *Morta.*

Meuse (la), riv. de France qui a sa souce dans le Bassigni. *Mosa.*

Mévouillon, ville de France dans le haut Dauphiné.

Mexique (l'empire du), grand pays de l'Amérique.

Meyenfeld *ou* Meyemberg, v. du pays des Grisons. *Majævilla.*

Meymat, v. de Fr. dans le Limosin.

Mèze, v. de France en Languedoc.

Mezières, v. de France en Champag. *Maceriæ.*

Mézin, ville de France dans le Condomois.

Mia, ville du Japon.

Michelau, v. de Silésie.

Middelbourg, v. des Pays-bas, cap. de toute la Zélande. *Middelburgum.*

Midoux (le), rivière de France en Gascogne.

Migne *ou* Minho, fleuve d'Espagne. *Minius.*

Mila, v. du royaume de Tunis. *Milevium.*

Milàn, v. cap. du duché de ce nom. *Mediolanum.*

Milanès (le), pays d'Italie.

On écrit aussi *Milanez* et *Milanois*, mais on prononce *Milanès*; et on réserve *Milanois* pour signifier un habitant de Milan ou du Milanès.

Milazzo, v. de Sicile. *Milæ.*

Miliane, v. d'Afrique. *Manæana.*

Millaud, ville de France, cap. de la haute Marche, en Rouergue. *Æmilianum.*

On écrit aussi *Milhaud*, mais on prononce *Millaud.*

Milly, v. de France dans le Gâtinois. *Miliacum.*

Millo, isle et ville de l'Archipel. *Melos.*

Mindelheim, ville de Suabe. *Mindelheimum.*

Minden, v. de Westphalie. *Minda.*

Mingrelie, prov. d'Asie. *Mingrelia.*

Minittic (le lac), lac du Canada.

Minorque, isle d'Espagne, dans la Méditerranée. *Minorca.*

Minski, v. de Lithuanie. *Minsca.*

Miolans, bourg de Savoie, où est une forteresse.

Mion, bourg de France en Auvergne, célèbre par ses eaux minérales.

Miquènes, ville du royaume de Fez. *Miquenza.*

Mirabel, v. de Fr. dans le Querci.

Miradoux, v. de Fr. dans l'Armagnac.

Miramont. Voyez *Miremont.*

Miranda de Duero, v. de Portugal. *Miranda Durii*, *Contia.*

Miranda de Ebro, ville d'Espagne. *Miranda Iberica*, *Moræca.*

Mirande, v. de France en Gascogne. *Miranda.*

Mirandole (la), ville d'Italie, cap. du duché de même nom. *Mirandula.*

Mirebalais, contrée de France et de l'isle de Saint-Domingue.

Mirebeau, v. de France en Poitou, cap. du Mirebalais. *Mirabellum.*

Mirecourt, v. de France en Lorraine. *Mirecurtium.*

Miremont, v. de France en Périgord, en Gascogne et en Auvergne. *Miremontium.*

Mirepeysset, v. de France dans le Languedoc.

Mirepoix, v. de France en Languedoc. *Mirapicum.*

Mirevaux, v. de France en Langued. *Mira Vallis.*

Misitra, v. de Grèce, à une lieue et demie des ruines de Lacédémone ou de Sparte.

Misnie, prov. d'Allemagne. *Misnia.*

Mississipi (le), fleuve dans la Louisiane, qui a donné son nom à une grande étendue de pays.

Missouri, riv. de l'Amérique.

Mittau, v. capitale du duché de Curlande. *Mittavia.*

Mobile (la), riv. de l'Amérique.

Moca, v. de l'Arabie heureuse, renommée par son excellent café. *Mocha.*

On écrit aussi *Moka* et *Mocha*, mais l'Académie préfère *Moca.*

Modène, v. d'Italie, cap. du duché de ce nom. *Mutina.*

Modénois (le), pays d'Italie.

Modica, v. de Sicile. *Motuca.*

Modon, v. de la Morée. *Metone.*

Modzir, v. de Lithuanie. *Modziria.*

Mogador, isle d'Afrique.

Mogol (le), empire d'Asie, dans les Indes.

Mohilow, v. de Pologne. *Moilovia.*

Moingona (la), riv. de la Louisiane.

Moissac, v. de France dans le Querci. *Mussiacum.*

Moldau (la), rivière de Bohême. *Vuldavia.*

Moldavie, cont. d'Europe. *Moldavia.*

Molesme, ville de France en Champagne. *Molismus.*

Molières, v. de France dans le Querci.

Molina, v. d'Espagne. *Molina.*

Molingar, v. d'Irlande. *Molingaria.*
Molsheim, ville de France en Alsace. *Molshemium.*
Moluques, (les) isles des Indes, sous la ligne. *Moluccæ.*
Momonie (la), province d'Irlande.
Monaco, ville d'Italie, près Nice. *Monachium.*
Moncaon, ville de Portugal.
Monestier, v. de France dans le Languedoc.
Monistrol, v. de France dans le Vélay. *Monasteriolum.*
Monmouth, v. d'Anglet. *Monumetia.*
Monmouthshire, le comté de Monmouth, province d'Angleterre, qui faisoit jadis partie du pays de Galles.
Monoemugi, roy. d'Afrique.
Monomotapa, royaume d'Afrique.
Monopoli, v. du royaume de Naples. *Monopolis.*
Mons, ville des Pays-bas, capitale du Hainaut. *Mons Hannoniæ.* —V. de France dans le Poitou.
Monsalwy, v. de Fr. en Auvergne.
Montagnac, ville de France dans le Languedoc. *Montiniacum.*
Montagne (le pays de la), partie de la Bourgogne.
Montagu, bourg de France dans le Poitou.

On prononce *Montaigu.*

Montagut v. de France en Languedoc.
Mont-Alban, ville d'Espagne. *Mons Albanus.* — Montagne et fort considérable dans le comté de Nice.
Mont-Alcino, ville de Toscane. *Mons Alcinus.*
Montalto, v. d'Italie dans la Marche d'Ancone. *Mons Altus.*
Montarcher, ville de France dans le Forez.
Montargis, ville de France, capit. du Gâtinois Orléanois. *Mons Agisus.*
Montastruc, ville de France dans le Languedoc.
Montauban, v. de France dans le haut Dauphiné. *Mons Albanus.*
Montauban, v. de France, capit. du Querci en Guienne : son diocèse s'étend dans le haut Languedoc. *Mons Albanus.*
Montaut, v. de France dans l'Armagnac.
Montbar, v. de France en Bourgogne. *Mons-Barrus.*

On écrit aussi *Mont-bar* et *Monbar* : cela vient de ce qu'en effet ce nom est composé de deux mots, et qu'en le prononçant on n'y fait point sentir le *t.* Il en est de même de la plupart des noms suivans ou même précédens, composés du mot *Mont* : le *t* se prononce avant les voyelles et s'éteint avant les consonnes : le trait d'union s'emploie préférablement dans les noms de montagne, *Mont-Alban*, *Mont-Cassin*, mais on le supprime plus communément dans les noms de ville, précisément pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une montagne.

Montbazon, v. de Fr. en Touraine. *Mons-Basonis.*
Montbéliard, v. cap. de la principauté de ce nom, entre l'Alsace et la Franche-Comté. *Mons-Belligardus.*
Montblanc, ville d'Espagne.
Montbrison, ville de France, cap. du Forez. *Mons-Brisonis.*
Montbron, ville de France dans l'Angoumois. *Mons-Berulfi.*
Montbrun, v. de France dans le Languedoc.
Mont-Cassin, montagne d'Italie, au royaume de Naples. *Mons-Cassinus.*
Montcenis, v. de Fr. en Bourgogne. *Mons-Cinisius.*
Mont-Cenis, montagne de Savoie, dans les Alpes.
Montçon, v. d'Espagne. *Moncio.*
Montcontour, v. de France en Poitou et en Bretagne. *Mons-Contorius.*
Montcornet, bourg de France en Picardie. *Mons-Cornutus.*
Montcuq, bourg de Fr. dans le Querci.
Mont-Dauphin, place de France dans le Dauphiné.
Mont-de-Marsan, ville de France en Gascogne.
Montdidier, v. de France en Picardie. *Mons Desiderii.*
Mont-d'Or, montagne de France dans l'Auvergne.
Montdonnedo, v. d'Espagne. *Mindoa.*
Montdoubleau, v. de France dans le Maine. *Mons Dubelli.*
Montdovi, v. de Piémont. *Mons Vici.*

Montdragon, v. de France en Provence et en Espagne.
Montech, v. de France dans le Languedoc. *Montegium.*
Monte-Falco, v. de l'état de l'Eglise. *Mons Falconis.*
Monte-Falcone, v. du Frioul. *Veruca.*
Montégut, v. de France en Auvergne.
Montélimar, ville de France en Dauphiné. *Montelium Adhemari.*
Montreau, v. de France en Brie.
Montesquiou, nom de quatre villes de France, trois en Languedoc et une dans l'Armagnac.
Montfaucon, v. de France dans l'Anjou et le Bigorre. *Mons Falconis.*
Montferrand, ville de France en Auvergne près de Clermont.
Montferrat, duché en Italie. *Mons-Ferratus.*
Montflanquin, ville de France dans l'Agénois.
Montfort, v. de France dans la Maine, en Bretagne, en Armagnac et dans les Pays-Bas. *Mons Fortis.*
Montgaillard, v. de Fr. en Gascogne.
Montgiscar, v. de Fr. en Languedoc.
Montgomerry, v. d'Angleterre. *Mons Gomerici.*
Montignac, v. de France en Périgord.
Montigny, v. de France en Bourg.
Montivilliers, v. de France en Normandie. *Monasterium Vetus.*
Montlaur, v. de France en Languedoc.
Montlhéri, v. de l'isle de France. *Mons Letherici.*
Mont-Liban, montagne de Syrie.
Montlouis, v. de Fr. dans les Pyrenées.
Montluçon, v. de France, capit. du bas Bourbonois. *Mons-Luzzonis.*
Montluel, v. de France dans la Bresse. *Mons Lupelli.*
Montmédi, ville de France dans le Luxembourg. *Mons Medius.*
Montmélian, v. de Savoie. *Monmelianum.*
Montmerle, ville de France dans la princip. de Dombes. *Mons Merulæ.*
Montmirail, ville de France dans le Vendômois. *Mons Mirabilis.*
Montmorenci, v. de l'isle de France. *Mons Maurentiacus.*
Montmorillon, v. de France dans le Poitou. *Mons Maurilionis.*
Montoire, v. de France en Beausse.
Montpellier, v. de France, cap. du bas Languedoc. *Mons Pessulanus.*
Montpensier, village de France en Auvergne. *Monspenserium.*
Montpezat, ville de France dans le Querci.
Montréal, v. de France en Languedoc, en Espagne et en Sicile.
Montreuil-Bellay, ville de France en Anjou. *Monasteriolum Berlaii.*
Montreuil-sur-Mer, ville de France en Picardie. *Monasteriolum.*
Montrichard, v. de Fr. en Touraine.
Montroziers, ville de France dans le Rouergue.
Montsaujon, ville de France en Champagne.
Morat, v. de Suisse. *Muratum.*
Morava (la), rivière de Turquie. *Moravus.*
Moravie (la), grande province de Bohême. *Moravia.*
Morée (la), presqu'isle en Europe. *Peloponnesus.*
Moret, v. de l'isle de Fr. *Moretum.*
Morges, v. de Suisse. *Morginnum.*
Morlac, v. de France dans le Béarn.
Morlaix, ville de France en Bretagne. *Mons Relaxus.*
Moron, v. d'Espagne. *Moronium.*
Morpeth, v. d'Angleterre. *Corstopitum.*
Mortagne, v. de France, capitale du Perche ; autres dans le Poitou et dans la Flandre ; gros bourg dans la Saintonge. *Moritania.*
Mortain, v. de France en Normandie. *Moretonium.*
Mortara, v. du Milanès. *Mortaria.*
Mortemar, v. de France en Poitou. *Mortuum Mare.*
Morvan (le), contrée de France en Bourgogne. *Morvinnus Pagus.*
Morvedro, v. d'Espagne. *Muri veteres.*
Mosbach, ville d'Allemagne. *Mosbachum.*
Moscovie, état le plus oriental de l'Europe. *Moscovia.*
Moscow, v. capitale de la Moscovie.
Moselle (la), riv. de France qui a sa source dans les Vosges. *Mosella.*
Mostar, v. de Dalmatie. *Andetrium.*
Mothe (la), v. de Fr. dans le Barois.
Motril, ville d'Espagne. *Hexi.*

Motte-Saint-Heraye (la), bourg de France en Poitou.

Mottern (la), rivière de France.

Moulins, v. de France, capitale du Bourbonois. *Molinæ.*

Moura, v. de Portugal. *Arucci nova, Nova civitas Aruccitana.*

Moustiers, v. de France en Provence.

Mouy, ville de Fr. dans le Beauvaisis.

Mouzon, ville de France en Champagne. *Mosonum.*

Moxudabat, ville de l'Indoustan.

Moyenvic, ville de France au pays Messin. *Medianus Vicus.*

Mscislau, v. de Pologne. *Mscislavia.*

Muer (la), rivière d'Allemagne.

Muette (la), château à l'entrée du bois de Boulogne, près de Paris.

Mugliano, v. de Toscane. *Mullanum.*

Mugron, v. de France en Gascogne.

Muhldorf, ville d'Allemagne.

Mujac, royaume de la Cafrerie.

Mulhausen, deux villes en Allemagne et une dans l'Alsace. *Mulhusa.*

Mullengar, v. d'Irlande. *Molingaria.*

Multan, v. des Indes dans le Mogol. *Multanum.*

Munden, Minden *ou* Munder, v. de Hanovre. *Munda.*

Munich, ville capitale de la Bavière. *Monachium.*

Munster, ville de Westphalie, et de France en Alsace. *Monasterium.*

Murano, ville près de Venise. *Murana.*

Murat, ville de France en Auvergne. *Muratum.*

Murcie, v. d'Espagne, capit. du roy. de même nom. *Murcia.*

Muret, ville de France en Gascogne. *Murellum.*

Murviel, v. de France en Languedoc.

Mussidan, v. de France en Périgord. *Mulcedonum.*

Mussi-l'Evêque, ville de France en Bourgogne.

Muyden, ville des Pays-bas.

Muzacra, v. d'Espagne. *Murgis.*

N

NAERDEN, ville des Pays-bas, dans la Hollande *Narda.*

Nagracut, v. des Indes. *Nagracutum.*

Najac, v. de France dans le Rouergue. *Najacum.*

Namur, v. des Pays-bas, capitale du comté de même nom. *Namurcum.*

Nanchan, v. de la Chine. *Nancangum.*

Nanci, ville de France, capitale de la Lorraine. *Nanceium.*

On écrivoit autrefois *Nancy*, parce que l'usage étoit de préférer à la fin des mots l'*y*.

Nangasacki, ville du Japon. *Nangasacum.*

Nangis, ville de France en Brie.

Nanquin, Nankin *ou* Kiangning, v. cap. de la province de Nanquin et autrefois de toute la Chine, et la résidence de ses Empereurs.

On écrit *Nanquin*, du Latin *Nanquinum*, mais on prononce *Nankin.*

Nantes, v. de France en Bretagne; avec un port. *Condivincum, Nannetes.*

Nanteuil, v. de l'Isle de France et en Brie. *Nantogilum.*

Nantua, ville de France au Bugey. *Nantuacum.*

Naples, v. d'Italie, capit. du royaume de même nom. *Neapolis.*

Naplouse, v. de la Palestine. *Neapolis Syriæ.*

Napoli, ville de la Morée. *Nauplia, Anaplia.*

Narbone, v. de France en Languedoc.

C'est abusivement qu'on écrit *Narbonne*, puisque non-seulement on n'y prononce qu'une *n*, mais encore en Latin même il n'y en a qu'une, *Narbo*, *Narbonis.*

Nardo, ville du royaume de Naples. *Neritum.*

Narenta, v. de Dalmatie. *Narona.*

Narni, v. de l'état de l'Eglise. *Narnia.*
Naro, ville de Sicile. *Nara.*
Narsingue, ville des Indes, dans le Bisnagar.
Narva, v. de Russie. *Narva.*
Narvar, v. et royaume d'Asie.
Nassau, ville d'Allemagne et fort des Pays-bas. *Nassovia.*
Natolie, Anatolie *ou* Asie Mineure, presqu'isle entre la Méditerranée et la mer Noire. *Anatolia.*
Naumbourg, v. d'Alemagne, et deux en Silésie. *Neoburgum.*
Navarette, v. d'Espagne. *Navaretta.*
Navarin, v. de la Morée. *Abarinus.*
Navarre, royaume d'Europe entre la France et l'Espagne. *Navarra.*
Navarre Espagnole *ou* haute, province de l'Espagne.
Navarre Françoise *ou* basse, contrée de France jointe au Béarn.
Navarre (la nouvelle), contrée de l'Amériq. dans le nouveau Mexique.
Navarreins, v. de France dans le Béarn. *Navaresium.*
Naxkou, ville de Danemarck.
Naxos *ou* Naxie, v. capit. de l'isle de même nom. *Naxus.*
Nay, v. de France dans le Béarn.
Nazareth, v. de la Palestine.
Nébousan, pays de Fr. en Guienne. *Nebusianus ager.*
Necker (le), rivière d'Allemagne. *Neccarus.*
Négrepelisse, ville de France dans le Querci. *Negrapelissa.*
Négrepont, v. de Grèce, cap. de l'isle de même nom. *Negrepontum*, anc. *Euboée.*
Neisse (la), riv. d'Allemagne. *Nissa*, *Nissus.*
Neisse, v. de Silésie. *Nissa.*
Nemours, v. de l'isle de France dans le Gâtinois. *Nemosium.*
Nérac, ville de France en Gascogne. *Neracum.*
Néricie, prov. de Suède. *Nericia.*
Néronde, v. de France dans le Forez.
Nerzinskoi, ville de Sibérie.
Nesle, ville de France en Picardie. *Nigella.*
Nethe (la), riv. du Brabant.
Nettuno, ville de l'Etat de l'Eglise. *Neptunium.*
Neubourg, bourg de France en Normandie, et nom de plusieurs villes d'Allemagne. *Neoburgum.*
Neuchâtel, v. de Suisse, capit. de la souveraineté de ce nom. *Neocomum.*
Neuf-Château, ville de France en Lorraine. *Neocastrum.*
Neuf-Châtel, v. de France en Normandie et en Picardie.
Neuhaus, ville de Bohême. *Nova domus.*
Neuhausel, v. de Hongrie. *Neoselium.*
Neuilly-Saint-Front, ville de France dans le Soissonnois.
Neustadt, nom de plusieurs villes en Allemagne. *Novostadium.*
Neustrie, ancien nom d'une contrée de France. *Neustria.*
Newberry, v. d'Angletetre.
Newcastle, ville d'Angleterre. *Gabrosentum.*
Neuvicq, v. de France en Limosin.
Neuviller, v. de France en Alsace.
Nevers, ville de France, capitale du Nivernois. *Nivernum.*
Neytracht, v. de Hongrie. *Nitria.*
Niagara, riv. de l'Amérique.
Nicastro, v. du royaume de Naples. *Neocastrum.*
Nice, v. du Piémont. *Nicea.*
Nichabourg, ville de Perse.
Nicklspurg, v. de Moravie.
Niglasbourg, v. de Moravie.
Nicoping, v. de Danemarck.
Nicopoli, v. de Bulgarie. *Nicopolis.*
Nicosie, v. capit. de l'isle de Cypre. *Leucoteon.*
Nicsara, v. de la Natolie. *Neocæsarea.*
Nidau *ou* Nidow, ville du canton de Berne. *Nidavia.*
Niebla, v. d'Espagne. *Elepha.*
Niembourg, v. d'Allemagne. *Novoburgum.*
On écrit aussi *Nienbourg*, mais le *b* change l'*n* en *m*.
Niemen (le), rivière de Pologne. *Chronus.*
Niencheu, ville de la Chine.
Niéper (le), fleuve de Pologne. *Boristhenes.*
Niester (le), fleuve de Pologne. *Niestera.*
Nieuport, ville des Pays-bas. *Novus Portus.*

Niger, fleuve de l'intérieur de l'Afrique. *Niger.*

Nigritie, pays des Nègres. *Nigritia.*

Nil (le), gr. fleuve d'Afrique. *Nilus.*

Nimbourg, ville de Bohême.

Nimègue, ville des Provinces-Unies. *Noviomagus.*

Nimes, v. de France en Languedoc. *Nemausus.*

On écrit aussi *Nismes*, mais on prononce *Nimes.*

Nimirouf, ville de Pologne.

Ninive, anc. ville d'Assyrie. *Ninive, Ninos.*

Ninove, v. des Pays-bas. *Niniva.*

Nions, bourg de Fr. dans le Dauphiné.

Niort, v. de France dans le Poitou et en Dauphiné. *Niortum.*

Nismes. Voyez *Nimes.*

Nissa, v. de la Servie. *Naissus.*

Nive (la), rivière de France.

Nivelle, v. des Pays-bas. *Nivigella.*

Nivernois (le), province de France. *Nivernensis Ager.*

Noailles, bourg de France dans le bas Limosin.

Nocéra, v. du duché de Spolette.

Noé, v. de France en Languedoc.

Nogaro, v. de France en Gascogne.

Nogent, v. de France dans la Beausse et dans le Bassigni. *Novigentum.*

Nogent-le-Rotrou, ville de France, capit. du haut Perche. *Novigentum Retroci.*

Nogent-sur-Seine, v. de France en Champ. *Novigentum ad Sequanam.*

Noirmoutier, v. capit. d'une isle de France de même nom, sur les côtes du Poitou. *Nigrum Monasterium.*

Nole, ville du royaume de Naples. *Nola.*

Noli, v. de l'état de Gênes. *Nolum.*

Noményʼ, ville de France en Lorraine. *Nomenium.*

Nonancourt, v. de Fr. en Normandie.

Nonantola, v. du duché de Modène.

Norcia, ville du duché de Spolette. *Nursia.*

Norden, v. d'Allemagne. *Nordenum* à *Norda.*

Nordhausen, v. de Thuringe. *Northusa.*

Norkoping, v. de Suède. *Norcopia.*

Normandie (la haute et basse), prov. de France. *Normania.*

Northampton, v. d'Angleterre. *Nortantonia, Camudolanum.*

Northeim, ville d'Allemagne. *Northeimum.*

Northen, v. de l'électorat de Maïence.

Northumberland, prov. d'Angleterre. *Northumbria.*

Norwége, roy. d'Europe. *Norvegia.*

Norwich, v. d'Angleter. *Nordovicum.*

Noto, v. de Sicile. *Netum.*

Notre-Dame-du-Port, v. de France dans l'Agénois.

Nottingham, v. d'Angleterre. *Rhage.*

Novale, v. d'Italie. *Nobiliacum.*

Novare, v. du Milanès. *Novaria.*

Novellare, v. d'Italie. *Novellara.*

Novi, v. de l'état de Gênes.

Novigrad, v. de Hongrie, de Dalmatie et de Servie.

Novogorod-Welichi, v. de Russie, capitale du duché de même nom. *Novogardia.*

Noyers, bourg de Fr. en Bretagne. *Nucetum.*

Noyon, v. de l'isle de France. *Noviomagus, Noviodunum.*

Nozeroy, v. de France en Franche-Comté. *Nucillum.*

Nubie, roy. d'Afrique. *Nubia.*

Nuits, v. de France en Bourgogne. *Nutium.*

Nuremberg, v, de Franconie. *Norimberga.*

Nusco, v. du royaume de Naples.

Nuys *ou* Neus, ville de l'électorat de Cologne. *Novesium.*

Nyland, prov. de Suède. *Nylandia.*

Nymbourg, ville de Bohême. *Novoburgum.*

Nyon, ville du canton de Berne. *Novidunum.*

O

OBER-BEUTEN, ville dans la Silésie.
Ober-Bron, v. de France en Alsace.
Oberkirch, v. de France en Alsace. *Ypergræcia.*
Oberndorff, ville d'Allemagne.
Obernperg, ville de Bavière.
Oby, fleuve d'Asie. *Obius.*
Ocana, ville d'Espagne.
Ochsenfurt, v. de Franconie.
Oczackow, v. de Turquie. *Axiace.*
Odensée, ville de Danem. *Ottonium.*
Oder (l'), riv. d'Allemagne. *Odera, Viadrus.*
Oetmasen, v. des Provinces-Unies.
Offembourg, ville de Suabe. *Offonis Burgum.*
On écrit aussi *Offenbourg*, mais le *b* change *n* en *m*.
Oglio (l'), riv. d'Italie. *Ollius.*
Ohio (l'), rivière de l'Amérique.
Oira, v. d'Italie. *Uria.*
Oise (l'), rivière de France. *Oesia, Isara.*
Olargues, v. de Fr. en Languedoc.
Oldembourg, v. de Westphalie. *Oldenburgum.*
On écrit aussi *Oldenbourg*, mais le *b* change *n* en *m*.
Oldendorp, ville de Saxe.
Oléron, v. de France en Béarn, et isle de France sur la côte d'Aunis et Saintonge. *Olario.*
Oliergue, v. de France en Auvergne.
Olika, v. de Pologne. *Olica.*
Olioulles, v. de France en Provence.
Olite, v. d'Espagne. *Oliba.*
Olivença, v. de Portugal. *Oliventia, Evandria.*
Oliviers (montagne des), montagne de la Palestine.
Olmutz, v. de Moravie. *Olomutium.*
Olone, v. de Fr. dans le bas Poitou, avec un port.
Olonitz, ville de Russie.
Olss, v. de Silésie. *Olsa.*
Olympe (l'), mont. de Grèce. *Olympus.*
Ombrie, prov. de l'état Ecclésiastiq. *Umbria.*
Ombrone (l'), rivière de Toscane. *Umbro.*
Onéga, riv. et lac de l'empire Russien. *Onega.*
Oneille, v. d'Italie, sur la côte de Gênes. *Onelia.*
Oppe (l') riv. de Silesie. *Oppa.*
Oppélen, ville de Silésie. *Oppolia, Oppolium.*
Oppenheim, v. du palatinat du Rhin. *Oppenhemium.*
Oppido, v. du royaume de Naples. *Oppidum.*
Oran, v. d'Afrique en Barbarie.
Orange, v. de France en Provence, capit. de la principauté de ce nom. *Arausio.*
Orangebourg *ou* Botzan, v. d'Allemagne. *Arausionis Castrum, Botzavia.*
Orbe, v. de Suisse. *Urba.*
Orbec, ville de France en Normandie. *Urbecum.*
Orbitello, v. de Toscane. *Orbitellum.*
Orcades (les), isles d'Ecosse. *Orcades.*
Orchies, ville de France en Flandre. *Origiacum.*
Ordau, ville de Silésie.
Orduna, v. d'Espagne. *Ordunia.*
Orénoque (l'), riv. de l'Amérique.
Orense, v. d'Espagne. *Auria, Aquæ calidæ.*
Orge (l'), riv. de l'isle de France.
Orgelet, v. de Fr. dans la Franche-Comté.
Orgon, v. de France en Provence.
Orient (l'), v. et port de France en Bretagne.
Orihuéla, v. d'Espagne. *Orcelis.*
Oristagni, v. de l'isle de Sardaigne. *Usellis.*
Orixa, royaume de l'Indoustan.
Orléanois (l'), prov. de France.

Orléans, v. de France, capitale de l'Orléanois. *Aurelianum, Genabum.*
Ornans, v. de France en Franche-Comté.
Orne (l'), riv. de Fr. en Normandie. *Olina.*
Oropésa, v. d'Espagne. *Oropesa.*
Orsa, v. de Pologne. *Orsa.*
Ortembourg, v. du cercle d'Autriche.
Ortez, ville de France en Béarn. *Ortesium.*
Orti, ville de l'état de l'Eglise. *Hortanum.*
Ortonne, v. du roy. de Naples.
Orviète, ville de l'état de l'Eglise. *Urbiventum.*
Osaca, ville du Japon.
Oschaz, ville de Misnie.
Osimo, v. d'Italie. *Oximum.*
Osma, v. d'Espagne. *Uxama.*
Osnabruck, v. de Westphalie. *Osnaburgum ; Osnabruga.*
Osoro, v. d'Italie. *Asorus.*
Ossuna, v. d'Espagne. *Urso.*
Ostende, v. des Pays-bas, avec un port. *Ostenda.*
Osterbourg, v. de Brandebourg.
Osterhofen, v. de Bavière.
Osterode, v. au pays d'Hanover.
Ostfrise, pays d'Allemagne.
Ostheim, ville d'Allemagne.
Ostie, v. de la Campagne de Rome. *Ostia.*
Ostuni, ville du royaume de Naples. *Ostunium.*
Otrante, v. capit. de la prov. de ce nom au roy. de Naples. *Hydruntum.*
Oudembourg, ville des Pays-bas. *Aldenburgus.*
Oudenarde, ville des Pays-bas. *Oldenardum.*
Ouessant, isles de France sur les côtes de Bretagne. *Uxantus.*
Ougly, ville de l'Indoustan.
Ourc (l') rivière de France.
Ourem, ville de Portugal.
Ourique, v. de Portugal. *Ourica.*
Ouroux, ville de France dans le Nivernois.
Ouse (l'), rivière d'Angleterre. *Urus.*
Oust, v. de France en Gascogne.
Oustioug, v. de Russie. *Ustinga.*
Over-Issel (l'), l'une des sept Provinces-Unies. *Transisalana Provincia.*
Oviédo, v. d'Espagne. *Ovietum.*
Oxford, ville d'Angleterre. *Oxonium.*
Oxu, province du Japon.
Oye, v. de France dans le Boulonois. *Anseria.*

P

PACY, ville de France en Normandie. *Paciacum.*
Paderbord, v. de Westphalie. *Paderborna.*
Padoue, v. d'Italie. *Patavium.*
Padron, v. d'Espagne. *Tria Flavia.*
Paffenhoffen, v. de France en Alsace.
Paigny, v. de France en Bourgogne.
Paimbœuf, ville et port de mer sur la côte de Bretagne.
Palacios, v. d'Espagne. *Palatium.*
Palais (le), v. de France en Bretagne. *Palatium.*
Palamos, v. d'Espagne. *Palamus.*
Palanka, ville de Hongrie.
Palapoli, v. de la Natolie. *Palapolis.*
Palatinat, prov. considérable en Allemagne. *Palatinatus.*
Palencia, v. d'Espagne. *Palancia.*
Palerme, v. cap. de Sicile. *Panormus.*
Palestine, prov. d'Asie. *Palestina.*
Palestrine, ville de l'état de l'Eglise. *Præneste.*
Palice (la), ville de France dans le Bourbonois. *Palicia.*
Palimbuam, v. capit. dans l'isle de Sumatra. *Palimbuanum.*
Palkati, lac dans la Tartarie.
Palliano, ville de l'état de l'Eglise. *Pallianum.*
Palma, v. de l'état de Venise. *Palma.*
Palmyre, ancienne ville de Syrie.

Paloméra, v. d'Espagne. *Palumbaria.*
Palos, v. d'Espagne. *Palus.*
Palotta, v. de Hongrie. *Paloda.*
Palsez, v. d'Ecosse. *Palseium.*
Palmela, ville de Portugal.
Pamiers, v. de France dans le Comté de Foix. *Apamiæ.*
Pampelone, v. de France dans le Languedoc. *Pampelona.*
Pampelune, v. d'Espagne. *Pompelon.*
Panama, ville de l'Amérique.
Panarucan, v. des Indes, dans l'isle de Java.
Pancale, v. de Piémont. *Pancalerium.*
Panga, v. d'Afrique. *Panga.*
Papa, v. de Hongrie. *Papa, Mogeciana.*
Pappenheim, ville d'Allemagne. *Papenhemium.*
Paraguay, grand pays de l'Amérique méridionale. *Paraquaia.*
Parana (le), riv. du Paraguay.
Paray-le-Monial, ville de France en Bourgogne. *Paredum Moniale.*
Parchim, v. d'Allemagne. *Parchimum.*
Pardo *ou* El Pardo, maison royale d'Espagne.
Pardubitz, ville de Bohême.
Parenzo, v. d'Italie. *Parentium.*
Paris, ville cap. de la France, la plus riche et la plus considérable de tout l'univers. *Lutetia Parisiorum.*
Parme, v. cap. du duché de même nom. *Parma.*
Parmesan, état souverain d'Italie.
Parnasse (le), montagne de la Turquie en Europe. *Parnassus.*
Parnasse (le), mont de la Phocide, consacré aux Muses, sur lequel elles avoient fixé leur demeure avec Apollon. *Parnassus.*
Paros, v. de l'Archipel, cap. de l'isle de ce nom. *Parium.*
Partenay, v. de Fr. dans le Poitou, capit. de la Gâtine. *Partiniacum.*
Paslay, ville d'Ecosse.
Passage, ville d'Espagne.
Passavant, v. de Fr. en Champagne, en Touraine et en Franche-Comté.
Passaw, v. de Bavière. *Passavia.*
Passi *ou* Pacy, village des environs de Paris, renommé par ses eaux minérales et par ses belles maisons. *Paciacum.*
Pastrana, v. d'Espagne. *Paterniana.*
Patay, v. de France dans la Beausse. *Pataium.*
Pater-Noster, isle de la mer des Indes.
Pati, v. de Sicile. *Pactæ.*
Patmos, isle de l'Archipel.
Patna, v. des Indes sur le Gange.
Patras, v. de la Morée. *Patræ.*
Patrimoine de Saint-Pierre, province d'Italie, dans les états du Pape.
Pau, v. de France, capit. du Béarn. *Palum.*
Paule, ville du royaume de Naples. *Paula.*
Pauliaguet, v. de France en Auverg.
Pausa, ville d'Allemagne.
Pavie, v. d'Italie et de France dans l'Armagnac. *Papia.*
Pavolosez, v. de Pologne.
Payerne, ville du canton de Berne. *Paterniacus.*
Pays-bas, contrée d'Europe. *Belgium.*
Pays d'Aunis, prov. de France.
Pays de Caux, partie de la Normand.
Pays de la Montagne, partie de la Bourgogne.
Pays des Basques, partie de la Gascogne.
Pays des Grisons, république d'Allemagne.
Pays de Médoc, partie de la Guienne.
Pays Messin, contrée enclavée dans la Lorraine.
Pays reconquis, partie de la Picardie.
Peccais, v. de France en Languedoc.
Pegna-Flor, ville d'Espagne. *Pena-Flos.*
Pégu, royaume d'Asie.
Pékin, ville capitale de la Chine. *Pechinum.*
Péloponnèse, presqu'isle de la Grèce, aujourd'hui la Morée. *Peloponnesus.*
Pembroke, ville d'Angleterre. *Penbrochium.*
Penautier, ville de France dans le Languedoc.
Péniche, ville de Portugal.
Pénick, v. de Saxe. *Penica*
Péniscola, v. d'Espagne. *Peninsula.*
Penne, v. de France en Languedoc. *Penna.*
Penryn, v. d'Angleterre. *Bolerium.*
Penthièvre, contrée de France en Bretagne.

Péquigny, ville de France en Picardie. *Pincinniacum.*
Perche (le), prov. de France jointe au Maine. *Perticum.*
Péréaslaw, v. de Pologne. *Pereaslavia.*
Pergame, v. de la Natolie. *Pergamum.*
Périgord (le haut et le bas), prov. de France, dans la Guienne. *Ager Petrocoriensis.*
Périgueux, v. de France, capit. de Périgord. *Petrocorium.*
Perleberg, v. d'Allemagne.
Permesse, petite riv. consacrée aux Muses et à Apollon. *Permessus.*
Perne, v. de France dans le comtat d'Avignon.
Pernes, ville de France en Artois. *Pernæ.*
Pérone, ville de France en Picardie, cap. du Santerre.
On écrit aussi *Péronne*, mais en Latin c'est *Perona* avec une seule *n*, et même on y alonge l'*o*, ce qui ne se fait pas sentir en François.
Pérou (le), grand pays d'Amérique. *Peruvia.*
Pérouse, v. et lac d'Italie. *Perusia.*
Perpignan, v. de France, capit. du Roussillon. *Elna.*
Perse, grand roy. d'Asie. *Persis.*
Perthe, v. d'Ecosse. *Perthum.*
Pertois (le), pays de France en Champagne. *Pagus Pertisus.*
Pertuis, ville de France en Provence. *Pertusium.*
Pésaro, ville de l'Etat de l'Eglise. *Pisaurum.*
Pescara, ville du royaume de Naples. *Aternura.*
Pest, ville de Hongrie.
Pétau, v. d'Autriche. *Petovia.*
Péterborough, ville d'Anglet. *Petuaria.*
Pétersbourg, ville de Bohême. *Petropolis.*
Péter-Varadin, v. de Hongrie.
Pétigliane, v. d'Italie. *Petiliana.*
Pétrinia, v. de Croatie.
Peyrat, v. de France dans la Marche.
Peyrusse, ville de France dans le Rouergue. *Petrocia.*
Pézenas, v. de France en Languedoc. *Pesenacum.*
Pfassenhofen, ville d'Alsace et de Bavière.
Pfortzheim, v. de Suabe. *Pforzenium*; *Phorca.*
Pfreimdt, ville capitale du comté de Leuchtemberg.
Pfullendorf, v. de Suabe. *Bragadurum.*
Phalsbourg, v. de France en Alsace. *Phalseburgum.*
Phase (le), fleuve de la Colchide. *Phasis.*
Philadelphie, ville de la Natolie et de l'Amérique. *Philadelphia.*
Philippeville, ville de France dans le Hainaut. *Philippopolis.*
Philippine, fort des Pays-bas.
Philippopoli, ville de Turquie en Europe. *Philippopolis.*
Philipsbourg, ville dans le cercle du haut Rhin. *Philippoburgum.*
Philipstadt, v. de Suède. *Philippopolis.*
Phrygie, ancien nom d'une province de l'Asie mineure. *Phrygia.*
Pianésa, ville de Piémont.
Piave (la), fleuve d'Italie. *Anassus.*
Pibrac, v. de France en Languedoc.
Picara, grande prov. de l'Amérique.
Picardie (la haute et basse), prov. de France. *Picardia.*
Picherie, v. de France en Languedoc.
Piémont, principauté en Italie.
Pienza, ville de Toscane. *Pientia.*
Pierre-Buffière, ville de France dans le Limosin.
Pierre-Fonts, ville de l'isle de France. *Petri Fons.*
Pierre-Latte, bourg de France en Dauphiné.
Piétrikow, v. de Pologne, *Petricovia.*
Pignerol, v. de Piémont. *Pinarolium.*
Pilsen, ville de Bohême. *Pelsina*; *Pilsenia.*
Pilon (le Saint-), rocher au-dessus de la sainte Beaume, en Provence.
Piney-Luxembourg, bourg de France en Champagne.
Pingiang, v. de la Chine. *Pingianum.*
Pinhel, v. de Portugal. *Pinellum.*
On écrit aussi *Pignel*, parce qu'on le prononce ainsi, en mouillant la lettre *n* sans aspiration.
Pinsko, v. de Lithuanie. *Pinscum.*
Piombino, v. de Toscane. *Plumbinum.*
Pirano, ville d'Italie.
Pisan (le), pays d'Italie.
Pise, ville de Toscane. *Pisa.*

Piseck, ville de Bohême.
Pistoie, v. de Toscane. *Pistoria.*
Pitiviers, ville de France dans l'Orléanois.
On écrit aussi *Pithiviers*, mais abusivement; son nom est en Latin *Pitiveris* ou *Petiverius.*
Pitschen, ville de Silésie. *Pitsca.*
Pizzigitone, v. du Crémonois. *Piscleo.*
Placentia, deux villes d'Espagne. *Placentia.*
Plaisance, v. de France en Gascogne, en Italie, dans la Lombardie et en Amérique. *Placentia.*
Plaisantin, contrée du duché de Plaisance, en Italie.
Plancy, v. de France en Champagne.
Plata (la), v. et riv. de l'Amérique. *Argentea.*
Platte, ville de France dans le pays Messin.
Plaven, ville de Saxe. *Plavia.*
Pleskow, ville de Russie. *Plescovia.*
Plimouth, ville d'Angleterre. *Plimuthum.*
Plocsko, v. de Pologne. *Plouscum.*
Ploermel, v. de France en Bretagne.
Plombières, v. de France en Lorraine, renommée par ses bains. *Plumbariæ.*
Plume (la), ville de France dans la Lomagne.
Plympton, ville d'Angleterre.
Pô (le), grand fleuve d'Italie. *Padus.*
Podiébrad, ville de Bohême.
Poissy, ville de l'isle de France. *Pinciacum.*
Poitiers, v. considérable de France, cap. du Poitou. *Limonum*, *Pictavi.*
Poitou (le haut et le bas), prov. de France. *Pictaviensis* ou *Pictavinus Pagus.*
Poix, v. de France en Picardie. *Pisæ.*
Pocutie, contrée de Pologne. *Pokutia.*
Pola, ville d'Italie. *Pola.*
Polana, ville de Sicile.
Polaquie, province de Pologne.
Policandro, isle de l'Archipel. *Philocandros.*
Policastro, v. du royaume de Naples. *Palæocastrum.*
Poligny, ville de France en Franche-Comté. *Polinianum.*
Politio *ou* Polizzi, ville de Sicile. *Politium.*
Pollina, ville de Turquie.
Polocski, ville capit. du Palatinat de ce nom, en Lithuanie. *Polocium.*
Pologne, grand royaume d'Europe. *Polonia.*
Poméranie, province d'Allemagne. *Pomerania.*
Poméranie, province du royaume de Prusse.
Pondichery, ville des Indes. *Ponticerium.*
Pons, ville de France en Saintonge. *Pontes.*
Pontac, ville de France en Béarn.
Pont-à-Mousson, ville de France en Lorraine. *Mussipontum.*
Pont-Arlier, v. de France en Franche-Comté. *Pons Elaveris.*
Pont-Audemer, ville de France en Normandie.
Quelques-uns écrivent *Ponteau de mer*, sans faire attention au mot Latin *Pons Audomari.*
Pont-Dain, ville de France dans la Bresse.
Pont-de-Beauvoisin, ville de France sur les confins de la Savoie.
Pont-de-Cé, ville de France en Anjou.
M. Piganiol dit qu'il faut écrire *Pont-de-Sé*, du mot Latin *Pons Saii*; d'autres écrivent *Pons Celi.*
Pont-de-l'Arche, ville de France en Normandie. *Pons Arcuensis.*
Pont-de-Royan, v. cap. du Royanès, dans le haut Dauphiné.
Pont-de-Vaux, v. de France dans la Bresse. *Pons Vallensis.*
Pont-de-Vesle, v. de France dans la Bresse. *Pons Velius.*
Pont-du-Chastel, ville de France en Auvergne. *Pons Castelli.*
Pont-Euxin *ou* Mer noire, mer d'Asie. *Pontus Euxinus.*
Pont-Fraet, ville d'Angleterre.
Pont-Gibaut, ville de France en Auvergne.
Ponthieu, contrée de France en Picardie. *Pahus Pontivus.*
Pontivy, v. de France en Bretagne.
Pont-l'Evêque, ville de France en Normandie.
Pontoise, v. de l'isle de France, cap. du Vexin François.

Pontorson, ville de France en basse Normandie.

Selon l'étymologie, on devroit écrire *Pont Oise* et *Pont-Orson*, du Latin *Pons Œsiæ* ou *Isaræ*, et *Pons Ursonis*, mais l'usage a prévalu d'écrire *Pontoise* et *Pontorson*. On dit même en Latin *Pontesium* et *Pontisara* pour désigner *Pontoise*.

Pontre-Moli, ville de Toscane. *Pons Tremulus*, *Aqua*.

Pont-Saint-Esprit, v. de France dans le Languedoc.

Pont-Saint-Maixance, ville de l'isle de France.

Pont-sur-Seine, ville de France en Champagne. *Pons ad Sequanam.*

Pont-sur-Yonne, ville de France en Bourgogne. *Pons Icaunæ.*

Porca, ville cap. du royaume de même nom, dans les Indes. *Porca.*

Port-Alègre, ville de Portugal. *Portus Alacris.*

Port-au-Prince, établissement François dans l'isle de Saint-Domingue.

Port-au-Prince, ville d'Amérique.

Portici, maison royale du Roi de Naples.

Port Louis, v. de France située sur la côte méridionale de Bretagne.

Port-Mahon, ville maritime de l'isle Minorque. *Maho.*

Port-Maurice, v. de l'état de Gênes.

Porto, v. de Portugal, de la république de Venise et de l'état de l'Eglise. *Portus.*

Porto-Ferraio, ville d'Italie. *Portus Ferratus.*

Porto-Galette, ville d'Espagne.

Porto-Venère, ville d'Italie. *Portus Veneris.*

Port-Royal, ville capit. de l'Acadie, en Amérique.

Portsland, isle d'Angleterre dans la Manche.

Portsmouth, ville d'Angleterre. *Portus Magnus.*

Portugal, roy. d'Europe. *Lusitania.*

Posega, v. de Hongrie. *Batiana.*

Posnanie, ville de Pologne. *Posna.*

Potsdam, ville et maison de plaisance du Roi de Prusse.

Potenza, ville du royaume de Naples. *Potentia.*

Potosi, ville du Pérou. *Potosium.*

Pouille (la), province du royaume de Naples.

Ce mot s'est fait du Latin *Apulia*, d'où on a dit d'abord *Apouille*, et avec l'article l'*Apouille*; ensuite on a pris la première syllabe pour l'article féminin, et on a dit *la Pouille*, comme on dit *la Natolie*, pour l'*Anatolie*.

Pouilly, ville de France dans le Nivernois. *Pauliacum.*

Poussin (le), ville de France dans le Vivarais.

Poussol, ville de la terre de Labour.

Pouzzol, v. du royaume de Naples.

Pradas, ville d'Espagne.

Pradelles, ville de France dans le Vivarais.

Prades, ville de France dans le Roussillon.

Pragilas, v. du haut Dauphiné dans le Briançonois.

Prague, ville capitale de la Bohême. *Praga.*

Prandnitz, ville de Bohême.

Prato, ville de Toscane. *Pratum.*

Prats-de-Molo, place de France dans le Roussillon. *Forcia de Pratis.*

Prémery, ville de France dans le Nivernois. *Premeriacum.*

Préraw, ville de Moravie.

Presbourg, ville capitale de la haute Hongrie. *Posonium.*

Pressigny, bourg de France dans le Poitou. *Pressiniacum.*

Preston, v. d'Angleterre. *Prestonium.*

Preuilly, ville de France en Touraine. *Prulliacum.*

Pristina, v. de Turquie en Europe.

Privas, v. de France drns le Vivarais. *Privatum.*

Provence (la haute et basse), prov. de France. *Provincia.*

Provinces des Pays-bas. (La république de Hollande.)

Les Provinces-Unies sont au nombre de sept : La Gueldre à laquelle est uni le Comté de Zutphen, la Hollande, la Zélande, la Seigneurie d'Utrecht, l'Over-Issel, l'isle de Groningue et la Frise. Les Etats-généraux sont des Députés de ces Provinces.

Provins, ville de France en Brie. *Provinum.*
Pruck, ville d'Autriche, de Stirie et de Bavière.
Prusse (la), pays d'Europe, qui se divise en Prusse Polonoise et Prusse Ducale ou Royale. *Prussia.*
Prybus, v. de Silésie. *Prybusium.*
Przeymysla, v. de Pologne. *Premislia.*
Puchor, ville de Hongrie
Puebla (la) deux villes d'Espagne.
Pugan, v. de la Chine. *Puganum.*
Puisaye (la), pays de France dans l'Auxerrois.
Puiseaux, v. de France dans l'Orléanois. *Puteolus.*
Pultawa, place de l'Ukraine.
Puy (le), ville de France, capit. du Vélay et des Cévennes. *Podium.*
Puy-Belliard, bourg de Fr. en Poitou.
Puy-Casquier, ville de France dans l'Armagnac.
Puy-Cerda, ville d'Espagne. *Podius, Ceretanus.*
Puy-en-Anjou *ou* Puy-Notre-Dame, ville de France en Anjou. *Podium Andegavense.*
Puy-la-Roque, v. de France dans le Querci.
Puy-Laurens, ville de France dans le Languedoc. *Podium Laurentium.*
Puy-l'Evêque, v. de France dans le Querci.
Puy-Saint-Martin, bourg de France en Dauphiné.
Pyrenéés, grande chaîne de montagnes qui séparent la France de l'Espagne. *Pirenæi.*
Pyritz, ville de la Poméranie.
Pyseck, v. royale de Bohême.

Q

QUAKEMBRUCK, ville de Westphalie. *Quakemburgum.*
Quangeheu *ou* Quanton, ville de la Chine. *Quancheum.*
Quangsi, prov. de la Chine. *Quansia.*
Quanto, pays du Japon.
Quanton, province de la Chine. *Quantonia.*
Quebec, v. de l'Amérique, capit. du Canada. *Quebecum.*
Queda, royaume d'Asie. *Queda.*
Quedlimbourg, ville de Saxe. *Quintiniloburgum.*
Queemborough, v. d'Angleterre.
Queen's-Ferry, ville d'Ecosse.
Queicheu, province de la Chine.
Queilin, v. de la Chine. *Queilinum.*
Queis (la), riv. d'Allemagne. *Quissus*
Queiyang, v. de la Chine. *Queiyanga.*
Querci (le haut et bas), prov. de Fr. dans la Guienne. *Cadurcinus Pagus.*
Querfurt, v. de Saxe. *Quernfurtum.*
Quesnoy (le), v. de France dans le Hainaut. *Quercetum, Casnetum.*
Quibron, presqu'isle de France en Bretagne.
Quiers *ou* Chieri, ville de Piémont. *Cherium.*
Quillan, v. de France en Languedoc.
Quillebeuf, ville de France en Normandie. *Quilleboium.*
Quiloa, royaume d'Afrique. *Quiloa.*
Quimper *ou* Quimper-Corentin, ville de France dans la Bretagne. *Corosopitii, orum.*
Quingey, v. de France en Franche-Comté. *Quingium.*
Quintin, ville de France dans la Bretagne. *Quintinum.*
Quirieu, ville de France dans le bas Dauphiné.
Quistello, ville du Mantouan.
Quiteoa, ville d'Afrique.
Quito, royaume ou gouvernement dans le Pérou. *Quitoa.*
Quoja (le royaume du), pays d'Afrique.
Quon, ville de la Chine.

R

RAAB, ville capitale du comté de Javarin, en Hongrie. *Jaurinum.*
Rabastens, v. de France dans le Languedoc. *Castrum Rabastense, Rapistagnum.*
Rabat, ville d'Afrique. *Rabacha.*
Raskhasbourg, ville de Stirie. *Racoburgum, Rachelburgum.*
Raconi, ville de Piémont.
Raconitz, ville de Bohême.
Racovie, v. de Pologne. *Racovia.*
Ridigofani, v. de Toscane. *Radacofanum.*
Radnor, v. d'Angleterre. *Radnovia.*
Radom, v. de Pologne. *Radomia.*
Raguse, ville capitale de la république de même nom, en Dalmatie. *Ragusa.*
Rakonick, ville d'Allemagne. *Raconicum.*
Rama, v. de la Palestine. *Ramatha.*
Ramathali, établissement François sur la côte de Malabar.
Rambervilliers, v. de France en Lorraine. *Rambervilleriæ.*
Rambouillet, bourg de l'isle de France, avec un magnifique château. *Rambolitum.*
Ramillies, village du Brabant. *Ramiliæ.*
Randans, v. de France en Auvergne. *Randanum.*
Rangnitz, v. de Prusse. *Ragnitia.*
Rapallo, ville de l'état de Gênes. *Rapallum.*
Raperswil, v. de Suisse. *Rapersvila.*
Rapoe, v. d'Irlande. *Rapa.*
Rasain, ville de la Mésopotamie. *Resaina.*
Rasez. Voyez *Razès.*
Rastadt, deux villes d'Allemag. *Rastadium.*
Ratenau, v. d'Allemagne. *Ratenovia.*
Ratembourg, ville du Tirol. *Ratenburgum.*
On écrit aussi *Ratenbourg.*
Ratisbone *ou* Regensbourg, v. du cercle de Bavière sur le Danube, où se tiennent ordinairement les Diètes de l'Empire.
On écrit aussi *Ratisbonne*, mais abusivement, puisqu'en Latin c'est *Ratisbona*, et qu'en François on n'y prononce qu'une *n.*
Ratolfszell, ville de Suabe. *Ratolficella.*
Ratzbourg, v. de Saxe. *Raceburgum.*
Raudnitz, ville de Bohême.
Raumo, ville de Suède.
Rava, v. de Pologne. *Rava.*
Ravello, v. du royaume de Naples. *Rabellum.*
Ravenne, ville d'Italie, capitale de la Romagne. *Ravenna.*
Ravensbourg, v. de Suabe. *Ravensburgum.*
Ravières, v. de France en Champag. *Rabariæ.*
Razès, contrée du bas Languedoc.
Ré (l'isle de), isle de France sur l'Océan, au pays d'Aunis. *Radis.*
Réading, v. d'Angleterre. *Radinga, Pontes.*
Réalmont, v. de France en Langued. *Regalis Mons.*
Réalville, v. de France dans le Querci. *Regalis Villa.*
Réame, ville de l'Arabie heureuse. *Riphearma.*
Récanati, ville d'Italie.
On écrit aussi *Reccanati*, mais abusivement, puisqu'en Latin c'est *Recinatum*, et qu'en François on n'y prononce qu'un *c.*
Rechlingshausen, v. d'Allemagne.
Rédon, ville de France en Bretagne. *Roto.*
Rédondéla, v. d'Espagne. *Redondela.*
Rédondo, v. de Portugal. *Retona.*
Rées, ville de Westphalie. *Reesium, Resa.*
Régensbourg, v. du canton de Zurich.

Régenwalde, v. d'Allemagne.
Reggio, ville du royaume de Naples. *Regium Julii.* —Ville du Modénois. L. *Regium Lepidum.*
Reichembach, v. d'Allemagne.
On écrit aussi *Reichembach*, mais le *b* change l'*n* en *m*.
Reichenhall, v. de Bavière.
Reichenstein, v. de Silésie.
Reichenweyer, ville de France en Alsace.
Reillane, v. de France en Provence.
Reims, v. de France, cap. de la haute Champagne. *Durocorturum; Remi, orum.*
On écrit aussi *Rheims*, mais cette aspiration ne pourroit venir que du Grec, et il n'est pas sûr que ce nom en vienne.
Reineck, v. de Franconie. *Reinecum.*
Reinfrew, v. d'Ecosse. *Renfroana.*
Reipersweiler, ville de France en Alsace.
Ressouse (la), rivière de France.
Remiremont, ville de France en Lorraine. *Romarici Mons.*
Rémois, cont. de Fr. en Champagne.
Rendsbourg, v. du déché de Holstein. *Rendsburgum.*
Rennes, ville de France, capit. de la Bretagne. *Condate, Rhedones.*
Renti, v. de France en Artois. *Rentica.*
Réole (la), ville de France dans le Bazadois, en Gascogne. *Regula.*
Réquéna, v. d'Espagne. *Requena.*
Rescht, v. de Perse. *Rescha.*
Rétel, v. de France en Champagne, capitale du Rételois.
On écrit aussi *Réthel*, mais abusivement: c'est en Latin *Retelium.*
Rételois (le), contrée de France en Champagne.
Retfort, ville d'Angleterre.
Retimo, ville de l'isle de Candie. *Rithymna.*
Retz, contrée de France en Bretagne. *Ratiatæ, Ratiatensis Pagus.*
Retlingen, ville de Suabe.
Revel, ville de France en Languedoc. *Rebellum.* —Grande ville de Russie avec un port. *Revalia.*
Révéro, v. du Mantouan.
Revin, v. de France en Champagne. *Revinum.*
Reyna, v. d'Espagne. *Regina.*
Rezan, v. de Russie. *Rezania.*
Rheims. Voyez *Reims.*
Rhénen, v. des Provinces-Unies.
Rhimberg, ville d'Allemagne. *Rhenoberga.*
Rhin (le), fleuve d'Europe qui a sa source au mont St.-Gotard. *Rhenus.* —Petite rivière dans le Forez.
Rhineck, ville de Suisse, capitale du Rhinthal.
Rhinfeld, l'une des quatre villes forestières de la Suabe.
Rhintal (le), vallée du Rhin dans la Suisse.
Rhinwal, vallée des Grisons. *Rhenana Vallis.*
Rhodes, v. d'Asie, capit. de l'isle de Rhodes. *Rhodus.*
Rhône (le), fleuve de France qui a sa source dans la montagne de la Fourche. *Rhodanus.*
On écrivoit autrefois *Rhosne*, mais on écrit et on prononce *Rhône.*
Ribadavia, v. d'Espagne. *Ripadavia, Ripavia.*
Ribadéo, v. d'Espagne. *Rivadium.*
Ribas, v. d'Espagne. *Riba.*
Ribchester, ville d'Angleterre.
Ribemont, v. de France en Picardie. *Ribodi Mons.*
Ribnitz, v. de Saxe. *Ribnitzium.*
Riceys (les), trois bourgs de France qui se touchent, en Bourgogne.
Richelieu, jolie petite ville de France dans le Poitou. *Ricolocus.*
Richemont, ville d'Angleterre. *Rigodunum.*
Ricume, v. de France en Gascogne.
Ries, v. de France en Provence. *Reii Apolinarii.*
On écrit aussi *Riez*, mais on prononce *Riès.*
Riéti, v. de l'état de l'Eglise. *Reate.*
Rieux, ville de France en Languedoc. *Rivi.*
Riga, ville capitale de la Livonie. *Riga.*
Rile (la), rivière de France en Normandie.
Rillé, ville de France en Anjou.
Rimini, v. de l'état de l'Eglise, dans le golfe de Venise. *Ariminum.*
Ringcoping, v. de Danemarck.

Ringsted, v. de Danemarck. *Ringstadium.*
Rintlen, v. de Westphalie. *Rintelia.*
Rio-Janeiro, v. du Brésil.
Riom, ville de France en Auvergne. *Ricomagus.*
Rioms, ville de France en Guienne. *Reontium.*
Ripen, v. de Danemarck. *Ripa.*
Rippon, v. d'Angleterre. *Uriponium.*
Ris, ville de France en Bourbonois. *Rivus.*
Riscle, ville de France dans l'Armagnac.
Riva, ville d'Italie. *Riva.*
Rivallo, v. du royaume de Naples.
Rivirie, v. de France dans le Forez.
Rivoli, v. de Piémont. *Ripulæ.*
Roa, v. d'Espagne. *Roa, Secontia.*
Roche (la), v. des Pays-bas. *Rupes-Ardennæ.*
Roche-Bernard (la), v. de France en Bretagne. *Rupes-Bernardi.*
Rochechouart, v. de France dans le Poitou. *Rupes Cavardi.*
On pourroit écrire aussi *Roche-Chouart*, mais l'usage à prévalu d'écrire *Rochechouart* : il en est de même de *Rochefort* et *Rochefoucault.*
Roche-Dirien (la), ville de France en Bretagne.
Rochefort, ville de France au pays d'Aunis, avec un bon port. *Rupi fortium.* — Ville de France dans la Beauce. — Ville des Pays-bas.
Rochefoucault (la), v. de France dans l'Angoumois. *Rupes-Fucaldi.*
Rochelle (la), ville de France, cap. du pays d'Aunis, avec un port. *Rupella.*
Roche-Macheren, v. des Pays-bas.
Roche-Posay, ville de France sur les confins du Poitou, renommée par ses eaux. *Rupes-Poseii.*
Rocheservière, v. de France dans le Poitou.
Rochester, v. d'Angleterre. *Rossa.*
Roche-sur-Yon, bourg de France dans le Poitou. *Rupes ad Yonem.*
Rochiltz, v. de Misnie.
Rockizau, v. de Bohême.
Rocoux, village des Pays-bas, près de Liége.
Rocroi, v. de France en Champagne.
On écrit aussi *Rocroix*, mais abusivement: il vient du Latin *Rupes Regis* ou *Regia.*
Rodès, v. de Fr. cap. du Rouergue. *Rhuteni, Segodunum.*
On écrit aussi *Rodez* et *Rhodez*, mais on prononce *Rodès.*
Rodolphstadt, v. de Bohême.
Roeux, v. du Hainaut.
Rohan, v. de France en Bretagne.
Rokisan, v. de Bohême.
Romagne, prov. de l'état de l'Eglise. *Romandiola.* — Bourg de France en Poitou et en Anjou.
Romanie *ou* Romelie, province de la Turquie, en Europe. *Romania, Thracia.* C'est l'ancienne Thrace.
Romano, v. d'Italie. *Romanum.*
Romans, v. de France en Dauphiné. *Romanum.*
Rome, ville capit. de l'état de l'Eglise et du Monde chrétien. *Roma.*
Romois. Voyez *Roumois.*
Romorantin, ville de France dans le Blaisois. *Rivus Morentini.*
Ronda, v. d'Espagne. *Arunda.*
Roque (la), ville de France dans le Languedoc. *Rupes.*
Roquebrune, v. de la principauté de Monaco.
Roquefort, village de France dans le Rouergue.
Roquefort-de-Marsan, v. de France en Gascogne.
Roquelaure, v. de France dans l'Armagnac.
Roquemadour, v. de France dans le Querci. *Rupes Amatoris.*
Roquemaure, ville de France dans le bas Languedoc. *Rupes Maura.*
Rosana, ville de Lithuanie.
Rosay, v. de France en Brie.
Roschild, ville de Danemarck. *Roschildia.*
Roscommon, ville d'Irlande. *Roscomenum.*
Rosemberg, ville de Bohême et de Silésie.
Rosenfeld, v. de Suabe. *Rhinfiavia.*
Roses, v. d'Espagne. *Rhoda.*
Rosheim, v. de France en Alsace.
Rosperden, ville de France en Bretagne.

Ross,

Ross (le comté de), prov. d'Ecosse. *Rossia.*

Rossano, v. du royaume de Naples. *Roscianum.*

Rosse, ville d'Irlande.

Rostock, v. de Saxe. *Rostochium.*

Rostoff, v. de Russie. *Rostovia.*

Rota, bourg d'Espagne renommé par son excellent vin.

Rotembourg-sur-le-Tauber, ville de Franconie. *Rotemburgum ad Tubarim.*

Rotembourg, ville de Suabe. *Rotenburgum.*

On écrit aussi *Rotenbourg*, mais le *b* change l'*n* en *m*.

Roterdam, ville des Provinces-Unies, dans la Hollande. *Roterdamum.*

Rothesay, ville d'Ecosse.

Rouane *ou* Roane, v. de France dans le Forez. *Rodumna.*

Roussi, v. de France en Champagne. *Rociacum.*

Rouen, ville de France, cap. de la Normandie. *Rothomagus.*

Rouergue (le), contrée de France, dans la Guienne. *Rhuteni, orum.*

Rouge (la mer), golfe entre l'Afrique et l'Arabie. *Rubrum Mare, Sinus Arabicus.*

Rouge (la rivière), riv. de la Louisiane.

Roumois (le), pays de France dans la haute Normandie.

On dit aussi *Romois*, mais il a la même étymologie que Rouen, en Latin *Rothomagus*; d'où *Rothomagensis ager*, le *Roumois.*

Roupeyroux, ville de France dans le Rouergue.

Rousselart, ville de la Flandre autrichienne. *Rossilaria.*

Roussillon, prov. de France dans les Pyrenées. *Ruscinonensis Tractus.*

Rovigno, v. d'Italie. *Arupinum.*

Rovigo, v. d'Italie. *Rhodigium.*

Rovoreit, v. du Tirol. *Roboretum.*

Royan, ville de France en Santonge. *Royanum.*

Royan (le Pont-de-), ville capit. du Royannès, dans le haut Dauphiné.

Roye, ville de France en Picardie. *Raga.*

Rubenick, ville de Silésie.

Rubicon (le), rivière d'Italie, dans la Romagne. *Rubico.*

On croit que c'est la petite rivière de *Pisatello* ou celle de *Fiumicino.*

Rudesheim, ville de l'électorat de Maïence.

Rue, v. de Fr. en Picardie. *Rua.*

Rufac, ville de France en Alsace. *Rubeacum.*

Rufecq, v. de France en Augoumois. *Rufiacum.*

Rugenwalde, ville de Poméranie. *Rugium.*

Rupelmonde, ville de Flandre. *Rupelmunda.*

Russ (le), rivière qui traverse la Suisse.

Russie *ou* Moscovie, grand empire, partie en Asie et partie en Europe. *Russia.*

Rustan, pays du Bigorre en Gascogne.

Rutigliano, ville d'Italie, au royaume de Naples.

Rutland, province d'Angleterre. *Rutlandia.*

Rye, ville d'Angleterre. *Ripa.*

Ryegate, ville d'Angleterre.

Rzeva, ville et province de Russie.

S

SAADAH, ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse. *Saada.*
Saba, ville de Perse. *Saba.*
Sabia, royaume dans la Cafrerie.
Sabine, province de l'Etat de l'Eglise. *Sabina.*
Sabionéta, ville d'Italie. *Sabuloneta.*
Sablé, ville de France dans le Maine. *Sablonium.*
Sables d'Olone (les), ville de France dans le bas Poitou. *Olona.*
Sablestan, province du royaume de Perse. *Sablestonia.*
Sabou, royaume d'Afrique.
Saccai, ville du Japon. *Saccaia.*
Sagan, ville de Silésie. *Saganum.*
Sagone, ville d'Italie.
Sagrès, ville de Portugal. *Sacrum Promontorium.*
Saguenay, province de la nouvelle France en Amérique.
Sahagun, ville d'Espagne. *Sanctus Facundus.*
Saignon, ville de France en Provence.
Saillans, ville de France en Dauphiné. *Salientes.*
Saint-Afrique, ville de France dans le Rouergue.
On écrit aussi *Saint-Éfrique* et *Saint-Frique*, mais abusivement; il vient de *Sancti-Africani Fanum.*
Saint-Agrève, ville de France dans le Vivarais. *Fanum Sancti Agripani.*
Saint-Aignan, ville de Fr. en Berry. *Fanum Sancti Agnani.*
Saint-Alban, ville de France dans le bas Languedoc.
Saint-Albans, ville d'Angleterre dans le comté d'Herfort.
Saint-Amand, ville de France dans le Bourbonnois, en Gâtinois, en Auvergne et dans le Tournaisis. *Oppidum Sancti Amandi.*
Saint-Ambrois, ville de France dans le Languedoc.
Saint-Amour, v. de Fr. en Franche-Comté.
Saint-Andéol, ville de France dans le Vivarais. *Fanum Sancti Andeoli.*
Saint-André, ville d'Ecosse. *Sancti Andreæ Fanum*, *Regimunda.*
Saint-Antoine, ville de France dans le Dauphiné.
Saint-Antonin, ville de France dans le Rouergue. *Oppidum Sancti Antonini.*
Saint-Arnoul, ville de France dans la Beausse. *Oppidum Sancti Arnulphi.*
Saint-Aubin-du-Cormier, ville de Fr. en Bretagne. *Cornutius.*
Saint-Avauld *ou* Avold, v. de France en Lorraine.
Saint-Béat, ville de France dans le Languedoc. *Oppidum Sancti Beati.*
Saint-Bertrand-de-Comminges, ville de France en Gascogne. *Convenæ.*
Saint-Bonnet-le-Châtel, ville de Fr. dans le Forez.
Saint-Brice, ville de France dans l'Auxerrois.
Saint-Brieuc, ville de France en Bretagne. *Briconium.*
Saint-Calais, ville de France dans le Maine. *Carilesi oppidum.*
Saint-Cast, village de France en Bretagne.
Saint-Cernin, ville de France dans le Rouergue.
Saint-Chamond, ville de France dans le Lyonnois. *Oppidum Sancti Annemundi.*
Saint-Chinan, ville de France en Languedoc.
Saint-Christophe, bourg de France en Touraine.
Saint-Clar, ville de France dans l'Armagnac.
Saint-Claude, ville de Fr. en Franche-Comté.
Saint-Davids, ville d'Angleterre.

Saint-Denis, ville de l'isle de France, aujourdhui Franciade. —Ville en Languedoc.

Saint-Didier, ville de France dans le Velay et le Lyonnois.

Saint-Diez, ville de Fr. en Lorraine. *Sancti Deodati oppidum.*

Saint-Dizier, v. de France en Champagne. *Sancti Desiderii Fanum.*

Saint-Domingue, ville capitale de l'isle de ce nom, dans la mer du Mexique.

Saint-Éfrique. Voyez *Saint-Afrique.*

Saint-Esprit (le-Pont-), v. de France dans le Languedoc.

Saint-Etienne d'Agen, ville de France dans la Guienne.

Saint-Etienne-d'Argenton, ville de Fr. dans le Berry.

Saint-Etienne-de-Furens, ville de Fr. dans le Forez. *Fanum Sancti Stephani, Furania.*

Saint-Etienne-de-Lauzen, ville de Fr. en Guienne.

Saint-Fargeau, ville de France dans l'Auxerrois. *Sancti Fereoli oppidum.*

Saint-Florent-le-vieil, ville de France en Anjou.

Saint-Florentin, ville de France dans le Sénonois. *Sancti Florentini Castrum.*

Saint-Flour, ville de France, capitale de la haute Auvergne. *Sancti Flori Fanum.*

Saint-Frique. Voyez *Saint-Afrique.*

Saint-Gal, ville et petite république en Suisse. *Fanum Sancti Galli.*

Saint-Galmier, ville de France dans le Forez.

Saint-Gaudens; ville de France en Gascogne. *Fanum Sancti Gaudentii.*

Saint-Gengoux, ville de France en Bourgogne. *Gengulsinum.*

Saint-Geniès-de-Malgoires, ville de France dans le Languedoc.

Saint-Genis-Laval, ville de France dans le Lyonnois.

Saint-Germain, ville de France dans le Limosin.

Saint-Germain-en-Laie, v. de l'isle de France, avec une maison royale. *Sanctus Germanus in Ledia.*

Saint-Germain-Lambron, ville de Fr. en Auvergne.

Saint-Germain-Laval, ville de France dans le Forez.

Saint-Gervais, ville de France dans le Bourbonnois et dans le Languedoc.

Saint-Gilles, ville de France dans le bas Languedoc. *Sancti Ægidii villa.*

Saint-Girons, ville de France en Gascogne. *Sanctus Geruntius.*

Saint-Hippolyte, ville de France en Lorraine, dans le Languedoc et en Autriche.

Saint-Hubert, v. des Pays-bas. *Sanctus Hubertus, Audagium.* —Ci-devant château royal à cinq lieues de Versailles.

Saint-Ibars, ville de France dans le pays de Foix.

Saint-Ildephonse, magnifique maison royale d'Espagne.

Saint-Isery, ville de France dans le Rouergue.

Saint-James, ville de France en Normandie. *Oppidum Sancti Jacobi.*

Saint-Jean (la riv. de) *ou* Ovigondi, rivière de l'Amérique.

Saint-Jean, v. de France aux confins de la Lorraine.

Saint-Jean d'Angély, ville de France en Saintonge. *Sanctus Joannes Angeriacus.*

Saint-Jean-de-Breuil, ville de France dans le Quercy.

Saint-Jean-de-Fos, ville de France dans le Languedoc.

Saint-Jean-de-Laune, ville de France en Bourgogne. *Ladona.*

Saint-Jean-de-Luz, ville de France au pays des Basques, avec un port. *Lucius Vicus.*

Saint-Jean-de-Maurienne, ville de Savoie. *Mauriana.*

Saint-Jean-des-Vignes, abbaye de France dans le Soissonnois.

Saint-Jean-Pié-de-Port, v. de France, capitale de la basse Navarre. *Sanctus Joannes de Pede Portus.*

Saint-Julien-du-Sault, v. de France en Gâtinois. *Sanctus Julianus de Saltu.*

Saint-Junien, ville de France dans la Marche.

Saint-Labouer, ville de France en Gascogne.

Saint-Laurent (la riv. et le golfe de), dans l'Amérique septentrionale.

Saint-Laurent-les-Châlons, faubourg de Châlons, dans une isle que forme la Saône. Mâcon a aussi un faubourg qui se nomme Saint-Laurent.

Saint-Laurent-sur-Sèvre, v. de France dans le Poitou.

Saint-Léonard. Voyez *Corbigny-Saint-Léonard.*

Saint-Lizier-de-Couserans, ville de France, capitale du Couserans, en Gascogne. *Sanctus Lycerius.*

Saint-Lo, ville de France en Normandie. *Fanum Sancti Laudi*, *Briovera.*

Saint-Louis, isle d'Afrique, dans la Guinée.

Saint-Lucar-de-Barraméda, ville d'Espagne.

Saint-Lucar-de-Gaudiana, ville d'Espagne.

Saint-Macaire, ville de France en Guienne.

Saint-Maixent, ville de France dans le Poitou. *Sanctus Maxentius.*

Saint-Malo, ville de France en Bretagne, avec un port. *Macloviopolis.*

Saint-Marcel, ville de France dans le Languedoc.

Saint-Marcellin, ville de France en Dauphiné et dans le Forez.

Saint-Marcou. Voyez *Corbigny-Saint-Marcou.*

Saint-Martin, ville de France dans l'isle de Ré.

Saint-Maurice, ville de Savoie.

Saint-Maximin, ville de France en Provence. *Sancti Maximini Fanum.*

Saint-Michel, ville de France en Gascogne et de l'isle de Malte.

Saint-Mihel *ou* Michel, ville de France au duché de Bar.

Saint-Nicolas, ville de France en Lorraine, en Armagnac, et dans le Bourbonnois, et isle du cap Vert.

Saint-Omer, v. de France en Artois. *Audomaropolis.*

Saint-Palais, ville de France dans la Navarre. *Fanum Sancti Pelagii.*

Saint-Papoul, ville de France dans le Languedoc. *Sanctus Papulus.*

Saint-Paul, ville de France en Artois, en Provence, dans les Pays-bas et au Brésil.

Saint-Paul-de-Fenouillèdes, ville de France dans le Languedoc.

Saint-Paul-de-Léon, ville de France en Bretagne.

Saint-Paul-trois-Châteaux, ville de France, capitale du Tricastin, dans le bas Dauphiné. *Augusta Tricastianorum.*

Saint-Perreux, ville de France dans le Beaujolois.

Saint-Pétersbourg, ville d'Europe, capitale de la Russie, dans l'Ingrie. *Petropolis.*

Saint-Pierre, ville de France en Languedoc et en Guienne.

Saint-Pierre-le-Moutier, v. de France dans le Nivernois. *Sancti Petri Monasterium.*

Saint-Pons-de-Tomiers, ville de Fr. en Languedoc. *Sanctus Pontius Tomerarium*, *Pontiopolis.*

Saint-Pourçain, ville de France en Auvergne. *Castrum Sancti Portiani.*

Saint-Priest, ville de France dans le Forez. *Sanctus Præjetus.*

Saint-Quentin, ville de France en Picardie, capitale du Vermandois. *Oppidum Sancti Quintini*, *Augusta Veromanduorum.*

Saint-Rambert-le-Joug, v. de France dans le Bugey. *Sanctus Ragnebertus*, *Occianum.*

Saint-Remy, ville de France en Provence.

Saint-Riquier, ville de France en Picardie. *Sancti Ricardi Fanum.*

Saint-Romain-le-Puy, ville de France dans le Forez.

Saint-Rome-de-Tarne, ville de France dans le Rouergue.

Saint-Saulge, ville de France dans le Nivernois.

Saint-Sauveur, bourg de France dans le Poitou.

Saint-Sauveur-le-Vicomte, ville de France en Normandie.

Saint-Sébastien, v. d'Espagne. *Sancti Sebastiani Fanum.*

Saint-Séver, ville de France, capitale de la Chalosse, en Gascogne. *Severopolis.*

Saint-Sulpice, ville de France dans le Languedoc.

Saint-Symphorien-le-Châtel, ville de France dans le Lyonnois.

Saint-Thomé, v. de Fr. dans le Vivarais.

Saint-Trivier, ville de la principauté de Dombes.

Saint-Tropès, ville de France en Provence. *Tropetopolis.*

Saint-Tubéri, ville de France dans le Languedoc.

Saint-Valeri, bourg considérable de France en Normandie, avec un port. *Sanctus Valaricus.*

Saint-Valeri, v. de France en Picardie, capitale du Vimeu, avec une anse qui tient lieu d'un port.

Saint-Vallier, ville de France en Dauphiné.

Saint-Veit, ville d'Autriche et d'Italie. *Fanum Sancti Viti.*

Saint-Venant, ville des Pays-bas.

Saint-Vincent, ville d'Espagne et isle d'Amérique.

Saint-Yriès-de-la-Perche, ville de Fr. dans le Limosin.

On dit aussi *Saint-Yrier* ou *Yriez*; ce nom vient du Latin *Aredius*, et on y préfère communément le z, ou plutôt *s* avec accent grave.

Sainte-Catherine, ville de France en Guienne.

Sainte-Enemie, ville de France dans le Gévaudan.

Sainte-Foi, ville de France en Guienne et en Armagnac.

Sainte-Livrade, v. de Fr. en Guienne. *Sancta Liberata.*

Sainte-Lucie, isle de l'Amérique.

Sainte-Marie, ville de France dans le Béarn et en Espagne.

Sainte-Maure, ville de France en Touraine.

Sainte-Ménehould, ville de France en Champagne. *Sanctæ Menechildis Fanum.*

Sainte-Reine, bourg de France en Bourgogne. *Alesia.*

Sainte-Susanne, ville de France dans le Maine.

Sainte-Victoire, ville de France en Guienne.

Saintes, v. de France, capitale de la Saintonge. *Mediolanum Santonum*, *Santones.*

Saintonge (la haute et basse), prov. de France. *Santonia.*

Saissac, ville de France dans le Languedoc.

Saivre, rivière de France en Poitou.

Sala *ou* Saal, ville de Suède. *Sala.*

Sala (la), rivière d'Allemagne.

Salamanque, ville d'Espagne, célèbre par son Université. *Salamantica.*

Salankemen, ville de Hongrie. *Salancena.*

Salé, ville du royaume de Fez. *Sala.*

Salerne, ville du royaume de Naples. *Salernum.*

Salers, ville de France en Auvergne. *Salernum.*

Salies, ville de France en Béarn.

Salignac, ville de France en Périgord. *Saliniacum.*

Salins, ville de France, capitale du Bailliage d'Aval, en Franche-Comté. *Salinæ.*

Salisbury, v. d'Angleterre. *Sarisburia*, *Soviodunum.*

Salm, ville de France en Lorraine.

On écrit aussi *Salme* ou *Salmer*; il vient du Latin *Salma.*

Salo, ville de la république de Venise. *Sælodium.*

Salobrena, ville d'Espagne.

Salon, ville de France en Provence. *Salum.*

Salone, ville de Grèce. *Amphissa.*

Salonique, ville de la Turquie, en Europe. *Thessalonica.*

Saltz (la), rivière d'Allemagne.

Saltza, ville de Saxe.

Saltzbourg, ville du cercle de Bavière. *Salisburgum.*

Saluces, ville de Piémont. *Salutiæ.*

Salvador, ville d'Afrique, capitale du Congo.

Salvagnac, ville de France dans le Languedoc.

Salvaterra, ville de Portugal. *Salvæ terræ.*

Salvatierra, deux villes d'Espagne.

Salvetat (la), ville de France dans le Rouergue. *Salvitas.*

Samarcande, ville d'Asie, au pays des Usbecks. *Samarcanda*, *Maracanda.*

Sambre (la), riv. des Pays-bas. *Sabis.*

Sammatan, ville de France dans le comté de Comminges. *Sammatanum.*

Samos, isle de l'Archipel. *Samos.*

Sanaa, ville d'Asie. *Sanaa.*

Sancerre, ville de France en Berry. *Sincerra*, *Sacrum Cereris.*

Sancoins, ville de France en Berry. *Tincontium.*
Sandecz, ville de Pologne. *Sandecium.*
Sandwich, v. d'Angleterre. *Sanduicus.*
San-Benedetto, v. du Mantouan.
Sandomir, v. et palatinat en Pologne. *Sendomiria.*
San-Fiorenzo, ville de l'isle de Corse.
San-Germano, ville du royaume de Naples.
Sanguin, royaume des Indes.
San-Iago, nom de plusieurs villes en Amérique.
San-Léo, v. de l'Etat de l'Eglise.
San-Marino, ville d'Italie.
San-Pedro, ville d'Espagne.
San-Salvador, ville capitale du Brésil. *Soteropolis.*
San-Sévérino, v. de l'Etat de l'Eglise.
Santa-Agatha, ville du royaume de Naples.
Santa-Cruz, ville du royaume de Maroc.
Santa-Sévérina, ville du royaume de Naples.
Santaren, ville de Portugal. *Scalabis.*
Santen, v. de Westphalie. *Santena.*
Santerre, pays de France en Picardie. *Sanguitersa.*
Santillane, ville d'Espagne, capitale de l'Asturie. *Sanctæ Julianæ Fanum.*
Sanxay, ville de France en Poitou.
Saône (la), rivière de France qui a sa source au mont des Vosges. *Arar.* —Autre rivière du roy. de Naples.
Saonois, territoire de France en Normandie.
Saphet, ville de Palestine.
Saragosse, ville d'Espagne, capitale du royaume d'Aragon.

On écrit aussi *Sarragosse*; mais ce mot vient de *Cæsar-Augusta*, ce qui montre qu'il ne faut qu'une *r*.

Saraio, ville de Turquie. *Seraium.*
Saratof, ville de Russie. *Sarotovia.*
Sarbourg, v. de l'électorat de Trèves. *Pons Saravi.*
Sarbruck, ville de Lorraine. *Saræpontum*, *Pons Saravi.*
Sardaigne, une des plus grandes isles de la mer Méditerranée. *Sardinia.*
Sare (la), rivière de France. *Saravus.*
Sare-Louis, ville de France et bonne forteresse en Lorraine.
Sare-Verden, ville de Fr. en Lorraine.

On écrit aussi *Sar-Louis* et *Sar-Verden*, mais abusivement, parce que cette forteresse et cette ville tirent leur nom de la rivière nommée *Sare.*

Sargans, ville du canton de Zurich. *Sarunetes.*
Sargel, ville d'Afrique. *Canuccis.*
Sarguemine, ville de Lorraine.
Sarlandois, contrée de France dans le Périgord.
Sarlat, ville de France en Périgord. *Sarlatum.*
Sarman, ville du royaume de Tripoli.
Sarno, ville du royaume de Naples. *Sarnus.*
Sarsine, ville de l'Etat de l'Eglise. *Sarsina.*
Sarte (la), rivière de France.
Sarwar, ville de Hongrie.
Sarzane, ville de l'Etat de Gênes. *Sergianum.*
Sas-de-Gand, ville de Flandre. *Sassa.*
Saseron, ville des Indes.
Sassari, ville d'Italie. *Sassaris.*
Sassenage, bourg de France dans le Dauphiné.
Satalie, ville de la Turquie Asiatique. *Satalia.*
Satz, ville royale de Bohême.
Saudre (la), rivière de France.
Saugues, v. de France en Languedoc. *Salgæ.*
Saulgen, ville de Suabe.
Saulieu, v. de France en Bourgogne. *Sidoleucum.*
Sault, ville de France en Provence. *Saltus.*
Saumur, ville de France, capitale du bas Anjou. *Salmurium.*
Sauve, bourg de France dans le Languedoc.
Sauveterre, ville de France en Béarn et dans le pays de Comminges. *Salva terra.*
Sauxilanges, ville de Fr. en Auvergne. *Celsiniatus.*
Save (la), rivière d'Allemagne. *Savus.*
Saverdun, ville de France dans le Languedoc. *Saverdunum.*
Saverne ou Zabern, ville de France en Alsace. *Taberna.*

Saverne (la), rivière d'Angleterre. *Sabrina.*

Savillan, ville de Piémont. *Savilianum.*

Savoie, ci-devant Duché souverain d'Europe. *Sabaudia.* C'est aujourd'hui en France le Département du Mont-Blanc.

On écrit aussi *Savoye*, d'où *Savoyard*, comme *Voye* et *Voyage*; mais on prononce *Savoie* comme *Voie.*

Savone, v. de l'Etat de Gênes. *Savona.*

Saxe, électorat considérable d'Allemagne, divisé en trois parties, le duché de Saxe, et les cercles de la haute et basse Saxe. *Saxonia.*

Saxembourg, ville de Carinthie.

Saxuma, isle et royaume de l'Océan.

Scala, ville du royaume de Naples. *Scala.*

Scala-Nova, ville de la Natolie.

Scalitz, ville de Hongrie.

Scamachie, ville de Perse. *Samachia.*

Scandinavie, nom de la partie de l'Europe qui comprend le Danemarck, la Suède et la Norwége. *Scandia.*

Scarbourough, ville d'Angleterre.

Scarlino, ville de Toscane. *Scarlinum.*

Scarpe (la), rivière des Pays-bas. *Scarpa.*

Scella, province d'Afrique. *Scella.*

Schaffhouse, ville capitale du canton Suisse de ce nom. *Scaphusia.*

Schalhot, v. capitale de l'isle d'Islande. *Schalholtum.*

Schawe, ville de Poméranie.

Schelestat *ou* Sélestat, ville de France en Alsace.

Son vrai nom est *Sélestat*, du Latin *Selestadium.*

Schemnitz, ville de Hongrie. *Scemnititium.*

Scher, ville de Suabe.

Scherding, ville de Bavière.

Scheslitz, ville de Franconie.

Schielland, contrée de la Hollande méridionale.

Schiendam, ville de Hollande.

Schiras, ville de Perse. *Schirasium.*

On prononce *Siras.*

Schmiedberg, v. de Silésie et de Saxe.

Schoenau, ville de Silésie.

Schoonhove, v. des Provinces-Unies. *Schonovia.*

Schorndorf, ville de Suabe. *Schorndorfium.*

Schweidnitz, ville de Silésie. *Suvinnia.*

Schweinfurt, ville de Franconie. *Schuvinfurtum.*

Schweinitz, ville de Saxe.

Schwerin, ville d'Allemagne.

Schwitz *ou* Switz, un des cantons de Suisse.

Son vrai nom est *Switz*, du Latin *Suitia*, d'où dérive le nom même de la Suisse.

Sciati, isle de l'Archipel. *Sciatus.*

Scio. Voyez *Chio.*

Scutari, ville de Turquie en Europe. *Chrysopolis.*

Scythie, grande contrée d'Asie, aujourd'hui la Tartarie. *Scythia.*

Sdiles *ou* Délos, isle de l'Archipel.

Sébénico, ville de Dalmatie. *Sebenicum.*

Sekingen, l'une des quatre villes forestières de la Suabe. *Sanctio.*

Sédan, ville de France en Champagne. *Sedanum.*

Sées, ville de France en Normandie. *Sagium.*

On écrivoit autrefois *Seez*, mais on prononce *Sées.*

Ségedin, ville de Hongrie.

Ségestan, province de Perse.

Ségni, ville de l'Etat de l'Eglise. *Senia.*

Ségorbe, ville d'Espagne. *Segobriga.*

Ségovie, ville d'Espagne. *Segovia.*

Ségré, ville de Fr. en Anjou. *Segredum.*

Seignelay, v. de France en Bourgogne. *Seilliniacum.*

Seillans, v. de France en Provence.

Seille (la), rivière de Lorraine.

Seine (la), riv. de France. *Sequana.*

Sélongey, ville de France en Bourgogne.

Selovitz, ville de Moravie.

Seltz, v. de France en Alsace. *Saletia.*

Sempach, ville du canton de Lucerne. *Sempachium.*

Sémur-en-Auxois, ville de France, capitale de cette contrée, en Bourgogne. *Sinemurum.*

Sémur-en-Briénois, ville de France, capitale de cette contrée, en Bourgogne. *Semurum.*

Sénégal, isle et fleuve d'Afrique.

Senès, ville de France en Provence. *Sanitium.*

Senlis, ville de l'isle de France. *Augustomagus*, *Silvanectes*, *Silvanectum.*

Sennar *ou plutôt* Sennaar, v. d'Afrique.

Senne (la), rivière de la Cafrerie.

Sénonois, pays de France en Champagne. *Senoniensis ager.*

Sens, ville de France, capitale du Sénonois, en Champagne. *Senones.*

Serchio (le), rivière d'Italie. *Sercius.*

Serignan, ville de France dans le bas Languedoc. *Serignanum.*

Sermaize, ville de France en Champagne.

Seronge, ville d'Asie.

Serpa, ville de Portugal. *Serpa.*

Serravallé, v. du Milanès. *Serravallis.*

Serre, ville de France en Dauphiné. *Serra.*

Serre-Lione, riv. et royaume d'Afrique. *Mons Leonum.*

Serselly, ville d'Afrique.

Serverette, ville de France dans le Gévaudan.

Servie, province de la Turquie européenne. *Servia.*

Sesto, ville du Milanès. *Sextum.*

Sestola, ville du duché de Modène.

Sestri-di-Lévanté, ville de l'Etat de Gênes. *Tigulia.*

Sestri-di-Ponenté, ville de l'Etat de Gênes. *Sextum.*

Sétubal, ville de Portugal. *Cætobris.*

Seure, ville de France en Bourgogne.

Seure (la), rivière de France.

Séverac-le-Châtel, ville de France dans le Rouergue.

Sévérie, province de Russie. *Severia.*

Séville, ville d'Espagne, capitale de l'Andalousie. *Hispalis.*

Sèvre, rivière de France en Poitou.

Seyne, ville de France en Provence. *Sedena.*

Seyssel, v. de France dans le Bugey.

Sézanne, ville de Fr. en Brie. *Sezanna.*

Shaftsbury, v. d'Angleterre. *Septonia.*

Shannon, rivière d'Irlande.

Shrewsbury, v. d'Angleterre. *Salopia.* On prononce le *Sh* Anglois comme le *Ch* François.

Siam, ville de l'Inde delà le Gange, et capitale du roy. de ce nom. *Siamum.*

Siangyang, v. de la Chine. *Sianganum.*

Siara, ville du Brésil. *Siara.*

Siba, province d'Asie dans les Etats du Mogol.

Sibérie, grand pays de la Tartarie Moscovite. *Siberia.*

Sicile, la plus considérable des isles de la Méditerranée, entre l'Afrique et l'Italie. *Sicilia.*

Siégen, ville de Wétéravie. *Siega.*

Siène, ville d'Italie, capitale du Siénois, dans la Toscane. *Sæna.*

Siénois, province d'Italie.

Sigan, ville de la Chine.

Sigean, ville de France en Languedoc.

Sigtuna, ville de Suède. *Sigtunia.*

Siguenza, ville d'Espagne. *Segontia.*

Silésie, duché d'Allemagne, l'un des plus grands de l'Europe. *Silesia.*

Silistria *ou* Dorestro, ville de Turquie. *Dorostrum.*

Simméren, ville du palatinat du Rhin.

Simmonthorna, ville de Hongrie.

Sin, ville de la Chine. *Sina.*

Sinaï, mont de l'Arabie pétrée. *Sinai.*

Sinope, ville de la Natolie. *Sinope.*

Sio. Voyez *Chio.*

Sion, montagne de Judée. —Ville de Suisse, capitale du Valais. *Sedènum.*

Sior, ville d'Asie, capitale du roy. de Corée. *Siorum.*

Sioule (la), rivière de France en Auvergne.

Siradie, ville de Pologne. *Siradia.*

Siran, ville de France en Languedoc.

Sirk, ville de France en Lorraine. On écrit aussi *Sirques*, mais il vient du Latin *Sirca* ou *Sircum*, d'où *Sirk.*

Sirmick, ville d'Esclavonie. *Sirmium.*

Sisteron, ville de France en Provence. Quelques Auteurs écrivent *Cisteron*, mais abusivement; c'est en Latin *Sistero* ou *Segustero.*

Sivas, ville de Turquie en Asie. *Sebasteia.*

Sivrai, ville de France en Poitou. *Severiacum.*

Sixfours, v. de France en Provence.

Skar, ville de Suède. *Skara.*

Sleswick, ville du duché de ce nom, en Danemarck. *Slesvicum.*

Slooten, ville des Provinces-Unies. *Sloota.*

Sluczk, ville de Lithuanie. *Slucum.*

Smalkalde, ville de Franconie. *Smalcalda.*

Smolensko, v. de Russie. *Smolencum.*
Smyrne, ville de la Natolie. *Smyrna.*
Sochaczow, ville de Pologne.
Soff, ville de Turquie, capitale de la Bulgarie. *Sophia.*
Soissonnois, contrée de l'isle de France.
Soissons, ville de l'isle de France, capit. du Soissonnois. *Augusta Suessonum, Suessones.*
Solème, v. de France dans le Maine.
Soleure, ville de Suisse, capitale du canton de ce nom. *Salodurum.*
Sologne, pays de France. *Secalonia.*
Somme (la), rivière de France en Picardie. *Sumina, Somona.*
Sommières, ville de France dans le bas Languedoc. *Sumerium.*
Sondrio, bourg de la Valteline.
Sora, ville du royaume de Naples, de Danemarck et de Silésie. *Sora.*
Soria, ville d'Espagne. *Soria.*
Sorock, place de Pologne.
Sorrento, ville du royaume de Naples. *Surrentum.*
Sos, ville de France dans le pays de Foix.
Sospello, ville de Savoie. *Sospitellum.*
Soubise, ville de France en Saintonge. *Subisia.*
Souillac, v. de France dans le Querci. *Solliacum.*
Soule (la vallée de), contrée de Fr. en Gascogne.
Souprose, v. de France en Gascogne. *Suprosa.*
Soure, ville de Portugal. *Saurium.*
Sousthon, v. de France en Gascogne.
Southampton, ville d'Angleterre. *Clausentum.*
Souterraine (la), v. de France dans le Limosin.
Souvigni, v. de France dans le Bourbonnois. *Salviniacum.*
Soyon, v. de France dans le Vivarais.
Spa, bourg d'Allemagne, renommé par ses eaux qui sont froides. *Spadum.*
Spalaro, ville des Vénitiens.
Spandaw, ville de Saxe. *Spandavia.*
Spangemberg, ville de Hesse.
On écrit aussi *Spangenberg*, mais le *b* change *n* en *m*.
Spanheim, comté du palatinat du Rhin.
Spécia, ville de l'Etat de Gênes.
Spey, grande rivière d'Ecosse. *Spea.*
Spietz, ville du canton de Berne.
Spir (le val de), contrée du comté de Roussillon en France.
Spire, ville d'Allemagne. *Spira.*
Spithéad, rade d'Angleterre.
Spitzberg, pays le plus septentrional de notre hémisphère. *Spitzberga.*
Spolette, ville capitale du duché de ce nom, dans l'Etat de l'Eglise. *Spoletum.*
Sporades, isles de l'Archipel.
Sprée (la), riv. d'Allemagne. *Suevus.*
Sprotaw, ville de Silésie. *Sprotavia.*
Squillace, ville du royaume de Naples. *Scylletitium.*
Stafford, ville d'Angleterre. *Staffordia.*
Stamford, v. d'Angleterre. *Durobriva.*
Stargard, ville capit. de la Poméranie. *Stargardia.*
Stavanger, ville de Norwége.
Staveren, ville des Provinces-Unies. *Stavera.*
Stéemberg, ville des Pays-bas. *Ctenoberga.*
On écrit aussi *Stéenberg*, mais le *b* change *n* en *m*.
Stéenwick, ville des Provinces-Unies. *Stenovicum.*
Stein, v. du canton de Zurich. *Stenium.*
Stenai, ville de France dans le Barois. *Stenacum.*
Stenford, ville de Westphalie. *Stenefordium.*
Sterling, ville d'Ecosse. *Sterlinga.*
Stertzingen, ville du Tirol.
Stettin, ville capitale de la Poméranie royale, avec un port considérable, que le Roi de Prusse y a établi. *Stetinum.*
Steyr, ville d'Autriche. *Styra.*
Stirie, province du cercle d'Autriche. *Stiria.*
Stockholm, ville capitale de Suède. *Stocholmia.*
Stolhoffen, ville de Suabe. *Stolhoffa.*
Stolpen, ville de Saxe et de Misnie. *Stolpia.*
Stormarie, pays dans le Holstein. *Stormaria.*
Stradella (la), ville du Milanès. *Jella.*
Stralen, ville des Pays-bas. *Stralenum.*
Stralsund, ville de Poméranie. *Stralsunda.*

Stranrawer, ville d'Ecosse.
Strasbourg, ville de France, capitale de toute l'Alsace. *Strasburgum*, *Argentoratum*.
Straubing, v. de Bavière. *Straubinga*.
Strengnes, ville de Suède. *Stregnesia*.
Stromberg, ville d'Allemagne.
Stubn, ville de Hongrie.
Sture (la vallée de), vallée du Piémont.
Stutgard, ville de Suabe, capitale du Wurtemberg. *Studgardia*.
Suabe, pays d'Allemagne. *Suevia*.
Subbiaco, ville de l'État de l'Eglise. *Sublaqueum*.
Succuir, ville d'Asie, dans la grande Tartarie.
Sucheu, ville de la Chine.
Suchuen, province de la Chine.
Sudbury, ville d'Angleterre. *Colonia*.
Suderkoping, ville de Suède. *Suderkopia*.
Suède, grand royaume d'Europe. *Suecia*.
Suisse, grand pays d'Europe. *Helvetia*.
Sully, ville de France dans l'Orléanois. *Sulliacum*.
Sulmona, ville du royaume de Naples. *Sulma*.
Sultzbach, ville d'Allemagne. *Sultzbachium*.
Sumatra, isle des Indes. *Sumatra*.
Sund, détroit d'Europe dans les Etats du Danemarck.
Sunderbourg, ville de Danemarck. *Sunderburgum*.
Sungkiang, ville de la Chine.
Suntgaw, pays de France en Alsace. *Suntgavia*.
Supino, ville du royaume de Naples. *Sæpinum*.
Surate, ville des Indes. *Surata*.
Suringa, ville du Japon.
Sursée, ville de Suisse, au canton de Lucerne.
Sury-le-Comtal, ville de France dans le Forez.
Sus, royaume *ou* province d'Afrique.
Susdal, ville de Russie. *Susdala*.
Suse, ville de Piémont. *Segusium*.
Sussex, prov. d'Angleterre. *Sussexia*.
Sustéren, ville de Westphalie. *Sustera*.
Sutri, v. de l'Etat de l'Eglise. *Sutrium*.
Swérin, ville de Saxe.
Syracuse, ville de la Sicile. *Syracusa*.
Syriam, ville d'Asie.
Syrie, grande région de la Turquie, en Asie. *Syria*.

T

TABAGO, isle de l'Amérique, l'une des Antilles. *Tabacum.*
Tacha, ville de Bohême, *Tacha.*
Tafilet, roy. d'Afrique. *Tafiletanum.*
Tagaost, ville d'Afrique. *Tagavostium.*
Tagaste, ville d'Afrique. *Tagasta.*
Tage (le), fleuve d'Europe. *Tagus.*
Tage, ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse.
Tagliagozzo, ville du roy. de Naples. *Taliequitium.*
Taillebourg, bourg de France en Saintonge. *Taleaburgus, Tabellicum.*
Taine, ville d'Ecosse. *Taina.*
Tainfu, ville d'Asie, dans la grande Tartarie.
Talavéra, ville d'Espagne. *Elbora.*
Tali, ville de la Chine. *Talium.*
Tallard, ville de France en Dauphiné. *Talartium.*
Talmont, v. de France dans le Poitou et en Saintonge. *Talemundum.*
Tamaga, rivière de Portugal.
Tamise (la), fameuse rivière de la grande Bretagne. *Tamesis.*
Tammesbruck, ville de la Thuringe. *Aggeripontum.*
Tanaro (le), rivière d'Italie. *Tanarus.*
Tanger, ville du roy. de Fez. *Tingis.*
Tangermund, ville de Saxe. *Tangermunda.*
Tangut, royaume d'Asie. *Tangutum.*
Tanjaor, ville d'Asie, sur la côte de Coromandel. *Tanjorium.*
Tanneberg, ville de Prusse.
Tanor, ville et royaume d'Asie, sur la côte de Malabar.
Tapacri, ville du Pérou.
Taragale, ville d'Afrique. *Taragalla.*
Tarantaise (la), province de Savoie. *Tarantasia.*
Tarare, bourg de France dans le Lyonnois. *Tararum.*
Tarascon, ville de France en Provence et au pays de Foix. *Tarasco.*
Tarazona, ville d'Espagne. *Turiaso.*
Tarbes, ville de France, capitale du Bigorre, en Gascogne. *Tarba.*
Tardenois, contrée de l'isle de France. On dit aussi *Tartenois*; en Latin c'est *Tardenensis* ou *Tardanensis*, mais toujours par un *d*.
Tarente, ville du royaume de Naples. *Tarentum.*
Targovisco, ville de Turquie, en Europe. *Targoviscum.*
Tariffe, v. d'Espagne. *Julia Traducta.*
Tarku, ville d'Asie, capitale du Daghestan. *Tarcum.*
Tarn (le), rivière de France. *Tarnis.*
Taro, ville du Parmesan.
Tarraga, ville d'Espagne. *Tarraga.*
Tarragone, ville d'Espagne. *Taraco.*
Tartarie, pays dans l'Europe et dans l'Asie. *Tartaria, Scythia.* C'est l'ancienne Scythie.
Tartas, ville de France en Gascogne. *Tartesium.*
Tarudent, Tarudan *ou* Sus, ville d'Afrique. *Tarudantum.*
Tatta, ville d'Asie. *Tatta.*
Taulignan, ville de France dans le Dauphiné.
Tauris, ville de Perse. *Tauresium.*
Taussim, ville de Bohême.
Tavira, ville de Portugal. *Tavira.*
Tavistock, ville d'Angleterre. *Tamare.*
Tay (le), rivière d'Ecosse. *Tavus.*
Tayoan, ville d'Asie. *Tayoanum.*
Tayven, ville de la Chine. *Tayvenum.*
Tcienien, ville de la Chine.
Teck (le), rivière de France. *Ticis.*
Tecklembourg, ville d'Allemagne. *Tecelia.*
Tedelez, ville d'Afrique. *Tedlesa.*
Tedsi, ville d'Afrique. *Tedsa.*
Téflis, ville d'Asie, dans la Perse. *Tephlis.*
Tégaza, ville d'Afrique. *Tegaza.*
Telgen, ville de Suède. *Telga.*
Témeswar, ville de Hongrie. *Temesvaria.*

Témian, roy. d'Afrique. *Temianum.*
Tempé, vallée de Thessalie où les Dieux et les Déesses alloient, disoit-on, se promener et se divertir. *Tempe.*
Templin, ville d'Allemagne.
Tende, ville de Piémont. *Tenda.*
Tennstadt, ville de Thuringe.
Térasson, v. de France en Périgord. *Terasso.*
Tercère, isle de la mer du Nord, la principale des Açores. *Tertiaria.*
Terki, ville d'Asie. *Terchium.*
Termini, ville d'Italie. *Thermæ Himerenses.*
Termoli, ville du royaume de Naples. *Buba.*
Termuiden, ville des Pays-bas.
Terneuse, ville de Flandre.
Terni, ville de l'Etat de l'Eglise. *Interamnum.*
Térouane, v. de France dans l'Artois. *Teruana, Morini.*
Terracine, ville de l'Etat de l'Eglise. *Anxur.*
Terra-Nuova, ville d'Italie.
Terre-Neuve, isle sur la côte orientale de l'Amérique. *Terra Nova.*
Terre-Sainte, province d'Asie.
Téruel, ville d'Espagne. *Terulium.*
Tervère, ville des Provinces-Unies.
Teschen, ville de Silésie. *Teschina.*
Tésino (le), rivière d'Italie. *Ticinus.*
Tet (le), riv. du Roussillon. *Thetis, Ruscino.*
Tétuan, ville du royaume de Fez. *Tetuanum.*
Téverone, rivière d'Italie. *Anio.*
Tewksbury, ville d'Angleterre. *Tewkeburia.*
Texel, isle de la Hollande.
On écrit *Texel*, du Latin *Texelia*; mais on prononce *Tessel*, d'où il arrive qu'on l'écrit quelquefois ainsi.
Thabor, montagne d'Asie et ville de Bohême.
Thann, ville de France en Alsace.
Thébaïde ou Sayde, contrée d'Egypte. *Thebais.*
Thèbes, ville de Grèce. *Thebæ.* — Ancienne ville d'Egypte dont les ruines s'appellent *Luxou* ou *Luxorim.* L. *Thebæ, Diospolis magna.*
Thetfort, v. d'Angleterre. *Sitomagus.*
Thézan, bourg de France dans le Languedoc.
Thiérache, pays de France en Picardie. *Theorascia.*
Thiers, ville de France en Auvergne. *Thierrium.*
Thimerais, partie du Perche, province de France. *Theodemerensis ager.*
Thionville, ville de France dans le Luxembourg. *Theodonis villa.*
Thiviers, ville de France en Périgord.
Thoissei, v. de France dans la Dombes. *Tossiacus.*
Thonon, ville de Savoie. *Tunonium.*
Thorigny, ville de France en Champagne. *Tauriniacum.*
Thorn, ville de Pologne. *Torunium.*
Thouars, ville de France en Poitou. *Toarcium.*
Thoun, ville du canton de Berne. *Thunum.*
Thrace, grande contrée d'Europe, aujourd'hui *la Romanie.* L. *Thracia.*
Thuringe, province d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe. *Thuringia.*
Thuyr, ville de France dans le Roussillon.
Thiano, ville du royaume de Naples. *Teanum.*
Tibériade, ancienne ville de la Terre-Sainte.
Tibet, royaume de la grande Tartarie.
Tibre (le), fleuve d'Italie. *Tiberis.*
Tiel, ville des Pays-bas. *Tillum.*
Tiencin, ville de la Chine.
Tiffauges, ville de France en Poitou.
Tigre (le), fleuve d'Asie. *Tigris.*
Tigré, roy. d'Afrique, dans l'Abyssinie.
Tilliers, bourg de France en Normandie. *Tagularia.*
Tinzulin, ville d'Afrique.
Tipra, royaume d'Asie.
Tirano, ville du pays des Grisons. *Tiranum.*
Tiretaine, rivière de France en Auvergne.
Tirnau, ville de Hongrie. *Tirnavia.*
Tirol (le), comté d'Allemagne. *Tirolis.*
Titul, ville de Hongrie. *Tibiscum.*
Tivoli, v. de l'Etat de l'Eglise. *Tibur.*
Tobol ou Tobolsca, ville capitale de la Sibérie. *Tobolium.*

Tocat, ville d'Asie. *Tocata.*
Todi, ville de l'Etat de l'Eglise. *Tudertum.*
Tokay, ville de Hongrie. *Tokeum.*
Tolède, ville d'Espagne. *Toletum.*
Tolentin, ville de l'Etat de l'Eglise. *Tolentinum.*
Toloza, ville d'Espagne. *Iturissa.*
Tomar, ville de Portugal.
Tombut, royaume d'Afrique.
Tongres, ville des Pays-bas. *Atuatucum, Aduatuca, Tungri.*
Tonnay-Boutonne, ville de France en Saintonge. *Tauniacum ad Vultonam.*
Tonnay-Charente, ville de France en Saintonge. *Tauniacum ad Carantonum.*
Tonneins, v. de France en Guienne. *Tonesium.*
Tonnère, ville de France en Champagne. *Tormodurum.*
Torcello, ville de la république de Venise. *Torcellum.*
Tordésillas, ville d'Espagne. *Turris Sillana.*
Torgau, ville de Saxe. *Torgavia.*
Torigni, v. de France en Normandie. *Toriniacum.*
Torna, ville de Hongrie. *Torna.*
Torne, ville de Suède. *Torna.*
Toro, ville d'Espagne. *Taurus.*
Torrès-Novas, ville de Portugal.
Torrès-Vedras, ville de Portugal.
Torsil, ville de Suède. *Torsilia.*
Tortone, ville du duché de Milan en Lombardie. *Terdona.*
Tortose, ville d'Espagne. *Dertosa.*
Toué, riv. de France dans le Poitou.
Toscane, grande contrée d'Italie. *Hetruria.*
Touci, ville de France en Bourgogne.
Touget, v. de France en Armagnac.
Toul, ville de France, capitale du Toulois, dans la Lorraine. *Tullum Leucorum.*
Toulon, ville de France en Provence, avec un port considérable. *Telo Martius.* —Ville en Bourgogne.
Toulouse, ville de France, capitale du Languedoc. *Tolosa.*
Touque (la), rivière de Normandie. *Tolca.*
Tour (la), ville de France en Auvergne.
Touraine (la haute et basse), province de France. *Turonia.*
Tour-de-France (la), bourg de Fr. dans le Languedoc.
Tour-du-Pin (la), ville de France dans le Dauphiné.
Touri, bourg de France dans l'Orléanois. *Tauriacum.*
Tournai, ville des Pays-bas, capitale du Tournaisis, dans la Flandre Françoise. *Tornacum.*
Tournaisis, contrée de la Flandre Françoise.

On écrit aussi *Tournésis*, mais abusivement, puisqu'il vient de *Tornacum*, Tournai, d'où *Tornaiensis ager*, le Tournaisis.

Tournecoupe, ville de France en Gascogne dans la Lomagne.
Tournon, ville de France dans le Vivarais. *Turno.*
Tournus, ville de France en Bourgogne. *Trenorchium.*
Tours, v. de France, capitale de la Touraine. *Turones, Cæsarodunum.*
Touvre (le), rivière de France.
Trancoso, ville de Portugal.
Trani, ville du royaume de Naples. *Tranum.*
Transilvanie, grande contrée de l'Europe, dans le royaume de Hongrie. *Transilvania.*
Traou, v. de la république de Venise. *Tragurium.*
Traussan, ville de France en Languedoc.
Travancor, royaume des Indes. *Travancorium.*
Travemunde, ville de Saxe. *Dragamutina.*
Trèbes, ville de France en Languedoc.
Trébisonde, ville de Turquie, dans la Natolie. *Trapezus.*
Tréfort, ville de France en Bresse.
Tréguier, v. de France en Bretagne. *Trecorium.*
Trémoille (la), ville de France dans le Poitou.

On y mouille les deux *ll* : et de là par corruption on prononce communément *la Trémouille* : on le trouve même quelquefois ainsi. D'autres disent *la Trimouille*, de là vient qu'en Latin on trouve *Tremo-*

lia, *Trimollia* et *Trimulium.* Dans le Dictionnaire de Moréri on a porté cet article à *La Trémoille*, et dans le Dictionnaire de Trévoux à *La Trimouille*.

Trente, ville d'Italie, capitale du Trentin. *Tridentum.*

Trentin, l'évêché de Trente.

Trèves, ville d'Allemagne, capitale de l'archevêché et de l'électorat de Trèves. *Augusta Trevirorum.*

Trèves, ville de France en Anjou.

Trévigno, v. d'Espagne. *Trevennum.*

Tréviso, ville de la république de Venise. *Tarvisium.*

Trévoux, ville de France, capitale de la Dombes. *Tivurtium.*

Trianon, ci-devant Maison royale de France.

Tricastin, petite contrée de France dans le Dauphiné.

Trieste, ville d'Italie. *Tergeste.*

Trimouille (la), Voyez *Trémoille.*

Trino, ville du Montferrat. *Tridinum.*

Tripoli, ville capitale du royaume de ce nom en Barbarie, et ville dans la Syrie. *Tripolis.*

Trivento, ville du royaume de Naples. *Triventum.*

Troies *ou* Troyes, ville de France, capitale de toute la Champagne. *Augustobona*, *Tricasses.*

On écrivoit autrefois *Troyes*, mais on prononce *Troies.*

Troki, ville de Pologne. *Troca.*

Tropéa, ville du royaume de Naples. *Trophæa.*

Troppau, v. de la Silésie. *Troppavia*, *Oppavia.*

Troye, ville fameuse de l'Antiquité. *Troja.*

Truxillo, ville d'Espagne. *Turris Julia.* —Deux villes en Amérique. *Truxillum.*

Tsiompa, royaume d'Asie.

Tuban, ville d'Asie, dans l'isle de Java.

Tubingen, ville de Suabe. *Tubinga.*

Tudéla, ville d'Espagne. *Tutela.*

Tuère, ville de Russie. *Tavera.*

Tulle, ville de France dans le bas Limosin. *Tutela.*

Tullins, ville de France dans le bas Dauphiné.

Tumen, ville de Sibérie. *Tuma.*

Tungusie *ou* Tongusie, grand pays de la grande Tartarie en Asie.

Tunis, ville capitale du royaume de même nom en Barbarie. *Tunitum.*

Tunquin (le), royaume de l'Inde delà le Gange. *Tunquinum.*

Turckheim, ville de France dans la haute Alsace. *Turichemum.*

Turenne, ville de France dans le bas Limosin. *Torenna.*

Turi, v. de France en Normandie.

Turin, ville capitale du Piémont. *Augusta Torinorum.*

Turkestan (le), ville et province de la grande Tartarie. *Turchestania.*

Turnhout, ville des Pays-bas.

Turquie, grand empire qui s'étend en Europe, en Asie et en Afrique. *Turcia.*

Tursan, pays de France en Gascogne. *Tarusalis.*

Tutlingen, Dutlinge *ou* Dutlingen, ville de Suabe. *Dutlinga.*

Tuy, ville d'Espagne. *Ad fines*, *Tudæ.*

Tycokzin, ville de Pologne. *Tycokzinum.*

Tzénogar, ville de Russie.

U

UBERLINGEN, ville de Suabe. *Uberlinga.*
Ucienjen, ville de la Chine.
Udine, ville capitale du Frioul. *Utina.*
Ukermunde, ville de Poméranie.
Ukraine, grande contrée d'Europe. *Ukrania.*
Ulm, ville du cercle de Suabe.
On écrit aussi *Ulme*, du Latin *Ulma*, mais plus souvent *Ulm.*
Ulster, province d'Irlande.
Ultonie, province d'Irlande.
Umstadt, ville d'Allemagne.
Underwald, un des treize cantons Suisses. *Subsilvania.*
Uplande, province de Suède. *Uplandia.*
Upsal, ville de Suède. *Upsale.*
Uraba, province d'Amérique.
Urbin, ville de l'Etat de l'Eglise. *Urbinum.*
Urgel, ville d'Espagne. *Orgelium.*
Urgons, ville de France en Gascogne.
Uri, un des treize cantons Suisses. *Uriensis Pagus.*
Usége, ci-devant diocèse d'Usès, en France.
Usès, ville de France dans le bas Languedoc, capitale de l'Uséga. *Usetia.*
On écrit aussi *Usez*, mais on prononce *Usès.*
Ussel, v. de France dans le Limosin. *Usellis.*
Usson, ville de France en Auvergne. *Uxus.*
Ustiano, ville d'Italie. *Ustianum.*
Utrecht, ville des Provinces-Unies, capitale de la province de même nom. *Ultrajectum.*
Utznach, ville de Suisse, au canton de Zurich.
Uzéda, ville d'Espagne.
Uzège. Voyez *Usège.*
Uzel, ville de France en Bretagne. *Uzella.*
Uzerche, ville de France dans le Limosin. *Uzercha.*
Uzès. Voyez *Usès.*

V

VABRES, ville de France dans le Rouergue. *Vabrense Castrum*, *Vabrincum*.
Vaillac, v. de France dans le Querci.
Vailly, v. de France dans le Soissonnois. *Valliacum*.
Vaison, ville de France au Comtat Venaissin. *Vasio*.
Valais, petite république située entre la Suisse, le duché de Milan et la Savoie. *Vallesia*.
Valaquie *ou* Valachie, province d'Europe.
On dit en Latin *Valachia*, qui donne en François *Valachie*, mais on doit prononcer *Valakie*, et c'est pour l'exprimer qu'on écrit *Valaquie*.
Valdeck, ville d'Allemagne. *Valdecium*.
Valdern, ville d'Allemagne.
Valence (le royaume de), province d'Espagne. *Valentia*.
Valence, ville de France, capitale du Valentinois, dans le bas Dauphiné; autre dans le Languedoc et en Guienne. — Ville d'Espagne, de Portugal et d'Italie. *Valentia*.
Valencé, ville de France en Berry.
Valencienes, ville de France dans les Pays-bas, capitale du Hainaut François.
On écrit aussi *Valenciennes*, mais on n'y prononce qu'une *n*, et il n'y en a qu'une dans le nom Latin *Valentianæ*.
Valentine, ville de France dans le Commingeois. *Valentinæ*.
Valentinois, pays de France en Dauphiné. *Valentinus ager*.
Valète (la), ville de France dans l'Angoumois. *Valeta*.
Valladolid, ville d'Espagne. *Vallisolatum*.
Vallage, pays de France en Champagne.
Valna, ville d'Espagne.
Valogne, ville de France en Normandie. *Valoniæ*.
Valois, contrée de l'isle de France. *Vadensis Pagus*.
Valromey, petit pays de France joint à la Bresse et au Bugey. *Vallis Romana*.
Vals, bourg de France dans le Vivarais. *Vallum*.
Valteline, contrée sujete aux Grisons. *Vallis Telina*.
Valverde, ville d'Espagne. *Vallis Viridis*.
Vandalie, contrée de la Poméranie ultérieure.
Vandœuvre, bourg de Fr. en Champagne et en Poitou. *Vandopera*.
Vannes *ou* Vennes, ville de France en basse Bretagne. *Dariorigum*.
On dit aussi en Latin *Veneti* et *Venetia*; de là est venu en François *Vennes*, mais on prononce *Vannes*.
Vans (les), ville de France dans le bas Languedoc.
Var (le), rivière qui sépare la France du comté de Nice. *Varus*.
Varambon, ville de France dans la Bresse.
Vardari, grande rivière de Macédoine. *Axius*, *Bardarius*.
Varen, ville de France dans le Rouergue.
Varennes, ville de France dans le Bourbonnois et en Champagne. *Varennæ*.
Varilhes, ville de France dans le pays de Foix.
Varsovie, ville capitale du royaume de Pologne. *Varsovia*.
Varzy, ville de France en Bourgogne. *Varciacum*.
Vasserbourg, ville de Bavière. *Vasserburgum*.
Vassi, ville de France en Champagne. *Vassiacum*.

Vatan,

Vatan, ville de France en Berry. *Vatanium.*

Vatican (le), montagne de Rome, sur laquelle est le palais des Papes.

Vaucouleurs, ville de Fr. en Champagne. *Vallis Color.*

Vaud (le pays de), contrée de Suisse. *Vaudum.*

Vaudables, ville de France, capitale du Dauphiné et d'Auvergne. *Vallis Diaboli.*

Vaudemont, ville de France en Lorraine. *Vadani-Mons.*

Vaudrevange, ville de France en Lorraine.

Vauguyon (la), ville de France en Angoumois.

Vaujour, baronie d'Anjou.

Vauréas, v. de France en Provence.

Vauvert, bourg de France dans le Languedoc.

Veillane, ville de Piémont. *Ad Fines* ou *Fines.*

Vélay (le), contrée de France dans les Cévennes. *Velauni.*

Vellétri, ville de l'Etat de l'Eglise. *Velitræ.*

Venafre, v. du royaume de Naples. *Venafrum.*

Venaissin (le Comtat), pays de France en Provence. *Vindascensis Comitatus.*

Vénasque, v. d'Espagne et du Comtat Venaissin. *Venasca.*

Vence, ville de France en Provence. *Vincium.*

Vencheu, ville de la Chine. *Vincium.*

Vendée (la), rivière de France en Poitou.

Vendie (la), rivière de France.

Vendôme, ville de France dans la Beausse, capitale du Vendomois. *Vendocinum.*

Vendomois, contrée de France.

Venise, ville d'Italie, capitale de la république de ce nom. *Venetiæ.*

Venlo, ville des Provinces-Unies. *Venloa.*

Vennes. Voyez *Vannes.*

Vénosa *ou* Venuse, ville du royaume de Naples. *Venusia.*

Véra, ville d'Espagne. *Virgi.*

Verberie, ville de l'isle de France. *Verimbrea*, *Verimbria.*

Verceil, ville de Piémont. *Vercelliæ.*

Verdier (le), ville de France dans le Languedoc.

Verdun, ville de France en Lorraine. *Verodunum.* —Ville de France en Bourgogne et en Gascogne. *Viridunum.*

Verdunois, territoire de Verdun en Lorraine.

Vermandois, pays de France en Picardie. *Viromanduensis Pagus*, *Virmandisus.*

Vermanton, ville de France en Bourgogne.

Vermeland, province de Suède. *Vermelandia.*

Verneuil, ville de France en Valois et dans le Bourbonnois. *Vernolium.*

Vernon, ville de France en Normandie. *Vernonium.*

Véroli, ville de l'Etat de l'Eglise. *Verulæ.*

Vérone, ville de la république de Venise. *Verona.*

Véronèse, contrée de la république de Venise.

Véronis, ville de Russie.

Versailles, ville de l'isle de France. *Versaliæ.*

Verteuil, ville de France en Angoumois.

Vertus, ville de France en Champagne. *Vertudum.*

Vérue, ville de Piémont. *Verua.*

Vervins, ville de France en Picardie. *Verbinum.*

Verzat, v. de France dans le Limosin.

Verzols, v. de France dans le Rouergue.

Véselize, ville de France en Lorraine. *Veseliacum.*

Veser, rivière des Pays-bas.

Vesly, ville de France dans le Soissonnois. *Viduliacum.*

Vesoul, ville de France en Franche-Comté. *Vesulium.*

Vésuve, montagne d'Italie, au roy. de Naples. *Vesuvius.*

Veudre, ville de France en Bourbonnois.

Vévay, ville du canton de Berne. *Vibiscus.*

Vexin François (le), partie de l'isle de France. *Pagus Velocassinus.*

Vexin Normand (le), partie de la haute Normandie.

Veynes, v. de France en Dauphiné.

Vézelay, ville de France en Nivernois. *Viceliacum.*

Vezère (la), rivière de France qui prend sa source en Auvergne.

Viadana, ville du Mantouan.

Viana, ville d'Espagne et de Portugal. *Viana.*

Vianden, ville des Pays-Bas. *Vianda.*

Viane, ville de France en Languedoc et des Provinces-Unies. *Viana.*

Viatka, ville de Russie.

Vibraie, v. de France dans le Maine. *Vicus Braiæ.*

Vic, ville de France au pays Messin, et ville capitale du pays de Lomagne. *Vicus.*

Vic-le-Comte, ville de France dans la basse Auvergne.

Vicence, ville de la république de Venise. *Vicentia.*

Vicentin, contrée de la république de Venise.

Vichi, v. de France en Bourbonnois, renommée par ses eaux. *Vichium.*

Viden, ville de Turquie en Europe. *Bidena.*

Vidourle (la), rivière du bas Languedoc. *Vidurlus.*

Vielmur, ville de France en Languedoc.

Vienne (la), rivière de France qui prend sa source dans le bas Limosin. *Vigenna.*

Vienne, ville de France, capitale du Viennois en Dauphiné. *Vienna Allobrogum.*

Vienne, ville d'Allemagne, capitale de l'Autriche. *Vienna*, *Vindobona.*

Viennois, pays de France en Dauphiné.

Dans ces quatre mots, on ne prononce qu'une *n* ; on conserve néanmoins les deux, parce que ces mots viennent du Latin *Vienna.*

Vieraden, ville de Saxe.

Vierzon, ville de France en Berry. *Virsio.*

Viesti, ville du royaume de Naples. *Bestia.*

Vigan (le), ville de France dans le Languedoc.

Vignoti, bourg de France en Champagne. *Vangio Rivus.*

Vigo, ville d'Espagne. *Vigum.*

Vihers, ville de France en Anjou. *Viherium.*

Vilaine (la), rivière de France. *Vicinatia.*

Villac, ville d'Autriche. *Villacum.*

Les deux *ll* ne se mouillent point dans ce mot ni dans aucun des dérivés de *Ville* qui se prononce *Vile.*

Villalpanda, ville d'Espagne.

Villardonnel, ville de France dans le Languedoc.

Villefranche, ville de France, capitale du Beaujolois, et ville du comté de Nice. *Villa-Franca.*

Villefranche, ville de France dans le Roussillon, capitale du Conflent. *Villa-Franca Confluentium.*

Villefranche, v. de Fr. en Guienne, capitale de la basse Marche de Rouergue, et une autre en Bourbonnois.

Villemur, v. de France en Languedoc. *Villa-Murum.*

Villena, ville d'Espagne. *Bigerra.*

Villenauxe, ville de France en Champagne.

Villeneuve, nom de plusieurs villes en France.

Villepinte, ville de France dans le Languedoc.

Villingen, ville d'Allemagne dans la Forêt noire. *Villinga.*

Vilseck, ville de Franconie.

Vilshofen, ville de Bavière.

Vilvorde, v. des Pays-bas. *Vilvordia.*

Vimeu (le), contrée de France en Picardie.

On écrit aussi *le Vimeux*, mais on prononce *le Vimeu* ; c'est en Latin *Vimesium.*

Vinca, ville de France dans le Roussillon.

Vincennes, ci-devant château royal dans l'isle de France.

Vindisch, ville de Suisse. *Vindonissa.*

Vinnerherberge, ville de la basse Autriche.

Vintimille, ville de la république de Gênes. *Albintimilium.*

Vire, ville de France en basse Normandie. *Vira*, *Viria.*

Virginie (la), grande région de l'Amérique septentrionale. *Virginia.*

Visapour, ville capitale du royaume de même nom, dans les Indes. *Visapora.*

Vistule (la), fleuve d'Europe. *Vistula.*

Viterbe, ville capitale du patrimoine de Saint-Pierre. *Viterbium.*

Vitré, ville de France en Bretagne. *Vitreium.*

Vitri-le-François, ville de France en Champagne, capitale du Pertois. *Victoriacum-Francicum.*

Vitteaux, ville de France en Bourgogne.

Vittoria, ville d'Espagne. *Victoria.*

Vivarès, contrée de France dans les Cévennes.

On écrit aussi *Vivarais*; c'est en Latin *Vivariensis Pagus.*

Vivéro, ville d'Espagne.

Viviers, ville de France, capitale du Vivarais. *Vivarium.*

Vivone, ville de France en Poitou.

Vize, ville de la Turquie Européenne. *Bizia.*

Voerden, ville des Provinces-Unies. *Voerda.*

Voghéra, ville d'Italie. *Vicus Iriæ.*

Voigtlang, pays d'Allemagne. *Voigtia, Variscia.*

Voiron, ville de France en Dauphiné.

Voleurs (le pays des), contrée des Indes.

Volhinie, province de la Russie rouge en Pologne. *Volhinia.*

Vollore *et* Chignore, ville de France en Auvergne. *Lovolautrum.*

Volterre, ville de la Toscane. *Vollaterræ.*

Voltorno (le), fleuve d'Italie au royaume de Naples. *Volturnus.*

Vuchang, ville de la Chine.

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

W

WAES (le pays de), contrée des Pays-Bas.
Waiblingen, ville de Suabe.
Walcourt *ou* Walencourt, ville des Pays Bas.
Waldbourg, comté de l'Empire dans le cercle de Suabe.
Waldeck, ville d'Allemagne, capitale du comté de ce nom.
Waldembourg, ville de Franconie et de Misnie.
Waldshut, l'une des quatre villes forestières de la Suabe. *Valdhusta.*
Waltembuch, ville de Suabe.
Wangen, ville de France en Alsace, et ville de Suabe. *Vimania.*
Waradin (le grand et le petit), deux villes de Hongrie. *Varadinum.*
Warasdin, ville de l'Esclavonie.
Ware, ville d'Angleterre.
Warham, ville d'Angleterre.
Warta, ville de Pologne.
Warwick, ville d'Angleterre, capitale du comté de ce nom. *Verovicum.*
Wasgow (le), pays d'Alsace.
Wasselone, ville de France en Alsace.
Waterford, v. d'Irlande. *Vaterfordia.*
Weimar, ville de la haute Saxe. *Veimaria, Vinaria.*
Weinheim, ville d'Allemagne.
Weissembourg, ville de France en Alsace. *Vissemburgum, Sebusium.* —Ville de la Franconie et de la Saxe. *Vissemburgum.*
Wells, ville d'Angleterre et d'Autriche. *Fontanensis Ecclesia.*
Wésel, ville de Westphalie. *Vesalia inferior, Aliso.*
Wéser (le), rivière d'Allemagne. *Visurgis.*
Westéras, ville de Suède. *Arosia.*
West-Manie, province de Suède.
Westminster, ville d'Angleterre.
Westphalie, l'une des neuf grandes prov. qui composent l'Allemagne.
Westro-Gothie, grand pays de la Suède.
Wétéravie, grand pays de la basse partie du cercle du haut Rhin. *Veteravia.*
Wetzlar, ville d'Allemagne dans le Langraviat de Hesse. *Vetslaria.*
Weymouth, ville d'Angleterre. *Vimutium.*
Wibourg, ville de Russie et de Danemarck. *Viburgum.*
Wigan, ville d'Angleterre.
Willemstadt, v. des Pays-bas. *Guillelmi Stadium.*
Wilna, ville considérable de la Lithuanie. *Vilna.*
Wilton, ville d'Angleterre.
Wiltshire, prov. d'Anglet. *Viltonia.*
Winchester, ville d'Angleterre. *Vintonia.*
Windaw, ville de Curlande. *Vinda.*
Winterthour, ville du canton de Zurich. *Vitodurum.*
Wisby, ville de Suède. *Visburgum.*
Wismar, ville de Saxe. *Vismaria.*
Witepski, ville de Lithuanie. *Vitescia.*
Wittemberg, ville de Saxe. *Leucorea, Wittemberga, Wittebarea.*
Wittigenau, ville de Bohême.
Wolffembutel, ville de Saxe. *Guelpherbitum.*
Wolga (le), grande riv. de l'Empire Russien. *Volga.*
Wolgast, ville de Saxe. *Volgastia.*
Wollin, ville de Saxe. *Vollinum.*
Wolodimer, ville de Russie. *Volodimiria.*
Wologda, ville de Russie. *Vologda.*
Wonsiedel, ville de Franconie.
Woodstok, ville d'Angleterre.
Worcester, v. d'Angleterre. *Vigornia.*
Workum, ville des Provinces-Unies. *Vorcumum.*
Worms, ville du Palatinat du Rhin. *Vormatia, Borbetamagus, Augusta Vangionum.*

Wurtemberg *ou* Wirtemberg, c'est le plus grand des Etats de Suabe. *Virtembergensis Ducatus.*

Wurtzbourg, ville de la Franconie, capitale de l'Evêché qui porte son nom. *Herbipolis.*

X

XACCA *ou* Sacca, ville de Sicile. *Termæ.*

Xamuen, isle de la Chine.

Xaocheu, ville de la Chine.

Xativa, ville d'Espagne. *Sætabis.*

Xavier, ville de la Guinée.

Xecien, ville de la Chine. *Xicienum.*

Xensi, province de la Chine.

Xicoco, isle du Japon. *Xicoca.*

Xicona, ville d'Espagne. *Sexiona.*

Xincheu, ville de la Chine.

Xucar (le), rivière d'Espagne. *Sucro.*

Xudnogrod, ville de la Turquie Européenne.

Xuicheu, ville de la Chine.

Xunking, ville de la Chine.

Xunning, ville de la Chine.

Xunte, ville de la Chine.

Y

YABAQUE, isle de l'Amérique, l'une des Lucaies.
Yale, ville des Indes.
Yancheu, ville de la Chine.
Yaogan, ville de la Chine.
Yarmouth, ville d'Angleterre. *Jarmutum.*
Yencheu, ville de la Chine.
Yerville, v. de France en Normandie.
Yocheu, ville de la Chine.
Yone (l'), rivière de France. *Icauna.*
Yorck, ville d'Angleterre, capitale de la province de ce nom. *Eboraeum.*
Yoriman (l'), province de l'Amérique dans la Guiane.
Youghil, ville d'Irlande. *Jogalia.*
Ypres, ville des Pays-Bas. *Ypra.*
Ysendick, ville des Provinces-Unies.
Yssel (l'), rivière des Pays-Bas. *Isala.*
Yssengeaux, ville de France dans le Languedoc.
Yuma, isle de l'Amérique, l'une des Lucaies.
Yumeto, isle de l'Amérique, l'une des Lucaies.
Yupi, royaume d'Asie, dans la Tartarie Orientale.
Yverdun, ville de Suisse. *Ebrodunum.*
Yvetot, bourg de France au pays de Caux. *Yvetotium.*
Yvoy, ville de France dans le Luxembourg. *Yvodium.*

Z

ZAARA *ou* Saara, grande région de l'Afrique.
Zabola, ville de la Transilvanie.
Zacatécas (los), province de l'Amérique septentrionale.
Zagara *ou* Hélicon, montagne de la Turquie en Europe. *Helico.*
Zagrad, ville de Hongrie. *Siscia.*
Zahara, ville d'Espagne.
Zaire (le), fleuve d'Afrique. *Zairus.*
Zalawar, contrée de la basse Hongrie.
Zamora, ville d'Espagne. *Sentica.* —Ville du Pérou. —Ville d'Afrique, dans la Barbarie. *Azama.*
Zamoski, ville de Pologne. *Zamoscium.*
Zanfara, royaume d'Afrique.
Zanguebar, grande région de la basse Ethiopie. *Zanguebaria.*
Zapotéca, province d'Amérique.
Zara, ville de la république de Venise. *Jadera.*
Zaslaw, ville de Pologne. *Zaslavia.*
Zatmar, ville de Hongrie. *Zatmarium.*
Zator, ville de Pologne. *Zatoria.*
Zborow, ville de Pologne.
Zeb, province d'Afrique.
Zegzeg, royaume d'Afrique.
Zélande, une des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Zelandia.*
Zell, ville de Saxe et de Suabe.
Zemble (la nouvelle), pays dans l'Océan septentrional.
Zemplin, ville de Hongrie.
Zerbst, ville d'Allemagne. *Servesta.*
Zérigan, ville de Perse.
Zirchnitzersée, lac d'Allemagne.
Zoffingen, ville de Suisse. *Tobinium.*
Zolnoch, ville de Hongrie. *Solnocum.*
Zomme (la), rivière qui passe à Berg-op-zoom.
Zoques, province d'Amérique.
Zuenziga, royaume d'Afrique.
Zug, ville capitale d'un des treize cantons Suisses. *Tugium.*
Zurich, ville capitale d'un des treize cantons Suisses, et lac. *Tigurum.*
Zuyderzée, golfe de la mer du Nord. *Austrinus Sinus.*
Zwol, ville des Pays-Bas. *Zuvolla.*

FIN.

BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Gattel, Claude Marie, 1743-1812

Nouveau Dictionnaire Portatif De La Langue Françoise

Bd.: Tome Second

Lyon 1797

L.lat.f. 109 z-1
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10587124-4